



Donné par Monsieur Auguste
à Jules et Edouard Haudry
Le 3 Novembre 1832

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

L = Z

DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.
NOUVELLE ÉDITION.
TOME SECOND.

L = Z

Le prix est de trente-six livres relié en Veau.



A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur du Roi, & Libraire,
près de l'Hôtel-de-Ville.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.


LIBRARY
SEP 27 1961
UNIVERSITY OF TORONTO



DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



Substantif masculin, suivant l'appellation nouvelle, qui prononce *Le*; féminin, suivant l'appellation ancienne, qui prononçoit *Elle*. Lettre consonne, la douzième des lettres de l'alphabet.

Quand cette lettre est double, & qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, elle se prononce mouillée, comme en ces mots, *Travailler*, *maille*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouille*. Elle se prononce aussi de même en quelques mots, où elle n'est précédée que d'un *i*, comme en ceux-ci, *Fille*, *quille*, *briller*, & plusieurs autres qui seront remarqués en leur lieu.

La même prononciation est suivie dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *veil* & *ouil*, par L simple, comme *Travail*, *reveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*; & dans quelques autres qui ne finissent que par *il*, comme *Péril*, *mil*, dans la signification de millet.

Il y a quelques mots, comme *Sourcil*, *outil*, *baril*, *gentil*, qui finissent par *il*, & dans lesquels L ne sonne point du tout. On prononce comme s'il y avoit, *Sourci*, *outi*, *bari*, *genti*.

L A

LA. Article des noms féminins. *Voyez* LE.

LA. Pronom relatif. *Voyez* LE.

LÀ. Adverbe démonstratif. Qui se dit d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est, & comme moins proche. (Allez-vous-en là, je vous attendrai ici. Demeurez là, & n'approchez pas d'ici. Qui va là? Demeurez là. Quand vous serez près de là. Allez par là. Il faut aller de là en tel lieu. Ôtez-vous de là. Tirez vous de là. Au sortir de là. En sortant de là, je rencontrai....)

Il se met souvent au commencement du membre d'une période, & ne se dit que pour marquer la différence des lieux sans aucun rapport au plus ou au moins de distance. (Le peintre avoit rassemblé dans un même tableau plusieurs différens objets; là une troupe de Bacchantes, ici une troupe de jeunes gens; là un sacrifice, ici une dispute de Philosophes.)

Quelquefois il se met après l'adverbe *çà*; comme dans cette phrase, çà & là; & alors ces deux adverbes de lieu joints ensemble, signifient Dispersion & confusion. (Tous ses meubles étoient jetés çà & là. Toutes les troupes étoient dispersées çà & là. Ils allèrent çà & là sans savoir précisément quel chemin ils prendroient.)

Il se joint aussi avec quelques autres adverbes de lieu qu'il précède toujours. (Là haut. Là bas. Là dessus. Là auprès. Là contre.)

Il se met aussi à la suite des pronoms démonstratifs & des noms, pour une plus grande désignation. (Ceci, cela, celui-ci, celui-là. Celle-ci, celle-là. En ce temps-là. En ce lieu-là. Cet homme-là. Cette femme-là. Quel discours est-ce-là? Quelles gens sont ce-là?

Quelquefois *Là* n'est employé que par une espèce de redondance, & pour donner plus de force & plus d'énergie au discours, comme dans les exemples suivans. (C'est-là une belle action. Que dites-vous là? Qu'avez vous fait là? Sont-ce là nos gens? Est ce là ce que vous m'aviez promis? Vous avez fait là une belle affaire.)

On dit figurément, & pour marquer la nécessité indispensable de faire une chose, qu'*Il en faut passer par là*, pour dire, qu'On ne peut faire autrement. (Cela est ordonné, il en faut passer par-là. Vous avez beau dire & beau faire, vous en passerez par-là.)

On dit proverbialement dans le style familier, *Il faut passer par là*, *ou par la fenêtre*, pour dire, C'est une nécessité, c'est le seul parti qui reste à prendre.

On dit figurément, *S'en tenir là* pour dire, S'arrêter à ce qui a été proposé, parce qu'on ne peut trouver mieux. (C'est le meilleur expédient qu'on puisse trouver en cette affaire, il faut s'en tenir là. Tenons-nous-en là, c'est un point décidé.)

On dit aussi figurément, *En demeurer là*, pour dire, Ne parler plus d'une chose qu'on croit avoir été assez agitée. (Il en faut demeurer là. C'est assez parler de cette matière, demeurons-en là.) La même chose se dit quand on veut faire finir un discours dont la suite pourroit être fâcheuse. (De grace demeurons-en là. Brisons là.)

On dit, *Deçà & delà*, pour dire, De côté & d'autre. (Il va deçà & delà pour chercher fortune. Il a cherché deçà & delà. Elle est à cheval, jambe deçà, jambe delà.)

De là, signifie aussi, De cette cause là, de ce sujet là. (De là sont venues les Guerres civiles. Que voulez-vous inférer de là?)

Delà. Préposition. Plus outre, de l'autre côté. (Delà la rivière. Delà les monts. Delà la mer. Delà l'eau.)

En ce sens il se joint avec les particules *au*, *de* & *par*. (Au delà des mers. Au delà du Rhône. Il est de delà les monts. C'est dix lieues par delà Rome.)

On dit figurément, *Au delà de mes espérances*, *au delà de l'imagination*, *au delà*

de ce que je croyois, pour dire, Beaucoup plus qu'on ne se peut imaginer, beaucoup plus que je ne croyois, que je n'espérois.

Au delà, se dit aussi absolument, pour dire, Encore plus, encore davantage. (Je lui ai donné tout ce que je lui devois & au delà. Il m'a traité aussi-bien que je le pouvois désirer & au delà.)

De-là, par de-çà, & par de-là. Façons de parler pour marquer le lieu où est, où sera celui dont on parle. (Écrivez-moi de-là, je ferai par de-çà ce qu'il faudra. Quand vous serez par de-là, donnez-nous de vos nouvelles, nous vous ferons savoir ce qui se passera par de-çà.) Ces façons de parler vieillissent.

En de-là Façon de parler qui signifie, Plus loin. (C'est plus en de-là. Mettez-vous un peu en de-là.)

Là, se met quelquefois à la suite de la préposition *Dès*, & il devient alors adverbe de temps, & signifie, Dès-lors, de ce temps-là. (Il leur échut une succession, & dès-là ils se brouillèrent.)

Dès là, signifie aussi, Cela étant. (C'est votre père, & dès là vous lui devez du respect. Dès là je vis bien que ce n'étoit pas un homme à qui il fallût se fier.)

On dit, *Jusques là*, pour dire, Jusqu'à ce temps, jusqu'à ce lieu, jusqu'à ce point, jusqu'au point de.

A la Guerre, ceux qui sont en faction, demandent à ceux qui les approchent, *Qui va là!* & disent, *Demeure là.*

LÀ OÙ. Façon de parler adversative, pour dire, Au lieu que. (Les gens de bien meurent dans une douce espérance, là où les méchans sont tourmentés de remords, &c.) Il est vieux.

LA LA. Façon de parler familière, dont on se sert par menace. (La la, nous nous retrouverons.) On s'en sert aussi par réprimande. (La la, tout beau.) Et par forme de consolation & d'adoucissement. (La la, rassurez-vous, il n'y a rien à craindre.)

LA LA adverbe. Réponse que l'on fait à certaines questions, & qui signifie Médiocrement. (Vous a-t-il fait bonne chère? La la. Est-il fort savant? La la.)

LA. La sixième note de la gamme de Musique.

LAB

LABARUM. s. m. Mot emprunté du Latin, & terme d'Histoire, qui signifie l'Étendard impérial sur lequel Constantin fit mettre le monogramme de J. C.

LABEUR s. m. Travail. (Grand labeur. Labeur ingrat. C'est un ouvrage de grand labeur. Être récompensé de son labeur. Vivre de son labeur. Dieu bénira son labeur. Il jouit du fruit de ses labeurs.) (Hors de ces sortes de phrases, il n'a guère d'usage que dans le style soutenu, ou dans la Poésie.

On dit, que *Des terres sont en labeur*, pour dire, qu'Elles sont façonnées, cultivées, qu'elles ne sont pas en friche.

LABEUR, en termes d'Imprimerie, se dit des ouvrages considérables & tirés à grand nombre. Il est opposé à Ouvrage de Ville, qui se dit des Factums & autres ouvrages de peu d'étendue, & qui se tirent ordinairement à petit nombre.

LABEURER. v. n. Opérer. Il n'a d'usage que dans ce proverbe. (En peu d'heures Dieu labeure,) qui se dit en parlant d'Un pécheur qui a changé de vie tout à coup, ou d'un grand changement de fortune auquel on ne s'attendoit point.

LABIAL, ALE. adj. Il n'a guère d'usage qu'au feminin. *Lettre labiale*, pour dire, Lettre qui se prononce avec les lèvres, *B, P, V, F, M, sont des consonnes labiales.*

On appelle au Palais, *Offres labiales*, Des offres de payer faites de bouche ou par écrit, sans qu'il y ait des deniers réellement offerts.

LABIÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique. Il se dit De certaines plantes dont la fleur est d'une seule pièce, mais partagée comme en deux lèvres, lesquelles ont souvent plusieurs découpures. On appelle aussi ces sortes de fleurs, Fleurs en gueules. (Le thym, la lavande, la sauge, &c. sont des plantes labiées.)

LABILE. adj. de t. g. Il n'a d'usage que dans cette Phrase, *Mémoire labile*, qui se dit d'une mémoire peu heureuse, peu fidelle, & qui manque souvent au besoin. (Il a la mémoire fort labile.)

LABORATOIRE. s. m. Lieu où les Chimistes ont leurs fourneaux & leurs vaisseaux pour travailler. (Il a un fort beau laboratoire.)

LABORIEUSEMENT. adverbe. Avec beaucoup de peine & de travail. (Il passa sa vie fort tristement & fort laborieusement.)

LABORIEUX, EUSE. adj. Qui est de grand travail. (Un homme fort laborieux. Un esprit laborieux.)

Il se dit aussi Des choses qui demandent un grand travail, & qui sont accompagnées d'un grand travail. (Une entreprise laborieuse. Une vie laborieuse.)

LABOUR. s. m. La façon qu'on donne aux terres en les labourant. (Il faut donner deux labours à cette terre. Donner tant à un fermier pour ses labours, lui payer labours & semences. Ce fermier a six chevaux de labour.)

On dit, qu'*Une pièce de terre est en labour*, pour dire, qu'Elle est préparée pour recevoir la semence. Cette terre est présentement en labour.)

LABOURABLE. adj. de t. g. Propre à être labouré pour rapporter du grain. *Terres labourables.* Il n'est guère en usage qu'en cette phrase.

LABOURAGE. s. m. L'art de labourer la terre. (Il entend bien le labourage. Il a quitté le labourage pour le trafic. Les instruments du labourage.

Il signifie aussi, L'ouvrage, la besogne du Laboureur. (J'ai donné tant pour le labourage de ma terre. Le labourage des terres légères est plus aisé que celui des terres graisses.)

LABOURER. v. a. Remuer la terre avec la charrue, ou la bêche, ou la houe, &c. (Labourer la terre. Labourer un champ. Labourer avec des bœufs, avec des chevaux. Labourer à deux charrues, à trois charrues. Labourer des vignes Labourer le pied d'un arbre. Il faut labourer ces arbres au pied. Labourer une allée pour la nettoyer.)

Il se dit De quelques animaux, & des choses qui font à peu près sur la superficie de la terre le même effet que la charrue, la bêche, &c. (Les taupes ont labouré tout mon jardin. Les cochons ont labouré tout ce pré. Le canon a labouré tout ce champ.

On dit encore figurément à la mer, qu'*Une ancre laboure*, pour dire, Que le fond où elle a été jetée n'est pas bon, & qu'elle n'y tient pas.

LABOURER, se dit encore figurément & familièrement, pour dire, Avoir beaucoup de peine, avoir beaucoup à souffrir. (Il aura bien à labourer avant que de parvenir à son but.)

On dit en termes de Marine, qu'*Un vaisseau laboure*, pour dire, Qu'il passe par un endroit où il y a peu d'eau, & qu'il touche le fond.

LABOURÉ, ÉE. participe. (Champ labouré. Terres labourées.)

LABOUREUR. s. m. Celui qui laboure ou qui fait métier de labourer la terre. (Bon Laboureur. Pauvre Laboureur. Riche Laboureur. Les harnois, les chevaux des Laboureurs.)

LABURNE. s. m. ou AUBOURS. Arbre d'une médiocre grandeur. C'est une espèce de Cytise. Ses feuilles naissent trois à trois sur une même queue, & ses fleurs sont légumineuses. Il donne des gousses dans lesquelles on trouve des semences de la grosseur d'une lentille. Les Botanistes ne sont pas d'accord entre eux pour savoir si notre Laburne est le même qu'un arbre du même nom fort connu des Anciens.

LABYRINTHE. s. m. Lieu coupé de plusieurs chemins, d'allées, & où il y a beaucoup de détours, en sorte qu'il est très-difficile d'en trouver l'issue. (On a fait dans ce jardin un beau labyrinthe. Les anciens font mention de plusieurs labyrinthes fameux, entre lesquels celui de Crête fait par Dédale, & où le Minotaure étoit enfermé, est le plus célèbre.)

LABYRINTHE, signifie figurément Un grand embarras, une complication d'affaires embrouillées. (Il est engagé dans un labyrinthe fâcheux. Il est dans un grand labyrinthe d'affaires, il aura peine à s'en tirer.)

On appelle encore *Labyrinthe*, L'une des cavités qui sont dans l'oreille de l'homme.

LAC

LAC. s. m. Grand amas, grande étendue d'eaux dormantes. (Un grand lac. Il sort une rivière de ce lac. Le lac de Genève, le lac de Constance, le lac de Côme, &c.)

LACER. v. a. Serrer avec un lacet. (Lacer un corps de jupe. Cette femme s'est lacée elle-même. Elle n'est pas lacée droit. Elle est lacée de travers.)

On dit, *Lacer du ruban*, Quand on le passe plusieurs fois par ornement au bord d'un habit, d'une robe, &c.

LACER, se dit d'un chien qui couvre sa femelle. (Il faut qu'un mâtin ait lacé cette chienne.)

LACER LA VOILE, en termes de Marine, C'est saisir la voile à la vergue; ce qu'on est obligé de faire, quand on est surpris par un vent violent.

LACÉ, ÉE. participe.

LACÉRATION. s. f. Terme de Pratique. Action de lacérer un écrit, un livre. (Le Juge ordonna la lacération de cet écrit, comme d'un libelle injurieux.)

LACERER. v. a. Déchirer. Il ne se dit guère que du papier. (Lacérer une promesse. C'est un méchant livre, il fut lacéré & brûlé par Sentence du Juge.) Ce mot n'est guère en usage qu'en termes de Pratique.

LACÉRÉ, ÉE. participe.

LACERNE. s. f. Terme d'Antiquité. C'étoit un habit grossier, qui ne fut d'abord en usage chez les Romains que pour la campagne. On s'en servit dans la suite

à la ville pour se garantir de la pluie.

LACERON. *Voyez* LAITERON.

LACET. s. m. Cordon de fil ou de soie, dont les femmes se servent pour serrer leurs corps de jupe. (Lacet de fil. Lacet de soie. Serrer un lacet. Passer un lacet. Coupez-lui, lâchez lui son lacet. Son corps la serre trop, il faut lâcher son lacet, couper son lacet.)

Il se dit aussi d'un lacs avec quoi on prend les perdrix, les lièvres, &c. (Tendre un lacet. Prendre un lièvre au lacet.)

LÂCHE. adj de t. g. Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré comme il pourroit être. (Cette corde est trop lâche. Il ne faut pas que cela soit si lâche. Il faut tenir cela un peu plus lâche. Serrez ce nœud davantage, il est trop lâche. Cette ceinture est trop lâche. Un corps de jupe trop lâche.)

On dit aussi, que *De la toile, du drap, ou quelque autre étoffe est lâche*, quand la trame n'est pas bien battue & serrée. (Ce drap est lâche. Cette toile est trop lâche.)

On dit, *Avoir le ventre lâche*, pour dire, Avoir le ventre trop libre. *Cela rend, cela tient le ventre lâche.*

LÂCHE, signifie figurément, Qui manque de vigueur & d'activité. (Cet ouvrier est lâche au travail. Les grands chevaux sont ordinairement plus lâches que les petits.)

On dit, que *Le temps est lâche*, pour dire, qu'il est vain & mou. (Il fait un temps lâche.)

On appelle figurément *Un style lâche*, un style qui n'est point serré, qui n'a rien de nerveux, qui est languissant.

LÂCHE, signifie aussi Poltron, qui manque de courage. (Un lâche soldat. Un lâche capitaine.)

Il signifie encore, Qui n'a nul sentiment d'honneur. (C'est être bien lâche que de trahir son ami. Cela est d'une ame bien lâche.)

Il se dit aussi à peu près dans le même sens, en parlant des actions indignes d'un homme d'honneur. (Il a fait une action bien lâche. Que cela est lâche !)

LÂCHE, s'emploie quelquefois substantivement, pour dire, ou Un poltron, ou un mal-honnête homme. (C'est un lâche. Il n'y a que les lâches qui en usent de la sorte.)

LÂCHEMENT. adv. Mollement, avec nonchalance, avec peu de vigueur. (Il travaille si lâchement. Il y va si lâchement. Il va si lâchement en besogne...)

Il signifie aussi, Peu généreusement, sans cœur & sans honneur, (Défendre lâchement une place. S'enfuir lâchement. Trahir lâchement son ami.)

LÂCHER. v. a. Faire qu'une chose ne soit plus si tendue, si serrée qu'elle étoit. (Cette corde est trop bandée, lâchez-la un peu. Lâcher un corps de jupe. Cette ceinture est trop serrée, lâchez-la. Lâcher la main.) *Lâcher la bride à un cheval*, C'est lui tenir la bride moins courte.

On dit figurément & familièrement, *Lâcher la main, lâcher la bride, lâcher la gourmette à quelqu'un*, pour dire, Lui donner plus de liberté que de coutume.

On dit aussi figurément, *Lâcher la bride à ses passions*, pour dire, S'abandonner entièrement à ses passions.

On dit en parlant d'affaires d'intérêt, *Lâcher la main*, pour dire, Céder quelque chose de son intérêt, diminuer du prix qu'on vouloit avoir. Et, *Lâcher le pied*, pour dire, S'enfuir.

En termes d'escrime, on dit, *Lâcher la mesure*, pour dire, Reculer.

LÂCHER, est quelquefois neutre. Ainsi on dit, *Son pistolet, son fusil vint à lâcher*, pour dire, Son pistolet, son fusil se débanda de lui-même. (Prenez garde que la corde ne lâche.)

Il est aussi réciproque. (Un ressort qui se lâche. Les cordes de ce luth se sont lâchées.)

LÂCHER, actif, signifie aussi, Laisser aller tout-à-fait. (Il tenoit cela dans ses mains, il l'a lâché. Lâcher un prisonnier. Ils l'avoient pris, mais ils l'ont lâché. Lâcher prise. On lui a bien fait lâcher prise. Il a lâché sa proie.)

On dit, *Lâcher les chiens*, pour dire, Les laisser courir après la bête. *Lâcher une laisse de lévriers.*

À la chasse du vol, on dit, *Lâcher l'autour*, pour dire, Le laisser partir.

À l'égard du faucon, on dit, Jeter.

On dit aussi figurément & familièrement, *Lâcher des sergens après quelqu'un*, pour dire, Donner charge à des sergens de poursuivre quelqu'un. Et généralement on dit, *Lâcher un homme après un autre*, pour dire, Donner charge à un homme d'en persécuter, d'en inquiéter un autre.

Lâcher la bonde d'un étang, lâcher une écluse, c'est Lever la bonde d'un étang, lever une écluse.

On dit, qu'*Une chose lâche le ventre*, ou simplement, qu'*Elle lâche*, pour dire, qu'Elle rend le ventre lâche & libre, qu'elle a une qualité laxative. (Les mauves, les pruneaux lâchent le ventre.)

On dit, *Lâcher l'aiguillette*, pour dire, Se décharger le ventre. Il est vieux. Et, *lâcher de l'eau*, pour dire, Uriner. Il est du style familier.

On dit encore, *Lâcher un vent*, pour dire, Laisser échapper un vent par derrière. Et on dit, qu'*Un malade lâche tout sous lui*, pour dire, Qu'il ne peut retenir ses excrémens.

LÂCHER un coup, signifie aussi populairement, Donner un coup. (Il lui lâcha un soufflet.)

Il se dit aussi d'Une arme à feu. (Il lui lâcha un coup de pistolet dans la tête. Le vaisseau lâcha toute sa bordée à la portée du mousquet.)

Lâcher une parole, lâcher un mot, se dit De celui qui dit inconsidérément quelque chose qui peut nuire. (Il a lâché une parole qu'il voudroit bien retenir.)

Il se dit aussi De celui qui dit une chose avec quelque dessein. (Il lâcha un mot qui fut cause que toute l'assemblée changea de sentiment.)

Lâcher la parole, lâcher le mot, se dit, Lorsque dans un marché on vient à dire le dernier mot du prix qu'on veut avoir ou donner ; ou lorsque dans une négociation on vient, après quelques difficultés, à donner son consentement à une chose.

Lâcher, à de certains jeux de cartes, signifie, Laisser aller la main.

Au Jeu de la Paume, on dit *Lâcher la balle*, pour dire, Ne la point toucher, parce que l'on gagne la chasse.

On dit familièrement, *Se lâcher*, pour dire, Tenir des propos indiscrets, une conversation indécente.

LÂCHÉ, ÉE. participe.

LÂCHETÉ. s. f. Poltronnerie, défaut de courage. (Il s'est déshonoré à la guerre par sa lâcheté.)

Il se prend aussi pour Action basse, indigne. (La trahison est une lâcheté.) En ce sens il se dit au pluriel. (Il a commis mille lâchetés.)

LACINIÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique. Il se dit Des plantes dont les feuilles sont découpées en forme de lanières. (L'artichaut a ses feuilles laciniées.)

LACIS. s. m. Espèce de réseau de fil ou de soie. (Un lacis bien fin. Faire du lacis.)

LACONIQUE. adj. de t. g. Concis à la manière des Lacédémoniens. (Discours laconique. Style laconique. Cet auteur est laconique. Il est laconique en ses reponses.)

LACONIQUEMENT. adv. En peu de mots, brièvement, d'une manière laconique. (Il parle laconiquement. Il lui répondit laconiquement.)

LACONISME. s. m. Façon de parler concise, à la manière des Lacédémoniens. Quand les Lacédémoniens répondirent *Si*, à une longue lettre, par laquelle Philippe, Roi de Macedoine, leur faisoit une menace. *C'étoit un laconisme.*

LACRYMAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes. (Sac lacrymal, Points lacrymaux.)

On appelle *Fistule lacrymale*, Un ulcère au coin de l'œil, d'où distille une humeur âcre & maligne. (Avoir une fistule lacrymale. Les fistules lacrymales se guérissent par le feu.)

LACRYMATOIRE. s. m. Petit vase que les anciens Romains mettoient dans les sépulcres, & qui étoit destinés à y conserver les larmes qui avoient été versées aux funerailles du mort.

LACS. s. m. On ne prononce presque point le C. Cordon délié. (On l'étrangla avec un lacs de soie. Un lacs fort délié. Le sceau pendant à lacs de soie.)

Il se dit aussi d'Un nœud coulant propre pour prendre des oiseaux, des lièvres & autre gibier. (Un lacs de crin. Vendre des lacs.)

Il se dit encore d'une corde d'une certaine étendue, que l'on emploie pour abattre les chevaux. (Il y a moins de danger à abattre un cheval avec les entraves, qu'avec les lacs.)

On appelle figurément *Lacs*, une passion dans laquelle on se laisse engager par des manières artificieuses, un embarras dont on a de la peine à se retirer. (Il est tombé dans les lacs. On lui a tendu des lacs. Elle le tient dans ses lacs. Il s'est tiré, il est échappé des lacs. Ce Procureur le tient dans ses lacs.)

On appelle *Lacs d'amour*, Des cordons passés l'un dans l'autre d'une certaine manière. (Un chiffre fait en lacs d'amour.)

LACTÉE. adj. f. Il n'est en usage qu'en ces phrases, *Voie lactée*, & *veines lactées*. Les veines lactées sont certaines petites veines qui contiennent le chyle, & le portent dans le réservoir. La voie lactée est la même chose que la voie de lait. C'est une blancheur qui paroît dans le Ciel, & qui est formée, suivant plusieurs Astronomes, par un assemblage de petites étoiles.

LACUNE. s. f. Le vide qui se trouve dans le texte d'un Auteur, dans le corps d'un ouvrage, & qui en interrompt la suite. (Ce livre n'est pas entier, il y a des lacunes, de grandes lacunes. Lacunes d'un livre.)

LAD

LADANUM, ou LABDANUM. s. m. Ma-

tière gommeuse & résineuse, qui découle des feuilles du Lédum. (Il y a deux espèces de Ladanum.)

LADI. s. m. Mot emprunté de l'Anglois. Titre qui se donne aux femmes des personnes de qualité, jusqu'à celles des Chevaliers inclusivement.

LADRE. adj. de t. g. Lépreux, attaqué de lèpre. (Il est ladre. Il a été déclaré ladre. Un homme ladre. Une femme ladre. Pourceau, Truie ladre. Lièvre ladre qui habite des lieux marécageux.)

Il signifie figurément, Insensible, soit pour le corps, soit pour l'esprit. (Il est ladre, il ne sent rien. Je ne suis pas ladre, il faudroit être ladre pour ne pas sentir cette injure.) Il est du style familier.

Il signifie aussi figurément, Excessivement avare. (Voilà une action ladre. Cela est bien ladre. C'est un homme très-ladre.) Il est du style familier.

LADRE, est aussi substantif; & alors il fait au féminin *Ladresse*. (C'est un ladre. C'est une ladresse. Un ladre blanc. Un ladre vert.)

On dit aussi, qu'*Un cheval a du ladre*, Lorsqu'il a les environs des yeux, ou le bout du nez, ou même ces deux parties, dénuées de poil, & qu'on y voit une chair rouge, plus ou moins blanchâtre, & quelquefois mêlée de taches obscures.

LADRERIE. s. f. Lèpre, maladie qui corrompt la masse du sang & toute l'habitude du corps, & qui paroît ordinairement sur la peau, & y fait une espèce de croûte. (Être entaché de ladrerie. Un pourceau qui a des grains de ladrerie.)

Il signifie figurément, Vilaine & sordide avarice. (Quelle ladrerie! Voyez un peu la ladrerie de cet homme.)

LADRERIE, se dit aussi Des Hôpitaux où l'on reçoit les lépreux.

LAG

LAGOPHTALMIE. s. f. Terme de Médecine. Maladie des paupières, qui sont tellement retirées, que l'œil ne peut être entièrement fermé.

LAGOPUS. *Voyez* PIED-DE-LIÈVRE.

LAGUE. s. f. Terme de Marine, synonyme de Sillage. *Venir dans la lague d'un vaisseau*, C'est venir dans ses eaux, dans son sillage.

LAGUNE. s. f. Espèce de petit lac ou de flaque d'eau dans des lieux marécageux. (Les lagunes de Venise sont des canaux formés par la mer.)

LAH

LAHMA. *Voyez* GLAMA.

LAI

LAI, AIE. adj. Laïque. (Un Conseiller lai. Traduire un Ecclésiastique en Cour laie. Patron lai.)

On appelle *Frère lai*, *Moine lai*, Les Frères servans qui ne sont point destinés aux Ordres sacrés. Et de même on appelle *Sœurs laies*, Les Converses, les Religieuses qui ne sont point du Chœur. On appeloit autrefois *Moine lai*, Un soldat entretenu par une Abbaye ou un autre Bénéfice à la nomination du Roi.

LAI, est aussi substantif. (Les Clercs & les Lais.)

LAI. s. m. Vieux mot qui signifie, Complainte, doléance. On appeloit aussi autrefois *Lai*, une espèce de Poësie plaintive.

LAÎCHE. s. f. Espèce de mauvaise herbe qui croît dans les prés, & qui blesse la langue des chevaux. (Ce foin ne vaut rien, il est tout plein de laiche.)

LAID, LAIDE. adj. Difforme, qui a quelque défaut remarquable dans les proportions ou dans les couleurs requises pour la beauté. (Homme laid. Femme laide. Il est fort laid, extrêmement laid. Elle est horriblement laide. Laide à faire peur. Il n'y a rien de si laid. Avoir les mains laides, la gorge laide.)

On dit familièrement d'Un homme extrêmement laid, que *C'est un laid mâtin*, *un laid magot*. Et d'Une femme extrêmement laide, que *C'est une laide bête*, *qu'elle est richement laide*, *que c'est une laide guenon*.

LAID, se dit aussi Des animaux qui sont mal conformés par rapport aux autres de leur espèce. (Voilà un chien bien laid. Voilà une laide bête.)

Il se dit encore De quelques animaux dont la conformation nous paroît désagréable par elle-même. (Le singe, l'ours est une laide bête, un laid animal. Le hibou est un laid oiseau.)

LAID, se dit généralement De tout ce qui est désagréable aux yeux dans son genre. (Cette tapisserie est bien laide. Cette étoffe est bien laide.)

Il se dit encore dans la Morale, pour dire, Déshonnête, contraire à la bienséance. (Il n'y a rien de plus laid à une femme que de boire, que de jurer. C'est une laide chose que de mentir.) Il est du style familier.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de laides amours*, pour dire, que Quelque laide que soit une femme, elle ne laisse pas de paroître belle aux yeux de celui qui en est amoureux.

LAIDERON. s. f. Jeune fille ou jeune femme qui est laide, mais qui n'est pas sans agrément. (C'est une laideron. Voyez cette petite laideron qui fait la coquette. C'est une laideron qui ne déplaît pas. C'est une jolie laideron.) Il est du style familier.

LAIDEUR. s. f. Difformité, défaut remarquable dans les proportions, ou dans les couleurs requises pour la beauté. (Grande laideur. Horrible laideur. La laideur de cette femme est étrange.)

Il se dit figurément Des vices & des actions vicieuses & mal-honnêtes. (La laideur du vice. La laideur de cette action.)

LAIE. s. f. La femelle du sanglier. (Une laie avec ses marcassins. Une laie qui est prête à mettre bas.)

LAIE, est aussi un terme des Eaux & Forêts, & signifie, Une route coupée dans une forêt, dans une futaie. (Tracer une laie, faire une laie dans une forêt.)

LAINAGE. s. m. Marchandise de laine. (Faire commerce de lainage.)

On appelle aussi *Lainage*, La façon qu'on donne aux draps en les tirant avec les chardons pour y faire venir le poil. On dit dans le même sens, *Lainer du drap*.

LAINE. s. f. Ce qui couvre la peau des moutons, & de quelques autres bêtes, comme le poil couvre celle des autres animaux. (Laine blanche, Laine noire. Laine grasse. Laine fine. Grosse laine. Bonne laine. Laine courte. Grande laine. Mouton bien couvert, bien fourni de laine. Flocon de laine. Échauder de la laine. Carder de la laine. Filer de la laine. Écheveau de laine. Fouler de la laine. Ouvriers en laine. Le commerce des laines. Un bonnet de laine. Un chapeau de laine. Un bas de laine. Cette étoffe est moitié fil & moitié laine, moitié soie, moitié laine.)

On dit proverbialement, *Tirer de la laine*, pour dire, Voler de nuit des manteaux dans les rues; & on appelle ces sortes de voleurs, *Tireurs de laine*.

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qui souffre tout, qu'*Il se laisse manger la laine sur le dos*. Et au contraire d'Un homme qui sait se défendre, qu'*Il ne se laisse pas manger la laine sur le dos*.

On appelle *Laine de Moscovie*, Le duvet de la peau des Castors, que l'on tire adroitement sans offenser le grand poil.

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine, qui est extrêmement fourni de laine. Il ne se dit que des moutons & des étoffes faites de laine. (Il y a des pays où les moutons sont bien plus laineux qu'en d'autres. Un drap bien laineux. Une étoffe bien laineuse. Plante laineuse.)

LAINIER. s. m. Marchand qui vend des laines, sur-tout de celles qui sont en écheveau, & que l'on emploie aux tapisseries, franges, & autres ouvrages.

LAÏQUE. adj. de t. g. (Ce mot est de trois syllabes.) Qui n'est ni Ecclésiastique, ni Religieux. (Une personne laïque. Un Officier laïque. De condition laïque. Chapelle en patronage laïque. Patron laïque.)

Il est aussi substantif. (Un laïque. Les Ecclésiastiques & les Laïques.)

LAISSE. s. f. Corde dont on se sert pour mener des lévriers attachés. (Une laisse de crin. Mener des lévriers en laisse, les tenir en laisse. Des lévriers qui vont en laisse.) *Une laisse de lévriers*, se dit ordinairement De deux lévriers, soit qu'on les mène en laisse ou non.

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui dispose d'un autre comme il lui plaît, & qui lui fait faire tout ce qu'il veut, qu'*Il le mène en laisse*.

On appelle aussi *Laisse*, Une espèce de cordon de chapeau fait de crin, de fil, de soie, &c.

LAISSÉES. s. f. pl. Terme de Vénerie, qui se dit de la fiente du loup & des autres bêtes noires.

LAISSER. v. a. Quitter. (Il a laissé son équipage, ses gens en un tel endroit. Où avez-vous laissé un tel? Je l'ai laissé chez lui. Je l'ai laissé en bonne santé. Laisser une Place bien pourvue, la laisser en bon état.)

LAISSER, a plusieurs significations en parlant des choses. On dit, qu'*Un homme a laissé sa bourse à l'hôtellerie*, pour dire, qu'Il a oublié de la remettre dans sa poche, après l'en avoir tirée en ce lieu-là. On dit dans le même sens, *J'ai laissé ma montre*, *ces vers*, *ce papier dans mon cabinet*, pour dire, J'ai oublié de les prendre quand je suis sorti.

On dit à un homme qui craint d'être volé en s'en retournant la nuit, *Laissez ici votre manteau*, *votre bourse*, pour dire, Ne l'emportez point.

On dit, en parlant d'Un homme à qui on avoit une lettre ou autre chose à donner, *Je ne l'ai point trouvé*, *j'ai laissé la lettre*, pour dire, Je l'ai mise entre les mains de quelqu'un de la maison, pour la lui donner.

On dit, *Laisser un chemin*, *une maison*, *&c. à droite*, *sur la droite*, pour dire, Prendre sur la gauche, en sorte que le chemin, la maison, &c. soit sur la droite.

On dit aussi dans le sens opposé, *laisser un chemin, une maison à gauche, sur la gauche.*

LAISSER, signifie aussi, Mettre en dépôt. (Il a laissé tous ses papiers chez un tel. Il a laissé son argent entre les mains de...) On dit aussi, *Laisser en dépôt.*

Il signifie encore, Abandonner. (Il s'est enfui & m'a laissé dans le péril. Il faut le laisser là pour ce qu'il est. Il a laissé là son projet, son entreprise. On l'a laissé pour mort.)

On dit figurément & familièrement, *Laisser quelqu'un dans la nasse*, pour dire, Le laisser dans un embarras, dans une méchante affaire où on l'a engagé, & dont on se tire soi même.

On dit, *Laisser à l'abandon*, pour dire, Abandonner. (C'est un homme qui n'a aucun soin, il laisse tout à l'abandon. (Et on dit, *Se laisser aller à la douleur*, pour dire, S'y abandonner entièrement.

On dit, *Laisser au soin, à la discrétion, à la prudence*, pour dire, Confier, abandonner au soin, à la discrétion, remettre à la prudence de quelqu'un. (Je laisse cela à votre soin, à votre discrétion, à votre prudence.)

On dit dans le même sens. *Je vous en laisse le soin, la conduite*, &c.

On dit, *Laisser une chose à certain prix, à bon compte*, pour dire, L'abandonner pour un certain prix, &c.

On dit aussi, qu'*Une marchandise est à prendre ou à laisser*, pour dire, ou qu'il en faut donner le prix que le Marchand en demande, ou qu'on ne l'aura pas.

On dit encore, en parlant de quelque chose, qu'*Il y a à prendre & à laisser*, pour dire, qu'il y a du bon & du mauvais, & qu'il faut savoir choisir.

LAISSER, signifie aussi Céder. (Je lui en laisse l'honneur, je lui en laisse le profit. Les ennemis furent contraints de nous laisser le champ de bataille.)

On dit figurément & populairement, qu'*Un homme a laissé ses bottes en quelque occasion*, pour dire, qu'Il y est mort.

On dit aussi familièrement, *laisser des plumes*, pour dire, Faire quelque perte considérable d'argent ou d'autre chose. (Il a laissé de ses plumes au jeu.)

On s'en sert aussi quelquefois dans le sens de Permettre, souffrir, ne pas empêcher. Ainsi on dit, *Laissez-moi en paix, en repos, en patience*, pour dire, Souffrez, permettez, n'empêchez pas que je demeure en paix, en repos, en patience. (Il veut qu'on le laisse en son particulier.)

On dit aussi, *Laissez-moi en paix, en repos, en patience, laissez-moi là*, pour dire, Ne m'importunez point. *Laissez cela*, pour dire, Ne touchez point à cela (Il faut laisser le monde comme il est,) pour dire, qu'il ne faut pas s'embarrasser des affaires du monde, & prétendre le réformer.

On dit aussi, *Laisser faire, laisser dire*, pour dire, Ne se pas soucier, ne se pas mettre en peine de ce qu'on fait, de ce qu'on dit. (On n'a qu'à le laisser faire.)

On dit proverbialement, (Il faut bien faire & laisser dire.)

On dit qu'*Un homme s'est laissé tomber*, pour dire, qu'il est tombé.

On dit familièrement, qu'*Un homme s'est laissé mourir*, pour dire, qu'Il est mort.

On dit, qu'*Un homme s'est laissé battre*, pour dire, qu'Il a souffert qu'on le battît, ou simplement, qu'Il a été battu.

On dit aussi, qu'*On s'est laissé dire telle & telle chose*, pour dire, qu'On a ouï dire telle & telle chose, mais qu'on n'y ajoute pas grande foi. Il est du style familier.

On dit, *Se laisser aller*, pour dire, Se relâcher, ne pas tenir ferme. Et on dit, qu'*Une fille s'est laissé aller*, pour dire, qu'Elle s'est laissé séduire. Et proverbialement dans le même sens, qu'*Elle a laissé aller le chat au fromage.*

On dit d'Un enfant ou d'une personne infirme, & qui n'a pas la force de retenir ses excrémens, qu'*Il laisse tout aller sous lui.*

On dit en termes de Chasse, *Laisser courre les chiens*, pour dire, Les découpler, afin qu'ils courent après la bête. Et on appelle, *Le laisser-courre*, Le lieu où on les découple. (Quand on fut au laisser-courre.)

On dit, *Je vous laisse à penser ce qui en arrivera. Je vous laisse à penser s'il profita de l'occasion, &c.* pour dire, Je vous donne à penser, c'est à vous à penser, à juger.

On dit dans le même sens, qu'*Un Auteur laisse beaucoup à penser*, pour dire, qu'Il donne matière à bien des réflexions.

On dit d'Un homme qui meurt ayant une femme & des enfans, qu'*Il laisse une femme & des enfans. Il est mort, & a laissé ses enfans avec peu de bien.*

On dit dans le même sens, *Laisser de grands biens, laisser peu de bien après sa mort.*

On dit aussi, qu'*Un homme a laissé ses affaires en bon, en mauvais état*, pour dire, que Ses affaires se sont trouvées après sa mort, en bon, en mauvais état. Et, qu'*Il a laissé une succession obérée, embarrassée*, pour dire, qu'Après sa mort, sa succession s'est trouvée obérée, embarrassée.

On dit, qu'*Un homme a laissé une bonne, une mauvaise réputation après lui*, pour dire, qu'Il est resté une bonne, une mauvaise opinion de lui. (Il est mort, & il a laissé une grande opinion de sa vertu. Il a laissé une grande réputation de probité par-tout où il a passé.) On dit dans le même sens, (Laisser de grandes marques de piété; un grand regret de sa perte, &c.

On dit aussi, qu'*Une viande, qu'une liqueur laisse un bon goût, un mauvais goût*, pour dire, qu'Après qu'on en a mangé, qu'on en a bu, il reste dans la bouche un bon, un mauvais goût. (Ce vin-là est agréable au commencement, mais il laisse un certain mauvais goût à la fin.)

LAISSER, reçoit encore divers autres sens. Ainsi on dit, *Les soldats ne lui ont rien laissé*, pour dire, qu'Ils ont tout emporté. (On ne lui a laissé que sa chemise. Ils n'ont laissé que les quatre murailles.)

On dit aussi, que *Des voleurs ont laissé un homme en chemise*, pour dire, qu'Ils l'ont dépouillé entièrement.

LAISSER, se dit aussi quelquefois dans la signification de Cesser, s'abstenir, discontinuer; & alors il ne s'emploie jamais qu'avec la négative. (Il ne faut pas laisser d'aller toujours votre chemin. Malgré tout ce qu'on lui put dire, il ne laissa pas de faire ce qu'il s'étoit proposé.)

On dit aussi absolument, *Laissez, laissez*, pour signifier, C'est assez.

On dit aussi, qu'*Une chose ne laisse pas d'être vraie*, pour dire, que Ce qu'on objecte contre, n'empêche pas qu'elle ne soit vraie. *Il est pauvre, mais il ne laisse pas d'être honnête homme*, pour dire, Que la mauvaise fortune n'empêche pas qu'il ne soit honnête homme.

LAISSER, signifie aussi quelquefois, Léguer par testament. (Il a laissé tant à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital. Un de ses parens lui a laissé de grands biens par testament.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme se laisse mener par le nez comme un buffle.* ou simplement, qu'*Il se laisse mener par le nez*, pour dire, qu'Il n'a pas la force de s'opposer à l'empire que l'on prend sur lui.

On dit aussi proverbialement, qu'*Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le nez*, pour dire, qu'Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, de peur d'en attirer un plus grand, en voulant le corriger mal-à-propos.

On dit, *Laisser quelqu'un maître d'une chose*, pour dire, La laisser en sa disposition, l'en faire absolument le maître.

On dit figurément & familièrement, *Laisser la bride sur le cou à quelqu'un*, pour dire, L'abandonner à lui-même.

LAISSER, signifie aussi, Passer sous silence. (Je laisse une infinité d'autres preuves.)

LAISSÉ, ÉE. participe.

LAISSER-COURRE. s. m. Terme de Chasse. Lieu ou temps dans lequel on lâche les chiens. (Je me suis trouvé au laisser-courre.)

LAIT, s. m. Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme pour la nourriture de l'enfant, ou dans les femelles des animaux vivipares pour la nourriture de leurs petits. (Lait de femme. Cette nourrice n'a point de lait, son lait est échauffé. Une frayeur lui a troublé son lait, lui a fait perdre son lait. Cette nourrice a fait deux nourritures, a nourri deux enfans l'un après l'autre d'un seul lait, d'un même lait. Ils ont tetté tous d'un même lait. Lait de vache. Lait de chèvre. Lait d'ânesse. Les Médecins lui ont ordonné de prendre du lait de vache, ou du lait d'ânesse. Se mettre au lait. Se remettre au lait. Être au lait. Ne vivre que du lait. Lait doux. Lait aigre. Lait caillé. Du lait bouilli. Un potage au lait. Une soupe au lait. Des œufs au lait. Un pot au lait. Blanc comme lait. Vache à lait.)

On appelle *Jeune lait*, Le lait d'une femme accouchée depuis peu. Et *Vieux lait*, Celui d'une femme accouchée il y a long-temps.

On appelle figurément & familièrement, *Vache à lait*, Les personnes, & par extension, les choses dont on tire un profit continuel. (Cette dupe-là est une vache à lait pour un tel. Cette affaire est une vache à lait pour ce Procureur.)

On appelle *Fièvre de lait*, Une fièvre qui vient aux femmes dans les premiers jours de leurs couches, & qui est causée par le lait qui commence à leur venir.

Frère de lait, sœur de lait, se dit De l'enfant de la nourrice par rapport à son nourrisson. On le dit aussi De deux enfans étrangers qui ont sucé le même lait.

On appelle *Dents de lait*, Les premières dents qui viennent aux enfans. Il se dit aussi des chevaux. (Ce cheval est trop jeune pour travailler, il a encore huit dents de lait.)

On dit proverbialement qu'*Un homme a une dent de lait contre un autre, qu'il lui garde une dent de lait*, pour dire, qu'Il lui veut du mal, qu'Il a quelque ancienne rancune contre lui.

On appelle *Veau de lait, cochon de lait*, Un veau, un cochon qui tette encore.

On appelle *Petit lait*, ou *lait clair*, La sérosité qui tombe du lait lorsqu'il se caille. (Prenez un verre de petit lait, de lait clair pour vous rafraîchir.)

On appelle *Lait coupé*, Du lait dans lequel on a mis une portion d'eau.

On dit proverbialement & figurément, que *Le vin est le lait des vieillards.*

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui reçoit avidement toutes sortes de louanges, ou à qui on fait croire aisément tout ce qui le flatte, ou qui par bassesse de cœur ou par dissimulation, passe doucement sur les choses qu'on lui dit pour le piquer, qu'*Il avale cela doux comme lait.*

On dit proverbialement & figurément, *Bouillir du lait à quelqu'un.* Voyez BOUILLIR.

On appelle *Soupe de lait*, La couleur de certains chevaux blancs tirant sur l'isabelle. (Chevaux soupe de lait.)

On appelle aussi de la même sorte certains pigeons blancs isabelle. (Pigeons soupe de lait.

On appelle aussi *Lait*, Une certaine liqueur blanche qui est dans les œufs frais, quand ils sont cuits bien à propos. (Cet œuf est frais, il a bien du lait.)

Il se dit aussi Du suc blanc qui sort de quelques plantes & de quelques fruits (Lait de figue. Il sort du lait de cette herbe. Des épis qui sont en lait.)

Il se dit encore De certaines liqueurs artificielles, par la ressemblance qu'elles ont avec le lait. (Du lait d'amande. Du lait virginal. Du lait de chaux. Prendre du lait d'amande. Se décrasser avec du lait virginal. Blanchir une muraille avec un lait de chaux.)

On appelle *La voie de lait*, Cette longue trace blanche qui paroît la nuit au Ciel, & qui est formée, suivant plusieurs Astronomes, par une innombrable multitude d'étoiles. On la nomme vulgairement, *Le chemin de Saint Jacques.*

En Chimie, on appelle *Lait de lune*, ou *Fleur d'argent*, Une terre blanche, poreuse, friable, insipide qui se dissout dans l'eau, & la rend blanche. C'est un sublimé de la matière des mines d'argent.

LAITE, ou LAITANCE. s. f. Cette partie des entrailles des poissons mâles, qui est de substance blanche & molle, & qui ressemble à du lait caillé. (La laite, la laitance d'un hareng, d'une carpe, d'un brochet. Les carpes bréhaignes n'ont point de laitance. Manger des laitances de carpe. Un poisson qui n'a point de laite.)

LAITÉ, ÉE. adj. Il se dit des poissons qui ont de la laite, de la laitance. (Carpe laitée. Hareng laité.)

LAITERIE. s. f. Lieu où l'on serre, où l'on met le lait des vaches, des chèvres, des brebis, &c. où l'on fait la crème, le beurre, les fromages, &c. (Une laiterie bien exposée. Une laiterie bien fraîche.)

LAITERON, vulgairement LACERON. s. m. Sorte de plante laiteuse, dont on nourrit ordinairement des lapins domestiques. (Cueillir des laiterons, des lacerons. Des lapins nourris de lacerons.)

LAITEUX, EUSE. adj. Il se dit de certaines plantes qui ont un suc semblable à du lait. (Le tithymale ou réveillmatin est une plante laiteuse. (Les Lapidaires disent aussi de certaines pierreries, qu'*Elles sont laiteuses*, pour dire, que Le blanc en est trouble. (Cette opale est laiteuse.)

LAITIER. s. m. Terme de fonderie. Matière semblable à du verre qui nage au-dessus du métail fondu.

LAITIÈRE. s. f. Femme qui fait métier de vendre du lait. (La laitière n'est point encore venue.)

On dit d Une vache qui donne beaucoup de lait, que *C'est une bonne laitière.* Et on le dit familièrement d'Une nourrice qui a beaucoup de lait. (Cette nourrice est bonne laitière.)

LAITON. s. m. Sorte de cuivre rendu jaune par le moyen d'un minéral bitumineux qu'on appelle *Calamine.*

LAITUE. s. f. Sorte d'herbe potagère du genre des plantes laiteuses. (Petite laitue. Laitue pommée. Laitue sauvage. Laitue Romaine. Salade de laitue. La laitue est rafraîchissante. Suc de laitue.)

LAIZE. s. f. Terme de manufacture. Largeur d'une étoffe, toile, &c. entre les deux lisières. (Ce drap a cinq quarts de laize.)

L A M

LAMA. s. m. Nom que l'on donne aux Prêtres des Tartares. (Le grand Lama est regardé comme un Dieu, & on le nomme *Da'aï Lama.*

LAMANAGE. s. f. Terme de marine. Travail, profession des Mariniers - Lamaneurs.

LAMANEUR. s. m. Pilote qui connoît particulièrement l'entrée d'un port, & qui y réside pour conduire les vaisseaux étrangers à l'entrée & à la sortie. On le nomme aussi *Locman.*

LAMANTIN. s. m. Poisson vivipare qui croît jusqu'à la longueur de dix-huit pieds. Il se trouve à l'embouchure des grandes rivières. Il a deux bras fort courts, & deux grosses mamelles sur la poitrine. Sa figure embellie par l'imagination des Poëtes, pourroit bien être l'origine de la fable des Syrènes, quoique son cri plaintif n'ait guère de rapport au chant de ces monstres fabuleux.

LAMBDOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'Une des sutures des os du crâne, qui a la forme de la lettre Lambda de l'Alphabet grec.

LAMBEAU. s. m. Morceau, pièce d'une étoffe déchirée. (Son habit est tout en lambeaux, s'en va par lambeaux. Il y a laissé un lambeau de son habit.)

Il se dit aussi figurément en parlant des ouvrages d'esprit. (On n'a retenu que quelques lambeaux de ce discours.)

LAMBEL. s. m. Terme de Blason. Certaine brisure dont les puînés chargent en chef les armes pleines de leur maison. (Les armes d'Orléans sont de France au lambel d'argent.)

LAMBIN, INE. s. Celui ou celle qui agit très-lentement. (C'est un vrai lambin. C'est une lambine.) Il est familier.

LAMBINER. v. n. Agir lentement. (Il ne fait que lambiner.) Il est familier.

LAMBIS. s. m. Gros coquillage qui se trouve dans les Îles de l'Amérique. Il est du genre des Buccins. Ses parois internes sont d'une belle couleur purpurine. L'animal de ce coquillage est bon à manger, étant cuit & bien assaisonné.

LAMBOURDE. s. f. Pièce de bois de charpente qui sert à soutenir le parquet ou les ais d'un plancher. (Poser, sceller des lambourdes.)

On trouve près d'Arcueil une pierre tendre qu'on nomme *Lambourde.* Elle a l'avantage de pouvoir être délitée sans danger.

LAMBREQUINS. s. m. plur. Terme de Blason. Ornemens qui pendent du casque autour de l'écu.

LAMBRIS. s. m. Revêtement de menuiserie sur le plancher d'en haut d'une salle, d'une chambre, ou de quelque autre pièce d'un bâtiment. (Lambris doré. Lambris à cul de lampe, à losanges.)

Il se prend plus particulièrement pour un revêtement de menuiserie, de marbre, &c. autour des murailles d'une salle, d'une chambre, &c. soit à hauteur d'appui ou autrement. (Lambris de bois de chêne. Lambris à hauteur d'appui. Il a fait faire un lambris qui règne autour de sa chambre jusqu'à la hauteur des fenêtres.)

On appelle aussi *Lambris*, le revêtement fait avec de la latte & du plâtre au dedans de la couverture d'un galetas, d'un grenier.

On dit figurément & poëtiquement, *Le céleste lambris, les célestes lambris*, pour dire, Le Ciel.

LAMBRISSAGE. s. m. Ouvrage du Maçon ou Menuisier qui a lambrissé.

LAMBRISSER. v. a. Revêtir de lambris. (Lambrisser, faire lambrisser un plancher, une chambre, un cabinet, un galetas.)

LAMBRISSÉ, ÉE. participe.

LAMBRUCHE, ou LAMBRUSQUE. s. f. Espèce de vigne sauvage qui donne de gros raisins & d'assez bon goût, mais dont la peau est fort coriace. La Lambruche croît en quelques contrées de l'Amérique Septentrionale.

LAME. s. f. Table de métal fort plate. (Lame de cuivre. Lame d'étain. Une inscription, une épitaphe gravée sur une lame de cuivre, &c.)

On appelle aussi *Lames*, certains clinquans d'argent ou d'or, desquels on couvre quelquefois des étoffes, ou qu'on emploie dans les dentelles, dans les galons, &c. (Son habit étoit tout couvert de lames. Ce passement est pesant, il y a deux lames, trois lames, &c.)

Il signifie encore Le fer de l'épée. (Bonne lame. Lame fine. Lame pesante. Lame légère. Lame de Vienne. Lame d'Espagne. Lame de Damas. Lame vidée. Lame de bonne trempe. Lame tranchante. Lame damasquinée. La lame se cassa. La lame est faussée.)

Il se dit aussi Du fer d'un couteau, d'un canif. (Le manche n'est que de bois, mais la lame est bonne, la lame est toute d'acier.)

En termes de Marine, on appelle *Lame*, Les vagues d'une mer agitée.

On appelle proverbialement & populairement Une femme fine & rusée, (Une bonne lame, une fine lame.)

LAMENTABLE. adj. de t. g. Déplorable, qui mérite d'être pleuré. (Une mort lamentable. Un accident lamentable.)

Il signifie aussi quelquefois Douloureux, qui excite à la pitié. (Il prononça ces paroles d'un ton de voix lamentable. Les cris lamentables.)

LAMENTABLEMENT. adv. D'un ton lamentable. (Il nous conta ses adversités si lamentablement que. ..)

LAMENTATION. s. f. Plainte accompagnée de gémissemens & de cris. (On n'entendit que lamentations. Après une longue lamentation.)

On appelle *Les lamentations de Jérémie.* Une sorte de Poëme que ce Prophète a fait sur la ruine de Jérusalem.

LAMENTER. v. a. Déplorer, regretter avec plaintes & gémissemens. (Lamenter la mort de ses parens, la ruine de sa patrie. Lamenter son malheur. Il vieillit comme verbe actif.

Il se met aussi absolument. (Vous avez beau pleurer & lamenter.)

Il est aussi réciproque. (Vous vous lamentez en vain. Des femmes qui se lamentoient.)

LAMENTÉ, ÉE. participe.

LAMIE. s. f. Monstre marin d'une grandeur extraordinaire. Il y a des Lamies qui pèsent jusqu'à trente milliers.

On appelle encore *Lamies*, De certains démons imaginaires, qui, suivant les Anciens, prenoient la figure de belles femmes pour dévorer les enfans.

LAMIER. s. m. Ouvrier qui fait les lames du Tisserand.

LAMINAGE. s. m. Action de laminer.

LAMINER. v. a. Donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale. (Laminer du plomb.)

LAMINÉ, ÉE. participe.

LAMINOIR. s. m. Machine qui sert à laminer.

LAMPADAIRE. s. m. Terme d'Histoire ancienne. Nom d'un Officier qui portoit des lampes, des flambeaux devant l'Empereur, l'Impératrice, & devant quelques autres personnes considérables.

LAMPADAIRE, se dit aussi d'Un instrument propre à soutenir des lampes.

LAMPADISTES. s. m. pl. Terme d'antiquité. On appeloit ainsi chez les Grecs ceux qui s'exerçoient à la course des flambeaux.

LAMPADOPHORE. s. m. Mot tiré du Grec. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qui portoient les lumières dans les cérémonies religieuses.

LAMPAS. s. m. Terme de Manége. Continuation contre nature, ou alongement de la membrane qui revêt intérieurement la mâchoire supérieure, & qui tapisse le palais du cheval. Ce cheval ne mangera que quand vous lui aurez ôté le lampas.)

On appelle aussi cette légère maladie du nom de *Féve*.

LAMPAS. Étoffe de soie de la Chine, façonnée à peu près comme les Gros de Tours brochés.

LAMPASSÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. On dit, *Lion Lampassé de gueules*, pour dire, Un lion représenté avec la langue qui sort.

LAMPE. s. f. Vase où l'on met de l'huile avec de la mèche pour éclairer. (Lampe de terre. Lampe de cuivre. Lampe d'argent. Lampe de verre. Lampe de crystal. Lampe portative. Lampe à l'antique. Mettre de l'huile dans la lampe. Il y a une lampe qui brûle toujours devant cet Autel. Il a fondé une lampe à perpétuité en telle Église. La clarté de la lampe. Les Émailleurs travaillent au feu de la lampe. Les chimistes se servent du feu de lampe.)

On appelle *Lampe de Cardan*, du nom de l'Auteur, Une lampe qui est faite de telle façon, que de quelque côté qu'on la tourne, l'huile ne se répand jamais.

On dit figurément d'Un homme qui meurt par épuisement, par défaillance de nature, qu'*Il n'y a plus d'huile dans la lampe.*

On appelle *Cul de lampe*, Certain ornement de lambris ou de voûte, qui est fait comme le cul d'une lampe d'Église. Il y a aussi en Architecture certains cabinets saillans en déhors, & faits en cul de lampe.

On appelle encore *Cul de lampe*, Un certain fleuron qui se met à la fin d'un livre, d'un chapitre, &c.

LAMPÉE. s. f. Grand verre de vin. (Il en avala cinq ou six lampées.) Il est populaire.

LAMPER. v. a. Boire avidement de grands verres de vin. (Quand il eut lampé cinq ou six verres de vin.) Il est aussi neutre. (Il aime à lamper.) Il est populaire.

LAMPERON. s. m. Le petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe.

LAMPION. s. m. Sorte de petite lampe dont on se sert dans les illuminations.

On appelle aussi *Lampion*, le vase de verre qu'on suspend au milieu des lampes d'Église, entre le panache & le culot.

LAMPROIE. s. f. Poisson de mer qui ressemble à l'anguille, qui a des trous des deux côtés, & qui entre au printemps dans les rivières. (Grosse lamproie. Petite lamproie.)

LAMPROYON. s. m. Diminutif. Petite lamproie. (Manger des lamproyons.)

LAMPSANE, ou HERBE AUX MAMELLES. s. f. Plante qui donne un lait amer, lorsqu'on la rompt ou qu'on la coupe. Son suc déterge les plaies & les ulcères. On le dit efficace pour guérir les mamelles ulcérées; & c'est de là que lui est venu le nom d'Herbe aux mamelles.

LAN

LANCE. s. f. Arme d'hast, ou à long bois, qui a un fer pointu, & qui est fort grosse vers la poignée. (La flèche, les ailes, la poignée, le tronçon de la lance. Faire la levée de la lance. Tenir la lance en arrêt. La pointe de la lance a frappé le bord extérieur de la bague, c'est une atteinte. Il a enfilé la bague avec la lance, il a fait un dedans. Lance de combat. Lance à fer émoulu. Lance de joûte. Lance de tournois. Coucher la lance. Baisser la lance. Rompre une lance. Il rompit trois lances pour les Dames. Il l'abattit d'un coup de lance. Les champions brisèrent leurs lances. Leurs lances volèrent en éclats. Ils venoient l'un contre l'autre lances baissées, *ou* à lances baissées. Un beau coup de lance. Il combattit avec la lance & l'écu. En France on ne se sert plus de lances que dans les carrousels.)

On appelle dans les joûtes, *Lance brisée*, Une lance à demi-sciée près du bout, en sorte qu'elle se peut facilement briser.

On dit familièrement & proverbialement, *Rompre des lances pour quelqu'un*, pour dire, Le défendre contre ceux qui l'attaquent. (On vous attaquoit rudement dans cette compagnie, j'ai rompu bien des lances pour vous.)

On appeloit autrefois *Lance courtoise*, ou *lance mousse*, ou *lance frêtée*, ou *lance mornée*, Une lance dont le fer n'étoit pas pointu, mais qui étoit garnie au bout d'une sorte d'anneau qu'on appeloit *Une Frête*, ou *une Morne*.

On appelle *Main de la lance*, La main droite du Chevalier.

On dit figurément, *Baisser la lance*, pour dire, Fléchir, mollir, se relâcher. (Il a tenu bon plus d'un an, mais enfin il a baissé la lance.)

Les Chirurgiens ont deux instrumens qu'ils appellent *Lance*. Le premier sert à faire l'opération de la fistule lacrymale; & le second, qu'ils nomment *Lance de Mauriceau*, sert à percer la tête du fœtus mort & arrêté au passage.

LANCE, se prenoit autrefois pour un Gendarme armé de lance. (Une compagnie de cent lances.)

On appeloit aussi autrefois *Lance fournie*, Un homme d'armes ayant tout son accompagnement, qui étoit un certain nombre d'archers, de valets & de chevaux.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est venu à beau pied sans lance*, qu'*Il est retourné à beau pied sans lance*, pour dire, qu'il est venu à pied, qu'il est retourné à pied.

On appelle *Lance de drapeau*, *lance d'étendard*, le bâton auquel est attaché le drapeau, l'étendard.

On appelle *Lance à feu*, Une espèce de fusée qui ne s'élève point en l'air, & qui sert à mettre le feu à une pièce d'artifice.

LANCE, se dit aussi d'Un certain météore igné, qui est à peu près de la figure d'une lance.

LANCELLÉE. *Voyez* LONCHITIS.

LANCER. v. a. Darder, jeter de force & de roideur avec la main. (Lancer un trait, lancer un javelot.)

En parlant de Dieu, on dit poëtiquement, & dans le style soutenu, qu'*Il lance le tonnerre*, qu'*Il lance la foudre.* Et on dit aussi du Soleil, qu'*Il lance ses rayons sur la terre.*

LANCER, se dit encore De certaines machines de guerre. (Cette machine lançoit de grosses pierres.)

On dit, *Se lancer*, pour dire, Se jeter avec impétuosité, avec effort. (Il se lança au travers des ennemis. Il se lança dans le bois.)

On dit figurément, (Lancer des œillades, des regards. Lancer un regard de colère. Lancer des œillades amoureuses. Lancer des traits de raillerie.)

On dit en termes de Vénerie, *Lancer le cerf*, pour dire, Le faire sortir du fort pour lui donner les chiens. Et en termes de Marine, *Lancer un vaisseau à la mer*, pour dire, Le mettre pour la première fois à la mer au sortir du chantier.

On dit aussi, qu'*Un vaisseau lance bâbord ou stribord*, Lorsque ne faisant pas sa route, il se jete à gauche ou à droite, soit que le Timonier gouverne mal, soit par quelqu'autre raison.

LANCÉ, ÉE. participe.

LANCETTE. s. f. Instrument de Chirurgie, servant à ouvrir la veine, à percer un abcès, &c. (Donner un coup de lancette. Enfoncer la lancette bien avant. Percer, ouvrir un abcès avec une lancette.)

LANCIER. s. m. On appeloit ainsi autrefois un cavalier dont l'arme étoit une lance. (Une compagnie de cent lanciers.)

LANDAN. s. m. Arbre des Îles Moluques. Les Insulaires font de la moelle de cet arbre une espèce de pain. Ses feuilles fournissent un coton, & leurs petites nervures tiennent lieu de chanvre.

LANDE. s. f. Grande étendue de terre où il ne vient que des bruyères, des genêts, &c. (Les landes de Bordeaux. Les grandes landes. Les petites landes. Un pays plein de landes. Au milieu des landes.)

LANDES, se dit aussi figurément, pour signifier Des endroits secs & ennuyeux qui se trouvent dans un ouvrage. (Il y a d'assez belles choses dans ce livre, mais il y a bien des landes.)

LANDGRAVE. s. m. Nom de quelques Princes d'Allemagne, & qui dans son origine signifie, Juge d'un pays. (Le Landgrave de Hesse.)

LANDGRAVIAT. s. m. État d'un Landgrave. (Le Landgraviat de Thuringe.)

LANDI. s. m. Nom d'une foire qui se tient à Saint Denis près Paris, & qui est un jour de congé célébre dans l'Université. C'étoit autrefois le nom de l'honoraire que les Écoliers donnoient à leurs Régens.

LANDIER. s. m. Gros chenet de fer servant à la cuisine.

On dit proverbialement d'Un homme dont le caractère est froid. (Il est froid comme un landier.)

LANERET. s. m. Le mâle du lanier.

LANGAGE. s. m. Idiome. Manière de parler d'une Nation. (Le langage des Turcs, le langage Persan. Personne n'entend ce langage. C'est un langage barbare, un langage inconnu. *En ce sens on dit, que* La Poësie est le langage des Dieux.)

LANGAGE signifie aussi, Discours, style, & manière de parler. (Un beau langage. Un langage figuré, orné, affecté, fleuri, pompeux. Langage naïf, pur, simple, sans ornement. La pureté du langage. Il y a dans ce discours quelques fautes de langage. Cela est écrit en beau langage, en vieux langage.)

Il signifie aussi, La manière de parler de quelque chose, eu égard au sens plutôt qu'aux mots ou à la diction. (Vous me tenez-là un étrange langage. Ce langage-là ne me plaît point. Je n'entends point ce langage. Il a bien changé de langage. Il tient à cette heure un autre langage. C'est le langage de l'Écriture Sainte. Le langage des Pères. Des Théologiens Scolastiques. Ce n'est pas-là le langage d'un homme de bien.)

Il se dit par extension De tout ce qui sert à faire connoître la pensée sans parler. (Le langage des yeux. Le geste est un langage muet.)

Il se dit aussi De la voix, du cri, du chant, &c. dont les animaux se servent pour se faire entendre. (Les oiseaux ont une sorte de langage. Le langage des bêtes.)

LANGE. s. m. Morceau d'étoffe dont on enveloppe les enfans au maillot. (Un lange de ratine, de satin, de brocard, &c. Le Pape envoie des langes bénits au Roi à la naissance du Dauphin.)

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une manière langoureuse. (Regarder langoureusement.)

LANGOUREUX, EUSE. adj. Qui est en langueur. (Il a été long-temps malade, il est encore tout langoureux.)

On dit par dérision, qu'*Un homme fait le langoureux auprès d'une femme*, pour dire, qu'Il fait le passionné auprès d'elle.

LANGOUREUX, signifie aussi, Qui marque de langueur. (Il a un air langoureux. Il parle d'un ton langoureux. Un regard langoureux.)

LANGOUSTE. s. f. Sorte d'écrevisse de mer. (Manger des langoustes.)

LANGUE. s. f. Cette partie charnue & mobile qui est dans la bouche de l'animal, & qui est le principal organe du goût pour tous les animaux, & de la parole aux hommes. (La langue d'un homme, d'un oiseau, d'un cheval, d'un poisson. Grosse Langue. Langue épaisse. Langue mince, déliée, pointue. Avoir la langue sèche, la langue chargée, la langue pâteuse, la langue noire & enflée. Remuer, tirer la langue par dérision. Se brûler, se mordre, s'écorcher la langue. Arracher la langue, percer la langue à quelqu'un. On l'a saigné sous la langue. Il lui est tombé un catarre sur la langue. Les chiens lèchent & guérissent leurs plaies avec la langue. Les serpens dardent leur langue. Des langues de mouton. Des langues de bœufs. Des langues de porc. Un pâté de langues de carpes. Accommoder des langues en ragoût. Un ragoût de langues. Langues fumées. Langues fourrées.)

En parlant d'Un homme dont on n'a nulle compassion, on dit proverbialement, (On lui verroit tirer la langue d'un pied de long, qu'on ne lui donneroit pas un verre d'eau.)

On dit familièrement d'Une chose mince & déliée, qu'*Elle est mince comme la langue d'un chat.*

Ce mot étant considéré dans la seule signification d'organe de la parole, forme encore plusieurs façons de parler. Ainsi on dit familièrement, *Avoir la langue bien pendue*, pour dire, Avoir une grande facilité de bien parler. *Avoir une grande volubilité de langue*, pour dire, Parler avec une grande rapidité. *Cela lui a dénoué la langue*, pour dire, Lui a donné plus de facilité de parler. *Avoir la langue bien affilée*, pour dire, Parler beaucoup & avec facilité.

On dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui parle facilement & élégamment, que *C'est une langue dorée.*

On dit familièrement d'Une personne qui parle beaucoup, que *La langue lui va toujours.*

On dit, qu'*Un homme a la langue grasse*, pour dire, qu'Il a la langue épaisse, & qu'il prononce mal certaines consonnes, & principalement les *r*.

On dit, qu'*Une personne a bien de la langue*, qu'*Elle a la langue bien longue*, qu'*Elle ne sauroit tenir sa langue*, pour dire, Que c'est une personne qui découvre tout ce qu'elle sait, & qui ne sauroit rien tenir caché. Ces façons de parler sont du style familier.

On dit par opposition d'Un homme secret & qui parle peu, qu'*Il n'a point de langue.*

On dit encore dans le même sens, qu'*Un homme est maître*, ou *n'est pas maître de sa langue.*

On dit familièrement d'Un homme qui par mégarde, ou autrement, dit un autre mot que celui qu'il voudroit ou devroit dire, & qui n'en diffère que de peu de lettres, que *La langue lui a fourché.*

On dit, qu'*On a un mot sur le bout de la langue*, Quand après l'avoir cherché dans sa mémoire, on croit être prêt à le trouver, à le dire.

On dit proverbialement, *Beau parler n'écorche point la langue*, pour dire, qu'Il est toujours bon de parler honnêtement & civilement.

On dit figurément d'Une personne qui aime à médire & à déchirer la réputation d'autrui, que (C'est une mauvaise langue, une méchante langue, une langue dangereuse, une langue de serpent, une langue de vipère.)

On appelle figurément, *Coup de langue*, Une médisance, ou un mauvais rapport que l'on fait. Et on dit proverbialement, qu' (Un coup de langue est pire qu'un coup de lance.)

On dit figurément & familièrement, *Donner du plat de la langue*, pour dire, Flatter & cajoler quelqu'un dans le dessein de le tromper, en lui donnant de fausses espérances.

On dit encore proverbialement, *Qui langue a, à Rome va*, pour dire, que Quand on sait un peu parler, on peut aller partout.

On dit, *Prendre langue*, pour dire, S'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, du caractère, des dispositions de ceux avec qui on doit traiter. (On envoya des coureurs vers le quartier des ennemis pour prendre langue. Quand on va dans un pays dans une ville où l'on n'a jamais été, on a besoin de prendre langue. Avant que de s'engager dans cette affaire, il est bon de prendre langue.)

LANGUE, signifie aussi L'idiome, les termes & les façons de parler dont se sert une Nation. (La Langue Grecque. La Langue Latine. La Langue Françoise, &c. Les Langues Orientales. Une belle langue. Une langue abondante, riche, féconde. Langue stérile, pauvre, rude, barbare. Une langue énergique, forte, pompeuse. Cette langue est fort étendue. Cette langue a cours dans tout l'Orient. Langue mère. Langue matrice. Langue primitive, originale. La Langue Italienne est dérivée de la Latine. Enrichir, polir, appauvrir une langue. La richesse, la beauté, la politesse d'une langue. Les propriétés de la langue. Il sait bien cette langue. Il parle plusieurs langues. La confusion des langues à la tour de Babel. Les Apôtres avoient le don des langues. Professeur en Langue Grecque, en Langue Hébraïque. Enseigner les langues. Connoître le génie d'une langue.)

On dit proverbialement, que *L'usage est le tyran des Langues*, pour dire, qu'En matière de Langue, l'usage l'emporte sur les règles.

On appelle *Langue vivante*, Une langue que tout un peuple parle. Et *Langue morte, grammaticale*, Celle qu'un peuple a parlé, mais qui n'est plus que dans les livres. (La Langue Françoise, la Langue Espagnole, sont des langues vivantes. La Langue Latine, la Langue Grecque litterale, sont des langues mortes.)

On appelle *Maître de langue*, Celui qui enseigne une langue vivante. Et *Enfans de langue*, Les jeunes gens que les Princes entretiennent dans les Échelles du Levant, pour y apprendre les Langues Orientales, & devenir capables de servir de Drogmans.

On appelle *La Langue Hébraïque*, La Langue Sainte.

LANGUE, se prend aussi quelquefois pour Nation. Ainsi en parlant des différentes Nations de l'Ordre de Malte, on dit, (La Langue de Provence, la Langue d'Auvergne, la Langue de France, d'Arragon, &c.)

LANGUE DE BOUC. *V.* VIPÉRINE.

LANGUE DE SERPENT. s. f. Plante ainsi nommée, parce que son fruit a quelque rapport avec la langue d'un serpent. Elle ne s'élève qu'à la hauteur d'une palme, & ne porte qu'une seule feuille. Cette plante est vulnéraire & bonne contre les hernies.

On appelle aussi *Langue de serpent*, Des dents de poissons pétrifiées. C'est un synonyme de *Glossopetre*. On voit que c'est fort improprement qu'on leur donne le nom de *Langue de serpent*.

LANGUE DE CERF, ou SCOLOPENDRE. s. f. Plante de la famille des capillaires.

laires. Elle naît dans les puits, les fontaines, dans les fentes des pierres, sur les rochers & à l'ombre. Cette plante est fort recommandée dans les obstructions du foie, dans celles de la rate, & dans les maladies hypocondriaques.

LANGUE DE CHIEN. s. f. ou CYNOGLOSE. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles ont la figure de la langue d'un chien. Ses fleurs sont purpurines, & ressemblent à celles de la Buglose. Son fruit a quatre capsules hérissées de piquans. Elle est incrassante, rafraîchissante & adoucissante.

On appelle figurément *Langue de terre*, Certain espace de terre beaucoup plus long que large, qui ne tient que par un bout aux autres terres, & qui est environné de tous les autres côtés. (Il y a dans la côte de Provence plusieurs langues de terre qui s'avancent dans la mer.) Il se dit aussi Des pieces de terre longues & étroites qui sont enclavées dans d'autres terres. (Il y a une langue de terre labourable qui traverse une grande prairie.)

LANGUÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des oiseaux, aigles, &c. dont la langue sort, & est d'un autre émail que le corps de l'animal.

LANGUETTE. s. f. Certaine petite pièce de métal qui se hausse & se baisse, & qui bouche un trou aux instrumens à vent. (La languette d'un hautbois.)

On appelle *Languette de balon*, Un petit morceau de bois rond percé de deux côtés, auquel on attache la vessie, & par lequel on seringue l'air dans le balon.

On appelle *Languettes*, Ce qui est taillé, découpé ou cousu en forme de petite langue au bord d'une toile ou d'une étoffe. (On ne porte plus de rabats à languettes. Faire des languettes. Un double rang de languettes.)

On appelle aussi *Languette*, Cette petite piece de fer d'une balance qui sert à marquer l'équilibre quand elle est à plomb, & que d'autres appellent *Aiguille*. (La languette d'une balance.)

On appelle encore *Languette*, en termes de maçonnerie, Le mur qui fait la séparation de deux tuyaux de cheminée. (Il y a trois languettes dans cette cheminée.)

On appelle aussi *Languette*, en termes de menuiserie, La partie d'un ais qui est amenuisée par le rabot pour entrer dans la rainure d'un autre ais.

Les Orfévres appellent *Languette*, Un petit morceau d'argent ou d'or qu'ils laissent en saillie à chaque pièce qu'ils fondent, & qui sert à faire l'essai avant de la marquer du poinçon de Ville.

LANGUEUR. s. f. Abattement, état d'une personne qui languit. (Grande langueur. Langueur mortelle. Extrême langueur. Être en langueur. Tomber en langueur. Il est mort de langueur.

En parlant de l'état où la terre a accoutumé d'être en hiver, on dit figurément, que *Toute la nature est alors en langueur*. Et on dit, que *Des orangers sont en langueur*, Quand ils ne sont pas en aussi bon état qu'à l'ordinaire.

LANGUEUR, se dit aussi de l'ennui & des peines de l'esprit, principalement de celles qui procèdent d'un violent désir, ou de l'amour. Ainsi l'on dit, *Tenir quelqu'un en langueur*, pour dire, Lui laisser longtems espérer une chose qu'il désire. Et les amans appellent poëtiquement leur passion, *Une amoureuse langueur*; & leurs maîtresses, *La cause*, *le sujet*, *l'objet de leur langueur*.

LANGUEYER. v. a. Visiter la langue d'un porc, pour voir s'il est sain ou ladre. (Langueyer un cochon, un porc.)

LANGUEYÉ, ÉE. participe.

LANGUEYEUR. s. m. Celui qui est commis pour langueyer les porcs. (Le Langueyeur est obligé de dire si le porc est ladre, ou non.)

LANGUIER. s. f. On appelle ainsi la langue & la gorge d'un porc, quand elles sont fumées. (Des languiers du Mans. Des languiers d'Anjou. Une demi-douzaine de languiers.)

LANGUIR. v. n. Être consumé peu-à-peu par quelque maladie qui abat les forces. (Il est pulmonique, il y a trois ans qu'il languit. On languit long-tems de ce mal-là avant que d'en mourir.)

Il signifie aussi, Souffrir un supplice lent. (On l'a brûlé à petit feu, on l'a fait languir. Il a langui douze heures sur la roue. Manquer de choses nécessaires à la vie, ce n'est pas vivre, c'est languir. Languir de faim, de soif. Languir de misère & de pauvreté. Languir dans une prison. Languir dans un long exil.)

Il se dit aussi figurément De l'ennui & des autres peines d'esprit. (Languir d'ennui. Languir d'amour. Languir dans l'attente d'un bien. Donnez-lui promptement ce que vous lui voulez donner, ne le faites pas tant languir.)

On dit figurément, que *Les affaires languissent*, pour dire qu'elles traînent en longueur, qu'on ne les expédie point.

On dit figurément, que *La nature languit*, que *Toutes choses languissent pendant l'hiver*, pour dire, que La nature est alors sans vigueur & comme engourdie.

On dit figurément, qu'*Un discours*, qu'*un ouvrage d'esprit languit*, pour dire, qu'Il n'a pas la force qu'il doit avoir. (Cette pièce commence bien, mais elle languit sur la fin. Ces trois derniers vers languissent.)

On dit figurément, que *Les nouvelles*, que *les plaisirs languissent*, pour dire qu'Il y a peu de nouvelles importantes, qu'il y a peu de divertissemens.

On dit encore, *La conversation languit*, pour dire, que Personne ne soutient la conversation, qu'on la laisse tomber.

LANGUISSAMMENT. adv. D'une maniere languissante.

LANGUISSANT, ANTE. adj. Qui languit. (Il est languissant dans un lit. Languissant dans une prison. Languissant d'ennui. Languissant d'amour. Une voix languissante. Ce petit oiseau est tout languissant.) On dit aussi, *Un style languissant*, *un discours languissant*, pour dire, Un style, un discours énervé, foible, qui n'a rien de vif.

On dit, *Des regards languissans*, pour dire, Des regards qui marquent beaucoup d'abattement ou beaucoup d'amour.

LANICE. adj. Il n'a d'usage qu'avec le mot de *Bourre*. On appelle *Bourre lanice*, De la bourre qui provient de la laine.

LANIER. s. m. Nom de la femelle du laneret. Oiseau de leurre, espèce de faucon.

LANIÈRE. s. f. Sorte de courroie longue & étroite. (La lanière d'un fouet.)

LANIFÈRE. adj. de t. g. Qui porte de la laine. Il se dit des animaux & des plantes qui produisent une matière laineuse & cotoneuse.

LANISTE. s. f. Terme d'antiquité. On donnoit ce nom à celui qui achetoit, formoit, ou vendoit des Gladiateurs.

LANSQUENET. On appelloit autrefois ainsi un fantassin Allemand. (Une levée de Lansquenets.)

LANSQUENET, est aussi une sorte de jeu où l'on joue avec des cartes. (Jouer au lansquenet.)

LANTERNE. s. f. Sorte d'ustensile de verre, de corne, de toile, ou d'autre chose transparente, où l'on enferme une chandelle ou une bougie, de peur que le vent ou la pluie ne l'éteigne. (Lanterne ronde. Lanterne carrée. Lanterne de corne. Lanterne de verre. Lanterne de toile. Lanterne de papier. En hiver il y a des lanternes allumées à Paris dans toutes les rues. Les maisons sont taxées pour les boues & pour les lanternes. Abaisser les lanternes. Allumer les lanternes. Il y eut des feux de joie, & l'on mit des lanternes aux fenêtres.)

Lanterne sourde, est une sorte de lanterne faite de telle façon, que celui qui la porte voit sans être vu, & qu'il en cache entièrement la lumière quand il veut.

On appelle *Lanterne*, en Architecture, Une forme de tourelle ouverte par les côtés, & posée sur le comble d'une église ou d'un autre bâtiment, & d'ordinaire audessus d'un dôme.

On appelle aussi *Lanternes*, Certains petits cabinets placés dans les lieux où se font des actions publiques, & d'où, sans être vu, on peut voir & écouter. (Lorsque le Roi tient sont Lit de Justice, ou qu'il y a quelque autre action célèbre au Parlement, les Dames vont dans les lanternes de la Grand'Chambre.)

On appelle *Lanterne magique*, Une lanterne qui, par des verres disposés de certaine façon, fait voir différens objets sur une toile, ou sur une muraille blanche.

En termes de Mécanique, on appelle *Lanterne*, Une petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrennent les dents d'un hérisson ou d'un rouet. Elles tiennent lieu de ce qu'on appelle Pignons dans les machines délicates, telles que les montres.

Les Essayeurs d'or & d'argent pesent les matières dans une *Lanterne*, pour éviter l'action de l'air sur le trebuchet.

LANTERNES, au pluriel, signifie figurément & familièrement, Des fadaises, des sots contes, des choses impertinentes. (Tout ce qu'il nous a dit-là, ce sont des laternes, ce sont lanternes.)

On dit proverbialement d'Un homme qui veut faire croire des choses impertinentes, & tout-à-fait éloignées du sens commun, (qu'Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes.)

LANTERNER. v. n. Être irrésolu en affaires, perdre le tems en des choses de rien. (Il ne fait que lanterner & n'avance rien. Il s'est amusé à lanterner.) Il est du style familier.

Il est aussi actif, & signifie, Importuner, fatiguer par des discours impertinens & hors de propos. (Je ne sais ce qu'il me vient lanterner tous les jours. Qu'est ce qu'il me vient lanterner ?)

On dit aussi proverbialement & populairement dans le même sens, *Lanterner les oreilles*. (Il me lanterne les oreilles tous les jours.)

LANTERNERIE. s. f. Fadaise, discours frivole. (Dire des lanterneries. Tout ce qu'il dit-là ne sont que lanterneries.) Il est du style familier.

LANTERNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend des lanternes. Il n'est guère en usage qu'au propre.

Il signifie figurément & familièrement, un diseur de fadaises. (Ne vous amusez pas à ce qu'il dit, c'est un lanternier, un vrai lanternier. Qui est le lanternier qui vous a dit cette nouvelle?)

Il se dit aussi d'un homme irrésolu, indéterminé en toutes choses, avec qui on ne peut rien conclure. (Vous ne finirez jamais rien avec lui; c'est un lanternier, un franc lanternier. Ce n'est qu'un lanternier.)

On appelle aussi lanternier, Celui qui a soin d'allumer les lanternes publiques.

LANTIPONNAGE. s. m. Action de lantiponner, discours frivole & importun. (Point tant de lantiponnage.) Il est populaire.

LANTIPONNER. v. n. Tenir des discours frivoles, inutiles & importuns. (Il ne fait que lantiponner, au lieu de venir au fait. Que me vient-il lantiponner.) Il est populaire.

LANTURLU. Façon de parler tirée d'un refrain de chanson, & qui n'a aucun sens propre. On ne l'emploie que pour marquer un refus accompagné de mépris. (Il lui a répondu lanturlu.) Il est du style familier.

LANUGINEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Il se dit De toutes les parties des plantes, feuilles, tiges, &c. qui sont couvertes de poils ou d'une espèce de coton semblable à de la laine. (Le fruit de l'abricot est lanugineux.)

L A P

LAPATUM, ou PARELLE. *V.* Patience.

LAPER. v. n. Boire en tirant l'eau avec la langue. Il ne se dit proprement que du chien. (Les chiens lapent.)

LAPEREAU. s. m. Jeune lapin de trois ou quatre mois ou au-dessous. (Un lapereau. Une demi-douzaine de lapereaux. Une accolade de lapereaux.)

LAPIDAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuses.

Lapidaire, est aussi adjectif; mais dans cette acception il n'a d'usage que dans cette phrase, *Style lapidaire*, Qui se dit du style des Inscriptions sur le marbre, sur le cuivre, &c.

LAPIDATION. s. f. Supplice de ceux qu'on assommoit à coups de pierres. (La lapidation de S. Étienne.)

LAPIDER. v. a. Assommer à coups de pierres. (Les Juifs lapidoient les adultères, les blasphémateurs & les faux Prophètes. Les Juifs lapidèrent S. Étienne.)

Il se dit figurément en parlant de plusieurs personnes qui s'élèvent avec chaleur contre quelqu'un. (Quand je leur ai reproché cela, elles m'ont pensé lapider, j'ai vu l'heure qu'elles m'alloient lapider. Vous vous ferez lapider, si vous dites cela.)

Lapidé, ée. participe.

LAPIDIFICATION. subst. f. Formation des pierres.

LAPIDIFIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des substances propres à former les pierres. (Les sucs lapidifiques.)

LAPIN. subst. m. Petit animal sauvage qui creuse sous terre, & qui est de poil tirant sur le roux. (Lapin de garenne. Lapin de clapier. Lapin gris. Lapin blanc. Fourrure de lapin. Manchon de lapin. Terrier de lapin.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme habillé de neuf, qu'(Il est brave comme un lapin.)

LAPINE. subst. m. La femelle d'un lapin. (Une lapine prête à mettre bas.)

On dit populairement d'une femme qui fait beaucoup d'enfans, que (C'est une lapine, une vraie lapine.)

LAPIS. s. m. Sorte de pierre précieuse qui est de couleur bleue foncée & veinée d'or, & qui n'est point transparente. (Il y a de petites veines dans le vrai lapis. L'azur se fait avec le lapis mis en poudre. Cet azur s'appelle outremer.)

LAPMUDE. s. f. Nom qu'on donne dans le nord à des robes de peau de Renne.

LAPS. s. m. Terme qui n'est guère que de Droit. Il n'a d'usage qu'au singulier, & dans cette phrase, *Laps de temps*, Qui signifie, Écoulement de temps, espace de temps. (Après un grand laps de temps. Cette coutume s'est abolie par laps de temps.)

LAPS, SE. adj. Tombé. Il ne se dit que de celui qui a quitté la Religion Catholique; & il n'a d'usage qu'avec le reduplicatif *Relaps*. (Il est laps & relaps.)

L A Q

LAQUAIS. s. m. Valet de livrée, destiné à suivre son maître ou sa maîtresse... (Grand laquais. Petit laquais. Il a trois ou quatre grands laquais.)

LAQUE. s. f. Sorte de gomme qui vient des Indes Orientales, & qui entre dans la composition de la cire d'Espagne. On appelle *Couleur de laque*, Une couleur rougeâtre qui tire sur le pourpre.

On appelle aussi *Laque*, Le beau vernis de la Chine, ou noir, ou rouge. En ce sens il est masculin. (Voilà de beau laque. On n'a pu encore parvenir à imiter parfaitement le beau laque de la Chine.)

L A R

LARAIRE. s. m. Terme d'antiquité. On donnoit ce nom chez les Romains à une petite Chapelle destinée à placer les Dieux Lares.

LARCIN. s. m. Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement. (Faire un larcin. Commettre un larcin, être accusé, être convaincu de larcin.)

Il signifie aussi la chose dérobée. (Il alla cacher, porter son larcin en tel endroit. Receler un larcin.)

Larcin, se dit aussi d'Un passage ou d'une pensée, qu'un Auteur prend entièrement & grossièrement d'un autre pour se l'approprier. (Les plus beaux endroits de son livre sont des larcins, sont autant de larcins.)

LARD. s. m. Cette partie grasse qui est entre la couenne & la chair du porc. (Bon lard. Lard à larder. Petit lard. Lard frais. Lard ferme. Du lard jaune. Lard rance. Du vieux lard. Du lard qui sent le vieux. Une tranche de lard. Une flèche de lard. Un quartier de lard. Un morceau de lard. Un cochon qui a quatre doigts de lard.)

On dit proverbialement d'un homme avare, qu' (Il est vilain comme lard jaune.) Et proverbialement & populairement d'Une personne qui conserve ou qui augmente son embonpoint à force de dormir la grasse matinée, qu'(Elle fait du lard.) & d'une personne fort grasse, qu'Elle est grasse à lard.

On dit encore proverbialement & figurément d'un homme sur qui on veut rejeter quelque faute, qu'(On lui veut faire accroire qu'il a mangé le lard, que c'est lui qui a mangé le lard.)

Lard, se dit aussi de cette partie grasse qui est entre la peau & la chair de la baleine, des marsouins, & de certains autres gros poissons de même nature. (Du lard de baleine.)

LARDER. v. a. Mettre des lardons à de la viande. (Un rôtisseur qui larde bien, qui larde proprement. Larder de la viande dru & menu, la larder de gros lard.)

On dit figurément & familièrement, *Larder de coups d'épée*, pour dire, Percer de plusieurs coups d'épée.

Lardé, ée. participe.

LARDOIRE. s. f. Sorte de brochette creusée & fendue par un des bouts, & servant à larder la viande. (Grosse lardoire. Petite lardoire. Lardoire de cuivre. Lardoire de bois.)

LARDON. subst. m. Petit morceau de lard coupé en long, dont on pique la plupart des viandes que l'on fait rôtir, ou que l'on met en pâté ou à la daube, &c. (Menus lardons. Gros lardons. Faire des lardons. Mettre des lardons loin à loin, près à près.)

Lardon, se dit figurément & familièrement d'Un brocard, d'un mot piquant contre quelqu'un. (Le pauvre homme fut mal accommodé, chacun lui donna son lardon. Il n'y eut personne qui n'eût son lardon. Vous aurez aussi votre lardon, vous n'en serez pas exempt.)

LARES. s. m. pl. Les Païens appeloient ainsi des Dieux domestiques. Les Antiquaires l'emploient quelquefois au singulier. (Cette figure représente un Dieu Lare.)

LARGE. adj. de t. g. Il se dit d'Un corps considéré dans l'extension qu'il a d'un de ses côtés à l'autre, & par opposition à longueur. (Cette place, ce champ, ce jardin est large, plus long que large. Un chemin large. La rivière est plus large en cet endroit. Une large épée. Du ruban large. Avoir le visage large. Haut-de-chausse trop large de ceinture. Un chapeau trop large d'entrée. Prendre des souliers, des bas qui soient larges.)

On dit proverbialement, *Accommodez-vous, le pays est large*, pour dire qu'On est en lieu où l'on peut prendre toutes ses commodités.

On dit proverbialement, *Faire du cuir d'autrui large courroie*, pour dire, Être libéral du bien d'autrui.

On dit familièrement qu'*Un homme a la conscience large*, pour dire qu'Il n'est guère scrupuleux.

Large est aussi substantif. (Cette étoffe a tant de large. De la toile qui a une demi-aune, une aune de large.)

On dit à la mer, *Prendre le large*, pour dire, Se mettre en haute mer. *Voyez* Largue.

En termes de manège, on dit, qu'*Un cheval va large, trop large*, pour dire, qu'il ne demeure pas sujet, qu'il s'étend sur un trop grand terrain. Et, qu'*Un cheval est large du devant*, pour dire qu'il a beaucoup de poitrail.

On dit figurément & familièrement, *Gagner le large*, & *prendre le large*, pour dire, S'enfuir.

Large, appliqué à la Peinture, a la même signification dans le mécanisme de l'art, que le mot *Grand* dans les parties de cet art, qui sont du ressort de l'esprit. On dit, (Des contours, des draperies, des lumières larges. Une touche large. Un pinceau large.) L'opposé de *Large*, est *Mesquin*.

Au large. Façon de parler adverbiale

Spacieusement. (Il est logé bien au large. Il ne tient qu'à lui de se mettre au large. Vous êtes trop pressé ; mettez-vous un peu plus au large.)

On dit figurément, *Être au large*, pour dire, Être dans l'opulence. Et, *Mettre au large*, pour dire, Mettre dans un état plus commode & plus opulent. (Il est au large. Il a abondamment toutes les commodités de la vie, il lui est venu une succession qui l'a mis plus au large qu'il n'étoit.)

On dit en termes de Marine, qu'*Un vaisseau est au large*, qu'*il se met au large*, qu'*il court au large*, pour dire qu'il est en haute mer, qu'il gagne la haute mer.

Au long et au large. adv. Dans toute l'étendue de la superficie dont on parle, & dans ce sens on dit, *S'étendre au long & au large*, pour dire, Prendre, acquérir beaucoup de terrain, d'espace autour de soi.

Du long et du large. Autre façon de parler adverbiale, qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase du style populaire, *Il en a eu*, *on lui en a donné du long & du large*, pour dire, qu'il a été bien battu, bien moqué.

Large, s'est dit autrefois pour Libéral ; mais en ce sens il n'a plus guère d'usage qu'en cette phrase proverbiale, *Autant dépend chiche que large*, pour dire, que l'avarice mal entendue ne fait point de profit.

LARGEMENT. adv. Abondamment, autant & plus qu'il ne faut. (Il a été payé largement. On l'a récompensé largement. On leur donna largement tout ce qu'ils demandoient.)

LARGESSE. s. f. Libéralité, distribution d'argent ou d'autre chose. (Faire largesse au peuple. Au sacre des Rois, les Hérauts crient, Largesse. Ce n'est pas un homme qui fasse de grandes largesses.)

On appelle aussi *Pièces de largesses*, Ces pièces d'or & d'argent que les Hérauts jettent parmi le peuple au sacre des Rois & aux autres grandes cérémonies.

LARGEUR. s. f. Étendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre. (La largeur d'un fossé, d'une rue, d'une rivière. Cette toile a tant de largeur.)

LARGO. adv. Terme de Musique, tiré de l'Italien, qui se met à la tête des airs qui doivent être joués d'un mouvement très-lent.

LARGUE. s. m. Terme de Marine. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Prendre le largue, tenir le largue*, pour dire, Prendre la haute mer, tenir la haute mer.

Il s'emploie aussi adjectivement. On dit, *Vent largue*, De celui qui s'écarte au moins d'un quartier de la route que l'on tient.

À la largue. Façon de parler adverbiale, dont on se sert sur la Mer Méditerranée, pour dire, Loin du bord, loin des autres vaisseaux. (Se mettre à la largue.) Et en commandant. *À la largue, à la largue*.

LARGUER. v. a. Terme de Marine. Lâcher une manœuvre, c'est lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas. (Larguer l'écoute.)

Largué, ée. participe.

LARIGOT. s. m. Espèce de flûte ou de petit flageolet, qui n'est plus maintenant en usage, & qui a donné lieu à un des jeux de l'orgue, qu'on appelle (Le jeu de Larigot.)

On dit proverbialement, *Boire à tire larigot*, pour dire, Boire excessivement.

LARIX. *Voyez* Mélèse.

LARME. s. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil, & dont la cause la plus ordinaire est l'affliction, la douleur. (Il ne jeta qu'une larme ou deux. Il ne lui est pas tombé une larme des yeux, une seule larme. Il l'en conjura la larme à l'œil. Répandre, jeter, verser des larmes. Pleurer à chaudes larmes, à grosses larmes. Les larmes lui en sont venues aux yeux. Il étoit tout en larmes. Il tira les larmes des yeux de toute l'assistance. Le visage baigné, mouillé de larmes. La pauvre femme n'a recours qu'à ses larmes. Fondre en larmes. Il se fond en larmes. Essuyez vos larmes. Mettez fin à vos larmes. Vos larmes ne tariront-elles jamais ? Ne sécheront-elles point ? Le temps n'arrêtera-t-il point le cours de vos larmes ? Elle eut peine à retenir ses larmes. Ce crime mériteroit d'être pleuré avec des larmes de sang. Une source de larmes. Un ruisseau, un torrent de larmes. Effacer ses péchés par ses larmes. Des larmes de pénitence. Avoir le don des larmes. Rire aux larmes, jusqu'aux larmes. Ses larmes sont des larmes de joie. Quand les cerfs sont aux abois, on leur voit jeter des larmes.)

On dit proverbialement, *Ce que maître veut & valet pleure sont larmes perdues*, pour dire, que C'est inutilement que l'inférieur veut résister aux volontés du supérieur, & que le plus foible s'oppose à ce que veut le plus fort.

On appelle figurément & proverbialement, *Larmes de crocodile*, Les larmes que répand une personne dans le dessein d'en tromper une autre. Et cela se dit, parce qu'on prétend que le crocodile, pour attirer les passans & les dévorer, contrefait le cri d'un enfant qui pleure.

En parlant d'un drap mortuaire où il y a des larmes représentées, on dit, (Un drap mortuaire semé de larmes.)

Larme, se dit aussi d'Une goutte ou d'une petite quantité de vin ou de quelqu'autre liqueur. (Une larme de vin. Il n'a pris qu'une larme de vin.) Il est du style familier.

On appelle aussi *Larmes*, Le suc qui coule de plusieurs arbres ou plantes, quand on les taille, comme le sapin, la vigne & autres.

On appelle *Larme de verre*, Un petit morceau de verre fait en forme de larme, & qui dès qu'on en rompt la pointe, se réduit en menue poussière avec bruit.

On appelle *Larmes de cerf*, Une liqueur jaune qui sort de deux ouvertures que cet animal a au-dessous des yeux, & qu'on appelle *Larmières*. On l'emploie en médecine.

Larme de Job. s. f. Plante dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du blé de Turquie, & qui porte une graine très-dure, unie, luisante, rougeâtre dans sa maturité, & de la grosseur d'un pois-chiche. On lui attribue les mêmes vertus qu'au grémil. On enfile ces graines, & on en fait des chapelets.

LARMIER. s. m. Pièce de bois mise en saillie au bas d'un chassis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur de la chambre.

LARMIER. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit d'Une saillie qui est hors de l'aplomb de la muraille, & qui sert à empêcher que l'eau ne découle le long du mur.

Larmier, dans une corniche, se dit aussi De la partie qui est le plus en saillie.

LARMIÈRES. s. m. pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf. Il en sort une liqueur jaune, qu'on nomme *Larmes de cerf*.

LARMIERS. s. m. pl. Parties qui dans le cheval répondent aux tempes dans les hommes. (Saigner un cheval aux larmiers.)

LARMOYANT, ANTE. adj. Qui fond en larmes. (On la trouva toute larmoyante.)

LARMOYER. v. n. Pleurer, jeter des larmes de douleur.

LARRON, ESSE. s. Celui ou celle qui dérobe, qui prend furtivement quelque chose. (Fin larron. Subtil larron. C'est un larron. Il est larron comme une chouette, comme une pie. C'est une larronesse. Le larron a été découvert. On a pris le larron.)

On dit proverbialement, que *L'occasion fait le larron*, pour dire, Que l'on est tenté par la présence de l'objet.

On dit aussi proverbialement, *Au plus larron la bourse*, pour dire se confier à celui dont on devroit se défier davantage. Et proverbialement aussi, que *Les gros larrons font pendre les petits*, pour dire, que Quelquefois ceux qui sont établis pour juger les autres, ne sont pas moins coupables qu'eux.

On dit proverbialement, *Ils s'entendent comme larrons en foire*, En parlant des personnes qui sont d'intelligence pour faire des friponneries.

Quand on a acheté une marchandise tout ce qu'elle vaut, on dit proverbialement, *Il ne faut point crier au larron*.

Il est à remarquer qu'encore que par le mot *Larron*, on n'entende pas ordinairement un voleur de grand chemin : cependant en parlant des deux voleurs qui furent mis en croix avec Notre-Seigneur Jesus-Christ, on ne se sert que du mot *Larron*. (Notre-Seigneur fut crucifié entre deux larrons. Le bon larron. Le mauvais larron.)

En termes de Librairie, on appelle *Larron*, Le pli d'un feuillet, qui, quand on a relié le livre, n'a pas été rogné. (Ce Relieur a laissé plusieurs larrons dans ce volume.)

LARRONEAU. s. m. Petit larron qui ne dérobe que des choses de peu de valeur. Il n'est guère en usage.

LARVES. s. m. pl. Terme d'Antiquité. Les Poëtes donnoient ce nom aux ames des méchans, qu'on croyoit errer sous des figures hideuses.

LARYNGOTOMIE. *Voy.* Broncotomie.

LARYNX. s. m. Terme d'Anatomie. La partie supérieure de la trachée-artère.

LAS

LAS. Interjection plaintive. (Las qui le pourroit croire ! Las que j'ai souffert de peine !) Il est vieux, & à sa place on se sert d'*Hélas*.

LAS, ASSE. adj. Qui est fatigué. (J'ai bien fait du chemin aujourd'hui, J'ai bien travaillé, je suis las, bien las, fort las. Être las de marcher. Las de travailler. Reposez-vous, si vous êtes las. Je suis si las, que je n'en puis plus.)

Il signifie aussi, Ennuyé de quelque chose que ce soit. (Je suis si las d'entendre des sottises. Je ne veux plus souffrir ces impertinences, j'en suis las. Je suis bien las de cet homme-là. Il est las d'être à son aise, d'être bien. Êtes-vous déjà las de bien faire ?)

On appelle proverbialement & populairement, *Las d'aller*, Un homme mou, paresseux & lâche.

LASCIF, IVE. adjectif. Fort enclin, fort porté à la luxure. (C'est l'homme du monde le plus lascif.)

Il se dit aussi Des choses qui portent, qui excitent à la luxure. (Une posture lascive. Une danse lascive. Un tableau lascif. Des regards lascifs, des vers lascifs, des paroles lascives.)

LASCIVEMENT. adv. D'une manière lascive. (Regarder lascivement. Danser lascivement.)

LASCIVETÉ. s. f. Forte inclination à la luxure. (Sa lasciveté l'a perdu, a ruiné entièrement sa santé.)

Il signifie aussi, Ce qui porte, ce qui excite à la luxure. (Il y a trop de lascivité dans ce tableau, dans ces vers.)

LASERPITIUM. s. m. Plante ombellifère, dont il y a plusieurs espèces. La plus connue croît aux environs de Marseille. Ses racines sont pleines de suc, & odorantes. (Le Laserpitium est alexipharmaque, incisif & vulnéraire.)

LASSANT, ANTE. adj. Qui fatigue. (Un travail lassant. Une besogne lassante.)

LASSER. v. a. Fatiguer. (C'est un travail qui lasse extrêmement. Le chemin l'a fort lassé. Il les a tous lassés l'un après l'autre. Une trop grande contention lasse l'esprit. Une lettre trop petite, de trop petits caractères lassent la vue.)

On dit aussi, *Lasser la patience de quelqu'un.*

Il signifie encore Ennuyer. (Il lasse tout le monde par ses importunités. Il nous lasse avec ses vieux contes.)

Il est aussi réciproque, & s'emploie dans tous les sens de l'actif. (On se lasse plus à demeurer debout qu'à marcher. Il ne se lasse point, il est infatigable. L'esprit se lasse dans une trop grande application. Ma patience se lasse. Il se lasse d'entendre toujours dire les mêmes choses.

LASSÉ, ÉE. participe. (Lassé du chemin, du travail.)

LASSITUDE. s. f. L'abbattement où l'on se trouve après avoir trop marché ou trop travaillé. (Grande lassitude. Lassitude causée par un travail violent.)

Il se dit aussi De l'indisposition où l'on se trouve quelquefois, sans avoir ni trop marché, ni trop travaillé. (Sentir de grandes lassitudes dans les membres, dans tout le corps. Je ne sai d'où me vient cette lassitude.)

Les Médecins appellent *Lassitudes spontanées*, Certaines lassitudes dont la cause n'est point apparente. (Les lassitudes spontanées pronostiquent des maladies.

LASTE. s. m. Terme de Marine. Poids de deux tonneaux. (Un vaisseau chargé de cent lastes, est un vaisseau de deux cents tonneaux.)

L A T

LATANIER. s. m. Arbre qui croît dans le Brésil & dans les Antilles. C'est une espèce de palmier. Ses feuilles sont pliées en éventail. Le *Latanier* est d'un grand usage parmi les Sauvages ; ils font de la seconde écorce de cet arbre, des corbeilles & autres choses de ce genre ; & avec son bois, qui est très-dur, des massues, des armes offensives, & divers ustensiles de ménage.

LATENT, ENTE. adj. Caché. Ce mot n'est guère d'usage que dans cette phrase. *Vices latens*, qui se dit De la *pousse*, *de la morve & de la courbature*, qui sont les trois maladies des chevaux qu'il est possible de cacher pendant un temps.

LATÉRAL, ALE. adj. Il n'a d'usage que dans le didactique, & en parlant de ce qui appartient au côté de quelque chose. (Les sinus latéraux du cerveau. Les parties latérales d'un chapiteau. L'opération latérale de la taille.

LATERÉ, À LATERÉ. *Voyez* LÉGAT.

LATICLAVE. s. m. Tunique que portoient à Rome les Sénateurs. Elle étoit bordée d'une large bande de couleur de pourpre, & tiroit son nom d'un ornement en forme de tête de clou, qui étoit attaché sur la poitrine.

LATIN. adj. m. On ne met point ce mot comme un nom de peuple & de pays, mais seulement à cause des divers usages qu'il a dans notre Langue. (La langue Latine. Un discours latin. Une harangue latine. (On appelle figurément l'Université, *Le pays Latin*. Et de tout ce qui retient un certain air de Collège, On dit que (Cela sent le pays Latin.)

On appelle *L'Eglise Latine*, Toute l'Église Occidentale. (Les Pères de l'Église Latine, par opposition aux Pères de l'Église Grecque. Le Rit Latin.) On appelle *Latins*, Ceux qui sont de l'Église Latine ; & alors il est substantif. (Les Latins & les Grecs ont de grands différens les uns avec les autres.)

LATIN, est aussi subst. & signifie La Langue Latine. (Apprendre le latin. Parler latin. Composer en latin. En bon latin. Mauvais latin. Latin de Cicéron. Ce latin n'est pas pur.)

On dit proverbialement & populairement, *Du latin de cuisine*, pour dire, De fort méchant latin. Et, *Piquer en latin*, pour dire, Être à cheval de mauvaise grace & comme un écolier.

On dit figurément d'Un homme qui ne sait plus où il en est, qu'*Il est au bout de son latin* Et, *Parler latin devant les Cordeliers*, pour dire, Se mêler de parler d'une chose devant des gens qui s'y entendent mieux que celui qui en parle.

On dit d'Un homme qui a travaillé inutilement à quelque chose, qu'*Il y a perdu son latin*, pour dire, qu'Il y a perdu son temps & sa peine. Et, qu'*Un homme est bon latin*, pour dire, qu'Il sait fort bien le latin.

En termes de Marine, on appelle *Voile latine*, Une voile faite en forme de triangle rectangle. Elle est plus en usage sur la Méditerranée que sur l'Océan.

LATINISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion latine à un mot, à un verbe d'une autre Langue. (Tite-Live a latinisé tous les noms barbares qui entrent dans son histoire.)

LATINISÉ, ÉE. participe.

En matière de controverse, on appelle *Grec latinisé*, Un Grec, qui est entré dans les sentimens de l'Église Latine.

LATINISME. s. m. Construction, tour de phrase propre à la Langue Latine. (Le style François d'un tel Auteur est plein de latinismes.)

LATINISTE. s. de t. g. Qui entend & parle bien la Langue Latine.

LATINITÉ. s. f. Langage latin. (Belle latinité. Bonne latinité. Élégante, pure latinité. Sa latinité n'est pas pure.)

On appelle *La basse latinité*. Le langage des Auteurs Latins du dernier temps ou le peuple parloit encore la Langue Latine.

LATITUDE. s. f. Terme de Géographie. La distance d'un lieu à l'égard de l'Équateur. (Paris est à tant de degrés de latitude.)

LATITUDE, en termes d'Astronomie, est la distance par rapport à l'Écliptique ; & les exemples suivans conviennent à toutes les deux acceptions. (Latitude Septentrionale. Latitude Méridionale. Un degré de latitude.)

LATOMIE. subst. f. Terme d'histoire ancienne. Carrière où l'on renfermoit des prisonniers.

LATRIE. s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Culte de latrie*, qui signifie Le culte que l'on rend à Dieu seul.

LATRINES. s. f. pl. Retrait, privé, lieu où l'on se décharge le ventre. (Il y avoit à Rome des latrines publiques.)

LATTE. s. f. Pièce de bois de fente, longue, étroite & plate, que l'on cloue sur des chevrons pour porter la tuile ou l'ardoise, ou pour servir à des cloisonnages & à des lambris. (Un cent de lattes. Des lattes de chêne. Des lattes de châtaigner. Une botte de lattes. Clouer des lattes. La tuile se pose sur des lattes. Un grenier lambrissé sous lattes.)

LATTER. v. a. Garnir de lattes. (Cette maison est couverte, le comble est mis, il ne reste plus qu'à latter, il la faut latter & contre-latter.)

LATTÉ, ÉE. participe.

LATTIS. s. m. Arrangement de lattes sur un comble.

L A V

LAVAGE. s. m. Action de laver. (Le lavage des vitres. Le lavage des métaux.)

Il se dit aussi d'Une trop grande quantité d'eau répandue pour laver. (Vous avez jeté trop d'eau sur ce plancher : quel lavage avez-vous fait-là ?)

Il se dit plus ordinairement Des alimens & des breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne falloit. (Cette soupe n'est pas faite, ce n'est qu'un lavage, qu'un mauvais lavage. Vous avez mis trop d'eau dans ce vin, ce n'est que du lavage.)

LAVAGE, se dit aussi quand on prend beaucoup d'eau, ou beaucoup d'autres breuvages. (Vous vous trouverez mal de tout ce lavage.)

LAVAGE, se dit aussi dans le travail des mines, d'Une opération qui consiste à laver le minéral, pour séparer la partie propre à être fondue, de la partie terrestre & pierreuse.

LAVANDE. s. f. Plante aromatique portant de petites fleurs bleues qui viennent par épi. (Botte de lavande. Mettre de la lavande dans du linge. De l'eau de lavande, &c.)

LAVANDIER. s. m. Officier du Roi, qui a soin de faire blanchir le linge.

LAVANDIERE. s. f. Femme qui lave la lessive. (Une lavandière.)

LAVANGE. s. f. Grande quantité de neige qui tombe tout-à-coup des montagnes. (Les lavanges sont à craindre en certain temps dans le passage des Alpes.)

LAVARET. s. m. Poisson très-bon à manger, qui se trouve dans les lacs de Savoie, & qui est long d'un pied. Ses écailles sont brillantes comme de l'argent, toujours nettes & bien lavées, d'où vient probablement le nom de *Lavaret*. Ce poisson ressemble beaucoup à l'alose & au hareng, sur tout par la tête & par la bouche.

LAVASSE. s. f. Il se dit De la pluie lorsqu'elle tombe tout-à-coup, avec impétuosité & avec abondance, & qu'elle coule à grands ruisseaux. (Il vint tout-à-coup une grande lavasse.)

LAUDANUM. s. m. Terme de Chimie. Extrait d'opium.

LAUDES. s. f. pl. Cette partie de l'Office

divin qui se dit immédiatement après Matines (On est à Laudes. Dire Laudes.)

LAVE. s. f. Matière fondue, & semblable à du verre opaque, qui dans le temps de l'éruption des volcans, sort de leur sein, & forme comme des ruisseaux en flammes.

LAVEMENT. s. m. L'action de laver. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, qui sont du langage de l'Église. (Le lavement des pieds. Le lavement des Autels. Notre Seigneur JESUS-CHRIST, après le lavement des pieds... Le Jeudi Saint on fait la cérémonie du lavement des pieds & du lavement des Autels.)

LAVEMENT, se dit plus ordinairement dans la signification du clystère, qui est un remède qu'on donne pour rafraîchir & pour dégager le bas ventre. (La décoction d'un lavement. Mettre du miel violat dans un lavement. Herbes à lavement. Lavement rafraîchissant. Prendre un lavement. Garder un lavement. Rendre un lavement.

LAVER. v. a. Nettoyer avec de l'eau ou avec quelqu'autre chose de liquide. (Laver du linge. Laver la lessive. Se laver le visage. Se laver les mains. Un bassin à laver les mains Se laver les pieds. Se laver la bouche. Laver une plaie avec du vin. La pluie a bien lavé les rues. Faire laver les vitres.)

On dit aussi absolument, *Laver*, pour dire, Se laver les mains en se mettant à table. (Ne voulez-vous pas laver? Donnez à laver.)

On dit proverbialement & figurément, *Laver la tête à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une sévère réprimande. Et proverbialement, *À laver la tête d'un âne, la tête d'un more, on y perd sa lessive*, pour dire, qu'On perd toutes les peines qu'on prend pour instruire, pour corriger une personne stupide, indocile, obstinée dans ses sentimens.

On dit figurément, *Laver ses péchés avec ses larmes, avec l'eau de ses larmes*, pour dire, Pleurer ses péchés. *Se laver d'un crime*, pour dire, S'en purger, s'en justifier. Et pour faire entendre qu'on ne veut point avoir de part dans une affaire qu'on ne croit pas juste, on dit, *Je m'en lave les mains*.

On dit, en parlant d'un fleuve, qu'*Il lave les murailles d'une Ville*, pour dire, qu'Il passe auprès.

On dit, *Laver du papier*, pour dire, Lui donner une certaine préparation qui le rend plus propre à souffrir l'écriture, plus uni & plus égal, ou qui en ôte simplement les taches. Et c'est dans le même sens que les Relieurs disent, *Laver un livre*.

On dit encore parmi les Dessinateurs, *Laver un dessein*, pour dire, l'Ombrer avec de l'encre de la Chine, &c.

LAVÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif; mais dans cette acception il n'a d'usage qu'en parlant de certaines couleurs peu vives & peu chargées. Ainsi on dit d'Un cheval, qu'*Il est de poil bai lavé*, pour dire, De poil bai clair. Et on appelle en Peinture, *Couleur lavée*, Une couleur foible & déchargée.

LAVETTE. s. f. Petit bout de torchon dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui lave. (Laveur de vaisselle. Laveuse d'écuelles.)

LAVIS. s. m. Terme de Dessinateur. Manière de laver un dessein, ou avec l'encre de la Chine, ou avec quelqu'autre composition.

LAVOIR. s. m. Lieu destiné à laver. Dans les villages on appelle *Lavoir*, Le lieu où on lave le linge. *Lavoir de cuisine*, est le lieu où on lave la vaisselle. Il se dit aussi dans les Communautés & dans les Sacristies du lieu où l'on se lave les mains.

LAVOIR, se dit aussi De la machine dont on se sert pour laver le minéral.

LAURÉAT. adj. m. Qui n'a d'usage qu'en parlant de quelques Poëtes qui ont été couronnés publiquement. (Pétrarque est un des Poëtes Lauréats)

LAURÉOLE. s. f. Plante. On en distingue de deux sortes. La *Lauréole mâle*, ou *toujours verte*, & la Lauréole qui perd ses feuilles, & qu'on nomme autrement *Bois gentil*. La première est ainsi nommée, parce que ses feuilles, quoique beaucoup plus petites, approchent de celles du laurier. Ses feuilles & ses fruits ont une âcreté qui pique & brûle la langue. Ses baies sont d'usage en médecine.

LA LAURÉOLE femelle, ou *Bois gentil*, ou *Mézéréon*, forme un petit arbrisseau, dont les feuilles ont beaucoup de ressemblance avec celles de la *Lauréole mâle*; mais les feuilles en sont bien plus petites & les fleurs bien plus belles & purpurines. Elle donne des baies qui dans leur maturité sont d'un beau rouge. Son écorce, ses feuilles & ses fruits sont d'une âcreté si grande & purgent si violemment, qu'on n'en fait presque plus aujourd'hui aucun usage en Médecine.

LAURIER. s. m. Sorte d'arbre toujours verd, & qui porte une petite graine noire & amère. (Chez les Anciens le laurier étoit consacré à Apollon. On donnoit des couronnes de laurier aux Capitaines qui avoient remporté la victoire, & aux Poëtes qui avoient mérité le prix.)

On dit figurément, *Cueillir des lauriers, moissonner des lauriers*, pour dire, Remporter la victoire sur les ennemis. Et on dit aussi figurément, *Flétrir ses lauriers*, pour dire, Déshonorer sa victoire.

On donne le nom de *Laurier* à quelques autres arbustes de différens genres. Ainsi on appelle *Laurier rose*, Un arbuste toujours verd, qui porte des fleurs de couleur de rose. Il y a aussi des lauriers rose qui fleurissent blanc.

On appelle *Laurier thym*, Un autre petit arbuste qui porte de petites fleurs semblables à celles du thym.

On appelle *Laurier cerise*, Une autre sorte d'arbuste toujours verd, qui porte une petite graine rouge comme des cerises.

On donne encore le nom de *Laurier Alexandrin*, à l'hypoglosse, ou langue de cheval. Plante qui porte ce dernier nom, parce qu'on trouve quelque ressemblance entre la forme de ses feuilles & la langue d'un cheval. Le Laurier Alexandrin est une espèce de Houx frelon.

LAURIOT. s. m. Chez les Boulangers, petit baquet dans lequel on lave l'écuvillon, après s'en être servi à nettoyer le four.

LAVURE. s. f. L'eau qui a servi à laver les écuelles. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *De la lavure d'écuelles*. (Laver les jambes d'un cheval avec de la lavure d'écuelles.)

Parmi les Orfévres & les Monnoyeurs, on appelle *Lavure*, l'argent & l'or qui provient de la lessive des cendres de leurs fourneaux, & des balayures ramassées des lieux où ils travaillent.

On dit aussi *Lavure*, en parlant d'un livre qu'on relie & qu'on lave.

LAX

LAXATIF, IVE. adject. Qui a la vertu, la propriété de lâcher le ventre. (Remède laxatif. Tisane laxative.)

LAY

LAYER. v. a. Terme des Eaux & Forêts, tracer une laie, une route dans une Forêt. (Layer un bois.)

LAYÉ, ÉE. participe.

LAYETIER. s. m. Celui qui fait de layettes, de petites caisses de bois blanc.

LAYETTE. s. f. Tiroir d'armoire où l'on serre des papiers. (Mettre des papiers dans une layette. Dans le Trésor des Chartes & à la Chambre des Comptes, la plupart des layettes sont marquées par les noms des Provinces.)

Il se dit aussi d'Un petit coffre de bois, *Petite layette*.

On appelle aussi *Layette*, Le linge, les langes, le maillot, & tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau né. (Donner une layette, une belle layette.)

LAZ

LAZAGNES. s. f. pl. Espèce de pâtisserie en façon de ruban, dont la pâte est faite avec de la semoule.

LAZARET. s. m. Lieu destiné dans quelques villes, & principalement dans certains ports de la Mer Méditerranée, pour y faire faire quarantaine à ceux qui viennent des lieux infectés ou soupçonnés de peste.

LAZZI. s. m. Mot emprunté de l'Italien. Action, mouvement, jeu muet du Théâtre dans la représentation des Comédies. (Les Comédies Italiennes sont pleines de lazzi.)

LE

LE, LA, LES. Le premier de ces trois mots est l'article du nom masculin, au singulier, *Le Roi*. Le second est l'article du nom feminin, au singulier, *La Reine*. Le troisième est l'article du pluriel, & commun aux deux genres, *Les Rois, les Reines*.

Si les prépositions *à* ou *de* se trouvent devant l'article masculin au singulier, & que le nom suivant commence par une consonne, alors on change *à le* en *au*, & *de le* en *du*. *Au Roi. Du Roi*. Mais si le nom commence par une voyelle, alors la préposition & l'article ne souffrent aucun changement, si ce n'est que l'article soit masculin, soit féminin, s'élide.

Quand à l'article du pluriel, la même contraction a lieu par quelque lettre que commence le mot suivant. Pour *à les* on dit *aux* & pour *de les* on dit *des*. (Aux Rois. Des Rois. Aux Reines. Des Reines.)

LE, LA, LES. Pronoms adjectifs & relatifs, dont le premier est pour le genre masculin; le second pour le féminin; le troisième pour les deux genres au plur. (Voilà un bon livre, lisez-le. Vous avez la gazette, donnez-la-moi. Quand vous aurez des nouvelles, vous me les ferez savoir.)

LE, s'emploie aussi pour *Cela*; & il est alors relatif à un adjectif qui précède, & n'a ni pluriel ni féminin. (Ma fille & ma nièce ont été enrhumées, & le sont encore.) Mais si c'est un substantif qui précède, on se sert de *Le, la, les*, suivant le genre & le nombre du substantif, pour signifier, *Lui* ou *elle*, *eux* ou *elles*. Par exemple, un Médecin demande à une femme: (Êtes-vous malade?) Elle répond: (Je le suis.) Mais s'il demande: (Êtes-vous la malade pour laquelle on m'a fait venir?) Elle doit répondre: (Je la suis,) c'est-à-dire, je suis *Elle*.

Toutes les fois que *le* ou *la* sont devant un verbe qui commence par une voyelle, ils s'élident dans l'écriture & dans la prononciation. (Je la vis, je l'aimai.) Quand

le est après le verbe, il ne s'élide point dans l'écriture, ni même dans la prononciation, si ce n'est en vers; au lieu que dans le même cas, *la* ne souffre jamais d'élision.

LÉ. s. m. La largeur d'une toile, d'une étoffe entre ses deux lisières. (Un lé de damas. Un lé de velours. Il y a trois lés de toile à ces draps. Il faut cinq lés, six lés à cette jupe. L'Église étoit tendue de noir avec deux lés de velours.) Et on appelle *Demi-lé*, La moitié de la largeur d'un lé. (C'est assez d'un demi-lé pour cela.)

L E A

LÉANS. adv. de lieu. Là-dedans. Il est vieux, & n'est plus d'usage. Il étoit opposé à *Céans*.

L E C

LÈCHE. s. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger. (Une petite lèche de jambon. On ne lui en a donné qu'une lèche.) Il est familier.

LÈCHEFRITE. s. f. Ustensile de cuisine, ordinairement de fer, & qui sert à recevoir la graisse de la viande que l'on fait rôtir à la broche. (Grande lèchefrite. Petite lèchefrite. Mettre la lèchefrite.)

LÉCHER. v. a. Passer la langue sur quelque chose; & ordinairement cela se dit De ceux qui passent par friandise la langue sur quelque chose de bon à manger. (Lécher un plat. Lécher des confitures sur une assiette. Quand un chat a mangé quelque chose, il s'en lèche les barbes. Les chiens lèchent leurs plaies, & les guérissent en les léchant. On dit que les ours lèchent leurs petits pour achever de les former.)

Lorsqu'on veut faire entendre, qu'Un homme n'aura point quelque chose qu'il voudroit bien avoir, on dit proverbialement & populairement, qu'(Il n'a qu'à s'en lécher les barbes.)

A lèche doigt. Façon de parler adverb. & famil. qui se dit en parlant Des choses à manger, qu'on ne donne qu'en petite quantité. (Il nous a donné d'assez bonnes choses, mais il n'y en avoit qu'à lèche doigt.)

LÉCHÉ, ÉE. participe.

On dit familièr. d'Un homme mal-fait & grossier, (C'est un ours mal léché.)

LÉCHÉ, en Peinture, fig. Ce qui est fini avec excès. Il se prend ordinairement en mauvaise part. (Ce tableau est froid & léché.)

On dit en termes de Peinture, qu'*Un tableau est léché*, *trop léché*, pour dire, Que les couleurs y sont mises avec beaucoup de soin & de peine, mais avec peu d'art & de goût. Et on dit de même, qu'*Un ouvrage est trop léché*, pour dire, que l'Auteur a péché à force de soin, & de vouloir trop perfectionner son ouvrage.

LEÇON. s. f. Instruction qu'on donne à ceux qui veulent apprendre quelque science, quelque Langue. (Leçon de Droit, de Théologie, de Médecine. Ce Docteur, ce Régent a fait aujourd'hui une belle leçon, une savante leçon. Faire des leçons publiques. Faire publiquement leçon de quelque chose.)

LEÇON, se dit aussi De ce que le précepteur donne à l'écolier à apprendre par cœur. (Cet écolier apprend, étudie, récite sa leçon. Il sait sa leçon par cœur. Retenir bien sa leçon.)

Il se dit aussi Des préceptes que l'on donne à ceux qui veulent apprendre les Arts libéraux, ou quelqu'un des autres Arts nobles, comme celui de monter à cheval, de faire des armes, celui de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, &c. (Il a pris des leçons d'un tel Écuyer, d'un tel Architecte, &c. (Il en sait assez, il n'a plus besoin de vos leçons. Prendre sa leçon de danse.)

LEÇON, se dit figurément de toute sorte d'instruction que l'on donne à une personne, ou pour sa propre conduite, ou pour traiter de quelque affaire. (Je lui ai bien fait sa leçon. Je lui ai donné sa leçon par écrit. Il a été élevé chez un tel, où il a reçu de bonnes leçons. Il a eu de mauvaises leçons.)

On dit, *Faire la leçon à quelqu'un*, pour dire, l'Instruire de ce qu'il doit faire. Et on dit, qu'*On a bien fait à quelqu'un sa leçon*, pour dire, qu'On lui a fait une réprimande.

On dit proverbialement d'Un homme qui possède parfaitement une chose, qu'*Il en feroit leçon*.

LEÇON, signifie aussi la manière dont le texte d'un auteur est écrit. (Il y a deux diverses leçons dans ce texte. Voilà la bonne leçon.)

Il se dit aussi figurément & familièrement, De la différente manière dont une chose est contée, débitée. (Vous dites cela de cette manière, mais il y a une autre leçon, une différente leçon.)

On appelle aussi *Leçon*, Certains petits chapitres de l'écriture ou des Pères, qui font partie du Bréviaire, & que l'on récite ou que l'on chante à Matines. (Il y a trois leçons à chaque nocturne.)

LECTEUR. s. m. Celui qui lit. (C'est un bon lecteur, un fort bon lecteur. C'est un méchant lecteur, il hésite, il bégaye.)

Avis au Lecteur. Avertissement court qu'on met au commencement d'un livre imprimé.

On dit aussi proverbialement & figurément. (Avis au lecteur. C'est un avis au lecteur;) & cela se dit lorsque sous des termes généraux, quelqu'un a dit des choses dans le dessein qu'un autre s'en fit l'application. (Vous entendez bien ce qu'il vient de dire, c'est un avis au lecteur.)

On le dit aussi d'Un malheur arrivé à quelqu'un, & qui doit le faire penser à en éviter un pareil qui le menace. Cette maladie marque de l'altération dans son tempérament, c'est un avis au lecteur.)

On appelle chez quelque Religieux, *Lecteurs*, Les Régens, les Docteurs, qui enseignent la Philosophie, la Théologie. (Un tel, Lecteur en Théologie, Lecteur en Philosophie.)

LECTEUR, est aussi dans l'Église, Un des quatre Ordres, qu'on appelle les Quatre Mineurs.

Dans les Maisons Religieuses, on appelle *Lecteurs*, celui qui est en semaine pour lire au Réfectoire; & dans les Maisons de Filles, on appelle *Lectrice*, Celle qui lit à son tour dans le Réfectoire.

LECTEUR, est aussi chez le Roi Un titre de Charge, dont la fonction est de lire devant le Roi. (Lecteur du Roi. Il a acheté une charge de Lecteur.)

On appelle *Lecteurs Royaux*, Les Professeurs du Collège Royal.

LECTISTERNES. s. m. pl. Terme d'Antiquité. Festins auxquels les Romains invitoient les Dieux, dont les statues étoient posées sur des lits autour d'une table.

LECTURE. s. f. Action de lire. (J'ai assisté à la lecture d'une telle pièce. On fit la lecture du contrat en présence de ....)

Il signifie aussi Étude. (Il s'est fort attaché, fort adonné à la lecture. Il s'est rendu savant par la lecture des bons Auteurs, par une continuelle lecture. C'est un homme qui n'a point de lecture. Il n'a aucune lecture. Avoir bien de la lecture. La lecture forme l'esprit.)

LECYTHE. s. m. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'un vase fait en forme d'une grosse bouteille.

L E D

LEDUM, ou LEDE. s. m. Arbrisseau qui est une espèce de ciste. Ses fleurs sont blanches & assez semblables à de petites roses. Ses feuilles sont couvertes d'une matière gommeuse & résineuse, dont on compose le Ladanum ou Labdanum. *Voyez* LADANUM.

LÉGAL, ALE. adj. Qui concerne la Loi, qui est selon la Loi. En ce sens il se dit particulièrement de la Loi de Dieu donnée par Moyse. (Les cérémonies légales. Les viandes légales. Observations légales. Impureté légale.)

LÉGALEMENT. adverbe D'une manière légale.

LÉGALISATION. s. f. Certification de la vérité d'un acte par autorité publique. (Un acte qui manque de légalisation.)

LÉGALISER. v. a. Ajouter à un acte authentique les certificats nécessaires, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort de la Jurisdiction où il a été passé. (Faire légaliser un acte. Faire légaliser un extrait baptistaire, un extrait mortuaire.)

LÉGALISÉ, ÉE. part. (Un acte en bonne forme, & bien & duement légalisé.)

LÉGAT. s. m. Cardinal préposé par le Pape pour gouverner quelque Province de l'État Ecclésiastique. (Légat de Boulogne. Légat de Ferrare.)

On appelle *Légat à Lateré*, Un Cardinal envoyé extraordinairement par le Pape auprès de quelqu'un des Princes Chrétiens. (Le Légat à Lateré présenta ses Lettres. Les facultés ou les titres de légation des Légats à Lateré qui viennent en France, doivent être vérifiés au Parlement.)

Il y a quelques prélats qui prennent la qualité de Légat nés du saint Siége. (L'archevêque Duc de Reims se qualifie Légat né du saint Siége.)

LÉGATAIRE. s. de t. g. Celui ou celle à qui on fait un legs. (Légataire particulier. Légataire universel. On ne peut être légataire & héritier tout ensemble. Elle est légataire universelle. Être légataire de quelqu'un. Un des légataires.... Sa mère l'a fait son légataire, sa légataire.)

LÉGATION. s. f. La Charge, l'Office, l'Emploi du Légat. (Le Pape a donné la légation de Boulogne à un tel Cardinal, de Ferrare à un tel autre. Durant la légation d'un tel Cardinal. Les Légats à Lateré ne peuvent exercer leur légation en France sans permission du Roi, & sans avoir fait vérifier au Parlement les Lettres de leur légation. Les Légats sont obligés de laisser en France le registre des Expéditions faites de leur temps.)

LÉGATION, se dit aussi de l'étendue du Gouvernement d'un Légat dans l'État Ecclésiastique. (Dans toute la légation de Boulogne. Dans toute l'étendue de la légation de Ferrare.)

LÉGATION se dit aussi du temps que durent les fonctions d'un Légat à Lateré. (Cela se passa pendant sa légation.)

LÉGE. adj. de t. g. Terme de Marine. Il se dit d'Un vaisseau qui revient sans charge, à vide, ou qui n'a pas assez de lest. (Un retour lége.)

LÉGENDAIRE. s. m. Auteur de Légendes. (On reproche à la plupart des anciens Légendaires, d'avoir été peu exacts & trop crédules.)

LÉGENDE. s. f. On appelle ainsi le Livre de la Vie des Saints. (Lire la Légende. Ce saint là n'est pas dans la Légende.) On appelle *Légende dorée*, Un ancien recueil des vies de plusieurs Saints.

LÉGENDE, se dit aussi par dénigrement, d'Une liste, d'une longue suite de choses, & signifie ordinairement Une liste ennuyeuse. (Il nous a apporté une grande légende des actions de ses ancêtres.)

LÉGENDE, se dit aussi De l'inscription gravée autour d'une Pièce de monnoie, d'une médaille. (Les écus ont pour Légende, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM.)

LÉGER, ÈRE. adj. (L'R finale se prononce.) Qui ne pèse guère. (Un corps léger. L'air est plus léger que l'eau. Léger comme une plume. Un habit léger. Une étoffe légère. Voilà de la vaisselle d'argent trop légère. Une armure légère. Un fardeau léger. Un carrosse léger.)

On dit, qu'*Un cheval est léger à la main*, pour dire, qu'il a la bouche bonne, & qu'il ne s'appuye pas sur le mors.

On dit aussi, qu'*Un Cavalier a la main légère*, pour dire, qu'il se sert bien des aides de la main.

On appelle une pièce de monnoie, *Légère*, quand elle ne pèse pas ce qu'elle doit peser. (Une pistole légère. Un écu d'or léger. Des espèces légères. Cette pistole est légère, d'un grain, de deux grains.)

LÉGER, se dit en peinture, De ce qui a l'empreinte de la facilité dans le mécanisme de l'Art. (Contours légers. Léger de touche. Léger de pinceau.) On ne dit guère, (Une composition légère.)

On appelle en Architecture, *Ouvrage léger*, Un bâtiment extrêmement ouvert, & dont la beauté consiste dans la délicatesse des parties qui le composent. Il se dit aussi en Sculpture, Des ornemens délicats & qui sont fort recherchés, évidés & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux, &c.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est léger d'argent*, pour dire, qu'Il n'en a guère.

LÉGER, signifie aussi, Aisé à supporter. (Un joug léger. JESUS-CHRIST dit que son joug est doux & léger. Pénitence légère. Une peine légère. Une douleur légère.)

LÉGER, en parlant des alimens, signifie, Facile à digérer. (Il y a des viandes bien plus légères à l'estomac les unes que les autres.)

LÉGER, signifie aussi, Dispos & agile. (Il est léger & dispos. Marcher d'un pied léger, d'un pas léger. Être léger à la course. Plus léger que le vent. Je me sens aujourd'hui plus léger qu'à l'ordinaire.)

On dit d'Un Chirurgien, qu'*Il a la main légère*, pour dire qu'Il fait ses opérations facilement, adroitement, sans qu'on sente sa main.

On dit aussi d'un joueur de clavecin ou d'un Joueur d'orgue, &c. qu'*Il a la main légère*.

On dit d'Une personne qui chante d'une manière aisée, qui fait aisément les cadences, qu'*Elle a la voix légère*.

On dit, *Cavalerie légère*, en parlant de tous les corps de Cavalerie Françoise, qui ne font point partie de la Maison du Roi & de la Gendarmerie. Ainsi ce nom désigne également aujourd'hui tous les Régimens de Cavalerie, de Dragons, de Houssards, & il n'est plus synonyme du mot Chevau-Légers, parce que les Compagnies des Chevau-Légers de la garde, & autres, sont du Corps de la Maison du Roi, & de la Gendarmerie. CHEVAU-LÉGERS. *Voyez* CHEVAL.

LÉGER, signifie figurement, Volage. (Un peuple léger. Il est volage & léger. Un esprit léger. Avoir le cœur léger.)

On dit figurément, qu'*Un homme est léger de cerveau, qu'il a la tête légère, le cerveau léger, l'esprit léger*, pour dire, qu'il n'est pas trop sage, trop sensé.

On dit d'un homme prompt à frapper qu'*Il a la main légère, qu'il est léger de la main.*

LÉGER, signifie aussi figurément, Frivole, peu important, peu considérable. (Raisons légères. Un sujet bien léger. Une légère occasion. Une légère dispute. Une injure légère. Une faute légère. Une légère blessure.)

Il se dit encore par opposition à grossier. (Une légère vapeur.)

Il signifie encore Superficie. Légère teinture. Légère idée. Pour vous en donner une légère idée.

On dit, *Prendre un léger repas*; pour dire un repas frugal, & où l'on mange peu. Et on dit, qu'*Un homme a le sommeil léger*, pour dire, Que le moindre bruit le réveille.

LÉGER, ÈRE, s'emploie quelquefois dans le sens d'agréable & facile, en parlant de conversation & de style. Ainsi on dit, (Avoir la conversation légère & aisée. Cet Auteur a le style léger & facile.)

DE LÉGER. adverbial. Trop facilement. (Il ne faut pas croire de léger. Trop de léger.) Il vieillit.

À LA LÉGÈRE. adj. Il ne se dit guère au propre, qu'en parlant des armes & des habits qui ne pèsent guère. (Être armé à la légère Être vêtu à la légère.)

Il signifie au figuré, Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. (Entreprendre quelque chose à la légère. Vous y allez bien à la légère.)

LÉGÉREMENT. adv. Avec légéreté, d'une manière légère. (Être légérement vêtu. Être armé légérement. Marcher, courir légérement.)

Il signifie aussi, À la légère. (Il ne faut pas croire si légérement. Vous avez pris cette résolution un peu trop légérement. Vous n'avez pas examiné ce passage. Cette raison; vous avez passé trop légérement pardessus. Il n'a touché ce point que légérement.)

LÉGÉRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est léger & peu pesant. (La légéreté de l'air. La légéreté des vapeurs.)

Il signifie aussi, Agilité, vîtesse. *Marcher, courir avec légéreté.* (La légéreté des oiseaux. La légéreté d'un cerf.)

On dit en parlant d'Un Maître à écrire, qui écrit fort aisément & fort vite qu'*Il a une grande légéreté de main.* Il se dit aussi d'un joueur d'instrumens, dont le jeu est extrêmement aisé & brillant.

On dit, qu'*Une personne a beaucoup de légéreté dans la voix*, pour dire, qu'Elle fait aisément les cadences.

LÉGÉRETÉ, signifie figurément, Inconstance, instabilité. (La légéreté des peuples. Je crains la légéreté de son esprit, de son humeur.)

Il signifie aussi imprudence. *Faute commise par légéreté.* Il se dit aussi quelquefois par opposition à griéveté, à énormité. (La légéreté de cette faute ne méritoit pas une si grande punition.)

LÉGION. s. f. Corps de gens de guerre parmi les Romains, composé d'Infanterie, & d'un moindre nombre de Cavalerie. L'état des Légions a fort varié; le nombre de leur Infanterie & de leur Cavalerie n'a pas été fixe. (La première Légion, la deuxième Légion, la dixième Légion, la quatorzième, &c. La Légion fulminante. La Légion Thébaine. Les Légions des Gaules, de l'Illyrie, &c. Commander une Légion. Le Tribun d'une Légion.)

Le nom de *Légion* a été donné autrefois en France à certains Corps d'Infanterie.

LÉGION, se dit aussi figurément & familièrement d'Un grand nombre. (Une légion de parens.)

Dans le style de l'Écriture, on dit, *Des Légions d'Anges, Des Légions de Démons.*

LÉGIONNAIRE. s. m. Soldat dans une Légion Romaine. (Les Légionnaires firent des merveilles en cette occasion.)

LÉGISLATEUR, TRICE. s. f. Celui, celle qui établit des Loix pour tout un peuple. (Moyse est le Législateur des Hébreux, le Législateur du peuple de Dieu. Lycurgue & Solon ont été de grands Législateurs. L'intention du Législateur étoit ...)

LÉGISLATIF, IVE. adj. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, *Pouvoir législatif, puissance législative*, qui se disent du pouvoir, de la faculté de faire des Loix. (Le pouvoir législatif réside dans la personne du Souverain.)

LÉGISLATION. s. f. Terme de Droit public. Droit de faire les Loix. (La Législation n'appartient en France qu'au Souverain.)

LÉGISTE. s. m. Jurisconsulte. Celui qui fait profession de la science des Loix. (Les Légistes tiennent que... pensent que... C'est un grand Légiste.)

LÉGITIMATION. s. f. Changement d'état d'un enfant naturel, par lequel il acquiert les droits de ceux qui sont nés en légitime mariage. Il y a deux sortes de *Légitimation*. La première, par mariage subséquent; & celle-là égale entièrement le légitimé aux enfans légitimes. La seconde, par Lettres de Chancellerie: & celle-là est une grace du Prince. (Obtenir des Lettres de légitimation. Faire passer des Lettres de légitimation à la Chambre des Comptes.)

Il signifie aussi, Reconnoissance authentique & juridique; & il ne se dit qu'en parlant des Affaires des Diètes d'Allemagne. (Après la légitimation de son pouvoir, tous les Députés l'allerent saluer.)

LÉGITIME. adj. de t. g. Qui a les conditions, les qualités requises par la Loi. (Mariage légitime. Enfans légitimes.)

Il signifie aussi, Juste, équitable, fondé en raison. (La demande qu'il forme n'est pas légitime. Il a un sujet fort légitime de... Y a-t-il rien de plus légitime? Cela n'est pas légitime. Il a des prétentions fort légitimes. Son droit est très-légitime.)

LÉGITIME. s. f. La portion que la Loi attribue aux enfans sur les biens de leurs pères & de leurs mères. (Un père ne peut pas ôter la légitime à son fils. Il lui doit sa légitime. Son père lui a donné sa légitime. Un fils qui a eu sa légitime, qui a été réduit à sa légitime.)

LÉGITIMER. v. a. Rendre un enfant naturel, capable des droits & honneurs dont il étoit exclus par sa naissance. *Voyez* LÉGITIMATION.

Il signifie aussi, Faire reconnoître publiquement pour authentique & juridique. Et cela se dit principalement en parlant des Diètes d'Allemagne. (Un Commissaire Impérial n'est point reçu à la Diète, qu'auparavant, il n'ait fait légitimer son pouvoir, légitimer sa commission.)

En ce sens il est aussi réciproque en parlant des affaires des Diètes. (Après qu'ils se furent réciproquement légitimés.)

LÉGITIMÉ, ÉE. participe.

LÉGITIMITÉ. s. f. L'état, la qualité d'un enfant légitime. (On lui dispute sa légitimité. Il s'agit de sa légitimité. La légitimité d'un droit, d'une action, d'une prétention, &c.)

LEGS. s. m. Libéralité laissée par un Testament. (Legs pieux. Faire un legs, des legs. Donner, laisser un legs de dix mille francs, de cent mille francs. Acquitter, payer les legs. Il n'y a pas de fonds, où prendra-t-on les legs ? Un legs caduc.)

LÉGUER. v. a. Donner par testament. (Il lui a légué dix mille écus par son testament. Cela lui a été légué. Il donne & lègue à un tel. . . .)

LÉGUÉ, ÉE. participe.

LÉGUME. subst. m. Il se dit proprement & particulièrement De certains petits fruits verds qui viennent dans des gousses, comme pois, féves, &c. (Ce sont d'excellens légumes.)

Il se dit aussi généralement De toutes sortes d'herbes potagères & de plantes, ou de racines bonnes à manger; & il s'emploie plus ordinairement au pluriel. (C'est un homme qui ne vit que de légumes. Il y a beaucoup de gens qui ne mangent que des légumes le Vendredi Saint.)

LÉGUMINEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Il se dit des fleurs de la plupart des plantes qu'on nomme *Légumes*, comme les pois, les féves, les lentilles, &c. & des fleurs d'un grand nombre d'autres plantes qui n'ont aucun rapport avec celles qu'on appelle proprement *Légumes*. On donne encore le nom de *Papillonacées* à ces sortes de fleurs, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec les ailes d'un papillon. Le trèfle a ses fleurs légumineuses ou papillonacées.)

L E M

LEMMA. s. m. Plante aquatique qui trace beaucoup. Le lemma, après avoir été fort connu des Anciens, avoit été long-temps comme perdu pour nous. On l'a retrouvé dans ces derniers temps en Bretagne & à Saint Domingue. On n'en connoît point encore la propriété.

LEMME. s. m. Terme de Mathématique. Proposition dont la démonstration est nécessaire pour une autre proposition qui la doit suivre.

LÉMURES. s. f. pl. *Voyez* LARVES. Ces deux mots avoient la même signification chez les anciens. Ceux qui se piquoient d'exactitude donnoient aux ames des méchans le nom de *Larves* ou de *Lémures*, & celui de *Mânes* aux ames des bons.

L E N

LENDEMAIN. s. m. Le jour suivant, le jour d'après. (Ils partirent le lendemain. On l'a remis au lendemain. Le lendemain de ses nôces. Le lendemain des fêtes.)

LENDORE. s. de t. g. Un homme lent & paresseux, qui semble toujours assoupi. (C'est un lendore, c'est une grande lendore.) Il est populaire.

LÉNIFIER. v. a. Terme de Médecine. Adoucir.

LÉNIFIÉ, ÉE. participe.

LÉNITIF. s. m. Il se dit de toute drogue dont on se sert pour adoucir les humeurs & les douleurs. (Le miel est un bon lénitif.)

Il signifie figurément & familièrement, Adoucissement, soulagement, consolation. (Cette agréable nouvelle fut un grand lénitif à sa douleur.)

LÉNITIF, est aussi Un électuaire, une sorte de composition de plusieurs herbes & drogues dont on se sert dans les lavemens. (Il lui faut donner un lavement avec du lénitif.)

LENT, ENTE. adj. Tardif, qui n'est pas vîte dans ses mouvemens, dans ses actions, qui n'agit pas avec promptitude. (L'âne est un animal lent & pesant. Le mouvement de Saturne paroît plus lent que celui des autres planètes. Que cet homme est lent ! Il est lent en tout ce qu'il fait. Lent à parler. Lent à écrire. Il est lent à punir, prompt à récompenser, &c. C'est un esprit lent, une humeur lente. Avoir le pouls lent. Un poison lent. Donner un feu lent. Cuire à feu lent.)

On appelle *Fièvre lente*, Une fièvre interne, dont les mouvemens ne sont pas extrêmement marqués au-dehors. (Il a une fièvre lente qui le mine. Mourir d'une fièvre lente.)

LENTE. s. f. Espèce de petit œuf dont naissent les poux. (Avoir des lentes à la tête, dans les cheveux. Des lentes vives.)

LENTEMENT. adv. Avec lenteur. (Marcher lentement. Se mouvoir, agir lentement. Il y va lentement. Il va lentement en besogne.)

LENTEUR. subst. f. Manque d'activité & de célérité dans le mouvement & dans l'action. (Grande lenteur. Lenteur insupportable. La lenteur de la Tortue. Agir avec lenteur.)

LENTEUR, se dit figurément en parlant d'imagination & d'esprit. Ainsi on dit qu'*Un homme a une grande lenteur d'imagination, une grande lenteur d'esprit*, pour dire, qu'Il imagine & qu'il conçoit difficilement & avec peine.

LENTICULAIRE. adj. de t. g. Terme de Dioptrique. Qui a la forme d'une lentille. (Verre lenticulaire.)

On donne encore ce nom à une espèce de coquille pétrifiée qui a la forme d'une lentille.

LENTILLE. s. f. Espèce de légume qui a le grain petit, plat & rond, de couleur roussâtre. (Semer des lentilles. Une soupe aux lentilles. Des lentilles fricassées. Une purée de lentilles. Gros comme une lentille.)

On appelle aussi *Lentilles*, Certaines taches rousses qui viennent aux mains & au visage; & qui ressemblent aux lentilles, soit pour la couleur, soit pour la figure. (Elle a le visage plein de lentilles.)

LENTILLE, en termes de Dioptrique, se dit d'Un verre convexe des deux côtés. (Lire des inscriptions de Médailles avec une lentille. Le foyer d'une lentille.)

LENTILLE D'EAU, ou LENTILLE DE MARAIS, est encore le nom qu'on donne à une plante qu'on trouve principalement sur les eaux stagnantes. Elle y surnage comme une espèce de masse verte. Elle couvre toute la superficie d'une multitude de feuilles très-petites, vertes, luisantes, orbiculaires, & de la forme d'une lentille. On ne l'emploie guère qu'à l'extérieur, & dans les maux qui viennent d'inflammation.

On appelle *Lentille de pendule*, Un poids de cuivre, de forme lenticulaire, qui est attaché à l'extrémité du pendule ou balancier.

LENTISQUE. s. m. Arbre qui croît dans nos Provinces Méridionales, & dans les pays chauds. Ses feuilles approchent de celles du myrthe. Elles sont toujours vertes, d'une odeur forte, d'un goût aigrelet & astringent. Il découle du tronc & des grosses branches du Lentisque une gomme qu'on nomme *Mastic*. Celle qu'on tire des Lentisques de l'Isle de Chio est très-précieuse & très-rare. Le bois du Lentisque est astringent & consolidant.

L E O

LÉONIN, INE. adj. Qui appartient au lion, qui est propre au lion. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Société léonine*, qui veut dire, Société où le plus fort tire tout l'avantage de son côté.

LÉONIN, INE. adj. Se dit en parlant De certains vers Latins rimés, qu'on appelle Vers léonins. (On n'est pas bien assuré du temps où les Vers Léonins ont commencé.)

LÉONTOPÉTALON. s. m. Plante dont la fleur qui est en rose, devient une petite gousse où l'on trouve deux ou trois graines grosses comme des pois. Elle croît aux pays chauds, en Italie & en Candie. Sa racine est d'un goût amer. On l'emploie contre la morsure des scorpions & des serpens, dans la goutte sciatique, & dans quelques autres maladies.

LÉOPARD. s. m. Espèce de bête féroce, qui a la peau tavelée, tachetée, marquetée. (Le léopard est un animal fort vîte. On dit que le léopard vient d'un lion & d'une pantère.)

En termes de Blason, on appelle *Léopard lionné*, Un Léopard qui est représenté ayant les pattes de devant élevées, comme on représente ordinairement les lions. Et *Lion léopardé*, Un lion qui est représenté vu de face, & sans avoir les pattes de devant dans une situation différente de celles de derrière. On l'appelle aussi *Lion passant*.

L E P

LEPAS. s. m. Coquillage univalve qu'on nomme aussi *Patelle*.

LEPIDIUM. *Voyez* PASSERAGE.

LEPRE. s. f. Ladrerie, certaine maladie qui corrompt la masse du sang & toute l'habitude du corps, & qui paroît ordinairement sur la peau, & y fait une vilaine croûte. (Chez les Juifs, ceux qui avoient la lèpre étoient séparés du reste du peuple. Il est tout couvert de lèpre. Tout blanc de lèpre. Il fut frappé de la lèpre. Naaman fut guéri de la lèpre.)

LÉPREUX, EUSE. adj. Qui a la lèpre. *Un homme lépreux. Une femme lépreuse.*

Il est aussi subst. (Le Lépreux de l'Évangile. Un Hôpital pour les lépreux.)

LÉPROSERIE. s. f. Hôpital pour des lépreux. (Il fonda une Léproserie.)

L E Q

LEQUEL, LAQUELLE. Pronom relatif composé de *Quel* & de l'article *Le*, *la*, & qui a différentes significations selon les différentes manières dont il est employé.

Il signifie quelquefois, *Quel est celui*, &c. Et en ce sens on ne s'en sert qu'en interrogeant. (Lequel aimez-vous le mieux de ces deux tableaux-là ? Lequel vous plaît davantage ? Duquel des deux voulez-vous vous défaire ? Auquel avez-vous parlé ? Par lequel des deux chemins irons-nous ?)

Il signifie aussi, *Celui qui*, &c. (Parmi

ces étoffes voyez laquelle vous plairoit davantage. Choisissez laquelle vous voudrez. Je m'adresserai auquel il vous plaira.)

Il signifie encore, *Qui*. (On a ouï trois témoins, lesquels ont dit... Tous ceux auxquels il s'est adressé. On courut après cet homme, lequel se voyant poursuivi....) Et on dit, (C'est une condition sans laquelle il ne veut rien faire. Le moyen duquel il s'est servi, est...) Ce qu'on dit aussi en employant *Quoi* & *dont*, à la place de *Laquelle* & *duquel*.

L E S

LES. Pluriel des articles *Le* & *la*.

LÈSE. adj. f. Il n'est en usage qu'avec le mot de *Majesté*. Crime de Lèse-Majesté. Criminel de Lèse-Majesté. *Voyez* MAJESTÉ.

LÉSER. v. a. Offenser, faire tort. (Je craindrois de vous léser. Il n'y a personne de lésé en cette affaire. Il n'y a qu'elle de lésée dans cette transaction. Etre lésé d'outre moitié de juste prix.)

LÉSÉ, ÉE. participe.

LÉSINE. s. f. Épargne sordide & rafinée jusques dans les moindres choses. (Vilaine lésine. Il vit de lésine. Faire quelque chose par lésine. Il n'y avoit que lui capable de cette lésine, d'une lésine si honteuse.)

LÉSINER. v. n. User de lésine. *Il lésine sur toutes choses.*

LÉSION. s. f. Tort, dommage qu'on souffre en quelque transaction, en quelque marché, en quelque contrat. (Le vendeur est reçu à revenir contre un contrat de vente, quand il y a lésion d'outre moitié de juste prix. Montrez moi en quoi il y a lésion, où est la lésion.)

LESSIVE. s. f. Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, qui est entassé dans un cuvier, & sur lequel on a mis un lit de cendre de bois neuf ou de soude. Le cuvier à lessive est percé d'un trou par lequel l'eau s'écoule. On la recueille, on la remet au feu, & on la reverse sur le linge; ce qui s'appelle Couler la lessive. (Bonne lessive. Forte lessive. Mettre le linge à la lessive. Faire la lessive. Laver la lessive. Du linge blanc de lessive.)

LESSIVE, se dit aussi De toute sorte d'eau détersive, rendue telle par de la cendre, ou par quelqu'autre matière convenable. (Faire une lessive pour dégraisser les cheveux. On fait une sorte de lessive aux olives pour en ôter l'amertume.)

On dit proverbialement & figurément, *A laver la tête d'un more, la tête d'un âne, on y perd sa lessive*, pour dire, qu'il y a des personnes qu'il est inutile de vouloir réformer, de vouloir corriger.

LESSIVE, se dit aussi de quelques lotions qu'on fait en Chimie.

Figurément & familièrement, en parlant d'Une grande perte qu'un homme a faite au jeu, on dit, qu'*Il a fait une étrange lessive, une furieuse lessive*.

LESSIVER. v. a. Blanchir le linge, faire la lessive.

LESSIVÉ, ÉE. participe.

LEST. s. m. (Le T se prononce.) Terme de Marine. Pierres, sable ou autre matière pesante, dont on charge le fond d'un vaisseau, pour le tenir en équilibre. (Ils prirent des carreaux de marbre pour servir de lest. Le lest le plus pesant est le meilleur.)

LESTAGE. s. m. Terme de marine. Action de lester un vaisseau.

LESTE. adj. d. t. g. Qui est fort proprement vêtu, qui est proprement & richement accommodé. (Vous voilà bien leste aujourd'hui. Tout son équipage étoit extrêmement leste.) On dit, que des troupes sont bien lestes, quand elles sont bien vêtues & bien armées.

LESTE, se dit figurément d'Un homme adroit, habile & agissant. *C'est un homme fort leste.*

LESTEMENT. adv. D'une manière propre & riche. (Il étoit lestement vêtu.)

Il signifie aussi, Avec adresse, avec agilité. (Il s'est tiré lestement de ce mauvais pas.)

LESTER. v. a. Terme de marine. Mettre du lest dans un vaisseau. (Lester un vaisseau. Le vaisseau pensa périr dans la tempête, parce qu'on ne l'avoit pas bien lesté.)

LESTÉ, ÉE. participe.

LESTEUR. s. m. Terme de Marine. Bateau qui sert à transporter le lest.

LESTRIGONS. s. m. pl. Nom d'un peuple de la Campanie, que les poëtes anciens nous ont représenté comme des Anthropophages. Il étoit devenu, par cette raison, un terme odieux, & c'est dans ce sens qu'on l'emploie ici. (Cet homme étoit un barbare, un Lestrigon.)

L E T

LETCHI. s. m. Fruit dont les Chinois font leurs délices. Il est gros comme une noix de galle, & renferme une espèce de pruneau, dans lequel on trouve un petit noyau pierreux de la grosseur d'un clou de girofle. Les Chinois mangent ce fruit cru, & pour en avoir toute l'année, ils en font sécher. On prétend qu'ils mêlent du *Letchi* dans le thé pour le rendre plus agréable.

LÉTHARGIE. s. f. Assoupissement profond & contre nature, qui ôte l'usage de tous les sens, & qui est presque toujours mortel. (Il est tombé en léthargie.)

Il signifie aussi figurément, Une insensibilité blâmable pour tout ce qui arrive, & une extrême nonchalance en toutes choses. (On l'attaque en son honneur & en ses biens, cependant il ne fait rien pour se défendre, & il demeure dans une profonde léthargie. Il est dans une léthargie honteuse.)

LÉTHARGIQUE. adj. de t. g. Qui tient de la léthargie. (Sommeil léthargique. Paresse léthargique.)

LÉTHECH, LÉTECH. s. m. ou

LÉTEQUE. s. f. C'étoit une des mesures des choses sèches chez les Hébreux.

LETTRE. s. f. On appelle ainsi chaque figure, chaque caractère de l'alphabet. (Grande lettre. Petite lettre. Lettre majuscule. Lettre capitale. Lettre courante. Lettre Hébraïque. Lettre Grecque. Lettre Arabe. Un enfant qui commence à connoître ses lettres, à assembler ses lettres. L'A est la premiere lettre de l'alphabet. Les François, les Italiens & les Espagnols se servent des mêmes lettres, quoiqu'ils les prononcent différemment.

LETTRE, se prend aussi pour Écriture, manière d'écrire. (Lettre Gotique. Lettre Italienne. Lettre financière. Lettre bâtarde. Lettre ronde ou Françoise. Lettre menue. Lettre maigre, affamée. Lettre bien nourrie. Lettre moulée.)

On appelle en termes d'Imprimerie, *Lettres*, Les caractères de fonte qui représentent les lettres de l'alphabet, & dont on se sert pour imprimer un ouvrage. Et, *Lettre grise*, une grande lettre capitale qui est façonnée, figurée & gravée sur du bois, ou sur du cuivre.

On appelle *Lettres numérales*, les lettres dont les Romains se servoient pour leurs chiffres, & que nous avons prises d'eux. *Il y a sept lettres numérales*, C, D, I, L, M, V, X.

On dit, *Ecrire en toutes lettres*, Quand il s'agit de nombrer, par opposition à *Ecrire en chiffres*.

On appelle improprement, *Lettres hiéroglyphiques*, certaines figures, certains caractères dont se servoient autrefois les Egyptiens pour désigner les choses.

On appelle *Lettre Dominicale*, La lettre qui marque le Dimanche dans l'Almanach perpétuel. *Le cycle des Lettres Dominicales est de 28 ans.*

LETTRE, signifie aussi Le son même, pour l'expression duquel les caractères ont été inventés. *On divise les lettres en voyelles & en consonnes.* (Lettre sifflante. Il y a des lettres que des gens ont peine à prononcer, &c. Lettre labiale. Lettre gutturale. Lettre dentale.)

En parlant d'un texte, *Lettre* se dit du sens littéral, par opposition au sens figuré. (La lettre tue, mais l'esprit vivifie. Il ne faut pas expliquer cela à la lettre. Cela se doit entendre à la lettre. Il ne faut pas prendre cela à la lettre, au pied de la lettre. Il s'arrête trop à la lettre.)

On dit, *Aider à la lettre*, pour dire, Suppléer à ce qui manque à quelque endroit, à quelque passage obscur & défectueux.

On dit aussi figurément, *Aider à la lettre*, pour dire, Entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit, & expliquer ce qu'il a dit ou écrit obscurément. (Il ne s'explique pas clairement. Ce qu'il veut dire n'est pas mauvais, mais il faut aider à la lettre.)

On dit, *Traduire à la lettre, rendre un texte à la lettre*, pour dire, Traduire, rendre littéralement & mot pour mot. Il traduit trop à la lettre.)

LETTRE, signifie aussi, Une épître, une missive, une dépêche. (Longue lettre. Grande lettre. J'ai reçu votre lettre, vos lettres. Que disoit, que portoit la lettre? Écrire une lettre, des lettres. Porter des lettres. Rendre des lettres. Dater une lettre. Cacheter, fermer, ouvrir une lettre. Lettre en chiffre. Chiffrer, déchiffrer une lettre. Intercepter des lettres. Lettres interceptées. Lettres d'affaires. Lettre de galanterie. Lettre d'amour. Lettres de complimens. Lettre de consolation, de condoléance. Lettre anonyme. Lettre de faveur. Lettre de recommandation. Lettre d'avis. Lettre de change. Accepter, protester, négocier, payer une lettre de change. Payer à lettre vue. Lettre de crédit. Donner une lettre de crédit. Porter une lettre de crédit.)

LETTRE DE CHANGE, en terme de commerce, est Une traite faite de place en place, par laquelle un Banquier ou Négociant tire sur son Correspondant une somme d'argent au profit d'un tiers, qui en a fourni la valeur par lui ou par un autre, ou à ordre. Dans une *lettre de change*, il faut qu'il se trouve toujours le Tireur ou celui qui la fait, l'accepteur ou celui sur qui elle est tirée, le porteur ou celui qui en est propriétaire, une valeur fournie, & que l'opération soit faite de place en place, (Les lettres de change sont d'une grande commodité dans le commerce.)

LETTRE CIRCULAIRE, se dit de plusieurs lettres de même teneur écrites & adressées à différentes personnes pour le même sujet. (Le Roi a envoyé une lettre circulaire à tous les Évêques, à tous les Gouverneurs de Province.)

On appelle *Lettre de cachet*, Une lettre écrite par ordre du Roi, contre signée par un Sécretaire d'État, & cachetée du cachet du Roi. (Envoyer une lettre de cachet. Il a reçu une lettre de cachet, pour se rendre à l'assemblée. Il a été envoyé en exil par une lettre de cachet.)

On appelle *Lettre de créance*, ou *Lettre qui porte créance*, Une lettre qui ne contient autre chose, sinon que l'on veuille ajouter foi à celui qui la rend. (L'Ambassadeur présenta ses Lettres de créance.)

Et on appelle *Lettre de créance*, celle qu'on donne à un Ambassadeur ou autre Ministre, lorsqu'il prend congé pour s'en retourner, & qui est en réponse de la lettre de créance qu'il avoit présentée à sa premiere audience.

LETTRES au plur. se dit aussi De certains actes qui s'expédient en Chancellerie au nom du Prince. (Lettres closes. Lettres patentes. Lettres de grâce. Lettres d'abolition. Lettres de rémission. Lettres de naturalité. Lettres de légitimation, de Committimus. Lettres de noblesse. Lettres d'État. Lettres de répit. Lettres de représailles, &c.) Toutes ces lettres s'appellent généralement *Lettres Royaux*, l'usage ayant autorisé cette façon de parler, quoique ces deux mots soient de genre différent. (Mettre des lettres au sceau. Sceller des lettres. Expédier des lettres. Donner des lettres. Lettres subreptices. Lettres obreptices.)

En ce même sens on appelle *Lettres*, Tous les actes qui s'expédient sous le sceau de quelque Puissance, ou de quelque Communauté ou Compagnie Ecclésiastique ou Séculière. (Lettres de Tonsure. Lettres de Prêtrise, &c. Lettres d'Académicien de l'Académie Françoise. Lettres de Maître-ès-Arts. Lettres de Bourgeoisie, &c.)

On dit proverbialement & figurément, *Avoir lettres de quelque chose*, pour dire, En avoir assurance. (Si j'avois lettres de vivre encore cinquante ans..... Vous entreprenez un tel voyage, avez-vous lettres de revenir ?) Il est du style familier.

On dit proverbialement & figurément, *Ce sont lettres closes*, pour dire, C'est un secret qu'on ne peut ou qu'on ne doit pas pénétrer.

LETTRES, se dit au pluriel, De toute sorte de science & de doctrine. (Les Belles-Lettres. Les Lettres humaines. Un homme de lettres. La République des Lettres. Le Roi François I a été appelé le Père des Lettres. Il favorisoit les Lettres. Il a fait refleurir les Lettres. Cet homme a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de Lettres.)

On entend par *Belles-Lettres*, La Grammaire, l'Éloquence, la Poësie.

On appelle par excellence l'Écriture-Sainte, *Les saintes Lettres.*

LETTRÉ, ÉE. adj. Qui a de l'érudition, qui a des Lettres. (C'est un homme lettré. Gens ignares & non lettrés. Ce dernier est du style familier.

LETTRINE. s. f. Terme d'Imprimerie. Petite lettre qui se met au-dessous ou à côté d'un mot pour renvoyer le lecteur à la marge ou au commentaire.

On appelle aussi *Lettrine*, dans un Dictionnaire, Les lettres majuscules qui sont au bout d'une page pour indiquer les lettres initiales des mots qu'elle contient, & celle qui se trouve dans la page même, lorsque la syllabe initiale change.

L E V

LEVAIN. s. m. Corps capable d'exciter un gonflement, une fermentation interne dans celui auquel on l'incorpore. On appelle *Levain* un petit morceau de pâte aigrie, qui étant mêlée avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever, à la faire fermenter. (Faire un levain. Faire du levain. Ce levain est trop vieux. Mettre trop de levain. Mettre trop peu de levain dans la pâte. L'Église Latine ne consacre qu'avec du pain sans levain.)

LEVAIN, se dit aussi par extension d'Une disposition des humeurs à quelque maladie prochaine, & du vice qui reste dans les humeurs après la maladie. (Il se sent incommodé, il y a à craindre que ce ne soit quelque mauvais levain qui s'amasse dans l'estomac. Il n'est pas bien guéri, ces signes-là montrent qu'il y a encore quelque levain. Ce mal-là ne se guérit jamais si bien, qu'il n'en reste quelque levain. Il y a du vieux levain qui paroîtra ce printemps.

LEVAIN, se dit aussi du ferment, du dissolvant de l'estomac, par le moyen duquel se fait la digestion. (Sans les levains de l'estomac, la digestion ne se feroit pas. La digestion se fait mal quand les levains sont corrompus. Il a dans l'estomac un mauvais levain qui corrompt tout ce qu'il prend.)

LEVAIN, se dit figurément Des mauvaises impressions que le péché laisse dans l'ame. (Le levain du péché originel. Se défaire du vieux levain du péché. JESUS-CHRIST dans l'Écriture avertit qu'il faut se donner de garde du levain des Pharisiens (Il se dit aussi Des restes de certaines passions violentes, comme la haine, & des dispositions au soulèvement dans l'esprit des peuples. (Levain de haine. Levain d'inimitié, de discorde, de division. Ils se sont réconciliés, mais leur haine n'est pas si bien appaisée qu'il n'en reste encore quelque levain. Il reste encore parmi ce peuple un levain de sédition, un levain de révolte.)

LEVANT. adj. Qui se lève. Il n'est en usage qu'en ces phrases. (Soleil levant. Je serai là à soleil levant. Le soleil levant regarde cette maison.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*On adore toujours le soleil levant*, pour dire, Que l'on s'attache toujours à la puissance & à la faveur naissante.

LEVANT, est aussi substantif, & signifie l'Orient, relativement au lieu où l'on est, la partie du monde où le soleil se lève. (Du levant au couchant. Entre le Levant & le Midi. Les quatre points cardinaux du monde sont le Levant, le Couchant, le Midi & le Septentrion. La France a l'Allemagne au levant.)

On appelle *Le Levant d'été*, La partie du ciel où le soleil se lève sur notre horizon en été. Et *Le Levant d'hiver*, Celle où le soleil se lève en hiver.

LEVANT, se dit particulièrement Des régions qui sont à notre égard du côté où le soleil se lève, comme la Perse, l'Asie mineure, la Syrie, &c. (Les peuples du Levant. Les marchandises du Levant. Trafiquer dans le Levant. Le commerce du Levant. Maroquin du Levant. Coque du Levant. Vice-Amiral du Levant est le titre d'un des deux Vice-Amiraux de la Marine de France.

LEVANTIN, INE. adj. Natif des pays du Levant. (Les Peuples Levantins. Les Nations Levantines.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif. (Les Levantins. C'est un Levantin.)

LEVANTIS. s. m. Nom qu'on donne aux soldats des Galères Turques.

LEUCACANTHA. s. f. Plante que quelques-uns regardent comme une espèce de Carline. On lui donne encore le nom de Caméléon noir. Les anciens prétendoient que sa racine mâchée appaisoit le mal de dents ; mais on n'est pas sûr que la plante à qui nous donnons le nom de *Leucacantha*, soit la même que celle que les Anciens appeloient ainsi.

LEUCOIUM. *Voyez* GIROFLIER.

LEUCOMA. s. m. Terme de Médecine. Petite tache blanche qui se forme sur la cornée.

LEUCOPHLEGMATIE. s. f. Terme de Médecine. Maladie qui provient de la pituite, & qui est le plus haut degré de la Cachexie. Elle diffère de l'*Anazarque*, en ce que l'enfoncement du doigt dans l'*Anazarque* disparoît assez promptement, & qu'il subsiste long-temps dans la *Leucophlegmatie.*

LÈVE. s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche, dont on se sert au jeu de mail pour lever la boule & la faire passer dans la passe.

LEVÉE. s. f. Action de lever, de recueillir certaines choses. Ce qui se lève, ce qui se recueille. Il se dit des fruits, & principalement des grains. Alors il signifie la récolte. (La levée des fruits lui appartient. Toute levée lui appartient.)

Il se dit aussi Des droits, des deniers, des impôts, &c. & signifie, Collecte, recette. (La levée des deniers, des droits du Roi. La levée des tailles, des dixmes, des impôts.)

Il se dit encore Des soldats, des troupes qu'on lève, qu'on enrôle. (Une levée de soldats, une levée de troupes.)

On dit figurément, *Faire une levée de boucliers*, pour dire, Faire une grande entreprise mal-à-propos & sans effet. (Il a fait une belle levée de boucliers.)

LEVÉE. Terme de Tailleur, de Couturière, d'Ouvrière en linge. Ce qu'on lève sur la largeur d'une étoffe, d'une pièce de toile.

LEVÉE, en parlant de course de bague, se dit de l'action de celui qui court la bague, lorsqu'il vient à lever la lance dans la course. (Il a fait une belle levée. Faire une levée de bonne grace.)

LEVÉE, signifie aussi Une digue, une chaussée. *La levée de la rivière de Loire.*

LEVÉE, signifie aussi L'heure à laquelle une Compagnie, une Assemblée se lève pour finir la séance. (Trouvez-vous à la levée du Conseil, à la levée de la Grand'-Chambre.)

On appelle *Levée d'un siége*, La retraite des troupes qui tenoient une place assiégée.

On appelle *Levée du scellé*, L'action par laquelle on lève un scellé. (S'opposer à la levée du scellé. Assister, être présent à la levée du scellé.)

On dit, *Faire la levée d'un corps*, *d'un cadavre*, pour dire, Enlever un cadavre, un corps mort, & le faire porter au lieu où il doit être inhumé, ou exposé au public.

LEVÉE. Terme dont on se sert au jeu des cartes, pour signifier. Une main qu'on a levée. (Il n'a pas fait une levée. Ils ont déjà trois levées.)

LEVER. v. a. Hausser, faire qu'une chose soit plus haute qu'elle n'étoit. (Levez cela plus haut. Cela est si pesant qu'on ne sauroit le lever de terre. Ces machines lèvent pesant plus de dix quintaux. L'aimant lève le fer. L'ambre lève la paille. Levez le pied de ce cheval, &c. Lever la visière d'un casque. Une femme qui lève ses coiffes. Une Religieuse qui lève son voile. Dans le saint sacrifice de la Messe, le Prêtre après la consécration lève l'Hostie, lève le Corps de Notre-Seigneur. Lever les mains

au ciel. Il est si honteux qu'il n'ose lever les yeux. Lever la tête. Lever les épaules. Lever l'étendard pour faire monter le piquet à cheval.)

On dit, *Lever les yeux au ciel*, pour dire, Tourner les yeux vers le ciel. *Lever les yeux sur quelqu'un*, pour dire, Le regarder.

Lever, signifie aussi Dresser une chose qui étoit couchée ou penchée. (Lever un tonneau, quand il est à la barre, le lever à demi, le lever tout-à-fait. Levez votre robe. Levez votre manteau qui traîne. Lever le pont-levis d'un château. Lever la bascule. Les portes sont fermées, le pont est levé.)

Quand on fait serment devant un Juge, il fait lever la main. *Levez la main, & dites la vérité.* En ce sens, on dit, *J'en lèverois la main*, pour dire, J'en ferois serment.

On dit, *Lever la main, lever le bâton sur quelqu'un*, pour dire, Se mettre en état de le frapper. Et on dit d'Un homme impétueux, *Il a toujours la main levée sur ses valets*, pour dire, Il est toujours prêt à les frapper.

On dit au jeu des cartes, *lever une main*, & cela se dit quand celui qui a fait une main, ramasse les cartes qui ont été jouées, & les met devant lui en les retournant. (Il avoit fait une main, mais il ne l'avoit pas encore levée.)

On dit figurément, *Lever l'étendard*, pour dire, faire une espèce de profession, une déclaration publique de quelque chose. *Lever l'étendard de la dévotion.* Et, *Lever l'étendard contre quelqu'un*, pour dire, Se déclarer ouvertement contre lui.

En termes de Manége, on dit, *Lever un cheval à cabrioles, à pesades, à courbettes*, pour dire, Manier un cheval à cabrioles, &c.

On dit absolument, *Se lever*, pour dire, Se mettre debout sur ses pieds. (Se lever de dessus un siége. Levez-vous de là, ce n'est pas là votre place. Quand il entre, tout le monde se lève pour lui faire honneur.) On dit, *Se lever de table*, pour dire, Sortir de table. (Ils ne sont pas encore levés de table.)

On dit au Palais, *La Cour se lève, la Cour est levée, l'Audience est levée*, pour dire, que les Juges ont quitté leurs siéges, & que l'Audience est finie.

On dit aussi, *Se lever*, pour dire, Sortir du lit. (Il se lève de bon matin. Il se lève bien tard. Il n'est pas encore levé. Il est levé & habillé. Il se porte mieux, mais il ne se lève pas encore.)

On dit aussi d'Un valet de chambre ou d'un laquais, qu'*Il lève son maître*, qu'*Il est allé lever son maître*, pour dire, qu'*Il* est allé l'habiller au sortir du lit.

On dit figurément & familièrement. *Lever la crête*, pour dire, Commencer à paroître avec plus de hardiesse.

On dit, qu'*Un homme a levé le masque*, pour dire, qu'Il agit ouvertement & sans se contraindre, après avoir tenu quelque temps une autre conduite. Et cela ne se dit guère qu'en mauvaise part.

On dit, *Lever le siége de devant une Place, lever le siége d'une Place*, pour dire, Retirer les troupes qui la tenoient assiégée. (Il assiégeoit cette Ville, il y est entré du secours, il a levé le siége. On lui a fait lever le siége.) Et on dit, qu'*Une armée a levé le camp*, pour dire, qu'Elle a décampé. Et que *Des troupes ont levé le piquet*, pour dire, qu'Elles se sont retirées avec quelque précipitation.

On dit, *Lever la garde, lever la sentinelle*, pour dire, Retirer des soldats qui sont de garde, retirer un soldat qui est en faction.

On dit, *Lever des soldats, lever une compagnie, lever un régiment, lever des troupes, lever une armée*, pour dire, Enrôler des soldats, mettre des troupes sur pied, mettre une armée sur pied.

On dit du Soleil & des autres Astres, qu'*Ils se lèvent*, pour dire, qu'Ils commencent à paroître sur l'horizon. (Le Soleil en tel mois se lève à telle heure. Le Soleil est levé; il se lève en tel endroit, de tel côté. Voilà Jupiter qui se lève. L'étoile poussinière se levera bientôt.)

On dit, que *La Tempête, que le vent, que l'orage se lèvent*, pour dire, qu'Ils commencent. (Voilà le vent qui se lève. Il se leva une tempête, un orage.)

On dit, *Faire lever un lièvre, faire lever des perdrix*, pour dire, Faire partir un lièvre, faire partir des perdrix.

On dit figurément & familièrement, *Lever le lièvre*, pour dire, Être le premier à proposer une chose dont les autres ne s'étoient point avisés.

Lever, signifie encore, Ôter une chose de dessus une autre. (Le Chirurgien a levé le premier appareil. Lever le scellé. Lever une serrure. Lorsqu'il arriva pour dîner, le premier service étoit levé. Lever un plat. Lever la nappe. Il faut lever deux pieds de cette terre, avant que de trouver le plâtre.)

On dit en termes de Marine, *Lever l'ancre*, pour dire, Retirer les ancres qu'on avoit jetées à la mer. (Toute la flotte leva l'ancre & mit à la voile.)

On dit, *Lever une difficulté, un empêchement, un obstacle, lever des doutes, lever un scrupule*, pour dire, Ôter une difficulté, un empêchement, un obstacle, &c. les faire cesser.

On dit aussi dans le même sens, *Lever les défenses. Lever l'interdit. Lever l'excommunication.*

On dit, *Lever le plan d'une place de quelque lieu*, pour dire, Le tracer, en prendre les mesures.

Lever, signifie aussi, Prendre & couper une partie sur un tout. (Lever quatre aunes d'étoffe, cinq aunes d'étoffe pour faire un habit. Lever sur la largeur de la toile de quoi faire les poignets des chemises.) Et on dit aussi généralement, *Lever des étoffes, lever des habits*, pour dire, Acheter des étoffes.

On dit, *Lever un aloyau. Lever une épaule, un gigot de mouton.*

On dit aussi dans le même sens, *Lever une cuisse, une aile de poulet, de chapon & de perdrix.*

Lever, signifie aussi, Recueillir, amasser. (Lever les fruits d'une terre. Lever les rentes seigneuriales. Lever la dixme, lever la gerbe. Lever les impôts, des impôts. Lever la taille.)

On dit encore, *Lever un Arrêt, une Sentence au Greffe, lever un Contrat chez un Notaire*, pour dire, Faire expédier un Arrêt, un Contrat, &c. Et, *Lever un Office aux Parties Casuelles*, pour dire, Acquérir une charge vacante aux Parties Casuelles.

On dit, *Lever un corps*, pour dire, Emporter un corps mort hors du lieu où il est. Et cela ne se dit que lorsqu'on l'emporte par autorité publique, soit Ecclésiastique, soit Séculière. (C'est au Curé de la Paroisse du mort à lever le corps. On trouva un homme tué dans les rues, & la Justice envoya lever le corps.)

On dit aussi, *Lever un corps saint*, pour dire, Le tirer du tombeau avec cérémonie, pour l'exposer à la vénération des Fidelles.

On dit aussi, *Lever un enfant*, Lorsqu'on parle d'un enfant exposé que la Justice fait emporter à l'Hôpital.

On dit, *Lever boutique, lever ménage*, pour dire, Commencer à tenir boutique, à tenir ménage, &c.

Lever, au trictrac, se dit quand le Joueur a passé toutes ses tables dans le jeu de retour, & qu'il les lève ensuite sur la bande, laquelle alors est regardée comme case.

Lever, est aussi neutre, & se dit Des plantes, des graines qui commencent à pousser & à sortir de terre. (Il avoit semé là du gland, voilà des chênes qui commencent à lever. Les orges lèvent plus vîte que les fromens. Les bleds commencent à lever.)

Il signifie aussi Fermenter. (Faire lever la pâte. La pâte commence à lever.)

Levé, ée. participe.

On dit, *Aller par tout tête levée, la tête levée*, pour dire, Aller par-tout sans rien craindre, sans appréhender aucun reproche.

On dit familièrement, *Prendre quelqu'un au pied levé*, pour dire, Prendre quelqu'un au mot, sans lui donner le temps de faire réflexion; tirer avantage contre lui de ce qu'il lui est échappé de dire.

Levé, en termes de Blason, se dit d'Un ours levé sur ses pieds de derrière.

LEVER. s. m. L'heure, le temps auquel on se lève. (Il étoit au lever du Roi.)

On dit aussi, *Le lever du soleil; le lever des étoiles*, pour dire, Le temps où le soleil & les étoiles commencent à paroître sur l'horizon.

LÉVIER. s. m. Bâton, barre de fer ou de quelque autre matière solide, propre à soulever, à remuer quelque fardeau. (Un gros lévier. Ce lévier est trop court. Le lévier est la première & la plus simple des machines. La force du lévier. Le point d'appui d'un lévier. Le lévier multiplie la force dans la proportion de l'inégalité de ses deux parties mesurées depuis chaque extrémité jusqu'au point d'appui.)

LÉVIGATION. s. f. Terme de Chimie. Action de léviger, ou effet de cette action.

LÉVIGER. v. a. Terme de Chimie. Réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphire.

Levigé, ée. participe.

LEVIS. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Pont-levis*, pour signifier Un pont qui se baisse & se lève pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé.

LÉVITE. s. m Israëlite de la Tribu de Lévi, destiné au service du Temple. (Les Lévites avoient le second rang dans le service du Temple.)

LÉVITIQUE. s. m. Nom du troisième livre du Pentateuque.

LEUR. Pronom personnel de tout genre. Il signifie, *à Eux, à Elles;* & il se dit principalement des personnes. (Il aime ses enfans, il ne leur refuse rien. Les femmes s'ennuient seules, il leur faut de la compagnie. (Il se dit quelquefois des animaux, des plantes, & même des choses inanimées. (Ces chevaux sont rendus, faites-leur donner un peu de vin. Ces orangers vont périr, si on ne leur donne de l'eau. Ces murs sont mal faits, on ne leur a pas donné assez de talus.)

LEUR. Pronom adjectif de tout genre. Il fait au pluriel, *Leurs*, & signifie, *Qui appartient, à Eux, à Elles.* Ainsi il est ordinairement relatif aux personnes. (Il

nourrissoit leur père, leur mère, leurs frères, leurs sœurs. Voilà leur part, leurs maisons. Leurs jardins sont beaux. Leurs palissades sont magnifiques.)

On le dit quelquefois relativement aux animaux, aux plantes, & même aux choses inanimées. (Nos chiens ont pris leur cerf. Mes orangers ont perdu toutes leurs feuilles. La fonte des neiges a fait sortir les rivières de leurs lits. L'hiver ôte à nos campagnes tout leur agrément.)

LEUR, se prend aussi substantivement, en le joignant à l'article, *le*, *la*, *les*. (Les gens sages conservent leurs amis, les fous perdent les leurs.) Quoiqu'il soit d'ordinaire relatif aux personnes, on le peut cependant dire des animaux, des plantes, & même des choses inanimées. (Mes chiens ont manqué leur cerf, les vôtres ont pris le leur. Mes orangers ont perdu la moitié de leurs feuilles, les vôtres ont encore toutes les leurs. J'aime mieux ma maison que la leur.)

LEURS, est quelquefois substantif, & signifie, Leurs parens, leurs amis, ceux qui leur sont attachés. (Chacun aime les siens, je m'intéresse pour moi & pour les miens: eux ils s'intéressent pour eux & pour les leurs.)

LEVRAUT. s. m. Lièvre qui n'a pas encore sa juste grandeur. (Petit levraut. Grand levraut de trois quarts.)

LÈVRE. s. f. Cette partie extérieure de la bouche qui couvre les dents, & qui aide à former la parole. (La lèvre de dessus. La lèvre d'en-bas. Petite lèvre. Grosse lèvre. Avoir les lèvres plates, les lèvres minces, les lèvres renversées, les lèvres bien bordées. Avoir les lèvres fraîches, les lèvres rouges, les lèvres vermeilles. Lèvres incarnates. Lèvres de corail. Avoir les lèvres gercées, les lèvres fendues. Avoir mal aux lèvres, à la lèvre. De la pommade pour les lèvres. Remuer les lèvres. Prononcer du bout des lèvres.)

On dit d'Un homme qui promet quelque chose qu'il n'a pas dessein de tenir, qu'*Il le dit des lèvres, mais que le cœur n'y est pas*. Et des hypocrites qui ne prient Dieu que de bouche, qu'*Ils n'honorent Dieu que des lèvres*.

Quand il s'agit de dire un nom propre, ou quelqu'autre chose, & que sur le point de le dire, on ne s'en souvient plus, on dit, qu'*On l'avoit sur le bord des lèvres*.

On dit figurément d'Un homme franc & sincère, qu'*Il a le cœur sur les lèvres*.

On appelle Les bords d'une plaie, *Les lèvres d'une plaie*.

En termes de Manége, on dit, qu'*Un cheval s'arme de la lèvre*, qu'*Il se défend des lèvres*, pour dire, qu'Il a les lèvres si épaisses, qu'elles lui ôtent le sentiment des barres, en sorte que l'appui du mors en devient sourd & trop ferme.

LÈVRES, se dit encore en termes de Botanique, De certaines découpures qui caractérisent les fleurs des plantes, qui par cette raison sont nommées *Plantes labiées*. On distingue dans les fleurs la lèvre supérieure & la lèvre inférieure. *Les fleurs du thym, de la sauge, &c. sont partagées en deux lèvres.*

LEVRETTE. s. f. La femelle du lévrier. (Une grande levrette. Petite levrette.)

LÉVRIER. s. m. Sorte de chien haut monté sur jambes, qui a la tête longue & menue, & le corps fort délié, & dont on se sert principalement à courre le lièvre. (Beau lévrier. Grand lévrier. Un lévrier bien noble. Lévrier pour le loup. Lévrier d'attache. Une laisse de lévriers. Mener des lévriers en laisse. Lâcher les lévriers après le lièvre. (*Ah! lévrier*, Terme de Chasse, dont on se sert quand on lâche les lévriers après le lievre.

LEVRON. s. m. diminutif. Lévrier au-dessous de six mois ou environ. (Beau levron. Jeune levron.)

Il se dit aussi d'Une sorte de lévrier de fort petite taille. (Voilà un joli levron.)

LEURRE. s. m. Terme de Fauconnerie. Certain morceau de cuir rouge façonné en forme d'oiseau, dont les Fauconniers se servent pour rappeler les oiseaux de Fauconnerie, lorsqu'ils ne reviennent pas au réclame. (Jeter le leurre en l'air. L'oiseau étant réclamé, fond sur le leurre, vient au leurre. Dresser un oiseau au leurre.)

On dit, *Acharner le leurre*, pour dire, Mettre un morceau de chair dessus. Et, *Le décharner*, pour dire, En ôter le morceau de chair.

OISEAU DE LEURRE. *Voyez* OISEAU.

LEURRE, se dit figurément d'une chose dont on se sert artificieusement pour attirer quelqu'un, afin de le tromper. (On vous offre telle chose, mais c'est un leurre pour vous attraper. Cette Charge, ce Gouvernement est un leurre pour beaucoup de gens. Cela lui sert de leurre pour les attirer. Il ne se laissera pas prendre à ce leurre.)

LEURRER. v. a. Terme de Fauconnerie. Dresser un oiseau au leurre. (Ces oiseaux-là ne sont pas aisés à leurrer, ne se leurrent pas facilement.)

Il se dit figurément Des hommes, & signifie, Les attirer par quelque chose dont on leur fait naître l'envie pour les tromper. (On l'a leurré de cette récompense. Il s'est laissé leurrer par de belles espérances. Il s'est laissé leurrer.)

LEURRÉ, ÉE. participe.

LEVÛRE. s. f. Écume que fait la bière quand elle bout, & dont les Boulangers & les Pâtissiers se servent quelquefois au lieu d'autre levain. (Il a été défendu aux Boulangers de mettre de la levûre dans le petit pain, &c. Il n'entre point de levûre dans ce pain-là.)

LEVÛRE, se dit aussi De ce qu'on lève de dessus & de dessous le lard à larder. (Une levûre, des levûres de lard.

L E X

LEXIARQUE. s. m. Terme d'Antiquité. On donnoit ce nom chez les Grecs à des Magistrats chargés d'examiner la conduite de ceux qu'on admettoit au rang des Prytanes.

LEXICOGRAPHE. s. m. Auteur d'un Lexique, d'un Dictionnaire.

LEXIQUE. s. m. Mot emprunté du Grec, pour dire, Un Dictionnaire. Il se dit principalement des Dictionnaires Grecs.

L E Z

LEZ. adv. À côté de, proche de, tout contre. Ancienne façon de parler, qui n'a plus guère d'usage qu'en quelques phrases, comme, (Le Plessis-lez-Tours, Saint-Germain-lez-Paris,) & autres semblables.

LÉZARD. s. m. Espèce d'animal ovipare à quatre pieds & à longue queue.) Les lézards se retirent ordinairement dans les haies & dans les trous des murailles. Il y a certains pays où les lézards sont fort gros. Un lézard verd.)

LÉZARDE. s. f. Fente, crevasse qui se fait dans un mur.

L I A

LIAIS. s. m. Sorte de pierre dure, dont le grain est très fin, & dont on fait des chambranles de cheminée, des appuis de balustrades, &c. (Toutes ces marches sont de pierre de liais, sont de liais. Liais d'Arcueil. Liais des Chartreux. Liais de Saint-Cloud.)

LIAISON. s. f. Union, jonction de plusieurs corps ensemble. (Ces pièces sont si bien jointes, qu'on n'en voit pas la liaison. La liaison de ces pièces de bois. La liaison des pierres. Tels ingrédiens font la liaison de cette composition. La soudure est une espèce de liaison.)

Il se dit figurément De ce qui lie les parties d'un discours les unes aux autres. (J'ai ajouté cette ligne, cette période, pour faire la liaison de mon discours. Il a divisé son discours en trois points, mais il n'y a point de liaison. Cette période n'a point de liaison avec la précédente.)

On dit, que *La liaison des scènes est bien observée dans une pièce de théâtre*, pour dire, que Les scènes se suivent, & sont liées de telle sorte, que le théâtre ne demeure point vide avant la fin de l'acte.

Il se dit aussi figurément De la connexité & du rapport que les affaires ont les unes avec les autres. (Cette affaire a liaison avec celle-là. Il n'y a pas de liaison, de rapport entre ces deux affaires.)

Il se dit aussi figurément De l'attachement & de l'union qui est entre des personnes particulières, ou des États & Communautés, &c. soit par amitié, soit par intérêt. (Liaison étroite. Liaison d'amitié. Liaison d'intérêt. Il y a grande liaison, une étroite liaison entr'eux. Il y a peu de liaison entre ces deux personnes. Ces peuples ont une liaison ensemble par le commerce. Former, rompre une liaison. Liaison de parenté.)

En termes de Fauconnerie, on appelle *Liaison*, Les ongles & serres du faucon, & la manière dont il lie le gibier lorsqu'il l'enlève.

On appelle *Maçonnerie en liaison*. Celle qui est faite de manière que le milieu d'une pierre est posé sur le joint des deux autres.

On nomme aussi *Liaison*, Le mortier ou plâtre qui sert à jointoyer les pierres.

En Écriture, on appelle *Liaison*, Les traits déliés qui lient les lettres les unes aux autres.

En termes de Cuisine, on nomme *Liaison*, Des jaunes d'œufs délayés, ou autre matière propre à épaissir une sausse.

LIAISONNER. v. a. Terme de Maçonnerie. Arranger des pierres de façon que les joints des unes portent sur le milieu des autres. Il se dit aussi des pavés.

LIAISONNÉ, ÉE. participe.

LIANE ou LIÈNE. s. m. C'est le nom qu'on donne en Amérique à un grand nombre de plantes sarmenteuses, dont il y a beaucoup de genres & d'espèces. La plupart sont flexibles & rampantes. Il y en a dont les tiges sont quelquefois de la grosseur d'un câble. Les lianes tiennent lieu de cordes aux Sauvages. Ils en font des claies, des paniers, & autres choses de cette nature.

L I B

LIBAGE. s. m. Gros moëlon mal taillé qu'on n'emploie que dans les fondemens d'un édifice.

LIBANOTIS. s. m. Plante qu'on regarde comme une espèce de *Laserpitium*. Elle est ainsi nommée d'un mot grec qui signifie encens, parce que sa racine, qui est fort longue & fort grosse, a l'odeur de l'encens. Cette racine & la semence sont apéritives, bonnes contre les vapeurs & pour guérir les toux invétérées.

LIBATION. s. f. Effusion, épanchement,

soit de vin, soit d'autre liqueur, que les Anciens faisoient autrefois en l'honneur de la Divinité. (Les libations étoient pratiquées par les Juifs dans leurs sacrifices. Les Païens faisoient des libations en l'honneur de leurs Dieux. Il y avoit des libations particulières pour les Dieux Manes.)

LIBELLATIQUE. s. m & f. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Nom qu'on donnoit à ceux qui se rachetoient de la persécution, en payant une somme d'argent à des Magistrats qui leur donnoient un billet de sauvegarde.

LIBELLE. s. m. Écrit injurieux. (Libelle injurieux. Libelle diffamatoire. Le libelle fut lacéré & brûlé par la main du bourreau. C'est un faiseur de libelles.)

LIBELLER. v. a. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Libeller un exploit, libeller une demande, pour dire, Dresser un exploit, & y expliquer sa demande. (Il falloit mieux libeller cet exploit.)

On dit aussi en matière de Finance, *Libeller un Mandement, une Ordonnance*, pour dire, Spécifier la destination de la somme qui y est portée.

LIBELLÉ, ÉE. participe. (Exploit libellé. Ordonnance libellée.)

LIBÉRAL, ALE. adj. Qui aime à donner, qui se plaît à donner. (Généreux & libéral. Libéral envers les gens de mérite. La nature lui a été libérale de ses dons. Être libéral de louanges. Il a l'humeur, l'inclination, l'ame libérale. Tous les Princes de cette race-là ont été extrêmement libéraux. On ne peut pas dire que les prodigues soient véritablement libéraux. Il y a grande différence entre un homme prodigue & un homme libéral.)

On dit aussi, (Main libérale. Il a reçu des biens infinis de sa main libérale, de ses mains libérales.)

On appelle *Arts libéraux*, par opposition aux *Arts mécaniques*, Ceux qui appartiennent uniquement à l'esprit, & même ceux où l'esprit a plus de part que le travail de la main.

LIBÉRALEMENT. adv. D'une manière libérale. (Donner libéralement. Il en usa libéralement.)

LIBÉRALITÉ. s. f. Vertu par laquelle on est porté à donner. (Grande libéralité. Libéralité royale. Fausse libéralité. Exercer sa libéralité envers quelqu'un. Il tient cela de votre libéralité.)

Il signifie aussi Le don même que fait une personne libérale. (Voilà une libéralité extraordinaire. Une grande libéralité. Faire des libéralités. Tout le monde se sent de ses libéralités. Voilà de vos libéralités. Il n'est riche que de vos libéralités.)

LIBÉRATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a délivré une personne, une ville, un peuple, de prison, de servitude, de captivité, ou de quelque grand péril. (Le libérateur de la patrie. Voilà mon libérateur. Notre-Seigneur JESUS-CHRIST est le Libérateur du genre humain. C'est leur libératrice.)

LIBÉRATION. s. f. Terme de Jurisprudence. On s'en sert pour exprimer la décharge d'une dette ou d'une servitude. (Les lois sont toujours favorables à la libération d'un débiteur.)

LIBÉRER. v. a. Terme de Pratique. Délivrer de quelque chose qui incommodoit & étoit à charge. (Il faut vous libérer de cette dette. Il veut libérer sa maison de cette servitude. J'ai transigé avec lui pour me libérer des poursuites qu'il faisoit contre moi. Il est toujours permis à un débiteur de se libérer.)

LIBÉRÉ, ÉE. participe.

LIBERTÉ. s. f. Le pouvoir que l'ame a d'agir ou de n'agir pas, de faire le bien ou le mal, de se déterminer au choix d'une chose ou d'une autre, de faire ou de ne pas faire. (Dieu a donné la liberté à l'homme. La liberté de la volonté. Liberté d'approuver & de contredire. Les passions affoiblissent la liberté.)

Il se prend souvent pour toute sorte d'indépendance des commandemens d'autrui. (Pleine liberté. Pleine & entière liberté. Il ne se veut donner à personne, il aime trop sa liberté. Il ne sauroit captiver sa liberté. Engager sa liberté.)

Il se prend aussi pour L'état d'une personne de condition libre. En ce sens il est opposé à servitude. (État de liberté. La liberté est naturelle à tous les hommes. Ceux qui étoient pris en guerre perdoient leur liberté. Recouvrer sa liberté. Vendre, engager sa liberté. Donner la liberté à un Esclave. Remettre en liberté. Donner, redonner la liberté.)

On dit poëtiquement en parlant des amans, qu'*Ils ont perdu la liberté, qu'on leur a ravi la liberté, &c.*

On dit en termes de dévotion, que *La liberté des enfans de Dieu consiste à n'être point esclaves du péché.*

En parlant d'Un État, d'un Pays, *Liberté* se prend pour une forme de gouvernement, dans lequel la Noblesse ou le Peuple a la souveraine autorité. (Tandis que Rome jouissoit de sa liberté. Un Tyran qui a opprimé la liberté de son pays. Cette Ville, cette Province a secoué le joug, & s'est mise en liberté. Le protecteur, le restaurateur de la liberté.) Il est quelquefois opposé à captivité & à prison. (Il étoit en prison, mais on l'a mis en liberté, en pleine liberté. Ceux qui sont en liberté doivent avoir pitié des Captifs. Il est prisonnier de guerre, on l'a laissé en liberté sur sa parole. Donner la liberté à un oiseau qui étoit en cage.)

Il signifie aussi, Pouvoir d'agir conformément à ce qui est permis par les Lois. (Cela est contraire à la liberté publique. (Les Lois sont les gardiennes de la liberté. J'ai toute liberté, liberté de vendre mes terres, de me marier, de disposer de mon bien. Liberté d'agir. La liberté du commerce.) On appelle *Liberté de conscience*, La permission de professer une religion autre que la dominante.

Il se prend aussi pour Manière d'agir libre, familière, hardie; & il se dit en bien & en mal. (Une honnête liberté. J'ai pris la liberté de vous écrire. Vous prenez d'étranges libertés. Il se donne de grandes libertés. Je n'aime pas cette liberté. Il se donne des libertés qui ne plaisent pas à tout le monde.)

Il est aussi opposé à Contrainte. (Je vous laisse en liberté. Parlons en liberté, avec liberté.)

Il signifie encore, Facilité heureuse, disposition naturelle. (Grande liberté d'action. La liberté de la langue. La liberté de la parole. Il fait toutes choses avec tant de grâces & de liberté. Liberté de pinceau, de burin.)

On dit, *Liberté d'esprit*, pour dire, L'état d'un homme qui a l'esprit entièrement dégagé & débarrassé de tout objet étranger.

On dit, *Liberté de ventre*, pour dire, La facilité que le ventre a de bien faire ses fonctions.

On dit encore, en parlant d'Un mors ou de l'embouchure d'un cheval, *Liberté de langue*, pour signifier L'espace vide pratiqué à l'effet de loger la langue de l'animal. Cette liberté donne selon sa forme plusieurs dénominations au mors. (Gorge de pigeon. Canon montant. Pas d'âne. Col d'oie.)

LIBERTÉS, au pluriel, Franchises & immunités. (Les libertés de l'Église Gallicane. Par le traité on leur doit conserver leurs libertés, immunités & franchises.

On dit, *Prendre des libertés*, pour dire, Agir d'une manière trop familière, trop libre. *Vous prenez bien des libertés.*

LIBERTIN, INE. adj. Qui aime trop sa liberté & l'indépendance, qui se dispense aisément de ses devoirs, qui hait toute sorte de sujétion & de contrainte. (Cet écolier ne va guère en classe, il est devenu bien libertin.)

On dit d'Une personne qui hait toute sorte de sujétion, de contrainte, qu'*Elle est d'une humeur bien libertine.* Et d'Une personne qui a une conduite déréglée, qu'*Elle mène une vie libertine.*

On dit au substantif & dans le même sens, d'Un homme, que *C'est un libertin.* Et d'une femme, que *C'est une libertine.*

LIBERTIN, signifie aussi, Qui fait une espèce de profession de ne point s'assujettir aux Lois de la Religion, soit pour la croyance, soit pour la pratique. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au substantif. (C'est un libertin, il fait des railleries des choses saintes. C'est un libertin, il mange de la viande en Carême sans besoin. Les libertins & les prétendus esprits forts.)

LIBERTINAGE. s. m. Débauche & mauvaise conduite. (Cette femme vit dans un grand libertinage. C'est un homme qui vit dans un libertinage continuel.)

Il signifie aussi L'état d'une personne qui témoigne peu de respect pour les choses de la Religion. (Il fait profession de libertinage. Cela sent le libertinage. Il est rare que le libertinage d'esprit n'entraîne pas la corruption des mœurs.)

Il s'emploie aussi quelquefois sans aucun rapport à la Religion ni aux mœurs; mais pour signifier une inconstance, une légèreté dans le caractère, qui fait qu'on ne s'assujettit à aucune règle, à aucune méthode. (Il y a trop de libertinage dans vos études, vous ne saurez jamais rien à fond.)

LIBERTINER. v. n. Vivre dans le libertinage. Il est familier. *Cet enfant ne fait que libertiner*, pour dire, qu'il est dissipé, libertin.

LIBIDINEUX, EUSE. adj. Dissolu, lascif, livré aux plaisirs des sens. *Appétits libidineux.*

LIBRAIRE. s. m. Marchand de libres. (Marchand Libraire. Libraire Juré. La boutique d'un Libraire. Le corps des Libraires. Le Syndic des Libraires. Libraire de l'Université. Libraire de l'Académie Françoise.)

LIBRAIRIE. s. f. L'art, la profession de Libraire. (Il a quitté la Librairie. Il s'est enrichi dans la Librairie. Il n'y a pas un homme dans toute la Librairie mieux fourni de livres, mieux assorti que lui.)

On dit d'Un homme, qu'*Il entend bien la Librairie*, pour dire, qu'il entend bien le commerce des Livres.

LIBRAIRIE, signifioit autrefois Bibliothèque, & ce mot s'est conservé encore dans les provisions. (La Librairie du Roi, la Librairie du Cabinet.)

LIBRATION. s. f. Terme d'Astronomie. Il se dit De ce mouvement par lequel la Lune nous cache & nous couvre alternativement une partie de sa surface, par une espèce de balancement apparent autour de son axe.

LIBRE. adj. de t. g. Qui peut choisir ce qui lui plaît. (La volonté est libre, est une faculté libre.)

Proverbialement, en parlant des choses qu'on laisse à la liberté de quelqu'un de faire ou de ne faire pas, on dit, que *Les volontés sont libres.*

On dit, qu'*Un homme a son libre arbitre*, pour dire, qu'Il est maître d'agir ou de n'agir pas, & de choisir entre le bien & le mal.

Libre, signifie aussi Indépendant. (Il est libre & ne dépend de personne. Il ne veut s'attacher à aucun maître, il veut demeurer libre.)

Il se dit aussi en parlant des États qui vivent en République, & des Villes qui se gouvernent par leurs propres lois. (C'est un Etat libre, une Ville libre. Gouverner des hommes libres, des peuples libres.)

Libre, se dit aussi par opposition à Esclave, à servile. (C'est un homme de condition libre. Etre né libre.)

Il se dit aussi par opposition à Captif, prisonnier. (Il étoit prisonnier, mais à cette heure il est libre.)

Libre, signifie aussi, Qui n'est nullement contraint, nullement gêné ; & il se dit des personnes & des dispositions corporelles. (Il est libre dans sa taille. Il a la taille libre & aisée. Avoir une contenance libre, un air libre & dégagé. Il a le corps libre & agile, il fait bien ses exercices.)

On dit, *Avoir la voix libre*, *la parole libre*, pour dire, N'avoir point d'empêchement dans la voix, dans la parole. (Tant que j'ai été enrhumé, je n'ai pas eu la voix libre. Il a été long-temps qu'il ne faisoit que bégayer, mais présentement il a la parole libre.)

On dit, que *Dans une assemblée les suffrages ne sont pas libres*, pour dire, qu'On n'ose y dire son avis, son sentiment.

On dit, *Avoir le ventre libre*, pour dire, Aller réglément à la garderobe, n'être pas constipé.

On dit, *Être libre avec quelqu'un*, pour dire, Vivre avec quelqu'un sans cérémonie.

Libre, se dit aussi en parlant Des mers, des chemins, des passages. Ainsi on dit, que *Les mers sont libres*, pour dire, qu'On peut y naviguer sans aucune crainte des corsaires. Que *Les passages*, que *les chemins sont libres*, pour dire, qu'On y peut aller en toute sûreté, ou qu'on n'y rencontre aucun embarras, aucun empêchement. Et lorsqu'un domestique, un inférieur témoigne qu'il veut s'en aller, on lui dit, que *Les chemins sont libres*, que *la campagne est libre.*

Libre, s'emploie aussi avec un régime, & alors il signifie Délivré. (Être libre de soins. Être libre de soucis. Être libre de toute sorte d'engagement.)

Et dans la conversation familière, on dit, *Présentement je suis libre*, pour dire, Je n'ai plus rien à faire maintenant.

On dit, qu'*Un homme a tout son temps libre*, pour dire, qu'Il n'a point d'occupation qui le contraigne.

Libre, se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie Licencieux, indiscret & téméraire. (Il ne faut pas être si libre, avoir la langue si libre. Paroles libres. Discours libres. Il est trop libre en ses discours, en ses paroles. C'est un homme qui a des sentimens un peu trop libres sur la Religion.)

On dit, *Des vers libres*, pour dire, des vers d'une mesure inégale.

On dit à l'impersonnel, (Il vous est libre de faire ce que vous voudrez. Il lui est libre d'aller où il lui plaira, &c.) pour dire, Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Il peut aller où il lui plaira, rien ne l'en empêche.

LIBREMENT. adv. Sans contrainte. (Agir librement. Vivre librement. Parler librement. Écrire librement. Je vous dirai librement mes sentimens. Vous pouvez en user librement.)

Il signifie aussi, Sans circonspection, sans égard. (Vous en usez bien librement, un peu trop librement. C'est un homme qui parle librement de tout le monde, & qui ne ménage personne.)

LIC

LICE. s. f. Lieu préparé pour les courses de tête ou de bague, pour les tournois, les combats à la barrière, & autres pareils exercices. (La lice est fermée d'un côté par un rang de palissades, & de l'autre par des toiles. Entrer dans la lice. Ouvrir la lice. Entrer en lice.)

On dit *Lices*, au pluriel, Lorsque des deux côtés de la palissade il y a comme deux barrières qui sont fermées de côté & d'autre par des toiles. Et on appelle *Lices closes*, Celles qui sont entourées de barrières de toutes parts, pour empêcher que personne n'y entre, hormis ceux qui doivent courir.

On dit figurément, *Entrer en lice*, pour dire, S'engager publiquement dans quelque contestation. Et, *Fuir la lice*, pour dire, Eviter d'entrer dans quelque dispute, dans quelque querelle, dans quelque contestation.

LICE. s. f. Sorte de fabrique de tapisserie, qu'on appelle de *Haute-lice*, Quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent est tendu de haut en bas ; & de *Basse-lice*, Quand il est couché tout plat.

On dit aussi absolument, *Une haute-lice*, *une basse-lice*, pour dire, Une tapisserie de haute-lice, de basse lice.

LICE. s. f. Femelle d'un chien de chasse. (Il y a dans toutes les meutes des lices pour en tirer race.)

On dit, qu'*Une lice est nouée*, Quand elle a été couverte, & qu'elle a retenu.

LICENCE. s. f. Permission. En ce sens il vieillit.

On appelle *Licence*, dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, le degré qui donne permission de lire & d'enseigner publiquement, en vertu des Lettres que l'on obtient, & que l'on appelle *Lettres de Licence.*

On les appelle aussi *Licences* au pluriel. Ainsi on dit, *Avoir ses licences*, *prendre ses licences.*

On appelle aussi *Licence*, Tout le temps que l'on est sur les bancs dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, avant que de pouvoir obtenir le degré de Licencié. Ainsi on dit, (Faire sa licence, commencer, achever sa licence. Entrer en licence, sortir de licence, &c.)

Licence, signifie encore, Liberté trop grande, contraire au respect, à la retenue & à la modestie. (C'est un homme qui prend des licences, qui se donne de grandes licences. Ils s'émancipent & prennent toujours quelque licence.)

Licence, signifie, Déréglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles, & dans toute la conduite de la vie. (Une licence effrénée. Réprimer la licence de la jeunesse. C'est ouvrir la porte à la licence, à toute sorte de licence.)

On appelle *Licence*, en Poësie, la liberté qu'un Poëte se donne dans ses vers contre la règle & l'usage ordinaire. (Il y a des licences permises à la Poësie. Licence poëtique. Les deux quatrains de ce sonnet ne sont pas sur les mêmes rimes, c'est une licence.)

LICENCIEMENT. s. m. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Licenciement de troupes*, qui se dit du Congé qu'on donne à des troupes dont on a plus besoin.

LICENCIER. v. a. Congédier. En ce sens il ne se dit guère qu'en parlant des troupes qu'un prince congédie de son service. (Licencier des troupes. Après la paix, on licencia une partie des troupes.)

Se licencier. v. réciproque. S'émanciper à quelque chose, sortir des bornes du devoir, de la modestie. (Il se licencia jusqu'à dire.... C'est un homme qui se licencie en paroles. Il s'étoit licencié à des paroles un peu trop hardies. Il se licencie beaucoup.)

Licencié, ée. participe.

Licencié, est aussi substantif, & signifie, Qui a fait sa licence, qui a pris ses degrés de licence, soit en Théologie, soit en Droit, soit en Médecine. (Licencié ès Loix. Licencié en Droit Canon. Un Licencié.)

LICENCIEUSEMENT. adv. D'une manière licencieuse. (Vivre licencieusement. Parler licencieusement.)

LICENCIEUX, EUSE. adj. Déréglé, désordonné. (Mener une vie licencieuse. Il est fort licencieux en paroles. Dire des paroles licencieuses. Tenir des discours licencieux.)

LICHEN, ou PULMONAIRE DE CHÊNE. s. m. Plante parasite. Elle vient sur les troncs des vieux chênes, des hêtres ou des sapins, dans les forêts épaisses, comme dans celle de Fontainebleau. Cette plante est compacte, souple comme du chamois, & représente en quelque manière un poumon desséché. Elle est bonne pour les ulcères des poumons, & contre les crachemens de sang. Desséchée, réduite en poudre, & appliquée sur les plaies, elle arrête l'hémorragie.

Lichen pétréus, est encore le nom qu'on donne à l'Hépatique commune. *Voyez* Hépatique.

LICITATION. s. f. Terme de Pratique. Il se dit De la vente, au plus offrant & dernier enchérisseur, d'une Maison, d'un héritage, qui appartient en commun à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires, & qui ne peut se partager commodement. (Vendre une maison par licitation. Contrat de licitation.)

LICITE. adj. de t. g. Qui est permis par la Loi. (On demande s'il est licite. Ce n'est pas une chose licite.) Il n'a guère d'usage que dans le didactique.

LICITEMENT. adv. Sans aller contre la Loi. (On demande si on peut licitement....) Il n'a guère d'usage que dans le didactique.

LICITER. v. a. Terme de Pratique, qui signifie proprement, Mettre aux enchères une maison, un héritage, &c. qui appartient à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires. (Faire liciter une maison, un héritage. Faire liciter cette charge.)

Licité, ée. participe.

LICOL ou LICOU. s. m. Lien de cuir, de corde ou de crin, que l'on met autour de la tête des chevaux, des mulets, des ânes,

pour les attacher. Licou de corde, de cuir, de crin. (Le Licou d'un cheval. L'attacher avec son licou. Mener avec un licou, par le licou.) *Licol* n'a plus d'usage qu'en Poësie devant une voyelle. On dit toujours *Licou*.

LICORNE. s. f. Sorte d'animal sauvage qui naît dans la haute Éthiopie, & qui, selon quelques rélations, a une corne au milieu du front, & du reste, est assez semblable à un petit cheval.

Il y a aussi de *Licornes de mer*, ou du moins un poisson fort gros, qui porte sur sa mâchoire supérieure une corne unique. On en voit dans les cabinets qui ont jusqu'à quinze & seize pieds de long.

LICTEUR. s. m. Officier qui servoit à Rome auprès du Consul, & des autres grands Magistrats. (Les Licteurs portoient des haches enveloppées de faisceaux.)

LIE

LIE. s. f. Ce qui est de plus grossier dans une liqueur, & qui va au fond. (Lie de vin. Lie de bière, &c. Tirer du vin jusqu'à la lie. La lie vient, il n'y a plus de vin dans le tonneau. Du vin sur sa lie. Ce vin est clair & bon jusqu'à la lie. Boire jusqu'à la lie.) Quand on dit absolument, *De la lie*, on entend de la lie de vin.

On dit figurément, *La lie du peuple*, pour dire, La plus vile & la plus basse populace. (Il n'y a que des gens de la lie du peuple qui aient ces sentimens-là. C'est un homme de la lie du peuple.)

LIE. adj. Vieux mot qui signifioit, Gai, joyeux, & qui n'a plus d'usage qu'en cette phrase du style familier, *Faire chère lie*, pour dire, Faire bonne chère avec gaieté.

LIÉGE. s. m. Espèce de chêne verd, qui vient dans les lieux sablonneux, & dont l'écorce est fort spongieuse & légère.

Il se prend ordinairement pour l'écorce de cet arbre. (Le liége est fort léger, & nage sur l'eau. On met de petits morceaux de liége aux filets des pêcheurs. On met du liége à la ligne. Porter des semelles de liége. Faire des bouchons de liége.)

On appelle aussi *Liége*, une des parties de l'arçon d'une selle qui est de chaque côté du pommeau.

LIÉGER. v. a. Les pêcheurs disent, *Liéger un filet*, pour dire, Le garnir de morceaux de liége qui le tiennent suspendu dans l'eau.

LIÉGÉ, ÉE. participe.

LIEN. s. m. Ce qui sert à lier. (Gros lien. Un fort lien. Un lien de fer. Le lien d'une gerbe. Le lien d'un fagot. Faire des liens. Il faut retenir cela avec des liens.)

LIEN, se dit aussi De la corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. En ce sens il se met ordinairement au pluriel. (Il étoit dans les liens. L'Ange tira saint Pierre des liens. La Fête de saint Pierre aux liens. Briser, rompre ses liens. Forger des liens.)

Il se prend figurément & poëtiquement pour esclavage, & principalement en parlant des amans. (Il a rompu ses liens, il trouve ses liens bien doux.)

On dit proverbialement d'Un homme qui n'est pas tout-à-fait échappé d'un danger, d'une mauvaise affaire, qu'*Il traîne son lien*. (N'est pas échappé qui traîne son lien.)

On appelle aussi figurément *Lien*, Tout ce qui attache & unit les personnes ensemble. Ainsi on dit, (Le lien du mariage. Le lien conjugal. C'est un lien sacré. Un lien indissoluble. Lien d'intérêt, lien d'amitié. Les liens du sang & de la nature. Les liens de la chair & du sang. Il a rompu tous les liens qui l'attachoient à la terre, pour s'unir à Dieu dans le Ciel.)

DOUBLE LIEN. Terme de Jurisprudence. Il se dit de la parenté entre enfans d'un même père & d'une même mère, qu'on appelle frères & sœurs germains. Les frères & sœurs consanguins ou utérins ne sont liés que d'un lien simple. Il y a quelques Coutumes, où, *par le privilége de double lieu*, les frères & sœurs germains se succèdent les uns aux autres, au préjudice des consanguins & utérins.

LIENTERIE. s. f. Espèce de dévoiement dans lequel on rend les alimens tels qu'on les a pris.

LIER. v. a. Serrer avec une corde, ou avec quelqu'autre chose que ce soit. (Lier les bras, la main, le corps. Lier un fagot, une botte de foin, une gerbe de blé. Lier un cerceau avec de l'osier. Lier avec un cordon. Vous liez cela trop lâche. Il faut le lier plus serré, plus étroitement. Lier plusieurs fleurs ensemble pour faire un bouquet. Lier les mains derrière le dos. Lier les pieds. Lier les cheveux. Lier un homme à un arbre, à un poteau. Lier un furieux. Lier un fou. C'est un fou à lier.)

On dit, qu'*Un faucon lie la perdrix*, *le gibier*, pour dire, qu'Il l'arrête avec la serre. À l'égard de l'autour, on dit qu'il empiéte.

LIER, signifie aussi, Faire un nœud. (Lier ses jarretières, ses souliers, les cordons de ses souliers. Lier des rubans.)

Il signifie aussi, Joindre ensemble différentes parties par quelque chose qui s'incorpore dans les unes & dans les autres. (Il y a quelque chose qui en lie les parties. La chaux & le ciment lient les pierres. Il faut mettre quelque chose dans cette composition, pour lier les ingrédiens.)

On dit, qu'*Une composition*, qu'*une sauce se lie*, qu'*elle est liée*, Quand elle s'épaissit & prend consistance en cuisant. (Il faut remuer cette composition, ce syrop, cette sauce, jusqu'à ce qu'elle se lie. Voilà une sauce bien liée.)

On dit en termes de Maître à écrire, *Lier les lettres*, pour dire, Les joindre l'une à l'autre par certains petits traits. (Liez bien vos lettres. Ces lettres sont mal liées.)

On dit figurément, *Lier une partie de promenade*, *de divertissement*, *&c.* pour dire, Faire une partie de promenade, de divertissement, & prendre jour pour cela.

On dit aussi figurément, *Lier amitié avec quelqu'un*, pour dire, faire amitié avec quelqu'un.

On dit aussi, *Lier conversation*, *lier commerce ensemble*, *lier société*, pour dire, Entrer en conversation, en commerce, faire société l'un avec l'autre.

LIER, signifie aussi figurément, Unir ensemble. (C'est le sang & l'amitié qui les lient ensemble. Ils sont liés d'amitié, liés d'intérêt.)

Il signifie aussi figurément Astreindre. (Qu'est-ce qui vous lie ? Les paroles, les contrats lient les hommes. Je ne suis point lié par la clause de ce contrat.)

En ce sens on dit, (Je ne veux pas me lier les mains, qu'on me lie les mains.)

On dit figurément dans le langage de l'Écriture-Sainte, *Lier & délier*, pour dire, Refuser, ou donner l'absolution. (Notre-Seigneur a dit à ses Apôtres, ce que vous aurez lié sur la terre, sera aussi lié dans le ciel. Les Évêques, les Prêtres ont pouvoir de lier & de délier. Lier par l'excommunication, par les censures de l'Église.)

On dit aussi figurément dans la Rhétorique & dans la Grammaire, *Lier un discours*, pour dire, Faire que toutes les parties d'un discours soient jointes comme il faut l'une avec l'autre. (Il n'a pas bien lié les parties de sa harangue. Il faut quelque chose pour lier ces deux périodes, les deux membres de cette période.)

LIÉ, ÉE. participe. (On l'a mené pieds & poings liés. Lié & garroté. Un discours bien lié.)

Les Médecins appellent *Matières liées*, Les excrémens qui ont une certaine consistance.

On dit, *Jouer en deux parties liées*, pour dire, qu'Il faut gagner deux parties de suite. (Ils ont joué un louis d'or en deux parties liées.)

LIERRE. s. m. Sorte de plante qui rampe, ou à terre, ou contre les murailles & autour des arbres. (Petit lierre. Lierre à larges feuilles. Branche de lierre. Couronne de lierre. Graine de lierre. Feuilles de lierre. Le lierre s'attache aux murailles.)

LIERRE TERRESTRE s. m. Plante labiée, dont les tiges sont rampantes & grêlées. Ses feuilles sont rondes, dentelées & velues. Ses semences sont oblongues & enfermées dans une capsule ; elle a une odeur forte, & un goût amer ; elle est fort apéritive & vulnéraire ; elle est propre à consolider les ulcères ; on l'emploie aussi dans la Phthisie.

LIESSE. s. f. Joie, gaité. Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase du style familier. (Vivre en joie & en liesse.)

LIEU. s. m. L'espace qu'un corps occupe. (Tout corps occupe un lieu, remplit un lieu, est dans un lieu. Changer de lieu. Un corps ne peut naturellement être en même temps en plusieurs lieux.)

Il se dit aussi d'Un espace pris absolument sans considérer aucun corps qui le remplisse. *Grand lieu. Petit lieu. Lieu vaste, &c.*

Il se dit aussi par rapport à la situation, & dans cette acception il signifie Endroit. (Lieu agréable. Voici un beau lieu. C'est le plus beau lieu du monde. Lieu élevé. Lieu éminent. Lieu bas. Lieu enfoncé. Lieu affreux. Lieu désert. Lieu solitaire. Lieux inhabités. Lieux sombres. Lieux écartés. Lieux souterrains. Un lieu d'assemblée. Un lieu de récréation. Lieu particulier. Lieu public. Lieu où l'on rend la justice. Ne faire qu'aller d'un lieu à l'autre. En quelque lieu qu'il aille. C'est le lieu où il est né. C'est son lieu natal.)

On appelle un asyle, *Un lieu de franchise*. (Les maisons des Ambassadeurs sont des lieux de franchise.)

On appelle *Les saints Lieux*, Les lieux de la terre-Sainte, qui sont célèbres par les mystères de notre Rédemption. (Visiter les saints Lieux.)

On appelle poëtiquement, La terre, *Ces bas lieux*. *En ces bas lieux*.

LIEU, se prend encore pour certain endroit désigné, indiqué. (Quand je serai sur le lieu. Nous irons sur les lieux. Se transporter sur les lieux. Les Juges ordonnèrent une descente sur les lieux.)

LIEU, se prend aussi pour les appartemens & les différentes pièces d'une maison. (Il faut visiter les lieux, & voir s'ils sont en état. Réparer les lieux.)

On dit proverbialement d'Un homme qui ne possède aucun bien, qu'*Il n'a ni feu ni lieu*.

On appelle *Vilain lieu*, *mauvais lieu*, ou *mauvais lieux*, au pluriel, Les maisons de

débauche. (Entrer dans un mauvais lieu. Hanter les mauvais lieux.)

On appelle dans les Abbayes & dans les Monastères, *Lieux réguliers*, Ceux qui servent à la Communauté, comme le Dortoir, le Réfectoire, le Chapitre, le Cloître, &c. (Réparer les lieux réguliers.)

Lieu, en Géométrie, se dit d'Une ligne droite ou courbe, dont tous les points servent à résoudre un problême indéterminé, c'est-à-dire, qui a une infinité de solutions.

Lieu, en Astronomie, se dit Du point du ciel auquel répond une planète, une comète. Comme nous les voyons de dessus la surface de la terre, nous les rapportons à un point différent de celui où elles seroient vues du centre de la terre, ce qui fait qu'on distingue le *Lieu apparent*, du *Lieu véritable*. Leur différence s'appelle *Parallaxe*.

Lieu, signifie aussi Place, rang. (Il tient le premier lieu. Il n'a eu que le troisième lieu de sa licence. Chaque créancier viendra en son lieu. Subrogé en son lieu & place.) Cette dernière phrase est du Palais.

On dit encore, *En premier lieu*, *en second lieu*, *en dernier lieu*, pour dire, Premièrement, secondement, enfin.

On dit au Palais, *Être au lieu & place de quelqu'un*, pour dire, Avoir la cession de ses droits & actions.

Lieu, se prend quelquefois pour maison ou famille. Ainsi on dit, qu'*Un homme vient de bon lieu*, pour dire, qu'Il est de bonne famille. Et, qu'*Il s'est allié en bon lieu*, pour dire, qu'Il s'est bien allié. Et l'on dit, *Bas lieu*, pour signifier Une basse extraction. (C'est un homme de bas lieu. Il vient de bas lieu. Il est sorti de bas lieu. Il sent le lieu d'où il vient.)

On dit, *J'ai appris cela de bon lieu*, *je tiens cela de bon lieu*, *cette nouvelle vient de bon lieu*, pour dire, De bonne part, de personnes bien instruites & dignes de foi. Et on dit familièrement à un homme, qu'*On a parlé de lui en bon lieu*, pour dire, qu'On a parlé de lui en bonne compagnie.

Lieu, signifie aussi L'endroit, le temps convenable de dire, de faire quelque chose. (Ce n'est pas ici le lieu de parler de cela, le lieu de disputer. Nous en parlerons en temps & lieu. Ce n'est ni le temps ni le lieu. C'est là le vrai lieu de dire...)

On dit qu'*Il y a lieu de faire quelque chose*, pour dire, qu'Il y a moyen, sujet, occasion. (Nous verrons s'il y a lieu de vous servir, s'il y a lieu de vous faire payer. Il n'y a pas lieu de craindre, de douter, d'espérer, &c. Donnez-moi lieu de vous rendre service. Si je trouve lieu d'entamer cette affaire.)

Il se prend encore pour l'endroit ou le passage d'un livre. (En quel lieu Platon l'a-t-il dit? Aristote dit dans plus d'un lieu.)

On appelle en termes de Rhétorique, *Lieux oratoires*, & *lieux communs*, Les sources générales d'où un Orateur tire les moyens de traiter son sujet.

On appelle aussi *Lieux communs*, Certains traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout, certaines réflexions générales & communes qu'on fait entrer dans un sujet particulier. (Il a commencé l'éloge de ce Magistrat par un lieu commun sur la Justice. Ses sermons ne sont que des lieux communs. Un recueil de lieux communs.)

Lieux au pluriel, signifie, Les aisemens, les latrines. *Aller aux lieux*.

Au lieu de. Sorte de préposition qui signifie, En place de... (Au lieu de celui que j'attendois, il est venu un homme de sa part. Que mettez-vous au lieu de cette période, de cette stance que vous avez ôtée? Un tel Officier servira au lieu d'un autre.)

Au lieu de, marque aussi opposition. (Au lieu de secourir son ami, il l'a trahi. Il dissipe tout son bien, au lieu d'en acquérir. Au lieu d'étudier, il ne fait que se divertir.)

Au lieu que, se dit aussi dans une acception pareille. (Il ne songe qu'à son divertissement, au lieu qu'il devroit veiller à ses affaires.)

Tenir lieu de, signifie, Valoir autant. (Cela lui tient lieu de tout. Cette terre lui tiendra lieu de toutes les sommes qui lui sont dues.)

LIEUE. s. f. Espace d'une certaine étendue, qui sert à mesurer la distance d'un lieu à un autre, & qui contient plus ou moins de toises, selon les différens usages des provinces & des pays. (Les lieues communes sont de deux mille deux cents quatre-vingt-deux toises, à vingt-cinq lieues par degrés. Les lieues ordinaires sont de trois mille pas, & les plus grandes de quatre mille. Grande lieue. Petite lieue. Lieue commune. Lieue de France. Lieue d'Allemagne. Une lieue de chemin. Une bonne, une grande lieue. Une bonne grande lieue. Un demi-quart de lieue. Une demi-lieue. Une lieue & demie. Faire trois lieues, quatre lieues à pied. Faire tant de lieues par heure, par jour.)

On dit aussi proverbialement & figurément, en parlant d'une affaire, d'une difficulté, *En être à cent lieues*, *n'en approcher pas de cent lieues*, pour dire, que Ce qu'on pense, que ce qu'on propose, est fort éloigné du fait. (Vous n'avez garde de trouver le nœud de cette question, de cette affaire, vous n'en approchez pas de cent lieues. Vous en êtes à cent lieues loin. Vous êtes à cent lieues du but.)

On dit encore proverbialement & figurément d'Un homme qui est distrait, & qui n'a pas d'attention à ce qu'on lui dit, (Il n'écoute pas, il est à cent lieues d'ici.)

LIÉVE. s. f. Extrait d'un papier terrier, qui sert au Receveur pour faire payer les redevances seigneuriales.

LIÈVRE. s. m. Sorte d'animal fort vîte & fort timide, de poil entre gris & roux. (Grand lièvre. Jeune lièvre. Vieux lièvre. Un lièvre en forme. Un lièvre au gîte. Chasser le lièvre. Courre le lièvre. Prendre un lièvre. Des chiens pour le lièvre. Mettre un lièvre en pâte. Un rable de lièvre.)

On dit d'Un lévrier qui est d'une grande vîtesse, qu'*Il prend un lièvre corps à corps*.

On appelle *Gentilhomme à lièvre*, un Gentilhomme qui a peu de revenu, & qui est réduit à vivre de sa chasse.

Et l'on dit d'Un homme fort timide, qu'*Il est peureux comme un lièvre*.

On dit figurément & proverbialement, *Prendre le lièvre au corps*, pour dire, Alléguer la véritable raison.

On dit proverbialement, lorsqu'on fait beaucoup de bruit & d'éclat d'un dessein qui a besoin d'être tenu secret pour réussir, que *C'est vouloir prendre les lièvres au son du tambour*.

On dit aussi proverbialement & figurément, *C'est là où gît le lièvre*, pour dire, C'est le secret, le nœud de l'affaire.

On dit figurément, *Lever le lièvre*, pour dire, Être le premier à faire quelque ouverture, à proposer quelque chose, dont les autres ne s'étoient point avisés. (C'est lui qui a levé le lièvre.)

On dit proverbialement d'Une personne qui a peu de mémoire, & à qui une chose en fait oublier aisément une autre, qu'(Il a une mémoire de lièvre; que c'est une mémoire de lièvre, qui se perd en courant.)

On dit aussi d'Une personne qui a la levre de dessus fendue par le milieu, que *C'est un bec de lièvre*.

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut pas chasser pour courir deux lièvres à la fois*; & *Qui court deux lièvres n'en prend point*, pour dire, que Quand on poursuit deux affaires à la fois, on ne réussit ni dans l'une, ni dans l'autre.

Lièvre en Astronomie, est le nom d'Une constellation de l'Hémisphère austral.

LIEUTENANCE. s. f. La Charge, l'Office de Lieutenant. Il faut remarquer que ce mot ne se dit ni en parlant d'un Lieutenant Général des armées du Roi, ni en parlant des Lieutenans de Justice. (On lui a donné la Lieutenance générale de Provence, la Lieutenance de Roi d'une telle Province, d'une telle Place. Il a une Lieutenance dans le Régiment de Picardie, dans Picardie. La Lieutenance de Roi d'un tel lieu, &c.)

LIEUTENANT. s. m. Officier qui est immédiatement sous un autre Officier en chef; & qui tient son lieu en son absence. (Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi dans la Province de.... Lieutenant de Roi de Languedoc. Lieutenant de Roi de la Citadelle de... Lieutenant Colonel du Régiment de... Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Corps, ou *simplement*, Lieutenant des Gardes. Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes, *ou simplement*, Lieutenant aux Gardes. Lieutenant au Régiment de Picardie, de Champagne, de Normandie, &c. *ou simplement*, Lieutenant dans Picardie, dans Champagne, &c. Lieutenant dans un vieux Corps. Le Capitaine & le Lieutenant. Avoir un bon Lieutenant. Lieutenant Général des Armées du Roi. Il y a quatre Lieutenans Généraux dans cette Armée. Lieutenant d'Artillerie. Lieutenant de Vaisseau, Lieutenant d'un tel vaisseau, Lieutenant en pied. Lieutenant en second. Lieutenant réformé, &c. Lieutenant du Bailli, du Sénéchal, du Prévôt. Le Bailli, ou son Lieutenant Général. Lieutenant Particulier. Lieutenant Civil, *qui connoît des causes civiles*. Lieutenant Criminel, *qui connoît des causes criminelles*. Lieutenant de Robe Longue. Lieutenant de Robe-Courte Lieutenant Général d'une telle Ville, &c.)

On appelle *Capitaine-Lieutenant*, Un Officier qui commande une compagnie dont le Roi est Capitaine.

LIEUTENANTE. s. f. La femme d'un Lieutenant. En parlant de la femme d'un Lieutenant de Roi, on dit, (Madame la Lieutenante de Roi.) En parlant de la femme d'un Officier de Judicature qu'on appelle Lieutenant, on dit: (Madame la Lieutenante.) Ainsi on dit, (La Lieutenante Civile, la Lieutenante Criminelle, la Lieutenante Générale.)

LIGAMENT. s. m. Terme d'Anatomie. Il se dit De certains tendons qui servent à attacher quelque partie du corps à une autre, & à la soutenir. (Un ligament large. Les ligamens du foie. Les ligamens de la matrice. Les ligamens des os de la cuisse.)

LIGAMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Il se dit Des plantes dont les racines sont grosses & entortillées en manière de cordage.

LIGATURE. s. f. Bande de drap, dont les

Chirurgiens serrent le bras, le pied, pour faire l'opération de la saignée. (Serrer, lâcher la ligature. Mettre une ligature. Ôter une ligature.)

Il signifie aussi La manière de lier avec cette bande. C'est un Chirurgien qui entend bien les ligatures. Savez-vous faire cette ligature? Il a composé un traité des ligatures.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Ligatures*, plusieurs lettres liées ensemble. (La belle écriture Grecque, la belle écriture Arabe, ont beaucoup de ligatures. L'impression Grecque sans ligatures est désagréable.)

LIGE. s. m. Certain droit de relief que le Seigneur prend sur son Vassal, à cause du Fief qu'il tient de lui. (Le Vassal paye tant de plein lige. Le Seigneur féodal exige tant pour le droit de lige.)

Il est aussi adjectif de tout genre, & signifie, Qui doit le droit de lige au Seigneur, envers qui il est tenu d'une obligation plus étroite que celle des Vassaux qui ne sont point *Liges*, ou du Vassal simple. (Un Fief lige. Héritage lige. Un homme lige. Hommage lige.)

LIGEMENT. adv. D'une manière lige. (Tenir une Terre ligement.)

LIGENCE. s. f. État d'un homme lige, ou la qualité d'un Fief. (Fief de ligence.)

LIGNAGE. s. m. coll. Race, famille. (Un homme de haut lignage. Tous ceux de son lignage. Ils sont de même lignage.) Il vieillit.

LIGNAGER. s. m. Celui qui est de même lignage. (Les lignagers dans la Coutume de Paris ont les quatre quints des propres.)

Il est aussi adjectif, & n'a guère d'usage qu'avec le mot *Retrait*. *Retrait lignager*, qui signifie, Action par laquelle une personne retire sur un étranger, un héritage qui a été vendu par quelqu'un de sa parenté, descendant comme lui du premier acquéreur. (Pour faire un retrait lignager, il faut que la demande se fasse dans l'an & jour, à compter du jour de l'ensaisinement & de l'insinuation.)

LIGNE. s. f. Un trait simple, considéré comme n'ayant ni largeur, ni profondeur. (Ligne droite. Ligne courbe. Le soleil envoie ses rayons en droite ligne. Tirer une ligne parallèle à une autre. Deux lignes parallèles. Ligne perpendiculaire. Deux lignes qui se coupent. Une ligne spirale. Tirer une ligne d'un point à un autre. Tracer des lignes.)

En termes d'Écriture & d'Impression, on appelle *Ligne*, Toute l'écriture qui est ou doit être sur une ligne droite dans une page. (Il y a tant de mots à chaque ligne, & tant de lignes à chaque page. Il écrit assez bien, mais il ne fait pas ses lignes droites. Il faut que le Compositeur redresse cette ligne. Ce livre n'est pas à deux colonnes, il est imprimé à longues lignes.)

On dit, *Mettre un mot à la ligne*, pour dire, Commencer une ligne par ce mot, quoique l'autre ligne ne soit pas remplie. Et cela se fait, lorsque pour plus grande netteté, on sépare un discours par des espèces de sections ou d'articles.

En parlant du cérémonial que les Princes & les grands Seigneurs observent dans leurs Lettres missives, à l'égard de leurs inférieurs, on dit, qu'*Ils donnent la ligne à quelqu'un*, pour dire, qu'Après le mot de Monsieur, qui est mis au haut de la Lettre, ils ne mettent rien dans le reste de la ligne. Et, qu'*Ils ne donnent pas la ligne*, pour dire, qu'Ils écrivent quelque chose dans la même ligne.

On dit aussi en parlant De cérémonial, *Être, marcher sur la même ligne.*

On dit, *Mettre en ligne de compte*, *tirer en ligne de compte*, pour dire, Employer dans un compte.

Il se dit aussi figurément, en parlant d'Un service qu'on aura rendu à quelqu'un, ou d'un plaisir qu'on lui aura fait. *Je ne mets point en ligne de compte ce que j'ai fait pour vous*, pour dire, Je ne prétends pas le faire valoir.

On dit, *Écrire hors ligne*, *mettre hors ligne*, *tirer une somme hors ligne*, pour dire, L'écrire à la marge.

LIGNE, se dit aussi Du cordeau, de la ficelle dont les Maçons, les Charpentiers, les Jardiniers & autres se servent, chacun dans leur art, pour dresser leurs ouvrages. Tirer une muraille à la ligne, une muraille en ligne droite. Marquer le bois à la ligne. Planter des arbres à la ligne.

Il se prend aussi pour cette ficelle ou ce tissu de crin, qui a un hameçon attaché au bout, & dont les Pêcheurs se servent pour prendre du poisson. *Pêcher à la ligne.*

On appelle *Ligne dormante*, Une ligne qui est dans l'eau sans qu'on la tienne.

LIGNE, se dit aussi en termes de Guerre, en parlant de la disposition d'une armée, soit pour le campement, soit pour la marche, soit pour l'ordre de bataille; & signifie, Rang, rangée. (Toute l'armée étoit campée sur trois lignes. L'armée marchoit sur deux lignes. Il mit toutes ses troupes en bataille sur deux lignes. Celui qui commandoit l'aîle droite de la première ligne. La première ligne des ennemis fut entièrement défaite. La première ligne plia.)

LIGNE, se dit aussi en parlant des armées navales. (L'Amiral étendit ses vaisseaux en haute mer, sur une même ligne. La première ligne de l'armée navale s'étoit avancée au-delà du Cap.)

On appelle *Vaisseaux de ligne*, Les grands vaisseaux de guerre qui ont au moins cinquante pièces de canon, & qui peuvent être en ligne.

Il se prend aussi pour retranchement. Ainsi on appelle *Ligne de circonvallation*, Les retranchemens dont une armée enferme son camp, pour empêcher qu'on ne jette du secours dans la Place qu'elle assiège. (Travailler aux lignes. Attaquer, forcer, combler des lignes. Donner dans les lignes. On vit tout d'un coup la ligne en feu.)

On appelle, *Ligne de contrevallation*, Les lignes que l'on fait contre une Place assiégée, lorsque la garnison est forte, & qu'on veut empêcher les sorties des assiégés. *Ligne d'approche*, Les tranchées que l'on fait pour approcher d'une Place qu'on assiège. *Ligne de communication*, Les lignes ou retranchemens que l'on tire d'une tranchée à l'autre, pour la communication des soldats & des travailleurs.

On appelle en termes de Fortifications, *Ligne de défense*, Une ligne que l'on conçoit tirée depuis l'angle de défense jusqu'à la pointe du Bastion, suivant le cours que doit faire la balle d'un mousquet tiré du flanc ou de l'orillon d'un bastion, jusqu'à l'extrémité de la face, pour défendre le fossé.

LIGNE ÉQUINOXIALE, ou simplement, *La ligne*, est ce cercle de la sphère, qui est également distant des deux poles du monde, & qui s'appelle autrement l'Équateur. (Les peuples qui sont sous la ligne. Quand on a passé la ligne. Au-delà de la ligne.)

On appelle *Ligne méridienne*, Une ligne qui marque le Méridien dans le lieu où elle est tracée.

On appelle *Ligne horizontale*, Une ligne parallèle à l'horizon.

On appelle aussi du nom de *Ligne*, Les traits ou plis du dedans de la main, dont le principal s'appelle vulgairement, (La ligne de vie. Les Charlatans qui se mêlent de chiromancie, observent les lignes de la main.)

On appelle aussi *Ligne*, Une certaine mesure qui est la douzième partie d'un pouce. (Cette règle a deux pieds six pouces quatre lignes de long. Ce cercle a quinze pouces huit lignes de diamètre.)

Les Fontainiers appellent *Ligne d'eau*, La cent quarante quatrième partie d'un pouce d'eau. (Il y a tant de lignes d'eau dans son jardin.)

Ligne de foi, en Mathématique, se dit De la ligne tracée sur l'Albidade mobile d'un instrument.

En termes d'Escrimes, on appelle *La Ligne*, Celle qui est directement opposée à l'ennemi, & dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée.

On nomme aussi à la mer, *Ligne de sonde*, Un cordeau non goudronné, long de cent ou cent vingt brasses, & à l'extrémité duquel on attache une masse de plomb pour mesurer la profondeur de l'eau.

LIGNE, en termes de Généalogie, se prend pour la suite des descendans d'une race, d'une famille. (Ligne directe. Ligne droite. Ligne collatérale. Le Roi descend de S. Louis en droite ligne, en ligne directe. Les héritiers en ligne collatérale.)

LIGNÉE. s. f. Race. (JESUS-CHRIST, selon la chair, étoit de la lignée des Rois de Juda. Ce Prince mourut sans laisser de lignée.)

LIGNEUL. s. m. Sorte de fil ciré, dont les Cordonniers se servent dans leur ouvrage.

LIGNEUX, EUSE. adj. De la nature du bois. *Fibres ligneuses*. On appelle ainsi Les plantes qui sous leur écorce ont une couche de bois. Les Jardiniers les nomment pour cette raison, *Boiseuses*. Ces plantes étant vivaces, sont ou des arbres, ou des arbrisseaux, ou des arbustes.

LIGUE. s. f. Union, confédération de plusieurs Princes ou États, pour se défendre ou pour attaquer. (Ligue défensive. Ligue offensive. Ligue des princes Chrétiens contre les Infidelles. Puissante ligue. Faire ligue ensemble. Faire une ligue. Tel prince est entré dans la ligue, s'est détaché de la ligue. Rompre une ligue. Négocier une ligue.)

En France, on appelle particulièrement *La Ligue*, Cette union de quelques Princes & de quelques villes, qui se fit sur la fin du seizième siècle, sous prétexte de défendre la Religion Catholique contre les Huguenots. (Du temps de la ligue. Les mémoires de la ligue.)

LIGUE, se dit aussi Du complot & des cabales que plusieurs particuliers font ensemble pour quelque dessein. (Dans cette ville, dans cette compagnie il y a des ligues.) Alors il se dit toujours dans un sens odieux.

On donne le nom de *Ligues*, aux trois Communautés qui composent le corps des Grisons.

LIGUER. v. a. Unir dans une même ligue. (Il a si bien fait, qu'il a ligué tous les Princes Chrétiens contre le Turc.)

Il est aussi réciproque. Se liguer. (Toute l'Italie se ligua pour la défense de sa liberté. Les enfans se liguèrent contre leur père.)

LIGUÉ, ÉE. participe.

LIGUEUR, EUSE. s. Il se dit seulement Des ceux qui étoient de la ligue du temps de Henri III & de Henri IV.) Les Ligueurs. Cette femme étoit une grande ligueuse.)

L I L

LILAS. s. m. Sorte d'arbre qui fleurit au printemps, & qui porte de petites fleurs par bouquets & en grande abondance. On l'appelle *Lilas blanc*, *lilas rouge* ou *violet*, selon la couleur des fleurs.

Lilas de Perse, est une sorte de lilas plus petit que les autres, & dont la feuille est coupée & dentelée.

LILIACÉE. adj. f. Terme de Botanique. Il se dit Des plantes dont la fleur ressemble à celle du lis ordinaire.

LILIUM. s. m. Liqueur fort propre à rappeler les esprits d'un malade très-foible.

L I M

LIMACE. s. f. Machine qu'on appelle aussi *Vis d'Archimède*, par le moyen de laquelle on élève l'eau ou un autre liquide, quoiqu'il ait toujours dans le tuyau un mouvement de chute par son propre poids.

LIMAÇON. s. m. *Voyez* LIMAS.

LIMAILLE. s. f. Les petites parties du métal que la lime fait tomber.) Limaille d'acier, de fer. Limaille d'or, d'argent. La limaille d'acier est un remède. Prendre de la limaille.)

LIMANDE. s. f. Poisson de mer qui est fort plat, & à-peu près de la forme d'un carrelet.) La limande est bonne, quand elle est bien fraîche. Limande frite.)

LIMAS. s. m. LIMACE. s. f. LIMAÇON. s. m. Sorte d'insecte rampant, de substance molle & visqueuse, & dont il y a plusieurs espèces. Les uns sont rougeâtres & n'ont point de coquille, & sont appelés plus ordinairement du nom de Limas & de Limace. Les autres sont attachés à une coquille qu'ils portent sur le dos, & dans laquelle ils se retirent; & ceux-là sont appelés plus ordinairement Limaçons.

LIMAÇON, se dit en Anatomie, de cette partie osseuse du labyrinthe de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de limaçon. On appelle *Un escalier en limaçon*. Un escalier qui tourne autour d'un noyau.

LIMBE. s. m. En termes de Mathématique, signifie Bord. Ainsi en parlant Du bord d'un instrument de Mathématique, on dit, *Le limbe d'un instrument*. Et en parlant Du bord du Soleil ou de la Lune, on dit, (Le limbe supérieur, le limbe inférieur du Soleil. Le limbe supérieur, le limbe inférieur de la Lune.)

LIMBES. s. m pl. Le lieu où, selon quelques Théologiens, étoient les ames de ceux qui étoient morts en la grace de Dieu avant la venue de Notre-Seigneur. (JESUS-CHRIST après sa mort tira des limbes les Patriarches, les Prophètes, &c.) Quelques Théologiens appellent aussi *Limbes*, Certain lieu où ils tiennent que vont les enfans morts sans Baptême.

LIME. s. f. Sorte d'outil & d'instrument de fer, creusé par diverses lignes, par diverses coupures qui se croisent, & qui sert ordinairement à polir ou à couper le fer. (Grosse lime. Petite lime. Il faut passer la lime dessus Il faut polir cela avec la lime. Couper un barreau de fer avec une lime.)

On appelle *Lime sourde*, une sorte de lime qui est garnie de plomb, & qui ne fait point de bruit quand on l'emploie. (Couper des barreaux de fer avec une lime sourde.)

On dit figur. & fam. d'Une personne qui agit secrètement pour quelque mauvais dessein, dans quelque mauvaise intention, que *C'est une lime sourde*. On le dit aussi d'une personne qui parle peu, & qui cache quelque malignité.

On appelle *Lime douce*, Une sorte de lime dont les entailles sont fort peu enfoncées, & qui polit le fer en le limant.

On dit figurément, *Passer*, *repasser la lime sur un ouvrage de Prose ou de Poësie*, pour dire, Le remanier, le corriger, le polir.

LIME. s. f. Sorte de petit citron qui a une eau fort douce, & qu'on appelle *Lime douce* par cette raison.

LIMER. v. a. Polir, couper, amenuiser avec la lime. (Limer un canon, un ressort de fusil. Limer une grille de fer. Cela est forgé & limé.)

Il se dit figurément Des pièces de Prose & de Vers, & de toutes sortes d'ouvrages d'esprit; & il signifie, corriger avec soin, polir, perfectionner. (Il a été tant de temps à limer ce Poëme, cette Pièce d'Éloquence. Il ne l'a pas encore assez limée.)

LIMÉ, ÉE. participe.

LIMIER. s. m. Gros Chien de chasse avec lequel le Véneur quête & détourne la bête, pour la lancer quand on veut la courir. (Mener un limier au bois. Dresser un chien pour en faire un limier.)

LIMINAIRE. adj. de t. g. Qui est au commencement d'un ouvrage. Il ne se dit que d'Une épître, d'un avertissement qu'on met à la tête d'un livre. Il vieillit.

LIMITATIF, IVE. adj. Qui limite, qui renferme dans des bornes certaines.

On dit au Palais, *Legs limitatif*, *assignat limitatif*, *disposition limitative*, en parlant d'Un legs, d'une disposition, dont l'objet est tellement déterminé, que le légataire n'a rien à demander, à prétendre sur le surplus des biens du testateur.

LIMITATION. s. f. Fixation, restriction, détermination. (On lui a donné un pouvoir sans limitation. Il peut rentrer dans sa terre sans aucune limitation de temps.)

LIMITER. v. a. Borner, donner des limites. Il ne se dit guère qu'en parlant des frontières d'un État, des bornes d'un territoire Il se dit plus ordinairement en parlant du prix d'une chose, de l'espace du temps, ou de l'étendue du pouvoir que l'on donne à quelqu'un.) On a limité le prix de ses denrées. Il en faut limiter le prix & la quantité. On ne lui a point limité le temps de son voyage. Il ne peut souffrir qu'on limite son pouvoir.)

LIMITÉ, ÉE. participe.

LIMITES. s. f. pl. Bornes qui divisent, qui séparent un territoire, une Province, un État d'avec un autre. (Les montagnes, les rivieres sont les limites naturelles des pays. Les limites de la France & de l'Espagne. Étendre, reculer les limites d'un État. Les Commissaires qui travaillent au réglement des limites. Le Rhin, la Mer, les Alpes & les Pyrénées étoient les anciennes limites des Gaules.)

On s'en sert quelquefois dans le figuré. (C'est un homme qui ne donne point de limites à son ambition, à ses désirs.)

LIMITROPHE. adj. de t. g. Qui est sur les limites. (Pays limitrophes. Terres limitrophes. Cette Province est limitrophe de l'Allemagne.)

LIMODORE. s. m. Plante que quelques-uns confondent avec l'Orobanche. Ses fleurs ressemblent beaucoup à celles de l'Orchis, si ce n'est qu'elles sont éperonnées; ce qui la distingue aussi de l'Elleborine. Elle croît dans les lieux humides. On la dit apéritive.

LIMOINE. s. f. Plante qui croît dans les lieux marécageux. Ses fleurs sont en œillet. Elle est astringente, bonne dans la dyssenterie & les pertes de sang.

LIMON. s. m. Boue, terre détrempée, bourbe. (Dieu forma Adam du limon de la terre. Les tanches & quelques autres poissons se nourrissent de limon. Ce fleuve traîne beaucoup de limon.)

LIMON. s. m. Sorte de citron qui a beaucoup de jus. (Gros limon. Des limons aigres, des limons verds. Du jus de limon. Du syrop de limon.)

LIMON. s. m. L'une des deux grosses pièces de devant d'une charrette, entre lesquelles on attèle le cheval. (Le limon droit, le limon gauche d'une charrette. Les limons d'une charrette. Mettre un cheval dans les limons. Ce cheval ne veut pas tirer dans les limons.)

On appelle aussi *Limon*, en Architecture, Cette pièce de bois qui soutient les marches d'un escalier par une de leurs extrémités.

LIMONADE. s. f. Breuvage, boisson qui se fait avec du jus de limon ou de citron, de l'eau & du sucre. (La limonade est rafraîchissante. Boire un verre de limonade.)

LIMONADIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait & qui vend de la limonade, orgeat, liqueurs fraîches, & liqueurs proprement dites.

LIMONEUX, EUSE. adj. Bourbeux, plein de limon. (Terre limoneuse.)

LIMONIER. s. m. Cheval qu'on met aux limons. (Bon limonier. Fort limonier. Ce cheval est trop petit pour être limonier.)

LIMONIER. s. m. Arbre qui porte les limons.

LIMOUSIN. s. m. Nom des habitans d'une Province de France. On ne le met ici, que parce qu'il se dit particulièrement d'une espèce de Maçons qu'on emploie d'ordinaire à faire des murailles avec du moellon & du mortier. (Les Limousins ont fait le mur.)

LIMOUSINAGE. s. m. Ouvrage de ces sortes de Maçons. (Ce bâtiment n'est que de limousinage.)

LIMPIDE. adj. de t. g. Clair, net. (De l'eau limpide.)

LIMPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE. s. f. Action de limer. (La limure de cet ouvrage sera longue.)

LIMURE, se prend aussi pour l'état d'une chose limée. (Cette tabatière est d'une limure parfaite. La limure de ces pistolets est très-fine.)

L I N

LIN. s. m. Sorte de plante qui porte plusieurs tiges menues sur un même pied, & dont les feuilles sont aussi très-déliées. On file l'écorce du lin pour en faire une toile plus fine que celle du chanvre. (Semer, cueillir du lin. De la fleur, de la graine de lin. L'huile de lin. Du fil de lin. Filer du lin. Toile de lin. De fin lin.)

On appelle *Gris de lin*, Une couleur qui ressemble à la fleur de lin. (Le gris de lin est une couleur fort douce. Du ruban gris de lin.)

LINAIRE. s. f. ou LIN SAUVAGE. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles approchent de celles du lin. On en fait un grand usage en Médecine, & sur-tout extérieurement, & on la regarde comme un excellent anodin. Elle passe pour souve-

raine dans les douleurs causées par les hémorroïdes.

LINCEUIL. s. m. Drap de toile qu'on met dans un lit. (Blanchir des linceuils. Il n'y avoit pas seulement un linceuil pour l'ensevelir.) On se sert plus ordinairement du mot de *Drap*, quand on parle de ces deux pièces de toile qu'on met dans un lit.

LINÉAIRE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui a rapport aux lignes, qui se fait par des lignes. (Problème linéaire. Perspective linéaire.)

LINÉAL, ALE. adj. Terme de Jurisprudence. (La succession linéale.)

LINÉAMENT. s. m. Il ne se dit que Des traits du visage. (Les Physionomistes prétendent juger des mœurs par les linéamens du visage.)

LINGE. s. m. Toile coupée selon les différens usages auxquels on la veut employer, soit pour la personne, soit pour les diverses nécessités du ménage, &c. (Beau linge. Gros linge. Menu linge. Linge fin. Linge plein. Linge ouvré. Linge uni. Linge damassé. Linge d'Autel. Linge de table. Linge de cuisine. Linge de nuit. Linge neuf. Vieux linge. Linge sale. Blanchir, empeser, savonner du linge. Mettre du linge à la lessive. Du linge blanc de lessive. Accoupler le linge. Changer de linge. Prendre du linge. Mettre du linge. Mettre des chemises, des serviettes au linge sale. Blanchisseuse de gros linge. Blanchisseuse de menu linge. Ouvrière en linge. Faire du linge. Coudre du linge. Linge à barbe.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a non plus de force qu'un linge mouillé*, pour dire, qu'il est foible, qu'il ne peut se soutenir.

LINGER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend, qui fait du linge. (Il est linger, Marchand linger. Boutique de linger. Boutique de lingère. Maîtresse lingère. Acheter du linge tout fait chez les lingères.)

LINGERIE. s. f. Métier de Linger, de Lingère. (Elle sait bien la lingerie. Il entend bien la lingerie.)

Il signifie aussi Le lieu où sont les boutiques des Lingers, des Lingères. (Vous trouverez tout ce qu'il vous faut à la lingerie, dans la rue de la lingerie.)

On appelle dans les Monastères, *La lingerie*, Le lieu où l'on serre le linge de la Communauté.

LINIÈRE. s. f. Terre semée en lin.

LINGOT. s. m. Il se dit principalement de l'or & de l'argent en masse, & qui n'est pas mis en œuvre. (Lingot d'or. Lingot d'argent. De l'or, de l'argent en lingot.)

En termes de Chasse, on appelle *Lingot*, Un petit cylindre de fer ou de plomb, dont on charge quelquefois le fusil, au lieu de balles.

LINGOTIÈRE. s. f. Vaisseau de Chimie, dans lequel on coule les métaux fondus, pour les réduire en lingots.

LINGUAL, ALE. adj. (l'U se prononce OU.) Qui appartient, qui a rapport à la langue. On dit en Anatomie, (Muscle lingual. Nerf lingual. Artère linguale.)

LINGUALE, en termes de Grammaire, se dit Des consonnes qui sont produites par les differens mouvemens & les différentes positions de la langue. (D, L, N, R, T, sont des consonnes linguales.)

LINGUET. s. m. Pièce de bois, fixée sur le pont d'un Vaisseau, laquelle sert à arrêter le Cabestan.

LINIMENT. subst. m. Terme de Médecine. Sorte de médicament fait d'huile & d'autres drogues propres à adoucir, amollir, & résoudre en frottant. (Il faut essayer de ramollir & de résoudre cela par des linimens.)

LINON. s. m. Sorte de toile de lin très-claire & très-déliée, qui se fait en Picardie. (De la toile de linon,) ou plus ordinairement, (Du linon.) On disoit autrefois *Linomple*.

LINOTTE. s. f. Espèce de petit oiseau de plumage gris, qui chante très-agréablement. (Linotte de vigne. Le chant d'une linotte. Siffler une linotte.)

On dit aussi d'Une personne qui a peu de sens & beaucoup de légèreté d'esprit, que *C'est une tête de linotte*.

LINTEAU. s. m. Pièce de bois qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie. (Il faut mettre là un linteau. Ce bois a été coupé trop court, il n'est plus bon qu'à faire des linteaux.

L I O

LION, ONNE. subst. Animal féroce qui se trouve principalement en Afrique. (On appelle le lion, le Roi des animaux. La gueule d'un lion. Le rugissement d'un lion. Un lion rugissant. La lionne est la femelle du lion.)

On dit proverbialement, *Coudre la peau du renard à celle du lion*, pour dire, Joindre la ruse à la force.

On dit proverbialement, *Battre le chien devant le lion*. Voyez BATTRE.

On dit figurément d'Un brave homme, que *C'est un lion, un vrai lion, qu'il a un cœur de lion*, pour dire, qu'il a un courage de lion.

On appelle *Lion*, le cinquième signe du Zodiaque. *Le Soleil entre dans le Lion vers la fin de Juillet*.

LIONCEAU. s. m. diminutif. Le petit d'un lion.

LIONNÉ. adj. En termes de Blason, se dit d'Un léopard rampant.

L I P

LIPOGRAMMATIQUE. adj. de t. g. Qui se dit Des ouvrages où l'on affecte de ne pas faire entrer quelques lettres particulières de l'alphabet. (La patience & la sottise ont fait composer plusieurs ouvrages lipogrammatiques.)

LIPOME. s. m. Loupe graisseuse.

LIPOTHYMIE. s. f. Terme de Médecine. Défaillance des esprits. Dans la *Lipothymie*, le pouls est petit & foible, les feux externes & internes, le mouvement animal, tant volontaire que naturel, pour ainsi dire, abolis, la respiration même presqu'imperceptible.

LIPPE. s. f. On appelle ainsi par dénigrement. La lèvre d'en bas, lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée. (Avoir une grosse lippe. Une vilaine lippe.)

LIPPÉE. s. f. Bouchée. (Il en a pris une bonne lippée. Deux ou trois lippées.) Il est familier.

Il se prend aussi quelquefois pour Repas; & en ce sens il se met presque toujours avec l'épithète de *Franche*. (Il a eu là une franche lippée,) c'est-à-dire, qu'il a fait un bon repas qu'il ne lui a rien coûté.

On dit familièrement d'Un homme qui cherche à faire bonne chère aux dépens d'autrui, que (*C'est un chercheur de franche lippée*.)

LIPPITUDE. s. f. Terme de Médecine. Écoulement trop abondant de la chassie.

LIPPU, UE. adj. Celui, celle qui a une grosse lippe. On le dit plus ordinairement au substantif qu'à l'adjectif. (C'est un gros lippu.)

L I Q

LIQUATION. s. f. (On fait sentir l'U dans la prononciation.) Opération de Métallurgie, qui consiste à séparer la portion d'argent qui est contenue dans le cuivre, en y joignant du plomb. Les gâteaux de cuivre mêlés avec du plomb, s'appellent *Pièces de liquation*. La *liquidation* s'appelle aussi *Ressuage*.

LIQUÉFACTION. s. f (On fait sentir l'U dans la prononciation. (Le changement qui survient à un corps qui de solide devient fluide (La liquéfaction de la cire.)

LIQUÉFIER. v. a. (QUÉ se prononce comme KÉ.) Fondre, rendre liquide, faire couler, ou mettre en état de couler. (Le feu liquéfie la cire. Le feu liquéfie le plomb, l'argent, &c.)

Il est aussi réciproque. (La cire se liquéfie auprès du feu.)

LIQUÉFIÉ, ÉE. participe.

LIQUEUR. s. f. Substance fluide & liquide. (L'eau est la plus simple des liqueurs. Le vin de Saint Laurent est une agréable liqueur.) En Poësie on nomme le vin, *Liqueur Bachique*.

LIQUEUR, se dit quelquefois d'une certaine qualité de quelques vins, comme des vins muscats, des vins d'Espagne, & autres, que par cette raison on appelle *Vins de liqueur*.

Lorsque des vins qu'on boit ordinairement, comme les vins de Bourgogne & de Champagne, ont trop de douceur, on dit, qu'*Ils ont de la liqueur, trop de liqueur*.

LIQUEURS au pluriel, se dit Des boissons dont la base est l'eau-de-vie, ou l'esprit de vin.

On appelle *Liqueurs fraîches*, Les boissons rafraîchissantes, telles que la limonade, les eaux de groseille, de grenade, &c.

LIQUET. s. m. C'est le nom qu'on donne à une espèce de petite poire qui est bonne à cuire. Son goût a un peu d'âcreté, mais on le corrige par le sucre. On la nomme autrement *La vallée*.

LIQUIDAMBAR. s. m. Résine liquide, claire, rougeâtre, d'une odeur agréable, qui découle d'un arbre de la nouvelle Espagne, & dont on se sert en Médecine.

LIQUIDATION. s. f. Terme de Pratique. Action par laquelle on débrouille, on règle, on fixe ce qui étoit embarrassé, incertain en matière d'affaires. (Liquidation de dépens. Liquidation d'intérêts. Il travaille à la liquidation de ses dettes, de son bien, de ses comptes, &c.

LIQUIDE. adj. de t. g. Qui a ses parties fluides & coulantes. (Les corps liquides. Ce breuvage est trop épais, il n'est pas assez liquide.)

On appelle *Confitures liquides*, Les marmelades, les gelées & les confitures qui sont dans du syrop, qui ont du syrop.

En termes de Grammaire, on appelle *Consonnes liquides*, ces quatre lettres, L, M, N, R, parce qu'étant employées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, elles sont fort coulantes, & se prononcent plus aisément que d'autres consonnes en la même place.

LIQUIDE, se prend aussi substantivement, pour dire, Alimens, nourritures liquides, telles que le bouillon, les consommés, les cordiaux, &c. (Cet homme a la fièvre, il ne doit vivre que de liquides.)

LIQUIDE, en parlant de bien & d'argent, signifie, Net & clair, qui n'est point sujet à contestation, qui n'est point chargé de dettes. (Il lui reste dix mille écus de bien clair & liquide. Nous avons compté ensemble, il me doit tant de liquide. En matière de dettes, la compensation ne doit se faire que de liquide à liquide, c'est-à dire, d'Une somme liquide à une autre qui le soit aussi.

LIQUIDER. v. a. Terme de Pratique. Rendre clair & certain en matière d'affaires, ce qui étoit incertain, embarrassé. On a liquidé les dépens Liquider les intérêts à tant. Liquider ses dettes. Liquider son bien.)

LIQUIDÉ. ÉE. participe.

LIQUIDITÉ. s. f. Qualité des corps liquides. (La liquidité, suivant les Cartésiens, n'est autre chose que la liquidation & le mouvement des parties du corps, qu'on appelle liquide)

LIQUOREUX, EUSE. adj. Il n'a d'usage qu'en parlant de certains vins qui ont une espèce de douceur qu'ils ne devroient point avoir. (Des vins liquoreux. Des vins trop liquoreux. Boisson trop liquoreuse.)

L I R

LIRE. v. a. *Je lis*, *tu lis*, *il lit*, *nous lisons*, *&c. Je lisois*, *je lus*, *vous lûtes*, *ils lurent. Je lirai. Lis. Que je lise. Que je lusse. Lisant.* Parcourir des yeux ce qui est écrit, & le parcourir avec la connoissance de la valeur des lettres, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. (Lire tout bas. Lire à haute voix. Il ne sait ni lire ni écrire. Il lit bien le Grec, l'Hébreu. Il s'est gâté la vue à lire de vieux manuscrits. Lire avec des lunettes. Lire à rebours. Une écriture mal aisée à lire. Lire toutes sortes d'écritures.)

LIRE, se dit aussi Des lectures qu'on fait pour son instruction ou pour son amusement. (Lire avec application. Lire l'Écriture-Sainte. Lire les Pères. Lire l'Histoire Grecque, l'Histoire Romaine. Lire l'Histoire de France. Ce n'est pas le tout que de lire, il faut retenir.)

LIRE, se dit pareillement en parlant de quelque livre qu'un Professeur explique à ses auditeurs, & qu'il prend pour sujet des leçons qu'il leur donne. (Lorsque Saint Thomas professoit publiquement à Paris, il lisoit le Maître des Sentences à ses auditeurs. Un tel Professeur nous lisoit Homère. Un Régent qui lit Virgile à ses Écoliers.) Et on dit à un Écolier, *Quel Auteur vous lit-on dans votre classe?* Où bien, *quel Auteur lisez vous dans votre classe?*

LIRE, se prend figurément pour pénétrer dans la connoissance de quelque chose d'obscur & de caché. (Lire dans la pensée, dans le cœur, dans les yeux de quelqu'un Je lis dans vos yeux que... Lire dans les astres, dans l'avenir.)

LU, LUE. participe.

LIRON. *Voyez* LOIR.

L I S

LIS. s. m. Fleur blanche qui provient d'oignon, qui vient sur une haute tige, & qui a beaucoup d'odeur. (La blancheur des lis. Blanc comme un lis. Plus blanc que le lis. Le lis est le symbole de la virginité, de la candeur, de l'innocence, de la pureté.)

Il y a aussi des *Lis* que l'on appelle *Lis jaunes*.

Il y a quelques autres plantes que les lis blancs & les lis jaunes, auxquelles on donne aussi le nom de *Lis.* (Lis Persien, lis bleu. Le Martagon est une espèce de lis.)

LIS, se prend aussi pour la plante qui produit cette fleur. (La tige du lis. Planter des lis. Oignons de lis.)

On dit figurément, *Un teint de lis*, *un teint de lis & de rose*, pour dire, Un teint extrêmement blanc & vermeil; & poëtiquement, (Les lis de son teint, de son visage. Le temps flétrira ces lis & ces roses.)

LIS ASPHODÈLE. s. m. Plante dont la fleur a quelque chose de ressemblant à celle du lis, & dont les racines sont semblables à celles de l'Asphodèle, c'est-à-dire, font un assemblage d'une espèce de navets, au lieu que celle du lis est bulbeuse.)

FLEUR DE LIS, en armoiries, est une figure de trois feuilles de lis liées ensemble, desquelles celle du milieu est droite, & les deux autres ont les sommités penchantes & courbées en dehors. (Fleur de lis d'or. Fleur de lis d'argent. Fleur de lis de gueules, &c. France porte d'azur à trois fleurs de lis d'or. Autrefois dans l'écu de France il y avoit des fleurs de lis sans nombre. Quelques-uns prétendent que Charles VI les réduisit à trois. Un tel par concession du Roi porte une fleur de lis d'or dans ses armoiries. Semé de fleurs de lis.) Dans tous ces exemples l'*s* du mot *Lis* ne se prononce point.

On appelle poëtiquement la France, (l'Empire des lis. Faire fleurir les lis.)

On dit de ceux qui exercent quelque Charge de Judicature Royale, & sur-tout dans une Cour supérieure, qu'*Ils sont assis sur les fleurs de lis*, à cause que leurs siéges sont couverts de tapis semés de fleurs de lis. (Il est assis sur les fleurs de lis.)

FLEUR DE LIS, signifie aussi quelquefois La marque dont en France on flétrit les coupeurs de bourses & autres malfaiteurs, qui ne sont pas condamnés aux galères, avec un fer chaud, parce qu'au bout de ce fer il y a une fleur de lis empreinte. (Il fut condamné à avoir le fouet & fleur de lis. Elle avoit eu le fouet & la fleur de lis sur l'épaule. Il a eu deux fois la fleur de lis)

LISÉRER. v. a. Terme de broderie. Broder des fleurs & des ramages sur le fond d'une étoffe, avec un cordonnet d'or ou de soie. (Lisérer une jupe, un justaucorps. Lisérer les fleurs d'un brocard, d'un damas.)

LISÉRÉ, ÉE. participe.

LISERON ou LISET. s. m. Plante dont on connoît plusieurs espèces, dont la plupart sont grimpantes & s'entortillent autour des plantes voisines. Leurs fleurs dans quelques espèces sont assez belles, & on en orne les jardins. Le liseron donne un lait qui est déterrsif, vulnéraire, & qui a quelques autres propriétés. On l'appelle aussi *Helxiné Lissampelos.*

LISET ou COUPE-BOURGEON. s. m. Insecte qui gâte les nouvelles pousses des arbres fruitiers & de la vigne.

LISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lit. (Vous êtes un beau liseur, une belle liseuse. C'est un grand liseur. C'est une grande liseuse de Romans.)

LISIBLE. adj. de t. g. qui est aisé à lire. (Son écriture n'est pas belle, mais elle est lisible. Ces caractères ne sont pas lisibles, ils sont à demi-effacés.)

LISIBLEMENT. adv. D'une manière lisible. (Il n'écrit pas fort bien, mais il écrit lisiblement.)

LISIÈRE. s. f. L'extrémité de la largeur d'une toile, d'une étoffe. (La lisière d'une toile. La lisière d'une étoffe. La lisière de cette toile est trop lâche. La lisière des étoffes est ordinairement d'un autre tissu & d'une autre couleur que le reste de l'étoffe. Lisière rouge, bleue, rayée, &c. Ce drap a cinq quartiers de large entre deux lisières. Lever les lisières d'un drap. Mettre des lisières de drap à une porte.)

On appelle encore *Lisières*, Les bandes d'étoffe, ou les cordons qui sont attachés par derrière aux robes des petits enfans, & qui servent à les tenir quand ils marchent. (Tenir un enfant par la lisière.)

LISIÈRE, signifie aussi Les extrémités d'une province, d'un pays considéré comme limitrophe d'un autre. (La lisière de Champagne, de Picardie. Les villages qui sont sur les lisières de cette province. Il est des lisières de Normandie. Sur les lisières.)

On dit aussi, (Les lisières d'une forêt. Les lisières d'un bois.)

On dit figurément & par plaisanterie, que *La lisière est pire que le drap*, pour dire, que Les habitans des confins d'un pays décrié, sont pires que ceux du milieu du pays même.

LISIEUX. Ville de France dans la haute Normandie Épiscopale.

LISSE. adj. de t. g. Uni & poli. (Une étoffe lisse. Une moire lisse. Tous les corps lisses sont froids au toucher. Cela est lisse comme du verre.)

LISSE. s. f. Terme de Marine. Assemblage de grosses pièces de bois qui sert à lier les membres d'un vaisseau. On la nomme aussi *Ceinte*, *Chaîne*, ou *précinte*.

LISSER. v. a. Rendre lisse. (Lisser du linge. Lisser un mouchoir de cou, de la dentelle, du papier.)

LISSÉ, ÉE. participe. On appelle *Amandes lissées*, Des Amandes pelées & couvertes de sucre.

LISSOIR. s. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, ou d'autre matière semblable, avec lequel on lisse le linge, le papier, &c. (Lissoir de verre Lissoir de marbre. Passer le lissoir sur le linge)

LISTE. s. f. Catalogue de plusieurs noms. Il se dit plus ordinairement des personnes. Liste des Conseillers d'État, des Conseillers du Parlement. La liste du Parlement. La liste du grand Conseil. La liste du Châtelet. Avoir une liste de ses Juges pour les aller solliciter. Celui-là n'est pas sur ma liste. Être sur la liste de ceux que le Prince veut récompenser. La liste des morts & des blessés.)

On le dit aussi des choses. (La liste des bénéfices vacans. Ce livre-là n'étoit pas dans ma liste.)

LISTEL. s. m. Terme d'Architecture. Moulure carrée, bande ou règle qui sert d'ornement.

LISTEL, se dit encore de l'espace plein qui est entre les canelures d'une colonne.

LISTON. subst. m. Terme de Blason. Petite bande sur laquelle on écrit la devise.

L I T

LIT. s. m. Meuble dont on se sert pour y coucher, pour y reposer, pour y dormir. On comprend ordinairement sous ce nom tout ce qui compose ce meuble; savoir le bois de lit, le tour de lit, le ciel, la paillasse, le sommier, le matelas, le lit de plume, le chevet, ou le traversin, les draps, la couverture, la courtepointe, &c. (Grand lit. Petit lit. Lit suspendu. Un lit bien garni. Dresser un lit. Tendre un lit. Le devant du lit. Les pieds du lit. La ruelle du lit. Se mettre au lit. Être au lit. Se tenir au lit. Se

lever du lit. Sortir du lit. Je l'ai pris au sortir du lit, au saut du lit. Je l'ai trouvé encore au lit. Il est si pauvre, qu'il n'a pas un lit où se coucher. Il est mort dans son lit.)

On dit, *Garder le lit*, Quand quelque incommodité oblige de demeurer au lit.

On dit d'Un mari & d'une femme qui ne couchent point ensemble, qu'*Ils font lit à part*.

On dit familièrement d'un homme qui ne fait que manger & dormir, *Il va du lit à la table, & de la table au lit*.

On dit, *Etre au lit de la mort*, pour dire, Être malade à l'extrémité. (Il ne faut pas attendre à faire pénitence, qu'on soit au lit de la mort.)

On dit proverbialement, que *Le lit est l'écharpe de la jambe*, pour dire, qu'il faut se tenir au lit, quand on est blessé à la jambe.

On dit aussi proverbialement, *Le lit est une bonne chose, si on n'y dort, on y repose*.

On appelle *Lit nuptial*, Le lit où les nouveaux mariés couchent la première nuit de leurs noces. (Le Curé est venu bénir le lit nuptial.)

On appelle *Lit de parade*, Un lit tendu dans une chambre, plutôt pour l'ornement que pour l'usage.

On appelle aussi *Lit de parade*, Le lit où l'on expose durant quelques jours les Princes ou grands Seigneurs après leur mort, avant que de les enterrer. (On l'a mis en son lit de parade.)

On appelle *Lit de repos*, Une sorte de petit lit bas sans rideau & sans pavillon, qu'on met ordinairement, ou dans une chambre, ou dans un cabinet pour s'y reposer.

On appelle *Lit de sangle*, Un lit fait de sangles attachées à deux longues pièces de bois, qui sont soutenues par des pieds ou jambages qui se croisent. Et cette sorte de lit ne sert d'ordinaire que pour coucher des valets.

On appelle *Lit de camp*, Un petit lit dont les pieds & les quenouilles se brisent ou se démontent; en sorte que tout le bois du lit se met dans des malles, quand on le veut transporter. On l'appelle aussi *Lit brisé*.

On appelle *Lit à tombeau*, Un lit fait en manière de tombeau.

On appelle *Lit de veille*, Un lit qu'on accommode dans la chambre d'un malade pour le veiller.

LIT, se prend quelquefois pour le bois, & le fond du lit seulement. (Un lit de bois de noyer. Un lit de sangle.)

Il se prend aussi quelquefois pour le tour du lit seulement. (Un lit d'été. Un lit d'hiver. Un lit de serge, de drap, de damas, de velours, &c. Un lit en broderie. Un lit avec de la crépine d'or, avec des boutons, &c. Un lit à bandes. Un lit à pentes. Un lit à housse.)

On appelle *Lit d'Ange*, Un tour de lit dont le bois n'a point des quenouilles, & dont les rideaux se retroussent.

Et *Lit à la Duchesse*, Une sorte de lit qui est fait en forme de dais, & où il ne paroît point de rideaux.

On appelle *Lit de plume*, Une toile ou un coutil rempli de plumes, & de la grandeur du lit.

LIT, se prend aussi quelquefois particulièrement pour le matelas & le lit de plume où l'on couche, & pour les draps & couvertures qui y servent. (Un bon lit. Un lit bien mollet. Un méchant lit. Un lit bien dur.) En ce sens on dit, *Faire un lit* pour dire, Le mettre en tel état, que l'on puisse coucher proprement & commodément. (Faites mon lit. Accommodez mon lit. Défaire un lit. Découvrir un lit. Bassiner un lit.)

LIT, se prend encore quelquefois pour tout lieu où l'on se couche, quoiqu'il n'y ait point de bois de lit, de matelas, de rideaux, &c. (Un lit de gazon. La terre est son lit. Il couche sur un fumier, c'est-là son lit. Le lit de ce bon Ermite, ce sont deux ais & une botte de paille.)

LIT, se prend quelquefois dans la signification de mariage. Ainsi on dit, *Les enfans du premier lit, du second lit*, pour dire, Les enfans du premier, du second mariage. *Il a des enfans de deux lits*.

On dit, que *Le Roi est dans son lit de Justice*, qu'*Il est séant en son lit de Justice*, pour dire, qu'Il est séant sur son trône au Parlement. (Le Roi étant dans son lit de Justice, séant en son lit de Justice. Le Roi tint ce jour-là son lit de Justice.)

On dit, *Mourir au lit d'honneur*, pour dire, Mourir à la guerre dans quelque occasion remarquable, & cela se dit d'Un homme de guerre qui est tué dans une bataille, dans un combat, à l'attaque ou à la défense d'une Place.

On dit aussi par extension, en parlant d'Un homme qui est mort dans l'exercice actuel d'une profession honorable, qu'*Il est mort au lit d'honneur*.

LIT, signifie figurément, le canal par où coule une rivière. (Le lit de la rivière. La Durance change souvent de lit. Le lit de la Seine est fort profond. La Loire sort quelquefois de son lit.)

LIT, signifie aussi figurément, Une couche de quelque chose qui est étendue sur une autre (Dans ce terrain vous trouverez un lit de terre, puis un lit d'argile, puis un lit de sable. Pour faire ce syrop, il faut mettre dans un vase un lit de tranches de pommes, puis un lit de sucre, &c.)

On dit dans ce sens-là, (Un lit de pierre, un lit de moelon.)

En termes de Marine, on dit, *Tenir le lit du vent*, pour dire, Cingler à six quarts de vent près du rumb d'où il vient.

LITANIES. f. f. pl. Certaine prière que l'Église chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge & des Saints, en les invoquant les uns après les autres. (Dire les litanies. Chanter les litanies. Les litanies des Saints. Ce saint n'est pas dans les litanies.)

LITANIE, se dit quelquefois familièrement au singulier, pour dire, Une longue & ennuyeuse énumération. (Il nous a fait une longue litanie de ses exploits, de ses plaintes, de ses chagrins.)

LITEAU. f. m. Terme de chasse. Il se dit Du lieu où le loup se repose pendant le jour.

LITEAUX. f. m. pl. Raies bleues qui sont à quelques distances des extrémités de certaines serviettes.

LITHARGE. f. f. Sorte de composition qui se fait par le mélange du plomb & de l'écume qui sort de l'argent, lorsqu'on le rafine dans le plomb fondu.

On appelle *Litharge d'argent*, Celle qui est d'une couleur tirant sur l'argent. Et *Litharge d'or*, Celle qui tire sur l'or. Cette différence des couleurs ne vient que de la différence des degrés de chaleur que la litharge a reçus dans la fonte.

LITHIASIE. f. f. Terme de Médecine. Formation de la pierre dans le corps humain. C'est aussi le nom d'une maladie des paupières, causée par de petites tumeurs dures & pétrifiées, qui se forment sur leurs bords.

LITHOCOLLE. f. f. Ciment dont les Lapidaires se servent pour attacher & assujettir les pierres précieuses qu'ils veulent tailler sur la meule.

LITHOLOGIE. f. f. Partie de l'Histoire Naturelle qui a les pierres pour objet.

LITHOLOGUE. f. m. Auteur qui a écrit sur les pierres.

LITHONTRIPTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit des médicamens qui dissolvent la pierre dans la vessie, & la font sortir en sable par les urines.

LITHOPHAGE. f. m. Petit ver qui se trouve dans l'ardoise & qui la mange.

LITHOPHITE. f. m. Corps marin, de la nature de la pierre, qui ressemble à des plantes ou des arbrisseaux. (Le corail, les madrépores sont des lithophites.)

LITHOTOME. f. m. Instrument de Chirurgie propre à l'opération de la taille.

LITHOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Opération de la taille, pour tirer une pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE. subst. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille.

LITIÈRE. f. f. Paille ou autre chose semblable, qu'on épand dans les écuries, dans les étables, sous des chevaux, des bœufs, des moutons, &c. afin qu'ils se couchent dessus. (Litière fraîche. Vieille litière. Faire la litière à des chevaux, à des vaches, &c. Faites bonne litière à ces chevaux.)

On dit qu'*Un cheval est sur la litière*, Quand il est malade ou estropié à ne pouvoir sortir de l'écurie. (Tous mes chevaux sont sur la litière.)

On dit figurément & dans le style familier, qu'*Un homme est sur la litière*, pour dire, qu'Il est malade au lit. (Le pauvre homme, il y a long-temps qu'il est sur la litière. Tous ses gens sont sur la litière.)

On dit proverbialement, *Faire litière de quelque chose*, pour dire, La prodiguer & la répandre comme une chose vile. (Il ne tient point compte de l'argent, il en fait litière. Je ne me soucie point de cela, j'en fais litière.)

LITIÈRE, signifie aussi Une sorte de voiture ou de chaise couverte, portée sur deux brancards par deux mulets ou deux chevaux, l'un devant, l'autre derrière. (Une grande litière. Une litière découverte. Il se fait porter en litière. Il va en litière. Ce Carrosse est doux comme une litière.

LITIGANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui plaide. (Il y a plusieurs parties litigantes dans cette affaire.)

LITIGE. f. m. Contestation en Justice, pardevant les Juges. (Ce bénéfice, cette terre est en litige.)

LITIGIEUX, EUSE. adj. Qui est ou qui peut être en litige & contesté en Justice. (Ce bénéfice est litigieux. Un droit litigieux. Traiter d'une chose litigieuse.)

LITISPENDANCE. f. f. Terme de Palais. Le temps durant lequel un procès est pendant en Justice. (Vous ne devez pas faire cela durant la litispendance.

LITORNE. f. f. Espèce de grive. C'est une des plus grosses & des moins bonnes.

LITOTE. f. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à se servir par modestie ou par égard, d'une expression foible, pour réveiller l'idée du plus. Lorsque Chimène dit à Rodrigue, *Va je ne te hais point*, elle veut dire qu'elle l'aime toujours.

LITRE. subst. f. Grande bande ou ceinture noire autour d'une Église ou d'une Chapelle, en dedans ou en dehors, sur laquelle sont peintes les armoiries du Seigneur Patron, ou du Seigneur Haut-Justicier. (Il a droit de litre.)

LITRON. s. m. Certaine mesure contenant la seizième partie d'un boisseau de Paris, ou trente-six-pouces cubes. (Litron de farine. Un litron de féves. Un litron de pois. Un litron de châtaignes. Un litron de sel, &c. Un demi-litron.

LITTÉRAIRE. adj. de t. g. Qui appartient aux lettres. (Société littéraire. Journal littéraire. Nouvelles littéraires. Mémoires littéraires.)

LITTÉRAL, ALE. adj. Qui est selon la lettre, à la lettre. (Le sens littéral de l'Écriture-Sainte. L'explication littérale.)

LITTÉRAL, se dit aussi en parlant de la Langue Grecque, telle qu'elle est dans les Auteurs anciens par opposition à la Langue Grecque, telle qu'on la parle maintenant dans la Grèce & dans les Îles de l'Archipel. Il se dit aussi de la Langue Arabe dans le même sens. (Le Grec littéral est fort différent du Grec vulgaire. Il sait bien l'Arabe littéral, mais il n'entend pas le vulgaire.)

On dit dans la conversation, qu'*Un homme est trop littéral*, pour dire, qu'Il prend trop les choses au pied de la lettre.

LITTÉRAL, en terme de Calcul, signifie Algébrique. On appelle *Grandeurs littérales*, Les grandeurs qui sont exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT. adv. À la lettre. (Il ne faut pas expliquer cela littéralement. Ce passage pris littéralement, signifie....)

LITTÉRATEUR. s. m. Celui qui est versé dans la littérature. *Un grand littérateur.*

LITTÉRATURE. s. f. Érudition, doctrine, (Grande littérature. Profonde littérature. Il est homme de grande littérature. N'avoir point de littérature. Avoir beaucoup de littérature. Un ouvrage plein de littérature. (Ce mot regarde proprement les Belles-Lettres.)

LITURGIE. s. f. L'ordre & les cérémonies qui s'observent dans la célébration du service divin. Il se prend sur-tout pour les prières & pour les cérémonies de la messe. (La Liturgie Grecque. La Liturgie de l'Église Latine. L'ancienne Liturgie. Cela n'est pas dans une telle Liturgie.

LIV

LIVÉCHE, ou ACHE de MONTAGNE, ou SERMENTAIRE. s. f. Plante nommée en latin *Livesticum*, ou *Ligusticum vulgare*, pour la distinguer du Jeseli, à qui on donne aussi le nom de *Ligusticum*. La *Livéche* est ombellifère. Sa racine répand une odeur forte & aromatique. Elle fortifie l'estomac. Elle est aléxipharmaque & vulneraire. On la regarde comme spécifique dans la jaunisse.

LIVIDE. adj. de t. g. Qui est de couleur plombée & tirant sur le noir. *Teint livide*, *Lèvres livides.* Il se dit plus ordinairement de la peau, lorsqu'ensuite de quelque contusion ou quelque tumeur, elle devient bleue & noirâtre par l'épanchement du sang hors les petites veines sur la superficie.) Il est encore tout meurtri & tout livide des coups qu'on lui a donnés, il en a la peau, la chair toute livide, il a des marques livides sur la peau.)

LIVIDITÉ. s. f. État de ce qui est livide. (La lividité de la peau.)

LIVRAISON. s. f. Action par laquelle on livre de la marchandise qu'on a vendue. (Pleine & entière livraison. Il avoit promis de fournir tant de muids de vin; mais quand ce vint à la livraison.... Il a fait livraison de tant de pièces d'étoffe. (Il n'est guère en usage que parmi les Marchands.

LIVRE. s. m. Volume, plusieurs feuilles de papier, de velin, de parchemin ou d'autre chose semblable, écrites à la main ou imprimées & reliées ensemble avec une couverture de parchemin, de veau, de maroquin, &c. (Livre manuscrit. Livre écrit à la main. Livre imprimé. Livre anonyme. Grand livre. Petit livre. Livre bien relié, bien battu. Un livre doré, marbré sur tranche. Un livre bien conditionné, mal conditionné. Acheter, vendre des livres. Un ballot de livres. Catalogue de livres. L'index, la table d'un livre. La couverture d'un livre. La tranchefile d'un livre. La marge d'un livre. Les feuillets, les pages, la couverture, le dos d'un livre.)

On appelle *Livre in-folio*, Un livre dont les feuilles sont pliées seulement en deux. *In-quarto*, Celui dont les feuilles sont pliées en quatre. *In-octavo*, Quand elles le sont en huit. Et pareillement *In-douze*, *In-seize*, *&c.* Quand elles sont pliées en douze, en seize, &c.

On appelle *Livre en blanc*, Les feuilles imprimées d'un livre qui n'est pas encore relié. (Acheter un livre en blanc, pour le faire relier à sa fantaisie.)

On dit, *Collationner un livre*, pour dire, Voir si un livre est parfait, & s'il n'y manque point quelque feuille.

LIVRE, se prend aussi pour Registre, papier, journal. (Livre de Marchand. Livre de compte. Livre de raison. Livre de dépense. Livre de mise & de recette.) Être sur le livre d'un Marchand, c'est y être marqué pour marchandise achetée. (Il est sur le livre de ce Marchand pour dix mille francs. Écrivez, mettez cela sur votre livre. Le livre d'un Marchand fait foi en justice.)

On dit, qu'*Un Marchand sait bien tenir les livres*, pour dire, qu'Il tient un bon état de ce qu'il achete & de ce qu'il vend. (Un bon Teneur de livres. Livre journal.)

On appelle *Livre blanc*, Un livre qui est tout de papier blanc, & dans lequel on n'a encore rien écrit.

On dit proverbialement qu'*Un homme est sur le livre rouge*, *qu'il est écrit sur le livre rouge*, pour dire, qu'Il est marqué, noté pour quelques fautes qu'il a déjà commises, dont le Prince ou le Magistrat se souviendront en temps & lieu.

On appelle *Livre d'or*, Le registre où sont inscrits les noms des Nobles Venitiens.

On dit dans le langage de l'Écriture, que *Les Elus sont écrits dans le livre de vie*, pour dire, que Dieu les a prédestinés pour leur faire part de sa gloire. (Heureux ceux que Dieu a écrits dans le livre de vie!)

LIVRE, se prend aussi pour Un ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire un volume. (Un excellent livre. Un livre plein d'érudition. Livre pernicieux. Livre dangereux. Livre approuvé. Livre censuré. Livre défendu. Livre revu, corrigé & augmenté par l'Auteur. Livre de Théologie. Livre de Médecine. Livre d'Architecture, &c. Faire un livre. Composer un livre. Mettre un livre au jour. Dédier un livre à quelqu'un. Lire, feuilleter, parcourir un livre.)

On appelle *Livres sacrés*, *Livres canoniques*, Les livres de l'Écriture-Sainte qui sont reçus do toute l'Église. Et *Livres apocryphes*, Ceux que l'Église ne reçoit pas.

On appelle *Livres d'Église*, les livres qui servent à l'usage ordinaire de l'Église, comme les Missels, les livres qu'on met sur le lutrin pour le chant, &c.

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a jamais mis le nez dans un livre*, pour dire, qu'il n'a jamais lu. Et, *Dévorer un livre*, *dévorer des livres*, pour dire, Les lire avec une extrême avidité & une extrême promptitude.

On dit qu'Un homme qui parle avec facilité, mais en termes trop recherchés & trop arrangés pour conversation, qu'*Il parle comme un livre.*

On le dit aussi quelquefois en bonne part, en parlant d'Un homme qui s'exprime heureusement sur toutes sortes de sujets.

On dit proverbialement d'Un homme qui veut faire tous les efforts pour venir à bout d'une affaire, qu'*Il y réussira*, *ou qu'il y brûlera ses livres.*

On dit figurément, que (La nature est un livre ouvert à tous ceux qui veulent contempler les ouvrages de Dieu. Les Cieux sont un livre ouvert à tout le monde.

On appelle aussi figurément *Le livre du monde*, La fréquentation, le commerce, la pratique du monde, par où l'on apprend l'art de vivre dans la société. (Le livre du monde est un excellent livre. Il n'est rien tel que d'étudier dans le livre du monde.)

LIVRE, se prend aussi quelquefois pour Une des principales parties en quoi un volume, un ouvrage est divisé. (Cet Auteur a distribué, divisé son ouvrage en douze livres. Le premier, le second livre des Rois. Le premier, le second livre de l'Iliade.)

À LIVRE OUVERT. Façon de parler adverbiale. On dit, *Chanter à livre ouvert*, pour dire, Chanter sans avoir besoin d'étudier la note. *Traduire un Auteur à livre ouvert*, pour dire, Entendre parfaitement la langue dans laquelle il a écrit.

LIVRE. s. f. Poids contenant un certain nombre d'onces, plus ou moins, selon le différent usage des lieux & des temps. (À Paris & dans la plus grande partie du Royaume, la livre est de seize onces. La livre à Lyon est de quatorze onces. À Rome, la livre est de douze onces. Vendre, acheter à la livre. Une livre de fer. Une livre de plomb. Une livre de viande. Des Bougies de six à la livre. Cela pèse tant de livres. Il porteroit cent livres pesant.)

En ces exemples & autres semblables, on dit ordinairement, (Cent pesant, deux cents pesant, &c.)

LIVRE. s. f. Est aussi une monnoie de compte valant vingt sous. (La livre tournois est de vingt sous. La livre parisis de vint-cinq sous. Ce Marchand vend à un sou, à deux sous pour livre de profit. Cet Officier a deux deniers, six deniers pour livre de taxation dans l'exercice de sa Charge.)

Il faut remarquer, qu'encore qu'en chiffrant, ou en comptant au jeton, on puisse dire, *Une livre*, *deux livres*, *trois livres*, *quatre livres*, & ainsi du reste; cependant dans le discours ordinaire on dit plutôt vingt sous, quarante sous, un écu, quatre francs, cent sous, six francs, sept francs, &c. en se servant du mot de *Franc* dans tous les autres nombres, si ce n'est en quelques nombres rompus; comme par exemple, on dit plutôt. *Quarante-trois livres*, que quarante-trois francs, *deux mille cinquante-cinq livres*, que deux mille cinquante-cinq francs. Et on dit, *Quatre-*

livres dix sous, six livres dix sous, & non quatre francs dix sous, &c.

Il faut aussi remarquer, qu'en comptant, & dans le discours ordinaire, on dit, *Trois livres cinq sols, trois livres dix sols*, en se servant du mot de *Livres*; Et qu'on se sert aussi du mot de *Livres*, toutes les fois qu'on parle d'un revenu annuel : comme, (Avoir dix mille livres de rente, avoit vingt mille livres de rente.)

On dit, *Venir au sou la livre, au marc la livre*, pour dire, Venir au partage ou à la contribution d'une somme, suivant la proportion de ce qui est dû à chacun. (Les créanciers ont été payés au sou la livre.)

On dit proverbialement d'Un homme qui gâte ses affaires à force de mauvais marchés, qu'*Il fait de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien.*

LIVRE STERLING. *Voyez* STERLING.

LIVRÉE. s. f. C'étoit anciennement ce qu'on distribuoit aux Officiers des Maisons Royales & des Maisons des Princes, pour leur subsistance & leur entretien. Ainsi chez le Roi on dit encore, que *Tels & tels Officiers ont tant de livrée, tant pour leur livrée*, Soit que la distribution se fasse en nature, soit qu'elle se fasse en argent.

LIVRÉE, se dit aussi des habits de couleur dont on habille les Pages, les Laquais, les Cochers, les Palfreniers, les Postillons, &c. (Belle livrée. Riche livrée. La livrée du Roi est bleue, a le fond bleu. Cet homme a changé sa livrée. On eût maltraité ce Laquais, sans la livrée qu'il portoit, si l'on n'eût respecté sa livrée. Prendre, porter, quitter la livrée. Il est riche, mais on l'a vu porter la livrée.)

On appelle ordinairement, *Gens de livrée*, Tous les domestiques portant les couleurs. (On donne des casaques de livrée aux Gardes-chasse, aux Gardes-bois.)

LIVRÉE, se dit aussi collectivement de tous les gens portant une même livrée. (Toute la livrée d'un tel Prince, d'un tel Seigneur accourut au bruit.)

Il se dit aussi de tous les Laquais en général. (La livrée fit une révolte.)

On appelle *La livrée de la noce, la livrée de la mariée*, Les rubans de couleur que l'on donne aux noces de village à un certain nombre de jeunes gens, de jeunes filles.

LIVRER. v. a. Mettre en main, mettre une chose au pouvoir, en la possession de quelqu'un, selon les conventions que l'on en a faites avec lui. (Livrer de la marchandise. Livrer du pain de munition aux troupes. Il doit livrer telle & telle chose dans un tel jour. Livrer un ouvrage pour un certain prix, le livrer fait & parfait. Il lui doit livrer une certaine quantité d'exemplaires. Livrer une ville, une place, ou par traité public, ou par trahison. Les places ont été évacuées & livrées suivant le traité. Il avoit intelligence avec les ennemis pour leur livrer la Place. Il avoit promis de leur livrer une porte. Judas livra Notre-Seigneur aux Juifs.)

On dit proverbialement & figurément, *Tel vend qui ne livre pas*, pour dire, qu'On ne réussit pas toujours dans les mesures qu'on prend pour tromper un tiers : ou pour dire, que *Tel s'engage qui n'exécute pas.*

LIVRER AU BRAS SÉCULIER, se dit lorsqu'un Ecclésiastique ayant mérité peine afflictive, est renvoyé par l'Official ou autre Juge d'Église à la Juridiction séculière.

On dit *Livrer bataille*, pour dire, Donner bataille.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Livrer bataille, livrer assaut, livrer combat pour quelqu'un*, pour dire, Soutenir fortement les intérêts de quelqu'un auprès d'un autre.

Au jeu de dés, *Livrer chance*, sign. Amener un certain nombre de points qui devient la chance de celui contre qui on joue.

On dit en conversation familière, *Je vous livre cet homme-là marié avant qu'il soit peu, je vous le livre ruiné dans un an, &c.* pour dire, Je vous assure qu'il sera marié dans peu, qu'il sera ruiné dans un an.

On dit aussi familièrement, *Je vous le livre chez vous à telle heure*, pour dire, Je vous réponds que je le menerai chez vous à telle heure, que je l'y ferai trouver, que je l'obligerai de s'y rendre.

On dit encore familièrement, *Si vous avez besoin de lui dans une telle affaire, je vous le livre*, pour dire, Je vous réponds qu'il vous servira. Et, *Je vous le livre pieds & poings liés*, pour dire, Je vous réponds qu'il fera ce que vous voudrez, que vous en disposerez comme il vous plaira.

LIVRER, se dit aussi dans le sens d'Abandonner. (Livrer une ville au pillage, la livrer à la fureur du soldat. Livrer quelque chose en proie. Se livrer en proie à ses passions. Se livrer à la joie. Se livrer à la douleur. S'y livrer tout entier.)

On dit, *Se livrer entièrement à quelqu'un*, pour dire, Se confier, s'abandonner à lui sans réserve. (Il s'étoit entièrement livré à des gens qui le trahissoient. Vous vous êtes trop livré à lui.)

LIVRER le cerf aux chiens, c'est mettre les chiens après le cerf.

LIVRÉ, ÉE. participe.

LIVRET. s. m. dim. Petit livre. *Un livret. Un petit livret.*

En Arithmétique, on appelle *Livret*, Une table qui contient tous les produits possibles des neuf premiers chiffres.

Au Pharaon & à la Bassette, on appelle *Livret*, Les treize cartes différentes qu'on donne à chacun des Pontes.

L I X

LIXIVIATION. s. f. Opération chimique, qui consiste à laver les cendres, pour en tirer les sels alcalis.

LIXIVIEL. adj. Qui se dit des sels alcalis tirés par la lixiviation ou le lavage des cendres. On dit quelquefois, *Sel lixiviel*, pour *Sel alcali fixe.*

L O B

LOBE. s. m. Pièce molle & un peu plate de certaines parties du corps des animaux, spécialement du poumon & du foie. (Le lobe du foie, les lobes du poumon du côté gauche, du côté droit.)

LOBE, se dit aussi en termes de Botanique Des semences & des fruits de certaines plantes qui sont naturellement partagées en deux parties égales, comme les semences des féves & les fruits de l'amandier.

On appelle encore *Lobes*, Ces corps d'une grosseur assez considérable, qui sortent les premiers du germe, & qui nourrissent la plante.

LOBULE. s. m. Diminutif de lobe. (Chaque lobe du poumon se divise en une multitude de lobules.)

L O C

LOCAL, ALE. adj. Qui appartient au lieu, qui a rapport au lieu. (Coutume locale. Mémoire locale. Mouvement local. Les usages locaux.)

LOCATAIRE. s. de t. g. Qui tient une maison ou une portion de maison à louage. (Il n'a qu'un locataire dans sa maison. Il a plusieurs locataires. Ce n'est pas au locataire à faire les grosses réparations, c'est au propriétaire. Les locataires ne sont tenus que des menues réparations.)

On appelle *Principal locataire*, Celui qui loue du propriétaire une maison, dont il reloue quelque portion à d'autres.

LOCATI. s. m. Cheval de louage. Il est familier.

LOCATIF, IVE. adj. Qui regarde le locataire. Il n'a guère d'usage qu'avec le mot Réparation. (Réparations locatives.)

LOCATION. s. f. Action de celui qui donne son héritage à ferme, à loyer; ou effet de cette action. On dit, *Conduction*, en parlant de celui qui prend à ferme. Ces deux termes sont réciproques, & ne sont guère d'usage qu'au Palais.

LOCH. s. m. Morceau de bois qui sert à mesurer la vitesse d'un vaisseau.

LOCHE. s. f. Sorte de petit poisson qui vient dans les ruisseaux & dans les petites rivières.

LOCHER. v. n. Il ne se dit qu'en parlant d'un fer de cheval, qui branle, & qui est prêt à tomber. (Regardez aux pieds de ce cheval, j'entends un fer qui loche.)

On dit proverbialement & figurément d'Une personne valétudinaire, & qui a souvent de petites incommodités, qu'*Elle a toujours quelque fer qui loche.*

On dit aussi, en parlant d'une affaire, qu'*Il y a quelque fer qui loche*, pour dire, qu'Il y a quelque chose qui l'empêche d'aller bien

LOCHIES. s. f. pl. Terme de Médecine. Flux de sang qui arrive aux femmes après l'accouchement. On les appelle ordinairement *Vidanges.*

LOCMAN. *Voyez* LAMANEUR.

LOCUTION. s. f. Expression, phrase, façon de parler. (Cette locution n'est pas bonne. Une locution basse. Une mauvaise locution. Une locution impropre.) Il n'est guère en usage que dans le didactique.

L O D

LODIER. s. m. Couverture de lit faite de laine entre deux toiles piquées.

LODS. s. m. pl. Terme de Pratique, qui n'a d'usage qu'avec le mot de *Ventes* au pluriel. Ainsi le droit de lods & ventes est la redevance qu'un Seigneur censier a droit de prendre sur le prix d'un héritage vendu dans sa censive. (Payer les lods & ventes. Composer pour les lods & ventes. Faire quelque remise sur les lods & ventes. On lui a remis entièrement les lods & ventes.)

L O F

LOF. s. m. Terme de Marine. La moitié du vaisseau partagé selon sa longueur. Celle qui est au vent s'appelle lof. *Aller au lof, Être au lof.* C'est aller au plus près du vent. *Faire le lof pour lof*, C'est virer vent arrière, en mettant au vent un côté du vaisseau au lieu de l'autre.

L O G

LOGARITHME. s. m. Terme de Mathématique. Nombre pris dans une progression arithmétique, & qui répond à un autre nombre pris dans une progression géométrique.

LOGARITHMIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport aux Logarithmes, qui est de la nature des Logarithmes. (Courbe logarithmique.)

Il se prend aussi substantivement; alors il est féminin. (La Logarithmique est une courbe à asymptote.

LOGE. s. f. Petite hutte faite à la hâte.

(Cet Ermite s'est fait une petite loge.)

Il se prend plus ordinairement pour un petit réduit fait de cloisonnage, & capable de contenir plusieurs personnes. (La loge d'un Portier, d'un Suisse. Les loges de la foire Saint-Germain. Les loges des Lingères, des Merciers, &c. Louer une loge à la foire. Les loges de la Comédie, &c. La première loge. La seconde loge. La loge du Roi. La loge de la Reine. Retenir une loge à la Comédie, à l'Opéra. On distingue dans les spectacles les loges des différens étages, par le nom des premières, secondes & troisièmes.)

On appelle aussi *Loges*, aux Petites Maisons, Les réduits où l'on enferme les fous.

On appelle encore dans les Ménageries, *Loges*, les réduits où l'on enferme les bêtes féroces. (La loge du Lion. La loge du Tigre.

On dit dans le même sens, & par extension, (La loge d'un chien.)

Dans un buffet d'Orgues, le lieu où sont les soufflets s'appelle *Loge*.

LOGEABLE. adj. de t. g. Où l'on peut loger commodément. (Maison fort logeable. Il y a de belles maisons qui ne sont guère logeables.)

LOGEMENT. s. m. Le lieu où on loge ordinairement. (Où est son logement ? Où a-t-il son logement ? Il a son logement dans un tel pavillon. Son logement est sur le jardin. Son logement consiste en trois ou quatre petites pièces. Prendre son logement par bas. Le logement d'un Concierge. Le logement d'un Jardinier.)

On dit Qu'*Il y a beaucoup de logement dans une maison*, pour dire, qu'Il y a de quoi loger beaucoup de monde.

LOGEMENT, se dit aussi Des logis marqués dans un voyage pour le Roi & pour la suite de la Cour. (Faire les logemens de la Cour. Le logement de ce jour-là fut fort incommode. La fonction des Maréchaux des logis est de marquer les logemens.)

On dit, *Faire les logemens*, pour dire, Faire la liste des personnes de la Cour que les Maréchaux des logis doivent loger. Et, *Envoyer aux logemens*, pour dire, Envoyer avec les Maréchaux des logis un domestique pour reconnoître le logement destiné à son maître.

LOGEMENT, se dit aussi en parlant Des troupes qui marchent dans un pays ami, & qu'on loge chez les bourgeois ou chez les paysans. Exemption de logement des gens de guerre. Une ville fort sujette au logement des gens de guerre.

On dit en termes de Guerre, que *Les Assiégeans ont fait un logement sur la contrescarpe, sur la demi-lune, &c.* pour dire, S'y sont retranchés pour se mettre à couvert, & s'y maintenir dans le poste qu'ils y ont pris.

LOGER. v. n. Habiter, demeurer dans une maison. (La maison où il loge. Où irez-vous loger ? Loger chez soi. Loger un de ses amis. Ils logent ensemble. Les hôtelleries étoient si pleines, qu'il ne put trouver où loger.

On dit proverbialement & figurément, *Loger à la belle étoile*, pour dire, coucher dehors, ou n'avoir pas de retraite bien assurée.

LOGER, est aussi actif, & signifie, Donner la retraite, le couvert à quelqu'un dans un logis. (Où logerez-vous tout ce monde-là ? Il y a de quoi loger toute la Cour. On l'a bien logé. On l'a mal logé.)

On dit, *Se loger*, pour dire, Se bâtir une maison. (Il s'est logé magnifiquement à la campagne.)

Il signifie aussi, Accommoder, ajuster, embellir les appartemens du logis qu'on occupe. (Il y a plaisir à se bien loger.)

On dit familièrement, pour marquer l'opiniâtreté, le défaut de lumières, l'état d'une personne, *Il en est logé là*, pour dire, il n'en démordra pas, il ne voit pas plus loin, il en est réduit là.

Se loger sur la contrescarpe, sur la demi-lune, &c. signifie en termes de guerre, s'y établir, s'y retrancher, s'y mettre à couvert. Il ne se dit que des assiégeans.

LOGÉ, ÉE. participe.

LOGETTE. s. f. diminutif. Petite loge.

LOGICIEN. s. m. Dialecticien, celui qui possede bien la Logique. (Bon Logicien. Grand Logicien. Excellent Logicien. Il n'est pas Logicien.)

On dit d'Un homme accoutumé à raisonner de travers, que *C'est un mauvais Logicien*.

On appelle aussi *Logicien*, L'écolier qui étudie en Logique.

LOGIE. s. f. Mot tiré du Grec, qui signifie, Discours, traité. Il entre dans la composition de plusieurs mots François, tels que *Chronologie, théologie, &c.* On les trouvera dans le Dictionnaire à leur ordre alphabétique.

LOGIQUE. s. f. Science qui enseigne à raisonner juste. (Les règles de la Logique. Argument de Logique. La Logique sert à toutes les autres sciences. Aristote a perfectionné la Logique.)

LOGIQUE, en termes de Collége, est La première des deux classes où l'on enseigne la Philosophie. (Il n'est encore qu'en Logique, & n'entrera en Physique qu'à la Saint Remi.)

On dit, *Être en Logique, aller en Logique*, pour dire, Étudier dans la classe où l'on enseigne la Logique.

On appelle *Logique naturelle*, La disposition naturelle que l'on a à raisonner juste. (Il a une logique naturelle, fort sûre, fort droite.)

On dit, qu'*Il n'y a point de Logique dans un ouvrage*, pour dire, qu'Il est fait sans méthode, sans principes, &c.

LOGIS. s. m. Habitation, maison. (Grand logis. Petit logis. Beau logis. Logis commode. Louer un logis. Ne bouger du logis. Garder le logis. Demeurer au logis. Changer de logis. Être dans un logis d'ami, dans un logis d'emprunt.)

On appelle *Corps de logis*, La masse ou la partie principale d'un bâtiment. (Un corps de logis entre deux pavillons.)

Il se prend aussi pour Un logement détaché de la masse du bâtiment principal. (Il occupe un petit corps de logis sur le devant, sur l'aile, &c.)

LOGIS, se prend aussi pour Hôtellerie. (L'Écu de France est un bon logis, c'est un des meilleurs logis de la route. Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement, BON LOGIS À PIED ET À CHEVAL.)

LOGIS, signifie encore La maison de celui qui parle. (Il y a long-temps que vous n'êtes venu au logis. On m'attend au logis. Cocher, allons au logis.)

On appelle chez le Roi, *Maréchaux des Logis*, Les Officiers qui ont la charge de mettre la craie pour marquer les logis qui doivent être occupés par ceux de la suite de la Cour. (Grand Maréchal des Logis. Il n'y a que les Maréchaux des Logis qui aient droit de mettre la craie.)

Il y a aussi dans les troupes des Maréchaux des Logis. Maréchal des Logis des Camps & Armées. Maréchal des Logis de la Cavalerie. Dans chaque Compagnie de Cavalerie, il y a un Maréchal des logis.)

On dit proverbialement & figurément, lorsqu'un homme se détache d'une compagnie pour prendre les devants & arriver le premier au lieu où les autres vont, qu'*Il va marquer les logis*.

On dit dans le style familier d'Un homme qui est devenu imbécille ou hébété, qu'*Il n'y a plus personne au logis*.

LOGISTES. s. m. plur. Terme d'Antiquité. Magistrats d'Athènes, formant dans cette République un Tribunal dont les fonctions répondoient à celles de nos Chambres des Comptes. *Les Logistes siégeoient avec les Archontes.* Ils examinoient la conduite de ceux qui avoient été chargés de la recette de la régie ou de l'emploi des deniers publics.

LOGISTIQUE. s. f. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *La logistique spécieuse.* C'est le nom qu'on donnoit autrefois à l'Algèbre, & qui signifie, *L'art de faire un calcul avec des caractères représentatifs.*

LOGOGRIPHE. s. m. Sorte d'énigme qui consiste à prendre en différens sens les différentes parties d'un mot. (Les logogriphes ne valent pas la peine qu'on prend à les deviner.)

LOGOMACHIE. s. m. Terme didactique. Dispute de mot. (Il y a beaucoup de discussions qui ne sont que des logomachies.)

LOI

LOI. s. f. Règle qui étant établie par autorité divine ou humaine, oblige les hommes à certaines choses, ou leur en défend d'autres. (Loi naturelle ou de nature. Loi divine. Loi humaine. Loi ecclésiastique. Loi civile.) On appelle *Loi naturelle*, Les sentimens & les principes de justice & d'équité imprimés à tous les hommes par l'Auteur de la nature. (La loi naturelle est gravée dans le cœur de tous les hommes.) On appelle *Loi divine*, Les préceptes positifs que Dieu a donné aux hommes. Elle se divise en ancienne & nouvelle. La Loi ancienne est la Loi de Moyse, la Loi des Juifs. La Loi nouvelle ou la Loi de grâce est la Loi de JESUS-CHRIST, la Loi des Chrétiens. Ainsi l'on dit, (Les Livres de la Loi. Les Docteurs de la Loi. C'est en cela que consistent la Loi & les Prophètes. JESUS-CHRIST a dit dans l'Évangile, qu'il n'est pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir.)

On appelle *Loi municipale*, Les Lois particulières de chaque Ville. C'est en ce sens que l'on dit, (Les Lois des Athéniens. Les Lois Romaines. Les Lois des douze Tables. La Loi Salique est aussi ancienne que la Monarchie de France. Observer la Loi. Se soumettre aux Lois de son pays. Publier une Loi. Il n'est pas permis par les Lois. Abroger une Loi. Dispenser de la Loi. Modérer la rigueur d'une Loi. C'est au Magistrat à faire observer les Lois. Établir une Loi. Cela a passé en Loi, a force de Loi. En France, dans les pays coutumiers, les Lois Romaines n'ont point autorité de Loi. Citer, alléguer, interpréter une Loi. Le texte d'une Loi. L'esprit de la Loi. Enfreindre, transgresser la Loi. Déroger à la Loi. Frauder la Loi. Cela tombe dans l'exception de la Loi. Violer les Lois. La majesté des Lois. La sainteté des Lois. Cela est contre les Lois. Obéir aux Lois. Il faut plus s'attacher à l'esprit & à l'intention de la Loi, qu'aux termes de la Loi. Faire de nouvelles Lois.

Les Lois Françoises, sont les Coutumes, les Ordonnances du Roi, les Edits, les Déclarations, les Lettres-Patentes, les Arrêts de Réglement. *Voyez chacun de ces mots.*

On appelle, *Lois de la Guerre*, Les maximes que les Nations sont convenues d'observer entr'elles, même pendant la guerre.

On appelle *L'étude des Lois*, L'étude du Droit.

On appelle *Gens de Loi*, Ceux qui font profession d'interpréter la Loi. Il n'est guère en usage qu'en parlant des Cadix & autres Officiers pareils, en Turquie. On le dit cependant parmi nous, en parlant collectivement des Jurisconsultes.

On dit, *Se faire une loi de son devoir*, pour dire, S'attacher inviolablement à son devoir. Et proverbialement, *Nécessité n'a point de loi*, pour dire, qu'On n'est point tenu à faire l'impossible.

On dit aussi proverbialement, *Ce que je vous dis, c'est la Loi & les Prophètes*, pour dire, que c'est une vérité incontestable.

On dit encore proverbialement, *N'avoir ni foi ni loi*, pour dire, N'avoir aucun sentiment de Religion ni de probité.

On dit, *Faire la loi*, pour dire, Ordonner avec autorité absolue. *C'est à lui à faire la loi aux autres.* Et l'on dit d'Un homme qui veut s'attribuer une autorité qui ne lui appartient pas, *Il prétend nous faire la loi.* On dit encore dans le même sens, *Recevoir la loi de quelqu'un*, pour dire, Se soumettre à ce qu'il voudra ordonner. Et *Subir la loi*, pour dire, Se soumettre à la volonté de celui qui a le pouvoir en main.

LOI, signifie aussi, Puissance, autorité. (*Alexandre rangea toute l'Asie sous ses lois.*) Et on appelle *La loi du plus fort*, la puissance que le plus fort exerce sur le plus foible, sans autre raison que celle d'être plus puissant & plus fort que lui.

On dit poëtiquement & en matière de galanterie, *Etre sous les lois d'une Belle.*

LOI, se dit aussi De certaines obligations de la vie civile; & dans cette acception on l'emploie plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. (Les lois du devoir, les lois de la bienséance, les lois de l'honnêteté, les lois de la société,) pour dire, Les choses auxquelles on est obligé par devoir, par bienséance, &c.

On dit en termes de Philosophie, *Les lois du mouvement*, pour dire, Les règles selon lesquelles un corps communique son mouvement à un autre corps. On dit à-peu-près dans le même sens, (Les lois de la réfraction, de la réflexion, de la pesanteur, &c.

En termes de Monnoie, *Loi* signifie Le titre ou le carat auquel les monnoies doivent être fabriquées, ou le fin & la bonté intrinséque de l'or & de l'argent.

LOIN. adv. de lieu. À grande distance (Bien loin. Fort loin. Si loin. Il demeure loin. Aller loin. Revenir de loin. Voir de loin. Entendre de loin. D'aussi loin qu'il l'apperçut. Sa vue porte loin, fort loin. Regarder de loin. Parler de loin. Un fusil qui porte loin. Il a été tué de loin. Atteindre de loin. Pousser bien loin ses conquêtes, ses victoires.)

On dit proverbialement, *A beau mentir qui vient de loin*, pour dire, qu'Un homme qui revient d'un pays fort éloigné, peut débiter tout ce qu'il veut, sans craindre qu'on puisse le convaincre de fausseté.

On dit fig. & fam. qu'*On voit venir un homme de loin*, pour dire, qu'Encore que dans son discours il prenne un grand détour, on ne laisse pas de voir où il veut venir, quelle est son intention.

On dit aussi figurément, *Revenir de loin*, *de bien loin*, pour dire, Réchapper d'une maladie très-périlleuse, ou de quelque extrême danger, se rétablir après quelque disgrace. (Il a été bien malade, il est revenu de loin. Il s'est rétabli à la Cour, le voilà revenu de loin.)

On dit proverbialement dans le premier sens, que *La jeunesse revient de loin.*

On dit figurément, *Rejeter*, *renvoyer une chose bien loin*, pour dire, La rebuter.

On dit figurément en matière de Sciences, *Aller loin*, pour dire, Y faire de grands progrès. (Aristote a été loin, bien loin dans la connoissance des choses naturelles. Saint Thomas a été bien loin dans les matières de Théologie.)

En on dit, qu'*Un homme va plus loin qu'un autre*, pour dire, qu'Il a plus de pénétration qu'un autre.

On dit encore, *Aller loin*, pour dire, Faire fortune. (Il est homme d'esprit, & il a des amis à la Cour; il ira loin, il peut aller loin. Cette charge le peut mener loin.

On dit aussi d'Un homme qui s'abandonne à la débauche, ou qui s'applique à quelque travail préjudiciable à sa santé, ou qui fait de trop grandes dépenses, qu'*Il n'ira pas loin, s'il continue*, pour dire, qu'Il ne vivra pas long-temps, ou qu'Il sera bientôt ruiné.

On dit en matière d'affaire & de questions délicates, *Aller loin*, pour dire, S'engager beaucoup. (Si on entame une fois cette affaire, cette question, on ira loin. Demeurez-en-là, n'allez pas plus loin.)

On dit aussi, qu'*Une chose va plus loin qu'on ne pense*, pour dire, qu'Elle est de plus grande conséquence qu'on ne croit.

On dit aussi, qu'*Une affaire*, *qu'une difficulté menera loin*, pour dire, qu'Elle tirera en longueur, ou qu'elle engagera plus avant qu'on ne veut.

On dit encore, *Mener*, *porter*, *pousser une affaire loin*, pour dire, La rendre plus importante & plus considérable qu'elle n'auroit été par elle-même.

On dit encore, *Porter loin*, *pousser loin sa haine*, *son ressentiment*, pour dire, Donner de grandes marques de haine, de ressentiment. (Vous poussez trop loin votre ressentiment, votre animosité, votre critique, &c.

On dit, *Parens de loin*, pour dire, En un degré fort reculé. (Ils sont parens, mais c'est de loin.)

On dit proverbialement, *Pas à pas on va bien loin*, pour dire, qu'Un homme qui va toujours sans discontinuer, ne laisse pas d'avancer son chemin, quoiqu'il aille doucement.

AU LOIN. adv. Dans un lieu, dans un pays reculé, écarté de celui où l'on est. (Il s'en est allé au loin, au haut & au loin. Chercher les aventures au loin. Aller chasser au loin.)

LOIN, est aussi quelquefois adverbe de temps, & signifie Un temps fort reculé de celui dont on parle. (Vous me parlez du temps d'Henri IV, c'est parler de loin, c'est se souvenir de loin. Vous remettez à me payer dans deux ans, c'est me remettre bien loin.)

LOIN À LOIN, DE LOIN À LOIN. adv. À une distance considérable de lieu ou de temps, eu égard à la chose dont on parle. Planter des arbres loin à loin. Les maisons, les hameaux y sont semés loin à loin. Il ne me vient plus voir que de loin à loin.)

LOIN, est aussi préposition de lieu & de temps, & a la même signification que Loin adv. (Loin du lieu où vous êtes. Loin de la ville. Loin d'ici. Ils sont loin l'un de l'autre. Il est encore loin du bien. Nous sommes encore loin de Pâques.)

On dit, *Loin d'ici, prophanes*, *Loin de nous des pensées si funestes*, pour dire, Retirez-vous d'ici, prophanes. Nous préserve le Ciel de si funestes pensées.

On dit proverbialement, *Qui est loin des yeux, est loin du cœur*, pour dire, qu'Ordinairement l'absence refroidit l'amour.

On dit aussi proverbialement, *Près de l'Eglise & loin de Dieu*, En parlant de ceux qui sont obligés par état de fréquenter l'Eglise, & qui n'en sont pas plus dévots.

On dit figurément qu'*Un homme est loin de son compte*, pour dire, qu'Il s'en faut beaucoup qu'il soit prêt de réussir dans ses prétentions.

On dit encore De deux personnes qui sont en traité, en marché de quelque chose, & qui ne peuvent convenir ensemble, qu'*Ils sont encore tous deux loin de compte*, *bien loin de compte.*

On dit aussi, *Parler au plus loin de sa pensée*, pour dire, Tout au contraire de ce qu'on pense.

Et on dit familièrement d'Un homme qui est sans prévoyance, qu'*Il ne voit pas plus loin que le bout de son nez.*

LOIN, BIEN LOIN, se construit aussi avec les verbes, soit à l'infinitif, avec la particule *De*, soit au subjonctif, avec la particule *Que*; & il signifie Au lieu de, tant s'en faut que. (Bien loin de me remercier, il m'a dit des injures. Bien loin de se repentir, il s'obstine dans son crime. Loin qu'il soit disposé à vous faire satisfaction, il est homme à vous quereller.)

LOINTAIN, AINE. adj. Qui est fort loin du lieu où l'on est, ou dont on parle. Il ne se dit que des pays, des terres, des climats, des régions, des peuples & des nations. (Un pays lointain. Des régions lointaines. Des climats lointains. Peuples lointains. Nations lointaines.)

LOINTAIN, est aussi quelquefois substantif. Ainsi en termes de Peinture, on appelle *Le lointain d'un tableau*, Ce qui paroît le plus reculé à la vue dans le fond d'un tableau. (Cette figure fait bien dans ce lointain. Ce lointain est fort beau.)

LOIR. s. m. Sorte de petit animal semblable à un rat, qui vit dans le creux des arbres, & qui dort durant tout l'hiver. (Il dort comme un loir.)

LOISIBLE. adj. de t. g. Qui est permis. (Cela n'est pas loisible. Qu'il soit loisible ou non, il ne s'en soucie pas. C'est une chose loisible.) Il vieillit.

LOISIR. s. m. Temps où l'on n'a rien à faire. (Jouir d'un doux loisir, d'un honnête loisir. Il emploie bien les heures de son loisir. Vous ferez cela aux heures de votre loisir, *ou* à votre loisir.)

On dit d'Un homme qui s'amuse à des bagatelles, ou qui s'occupe l'esprit de cho-

ses qui ne le regardent point, qu'*Il est bien de lo sir, qu'il faut qu'il ait bien du loisir de reste*.

LOISIR, signifie aussi Un espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément. (Si vous voulez que je fasse cela, donnez-m'en le loisir. Je n'ai pas eu assez de loisir pour y penser. Je n'en ai pas eu le loisir. Cet ouvrage demande du loisir. Vous ne me donnez pas le loisir de répondre.)

On dit aussi, *A loisir*, pour dire, À son aise, à sa commodité, sans se presser. *Vous ferez cela à loisir, rien ne vous presse.* Et on dit, *Vous y penserez à loisir, pensez-y à loisir*, pour dire, Pensez-y mûrement, sérieusement.

On dit d'Un homme qui fait quelque chose dont on croit qu'il sentira long-temps les suites, qu'*Il aura tout le loisir de s'en repentir, qu'il s'en repentira à loisir.*

LOISIR, s'emploie quelquefois au pluriel dans la Poësie. *D'heureux loisirs.*

LOK

LOK. s. m. Terme de Médecine, emprunté de l'Arabe. Electuaire plus liquide que mou, qu'on donne pour les maux de poitrine.

LOM

LOMBAIRE. adj. de t. g. Qui appartient aux lombes.

LOMBARD. s. m. Nom d'un établissement autorisé par plusieurs villes de Flandre, où l'on prête sur gages de l'argent à un intérêt réglé par le Magistrat à tant par mois. (Le Lombard de Lille.)

LOMBES. s. m. pl. Partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres & des chairs qui y sont attachées.

LON

LONCHITIS ou LONKITE. s. f. Plante qui ressemble beaucoup à la fougère, & qui n'en diffère qu'en ce que les feuilles de la *Lonchitis* ont une oreillette à la base de leurs découpures, & qu'elles sont fort pointues & en forme de lance, d'où lui vient aussi le nom de *Lancelée*.

LONDRIN. s. m. Drap qui imite les draps de Londres. (Les Londrins se fabriquent dans nos Provinces Méridionales; & il s'en fait un grand commerce dans les échelles du Levant.)

LONG, LONGUE. adj. Il se dit d'un corps considéré dans l'extension qu'il a d'un bout à l'autre, & par opposition à large. (Un champ long & étroit. Ce jardin est long, plus long que large. Un bâton long de tant de pieds. Ce chemin est bien long. Le cours du Danuble est fort long. Barque longue. Du pain long. Une table longue. Une longue allée. Une longue course. Barbe longue. Chevaux à longue queue. Avoir la taille longue & menue.)

On appelle *Habit long*, la soutane & le long manteau que portent les gens d'Église. (Il étoit en habit long.)

On appelle en termes de Marine, *Voyages de long cours*, Les voyages des Indes Orientales ou Occidentales, & des autres pays éloignés.

On dit prov. & figur. qu'*Un homme a les dents bien longues*, pour dire, qu'Il y a long-temps qu'il n'a mangé, & qu'il est bien affamé.

On dit figur. que *Les Rois ont les bras longs, les mains longues*, pour dire, Que leur pouvoir s'étend bien loin, & qu'en quelque lieu qu'on soit, on n'est pas à couvert de leur indignation & de leur ressentiment.

LONG, est aussi substantif. (Cela a dix aunes de long. Il est couché, il est étendu tout de son long. En long & en large. Il faut mettre ce bois de long en long.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui a été fort mal-mené, fort maltraité de quelque manière que ce soit, qu'*Il en a eu*, qu'*on lui en a donné tout du long*, qu'*il en a eu tout du long de l'aune*, qu'*il en a eu du long & du large*.

On dit, *Prendre le plus long*, pour dire, Aller en quelque lieu par le plus long chemin. (Vous êtes venu ici par telle rue, vous avez pris le plus long. C'est le plus long, c'est le plus long de beaucoup; c'est votre plus long.)

On dit aussi en matière d'affaires, *Prendre le plus long*, pour dire, Se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris.

LONG, adj. se dit aussi relativement à la durée. (En été les jours sont longs. Le temps est long à qui attend. Cela ne sera pas de longue durée. Il y a un très long-temps qu'on ne l'a vu. Son absence a été longue. Un long voyage. Une longue & heureuse vie. Un bail à longues années, *c'est-à-dire*, *A plusieurs années.* Boire à longs traits. Cela est d'une longue discussion. Une syllabe longue. Un *a* long. Un *a* bref.)

On dit, qu'*Un ouvrage*, qu'*une affaire est de longue haleine*, qu'*une besogne est bien longue*, pour dire, qu'Elle est de longue discussion, & qu'elle demande beaucoup de temps; qu'elle ne sauroit se faire qu'avec beaucoup de temps & de soin.

LONG, signifie aussi Lent, tardif. (Dépêchez, que vous êtes long! Cet Ouvrier est bien long. Il est long à tout ce qu'il fait. Les arbres sont longs à venir, à croître.)

Quand on est remis à un temps fort éloigné pour les choses dont on auroit un besoin présent, on dit figurément, que (C'est du pain bien long. Vous aurez du bien quand votre oncle sera mort, c'est du pain bien long.) Il est du style familier.

LONGUE, s'emploie quelquefois substantivement, pour signifier une syllabe longue. (Le dactyle est composé d'une longue & de deux brèves.) Et c'est dans ce sens qu'on dit familièrement d'Un homme extrêmement circonspect & exact en tout ce qu'il fait, qu'*Il observe les longues & les brèves.* Et d'Un homme habile & intelligent en quelqu'affaire, qu'*Il en sait les longues & les brèves.*

On dit aussi familièrement qu'*Un homme ne la fera pas longue*, pour dire, qu'Il ne peut plus guère vivre.

On appelle *Lunettes de longue vue*, Des lunettes d'approche, des lunettes avec lesquelles on voit les objets fort éloignés.

On dit, *Tirer de longue*, pour dire, S'en aller bien loin. (Quand il eut fait son coup, il tira de longue. Le cerf tire de longue.)

On dit d'Un homme qui diffère & recule, qu'*Il tire de longue.* On dit aussi quelquefois, *Tirer de long.*

LE LONG. DU LONG. AU LONG. Préposition de lieu. En côtoyant. (Le long de la rivière. Au long du bois. Allez tout du long de l'eau. Tout le long de la prairie. Tout le long du chemin.)

Il est aussi préposition de temps, & signifie Durant. (Il a jeûné tout le long du Carême. Tout le long de l'année. Il a prié Dieu tout le long de la Messe.)

AU LONG, signifie aussi amplement; & alors il est adverbe. (Il a traité, il a expliqué cela bien au long. Je vous écrirai plus au long. Il en a discouru bien au long.)

À LA LONGUE. adv. Avec le temps, à la continue. (Il marche bien les premiers jours, mais à la longue il se lasse. À la longue tout s'use. À la longue on en viendra à bout.)

DE LONGUE MAIN adv. Depuis long-temps. (Je le connois de longue-main. Il est mon ami de longue-main.)

LONGANIMITÉ. s. f. Il se dit proprement de la clémence de Dieu, qui diffère la punition des méchans. (C'est abuser de la longanimité de Dieu, que de persister dans le péché.) Dans le style soutenu, on l'étend aussi aux Rois, & il signifie La vertu qui les porte à souffrir patiemment & par grandeur d'ame les injures dont ils pourroient se venger, & à différer la punition des crimes. (On ne sauroit trop louer la longanimité de ce Prince.)

LONGE. s. f. On appelle ainsi la moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas de l'épaule jusqu'à la queue. Mais on ne se sert de ce mot que quand on parle de ces animaux, comme devant être accommodés pour manger. (Une longe de veau. Une longe de chevreuil.) Quand on dit seulement, *Une longe*, sans rien ajouter, on entend toujours une longe de veau. (Manger d'une bonne longe.)

LONGE, signifie aussi Un morceau de cuir coupé en long, en forme de courroie, de lanière. (La longe d'un cheval. Ce cheval marche sur sa longe. Il rompra sa longe. Mener un cheval par la longe.)

LONGE, se dit encore d'Une corde d'une certaine étendue, placée à l'anneau du caveçon, & qui sert à tenir un cheval que l'on trote sur des cercles. (Troter un cheval à la longe.)

On appelle aussi *Longes*, les petites lanières qu'on attache aux pieds d'un oiseau de proie. (Les longes d'un oiseau de proie.)

LONGER. v. a. Terme de guerre & de chasse. Marcher le long d'une rivière, d'un bois, &c. (L'armée longea la rivière. Le cerf a longé cette route.)

LONGÉ, ÉE. participe. En termes de Blason, il se dit des oiseaux qui ont des longes d'un autre émail que le corps de l'animal.

LONGIMÉTRIE. s. f. Terme de Géométrie. Art de mesurer les longueurs.

LONGIS. s. m. plur. Terme d'Architecture navale. Principales pièces de bois des barres de hune & de perroquet, sur lesquelles s'étendent les traverses.

LONGITUDE. s. f. Terme de Géographie & d'Astronomie. La longitude géographique est la distance d'un lieu à un autre, prise sur l'Équateur & sur des parallèles à l'Équateur, en allant du couchant au levant. (On compte les degrés de longitude depuis le premier méridien. Prendre les longitudes. Ce lieu a tant de degrés de longitude, tant de latitude. Ce seroit une heureuse découverte, que de trouver la longitude sur mer.)

La longitude astronomique, est la distance de deux étoiles prise sur l'écliptique en allant du couchant au levant. (La longitude astronomique se compte du premier degré d'Aries. Les étoiles fixes ont un mouvement apparent en longitude.

LONGITUDINAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui est étendu en long. (Les membranes qui composent les vaisseaux, sont tissues de deux plans de fibres, les unes circulaires, les autres longitudinales.)

LONGITUDINALEMENT. adv. En longueur. (Mesurer une chose longitudinalement.)

LONG TEMPS. adv. (Il y a long-temps qu'on ne l'a vu. Cela dure long-temps, trop long-temps. Il a étudié trop long-temps.)

LONGUEMENT. adv. Durant un long-temps. (Vivre longuement. Il a parlé longuement, & a fort ennuyé toute l'assemblée.)

LONGUET, ETTE. adj. diminutif de long. Qui est un peu long. (Cela est longuet. Son discours a été longuet, un peu longuet.) Il est du style familier.

LONGUEUR. s. f. Étendue d'une chose considérée dans l'extention de l'un des bouts à l'autre. (Grande longueur. Juste longueur. Cela est de bonne longueur. Cela a tant de longueur sur tant de largeur. Cette côte de mer a tant de longueur. La longueur d'une allée, d'un jardin, d'une muraille. La longueur d'un chemin. La longueur d'une pique, d'un bâton, d'une perche, &c. La longueur d'un manteau, d'une robe, &c. Il faut donner plus de longueur à ce manteau. Quand ils furent à la longueur de la pique....)

On appelle *Epée de longueur*, Une épée de défense & de juste longueur, à la différence des petites épées qu'on porte ordinairement à la Cour & à la Ville.

Longueur, se dit aussi De la durée du temps. (La longueur du temps lui a fait oublier.... La longueur des jours & des nuits. La longueur d'une harangue, d'un discours, d'un sermon.)

On dit aussi, (La longueur d'une cadence, d'une syllabe.)

Longueur, signifie aussi, Lenteur dans ce qu'on fait, dans le procédé, dans les affaires. (Je suis ennuyé de ses longueurs. Ce sont des longueurs insupportables, d'étranges longueurs. C'est une longueur affectée. Quelle longueur ! Les longueurs de la chicane. Il ne veut point finir cette affaire, il tire les choses en longueur.)

LOP

LOPIN. s. m. Morceau de quelque chose à manger & principalement de viande. Il est populaire, & ne se dit guère qu'en plaisanterie. (Gros lopin. Petit lopin. On lui en a donné un bon lopin. Il en a emporté un bon lopin.)

On dit d'Un homme qui a eu une portion considérable dans quelque chose qui étoit à partager, (qu'Il en a eu, qu'il en a reçu un bon lopin.)

LOQ

LOQUE. s. f. Il signifie proprement. Pièce, morceau. Ainsi on dit d'Un habit extrêmement usé, qu'*Il s'en va en loques*, pour dire, qu'Il s'en va en pièces. Il est du style familier.

LOQUET. subst. masc. Sorte de fermeture fort simple, & qui s'ouvre ordinairement en haussant. (Cette porte ne s'ouvre qu'au loquet. Hausser le loquet.)

LOQUETEAU. subst. m. Petit loquet qu'on met ordinairement aux volets d'en haut d'une fenêtre, & auquel on attache un cordon, afin qu'on puisse les ouvrir & les fermer aisément.

LOQUETTE. s. f. Diminutif. Petite pièce, petit morceau. (Une loquette de morue.) Il est populaire.

LOR

LORÉ, ÉE. adjectif. Terme de Blason. Il se dit des nageoires des poissons qui sont d'un émail différent de celui des poissons.

LORD. s. m. Mot emprunté de l'Anglois. Titre d'honneur qu'on donne en Angleterre aux personnes constituées en dignité. Il signifie *Seigneur*, & Milord veut dire *Monseigneur*. Il se donne seulement aux Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes, & aux Archevêques & Évêques. (Les Chevaliers Bannerets ne sont point Lords, quoique leurs femmes aient le titre de Ladi.)

LORGNER. v. a. Regarder en tournant les yeux de côté, & comme à la dérobée. (Lorgner quelqu'un.)

On dit dans le style familier & en plaisanterie, qu'*Un homme lorgne une femme*, pour dire, qu'Il la regarde comme en étant amoureux.

On dit quelquefois dans le discours familier, *Lorgner une charge, une maison*, pour dire, Avoir des vues sur une charge, sur une maison.

Lorgné, ée. participe.

LORGNERIE. s. f. Action de lorgner. (Les lorgneries d'un fat.) Il est familier.

LORGNETTE. s. f. Sorte de petite lunette dont on se sert pour voir les objets peu éloignés. (Lorgnette d'Opéra.)

LORGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lorgne.

LORIOT. subst. m. Oiseau qui est à peu près de la grosseur d'un merle, & qui a le plumage de couleur jaune & verdâtre.

LORS, joint avec que, est une conjonction, & signifie Quand. (J'en jugerai lorsque j'en serai mieux informé.)

Quelquefois il reçoit la particule *de* à sa suite ; alors il est préposition, & n'est guère en usage qu'en quelques phrases de formule, comme, (Lors de son élection. Lors de son avénement à la couronne. Lors de son mariage.)

On dit, *Dès-lors*, pour Dès ce temps-là. Et, *Pour lors*, pour dire, En ce temps-là.

LOS

LOS. s. m. Vieux mot qui signifie Louange, & qui n'est plus en usage que dans le vieux style.

LOSANGE. subst. f. Figure à quatre côtés égaux, ayant deux angles aigus, & deux autres obtus. (Cela est taillé en losange. Un diamant taillé en losange. Il porte en ses armes trois losanges. Les filles portent l'écu de leurs armoiries en losange.

On appelle aussi *Losange*, Une vitre taillée en losanges. (Les losanges d'une fenêtre.)

LOSANGÉ, ÉE. Terme d'Armoiries, qui se dit quand le champ de l'écu est divisé en plusieurs losanges de deux émaux différens. (Il porte losangé d'or & d'azur.)

LOT

LOT. s. m. Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs personnes. Il se dit principalement en matière d'hérédité & de succession. (Faire des lots. Voilà trois lots, choisissez. Ce lot là est plus fort que l'autre. Les lots ont été tirés au sort. Égaler les lots. Tirer les lots. Faire tirer les lots par un enfant. Entre les partageans, les lots sont garans les uns des autres.)

Lot, se dit aussi en parlant du partage des terres & des revenus d'une Abbaye ou d'un Prieuré, entre l'Abbé ou le Prieur Commendataire, & les Religieux. (Quand les lots sont faits, l'Abbé a le choix des lots ; les Religieux choisissent ensuite, & le troisième lot demeure encore entre les mains de l'Abbé, pour l'acquit des charges. Les revenus des offices conventuels n'entrent jamais dans les lots.)

Lot. Ce que gagne à une loterie celui à qui il échet un bon billet. Il se dit aussi Du billet même. (Il a eu un bon lot dans cette loterie. Le gros lot est échu à un tel.)

LOTERIE. s. f. Sorte de Banque où les lots sont tirés au hasard. (Faire une loterie. Mettre à une loterie, à la loterie. Tirer une loterie. Ouvrir, fermer une loterie. On a fermé la loterie, on n'y met plus.)

LOTIER. s. m. Plante qui ressemble fort au trèfle, & dont les fleurs sont légumineuses. On en connoît plusieurs espèces, dont la plus singulière est appelée *Trèfle musqué*, ou *Faux baume du Perou*. Cette plante est très-odorante. Les fleurs & les feuilles du *Lotier* sont vulnéraires, bonnes pour résoudre le sang épanché, & pour consolider les plaies.

LOTION. s. f. Ablution. Il n'a guère d'usage qu'en Chimie. (Tirer les sels d'un mixte par plusieurs lotions réitérées.)

LOTIR. v. a. Faire des lots, des portions d'une succession à partager entre plusieurs personnes. (Lotir une succession. Lotir les effets d'une succession.)

Il se dit aussi, De toutes les autres choses qu'on partage entre plusieurs personnes. (Les Libraires ont acheté la bibliothèque d'un tel en commun, & puis ils l'ont lotie entr'eux.)

Loti, ie. participe.

On dit proverbialement & par ironie, d'une personne qui a fait un mauvais choix, principalement en mariage. (Le voilà bien loti. Elle a épousé un misérable, la voilà bien lotie.)

LOTISSAGE. subst. m. Opération de Docimastique, qui consiste à faire un tas avec le minéral pulvérisé, & à prendre dans différentes parties de ce tas de quoi en faire l'essai, pour procéder avec plus d'exactitude.

LOTISSEMENT. s. m. Action de faire des lots. Il se dit principalement des Ouvriers qui lotissent une partie des marchandises.

LOTTE. s. f. Sorte de poisson de rivière fort estimé. (Manger des foies de lottes.)

LOTUS ou LOTOS. s. masc. Plante qu'on voit sur plusieurs monumens Egyptiens. (La fleur du lotus est un des attributs d'Isis.)

LOU

LOUABLE. adj. de t. g. Qui est digne de louange, qui mérite d'être loué. (Une action louable. Vous êtes louable, très-louable d'en avoir usé comme vous avez

fait. Cela est bien louable, fort louable. C'est une chose louable.)

Il signifie aussi, Qui est de la qualité requise, & dont il doit être dans son genre. Ainsi les Médecins disent, (Du sang louable. Du pus louable. Des matières louables. Des déjections louables.)

LOUABLE est aussi le titre d'honneur que les assemblées des Cantons Suisses se donnent ordinairement. (Les louables Cantons de Zurich, de Berne, &c.)

LOUABLEMENT. adverbe. D'une manière louable. (Il s'est conduit très-louablement dans cette affaire.)

LOUAGE. subst. m. Transport de l'usage de quelque chose pour un certain temps & à certain prix. (Donner à louage. Prendre à louage. Tenir à louage. Le louage d'une maison. Il paie tant par louage Un cheval de louage. Un carrosse de louage.)

LOUANGE. s. f. Éloge, discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose. (Grande louange. Louange excessive, louange outrée. Il faut que les louanges soient proportionnées au sujet. Louange fade Louange grossière. Louange délicate. Mériter des louanges. Des louanges immortelles. Cela est digne de louange. Chanter les louanges de Dieu. Publier, célébrer les louanges de quelqu'un. On l'a comblé de louanges. C'est un homme au-dessus des louanges, au-dessus de toutes les louanges qu'on lui donne. Il n'a que faire de vos louanges. Se mettre, s'étendre sur les louanges de quelqu'un. Cela tourne à sa louange. On peut dire à sa louange que.... Toute la terre retentit des louanges de ce Prince. Louange soit à Dieu.)

On dit proverbialement & ironiquement d'Un discours, d'un écrit où il y a quelque chose de fâcheux, de désagréable pour quelqu'un, que *Ce sont des vers à sa louange.*

On dit populairement à un homme qui se méprise lui-même, *Vos mépris vous servent de louanges.*

LOUANGER. v. a. Louer, donner des louanges. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie. (C'est un homme qui aime à être louangé. Il veut qu'on le louange depuis le matin jusqu'au soir.)

LOUANGÉ, ÉE. participe.

LOUANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui donne des louanges. Il ne se dit guère que par mépris. (C'est un fade louangeur. C'est un louangeur à gages. Un louangeur fastidieux. Une louangeuse éternelle.)

On appelle *Aride louangeur*, Un homme qui ne loue pas les choses autant qu'elles le méritent.

LOUCHE. adj. de t. g. Qui a la vue de travers. (Il est louche. Il a un œil louche. Cette femme est louche.)

On dit qu'*Une phrase*, qu'*une expression est louche*, pour dire, qu'Elle n'est pas bien nette, qu'elle paroît se rapporter à une chose, & qu'elle se rapporte à une autre.

On dit, que *Du vin est louche*, Quand il est un peu trouble, ou qu'il péche en couleur.

On dit aussi Des perles, qu'*Elles ont un œil louche*, pour dire, qu'Elles ne sont pas d'une belle eau, & qu'elles ne sont pas bien nettes.

LOUCHER. v. n. Avoir la vue de travers, regarder à la manière des louches. (Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il louche comme il fait. Cette Dame a les yeux beaux, mais elle louche un peu. Prenez garde à cet enfant, il louche par intervalles. Vous vous accoutumez à loucher, cela vous gâtera la vue.)

LOUCHET. s. m. Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

LOUER. v. a. Donner à louage. (Louer une maison à quelqu'un. Louer un appartement dans sa maison. Maison à louer. Chambre à louer. Louer des habits. Louer des livres. Un Tapissier qui loue des meubles. Louer des carrosses, des chevaux.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui n'est pas trop sage, qu'*Il a des chambres à louer dans sa tête.*

LOUER, se dit aussi Des personnes qui servent ou qui travaillent à prix d'argent, (C'est un pauvre homme qui se loue à la journée. Il se loue à qui plus lui donne. Valet à louer. Dans les Provinces, les valets, les servantes se louent ordinairement à la Saint Jean.

On dit proverbialement d'Un homme qui est hors d'emploi, qu'*Il est à louer.*

LOUER, signifie encore, Prendre à louage de celui à qui appartient la chose qui est à louer. (Il va quitter sa maison, il en a loué une autre. Louer un ameublement de deuil Louer des habits à la friperie. Louer des ouvriers à la journée.)

Lorsqu'on s'excuse d'être de quelque partie, parce qu'on est engagé ailleurs, on dit proverbialement & populairement par plaisanterie, qu'*On est loué. Je ne puis pas être des vôtres, je suis loué pour aujourd'hui.*

LOUÉ, ÉE. participe.

LOUER. v. a. Honorer & relever le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose, par des termes qui témoignent l'estime qu'on en fait. (Louer hautement. Louer dignement. Louer Dieu. Louer & remercier Dieu. Qu'à jamais soit loué le saint nom de Dieu. Louer les belles actions. On l'a fort loué de cela. On le loue d'avoir fait telle chose, pour avoir fait telle chose. Il en sera loué de tous les gens de bien, par tous les gens de bien. Presque tous les hommes aiment à être loués. Il est mal-séant de se louer soi-même.

On dit proverbialement d'un homme qui laisse paroître trop de satisfaction de sa personne, qui se fait trop bon gré de quelque chose qu'il a fait, qu'*Il se loue & se remercie*, qu'*Il ne cesse de se louer & de se remercier.* Il est du style familier.

On dit, *Se louer de quelqu'un*, pour dire, Témoigner qu'on est content de son procédé, de sa conduite. (J'ai sujet de me louer de lui, il en a toujours fort bien usé avec moi.)

Se louer, se dit aussi en parlant Des bêtes & des choses. Ainsi lorsqu'on est content du service qu'on a retiré d'un cheval, on dit, *Je me loue fort du cheval que vous m'avez prêté.* Et on dit, *Se louer de l'effet d'un remède*, pour dire, Être fort satisfait de l'opération, de l'effet d'un remède. (Beaucoup de gens se louent de ce remède.)

LOUÉ, ÉE. participe.

LOVER. v. a. Terme de Marine. On dit, *Lover un câble*, pour dire, Le mettre en cerceaux, afin qu'il soit en état d'être filé.

LOVÉ, ÉE. participe.

LOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier de donner quelque chose à louage. (Un Loueur de chevaux. Loueur de carrosse. Loueur de chambres garnies. Loueuse de chaises dans une Eglise.)

LOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui loue. Il ne se dit guère qu'en mal, & en parlant d'Un flatteur qui loue à tout propos. (C'est un loueur perpétuel. Un loueur impertinent. Une loueuse à gages.)

LOUIS. s. m. Espèce de monnoie, ainsi appellée depuis Louis XIII, du nom des Rois qui les ont fait fabriquer. (Le louis d'or fabriqué en 1640 valoit dix francs. Demi-louis d'or. Double louis.)

On ne dit point dans le discours ordinaire, *Louis d'argent*; mais on dit en termes de pratique, *Payer en louis d'or & d'argent, & autre monnoie ayant cours*; & alors par louis d'argent, on entend les écus blancs, & les autres espèces d'argent au-dessous de l'écu.

Quand on dit absolument, *Un louis*, on entend toujours un louis d'or de 24 liv. en 1716. (Un louis. Un demi-louis. Un double louis)

LOUP. s. m. Animal sauvage & carnassier, qui ressemble à un grand chien. (Grand loup. Jeune loup. Vieux loup. Loup gris. Peau de loup Un loup qui emporte une brebis. La chasse du loup. Loup ravissant.)

On dit proverbialement, que *La faim chasse le loup hors du bois*, *fait sortir le loup du bois*, pour dire, que La nécessité oblige à chercher de quoi vivre.

On dit aussi proverbialement, *Quand on parle du loup, on en voit la queue*; & cela se dit d'Un homme qui entre dans une compagnie dans le temps qu'on parle de lui.

On dit encore proverbialement, qu'*Un homme a vu le loup*, pour dire, ou qu'Il s'est trouvé en plusieurs occasions de guerre, ou qu'il a fait beaucoup de voyages & dans des pays dangereux, ou qu'il est extrêmement rompu dans les affaires, dans le commerce du monde.

On dit proverbialement d'Un homme qui est si enroué, qu'il ne peut presque parler, qu'*Il a crié au loup*, Et qu'*Il a vu le loup*, Quand il ne peut parler.

On dit aussi proverbialement, qu'*Il faut hurler avec les loups*, pour dire, que Quand on se trouve avec les autres, il faut quelquefois s'accommoder à leurs manières, quoiqu'il y ait quelque chose à reprendre.

On dit encore proverbialement, *Le loup mourra dans sa peau*, pour dire, qu'Il arrive rarement qu'un méchant homme s'amende.

On dit proverbialement, *Qui se fait brebis, le loup le mange*, pour dire, que Ceux qui sont trop endurans, donnent lieu aux méchans de leur nuire; que la trop grande bonté, la trop grande douceur est souvent préjudiciable.

On dit proverbialement, *A brebis comptées, le loup en mange une*, pour dire, que Quelque soin qu'on ait de bien garder ce qu'on a, & d'en savoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé.

On dit figurément & familièrement, *Entre chien & loup*, pour signifier La partie du crépuscule du soir ou du matin, pendant laquelle on ne fait qu'entrevoir les objets sans les pouvoir distinguer. *Il étoit entre chien & loup, quand nous apperçûmes je ne*

sai quoi. Il se dit plus ordinairement du soir que du matin.

On dit proverbialement, *Mettre quelqu'un à la gueule au loup, du loup*, pour dire, L'exposer à un péril évident.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est connu comme le loup gris*, pour dire, qu'Il est extrêmement connu; & cela ne se dit que d'Un homme de qui on peut se donner la liberté de parler familièrement.

On dit proverbialement, *Marcher à pas de loup*, pour dire, Marcher doucement & à dessein de surprendre.

On dit familièrement, *Manger comme un loup*, pour dire, Manger beaucoup.

On dit proverbialement, *Tenir le loup par les oreilles*, pour dire, Ne savoir quel parti prendre, parce qu'il y a du péril de tous côtés.

On dit proverbialement *Donner la brebis à garder au loup*, pour dire, Donner à garder quelque chose à une personne qui en abusera & en fera son profit.

On dit figurément & familièrement, *Enfermer le loup dans la bergerie*, pour dire, Mettre, laisser quelqu'un dans un lieu où il peut faire beaucoup de mal.

On dit aussi, *Enfermer le loup dans la bergerie*, pour dire, Laisser fermer une plaie ou une apostème avant qu'il en soit temps, ou faire rentrer au dedans un mal qu'il falloit attirer au-dehors.

On appelle *Loup*, une sorte d'ulcère qui vient aux jambes, & on l'emploie ordinairement au pluriel. *Il a un loup. Il a des loups aux jambes.*

On appelle *Loup*, Une espèce de masque de velours noir que portoient les Dames pour se préserver du hâle, & qui leur couvroit tout le visage.

On appelle *Saut de loup*, Un fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, & qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer, sans leur ôter la vue de la campagne.

Les Libraires nomment *Loup*, un instrument de bois applati dont on se sert pour dresser les paquets, quand ils sont cordés.

On appelle *Le loup*, Une constellation de l'hémisphère austral.

LOUP-CERVIER. s. m. Espèce de loup que quelques-uns croient être la même chose que le lynx, & qui ressemble à un grand chat sauvage. (Manchon de loup-cervier. Fourrure de loup-cervier.)

LOUPE. s. f. Tumeur enkistée, qui vient sous la peau, qui s'élève en rond, & s'augmente quelquefois jusqu'à une grosseur prodigieuse. (Il lui est venu une loupe à la tête, sous la gorge. Couper, extirper une loupe.)

LOUPE, se dit aussi d'Un verre convexe qui grossit les objets à la vue. On l'appelle autrement Une lentille. (Se servir d'une loupe pour lire de très petits caractères.)

LOUPE, en termes de Jouailler, se dit Des pierres précieuses que la nature n'a pas achevées. (Loupe de saphirs, loupe de rubis, &c.)

LOUP-GAROU. s. m. Homme que le peuple suppose être sorcier, & courir les rues & les champs transformé en loup. (On fait peur du loup-garou à un enfant. On l'accuse d'être sorcier & de courir toutes les nuits en loup-garou.)

On appelle figurément & familièrement *Loup-garou*, Un homme d'une humeur farouche, qui ne veut avoir de société avec personne. (N'allons point chez cet homme-là, c'est un vrai loup-garou, c'est un franc loup-garou.)

LOUP-MARIN. s. m. Espèce de poisson de mer. (Couteau à manche de peau de loup-marin.)

LOURD, DE. adj. Pesant, difficile à remuer, à porter. En ce sens il est opposé à *Léger*. (Un fardeau bien lourd, trop lourd. Un lourd fardeau. Cette charge est trop lourde pour ce cheval.

LOURD, se dit aussi Des personnes & des animaux qui se remuent pesamment; & alors il est opposé à *Agile, dispos*. (Les chevaux de Flandres sont lourds. C'étoit autrefois un homme fort agile, mais il est devenu bien lourd depuis peu.)

Il se dit figurément Des hommes ennuyeux qui ont l'esprit pesant. *C'est un homme très lourd.*

On dit, *Faire une lourde chûte*, pour dire, Tomber de tout son poids, de toute sa hauteur, sans se soutenir.

Et figurément, *Faire une lourde faute*, pour dire, Faire une faute grossière.

LOURD, se dit en Peinture, De l'effet de la peine dans les parties du mécanisme. On dit, *Sa touche est lourde, ses contours sont lourds*, c'est-à-dire, Faits avec peine. On dit aussi, *Sa composition est lourde*; ce qui signifie, Maussade & sans grâces. *Lourd de couleur. Lourd de dessein. Draperie lourde.*

LOURD, signifie aussi figurément, Difficile & rude à faire, & en ce sens il ne se dit guère que dans les phrases suivantes. *Une lourde besogne, Une lourde tâche.*

Il se dit aussi figurément De l'esprit; & alors il signifie proprement, Stupide, grossier. *C'est un esprit lourd, il a l'esprit lourd.*

LOURDAUD, AUDE. s. Grossier & maladroit. (C'est un lourdaud. Un gros lourdaud. Un vrai lourdaud. Un lourdaud de village. Une grosse lourdaude.

LOURDEMENT. adv. Pesamment, rudement. (Tomber lourdement. Marcher lourdement.

Il signifie figurém. Grossièrement. (Vous vous trompez lourdement, si vous croyez... Il a erré lourdement.)

LOURDERIE. s. f. Faute grossière contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienséance. (Il a fait une étrange lourderie.) Il est du style familier.

LOURDISE. s. f. Il signifie la même chose que *Lourderie*; mais il vieillit.

LOURE. s. f. Terme de Musique. Sorte de danse grave qui se bat à deux temps, & d'un mouvement marqué.

LOURER. v. a. Terme de Musique. Il se dit Des notes qu'on lie entr'elles en les chantant ou en les jouant. (Il faut lourer ces notes, cet air.)

LOURÉ, ÉE, participe.

LOUTRE. s. f. Animal amphibie, grand à peu près comme un renard, mais plus bas de jambes. (La loutre dépeuple les étangs. Chapeau fait de poil de loutre. Manchon de loutre. (Quand on parle d'un chapeau de loutre, on dit, *Un loutre.*

LOUVE. s. f. La femelle du loup, (Remus & Romulus, furent, *dit-on*, alaités par une louve.)

On dit d'une femme abandonnée à la débauche, que *C'est une louve.*

LOUVE, se dit aussi d'Un outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre qu'on veut élever. Cet outil est fait de façon que le poids de la pierre fait écarter en deux la partie qui est engagée dans le trou, au moyen de quoi la pierre se trouve soutenue sans pouvoir tomber.

On dit aussi dans ce sens, *Louver une pierre.*

LOUVET, ETTE. adj. Il ne se dit qu'en parlant De la couleur du poil d'un cheval. *Cheval louvet*, C'est un isabelle foncé mêlé d'un isabelle roux, le tout approchant de la couleur du poil d'un loup.

LOUVETEAU. s. m. Petit loup qui est encore sous la mère. (Prendre la louve & les louveteaux.)

LOUVETER, se dit au neutre, d'Une louve qui fait ses petits.

LOUVETERIE. s. f. L'équipage pour la chasse du loup. *Officier de la louveterie.* Il se dit aussi Du lieu destiné dans quelques Maisons Royales, pour loger cet équipage.

LOUVETIER. s. m. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Grand Louvetier*. On appelle ainsi Un Officier de la Maison du Roi, qui commande l'équipage pour la chasse du loup.

LOUVOYER. v. n. Terme de Marine. Faire plusieurs routes sur mer en portant le cap tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour mieux profiter du vent. (Nous fûmes contraints de louvoyer. Notre vaisseau fut longtemps à louvoyer.)

LOUVRE. s. m. Palais des Rois de France à Paris. (L'Académie Françoise tient ses assemblées au Louvre. Le Cabinet du Louvre. Les Galeries du Louvre. L'Imprimerie du Louvre.)

LOUVRE, se dit quelquefois des maisons superbes & magnifiques. (Ce n'est pas la maison d'un particulier, c'est un Louvre.) C'est par abus que quelques-uns appellent *Louvre*, Toutes les maisons où le Roi loge.

On appelle *Les honneurs du Louvre*, Les distinctions que le Roi a attachées à certaines dignités, comme d'entrer en carrosse dans la cour du Louvre, &c.

LOX

LOXODROMIE. s. f. Terme de Marine. Il signifie la route oblique d'un vaisseau, ou la ligne courbe qu'il décrit, en suivant toujours le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la Loxodromie. (Ligne loxodromique.)

On appelle *Tables loxodromiques*, Des tables par lesquelles on peut calculer le chemin d'un vaisseau.

LOY

LOYAL, ALE. adj. Qui est de la condition requise par la Loi, par l'Ordonnance. (Marchandise bonne & loyale. Vin loyal & marchand.)

On dit en termes de Pratique. *Les frais & loyaux coûts*, pour dire, Les frais légitimement faits. On dit dans le même style, *Un bon & loyal inventaire.*

Il se dit aussi Des personnes; & alors il signifie, Plein d'honneur & de probité. (C'est un homme loyal. C'est l'homme du monde le plus loyal.)

Dans le serment qu'on fait faire aux Ducs & Pairs au Parlement, le Premier Président leur dit, (Vous promettez de vous comporter comme un loyal & magnanime Pair.)

LOYAL, se dit aussi en parlant De la probité & de la droiture des personnes.

(C'est un homme d'un procédé franc & loyal.)

LOYALEMENT. adv. Avec fidélité, de bonne foi. (Vendre loyalement. Agir, se comporter loyalement.)

LOYAUTÉ. s. f. Fidélité, probité. Il vieillit.

LOYER. s. m. Le prix du louage d'une maison. (Prendre une maison à loyer. Bailler à loyer. Donner à loyer. Payer un gros loyer de maison. Il doit encore tous les loyers de l'année passée.)

On dit aussi, *Donner une ferme à loyer ;* mais en parlant Du prix qu'on paie ou qu'on reçoit du bail d'une Ferme, on ne se sert point du mot de *Loyer*.

LOYER, signifie encore Salaire, ce qui est dû à un serviteur, à un ouvrier pour ses services, pour son travail. (Celui qui retient le loyer du serviteur & du mercenaire, est maudit de Dieu.)

Il signifie aussi Récompense. (Toutes les actions recevront leur loyer en l'autre monde. L'honneur est le loyer de la vertu.) Il n'a point d'usage au pluriel ni dans le style familier.

LUB

LUBIE. s. f. Fantaisie impertinente, caprice extravagant. (Il a des lubies. Il lui prend souvent des lubies.) Il est familier.

LUBRICITÉ. s. f. Lasciveté. (Pour contenter sa lubricité. Lubricité insatiable.)

LUBRIFIER. v. a. Terme didactique. Oindre, rendre glissant. (La mucosité des intestins sert à les lubrifier.)

LUBRIQUE. adj. de t. g. Lascif, impudique. (Homme lubrique. Femme lubrique. Mouvemens, actions, postures, paroles, regards lubriques.)

LUBRIQUEMENT. adv. D'une manière lubrique. (Danser lubriquement.)

LUC

LUCARNE. s. f. Sorte de fenêtre pratiquée au toît d'une maison, pour donner du jour au grenier, au galetas. (Petite lucarne. Il a passé par la lucarne.)

LUCIDE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, où en parlant d'un homme qui a le cerveau attaqué, & qui raisonne bien en certains momens, on dit qu'*Il a des intervalles lucides*.

LUCIE. (Bois de Sainte Lucie.) *Voyez* Bois.

LUCRATIF, IVE. adj. Qui apporte du lucre. (Un métier, un emploi fort lucratif. Une commission lucrative. Une charge lucrative.)

LUCRE. s. m. Gain, profit qui se tire de l'industrie, d'un négoce, d'un travail mercenaire, de l'exercice d'une charge, d'un emploi. (Travailler pour le lucre. C'est un homme attaché au lucre. Il ne considère pas en cela le lucre, il ne considère que l'honneur.)

LUE

LUETTE. s. f. Morceau de chair molasse, qui est à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier. (Il a la luette enflée, la luette relâchée, la luette abattue, tombée. Se gargariser la luette. Remettre la luette.)

LUEUR. s. f. Clarté foible ou affoiblie. (Lueur blafarde. Foible lueur. On commence à voir quelque lueur du côté de l'Orient. Grande lueur. La lueur de la lune, la lueur des étoiles. La lueur du feu. La lueur des flambeaux, de la chandelle, de la lampe. Lire à la lueur du feu.)

Il signifie figurément, Légère apparence. Et en ce sens il ne se dit guère que de l'esprit, de la raison, de la fortune, & d'autres choses de même nature. (Il a quelque lueur d'esprit. Il y a quelque lueur de raison dans ce qu'il dit. Avoir quelque lueur de fortune.) On dit, *Avoir quelque lueur d'espérance*, pour dire, Avoir quelque sujet apparent d'espérer. (Une fausse lueur d'espérance, de faveur, &c.)

LUG

LUGUBRE. adj. de t. g. Funèbre, qui marque de la douleur, qui est propre à inspirer de la douleur. (Voix lugubre. Cris lugubres. Plaintes lugubres. Ton lugubre. Des habits lugubres. Contenance triste & lugubre. Spectacle lugubre. On n'y voit rien que de lugubre. Je ne sai quoi de lugubre. Appareil lugubre. Pensées lugubres.

LUGUBREMENT. adv. D'une manière lugubre. (Chanter lugubrément. Être vêtu lugubrement.)

LUI

LUI. Pronom de la troisième personne. Il est du nombre singulier. Quand la préposition *à* est sous-entendue, comme lorsqu'on dit ; *Vous lui parlerez*, qui est la même chose que *Vous parlerez à lui* ; ce pronom est alors commun aux deux genres, mais en deux cas seulement. Le premier, lorsqu'il précède le verbe. *J'ai rencontré votre sœur, & je lui ai parlé*. Le second, quand le verbe est à l'impératif. *Si vous rencontrez ma sœur, parlez lui*. Hors de-là, il n'appartient qu'au genre masculin. (C'est lui qui me l'a donné, c'est de lui que je le tiens. Vous pensez ainsi, mais lui il pense autrement. Il ne travaille que pour lui. Je n'arriverai qu'après lui. Vous ne devez plus penser à lui.)

LUIRE. v. n. *Je luis, tu luis, il luit. Nous luisons, &c. Je luisois. Je luirai. Je luirois. Que je luise. Luisant. Lui.* Éclairer, jeter, répandre de la lumière. (Quand le soleil luit. Le jour qui nous luit. La clarté qui nous luit. Dès que la lune commencera à luire. On entrevoit quelque chose qui luit au travers de ces arbres. Du feu qui ne luit point.)

On dit figurément, *Voilà un rayon d'espérance qui nous luit.*

LUISANT, ANTE. Qui luit, qui jette quelque lumière. (Un ver luisant. Une étoile luisante.)

Il signifie aussi, Qui a quelque éclat. (Des couleurs luisantes. Une étoffe luisante. De l'encre luisante. Cette femme a le visage tout luisant de fard, tout luisant de pommade.)

LUISANT, est aussi substantif. (Le luisant de cette étoffe.)

Il s'emploie aussi substantivement au féminin, en parlant de certaines étoiles luisantes. (La luisante de la lyre.)

LUITES. s. f. pl. Terme de Chasse. Testicules d'un sanglier.

LUM

LUMIÈRE. s. f. Clarté, splendeur, ce qui éclaire, & qui rend les objets visibles. (Grande lumière. Lumière éclatante, vive, douce, foible. Lumière blafarde. Dieu dit : Que la lumière soit faite, & la lumière fut faite. L'éclat de la lumière. La réfraction de la lumière. La réflexion, la réverbération de la lumière. Lumière directe. Lumière réfléchie. Un rayon de lumière. Cela rend, cela jette beaucoup de lumière. La lumière du soleil. La lumière du jour. *On appelle poëtiquement Le soleil*, le Père de la lumière. Il donne la lumière au monde. Il répand sa lumière par-tout. La lune & les autres planètes empruntent leur lumière du soleil. Les étoiles fixes ont une lumière qui leur est propre. La lumière d'un flambeau, d'une bougie, d'une chandelle, d'une lampe, &c.)

On appelle absolument *Lumière*, de la bougie, de la chandelle allumée. (Apportez-nous de la lumière. On nous a laissé sans lumière. La salle étoit éclairée d'un grand nombre de lumières.)

Dans le style de l'Écriture, on dit figurément, que *Dieu habite une lumière inaccessible*. Et on dit aussi dans le même style, *Anges de lumière, Enfans de lumière*, par opposition à *Anges de ténèbres*, à *Enfans de ténèbres*.

On appelle en Théologie, *Lumière de gloire*, La grâce par laquelle l'ame est rendue capable de voir Dieu & de le connoître dans l'autre vie.

On dit poëtiquement, *Commencer à voir la lumière, la lumière du jour*, pour dire, Naître. *Jouir de la lumière*, pour dire, Vivre. *Perdre la lumière, être privé de la lumière*, pour dire, Mourir.

On dit d'un homme devenu aveugle, qu'*Il a perdu la lumière*, qu'*Il est privé de la lumière*.

On dit figurément, *Mettre un livre, mettre un ouvrage en lumière*, pour dire, L'imprimer, le rendre public, le mettre en vente.

On dit aussi d'Un ouvrage d'esprit, qu'*Il n'a point encore vu la lumière*, pour dire, qu'Il n'a point encore paru dans le public.

On dit en termes de Peinture, que *Les lumières sont bien entendues, bien ménagées dans un tableau*, pour dire, que Les endroits qui doivent paroître plus éclairés que les autres, y sont bien touchés. (Ce peintre entend bien les lumières.)

LUMIÈRE, se dit aussi de l'Ouverture, du petit trou qui est à la culasse d'une arme à feu, d'un canon, d'un fusil, &c. & par où l'on y met le feu. (La lumière de ce canon est bouchée. (La lumière de ce fusil, de ces pistolets, est trop large, trop étroite.)

Dans les instrumens de Mathématique à pinulles, on appelle *Lumière*, Le petit trou à travers lequel on apperçoit l'objet observé.

Les Facteurs d'orgue appellent *Lumière*, l'ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau.

En termes de Marine, *Lumière de la pompe*, c'est l'ouverture qui est à côté de la pompe, & par laquelle l'eau sort pour entrer dans la manche.

LUMIÈRE, signifie figurément, Intelligence, connoissance, clarté d'esprit. (Lumière naturelle. Cet homme n'a aucune lumière pour les sciences, pour les affaires.)

Il se dit aussi De tout ce qui éclaire l'esprit. Ainsi on dit, (La lumière de la foi. La lumière de l'Évangile. La lumière de la grâce de Dieu. Dieu est le père des lumières. Joindre la lumière des sciences à de grands talens naturels.)

On dit Des Saints Docteurs de l'Église, que (Ce sont les lumières de l'Église. Saint Augustin est une des plus grandes lumières de l'Église.)

On dit d'Un homme d'un grand mérite, d'un grand savoir, que (C'est la lumière de son siècle.)

LUMIÈRE, signifie aussi, Éclaircissement, indice sur quelque sujet, sur quelque affaire. (Je n'ai aucune lumière sur cette affaire. Je vous donnerai, je vous fournirai des lumières. Si je puis tirer de ces pièces là quelques lumières. La connoissance de ce fait a jeté une grande lumière dans cette affaire.)

En termes de Blason, il se dit Des yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal. (Sanglier d'argent aux lumières d'azur.)

LUMIGNON. s. m. Le bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée. (En mouchant la bougie, le lumignon est tombé.)

Il se dit aussi De ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler. (Voilà une bougie qui va finir, il ne reste plus qu'un petit lumignon.)

LUMINAIRE. s. m. Ce terme n'a d'usage pour signifier un corps naturel, qui éclaire, que dans cette phrase de l'Écriture, (Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, & l'autre pour présider à la nuit.)

LUMINAIRE, est aussi un terme collectif, sous lequel on comprend les torches & les cierges dont on se sert à l'Église pour le service divin. (Il faut tant pour le luminaire, pour entretenir le luminaire. C'est à l'Œuvre à fournir le luminaire, de luminaire. Le luminaire d'un enterrement.)

On dit populairement, Le luminaire, pour la vue. *Il a usé son luminaire à force de lire.*

LUMINEUX, EUSE. adj. Qui a, qui jette de la lumière, qui envoie, qui répand de la lumière. (Corps lumineux. Le soleil est lumineux. Les étoiles sont lumineuses. Trace lumineuse. Des traits lumineux.)

LUMINEUX, se dit figurément De l'esprit & des ouvrages d'esprit; & alors il signifie, Qui est rempli de connoissances, qui marque de l'élévation, de la sublimité, qui fournit de grandes clartés. (C'est un esprit lumineux. Il y a quelque chose de lumineux dans tout ce qu'il écrit. Il y a des traits lumineux dans son discours, dans sa harangue.)

En fait de Science, en parlant d'un principe dont on tire quantité de belles connoissances, on dit que, (C'est un principe fécond & lumineux.)

LUN

LUNAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à la Lune. (Un mois lunaire, une année lunaire. L'année lunaire est de trois cents cinquante-quatre jours. Les Turcs comptent par années lunaires. Cycle lunaire.)

On appelle *Cadran lunaire*, un cadran qui marque les heures par le moyen de la Lune.)

LUNAIRE. s. f. Plante qui croît à la hauteur d'une palme. Elle pousse une seule tige qui porte une feuille unique, épaisse & découpée en quatre parties d'un & d'autre côté. Ses fruits naissent en bouquets au sommet de la tige. Elle est astringente; propre pour arrêter les dysenteries, les flux de menstrues & d'hémorroïdes, & pour dessécher les ulcères.

LUNAISON. s. f. Tout le temps qui s'écoule depuis le commencement de la nouvelle lune, jusqu'à la fin du dernier quartier. (Semer & planter selon les lunaisons, selon les diverses lunaisons. Toute cette lunaison a été pluvieuse.)

LUNATIQUE. adj. de t. g. Il ne s'emploie au propre, qu'en parlant d'Un cheval qui est sujet à une fluxion périodique sur les yeux, dont la diminution & l'augmentation ont été très-mal-à-propos attribuées au cours de la lune.

Il se dit figurément & familièrement d'Une personne fantasque & capricieuse. (Il est lunatique. Elle est lunatique.)

LUNATIQUE, est aussi substantif; & alors il ne se dit guère au propre, qu'en cette phrase, (Le Lunatique de l'Évangile. JESUS-CHRIST guérit le Lunatique.)

On dit aussi au substantif, d'Un homme fantasque & capricieux, que (C'est un lunatique.)

LUNDI. s. m. Le second jour de la semaine. (Nous nous verrons lundi prochain. On s'assemble tous les lundis.)

On appelle *Lundi gras*, le lundi qui précède le jour de Carême-prenant. Et *Lundi Saint*, Le lundi de la Semaine Sainte.

LUNE. s. f. Planète qui est plus proche de la terre que toutes les autres. (Le corps de la lune. L'orbite, le cercle de la lune. Le globe de la lune. Le disque de la lune. Les phases de la lune. Les quartiers de la lune. La lune est dans son apogée, dans son périgée. L'ombre de la lune. La lune emprunte sa lumière du soleil. L'interposition de la lune entre la terre & le soleil. Le croissant de la lune, ou absolument, Le croissant. Le décours de la lune. La lune est en décours. Sur la fin de la lune. Au déclin de la lune. La lune est dans son plein. L'âge de la lune. Pleine lune. Nouvelle lune. Le premier quartier de la lune. Le dernier quartier de la lune. Clair de lune. Il fait un beau clair de lune. Danser au clair de la lune. Lire au clair de la lune. Une éclipse de lune. Quand la lune est éclipsée. La lune a tant de jours. La lune de Mars, d'Avril, &c. Cela va, cela se gouverne selon la lune. Cela suit la lune. Au quel quantième de la lune sommes-nous? Combien avons-nous de la lune? Les chiens aboient à la lune.)

On dit figurément & familièrement De ceux qui crient contre une personne à qui ils ne peuvent faire du mal, qu'*Ils aboient à la Lune.*

On dit proverbialement, *Vouloir prendre la lune avec les dents*, pour dire, Vouloir faire une chose impossible.

On dit familièrement d'une personne qui a le visage fort plein & fort large, que *C'est une lune, un visage de pleine lune.*

On dit proverbialement d'Une personne qui est sujette à des fantaisies, à des caprices, qu'*Elle a des lunes.*

On dit, qu'*Un cheval est sujet à la lune*, pour dire, qu'Il a la vue grasse, que sa vue se charge & s'obscurcit de temps en temps.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a fait un trou à la lune*, pour dire, qu'Il s'en est allé sans rien dire, & sans payer ses créanciers.

On dit poëtiquement, *Lune*, pour dire, Mois. *Depuis quatre lunes*, c'est-à-dire, depuis quatre mois.

En termes de Chimie, par le nom de *Lune*, on entend l'argent. *Lune cornée. Cristaux de lune.*

LUNELS. s. m. pl. Terme de Blason. Il se dit de quatre croissans appointés comme s'ils formoient une rose à quatre feuilles.

LUNETTE. s. f. Verre taillé de telle sorte, qu'il soulage la vue, & rend la vision plus nette & plus distincte. (Lunette convexe pour grossir les objets. Lunette concave, pour les diminuer. Lunette à porter à la main. Se servir d'une petite lunette.)

On ne dit *Lunettes* au pluriel, que quand on parle des deux verres de lunette assemblés dans une même enchâssure. (Une paire de lunettes. Il a de bonnes lunettes, de mauvaises lunettes. Des lunettes de différens âges. Des lunettes bien nettes, bien claires. Prendre des lunettes. Porter des lunettes. Mettre des lunettes sur son nez. Des lunettes d'Angleterre. Un étui à lunettes.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui a le nez fort grand, qu'*Il a beau nez à porter lunettes.*

On dit aussi proverbialement & figur. d'Un homme qui n'a pas vu bien clair dans une affaire, qui n'a pas remarqué quelque chose d'important, qu'*Il n'a pas bien mis, qu'il n'a pas bien chaussé ses lunettes*, ou *qu'il a mis ses lunettes de travers.*

On appelle *Lunette d'approche*, *lunette de longue vue*, ou *à longue vue*, Un tuyau, à chaque extrémité duquel il y a ordinairement un verre qui grossit les objets éloignés. (Monter une lunette. Alonger, racourcir, dresser une lunette. Une lunette de poche. Une lunette de seize pieds, de cinquante pieds, de soixante pieds.)

LUNETTE CATOPTRIQUE. *Voyez* TÉLESCOPE.

En Architecture, on nomme *Lunettes*, Les petits jours réservés dans le berceau d'une voûte; & les petites ouvertures pratiquées dans la flèche d'un clocher, pour donner du jour & de l'air à la charpente.

Les Horlogers appellent *Lunette*, La partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le cristal.

On appelle aussi *Lunettes*, Certains petits ronds de feutre, ayant la figure d'un petit chapeau, qu'on met à côté des yeux des chevaux de manége pour les mener, pour les monter plus facilement. *On ne sauroit monter ce cheval, s'il n'a des lunettes.*

On dit encore d'Un fer de cheval, dont les éponges sont coupées jusqu'à la première étampure, que *C'est un fer à lunette.* Et *Un fer à demi-lunette*, Quand une seule éponge est ainsi coupée.

On appelle encore *Lunette*, Un os fourchu qui est au haut de l'estomac d'un poulet, d'un chapon, d'une perdrix, &c. (Lever la lunette d'un chapon.)

On appelle aussi *Lunette*, Un rond percé dans un ais, pour servir de siége à un privé, ou à une chaise percée. (Une lunette de privé.)

LUNETTE, en termes de fortifications, est une petite demi-lune. On les place ordinairement de côté & d'autre d'une demi-lune en manière de contre-garde. Il y en a de grandes & de petites.

Au jeu de Dames, on dit, *Mettre dans la lunette*, Quand le joueur place une dame entre deux dames de son adversaire, en sorte que l'une des deux est forcée. Au jeu des échecs, on dit pareillement, *Donner une lunette*, Quand l'adversaire peut avec un pion ou une pièce attaquer deux pièces, de manière que l'une des deux soit forcée.

LUNETTIER. s. m. Faiseur de lunettes, Marchand de lunettes pour la vue.

LUNI-SOLAIRE. adj. de t. g. Terme d'Astronomie. Il se dit de ce qui est composé de la révolution du Soleil, & de celle de la Lune. (Le Cycle Luni-Solaire, est de cinq cents trente-deux ans.)

LUNULE. s. f. Terme de Géométrie. Figure qui a la forme d'un croissant.

LUP

LUPERCALES. s. f. pl. Fêtes annuelles chez les Romains en l'honneur de Pan Les Prêtres de ce Dieu, qu'on appeloit *Luperques*, couroient nuds par la Ville, frappant le ventre & les mains des femmes qu'ils rencontroient, avec une peau de bouc, & leur promettoient la fécondité.

LUPIN. s. m. Plante à fleurs légumineuses. Elle donne des gousses qui renferment cinq ou six graines qui approchent de la figure & de la grosseur d'un pois. Le petit peuple en mange en Italie. Mais ces graines ont une saveur amère & désagréable. Elles se digèrent facilement. La farine des lupins est résolutive, & on l'emploie avec succès dans les cataplasmes.

LUS

LUSTRAL, ALE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Eau lustrale*, qui signifie L'eau dont les Prêtres des anciens Païens se servoient pour purifier le peuple.

LUSTRATION. s. f. Il se dit des sacrifices, des cérémonies par lesquelles les Païens purifioient, ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les personnes souillées par quelque crime ou par quelque impureté.

LUSTRE. s. m. L'éclat que l'on donne à une chose, soit en la polissant, soit en employant quelque eau, quelque composition. (Le lustre d'une étoffe. Cette étoffe n'a point de lustre, a perdu son lustre. Elle a bien du lustre. L'ébène polie a un grand lustre. Le vernis de la Chine est d'un beau lustre.)

On appelle aussi *Lustre*, La Composition dont les Fourreurs, les Chapeliers & autres Artisans se servent pour donner du lustre aux fourrures, aux chapeaux, &c.

LUSTRE, se dit figurément, pour signifier L'éclat que donne la parure, la beauté, le mérite, la dignité. (Les pierreries donnent du lustre à la beauté des femmes. Il ne parut pas beaucoup dans cette cérémonie, il n'étoit pas dans son lustre. Cette charge lui donne un grand lustre. Il a bien perdu de son lustre depuis sa disgrace. Il a beaucoup relevé cette charge, il lui a donné un grand lustre, un nouveau lustre.)

On dit aussi, que *La laideur d'une femme sert de lustre à une autre*; qu'*Un tableau sert de lustre à un autre*, pour dire, que La laideur d'une femme relève la beauté d'une autre femme, ou qu'elle la fait paroître belle; & que les imperfections d'un tableau relèvent la beauté d'un autre tableau. Dans toutes ces acceptions, *Lustre* n'a point de pluriel.

LUSTRE, se dit aussi d'Un chandelier de cristal ou de bronze à plusieurs branches, qu'on suspend au plancher pour éclairer. (Un lustre de cristal. La salle étoit éclairée de douze lustres.)

LUSTRE. s. m. Un espace de cinq ans. Il n'est guère en usage qu'en Poésie. On dit, *Après trois lustres*, pour dire, Après quinze ans.

LUSTRER. v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, &c. (Lustrer une étoffe. Lustrer un chapeau.)

LUSTRÉ, ÉE. participe.

LUSTRINE. s. f. Étoffe, espèce de droguet de soie.

LUT

LUT. s. m. C'est parmi les Chimistes. De la terre grasse, ou un mélange de blanc d'œuf & de chaux, dont ils se servent pour boucher & pour joindre les vases qu'ils met tent au feu. *Faire un lut.*

LUTER. v. a. Enduire de lut, fermer avec du lut les vaisseaux qu'on met au feu. (Luter un vase. Il faut luter ce vaisseau.)

LUTÉ, ÉE. participe.

LUTH. subst. m. Instrument de musique du nombre de ceux dont on joue en pinçant les cordes. (Grand luth. Petit luth. Bon luth. Excellent luth. Méchant luth. Vieux luth. Un luth harmonieux. Un luth sourd. Luth de Boulogne. Luth de Padoue. Corps de luth. Manche de luth. Cordes de luth. Les chevilles d'un luth. Le dos d'un luth. La table d'un luth. Les côtes d'un luth. La rose d'un luth. Monter un luth d'un ton plus haut. Un luth monté trop bas. Accorder un luth. Jouer du luth. Joueur de luth. Mettre un air, une Allemande, une courante, &c. sur le luth. Il tire bien le son d'un luth. Ce maître est le premier qui m'a mis la main sur le luth. Un concert de luths. Il joue délicatement du luth)

LUTHÉRANISME. s. m. Sentimens erronés de l'Hérésiarque Luther.

LUTHÉRIEN, ENNE. s. Qui suit les sentimens de Luther.

LUTHIER. s. m. Ouvrier qui fait des luths & autres instrumens à corde. (C'est un bon luthier.)

LUTIN. subst. m. Le peuple appelle ainsi ce qu'on nomme autrement Esprit follet. (On prétend qu'il y a un lutin dans cette maison. On dit que ce vieux château est plein de lutins.)

On dit proverbialement d'Un jeune enfant qui fait continuellement du bruit, que *C'est un lutin, un vrai lutin, qu'il fait le lutin*. Et on dit d'un homme agissant, qui donne très-peu de temps au sommeil, qu'*Il ne dort non plus qu'un lutin.*

LUTINER. v. a. Tourmenter quelqu'un comme feroit un lutin. *Il nous a lutinés toute la nuit.* Il n'a d'usage que dans le discours familier.

LUTINER, est aussi neutre. Faire le lutin. (Il n'a fait que tempêter, que lutiner toute la nuit.)

LUTINÉ, ÉE. participe.

LUTRIN. s. m. Pupitre élevé dans le chœur d'une Église, sur lequel on met les livres dont on se sert pour chanter l'office. (Chanter au lutrin.)

LUTTE. s. f. Sorte d'exercice, de combat, où l'on se prend corps à corps, pour se terrasser l'un l'autre. (L'exercice de la lutte. S'exercer à la lutte. Un bon tour de lutte. Être fort adroit à la lutte.)

On dit figurément & familièrement, *Emporter quelque chose de haute lutte*, pour dire, Venir à bout de quelque chose par l'autorité, par la force.

Et on dit dans le même sens, *Faire quelque chose de haute lutte.*

LUTTER. v. n. Se prendre corps à corps avec quelqu'un, pour le porter par terre. (Lutter contre quelqu'un. Il est adroit, il lutte bien. Jacob lutta avec l'Ange.)

On dit figurément, *Lutter contre la tempête, contre les vents, contre les flots, lutter contre la fortune, contre la mort, &c.* pour dire, Faire effort pour surmonter la tempête, les vents, la mauvaise fortune; se défendre contre la mort, &c.

LUTTEUR. s. m. Qui combat à la lutte. (Les Lutteurs qui combattoient aux Jeux Olympiques.)

LUX

LUXATION. s. f. Terme de Chirurgie. Déboîtement des os hors de leur jointure, hors de leur assiette naturelle.

LUXE. s. m. Somptuosité excessive, soit dans les habits, soit dans les meubles, soit dans la table, &c. (Le luxe est plus grand que jamais. Le luxe des habits. C'est un homme qui aime le luxe. Le luxe n'est pas aisé à définir.

LUXER. v. a. Terme de Chirurgie. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement. (Sa chûte lui a luxé l'os de la cuisse.)

LUXÉ, ÉE. participe.

LUXURE. subst. f. Incontinence, lubricité. (Le péché de luxure. La luxure est un des sept péchés capitaux.) Ce mot n'a guère d'usage dans le discours ordinaire.

LUXURIEUX, EUSE. adj. Lascif, qui est adonné à la luxure, qui peut induire à la luxure. (Un homme luxurieux. Une femme luxurieuse. Des pensées luxurieuses. Des regards luxurieux. Des paroles luxurieuses.)

LUZ

LUZERNE. s. f. Plante à fleurs légumineuses. On en sème beaucoup autour de Paris. C'est une excellente nourriture pour les bestiaux; elle les engraisse, & augmente le lait des vaches. Mise en decoction, elle excite les urines, & modère l'ardeur du sang. (Semer de la luzerne. Couper de la luzerne.)

LUZERNIÈRE. s. f. Terre semée en luzerne.

LUZIN. s. m. Terme de Marine. Cordage propre à faire des enfléchures.

LY

LY. subst. m. Nom de la mesure itinéraire de la Chine. (Dix lys font une de nos lieues.)

LYCANTHROPE. s. m. Un homme qui a l'imagination blessée, & qui croit quelquefois être loup. C'est ce qu'on appelle vulgairement Loup-garoup. L'origine de la superstition populaire à ce sujet, vient de ce que le Lycanthrope fait des hurlemens.

LYCANTHROPIE. s. f. Maladie de celui qui est Lycanthrope.

LYCÉE. s. m. Nom que les Grecs donnoient aux lieux publics dans lesquels ils s'assembloient pour les exercices du corps. Dans la suite ce mot a été le nom distinctif d'une secte ou d'une école philosophique. Le Lycée pris dans ce sens, signifie l'école d'Aristote, comme le Portique signifie l'école de Zénon. On le dit aujourd'hui par extension de tout lieu où s'assemblent les gens de lettres.

LYCHNIS. s. m. Plante dont il y a un très-grand nombre d'espèces : mais elles diffèrent si fort entr'elles par les tiges, les feuilles & le port, qu'il est impossible de donner une description du Lychnis qui puissent convenir à toutes ses espèces. Ses fleurs sont ordinairement composées de

cinq pétales disposées en œillet. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins, à cause de leur beauté, comme le Lychnis des prés, nommé vulgairement *Véronique*. Le Lychnis connu sous le nom de *Croix de Malte*, ou *de Jérusalem*, celui qu'on appelle vulgairement *Attrape mouche*, *&c.* On fait quelque usage de cette plante en Médecine.

LYCIUM. s. m. Arbrisseau épineux, dont le fruit sert à la teinture en jaune.

LYCOPERSICUM. *Voyez* POMME DORÉE, ou POMME D'AMOUR.

LYCOPUS, ou MARRUBE AQUATIQUE. s. m. Plante à laquelle on donne ce dernier nom, parce qu'elle croît au bord des eaux, & qu'elle ressemble au Marrube noir. Elle est propre à arrêter le cours de ventre, & bonne contre les hémorroïdes.

L Y M

LYMPHATIQUE. adj. Il ne se dit que des vaisseaux qui portent la lymphe dans le corps de l'animal. (Les vaisseaux lymphatiques.)

LYMPHE. s. f. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi l'humeur aqueuse chargée d'une portion gelatineuse, qui fournit la plupart des humeurs, tant excrémentielles que récrémentielles, & qui se répand dans tout le corps de l'animal par de petits conduits. (Lymphe salivaire. Lymphe pancréatique.)

L Y N

LYNX. s. m. Espèce d'animal sauvage, que quelques-uns confondent avec le loup cervier, & qui est particulièrement renommé pour avoir la vue excellente. (Il n'y a point d'animal qui voie si clair que le lynx.)

On dit figurément, qu'*Un homme a des yeux de lynx*, pour dire, qu'Il voit clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres.

On dit d'un homme qui a la vue fort bonne & qui voit de loin, que *C'est un lynx*.

L Y R

LYRE. s. f. Instrument de Musique à cordes, qui étoit en usage parmi les Anciens. *Jouer de la lyre*.

LYRE, en Astronomie, est le nom d'une constellation de l'hémisphère septentrional.

LYRIQUE. adj. de t. g. Il se dit de la Poësie & des Vers qui se chantoient autrefois sur la lyre, comme les Odes, les Hymnes.

Il se dit aussi par extension Des vers françois qui sont propres à être chantés.

On appelle *Poëte Lyrique*, celui qui compose des Odes ou des poësies propres à être mises en musique.

L Y S

LYSIMACHIE. subst. f. SOUCI D'EAU, CORNEILLE, PERCEBOSSE, ou CHASSEBOSSE. Plante dont les fleurs sont d'une pièce divisée en cinq parties en forme de rosette. Ses tiges sont hautes de trois à quatre pieds. Elle croît aux lieux humides. Prise en breuvage ou en poudre, ou même simplement broyée, elle arrête le sang de quelque partie du corps qu'il sorte, & on lui attribue plusieurs autres propriétés *Voyez* CORNEILLE.

M

M Lettre consonne, la treizième des lettres de l'Alphabet; substantif féminin, suivant l'appellation ancienne, qui prononçoit *Emme*; & substantif masculin, suivant l'appellation moderne, qui prononce *Me*.

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle ne rend qu'un son nasal. Ainsi on prononce, *Nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avoit, *Non*, *parfun*, *fain*. Mais dans la plupart des noms étrangers, comme *Abraham*, *Jérusalem*, *Stoknolm*, *Amsterdam*, *&c.* elle se prononce comme si elle étoit suivie d'un *e* muet.

Cette lettre ne se prononce encore que comme *N*, quand elle est au milieu d'un mot devant *B*, *P*, ou *N*. Ainsi on prononce, *Emblème*, *emploi*, *embarras*, *empire*, *impatience*, *comparaison*, *condamner*. Il en faut excepter certains mots, comme *Amnistie*, *memnon*, *somnifère*, *&c.* qui sont empruntés des autres langues, où elle retient toute sa prononciation.

Lorsque cette lettre est redoublée dans les mots composés de la particule *En*, la première se prononce encore comme *N*. Ainsi on prononce, *Emmener*, *emmailloter*, *&c* comme si on écrivoit, *Enmener*, *enmaillotter*. Hors de-là elle retient sa prononciation ordinaire, comme dans *Immédiatement*, *comminatoire*, *&c.*

M A

MA. adj. pronominal féminin; le masculin est *Mon*. *Ma sœur*. Devant les mots qui commencent par une voyelle, on dit, *Mon*, quoiqu'au féminin. *Mon ame*. *Mon épée*. Voyez MON.

M A C

MACARON. s. m. Sorte de petite pâtisserie faite de pâte d'amandes & de sucre. (Un bon macaron. Faire des macarons. Manger des macarons.)

MACARONÉE. s. f. Pièce de Vers en style macaronique.

MACARONI. s. m. Mot emprunté de l'Italien. Pâte faite de farine, de fromage, & d'autres ingrédiens, dont on fait des potages & autres mets. Il ne se dit guère qu'au pluriel.) De bons macaronis.)

MACARONIQUE. adj. de t. g. Il se dit d'Une sorte de Poësie burlesque, où l'on fait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine. (Vers macaroniques. Poësie macaronique.)

MACÉRATION. s. f. Terme de dévotion. Mortification par jeûnes, disciplines, & autres austérités. (La macération de la chair. Ses grandes macérations ont abrégé ses jours.)

On appelle aussi *macération*, Une opération chimique, qui consiste à laisser séjourner une substance pendant quelque temps dans l'eau ou dans une autre liqueur. On dit, (Être en macération. Mettre en macération.)

MACÉRER. v. a. Mortifier, matter, affliger son corps par diverses austérités, pour l'amour de Dieu. (Se macérer. Macérer son corps. Macérer sa chair. Ce saint étoit dans un continuel exercice de pénitence, & macéroit sa chair par les jeûnes, par les disciplines, &c.)

En termes de Médecine & de Chimie, il signifie, Faire tremper un mixte dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur, pour le préparer à la distillation, &c. (Il faut macérer cette plante dans du vin pendant tant de jours.)

MACÉRÉ, ÉE. participe.

MACERON. s. m. Plante dont les feuilles sont semblables à celle de l'ache, d'une odeur aromatique, & d'un goût approchant de celles du persil. Elles sont apéritives, & propres à exciter les règles aux femmes.

MACHABÉE. s. m. plur. (On prononce MAKABÉES.) On nomme ainsi les deux derniers Livres de l'Ancien Testament, qui contiennent l'histoire des Juifs sous les premiers Princes de la race des Asmonéens.

MÂCHE. s. f. Sorte de petite herbe qu'on mange en salade.

MÂCHECOULIS, ou MÂCHICOULIS. s. m. On appelle ainsi les ouvertures pratiquées dans la saillie des galeries des anciennes fortifications, pour défendre le pied du mur, en jetant par là sur les assiégeans de grosses pierres, de l'eau bouillante, &c. (Les machecoulis d'un château, d'une tour.)

MÂCHEFER. s. m. Scorie qui sort du fer à la forge, au fourneau, lorsqu'on le bat rouge sur l'enclume. (Le mâchefer pilé est très-bon à faire du ciment.)

MÂCHELIÈRE. adj. f. Il ne se dit que Des dents de derrière, qui servent principalement à broyer les alimens. (Dent mâchelière.) On les appelle aussi *Molaires*.

Il est aussi substantif. (Les mâchelières de dessus. Les mâchelières de dessous.)

MACHEMOURE. s. f. Débris du biscuit qu'on donne aux Matelots.

MÂCHER. v. a. Broyer, moudre avec les dents. (Mâcher du pain. Mâcher de la viande. Les viandes qu'on a bien mâchées sont à demi-digérées. Avaler sans mâcher.)

On dit d'Un homme qui mange sans appétit, qu'*Il mâche de haut*. Il est du style familier.

Et proverbialement, en parlant d'un homme qui voit manger, & qui auroit bonne envie de manger aussi, on dit, qu'*Il mâche à vide*. Il est populaire.

Il dit aussi fig. d'Un homme qui a long-temps attendu après une succession, qu'*Il y a long-temps qu'il mâche à vide*. Il est populaire.

On dit d'un cheval qu'*Il mâche son frein*, Lorsqu'il se joue de son mors & qu'il le ronge.

MÂCHER, signifie aussi, Manger beaucoup & avec avidité. (Il se plaît à mâcher. Il aime à mâcher.) Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qui n'entend point les affaires, & qui ne veut pas se donner la peine qu'il faut pour les entendre, que *C'est un homme à qui il faut mâcher tous ses morceaux*.

Et fig. & fam. en parlant d'Un homme à qui il faut préparer tellement les affaires, qu'il n'y ait plus qu'à y mettre la dernière main, on dit, qu'*Il lui faut tout mâcher*.

Fig. & fam. en parlant de quelque chose de désagréable, de fâcheux, qu'on a dit à quelqu'un durement & sans adoucissement, on dit, (Je ne le lui ai point mâché.)

MÂCHÉ, ÉE. participe. (Du pain mâché. Ce sont morceaux tout mâchés. On lui a donné cette affaire toute mâchée.)

MÂCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui mange beaucoup. (C'est un grand mâcheur, une grande mâcheuse.) Il est populaire. (C'est un mâcheur de tabac.) En ce sens il n'est point populaire.)

MÂCHICATOIRE. s. m. Terme dont on se sert en parlant du tabac, ou de quelqu'autre drogue qu'on mâche sans l'avaler. *Prendre du tabac en mâchicatoire*.

pour dire, Faire usage du tabac en le mâchant.

MACHICOT. s. m. Chantre d'une Église. (À Notre-Dame de Paris, Les Machicots sont obligés de porter chape certaines fêtes.)

MACHINAL, ALE. adj. Son plus grand usage est dans ces phrases, *Mouvement machinal*, qui se dit des mouvemens naturels où la volonté n'a point de part. (Action machinale. Agir d'une manière purement machinale.)

MACHINALEMENT. adv. D'une manière machinale (Agir machinalement.)

MACHINATEUR. s. m. Celui qui fait une conspiration secrète contre quelqu'un, & qui use d'adresse pour le tromper. (Ils furent les machinateurs de cette intrigue.)

MACHINATION. s. f. Action par laquelle on dresse des embûches à quelqu'un pour le surprendre. (Il fit tant par ses menées, par ses machinations secrètes, que....)

MACHINE. subst. f. Engin, instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose. (Grande machine. Machine admirable, merveilleuse. Nouvelle machine. Machine fort ingénieuse. Machine de guerre. Machine de ballet. Machine qui lançoit de gros carreaux de pierre, qui décochoit cent traits à la fois. Machine pour tirer de l'eau. Machine à élever des pierres sur le haut d'un bâtiment. Machine hydraulique, *ou pour les eaux*. Inventer une machine. Faire jouer une machine. Cette machine joue bien, va bien. L'effet d'une machine. Les pièces, les ressorts d'une machine.)

On appelle *Tragédie à machines*, *Comédie à machines*, Une Tragédie, une Comédie, dont la représentation exige des machines, telles que des vols, des changemens de décorations. (La toison d'Or, Amphitryon, Psyché, &c. sont des pièces à machines.)

On appelle aussi *Machine*, Certain assemblage de ressorts, dont le mouvement & l'effet se termine en lui-même. (L'horloge est une belle machine. Les automates sont des machines fort ingénieuses.)

On dit figurément, que *L'homme est une machine admirable*. Les Poëtes appellent l'Univers, *La machine ronde*.

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qu'on a peine à émouvoir, qu'*Il ne se remue que par machine*.

MACHINE, se dit aussi figurément d'Une invention, d'une intrigue, d'une ruse, d'une adresse d'esprit dont on se sert dans quelque affaire. (Voyez quelle machine il a fait jouer dans cette affaire. Il a remué toutes sortes de machines pour parvenir à ses fins. Quelles machines n'y a-t-il pas employées? Il a bien fallu des machines pour cela.)

MACHINE, se dit encore au figuré, De tout grand ouvrage de génie. (La Tragédie d'Héraclius est une belle machine. Que ce tableau est riche de composition! Quelle machine! Le temple de S. Pierre de Rome est une étonnante machine. La Chaire de S. Pierre est en sculpture une des plus grandes machines que l'on connoisse.)

MACHINER. v. a. Former, projeter quelque mauvais dessein contre quelqu'un, faire des menées sourdes. (Il machine votre perte. Machiner une trahison. Il machinoit je ne sai quoi contre eux.)

MACHINÉ, ÉE. participe.

MACHINISTE. s. m. Celui qui invente ou qui conduit des machines. (C'est un grand Machiniste.)

MÂCHOIRE. s. f. L'os dans lequel les dents de l'animal sont plantées, sont emboîtées. (La mâchoire inférieure, *ou* de dessous. La mâchoire supérieure, *ou* de dessus. La mâchoire de dessous est mobile. Avoir la mâchoire démise. Un coup de poing dans la mâchoire. Il lui cassa la mâchoire. Un coup au travers des mâchoires.)

On dit proverbialement & populairement, *Jouer de la mâchoire*, ou *des mâchoires*, *branler la mâchoire*, pour dire, Manger.

On dit familièrement d'Un homme, qu'*Il a la mâchoire pesante*, qu'*il a une grosse mâchoire*, pour dire, qu'Il est stupide & grossier.

Les Artisans nomment *Mâchoire*, Deux pièces de fer qui s'éloignent & se rapprochent pour serrer quelque chose.

La partie du chien du fusil qui porte la pierre, se nomme aussi *Mâchoire*.

MÂCHONNER. v. a. Mâcher avec difficulté ou avec négligence.

MÂCHONNÉ, ÉE. participe.

MÂCHURER. v. a. Barbouiller. (Mâchurer du papier, des habits, le visage, &c.) Il est populaire.

MÂCHURÉ, ÉE. participe.

MACIS. s. m. Écorce intérieure de la noix muscade. (Huile de Macis.)

MACLE. s. f. Fruit qui croît dans les marais, & qui flotte sur l'eau. Ce fruit est regardé comme une espèce de châtaigne aquatique, & il en a la grosseur.

MACLE. s. f. Terme de Blason, qui signifie Une manière de losange percée à jour par le milieu. (Il porte de gueules à trois macles, à neuf macles d'or.)

MAÇON. s. m. Ouvrier qui fait tous les ouvrages des bâtimens où il entre de la brique, du plâtre, de la chaux, de la pierre & autres matières semblables. (Un bon Maçon. Un Maître Maçon. Avoir les maçons chez soi, des maçons à la journée. Journée de maçon. Un tablier à maçon.)

On dit proverbialement De quelque ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats, que *C'est un maçon*, *un vrai maçon*.

On appelle *Aide à maçon*, Le manœuvre qui sert au maçon à gâcher le plâtre, & à porter les matériaux.

MAÇONNAGE. s. m. Travail du maçon (Le maçonnage de ces murs est bon. On a payé tant pour le maçonnage.)

MAÇONNER. v. a. Travailler à un bâtiment en pierre, brique, plâtre, moellon, &c. (Il y a bien à maçonner en cette maison. Il faut maçonner cela d'une autre sorte.)

Il signifie aussi, Boucher une ouverture dans une muraille avec de la pierre, du mortier, du plâtre, &c. (Il faut maçonner cette porte, maçonner cette fenêtre.)

MAÇONNER, se dit figurément, pour dire, Travailler grossièrement. (Voyez comme il a maçonné cela.)

MAÇONNÉ, ÉE. participe.

MAÇONNERIE. s. f. L'ouvrage du maçon. (Une bonne maçonnerie. Cloison de maçonnerie. La maçonnerie de ma maison me revient à tant.)

MAÇONNERIE. s. f. Juridiction qui connoît en première instance des différents entre ouvriers sur le fait de la construction des bâtimens. Elle est aussi chargée de la police des bâtimens, relative à leur sureté & à leur solidité. (La Juridiction de la Maçonnerie.)

MACQUE. s. f. Instrument propre à briser le chanvre.

MACQUER. v. a. Briser avec la macque. (Macquer du chanvre.)

MACQUÉ, ÉE. participe.

MACREUSE. s. f. Oiseau de mer, ressemblant à un canard, & du genre de ceux qui ont la chair noire, & que l'on dit avoir le sang froid. (Il est permis de manger des macreuses en carême.)

MACULATURE. s. f. Terme d'imprimerie. Feuille si mal imprimée, si mal tirée, qu'on ne s'en sert ordinairement qu'à faire des enveloppes. (Cette feuille ne vaut rien, c'est une maculature. Il faut envelopper cela avec des maculatures.)

On appelle par extension, *Maculature grise*, une feuille de gros papier gris qui sert d'enveloppe à une rame de papier.

MACULE. subst. f. Terme d'Astronomie. Tache obscure qu'on observe sur le disque du Soleil.

MACULER. v. a. Tacher, barbouiller. Il ne se dit que des feuilles imprimées & des estampes. (Il ne faut pas battre des feuilles fraîchement imprimées, de peur de les maculer.)

On dit aussi, que *Des feuilles nouvellement imprimées maculent*. Et dans cette phrase il est neutre.

MACULÉ, ÉE. participe.

MAD

MADAME. s. f. Titre d'honneur qu'on ne donnoit autrefois qu'aux femmes de qualité, & que l'on donne aujourd'hui communément aux femmes mariées, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles, soit en leur écrivant. (Madame la Duchesse. Madame la Marquise. Madame une telle.) En parlant des Reines, on ne dit point, *Madame la Reine*, on dit seulement, *La Reine*; & on ne se sert du titre de *Madame*, qu'en lui parlant, ou en lui écrivant. (Madame, si votre Majesté...) Le titre de *Madame* se donne aussi à toutes les filles de France, en parlant d'elles ou à elles. Par le mot de *Madame*, sans autre suite, on entend la fille aînée du Roi.

Dans les Tragédies, on appelle les filles, *Madame*.

On donne aussi ce nom aux Religieuses des Abbayes & de certaines autres Communautés.)

Quoique régulièrement parlant, le mot de *Madame* ne doive point recevoir d'article, ni rien qui tienne lieu d'article, on ne laisse pas de dire par plaisanterie & populairement, *Elle fait la Madame*.

MADAME, fait au pluriel, MESDAMES. JOUER À LA MADAME, se dit des petites filles, qui s'amusent ensemble à contrefaire les Dames, en se faisant des complimens & des visites les unes aux autres, comme les Dames s'en font entr'elles.

MADEMOISELLE. s. f. Titre qui se donne ordinairement aux filles.

On appeloit absolument, *Mademoiselle*, La fille aînée de Monsieur, frère unique du Roi Louis XIV.

MADRAGUE. s. m. Pêcherie faite de câbles & de filets pour prendre des thons & autres poissons.

MADRÉ, ÉE. adj. Tacheté, diversifié de couleurs. (Porcelaine madrée.)

On appelle *Bois madré*, Celui qui a de

petites taches brunes. On dit aussi, *Léopard madré*. Il n'est guère d'usage au propre.

Il signifie au figuré, rusé, matois, raffiné. (Il est madré.) Il s'emploie aussi substantivement. (C'est une madrée.) Il est du style familier.

MADRÉPORE. s. m. Corps marin pierreux qui ressemble à des rameaux, à une végétation. (Le Madrépore est alcalin & astringent.)

MADRIER. s. m. Sorte d'ais fort épais (Il faut des madriers pour faire la plate-forme d'une batterie de canon. On ne passa pas le fossé de la place assiégée, faute de madriers pour faire une galerie.)

MADRIGAL. s. m. Petite pièce de Poësie fort semblable à l'Epigramme, qui renferme dans un petit nombre de vers une pensée ingénieuse ou galante. (Un Madrigal bien tourné. Un joli Madrigal.)

M A E

MAËSTRAL. s. masc. Nom qu'on donne au vent de Nord-Ouest sur la Méditerranée.

MAESTRÉLISER. v. n. Tourner à l'Ouest On dit sur la Méditerranée, que *L'aiguille aimantée maëstrélise*, quand sa déclinaison est occidentale.

M A F

MAFFLÉ, ÉE. adj. Qui a de grosses joues. (Un visage mafflé.) Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est une grosse mafflée.) Il est familier.

M A G

MAGASIN. s. m. Lieu où l'on garde, où l'on serre un amas de marchandises ou de provisions. (Grand magasin. Magasin d'étoffes. Magasin de livres. Le Roi a fait de grands magasins de blé, de farine, pour la subsistance de ses armées. Magasin d'armes, de poudres, &c. J'ai loué cette maison pour en faire un magasin. Il tient magasin de draperie. Il vend en magasin.)

On appelle *Marchand en magasin*, Celui qui ne tient point de boutique, & qui vend ses marchandises en gros.

Il signifie aussi Un grand amas que l'on fait de diverses choses. (Magasin de vin. Magasin de blé, de poudre, de boulets, &c.)

On dit proverbialement d'Un homme à qui on voit acheter plusieurs choses de même nature, qu'*On croit qu'il en veut faire magasin*.

On appelle aussi *Magasin*, Le grand panier qui est derrière les coches & les carrosses de voiture, & où l'on met les porte-manteaux & les paquets.

MAGASINIER. s. m. Celui qui est chargé de la garde, du soin des choses renfermées dans un magasin.

MAGDALEON. s. m. Petit cylindre de soufre ou d'onguent qu'on vend chez les Droguistes, les Épiciers.

MAGE. s. m. Nom que les Perses & autres peuples orientaux donnoient à certains hommes savans dans l'Astrologie & dans la Philosophie, & qui avoient l'intendance de la Religion. (Zoroastre étoit Mage. Il y eut des Mages qui usurpèrent le Royaume de Perse. Les Mages vinrent adorer Notre-Seigneur JESUS-CHRIST en Bethléem. L'Adoration des Mages.)

MAGE, ou MAJE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Juge-Mage*, qui est le titre qu'on donne en plusieurs Provinces du Royaume au Lieutenant du Sénéchal.

MAGICIEN, ENNE. s. Celui, celle qui fait profession, & qui passe parmi le peuple pour faire usage de la magie. (Grand Magicien. Fameux Magicien.)

MAGIE. s. f. Art par lequel on prétend produire, contre l'ordre de la nature, des effets merveilleux & surprenans. Le peuple l'appelle, *Magie noire*, parce qu'elle semble faire ses opérations par le moyen des Démons. (Cela ne peut se faire sans magie.)

On appelle *Magie naturelle*, Un art qui par des opérations secrètes & inconnues au vulgaire, produit des effets qui paroissent surnaturels & merveilleux. On l'appelle aussi *Magie blanche*.

On dit proverbialement d'Une chose qu'il est mal-aisé de pénétrer, & où l'on ne comprend rien, que *C'est la magie noire*.

On dit encore proverbialement d'Une chose dont on peut venir à bout aisément, qu'*Il ne faut point de magie pour la faire*, ou que *ce n'est pas la magie noire*.

MAGIE, se dit De l'Illusion qui naît des arts d'imitation. (Quelle est donc la magie de ce tableau ? Je me crois transporté dans le lieu qu'il représente. La magie de la couleur, la magie du clair obscur.)

On dit aussi, *La magie du style*, *la magie de la poësie*, en parlant de l'illusion qui en résulte.

MAGIQUE. adj. de t. g. Appartenant à la magie. (Art magique. Paroles magiques. Caractère magique.)

On appelle *Miroir magique*, *lanterne magique*, des machines par lesquelles on fait voir divers objets surprenans, mais par artifice purement naturel.

MAGISTER. s. m. Mot latin, transporté sans aucun changement dans notre langue, pour dire, Un maître d'école de village. (Un Magister. C'est le Magister du village.)

MAGISTERE. s. m. La dignité du Grand Maître de Malte. (Il prétend au Magistere.)

Il se dit aussi du temps du Gouvernement d'un Grand Maître. (Pendant le Magistere d'un tel Grand Maître.)

MAGISTERE. Terme de Chimie. Poudre médicinale très-fine, faite par l'opération de Chimie, que l'on appelle Précipitation. (Magistere de corail. Magistere de perles.)

MAGISTRAL, ALE. adj. Qui tient du Maître, qui convient à un Maître. (Il parle avec une voix magistrale. Il dit cela d'un air, d'un ton magistral. Autorité magistrale.) Il ne se dit guère que d'un homme qui parle comme ayant droit d'enseigner.

On appelle en quelques Églises Cathédrales, *Prébende Magistrale*, Une Prébende qui dans d'autres s'appelle *Préceptoriale*.

On appelle dans l'Ordre de Malte, *Commanderies Magistrales*, Celles qui sont annexées à la dignité de Grand Maître. (Il y a dans chaque Grand Prieuré une Commanderie magistrale. Au Grand Prieuré de France, la Commanderie de Hainault est la Commanderie magistrale.)

On appelle en Médecine, *Compositions magistrales*, Les médicamens composés sur le champ d'après l'ordonnance du Médecin, par opposition à ceux que l'on tient tout prêts dans les boutiques, & qu'on nomme Compositions officinales. (Potion magistrale.)

Les Ingénieurs appellent *Ligne Magistrale*, Le principal trait qu'ils tracent sur le papier, pour représenter le plan d'une ville.

MAGISTRALEMENT. adv. D'une façon magistrale. (Parler magistralement.)

MAGISTRAT. s. m. Officier établi pour rendre la Justice, ou pour maintenir la Police. (Ce Conseiller, ce Président du Parlement, est un digne Magistrat. Magistrat incorruptible. Magistrat intègre.)

Dans quelques endroits, on dit aussi simplement, *Le Magistrat*, pour dire, Le corps des Magistrats.

MAGISTRATURE. subst. f. La dignité & charge de Magistrat. (Exercer la Magistrature. Parvenir à la Magistrature.)

Il se dit aussi du temps pendant lequel on est Magistrat. (Durant sa Magistrature.)

MAGNANIME. adjectif de t. g. Qui a l'ame grande, élevée. (Prince magnanime. Les cœurs magnanimes méprisent les injures.)

MAGNANIMEMENT. adv. D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ. s. f. Vertu de celui qui est magnanime. (La magnanimité est la vertu des Héros.)

MAGNÉSIE. s. f. Terre absorbante, blanche, précipitée de l'eau mère du nitre & d'un alcali fixe.

MAGNÉTIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'aimant, qui appartient à l'aimant. (Vertu magnétique. Corps magnétique.) La prononciation la plus ordinaire est conforme au latin, en sorte qu'on prononce le *g* dur, & sans mouiller *gn*.

MAGNÉTISME. s. m. Terme de Physique. Nom générique, qui se dit des propriétés de l'aimant. (Les effets du magnétisme.)

MAGNIFICENCE. s. f. Qualité du magnifique. (La magnificence est quelquefois un devoir des Grands, des Rois. Il est porté à la magnificence.)

Il signifie aussi Somptuosité, dépense éclatante. (Grande magnificence. Il a fait des magnificences extraordinaires On ne vit jamais telle magnificence. Il les traita avec magnificence.)

MAGNIFIER. v. a. Exalter, élever la grandeur. Il ne se dit guère que de Dieu. (Mon ame magnifie le Seigneur.) Il est vieux.

MAGNIFIQUE. adj. de t. g. Splendide, somptueux en dons & en dépense, qui se plaît à faire de grandes & éclatantes dépenses, principalement dans les choses publiques. (Prince magnifique. Les Romains étoient magnifiques dans leurs ouvrages publics, dans les spectacles, dans leurs temples. Magnifique, en festins, en habits. Il est fort magnifique chez lui.)

Il se dit aussi Des choses dans lesquelles la magnificence éclate. (Temple, bâtiment magnifique. Habit, meubles magnifiques. Repas, festin magnifique. Train, équipage magnifique. Réception magnifique. Présens magnifiques.)

On dit, *Des titres magnifiques*, pour dire, Des titres pompeux, éclatans.

On dit aussi, *Des termes*, *des paroles magnifiques*, pour dire, Pompeuses & brillantes.

On dit encore, *Style magnifique*, pour dire, Élevé & sublime.

On appelle *Promesses magnifiques*, Des promesses qui font espérer de grandes choses.

MAGNIFIQUEMENT. adv. Avec magnificence. (Il bâtit magnifiquement. Il les traita magnifiquement. Il reçut magnifiquement ces ambassadeurs. Il vit magnifiquement chez lui.)

MAGOT. s. m. Gros singe. (Il y a un magot qui danse sur la corde.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme fort laid, qu'*Il est laid comme un magot, que c'est un vrai magot, un laid magot*.

On appelle aussi *Magot*, Une figure grotesque de porcelaine, de pierre, &c. (Magot de la Chine.)

On appelle *Magot*, Un amas d'argent caché. (On a trouvé son magot. Il avoit mis son magot dans la cave.) Il est du style familier.

M A H

MAHALEB. *Voyez* BOIS DE SAINTE LUCIE.

MAHEUTRE. s. m. Vieux mot, qui signifioit Un soldat, & qui s'entend particulièrement d'un soldat de la ligue. (Le dialogue du paysan & du maheutre.)

MAHOMÉTAN, ANE. s. Celui, celle qui professe la Religion de Mahomet. Il est aussi adjectif. (La Religion Mahométane.)

MAHOMÉTISME. s. m. La Religion de Mahomet.

MAHOT. s. m. Arbrisseau rampant, & qui pousse un très-grand nombre de rejetons. Il croît dans les Antilles. Son écorce est extrêmement forte, & sert aux habitans de cette Île à faire différentes sortes de cordages.

Il y a un autre arbrisseau nommé *Mahot d'herbe*, dont l'écorce n'est pas si forte.

MAHUTE. s. f. Terme de Fauconnerie. La partie des ailes des oiseaux de proie, qui tient au corps.

M A I

MAI. s. m. Le cinquième mois de l'année. (Au mois de Mai. Les arbres reverdissent au mois de Mai. Le quinzième Mai. À la fin de Mai. C'étoit en Mai. Mai a trente-un jours.)

MAI, signifie aussi Un arbre qu'on a coupé & qu'on plante au premier jour de Mai devant la porte de quelqu'un, pour lui faire honneur. (Planter le mai. Un grand mai. Un beau mai.

MAIDAN. s. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne dans l'Orient aux places où se tiennent les marchés.

MAJESTÉ. s. f. Grandeur auguste & souveraine. Il se dit proprement & par excellence de Dieu (La Majesté divine. Les Anges adorent Dieu, & tremblent devant sa Majesté divine.)

Il se dit aussi des Rois. (La Majesté des Rois. La Majesté Royale. Crime de Lèze-Majesté au premier chef, au second chef. Criminel de Lèze-Majesté divine & humaine.)

Il se dit aussi Des Empires, des Lois, des Compagnies, & des Assemblées augustes qui sont revêtues du caractère de l'autorité publique. (La majesté de l'Empire Romain. La majesté du Sénat La Majesté de la Monarchie Françoise. La majesté des Lois.)

MAJESTÉ, est aussi un titre particulier qu'on donne aux Empereurs, aux Rois, & à leurs Épouses. On dit en parlant à eux, *Votre Majesté*. Et en parlant d'eux on dit, Leurs Majestés. Sa Majesté. Votre Majesté, Sire, a ordonné. Plaise à Votre Majesté. Sa Majesté partit de Paris un tel jour.)

On appelle l'Empereur, *Sa Majesté Impériale*; & quand on lui parle, *Sacrée Majesté*. On appelle le Roi de France, *Sa Majesté Très-Chrétienne*; celui d'Espagne, *Sa Majesté Catholique*; & celui de Portugal, *Sa Majesté Très-Fidelle*. On dit aussi, *Sa Majesté Britannique*, *Sa Majesté Suédoise*, *Sa Majesté Polonoise*, *Sa Majesté Danoise*, pour dire, Le Roi d'Angleterre, le Roi de Suède, Le Roi de Pologne. Le Roi de Danemarck.

MAJESTÉ, se dit aussi dans le discours oratoire, De tout ce qui a quelque chose de grand, d'auguste. (N'admirez-vous pas la majesté de ce Temple? Les bâtimens du Louvre ont un air de majesté qui... La majesté de ce lieu. La majesté de son front. Il a un air, un port, une majesté digne d'un Roi. Une douce majesté. Il prononce les Arrêts avec beaucoup de majesté. Il y a de la grandeur, de la majesté dans son style.)

MAJESTUEUSEMENT. adv. Avec majesté, avec grandeur. (Il marche majestueusement. Il n'y a point de Président qui prononce si majestueusement un Arrêt.)

MAJESTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur. (Un port majestueux. Un air majestueux. Une taille majestueuse. Une démarche majestueuse. Front majestueux. Temple majestueux. Vers majestueux. Style majestueux.)

MAJEUR, EURE. adj. Qui a atteint l'âge porté par les lois du pays pour user & jouir de ses droits, & pour pouvoir contracter valablement. (Il ne faut avoir que vingt ans pour être majeur en Normandie. On n'est majeur à Paris qu'à vingt-cinq ans. Depuis l'Ordonnance du Roi Charles V, nos Rois sont majeurs à treize ans & un jour. Il n'est pas majeur. Quand cette fille sera majeure, elle se pourra marier sans le consentement de ses parens.)

On appelle *Majeurs*, Les ancêtres ou les prédécesseurs. (Nos majeurs nous ont donné ces exemples de vertu. Il faut nous en tenir à la doctrine de nos majeurs.) Il est vieux.

Des sept Ordres Ecclésiastiques, il y en a trois qu'on appelle *Majeurs*, qui sont la Prêtrise, le Diaconat, & le Sous-Diaconat. On dit aussi absolument, (Les Majeurs.)

On appelle *Force majeure*, une force à laquelle on ne peut résister. *Causes majeures*, Certaines causes d'une grande importance, concernant la Religion & l'État.

En termes de Musique, on appelle *Ton*, ou *Mode majeur*, Le ton dont la tierce est majeure. Et l'on appelle *Tierce majeure*, La tierce qui est composée de deux tons. (Ut mi est une tierce majeure.)

MAJEURE. s. f. Première proposition d'un syllogisme. (Je vous accorde la majeure, & je vous nie la mineure.)

MAJEURE ORDINAIRE. Un des actes que l'on soutient en Théologie pendant la Licence, & qui dure depuis huit heures du matin jusqu'à six du soir.

MAÏEUR. s. m. Titre qui dans quelques villes répond à celui de Maire.

MAIGRE. adj. de t. g. Qui n'a point de graisse, ou qui en a très-peu, qui est sec & décharné. (Cet homme est fort maigre. Il devient maigre. Il est si maigre que les os lui percent la peau. Chapon maigre. Il a acheté des bœufs maigres pour les engraisser. Viande maigre.)

On appelle par plaisanterie, Une personne qui est maigre, *maigre échine*.

On dit proverbialement, qu'*Un homme va du pié comme un chat maigre*, pour dire, qu'Il marche fort vîte.

On appelle *Maigre*, Un terroir aride qui rapporte peu. (Ce pays est bien maigre. Ces terres sont fort maigres.)

On dit figurément & familièrement, *Un maigre sujet*, pour dire, Un sujet bien léger. (Il a chassé deux de ses domestiques pour un verre cassé, c'est un maigre sujet. Il a pris un maigre sujet pour.... Voilà un maigre sujet de rire.)

On dit aussi figurément, *Un maigre divertissement*, pour dire, Un divertissement peu agréable.

On dit, *Maigre chère*, pour dire, Mauvaise chère. *Maigre réception*, pour dire, Mauvaise, froide réception.

On dit, qu'*Un style est maigre & décharné*, pour dire, qu'Il n'a point d'agrément ni d'ornement.

On appelle *Jours maigres*, Les jours auxquels l'Église défend de manger de la viande. (Il y a bien des jours maigres dans l'année; les Vendredis, les Samedis, tout le Carême, &c. Il est demain jour maigre. Repas maigre. Soupe maigre.)

MAIGRE, se dit aussi adverbialement en cette phrase de Maréchallerie, *Etamper maigre*, qui signifie, Percer les trous ou étampures du fer d'un cheval près du bord extérieur, comme on dit, *Etamper gras*, pour dire, Pratiquer les étampures près du bord intérieur. On dit aussi dans le même sens, (Étamper plus maigre en dehors qu'en dedans.)

MAIGRE. s. m. La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. (De quel endroit de cette pièce de bœuf, de ce jambon, voulez-vous? Je ne veux point du gras, je veux du maigre. Le gras, le maigre du saumon.)

On dit, *Faire maigre*, *manger maigre*, pour dire, S'abstenir de manger de la chair. Et, *Traiter en maigre*, pour dire, Faire servir du poisson sans aucune viande. (Vous traitera-t-il en maigre ou en gras.)

MAIGRE. s. m. Poisson de mer qui pèse jusqu'à soixante livres. Il a deux nageoires près des ouies, deux sous le ventre, une au-delà de l'anus, & deux sur le dos. La première de celles-ci est garnie de huit piquans. Dans le premier âge, il est presqu'entier de couleur argentée. En grandissant, il devient livide & noirâtre sur le dos & sur les côtés.

MAIGRELET, ETTE. adj. diminutif. Il se dit seulement Des enfans & des jeunes personnes. (Cet enfant est maigrelet. Il a épousé une jeune femme, mais un peu maigrelette.) Il est du style familier.

MAIGREMENT. adv. Il n'est guère en usage au propre.

Il signifie familièrement au figuré, Petitement. (Il n'a laissé que de quoi faire les

frais funéraires fort maigrement. Il nous a traités fort maigrement. Il a de quoi vivre, mais bien maigrement.)

MAIGRET, ETTE. adj. diminutif. Un peu maigre. (Il est un peu maigret.) Il est du style familier.

MAIGREUR. subst. f. L'état du corps des hommes & des animaux maigres. (Je ne vis jamais une si grande maigreur. Je ne croyois pas qu'il pût venir à un tel point de maigreur.)

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. (Il maigrit à vue d'œil. Elle maigrit de jour en jour)

MAIGRI, IE. participe. (Je le trouve bien maigri. Elle est bien maigrie.)

MAIL. s. m. Espèce de petite masse de bois garnie de fer par les deux bouts, qui a un long manche un peu pliant, dont on se sert pour en jouer en poussant une boule de buis. (Votre mail est trop pesant. Il a rompu son mail. Donner un coup de mail. Voilà un beau coup de mail.)

Il signifie aussi Le jeu auquel on pousse une boule avec le mail. (Le jeu de mail est un beau jeu. Jouer au mail. Une partie de mail. En quelques Provinces on joue au mail dans les champs, dans les chemins.)

Il signifie aussi Le lieu, l'allée où l'on joue, où l'on pousse la boule. (Un beau mail. Un mail planté d'arbres. Un mail bien entretenu. Le mail est long de douze cents pas. Voulez-vous faire deux tours de mail ?)

On appelle *Boule de mail*, La boule avec laquelle on joue au mail.

MAILLE. s. f. Espèce de petit anneau dont plusieurs ensemble font un tissu. (Les mailles d'un filet, d'un rets. Des filets à grandes mailles, à petites mailles. Les mailles de ce filet sont trop grandes. Les mailles carrées sont meilleures que les grandes.)

Il se dit aussi Des tissus qui se font à l'aiguille & au métier, comme ceux des bas d'estame, des bas de soie. (Il y a une maille rompue à votre bas. Rompre une maille.)

On appelle aussi *Mailles*, Ces petits annelets de fer dont on faisoit des armures. (Une chemise de mailles. Une jaque de mailles. Cotte de mailles. Gant de mailles. Un haubergeon fait de mailles.)

On dit proverbialement, que *Maille à maille se fait le haubergeon*, pour dire, qu'En travaillant peu à peu à une chose, enfin elle se trouve achevée.

MAILLE, en termes de Marine, signifie La distance qu'il y a entre les membres d'un vaisseau.

MAILLE, signifie aussi Les marques, les taches qui se font sur les plumes du perdreau, lorsqu'il devient fort.

MAILLE, signifie encore Certaine tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil, & qui offusque la vue. (Il lui est venu une maille à l'œil.)

MAILLE, est aussi Une espèce de petite monnoie de billon, au-dessous du denier. On n'en voit plus ; mais on s'en sert dans les fractions & dans les papiers terriers. *Trois sous, deux deniers & maille.*

On s'en sert aussi pour exprimer une chose de très-petite valeur. (Il n'a ni denier, ni maille. Il n'a pas la maille. Cela ne vaut pas une maille. Je n'en rabattrai pas la maille.)

On dit dans le style familier, que *Deux personnes ont toujours maille à partir ensemble*, pour dire, qu'Ils ont toujours quelque différent.

On dit aussi d'Une chose qu'on a pris soin d'améliorer, qu'*Elle vaut mieux écu, qu'elle ne valoit maille.*

MAILLER. v. a. Armer de mailles. Il n'a guère d'usage au verbe ; qu'en parlant Des chiens qu'on mène à la chasse du sanglier. (Il a maillé ses chiens. Il a fait mailler ses chiens.)

Il se dit aussi Des perdreaux à qui les mailles viennent. (Les perdreaux commencent à se mailler.) En ce sens il est réciproque.

MAILLÉ, ÉE. participe.

On appelle *Fer maillé*, Un treillis de fer qui se met à une fenêtre. (Les jours de servitude doivent être à fer maillé, & verre dormant.)

MAILLET. s. m. Espèce de marteau à deux têtes, qui est ordinairement de bois. (Un gros maillet. Un petit maillet.)

MAILLETAGE. s. m. La surface du doublage de la carène d'un vaisseau recouverte de clous.

MAILLETER. v. a. Couvrir le doublage d'un vaisseau de clous fort près les uns des autres, & de façon qu'il en soit entièrement garni pour empêcher les vers d'y entrer.

MAILLOCHE. s. f. Gros maillet de bois.

MAILLOT. s. m. Les couches, les langes & les bandes dont on enveloppe un enfant en nourrice. (Un enfant en maillot. Mettre un enfant dans son maillot. Il étoit encore au maillot.)

MAILLURE. s. f. Terme de Fauconnerie. Il se dit des taches ou mouchetures qui forment des espèces de mailles sur les plumes d'un oiseau de proie.

MAIN. s. f. Partie du corps humain, qui est au bout du bras, & qui sert à toucher, à prendre & à plusieurs autres usages. (La main droite. La main gauche. Main longue, courte. Main nerveuse. Main blanche, potelée. Main crasseuse, sale, noire. Main sèche, décharnée, rude. Les doigts de la main. Le creux de la main. Le dedans, la paume de la main. Le dessus de la main. Le plat de la main. Les lignes de la main. Main ouverte. Main fermée. Le mouvement de la main. Il a les mains gourdes. Il a une main pote ou estropiée. Il a froid aux mains. Il a les mains de glace, à la glace. Se laver les mains. Avoir les mains nettes. Vivre du travail de ses mains. Tendre la main. Prendre avec la main. Tenir, avoir à la main, dans la main. Mettre dans la main. Tenir la main à quelqu'un. Lui prendre la main. Lui serrer la main en signe d'affection. Lui donner la main. Lui prêter la main, ou lui tendre la main pour lui aider à marcher. Mener une Dame par la main, lui donner la main. Mener un cheval en main. Joindre les mains. Avoir les mains jointes. Lever les mains au Ciel. Lever la main sur quelqu'un avec contenance de le vouloir frapper. Parer un coup de main. Il est blessé à la main. Il a mal à la main. Mettre la main au plat. Avoir la main sur la garde de son épée. La main au côté, sur le côté. Les mains sur les rognons. *Ce dernier est populaire.* Quand les Marchands concluent un marché, ils se touchent, ils se frappent dans la main. Mettez-là votre main, le marché est fait. J'ai reçu des mains d'un tel. Il lui a écrit de sa main, de sa propre main. Il a emprunté la main d'un autre, la main d'un Secrétaire. Livre écrit à la main. Il tenoit un livre à la main. Avoir à la main. Mettre à la main quelque instrument, quelque arme pour s'en servir. Il a la plume à la main, le luth à la main, l'épée à la main. Il lui fit tomber l'épée des mains.)

On dit, *Mettre l'épée à la main*, pour dire, Tirer l'épée hors du fourreau. Et, *Mettre la main à l'épée*, pour dire, Mettre la main sur la garde de son épée.

On dit, *Lever la main*, pour dire, Lever la main vers le Ciel, pour jurer & affirmer en Justice.

On dit, *Mettre la main au chapeau*, pour dire, Se mettre en devoir de saluer. (Il ne salua pas tout-à-fait, il ne fit que porter, que mettre la main au chapeau. Avoir le chapeau à la main.)

MAIN, se dit aussi de l'écriture. *Il a une belle main*, pour dire, Il a une belle écriture. Et dans ce sens on dit, *Reconnoître la main de quelqu'un*, pour dire, Reconnoître son écriture.

On dit, *Donnez-moi un petit mot de votre main*, pour dire, Donnez-moi un reçu, une lettre, &c.

On appelle *Lettres de la main*, les lettres censées écrites toutes entières de la main du Roi, & qui ne sont signées que de sa main.

On dit figurément, *Ils se tiennent tous par la main, ils se donnent la main l'un à l'autre*, pour dire, Ils sont liés d'intérêts, ils se donnent mutuellement assistance.

On dit figurément, *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un*, pour dire, Apaiser la colère de quelqu'un.

On dit proverbialement De deux frères ou de deux sœurs qui sont de différente humeur, *Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas.*

On dit aussi proverbialement De deux hommes fort amis & unis ensemble, qu'*Ils sont unis comme les deux doigts de la main*, qu'*Ils sont comme les deux doigts de la main.*

On dit proverbialement à un homme qui s'attend d'avoir quelque chose qu'on ne lui veut pas donner, *Fermez la main, & dites que vous ne tenez rien.* Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément, pour témoigner qu'on n'a point de part à une affaire qui a passé contre notre volonté, & dont les suites sont à craindre, qu'*On s'en lave les mains. On a fait cette affaire contre mon avis, je m'en lave les mains. Cet homme a été condamné contre mon sentiment, je m'en lave les mains.*

On dit aussi, en parlant d'une affaire injuste ou odieuse, que *L'on en a les mains nettes*, que *l'on s'en lave les mains*, pour dire, qu'On n'y a point de part.

On dit figurément, *Avoir la main rompue à l'écriture, à un instrument de musique, &c.* pour dire, Avoir la main faite & dressée à écrire, à jouer d'un instrument.

On dit proverbialement, *Tendre la main*, pour dire, Demander l'aumône.

On dit aussi figurément, *Tendre la main à quelqu'un*, pour dire, Offrir du secours. (Il se fût perdu, si je ne lui eusse tendu la main. Aidez-vous, relevez-vous, Dieu vous tend la main.)

On dit figurément, *Donner la main, prêter la main à quelqu'un*, pour dire, L'aider en quelque affaire, le favoriser

On dit aussi, *Donner la main à quelqu'un*, pour dire, Lui donner la main droite, & le lieu d'honneur en marchant ou en prenant place dans une chambre. (Un tel ne lui a pas donné la main chez lui.)

On dit en Poësie, *Donner les mains*, pour dire, Épouser.

On dit figurément, *Donner la main à quelque chose*, pour dire, Y consentir, y condescendre. (Il s'est long temps opposé à ce mariage, mais enfin il y a donné les mains.)

On dit proverbialement, en parlant de quelque chose de fait, qu'*On en mettroit la main au feu*, pour dire qu'Elle est très-certaine, qu'on en est très-assuré.

On dit figurément, *Baiser les mains à quelqu'un*, pour dire, Lui faire ses complimens.

On le dit aussi ironiquement, pour dire, qu'On le remercie, & qu'on ne veut pas entendre à ce qu'il demande, à ce qu'il propose. (Ah! pour cela je vous baise les mains, je n'en ferai rien.)

On dit, *De la main de quelqu'un*, pour dire, De sa part. (Tout ce qui vient de votre main. Ce qui part de votre main. Je veux un homme de votre main.)

On dit proverbialement & figur. d'Un homme qui dépense beaucoup, que (L'argent ne lui reste pas dans les mains, qu'il lui fond dans les mains.)

On dit d'Un homme qui est sujet à dérober, qu'*Il a la main crochue*, Que *Quand il va en quelqu'endroit, il lui faut plutôt regarder aux mains qu'aux pieds.* Qu'*Il est dangereux de la main.* Qu'*Il n'est pas sûr de la main.* Que *Quand il va quelque part, il n'oublie jamais ses mains.* Qu'*Il n'a pas toujours ses mains dans ses poches.* Ces manières de parler sont populaires.

On dit familièrement d'Un valet qui laisse tomber tout ce qu'il tient, qu'*Il a les mains de beurre.*

On dit figurément & proverbialement, que *Les mains démangent à quelqu'un*, pour dire, qu'Il a grande envie de se battre ou d'écrire contre quelqu'un. (Il ne sauroit se tenir en repos, les mains lui démangent.)

On dit proverbialement, *Faire crédit de la main à la bourse*, pour dire, Ne point faire de crédit, & ne vendre qu'argent comptant.

On dit encore figurément, *Aller bride en main dans une affaire*, pour dire, Y procéder avec beaucoup de retenue & de circonspection.

On dit d'Un cheval, qu'*Il bat à la main*, pour dire, qu'Il secoue la tête & lève le nez. Qu'*Il tire à la main*, pour dire, qu'Il résiste aux efforts du Cavalier. Qu'*Il force la main*, pour dire, qu'Il s'emporte malgré le Cavalier.

On dit, *Lâcher, rendre la main à un cheval*, pour dire, Lui donner, lui lâcher la bride.

On appelle *Main de la bride*, La main gauche du Cavalier.

On appelle *Cheval de main*, Un cheval de maître, mené par un valet monté sur un autre cheval.

On dit qu'*Un cheval est bien fait de la main en avant*, pour dire, qu'Il a la tête & l'encolure belle.

On dit encore, *Changer de main*, pour dire, Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche.

On dit aussi, qu'*Il pèse à la main*, pour dire, qu'Il a la tête pesante, ou qu'il s'appuie sur le mors, & laisse la main du Cavalier. Qu'*Il part de la main*, pour dire, qu'Il part legérement, & qu'il prend bien le galop.

On dit aussi figurément d'Un homme, qu'*Il part de la main*, pour dire, qu'Il exécute d'abord ce qu'on lui propose. Comme aussi qu'*Il pèse à la main*, pour dire, qu'Il est à charge, qu'il incommode par sa stupidité, par la pesanteur de son esprit.

On dit, *Donner de la main à la main*, pour dire, Donner manuellement.

On dit, *Avoir quelqu'un en main pour une affaire*, pour dire, Etre sûr de quelqu'un qu'on trouvera prêt à exécuter ce qu'on voudra.

On dit figurément, qu'*Une chose est dans les mains, entre les mains de quelqu'un*, pour dire, qu'Elle est en son pouvoir & en sa disposition. (Ma vie, ma fortune est entre vos mains.)

On dit figurément, qu'*Une chose est en bonne main*, pour dire, qu'Une personne puissante, ou intelligente, ou capable en a pris soin. (Cette affaire ne manquera pas, elle est en bonne main. Il est tombé en bonne main.)

On dit, *Mettre la main sur quelque chose*, pour dire, S'en saisir. (Il a mis la main sur l'argent, sur les papiers de la succession. S'il met une fois la main dessus.)

On dit aussi, *Mettre la main sur le collet à quelqu'un*, pour dire, L'arrêter pour le mettre en prison.

On dit encore, *Mettre la main sur quelqu'un*, pour dire, Le battre. (Si je mets la main sur toi. Quiconque met la main sur un Prêtre, est excommunié.)

On dit, *User de main mise*, pour dire, Battre. (Il a usé de main mise.)

En termes de Palais, *Main mise* se dit De toute saisie, mais plus particulièrement encore de la saisie féodale.

On dit, *Sans main mettre*, pour dire, Sans travailler & sans faire de frais. (C'est un bon revenu que les bois, que les prés, cela vient sans main mettre.

Imposer les mains, se dit de la cérémonie que font les Évêques dans la Consécration des Évêques, & dans l'Ordination des Prêtres.

On dit figurément & en termes de Procédure, *Fermer la main à quelqu'un*, pour dire, L'empêcher de recevoir ou de payer. (Il a fermé les mains aux Receveurs. Ils ne sauroient plus rien recevoir, ni rien payer; ils ont les mains fermées, les mains liées.)

On dit en ce sens, *Saisir entre les mains de quelqu'un*, pour dire, S'opposer à la délivrance des deniers qui sont entre les mains de quelqu'un. (Il a saisi entre les mains de tous les débiteurs.)

On dit Des fiefs qui relèvent du Roi, ou d'un Seigneur suzerain, lorsqu'ils ont été saisis faute d'aveu, qu' (Ils sont dans la main du Roi, du Seigneur.)

On dit, *Plaider la main garnie*, pour dire, Plaider pour une chose dont on ne laisse pas de jouir pendant le procès.

On dit aussi dans le même sens, (La main du Roi demeurant garnie.)

On dit qu'*Un vassal ne doit que la bouche & les mains à son Seigneur*, Lorsqu'il ne lui doit que la foi & hommage, sans aucune redevance.

On dit, qu'*Un héritage a changé de main*, pour dire, qu'Il a passé d'un propriétaire à un autre.

On dit figurément & proverbialement d'Un Juge, qu'*Il a les mains nettes*, pour dire, qu'Il ne se laisse point corrompre par argent ou par présens.

On dit aussi d'Un comptable, ou de toute autre personne qui a quelque maniement d'argent, qu'*Il a les mains nettes*, pour dire, qu'Il ne fait point de profits illicites.

On dit, *En main tierce*, pour dire, Entre les mains d'un tiers. (Il faudra mettre cet argent en main tierce, le déposer en main tierce, si les deux parties ne s'accordent pas.

On dit, *Donner d'une main, & retenir de l'autre*, pour dire, Faire donation de quelque chose, sans néanmoins s'en dessaisir.

On dit, *Vider ses mains*, pour dire, Se dessaisir de l'argent qu'on avoit entre les mains, & le payer à qui il est ordonné par Justice.

On dit, *Prendre en main les intérêts, la cause de quelqu'un*, pour dire, Entreprendre sa défense.

On dit, *Tenir la main à quelque chose*, pour dire, Avoir soin de la faire réussir, ou de la faire exécuter.

On dit familièrement, qu'*Un homme a la main légere*, pour dire, qu'Il est prompt à frapper.

On dit par menace à un homme, *Vous tomberez sous ma main*; & familièrement, *Vous passerez par mes mains*, pour dire, Vous aurez besoin de moi, je vous punirai.

On dit proverbialement d'Un homme qui aime mieux se battre que de payer, qu'*Il a*, qu'*il met plutôt la main à l'épée qu'à la bourse.*

On appelle *Coup de main*, Un coup hardi. Et, *Un homme de main*, Un homme d'exécution. (Un coup de main est bientôt fait. Il avoit des gens de main avec lui.)

On appelle à la guerre, *Coups de main*, Toutes les attaques qui se font avec les armes qu'on tient toujours à la main, comme l'épée, la hallebarde, la pique, le pistolet, le mousquet. Ainsi on dit, qu'*Un Château est bon contre les coups de main*, pour dire, qu'Il peut se défendre contre des gens qui n'ont point d'artillerie.

On dit, *En venir aux mains*, pour dire, Commencer à se battre. Et, *Etre aux mains, en être aux mains*, pour dire, Se battre.

On appelle *Combat de main, combat de main à main*, le combat qui se fait de près entre deux ou plusieurs personnes.

On dit, *Faire main basse*, pour dire, Ne donner point de quartier, passer au fil de l'épée.

On dit qu'*Un homme est haut à la main*, pour dire, qu'Il est altier.

On dit, *Faire une chose haut à la main*, pour dire, La faire avec hauteur, avec une autorité absolue.

On dit, *Tenir la main haute à quelqu'un*, pour dire, Le traiter avec sévérité, en ne relâchant rien. (Si on ne tenoit la main haute à cet enfant, on n'en viendroit pas à bout.)

On dit, *Mettre la dernière main à un ouvrage, lui donner la dernière main*, pour dire, Achever un ouvrage, le mettre à sa dernière perfection.

On appelle, *Ouvrage de bonne main, ouvrage de main de maître*, Un ouvrage qui est très-bien fait.

On dit, *Prendre, acheter une marchandise de la première main*, pour dire, La prendre de celui qui la vend le premier. (Pour avoir bon marché, il faut acheter les choses de la première main.)

Et figurément, *Tenir une nouvelle de la première main*, pour dire, la tenir de celui qui le premier a dû en être instruit.

On dit, qu'*Un homme a la main bonne*, pour dire, qu'Il est adroit dans les choses qui dépendent de la main. Ainsi on dit, qu'*Un homme a la main bonne pour écrire, la main bonne pour jouer du luth*.

On dit, qu'*Un homme a la main heureuse, la main bonne*, pour dire, qu'Il réussit dans les choses dont il se mêle.

On dit en parlant des instrumens de Musique, qu'*Un homme n'a pas de main*, pour dire, qu'Il n'a pas la main propre pour exécuter, pour bien jouer. (Cet homme compose bien sur le luth, mais il n'a point de main.)

On dit dans le même sens, qu'*Un Joueur de luth*, qu'*un Chirurgien a la main légère, a la main pesante*. On dit aussi, qu'*Un homme a la main sûre*, Quand elle ne branle point, & qu'elle est ferme. Et on dit, *Assurer la main à quelqu'un*, pour dire, La lui rendre sûre & hardie, soit à écrire, soit à jouer du luth, ou autre chose semblable.

On dit d'Un joueur de gobelets, d'un filou, d'un homme qui trompe au jeu adroitement, (qu'Il a la main subtile, la main adroite.)

On dit au jeu, qu'*Un homme a la main bonne, la main heureuse*, pour dire, qu'Il est avantageux d'être sous sa coupe.

On dit, qu'*Un homme a les armes bien à la main*, qu'*il a les armes belles à la main*, pour dire, qu'Il a bonne grace à faire des armes, à se battre l'épée à la main.

On dit aussi, qu'*On a mis les armes, le fleuret, le luth à la main*, pour dire, qu'On a commencé à lui apprendre à faire des armes, à jouer du luth.

On appelle *Jeu de main*, Les coups que des gens se donnent les uns aux autres en badinant. (Finissons ce jeu de main.)

On dit proverbialement, *Jeu de main, Jeu de vilain.*

On dit aussi proverbialement, *Froides mains, chaudes amours.*

On dit, *Jouir d'une terre par ses mains*, pour dire, Tenir, faire valoir soi-même une terre.

On dit, *Prendre à la main*, pour dire, prendre avec les mains. (Il y a des oiseaux si privés, qu'ils se laissent prendre à la main.)

On dit, *Acheter de la viande à la main*, pour dire, L'acheter sans la peser.

On dit, *Battre des mains*, pour dire, Applaudir.

On dit, *Sous la main*, en parlant de ce qui est proche de nous, & à portée. (Cela est sous votre main. Je ne voyois pas ce papier, & il étoit sous ma main. J'ai trouvé cela sous ma main.)

Il est sous sa main, veut dire figurément, Il est dans sa dépendance.

On dit d'Un cheval de carrosse, qu'*Il est sous la main*, pour dire, qu'Il est attelé, ou qu'on a accoutumé de l'atteler sous la main droite du Cocher.

On dit familièrement, *Gagner quelqu'un de la main*, pour dire, Gagner le devant en quelque affaire.

On dit proverbialement, quand on parle De deux personnes qui sont de même profession, (De Marchand à Marchand, il n'y a que la main. De larron à larron, il n'y a que la main.)

On dit fam. *Faire sa main*, pour dire, Piller quand on en a l'occasion. (Il a fait sa main. Je ne doute point qu'il ne fasse sa main.)

On dit, *Mettre la main à quelque chose*, pour dire, S'en mêler, l'entreprendre. (Je vois bien qu'il faut que j'y mette la main. Tout est perdu, si Dieu n'y met la main.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a la main à la pâte*, pour dire, qu'Il a le maniement du bien, des deniers. (Il en prendra, tandis qu'il a la main à la pâte. Quand on a la main à la pâte, il en demeure toujours quelque chose au bout des doigts. Mettre la main à la pâte.)

On dit, *Mettre la main à l'œuvre*, pour dire, Commencer à travailler à un ouvrage, à une affaire.

On dit figurément, *Mettre la main à la conscience*, ou *sur la conscience*, pour dire, Examiner si on a fait tort à quelqu'un, si on a commis quelque injustice.

On dit, qu'*Un Laïque met la main à l'encensoir*, Quand il s'ingère de faire des fonctions Ecclésiastiques, ou qu'il entreprend de faire des choses qui dépendent de l'autorité Ecclésiastique.

Main, signifie figurément Puissance, vertu. (C'est un coup de la main de Dieu, de sa main toute puissante.)

En ce sens on dit, que *Les Rois ont les mains longues*, pour dire, que Leur puissance s'étend loin.

Main, s'emploie aussi figurément, en parlant d'éducation. (Il est formé de la main d'un tel.)

Main-forte. Assistance qu'on donne à quelqu'un pour exécuter quelque chose. Il se dit plus ordinairement du secours qu'on prête à la Justice. (Dans les Ordonnances il est enjoint aux Prévôts, aux Bourgeois, de prêter main-forte à l'exécution des Arrêts, des Sentences, &c.

De main en main. Façon de parler adverbiale. De la main d'une personne en celle d'une autre, & de celle-là dans une autre consécutivement, jusqu'à la personne à qui s'adresse ce qu'on donne à porter. (Il est à l'autre bout de la salle, donnez-lui cela de main en main.)

On le dit aussi pour marquer une tradition. (C'est une tradition que nos Ancêtres nous ont transmise de main en main.)

On dit, *De longue main*, pour dire, Depuis long-temps. (Je le connois de longue main.)

On dit, *Etre en main*, pour dire qu'On est en lieu convenable & dans une situation commode, pour faire la chose dont il s'agit. (Je ne puis couper cela, parce que je ne suis pas en main.)

On dit proverbialement, qu'*Une chose est bien à la main*, pour dire, qu'Elle est faite de telle sorte, qu'on s'en peut servir aisément. (Cette serpe, cette hache, ce manche n'est pas bien à la main. Cette raquette est bien à la main.)

Il se dit fig. & fam. De tout ce qui est proche, & dont on peut se servir aisément. (Vous avez là toutes choses à la main.)

On dit aussi fig. & fam. qu'*Une chose est faite à la main*, pour marquer qu'Elle est préparée, faite exprès, de concert, quoiqu'on veuille la donner pour un effet du hasard. (Cela est fait à la main.)

On dit au jeu du Piquet, & à quelques autres jeux, qu'*Un homme a la main*, pour dire, que C'est à lui à jouer le premier. *Il a la main*, Et, *Donner la main*, pour dire, Donner à quelqu'un l'avantage de la primauté. (Vous me donneriez dix & la main.)

On dit au jeu du Lansquenet, qu'*Un homme a la main*, pour dire, que C'est lui qui donne les cartes. *Il a fait la main*, Pour dire, qu'Il a fait un certain nombre de cartes.

Main, signifie aussi Une levée de cartes. (Il a déjà trois mains, prenez garde qu'il ne fasse la quatrième. Combien avez-vous de mains?)

On dit au Jeu, qu'*Un homme a la main chaude*, pour dire, qu'Il est en train de gagner. (Il a fait trois mains de suite au Lansquenet, il a la main chaude.) Il est familier.

Main de Justice. Espèce de sceptre que le Roi porte le jour de son sacre, au bout duquel est la figure d'une main.

On dit, qu'*Un immeuble ou autre effet est sous la main de Justice*, pour dire, qu'Il est sous la puissance & l'autorité publique.

En termes de Jurisprudence Féodale, *Réception par main souveraine*, est la jouissance provisoire d'un Fief que le Juge Royal accorde au vassal, quand la suzeraineté de ce Fief est litigieuse, à la charge de consigner les droits, s'il en est dû, pour sa mutation, & de faire la foi & hommage à celui des contendans auquel la suzeraineté sera adjugée par l'événement du procès.

Sous main. Façon de parler adverbiale. Secrètement, en cachette. (Faites-lui dire cela sous main. Il négocioit cela sous main.)

À deux mains. Façon de parler adverbiale. Avec les deux mains. (Il boit à deux mains.)

On dit d'une chose qu'*Elle est à deux mains*, quand on s'en sert en la tenant avec les deux mains, *Epée à deux mains*; ou quand elle est propre à deux usages. *Cheval à deux mains*, Qui sert à la selle & au carrosse, à traîner & à porter.

On dit figurément, *Prendre à toutes mains*, pour dire, Prendre de tous côtés, & recevoir de toutes sortes de gens. Il se dit en mauvaise part, & seulement d'un Juge, ou d'un Officier qui abuse de son caractère pour piller ceux qui ont affaire à lui.

À pleines mains. Façon de parler adverbiale. Abondamment, libéralement. (Il donne à pleines mains. Verser à pleines mains.)

Mains, signifie aussi Le morceau de fer qui est au bout de la corde d'un puits, où l'on passe l'anse du seau.

On appelle *Main*, une petite machine de cuivre, qui sert à prendre de l'argent sur un comptoir.

On appelle *Main*, certaines pièces de fer dans lesquelles sont passées les soupentes d'un carrosse.

On appelle *Main*, Les cordons attachés

en dedans du carrosse, pour se soutenir avec la main.

On appelle *Main*, Le pied de quelques oiseaux, comme des perroquets, & des oiseaux de fauconnerie.

MAIN D'ŒUVRE. s. f. Le travail de l'ouvrier. (La main d'œuvre de cet ouvrage a beaucoup coûté.) Il n'a point de pluriel.

MAIN DE PAPIER. Ce sont vingt-cinq feuilles de papier blanc pliées ensemble. (Il y a vingt mains à la rame. Il a barbouillé trois mains de papier.)

En termes de Botanique, on appelle *Mains*, Ces productions menues & filamenteuses, par lesquelles la vigne & plusieurs plantes s'attachent aux corps qui en sont près. On nomme aussi ces productions *Vrilles*, parce qu'elles sont repliées sur elles-mêmes, comme cet instrument.

MAIN-LEVÉE. s. f. Permission, liberté qu'on obtient en Justice, de disposer des choses qui avoient été saisies. (Il a eu, il a obtenu main-levée.) On dit, *Donner main-levée*, pour dire, Faire un acte par lequel on se désiste de la saisie.

MAIN-MISE. s. f. Terme de Palais. Saisie. Il se dit particulièrement de la saisie féodale.

On dit aussi, *User de main-mise*, pour dire, Frapper quelqu'un.

MAIN-MORTABLE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui est de main-morte. (Les Communautés sont main-mortables.)

MAIN-MORTE. s. f. État de ceux qui ne peuvent pas rendre les devoirs ou les services auxquels les Fiefs obligent, & dont les biens ne sont pas sujets à mutation, tels que les Gens d'Église. (Les Communautés, les Hôpitaux, &c. sont gens de main-morte.)

On appelle aussi *Gens de main-morte*, Les habitans de certains lieux, qui sont dans quelque sorte de servitude.

On dit, *Que des biens sont en main-morte*, qu'*ils sont tombés en main-morte*, pour dire, qu'Ils sont en la possession de gens de main morte.

On dit fam. qu'*Un homme n'y va pas de main-morte*, pour dire, qu'Il bat outrageusement.

Il se dit aussi au figuré, (Cet Auteur a puissamment réfuté son adversaire, il n'y va pas de main-morte.)

EN UN TOURNE-MAIN. Façon de parler adverbiale. En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. (C'est un esprit inconstant, il change en un tourne-main. Il a fait cela en un tourne-main.)

On dit aussi en cette signification, (En un tourne-main. Cette chose a été faite en un tourne-main.)

On appelle *Tours de main*, Des tours de subtilité & d'adresse qui se font avec les mains. (Ce joueur de gobelets fait des tours de main fort surprenans.)

MAIN, AINTE. adj. collectif, qui signifie Plusieurs. Il n'est plus en usage qu'en certaines Poësies. *Maint homme*, *Maintes fois*. Il se répète, (Par maints & maints travaux. Mainte & mainte conquête.)

MAINTENANT. adv. de temps. À présent, à cette heure, au temps où nous sommes. (Autrefois on vivoit de la sorte; maintenant, &c. J'ai achevé l'ouvrage que vous m'aviez ordonné; maintenant que voulez-vous que je fasse? Nous avons traité amplement tel & tel point; maintenant nous allons voir... Maintenant il faut... Maintenant je n'en ai pas le loisir.)

MAINTENIR. v. a. Tenir au même état, en état de consistance. (Cette barre de fer maintient la charpente. Il vous a établi dans cette charge, & vous y maintiendra. Il a été maintenu en possession par Arrêt du Parlement. Maintenir les Lois de l'État. Maintenir la discipline. Maintenir quelqu'un dans les bonnes graces d'un autre. Se maintenir dans les bonnes graces du Prince.)

MAINTENIR, signifie aussi, Affirmer, soutenir qu'une chose est vraie. (Je vous maintiens que cela est vrai. Je le maintiendrai par-tout. Je maintiens cela bon.)

On dit en termes de Chasse, *Maintenir le change*, Quand les chiens continuent de chasser la bête qu'on leur a donnée.

SE MAINTENIR. v. récipr. Demeurer en état de consistance. (Toutes ces pièces de charpenterie se maintiennent bien. Cette femme se maintient bien pour son âge, on diroit qu'elle n'a que vingt ans. Ce cheval ne maigrit point, il se maintient bien. Toutes les Lois se maintiennent en vigueur dans ce Royaume. La discipline s'y est toujours maintenue.)

MAINTENU, UE. participe.

MAINTENUE. s. f. Terme de Pratique. Confirmation par autorité de Justice dans la possession provisoire de quelque chose. (On me vouloit obliger à déguerpir, mais j'ai un Arrêt de maintenue.)

En matière bénéficiale, on appelle *Pleine maintenue*, Un Jugement qui maintient définitivement celui qui étoit troublé dans la possession d'un Bénéfice, en sorte que le Bénéfice est déclaré lui appartenir. Dans cette matière, la *Maintenue provisoire* s'appelle Récréance.

MAINTIEN. s. m. Conservation. (Le maintien des Lois, de la discipline. Pour le maintien de l'autorité Royale.

Il signifie aussi Contenance, l'air du visage, le port du corps. (Grave maintien, noble maintien. Maintien sérieux. On connoît en son maintien que...)

MAJOR. s. m. Officier de guerre qui donne aux autres Officiers de son Corps les ordres qu'il a reçus des Commandans, & qui est ordinairement chargé de tout le détail d'un Régiment. (Le Major d'un Régiment. Le Major de la Place.) On disoit autrefois, *Sergent-major*.

MAJOR, se met aussi adjectivement; & l'on appelle *Etat major*, l'État dans lequel sont compris les Officiers qui commandent le Régiment en général, ou qui sont pour le service du Régiment en général. Le Colonel, le Lieutenant-colonel, le Major, l'Aide-Major, l'Aumônier, le Chirurgien, &c. sont de l'État Major. (La paie de l'État Major.) *En ce sens on dit*, *qu'* (Il faut assembler l'État Major pour résoudre une affaire, &c. Aide-Major. Chirurgien-Major. Tambour-Major.)

L'ÉTAT MAJOR d'une Place de guerre est composé du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, du Major de la Place, des Aide-Majors, & des Capitaines des portes.

On appelle *Major général de l'armée*, Un Officier qui reçoit immédiatement les ordres du Général, & qui les distribue ensuite aux Majors de chaque Brigade d'Infanterie, &c. Et *Major de Brigade*, Un Officier qui reçoit l'ordre du Major général ou du Marechal général des Logis de la Cavalerie, & qui le donne aux Majors de chaque Régiment.

On dit au jeu de Piquet, *Tierce major*, *quatrième major*, *quinte major*, *sixième major*, *& septième major*, pour dire, qu'On a trois, quatre, cinq, six ou sept cartes d'une même couleur, qui se suivent depuis l'as par où elles commencent.

MAJORDOME. s. m. Terme qu'on a pris d'Italie, & qui signifie Un Maître d'Hôtel. On ne s'en sert qu'en parlant des Officiers qui servent en cette qualité à la Cour de Rome, dans les autres Cours d'Italie, & en Espagne. (Le Majordome du Pape. Le Majordome du Roi, de la Reine d'Espagne.)

MAJORITÉ. s. f. L'état de celui qui est majeur, qui a atteint l'âge compétent pour jouir pleinement de ses droits. (Il a atteint l'âge de majorité. On remit cette affaire à la majorité du Roi.)

Il signifie aussi la Charge de Major. (Le Roi lui a donné la Majorité d'un tel Régiment, d'une telle Place.)

MAIRE. s. m. Le premier Officier d'une Maison de Ville. Dans quelques grandes villes du Royaume, on l'appelle Prévôt des Marchands. (Maire perpétuel. Maire électif.)

MAIRE DU PALAIS. C'étoit sous la première race de nos Rois, le premier & principal Officier qui avoit la disposition de toutes les affaires de l'État sous le nom du Roi. (Maire du Palais d'Austrasie, de Neustrie. Il fut Maire du Palais sous un tel Roi.)

MAIRIE. s. f. Charge & dignité de Maire. (La Mairie de Bordeaux. Il parvint, il fut élevé à la Mairie du Palais.)

Il se prend aussi pour le temps qu'on exerce cette Charge. *Pendant sa Mairie.*

MAIS. Conjonction adversative. Elle sert à marquer Contrariété, exception, différence. (Il est fort honnête homme, mais il a un tel défaut. Vous pouvez faire un tel marché, mais prenez garde qu'on ne vous trompe. Elle n'est pas si belle qu'une telle, mais elle a plus d'esprit.)

On s'en sert encore en rendant raison de quelque chose dont on se veut excuser. (Il est vrai, je l'ai maltraité, mais j'en avois sujet.)

Elle sert aussi à marquer l'augmentation ou diminution. (Non-seulement il est bon mais encore il est brave. Sa puissance n'est pas diminuée, mais elle s'est plutôt accrue. Il a fait, il a dit telle & telle chose, mais bien plus il est allé, &c. Mais qui plus est, &c. Elle est assez bien faite, mais elle n'est pas grande.)

On dit aussi *Mais* dans la conversation, en commençant une phrase qui a quelque rapport à ce qui a précédé. (Mais ne cesserez-vous jamais de parler de ces choses-là? Mais, dites-nous, quand est-ce que vous nous satisferez? Mais ne vous ôterez-vous pas de là? Mais pourquoi vous en prenez-vous à moi? Mais encore, mais enfin, que dites-vous de cela? Mais qu'ai-je fait? Mais qu'ai-je dit? Mais qu'avez-vous dit, qu'avez-vous fait? Mais que j'ai été heureux dans cette occasion!)

Il sert quelquefois de transition, pour revenir à un sujet qu'on avoit laissé, ou pour quitter celui dont on parloit. (Mais revenons à notre propos. Mais c'est trop parler de cela. Mais il est temps de finir.)

Il est quelquefois adverbe ; & alors il se joint toujours avec le verbe *pouvoir* par la négative, ou en interrogeant. (Je n'en puis mais. Le fils a fait une faute, mais le père n'en peut mais. Si cela est arrivé, en puis-je mais ?) On ne s'en sert guère que dans le style familier, pour signifier, Ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas la cause.

MAIS, se prend quelquefois substantivement. (Il ne loue guère sans quelque mais. Il y a toujours avec lui des si & des mais.)

MAÏS. s. m. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.

MAISON. s. f. Logis, bâtiment pour y loger, pour y habiter. (Maison commode, bien logeable. Belle maison. Grande maison. Maison à porte cochère. Petite maison. Maison basse. Maison élevée, exhaussée. Maison à un étage, à plusieurs étages. Maison neuve. Une vieille maison. Maison de brique. Maison de pierre de taille. Maison accompagnée de bois, de jardins, &c. Voilà une maison bien placée. Une maison en bel air. Une maison située en telle rue. Bâtir une maison. Abattre, démolir une maison. Maison de campagne. Maison de Plaisance. Il a maison à la ville, maison aux champs. Maison à louer. Maison à vendre. Les fondemens d'une maison. Les gros murs d'une maison. La couverture d'une maison. Les divers appartemens d'une maison. Maison de louage. Il est en maison d'emprunt. Il tient le haut de la maison Au bout du terme il faut qu'il vide la maison. Il va de maison en maison. Sa maison est ouverte à tous venans. Il ne sort point, il ne bouge de la maison.)

On appelle *Maison de bouteille*, Une petite maison de campagne près de la ville où l'on demeure, & qui expose son maître à beaucoup de dépense, à cause des visites que la proximité lui attire. Il est familier.

On dit, *Maison garnie*, pour signifier Une maison meublée qui est à louer en tout ou en partie. (Il tient maison garnie. Il loge en maison garnie.)

On dit, qu'*Un homme tient maison*, pour dire, qu'Il tient ménage. Et on dit, *Lever maison*, pour dire, Commencer à tenir ménage.

On dit, *Garder la maison*, pour dire, Rester chez soi, ne pas sortir.

On dit, qu'*Une tortue porte sa maison sur son dos*. Parce qu'elle porte l'écaille dans laquelle elle est enfermée.

On dit prov. d'un homme mal habillé & tout en désordre, qu'*Il est fait comme un brûleur de maisons*.

On dit figurément & familièrement, *Faire maison nette*, pour dire, Chasser tous ses domestiques. Et *Faire maison neuve*, pour dire, En prendre d'autres. (Il a fait maison nette. Il a fait maison neuve.)

On dit proverbialement que *Le Charbonnier est maître dans sa maison*, pour dire, que Chacun vit chez soi comme il lui plaît.

On dit d'Un homme qui en voit un autre affligé d'un malheur qu'il a lieu de craindre pour lui-même. (On a sujet d'avoir peur quand on voit brûler la maison de son voisin.)

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui va de tous les côtés, & qui mange rarement chez lui. (Il est comme les Ménétriers qui ne trouvent point de pire maison que la leur.)

On dit proverbialement, qu'*Une chose a été vendue par-dessus les maisons*, pour dire, qu'Elle a été vendue excessivement.

On appelle, *Maisons Royales*, Les maisons qui appartiennent au Roi, & où il fait quelquefois sa demeure. (Chambor, Fontainebleau sont des Maisons Royales.)

MAISON, se prend aussi pour tous ceux qui sont d'une même famille. (C'est une maison de gens de bien. Une maison bien réglée.)

On dit, qu'*Un homme a fait une bonne maison*, pour dire, qu'Il a amassé beaucoup de bien, & qu'il est en état de bien établir sa famille.

On nomme *Maison*, Une compagnie, une Communauté d'Ecclésiastiques, de Religieux. (Il est docteur de la Maison & Société de Sorbonne. Il est de la Maison de Navarre.)

On dit, *Faire sa maison*, pour dire, Prendre des domestiques. *Il est arrivé un Ambassadeur ; mais il n'a pas encore fait sa maison. La maison de ce Prince n'est pas encore faite.* Il ne se dit que des Princes & des personnes élevées en haute dignité.

MAISON, signifie aussi Tous les Officiers de la bouche, de la chambre, de la garderobe, & autres de la maison du Roi.

On appelle aussi *La Maison du Roi*, Les troupes destinées pour la garde de sa personne. (Dans un tel combat, la maison du Roi fit merveilles.)

MAISON, signifie encore Race. Il ne se dit que des races nobles & illustres. (Maison noble. Maison ancienne. Maison illustre. Grande Maison. Maison souveraine. La maison de France. La maison d'Autriche. La maison de Lorraine.)

On dit, *Un homme, une femme, un enfant, une fille de bonne maison*, pour dire, De noble & ancienne race. Et d'un jeune homme qui a les manières nobles, qu'*Il sent son enfant de bonne maison*.

On dit par menace à un jeune homme, qu'*On le traitera, qu'on l'accommodera en enfant de bonne maison*, pour dire, qu'On le châtiera comme il le mérite. Il est familier.

On appelle en France, *La Maison Royale* Les Princes du sang.

On dit, qu'*Une maison est éteinte, finie*, pour dire, que Le dernier d'une race est mort.

On dit, qu'*Un homme a relevé sa maison*, pour dire, qu'Il a acquis des biens & des honneurs qui ont relevé sa famille.

MAISON DE VILLE. L'Hôtel où s'assemblent les Officiers de ville. *Il étoit allé à la maison de ville.*

Il signifie aussi Le corps des Officiers de ville. (La maison de ville ordonna.... Il est Procureur du Roi, Greffier, &c. de la maison de ville. La maison de ville fut mandée.)

On dit en termes d'Astrologie, *Les douzes maisons du soleil*, pour dire, Les douze signes du Zodiaque.

On appelle l'Église, (La maison de Dieu. La maison de Dieu est une maison d'oraison. Il faut entrer avec respect dans la maison de Dieu.)

On dit proverbialement d'une maison où l'on ne donne à manger à personne, *C'est la maison de Dieu ; on n'y boit ni n'y mange.*

On dit qu'*Un homme fait bien les honneurs de sa maison*, pour dire, qu'Il reçoit bien le monde chez-lui.

On appelle à Paris, *Petites Maisons*, l'Hôpital où l'on enferme ceux qui ont l'esprit aliéné. (Il le faut mettre, il devroit être aux petites maisons.)

MAISONNÉE. s. f. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. (On a mené en prison toute la maisonnée. Toute la maisonnée est venue dîner chez moi.) Il est du style familier.

MAISONNETTE. s. f. Diminutif de maison. Petite maison & basse. (Il a fait bâtir une maisonnette. Il est logé dans une petite maisonnette.)

MAÎTRE. s. m. Celui qui a des sujets, des domestiques, des esclaves. (Bon maître. Mauvais maître. Rude maître. Fâcheux maître. Chercher maître. Servir son maître. Ce laquais a changé de maître. Il a perdu son maître. Cet esclave s'est sauvé de chez son maître.)

On dit proverbialement, *Tel maître, tel valet. Le bon maître fait le bon valet. Qui sert bon maître, bon loyer en reçoit.*

On dit familièrement, que *Quelqu'un a bon maître*, pour dire, qu'Il est au service ou dans la dépendance d'un homme puissant qui le protégera.

On dit par une façon de parler tirée de l'Écriture-Sainte, que *Nul ne peut servir deux maîtres.*

Un Ambassadeur ou autre Étranger, en parlant du Prince dont il est sujet, l'appelle *Son maître*. (Le Roi mon maître. L'Électeur mon maître, &c.)

On appelle *Maître d'école*, Celui qui enseigne à lire & à écrire.

MAÎTRE, Supérieur qui commande, soit de droit, soit de force. (Dieu est le maître de l'Univers. Le Roi est le maître dans ses États. Il est le maître dans la Place. Il a une grande armée, il a gagné la bataille, il est le maître de la campagne. César se rendit maître de la République. Il parle en maître. Chacun est maître, le maître chez soi.)

On dit, *Heurter en maître*, pour dire, Frapper à la porte de sa maison plusieurs coups de suite, ou simplement frapper bien fort.

On dit, *Se rendre maître des esprits, des cœurs*, pour dire, Prendre de l'empire sur les esprits, gagner les cœurs. Et, *Se rendre maître de la conversation*, pour dire, Attirer à soi toute l'attention de la compagnie. *Être maître de ses passions*, pour dire, Les dompter, les vaincre.

On dit aussi, *Être le maître, être maître de faire quelque chose*, pour dire, Avoir la liberté, avoir le pouvoir de faire quelque chose. (Vous êtes le maître de venir chez moi quand il vous plaira. Vous êtes le maître d'y aller, ou de n'y aller pas.)

MAÎTRE, se dit aussi De tous ceux qui enseignent quelque art ou quelque science. (Maître à danser. Maître de musique. Maître de luth. Maître d'escrime, ou maître d'armes. Il a appris d'un bon maître, d'un excellent maître. Il n'a plus besoin de maître. C'est ce Maître-là qui m'a montré les Mathématiques.)

On appelle *Père Maître*, dans quelques Ordres Religieux, Celui qui a le soin des Novices. (Où est le Père maître ?) On dit aussi, Le maître des Novices.

MAÎTRE, se dit encore De celui qui ayant été apprenti, est reçu avec les formes or-

dinaires dans quelque corps de métier. (Maître Cordonnier. Maître Tailleur. Maître Maçon. Maître Charron. Il n'est pas maître. Il est passé maître. Il est fils de maître.)

On dit proverbialement, *Les apprentis ne sont pas maîtres*, pour dire, qu'Il ne faut pas attendre beaucoup de ceux qui ne font que commencer.

On dit proverbialement, *Qui a compagnon, a maître.*

On appelle *Maître-ès-Arts*, Celui qui a reçu dans une Université les degrés qui donnent pouvoir d'enseigner les Lettres Humaines & la Philosophie.

MAÎTRE. Seigneur propriétaire. (Il est maître de cette terre, de ce château. Qui est le maître de ce cheval? J'ai trouvé un cheval qui n'a point de maître.)

MAÎTRE. Savant, expert en quelque art. (Il est grand maître en cela, il est maître. Homère, Virgile, sont deux grands maîtres en Poësie. Je m'en rapporte aux maîtres de l'art. Il prêche en maître. Coup de maître.)

MAÎTRES, au pluriel, se dit Des grands Peintres qui ont illustré les écoles. (Les Maîtres de telle école. Les plus grands Maîtres de l'école Vénitienne donnent d'excellentes leçons pour la couleur. Les Maîtres Italiens & les Maîtres Flamands se ressemblent peu.

On appelle *Les petits Maîtres*, Un certain nombre de graveurs qui sont ainsi désignés dans les Catalogues des Estampes; & cette désignation est reçue.

MAÎTRE, est aussi un titre qu'on donne aux Magistrats & autres gens de robe. Ainsi en termes de Palais, on dit des Conseillers, des Avocats, des Greffiers, *Maître tel.*

On dit proverbialement, que *Quelqu'un a trouvé son maître*, pour dire, qu'Il a eu affaire à quelqu'un plus habile que lui. (Il passoit pour le plus habile joueur d'échecs de cette ville, mais il a trouvé son maître.)

On dit qu'*Un homme est un maître homme, est un maître sire*, pour dire, qu'Il est entendu, qu'il est habile, qu'il sait se faire obéir, se faire servir. Il est du style familier.

On appelle proverbialement, *Maître Gonin*, Un homme rusé, fin & adroit. *Ce sont des tours de maître Gonin.*

On appelle *Maître aliboron*, un homme qui veut se mêler de tout, qui fait le connoisseur en tout, & qui ne se connoît en rien. *C'est un maître Aliboron.* Il est populaire.

On joint quelquefois par exagération le mot de *Maître*, à certains termes d'injure. (Maître fou. Maître sot. Maître coquin. Maître fripon.)

MAÎTRE, se dit au pluriel en parlant des Cavaliers. (Une compagnie de cinquante Maîtres.)

On donne aussi le nom de *Maître*, aux artisans & gens de boutique. *Maître Pierre.* Et en parlant à eux, mon Maître, notre Maître.)

MAÎTRE, en termes de Marine, signifie Le premier Officier marinier qui commande toute la manœuvre. Il est particulièrement chargé de celles du grand mât & du mât d'artimon.

MAÎTRE, se dit aussi par civilité. (Nous irons où vous voudrez, vous êtes le maître.)

On dit qu'*Un Orateur est maître de son sujet, qu'il est maître de sa matière*, pour dire, qu'Il la possède entièrement, & qu'il la manie, qu'il la traite comme il lui plaît.

On appelle *Maître valet, maître garçon, maître clerc*, Celui qui est le premier entre ses compagnons, dans une maison, dans une boutique, ou dans une étude.

On dit, *Compter de clerc à maître*, pour dire, Compter exactement, à la rigueur.

MAÎTRE, est aussi Le titre de ceux qui sont revêtus de certaines Charges à la Cour, ou dans quelque Compagnie de Judicature. (Maître des Cérémonies. Maître de la Garde-Robe. Maître d'Hôtel du Roi. Maître de la Chambre aux Deniers. Maître des Requêtes. Maître des Comptes. Maître des Eaux & Forêts.)

On dit aussi, *Grand Maître des Cérémonies.* (Grand Maître des Eaux & Forêts. Grand Maître de la Garde-robe.) Voyez GRAND.

On appelle à Rome, *Maître du Sacré Palais*, Un Religieux de saint Dominique, qui demeure dans la maison du Pape, & qui a la principale autorité pour examiner les Livres, & pour donner la permission d'imprimer. (Ce Livre porte l'approbation du Maître du sacré Palais. Le Compagnon du Maître du sacré Palais.)

On appelle aussi *Maître de Chambre*, Un Officier qui introduit dans la Chambre du Pape, des Cardinaux, des Princes, & autres grands Seigneurs d'Italie, & qui fait donner audience.

MAÎTRE, est encore un titre qu'on donne aux Chefs des Ordres Militaires, ou des autres Ordres de Chevalerie. *Voyez* GRAND.

On appelle aussi *Maître des hautes œuvres*, L'exécuteur de la haute-justice, ou le bourreau. Et *Maître des basses œuvres*, Un cureur de retrait.

MAÎTRE, se prend aussi pour Premier ou principal, en parlant des choses inanimées & qui sont de même nature. (Le maître Autel. Le maître brin d'une plante.)

PETIT-MAÎTRE. s. m. On appelle ainsi Un jeune homme de Cour, qui se distingue par un air avantageux, par un ton décisif, par des manières libres & étourdies. (C'est un petit-maître. Il fait le petit-maître.)

MAÎTRESSE. s. f. Ce mot a presque toutes les acceptions de celui de Maître. (Cette femme est fort bonne maîtresse, elle traite bien ses valets. Maîtresse du logis. Elle est dame & maîtresse de ce lieu, de cette terre, de ce château. Maîtresse d'une hôtellerie. Rome fut la maîtresse du monde. Cette femme est maîtresse de ses passions.)

On appelle *Maîtresse d'école. Maîtresse des Novices*, Celle qui enseigne dans une École, qui gouverne des Novices.

On appelle aussi *Maîtresse*, Les femmes qui ont des Lettres de maîtrise pour certains métiers. (Maîtresse Lingère. Elle est passée Maîtresse. Maîtresse Couturière.)

On appelle familièrement, *Maîtresse femme*, Une femme habile, qui sait faire valoir son autorité.

PETITE-MAÎTRESSE. s. f. Il se dit d'Une femme qui affecte les manières d'un petit-maître.

MAÎTRESSE, se dit des filles & des femmes qui sont recherchées en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. (C'est sa maîtresse. Il a eu plusieurs maîtresses.)

On appelle La pièce principale d'une machine, *La maîtresse pièce.*

MAÎTRISE. s. f. Qualité de Maître. Il ne se dit guère que des métiers. (Il a acheté la maîtrise.)

MAÎTRISE, ou GRANDE MAÎTRISE, se dit de certaines Charges ou dignités. (La Maîtrise, la Grande Maîtrise des Eaux & Forêts. La Grande Maîtrise de Malte.)

MAÎTRISE DES EAUX ET FORÊTS. s. f. Juridiction qui connoît en première instance, Des bois, des rivières, ruisseaux, chasse, pêche, tant au civil qu'au criminel.

MAÎTRISER. v. a. Gouverner en maître, avec une autorité absolue (Ce peuple-là ne se laisse pas maîtriser aisément. C'est une injustice que de vouloir maîtriser ses égaux. Il ne faut pas se laisser maîtriser.)

On dit, *Maîtriser ses passions*, pour dire, Les dompter, les vaincre, en être le maître.

MAÎTRISÉ, ÉE. participe.

MAJUSCULE. adj. de t. g. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, *Lettre majuscule, caractère majuscule*; & signifie, Lettre capitale.

Il est aussi quelquefois substantif. (Il faut mettre toujours une majuscule devant les noms propres.)

M A L

MAL, MALE. adj. Méchant, mauvais Son plus grand usage est dans quelques mots composés, qui se trouveront chacun dans leur ordre, comme (Malheur, mal-aise, malencontre, &c.)

Il n'a d'usage au féminin qu'avec quelques mots, comme, (Male-rage, male-peste, male-mort, à la male-heure, male-faim, mal-talent, &c.)

MAL. s. m. Ce qui est contraire au bien. (Il n'y a point de bien sans quelque mélange de mal. Il n'y a pas grand mal à cela.)

MAL, signifie, Défaut, imperfection, soit du corps, comme la difformité, la privation de la vue, &c. soit de l'esprit, de l'ame, comme l'ignorance, la légèreté, la bassesse de cœur, &c. (Je ne connois point de mal en lui, en elle. Dire du mal de quelqu'un. Il ne faut pas dire de mal de son prochain.)

MAL, se dit du vice & de toutes les mauvaises actions. (Il faut éviter le mal & faire le bien. Il est enclin, endurci au mal. Il ne faut point faire un mal, afin qu'il en arrive un bien.)

On dit familièrement, *Mettre une femme à mal*, pour dire, La séduire, la débaucher.

MAL, signifie plus particulièrement, Douleur. (Je sens bien du mal. Vous me faites du mal. La tête me fait mal.)

MAL, signifie encore, Maladie. (Mal dangereux. Mal contagieux. Mal de tête. Mal d'oreille. Mal de rate. Mal de mère. Mal d'aventure. Mal épidémique. Où a-t-il pris ce mal? Ce remède guérit bien des maux. Il ne guérira jamais de ce mal-là. Ce n'est pas un petit mal. Chacun sent son mal. Montrez-moi où est votre mal. Depuis quand ce mal-là vous tient-il? Ce mal vous a pris tout-à-coup, est venu bientôt. Ce mal s'en ira comme il est venu. Mal incurable. Mal léger. Mal invétéré.

Mal enraciné. Vieux mal. Mal vénérien.

On appelle *Mal d'enfant*, Les douleurs d'une femme qui accouche.

On dit proverbialement, *De deux maux il faut éviter le pire.*

On dit proverbialement, *mal sur mal n'est pas santé*, Quand plusieurs afflictions arrivent tout à la fois.

On dit proverbialement, *Tomber de fièvre en chaud mal*, pour dire, Tomber d'un petit accident en un plus grand.

On dit, *Mal caduc*, *haut mal*, pour dire, L'épilepsie. *Il tombe du mal caduc, du haut mal.* Le peuple dit, *Mal de Saint Jean*, & plus communément, *Mal de Saint*, pour dire, Le haut mal.

MAL, signifie aussi, Dommage, perte, calamité. (La gelée a tout perdu, il y a encore plus de mal que l'on ne croit. On disoit que les ennemis avoient désolé toute la Province, mais le mal n'est pas si grand qu'on le faisoit. Dieu vous garde de mal & d'infortune, ou *simplement*, Dieu vous garde de mal. Si vous faites cela, il vous en prendra mal. Il ne sent pas encore son mal. Cela ne fait ni bien ni mal. Vous lui voulez mal. Il m'en veut mal. Il m'en veut du mal. Que le mal que je lui veux me puisse arriver. Je ne lui veux point de mal. Vous ne lui ferez pas grand mal. Quel mal lui faisiez-vous ?

On dit proverbialement, *Mal d'autrui n'est que songe*, pour dire, qu'On est peu touché du malheur des autres.

MAL, signifie aussi, Inconvénient, malheur. Vous pouvez lui faire telle chose, mais le mal est que.... C'est un grand mal qu'il soit absent.)

On dit, *Tourner une chose en mal*, *l'expliquer en mal*, pour dire, Lui donner un mauvais sens.

On dit, *Prendre quelque chose en mal*, *fort mal*, pour dire, S'en offenser. (Il a pris cela en mal, fort mal. Il prend tout en mal.)

MAL, Incommodité, peine, travail. (Il a eu bien du mal à l'armée. On a trop de mal chez ce maître-là. Il a bien du mal à gagner sa vie.) Il est du style familier.

MAL. adverbe. De mauvaise manière, autrement qu'il ne se doit. (Cette affaire va mal. Il a mal fait ses affaires. Il a mal réussi. Que cela est mal bâti, mal fait, mal tourné ! J'ai mal entendu. Il chante mal. Il écrit mal. Il prend mal les avis qu'on lui donne.)

On dit proverbialement, *Mal vit qui ne s'amende*, pour dire, C'est faire un mauvais usage de la vie, que de ne se pas corriger.

MALACHITE. s. f. Pierre verte & opaque qui est une vraie mine de cuivre.

Il y en a qui ont des veines blanches & des taches noires ou bleues ; on voit même des *Malachites* bleues en entier. Cette pierre est formée par couches concentriques comme une sorte de stalactite.

MALACIE. s. f. Appétit, désir excessif de certains alimens. (La malacie est une maladie des femmes grosses.)

MALACOÏDE. s. f. Plante qui croît dans les pays chauds : ses fleurs sont semblables à celles de la mauve, & ses vertus sont presque les mêmes.

MALACTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit des médicamens émolliens. Il se prend aussi substantivement, & au masculin.

MALADE. adj. de t. g. Qui sent, qui souffre quelque dérèglement, quelque altération dans la santé. (Bien malade. Fort malade. Légèrement malade. Grièvement malade. Dangereusement malade. Malade à la mort Malade à mourir. Il est malade de ce mal-là. Il s'est chagriné, il en est malade. Il est tombé malade. Cela l'a rendu malade. Il est au lit malade.)

On le dit aussi Des parties du corps. *Il faut appliquer le remède à la partie malade.* Il se dit figurément Des corps politiques. (Un État est bien malade, quand il est troublé par les guerres civiles.)

On dit d'Une personne, qu'*Elle a la couleur malade*, pour dire, qu'Elle a le teint mauvais.

On dit figurément, que *Du vin a la couleur malade*, pour dire, qu'il péche en couleur.

On dit Des plantes, des arbres qui dépérissent, qu'*Ils sont malades.*

Il se dit aussi De l'esprit & de l'imagination. (C'est un esprit malade. Il est plus malade de l'esprit que du corps. Il est malade d'imagination.)

On dit dans le style familier, *Vous voilà bien malade*, pour dire, Vous vous plaignez injustement, vous n'avez pas sujet de vous plaindre, vous êtes bien délicat.

On dit en se moquant d'un danger, d'un mal, d'une perte qui menace plusieurs personnes, & dont on croit pouvoir se tirer sans peine, (Il n'en mourra que les plus malades.) Il est du style familier.

Il se met quelquefois substantivement. (Je viens de voir un malade. C'est un bon malade, un fâcheux malade. Visiter les malades. Guérir les malades. Garder les malades. Il y a tant de malades dans cet Hôpital. Il fait le malade.)

MALADIE. subst. f. Dérèglement, indisposition, altération dans la santé. (Maladie légère. Grande maladie. Fâcheuse maladie Longue maladie. Maladie incurable, mortelle. Maladie compliquée. Maladie populaire. Maladie contagieuse, épidémique. Maladie chronique. Maladie aiguë. Maladie dangereuse. Maladie honteuse. Il y a des maladies héréditaires. J'ai appris sa mort avant sa maladie. Il relevoit de maladie. Il court de fâcheuses maladies cette année. Maladie d'armée. Il a mauvais visage, il couve quelque maladie. Il s'est tellement échauffé, fatigué, qu'il en a gagné une bonne maladie.)

On dit figurément, que *Les passions sont les maladies de l'ame.*

On dit absolument, *La maladie*, Quand on parle de peste. (Il a la maladie. La maladie est en tel lieu. N'allez pas dans cette ville-là, la maladie y est.) Il est populaire.

MALADIE, signifie aussi figurément L'affection déréglée qu'on a pour quelque chose. (Il aime excessivement les tableaux, les tulipes, c'est sa maladie. Il a la maladie des médailles, des pierres gravées, &c.)

On appelle *Maladie du Pays*, Le désir violent que quelqu'un a de retourner en son pays, jusqu'à en être quelquefois malade. *Il a la maladie du pays.*

MALADIF, IVE. adj. Valétudinaire, qui est sujet à être malade. (Il est bien maladif. Il a épousé une femme bien maladive.)

MALADRERIE. subst. f. Hôpital anciennement affecté pour les malades de la lèpre, & qu'on appelle aussi Léproserie. (La Maladrerie d'un tel lieu. Il est Administrateur d'une telle Maladrerie. Le revenu des Maladreries.)

MAL-ADRESSE. subst. f. Défaut d'adresse. (La mal-adresse de cet ouvrier.)

Il se dit aussi figurément, en parlant de quelque chose qui a été mal conduit. (Il y a bien de la mal-adresse dans ce discours, dans cette apologie.)

MAL-ADROIT, OITE. adjectif. Qui manque d'adresse. Il se dit principalement par rapport au corps. (C'est un ouvrier fort mal-adroit. Il est mal-adroit dans tout ce qu'il fait.)

Il est aussi employé substantivement. (C'est un mal-adroit.)

Il se dit au figuré, pour exprimer le manque d'adresse dans la conduite. (C'est un mal-adroit. Cela n'est pas d'un mal-adroit. Cela n'est pas mal-adroit.)

MAL-ADROITEMENT. adv. Sans adresse. (Il fait toutes choses mal adroitement.)

MALAGUETTE. substantif masc. Espèce de poivre qu'on nomme aussi *Graine de Paradis.*

MALAI. s. m. Nom de la langue la plus pure de l'Inde-Orientale. (Le Malai, qui étoit la langue savante de l'Inde, est devenu celle du commerce)

MAL-AISE. s. masc. État fâcheux, incommode. (Il n'est pas accoutumé à souffrir le mal-aise.)

MAL-AISÉ, ÉE. adj. Difficile. (Cela n'est pas si mal-aisé que vous croyez. Il est mal-aisé de faire telle chose. Il est mal-aisé à gouverner. Il est bien aisé de reprendre, mais mal-aisé de faire mieux.)

MAL-AISÉ, Incommode, dont on ne se peut servir aisément. (Je ne me saurois servir de cet instrument, il est mal-aisé. Cet escalier est mal aisé.)

Il signifie aussi, Qui est incommodé en ses affaires, qui a de la peine à faire la dépense à laquelle il est obligé. (Riche mal-aisé. Prince mal-aisé.)

MAL-AISÉMENT. adv. Difficilement, avec peine. (Vous réussirez mal-aisément à ce que vous entreprenez.)

MALANDRES. subst. fém. pluriel. Espèce de crevasses & de fentes qu'on apperçoit aux plis du genou d'un cheval, & d'où découle une humeur séreuse & fétide. *Les malandres n'intéressent que la peau du cheval.*

On dit d'Un homme âgé, qu'*Il n'a ni suros ni malandres*, pour dire, qu'Il ne sent aucune incommodité. (Je me porte bien, Dieu merci, je n'ai ni suros ni malandres.) Il est familier.

MALANDRES, se dit aussi Des défectuosités des bois carrés, lorsqu'une partie est pourrie. On dit dans le même sens, *Des bois malandreux.*

MALANDREUX. adj. *Bois malandreux*, c'est-à-dire, défectueux, pourri. Il est aussi substantif.

MAL-AVISÉ, ÉE. adjectif. Imprudent, indiscret, qui dit ou fait des choses mal-à-propos & sans prendre garde. (C'est un homme mal-avisé. Il fut si mal-avisé que de..... Cet homme est fort mal-avisé.)

Il est aussi subst. (C'est un mal-avisé, une mal-avisée. Vous êtes un mal-avisé de parler ainsi.)

MALAXER. v. a. Terme de Pharmacie. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles. (Malaxer une emplâtre.)

MALAXÉ, ÉE. participe.

MAL-BÂTI, IE. adj. Mal-fait, mal-tourné. *C'est un homme mal-bâti.* On dit aussi substantivement, *Un grand mal-bâti.* Il est du style familier.

On dit, *Je me sens tout mal-bâti*, pour dire, Je me sens indisposé. Il est du style familier.

MAL-CONTENT, ENTE. adjectif. Mal-satisfait, mécontent. (Vous ne serez pas mal-content de moi. Il est mal-content de son ami.)

MAL-CONTENT, se dit plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur. (Le Roi est mal-content de ses services. Son maître est mal-content de lui.)

MÂLE. substantif masculin. Qui est du sexe le plus noble & le plus fort. (Le mâle & la femelle. Voilà le mâle. Quand la femelle cherche le mâle, s'accouple avec le mâle, va au mâle. Il y a des oiseaux de proie dont la femelle vaut mieux que le mâle.)

On dit d'Un homme fort laid, que *C'est un laid mâle, un vilain mâle.* Il est du style familier.

MÂLE, est aussi adjectif de tout genre. Il est opposé à femelle. (Enfant mâle. Perdrix mâle.)

En Botanique, on appelle *Mâles*, Les fleurs qui sont sans étamines & sans pistil. Les fleurs mâles sont stériles.

On dit encore, *Encens mâle.* Voyez OLIBAN.

Il signifie au figuré, Fort & vigoureux. (Courage mâle. Résolution mâle & vigoureuse. Une vertu mâle. Voix mâle. Discours mâle.)

MÂLE, en parlant du style, & en peinture, signifie, De la force, de l'expression, de l'énergie. (Un style mâle, une poësie mâle. Des contours mâles. Un trait mâle. Des figures mâles. Une composition mâle.)

MALEBÊTE. subst. f. Qui est dangereux, & dont on se doit défier. (C'est une malebête qu'un chicaneur. Ce sont des malebêtes.) Il est du style familier.

MALÉDICTION. subst. fém. Imprécation. (Ce père a donné sa malédiction à son fils Cet homme a donné mille malédictions à sa patrie.)

On dit aussi, que *Dieu a donné sa malédiction*, pour dire, que Dieu a abandonné, a retiré ses bénédictions, ses graces.

On dit aussi familièrement, *La malédiction est sur cette maison, sur cette affaire*, pour dire, que Le malheur paroît attaché à cette maison, à cette affaire. (Il y a quelque malédiction sur cette affaire.)

On dit, qu'*Il y a de la malédiction sur quelque chose*, pour dire, qu'On ne peut y reussir, qu'on y trouve des difficultés insurmontables.

MALÉFICE. substantif masc. Action par laquelle on cause du mal, soit aux hommes, soit aux animaux & aux fruits de la terre, en employant le poison, ou quelque chose de semblable. (Faire mourir des troupeaux par maléfice. Il a été accusé de maléfice.)

MALÉFICIÉ, ÉE. adj. Langoureux, tout malade, fort incommodé en sa santé. (Cet homme est maléficié, tout maléficié.) Il est du style familier.

MALÉFIQUE. adjectif de t. genre. Terme d'Astrologie judiciaire, qui se dit Des planètes auxquelles la sottise & la superstition attribuent de malignes influences.

MALENCONTRE. s. f. Malheur, mauvaise fortune. (Par malencontre il y trouva son rival. Il vous arrivera malencontre.) Il est vieux.

On dit proverbialement, *Qui se soucie, malencontre lui vient.*

MALENCONTREUSEMENT. adverbe. Par malencontre. (Il arriva malencontreusement.) Il est vieux.

MALENCONTREUX, EUSE. subst. Malheureux, ou qui porte malheur. (Il lui arrive toujours quelque accident, il est malencontreux. Je ne veux point aller en sa compagnie, il est malencontreux. Présage malencontreux.) Il est du style familier.

MAL-ENGIN. s. m. Vieux mot qui signifie Tromperie. (Il a fait cela par dol, astuce & mal-engin.)

MAL ENTENDU. s. m. Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites. (Ils ne s'expliquèrent pas bien clairement, & le mal-entendu causa une grande contestation. C'est un mal-entendu.)

Il se dit aussi Des actions mal-interprétées, & qui produisent quelque division.

Il signifie aussi plus généralement, Erreur, méprise. (Il y a du mal-entendu dans cette affaire. Un mal-entendu lui a fait perdre son procès.)

MALEPESTE. Imprécation qui emporte une sorte d'étonnement. (Malepeste que ce potage est chaud!) Il est familier.

MALEVOLE. adjectif de t. g. Qui veut du mal. Il ne se dit que dans le style burlesque.

MAL-FAÇON. subst. f. Ce qu'il y a de mal-fait dans un ouvrage. (Il y a de la mal-façon à cet habit-là, dans ce mur, dans cette charpente.)

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, pour signifier, Supercherie, mauvaise façon d'agir dans le commerce de la vie, dans la conduite. (Il y a de la mal-façon, à cela. Il faut qu'il y ait de la mal-façon, quelque mal façon que je n'entends pas bien. L'Intendant de cette maison est accusé de quelque mal-façon.)

MALFAICTEUR. subst. masc. Qui fait des crimes, de méchantes actions. (Il faut punir les malfaicteurs. C'est un malfaicteur.)

MAL-FAIRE. v. n. Faire de méchantes actions. *Etre enclin à mal-faire. Il ne se plaît qu'à mal-faire.* Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, & à l'infinitif.

MAL-FAIT, AITE. participe.

MAL-FAISANT, ANTE. adj. Malin, qui se plaît à mal-faire. (Homme mal-faisant. Esprit mal-faisant. Il est d'une humeur mal-faisante.)

Il signifie aussi, Qui fait du mal, qui est nuisible. (Les vins mixtionnés sont mal-faisans. Les ragoûts sont mal-faisans.)

MAL-FAMÉ, ÉE. adj. Qui a mauvaise réputation. Il est familier.

MAL-GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière mal-gracieuse. (Parler mal-gracieusement. Répondre mal-gracieusement.) Il est du style familier, & il vieillit.

MAL-GRACIEUX, EUSE. adj. Rude, incivil, qui traite mal-honnêtement. (Il est mal-gracieux. Réponse mal-gracieuse.) Il est du style familier.

MALGRÉ. Préposition. Contre le gré d'une personne. (Il a fait telle chose malgré moi, malgré que j'en eusse.)

On dit proverbialement, *Malgré lui, malgré ses dents*, pour dire, malgré tous ses efforts, malgré toute sa résistance. *V.* DENT.

Il se dit aussi Des choses, & signifie Non-obstant. (Il est parti malgré la rigueur du temps. Je l'ai reconnu malgré l'obscurité.)

MAL-HABILE. adj. de t. g. Qui n'est point intelligent, qui est peu capable, mal-adroit. (Mal habile dans ses affaires, dans les négocians. Il a conduit cette affaire en mal-habile homme.)

On dit par manière de reproche, par manière d'injure, *Vous êtes un mal-habile homme d'avoir dit, d'avoir fait*, pour dire, Vous avez tort d'avoir dit, d'avoir fait.

MAL-HABILETÉ. s. f. Incapacité, manque d'habileté, de capacité, d'adresse. (Sa mal-habileté lui a fait perdre son emploi.)

MALHERBE. subst. f. Plante dont l'odeur est très-forte. Elle est fort commune en Provence & en Languedoc. Elle sert aux Teinturiers.

MALHEUR. subst. m. Mauvaise fortune, mauvaise destinée. (Le malheur lui en veut. Le malheur a voulu que.... C'est un effet de son malheur. Jouer de malheur. Être en malheur. Porter malheur. J'attribue cela à mon malheur. On ne sauroit éviter son malheur.)

Il signifie aussi, Désastre, infortune, accident fâcheux. (Grands malheurs, étrange malheur. Malheur extraordinaire. Extrême malheur. Malheur bizarre. Il lui est arrivé un malheur. Tomber dans un grand malheur. Accablé de malheurs. Il lui est arrivé d'étranges malheurs. Les malheurs de la vie. C'est un surcroît de malheur.)

On dit proverbialement, qu'*Un malheur ne vient jamais seul.*

PAR MALHEUR. Façon de parler adverbiale. (Il tomba par malheur. Il est arrivé par malheur que....)

On se sert quelquefois du mot de *Malheur* avec la préposition *à*, par imprécation. (Malheur aux impies. Malheur à ceux qui prévariquent dans leur ministère.)

On le met aussi avec la préposition *Sur.* (Malheur sur eux & sur leurs enfans.)

On dit, *Malheur aux vaincus*, pour dire, Que les vaincus doivent subir la loi du vainqueur.

MALHEUREUSEMENT. adv. Par malheur, d'une manière malheureuse. (Il est arrivé malheureusement que...)

MALHEUREUX, EUSE. adj. Qui n'est pas heureux. (Tous les méchans sont malheureux. Les damnés seront malheureux à jamais. Il y a des hommes malheureux par leur faute.)

Il signifie aussi, Qui manque de ce qui peut rendre l'homme content. (Il mène une vie malheureuse. Il est dans un état malheureux, dans une situation malheureuse. Il est malheureux.)

Faire une fin malheureuse, se dit ou d'une personne qui meurt sans avoir donné aucune marque de piété, ou d'un criminel qui finit sa vie par les mains du bourreau.

MALHEUREUX, signifie aussi, Qui a du malheur, qui est infortuné. (Il est malheureux en tout ce qu'il entreprend. Malheureux à la guerre. Malheureux au jeu.)

Il signifie encore, Qui porte malheur. (Un jour malheureux. Constellation malheureuse. Accident bien malheureux. Malheureuse rencontre.) En ce sens il ne se dit que des choses, & jamais des personnes.

On dit au jeu, qu'*Un homme a la main malheureuse*, pour dire, qu'On ne gagne point quand c'est lui qui donne les cartes.

On dit aussi, qu'*Un homme a la main malheureuse*, pour dire, qu'Il réussit mal à ce qu'il entreprend, qu'il y est malheureux. (Il a la main si malheureuse, qu'il ne peut rien toucher sans le casser. *Il s'emploie aussi figurément.* Cet homme a la main malheureuse à faire des mariages.)

COUP MALHEUREUX, se dit d'un coup qui est arrivé par malheur & inopinément, & qui est plus dangereux qu'il ne devoit être.

On appelle au jeu, *Un coup malheureux*, Un coup de hasard, qui arrive par un malheur extraordinaire.

Choix malheureux, *conseil malheureux*, se dit d'un choix, d'un conseil qui est suivi de mauvais succès.

MALHEUREUX, signifie aussi, Qui a quelque chose qui semble marquer du malheur. (Il a la physionomie malheureuse, la mine malheureuse. Il a quelque chose de malheureux dans le visage.)

Il signifie encore, Qui manque des qualités qu'il devroit avoir, qui est mauvais dans son genre, méprisable. (Un malheureux Écrivain. Un malheureux Auteur.)

On dit, qu'*Un homme a la mémoire malheureuse*, pour dire, qu'Il retient difficilement, & que sa mémoire lui fait faute au besoin.

On emploie aussi *Malheureux* dans le sens de comparaison, d'insuffisance & de disproportion. (Il habite un palais, & son frère est réduit à une malheureuse chambre. Je ne puis vous aller voir si loin, je n'ai que deux malheureux chevaux. Avec vingt mille livres de rente, il n'a qu'un malheureux valet.

MALHEUREUX, est quelquefois substantif, & signifie Un homme misérable. (Le pauvre malheureux. Il faut avoir compassion des malheureux.)

Il signifie aussi Un méchant homme. (Le malheureux qu'il est. C'est un malheureux.

MAL-HONNÊTE. adj. de t. g. Contraire à la bienséance. (Cette action est malhonnête. Cet habit est mal-honnête. Cela est très-mal-honnête.)

Il signifie aussi Incivil. (C'est un homme très-mal-honnête. Un procédé malhonnête.)

MAL-HONNÊTE HOMME, C'est l'opposé d'honnête homme, pris dans le sens d'homme de probité & d'honneur. Et en ce sens, l'adjectif doit toujours précéder.

MAL-HONNÊTEMENT. adv. D'une manière mal-honnête. (En user mal-honnêtement.)

MAL-HONNÊTETÉ. s. f. Incivilité, manque de bienséance. (Il y a de la mal-honnêteté de son procédé.)

MALICE. s. f. Inclination à nuire, à malfaire. (Grande malice. Il a un fond de malice. Cela procède d'une malice noire. Sa malice est découverte. Il est plein de malice. Il a fait cela par malice. S'il ne fait pas bien, c'est belle malice, c'est pure malice, c'est un homme sans malice. Il n'a non plus de malice qu'un enfant.)

On dit, *La malice du péché*, pour dire, La malignité du péché.

On dit, en parlant de certains crimes commis par des enfans avec dessein prémédité, que *La malice supplée à l'âge*, pour faire entendre qu'on peut justement les punir.

On dit proverbialement d'Un homme qui prend plaisir à dire, à faire du mal, & qui fait le simple, que *C'est un innocent fourré de malice*, Il est populaire.

On appelle *Malice noire*, Une action de méchanceté horrible & réfléchie.

MALICE, se prend aussi pour l'action faite avec malice. (Il m'a fait la plus grande malice du monde. On sait toutes les malices dont il est capable.)

Il est quelquefois moins odieux, & se dit des tours de gaieté qu'on fait pour se divertir, pour badiner. (Elle fait à ses amis mille petites malices, mille malices plaisantes.)

MALICIEUSEMENT. adv. Avec malice. (Il l'a fait malicieusement. Il disoit cela malicieusement. Il interprète tout malicieusement.

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui a de la malice. (Il est malicieux. C'est un esprit malicieux. Un dessein malicieux. Il est malicieux comme un vieux singe.)

On dit qu'*Un cheval est malicieux*, pour dire, qu'Il use d'adresse contre celui qui le monte, ou contre ceux qui l'approchent.

MALIGNEMENT. adv. Avec malignité. *Interpréter malignement quelque chose.*

MALIGNITÉ. s. f. Inclination à faire du mal, à mal penser, à médire. (Connoissez mieux la malignité de cet homme. C'est une étrange malignité. La malignité du siècle, du cœur humain.)

Il se dit aussi des qualités nuisibles qui se trouvent dans quelques sujets. (Corriger la malignité de l'antimoine. La force des remèdes a vaincu la malignité de cette fièvre. La malignité du sort. La malignité des astres. La malignité de l'air.)

MALIN, IGNE. adject. Mal-faisant, qui prend plaisir à faire du mal, à dire du mal. (Il est malin. Volonté maligne. C'est un esprit malin. Il n'est pas si malin que vous dites. Discours malin. Interprétation maligne. Un sens malin. Un souris malin. Il a dit cela d'un ton malin. Regarder d'un œil malin. Pensées malignes. Malin comme un vieux singe. Il a le regard malin.)

On appelle *Maligne joie*, La joie secrète que l'on a du mal d'autrui.

On dit, qu'*Un homme a un malin vouloir*, *du malin vouloir contre quelqu'un*, pour dire, qu'Il a mauvaise volonté, mauvaise intention. Il est du style familier.

On appelle le Diable, *L'esprit malin*, *le malin esprit*, ou absolument, *Le malin*. Ce dernier est du style familier.

MALIN, se dit aussi De ce qui a quelque qualité mauvaise, nuisible. (Il y a je ne sai quoi de malin dans cette plante là. Un suc malin. Cette herbe a une vertu, une qualité maligne. Il faut corriger ce que l'antimoine, ce que l'opium a de malin.)

On appelle *Fièvre maligne*, Une fièvre qui est accompagnée de venin, de pourpre, &c. & d'accidens plus fâcheux que le pouls ne semble l'indiquer.

On dit aussi, (Un ulcère malin, une plaie maligne.)

MALINE. s. f. Terme de Marine. On appelle ainsi le temps des grandes marées à la nouvelle & la pleine lune.

MALINGRE. adj. de t. g. Il se dit d'une personne qui a peine à recouvrer ses forces & sa santé après une longue maladie, ou dont les forces & la santé diminuent sans aucune maladie apparente. (Il a bien de la peine à revenir, il est encore bien malingre. Je ne sai ce qu'a cet enfant, il est tout malingre. (Il est du style familier.

MAL-INTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises intentions. (Cet homme est très-mal-intentionné. Ces personnes étoient très-mal-intentionnées.)

Il se prend aussi substantivement. (Des mal-intentionnés ont répandu ces nouvelles.)

MALITORNE. adj. de t. g. Mal-adroit, inepte. Il s'emploie ordinairement comme substantif. (Ce valet n'est qu'un malitorne.) Il est familier.

MAL-JUGÉ. subst. m. Faute du Juge, mais sans prévarication, en prononçant sur quelque affaire. (Il faut prouver le mal-jugé, sans quoi l'Arrêt aura lieu. Le mal-jugé n'est pas un moyen suffisant pour faire casser un Arrêt.)

MALLE. s. f. Sorte de coffre ordinairement rond par-dessus & par les côtés, couvert de peau, & qui est propre pour porter des hardes à la campagne, en voyage. (Grande petite malle. On a fouillé dans sa malle.)

On appelle aussi *Malle*, La valise que les courriers & les postillons ont derrière eux, & dans laquelle ils portent les lettres. (La malle d'Angleterre, &c. La malle est arrivée.)

On dit, *Faire sa malle*, pour dire, Mettre, ranger dans sa malle ce qu'on veut emporter pour son voyage.

On appelle aussi *Malle*, Une sorte de grand panier où les petits Merciers portent leurs marchandises.

On dit proverbialement, *Trousser en malle*, pour dire, Enlever par surprise & promptement. (Il trouva de la vaisselle d'argent dans une chambre, & la troussa en malle.)

Il se dit aussi des personnes. (Trousser quelqu'un en malle.)

MALLÉABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est malléable.)

MALLÉABLE. adj. de t. g Qui est dur & ductile, qui se peut battre, forger & étendre à coups de marteau. (Les métaux sont malléables. Quelques-uns ont prétendu faussement que le verre étoit malléable.)

MALLÉOLE. s. f. Terme d'Anatomie. L'os de la cheville du pied. (La malléole interne. La malléole externe.)

MALLETTE. s. f. Diminutif de malle. (Il avoit sa mallette sur le dos, & la calebasse à la ceinture. Un petit Mercier qui porte sa mallette.)

MALLIER. subst. m. Cheval sur lequel on charge la malle. (Bon mallier. Fort mallier. Il étoit monté sur le mallier.)

On appelle aussi *Mallier*, Le cheval qu'on met entre les brancards d'une chaise de poste.

MAL-MENER. v. a. Battre, réprimander,

maltraiter. (Les troupes des ennemis furent mal-menées dans ce combat. Il l'a bien mal-mené.)

On le dit aussi en parlant d'Un procès, d'une dispute au jeu. (Il l'a bien malmené au jeu, dans cette dispute, dans ce procès.)

MALMENÉ, ÉE. participe.

MALMOULUE. adj. f. Terme de Vénerie, qui ne se dit que des fumées du cerf mal digérées.

MAL-ORDONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de trois pièces mises, une en chef, & les deux autres parallèles en pointe.

MALOTRU. adj. Terme d'injure & de mépris, par lequel on prétend signifier en même-temps une personne misérable, maussade, mal-faite, mal-bâtie, (C'est un homme des plus malotrus.)

Il est plus souvent substantif, (C'est un malotru. C'est un pauvre malotru.)

MAL-PLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, fâcheux. (Aventure mal-plaisante.) Il se dit plus ordinairement des choses, & quelquefois pourtant des personnes. Il vieillit.

MAL-PROPRE. adj. de t. g. Sale & dégoûtant. (C'est l'homme du monde le plus mal-propre. Il est extrêmement mal-propre sur lui, sur sa personne. Des meubles mal-propres. Des habits mal-propres. Une chambre mal-propre. Des mains mal-propres.)

MAL-PROPREMENT. adv. Salement, avec mal-propreté. (Il mange mal-proprement. Il fait tout mal-proprement.)

On dit qu'*Un Ouvrier travaille mal-proprement*, pour dire, qu'Il travaille mal & grossièrement.

MAL-PROPRETÉ. s. f. Saleté. (Sa chambre est d'une grande mal-propreté. Il mange avec une mal-propreté insupportable.)

MAL-SAIN, AINE. adj. Qui n'est pas sain, qui est sujet à être malade. (Cet homme est mal-sain. Cette femme est malsaine.)

Il signifie aussi, Qui est contraire à la santé. (Cet air est mal-sain. Cette viande est mal-saine. Les eaux de ce pays-là sont mal-saines.)

MAL-SÉANT, TE. adj. Messéant, qui est contraire à la bienséance. (Cela est malséant. C'est une chose mal-séante à un Magistrat, que de....)

MAL-SEMÉ. adj. Terme de Vénerie, qui ne se dit qu'en parlant des bois de cerf, des têtes de daim & de chevreuil, dont les andouillers sont en nombre impair.

MAL-SONNANTE. adj. fém. Qui choque, qui répugne. Il se dit en Théologie, en qualifiant des propositions condamnées.

MALTÔTE. s. f. Exaction indue. Le Public appelle ainsi par abus toute sorte de nouvelles impositions.

MALTÔTIER. s. m. Celui qui exige des droits qui ne sont point dûs, ou qui ont été imposés sans autorité légitime. *C'est un Maltôtier.* Il se dit aussi par abus De ceux qui recueillent toute sorte de nouvelles impositions.

MALTRAITER. v. a. Offenser, outrager de coups & de paroles. (Il l'a maltraité de paroles. Il l'a fait maltraiter. Ce mari maltraite sa femme.)

MALTRAITER, signifie aussi, Faire tort à quelqu'un, ne lui rendre pas la justice qui lui est due, ne le traiter pas favorablement. (Ce Fils a été maltraité dans le testament de son père.)

Il signifie aussi, Faire préjudice à quelqu'un, lui faire un mauvais traitement, soit à tort, soit avec raison. (Cet Auteur a été maltraité dans cet ouvrage. Il a été maltraité dans cet Arrêt.)

MALTRAITÉ, ÉE. participe.

MALVACÉES. adj. f. pluriel. Il se dit des plantes comprises dans la classe des mauves.

MALVEILLANCE. s. f. Haine, mauvaise volonté pour quelqu'un. (Voilà des effets de sa malveillance. S'exposer à la malveillance du peuple.) Il vieillit.

MALVEILLANT. s. m. Celui qui veut du mal à quelqu'un. (C'est quelque malveillant qui lui a rendu ce mauvais office.)

Il est plus usité au pluriel. (Ses malveillans lui ont rendu ce mauvais office. Il ne faut pas ajouter foi aux malveillans.) Il commence à vieillir.

MALVERSATION. s. f. Faute notable & punissable, commise dans l'exercice d'une charge, d'un emploi; comme corruption, exaction, concussion, larcin, (Commettre des malversations. On recherche ses malversations.)

MALVERSER. v. n. Se conduire mal, se comporter mal dans un emploi, en faisant des profits illicites. (Il est accusé d'avoir malversé dans sa charge.)

MALVOISIE. s. f. Certain vin grec qui est fort doux. (Boire de la malvoisie.)

On appelle aussi *Malvoisie*, le vin muscat cuit, de quelque pays que ce soit. (Malvoisie de Provence.)

MALT. s. m. Orge préparé pour faire de la bière. (En Angleterre, l'impôt sur le malt est considérable.)

MAM

MAMAN. s. f. Terme dont les petits enfans, & ceux qui leur parlent, se servent au lieu du mot de mère. (Il commence à parler, il dit déjà papa & maman. Lequel aimez-vous mieux de votre papa, ou de votre maman.)

On dit dans le même langage, *Maman teton*, pour dire, Mère nourrice. (Aimez-vous bien votre maman teton ?)

MAMELLE. s. f. Terme, la partie charnue & glanduleuse du sein des femmes, où se forme le lait. (Mamelle droite. Mamelle gauche. Les enfans à la mamelle. Il étoit encore à la mamelle. On dit que les Amazones se brûloient la mamelle droite. Elle a un cancer à la mamelle.)

Il se dit Des femelles de quelques animaux.

On appelle aussi *Mamelle*, dans les hommes, La partie charnue, qui est placée au même endroit que la mamelle des femmes. (Il étoit blessé deux doigts au-dessous de la mamelle.)

MAMELON. s. m. Le petit bout des mamelles, tant de l'homme que de la femme.

On appelle aussi *Mamelons*, De petites parties très-délicates & glanduleuses élevées sur la peau de l'animal, sur la langue, & que quelques Philosophes croient servir à la sensation.

MAMELU, UE. adj. Qui a de grosses mamelles. (Homme mamelu. Femme mamelue.)

Il est aussi substantif. (Gros mamelu. C'est une grosse mamelue.) Il est familier.

MAMMAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit Des deux artères qui portent le sang aux mamelles, & des deux veines qui l'en rapportent.

MAN

MANANT. s. m. Habitant qui demeure & est habitué en un bourg ou village. En ce sens, on ne l'emploie guère qu'en style de Pratique & en cette phrase: (Les manans & habitans de telle Paroisse.)

On appelle absolument *Manant*, Un paysan, un rustre. (C'est un vrai manant, un gros manant.)

MANCENILLIER. s. m. Arbre des Antilles. Son fruit, qui ressemble à la pomme d'api, est un poison, dont l'huile d'olive est le contre-poison.

MANCHE. s. m. La partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. (Le manche d'une coignée. Le manche d'un couteau. Le manche d'une raquête, d'un battoir, d'une étrille, &c. Long manche. Manche court. Gros manche. Couteau à manche d'ivoire, à manche de corne, à manche d'argent. Il le tenoit par le manche. Le manche est rompu, il y faut mettre un manche. Cette coignée branle au manche, branle dans le manche.)

On dit *Le manche de la charrue*, pour dire, La partie de la charrue qui tient le Laboureur. (Tenir le manche de la charrue.)

On dit aussi, *Le manche d'une éclanche, d'une épaule de mouton*, En parlant de la partie par où on les prend pour les couper.

On dit aussi, (Le manche d'un luth, d'un violon, d'un théorbe, &c. En parlant de la partie où sont les touches, & où l'on pose les doigts de la main gauche pour former les tons différens. Et l'on dit de celui qui joue d'un de ces instrumens, qu'*Il sait, qu'il connoît, qu'il est sûr de son manche*, pour dire, qu'Il touche les cordes avec justesse & précision.

On dit proverbialement & figurément, que *Quelqu'un branle au manche, dans le manche*, pour dire, qu'Il n'est pas ferme dans le parti qu'il avoit embrassé, ou dans la résolution qu'il avoit prise.

On le dit aussi d'Un homme dont la fortune est ébranlée, ou qui est menacé de perdre sa place. *Son état est bien douteux, il branle au manche.* Il est du style familier.

On dit proverbialement, *Jeter le manche après la coignée*, pour dire, Abandonner une affaire par chagrin, par caprice, ou à cause que les commencemens n'en sont pas heureux.

MANCHE DE COUTEAU. s. m. Nom d'une espèce de coquillage bivalve.

MANCHE. s. f. Partie du vêtement dans laquelle on met le bras. (La manche d'une robe, d'une soutane, d'un pourpoint, d'une chemise. Grande manche, manche étroite, manche large. Robe ouverte par les manches. Attacher les manches à un corps. Les manches sont trop courtes. Cordelier à la grande manche.)

On appelle *Manches pendantes*, Des bandes d'étoffe que l'on attache à certaines robes de cérémonie. *Les Conseillers d'Etat portent des robes à manches pendantes.*

On appelle encore *Manches pendantes* Les bandes d'étoffe larges de trois ou qua-

tre doigts, que l'on attache par derrière aux robes des enfans.

On dit, *Avoir une chose, une personne dans sa manche*, pour dire, En disposer, en être assuré. (J'ai cela dans ma manche. Il a tous les Juges dans sa manche. S'il joue contre cet homme là, il tient la partie dans sa manche,) Il est du style familier.

On dit proverbialement & figurément, *Du temps qu'on se mouchoit sur la manche*, pour dire, Du temps qu'on étoit fort simple. Et qu'*On ne se mouche plus sur la manche*, pour dire, qu'On n'est plus si niais. Il est du style familier & populaire.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a la conscience large comme la manche d'un Cordelier*, pour dire, qu'Il n'est point scrupuleux. Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément, *C'est une autre paire de manches*, pour dire, C'est une autre affaire, ce n'est pas la même chose. Et, *Voici bien une autre paire de manches*, pour dire, Voici bien une autre affaire.

On appelle *Gentilshommes de la manche*, Des Officiers dont la fonction est d'accompagner continuellement les Fils de France quand ils sont jeunes.

On appelle chez le Roi, *Garde de la Manche*, Ceux qui en certaines occasions, comme dans la Chapelle, sont aux deux côtés du Roi, vêtus de hoquetons, & armés de pertuisanes.

En termes de Marine, on appelle *Manche* Un long tuyau de cuir qui sert à emplir les barriques d'eau. Et un tuyau de toile goudronnée, qui sert à conduire l'eau de la pompe hors du vaisseau.

On appelle en termes de guerre, *Manche d'un bataillon*, Une petite troupe de soldats, détachée du bataillon, & qui demeure sur les ailes.

MANCHETTE. s. f. Ornement fait de toile, de dentelle plissée, qui s'attache au poignet de la chemise. (Paire de manchettes. Ces manchettes sont trop hautes, trop grandes, ont trop de hauteur, ont trop de tour. Manchettes simples. Manchettes doubles. Manchettes à dentelle. Manchettes empesées, goudronnées. Attacher des manchettes. Porter des manchettes.)

MANCHON. s. m. Sorte de fourrure en façon de manche, dans laquelle on met les deux mains, pour les garantir du froid. (Manchon de martre. Manchon d'hermine. Manchon d'ouate, de petit gris, de chien. Manchon de velours. Manchon de plumes. Manchon d'homme. Manchon de femme. Manchon de campagne. Il avoit les mains dans son manchon. Il porte son manchon en écharpe.)

MANCHOT, OTE. s. Estropié de la main ou du bras. (Il est manchot de la main droite. Il reçut un coup de mousquet dont il est manchot.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme n'est pas manchot*, pour dire, qu'Il a de l'adresse, de la finesse d'esprit.

MANCIE, ou MANCE. s. f. Mots tirés du Grec, & qui signifient Divination. Ils entrent dans la composition de plusieurs mots françois, tels que *Chiromancie*, *Nécromancie*, *&c.* On trouvera ceux qui sont usités à leur ordre alphabétique.

MANDARIN. s. m. Mot Portugais. Titre de Dignité à la Chine. Il y a neuf Ordres de Mandarins qui forment les Corps les plus distingués de l'Empire. (Il y a des Mandarins lettrés, & des Mandarins militaires.

MANDAT. s. m. Rescrit du Pape, par lequel il mande à un Collateur ordinaire de pourvoir celui qu'il lui nomme, du premier Bénéfice qui vaquera à sa collation. (Mandat Apostolique. Les mandats n'ont plus lieu en France.)

MANDATAIRE. s. m. Celui en faveur de qui le Pape a expédié un mandat.

On appelle aussi *Mandataire*, en style de Jurisprudence, Celui qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre. (Le Mandataire ne doit agir que conformément à son pouvoir.)

MANDEMENT. s. m. Ordre par écrit & rendu public, de la part d'une personne qui a autorité & Jurisdiction; Ordonnance d'un Juge, d'un Supérieur, &c. (Le mandement de l'Archevêque, de l'Évêque. Le mandement que les Élus ont envoyé pour les tailles. Le mandement du Recteur de l'Université. Le mandement de la Ville. Il a fait cela selon le mandement de l'Intendant.)

Dans les Lettres Patentes du Roi, on dit: SI DONNONS EN MANDEMENT.

Il signifie aussi La lettre, le billet qu'on donne à quelqu'un, portant ordre à un Receveur ou Fermier de payer quelque somme. (Il a donné un mandement de telle somme sur son Fermier. Accepter un mandement. J'ai payé selon votre mandement.)

MANDER. v. a. Envoyer dire, faire savoir ou par lettres, ou par messager. (Je lui ai mandé cette nouvelle. Je lui ai mandé par un tel, que... Ne voulez-vous rien mander à Paris? Le Roi a mandé à tous les Gouverneurs des Provinces. Je lui ai mandé qu'il vînt.)

On dit proverbialement, pour faire entendre qu'on n'a point craint de dire en face à quelqu'un une chose fâcheuse. (Je ne lui ai point mandé, je lui ai dit que...)

MANDER QUELQU'UN, C'est lui donner avis ou ordre qu'il ait à venir. (On a mandé tous les parens. Il a mandé son Intendant. Le Roi a mandé le Parlement. Il a été mandé à la Cour.)

On dit, qu'*Un homme a mandé ses équipages, ses carrosses, ses chevaux, ses chiens, &c.* pour dire, qu'il a donné ordre qu'on les lui envoyât.

MANDÉ, ÉE. participe.

MANDIBULE. s. f. Mâchoire. Terme d'Anatomie. (Mandibule inférieure. Mandibule supérieure.)

MANDILLE. s. f. Sorte de casaque que les laquais portoient autrefois. (Je l'ai vu laquais, il portoit la mandille.)

MANDOLINE. s. f. Espèce de petite guitare.

MANDORE. s. f. Espèce d'instrument de musique à plusieurs cordes, qui est en forme d'un petit luth, & qui se touche avec les doigts. (Mandore luthée. Jouer de la mandore.)

MANDRAGORE. s. f. Plante dont on distingue deux espèces, la blanche ou la mâle, la femelle ou la noire. La première porte un fruit de la grosseur d'une petite pomme; au lieu que celui de la seconde espèce est plus petit & en forme de poire. L'une & l'autre *Mandragore* ont l'odeur forte & désagréable. Les Médecins emploient quelquefois l'écorce de leurs racines, mais avec beaucoup de précaution, parce qu'elles sont très-narcotiques, & qu'elles purgent avec violence. On ne s'en sert guère qu'à l'extérieur, pour amollir les humeurs squirreuses & les écrouelles.

MANDRIN. s. m. Les Serruriers nomment ainsi tous les poinçons qui servent à percer le fer chaud.

Les Tourneurs & Tabletiers appellent *Mandrin*, Les pièces sur lesquelles ils assujetissent les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes.

MANDUCATION. s. f. Il ne se dit que de l'action par laquelle on mange le sacré Corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

MANÉAGE. subst. m. Terme de Marine. Il se dit Du travail que les Matelots sont obligés de faire pour charger sur un navire, ou pour en décharger les planches, le merrein, le poisson, &c. pourquoi il ne leur est point dû de salaires.

MANÉGE. subst. masc. Exercice qu'on fait faire à un cheval pour le dresser. (Un cheval propre pour le manége, dressé au manége. Bon pour le manége. Mettre un cheval au manége.)

Il signifie aussi Le lieu où l'on exerce les chevaux pour les dresser. (Un beau manége. Un manége couvert. Un manége découvert.)

MANÉGE, se dit au figuré, & signifie Certaines manières d'agir adroites & artificieuses. (Je connois le manége de ces gens-là. Il y a un certain manége à la Cour, qu'il faut savoir quand on y veut être. Je ne suis pas encore fait à ce manége. Voilà un étrange manége.)

MANES. subst. masc. Nom que les Anciens donnoient à l'ombre, à l'ame des morts. (Polixène fut sacrifiée aux Manes d'Achille.)

MANGANÈSE. substantif f. Minéral ferrugineux qu'on emploie pour faire disparoître la couleur verdâtre du verre, lorsqu'il est encore en fusion.

MANGEABLE. adj. de tout genre. Qui est bon à manger. (Il mange de tout ce qui est mangeable.)

MANGEAILLE. substantif f. Il se dit proprement De ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques, à des oiseaux. (Faire de la mangeaille pour les volailles.)

MANGEAILLE, se dit aussi dans le style familier, De ce que mangent les hommes.

MANGEANT, ANTE. adjectif. Qui mange. (Il est bien buvant & bien mangeant. Je l'ai laissée bien buvante & bien mangeante.)

MANGEOIRE. subst. f. L'auge où les chevaux mangent. (Mettre l'avoine dans la mangeoire.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme tourne le cul à la mangeoire*, pour dire, qu'Il fait tout le contraire de ce qu'il devroit faire pour arriver à son but.

MANGER. v. a. Mâcher & avaler quelque aliment pour se nourrir. (Manger du pain, de la viande, du fruit. Il a mangé tout cela à son dîner. Cela est bon à manger. Les chevaux mangent du foin, de l'avoine. Le loup mange la brebis. Les limaçons, les chenilles mangent les fruits. Les souris, les rats mangent les grains. Les oiseaux mangent les moucherons, les vermisseaux.)

Manger, se met aussi absolument & sans régime. (Il n'a mangé d'aujourd'hui. Il n'a ni bu ni mangé. Il a été trois jours sans manger. Il ne mange pas, il dévore. Ils boivent & mangent ensemble. Il boit & mange ordinairement avec lui. Il mange comme un chancre. Donner à manger. Salle à manger. L'appétit vient en mangeant.)

On dit aussi au figuré, *L'appétit vient en mangeant*, pour dire, que L'ambition, que l'envie d'amasser du bien augmente toujours.

On dit proverbialement, *A petit manger, bien boire.*

On dit proverbialement, *Qui se fait brebis, le loup le mange*, pour dire, que Qui a trop de bonté, trop de patience, trouve bientôt des gens qui en abusent.

On dit proverbialement, que *Les gros poissons mangent les petits*, pour dire, que Les gens puissans oppriment les foibles.

On dit familièrement & figurément, qu'*Une personne a mangé son pain blanc le premier*, pour dire, que Le commencement de sa vie a été plus heureux que la suite.

On dit proverbialement, lorsque la mésintelligence se met entre deux personnes accoutumées à vivre aux dépens d'autrui, & intéressées à bien vivre ensemble. (La guerre est bien forte, quand les loups se mangent.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme sait bien son pain manger*, pour dire, qu'Il entend bien ses intérêts, qu'il sait bien se démêler de toutes sortes d'affaires.

On dit familièrement, qu'*Un homme se rendra si familier avec vous, qu'il viendra vous manger dans la main*, pour dire, qu'Il abusera de la familiarité qu'on lui permet.

Manger, signifie aussi, Prendre ses repas. (Il va manger chez un tel. Il mange à l'auberge. Un tel tient table, il donne à manger. On mange proprement chez lui.)

On dit, *Manger son bien*, pour dire, Consumer son bien; & il se dit plus ordinairement de ceux qui le dissipent en débauches ou en folles dépenses. (S'il se jette dans la débauche, il mangera tout son bien en peu de temps. Il aura bientôt mangé tout son fait. Il mange tout en chicane, en procès. Il mangera dix mille écus, ou il en aura raison. Il a mangé trois maisons. Il a mangé deux belles terres. Il a mangé plus d'or qu'il n'est gros. Il a mangé son fait à plaider.)

On dit fig. *Ses valets le mangent, ses chevaux & ses chiens le mangent, les femmes le mangent*, pour dire, Le ruinent, le consument en dépense.

On dit, qu'*Une forge mange bien du charbon*, pour dire, qu'Elle en consume beaucoup.

On dit aussi, que *Certains légumes mangent bien du beurre*, pour dire, qu'Il en faut beaucoup pour les apprêter.

On dit prov. *Il a mangé son blé en verd, son blé en herbe*, pour dire, qu'Il a consumé son revenu avant que les termes en fussent échus.

On dit prov. *Manger de la vache enragée*, pour dire, Souffrir beaucoup de faim & de fatigues. (Il sait ce que c'est, il a pâti, il a mangé de la vache enragée. Il est trop à son aise, il faudra qu'il mange un peu de la vache enragée.)

On se sert quelquefois du mot de *Manger*, dans le style familier, pour dire, Quereller fortement. (Je n'ai garde de lui en parler, il me mangeroit.) On dit dans le même sens, (Manger le blanc des yeux. Ils se sont mangé le blanc des yeux.)

Manger, se dit aussi par extension de plusieurs choses inanimées qui rongent, minent & détruisent. (La rivière mange ses bords. Un ulcere lui mange la jambe. La vérole le mange. Le grand jour mange les couleurs. La rouille mange le fer. Le peuple dit que la lune mange les pierres. Les ormes mangent tout le suc, toute la graisse de la terre. Un onguent, une poudre qui mange les chairs mortes.)

On dit fig. qu'*Une planche gravée, qu'une écriture est mangée*, pour dire, qu'Elle est usée, effacée, & qu'on a peine à y rien connoître.

On dit figur. & familièrement, *Manger quelqu'un des yeux*, pour dire, Le regarder avidement. Il se dit aussi des choses. Et, *Manger de caresses*, pour dire, Faire de grandes caresses.

On dit d'Un joli enfant, qu'*Il est joli à manger*, qu'*Il est à manger*. Il est du style familier.

On dit figurément & proverbialement, (Je mangerai plutôt mon bras jusqu'au coude, je mangerai plutôt ma chemise, que je ne vienne à bout de telle chose, pour dire, Il n'est rien que je ne fasse pour venir à bout de telle chose.) Il est populaire.

On dit par emportement, quand on est en grande colère contre quelqu'un, qu'(On lui mangeroit le cœur. Je lui mangerois l'ame.)

On dit fam. par menace, à un homme que l'on croit plus foible que soi, qu'(On le mangeroit avec un grain de sel.)

On dit d'Un homme qui ne prononce pas bien toutes les lettres ou toutes les syllabes des mots, (qu'Il mange ses mots, qu'Il en mange la moitié.)

On dit en termes de Grammaire, qu'*Une voyelle finale se mange*, pour dire, S'élide, quand elle ne se prononce pas à cause de la rencontre d'une autre voyelle suivante. (En François, l'E féminin se mange toujours devant une voyelle.)

Mangé, ée. participe.

MANGER. s. m. Ce qu'on mange, dont on se repaît. (Son hôtesse lui accommode son manger. Un pâté de bécasse est un bon manger. Un délicat, un friand, un délicieux manger. C'est un manger de Roi. C'est le meilleur manger du monde.)

On dit familièrement d'Un homme qui s'occupe entièrement à une chose qu'(Il en perd le boire & le manger.)

MANGERIE. s. f. Terme populaire, qui signifie au propre, Action de manger; & qui n'est guère usité que dans cette phrase, *Relever mangerie*, pour dire, Recommencer à manger. Au figuré, il signifie Les frais de chicane, ou les exactions par lesquelles on ruine les pauvres gens. (Les mangeries de cette Justice sont effroyables. Voyez quelle mangerie d'avoir fait coûter tant d'argent à ce pauvre homme. C'est une pure mangerie. On invente tous les jours de nouvelles mangeries.)

MANGEUR, EUSE. s. Quand il se dit absolument, il signifie, Celui, celle qui est en habitude de manger beaucoup. Il s'emploie ordinairement avec une épithète. (C'est un grand mangeur. Un beau mangeur. Un petit mangeur. C'est une grande mangeuse. Il n'est pas mangeur.)

On appelle Les gens de chicane, ceux qui vexent, qui tourmentent le peuple, *Des Mangeurs de Chrétiens*. Il est populaire.

On appelle familièrement Un fanfaron, (Un mangeur de charrettes ferrées, un mangeur de petits enfans.)

On appelle familièrement, *Mangeurs de viandes apprêtées*, Des fainéans, des paresseux qui aiment à faire bonne chère sans se donner de peine, ou bien à tirer du profit d'une affaire où ils n'ont point travaillé.

On dit fig. & fam. d'Un bigot, d'un faux dévôt, que (C'est un mangeur de Crucifix, un mangeur d'Images, un mangeur de Saints.)

MANGEURE. s. f. Endroit mangé d'un drap, d'une étoffe, d'un pain, &c. (Mangeure de vers. Mangeure de souris.)

MANGOUSTE. *Voyez* Ichneumon.

MANIABLE. adj. de t. g. Qui est aisé à mettre en œuvre. (Ce fer, ce cuivre est doux & maniable. Il n'y a point de métal si maniable que l'or.

Il se prend quelquefois au figuré, & veut dire, Traitable. (C'est un homme dont l'esprit est maniable, n'est point du tout maniable.)

MANIAQUE. adj. de t. g. Furieux, possédé de quelque manie. *Il est maniaque. Elle est maniaque.* Il se prend aussi substantivement. *C'est un maniaque. C'est une maniaque.*

MANICHORDION. s. m. Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier. (Jouer du manichordion.)

MANIE. s. f. Délire, aliénation d'esprit sans fièvre, & qui va quelquefois jusqu'à la fureur. *Sa folie se change en manie.* La manie est une folie dans laquelle l'imagination est frappée d'un point fixe. (La folie de celui qui se croyoit de verre, étoit un point fixe.)

Manie, se dit aussi par extension, de toutes les passions portées à un certain excès. (Sa manie pour les tulipes, pour les coquilles, l'a ruiné.

MANIEMENT, s. m. Action de manier. (On connoît la bonté d'un drap au maniement.)

Maniement, signifie aussi Le mouvement du bras, de la jambe. (Il étoit perclus de ce bras, mais il commence à en avoir le maniement assez libre.)

On appelle *Le maniement des armes*, L'exercice de pied ferme qu'on enseigne aux soldats de recrue, pour le distinguer des Évolutions.

Il est plus en usage au figuré, & signifie Administration. (Le maniement des deniers du Roi, des Finances. Ce Trésorier a beaucoup de maniement. Son maniement est de tant de millions. On lui a confié ce maniement. Ceux qui ont le maniement des affaires.)

MANIER. v. a. Prendre & tâter avec la main. (Manier un drap pour voir s'il est doux, s'il est fin. Manier une étoffe, des papiers, des livres, des hardes.)

Manier, Recevoir, avoir en sa disposition, en son administration. (Je n'ai point encore manié un denier de cette recette. Il ne manie point d'argent. Je ne veux point manier le bien d'autrui. Il manie tous les biens de cette maison. Ceux qui manient les deniers du Roi. Il

manie

manie tous les ans plus d'un million.)

On dit figurément, *Manier les affaires publiques*, pour dire, Les administrer.

On dit proverbialement, *Vous me demandez où est un tel livre, je ne l'ai ni vu ni manié*, pour dire, Je ne puis vous en rendre raison.

On dit d'Un homme, qu'*Il manie bien quelque instrument*, pour dire, qu'Il s'en sert bien. (Il sait bien manier les armes. Il manie bien l'épée à deux mains, la hallebarde. Il manie bien une raquette.)

On dit d'Un Boulanger qui pétrit bien, qu'*Il manie bien la pâte*.

On dit en termes d'Art, (Manier le pinceau, le ciseau, la pointe, le burin, la plume, le crayon, l'outil. Manier la terre en modelant.)

On dit figurément d'un Peintre, qu'*Il manie bien la couleur*, pour dire, qu'Il a l'adresse de la bien employer, de s'en bien servir. Et figurément d'Un Sculpteur, qu'*Il manie bien le marbre*, pour dire, qu'Il sait bien travailler.

On dit de même, qu'*Un Serrurier manie bien le fer, qu'il le manie comme si c'étoit du plomb*.

On dit figurément, *Manier bien une affaire*, pour dire, La conduire avec adresse.

On dit aussi, *Manier un esprit, manier un homme*, pour dire, Le tourner, le gouverner comme on veut. (Laissez-moi manier cet esprit. Ce n'est pas un homme aisé à manier. On le manie comme on veut. Ce peuple ne se manie pas si facilement.)

On dit à un homme qui se mêle de faire une chose à quoi il n'entend rien. (Cela ne se manie pas ainsi. Cela n'est pas si aisé à manier.)

On dit figurément, qu'*Un Auteur a bien manié son sujet*, pour dire, qu'Il l'a bien traité. Et dans le même sens, qu'*Un Poëte Dramatique manie bien les passions*.

On dit, *Manier un cheval*, pour dire, Le faire aller, le mener avec art. (C'est un bon Écuyer, il manie bien un cheval.)

On dit aussi, qu'*Un cheval manie bien*, qu'*il manie bien sous l'homme*, qu'*il manie bien à droite & à gauche*, pour dire, qu'Il est docile à tous les mouvemens que l'Ecuyer veut lui faire prendre. En ce sens il est neutre.

MANIER À BOUT. Terme de Couvreur, qui signifie, Lever la vieille tuile d'un comble, pour mettre des lattes neuves, & reposer l'ancienne tuile dessus.

Les Paveurs s'en servent aussi pour dire, Relever un ancien pavé, & le remettre en place.

MANIÉ, ÉE. participe.

On dit Des mots de la langue, qu'*Ils sont bien ou peu maniés*, pour dire, que Ces mots sont dans la bouche de tout le monde, ou qu'on s'en sert rarement. On dit dans le même sens, qu'*Une phrase est bien maniée, qu'elle n'est pas encore assez maniée*.

AU MANIER. adverbial. En maniant. (Vous reconnoîtrez la bonté de cette étoffe au manier.)

MANIÈRE. s. f. Façon, sorte, usage. (En toute manière, de quelque façon que cela soit. Je ne veux pas que cela soit de cette manière. Je lui écrirai de la bonne manière. De quelle manière voulez-vous que je m'y conduise? Faites cela de quelque manière que ce soit. À la manière accoutumée. C'est sa manière d'agir, de parler. C'est sa manière.)

On dit proverbialement, *Il m'a offert sa bourse, mais ce sont manières de parler*, pour dire, qu'On ne fait pas de fond sur ses promesses.

On dit, *Faire une chose par manière d'acquit*, pour dire, Négligemment, & parce qu'on ne peut guère s'en dispenser.

On dit aussi, *Voilà une belle manière de parler, cet homme a une belle manière de s'énoncer*, pour dire, Une belle expression.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a été étrillé de la belle manière, de la bonne manière*, pour dire, qu'Il a été battu outrageusement.

On dit dans le même sens, *Traiter de la belle manière, parler de la belle manière*.

MANIÈRE, se dit aussi de ce qui a l'apparence de la chose qu'on spécifie. (Il vint une manière de demoiselle. Il fut abordé par une manière de valet de chambre.)

On appelle *La manière d'un Peintre*, La façon de composer & de peindre qui lui est propre. C'est le style en Peinture. (La manière du Corrège est grande. Raphaël a eu plusieurs manières. Ce tableau est peint dans la manière du Guide. Rimbrand s'est fait une manière propre à produire de grands effets; sa manière est dangereuse à imiter.)

MANIÈRES, au pluriel, signifie, Façon d'agir. (Il a des manières agréables. Ses manières déplaisent à tout le monde. Il a de bonnes manières. Manières rudes, désobligeantes. Manières engageantes. Manières obligeantes. Belles manières.)

DE MANIÈRE QUE. adverbial. De sorte que. (Il dit, il fit telle & telle chose.... de manière que l'on vit bien....)

PAR MANIÈRE DE DIRE, ou PAR MANIÈRE D'ENTRETIEN. adverb. Pour dire, Sans avoir eu aucun dessein formé d'en parler.

MANIÉRÉ, ÉE. adj. Qui a des affectations particulières & fort marquées. (Style maniéré. Auteur maniéré. Cet homme est fort maniéré.)

MANIÉRÉ, en Peinture, se dit De l'abus de la manière. C'est une suite d'habitudes prises dans la façon d'opérer une affectation qui s'oppose à la variété. (Des figures maniérées. Les draperies ne doivent pas être maniérées.)

On appelle aussi *Une composition maniérée*, Celle où les objets sont disposés avec affectation. *Une couleur maniérée*, Celle qui est l'effet d'une habitude prise, & d'un systême qu'on s'est fait.

MANIFESTATION. s. f. Action par laquelle on manifeste. (Après une manifestation si évidente de la puissance de Dieu.) Il n'est en usage que dans les matières de Religion. (La manifestation du Verbe.)

MANIFESTE. adject. de t. g. Notoire, évident, connu de tout le monde. (C'est une erreur manifeste. C'est une chose manifeste & publique. Rendre un crime manifeste. Cela est si manifeste, qu'on n'en peut douter.)

MANIFESTE. s. m. Écrit public par lequel un Prince, un État, un Parti, ou une Personne de grande considération rend raison de sa conduite en quelque affaire d'importance. (Publier un manifeste. Un tel Prince, avant que de déclarer la guerre, fit publier un manifeste. Le manifeste du Roi d'Espagne. Le manifeste des États de Hollande. Vous en verrez les raisons dans son manifeste.)

MANIFESTEMENT. adv. Clairement, évidemment. (Je vous ferai voir manifestement que.... Il est manifestement coupable.)

MANIFESTER. v. a. Rendre manifeste. (Dieu a manifesté son pouvoir. Notre-Seigneur se manifesta aux Apôtres. La gloire, la vertu de Dieu s'est manifestée en eux. Quand ce secret viendra à se manifester.) Ce mot a plus d'usage dans les matières de Religion, que dans les autres.

MANIFESTÉ, ÉE. participe.

MANIGANCE. s. f. Mauvaise ruse, procédé artificieux dont on se sert pour faire réussir une affaire. (Il y a de la manigance dans cette affaire. Je ne sai pas leur manigance. Il y a là une manigance que je n'entends point.) Il est du style familier.

MANIGANCER. v. a. Tramer quelque petite ruse. (C'est lui qui a manigancé toute cette affaire.) Il n'est que du style familier.

MANIGANCÉ, ÉE. participe.

MANIGUETTE, ou GRAINE DE PARADIS. s. f. Graine qui se trouve en Afrique & à Madagascar. On l'a aussi nommée *Malaguette*, parce qu'elle nous venoit autrefois d'une ville d'Afrique nommée Malaguetta. On la mêle parmi le poivre pour le falsifier.

MANILLE. s. f. Terme du jeu d'Hombre, du Quadrille & du Tri. C'est en noir le deux, & en rouge le sept de la couleur dont on joue. *La manille est la seconde triomphe, c'est un matador*.

MANIOQUE. s. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine sert à faire une sorte de pain qu'on nomme *Cassave*. Ses racines sont fort grosses: on les rape, on en exprime le suc, qui est un poison mortel. On fait sécher le marc au soleil, & l'on s'en sert pour faire une galette qui tient lieu de pain. Cet arbrisseau, qui est d'une très-grande utilité, se multiplie de boutures.

MANIPULATION. s. f. Manière d'opérer en Chimie, & en plusieurs arts. (La manipulation du minéral.)

MANIPULE. s. m. Petite bande d'étoffe large de trois à quatre pouces, qui s'élargit par le bas, que le Prêtre porte au bras gauche lorsqu'il célèbre la Messe, & que le Diacre & le Sous-diacre portent aussi quand ils servent à l'Autel.

MANIPULE, est aussi le nom que portoient dans la Milice Romaine les compagnies de soldats dont la Cohorte étoit composée.

MANIQUE. s. f. Défense, ou couverture que certains ouvriers se mettent à la main, pour qu'elle puisse résister au travail.

MANIVEAU. s. m. Petit plateau d'osier. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Maniveau d'éperlans.)

MANIVELLE. s. f. Pièce de fer ou de bois qui se replie deux fois à angles droits, qui est placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu, & qui sert à le faire tourner. (La manivelle d'un moulin à café. La manivelle d'un gouvernail.)

MANNE. s. f. (On prononce *Mâne*.) Espèce de suc congelé, qui se recueille en quelques pays sur les feuilles de certains

arbres & de certaines herbes. (Manne de Calabre. Bonne manne. Prenez une once de manne. On purge les enfans avec de la manne. Les Naturalistes ont découvert que la manne est un suc qui sort de certains arbres.)

On appelle *Manne*, dans l'Écriture sainte, La nourriture que Dieu fit tomber du Ciel, pour nourrir les enfans d'Israël dans le désert.

On dit De quelque viande ou de quelque fruit qui est abondant dans un pays, & qui sert beaucoup à nourrir un peuple, que *C'est une bonne manne, une vraie manne.*

Il se dit figurément Des alimens de l'esprit. (La vérité est une manne céleste dont il faut nourrir son esprit & son cœur.)

MANNE. s. f. Espèce de panier d'osier plus long que large, où l'on met ordinairement le linge, la vaisselle qu'on porte sur la table. (Mettre la vaisselle dans la manne.)

MANNE D'ENFANT. C'est un long panier d'osier, en forme de berceau, avec une anse à chaque côté, & quatre pieds dessous, où l'on met coucher les enfans au maillot.

MANNEQUIN. s. m. Sorte de panier long & étroit, dans lequel on apporte des fruits ou de la marée au marché. (Mannequin de marée. Mannequin de fruits.)

MANNEQUIN, est aussi une figure d'homme faite de bois ou d'osier, qui se plie dans toutes les jointures des membres, & que les Peintres & les Sculpteurs accommodent comme il leur plaît, pour disposer des draperies, suivant les diverses attitudes des figures qu'ils veulent peindre.

On dit, *Cette figure sent le mannequin*, pour dire, qu'Elle n'a pas été étudiée sur la nature.

On dit aussi, *Mannequiné. Ces draperies sont mannequinées*, pour dire, qu'Elles sont disposées avec affectation.

MANŒUVRE. subst. masc. Il signifie proprement Celui qui travaille de ses mains; mais on ne s'en sert qu'en parlant d'un Aide à maçon, d'un Aide à couvreur, &c. (Il a tant de manœuvres à payer par jour. L'heure où les manœuvres quittent le travail.)

MANŒUVRE. s. f. Terme de Marine, qui se dit Des cordages destinés à manier les voiles, & à faire les autres services du vaisseau.

On appelle aussi *Manœuvre*, Tout ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau. (Comme ils se virent en présence, ils firent une manœuvre qui leur fit gagner le vent sur les ennemis. Changer de manœuvre. Il entend bien la manœuvre)

Il se dit aussi en parlant Des mouvemens qu'un Général, ou un autre homme chargé du commandement, fait à la guerre. (Les ennemis croyoient l'avoir enfermé, mais il fit une manœuvre qui les déconcerta fort. Il fit une manœuvre à laquelle ils ne s'attendoient pas. Une savante manœuvre.)

Il se dit figurément De la conduite, bonne ou mauvaise, qu'on tient dans les affaires du monde. (Il a fait une manœuvre qui a gâté ses affaires. Il a fait là une étrange manœuvre.)

MANŒUVRER. v. n. Terme de Marine, Faire la manœuvre. *L'équipage a bien manœuvré.* On dit aussi activement, *Manœuvrer les voiles.*

Il se dit aussi en parlant des mouvemens que des troupes exécutent. (Ces troupes ont bien manœuvré.)

Il se dit encore au figuré, pour dire, Employer des moyens, pour faire réussir une affaire. On l'emploie le plus souvent en mauvaise part. (Manœuvrer sourdement.)

MANŒUVRIER. s. m. Qui entend bien la manœuvre des vaisseaux. (Un bon, un excellent manœuvrier.)

MANOIR. s. m. Demeure, maison. Il est vieux; mais il est encore en usage au Palais. (Le manoir Seigneurial. Le principal manoir. Le manoir abbatial. Le manoir Épiscopal.) Il est aussi en usage dans la Poësie.

MANOUVRIER. s. m. Ouvrier qui travaille de ses mains, & à la journée.

MANQUE. s. m. Défaut. (Le manque de foi. Le manque d'argent en est cause. C'est le manque de chaleur. Il y a là un manque de respect inexcusable. Manque de parole.)

On dit, *Il a trouvé dix écus de manque dans un sac de mille francs*, pour dire, qu'Il a trouvé dix écus de moins.

Il s'emploie quelquefois adverbialement, & signifie Faute. (Il n'a pu faire cela manque d'argent, manque d'amis. Cela lui est échappé manque d'attention, manque de mémoire.)

MANQUEMENT. s. m. Faute d'omission que commet quelqu'un en manquant de faire ce qu'il doit. (Ce fut un léger manquement. Il n'y a personne qui ne soit sujet à quelque petit manquement.)

On dit aussi, *Manquement de parole. Manquement de foi. Manquement de respect.*

MANQUER. v. n. Faillir, tomber en faute. (Tous les hommes peuvent manquer, sont sujets à manquer. N'avez-vous jamais manqué?)

On dit, qu'*Une arme à feu manque*, pour dire, qu'Elle ne prend pas feu, ou qu'elle manque à tirer. *Ses deux pistolets manquèrent. Son fusil manqua.*

MANQUER DE. Avoir faute de. (Manquer d'argent. Manquer de munitions, &c. Manquer de cœur. Manquer de résolution. Manquer d'occasion. Il ne manque pas d'appétit.)

On dit, *Il ne manque pas de vanité, il ne manque pas d'ambition, il ne manque pas de bonne volonté*, pour dire, Il a de la vanité, de l'ambition, de la bonne volonté.

On dit, *Manquer de parole, manquer de foi*, pour dire, Ne pas tenir sa parole, n'avoir pas de bonne foi.

MANQUER À, &c. Ne faire pas ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. (Manquer à son devoir. Manquer à ses amis. Je vous ai promis de vous servir, je ne vous manquerai pas. Manquer à son honneur. Manquer à sa foi, à sa parole. Il a manqué à l'assignation, au rendez-vous.)

MANQUER. Tomber, périr. (Cette maison manque par les fondemens. Ce cheval manque par les jambes. Cet homme est bien malade; s'il vient à manquer, sa famille est ruinée. Cet homme manquera par le poumon.)

On dit, *L'argent lui manque*, pour dire, Il manque d'argent. On dit dans le même sens, (Les vivres manquent aux assiégés. La poudre leur manque. Cet homme est parfait, il ne lui manque rien.)

On dit en parlant d'Un portrait fort ressemblant, qu' (Il ne lui manque que la parole.)

Il signifie aussi Défaillir. (Il ne peut plus se soutenir; les jambes lui manquent. Elle va s'évanouir, le cœur lui manque. Je suis si effrayé, si interdit, que la parole me manque. Les forces me manquent.)

MANQUER, se dit aussi en parlant des personnes & des choses, pour dire, N'être pas, être de moins où la personne, où la chose devroit être. (Il manque bien des livres à cet auteur, beaucoup de meubles dans cette maison. Vous nous avez bien manqué aujourd'hui.)

MANQUER, Omettre, oublier de faire quelque chose (Je ne manquerai pas de faire ce que vous voulez. Ne manquez pas de vous trouver en tel lieu.)

On dit, *Il a manqué d'être tué*, pour dire, Peu s'en est fallu qu'il n'ait été tué. Il est du style familier.

On dit, *Le pied lui a manqué*, pour dire, qu'Il a glissé.

On dit d'Un Marchand, qu'*Il a manqué*, pour dire, qu'Il a fait faillite, banqueroute.

MANQUER, est quelquefois actif. *Je suis arrivé trop tard, j'ai manqué cet homme*, pour dire, Je ne l'ai pas trouvé. *Il a manqué une belle occasion*, pour dire, qu'Il l'a perdue. *Il a manqué son coup*, pour dire, qu'Il n'a pas réussi dans son dessein. (J'ai mal joué, j'ai manqué la partie.)

On dit aussi, *Manquer une perdrix*, pour dire, La tirer & ne la pas tuer. *Les chasseurs ont manqué le cerf*, pour dire, qu'Ils ne l'ont pas pris. (Le prévôt a manqué les voleurs, il ne les pas attrapés. S'il me manque, je ne le manquerai pas. J'ai manqué un lièvre qui étoit au bout de mon fusil.)

On dit aussi dans une acception particulière, *Il l'a manqué belle*, pour dire, Il a échappé à un grand danger. (On lui a tiré un coup de fusil, la balle a percé son chapeau, il l'a manqué belle. Il a fait une chûte à se casser le cou, il l'a manqué belle. Il alloit confier ses affaires à un fripon, il l'a manqué belle.) Toutes ces manières de parler ne sont que de la conversation.

MANQUÉ, ÉE. participe.

MANSARDE. s. f. Terme d'Architecture. On appelle ainsi un toit de maison, dont le comble est presque plat, & les côtés presque à plomb. (C'est une mansarde.) La mansarde tire son nom de l'Architecte Mansard.

MANSUÉTUDE. s. f. Débonnaireté, douceur d'ame, bénignité. (La mansuétude est une vertu chrétienne.) Il n'a guère d'usage.

MANTE. s. f. Espèce de grand voile noir fort long, que portent les Dames de haute qualité dans les cérémonies de deuil. (Toutes les Duchesses étoient en mante.) On appelle aussi *Mantes*, Certains habits que portent quelques Religieuses.

MANTEAU. s. m. Vêtement ample qui se met par-dessus l'habit, & qui prend ordinairement depuis les épaules jusqu'au dessous des genoux. (Grand manteau. Manteau d'hiver. Manteau d'été. Manteau

pour la pluie. Manteau de campagne. Manteau léger. Manteau pesant. Manteau de drap, de camelot, de velours, &c. Manteau gris, noir, bleu. Manteau d'écarlate. Manteau de deuil. Un collet de manteau. Les paremens d'un manteau. Un manteau ample & qui a bien du tour. Prendre son manteau. Quitter son manteau. S'envelopper de son manteau. Avoir son manteau sur le nez. Avoir le nez dans son manteau. Tirer quelqu'un par le manteau.)

On appelle *Manteau long*, Un manteau qui traine, que portent les Ecclésiastiques quand ils sont en soutane, & les Laïques dans les cérémonies de deuil. *Il étoit en manteau long*. On appelle *Manteau court*. Le manteau ordinaire, par opposition au manteau long. *Se mettre en manteau court*.

On appelle *Manteaux de cérémonies*, Certains longs manteaux fourrés ou doublés, & traînans à terre, que les Rois, les Princes & les Grands Seigneurs portent en certaines cérémonies. (Le manteau Impérial, le manteau Royal, le manteau Ducal, le manteau de Chevalier de l'Ordre, sont des manteaux de cérémonie.)

En terme de Blason, le *Manteau* est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

En termes de Fauconnerie, *Manteau* se dit De la Couleur des plumes des oiseaux de proie.

On appelle aussi *Manteau*, Un habillement plissé & troussé, que les femmes serrent avec une ceinture.

On appelle *Manteau de nuit*, ou plus ordinairement *Manteau de lit*, Une espece de manteau fort court, & ordinairement fourré, dont les femmes & les malades se servent dans la chambre & dans le lit.

Figurément, en parlant des livres défendus qu'on vend en cachette, on dit, qu' (On les débite, qu'on les vend sous le manteau. C'est un libelle séditieux, satyrique, qui ne se vend que sous le manteau.) On le dit aussi de toutes les choses défendues.

On appelle *Manteau de cheminée*, la partie de la cheminée qui avance le plus dans la chambre.

MANTEAU, signifie figurément, Apparence, prétexte dont on se couvre. (Sous le manteau de la dévotion, de la Religion, on cache souvent de mauvais desseins.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a la fièvre quarte en automne, qu'*Il a un méchant manteau pour son hiver*.

Et figurément & familièrement, en parlant d'un tiers qui demeure les bras croisés, pendant que ceux qu'il a accompagnés se battent l'épée à la main, on dit, qu'*Il garde les manteaux*.

La même chose se dit d'un tiers qui ne participe point au divertissement de ceux qu'il a accompagnés.

MANTELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des lions & autres animaux qui ont un mantelet dont il faut spécifier l'émail.

MANTELET. s. m. Espèce de petit manteau. (Les Évêques portent en cérémonies un mantelet violet par-dessus leur rochet. Les femmes portent des mantelets de différentes couleurs.)

MANTELET, en parlant des carrosses, se dit d'Une grande pièce de cuir qui s'abattoit autrefois devant les portières des carrosses, & qui est encore en usage dans les carrosses de voiture, & dans quelques autres carrosses à l'ancienne mode.

Il se dit aussi De ces pièces de cuir qui sont dans quelques carrosses, aux côtés où il n'y a point de glace. (Lever les mantelets, abattre les mantelets.)

On appelle en termes de guerre, *Mantelet*, Une espèce de machine composée de plusieurs madriers, que l'on pousse devant soi dans l'attaque des places, pour se mettre à couvert des coups de mousquet.

MANTELURE. s. f. Nom qu'on donne au poil du dos d'un chien, lorsqu'il est d'une autre couleur que celui des autres parties du corps.

MANTURE. s. f. Terme de Marine. Grand coup de mer. Agitation violente des vagues, des houles.

MANUEL, ELLE. adj. Qui se fait avec la main. (Ouvrage, travail manuel, distribution manuelle.)

On appelle *Distribution manuelle*, Ce que les Chanoines, &c. reçoivent pour leur assistance à certains offices ou services particuliers.

Il est aussi substantif, & sert de titre à plusieurs livres ou abrégés qu'on peut porter à la main. (Manuel de devotion. Le manuel de saint Augustin. Le manuel d'Épictète.)

MANUELLEMENT. adv. De la main à la main. (Donner manuellement. Recevoir manuellement.)

MANUFACTURE. s. f. Fabrication de certains ouvrages qui se font à la main. (Belle manufacture. Bonne manufacture. Manufacture de draps, de serges, d'étoffes de soie, de chapeaux, de glaces, &c. On a établi beaucoup de manufactures en France.)

Il se dit aussi Du lieu destiné pour la fabrication de ces sortes d'ouvrages. *Aller à la manufacture*.

MANUFACTURER. v. a. Faire des ouvrages de manufacture. (On a fait venir beaucoup de laines d'Espagne, pour les manufacturer. Ces étoffes ont été manufacturées à Lyon.) Fabriquer est plus en usage.)

MANUFACTURÉ, ÉE. participe.

MANUFACTURIER. s. m. Ouvrier qui travaille à des ouvrages de manufacture. (Manufacturier en laine, en soie, &c.)

MANUMISSION. s. f. Action d'affranchir les esclaves & les autres personnes de condition servile.

MANUSCRIT, ITE. adjectif. Écrit à la main. (Il y a dans cette bibliothèque dix mille volumes, tant imprimés que manuscrits. Pièce manuscrite. Copie manuscrite.)

Il est aussi substantif masculin. (J'ai vu ce manuscrit. J'ai lu cette pièce en manuscrit. (Il a fait courir cet ouvrage en manuscrit.) Il s'applique principalement à des écrits considérables, ou par leur ancienneté; ou par leur mérite & leur rareté. (Il a plusieurs beaux manuscrits. Des manuscrits très-curieux, très-rares. De vieux manuscrits. Des manuscrits anciens. Ce qu'on estime le plus dans cette bibliothèque, ce sont les manuscrits. Manuscrits Grecs. Manuscrits Arabes.)

MANUTENTION. s. f. Maintien, conservation en son entier. Il ne se dit guère que des choses morales. (La manutention des Lois, des Arrêts. La manutention du commerce. La manutention des privilèges. Manutention de la discipline.)

MAP

MAPPEMONDE. s. f. Carte Géographique qui représente les deux hémisphères. (Grande mappemonde. Mappemonde enluminée.)

MAQ

MAQUEREAU. s. m. Poisson de mer sans écailles, marqueté sur le dos, & qu'on pêche au printemps. (Maquereau frais. Maquereau salé.)

On appelle *Maquereau*, Certaines taches qui viennent aux jambes, quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUEREAU, ELLE. s. Terme dont il n'est pas honnête de se servir. Celui, celle qui fait métier de débaucher & de prostituer des femmes, des filles.

MAQUERELLAGE. s. m. Le métier de débaucher & de prostituer des femmes. (C'est un infame métier que le maquerellage. Faire un maquerellage.) C'est un terme mal-honnête.

MAQUIGNON. s. m. Marchand de chevaux. (Bon maquignon Riche maquignon. J'ai été chez tous les maquignons pour trouver un bon cheval de pas. Les écuries des maquignons sont toutes dégarnies. Ce maquignon m'a trompé.)

On dit d'Un homme qui se mêle de revendre, de troquer, de raccommoder des chevaux, que *C'est un grand maquignon*.

Il se dit aussi figurément & familièrement, De tous ceux qui s'intriguent pour faire traiter des Offices, des Charges, &c. pour faire des mariages. (Maquignon de charges. Maquignon de mariages.)

Le mot de *Maquignon* se dit souvent en mauvaise part.

MAQUIGNONNAGE. s. m. Métier de Maquignon. (Il entend bien le maquignonnage.)

Il se dit aussi famil. en parlant de certains commerces secrets. (Je n'entends rien à tout ce maquignonnage.)

MAQUIGNONNER. v. a. User d'artifice pour refaire les chevaux, & les faire paroître meilleurs qu'ils ne sont, à dessein de s'en défaire. (Ce cheval a été maquignonné.)

Il signifie aussi fig. & fam. S'intriguer pour faire vendre quelque chose, des Offices, des Charges; pour faire quelque marché, à dessein d'en tirer quelque profit.

MAQUIGNONNÉ, ÉE. participe.

MAR

MARABOUT. s. m. Prêtre Mahométan qui dessert une Mosquée. (Le peuple parmi nous, appelle Marabouts, ceux qu'il trouve extrêmement laids.)

MARAÎCHER. s. m. Jardinier qui cultive un marais.

MARAIS. s. m. Terres abreuvées de beaucoup d'eaux qui n'ont point d'écoulement. (Pays de marais. Cette place est au milieu d'un marais.)

On appelle *Marais salans*, Des marais où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel.

On dit proverbialement & figurément, *Se sauver par les marais*, pour dire, Se tirer d'embarras par de mauvaises raisons.

MARAIS, signifie aussi à Paris, Un terroir où l'on fait venir des herbages, des légu-

mes, &c. (Un arpent de marais. Un bon marais.)

MARASME. f. f. Maigreur extrême, consomption. (Tomber dans le marasme.)

MARÂTRE. subst. fém. Belle-mère. Il ne se dit que par manière d'injure, d'une femme qui maltraite les enfans que son mari a eu d'un premier lit. (Cruelle marâtre.)

Il se dit aussi d'Une mère qui n'a point de tendresse pour ses enfans, qui les traite cruellement. (Ce n'est pas une mère, c'est une marâtre.)

MARAUD, AUDE. f. Terme d'injure & de mépris. Coquin, fripon. (C'est un maraud. C'est un franc maraud. C'est une coquine, une maraude.) Il se dit quelquefois en badinant & en plaisanterie, comme la plupart des autres termes d'injures.

MARAUDE. f. f. Terme de guerre. Action de butiner. Il se dit des soldats qui vont à la petite guerre sans la permission de leur Commandant, & se prend toujours en mauvaise part. (Il va en maraude.)

MARAUDER. v. n. Aller en maraude, aller à la petite guerre sans permission des Commandans. (Ils sont allés marauder.)

MARAUDEUR. f. m. Celui qui va en maraude. (Il tomba entre les mains des maraudeurs.)

MARAVEDIS. f. m. Petite monnoie de cuivre qui sert de monnoie de compte en Espagne. (La Pistole vaut deux mille seize Maravedis.)

MARBRE. f. m. Sorte de pierre calcaire extrêmement dure & solide, qui reçoit le poli, dont les Sculpteurs se servent, & que les Architectes emploient aux principaux ornemens des Palais & des Églises. (Marbre blanc, Marbre noir. Marbre de plusieurs couleurs. Marbre veiné. Marbre jaspé. Scier le marbre. Polir le marbre. Les Sculpteurs font leurs plus beaux ornemens avec du marbre blanc. Cela est dur comme marbre, froid comme marbre. Une figure, une statue de marbre. Une colonne de marbre. Un tombeau, une tombe de marbre. Un chambranle de marbre. Des carreaux de marbre. Tout le dedans est incrusté de marbre. Le dehors de ce palais est enrichi d'incrustation de marbre. Une carrière de marbre. Le marbre de Grèce est extrêmement estimé. On tire de très-beau marbre des montagnes de Gènes. On a trouvé des carrières de marbre dans les Pyrénées. Graver sur le marbre.)

On appelle *Marbre statuaire*, Le marbre qu'on emploie à faire des statues.

On appelle *Marbre*, chez les Imprimeurs, La pierre sur laquelle ils mettent les caractères arrangés & mis en pages, pour les imposer, & pour corriger les formes.

Marbre, se dit aussi de la pierre qui sert à broyer les drogues & les couleurs.

On appelle au Palais, *Table de Marbre*, Les Jurisdictions de la Connétablie, de l'Amirauté & des Eaux & Forêts.

MARBRER. v. a. Imiter par la peinture le mélange & la disposition des différentes couleurs qui se trouvent en de certains marbres. (Faire marbrer la corniche d'une cheminée. Marbrer un chambranle.)

Il se dit aussi Du papier sur lequel on imite le marbre, en y appliquant plusieurs couleurs différentes; & de la couverture d'un livre en veau, où l'on applique du noir & de l'eau forte. (Marbrer du papier. Marbrer sur tranche. Marbrer la couverture d'un livre.)

MARBRÉ, ÉE. participe. (Du papier marbré. Veau marbré.)

On appelle *Etoffes marbrées*, Des étoffes où il y a des soies ou des laines de différentes couleurs mêlées ensemble. On appelle *Trufes marbrées*, Des trufes qui sont grises & blanches en dedans.

MARBREUR. f. m. Artisan qui marbre du papier.

MARBRIER. f. m. Ouvrier, artisan qui travaille à scier & à polir le marbre.

MARBRIÈRE. f. f. Carrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE. f. f. L'imitation du marbre sur du papier, ou sur la couverture d'un livre. (Une belle marbrure.)

MARC. f. m. Demi-livre. (Le C ne se prononce point.) Poids qui contient huit onces. (Les ouvrages d'or & d'argent se vendent au marc. Cent marcs de vaisselle d'argent. Le marc d'argent, poinçon de Paris, vaut tant. Cela pèse trois marcs & tant d'onces. On prend tant par marc pour la façon de la vaisselle d'argent.)

POIDS DE MARC. Manière de compter les poids des marchandises, selon laquelle la livre a toujours seize onces, comme à Paris, & non pas douze ou quatorze onces, comme en d'autres lieux. (J'achète trois livres de cette marchandise poids de marc.)

On dit en termes de Palais, *Au marc la livre*, pour dire, Au sou la livre, au prorata de ce qui est dû à chaque créancier.

MARC D'OR, est une certaine finance qu'on paie au Roi avant que le nouveau titulaire d'un office puisse en obtenir les provisions. (Il n'a pu avoir ses provisions, parce qu'il n'a pas payé le marc d'or. Les Trésoriers du marc d'or. Les Chevaliers des Ordres du Roi ont leurs pensions assignées sur le marc d'or.)

MARC. f. m. (Le C ne se prononce point.) Ce qui reste de plus grossier & de plus terrestre de quelque fruit, de quelque herbe, ou d'autre chose qu'on a pressée pour en tirer le suc. (Marc de raisins. Marc de pommes. Le marc des herbes qui ont été pressées dans une serviette. Se mettre dans le marc du raisin, pour se fortifier les jambes.)

On appelle *Marc*, soit de raisins, soit de pommes, ce que l'on en pressure à la fois. (Un petit marc. Un gros marc. Il n'a pas assez de raisins pour en faire un marc. Tailler, retailler un marc.)

MARCAIGE. f. m. Nom d'un droit qui se lève sur le poisson de mer. (Droit de Marcaige.)

MARCASSIN. subst. masc. Le petit du sanglier, qui suit encore la laie. (Un marcassin de trois mois. On leur servit un marcassin à souper.)

MARCASSITE. f. f. Certaine pierre minérale, composée de fer ou de cuivre & de soufre, d'une figure anguleuse. *Voyez* PYRITE.

MARCHAND, ANDE. f. Qui fait profession d'acheter & de vendre. (Gros marchand. Riche marchand. Petit marchand. Bon marchand. Bon & loyal marchand. Marchand grossier. Marchand en gros. Marchand en magasin. Marchand en détail. Foi de marchand. Vous en trouverez chez le marchand. Marchand forain. Marchand drapier. Marchand de soie. Marchand fréquentant les foires. Les six Corps des marchands à Paris. Marchande lingère. Marchande du Palais. Prévôt des Marchands de Paris, de Lyon.)

MARCHAND, se dit aussi de tous ceux qui achètent, quoiqu'ils n'en fassent pas métier. (Attirer, faire venir les marchands. Tromper les marchands. Voler les marchands.)

On dit proverbialement, qu'*Il faut être marchand ou larron*, pour dire, qu'Un marchand doit être loyal.

On dit proverbialement & figurément, *La foire sera bonne, les marchands s'assemblent*, pour dire, qu'Il arrive beaucoup de gens à une assemblée.

On dit proverbialement, *N'est pas marchand qui toujours gagne*.

On dit aussi, *Marchand qui perd ne peut rire*.

On dit proverbialement d'Un homme à qui il doit arriver malheur de quelque chose, qu'*Il s'en trouvera mauvais marchand*, qu'*Il ne s'en trouvera pas bon marchand*, qu'*Il n'en sera pas bon marchand*.

On dit proverbialement, *De marchand à marchand il n'y a que la main*, pour dire, qu'Entre marchands il n'est pas besoin d'écrire, & qu'ils ne font que se toucher dans la main pour conclure, pour arrêter un marché.

MARCHAND, est quelquefois adj. & signifie, Qui a les qualités prescrites par les Ordonnances pour être vendu. (Il lui a fourni tant de vin loyal & marchand. Ce blé n'est pas marchand.)

On appelle, *Place marchande*, Une place commode pour vendre de la marchandise. (Si vous voulez vendre, mettez-vous en place marchande, choisissez une place marchande.)

On dit figurément & familièrement, *Etre, se mettre en place marchande*, pour dire, Se mettre en lieu public, exposé à la vue de tout le monde.

On dit, que *La rivière est marchande*, pour dire, Qu'elle est navigable, les eaux n'étant ni trop hautes ni trop basses pour le transport des marchandises.

On appelle, *Vaisseau marchand*, Un vaisseau qui n'est destiné qu'à porter des marchandises. *Navire, bâtiment Marchand*.

MARCHANDER. v. a. Demander le prix de quelque chose, & essayer d'en convenir. (Il a marchandé ce drap, ce cheval. Il a marchandé sou à sou. Il a été longtemps à le marchander. Il l'a acheté sans marchander. Il a voulu acheter cette maison, & il l'a si long-temps marchandée, que l'affaire s'est rompue.)

Il signifie figurément & familièrement, Hésiter, balancer. (Il ne faut pas tant marchander, il faut se résoudre. Il fit cela sans marchander. Il a marchandé long-temps à faire imprimer son ouvrage.) En ce sens il est neutre.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*On ne l'a pas marchandé*, *qu'on ne le marchandera point*, pour dire, qu'On ne l'a point épargné, ou qu'on ne l'épargnera pas; qu'on l'attaquera brusquement, soit de fait, soit de paroles. (Si je le rencontre, je ne le marchanderai pas. Quand il se vit pressé par son ennemi, il ne le marchanda pas, & le tua d'un coup de pistolet. Il lui reprocha son infidélité en face, sans le marchander.

MARCHANDÉ, ée. participe.

MARCHANDISE. s. f. Denrées. Les choses dont les marchands font trafic & commerce. (Belle, bonne marchandise. Un magasin de marchandises. On lui a arrêté, saisi ses marchandises. Étaler sa marchandise.)

On appelle *Marchandises de contrebande*, Celles qu'on fait entrer dans un pays, ou qu'on en fait sortir contre les Ordonnances. (On confisque les marchandises de contrebande.)

On dit figur. & familièrement, *Faire valoir sa marchandise*, pour dire, Faire valoir ce qu'on a ou ce qu'on dit, faire valoir son mérite.

MARCHANDISE, signifie aussi Trafic, (Faire marchandise. Il est allé en marchandise.)

On dit familièrement d'Un homme qui a accoutumé de faire quelque chose, qu'*Il en fait métier & marchandise.*

On dit d'un vaisseau, qu'*Il est équipé moitié guerre, moitié marchandise*, pour signifier, Que quoiqu'il soit chargé de marchandises, il est armé & en état de se défendre.

On dit proverbialement, *Moitié guerre, moitié marchandise*, pour dire, Moitié de gré, moitié de force. (Il l'a obligé à lui vendre sa maison, moitié guerre, moitié marchandise.)

MARCHE. s. f. Frontière d'un État. Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays, comme, Marche Trévisane. Marche d'Ancone. La Marche de Limousin. Marche de Brandebourg. La Province de la Marche, la Haute Marche, la Basse Marche.

MARCHE. s. f. Mouvement de celui qui marche. Il se dit principalement des troupes, des armées. (L'armée est en marche. Les troupes firent une grande marche. Pendant cette marche. En marche de bataille. Cacher, couvrir sa marche. Dérober sa marche, une marche.)

On appelle en termes de guerre, *Marche forcée*, Une marche dans laquelle on fait faire à des troupes, en un certain espace de temps, beaucoup plus de chemin qu'elles n'ont coutume d'en faire dans le même espace.

On appelle *Fausse marche*, Le mouvement que fait une armée qui feint de marcher d'un côté & qui tourne d'un autre. (Il amusa les ennemis par une fausse marche.)

On dit, *Battre, sonner la marche*, pour dire, Donner par le son des trompettes ou des tambours, le signal aux troupes de se mettre en marche.

On dit au figuré, *Cacher sa marche*, pour dire, Cacher les mesures qu'on prend.

On appelle *Marche*, Des airs de musique composés pour caractériser la marche de certaines troupes. (La Marche des Mousquetaires. La marche des Suisses. La marche des Janissaires.

Il se dit aussi des Processions & des cérémonies solennelles. (La procession se mit en marche dès huit heures du matin. L'ordre de la marche fut fort beau. Le corps de ville fermoit la marche. La marche dura trois heures.)

Il se dit encore des particuliers. (Après tant d'heures de marche. Nous avons été huit jours en marche.)

Il signifie quelquefois La traite, le chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. (Il y a tant de jours de marche d'ici à Bordeaux. Ils ont fait une grande, une longue marche. Il y a d'ici là tant d'heures de marche.)

Au jeu des échecs, on appelle *Marche*, Le mouvement que peuvent faire les pièces. (Je ne sai pas les échecs, j'en sai seulement la marche.)

MARCHE. s. f. Degré qui sert à monter & à descendre.(Marche d'escalier. Marche d'un perron. Marche d'autel. Marche de pierre, de marbre, de bois. Les marches ont tant de pouces de giron, c'est-à-dire, De largeur.)

MARCHÉ. s. m. Lieu public où l'on vend toutes sortes de choses nécessaires pour la subsistance & pour la commodité de la vie. (Il y a un beau marché en cette ville-là. On a abattu les maisons pour faire un marché. Le grand marché, le petit marché. Le marché au blé. Le marché aux chevaux, &c. Portez cela au marché.)

MARCHÉ, signifie aussi La vente de ce qui se débite dans le marché. (Le marché a été bon aujourd'hui. Le marché n'a rien valu. C'est le prix courant du marché. Nous verrons le cours du marché. Le marché n'est pas encore ouvert. Le marché se passe. Le marché s'en va finir.)

Il signifie aussi L'assemblée de ceux qui vendent & qui achètent en ce lieu-là. (Il y a marché en cette ville deux fois la semaine. Le marché du mercredi. Le marché du samedi. Il y a grand marché. Il est demain jour de marché. Le Roi lui a donné le privilége d'avoir un marché dans sa terre. Un marché franc. En plein marché.)

Il signifie aussi Le prix de la chose qu'on achete, & les conditions de l'achat. (Cela ne vous coûte que dix écus, c'est bon marché. C'est grand marché. Vous avez eu, on vous a fait bon marché. Quand vous avez acheté cette terre, cette maison, vous avez fait un bon marché. Vous n'avez pas fait un mauvais marché. Il fait souvent des marchés faux. J'en ai fait marché par écrit. Je n'ai pas mis cela dans mon marché. Il n'y a au marché que ce qu'on y met. Cela n'est pas de votre marché. Ils ont rompu le marché qu'ils avoient fait ensemble. Il n'a point voulu tenir le marché. Ce marché tiendra. Quand on se marie, ce n'est pas un marché de quatre jours. C'est lui qui a fait notre marché. Ils ont bu le vin du marché. Aller sur le marché, courir sur le marché d'un autre. Si vous ne faites cela, marché nul. J'étois en marché. On n'a jamais bon marché de mauvaise marchandise. C'est un homme qui fait bien ses marchés.)

On dit figurément, *Courir sur le marché de quelqu'un*, pour dire, Entreprendre sur ce que quelque autre personne a ménagé pour soi. (Je sollicitois cet emploi, un tel a couru sur mon marché.)

On dit figur. d'Un homme qui sort d'un grand péril avec moins de perte & de dommage qu'on ne croyoit, qu'*Il en est quitte, qu'il en est sorti à bon marché.*

On dit qu'*Un homme fait bon marché d'une chose*, pour dire, qu'Il la prodigue, qu'il l'expose, qu'il ne l'épargne pas. (Il va des premiers aux coups, il fait bon marché de sa vie. Il fait bon marché de sa réputation. Il fait bon marché de sa peine.)

On dit proverbialement & figurément, *Mettre le marché à la main à quelqu'un*, pour dire, Lui témoigner qu'on est prêt à rompre l'engagement qu'on a avec lui, & qu'on ne s'en soucie point. (Il a un valet qui lui met le marché à la main, dès qu'il le menace, qu'il le gronde.)

On dit aussi, *Mettre le marché à la main à quelqu'un*, pour dire, Le défier au combat sur quelque contestation, lui offrir de prendre telle voie qu'il voudra pour le satisfaire.

On dit figurément & proverbialement à un homme, qu'*Il le payera plus cher qu'au marché*, pour dire, qu'Il se repentira, qu'il se trouvera mal de ce qu'il a fait.

On dit figurément & familièrement, *Avoir bon marché de quelqu'un*, pour dire, En venir facilement à bout. (S'il trouve les ennemis en rase campagne, il en aura bon marché. Il n'est pas si fort au jeu que vous, il n'a pas tant d'amis à la Cour que vous, vous aurez bon marché de lui.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'amende pas son marché*, pour dire, qu'En différant la conclusion d'une affaire, ou en faisant quelque mauvaise démarche, il ne rend pas sa condition meilleure.

On dit d'une chose qu'on a eue à fort bon marché, que *C'est un marché donné.*

MARCHEPIED. s. m. Espèce d'estrade, de marche, de banquette, sur laquelle on pose les pieds, soit par dignité dans les occasions de cérémonie, soit pour sa seule commodité. (Marchepied du Trône. Marchepied de l'Autel.)

MARCHER. v. n. Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. Il se dit Des hommes & des animaux. (Marcher en avant. Marcher en arrière. Marcher posément, doucement, pesamment, fièrement. Marcher à grands pas, à petits pas. Il marche gravement, majestueusement. N'achetez point ce cheval que vous ne l'ayez fait marcher. Il marche à pas de tortue, à pas de géant. Cet homme marche à pas comptés. Marcher à tâtons. Marcher à pas de loup. Il marche sur le bout des pieds. Il marche bien. Il se regarde marcher. Il est si petit, qu'il ne marche pas encore. Il marche tout seul. Les voyageurs marchent à la fraîcheur. Ne vous arrêtez pas, marchez toujours.)

On dit familièrement d'Un homme qui va bien du pied, qu'*Il marche comme un basque, comme un chat maigre.*

On dit, qu'*Un homme marche toujours bien accompagné*, pour dire, qu'Il mène toujours avec lui des gens capables de le défendre.

MARCHER, signifie aussi simplement. S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, ou autrement. (L'armée commença à marcher. Les troupes marchent de ce côté-là, marchent aux ennemis, marchent de front. Le Major cria, marche. Marcher toute la nuit. Faire marcher la Cavalerie. Faire marcher l'Infanterie. Nous marchâmes fort long-temps.)

On dit, *Marcher sur quelque chose*, pour dire, Mettre le pied dessus en marchant. (Vous me marchez sur le pied. Marchez à terre. Prenez garde où vous marchez.)

On dit figurément & familièrement, *C'est un homme à qui il ne faut pas marcher sur le pied*, pour dire, qu'Il est dangereux de le choquer.

On dit, *Le Conseil marche*, pour dire, qu'Il a ordre de suivre le Roi en quelque voyage.

On dit, que *Les Chevau-Légers, les Gendarmes marchent*, pour dire, qu'Ils font la Campagne.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a marché sur une mauvaise herbe*, pour dire, qu'Il est malheureux ce jour-là.

On dit aussi d'Un homme qui est de méchante humeur, contre sa coutume, (Sur quelle herbe a-t-il marché?)

On dit figurément, *Marcher droit*, pour dire, faire bien son devoir. (C'est un homme qui marche droit.)

On dit par menace, *Je le ferai bien marcher droit.*

On dit d'Un homme qui se trouve engagé dans des conjonctures difficiles & périlleuses, qu'Il marche entre des précipices.

On dit aussi d'Un homme qui se trouve dans quelque conjoncture délicate, qu'(Il marche sur des épines.)

On dit figurément d'Une affaire, qu'*Elle ne marche point*, pour dire, qu'Elle n'avance point. Et, que *Deux affaires marchent d'un même pied*, pour dire, qu'Elles avancent également, qu'on en prend le même soin.

On dit figurément, *Marcher à tâtons dans une affaire*, pour dire, Agir dans une affaire sans avoir les lumières nécessaires pour s'y bien conduire.

On dit aussi, que *Deux hommes marchent d'un même pas dans une affaire*, pour dire, qu'Ils agissent de concert, avec les mêmes sentimens.

On dit, *Cela marche tout seul*, pour dire, qu'Une affaire n'a pas besoin de soins, de sollicitations pour aller son train.

On dit d'Un homme, qu'*Il ne marche pas droit dans une affaire*, pour dire, qu'Il n'agit pas de bonne foi, ou qu'il agit en personne qui ne s'intéresse guère au succès de l'affaire.

On dit, qu'*Il faut qu'une chose marche la première*, pour dire, qu'Il faut commencer par celle-là.

On dit d'un Discours, d'un Poëme, qu'*Il marche bien*, pour dire, qu'Il est bien suivi, que l'ordre en est bon, la distribution juste.

On le dit aussi Des vers qui ont une belle cadence, d'une période qui est bien nombreuse.

On dit, qu'*Un homme marche à grands pas à l'Evêché, aux Dignités*, pour dire, qu'Il y a apparence qu'il y parviendra bientôt.

On dit, *Marcher sur les pas, sur les traces de ses ancêtres*, pour dire, Imiter leurs actions.

On dit familièrement d'Une fille déjà grande, qu'*Elle marche sur les talons de sa mere*, pour dire, qu'Elle est déjà dans un âge où sa mère doit songer à l'établir.

On dit aussi familièrement, qu'*Une cadette marche sur les talons de son aînée*, pour dire, qu'Elle la suit de fort près quant à l'âge.

MARCHER, signifie aussi, Tenir certain rang dans une cérémonie. (Chacun marchoit selon son rang. Les Princes du Sang marchent avant les Ducs.)

Les Chapeliers disent, *Marcher l'étoffe d'un chapeau*, pour dire, La manier, soit à froid, soit à chaud. (C'est à force de marcher l'étoffe, qu'elle se feutre.) En ce sens il est actif.

MARCHER. s. m. La manière dont on marche. (Je le reconnois à son marcher.)

MARCHEUR, EUSE. s. Il ne se dit guère qu'avec une épithète, pour signifier Celui ou celle qui marche beaucoup, ou qui marche peu, (C'est un grand marcheur, un bon marcheur, un méchant marcheur. Les femmes sont méchantes marcheuses. Il n'est pas marcheur.) Il est du style familier.

MARCOTTE. s. f. Branche de vigne, de figuier, ou de quelques autres plantes, qu'on met en terre, afin qu'elle y prenne racine. (Des marcottes de vigne. Marcottes de figuier. Un cent de marcottes. Voilà de belles marcottes. Planter des marcottes.)

On appelle aussi *Marcottes*, Les rejetons des œillets & autres plantes que l'on couche en terre pour leur faire prendre racine, afin de les transplanter.

MARCOTTER. v. a. Coucher des branches ou des rejetons en terre, pour leur faire prendre racine. (Marcotter des vignes, des chevrefeuilles, des œillets, &c.)

MARCOTTÉ, ÉE. participe.

MARDELLE. *Voyez* MARGELLE.

MARDI. subst. m. Le troisieme jour de la semaine. (Cela arrivera un mardi.)

On appelle *Mardi gras*, le dernier des jours du Carnaval. (Faire le Mardi gras, son Mardi gras en bonne compagnie.)

MARE. subst. f. Amas d'eau dormante, qui ne sert ordinairement que pour l'usage des bestiaux. (Dans ce village, on abreuve les bestiaux à une mare, à la mare. La mare est à sec.)

MARÉAGE. substantif f. Terme de Marine. Convention entre le Maître d'un vaisseau & les Matelots, par laquelle ceux-ci s'obligent à faire le service du vaisseau pendant le voyage.

MARÉCAGE. s. masc. Terre dont le fonds est humide & bourbeux, comme le sont les marais. (Ce ne sont pas de bons prés, ce sont des marécages. Du gibier qui sent le marécage. Tout ce pays-là n'est qu'un grand marécage.)

MARÉCAGEUX, EUSE. adj. Plein de marécages. (Prés marécageux. Terre marécageuse. Pays marécageux.)

On dit, *Un air marécageux*, pour dire, Un air tel que celui qui s'élève ordinairement des marécages.

On dit De certains oiseaux, comme les canards, qu'*Ils ont un goût marécageux*, pour dire, qu'Ils sentent le marécage.

MARÉCHAL. s. masculin. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, & de les traiter quand ils sont malades. (Bon Maréchal. Maréchal expert. Un cheval qui est entre les mains du Maréchal. Mener un cheval au Maréchal.)

Comme ce terme a diverses significations, on dit quelquefois dans le même sens, (Maréchal ferrant.)

MARÉCHAL DES LOGIS. Officier qui fait le département des logemens de ceux qui suivent la Cour. (Grand Maréchal des Logis chez le Roi. Maréchal des Logis par quartier. Premier Maréchal des Logis chez la Reine, chez les Fils de France.)

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS d'une armée, MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS de la Cavalerie. *Voyez* ÉTAT MAJOR d'une armée.

MARÉCHAL DE CAMP. Officier Général qui commande sous les ordres du Général ou du Lieutenant-Général, ou en chef en leur absence. (Il y avoit trois Maréchaux de Camp dans cette Armée-là. Un Maréchal de Camp met dans ses titres, Maréchal des Camps & Armées du Roi.)

MARÉCHAL DE BATAILLE. On appelloit ainsi autrefois un Officier Général, dont la fonction étoit de mettre une armée en bataille, & d'en disposer la marche & les campemens sous les ordres du Général.

MARÉCHAL DE FRANCE. Officier de la Couronne, dont la fonction est de commander les armées. (On l'a fait Maréchal de France. On lui a donné le bâton de Maréchal, ou simplement, le bâton. Les Maréchaux de France sont les Juges des différens sur le point d'honneur entre les Nobles. Lieutenant des Maréchaux de France.)

On appelle *Prévôt des Maréchaux*, Un Officier qui commande une Compagnie d'Archers à cheval, pour la sureté publique dans les Provinces.

MARÉCHAL, se dit aussi De plusieurs grands Officiers en divers Royaumes. (L'Électeur de Saxe est grand Maréchal de l'Empire. Maréchal héréditaire. Le Grand Maréchal de Pologne. Maréchal de la Diète.)

On appelle chez quelques Princes d'Allemagne, *Grand Maréchal*, Un principal Officier qui a la Surintendance générale de leur maison.

MARÉCHAUSSÉE. s. f. Juridiction. *Voyez* CONNÉTABLIE.

MARÉCHAUSSÉE, se dit aussi d'Une Compagnie de gens à cheval, établie dans chaque Généralité, & commandée par un Prévôt général & ses Lieutenans, pour veiller à la sureté publique. Les Prévôts jugent certains crimes dont la connoissance leur est attribuée, & qu'on appelle *Cas Prévôtaux*. Le nom de Maréchaussée vient de ce que ces Compagnies sont immédiatement subordonnées aux Maréchaux de France.

MARÉE. subst. f. Le flux & reflux de la mer. (Haute marée. Basse marée. Pleine marée. On ne peut entrer dans ce port qu'à haute marée. Les marées sont hautes aux équinoxes. Un vaisseau qui a vent & marée. La marée monte, la marée descend, il est venu, il s'en est retourné avec la marée.)

Prendre la marée, C'est prendre le tems que la marée est favorable pour entrer dans un port, ou pour en sortir.

On dit aussi figurément & familièrement *Avoir vent & marée*, pour dire, Avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. Et, *Aller contre vent & marée*, pour dire, avoir toutes choses contraires.

MARÉE, signifie aussi Toute sorte de poisson de mer qui n'est pas salé. *Marée fraîche. Bonne marée. Vendeur de marée.*

Il y a une Juridiction composée de membres du Parlement de Paris, établie sous le nom de *Chambre de la marée*, qui connoît de toutes les affaires civiles & criminelles relatives au poisson de mer frais, sec, salé & d'eau douce.

On dit proverbialement d'Une chose qui arrive à propos, qu'*Elle arrive comme marée en Carême.*

MARFIL, ou MORFIL. s. m. Dents d'éléphant non débitées. On les appelle *Ivoire*, quand elles sont en morceaux, ou façonnées en ouvrages.

MARGAJAT. s. m. Terme de mépris, dont on se sert en parlant à de petits garçons. (Ce n'est qu'un petit margajat.) Il est du style familier.

MARGANITIQUE, ou MORGANITIQUE. adj. Il se dit en Allemagne, Du mariage d'un homme avec une femme d'une condition fort inférieure. *Les enfans qui naissent de ces mariages n'héritent point des Fiefs.*

MARGE. s. f. Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou écrite. Il se dit principalement du blanc qui est aux côtés du dehors de la page & au bas. (Grande marge. Belle marge. Petite marge. Les marges d'un Livre. Laissez-y bien de la marge. Il faut mettre, écrire cela à la marge, en marge. Les

marges de ce Livre sont trop chargées de citations. On a trop rogné les marges.)

On dit figurément & familièrement *Avoir de la marge*, pour dire, Avoir du temps ou des moyens de reste pour exécuter quelque chose.

MARGELLE. s. f. La pierre percée qui borde le tour d'un puits, & qui en recouvre la maçonnerie. (La margelle d'un puits.)

MARGER. v. a. Terme d'Imprimerie. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGÉ, ÉE. participe.

MARGINAL, ALE. adj. Qui est à la marge. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. Notes maginales. Les notes marginales passent souvent dans le texte.)

MARGOTTER. v. n. Il se dit d'un certain cri enroué que font les cailles avant que de chanter.

MARGOUILLIS. s. m. Gâchis plein d'ordures. (Mettre le pied dans le margouillis.)

MARGRAVE. subst. m. Nom de dignité de quelques Princes souverains d'Allemagne. (Le Margrave de Bareith.)

MARGRAVIAT. s. m. État, dignité d'un Margrave.

MARGUERITE. s. f. Petite fleur blanche, ou blanche & rouge, qui vient au commencement du printemps. (Un bouquet de marguerites. (La plante qui porte cette fleur s'appelle aussi *Marguerite*.

MARGUERITE. (LA REINE) On donne ce nom à une plante qui nous a été apportée depuis peu d'Amérique: elle est de la famille des Asters. La fleur de la *Reine Marguerite* est très-belle, & fait en Automne le principal ornement des jardins.

MARGUERITE, signifie aussi *Perle*, & ce mot dans cette acception n'est en usage qu'en cette seule phrase de l'Écriture-Sainte, qu'*Il ne faut pas jeter les Marguerites devant les pourceaux*, pour dire, qu'Il ne faut pas publier les mystères des choses sacrées devant les profanes.

On emploie aussi ce proverbe, pour dire, qu'Il ne faut pas débiter les choses rares & curieuses devant les ignorans.

MARGUILLERIE. s. f. Charge de Marguillier. (Briguer la Marguillerie de sa Paroisse. On lui a donné plusieurs voix pour la Marguillerie. Il est sorti de la Marguillerie. Il a passé par la Marguillerie.

MARGUILLIER. s. m. Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la Fabrique & l'Œuvre d'une Paroisse, ou les affaires d'une confrerie. Il a été Marguillier. Les Marguilliers de la paroisse. Les anciens Marguilliers. Le banc des Marguilliers. Premier Marguillier. Marguillier d'honneur. Marguilliers comptables. Faire des Marguilliers. Marguillier de Confrérie.)

MARI. s. m. Époux. Celui qui est joint avec une femme par le lien conjugal. (Bon mari. Méchant mari. Mauvais mari. Mari fâcheux. Mari jaloux. Vieux mari. Un jeune mari. On lui a destiné, donné un tel mari. Femme en puissance de mari. Le mari est le maître de la communauté. Des démêlés entre mari & femme.)

On appelle *Mari commode*, Un mari qui par intérêt ou par quelque autre raison, laisse vivre sa femme peu régulièrement.

MARIABLE. adj. de t. g. Qui est en âge d'être marié ou mariée. (Elle n'est pas encore mariable. Les filles sont mariables à l'âge de douze ans, & les garçons à quatorze.)

MARIAGE. s. m. Union d'un homme & d'une femme par le lien conjugal. (Le mariage est un contrat civil & un des sept Sacremens de l'Église. (Le Sacrement de mariage. Heureux mariage. Un mariage bien assorti. Mariage en face d'Église, clandestin, inégal Mariage dans les règles. Le lien du mariage. Les devoirs du mariage. Donner une bague en nom, en faveur de mariage. Le registre des mariages. Les charges du mariage. On lui a porté les articles du mariage. Les biens du mariage. Premier mariage, second mariage. Ce mariage est nul, a été déclaré nul. Promesse de mariage. Ce mariage fut célébré en telle Église. Faire un mariage. Rompre, casser, dissoudre un mariage, pour dire, *Le déclarer nul*. Demander une fille en mariage, la promettre, la donner en mariage, la prendre en mariage. Consommer le mariage. Consommation du mariage. Les enfans qui naissent pendant le mariage. Garder sa foi de mariage. Rompre la foi de mariage.)

On appelle *Mariage de conscience*, Un mariage où les formalités & les cérémonies de l'Église n'ont été observées que secrètement.

On appelle proverbialement, *Mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement, *Mariage de Jean des Vignes*, Un commerce criminel sous quelque apparence de mariage. On l'appelle autrement, *mariage en détrempe*.

MARIAGE, se dit aussi de la solennité des noces. (Être invité à un mariage. Assister à un mariage.)

Il signifie aussi La dot qu'on donne à la mariée. (Elle a eu tant en mariage. Combien cette fille aura-t-elle en mariage? On lui a donné, elle a eu un bon mariage, un gros mariage. Sa femme est morte sans enfans, il faut qu'il rapporte le mariage. Un bon mariage payera tout. Il a mangé le mariage de sa femme.)

On le dit aussi du bien qu'un père donne à son fils en le mariant.

MARIER. v. a. Joindre un homme & une femme par le lien conjugal, suivant les cérémonies de l'Église; & en cette acception, ce verbe ne se dit proprement qu'en parlant d'un Prêtre. (Le Prêtre les doit marier dans peu de jours. Le Prêtre qui les a mariés.)

Il se dit aussi en parlant de ceux qui font ou qui procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. (On la mariera bientôt. On l'a bien mariée. Son père la marie avec ses droits, l'a mariée avantageusement.)

On dit d'Une fille, qu'*Elle est bonne à marier*, pour dire qu'Elle est en âge d'être mariée.

MARIER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. (Quand vous marierez-vous? il s'est marié richement. Il s'est marié par amour.)

MARIER, signifie figurément, Allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre; & dans cette acception, il ne se dit que de certaines choses. Ainsi on dit, (Marier la vigne avec l'ormeau, Marier la voix avec le tuorbe. Marier les lettres avec les armes. Cette épithète se marie bien avec ce mot-là. Cet adverbe ne se marie pas bien avec ce verbe.)

MARIÉ, ÉE, participe.

Il est quelquefois substantif; & alors il ne se dit que de celui qui est tout nouvellement marié, qui vient d'être marié: & de même de celle qui vient d'être mariée. (Où est le marié? Voilà la mariée. Un nouveau marié. Les nouveaux mariés. La nouvelle mariée. Coucher la mariée.)

On dit figurément & proverbialement d'Un homme qui se plaint mal-à-propos d'une chose dont il se devroit louer, qu'*Il se plaint que la mariée est trop belle.*

MARIN, INE. adj. Qui est de mer. (Monstre marin. Veau marin. Loup marin. Cheval marin. Homme marin. Conque marine. Cela a le goût marin.

On appelle les Dieux de la mer, *Les Dieux marins.*

Il signifie aussi, Qui sert à l'usage de la navigation sur la mer. (Carte marine. Aiguille marine.)

On appelle *Trompette marine*, Un instrument de musique à une seule corde, & dont on joue avec un archet. (Jouer de la trompette marine.)

On appelle *Aigue marine*, Une espèce de pierre précieuse tendre, & de couleur à-peu-près de l'eau de la mer.

On dit, qu'*Un homme a le pied marin*, pour dire, qu'il est accoutumé à être sur mer, qu'il a le pied ferme en marchant sur les ponts, sur le tillac d'un vaisseau.

MARIN. s. m. En cette acception, il n'a d'usage que pour signifier un Officier de marine. (C'est un Marin qui lui a dit cette nouvelle.)

MARINADE. s. f. Friture de viande marinée. (Des poulets à la marinade. Voilà une bonne marinade. Une poitrine de veau en marinade.)

MARINE. s. f. Ce qui concerne la navigation sur mer. (Il entend bien la marine. Officier de marine. Intendant de marine. Garde marine. Le Conseil de marine. On a tenu Conseil de marine. Les Ordonnances de la marine. La marine de ponant. La marine de levant.)

MARINE, se dit de tout le corps des Officiers, troupes & matelots destinés au service de la mer.

En ce sens, il comprend même les vaisseaux de guerre, & tout ce qui fait la puissance navale d'une nation. (La marine de France.)

Il signifie aussi Plage, côte de mer. *Se promener sur la marine.* Et dans ce sens, on appelle *Marine*, en termes de Peinture, Les tableaux qui représentent un port de mer, ou quelque vue de la mer. (Claude Lorrain a excellé dans les marines. Un peintre de marine.)

Il signifie encore Le goût, l'odeur de la mer. (Cela sent la marine. Cela a une odeur de marine.)

MARINER. v. a. Faire cuire du poisson, & l'assaisonner en telle sorte, qu'il puisse se conserver très-long-temps. (Mariner du thon. Mariner des anguilles.)

MARINER, se dit aussi de l'assaisonnement qu'on fait à de certaines viandes pour les rendre mangeables sur le champ. (Mariner des poulets. Mariner une poitrine de veau.)

MARINÉ, ÉE. participe. (Des huitres marinées. Des poulets marinés. Des champignons marinés.)

Lorsque de certaines marchandises, comme du thé, du café, du cacao, de la cochenille, &c. ont été altérées & gâtées, pour avoir été trop long-temps sur mer, on dit, qu'*Elles sont marinées.*

MARINÉ, en termes de Blason, se dit Des lions & autres animaux qui ont une queue de poisson, comme les Sirènes.

MARINGOUIN. s. m. Sorte de moucheron qui ressemble au cousin, & qui est fort

commun dans l'Amérique. (Dans ce pays-là on est fort incommodé des maringouins.)

MARINIER. s. m. Celui qui sert à la conduite de quelque petit bâtiment sur les grandes rivières. (C'est un Marinier. Une bande de Mariniers.)

On appelle *Officiers mariniers*, Tous les bas Officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau.

MARJOLAINE. s. f. Sorte d'herbe odoriférante. La marjolaine s'emploie en Médecine. Elle est céphalique, stomachique, &c.

MARJOLET. s. m. Terme de mépris, qui se dit populairement d'un petit jeune homme qui fait le galant, qui fait l'entendu. (C'est un plaisant marjolet.) Il est du style familier.

MARIONNETTE. s. f. Petite figure qui représente des hommes & des animaux, & que l'on fait remuer par artifice, par ressort. (Il fait jouer les marionnettes. Donner les marionnettes. Aller aux marionnettes. Il a des marionnettes chez lui. Les marionnettes amusent les enfans. Les grandes marionnettes, les petites marionnettes.)

On dit dans le style familier, en parlant d'une fort petite femme, que (C'est une marionnette, une vraie marionnette.)

MARITAL, ALE. adj. Terme de Pratique. Qui appartient au mari. (Pouvoir marital. Puissance maritale.)

MARITALEMENT. adv. Terme de Pratique. En mari, comme doit faire un mari. (Le Juge lui ordonna de traiter maritalement sa femme, de vivre maritalement avec elle.)

MARITIME. adj. de t. g. Qui est proche de la mer. (Les régions maritimes. Les villes maritimes. Cette Province est maritime. Les peuples maritimes. Les Puissances maritimes.)

On dit, *Les forces maritimes*, pour dire, Les forces de mer.

MARMAILLE. s. f. Nom collectif. Nombre de petits enfans. (Voilà bien de la marmaille. Faites taire cette marmaille.) Il est familier.

MARMELADE. s. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie. (Marmelade de coins. Marmelade d'abricots. Marmelade de pommes. Marmelade de prunes, de pêches. Bonne marmelade. Faire de la marmelade.)

On dit, qu'*Une chose est en marmelade*, pour dire, qu'Elle est trop cuite & presque réduite en bouillie.

MARMENTEAU. adj. Terme d'Eaux & Forêts, qui se dit des bois qu'on réserve pour la décoration d'une terre. (On ordonne que les bois marmentaux seront abattus ou étêtés, quand le propriétaire est condamné pour crime de lèze-majesté.)

MARMITE. s. f. Sorte de pot de fer, de cuivre ou d'argent, où l'on fait bouillir les viandes dont on fait du potage. (Marmite de cuivre. Grande marmite. Petite marmite. Une marmite pleine. La marmite bout. Écumer la marmite. Couvercle de marmite. Pied de marmite.)

On appelle *La marmite des pauvres*, Une grande marmite qu'on met au feu pour la nourriture des pauvres. (Tous les vendredis, toutes les semaines on distribue aux pauvres une grande marmite de soupe, une grande marmite de pois, une grande marmite de feves.)

On dit proverbialement, que *La marmite bout*, que *la marmite est bonne dans quelque maison*, pour dire, qu'Il y a bien de quoi dîner, qu'on y fait bonne chère.

On parlant des choses qui contribuent le plus à la subsistance d'une maison, on dit familièrement, qu' (Elles font bouillir, qu'elles servent à faire bouillir la marmite. L'emploi qu'il a depuis quelques jours aide un peu à faire bouillir la marmite.)

On dit familièrement, que *La marmite est renversée dans une maison*, pour dire, qu'Il n'y a plus d'ordinaire dans cette maison-là.

On dit populairement d'Un homme qui a le nez large par en bas & retroussé, qu'*Il a le nez fait en pied de marmite.*

Et on dit familièrement d'Un Parasite, que *C'est un écumeur de marmites.*

MARMITEUX, EUSE. adj. Piteux, qui est mal du côté de la fortune & du côté de la santé. (Il est tout marmiteux.)

Il est aussi substantif. (Il fait le marmiteux. Un pauvre marmiteux.) Il est vieux.

MARMITON. s. m. Le plus bas valet de cuisine; c'est d'ordinaire un petit garçon. (C'est un marmiton. Il est crasseux & sale comme un marmiton.)

MARMONNER. v. a. Murmurer d'un murmure sourd. (Qu'est-ce que vous marmonnez-là? Marmonner entre ses dents.) Il est populaire.

MARMONNÉ, ÉE. participe.

MARMOT. s. m. Espèce de singe qui a une barbe & une longue queue. (Gros marmot. Laid comme un marmot.)

MARMOT, signifie aussi Une petite figure grotesque de pierre, de bois, &c. (Il a bien des marmots dans son cabinet.)

On dit figurément & familièrement *Croquer le marmot*, pour dire, Attendre longtemps. (Que voulez-vous que je fasse-là à croquer le marmot? Il lui a fait croquer le marmot deux heures durant.)

On appelle figurément & familièrement par mépris Un petit garçon, *Un marmot*. Et une petite fille, *Une marmotte*. (Vous êtes un beau marmot.)

MARMOTTE. s. f. Sorte de gros rat de montagne, qui dort durant l'hiver. (Dormir comme une marmotte.)

MARMOTTER. v. a. Parler entre ses dents confusément. (Qu'est-ce que vous marmottez entre vos dents? Marmotter ses prières. Marmotter ses patenôtres.) Il est du discours familier.

MARMOTTÉ, ÉE. participe.

MARMOUSET. s. m. Petite figure grotesque. (C'est un vendeur, un faiseur de marmousets. Le peuple aime les marmousets.)

On appelle par dérision, Un petit garçon, un petit homme mal-fait, *Un marmouset, un visage de marmouset.* (Voyez ce petit marmouset.)

MARNE. s. f. Espèce de terre grasse & calcaire, dont on se sert au lieu de fumier, pour améliorer les terres en quelques pays. (Marne blanche. Marne rousse. Tirer de la marne. Une charretée de marne. La marne échauffe la terre.)

MARNER. v. a. Répandre de la marne sur un champ, afin de l'engraisser. (Marner une terre. Quand on a marné une terre, c'est pour long-temps.)

MARNÉ, ÉE. participe.

MARNIÈRE. s. f. Espèce de carrière d'où l'on tire la marne. (On a trouvé dans cette ferme une marnière, une bonne marnière. Creuser une marnière. Ouvrir une marnière. Tomber dans une marnière.)

MAROTIQUE. adj. de t. g. Imité de Clément Marot. (Style marotique. Vers marotiques. Épître marotique.)

MAROTTE. s. f. Espèce de sceptre qui a une tête au bout, coiffée d'un capuchon bigarré de différentes couleurs, & garnie de grelots, & que portoient autrefois ceux qui faisoient le personnage de foux. On dit d'Un homme extravagant, qu'*Il devroit porter la marotte.*

MAROTTE, se dit figurément & familièrement de l'objet de quelque affection violente & déréglée. (Il est coiffé de cette femme, c'est sa marotte. Il est coiffé d'une telle opinion, c'est sa marotte. Chacun a sa marotte. À chaque fou plaît sa marotte.)

MAROUFLE. s. m. Terme d'injure & de mépris qui se dit d'un fripon, d'un malhonnête homme. (C'est un maroufle. J'ai bien affaire de ce maroufle.)

MAROUFLER. v. a. Appliquer une toile destinée à être peinte à l'huile, sur du bois, du plâtre, ou de la pierre, avec une certaine colle nommée *Maroufle.*

MAROUFLÉ, ÉE. participe.

MARQUANTE. adj. fém. Terme du jeu de l'Impériale & autres. Il se dit Des cartes qui produisent des points à celui qui les a.

On les appelle par cette raison, *Cartes marquantes.*

MARQUE. s. f. Ce mot se dit généralement de tout ce qui sert à désigner ou à distinguer quelque chose. On marquera dans la suite les différentes acceptions particulières.

Il signifie quelquefois L'empreinte, ou toute autre figure qu'on fait sur une chose pour la reconnoître, ou pour la distinguer d'avec une autre. (La marque de l'étain fin. Mettre la marque sur de la vaisselle. La marque de l'Orfévre. La marque des chevaux d'un tel haras. Apportez la marque pour marquer ces chevaux. On a fait un traité, un parti de la marque du fer, de la marque des cuirs. La marque du papier. La marque des moutons. Il a déclaré ne savoir signer, & a fait sa marque. Il a mis sa marque au bas.)

AVOIR DROIT DE MARQUE, C'est avoir droit de faire mettre une marque sur de certaines choses. (Les Princes ont droit de marque sur toutes les marchandises qui sortent de leurs États. Payer le droit de marque.)

MARQUE. L'instrument avec quoi l'on fait une empreinte sur de la vaisselle, sur du drap, ou sur une autre chose. (Apportez la marque pour marquer cette vaisselle.)

MARQUE. Trace, impression que laisse un corps sur un autre à l'endroit où il l'a touché, où il a passé. (Il a été blessé au front, la marque y est encore. Le tonnerre, le feu a passé par-là, en voilà des marques. Il porte encore des marques des blessures qu'il a reçues à la guerre. Les marques des griffes d'un chat. Il a eu la petite vérole, il lui en reste des marques.)

On dit, *Faire porter ses marques à quelqu'un*, pour dire, Le maltraiter de telle sorte, que les marques lui en demeurent. Il est du style familier.

MARQUE, se dit encore de certaines taches ou autres signes que l'homme ou un animal apporte en naissant. (Cet enfant a apporté cette marque du ventre de sa mère. Ce chien a de belles marques. Ce cheval a une marque au front.)

MARQUE, se dit aussi d'Un ornement qui distingue une personne d'avec une autre. (Le mortier est la marque des Présidens

du

du Parlement. Les faisceaux & la hache étoient la marque des grands Magistrats Romains.)

On appelle *Marques d'honneur*, Certaines marques de distinction parmi les Gentils hommes & les gens de guerre. (Le cordon bleu, la croix de Saint Louis, sont des marques d'honneur.)

Et en armoiries, on appelle *Marques d'honneur*, Les pièces qu'on met hors de l'ecu, comme les bâtons de Maréchal de France, le collier des Ordres du Roi, &c.

MARQUES D'HONNEUR, se dit au plur. en parlant des conditions honorables qu'on accorde à une garnison qui se rend par capitulation. (La garnison est sortie avec toutes les marques d'honneur.)

On appelle *Un homme de marque*, Un homme de distinction. (Le Roi leur envoya faire compliment par un homme de marque.)

MARQUE D'INFAMIE. Tout ce qui prouve, tout ce qui fait connoître l'infamie de quelqu'un.

On appelle *Lettres de marque*, des Lettres de représailles que le Roi accorde à quelqu'un, à qui un Prince étranger a refusé justice, & par lesquelles on lui permet de saisir les effets d'un sujet de ce Prince.

MARQUE, se dit aussi De ce qu'on emploie pour se ressouvenir de quelque chose. (Il a mis une épingle sur sa manche pour lui servir de marque. C'est une marque pour se ressouvenir de ce qu'il a fait. Quand je trouve quelque chose de beau dans un Livre, j'y fais une marque.)

MARQUE, se dit aussi d'Un chiffre, d'un caractère, d'une figure que les Marchands & Ouvriers mettent à leurs marchandises & ouvrages. (Ce papier porte la marque du Fabricant. Cette marchandise est à la marque d'un tel Marchand. L'Ouvrier a mis sa marque à son ouvrage.)

MARQUE, se dit aussi Des jetons, des fiches, & de quelques autres choses que l'on mettoit autrefois au jeu au lieu d'argent. (Les marques valoient quatre pistoles. Il a perdu cent marques. Jouer aux marques.)

On appelle aussi *Marque*, Les jetons qui servent à marquer les points & les parties qu'on gagne. En ce sens on dit d'Un homme qui est sujet à marquer plus qu'il ne faut, qu'(Il est heureux à la marque.)

MARQUE, signifie aussi, Indice, signe. (C'est une marque de prédestination, de malheur.)

Il signifie aussi Présage. (Le Ciel rouge au soir est une marque de beau temps.)

Il signifie pareillement, Témoignage, preuve. (Ce sont des marques de votre haine. Des marques de grandeur d'ame. C'est une bonne marque. Une méchante marque. Des marques d'ignorance. Des marques d'amitié. Laisser des marques de reconnoissance. Une très-méchante marque. Recevoir des marques de bonté, une marque de cruauté.)

On dit, *Une marque que j'ai fait cela*; & absolument dans le discours familier, *Marque que j'ai fait cela*, pour dire, Une preuve que j'ai fait cela.

MARQUER. v. a. Mettre une marque ou une empreinte sur une chose, pour la distinguer d'une autre. (Marquer des moutons, des chevaux. Marquer de la vaisselle. Marquer d'un fer chaud, avec un fer chaud. Marquer les arbres. Marquer des serviettes, des draps. On marque le vin dans les caves. Les Fouriers marquent les logis.)

On dit, *Marquer un camp*, pour dire, Marquer le lieu où l'armée doit camper.

MARQUER, signifie aussi, Faire une impression par quelque blessure, par quelque coup. (Il a été marqué rudement au front. Il ne s'est pas contenté de le battre, il l'a marqué au visage.)

On dit d'Un homme qui prend les devants pour arriver le premier où la compagnie doit se rendre, qu'*Il est allé marquer les logis*. Il est du style familier.

Il signifie aussi, Laisser des marques, des traces, des vestiges. (Le torrent a marqué son passage par de grands ravages. Les armées marquent ordinairement leur passage par de grands désordres.)

MARQUER, signifie encore, Mettre une marque pour faire souvenir. (Marquer dans un Livre l'endroit où l'on en est demeuré. Je lui ai marqué ce passage avec du crayon. Marquer son jeu. Marquer les points qu'on gagne au trictrac, au piquet. Marquer une chasse au jeu de la paume.)

On dit proverbialement & figurément, *Marquez cette chasse*, pour dire, Souvenez-vous de cette action, j'en aurai raison en temps & lieu.

MARQUER, signifie encore, Indiquer, donner lieu de connoître. (Sa taille, sa bonne mine marquent quelque chose de grand, marquent bien ce qu'il est.)

On dit d'Une allée nouvellement plantée, qu'*Elle commence à marquer*, pour dire, que les arbres commencent à bien pousser.

MARQUER, signifie aussi, Spécifier, soit de bouche, soit par écrit. (Je lui marquai expressément qu'il eût à faire telle chose. Pouvois-je mieux lui marquer cela? Je ne goûte point ce que vous m'avez marqué dans votre lettre. Il lui marqua telle chose dans son discours. Marquer à quelqu'un ce qu'il doit faire.)

On dit, qu'*Un cheval marque encore*, pour dire, que Les marques qui viennent aux dents paroissent encore, & font connoître qu'il n'a pas plus de huit ans. Et on dit, qu'*Il ne marque plus*, Quand ces marques cessent de paroître.

On dit encore, qu'*Un cadran au soleil marque*, ou *ne marque plus*, pour dire, que le Soleil y donne encore, ou n'y donne plus.

On dit figurément d'Une femme qui desire avec ardeur une chose qu'elle ne sauroit avoir, (Son fruit en sera marqué.) Il est du style familier.

MARQUER, signifie aussi, Témoigner, donner des marques. (Marquer sa reconnoissance. Marquer son amitié, sa tendresse, son estime, son affection, son respect, son attention, sa bonne volonté.)

MARQUÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est marqué*, pour dire, qu'Il a quelques marques au visage ou au corps qui le rendent difforme.

On dit d'Un enfant qui en naissant a apporté quelque signe, qu'*Il est né marqué*.

On dit encore, qu'*Un cheval est marqué en tête*, Lorsqu'il a l'étoile ou la pelote au front.

On dit proverbialement, qu'*Un homme*, *qu'un ouvrage est marqué au bon coin*, pour dire, que Cet homme a de bonnes qualités, qu'il est homme de bien, que cet ouvrage est excellent.

On dit d'Un borgne, d'un boiteux, d'un bigle, d'un bossu, qu'*Il est marqué au B.* Il est du style familier.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme est marqué*, pour dire, qu'Il est noté, & qu'il a fait quelque faute qui a éclaté. (Il faut que désormais il se conduise sagement, il est marqué sur le livre rouge.

On appelle *Papier marqué*, *parchemin marqué*, Du papier, du parchemin qui est marqué avec un timbre, pour servir aux actes qui font foi en Justice.

MARQUETER. v. a. Marquer de plusieurs taches. (La nature a marqueté la peau des tigres. Marqueter une peau en manière de peau de tigre. Les faons de biche sont tous marquetés jusqu'à un certain temps.)

MARQUETÉ, ÉE. participe.

MARQUETERIE. s. f. Ouvrages de pièces de rapport de diverses couleurs. (Une table de marqueterie. Un cabinet de marqueterie. Un plancher de marqueterie. Travailler en marqueterie. Ouvrage de marqueterie.)

MARQUETTE. s. f. Pain de cire vierge. (Une marquette de cire.)

MARQUEUR. s. m. Celui qui marque. (Marqueur de cuirs, de draps, &c.)

Au jeu de paume, on appelle absolument *Marqueur*, Celui qui a soin de marquer les chasses, & qui compte le jeu dans les parties de paume. (Il faut demander au Marqueur.)

MARQUIS. s. m. On appeloit ainsi autrefois un Seigneur préposé à la garde des marches, des frontières d'un État; & c'est delà qu'on dit encore, (Le Marquis de Brandebourg.)

Aujourd'hui c'est un titre de dignité qu'on donne à celui qui possède une Terre érigée en Marquisat par Lettres-Patentes pour lui, ou qui l'a été pour ses ancêtres. (Le Marquis d'un tel lieu. Il prend à bon titre la qualité de Marquis.)

On appelle *Marquise*, La femme d'un Marquis.

MARQUISAT. s. f. Titre de dignité, attaché à une Terre qui est composée d'un certain nombre de Fiefs. (Le Roi a érigé cette terre en Marquisat.) Il se dit aussi de la terre même qui a ce titre. (Il est Seigneur du Marquisat de....)

MARQUISE. s. f. Terme qui est en usage parmi les gens de guerre, pour signifier Une tente de toile qu'un Officier fait tendre par-dessus sa tente, pour y être d'autant plus à l'abri des injures de l'air. (Tendre une marquise.

MARRAINE. s. f. Terme relatif. Celle qui tient un enfant sur les fonts de Baptême. (Où est la Marraine? Le Parrain & la Marraine. Cette fille porte le nom de sa Marraine. Sa Marraine lui a fait un beau présent.)

MARRI, IE. adj. Fâché. (Être marri d'avoir offensé Dieu. Il en est fort marri.) Il vieillit.

MARRON. s. m. Espèce de grosse châtaigne bonne à manger. (Marrons de Lyon. De gros marrons. Un chapelet de marrons. Faire rôtir des marrons.)

On appelle *Marrons d'Inde*, un certain fruit de la forme de nos marrons, qui vient sur un Marronier d'Inde.

On dit proverbialement, *Faire comme le singe*, *tirer les marrons au feu avec la patte du chat*, pour dire, Se servir adroitement d'un autre pour faire quelque chose dont on espère de l'utilité, mais qu'on n'ose faire soi-même.

On appelle des cheveux frisés en grosses boucles rondes, *Des cheveux frisés en marrons*.

On dit dans les Colonies d'Amérique, qu'*Un Nègre est marron*, qu'*il est devenu marron*, pour dire, qu'Il s'est enfui, qu'il s'est retiré dans les bois, dans les déserts, pour y vivre en liberté. Il se dit aussi des animaux, qui de domestiques sont devenus sauvages. (Cochon marron.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Marron*, Un ouvrage imprimé furtivement.

En termes de guerre, on nomme *Marron*, Une pièce de cuivre sur laquelle sont gravées les heures auxquelles les Officiers doivent faire leurs rondes, & qui se placent dans des boîtes faites exprès.

Les Artificiers appellent *Marron*, Une espèce de pétard fait d'un fort carton, & de figure cubique.

MARRONNER. v. a. Friser des cheveux en grosses boucles.

MARRONNÉ, ÉE. participe.

MARRONNIER. s. m. Arbre qui porte les marrons.

On appelle *Marronnier d'Inde*, Un grand & bel arbre qui a été apporté en France avec les premières anemones doubles. Ses fleurs sont en bouquets, qui mêlés avec de grandes feuilles d'un beau verd, font un très-bel effet. Son fruit, qui ressemble à la châtaigne, est d'un goût très-âcre & très-amer. On cherche depuis long-tems à tirer quelque utilité de ce fruit.

MARROQUIN. s. m. Cuir de bouc ou de chèvre apprêté avec de la noix de galle. (Marroquin du Levant. Marroquin de Barbarie. Marroquin de Flandres. Marroquin de Marseille. Marroquin de Paris. Marroquin à gros grain, à grain délié. Peau de marroquin. Marroquin rouge. Marroquin citron. Marroquin noir. Souliers de marroquin. Un livre relié en marroquin, couvert de marroquin.)

MARROQUIN. Terme d'injure, qui se dit par mépris d'un homme de peu. (C'est un plaisant marroquin.) Il est populaire.

MARROQUINER. v. a. Apprêter des peaux de veau comme on apprête des peaux de chèvre, pour en faire du marroquin. (Marroquiner des peaux de veau.)

MARROQUINÉ, ÉE. participe.

MARROQUINERIE. subst. f. Art de faire le marroquin.

MARROQUINIER. s. m. Ouvrier qui façonne des peaux en marroquin.

MARRUBE. s. m. Plante. On en distingue principalement de deux sortes, le blanc & le noir, appellé aussi *Balotte*. Toutes deux sont labiées, fort communes & d'un grand usage en Médecine.

Le *Marrube* blanc dissout les humeurs visqueuses, les squirres, & passe pour un excellent remède dans l'asthme humoral.

Le *Marrube* noir appliqué extérieurement, résout les tumeurs, appaise les douleurs, & guérit les ulcères. On le prend rarement en potion, à cause de son odeur fétide & désagréable.

MARRUBIASTRE, ou FAUX MARRUBE. s. m. Plante labiée, qui a beaucoup de rapport avec le *Marrube noir*. Elle est vulnéraire. Saupoudrée de sel, elle est bonne contre les morsures faites par les chiens.

MARS. s. m. Une des sept Planètes, qui prend son nom du Dieu que les Païens regardoient comme le Dieu de la Guerre. (La Planète de Mars. Mars en conjonction avec la Lune. Avoir Mars pour ascendant.)

En Poësie, on dit, *Les travaux de Mars*, *le métier de Mars*, pour dire, Les travaux de la guerre, le métier de la guerre.

MARS, Terme de Chimie, signifie Le fer; & l'on donne le nom de *Mars* à tous les médicamens dans lesquels il entre du fer. (Il prend de la teinture de Mars. Du safran de Mars.)

MARS, Le troisième des mois de l'année. (Le mois de Mars. Il fait bon planter en Mars. La lune de Mars. À la Notre-Dame de Mars. À la mi Mars. Les giboulées de Mars. Bière de Mars.)

On dit proverbialement d'Une chose qui ne manque jamais d'arriver en certain tems, (Cela vient comme Mars en Carême.)

MARS. s. m. pl. Les menus grains qu'on sème au mois de Mars, comme sont les orges, les avoines, les millets, &c. (Le tems a été bon pour les Mars de cette année. S'il ne pleut, tous les Mars sont perdus.)

MARSÈCHE. s. f. Nom que l'on donne à l'orge en plusieurs Provinces.

MARSOUIN. s. m. Espèce de gros poisson de mer, que plusieurs croient être le même que les anciens appeloient *Dauphin*. En quelques endroits on le nomme, *Pourceau de mer*. (La pêche des marsouins. Du lard de marsouin.)

On appelle par injure, *Gros marsouin*, *vilain marsouin*, Un homme laid, mal-fait & mal-bâti.

MARTAGON. s. m. Espèce de lis sauvage, mais dont les pétales sont plus petits & renversés. On cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. *Le Martagon a les propriétés du lis ordinaire.*

MARTEAU. s. m. Outil de fer qui a un manche ordinairement de bois, & qui est propre à battre, à forger, à cogner. (Gros marteau. Petit marteau. Marteau d'Orfèvre. Marteau de Maréchal. Marteau à frapper devant. Marteau de Couvreur. Marteau de grosse forge. Marteau de Tailleur de pierres. Tous les Artisans qui travaillent du marteau. Battre avec le marteau. Battre au marteau, à grands coups de marteau. La tête du marteau. Cogner avec un marteau. On frappoit autrefois la monnoie avec un marteau. Cette vaisselle est faite au marteau. Le marteau avec lequel les Officiers des Eaux & Forêts marquent les arbres dans les forêts. L'Officier qui garde le marteau. Le Garde marteau.)

Il y a une sorte d'arme offensive qu'on appelle *Marteau d'armes*, parce qu'elle est faite à peu près comme un marteau.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme est entre le marteau & l'enclume*, pour dire, qu'Il est dans une telle situation, que de quelque côté qu'il se tourne, il trouve de l'embarras, de l'inconvénient.

MARTEAU, se dit aussi De certaines choses qui servent à heurter, à cogner, à frapper. (Le marteau d'une porte, le marteau d'une horloge.)

On dit figurément & familièrement, *Graisser le marteau*, pour dire, Donner de l'argent au portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée. (On n'entre pas chez cet homme sans graisser le marteau.)

On dit proverbialement, qu'*On n'est pas sujet à un coup de marteau*, pour dire, qu'On ne s'assujettit point à des heures fixes pour certaines choses.

MARTEL. subst. masc. Marteau. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase figurée, *Martel en tête*, qui signifie Jalousie. (Il a vu un jeune homme qui parloit à sa femme, cela lui donne, cela lui met martel en tête.)

Il se dit aussi de l'inquiétude que donnent les soupçons qu'on prend sur quelque chose. (Il a vu sa Partie parler familièrement à son Rapporteur, cela lui donne martel en tête. Il a su qu'il se faisoit une brigue contre lui, il en a martel en tête.)

MARTELAGE. s. m. Terme de Gruerie. La marque que les Officiers des Eaux & Forêts font avec leurs marteaux aux arbres qui doivent être abattus. (Les Officiers présens au martelage.)

MARTELER. v. a. Battre à coups de marteau. (Marteler de la vaisselle d'étain. Marteler sur l'enclume.)

MARTELÉ, ÉE. participe. (Vaisselle martelée.)

Il se dit en Vénerie, Des fumées du cerf, quand elles semblent frappées à coups de marteau par le bout.

MARTIAL, ALE. adj. Guerrier. (Courage martial. Humeur martiale. Air martial.)

MARTIAL, se dit aussi en Chimie & en Pharmacie, Des substances dans lesquelles il entre du fer. C'est un synonyme de *Ferrugineux*. On dit, (Les remèdes martiaux. La pyrite martiale. Une terre martiale.)

MARTINET. s. m. Espèce d'hirondelle.

MARTINET-PÊCHEUR. s. m. Petit oiseau de plumage bleu, hantant les eaux & les marécages. (Le Martinet-Pêcheur est une espèce d'Alcyon.)

MARTINET. s. m. Espèce de petit chandelier plat qui a un manche. (Se servir d'un martinet.)

MARTINET. s. m. Marteau qui est mû par la force d'un moulin. Il se dit des marteaux de moulin à papier, à tan, à foulon, &c.

MARTINGALE. s. f. Terme de manége. Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, & par l'autre à la muserole, pour empêcher qu'il ne porte au vent.

MARTINGALE, est aussi un terme de Jeu. *Jouer à la Martingale*, C'est jouer toujours tout ce qu'on a perdu.

MARTRE. s. f. Espèce de fouine, qui a le poil roux, & qui se trouve dans les pays septentrionaux. (Peau de martre. Queue de martre. Les martres zibelines sont les plus belles.)

MARTRE, se dit aussi de la peau de cet animal, quand elle est employée en fourrure. (Un manchon de martre. Une robe fourrée de martre. (Il faut tant de douzaines de martres pour doubler ce justaucorps.)

On dit proverbialement, *Prendre martre pour renard*, pour dire, Se méprendre, se tromper, prendre une chose pour une autre, sur quelque sorte de ressemblance.

MARTYR, RE. subst. Celui ou celle qui a souffert la mort pour la véritable Religion. (Saint Étienne est le premier Martyr. Ste. Cécile est Vierge & Martyre. L'Eglise honore la mémoire des Martyrs. Les sept frères Machabées sont Martyrs. Ce glorieux Martyr de la Foi. Être Martyr de volonté.)

On dit figurément d'Un homme qui a beaucoup souffert pour l'amour d'un autre, qu'*Il est son Martyr*.

On dit, qu'*Un homme est le martyr de la faveur*, pour dire, qu'Il s'expose à beaucoup de dangers, de disgraces, d'inconvéniens, soit pour le service des gens qui sont en faveur, soit pour leur faire sa-

cour, & gagner leurs bonnes grâces.

MARTYR, signifie aussi, Qui souffre beaucoup. (Si vous lui coupez le bras, vous le ferez mourir martyr)

On dit abusivement, que *Le Diable a ses martyrs*; & cela se dit tant de ceux qui sacrifioient leur vie pour une fausse Religion, que de ceux qui pour satisfaire leur vanité, leur orgueil & leurs autres passions, s'exposent à toutes sortes de peines & d'incommodités.

On dit familièrement qu'*Un homme est du commun des martyrs*, pour dire, qu'Il ne se fait distinguer par aucun talent, par aucune qualité.

MARTYRE. s. m. La mort ou les tourmens endurés pour la défense de la vraie Religion. (Souffrir le martyre. Endurer le martyre. La couronne du martyre. La palme du martyre. L'Église célèbre un tel jour le martyre de tel Saint. Après de longs tourmens, il consomma son martyre par une mort bienheureuse. La consommation du martyre.)

Il se dit aussi figurément & par exagération, De toutes sortes de peines de corps & d'esprit. (Il a souffert le martyre toute la nuit par une violente colique. C'est un martyre que d'avoir affaire à des chicaneurs.)

Les amans appellent abusivement *Martyre*, Les peines que l'amour leur fait souffrir. (Il lui a conté son martyre, son amoureux martyre, son douloureux martyre. Celle qui cause mon martyre.) On ne s'en sert qu'en Poësie galante.

MARTYRISER. v. a. Faire souffrir le martyre. (Saint Étienne fut martyrisé peu après la mort de JESUS-CHRIST. Dioclétien fit martyriser une infinité de Chrétiens.)

Il signifie aussi, tourmenter cruellement pour quelque chose que ce soit. (Les Soldats le martyrisèrent pour avoir son argent.)

MARTYRISÉ, ÉE. participe.

MARTYROLOGE. s. m. Catalogue de ceux qui ont souffert le martyre. On a inséré depuis dans ce catalogue les noms des autres Saints dont l'Église fait commémoration, &c. Le Martyrologe Romain. Le Martyrologe d'Usuard, &c. Lire le Martyrologe.)

MARUM. s. m. Plante aromatique, dont l'odeur est très-forte, & qui plait extrêmement aux chats. Elle leur cause une espèce d'ivresse; ils la mordent, se roulent dessus, & la mettent en pièces. Pour la défendre de leurs atteintes, on la couvre d'un treillage de fer. *Le marum est de quelque usage en Médecine.*

On donne encore le nom de *Marum-Mastique*, à une autre plante d'un genre différent, & fort commune dans les pays chauds. C'est une espèce de marjolaine; elle en a les propriétés.

MAS

MASCARADE. s. f. Troupe de gens déguisés & masqués pour quelque divertissement. (Faire une mascarade. Une mascarade bien entendue. Une petite mascarade. Une plaisante mascarade.)

MASCARADE, se disoit autrefois d'Une danse exécutée par une troupe de gens masqués. (Danser une mascarade.)

MASCARET. s. m. On appelle ainsi sur la Gironde un reflux violent de la mer, qu'on appelle *Barre* à l'embouchure de la Seine.

MASCARON. s. m. Terme d'Architecture, Tête grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, &c. (L'Architecture gothique faisoit beaucoup d'usage des mascarons.)

MASCULIN, INE. adj. Appartenant au mâle. (Le sexe masculin. (Les descendans en ligne masculine. Succession masculine)

On appelle *Fief masculin*, Un fief que les mâles seuls sont capables de posséder.

On appelle en Grammaire, *Genre masculin*, Le premier des genres, sous lequel les noms d'une Langue sont distribués, parce que ce genre est attribué particulièrement à l'homme. *Honneur est du genre masculin.*

On dit dans la même acception, *Le est l'article masculin*, par opposition à *La*, qui est l'article féminin. Et on appelle *Terminaison masculine.* La terminaison d'un mot qui n'a point d'e féminin dans la dernière syllabe. (Main & Maison ont la terminaison masculine, quoiqu'ils soient du genre féminin. *Et* Homme a la terminaison féminine, quoiqu'il soit du genre masculin.)

En parlant de Vers, on appelle *Rimes masculines*, Les rimes qui ont une terminaison masculine, comme *Yeux*, *cieux*, Et *Vers masculins*, Ceux dont les rimes sont masculines.

MASCULINITÉ. s. f. Caractère, qualité de mâle. (La masculinité est nécessaire pour avoir droit a la Couronne de France.)

MASQUE. s. m. Faux visage de carton & de cire, dont on se couvre le visage pour se déguiser. (Masque commun. Masque de Venise. Vilain masque, hideux, grotesque. Masque qui déguise bien. Ôtez votre masque. Arracher le masque à quelqu'un. On va en masque pendant le carnaval. Un masque de vieillard. Un masque de docteur. Un Comédien qui joue bien sous le masque.)

MASQUE, est aussi un faux visage de velours noir doublé, que les Dames se mettoient autrefois sur le visage pour éviter le hâle, & pour se conserver le teint. (Porter un masque, Mettre un masque. Ôter son masque. Masque sans mentonière. Elle est belle sous le masque. Le masque lui sied bien. On ne sauroit connoître une femme quand elle a le masque sur le nez.)

On appelle aussi *Masques*, ceux qui portent des masques pour se déguiser pendant le carnaval. (Une compagnie de masques. De beaux masques. Les masques ont beaucoup de liberté. Un joli masque. Un beau masque. Il faut laisser entrer les masques.)

On dit figurément, *Lever le masque*, pour dire, Ne dissimuler plus, agir ouvertement sans retenue & sans honte. *Cet hérétique n'avoit pas encore levé le masque.*

On dit figurément, qu'*Un homme est toujours sous le masque*, pour dire, qu'Il se déguise, qu'il fait toujours paroître d'autres sentimens que ceux qu'il a.

On dit d'Un Acteur dont la physionomie répond aux rôles qu'il joue, qu'*Il a un bon masque.*

On dit proverbialement, *Faire un masque de quelque chose à quelqu'un*, pour dire, Lui en barbouiller, lui en couvrir le visage. (Il prit une poignée de boue, & il lui en fit un masque.)

MASQUE, se dit aussi Des représentations de visage d'homme ou de femme, dont on se sert dans les ornemens de sculpture & de peinture.) On a mis des masques à toutes les clefs de ces arcades.)

On appelle aussi *Masque*, Une sorte de terre préparée & appliquée sur le visage de quelqu'un, pour en prendre le moule, & pour le tirer au naturel. (On a fait son buste sur le masque qu'on avoit tiré sur lui)

MASQUE, signifie figurément, Prétexte, déguisement, voile. (C'est un spécieux masque que la dévotion. C'est le masque dont il se couvre.)

MASQUE, est aussi une injure que le peuple dit aux femmes pour leur reprocher la laideur ou la vieillesse, & sur tout la malice; & en ce sens il est féminin. (La laide masque. La vilaine masque. C'est une masque, une vilaine masque.)

MASQUER. v. a. Mettre un masque sur le visage de quelqu'un pour le déguiser. (Il le faut masquer.)

Il signifie dans un sens plus étendu, Déguiser quelqu'un, en lui mettant, outre le masque, des habits qui empêchent de le reconnoître. (On le masqua en Scaramouche, en Arlequin.)

Il se met souvent avec le pronom personnel. Se masquer. Nous nous masquâmes pour aller au bal. Il se masqua pour monter sur le théâtre.)

MASQUER, se met aussi sans régime, & signifie Aller en masque. (Tout le monde se mêla de masquer cette année-là. Avec qui masquerez-vous ce soir?)

MASQUER, signifie figurément, Couvrir quelque chose de mauvais sous quelque apparence spécieuse. (Masquer ses mauvais desseins. Il masque sa débauche sous des apparences de sagesse.)

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. (Un hypocrite qui se masque sous les dehors de la dévotion. Le vice se masque souvent sous l'apparence de la vertu.)

MASQUER, signifie aussi figurément, Couvrir, cacher une chose, de manière qu'on en ôte la vue. (Il a élevé un bâtiment, un mur qui masque ma maison.)

On dit en termes de guerre, *Masquer une batterie, un pont, une porte, une place*, pour dire, Placer des troupes, ou élever un ouvrage vis-à-vis d'une batterie, d'un pont, d'une porte, d'une place, afin d'empêcher les ennemis de sortir, ou de découvrir les manœuvres qu'on veut faire.

MASQUÉ, ÉE. participe. (Femme masquée. Des voleurs masqués. Des Charlatans masqués sur le théâtre. Des jeunes gens masqués pour danser.)

On dit figurément, qu'*Un homme est toujours masqué*, pour dire, qu'Il est couvert & dissimulé.

MASSACRE. s. m. Tuerie, carnage. Il se dit plus ordinairement des hommes qu'on tue sans qu'ils se défendent. (Grand massacre. Horrible massacre. Le massacre des Innocens fait par Hérode. Le massacre des Vêpres Siciliennes. La ville fut prise d'assaut, & on fit un grand massacre des habitans.)

MASSACRE, se dit aussi d'une grande tuerie de bêtes. (Ils allèrent à la chasse, ils firent un grand massacre de sangliers, de chevreuils.)

On dit figurément, en parlant de quelque chose de rare, de précieux, qui aura été gâté par mégarde ou autrement, *C'est un massacre.*

On dit aussi d'un ouvrier qui travaille mal, qu'*Il est un massacre.* (Ne vous servez pas de cet homme-là, c'est un massacre. (Ces deux façons de parler sont du style familier.

MASSACRE, en termes de Vénerie, ſe dit De la tête du cerf miſe debout ſur ſa peau ou nape étendue par terre, lorſqu'on va faire curée aux chiens.

MASSACRE, ſe dit auſſi en termes d'armoiries, d'Une tête de cerf avec ſon bois. (Il porte d'or à trois maſſacres de gueules.)

MASSACRER. v. a. Tuer, aſſommer des hommes qui ne ſe défendent point. (On maſſacra quatre mille perſonnes dans cette nuit-là. Ils furent cruellement maſſacrés.)

On dit figurément & familièrement, *Maſſacrer des hardes, maſſacrer des meubles*, pour dire, les gâter, les mettre en mauvais état. On dit auſſi, Maſſacrer des tableaux, maſſacrer des ſtatues, pour dire, Gâter de beaux tableaux, de belles ſtatues, les défigurer.

On dit figurément d'un mauvais ouvrier, qu'*Il maſſacre tout ce qu'il fait*. Il eſt du ſtyle familier.

MASSACRÉ, ÉE. participe. Des hommes maſſacrés. (Des meubles maſſacrés. De la beſogne maſſacrée.)

MASSE ſ. f. Amas de pluſieurs parties de même ou de différente nature, qui font corps enſemble. (La maſſe informe & confuſe du chaos. Ce bâtiment n'eſt qu'une groſſe maſſe de pierres.)

Il ſe dit auſſi d'un ſeul corps très-ſolide. (Une maſſe de plomb, une maſſe de métail au ſortir de la fournaiſe.)

Il ſignifie auſſi un corps informe. (L'ours en naiſſant ne paroît qu'une maſſe informe.)

On dit d'une perſonne qui a le corps & l'eſprit groſſiers, ou ſeulement dont le corps eſt très-gros & très-peſant, que *C'eſt une maſſe de chair*.

On dit, *La maſſe de l'air*, pour dire, La totalité de l'air qui pèſe ſur la terre. Et, *La maſſe du ſang*, pour dire, Tout le ſang qui eſt dans le corps.

MASSE, en Peinture, ſe dit De pluſieurs parties conſidérées comme ne faiſant qu'un tout. (Les lumières de ce tableau ſont diſpoſées par grandes maſſes. Les maſſes d'ombre ſoutiennent bien cette compoſition. Les figures bien groupées forment des maſſes agréables. En peignant des arbres, on doit moins s'attacher aux détails qu'aux maſſes.)

MASSE, ſe dit auſſi du fonds d'argent d'une ſucceſſion, d'une ſociété. (Toute la maſſe eſt de cent mille écus. On a tiré tant de la maſſe. Il faut qu'il rapporte cela à la maſſe.)

MASSE, en termes d'Ordonnances militaires, ſignifie La ſomme que l'on retient ſur la paye de chaque Soldat, Cavalier, &c. pour l'habillement.

MASSE, eſpèce d'arme faite de fer, fort peſante par un bout, qui ne perce ni ne tranche, mais avec laquelle on aſſomme. (Il l'aſſomma d'un coup de maſſe)

(Les Rois en certaines cérémonies font porter des maſſes de vermeil doré devant eux. On porte des maſſes devant le Chancelier de France. Le Recteur de l'Univerſité a ſes maſſes. On porte auſſi des maſſes devant les Cardinaux, quand ils officient dans le lieu où ils ont Juridiction.)

MASSE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de gros marteau de fer qui eſt carré des deux côtés, & emmanché de bois. (Rompre des rochers avec une maſſe.)

MASSE, ſe dit encore du gros bout du billard.

MASSE. ſ. f. (l'A eſt long) Certaine ſomme d'argent que l'on met au jeu en jouant aux dés & à d'autres jeux de haſard. (La première maſſe étoit de tant. La ſeconde maſſe étoit de vingt piſtoles. Maſſe en avant.)

MASSE. ſ. f. Plante dont on diſtingue deux eſpèces, une grande & une petite. La première s'élève de la hauteur d'un homme; la ſeconde croît d'environ trois pieds. Elles naiſſent l'une & l'autre dans les marais & les étangs. Elles ſont déterſives & aſtringentes.

MASSER. v. a. (l'A eſt long.) Faire une maſſe au jeu. (Il a maſſé dix piſtoles. Il n'a maſſé que ſon reſte.)

On dit, *Maſſe tant, maſſe à qui dit, maſſe la poſte*, pour dire, Je maſſe tant, je maſſe à qui répondra, je maſſe autant qu'il y a déjà au jeu.

MASSEPAIN. ſ. m. Sorte de pâtiſſerie faite avec des amandes pilées & du ſucre. (Maſſepain glacé.).

MASSICOT. ſ. m. Mélange de verre & de chaux d'étain, dont on fait le vernis de la faïence.

MASSIER. ſ. m. Officier qui porte une maſſe en certaines cérémonies. (Les Maſſiers de l'Univerſité.)

MASSIF, IVE. Qui eſt gros, ſolide, épais & peſant. (Ce bâtiment eſt trop maſſif. Une groſſe tour maſſive. Je ne veux pas de vaiſſelle ſi maſſive, des chenets ſi maſſifs. De la menuiſerie trop maſſive.)

MASSIF, ſe dit auſſi de certains ouvrages d'orfévrerie qui ſont de relief, & qui ne ſont ni creux en dedans, ni fourrés d'aucune autre matière. (Une figure d'or maſſif. Une croix d'argent maſſif.)

Au figuré, il ſignifie Groſſier, lourd; & dans ce ſens il ſe dit même de l'eſprit. (Cet homme a l'eſprit bien maſſif)

MASSIF, eſt quelquefois ſubſtantif, & il ſe dit d'un ouvrage de maçonnerie fondé en terre, pour porter quelque piédeſtal ou quelqu'autre choſe de ſemblable. (Il faut faire un maſſif, un maſſif de maçonnerie ſous ce piédeſtal, ſous ce perron.)

Il ſe dit en parlant des Jardins, pour ſignifier Un plein bois, qui ne laiſſe point de paſſage à la vue. (Cette allée eſt terminée par un maſſif.)

MASSORAH ou MASSORE. ſ. f. Mot emprunté de l'Hébreu, qui ſignifie Tradition. On appelle ainſi une critique du texte de l'Écriture-Sainte faite par des Docteurs Juifs, qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des verſets, des mots, des lettres, &c. On nomme *Maſſoretes*, ceux qui ont travaillé à la maſſore; & *Maſſorétique*, ce qui y a rapport.

MASSUE. ſ. f. Sorte de bâton noueux, & beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. (La maſſue d'Hercule. Il le tua d'un coup de maſſue.)

Figurément, en parlant de quelque accident fâcheux & imprévu qui eſt arrivé à quelqu'un, on dit, *qu'*(Il a eu un coup de maſſue ſur la tête, *que* C'eſt un coup de maſſue pour lui, *qu'*Il ſemble qu'il en ait eu un coup de maſſue ſur la tête.)

MASTIC. ſ. m. Eſpèce de gomme qui vient d'un arbriſſeau appelé Lentiſque. (Le maſtic fortifie le cerveau. Mâcher du maſtic. Le maſtic vient principalement de l'Île de Chio.)

Il ſe dit auſſi de certaines compoſitions dont il ſe ſert pour joindre, coller & enduire quelques ouvrages. (Il faut coller cela avec du maſtic. Bois verniſſé avec du maſtic. On fait des tables de maſtic qui imitent le marbre.)

MASTICATION. ſ. f. Terme de Médecine. Action de mâcher.

MASTICATOIRE. ſ. m. Terme de Médecine. Sorte de compoſition faite de pluſieurs ingrédiens âcres & propres à purger la pituite quand on les mâche. (Uſer de maſticatoire.)

MASTIGADOUR. ſ. m. Sorte d'embouchure ou de mors que l'on place dans la bouche des chevaux, à l'effet d'exciter la maſtication, & de les faire écumer. (Mettez ce cheval au maſtigadour. Suſpendez à ce maſtigadour un nouet d'aſſa-fœtida.)

MASTIQUER. v. a. Joindre, coller avec du maſtic. (Maſtiquer des morceaux de marbre.)

MASTIQUÉ, ÉE. participe. (Des blocs de marbre maſtiqués.

MASTOÏDE. adject. Terme d'Anatomie, qui ſe dit du muſcle qui ſert à baiſſer la tête.

MASULIPATAN. ſ. m. Nom d'une toile de coton des Indes qui eſt très-fine: elle s'emploie ordinairement en Mouchoirs. (Le Maſulipatan tire ſon nom de la ville où eſt la manufacture.)

MASURE. ſ. f. Ce qui reſte d'un bâtiment tombé en ruine. (Les hibous, les oiſeaux de nuit ſe retirent dans les vieilles maſures. C'étoit autrefois une fort belle maiſon, mais ce n'eſt plus qu'une maſure. Il n'y a plus que des maſures.)

Il ſe dit figurément d'Une méchante habitation qui menace ruine. (Il habite une méchante maſure. Il s'eſt retiré dans une méchante maſure.)

MAT

MAT, MATTE. adj. (le T ſe prononce.) Qui n'a point d'éclat. Il ne ſe dit guère que des métaux qu'on met en œuvre, ſans y donner le poli. (Or mat. Argent mat. Vaiſſelle matte.)

On dit en peinture, *Un coloris mat, une couleur matte*, c'eſt-à-dire, qui a perdu ſon éclat.

On appelle *Broderie matte*, de la broderie d'or ou d'argent qui eſt trop chargée, & qui n'eſt pas aſſez dégagée. (La broderie en eſt riche, mais elle eſt trop matte.)

MAT. ſ. m. Se dit au jeu des échecs, du coup qui fait gagner la partie, en réduiſant le Roi contraire, par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir ſortir de ſa place ſans ſe mettre en nouvel échec. (Voilà un beau mat. Faire mat. Donner échec & mat.)

Lorſqu'on a donné échec & mat à quelqu'un, on dit, qu'*Il eſt mat*. Et dans la même acception on dit, *Le voilà mat. Je m'en vais le faire mat en deux coups.*

On dit figurément & familièrement, *Donner échec & mat à quelqu'un*, pour dire, Emporter ſur lui un avantage complet.

MÂT. ſ. m. Groſſe & longue pièce de bois plantée debout dans un vaiſſeau, dans une galère, & qui ſert à porter les voiles. (Le grand mât. Le mât d'avant. Le mât d'arrière. Le mât de miſaine. Le mât d'artimon. Le mât de beaupré. Mât de hune. Monter au haut du mât. Monter le long du mât. Les cordages du grand mât. Couper le mât durant la tempête. Un coup de vent abattit le mât, rompit le mât. L'Amiral porte le pavillon au grand mât. Dans ce port il y avoit tant de vaiſſeaux, qu'on eût dit que c'étoit une forêt de mâts. Les

mâts des grands vaisseaux sont ordinairement de plusieurs pieces.)

MATADOR. s. m. Terme du jeu de l'Ombre, & qui se dit des cartes superieures. (Spadille, Manille & Baste sont les trois premiers Matadors.)

MATAMORE. s. m. Faux brave. (Il fait le matamore, & ce n'est qu'un poltron.)

MATASSINS. s. m Espèce de danse bouffonne & folatre. (Danser les matassins.) Il se dit aussi de ceux qui dansent.

MATELAS. s. m. Une des principales pièces de la garniture d'un lit, couverte de futaine, remplie de laine, de bourre ou de crin, & piquée d'espace en espace. (Grand matelas, petit matelas. Bon matelas. Méchand matelas. Un matelas bien dur. Matelas de laine. Matelas de bourre lanice. Matelas de crin. Faire un matelas. Piquer un matelas. Rebattre un matelas. Il y a deux bons matelas à son lit.)

MATELAS, se dit aussi De certaines garnitures qu'on met sur des lits de repos. (Des matelas pour un lit de repos. Les matelas des lits de repos sont couverts d'étoffes.)

On appelle aussi *Matelas*, de petits coussins piqués qu'on met aux deux côtés d'un carrosse.

MATELASSER. v. a. Garnir de quelque chose de piqué en façon de matelas. (Matelasser des chaises. Matelasser le fond d'un carrosse.)

MATELASSÉ, ÉE. participe.

MATELASSIER. s. m. Ouvrier qui fait & qui rebat des matelas.

MATELOT. s. m. Celui qui sert à la manœuvre d'un vaisseau sous les ordres du Pilote & du Capitaine. (Bon Matelot. Vieux matelot. Un matelot expert. Vaisseau bien fourni de matelots. Il avoit cent matelots sur son vaisseau. Enrôler des matelots. Soixante mille matelots distribués par classes.)

MATELOT, en parlant d'une armée navale, se dit d'Un vaisseau qui en accompagne un plus grand, & qui est destiné pour le secourir. (L'Amiral a deux Matelots. Matelot de l'avant, *ou* d'avant. Matelot de l'arrière, *ou* d'arrière.)

MATELOTE. s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons, apprêtés à la manière dont on prétend que les Matelots les accommodent. (On nous servit une matelote. Voilà une bonne matelote.)

À LA MATELOTE. adv. À la mode, à la façon des Matelots. (Des chausses à la matelote. Un bonnet à la matelote. Une sauce à la matelote.)

MATER. v. a. (l'A est bref. Terme du jeu des échecs. Réduire le Roi par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec. (Je vous materai avec ce pion-là.)

MATER, se dit plus ordinairement au figuré, & signifie, Mortifier, affoiblir. (Mater son corps. Mater sa chair par des jeûnes, par des austérités.)

Il signifie encore figurément, Humilier, abattre, tourmenter. (Mater quelqu'un. Il a été bien maté par le mauvais succès de cette affaire. Je le materai si fort, qu'il reviendra à la raison.)

MÂTER. verbe actif. (l'A est long.) Garnir un navire de mâts. (Mâter un vaisseau.)

MÂTÉ, ÉE. participe. (Un vaisseau bien mâté.)

MATÉRIALISME. s. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

MATÉRIALISTE. s. Celui ou celle qui n'admet que la matière.

MATÉRIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est matière. (La materialité de l'ame est une opinion insoutenable)

MATÉRIAUX. s. m. plur. Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme sont la pierre, le bois, la tuile. (Il va bâtir, il a ses materiaux tout prêts. Il assemble ses matériaux.)

On dit figurément d'Un homme qui rassemble des memoires, qui fait des recueils pour travailler, soit à l'histoire, soit à quelque autre ouvrage d'esprit, (qu'Il assemble, qu'il prépare ses materiaux, qu'Il a disposé ses matériaux.)

MATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est composé de matière. (Les substances matérielles. Les choses matérielles. L'ame de l'homme n'est point matérielle.)

Il signifie aussi Grossier, qui a beaucoup de matière & d'épaisseur. (Cet ouvrage est trop matériel. Cette menuiserie est trop matérielle.)

On dit figurément d'Un homme qui a l'esprit grossier & pesant, qu' (Il est matériel, fort matériel, que c'est un esprit bien matériel.)

MATÉRIEL, est aussi un terme de l'École, & est opposé à Formel. (Sens matériel. Sens formel.)

En ce sens il est aussi substantif. (Il faut distinguer le matériel du formel.)

MATÉRIELLEMENT. adv. Terme de l'École, qui se dit par rapport à la matière, & qui est opposé à Formellement.

MATERNEL, ELLE. adj. Qui est propre à la mère, qui est naturel à une mère. (Amour maternel. Affection maternelle.)

On appelle *Côté maternel*, la ligne de parenté du côté de la mère. *Parens maternels, biens maternels*, Les parens, les biens du côté de la mère.

On dit aussi, *Langue maternelle*, pour dire, La langue du pays où l'on est né. (Il est honteux de mal parler sa langue maternelle.)

MATERNELLEMENT. adv. D'une manière maternelle. (Cette femme ne pardonne rien à ses enfans, mais elle les corrige maternellement.) Il n'a guère d'usage.

MATERNITÉ. subs. fém. L'État, la qualité de mère. Il ne se dit guère qu'en parlant de la Sainte Vierge. (La maternité de la Sainte Vierge n'a pas détruit sa virginité.)

MATHÉMATICIEN. subst. masc. Qui sait les Mathématiques. (Il est grand Mathématicien. Je m'en rapporte aux Mathématiciens.)

MATHÉMATIQUE. subst. fém. Science qui a pour objet la grandeur en général; c'est-à-dire, tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution, & qui en considère les propriétés. (Étudier en Mathématique. Il sait les Mathématiques. Instrument de Mathématique. La Géométrie, l'Optique, l'Astronomie, la Musique, &c. sont des parties des Mathématiques. Principes, propositions, problêmes de Mathématique.) Il est plus usité au pluriel.

Il est quelquefois adjectif. (Démonstration Mathématique. Opération Mathématique.)

MATHÉMATIQUEMENT. adv. Selon les règles des Mathematiques. (Cela est vrai mathématiquement parlant.)

MATIÈRE. s. f. Ce dont une chose est faite, (Le bois, la pierre, sont la matière dont on fait les bâtimens. Le lin & le chanvre sont la matière dont on fait les toiles. Le fer ou la fonte sont la matière dont on fait les canons. Ces canons ne valent rien, la matière en est aigre. Cet ouvrage est beau, la matière en est riche, mais l'art surpasse encore la matière. La façon de l'ouvrage coûte plus que la matière.)

MATIÈRE, en termes de Philosophie, signifie, La substance étendue & impénétrable, & qui est capable de recevoir toutes sortes de formes. (Matière première. La matière & la forme. La matière première est susceptible de toutes sortes de formes.)

MATIÈRE, en termes de Médecine, se dit Des excrémens ou déjections du corps humain. (Matière cuite, crue, indigeste. Matière fécale. Les matières ne sont pas liées. Les matières sont louables.)

Il se dit aussi Du pus qui sort d'une plaie, d'un apostème. (Il est sorti beaucoup de matière de cette plaie.)

MATIÈRE, signifie aussi, Sujet sur lequel on écrit, on parle. (Belle, ample, riche matière à traiter. Matière sèche, stérile. Matière ingrate. La matière d'un discours. La matière est toute disposée, préparée. Un Auteur judicieux sait bien choisir sa matière. Il travaille sur une belle matière. Voilà bien de la matière pour les Poëtes, pour les Historiens. Il y a trop de matière dans son Poëme. Il ne faut pas charger son ouvrage de trop de matière, ni charger sa matiere de trop d'ornemens. Une bonne table des matières à la fin d'un livre est d'un grand secours.)

Il signifie aussi, cause, sujet, occasion de quoi que ce soit. (Il n'y a pas là matière à se fâcher. Apprêter matière de rire. Il a donné matière de parler à bien des gens. Il n'y a pas matière de querelle, matière de procès. C'est matière de confession. Il a donné matière à ce discours.) En ce sens il s'emploie sans article.

On appelle, *Matières d'or & d'argent*, Les espèces fondues, les lingots & barres employées pour la fabrication des monnoies. (On doit porter ces matières à la monnoie.)

MATIÈRE, se dit aussi par opposition à Esprit. (Il est spirituel & au-dessus de la matière. Dégagé de la matière.)

On dit d'Un homme qui a l'esprit grossier, qu'*Il est enfoncé dans la matière*, qu'*Il a la forme enfoncée dans la matière*. Il est familier.

EN MATIÈRE. adv. En fait, sur la chose dont il s'agit. (En matière de guerre. En matière de procès. En matière civile, en matière criminelle.)

MÂTIN. s. m. (l'A est long.) Espèce de chien servant ordinairement à garder une cour, à garder un troupeau, & à d'autres usages domestiques. (Gros mâtin. Petit mâtin.)

Figurément & proverbialement, en parlant d'un grand homme de belle apparence, mais de peu d'effet, on dit, que *C'est un beau mâtin s'il vouloit mordre*.

On dit proverbialement, *Qui a bon voisin, a bon mâtin*, pour dire, que Qui a bon voisin, a bonne & sure garde.

MÂTIN, est aussi un terme d'injure, qui

se dit d'Un homme mal-fait, mal-bâti. (Voyez ce gros mâtin. C'est un laid mâtin, un vilain mâtin.) Il est populaire.

MATIN. subst. masc. La première partie du jour, les premières heures du jour. (Il se lève de bon matin, de grand matin. L'étoile du matin. Il prie Dieu le matin & le soir.)

Il s'emploie aussi adverbialement. (Il s'est levé fort matin. Matin & soir.)

On dit, *Demain au matin*. Et plus ordinairement, *Demain matin*.

On dit aussi familièrement, *J'irai vous voir un de ces matins. On ira chez lui un beau matin*, pour signifier, Un jour, un temps qui n'est pas réglé.

On dit en Poésie, *Les portes du matin*, pour dire, L'aurore ou le levant.

On dit proverbialement d'Un homme fin & précautionné, qu'*Il faudroit se lever bien matin pour le surprendre*.

On dit proverbialement, *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, pour dire, que Le ciel rouge au soir & blanc au matin, présage un beau temps.

Il se prend aussi pour Tout le temps qui s'écoule depuis minuit jusqu'à midi. (Il travaille tout le matin, & l'après-dînée il se repose. À quoi employez-vous tout le matin. Il déjeûne tous les matins.) On dit, *Quatre heures, cinq heures du matin*, & ainsi jusqu'à *onze heures du matin*.

MATINAL, ALE. adj. Qui s'est levé matin. (Vous êtes bien matinal aujourd'hui. Elle n'est pas si matinale.)

MATINÉE. s. f. Le matin, qui est depuis le point du jour jusqu'à midi. (Une belle matinée. Les matinées sont fraîches en automne. À quoi avez-vous passé la matinée ? Il ne fait rien toute la matinée. Il n'a rien fait de toute la matinée.)

On dit familièrement, *Dormir la grasse matinée*, pour dire, Dormir bien avant dans le jour.

MÂTINER. v. a. Il ne se dit au propre que d'un mâtin qui couvre une chienne de plus noble espèce. (Ce vilain chien a mâtiné cette levrette. Elle a été mâtinée, elle fera de vilains chiens.)

Il signifie figurément & familièrement, Gourmander, maltraiter de paroles. (Il le mâtina furieusement. Pourquoi vous laissez-vous ainsi mâtiner par cet homme-là ?)

MÂTINÉ, ÉE. participe.

MATINES. s. f. pl. La première partie de l'office divin, contenant un certain nombre de Pseaumes & de Leçons qui se disent ordinairement la nuit. (Le premier, le second, le troisième nocturne des Matines. Assister à Matines. Il ne va point à Matines. Chanter Matines. Il a dit Matines & Laudes. Matines sont sonnées. Les Matines sont plus longues en de certains temps qu'en d'autres.

On dit proverbialement d'Un homme fort étourdi, qu'*Il est étourdi comme le premier coup de Matines*.

On dit figurément & proverbialement, que *Le retour vaut pis que matines*, pour dire, que La suite d'une mauvaise affaire est pire encore que le commencement. (Il croyoit être hors de ce procès criminel, mais on le poursuit de nouveau, le retour vaut pis que Matines.) Et en menaçant on dit, *Le retour vaudra bien Matines*.

On dit aussi dans un sens contraire, *Le retour vaut mieux que Matines*.

MATINEUX, EUSE. adj. Qui est dans l'habitude de se lever matin. (Il faut être plus matineux que vous n'êtes. Les Dames ne sont guère matineuses.)

MATINIER, IÈRE. adj. Qui appartient au matin. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *L'étoile matinière*.

MATIR. v. a. Rendre mat de l'or ou de l'argent, sans le polir ou le brunir.

MATI. participe.

MATOIS, OISE. adj. Rusé. (Il est bien matois. Elle est plus matoise que vous ne pensez.) Il est familier. Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un fin matois, un rusé matois.)

MATOISERIE. subst. fém. Qualité du matois. (Vous ne connoissez pas sa matoiserie.) Il est familier.

Il signifie aussi, Tromperie, fourberie. Voilà une fine matoiserie.)

MATOU. subst. masc. Chat qui n'a pas été coupé. (Gros matou. Un matou de gouttière.)

MATRAS. s. m. Sorte de trait qui se décoche avec une arbalète, & dont le fer n'est pas si pointu que celui de la flèche. (Décocher un matras.) En ce sens il est vieux.

On disoit autrefois proverbialement & figurément d'Un homme qui va à l'étourderie dans quelque affaire, & sans savoir ce qui lui est nécessaire pour y réussir, qu'*Il y va comme un matras désempenné*.

MATRAS, est aussi une sorte de vase de verre à long cou, dont les Chimistes se servent.

MATRICAIRE. s. f. Plante radiée, dont les fleurs sont par bouquets & assez belles. On la cultive par cette raison dans les jardins. Elle est chaude, céphalique & hystérique. On l'emploie sur-tout dans les maux de mère, d'où lui est venu le nom de *Matricaire*.

MATRICE. s. f. La partie de la femme où se fait la conception, & où l'enfant se nourrit. (La matrice d'une femme. Le col de la matrice. Les ligamens de la matrice. l'orifice de la matrice. Cette femme a des maux de matrice. Vapeurs de matrice ; *ce qu'on appelle communément*, Maux de mère. Ulcère à la matrice.)

Il se dit aussi Des animaux. (La matrice d'une cavale. La matrice d'une chienne.)

On dit, que *Les marcassites sont les matrices des métaux*.

On appelle figurément *Matrices*, en matière d'Imprimerie, Les moules dans lesquels on fond les caractères.

MATRICE, se dit aussi Des carrés des médailles ou monnoies gravés avec le poinçon, & des originaux ou étalons des poids & mesures.

MATRICE, s'emploie aussi adjectivement, & l'on appelle *Eglise matrice*, Celle qui est comme la mère de quelques autres Églises.

On appelle aussi figurément *Langue matrice*, Celle qui n'est dérivée d'aucune autre, & dont quelques autres sont dérivées. (L'Hébreu est une Langue matrice.)

On appelle encore *Couleurs matrices*, Les couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

MATRICULE. s. f. Le registre, la liste, le rôle dans lequel on écrit les noms des personnes qui entrent dans quelque Société, dans quelque compagnie. (Il n'est point Avocat, il ne sauroit trouver son nom dans la matricule. La matricule des Rentiers de l'Hôtel de-Ville. Il faut qu'il montre sa matricule. Du jour de sa matricule. Il a payé son droit de matricule.)

On appelle *Matricule de l'Empire*, Le dénombrement des Princes & des États qui ont séance aux Diètes de l'Empire. (Il a été mis dans la matricule de l'Empire.)

MATRIMONIAL, ALE. adj. Terme de Pratique. Qui appartient au mariage. Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases, (Questions matrimoniales. Cause matrimoniale. Conventions matrimoniales.)

MATRONE. s. f. Sage-femme qui accouche les femmes. (On a jugé sur le rapport de la Matrone. Les Matrones ont été appelées pour voir... pour visiter...) Il n'a d'usage qu'en termes de pratique.

On dit aussi, *Matrone Romaine*, pour dire, une Dame Romaine ; & il ne s'emploie guère qu'en parlant des anciennes Dames Romaines.

MATTE. s. f. Nom que les François donnent à l'herbe du Paraguai. *Voyez* HERBE DU PARAGUAI.

En Métallurgie, on appelle *Matte*, La matière métallique impure qu'on obtient par la premiere fonte du minéral. On dit *Matte de cuivre, matte de plomb*, &c.

MATURATIF, IVE. adj. Il se dit Des médicamens qui hâtent la formation de la matière purulente d'un abcès.

MATURATION. s. f. Terme d'Alchimie, qui désigne une opération par laquelle un métal acquiert une plus grande perfection.

MÂTURE. s. f. collectif. L'assemblage de tous les mâts d'un vaisseau. (La mâture de ce vaisseau est très-bonne.)

Il se dit aussi De tout le bois propre à faire des mâts. (On tire beaucoup de mâture de Norwege. Faire venir de la mâture de Canada.)

MATURITÉ. s. f. L'état où sont les fruits quand ils sont mûrs. (Parfaite maturité. Ce fruit ne viendra pas en maturité, en sa maturité.)

On dit figur. d'Une affaire, qu'*Elle est en sa maturité*, pour dire, qu'Elle est en état d'être conclue, achevée.

On dit aussi figurément, *La maturité de l'âge*, pour dire, L'état de consistance & de force où sont communément les hommes à un certain âge.

On dit aussi, *Maturité d'esprit*, pour signifier L'état d'un esprit mûr, formé, solide, &c.

On dit figurément, *Avec maturité*, pour dire, Avec circonspection & jugement. (Après qu'on eut délibéré avec maturité, avec grande maturité, avec la maturité requise. Au lieu d'aller légèrement dans cette affaire, il faudra y procéder avec maturité.)

MAU

MAUDIRE. v. a. *Je maudis, tu maudis, il maudit. Nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Je maudissois. Qu'il maudisse. Maudissant.* Dans tout le reste, il se conjugue comme *Dire*. Faire des imprécations contre quelqu'un. (Le Christianisme défend de maudire ses persécuteurs. Il maudit tous les jours ceux qui lui ont donné de mauvais conseils.) Il se dit aussi Des choses. (Il maudit le jour & l'heure que.... Maudire sa destinée.)

Quand on dit que *Dieu maudit*, Ce mot signifie, Réprouver, abandonner. (Dieu a maudit toute cette génération. Cet homme a été maudit de Dieu.

MAUDIT, ITE. participe.

En plusieurs phrases, il signifie, Très-mauvais. Un maudit chemin. Un temps maudit. Un maudit jeu. Un maudit livre. Un maudit métier.)

Il est quelquefois substantif, comme en cette phrase, *Allez, maudits, au feu éternel.*

MAUDISSON f. m. Malédiction. (Il a fait mille maudissons.) Il est familier.

MAUGRÉER. v. n. Détester, jurer. (Il ne fait que jurer & maugréer, quand il est en colère. Il jure, il maugrée.) Il est populaire.

MAUPITEUX, EUSE. adj. Ce mot signifioit anciennement, Cruel, impitoyable; mais depuis il s'est dit dans cette phrase, *Faire le maupiteux*, pour dire, Faire le misérable, se plaindre, se lamenter, sans avoir en autant de sujet qu'on le veut faire paroître. Il vieillit.

MAURE. *Voyez* MORE.

MAUSOLÉE. f. m. On appelle ainsi dans le style soutenu un tombeau magnifique qu'on élève pour quelque grand personnage, & ce nom vient du tombeau qu'Artémise fit ériger à son mari Mausole. (On lui a dressé un superbe mausolée, un beau mausolée, un mausolée tout de marbre.)

On appelle aussi *Mausolée*, La représentation qu'on dresse dans les Églises pour les Services des Princes, & autres personnes considérables. (Le mausolée étoit orné d'un grand nombre de lumières.)

MAUSSADE. adjectif de tout g. Sale, malpropre, de mauvaise grâce. (Cet homme est maussade. Il est maussade en tout ce qu'il fait.)

On le dit aussi De quelque ouvrage mal fait, mal construit. (Cet habit est fort maussade. Ce bâtiment est fort maussade.)

MAUSSADEMENT. adv. D'une manière maussade. (Il fait tout maussadement.)

MAUSSADERIE. subst. f. Mauvaise grâce, façon désagréable, mal-propre. (Elle est belle, mais elle est d'une maussaderie insupportable. Quelle maussaderie est-ce-là?)

MAUVAIS, AISE. adj. Méchant, qui n'est pas bon. Il se dit premièrement Des choses qui ont quelque vice ou quelque défaut essentiel, tant en physique qu'en morale. (Mauvais pain. Mauvais vin. Voilà de mauvaise eau. Mauvais repas. Mauvaise chère. Mauvais bruit. Mauvais renom. Mauvais visage. L'air est mauvais dans ce pays. Cet homme a mauvais air. Mauvaise cause. Une mauvaise année. Mauvaise coutume. Mauvaise humeur. Mauvais temps. Un mauvais chemin. Mauvaise parole. Mauvais homme. Mauvaise femme. Mauvaise habitude. Une mauvaise bête. Mauvais goût. Mauvais sentiment. Mauvaise odeur. Mauvaise façon. Mauvaise mine. Mauvaise rencontre. Vous faites-là un mauvais métier. C'est un mauvais Peintre. Un mauvais Poëte. Un mauvais Orateur. Il est de mauvaise foi, de mauvais compte. Mauvaise tête. Mauvaise phrase. Une mauvaise façon de parler. Il s'est tiré d'un mauvais pas. Il est en mauvais état, en mauvaise santé, en mauvaise posture.)

On appelle le diable, *Mauvais Ange.*

Il signifie quelquefois Nuisible, incommode, qui cause du mal. (L'excès d'application est mauvais à la santé. Le serein est mauvais aux vieillards. Le fruit est mauvais pour certains estomacs.)

MAUVAIS, se prend encore pour Sinistre, malheureux, funeste, qui présage quelque mal. (Mauvais augure. Mauvais présage. Mauvaise physionomie. Mauvais pronostic.)

Quand on l'emploie avec la négative, il signifie, Assez bon, même fort bon, selon le ton qu'on y donne. (Les vins ne sont pas mauvais cette année. Cela n'est pas mauvais pour la santé. Que vous semble de ce ragoût? Il n'est pas mauvais. J'ai vu des vers de sa façon, qui n'étoient pas mauvais. Il n'est pas en mauvaise posture à la Cour. Cela n'est pas si mauvais.)

On dit ironiquement, *Cela n'est pas mauvais, ce que vous dites-là*, pour dire, qu'On le trouve mauvais. Il est du style familier.

On dit, qu'*On trouve une chose mauvaise*, pour dire, qu'On ne la trouve pas à son goût. (Je trouvai cette sauce fort mauvaise. On ne se porte pas bien, quand on vient à trouver le vin mauvais. Cette médecine est fort mauvaise.)

On dit, *Aller en de mauvais lieux, hanter des femmes de mauvaise vie*, pour dire, Aller en des lieux de débauche, hanter des femmes prostituées.

Il faut remarquer qu'encore que *Mauvais* & *Méchant* soient ordinairement synonymes, néanmoins *Méchant* est un peu plus fort & plus odieux que *Mauvais.*

MAUVAIS, Fâcheux, dangereux, qui veut faire du mal à quelqu'un. (Il est mauvais. Il a un mauvais voisin. Mauvais garnement. Mauvais esprit.)

On dit, *Faire le mauvais*, pour dire, Menacer de battre, menacer de faire du désordre. Il est du style familier.

On dit, *Prendre quelque chose en mauvaise part, l'interpréter, l'expliquer en mauvaise part*, pour dire, La prendre en mal, lui donner un sens fâcheux, un sens malin, s'en fâcher.

MAUVAIS, se prend aussi substantivement. (Il faut prendre le bon & le mauvais d'une affaire. Il est difficile à contenter, & ne voit jamais que le mauvais d'un ouvrage.)

MAUVAIS, s'emploie aussi adverbialement & l'on dit, *Sentir mauvais*, pour dire, Rendre, exhaler une mauvaise odeur. (Cette viande est corrompue, elle sent mauvais. Il sent bien mauvais ici.)

On dit aussi adverbialement, *Il fait mauvais*, pour dire, Il est dangereux de.... *Il fait mauvais marcher dans un temps de glace.* Il est du style familier.

On dit encore, *Trouver mauvais*, pour dire, Désapprouver. (Ne trouvez pas mauvais que je prenne la liberté, si je prends la liberté. Il trouve mauvais que vous vous mêliez de ses affaires. Ne trouvez pas mauvais, si je poursuis mon droit en Justice. Je suis assuré qu'il ne le trouvera pas mauvais. Il m'a refusé la porte, je suis assuré que son maître le trouvera mauvais.)

MAUVE. f. f. Plante très-commune. On en connoît un si grand nombre d'espèces, qu'il est impossible de les renfermer dans une seule définition. Mais elles conviennent toutes, en ce que leurs fleurs sont monopétales & découpées en cinq parties, & qu'elles ont les mêmes propriétés. La fleur, les feuilles, la racine sont émollientes, anodines, laxatives, & bonnes pour adoucir l'âcreté des humeurs.

MAUVIETTE. f. f. Espèce d'alouette. (Une douzaine de mauviettes.)

MAUVIS. subst. m. Petite espèce de grive, la meilleure de toutes à manger.

MAX

MAXILLAIRE. adjectif de t. g. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux mâchoires, qui a rapport aux mâchoires. (Glandes maxillaires.)

MAXIME. f. f. Proposition générale, qui sert de principe, de fondement, de règle en quelques Arts ou Sciences. (Maxime générale. Maxime fondamentale. Bonne maxime. Mavaise maxime. Fausse maxime. Dangereuse, pernicieuse maxime. Les maximes de la Morale. Les maximes de la Politique. Maxime d'État. C'est une maxime reçue parmi les Théologiens, parmi les Casuistes. Suivre de certaines maximes. Chacun a ses maximes. C'est-là sa maxime. Il veut établir de nouvelles maximes. Il a fait telle chose contre sa maxime ordinaire. Cela est bon dans les maximes d'un tel. Suivant, selon ses maximes.)

MAXIME, en termes de Musique, se dit d'Une note qui vaut elle seule quatre mesures. On n'emploie plus guère la maxime, on préfère de remplir chaque mesure de blanches accolées par des liaisons.

MAXIMUM. substantif masc. Terme de Mathématique emprunté du Latin. On s'en sert pour exprimer le plus haut degré auquel une grandeur puisse atteindre.

MAY

MAYENNE. *Voyez* MÉLONGÈNE.

MAZ

MAZETTE. f. f. Méchant petit cheval. (Il étoit monté sur une méchante petite mazette, sur une vieille mazette. Piquer la mazette.)

C'est aussi un terme familier de mépris, dont on se sert principalement contre un homme qui ne sait pas jouer à quelque jeu d'esprit ou d'adresse. (Il ne sait pas jouer, c'est une mazette, vous le gagnerez à coup sûr.)

ME

ME. f. de t. g. Pronom personnel, qui signifie précisément la même chose que *Je* & que *Moi*; mais qui ne s'emploie qu'étant le régime du verbe: tantôt régime simple, comme, *Vous me soupçonnez mal-à-propos*; tantôt régime composé, où la préposition *à* est sous-entendue, *Vous me donnez un sage conseil.*

Il s'élide, quand le verbe suivant commence par une voyelle. *Vous m'aimez. Vous m'avez secouru.*

Il s'élide aussi devant les particules *y* & *en*. (Passons à la porte d'un tel, vous m'y laisserez. Ne m'en parlez plus.

Par les exemples précédens, on voit que ce pronom *me* va toujours devant le verbe. C'est une loi qui n'a d'exception que lorsqu'il se rencontre tout à la fois, 1°. Que le verbe est à l'impératif. 2°. Que la phrase est affirmative. 3°. Que la particule *en* suit immédiatement le pronom. (J'ai besoin de sages conseils, donnez-m'en. Vous m'avez mis dans l'embarras, retirez-m'en.)

Quant à la particule *y* unie au pronom

me, elle ne se met jamais après le verbe. On dira bien, *Vous m'y attendez, je vous prie de m'y mener*; mais on ne dira pas, *Attendez-m'y, menez-m'y*.

M E A

MÉANDRE. s. m. On se sert quelquefois de ce mot en Poësie, pour dire, Les sinuosités d'une rivière. Ce nom leur vient du fleuve Méandre, qui en a beaucoup.

M E C

MÉCANICIEN. s. m. Qui sait la Mécanique. (Il faut qu'un Mécanicien soit bon Géometre.)

MÉCANIQUE. s. f. La partie des Mathématiques, qui a pour objet les lois du mouvement, celles de l'équilibre, les forces mouvantes, &c. (Il entend bien la mécanique. Il a appris les mécaniques. La mécanique démontre la force du levier.)

Il se prend aussi pour la structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose. (La mécanique du corps humain. La mécanique des animaux. La mécanique d'une montre. (Je ne comprends pas la mécanique de cette machine.)

MÉCANIQUE. adj. de t. g. Se dit des Arts qui ont principalement besoin du travail de la main. *On divise les Arts en Arts libéraux & en Arts mécaniques. La Menuiserie, la Serrurerie sont des Arts mécaniques.*

Il signifie aussi, Ignoble & bas. (Un métier bien mécanique. Cela est bien mécanique pour un Gentilhomme.)

MÉCANIQUEMENT. adv. D'une façon mécanique.

MÉCANISME. s. m. La structure d'un corps, suivant les lois de la mécanique. (Le mécanisme de l'Univers.)

MÉCENE. s. m Nom propre qui est devenu appellatif, & qui se dit d'Un homme qui encourage les sciences, les lettres & les arts, par estime pour ceux qui les cultivent. (Le titre de Mécene est souvent prostitué ou usurpé.)

MÉCHAMMENT. adv. Avec méchanceté. (Il a dit cela méchamment. Ce fait est très-méchamment inventé.)

MÉCHANCETÉ. s. f. Iniquité, malignité, malice. (Grande méchanceté. Horrible méchanceté. Méchanceté noire. La méchanceté de cette action. Il l'a fait par méchanceté, par pure méchanceté. Une action pleine de noirceur & de méchancetés.)

Il signifie aussi Action méchante. (Il a fait, il a commis une horrible méchanceté. Qui a jamais entendu parler d'une telle méchanceté? Il a fait mille méchancetés.)

MÉCHANCETÉ, se dit aussi De l'opiniâtreté des enfans. (Voyez la méchanceté de cet enfant!) Il se dit pareillement Des petites malices que de jeunes gens se font les uns aux autres par esprit de gaieté. (Ils se font tous les jours des méchancetés les uns aux autres.)

MÉCHANT, ANTE. adj. Mauvais, qui n'est pas bon, qui ne vaut rien dans son genre. (Méchante terre. Méchant bois. Méchant pays. Méchant chemin. Méchant cheval. Méchante monture. Méchante viande. Méchant vin. Méchant repas. Méchant drap. Méchant habit. Méchante toile. Méchant Avocat. Méchante cause. Voilà un méchant livre. Ce Poëte fait de méchans vers. C'est un méchant Orateur.)

Il signifie encore, Qui manque de probité, qui est contraire à la justice. (Méchant homme. Méchante femme. De méchantes gens. Méchante intention. Méchant Juge. C'est une méchante action. C'est un homme de méchante vie. C'est un méchant esprit. Un méchant dessein. Une méchante langue.)

On dit, qu'*Un homme a méchante physionomie, méchante mine*, pour dire, qu'Il a la physionomie, la mine d'un méchant homme. On dit aussi quelquefois, qu'*Un homme a méchante mine, a méchant air*, pour dire seulement, qu'Il a l'air ignoble & bas.

On dit, qu'*Un homme est de méchante humeur*, pour dire, qu'Il est d'humeur chagrine.

On dit d'une personne opiniâtre dans le mal, que *C'est une méchante tête*. Et d'Une personne médisante, que *C'est une méchante langue*.

On dit d'Un homme, qu'*Il a trouvé plus méchant que lui*, pour dire, Plus fort, plus fier, plus puissant que lui. Et on dit, qu'*Il ne sera pas si méchant qu'il dit*, pour dire, qu'Il ne fera pas tout le mal dont il menace.

On appelle aussi *Méchant*, par une légère plainte, Celui qui a fait quelque petite malice. (Vous êtes bien méchant de m'avoir laissé si long-temps en peine.)

MÉCHANT, est quelquefois substantif, & signifie Un homme de mauvaise vie, de mauvaises mœurs. (C'est un méchant. Hanter les méchans. Il faut fuir les méchans. Dieu punira les méchans.)

On dit proverbialement, *Bon cheval & méchant homme n'amenda jamais pour aller à Rome*. Et, *Belle fille & méchante robe trouve toujours qui l'accroche.*

On dit fam. *Faire le méchant*, pour dire, S'emporter en menaces.

MÈCHE. s. f. Cordon de fil, de coton, de chanvre, &c. qu'on met dans les lampes avec de l'huile, ou dont on fait des chandelles, des bougies, des flambeaux, en les couvrant de suif ou de cire. (La mèche d'une lampe, d'un cierge, &c. La mèche est trop grosse pour une si petite lampe. Lampe à deux mèches, à trois mèches.

On appelle aussi *Mèche*, La matière préparée pour prendre facilement feu, comme linge demi-brûlé, éponge, champignon, &c. (Il faut faire de la mèche pour votre fusil, celle-là ne vaut plus rien. Cette mèche prend bien.)

On appelle encore *Mèche*, Cette corde faite d'étoupe broyée & sèche, dont les Soldats se servoient pour mettre le feu à la poudre du bassinet de leurs mousquets: les Canoniers s'en servent pour mettre le feu au canon, & les Mineurs à une mine. (Un rouleau de mèches. Mettez la mèche sur le serpentin. Compassez la mèche. Souffler la mèche. Un bout de mèche. De la mèche qui brûle bien. La mèche est mouillée. Ils sortirent balle en bouche, & mèche allumée.)

On dit aussi figur. *Découvrir la mèche, éventer la mèche*, pour dire, Découvrir le secret d'un complot. (La mèche est découverte. On éventa la mèche.) Il est du style familier.

On appelle aussi *Mèche*, la flèche spirale d'acier qui est à un tire-bouchon.

La *Mèche* d'un villebrequin, d'une vrille & autres outils semblables, est la partie qui perce.

MÉCHEF. s. m. Malheur, fâcheuse aventure. Il est vieux.

MÉCHER. v. a. Terme de Marchand de vin. C'est faire entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant.

MÉCHÉ, ÉE. participe.

MÉCHOACAN. s. m. ou RHUBARBE BLANCHE. Les Pharmaciens nomment ainsi une grosse racine de couleur cendrée, & d'un goût insipide, qu'on nous apporte de la nouvelle Espagne. (Le Méchoacan purge doucement les humeurs, & s'emploie dans l'hydropisie, contre les rhumatismes.

MÉCOMPTE. s. m. Erreur de calcul dans un compte. (Il y a du mécompte dans votre calcul. J'ai recompté ce sac, il y avoit du mécompte. J'y ai trouvé du mécompte. Voilà un grand mécompte, un étrange mécompte.)

Figurément, en parlant d'Un homme dont les grandes espérances ont été trompées, on dit, qu'*Il a trouvé bien du mécompte.*

On dit aussi, en parlant de quelqu'un qui a la réputation d'être fort riche, quoique ses affaires soient dérangées. *Il a le bruit d'être fort riche, mais quand on viendra à la discussion de son bien, on trouvera bien du mécompte.*

MÉCOMPTER, SE MÉCOMPTER. v. réc. Se tromper dans un calcul, dans un compte. (Vous vous êtes mécompté dans votre calcul. Je me suis mécompté de tant. Prenez garde de vous mécompter.)

Il signifie figurément, Se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère. (Si vous croyez, si vous esperez telle chose, vous vous mécomptez. Il se mécompte fort dans cette affaire. (Il se dit aussi des choses qui n'ont rapport qu'à l'esprit. (Il s'est mécompté dans son raisonnement.)

MÉCONIUM. s. m Opium tiré du pavot par expression, desséché.

Il se dit aussi en Médecine d'Un excrément noir & épais qui s'amasse dans les intestins du fœtus pendant la grossesse.

MÉCONNOISSABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut reconnoître qu'avec peine. (Depuis sa maladie il est méconnoissable. Sa maladie l'a rendu méconnoissable. Cet homme a changé d'humeur, il est méconnoissable.)

MÉCONNOISSANCE. s. f. Manque de reconnoissance, de gratitude. (Il y a beaucoup de méconnoissance dans son procédé. Cela marque une grande méconnoissance.) Il est vieux.

MÉCONNOISSANCE, marque plus de légéreté & moins de vice que l'ingratitude.

MÉCONNOISSANT, ANTE. adj. Ingrat, qui n'a pas de reconnoissance, qui oublie les bienfaits. (Il est fort méconnoissant. Il ne sera pas méconnoissant du bien que vous lui ferez.)

MÉCONNOÎTRE. v. a. Ne pas reconnoître. (Il avoit changé d'habit, je le méconnoissois. Cet homme qui étoit maigre, est devenu si gras, qu'on le méconnoît.)

Il se dit figurément d'Un homme de bas lieu, qui désavoue ses parens pour se faire croire homme de naissance. (Il est devenu si glorieux, qu'il méconnoît ses parens.)

Il se dit figurément avec le pronom personnel, soit en parlant d'un homme de bas lieu, qui ayant fait fortune, parle & agit comme ne se souvenant plus de ce qu'il a été; soit en parlant de celui qui oubliant ce qu'il doit à un autre homme au-dessus de lui, parle & agit avec lui

comme s'il étoit son égal. (Les gens de néant se méconnoissent dans la bonne fortune.)

MÉCONNU, UE. participe.

MÉCONTENT, ENTE. adj. Qui n'est pas satisfait de quelqu'un, qui croit avoir sujet de se plaindre. (Il est mécontent de vous. Il s'en est allé mécontent. Je ne veux pas que vous soyez mécontent.)

Il se dit aussi De ceux qui se plaignent de la Cour & du ministère. *Un tel Seigneur est mécontent.*

Il se prend aussi substantivement : & dans cette acception il ne se dit qu'au pluriel de ceux qui ne sont pas satisfaits du gouvernement de l'État, du ministère, & de l'administration des affaires. (Il y a beaucoup de mécontens dans cet État. Les mécontens commencèrent à cabaler. Le parti des mécontens.)

MÉCONTENTEMENT. s. m. Déplaisir. (Il a donné du mécontentement à ses parens, de grands sujets de mécontentement. Le mécontentement qu'on lui a donné dans le parti où il étoit, l'a fait changer. Il n'y a que mécontentement en ce monde.)

MÉCONTENTER. v. a. Rendre mécontent, donner sujet d'être mécontent. Il s'emploie d'ordinaire, soit en parlant d'un homme qui étant dans une place où plusieurs personnes ont affaire à lui, ne leur donne pas sujet d'être contens ; soit en parlant d'un homme qui donne à ses domestiques ou à ses ouvriers un salaire moindre qu'il ne devroit. (C'est un homme qui mécontente tout le monde. Il a mécontenté tous les domestiques qui l'ont servi.)

MÉCONTENTÉ, ÉE. participe.

MÉCRÉANT. s. m. Ce terme se disoit autrefois de tous les peuples qui ne sont point de la Religion Chrétienne, & principalement des Mahométans. (Les Mécréans.)

Il ne se dit plus guère qu'en dénigrement, & en parlant d'un Chrétien qui ne croit point les dogmes de sa Religion, & qu'on regarde comme un impie. (C'est un Mécréant.)

MED

MÉDAILLE. s. f. Pièce de métal fabriquée en l'honneur de quelque personne illustre, ou pour conserver la mémoire de quelque action mémorable, de quelque événement, de quelque entreprise. On comprend sous ce nom de médailles, les anciennes monnoies des Grecs, des Romains, &c. (Médaille d'or. Médaille d'argent. Médaille de cuivre. Médaille de bronze, de grand bronze, de moyen, de petit bronze. Médaille antique. Médailles des derniers temps. Médailles Romaines. Médailles Grecques. Médailles du haut Empire. Médailles du bas Empire. Médailles Consulaires. Médaille bien conservée, entière. Médaille à fleur de coin. Médaille frappée, moulée, jetée en sable. Médaille de bas or. Médaille fourrée. Médaille restituée. Il est savant en médailles. Il a la connoissance des médailles. Il sait bien les médailles. Discerner les médailles antiques. Les anciens donnoient un grand relief à leurs médailles. La légende de la médaille. Le champ de la médaille. L'exergue de la médaille. L'inscription d'une médaille. Découvrir & nettoyer les médailles. Suite de médailles. Cabinet de médailles. On a battu, on a frappé des médailles pour le sacre, pour le mariage du Roi. Histoire par les médailles. Les revers d'une médaille.)

On appelle *Médaille fausse*, Celle qu'on veut faire passer pour antique, & qui ne l'est pas; Et *Médaille fruste*, Une médaille qui est presque toute effacée.

On appelle aussi en termes d'Architecture, *Médaille*, Certain bas-relief de figure ronde, sur lequel est représentée la tête de quelque Prince, de quelque personne illustre, ou quelque action mémorable.

On dit figurément & proverbialement, que *Chaque médaille a son revers*, pour dire, que Chaque chose a deux faces, que chaque chose a un bon côté & un mauvais.

On dit proverbialement, quand quelqu'un a parlé avantageusement d'un homme ou d'une affaire, *Tournez la médaille, voyez le revers de la médaille*, pour dire, Regardez aussi le mal qu'on en peut dire.

On dit proverbialement & figurément, d'Une vieille personne qui a le visage d'une figure extraordinaire, & dont les traits sont grands & fort marqués, que *C'est une vieille médaille.*

MÉDAILLE, est aussi une pièce d'or, d'argent, ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion, que le Pape a bénite, & à laquelle il a attaché des Indulgences. (Médaille d'un tel Saint. Il a apporté des médailles de Rome. Le Pape lui a envoyé des médailles. Il a cinq ou six médailles pendues à son chapelet. Bénir des médailles. Médaille de Sainte Reine, de Notre-Dame de Liesse.)

MÉDAILLER. s. m. Petit cabinet rempli de tiroirs, dans lesquels les médailles sont rangées. (Médailler de bois de violette. Médailler curieux.)

MÉDAILLISTE. subst. m. Celui qui est curieux de médailles, & qui s'y connoît. (Grand, habile Médailliste. Fameux Médailliste.)

MÉDAILLON. s. m. Médaille qui surpasse en poids & en volume les médailles ordinaires. (Médaillon d'or, d'argent. Médaillon de bronze.)

MÉDAILLON, en termes d'Architecture, signifie la même chose que *Médaille.*

MÉDECIN. substantif masculin. Celui qui fait profession d'entretenir la santé, & de guérir les maladies. (Bon Médecin. Excellent Médecin. Savant Médecin. Jeune Médecin. Vieux Médecin. Médecin de la Faculté de Paris, de la Faculté de Montpellier. Premier Médecin du Roi. Appeler le Médecin. Il est entre les mains des Médecins. Il est abandonné des Médecins, condamné des Médecins.)

On dit proverbialement d'un Médecin peu habile, ou qui n'ordonne que des remèdes fort communs, & qui n'ont aucun effet, que *C'est un Médecin d'eau douce.*

On dit figurément & proverbialement, à un homme qui se mêle de donner des remèdes, des conseils aux autres, & qui lui-même en a besoin, *Médecin, guéris-toi toi-même.*

On dit figurément & proverbialement, quand un secours, un remède vient lorsqu'on n'est plus en état d'en profiter, *Après la mort le Médecin.*

MÉDECIN, se dit figurément de ce qui remédie à un mal quelconque. (Le temps est le Médecin de toutes les douleurs. Le vin est le Médecin de la mélancolie.)

MÉDECINE. s. f. L'art qui enseigne les moyens de conserver la santé, & de guérir les maladies. (La Médecine est un Art conjectural. Étudier en Médecine. Il sait bien la médecine. Docteur en médecine. La Faculté de médecine. Les Écoles de médecine. Des livres de médecine. Il fait la médecine suivant la doctrine d'Hippocrate, de Galien, selon celle de Paracelse. Pratiquer, exercer la médecine.

MÉDECINE, signifie aussi Potion, breuvage, ou autre remède qu'on prend par la bouche pour se purger. (Forte médecine. Médecine légère. Ordonner une médecine. Prendre une médecine. Prendre médecine. Préparer, faire une médecine. Cette médecine a bien opéré.)

On dit des choses qui ont un certain goût désagréable, *Cela sent la médecine.*

On appelle *Médecine douce*, Une médecine qui travaille peu celui qui l'a prise.

On dit d'une médecine trop forte, que *C'est une médecine de cheval, médecine comme pour un cheval.*

On dit proverbialement, *Argent comptant porte médecine*, pour dire, qu'Il est agréable de recevoir de l'argent comptant ; & plus particulièrement pour dire, Qu'on ne veux point faire crédit.

MÉDECINER. v. a. Donner des breuvages & autres remèdes qu'on prend par la bouche. (Je ne vous conseille pas de vous tant laisser médeciner. Ils l'ont trop médeciné. Ils l'ont tant médeciné qu'il en est mort.) Il est du style familier.

MÉDECINÉ, ÉE. participe.

MÉDIANE. adj. f. Il ne se dit qu'en cette phrase, *La veine médiane*, Qui est une des veines du bras.

MÉDIANOCHE. s. m. Terme qui a passé de l'Espagnol dans le François, pour signifier un repas en gras qui se fait après minuit sonné, lorsqu'un jour gras commence à la suite d'un jour maigre. (Il y eut grand médianoche Samedi dernier. Faire médianoche. Nous nous trouverons au médianoche.)

MÉDIANTE. s. f. Terme de musique. On appelle ainsi la tierce au-dessus de la note tonique ou principale. (Dans le mode majeur d'Ut, Mi est la médiante. Dans le mode mineur de La, Ut est la médiante.)

MÉDIASTIN. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui est une continuation de la plèvre, & qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, ATE. adj. Il est du style didactique. Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que moyennant une autre qui est entre-deux. Il est opposé à immédiat. (Cause médiate. Autorité, Juridiction médiate. Pouvoir médiat.)

MÉDIATEMENT. adv. Il est du style didactique. (D'une manière médiate. Cette cause n'agit que médiatement.)

MÉDIATEUR, TRICE. s. Qui moyenne un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes, entre différens partis. (Il a été médiateur dans cette affaire. Le médiateur de la paix. Il a été choisi pour médiateur. Il s'est offert pour médiateur. Convenir d'un médiateur. Récuser un médiateur. Vous avez un bon médiateur. Ces deux partis prirent cette Princesse pour médiatrice. Elle se rendit médiatrice entre tels & tels. Ambassadeur médiateur pour la paix. La République de Venise a été médiatrice.)

On dit, (Nous avons un seul médiateur auprès de Dieu, JESUS-CHRIST Notre-Seigneur. JESUS-CHRIST est le médiateur entre Dieu & les hommes.)

On donne le nom de *Médiateur* à une sorte de jeu de quadrille. (Nous avons

joué trois médiateurs aujourd'hui.)

MÉDIATION. s. f. Entremise. (Cet accommodement a été fait par la médiation d'un tel Prince. On s'est servi de sa médiation. On a accepté, on a refusé sa médiation.)

MÉDICAGO. s. m. Plante qui ressemble beaucoup à la Luzerne, nommée en latin *Medica. Le Médicago en a les propriétés, & croît naturellement dans les champs.* V. LUZERNE.

MÉDICAL, ALE. adj. Qui appartient à la médecine. (La matière médicale.)

MÉDICAMENT. s. m. Remède qui se prend par la bouche, ou qui s'applique extérieurement pour la guérison d'un malade. (Il faut payer les médicamens à l'Apothicaire & au Chirurgien. Il a payé, tant pour alimens que pour médicamens, &c.)

MÉDICAMENTAIRE. adj. de t. g. Qui traite des médicamens. *Code médicamentaire.*

MÉDICAMENTER. v. a. Donner des médicamens à un malade, appliquer des médicamens à un blessé. (Il seroit mort s'il n'eût été bien médicamenté. Le Chirurgien a eu tant pour l'avoir pansé & médicamenté.)

On dit aussi, *Penser & médicamenter des chevaux.*

MÉDICAMENTÉ, ÉE. participe.

MÉDICAMENTEUX, EUSE. adj. Qui a la vertu d'un médicament. (Le lait est un aliment médicamenteux.)

MÉDICINAL, ALE. adjectif. Qui sert de remède. (Herbe médicinale. Plante médicinale. Potion médicinale. Cela est médicinal. Ces eaux sont médicinales.)

MÉDIMNE. s. f. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'une des mesures dont les Grecs se servoient pour les choses sèches.

MÉDIOCRE. adj. de t. g. Qui est entre le grand & le petit, entre le bon & le mauvais. (Une somme médiocre. Un cheval de médiocre taille. Faire médiocre chère. Du vin médiocre. Cela n'est que médiocre. Un esprit médiocre. Une beauté médiocre.)

Lorsqu'on joint l'adverbe *Bien* à *médiocre*, il signifie Au-dessous du médiocre. (C'est un esprit bien médiocre. Il a fait une fortune bien médiocre.)

MÉDIOCREMENT. adv. D'une façon médiocre. (Il est médiocrement riche, médiocrement savant. Cela n'est que médiocrement bien)

MÉDIOCRITÉ. s. f. État, qualité de ce qui est médiocre. (La médiocrité de sa fortune, de son esprit.)

On dit, *Il faut garder la médiocrité en toutes choses*, pour dire, qu'Il faut garder en tout un juste milieu.

MÉDIRE. v. n. On dit à l'indicatif, seconde personne du pluriel, *Vous médisez.* Quant au reste, il se conjugue comme *Dire.* (Dire du mal de quelqu'un sans nécessité, soit par imprudence, soit par malignité. Médire de son prochain. Vous médisez de tout le monde.)

MÉDISANCE. s. f. Détraction contre l'honneur du prochain ; discours au désavantage de quelqu'un, tenu sans nécessité. (Grande médisance. Horrible médisance. La médisance règne ordinairement dans le monde. Il s'est adonné à la médisance. Faire des médisances. Dire une médisance.)

Il se prend quelquefois pour Calomnie. (On dit telle & telle chose contre ce Magistrat, mais c'est une pure médisance.)

MÉDISANT, ANTE. adj. Qui médit. (Personne médisante. Langue médisante.) On appelle *Histoire médisante*, Une histoire qui est remplie de médisances. Et l'on dit proverbialement & figurément, *L'histoire médisante dit telle chose*, pour dire, Que des personnes médisantes répandent telle & telle chose.

MÉDISANT, est quelquefois substantif. (Vous êtes un médisant. Il ne faut pas croire les médisans.)

MÉDITATIF, IVE. adj. Qui s'applique à méditer. (C'est un homme méditatif, fort méditatif.)

Il se prend aussi substantivement. (Les méditatifs en matière de dévotion. Les méditatifs en métaphysique.)

MÉDITATION. s. f. Opération de l'esprit, qui s'applique à approfondir quelque sujet, quelque matière. (Les méditations des philosophes. Après une profonde méditation sur ce sujet. La méditation de la mort.)

Il se dit aussi Des écrits composés sur quelques sujets de Dévotion ou de Philosophie. (Les méditations de Sainte Thérèse. Les méditations de Descartes.)

Il signifie aussi Oraison mentale. (Les Religieux font la méditation. Une méditation d'une heure. Longue méditation. Entrer en méditation. L'heure de la méditation.)

MÉDITER. v. a. Penser attentivement à faire quelque chose, à faire réussir ce qu'on a dans l'esprit. (Méditer une entreprise. Méditer la ruine de quelqu'un. Méditer une bonne, une méchante action. Cet homme est las du monde, il médite sa retraite.)

On dit aussi, *Méditer une vérité*, *Méditer profondement une matière*, pour dire, Approfondir une vérité, examiner une matière.

MÉDITER, est aussi neutre, & quelquefois il signifie la même chose que l'actif, comme, (Méditer de se retirer du monde. Méditer d'aller en quelque endroit. Méditer de faire quelque chose.)

Il signifie aussi quelquefois, Délibérer, consulter en soi-même. (Méditer quel parti on prendra. Il médite comment il pourra en venir à bout. Il médite ce qu'il fera. Il médite s'il acceptera ou non le parti qu'on lui propose.)

Il signifie aussi, Penser attentivement à quelque chose. (Méditer sur un ouvrage. Méditer sur les Mystères. Méditer sur les quatre fins de l'homme. Ce Philosophe passe sa vie à méditer.)

MÉDITER, signifie aussi, Faire l'oraison mentale. (Les Religieux ont des heures réglées pour méditer.)

MÉDITÉ, ÉE. participe. *Une entreprise long-temps méditée.*

MÉDITERRANÉE. adj. de t. g. Il se dit de ce qui est au milieu des terres, enfermé dans les terres. (Les Villes, les Provinces méditerranées.) Il se joint ordinairement avec *Mer*. Ainsi on appelle *Mer méditerranée*, Cette mer qui communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar, (Naviguer sur la mer méditerranée.)

Il se prend aussi substantivement ; & alors il ne se dit que de la mer méditerranée. (Les îles qui sont dans la méditerranée. Les ports de la méditerranée.)

MÉDIUM. s. m. Plante dont il y a beaucoup d'espèces. Ses feuilles sont semblables à celles de la Vipérine ; & ses fleurs, qui sont en épi & en clochet, à celles de la Campanule. Le Médium est astringent & rafraîchissant. Pris en décoction, il arrête les hémorragies.

MÉDIUM. s. m. Terme emprunté du Latin, pour signifier Un moyen d'accommodement. (Chercher, trouver un médium dans une affaire.) Il est familier.

MÉDOC. s. m. Caillou brillant qui se trouve en France dans le pays de Médoc. (Voilà des boucles de Médoc.)

MÉDULLAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature. (La substance médullaire.)

M E F

MÉFAIRE. v. n. Faire tort & préjudice à quelqu'un. (C'étoit leur dessein de lui méfaire.) Il est vieux pour la conversation, & fort en usage au Palais. (On lui a fait défense de méfaire ni médire.)

MÉFAIT. s. m. Action criminelle. (Il a été puni pour ses méfaits.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

MÉFIANCE. s. f. Soupçon en mal. (La méfiance nuit souvent, quand elle est portée trop loin.)

On dit proverbialement, *La méfiance est mère de sureté.*

MÉFIANT, ANTE. adj. Qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux. (C'est un esprit méfiant, un homme méfiant.)

MÉFIER, SE MÉFIER. v. récip. Se défier, soupçonner de peu de fidélité, de peu de sincérité. (Se méfier de quelqu'un. Il se méfie de moi. Il se méfie de tout le monde.)

M E G

MÉGARDE. s. f. Manque de soin, d'application, d'attention. Il n'a d'usage que dans cette façon de parler adverbiale, (Par mégarde. Il a fait cela par mégarde. Il lui est arrivé par mégarde de....)

MÉGÈRE. s. f. On ne met pas ici ce mot comme un nom propre, mais comme un mot qui signifie dans la langue ordinaire, Une femme méchante & emportée. (C'est une vraie Mégère. Il a épousé une Mégère.)

MÉGIE. s. f. Art de préparer les peaux de mouton, & autres peaux délicates, en blanc, & de les rendre propres à divers usages. (Peau passée en mégie.)

MÉGISSERIE. s. f. Le métier & trafic du Mégissier. *Quai de la Mégisserie*, appelé ainsi parce que les Mégissiers y demeuroient, & y faisoient leur travail & leur trafic.

MÉGISSIER. subst. m. Artisan, dont le métier est d'accommoder les peaux de mouton, de veau, pour les rendre propres aux différens usages où on les veut employer, excepté à ceux qui regardent le métier de Corroyeur ou de Pelletier.

M E I

MEIGLE. s. f. Espèce de pioche dont le fer est recourbé, large du côté du manche, & terminé en pointe. (Les Vignerons labourent les vignes avec la meigle.)

MEILLEUR, EURE. adj. Le comparatif de bon, qui est au-dessus de bon. (Celui-ci est bon, mais celui-là est meilleur, encore meilleur. Je veux de meilleur pain, de meilleur vin. Il n'y a rien de meilleur. Cela est un peu meilleur. Il est en meilleur état. Il n'est pas en meilleurs termes qu'auparavant.)

MEILLEUR, est quelquefois superlatif, & signifie, Qui est au-dessus du bon & du meilleur, qui est très-bon ; & dans cette acception, il s'emploie toujours avec l'article *Le*. (C'est le meilleur homme du monde. C'est le meilleur de tous les hommes. C'est la meilleure chose.)

Il se prend quelquefois substantivement. (Le meilleur de l'affaire est que... Le meil-

leur du conte. Le meilleur est que...) Il est du style familier.

On dit, *Boire du meilleur*, *tirer du meilleur*, pour dire, Du meilleur vin qu'il y ait. Il est du style familier.

MEISTRE. s. m. Terme de Marine, de Galère. On appelle *Mât de meistre*, *arbre de meistre*, Le plus grand des deux mâts d'une galère.

MEL

MÉLAMPIRUM. *Voyez* BLÉ DE VACHE.

MÉLANAGOGUE. adj. de t. g. Qui se dit Des remèdes que l'on croit propres à purger la bile noire ou mélancolie. Il se prend aussi substantivement.

MÉLANCOLIE. s. f. Bile noire ou atrabile. Les anciens ont cru que c'étoit une humeur naturelle filtrée par la rate. Aujourd'hui comme on sait que cette humeur n'existe pas dans l'état naturel, on donne ce nom à la bile filtrée par le foie, qui devient quelquefois épaisse, noire, âcre, résineuse, & capable de produire bien des maladies. On appelle ces maladies, *Affections hypocondriaques*, *Maladies hypocondriaques*.

Il signifie aussi, Le chagrin, la tristesse qui vient de l'excès de cette humeur, ou de quelque cause extérieure. (Grande mélancolie. Profonde mélancolie. Il se laisse abattre à la mélancolie. Il est tombé dans une grande mélancolie. Accablé de mélancolie.)

En parlant d'Un homme qui naturellement n'est pas fort gai, mais qui ne laisse pas d'avoir l'humeur douce & agréable, on dit, qu'(Il a une mélancolie douce, une mélancolie agréable.)

On dit proverbialement, *Cent ans de mélancolie ne payent pas un sou de nos dettes*. Et que *Le bon vin chasse la mélancolie*.

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui vit sans souci, qu'(Il n'engendre point mélancolie, de mélancolie.)

MÉLANCOLIQUE. adj. de g. En qui domine la mélancolie. (Le lièvre est un animal mélancolique. Les hommes mélancoliques. Des gens mélancoliques.)

On dit aussi dans cette acception, (Humeur mélancolique. Affection mélancolique. Tempérament mélancolique.)

Il signifie aussi, Qui est triste, qui est chagrin. (Qu'avez-vous ? Vous êtes tout mélancolique, je vous trouve bien mélancolique.)

MÉLANCOLIQUE, se dit aussi Des choses qui inspirent la mélancolie. (Temps mélancolique. Lieu mélancolique. Entretien mélancolique. Un air, une physionomie mélancolique. Ce Musicien ne fait que des airs mélancoliques.)

Il est quelquefois substantif. (Laissons-là ce mélancolique. Les rêveries d'un mélancolique.)

On dit ordinairement, que *Les mélancoliques sont ingénieux*.

MÉLANCOLIQUEMENT. adv. D'une manière triste & mélancolique. (Nous avons passé quelques jours assez mélancoliquement.)

MÉLANGE. subst. m. Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. (Le mélange des couleurs. Le mélange des liqueurs. Un Peintre qui entend bien le mélange des couleurs. Tout cela ensemble fait un beau mélange. Le mélange de plusieurs vins. Un mélange de toutes sortes de gens.)

MÉLANGE, se dit aussi De plusieurs pièces de Prose ou de Poësie, que l'on recueille en un même volume. Il s'emploie communément au pluriel. (Mélanges de littérature. Mélanges historiques. Mélanges de plusieurs pièces de vers.)

Il se dit aussi De l'accouplement de plusieurs animaux de différentes espèces. (Le mélange d'animaux de différentes espèces produit ordinairement d'autres animaux qui n'engendrent pas.)

MÉLANGE, se dit en Peinture, De l'union de plusieurs couleurs, dont se forment les teintes qui sont nécessaires au Peintre.

MÉLANGER. v. a. Faire un mélange d'une chose avec une autre, ou de plusieurs choses ensemble. (Mélanger les couleurs, les mélanger avec art. Ce Cabaretier mélange son vin.)

MÉLANGÉ, ÉE. participe. (Des couleurs bien mélangées. Du vin mélangé.)

MÉLASSE. s. f. Résidu graisseux des sucres rafinés, qui ne peut prendre de consistance plus solide que celle du syrop.

MÊLÉE. subst. f. Il se dit proprement d'un combat opiniâtre, où deux troupes de gens de guerre se mêlent l'épée à la main l'une contre l'autre. (Rude mêlée. Sanglante mêlée. Se jetter dans la mêlée, bien avant dans la mêlée.)

Il se dit aussi d'Une batterie de plusieurs particuliers. (Il y a une grande bagarre, une grande mêlée dans la rue. Il a perdu son chapeau dans la mêlée.)

Il se dit encore famil. d'Une contestation aigre entre plusieurs personnes. (Comme je vis que la dispute s'échauffoit, je me tirai de la mêlée.)

MÊLER. v. a. Brouiller ensemble plusieurs choses. (Mêler des grains ensemble. Mêler des drogues. Mêler des couleurs. Mêler l'eau avec le vin. Mêler l'or avec l'argent. Mêler diverses sortes de fleurs dans un bouquet. Mêler les lis avec les roses. Mêler du cuivre dans de l'argent. La Marne mêle ses eaux avec celles de la Seine. J'ai mêlé mes livres, mes papiers, en sorte que je ne puis plus trouver ce que je cherche.)

On dit, *Mêler le vin*, pour dire, Mettre des vins de diverses sortes ensemble, frelater le vin.

On dit, *Mêler du fil*, *mêler des écheveaux*, pour dire, Les brouiller ensemble de telle sorte qu'on ne les puisse aisément dévider ou séparer. On dit dans le même sens, *Mêler la fusée*.

On dit, *Se mêler dans la foule*, *se mêler parmi les ennemis*, pour dire, S'engager dans la foule, s'engager au milieu des troupes ennemies.

On dit aussi, que *Des troupes se sont mêlées l'épée à la main*, pour dire, qu'Elles sont entrées les unes dans les autres l'épée à la main.

On dit en termes de Jeu, *Mêler les cartes*, & simplement *Mêler*, pour dire, Battre les cartes. (Mêlez les cartes. C'est à vous à mêler.)

On dit aussi figurément & familièrement, *Mêler les cartes*, pour dire, Embrouiller les affaires. (Il a bien mêlé les cartes.)

On dit, *Mêler une serrure*, pour dire, Fausser quelque pièce, quelque ressort d'une serrure, en sorte que la clef ne puisse ouvrir.

On dit, qu'*On a mêlé un homme dans une accusation*, pour dire, qu'On l'y a compris ; & qu'*Il est mêlé dans une mauvaise affaire*, pour dire, qu'Il y est effectivement compris. Et lorsqu'un homme veut témoigner à un autre qu'il n'est pas bien aise qu'il parle de lui comme il fait, il dit, *Je vous prie de ne me point mêler dans vos discours*, *dans vos caquets*. Ce dernier est du discours familier.

MÊLER, se dit figurément Des choses morales ; & alors il ne signifie que Joindre, unir une chose avec une autre. (Ce Magistrat mêle la douceur à la sévérité. Cet Auteur a mêlé l'agréable à l'utile dans tous ses ouvrages.)

En parlant de certains animaux de diverses espèces qui s'accouplent les uns avec les autres, on dit, qu'*Ils se mêlent ensemble*.

On dit, *Se mêler de quelque chose*, pour dire, S'occuper de choses qui ne sont pas de la profession qu'on a embrassée. (Il est Médecin, & il se mêle de médailles. Il est homme de guerre, & il se mêle de peindre, de tourner, il se mêle de Chimie.)

On dit figur. & famil. d'Un homme qui s'adonne à des choses pour lesquelles il peut être repris de Justice, qu'*Il se mêle d'un méchant métier*.

On dit aussi, *Se mêler de quelque chose*, pour dire, En prendre soin. (Il a toujours réussi dans toutes les choses dont il s'est mêlé. Je ne me mêlerai plus de vos affaires. Se mêler d'un accommodement.)

SE MÊLER, signifie encore, S'entremettre, s'ingérer mal-à-propos. (Il se mêle toujours de ce qu'il n'a que faire, de ce qu'il n'entend pas. De quoi vous mêlez-vous. Ne vous mêlez point de ce qui me regarde, mêlez-vous de vos affaires. Il se mêle de juger ce qu'il ne connoît pas. Il ne se mêle de rien. Il veut se mêler d'intrigues. Mêlez-vous de votre métier.)

On dit proverbialement d'Une chose qu'il n'est pas possible de faire, qu'*Elle se fera si le diable s'en mêle*.

On dit aussi absolument & familièrement, *Il aime à se mêler*.

MÊLÉ, ÉE. part. (Marchandise mêlée.)

On dit dans le style familier, en parlant d'une Compagnie composée de personnes de différens états, de différens caractères, que *C'est marchandises mêlées*.

Il se dit aussi en parlant d'Une personne qui rassemble de bonnes & de mauvaises qualités.

On dit familièrement d'Un homme qui, pour avoir trop bu, articule mal, qu'*Il a les dents mêlées*.

MELET. s. m. Poisson de mer long d'un pied, & seulement gros comme le petit doigt. Il a le ventre de couleur argentée, le dos brun, la tête mêlée de jaune & de rouge, & les nageoires blanches.

MÉLÈZE, ou LARIX. s. m. Arbre résineux & haut comme le sapin. Ses feuilles sont un peu odorantes. Ses fruits sont comme ceux du Cyprès, formés en cône. Pline & les Anciens assurent que le Larix est incombustible. Les Botanistes modernes qui le croient le même que le Mélèze des Alpes & du Dauphiné, assurent positivement le contraire. Les feuilles de cet arbre sont astringentes. La manne qui découle de ses grosses branches, & qui est connue sous le nom de Manne de Briançon, purge, mais plus foiblement que celle de Calabre.

MÉLIANTHE. s. m. Plante qui nous vient d'Afrique, & dont on connoît plusieurs espèces. Le Mélianthe est toujours verd, & sa tige est ligneuse vers sa racine. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la pimprenelle du Cap. Elles ont une odeur très-désagréable & qui porte à la tête. Ses

fleurs sont en épi & d'un noir rougeâtre. On ignore les vertus de cette plante.

MÉLICÉRIS. s. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. Tumeur enkystée, molle, sans rougeur, sans chaleur & sans douleur, qui contient une humeur jaunâtre & épaisse comme du miel.

MÉLILOT, ou MIRLIROT. s. m. Plante qui croît communément dans les champs. Ses fleurs sont légumineuses, en épi, & d'une odeur très agréable. Les Rôtisseurs en font grand usage pour donner une espèce de fumet aux lapins & aux perdrix. Les Médecins l'emploient dans les lavemens, les cataplasmes & les fomentations.

MÉLINET. s. m. ou CÉRINTHÉE. Plante dont les fleurs représentent en quelque façon un gobelet. Elles sont variées de plusieurs couleurs, & les abeilles en sont fort avides. *Le Mélinet est astringent, vulnéraire, & bon contre les inflammations des yeux.*

MÉLISSE. s. f. Plante dont on distingue principalement deux espèces. La Mélisse ordinaire, appelée autrement Citronnelle, parce que ses feuilles ont une odeur de citron; & la Mélisse des bois. On emploie la première dans les affections de la tête, du cerveau & de la matrice. On la prend comme du thé, & l'on en fait une eau qui passe pour souveraine dans l'apopléxie & autres maladies de cette nature.

Les feuilles de la seconde espèce de *Mélisse*, appelée encore bâtarde ou sauvage, ont une odeur désagréable & de punaise. Cette seconde espèce est très-vulnéraire, & passe pour un excellent remède dans la suppression d'urine.

MÉLITITE. s. f. Pierre ainsi nommée par les Anciens, parce qu'elle a quelque rapport au miel par sa saveur. On croit qu'elle est de la même nature que la Galactite.

MELOCACTE, ou MELON-CHARDON. s. m. Plante qui croît en Amérique, & qui n'a ni branches ni feuilles. Elle est ainsi nommée, parce que son fruit est à peu près de la grosseur d'un melon, & hérissé d'épines recourbées qui forment comme des étoiles. Sa chair est plus molle que celle du melon, & d'un goût aigrelet.

MÉLOCHIA. s. f. Plante fort commune en Égypte, & qui est regardée comme un légume ordinaire. C'est une espèce de Bette; elle en a les feuilles. On la cultive dans nos jardins, où elle est connue sous le nom de *Jambon*. On l'accommode comme la Betterave.

MÉLODIE. s. f. L'agrément qui se trouve dans le chant & qui résulte d'une heureuse suite de sons. (Douce mélodie. Agréable mélodie.)

Il est opposé à Harmonie, en ce qu'il ne signifie que l'heureux arrangement des sons que l'on entend successivement dans un même air chanté par une même personne, ou joué sur un même instrument; au lieu qu'Harmonie signifie L'accord de plusieurs parties que l'on entend en même temps.

MÉLODIEUSEMENT. adv. D'une manière mélodieuse. (Le Rossignol chante mélodieusement.)

MÉLODIEUX, EUSE. adj. Rempli de mélodie. (Chant mélodieux. Cantique mélodieux. Voix mélodieuse. Je n'ai jamais ouï rien de si mélodieux.)

MELON. s. m. Sorte de fruit ou de légume, dont la tige rampe sur terre. (Melon sucré, ou sucrin. Melon vineux. Petit melon. Bon melon. Couche de melon. Melon sur couche. Melon en pleine terre. Melon sous la cloche. Une tranche de melon. Une côte de melon. De la chair de melon. Sonder un melon. Ouvrir un melon.)

On appelle *Melons d'eau*, Une sorte de melons fort rafraîchissans, & dont la chair est rouge, ou verdâtre, ou blanche.

MÉLONGÈNE, MAYENNE, ou AUBERGINE. s. f. Plante qui vient d'Amérique. On en connoît plusieurs espèces qu'on cultive aujourd'hui dans les jardins. La plus usitée porte un fruit gros comme une poire, ou même comme un concombre. La couleur en est rougeâtre ou violette. Sa chair a un goût un peu fade; mais bien assaisonnée, elle n'est pas desagréable. On prétend que l'usage n'en est pas bien sain. *Le fruit & même la fleur de la mélongène appliqués extérieurement, sont bons contre les inflammations, les cancers, les brûlures & les hémorroïdes.*

MELONNIÈRE. s. f. L'endroit où l'on fait croître des melons. (Il faut faire là une melonnière.)

MEM

MÉMARCHURE. s. f. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas. (Ce cheval est boiteux d'une mémarchure.)

MEMBRANE. s. f. Partie mince, déliée & nerveuse du corps de l'animal, servant d'enveloppe à d'autres parties. (Les membranes du corps. Les fibres d'une membrane. La membrane qui enveloppe le muscle. Piquer la membrane. Les membranes des muscles. Les membranes du cerveau.)

MEMBRANEUX, EUSE. adj. Qui participe de la membrane. (Partie membraneuse. Ligament membraneux.) Il n'a guère d'usage que dans le didactique.

MEMBRE. s. m. Partie extérieure du corps de l'animal, distinguée de toutes les autres par quelque fonction particulière, comme le pied, la main, &c. Il ne se dit pas de la tête; mais il se dit principalement des bras, des jambes, des cuisses, des pieds, des mains. (Le bras est un membre fort nécessaire. Membre pourri, gangrené. Il est entrepris de tous ses membres. Il ne peut s'aider d'aucun de ses membres. Il est bien proportionné de tous ses membres. Il a les membres forts, vigoureux, robustes, souples. Cet homme a été saigné des quatre membres. Il sent de grandes douleurs dans tous ses membres.)

On appelle Une éclanche, *Un membre de mouton*.

On appelle *Membre viril*, La partie de l'homme qui sert à la génération.

On appelle aussi figurément, *Membre*, Les parties d'un Corps Politique, comme d'un État, d'une compagnie, &c. (Le Canton de Zurich est le premier membre du Corps Helvétique. Les membres d'une telle Compagnie. Les quatre membres de Flandre.

On appelle encore figurément Les Fidelles, *Les membres du corps mystique de l'Eglise.* (Les pauvres sont les membres de Jesus Christ.)

Il se dit aussi figurément d'Une partie d'une Terre, d'une Seigneurie, d'un Bénéfice. (Ce fief étoit autrefois un membre de cette Abbaye.)

On appelle figurément, *Membre pourri*, *membre gâté*, *membre gangrené*, Un homme qui fait déshonneur à la Compagnie dont il est. (Cet un membre pourri qu'il faut retrancher.)

Membre, se dit encore figur. Des parties d'une période. (Les membres d'une période. Une période de quatre membres.)

On appelle aussi figurément, *Membres* en termes d'Architecture, Toutes les parties qui composent les principales pièces.

En termes de Marine, on appelle *Membres*, ou *Côtes d'un vaisseau*, Les grosses pièces de bois qui font la solidité de sa construction.

En Algèbre, on appelle *Membre d'une équation*, Chacune des deux grandeurs qui sont séparées par le signe d'égalité.

MEMBRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des jambes & cuisses des aigles & autres animaux, lesquelles sont d'un émail différent de celui de l'animal.

MEMBRU, UE. adj. Qui a les membres gros & puissans. (Un homme bien membru.) Il est du style familier.

MEMBRURE. s. f. Terme de Menuiserie. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux qui sont des pièces moins épaisses. (Les panneaux de cette menuiserie sont d'un pouce, & les membrures de deux pouces, ou de deux pouces & demi.)

Membrure, se dit aussi De cette sorte de mesure dans laquelle les voies de bois à brûler sont mesurées sur le port.

MÊME. pronom relatif de t. g. Qui n'est point autre, qui n'est point différent. (Pierre & Céphas, c'est le même Apôtre. Il est toujours le même homme qu'il étoit. C'est le même homme, la même personne. Il a encore le même habit qu'il avoit. Deux plantes de même espèce. Deux muids de même cuvée. Ils sont de même pays. Ils ont pris tous deux un même sujet. Une même affaire. Les mêmes raisons. Ce sont les mêmes gens. Manger le même pain.)

Même. adv. Plus, aussi, encore. (Je vous dirai même. Quand même il me l'auroit dit. Lors même que je lui eus parlé. Les plus sages même. Il lui a tout donné, même ses habits. Il lui en coûta tout son bien, & la vie même, même la vie. Il lui dit des injures, & même le frappa.)

Il est quelquefois adversatif. (Tant s'en faut qu'il l'ait voulu offenser, que même il l'a défendu. Non-seulement il n'est point avare, mais même il est prodigue, quand il s'agit de paroître.)

À même. Façon de parler adverbiale, qui n'a d'usage qu'avec les verbes *Etre*, *mettre*, *laisser*, & semblables.

On dit *Etre à même*, en parlant d'une personne qui aime extrêmement quelque chose, & qui se trouve en état de se satisfaire pleinement là-dessus. (Vous aimez les figues, en voilà, vous êtes à même. Vous voilà à même, mangez-en tant que vous voudrez.) On dit dans le même sens, *Mettre à même. Laisser à même.* (Il aime les livres, je l'ai mené dans un cabinet où il y en a quantité de bons, & je l'ai mis à même. Je l'ai laissé à même.) Il est du style familier.

On dit, *Boire à même bouteille*, *à même le seau*, pour dire, Boire dans la bouteille, dans le seau. Il est populaire.

Même, se met quelquefois sans article, immédiatement après les personnes, pour marquer plus expressément la personne dont on parle. (Moi-même. Vous-même. Soi-même. Lui-même. Nous-mêmes.)

On le met aussi après les substantifs qui désignent quelques qualités, quand elles sont au souverain degré. (C'est la bonté même. La vertu même. C'est la valeur même. La malice même.)

On dit aussi, que *Dieu est la sagesse même*, *la miséricorde même*, *la bonté même*

pour dire, Dieu est sage, miséricordieux & bon souverainement.

Il signifie quelquefois, Semblable, pareil. (Donnez-nous du même vin. Il est habillé de même couleur, de la même couleur. On vous fera le même traitement qu'on lui a fait.)

De même, tout de même. adv. De même façon, de même manière. (J'ai chassé un valet ivrogne, j'en ai repris un autre qui l'est tout de même. Cette femme est amoureuse de sa beauté, toutes les autres le sont de même.

De même, tout de même. Façons de parler comparatives, qui signifient De la même sorte. (Si vous en usez bien, il en usera de même, tout de même. Faites de même. Il est sans conséquence, il n'en est pas de même de vous. Pour vous il n'en est pas de même. Il en est de même de cela que de toutes les autres choses. J'ai cru, de même que vous, que.... J'ai un bureau qui est fait tout de même que le vôtre. Ma chambre est tournée de même. Elles sont faites tout de même l'une & l'autre, tout de même l'une que l'autre. Il fondit sur lui de même que l'oiseau fait sur la perdrix.)

Lorsqu'on fait deux membres d'une comparaison, & qu'on met *De même que* au commencement du premier, on met aussi ordinairement *De même* au commencement du second. (De même que la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes & de figures, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner. De même que les aigles..... de même les esprits bien nés....)

MÉMEMENT. adv. Même, de même. Il est vieux.

MÉMOIRE. s. f. Puissance, faculté par laquelle l'ame conserve le souvenir des choses. (Bonne mémoire. Grande mémoire. Heureuse mémoire. Belle mémoire. Mémoire habile. Sa mémoire ne lui est pas fidelle. Il n'a point de mémoire. Il a la mémoire sûre. La mémoire lui manque. Si la mémoire ne me trompe. Il a beaucoup de mémoire, & peu de jugement. Mettez, imprimez, gravez cela dans votre mémoire. Vous avez courte mémoire. Cela m'est échappé de la mémoire. Ma mémoire m'a trahi. Il me vient en mémoire. Remettre en mémoire. Se remettre en mémoire. Il se charge la mémoire de tant de choses. Il a la mémoire pleine, remplie de mille choses. Repasser quelque chose dans sa mémoire.)

On dit, qu'*Un homme a une mémoire de lièvre*, pour dire, qu'Il n'a point de mémoire, & qu'une chose lui en ait fait aisément oublier une autre. Il est du style familier.

Mémoire, souvenir, action de la mémoire, effet de la mémoire. (Je n'ai point de mémoire de cela. J'en ai perdu, j'en conserverai la mémoire, j'en garderai toujours la mémoire. Je vous en rafraîchirai la mémoire. Rappelez un peu votre mémoire, rappelez en votre mémoire. N'avez-vous point mémoire d'avoir vu?... La mémoire de ses grandes actions ne mourra jamais. Il vivra dans la mémoire de tous les siècles. Il en sera mémoire à jamais. Il n'en est plus de mémoire. De mémoire d'homme on n'avoit point vu une telle chose. On dressera une colonne avec une inscription, en mémoire de.... Il a fait des choses dignes de mémoire, d'une mémoire éternelle, d'une mémoire immortelle. Des actions d'éternelle mémoire. Consacrer la mémoire de quelqu'un. Abolir, éteindre la mémoire, renouveller la mémoire de quelque chose.)

On dit, *L'Eglise fait aujourd'hui mémoire d'un tel Saint*, pour dire, En fait commémoration.

Mémoire. La réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort. (La mémoire du juste sera éternelle. La mémoire des méchans est odieuse. Cela est injurieux à la mémoire d'un tel. Il ne faut pas déchirer la mémoire des morts. Épargnez la mémoire des morts. Sa mémoire est en bénédiction, en exécution. Condamner la mémoire de quelqu'un. Faire le procès à la mémoire, noircir, flétrir, purger la mémoire d'un homme.)

On dit vulgairement, *Réhabiliter la mémoire d'un défunt*; & en termes de Droit, *Purger la mémoire d'un défunt*, pour dire, Que la veuve ou les héritiers de celui qui avoit été condamné, soit par contumace, soit autrement, ont, après sa mort, prouvé qu'il n'étoit point coupable du crime pour raison duquel il avoit essuyé la condamnation, & ont obtenu un jugement d'absolution. La seconde forme de réhabilitation, au contraire, se fait par lettres du grand sceau, par lesquelles celui qui avoit été condamné à quelque peine infamante, est remis en état de posséder & d'exercer toutes sortes d'Offices. La première est une justice, la seconde est une grâce.

On met à la tête des Inscriptions & des Épitaphes, &c. (À la mémoire, à l'heureuse mémoire, à l'immortelle mémoire de....)

On dit, & c'est une espèce de formule, en parlant d'un mort qui a été homme de mérite, Un tel d'heureuse mémoire;) & d'Un grand Prince, on dit, (De glorieuse mémoire, de triomphante mémoire.)

Les Poëtes appellent les Muses, *Les filles de Mémoire*, parce qu'elles sont filles de Mnemosine, qui signifie *Mémoire*.

On appelle aussi en Poësie, *Le Temple de Mémoire*, Le Temple où l'on suppose que les noms des grands hommes sont conservés.

On appelle *Mémoire locale*, L'idée qui est réveillée dans la mémoire par certains lieux, par certaines choses. (J'en ai une mémoire locale.)

On appelle *Mémoire artificielle*, Certaine méthode qu'on suit en attachant ce qu'on a à dire à certaines choses qu'on a disposées par ordre dans son esprit, pour se souvenir de tous les points que l'on veut traiter.

Mémoire. s. m. Écrit fait, soit pour faire ressouvenir de quelque chose, soit pour donner des instructions sur quelque affaire. (J'oublierai votre affaire, si vous ne m'en donnez un mémoire. Mémoire instructif. Dresser un mémoire. Mémoire exact. Faire un mémoire pour une affaire.)

Il se prend aussi pour un État sommaire. (Mémoire de frais, de dépens. Arrêter un mémoire. Régler un mémoire.)

Mémoires, au pluriel, se dit des relations de faits ou d'événemens particuliers, ou pour servir à l'Histoire. (Les Mémoires de Comines.)

MÉMORABLE. adj. de t. g. Digne de mémoire, qui mérite d'être conservé dans la mémoire, remarquable. (Action mémorable. Chose mémorable. Journée mémorable. Fait mémorable. Il n'a rien fait de mémorable. Les actes, les faits mémorables. Paroles mémorables. Événement, siége mémorable.)

MÉMORATIF, IVE. adj. Qui se souvient, qui a mémoire de quelque chose. (Je n'en suis pas bien mémoratif. Soyez-en mémoratif, s'il vous plaît. (Il est vieux, & n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique, & en conversation familière.

MÉMORIAL. subst. m. Mémoire, placet. Il se dit des mémoires particuliers qui servent à instruire d'une affaire; & son principal usage & en parlant de la Cour de Rome, de celle d'Espagne, &c. (On a présenté plusieurs mémoriaux au Pape. On a présenté un mémorial au Conseil des Indes.)

À la Chambre des Comptes, on appelle *Mémoriaux*, Les registres où les lettres patentes de nos Rois sont transcrits.

MEN

MENAÇANT, ANTE. adj. Qui menace. (Visage menaçant. Air menaçant. Paroles menaçantes. Œil menaçant. Les regards menaçans. Avoir la mine menaçante. Des gestes menaçans. User de termes menaçans.)

MENACE. s. f. Parole ou geste dont on se sert pour faire connoître & faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare. (Grande menace. Terrible menace.) Horrible, furieuse menace. Faire des menaces. User des menaces envers quelqu'un. Il méprisa cette menace. Je ne crains guère ses menaces. Pense-t-il m'épouvanter avec ses menaces? Je me ris de ses menaces. Des paroles de menaces. Des discours pleins de menaces. Écrire des lettres remplies de menaces. Il regarde cela comme des menaces en l'air. L'effet a suivi de près la menace.)

MENACER. v. act. Faire des menaces. (Il me menace. Il m'est venu menacer chez moi. Menacer quelqu'un de l'œil, le menacer de la main. Menacer avec la canne. Il l'a menacé de coups de bâton. Il l'a menacé du bâton.)

Il se met aussi absolument. (Il jure, il menace. Il est sorti tout en colère, il juroit & menaçoit.)

On dit proverbialement, *Tel menace qui a grand'peur*.

Menacer, signifie aussi figurément Pronostiquer; & dans cette acception, il ne se dit que de ce qui est regardé comme un grand mal. (Nous sommes menacés d'un grand hiver. La disposition de l'air nous menace d'un grand orage. Les divisions qui règnent dans ce pays, le menacent d'une grande guerre.)

Dans cette acception on dit, qu'*Un courtisan est menacé d'une disgrace prochaine*, pour dire, qu'Il doit craindre d'être bientôt disgracié, qu'il y a apparence qu'il sera bientôt disgracié.

On dit aussi, qu'*Un homme est menacé de fièvre, d'apoplexie, de phtisie, &c.* qu'*Un pays est menacé de guerre*, pour dire, qu'Il y a apparence qu'un homme aura les maux dont on parle, & que la guerre sera dans un pays.

On dit figurément, qu'*Un bâtiment menace ruine*, pour dire, qu'Il est prêt à tomber.

Figurément & poëtiquement, en parlant de certaines choses fort élevées, comme de grands édifices, de grands arbres, de grandes montagnes, on dit qu'*Elles menacent les Cieux*. (Ces montagnes, ces

arbres, ces bâtimens menacent les cieux.)

MENACER, se dit quelquefois dans le discours familier, pour *Faire espérer*; & alors il ne se dit que de ce qui est regardé comme une espèce de bien & d'avantage. (Il nous menace d'un grand repas. Il y a long-temps que vous me menacez de venir dîner chez moi.)

MENACÉ, ÉE. participe.

MENADE. s. f. Bacchante. Les anciens appeloient ainsi les femmes qui célébroient les Fêtes de Bacchus. (Une Menade. Les Menades.)

MÉNAGE. s. m. Gouvernement domestique, & tout ce qui concerne la dépense d'une famille qu'on entretient. (Il a un gros ménage sur les bras. Être dans son ménage. Tenir ménage. C'est un ménage bien réglé que le leur. Il conduit bien son ménage. Il faut régler votre ménage. Rompre son ménage. Il faut bien des choses en ménage. C'est un gouffre que le ménage. Ménage de ville. Ménage de campagne. Il a le soin du ménage. Tout sert en ménage. Ils tiennent ménage, ils tiennent leur ménage ensemble. Ils s'est mis en ménage depuis peu.)

On dit, *Mettre une fille en Ménage*, pour dire, La marier. (Cette fille est trop jeune pour mettre en ménage, pour la mettre en ménage.) Il est du style familier.

On dit proverbialement, en parlant de deux personnes aussi déraisonnables l'une que l'autre, & qui sont mariées ensemble, qu'*Il n'y a qu'un ménage de gâté.*

On dit aussi d'un mari & d'une femme, qu'*Ils font bon ménage, mauvais ménage*, pour dire, qu'Ils vivent en bonne intelligence, en mauvaise intelligence.

On appelle *Toile de ménage*, Une toile faite à profit, & avec plus de soin que celle que les Marchands vendent ordinairement. Et on appelle *Pain de ménage*, un grand pain de cuisson tel que celui qu'on fait dans les maisons particulières où l'on cuit.

MÉNAGE, se prend aussi pour les meubles & ustensiles nécessaires à un ménage. (Cette servante tient son ménage bien propre.) Il est populaire.

On dit en plaisantant d'Un homme qui vend ses meubles pour vivre, qu'*Il vit de ménage.*

MÉNAGE, signifie encore Épargne, économie, conduite que l'on tient dans l'administration de son bien. (Il entend bien le ménage. Il vit avec grand ménage. Il vit de ménage.)

MÉNAGE, se prend aussi collectivement pour Toutes les personnes dont une famille est composée. (Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison.)

GÂTE-MÉNAGE. s. m. Les domestiques appellent ainsi celui qui porte leur maître à retrancher mal-à-propos quelque chose de la dépense ordinaire de la maison. (C'est un vrai gâte-ménage.)

MÉNAGEMENT. subst. m. Circonspection, égard que l'on a pour quelqu'un. (Il est d'une humeur fâcheuse, il faut avoir de grands ménagemens pour lui. Cette affaire est délicate, il faut s'y conduire avec beaucoup de ménagement. C'est une santé délicate qui demande beaucoup de ménagement.)

On dit aussi, *Le ménagement des esprits*, pour dire, L'art de les manier. (Le ménagement des esprits est difficile en certaines occasions.)

MÉNAGER. v. act. User d'économie dans l'administration de son bien, le dépenser avec circonspection, avec prudence. (Il ménage bien son revenu. Il ménage tout ce qu'il peut dans sa maison. Je vous laisse ma bourse, ménagez-la bien.)

On dit figurément, *Ménager ses forces, ménager sa santé, ménager ses amis, son crédit*, pour dire, En user avec circonspection, avec prudence. *Ménager des troupes*, pour dire, Prendre garde de ne pas les fatiguer inutilement, de ne pas les exposer mal-à-propos. *Ménager ses chevaux*, pour dire, Être attentif à ne point leur faire faire de trop longues traites. Et proverbialement on dit, *Qui veut aller loin ménage sa monture.*

Ménager les intérêts de quelqu'un, signifie, Avoir soin de les conserver; & *Ménager quelqu'un*, Prendre garde à ne rien faire dont il puisse se choquer, se rebuter. (C'est un homme qu'il faut ménager. Puisqu'il en use ainsi on ne le ménagera point.)

On dit aussi figurément, *Se ménager*, Pour dire, Se choyer, avoir soin de sa personne. (Cet homme se ménage beaucoup. (Vous n'êtes pas encore bien guéri, & si vous ne vous ménagez, vous retomberez.)

MÉNAGER, signifie encore figurément, Conduire, manier avec adresse. (C'est une affaire qu'il faut ménager. Il ménagera bien toutes choses. J'ai ménagé son esprit de telle sorte que.... Il ménage si bien l'esprit du peuple. Ménager un Juge, l'esprit d'un Juge.)

On dit aussi à-peu-près dans le même sens, *Se ménager bien avec tout le monde*, pour dire, Se bien conduire avec tout le monde. Et, *Se ménager entre deux personnes, entre deux partis contraires*, pour dire, Se conduire de telle sorte qu'on soit toujours bien avec l'un & avec l'autre.

On dit encore, *Se ménager avec quelqu'un*, pour dire, Apporter un grande attention à la manière dont on se conduit avec quelqu'un, Et, *n'avoir rien à ménager avec quelqu'un*, pour dire, N'avoir plus de mesures à garder avec lui.

On dit, *Ménager ses paroles*, pour dire, Parler peu, Et, *Ménager les termes*, pour dire, Parler avec une grande circonspection.

On dit aussi, *Ménager bien le temps*, pour dire, Faire un bon emploi du temps. Il signifie encore, prendre son temps bien à propos pour quelque chose. On dit dans le même sens, *Ménager l'occasion.*

On dit, qu'*Un homme ménage bien sa voix*, pour dire, qu'Il la conduit bien, qu'il chante avec justesse, & avec méthode, qu'il tire de sa voix tout ce qu'il en peut tirer.

On dit à-peu-près dans le même sens, (qu'Un Poëte a bien ménagé tous les incidens d'une pièce de théâtre.)

MÉNAGER, signifie aussi, Procurer. (Ménager une entrevue. Je lui ai ménagé une pension.)

On dit, *Ménager un terrein, une étoffe*, pour dire, Les employer si bien qu'on en fasse tout ce qu'on en veut faire, & qu'il n'y ait rien de perdu.

On dit, *Ménager un escalier dans un bâtiment, ménager un cabinet*, pour dire, Faire en sorte qu'il s'y trouve une place pour faire un escalier, un cabinet, & sans gâter le dessein principal.

MÉNAGÉ, ÉE. participe.

MÉNAGER, ERE. adj. Qui entend le ménage, l'épargne, l'économie. (C'est un homme fort ménager, une femme fort ménagère. Les jeunes gens ne sont guère ménagers, ne sont pas assez ménagers.)

On dit poëtiquement, (La fourmi ménagère. Une main ménagère.)

Il est aussi substantif. (C'est un mauvais ménager, un grand ménager. C'est le meilleur ménager du monde. Elle est bonne ménagère. C'est une grande ménagère. Il n'y a guère de meilleure ménagère qu'elle.)

On dit, qu'*Un homme est bon ménager du temps*, pour dire, qu'Il l'emploie utilement, Et, qu'*Il doit être meilleur ménager de sa santé*, pour dire, qu'Il doit prendre plus de soin de la conserver.

On appelle proverbialement, *Ménager de bouts de chandelles*, Un homme qui épargne sordidement dans les petites choses, & qui néglige les importantes.

On appelle *Ménagère*, Une servante qui a soin du ménage de quelqu'un. (Il a chez lui une bonne ménagère qui entend fort bien toutes choses. Une habile ménagère.)

Parmi le peuple, un mari appelle sa femme, *Notre ménagère.*

MÉNAGERIE. s. f. Lieu bâti auprès d'une maison de campagne pour y engraisser des bestiaux, des volailles, &c. (Il ne trouve rien de bon, que ce qui vient de sa ménagerie. Il nous a fait manger d'un veau de sa ménagerie.)

Dans les maisons des Princes, on appelle *Ménagerie*, Le lieu où ils tiennent des animaux étrangers & rares. (La ménagerie de Versailles. La ménagerie de Chantilly.)

MENDIANT. s. m. Gueux, qui demande l'aumône. C'est un mendiant. (Il y a des Ordonnances contre les mendians, On a établi un Hôpital pour renfermer les mendians.)

On appelle *Religieux mendians*, Ceux qui vivent de quête, d'aumône. *Les Capucins sont mendians.* Et alors il est adjectif.

On appelle particulièrement les Jacobins, les Cordeliers, les Augustins & les Carmes. *Les quatre mendians*; & dans cette phrase, *Mendiant* se prend substantivement.

On appelle aussi *Les quatre Mendians*, Quatre sortes de fruits secs qu'on mange ordinairement en Carême, & que l'on sert dans un même plat, qui sont les figues, les avelines, les raisins & les amandes. (Une assiette des quatre mendians, *ou simplement*, Une assiette de mendians. Nous n'avons eu que des mendians à notre collation.)

MENDICITÉ. s. f. État d'une extrême indigence où l'on est réduit à mendier. (Il est réduit à la mendicité, à l'extrême mendicité.)

MENDIER. v. a. Demander l'aumône. (Il mendie son pain. Être réduit à mendier. Mendier sa vie. Aller mendiant de porte en porte.)

Il signifie aussi, Rechercher avec empressement & avec quelque sorte de bassesse. (Mendier des lettres de recommandation. Il va mendier les suffrages des uns & des autres. Il mendie la faveur de tous ceux qui approchent des Ministres. Mendier le secours, l'assistance de quelqu'un. Mendier des louanges.)

On dit en termes de Pratique, *Mendier une saisie, mendier une intervention*, pour dire, Faire faire une saisie, faire faire une intervention par quelque personne qui n'est pas encore partie dans le procès, & cela dans le dessein de tirer une affaire en longueur.

MENDIÉ, ÉE. participe.

MENDOLE. s. fém. Poisson de la Méditerranée, nommé aussi *Cagarel* & *Suscle*. Il est large, court, & a la tête pointue & plate. La mendole est blanche en hiver & au printemps. En été, elle a des taches bleues sur la tête & sur le dos, & une grande tache noirâtre au milieu des côtés du corps.

MENÉE. subst. f. Secrète & mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein. (Menée secrète. Dangereuse menée. Faire des menées. J'ai découvert ses menées. Il a tant fait par ses menées, que....)

En termes de Vénerie, ont dit, *Suivre la menée, être à la menée d'un cerf*, pour dire, Prendre la route d'un cerf qui fuit.

MENER. v. act. Conduire, guider. (Vous savez le chemin, menez-nous. Si vous n'y avez jamais été, je vous y mènerai. Le Précepteur qui le menoit au Collége. Il est encore enfant, on le mène par la lisière. Il le mena droit-là. Mener l'épousée à l'Église. Mener une femme par la main.)

Lorsqu'un homme de peu d'esprit & de peu de jugement, entreprend de conduire un autre homme qui n'en a pas plus que lui, On dit proverbialement, que *C'est un aveugle qui mène l'autre.*

On dit, qu'*Un chemin mène en quelque endroit*, pour dire, qu'On y va par ce chemin-là.

MENER, se dit aussi en parlant De ceux qui ont la conduite d'une troupe, & qui la font marcher & agir. (Le Capitaine mène sa Compagnie. Mener des gens à la guerre. Mener au combat. Mener à l'assaut. Mener en parti. Cet Officier mène bien une troupe.)

Mener le deuil, se dit d'Une personne qui, dans une cérémonie funèbre, conduit par honneur, soit dans le convoi, soit à l'Église, les plus proches parens du mort.

On dit, *Mener des troupes à la boucherie*, pour dire, Les exposer à un péril évident.

MENER, Conduire par force en quelque endroit. (Mener en prison. On le menoit au supplice. On le menoit pendre. Mener des captifs en triomphe. Où menez-vous ces gens-là? On les menoit plus vîte que le pas.)

MENER, signifie quelquefois, Se faire accompagner de... ou par... (Il mène bien des gens. Il mena tout son monde avec lui. (Un Religieux mène d'ordinaire un compagnon.)

MENER, signifie aussi quelquefois, donner accès, introduire. (Menez-moi chez ce Ministre. Il le mena chez son Rapporteur.)

On dit figurément, *Mener quelqu'un*, pour dire, Le gouverner & lui faire faire tout ce que l'on veut. (Il le mène comme il veut. Il mène ce peuple-là à sa fantaisie. C'est un pauvre homme, il se laisse mener par un tel. Il va comme on le mène. On le mène en lesse. L'ambition, l'intérêt le mène.)

On dit familièrement, qu'*Un homme se laisse mener par le nez comme un buffle, qu'on le mène par le nez*, pour dire, qu'On en fait tout ce qu'on veut, & qu'il est aisé de le tromper.

On dit proverbialement, *Mener quelqu'un à baguette*, pour dire, Le traiter avec hauteur, lui faire faire par autorité ce qu'on veut.

On dit en menaçant quelqu'un de le poursuivre vivement, de ne lui point faire de quartier, qu'*On le mènera par un chemin où il n'y aura point de pierres.* Il est populaire.

On dit figurément, *Cela ne mène à rien*, pour dire, On n'en sauroit espérer aucun avantage.

On dit en parlant des ennemis qu'on fait fuir, *Les mener battant*, pour dire, Les obliger à se retirer avec précipitation devant celui qui les poursuit, sans oser l'attendre.

On dit familièrement, quand on remporte l'avantage sur quelqu'un en peu de temps, soit en guerre, soit au jeu, soit en procès ou en autres choses, qu' (On le mène battant, qu'on le mène bien vîte, qu'on le mène bien rudement, qu'on le mène bon train, beau train.)

On dit, *Mener doucement un homme, un esprit*, pour dire, Le conduire avec ménagement, l'épargner, éviter de le fâcher, de le révolter, de le cabrer. (C'est un homme colère, menez-le doucement.)

On dit aussi qu'*Une médecine a mené doucement* ou *rudement quelqu'un*, pour dire, qu'Elle l'a peu ou beaucoup tourmenté.

On dit, *Je le mènerai loin, je le mènerai comme il faut, je le mènerai rudement*, pour dire, Je lui donnerai bien de la peine, je lui susciterai bien des affaires.

On dit aussi, *le jeu, la débauche, les femmes mènent bien loin*, pour dire, Jettent dans de grandes extrémités.

On dit Des choses qui se dépensent, qui se consumment tous les jours, qu'*Elles peuvent ou ne peuvent pas nous mener bien loin*, pour dire, qu'Elles peuvent ou ne peuvent pas nous fournir un long secours, nous durer long-temps. (Cet argent ne le mènera pas loin, pas trop loin, pas bien loin, guère loin. Ces provisions, ces munitions ne nous mèneront pas loin.)

On dit, *Mener grand deuil de quelque chose*, pour dire, En être fort attristé. Il est vieux.

MENER, signifie, Amuser & entretenir de paroles, d'espérances. (Il y a six mois que vous me menez, sans que je voie aucun effet de vos promesses. Il le mène de jour en jour. Je ne veux plus me laisser mener de la sorte. Il le menoit avec de belles paroles.)

On dit, *Mener la maison, mener le négoce, mener le ménage*, pour dire, En avoir la conduite.

On dit dans le même sens, *Mener une affaire, un procès, une négociation.* (Qui est-ce qui mène cette affaire-là? Comment va-t-elle? elle va comme on la mène. C'est lui qui mène tous les procès de la famille.)

MENER, se dit aussi Des animaux, & signifie. Les conduire. (Mener les bêtes aux champs. Mener paître des vaches. Mener les chevaux boire, les mener à l'abreuvoir. Mener les chevaux au Marché. Mener des chiens en lesse. Mener un cheval en main.)

Il se dit aussi Des voitures, comme les charrettes, les bateaux, &c. (Mener une charrette. Mener la charrue. Mener un carrosse. Mener le carrosse. J'ai un cocher qui mène bien. Mener un bateau. Mener une barque.)

MENER, signifie aussi Voiturer. (Mener du blé au marché. Mener des marchandises à la foire. Mener du bois par bateau. J'ai là mon carrosse, voulez-vous que je vous mène quelque part?)

On dit, *Mener une Dame*, pour dire, Lui donner la main, & lui servir d'Écuyer. (Je le vis qui menoit une Dame.)

On dit, En parlant de bal & de danse, *Mener une Dame*, pour dire, La prendre pour danser avec elle.

On dit, *Mener la danse, mener un branle*, pour dire, Être à la tête de ceux qui dansent. Il y a un certain branle qu'on appelle *Le branle à mener.*

On dit figur. & fam. *C'est à vous à mener le branle*, pour dire, C'est à vous à donner l'exemple, à mettre les autres en train.

On dit aussi, *C'est lui qui mène les autres*, pour dire, C'est lui qui les met en train.

On dit, *Mener une vie sainte, une vie honnête, une vie scandaleuse*, pour dire, Vivre saintement, honnêtement, scandaleusement, &c.

On dit, *Mener beau bruit, grand bruit*, pour dire, Faire grand fracas. Il est du style familier.

MENÉ, ÉE. participe.

MÉNÉTRIER. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois toute sorte de joueurs d'instrumens, sur-tout quand ils jouoient pour faire danser.

On dit proverbialement, *Il est comme les Ménétriers de village, il n'a pire logis que le sien.*

Il se prend aujourd'hui plus particulièrement, mais toujours en raillerie, pour un joueur de violon. (Il avoit des Ménétriers à sa noce. Faites jouer les Ménétriers. Ménétriers de village.)

MENEUR. s. m. Celui qui mène, qui conduit une Dame par la main. (Il faut un Meneur à cette Quêteuse.)

On appelle *Meneurs d'Ours*, Ceux qui mènent des Ours dans les rues, & qui gagnent leur vie à les faire voir au peuple, en leur faisant faire des singeries.

On appelle *Meneur, meneuse*, Celui, celle qui se charge d'amener à Paris des nourrices aux Bureaux des Recommanderesses, & d'aller chez les parens des enfans mis en nourrice, pour recevoir les mois.

MÉNIANTHE, ou TREFLE D'EAU. s. m. Plante qui croît dans les marais. Ses feuilles sont portées trois à trois sur une queue, & ses fleurs sont d'une pièce. Le *Ménianthe* est regardé comme un spécifique contre le scorbut, & contre quelques autres maladies chroniques.

MÉNIL, subst. m. Vieux mot qui signifioit Habitation, village, hameau, &c. qui entre dans la composition de beaucoup de noms du lieu. (Ménil-montant. Blanc-ménil.)

MENIN. s. m. C'est ainsi qu'on appelle un certain nombre d'hommes de qualité attachés particulièrement à la personne de M. le Dauphin, de M. le Duc de Bourgogne, &c.

MÉNINGE. s. f. Terme d'Anatomie. Tunique ou membrane qui enveloppe le cer-

veau. Il y en a deux qu'on appelle, l'une la *Pie-mère*; l'autre la *Dure-mère.*

MÉNISQUE. subst. masc. Terme d'Optique, verre convexe d'un côté, & convexe de l'autre.

MÉNOLOGE. s. m. Martyrologe, ou Calandrier de l'Église Grecque, divisé en douze parties pour les douze mois de l'année.

MENON. s. m. Animal quadrupède, commun dans le Levant, & dont la peau est très-propre à faire de beau marroquin.

MENOTTE. subst. f. Diminutif. Se dit des mains d'un enfant. (Il a de jolies menottes, de petites menottes.) Il est familier.

MENOTTES. s. f. pl. Anneau de fer qu'on met aux poignets d'un criminel. (Il étoit furieux, on lui a mis les menottes. Ôtez les menottes à ce prisonnier.)

MENSE. s. f. Ce mot signifie proprement Table où l'on mange; mais il n'a point d'usage dans ce sens, & l'on ne s'en sert que dans les phrases suivantes. *Mense Abbatiale*, *Mense conventuelle*, *Mense commune*, qui signifient Le reveau qui est dans le partage de l'Abbé, celui qui est dans le partage des Religieux, & celui dont l'Abbé & les Religieux jouissent en commun. (Cette terre, cette rente est de la mense Abbatiale. Les Réformés ont réuni les Offices Claustraux à la mense Conventuelle. Cela revient à la mense commune, est de la mense commune. L'Abbé & les Religieux font mense commune.)

MENSONGE. s. m. Discours avancé contre la vérité, avec dessein de tromper. (Un grand mensonge. Un horrible mensonge. Dire un mensonge. Faire un mensonge. Ce livre est plein de mensonges.)

On appelle *Mensonge officieux*, Un mensonge fait purement pour faire plaisir à quelqu'un, sans vouloir nuire à personne.

En style de l'Écriture, on appelle le Diable, (L'Esprit de mensonge, le père du mensonge.)

MENSONGE, signifie figurément, Erreur, vanité, illusion. (Le monde n'est qu'illusion & que mensonge.)

On dit proverbialement, que *Tous songes sont mensonges*, pour dire, qu'Il ne faut avoir aucun égard à ce qu'on dit que les songes pronostiquent.

MENSONGER, ERE, adj. Faux, trompeur. (Histoire mensongère. Discours mensonger. Les plaisirs mensongers.) Il n'est plus guère en usage qu'en Poësie, & ne se dit que des choses. On dit poëtiquement, (Langue mensongère. La Grèce mensongère.)

MENSTRUE. s. m. Terme de Chimie. Liqueur propre à dissoudre les corps solides, à en tirer les teintures, les extraits, les parties les plus subtiles & les plus essentielles. (L'eau régale est le menstrue de l'or.)

MENSTRUEL, ELLE. adj. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases, *Le sang menstruel*, *les purgations menstruelles*, pour dire, Le sang qui coule pendant les purgations naturelles des femmes.

MENSTRUES. s. f. pl. Terme de Médecine. Les purgations que les femmes ont tous les mois.

MENTAL, ALE. Il n'a guère d'usage qu'au féminin & dans ces phrases, *Oraison mentale*, qui signifie, Oraison qui se fait sans proférer aucune parole; Et *Restriction mentale*, qui est une restriction qu'on fait tacitement au-dedans de soi-même. (La restriction mentale est contre la vérité.)

MENTALEMENT. adv. D'une manière mentale. (Les Lois ne punissent point ceux qui n'ont commis un crime que mentalement; c'est-à-dire, qui n'ont eu que le dessein de le commettre.)

MENTERIE. s. f. Parole ou discours par lequel on affirme une chose pour vraie, quoique celui qui la dit la sache fausse. (Je l'ai surpris en menterie. Forger, méditer, dire une menterie. Il soutient effrontément une menterie. Il n'écrit que des menteries.)

MENTERIE, est plus du style familier que *Mensonge*. On ne diroit pas, *Le Démon est le père de la menterie*, comme on dit, *Le père du mensonge.*

MENTEUR, EUSE. adj. Qui dit une chose fausse, & dont il connoît la fausseté. (Il est menteur. Femme menteuse.)

On dit proverbialement, (Il est menteur comme un arracheur de dents.)

En termes de l'Écriture, on dit, que *Tout homme est menteur*, pour dire, qu'Il est sujet à se tromper.

Il se dit aussi Des choses dont les apparences sont trompeuses. (Visage menteur. Mine menteuse. Physionomie menteuse. Songe menteur.)

MENTEUR, se prend aussi substantivement, & signifie, Qui ment, qui est accoutumé à mentir. (C'est un menteur, un menteur fieffé, un grand menteur. Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire. C'est une grande menteuse.

MENTHE. subst. f. Plante labiée & odoriférante. Il y en a un grand nombre d'espèces. Les Jardiniers donnent le nom de *Baume* à la plus commune de ces espèces, & la cultivent parce qu'elle entre dans les salades. La *Menthe* en général est chaude & apéritive, fortifie la tête, le cœur & l'estomac.

MENTION. subst. f. Commémoration, mémoire. (Faire mention de quelqu'un, de quelque chose. En faire mention honorable. N'en faire qu'une légère mention. En faire mention dans un traité, dans un contrat, dans l'Histoire, &c. Il n'a point été fait mention de lui dans toute cette affaire.)

MENTIONNER. v. a. Faire mention. Terme de Pratique. Il n'est guère en usage qu'au participe ou aux temps formés du participe. (Ce qui a été mentionné ci-dessus. Il a été ordonné que les choses mentionnées dans le contrat....)

MENTIONNÉ, ÉE. participe.

MENTIR. v. n. Dire, affirmer pour vraie une chose qu'on sait bien être fausse. (La Loi de Dieu défend de mentir. Ne le croyez pas, il ment, il ne fait que mentir. Il ment comme un arracheur de dents. Il ne ment pas. Il ment impunement, effrontément.)

Mentir à Dieu, *mentir au Saint-Esprit*, Phrases tirées de l'Écriture. (C'est mentir à Dieu, que mentir à confesse. Ananias & Saphira mentirent au Saint-Esprit. On dit que mentir, c'est mépriser Dieu & craindre les hommes.)

On dit, d'Un homme, qu'*Il en a menti*, pour dire, qu'Il a menti sur la chose dont il s'agit. Et pour rendre l'injure plus atroce, on dit, *Il a menti par sa gorge*. Ce dernier est vieux, & ne se dit plus que par le peuple.

On dit adverbialement, *Sans mentir*, *à ne point mentir*, pour dire, En vérité, à dire vrai. (Sans mentir, c'est un méchant homme.)

On dit proverbialement, *A beau mentir qui vient de loin*, pour dire, qu'Un homme qui vient d'un pays éloigné en peut facilement imposer.

On dit proverbialement, que *Bon sang ne peut mentir*, pour dire, que Des personnes bien nées ne dégénèrent point. On le dit aussi en mauvaise part par ironie.

On dit d'un homme, qu'*Il n'enrage pas pour mentir*, pour dire, qu'Il ment d'ordinaire, qu'il en a pris l'habitude. Il est familier.

On dit qu'*On a fait mentir le proverbe*, pour dire, Qu'on a fait une chose qui est contraire à un proverbe autorisé dans le public.

Il faut prendre garde à ne point se servir legérement de ce mot dans la conversation, parce que le plus cruel affront qu'on puisse faire à un homme qui affirme sérieusement quelque chose, c'est de lui dire, (Vous mentez, vous avez menti, vous en avez menti.)

MENTON. s. m. La partie du visage qui est au-dessous de la bouche. (Menton pointu. Menton fourchu. Menton long Menton court. Menton plat. Menton qui avance, ou menton de vieille. Menton de galoche. Il a de la barbe au menton. Il s'est cassé le menton. On doit être sage quand on a de la barbe au menton.)

On dit d'Un homme fort gras, qu'*Il a deux mentons*, *double menton.*

On dit aussi famil. *Etre assis à table jusqu'au menton*, pour dire, Y être assis fort bas.

On appelle aussi *Menton*, cette élévation de figure ronde qui est sous la lèvre postérieure du cheval.

MENTONNIÈRE. s. f. Certaine bande de toile ou d'étoffe, qui tenoit autrefois au masque des Dames, & dont elles se couvroient le menton. (Il n'y a point de mentonnière à son masque. On ne porte plus guère de mentonnière.)

MENTOR. s. m. Nom propre qui est devenu appellatif, & qui se dit de celui qui sert de conseil, de guide, & comme de gouverneur à quelqu'un.

MENU, UE. adj. Délié, qui a peu de volume, qui a peu de circonférence. (Homme menu. Femme menue. Elle a le corps fort menu. Ce bâton est trop menu. Cette corde est trop menue. Il a les bras menus, les doigts menus, les jambes menues. De l'écriture fort menue. Menu comme de la poussière. Menu bois. Pluie menue Grêle menue. Menue dragée.)

On appelle figurément la petite monnoie, comme sont les sous, les liards, &c. *De la menue monnoie.*

On appelle figurément Le bas peuple, *Le menu peuple.*

MENU, se dit aussi figurément De plusieurs choses qui sont de peu de conséquence. (La menue dépense de la maison revient d'ordinaire à tant. Menus frais. Menues sommes. Menues denrées. Menus propos.)

On appelle *Menus plaisirs*, Certaines dépenses qui n'entrent pas dans la dépense ordinaire de la Maison du Roi, comme les Comédies, Ballets, &c. (Trésorier des menus plaisirs; & simplement, (Trésorier des menus.)

On dit aussi dans le même sens, *Menus plaisirs*, en parlant des particuliers. (Cet

enfant a tant pour ses menus plaisirs.)

Menu, se prend aussi substantivement, *Compter par le menu, par les menus*, pour dire, Avec un grand détail.

On appelle *Le menu d'un repas*, Le mémoire que l'on fait de ce qui doit y entrer. (Il y aura demain vingt personnes à table, il faut dresser le menu.)

On appelle *Menus grains*, L'orge, l'avoine, &c.

On appelle *Menues dixmes*, Les dixmes qui se prennent sur d'autres fruits que le blé, l'avoine, &c.

On dit, *On a mis à la lessive tant de paquets de menu*, pour dire, De petit linge.

On appelle *Menus suffrages*, Les oraisons qui se disent après l'Office, pour la Commémoration des Saints. Et par extension, on appelle ainsi aujourd'hui Certaines prières courtes qui se disent par dévotion. Mais on ne se sert de ce mot qu'en style de plaisanterie. (Elle dit ses menus suffrages.)

On appelle *Menus suffrages*, De petits profits & autres choses qui sont attachées à une Charge, &c. (Il tire tant de sa charge avec les menus suffrages.)

On appelle *Menus droits*, Les issues ou extrémités d'un animal, dont on fait de certains ragoûts.

On appelle *Menu rôt*, Les cailles, perdreaux, beccassines, ortolans, &c. (Un service de menu rôt.)

Menu plomb, est celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux.

Menu. adverbe. En fort petits morceaux. *Hachez cela menu.* Et on dit proverbialement, (Je le hacherai menu comme chair à pâté.)

On le joint souvent & familièrement avec *Dru*, qui est un autre adverbe. (Il pleuvoit dru & menu. Les balles de mousquets tomboient autour de lui dru & menu.)

On dit, *Marcher, trotter dru & menu*, pour dire, Marcher vîte & à petits pas. Il est du style familier.

On dit encore famil. *Se donner du menu*, pour dire, Se donner du bon temps, se divertir.

MENUAILLES. subst. f. Quantité de petites monnoies. (Il a payé en menuailles.) Il est familier.

Il se dit aussi d'Une quantité de petits poissons. (On a mis dans cette matelote beaucoup de menuaille.)

On le dit généralement & famil. De toutes sortes de petites choses qu'on met au rebut. (Que voulez-vous faire de cette menuaille ?)

MENUET. subst. m. Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures, & qui est composé de deux reprises. (Chanter, jouer un menuet. Air de menuet.)

Il se dit aussi De la danse. (Pas de menuet. Danser un menuet. Il danse bien le menuet.)

MENUISERIE. s. f. L'art de Menuisier. (Il entend bien la menuiserie. Je lui ferai apprendre la menuiserie. Ouvrage de menuiserie.)

Il signifie aussi Les ouvrages que fait un Menuisier. (Lambris de menuiserie. Voilà une belle menuiserie. Menuiserie bien travaillée.)

MENUISIER. s. m. Artisan qui travaille en bois, pour des ouvrages qui servent au-dedans des maisons, comme portes, parquets, armoires, tables, lambris, &c. (Maître Menuisier. Excellent Menuisier. Bon Menuisier. Garçon Menuisier.)

MEP

MÉPLAT. s. m. Terme de Peinture, qui signifie L'indication des plans des différens objets. (Lorsqu'on peint une tête, il faut faire sentir les méplats ;) c'est-à-dire, il faut par les masses de clairs & d'ombres faire sentir les plans dans lesquels sont disposés les os qui forment la charpente de la tête.

MÉPRENDRE, SE MÉPRENDRE. v. récipr. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Se tromper, se mécompter, prendre une chose pour une autre. (Je ne me suis jamais mépris au jugement que j'ai fait de cet homme. Je trouve que je ne vous devois que cette somme, vous voyez que nous nous sommes mépris. Prenez garde que vous ne vous mépreniez, quand vous traiterez d'affaires avec un tel. Vous vous êtes mépris. Prenez garde de vous méprendre.)

MÉPRIS. s. m. Sentiment par lequel on juge une personne, une chose indigne d'égard, d'estime, d'attention. (Mépris outrageant, injurieux. Mépris insupportable. Il l'a traité avec le dernier mépris. Des paroles de mépris. Témoigner du mépris. Avoir du mépris. Souffrir le mépris. Sensible au mépris. Il a du mépris pour les choses qui méritent le plus de respect. Le mépris que j'en faisois étoit trop grand. Prendre quelqu'un en mépris.)

On entend aussi par mépris, & sur-tout au pluriel, Des paroles ou des actions de mépris. (Je ne suis pas fait pour souffrir vos mépris. Les caresses & les mépris de la Cour.)

On dit, *Tomber dans le mépris*, pour dire, Tomber dans un état où l'on est regardé avec des sentimens de mépris. (Ce favori qui étoit si considéré, est tombé dans le mépris.)

On dit, *Le mépris de la vie, le mépris de la mort*, pour dire, Un certain sentiment par lequel on s'éleve au-dessus de l'amour qu'on a ordinairement pour la vie, & de la crainte qu'on a de la mort.

On dit aussi dans le même sens, (Le mépris des richesses. Le mépris des grandeurs. Le mépris des honneurs.)

On dit proverbialement. *Familiarité engendre mépris.*

Au mépris. Façon de parler, dont on se sert, pour dire, Au préjudice, sans avoir égard. (Il a fait cela au mépris des lois, au mépris de sa parole.)

MÉPRISABLE. adj. de t. g. Qui est digne de mépris. (Qualités méprisables. Homme méprisable. Elle s'est rendue méprisable par sa mauvaise conduite. Il n'est rien de plus méprisable que.... Le monde estime bien des choses qui en elles-mêmes sont fort méprisables.)

MÉPRISANT, ANTE. adj. Qui marque du mépris. (Des manières méprisantes. Un air méprisant. Il lui a parlé d'un ton méprisant. Il n'est rien de plus méprisant que ce que vous dites.)

MÉPRISE. s. f. Inadvertance, erreur, faute de celui qui se méprend. (Grande méprise. Méprise grossière, insupportable. Cela a été fait par méprise. Il faut relire cet acte, de peur de méprise.)

MÉPRISER. v. a. Avoir du mépris pour une personne, pour une chose, en faire peu d'estime. (C'est un homme qui méprise tout le monde, qui méprise tout ce qui n'est pas à lui. Il ne faut mépriser personne. Il ne faut point mépriser les pauvres, les malheureux. Il méprise tous les conseils qu'on lui donne. Mépriser les richesses. Mépriser les honneurs. Mépriser la vie. Mépriser la mort.)

Méprisé, ée. participe.

MER

MER. s. f. L'amas des eaux qui environnent la terre, & qui la couvrent en plusieurs endroits. (La grande mer, *ou* la mer Océane. La mer Méditerranée. La mer Atlantique. La mer Germanique. La mer Britannique. La mer Pacifique. La mer du Sud. La mer Glaciale. La mer Égée. La mer Ionique. La mer Blanche. La mer Noire. La mer Adriatique. La mer Baltique. La mer Rouge. La mer Caspienne. La mer Morte, &c. Mer navigable. Mer orageuse. Mer irritée. Mer courroucée. La mer étoit grosse, étoit agitée. Mer calme. Mer poissonneuse. Mer pleine d'écueils & de bancs. Une mer qui a beaucoup de courans. Les côtes de la mer. Le rivage de la mer. Le bord de la mer. Les sables de la mer. Le flux & le reflux de la mer. Le sein de la mer. Les flots, les vagues de la mer. Poisson de mer. Châtaigne de mer. Aller sur mer. Monter sur mer. Faire voyage par mer. Être en haute mer, en pleine mer. Mettre un vaisseau en mer, à la mer. Une armée de mer. Ce Prince, cet État est puissant sur mer. Ce Capitaine, ce Corsaire couroit la mer avec tant de vaisseaux, infestoit les mers. Tenir la mer. Nettoyer la mer de pirates. Couvrir la mer de vaisseaux. Être en mer avec une escadre de dix, de quinze vaisseaux. Il est homme de mer. C'est un homme nourri à la mer, accoutumé à la mer. Il a été mordu d'un chien enragé, & il est allé à la mer.)

On appelle *Coup de mer*, Une tempête de peu de durée. (Nous essuyâmes un coup de mer à telle hauteur. Il se dit aussi d'*Une vague*. (Durant cette tempête, un coup de mer emporta notre gouvernail.)

On appelle la mer Méditerranée, *Mer du Levant*. Et en parlant de l'Océan, qui environne une partie des côtes de France, on l'appelle *La mer du Ponant.*

On dit, que *La mer est basse en un endroit*, pour dire, qu'Il n'y a pas beaucoup d'eau. (La mer est basse à cette côte, & on n'y trouve que deux ou trois brasses d'eau.)

On dit, qu'*Il est basse mer*, pour dire, Que la mer est vers la fin de son reflux.

On appelle *Pleine mer*, ou *Haute mer*, La mer la plus éloignée des rivages.

Bras de mer, se dit d'Une partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre.

On dit proverbialement & figurément, d'Un travail dont on appréhende la longueur, que *C'est la mer à boire.*

On dit communément d'Une viande, d'une soupe, d'une sauce, qui sont trop salées, qu'*Elles sont salées comme mer.*

On dit figurément & familièrement d'Un gourmand, ou d'un homme extrêmement avide de bien, que *C'est un homme qui veut avaler la mer & les poissons.*

On dit proverbialement, *C'est porter l'eau à la mer*, pour dire, C'est porter une chose en un lieu où il y a une grande abondance.

On dit aussi proverbialement & figurément, Des petits secours qu'on apporte à des choses qui en demanderoient de très-

grands, que *C'est une goutte d'eau jetée dans la mer.*

On dit famil. qu'*On a cherché quelqu'un par mer & par terre*, pour dire, qu'On l'a cherché en plusieurs lieux avec soin & exactitude.

MERCANTILLE. s. f. Négoce de peu de valeur. (Faire la mercantille.)

MERCENAIRE. adj. de t. g. Il ne se dit guère au propre, qu'en parlant du travail & du labeur qui se fait seulement pour le gain & pour le salaire. (Labeur, travail mercenaire.)

On dit, qu'*Un homme est mercenaire*, qu'*Il a l'ame mercenaire*, pour dire, qu'Il se laisse aisément corrompre par l'intérêt, qu'on lui fait faire tout ce qu'on veut pour de l'argent.

MERCENAIRE, est aussi substantif, & se dit d'un ouvrier, d'un artisan, d'un homme de journée, qui travaille pour de l'argent. (Il ne faut pas retenir le salaire du mercenaire.)

Il s'emploie encore substantivement dans la signification d'Un homme intéressé & aisé à corrompre pour de l'argent. (C'est un mercenaire.)

MERCENAIREMENT. adv. D'une façon mercenaire. (Agir mercenairement.)

MERCERIE. s. f. Toute sorte de marchandises, dont les Marchands Merciers ont droit de faire trafic.

On appelle Le Corps des Merciers, *Le Corps de la Mercerie.*

MERCI. s. f. Qui n'a point de pluriel. Miséricorde. (Crier merci. Prendre, recevoir à merci. C'est un homme sans merci, qui ne vous fera aucun merci, dont vous ne devez point attendre de merci. J'implore votre merci.) Il vieillit dans la plupart de ces phrases, où il se met sans article, & n'a plus guère d'usage que dans celle-ci, *Je vous crie merci*, qui se dit dans le style familier, pour dire, Je vous demande pardon.

On dit, *Etre à la merci de quelqu'un*, pour dire, Être à sa discrétion. (Être à la merci du vainqueur.)

On dit, dans une acception à peu près semblable, qu'*Un Berger a laissé ses brebis à la merci des loups*, qu'*Un homme a passé la nuit dans un bois à la merci des bêtes sauvages.* (Être à la merci des flots, à la merci de l'orage. Être exposé à la merci des vents, de la tempête, &c.)

GRAND MERCI. Façon de parler, dont on se sert dans le style familier, pour dire, je vous rends grâce. (Vous me donnez cela, grand merci, Monsieur. Il ne m'en a pas seulement dit grand merci.)

GRAND MERCI, s'emploie aussi substantivement dans le même sens. (Cela vaut bien un grand merci. Ce tableau ne m'a coûté qu'un grand merci.)

On dit aussi dans le style familier, & par manière de plainte, lorsqu'on a reçu quelque déplaisir d'une personne à qui l'on a fait du bien, *Voilà le grand merci que j'en ai*, pour dire, Voilà la reconnoissance qu'Il me témoigne du bien que je lui ai fait.

MERCI DE MA VIE. Façon de parler des femmes du bas peuple, quand elles sont en colère.

DIEU MERCI. Façon de parler adverbiale. Grâces à Dieu. (Il est guéri, Dieu merci.)

On appelle *L'Ordre de la Merci*, *de Notre-Dame de la Merci*, Un Ordre de Religieux institué pour racheter les Captifs des mains des Infidelles.

MERCIER, IÈRE. s. Marchand qui vend en gros & en détail toutes sortes de marchandises, & qui fait principalement commerce de plusieurs choses servant à l'habillement & à la parure. (Le corps des Merciers. Riche Mercier. Mercier-Rubanier. Petit Mercier.)

On appelle aussi *Merciers*, Les Porte-balles qui vont par les villes & par la campagne, & qui vendent toutes sortes de menues marchandises.

On dit figurément & proverbialement, *Petit Mercier, petit panier* ou, *A petit Mercier, petit panier*, pour dire, qu'Il faut que ceux qui ont peu de bien, proportionnent leur dépense à leur revenu.

On dit proverbialement d'Un homme qui s'emporte pour peu de chose, qu'*Il tueroit un Mercier pour un peigne.* Il est populaire.

MERCREDI. s. m. Le quatrième jour de la semaine. (C'est aujourd'hui Mercredi. De Mercredi en huit jours. Le Mercredi Saint. Le Mercredi des Cendres.)

MERCURE. s. m. La planète la plus proche du Soleil, & celle qui fait sa révolution autour du Soleil en moins de temps. (Mercure en conjonction. Mercure direct. Mercure stationnaire. Mercure rétrograde. Mercure opposé à Saturne. Les divers aspects de Mercure. Mercure est en quadrature avec telle ou telle planète.)

MERCURE, signifie aussi Le vif argent. (Deux onces de mercure. Du mercure dulcifié. Préparer le mercure. Frotter avec du mercure. Les anciens Chimistes reconnoissent le mercure pour un des principes qui entrent dans la composition des corps.

On dit, *Fixer le mercure*, pour dire, L'unir de telle sorte avec quelque autre corps, qu'il ne puisse redevenir coulant. *On n'a pu encore trouver le moyen de fixer le mercure.*

On dit d'Un jeune homme très-vif, & qui a beaucoup de légéreté dans l'esprit; qu'*On fixeroit plutôt le mercure, que de le rendre posé, attentif, &c.*

MERCURE, est aussi un Dieu de la Fable, qui présidoit à l'éloquence, au commerce, &c. & qui étoit le Messager des Dieux. (Le caducée de Mercure.)

On appelle figurément *Mercure*, L'entremetteur d'un mauvais commerce.

MERCURIALE, ou FOIROLE. s. f. Plante fort commune. On en distingue de deux espèces, la mâle & la femelle. On en fait grand usage en Médecine. Toutes deux ont à peu près les mêmes propriétés. Elles sont émollientes, laxatives & apéritives. On en fait un syrop fort estimé, connu sous le nom de *Syrop de longue vie.*

MERCURIALE SAUVAGE. *Voyez* CHOU DE CHIEN.

MERCURIALE. s. f. Assemblée du Parlement qui se tient le premier Mercredi d'après la Saint Martin, & le premier Mercredi d'après la semaine de Pâques, & dans laquelle le Premier Président, ou le Procureur Général, ou l'un des Avocats Généraux parlent contre les abus & les désordres qu'ils ont remarqués dans l'administration de la Justice.

Il se prend aussi pour Les discours que le Premier Président, le Procureur Général, ou l'un des Avocats Généraux font ce jour-là sur ce sujet. (Le Premier Président fit une belle mercuriale. La mercuriale des Gens du Roi fut applaudie.)

Il signifie figurément, Réprimande qu'on fait à quelqu'un. (On lui a fait une bonne mercuriale, une rude mercuriale.)

MERCURIEL, ELLE. adjectif. Qui tient du mercure.

MERCURIFICATION. s. f. Terme d'Alchimie, qui indique l'opération par laquelle on tire le mercure des métaux.

MERDE. s. f. Excrément, matière fécale de l'homme. Il se dit aussi de quelques autres animaux, comme du chien, du chat, &c. Les honnêtes gens évitent avec soin d'employer ce mot dans la conversation.

On dit proverbialement & bassement, *Plus on remue la merde plus elle put*, pour dire, que Plus on approfondit une mauvaise affaire, plus on déshonore ceux qui y ont participé.

On dit proverbialement & bassement, d'Une affaire où il y a quelque chose de honteux, qu'*Il y a de la merde au bâton, à la flûte.*

On appelle *Couleur merde-d'oie*, Une couleur entre le verd & le jaune. (Un taffetas merde-d'oie.)

MERDEUX, EUSE. adj. Souillé, gâté de merde. (Un lange merdeux. Chemise merdeuse.)

On dit proverbialement & bassement, d'Un homme qui se sent coupable de quelque chose, qu'*Il sent son cas merdeux.*

MÈRE. s. f. Femme qui a mis un enfant au monde. (Bonne mère. Mauvaise mère. Elle est mère de tant d'enfans. Voilà votre mère. La mère d'un tel. C'est une mère dénaturée. Il est parent du côté de la mère. Ils sont frères de père & de mère.)

MÈRE, se dit aussi Des femelles des animaux, lorsqu'elles ont des petits. (La mère qui nourrit ses petits. La mère de ce poulain. La mère de ces chiens. La mère & les poussins.)

MÈRE, signifie aussi Matrice; mais en ce sens il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Mal de mère. Vapeur de mère.*

On dit figurément en matiere de Bénéfice, qu'*Un homme ne peut posséder en même-temps la mère & la fille*, pour dire, qu'Il n'est pas permis par le Droit Canon de posséder un bénéfice, & quelqu'un des bénéfices qui en dépendent.

On dit figurément, *Notre mère Sainte Eglise est la mère des Fidelles. L'Eglise est une bonne mère.*

On dit d'Une femme, qu'*Elle est la mère des pauvres*, pour dire, qu'Elle fait de grandes charités, de grandes aumônes.

On appelle figur. *Mère*, Une Religieuse professe. (La Mère telle. La Mère Prieure. La mère Abbesse.)

MÈRE, se prend quelquefois figurément pour cause. (L'ambition est la mère de tous les désordres. L'oisiveté est mère de tous vices. La défiance est la mère de sureté.)

On dit aussi figurément, *La Grèce a été la mère des beaux Arts*, pour dire, que Les beaux Arts ont pris naissance dans la Grèce, & qu'ils y ont été perfectionnés.

On dit proverbialement, Quand on a résolu de ne plus aller dans un lieu dont on a été mal satisfait, ou de ne plus se mêler de quelque affaire, de ne plus être de quelque partie, *C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus.*

BELLE-MÈRE. Terme relatif. C'est à l'égard des enfans, la femme que leur père a épousée après la mort de leur mère; à l'égard d'un gendre, c'est la mère de sa femme; & à l'égard d'une bru, c'est la mère de son mari.

GRAND'MÈRE. subst. f. Aïeule. (Grand'mère du côté paternel, Grand'mère du côté maternel.)

MÈRE NOURRICE. Celle qui donne à teter à un enfant, & qui le nourrit dans le premier temps de son enfance, au lieu de la véritable mère.

En Chimie, on appelle *Eau mère*, L'eau saline & épaisse qui ne fournit plus de cristaux. On dit, *L'eau mère du nître*, *&c.*

MÈRE. adj. Il n'a guère d'usage que joint avec quelques substantifs. On appelle *Mère goutte*, Le plus pur vin qui coule par lui-même de la cuve, sans que l'on ait foulé le raisin. On appelle *Mère laine*, La laine la plus fine qui se tond sur une brebis. On appelle *Mère perle*, Une grosse coquille de perles, qui en renferme quelquefois un grand nombre.

On appelle *Langue Mère*, Une Langue qui n'est dérivée d'aucune autre, & dont quelques-unes sont dérivées. (L'Hébreu est une Langue mère.

On appelle *Dure-mère*, & *Pie-mère*, Les deux membranes qui enveloppent le cerveau.

MÉREAU. s. m. Petite pièce de métal ou de carton que l'on donne dans les Églises Cathédrales & Collégiales à chaque Chanoine, pour marque de son assistance à l'Office Divin, ou à quelque fonction ecclésiastique, & pour lui servir à recevoir ensuite la distribution qui lui appartient. (Distribuer les méreaux aux Chanoines. Il n'avoit point de méreau. Vous serez payé en rapportant vos méreaux.)

MÉRELLE. subst. f. (Quelques-uns disent MARELLE.) Espèce de jeu qui n'est guère en usage que parmi les enfans & les écoliers, & où l'on joue avec de petites marques. (Jouer à la mérelle.)

MÉRIDIEN. subst. m. Grand cercle de la Sphère, qui passe par le Pole du Monde, & par le Zénith du lieu duquel il est dit Méridien. (Le Méridien de Paris.)

Comme tous les Méridiens sont semblables, il a fallu convenir d'un premier, d'après lequel on comptât tous les autres. *Le premier Méridien est celui qui passe par la partie occidentale de l'Ile de fer.*

LA MÉRIDIENNE, ou LIGNE MÉRIDIENNE, est une ligne droite tirée du Nord au Sud dans le plan du Méridien.

On appelle *Méridienne*, ou *Ligne Méridienne de la France*, La ligne qu'on a tirée depuis l'extrémité la plus méridionale du Royaume, jusqu'à son extrémité la plus septentrionale.

On appelle aussi *Méridienne*, Une ligne qui est la section du plan du Méridien, & d'un autre plan quelconque horizontal, vertical, ou incliné. Quand on en a tracé une portion sur le terrain, ou sur un plan fixe, le point de lumière, ou la ligne d'ombre qui passe dessus, marque l'heure du midi.

MÉRIDIENNE. subst. f. Il n'est guère en usage que dans cette phrase, *Faire la Méridienne*, qui signifie, Dormir incontinent après le dîner.

MÉRIDIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du Midi par rapport au lieu dont on parle. (Un pays méridional. Les régions méridionales. Les peuples méridionaux. Le pole méridional. L'Amérique méridionale.

On appelle *Cadran méridional*, Celui qui est dans le plan qui va du Levant au Couchant, & qui est directement tourné vers le Midi.

MERISE. subst. f. Espèce de fruit rouge à noyau, plus petit que la cérise & à peu près de même nature.

MERISIER. s. m. Arbre qui porte des merises.

MÉRITE. s. m. Ce qui rend digne d'estime. Dans cette première acception, en parlant des personnes, on entend d'excellentes qualités, soit de l'esprit, soit du cœur. (Grand mérite. Mérite extraordinaire. Mérite reconnu. Mérite distingué. Faux mérite. Mérite superficiel. Mérite personnel. Un homme de mérite. Je connois son mérite. Cet homme-là a son mérite. Il n'est pas sans mérite. Cela est dû à son mérite. Il a peu de mérite. Son peu de mérite est cause que.... J'estime son mérite. Reconnoître le mérite. Considérer le mérite. Il faut donner cela au mérite, non à la faveur. On a récompensé en lui le mérite de ses ancêtres.

Dans cette même acception, en parlant des choses, on entend ce qu'elles ont de bon & d'estimable. (Cela relève le mérite de cette action. Ce qu'il a fait est d'un grand mérite. Cette Tragédie n'est pas sans mérite. Le mérite de l'Éneide n'est pas contesté.)

Quand ce terme est pris dans un sens collectif, comme dans tous les exemples précédens, il ne s'emploie qu'au singulier; mais pris dans un sens distributif, il peut avoir un pluriel. (César & Pompée avoient chacun leur mérite, mais c'étoient des mérites differens. L'un de ces Peintres excelle dans le dessein, & l'autre dans le coloris; deux mérites qui ont chacun leurs partisans.)

On dit, *Se faire un mérite de quelque chose*, pour dire, Tirer gloire, tirer avantage d'avoir fait quelque chose. Et, *Se faire un mérite de quelque chose auprès de quelqu'un*, pour dire, Faire valoir auprès de quelqu'un ce qu'on a fait pour lui.

On dit, *Abandonner quelqu'un à son peu de mérite*, pour dire, Ne le protéger plus, ne se mêler plus de ses affaires, ne s'intéresser plus à sa fortune.

MÉRITE, signifie aussi, Ce qui rend digne de récompense ou de punition; & dans cette acception, le pluriel est aussi usité que le singulier. (Dieu nous jugera selon le mérite de nos œuvres. Dieu récompense ou châtie suivant le mérite. Dieu nous traitera suivant nos mérites.)

Cette dernière phrase a passé dans la conversation, où elle se prend d'ordinaire en mauvaise part. (Il sera traité selon ses mérites.)

On appelle *Les mérites de la Passion de* JESUS-CHRIST, Ses souffrances & sa mort, en tant qu'elles ont satisfait pour nous à la Justice divine, & qu'elles nous ont mérité la rémission des péchés, & la gloire éternelle.

On dit encore, *Les mérites des Saints*, pour dire, Les bonnes œuvres des Saints. Et dans ces deux dernières applications du mot de *Mérite*, il n'est usité qu'au pluriel.

MÉRITER. v. a. Être digne de.... se rendre digne de.... (Mériter louange. Mériter récompense. Mériter punition. Mériter châtiment. Mériter grâce. Mériter pardon. Il a mérité le prix. Je n'ai pas mérité cet honneur. Il lui faut donner cette charge, il l'a bien méritée. Je n'ai pas mérité cela de vous. Cette action mérite récompense. Ce tableau mérite une belle bordure. Ce present-là mérite bien un grand merci. C'est un homme qui mérite d'être considéré, qui mérite qu'on ait soin de lui. Cette action mérite la corde, mérite la roue. Ce crime mérite la mort. Le péché a mérité l'enfer. Cela mérite qu'on y songe. Cela mérite réflexion.)

On dit, *Bien mériter de son Prince*, *de l'Etat*, *de sa Patrie*, *des Lettres*, pour dire, Faire pour son Prince, pour sa Patrie, pour les Lettres, des actions dignes de récompense, des choses dignes de louanges. Il s'écrit plus qu'il ne se dit dans la conversation.

On dit, qu'*Une nouvelle mérite confirmation*, pour dire, qu'Elle n'est pas sûre, qu'elle a besoin d'être confirmée.

On dit, *Mériter quelque faveur à un autre*, pour dire, La lui faire obtenir, être cause de la faveur qu'on lui accorde. (Ce sont les services de son frère qui lui ont mérité cette récompense. La mort de Notre-Seigneur nous a mérité le ciel. Son assiduité lui a mérité la grâce qu'on lui a faite.)

MÉRITÉ, ÉE. participe.

MÉRITOIRE. adj. de t. g. Qui mérite. Il n'a d'usage qu'en parlant des bonnes œuvres que Dieu récompense dans le ciel. (La mort de JESUS-CHRIST rend nos bonnes œuvres méritoires. Cela est méritoire envers Dieu, devant Dieu. L'aumône est méritoire. Le jeûne est une œuvre méritoire.)

MÉRITOIREMENT. adv. D'une manière méritoire. (Pour faire l'aumône méritoirement, il faut la faire pour l'amour de Dieu.)

MERLAN. s. m. Poisson de mer, dont la chair est extrêmement légère. Petit merlan. Gros merlan. Frire des merlans.)

MERLE. s. m. Oiseau de plumage noir, qui a le bec jaune. (Voler le merle. Siffler un merle. Apprendre à un merle à parler. Dénicher des merles.)

On dit d'Un homme fin & matois, que *C'est un fin merle.* Il est du style familier.

On dit aussi proverbialement, pour marquer qu'on ne croit pas qu'une chose se puisse faire, (Si vous faites cela, je vous donnerai un merle blanc.)

MERLETTE. s. f. On appelle ainsi en termes de Blason, Un petit oiseau représenté sans pieds ni bec. (Il porte d'or à trois merlettes de sable.)

MERLON. s. m. Terme de Fortification. La partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE. s. f. Sorte de morue sèche. (Bonne merluche. Dessaler de la merluche. C'est de la merluche de cette année.)

On appelle *Une poignée de merluche*, Deux merluches jointes ensemble.

MERRAIN. s. m. Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des panneaux, des douves de tonneaux, & autres ouvrages. (Acheter du merrain. Employer de beau merrain.)

En termes de Vénerie, on appelle *Merrain*, La matière de la perche & du bois du cerf.

MERVEILLE. s. f. Chose qui cause de l'admiration. (Grande merveille. Rare merveille. Il regarde cela comme une merveille. Il nous dit des merveilles. Il nous raconta des merveilles de ce pays-là. Il fut surpris à la vue de tant de merveilles. Ce n'est pas grand'merveille. Ce n'est pas une grande merveille. Ce n'est pas merveille. Où est la merveille? La merveille est en ce que.... C'est une merveille en beauté. C'est une merveille que cet esprit-là, que cet enfant-là. La merveille de nos jours, de notre siècle.)

Proverbialement, pour rabaisser une chose, une action que quelqu'un veut faire passer pour merveilleuse, on dit, que (Ce n'est pas grand'merveille. Voilà une belle merveille.)

On dit poëtiquement, *Une jeune merveille*, pour dire, Une jeune personne extrêmement belle.

On appelle *Les sept merveilles du monde*, Les murailles & les jardins de Babylone, faits par Sémiramis. Les Pyramides d'Égypte. Le Phare d'Alexandrie. Le tombeau qu'Artémise fit élever pour Mausole son mari. Le Temple de Diane d'Éphèse. Celui de Jupiter Olympien à Pise en Élyde. Et le Colosse de Rhodes. Et proverbialement & par exagération, on dit d'un superbe édifice, ou de quelque autre chose semblable & excellente dans son genre, que *C'est une des sept merveilles du monde.* On dit aussi dans le même sens, que *C'est la huitième merveille du monde.*

On dit, *C'est une merveille de vous voir*, *c'est une merveille que de vous voir*, Pour faire un reproche d'amitié à quelqu'un qu'on avoit accoutumé de voir, & qu'on ne voit plus que rarement.

On dit familièrement, *Faire merveilles*, pour dire, Faire fort bien. (C'est un brave garçon, je l'ai vu faire merveilles au siége de... Il fit des merveilles ce jour-là. Notre Prédicateur a fait des merveilles, a fait merveilles aujourd'hui. Quand il se mêle de donner à manger, il fait merveilles.)

On dit figurément & proverbialement, *Promettre monts & merveilles*, pour dire, Faire de très-grandes promesses.

À MERVEILLE, ou À MERVEILLES. adverbe. Parfaitement, jusqu'à donner de l'admiration. (Il prêche à merveilles. Il peint à merveilles. Il danse, il joue, il chante à merveilles.)

PAS TANT QUE DE MERVEILLE. Façon de parler, dont on se sert dans le discours familier, pour dire, Pas beaucoup. (Il ne l'aime pas tant que de merveille. Il n'y en a pas tant que de merveille. A-t-il beaucoup d'esprit? Pas tant que de merveille.)

MERVEILLEUSEMENT. adverbe. Extrêmement, d'une façon merveilleuse, à merveille. (Elle est merveilleusement belle. Une imagination merveilleusement féconde. Cela est merveilleusement bon. Il s'acquitte de son devoir merveilleusement bien.)

MERVEILLEUX, EUSE. adj. Admirable, surprenant, étonnant, qui est digne d'admiration, qui cause de l'admiration. (Un esprit merveilleux. C'est un homme merveilleux. Je ne vis jamais rien de plus merveilleux. C'est une pièce merveilleuse. Cela a un effet, un succès merveilleux.)

On le dit aussi des choses excellentes en leur espèce. (Les muscats ont été merveilleux cette année. Voilà du vin merveilleux. Les draps d'une telle fabrique sont merveilleux.)

On dit dans le style familier & par ironie, *Vous êtes un merveilleux homme*, pour dire, Étrange, extraordinaire en vos sentimens, en vos manières.

MERVEILLEUX, s'emploie aussi au substantif, & signifie, Ce qu'il y a de merveilleux, de surprenant, d'admirable dans un Poëme, ou Épique, ou Dramatique. (Le merveilleux doit être joint au vraisemblable.)

Il se dit aussi De ce qu'il y a de vif, de noble & d'élevé dans les expressions, dans le style.

MES

MES. Particule qui entre dans la composition de plusieurs mots de la Langue Françoise, & qui en change la signification en *Mal.*

MÉSAIR. s. m. Terme de Manége. Allure d'un cheval qui tient le milieu entre le terre à terre & les courbettes.

MÉSAISE. s. m. Il signifie la même chose que *Mal-aise.*

MÉSALLIANCE. s. f. Alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure. (Les mésalliances sont rares en de certains pays. Les mésalliances des gens de qualité empêchent leurs enfans d'être Chevaliers de Malte.)

MÉSALLIER. v. a. Marier à une personne d'une naissance ou d'un rang trop inférieur. (Ce tuteur refuse un parti fort riche, pour ne point mésallier sa pupille.) Son plus grand usage est avec un pronom personnel. (Se mésallier. La noblesse Allemande ne se mésallie guère. Je n'ai pas voulu me mésallier.)

MÉSALLIÉ, ÉE. participe.

MÉSANGE. s. f. Petit oiseau de plumage gris, rayé de noir, de blanc & de jaune. (Mésange à longue queue. Petite mésange. Mésange huppée.)

MÉSARAÏQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit des veines du Mésentère.

MÉSARRIVER. v. n. impersonnel. Il se dit d'un accident fâcheux qui arrive à la suite de quelque chose; & par cette raison il ne s'emploie ordinairement qu'avec quelque terme de relation, ou précédent, ou subséquent. (Il vous mésarrivera de ce que vous avez fait. S'il vous mésarrive, ne vous en prenez qu'à vous.)

MÉSAVENIR. v. n. Il ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier dans le même sens que *Mésarriver.*

MÉSAVENTURE. s. fém. Accident malheureux. (Cela est arrivé par une mésaventure étrangère.) Il vieillit.

MÉSENTERE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une production du péritoine qui règne en forme de fraise le long de la partie cave des arcs formés par différentes circonvolutions des intestins. C'est ce qui est connu dans le veau sous le nom de *Fraise.*

MÉSENTÉRIQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Qui appartient au Mésentère. (Vaisseaux mésentériques.)

MÉSESTIMER. v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un, n'avoir point d'estime pour lui, le mépriser. (Depuis cette action-là, je l'ai toujours mésestimé.)

MÉSESTIMER, se dit aussi Des choses, & signifie toujours, Les apprécier au-dessous de leur juste valeur; au lieu que *Mal estimer*, signifie également, Apprécier une chose au-dessus de sa juste valeur, & l'apprécier au-dessous. (Vous mésestimez mon diamant.)

MÉSESTIMÉ, ÉE. participe.

MÉSINTELLIGENCE. s. f. Mauvaise intelligence, défaut d'union, brouillerie, dissention entre personnes qui ont été, ou qui doivent être bien ensemble. (Ils sont en mésintelligence. Il y a de la mésintelligence entr'eux. Entretenir, fomenter la mésintelligence. Causer de la mésintelligence.)

MÉSOFFRIR. v. n. Offrir d'une marchandise beaucoup moins qu'elle ne vaut. (Vous ne pouvez avoir cette étoffe à ce prix, vous en mésoffrez trop.)

MESQUIN, INE. adj. Chiche, qui fait une dépense fort au-dessous de son bien & de sa condition. (Cet homme est si mesquin, que.... Elle est trop mesquine.)

On dit, qu'*Un homme a l'air mesquin*, *la mine mesquine*, pour dire, qu'Il a l'air pauvre, ou la mine basse.

MESQUIN, se dit aussi De tout ce qui concerne la dépense, lorsqu'elle est trop au-dessous du bien & de la qualité de celui qui la fait. (Il a fait une dépense bien mesquine. Son ordinaire est bien mesquin. Il a des meubles bien mesquins. Ses habits sont trop mesquins pour un homme de sa qualité. Il n'y a rien de si mesquin. Mener une vie mesquine. Équipage mesquin.)

MESQUIN, signifie en Peinture, Maigre, pauvre, de mauvais goût. (Ce contour est mesquin. Cette figure est mesquine. La manière de composer de ce Peintre est mesquine.)

Il se dit aussi en plusieurs autres Arts, De tout ce qui est de mauvais air, de mauvais goût, & où il semble qu'on ait voulu épargner la dépense ou le travail.

MESQUINEMENT. adv. D'une façon sordide & mesquine. (Il nous donna à dîner, mais fort mesquinement. Il est toujours vêtu mesquinement. Il vit mesquinement.)

MESQUINERIE. s. f. Épargne sordide & mesquine (Avez-vous jamais vu une plus grande mesquinerie?)

MESSAGE. s. m. Charge, commission de dire ou de porter quelque chose. (Vous vous êtes chargé d'un mauvais, d'un fâcheux message. Voulez-vous mander quelque chose? je ferai votre message. Je ferai mon message moi-même. Il s'est bien acquitté de son message.)

MESSAGE, se prend aussi quelquefois pour la chose que le Messager est chargé de dire ou de porter. (C'est lui qui portoit les messages.)

MESSAGER, ÈRE. s. Qui fait un message, qui vient annoncer quelque chose, soit de lui-même, soit envoyé par autrui. (Messager fidelle. Je lui ai envoyé messager sur messager.)

Les Poëtes appellent Mercure, *Le Messager des Dieux.* Iris, *La Messagère de Junon.* Et l'on appelle encore poëtiquement l'Aurore, *La Messagère du jour*, *la Messagère du Soleil.* On dit aussi poëtiquement, que *Les hirondelles sont les Messagères du printemps.*

On dit proverbialement, qu'*Il n'est point de meilleur messager que soi-même*, pour dire, Que pour être bien informé de quelque chose, il faut s'en informer par soi-même.

On dit figurément, que *Les prodiges*, *les Monstres*, *&c. sont des messagers de la colère de Dieu.*

MESSAGER, est aussi celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets & les hardes d'une ville à une autre. (Le Messager de Poitiers à Paris. Le Messager de Bordeaux. On a établi des Messagers dans toutes les villes du Royaume. Messager à pied. Messager à cheval. Messager avec une charrette. Messager Juré. Portez ce paquet au Messager. Il s'en est allé par le Messager, par la voie du Messager.)

On appelle *Messager de l'Université de Paris*, Des suppôts de cette Université, qui ont succédé à ceux qui exerçoient anciennement les Messageries. Ils jouissent encore des mêmes priviléges. Il y a de très-grands Seigneurs qui possèdent de ces Offices.

MESSAGERIE. s. f. Charge, la qualité de Messager, avec les droits qui y sont atta-

chés. (Les Messageries royales. Les Messageries de Bretagne. Affermer une Messagerie.)

MESSAGERIE, se dit aussi Du lieu où le Messager tient son bureau. (Aller à la messagerie.)

MESSE. s. f. Le sacrifice du Corps & du Sang de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, qui se fait par le Prêtre à l'Autel, suivant le rit prescrit par l'Église. (Grand' Messe, *ou* messe haute. Petite messe, *ou* basse messe. Messe Paroissiale, *ou* messe de Paroisse. Dire, célébrer la messe, la sainte messe. Entendre, ouir la Messe. Aller à la messe. Le canon de la messe. Une messe des morts. Une messe des Trépassés, ou de *Requiem*. Une messe du Saint-Esprit. Une messe de la Vierge. On dit trois messes le jour de Noël. La messe de minuit. La messe du point du jour. Faire dire une messe, des messes pour quelqu'un. Sonner la messe. Il est Prêtre, j'ai été à sa première messe. La messe est-elle bien avancée? La messe est à l'Évangile. Après la messe. Au sortir de la messe. Il n'a plus trouvé de messe. Il a perdu la messe. Il a manqué la messe. Servir la messe. Répondre la messe.)

On dit populairement, *Il a chanté messe*, pour dire, Il a dit sa première messe.

On dit, *Voilà une messe qui sort de la sacristie*, pour dire, Voilà un Prêtre qui s'en va dire la messe. Il est familier.

On dit aussi, qu'*Un Prêtre vit de ses messes*, qu'*il n'a que ses messes pour vivre*, pour dire, qu'Il vit des rétributions qu'il tire pour célébrer la messe.

On appelle *La messe rouge*, La messe que les Parlemens font célébrer après les vacances pour leur rentrée, & à laquelle ils assistent en robe rouge.

On dit qu'*Un Musicien a fait une belle messe*, pour dire, qu'Il a bien mis en musique ce qui se chante aux grandes messes.

MESSÉANCE. s. f. Manque de bienséance, le contraire de la bienséance. (Il y a de la messéance aux vieillards de faire les jeunes. Il y a de la messéance à s'habiller de la sorte. Il y auroit quelque messéance à un Magistrat de dire ou de faire telle chose.)

MESSÉANT, ANTE. adj. Mal-séant, qui est contraire à la bienséance. (Il est messéant à un Ecclésiastique de.... C'est une chose messéante.)

MESSEOIR. v. n. Ne pas convenir, n'être pas séant. Ce verbe n'est plus en usage à l'infinitif. Il s'emploie dans les mêmes temps que *Seoir*. Voyez SEOIR, Être CONVENABLE.

MESSIE. s. m. Le Christ promis de Dieu dans l'ancien Testament. (J. C. est le vrai Messie. La venue du Messie. Les Juifs attendent encore le Messie.)

Figurément & familièrement, en parlant d'un homme qui est attendu avec grande impatience, on dit, qu'(Il est attendu comme le Messie, comme les Juifs attendent le Messie.)

MESSIER. s. m. Paysan commis pour garder les fruits de la terre, quand ils commencent à mûrir. (Il a été pris par les messiers en cueillant des raisins. Les Messiers d'une Paroisse.)

MESSIRE. s. m. Titre d'honneur, qui dans les actes de Justice, se donne ordinairement à des personnes distinguées, mais dans des cas & des circonstances qu'il est inutile de marquer ici.

On appelle *Poires de Messire Jean*, Une certaine espèce de poire qui est mûre en Octobre & en Novembre. (Compote de poires de Messire Jean.)

MESTRE DE CAMP. s. m. On appeloit ainsi autrefois celui qui commandoit en chef un Régiment d'Infanterie ou de Cavalerie. On ne donne présentement le nom de *Mestre de Camp* qu'à celui qui commande un Régiment de Cavalerie ou de Dragons.

On appelle *Mestre de Camp Général de la Cavalerie*, L'Officier qui est après le Colonel général de la Cavalerie.

On appeloit autrefois *La Mestre de Camp*, La première Compagnie d'un Régiment, soit de Cavalerie, soit d'Infanterie. On n'appelle plus ainsi que la première Compagnie d'un Régiment de Cavalerie.

MES-VENDRE. v. a. Vendre une marchandise au-dessous de sa valeur. (Ce Marchand commence à mes-vendre, il médite une banqueroute.)

MES-VENDU, UE. participe.

MES-VENTE. s. f. Vente à vil prix.

MESURABLE. adjectif de t. g. Qui se peut mesurer. (L'infini n'est pas mesurable.)

MESURAGE. s. m. Action par laquelle on mesure, ou par laquelle on examine si la mesure est bonne.

MESURAGE, signifie aussi, Le droit seigneurial qu'on prend sur chaque mesure, & la peine de celui qui mesure. (Il faut payer le droit de mesurage, tant pour le mesurage.)

MESURAGE, se dit aussi parmi les Arpenteurs; & il signifie Le procès verbal de l'Arpenteur, auquel est ordinairement attaché le plan figuré de l'arpentage.

MESURE. s. f. Ce qui sert de regle pour déterminer une quantité. (Mesure juste. Fausse mesure. Mauvaise mesure. Vendre à faux poids & à fausse mesure. Faire bonne mesure. Mesure rase. Mesure comble. Les mesures du blé, du vin, &c. sont différentes selon les différentes Provinces. On a voulu autrefois réduire toutes les mesures à une même mesure. Mesure du Roi. Mesure d'Abbaye. Mesure de Châtellenie. Mesure étalonnée. La mesure du vin est plus petite à Paris qu'à Saint Denis. Le sétier est une mesure de blé. La pinte, la chopine, sont des mesures de vin & d'autres liqueurs. La perche, la toise, l'aune, le pied, &c. sont des mesures de longueur, largeur & profondeur.)

On dit, qu'*Il ne faut point avoir deux poids & deux mesures*, pour dire, qu'Il faut juger de tout par les mêmes règles & sans partialité.

Les Philosophes disent, que *Le mouvement est la mesure du temps*.

On dit proverbialement & figurément, *De la mesure dont nous mesurons les autres, nous serons mesurés*, pour dire, que Nous serons traités comme nous aurons traité les autres.

On dit figurément, en parlant d'Un pécheur endurci, qui ajoute crime sur crime, qu'*Il a comblé la mesure*, que *la mesure est comble*, pour dire, que La grandeur & le nombre de ses péchés lui doivent faire craindre un prompt châtiment de la Justice divine.

La même chose se dit De ceux qui par beaucoup de fautes réitérées, s'attirent l'indignation des Puissances dont ils dépendent. (Il a été disgracié, la mesure étoit comble, il y avoit long-temps que son maître en souffroit.)

L'Écriture dit, que *Dieu a tout fait avec poids, nombre & mesure*.

Et on dit d'un homme sage & circonspect, qu'*Il fait tout avec poids & mesure*.

MESURE, se prend encore particulièrement pour la quantité comprise dans le vaisseau qui sert de mesure pour vendre en détail; mais cela ne se dit guère que dans ces phrases; *Une mesure de sel*, qui signifie, Un litron de sel, *Une mesure d'avoine*, qui signifie, Un picotin d'avoine. (Acheter une mesure de sel. Faire donner deux mesures d'avoine à son cheval.)

MESURE, signifie aussi en termes de Musique, Le mouvement qui sert à marquer le temps & les intervalles qu'il faut garder dans le chant. (Battre la mesure. Observer la mesure.)

On dit *Chanter*, *danser*, *jouer de mesure*, pour dire, Observer exactement la mesure dans le chant, dans la danse, ou en jouant de quelque instrument.

En ce sens on dit, (Aller de mesure, hâter, presser, ralentir la mesure.)

MESURE, signifie aussi Dimension. (Prendre les mesures d'une colonne, d'une pièce d'Architecture, d'un bastion. Il a pris la mesure des plus beaux Palais d'Italie. Il en sait, il en connoît toutes les mesures.)

On dit aussi à peu près dans le même sens, (Prendre la mesure d'un homme pour lui faire un habit. Prendre la mesure d'un habit. Prendre la mesure du pied pour faire des souliers.)

Les Tailleurs appellent *Mesure*, Une longue bande de parchemin ou de papier, sur laquelle ils marquent toutes les longueurs & les largeurs de l'habit qu'ils veulent faire.

MESURE, en Poësie, signifie L'arrangement & la cadence d'un certain nombre de syllabes qui composent un vers. (Ce vers-là est trop court d'une syllabe, d'un pied, la mesure n'y est pas. Ce vers-là n'a point de mesure ni de repos. Il manque quelque chose à la mesure. On retient plus facilement les vers que la prose, à cause de la mesure.)

On dit en termes d'Escrime, *Etre à la mesure*, pour dire, Être en distance pour parer ou pour porter un coup de fleuret ou d'épée. Et, *Etre hors de mesure*, pour dire, N'être pas à la distance qu'il faut pour porter ou pour recevoir un coup d'épée ou de fleuret.

On dit en cette acception, *Rompre la mesure*, pour dire, Se mettre hors de portée de recevoir un coup de fleuret ou d'épée.

On dit en termes de Manège, *La mesure, la cadence d'un cheval*, en parlant de ses allures. (Ce cheval fournit son air avec toute la mesure & la précision possible.)

On dit figurément, *Mettre un homme hors de mesure*, pour dire, Le déconcerter, le mettre en désordre, déranger ses projets.

MESURE, se dit figur. dans le sens moral, Des précautions & des moyens qu'on prend pour arriver au but qu'on se propose. (Il a pris des mesures de longue main pour avoir cette Charge-là. Il avoit pris des mesures pour cela, de fausses mesures. Il a mal pris ses mesures.)

On dit aussi figurément, *Rompre les mesures d'un homme*, *lui faire perdre ses mesures*, pour dire, Traverser & rompre tous les desseins d'un homme, & empêcher qu'ils ne réussissent. (Cela a rompu

toutes les mesures qu'il avoit prises, lui a fait perdre toutes ses mesures.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme ne garde aucune mesure sur rien*, pour dire, que C'est un homme imprudent, emporté, qui ne se retient sur rien.

Il se dit figurément d'Un homme qui est excessif & déréglé en tout ce qu'il fait, que, C'est un homme sans règle & sans mesure, qui n'a ni règle ni mesure. (Et cela se dit principalement au sujet de la dépense.

On dit aussi, *Ne point garder de mesure avec quelqu'un*, pour dire, N'avoir aucun ménagement, aucun égard pour lui, sur quoi que ce soit.

À MESURE QUE, selon que, suivant que, à proportion & en même temps que. (On vous payera à mesure que vous travaillerez. À mesure que l'on avançoit, l'autre reculoit.)

Il se dit aussi quelquefois absolument sans *que*; mais alors on le met toujours à la fin de la phrase. (Vous n'avez qu'à travailler, & on vous payera à mesure.)

AU FUR ET À MESURE QUE. Terme de Pratique & de Finance, dont les Notaires se servent dans les baux à ferme, marchés & autres semblables contrats, pour dire, *A mesure que*.

OUTRE MESURE. adv. Avec excès. (Il a été battu outre mesure.)

MESURER. v. a. Déterminer une quantité avec une mesure, chercher à connoître une quantité par le moyen d'une mesure. (Mesurer un espace, mesurer un lieu, un champ. Mesurer les degrés du froid, de chaleur, &c. Mesurer au boisseau) au pot, à la pinte, à l'aune, à la toise. Mesurer la distance d'un lieu à un autre. Mesurer une colonne.)

On dit, *Mesurer des yeux*, *avec les yeux*, pour dire, Juger par le moyen des yeux, de la distance ou de la grandeur d'un objet; & dans ce sens on dit, *Mesurer des yeux*, *avec les yeux*, *la hauteur d'une tour*, *la profondeur d'un précipice*.

On dit figurément, *Mesurer un homme des yeux*, pour dire, Le regarder avec attention depuis la tête jusqu'aux pieds, pour l'examiner, pour en juger, & cela suppose ordinairement une mauvaise intention de la part de celui qui regarde.

MESURER, signifie aussi figurément Proportionner. (Mesurer sa dépense à son revenu. Mesurer ses entreprises à ses forces.)

On dit proverbialement & figurément, *Mesurer les autres à son aune*, pour dire, Juger des sentimens d'autrui par les siens; & cela se dit plus ordinairement en mal qu'en bien. (Vous croyez que tout ce qu'il fait n'est que pour tromper le monde, c'est que vous mesurez les autres à votre aune.)

On dit aussi figurément, qu'*Il ne faut pas mesurer les choses divines à la petitesse de son esprit*, pour dire, qu'Il n'en faut pas juger suivant ses foibles lumières.

On dit aussi proverbialement & figurément, *A brebis tondue*, *Dieu mesure le vent*, pour dire, que Dieu proportionne avec bonté les maux qui nous arrivent, à notre foiblesse.

On dit figurément, *Mesurer son épée avec quelqu'un*, *avec celle de quelqu'un*, pour dire, Se battre contre lui.

On dit encore, *Mesurer ses forces contre un autre*, pour dire, Faire épreuve de ses forces contre celles d'un autre.

On dit, *Se mesurer avec quelqu'un*, pour dire, Faire comparaison avec lui, vouloir s'égaler à lui, lutter contre lui. (Il ne faut pas se mesurer avec son maître. Ce n'est pas à vous à vous mesurer avec lui.)

On dit figurément, *Mesurer ses discours*, *ses actions*, *ses démarches*, pour dire, Parler & agir avec sagesse & circonspection. (Il faut mesurer ses discours, quand on parle à plus grand que soi. Prenez bien garde à ce que vous direz; mesurez bien vos discours, vos paroles. C'est un homme qui ne donne aucune prise sur lui, & qui sait mesurer ses discours & ses actions. Un ambassadeur doit mesurer toutes ses démarches.)

MESURÉ, ÉE. participe. (Termes peu mesurés. Paroles mesurées. Expressions mesurées. Démarches mesurées. Un homme très-mesuré dans ses discours.)

On dit, d'Un discours en prose, d'une harangue, que *Les périodes en sont bien mesurées*, pour dire, que Le style en est harmonieux & cadencé.

MESUREUR. s. m. Officier qui a droit de mesurer certaines marchandises. (Mesureur de grains. Mesureur de sel, de charbon. Juré Mesureur.)

MÉSUSER. v. n. Abuser, faire un mauvais usage. (Il a mésusé de vos bienfaits. N'allez pas mésuser du secret que je vous confie.)

MET

MÉTACARPE. s. f. Terme d'Anatomie. La seconde partie de la main entre les doigts & le carpe ou le poignet.

MÉTACHRONISME. s. m. Espèce d'anachronisme qui se fait en rapportant un fait à un temps antérieur à celui auquel il est arrivé.

MÉTAIRIE. s. f. Espèce de ferme qui est affermée à un Fermier, à un Métayer, avec les logemens nécessaires pour la faire valoir. (Bonne métairie. Belle métairie. Il a plusieurs métairies qu'il fait valoir par lui-même. Cette métairie est affermée deux mille livres, est affermée à moitié, *c'est-à-dire*, *que* Le Fermier ou Métayer doit rendre la moitié des grains. Je n'ai pas voulu affermer cette métairie, je trouve plus de profit à la faire valoir.)

MÉTAL. s. m. Corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, & qui est fusile & malléable. On divise les métaux en parfaits, qui sont l'or & l'argent; & en imparfaits, qui sont le fer, le cuivre, l'étain & le plomb, auxquels on peut joindre la platine ou l'or blanc, le vif-argent ou mercure. (L'or est le premier, le plus beau & le plus précieux des métaux. Il y a sept métaux. Les Chimistes donnent aux métaux les noms des planètes.)

On appelle en termes de Blason, *Métaux*, L'or & l'argent, par opposition à *Emaux*, qui sont les couleurs.

MÉTALEPSE. s. f. Figure par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent. *Il a vécu*, pour dire, *Il est mort*, C'est l'antécédent pour le conséquent. *Nous le pleurons*, pour dire, *Il est mort*, C'est le conséquent pour l'antécédent.

MÉTALLIQUE. adj. de t. g. Qui est de métal, qui concerne le métal. (Corps métallique. Partie métallique. Couleur métallique.)

On dit aussi, *La métallique*, *un Traité de métallique*. Alors ce mot est pris comme substantif, & est un synonyme de *Métallurgie*.

MÉTALLIQUE, se dit aussi De ce qui concerne les médailles; & c'est dans ce sens qu'on dit, *Science métallique*. *Histoire métallique*.

MÉTALLISER. v. a. Terme de Chimie. C'est faire prendre la forme métallique à une substance.

MÉTALLISÉ, ÉE. participe.

MÉTALLURGIE. s. f. Terme didactique. Partie de la Chimie qui s'occupe des travaux sur les métaux, & de la manière de les tirer de leurs mines. On l'appelle aussi *L'Art métallique*, ou *La métallique*.

MÉTALLURGISTE. s. m. Qui travaille à la métallurgie, qui s'en occupe, qui traite cette matière.

MÉTAMORPHOSE. s. f. Transformation, changement d'une forme en une autre. On ne se sert de ce mot au propre, qu'en parlant des changemens de cette nature, que les Païens croyoient avoir été faits par les Dieux. (La métamorphose de Daphné en laurier. La plupart des métamorphoses cachent des sens allégoriques.)

On appelle *Les métamorphoses*, Un Poëme qu'Ovide a composé sur le sujet des Métamorphoses.

MÉTAMORPHOSE, dans le figuré, se dit pour exprimer un changement extraordinaire dans la fortune & dans les mœurs des particuliers. (Cet homme qui étoit toujours dans l'emportement, est devenu doux & modéré; voilà une grande métamorphose. Il étoit pauvre l'année passée, il est riche à présent; c'est une heureuse métamorphose.)

MÉTAMORPHOSER. v. a. Changer d'une forme en une autre. (Les Poëtes feignent que Diane métamorphosa Actéon en cerf, que Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Narcisse fut métamorphosé en la fleur qui porte son nom.

On s'en sert dans le figuré avec le pronom personnel; & on dit qu'*Un homme se métamorphose en toutes sortes de figures*, pour dire, qu'Il change de manières comme il lui plaît, qu'il fait toutes sortes de personnages, & joue toutes sortes de rôles.

MÉTAMORPHOSÉ, ÉE. participe.

MÉTAPHORE. s. f. Figure de Rhétorique, qui renferme une espèce de comparaison, & par laquelle on transporte un mot de son sens propre & naturel dans un autre sens. (Belle métaphore. Métaphore heureuse. Métaphore hardie. Une harangue remplie de métaphores. Homère appelle les Rois, Pasteurs des peuples, c'est une belle métaphore.)

MÉTAPHORIQUE. adj. de t. g. Qui tient de la métaphore, qui appartient à la métaphore. (Cela se doit entendre dans un sens métaphorique. Discours métaphorique.)

MÉTAPHORIQUEMENT. adv. D'une manière métaphorique. (Métaphoriquement parlant.)

MÉTAPHYSICIEN. subst. m. Qui fait son étude de la Métaphysique. (Il est bon Métaphysicien. Le Métaphysicien considère les premiers principes de la connoissance, les idées universelles, &c.)

MÉTAPHYSIQUE. subst. f. La science qui traite des premiers principes de nos connoissances, des idées universelles, des êtres spirituels. (Traité de Métaphysique. Il y a bien de la métaphysique dans cet ouvrage.)

MÉTAPHYSIQUE, est aussi adjectif. (Qui appartient à la Métaphysique. Connois-

ſence métaphyſique. Science métaphyſique. Principes métaphyſiques.)

Il ſignifie quelquefois Abſtrait. (Ce que vous nous dites-là eſt bien métaphyſique.)

MÉTAPHYSIQUEMENT. adv. D'une manière métaphyſique. (Cela eſt traité métaphyſiquement.)

MÉTAPLASME. ſ. m. Changement qui ſe fait en retranchant dans un mot une lettre ou une ſyllabe. Ainſi l'on dit par métaplaſme, *Magré lui*, *malgré ſes dents*, au lieu de *Malgré lui*, *malgré ſes aidans*, que l'on a dit d'abord.

MÉTASTASE. ſubſt. f. Terme de médecine. Changement d'une maladie en une autre. C'eſt une eſpèce de criſe.

MÉTATARSE. ſ. f. La partie du pied qui eſt entre le coup du pied & les orteils.

MÉTATHÈSE. ſ. f. Figure de Grammaire, qui conſiſte dans la tranſpoſition d'une lettre *Berland* pour *Breland*. *Eprevier* pour *Epervier*.

MÉTAYER, ÈRE. ſubſt. On appelle ainſi en quelques Provinces, Celui ou celle qui fait valoir une métairie qui n'eſt pas à lui, & qui en rend au propriétaire une certaine partie des fruits, dont on convient par contrat. (Ce Métayer eſt un bon ménager, il s'enrichira en peu de temps.)

Il ſe confond en quelques endroits avec le Fermier, & ſe prend pour Tout homme qui fait valoir des terres qui ne ſont pas à lui, ſoit qu'il les afferme en argent ou en grains.

MÉTEIL. ſubſt. m. Froment & ſeigle mêlés enſemble. (Le méteil viendroit bien dans cette terre. Semer du méteil. Un ſétier de méteil. Du pain de méteil. (On dit ordinairement, *Du blé méteil*, en parlant des redevances des terres, & de la nature du blé dont elles ſont chargées. (La rente que cette terre doit n'eſt qu'en blé méteil.)

On appelle *Paſſe-méteil*, Le blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de ſeigle. (C'eſt du paſſe-méteil.)

MÉTEMPSYCOSE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Il ſe dit Du paſſage d'une ame dans un corps autre que celui qu'elle animoit. *On fait Pythagore l'Auteur de l'opinion de la Métempſycoſe.*

MÉTÉORE. ſ. m. Corps ou phénomène qui ſe forme & qui apparoît dans l'air. (Le tonnerre, les éclairs, la pluie, la neige & la grêle ſont des météores. L'arc-en-ciel eſt un météore.)

MÉTÉOROLOGIQUE. adj. de t. g. Qui concerne les météores. Il ſe dit des obſervations que font les Phyſiciens ſur les degrés du froid, du chaud, ſur les vents, la quantité de pluie, & autres objets ſemblables, pendant le cours d'une année, ou autre temps plus ou moins long. (Obſervations météorologiques.)

MÉTHODE. ſ. f. Manière de dire ou de faire quelque choſe avec un certain ordre, & ſuivant certains principes. (Bonne méthode. Méthode facile, aiſée, courte, Mauvaiſe méthode. Il ſe ſert d'une très-bonne méthode. Sa méthode ne vaut rien. C'eſt un homme qui a du génie, mais il n'a nulle méthode. On a trouvé une nouvelle méthode plus courte & plus abrégée. Chanter avec méthode. Cette femme a la voix belle, mais elle n'a pas de méthode. La méthode qu'il obſerve pour ſa ſanté n'eſt pas mauvaiſe à ſuivre. Il y a une méthode pour tout.)

MÉTHODE, ſe dit auſſi pour ſignifier ſimplement, Uſage, coutume, habitude. (Il ne ſalue jamais le premier, c'eſt ſa méthode. Chacun a ſa méthode. Cet homme a une étrange méthode.)

MÉTHODIQUE. adj. de t. g. Qui a de la règle & de la méthode. (Eſprit méthodique.)

Il ſignifie auſſi, Qui eſt fait avec méthode, avec règle. (Diſcours méthodique. Traité méthodique.)

On appelle *Médecin méthodique*, Un Médecin qui s'attache exactement à la méthode preſcrite par les règles de la Médecine. Et dans cette acception, *Méthodique* ſe dit par oppoſition à *Empirique*.

MÉTHODIQUEMENT. adv. Avec méthode. (Il en parle méthodiquement. Il a traité cette matière méthodiquement.)

MÉTIER. ſ. m. Profeſſion d'un art mécanique. (Bon métier. Mauvais métier. De quel métier eſt-il? Son maître lui a fait apprendre un métier, l'a mis en métier. Le métier de Cordonnier. Le métier de Tiſſerand. Il eſt paſſé maître en ce métier. Les Jurés du métier. Ce métier ne vaut plus rien. Le métier va bien. Un homme de métier. Gens de métier.)

En parlant d'Un Marchand ou d'Un Ouvrier qui donne ſa marchandiſe ou ſa peine à un prix plus modique que les autres Marchands ou les autres Ouvriers, on dit proverbialement qu'*Il gâte le métier*.

MÉTIER, ſignifie auſſi L'aſſemblée, la compagnie des gens d'un Corps qui exerce un même métier. (Il y eut diſpute entre tel & tel métier pour la préſéance. Les métiers de la ville ſe trouvèrent à la proceſſion. Les Corps des arts & métiers.)

Il ſe dit figurément De toute ſorte de profeſſions. (Le métier des armes. Le métier de la guerre. Le métier d'un homme de guerre. Cet Officier aime ſon métier, s'attache à ſon métier. Il a le cœur au métier. S'il s'en faut rapporter aux gens du métier, aux maîtres du métier. Vous ne me tromperez pas, je ſuis du métier. Que chacun faſſe ſon métier. Mêlez-vous de votre métier. Un Avocat qui fait bien ſon métier. Il eſt habile homme en ſon métier. C'eſt un méchant métier que celui qui fait pendre ſon maître.)

On dit figurément d'Un homme qui a accoutumé de faire quelque choſe, qu'*Il en fait métier & marchandiſe*.

On dit proverbialement d'Un homme intriguant & capable de ſe prêter à tout, ſelon les conjectures, que *C'eſt un homme de tous métiers*.

On dit proverbialement, *Quand chacun fait ſon métier, les vaches ſont bien gardées, en ſont mieux gardées*, pour dire, que Toutes choſes ſont bien réglées, quand chacun ne ſe mêle que de ce qu'il doit faire.

On dit auſſi proverbialement, *Un métier ne vaut rien, qui ne nourrit pas ſon maître*.

On dit populairement d'Une femme débauchée, qu'*Elle eſt du métier*.

On dit proverbialement, *Donner un plat de ſon métier*, pour dire, Faire ou dire quelque choſe qui tienne de la profeſſion ou du caractère dont on eſt. (Ce Joueur de violon nous donna un plat de ſon métier. C'eſt un menteur qui nous a donné un plat de ſon métier.)

On dit auſſi proverbialement d'Un tour d'adreſſe, de ſubtilité que fait quelqu'un, *C'eſt un tour de ſon métier*, pour dire, Une adreſſe, une ſubtilité du métier dont il ſe mêle. Cela ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. (Ce Procureur nous a joué un tour de ſon métier.)

MÉTIER. Eſpèce de machine qui ſert à certaines Manufactures. (Un métier de Brodeur, de Tiſſerand. Métier de Tapiſſier. Métier de Paſſementier. Sa toile eſt ſur le métier. Monter un métier. Il fait de diverſes ſortes d'étoffes, il en a de quatre ou cinq ſortes ſur le métier. Des bas faits au métier.)

On dit figurément & familièrement, en parlant Des productions d'eſprit: (Qu'y a-t-il ſur le métier? Quel ouvrage avez-vous ſur le métier?)

On appelle *Petit métier*, ou ſimplement *Métier*, Certaine ſorte de pâtiſſerie qui eſt une eſpèce de gauffre.

MÉTIS, ISSE. adj. On appelle ainſi Un homme né d'un Européen & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Européenne. (Les Eſpagnols naturels, & les Métis.)

Il ſe dit auſſi Des chiens qui ſont engendrés de deux eſpèces, comme d'un mâtin & d'une levrette, d'une épagneule & d'un barbet. (Ce chien n'eſt pas franc lévrier, il eſt métis.)

MÉTONOMASIE. ſ. f. Changement de nom propre par la voie de la traduction. *Melancton* pour *Schwarſerde*, qui en Allemand ſignifie, Terre noire. *Ramus* pour *La Ramée*.

MÉTONYMIE. ſ. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on met la cauſe pour l'effet, le ſujet pour l'attribut, le contenant pour le contenu, &c. comme dans ces exemples, *On châtie le vin*, pour dire, On ne laiſſe pas de punir les crimes que l'ivreſſe a fait commettre. *Il vit de ſon travail*, pour dire, Il vit de ce qu'il gagne en travaillant. *Toute la ville alla au-devant de lui*, au lieu de dire, Tous les habitans.. *L'armée navale étoit de cent voiles*, au lieu de dire, De cent vaiſſeaux.

MÉTOPE. ſ. f. Terme d'architecture. Intervalle qui eſt entre les triglyphes de l'ordre Dorique, & dans lequel on met des ornemens.

MÉTOPOSCOPIE. ſ. f. L'art de conjecturer, par l'inſpection des traits du viſage, ce qui doit arriver à quelqu'un. (Étudier la métopoſcopie. Faire une prédiction fondée ſur la métopoſcopie. La métopoſcopie n'eſt qu'une ſcience chimérique.)

MÈTRE. ſ. m. Mot ancien, qui ſignifie, Vers, Poëſie. On l'emploie quelquefois, dans les Pièces badines.

MÉTRÈTE. ſ. f. Meſure ancienne pour les liquides, la même que l'amphore.

MÉTROMANIE. ſ. f. La manie de faire des vers.

MÉTROPOLE. ſ. f. C'étoit anciennement la ville capitale d'une Province: préſentement c'eſt une ville avec Siége Archiépiſcopal. (Rouen eſt la métropole de la Normandie. Paris, Reims, Bordeaux, Toulouſe ſont des Métropoles.

On appelle auſſi *Égliſe métropole*, Une Égliſe Métropolitaine ou Archiépiſcopale.

MÉTROPOLITAIN, AINE. adj. Archiépiſcopal. (Égliſe Métropolitaine. Siége Métropolitain.)

Il eſt auſſi ſubſtantif; & alors il ſignifie Archevêque. (Il a appelé de la Sentence de l'Évêque au Métropolitain.)

METS. s. m. Ce mot se dit généralement De tout ce qu'on sert sur la table pour manger. (Il nous a fait bonne chère, tous les mets étoient excellens. Voilà un excellent mets. Tous ces mets-là sont exquis. Un mets délicat. Il ne leur donna que des légumes & du fruit pour tout mets.

METTABLE. adject. de t. g. Qu'on peut mettre.

On dit, qu'*Un habit*, *que du linge*, *qu'un manteau n'est pas mettable*, qu'*Il n'est pas mettable*, pour dire, qu'On ne peut plus le mettre, parce qu'il est trop vieux, parce qu'il est mal-fait, ou parce qu'il est hors du monde.

METTEUR EN ŒUVRE. subst. m. Ouvrier dont la profession est de monter de pierreries.

METTRE. v. a. *Je mets*, *tu mets*, *il met*, *nous mettons*, *vous mettez*, *ils mettent*. *Je mettois*. *Je mis*. *Je mettrai*. *Mets*. *Que je Mette*. *Que je misse*. *Mettant*. *Mis*. Poser, placer quelqu'un ou quelque chose dans un certain lieu. (Mettre une chemise. Mettre un habit. Mettre son chapeau sur sa tête. Mettre des livres sur une tablette. Mettre des porcelaines sur une cheminée. Mettre un clou à une tapisserie. Mettre le pot au feu. Mettre la viande à la broche, au pot. Mettre sur table. Mettre les viandes sur la table. Mettre la main à l'épée. Mettre l'épée à la main. Mettre le pied à l'étrier. Mettre le couvert. Se mettre à table. Mettre un mors à un cheval. Mettre le sceau à des lettres. Mettre un homme en prison. Mettre un Officier aux arrêts. Mettre un soldat en sentinelle, en faction. Mettre de l'argent à la banque. Mettre un lièvre en pâte. Mettre un vaisseau à la mer.)

On dit, *Mettre le dessus d'une lettre*, *mettre un mot dans une lettre*, pour dire, Écrire le dessus d'une lettre, écrire un mot dans une lettre.)

On dit aussi dans la même acception, (Mettre une virgule. Mettre un accent. Mettre son seing. Mettre sa signature.)

On dit proverbialement & figurément, *Mettre la charrue devant les bœufs*, pour dire, Faire quelque chose à rebours & contre l'ordre.

On dit figurément & proverbialement, *Mettre de l'eau dans son vin*, pour dire, Se raviser, prendre une résolution plus modérée, se relâcher de quelque prétention, de quelque demande excessive.

On dit proverbialement, *Mettre la main à la pâte*, pour dire, Travailler soi-même à quelque chose, & n'y point épargner ses peines.

On dit aussi à-peu-près dans la même acception, *Mettre la main à l'œuvre*.

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut pas mettre la main à l'encensoir*, pour dire, qu'Il ne faut pas que les personnes séculières se mêlent mal-à-propos des choses qui sont purement de la religion & de Juridiction Ecclésiastique.

On dit encore dans un sens presque égal, qu'*Il ne faut pas mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, pour dire, qu'Il ne faut pas entreprendre sur l'emploi, sur la charge, sur la fonction & sur les droits d'un autre.

On dit, *Mettre la main sur la conscience*, pour dire, Faire une sérieuse réflexion sur une chose où la conscience peut être intéressée; & cela se dit à un homme dans le discours ordinaire, pour le presser d'avouer quelque chose qu'on veut savoir de lui. (Mettez la main sur la conscience; n'est-il pas vrai que....)

On dit en style de Pratique, *Mettre la main ad pectus*; pour dire, Mettre la main sur l'estomac, pour affirmer qu'on dit vrai. Et cette formule n'est en usage qu'à l'égard de ceux qui sont dans les Ordres sacrés, & à qui on fait prêter serment. On disoit autrefois dans le même sens, *Mettre la main au pis*.

Pour marquer qu'on croit une chose bien véritable, on dit familièrement, *J'en mettrois ma main au feu*. Et quand on veut marquer qu'on en doute, ont dit, *Je n'en mettrois pas ma main au feu*. Cela ne se dit guère que lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde la réputation d'autrui.

Pour affirmer une chose, & marquer qu'on n'en doute nullement, on dit, *Je mettrois ma vie, je mettrois ma tête*, *je mettrois ma tête à couper*, *que cela est*.

On dit proverbialement & familièrement, pour marquer que quelqu'un a deviné de quoi il s'agit, qu'il a très-bien rencontré; qu'*Il a mis le doigt dessus*.

On dit figurément, *Mettre la main sur quelqu'un*, pour dire, Le frapper. (S'il met une fois la main sur lui, il y paroîtra. Un Laïque qui met la main sur un Prêtre, est excommunié.)

On dit aussi, *Mettre la main sur le collet à quelqu'un*, pour dire, L'arrêter prisonnier. Les Sergens lui mirent la main sur le collet. (Il est du style familier.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui est de mauvaise humeur, qu'*Il a mis son bonnet de travers*.

On dit d'un Écuyer qui a appris à un jeune homme à monter à cheval, que *C'est lui qui l'a mis à cheval*.

On dit, *Mettre un cheval au galop*, *mettre un cheval au trot*, *au pas*, pour dire, Dresser un cheval, faire aller un cheval au galop, au trot, au pas.

On dit par menace dans le discours familier, contre un homme qu'on veut maltraiter, *Je lui mettrai la tête où il a les pieds*.

On dit proverbialement & figurément, *Mettre quelqu'un en beaux draps blancs*, pour dire, En parler mal, en médire outrément.

On dit à-peu-près dans le même sens, *Le mettre à la pile au verjus*. Il est populaire.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme a mis la main à un ouvrage d'esprit*, pour dire, qu'Il y a travaillé; & cela ne se dit proprement que de celui qui n'en est pas l'auteur principal.

On dit, qu'*Un Peintre*, *qu'un Sculpteur a mis la dernière main à un ouvrage*, pour dire, qu'Il l'a entièrement achevé, qu'il l'a mis dans l'état où il veut qu'il demeure.

On le dit aussi figurément Des ouvrages d'esprit, & alors cela ne se dit guère que de l'Auteur.

On dit proverbialement, en parlant d'une affaire, *Mettre les fers au feu*, pour dire, Commencer à s'y appliquer, à y travailler sérieusement, avec soin.

On dit aussi en matière d'affaire, de négociation, *Mettre la main à une chose*, pour dire, s'en mêler: Et, *Y mettre la dernière main*, pour dire, la conclure, la terminer.

On dit aussi en parlant d'affaire, *Mettre papiers sur table*, pour dire, Faire voir les pièces justificatives des prétentions que l'on a.

On dit aussi figurément, *Mettre le sceau à une affaire*, pour dire, La terminer entièrement.

On dit encore figurément, *Mettre une affaire*, *une question sur le tapis*, pour dire, La proposer pour en délibérer.

On dit dans le même sens, *Mettre une affaire en délibération*, & dans une acception de même *nature*, *Mettre une chose en contestation*.

On dit aussi, *Mettre en doute*, pour dire, Douter. (Je ne mets point en doute que....)

On dit proverbialement & figurément, *Mettre une chose en ligne de compte*, pour dire, Prétendre qu'on y ait égard.

Et en parlant des comptes qu'on rend à quelqu'un, on dit, *Mettre en compte*, *mettre en recette*, *mettre en dépense*, pour dire, Comprendre dans les articles du compte, dans les articles de la recette & de la dépense.

On dit, *Mettre en oubli*, pour dire, Oublier.

On dit, *Mettre quelqu'un en sang*, *tout en sang*, pour dire, Blesser quelqu'un, en sorte qu'il demeure tout couvert de sang.

Et on dit pareillement, *Se mettre tout en eau*, *se mettre tout en sueur*, pour dire, Faire qu'on soit tout en eau, tout en sueur. (Il ne sauroit faire deux pas sans se mettre tout en eau, tout en sueur.)

On dit figurement & dans le style familier, *Se mettre en quatre pour quelqu'un*, pour dire, Faire toutes choses pour lui. (Il se mettroit en quatre pour le service de ses amis.)

En parlant du soin qu'on veut prendre d'une affaire, on dit, qu'*On s'y mettra jusqu'au cou*, pour dire, qu'On n'oubliera rien pour la faire réussir. Il est du style familier.

On dit proverbialement & figurément, *Mettre tout par écuelles*, pour dire, ne rien épargner pour bien recevoir quelqu'un, pour lui faire bonne chère.

On dit figurément & familièrement, *Mettre tout sur le dos*, *sur le corps de quelqu'un*, pour dire, Le charger de tout ce qui arrive de mal dans une affaire, lui en imputer tous les mauvais succès. (Les Ministres font des fautes, & les mettent sur le dos, sur le corps de leurs subalternes.)

On dit aussi dans le même sens, *Mettre sur le compte de quelqu'un*.

On dit proverbialement & figurément, *Se mettre sur son quant à moi*, pour dire, Faire le suffisant, prendre des airs de hauteur & de supériorité avec celui avec qui on traite.

On dit proverbialement & figurément, *Se mettre en rang d'oignon*, pour dire, Prendre place parmi les autres; & cela se dit dans le discours familier, ou d'une personne de peu qui prend place parmi des personnes de grande qualité, de grande considération, ou d'un enfant qui s'assied parmi des gens bien plus âgés que lui.

On dit, *Mettre le nez dans les affaires*, pour dire, S'ingérer dans les affaires, en prendre connoissance. Il est du style familier.

Et, *Mettre le nez dans les livres*, pour dire, Commencer à étudier.

On dit proverbialement & figurément

d'Un homme qui est plus curieux qu'il ne faudroit, & qui se mêle mal-à-propos des choses qui ne le regardent pas, que, *C'est un homme qui met son nez par-tout*, qu'*Il met son nez où il n'a que faire*. Il est du style familier.

On dit, *Mettre quelqu'un en état de faire quelque chose*, pour dire, Lui donner les moyens de faire quelque chose. Et, *Le mettre hors d'état de faire quelque chose*, pour dire, Lui en ôter les moyens.

On dit, *Mettre en droit*, pour dire, Donner un juste droit, un juste sujet (L'injure qu'il a reçue le met en droit de....)

On dit, *Mettre en crédit*, *en faveur*, *en réputation*, *&c.* pour dire, Donner du crédit, de la faveur, de la réputation.

Et l'on dit dans un sens contraire, *Mettre en guignon*. Ce dernier exemple est familier.

On dit, *Se mettre en état*, *en disposition*, *en devoir de faire quelque chose*, pour dire, Se disposer à faire quelque chose, & prendre pour cela toutes les mesures nécessaires.

On dit en termes de Palais, *mettre quelqu'un en cause*, pour dire, Faire assigner quelqu'un en garantie. *Mettre en la main du Roi & de Justice*, pour dire, Saisir. *Mettre un fief hors de ses mains*, pour dire, Se défaire d'un fief que l'on ne peut posséder suivant les lois. *Mettre un fief en sa table*, pour dire, Réunir un fief servant au fief dominant. *Appointer à mettre*, pour dire, Ordonner que les pièces seront remises à un Rapporteur, pour être fait droit aux Parties promptement & sommairement.

On dit, *Mettre un homme en Justice*, pour dire, Le poursuivre criminellement.

On dit aussi, *Mettre les lieux en état*, pour dire, Faire les réparations nécessaires dans une maison.

On dit aussi en matière criminelle, *Se mettre en état*, pour dire, Se constituer prisonnier pour se purger du crime dont on est accusé, ou pour faire entériner des Lettres de grâce.

En parlant de la Juridiction des Maréchaux de France, on dit, *Mettre quelqu'un aux arrêts*, pour dire, Ordonner qu'il aura le lieu où il est pour prison, & qu'il ne pourra pas en partir. (Dès que les Maréchaux de France furent informés de leur démêlé, ils les mirent tous deux aux arrêts.)

Et en parlant de toute autre Justice militaire, on dit dans une acception pareille, qu'*On a mis un Officier aux arrêts*.

On dit, *Se mettre en repos*, *se mettre l'esprit en repos*, *mettre l'esprit en repos à quelqu'un*, pour dire, Se donner du repos d'esprit, ne se point inquiéter, calmer les inquiétudes d'un autre. (Mettez-vous en repos. Mettez-vous l'esprit en repos là-dessus. Je lui ai mis l'esprit en repos.)

On dit, *Mettre les voiles au vent*, *mettre un vaisseau à la voile*, & absolument *Mettre à la voile*, pour dire, Démarer, partir du port, lever l'ancre.

Mettre le pied en quelque lieu, pour dire, Y entrer, y arriver. (C'est une maison où je ne mettrai jamais le pied.)

On dit d'Un homme fort languissant & qu'il a peine à marcher; qu'*Il ne sauroit mettre un pied devant l'autre*.

On dit figurément, *Mettre l'honneur sous les pieds*, pour dire, Ne se soucier point de son honneur. *Mettre une injure sous les pieds*, pour dire, N'en conserver aucun ressentiment, l'oublier.

Et on dit aussi, *Mettre une injure au pied du Crucifix*, pour dire, La pardonner, en faire le sacrifice à Dieu.

On dit, *Mettre un enfant au monde*, pour dire, Accoucher.

On dit aussi figurément, *Mettre quelqu'un dans le monde*, pour dire, Lui donner entrée dans le monde, l'y introduire, l'y établir.

On dit, *Mettre en terre*, pour dire, Enterrer. (Il fut mis en terre ce jour-là.)

On dit, *Mettre une chose au jour*, pour dire, la rendre publique, faire que tout le monde la sache. Et *Mettre un livre au jour*, pour dire, Le faire imprimer, le donner au public. On disoit autrefois dans le même sens, *Mettre un livre en lumière*.

On dit aussi, *Mettre une chose en évidence*, pour dire, Faire connoître évidemment ce qui en est.

On dit en termes de Peinture, *Mettre en petit*, Lorsqu'un Peintre copiant un tableau, en réduit les figures & tout le dessein à une grandeur beaucoup au-dessous de celle de l'original. On dit, *Mettre en grand*, dans un sens contraire.

On dit, *Se mettre au jeu*, pour dire, Commencer à jouer une partie. *Se mettre à l'étude*, pour dire, Commencer son étude habituelle.

On dit, *Se mettre dans le jeu*, pour dire, S'adonner à jouer. *Se mettre dans la dévotion*, pour dire, Se livrer aux pratiques de dévotion.

On dit, *Mettre son espérance*, *sa confiance en quelqu'un*, pour dire, Espérer en quelqu'un, se confier en quelqu'un en attendre du secours, de la protection.

On dit aussi figurément, *Mettre quelqu'un sur les dents*, pour dire, Épuiser ses forces. (Le travail continuel l'a mis sur les dents.)

On dit, *Mettre un enfant en nourrice*, pour dire, Le donner à une nourrice, pour le nourrir & pour en avoir soin.

On dit, *Mettre quelqu'un en besogne*, pour dire, Lui donner de la besogne, lui donner à travailler.

On dit aussi, *Mettre en métier*, *en apprentissage*, pour dire, Faire apprendre un métier.

On dit, *Mettre un domestique dehors*, pour dire, le renvoyer, le chasser.

On dit familièrement, *Se mettre en ménage*, pour dire, Se marier. Et, *Se mettre en son ménage*, pour dire, Prendre son ménage.

On dit familièrement, *Mettre les autres en train*, pour dire, Être le premier à les porter à quelque chose. (C'est lui qui nous a mis en train de boire, de travailler.)

On s'en sert aussi, pour dire, Animer une compagnie, l'exciter à la joie. (Cet homme est très-aimable dans une société, il met tout le monde en train. Nous étions tous languissans d'ennui, un tel est venu, il nous a tous mis en train. (Il est du style familier.

On dit, *Se mettre en frais*, *en dépense*, pour dire, Faire quelque dépense extraordinaire pour quelque chose. Et figurément, *Se mettre en frais pour quelque chose*, pour dire, Prendre beaucoup de soin pour faire réussir quelque chose. (Il ne faut pas se mettre beaucoup en frais pour cette affaire.)

On dit ironiquement d'un avare qui fait quelque dépense, qu'*Il s'est mis en frais*. Et figurément d'Un homme qui fait plus qu'il n'a coutume de faire, *il se met*, ou *il s'est mis en frais*.

On dit, *Se mettre en haleine*, pour dire, Travailler à acquérir par l'exercice une plus grande facilité de faire quelque chose. (Il doit courir la poste, & il monte à cheval pour se mettre en haleine.)

On dit, *Mettre en goût*, *dans le goût*, pour dire, Donner du goût pour quelque chose. (On l'a mis en goût d'étudier. On l'a mis dans le goût de l'étude. Il n'aimoit pas l'étude, votre exemple l'a mis en goût.)

On dit, *Se mettre dans les tableaux*, *dans les bronzes*, *dans les porcelaines*, pour dire, Ramasser, recueillir des tableaux, des bronzes, &c.

On dit dans une acception pareille. *Se mettre dans la curiosité*.

On dit, *Mettre une terre en labour*, pour dire, Labourer une terre qui étoit en friche, en vigne, &c. pour lui faire porter du blé. Et *Mettre une terre en pré*, *en sainfoin*, pour dire, La préparer & la semer pour lui faire porter de l'herbe, du sainfoin.

On dit, *Mettre une chose en avant*, pour dire, En faire la proposition. (Il mit plusieurs moyens en avant, mais on n'en trouva aucun qui satisfît.)

On dit encore, *Mettre une chose en avant*, pour dire, (Soutenir qu'une chose est véritable. (Vous mettez en avant que la cause du flux & du reflux....)

On dit aussi, *Mettre une chose en fait*, Pour dire, Soutenir qu'un fait est véritable, soutenir que ce qu'on dit est vraie. (Je vous mets cela en fait. Je vous mets en fait que....)

On dit, *Mettre deux*, *ou plusieurs choses en comparaison*, *en parallele*, pour dire, Les comparer ensemble. Et on dit aussi, *Les mettre en balance*, pour dire, Hésiter à se déterminer sur le choix.

On dit, *Mettre quelqu'un à la besace*, *à l'aumône*, pour dire, Le réduire à la mendicité, à une extrême pauvreté. On dit dans le même sens, *Le mettre au blanc*.

On dit, *Mettre aux abois*, pour dire, Réduire aux dernières extrémités. Et *Mettre à l'amende*, pour dire, Condamner à l'amende.

On dit, *Mettre quelqu'un à la raison*, pour dire, Le réduire à faire ce qu'on souhaite, ou ce qu'il doit faire. (Je saurai bien le mettre à la raison.)

On dit proverbialement, *Mettre un homme à quia*, pour dire, Le réduire à ne savoir plus que répondre. On dit aussi proverbialement & dans le même sens, *Mettre un homme au sac*.

On dit dans le style familier, *Mettre quelqu'un à bien*, pour dire, Lui faire quitter ses mauvaises habitudes, le porter au bien. Dans le sens opposé, on dit, *Mettre à mal*, & cela se dit plus ordinairement en parlant des femmes que l'on séduit. (Mettre une femme à mal.)

On dit aussi dans le discours familier. *Mettre quelqu'un à mal*, pour dire, Le détourner de ses devoirs, & l'engager à faire mal.

On dit, *Mettre deux personnes mal ensemble*, pour dire. Les brouiller ensemble. Et on dit, *Se mettre mal avec quelqu'un*, pour dire, Se brouiller avec lui. Dans tous ces sens, jamais *mal* ne se met avant le verbe.

On dit absolument, *Se mettre bien*, pour dire, Se bien habiller, *Se mettre mal*, pour dire, Se mal habiller. Dans ce sens, lorsque le verbe est employé au participe, on met toujours les adverbes *bien & mal* avant le participe. (C'est un homme qui est toujours bien mis, toujours mal mis.) Et il faut remarquer que cela ne s'observe que dans les adverbes *bien & mal*; car on peut dire, *Il est toujours mis proprement*, *mis de travers*.

On dit, *Mettre quelqu'un au pis*, pour dire, Le défier de faire du pis qu'il pourra. Et, *Mettre une chose au pis*, pour dire, La regarder, la considérer dans le pire état où elle puisse être.

On dit, *Mettre quelqu'un en compromis*, pour dire, Le mêler, sans son consentement, dans des affaires ou dans des discours qui le commettent; se servir de son nom sans son aveu. Et l'on dit, *Mettre une affaire en compromis*, pour dire, En laisser la décision au jugement d'un ou de plusieurs arbitres.

On dit aussi familièrement, *Mettre quelqu'un en jeu*, pour dire, Citer quelqu'un sans sa participation, le mêler dans une affaire sans son aveu. (Je ne voulois point qu'on parlât de moi dans cette affaire, pourquoi m'avez-vous mis en jeu?)

On dit, *Mettre une chose au hasard*, pour dire, en laisser l'événement au hasard. (Je mets cela au hasard, il en arrivera ce qu'il pourra.)

On dit, *Se mettre au hasard de....* pour dire, S'exposer au péril de.... (Il a voulu monter jusqu'au haut de l'arbre, il s'est mis au hasard de se tuer. Par sa mauvaise conduite, il s'est mis au hasard de se perdre.)

On dit, *Mettre des paroles en musique*, pour dire, Faire un air sur des paroles. Et, *Mettre un argument en forme*, pour dire, Lui donner la forme qu'il doit avoir selon les règles de la Logique.

On dit, *Mettre du Latin en François*, pour dire, Traduire en François ce qui étoit en Latin. Et, *Mettre une pensée en vers*, *de la prose en vers*, pour dire, Énoncer en vers une pensée, exprimer en vers ce qui étoit en prose.

On dit, *Mettre quelqu'un en peine*, pour dire, Lui donner de l'inquiétude. (Il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles, & cela me met fort en peine.)

On dit, *Mettre en colère*, *en fureur*, pour dire, Fâcher, irriter, rendre furieux: Et, *Mettre au désespoir*, pour dire, Réduire au désespoir. Ce dernier se dit plus ordinairement par exagération qu'autrement.

On dit aussi proverb. que *L'on met un homme hors des gonds*, pour dire, que La colère l'emporte. (Dès qu'on lui parle de cela, on le met hors des gonds.)

On dit, *Mettre en belle humeur*, *de belle humeur*, pour dire, Donner de la gaieté, de la joie. Et pour dire le contraire, *Mettre en mauvaise humeur*, *de mauvaise humeur*.

On dit, *Mettre un homme à bout*, pour dire, Le réduire à ne savoir plus que faire, que dire.

On dit, que *Le désordre s'est mis dans un Etat*, *dans une Armée*, *&c.* Et cela se dit aussi De la dissention, de la division, & généralement de toutes les choses morales ou physiques qui se communiquent aisément d'elles-mêmes, comme dans ces exemples. (La peur se mit dans les troupes. La peste se mit dans l'armée.)

On dit, *Mettre ordre à quelque chose*, pour dire, Y pourvoir. (J'y mettrai ordre, j'y mettrai bon ordre.)

On dit encore dans le même sens, (Mettre ordre que... Il a mis ordre qu'il ne s'y pût rien passer contre ses intérêts.)

On dit, *Mettre fin à une chose*, pour dire, La terminer, la faire cesser. (Mettez fin à cette affaire. Mettez fin à ces faux bruits.)

On dit aussi, *Mettre une aventure*, *une entreprise à fin*, *à chef*, mais le premier n'a guère d'usage que dans le style des Romans de Chevalerie, & l'autre est vieux.

On dit en termes de Palais, *Mettre un Arrêt à exécution*, pour dire, L'exécuter.

On dit aussi, *Mettre une chose en exécution*, pour dire, L'exécuter. (Ce projet fut aussi-tôt mis en exécution.)

On dit, *Mettre tout à feu & à sang*, pour dire, Brûler un pays, une ville, en massacrer les habitans. (Les troupes entrèrent d'assaut dans la place, & mirent tout à feu & à sang.)

On dit, *Se mettre en chemise*, pour dire, Ôter tous ses habits hormis sa chemise. Et dans un sens pareil, *Se mettre en veste*.

On dit, que *Les voleurs ont mis un homme en chemise*, pour dire, qu'Ils l'ont entièrement dépouillé, & ne lui ont laissé que sa chemise.

On dit aussi figurément & familièrement, *Mettre un homme en chemise*, pour dire, Le ruiner entièrement.

On dit familièrement, *Mettre aux mains*, en parlant de deux personnes, ou même d'un plus grand nombre que l'on rassemble, pour les mettre en état de discuter ensemble les différens intérêts qu'ils peuvent avoir, d'agiter quelque question sur laquelle ils ne sont pas bien d'accord, ou de terminer quelque dispute, soit de jeu ou d'autre matière. (Ils vont jouer au trictrac, aux échecs jusqu'à demain, je les ai mis aux mains. Voilà une opinion que je ne saurois ni approuver, ni réfuter, mais M. de... viendra bientôt; je vous mettrai aux mains avec lui. Je les ai mis aux mains sur la Poësie, sur la musique. Vous instruirez votre Rapporteur, je vais vous mettre aux mains avec lui.)

On dit, *Mettre les armes à la main de quelqu'un*, pour dire, L'élever aux exercices de la guerre, lui faire faire sa première campagne. (C'est lui qui m'a mis les armes à la main.) (On dit figurément, *C'est la gloire de Dieu*, *c'est l'intérêt de la Patrie qui lui ont mis les armes à la main*, *qui m'ont mis les armes à la main*, pour dire, Qui lui ont fait prendre les armes, qui m'ont fait prendre les armes.

On dit, qu'*On a mis quelqu'un à même*, pour dire, qu'On lui a donné moyen de se satisfaire entièrement sur les choses qui lui font plaisir. Il est familier.

On dit, *Mettre quelqu'un au fait*, pour dire, L'instruire de quelque chose qu'il lui importe de savoir, lui donner sur cela toutes les lumières nécessaires.

On dit, *Mettre quelqu'un dans son tort*, pour dire, Lui faire des propositions si raisonnables dans les affaires qu'on a à démêler avec lui, qu'il ait tort de ne les pas accepter; avoir de bons procédés avec lui quand il en a de mauvais.

On dit, qu'*Une chienne a mis bas*, pour dire, qu'Elle a fait des petits. On le dit aussi des femelles de quelques autres animaux. Et on dit, qu'*Un cerf a mis bas*, *a mis sa tête bas*, pour dire, qu'il s'est dépouillé de son bois, que son bois est tombé.

On dit, *Mettre le tout pour le tout*, pour dire, Employer tout ce qu'on a d'amis, de crédit & de pouvoir pour faire réussir une chose, risquer tout pour cela.

On dit, qu'*Un homme se met à tout*, pour dire, qu'il ne fait point de difficulté de se rabaisser à des choses qui paroissent au-dessous de lui; & cela se dit ordinairement d'un homme officieux & serviable pour ses amis, ou d'un domestique qui ne refuse de faire aucune des choses qui regardent le service d'une maison.

On dit, qu'*Il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours*, pour dire, qu'il faut les réserver pour les choses essentielles, & ne les pas employer pour toutes sortes d'affaires. Cela se dit plus particulièrement en parlant des personnes de crédit & de considération. Il est du style familier.

On dit aussi, qu'*Il ne faut pas se mettre à tous les jours*, pour dire, qu'il ne faut pas se communiquer trop familièrement à toutes sortes de personnes. Il est du style familier.

On dit, *Mettre en gage*, pour dire, Engager pour avoir de l'argent. (Il a mis sa vaisselle d'argent & sa tapisserie en gage.)

On dit, *Mettre au ban de l'Empire*, pour dire, Déclarer que quelque Prince ou quelque Ville a encouru les peines portées par les Lois de l'Empire en certains cas, ce qui emporte toujours confiscation; & cela ne se dit qu'en parlant des affaires d'Allemagne.

METTRE, se construit quelquefois avec le pronom personnel & un autre verbe à l'infinitif, régi de la particule *à*; & alors il marque ordinairement le commencement d'une action. (Dès qu'on lui en parle, il se met à pleurer. Aussi-tôt il se mit à parler tout bas. Dès qu'ils furent à table, ils se mirent à boire, &c. Tout le monde se mit à crier, &c.) Ce qui veut dire proprement, Il commença à pleurer, il commença à parler, ils commencèrent à boire, tout le monde commença à crier, &c.

Quelquefois pourtant il a une signification un peu différente, & il marque commencement ou continuation d'action & d'application, comme dans ces phrases: (Il s'est mis tout de bon à étudier: depuis qu'il s'est mis à jouer, il a entièrement quitté l'étude: quand on s'est mis une fois à ne rien faire:) Ce qui veut dire proprement, Il s'est adonné, appliqué à étudier: depuis qu'il s'est adonné à jouer: quand on est accoutumé une fois à ne rien faire.

On dit familièrement, *Se mettre après quelqu'un*; & cela se dit en plusieurs sens différens, soit pour dire, Se jeter sur quelqu'un pour le maltraiter. (Il se mit après lui & le roua de coups.) Soit pour dire, Presser, importuner quelqu'un pour lui faire faire ce qu'on veut. (Elles se mirent toutes après lui, & l'obligèrent d'être de la partie.)

METTRE, se construit encore quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe, sans aucune particule précédente. *Mettre chauffer de l'eau*, *mettre sécher du linge*, *&c.* pour dire, Mettre de l'eau auprès du feu afin qu'elle chauffe, mettre du linge en un lieu afin qu'il sèche, faire chauffer de l'eau, faire sécher du linge.

Mis, ise. participe.

On dit, *User de main mise*, pour dire, User de voie de fait, frapper, mettre la main sur quelqu'un. Il est du style familier.

M E U

MEUBLE. adj. de t. g. Qui est aisé à remuer. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Terre meuble*, pour dire, Une terre légère, aisée à labourer.

Il se dit aussi en termes de Pratique, Des biens qui ne tiennent point lieu de fonds, qui se peuvent transporter, & qu'alors on appelle *Biens meubles*. (Obliger tous ses biens meubles & immeubles.)

Il est aussi substantif, & il se dit de tous les biens qui ne sont point fonds. (Les meubles suivent la personne. Le meuble n'a point de suite par hypothèque. L'argent est regardé comme un meuble. Les obligations sont aussi des meubles. Le mari est maître des meubles.)

Meuble, s'emploie plus ordinairement pour signifier, Les ustensiles & tout ce qui sert à garnir, à orner une maison, & qui n'en fait point partie; & cela s'appelle en termes de Pratique, *Meubles meublans*. (Acheter des meubles à un inventaire. On l'a contraint de déloger, on a mis ses meubles sur le carreau. On a saisi ses meubles. Il a de beaux meubles. Il est riche en meubles. Il a des meubles superbes, magnifiques. Vendre des meubles à l'encan. Garnir une maison de meubles.)

Il se prend encore au singulier dans un sens plus étroit, pour signifier toute la garniture d'un appartement, d'une chambre, d'un cabinet, &c. comme Tapisserie, lits, siéges, &c. (Il a un beau meuble dans sa chambre. Il a fait faire depuis peu un meuble magnifique.)

MEUBLER. v. a. Garnir de meubles. (Meubler une maison, une chambre, &c.)

On dit aussi, *Meubler une ferme*, pour dire, La garnir de tout ce qui sert à la faire valoir. (Meubler une ferme de bestiaux.)

Meublé, ée. participe.

On dit qu'*Une personne est bien meublée*, pour dire, qu'Elle est bien en meubles.

On dit fam. en parlant d'Une personne qui a les dents belles, qu'*Elle a la bouche bien meublée*.

MÉVENDRE. v. a. Terme de commerce. Vendre une chose moins qu'elle ne vaut. (Il y a des temps où les Marchands sont obligés de mévendre.)

Mévendu, ue. participe.

MÉVENTE. s. f. Vente à trop bas prix. (Il se plaint de la mévente qu'on a faite de ses meubles.)

MEUGLEMENT. s. m. *V.* Beuglement.

MEUGLER. v. n. *Voyez* Beugler.

MEULE. s. f. Corps solide, rond & plat, qui sert à broyer. (Meule de moulin. Meule de dessus. Meule de dessous. La machine qui fait tourner la meule. Meule d'une pièce, de plusieurs pièces. Lever la meule. Battre la meule. Piquer la meule. Les meules de moulin sont de pierre. Il y a des meules de bois pour faire de l'huile & du cidre.)

Meule, se dit aussi d'Une roue de grès dont on se sert pour aiguiser des couteaux & autres ferremens. (Aiguiser sur la meule. Passer sur la meule.)

Meule, signifie aussi, Un monceau, une pile de foin qu'on fait dans les prés. (Faire une grosse meule. Une meule de foin.)

En termes de Vénérie, on appelle *Meule*, la racine dure & raboteuse du bois du cerf.

MEULIÈRE. s. f. (Pierre de meulière.) Pierre dont on fait les meules de moulin.

On appelle aussi *Pierre de meulière*, Une sorte de moilon de roche, plein de trous & fort dur.

Il se dit aussi De la carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres.

MÉUM ou MÉON. s. m. Plante ombellifère qui ressemble beaucoup au fenouil, excepté que ses feuilles sont beaucoup plus déliées. Elles ont aussi-bien que sa racine une odeur forte & aromatique, & sont d'un goût âcre & piquant. On emploie cette racine dans toutes les occasions où il convient d'atténuer les humeurs, de dissiper les obstructions, & de fortifier les viscères.

MEUNIER. s. m. Celui qui conduit, qui gouverne un moulin à blé. (Le Meunier d'un tel moulin. Il est blanc comme un Meunier. Garçon Meunier.) On appelle *Meunière*, La femme du Meunier.

On dit prov. & figur. d'un homme qui passe d'une condition honnête & avantageuse à une autre moindre, qu'*Il est devenu d'Evêque Meunier*. (Il s'est fait d'Évêque Meunier.)

MEURTRE. sub. m. Homicide. Le crime d'une personne qui en tue une ou plusieurs autres injustement & avec violence. (Faire un meurtre. Commettre un meurtre. Crier au meurtre.)

On dit figurément & familièrement. *Crier au meurtre*, pour dire, Se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage qu'on prétend avoir reçu. (Il crie au meurtre contre les Juges qui lui ont fait perdre son procès. Si l'on ne vous a vendu cette étoffe que tant, il ne faut pas crier au meurtre.)

On dit figur. & fam. *C'est un meurtre*, pour dire, C'est un grand dommage. (Cueillir des fruits si verts, c'est un meurtre, un vrai meurtre. C'est un meurtre que de laisser tomber une si belle maison. Il y a deux jours qu'il n'a reposé, c'est un meurtre que de l'éveiller.)

MEURTRIER, IÈRE. s. f. Celui, celle qui a commis un meurtre. (On punit de mort les meurtriers. On a pris le meurtrier.)

Meurtrier, est aussi adjectif dans les phrases suivantes. Ainsi on dit, que *Les armes à feu sont meurtrières*, qu'*une Place est meurtrière*, *est bien meurtrière*, que *le siége d'une Place a été bien meurtrier*, pour dire, que les armes à feu tuent bien du monde, que c'est un siége qui coûtera bien du monde, que c'est une Place qui n'a pu être mise qu'en perdant beaucoup du monde.

On dit poëtiquement, (L'épée meurtrière. La dent meurtrière du sanglier.)

MEURTRIÈRE. s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification, & par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeans.

MEURTRIR. v. a. Tuer. Il est vieux aujourd'hui. On ne s'en sert que pour signifier, Faire une contusion. (Les coups de pierre, de bâton meurtrissent. La balle n'entra pas, elle ne fit que le meurtrir. Il est tout meurtri de coups. Il est tombé & s'est meurtri tout le visage.)

Il se dit aussi Des fruits, & signifie, Les froisser en les maniant trop rudement. (Prenez garde de meurtrir ces pêches. Il les a toutes meurtries en les prenant. Ces fruits se sont meurtris en chemin. Pour peu que l'on touche ces fruits, ils se meurtrissent.)

Meurtri, ie. participe. (Un homme tout meurtri de coups. Des fruits tout meurtris.)

MEURTRISSURE. s. f. Contusion livide. (Il a été bien battu, les meurtrissures en paroissent encore sur son corps.)

MEUTE, s. f. Terme collectif. Nombre de chiens courans dressés pour la chasse de lièvre, du cerf, du loup, &c. (Belle meute. Meute de cinquante, de cent chiens. Meute de chiens courans. Meute pour le cerf. Meute pour le lièvre. Meute pour le chevreuil. Faire une meute. La vieille meute. Donner la seconde meute.

On appelle *Clefs de meute*, les meilleurs chiens & les mieux dressés d'une meute, qui servent à conduire les autres, & à les redresser. Et l'on dit figur. & famil. d'Un homme qui a beaucoup de crédit dans la compagnie, dans le parti dont il est, que *C'est une clef de meute*.

M E Z

MÉZAIL. s. m. Terme de Blason. Le devant ou le milieu du héaume, qui s'avance droit, & comprend le nazal & le ventail. (Les Princes portent leurs héaumes ayant le mézail raré, ou posé de front.)

MÉZAIR. s. m. Demi air. Action placée au rang des airs relevés dans le manège. Elle consiste dans un saut plus haut que terre-à-terre, mais moins écouté, & plus avancé que celui des courbettes. (Travailler un cheval à mézair.)

MÉZÉRÉON. *Voyez* Lauréole.

MEZZANINE. s. f. Ordre d'Architecture, qui comprend deux étages dans sa hauteur. (La galerie du Louvre est une mezzanine.)

MEZZO-TINTO. sub. m. Terme de Gravure emprunté de l'Italien. Il se dit De certaines estampes qu'on appelle ordinairement en François, *Estampes en manière noire*.

M I

MI. Particule indéclinable qui ne s'emploie jamais toute seule, & qui entre dans la composition de plusieurs mots, & sert à marquer, soit le partage d'une chose en deux portions égales, soit l'endroit où la chose peut être partagée de la sorte.

Elle sert à marquer le partage d'une chose en deux portions égales, lorsqu'elle se joint avec le mot *Parti*. *Mi-parti*. *Mi-partie*. Ainsi on dit, que *Les avis ont été mi-partis*, que *les opinions ont été mi-parties*, pour dire, qu'Il y en a eu autant d'un côté que de l'autre.

Et l'on dit, qu'*Une robe est mi-partie de blanc & de rouge*, pour dire, que Tout un côté de la robe par dehors est blanc, & que tout l'autre côté aussi par dehors est rouge.

Elle sert à marquer l'endroit où la chose peut être partagée en deux portions égales, lorsqu'elle se joint à des noms substantifs. Ainsi l'on dit, *Mi-chemin*, pour dire, L'endroit où l'on compte la moitié du chemin.

Il en est de même des autres mots où cette particule se joint. (Mi-côte, mi-corps, mi-jambe, mi-sucre, mi-terme, mi-Carême, mi-Mai, mi-Août;) & ainsi des autres noms des mois.

Il faut observer que quand cette particule se joint avec les mots de *Corps*, *jambes*, *sucre*, *chemin*, *mur*, *terme* & *côte*, elle ne s'emploie qu'adverbialement avec la préposition *A*, sans aucun article. Ainsi, on dit, (A mi-Corps, à mi-jambes, à mi-terme; *ou bien*, jusqu'à mi-corps, jusqu'à mi-jambes, jusqu'à mi-terme, des confitures à mi-sucre;) sans qu'avec ces mots la particule *Mi* ait jamais aucun au-

tre emploi. (Il n'y a de l'eau qu'à mi-jambe, que jusqu'à mi jambe. Cette poutre ne porte qu'à mi-mur. Cette femme est accouchée à mi-terme. Je vous conduirai jusqu'à mi-chemin. Une maison située à mi-côte.)

Il n'en est pas de même lorsqu'elle se joint au mot de *Carême*, & à tous les noms des mois ; car alors ces noms ne se mettent point sans article ; & ce qui est à remarquer, c'est qu'ils ne reçoivent que l'article féminin, quoique tous soient masculins. (Nous avons passé la mi-Mai. Vers la mi-Août. Cela arriva vers la mi-Carême.) Il n'y a que le seul mot de *Mai* qui se dit sans article dans ce Proverbe, *Mi-Mai, queue d'hiver*.

Il est encore à remarquer que dans tous les mots ci-dessus, la particule *Mi* en est séparée dans l'écriture par un petit trait qu'on nomme *Division*, comme en ceux-ci : (Mi-Août, mi-Carême :) mais dans quelques autres, comme *Midi*, *minuit* & *milieu*, que l'on verra à leur ordre, elle n'est point séparée.

On appelle *La mi-Carême*, le Jeudi de la troisième semaine du Carême, qui est à peu près la moitié du Carême. (Nous aurons bientôt la mi-Carême. On vous payera à la mi-Carême.)

MI. s. m. Note de musique. C'est la troisième de la gamme.

MIA

MIAULEMENT. s. m. Le cri du chat. (Le miaulement d'un chat.)

MIAULER. v. n. Il se dit proprement Du chat, lorsqu'il fait le cri qui lui est propre, & qui le distingue des autres bêtes. (J'entends un chat qui miaule.)

MIC

MICHE. s. f. Pain d'une grosseur médiocre, pesant au moins une livre, & quelquefois deux.

On dit figurément & familièrement D'un homme qui est en pouvoir de distribuer les grâces, que *C'est lui qui donne les miches.* Et l'on dit proverbialement & populairement, qu'*A la porte où l'on donne les miches, les gueux y vont*, pour dire, que L'on fait la cour à ceux qui sont en pouvoir de distribuer les grâces.

MICMAC. s. m. Intrigue, manigance, pratique secrète pour quelque mauvaise vue. (Il y eut bien du micmac dans cette affaire. On ne connoît rien à tout ce micmac.) Il est du style familier.

MICOCOULIER. s. m. Arbre grand & rameux. Ses feuilles sont semblables à celles de l'orme, mais plus longues & plus pointues. Il porte des baies semblables à des cerises, mais plus petites. Son fruit & ses feuilles sont propres à arrêter le cours de ventre & les hémorragies.

MICROCOSME. s. m. Terme didactique, & qui signifie, Petit monde. Il n'a guère d'usage que dans le didactique. (Les Philosophes ont dit que l'homme étoit un microcosme.)

MICROMÈTRE. s. m. Instrument qui s'applique aux lunettes d'approche, & qui sert à mesurer les diamètres des astres, ou de très-petites distances entr'eux.

MICROSCOPE. s. m. On appelle ainsi un instrument qui grossit tellement les objets, par la disposition du verre au travers duquel on les regarde, qu'on en distingue aisément jusqu'aux plus petites parties. (Cet objet est si petit, qu'on ne le peut voir qu'avec un microscope. Avec le secours du microscope, on a fait bien des découvertes dans la Physique.)

MID

MI-DENIER. s. m. Terme de Droit. Moitié des sommes employées pour impenses & améliorations sur l'héritage de l'un des conjoints par mariage, faites aux dépens de la communauté. Cette moitié est dûe par celui des deux conjoints auquel appartient l'héritage, & il doit la payer à l'autre ou à ses héritiers.

Lorsque pendant la communauté il a été exercé un retrait lignager du chef de l'un des conjoints, & que le prix en a été pris sur la communauté, l'héritage retiré appartient en entier à ce conjoint, à la charge de remplacer moitié du prix, ce qui s'appelle *Mi-denier*.

MIDI. s. m. Le milieu du jour, le point qui partage le jour également ou à peu près entre le soleil levant & le soleil couchant. (A l'heure de midi. A midi sonnant. Il est midi. Midi est sonné. Je me rendrai là à midi, sur le midi. Avant midi. Entre onze heures & midi. Entre midi & une heure. Après midi. Le soleil de midi est dangereux.)

On dit par exagération, *En plein midi*, pour dire, En plein jour, publiquement. (Quoi, assassiner un homme dans la rue en plein midi !)

On dit à un homme qui doute d'une chose fort claire, ou qui la nie, que (C'est ne voir pas clair en plein midi, que c'est dire qu'il n'est pas jour en plein midi.)

MIDI, signifie aussi Un des quatre points cardinaux du monde, qu'on nomme autrement *Le Sud.* (Le midi est opposé au nord. Les régions du midi. Se tourner vers le midi. Un tel pays est borné au midi par une telle rivière, &c. Cette colline regarde le midi, est exposée au midi. Le vent du midi.)

On dit proverbialement, *Chercher midi à quatorze heures*, pour dire, Chercher des difficultés où il n'y en a point, & où il ne peut y en avoir.

Il se dit aussi De quelqu'un qui alonge inutilement ce qu'il peut faire ou dire d'une manière plus courte.

MI-DOUAIRE. s. m. Terme de Palais. Pension que l'on accorde dans certains cas à une femme sur les biens de son mari. Elle est à l'arbitrage des Juges ; mais comme elle se fixe communément à la moitié du douaire, elle a été nommée *Mi-douaire. Le mi-douaire n'a guère lieu qu'en faveur d'une femme dont le mari est mort civilement.*

MIE

MIE. s. f. Toute la partie du pain qui est entre les deux croûtes. (Une mie de pain. De la mie de pain. La mie d'un pain. Il n'a plus de dents, il ne mange plus que de la mie.)

MIE. Particule négative, qui signifie, Pas, point ; mais qui n'est plus en usage qu'en certaines phrases populaires. (Il n'en tâtera mie.)

MIE, est aussi le nom que les enfans donnent à leur gouvernante. (Cet enfant est fort attaché à sa mie. Il appelle sa mie.)

MIEL. s. m. Suc doux que les abeilles font de ce qu'elles recueillent sur les fleurs ou sur les feuilles des plantes, des arbres. (Bon miel. Miel d'été. Miel de printemps. Miel roux. Miel blanc. Un rayon de miel. Mouches à miel. Miel de Narbonne. Miel de Moscovie. Miel sauvage. Miel commun. Des confitures au miel. Doux comme miel.)

On appelle *Miel mercurial*, *miel violat*, *miel rosat*, De certains miels composés.

MIELLEUX, EUSE. adj. Qui tient du miel, qui a quelque goût de miel ; & il se dit ordinairement en mauvaise part pour Fade, doucereux. (Ce vin, cette liqueur a un goût mielleux.) Il s'emploie de même au figuré. (Un ton mielleux.)

MIEN, ENNE. adj. possessif & relatif. (Quand vous m'aurez dit votre sentiment, je vous dirai le mien. Ce n'est pas votre avis, c'est le mien. C'est l'avantage de votre frère & du mien. Vous veillerez à votre intérêt, & moi au mien. Songez-y de votre côté, j'y songerai aussi du mien. Ses amis & les miens s'en sont mêlés. C'est son intention & la mienne. Vos affaires sont les miennes.) Il faut remarquer que dans ce sens, *Mien & mienne* ne se mettent jamais sans l'article, & ne se joignent avec aucun substantif.

MIEN, s'est joint autrefois avec Un ; & alors il se mettoit devant le substantif, & cessoit d'être relatif. (Un mien frère. Un mien parent. Un mien neveu. Une mienne cousine.) Dans cette acception, il est vieux.

On s'en sert encore avec le substantif, sans qu'il soit accompagné d'article, ni du mot *Un* ; & alors il se met toujours après le substantif avec lequel il se construit. Ainsi on dit en termes de Pratique, (Ces fruits-là sont miens. J'ai droit, comme Seigneur de Fief, de faire les fruits miens.) En ce sens il n'a guère d'usage que dans le style de Pratique.

MIEN, est aussi substantif, & signifie, Le bien qui m'appartient. (Je ne demande que le mien.)

On dit substantivement, *Les miens*, au pluriel, pour dire, Mes proches, mes alliés, ceux qui m'appartiennent en quelque façon. (Il est plein d'égards pour moi & pour les miens.)

MIETTE. s. f. Il se dit proprement De toutes les petites parties qui tombent du pain quand on le coupe, ou qui restent quand on a mangé. (Petite miette. Les miettes qui tombent sous la table. Ramasser les miettes.)

On s'en sert aussi pour dire, Un très-petit morceau de quelque chose à manger. (Vous ne lui avez donné qu'une miette. En voilà une belle miette.) Il n'est que du style familier.

MIÈVRE. adj. de t. g. Il se dit proprement d'Un enfant vif, remuant, & un peu malicieux. (Cet enfant est mièvre, est bien mièvre) Il est du style familier.

MIÈVRERIE. s. f. Qualité de la personne qui est mièvre. (Cet enfant est d'une mièvrerie singulière.) On dit aussi dans le même sens, *Mièvreté*. Il est du style familier.

MIEUX. adv. Plus parfaitement, d'une manière accomplie, d'une façon plus avantageuse. (Personne n'entend mieux les affaires que lui, n'entend mieux la guerre que lui, n'écrit mieux, ne parle mieux que lui. Il chante mieux, beaucoup mieux qu'il ne faisoit. Vous ne sauriez mieux faire. C'est l'homme du monde le mieux fait. Il est à la Cour mieux qu'homme du monde. Ses affaires vont mieux que jamais. Il a été mieux reçu qu'il ne croyoit.)

Il signifie quelquefois plus. (Laquelle aimez-vous mieux de ces deux Etoffes ? J'aime mieux l'une que l'autre. L'une vaut mieux que l'autre.)

On dit, *Il vaut mieux*, pour dire, Il est plus à propos, plus expédient. (Il vaut mieux attendre un peu. Il vaudroit mieux qu'il se tût.)

On dit absolument, qu'*Un homme est mieux qu'il n'étoit*, pour dire, qu'Il est en meilleure santé, en meilleur état. (Il est mieux, un peu mieux, beaucoup mieux. Il n'est guère mieux.)

On dit, *Aller de mieux en mieux*, pour dire, En faisant toujours quelque progrès vers le bien. (Il faut espérer que cela ira de mieux en mieux. Ses affaires vont de mieux en mieux.

On dit adv. *A qui mieux mieux*, pour dire, À l'envie l'un de l'autre. Il est du style familier.

Du mieux, le mieux, tout du mieux, tout le mieux que, le mieux du monde, tout au mieux. Façons de parler adverbiales du style familier. (Il a fait du mieux qu'il a pu, le mieux qu'il a pu. Il s'en est tiré tout du mieux qu'il a pu. Il en a usé le mieux du monde. Cela va le mieux du monde. Tout au mieux.

MIEUX, est quelquefois adj. & signifie, Meilleur, plus convenable, plus propre à la chose dont il s'agit. (Il n'y a rien de mieux que ce que vous dites.)

On dit aussi dans le style familier, qu'*Un homme chante des mieux*, pour dire, qu'Il chante aussi bien que ceux qui chante le mieux.

MIEUX, s'emploie aussi quelquefois substantivement, comme dans ces phrases. (Il fera de son mieux. J'ai fait de mon mieux. C'est le mieux que vous puissiez faire.)

On dit proverb. que *Le mieux est l'ennemi du bien*, pour dire, qu'On gâte souvent une bonne chose en voulant la rendre meilleure.

M I G

MIGNARD, ARDE. adj. Gracieux, délicat. Un visage mignard. Des traits mignards. Il est familier.

Il se dit aussi De certains petits ouvrages travaillés avec une extrême délicatesse. (Cet ouvrage est mignard. Cela est mignard.)

On dit famil. d'un jeune homme qui fait le beau, qu'*Il fait le mignard*.

MIGNARDEMENT. adv. Avec délicatesse. (Cet enfant est traité trop mignardement.)

On dit d'Un ouvrage travaillé finement, délicatement, qu'*Il est mignardement travaillé*, *mignardement découpé*.

MIGNARDER. v. a. Dorloter, traiter délicatement. (Mignarder un enfant. Une femme qui se mignarde trop.) Il est du discours familier.

MIGNARDÉ, ÉE. participe.

MIGNARDISE. s. f. Délicatesse. En ce sens il ne se dit guère au singulier, que de la délicatesse des traits du visage. (La mignardise de ses traits.)

Il se dit aussi au pluriel, pour signifier, Attraits, caresses. (Il s'est laissé prendre aux mignardises de cette femme.)

On appelle de la *Mignardise*, Une espèce de petits œillets de couleur de gris de lin.

MIGNON, ONNE. adj. Délicat, joli, gentil. (Visage mignon. Bouche mignonne. Une beauté mignonne. Des souliers mignons.)

Il s'emploie aussi au substantif; & alors il signifie le bien-aimé. (De ces deux enfans-là, il y en a un qui est le mignon de la mère. Elle l'aime fort, c'est son mignon.)

C'est aussi un terme de flatterie dont on se sert en parlant à un enfant. (Mon mignon. Mon petit mignon. Ma mignonne. Ma petite mignonne. Voilà un beau mignon, un joli mignon.)

PAPA MIGNON. MAMAN MIGNONNE. Termes dont se servent les petits enfans à l'égard de leur père & de leur mère.

On appelle en style familier, *Argent mignon*, De l'argent comptant qu'on a mis en réserve pour quelque dépense superflue. (Pour faire cette dépense, il faudroit avoir de l'argent mignon.)

On appelle aussi en style familier, *Péché mignon*, Celui auquel on a le plus de penchant, auquel on est le plus attaché. (C'est son péché mignon. La médisance est son péché mignon.)

On dit à quelqu'un par dérision, qu'*Il est un joli mignon*, pour dire, qu'Il est fort impertinent.

MIGNONNE. s. f. Caractère d'Imprimerie, qui est entre la nompareille & le petit texte.

MIGNONNEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate. (Cela est mignonnement fait.)

MIGNONNETTE. s. f. Sorte de dentelle légère. (Une coiffure de mignonnette.)

On appelle aussi *Mignonnette*, Une sorte de petits œillets dont on garnit les plates bandes.

On appelle encore *Mignonnette*, Du poivre concassé en morceaux plus petits qu'à l'ordinaire.

MIGNOTER. v. a. Traiter délicatement, dorloter, caresser, comme on fait à un enfant. (Vous gâtez cet enfant, de le mignoter comme vous faites.) Il est populaire.

MIGNOTÉ, ÉE. participe.

MIGRAINE. s. f. Douleur qui occupe une moitié de la tête. (Il a la migraine. Il est tourmenté d'une migraine. Les odeurs très-fortes donnent la migraine. La migraine cause d'ordinaire des vomissemens.)

MIGRATION. s. f. Transport, action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit qu'en parlant d'une quantité considérable de peuple.

M I J

MIJAURÉE. s. f. Terme d'injure & de mépris, qui se dit d'une fille ou d'une femme dont les manières sont affectées & ridicules. (C'est une plaisante mijaurée. Voyez un peu cette mijaurée.) Il est familier.

M I L

MIL. adj. numéral. *Voyez* MILLE.

MIL. (Il faut mouiller l'L) ou MILLET. s. m. Sorte de grain fort petit. (Semer du mil. Un grain de millet.)

Proverbialem. & populairem. pour dire, que Ce qu'on donne à quelqu'un, n'est pas à beaucoup près suffisant pour ses besoins, on dit, que *C'est un grain de millet dans la gueule d'un âne*.

MILAN. s. m. Espèce d'oiseau de proie. (Un milan qui plane.) Les perdreaux craignent le milan.)

MILIAIRE. adj. de t. g. Qui ressemble à des grains de mil. Il ne se dit que dans ces phrases, (Fièvre miliaire. Glande miliaire.)

MILICE. s. f. L'art & l'exercice de la guerre. Il ne se dit guère en ce sens qu'en parlant des Anciens. (Végèce a écrit de la milice des Romains. La milice des Grecs étoit fort différente de celle des Perses.)

On dit figurément & en termes de l'Écriture-Sainte, que *La vie de l'homme est une milice continuelle*.

Il est aussi collectif, & signifie, Soldatesque, troupe de gens de guerre. (Toute la milice de la place se souleva. Il perdit à cette bataille toute la fleur de sa Milice.) Il n'a d'usage que dans le style noble & soutenu.

On appelle encore *Milice*, Des troupes composées de Bourgeois & de Paysans à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions. Et alors il se dit par opposition à *Troupes réglées*. (Lever des milices. Tirer au sort pour la milice. Capitaine de milice. Il n'y avoit point de troupes réglées dans la place, il n'y avoit que de la milice. On assembla à la hâte toutes les milices du pays. Faire faire l'exercice à la milice.)

MILICIEN. s. m. Soldat de milice.

MILIEU. s. m. Le centre d'un lieu, l'endroit qui est également distant de la circonférence, des extrémités. (Voici justement le milieu de la place. Nous voici justement au milieu, dans le milieu. Couper quelque chose par le milieu.)

On dit dans ce sens, *Le point milieu*, pour dire, Le point du milieu, & alors *milieu* est employé adjectivement.

Il se prend souvent dans une signification moins exacte, & se dit De tout endroit qui est éloigné de la circonférence, des extrémités. (Cette ville est située au milieu de la France, dans le milieu de la France. Le tonnerre tomba au milieu de l'Église, au milieu de la cour. Quand ils furent au milieu du bois. Il entra au milieu de l'assemblée, au milieu de l'embarras, au milieu de la presse.) On dit familièrement, *Au beau milieu*, pour dire, Tout au milieu.

On dit, qu'*Une langue de terre s'avance au milieu de la mer*, pour dire, qu'Elle entre bien avant dans la mer. Et, qu'*Un bras de mer s'avance au milieu des terres*, pour dire, qu'Il entre bien avant dans les terres.

Il se dit aussi quelquefois en parlant des choses qui regardent purement le temps. Ainsi on dit, *Être au milieu de l'Été*, *de l'Hiver*, *&c.* pour dire, Être dans un temps à peu près également éloigné du commencement & de la fin de l'Été, de l'Hiver, &c. (Vers le milieu de la nuit. Sur le milieu du jour.)

Il se dit aussi Des ouvrages prononcés ou écrits, par rapport à leur commencement & à leur fin. (Le milieu du livre. Le milieu de sa harangue est fort beau. Il fut interrompu au milieu de son discours. Il demeura court au milieu de sa harangue. Il se leva au milieu du sermon.)

Il se dit aussi en parlant des choses morales; mais alors il ne s'emploie guère qu'avec l'article *Au*, & pour signifier Dans, parmi. (C'est un homme qui a été élevé au milieu des grandeurs. Il est au milieu des plaisirs. Au milieu des affaires, au milieu des plus grandes affaires, il trouve des momens à donner à ses amis.)

Au milieu de tout cela. Façon de parler adversative, pour dire, Parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. (C'est un homme qui au milieu de tout cela ne laisse pas d'être à plaindre. Au

milieu de tout cela je voudrois le pouvoir servir.) Il est du style familier.

En termes de Physique, on appelle *Milieu*, Tout corps, soit solide, soit fluide, traversé par la lumière ou par un autre corps.

On appelle aussi *Milieu*, Le fluide qui environne les corps. (L'air est le milieu dans lequel nous vivons. L'eau est le milieu qu'habitent les poissons.)

MILIEU, se dit aussi en Morale, pour ce qui est également éloigné des deux extrémités vicieuses. (La vertu se trouve toujours dans le milieu. La libéralité tient le milieu entre la prodigalité & l'avarice.)

MILIEU, signifie figurément Un certain tempérament qu'on prend dans les affaires pour accommoder des intérêts différens, pour concilier des esprits opposés. (Il faut chercher quelque milieu. Essayez de trouver quelque milieu pour les contenter tous deux.)

On dit en ce sens, *Il n'y a point de milieu à cela*, pour dire, Il n'y a point d'autre parti à prendre que celui qu'on vous propose, il faut nécessairement en passer par-là.

MILITAIRE. adj. de t. g. Qui concerne les choses de la guerre. (L'art militaire. La discipline militaire. Vertu militaire. Exploits militaires.)

On appelle *Justice militaire*, Celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant l'usage & les Ordonnances de la Guerre.

On appelle aussi *Exécution militaire*, Le dégât, le ravage que l'on fait dans un pays pour contraindre les habitans à faire ce que l'on demande d'eux. (Menacer d'exécution militaire. On a contraint les habitans par exécution militaire à payer contribution.)

On appelle figurément. *Exécution militaire*, Une exécution faite sans les formalités requises.

On appelle *Architecture militaire*, L'art de fortifier les places.

Les Romains appeloient *Testament militaire*, Le testament qu'un homme faisoit à l'armée, & dans lequel il étoit dispensé d'observer la plupart des formalités ordinaires.

MILITAIRE, s'emploie substantivement, pour dire, Un homme de guerre. (C'est un bon militaire. On a donné des récompenses à tous les vieux militaires.)

MILITAIREMENT. adv. D'une manière militaire. (Agir militairement. Juger militairement.)

MILITANTE. adj. f. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *L'Eglise militante*, qui signifie, L'assemblée des fidelles sur la terre, & qui se dit par opposition à *L'Eglise triomphante*, qui est L'assemblée des fidelles dans le ciel.

MILITER. v. n. Combattre. On ne s'en sert qu'en matière de dispute, & en style de Palais. Ainsi on dit, qu'*Une raison ne milite pas*, pour dire, qu'Elle ne combat pas celles qu'on a alléguées, ou qu'elle ne fait rien à l'affaire dont il s'agit. (Cette raison milite pour moi, ne milite point contre moi.) Hors de ces phrases, il n'a guère d'usage.

MILLE. adj. numéral de t. g. & qui n'a point de pluriel. (Les deux LL ne se mouillent point dans ce mot ni dans ses dérivés.) Dix fois cent. (Mille hommes. Mille chevaux. Mille navires. Mille pistoles. Mille écus. Dizaine de mille. Centaine de mille. Mille affaires. Dix mille hommes. Les Mille & une nuits.)

Dans la supputation ordinaire des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on met toujours *Mil*. Ainsi on écrit, *L'an mil six cent*, non pas, *L'an mille six cent*, &c.

MILLE, se met quelquefois pour un nombre incertain, mais fort grand. (Mille personnes. Mille témoignages. Mille preuves, &c. Il y en a mille & mille. Il lui a donné mille coups. Il y a mille & mille choses à dire là-dessus. Je vous en rends mille grâces. Je vous ai dit cela mille fois. Il a fait cela mille & mille fois.)

MILLE. s. m. Espace de chemin contenant environ mille pas géométriques, ce qui fait un peu plus du tiers de la lieue commune. On se sert principalement de cette mesure en Angleterre & en Italie. (Il y a un mille de ce lieu-là à un tel lieu. Ce cheval fait tant de milles par jour. Il courut dix milles.) Il est à remarquer que le mille est plus long ou plus court, selon les divers pays. (Mille d'Italie. Mille d'Angleterre. Mille d'Allemagne.)

MILLE-FEUILLE, ou HERBE À LA COUPURE. s. f. Plante fort commune, ainsi nommée, parce que ses feuilles sont découpées très-menues. On la nomme aussi l'*Herbe au charpentier*, ou *Herbe militaire*, parce qu'elle est très-vulnéraire, excellente pour guérir les blessures, & pour arrêter les hémorragies.

MILLE-FLEURS. On appelle *Eau de mille-fleurs*, L'urine de vache reçue dans un vase, pour la prendre ensuite en remède. On appelle aussi *Eau de mille-fleurs*, *huile de mille-fleurs*, De l'eau & de l'huile distilée de la bouze de vache. Et, *Rossoli de mille-fleurs*, Une sorte de rossoli, dans la composition duquel il entre quantité de fleurs distilées.

MILLE-GRAINE. *Voyez* PIMENT.

MILLÉNAIRE. adj. de t. g. (Les deux LL se font sentir.) Qui contient mille. (Le nombre millénaire.)

Il est quelquefois substantif, & on s'en sert dans la Chronologie pour signifier Dix siècles ou mille ans. (Dans le premier millénaire. Le second, le troisième millénaire.)

On appelle *Millénaires*, Ceux qui croyoient qu'après le Jugement universel, les Élus demeureroient mille ans sur la terre à jouir de toute sorte de plaisirs.

MILLE-PERTUIS. s. m. Plante très-commune & très-salutaire. Elle est ainsi nommée, parce que lorsqu'on la regarde au soleil, on voit sur ses feuilles de petits points transparens qui paroissent autant de trous. *Le Mille-pertuis est un excellent vulnéraire. On en tire une huile souveraine pour guérir les blessures. On s'en sert même intérieurement dans les crachemens de sang & dans la dissenterie.*

MILLE-PIEDS. s. m. Insecte des Antilles, ainsi nommé de la multitude de ses pieds. On s'en sert aussi par la même raison, pour désigner les Cloportes, les Scolopendres & les Jules.

MILLERET. s. m. Sorte d'agrémens unis ou festonnés, dont on brode les bandes qui garnissent les robes des dames.

MILLÉSIME. s. m. (Les deux LL se font sentir.) Terme dont on se sert en parlant de monnoie & de médailles, & par lequel on entend l'année qui est marquée sur une médaille, sur une pièce de monnoie. (On ne peut pas dire précisément en quelle année cette médaille a été frappée, car le millésime n'y est pas, le millésime est tout effacé.) Il se dit par extension, Des médailles frappées avant l'an mille. (Le millésime de cette médaille fait connoître qu'elle fut frappée la troisième année de l'Empire de Tibère.)

MILLET, *Voyez* MIL.

MILLIAIRE. adj. de t. g. & qui ne se dit que dans cette phrase, *Colonne milliaire*, en parlant des colonnes que les Romains plaçoient auprès de leurs grands chemins, & sur lesquelles la distance des lieux étoit marquée, en comptant par milles.

MILLIAR. s. m. Dix fois cent millions.

MILLIASSE. s. f. Terme dont on se sert par quelque sorte de mépris pour exprimer un fort grand nombre. (Dans les fêtes publiques il y a ordinairement une milliasse de petites gens. Dans cette vieille maison il y a une milliasse de fourmis, de rats. Sur le bord de cet étang il y a des milliasses de moucherons.) Il est du style familier.

MILLIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre qui achève le nombre de mille. (Il est le centième, le millième. La millième année après la naissance de JESUS-CHRIST.)

Il se dit aussi d'Une des parties d'un tout composé de mille parties. (Si j'avois la millième partie de son bien, je serois assez riche.) En ce sens il se dit ordinairement par exagération. (De tout ce qu'il vous dit là, il n'y en a pas la millième partie de vrai.)

Il est aussi quelquefois substantif masculin; & alors il signifie la millième partie. (Il n'y est pas pour un millième.)

MILLIER. s. m. Nom collectif contenant mille. (Un millier d'épingles. Un millier de tuiles, un millier de clous. Un millier de fagots. Un millier d'échalas. Un millier d'arbres à planter. Un millier d'écus.)

Il signifie aussi Mille livres pesant. (Cela pèse dix milliers. Une charrette qui porte deux milliers. Un millier de fer, de cuivre, &c.)

On dit encore, *Un millier de foin*, pour dire, Un millier de bottes de foin. *Un millier de paille*, pour dire, Un millier de bottes de paille.

MILLION. s. m. Dix fois cent mille. (Il y a en France tant de millions d'hommes. Un million d'écus vaut trois millions de livres.) Il faut remarquer qu'en termes de finances, lorsqu'on dit absolument *Million*, on entend un million de livres. (Il y a deux millions de bien. On lui a compté un million. Cet homme est si riche, qu'il ne compte que par millions.)

On dit, qu'*Un homme est riche à millions*, pour dire, qu'il est extrêmement riche.

Il se dit aussi d'un nombre incertain & indéterminé. (J'ai oui dire cela un million de fois. Je vous rends un million de grâces.)

MILLIONNAIRE. s. Il se dit des personnes extrêmement riches. (Un tel fait une grosse fortune, il va devenir millionnaire.)

MILLIONIÈME adj. numéral de t. g. Nombre d'ordre qui achève le nombre d'un million.

MILORD. *Voyez* LORD.

MIM

MIME. s. m. Espèce de comédie chez les Romains, où l'on se permettoit l'imita-

tion libre & indécente des discours & des actions d'un particulier. Les Acteurs de ces sortes de Pièces portoient aussi le nom de *Mimes*.

MIN

MINAGE. s. m. Droit que l'on prend sur les grains qui se vendent au marché. (Ce Seigneur a droit de minage.)

MINARET. s. m. Tour faite en forme de clocher, d'où l'on appelle chez les Turcs le peuple à la prière, & d'où l'on annonce les heures.

MINAUDER. v. n. Affecter des mines & des manières pour plaire & paroître plus agréable. Cette femme ne fait que minauder.

MINAUDERIE. subst. f. Mines & façons de faire affectées. (Je n'aime point toutes ces minauderies.) Il se dit plus ordinairement au pluriel.

MINAUDIER, IÈRE. adj. Celui, celle qui est dans l'habitude de faire de petites mines affectées. (C'est une minaudière. Un minaudier.)

Il est aussi adjectif. (Elle est trop minaudière.)

MINCE. adjectif de tout genre. Qui a fort peu d'épaisseur. (Étoffe mince. Cette doublure est bien mince. Cette lame d'argent est fort mince. Couper des tranches de pain trop minces, &c.) Et on dit proverbialement & figurément, *Mince comme la langue d'un chat*, pour dire, Extrêmement mince.

On dit figurément, qu'*Un homme jouit d'un revenu bien mince*, pour dire, que Son revenu est bien modique. On dit aussi, qu'*Une raison est mince*, pour dire, qu'Elle est foible. Et, qu'*Un homme a un mérite bien mince*, qu'*Il a l'esprit*, *un savoir mince*, pour dire, qu'Il a peu de mérite, peu d'esprit, peu de savoir. Et on appelle *Une noblesse mince*, Une noblesse qui n'est guère considérable. Toutes ces phrases sont du style familier.

On dit d'Un homme qu'*Il a la mine bien mince*, pour dire, qu'Il a l'air d'un homme peu considérable.

MINE. s. f. L'air qui résulte de la conformation extérieure de la personne, & principalement du visage. (Bonne mine. Mauvaise mine. Méchante mine. Grande mine. Petite mine. Mine fière. Une mine haute, noble. Une mine basse. Il n'a pas de mine. Il a la mine fine. Il a la mine guerrière, la mine d'un homme de guerre, la mine patibulaire, toute la mine d'un pendard, d'un vaurien. Il fait triste mine. On se trompe souvent à la mine. Il ne faut pas toujours juger des gens à la mine, par la mine, sur la mine.)

On dit qu'*Un homme a la mine d'être riche*, *d'être fou*, *&c.* qu'*Il en a toute la mine*, pour dire, qu'il paroît tel. Il est familier ici & dans les acceptions suivantes.

On dit aussi, qu'*Un homme a la mine d'avoir fait une chose*, pour dire, qu'On juge cela à son air. (Vous avez la mine, vous m'avez bien la mine d'avoir fait la débauche.) La même chose se dit encore, lorsque par la connoissance qu'on a de ce qu'un homme a coutume de faire, ou de son inclination, de son humeur, de son esprit, on juge qu'il a fait ou qu'il fera telle chose. (Il a bien la mine de n'avoir pu se taire, de ne se guère embarrasser de ce qui en pourra arriver.)

On dit encore dans le même sens, *Porter la mine de....* mais cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. (Vous portez bien la mine d'un espion.)

MINE, signifie aussi La contenance que l'on tient pour quelque dessein. (Faire bonne mine.) Et on dit proverbialement, *Faire bonne mine à mauvais jeu*, pour dire, Dissimuler adroitement, & cacher le mécontentement que l'on a, le mauvais état où l'on est.

On dit aussi, *Faire mine de quelque chose*, Pour dire, En faire semblant. (Il fit mine d'en être content. Il fit mine d'aller à la campagne.)

On dit encore, *Faire bonne mine à quelqu'un*, pour dire, Faire bon accueil à quelqu'un.

On dit aussi familièrement, *Faire triste mine*, *faire grise mine à quelqu'un*, pour dire, Lui faire mauvais accueil, lui faire mauvais visage.

On dit aussi, *Faire la mine à quelqu'un*, pour dire, Lui témoigner qu'on est mal content de lui. (Qu'a-t-il donc à nous faire la mine.)

On dit, *Il fait une laide mine*, pour dire, Il fait une vilaine grimace.

MINE, signifie encore, Certains mouvemens du visage, certains gestes qui ne sont pas naturels. (Faut-il tant faire de mines & de façons? À quoi bon toutes ces mines.) Cette femme fait bien des mines & des façons.)

On dit d'Une femme qui veut plaire à quelqu'un, qu'Elle fait des mines, (Avez-vous vu les mines qu'elle lui a faites?)

Il se dit aussi De la bonne ou mauvaise apparence de quelque chose. (Un ragoût qui a bonne mine, qui a mauvaise mine.)

MINE. substantif féminin. Lieu où se forment les métaux, les minéraux, & quelques pierres précieuses. (Une mine d'or. Une mine d'argent. Une mine de cuivre, d'étain, de charbon de terre, de vitriol, &c. Une mine de diamans. Une mine de rubis. Une mine fort creuse. Une profonde mine. Travailler aux mines. La mine s'éboula & accabla les ouvriers. Trouver, découvrir une mine. Fouiller une mine.)

Il se prend aussi pour Les métaux & minéraux encore mêlés avec la terre, avec la pierre de la mine. (Voilà de la mine d'or, de la mine d'argent, de la mine de cuivre. De la pierre de mine.)

On appelle aussi *Mine de plomb*, ou *Plombagine*, La pierre dont on fait les crayons de couleurs de plomb.

MINE. s. f. Vaisseau qui sert à mesurer, & qui contient la moitié d'un setier. (Faire étalonner une mine.)

MINE, se prend aussi pour Ce qui est contenu dans la mine. (Mine de froment, de blé. Ces chevaux ont mangé une mine d'avoine.)

On dit figurément & populairement, *Il en a pour sa mine de féves*, pour dire, Il a été attrapé, il lui en coûtera quelque chose.

MINE. substantif f. Monnoie ancienne, qui chez les Grecs valoit cent drachmes. (Une mine Attique.)

MINE. subst. f. Cavité souterraine pratiquée sous un bastion, sous un rempart, sous un roc, &c. pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon. (La Place fut prise par le moyen d'une mine. Charger une mine. Faire jouer une mine. Mettre le feu à une mine. Les troupes étoient en bataille, attendant l'effet de la mine. La mine emporta la pointe du bastion. Les assiégés éventèrent la mine. La mine fut éventée.)

On appelle *Le puits de la mine*, L'ouverture qu'on fait en terre à la profondeur de la mine qu'on veut faire, & avant que de travailler à la mine. *La chambre de la mine*, Le lieu où l'on fait, où l'on charge la mine, & *Le saucisson de la mine*, La mèche qui est enfermée dans de la toile, & qui est disposée pour mettre le feu à la mine.

On dit figurément, *Eventer la mine*, pour dire, Découvrir un dessein, & empêcher par-là qu'il ne réussisse.

MINER. v. a. Faire une mine. (Miner un bastion. Cette Place ne se peut miner. Cette Place est si fort dans l'eau, qu'il est impossible de la miner. Les ennemis avoient miné leur demi-lune avant que de l'abandonner.)

Il signifie aussi, creuser, caver. (L'eau mine la pierre. Le courant de la rivière a miné la pile des arches. La Marne mine peu à peu ses bords.)

Il signifie figurément, Consumer, détruire peu à peu. (Cette maladie le mine. La fièvre quarte mine bien un corps. Il a des dettes qui le minent. Le temps mine tout.)

MINÉ, ÉE. participe.

MINÉRAI. s. m. Synonyme de *Mine*, dans le sens où il signifie un métal combiné avec des substances étrangères. (Un minérai rebelle, un minérai fusible.)

Cependant on ne dit point, *Un minérai d'or*, *un minérai de cuivre*; mais, *Une mine d'or*, *une mine de cuivre*.

Il semble que ce mot s'est introduit pour éviter l'équivoque que pourroit produire le mot *Mine*, qui en Métallurgie a deux acceptions.

MINÉRAL. s. m. Corps solide qui se tire des mines, comme l'or, l'argent, & autres métaux, le sel-gemme, le vitriol, &c. (Des remèdes tirés des minéraux.)

Il se dit plus ordinairement de ces espèces de corps qui se tirent des mines, & qui ne sont ni pierres, ni métaux, comme le vitriol, le soufre, l'antimoine. (Le vitriol n'est pas un métal, c'est un minéral.)

MINÉRAL, ALE. adj. Qui appartient aux minéraux, qui tient des minéraux. (Matière minérale. Sel minéral. Eaux minérales.)

MINÉRALISATION. s. f. Terme de Métallurgie. Combinaison de la mine avec du soufre ou de l'arsenic.

MINÉRALOGIE. s. féminin. Terme didactique. Science, connoissance des minéraux, & de la manière de les tirer du sein de la terre.

MINET, ETTE. subst. Petit chat, petite chatte. (Le minet joue avec le chien. Voilà une jolie petite minette.) Il est du style familier.

MINEUR. s. m. Celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale. On le dit aussi de celui qui travaille à une mine pour faire sauter quelque fortification. (Attacher le Mineur à un bastion. Le Mineur étoit attaché à la muraille. Le trou du Mineur. Une Compagnie de Mineurs. Capitaine de Mineurs.)

MINEUR, EURE. adj. Celui, celle qui n'a point atteint l'âge prescrit par les Lois pour disposer de sa personne ou de son bien. (Enfant mineur. Fille mineure. En France, les Rois cessent d'être mineurs à treize ans & un jour. Le Roi étoit alors mineur.)

On dit, que *L'Eglise est toujours mineure*, pour dire, qu'Elle jouit du privilége des mineurs.

MINEUR, est aussi substantif; & c'est dans ce sens qu'on dit, *Un mineur*. (Faire le profit d'un mineur.)

On dit proverbialement d'Une chose qui n'est pas avantageuse pour quelqu'un, que *Ce n'est pas là le profit des mineurs*.

MINEUR, EURE. adj. comparatif. Plus petit. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase de Géographie, *L'Asie Mineure*. Et en matière ecclésiastique, où l'on dit, *Les quatre Ordres mineurs*, ou absolument, *Les quatre Mineurs*, pour dire, Les quatre petits Ordres, qui sont ceux d'Acolyte, de Lecteur, d'Exorciste & de Portier.

On dit aussi *Excommunication mineure*, pour dire, Excommunication qui prive de la participation des Sacremens, & du droit de pouvoir être élu & présenté à quelque Bénéfice, à quelque Dignité ecclésiastique. Il se dit par opposition à *Excommunication majeure*.

On appelle *Les Frères Mineurs*, Les Religieux qu'on nomme autrement *Cordeliers*.

En termes de Musique, on appelle *Ton mineur*, Le ton dont la tierce est mineure. Et l'on appelle *Tierce mineure*, La Tierce qui est composée d'un ton & d'un semiton. (Re fa, est une tierce mineure.)

MINEURE. s. f. Terme de Logique. La seconde proposition d'un syllogisme. (Nier, accorder, prouver une mineure. Distinguer une mineure.)

MINEURE, est une thèse que celui qui étudie en Théologie soutient durant la Licence, & dans laquelle il ne s'agit ordinairement que de Théologie positive. On l'appelle *Mineure*, parce que c'est l'Acte le plus court de tous ceux qu'on soutient durant la Licence. (Soutenir une mineure. Faire sa mineure.) On la nomme aussi *Mineure ordinaire*.

MINIATURE. s. f. (On prononce ordinairement *Mignature*.) Sorte de peinture, dans laquelle le Peintre emploie des couleurs délayées avec de l'eau. (Portrait en miniature. On pointille la miniature.)

On appelle quelquefois *Miniaturiste*, Un Peintre en miniature.

MINIÈRE. s. f. Mine, lieu d'où se tirent les métaux & les minéraux. (Minière d'or. Il y a quantité de minières en ce pays-là. Surintendant des mines & minières de France. Cela sort de la minière.)

MINIME. adj. de t. g. Qui est de couleur tannée, fort obscure, comme celle de l'habit des Religieux qu'on appelle *Minimes*. (Drap minime. Serge minime.)

MINIMUM. s. m. Terme de Mathématique, emprunté du latin, qui signifie, Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite.

MINISTÈRE. s. m. L'emploi & la charge même qu'on exerce. (Satisfaire aux obligations de son ministère. Cela n'est pas de mon ministère. Se bien acquitter de son ministère.)

Il se dit aussi de l'entremise de quelqu'un dans quelque affaire, du service qu'il rend dans quelque emploi, dans quelques fonctions.) Si vous avez besoin en cela de mon ministère, vous n'avez qu'à parler.)

Il se prend absolument pour la fonction, le gouvernement d'un Ministre d'État. (Le ministère du Cardinal de Richelieu a été illustre. Durant le ministère du Cardinal Mazarin.)

On s'en sert encore quelquefois comme d'un mot collectif, pour signifier Les Ministres d'État. *Le ministère étoit entièrement opposé à cela*, pour dire, Les Ministres y étoient entièrement opposés.

MINISTÈRE PUBLIC. Se dit au Palais des fonctions qui sont réservées aux Avocats & Procureurs généraux, & à leurs Substituts. (La vengeance des crimes, & tout ce qui intéresse le bon ordre & la tranquillité publique, est réservé au ministère public.)

C'est aussi le nom collectif des Magistrats qui sont chargés de ces fonctions.

MINISTÉRIEL. adj. Il se dit du Pape que l'on qualifie de *Chef ministériel de l'Eglise*, par opposition à JESUS-CHRIST, qui en est le Chef essentiel.

MINISTRE. subst. m. Celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose. En ce sens il n'a guère d'usage que dans les choses morales. (Être le ministre des passions d'autrui. Le ministre de sa colère. Les démons sont les ministres de la vengeance divine.)

On appelle *Ministres d'Etat*, ceux dont le Prince a fait choix pour les charger des principales affaires de son État, & pour en délibérer avec eux. (Le Roi l'a fait Ministre d'État. Le premier Ministre d'État d'une telle Cour.) On les appelle aussi absolument, *Ministres*. (Les Ministres furent d'avis. On s'adressa au premier Ministre. En France, les Ministres entrent dans tous les Conseils.)

On appelle encore du nom de *Ministre*, Les Ambassadeurs, Envoyés & Résidens, que les Princes tiennent dans les Cours étrangères. (Les Ministres étrangers jouissent de certains priviléges dans les Cours où ils sont.)

En quelques Ordres Religieux, le Supérieur du Couvent est appellé *Le Père Ministre*.

Parmi les Luthériens & les Calvinistes, on appelle *Ministre du Saint Evangile*, ou *Ministre de la parole de Dieu*, ou simplement *Ministre*, Celui qui fait le prêche. (Les Ministres Calvinistes. Les Ministres Luthériens. Grand nombre de Ministres Protestans se sont convertis.)

MINIUM. subst. m. Matière rouge qui se fait avec une chaux de plomb réverbérée au feu.

MINOIS. s. m. Il se disoit autrefois pour tout visage. Aujourd'hui il ne se dit plus guère que du visage d'une jeune personne plus jolie que belle. (Cette jeune fille a un joli minois, un joli petit minois.) Il est du style familier.

MINON. s. m. Nom que les enfans donnent aux chats quand ils les appellent.

MINORATIF. s. m. Terme de Médecine & de Pharmacie, qui se dit d'un remède qui purge doucement.

MINORITÉ. subst. f. État d'une personne mineure, ou le temps pendant lequel on est mineur. *Le privilége de la minorité est de faire déclarer nuls tous les actes qui sont préjudiciables à un mineur*. (Cela est arrivé pendant sa minorité. Durant la minorité du Roi.) On dit quelquefois, *Minorité*, absolument, en parlant de la minorité des Souverains. (Durant la dernière minorité. Les minorités sont ordinairement des temps de troubles.)

MINOT. s. m. Vaisseau qui contient la moitié d'une mine. (Ce minot est tout neuf, est rompu. Étalonner un minot.) *Le minot de Paris contient un pied cube*.

MINOT, se prend aussi pour ce qui est contenu dans le minot. (Un minot de sel, un minot de blé, d'avoine. Un minot de charbon. Un minot de chaux.)

MINUIT. subst. m. Le milieu de la nuit. (Allez-vous coucher, il est minuit. Minuit est sonné. En plein minuit. Sur le minuit. La Messe de minuit.

MINUSCULE. s. f. Petites lettres dont les Imprimeurs se servent, & qu'on appelle ainsi, pour les distinguer des majuscules ou capitales.

Les Imprimeurs n'emploient pas ce mot, mais ils disent, *Lettres du bas de la casse*, parce que les minuscules sont distribuées dans la partie inférieure de la casse. Ils disent aussi absolument, *Lettres du bas*.

MINUTE. s. f. Petite portion de temps faisant la soixantième partie d'une heure. (Une minute & deux secondes. L'heure est composée de soixante minutes. Compter les heures & les minutes. On attend impatiemment des nouvelles, & on compte jusqu'aux minutes.)

Il se prend souvent dans la conversation pour un petit espace de temps qui n'est pas précisément déterminé. (Il n'y a qu'une minute qu'il est parti. Je reviens à vous dans une minute, dans la minute.)

MINUTE, signifie aussi La soixantième partie de chaque degré d'un cercle.

MINUTE. s. f. Lettre, écriture extrêmement petite. (Écrire en minute.)

Il signifie aussi L'original & le brouillon de ce qu'on écrit d'abord pour en faire ensuite une copie, & le mettre plus au net. (Faire la minute d'une lettre. Il ne fait point de minute de ses lettres, il n'en garde point les minutes.)

MINUTE, se dit plus particulièrement de l'original des actes, qui demeure chez les Notaires, pour faire foi des copies qu'ils expédient, & qu'on appelle *Grosses & Expéditions*. (La minute de ce contrat est chez un tel Notaire. La minute lui en est demeurée. C'est lui qui en garde la minute. Délivrer une grosse en parchemin sur la minute. On prétendoit qu'il y avoit une omission dans la grosse, il fallut avoir recours à la minute. Toutes les minutes doivent être en papier marqué.) Il se dit aussi de l'original des Sentences, des Arrêts, des comptes qui demeurent dans le Greffe. (La minute d'une Sentence. La minute d'un Arrêt. La minute d'un compte.)

MINUTER. v. a. Dresser le premier écrit de quelque chose qu'on veut mettre ensuite au net. (Avez-vous minuté cela comme on vous a dit? Minuter une dépêche. Quand il a minuté toutes ses dépêches, il les donne à copier.)

Il signifie aussi, Projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt. (Il minute son départ. Il minute sa retraite. Il minutoit de s'en aller. Il minute quelque chose. Il y a long-temps qu'il minutoit de faire ce qu'il a fait.)

MINUTÉ, ÉE. participe.

MINUTIE. (On prononce *Minucie*,) s. f. Bagatelle, chose frivole & de peu de conséquence. (Il ne faut pas s'arrêter à des minuties. Ce sont des minuties qui ne valent pas la peine..... Ce que vous dites là est une minutie, n'est qu'une pure minutie.)

MINUTIEUX, EUSE. adjectif. Qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe, & y donne trop d'attention.

M I P

MI-PARTI, IE. adj. Composé de deux par-

ties égales, mais différentes. (Robe mi-partie d'écarlate & de velours noir, de blanc & de noir. Les Échevins ont des robes mi-parties. Les avis sont mi-partis.)

On appeloit autrefois *Chambres mi-parties*, les Chambres de l'Édit, parce qu'elles étoient composées de Juges moitié Catholiques, & moitié de la Religion Prétendue Réformée. (Le Roi Louis XIV a supprimé toutes les Chambres mi-parties qui étoient dans le Royaume.)

En termes de Blason, il se dit de deux écus différens, qui coupés par la moitié, & joints ensemble, n'en font qu'un seul.

M I Q

MIQUELETS. s. m. Sorte de Bandits qui vivent dans les Pyrénées. (Les Miquelets sont fort à craindre pour les voyageurs.)

MIQUELOT. s. m. Petit garçon qui va en pélérinage à S. Michel, & qui se sert de ce prétexte pour gueuser.

On dit par extension d'un homme qui affecte une mine hypocrite, qu'*Il fait le miquelot*. Il est du style populaire.

M I R

MIRABELLE. s. f. Espèce de petite prune. (La mirabelle est bonne à confire.)

MIRACLE. s. m. Effet de la puissance divine contre l'ordre de la nature. (La résurrection de Lazare est un des grands miracles de Notre-Seigneur. Vrai miracle. Faux miracle. Miracle avéré. Ce miracle s'est fait à la vue de toute la ville.)

MIRACLE, se dit par exagération, & se prend d'ordinaire en bonne part, pour exprimer une chose rare, extraordinaire. (C'est un miracle qu'il n'ait pas été tué dans une telle bataille. C'est un miracle qu'il se soit sauvé d'un si grand péril.)

Il se prend aussi pour tout ce qui est digne d'admiration. (Cette machine est un miracle de l'art.)

On dit dans le discours familier, en voyant quelqu'un qu'il y a long-temps que l'on n'a vu, *C'est un miracle de vous voir.*

Quand quelqu'un fait quelque chose qu'il n'a pas accoutumé de faire, & qui est contre son humeur ou contre son caractère, on dit familièrement, qu'*Il faut crier miracle.*

On dit d'Une personne qui s'est signalée en quelque occasion, & qui a paru exceller en quelque action, qu'*Il y a fait des miracles.*

À MIRACLE. adv. Parfaitement bien. (Cela est fait à miracle. Il s'est acquitté à miracle de ce qu'on l'avoit chargé de faire.) Il est familier.

En parlant d'un homme qui vient mal-à-propos dans quelque occasion, on dit proverbialement, qu'*Il vient là comme diable en miracle.*

On dit aussi proverbialement, *Il vient là comme diable en miracle*, ou *à miracle*, pour dire, qu'Il vient à contre-temps pour lui.

Pour dire qu'une chose est très-aisée, on dit, *Cela se peut sans miracle.*

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une manière miraculeuse, d'une manière surprenante. (Saint Pierre fut délivré miraculeusement de ses liens par un Ange. Cet homme échappa miraculeusement du naufrage.)

MIRACULEUX, EUSE, adj. Qui s'est fait par miracle, qui tient du miracle. (Effet miraculeux. Chose miraculeuse. On peut dire que sa guérison est miraculeuse.)

Il signifie aussi, Surprenant, merveilleux, admirable. (Ouvrage miraculeux. Action miraculeuse.)

MIRAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des ailes des Papillons & des queues de Paons qui sont de différens émaux.

MIRE. s. f. L'endroit du fusil, l'endroit du canon qui sert à mirer. (La mire d'un canon. La mire d'un fusil.)

On dit, qu'*Un Canonier prend sa mire*, pour dire, qu'Il pointe le canon, & prend sa visée pour faire que le coup porte où il veut.

MIRÉ. adj. Terme de Chasse, qui n'est d'usage qu'en cette phrase, *Sanglier miré*, pour dire, Un vieux Sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

MIRER. v. a. Viser, regarder avec attention l'endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu, d'une arbalête, &c. (Mirer le but. Mirer son gibier.) Il se met aussi absolument. (Après avoir bien miré, il n'approcha pas seulement.)

MIRER. v. a. Employé avec le pronom personnel, signifie, Se regarder dans quelque chose qui rend l'image, qui renvoie la ressemblance des objets qu'on lui présente. (Se mirer dans l'eau. Mirez-vous. Après qu'elle se fut long-temps mirée.)

On dit, *On se mireroit dans ce parquet*, pour dire, qu'Il est fort uni & fort luisant. *On se mire dans sa vaisselle*, pour dire, qu'Elle est très-nette & très-claire.

On dit figur. *Se mirer dans ses plumes*; & cela se dit particulièrement d'une jeune personne qui fait paroître une grande complaisance pour sa beauté & pour sa parure. Il est du style familier.

MIRÉ, ÉE. participe.

MIRMIDON. s. m. On ne met pas ici ce mot comme un nom de peuple, mais comme un terme qui a dans notre langue une acception particulière. On appelle familièrement *Mirmidons*, de jeunes gens de peu de considération & de petite taille. (Voilà un plaisant mirmidon.)

On s'en sert aussi pour dire, Un homme qui s'oublie, & qui veut disputer quelque chose à des gens fort au-dessus de lui. Il est du style familier.

MIROIR. s. m. Glace de verre ou de cristal, qui étant induite par derrière avec une feuille d'étain & du vif-argent, rend la ressemblance des objets qu'on lui présente. (Miroir de Venise. Grand miroir. Miroir de toilette. Miroir de poche. Miroir de cristal de roche. Bordure de miroir. Glace de miroir. Miroir qui est taillé à plusieurs faces, à facettes, en sorte qu'il multiplie les objets. Miroir où l'on voit les objets renversés. Se regarder dans un miroir. S'ajuster au miroir. Ce miroir-là est bon, il fait bien ressembler. Ce miroir fait bien. Ce miroir farde, il fait plus blanc qu'on n'est. Un miroir qui flatte, qui n'est pas fidelle.)

On dit figurément, *C'est un miroir de vertu, un miroir de patience*, pour dire, Un exemple de vertu, de patience. Il vieillit.

On dit figurément, que *Les yeux sont le miroir de l'ame*, pour dire, que Les diverses affections de l'ame se manifestent dans les yeux.

Il y a aussi des *miroirs de métal*, & on en fait à différens usages, soit pour s'y mirer, soit pour faire des expériences de Physique. (Miroir concave. Miroir convexe.)

On appelle *Miroir ardent*, une sorte de miroir, soit de verre, soit de métal, qui étant exposé au Soleil, en rassemble tellement les rayons dans un point appelé le foyer, qu'il brûle presqu'en un moment tout ce qui lui est présenté.

MIROIR, en termes de marine, se dit d'Un cadre ou cartouche de menuiserie, placé à l'arrière du vaisseau, & chargé des armes du Roi, & quelquefois de la figure qui donne son nom au vaisseau. On l'appelle aussi *Fronton*.

MIROIR, en termes d'Eaux & Forêts, se dit Des places entaillées sur la tige d'un arbre, & marquées avec le marteau.

On appelle *Œufs au miroir*, Des œufs que l'on fait cuire sur un plat enduit de beurre sans les brouiller. On les nomme aussi, *Œufs sur le plat*.

MIROITÉ, ÉE. adj. Qui se dit des chevaux dont le poil véritablement bai, présente des marques plus brunes ou plus claires, qui tendent sa croupe en quelque façon pommelée, & qui la différencient en partie du fonds général de la robe. (Cheval bai miroité.) On dit aussi *Bai à miroir*.

MIROITERIE. subst. fém. Commerce de miroirs.

MIROITIER. s. m. Marchand qui accommode & qui vend des miroirs & des lunettes.

MIROTON. s. m. Nom d'un mets composé de tranches de viandes déjà cuites avec divers assaisonnemens.

MIRTILLE *Voyez* AIRELLE.

M I S

MISAINE. s. f. Terme de Marine. On appelle ainsi le mât qui est entre le beaupré & le grand mât d'un vaisseau. *Le mât de misaine*. Quand on dit simplement, *La misaine*, on entend La voile du *mât de misaine*.

MISANTHROPE. s. m. Celui qui hait les hommes. Il se dit particulièrement d'un homme bourru, chagrin, & qui semble être ennemi de la société. (C'est un misanthrope, un vrai misanthrope. La Comédie du misanthrope.)

MISANTHROPIE. s. f. La haine des hommes. (On n'a jamais vu une misanthropie pareille à la sienne.)

MISCELLANÉE. s. m. Mot formé du Latin, qui se dit d'Un recueil de différens ouvrages de Science, de Littérature, qui n'ont quelquefois aucun rapport entr'eux.

MISCIBLE. adj. de t. g. Qui a la propriété de se mêler avec quelque chose. (L'huile n'est pas miscible avec l'eau.)

MISE. s. f. L'emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé, & l'état que l'on en dresse dans un compte. (Chapitre de mise, chapitre de recette. La mise excède la recette. La mise doit tant à la recette. Toute la mise monte tant.) Il commence à vieillir dans cette acception.

MISE, se dit encore de ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une société de commerce. (Sa mise étoit de cinquante louis.)

On le dit de même de ce qu'on met à une enchère. (Ma mise a couvert la sienne.)

MISE EN POSSESSION, est dans quelques Coutumes une formalité nécessaire pour la validité d'une acquisition.

MISE, signifie aussi Enchère. (La dernière mise de cette maison est à tant.)

MISE, se dit aussi du débit, du cours de la

monnoie ; mais en ce sens on ne l'emploie guère que dans les phrases suivantes. (Monnoie de mise. Argent de mise. Ces espèces-là ne sont plus de mise.) *C'est-à-dire*, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est de mise*, pour dire, qu'Il est bien fait de sa personne, qu'il a de l'esprit, qu'il est propre au commerce du monde.

On dit aussi fam. qu'*Une raison*, qu'*une excuse n'est pas de mise*, pour dire, qu'Une raison n'est pas valable, qu'une excuse n'est pas recevable.

MISÉRABLE. adj. de t. g. Malheureux, qui est dans la misère, dans la souffrance. (Une misérable famille ruinée. C'est une misérable condition que celle de l'homme. Il mène, il traîne une vie bien misérable.)

On dit, qu'*Un homme a fait une fin misérable*, pour dire, qu'Il est mort dans la misère, après avoir vécu dans l'abondance, ou qu'il a fait une fin indigne d'un Chrétien & d'un honnête homme.

Il signifie aussi Méchant. (Il faut être bien misérable pour faire une action si honteuse.)

Il signifie aussi, Qui est mauvais dans son genre. (Toutes les raisons qu'il allègue sont misérables. Il a fait un discours, une pièce fort misérable. Un livre, un auteur misérable.)

On s'en sert aussi comme d'un terme de mépris. (Il n'est pas juste qu'un misérable paysan vous fasse la loi, &c. Se tourmenter pour de misérables honneurs. Croit-il pour un misérable repas qu'il a donné, que.... Il n'a qu'un misérable cheval dans son écurie.)

MISÉRABLE, est aussi substantif, & signifie ordinairement Celui qui est dans la misère. (Assister les misérables. Secourir les misérables. Avoir pitié des misérables.)

On dit par injure, *C'est un misérable*, *ce n'est qu'un misérable*, pour dire, C'est un homme de néant, ou c'est un très-mal-honnête homme.

Et on dit aussi d'une femme décriée pour sa mauvaise conduite, que *C'est une misérable*.

MISÉRABLEMENT. adv. D'une manière misérable. (Vivre misérablement. Finir misérablement. Écrire misérablement.)

MISÈRE. s. f. État malheureux, condition malheureuse, extrême indigence, manquement des choses nécessaires à la vie des personnes dont on parle. (Grande misère. Étrange misère. Il est au comble de la misère. Il est dans la dernière misère, dans une extrême misère. Il est mort de faim & de misère, de pure misère.)

Il signifie aussi, Peine, difficulté, incommodité. (C'est une grande misère que les procès. Qui le tirera de cet embarras, le tirera d'une grande misère. C'est une misère que d'avoir affaire à lui.)

On s'en sert pour exprimer la foiblesse & l'imperfection de l'homme. (Tout ce qui nous paroît de plus brillant dans le monde n'est que misère & que vanité. C'est une étrange misère que de se laisser emporter à ses passions. On n'est jamais content de son état, rien ne marque davantage la misère de l'homme.)

On appelle figurément, *Collier de misère*, Un travail assidu auquel on s'engage, ou que l'on recommence après l'avoir quitté quelque temps. (Il a acheté depuis peu une charge bien assujettissante, il va prendre le collier de misère. Les vacances sont finies, il faut que les Écoliers reprennent le collier de misère.) Il est du style familier.

MISÉRÉRÉ. s. m. Qui se dit de l'espace de temps qu'il faudroit pour dire le Pseaume cinquantième. (Je reviendrai dans un miséréré.)

MISÉRÉRÉ. s. m. Terme de Médecine. Sorte de colique très-violente & très-dangereuse, dans laquelle on rend les excrémens par la bouche. (Avoir le miséréré. Une colique de miséréré. Le miséréré emporte un homme en peu de temps.)

MISÉRICORDE. s. f. Vœu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, & à les soulager. (Les œuvres de miséricorde. Pratiquer les œuvres de miséricorde. C'est un homme sans miséricorde.)

On dit aussi, *La miséricorde de Dieu*, pour dire, La bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. (La miséricorde divine. Les entrailles de la miséricorde de Dieu. C'est une grande miséricorde que Dieu nous a faite. Il faut espérer que Dieu nous fera miséricorde. Chanter les miséricordes de Dieu. Les Évêques, dans leurs titres, se disent Évêques par la miséricorde divine.)

Il signifie aussi, La grâce, Le pardon accordé à ceux qui pourroient être punis. (Demander miséricorde. Crier miséricorde. Implorer la miséricorde du Prince. Faire miséricorde. Il ne leur a fait aucune miséricorde.)

PRÉFÉRANT MISÉRICORDE À JUSTICE. Formule dont on se sert dans les Lettres de rémission ou d'abolition.

On dit proverbialement, *A tout péché miséricorde*, pour dire, qu'Il n'y a rien dont on ne doive espérer le pardon, quand on le demande véritablement, & quand on se répent de sa faute. Et cela se dit tant des offenses commises contre Dieu, que de celles qui regardent les hommes. On le dit aussi à ceux que l'on veut porter à pardonner.

On dit, *Etre à la miséricorde de quelqu'un*, pour dire, Dépendre absolument de lui.

Et on dit, *Se remettre*, *s'abandonner à la miséricorde de quelqu'un*, pour dire, Se remettre, s'abandonner à sa merci, à sa discrétion.

On dit quelquefois par exclamation, & pour marquer une extrême surprise, *Miséricorde !* Et on crie, *A l'aide*, *miséricorde*, quand on est battu, outragé, & qu'on demande du secours.

On dit aussi d'Un homme qui souffre de grandes douleurs, & qui pousse de grands cris, *Qu'il crie miséricorde*. Il est du style familier.

MISÉRICORDE, est aussi une petite saillie de bois attachée sous le siége d'un stalle, & sur laquelle on est en quelque manière assis lorsque le siége est levé. Sans cette saillie, le Clergé seroit presque continuellement debout.

MISÉRICORDIEUSEMENT. adv. Avec miséricorde. (Dieu reçoit miséricordieusement les pécheurs qui reviennent à lui.)

MISÉRICORDIEUX, EUSE. adj Qui a de la miséricorde, qui est enclin à faire miséricorde. (Dieu est tout miséricordieux. L'Évangile dit : Bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.)

MISSEL. s. m. Livre qui contient les prières, le canon & les cérémonies de la Messe. (Missel Romain. Missel à l'usage de Paris, &c.)

MISSION. s. f. Envoi, charge, pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. (Il a reçu sa mission. Ce n'est pas de moi que vous devez attendre, que vous devez recevoir votre mission. Où est votre mission ? Avez-vous mission pour cela ? Vous parlez sans mission.)

On s'en sert plus ordinairement en parlant des choses qui regardent la Religion, la prédication de l'Évangile, & la discipline ecclésiastique. (La mission des Apôtres vient de J. C. même. Les Apôtres ont prouvé leur mission par les miracles. Il agit en vertu de la mission apostolique qu'il a reçue. Il a demandé, il a obtenu la mission de son supérieur.)

MISSION, est aussi un terme collectif, qui se dit Des Prêtres séculiers ou Réguliers, employés en quelque endroit, soit pour la conversion des Infidelles, soit pour l'instruction des Chrétiens. (On a envoyé une mission dans les Indes. La mission de la Chine. La mission y a fait de grands fruits, a fait de grandes conversions.)

On dit, *Faire la mission*, pour dire, s'employer, soit à la conversion des Infidelles, soit à l'instruction des Chrétiens. (Il a fait long-temps la mission dans les Indes. Il a fait la mission en une telle Ville, en une telle Paroisse. On l'a envoyé en mission.)

On appelle *Les Pères de la Mission*, Une certaine Congrégation de Prêtres Réguliers, qui vivent en communauté sous un Supérieur Général, & dont l'institution regarde principalement l'instruction des peuples de la campagne. (Le Supérieur Général de la Mission. Le Général de la Mission.)

On appelle aussi *Mission*. La maison où demeurent les Pères de la Mission. (Il alla à la Mission. Il est allé en retraite à la Mission.)

On appelle *Prêtres des Missions étrangères*, Des Prêtres Séculiers qui vivent en communauté sous un Supérieur Général, & dont l'instruction est d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. Et on appelle à Paris, *Missions étrangères*, La maison où ces Prêtres demeurent. (Il loge aux Missions étrangères.)

MISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est employé aux Missions, pour la conversion, pour l'instruction des peuples. (Les Missionnaires ont fait de grands fruits dans les Indes. Il y a des Missionnaires dans cette Province, dans cette Paroisse. C'est un Missionnaire fort zélé, fort habile.)

On appelle plus particulièrement, *Missionnaires*, Les Pères de la Mission. (Les Missionnaires sont établis en tel endroit. Ce sont les Missionnaires qui desservent cette Cure.)

MISSIVE. Ce terme n'est en usage à l'adjectif qu'avec le mot de *Lettre*. *Lettre missive*, qui signifie proprement, Une lettre écrite pour envoyer à quelqu'un.

Il est un peu plus usité au substantif ; mais il est renfermé dans le style familier, & il ne se dit guère que par quelque espèce de raillerie. (Il m'a écrit une longue missive. Vous recevrez une missive qui vous instruira de tout.)

M I T

MITAINE. s. f. Sorte de gros gant de laine, de soie ou de cuir, où la main entre toute entière, sans qu'il y ait de

séparation pour les doigts, hors pour le pouce.

On dit figurément & proverbialement, en parlant De quelque chose dont il n'est pas aisé de venir à bout, & qu'on ne peut avoir qu'avec beaucoup de peine ou de danger, *Cela ne se prend pas sans mitaines*, pour dire, qu'il y faut apporter du soin & de la précaution.

On appelle aussi *Mitaines*, Une sorte de petits gants de femme, qui ne couvrent que le dessus des doigts. (Mitaines de soie.)

MITAINE, est aussi en usage dans cette phrase populaire, *De l'onguent miton mitaine*, qui se dit de tout remède qui ne fait ni bien ni mal. (Ce que vous proposez-là pour le guérir, n'est que de l'onguent miton mitaine.)

Cela se dit aussi figur. & famil. d'Un expédient inutile que l'on propose dans quelqu'affaire que ce soit.

MITE. s. f. Petit insecte qui est presque imperceptible, & qui s'engendre ordinairement dans le fromage. (Ce fromage est plein de mites.)

MITELLE, PETITE MITRE, SANICLE, ou CORTUSE D'AMÉRIQUE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que son fruit a comme la figure d'une petite mitre. Sa fleur est en rose. *On emploie extérieurement la Mitelle contre les ulcères, & intérieurement pour les maux de poitrine, les crachemens de sang & plusieurs autres maladies.*

MITHRIDATE. s. m. Espèce de thériaque qui sert d'antidote ou de préservatif contre les poisons. (Prendre du mithridate.)

On appelle *Vendeur de mithridate*, Un Charlatan; & fig. & fam. Un homme qui parle avec ostentation, qui promet beaucoup & ne tient rien.

MITIGATION. s. f. Adoucissement par opposition à réforme. (Cet Ordre est trop austère, il auroit besoin de mitigation.)

MITIGER. v. a. Adoucir, rendre plus aisé à supporter. Il se dit principalement Des adoucissemens qu'on apporte dans les Ordres Religieux, à la pratique des règles qui sont trop sévères. (Mitiger une règle trop austère. Cela a besoin d'être mitigé, comme étant d'une pratique trop difficile.)

MITIGÉ, ÉE. participe.

On appelle *Carmes mitigés*, Les Carmes qui vivent sous une règle moins austère & moins pénible que celle de leur première institution. Et dans la même acception on dit, *Les Ordres mitigés.*

MITON. s. m. Sorte de gant qui ne couvre que l'avant-bras. (Miton de velours.)

MITON MITAINE. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Onguent miton mitaine*. Voyez MITAINE.

MITONNER. v. n. Il se dit proprement Du pain que l'on met dans un plat avec du bouillon, pour le faire tremper long-temps sur le feu avant que de dresser le potage. (Le potage mitonne. Il faut le laisser mitonner quelque temps. Faire mitonner la soupe.)

On s'en sert aussi quelquefois dans le réciproque. (La soupe se mitonne.)

MITONNER, est aussi actif, & signifie familièrement, Dorloter, prendre un grand soin de tout ce qui regarde la santé & les aises d'une personne. (Il a une femme qui a un grand soin de lui, & qui le mitonne extrêmement. C'est un homme qui aime à se mitonner. Il aime qu'on le mitonne.)

On dit aussi familièrement, *Mitonner quelqu'un*, pour dire, Ménager adroitement son esprit dans la vue d'en tirer quelque avantage. (C'est un homme qui nous peut extrêmement servir, il faut le mitonner avec soin.) Il est du style familier.

On dit aussi figur. & famil. *Mitonner une affaire*, pour dire, La disposer & la préparer doucement, pour la faire réussir quand il en sera temps.

MITONNÉ, ÉE, participe.

MITOYEN, ENNE. adj. Il n'a guère d'usage au propre qu'en cette phrase, *Mur mitoyen*, en parlant d'un mur qui sépare la maison ou l'héritage de deux particuliers, & qui est bâti également sur le fonds de l'un & de l'autre à frais communs.

On appelle figurément, *Avis mitoyen*, Un avis qui s'éloigne des extrémités de deux avis opposés, & qui tient un peu de l'un & de l'autre. (On a ouvert un avis mitoyen qui a concilié toutes choses.)

On dit aussi, *Parti mitoyen*. (Il a pris un parti mitoyen.)

On appelle *Dents mitoyennes d'un cheval*, Celles qui sont entre les pinces & les coins.

MITRAILLE. s. f. coll. Toute sorte de petite marchandise de clincailler.

Il se dit aussi De toute sorte de vieux morceaux de cuivre, & pareillement de toute sorte de vieux clous & de vieux fers, dont on charge quelquefois le canon sur des vaisseaux. (Un canon chargé de mitraille, à mitraille.)

MITRE. s. f. Ornement de tête que les Évêques, les Abbés Réguliers & quelques Chefs de Chapitres portent à l'Église, quand ils officient en habits pontificaux. (Officier avec la mitre & la crosse. En quelques Églises les Chanoines portent la mitre.)

En termes d'Antiquité, on appelle *Mitre*, Une coiffure en usage chez les femmes Romaines, qui l'avoient empruntée des Grecques.

MITRÉ, ÉE. adj. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, (Abbé crossé & mitré. Abbaye crossée & mitrée.)

MITRON. s. m. Garçon Boulanger. Il est populaire.

MIX

MIXTE. adjectif de t. g. Qui est mélangé, qui est composé de plusieurs choses de différente nature, & qui participe de la nature des unes & des autres. (Corps mixte.)

On appelle *Causes mixtes*, Les causes qui sont de la compétence du Juge Séculier & du Juge Ecclésiastique en même temps, ou qui sont en partie personnelles, en partie réelles. (Causes personnelles, réelles & mixtes.) On dit aussi dans le même sens, *Une action mixte.*

MIXTE, est aussi substantif; & dans cette acception, il ne se dit que d'un corps mixte. (Toutes les parties d'un mixte. Réduire les mixtes à leurs principes.)

MIXTILIGNE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit Des figures terminées en partie par des lignes droites, & en partie par des lignes courbes.

MIXTION. s. f. Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour la composition d'un remède. (Ce médicament se fait par la mixtion de telle & telle drogue.)

MIXTIONNER. v. a. Mélanger, mêler quelque drogue dans une liqueur, & faire qu'elle s'y incorpore. (Mixtionner du vin. Mixtionner un breuvage.) Il se prend plus ordinairement en mauvaise part.

MIXTIONNÉ, ÉE. participe.

On dit, *Du vin mixtionné*, pour dire, Du vin qui n'est pas naturel, qui est mélangé.

MOB

MOBILE. adj. de t. g. Qui se meut, ou qui peut être mû. (Il y a des corps plus mobiles les uns que les autres.)

Certaines Fêtes de l'année sont appelées *Fêtes mobiles*, parce que le jour de leur célébration change tous les ans, selon la différence des lunaisons. (Pâque, la Pentecôte & l'Ascension sont des Fêtes mobiles.)

En matière de Mécanique, on dit substantivement, *Le mobile*, pour dire, Le corps qui est mû. (Un mobile, quand il est en mouvement, se meut toujours jusqu'à ce qu'il rencontre un autre corps qui l'arrête.)

MOBILE, est aussi substantif, & signifie, Ce qui meut. *Le premier mobile.* C'est selon les anciens Astronomes, un ciel qui enveloppe & qui fait mouvoir tous les autres cieux.

On appelle figurément, *Premier mobile*, Un homme qui donne le branle, le mouvement à une affaire, à une compagnie. (Un tel est le premier mobile de cette affaire, de cette conjuration.)

On le dit aussi des passions. (L'intérêt est le mobile de la plupart des hommes.)

MOBILIER. adj. de t. g. Il n'est en usage que dans le style de Pratique, & il se dit De tout ce qui tient nature de meuble. (Les biens mobiliers de cette succession. Les effets mobiliers.)

On appelle *Succession mobilière*, La succession aux meubles. Et *Héritier mobilier*, Celui qui hérite des meubles.

MOBILIER, se prend aussi substantiv. & seulement au singulier, pour signifier Les meubles. (Il a hérité d'un gros mobilier.)

MOBILITÉ. s. f. Terme didactique. Facilité à être mû. (La mobilité des corps sphériques.)

MOC

MOCA. s. m. On appelle ainsi le café qui vient de Moca, Ville d'Arabie. (Du café de Moca, *ou simplement*, Du Moca.)

MOD

MODALE. adj. f. Terme de Logique. Il se dit Des propositions qui contiennent quelques conditions ou restrictions.

MODE. s. f. Ce qui est du plus grand usage à l'égard des choses qui dépendent du goût & du caprice des hommes. (Nouvelle mode. Mauvaise mode. Mode ridicule, extravagante. La mode n'en est plus. Inventer des modes. Se mettre à la mode. Un habit à la mode, une étoffe à la mode, &c. C'est un mot qui est fort à la mode. Une opinion de mode. Un système à la mode. Être esclave à la mode. Les caprices, les bizarreries de la mode. Vieille mode. Cela étoit autrefois à la mode. La mode en est passée. On revient aux vieilles modes.)

On appelle *Bœuf à la mode*, Un ragoût fait d'une tranche de bœuf lardée de gros lard.

On dit familièrement qu'*Un homme*,

qu'*une femme est fort à la mode*, pour dire, qu'Un homme, qu'une femme est fort au gré de la plupart du monde.

On dit proverbialement, *Les fous inventent les modes, & les sages les suivent.*

MODE, signifie aussi simplement, Manière. Et en ce sens on dit proverbialement, *Chacun vit à sa mode*, pour dire, que Chacun en use comme il lui plaît en ce qui le regarde. (Il faut le laisser vivre à sa mode, le laisser faire à sa mode.)

MODE. s. m. Terme de Grammaire. Mœuf. Maniere de conjuguer les verbes relativement à ce qu'on veut exprimer. *Il y a cinq modes dans chaque verbe régulier ; le mode Indicatif, l'Impératif, l'Optatif, le Subjonctif ou conjonctif, & l'Infinitif.*

MODE. s. m. Terme de Philosophie. Manière d'être. (Les divers arrangemens des parties d'un corps en sont des modes.)

MODE, en Musique, signifie proprement Le ton dans lequel une pièce de Musique est composée. Il est déterminé par la note finale qu'on appelle pour cette raison. *La tonique.* Ainsi on dit, *Le mode d'a-mi-la*, pour dire, Le mode dont la note *la* est la tonique.

On appelle *Mode majeur*, Celui où la tierce au-dessus de la tonique est majeure ; & *Mode mineur*, Celui où la tierce au-dessus de la tonique est *mineure*.

Et comme la gamme est composée de douze demi-tons, dont chacun peut être la tonique d'un mode, il s'ensuit qu'il y a vingt-quatre modes en tout, douze majeurs & douze mineurs.

Les Grecs avoient plusieurs *Modes*, l'Ionique, le Dorique, le Phrygien, l'Éolique, le Lydien, &c.

MODÈLE. s. f. Exemplaire, patron en relief, soit d'une statue, soit de quelque autre ouvrage de Sculpture, d'Architecture, d'après lequel on travaille ensuite pour exécuter ce qu'on s'est proposé. (Modèle en grand. Modèle en petit. Modèle de carte. Modèle de cire, de plâtre, de terre. Le modèle d'une statue. Le modèle d'un bâtiment. Faire un modèle. Donner un modèle. Travailler sur un modèle. Suivre un modèle.)

Parmi les Peintres & les Sculpteurs, on appelle *Modèle*, Tous les objets d'imitation que ces Artistes se proposent. (La nature est le modèle des arts.)

On appelle aussi particulièrement de ce nom, Un homme ou une femme d'après laquelle les Artistes dessinent ou peignent. *Poser le modèle*, C'est mettre le modèle dans l'attitude qu'on veut représenter.

MODÈLE, se dit aussi figurément, tant des ouvrages d'esprit, que des actions morales, & signifie, Exemplaire qu'il faut suivre. (L'Énéide & l'Iliade sont de beaux modèles. Ce sont de bons modèles pour bien écrire l'Histoire, qu'Hérodote & Tite-Live. Formez-vous sur ce modèle. Ayez ce modèle devant les yeux. Cela vous servira de modèle. La vie de cet homme est un modèle de vertu. Cette femme est un modèle de chasteté. Voilà un beau modèle qu'on vous propose à suivre. Se proposer un modèle.)

MODELER. v. a. Terme de Sculpture. Imiter en terre molle, ou en cire, ou en plâtre, quelque objet. C'est aussi faire la représentation d'un grand ouvrage qu'on projette.

MODELER, est aussi neutre. (Ce sculpteur a passé tout le jour à modeler.)

MODELÉ, ÉE. participe.

MODÉRATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a la direction de quelque chose. (Il y avoit à Lacédémone des modérateurs de la jeunesse.) Ce terme n'a d'ailleurs guère d'usage que dans le style soutenu. (L'esprit modérateur du monde. Il est le modérateur de l'Univers.)

MODÉRATION. s. f. Retenue. Vertu qui porte à garder toujours une sage mesure en toutes choses, & sur-tout à ne se point laisser aller à la colère, au luxe, & à l'orgueil. (Grande modération. Modération d'esprit. Il s'est conduit dans cette affaire avec beaucoup de modération, avec peu de modération. Il y a porté toute la modération possible. User de modération. Il faut garder de la modération dans la bonne fortune. Cet homme est un grand exemple de modération. Toutes ces viandes-là sont bonnes en elles-mêmes, mais il en faut user avec modération.)

MODÉRATION, signifie aussi, Retranchement, diminution d'un prix ordinaire ou fixé. (La modération d'une taxe. Obtenir quelque modération du prix d'une Charge. On ne lui a fait aucune modération. On ne lui accorde aucune modération. Rôle de modération.)

MODÉRÉMENT. adv. Sans excès, avec modération. (Il s'est comporté modérément en cette rencontre. Le vin est bon, mais il en faut user modérément. Boire modérément. Manger modérément. Il a été taxé modérément.)

MODÉRER. v. a. Diminuer, adoucir, tempérer & rendre moins violent. (Modérer sa colère. Modérer ses passions. Modérer ses désirs. Modérer son ambition. Modérer son ardeur. Il a trop de feu, il le faut modérer. Cette taxe est trop forte, il la faut modérer. Modérer ses prétentions. Modérer ses dépenses.)

Il s'emploie aussi dans le réciproque. Ainsi on dit, que *Le temps s'est modéré*, que *le froid*, que *le chaud commence à se modérer*, pour dire, qu'Il y a du relâchement dans le temps, de la diminution dans le froid, dans le chaud.

Et au figuré il signifie, Se posséder, se contenir. (Peu de gens savent se modérer dans la bonne fortune. Il a su se modérer dans les occasions les plus difficiles.)

MODÉRÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adject. & signifie, Qui est sage & retenu, qui n'est point emporté. (Un esprit modéré. Humeur modérée. Ce jeune homme est bien modéré.)

On le dit aussi des choses qui sont éloignées de toute sorte d'excès. (Une chaleur modérée. Un feu modéré. Un pouls modéré. Un exercice modéré.)

MODERNE. adj. de t. g. Nouveau, récent, qui est des derniers temps. Il est opposé à *Ancien* & à *Antique*. Il ne se dit guère que des Arts & des Sciences, & de ceux qui les traitent. (Les Auteurs modernes. Les Philosophes modernes. Les Théologiens modernes. Les Architectes modernes. Les Peintres modernes. Des ouvrages modernes. Cela est moderne. C'est une invention moderne. Médailles modernes.)

Les Architectes appellent *Architecture moderne*, Toutes les manières d'Architecture, qui ont été en usage dans l'Europe, depuis les anciens Grecs & Romains, même l'Architecture gothique. Cependant l'usage a emporté, que lorsqu'on dit, *Un bâtiment moderne*, on entend ordinairement Un bâtiment fait suivant la manière de bâtir la plus récente, & qu'on dit aussi dans le même sens, (Bâtir à la moderne. Un bâtiment à la moderne.)

MODERNE, s'emploie encore substantivement en parlant d'Auteurs. Ainsi on dit, *Les Anciens & les Modernes sont d'accord sur ce point*, pour dire, Les Auteurs anciens & les modernes.

MODESTE. adj. de t. g. Qui a de la modestie. (C'est un homme modeste, très-modeste. Il est modeste dans ses discours, dans ses actions, dans ses gestes, dans ses habits, dans sa dépense, dans toute sa conduite. Il est trop modeste pour souffrir qu'on le loue en sa présence.)

On dit quelquefois d'Une femme & d'une fille, *Elle est modeste*, pour dire, qu'elle a de la pudeur. (Il faut qu'une fille soit modeste.)

On dit aussi, *Avoir des sentimens modestes de soi-même, une opinion modeste de soi-même*, pour dire, Ne pas présumer de soi.

MODESTE, se dit aussi de certaines choses extérieures, par lesquelles on juge qu'un homme est modeste. (Visage modeste. Air modeste. Maintien modeste. Contenance modeste. Ris modeste. Habit modeste. Dépense modeste. Conduite modeste.)

On appelle *Couleur modeste*, Une couleur qui n'est pas éclatante. (Le gris, le feuille morte sont des couleurs modestes.)

MODESTEMENT. adv. D'une manière modeste, avec modestie. (Parler modestement. S'habiller modestement. Marcher modestement.)

MODESTIE. s. f. Retenue dans la manière de se conduire & de parler de soi. (Grande modestie. Parler avec modestie. Se comporter avec modestie. Se tenir dans la modestie. Se renfermer dans les bornes de la modestie. Cela est fort contraire à la modestie, à la modestie d'un chrétien, à la modestie religieuse. On n'ose le louer en sa présence, de peur de blesser sa modestie. Il a toujours gardé une grande modestie dans ses habits & dans toute sa conduite.)

Il se prend aussi quelquefois pour Pudeur. (La modestie est un des grands ornemens d'une fille. Ces paroles-là blessent la modestie, choquent la modestie.)

MODICITÉ. s. f. Petite quantité. (La modicité d'une somme. La modicité du revenu, du prix. La modicité de sa dépense.) Il se dit principalement de ce qui regarde le prix des choses.

MODIFICATIF, IVE. adj. Qui modifie, (Un terme modificatif. Il s'emploie aussi substantiv. sur-tout en Grammaire, en parlant des termes qui déterminent le sens des autres. *Les adverbes sont ordinairement des modificatifs.*

MODIFICATION. s. f. Modération, restriction, adoucissement d'une proposition, d'une convention. (Il faut apporter quelque modification à ces articles-là.)

MODIFICATION, est aussi un terme didactique, qui signifie Une manière d'être d'une substance. (Les corps sont susceptibles de différentes modifications. Les sensations sont des modifications de l'ame.)

MODIFIER. v. a. Modérer, adoucir. Il n'a guère d'usage dans cette acception, qu'en parlant des adoucissemens qu'on apporte à

des articles, à des clauses d'un contrat, d'un Édit, &c. (Il faut un peu modifier ces articles-là.)

Modifier, est aussi un terme didactique, & signifie, Donner un mode, une manière d'être. (Les différens arrangemens des parties modifient la matière.)

Modifié, ée. participe. (Des articles modifiés.) En termes de Physique, on dit, (Un corps modifié de telle ou telle manière.)

MODILLON. s. m. Terme d'Architecture. Sorte de petite console qui sert à soutenir la corniche, & qu'on met principalement sous la corniche de l'ordre Corinthien.

MODIQUE. adj. de t. g. Qui est de peu de valeur. (Une somme modique. Une taxe modique. Son pere ne lui donnoit qu'une pension modique. Il a une fortune modique, un bien fort modique.)

MODIQUEMENT. adv. avec modicité. (Il a bien des ouvriers, mais il les paye modiquement.)

MODULATION. s. f. Suite de plusieurs tons qui forment un chant suivant les règles du mode dans lequel il est composé. (La modulation de cet air est fort agréable.)

MODULE. s. m. Terme d'Architecture. Certaine mesure qu'on prend pour régler les proportions d'un ordre d'Architecture. C'est ordinairement le diamètre de la colonne. (Le fût de cette colonne a tant de modules.)

Module, se dit aussi du diamètre d'une médaille. (Les médailles du petit bronze sont d'un moindre module que celles du grand, du moyen bronze. Les Quinaires sont de toutes les médailles celles du plus petit module.

MOE

MOELLE. s. f. Substance molle & grasse, qui est contenue dans la concavité des os. (Moelle de bœuf. Moelle de mouton. Tourte de Moelle, *ou* à la moelle. Sucer la moelle d'un os. Le froid l'a pénétré jusqu'à la moelle des os.)

ON appelle *Moelle allongée*, ou *Moelle épinière*, Cette continuation du cerveau qui se prolonge dans la cavité de toutes les vertèbres, depuis le cervelet jusqu'à l'os sacrum.

On appelle aussi, *Moelle*, Le dedans de certains arbres, comme le figuier, le sureau. (De la moelle de sureau. De la moelle de figuier.)

Il se dit encore du dedans d'un bâton de casse. (De la moelle de casse.)

On dit figur. & fam. d'Un homme qui, par adresse ou par quelqu'autre voie, en ruine un autre, en tirant peu à peu tout ce qu'il en peut tirer, qu'*Il lui tire jusqu'à la moelle des os*, qu'*il le suce jusqu'à la moelle des os*.

MOELLEUX, EUSE. adj. Rempli de moelle. (Un os moelleux. Un bois moelleux.)

On dit figur. qu'*Un discours est moelleux*, pour dire, qu'Il est plein de sens & de bonnes choses.

On dit aussi figurément, qu'*Une étoffe est moelleuse*, pour dire, qu'Elle a du corps & qu'elle est douce quand on la manie.

On appelle *Vin moelleux*, Un vin qui a beaucoup de corps, & qui flatte agréablement le goût.

On appelle aussi *Voix moelleuse*, Une voix pleine, douce, & qui n'a rien d'aigre ni de dur.

Moelleux, en Peinture, signifie Doux & agréable. *Le moelleux dans le dessein*, exprime la douceur des contours qu'on remarque dans les femmes. *Le moelleux dans la touche*, sign. Une touche fondue. *Le moelleux dans la couleur*, sign. Un coloris agréable. Dans ces phrases, il est substantif.

MOELLON. s. m. Sorte de pierre à bâtir, dont on se sert d'ordinaire pour les murs de clôture, & dont on fait du remplage aux murs de pierre de taille. (Tirer du moellon de la carrière. Une toise de moellon.)

MŒUF. Terme de Grammaire. *Voyez* Mode.

MŒURS. s. f. pl. Habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la vie. (Bonnes mœurs. Mauvaises mœurs. Mœurs douces & honnêtes. Mœurs corrompues. Mœurs dépravées. La science des mœurs. La doctrine des mœurs. Former les mœurs de quelqu'un. Régler ses mœurs. Changer de mœurs. Rien ne corrompt plus les mœurs que la mauvaise compagnie.)

On dit, suivant une formule reçue, (Un certificat de vie & mœurs. Faire information de vie & de mœurs. La réformation des mœurs. L'innocence de ses mœurs.)

On dit, qu'*Un homme a des mœurs*, pour dire, qu'Il a de bonnes mœurs, & qu'*Il n'a point de mœurs*, pour dire, qu'Il en a de mauvaises.

On dit prov. *Les honneurs changent les mœurs*, pour dire, qu'On s'oublie d'ordinaire dans la prospérité.

Mœurs, se prend aussi pour la manière de vivre, pour les inclinations, les coutumes, les façons de faire, & les lois particulières de chaque Nation. (Les mœurs d'une Nation, d'un peuple, d'un pays. Chaque Nation a ses mœurs. Ces peuples-là ont des mœurs bien différentes des nôtres. Mœurs barbares. Mœurs civilisées.

En termes de Poësie, on dit, que *Les mœurs sont bien gardées dans une Tragédie, dans un Poëme*, pour dire, qu'On y a bien observé ce qui concerne les coutumes du pays & du temps dont il est question, ou le caractère des personnages qui sont introduits dans le Poëme. (Dans l'Iliade & dans l'Odyssée, les mœurs sont parfaitement gardées.)

On dit aussi en Peinture, que *Les mœurs sont bien gardées dans un tableau*, pour dire, que Les figures y sont représentées de la manière qui convient au temps de l'Histoire qui en est le sujet. Et dans un sens contraire, on dit, qu'*Elles n'y sont pas gardées*.

Dans le didactique, on dit, *Les Mœurs des animaux*, pour dire, Les inclinations des différentes espèces d'animaux, & tout ce qui regarde leur économie.

MOF

MOFETTE. *Voyez* Moufette.

MOH

MOHATRA. adj. Qui ne se dit que d'un contrat ou marché usuraire, par lequel un Marchand vend très-cher à crédit, ce qu'il rachete aussi-tôt à très-vil prix, mais argent comptant.

MOI

MOI. s. de t. g. Pronom de la première personne, & dont *Nous* est le pluriel. On voit par cette définition, que *Moi* est un parfait synonyme réel de *Je* & de *Me*; mais ce n'est pas un synonyme grammatical, puisqu'il s'emploie différemment, & que dans aucuns cas il ne peut être remplacé ni par *Je* ni par *Me*. Voilà ce qui sera éclairci par le détail suivant.

Moi, est l'apposition de *Je*, soit qu'il vienne après le verbe, comme dans ces phrases, *Je dis moi. Je prétends moi*: soit qu'il précède *Je* & le verbe, comme dans ces phrases, (Moi je dis. Moi je prétends. Moi, dont il déchire la réputation, je ne lui ai jamais rendu que de bons offices. Moi, à qui il fait tant de mal, je cherche toutes les occasions de le servir. Moi, ne songeant à rien j'allai bonnement lui dire...)

Quelquefois *Je* ne paroît point, mais il est sous-entendu. (Moi, trahir le meilleur de mes amis! Faire une lâcheté, moi!) Phrases elliptiques, où il est aisé de suppléer, *Je voudrois! Je pourrois!*

Moi, se met de même par apposition devant ou après *Me*. (Voudriez-vous me perdre, moi votre allié? Moi, vous me soupçonneriez de...)

Il se met aussi par apposition avec *Nous*, lorsqu'il est accompagné d'un autre nom ou pronom. (Vous & moi nous sommes contens de notre sort. Nous irons à la campagne lui & moi. Il est venu nous voir mon frère & moi.) Dans ces phrases, *Moi* & le nom ou pronom qui lui sont joints, sont tout ensemble l'apposition & l'explication de *Nous*. Et il faut observer que *Moi* étant joint à un autre nom ou pronom, ne doit paroître qu'en second, *Vous & moi, un tel & moi*, à moins que le nom auquel il est joint, ne soit celui d'une personne très-inférieure. Ainsi un père dira, *Moi & mon fils*. Un maître, *Moi & mon laquais*.

Moi, est encore une sorte d'apposition qui détermine les pronoms indéfinis, *Ce* & *il*. (C'est moi qui vous en réponds. Qui fut bien aise, ce fut moi. Il y aura lui & moi d'un tel avis. Que vous reste-t-il? Moi.)

Après une préposition, il n'y a que *Moi* qui puisse être le pronom de la première personne. (Vous servirez-vous de moi? Pense-t-on à moi? Ils auront affaire de moi. Cela vient de moi. Cela est à moi. Cela est pour moi. Je prends cela pour moi. Selon moi, vous avez raison. Vous serez remboursé par moi.)

Il en est de même après une conjonction. (Mon frère & moi. Mon frère ou moi. Mon frère aussi bien que moi. Ni mon frère ni moi. Personne que moi.)

Quand le verbe est à l'impératif, & que le pronom qu'il régit n'est point suivi de la particule *En*, c'est *Moi* qu'il faut employer après le verbe, soit comme régime simple, *Louez-moi, récompensez-moi*; soit comme régime composé, où la préposition *À* est sous-entendue. *Rendez-moi compte. Dites-moi la vérité.* Et alors *Moi* se joint au verbe par un trait qu'on nomme division.

Quelquefois, mais dans le discours familier seulement, il se met par redondance, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. (Faites-moi taire ces gens-là. Donnez-leur-moi sur les oreilles.)

À moi. Sorte d'exclamation, pour faire venir promptement quelqu'un auprès de soi. À moi, à moi soldats.)

De vous à moi. Façon de parler, dont on se sert pour témoigner à quelqu'un qu'on lui parle avec sincérité, mais qu'il garde le secret. (De vous à moi, c'est un pauvre homme. De vous à moi, c'est un homme

qui ne mérite pas l'opinion qu'on a de lui. De vous à moi, je ne crois pas que la chose réussisse.)

Quant à moi. Autre façon de parler, dont on se sert pour donner plus d'emphase à ce qu'on dit. (Vous en direz ce qu'il vous plaira ; quant à moi, je sais bien ce qu'il en est.) Il n'est guère en usage. On dit simplement, (Pour moi je sais bien...)

On dit proverbialement & figurément, *Se mettre sur son quant à moi*, pour dire, Prendre un air fier. (On lui a dit une telle chose, il s'est mis sur son quant à moi.) Il est ironique.

MOIGNON. s. m. Une petite partie, soit du bras, soit de la cuisse, ou de la jambe, lorsque le reste est coupé. (Il lui a fallu couper le bras fort près de l'épaule, & il ne lui reste plus qu'un moignon. Il n'a plus qu'un moignon. Un moignon de cuisse.)

MOINDRE. adj. comparatif de t. g. Plus petit en étendue. (Cette colonne est moindre que l'autre en hauteur & en grosseur. La distance d'ici là est moindre que vous ne dites.)

Il signifie aussi, Plus petit dans son genre, suivant les différens substantifs auxquels il se joint. (Votre douleur en sera moindre. Son mal n'est pas moindre que le vôtre. C'est la moindre satisfaction, la moindre récompense qu'on lui doive. C'est le moindre service que je lui voulois rendre. La moindre chose qu'il mérite.)

Il signifie aussi, Moins considérable. (Prendre toujours la moindre place. Il est revêtu d'une moindre dignité qu'auparavant. Il tient un moindre rang. Une étoffe de moindre prix, de moindre valeur qu'une autre. Cette étoffe-là est moindre, elle est moindre de beaucoup.)

Il signifie aussi, Qui n'est pas si bon, ou qui est plus mauvais. (Ce vin-là est moindre que l'autre.)

On se sert souvent du mot de *Moindre*, avec l'article, soit en parlant des personnes, soit en parlant des choses, pour dire, De quelque peu de considération que soit une personne, quelque petite, quelque peu importante que soit une chose. (La moindre personne que vous m'enverrez. C'est une chose que le moindre soldat peut faire. Au moindre bruit il s'éveille. Le moindre mot que vous direz. Au moindre signe vous serez obéi.)

On dit quelquefois familièrement, pour faire mieux sentir le diminutif, (Au moindre petit bruit. Le moindre petit bruit.)

Lorsqu'on l'emploie de cette manière, & qu'il est précédé d'une négative, il signifie, Aucun. (Je n'en ai pas la moindre appréhension. Il ne lui a pas fait la moindre honnêteté, le moindre compliment. Il ne lui a pas dit le moindre mot. Je n'ai pas le moindre souvenir de ce que vous dites.)

MOINE. s. m. Religieux institué pour vivre séparé du monde, comme les Bénédictins, les Bernardins, les Chartreux. Aujourd'hui plusieurs comprennent sous ce nom les Religieux Mendians. (Les anciens Moines. Les Moines Réformés. Se faire Moine. Se rendre Moine. Moine défroqué.)

On dit proverbialement & figurément, *Pour un Moine on ne laisse pas de faire un Abbé*, ou *pour un Moine ne faut l'Abbaye*, pour dire, que Quand plusieurs personnes doivent concourir à une affaire, & qu'une d'entr'elles est absente, on s'oppose à sa conclusion, les autres ne laissent pas de passer outre.

On le dit aussi quand une partie a été faite entre plusieurs personnes, & que quelqu'un manquant de s'y trouver, on ne laisse pas pour cela de la faire.

On dit proverbialement & figurément, que *L'habit ne fait pas le moine*, pour dire, que L'on ne doit pas toujours juger des personnes par les apparences, par les dehors.

On dit de ceux qu'on n'attend point pour dîner, & qui cependant devoient venir, qu' (On les attend comme les Moines font l'Abbé.)

On dit proverbialement, *Gras comme un Moine*, pour dire, Fort gras.

Moine lai. On appelle ainsi Un particulier que le Roi nommoit dans chaque Abbaye de nomination Royale, pour y être entretenu.

On appelle *Moine bourru*, Un prétendu fantôme dont les nourrices font sottement peur aux enfans. Et de là on appelle *Moine bourru*, *vrai Moine bourru*, Un homme de mauvaise humeur. (Cet homme-là est un vrai moine bourru.)

Moine, signifie aussi, Certain meuble de bois où l'on suspend une sorte de réchaud plein de braise pour chauffer le lit. (Il fait mettre le moine dans son lit pendant tout l'hiver.)

MOINEAU. s. m. Petit oiseau de plumage gris, qui aime à faire son nid dans des trous de murailles. (Moineau à gros bec. Moineau franc. Moineau à gorge noire. Moineau privé, apprivoisé.) *Un pot à moineau*, est un pot de terre attaché en dehors, afin que les moineaux y viennent faire leurs nids.

On dit proverbialem. qu'*Un homme tire sa poudre aux moineaux*, Quand il emploie pour des bagatelles, son crédit, ses amis, son argent, dont il auroit pu se servir utilement pour des choses d'importance.

En termes de Fortification, *Moineau* signifie Un bastion dont la pointe fait un angle obtus, & que l'on met au milieu d'une courtine trop longue.

On appelle *Cheval moineau*, celui auquel on a coupé les oreilles.

MOINERIE. s. f. collectif. Tous les Moines. (Il s'est attiré sur les bras toute la Moinerie.) Il signifie aussi, l'esprit & l'humeur des Moines. (Il y a bien de la moinerie en son fait. Ce Religieux n'a point de moinerie.) Dans l'une & dans l'autre signification, il ne se dit que par ceux qui parlent des moines avec mépris.

MOINESSE. s. f. Religieuse. Ce mot ne se dit que par mépris.

MOINILLON. s. m. Petit Religieux. (Les Moines & Moinillons.) Il ne se dit que par mépris.

MOINS. adv. de comparaison, qui marque diminution, & qui est opposé à *Plus*. Pas tant. (Parlez moins. Parlez moins haut. Soyez moins en colère, un peu moins en colère. J'ai bien moins, beaucoup moins d'intérêt à cela que vous. Ce que je vous en dis est moins pour vous faire de la peine, que pour vous marquer. . . . Il ne faut pas moins qu'une raison aussi forte pour me déterminer à . . . Plus vous le presserez, moins il en fera. Cela n'a pas moins de trente pieds. On vous en demande trois livres, vous l'aurez pour quelque chose de moins. Un peu plus, un peu moins. Je n'en donnerai ni plus ni moins. Il n'en sera ni plus ni moins. Plus de morts, moins d'ennemis.)

Rien moins, Expression très-usitée en François, a quelquefois deux acceptions opposées. Avec le verbe substantif, *Rien moins* signifie le contraire de l'adjectif qui le suit. *Il n'est rien moins que sage*, veut dire, Il n'est point sage. *Rien moins*, employé impersonnellement, a aussi un sens négatif. *Il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle*, veut dire, Cette nouvelle n'est pas vraie. Mais avec un verbe actif, réciproque ou neutre, le sens seroit équivoque, s'il n'étoit pas déterminé par ce qui précède. Exemple. (Vous le croyez votre concurrent, il a d'autres vues ; il ne désire rien moins, il ne se propose rien moins, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter,) c'est-à-dire, qu'*Il n'est point votre concurrent*. (Vous ne le regardez pas comme votre concurrent, cependant il ne désire rien moins, il ne se propose rien moins, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter,) c'est-à-dire, qu'*Il est votre concurrent*.

On dit, *Il ne le menace pas de moins que de lui rompre bras & jambes*, pour dire, Il porte ses menaces jusqu'à dire, qu'il lui rompra bras & jambes.

On dit d'Une chose de nulle considération, que *C'est moins que rien*. (Le présent que je vous fais est moins que rien.) Cela se dit aussi d'Une personne par mépris. (Cet homme-là est moins que rien.)

On dit adverb. *En moins de rien*, pour dire, En très peu de temps.

Moins, s'emploie aussi substantivement en plusieurs phrases différentes. Ainsi on dit, *Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver*, pour dire, La moindre chose que vous puissiez faire. (Ils sont à peu près d'accord, ils en sont sur le plus & sur le moins. Il ne s'agit que du plus ou du moins. La chose ne peut pas être arrivée ainsi, il faut qu'il y ait du plus ou du moins.)

En Algèbre, on appelle *Moins*, Le signe de la soustraction. *Il signifie qu'il faut retrancher la seconde de la première.*

À moins de. (Je ne lui donnerai pas ce cheval à moins de cent pistoles. Je ne lui pardonnerai pas à moins d'une rétractation publique.)

À moins que. Sorte de conjonction qui régit le subjonctif, & qui signifie, Si ce n'est que. (Il n'en fera rien à moins que vous lui parliez. À moins que vous ne preniez bien votre temps, vous n'en viendrez pas à bout.)

À moins que, se construit aussi avec l'infinitif & la particule *De*, dans le même sens. (Je ne pouvois pas lui parler plus fortement, à moins que de le quereller.)

À moins, est quelquefois absolu. (On riroit à moins.)

Au moins, du moins. Sorte de conjonction qui sert à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle. (Si vous ne voulez pas être pour lui, au moins ne soyez pas contre. S'il n'est pas fort riche, du moins il a, du moins a-t-il de quoi vivre honnêtement.)

On dit aussi à peu près dans le même sens, (Tout au moins. Donnez-lui tout au moins de quoi vivre.) On dit encore dans un sens pareil, (Tout du moins. Pour le moins.)

On s'en sert quelquefois pour dire, Sur toutes choses, & pour avertir celui à qui l'on parle de se souvenir particulièrement de ce qu'on lui dit. (Au moins prenez-y

garde, c'est votre affaire. Au moins je vous en avertis. Au moins je m'en lave les mains. Au moins ne manquez pas de venir.)

Sur et tant moins. Terme de Pratique, dont on se sert pour dire, En déduction. (Sur & tant moins de la somme de mille écus, on lui a donné cinq cents francs. Je vous donnerai cela sur & tant moins de ce que je vous dois.)

En moins de rien. Façon de parler adverbiale. Très-promptement, en fort peu de temps. (Il a mangé son bien en moins de rien.)

MOIRE. s. f. Étoffe ordinairement toute de soie, & qui a le grain fort serré. (Moire lisse. Moire ondée. Moire tabisée. Belle moire. Moire couleur de feu. Moire grise, bleue. Moire d'Angleterre, &c. Un habit de moire. Robe de moire.)

MOIRÉ, ÉE. adj. Qui a l'œil de la moire, qui est ondé comme la moire. (Une étoffe moirée. Un ruban moiré.)

MOIS. s. m. Une des douze parties de l'année, dont chacune contient trente jours ou environ. L'année est composée de douze mois, dont le premier, selon la manière ordinaire de compter, est le mois de Janvier, & le dernier est le mois de Décembre. (Le premier, le second, le troisième jour du mois, *ou absolument*, Le premier, le second du mois. Quel quantième du mois avons-nous? Sa lettre est écrite, est datée d'un tel mois. Les plus beaux mois de l'année. Le mois de Février est le plus court de l'année.)

On appelle *Mois des Gradués*, Les mois pendant lesquels certains Bénéfices, qui sont en patronnage ecclésiastique, & qui viennent à vaquer, sont affectés aux Gradués. *Janvier, Avril, Juillet & Octobre, sont les mois des Gradués.*

Dans cette acception, on appelle *Mois de rigueur*, Les mois de Janvier & de Juillet, parce que le Collateur Ecclésiastique est obligé de conférer au plus ancien des Gradués insinués, le Bénéfice simple vacant dans l'un de ces deux mois. Et on appelle *Mois de faveur*, Les mois d'Avril & d'Octobre, parce que dans ces mois, le Patron a la liberté de choisir parmi les Gradués insinués, celui qui lui plaît.

On appelle *Mois du Pape*, Les mois durant lesquels le Pape confère les Bénéfices en pays d'obédience.

Mois, se prend aussi particulièrement pour l'espace de trente jours consécutifs, de quelque jour que l'on commence à compter. (Il y a un mois & demi qu'il est parti. On lui a donné deux mois de terme à compter du quinzième Janvier. Les enfans sont d'ordinaire neuf mois dans le ventre de la mère. Le mois est expiré. Il en a pour un mois à déménager. Il a gardé le lit deux mois durant. Il lui tarde qu'il ne soit majeur, il compte les mois & les jours. Payer par mois. Payer au mois. Il gagne tant par mois. Ils servent par mois. Il a servi son mois. Louer une chambre au mois. La clause des six mois est insérée dans le bail de sa maison.)

On dit en termes de Pratique, *Les Parties viendront au mois*, pour dire, Il a été ordonné qu'elles viendront plaider dans un mois.

On dit, *Payer le mois, payer un mois*, pour dire, Payer le prix que l'on est convenu de payer pour un mois. (Payer le mois d'une nourrice. Payer les mois d'un enfant. Payer les mois d'une chambre garnie. Il doit un mois, deux mois au maître à danser, &c.)

Mois solaire, est l'espace de temps que le soleil emploie à parcourir un des signes du Zodiaque.

Mois lunaire, est l'espace de temps qui s'écoule d'une nouvelle lune à une autre.

On appelle *Mois Romains*, L'imposition qui se fait sur les États de l'Empire dans les besoins extraordinaires; & cela vient de ce qu'autrefois, lorsque l'Empereur alloit se faire couronner à Rome, les États de l'Empire étoient obligés de fournir une certaine somme pour les frais de son voyage pendant quelques mois. Ces mois sont de quarante jours.

On dit proverbialement, qu'*On a tous les ans douze mois*, pour dire, qu'On vieillit malgré qu'on en ait, & sans s'en appercevoir.

On dit, en parlant d'Une femme qui a ses règles, qu'*Elle a ses mois.*

MOISE. s. f. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui sert à lier ensemble d'autres pièces, telles que les pieux d'un pont, ou les pièces droites ou inclinées d'une grue, d'un engin.

MOISIR, SE MOISIR. v. récipr. Se chancir, se couvrir d'une certaine mousse blanche qui marque un commencement de corruption. (Des confitures qui se moisissent. Un fromage qui se moisit. Tout se moisit dans les lieux humides.)

On dit aussi au neutre, qu'*Une chose commence à moisir.*

On s'en sert aussi quelquefois à l'actif. Ainsi on dit, (C'est l'humidité du lieu qui a moisi ce pâté.)

Moisi, ie. participe. (Du pain moisi. Du fromage moisi. Confitures moisies. Vieux parchemins moisis.)

Moisi, s'emploie aussi substantivement, & signifie, Ce qui est moisi. (Cela est à demi-gâté, il en faut ôter le moisi.)

MOISISSURE. s. f. Altération, corruption d'une chose moisie. (C'est la moisissure qui a gâté tout cela. Si la moisissure s'y met.)

Il signifie aussi, Le moisi. (Ôtez la moisissure.)

MOISSINE. s. f. Faisceau de branches de vigne avec les grappes qui y pendent. (Les paysans pendent des moissines au plancher.)

MOISSON. s. f. Récolte des blés & autres grains. (Belle moisson. Bonne moisson. Riche, grande, ample, abondante moisson. Le temps de la moisson. Faire la moisson. Le temps est bon pour la moisson. Voilà une belle espérance de moisson.)

Il se prend aussi pour le temps de la moisson. (La moisson approche. Pendant la moisson.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut pas mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, pour dire, qu'Il ne faut point entreprendre sur la charge, sur la fonction, sur les droits d'autrui.

On dit figurément dans le langage de l'Écriture, qu'*Il y a une grande moisson à faire en quelque lieu*, pour dire, qu'Il y a beaucoup d'ames à convertir par la prédication de l'Évangile. (J. C. dit dans l'Évangile, que la moisson est grande, mais qu'il y a peu d'ouvriers.)

Moisson, se dit poëtiquement pour Année. *Il a vu cinquante moissons*, pour dire, Il a déjà vécu cinquante ans.

On dit figurément & poëtiquement, *Moisson de lauriers*, pour dire, Beaucoup d'heureux succès, grand nombre de victoires. On dit dans le même sens, *Moisson de gloire.*

MOISSONNER. v. a. Faire la récolte des blés & autres grains, & les serrer. (Moissonner les fromens, les avoines.)

On dit aussi, *Moissonner un champ*, pour dire, Faire la moisson des grains qui sont dessus.

Il se met quelquefois absolument. (On ne moissonne pas encore en ce pays-là. On a moissonné ici.)

On dit figurément & poëtiquement, (Moissonner des palmes, des lauriers.)

On dit aussi figurément & poëtiquement, La mort a moissonné un grand nombre d'hommes, des milliers d'hommes. *Et*, (Sa vie a été moissonnée dans sa fleur.)

Moissonné, ée. participe.

MOISSONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui moissonne, qui coupe les blés & autres grains. (Bon moissonneur. Louer des moissonneurs. Payer des moissonneurs. Des moissonneuses.)

MOITE. adj. de t. g. Qui a quelque humidité, qui est un peu mouillé. (Il a le front moite. Avoir les mains moites. Être tout moite de sueur. Ces draps ne sont pas bien séchés, ils sont encore moites. Durant le dégel, les murailles sont moites. Elle a pleuré, elle a les yeux encore tout moites.)

MOITEUR. s. f. Humidité, qualité de ce qui est moite. (Ces draps ne sont pas bien secs, il y a encore de la moiteur. Il les faut chauffer pour en ôter la moiteur. Il a une petite moiteur aux mains. Il est hors de la sueur, il ne lui reste qu'une légère moiteur. Après l'accès de la fièvre, il reste d'ordinaire un peu de moiteur.)

MOITIÉ. s. f. Partie d'un tout divisé en deux portions égales. (La moitié de cette succession lui appartient. Il a moitié dans cette succession. Il a sa moitié dans cette maison, il y a sa moitié. Il a moitié dans tous les meubles, il lui en appartient la moitié. Il a moitié par tout. Partager un différent par la moitié. Partager quelque chose moitié par moitié.)

Il se prend d'ordinaire pour signifier Une part qui est à peu près de la moitié. (La moitié d'un pain. La moitié d'un poulet. Une moitié d'agneau. Mettre la moitié d'eau, moitié d'eau dans son vin. Faire bouillir de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite à la moitié. La moitié de la vie. Passer la moitié du temps à la campagne. La moitié du temps il est sans argent. La moitié de la vie se passe à souffrir. La moitié de sa harangue. La moitié de son discours ne valoit rien. Il a mangé la moitié de son bien. Il n'a fait encore que la moitié de son ouvrage. Couper par la moitié. Fendre par la moitié. Il a acheté trop cher de moitié. Il a été trompé de moitié, de plus de la moitié du juste prix. Il y a lésion d'outre moitié. Ce Marchand surfait toujours de moitié, de la moitié. L'un est plus grand que l'autre de moitié. Il est meilleur, il est plus beau de moitié. Je l'ai trouvé crû de moitié, rapetissé de moitié. Il y a déchet de moitié. Il en faut retrancher la moitié. Venez auprès de moi, je vous donnerai la moitié de ma place.)

On dit, *Offrir la moitié de son lit à quelqu'un*, pour dire, Offrir place dans son lit à quelqu'un. Et, *Prendre la moitié du lit de quelqu'un*, pour dire, Se mettre dans le lit avec quelqu'un.

On dit, *Donner des terres à moitié*, pour dire, Les donner à ferme à quelqu'un qui

a soin de les cultiver, & qui en partage les fruits avec le Maître, moitié par moitié. (Il a pris cette terre à moitié. Il laboure cette terre à moitié. Il fait ces vignes-là à moitié. Prendre un marché avec quelqu'un à moitié de perte & de gain.) On dit aussi, *Donner à moitié de fruits.*

On dit, *Etre de moitié avec quelqu'un*, pour dire, Faire avec lui une société dans laquelle la perte & le gain se partagent par moitié; & cela se dit, soit dans les affaires de négoce & de finance, soit dans le jeu. (Ils ont pris ce traité-là, ce parti-là ensemble, ils sont de moitié. Ils sont de moitié dans cette affaire. Si vous voulez jouer, je serai de moitié avec vous. Je me mettrai de moitié avec vous. Ils sont de moitié ensemble.)

On dit figurément & proverbialement, en parlant d'Une personne, *J'en rabats de moitié, ou de la moitié*, pour dire, qu'On l'estime bien moins qu'on ne faisoit; & cela se dit lorsqu'on vient à en apprendre quelque chose qui donne lieu d'en avoir moins bonne opinion qu'auparavant. (Je le croyois honnête homme, mais s'il a fait ce que vous dites, j'en rabats de moitié.)

Pour donner à entendre que la chose, ou la personne dont on parle, n'est pas à beaucoup près de la valeur & du mérite qu'on prétend, on dit, qu'*Il en faut rabattre la moitié.*

On dit proverbialement & figurément, *Plus de la moitié de mes dépens sont payés*, pour dire, Il me reste moins de temps à vivre que je n'ai déjà vécu; & cela se dit quand on est un peu avancé en âge.

De moitié. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en certaines phrases, comme, *Il a été trop long de moitié dans son discours, une sauce trop poivrée de moitié, &c.* pour dire, Il a été beaucoup trop long, une sauce beaucoup trop poivrée, &c.

On dit aussi, *De l'argent plus d'à moitié dépensé, du vin plus d'à moitié bu*, pour dire, De l'argent dont on a dépensé plus de la moitié, du vin dont plus de la moitié est bue.

Moitié, se prend encore dans une signification particulière, & se dit figurément d'Une femme à l'égard de son mari. (Comment se porte votre moitié? Il a perdu sa chère moitié.)

Moitié s'emploie aussi adverbialement pour signifier À demi; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Du pain moitié seigle, moitié froment. C'est une étoffe moitié soie, moitié laine. Il boit toujours moitié eau, moitié vin.)

On dit, *Un vaisseau moitié guerre, moitié marchandise*, pour dire, Un vaisseau marchand assez bien armé pour se pouvoir défendre dans une occasion; cela se dit figurément d'un procédé, d'une conduite équivoque & douteuse. (Comment cet homme-là a-t-il fait une si grosse fortune?) On répond, (Moitié guerre, moitié marchandise.)

Moitié, s'emploie aussi adverbialement dans la signification d'À-demi dans cette phrase familière *Moitié figue, moitié raison*, qui se dit avec différentes acceptions, selon les sujets dont il s'agit. De deux personnes qui sont tantôt bien, tantôt mal ensemble, on dit, qu'*Ils vivent ensemble moitié figue, moitié raisin.* D'un homme qui a donné son consentement à une chose moitié de gré, moitié de force, qu'*Il y a consenti moitié figue, moitié raisin.*

On dit familièrement d'Un homme, qu'*Il est moitié chair, moitié poisson*, pour dire, qu'On a peine à dire de quelles mœurs, de quel naturel il est, ce qu'il aime, ce qu'il hait, ce qu'il veut, ce qu'il ne veut pas.

À moitié, se dit aussi adverbialement, pour signifier, En partie, à demi. (Cela est à moitié pourri. Le tonneau est à moitié vide. La bouteille n'est qu'à moitié pleine. Il est moitié ivre. Une maison à moitié ruinée, à moitié découverte. Il est resté à moitié chemin.)

MOL

MOLAIRE. adj. Il se dit des grosses dents qui servent à broyer les alimens. (Les dents molaires.)

MOLDAVIQUE, ou MÉLISSE DES CANARIES. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle a le goût & l'odeur de la mélisse, mais beaucoup moins agréable. Ses fleurs sont bleues & en épi. La moldavique a les mêmes vertus que la mélisse ordinaire.

MOLE. s. f. (l'O est long.) Masse de chair informe & inanimée, dont les femmes accouchent quelquefois au lieu d'un enfant. (Cette femme que l'on a cru grosse durant six mois, n'est accouchée que d'une mole.)

MOLE. s. m. (L'O est long.) Jetée de pierres à l'entrée d'un port pour le rendre meilleur, & pour mettre les vaisseaux plus en sûreté. (Les moles de Gènes. Le mole de Naples. Le mole de Barcelone.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant de quelques ports de la Méditerranée.

MOLÉCULE. s. f. Petite partie d'un corps. (Les molécules de l'air. Les molécules du sang.)

MOLESTER. v. a. Vexer, tourmenter en quelque manière que ce soit, inquiéter par des embarras suscités mal-à-propos. (Molester quelqu'un en lui suscitant des procès. Il les a fort molestés par ses chicanes.) On ne s'en sert guère qu'au Palais.

Molesté, ée. participe.

MOLETTE. s. f. Cette partie de l'éperon qui est faite en forme d'étoile, avec plusieurs petites pointes pour piquer le cheval. (Une molette d'éperon.)

Molette, se dit aussi d'Une maladie des chevaux, laquelle consiste en une tumeur molle & indolente dans son principe, mais dure & sensible dans la suite. On en distingue de trois sortes; la molette simple, qui est placée entre l'os & le tendon, à côté, vers le haut au-dedans ou au-dehors du boulet: la molette nerveuse, qui est située sur le tendon même; & la molette soufflée, qui est placée au-dessus du derrière du boulet, & qui se montre des deux côtés de la jambe.

Molette, est encore Un morceau de marbre taillé ordinairement en cône, dont la base est unie, & sert à broyer des couleurs ou autres corps, sur le marbre, le porphire ou l'écaille de mer.

MOLIÈRE. adj. de t. g. Il se dit dans quelques Provinces, De certaines terres grasses & marécageuses, dans lesquelles les chevaux & les voitures sont en danger d'enfoncer.

On disoit autrefois, *Dent molière*, pour *Dent molaire.*

MOLLASSE. adj. de t. g. Qui est désagréablement mou au toucher. (Chair mollasse. Peau mollasse.)

Il se dit aussi d'Une étoffe, lorsqu'elle n'a pas assez de consistance & assez de corps. (Le damas de Luques est mollasse au prix du damas de Gènes, au prix du damas de Venise.)

MOLLEMENT. adv. Il n'a guère d'usage au propre que dans ces phrases. *Etre couché mollement, s'asseoir mollement*, pour dire, Être couché dans un bon lit, être assis sur un siége bien mou.

Il signifie aussi foiblement, lâchement, sans vigueur. (Agir mollement. Travailler mollement. Il s'est conduit mollement dans cette affaire.)

Il signifie encore figurément, D'une manière molle & efféminée. (Vivre mollement.)

MOLLESSE. s. f. Qualité de ce qui est mou. Son plus grand usage dans le propre est au didactique. (La mollesse & la dureté des corps. La mollesse des chairs est une marque d'une mauvaise constitution, d'une mauvaise disposition.)

Il signifie figur. Manque de vigueur & de fermeté d'ame. (Il est homme de bien, mais il a trop de mollesse. Sa mollesse a ruiné ses affaires.)

En termes de Peinture, *La mollesse des chairs*, est une expression qui se prend toujours en bonne part, & qui signifie, L'imitation naïve de la flexibilité des chairs.

MOLLET, ETTE. adj. diminutif de Mou. Qui est agréablement mou & doux au toucher. (Des coussins bien mollets. Un lit mollet. Une étoffe douce & mollette.)

Il y a aussi Une sorte de petit pain blanc, qu'on appelle *Pain mollet.*

On dit d'Un homme qui marche encore avec peine après une attaque de goutte, qu'*Il a les pieds mollets.*

On dit, *Le mollet de la jambe*, pour dire, Le gras de la jambe. Il est substantif dans cette phrase.

Mollet. s. m. Petite frange qu'on met aux lits, aux siéges, &c. (Mollet d'or & d'argent. Mollet de laine. Mollet de soie & de laine.)

MOLLETON. s. m. Sorte de petite étoffe de laine très-douce & très-mollette. (Du molleton. Une camisolle de molleton. Une veste doublée de molleton.)

MOLLIFIER. v. a. Terme de Médecine. Rendre mou & fluide. (Cela sert à mollifier les humeurs. Un cataplasme pour mollifier une tumeur.)

Mollifié, ée. participe.

MOLLIR. v. n. Devenir mou. (La plupart des pommes mollissent cette année. Les nèfles mollissent sur la paille.)

Il signifie aussi, Manquer de force. (Ce cheval aura peine à fournir sa course, il commence à mollir. Le vent mollissoit contre les voiles.)

Il signifie figurément, Céder lâchement dans une occasion où il faut avoir de la fermeté. (Il ne faut pas mollir dans cette affaire. Il se pique de fermeté, mais je l'ai vu mollir dans une occasion considérable. Vous mollissez.)

On dit aussi à peu près dans le même sens, que *Des troupes mollissent*, pour dire, qu'Elles commencent à plier.

MOLUQUE. s. f. Plante qui a été découverte dans les Îles Moluques, d'où elle tire son nom. C'est une espèce de mélisse. On en distingue de deux sortes; l'une dont la tige est lisse; celle de l'autre est épineuse. Les deux espèces de moluques résistent

résistent au venin, fortifient le cœur & le cerveau.

MOLY, s. m. Plante dont on connoît plusieurs espèces. Ses fleurs sont en roses & par bouquets. Ses racines sont bulbeuses, & ont la même vertu que celles du lys commun. On n'est pas sur que notre moly soit le même que celui des Anciens, auquel leur superstition attribuoit des vertus merveilleuses, & entr'autres celle de dissiper les enchantemens.

MOM

MOMENT. subst. m. Instant ou temps fort court, petite partie du temps. (Il n'y a aucun moment dans la vie où nous n'ayons besoin de la toute-puissance de Dieu pour nous conserver. Le moment de la conception. Le moment de la mort. Le dernier moment. L'Éternité dépend d'un moment. Attendez un moment. Je reviens dans un moment. Il n'a plus qu'un moment à vivre Il est arrivé trop tard d'un moment. Je vous demande un moment d'audience. Je viens pour vous dérober quelques momens de votre temps. Il compte les heures & les momens. On l'attend à toute heure & à tout moment. Il peut venir d'un moment à l'autre, de moment en moment. Il ne faut pas abuser de votre temps, car tous vos momens sont précieux.)

On dit, *Un bon moment*, pour dire, Un instant propre & favorable pour faire ce qu'on désire. (Prendre un bon moment. Attendre les bons momens. Cet homme est habile & vigilant, il saisit toujours les bons momens.)

On dit d'un homme dont l'esprit est égaré, mais qui a quelques bons intervalles, qu'*Il a de bons momens*.

On dit, qu'*Il ne faut qu'un bon moment pour sauver un pécheur pénitent*.

MOMENT, en termes de Mécanique, se dit Du produit d'une puissance par le bras du lévier, suivant lequel elle agit. (Dans un lévier, les momens de deux puissances qui se font equilibre, doivent être égaux.)

À TOUT MOMENT, À TOUS MOMENS. Façons de parler adverbiales. Sans cesse, à toute heure. (Un criminel croit voir à tous momens des Archers qui le saisissent.)

MOMENTANÉ, ÉE. adj. Qui ne dure qu'un moment. (Une action momentanée. Hasarder son salut pour un plaisir momentané.)

MOMERIE. s. f. Mascarade. En ce sens il est vieux. Son usage plus ordinaire est au figuré, où il se prend pour déguisement de sentimens, qui fait faire au-dehors un personnage tout différent de ce qu'on a dans le cœur. (Cette femme paroît fort affligée de la mort de son mari, mais c'est une momerie, c'est pure momerie.) Il est familier.

Il se dit aussi Des choses concertées pour faire rire, ou d'un jeu joué pour tromper quelqu'un agréablement. (C'est une plaisante momerie.)

MOMIE. s. f. Il se dit Des corps embaumés d'une manière particulière par les anciens Égyptiens, & qui se trouvent encore aujourd'hui dans les sépulcres d'Égypte.

On appelle aussi *Momies*, Les corps de ceux qui ont été enterrés sous les sables mouvans, que les vents élèvent dans les déserts de l'Arabie & de l'Égypte, & qu'on retrouve ensuite desséchés par les ardeurs du soleil. (On trouve des momies dans les sables d'Égypte. Il est sec comme une momie.)

MOMON. s. m. Un défi au jeu des dés, porté par des masques. (Il alla en tel endroit où il porta un momon. Il est défendu à celui qui porte le momon de parler. Recevoir un momon. Jouer un momon. Perdre un momon. Un momon de cent pistoles.)

On dit, *Couvrir un momon*, pour dire, Accepter le défi.

MOMON, en termes de Lansquenet & d'autres semblables jeux des cartes, signifie Une certaine partie dans laquelle plusieurs Joueurs risquent chacun une somme égale, & prennent chacun la même quantité de jetons, à condition que celui d'entr'eux qui gagnera les jetons de tous les autres, gagnera aussi la somme totale de l'argent mis au jeu.

MON

MON. adjectif possessif, qui répond au pronom personnel, *Moi*, *Je*. (Mon livre. Mon ami. Mon bien. Mon père. Mon frère.)

Il fait au féminin, *Ma*. (Ma mère. Ma sœur. Ma maison. Ma chambre. Ma plus grande envie. Ma principale affaire.) Mais lorsque ce féminin, soit substantif, soit adjectif, commence par une voyelle, ou par H sans aspiration, & suit immédiatement le pronom, alors au lieu de *Ma*, on dit, *Mon*. (Mon ame. Mon épée. Toute mon espérance. Mon unique ressource. Mon affaire principale. Mon heure n'est pas venue.)

Il fait *Mes* au pluriel du masculin & du féminin. (Mes amis. Mes livres. Mes affaires. Mes pensées.)

MONACAL, ALE. adj. Appartenant à l'état de moine. (Habit monacal. Vie monacale. Règle monacale. Cela est trop monacal. Un chant monacal.)

MONACALEMENT. adv. D'une façon monacale (Vivre monacalement.)

MONACHISME. s. m. (On prononce *Monakisme*.) L'état des moines. (Le monachisme s'est bien étendu.) Il se dit plus ordinairement pour marquer une sorte de mépris.

MONADE. s. f. Être simple & sans parties, dont les Léibnitiens croient que tous les autres êtres sont composés. (Le système des monades.)

MONARCHIE. s. f. Le gouvernement d'un État par un seul chef. (La monarchie est la forme du gouvernement la plus parfaite. La monarchie est opposée à la démocratie. Ce Prince aspiroit à la monarchie universelle. La monarchie de France est une des plus anciennes monarchies du monde.)

Il signifie aussi Un grand État gouverné par un Monarque. (La monarchie des Assyriens ne s'étendoit que dans l'Asie. La monarchie Françoise comprenoit autrefois la France, la Germanie, la meilleure partie de l'Italie, &c.)

MONARCHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la monarchie. (La France est un État monarchique. Vivre sous un gouvernement monarchique.)

MONARQUE. s. m. Celui qui a seul l'autorité souveraine, & le pouvoir souverain dans un grand État. (Grand Monarque. Puissant Monarque. Glorieux Monarque.)

MONASTÈRE. s. m. Couvent, lieu où demeurent des Moines. Il se dit aussi Du lieu où demeurent des Religieuses de quelque Ordre que ce soit. (Beau Monastère. Monastère d'hommes. Monastère de filles. Les anciens monastères. Bâtir un monastère. Se retirer, s'enfermer dans un monastère. Sortir du Monastère. Cet homme n'est pas propre pour le monde, il n'est bon que pour le Monastère.)

MONASTIQUE. adj. de t. g. Qui est de Moine, qui concerne les Moines. (Vie monastique. Discipline monastique. Institution monastique. Les ordres monastiques.)

MONAUT. adj. Qui n'a qu'une oreille. (Un chien monaut. Un chat monaut.)

MONCEAU. s. m. Tas, amas fait en forme de petit mont. (Un grand monceau. Un petit monceau. Monceau de blé. Monceau d'avoine. Monceau de pierres. Monceau d'argent. Mettre plusieurs choses en un monceau. Cela est tout en un monceau.)

MONDAIN, AINE. adj. Qui aime les vanités du monde, qui sent trop le monde. (C'est une femme extrêmement mondaine. Pour une femme qui veut paroître mener une vie retirée, ses habits sont trop mondains.) Il ne se dit guère hors des sermons & des livres de dévotion.

Il s'emploie aussi substantivement, & signifie, Celui qui est attaché aux choses vaines & passagères du monde. (Les mondains ne veulent pas entendre parler de pénitence.)

On dit d'Un homme sage, & qui n'a que des vertus morales, que (C'est un sage mondain.)

MONDAINEMENT. adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ. s. f. Vanité mondaine. (La mort doit faire trembler ceux qui ont passé toute leur vie dans les plaisirs & dans la mondanité. Le mépris des mondanités.) On ne le dit qu'en style de dévotion.

MONDE. s. m. L'univers, le ciel & la terre, & tout ce qui y est compris. (Dieu a créé le monde, a tiré le monde du néant. La création du monde. La fin du monde. Aristote a cru que le monde étoit de toute éternité.)

On dit familièrement, *Depuis que le monde est monde*, pour dire, De tout temps.

On appelle *Le monde idéal*, L'idée du monde qui est en Dieu même de toute éternité.

On dit, *L'an du monde*, *&c.* pour dire, L'an de la création du monde.

MONDE, se prend plus particulièrement pour La terre, pour le globe terrestre. (Les quatre parties du monde. Le monde sublunaire. Le centre du monde. Le bout du monde. Aux deux bouts du monde. Alexandre aspiroit à se rendre maître du monde. Courir le monde. Faire le tour du monde.)

On dit qu'*Un enfant est venu au monde*, pour dire qu'il est né, qu'*Une femme a mis un enfant au monde*, pour dire, qu'Elle a donné la naissance à un enfant; & qu'*Un homme n'est plus du monde*, pour dire, qu'il est mort.

On appelle *Le nouveau monde*, Le continent de l'Amérique. Et on appelle *L'ancien & le nouveau monde*, Les deux continents.

MONDE, se prend aussi pour la totalité des hommes en général, pour le genre humain. (JESUS-CHRIST est le Sauveur du monde.)

MONDE, se prend aussi pour le commun des hommes, pour la plupart des hommes. (Le monde ne pardonne point l'ingratitude.)

Il se prend encore simplement & indéfini-

ment pour Gens, personnes. Ainsi on dit, (Il ne faut pas accuser le monde légèrement. Est-ce comme cela qu'il faut traiter le monde? Je crois que vous vous moquez du monde.) Il est familier.

Monde, se prend aussi pour un certain nombre de personnes. (Il s'assembla quantité de monde autour de lui. Il a amené beaucoup de monde avec lui. Il y avoit bien du monde à l'Opéra. Il y a bien du monde à Paris.)

Il se prend aussi pour une grande quantité de personnes. (Il a un monde d'ennemis sur les bras.)

Monde, se prend aussi pour la société des hommes dans laquelle on a à vivre, ou pour une partie de cette société. (Fréquenter le grand monde, le beau monde. Aimer le monde. Le commerce du monde. C'est un homme qui a vu le monde, qui a un grand usage, une grande pratique du monde, une grande connoissance des affaires du monde. À son entrée dans le monde. Il n'aime pas le grand monde. Il ne voit qu'un certain monde. Loin du monde & du bruit. Se retirer du grand monde, de l'embarras du monde & des affaires. Il s'est fait dans le monde. C'est le monde qui lui a formé l'esprit. Lire dans le grand livre du monde. Le monde est bien corrompu. Dans quel monde suis je? C'est le meilleur homme, le plus honnête homme du monde. C'est le plus grand Prince du monde. Faire figure dans le monde. Se faire un nom, de la réputation dans le monde. Faire parler de soi dans le monde.)

On dit à un homme qui ne s'est pas montré depuis long-temps, *De quel monde venez-vous?* Et on dit d'un homme dont les mœurs, dont les façons de vivre paroissent opposées à celles de la société commune des autres hommes, que *C'est un homme de l'autre monde.*

On dit, qu'*Un homme sait bien le monde*, pour dire, qu'il sait bien la manière de vivre dans la société. (C'est un homme qui sait bien le monde, qui sait bien son monde. (On dit dans le même sens, qu'*Il a du monde*, qu'*Il n'a pas de monde.*

On dit d'un homme, qu'*Il connoît le monde*, pour dire, qu'il connoît les hommes; & qu'*Il connoît bien son monde*, pour dire, qu'il sait bien démêler le caractère des gens à qui il a affaire.

On dit proverbialement, qu'*Un homme doit à Dieu & au monde*, pour dire, qu'il est extrêmement endetté.

On dit proverbialement à un homme qui paroît n'être pas instruit d'une chose que tout le monde sait. (De quel monde venez-vous? Vous n'êtes pas de ce monde-ci. Vous n'êtes pas du monde.)

On dit aussi d'Un homme qui n'est plus dans le commerce du monde, (C'est un homme qui n'est plus du monde. Je ne suis plus du monde. Je ne suis plus de ce monde. Il a quitté le monde. Il a renoncé au monde.)

On dit communément, *Ainsi va le monde, il faut laisser le monde comme il est*, pour dire, C'est ainsi que les hommes se gouvernent, il ne faut pas entreprendre de réformer les abus que nous trouvons dans la société.

On dit proverbialement d'Une chose qui se fait contre l'usage & l'ordre commun, (C'est le monde renversé.)

On dit, qu'*Un homme est allé loger au bout du monde*, pour dire, dans un quartier extrêmement éloigné.

On dit, *Si vous avez dix pistoles de ce cheval, c'est le bout du monde*, pour dire, Ce cheval ne vaut tout au plus que dix pistoles. Il est familier.

Monde, se prend encore pour les hommes qui ont les mœurs corrompues du siècle. Ainsi on dit, (Renoncer au monde. Renoncer au monde & à ses pompes. L'esprit du monde. Le train du monde. Les maximes du monde sont ordinairement bien contraires à celles de l'Évangile.)

Monde, se dit aussi De la vie séculière qu'on mène dans la société ordinaire des hommes. (Il a quitté le monde pour se mettre dans un cloître. Il est sorti du couvent, & est entré, rentré dans le monde.)

L'Écriture dit, que *La figure de ce monde passe*, pour dire, que Tout ce qui est dans le monde n'a rien de solide ni de permanent.

Monde, se prend aussi pour les domestiques de quelqu'un. (Il a congédié tout son monde.) Pour ceux qui sont sous les ordres de quelqu'un. (Tout votre monde est-il arrivé? Ce Capitaine n'avoit que la moitié de son monde.) Ou pour un certain nombre de gens que l'on attend. (On servira dès que votre monde sera venu.)

Monde, est quelquefois un terme augmentatif, soit qu'on affirme, soit qu'on nie. (Il a dit de vous tous les biens du monde. Je ne voudrois de cette maison pour rien du monde. Rien au monde ne lui fait tant de plaisir.)

On appelle *L'autre monde*, La vie future. (Dans l'autre monde il faudra rendre compte de tout ce que nous aurons fait dans celui-ci. Il faut songer qu'il y a un autre monde après celui-ci.)

On dit, qu'*Un homme est allé en l'autre monde*, pour dire, qu'il est mort. Il est populaire.

MONDER. v. a. Nettoyer. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, *Monder de l'orge*, qui signifie, Ôter la petite peau qui couvre l'orge. Et, *Monder de la casse*, qui signifie, Tirer la casse de son bâton, & la préparer après en avoir ôté les noyaux.

Mondé, ée. participe. (De l'orge mondé. De la casse mondée.) On dit, *Prendre un orge mondé*, pour dire, Avaler de l'eau dans laquelle on a fait bouillir de l'orge mondé.

MONDIFICATIF, IVE. adject. Terme de médecine. Il se dit des remèdes ou onguents qui servent à nettoyer une plaie ou un ulcère. C'est la même chose que *Détersif.*

MONDIFIER. v. act. Terme de Médecine. Nettoyer, déterger. (Mondifier un ulcère.)

Mondifié, ée. participe.

MONÉTAIRE. s. m. On appelle ainsi Celui qui fabrique la monnoie. Il ne se dit qu'en parlant de ceux qui fabriquoient les anciennes monnoies, les médailles.

MONIALE. s. f. Terme de Droit Canon. Religieuse. (Les pouvoirs de ce Prêtre ne s'étendent pas jusqu'aux Moniales.)

MONITION. s. f. Terme de Juridiction Ecclésiastique. Avertissement juridique, qui se fait en de certains cas par l'autorité de l'Évêque, avant que de procéder à l'excommunication. (On a fait jusqu'à trois monitions. Procéder à la troisième monition. Pour la troisième & péremptoire monition.)

MONITOIRE. s. m. Lettres d'un Official de l'Évêque ou autre Prélat ayant Juridiction, pour obliger par censures ecclésiastiques, tous ceux qui ont quelque connoissance d'un crime, ou de quelqu'autre fait dont on cherche l'éclaircissement, de venir à révélation. (On a publié un monitoire dans toutes les Paroisses. Le Juge a ordonné que l'Official décerneroit un monitoire. Fulminer un monitoire. Jeter un monitoire.) Ces deux mots ne signifient que *Publier des lettres en forme de monitoire.*

On dit aussi, *Des lettres monitoires*; & alors *Monitoire* est adjectif.

MONITORIAL, ALE. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Lettres monitoriales*, qui signifie, Des lettres en forme de monitoire.

MONNOIE. s. f. Toute sorte de pièces d'or & d'argent, ou de quelqu'autre métal servant au commerce, battues par autorité souveraine, & marquées au coin d'un Prince ou d'un État Souverain. (Battre monnoie. Faire battre monnoie. Avoir droit de battre monnoie. Faire de nouvelle monnoie. Monnoie d'or & d'argent. Toute sorte de monnoie ayant cours. Le décri de la monnoie. La monnoie a été instituée pour la facilité du commerce. Fausse monnoie. Il est accusé de fausse monnoie. De la monnoie de cuivre, de billon. Monnoie forte. Monnoie foible ou légère.)

En style familier on appelle, *Payer en monnoie forte*, Payer en espèces évaluées sur un pied avantageux à celui qui reçoit. On dit proverbialement, qu'*Un homme feroit de la fausse monnoie pour un autre*, pour dire, qu'il n'y a rien qu'il ne fît, pour lui.

On dit familièrement d'Un homme de mauvaise réputation, qu'*Il est décrié comme fausse monnoie.*

Monnoie, se prend aussi pour le lieu où l'on bat la monnoie. (Porter des lingots à la monnoie, pour y être convertis en espèces.)

On appelle aussi *la monnoie des médailles*, Le lieu où l'on frappe les jetons, les médailles.

Monnoie, se prend plus particulièrement pour les petites espèces d'argent ou de billon. (N'avez-vous point de monnoie sur vous? Je n'ai pas un sou de monnoie.)

Il se prend aussi pour la valeur d'une espèce d'or & d'argent en plusieurs espèces moindres. (N'avez-vous point la monnoie d'un louis, d'un écu, d'une pièce de douze sous? &c.)

On dit proverbialement, *Payer en monnoie de singe, en gambades*, pour dire, Se moquer de celui à qui on doit, au lieu de le satisfaire. Il est familier.

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui ayant reçu d'un autre ou quelque service, ou quelque déplaisir, lui rend ensuite la pareille, qu'*Il l'a payé en même monnoie.* Mais cela se dit plus ordinairement d'un homme qui se venge d'une injure, que de celui qui reconnoît un bienfait.

On appelle *Cour des monnoies*, Une Cour supérieure établie pour juger souverainement tout ce qui concerne les monnoies. (Le Premier Président de la Cour des monnoies.)

MONNOYAGE. s. m. Fabrication de la monnoie. (Il entend bien le monnoyage. Droit de monnoyage.) On disoit anciennement, *Monnéage.*

MONNOYER. v. a. Faire de la monnoie de quelque sorte de métal. (On a monnoyé de

l'or & l'argent pour plus de trois millions.)

Monnoyer, signifie plus particulièrement, Donner l'empreinte à la monnoie. (Ce balancier monnoie tous les jours tant de milliers de louis d'or, de louis d'argent.)

Monnoyé, ée. participe. (Payer en argent monnoyé.)

MONNOYEUR. s. m. Celui qui travaille à la monnoie par l'autorité du Prince.

On appelle *Faux-monnoyeur*, Celui qui fait de la monnoie sans la permission du Prince. *Tout Faux-Monnoyeur est punissable de mort, quand même la monnoie qu'il fait seroit d'aussi bon aloi que celle qui a cours dans l'Etat.*

MONOCORDE. s. m. Corde tendue sur un instrument de bois, de cuivre, &c. divisé selon certaines proportions pour connoître les différens intervalles des tons. (La division du monocorde. Diviser un monocorde. La trompette marine est une espèce de monocorde.)

MONOCULE. s. m. Terme de Chirurgie. Bandage pour la fistule lacrymale.

MONOGRAMME. s. m. C'est un caractère factice, composé de principales lettres d'un nom, & quelquefois de toutes. *Les signatures de la plupart de nos anciens Rois étoient en monogramme.*

MONOLOGUE. s. m. Scène d'une pièce de théâtre où un Acteur parle seul. (Monologue plein de sentiment. Monologue ennuyeux. Ce Monologue est trop long.)

MONÔME. s. m. Terme d'Algèbre. Grandeur qui est exprimée sans que celles qui la composent soient jointes par les signes *plus* ou *moins*.

MONOPÉTALE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il se dit Des fleurs qui n'ont qu'un seul pétale ou feuille. On les nomme aussi fleurs d'une pièce. (La fleur de la mauve est monopétale.)

MONOPODE. s. m. Les Anciens donnoient ce nom à une table à manger qui n'avoit qu'un pied.

MONOPOLE. subst. m. Abus de la faculté qu'on s'est procurée de vendre seul des marchandises, des denrées, dont le commerce devroit être libre. (Les monopoles ruinent le commerce, sont contraires à la liberté du commerce.)

Il se dit aussi de toutes les conventions iniques que des Marchands font entr'eux dans le commerce, pour altérer ou enchérir de concert quelque marchandise. (Quelques Marchands ayant enlevé tout ce qu'il y avoit de draps, pour les vendre beaucoup plus chers qu'à l'ordinaire, on se plaignit en Justice de ce monopole.)

On appelle aussi *Monopole*, Tous les nouveaux droits qu'on établit & qu'on exige sur les marchandises, sur les denrées; & cela se dit toujours en mauvaise part. (On a établi encore un monopole, un nouveau monopole sur telle & telle chose. Inventer des monopoles.)

MONOPOLEUR. s. m. Celui qui cherche à vendre seul quelque denrée, ou quelqu'autre marchandise nécessaire à la vie. Le peuple appelle ainsi odieusement ceux qui sont commis à la levée des droits, & généralement tous les Traitans.

MONOSYLLABE. adj. de t. g. Terme de Grammaire. Qui n'est que d'une syllabe. (Ce mot là est monosyllabe.) On s'en sert plus ordinairement au substantif. (C'est un monosyllabe.)

MONOSYLLABIQUE. adj. de t. g. Il ne se dit guère que des vers dont tous les mots sont des monosyllabes. (Vers monosyllabiques.)

MONOTONE. adj. de t. g. Qui est presque toujours sur le même ton. (Chant monotone. Déclamation monotone.

MONOTONIE. s. f. Uniformité & égalité ennuyeuse de ton dans la conversation ou dans les discours prononcés en public. (Ce Prédicateur n'a point d'inflection de voix, c'est une monotonie perpétuelle.)

Il se dit aussi figurément d'Une trop grande uniformité du discours, soit pour le style, soit pour les figures. (Il faut éviter la monotonie dans les ouvrages d'éloquence.)

MONSEIGNEUR. subst. m. Titre d'honneur que l'on donne en parlant ou en écrivant aux personnes distinguées par leur naissance ou par leur dignité. (Monseigneur le Dauphin. Monseigneur le Prince. Monseigneur le Maréchal. Monseigneur le Cardinal. Monseigneur l'Archevêque de. . . . l'Évêque de. . . . Donner du Monseigneur à quelqu'un. Traiter quelqu'un de Monseigneur. Plaise à Monseigneur le Président.)

On appeloit simplement, *Monseigneur*, Le Dauphin fils du Roi Louis XIV.

Messeigneurs. Pluriel de Monseigneur. Titre d'honneur dont on se sert, soit en parlant, soit en écrivant à plusieurs personnes ensemble, comme Princes, Évêques, Maréchaux de France, &c.

Nosseigneurs. Terme pluriel, dont on se sert principalement dans les Requêtes qu'on présente au Conseil du Roi, aux Cours de Parlement. (Au Roi & à Nosseigneurs de son Conseil. À Nosseigneurs de Parlement, Supplie humblement.)

MONSIEUR. s. m. Qualité, titre que l'on donne par honneur, civilité, bienséance aux personnes à qui on parle, à qui on écrit. (Oui, Monsieur. Je vous supplie, Monsieur de. . . .) Au pluriel, *Messieurs*. (Messieurs du Parlement. Messieurs de la Cour des Aides.)

On dit, *Messieurs*, absolument, en parlant des personnes qui sont au-dessus du peuple, & dont on ignore le nom & la condition.

On dit proverbialement d'Un homme & d'une femme que l'on compare ensemble, que *Monsieur vaut bien Madame*, pour dire, que Le mari vaut bien la femme.

On dit populairement d'Un homme de peu qui fait l'homme de conséquence, qu'*Il fait le Monsieur*, qu'*Il fait bien le Monsieur*. Et d'Un homme qui a fait fortune, qu'*Il est devenu gros Monsieur.*

Lorsqu'on dit, *Monsieur*, absolument, & sans rien ajouter ensuite, on veut parler du Frère du Roi. (La maison de Monsieur. Les Officiers de Monsieur jouissent des mêmes privilèges que ceux du Roi.)

On dit familièrement *Mons*, par une abréviation méprisante du mot *Monsieur*. (Mons un tel.)

MONSTRE. s. m. Animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. (Monstre horrible, effroyable. Monstre affreux, épouvantable, hideux, terrible. Un monstre à deux têtes. Cette femme accoucha d'un monstre. Cet enfant a trois yeux, c'est un monstre.)

Monstre, se dit aussi De ce qui est extrêmement laid. (Cette femme est horriblement laide, c'est un monstre.) On dit en ce sens, *Un monstre de laideur.*

Il se dit figurément d'Une personne cruelle & dénaturée. (Néron étoit un monstre, un monstre de nature. C'est un monstre qu'il faudroit étouffer.)

On dit aussi d'Une personne, (C'est un monstre d'ingratitude, un monstre d'avarice, un monstre de cruauté.)

On dit qu'*On a servi des monstres sur une table*, pour dire, Des poissons d'une grandeur extraordinaire.

MONSTRUEUSEMENT. adv. Prodigieusement, excessivement. (C'est un homme monstrueusement gros, monstrueusement gras.) Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases.

MONSTRUEUX, EUSE. adj. Qui est d'une conformation contraire à l'ordre de la nature. (Un enfant monstrueux. Un animal monstrueux. Conformation monstrueuse.)

Il signifie aussi, Prodigieux, excessif dans son genre; & il se dit en bien & en mal, mais non pas de toutes sortes de choses. (Cet enfant a la tête monstrueuse. C'est une femme d'une laideur monstrueuse. Un homme d'une grandeur, d'une grosseur monstrueuse. On servit des poissons monstrueux.)

Il se dit aussi des choses morales, quand elles sont vicieuses à l'excès. (Une avarice monstrueuse. Une prodigalité, une profusion monstrueuse.)

MONSTRUOSITÉ. s. f. Caractère, vice de ce qui est monstrueux. Il se dit au propre & au figuré, & s'emploie pour la chose monstrueuse. (C'est une monstruosité.)

MONT. s. m. Grande masse de terre ou de roche, fort élevée au-dessus du reste de la surface de la terre. Il faut observer que ce mot ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre, comme, (Le Mont-Etna. Le Mont-Cenis. Les monts Pyrénées. Le Mont-Liban.)

Quand on dit absolument, *Les Monts*, on entend ordinairement Les Alpes, comme dans ces phrases, (Passer les monts. Repasser les monts. Au-delà des monts. Deçà les monts.)

On appelle poétiquement Le Parnasse, *Le double mont.*

On dit fig. & fam. *Promettre des monts d'or à quelqu'un*, pour dire, Lui promettre de grandes richesses, de grands avantages.

On dit dans le même sens, *Promettre monts & merveilles.*

On dit aussi, *Vous me donneriez un mont d'or, des monts d'or, que je n'en ferois rien*, pour dire, Vous me donneriez toutes sortes de choses. Et, *Cela lui coûte des monts d'or*, pour dire, Cela lui coûte excessivement.

On dit proverbialement, *Par monts & par vaux*, pour dire, De çà, de là, en toutes sortes d'endroits, de tous côtés. (Aller par monts & par vaux. On le cherche par monts & par vaux.)

On appelle *Monts de piété*, certains lieux en Italie & en quelques autres pays, où l'on prête ou sur des nantissemens sans intérêt, ou à un intérêt fort modique.

On appelle à la guerre, *Mont-pagnote*, Une éminence d'où l'on regarde sans aucun péril, ce qui se passe dans une attaque, de place, dans un combat. Pendant l'action il se tint sur le Mont-pagnote. (Il est du style familier.

MONTAGE. s. m. Action de monter. (Payer le montage du bois, des grains.)

MONTAGNARD, ARDE. adj. Qui habite

les montagnes. (Les peuples montagnards. Animaux montagnards.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif. (Les montagnards. C'est un montagnard.)

MONTAGNE. s. f. Mont, grande masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du reste de la surface de la terre. (Grande montagne. Haute montagne. Montagne élevée, rude, escarpée. Le sommet, le haut, la cime d'une montagne. Le penchant, la pente, la descente, le pied d'une montagne. Monter une montagne. Passer, traverser une montagne. Gagner le haut de la montagne. Les montagnes d'Auvergne. Pays de montagnes.) *Une chaîne de montagnes*, pour dire, Une suite de montagnes qui se touchent l'une à l'autre.

Lorsqu'après s'être attendu à quelque chose de grand & d'extraordinaire, le succès n'aboutit à rien de considérable, on dit proverbialement, que *La montagne a enfanté une souris.*

On dit proverbialement, *Deux montagnes ne se rencontrent point, mais les hommes se rencontrent*; & cela se dit ou par menace, pour faire entendre à un homme qu'on trouvera occasion de se venger de lui; ou lorsqu'on rencontre inopinément quelqu'un qu'on ne s'attendoit pas de voir.

On dit communément, qu'*Il n'y a point de montagne sans vallée.*

MONTAGNEUX, EUSE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases, (Pays montagneux, province, région montagneuse, &c.) qui signifient, Pays de montagnes, province, région où il y a quantité de montagnes.

MONTANT. s. m. Pièce de bois ou de fer qui est posée de haut en bas en certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, &c. (Il y a un montant de rompu à cette croisée. Les montans d'une porte cochère. Les montans d'une grille, d'une porte de fer.)

On appelle en Maçonnerie, *Joint montant*, Le joint perpendiculaire de deux pierres. (Voilà un joint montant qui est trop large, qui n'est pas droit. Les joints montans sont si délicats, sont si petits, qu'on ne les voit point. On ne voit aucun joint montant à la façade du Louvre.) Et dans ces phrases, *Montant* est employé comme adjectif.

On appelle *Montans d'une raquette*, Les cordes qui vont du haut en bas.

On dit, que *Du vin a du montant*, pour dire, qu'Il a de la sève, de la vigueur.

MONTANT. s. m. Terme de Fauconnerie, dont on se sert en parlant d'un oiseau de proie, qui s'élève au-dessus d'un autre oiseau qu'il veut attaquer. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Prendre le montant. L'oiseau prend le montant, a pris le montant sur le héron.)

On appelle aussi *Montant*, Le total d'un compte, d'une recette, d'une dépense, &c. (Le montant de ces sommes, de la recette, de la dépense, est de deux cents mille livres, &c.)

MONTANT, est aussi adjectif, & se dit de tout ce qui monte (Un bateau montant. Il y a dans ce puits un seau montant & un descendant.) Il se dit aussi subst. d'un Ecclésiastique, d'un Magistrat, d'un Officier de guerre, &c. à qui par droit d'ancienneté, il appartient de monter à quelque place, à quelque charge, à quelque emploi, en cas de vacance. (C'est un tel qui est le premier montant. Le premier montant à la Grand'Chambre. Ce Lieutenant est le premier montant.)

MONTANT, en termes de Blason, se dit Des croissans, écrevisses, & autres pièces qui sont dressées vers le chef de l'eau. Il est opposé à *Versé.*

On dit dans la supputation d'un compte, *Le tout montant à tant*; & dans cet exemple, *Montant* est proprement un participe indéclinable. (Toutes les sommes montant à celle de tant.)

MONTE. s. f. Terme dont on se sert pour désigner l'accouplement des chevaux & des cavales, & le temps de cet accouplement. (La monte commence au premier Avril, & finit à la fin de Juin. Ce cheval, cet étalon a fait la monte.)

MONTÉE. s. f. Petit escalier d'une petite maison. (Montée étroite. Montée roide. Montée aisée. Monter la montée. Descendre la montée. Nettoyer, balayer une montée.) Il n'est en usage que parmi le peuple.

MONTÉE, se prend aussi pour Une des marches d'un escalier, d'un degré. (Prenez garde, il y a là une montée rompue. Il monte, il descend les montées trois à trois, quatre à quatre.) Il est populaire.

On dit familièrement, *Faire sauter les montées à quelqu'un*, pour dire, Le chasser honteusement de chez soi, & avec violence. (S'il lui arrive de venir encore chez moi, je lui ferai sauter les montées.)

MONTÉE, signifie aussi L'endroit par où l'on monte à une montagne, à un côteau, à une éminence, &c. (La montée de ce côteau est fort roide, est extrêmement roide. La montée en est rude, pénible, douce, aisée.)

Il signifie aussi L'action de monter. Ainsi on dit, *Les chevaux ont ordinairement plus de peine à la descente qu'à la montée*, pour dire, qu'Ils ont plus de peine en descendant qu'en montant.

En termes de Fauconnerie, Il se dit Du vol de l'oiseau qui s'élève par degrés.

MONTER. v. n. Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on étoit. En ce sens il se dit des hommes & des animaux. (Monter vîte. Monter facilement. Monter avec peine. Monter lentement. Monter bien haut. C'est un pays inégal, on ne fait que monter & descendre. Monter à un arbre, au haut d'un arbre. Monter à une tour, au haut d'une tour, au haut d'une maison. Monter à une échelle. Notre-Seigneur est monté au ciel. Monter dans une chambre, dans un carrosse, dans une galerie. Monter en carrosse. Monter en litière. Monter en chaire pour prêcher. Monter à l'Autel. Monter sur une hauteur, sur une montagne. Monter sur un escabeau, sur un siége, sur une chaise. Monter à cheval. Monter sur un cheval. Monter en croupe. Les écureils montent au haut des arbres. Les chamois montent au haut des rochers. Il n'y a point d'oiseau qui monte plus haut que l'aigle.)

On dit, *Monter à l'assaut*, pour dire, Attaquer une place afin de l'emporter de vive force. Et, *Monter à la brèche*, pour dire, Faire tous ses efforts pour entrer dans une place assiégée, par la brèche que le canon a faite au mur.

On dit, *Monter sur un vaisseau, monter sur mer*, pour dire, S'embarquer sur un vaisseau. (Nous montâmes sur un tel vaisseau pour faire le trajet.) Mais en parlant de celui qui commande, on dit, *Monter un vaisseau.* (Dans la campagne de 1704, Monsieur le Comte de Toulouse montoit le Foudroyant.) En ce sens il est actif.

On dit aussi, *Monter en chaire*, pour dire, Prêcher. (C'est une chose très-pénible que de monter tous les jours en chaire.)

On dit figurément, *Monter sur le Parnasse*, pour dire, Faire des vers, S'adonner à la Poësie.

On dit encore, *Monter à cheval*, pour dire, Manier un cheval, lui faire faire le manége. Ainsi on dit, qu'*Un jeune homme apprend à monter à cheval*, pour dire, qu'Il apprend à bien manier un cheval. Et on dit, qu'*Un Ecuyer montre bien à monter à cheval*, pour dire, qu'Il enseigne bien à manier un cheval.

MONTER, se dit aussi d'Un Officier de guerre, d'un Magistrat, &c. qui par ancienneté ou autrement, passe à un poste, à un degré au-dessus de celui qu'il occupoit; & cela ne se dit que lorsque le poste où l'on passe est dans le même Corps. (Il étoit Enseigne, il a monté à la Lieutenance. Il a monté par tous les degrés. C'est à ce Conseiller-là à monter à la Grand-Chambre.)

On dit figurément, *Monter au faîte des honneurs*, pour dire, Parvenir aux plus grandes dignités. Et, *Monter au Trône*, pour dire, Devenir Roi.

Il se dit aussi d'Un Écolier qui passe d'une classe à une plus haute. (Il étoit en troisième, il est monté en seconde.)

On dit proverbialement & figurément, *Monter sur ses grands chevaux*, pour dire, Prendre les choses avec hauteur, marquer de la colère, de l'indignation & de la fierté dans ses paroles.

Il s'emploie aussi pour dire, Traiter avec des termes magnifiques un sujet qui ne doit être traité que simplement. (Dès l'entrée de son discours, il monta sur ses grands chevaux.) Il ne se dit que dans le style familier.

On dit aussi, *Monter sur ses ergots*, pour dire, Élever sa voix & son geste avec chaleur & audace. Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément, *Monter aux nues*, pour dire, S'emporter subitement de colère. (Quand on lui parle de cela, il monte aux nues. Vous me feriez monter aux nues.)

MONTER, signifie aussi S'élever. En ce sens il se dit De certains corps naturels qui s'élèvent en haut, comme l'air, l'eau, le feu, &c. (La rivière a monté cette année à une telle hauteur, jusqu'à une telle hauteur. Au déluge l'eau monta quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Les vapeurs, les fumées montent au cerveau. Il lui monte des chaleurs à la tête. Le feu, le sang, la rougeur me montent au visage. La sève monte aux arbres. Le brouillard monte. Ce vin monte à la tête. La voix monte par tons & par demi-tons.) En ce sens on dit figurément, que *Les prières du juste & les cris des innocens qu'on persécute montent au ciel.*

On dit, qu'*Un mur monte trop haut*, pour dire, qu'Il a trop de hauteur.

On dit, qu'*Un porte-collet, un corps de jupe montent trop haut*, pour dire, qu'Ils ont trop de hauteur.

On dit aussi, qu'*Un arbre monte trop haut*, pour dire, qu'On le laisse trop croître.

On dit, qu'*Une plante monte en graine*, pour dire, qu'Elle n'est plus bonne à manger, & que dans peu elle produira de la

graine. (Voilà des laitues, des chicorées qui montent en graine.)

On dit figurément d'Une fille, qu'*Elle monte en graine*, pour dire, qu'Elle devient vieille sans se marier. Il est du style familier.

On dit du Soleil & des autres astres, qu'*Ils montent sur l'horizon*, pour dire, qu'Ils s'élèvent sur l'horizon.

On dit aussi dans le temps où le Soleil s'approche tous les jours de notre Zénit, qu'*Il monte tous les jours*.

MONTER, signifie aussi figurément, Hausser de prix, croître en valeur. (Le blé est monté, a monté jusqu'à vingt francs le setier. Faire monter bien haut une charge, des meubles, en les enchérissant.)

Il signifie aussi, Croître, s'accroître. (Sa puissance monta à un tel point. Sa cruauté, son avarice montèrent à un tel excès. Son orgueil, son insolence montèrent...)

On dit d'Un homme, qu'*Il a monté sur le théâtre*, pour dire, qu'Il a été Comédien ou Bâteleur.

MONTER, se met aussi quelquefois avec le régime du verbe actif. (Monter une montagne. Monter les degrés. Il a monté l'escalier.)

On dit aussi, *Monter un cheval*, pour dire, Être monté sur un cheval. (Il monte un cheval blanc, un coursier de Naples, un barbe, un cheval d'Espagne.)

On dit aussi, *Monter un Cavalier*, pour dire, Lui fournir un cheval. (Il lui en a coûté tant pour monter chaque Cavalier. Il a monté toute sa compagnie à ses dépens.)

On dit, *Monter la garde*; & cela se dit d'une troupe de gens de guerre qui vont faire la garde en quelque endroit. (C'est à une telle Compagnie, à un tel Capitaine à monter la garde chez le Roi, chez se Général.)

On dit aussi *Monter la tranchée*, pour dire, Monter la garde dans la tranchée.

MONTER, est aussi purement actif, & signifie, Porter, transporter quelque chose en haut ou l'y élever. (Il faut monter tous ces meubles-là dans une chambre. Monter du foin au grenier. On ne peut monter les grosses pierres sur les bâtimens qu'avec des grues.)

On dit, *Monter un ouvrage d'Orfévrerie, de Menuiserie, de Serrurerie, &c.* pour dire, En assembler les pièces les unes avec les autres. (Monter une croix de diamans, de pendans d'oreilles. Monter une armoire, un buffet. Monter une porte de fer, une balustrade. Monter un fusil. Monter une charpente. Monter un lit. Monter un habit, une chemise, &c.)

On dit aussi, *Monter un diamant*, pour dire, Le mettre en œuvre. (Ce diamant est bien monté, mal monté.)

On dit aussi, *Monter une horloge, une montre, un réveille-matin, un tourne-broche, &c.* pour dire, En bander les ressorts, ou en rehausser les contre-poids.

On dit encore, *Monter un métier*, pour dire, Accommoder & tendre sur le métier l'étoffe, la toile, le canevas, la soie, l'or & l'argent, pour travailler.

On dit, *Monter un luth, une guitare, une viole, &c.* pour dire, Y mettre des cordes, y remettre de nouvelles cordes (Il m'a coûté tant pour faire monter mon luth.) Et l'on dit, qu'*Un luth est bien monté, est mal monté*, pour dire, qu'Il a de bonnes cordes, de mauvaises cordes.

On dit aussi, *Monter un luth, un clavecin, &c.* pour dire, Le hausser d'un ton, d'un demi-ton. (On a monté ce luth trop haut.) Et dans le même sens, *Monter une corde de luth, de clavecin.*

On dit, *Monter un instrument au ton de l'Opéra, sur le ton de l'Opéra*, pour dire, Hausser ou baisser un instrument, en sorte qu'il se trouve à l'unisson du ton de l'Opéra.

En termes de Peinture, on dit, *Montez votre couleur*; pour dire, Colorez votre tableau plus vigoureusement.

MONTER, SE MONTER, se dit aussi d'Un total composé de plusieurs sommes, de plusieurs nombres. (Toutes ces sommes montent, se montent à cent mille francs. Les parties de ces ouvriers montent, se montent à tant. Son armée monte, se monte à vingt mille hommes. Les frais de son procès monteront bien haut.)

En ce sens on dit figurément, (Les crimes des habitans de la terre étoient montés à un tel excès, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme.)

MONTÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est bien monté, est mal monté*, pour dire, qu'Il est monté sur un bon cheval, sur un mauvais cheval. (Je le rencontrai l'autre jour, il étoit très-bien monté.)

Il s'emploie aussi pour dire, qu'Un homme est bien ou mal en chevaux. (J'ai vu ses chevaux, il est bien monté, il est fort mal monté.)

On dit proverbialement, d'Un homme qui est monté avantageusement, qu'*Il est monté comme un saint George.*

On dit, qu'*Un vaisseau est percé pour cinquante canons, & monté de trente*, pour dire, qu'Il peut porter cinquante canons, mais qu'il n'en a que trente effectifs.

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui présente, ou qui affecte de dire des choses extraordinaires, qu'*Il est monté sur un ton plaisant, sur un ton singulier.*

On dit encore, *Un cheval monté haut*, ou *haut monté*, pour désigner celui dont les jambes sont trop longues, & ne sont point proportionnées.

MONTICULE. s. f. Diminutif de mont. Petite montagne, simple élévation de terrain.

MONT-JOIE. s. f. On appeloit ainsi autrefois Un monceau de pierre jetées confusément les unes sur les autres, soit pour marquer les chemins, soit en signe de quelque victoire, ou de quelque autre événement considérable.

Il signifie figurément, Une grande quantité, un grand nombre; mais en ce sens il est vieux.

MONT-JOIE, étoit aussi un cri de guerre usité autrefois parmi les François dans les batailles. (Le cri de guerre des François étoit Mont-joie, Mont-joie Saint-Denis.)

MONT-JOIE. s. m. Est encore le titre que porte le premier Roi d'Armes de France. (Le Roi d'Armes Mont-joie, du titre de Mont-joie.)

MONTOIR. s. m. On appelle ainsi une grosse pierre ou un gros billot de bois, dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. (Il y a ordinairement un montoir aux portes des hôtelleries de la campagne. Il n'a pas assez de force pour monter à cheval sans montoir.)

On appelle *Le côté du montoir*, Le côté gauche du cheval, parce que c'est de ce côté-là qu'on monte d'ordinaire à cheval. (Ce cheval est déferré du pied de devant du côté du montoir.) On nomme l'autre côté, *Le côté hors du montoir.*

On dit, qu'*Un cheval est difficile, rude au montoir*, pour dire, qu'il se tourmente, qu'Il est inquiet quand on veut monter dessus. On dit dans un sens opposé, qu'*Il est aisé, doux, facile au montoir.*

MONTRE. s. f. Échantillon, portion, partie, morceau de quelque chose que l'on montre, pour faire voir de quelle nature est le reste. (Voilà une montre de blé, d'avoine, une montre de pruneaux, de confitures.)

Il se dit aussi de ce que les Marchands exposent au-devant de leur boutique, pour montrer quelles sortes de marchandises ils ont à vendre. (Tout cela n'est mis, n'est pendu là que pour la montre.)

On appelle *Montre*, parmi les Orfévres, Une boite vitrée dans laquelle ils mettent divers bijoux, qu'ils exposent à la vue des passans.

On dit proverbialement, qu'*Un Marchand ne fait point de montre*, pour dire, qu'Il fait voir d'abord ce qu'il a de plus beau, sans commencer par étaler les moindres marchandises. (Donnez-nous du plus beau, ne nous faites point de montre.)

On dit, que *La montre des blés est belle*, pour dire, que De la manière qu'ils poussent, on peut espérer une abondante moisson.

On dit De certaines choses, qu'*Elles ne sont que pour la montre*, c'est-à-dire, pour l'apparence.

On dit proverbialement, *Belle montre, peu de rapport*, pour dire, que la personne, la chose dont on parle a beaucoup d'apparence, & peu de solidité, que l'effet ne répond pas aux apparences. (Cet homme paroît sage, paroît riche; il n'est rien moins que cela; c'est belle montre & peu de rapport.)

Les Marchands de chevaux appellent *Montre*, Le lieu qu'ils ont choisi pour y faire voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre.

On dit encore, *La montre*, en parlant De la manière dont ils essayent & conduisent ces mêmes chevaux. (Prenez-y garde, la montre est trompeuse.)

MONTRE, signifie aussi, La revue qui se fait d'une Armée, d'un Régiment ou de quelque Compagnie de Soldats. (L'Armée a fait montre. Le Régiment a fait montre devant le Commissaire. Les Officiers mirent leurs valets dans les rangs, & les firent passer à la montre.) En ce sens il est vieux, & on dit plus ordinairement *Revue.*

On dit figurément, *Passer à la montre*; pour dire, Être reçu, admis parmi les autres, quoiqu'on leur soit inférieur en dignité, en mérite, &c. (On le fera passer à la montre. Il a passé à la montre.) Il est familier.

Il se dit aussi Des choses. Ainsi on dit qu'*Une chose peut passer à la montre*, pour dire, qu'Encore qu'elle ne soit pas tout-à-fait de la qualité des autres, elle peut pourtant être reçue avec les autres. Il est du style familier.

On dit figurément, *Faire montre de son*

esprit faire montre d'érudition, pour dire, En faire étalage, en faire parade.

MONTRE, signifie aussi, La paie qui se donne aux Soldats tous les mois, lorsqu'on leur fait faire montre. (Il a reçu sa montre. On leur a payé trois montres. Il leur est dû cinq ou six montres.) Il est vieux.

MONTRE, signifie aussi, Certaine petite horloge qui se porte ordinairement dans la poche. (Montre ronde. Montre plate. Montre d'or. Montre d'argent. Montre à boîte d'or. Montre à boîte d'argent. Montre de cuivre. Montre émaillée. Montre sonnante. Montre à reveil. Montre à répétition. Montre d'Angleterre. Montre qui va bien, qui va mal, qui va vîte, qui avance, qui retarde, qui va huit jours, qui va quinze jours. La sonnerie d'une montre. Monter une montre. J'ai oublié de monter ma montre.)

On appelle *Montre d'orgues*, Les tuyaux d'orgues qui paroissent au-dehors. (La montre de cet orgue est pur étain, d'étain sonnant.)

MONTRER. v. a. Indiquer. (Montrez-moi l'homme dont vous parlez. Montrer quelque chose du doigt. Montrer le chemin à quelqu'un. Je lui ai montré ce qu'il cherchoit. Un cadran qui montre l'heure.)

Il signifie simplement, faire voir, exposer aux yeux. *Montrer quelque chose par rareté.* (Je lui ai montré mon cabinet, mes tableaux, mes chevaux.)

Il signifie aussi, Laisser paroître. (Montrer un visage gai. Montrer un visage triste.)

SE MONTRER, signifie, Paroître, se faire voir. (Il n'a fait que se montrer dans cette compagnie. Le Soleil ne s'est point montré d'aujourd'hui. Les jolies femmes aiment d'ordinaire à se montrer.)

On dit, qu'*Un homme n'oseroit se montrer*, pour dire, que La crainte qu'il a d'être maltraité, ou la honte, soit de quelque affront qu'il a reçu, soit de quelque mauvaise action qu'il a faite, l'oblige à se tenir caché. (Depuis la sottise qu'il a faite, depuis le malheur qui lui est arrivé, il n'oseroit se montrer. Il est bien hardi de se montrer après cela.)

On dit figurément *Montrer le chemin aux autres*, pour dire, Faire quelque chose que les autres font ensuite, ou à dessein que les autres le fassent.

On dit figurément & populairement, *Montrer à quelqu'un son béjaune*, pour dire, Lui faire voir qu'il n'est qu'un ignorant dans les choses dont il s'agit. (Il faisoit l'habile homme, mais je lui ai bien montré son béjaune.)

On dit figurément & populairement, *Montrer son nez quelque part*, pour dire, Se faire voir en quelque endroit; & cela se dit d'ordinaire lorsqu'on n'y va que pour peu de temps. (Je m'en vais montrer là mon nez un moment, & je reviens à vous. Je n'ai garde d'aller là montrer mon nez.)

On le dit aussi de ceux qui vont mal-à-propos en quelque endroit. (Qu'avoit-il à faire d'aller montrer là son nez?) Il est familier.

On dit figurément & populairement *Montrer les dents à quelqu'un*, pour dire, Lui faire voir qu'on ne le craint point, & qu'on est en état de se bien défendre. (Ils le vouloient maltraiter, mais il leur a bien montré les dents.)

On dit fig. & populairement, *Montrer le cul*; & cela se dit d'un homme qui s'étant engagé à quelque chose, n'en sort pas à son honneur, soit par impuissance, soit par manque de courage, soit par incapacité. (Il avoit traité d'une Charge, mais quand ce vint au paiement il montra le cul. Il faisoit le brave, mais quand ce vint au dégaîner, il montra le cul. Il promettoit de faire merveilles, mais quand ce vint au fait & au prendre, il montra le cul.)

On dit aussi figurément, *Montrer les talons*, pour dire, S'enfuir, se retirer de quelque lieu. (Aussi-tôt que nos troupes parurent, les ennemis montrèrent les talons. Hors d'ici, montrez-nous les talons.) Il est populaire.

On dit, qu'*Un habit montre la corde*, pour dire, qu'Il est si usé qu'on en voit les fils.

On dit figurément & proverbialement, d'une finesse grossière & facile à découvrir, (Cela montre la corde.)

MONTRER, signifie aussi, Donner des marques de quelque chose. (Montrer du courage, de la foiblesse, de la crainte, de la sagesse, de la retenue, &c. Montrer son courage, sa piété, &c.)

On dit, *Se montrer homme de courage*, *se montrer humain*, *libéral*, *bon ami*, *&c.* pour dire, Faire voir par les effets qu'on est tel.

On dit figurément, *Montrer quelqu'un au doigt*, pour dire, Se moquer de lui comme d'une personne décriée ou ridicule. Et l'on dit, qu'*Il se fait montrer au doigt*, pour dire, que C'est un homme qui se fait moquer de tout le monde.

Il signifie encore, Faire connoître par épreuve, prouver par raison. (Je lui montrerai bien qu'il a tort, qu'il n'a pas dû en user ainsi. Je lui montrerai à qui il a à faire. Je lui ai montré que sa proposition est fausse. Je vous ai montré par bonnes raisons que nous devons faire telle chose.)

MONTRER, signifie aussi Enseigner. (Montrer la Grammaire. Montrer une Langue. Montrer le Latin, le Grec, l'Italien, la Philosophie, les Mathématiques, la Musique, &c. Montrer à lire, à écrire, à danser, à monter à cheval, à voltiger. Montrer à quelqu'un ce qu'il faut qu'il fasse. Lui montrer son devoir, ses obligations. Lui montrer à vivre.) Ce dernier est du style familier, sur-tout quand on dit par menace, *Je lui montrerai bien à vivre.*

Il se dit aussi absolument. (Ce maître montre fort bien. Il montre à vingt écoliers. Il montre en ville.)

MONTRÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme qui danse bien, parce qu'il a eu un bon maître de danse, qu'*Il a été bien montré*: Et de celui qui danse mal, parce qu'il a eu un mauvais maître, qu'*Il a été mal montré.* On se sert des mêmes phrases en parlant de ceux qui ont eu de bons ou de mauvais maîtres en différens exercices.

MONTUEUX, EUSE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Pays montueux*, qui signifie, Un pays extrêmement inégal, & mêlé d'espace en espace de plaines, de collines, &c.

MONTURE. s. f. Bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. (Bonne monture. Méchante monture. Il cherche une monture. Il est sans monture. Il faut avoir soin de sa monture. Le cheval est la meilleure de toutes les montures. Les mules sont la monture ordinaire en Espagne. Dans les Indes on se sert assez ordinairement de bœufs pour monture. Les Éléphans sont la monture ordinaire des Princes Orientaux.)

On appelle *Monture d'un fusil*, *d'un pistolet*, Le bois sur quoi le canon & la platine sont montés.

On dit à peu près dans le même sens, *La monture d'une tabatière*, *d'un étui*, *&c.* pour dire, L'assemblage des deux pièces d'une tabatière ou d'un étui, jointes l'une avec l'autre.

Il signifie aussi, Le travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage. (Il faut tant pour la monture. Cette monture est fort belle, fort délicate.)

On appelle *Monture de bride*, Ce qui porte & soutient l'embouchure. (Avez-vous bien examiné votre monture de bride?)

MONUMENT. s. m. Marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre, ou de quelque action célèbre. (Monument illustre, superbe, magnifique, durable, éternel. C'est un monument à la postérité, pour la postérité. Dresser, ériger un monument à la gloire d'un Prince, &c. On voit encore de beaux monumens de la grandeur Romaine.)

On dit, en parlant des ouvrages célèbres des grands Auteurs, que *Ce sont des monumens plus durables que le marbre.*

Il se prend aussi pour Tombeau; mais en ce sens il n'a guère d'usage dans le discours ordinaire. (Superbe monument. Beau monument.)

MOQ

MOQUER, SE MOQUER. v. récip. Se railler de quelqu'un ou de quelque chose, en plaisanter. (On s'est moqué de lui. On s'est moqué de son habit, de sa danse. Cette femme s'est moquée de vous. Ils s'en sont tous moqués.)

Il signifie aussi, Mépriser, braver, témoigner par ses actions, par ses paroles, qu'on ne fait nul cas de quelqu'un, de quelque chose, qu'on ne s'en soucie point. (Ce Soldat se moque des périls. C'est un homme qui se moque de tout. Il se moque de père & de mère. Il se moque des lois divines & humaines. Il s'est moqué de toutes les remontrances qu'on lui a faites, de tous les avis qu'on lui a donnés. Je me moque de lui, je ne le crains point. Je me moque de cela, je ne crains rien.)

Il signifie aussi, Ne dire pas sérieusement, ne faire pas sérieusement. (Quand je dis cela vous voyez bien que je me moque. Vous vous moquez de vouloir me reconduire. C'est se moquer que de surfaire comme vous faites. C'est se moquer que de prétendre telle chose, de soutenir une telle proposition.) Il n'est que du discours familier.

On le dit aussi, en parlant d'une chose qui paroît hors de propos. (C'est se moquer que de sortir par cette grande chaleur. C'est se moquer du monde, que de vouloir soutenir une si mauvaise cause.)

On dit proverbialement & populairement, *C'est se moquer de la barbouillée*, pour dire, que Les propositions qu'on fait sont ridicules.

On dit aussi proverbialement & populairement, *Se moquer de la barbouillée*, pour dire, Ne rien craindre. (On veut m'in-

timider, mais je me moque de la Barbouillée, j'irai mon train.)

On dit aussi proverbialement, *La pèle se moque du fourgon*, Quand un homme se moque d'un autre qui auroit autant de sujet de se moquer de lui.

On dit encore proverbialement, qu'*Il ne faut pas se moquer des chiens, qu'on ne soit hors du village*, pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on est en lieu où il peut nous nuire.

Il s'emploie quelquefois avec le verbe *Faire*. (Si vous en usez comme cela, vous vous ferez moquer de vous.) Et au participe avec le verbe *Être*. (Il fut moqué de tout le monde, de toute la Cour.)

MOQUÉ, ÉE. participe.

MOQUERIE. s. f. Paroles ou actions par lesquelles on se moque. (Moquerie maligne. Moquerie outrageuse. Il fut exposé aux insultes & aux moqueries des soldats.)

Il signifie plus ordinairement, Chose absurde, chose impertinente. (C'est une moquerie que de vouloir soutenir une telle proposition, de vouloir sortir par le temps qu'il fait.)

MOQUETTE. s. f. Espèce d'étoffe de laine, dont le tissu est semblable à celui du velours. (Moquette rouge. Siége de moquette. Siéges garnis de moquette.)

MOQUEUR, EUSE. adj. Celui ou celle qui raille. (Il est naturellement moqueur. Il a l'humeur moqueuse. Ris moqueur. Air moqueur.)

MOQUEUR, se dit aussi d'Un homme qui ne parle pas sérieusement; & en ce sens il se prend substantivement.) Ne le croyez pas, c'est un moqueur. Cela ne peut pas être comme elle le dit, c'est une moqueuse.) Il est du discours familier.

M O R

MORAILLES. s. f. pl. Espèce de tenailles à deux ou trois branches, qui s'ouvrent au moyen d'une charnière placée à l'une de leurs extrémités, tandis que l'autre est garnie à une des branches d'un anneau qui s'arrête à des crans ou entaillures pratiquées dans la branche qui avoisine celle qui porte l'anneau. Cet instrument est d'une grande utilité aux Maréchaux, lorsqu'il s'agit de captiver un cheval impatient, vicieux, & de le rendre plus doux & plus tranquille. (Commencez à vous rendre maître du cheval, mettez les morailles;) c'est-à-dire, Serrez entre les branches des morailles le bout du nez & la lèvre antérieure du cheval. (Tenez ce cheval par les morailles.)

MORAILLON. s. m. Pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre, d'une cassette. Il porte un anneau qui entre dans la serrure, & dans lequel passe le pêne.

MORAINES. s. f. pluriel. Quelques-uns appellent ainsi Des vers que l'on aperçoit au fondement des chevaux qui ont pris le vert.

MORAL, ALE. adj. Qui regarde les mœurs. (Un discours moral. Cela est fort moral. Doctrine morale. Théologie morale. Les Œuvres morales de Plutarque. Sens moral. Préceptes moraux. Réflexions morales & chrétiennes.)

On appelle *Vertus morales*, Celles qui ont pour principe les seules lumières de la raison. (Il ne suffit pas d'avoir les vertus morales, il faut encore avoir les vertus chrétiennes.)

On dit, *Cela est fort moral*, pour dire, Cela renferme une morale fort saine.

On dit d'Un Prédicateur, qu'*Il est fort moral*, pour dire, qu'Il traite bien ce qui regarde les mœurs, & que c'est à quoi il s'attache davantage.

On dit, *Assurance morale, certitude morale, sureté morale*, pour dire, Assurance vraisemblable, sureté apparente, certitude telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie. Et dans cette acception, Assurance, certitude, sureté morale, s'opposent ordinairement à Assurance, certitude, sureté physique. (On n'en a point de démonstration géométrique, mais seulement une certitude morale, une assurance morale, une sureté morale.)

MORALE. s. f. La doctrine des mœurs. (Bonne morale. Méchante morale. Morale corrompue. Morale dépravée. Morale dangereuse. Morale relâchée. La morale des Païens. La morale chrétienne. La morale de JESUS-CHRIST. La morale de l'Évangile. Il renverse toute la morale. Traité de morale. Il s'est fait un étrange systême de morale.)

MORALE, se prend quelquefois pour Un Traité de morale. (La morale d'Aristote. Aristote dans ses Morales.)

MORALEMENT. adv. Suivant les seules lumières de la droite raison. En ce sens il ne se joint guère qu'avec le verbe *Vivre*, comme en ces phrases: (On peut trouver des gens qui vivent moralement bien, quoiqu'ils ne soient pas éclairés des lumières de la foi. C'est un homme qui ne fait tort à personne, & qui vit moralement bien.)

On dit, *Moralement parlant*, pour dire, Vraisemblablement & selon toutes les apparences. (Cela est vrai moralement parlant.)

On dit dans le même sens, (Cela est moralement impossible.)

MORALISER. v. n. Faire des réflexions morales. (Il y a bien de quoi moraliser sur les événemens qui arrivent tous les jours dans le monde.)

MORALISEUR. s. m. Celui qui affecte de parler morale. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie. (C'est un grand moraliseur.)

MORALISTE. s. m. Écrivain qui traite des mœurs. (Un bon Moraliste.)

MORALITÉ. s. f. Réflexion morale. (Il y a de belles moralités à tirer de cette histoire.)

Il se prend aussi pour Le sens moral qui est enveloppé sous quelque discours fabuleux. (Il y a une belle moralité cachée sous cette fable.)

MORALITÉ CHRÉTIENNE, se dit Des réflexions conformes aux principes & à l'esprit de la Religion chrétienne.

MORBIDE. adj. de t. g. Terme de Peinture. Il se dit particulièrement De la chair vivement exprimée.

MORBIFIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Qui cause la maladie. (Humeur morbifique.)

MORCEAU. s. m. Partie d'une chose bonne à manger, & séparée de son tout. (Gros morceau. Petit morceau. Bon morceau. Morceau délicat, friand. Morceau de pain. Morceau de viande. Manger, mâcher, avaler un morceau. Couper un morceau. Couper un aloyau par morceaux. Vous faites les morceaux trop gros. Faire de l'exercice après le repas pour abattre les morceaux,) c'est-à-dire, Pour mieux faire la digestion. Il est du style familier.

On dit, qu'*Un homme aime les bons morceaux*, pour dire, qu'Il aime la bonne chère.

On dit, *Doubler les morceaux, doubler ses morceaux*, pour dire, Se hâter de manger.

On appelle *Le morceau honteux*, Le morceau qui demeure le dernier au plat. Il est familier.

On dit proverbialement, que *Les premiers morceaux nuisent aux derniers*, pour dire, que L'on ne peut plus manger à la fin du repas, quand on a bien mangé au commencement.

On dit, que *Quelqu'un s'endort le morceau au bec, le morceau à la bouche*, pour dire, qu'Il s'endort, qu'il va se coucher aussi-tôt après le repas. Il est familier.

On dit, *Manger un morceau*, pour dire, Faire un repas fort léger. (J'ai mangé un morceau avant que de partir.)

On dit figurément, *Tailler les morceaux à quelqu'un*, pour dire, Régler, prescrire la dépense qu'il doit faire. Il est du style familier.

On dit aussi, *Tailler les morceaux bien courts à quelqu'un*, pour dire, Lui faire sa part bien petite. Il est du style familier.

On dit d'Un homme qui vit de son revenu, & qui n'en a précisément qu'autant qu'il lui en faut, qu'*Il a ses morceaux taillés, que ses morceaux sont taillés*. Il n'est que de la conversation.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme a ses morceaux taillés*, pour dire, qu'On lui a prescrit précisément ce qu'il avoit à faire, & qu'il ne peut rien faire de plus. (Vous voulez qu'il vous accorde telle chose, il ne le peut pas, il a ses morceaux taillés.) Il est familier.

On dit proverbialement, *Morceau avalé n'a plus de goût*, pour dire, qu'Un service est bientôt oublié.

On appelle *Le morceau d'Adam*, Cette petite éminence qui paroît au gosier des hommes. Il est populaire.

MORCEAU, signifie aussi, Portion, partie d'un corps solide & continu. (Morceau de terre. Voila un bon morceau d'héritage. Tout son bien est en petits morceaux.)

En parlant d'Une succession, On dit, qu'*Un homme en a attrapé un bon morceau*, pour dire, qu'Il en a eu bonne partie.

Il se dit aussi d'Une partie séparée d'un corps continu. (Un morceau d'étoffe, un morceau de bois, &c. Couper par morceaux. Cela n'est fait que de pièces & de morceaux.)

Il se dit aussi des parties d'un ouvrage d'esprit. (Il y a de beaux morceaux dans ce Panégyrique, dans ce Poëme.)

MORCEAU, se prend quelquefois pour une pièce entière qui ne fait point partie d'un tout; & alors il ne se dit que des ouvrages de la main ou des productions de l'esprit. (Le panthéon est un beau morceau d'Architecture. La colonade du Louvre est un beau morceau. Voilà un beau morceau de Sculpture, de Peinture, d'Orfévrerie, &c. Ce sermon, cette harangue est peut-être un des plus beaux morceaux d'éloquence qu'il y ait jamais eu. Cette élégie, cette églogue sont de beaux morceaux de Poësie. Ce motet est un beau morceau de Musique.)

MORCELER. v. a. Diviser par morceaux. Il

ne se dit guère qu'en ces phrases. (Morceler une Terre. Morceler un héritage. Il ne faut point morceler cette terre, il faut qu'un de nous l'ait toute entière.)

MORCELÉ, ÉE. participe.

MORDACITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité corrosive, par laquelle un acide agit sur un corps solide & le dissout. (La mordacité de l'eau forte vient de son acidité dissolvante.)

Il signifie au figuré, Médisance aigre & piquante. (Dans ses épigrammes, dans ses écrits, il y a une grande mordacité, une mordacité révoltante.)

MORDANT, ANTE. adj. Terme de chasse. Qui mord. On appelle *Bêtes mordantes*, le sanglier, le blêreau, le renard, l'ours, le loup, la loutre, &c.

Il s'emploie aussi au figuré. (Un acide mordant. C'est un esprit mordant. Il a l'humeur mordante. Style mordant.)

MORDANT. s. m. Chez les Doreurs, c'est un vernis qui sert à retenir l'or en feuilles que l'on applique sur du cuivre, du bronze, &c.

MORDICANT, ANTE. adj. Âcre, picotant, corrosif. (Sel mordicant. Suc mordicant. Humeurs mordicantes. Cette liqueur a quelque chose d'âcre & de mordicant.)

Il signifie au figuré, Qui aime à médire, à railler amèrement, à critiquer. (Il est mordicant, un peu mordicant, Il a l'humeur mordicante, Ce discours est mordicant. Dans ses ouvrages, il y a beaucoup de traits mordicans.)

MORDRE. v. a. *Je mords, tu mords, il mord. Nous mordons. Je mordois. Je mordis. Je mordrai. Mords. Que je morde. Que je mordisse. Mordant. Mordu.* Serrer avec les dents. (Un chien l'a mordu, l'a mordu au bras. Ce chien mord les passans, leur mord les jambes. Ce chien mord, il mord bien serré. Être mordu d'un chien enragé.)

On dit proverbialement, *C'est un beau mâtin, un beau chien, s'il vouloit mordre*, pour dire, C'est un homme bien fait, de bonne mine, dont le courage, les forces, l'application ou la bonne volonté ne répondent pas à son extérieur. Il est du style familier.

On dit aussi proverbialement, *Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne*, pour dire, qu'il n'importe de qui le mal nous vienne, & par qui il nous arrive.

On dit figurément & proverbialement, quand quelqu'un a fait une chose dont il se doit repentir, qu'(Il s'en mordra les doigts, qu'il s'en mordra les pouces. S'il a fait une telle affaire, il s'en mordra les doigts. Il est bien fâché d'avoir dit une telle sottise, il s'en mordra long-temps les pouces.)

On dit De deux hommes qui se haïssent, & qui voudroient se battre, mais qui sont éloignés l'un de l'autre, qu'*Ils ne se mordront pas, qu'ils n'ont garde de se mordre.* Il est du style familier.

MORDRE, se dit aussi Des oiseaux, & de quelques insectes ou vermines. (Le perroquet mord. Cet enfant est tout mordu de puces, de punaises.)

On dit figurément & populairement, qu'*Une chose ne mord ni ne rue*, pour dire, qu'Elle ne fait aucun mal, aucun tort, aucun dommage.

On dit en Poësie, *Mordre la poussière*, pour dire, Être tué dans un combat.

En termes de Gravure, on dit, *Mordre une planche*, ou *faire mordre une planche*, pour dire, Lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte, après l'avoir vernie, & avoir découvert le vernis dans différens endroits, à l'aide d'une pointe à graver.

MORDRE. v. n. Il a les mêmes significations que l'actif. (Mordre dans du pain. Les poissons mordent à l'hameçon.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme mord à l'hameçon*, pour dire, qu'il écoute avec plaisir une proposition qu'on lui fait pour le surprendre.

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*Un homme mord à la grappe*, Quand il entre avec plaisir dans une proposition qu'on lui fait. (À peine lui ai-je fait cette proposition, qu'il a mordu à la grappe.)

On le dit encore d'Un homme qui parle avec plaisir de quelque chose. (Quand il médit d'un tel, on diroit qu'il mord à la grappe.)

On dit en termes d'Imprimerie, que *La frisquette mord sur les lettres*, pour dire, qu'Elle avance sur les lettres.

On dit en Couture, qu'*Il faut mordre plus avant dans l'étoffe*, pour qu'elle ne se découse pas.

On dit, que *Les dents d'une roue ne mordent pas assez sur les ailes d'un pignon*, pour dire, qu'Elles n'entrent pas assez avant.

On dit De l'eau forte, qu'*Elle mord sur les métaux*, pour dire, qu'Elle les creuse. (L'eau forte n'a pas assez mordu sur cette planche.)

On dit encore dans le même sens, que *La lime, le burin mordent sur le fer, sur le cuivre, &c.* Et de même, qu'*Ils ne mordent pas sur le jaspe, sur le porphire.*

On dit d'Un homme replet, que *La fièvre trouvera bien à mordre sur lui.*

On dit d'Un homme qui aspire à une chose à laquelle il ne sauroit parvenir; (il voudroit bien avoir cette charge, mais elle est trop chère, il n'y sauroit mordre.) Il est familier.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui ne peut comprendre une chose, qu'*Il n'y sauroit mordre.*

On dit, *Un aveugle y mordroit, un aveugle y pourroit mordre*, pour dire, que La chose dont on parle est très-aisée à comprendre ou à voir, & ne demande pas une grande intelligence, ni une grande finesse de vue. Il est du style familier.

MORDRE, signifie aussi, Médire, reprendre, critiquer, censurer avec malignité. (Il cherche à mordre sur tout. Il n'y a point à mordre sur sa conduite. Il ne donne point à mordre sur lui.)

On dit proverbialement, pour témoigner qu'on fait peu de cas des menaces que quelqu'un a faites, *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas.*

MORDU, UE. participe.

MORE. s. m. Ce mot ne se met pas ici comme le nom d'une nation, mais parce qu'il entre en diverses phrases de la langue.

On dit proverbialement, *Traiter quelqu'un de Turc à More*, pour dire, Le traiter avec toute sorte de dureté & sans aucun égard. (Je n'ai jamais pu tirer aucune bonne composition de lui, il m'a traité de Turc à More. Il en a usé avec moi de Turc à More.)

On dit proverbialement, en parlant d'Un homme à qui l'on a voulu inutilement faire entendre raison, ou que l'on a voulu persuader, sans y pouvoir réussir, qu'*A laver la tête d'un More, on y perd sa lessive.*

On dit, *Un cheval cap de more*, ou *cavesse de more*, pour dire, Un cheval d'un poil rouan, dont la tête & les extrémités sont noires.

On appelle *Gris de more*, Une couleur grise tirant sur le noir. (Des bas gris de more.)

MOREAU. adj. m. Il ne se dit qu'en parlant d'Un cheval qui est extrêmement noir. (Un cheval moreau, de poil moreau.)

MORELLE. s. f. Plante fort commune, & qui est une espèce de *Solanum*. Elle porte de petites baies noires, qui, aussi bien que la plante même, sont rafraîchissantes, anodines, & très-vulneraires, mais un peu narcotiques. On la pile & on l'applique avec succès sur les plaies invétérées, & pour calmer les douleurs d'hémorroïdes.

MORESQUE. adj. Qui a rapport aux coutumes des Mores. (Les galanteries Moresques. Danse Moresque. Fête Moresque.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif, & alors il se dit d'Une espèce de danse à la manière des Mores. (Danser bien la Moresque. La Moresque ressemble à la Sarabande Espagnole.)

On appelle aussi *Moresque*, Une sorte de peinture faite de caprice, qui représente ordinairement des branchages, des feuillages qui n'ont rien de naturel. (Cette galerie est toute peinte à la Moresque. Les Turcs ne souffrent point de figures dans leurs peintures & n'ont que des Moresques & des Arabesques.)

MORFIL. s. m. Certaines petites parties d'acier presque imperceptibles, qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, &c. lorsqu'on les a passés sur la meule; & qu'il faut achever d'emporter pour se pouvoir servir utilement ou du couteau ou du rasoir. (Ôter le morfil d'un rasoir, d'un couteau, en faire tomber le morfil. Un rasoir va mieux la seconde fois qu'on s'en sert, parce que la première fois le morfil n'est pas encore tombé.)

MORFIL, se dit aussi des dents d'Éléphant séparées du corps de l'animal, & avant qu'elles soient travaillées. (Ce vaisseau étoit chargé de poudre d'or & de morfil. On tire beaucoup de morfil des côtes de Guinée.)

MORFONDRE. v. a. Refroidir, causer un froid qui incommode, qui pénètre. (Ce vent vous morfondra. Ne dessellez pas sitôt ce cheval, de peur de le morfondre.)

Il est aussi réciproque. (Vous vous morfondez-là.)

On dit fig. qu'*Un homme se morfond*, pour dire, qu'il perd bien du temps à la poursuite d'une affaire, d'une entreprise qui ne réussit pas, dans l'attente d'un succès qui n'arrive point. (Ce Capitaine s'est morfondu devant cette place. Cet homme est à la cour assidument, mais il ne fait que s'y morfondre.)

On dit, que *de la pâte se morfond*, pour dire, qu'Elle perd la chaleur qu'elle doit avoir pour faire du bon pain.

MORFONDU, UE. participe.

MORFONDURE. s. f. Sorte de maladie qui vient aux chevaux, lorsqu'ils ont été saisis de froid après avoir eu chaud. (Ce cheval

jette des naseaux, mais ce n'est que morfondure.)

MORGELINE ou ALSINE. s. f. Plante dont il y a un grand nombre d'espèces. La plus usitée en Médecine, ressemble beaucoup au mouron, & les Herboristes la vendent souvent pour cette même herbe qu'on donne aux serins. La Morgeline est humectante, rafraîchissante, & rétablit les forces épuisées.

MORGUE. s. f. Mine, contenance grave & sérieuse, où il paroît quelque fierté, quelque orgueil. (Avoir de la morgue.)

On dit d'Un homme qui fait les fonctions publiques de sa Charge avec une gravité affectée, que (C'est un homme qui sait bien tenir sa morgue.)

MORGUE. Endroit à l'entrée d'une prison, où l'on tient quelque temps ceux que l'on écroue, afin que les Guichetiers puissent les regarder fixement, pour les reconnoître ensuite. (On l'a tenu long-temps à la morgue.)

On appelle aussi *Morgue*, ou plutôt *Basse Geole*, Un endroit au Châtelet où les corps morts dont la Justice se saisit, sont exposés à la vue du Public, afin qu'on les puisse reconnoître. (On a porté ce corps à la morgue.)

MORGUER. v. a. Braver quelqu'un en le regardant d'un air fier & menaçant. (Il le morgue par-tout. Est-ce pour me morguer ce que vous en faites?)

MORGUÉ, ÉE. participe.

MORIBOND, ONDE. adj. Qui va mourir. (Il étoit moribond. Elle est moribonde.)

On dit, qu'*Un homme est tout moribond*, pour dire, qu'Il est dans un état de langueur, comme s'il alloit mourir.

MORICAUD, AUDE. adj. Qui a le teint de couleur brune. (Il est moricaud.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif. (C'est un moricaud, un gros moricaud. Une petite moricaude qui ne déplaît pas.) Il n'est que du style familier.

MORIGÉNER. v. a. Former les mœurs, instruire aux bonnes mœurs. (Un père est bien condamnable, quand il n'a pas soin de bien morigéner ses enfans.)

Il signifie aussi, Corriger, remettre dans l'ordre & dans le devoir. (Si vous manquez à votre devoir, je saurai bien vous morigéner.)

MORIGÉNÉ, ÉE. participe.

MORILLE. s. f. Sorte de champignon qui vient au Printemps, & qui a de petites cavités comme une éponge, ou comme un rayon de miel. (Les morilles sont plus rares & plus délicates que les champignons. Morille jaune. Morille fraîche. Un ragoût de morilles.)

MORINE. s. f. Plante ainsi nommée du nom de Morin, célèbre Médecin de Paris. Sa fleur est belle, labiée, & de la classe de celles que Tournefort nomme irrégulières.

On la cultive dans les jardins de botanique. On la dit céphalique, cordiale & stomacale.

MORION. s. f. Sorte d'armure de tête plus légère que le casque. (Il n'avoit qu'un simple morion.) Ce mot n'est guère en usage qu'en parlant de l'armure de l'ancienne Chevalerie.

MORION, est aussi une espèce de punition dont on se servoit à l'égard des soldats, en les frappant sur le derrière avec la hampe d'une hallebarde, ou avec la crosse d'un mousquet. (Donner le morion.)

MORNE. adjectif de tout genre. Triste, pensif, mélancolique. (Il a le visage morne. Il est pensif & morne.)

On dit fig. d'Un temps obscur & couvert, que (C'est un temps triste & morne.)

On dit aussi, (Une couleur morne. Un morne silence.)

MORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des lions & autres animaux sans dents, bec, langue, griffes & queue. En termes de Chevalerie, il se dit Des armes dont le fer étoit émoussé, qu'on appeloit aussi Armes courtoises.

MORNIFLE. s. f. Coup de la main sur le visage. (Il lui a donné une mornifle.) Il est populaire.

MOROSE. adj. de t. g. Terme didactique. Morne, triste. (Pensées moroses.)

MORPION. s. m. Sorte d'insecte, vermine qui s'attache d'ordinaire aux endroits du corps où l'on a du poil. *On fait périr les morpions avec de l'onguent mercuriel.*

MORS. s. m. Assortiment de toutes les pièces de fer qui servent à brider un cheval, comme les branches, la gourmette, &c.

Il se dit en particulier De la pièce qui se place dans la bouche du cheval pour le gouverner. (Mors rude. Mors doux. Mors à bossettes. Les branches, les bossettes d'un mors. Ce mors blesse la bouche de ce cheval. Il lui faut un mors plus doux. Il faut un mors plus fort, plus rude à ce cheval. Un cheval qui se joue, qui badine avec son mors, qui mâche son mors.)

On dit, qu'*Un cheval prend le mors aux dents*, pour dire, que Sa bouche est tellement échauffée, qu'elle est absolument insensible, & qu'il fuit, sans que le cavalier ou le cocher puisse le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres, que si le cheval le tenoit serré entre ses dents. (Ces chevaux prirent le mors aux dents, & entraînèrent le carrosse.)

Il se dit aussi fig. & fam. De ceux qui ayant été dans l'indolence ou dans le libertinage prennent tout d'un coup la résolution de se corriger, de se porter au bien, & qui l'effectuent. (Ce jeune homme étoit paresseux, il a pris le mors aux dents, il travaille fort bien.) Il se dit aussi en mal.

MORSURE. s. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. (Grande morsure. Morsure dangereuse. Morsure envenimée. La morsure d'un chien enragé. Guérir une morsure. Guérir d'une morsure. Il est estropié d'une morsure de cheval. Morsure de puces.)

MORT. s. f. La fin, la cessation de la vie. (Mort naturelle. Mort douce. Mort violente. Mort tragique, funeste, déplorable. Mort glorieuse. Heureuse mort. Mort ignominieuse, honteuse, infame, malheureuse. Mort subite, soudaine. Mort précipitée. Mort prématurée. Mort avancée. Il est mort de la mort des justes. La mort des Saints est précieuse devant Dieu. Il a long-temps combattu contre la Mort. Point de remèdes contre la mort. Craindre la mort. Souhaiter, désirer la mort. Courir à la mort. Attendre la mort en patience. Affronter, braver la mort. Avoir toujours la mort devant les yeux. Envisager la mort avec fermeté. Le jour de sa mort. À l'heure de la mort. Les approches, les transes, les frayeurs de la mort. Le hoquet de la mort. Condamner à mort. Condamner à la mort. Toutes les voix alloient à la mort, ont été à la mort. Le Procureur Général a conclu à la mort. On l'a jugé à mort. Souffrir la mort. On lui donna cent coups après sa mort. Notre-Seigneur a souffert la mort pour nous. La mort est la peine du péché.)

On dit, *Faire une belle mort*, *Faire une mort chrétienne*, pour dire, Mourir avec tous les sentimens d'un véritable chrétien.

On appelle *Sentence de mort*, *Arrêt de mort*, Une condamnation qui porte une peine capitale. (Il est appelant d'une Sentence de mort.)

On dit, qu'*Un homme est à l'article de la mort*, pour dire, qu'Il est à l'agonie.

On dit, qu'*Il est entre la vie & la mort*, pour dire, qu'Il est dans un fort grand péril, soit par maladie, ou par accident. (Pendant cette tempête, nous fûmes deux jours entre la vie & la mort.)

On dit, *Être malade à la mort*, pour dire, Souffrir extrêmement, être fort malade.

On appelle *La mort de l'ame*, L'état où l'ame tombe par le péché.

On appelle *Mort civile*, La privation des droits & des avantages de la société civile. *Le bannissement à perpétuité est une mort civile.*

Les Poëtes & les Orateurs personnifient la mort, & les Peintres la peignent sous la forme d'un squelette armé d'une faux.

À MORT. Façon de parler adverbiale. (Blesser à mort. Il fut frappé à mort.)

On dit, *Haïr à mort*, & *haïr à la mort*, pour dire, Haïr extrêmement.

On dit aussi, qu'*Une chose déplaît à la mort*, qu'*On s'ennuie à la mort*, pour dire, qu'Une chose déplaît beaucoup, & qu'on s'ennuie extrêmement.

On dit, qu'*On ne pardonnera ni à la vie, ni à la mort*, pour dire, qu'On conservera toujours son ressentiment.

On dit, qu'*Un homme est mort de sa belle mort*, pour dire, qu'Il est mort de sa mort naturelle. Il est du style familier.

On dit proverbialement d'Un homme, qu'*Il a la mort entre les dents*, pour dire, qu'Il est fort vieux ou fort malade, qu'il ne sauroit vivre long-temps. (Il a la mort entre les dents, il songe encore à bâtir.)

On dit aussi, qu'*Un homme a la mort sur les lèvres*, pour dire, qu'Il a le visage d'un mourant.

On dit proverbialement & figurément, *Après la mort, le Médecin*, pour dire, Un remède, un secours tardif.

On dit poëtiquement & dans le style soutenu, *Il appela la mort à son aide, la mort fut sourde à ses cris.*

On dit De deux hommes unis d'une amitié que l'on croit indissoluble, que *C'est à la mort & à la vie.*

On dit proverbialement, *Il y a remède à tout, fors à la mort.*

On dit encore proverbialement, que *La mort n'a pas faim*, en parlant de quelqu'un qui n'est pas digne de vivre.

On dit d'Un valet qui est long à revenir des endroits où on l'envoie, qu'*Il seroit bon à aller quérir la mort.* Il est populaire.

On appelle *Mort aux rats*, Une drogue dont on se sert pour faire mourir les rats.

MORT, se dit par exagération Des grandes douleurs. (La goutte lui fait souffrir mille morts.)

On le dit aussi Des grands chagrins. (Ce fils dénaturé lui donne la mort. La disgrace de son ami lui a mis la mort au cœur. Il souffre mort & passion.) On dit aussi, (Ce Prédicateur hésitoit à chaque moment, ses amis souffroient mort & passion de l'entendre.)

On dit figurément, *C'est une mort que*

d'avoir affaire à un tel homme, que de poursuivre une telle affaire, pour dire, que C'est une grande peine, une grande misère.

MORT-BOIS. *Voyez* Bois.

MORTADELLE. s. f. Espèce de gros saucisson qui vient d'Italie. (Mortadelle de Boulogne. Mortadelle de Florence.)

MORTAILLABLE. adj. de t. g. Qui se dit de ceux qui sont serfs de leur Seigneur, & desquels il hérite.

MORTALITÉ. s. f. Condition de ce qui est sujet à la mort. Il ne se dit que dans le dogmatique. (Épicure croyoit la mortalité de l'ame. Le Fils de Dieu s'est revêtu de notre mortalité.)

MORTALITÉ, se prend plus ordinairement pour la mort de quantité d'hommes ou d'animaux qui meurent d'une même maladie; & alors il se prend collectivement. (La mortalité se mit dans les troupes. La mortalité a été grande en ce pays-là. La mortalité est sur le bétail, s'est mise sur le bétail, dans le bétail, sur les bestiaux.)

MORTEL, ELLE. adj. Qui cause la mort, ou qui paroît la devoir causer. (Maladie mortelle. Coup mortel. Plaie mortelle. Blessure mortelle. Poison mortel.)

On appelle *Péché mortel*, Le péché qui ôte la grâce de Dieu, & qui donne une espèce de mort à l'ame. (Il faut se garder avec grand soin des péchés véniels, parce qu'ils disposent au péché mortel.)

MORTEL, signifie quelquefois, Extrême, excessif dans son genre; & il ne se dit jamais qu'en mal, comme dans ces phrases, (Haine mortelle. Inimitié mortelle. Déplaisir mortel. Douleur mortelle. Un froid mortel.)

Il y a dix mortelles lieues de cette ville-là à l'autre, pour dire, Dix lieues longues & ennuyeuses.

On dit, qu'*Un homme est l'ennemi mortel d'un autre*, pour dire, qu'Il le hait à la mort.

MORTEL, ELLE, signifie aussi, Qui est sujet à la mort. (Tous les hommes sont mortels. Le corps est mortel. Cette vie mortelle est pleine de misères. Épicure a cru l'ame mortelle.)

On dit qu'*Un homme a quitté sa dépouille mortelle*, pour dire, qu'Il est mort.

MORTEL, est aussi substantif, & signifie, Homme. (C'est un heureux mortel. Les pauvres mortels. Les misérables mortels. Elle n'a pas l'air d'une mortelle.)

MORTELLEMENT. adv. À mort. (Il est blessé mortellement, malade mortellement.)

On dit, *Pécher mortellement*, pour dire, Commettre un péché mortel.

Il signifie aussi Grièvement. (Offenser mortellement quelqu'un.)

On dit, *Haïr mortellement*, pour dire, Excessivement.

MORTE-EAU. s. f. Terme de Marine. Basse marée entre la nouvelle & la pleine lune.

MORTE-PAYE. *Voyez* PAYE.

MORTIER. s. m. Mélange de terre, de sable ou de ciment, avec de l'eau ou avec de la chaux éteinte dans l'eau. (Faire du mortier. Du mortier de terre. Mortier de ciment. Mortier à chaux & à sable. À chaux & à ciment.)

MORTIER, est aussi une sorte de vase qui est fait de métal, de pierre, de bois, &c. & dont on se sert pour y piler certaines choses. (Un mortier de fonte. Un mortier de marbre. Un mortier de bois. Le pilon d'un mortier.)

On appelle *Mortier*, dans l'Artillerie, Une certaine pièce de fonte qui est faite à peu près comme un mortier à piler, & dont on se sert pour jeter des bombes. (Mettre la bombe dans le mortier. Charger le mortier. Mettre le feu au mortier. Dresser une batterie de mortiers.)

On appelle aussi *Mortier*, Une espèce de bonnet rond de velours noir, qui est bordé par en haut d'un large galon d'or, & que le Chancelier de France & les Présidens des Parlemens portent aux jours de cérémonie pour marque de leur Dignité. C'est de là qu'est dérivé le nom qu'on leur donne de *Présidens à mortier*. (Le mortier du Premier Président est bordé de deux galons d'or, l'un en haut, l'autre en bas. Une charge de Président à mortier. Les Chanceliers de France ont aussi un mortier, qui est d'étoffe d'or avec un bord d'hermine.)

On appelle encore *Mortier*, ou *Mortier de veille*, Un morceau de cire qu'on met dans un vase de terre ou de métal, & dans lequel il y a une mèche qu'on allume pour avoir de la lumière toute la nuit.

MORTIFÈRE. adj. de t. g. Qui cause la mort. (Un poison, un suc mortifère.) Il n'est guère en usage que dans le didactique.

MORTIFIANT, ANTE. adj. Qui mortifie en causant du chagrin, de la confusion. (C'est une chose bien mortifiante que de souffrir de son inférieur. Cela est bien mortifiant. Y a-t-il rien de plus mortifiant? Des humiliations mortifiantes.)

MORTIFICATION. s. f. Action par laquelle on mortifie son corps, ses sens, ses passions. (La mortification est nécessaire à un Chrétien. On ne va au ciel que par le chemin des mortifications. La mortification de la chair, des sens, des passions.)

Il signifie aussi Le chagrin, l'affliction qu'on donne à quelqu'un par quelque réprimande, ou par quelque procédé dur & fâcheux. (Il a reçu une grande, une cruelle mortification. On lui a donné de grandes mortifications.)

Lorsqu'on parle chrétiennement des accidens fâcheux qui arrivent dans la vie, on dit, (Ce sont des mortifications que Dieu nous envoie.)

En termes de Chirurgie, on appelle *Mortification des chairs*, L'état des chairs qui ne participent plus à la vie de l'animal, & qui sont prêtes à se gangréner.

MORTIFIER. v. a. Faire que de la viande devienne plus tendre. (Mettre de la viande à l'air pour la mortifier. (Le grand air mortifie la viande. (Cette perdrix n'est pas encore assez mortifiée.)

Il est aussi réciproque. (La viande a de la peine à se mortifier par le froid.)

Il signifie aussi figurément, Affliger son corps par des macérations, des jeûnes, des austérités; & alors il est actif. (Mortifier sa chair. Il faut se mortifier pour l'amour de Dieu.)

On dit aussi, *Mortifier ses sens, ses passions*, pour dire, Les réprimer dans la vue de plaire à Dieu.

Il signifie encore figurément Causer du chagrin à quelqu'un, & lui faire de la peine par quelque réprimande, ou par quelque procédé dur & fâcheux. (Il leur a dit des choses qui les ont fort mortifiés. On l'a extrêmement mortifié en lui refusant cette Charge. La disgrâce qui lui est arrivée l'a extrêmement mortifié.)

MORTIFIÉ, ÉE. participe.

MORT-NÉ. *Voyez* NÉ, au mot NAÎTRE.

MORTOISE. s. f. Entaillure faite dans une pièce de bois de menuiserie ou de charpenterie, pour y recevoir le tenon d'une autre pièce quand on les veut assembler. (Petite mortoise. Grande mortoise. Faire une mortoise. Ouvrage assemblé à tenons & mortoises.)

MORTUAIRE. adj. de t. g. Appartenant au service funèbre, à la pompe funèbre. (Un drap mortuaire.)

On appelle *Registre mortuaire*, Le Registre qui se tient dans chaque Paroisse, des personnes qui y meurent. Et, *Extrait mortuaire*, L'extrait qu'on tire de ces sortes de registres.

MORUE. s. f. Espèce de poisson de mer, & dont la plus grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve. (Morue fraîche, ou morue verte. Morue nouvelle. Vieille morue. Morue salée. Morue de Terre-Neuve. Morue jaune. Pêcher de la morue. Une queue de morue. Aller à la pêche des morues. Un vaisseau chargé de morues.)

On appelle *Une poignée de morues*, Deux morues jointes ensemble.

MORVE. s. f. Excrémens visqueux qui sort par les narines. (La morve lui sort du nez.)

On appelle *Morve*, Une maladie contagieuse à laquelle les chevaux sont sujets. *Quand on vend un cheval on le garantit de la morve.* (Un cheval qui a la morve.)

MORVEAU. s. m. Morve plus épaisse & plus recuite. (Un morveau. Jeter un gros morveau.) C'est un mot désagréable à entendre, & dont on évite de se servir.

MORVEUX, EUSE. adj. Qui a de la morve, à qui la morve paroît. (Un enfant morveux. Nez morveux. Il est toujours morveux.) On dit aussi, *Un cheval morveux*, pour dire, Un cheval qui a la morve.

On dit proverbialement, qu'*Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le nez*, pour dire, qu'Il vaut mieux tolérer un petit mal, un léger défaut, que de se servir d'un remède violent, qui pourroit causer un plus grand inconvénient.

On dit proverbialement, *Qui se sent morveux se mouche*, pour dire, que Ceux qui se sentent coupables du défaut contre lequel on parle, peuvent s'appliquer, s'ils le veulent, ce qu'on en dit en général.

MORVEUX, EUSE, est aussi substantif; mais alors il change en quelque sorte de sens, & ce n'est proprement qu'un terme de mépris dont on se sert en parlant d'un jeune enfant, ou fille, ou garçon. (C'est un petit morveux, une petite morveuse. C'est un jeune morveux. Voilà un beau morveux, un plaisant morveux pour faire l'entendu.) Il est familier.

MOS

MOSAÏQUE. s. f. Ouvrage de rapport composé de plusieurs petites pierres dures, ou de plusieurs petites pièces de verre de différentes couleurs, par l'arrangement desquelles on fait des figures, des arabesques, & plusieurs autres ornemens. (Voilà une belle mosaïque.)

On dit plus ordinairement, *Ouvrage de mosaïque*, & *ouvrage en mosaïque*, pour dire, Une mosaïque.

On appelle *Peinture de mosaïque, en mosaïque*, Une peinture où le pinceau n'a aucune part, & où tout se fait avec de petits

morceaux de pierres colorées, ou de morceaux de verre, & dont la disposition faite avec art, produit l'effet d'un tableau.

On appelle encore *Mosaïque*, Des ornemens faits par petits compartimens.

MOSCATELINE, HERBE DU MUSC, ou HERBE MUSQUÉE. s. f. Petite plante qu'on trouve dans les prés & sur le bord des ruisseaux. Ses feuilles sont découpées comme celles de la fumeterre, & ont une odeur de Musc, d'où la *Moscateline* tire son nom. Ses fleurs sont de couleur herbeuse, ramassées en forme de cube, & produisent un petit fruit mou & plein de suc. Sa racine est vulnéraire, détersive & résolutive.

MOSQUÉE. s. f. Lieu où les Mahométans s'assemblent pour faire leurs prières. *Les Turcs ont profané les plus belles Eglises de l'Asie, & en ont fait des mosquées.*

MOT

MOT. s. m. Parole, terme, diction. (Mot François. Mot Latin. Mot Grec, &c. Mot barbare. Vieux mot. Un mot qui n'est plus en usage. Mot nouveau. Un mot qui commence à s'introduire. Mot ambigu. Mot à double entente. Mot à deux ententes. Mot équivoque. Mot obscène. Mot à la mode. Ces deux mots sont synonymes. Choisir ses mots. Effacer un mot. Ce mot exprime bien. Ce mot est fort significatif. Ce mot n'est pas de la langue. Voilà un beau mot. Cela ne se peut dire en peu de mots. Il n'y a pas un mot de cela dans le contrat. Il n'en a pas mis un mot. Mauvais mot. Je le dirai en peu de mots.)

On appelle *Mot factice*, un mot qui est dérivé d'un autre mot, suivant l'analogie ordinaire, mais dont l'usage n'est pas encore établi.

On appelle *Mots artificiels*, Certains mots dont on se sert pour aider la mémoire par l'arrangement des lettres. Dans la logique, *Barbara*, *Celarent*, sont des mots artificiels dont on se sert pour retenir la nature des syllogismes.

On appelle *Mots qui ne signifient rien*, Certains mots auxquels il n'y a nulle idée attachée, comme *Blictri*.

On appelle *Mots consacrés*, Des mots qui sont tellement propres & usités pour signifier certaines choses, qu'on ne peut pas se servir d'un autre mot sans parler improprement. Ainsi en Théologie *les mots* de Consubstantiel, *& de* Transsubstantiation, *sont des mots consacrés*.

On appelle aussi *Mots consacrés*, Certains mots qui sont tellement propres à quelques Arts, qu'on ne peut pas ordinairement en employer d'autres. Ainsi les mots *Pal*, *Gueules*, *Sinople*, sont des mots consacrés dans le Blason.

On dit, *Traîner ses mots*, pour dire, Parler très-lentement. *Compter ses mots*, pour dire, Parler avec lenteur, & quelquefois avec affectation.

On dit, qu'*Il ne faut point s'arrêter à l'écorce des mots*, pour dire, qu'Il faut en pénétrer le sens.

MOT, se prend aussi pour ce qu'on dit, ou ce qu'on écrit à quelqu'un en peu de paroles. (Si vous le voyez, je vous supplie de lui dire un mot de ma part, un mot en mon nom, un mot en ma faveur. Il lui dit un mot à l'oreille. Je lui en écrirai un mot. Je vous écris un mot pour vous apprendre.. Faites-moi un mot de réponse. Nous en dirons demain deux mots. Nous en dirons deux mots quand vous voudrez. Je vous expliquerai cela en un mot, en deux mots, en trois mots, en quatre mots.) L'usage ne va pas plus loin, & l'on ne dit pas *en cinq mots*. (Je n'ai qu'un mot à vous dire. Je n'ai que deux ou trois mots à lui dire.)

Un mot, deux mots, s'il vous plaît, Façons de parler familières, lorsqu'on appelle quelqu'un pour lui parler.

On dit par forme de menace, & pour dire, Nous viderons notre querelle quand il vous plaira, (Nous en dirons deux mots quand vous voudrez.)

On dit proverbialement, *Quand les mots sont dits, l'eau bénite est faite*, pour dire, que Quand on a donné sa parole, le marché est fait.

On dit d'Un homme taciturne, d'un homme qui parle peu, *S'il ne dit mot, il ne pense pas moins*, pour dire, qu'Il a plus d'esprit, plus de sentiment, plus de ressentiment qu'il ne paroît.

On dit d'Un homme qui comprend facilement ce qu'on veut dire, qu'*Il entend à demi-mot*.

On dit proverbialement, *Qui ne dit mot consent*, pour dire, Que celui qui ne s'oppose point à ce qu'on lui propose, est censé y consentir.

On dit, *Ne dire mot, ne répondre mot*, pour dire, Ne point parler, ne point répondre. (Il demeura confus & ne dit mot. Il est parti sans dire mot, sans mot dire. Il n'eut pas le mot à dire, pas le petit mot, pas le moindre mot, pas le moindre petit mot. On eut beau l'interroger, il ne répondit jamais mot, pas un mot.)

On dit, *Ne sonner mot*, pour signifier, Ne rien dire. Il est familier.

On dit absolument, *Mot*, pour dire, qu'Il ne faut dire mot. (Si on vous demande telle chose, mot, mot, je vous prie. Mot, mot, taisez-vous.) Il est familier.

MOT, se dit aussi Du prix que l'on demande ou que l'on offre de quelque chose. (Que voulez-vous vendre cela ? Cent écus. Est-ce votre mot ? Ce n'est que votre premier mot. Non, c'est mon dernier mot. Il est homme à un mot. Je n'en rabattrai rien, je n'ai point deux mots. Je ne suis point homme à deux mots. Au dernier mot, qu'en voulez-vous ? Si vous voulez acheter, dites le bon mot. Il veut être payé à son mot. Je l'ai fait venir à mon mot. Il n'a qu'un mot.)

On dit aussi, qu'*Un homme n'est pas à un mot*, pour dire, qu'Il parle beaucoup. (Ce n'est pas un homme à un mot, il vous ennuyera deux heures avec son babil.) Il est du style familier.

On dit, *Prendre quelqu'un au mot*, pour dire, Donner la chose marchandée pour le prix que l'acheteur en a offert d'abord. Il se dit quelquefois du vendeur. (Il ne m'a fait ce cheval que vingt pistoles, je l'ai pris au mot. Je lui en ai offert tant, il m'a pris au mot. N'ayez pas peur, vous ne serez pas pris au mot.)

Il se dit aussi De toutes sortes d'offres qu'on accepte. (Vous m'avez offert telle chose, je vous prends au mot. Je lui ai offert ma bourse, il m'a pris au mot.)

Lorsque dans une affaire qu'on discute, un homme vient à dire quelque chose de considérable & de décisif, on dit, (Vous dites-là le mot, vous dites-là un grand mot.)

MOT, se prend encore plus particulièrement pour Un billet portant assurance ou déclaration de quelque chose. (Je vous prêterai tant, mais donnez-moi un mot de votre main, donnez moi un mot d'écrit, deux mots de votre main.)

MOT, signifie aussi Sentence, apophthegme, dit notable, parole remarquable. (Ce Philosophe dit un beau mot, un excellent mot, un mot bien remarquable. Les mots des anciens Philosophes, des Lacédémoniens. Il échappa à cet Empereur un étrange mot, & qui marquoit bien son humeur cruelle.)

On appelle *Bon mot*, Un mot ingénieux, vif & plaisant. (C'est un diseur de bons mots. Ce que vous dites-là est un des bons mots d'un tel. Il perdroit plutôt un ami qu'un bon mot. C'est un mauvais caractère que celui d'un diseur de bons mots. Il est rare de bien répliquer à un bon mot.)

On appelle *Mot pour rire*, Ce que l'on dit en plaisantant pour divertir la compagnie. (Il a toujours le mot pour rire.) Il est du style familier.

Lorsque la chose dont on parle est trop sérieuse ou trop piquante pour être tournée en plaisanterie, on dit, qu'*Il n'y a pas là le mot pour rire*.

On dit aussi d'Un homme qui voulant dire un bon mot, dit quelque chose de froid, qu'*Il n'y a pas le mot pour rire à ce qu'il dit*. (Où est là le mot pour rire ?)

On appelle *Mots obscènes*, Des termes déshonnêtes, & qui blessent la pudeur.

Dire mots nouveaux, signifie en style familier, Dire par inconsidération, ou dans l'emportement de la joie & de la débauche, des paroles trop libres, licencieuses ou indécentes. (Quand il sera en train, vous verrez qu'il dira mots nouveaux.)

On dit aussi, que *Des personnes se sont dits mots nouveaux*, pour dire, qu'Elles se sont prises de paroles, & qu'elles se sont dit des injures, des choses piquantes. (Ces femmes se sont dit mots nouveaux.)

On dit aussi De ceux qui se sont pris de paroles, qu'*Ils en sont venus aux gros mots*. Il est du style familier.

MOT, Parmi les gens de guerre, se prend pour Le mot de guerre que le Général ou autre Commandant donne à ceux qui sont sous ses ordres, pour faire que ceux du même parti se puissent reconnoître entr'eux. (Donner le mot. Aller prendre le mot. On l'envoya porter le mot. Le mot qu'on avoit donné le jour du combat, étoit Saint Louis & Paris. Le mot de ralliement. Le mot du guet.)

On dit proverbialement, que *Des gens se sont donné le mot, le mot de guet*, pour dire, qu'Ils sont de concert & d'intelligence ensemble.

On appelle *Le mot d'une énigme, d'un logogriphe*, Le mot qui exprime le nom de la chose décrite dans une énigme, dans un logogriphe.

On appelle *Mot*, dans une devise. Les paroles de la devise. Ainsi dans la devise de Louis XII, le corps étoit un porc-épic, & le mot *Cominus & Eminus*. Dans la devise de Louis le Grand, le corps est le soleil, & le mot *Nec pluribus impar*.

MOT, se dit aussi Des paroles que quelques Maisons illustres ont pris pour se distinguer. Ainsi la Maison de Montmorenci avoit pour mot, *Aplanos*, qui en Grec signifie, *Sans errer*.

EN UN MOT. Adverbial. Bref, enfin, en peu de mots. (Il est civil, honnête, agréable ; en un mot, c'est un homme accompli.

Autant en un mot qu'en cent, qu'en mille. En un mot comme en cent. En un mot comme en mille.) Façons de parler familières, par lesquelles on marque sa dernière résolution. (En un mot je n'en ferai rien, c'est-à-dire, pour répondre en un mot à toutes vos raisons, je dis que je n'en ferai rien.)

MOT À MOT, MOT POUR MOT. adverbial. Sans aucun changement ni dans les mots, ni dans leur ordre. (Apprendre quelque chose mot à mot comme un perroquet. Rendre mot à mot. Transcrire mot à mot. Dicter mot à mot. Traduire mot à mot, Rapporter fidellement mot à mot, ou mot pour mot, tout ce qu'on a ouï dire.)

MOTELLE, ou MOTEILLE. s. f. Petit poisson d'eau douce. C'est une espèce de loche. Elle a deux barbillons de chaque côté de la bouche comme le barbeau. (La motelle est bonne à manger en friture.)

MOTET. s. m. Pseaume, ou paroles de dévotion mises en musique pour être chantées à l'Église, & qui ne font point partie de l'Office Divin. (Faire un motet, un beau motet. Composer un motet. Chanter un motet.)

MOTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui donne le mouvement. (Dieu est le premier moteur, le souverain moteur de toutes choses.)

Il se dit aussi dans le moral. (Il fut le principal moteur de cette entreprise, de cette conjuration.)

Au féminin, il ne s'emploie guère qu'adjectivement dans ces phrases, (Vertu motrice, faculté motrice, puissance motrice, &c.) qui signifie, Vertu, faculté, puissance qui donne le mouvement.

MOTIF. s. m. Ce qui meut & porte à faire quelque chose. (Bon motif. Mauvais motif. Puissant motif. Quel a été son motif? Par quel motif a-t-il fait cela? Agir par un pur motif de zèle, de conscience. Il n'a point eu d'autre motif en cela que celui de la gloire de Dieu. L'intérêt est le seul motif qui le fait agir.)

On appelle *Motif de crédibilité*, ce qui peut raisonnablement porter à croire une chose, indépendamment des preuves démonstratives; & cela se dit principalement en parlant Des preuves de la vérité de la Religion. (Ce n'est pas une preuve convaincante, mais un motif de crédibilité.)

MOTION. s. f. Mouvement, action de mouvoir. Il ne se dit que dans le didactique.

MOTIVER. v. a. Alléguer, rapporter les motifs d'un avis, d'un arrêt, d'une déclaration. (Motiver un arrêt.)

MOTIVÉ, ÉE. participe.

MOTTE. s. f. Petit morceau de terre détaché du reste de la terre avec la charrue, avec la bêche ou autrement. (Un champ plein de mottes. Rompre, casser les mottes d'un champ. Les paysans se battoient à coups de mottes. Une motte de gazon.)

Il signifie aussi, Une butte, une éminence faite de main d'hommes, ou par la nature, & qui est détachée de tous côtés des autres terres. (Cette maison est bâtie sur une motte. Il faut raser cette motte. Applanir une motte.)

On appelle aussi *Motte*, la portion de terre, qui tient aux racines des arbres, quand on les lève ou qu'on les arrache. (Lever un arbre en motte, avec sa motte. Replanter un arbre avec sa motte.)

On appelle *Motte à brûler*, Du tan qui ne peut plus servir à préparer les cuirs, & que les Taneurs accommodent en une petite masse. Les pauvres gens en achètent pour se chauffer. (Brûler des mottes. Mottes à brûler.)

MOTTER, SE MOTTER. v. réciproque. Il ne se dit guère que des perdrix, lorsqu'elles se cachent derrière des mottes de terre.

MOTUS. Expression familière par laquelle on avertit quelqu'un de ne rien dire. (Motus, ne parlez pas de cela.)

MOU

MOU. s. m. Poumon de veau ou d'agneau. (Bouillon de mou de veau. Fricassée de mou d'agneau.)

MOU, MOLLE. adj. Qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l'impression des autres corps. Il est opposé à *Dur*. (Ce lit est mou, n'est guère mou. De la cire molle. Avoir les chairs molles. Du fromage mou. Des poires molles, c'est-à-dire, qui commencent à se gâter.)

Proverbialement, populairement & fig. en parlant d'Un homme qui laisse voir du ressentiment contre un autre, ou qui le menace, on dit, qu'*Il ne lui promet pas poires molles*.

Il signifie figurément, Qui a peu de vigueur. (Ce cheval est mou & n'a point de force. Cet homme paroît fort & robuste, mais il est mou au travail.)

On dit à peu près dans le même sens, que *Le temps est mou*, que *le vent est mou*, pour dire, que Le temps est relâché, que le vent est chaud & humide.

Il signifie aussi figurément, Efféminé & gâté par les délices. (Un homme mou & efféminé. Une ame molle. Vivre dans une molle oisiveté.)

On dit d'Un homme qui n'a pas de fermeté dans ses résolutions, que (C'est un homme mou, un esprit mou.)

Il signifie aussi Indolent, qui ne prend rien à cœur. (C'est un homme mou pour ses amis.)

En termes de Peinture, on dit, *Une touche molle, une manière molle*, pour dire, Une foiblesse d'expression dans le mécanisme de l'art, une nonchalance répandue dans l'imitation.

MOUCHARD. s. m. Espion qui s'attache à suivre secrètement une personne pour en donner des nouvelles. (Le Prévôt a des mouchards parmi les filoux. C'est un fin mouchard.)

MOUCHE. s. f. Sorte de petit insecte qui a des ailes. (Mouche à miel. Mouche guêpe. Mouche cantharide. Grosse mouche. Petite mouche. Le taon, le frélon sont des espèces de mouches. En automne tout est plein de mouches. Les mouches sont importunes en automne. Un cheval tendre aux mouches. Les mouches corrompent la viande où elles s'attachent.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est tendre aux mouches*, pour dire, qu'Il est sensible aux moindres incommodités, ou qu'il s'offense de peu de chose.

On dit figurément & proverbialement, *Gober des mouches*, pour dire, Perdre le temps à attendre, à ne rien faire. (Que fait-il là à gober des mouches?) Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément, *Prendre la mouche*, pour dire, Se piquer, se fâcher mal-à-propos.

On dit proverbialement & figurément, lorsqu'on voit un homme qui s'emporte, sans qu'on sache qu'il en ait aucun sujet, (Quelle mouche l'a piqué? Quelle mouche le pique?)

On dit proverbialement, qu'*On prend plus de mouches avec le miel qu'avec le vinaigre*, pour dire, qu'On gagne plus de gens par la douceur que par la dureté & la rigueur.

On dit familièrement, d'Un homme très-fin & très-rusé, que *C'est une fine mouche*.

On dit proverbialement & figurément, *Faire d'une mouche un éléphant*, pour dire, Exagérer extrêmement une chose fort légère; & cela ne se dit ordinairement que d'une petite faute, lorsqu'on la relève beaucoup au-delà de ce qu'elle mériteroit.

On dit proverbialement, *Faire une querelle, faire un procès sur un pied de mouche*, pour dire, Sur une vétille, sur un rien.

On dit d'Une méchante écriture dont le caractère est mal formé, & n'est point lié, que *Ce sont des pieds de mouches*. Il est du style familier.

MOUCHE, se dit aussi De celui ou de celle que des Officiers de Justice détachent pour observer & suivre la marche de quelqu'un qu'ils ont ordre d'arrêter.

On appelle aussi *Mouche*, certain petit morceau de taffetas noir préparé que les Dames se mettent sur le visage, ou pour cacher quelques élevures, ou pour faire paroître leur teint plus blanc. (Elle a le visage tout couvert de mouches. Les mouches ne lui siéent pas bien. Une boîte à mouches. Des mouches de la bonne faiseuse.) Il y a aussi des mouches de velours noir.

MOUCHE, en Astronomie, est Le nom d'une constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est point visible dans nos climats.

MOUCHER. v. a. Presser les narines pour en faire sortir les superfluités, les excrémens qui tombent dans le nez. (Mouchez cet enfant. Dites-lui qu'il se mouche. Mouchez-vous.)

On dit proverbialement & figurément, *Qui se sent morveux, se mouche*, pour dire, que Ceux qui se sentent coupables du défaut contre lequel on parle, peuvent s'appliquer ce qu'on dit, si bon leur semble.

On dit aussi proverbialement d'Un homme habile, & à qui il n'est pas aisé d'en faire accroire, que *C'est un homme qui ne se mouche pas du pied*. Il est populaire.

On dit proverbialement & populairement, *Cela étoit bon du temps qu'on se mouchoit sur la manche*, pour dire, Au temps passé, au bon vieux temps.

MOUCHER, se dit aussi d'Une chandelle, d'une bougie, d'un flambeau, pour dire, Ôter le bout du lumignon, lorsqu'il empêche la chandelle, le flambeau, la bougie de bien éclairer. (Mouchez ces flambeaux, ces chandelles. Vous les avez mouchés trop court, trop près.)

MOUCHER, signifie aussi, Espionner. (La Police l'a fait moucher.)

MOUCHÉ, ÉE. participe.

MOUCHEROLLE. s. m. Petit oiseau de la grandeur d'une fauvette. Il ressemble beaucoup au moineau; mais son bec est délié & alongé comme celui du rouge-gorge. Il se plaît dans les buissons & dans les haies, où il se nourrit de mouches.

MOUCHERON. f. m. Sorte de petite mouche. (Il lui est entré un moucheron dans l'œil.)

MOUCHERON. f. m. Le bout de la mèche d'une chandelle, d'une bougie qui brûle.

MOUCHETER. v. a. Faire de petits trous, ou de petites marques rondes fur une étoffe de foie avec des fertemens, & par petits compartimens. (Moucheter du fatin, du tabis.)

Moucheter de l'hermine, C'eft y mêler de petits brins de fourrure noire.

MOUCHETÉ, ÉE. participe.

Il eft quelquefois adjectif, & fignifie la même chofe que *Tacheté*, en parlant de certains animaux.

Il fe dit en termes de Blafon, De toutes les pièces chargées de mouchetures d'hermines.

On le dit auffi Du blé qui a une pouffière noire dans les poils qui font à l'une des extrémités du grain.

MOUCHETTES. f. f. pl. Inftrument avec quoi on mouche les chandelles, les bougies. (Mouchettes de cuivre. Mouchettes d'argent. Apportez les mouchettes. Une paire de mouchettes.)

MOUCHETURE. f. fém. Ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant. (La moucheture de cette étoffe eft agréable.)

On dit auffi, *Moucheture d'hermine*, pour dire, Les petits brins de fourrure noire qu'on met dans l'hermine.

On appelle en termes de Blafon, *Mouchetures d'hermine*, De petites figures qu'on met pour repréfenter des queues d'hermine.

MOUCHEUR. f. m. Il ne fe dit que De celui qui mouche les chandelles au Théâtre. (Chaque troupe de Comédiens a un moucheur de chandelles.)

MOUCHOIR. f. m. Linge dont on fe fert pour fe moucher. (Mouchoir uni. Mouchoir à dentelle. Mouchoir des Indes. Mouchoir de poche. Une douzaine, une demi-douzaine de mouchoirs.)

On appelle *Mouchoir à tabac*, Des mouchoirs de foie, ou de toile peinte.

On appelle *Mouchoir de cou*, Le linge dont les femmes fe couvrent le cou & la gorge.

MOUCHURE. f. f. Il n'eft en ufage qu'en cette phrafe, *Mouchure de chandelle*, qui fignifie, Le bout du lumignon d'une chandelle, lorfqu'on l'a mouchée.

MOUDRE. v. a. *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons. Je moulois. Je moulus. Je moudrai. Qu'il moule.* Au participe, *Moulant.* Broyer, mettre en poudre par le moyen de la meule. Moudre du blé, du froment, du riz, desfféves, &c. (Faire moudre un fetier de blé.)

Il fe dit quelquefois abfolument pour Moudre du blé. (Le moulin n'a pas affez d'eau, il ne peut moudre que fix mois de l'année.)

On dit figurément d'Un homme qu'on a battu outrageufement, qu'*On l'a moulu de coups, tout moulu de coups.*

On dit auffi, qu'*On a le corps tout moulu, qu'on eft tout moulu*, pour dire, qu'On fent des douleurs par tout le corps, pour avoir couru la pofte, ou couché fur la dure, ou pour quelqu'autre fatigue.

MOULU, UE. participe.

On appelle *Or moulu*, De l'or réduit en très-petites parties, & dont on fe fert quelquefois pour dorer de métaux.

On dit en termes de chaffe, que *Les fumées d'un cerf font mal moulues*, pour dire, qu'Elles font mal digérées.

MOUE. f. f. Grimace que l'on fait par dérifion ou par mécontentement. (Faire la moue. Faire la moue à quelqu'un. Une groffe moue. Une vilaine moue.)

On dit auffi d'Un homme qui témoigne de la mauvaife humeur par fon filence & par fon air, qu'*Il fait la moue.* Il eft du ftyle familier.

MOUÉE. fubft. f. Mélange de fang de cerf, de lait & de pain coupé qu'on donne aux chiens à la curée.

MOUETTE. f. f. Oifeau de mer qui a des membranes entre les doigts. Il entre dans les lacs, & remonte fort loin dans les rivières. Il y en a de cendrées & de blanches. Les premières font de la groffeur d'une poule, mais elles n'ont que très-peu de chair. Les blanches font plus petites.

MOUFETTE. f. f. Exhalaifon pernicieufe qui s'élève dans les fouterrains des mines. On les nomme auffi *Mofettes.*

MOUFLARD, ARDE. f. Qui a le vifage gros & rebondi. (Voyez ce gros mouflard, cette mouflarde.) Il eft du ftyle familier.

MOUFLE. f. f. Mitaine, gros gant de cuir ou de laine, où il n'y a que le pouce de féparé, & où tout le refte de la main eft enfemble. Il eft vieux.

MOUFLE. f. f. Affemblage de plufieurs poulies, par le moyen defquelles on multiplie la force mouvante. (Lever un fardeau avec une moufle, avec des moufles.)

MOUFLE, fignifie auffi, Gros vifage, gras & rebondi. Il ne fe dit que baffement & par mépris.

MOUFLE, fe dit auffi d'Un vaiffeau de Chimie, fait de terre, dont on fe fert pour expofer des corps à l'action du feu, fans que la flamme y touche immédiatement.

MOUILLAGE. f. m. Fond propre pour jeter l'ancre. (Il y a un beau mouillage en telle rade. Cette rade eft un bon mouillage. C'eft un mauvais mouillage. Ce mouillage n'eft pas sûr.)

MOUILLE-BOUCHE. f. f. Efpèce de poire qui a beaucoup d'eau & qui mûrit en Juillet & Août.

MOUILLER. v. act. Tremper, humecter, rendre moite & humide. (Mouiller un linge dans l'eau, dans du vin. La pluie a mouillé les prés, les chemins. Il tombe une petite pluie qui mouille fort. Ce brouillard mouille comme de la pluie. Il craint de fe mouiller les pieds. Il n'a fait que s'en mouiller les lèvres, le bord des lèvres.)

On dit *Mouiller l'ancre*, ou fimplement, *Mouiller en quelque rade, en quelque lieu de la mer*, pour dire, Jeter l'ancre pour arrêter le vaiffeau. (Ils mouillèrent l'ancre en tel endroit. Nous mouillerons à telle rade. Le vent étant devenu contraire, on fut obligé de mouiller.)

On dit en termes de Grammaire, *Mouiller la double LL*, pour dire, la prononcer, non tout-à-fait felon fa valeur naturelle, comme dans les mots, *ville, Achille, tranquille, &c.* mais avec une forte de molleffe, comme dans *fille, grille, bataille, &c.* Alors la double LL eft toujours précédée d'un I. Et quand cette voyelle y eft feule, elle fe fait fentir à l'ordinaire, *Fille, grille.* Mais quand il s'y trouve d'autres voyelles, ou quelque diphtongue, l'I eft prefque muet, n'étant mis là que pour faire mouiller la double LL, *bataille, bouteille, mouille, cueille, &c.*

On le dit pareillement de *gn*, lorfqu'il fe prononce comme dans *agneau, gagner, &c.*

MOUILLÉ, ÉE. participe.

MOUILLETTE. f. fém. On appelle ainfi les apprêtes qu'on fait pour manger les œufs frais à la coque. (Faire des mouillettes.)

MOUILLOIR. f. m. Petit vafe dont les femmes fe fervent pour y mouiller le bout de leurs doigts en filant leur quenouille. (Un mouilloir d'argent. Son mouilloir étoit attaché à fa ceinture.)

MOULLURE. f. f. Action de mouiller, ou état de ce qui eft mouillé. (La mouillure du papier avant l'impreffion.)

MOULE. f. f. Petit poiffon enfermé dans une coquille de forme oblongue. (Moule de rivière. Moule de mer. Potage aux moules.)

MOULE. f. m. Matière creufée & préparée de manière à donner une forme précife à la cire, au plomb, au bronze, &c. que l'on y verfe tout fondus ou liquides. (Beau moule. Faire un moule. Faire le moule. Jeter en moule. Cela eft fait au moule. Rompre le moule. Les ftatues de bronze, les canons, les cloches, &c. fe jettent en moule. Un moule à faire des balles de plomb, à faire de la dragée de plomb. Un moule à faire des chandelles.)

On dit proverbialement, & figurément, d'Un ouvrage qui ne fe peut faire qu'avec beaucoup de foin & de temps. (Cela ne fe jette pas en moule.)

On dit proverbialement & baffement, *Conferver le moule du pourpoint*, pour dire, Se conferver, fe ménager dans les périls.

On dit fig. *Se former fur le moule de quelqu'un*, pour dire, Imiter quelqu'un, fe former fur fon modèle.

On dit figurément, en parlant de quelques perfonnes rares & uniques en leur genre, que *Le moule en eft rompu.* Il eft du ftyle familier.

MOULER. v. a. Jeter en moule. (Mouler une figure. Mouler des médailles. Mouler des chandelles.)

On dit auffi, *Mouler un bas relief, Mouler une ftatue*, pour dire, Appliquer du ftuc, du plâtre fur un bas relief, fur une ftatue, afin qu'ils en prennent l'empreinte de telle manière qu'ils puiffent fervir de moules pour en faire de femblables.

On dit figurément, *Se mouler fur quelqu'un*, pour dire, Se former fur quelqu'un. Le prendre pour modèle.

MOULER DU BOIS, fignifie, Mefurer une voie de bois, une corde de bois, en la rangeant entre les deux traverfes qui la doivent contenir, fuivant l'Ordonnance de Police.

On dit auffi, *Moulage*, dans le même fens.

MOULÉ, ÉE. participe. (Figure moulée. Médaille moulée. Bois moulé. Chandelle moulée.)

On dit, *Lettre moulée*, pour dire, Lettre imprimée. (Sa lettre eft auffi lifible que fi elle étoit moulée.) On appelle auffi *Lettre moulée*, Une écriture à la main, dont les caractères font de la même forme que ceux des livres imprimés.

On dit en plaifantant, *Il faut bien que cela foit vrai, puifque cela eft moulé.* Le bas peuple dit en ce fens, (Lire le moulé, dans le moulé.)

On dit proverbialement, d'Un homme fimple, qui défère à l'autorité de quelque livre que ce foit, qu'*Il croit tout ce qui eft moulé.* Et alors *Moulé* eft pris

substantivement dans l'exemple précédent.

MOULEUR DE BOIS. s. m. Officier de Police, dont la charge est de visiter le bois qu'on vend, & de le mouler. (Une charge de mouleur de bois. Le Corps de Mouleurs de bois.)

MOULIN. subst. m. Machine à moudre du grain, &c. (Moulin à vent. Moulin à eau. Moulin à bras. Un moulin qui va bien. Un moulin bien achalandé. Un moulin bannal.)

On dit proverbialement, lorsqu'on veut se moquer de la ressemblance que quelqu'un trouve entre deux personnes qui ne se ressemblent point, entre deux choses qui n'ont point de rapport, que *L'une ressemble à l'autre comme à un moulin à vent.*

On dit proverbialement & figurément, *Faire venir l'eau au moulin*, pour dire, Procurer de l'utilité par son industrie, par son adresse, ou à soi, ou aux siens. On le dit sur-tout d'un Moine par rapport à sa Communauté. Il est familier, & emporte toujours quelque sorte de mépris de celui dont on parle.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme dont on n'est pas content, *Laissez-le faire, il viendra moudre à notre moulin*, pour dire, Il aura affaire de nous à son tour.

On dit populairement à la fin des contes qu'on fait aux enfans, *Je jetai mon bonnet par dessus les moulins*, pour dire, Je ne sai ce que tout devint, je ne sai comment finit le conte, l'histoire.

On appelle aussi *Moulins*, Plusieurs autres machines de même genre & qui servent à divers usages. (Moulin à foulon. Moulin à huile. Moulin à papier. Moulin à tan. De la monnoie faite au moulin. Moulin à poudre.)

On appelle aussi *Moulin à café*, Un petit moulin à moudre du café.

MOULINAGE. subst. m. Préparation de la soie, en la faisant passer au moulin. *Le moulinage est le dernier apprêt que l'on donne aux soies filées avant de les teindre.*

MOULINÉ, ÉE. adj. Il se dit du bois gâté par les vers.

MOULINET. s. m. Diminutif de moulin. Il n'est plus en usage dans ce sens.

MOULINET, se dit d'une espèce de tourniquet dont on se sert pour enlever ou pour tirer des fardeaux.

Il signifie aussi, Une certaine machine dont on se sert pour travailler à la monnoie. (Écu d'or au moulinet.)

On dit, *Faire le moulinet avec une épée, avec un bâton à deux bouts, &c.* pour dire, Se servir d'une épée, d'un bâton à deux bouts, ou d'une autre arme de même sorte, en les maniant en rond autour de soi avec tant de vîtesse, qu'on puisse parer les coups qui seroient portés en même temps par plusieurs personnes.

MOULT. adverbe. Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le style Marotique, & qui signifie, Beaucoup, en grande quantité.

MOULURE. s. f. Espèce d'ornement d'Architecture simple & uni, comme astragale, quart de rond, &c. (Il ne faut là qu'une simple moulure.)

MOURANT, ANTE. adject. Qui se meurt. (Il a les yeux d'un homme mourant, d'une personne mourante. Il a les yeux mourans, la voix mourante.)

On appelle figurément, *Des yeux mourans*, Des yeux languissans & pleins de passion. (Il regarde cette femme avec des yeux mourans.)

On appelle, en termes de Jurisprudence & de Pratique, *Homme vivant & mourant*, L'homme que les gens de main-morte qui doivent foi & hommage sont obligés de donner au Seigneur de Fief, & à la mort duquel ils doivent le rachat au Seigneur.

On appelle *Bleu mourant*, Un bleu fort pâle & fort déchargé.

MOURANT, est aussi quelquefois substantif, (Le champ de bataille étoit plein de morts & de mourans.)

MOURIR. v. n. *Je meurs, tu meurs, il meurt. Nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourois. Je mourus. Je mourrai. Meurs. Que je meure, je mourrois. que je mourusse.* Cesser de vivre. (Tous les hommes doivent mourir. Mourir d'une mort naturelle. Mourir de mort violente. Mourir de vieillesse. Mourir de maladie. Mourir d'un coup d'épée. Mourir subitement. De quoi est-il mort ? Il est mort d'apoplexie, d'une fluxion de poitrine. Mourir en chartre. Il va mourir. Il s'en va mourir; il s'en va mourant. Mourir avec fermeté. Mourir en homme de cœur, en Philosophe, &c. Mourir chrétiennement. Mourir en homme de bien. Mourir en bon Chrétien. Mourir dans la grâce de Dieu. Mourir de la mort des Justes. Il faut bien vivre pour bien mourir. JESUS-CHRIST est mort pour tous les hommes.)

On dit, *Mourir de sa belle mort*, pour dire, De sa mort naturelle. *Mourir au lit d'honneur*, pour dire, Être tué à la guerre en faisant son devoir. Et, *Mourir dans les formes*, pour dire, Mourir en se faisant traiter selon les règles ordinaires de la Médecine. Il est ironique & du style familier.

On dit, qu'*On a fait mourir un homme*, pour dire, qu'Il a été exécuté à mort par autorité de Justice.

On dit, *Mourir tout envie*, pour dire, Mourir d'une maladie vive & prompte; être emporté par la violence du mal, lorsqu'on a encore toute la force & la vigueur que l'on avoit en santé.

On dit d'Un homme qui meurt en souffrant de grandes douleurs, qu'*Il meurt martyr.*

On dit prov. *Mourir d'une belle épée*, pour dire, Succomber sous un ennemi à qui il est glorieux de céder.

On dit encore proverbialement, *Vas où tu peux, mourir où tu dois*, pour dire, Que quelque chose qu'on fasse, on ne sauroit éviter sa destinée.

On dit, qu'*Un homme mourra dans sa peau*, pour dire, qu'Il ne changera jamais ses mauvaises habitudes. Il est familier.

On dit par menace, *Il ne mourra que de ma main*, pour dire, Je me vengerai de lui avant qu'il meure.

On dit, pour marquer qu'on ne veut point démordre de ce qu'on a entrepris, *Je viendrai à bout de mon dessein, ou je mourrai à la peine.*

On dit, quand on demande des assurances de quelque chose par écrit, *On ne sait qui meurt, qui vit.*

On dit prov. *Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.*

On dit, *Nous mourons tous les jours*, pour dire, Chaque jour nous avançons en âge, nous faisons un pas vers la mort.

On dit encore proverbialement, qu'*Un lièvre va toujours mourir au gîte*, pour dire, qu'Après avoir beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner dans son pays.

On dit, que *Les Communautés ne meurent point*, pour dire, qu'Elles se renouvellent sans cesse, & que le corps de la société entière ne meurt jamais.

MOURIR, se dit aussi par exagération. Ainsi on dit, (Mourir de chaud. Mourir de froid. Mourir d'impatience. Mourir de chagrin, d'inquiétude. Je meurs de faim, de soif. Vous devriez mourir de honte. Mourir de douleur, de regrets. Il meurt mille fois le jour. Cela le feroit mourir de joie. Il pensa mourir de rire. Il meurt d'amour pour cette femme-là. Il meurt d'envie de le voir. Mourir d'ennui. S'ennuyer à mourir.)

On dit prov. & fig. *Vous me faites mourir de me dire cela*, pour dire, Vous m'impatientez de me dire cela, il n'y a pas de raison à ce que vous dites-là.

On dit par forme de serment. (Je veux mourir, que je meure tout présentement, je puisse mourir, si cela n'est comme je vous le dis.)

On dit d'Un homme qui traîne ses paroles, & qui parle trop lentement, que *Les paroles lui meurent dans la bouche.*

On dit d'Un homme qui quitte le monde, pour vivre dans la retraite & dans les exercices de piété, qu'*Il est mort au monde.*

On dit d'Un homme condamné au bannissement ou aux galères perpétuelles, qu'*Il est mort civilement*, pour dire, qu'Il est privé à jamais des droits & des avantages de la société.

On dit aussi des Religieux & des Religieuses, qu'*Ils sont morts civilement*, pour dire, qu'Ils ont renoncé pour toujours aux droits & aux avantages de la société.

On dit à-peu-près dans le même sens, (Mourir au péché. Mourir au vice. Mourir à ses passions.) On dit encore, (Faire mourir le péché en soi. Faire mourir ses passions.)

MOURIR, se dit aussi Des choses morales, des passions, des productions de l'esprit, & des ouvrages de l'art. (Sa gloire, sa mémoire, son nom ne mourra jamais. Les ouvrages de cet Auteur, de ce Peintre, de ce Sculpteur ne mourront jamais. Ses passions ne durent guère, elles meurent bientôt.)

MOURIR, se dit aussi Des arbres & des plantes. (Ces arbres ne viennent pas bien dans les sables, ils y meurent tous. J'avois planté des poiriers, des pommiers qui sont morts. Le froid, la sécheresse les a fait mourir.)

Il se dit encore de certaines choses dont le mouvement finit peu à peu. (Ce feu mourra, si on n'y met du bois. Votre feu se meurt. Voilà la lampe, la chandelle, le flambeau qui se meurt. Laisser mourir un sabot. Le boulet de canon vint mourir-là. La boule est allée mourir au but.)

Il se dit pareillement de plusieurs choses, qui finissent par une dégradation insensible, comme les sons, les couleurs, &c. (Il faut, lorsque l'on peint, que les couleurs se perdent en mourant les unes dans les autres.)

MOURIR, est aussi réciproque; & alors il signifie, Être sur le point de mourir; mais en ce sens il ne se dit guère qu'au présent

& à l'imparfait de l'indicatif. (Je me meurs. Il se mouroit.)

Mort, orte. participe. (Il est mort. Il a ordre de le prendre mort ou vif.) Il est aussi adjectif.

On dit d'Un malade ou d'un moribond, de la guérison duquel on désespère, *C'est un homme mort.*

On dit d'Un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur, à qui il est arrivé quelque mortification qui l'empêche de parler aussi librement qu'à l'ordinaire, qu'*Il a la gueule morte.* Il est populaire.

On dit d'Un homme qui a pris le parti de la retraite, qu'*Il est mort au monde.*

Les Religieux & ceux qui sont condamnés au bannissement ou aux galères à perpétuité, *Sont morts civilement.*

On dit fam. *Frapper sur quelqu'un comme sur une bête morte*, pour dire, Le frapper outrageusement.

On dit, en parlant De certaines choses que l'on n'épargne point, parce qu'on en retrouve facilement de semblables, *La mère n'en est pas morte.* Il est populaire.

On dit proverbialement, *Morte la bête, mort le venin*, pour dire, que Quand un ennemi est mort, il ne peut plus nuire.

On dit prov. qu'*Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.*

On appelle en termes de Gruerie, *Mort-bois*, les épines, les ronces, & le bois blanc qui ne peut servir aux ouvrages. Et, *Bois mort*, Tout le bois qui est effectivement séché sur pied, & qui ne tire plus aucune nourriture de la terre.

On appelle *Chair morte*, Une chair pourrie & insensible, qui est dans les escarres des plaies, ou qui tient encore au corps de l'animal.

On dit, qu'*Une personne a le teint mort, les lèvres mortes*, pour dire, qu'Elle a le teint décoloré, les lèvres pâles.

On dit, *Cote morte*, pour dire, Les meubles qu'un Religieux laisse en mourant, & tout ce qui est provenu de ses épargnes. (Il y a un procès pour la cote morte d'un tel Religieux.)

On appelle *Eau morte*, De l'eau qui ne coule point, telle que celle des étangs; &, *Morte eau*, Les marées quand elles sont les plus basses : ce que l'on dit par opposition au *Vif de l'eau*, qui se dit Des marées quand elles sont les plus hautes.

On appelle aussi *Argent mort*, De l'argent dont on ne tire aucun profit.

On dit familièrement d'Un homme qui frappe rudement, qu'*Il n'y va pas de main-morte.* On le dit aussi figurément d'Un homme qui se porte à quelque chose avec ardeur.

On appelle en termes de Pratique & de Jurisprudence, *Gens de main-morte*, Les gens d'Église, les Communautés séculières ou régulières, les Hôpitaux, les Couvens, &c. Et l'on dit, qu'*Une terre est en main-morte*, pour dire, qu'Elle est possédée par des gens d'Église, à raison de leurs Bénéfices.

On appelle aussi absolument, *Main-mortes*, Les gens d'Église qui possèdent des Domaines en France. *Les Main-mortes ne peuvent acquérir aucun Domaine sans la permission du Roi.*

On dit, *Saison morte*, en parlant de certains temps de l'année où le commerce, les affaires, le débit, ne sont pas si vifs que dans un autre temps. (Le temps des Vacations est une saison morte pour les affaires du Palais.)

Mort, est quelquefois substantif. (Enterrer les morts. Ensevelir les morts. Il a eu la charge du mort. Prier Dieu pour les morts. Le service des morts. Oraison pour les morts. Quand Dieu viendra juger les vivans & les morts. Le jour des morts. L'Office des morts. Il ne faut point insulter aux morts. Après le combat, il fut trouvé parmi les morts. Les ennemis envoyèrent un Trompette demander leurs morts. Tête de mort. Il est pâle comme un mort.)

On dit proverbialement, *Plus de morts, moins d'ennemis.*

On dit aussi proverbialement, que *Les morts ont toujours tort*, pour dire, qu'On excuse toujours les vivans aux dépens des morts.

On dit proverbialement, *Les morts ne mordent plus*, pour dire, qu'Ils ne sont plus dans le cas de faire du mal.

On dit en termes de Jurisprudence, que *Le mort saisit le vif*, pour dire, qu'Un homme en mourant laisse son héritier possesseur de son bien, sans qu'il soit besoin d'un acte de Justice.

MOURON ou ANAGALLIS. s. m. Petite plante qui pousse plusieurs tiges couchées par terre. On en connoît de deux espèces, le mâle & la femelle. Elles sont alexipharmaques. On les emploie aussi dans la manie, le délire, l'hydropisie, & contre les obstructions.

Les herboristes donnent encore le nom de *Mouron* à une plante d'un genre différent qu'on appelle proprement *Morgeline.* Voy. Morgeline.

MOURON. s. m. Espèce de lézard jaune, marqueté de taches noires. (Le mouron est une espèce de salamandre. Le venin du mouron est froid. Le mouron pique de sa queue.)

MOUSQUET. s. m. Ancienne arme à feu, que l'on tiroit par le moyen d'une mèche allumée mise sur le serpentin. (Gros mousquet. Petit mousquet. Mousquet léger. Charger un mousquet. Tirer un mousquet. Recevoir un coup de mousquet,) *c'est-à-dire*, *Un coup de la balle sortie du mousquet.* (Il a eu un coup de mousquet dans le bras. Le mousquet creva, se creva entre ses mains. L'exercice du mousquet. Porter le mousquet sur l'épaule.) *Depuis bien des années on ne se sert plus de mousquets dans l'infanterie de France.*

On dit, *Porter le mousquet dans une compagnie d'Infanterie*, pour dire, Y être simple soldat.

On dit proverbialement, qu'*Un homme crèvera comme un vieux mousquet*, qu'*il a crevé comme un vieux mousquet*, pour dire, qu'Il mourra, qu'il est mort de trop boire, de trop manger.

MOUSQUETADE. s. f. Coup de mousquet. (Il fut blessé d'une mousquetade. Il a eu une mousquetade dans la cuisse. Le bruit des mousquetades. Il essuya quelques mousquetades.) Il vieillit.

MOUSQUETAIRE. s. m. On appeloit ainsi un soldat à pied qui portoit le mousquet. (Il y a tant de Mousquetaires dans cette Compagnie. Mettre un Mousquetaire en sentinelle. Faire un détachement de Mousquetaires. Border une haie de Mousquetaires. Un peloton de Mousquetaires.)

On appelle aujourd'hui absolument, *Mousquetaires*, Ceux qui sont dans les Compagnies à cheval des Mousquetaires du Roi. (Les Mousquetaires de la première Compagnie. Les Mousquetaires de la seconde Compagnie, *ou* les Mousquetaires gris, les Mousquetaires noirs,) ainsi nommés de la couleur de leurs chevaux. (Entrer dans les Mousquetaires.)

MOUSQUETERIE. s. f. collectif. Décharge de plusieurs mousquets ou fusils tirés en même temps. (Il a essuyé toute la mousqueterie de la Place.)

MOUSQUETON. s. m. Espèce de fusil, dont le canon est plus court que celui des fusils ordinaires, & le calibre gros comme celui d'un mousquet. (Charger, tirer un mousqueton. Il a reçu un coup de mousqueton.)

MOUSSE. adject. de t. g. Il se dit des ferremens dont la pointe & le tranchant sont usés. (Cette coignée est mousse.) Il vieillit.

MOUSSE. s. m. Petit garçon servant dans l'équipage d'un vaisseau, d'une galère. (On l'a vu mousse du vaisseau. Mousse de proue. Mousse de poupe.)

MOUSSE. s. f. Espèce de petite herbe fort épaisse & fort menue qui s'engendre sur les terres sablonneuses, sur les toits, sur des pierres & sur des arbres. (Se coucher sur la mousse. Un lit de mousse. Mousse de chêne.)

Il se dit aussi De ce qui vient sur la tête des vieilles carpes. (On pêcha une carpe qui avoit un doigt de mousse sur la tête.)

On dit proverbialement & figurément, *Pierre qui roule n'amasse point de mousse*, pour dire, qu'Un homme qui change souvent de condition & de profession, n'acquiert point de bien.

Mousse, signifie aussi, certaine écume qui se forme sur l'eau & sur quelques liqueurs, comme la bière, les syrops, le chocolat, l'eau de savon, le vin, &c. quand on les bat ou qu'on les verse de haut. (Versez de haut, cela fera de la mousse.)

MOUSSELINE. s. f. Toile de coton fort fine, fort claire. (Belle mousseline. Mousseline unie. Mousseline rayée. Mousseline brodée.)

MOUSSER. v. n. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. (Quand on verse de la bière de haut, elle mousse. Il la faut verser de haut pour la faire mousser. Le vin de Champagne mousse plus que les autres vins.)

Moussé, ée. participe. (Chocolat moussé.)

MOUSSERON. s. m. Espèce de petit champignon, qui vient sous la mousse au printemps. (Manger des mousserons. Un pain aux mousserons.)

MOUSSEUX, EUSE. adj. Qui mousse, qui fait beaucoup de mousse. (Ce vin de Champagne est bien mousseux. Cette bière est bien mousseuse.)

MOUSSON. s. f. Saison dans laquelle soufflent certains vents réglés & périodiques de la mer des Indes, appelés *Moussons.* (Attendre la mousson. Les moussons ont été contraires.) Il se dit aussi du vent même.

MOUSSU, UE. adj. Qui est couvert de mousse. (Un arbre moussu. Une pierre moussue. Cette carpe étoit si vieille, qu'elle avoit la tête toute moussue.)

MOUSTACHE. s. f. Barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre d'en haut. (Grande moustache. Belle moustache. Moustache à l'Espagnole. Moustache retroussée. Relever la moustache.)

On appelle aussi *Moustache*, Les poils

que les chats, les lions & quelques autres animaux ont autour de la gueule.

On dit figurément, *Enlever sur la moustache, jusques sur la moustache de quelqu'un*, pour dire, Enlever quelque chose à quelqu'un en sa présence & malgré lui. (Les ennemis sont venus pour défendre cette place, on la leur a enlevée sur la moustache.) Il est familier.

On dit figurément, *Donner sur la moustache à quelqu'un*, pour dire, Frapper quelqu'un au visage. Il est populaire.

MOUSTIQUE. s. f. Petit insecte d'Afrique & d'Amérique, dont la piqûre est très-douloureuse, & laisse sur la peau une tache semblable à celle du pourpre. *Les Moustiques sont en très-grand nombre sur les rivages de la mer, à l'abri des vents.*

MOÛT. s. m. Vin doux & nouvellement fait. (Boire du moût.)

MOUTARDE. s. f. Composition faite de graine de sénevé broyée avec du moût où avec du vinaigre. (Moutarde douce. Moutarde de Dijon. Moutarde commune. Moutarde grise. De la moutarde fort piquante. De la moutarde qui prend au nez.)

On appelle la graine de Sénevé, *Moutarde*. (Semer de la moutarde. Un grain de moutarde.)

On dit proverbialement & figurément, *S'amuser à la moutarde*, pour dire, S'amuser à des choses inutiles. (Vous vous êtes amusé à la moutarde, tandis que les autres faisoient leurs affaires.)

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui commence à s'impatienter de ce qu'on lui dit, ou de ce qu'on lui fait, que *La moutarde lui monte au nez*.

On dit proverbialement & figurément, d'Une chose qui étoit secrète, & qui est devenue très-publique, que (Les enfans en vont à la moutarde. Tout le monde en va à la moutarde.)

On dit aussi proverbialement, & figurément, d'Une chose qui vient lorsque l'on n'en a plus besoin, que *C'est de la moutarde après dîner*.

On dit proverbialement, qu'*Il n'appartient pas à tout Vinaigrier de faire de bonne moutarde*.

Quand par les comptes d'un Maître-d'Hôtel il demeure redevable d'une somme, outre les parties qu'il met en dépense, on dit, *Et le reste en moutarde*. Il est du style familier.

On le dit aussi de tout autre qui ne peut justifier à quoi il a employé une partie de l'argent qu'il a reçu.

MOUTARDIER. s. m. Petit vase servant à mettre la moutarde. (Moutardier d'étain. Moutardier d'argent. Moutardier de porcelaine.)

On appelle aussi *Moutardier*, Celui qui fait & vend de la moutarde.

MOUTIER. s. m. Église. (On écrivoit autrefois MONSTIER. (Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Mener au Moutier*, en parlant d'une fille qu'on mène à l'Église pour la marier. (Mener la mariée au Moutier.) Il est vieux.

On dit proverbialement, *Il faut laisser le Moutier où il est*, pour dire, qu'Il ne faut rien changer aux usages reçus.

MOUTON. subst. m. Bélier châtré que l'on engraisse. (Gros mouton. Mouton gras. Mouton de Berri. Mouton du Beauvais. Ce Boucher tue tant de moutons par an. Du mouton bien tendre. Du mouton qui sent le serpolet. Le mouton est une viande extrêmement succulente. Tête de mouton. Langue de mouton. Pieds de mouton. Gigot *ou* éclanche de mouton. Épaule de mouton. Haut-côté de mouton. Quartier de mouton. Graisse de mouton. Suif de mouton.)

On comprend aussi quelquefois sous le nom de mouton, les béliers, les brebis, les agneaux, quand ils sont en troupe. (Un troupeau de moutons. Garder les moutons.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a quelque marque sur le visage, qu'*Il ressemble aux moutons de Berri*, qu'*Il est marqué sur le nez*. Il est populaire.

On dit communément, que *Le peuple fait comme les moutons*, pour dire, qu'Il fait ce qu'il voit faire au premier venu, de même que les moutons qui passent tous où ils voient qu'un autre mouton a passé.

On dit proverbialement, *Revenons à nos moutons*, pour dire, Reprenons le discours que nous avons quitté, ou qui a été interrompu.

On dit figurément d'Un homme qui est d'une humeur douce & traitable, que *C'est un mouton*, qu'*Il est doux comme un mouton*.

MOUTON, se dit aussi de la peau de mouton préparée. (La reliure de ce livre n'est que de mouton.)

On appelle *Pain de mouton*, Un certain petit pain qui n'est pas plus gros qu'un éteuf, & sur lequel il y a des grains de blé.

MOUTON, signifie aussi une espèce de gros billot de bois armé de fer, avec quoi on enfonce des pieux. (On a enfoncé ces pieux jusqu'à refus de mouton.)

On appelle *Moutons*, Quatre piliers du train d'un carrosse, qui servent à en soutenir les soupentes. (Un des moutons du carrosse se rompit.)

On appelle aussi *Mouton*, La grosse pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche, pour la tenir suspendue.

On appelle sur la mer, *Moutons*, Les vagues blanchissantes qui s'élèvent lorsque la mer commence à être agitée.

On le dit aussi des vagues qui s'élèvent sur les grandes rivières.

MOUTONNER. v. act. Rendre frisé & annelé comme la laine d'un mouton. Il n'a guère d'usage qu'au participe. (Tête moutonnée. Coiffure moutonnée. Perruque moutonnée.)

MOUTONNÉ, ÉE. participe.

MOUTONNIER, IÈRE. adj. Se dit de ce qui a la nature & le caractère des moutons. (La multitude est moutonnière.) Il est familier.

MOUTURE. s. f. L'action de moudre du blé, & le salaire que prend le Meunier. (Ce Meunier prend tant pour sa mouture. Il a pris double mouture.)

On dit proverbialement & en mauvaise part, *Tirer d'un sac deux moutures*, pour dire, Prendre double profit d'une même affaire, se faire payer deux fois d'une même chose.

MOUTURE, signifie aussi Le mélange du froment, du seigle & de l'orge par tiers. (Un setier de mouture. La bonne mouture vaut seigle. Du blé mouture.)

MOUVANCE. s. f. Dépendance d'un fief, d'une terre qui relève d'un autre fief, d'une autre terre. (Ces fiefs ne sont pas de la mouvance de ce Comté. Tout ce qui est dans votre mouvance.)

MOUVANT, ANTE. adj. Qui a la puissance de mouvoir. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Force mouvante*, qui se dit de la force qui cause un mouvement, & de l'instrument mécanique qui aide, qui augmente cette force.

MOUVANT, se dit aussi des sables & des terres dont le fond n'est pas stable & solide, & où l'on enfonce aisément quand on y marche. (Sable mouvant. Ce sont des terres mouvantes. Le fond en est mouvant. Il y a dans cette rivière des sables mouvans.)

Il se dit encore des terres qui relèvent d'un fief. (Fief mouvant d'un autre. Ces terres sont mouvantes de la mienne. La Flandre étoit autrefois mouvante de la Couronne.)

On appelle *Tableau mouvant*, Un tableau où il y a des figures qui se meuvent par une mécanique cachée.

En termes de Blason, il se dit des pièces attenantes au chef, aux angles, aux flancs, ou à la pointe de l'écu, dont elles semblent sortir.

MOUVEMENT. s. m. Le transport d'un corps d'un lieu dans un autre. (Mouvement lent, rapide, violent. Mouvement local, progressif. Mouvement convulsif. Mouvement circulaire. Mouvement droit. Mouvement oblique. Mouvement égal, inégal. Mouvement périodique. Mouvement direct, réfléchi, simple, composé. Mouvement perpendiculaire. Mouvement uniforme. Mouvement accéléré. Mouvement retardé. Mouvement d'un globe autour de son centre. Le mouvement d'Orient en Occident, d'Occident en Orient. Les lois du mouvement. Le mouvement perpétuel. Donner le mouvement à quelque chose. Le mouvement des humeurs. Les humeurs sont en mouvement. Il demeura sans pouls & sans mouvement.)

On appelle dans le didactique, *Mouvement d'altération*, Le mouvement insensible qui arrive dans un corps, & qui en change les qualités sans en changer la substance.

On dit d'un homme agissant & intriguant, que *C'est un homme qui se donne bien du mouvement*.

Et l'on dit, qu'*Il s'est bien donné du mouvement, pour une affaire, dans une affaire*, pour dire, qu'Il s'est fort empressé pour la faire réussir.

MOUVEMENT, se dit aussi des divers changemens de postes, des marches & contremarches d'une armée. (On fit faire divers mouvemens à l'armée pour attirer l'ennemi au combat.)

Il se dit aussi de l'ordonnance & de la disposition subite que l'on fait prendre à des troupes pour combattre avec plus d'avantage. (Le mouvement que le Général fit faire à une partie de l'aile gauche, fut cause du gain de la bataille.)

Il se dit aussi de différentes impulsions, passions ou affections de l'ame. (Mouvement volontaire. Mouvement involontaire. Mouvement impétueux. On n'est pas maître des premiers mouvemens. Les mouvemens de l'ame. Les mouvemens de la volonté. La volonté donne le mouvement aux autres facultés. Il a fait cela par un bon mouvement, par un mouvement d'équité, de pitié, de miséricorde. Il n'a pas fait cela de son propre mouvement. Il n'a fait que suivre le mouvement d'autrui.)

MOUVEMENT, se dit aussi en musique de la

manière de battre la mesure. *Presser le mouvement*, *ralentir le mouvement*, pour dire, Battre la mesure plus ou moins vîte, sans toutefois la changer ni l altérer.

On appelle *Air de mouvement*, Un air dont la mesure est marquée. (Les menuets, les passe-pieds, sont des airs de mouvement.)

On dit, *Chanter, jouer de mouvement*, pour dire, Bien observer, bien marquer la mesure en chantant, ou en jouant de quelque instrument.

On appelle *Mouvemens*, dans l'Art Oratoire ou dans l'Art Poëtique, les figures pathétiques & propres à exciter les grandes passions. (Il y a de grands mouvemens dans cette pièce. Il s'est servi de tous les mouvemens de l'Éloquence.)

MOUVEMENT, se dit aussi des ressorts d'une horloge, d'une montre. (Le mouvement de cette montre est admirable. Le mouvement de cette montre ne vaut rien.) Et même au pluriel, (Les mouvemens n'en valent rien.)

MOUVEMENS, au pluriel, signifie Brouilleries & guerres civiles. (Durant les mouvemens de la ligue.)

MOUVER. v. a. Terme de jardinage. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse, y donner une espèce de labour.

MOUVÉ, ÉE. participe.

MOUVOIR. v. a. *Je meus*, *tu meus*, *il meut*, *nous mouvons*, *vous mouvez*, *ils meuvent*. *Je mouvois*. *Je mus*. *Je mouvrai*. *Meus*. *Que je meuve*. *Que nous mouvions*. *Que je musse*. Plusieurs de ces temps ne sont en usage que dans le style didactique. Remuer, faire aller d'un lieu à un autre, faire changer de place. (Mouvoir une chose de sa place. Cent hommes ne sauroient mouvoir cette pierre. Le pauvre homme ne sauroit se mouvoir. Le ressort qui meut, qui fait mouvoir toute la machine. On ne peut expliquer comment l'ame, qui est purement spirituelle, peut mouvoir le corps.)

Il se dit aussi Des facultés de l'ame & des choses morales, & signifie, Exciter, donner quelque impulsion, faire agir. (La volonté fait mouvoir les autres facultés. La grace meut la volonté. Qui l'a pu mouvoir à vous faire cette insulte ? C'est la passion, la colère qui l'a mu à en user de la sorte.)

On dit, *Mouvoir une querelle*, pour dire, Susciter querelle, faire une querelle. On dit plus ordinairement, *Émouvoir*.

On dit aussi en termes de Pratique, (Tous procès mus & à mouvoir. Pour terminer tous procès mus & à mouvoir.)

On emploie cette formule dans les dispositifs des Édits du Roi. *A ces causes & autres considérations à ce nous mouvant*. Et dans ce sens il signifie, Portant, excitant.

MU, UE. participe.

MOY

MOYEN, ENNE. adj. Médiocre, qui est de médiocre grandeur. (Il n'est pas grand, il est de moyenne grandeur. De moyenne grosseur. De moyenne taille.)

On appelle *Médaille de moyen bronze*, Des médailles de bronze d'une médiocre grandeur.

On dit aussi absolument, *Du moyen bronze*, pour dire, Des médailles de cette sorte de grandeur.

On dit, *Moyen justicier*, *moyenne justice*, par comparaison à la haute & à la *basse justice*.

MOYEN, se dit aussi De ce qui est entre deux extrémités. Ainsi on dit d'une personne entre deux âges, qui n'est ni jeune ni vieille, qu'*Elle est de moyen âge*.

On dit, *La moyenne région de l'air*, pour dire, La région de l'air qui est entre la haute & la basse. *Les météores se forment dans la moyenne région de l'air*.

On appelle *Auteur du moyen âge*, Les Auteurs qui ont écrit depuis la décadence de l'Empire Romain jusques vers la fin du dixième siècle, ou environ.

On appelle aussi *Auteur de la moyenne Latinité*, Les Auteurs qui ont écrit depuis environ le temps de Sévère jusques vers la décadence de l'Empire.

On appelle *Temps moyen*, le temps calculé dans la supposition qu'au bout de toutes les vingt-quatre heures le Soleil se retrouve exactement au méridien où il étoit le jour précédent. *Temps moyen*, se dit par opposition à *Temps vrai*, qui est le temps calculé suivant l'heure où le Soleil doit se trouver véritablement au méridien, un peu plus de vingt-quatre heures avant, ou un peu plus de vingt-quatre heures après l'instant qu'il y étoit la veille. *Il y a peu de jours dans l'année où le temps moyen s'accorde avec le temps vrai*.

MOYEN. s. m. Ce qui sert pour parvenir à quelque fin. (Bon moyen. Mauvais moyen. Moyen juste, facile, légitime, permis, aisé, infaillible. Moyen naturel, surnaturel. Chercher, trouver un moyen. S'avancer, parvenir par de mauvais moyens. De quel moyen s'est-il servi ? J'en sai bien le moyen, les moyens. J'en sai un moyen admirable. C'est le moyen de faire fortune. C'est un excellent moyen pour réussir. Il a réussi par un tel moyen, par le moyen d'un tel, par le moyen de ses amis. Il ne suffit pas que la fin soit bonne, il faut aussi que les moyens le soient. Je lui en ai facilité les moyens. Par divers moyens on arrive à même fin.)

Il signifie quelquefois le pouvoir la faculté de faire quelque chose. (Je vous prie de faire cela, si vous en avez le moyen. Faites-lui quelque charité, si vous en avez le moyen. Il n'y a pas moyen de faire cela.)

On dit dans ce sens, & par manière d'interrogation, *Eh le moyen ! Eh quel moyen !* pour dire, que la chose dont on parle ne se peut faire. (Vous voulez que je fasse telle chose, eh le moyen ! quel moyen !)

MOYENS, au pluriel, signifie quelquefois, Richesses, commodités. (Je ne connois pas ses moyens, ses facultés.)

MOYEN, en termes de Pratique, signifie, Les raisons qu'on apporte pour obtenir ce qu'on demande. (Dresser, donner des moyens dans sa Requête. Les causes & moyens d'appel. Les moyens de faux. Moyens d'intervention. Moyens de nullité. Voilà un bon moyen de Requête civile.)

AU MOYEN. Préposition. Terme de Pratique. (Il lui a donné mille écus, au moyen de quoi il s'est obligé. Au moyen du payement qui lui a été fait, il promet que. . .)

On dit aussi dans le style familier, AU MOYEN DE. (Au moyen de la démarche que je ferai pour vous. Au moyen de la lettre que vous écrirez, nous réussirons.)

MOYENNANT. Préposition. Au moyen de. (Il a obtenu telle chose moyennant la somme de tant. J'en viendrai à bout moyennant la grâce de Dieu.)

MOYENNEMENT. adverbe. Médiocrement. (Est-il riche ? Moyennement. Cela est moyennement bien.) Il est vieux.

MOYENNER. v. a. Procurer quelque chose par son entremise. (Moyenner un accommodement. Moyenner une entrevue, une réconciliation entre deux personnes. Moyenner un accord entre les Princes.) Il vieillit.

MOYENNÉ, ÉE. participe.

MOYEU. s. m. Le jaune d'un œuf. (Il y a des œufs qui ont deux moyeux.) On se sert plus ordinairement du mot de *Jaune d'œuf*.

MOYEU. s. m. Espèce de prune. (Des moyeux confits. Un pot de moyeux.)

MOYEU. s. m. Cette partie du milieu de la roue où l'on emboîte les rais, & dans le creux de laquelle entre l'essieu. (Moyeu de roue. Le moyeu est cassé. L'essieu est hors du moyeu. L'emboîture du moyeu.)

MOZ

MOZARABE. s. m. Nom qu'on donne aux Chrétiens d'Espagne venus des Mores & des Sarrasins. Il se dit encore De ce qui appartient à leur culte. (Missel Mozarabe ;) dans cette phrase il est adjectif. On dit aussi, *Mozarabique*.

MUA

MUABLE. adj. de t. g. Inconstant, sujet au changement. (La volonté est muable. Il n'y a rien de certain en ce monde, tout est muable.)

MUANCE. s. f. Terme de Musique. Le changement d'une note en une autre, pour aller au-delà de six anciennes notes de musique, soit en montant, soit en descendant. (Apprendre la musique par les muances.) *Depuis qu'on se sert de la note Si, on ne se sert plus de muances*.

MUCILAGE. s. m. Matière crasse & visqueuse qui sort de certaines plantes ou herbes.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. Qui contient du mucilage.

MUCOSITÉ. s. f. Humeur épaisse, de la nature de la morve. (Le cerveau se décharge de ses mucosités par le nez.)

MUE

MUE. s. f. Le changement qui arrive naturellement aux oiseaux quand ils muent. (Les oiseaux sont malades pendant leur mue, quand ils sont en mue. Il est à la première, à la seconde, à la troisième mue.)

On dit de même, *La mue des vers à soie*.

On appelle *Autour de trois mues*, Un autour qui a mué trois fois.

MUE, signifie aussi Les dépouilles d'un animal qui a mué. Ainsi on appelle *La mue du cerf*, Le bois que le cerf a mis bas. *La mue du serpent*, La peau que le serpent laisse.

MUE, se dit aussi Du temps où les changemens arrivent.

Il signifie aussi Le lieu où l'on met un oiseau quand il mue. (Une mue de Faucon.) C'est une sorte de grande cage. (Il ne faut pas laisser voler ces oiseaux, il faut les tenir dans la mue.)

MUE, est aussi un lieu obscur & serré où l'on tient la volaille pour l'engraisser. (Mettre des chapons, des oisons en mue.)

MUER. v. n. Changer. Il ne se dit qu'en parlant Du changement qui arrive aux oiseaux & à quelques autres animaux, quand le poil ou le plumage leur tombe, ou aux serpens, quand ils se dépouillent de leur peau ; ou aux jeunes personnes, quand la voix leur change. (Ce chien, ce chat mue,

commence à muer. Cet oiseau muera bien tôt. Sa voix commence à muer. Sa voix mue. La voix lui a mué.)

MUÉ, ÉE. adj. (Oiseau mué. Voix muée.)

MUET, ETTE. adj. Qui ne peut parler par quelque empêchement naturel, ou par quelque accident. (Muet de naissance. Il est sourd & muet. Il est muet comme un poisson. Il fait le muet. S'il ne répond, on lui fera son procès comme à un muet.)

Il se dit aussi Des personnes qui ne parlent point, ou par malice, ou par honte, ou par crainte, &c. (Il demeura muet d'étonnement. Il fut si honteux qu'il demeura muet. Cette raison le rendit muet. Il ne sut que répondre, il demeura muet. On lui a fait son procès comme à un muet volontaire.)

On dit familièrement d'Une personne qui parle hardiment, ou qui parle beaucoup, qu'*Elle n'est pas muette*. (Je vous assure qu'Il n'est pas muet. Si vous lui dites quelque chose, il ne sera pas muet.)

On appelle en termes de Grammaire, *H muette*, Celle qui n'est point aspirée, comme dans ce mot, *Honneur*; & *E muet*, l'E féminin tel qu'il se prononce dans le mot *Boire*.

MUETTE. f. f. Maison bâtie dans une Capitainerie des chasses, soit pour y garder les mues des cerfs, soit pour y mettre les oiseaux de Fauconnerie, quand ils sont en mue. (La muette du Bois de Boulogne. La muette de la Forêt de S. Germain.)

M U F

MUFLE. f. m. Il se dit proprement De l'extrémité du museau de certains animaux, comme le bœuf, le taureau; & de certaines bêtes féroces, comme le lion, le tigre. (Mufle de taureau. Mufle de lion. Mufle de léopard, de tigre.)

On appelle *Mufles*, Les ornemens de Sculpture qui représentent des mufles d'animaux.

On appelle encore *Mufles de lion*, Une sorte de petite fleur. Il y en a de diverses couleurs.

MUFLE DE VEAU. Plante qui porte une fleur fermée par une espèce de mufle, & dont le fruit porte à son extrémité trois ouvertures qui représentent en quelque sorte les deux orbites & la gueule. Sa tige & ses feuilles sont semblables à celles du mouron.

MUFTI. f. m. Nom du Chef de la Religion Mahométane. Il est le souverain interprête de la Loi.

M U G

MUGE. f. m. Poisson de mer, dont on distingue quatre espèces, qui sont, le cabot ou le mulet, le same, le maxon & le chaluc.

On donne aussi le nom de *Muge volant*, au faucon de mer, qui a près des ouïes de très-longues nageoires en forme d'ailes.

MUGIR. v. n. Il se dit proprement du cri des taureaux, des bœufs & des vaches. (On entendoit mugir les taureaux. Cette vache mugit après son veau.)

Il se dit figurément Du bruit que font les flots de la mer quand ils sont agités. (On entendoit mugir les flots.)

MUGISSANT, ANTE. adj. Qui mugit. Il se dit au propre Des bêtes qui mugissent, & au figuré Des flots de la mer.

MUGISSEMENT. f. m. Cri que font les taureaux & les vaches. (Le mugissement des taureaux.)

On dit figurément, *Le mugissement de la mer, des vagues, du vent.*

MUGUET. f. m. Sorte de plante qui fleurit au printemps, & qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable, qu'on appelle aussi du même nom. (Cueillir du muguet. De la fleur du muguet. Cela sent le muguet.)

MUGUET. f. m. Qui affecte d'être propre, paré, galant auprès des Dames. (C'est un muguet, un jeune muguet. Il fait le muguet.) Il est du style familier.

MUGUETER. v. a. Il se dit proprement d'Un homme qui fait le galant, le muguet auprès des Dames. (Il muguette toutes les femmes de son quartier.) Il est du style familier.

Il signifie fig. & fam. Rechercher & épier l'occasion de se rendre maître d'une chose qu'on souhaite. (Mugueter une charge, une place. Il y a long-temps qu'il muguette cette terre.) En ce sens il vieillit.

MUGUETÉ, ÉE. participe.

M U I

MUID. f. m. (Le D ne se prononce point.) Certaines mesures dont on se sert pour les liquides, les grains, & pour plusieurs autres matières, comme sel, charbon, plâtre, chaux, &c. & qui est de différente grandeur selon les différens pays. (Un muid de blé mesure de Paris tient douze setiers. Un muid de vin tient deux cents quatre-vingt huit pintes. Cette terre rend tant de muids de froment, tant de muids d'avoine, d'orge. Combien avez-vous recueilli de muids de vin? Il faut tant de muids de vin par an dans cette maison. On y boit tant de muids de vin par an. On paye tant d'entrée par muid. Un muid de charbon. Un muid de sel. Un muid de chaux. Un muid de plâtre.)

MUID, se dit plus particulièrement Du vaisseau, de la futaille qui contient la mesure d'un muid de vin ou de quelque autre liqueur. (Il n'y a plus guère de vin dans ce muid, il le faut hausser. Percer un muid. Ce muid n'est pas de jauge. Il fit défoncer un muid de vin devant sa porte en signe de réjouissance. Ce muid s'en va, s'enfuit, c'est-à-dire, qu'Il ne retient pas bien la liqueur qui est dedans.)

On dit fam. d'Un homme fort gros, qu'*Il est gros comme un muid.*

M U L

MULÂTRE. adj. de t. g. Il se dit en parlant de ceux qui sont nés d'un nègre & d'une blanche, ou d'un blanc & d'une négresse. Il se prend aussi substantivement.

MULCTER. v. a. Terme de Jurisprudence. Condamner à quelque peine, punir.

MULCTÉ, ÉE. participe.

MULE. f. f. Pantoufle. Il n'est plus guère en usage en parlant des hommes, que lorsqu'il s'agit de la pantoufle du Pape, sur laquelle il y a une croix. (Baiser la mule du Pape.)

Il se prend plus ordinairement pour signifier L'espèce de chaussure sans quartier dont les femmes se servent. (Mules brodées. Mules de velours.)

MULE. f. f. Femelle de même nature que le mulet. (Mule noire. Mule fantasque, quinteuse, opiniâtre, ombrageuse. Les Médecins alloient autrefois sur des mules. Carrosse tiré par des mules.)

On dit fam. d'Une personne fantasque, opiniâtre, qu'*Elle est fantasque comme une mule.*

On dit proverbialement d'Une vieille femme qui aime à se parer, *A vieille mule, frein doré.*

On dit proverbialement, *Ferrer la mule*, pour dire, Profiter sur l'achat qu'on fait pour un autre.

MULES. f. f. qui n'est d'usage qu'au pluriel. Sorte d'engelures qui viennent aux talons dans le grand froid. (Avoir les mules aux talons.)

On appelle *Mules traversières*, ou *traversines*, Des fentes ou crevasses qui se montrent sur le derrière du boulet du cheval, & d'où suinte une sérosité fétide. (Ce cheval a des mules dans le paturon.)

MULET. f. m. Animal engendré d'un âne & d'une jument, ou d'un cheval & d'une ânesse, & qui n'engendre point. (Petit mulet. Grand mulet. Mulet de Pays. Mulet d'Auvergne. Mulet de bagage. Des oreilles de mulet. Croupe de mulet. Charge de mulet. Bât de mulet. Le mulet qui provient d'un âne & d'une jument, brait. Le mulet qui est produit d'un cheval & d'une ânesse, hennit.)

On dit fam. d'Un homme qui est chargé d'un grand fardeau, qu'*Il est chargé comme un mulet.*

On dit prov. & fig. *Garder le mulet*, pour dire, Attendre long-temps quelqu'un avec ennui & impatience. (J'ai gardé le mulet durant quatre heures dans son antichambre. Faire garder le mulet à quelqu'un.)

MULET. f. m. Sorte de poisson de mer.

MULETIER. f. m. Valet qui panse les mulets, & qui a soin de les charger & de les conduire.

MULETTE. f. f. Terme de Fauconier. On appelle ainsi le gésier des oiseaux de proie.

MULOT. f. m. Espèce de souris qui fait son trou sous terre dans les jardins ou dans les champs. (Ce chat a pris un mulot. Le grand hiver a fait mourir les mulots. Les mulots coupent la racine des blés.)

On dit proverbialement & figurément, *Endormir le mulot*, pour dire, Amuser un homme ou le surprendre pour le tromper. (Voyez comme il endort le mulot.)

MULTINOME. f. m. Terme d'Algèbre. Grandeur exprimée par plusieurs termes joints par les signes plus ou moins.

MULTIPLE. adj. Terme d'Arithmétique. Qui contient plusieurs fois exactement le simple. (Neuf est multiple de trois.) Il est aussi substantif. (Neuf est un multiple de trois.)

MULTIPLIABLE. adj. de t. g. Qui peut être multiplié. (Tout nombre est multipliable à l'infini.)

MULTIPLICANDE. f. m. Terme d'Arithmétique. Nombre à multiplier par un autre. (Dans la multiplication de quatre par trois, quatre est le multiplicande.)

MULTIPLICATEUR. f. m. Terme d'Arithmétique. Nombre par lequel on en multiplie un autre. (Dans la multiplication de quatre par trois, trois est le multiplicateur.

MULTIPLICATION. f. f. Augmentation en nombre. (La multiplication des êtres. Multiplication des espèces. La multiplication des hommes. La multiplication des cinq pains. La multiplication des objets par les verres à facettes.)

MULTIPLICATION. Règle d'Arithmétique, par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. (Le produit de la mul-

tiplication de trois par quatre est douze.)

MULTIPLICITÉ. s. f. Nombre indéfini de choses diverses. (Multiplicité d'objets. multiplicité d'actes, d'opinions.)

MULTIPLIER. v. a Augmenter une quantité, un nombre. (C'est une maxime de la Philosophie, qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Miroirs qui multiplient les objets. JESUS-CHRIST multiplia les cinq pains.)

Il se dit aussi au neutre; & alors il signifie, Augmenter en nombre par voie de génération. (Dieu dit à Adam & à Eve, croissez & multipliez. Les enfans d'Israël multiplièrent fort en Égypte. Les lapins multiplient extrêmement. Son troupeau a fort multiplié.)

MULTIPLIER, en termes d'Arithmétique, c'est répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. (Multipliez dix par quatre, vous aurez quarante.)

MULTIPLIÉ, ÉE. participe.

MULTITUDE. s. f. Grand nombre. (Multitude innombrable d'hommes, d'animaux, de livres, de paroles, &c. Une grande multitude de peuple. Une multitude de spectateurs.)

Il se prend quelquefois pour le peuple, le vulgaire. (Les opinions de la multitude.)

MULTIVALVES. s. m. pl. Genre de coquilles composées de plusieurs pièces. On dit, *Les Multivalves.* On dit aussi adjectivement, *Les coquilles multivalves.*

MUN

MUNICIPAL, ALE. adj. Qui appartient à la coutume d'un pays particulier. (Le droit municipal. Les lois municipales de chaque pays.) *Chez les anciens Romains, les villes municipales étoient celles à qui les Romains avoient accordé certains privilèges, certaines immunités.*

On appelle *Juges* ou *Officiers municipaux*, Les Officiers d'un corps de ville.

MUNICIPE. s. m. C'est le titre que portoient les villes de Latium & de l'Italie, dont les Habitans participoient au droit de bourgeoisie Romaine, sans qu'elles cessassent de faire des Cités à part.

MUNIFICENCE. s. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités. (Munificence Royale.) Son plus grand usage est dans le style soutenu.

MUNIR. v. a. Garnir, pourvoir des choses nécessaires pour la défense ou pour la nourriture. (Munir une place. Munir une ville de vivres ou de provisions de bouche, d'armes, de canons, &c.)

On dit, (Se munir de bonnes pièces pour la défense d'un procès. Se munir d'un bon manteau contre le froid. Se munir d'argent, de chevaux pour un voyage, &c.)

On dit figurément, *Se munir de patience, de résolution & de courage*, pour dire, Se préparer à soutenir avec courage tout ce qui peut arriver.

MUNI, IE. participe.

MUNITION. s. f. Provision des choses nécessaires dans une armée ou dans une place de guerre. (Munitions de guerre. La place étoit pourvue de munitions de guerre & de bouche. On manquoit de munitions, de toutes sortes de munitions.) En ce sens il ne se dit guère qu'au pluriel.

On appelle *Pain de munition.* Le pain que l'on distribue chaque jour aux soldats dans l'armée ou dans une place de guerre. (Les soldats eurent ordre de prendre du pain de munition pour trois jours.)

MUNITIONNAIRE. s. m. Celui qui est commis pour avoir soin des munitions nécessaires à la subsistance des troupes.

MUQ

MUQUEUX, EUSE. adj. Qui a de la mucosité. (Sinus, ligamens muqueux. Glandes muqueuses.)

MUR

MUR. s. m. Ouvrage de maçonnerie, qui renferme quelque espace. (Bon mur. Mur épais de tant de pieds. Mur de pierre de taille. Mur de moellon. Mur de brique. Mur de terre. Bâtir un mur. Élever un mur. Mur à hauteur d'appui. Cela est scellé dans le mur. Prendre l'alignement d'un mur. Reprendre un mur, le reprendre par-dessous œuvre. Cette Église n'est pas dans la ville, elle est hors des murs. Des murs flanqués de grosses tours. Il tomba & donna de la tête contre le mur.)

On appelle *Mur de face*, Le mur qui est à la face du bâtiment.

MUR MITOYEN, Le mur qui sépare le fonds de deux voisins, & qui est commun à tous deux.

GROS MUR. Un des murs principaux, sur lesquels porte tout le bâtiment.

MUR DE REFEND, Un mur qui est dans œuvre, c'est-à-dire, qui sépare les pièces du dedans du bâtiment; & il se dit à la différence des gros murs qui font le contour du bâtiment.

MUR DE CLÔTURE, Le mur qui ne sert qu'à enfermer les cours, les jardins, les parcs, &c.

MUR D'APPUI, Un mur qui n'est qu'à hauteur d'appui, qui n'est élevé que de trois pieds ou environ, de peur qu'il n'ôte la vue.

On dit proverbialement & figurément, *C'est se donner de la tête contre un mur*, pour dire, C'est entreprendre une chose où il n'est pas possible de réussir. (C'est se donner de la tête contre un mur, que de vouloir le persuader.)

On dit aussi proverbialement d'Un homme dur, dont il est fort mal-aisé de rien obtenir, soit argent, soit autre chose, qu'*On tireroit aussi tôt de l'huile d'un mur.*

On dit proverbialement, qu'*Un homme tireroit de l'huile d'un mur*, pour dire, que Par son adresse & son industrie il tireroit de l'argent, des secours, d'où les autres n'en pourroient jamais tirer.

On dit familièrement, *Mettre un homme au pied du mur*, pour dire, Le mettre hors d'état de reculer, & le forcer à prendre un parti.

MÛR, ÛRE. adj. Il ne se dit proprement que des fruits de la terre, & signifie, Qui est en saison d'être cueilli ou mangé. (Blés mûrs. Épis mûrs. Raisins mûrs. Pommes mûres. Cerises mûres, &c. Ce melon n'est pas mûr, est trop mûr. Du fruit qui devient mûr. Du fruit mûr avant la saison. À demi-mûr.)

On le dit aussi du vin quand il n'a plus de verdeur, & qu'il est en boîte. (Du vin qui n'est pas encore mûr. Du vin trop mûr.)

On dit figurément d'Un apostème, qu'*Il est mûr*, pour dire, qu'Il est prêt à crever, à percer, ou qu'il est temps de l'ouvrir.

On dit figurément, *Âge mûr*, pour dire, L'âge qui suit la jeunesse. *Homme mûr, jugement mûr, esprit mûr*, pour dire, Un homme, un jugement, un esprit sage. *Mûre délibération*, pour dire, Une délibération où tout a été examiné avec beaucoup d'attention.

On dit aussi figurément & par plaisanterie d'Une fille déjà un peu avancée en âge, qu'*Elle est mûre*, pour dire, qu'Elle est en âge d'être mariée.

On dit proverbialement en diverses rencontres, *Entre deux vertes, une mûre*, pour dire, entre deux choses mauvaises, une bonne. (Il allègue plusieurs excuses, entre deux vertes, une mûre. Il nous a montré plusieurs épigrammes qu'il a faites, les unes bonnes, les autres mauvaises, entre deux vertes, une mûre.)

On dit aussi proverbialement, qu'*Il faut attendre à cueillir la poire qu'elle soit mûre*, pour dire, qu'Il ne faut point précipiter une affaire, & qu'on doit attendre qu'elle soit en état d'être faite, d'être conclue, &c. Et on dit d'Une affaire, qu'*Elle est mûre*, qu'*elle n'est pas encore mûre*, pour dire, qu'Il est temps, ou qu'il n'est pas temps d'y travailler.

MURAILLE. s. f. Mur. (Bonne muraille. Haute muraille. Muraille fort épaisse. Muraille de pierre, de brique. Muraille sèche, à pierre sèche.) *Cette muraille pousse*, pour dire, qu'Elle menace ruine. (Un pan de muraille. Les murailles d'une ville. Fermer un jardin de murailles. Abattre des murailles. Le canon avoit mis par terre trente toises de muraille. Défendre la muraille. Forcer la muraille. Le mineur étoit au pied de la muraille. Saper une muraille. Étayer une muraille. Il fut écrasé par la chûte, par la ruine d'une muraille. Il sauta par-dessus la muraille. Escalader une muraille.)

On dit d'Une maison où il n'y a point de meubles, qu'*Il n'y a que les quatre murailles.* Et l'on dit, *Enfermer quelqu'un entre quatre murailles*, pour dire, Le mettre en prison. *L'Eglise ne condamne jamais les Clercs à mort, mais à être enfermés entre quatre murailles.*

On dit proverbialement & figurément, que *Les murailles ont des oreilles*, pour dire, que Quand on veut s'entretenir de quelque chose de secret, il faut parler avec beaucoup de circonspection, de peur d'être écouté.

MURAILLE. On nomme ainsi dans les mines de charbon de terre, La partie de la roche sur laquelle la couche du charbon est appuyée. Elle s'appelle aussi *Le sol de la mine.*

MURAL, ALE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Couronne murale*, qui se dit d'Une couronne qu'on donnoit chez les Romains à ceux qui dans un assaut avoient monté les premiers sur les murs d'une Ville assiégée.

MÛRE. s. f. Sorte de fruit gros comme le pouce, & formé de petits grains réunis. Il y a deux espèces de *Mûres*, les unes noires, les autres blanches. (Manger des mûres. Un cent de mûres. Du syrop de mûres. Un panier de mûres.)

On appelle aussi *Mûre sauvage*, Le fruit de certaines ronces qui est presque fait comme le fruit du mûrier noir.

On dit prov. d'Un homme qui fait semblant de mépriser une chose, parce qu'il ne peut l'avoir, qu'*Il fait comme le renard des mûres.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut point aller aux mûres sans crochet*, pour dire, qu'Avant que de s'enga-

ger dans une affaire, il faut s'être pourvu de ce qui est nécessaire pour la faire réussir.

MÛREMENT. adv. Il n'est en usage qu'au figuré, & signifie, Avec beaucoup de réflexion, d'attention. (Après avoir mûrement délibéré, mûrement considéré.)

MURÈNE. s. f. Poisson de mer qui ressemble beaucoup à une anguille. Il n'a point d'écailles; il est de couleur noirâtre parsemée de taches blanchâtres. Il pèse jusqu'à dix livres.

MURER. v. a Boucher une porte ou une fenêtre avec de la maçonnerie. (Murer une porte, une fenêtre. Ce Marchand vendoit à faux poids, la Police a fait murer sa boutique.)

MURÉ, ÉE. participe.

On dit, *Ville murée*, pour dire, Une Ville entourée de murs.

MUREX. s. m. Mot emprunté du latin, dont on se sert pour désigner différentes espèces de coquilles hérissées de pointes.

MÛRIER. s. m. Arbre qui porte des mûres. On appelle *Mûriers noirs*, Les mûriers qui portent des mûres noires; & *Mûriers blancs*, ceux qui portent des mûres blanches. (Mûrier blanc. Mûrier noir.) *On nourrit ordinairement les vers à soie de feuilles de mûrier blanc.*

MÛRIR. v. n. Devenir mûr. (Les raisins mûrissent en Automne. Le soleil fait tout mûrir. Chaque chose mûrit en sa saison. On cueille les fruits trop tôt, on ne leur donne pas le temps de mûrir. Les nèfles mûrissent sur la paille.)

Il est quelquefois actif, & signifie, Rendre mûr. *Le soleil du midi mûrit les fruits.*

Il se dit figurément Des affaires, au neutre, & des personnes, tant au neutre qu'à l'actif. (Il faut laisser mûrir cette affaire. C'est un esprit qui mûrira avec le temps. Cela lui a fort mûri le jugement.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Avec le temps & la paille, les nèfles mûrissent*, pour dire, qu'Il y a un certain point de maturité qu'il faut attendre dans toutes les affaires, aussi-bien que dans les fruits.

MÛRI, IE. participe.

MURMURE. s. m. Bruit sourd & confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps. (Quel murmure est-ce que j'entends? Il s'éleva dans l'Auditoire un murmure flatteur.)

Il se prend plus ordinairement pour Le bruit & les plaintes que font des personnes mécontentes. (Tous ces murmures-là aboutiront à quelque chose de fâcheux. Il faut tâcher d'appaiser les murmures du peuple.)

Il se dit aussi Du bruit que font les eaux en coulant, ou les vents quand ils agitent doucement les feuilles des arbres. (Le murmure des eaux. Le doux murmure des fontaines, des ruisseaux. Le murmure des Zéphirs.)

MURMURER. v. n. Faire du bruit en se plaignant sourdement sans éclater. (On murmure fort de cela. On murmure fort contre lui. Tout le monde murmure contre sa conduite. Il murmure contre ses supérieurs, contre ses parens. Il murmure entre ses dents.)

Il se dit aussi Du bruit sourd qui court de quelque affaire, de quelque nouvelle. (Cela n'est pas bien assuré, mais on en murmure. On commence à en murmurer, dans deux jours on en parlera tout haut.) Il est du style familier.

Il se dit aussi Des eaux & des vents. (Un ruisseau qui murmure sur les cailloux. Le vent murmure dans les feuillages.)

MURUCUCA. s. m. Plante qui croît dans la nouvelle Espagne. Elle ressemble beaucoup à la fleur de la Passion. (Le Murucuca porte un petit fruit rond, d'un noir tirant sur le brun, & d'un goût délicieux, quoiqu'aigrelet.)

MUS

MUSARAIGNE. s. f. Petit animal quadrupède, à-peu-près de la grosseur d'une souris. Il a le museau plus alongé & les yeux beaucoup plus petits, le dessus du corps plus gris, & le dessous d'un gris plus foncé. On trouve la musaraigne dans les écuries, dans les basse-cours, &c. On la croit nuisible aux chevaux, mais c'est un préjugé qui n'a aucun fondement.

On a remarqué nouvellement une autre espèce de musaraigne différente de celle qui étoit anciennement connue. Elle reste à la source des fontaines & sur les bords des ruisseaux: aussi est-elle amphibie.

MUSARD, ARDE. adj. Qui s'arrête, qui s'amuse par-tout. (Il est musard.) Il est du discours familier.

Il se prend aussi substantivement. (C'est un vrai musard.)

MUSC. s. m. Sorte d'animal de la grandeur d'un chevreuil, & que les Naturalistes disent avoir près du nombril une vessie pleine d'un amas de sang qui devient d'une odeur exquise. (Un rognon de musc.)

On appelle aussi *Musc*, la liqueur qui sort de cet animal, & dont on fait du parfum. (Bon musc. Musc falsifié. Cela sent le musc. Un grain de musc.)

On appelle *Couleur de musc*, Une espèce de couleur brune. (Gants couleur de musc. Drap couleur de musc.)

On appelle *Peau de musc*, Une peau parfumée de musc.

MUSCADET. s. m. On appelle ainsi certaine sorte de vin qui a quelque goût de vin muscat.

MUSCADIN. s. m. Petite pastille à manger où il entre du musc. (Une livre de muscadins.)

MUSCARI. s. m. Plante bulbeuse, dont les fleurs sont en grelot & d'une odeur agréable. On la cultive dans les jardins, à cause de sa beauté. Sa racine, qui est une grosse bulbe, prise intérieurement, est vomitive; appliquée extérieurement elle est digestive & résolutive.

MUSCAT, ADE. adj. Il se dit De certaines choses qui ont une sorte de parfum. (Raisin muscat. Vin muscat. Noix muscade. Rose muscade.)

Il se prend aussi substantivement. (Boire du muscat. Muscat de Frontignan. Muscat de la Ciotat. Les muscats en ce pays-là sont fort gros. Manger du muscat. Une grappe de muscat.)

Quand on l'emploie absolument au féminin, il ne signifie jamais que cette espèce de noix qu'on met au nombre des épiceries. (Aimez-vous la muscade?)

MUSCLE. s. m. Partie charnue & fibreuse, qui est l'organe des mouvemens de l'animal. (Gros muscle. Muscle large. Les muscles du visage. Les muscles des bras, des jambes, &c. Le tendon d'un muscle. Les fibres des muscles. L'origine des muscles.)

MUSCOSITÉ. s. f. Espèce de mousse ou de velouté qui se trouve dans les ventricules des animaux qui ruminent.

MUSCULAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit de plusieurs artères qui s'insèrent dans différens muscles, & des veines qui en sortent.

MUSCULE. s. m. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'une machine de guerre des Anciens. *César distingue souvent la tortue du muscule.*

MUSCULEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de muscles. (Partie musculeuse.)

MUSE. s. f. Les Anciens ont feint que les Muses étoient des Déesses qui présidoient aux Arts libéraux, & principalement à l'Éloquence & à la Poësie, & qu'elles étoient filles de Jupiter & Mnémosine. (Les neuf Muses. Invoquer les Muses. Être inspiré par les Muses. Être favorisé des Muses.)

On appelle les Poëtes, *Les nourrissons des Muses, les favoris des Muses.*

On prend figurément Les Muses pour Les Belles-Lettres (Cultiver les Muses. Les Muses l'ont consolé de ses disgrâces.)

Aujourd'hui, *Muse* ne se dit ordinairement que par rapport à la Poësie. C'est dans ce sens qu'en parlant des ouvrages poëtiques d'un Auteur, on dit, que *Ce sont des fruits de sa muse.* Et, que *Sa muse est enjouée, grave*, pour dire, que Sa Poësie est grave ou enjouée.

MUSE, en termes de Vénerie, est Le commencement du rut des cerfs. Elle dure cinq ou six jours, pendant lesquels ils ne font que marcher, mettre le nez à terre, & sentir par où les chiens ont passé.

MUSEAU. s. m. Cette partie de la tête du chien & de quelques autres animaux qui comprend la gueule & le nez. (Le museau d'un chien.)

Il se dit quelquefois Des personnes, mais par mépris, ou par plaisanterie & populairement. (Qu'avoit-elle à faire d'aller montrer son museau? On lui a donné sur son museau, sur le museau.)

On dit aussi d'Une jolie fille, qu'*Elle a un joli museau*, que *c'est un joli museau.* Il ne se dit qu'en badinant.

À REGORGE MUSEAU. adverbial. Excessivement, jusqu'à regorger. Ne me donnez plus rien, j'en ai à regorge museau.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant des choses à manger. Il est populaire.

MUSÉE. s. m. Lieu destiné à l'étude des beaux Arts, des Sciences & des Lettres.

MUSELER. *Voyez* EMMUSELER.

MUSELIERE. s. f. Ce qu'on met à quelques animaux pour les empêcher de mordre, ou de paître, &c. (Mettre une muselière à un cheval, à un mulet, à un chien. Mettre une muselière de fer à un cheval. Mettre une muselière à un veau pour l'empêcher de teter.)

MUSER. v. n. Vieux mot dont on se servoit autrefois, pour dire, S'arrêter à toute autre chose qu'à ce qu'on avoit à faire; & il se disoit proprement Des valets, qui au lieu de faire leurs commissions, s'amusoient à causer, à boire, &c. Il n'est plus guère en usage que dans ce proverbe, *Qui refuse muse*, pour dire, que Celui qui refuse quelque offre, perd souvent une occasion qu'il ne retrouve plus; & il se dit ordinairement d'Une fille qui ne trouve plus à se marier, après avoir refusé plusieurs partis.

MUSER. v. n. En termes de Vénerie, se dit Du cerf qui est prêt d'entrer en rut. (Les cerfs commencent à muser.)

MUSEROLLE. s. f. La partie de la bride d'un cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE. s. f. Sorte d'instrument de Mu-

sique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qui se hausse & se baisse par le mouvement du bras. (Jouer de la musette. Danser au son de la musette. Un concert de musettes, de flûtes douces & de hautbois.)

MUSÉUM, ou MUSÉON. s. m. Terme d'Antiquité. Ce mot signifie originairement Un lieu consacré aux Muses. L'usage a francisé ce mot, comme beaucoup d'autres grecs & latins On dit, *Le muséum d'Alexandrie*, comme on dit, *Le Panthéon de Rome*, *l'Odéum*, ou *l'Odéon d'Athènes*, *&c.*

MUSICAL, ALE. adj. Qui appartient à la musique.

MUSICALEMENT. adv. Harmonieusement, d'un ton musical.

MUSICIEN, IENNE. s. Celui ou celle qui sait l'art de la Musique, ou qui l'exerce. (Excellent Musicien. Savante Musicienne.)

On s'en sert plus ordinairement pour signifier, Celui qui fait profession de chanter ou de composer en musique. (Les Musiciens du Roi. Musiciens de la Sainte Chapelle. Les Musiciens & les Musiciennes.)

MUSIQUE. s. f. La science qui traite du rapport & de l'accord des sons. (Savoir bien la musique. C'est un homme qui entend parfaitement bien la musique, qui possède bien la musique. Montrer, enseigner la musique.)

Il s'emploie plus ordinairement pour signifier l'art de composer des chants, des airs, soit simples, soit en partie, soit avec des voix, soit avec des instrumens. (Composer en musique. Une belle musique. Une musique harmonieuse, une musique savante. Mettre des vers en musique.)

On appelle *Notes de musique*, Les marques dont on se sert pour faire connoître les divers tons de la musique. Et, *Livre de musique*, *papier de musique*, Un livre, un papier où les airs de musique sont écrits avec ces sortes de notes.

On dit proverbialement d'Un homme qui est extrêmement réglé & concerté dans tout ce qu'il fait, qu'*Il est réglé comme un papier de musique*.

MUSIQUE, se prend aussi pour Le chant même, & pour un concert de voix & d'instrumens. (Musique agréable & harmonieuse. Musique de voix & d'instrumens. Musique vocale. Musique instrumentale. Il y eut une collation & musique. La musique de l'Opéra. Tragédie en musique. Motet en musique. Une Grand'Messe en musique. Vêpres en musique. Musique à deux, à trois, à quatre parties Musique à plusieurs chœurs. Des chœurs de musique qui se répondent. Exécuter de la musique.)

On dit figurément & proverbialement, *Musique enragée*, *musique de chiens & de chats*, Une musique discordante & chantée par des méchantes voix. Il se dit aussi Du bruit confus de plusieurs personnes qui se querellent. Il est populaire.

MUSIQUE, se prend aussi pour une compagnie de personnes qui font profession de la musique, & qui ont accoutumé de chanter ensemble. (La Musique du Roi La Musique de la Chambre. La musique de la Chapelle. Maître de la musique de la Chambre. Un tel est de la musique du Roi Page de la musique du Roi. On a logé la musique du Roi en tel endroit. Le Roi a une excellente musique. La musique d'une telle Église est très bonne.)

MUSQUER. v. a. Parfumer avec du musc. (Musquer une peau. Musquer des gants.)

MUSQUÉ, ÉE. participe. (Gants musqués.)

Il se dit aussi De certaines choses qui ont une odeur en quelque façon semblable à celle du musc. (Poire musquée. Cette poire a une eau musquée.)

On dit figurément, *Donner*, *envoyer une chose toute musquée*, pour dire, L'envoyer en l'accompagnant de paroles honnêtes, & sans qu'il en coûte ni soin ni argent à celui à qui on l'envoie. (Dès que sa pension est échue, le Trésorier la lui envoie toute musquée. Le Greffier lui a apporté son Arrêt tout musqué.)

On appelle *Paroles musquées*, Des paroles obligeantes & flatteuses. (Tout ce qu'il dit, ce sont des paroles musquées, mais cela n'a guère de suite.) Il est du style familier.

On appelle *Fantaisies musquées*, Certaines fantaisies singulières & bizarres. (Cet homme a des fantaisies musquées.) Il est du style familier.

MUSSER, SE MUSSER. v. a. récipr. Se cacher. Il est vieux.

MUSSÉ, ÉE. participe.

MUSULMAN. s. m. Titre que prennent les Mahométans, & qui signifie, vrai croyant, qui met toute sa confiance en Dieu.

MUSURGIE. s. m. Terme de Musique. Art d'employer à propos les consonnances & dissonnances.

MUT

MUTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est muable, de ce qui est sujet à changer. (La mutabilité des choses du monde.)

MUTATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Changement. (Mutation de Seigneur. Mutation de Vassal. Cette terre doit le quint & requint à chaque mutation de Seigneur, à chaque mutation de Vassal, à chaque mutation, à toutes mutations.)

On s'en sert dans le style soutenu, pour dire, Changement, révolution. (Les mutations sont dangereuses dans un État. Les fréquentes mutations qui arrivent dans l'air, causent des maladies.) En ce sens il ne s'emploie guère au singulier.

MUTILATION. s. f. Retranchement d'un membre. (Mutilation d'un bras, d'une jambe.)

MUTILER. v. a. Retrancher, couper. Il n'a d'usage qu'en parlant Du retranchement de quelque membre du corps humain, ou de quelque partie d'une statue. (Mutiler quelqu'un d'un bras, d'un pied. Qui l'a ainsi mutilé? Mutiler une statue.) Quand *Mutiler* se dit absolument, il signifie ordinairement, *Châtrer*.

MUTILÉ, ÉE. participe.

MUTIN, INE. adj. Opiniâtre, querelleur, obstiné, têtu. (Il est mutin. Esprit mutin. Elle est mutine.)

Il signifie aussi Séditieux. (Ces peuples sont légers & mutins.)

En tous les deux sens il se met substantivement. (C'est un mutin. Il fait le mutin. Voyez le petit mutin. Les mutins se rendirent les maîtres. On punit le chef des mutins.)

MUTINER, SE MUTINER. v. récipr. Se porter à la sédition, à la révolte (Les troupes se mutinèrent. Le peuple se mutinoit. Cela fit mutiner les soldats.)

Il se dit aussi d'un enfant qui se dépite. (Un enfant qui se mutine, qui est sujet à se mutiner.)

MUTINÉ, ÉE. participe. (Troupes mutinées. Peuple mutiné.)

On dit figurément en Poësie, *Les flots*, *les vents mutinés*, pour dire, Les flots agités, les vents impétueux.

MUTINERIE. s. f. Révolte, sédition. (La mutinerie des troupes. La mutinerie du peuple. Apaiser la mutinerie.) Il se dit aussi de l'obstination d'un enfant qui se dépite. (Il faut punir les enfans de leur mutinerie.)

MUTUEL, ELLE. adj. Réciproque entre deux ou plusieurs personnes. (Amour mutuel. Haine mutuelle. Ils s'aiment d'une affection mutuelle. Obligation mutuelle entre le mari & la femme, entre le Souverain & les Sujets. Devoirs mutuels. Le mari & la femme se sont fait un don mutuel, de tous leurs biens, ou simplement, un don mutuel. Deux amis qui se sont fait une donation mutuelle.)

MUTUELLEMENT. adv. Réciproquement. (Ils s'aiment mutuellement. Ils se sont assurés leur bien mutuellement.)

MUTULE. s. f. Terme d'Architecture. Modillon carré dans la corniche de l'ordre Dorique.

MYA

MYAGRUM. s. m. Plante dont les feuilles sont semblables à celles du pastel. Son fruit est en forme de poivre renversée. On tire par expression de la semence du myagrum, une huile propre à adoucir les âpretés de la peau.

MYO

MYOLOGIE. s. f. Partie de l'Anatomie, qui traite des muscles.

MYOPE. s. Celui, celle qui a la vue fort courte, & qui ne peut voir les objets éloignés sans le secours d'un verre concave.

MYOPIE. s. f. État de ceux qui ont la vue courte.

MYOSOTIS. *Voyez* OREILLE DE SOURIS.

MYOTOMIE. s. f. Partie de l'Anatomie, qui a pour objet la dissection des muscles.

MYR

MYRIADE. s. f. Terme d'Antiquité. Nombre de dix mille.

MYROBOLAN. s. m. Fruit gros comme une prune, qui nous est apporté des Indes. Il y en a de cinq espèces, qui sont tous un peu astringens & légérement purgatifs, à-peu-près comme la rhubarbe. On les emploie avec succès dans plusieurs maladies.

MYROBOLANIER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte les myrobolans.

MYRRHE. s. f. Sorte de gomme odorante, qui distille d'un arbre qui croît dans l'Arabie heureuse. *La myrrhe transparente passe pour la meilleure de toutes. La myrrhe est fort amère.* (Les Mages présentèrent à Notre-Seigneur en Bethléem de l'or, de la myrrhe & de l'encens. On se servoit de myrrhe pour embaumer les corps.)

MYRRHIS. s. m. CERFEUIL MUSQUÉ, ou CICUTAIRE ODORANTE. Plante ombellifère, dont les feuilles sont assez semblables à celles de la ciguë. Les Botanistes distinguent plusieurs espèces de myrrhis. La plus connue a les mêmes propriétés que le cerfeuil ordinaire pour la cuisine; & pour la Médecine, elle est même regardée comme un excellent béchique.

MYRTE. s. m. Sorte d'arbrisseau toujours vert, dont les feuilles sont fort menues, & qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable. (Myrte mâle. Myrte femelle. La feuille & la fleur du Myrte sont odoriférantes. Encaisser un myrte. Un myrte en boule. De l'eau de myrte.)

Les anciens Païens tenoient que le myrte

étoit consacré à Vénus ; & le myrte est encore pris aujourd'hui pour le symbole de l'Amour, comme le laurier pour le symbole de la Victoire. Ainsi on dit poëtiquement d'Un homme qui est heureux en amour & en guerre, qu'*Il est couvert de myrtes & de lauriers.*

MYSTAGOGUE. s. m. Celui qui explique les mystères d'une Religion.

MYSTÈRE. s. m. Secret. Il se dit proprement en matière de Religion, & signifie ce qu'une Religion a de plus caché. (Les fausses Religions avoient aussi leurs mystères. Les mystères de Cérès. Les mystères de la bonne Déesse. Les mystères d'Isis & d'Osiris. Être initié aux mystères.)

On appelle plus particulièrement *Mystères*, dans la Religion Chrétienne, Tout ce qui est proposé pour être l'objet de la foi des Fidelles. (Mystère sacré. Mystère adorable. Mystère ineffable, incompréhensible. Le mystère de la Trinité. Le mystère de l'Incarnation. Il faut adorer les mystères sans les vouloir approfondir. Les mystères que Dieu a révélés. Pénétrer dans les mystères. Les mystères du Corps & du Sang de J. C. La profanation des mystères. Les principaux mystères de la Foi. Les lieux où Dieu a opéré le mystère de notre salut.)

On appelle au pluriel, *Les saints Mystères*, Le sacrifice de la Messe. (Célébrer les saints Mystères. Participer aux saints Mystères.)

MYSTÈRE, se dit aussi figurément du secret dans les affaires d'importance. (Les mystères de la Polytique. Mystères d'État. Il y a quelque mystère caché là-dessous. C'est un mystère qu'on ne sauroit pénétrer, qu'on ne peut développer. On découvrira bientôt ce mystère d'iniquité.)

Il se dit aussi Des intrigues amoureuses ; & dans ce sens ont dit, que *Les mystères d'amour veulent du secret.*

On appelle *Mystère de la nature*, ses opérations secrètes. (Étudier, approfondir les mystères de la nature.)

On dit, *Faire mystère d'une chose*, pour dire, La tenir secrète, la cacher avec soin. (C'est un homme qui fait mystère de tout. Il fait mystère des moindres choses. Il n'en fait pas mystère.)

Il se prend aussi figurément pour Façon, difficulté que l'on fait touchant quelque chose. Ainsi on dit, (Pourquoi faire tant de mystère pour nous dire ce que tout le monde sait ? Faut-il faire tant de mystère pour si peu de chose ?)

Dans le même sens on dit, qu'*Il n'y a pas grand mystère. Y a-t-il tant de mystère à cela ?* pour dire, qu'Une chose n'est pas bien difficile à faire, à trouver.

MYSTÉRIEUSEMENT. adv. D'une façon mystérieuse. (Les Prophètes ont parlé mystérieusement. C'est un homme qui se conduit mystérieusement en tout.)

MYSTERIEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque mystère, quelque secret, quelque sens caché. Il se dit proprement en matière de Religion. (Les anciens Égyptiens ont enveloppé les secrets de leur Religion & de leur morale sous des caractères mystérieux. Les paroles mystérieuses de l'Écriture. Les sens mystérieux de la Bible. Cela se doit entendre dans un sens mystérieux, d'une façon mystérieuse.)

Il se dit aussi en matière d'affaires. (Il y a quelque chose de mystérieux dans cette affaire. C'est un homme qui a une conduite toute mystérieuse.)

Il se dit encore des personnes, & signifie, Qui fait mystère, qui fait finesse des choses qui n'en valent pas la peine. (C'est un homme fort mystérieux, tout mystérieux. Il est mystérieux en toutes choses.)

MYSTICITÉ. s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité. (La vraie mysticité conduit à la perfection ; la fausse conduit à l'illusion, à l'erreur.)

MYSTIQUE. adj. de t. g. Figuré, allégorique. Il ne se dit que par rapport aux choses de la Religion. (Le sens mystique de l'Écriture-Sainte. Il ne faut pas entendre ce passage à la lettre, cela est mystiqee. L'Église est le corps mystique de JESUS-CHRIST.)

Il signifie aussi, Qui rafine sur les matières de dévotion, & sur la spiritualité. (Auteur mystique. Livre mystique.)

En ce dernier sens il s'emploie aussi substantivement. (C'est un grand mystique. Les vrais mystiques. Les faux mystiques.)

MYSTIQUEMENT. adv. Selon les sens mystiques. (Ce passage se doit expliquer, se doit entendre mystiquement.)

MYSTRE. s. m. Terme d'Antiquité. C'étoit une des mesures dont les Grecs se servoient pour les liqueurs. Il y avoit le grand & le petit.

MYT

MYTHOLOGIE. s. f. Science ou explication de la Fable. (Il sait la Mythologie. Il a bien écrit de la Mythologie. La Mythologie des Dieux.)

MYTHOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Mythologie (Discours Mythologique. Livre mythologique.)

MYTHOLOGISTE, ou MYTHOLOGUE. s. m. Celui qui traite de la Fable, & qui en explique les allégories. (Les Mythologistes disent que...)

MYU

MYURUS. adj. m. Terme de Médecine, qui se dit du pouls dont les pulsations s'affoiblissent peu à peu.

N

N Substantif féminin, suivant l'appellation ancienne, qui prononçoit *Enne* ; & masculin suivant l'appellation moderne, qui prononce *Ne*, comme dans la dernière syllabe de *Bonne*. Lettre consonne, la quatorzième de l'Alphabet.

Cette lettre, quand elle est finale, change quelquefois la prononciation de la voyelle après laquelle elle est mise ; quelquefois elle se prononce fortement, ce qui ne peut être suffisamment expliqué que dans la Grammaire.

NAB

NABOT, OTE. s. Terme de mépris, qui ne se dit que d'Une personne de très-petite taille. (C'est un nabot, un petit nabot, une petite nabote.) Il est du style familier.

NAC

NACARAT, ATE. adj. Qui est d'un rouge clair tirant sur l'orange. (Satin nacarat. Panne nacarate.)

Il est aussi substantif, & signifie, La couleur nacarate. *Le nacarat tire sur la couleur de nacre de perle.*

NACELLE. s. f. Espèce de petit bateau qui n'a ni mât ni voile. (Nacelle de Pêcheur. Il passa l'eau dans une nacelle.)

On dit figurément, *La nacelle de saint Pierre*, pour dire, L'Église Catholique Romaine.

On appelle *Nacelle*, en termes d'Architecture, Les membres creux en demi-ovales dans les profils.

NACRE. s. f. Coquille lisse & comme argentée, au-dedans de laquelle se trouvent ordinairement les perles. (Nacre de perles. Un couteau de nacre. Un manche de couteau garni de nacre.)

NAD

NADIR. s. m. Terme d'Astronomie pris des Arabes. Le point du Ciel qui est directement opposé au Zénith, ou point vertical.

NAF

NAFFE. s. f. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Eau de Naffe*, qui est une certaine eau de senteur.

NAG

NAGE. s. f. Il ne s'emploie que dans les phrases suivantes, *A la nage*, pour dire, En nageant. (Il passa la rivière à la nage. Il s'est sauvé à la nage.) On dit, *Se jeter à la nage*, pour dire, Se jeter à l'eau pour nager.

On dit familièrement, qu'*Un homme*, qu'*Un cheval est en nage*, *tout en nage*, pour dire, qu'Il est tout trempé, tout mouillé de sueur. (Où vous êtes-vous si échauffé ? vous êtes tout en nage. Vous avez trop galopé ce cheval, il est tout en nage.)

On dit adverbialement, *A nage pataud*, en parlant d'Un chien qu'on a jeté à l'eau. On dit aussi par plaisanterie d'Un homme qui est tombé dans l'eau, & qui se débat pour en sortir, *Le voilà à nage pataud.* On dit aussi figurément & proverbialement, d'Un homme qui a certaines choses en abondance, qu'*Il est à nage pataud.* Il est populaire.

NAGEOIRE. s. f. Cette partie du poisson qui est faite en forme d'aileron, & qui lui sert à nager. (Les nageoires d'un poisson.)

Il se dit aussi De ce qu'on se met sous les bras pour se soutenir sur l'eau, lorsqu'on veut s'apprendre à nager. (Se servir de nageoires.)

NAGER. v. n. Se soutenir sur l'eau par un certain mouvement du corps. (C'est un homme qui nage bien. Il nage comme un poisson. Nager sur le dos. Nager entre deux eaux)

On dit fig. & fam. *Nager en grande eau*, pour dire, Être en grande abondance, dans une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires.

On dit fig. & fam. d'Un homme qui, entre deux factions, entre deux partis, ne se détermine & ne s'attache à aucun, mais se ménage de côté & d'autre, qu'*Il nage entre deux eaux.* On dit aussi figurément, *Nager dans la joie*, pour dire, Sentir une extrême joie, être rempli de joie. *Nager dans les plaisirs*, pour dire, Vivre au milieu des plaisirs, s'y abandonner. *Nager dans l'opulence*, pour dire, Être dans une extrême abondance.

On dit, qu'*Un homme nage dans son sang*, pour dire, qu'Il est tout couvert de son sang.

NAGER, signifie aussi, Flotter sur l'eau, sans aller à fond ; & il se dit Des corps légers qui n'enfoncent point dans l'eau. (Le bois nage sur l'eau.)

NAGER, signifie encore, Ramer pour voguer sur l'eau. (Allons, Bateliers, nagez.)

On dit en termes de Manége, *Faire nager un cheval à sec*, pour dire, Attacher, par le moyen d'une longe qui passe sur le garot, une des jambes du devant du cheval, de manière qu'il ne puisse la poser à terre ;

& le faire cheminer & troter ainsi sur trois jambes, dans l'espérance de guérir un effort d'épaule. *Les habiles Ecuyers regardent le procédé de faire nager un cheval à sec, comme plus propre à l'estropier qu'à le guérir.*

NAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui nage, qui sait nager. (Bon nageur. Grand nageur.) Il se prend aussi quelquefois pour un Batelier qui rame. (Nous avons quatre nageurs.)

NAGUÈRE, ou NAGUÈRES. adv. Il y a peu, depuis peu, il n'y a pas long-temps. (Cet homme qui naguères étoit les délices de la Cour.) Il vieillit, & n'a plus guère d'usage que dans la Poësie, ou dans le style soutenu.

N A I

NAÏADE. s. f. Fausse Divinité que les Païens croyoient présider aux fontaines & aux rivières. (Les Naïades.)

NAÏF, ÏVE. adj. Naturel, sans fard, sans artifice. (Une beauté naïve. Les grâces naïves.) En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en poësie.

Il signifie aussi, Qui représente bien la vérité, qui imite bien la nature. (Faire une description, une relation, une peinture naïve de quelque chose. Expression naïve. Ce Peintre fait des airs de tête bien naïfs. Il y a quelque chose de naïf dans tout ce qu'il fait.)

Il signifie aussi, Qui n'est pas concerté, qui n'est pas étudié. (Il a quelque chose de naïf dans l'humeur, dans l'esprit, dans l'air. Il a des manières naïves & agréables.)

Quand il se dit d'une personne, il signifie, Qui dit sa pensée ingénument & sans détour. (C'est l'homme du monde le plus naïf.)

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, Qui est trop ingénu dans sa simplicité.

NAIN, AINE. Qui est d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. (Un nain. Une naine. Un joli nain. Un vilain nain. Les nains sont d'ordinaire contrefaits. Vous êtes, vous paroissez un nain auprès de lui.)

On appelle *Arbres nains*, Des arbres à fruit, qui ne croissent, ou qu'on ne laisse croître que jusqu'à une hauteur médiocre, & que l'on élève en buisson. (Planter des arbres nains.) Et on appelle *Buis nain*, Une sorte de buis qui ne devient jamais aussi grand que le buis ordinaire.

On appelle *Œuf nain*, Un œuf de poule qui ne contient point de jaune, & qui est par conséquent stérile.

NAÏRE. s. m. Nom que les Indiens du Malabar donnent à leurs nobles, sur-tout aux militaires.

NAISSANCE. s. f. Sortie de l'enfant hors du ventre de la mère. (Heureuse naissance. Naissance désirée, attendue. Depuis la naissance de Notre-Seigneur jusqu'à présent. L'an de la naissance de J. C. La naissance d'un Prince. À sa naissance. Au jour de sa naissance. Les astres qui présidoient à sa naissance. Le lieu de sa naissance. Il est sourd & muet de naissance, dès sa naissance. Le point, le moment de sa naissance.) Il se dit quelquefois des animaux.

Il signifie aussi, suivant les Astrologues, Le moment auquel naît un enfant, eu égard à la disposition du ciel & des astres. (Les Astrologues ont bien observé sa naissance. Ils disent que sa naissance est heureuse. Ils travaillent sur sa naissance. Ils ont fait la figure de sa naissance.)

NAISSANCE, signifie aussi Extraction. (Haute naissance. Être de grande naissance, d'illustre naissance. De naissance Royale. Être d'une naissance abjecte, basse, honteuse, obscure. On n'a pu savoir quelle étoit sa naissance. Pour réparer le vice de sa naissance, le défaut de sa naissance.)

NAISSANCE, mis absolument, signifie quelquefois Noblesse. (Ils ont du mérite tous deux, mais l'un a la naissance par dessus l'autre. C'est un homme de naissance, qui a de la naissance. C'est un honnête homme, mais il n'a point de naissance. C'est un homme sans naissance.)

NAISSANCE, se dit aussi quelquefois, en parlant des bonnes & des mauvaises qualités avec lesquelles on est né. *La plus heureuse naissance a besoin encore d'une bonne éducation.*

NAISSANCE, se dit aussi, en parlant du temps où la verdure & les fleurs commencent à pousser, où le jour commence à éclore. (La naissance des fleurs. À la naissance de la verdure. La naissance du jour.)

NAISSANCE, signifie figurément Commencement. (La naissance du monde. La naissance d'un État, d'une Ville, &c. La naissance de l'hérésie. C'est de là que les désordres, les troubles prirent naissance. Étouffer un désordre dès sa naissance, dans sa naissance, sur le point de sa naissance. Prévenir la naissance des passions.)

NAISSANT, ANTE. adj. Qui naît, qui commence à venir, à paroître. (Jour naissant. Fleurs naissantes Arbres naissans. Verd naissant. Passion naissante. Amour naissant. État naissant. République naissante. Une Compagnie naissante. Un Ordre naissant. Fortune naissante.)

On dit, en parlant d'Un homme qui cesse de porter la perruque, & qui n'a encore que des cheveux très-courts, qu'*Il est en tête naissante.*

En termes de Blason, *Naissant*, se dit d'Un animal dont la tête paroît au-dessus d'une des pièces de l'écu. (Lion naissant. Léopard naissant.)

En termes de Jurisprudence, on appelle *Propre naissant*, Un bien dont un fils a hérité de son père qui l'avoit acquis. (Cela est du nombre des propres naissans.)

NAÎTRE. v. n. *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent, Je naissois. Je naquis. Je naîtrai. Naissant, Né.* Venir au monde, sortir du ventre de la mère. (Un enfant qui vient de naître.) Les enfans qui naîtront de ce mariage. Ce Prince naquit un tel jour. Naître de parens illustres. JESUS-CHRIST est né d'une Vierge. Être né Gentilhomme. Il est né François. Il est né sous une heureuse étoile. Il lui est né un fils. Tout ce qui naît est sujet à mourir. Naître aveugle, boiteux. Un poulain, un agneau qui vient de naître.

NAÎTRE, se dit aussi des végétaux qui commencent à pousser, comme les arbres, les plantes & les fleurs. (L'herbe commence à naître. Les fleurs naissent au printemps.)

On dit poëtiquement & dans le style soutenu, *Le jour commence à naître*, pour dire, Commence à paroître.

NAÎTRE, se dit encore figurément Des choses qui commencent à paroître tout à coup par quelque événement extraordinaire. (Le tremblement de terre fit naître des îles en des lieux où il n'y en avoit jamais eu.)

On dit, qu'*On a vu naître la fortune d'un homme*, pour dire, qu'on en a vu le commencement. Et absolument aussi, *Je l'ai vu naître*, pour dire, J'ai vu le commencement de sa fortune. Et, *Il ne fait encore que de naître*, pour dire, Sa fortune ne fait encore que de commencer.

NAÎTRE, signifie aussi figurément, Prendre origine, être produit. (Ce ruisseau naît à deux lieues d'ici. Les orangers ne naissent que dans les pays chauds. L'Empire Romain ne faisoit que de naître, lorsque... Les affaires naissent les unes des autres. Un procès naît d'un autre. Les maladies naissent d'intempérance.)

Il se dit aussi dans les choses de Morale, pour en marquer le commencement. (J'ai vu naître cet amour. Cela m'en a fait naître la pensée. Cela fit naître une haine irréconciliable entre eux. Cela peut faire naître de grands soupçons, de grands scrupules.) Et dans cette acception, son plus grand usage est à l'infinitif.

On dit *Naître Poëte, naître Peintre, naître Musicien*, pour dire, Avoir des dispositions naturelles à être Poëte, Peintre, &c.

On dit aussi, *Être né pour une chose*, pour dire, Avoir un grand talent, une grande disposition naturelle pour une chose. (C'est un homme qui est né pour la guerre, pour les armes. Être né pour les lettres. Être né pour la joie.)

NAÎTRE, se dit aussi en Théologie, en parlant du Fils de Dieu. (Le Verbe naît éternellement du Père d'une manière ineffable. Le Verbe est né avant tous les temps.)

On dit familièrement, *Il est à naître que*, pour dire, Il n'est jamais arrivé que. (Il est à naître qu'un fils en ait jamais si mal usé avec son père.)

NÉ, ÉE. participe. (Un enfant nouvellement né. Aveugle né. Né coiffé.)

NÉ, se dit aussi de certain droit qui est attaché à quelques dignités. Ainsi on dit, que *l'Archevêque de Paris & l'Abbé de Cluny sont Conseillers d'honneur nés du Parlement de Paris*, pour dire, que Tous les Archevêques de Paris & tous les Abbés de Cluny ont droit de séance au Parlement.

On dit aussi dans un sens pareil, que (L'Archevêque de Rheims est Légat né du saint Siége, que l'Archevêque de Narbonne est Président né des états de Languedoc.)

On dit aussi familièrement, qu'*Un homme est né prié*, pour dire, qu'il n'a pas besoin d'être invité.

BIEN NÉ, ÉE. adj. Qui a de bonnes inclinations. (Un enfant bien né. Une fille bien née.)

MAL NÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises inclinations. (Un enfant mal né. Une fille mal née.)

MORT-NÉ. adj. Mort avant que de naître. (Un enfant mort-né. Un veau mort-né. Un agneau mort-né.)

NOUVEAU-NÉ. adj. Qui est né depuis peu de temps, qui vient de naître. (Un enfant nouveau né.)

PREMIER NÉ. adj. Terme de l'Écriture-Sainte. Le premier enfant mâle. (Sous la Loi de Moïse, on offroit à Dieu les enfans premiers nés.)

Il est aussi substantif. (L'Ange extermina les premiers nés des Égyptiens.)

NAÏVEMENT. adv. Avec naïveté. (Parler naïvement. Avouer naïvement une chose. Exprimer, représenter naïvement quelque chose.)

NAÏVETÉ. s. f. Ingénuité, simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. (La naïveté des paysans. La naïveté d'un jeune enfant.)

Il se prend aussi pour cette grâce & cette simplicité naturelle avec laquelle une chose est exprimée, ou représentée selon la vérité & la vraisemblance. (Il a beaucoup de grâce & de naïveté dans ses expressions, dans son style. Cela est dépeint avec une naïveté & une vérité admirables. Il y a une grande naïveté dans ce tableau-là. Ce peintre a une grande naïveté dans son pinceau. Cet Auteur représente les passions avec une grande naïveté.)

Il signifie aussi, Simplicité niaise. (Admirez la naïveté de ce garçon. Voilà une grande naïveté.)

N A N

NANAN. s. m. Mot dont on se sert en parlant aux enfans, pour signifier Des friandises, des sucreries. (Vous aurez du nanan.) Il est familier.

NANNA. s. f. Plante qui croît en Amérique. Elle porte un fruit excellent, assez semblable à un artichaut, & dont la chair approche de celle d'une poire très-succulente.

NANTIR. v. a. Donner des gages pour assurance d'une dette. (Cet homme ne prête point si on ne le nantit auparavant. Il faut qu'on le nantisse. Il ne veut rien prêter s'il n'est nanti.)

On dit en termes de Pratique, *Se nantir de l'effet d'une succession*, pour dire, S'en saisir comme y ayant droit, sauf à rapporter, s'en emparer par précaution.

Et on dit dans le style familier, *Se nantir*, pour dire, Se garnir, se pourvoir de quelque chose par précaution. (Je me suis nanti d'un bon manteau contre la pluie, d'un bon déjeûner avant que de partir.)

NANTI, IE participe.

NANTISSEMENT. s. m. Ce que l'on donne à un créancier pour sûreté de son dû. (Il a un bon nantissement. On lui a donné des pierreries pour son nantissement, en nantissement.)

On appelle *Pays de nantissement*, Les lieux où la coutume veut que pour avoir privilége sur les biens d'un débiteur, on fasse inscrire sa créance sur le Regiſtre public.

N A P

NAPEL. *Voyez* ACONIT.

NAPHTE. s. f. Espèce de bitume très-subtil & très-ardent, dont on faisoit autrefois certaine sorte de feu d'artifice qu'on appeloit Feux Grégeois, & qu'on ne pouvoit éteindre avec l'eau.

NAPÉE. s. f. Nymphe fabuleuse. (Les Napées présidoient aux bois & aux montagnes.)

NAPPE. s. f. Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. (Nappe blanche. Nappe sale. Grande nappe. Petite nappe. Nappe fine. Nappe ouvrée. Nappe damassée. Mettre la nappe. Lever, ôter la nappe.)

On dit aussi, (Nappe de cuisine, nappe d'office, nappe de buffet.)

On dit figurément & familièrement, *La nappe est toujours mise dans cette maison*, pour dire, qu'On y trouve à boire & à manger à quelque heure qu'on y vienne.

On dit communément, *Mettre la nappe*, pour dire, Recevoir compagnie chez soi à dîner ou à souper, sans être chargé d'autre chose que de mettre le couvert, & de fournir le pain & le fruit. (Un tel fournira la viande, & vous mettrez la nappe. Celui qui met la nappe est toujours le plus foulé.)

Lorsqu'un homme épouse une femme qui le rend maître d'une maison bien meublée & bien fournie de tout, on dit proverbialement, qu'*Il a trouvé la nappe mise*.

On appelle *Nappe d'Autel*, Le linge dont on couvre l'Autel : Et *Nappe de Communion*, Le linge qu'on met pour les Communians autour de la balustrade de l'Autel, ou sur le balustre des lieux où l'on communie.

On appelle aussi *Nappe*, Un filet fait de bon fil, qui sert à prendre des cailles, des alouettes, des ortolans.

On appelle *Nappe d'eau*, Une chute d'eau qui tombe en manière de nappe. (Il se forme une belle nappe d'eau. En cet endroit il y a une fontaine qui fait une belle nappe d'eau.)

NAPPE, en termes de chasse, se dit de la peau du cerf sur laquelle on fait la curée aux chiens.

N A Q

NAQUETER. v. n. Attendre servilement à la porte de quelqu'un. (Il a naqueté longtemps.)

N A R

NARCISSE. s. m. Plante dont on connoît plusieurs espèces & beaucoup de variétés. (Quelques Narcisses sont sans odeur ; d'autres sont très-odoriférans. On cultive le Narcisse dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. Narcisse blanc. Narcisse jaune. Narcisse simple. Narcisse double. Narcisse de Constantinople.)

En parlant d'un homme amoureux de sa figure, on dit dans le discours familier, qu'*Il est un Narcisse* ; & c'est une figure prise de la Fable de Narcisse, qui étant devenu amoureux de lui-même en se regardant dans l'eau, fut changé en la fleur qui porte son nom.

NARCOTIQUE. adj. de t. g. Qui assoupit. (Remède narcotique.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (L'effet des narcotiques peut être dangereux.)

NARD. s. m. Sorte de plante odoriférante. (La lavande est une espèce de nard.)

On appelle aussi *Nard*, Le parfum que les Anciens tiroient de la plante du nard.

NARGUE. s. f. Qui n'admet point d'article. Terme de raillerie & de mépris, par lequel on marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'un ou de quelque chose. (Nargue de lui. Nargue de l'amour. Il dit nargue des cérémonies.) Il est familier.

On dit proverbialement & populairement, qu'*Une chose fait nargue à un autre*, pour dire, qu'Elle l'emporte de beaucoup sur une autre. (Les vins de Champagne font nargue à tous les autres vins.)

NARGUER. v. a. Faire nargue, braver avec mépris, (Narguer ses ennemis.) Il est familier.)

NARGUÉ, ÉE. participe.

NARINE. s. f. L'une des ouvertures du nez par laquelle l'homme respire. (Narine droite. Narine gauche. Le sang lui couloit par les narines. La colère lui enfle les narines.)

Il se dit aussi en parlant Des taureaux, des chevaux, &c. (Les narines d'un cheval. Les taureaux que Jason mit sous le joug, jetoient le feu par les narines.)

NARQUOIS, OISE. s. Esprit fin, subtil, rusé, & qui se plaît à tromper les autres. (C'est un narquois, un fin narquois, un franc narquois. C'est une narquoise.) Il est du discours familier.

On dit familièrement, *Parler narquois*, pour dire, Parler un certain jargon, un certain langage qui n'est entendu que de ceux qui sont d'intelligence ensemble pour tromper quelqu'un.

NARRATEUR. s. m. Celui qui narre, qui raconte quelque chose. (C'est un narrateur ennuyeux, un narrateur fastidieux.)

NARRATIF, IVE. adj. Qui appartient à la narration. (Discours narratif. Style narratif.)

Il s'emploie quelquefois avec la préposition *De*. (Procès-verbal narratif du fait. Mémoire narratif de ce qui s'est passé à la réception de l'Ambassadeur.)

NARRATION. substantif féminin. Narré, récit. (Belle narration. Narration simple, naïve, sans ornement. Narration pompeuse, magnifique, éloquente. Narration historique. Narration oratoire. Narration poëtique. Le fil de la narration. La narration est la partie du discours où l'Orateur déduit le fait. Cicéron, Démosthène entendent bien la narration, excellent dans la narration. Narration diffuse. Narration plate.)

NARRÉ. s. m. Discours par lequel on narre, on raconte quelque chose. (Long narré. Narré ennuyeux. Faire le narré d'une chose. Il a insinué dans son narré, par son narré, que...)

NARRER. v. a. Raconter, (L'une des premières qualités d'un historien est de bien narrer. Il narre bien le fait. Il narre agréablement. Cette histoire est bien narrée.)

NARRÉ, ÉE. participe.

NARVAL. s. m. Gros poisson de la mer glaciale, qui porte à la mâchoire supérieure une longue dent saillante comme une corne, que l'on croît être ce que les Anciens ont nommé Corne de licorne. Il a au-dessus de la tête un trou par lequel il fait jaillir de l'eau.

C'est ce poisson qui fournit cet ivoire prodigieusement dur, qu'on appelle improprement l'Ivoire vert, & que les Dentistes emploient pour faire des dents, des rateliers postiches.

N A S

NASAL, ALE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit d'un son modifié par le nez, comme il l'est dans toute syllabe qui se termine par *m* ou par *n*, précédés d'une voyelle. Telles sont les premières syllabes d'*Embrasser*, *tinter*, *tomber* ; & les dernières d'*Océan*, *raison*, *parfum*, sans avoir égard à d'autres consonnes qui suivent quelquefois, & qui sont muettes, comme dans *Aimant*, *profond*, *champs*, *chants*. (Son nasal. Prononciation nasale.) Il se dit aussi substantivement en Grammaire, en parlant Des voyelles dont la prononciation est nasale. *Nos quatre nasales sont* an, *comme dans la première syllabe du mot Anchois* ; en, *ou* e *nasal dans la dernière syllabe de Bien*, *dans la dernière de Frein*, *dans la première d'Ainsi*, *dans*

la première d'Ingrat, &c. on, *dans la première syllabe de Onze*; & un, *dans la dernière syllabe de Commun*, *dans la dernière de Parfum.*

Il se dit en Anatomie, Des muscles, fentes, &c. qui font partie du nez.

NASAL. s. m. Terme de Blason. Partie supérieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume qui tomboit sur le nez du Cavalier quand il l'abaissoit.

NASARD. s. m. Sorte de jeu qu'on appelle ainsi dans les orgues, parce qu'il imite la voix d'un homme qui chante du nez. (Jouer le nasard.)

NASARDE. s. f. Chiquenaude sur le nez. (Donner une nasarde. Donner des nasardes.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est un homme à nasardes*, pour dire, que C'est un homme qui mérite des nasardes, & qui les souffre sans s'en ressentir.

On dit aussi familièrement, *Nasarder.*

NASEAU. s. m. L'une des ouvertures du nez par laquelle l'animal respire. (Un cheval qui a les naseaux fort ouverts. Fendre les naseaux à un cheval.)

On dit proverbialement d'Un bravache, d'un fanfaron, que *C'est un fendeur de naseaux.*

NASI. s. m. Nom du Président du Sanhédrin chez les Juifs.

NASILLAR, ARDE. adjectif. Qui nasille, qui parle du nez. (Parler d'un ton nasillard.)

Il est aussi substantif. (C'est un nasillard.)

NASILLER. v. n. Parler du nez. (On ne l'entend pas parler, il ne fait que nasiller.)

NASITORT. subst. masc. Nom que les Botanistes donnent au cresson alenois. *Voyez* Cresson.

NASSE. subst. f. Sorte d'instrument d'osier servant à prendre du poisson. (La nasse d'un pêcheur.)

On dit figurément d'Un homme qui est engagé dans une affaire fâcheuse dont il ne peut plus se tirer, qu'*Il est dans la nasse.*

NAT

NATAL, ALE. adj. dont le masculin n'a point de pluriel. Il se dit du lieu, du pays, &c. où l'on a pris naissance, (Son pays natal. Son lieu natal. Sa ville natale. Respirer l'air natal, &c.)

NATIF, IVE. adjectif. Il ne se dit qu'en parlant de la ville, du lieu où l'on a pris naissance. (Il est natif de Paris, natif de Lyon.)

On dit aussi, *De l'or natif*, *de l'argent natif*, pour dire, De l'or, de l'argent qui a été tiré de la terre tout formé, & non dans l'état de mine.

NATION. s. f. Terme collectif. Tous les habitans d'un même État, d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois, parlent le même langage, &c. (Nation puissante. Nation belliqueuse, guerrière. Nation civilisée. Nation policée. Nation grossière. Nation barbare, féroce, cruelle. Méchante nation. Chaque nation a ses coutumes, ses mœurs. Il n'a aucun des défauts de sa nation. La nation Françoise. La nation Espagnole. La nation Allemande. La nation Angloise. L'humeur, l'esprit, le génie d'une nation. Toutes les nations de la terre. Les nations Septentrionales. Les nations Méridionales. Un Prince qui commande à diverses nations. Il est Espagnol de nation, Italien de nation.)

Nation, se dit aussi Des habitans d'un même pays, encore qu'ils ne vivent pas sous les mêmes lois, & qu'ils soient sujets de différens Princes. Ainsi quoique l'Italie soit partagée en divers États & en divers Gouvernemens, on ne laisse pas de dire, *La nation Italienne.*

En parlant De tous ceux d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger, on dit, *La nation*, *toute la nation.* (Dans cette occasion l'Ambassadeur assembla toute la nation. Toute la nation se rendit chez l'Ambassadeur.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Nations* signifie Les peuples infidelles & idolâtres.

La Faculté des Arts de l'Université de Paris est composée de quatre nations, qui ont chacune leur titre particulier. (L'honorable Nation de France, la fidelle Nation de Picardie. La vénérable Nation de Normandie, & la constante Nation de Germanie.) Les Procureurs de ces Nations & les Doyens des trois autres Facultés composent le Tribunal du Recteur.

NATIONAL, ALE. adjectif. Qui est de toute une nation. (Concile national. Les Conciles nationaux. L'Église de S. Louis est à Rome l'Église nationale des François.)

On appelle *Troupes nationales*, Les troupes composées des sujets naturels du Prince qu'elles servent. Et il se dit par opposition à *Troupes étrangères*, qui sont celles que le même Prince a prises à sa solde.

On donne à Rome la qualité de *National*, à un Cardinal attaché à quelqu'une des Couronnes, par sa naissance, ou par un engagement personnel & connu. (Dans le dernier Conclave, il y avoit tant de Cardinaux nationaux.)

NATIVITÉ. s. f. Naissance. Il se dit principalement de la naissance de Notre-Seigneur, ou de celle de la Sainte-Vierge, & de quelques Saints. (La nativité de Notre-Seigneur. La nativité de la Vierge. La nativité de S. Jean-Baptiste.) *On ne fête dans l'Eglise que ces trois nativités.*

Nativité, signifie en termes d'Astrologie, L'état & la disposition du ciel & des astres, au moment de la naissance de quelqu'un. (Les Astrologues ont fait la nativité de.... Dresser une nativité. Juger une nativité.)

NATRON. s. m. Sel alcali naturel, qui se trouve à la surface de la terre dans les pays chauds.

NATTA. s. m. Sorte de bronchocèle. *Voyez* Bronchocèle.

NATTE. s. f. Sorte de tissu de paille ou de jonc, fait de trois brins ou cordons entrelacés, & servant ordinairement à revêtir les murailles des chambres, ou à couvrir les planchers. (Natte de paille. Natte de jonc. Faire de la natte. Brocher de la natte avec de la ficelle. Assembler de la natte. Vendre de la natte à la toise. Clouer de la natte sur un plancher. Rouleau de natte. Coucher sur de la natte.)

Quand on dit le mot de *Natte* tout seul, on n'entend ordinairement que de la natte faite de paille.

Natte, se dit aussi De toute sorte de tresses de fil, de soie, &c. lorsqu'elles sont faites de trois brins ou cordons. (Une natte d'or & d'argent.) Et on appelle *Natte de cheveux*, Des cheveux tressés en natte.

NATTER. v. a. Couvrir de natte le plancher ou les murailles d'une chambre, d'un cabinet. (Natter les murailles d'une chambre. Natter le plancher d'un cabinet.)

On dit, *Natter les chevaux*, *les crins d'un cheval*, pour dire, Les tresser en natte.

Natté, ée. participe. (Une chambre bien nattée. Des cheveux bien nattés.)

NATTIER. s. m. Celui qui fait & qui vend de la natte.

NATURALISATION. s. f. Action de naturaliser, ou effet des lettres de naturalité. (Depuis sa naturalisation, il peut disposer de son bien.)

NATURALISER. v. a. Donner à un étranger les mêmes droits & les mêmes priviléges dont les naturels du pays jouissent. (Il est étranger, il faut des Lettres du Prince pour le naturaliser. Quand il sera mort, ses biens iront au Roi, s'il n'est pas naturalisé. Il s'est fait naturaliser François.)

Il se dit figurément des mots & des phrases que l'on transporte d'une langue en une autre. (Impromptu est un mot latin, mais nous l'avons naturalisé. L'usage seul peut naturaliser les mots étrangers. C'est une phrase Italienne, une phrase Espagnole qui n'est pas encore naturalisée en France.)

Naturalisé, ée. participe.

NATURALISME. s. m. Caractère de ce qui est naturel. (Le naturalisme d'un prétendu prodige.)

NATURALISTE. s. m. Celui qui s'applique particulièrement à l'Histoire naturelle, qui s'attache à la connoissance des plantes, des minéraux, des animaux, &c. (Aristote étoit un grand naturaliste. Pline le Naturaliste. Les Naturalistes disent que....)

NATURALITÉ. subst. f. État de celui qui est né dans le pays, dans lequel il habite. On appelle *Droit de naturalité*, Le droit dont jouissent les habitans naturels d'un pays, à l'exclusion des étrangers, &c. *Lettres de naturalité*, Les lettres par lesquelles le Prince accorde le droit de naturalité aux étrangers. (Le droit de naturalité s'acquiert par les lettres du Prince. Obtenir des lettres de naturalité.)

NATURE. s. f. Tout l'univers, toutes les choses créées. (Dieu est l'auteur & le maître de la nature. L'ordre qui règne dans toute la nature. Il n'y a rien de si beau dans toute la nature, dans toute l'étendue de la nature, que le soleil. Toute la nature nous prêche qu'il y a un Dieu. Étudier dans le grand livre de la nature.)

Il se prend aussi pour Cet ordre qui est répandu dans toutes les choses créées, & suivant lequel toutes choses ont leur commencement, leur progrès & leur fin. (La nature ne fait rien en vain. La nature est une bonne mère. Pénétrer dans les secrets de la nature. La nature est admirable jusques dans les moindres choses. Les lois de la nature. Suivre l'instinct de la nature. La nature enseigne aux animaux.... Payer le tribut à la nature. Les crystallisations sont des jeux de la nature. La nature répand ses dons, ses richesses par tout. Dans la pure nature. Dans l'état de pure nature.)

Il se prend aussi dans une signification plus étroite, & se dit par rapport aux effets que cet ordre produit dans chaque personne. (La nature commence à s'affoiblir en lui. Vivre selon le cours de la nature.)

On dit, *Forcer nature*, pour dire, Vouloir faire plus qu'on ne peut.

Il se prend encore pour le principe intrinsèque des opérations de chaque être, pour la propriété de chaque être particulier. (Telle est la nature du feu. Il est de la nature de l'aimant, de....)

Il se prend encore pour Le mouvement par lequel l'homme est porté vers les choses qui peuvent contribuer à sa conservation. (La nature demande telle chose pour sa conservation. Il faut donner quelque chose à la nature. Contenter la nature. Il ne veut pas que les jeunes gens se réjouissent, il est ennemi de nature.)

Il se prend aussi pour Cette lumière qui est née avec l'homme, & qui le rend capable de discerner le bien d'avec le mal. (La nature nous enseigne, la nature nous ordonne d'honorer père & mère. Cela est conforme à la nature, contre nature. Selon Dieu & nature.) Ce dernier est du style familier. On dit dans cette acception, *La Loi de nature*, par opposition à l'ancienne Loi, & à la Loi de grâce.

Il se prend aussi pour Complexion, tempérament. (Il est bilieux, mélancolique de nature, de sa nature.)

Il se prend aussi pour une certaine disposition & inclination de l'ame. (Nature perverse. Il est enclin de sa nature à un tel vice.)

On dit proverbialement, *Nourriture passe nature*, pour dire, que L'éducation a plus de force sur nous que la nature même. Et on dit aussi, que *L'habitude est une autre nature*, *une seconde nature*, pour marquer le pouvoir que l'habitude a sur nous.

En termes de Peinture, *Nature* se dit du sujet naturel sur lequel un Peintre travaille. (Dessiner, peindre d'après nature. Prendre, consulter la nature. S'éloigner de la nature. Ne pas connoître la nature. Il y a beaucoup de nature dans cette figure, dans cette statue. Des figures plus grandes que nature.)

NATURE, se dit aussi de tout être en général, soit incréé, soit créé. (La nature divine. La nature humaine. La nature angélique. Le Verbe s'est uni avec la nature humaine.) On dit aussi, *La nature humaine*, pour dire, Le genre humain.

Il se dit encore de l'état naturel de l'homme opposé à l'état de grâce. (La nature corrompue. La nature est fragile. Dans l'état de nature, dans l'état de grâce.)

Il se dit aussi Des productions de la nature opposée à celles de l'art. (L'art perfectionne la nature.)

Il se dit encore Des parties qui servent à la nature.)

NATURE, signifie quelquefois, Sorte, espèce. (Je n'ai point vu d'arbres de cette nature. Qui a jamais vu des affaires de telle nature? De quelle nature d'affaires, de charges voulez-vous? J'aimerois mieux une autre nature de biens, de rentes. Pour frustrer ses héritiers de son bien, il l'a changé de nature.)

On dit, que *Des meubles sont en nature*, pour dire, qu'Ils n'ont pas été aliénés, détournés. (Il a été ordonné qu'il lui rendra tels & tels meubles, s'ils sont encore en nature.)

NATUREL, ELLE. adj. Qui appartient à la nature, qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature. (La loi naturelle. Les lumières naturelles. Les forces naturelles. Le cours, l'ordre, l'état naturel des choses. Les causes naturelles. Les facultés naturelles. Ce n'est pas une chose naturelle. Les sentimens naturels. La Physique a pour objet le corps naturel. L'étude de l'histoire naturelle. Cela est du droit naturel. Il est naturel à chacun de vouloir se conserver.)

On appelle *Enfans naturels*, Les enfans qui ne sont pas nés en légitime mariage.

On appelle *Parties naturelles*, Les parties destinées à la génération.

On dit, *Il n'est pas naturel*, *ce n'est pas une chose naturelle*, pour dire, que La chose dont il s'agit est hors de l'usage commun, qu'elle n'arrive pas d'ordinaire. (Ce n'est pas une chose naturelle qu'il ait été guéri d'une si grande blessure en si peu de temps. Il n'est pas naturel qu'on joue toujours sans jamais gagner.)

On dit aussi, qu'*Une chose n'est pas naturelle*, pour dire, qu'On y soupçonne quelque tromperie. (Ce n'est pas une chose naturelle de perdre toujours contre le même homme. Il faut qu'il y ait quelque supercherie là-dessous, car cela n'est pas naturel.)

NATUREL, signifie aussi, Qui n'est point déguisé, point altéré, point fardé, mais tel que la nature l'a fait. Beauté naturelle. Ce vin est naturel. Ce baume est-il naturel ou artificiel? Cet oiseau est peint, ce n'est pas sa couleur naturelle. Est-ce une perruque, ou sont-ce vos cheveux naturels?

On dit, en parlant de l'interprétation d'un livre, d'un passage, *Prendre une chose dans son sens naturel*, pour dire, L'interpréter selon son véritable sens. (Le sens que vous donnez à ce passage n'est pas le sens naturel.)

NATUREL, signifie encore, Facile, sans contrainte. (Il a un air assez naturel.)

Il se dit aussi en ce dernier sens, Des ouvrages d'esprit, & de l'esprit même. (Les vers qu'il fait sont naturels. Son style n'est pas naturel. Il a l'esprit naturel. Une pensée naturelle.)

En parlant d'un homme aisé & franc, on dit, *C'est un homme naturel*. On dit aussi dans le même sens, d'une femme, qu'*Elle est naturelle*.

NATUREL, signifie aussi, Habitant, originaire d'un pays. (Les naturels François. Les Espagnols naturels. Les naturels habitans.) En ce sens il s'emploie aussi substantivement. (Les naturels du pays.)

NATUREL. s. m. Propriété naturelle. (C'est le naturel du feu de tendre en haut. Le naturel de l'homme est d'être sociable. C'est le naturel de chaque animal, de chaque plante, de....)

Il signifie aussi, Tempérament, constitution, complexion corporelle. (Naturel fort & robuste. Naturel vigoureux.)

Il signifie encore, Inclination, humeur naturelle. (Bon, mauvais, méchant naturel. Naturel doux, bénin. Naturel pervers. Il est jaloux de son naturel. Il est colère de son naturel. Il est d'un naturel jaloux. Il est d'un naturel colère. On ne force guère son naturel.)

Il se prend aussi pour les sentimens que la nature inspire aux pères & aux mères pour leurs enfans, & aux enfans pour leurs pères & pour leurs mères. (C'est un enfant qui a beaucoup de naturel, qui n'a point de naturel, qui est sans naturel. C'est une méchante mère, elle n'a point de naturel, elle manque de naturel.)

Dans la même acception, il se dit aussi des sentimens d'humanité & de compassion qu'on doit avoir pour tous les hommes. (Il faut être sans naturel pour ne pas soulager un pauvre quand on le peut.)

Il se prend aussi pour Disposition & facilité naturelle à certaines choses. (Il a beaucoup de naturel pour la musique, pour la peinture, pour la danse. Il y a beaucoup d'art & d'étude dans tout ce qu'il écrit, mais point de naturel.)

En parlant d'Une personne qui a les manières contraintes ou affectées, on dit, que *C'est une personne qui n'a point de naturel*.

On dit aussi d'Un Écrivain dont le style est ou dur, ou affecté, ou trop recherché, qu'*Il n'y a rien de naturel dans ce qu'il écrit*.

NATUREL, se prend aussi pour la forme naturelle & extérieure de chaque chose. (Cela est peint au naturel, pris, tiré sur le naturel.)

En termes de Peinture, de Sculpture, *Naturel* est synonyme de *Nature*. (Dessiner d'après le naturel. Statue plus grande que le naturel.) Il est d'usage sur-tout dans les ateliers.

AU NATUREL, se dit en termes de Blason, de certaines choses qui sont représentées avec leurs couleurs naturelles, comme les têtes, les fleurs, les fruits, &c.

NATURELLEMENT. adv. Par un principe naturel, par une impulsion, une propriété naturelle. (Chaque chose se porte naturellement vers son centre. Tout retourne naturellement à son principe. Tous les animaux aiment naturellement la conservation de leur être. Le lion est naturellement courageux. Le lièvre est naturellement timide.)

Il signifie aussi, Par le seul secours, par les seules forces de la nature. (Cela ne peut pas se faire naturellement.)

On dit aussi, qu'*Une chose ne se fait pas naturellement*, pour dire, qu'Elle n'est pas dans l'usage ordinaire, qu'elle n'arrive pas ordinairement. Et cela se dit aussi en parlant des choses où l'on veut faire entendre qu'on soupçonne quelque supercherie.

NATURELLEMENT, signifie aussi, D'une manière naïve & naturelle. (Il contrefait tout le monde fort naturellement. Il nous a dépeint cela très-naturellement.)

On dit, *Ecrire naturellement*, pour dire, Écrire d'un style aisé.

On dit aussi à peu près dans le même sens, (Parler naturellement. Penser naturellement.)

On dit de même, qu'*Une chose s'explique naturellement*, pour dire, qu'Elle s'explique d'une manière très-aisée, très-simple.

NATURELLEMENT, signifie aussi, Sans déguisement & avec franchise. (Parlez-moi naturellement.)

N A V

NAVAL, ALE. adj. Qui regarde, qui concerne les vaisseaux de guerre. (Combat naval. Bataille navale. Armée navale. Victoire navale. Forces navales.) Il est à remarquer que *Naval* au masculin n'a point de pluriel.

NAVÉE. s. f. Charge d'un bateau. (Il est arrivé au port deux navées de tuiles.

NAVET. f. m. Eſpèce de racine bonne à manger. (Un potage aux navets. Des canards aux navets.)

NAVETTE. f. f. Eſpèce de navet ſauvage dont on donne la ſemence aux petits oiſeaux, & dont on fait une huile à brûler. On donne auſſi le nom de navette à la ſemence.

On confond ſouvent cette ſemence avec celle du *Colza*. Voyez COLZA.

NAVETTE. f. f. Certain petit vaſe de cuivre, d'argent, &c. fait en forme de petit navire, dans lequel on met l'encens qu'on brûle à l'Égliſe dans les encenſoirs.

NAVETTE, ſignifie auſſi Certain inſtrument de Tiſſerand, qui ſert à porter & à faire courir le fil, la ſoie, la laine. (Faire courir la navette entre les files de la trame.) Les femmes ſe ſervent d'une eſpèce de petite navette d'or, de laque, d'écaille, &c. pour faire des nœuds.

On dit figurément & familièrement, *Faire la navette*, *Faire faire la navette*, pour dire, Faire beaucoup d'allées & venues, & en faire faire à d'autres.

NAUFRAGE. f. m. Perte d'un vaiſſeau, arrivée par fortune de mer. (Le vaiſſeau a fait naufrage, mais l'équipage s'eſt ſauvé. Ils firent naufrage ſur un tel banc, à une telle côte. Le vaiſſeau s'entrouvrit, & on ne put rien ſauver du naufrage. Après leur naufrage. Les débris d'un naufrage. Les reſtes d'un naufrage. Une mer fameuſe par pluſieurs naufrages.)

Il ſe dit figurément De toutes ſortes de pertes, de ruines & de malheurs. Ainſi on dit, qu'*Un homme a fait naufrage au port*, pour dire, que Tous ſes deſſeins ont été ruinés, renverſés au moment qu'il étoit en droit d'eſpérer de les voir réuſſir. (Son honneur a fait naufrage. On dit qu'il eſt ruiné, mais il lui reſte encore de bonnes pièces de ſon naufrage. Voilà tout ce qu'il a pu ſauver du naufrage. Je me ſuis ſauvé ſeul du naufrage.)

NAUFRAGÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit Des vaiſſeaux, effets & marchandiſes qui ont péri par un naufrage, ſoit qu'ils aient été retirés de la mer, ſoit qu'il ait été impoſſible de les ſauver.

NAVIGABLE. adj. de t. g. Il ſe dit tant des mers que des eaux douces où l'on peut naviguer. (Cette mer eſt pleine d'écueils, elle n'eſt pas navigable. Ce fleuve eſt navigable dès ſa ſource. Une rivière navigable.)

NAVIGATEUR. f. m. Qui a fait de grands voyages ſur mer. (Grand navigateur. Les navigateurs diſent....)

On dit auſſi d'un fort bon pilote, d'un homme qui entend bien la conduite d'un vaiſſeau, que *C'eſt un excellent navigateur.*

NAVIGATION. f. f. Voyage ſur mer ou ſur les grandes rivières. (Longue navigation. Navigation périlleuſe. Cela fait un empêchement à la navigation de la rivière.)

Il ſignifie auſſi, L'art, le métier de naviguer. (Les peuples qui s'adonnent à la navigation. Rétablir le commerce & la navigation. Il entend bien la navigation. Un tel Auteur a fait un livre de la navigation.)

NAVIGUER. v. n. Aller ſur mer ou ſur les grandes rivières. (Naviguer le long des côtes. Naviguer en pleine mer. Après qu'ils eurent long-temps navigué.)

NAVIGUER, ſe dit auſſi en parlant, tant de la manœuvre qu'un Pilote fait faire à un vaiſſeau, que de la manière dont un vaiſſeau va ſur mer. (Une mer où il eſt malaiſé de bien naviguer. Un Pilote, un vaiſſeau qui navigue bien.)

NAVIRE. f. m. Vaiſſeau, bâtiment propre pour aller ſur mer. (Grand navire. Bon navire. Vieux navire. Navire de cinq cents tonneaux, de douze cents tonneaux de port, du port de douze cents tonneaux. Navire qui va bien à la voile, qui eſt bon voilier. Bâtir un navire. Conſtruire un navire. La conſtruction d'un navire. Charger un navire. Mâter un navire. Décharger un navire. Équiper, armer un navire en guerre. Fréter un navire. Les parties, les membres d'un navire. Les ancres, les cables d'un navire. Un navire marchand, Capitaine de navire. Patron de navire.)

En parlant de vaiſſeaux de guerre, on dit plus ordinairement *Vaiſſeau* que *Navire.*

Les Aſtronomes appellent *Navire Argo*, Une conſtellation de l'hémiſphère auſtral.

Il faut remarquer qu'encore que ce mot ſoit toujours maſculin, cependant il devient féminin, quand on parle du vaiſſeau des Argonautes, qu'on appelle *La Navire Argo.*

NAULAGE. ſubſt. m. Prix que les paſſagers payent au maître d'un vaiſſeau.

Il ſignifie auſſi, Ce que l'on paye à un batelier pour traverſer une rivière. C'eſt en ce ſens qu'on appelle *Naulage*, le droit que les anciens croyoient qu'il falloit payer à Caron pour paſſer dans ſa barque.

NAUMACHIE. f. f. Spectacle d'un combat naval que les Romains donnoient au peuple pour le divertir. Il ſe dit auſſi Du lieu même où ſe donnoit ce ſpectacle.

NAVRER. v. a. Bleſſer, faire une grande plaie. (Navrer à mort. Navrer mortellement.) Il eſt vieux.

NAVRÉ, ÉE. participe.

On dit figurément, *J'en ai le cœur navré*, pour dire, J'en ſuis très-fâché, j'en ſuis extrêmement affligé.

NAUSÉE. f. f. Envie de vomir. (Il a eu de grandes nauſées.)

NAUTILE. ſubſt. maſc. Coquillage de mer univalve. On lui a donné ce nom parce que l'animal conduit ſa coquille comme une barque, à l'aide d'une ſorte de voile formée par une membrane.

NAUTIQUE. adjectif de tout genre. Qui appartient à la navigation. (Cartes nautiques. Aſtronomie nautique.)

N E

NE. Particule qui rend une propoſition négatique, & qui précède toujours le verbe. Mais comme l'on avoit craint qu'étant ſi courte & ſi peu ſonore, elle ne pût aiſément ſe dérober aux yeux & tromper l'oreille, de-là vient qu'on l'accompagne ſouvent de *pas* ou *point.*

Quelle eſt donc la place que *pas* ou *point* doivent occuper dans le diſcours ? Quand l'un eſt-il préférable à l'autre ? Quand peut-on les ſupprimer l'un & l'autre ? Quand le doit-on ? Quatre queſtions où il faut entrer.

Première queſtion. Où *pas* & *point* doivent-ils être placés ? On peut indifféremment les mettre devant ou après le verbe, s'il eſt à l'infinitif. (Pour ne point ſouffrir, pour ne ſouffrir pas.) Mais dans les temps ſimples du verbe, ils doivent toujours ſuivre le verbe. (Il ne ſouffre point. Il ne chante point.) Au contraire, dans les temps compoſés, ils ſe mettent entre l'auxiliaire & le participe. (Il n'a point ſouffert, il n'a pas chanté.)

Touchant la ſeconde queſtion, il faut obſerver que *point* nie plus fortement que *pas* ; en voici la preuve. On dira également, (Il n'a pas d'eſprit, il n'a point d'eſprit.) Et on pourra dire, (Il n'a pas d'eſprit ce qu'il en faudroit pour une telle place ;) mais quand on dit, *Il n'a point d'eſprit*, on ne peut rien ajouter.

Point, ſuivi de la particule *ne*, tranche donc abſolument, & forme une négation parfaite ; au lieu que *pas* laiſſe la liberté de reſtreindre ou de réſerver.

Par cette raiſon, *Pas* vaut mieux que *point* devant *Plus*, *moins*, *ſi*, *autant*, & autres termes comparatifs. (Cicéron n'eſt pas moins véhément que Démoſthène. Démoſthène n'eſt pas ſi diffus que Cicéron.)

Par la même raiſon, *Pas* eſt préférable devant les noms de nombre. (Pas un ſeul petit morceau. Il n'y a pas dix ans. Vous n'en trouverez pas un de votre avis.)

Par la même raiſon encore, *Pas* convient mieux à quelque choſe de paſſager & d'accidentel ; *Point* à quelque choſe de permanent & d'habituel. *Il ne lit pas*, c'eſt-à-dire, Préſentement. *Il ne lit point*, c'eſt-à-dire, Jamais, dans aucun temps.

Point ſe met pour *Non*, & jamais *Pas*, ſoit pour terminer une phraſe elliptique ; (Je le croyois mon ami, mais point :) ſoit pour répondre à une interrogation ; (Lirez-vous ces vers ? Point.)

Quand *Pas* ou *Point* entre dans l'interrogation, c'eſt avec des ſens un peu différens : car ſi ma queſtion eſt accompagnée de quelque doute, je dirai, (N'avez-vous *point* été-là ? N'eſt-ce *point* vous qui me trahiſſez ?) Mais ſi j'en ſuis perſuadé, je dirai, (N'avez-vous *pas* été là ? N'eſt-ce *pas* vous qui me trahiſſez ?)

Troiſième queſtion. Quand peut-on également ſupprimer *Pas* & *Point* ?

On le peut après les verbes *Ceſſer*, *oſer* & *pouvoir.* Par exemple : (Il n'a ceſſé de gronder. On n'oſe l'aborder. Je ne puis me taire.) On peut auſſi dire, *Ne bougez*, mais dans la converſation ſeulement.

On peut encore les ſupprimer avec élégance dans ces ſortes d'interrogations : (Y a-t-il un homme dont elle ne médiſe ? Avez-vous un ami qui ne ſoit des miens ?)

Quatrième & dernière queſtion. Quand doit-on ſupprimer l'un & l'autre ?

Après les verbes *Douter* & *nier*, précédés d'une négative & ſuivis de la conjonction *que*, la phraſe amenée par cette conjonction demande qu'on ne répète *ne*, mais tout ſeul. (Je ne doute pas, je ne nie pas que cela *ne* ſoit.)

Après *Prendre garde*, quand il ſignifie *Prendre ſes meſures*, on ſupprime *Pas* & *Point* ; & au contraire, quand il ſignifie *Faire réflexion*, il faut ajouter l'un ou l'autre. (Prenez garde qu'on ne vous trompe. Prenez garde que l'Auteur ne dit *pas* ce que vous penſez.)

Après le verbe *Savoir* pris dans le ſens de *Pouvoir*, on doit toujours les ſupprimer. (Je ne ſaurois en venir à bout. Après ce même verbe précédé de la négation, & ſignifiant *Etre incertain*, le mieux eſt de les ſupprimer. (Je ne ſais où le prendre. Je ne ſaurai que devenir.) Mais il faut *Pas* ou *Point*, quand *Savoir* eſt pris dans ſon vrai ſens. (Je ne ſais pas l'Anglois. Je ne ſavois point ce que vous racontez.) I

On supprime *Pas* & *Point*, quand l'étendue qu'on veut donner à la négative est suffisamment déclarée par d'autres termes qui la restreignent : (Je ne soupe guère. Je ne sortirai de trois jours.) Ou par des termes qui excluent toute restriction : (Je ne soupe jamais. Je ne vis personne hier. Je ne dois rien. Je n'ai nul souci.)

Ou enfin par des termes qui signifient les moindres parties d'un tout, & qui se mettent sans article. (Homère ne voyoit goutte. Je n'en ai cueilli brin. Je ne dis mot.)

Après toutes ces phrases, si la conjonction *que*, ou les relatifs *qui* & *dont* amènent une autre phrase qui soit négative, on y supprime *Pas* & *Point*. (Je ne soupe guère, je ne soupe jamais que je ne m'en trouve mal. Je ne vois personne qui ne vous loue. Je n'ai bu goutte qui ne fût aigre. Vous ne dites mot qui ne soit applaudi.)

On supprime *Pas* & *Point* après la conjonction *que* mise à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent. (Vous écrivez mieux que vous ne parlez. C'est autre chose que je ne croyois. Peu s'en faut qu'on ne m'ait trompé. Il est moins riche, plus riche qu'on ne croit.)

On les supprime, lorsqu'avant la conjonction *que* on doit sous-entendre *rien*, comme dans ces phrases, (Il ne fait que rire. Je ne souhaite que le nécessaire.)

On les supprime, quand la conjonction *que* peut se résoudre par *sinon*, *si ce n'est*, comme dans ces phrases, (Il ne tient qu'à vous. Trop de lecture ne sert qu'à embrouiller l'esprit.)

On les supprime, quand cette particule *que* signifie *pourquoi* au commencement d'une phrase. (Que n'êtes-vous arrivé plutôt ?) Ou quand elle sert à exprimer un desir, à former une imprécation. (Que ne m'est-il permis ? Que n'est-il à cent lieues de nous ?)

Après *depuis que*, ou *il y a*, suivi d'un mot qui signifie un certaine quantité de temps, on les supprime quand le verbe est au prétérit. (Depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé.) Mais il faut l'un ou l'autre, si le verbe est au présent. (Depuis que nous ne nous voyons pas. Il y a six mois que nous ne nous parlons point.)

Après les conjonctions, *à moins que*, & *si*, dans le sens d'*à moins que*, on les supprime. (Je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Je ne sortirai point, si vous ne me venez prendre en carrosse.)

On les supprime, quand deux négations sont jointes par *ni*, comme (je ne l'estime ni ne l'aime.) Et quand cette conjonction *ni* est redoublée, ou dans le sujet, (ni les biens ni les honneurs ne valent la santé :) ou dans l'attribut, (Heureux qui n'a ni dettes ni procès.)

Après le verbe *Craindre*, suivi de la conjonction *que*, on supprime *Pas* & *Point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas. (Je crains que vous ne perdiez votre procès. (Au contraire, il faut *Pas* ou *Point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire. (Je crains que ce fripon ne soit pas puni.) Et la même chose est à observer après ces manières de parler, (De crainte que, de peur que.) Ainsi lorsqu'on dit, *De crainte qu'il ne perde son procès*, c'est souhaiter qu'il le gagne ; & *De crainte qu'il ne soit pas puni*, c'est souhaiter qu'il le soit.

Dans ces phrases, *Je crains que mon ami ne meure*, *vous empêchez qu'on ne chante*, & autres semblables, ce mot *ne* n'est point une négative ; c'est le *Ne* ou le *quin* des Latins qui a passé dans notre langue.

NEA

NÉANMOINS. Conjonction adversative, Toutefois, pourtant, cependant. (Il est encore très-jeune, & néanmoins il est fort sage. Il lui avoit promis positivement de.... néanmoins il fit le contraire.)

NÉANT. s. m. Rien. (Dieu a tiré toutes choses du néant. Il peut les réduire au néant. Les remettre dans le néant. Les créatures se sentent toujours du néant dont elles sont sorties. Le néant n'a point de propriété.)

NÉANT, dans le même sens, s'emploie aussi sans article. Ainsi on dit, qu'*On n'a pas mis un homme en prison pour néant*, pour dire, que Ce n'est pas sans raison qu'on l'a emprisonné.

Il se dit aussi en diverses façons de parler, comme, (Mettre néant sur la requête. On a mis néant sur cet article de compte.) Ce qui signifie, qu'On a mis le mot de *néant* au bas d'une requête, qu'on l'a mis à côté de l'article du compte, & qu'on refuse d'admettre l'un & l'autre.

On dit en termes de Pratique, *Mettre une appellation au néant* ; & c'est une façon de prononcer qui est en usage dans le Parlement, quand la Partie qui a appelé d'une Sentence est déboutée de son appel.

NÉANT, se dit par exagération, pour marquer, ou peu de valeur dans les choses, ou manque de naissance & de mérite dans les personnes. (Une chose de néant. Le néant des grandeurs humaines. C'est un homme de néant. On l'a fait rentrer dans son néant, &c.)

NEB

NÉBULÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des pièces faites en forme de nuées. (Face nébulée.)

NÉBULEUX, EUSE. Obscurci par les nuages. (Temps nébuleux. Ciel nébuleux.)

On appelle *Etoiles nébuleuses*, Des étoiles qui sont moins brillantes que les autres, & dont la lumière est foible & terne.

NEC

NÉCESSAIRE. adj. de t. g. Dont on ne peut se passer, dont on a absolument besoin pour quelque fin. (La respiration est nécessaire à la vie. Avoir les choses nécessaires à la vie. Se servir des moyens nécessaires. La foi est absolument nécessaire pour le salut, à salut. La sagesse & la bonne conduite sont fort nécessaires dans le monde. La lecture de l'histoire est fort nécessaire aux Princes.)

On dit, qu'*Une chose n'est pas nécessaire à salut*, pour dire, qu'Elle n'est pas de précepte & d'obligation, & on le dit proverb. & figur. pour marquer qu'Une chose n'est guère importante.

On dit en termes de l'Écriture, que *Le salut*, que *l'affaire du salut est l'unique nécessaire.*

On dit, qu'*Un homme s'est rendu nécessaire dans une maison*, pour dire, qu'il s'y est rendu si utile, qu'il est mal-aisé qu'on puisse se passer de ses conseils, de son ministère, & on dit, qu'*Un homme fait le nécessaire dans une maison*, pour dire, qu'il y fait l'empressé, qu'il s'y mêle de tout, comme si on ne pouvoit s'y passer de lui.

On appelle en termes de Philosophie, *Cause nécessaire*, *agent nécessaire*, Les causes & les agens qui n'agissent pas librement. (Les agens naturels privés de raison, sont des agens nécessaires, des causes nécessaires à l'égard des effets qui en sont produits. Le soleil est la cause nécessaire du jour.)

On appelle *Effet nécessaire*, L'effet qui suit infailliblement de quelque chose. (La lumière est un effet nécessaire du soleil. Tirer une conséquence, une induction nécessaire.

On dit, *Il est nécessaire*, pour dire, il faut, il est besoin. (Il est nécessaire d'être sage, si on ne veut point s'attirer d'affaires. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans ce détail.)

NÉCESSAIRE, est aussi quelquefois substantif, & alors il signifie, Tout ce qui est nécessaire pour la subsistance. Il est opposé à *Superflu*, & ne se dit point au pluriel. (Il n'est pas riche, mais il a le nécessaire. Le nécessaire lui manque.)

NÉCESSAIRE. s. f. Signifie aussi Une boîte, un étui qui renferme différentes choses nécessaires ou commodes en voyage.

NÉCESSAIREMENT. adverbe. Par un besoin absolu. (Il faut nécessairement manger pour vivre. Il faut nécessairement que je m'en aille. J'en ai nécessairement affaire.)

Il signifie aussi Infailliblement. (Quand le soleil luit, nécessairement il est jour. Les causes étant ainsi disposées, il faut nécessairement qu'un tel effet arrive.)

NECESSITANTE. adj. f. Il se dit quelquefois dans cette phrase du style familier, (De nécessité nécessitante,) qui signifie, De nécessité absolue & indispensable, qui nécessite.

Il se dit en termes de Théologie, en parlant de la Grâce ; & dans cette acception on dit, (Les Catholiques n'admettent point de grâce nécessitante.)

NÉCESSITÉ. s. f. Ce mot se dit proprement de tout ce qui est absolument nécessaire & indispensable ; & il se prend dans une signification plus ou moins étroite, suivant les choses dont on parle. Ainsi on dit, *C'est une nécessité de mourir*, pour dire, que c'est une chose indispensable de mourir, que la mort est inévitable. *Je ne vois pas la nécessité de cette conséquence*, pour dire, Je ne vois pas l'induction nécessaire de cette conséquence. *C'est une nécessité à Paris d'avoir un carrosse quand on veut voir beaucoup de monde*, pour dire, qu'Il est très-incommode de n'en point avoir. *Si vous voulez qu'on vous pardonne, c'est une nécessité que vous pardonniez*, pour dire, C'est une condition nécessaire. *C'est une nécessité d'aimer Dieu*, pour dire, C'est une obligation indispensable, & ainsi du reste. (Nécessité absolue, indispensable, dure, fâcheuse, fatale.)

NÉCESSITÉ, signifie aussi Contrainte. (On lui tenoit le poignard à la gorge, ce lui fut une nécessité de rendre la bourse. Ne me réduisez pas à la nécessité de vous dire des choses désagréables.)

Il se prend encore pour Besoin pressant. (C'est une nécessité que j'y mette ordre de bonne heure. La nécessité de mes affaires requiert.... Quelle nécessité avoit-il de faire ce qu'il a fait ? Quelle nécessité si pressante y a-t-il de lui en parler ?)

Il signifie aussi Indigence. (Grande nécessité. Extrême nécessité. Être réduit à la dernière nécessité. Il est tombé dans la nécessi-

té, en nécessité. Une urgente nécessité. Être dans la nécessité de toutes choses. Il est dans une grande nécessité d'argent.)

On dit proverbialement, *Faire de nécessité vertu*, pour dire, Faire de bonne grâce une chose qui déplaît, mais qu'on est obligé de faire, Et, *Nécessité n'a point de loi*, pour dire, que La contrainte, la violence, l'extrême besoin, rendent excusables des choses qui ne le seroient pas sans cela.

NÉCESSITÉS, au pluriel signifie, Les besoins de la vie, les choses nécessaires à la vie. (Il n'a pas toutes ses nécessités. Il sait bien demander ses nécessités.)

Il se dit aussi généralement De tout ce qui est nécessaire à l'état de chaque chose. (Pourvoir aux urgentes nécessités de l'État. Les nécessités pressantes de l'Église.)

On appelle *Nécessités de la nature*, Les besoins à quoi la nature de l'homme est assujettie, comme boire, manger, dormir, &c. (Satisfaire aux nécessités de la nature.)

On dit, *Aller à ses nécessités*, pour dire, Aller se décharger le ventre, aller à la garderobe.

On dit aussi dans le même sens, (Être pressé de ses nécessités.)

DE NÉCESSITÉ. Façon de parler adverbiale. Nécessairement. (Il faut de nécessité que cela soit. Il s'ensuit de nécessité, de toute nécessité, d'une nécessité absolue.)

NÉCESSITER. v. a. Contraindre, réduire à la nécessité de faire quelque chose. (Dès que vous l'attaquez, vous le nécessitez à se défendre. Vous l'avez nécessité à faire telle chose. La grâce ne nécessite point la volonté.)

NÉCESSITÉ, ÉE. participe.

NÉCESSITEUX, EUSE. adj. Indigent, pauvre, qui manque des choses nécessaires à la vie. (Je l'ai vu bien riche, il est à présent fort nécessiteux.)

NÉCROLOGE. s. m. On appelle ainsi Le livre, le registre où l'on marque la date de la mort des Évêques, Abbés & autres personnes illustres, particulièrement des Bienfaicteurs des Églises. (On trouve la mort d'un tel Évêque dans le Nécrologe de son Église.)

On appelle aussi *Nécrologe*, Un pareil registre dans une Communauté.

NÉCROMANCE. s. f. Le prétendu Art d'évoquer les morts pour avoir connoissance de l'avenir, ou de quelque autre chose de caché. Quelques-uns disent aussi *Nécromancie*. (La Nécromance est défendue par les Lois & par les Canons. Se mêler de Nécromance.) Il se prend aussi pour Magie en général.

NÉCROMANCIEN, IENNE. Celui, celle qui se mêle de Nécromance. (On l'a accusé d'être Nécromancien. Le vulgaire croit qu'Agrippa étoit un grand Nécromancien.) Il se prend aussi pour Magicien.

NECTAR. s. m. C'étoit, selon les Anciens, le breuvage des Dieux. Et il se dit figurément De toutes sortes de vin excellent, ou de liqueur agréable. (Il nous a donné d'un vin qui est du nectar.)

N E F

NEF. s. f. Navire. En ce sens il n'a plus d'usage qu'en Poësie, où même il est vieux, & seulement au singulier, & en Blason. (D'azur à la nef d'argent.)

Il signifie aussi, La partie de l'Église qui est depuis le portail jusqu'au cœur. (Une grande nef. Une belle nef. La nef de l'Église de Notre-Dame.) *Autrefois les Laïques n'avoient pas place dans le chœur, mais se tenoient dans la nef pour entendre le service divin.*

NEF, se dit aussi d'un vase de vermeil qui est fait en forme de navire, & où l'on met les serviettes qui doivent servir à table au Roi, à la Reine.

On appelle *Moulin à nef*, Un moulin à eau construit sur un bateau.

NÉFASTES. adj. de t. g. Terme d'Antiquité. On distinguoit, par ce nom, dans le Calendrier Romain, les jours consacrés au repos, & dans lesquels il étoit défendu par la Religion de vaquer aux affaires publiques. *Jours néfastes*, est synonyme de *Jours défendus*. Il désignoit également & les jours de fêtes solennelles qui étoient accompagnées de sacrifices ou spectacles, & les jours de deuil & de tristesse condamnés à l'inaction, & regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrace éclatante du Peuple Romain. Le mot *Néfaste* se prend ordinairement dans ce second sens. (L'anniversaire de la journée d'Allia & de celle de Cannes, étoient de jours néfastes.)

NÈFLE. s. f. Sorte de fruit qui a plusieurs noyaux, dont la peau est de couleur grisâtre, & qui n'est bon à manger que quand il est amolli par le temps. (Grosse nèfle. Nèfle molle.)

On dit proverbialement, *Avec le temps & la paille, les nèfles mûrissent*, pour marquer, qu'On vient à bout de bien des choses avec du soin & de la patience.

NÉFLIER. s. m. L'arbre qui porte les nèfles.

N E G

NÉGATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui nie. (Proposition négative. Une particule négative. Terme négatif.)

On dit, *Argument négatif*, *Preuves négatives*, par opposition à *Argument positif*, à *Preuves positives*.

On dit familièrement, qu'*Un homme a le visage négatif*, pour dire, qu'Il a l'air d'un homme toujours prêt à refuser tout ce qu'on lui demande.

En Algèbre, on appelle, *Grandeurs* ou *Quantités négatives*, Celles qui ont devant elles le signe de la soustration.

NÉGATIVE, s'emploie aussi substantivement, & signifie, Proposition qui nie. (L'un soutenoit l'affirmative, & l'autre la négative. Demeurer dans la négative. Persister dans la négative.)

NÉGATIVE, signifie aussi Refus; & dans ce sens on dit, qu'*Un homme est fort sur la négative*, pour dire, qu'Il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande.

NÉGATIVE, subst. signifie aussi en termes de Grammaire, Particule qui sert à nier.

NÉGATION. s. f. Terme didactique. Il est opposé à *Affirmation*. (Toute proposition contient affirmation ou négation. En François, deux négations n'ont point la force d'affirmer comme en Latin, où deux négations valent une affirmation.)

Il signifie aussi en termes de Philosophie, L'absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable. Ainsi, *Ne point voir, qui est une privation dans un homme aveugle, est une négation dans une pierre.*

NÉGATIVEMENT. adv. D'une manière négative. (Il répondit négativement.)

NÉGLIGEMMENT. adv. Avec négligence. (Agir négligemment. S'habiller négligemment.)

NÉGLIGENCE. s. f. Nonchalance, faute de soin & d'application. (Grande négligence. Extrême négligence. Négligence punissable. Quelle négligence ! Vit-on jamais telle négligence ? Il y a en cela de la négligence de votre part.)

On appelle *Négligence de style*, Quelques fautes légères que fait un Auteur qui n'apporte pas assez de soin ni d'exactitude à châtier son style. (Il y a trop de négligence du style dans cet ouvrage.)

NÉGLIGENCES, au pluriel, se dit en bien dans cette acception. (Il y a quelquefois des négligences qui ont de la grâce.)

NÉGLIGENT, ENTE. adj. Nonchalant, qui n'a pas le soin qu'il devroit avoir. (Je ne vis jamais homme plus négligent. Faut-il être si négligent ? Il est négligent en tout. Négligent en ses affaires.)

NÉGLIGER. v. a. N'avoir pas soin de quelque chose comme on devroit. (Négliger son salut. Négliger sa santé. Négliger sa fortune, ses affaires, le soin de ses affaires, ses études. Il ne faut rien négliger, il ne faut pas négliger les moindres choses. Il a négligé son devoir. Négliger sa charge. Cet Auteur néglige son style. Ce n'est pas là une chose à négliger. Négliger ses intérêts. Négliger de faire valoir son bien. Négliger de voir ses amis. Négliger de faire sa cour.)

On dit, *Négliger quelqu'un*, pour dire, N'avoir pas soin de le voir assidument, de lui rendre fréquemment les devoirs ordinaires de la vie civile. (Vous négligez fort vos amis, il y a un mois qu'on n'a ouï parler de vous. Vous négligez bien un tel depuis quelque temps.)

On dit, *Négliger une occasion*, pour dire, La laisser échapper sans en profiter. (Il a négligé une bonne occasion de faire fortune. Il a négligé une occasion qui ne reviendra pas.)

On dit, *Se négliger*, pour dire, N'avoir pas soin de sa personne pour la propreté, n'avoir pas soin de se tenir propre. (Je l'ai vu extrêmement propre, mais il se néglige depuis quelque temps. Il commence à se négliger.)

On dit aussi, *Se négliger*, pour dire, Avoir moins de soin de son devoir, de sa profession, de son travail, &c. qu'à l'ordinaire. (Cet Auteur travailloit autrefois avec grand soin, mais présentement il se néglige. Ce Peintre ne travaille plus ses figures comme à l'ordinaire, il se néglige. Cet ouvrier commence à se négliger.)

NÉGLIGÉ, ÉE. participe.

On appelle *Style négligé*, Un style qui n'est point châtié.

Il est aussi substantif; & alors il signifie L'état où est une femme quand elle n'est point parée; mais en ce sens il ne s'emploie qu'au singulier. (Elle étoit dans son négligé. Vous voilà bien dans votre négligé. Voilà un négligé plus piquant que la parure la plus étudiée.)

On dit aussi en Peinture, dans un sens à-peu-près pareil. (Un beau négligé plaît souvent plus qu'une froide correction.)

NÉGOCE, s. m. Trafic, commerce de marchandises. (Bon négoce. Grand négoce. Suivre le négoce. Se mettre dans le négoce. S'adonner au négoce. Entendre bien le négoce. Faire le négoce. Faire négoce de toiles, de draps, d'épicerie, &c. Il fait négoce de tout. La guerre a fait tort au négoce, a fait cesser le négoce. Le négoce ne va plus comme autrefois. Le négoce ne vaut plus rien. Il y a grand négoce, il se fait grand négoce de telle marchandise en tel pays. Entrer dans le négoce. Quitter le négoce. Il se mêle de plusieurs négoces, de

toutes sortes de négoces. Il s'est jeté dans le négoce.)

On dit *Commerce*, & non pas *Négoce*, en parlant d'Un État, d'une nation, d'un peuple. *Le commerce*, & non pas *Le négoce de la France*.

On dit figurément d'Un homme qui s'entremêle de quelque chose de honteux, qui en fait trafic, qu'*Il fait un vilain négoce*, *un étrange négoce*.

On dit aussi d'Un homme qui se mêle de quelque affaire où il y a du péril pour lui, qu'*Il se mêle d'un dangereux négoce*.

On dit aussi d'Un homme qui se mêle de plusieurs intrigues qui sont blâmables, qu'*Il se mêle de plusieurs négoces*, *de bien des négoces*.

NÉGOCIABLE. adj. de t. g. Qui peut se négocier. Il ne se dit guère que des effets tels que les actions, les annuités, &c. (Ce billet n'est pas négociable.)

NÉGOCIANT. s. m. Qui fait négoce. (Gros négociant. Bon négociant. Riche négociant. Habile négociant. Les négocians François. Les négocians de Hollande, d'Angleterre, &c. La guerre a ruiné beaucoup de négocians.)

NÉGOCIATEUR. s. m. Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un Prince, d'un État. (Sage négociateur. Grand négociateur. Bon, habile, fin, adroit, intelligent négociateur. Méchant négociateur. Malheureux négociateur. Mauvais négociateur.)

Il se dit aussi quelquefois des personnes qui négocient quelque affaire particulière. (Il s'est servi d'un mauvais négociateur. C'est lui qui a été le négociateur de cette affaire, de ce mariage.)

NÉGOCIATION. s. f. L'art & l'action de négocier les grandes affaires, les affaires publiques. (Il entend bien la négociation. Il est habile dans la négociation. Il a été employé dans la négociation de la paix. Il n'a eu nulle part à cette négociation. Sa négociation a été heureuse. La négociation se faisoit en tel endroit. Mettre une chose en négociation. Il est employé dans les négociations. Il a passé sa vie dans les négociations.)

Il signifie aussi quelquefois, L'affaire même qu'on traite & qu'on négocie. (Il a une négociation difficile entre les mains. Une négociation délicate. On l'a chargé d'une négociation importante.)

NÉGOCIATION, se dit aussi en parlant Des affaires particulières. (Vous voulez que je le porte à faire telle & telle chose, vous me chargez-là d'une négociation difficile. Il est en négociation pour acheter une telle Charge.)

On dit en termes de Commerce, *La négotiation d'un billet*, *d'une lettre de change*, pour signifier le trafic qui se fait de ces sortes d'effets par les Agens de change.

NÉGOCIER. v. n. Faire négoce, faire trafic. (Il s'est mis depuis peu à négocier au Levant. Négocier en Espagne. Négocier de draperie, en draperie. Négocier en soie, en pierreries.)

Il est aussi quelquefois actif en ce sens, comme dans les exemples suivans. (Négocier des lettres de change. Négocier des billets.)

NÉGOCIER, signifie aussi, Traiter une affaire avec quelqu'un; & alors il est aussi actif. (C'est lui qui a négocié cette affaire, ce mariage, cette réconciliation. Il a négocié cela fort secrètement, fort adroitement. Il a négocié la paix entre ces deux Princes. Négocier un Traité, une Ligue.)

NÉGOCIER, s'emploie aussi absolument dans ce sens, ou avec le pronom personnel. (C'est un homme qui négocie avec beaucoup d'adresse. Il négocie pour le Roi en tel pays, auprès d'un tel Prince. On dit qu'il se négocie quelque chose de considérable.)

NÉGOCIÉ, ÉE. participe.

NEGRE, ESSE. s. Ce mot ne se met point ici comme un nom de Nation, mais seulement parce qu'il entre dans cette façon de parler, *Traiter quelqu'un comme un nègre*, pour dire, Traiter quelqu'un comme un esclave.

NÉGRÈRIE. s. f. Lieu où l'on renferme les Nègres dont on fait commerce.

NÉGRILLON, ONNE. s. Petit Nègre. Petite Négresse.

NÉGUS. s. m. On appelle l'Empereur des Abyssins, *Grand Négus*, ou *Prête-Jean*.

NEI

NEIGE. s. f. Vapeur dont les particules s'étant gelées dans l'atmosphère, retombent ensuite par flocons blancs sur la terre. (Neige menue. De gros flocons de neige. Ce temps couvert nous amènera, nous apportera de la neige. Il tombe de la neige, de la neige fondue. Il y avoit de la neige de deux pieds de haut sur la terre. Les premières neiges. Des montagnes couvertes de neiges. Il s'est perdu dans les neiges. Se battre à coups de pelotes de neige. Boire à la neige. Blanc comme neige, plus blanc que neige, que la neige.)

On dit proverbialement d'Une troupe de gens, d'une assemblée de factieux, de séditieux, qui étant d'abord en petit nombre, viennent ensuite à s'augmenter considérablement, que *C'est une pelote de neige qui grossit*, *qu'elle grossit comme une pelote de neige*.

Proverbialement & figurément, pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose, on dit, que *L'on s'en soucie aussi peu que des neiges d'antan*, c'est-à-dire, Des neiges de l'an passé.

On dit proverbialement & populairement, *Un bon homme de neige*, *un beau Docteur de neige*, & ainsi de plusieurs autres choses, pour marquer le mépris qu'on en fait.

NEIGER. v. n. qui n'est usité qu'à la troisième personne du singulier. Il se dit de la neige qui tombe. (Il neige bien fort. Il y a deux jours qu'il neige. Il ne fait que neiger. Il a neigé hier.)

On dit figurément & dans le style familier, d'Un homme qui a les cheveux blancs, qu'*Il a neigé sur sa tête*.

NEIGEUX, EUSE. adj. Chargé de neiges. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases. (Temps neigeux. Saison neigeuse.)

NEM

NÉMÉENS. adj. m. pl. Terme d'antiquité. On nommoit ainsi les jeux établis par les Argiens dans la ville de Némée. Ils se célébroient tous les ans vers le solstice d'hiver en l'honneur d'Ophelte, suivant les uns; & de Jupiter, selon les autres.

MEN

MÉNIES. s. f. Chants funèbres qui se faisoient dans l'ancienne Rome aux funérailles.

NENNI. Particule dont on se sert pour répondre négativement à une interrogation expresse ou sous-entendue. Il n'a guère d'usage hors de la conversation familière. (Voulez-vous aller à la chasse? Nenni.) En parlant d'Un homme complaisant, qui est toujours d'accord de tout, on dit fam. que *C'est un homme avec qui il n'y a point de nenni*.

La même chose se dit d'un Marchand chez lequel on trouve tout ce que l'on demande.

NÉNUFAR. s. m. Plante aquatique. On en connoît principalement de deux espèces, l'une à fleurs blanches, & l'autre à fleurs jaunes. On préfère la seconde de ces deux espèces à la première, quoique toutes deux aient à-peu-près les mêmes propriétés. *Le nénufar est adoucissant, & on en fait usage dans tous les cas où il convient d'apaiser la fougue du sang & des esprits*.

NEO

NÉOCORE. s. m. Ce mot signifioit dans son origine l'Officier public préposé pour la garde & l'entretien des Temples & de ce qu'ils renfermoient de précieux. Mais dans la suite on l'étendit aux Villes & même aux Provinces qui avoient fait bâtir des Temples en l'honneur de Rome & des Empereurs. *Smyrne, Ephèse, étoient des Néocores d'Auguste*.

NÉOLOGIE. s. f. Mot tiré du Grec, qui signifie proprement Invention, usage, emploi de termes nouveaux. On s'en sert par extension pour désigner l'emploi des mots anciens dans un sens nouveau, ou différent de la signification ordinaire. *La Néologie ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux, a ses principes, ses lois, ses abus. Un traité de Néologie bien fait, seroit un ouvrage excellent, & qui nous manque*.

NÉOLOGIQUE. adj. de t. g. Mot tiré du Grec, comme le précédent, & qui présente les mêmes idées. (Langage néologique. Expression néologique.)

NÉOLOGISME. s. mot tiré du Grec.

On s'en sert pour signifier l'habitude de se servir de termes nouveaux, ou d'employer les mots reçus dans des significations détournées. Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part, & désigne une affectation vicieuse & fréquente en ce genre. (La Néologie est un Art, le Néologisme est un abus. La manie du Néologisme.)

NÉOLOGUE. s. m. Mot tiré du Grec, comme les précédens. Il désigne un homme qui, soit en parlant, soit en écrivant, fait un usage fréquent de termes nouveaux. Il se prend presque toujours en mauvaise part. (Cet Auteur est un Néologue. Les Néologues sont des espèces de Novateurs en fait de langage.)

NÉOMÉNIE. s. f. Terme d'astronomie ancienne, qui signifie Nouvelle Lune.

NÉOMÉNIE, est aussi une fête qui se célébroit chez les Romains à chaque renouvellement de Lune.

NÉOPHYTE. adj. de t. g. Se dit De tous ceux qui ont quitté les fausses Religions pour embrasser la Religion Chrétienne, & qui sont nouvellement baptisés. (C'est un Néophyte. Une Néophyte.)

NEP

NÉPHRÉTIQUE. adj. de t. g. Il est d'usage en cette phrase, *Colique néphrétique*, qui se dit d'Une sorte de colique causée par le gravier qui se détache des reins, & qui fait de grandes douleurs en passant par les uretères. (Il est sujet à la colique néphrétique.)

Il est aussi substantif. (Il est tourmenté de la néphrétique. Il a déjà eu quelques attaques de néphrétique.)

On appelle aussi *Néphrétique*, Celui qui est affligé de la colique néphrétique.

NÉPHRÉTIQUE, se dit aussi Des remèdes propres aux maladies des reins, & en particulier à la colique néphrétique. *La graine de lin, la pariétaire sont néphrétiques.*

NÉPOTISME. s. m. Terme emprunté de l'Italien, qui se dit De l'autorité que les neveux d'un Pape ont eue quelquefois dans l'administration des affaires, durant le Pontificat de leur oncle.

NER

NÉRÉÏDES. s. f. plur. Divinités fabuleuses que les Païens croyoient habiter dans la mer.

Nerf. s. m. Partie intérieure du corps de l'animal qu'on regarde comme l'organe général des sensations. Les nerfs sont des cordons blanchâtres de différentes grosseurs, qui tirent leur origine du cerveau & de la moëlle alongée. (Nerf optique Le cerveau est le principe des nerfs. Les sept conjugaisons des nerfs. C'est un nerf de la première, de la seconde conjugaison, &c. Le nerf caverneux. Il y a des nerfs qui servent au mouvement, d'autres qui servent au sentiment. La debauche affoiblit les nerfs. L'extension des nerfs. L'oppression des nerfs. Les nerfs se retirent dans le mouvement convulsif. Ce Chirurgien ignorant lui a coupé le nerf, lui a piqué le nerf.)

On appelle communément *Nerf*, Les tendons des muscles. (Un nerf foulé. Il s'est foulé le nerf. Un nerf tressailli. La contraction des nerfs. Le nerf du jarret.)

On appelle *Nerf de bœuf*, le membre génital du bœuf arraché & desséché. (Donner des coups de nerf de bœuf.) Il se dit aussi du membre du cerf.

On dit figurément, que *L'argent*, que *les finances sont le nerf de la guerre*, pour dire, que L'argent est absolument nécessaire pour faire la guerre, pour soutenir la guerre.

On dit aussi figurément d'Un discours foible, d'un style languissant, que (C'est un discours sans nerf, un style sans nerf, où il n'y a point de nerfs.) Et dans le sens contraire on dit, (Un discours plein de nerf.

Les Libraires appellent *Nerfs*, Les cordelettes qui sont au dos du Livre, & sur lesquelles les cahiers sont cousus.

NERF-FÉRURE. subst. f. Coup ou atteinte qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure des jambes de devant ou de derrière.

NÉRITE. s. f. Coquillage univalve. Il y a plusieurs espèces de nérites. La plupart vivent dans la mer, & quelques-uns dans l'eau douce.

NÉROLI. s. m. Essence tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN. s. m. Arbrisseau qui croît dans les haies, & qui s'élève quelquefois jusqu'à la hauteur d'un arbre. Il porte des baies molles, grosses comme celles du génévrier, qui sont purgatives & propres aux maladies chroniques. Elles servent aux Teinturiers. On en compose un des verds qui sert aux Peintres.

NERVER. v. a. Garnir & couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus, après les avoir battus & comme réduits en filasse. (Nerver un battoir. Nerver les arçons d'une selle. Nerver un carrosse.)

NERVÉ, ÉE. participe. (Un battoir bien nervé. La pointe de cet arçon n'est pas bien nervée.)

En termes de Blason, il se dit Des plantes, des herbes dont les nerfs, les fibres sont d'un autre émail que celui du corps de la plante.

NERVEUX, EUSE. adj. Qui a de bons nerfs, qui a beaucoup de force dans les muscles. (Bras nerveux. Corps nerveux.)

Il signifie aussi, Plein de nerfs. *Le pied est la partie du corps la plus nerveuse.*

On dit figurément, qu'*Un discours est nerveux*, pour dire, qu'Il est plein de force & de solidité.

En style de Médecine, *Genre nerveux*, signifie, Les nerfs du corps humain, pris collectivement.

NERVIN. adj. Il se dit Des remèdes bons pour les nerfs, & propre à les fortifier.

NERVURE. s. f. On appelle en Librairie, *Nervure d'un Livre*, Ces parties élevées qui sont sur le dos d'un Livre, & qui sont formées par les nerfs & cordes qui servent à relier.

NERVURE, en Architecture, se dit Des moulures des consoles, des arcs doubleaux, & des croisées d'ogives.

NET

NET, ETTE. adject. Propre, qui est sans ordure, sans souillure. Il est opposé à Sale. (Un habit net. Des souliers nets. Une place nette. De la vaisselle nette. Ma chambre est nette. Les rues sont nettes. Ayez soin de tenir vos mains nettes, vos dents nettes. Il faut tenir les enfans nets. Il a la tête nette. Ce blé n'est pas net, il est plein de nielle & d'ivroie. Cette eau n'est pas nette.)

On dit, qu'*Un enfant est sain & net*, pour dire, qu'Il ne laisse plus rien aller sous lui. (Cet enfant a été net dès-l'âge de deux ans.)

Et on dit, qu'*Un homme est sain & net*, pour dire, qu'Il n'a aucune incommodité.

On dit, *Vendre un cheval sain & net*, *le garantir sain & net*, pour dire, qu'Il n'a aucun des défauts, aucune des maladies qu'il est d'usage de garantir.

On dit aussi au Palfrenier, de *Faire net*, pour lui dire, Nettoyer l'auge ou mangeoire, avant que de donner l'avoine.

NET, se dit aussi dans certaines façons de parler, pour dire, *Vide*, comme dans les phrases suivantes. (Les Sergens étant allé pour exécuter ses meubles, ils trouvèrent maison nette. Le Fermier avoit enlevé tous les grains, & quand on alla pour les saisir, on trouva la grange nette.

On dit au jeu à-peu-près dans le même sens, *Faire tapis net*, pour dire, Gagner tout l'argent qui est sur le tapis.

On dit aussi figur. & fam. *Faire maison nette*, pour dire, Chasser tous ses domestiques.

On dit fig. qu'*Un homme a l'ame nette*, *la conscience nette*, pour dire, que Sa conscience ne lui reproche rien; qu'*Il a les mains nettes*, pour dire, qu'Il ne se laisse corrompre par aucun intérêt, qu'il administre fidellement les choses qui lui sont commises. La même phrase se dit d'Un comptable, pour signifier, qu'il a toujours rendu bon compte des deniers qu'il a eus en maniement.

On dit aussi famil. qu'*Un homme a les mains nettes de quelque chose qu'on lui impute*, pour dire, qu'Il n'en est point coupable, qu'il n'a point trempé dans l'affaire où on l'implique.

Lorsqu'on veut s'éclaircir avec quelqu'un de quelque rapport, de quelque sujet de plainte, de quelque chose qu'on a sur le cœur contre lui, on dit proverbialement & figurément, *Je veux en avoir le cœur net*, pour dire, Je veux savoir de lui ce qui en est, je veux m'en expliquer avec lui.

On dit aussi figur. & fam. d'Un homme qu'on avoit soupçonné, ou même accusé de quelque chose, qu'*Il en est net*, pour dire, qu'Il en est innocent, qu'on a vérifié qu'il n'en étoit point coupable. Et on dit dans un sens opposé & familièrement, *Son cas n'est pas net.*

NET, signifie aussi, Uni, poli, sans tache. (Cette femme a le teint net. La glace de ce miroir est bien nette. Ce diamant n'est pas net. On trouve difficilement du cristal qui soit bien net.

On dit aussi d'Une perle qui est d'une belle eau, qu'*Elle est d'une eau bien nette.*

On dit proverbialement, *Net comme une perle*; & proverbialement & populairement, *Net comme un denier.*

On dit, qu'*Un écriture est bien nette*, qu'*une impression est fort nette*, qu'*un caractère est net*, pour dire, que Les lettres en sont fort distinctes & fort lisibles, & que les lignes en sont droites & égales.

On dit, *Mettre au net un écrit*, *un dessein*, *un plan*, *&c.* pour dire, En faire une copie correcte sur l'original qui est brouillé, & qui a des ratures, & en ce sens, *Net* est employé substantivement.

On dit, qu'*Un homme a la voix nette*, pour dire, que Sa voix a le son clair & fort égal. En ce sens on dit aussi, qu'*Un instrument*, qu'*une corde rend un son fort net.*

NET, se dit figurément Des productions de l'esprit, soit en prose, soit en vers; & signifie, qui est clair, pur, aisé. (Un Discours net & poli. Une expression nette. Un style net & facile.)

On dit, qu'*Un homme a l'esprit net*, pour dire, qu'Il pense, qu'il s'exprime d'une manière claire & intelligible.

NET, signifie encore figurément. Qui est sans difficulté, sans embarras, sans ambiguité. (Il y a bien des embarras dans cette affaire, elle n'est pas nette. Jamais il ne m'a fait une proposition nette, une réponse nette. Cela est clair & net. Rendez-moi un compte net.)

Et dans la même acception, on dit en parlant d'Un reliquat de compte, qu'*Il reste tant de net.*

On dit, qu'*Un bien est net*, pour dire, qu'Il est clair, liquide, quitte de dettes, & aisé à recevoir. (Cet homme ne doit rien, il a dix mille livres de rentes bien nettes. Ses dettes payées, il lui reste de quitte & de net cent mille écus. Son revenu est clair & net.)

On dit figurément, que *Le procédé d'un homme est net*, pour dire, qu'Il est franc & sans supercherie.

NET, s'emploie aussi adverbialement, & signifie Uniment & tout d'un coup. (Cela s'est cassé net, net comme un verre.)

Il signifie figurément & familièrement, Franchement, librement. (Je lui ai parlé net. Je lui ai dit tout net ce que j'en pensois.)

NETTEMENT. adv. Avec netteté. (Il faut se tenir blanchement & nettement. Il aime à être toujours nettement. Tenir nettement un enfant.)

Il signifie aussi figurément, D'une manière aisée, claire, intelligible. (Écrire nettement. S'expliquer nettement. Cela est net-

tement expliqué dans le contrat. Il s'explique nettement.)

Il signifie encore figurément, Franchement & sans rien déguiser. (Je lui ai dit nettement la vérité. Parlez-lui nettement.)

NETTETÉ. s. f. Qualité par laquelle une chose est nette. (Grande netteté. Il est propre, il aime la netteté. La netteté d'une glace de miroir.)

On dit, *Netteté de voix*, *netteté d'esprit*, *netteté de style*, *&c.* dans le même sens que *Net* se dit de la voix, de l'esprit, du style, &c.

NETTOIEMENT. s. m. L'action de nettoyer. (On donne tant pour le nettoiement des rues. Le nettoiement des places publiques. Le nettoiement d'un port.)

NETTOYER. v. a. Rendre net. (Nettoyer un habit. Nettoyer des souliers. Nettoyer des bottes. Se nettoyer les dents. Nettoyer une maison. Nettoyer les rues. Nettoyer les fossés d'un château. Nettoyer un port. Nettoyer le canon. Nettoyer une arquebuse, un fusil.)

On dit, *Nettoyer la mer de Corsaires*, *les chemins de voleurs*, pour dire, Chasser, exterminer les Corsaires, les voleurs. *Nettoyer la tranchée*, pour dire, En chasser les assiégeans. *Nettoyer les affaires*, *le bien d'une maison*, pour dire, En acquitter les dettes, & en terminer les procès.

En Peinture, *Nettoyer des contours*, c'est les rendre plus purs & plus corrects.

NETTOYER, signifie figurément & ironiquement, Prendre & emporter tout ce qui est dans un lieu, en sorte qu'il n'y reste rien. (Les Sergens ont nettoyé cette maison, ils ont tout emporté.)

On dit figurément au jeu, *Nettoyer le tapis*, pour dire, Gagner tout l'argent qui est sur le jeu.

NETTOYÉ, ÉE. participe.

N E V

NEVEU. s. f. Fils du frère ou de la sœur. (C'est mon neveu. Faire du bien à ses neveux. L'oncle & le neveu.)

On appelle *Neveu à la mode de Bretagne*, Le fils du cousin germain ou de la cousine germaine. Et, *Petit neveu*, Le fils du neveu. (Il est votre petit neveu.)

On appelle *Cardinal neveu*, Le Cardinal qui est neveu du Pape vivant.

On dit, *Nos neveux*, dans le style soutenu & en Poësie, pour dire, La postérité, ceux qui viendront après nous.

NEUF. adj. numéral de t. g. Nombre impair qui suit immédiatement le nombre de huit. (Trois fois trois font neuf. Les neuf Chœurs des Anges. Les neuf Muses. Je vous attendrai jusqu'à neuf heures. Neuf cents. Neuf mille. Neuf cents mille, &c. Dix-neuf. Vingt-neuf. L'an mil sept cent neuf, sept cent cinquante-neuf, &c.

L'F ne se prononce point dans le mot *Neuf*, quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne. (Neuf cavaliers, neuf chevaux.) Dans toutes les autres occasions, l'F se fait sentir plus ou moins, selon l'usage: (Neuf écus. De cent qu'ils étoient, ils ne restèrent que neuf.)

NEUF, est aussi quelquefois employé comme nombre d'ordre. Ainsi on dit, *Le Roi Charles neuf*, pour dire, Le Roi Charles neuvième.

NEUF, est aussi quelquefois substantif masculin. (Un neuf de chiffre.

On appelle au jeu des cartes, *Un neuf de cœur*, *un neuf de carreau*, *&c.* Une carte qui est marquée de neuf points de cœur, de carreau, &c. (Il a breland de neufs. Le neuf de trèfle lui est entré.)

On dit d'Une femme grosse, qu'*Elle est*, qu'*elle entre dans le neuf*, *dans son neuf*, pour dire, qu'Elle a passé le huitième mois de sa grossesse.

NEUF, EUVE. adj. Qui est fait depuis peu, ou qui n'a point encore servi, ou qui a peu servi. (Maison neuve. Habit neuf. Chapeau neuf. Des souliers neufs.)

On dit populairement, *Tout battant neuf.*

En parlant des Domestiques qui servent bien les premiers jours, on dit proverbialement, *Il n'est rien tel que balai neuf.*

On dit encore proverbialement, *Faire corps neuf*, pour dire, Rétablir sa santé après avoir été beaucoup purgé, en sorte qu'il semble que le corps soit renouvellé.

On dit aussi proverbialement, *Faire maison neuve*, pour dire, Chasser tous ses domestiques, & en prendre d'autres. (Il a chassé tous ses valets, il a fait maison neuve.)

On dit encore proverbialement & populairement d'Une chose qu'un homme craint qui ne lui arrive, que *Cela lui arrivera plutôt que robe neuve.*

On appelle *Terre neuve*, Une terre qui n'a point encore été défrichée, ou qui étoit demeurée long-temps inculte.

NEUF, se dit aussi De certaines choses à l'égard d'autres de même espèce qui sont plus anciennes. (Dans cette ville-là il y a deux Châteaux, le Château vieux & le Château neuf. La vieille Tour & la Tour neuve. Le Pont neuf.)

Il se dit aussi figurément Des personnes qui n'ont point encore d'expérience en quelque chose. Il est tout neuf en ce métier-là. Il est neuf aux affaires. Si on lui donne cet emploi, il y sera bien neuf. Ce laquais n'a jamais servi, il est tout neuf.

Il se dit pareillement Des chevaux qui n'ont point encore servi, ou qui ont peu servi, & principalement des chevaux de carrosse. (Acheter des chevaux neufs.)

On dit, *Une idée neuve*, *une pensée neuve*, pour dire, Une pensée, une idée qui n'a point encore été employée.

À NEUF. adv. (Refaire un bâtiment à neuf, tout à neuf.) Il ne se dit guère qu'en parlant de bâtiment ou de choses semblables qu'on raccommode & qu'on renouvelle en quelque sorte.

DE NEUF, se dit aussi adverbialement. Ainsi on dit, qu'*Un homme a fait habiller ses gens de neuf*, *tout de neuf*, pour dire, qu'Il leur a fait prendre des habits neufs.

NÉVRITIQUE. adj. de t. g. Il se dit Des médicamens propres aux maladies des nerfs.

NEVROLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NEUTRALEMENT. adverbe. Terme de Grammaire. D'une manière neutre. *Le verbe actif s'emploie quelquefois neutralement.*

NEUTRALITÉ. s. f. État de celui qui se tient neutre entre deux ou plusieurs parties qui sont en guerre. (Garder la neutralité. Accorder la neutralité. Observer la neutralité. Violer la neutralité. Demeurer dans la neutralité. (Il se dit aussi De ceux qui ne prennent point de parti dans des disputes, dans des différens.

NEUTRE. adj. de t. g. Qui ne prend point de parti entre des personnes qui ont des intérêts opposés. (Il demeure neutre & laisse les autres s'entrebattre. Il veut être neutre pour se rendre l'arbitre de tous leurs différens. Les États neutres. Les Princes neutres. Les villes neutres.)

NEUTRE, est aussi un terme de Grammaire, qui se dit Des noms Latins, & des noms de quelques autres Langues, qui ne sont ni du genre masculin, ni du genre féminin. (Le genre neutre. Ce nom est du genre neutre. Il n'y a point de genre neutre dans la Langue Françoise.)

On appelle *Verbes neutres*, Les verbes qui n'ont point de régime; comme *Aller*, *venir*, *marcher*, *&c.* Et quelquefois, *Verbes neutres passifs*, Les verbes qui ne se conjuguent qu'avec les pronoms personnels, & qui marquent action & passion dans le même sujet; comme, *Se repentir*, *se souvenir*, *&c.* On les nomme aussi *Réciproques.*

NEUVAINE. s. f. L'espace de neuf jours consécutifs, pendant lesquels on fait quelque dévotion, quelque prière dans une Église en l'honneur de quelque Saint. (Faire une neuvaine à Notre-Dame, à Sainte Genevieve. Elle a achevé sa neuvaine.)

NEUVIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. Celui qui suit immédiatement le huitième. (Le neuvième jour du mois. Le neuvième jour de la Lune.)

Il est aussi quelquefois substantif. Il est arrivé le neuvième du mois. Nous sommes dans le neuvième de la Lune. Ce malade est dans le neuvième de sa fièvre.)

Il signifie aussi, La neuvième partie d'un tout. Et on dit, qu'*Un homme est pour un neuvième*, qu'*il a un neuvième dans une affaire*, pour dire, qu'Il y est intéressé pour la neuvième partie.

NEUVIÈMEMENT. adverbe. (En neuvième lieu, la neuvième raison.)

N E Z

NEZ. s. m. Cette partie éminente du visage qui est entre le front & la bouche, & qui sert à l'odorat. (Grand nez. Petit nez. Nez aquilin. Nez retroussé. Nez épaté. Nez évasé. Nez pointu. Nez de perroquet. Nez de furet. Nez camus. Nez camard. Nez enluminé. Nez bourgeonné. Nez boutonné. Nez gravé. Avoir la roupie au nez, au bout du nez. Il s'est cassé le nez. Il saigne du nez.)

On dit, *Parler du nez*, *chanter du nez*, pour dire, Parler, chanter d'une manière désagréable, comme si la voix sortoit du nez.

On dit proverbialement, qu'*Il vaut mieux laisser son enfant morveux*, *que de lui arracher le nez*, pour dire, qu'Il vaut mieux souffrir quelque défaut dans une chose, dans une personne, que de gâter tout en le voulant corriger. Qu'*Un homme ne voit pas plus loin que son nez*, *que le bout de son nez*, pour dire, qu'Il a peu de lumière, peu de prévoyance. *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, pour dire, Tirer de lui un secret en le questionnant adroitement, *Jeter quelque chose au nez*, pour dire, Reprocher quelque chose. (Il a été repris de Justice, dès qu'il veut ouvrir la bouche, on lui jette cela au nez.)

On

On dit encore proverbialement & figurément, *Saigner du nez*, pour dire, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. (Il s'étoit vanté de faire une action de vigueur, de parler hautement en pleine assemblée, mais il a saigné du nez.)

On le dit aussi d'Un homme qui s'étant engagé à quelque dépense, évite ensuite l'occasion de la faire.

On dit fig. & prov. *Mettre son nez*, *mettre le nez*, *fourrer son nez dans une affaire*, *mettre son nez par tout*, pour dire, Se mêler d'une chose, entrer en connoissance d'une affaire qui ne nous regarde pas. *Avoir toujours le nez sur quelque chose*, pour dire, Y être toujours appliqué. (Cette femme a toujours le nez sur son ouvrage. Il a toujours le nez sur ses livres.)

On dit aussi fam. *Mener quelqu'un par le nez*, pour dire, User du pouvoir, du crédit qu'on a sur l'esprit de quelqu'un, jusqu'à lui faire faire tout ce qu'on désire, même des choses contraires à ses intérêts. Et, *Donner du nez en terre*, pour dire, Succomber dans quelque entreprise, ou perdre son poste, sa fortune, son état. (Il avoit commencé un grand bâtiment, il a donné du nez en terre. Il avoit fait une grande fortune, mais il a donné du nez en terre.)

On dit aussi, *Se casser le nez*, à-peu-près dans le même sens. (Il croyoit gagner des monts d'or dans cette affaire, il s'y est cassé le nez.)

On dit aussi prov. d'Une chose qui paroît & qu'on ne peut cacher, (que Cela paroît comme le nez au visage, comme le nez au milieu du visage.) Et par ironie, que (Cela ne paroît non plus que le nez au visage.)

On dit aussi fam. *Au nez de quelqu'un*, pour dire, en sa présence. (Il lui a soutenu cela à son nez. Il lui dit des injures à son nez.) Et, *Rire au nez de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de lui en face. (Il dit des choses si hors de propos, qu'on ne peut s'empêcher de lui rire au nez.)

On dit prov. que *Quelqu'un a un pied de nez*, pour dire, qu'Il a eu la honte de n'avoir pas réussi dans ce qu'il vouloit ; & qu'*On lui a fait un pied de nez*, pour dire, qu'On s'est moqué de lui.

On dit proverbialement & bassement, *Ce n'est pas pour son nez*, pour dire, que La chose dont il s'agit n'est pas destinée pour la personne dont on parle. Et on dit ironiquement dans le même sens, (C'est pour son nez. Vraiment c'est pour son nez.)

En parlant d'Une jolie personne, jeune, gaie, enjouée, & qui a quelque air de coquetterie, on dit figurément & familièrement, qu'*Elle a le nez tourné à la friandise*.

On dit aussi prov. *Se couper*, *s'arracher le nez pour faire dépit à son visage*, pour dire, Faire par dépit contre quelqu'un une chose dont on est le premier à ressentir le dommage.

NEZ, se dit aussi pour tout le visage. (Cette femme a toujours un masque sur le nez. Donner sur le nez à quelqu'un. Mettre le nez à la fenêtre. Il avoit bien à faire de venir montrer là son nez. Les ennemis sont resserrés dans leurs lignes, ils n'oseroient montrer le nez. Ils se sont rencontrés nez à nez. Regarder quelqu'un au nez, sous le nez. On lui a fermé la porte au nez.)

NEZ, signifie aussi quelquefois Le sens de l'odorat. (Il a bon nez, il sent de loin. Il a le nez fin. Cette odeur est forte, elle prend au nez. Les lévriers n'ont point de nez.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a bon nez*, pour dire, qu'il a de la sagacité, qu'il prévoit les choses de loin.

Proverbialement, en parlant d'un jeune homme qui veut se mêler de quelque chose au dessus de son âge & de sa capacité, on dit par forme de reproche, qu'*Il est si jeune, que si on lui tordoit le nez, il en sortiroit encore du lait*.

NEZ, se dit figurément De la partie du vaisseau qui se termine en pointe. *Un vaisseau qui est trop sur le nez*, pour dire, Qui penche trop en avant.

NEZ COUPÉ, ou PISTACHE SAUVAGE. Arbrisseau qui croît aux lieux incultes, dans les bois & dans les haies. Son fruit est une vessie verdâtre qui contient de petites noisettes semblables à un bout de nez coupé. La substance contenue dans cette noisette est d'un goût fade, & provoque le vomissement.

NI

NI. Particule conjonctive & négative. (Il n'est ni bon ni mauvais. Il ne boit ni ne mange. Il n'y en a ni plus ni moins. Ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir. Ni l'un ni l'autre n'est mon père. Elle n'est ni laide ni belle. Elle n'est ni belle ni riche.)

NIA

NIABLE. adj. de t. g. Qui peut être nié. (Cette proposition est très-niable.)

NIAIS, AISE. adj. Il ne se dit au propre que des oiseaux de fauconnerie, que l'on prend dans le nid, & qui n'en étoient pas encore sortis. (Un oiseau niais.)

Il signifie figurément, Qui est simple, qui n'a encore aucun usage du monde. (Un garçon niais, tout niais. Il est encore tout niais. Elle est toute niaise. Il a l'air niais, la mine niaise, la contenance niaise. Il a quelque chose de niais dans la physionomie. Il m'a dit cela d'un ton niais.)

Il s'emploie aussi figurément au substantif. (C'est un niais, un franc niais, un grand niais.)

On dit d'Un homme fin & adroit, qui fait semblant d'être simple, qu'*Il fait le niais*, qu'*il contrefait le niais*.

Et on dit proverbialement d'Un homme adroit & alerte sur ce qui regarde son intérêt, & qui contrefait le simple, que *C'est un niais de Sologne*, qu'*il est de ces niais de Sologne, qui ne se trompent qu'à leur profit*.

Quand quelqu'un fait une offre très-médiocre, pour avoir quelque chose d'une grande valeur, on dit familièrement, qu'*Il n'est pas niais*, qu'*il n'est pas trop niais*.

NIAISEMENT. adv. D'une façon niaise.

NIAISER. v. n. Badiner, s'amuser à des choses de rien. (Il ne fait que niaiser. Il n'est pas question de niaiser, il s'agit d'une affaire sérieuse.)

NIAISERIE. s. f. Badinerie, bagatelle, choses frivoles. (Ne nous amusons point à des niaiseries. Vous nous débitez cela comme une chose sérieuse, & c'est une niaiserie. Il se dit que des niaiseries.)

On s'en sert aussi quelquefois pour exprimer le caractère de celui qui est niais. (Il est d'une niaiserie dont on ne soupçonneroit pas un homme de son âge.)

NIC

NICE. adject. de t. g. Simple, niais. Il vieillit.

NICETTE. adj. f. Diminutif de Nice.

NICHE. s. f. Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue. (Il faut faire-là une niche. Mettre une statue dans une niche.)

Il se dit aussi d'Un petit réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. (Il s'est pratiqué une niche dans l'embrasure d'une fenêtre. Lit en niche. Il y a une petite niche au bout de ce jardin.)

NICHE. s. f. Tour de malice ou d'espièglerie que l'on fait à quelqu'un. (Faire une niche à quelqu'un. Il lui a fait une niche. Ces niches-là ne me plaisent point. Je suis las de souffrir toutes ces niches.) Il n'a d'usage que dans le discours familier.

NICHÉE. s. f. collectif. Les petits oiseaux d'une même couvée qui sont encore dans le nid. (Il a pris la mère & toute la nichée. La nichée étoit de quatre ou cinq petits rossignols.)

On dit aussi, *Une nichée de souris*.

Il se dit fam. & par mépris De plusieurs personnes de mauvaise vie, de mauvaise conduite, rassemblée en un même lieu. (Il a chassé toute la nichée.)

NICHER. v. n. Il ne se dit proprement que d'Un oiseau qui fait son nid. (Les hirondelles nichent dans les cheminées, aux fenêtres, &c. Les pigeons nichent dans les murailles. Les petits oiseaux qui nichent dans les arbres, dans les buissons.)

NICHER. v. a. Placer en quelque endroit. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie. (Qui vous a niché en cet endroit ? Où s'est-il allé nicher là-haut ?)

On dit figurément, qu'*Un homme s'est niché dans une bonne maison*, pour dire, qu'Il a trouvé une bonne retraite, un bon établissement. Dans ces deux articles il est du style familier.

NICHÉ, ÉE. participe.

NICHET. s. m. Nom que l'on donne à un œuf qu'on met dans les nids que l'on prépare pour que les poules y aillent pondre.

NICOTIANE. *Voyez* TABAC.

NID

NID. s. m (Le D ne se prononce point.) Espèce de petit logement que les oiseaux se font pour y pondre, pour y faire éclore leurs petits, & les y élever. On appelle *Aire*, Le nid de l'aigle & des autres oiseaux de proie. (Nid de pie, de corneille, de rossignol, &c. Il y a des oiseaux qui font leur nid sur terre. Chercher un nid. Trouver un nid. L'oiseau est dans son nid. N'en approchez pas, vous lui feriez haïr son nid. Les petits sont hors du nid. Les oiseaux sont envolés, il n'y a plus que le nid.)

On dit proverbialement & par plaisanterie, d'Un homme qui croit avoir fait quelque découverte considérable, qu'*Il croit avoir trouvé la pie au nid*. Et lorsqu'on a été chercher un homme chez lui pour l'arrêter, & qu'on ne l'y a pas trouvé, on dit, qu'*Il n'y a plus que le nid*, qu'*on n'a plus trouvé que le nid*.

On dit aussi proverbialement, que *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, pour dire, qu'On fait sa fortune peu-à-peu. Et, qu'*A*

chaque oiseau son nid est beau, pour dire, que Chacun trouve sa maison, sa demeure belle.

On dit figurément, qu'*Un homme a trouvé un bon nid*, pour dire, qu'Il a trouvé un bon établissement où il peut être à son aise. (Il a épousé une veuve fort riche, il a trouvé là un bon nid.) Il est du style familier. Et on dit aussi fig. & fam. d'Une méchante petite maison, d'une méchante petite chambre, que (C'est un nid à rats, un vrai nid à rats.)

Nid d'oiseau. s. m. Plante à laquelle on a donné ce nom, parce que sa racine est fibrée & ressemble à un nid. Elle a un goût âcre & amer, & a beaucoup de rapport avec l'orobanche. Appliqué extérieurement, *le nid d'oiseau* est vulnéraire, détersif & résolutif.

NIDOREUX, EUSE. adj. Qui a une odeur & un goût de pourri, de brûlé & d'œufs couvis. *Les crudités qui s'engendrent dans les premières voies sont acides & nidoreuses.*

NIE

NIÈCE. s. f. Fille du frère ou de la sœur. (La nièce d'un tel. L'oncle & la nièce. La tante & la nièce. Petite nièce.)

On appelle *Nièce, à la mode de Bretagne*, La fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLE. s. f. Plante. On en distingue plusieurs espèces, dont l'une est appellée *Herbe aux épices*, ou *Herbe aromatique*. Voy. Herbe aux épices.

On cultive une autre espèce de nielle, à cause de la beauté de sa fleur. Les Jardiniers lui donnent le nom de *Cheveux de Vénus*. La semence de toutes les espèces de nielle a une odeur âcre & piquante. Elle est apéritive, fait couler la pituite, & facilite l'expectoration.

On donne encore le nom de *Nielle* à une plante d'un genre différent, & qui croît dans les blés. C'est une espèce de lychnis. Sa semence est noire, & communique cette couleur au pain fait avec le blé dans lequel elle se trouve quelquefois mêlée. Ce pain est mal-sain, & cause des vertiges & des étourdissemens.

Nielle, est encore Le terme général dont on s'est long-temps servi pour désigner les accidens ou maladies du froment, de l'orge, de l'avoine, &c. Aujourd'hui on appelle proprement *Nielle*, Cette maladie des grains, dont l'effet est que l'épi se convertit en entier en une poussière noire & sans odeur, en sorte qu'il n'en reste que le noyau ou filet auquel les grains étoient attachés.

Lorsque le grain conserve sa forme & sa pellicule, mais que la farine devient une poussière noire & d'une très-mauvaise odeur; cette maladie, que les Botanistes regardent comme contagieuse & différente de la précédente, a été nommée par les uns *Charbon*, & par les autres *Carie*; & les blés, qui en sont atteints, *Blés charbonnés* ou *blés cariés*. Voyez Carie.

NIELLER. v. a. Gâter par la nielle. (Les blés sont niellés.)

Niellé, ée. participe.

NIER. v. a. Dire qu'une chose n'est pas vraie. (Nier un fait. C'est une vérité qu'on ne peut nier. Il demeure d'accord du droit, mais il nie le fait, il le nie fort & ferme, il le nie tout à plat. Nier une dette. Nier un dépôt Il nie que cela soit.)

En matière de dispute, il signifie, Ne pas demeurer d'accord d'une proposition. (Il ne faut point disputer contre ceux qui nient les principes. Nier une proposition. Nier une majeure. Nier une conséquence.)

Nié, ée. participe.

NIG

NIGAUD, AUDE. adj. Sot & niais. (Que cet homme est nigaud! Une nigaude.) Il est du discours familier, ainsi que ses dérivés.

Il se met souvent au subst. (Un grand nigaud. Une grande nigaude.)

NIGAUDER. v. n. Faire des actions de nigaud. (Il ne fait que nigauder.)

Il se dit aussi quelquefois pour signifier simplement, S'amuser à des choses de rien. (Après le repas, il ne fait d'ordinaire que nigauder.)

NIGAUDERIE. s. f. Action de nigaud, niaiserie. (C'est une nigauderie, une grande nigauderie.)

NIGROIL, ou NÉGUEIL. s. m. Poisson de mer ainsi nommé, parce que ses yeux sont grands & noirs. *Le nigroil est bon à manger; il est fort commun à Livourne, à Rome & à Naples.*

NIL

NILLE. s. f. Petit filet rond qui sort du bois de la vigne quand elle est en fleur.

NILLE. s. f. *Voyez* Anille.

NILLÉE. adj. f. Terme de Blason. Il se dit Des croix ancrées plus étroites & plus menues que les croix ordinaires. (Croix nillée.)

NIM

NIMBE. s. f. Cercle de lumière que les Peintres & les Sculpteurs mettent autour de la tête des Saints.

NIP

NIPPE. s. f. Il se dit tant Des habits que des meubles, & de tout ce qui sert à l'ajustement & à la parure. Son usage le plus ordinaire & au plur. (Il a de belles nippes, de bonnes nippes. Il n'y a que de vieilles nippes dans cet inventaire. Ce marchand vend bien cher ses nippes.)

En parlant D'un homme qui a tiré beaucoup d'utilité, beaucoup d'avantage de quelque liaison, de quelque commerce, de quelque emploi, on dit familièrement, qu'*Il en a eu*, qu'*il en a tiré de bonnes nippes*.

NIPPER. v. a. Fournir de nippes. (Son père l'a bien nippé en le mariant.)

Nippé, ée. participe.

NIQ

NIQUE. s. f. Signe de mépris ou de moquerie. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Faire la nique*, qui veut dire, Se moquer de quelqu'un, de quelque chose, comme ne s'en souciant point. (Faire la nique à quelqu'un. Il croit que j'ai grand besoin de lui, mais je lui fais la nique. Ce Philosophe fait la nique à la fortune & aux richesses.) Il est du style familier.

NIS

NISANNE. s. f. Racine médicinale de la Chine extrêmement prisée par les Chinois. Son principal usage est contre les évanouissemens.

NIT

NITRE. s. m. Sel formé par l'union de l'acide qu'on nomme *Nitreux*, & d'un alcali fixe. Il a la propriété de fuser sur le feu. C'est la même chose que le salpêtre.

NITREUX, EUSE. adj. Qui tient du nitre. Terres nitreuses. Eaux nitreuses.)

NIV

NIVEAU. s. m. Instrument de Mathématique, par le moyen duquel on voit si un plan, un terrain est uni & horizontal, & on détermine de combien un point de la surface de la terre est plus haut ou plus bas qu'un autre. (Il n'y a point de niveau plus juste que celui de l'eau. Dresser au niveau, avec le niveau. Mesurer, ajuster au niveau, avec le niveau. Prendre le niveau.)

De niveau, au niveau. Façons de parler adverbiales. Selon le niveau. On le dit Des choses dont la surface est unie, égale, horizontale. (La cour n'est pas au niveau du jardin. Cette terrasse est de niveau avec le rez-de-chaussée de la maison. Ces deux ailes sont de niveau. Mettre de niveau.)

On s'en sert de même au figuré. *Il est au niveau des plus grands Seigneurs*, ou *de niveau avec les plus grands Seigneurs*, pour dire, Il va de pair avec eux.

NIVELER. v. a. Mesurer avec le niveau, au niveau. (Niveler une avenue, une allée. On nivelle la rivière depuis un tel endroit jusqu'à un tel autre, pour savoir combien elle a de pente. Niveler les eaux.)

Nivellé, ée. participe.

NIVELEUR. s. m. Celui qui fait profession de niveler.

NIVELLEMENT. s. m. Action de niveler. (Travailler au nivellement d'un aqueduc. Ce nivellement a été fait avec exactitude.)

NIVETTE. subst. f. Sorte de pêche assez estimée.

NOB

NOBILIAIRE. s. m. Catalogue des maisons nobles. (On trouve la généalogie de cette Maison dans le Nobiliaire de la Province.)

NOBILISSIME. Terme d'Antiquité. Pris pour adjectif, c'est le titre d'honneur accordé dans le bas Empire aux Césars & à leurs femmes. Pris substantivement, c'est le nom d'une dignité créée par Constantin, qui donnoit le droit de porter la pourpre. (Le Nobilissime étoit inférieur au César, il avoit le pas sur le Patrice.)

NOBLE. adj. de t. g. Qui par le droit de sa naissance ou par les Lettres du Prince, est d'un rang au-dessus du tiers-ordre de l'État. (Il est noble par sa naissance. Noble de naissance. Noble d'extraction. Être de noble sang, d'un sang noble, de race noble. Être noble de race. Être noble de père & de mère. Noble de deux côtés. Être noble par Lettres du Prince.)

On dit prov. qu'*Un homme est noble comme le Roi*, pour dire, que Sans contredit il est de noble extraction.

On dit aussi prov. pour assurer qu'Un homme n'a pas l'esprit bien rassis, *Il est fou, ou le Roi n'est pas noble.*

Noble, est aussi subst. (Nouveau Noble. Faux noble. Petit noble de campagne. Les anciens nobles. Les nobles sont exempts de... Il y avoit souvent discorde entre le peuple & les nobles. Nobles Vénitiens. Nobles Génois. Les vieux nobles. Les nouveaux nobles.)

Il se prend quelquefois plus particulièrement pour celui qui est noble par Lettres & non de race. (Tout Gentilhomme est noble, mais tout noble n'est pas Gentilhomme. Le Prince fait des nobles, mais le sang fait des Gentilshommes.)

Noble homme tel. Qualité que prennent quelquefois non-seulement ceux qui sont nobles, mais aussi quelques Bourgeois, dans les actes qu'ils passent.

NOBLE. adj. Signifie aussi Illustre, relevé au-dessus des autres causes de même genre. (Une ame noble & généreuse. Un cœur noble. Il a l'air noble, la taille noble, le geste noble. Il a des sentimens nobles. Cet Auteur a le style noble, a des pensées nobles. Noble orgueil. Il n y a rien que de noble. La guerre est un noble métier. L'homme est le plus noble de tous les animaux. Voilà un cheval bien noble. Les lévriers sont les plus nobles de tous les chiens.)

On appelle Le cœur, le foie, le cerveau, &c. *Les parties nobles.*

NOBLEMENT. adv. D'une manière noble, avec noblesse. (Il fait les choses noblement, très-noblement. Il nous a traités noblement.)

Il signifie aussi, En Gentilhomme. (Ses Ancêtres n'ont jamais dérogé, ils ont toujours vécu noblement. Il n'est pas noble, mais il vit noblement.)

On dit, *Tenir noblement une terre*, pour dire, La tenir en fief.

NOBLESSE. s. f. Qualité par laquelle un homme est noble. (Bonne noblesse. Haute noblesse. Ancienne noblesse. Nouvelle noblesse. Noblesse d'épée. Noblesse de robe. On lui conteste sa noblesse. Prouver sa noblesse. Faire preuve de noblesse. Il ne se pique point de noblesse. Déroger à noblesse. Dégradé de noblesse. Des Lettres de noblesse.)

On appelle *Noblesse de la cloche*, celle qui vient de Mairie ou d'Échevinage, *Voyez* Cloche.

On dit prov. *Noblesse vient de vertu*, pour marquer, qu'Un homme n'est proprement au-dessus d'un autre, que par la vertu & par le mérite.

On dit figurément, *Soutenir noblesse*, pour dire, Vivre noblement, faire une dépense convenable à la noblesse de sa naissance.

Noblesse, est aussi un terme collectif, qui signifie, Tout le corps des Gentilshommes. En ce sens il ne se dit jamais sans article. (Les trois États du Royaume sont le Clergé, la Noblesse & le Tiers-État. Les Cahiers de la Noblesse. La Chambre de la Noblesse. Le Corps de la Noblesse. Il se tint une assemblée de la Noblesse. La Noblesse Françoise. Brave Noblesse. Généreuse Noblesse. Le Roi accompagné de sa Noblesse. La Noblesse monta à cheval.)

Quand on dit, *Une assemblée de Noblesse*, sans article, on entend parler alors d'une assemblée particulière de Gentilshommes. (Il y eut une grande assemblée de Noblesse. Il se fit une assemblée de Noblesse.)

On dit figurément, (Noblesse de cœur. Noblesse de sentimens. Noblesse d'ame. Noblesse d'expression. Noblesse de style. La noblesse des pensées.)

On dit aussi fig. *Il y a beaucoup de noblesse dans la conduite d'un homme*, qu'*Il y a beaucoup de noblesse dans une action, dans un procédé*, &c.

En termes de Peinture & de Sculpture, il se dit De l'élévation des idées transmises dans les ouvrages de ces Arts. (Que ce Peintre a de noblesse dans ses compositions! Cette figure a plus de noblesse que de beauté.)

NOC

NOCE. s. f. Mariage. (Il épousa en premières noces une telle fille. Convoler en secondes noces. Elle étoit veuve d'un tel en premières noces, & elle a épousé un tel en secondes noces. Les noces de Cana. Le jour de ses noces.) En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

Noce, signifie encore, Le festin, la danse & les autres réjouissances qui accompagnent le mariage. En ce sens il se dit au singulier aussi bien qu'au pluriel. (Les noces d'un tel Prince. Toute la Cour étoit à ses noces, Une noce de village. Quand il se maria, il ne fit point, il ne voulut point faire de noces. Il vient de la noce. Êtes vous de la noce? J'ai été aujourd'hui de la noce, à la noce. Au retour de la noce. Salle à faire noces. Habit de noces. Présent de noce. C'est un des garçons de la noce.)

Noce, se dit aussi quelquefois pour signifier, Toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la noce. (Après le dîner, toute la noce alla à l'opéra. Il a donné la comédie à toute la noce.)

On dit prov. & popul. qu'*Un homme ne fut jamais*, qu'*il n'a jamais été à telles noces, à pareilles noces*, pour dire, qu'il n'a jamais reçu un pareil traitement; & cela se dit le plus souvent en mauvaise part.

Et on dit aussi prov. d'Un homme de guerre qui va gaiement au combat, qu'(Il y va comme aux noces, comme à des noces, comme à la noce.)

On dit prov. & populairement, *Tant qu'à des noces*, pour dire, Abondamment. (Ils burent tant qu'à des noces.) Et qu'*Un homme est arrivé comme tambourin à noces*, pour dire, qu'Il est venu fort à propos.

NOCHER. s. m. Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau. Il n'a guère d'usage qu'en Poësie. (Un habile Nocher.)

NOCTAMBULE. s. m. Celui, celle qui marche la nuit en dormant.

NOCTILUQUE. adjectif. de t. g. Qui se dit des corps qui donnent de la lumière la nuit. *Les vers luisans sont des noctiluques.*

NOCTURLABE. s. m. Instrument avec lequel on peut à toute heure de nuit trouver de combien l'étoile du Nord est plus haute ou plus basse que le pole.

NOCTURNE. adj. de t. g. Qui arrive durant la nuit. *Vision nocturne, apparition nocturne*, pour dire, Une vision, une apparition qu'on a eue, ou qu'on croit avoir eue durant la nuit.

On dit aussi, *Assemblée nocturne*; & cette phrase ne se dit que des assemblées illicites qui se font la nuit.

Nocturne. s. m. Partie de l'Office de Matines, composée d'un certain nombre de Pseaumes, de trois Leçons, &c. & qui se chante à l'Eglise pendant la nuit. (Le premier, le second, le troisième nocturne.)

NOD

NODUS. s. m. Mot latin qui a passé dans la langue, pour signifier Une tumeur dure & indolente qui vient sur les os du corps humain. (Il a un nodus sur le genou. Cet onguent a la vertu de résoudre les nodus.)

NOE

NOËL. s. m. Fête de la Nativité de Notre-Seigneur. (À la Fête de Noël. Les fêtes de Noël. À Noël. Noël est une des quatre grandes fêtes de l'année. Le terme de Noël. La messe de Noël. Les trois messes de Noël.)

On appelle communément *La bûche de Noël*, Une grosse bûche qu'on met au feu le jour de Noël, afin qu'elle tienne le feu pendant toute la nuit.

Noël, se dit aussi d'un Cantique spirituel fait à l'honneur de la Nativité de Notre-Seigneur, où ce mot de *Noël* est souvent employé. (Un beau Noël. Un Noël sur tel chant. Chanter des Noëls. Chanter Noël.)

Il se dit aussi Des airs sur lesquels ces Cantiques ont été faits.

On dit proverbialement & figurément, d'Une chose qui arrive après qu'on l'a fort désirée, & qu'on en a souvent parlé, qu'*On a tant chanté, tant crié Noël, qu'à la fin il est venu.*

NŒUD. s. m. (Le D ne se prononce point.) Enlacement fait de quelque chose de pliant, comme ruban, soie, fil, corde, &c. dont on passe les bouts l'un dans l'autre en les serrant. (Nœud simple. Double nœud. Gros nœud. Faire, défaire un nœud. Faire des nœuds. Un nœud qui n'est pas serré. Ce nœud est trop lâche. Alexandre coupa le nœud Gordien. Nœud d'épée, nœud d'épaule.)

On appelle *Nœud coulant*, Un nœud qui se serre ou se desserre sans se dénouer.

Nœud, se dit aussi De certaines choses qui représentent les nœuds de rubans, & qui servent d'ornement aux mêmes endroits où l'on a accoutumé de mettre des rubans. (Des nœuds de perle. Des nœuds de diamant. Un gros nœud de rubis.)

Nœud, signifie figurément, La difficulté, le point essentiel d'une affaire, d'une question. (Voilà le nœud de l'affaire. Vous avez trouvé le nœud. Trancher le nœud de la question. Vous avez tranché le nœud de la difficulté.)

On appelle fig. *Nœud Gordien*, Une difficulté qu'on croit insurmontable. En on appelle figurément *Nœud*, dans les pièces de théâtre, L'endroit de la pièce où l'action est le plus compliquée.

Nœud, signifie aussi, Attachement, liaison entre des personnes. (Nœud de parenté. Nœud d'alliance. Le sacré nœud du mariage. Les nœuds les plus forts, les plus étroits. Un nœud indissoluble. Les divers nœuds qui les joignent ensemble. Rompre les nœuds de l'amitié. Ils sont attachés, liés d'un double nœud. Étreindre plus fort les nœuds de l'amitié. Former de nouveaux nœuds.)

Nœud, signifie encore, La bosse, l'excroissance qui vient aux parties extérieures de l'arbre. (Le bois d'épine, le bois de cornouiller est tout plein de nœuds. Le tilleul est un bois où il y a peu de nœuds.

Il signifie encore, certaine partie plus serrée & plus dure qui se trouve quelquefois dans le cœur de l'arbre. (Ce bois ne sauroit se fendre droit, il y a trop de nœuds. Cette poutre s'est rompue par-là, à cause qu'il y avoit un nœud.)

Il se dit aussi de la jointure qui se trouve au sarment de la vigne, & à quelques plantes, comme aux cannes, au fenouil & aux tuyaux de blé. (Il faut tailler la vigne au second, au troisième nœud. De cannes à nœuds, à petits nœuds. Il y a plus de nœuds à la paille de froment qu'à celle d'avoine.)

Nœud, se dit aussi De l'article, de la jointure des doigts de la main, & de cette partie du gosier ou de la gorge, qu'on nomme le Larinx. (Le nœud de la gorge. Le

nœud du petit doigt, du doigt du milieu.)

On dit fam. d'Un ris forcé, qu'*Il ne passe pas le nœud de la gorge*.

On appelle aussi *Nœud*, Les os de la queue du chien, du chat, &c. (On a coupé à ce cheval deux nœuds de la queue.)

On appelle en Astronomie, *Nœuds*, Les deux points opposés, où l'écliptique est coupée par l'orbite d'une planète. (Les nœuds de la Lune. Les nœuds de Jupiter.)

NOI

NOIR, NOIRE. adj. Qui est de la couleur la plus obscure de toutes, & la plus opposée au blanc. (Une barbe noire. Des cheveux noirs. Un cheval noir. Un drap noir. Satin noir. Marroquin noir. Habit noir. Robe noire. Chapeau noir. Cette encre n'est pas assez noire. Du raisin noir. De la bile noire. Noir comme jais. Noir comme de l'encre. Noir comme du charbon. Noir comme un corbeau, comme la cheminée.)

NOIR, se dit aussi De certaines choses qui approchent de la couleur noire. (Du pain noir. Cette femme a le teint noir, les bras noirs. Elle a la peau noire. Des yeux noirs. Des dents noires.)

On dit prov. qu'*Un homme n'est pas si diable qu'il est noir*, pour dire, qu'Il n'est pas si austère, si sévère que son extérieur pourroit le faire croire.

On appelle *Bêtes noires*, Certaines bêtes, comme le sanglier, à la différence de celles qu'on appelle fauves, comme le cerf, &c.

On appelle aussi *Viande noire*, Certains animaux dont la chair tire un peu sur le noir, comme le lièvre, la bécasse, &c. à la différence des autres viandes qui sont blanches, comme le veau, le poulet, &c.

On appelle *Blé noir*, Une sorte de blé qu'on nomme autrement, *Du blé sarrasin*.

NOIR, signifie aussi Livide, meurtri. (On l'a tant battu, qu'il est tout noir de coups.)

Il signifie aussi Obscur. (Nuit noire. Des cachots noirs. Des antres noirs. Il y fait noir comme dans un four. Le temps est noir. Une nuée noire.)

On appelle *Froid noir*, Le froid qu'il fait quand le temps est fort couvert.

NOIR, signifie aussi Sale, crasseux; & il se dit du linge & des mains. (Son linge est toujours noir. Un rabat bien noir. Lavez vos mains, elles sont toutes noires.)

NOIR, signifie quelquefois figurément, Triste, morne, mélancolique. (C'est un esprit noir & rêveur. Il a une humeur noire. Il a des vapeurs noires qui lui montent au cerveau. Un noir chagrin.)

NOIR, se dit encore fig. tant Des crimes & des mauvaises actions, que des personnes qui les commettent. (Un crime extrêmement noir. Une noire trahison. Une malice noire. Un noir attentat. Fut-il jamais d'action plus noire, que de livrer son ami? Avoir l'ame noire. On me l'a fait, on me l'a dépeint si noir, que je ne veux avoir aucun commerce avec lui.)

On dit, *Rendre noir*, pour dire, Diffamer, faire passer pour méchant & criminel. (On l'a rendu bien noir dans cette affaire.)

NOIR, est aussi substantif, & signifie, La couleur noire, ou ce qui est de couleur noire. (Un beau noir. Un noir garancé. Un noir de jais. Un vilain noir. Noir foncé. Teint en noir. Chambre tendue de noir. On a barbouillé cette muraille de noir. Il s'habille de noir. Il porte le noir. Il est en noir. Il n'y a pas long-temps qu'elle a pris le noir. Il y a autant de différence de l'un à l'autre, que du blanc au noir.)

On dit figurément, qu'*Un homme passe du blanc au noir*, qu'*il va du blanc au noir*, pour dire, qu'Il passe d'un contraire à l'autre, d'une extrémité à l'autre. (C'est un homme inconstant, qui passe en un moment du blanc au noir.)

On dit d'Un homme qui ne sait pas lire, & à qui on présente un livre, un papier écrit, qu'*Il n'y connoît que le blanc & le noir*.

En musique, on appelle une *Noire*, une note qui n'a aucun blanc. *Une noire vaut la moitié d'une blanche*.

NOIR. s. m. Nègre. Il se dit par opposition à *blanc*. (Il a trois Blancs & vingt Noirs dans sa sucrerie.)

NOIR À NOIRCIR, ou plus communément, *Noir de fumée*. Espèce de poudre noire, faite de la fumée de la poix-résine brûlée, qu'on ramasse dans une chambre, ou dans un vaisseau fermé par en haut & tapissé de peaux de mouton, d'où on la fait sortir en les secouant. On en fait l'encre d'imprimerie en mêlant le noir avec de l'huile de noix ou de lin, bouillie avec de la térébentine.

On dit figurément d'Un homme sujet à prendre les choses du mauvais côté, à prévoir les événemens tristes & funestes, qu'*Il voit noir*, *en noir*, qu'*il voit bien noir*, qu'*il voit tout noir*. (Cet homme voit noir dans toutes les affaires.)

En jouant à Colin-Maillard, on crie, *Gare le pot au noir*, pour avertir celui qui a les yeux bandés, de prendre garde qu'il n'aille heurter contre quelque chose.

On dit figurément & proverbialement, *Vendre du noir*, pour dire, Tromper quelqu'un, lui en faire accroire. (Il m'a vendu du noir.)

NOIRÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le noir, qui approche du noir. (Couleur noirâtre. De l'eau noirâtre. Un teint noirâtre.)

NOIRAUD, AUDE. adj. Qui a les cheveux noirs & le teint brun. (Un gros noiraud. Une petite noiraude.)

NOIRCEUR. s. fém. Qualité par laquelle les choses sont noires. (La noirceur de l'ébène. La noirceur des cheveux, des sourcils.)

Il signifie aussi, Tache noire. (Il a des noirceurs au visage. Une noirceur à la jambe.)

Il se dit figurément De l'attrocité d'une méchante action. (La noirceur de son crime. La noirceur de cet attentat. Il y a de la noirceur dans cette action-là.)

NOIRCIR. v. a. Rendre noir. (Noircir une muraille, un tripot. Du noir à noircir. Se noircir la barbe. Se noircir les sourcils. Il s'est tout noirci les mains. Le soleil noircit le teint. Le cachou noircit les dents. La vapeur des boues & le mauvais air noircissent l'or & l'argent.)

Il signifie figurément, Diffamer, faire passer pour méchant, pour infâme. (La calomnie noircit souvent les plus innocens. Noircir la réputation de quelqu'un.)

NOIRCIR, est aussi neutre, & signifie, Devenir noir. (Ses cheveux ont noirci. Le teint noircit au soleil. Ce bois ne brûle point, il ne fait que noircir, il noircit.)

NOIRCIR, est aussi réciproque dans le sens de devenir noir. (Cela s'est noirci à la fumée.)

On dit, que *Le temps se noircit*, que *le Ciel se noircit*, pour dire, qu'Il devient obscur.

On dit figurément, *Se noircir*, pour dire, Se diffamer par quelque méchante action. (Il s'est noirci par beaucoup de crimes. Voudriez-vous vous noircir d'un tel crime?

NOIRCI, IE. participe.

NOIRCISSURE. s. f. Tache de noir. D'où vient cette noircissure.)

NOISE. s. f. Querelle, dispute. (Grande noise. Chercher noise. Émouvoir, exciter une noise. Il a ému la noise entr'eux. Il a commencé la noise. C'est lui qui est auteur de la noise, cause de la noise. Pour moi je ne veux point de noise. Ce que j'en fais c'est pour éviter noise. Appaiser les noises) Il est du style familier.

NOISETIER. subst. m. Arbre qui porte des noisettes, & qu'on appelle autrement *Coudrier*.

NOISETTE. s. f. Espèce de petite noix que porte le coudrier. (Noisettes franches. Casser des noisettes. Manger des noisettes. Pain qui sent la noisette.)

On dit proverbialement, *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents*, pour dire, Donner à quelqu'un des choses dont il n'est plus en état de se servir. Il est du style familier.

On appelle *couleur de noisette*, Un certain gris qui approche de la couleur de la noisette. (Voilà un drap d'un beau couleur de noisette.)

NOIX. s. f. Sorte de fruit ayant une coque dure & ligneuse, couverte d'une écale verte. (Noix verte. Noix nouvelle. Noix huileuse. Noix angleuse. Un sac de noix. Un cent de noix. Abattre des noix. Écaler, casser, cerner des noix. Écale de noix. Coquille de noix. Le zeste d'une noix. Une cuisse de noix. De l'huile de noix. Il en a pris gros comme une noix. Jouer aux noix. Confire des noix. Un pot de noix confites.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui se porte à quelque chose avec ardeur & sans précaution, (Il y va de cul & de tête, comme une corneille qui abat des noix.)

NOIX, se dit aussi De quelques autres fruits qui ont quelque ressemblance avec la noix, comme, (Noix de gale. Noix muscade. Noix d'Inde. Noix vomique.)

On appelle aussi communément *Noix*, Cette petite glande qui se trouve dans une épaule de veau, proche la jointure des deux os.

NOIX, se dit encore De cette partie du ressort d'une arbalète, où la corde se prend quand elle est bandée; comme aussi d'une certaine partie du ressort d'une carabine, & de quelques autres armes à feu.

Il se dit aussi De l'os qui fait l'emboitement de la cuisse avec la jambe. (La noix du genou.)

NOL

NOLI ME TANGERE. s. m. (C'est-à-dire, *Ne me touchez pas*.) Nom que les Botanistes donnent à quelques plantes, parce qu'elles sont piquantes, ou que leurs semences s'élançant avec roideur, lorsqu'on les touche, causent une espèce de surprise & une légère douleur. C'est par cette der-

nière raison que la *Balsamine* est quelquefois appellée *Noli me tangere*.

On appelle aussi *Noli me tangere*, Une espèce d'ulcère très-malin, & qu'on ne peut toucher sans danger & sans douleur pour celui qui en est affligé.

NOLIS, ou NOLISSEMENT. s. m. Fret ou louage d'un vaisseau, d'une barque, &c. (J'ai payé tant pour le nolissement de ce navire.) On dit aussi, *Noliser*, pour *Freter*.

NOM

NOM. s. m. Le terme dont on a accoutumé de se servir pour désigner chaque personne, chaque chose. (Le nom de Dieu. Le saint nom de Dieu. Le saint nom de Jesus. Au nom du père, du Fils & du saint-Esprit. Confesser, invoquer, bénir le nom de Dieu. Il ne faut pas prendre le nom de Dieu en vain. Les Apôtres chassoient les Démons au nom de J. C. en vertu du nom de J. C. par la vertu de son saint nom. Un nom propre. Un nom de baptême. Louis Premier du nom. Philippe II du nom. Nom de famille. Nom de terre. Nom de Seigneur. Donner son nom à un enfant au baptême L'imposition du nom. Un nom de Saint. Il a un beau nom. Il porte un grand nom. Ce nom-là est un nom illustre. Un nom connu. Un nom inconnu. Nom obscur. Signaler son nom. Supprimer un nom. Quitter son nom. Changer de nom. Déguiser son nom. Prendre le nom & les armes d'une autre famille. Appeler quelqu'un par son nom. Il est assez connu par son nom Faire enregistrer, écrire son nom. Usurper, emprunter le nom de quelqu'un. Prêter son nom. Il plaide en son nom. Il a pris cette affaire-là sous le nom d'un valet, sous un nom emprunté.) *Il en répondra en son propre & privé nom*, pour dire, On s'en prendra à lui (Il ne faut pas employer mal-à-propos le nom du Roi. Il a été attaqué en son propre & privé nom. Il ne s'appelle pas ainsi, c'est un nom supposé Supposition de nom. Nom de guerre. Comment cette place a-t-elle nom? Savoir le nom de tous les simples.)

On appelle *Nom de guerre*, Le nom que chaque Soldat prend en s'enrôlant. On le dit encore d'Un nom supposé que l'on prend pour se déguiser, & pour n'être pas connu. On le dit aussi quelquefois d'Un sobriquet qu'on a donné à quelqu'un, & sous lequel il est connu.

On dit figur. & fam. *Décliner son nom*, pour dire, Déclarer soi-même qui l'on est, afin de se faire connoître. (Il n'y a point de plaisir à décliner son nom. Il a été obligé de décliner son nom.)

On dit proverbialement, *Je ne lui ai jamais dit pis que son nom*, pour dire, Je ne lui ai jamais rien dit d'injurieux ni d'offensant.

On dit aussi proverbialement, qu'*On ne sauroit dire à une personne pis que son nom*, & cela à deux sens tout différens; car il veut dire, que C'est une personne à qui on ne peut rien reprocher; & il veut dire aussi, que Son nom est si décrié, si diffamé, que c'est la plus grande injure qu on lui sauroit dire. Son plus grand usage est dans le dernier sens.

On dit proverbialement, que *Quelqu'un nomme les choses par leur nom*, Lorsque sans aucun ménagement il donne aux choses & aux personnes les noms odieux qu'elles méritent. (Il nomme les choses par leur nom, il appelle les voleurs, voleurs, les fripons, fripons.)

La même chose se dit d'Une personne qui dans la conversation se sert des termes que la bienséance en a bannis. (Il se donne la liberté de nommer toutes les choses par leur nom.)

On dit, que *Le nom d'un homme court chez les Notaires*, pour dire, que C'est un homme qui cherche à emprunter de l'argent.

NOM, en style de Pratique, signifie, Titre, qualité en vertu de laquelle on agit, en vertu de laquelle on prétend à quelque chose, comme dans ces phrases: il procède au nom & comme Tuteur. Ès noms qu'il procède.)

On dit aussi en termes de Pratique, *Céder ses droits, noms, raisons & actions*, pour dire, Transporter les droits & titres en vertu desquels on prétend quelque chose.

On dit quelquefois, *Au nom de*, pour dire, De la part de. (Il est allé emprunter de l'argent au nom de son maître.) On dit aussi dans le même sens, (En mon nom, en son nom, &c.)

On dit, *Donner une bague au nom*, ou *en nom de mariage*, pour dire, En vue de mariage, dans le dessein d'épouser la personne à qui on la donne.

AU NOM DE, s'emploie aussi quelquefois dans les demandes, dans les prières qu'on fait, pour dire, En considération. (Je vous demande cela au nom de notre ancienne amitié, au nom de tout ce que vous avez de plus cher. Je vous en conjure au nom de Dieu.)

NOM, signifie aussi Réputation. (Il s'est acquis, il a acquis un grand nom. Il s'est fait un grand nom dans les Lettres. C'est un homme qui a un grand nom dans la guerre. Cet Auteur a déjà quelque nom. Eterniser, immortaliser son nom.)

On dit au contraire, qu'*Un homme est sans nom*, Lorsqu'on ne le connoît point dans le monde, qu'il est sans crédit, sans autorité.

On dit, *Le nom Chrétien*, *le nom Romain*, *Le nom François*, *&c.* pour dire, Tous les Chrétiens, le Christianisme, tous les Romains, l'Empire Romain, tous les François, la Monarchie Françoise, &c. (Il est ennemi du nom Chrétien. Dioclétien vouloit abolir le nom Chrétien. Le nom Romain s'étoit déjà fait connoître, s'étoit répandu par toute la terre. Les ennemis du nom François.)

NOM, en Grammaire, se dit d'Un mot susceptible de nombre & de genre. (Le nom est une des principales parties du discours. On ne peut former une proposition qu'il n'y ait un nom & un verbe. Nom substantif. Nom adjectif. Nom propre Nom appellatif. Nom collectif. Nom diminutif. Nom masculin. Nom feminin.)

NOMADE. adj. de t. g. Errant, celui qui n'a point d'habitation fixe. (Nation nomade. Peuple nomade.) *Les Tartares sont des peuples nomades.*

Il se prend aussi substantivement. (C'est un peuple de Nomades.)

NOMBRANT. adj. Qui nombre. Il n'a d'usage qu'en cette phrase. *Nombre nombrant.* Voyez NOMBRE.

NOMBRE. s. m. Plusieurs unités considérées ensemble. *Le nombre se considère de deux manières*; ou *comme nombre nombrant*, ou *comme nombre nombré.*

NOMBRE NOMBRANT, se dit De tout nombre considéré en lui même, sans application à rien de déterminé; & dans cette acception on dit, (L'unité est le principe des nombres. Un ne fait pas nombre. Deux font nombre. Multiplier un nombre par un autre. Diviser un nombre par un autre nombre. Les Anciens ont prétendu qu'il y avoit une grande vertu dans les nombres. Les propriétés des nombres. Nombre pair. Nombre impair. Le nombre de dix. Le nombre de vingt. Le nombre de cent. La division des nombres.

On appelle *Nombre cardinal*, Quelque sorte de nombre que ce soit, qui sert à marquer la quantité, comme un, deux, trois, &c. jusqu'à l'infini. *Nombre d'ordre*, ou *ordinal*, Tout nombre qui sert à marquer l'ordre, comme, premier, second, troisième, & ainsi du reste: Et, *Nombre collectif*, Tout nombre qui marque assemblage de plusieurs nombres, comme une dixaine, une vingtaine, une centaine, &c.

On appelle *Nombre premier*, Tout nombre qui ne peut être divisé juste par aucun autre. Ainsi trois, cinq, sept, onze, treize, &c. sont des nombres premiers.

On nomme *Nombre carré*, Tout nombre qui vient de la multiplication d'un nombre par lui-même; comme quatre, qui vient de la multiplication de deux par deux; neuf qui vient de la multiplication de trois par trois; vingt-cinq, qui vient de la multiplication de cinq par cinq, &c.

Et on appelle *Nombre cube*, ou *cubique*, Un nombre carré multiplié par sa racine. Ainsi le nombre de huit est un nombre cubique, parce que quatre, nombre carré, y est multiplié par sa racine, qui est deux.

NOMBRE NOMBRÉ, se dit De l'application du nombre nombrant à quelque sujet que ce soit. (Un grand nombre d'hommes. Un nombre prodigieux. Nombre innombrable. Il y avoit un nombre infini de monde à ce spectacle. Les juges n'étoient pas en nombre suffisant, en nombre compétent; ils n'étoient pas en nombre, ils n'étoient pas nombre. Le plus grand nombre étoit d'avis. Ils étoient en nombre égal, en pareil nombre. Ils étoient en assez bon nombre. Le nombre est complet. Il m'a fourni le nombre qu'il devoit. Il n'y a place que pour dix, il ne veut pas qu'on passe ce nombre. Il ne sert que de nombre. Parfaire, accomplir le nombre. Remplir le nombre. Cela fait nombre. Augmenter, accroître le nombre. Mettre un nombre certain pour un nombre incertain.)

En parlant d'Un homme qui n'est de nulle considération dans la compagnie dont il est membre, on dit, qu'*Il n'est là que pour faire nombre.*

On dit en termes d'Arithmétique & de chiffre commun, *Nombre*, *dixaine*, *centaine*, *mille*, *&c.* Et alors *Nombre* se dit Du premier de plusieurs chiffres rangés de suite sur une même ligne, en commençant par la droite.

NOMBRE, se dit en termes de Grammaire, Des noms & des verbes, selon qu'ils s'appliquent à une chose ou à plusieurs. (Nombre singulier, Nombre pluriel.)

On appelle Le quatrième des Livres de Moyse; *Le livre des nombres*, parce qu'il contient le dénombrement du peuple Hébreu.

On dit, *Au nombre*, *du nombre*, pour dire, Parmi, au rang. (On l'a mis au nombre des Saints, des Martyrs. Il est au nombre des Hommes illustres. Ceux qui sont du nombre des Élus. Il m'a mis au nombre de ses amis. Il n'est pas du nombre, de ce nombre là. L'ancienne Rome mettoit souvent ses Empereurs au nombre des Dieux après leur mort.)

Nombre, signifie aussi, Quantité, multitudo. (Il a nombre d'amis. Nous étions nombre de gens. Il faut que la valeur cède au nombre.)

Sans nombre. Façon de parler adverbiale, qui se dit d'Une grande multitude. (Combien y avoit-il d'hommes en cette armée? Il y en avoit sans nombre. Il a de l'argent sans compte & sans nombre.)

En termes d'Armoiries, en parlant Des pièces dont l'écu est rempli, sans que le nombre en soit fixe, on dit, (Porter d'azur aux fleurs de lis d'or sans nombre.) Ce qui se dit autrement, *semé de fleurs de lis.*

Nombre, se dit aussi De l'harmonie qui résulte d'un certain arrangement de paroles, ou dans la prose, ou dans les vers. (Ce qui rend les périodes harmonieuses, c'est le nombre. Cette période ne sonne pas bien, le nombre y manque, le nombre n'y est pas.)

Les Astronomes & les Chronologistes appellent *Nombre d'or*, La période au bout de laquelle le Soleil & la Lune reviennent à peu-près au même point où ils se trouvoient environ dix-neuf années auparavant. On appelle aussi *Nombre d'or*, Le chiffre dont on se sert pour marquer les années de cette période.

NOMBRER. v. a. Compter, supputer combien il y a d'unités dans une quantité. (On ne sauroit nombrer ni les étoiles du Ciel, ni les grains de sable de la mer. Qui pourroit nombrer les désordres & les malheurs que causent les guerres civiles? Cet argent lui a été compté & nombré en présence des Notaires.) Cette dernière phrase est de formule de Pratique.

Nombré, ée. participe.

NOMBREUX, EUSE. adj. Qui est en grand nombre. (Un peuple nombreux. Armée nombreuse. L'assemblée, la compagnie étoit fort nombreuse.)

Il signifie aussi Harmonieux, qui a un son & une cadence agréable. (Une période nombreuse. Son discours est nombreux. Ses vers sont nombreux.)

NOMBRIL. s. m. Cette partie qui est au milieu du ventre de l'homme & de la plupart des animaux, & par laquelle on croit que le fœtus tire sa nourriture dans le ventre de sa mère. (Lier le nombril aux enfans nouveaux nés. Il a été blessé au-dessus du nombril, dans le nombril, au nombril.)

Nombril, se dit encore en Botanique, De certaines cavités qui s'apperçoivent à l'extrémité des fruits, & à la partie qui est opposée à la queue. Les Jardiniers donnent le nom d'Œil à ces cavités.

Nombril de Vénus. *Voyez* Cotylédon.

NOME. s. m. Terme d'Antiquité. Mot emprunté du Grec, qui signifie proprement *Loi*, mais auquel les Grecs attachoient plusieurs idées différentes.

Nous l'employons après eux pour désigner, en parlant de leur Poësie, Une sorte de Poëmes anciens qui se chantoient en l'honneur d'Apollon, comme les Dithyrambes se chantoient en l'honneur de Bacchus. En parlant de leur Musique, nous désignons par le mot *Nome*, Un chant ou un air assujetti à une certaine cadence, qu'il n'étoit pas permis d'enfreindre, en changeant à son gré le ton de la voix, ou celui des cordes de l'instrument. Les *Nomes* empruntoient leur dénomination de certains peuples; *Nome Eolien*, *Nome Béotien*: ou de la nature du Rithme; *Nome Orthien*, *Nome Trochaïque*: ou de leurs Inventeurs: *Nome Hiéracien*, *Nome Polymnestian*: ou de leurs sujets, *Nome Pythique*: ou enfin de leur mode; *Nome aigu*, *Nome grave.*

Enfin le mot *Nome* est dans un autre sens synonyme de *Préfecture*, *gouvernement*; & dans ce sens il se dit sur-tout Des différentes parties de l'Égypte, suivant une ancienne division du pays. (L'Égypte fut divisée par Sésostris en trente-six Nomes.)

NOMENCLATEUR. s. m. On appelloit ainsi chez les Romains. Un esclave dont la fonction étoit de nommer les citoyens à ceux qui avoient intérêt de les connoître.

Nomenclateur, signifie parmi nous, celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

NOMENCLATURE. s. f. Terme d'Histoire naturelle. Il se dit Des différentes méthodes suivant lesquelles on distribue en classes, ordres, genres & espèces, tout ce qui appartient à l'Histoire naturelle, comme animaux, plantes, minéraux, pierres, coquilles, &c. La nomenclature assigne à chacune de ces choses les noms qui peuvent servir à les différencier. *Une des plus grandes difficultés de la Botanique consiste dans la nomenclature.*

NOMIE. s. f. Mot tiré du Grec, & qui signifie, Règle, loi. Il est entré dans la composition de plusieurs mots François, tels qu'Astronomie, Anatomie, &c. On les trouvera dans le Dictionnaire à leur ordre alphabétique.

NOMINALES. adj. f. pl. Qui ne se dit qu'en cette phrase, *Prières nominales*, C'est un des droits honorifiques qui appartiennent aux Patrons & aux Hauts-Justiciers, & qui consiste à être nommés aux Prières du Prône.

NOMINATAIRE. s. m. Terme de matière bénéficiale. Celui qui est nommé par le Roi à un bénéfice quel qu'il soit.

NOMINATEUR. s. m. Celui qui nomme, qui a droit de nommer. *Le Roi est le nominateur des bénéfices consistoriaux, des bénéfices qui vaquent en régale.*

NOMINATIF. s. m. Terme de Grammaire C'est le nom tel qu'il est, avant que d'être décliné dans les langues qui ont des cas. Il se dit également du substantif & de l'adjectif. En notre Langue, il se dit du nom qui précède le verbe; ce qu'on appelle en Logique le sujet de la proposition. Dans cette phrase, *Le père aime le fils*, C'est *le père* qui est le nominatif; & dans cette autre, *Le fils aime le père*, C'est *le fils* qui est le nominatif.

NOMINATION. s. f. Action par laquelle on nomme à quelque bénéfice, à quelque charge. (Il a été pourvu sur la nomination du Roi. Il a eu la nomination du Roi. Le Roi pourvoit aux Offices Royaux sur la nomination des Engagistes. Avoir la nomination du Patron ecclésiastique.)

Il se dit pareillement Du droit de nommer à un bénéfice, à une charge. (Le Roi a la nomination de tous les bénéfices consistoriaux, il en a la nomination, & le Pape la collation. Ce bénéfice est à la nomination d'un tel Patron, la nomination lui en appartient. Les Engagistes ont la nomination aux Offices Royaux.)

Il se dit aussi en parlant De celui qui a été nommé à un bénéfice, à une charge. (Je ne l'ai point encore vu depuis sa nomination à l'Évêché,) c'est-à-dire, Depuis qu'il a été nommé à l'Évêché.

NOMMÉMENT. adv. Spécialement. Ce terme est principalement en usage, lorsqu'après avoir parlé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses en général, on vient à en spécifier particulièrement quelques-unes. (On en accuse plusieurs personnes, & nommément tels & tels. Le Roi a voulu conserver plusieurs places, & nommément.....)

NOMMER. v. a. Donner, imposer un nom. (Nommer un enfant au Baptême. Son parrain l'a nommé *François*, *Jacques*. Il fut le premier qui découvrit cette Ile, & il la nomma de son nom. Ce Fort fut nommé le *Fort-Louis*, du nom du Roi.)

Nommer, se dit aussi De certaines épithètes qu'on joint d'ordinaire aux noms propres, soit des personnes, soit des villes. C'est ainsi qu'en parlant de quelques-uns de nos Rois, on a nommé l'un, *Charles le Chauve*; l'autre, *Louis le Gros*; l'autre, *Philippe le Hardi*; l'autre, *Philippe le Bel*; l'autre, *Charles le Sage*; Henri IV, *Henri le Grand*; Louis XIII, *Louis le Juste*; & Louis XIV, *Louis le Grand*. C'est ainsi qu'on a nommé un Duc de Guise, *le Balafré*; La Noue, *Bras de fer*, *&c.* On dit aussi à l'égard des Villes, *Boulogne la Grasse. Rome la Sainte. Gènes la Superbe.*

Il signifie aussi, Dire le nom d'une personne, d'une chose; dire comment une personne, une chose s'appelle. (Si vous voulez, je vous nommerai mon auteur. Je vous nommerois plusieurs personnes. Je vous les nommerois par nom & par surnom. Je ne me souviens pas d'avoir oui nommer cette plante. Comment la nommez-vous? Comment nommez-vous cet homme? On le nomme *Pierre*, *Jean*, *Jacques*, *&c.*

On dit, *Nommer quelqu'un son protecteur*, *son libérateur*, pour dire, L'appeller son protecteur, son Libérateur. *Louis XII a été nommé avec raison le Père du Peuple*, *car il l'étoit en effet.*

On dit, *Nommer quelqu'un à un bénéfice*, *à un emploi*, *à une charge*, pour dire, Choisir, désigner, nommer quelqu'un pour tenir, posséder un Bénéfice, pour exercer un emploi, une charge. (Le Roi l'a nommé à un tel Évêché. Le Roi nomme à tous les Bénéfices consistoriaux. Le Roi nomme, & le Pape confère. Le Roi l'a nommé à l'Ambassade, pour l'Ambassade de Rome. Le Roi l'a nommé à l'Intendance de..... Nommer des Experts. Nommer des Arbitres. Nommer des Députés.)

Nommer, se dit aussi en certaines phrases dans le sens de Déclarer. (Nommer un Ambassadeur. Il le nomma son successeur à l'Empire.)

On dit, *Nommer quelqu'un son héritier*, pour dire, l'instituer son héritier.

Nommer, est aussi réciproque. Ainsi on dit, *Comment se nomme-t-il?* Pour dire, Comment le nomme-t-on? *Il se nomme Pierre*, *Jean*, *Jacques*. (Comment se nomme cette plante?)

Nommé, ée. participe. (Un nommé Pierre. Un nommé Jacques. Les nommés tels & tels. À qui est cette maison? C'est à un nommé Dubois.) Cela emporte quelque sorte de mépris de celui qu'on désigne ainsi.

À point nommé. Façon de parler adverbiale, pour dire, Précisément, au temps qu'il faut, fort à propos. (Il arriva à point nommé, comme on alloit donner le combat. Vous venez à point nommé, pour juger notre différent.)

À jour nommé. Façon de parler adverbia-

le, pour dire, Au jour qui avoit été marqué, dont on étoit convenu. (Il se trouva au rendez-vous à jour nommé.)

NOMOCANON. s. m. Recueil de Constitutions Impériales, & des Canons qui y sont relatifs. Il y a plusieurs célebres Recueils qui portent ce titre.

NOMPAREIL, EILLE. adjectif. Qui excelle par-dessus tous les autres, qui est sans pareil, sans égal. (Un mérite nompareil. Une vertu nompareille. Sa grâce nompareille.)

NOMPAREILLE subst. f. Se dit en plusieurs Arts, pour exprimer ce qui est de plus petit.

On appelle ainsi Une sorte de ruban fort étroit. (Un nœud de nompareille. Acheter de la nompareille chez un Rubanier.)

Il se dit aussi d'Une sorte de dragée fort menue. (Acheter une livre de nompareille chez un Confiturier. De la nompareille de Verdun.)

NOMPAREILLE. Terme d'Imprimerie. Est un des plus petits caractères dont les Imprimeurs se servent. Il est entre la mignonne & la Sédanoise, ou Parisienne. (Nompareille à petit œil, à gros œil. Belle nompareille.)

On appelle Le plus gros caractère, *Grosse nompareille.* Il est après le Triple Canon.

NON

NON. Particule négative qui est directement opposée à la particule affirmative *Oui.* (Il est de tous bons accords, il ne dit jamais non. Cette affaire est aisée à conclure, il n'y a qu'à dire oui ou non. Je gage que non. Il ne répond ni oui, ni non. Avez-vous fait telle chose? Non. Le voulez-vous? Non. Non, je n'en ferai rien.)

On le redouble quelquefois pour donner plus de force à ce qu'on dit. (Non, non, je n'y consentirai jamais.)

Il se joint souvent avec la particule *Pas.* (Prendrai-je cela? Non pas, s'il vous plaît. Je lui payerai ce que je lui dois, mais non pas tout à la fois.)

NON, s'emploie quelquefois d'une manière simplement négative, sans opposition directe, à *Oui.* (Il en est fâché, non sans cause. Il en est en peine, non sans raison. Il vous a fait plaisir, non pas tant pour l'amour de vous, que par vanité. Non toutefois que je prétende.... Non qu'il ne soit fâcheux.)

Il se joint quelquefois à des noms adjectifs ou substantifs, & à des verbes. (Tous les gens non interessés, non préoccupés, non solvables, non recevables. Mettre des marchandises à non prix.) *Voyez* PRIX. *Fin de non recevoir.* Voyez FIN.

NON, s'emploie aussi substantivement. (Ils sont gens à s'éloigner pour un oui ou pour un non. Il m'a répondu un non bien sec.)

NON-SEULEMENT. Façon de parler adverbiale, qui est ordinairement suivie de la conjonction adversative *Mais.* (Non-seulement il n'est pas savant, mais il est très-ignorant. Non-seulement je l'ai payé, mais encore je lui ai fait un présent. Un Chrétien doit aimer non-seulement ses amis, mais même ses ennemis.)

NON PLUS. adverbial. Pas davantage. (Il n'en fut non plus ému, que s'il eût été innocent. On n'en parle non plus que s'il n'avoit jamais été. Je n'en sai rien, non plus que vous.)

Il se met quelquefois aussi pour Pareillement. (Vous ne le voulez pas, ni moi non plus. Ceux-ci n'en sont pas, ni ceux-là non plus.) Dans ce sens, il ne s'emploie jamais qu'avec une expression négative.

NONAGÉNAIRE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage qu'en parlant De l'âge des hommes. Ainsi on dit, qu'*Un homme est nonagénaire*, pour dire, qu'il a quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME. adj. Il n'a d'usage qu'en Astronomie dans cette phrase, *Le nonagésime degré*, ou simplement, *Le nonagésime*, pour dire, Le point de l'Écliptique qui est éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'Écliptique coupe l'Horizon.

NONANTE. adj. numéral de t. g. Nombre composé de neuf dixaines. On se sert de ce terme dans l'Arithmétique; mais dans le discours ordinaire, on dit, Quatre-vingt-dix.

On appelle en Mathématique, *Quart de nonante*, Un instrument qui représente un quart de cercle divisé en nonante degrés.

NONANTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (La nonantième année de son âge.) Dans le discours ordinaire, on dit, *Quatre-vingt-dixième.* (Dans la quatre-vingt-dixième année de son âge.)

NONCE. s. m. Prélat que le Pape envoie en Ambassade. (Le Nonce du Pape en France, en Espagne, à Venise. Nonce ordinaire. Nonce extraordinaire. Le Pape a envoyé un Nonce. Nonce Apostolique.) *Les Nonces en France n'ont point de Tribunal, comme en Espagne.*

On appelle en Pologne *Nonce*, Les Députés que la Noblesse des petites Diètes envoie à la grande Diète, pour composer la Chambre de la noblesse.

NONCHALAMMENT. adv. Avec nonchalance. (Il agit nonchalamment.)

NONCHALANCE. s. f. Négligence, manque de soin. (Grande, extrême nonchalance. Quelle nonchalance! Il laisse périr toutes ses affaires par nonchalance, par sa nonchalance.)

NONCHALANT, ANTE. adj. Négligent, qui par paresse, par mollesse, ne se donne pas les soins qu'il devroit. (Vous êtes bien nonchalant. Une humeur nonchalante.)

NONCIATURE. s. f. L'emploi, la charge de Nonce. (Le Pape a nommé un tel Prélat à la Nonciature d'Espagne. Le Tribunal de la Nonciature d'Espagne. Cela arriva avant la Nonciature d'un tel Prélat, pendant sa Nonciature.)

NON-CONFORMISTE. subst. Terme générique, par lequel on désigne en Angleterre tous ceux qui s'écartent de la religion Anglicane.

NONE. s. f. Celle des sept heures canoniales qui se chante ou qui se récite après Sexte. (Où en êtes-vous de votre Bréviaire? J'en suis à None. Après Sexte, on dit None, & puis Vêpres.)

NONES. s. f. pl. C'étoit chez les Romains le cinquième jour dans quelques mois, le septième dans d'autres, & toujours le huitième jour avant les Ides.

NON-JOUISSANCE. s. f. Terme de Palais. Privation de jouissance. (Il lui est dû une indemnité pour la non-jouissance.)

NONNAIN, NONNE. subst. f. Religieuse. (C'est une Nonne, une petite Nonnain. Un Couvent de Nonnains.) Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.

NONNAT. s. m. Poisson de la Méditerranée, qui est le plus petit de tous. *La pêche du nonnat est défendue pendant un certain temps.*

NONNETTE. subst. f. Jeune Nonnain.

NONOBSTANT. Préposition. Malgré, sans avoir égard. (Il a été obligé de payer, nonobstant l'appel. Nonobstant son opposition. Il s'est opiniâtré, nonobstant les remontrances de ses amis. Nonobstant ses difficultés.)

NONPAIR. adj. Il signifie la même chose qu'*Impair*, & il est moins en usage.

NON PLUS ULTRA. Phrase empruntée du Latin, qu'on emploie dans le style familier comme substantif masculin, pour signifier, Le terme qu'on ne sauroit passer. (Mettez sur le non plus ultra de Charles-Quint.)

NON-RÉSIDENCE. s. f. Absence du lieu où l'on devoit résider.

NON-VALEUR. s. f. Manque de valeur en une terre, en une ferme qui ne rapporte pas ce qu'elle devroit rapporter. (Cette terre n'est pas bien cultivée, elle est en friche en bien des endroits, elle est en non-valeur. La non-valeur de cette terre vient de ce qu'on l'a négligée depuis trois ans. Cette terre étoit affermée trente mille livres, mais elle a fort diminué à cause des non-valeurs.)

En matière de Finance, on appelle *Non-valeur*, Certaines parties de tailles, ou autres impositions qu'on n'a pu lever. (Il y a dans cette Généralité pour cent mille francs de non-valeurs. Un tel a traité des Non-valeurs.)

NON-USAGE. s. m. Cessation d'usage. (Les Lois s'abolissent souvent par le non-usage.)

NON-VUE. s. f. Terme de Marine, dont on se sert, pour dire, que La brume est si épaisse, qu'on ne peut avoir connoissance du parage où l'on est. (Nous fûmes en risque de périr par non-vue.)

NOR

NORD. subst. m. Septentrion, la partie du monde qui est opposée au Midi. (Ce pays est bordé au Nord d'une telle rivière, a au Nord une telle Province. Les pays du Nord. Les peuples du Nord. Les Rois du Nord. Les Régions du Nord. Le vent du Nord. Une maison exposée au Nord.)

Il signifie particulièrement, Celui des Poles du monde qui est opposé au Sud. (L'étoile du Nord. L'aiguille aimantée se tourne toujours vers le Nord.)

En termes de Marine, on dit, *Faire le Nord, faire le Sud*, pour dire, Faire route au Nord, au Sud.

On dit aussi absolument, *Le Nord*, pour dire, Le vent du Nord. (Le Nord est le plus froid de tous les vents. Le Nord règne ordinairement dans cette saison-là.)

NORD-EST. s. m. La partie du monde qui est entre le Nord & l'Est. (Une telle Ville est au Nord-Est de telle autre.)

Il signifie aussi, Le vent qui souffle entre le Nord & l'Est. (Le Nord-Est est extrêmement froid en ce pays-ci.)

NORD-OUEST. s. m. (Les Marins prononcent & écrivent *Nor-ouêt.*) La partie du monde qui est entre le Nord & l'Ouest. (Cette Ville est au Nord-Ouest de l'autre.)

Il signifie aussi, Le vent qui souffle entre le Nord & l'Ouest. *Le Nord-Ouest est d'ordinaire froid & pluvieux.*

NOS

NOSTOC. s. m. Plante qui ressemble à une espèce de gelée gluante, membraneuse & d'un verd brun. Tournefort est le premier qui l'ait mise au nombre des plantes. La chaleur la desséchant très-promptement, il faut ramasser le *Nostoc* avant le lever

du soleil. On le croit bon pour guérir les cancers & les ulcères invétérés.

NOT

NOTA. Terme emprunté du Latin, & qui signifie, *Remarquez*. On en fait quelquefois un nom substantif; & alors il signifie, Une marque que l'on met à la marge d'un écrit, d'un livre. (Mettez là un nota.)

NOTABLE. adj. de t. g. Remarque, considérable. (Dits notables. Faits notables. Parole notable. Arrêt notable. Un cas notable. Cela est notable. Un dommage notable. Petite notable. Un gain notable. Une somme notable. Lésion notable. Un notable bourgeois.) Il est à remarquer que ce mot ne s'emploie à l'adjectif, en parlant des personnes, que dans cette seule phrase.

NOTABLE, est aussi substantif, & ne s'emploie guère qu'au pluriel; & en ce sens il signifie, Les principaux & les plus considérables d'une Ville, d'une Province, d'un État. (Une assemblée de Notables. L'assemblée des Notables.)

NOTABLEMENT. adv. Grandement, extrêmement, beaucoup. (Il est notablement lésé, notablement intéressé dans une telle affaire. Il a perdu notablement.)

NOTAIRE. s. m. Officier public, qui reçoit & qui passe les contrats, les obligations, les transactions, & les autres actes volontaires. (Notaire Royal. Notaire de Seigneur. Notaire de Village Notaire au Châtelet de Paris. La Communauté, le Corps des Notaires. Contrat passé pardevant Notaires. S'obliger pardevant Notaires. Faire chercher de l'argent chez les Notaires. Un acte signé de deux Notaires Quand le Notaire y a passé, on ne peut plus s'en dédire. Le Notaire qui a reçu son testament. Protester, faire protestation pardevant un Notaire, pardevant Notaire. Les Registres, les minutes d'un Notaire. L'étude d'un Notaire. Il a acheté la Pratique, l'Étude d'un tel Notaire.)

NOTAIRE APOSTOLIQUE. Officier établi pour les expéditions en Cour de Rome, & affaires Ecclésiastiques.

NOTAMMENT. adv. Spécialement. (Il a cité plusieurs Lois, & notamment celle-là. Il a accusé plusieurs personnes, & notamment un tel.) Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases.

NOTARIAT. s. m. Charge, fonction de Notaire. (Il a exercé long-temps le Notariat.)

NOTARIÉ. adj. Qui se dit dans cette phrase, *Acte notarié*, pour dire, Un acte passé devant Notaire.

NOTE. s. f. Marque que l'on fait en quelque endroit d'un livre, d'un écrit, pour s'en souvenir & pour y avoir égard. (Mettez une note à la marge du livre pour trouver le passage. Il a mis une note à la marge pour s'en souvenir.)

NOTE, signifie aussi, Remarque, espèce de commentaire sur quelque endroit d'un écrit, d'un livre. (J'ai fait des notes sur sa lettre, sur ce livre-là. On a imprimé un tel livre avec des notes. Si on vouloit on feroit de belles notes sur cet écrit.)

NOTE, se dit aussi d'Une remarque, d'une observation qu'on fait sur un mot, sur une phrase. (Il faut mettre un tel mot dans le Dictionnaire, avec la note de vieux, de bas, &c.

NOTE D'INFAMIE, ou NOTE INFAMANTE, ou simplement NOTE. Une note imposée juridiquement par le Magistrat pour quelque cause grave. (L'accusation qui a été faite contre cet homme, est une note dans sa vie. Cela porte quelque note avec soi. C'est une vilaine note.) *La réprimande faite par un Juge, est une note.*

NOTE, se dit encore Des caractères dont les Musiciens se servent pour marquer le chant. (Notes blanches, notes noires, &c.) On dit plus ordinairement, *Les blanches & les noires.* (Il chante sur la note. Il connoît toutes ses notes. Ce violon ne sait qu'une note.)

On dit proverbialement d'Un homme qui dit toujours la même chose, qui propose toujours le même expédient, qu'*Il ne sait qu'une note.*

On dit proverbialement & figurément, *Changer de note*, *chanter sur une autre note*, pour dire, Changer de façon de faire ou de parler. (Je vous ferai bien changer de note.)

NOTER. v. a. Remarquer. (Notez bien cela. Notez qu'il étoit bien son ennemi.) Ces deux phrases sont du style familier. (J'ai noté ce passage dans mon livre, sur mes tablettes.)

On dit, *Noter*, pour dire, Marquer en mauvaise part. (Pourquoi le voulez-vous noter ? Vous serez noté. Il n'a qu'à prendre garde à lui, il est déjà bien noté. Ce livre est censuré, il est noté par une censure) Dans cette même acception, on dit, *Noter d'infamie.*

On dit, *Noter un air*, *noter un chant*, pour dire, L'exprimer sur le papier par des notes de musique. (Je vous prie, notez-moi cet air. Cette pièce est mal notée.)

NOTÉ, ÉE. participe. *Homme noté*, qui a une mauvaise réputation, méritée par quelques fautes qui ont fait éclat.

NOTEUR. s. m. Copiste de musique. (Le Noteur de l'Opéra.)

NOTICE. s. f. Terme qui n'est en usage qu'en parlant de certains Livres, de certains Traités qui sont faits pour donner une connoissance particulière des dignités, des charges, des lieux & des chemins d'un Royaume, d'une Province, d'un Pays. (La notice de l'Empire. La notice des Gaules.

On appelle aussi *Notice*, L'indication, ou l'extrait raisonné qui se met à la tête d'un manuscrit, pour faire connoître l'Auteur, le temps où il a vécu, & pour donner une idée générale de l'ouvrage. (On travaille à la notice des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.)

NOTIFICATION. s. f. Acte par lequel on notifie. (Ils ne peuvent plus en douter, la notification leur en a été faite.)

NOTIFIER. v. a. Faire savoir dans les formes juridiques, dans les formes reçues. (Cet acte ne sera point valable, si on ne le fait notifier. Il ne m'a point été notifié. On fit notifier aux Ambassadeurs que. Après que l'Ambassadeur eut notifié son arrivée. L'Ambassadeur ayant notifié à la Diète l'ordre qu'il avoit reçu.)

NOTIFIÉ, ÉE. participe.

NOTION. s. f. Connoissance, idée qu'on a d'une chose. (Notion claire, distincte, certaine. Notion confuse. Foible notion. Notion imparfaite. Je n'ai point de connoissance parfaite de cela, je n'en ai qu'une simple notion, qu'une foible notion. Il n'en a pas les premières notions. Sur une même chose on peut se former diverses notions. Il vous donnera des notions sur cette matière. Selon la notion que j'en ai, selon la notion commune. Je n'en ai aucune notion, nulle notion.)

NOTOIRE. adj. de t. g. Qui est évident, manifeste. (Le fait est notoire. C'est une vérité notoire, cela n'est que trop notoire, notoire à tout le monde, rendre notoire.)

NOTOIREMENT. adv. Évidemment, manifestement. (Cela est notoirement vrai. Cela est notoirement faux. Il est notoirement coupable d'un tel crime.)

NOTORIÉTÉ. s. f. Évidence d'une chose de fait généralement reconnue. (Cela est de toute notoriété. On l'a arrêté prisonnier sur la notoriété du fait. Cela est de notoriété publique.)

On appelle *Acte de notoriété*, Un acte par lequel un Tribunal dépose de son usage, à la réquisition d'un autre Tribunal auquel il n'est point subordonné.

On appelle encore *Actes de notoriété*, Des actes passés pardevant Notaires, par lesquels des témoins suppléent à des preuves par écrit.

NOTRE. adj. possessif de tout genre & qui répond au pronom personnel *Nous*. Dans cette acception, il se met toujours devant le substantif; il ne reçoit jamais d'article, & il fait *Nos* au pluriel. (Notre père. Notre patrie Notre religion. Notre bien. Notre vie. Nos aïeux. Nos ancêtres. Nos amis. Nos biens. Nos vies. Un de nos Rois. Un de nos plus grands Rois.)

Il est aussi possessif relatif lorsqu'il reçoit l'article, & ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé. (C'est votre avis, mais ce n'est pas le nôtre. Leur maison est alliée de la nôtre. Vos intérêts sont les nôtres. Quand vous aurez dit vos raisons, nous dirons les nôtres.)

NÔTRE est quelquefois substantif, & signifie, Ce qui est à nous, ce qui nous appartient, soit bien, soit réputation, &c. (Nous défendons le nôtre. Il y va trop du nôtre. Il n'y a rien du nôtre.)

Ne voulez-vous rien du nôtre ? Façon de parler du style familier, dont les Marchands ont accoutumé de se servir, pour dire, ne voulez-vous rien acheter de ce que nous avons ?

NÔTRES, au pluriel, s'emploie aussi substantivement, & signifie quelquefois, Ceux qui sont de notre parti, de notre compagnie. (Celui-là est-il des nôtres ? Il n'est pas des nôtres, il s'entend avec nos ennemis. Les nôtres ont bien fait dans le combat. Ne serez-vous pas des nôtres ?)

Il faut remarquer que quand *Notre* précède le substantif, l'o est bref, (Notre livre ;) & qu'il est long quand il suit l'article, (C'est le nôtre.)

NOV

NOVALE. s. f. Terre nouvellement défrichée & mise en labour. (Il a défriché cette terre & l'a mise en novale. Les Curés ont droit de dixme sur les novales.)

On appelle aussi *Novales*, La dixme que les Curés lèvent sur les novales. (Les novales appartiennent au Curé, quoiqu'il ne soit pas gros Décimateur. Les novales & les vertes dixmes.)

NOVATEUR. s. m. Celui qui introduit quelque nouveauté, quelque dogme contraire aux sentimens & à la pratique de l'Église. (Les Novateurs sont dangereux.)

Il se dit quelquefois De ceux qui veulent innover dans quelque matière que ce soit.

NOVATION. s. f. Terme de Droit. Changement de titre, transmutation d'un contrat en un autre qui déroge au premier, & qui change l'hypothèque. (Ils ont stipulé dans

la transaction qu'il n'y auroit point de novation au premier contrat. Sans novation d'hypothèque.)

NOUE. subst. f. Tuile faite en canal pour l'égout des eaux. (Les noues d'une lucarne.)

NOUE, se dit encore d'une terre grasse & humide, qui est une espèce de pré servant à la pâture des bestiaux.

NOVELLES. s. f. pluriel. Constitutions de l'Empereur Justinien, qui forment la quatrième & dernière partie du corps du Droit Romain.

NOVEMBRE. s. m. C'étoit le neuvième mois de l'année, lorsque l'année commençoit en Mars. C'est maintenant l'onzième mois selon notre manière de compter. (C'étoit au mois de Novembre. Les pluies froides de Novembre.)

NOUEMENT. s. m. Action de nouer. Il n'est en usage que dans cette phrase populaire, (Nouement d'aiguillette.

NOUER. v. a. Lier en faisant un nœud, faire un nœud à quelque chose. (Nouer un ruban. Nouer des jarretières. Nouer des aiguillettes.)

On dit popul. *Nouer l'aiguillette*, pour dire, Faire un prétendu maléfice, que le peuple croit empêcher la consommation du mariage.

On dit, qu'*Un cheval noue l'aiguillette*, lorsqu'il détache vivement la ruade.

On dit fig. *Nouer amitié*, pour dire, Lier amitié. *Nouer une partie*, pour dire, Faire une partie, lier une partie.

NOUER, signifie aussi, Envelopper dans quelque chose en faisant un nœud. (Nouer de l'argent dans le coin d'un mouchoir. Nouez cette poudre dans un linge, & la faites bouillir dans de l'eau.)

NOUER, est aussi réciproque, en parlant des arbres à fruit, & signifie, Passer de fleur en fruit. (Quand les pommes, quand les citrons, quand les poires commencent à se nouer. Dans le temps que les fruits se nouent. Les abricots n'étoient pas encore noués.)

Dans cette acception, il s'emploie aussi au neutre. (Les fruits commencent déjà à nouer.)

On dit, que *La goutte se noue*, qu'*elle est nouée*, quand l'humeur qui la cause s'épaissit, se durcit dans les jointures.

On dit aussi, qu'*Un boyau se noue dans la colique de miséréré*, pour dire, qu'Un boyau rentre dans lui-même.

NOUÉ, ÉE. participe. En termes de Blason, il se dit de la queue d'un lion, lorsqu'elle a des nœuds en forme de houpe; & des pièces qui sont liées & entourées d'un lien d'un autre émail.

On dit d'Un enfant, qu'*Il est noué*, pour dire, qu'Il a des nœuds qui l'empêchent de croître. *Voyez* RACHITIQUE.

On dit, qu'*Un homme est tout noué de goutte*, Quand l'humeur de la goutte s'est arrêtée, s'est fixée dans les jointures.

On dit d'Une pièce de théâtre, qu'*Elle est bien ou mal nouée*, Lorsque le nœud en est bien ou mal fait.

NOUET. s. m. Nœud fait avec un linge, dans lequel on a mis quelque drogue, quelque poudre pour la faire tremper ou bouillir. (Mettez un nouet de séné dans votre bouillon. Un nouet de poudre d'acier. Mettre un nouet de fines herbes dans une sausse.)

NOUEUX, EUSE. adj. Il se dit seulement Du bois qui a des nœuds. (C'est un bois fort noueux. Le hêtre n'est pas si noueux que le chêne. Un bâton noueux. L'épine est fort noueuse.)

NOUGAT. s. m. Espèce de gâteau fait d'amandes ou de noix, au caramel. (On a servi du nougat.) Il n'a point de pluriel.

NOVICE. s. de t. g. Il se dit d'Un homme ou d'une femme qui a pris nouvellement l'habit de Religion dans un couvent, pour s'y éprouver pendant un certain temps, dans le dessein d'y faire profession. (Un novice. Une novice. Un jeune novice. Une jeune novice. Le Directeur, le Père Maître des novices. La Maîtresse des novices. Prendre l'habit de novice.)

NOVICE, signifie aussi, Qui est nouveau & peu exercé, peu habile en quelque métier, en quelque profession; & alors il est adj. (Il est encore fort novice dans son métier. C'est être bien novice à la guerre, &c. Ce Juge a rendu une Sentence qui fait voir qu'il est bien novice dans sa profession.)

Il se dit quelquefois par extension, Des choses prises pour la personne. (Une main novice. Une plume novice.)

NOVICIAT. s. m. L'état des Novices avant qu'ils fassent profession, & le temps pendant lequel ils sont dans cet état. (Un long noviciat. Un rude noviciat. Les épreuves du noviciat. Il est entré dans son noviciat. Dans son année de noviciat. Faire son noviciat. Achever son noviciat. Sortir de noviciat. Durant son noviciat.)

NOVICIAT, se dit aussi De la maison Religieuse, ou de cette partie de la Maison où les Novices demeurent, & où ils font leurs exercices pendant leur année de probation. (Ils demeurent au noviciat. Il est au noviciat.)

NOVICIAT, se dit figurément de l'apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession. (Il a fait son noviciat à la guerre sous un excellent homme. Il a fait un rude noviciat dans sa première campagne.)

NOVISSIMÉ. Mot latin qu'on emploie familièrement en François, pour dire, Tout récemment. (Ce fait est arrivé novissimé.)

NOULET. s. m. Canal fait avec des noues de tuile, de plomb ou de bois, pour l'écoulement des eaux.

Il se dit aussi de l'enfoncement de deux combles qui se joignent.

NOURRAIN. s. m. Petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler. Il est synonyme d'Alevin.

NOURRICE. s. f. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien. (Bonne nourrice. La nourrice du Prince. Sa mère nourrice.)

On dit d'Une mère qui allaite son enfant, qu'*Elle a voulu en être la nourrice*.

On dit, *Mettre un enfant en nourrice*, pour dire, Le donner à une nourrice hors de chez soi pour le nourrir. *Retirer un enfant de nourrice*, pour dire, Le retirer de chez la nourrice, le sevrer.

On dit qu'*Un enfant a été changé en nourrice*, pour dire, que chez la nourrice il a été mis à la place d'un véritable enfant.

On dit aussi proverbialement d'un enfant dont les mœurs ne répondent pas à sa naissance, qu'*Il faut qu'il ait été changé en nourrice*. Et au contraire on dit d'Un enfant qui a beaucoup des traits & de l'humeur de son père, qu'*Il n'a pas été changé en nourrice*.

On dit, qu'*Une Province est la nourrice d'une Ville, d'un Pays*, Quand elle lui fournit de quoi subsister. (La Sicile étoit la nourrice de Rome. La Normandie est la nourrice de Paris.)

NOURRICIER. s. m. qui s'emploie aussi adjectivement. Le mari d'une nourrice. (Le nourricier d'un enfant. Son père nourricier.)

Figurément & familièrement, en parlant d'Un homme qui en fait subsister un autre, on dit, que *C'est son père nourricier*.

On appelle *Suc nourricier*, Le suc dont les arbres & plantes se nourrissent. (Les résines sont le suc nourricier de certaines plantes.)

Il se dit aussi De la partie des alimens qui nourrit & entretient les corps des animaux.

NOURRIR. v. act. Sustenter, servir d'aliment. (Les alimens les plus propres à nourrir l'homme. Le sang nourrit toutes les parties du corps.)

On dit familièrement, que *La soupe nourrit le soldat*.

NOURRIR, s'emploie souvent absolument. (Il y a des alimens qui nourrissent trop. Le pain nourrit beaucoup. Les fruits, les légumes ne nourrissent pas tant que la viande. Ces viandes-là nourrissent plus que d'autres. Cela est fort succulent & nourrit beaucoup. Le vin nourrit.)

NOURRIR, se dit aussi De toutes les choses dont les plantes & les arbres tirent leur suc pour la végétation. (La bonne terre nourrit les plantes, les arbres. Mettre du fumier au pied d'un arbre pour le nourrir.)

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, & alors il signifie, Repaître, prendre de la nourriture. (L'homme se nourrit de pain & de viandes. Les chevaux se nourrissent de foin & d'avoine.)

On dit d'Un enfant, qu'*Il se nourrit bien*, qu'*il se nourrit mal*, pour dire, que Les alimens lui profitent bien, ou ne lui profitent pas. Et d'Un arbre planté dans une mauvaise terre, qu'*Il n'a pas de quoi se nourrir*, pour dire, qu'Il n'y trouve pas un suc convenable & suffisant. *Nourrir*, dans ces phrases, est réciproque.

NOURRIR, signifie aussi, Entretenir d'alimens. (Je l'ai vêtu & nourri dix ans durant. Les enfans sont obligés de nourrir leur père & leur mère dans le besoin. Il nourrit tant de valets. Je lui donne tant par an pour me loger & pour me nourrir. Il nourrit tant de chiens, tant de chevaux. Si on veut faire bien travailler des chevaux, il faut les bien nourrir. Nourrir des bestiaux. Nourrir des poulets, des pigeons. Nourrir des vers à soie, &c.)

On dit, que *Des enfans ne sont pas nourris dans une maison*, que *des écoliers ne sont pas nourris dans un Collège*, pour dire, qu'Ils n'y sont pas suffisamment nourris, qu'on ne les y nourrit pas comme il faut.

On dit, qu'*On est bien nourri*, qu'*on est mal nourri en quelque endroit*, pour dire, qu'On y fait bonne chère, mauvaise chère. Cela ne se dit que des pensions ou des auberges.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de si petit métier qui ne nourrisse son maître*, pour dire, que Pour peu qu'on travaille, on gagne de quoi vivre.

On dit, qu'*Un pays en nourrit un autre*, pour dire, qu'Il le fournit ordinairement

de vivres. (La Sicile nourrissoit Rome. La Normandie & l'Ile de France nourrissent Paris.)

On dit aussi d'Une terre, d'un héritage, qu'*Ils nourrissent toute une famille*, pour dire, qu'ils fournissent de quoi la faire subsister. (Son jardin le nourrit. Cette terre nourrit toute sa famille.)

On dit, que *Le bois nourrit le feu*, pour dire, que Le bois entretient le feu, le fait subsister; que *La pommade nourrit le teint*, pour dire, qu'Elle l'entretient en bon état.

On dit aussi figurément, (L'espérance nourrit l'amour. L'amour se nourrit d'espérance. Les services mutuels nourrissent l'amitié)

Nourrir, se dit aussi d'Une femme qui donne à teter à un enfant. (C'est elle qui l'a nourri. Elle lui a nourri trois enfans. Une mère qui nourrit son enfant est doublement sa mère. Elle a nourri entièrement cet enfant. Elle ne l'a nourri qu'à moitié. La nourrice qui a achevé de le nourrir.)

On dit aussi, qu'*Une femme ne sauroit nourrir d'enfans*, pour dire, qu'Elle ne sauroit les élever jusques hors de l'enfance.

Nourrir, signifie aussi figurément, Instruire, élever. (Il faut avoir soin de nourrir les enfans dans les sentimens de piété & d'honneur. Il a été nourri auprès d'un tel Prince, nourri Page du Roi. Il a été nourri dans l'amour de la vertu, dans l'aversion du vice.) On disoit autrefois, *Il a été bien nourri, mal nourri*, pour dire, qu'Il a été bien élevé, mal élevé.

On dit figurément, qu'*Un homme nourrit un serpent dans son sein*, pour dire, qu'Il éleve un ingrat, un méchant qui le perdra, qui le ruinera quelque jour.

Nourrir, se dit aussi figurément, en parlant Des choses qui servent à former, à façonner l'esprit, les mœurs, &c. (La science, la bonne lecture, la conversation des honnêtes gens nourrit l'esprit. Se nourrir de la lecture des bons livres. Se nourrir de la parole de Dieu.)

Nourrir, en termes de peinture, C'est mettre les couleurs avec une certaine abondance qui donne le moyen de les mêler aisément, de les empâter. *Nourrir le trait*, C'est éviter la maigreur & la sécheresse.

Nourri, ie. participe.

On dit par plaisanterie, qu'*Un homme est bien nourri*, pour dire qu'il est plus gros ou plus gras qu'il ne faudroit.

On dit, que *Du blé*, que *du grain est bien nourri*, pour dire, qu'il est bien plein, bien rempli.

Et on dit d'Un style riche, plein, abondant, que *C'est un style nourri.*

Les maîtres qui apprennent à écrire, disent, qu'*Une lettre est bien nourrie*, pour dire, que les traits en sont bien formés. Et, qu'*Elle n'est pas bien nourrie*, pour dire, qu'Elle est plus déliée qu'il ne faut.

En termes de Blason, il se dit des plantes qui ne montrent point de racines, & des fleurs de lis dont la pointe d'en bas ne paroît pas.

En termes de Peinture, *Une couleur nourrie*, est une couleur bien empâtée. *Un trait nourri*, est un trait qui n'est pas trop fin.

NOURRISSANT, ANTE. adj. Qui sustente, qui nourrit beaucoup. (Une viande bien nourrissante. Ce consommé est fort nourrissant. Cela n'est pas assez nourrissant.)

NOURRISSON. s. m. Enfant qui est en nourrice. (C'est une bonne nourrice, elle ne manquera pas de nourrissons. Elle a rendu son nourrisson.)

On appelle figurément les Poëtes, *Les nourrissons des Muses.*

NOURRITURE. s. f. Aliment. (Bonne nourriture. Mauvaise nourriture. Nourriture succulente. Prendre de la nourriture. Il est bien malade, il ne prend plus de nourriture. Il meurt faute de nourriture.)

Prendre nourriture, se dit aussi en parlant De quelques parties du corps, lorsqu'ayant été affectées & malades, elles viennent à se rétablir dans l'état où naturellement elles doivent être. (Son bras étoit desséché, mais il recommence à prendre nourriture. Sa main ne prend plus de nourriture.)

La même chose se dit en parlant Des arbres & des plantes. (Cet arbre prend nourriture. Il ne prend point de nourriture.)

On dit d'une nourrice, qu'*Elle a fait deux nourritures du même lait*, pour dire, qu'Elle a allaité deux enfans du même lait.

On dit aussi, *Faire des nourritures*, pour dire, Nourrir, élever du bétail, de la volaille dans une terre, dans une maison de campagne. (C'est une terre propre à y faire des nourritures.)

Nourriture, s'emploie quelquefois au figuré. (L'Esprit a besoin de nourriture aussi-bien que le corps.)

En parlant De l'éducation d'un jeune enfant mal élevé, on dit en plaisanterie à celui qui en a pris soin, *Vous avez fait là une belle nourriture.*

On dit proverbialement, *Nourriture passe nature*, pour dire, que La bonne éducation peut corriger les défauts d'un mauvais naturel.

NOUS. substantif des deux genres. Pronom de la première personne, qui est le plur. de *Je* ou *Moi*. (Nous disons. Nous allons. Nous nous en allons. Nous en irons-nous? Nous ne nous voyons plus. Nous-mêmes. Quant à nous. Que faisons-nous ici? C'est l'avantage des uns & des autres, aussi-bien d'eux que de nous. Il s'en rapporte à nous. Faites-nous savoir de vos nouvelles. Il tient cela de nous. La chose dépend de nous.)

On dit encore, *Entre nous, je vous l'avouerai entre nous*, pour dire, Gardez-moi le secret là-dessus, ceci ne doit pas nous passer.

On dit, *Nous autres*, pour dire, Ce que nous sommes du même côté, du même avis, du même rang. (Vous allez jouer, nous autres nous allons à la promenade. Vous désirez une grande opulence, nous autres nous sommes contens du pur nécessaire.)

Nous, s'emploie aussi au lieu du singulier *Je* & *Moi*, par le Roi, dans les Ordonnances, Édits, Déclarations, &c. (Nous vous mandons. Nous vous enjoignons.) Par les Juges dans leurs Jugemens, par les Évêques dans leurs Mandemens, par les personnes qui ont caractère & autorité. (Nous tel, certifions, Nous tel, déclarons.) Les Auteurs le disent quelquefois en parlant d'eux-mêmes.

NOUVEAU, ou NOUVEL, NOUVELLE. adj. Qui commence d'être ou de paroître. Il faut observer que *Nouveau* au singulier ne se met jamais devant un substantif qui commence par une voyelle, ou par H sans aspiration, & que *Nouvel*, au contraire, ne se met jamais que devant une voyelle ou H sans aspiration. (Vin nouveau. Blé nouveau. Fruit nouveau. Livre nouveau. Nouveau dessein. N'avez-vous rien, ne savez-vous rien, ne nous direz-vous rien de nouveau? Qu'y a-t-il de nouveau? Nouvel armement. Nouvel accident. Nouvelle invention. Nouvelle relation. Mode nouvelle. Pièce nouvelle. Nouvelle manière. Nouvelle édition. Nouvelle découverte. Les Auteurs anciens & les nouveaux.) *Mots nouveaux*, Des mots qui commencent à s'établir, & que l'usage n'a pas encore autorisés.

Un habit nouveau, signifie Un habit d'une nouvelle mode; &, *Un habit neuf*, est un habit qui n'a point ou qui a peu servi.

On dit, *Le nouvel an*, & *l'an nouveau*, pour dire, Le commencement de l'année. *La saison nouvelle*, pour dire, Le printemps. *La nouvelle Lune*, pour dire, La Lune qui commence, *Le nouveau monde*, pour dire, Cette partie du monde qui a été découverte à la fin du quinzième siècle, & à laquelle on a donné le nom d'Amérique. *Le nouveau style*, pour dire, La manière de compter dans le calandrier depuis sa réformation par Grégoire XIII.

Jesus-Christ est appelé dans le langage de l'Écriture-Sainte, *Le nouvel Adam*, Et on appelle *Nouvel homme*, & *homme nouveau*, Le Chrétien régénéré par la grâce.

On appelle *Nouveau Testament*, Le Livre des Évangiles avec les Actes des Apôtres, les Épîtres de Saint Paul, les autres Épîtres Canoniques & l'Apocalypse. Et on l'appelle ainsi à la différence de l'Ancien Testament.

On dit, *Mener une nouvelle vie*, pour dire, Mener un nouveau genre de vie.

On dit en termes de Pratique, *Passer titre nouvel*; & il est à remarquer, que *Nouvel* ne se dit jamais après le substantif, que dans ce seul exemple. On dit aussi dans le même style, *Articuler faits nouveaux.*

On dit figurément & proverbialement d'Un homme qu'il y a quelque temps qu'on n'a vu, que *C'est du fruit nouveau que de le voir.*

Et on dit aussi *Recommencer sur nouveaux frais*, pour dire, Recommencer entièrement un travail.

On dit familièrement, que *Des gens se sont dits mots nouveaux*, pour dire, qu'Ils se sont querellés, & qu'ils se sont dit des termes durs & peu en usage dans le commerce ordinaire de la société.

On dit aussi, qu'*Un homme est bien nouveau dans son métier, dans sa charge*, pour dire, qu'Il n'y est guère expérimenté.

Et on dit dans le même sens, qu' (Un homme est bien nouveau dans le monde, bien nouveau dans les affaires.)

On appelle *Un homme nouveau*, Celui qui a fait fortune, qui n'a point de naissance, & qui est le premier de sa race qui se fasse remarquer.

Lorsqu'on veut faire entendre qu'on ne savoit rien de quelque chose, on dit, (Cela m'est nouveau. C'est une chose nouvelle pour moi.)

On appelle *Nouveaux acquêts*, La finance que le Roi impose sur les gens de mainmorte qui se trouvent posséder des héritages non amortis.

Nouveau, s'emploie aussi quelquefois dans

une signification adverbiale, pour dire, nouvellement. (Du beurre nouveau battu. Du vin tout nouveau percé. Des vins nouveaux percés.)

NOUVEAU, NOUVELLE, ont le même sens dans les phrases suivantes, où ils sont adjectifs. (Un nouveau venu, de nouveaux venus. Un nouveau marié. Une nouvelle mariée. De nouvelles mariées.)

DE NOUVEAU, signifie, Derechef, une seconde fois. (Il a été accusé de nouveau. On l'a emprisonné tout de nouveau.)

NOUVEAUTÉ. s. f. Qualité de ce qui est nouveau, ce qu'il y a de nouveau dans une chose. (La nouveauté plaît à la plupart du monde. Cela a les graces, les charmes de la nouveauté. La nouveauté d'une opinion, d'une doctrine, d'un sentiment, d'une découverte. La nouveauté de la mode)

Il signifie aussi, Chose nouvelle. (Je n'avois jamais oui parler de cela, c'est une nouveauté pour moi. Toute nouveauté doit être suspecte. Les nouveautés sont dangereuses en matière de Religion. Il ne faut point introduire de nouveautés dans un État. Le peuple est amateur de nouveautés, court après les nouveautés.)

On dit d'Un Marchand qui est toujours fourni des étoffes les plus nouvelles & les plus à la mode, qu'*On trouve toujours quelque nouveauté chez lui.*

On dit aussi, qu'*Un Libraire a toujours quelque nouveauté*, pour dire, qu'Il a toujours quelque Livre nouveau.

Et on dit dans le même sens, qu'*Un homme aime à voir, à lire toutes les nouveautés*, pour dire, qu'Il aime à voir, à lire tout ce qui s'écrit, tout ce qui s'imprime de nouveau.

On appelle aussi *Nouveauté*, Les poids, les fèves & quelques autres fruits dans la primeur. (Des poids au commencement du Printemps, c'est de la nouveauté.)

On dit communément d'Un homme qu'on avoit accoutumé de voir souvent, & qu'il y a long-temps qu'on n'a vu, quoiqu'il ne soit pas éloigné du lieu où l'on est, (C'est nouveauté que de vous voir.)

NOUVELLE. s. f. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. (Bonne nouvelle. Mauvaise, fâcheuse nouvelle. Vieille nouvelle. Nouvelle importante. C'est une nouvelle toute fraîche. Ce que vous nous dites est une vieille nouvelle. D'où avez-vous appris cette nouvelle? La confirmation d'une nouvelle. Cette nouvelle est vraie, est fausse. Être curieux de nouvelles. Écrire des nouvelles. Porter des nouvelles. J'ai des nouvelles certaines. Il est venu des nouvelles, &c. Faire courir un bruit, une nouvelle. Semer une nouvelle. Répandre une nouvelle. De qui tenez-vous cette nouvelle? Je ne savois point cela, c'est une nouvelle pour moi. Aimer à débiter des nouvelles. Se plaire à inventer des nouvelles. Forger des nouvelles. On a eu nouvelle de l'arrivée des Gallions. On a eu nouvelle que les ennemis...)

On dit, *Être à la source des nouvelles*, pour dire, Être au lieu où se passent les choses les plus importantes, & où l'on reçoit les premiers avis de tout.

On appelle familièrement, *Nouvelles de la basse cour*, Des nouvelles fausses, mal fondées & ridicules. Et, *Nouvelle apocryphe*, Une nouvelle dont on croit avoir sujet de douter.

NOUVELLES, s'emploie encore particulièrement au pluriel en diverses phrases & en divers sens.

Ainsi on dit, *Ne faites rien que vous n'ayez de mes nouvelles, que je ne vous aie donné, que vous n'ayez reçu de mes nouvelles*, pour dire, Que je ne vous aie fait savoir quelque chose de nouveau sur l'affaire dont il s'agit.

On dit aussi par menace, *Vous aurez de mes nouvelles, vous entendrez de mes nouvelles*, pour dire, vous recevrez bientôt de ma part quelque sujet de chagrin, de déplaisir.

On dit quelquefois en plaisantant, *Je sais de vos nouvelles*, pour dire, Je sais de vos aventures secrètes, je sais des particularités que vous me cachez.

On dit, *Envoyer savoir des nouvelles de quelqu'un*, pour dire, S'informer de l'état de sa santé. *Mandez-moi de vos nouvelles*, pour dire, Écrivez-moi, & faites-moi savoir l'état où vous vous trouverez, ce que vous ferez. *Il y a long-temps que je n'ai reçu de ses nouvelles*, pour dire, que Je n'ai reçu de ses lettres. Et en termes de guerre, *Envoyer aux nouvelles*, pour dire, Envoyer quelqu'un pour s'instruire de l'état des ennemis.

On dit, qu'*On ne sait point de nouvelles d'un pays, d'une armée*, pour dire, qu'On n'en a point reçu de lettres, & qu'on n'est point informé de ce qui s'y passe, en quel état les choses y sont. Qu'*On n'a ni vent, ni nouvelles d'un homme*, pour dire, qu'On n'en entend point parler, & qu'on ne sait ce qu'il est devenu. Il est du style familier. Qu'*Il y a bien des nouvelles*, pour dire, qu'Il est arrivé quelque chose de fort surprenant, de fort extraordinaire, de fort important. Et d'Une grande défaite dont personne n'est échappé, on dit, qu'*Il n'est resté personne pour en venir dire des nouvelles.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école*, pour dire, qu'Il ne faut pas divulguer ce qui se passe de particulier dans une société dont on est.

On dit proverbialement & absolument, *Point de nouvelles*, pour dire, qu'On ne peut venir à bout d'une chose, qu'on ne peut tirer de satisfaction d'un homme, qu'on ne peut avoir de réponse d'une chose. (Il promet assez de me payer, mais pour de l'argent point de nouvelles. On a beau heurter à sa porte, point de nouvelles, personne n'ouvre.)

On dit proverbialement, *Point de nouvelles, bonnes nouvelles*, pour dire, que C'est une marque qu'il n'est point arrivé de mal quand on ne le sait point.

On appelle aussi *Nouvelles*, Certains contes d'aventures extraordinaires, certaines petites histoires faites & inventées uniquement pour l'amusement du lecteur. (Les nouvelles de Boccace. Les nouvelles de la Reine Marguerite. Les nouvelles de Cervantes. Les nouvelles de Scarron.)

Dans ce sens, on emploie aussi *Nouvelle* au singulier. (Nouvelle Espagnole. Nouvelle historique.)

NOUVELLEMENT. adv. Depuis peu. (Maison nouvellement bâtie. Livre nouvellement imprimé, nouvellement fait. Terre nouvellement découverte, défrichée. Des arbres nouvellement plantés. Cela est arrivé nouvellement, tout nouvellement.)

NOUVELLETÉ. s. f. Terme de Palais. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage, tendante à le déposséder. (Le possesseur peut former complainte en cas de saisine & nouvelleté.)

NOUVELLISTE. s. m. Qui est curieux de savoir des nouvelles, & qui aime à en débiter. (C'est un Nouvelliste.)

NOY

NOYALE. s. f. Toile de chanvre écru, très-forte & très-serrée, dont on se sert pour faire des voiles.

NOYAU. s. m. Cette partie dure & ligneuse qui est enfermée au milieu de certains fruits, comme la prune, l'abricot, la pêche, &c. (Casser un noyau pour en avoir l'amande. Fruits à noyau. Une pêche, une prune qui quitte le noyau. Les pavies ne quittent pas le noyau. Planter des noyaux. Ce pêcher est venu de noyau.)

On dit proverbialement, *Il faut casser le noyau, pour en avoir l'amande*, pour dire, qu'Il faut prendre de la peine avant que de retirer de l'utilité, du profit de quelque chose.

NOYAU, signifie aussi, La vis où s'assemblent toutes les marches d'un degré, d'un escalier. (Le noyau d'un escalier. Un escalier sans noyau.)

Les Fondeurs appellent *Noyau*, Cette masse de terre à potier, & de fiente de cheval, ou de plâtre & de brique, qu'ils placent au centre de leurs ouvrages, & sur laquelle sont appliquées les cires.

NOYER. s. m. Arbre qui porte des noix. (Grand noyer. Vieux noyer. Planter des noyers. Une allée de noyers. Battre un noyer pour en faire tomber les noix. Bois de noyer. Racine de noyer. Une commode de bois de noyer.)

NOYER. v. a. Faire mourir dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. (Noyer un homme. Noyer un chien. Il le jeta dans l'eau & le noya.)

On dit proverbialement, *Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage*; pour dire, qu'On ne manque point de prétexte quand on veut faire querelle à quelqu'un.

On dit familièrement, qu'*Un homme n'est bon qu'à noyer*, pour dire, qu'il n'est bon à rien, & qu'il ne se plaît qu'à faire du mal.

NOYER, s'emploie figurément en diverses phrases. Ainsi on dit, qu'*Un homme est noyé à la Cour*, pour dire, qu'Il est perdu dans l'esprit du Prince. Et d'un homme dont les affaires sont en mauvais état, ou qui a perdu toute espérance de s'avancer, on dit, que *C'est un homme noyé.*

On dit poëtiquement, *Noyer son chagrin dans le vin*, pour dire, Perdre le souvenir de son chagrin en buvant, Et, *Noyer sa raison dans le vin*, pour dire, Perdre la raison à force de boire.

NOYER, signifie aussi Inonder. (Les pluies ont noyé la campagne. Le Déluge noya toute la terre. Les écluses qu'on lâcha noyèrent deux lieues de pays.)

On dit, *Noyer son vin d'eau*, pour dire, Mettre trop d'eau dans son vin. (Vous n'avez garde de trouver le vin bon, vous le noyez d'eau.)

Au jeu de la boule, *Noyer* se dit lorsque la boule a passé une certaine ligne qui est au-delà du but. (Noyer la boule de son compagnon. Il a noyé la boule de celui qui a joué devant lui.)

En termes de Peinture, on dit, *Noyer les couleurs*; pour dire, Les mêler & les appliquer de telle sorte, qu'elles viennent à se confondre insensiblement les unes dans les autres. (Un Peintre qui sait bien noyer les couleurs. Ces couleurs sont bien noyées les unes avec les autres. Le dessein est bon, mais les couleurs font une nuance trop dure. Ce Peintre n'a pas su les noyer.)

SE NOYER. v. réciproque. Mourir dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. (Il s'est noyé dans la rivière. Il tomba dans une cuve de vin où il se noya. Les mouches se noient dans le lait, dans l'huile.)

SE NOYER, s'emploie figurément en parlant De certaines choses dont on use avec excès, avec intempérance, avec incontinence. Ainsi on dit, *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs, dans le vin.*

SE NOYER, se dit aussi en termes de jeu de boule, pour dire, Pousser sa boule plus loin que la ligne qui est marquée au-delà du but. (Il a trop poussé sa boule & s'est noyé.)

On dit proverbialement d'Un homme malheureux & mal habile, qu'*Il se noyeroit dans son crachat*, qu'*il se noyeroit dans un crachat.* Et d'Un homme qui se sert de toutes sortes de moyens pour sortir d'une méchante affaire, qu'*Il se prend à tout comme un homme qui se noie.*

On dit aussi d'Un homme dont les affaires commencent à se ruiner, que *C'est un homme qui se noie.*

NOYÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un homme noyé de dettes*, pour dire, Un homme qui doit plus qu'il n'a de bien.

On dit, *des yeux noyés de larmes*, pour dire, Des yeux pleins de larmes.

On dit aussi en parlant d'un discours diffus, que *Le sens y est noyé dans les paroles.*

NOYON. s. m. (On prononce populairement *Néyon.*) Terme du jeu de boule. Ligne qui borne le jeu, & au-delà de laquelle la boule est noyée.

N U

NU, NUE. adj. Qui n'est point vêtu, qui n'est couvert d'aucune chose. Il ne se dit proprement que de l homme (Un homme nu. Une femme nue. Tout nu. Toute nue. Il s'étoit déshabillé, il étoit tout nu. Il l'a dépouillé & l'a mis tout nu. Il l'a mis nu comme la main, aussi nu qu'il est sorti du ventre de sa mère. Les Sauvages vont tout nus. Il avoit la tête nue. Il étoit nu-tête, nu-jambes. Il lui parle nu-tête. Il lui parle tête nue. Il a été condamné à faire amende honorable tête nue, &c. Il alloit pieds nus. La gorge nue. Les bras nus. Jambes nues. Nu comme un ver.)

On dit, qu'*Un homme va nu-pieds, nu-jambes, nu tête*, pour dire, qu'Il va les pieds nus, les jambes nues, la tête nue.

Et l'on dit aussi substantivement, familièrement & figurément, *Un va nu-pieds*, pour dire, Un gueux, un misérable.

On dit, *Nu en chemise*, pour dire, N'ayant sur soi que sa chemise.

Et on dit par exagération, qu'*Une personne est toute nue*, pour dire, qu'Elle a de méchants habits, tout déchirés, ou qu'elle n'est pas assez habillée pour la bienséance, ou pour la saison.

NU, se dit aussi d'Un cheval, lorsqu'on le vend ou qu'on l'achete sans selle ni bride. (Ce cheval-là tout nu me coûte cent pistoles. La selle & la bride n'en sont pas, je vous le vends tout nu.)

On le dit par extension de certaines choses. Ainsi on dit, *Une épée nue*, pour dire, Une épée hors de son fourreau. *Une muraille nue*, pour dire, Une muraille qui n'est point couverte de tapisserie.

NU, signifie figurément, Sans déguisement; & il se met ordinairement avec *Tout.* (C'est la vérité toute nue. Il lui a montré son ame toute nue.) On ne s'en sert guère que dans ces phrases, & dans le féminin.

Il signifie aussi figurément, Qui est sans ornement. (Vous ne voulez ni dentelles, ni boutons, ni ganses, ni rubans sur votre habit, cela sera bien nu. Il n'y a nul ornement à la bordure de ce tableau, elle est trop nue. Il faudroit quelque enrichissement à ce portrait, il est trop nu.)

On dit aussi, *Un sujet, une composition nue*, pour dire, Un sujet, une composition qui ne présente pas un nombre d'objets suffisant.

NU, est quelquefois employé substantivement, & signifie en termes de Peinture & de Sculpture, Les figures non drapées, ou les parties des figures qui ne sont pas drapées. (Ces figures sont bien dessinées, la draperie suit bien le nu. Il faut que la draperie n'empêche pas de voir le nu. Le nu de cette figure n'est pas correct. Ce Sculpteur a l'art de draper, mais il est foible quand il traite le nu.)

On dit en termes d'Architecture, *Le nu du mur*, pour dire, L'endroit du mur où il n'y a point d'ornemens qui excèdent. (Voilà le nu du mur, c'est où il en faut mesurer l'épaisseur.)

NUS, s'emploie substantivement au pluriel dans cette phrase, *Vêtir les nus*, pour dire, Donner des habits à ceux qui n'ont pas de quoi en avoir. (C'est une des œuvres de miséricorde que de vêtir les nus.)

À NU. adv. À découvert. Il se dit Des choses qui sont ordinairement couvertes. (Toucher un bras à nu. Toucher le corps à nu.)

On dit, *Monter un cheval à nu*, ou *à dos nu*, pour dire, Monter dessus sans selle

On dit figurément, *Découvrir, faire voir son cœur à nu*, pour dire, Ne rien cacher de ce qu'on a dans le cœur.

N U A

NUAGE. s. m. Amas de vapeurs élevées en l'air, & qui se résolvent ordinairement en pluie. (Nuage épais. Le Ciel couvert de nuages. Le Soleil dissipe les nuages. Le nuage creva.)

Il se dit figurément De tout ce qui offusque la vue, & qui empêche de voir distinctement les objets. (Il a un nuage devant les yeux. Avoir les yeux couverts d'un nuage. Un nuage de poussière.)

On appelle aussi figurément, *Nuage*, Les doutes, les incertitudes, les ignorances de l'esprit. (Les nuages qui offusquent l'entendement. La vérité dissipe les nuages de l'erreur. En ce monde, nous ne voyons les choses qu'au travers d'un nuage.)

Les Médecins nomment *Nuage*, Une substance légère & blanchâtre qui nage dans l'urine. On la nomme aussi *Enéorème.*

NUAISON. s. f. Terme de Marine. Il se dit De tout le temps que dure un vent fait & uni.

NUANCE. s. f. Degrés différens par lesquels peut passer une couleur, en conservant le nom qui la distingue des autres. (La dégradation d'une seule couleur produit un nombre infini de nuances. Le mélange de plusieurs couleurs produit des nuances variées à l'infini. Les nuances par lesquelles se dégradent l'ombre & la lumière, sont insensibles dans la nature.)

NUANCE, se dit aussi Du mélange & l'assortiment de plusieurs couleurs qui vont bien ou mal ensemble. (Nuance douce. Nuance rude. Les nuances de cette garniture ne sont pas bien entendues.)

On le dit quelquefois figurément De la différence délicate & presque insensible qui se trouve entre deux choses de même genre.

NUANCER. v. a. Assortir des couleurs de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. (Nuancer les couleurs.)

Il se dit quelquefois figurément. (Cet Auteur sait bien nuancer ses caractères.)

NUANCÉ, ÉE. participe.

N U B

NUBILE. adj. de t. g. Qui a atteint l'âge de se marier. Il ne se dit guère que des filles. (Cette fille est nubile.)

On apelle *Âge nubile*, L'âge auquel les filles commencent d'etre en état de se marier.

N U D

NUDITÉ. s. f. État d'une personne qui est nue. La charité ordonne de couvrir la nudité du pauvre.)

NUDITÉ, se dit aussi Des parties que la pudeur oblige de cacher. (Adam après le péché s'aperçut de sa nudité. Couvrir sa nudité.)

Il signifie en termes de Peinture, Une figure nue, & s'emploie communément au pluriel (Ce Peintre se plait à faire des nudités.) *C'est l'intention des figures d'un tableau, & non pas les nudités qui forment l'indécence d'une peinture.*

N U E

NUE. s. f. Nuage. (Nue lumineuse. Nue épaisse. L'éclair qui sort de la nue. Le Soleil perce la nue. Un oiseau qui se perd dans les nues. Cette montagne a son sommet au-dessus des nues.)

On dit figurément, *Elever une personne, une action jusqu'aux nues*, pour dire, La louer excessivement.

On dit proverbialement & figurément, *Faire sauter quelqu'un aux nues*, pour dire, L'impatienter & le mettre en colère, faire qu'il s'emporte. (Quand on lui parle d'une telle chose, on le fait sauter aux nues.)

On dit proverbialement & figurément, *Tomber des nues*, pour dire, Être extrêmement surpris & étonné. (Quand je vois, quand j'entends telle chose, je tombe des nues, il me semble que je tombe des nues.)

On dit, qu'*Un homme semble tomber des nues*, pour dire, qu'Il est embarrassé, décontenancé, qu'il ne sait à qui s'adresser dans une compagnie. Et l'on dit, qu'*Un homme est tombé des nues*, pour dire, qu'Il n'est connu ni avoué de personne.

On dit figurément, *Se perdre dans les nues*, en parlant d'Un homme qui s'élève dans ses discours ou dans ses raisonnemens, d'une manière à faire perdre aux autres, & à perdre lui-même de vue le sujet qu'il traite, ou la chose qu'il a entrepris de prouver. (Le commencement de son discours est toujours assez sage, mais dans la suite, à force de vouloir s'élever, il se perd dans les nues, on ne sait plus ni ce qu'on voit, ni ce qu'on entend.) Il ne se dit qu'en mauvaise part.

NUÉE. s. f. Nue, nuage. (Grosse nuée. Nuée épaisse. Le Ciel est couvert de nuées. Il pleuvra furieusement à l'endroit où

cette nuée crévera. Il faut laisser passer la nuée. Se mettre à couvert de la nuée. Le vent chasse la nuée.)

On dit figurément qu'*Une nuée se forme*, que *la nuée crévera*, pour dire, qu'Une entreprise, qu'un complot, qu'une conspiration, qu'une punition, qu'une vengeance, &c. se prépare & est prête à éclater, (On ne sait où la nuée crévera. Le Turc menaçoit plusieurs Provinces, mais enfin la nuée a crevé sur...)

On appelle aussi figurément *Nuée*, Une multitude de personnes, d'oiseaux ou d'animaux qui vont par troupes. (Il vint une nuée de Barbares qui désolèrent tout le pays. On vit une nuée de corbeaux, de cailles, &c.) On dit aussi, *Une nuée de sauterelles*.

NUEMENT. adv. (Prononcez *Nûment.*) Sans déguisement. (Je vous dirai nuement la vérité. Je vous conterai nuement le fait.)

On dit, qu'*Un fief relève nuement de la Couronne*, ou d'*une telle Seigneurie*, pour dire, qu'Il est mouvant immédiatement du Roi, ou d'une telle Seigneurie. *Les Pairies de France relèvent nuement de la Couronne.*

NUER. v. a. Assortir des couleurs dans des ouvrages de laine ou de soie, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. (Nuer les couleurs. Savoir bien nuer. Cela est parfaitement bien nué.)

Il signifie la même chose que *Nuancer*, & ne se dit que des ouvrages de laine ou de soie.

NUER, se dit aussi pour mêler & assortir ensemble différentes couleurs. (Vous n'avez pas bien nué les couleurs de cette tapisserie, de cette étoffe.)

NUÉ, ÉE. participe.

NUI

NUIRE. v. n. *Je nuis, tu nuis, il nuit. Nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. Je nuisois. Je nuirai. Nuis. Que je nuise. Que je nuisisse.* Faire tort, porter dommage, faire obstacle, empêcher, incommoder. (Il cherche à me nuire. Accommodez-vous avec cet homme, il peut vous nuire dans vos affaires. Il vous nuira. Personne ne m'aide, & tout le monde me nuit. Cela m'a bien nui. Le froid nuit à la santé. Je veux abattre cette muraille, elle me nuit. Ôtez-vous de là; vous me nuisez. Cela ne nuit en rien, à rien.)

On dit proverbialement, *Trop gratter cuit, trop parler nuit.*

On se sert quelquefois du verbe *Nuire* avec la négative, pour dire, Aider, servir, être utile. (Je ne lui ai pas nui. Je ne lui nuirai pas à obtenir sa grace. Il est bon d'avoir des amis, ils ne vous nuisent pas. Il ne nuit pas d'avoir un peu étudié, d'avoir voyagé.)

NUISIBLE. adj. de t. g. Dommageable, qui nuit. (Cela est nuisible à vos affaires. Nuisible à la santé. Nuisible à la vue.)

NUIT. s. m. L'espace de temps où le Soleil est sous notre horizon. (Nuit obscure. nuit claire. Belle nuit. Nuit calme. Nuit profonde. Nuit close. Nuit fermée. A nuit fermante. En hiver la nuit vient tout d'un coup. Il est nuit noire. Il fait nuit. Il se fait nuit. La nuit nous a pris à une lieue de la couchée. La nuit nous a surpris. La nuit de Noël. La nuit de la Saint Jean. La nuit du Dimanche au Lundi, du Lundi au Mardi, &c. Au commencement, à l'entrée de la nuit. A deux heures de nuit. Une partie de la nuit. Bien avant dans la nuit. Sur le milieu de la nuit. Les ténèbres, l'obscurité de la nuit. Le repos de la nuit. Le silence de la nuit. La première nuit de ses noces. Avez-vous bien dormi cette nuit? Passer la nuit à étudier, à boire, à danser, à jouer.) *Percer les nuits*, pour dire, *Veiller toutes les nuits.* (Travailler nuit & jour. Courir de nuit. Voleur de nuit. La nuit est faite pour dormir. Faire de la nuit le jour, & du jour la nuit. Il va de nuit. Le hibou, les orfraies, &c. sont des oiseaux de nuit. Comment votre malade a-t-il passé la nuit? Il a eu une bonne, une méchante, une mauvaise nuit. Il ne passera pas la nuit. La nuit est bien longue à qui ne dort point. Cette nuit m'a bien duré. Bonnet de nuit. Chemise de nuit. Hardes de nuit.) En prenant congé le soir des personnes avec qui l'on vit en familiarité, on dit, (Bon soir & bonne nuit. Je vous souhaite une bonne nuit.)

On dit, *Se mettre à la nuit*, pour dire, Se mettre au hasard d'être surpris par la nuit, avant qu'on soit arrivé au lieu où l'on veut aller. (Il est tard, ne vous mettez pas à la nuit. Je ne veux pas me mettre à la nuit.)

Et on dit proverbialement, *La nuit porte conseil*, pour dire, qu'Il faut prendre du temps pour réfléchir à une affaire avant que de l'entreprendre. Et, *La nuit tous chats sont gris*, pour dire, que La nuit il est aisé de se méprendre, & de ne pas reconnoître ceux à qui on parle.

On dit poëtiquement, *La nuit du tombeau, une éternelle nuit*, pour dire, La mort.

DE NUIT. Façon de parler adverbiale. Pendant la nuit. (Aller de nuit. Marcher, partir de nuit.)

NUITAMMENT. adv. De nuit. Il ne se dit qu'en parlant d'un vol, ou de quelque autre mauvaise action faite de nuit. (Un assassinat, un vol commis nuitamment. Après l'avoir tué, ils l'enterrèrent nuitamment. Il s'en alla nuitamment.) Il n'a d'usage qu'en style de Palais.

NUITÉE. s. f. L'espace d'une nuit. Il ne se dit guère que de ce qu'on paye par nuit en certains endroits pour le gîte & pour la dépense. (On fait tant payer dans cette hôtellerie par nuitée.) Il est populaire.

Il signifie aussi, L'ouvrage, le travail d'une nuit. (On a fait travailler les maçons trois nuits durant, & on leur a payé tant par nuitée.) Il est populaire.

NUL

NUL, NULLE. adj. Aucun, pas un. (Nul homme. Nul homme vivant. Il n'y a nulle Ordonnance sur cela. Nulle justice à cela. Nul de tous ceux qui y ont été n'en est revenu. Nul n'en sera excepté. Il n'a nulle raison. Il n'a nulle exactitude. Je n'en ai nulle connoissance. Cela n'est de nul usage, de nul service, de nul secours. Cela est frivole, & de nulle conséquence. En nulle manière. En nulle façon.) Dans ce sens, *Nul* n'a point de pluriel.

NUL, signifie aussi, Qui n'est d'aucune valeur; & il se dit d'Un contrat, d'un testament, ou autre acte. (Ce testament est nul dans le fond & dans la forme. Je le ferai déclarer nul. Cette clause le rend nul. L'Arrêt le déclare nul, de nul effet, de nulle valeur. Toutes ces procédures ont été déclarées nulles. Le mariage a été déclaré nul.)

NULLE. s. f. Caractère qui ne signifie rien, & qu'on emploie dans les lettres en chiffre pour les rendre plus difficiles à déchiffrer. (Les nulles d'un chiffre. Cette lettre a donné bien de la peine à déchiffrer à cause des nulles. Ne vous arrêtez pas à ce caractère-là, c'est une nulle.)

NULLEMENT. adv. En nulle manière. (Je ne le souffrirai nullement. Je ne le veux nullement. Il n'est nullement instruit de cette affaire. Nullement capable. Voulez-vous telle chose? Nullement. Lui céderez-vous vos droits? Nullement.)

NULLITÉ. s. f. Terme de Pratique. Vice, défaut qui rend un acte nul, de nulle valeur. (Je proteste de nullité contre tout ce que vous ferez. Je vous ferai voir la nullité de cet acte. Moyens de nullité. Nullité essentielle. Nullité dans la forme. Il y a plusieurs nullités dans ce testament. A peine de nullité.)

NUM

NUMÉRAIRE. adj. de t. g. Il ne se dit que De la valeur fictive des espèces. *L'écu est de trois livres, valeur numéraire.*

NUMÉRAL, ALE. adj. Qui désigne un nombre. (Adjectif numéral. Lettre numérale. I, V, X, L, C, D, M, sont lettres numérales dans le chiffre Romain.)

NUMÉRATEUR. s. m. Terme d'Arithmétique. Il désigne dans une fraction quel nombre on prend des parties égales dans lesquelles l'unité est supposée divisée.

Dans la fraction $\frac{1}{100}$ 1 *est le numérateur.*

NUMÉRATION. s. f. Terme d'Arithmétique & de Pratique. Action de nombrer, & de compter. (Les principes de la numération. Actuelle numération de deniers.)

NUMÉRIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient aux nombres. (Opération numérique.)

NUMÉRIQUEMENT. adverbe. En nombre exact. (Trente témoins qui se répètent, n'en font souvent qu'un ou deux numériquement.)

NUMÉRO. s. m. Se dit du nombre du chiffre. (Dites-moi le numéro de la page, &c. Le numéro d'un tel ballot. Il fait tous les numéro de ses balles.) Quelques-uns écrivent *Numéros* au pluriel.

Les Marchands appellent aussi *Numéro*, La marque particulière & secrète qu'ils mettent sur leurs étoffes & autres marchandises, pour se souvenir du prix qu'elles valent, & qu'ils les doivent vendre.

On dit aussi proverbialement, qu'*Un homme entend le numéro*, pour dire, qu'Il est habile dans le commerce dont il se mêle, & que son habileté lui est profitable.

NUMÉRO, signifie aussi, Le nombre, la cotte qu'on met sur quelque chose. (Ce contrat est inventorié sous le numéro huit, numéro dix-sept.)

NUMÉROTER. v. a. Mettre le numéro ou la cotte. (Il faut qu'une expédition de la Cour de Rome soit cottée & numérotée. On n'a pas numéroté ces pièces.) Il n'est bon qu'en langage de Pratique ou de marchandise.

NUMÉROTÉ, ÉE. participe.

NUMISMATIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport aux médailles antiques. (Science Numismatique.)

NUMISMATOGRAPHIE. s. f. Description des médailles antiques.

NUMMULAIRE, HERBE AUX ÉCUS, ou À CENT MALADIES. s. f. Plante dont

les tiges qui sont rampantes, portent des feuilles rondes & rangées deux à deux, ce qui lui fait donner le nom de *Nummulaire*, ou *Monnoyère*. Le nom d'*Herbe à cent maladies* lui vient de ses grandes vertus. Elle est astringente & très-vulnéraire.

N U N

NUNCUPATIF. adj. m. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'Un testament fait de vive voix, & non rédigé par écrit.

NUNDINALES. adj. f. pl. Nom que les Romains donnoient aux huit premières lettres de l'Alphabet, qui s'appliquoient de suite à tous les jours de l'année, de même que nos lettres Dominicales; en sorte qu'il y en avoit tous les ans une qui indiquoit les jours de marché.

N U P

NUPTIAL, ALE. adj Qui concerne la cérémonie des noces, qui appartient au mariage. (Robe nuptiale. La bénédiction nuptiale. Les habits nuptiaux. Le lit nuptial. Souiller la couche nuptiale.)

N U Q

NUQUE. s. f. Le creux qui est entre la tête & le chignon du cou. (La nuque du cou. Il lui donna un coup d'épée sur la nuque. Appliquer un cautère sur la nuque.)

N U T

NUTRITIF, IVE. adj. Qui nourrit, qui sert d'aliment. Il ne se dit guère que dans le didactique. (Ce remède est purgatif & nutritif.)

Et on appelle *Faculté nutritive*, La faculté par laquelle l'aliment se convertit en la substance de l'animal.

NUTRITION. s. f. Fonction naturelle par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance. (Cela sert à la nutrition des parties. Les parties de l'aliment qui servent à la nutrition.)

N Y A

NYABEL. s. m. Arbre qui croît au Malabar, & a une assez grande hauteur. Le fruit en est délicieux, & renferme une amande purgative. On en fait un syrop très-bienfaisant dans la toux, l'asthme & les autres maladies de la poitrine.

N Y C

NYCTALOPE. s. Celui, celle qui voit mieux la nuit que le jour.

NYCTALOPIE. s. f. Maladie des yeux, qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

N Y M

NYMPHE. s. f. Les Païens appeloient ainsi certaines Divinités fabuleuses, qui, selon eux, habitoient les fleuves, les fontaines, les bois, les montagnes & les prairies. (Les Nymphes des bois. Les Nymphes des eaux.)

On appelle quelquefois en Poésie, *Nymphes*, De jeunes filles ou femmes belles & bien faites.

NYMPHE, en Histoire Naturelle, se dit Du premier degré de métamorphose dans la transformation des insectes. *Le ver devient Nymphe, chrysalide & mouche.*

On appelle *Nymphes*, en Anatomie, Deux petits ailerons, ou parties molles & spongieuses qui sortent & avancent hors des lèvres de la matrice.

NYMPHÉE. s. f. Les Romains donnoient ce nom aux bains publics. *On voit en Italie des ruines de plusieurs Nymphées.*

O

O La quinzième lettre de l'Alphabet, & la quatrième des voyelles.

Il est substantif masculin. (Un grand O. Un petit o. Former un o. Arrondir un o.)

On dit proverbialement d'Un homme qu'on regarde comme inutile, & qui n'est propre à rien, que *C'est un o en chiffre*.

Ô. Particule qui sert à l'apostrophe. (Ô mon fils! Ô mon Dieu!)

C'est aussi une interjection qui sert à marquer diverses passions, divers mouvemens de l'ame, &c. (Ô siècle! ô temps! ô mœurs! Ô le malheureux d'avoir fait une si méchante action! Ô le plaisant homme! de prétendre que..... Ô qu'il est difficile de se modérer dans une grande fortune! Ô si je pouvois! ô que ne suis-je en pouvoir de.....)

On appelle *Les O de Noël*, Neuf Antiennes qui commencent chacune par la particule *O*, & que l'Église chante neuf jours avant Noël, à commencer le quinzième de Décembre, pour finir le vingt-troisième.

O B É

OBÉDIENCE. s. f. Obéissance. Il ne se dit ordinairement qu'en parlant des Religieux. (Le Supérieur a commandé à ce Religieux en vertu de sainte obédience.)

Il signifie aussi, L'ordre, le congé par écrit, qu'un Supérieur donne à un Religieux, pour aller en quelque endroit, pour passer d'un couvent à un autre. (Il ne sauroit partir sans obédience, s'il n'a son obédience. Il a montré son obédience.)

On appelle *Ambassadeur d'obédience*, Un Ambassadeur envoyé par le Roi vers le Pape, pour l'assurer de son obéissance filiale. Et l'on dit, que *l'Ambassadeur a été reçu à l'obédience*, pour dire, qu'Il a été reçu en cette qualité par le Pape en plein Consistoire, avec les cérémonies accoutumées.

On appelle *Pays d'obédience*, Les pays où le Pape nomme aux Bénéfices, & où il exerce une Juridiction plus étendue que dans les autres. Dans cette acception on dit, que (l'Allemagne est un pays d'obédience. La Bretagne est un pays d'obédience.)

OBÉDIENCIER. s. m. Religieux qui dessert un Bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉIR. v. n. Se soumettre à la volonté, aux ordres de quelqu'un, & les exécuter. (Obéir à Dieu. Obéir aux Lois. Obéir à un Prince. Obéir au Magistrat. Il n'obéit pas aux Arrêts. Obéir à Justice. Commandez & j'obéirai. Il sait bien se faire obéir. Il s'est fait obéir par force. Il obéit aveuglément. Pour bien commander, il faut avoir obéi.)

On dit, *Obéir à la force*, *obéir à la nécessité*, pour dire, Faire ce que la force, ce que la nécessité contraint de faire.

On dit fig. qu'*Il faut que les passions obéissent à la raison*, pour dire, qu'Il faut que les passions soient soumises, soient assujetties à la raison.

OBÉIR, signifie aussi, Être sujet d'un Prince, d'un État. (Les Provinces qui obéissent au Roi. Les peuples qui obéissent à l'Empire Romain.) En ce sens il ne se dit point des personnes particulières, mais seulement des Peuples, des Provinces, des Villes.

En parlant d'Un cheval qui se laisse manier aisément, on dit, qu'*Il obéit bien à l'éperon, à la main*.

Il signifie figurément, Céder, plier; & il se dit des choses inanimées. (L'acier obéit plus que le fer. Du fer qui obéit sous le marteau. Une lame d'épée qui obéit. L'osier obéit. Il obéit sans se rompre, sans se casser.)

OBÉI, IE. participe.

OBÉISSANCE. s. f. Action de celui qui obéit. (Grande obéissance. Humble obéissance. Prompte, parfaite, entière obéissance. Obéissance aveugle. Rendre obéissance à quelqu'un. Le fils doit obéissance à son père.)

On dit, *Vivre sous l'obéissance d'un Prince*, pour dire, Être sous sa domination. Et on dit dans le même sens, *Les Peuples qui sont sous l'obéissance*. (Il a réduit, il a rangé cette Province sous son obéissance. Dans tous les pays, dans toutes les terres de l'obéissance du Roi. Se soustraire à l'obéissance, de l'obéissance d'un Prince. Rentrer dans l'obéissance de son Prince. Rendre obéissance.)

On dit, *Prêter obéissance à un Prince*, pour dire, Se soumettre à l'obéissance d'un Prince.

On dit aussi, *Être sous l'obéissance de père & de mère*, pour dire, Être soumis à l'autorité de son père & de sa mère de la manière prescrite par les Lois.

On dit prov. *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, pour dire, que Ce qu'on fait par esprit de soumission, est ordinairement plus méritoire que tout ce qu'on fait de son propre mouvement.

OBÉISSANCE, signifie aussi, La disposition, l'habitude à obéir, la soumission d'esprit aux ordres des Supérieurs. (Obéissance aveugle. Obéissance filiale. Obéissance servile. Obéissance chrétienne. Faire vœu de pauvreté, de chasteté & d'obéissance.)

OBÉISSANT, ANTE. adj. Qui obéit. (Un fils obéissant. Des sujets obéissans. Il a toujours été très-obéissant à son père, aux ordres du Prince. Une fille bien obéissante.)

On dit par civilité, en parlant ou en écrivant, *Votre très-humble & très obéissant serviteur*.

OBÉISSANT, se dit figurément dans les choses morales, & signifie, Soumis. (Pour rendre les passions obéissantes à la raison, il faut...)

OBÉISSANT, se dit figurément en parlant des animaux. (Un chien bien obéissant.)

Il se dit aussi figurément de plusieurs choses inanimées, & signifie, Souple, maniable, qui cède, qui se plie facilement. (Du cuir obéissant, du bois obéissant, de la matière qui est obéissante.)

OBÉLISQUE. s. m. Espèce de pyramide étroite & longue, faite d'une seule pierre, & élevée pour servir de monument public. (Tous les obélisques qui sont à Rome ont été apportés d'Égypte. Dresser un obélisque. Ériger un obélisque. Un obélisque de tant de pieds de haut. Un obélisque chargé de caractères hiéroglyfiques. Obélisque de pierre, obélisque de marbre.)

OBÉRER. v. a. Endetter. (Il a fort obéré sa maison. Cet homme est fort obéré.)

OBÉRÉ, ÉE. participe. (Une succession obérée. Une famille obérée. Des gens obérés. Un État obéré.)

OBÉSITÉ. s. m. Terme de médecine. Excès d'embonpoint.

O B J

OBJECTER. v. a. Opposer une difficulté à une proposition, opposer quelque chose à ce que quelqu'un dit ou prétend. (Vous pouvez objecter à ce raisonnement... A cela j'objecte.... Je sais bien tout ce que vous m'y pouvez objecter. Il prétendoit à une

charge, on lui objecta la bassesse de sa naissance. On lui objecta qu'il avoit été repris de Justice. On lui objecta qu'il étoit trop jeune.)

OBJECTÉ, ÉE. participe.

OBJECTIF, IVE. adj. Terme d'Optique. Il n'a d'usage qu'en cette phrase. *Verre objectif*, qui se dit du verre d'une lunette, destiné à être tourné du côté de l'objet qu'on veut voir: à la différence du verre qu'on appelle *Oculaire*, parce qu'il est destiné à être placé du côté de l'œil.

Dans cette signification, *Objectif* s'emploie plus ordinairement au substantif. (L'objectif de cette lunette ne vaut rien, l'objectif de l'autre est excellent.)

On dit en termes de Théologie, que *Dieu est notre béatitude objective*, pour dire, que Dieu est le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

OBJECTION. s. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition. (Cette objection est forte, est bien fondée, est sans réplique, est nulle, est pressante, est subtile, est ingénieuse. Faire une objection. Résoudre une objection. Répondre à une objection. Insister sur une objection. Réfuter une objection. Cette objection là se détruit d'elle-même.)

OBIER, OPIER, ou AUBIER. s. m. Arbrisseau dont on distingue deux espèces. L'une a ses fleurs comme un ombelle, & porte de petites baies rouges d'une saveur assez désagréable. On cultive la seconde espèce dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. Elle est blanche & ramassée en boule, ce qui fait qu'on la nomme communément, *Boule de neige*, ou *Rose de Gueldre*. Les Médecins font peu d'usage des deux espèces d'Obier.

OBJET. s. m. Tout ce qui s'offre à la vue. (Objet agréable. Charmant objet. De cet endroit on découvre les plus beaux objets du monde. Je ne sais quel objet a frappé mes yeux. Voilà un vilain objet. Un objet horrible.)

Il se dit aussi généralement De tout ce qui touche, de tout ce qui affecte les sens; & dans cette acception, on dit dans le style didactique, *Les objets des sens*. (Les couleurs sont les objets de la vue. Le son est l'objet de l'ouïe. Les saveurs sont l'objet du goût. Les odeurs sont l'objet de l'odorat.)

OBJET, se dit aussi de tout ce qui émeut les puissances, les facultés de l'ame. (Le vrai est l'objet de l'entendement. Le bien est l'objet de la volonté.) Dans cette acception, on dit prov. *L'objet émeut la puissance*, pour dire, que La présence de l'objet excite le désir.

OBJET, se dit aussi De tout ce qui sert de matière à une science, à un art. (Le corps naturel est l'objet de la Physique. La Logique a pour objet les opérations de l'entendement. Chaque science a son objet. L'objet qu'elle considère. Elle se doit borner à son objet.)

Il se dit aussi De tout ce qui est considéré, comme la cause, le sujet, le motif d'un sentiment, d'une passion, d'une action. (Être l'objet de la raillerie, de la médisance, de la calomnie, du mépris. Objet de pitié. L'objet de son amour, de sa passion. Objet de tristesse, d'affliction, de douleur, &c.)

OBJET, signifie aussi, Le but, la fin qu'on se propose. (Cet homme n'a pour objet que la gloire, que sa fortune, que son intérêt. La Poësie a pour objet de plaire & d'instruire.)

En style de Poësie & de galanterie, les amans appellent leurs maîtresses, (L'objet de leurs désirs, l'objet de leurs soupirs, l'objet de leur flamme, l'objet de leurs vœux, l'objet de leur amour,) ou simplement, sans aucune addition, (Divin objet, charmant objet.)

OBIT. s. m. Service fondé par le repos de l'ame d'un mort, & qui doit être célébré en certains temps marqués. (Fonder un obit. Dire un obit. Chanter un obit. Les Prêtres ont tant pour leur assistance à chaque obit.)

OBITUAIRE. adject. Qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Registre obituaire*, qui signifie, Le Registre qu'on tient dans une Église des obits qui y sont fondés. Dans cette acception, il s'emploie pareillement au substantif. (Toutes les fondations qui sont sur l'Obituaire.)

OBITUAIRE, s'emploie aussi au substantif, pour signifier, Celui qui est pourvu en Cour de Rome d'un Bénéfice vacant par mort, ce qui s'appelle *Per obitum*, en termes de Daterie. (Ce Bénéfice est poursuivi par trois prétendans, l'un Obituaire, l'autre Résignataire, & l'autre Dévolutaire.)

OBL

OBLAT. s. m. On appeloit ainsi autrefois un Soldat, qui ne pouvant plus servir à cause de ses blessures ou de sa vieillesse, étoit logé, nourri & entretenu dans une Abbaye ou dans un Prieuré de nomination Royale. On l'appeloit autrement Moine-Lai. Depuis quelques années, on a appliqué à une partie de l'entretien des Invalides, ce qui se payoit pour chaque oblat dans chaque Bénéfice; & aujourd'hui il n'y a plus proprement d'*Oblats*.

OBLATION. s. f. Terme consacré à la Religion. Offrande, l'action par laquelle on offre quelque chose à Dieu, (JESUS-CHRIST étant sur la Croix, fit une oblation de lui-même à son Père. L'oblation du pain & du vin.)

Il se dit aussi Des choses qui sont offertes à Dieu. (Les Prêtres ne vivoient autrefois que d'oblations. Le bien mal acquis qu'on offre à Dieu, est une oblation qu'il a en horreur.)

OBLIGATION. s. f. L'engagement où l'on est par rapport à différens devoirs, qui regardent la Religion ou les mœurs, ou la vie civile. (S'acquitter des obligations d'un bon Citoyen, d'un bon Chrétien. Satisfaire aux obligations de son état. Satisfaire à toutes ses obligations. Les obligations d'un père envers ses enfans. Les obligations des enfans envers leur père. C'est une obligation de droit naturel. Une obligation de droit divin. Il n'y a pas d'obligation de conscience, mais il y a une espèce d'obligation d'honneur. L'Église peut dispenser des obligations qu'elle impose. Fêtes d'obligation.)

Il se dit aussi De l'engagement qui naît des services, des bons offices, des plaisirs qu'on a reçus de quelqu'un. (Il vous a obligation de la vie. Il prétend ne vous avoir aucune obligation. C'est une nouvelle obligation que je vous ai. Je lui en aurai de grandes obligations. Je lui en aurai obligation toute ma vie. Je lui en ai autant obligation que si la chose avoit réussi.)

OBLIGATION, se dit aussi de l'acte public par lequel on s'oblige pardevant Notaire de payer une certaine somme dans un certain temps. (Une obligation de dix mille francs. Par la nouvelle Ordonnance, il n'y a plus d'obligation par corps. Il lui en a passé obligation pardevant Notaire. Il lui en a fait une obligation. La minute d'une obligation. La grosse d'une obligation. Sceller une obligation. Une obligation n'est pas exécutoire si elle n'est scellée. Cette obligation est payable dans tel temps. Il a de l'argent à prêter, mais il ne le veut prêter que par obligation. Je vous paie tant sur ce que je vous dois, il faut endosser l'obligation de cette somme. Rendre une obligation. Acquitter une obligation.)

OBLIGATOIRE. adj. de t. g. Qui a la force d'obliger suivant la Loi. (Lettres obligatoires. Clauses obligatoires. Ce traité, cette loi est obligatoire.)

OBLIGEAMMENT. adv. D'une manière obligeante. (Il m'a reçu obligeamment. Il les a traités aussi obligeamment qu'ils pouvoient le désirer. Il en a usé fort obligeamment à mon égard. Il parle obligeamment de vous.)

OBLIGEANT, ANTE. adj. Officieux, qui aime à obliger, qui aime à faire plaisir. (C'est un homme fort obligeant, extrêmement obligeant, tout-à-fait obligeant. Civil & obligeant. Une humeur obligeante. Il a les manières obligeantes. Elle lui parle d'un ton fort obligeant. Un air obligeant. Un accueil obligeant. Il ne lui a pas dit seulement une parole obligeante.)

OBLIGER. v. a. Engager quelqu'un par un acte en vertu duquel on puisse l'appeler en Justice, s'il n'exécute la chose à laquelle il s'est obligé. (Son contrat l'oblige à cela. S'obliger solidairement. S'obliger pardevant Notaire. Faire obliger le mari & la femme. S'obliger corps & biens. S'obliger par corps. Il est obligé par le contrat de faire telle chose, de faire notifier, &c. Il y a dans le bail une clause qui l'oblige à cela.)

Il se dit aussi Des biens. (Il a obligé tous les biens.)

OBLIGER. v. a. Imposer obligation de dire ou de faire quelque chose. (La Loi naturelle & la loi divine nous obligent à honorer père & mère. Les sujets sont obligés d'obéir au Prince. Votre devoir vous y oblige. Les fidelles sont obligés d'obéir à l'Église. L'Église nous oblige de jeûner tels & tels jours. La justice nous oblige à restituer ce qui ne nous appartient pas. On est obligé de jeûner. Obliger à restitution. La Sentence, l'Arrêt l'oblige à rapporter.... On l'a obligé à cela malgré lui.)

Il signifie encore, Porter, exciter, engager à faire quelque chose. (Ses persuasions, ses exhortations m'ont obligé à faire.... L'envie de parvenir l'a obligé d'étudier, de s'évertuer. Quelle raison vous oblige à faire ce que vous faites? Cela vous doit obliger à prendre garde à vous de plus près. Ce que l'on dit l'obligea à changer d'avis. Ce service m'obligera à vous en marquer ma reconnoissance.)

Il signifie aussi, Rendre service, faire plaisir; & dans cette acception, il n'est jamais suivi ni de la préposition *à*, ni de la préposition *de*. (Il m'a obligé dans mon besoin. Vous m'obligez extrêmement, infiniment. C'est un honnête homme, il oblige de bonne grâce, très-promptement. Il fait gloire d'obliger. Il oblige tout le monde.)

OBLIGER un apprenti, C'est l'engager chez un maître, pour y apprendre pendant un certain temps le métier du maître avec lequel on l'oblige.

OBLIGÉ, ÉE. participe.

On appelle en Musique, *Récitatif obligé*, Un récitatif avec accompagnement de l'orchestre.

Il est aussi adjectif & signifie Redevable. (Je vous suis fort obligé de votre attention, de la peine que vous avez prise.)

OBLIGÉ. s. m. Acte passé entre un apprenti & un maître, sous des conditions réciproques.

OBLIQUE. adj. de t. g. Qui est de biais, ou incliné. (Ligne oblique. Couper un cône par une section oblique.) *Sphère oblique*, celle où l'équateur n'est ni parallèle ni perpendiculaire à l'horizon. (Les rayons du soleil sont plus obliques en hiver qu'en été.)

On dit fig. *Moyens obliques*, *voies obliques*, pour dire, Des voies détournées, suspectes & frauduleuses.

OBLIQUE, signifie aussi Indirect. Ainsi on appelle *Harangue oblique*, Une harangue où l'on n'introduit point une personne, parlant directement; mais où l'on rapporte historiquement & en substance ce qu'elle a dit. (Les harangues obliques touchent moins que les directes.)

On appelle *Louange oblique*, *accusation oblique*, Une louange, une accusation où l'on ne nomme pas les personnes, mais où l'on se contente de les désigner par des choses qui les fassent connoître.

En termes de Grammaire, & dans les Langues où les noms se déclinent, on appelle *Cas oblique*, Tous les cas, hors le nominatif singulier.

OBLIQUEMENT. adv. De biais. (Une ligne tirée obliquement. Le Zodiaque coupe obliquement l'équateur.)

Il signifie aussi, D'une manière frauduleuse. (Cet homme ne va pas droit en besogne, il va toujours obliquement en tout ce qu'il fait.)

Il signifie encore Indirectement. (Louer, blâmer, désigner obliquement.)

OBLIQUITÉ. subst. f. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. Il n'est guère en usage qu'en Mathématique. (L'obliquité d'une ligne. L'obliquité de la sphère.)

En Astronomie, on appelle *Obliquité de l'écliptique*, L'angle de l'écliptique avec l'équateur, qui est d'environ vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

OBLONG, ONGUE. adj. Qui est beaucoup plus long que large. (Un jardin oblong. Une figure oblongue. Ce jardin, cette place est d'une figure oblongue.)

En termes de Librairie, on appelle *Oblong*, Un livre imprimé & relié de manière que sa hauteur est moindre que sa largeur. (Un in-folio, un in-quarto oblong.) *Les Livres de Musique sont souvent oblongs.*

OBO

OBOLE. s. f. C'étoit autrefois une petite monnoie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. On l'emploie encore dans les comptes, papiers terriers, &c. (Un tel est imposé par quartier à quinze sous trois deniers & obole.)

On s'en sert encore pour marquer Un très-petit prix. (Je n'en donnerois pas une obole.)

OBOLE, est aussi Un petit poids qui pèse douze grains.

OBOLE, parmi les Athéniens, étoit une petite pièce de monnoie, dont les six faisoient la drachme attique.

OBOMBRER. v. a. Cacher, couvrir.

OBOMBRÉ, ÉE. participe.

OBR

OBREPTICE. adj. de t. g. Terme de Chancellerie, qui se dit Des grâces obtenues en taisant une vérité qui auroit dû être exprimée pour les rendre valables. Au lieu que les subreptices sont celles qui ont été obtenues sur l'exposé du fait faux. (Privilège obreptice. Lettres obreptices. Provisions obreptices.) *Voyez* SUBREPTICE.

OBREPTION. s. f. Terme de Chancellerie. Réticence d'un fait vrai qui auroit dû être exposé, & qui rend les lettres obreptices. (Il y a obreption dans ces lettres. Déduire des moyens d'obreption.

OBS

OBSCÈNE. adj. de t. g. Qui blesse la pudeur. (Paroles obscènes. Mot obscène. Ce Poëte est obscène. Chanson obscène. Il y a quelque chose d'obscène dans ce tableau. Cela laisse des idées obscènes.)

OBSCÉNITÉ. s. f. Parole, image, action qui blesse la pudeur. (Il y a de l'obscénité dans ce discours. Cette Comédie est pleine d'obscénités. Il y a de l'obscénité dans ce tableau.)

OBSCUR, URE. adj. Sombre, ténébreux, qui n'est pas éclairé. (Lieu obscur. Chambre obscure. Antre obscur. Prison obscure. Église obscure. Nuit obscure. Nuage obscur, Temps obscur.)

On dit, *Il fait obscur*, pour dire, que Le temps est bas, que l'air est obscur. (Il fait bien obscur aujourd'hui.) Et on dit, qu'*Il fait obscur en quelque endroit*, pour dire, qu'On n'y voit pas bien clair, que le lieu n'est guère éclairé.

On appelle *Obscur*, dans les couleurs, Ce qui est moins clair, moins vif, moins éclatant, plus brun, plus chargé. (Couleurs obscures. Bleu obscur. Un cheval bai obscur.)

En termes de Peinture, on appelle *Clair obscur*, L'imitation de l'effet que produit la lumière en séparant des jours sur les surfaces qu'elle frappe, & en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. (Le clair obscur est la principale source de l'illusion de la Peinture. C'est à l'aide du clair obscur qu'on fait sentir le relief des objets peints sur une surface plate. Les Peintures des Chinois font voir qu'ils ont peu de connoissance des principes du clair obscur, & des règles de la perspective.)

Il signifie aussi, Ce qui est peint sans mélange d'autres couleurs que du blanc & du noir, ou du blanc avec une seule couleur, comme les camaïeux. (Des desseins de clair obscur.)

On appelle figurément *Obscur*, Ce qui n'est pas bien clair, bien intelligible dans un discours, dans un livre, &c. (Discours obscur. Livre fort obscur. Passage obscur. Terme obscur. En termes obscurs. La glose de ce livre est plus obscure que le texte.)

Il se dit aussi Des personnes par rapport au style. *Cet Auteur est obscur*, *il affecte d'être obscur*, pour dire, Il ne s'explique pas nettement. Dans ce sens on dit, que *Les oracles étoient obscurs.*

OBSCUR, signifie aussi, Caché, peu connu. (C'est un homme obscur. Il mène une vie obscure.) Et on dit, qu'*Un homme est d'une naissance obscure*, pour dire, qu'Il est de basse naissance.

OBSCURCIR. v. a. Rendre obscur. (Les nuages obscurcissent le jour. Les vapeurs obscurcissent l'air.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Devenir obscur, perdre sa clarté. (Le soleil s'obscurcit quand il s'élève de nuages.) Et on dit, que *La vue s'obscurcit dans la vieillesse*, pour dire, que Dans la vieillesse la vue diminue & s'affoiblit.

OBSCURCIR, se dit figurément dans l'actif & dans le réciproque. (Quand l'entendement est obscurci par les passions. Ce Commentateur, au lieu d'éclaircir ce passage, l'a obscurci. Quand la raison vient à s'obscurcir. Cela a beaucoup obscurci sa gloire. Sa réputation s'est obscurcie peu à peu.)

OBSCURCI, IE. participe.

OBSCURCISSEMENT. s. m. Affoiblissement de lumière. (L'obscurcissement du soleil. L'obscurcissement de la vue.)

Il s'emploie aussi dans le figuré. (La manière dont il interprète ce passage l'obscurcit, & l'obscurcissement vient de ce que.... Sa gloire en reçoit un grand obscurcissement.)

OBSCURÉMENT. adv. Avec obscurité. Il se dit dans le propre & dans le figuré. (On ne voyoit les objets qu'obscurément. Il parle, il écrit obscurément. Nous ne voyons qu'obscurément les choses de la foi. C'est un homme qui a toujours vécu obscurément.)

OBSCURITÉ. s. f. Privation de lumière. (Grande obscurité. Profonde obscurité. L'obscurité de la nuit. L'obscurité du temps. L'obscurité d'un bois, d'un antre, d'une chambre. À travers l'obscurité. Percer, chasser, dissiper l'obscurité.)

On dit fig. *L'obscurité des temps*, *l'obscurité de l'avenir*, pour dire, Le peu de connoissance qu'on a des temps éloignés, l'ignorance où l'on est de l'avenir.

OBSCURITÉ, se dit aussi figurément Des écrits, des discours qui ne sont pas fort intelligibles. (Son discours est plein d'obscurité. Il y a dans son livre bien des obscurités. Cet Auteur affecte l'obscurité. L'obscurité des Oracles.)

OBSCURITÉ, signifie aussi, Vie cachée. (Il n'a point voulu s'élever, il est demeuré dans l'obscurité. Il aime mieux vivre dans l'obscurité, que de paroître dans le grand monde. Il préfère l'obscurité à l'éclat.)

Et on dit figurément, *L'obscurité de sa naissance*, *l'obscurité de sa famille*, pour dire, La bassesse de sa naissance, &c.

OBSÉCRATIONS. s. f. pl. Terme d'Antiquité. On donnoit ce nom chez les Romains à des prières publiques, ordonnées pour apaiser les Dieux. Elles étoient d'usage lorsque la République étoit affligée de quelques maux.

OBSÉDER. v. a. Être assidument autour de quelqu'un, pour empêcher que d'autres n'en approchent, & pour se rendre maître de son esprit. (Le Ministre obsédoit le Prince. Ses héritiers l'obsèdent si fort. Il est obsédé par deux ou trois de ses domestiques, qui ne laissent approcher personne de lui.) Il se prend en mauvaise part.

Il se dit dans un sens particulier, pour marquer ce que fait le malin esprit, lorsqu'il s'attache à tourmenter une personne par des illusions fréquentes. (Il y a un malin esprit qui l'obsède.) Et en ce sens on dit absolument, qu'*Un homme est obsédé*, pour dire, qu'Il est obsédé par le malin esprit. (Il n'est pas possédé, il n'est qu'obsédé.)

OBSÉDÉ, ÉE. participe.

OBSÈQUES. s. f. pl. Funérailles accompagnées de pompe & de cérémonies. (Faire les obsèques d'un Prince. J'ai assisté à ses obsèques.

obsèques. On lui fit de magnifiques obsèques.)

OBSERVANCE. f. f. Pratique de la Règle d'un Ordre Religieux. (L'observance de la Règle. L'étroite Observance. Religieux du Tiers-Ordre de Saint François de l'étroite Observance. Étroite Observance de Cîteaux.

On appelle *Observances légales*, Certaines pratiques ou cérémonies auxquelles on étoit assujetti par la Loi de Moyse. *L'Evangile nous a délivrés du joug des observances légales.*

On appelle plus particulièrement *Observance*, Une partie des Religieux de l'Ordre de Saint François, qui font profession d'observer la Règle plus étroitement que les autres Religieux.

OBSERVANTIN. f. m. Religieux de l'Observance de Saint François. (Religieux Observantin. Frère Mineur Observantin.)

OBSERVATEUR, TRICE. f. Celui, celle qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque Loi, par quelque Règle. (Religieux observateur des Commandemens de Dieu. Un fidelle observateur des ordres du Prince. Socrate fut grand observateur des Lois. Ce Religieux est un exact observateur de la Règle. Une Religieuse qui est grande observatrice de sa Règle. Cet homme est un fidelle observateur de sa parole, de sa promesse.) Il ne s'emploie guère sans une épithète.

Il signifie aussi, Qui s'applique à observer les divers effets, les divers phénomènes de la nature, le mouvement des astres, &c. (Les observateurs de la nature. Observateur du mouvement des Cieux.) Dans cette acception, il s'emploie aussi sans régime. (Ticho-Brahé étoit un excellent Observateur.)

OBSERVATEUR, se dit au moral comme au physique, & il se prend adjectivement quand on dit, *Un esprit observateur.*

OBSERVATION. f. f. Action par laquelle on observe ce qui est prescrit par quelque Loi, ce que l'on a promis à quelqu'un. (L'observation des Commandemens de Dieu, des Lois. L'observation de sa parole, de sa promesse.)

Il signifie aussi, Remarque que l'on fait sur les choses naturelles, sur le cours des astres, sur des phénomènes. (Observation sur la conformation du corps humain, &c. Il a fait de belles observations. Une observation curieuse. Une nouvelle observation. Observation astronomique.)

Il signifie encore, Remarque que l'on fait sur des écrits de quelque Auteur; & alors il s'emploie ordinairement au pluriel. (Faire des observations sur la Rhétorique d'Aristote. Il a fait imprimer un tel Auteur avec de belles, de savantes observations.)

On appelle *Armée d'observation*, La partie d'une armée qui couvre un siège, & s'oppose aux ennemis, pendant que l'autre attaque la Place.

OBSERVATOIRE. f. m. Édifice destiné aux observations astronomiques. (L'Observatoire de Paris. Bâtir un Observatoire.)

OBSERVER, v. a. Accomplir, suivre ce qui est prescrit par quelque Loi, par quelque Règle. (Observer les Commandemens de Dieu. Un bon Religieux observe sa Règle. Observer le silence, le jeûne, &c. Observer les Statuts. Observer les Lois, les Coutumes, les bienséances.)

On dit figurément & proverbialement, *Observer les longues & les brèves*, pour dire, S'attacher exactement à ne pas manquer aux moindres choses, aux moindres circonstances, particulièrement dans ce qui regarde les cérémonies, & dans les devoirs de la vie civile.

On dit dans le même sens, *Observer les points & les virgules.*

OBSERVER, signifie aussi, Regarder, considérer avec application, avec étude; & en ce sens il se dit particulièrement des choses de la nature. (Observer le cours des astres. Observer le changement du temps. Observer le vol des oiseaux. Observer la nature. Observer les symptômes d'une maladie. Les Astronomes observent les comètes, les éclipses. On a observé des taches dans le soleil. Observer le flux & le reflux de la mer.) Dans le même sens, il s'emploie souvent absolument & sans régime. (Observer avec de bons instrumens. Ticho-Brahé a beaucoup observé.)

Il signifie aussi simplement, Remarquer. (J'ai observé dans mon voyage que. . . . J'ai observé dans un tel Auteur que. . . . . Avez-vous observé que la clause de ce contrat porte. La Cour observera, s'il lui plaît. Vous êtes priés d'observer que. . . . Avez-vous observé ce passage en tel lieu ? Observez bien toutes ces choses ?

Il signifie encore, Épier, remarquer les actions, les discours, les gestes d'une personne. (Il ne pouvoit s'enfuir, car on avoit mis des gens autour de lui qui l'observoient. Un bon Général doit observer, faire observer tous les mouvemens des ennemis. Prenez garde à ce que vous direz, on vous observe, vous êtes observé. Les Grands sont malheureux, on observe toutes leurs paroles, toutes leurs démarches.)

On dit d'Un homme qui est fort circonspect dans ses actions, dans ses paroles, que (C'est un homme qui s'observe fort.)

En termes de Manège, on dit d'Un cheval, qu'*Il observe parfaitement les hanches, sa ligne, &c.* Et d'Un cavalier, qu'*Il observe bien son terrain.*

OBSERVÉ, ÉE. participe.

OBSESSION. f. f. Il se dit De l'état des personnes qu'on croit obsédées du malin esprit. (Les accidens extraordinaires qu'on voit dans cette personne, font croire qu'il y a de l'obsession du démon, de l'obsession.) En ce sens il est distingué de *Possession.*

Il se dit aussi figurément De l'action de celui qui obsède, ou de l'état de celui qui est obsédé. (Il ne le quitte point, on n'a jamais vu une pareille obsession.)

OBSIDIANE. f. f. On croit que les Anciens donnoient le nom de *Pierre obsidiane*, au Jaïet, à un marbre noir, ou à un Onyx.

OBSIDIONAL, ALE. adj. On ne s'en sert guère que dans ces deux phrases, *Couronne obsidionale*, qui étoit Une couronne d'herbes que les Romains donnoient à celui qui avoit fait lever le siège d'une Ville; &, *Monnoie obsidionale*, qui est Une monnoie frappée dans une Place assiégée, où on lui donne cours durant le siège, pour une valeur beaucoup plus forte que sa valeur intrinsèque.

OBSTACLE. f. m. Empêchement, opposition, ce qui empêche qu'une chose ne soit, ne se fasse, ne réussisse. (Grand obstacle. Obstacle invincible. Vaincre un obstacle. Surmonter un obstacle. Former des obstacles. Faire naître un obstacle, des obstacles. Faire cesser des obstacles. Vous n'y trouverez point d'obstacle. Beaucoup d'obstacles. Faire obstacle à quelqu'un. Mettre obstacle à quelque chose, à un dessein. Il n'y a nul obstacle. Il lui a opposé des obstacles insurmontables.)

OBSTINATION. f. f. Opiniâtreté. (Horrible, étrange obstination. Quelle obstination ! Obstination au mal, dans le mal. L'obstination d'un pécheur.)

OBSTINÉMENT. adv. Avec obstination. (Soutenir obstinément un mensonge.)

OBSTINER, S'OBSTINER. v. récipr. S'opiniâtrer, s'attacher opiniâtrement à quelque chose. (Plus on le prie, plus il s'obstine. Ne vous obstinez point à cela. S'obstiner à persécuter quelqu'un. Il s'obstine dans le péché.)

Il est quelquefois actif dans le style familier, & signifie, Rendre opiniâtre, être cause qu'on s'obstine. (Si vous ne cessez de lui parler, vous l'obstinerez davantage. Cela ne fait que l'obstiner. N'obstinez point cet enfant. Pourquoi l'avez-vous tant obstiné ?)

OBSTINÉ, ÉE. participe. Qui s'obstine, qui a de l'obstination. (Il s'est obstiné à ne pas faire ce qu'on exigeoit de lui.)

Il est aussi adjectif. (Un enfant obstiné. Plaideur obstiné. Rhume obstiné.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (Les obstinés sont bien à charge. C'est un petit obstiné.)

OBSTRUCTIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui cause obstruction. (Aliment obstructif.)

OBSTRUCTION. f. f. Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux & dans les conduits par lesquels se portent les liqueurs & les esprits dans tout le corps de l'animal, & qui en arrête le passage, ou le rend moins libre. (Ces viandes causent des obstructions. Cela guérit les obstructions. Il y a obstruction dans le mésentère, dans le foie. Maladies qui viennent d'obstruction. Obstruction dans l'estomac.)

OBSTRUER. v. a. Causer de l'obstruction. (Cela peut obstruer les vaisseaux.)

OBSTRUÉ, ÉE. participe.

OBT

OBTEMPÉRER. v. n. Obéir. (Obtempérer aux Arrêts de la Cour. Obtempérer à Justice. À quoi obtempérant. (Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Palais.

OBTENIR. v. a. Impétrer, faire en sorte par prières, par persuasion, par sollicitation auprès de quelqu'un, qu'il accorde ce qu'on lui demande. (J'ai obtenu de lui qu'il demeureroit encore trois jours avec nous. On a obtenu de lui qu'il se désisteroit. Obtenir des grâces, des privilèges du Roi. Ce criminel a obtenu sa grâce. C'est une grâce difficile à obtenir. Obtenir un Bénéfice. Obtenir permission, la permission. Je n'ai jamais pu rien obtenir de cet homme-là. Ne saurois-je obtenir cela de vous ? Ces sortes de grâces ne s'obtiennent pas aisément. Il ne sauroit obtenir cela de lui-même.)

On dit, *Obtenir un Arrêt*, pour dire, Parvenir à avoir un Arrêt qu'on poursuivoit.

Et on dit en termes de Pratique, *Obtenir ses fins & conclusions*, pour dire, Obtenir en Justice ce qu'on demande par sa Requête.

OBTENU, UE. participe.

OBTENTION. f. f. Impétration. (L'obtention d'un privilége. L'obtention d'un Arrêt.)

OBTUS, USE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit d'Un angle plus grand qu'un angl. droit. (Angle obtus.)

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit obtus*, pour dire, qu'Il n'a pas l'esprit pénétrant, qu'il a peine à concevoir.

OBTUSANGLE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit principalement d'Un triangle qui a un angle obtus. (Triangle obtusangle.)

O B V

OBVENTION. s. f. Terme d'Histoire. Impôt Ecclésiastique.

OBVIER. v. n. Prendre les précautions, les mesures nécessaires pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident fâcheux. (Obvier à un malheur. On ne sauroit obvier à tous les inconvéniens.) Il est toujours suivi de la préposition *à*.

OBUS, ou OBUSIER. s. m. Terme d'Artillerie. Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire horizontalement. *On se sert d'obus pour jeter de petites bombes.*

O C A

OCA. s. m. Sorte de racine longue & grosse comme le pouce, & dont la saveur est très-douce. On la mange crue; mais pour l'ordinaire on la fait sécher au soleil, & on en forme une espèce de pâte, qui tient lieu de pain en quelques endroits de l'Amérique. Ainsi préparée, on l'appelle *Cavi*.

O C C

OCCASION. s. f. Rencontre, conjoncture de temps, de lieux, d'affaires propres pour quelque chose. (L'occasion présente. Belle occasion. Occasion favorable. Occasion importante. Prendre occasion de.... Chercher, saisir, embrasser, fuir l'occasion, les occasions. Il faut fuir les occasions du péché. L'occasion prochaine du péché. Je lui ferai plaisir dans l'occasion, quand l'occasion s'en présentera, quand l'occasion s'en offrira, quand l'occasion s'en trouvera. Il faut attendre l'occasion. Ne pas perdre l'occasion. Manquer l'occasion. Ménager l'occasion, les occasions. Se servir de l'occasion. Saisir l'occasion. Se prévaloir de l'occasion. Profiter de l'occasion. Laisser échapper, laisser passer l'occasion. Faites-moi naître l'occasion de vous servir. Suivant les occasions. Selon les occasions. En toutes les occasions. Par occasion. À la première occasion. Dans les occasions.)

On dit proverbial. que *L'occasion fait le larron*, pour dire, Bien souvent c'est l'occasion qui fait faire des choses auxquelles on n'auroit jamais songé sans cela.

Les Poëtes & les Peintres font de l'*Occasion* un personnage allégorique de femme, qui est représentée ordinairement avec un toupet de cheveux au-dessus du front, & toute chauve par derrière. Ainsi on dit figurément, que *L'occasion est chauve*, pour marquer, que Quand on a laissé échapper une occasion, on ne la recouvre plus, & qu'il la faut saisir dès qu'elle se présente.

On dit aussi proverbialement, selon la même idée, *Prendre l'occasion aux cheveux*, pour marquer, que Dès que l'occasion se présente, il la faut prendre & en profiter.

Occasion, se prend aussi pour Combat & rencontre de guerre. (Une occasion bien chaude. Se porter aux occasions. Il a été, il s'est trouvé aux occasions.)

Il signifie aussi, Sujet, ce qui donne lieu à quelque chose. (Cela est arrivé à l'occasion de la guerre. Cela a été l'occasion de sa perte. Il s'est fâché pour une légère occasion. Il n'en est pas la cause, il n'en est que l'occasion, l'occasion innocente. À mon occasion. À l'occasion d'un tel.)

OCCASIONEL, ELLE. adj. Terme didactique. (Cause occasionelle.)

OCCASIONELLEMENT. adv. Par occasion.

OCCASIONER. v. a. Donner occasion. (Cela occasiona sa conversion.)

Occasioné, ée. participe.

OCCIDENT. s. m. Celui des quatre points cardinaux du monde, qui est du côté où le soleil se couche. (L'occident est opposé à l'orient. Se tourner à l'occident, vers l'occident. Tirant à l'occident. Côté d'occident.)

On appelle encore plus particulièrement *Occident*, Cette partie de notre hémisphère qui est au couchant. (Les Régions d'Occident. L'Empire d'Occident. L'Église d'Occident.)

OCCIDENTAL, ALE. adj. Qui est à l'occident. (Pays occidental. Régions occidentales. Nations occidentales. Peuples occidentaux. Les Indes occidentales.)

OCCIPITAL, ALE. adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à l'occiput. (L'os occipital.)

OCCIPUT. s. m. Terme d'Anatomie. Le derrière de la tête. (On lui a fait un cautère au-dessous de l'occiput.)

OCCIRE. v. a. Tuer. Il est vieux.

Occis, ise. participe.

OCCISION. s. f. Tuerie. Il est vieux.

OCCULTATION. s. f. Terme d'Astronomie. Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la Lune. (Occultation des fixes par la Lune.)

OCCULTE. adj. de t. g. Caché. (Cause occulte. Faculté occulte. Les causes occultes. Vertu, qualité occulte. Propriété occulte. Maladie occulte. Philosophie occulte. Les sciences occultes.) Il n'est guère en usage qu'en ces phrases.

OCCUPANT. adj. Qui occupe, qui s'empare, qui se saisit, qui se met en possession. Dans ce sens il n'est en usage qu'en cette phrase, (Premier occupant. Un Pays exposé au premier occupant. Le droit du premier occupant est d'ordinaire bien fort.)

Il se dit encore d'Un Procureur qui occupe pour une Partie dans un Procès. *Une même personne ne peut avoir sur une même demande deux Procureurs occupans.*

OCCUPATION. s. f. Emploi, affaire à laquelle on est occupé. (Importante occupation. Sérieuse, pénible occupation. Frivole, légère occupation. J'ai assez d'occupation. Voilà une belle occupation pour un homme sage. Quelles sont maintenant vos occupations? Avoir de l'occupation. Manquer d'occupation. Être sans occupation. Donner de l'occupation à quelqu'un.)

On dit aussi, *Donner de l'occupation*, pour dire, Causer de la peine, des affaires, de l'embarras. (Laissez-moi faire, je lui donnerai bien de l'occupation.)

Occupation, se dit aussi en termes de Droit, pour Habitation. (Il a été forcé de payer les loyers des lieux, à proportion du temps & de l'occupation qu'il a faite.)

OCCUPER. v. a. Tenir, remplir. Il ne se dit au propre, que d'un espace de lieu ou de temps. (Cela occupe trop de lieu. Les esprits n'occupent point de lieu. Cela occupe toute ma chambre. Il occupe toute la place. Cette affaire a occupé les plus belles années de ma vie. Ce rapport a occupé une heure entière de la séance.)

On dit, *Occuper une maison*, pour dire, Y habiter, y demeurer, y être logé. (Occuper une grande maison. Il occupe deux chambres. Occuper tout le logis. Occuper sa maison.)

On dit, *Occuper la place de quelqu'un*, pour dire, Exercer son emploi, sa charge, sa fonction.

Occuper, signifie en termes de Guerre, Se saisir, s'emparer d'un poste. (Nos troupes occupèrent les hauteurs.)

Occuper, signifie aussi, Employer, donner à travailler. (Il faut occuper les jeunes gens. Il se débauchera, si on ne l'occupe à quelque chose. Ces affaires m'occupent depuis long-temps. Il y a là de quoi occuper plusieurs ouvriers.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Travailler, s'appliquer à quelque chose, y donner tout son temps. (Il s'occupe à l'étude des Belles-Lettres. Vous vous occupez trop du soin de votre santé. Cette femme ne s'occupe que de son ménage, de son mari & de ses enfans. Tout le jour il s'occupe à lire.)

Occuper. v. n. Terme de Pratique. Il se dit d'Un Procureur qui est chargé d'une affaire en Justice. (C'est un tel Procureur qui occupe pour moi en cette cause.)

Occupé, ée participe.

Il est aussi adjectif; & l'on dit en parlant d'Un homme qui a beaucoup d'occupation, (C'est un homme fort occupé.)

OCCURRENCE. s. f. Rencontre, événement fortuit, occasion. (Favorable occurrence. Dans cette fâcheuse occurence. Je m'en souviendrai dans les occurrences. Il a disposé cela pour s'en servir dans les occurrences, selon les diverses occurrences.)

OCCURRENT, ENTE. adj. Il se dit Des choses qui surviennent, qui se rencontrent. (Il faut se gouverner selon les cas occurrens. Les affaires occurrentes.)

O C E

OCÉAN. s. m. La grande mer qui environne toute la terre. (Le vaste Océan. Au milieu de l'Océan. Les Îles de l'Océan. Naviguer sur l'Océan.)

OCÉANE. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase. (La mer Océane.)

O C H

OCHLOCRATIE. s. f. Gouvernement du bas peuple.

OCHRUS. s. m. Plante qui approche de la gesse. Ses fleurs sont légumineuses, & donnent une gousse presque ronde, qui renferme des semences grosses comme un petit pois. *L'ochrus est astringent, détersif & résolutif.*

O C R

OCRE. s. f. Terre ferrugineuse dont on fait une couleur jaune. (Broyer de l'ocre. Broyeur d'ocre. Jaune comme de l'ocre.) *Quand l'ocre est calcinée, on en fait une couleur rouge.*

O C T

OCTAÈDRE. s. m. Terme de Géométrie. Corps solide à huit faces. Il se dit plus particulièrement de l'*Octaèdre régulier*, dont les faces sont huit triangles équilatéraux.

OCTANT. s. m. Terme d'Astronomie. Il se dit d'Un instrument ou secteur, qui contient la huitième partie du cercle, c'est-à-dire, quarante-cinq degrés.

Il signifie aussi, Une distance de quarante-cinq degrés entre deux planètes. Ainsi on dit, *La Lune est dans les octans*, pour dire, qu'Elle est à quarante-cinq degrés du soleil.

OCTANTE. adj. numéral de t. g. Quatre-vingts. Il est vieux.

OCTANTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. On ne s'en sert guère dans le discours ordinaire, & l'on dit quatre-vingtième.

OCTAVE. s. f. Huitaine. On appelle ainsi Les huit jours pendant lesquels on solennise les Fêtes principales de l'année, comme *Pâques*, *la Pentecôte*, *la Fête-Dieu*. (Pendant l'Octave du S. Sacrement. Le premier jour, le dernier jour de l'octave. Prêcher une octave. Prêcher l'octave.)

On appelle encore particulièrement *Octave*, Le dernier jour de l'octave, qui répond au jour de la Fête qu'on célèbre. (C'est aujourd'hui l'octave du Saint-Sacrement. Le jour de l'octave.)

OCTAVE. s. f. Terme de Musique, qui se dit d'Un ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. (L'octave d'en haut. L'octave d'en bas. Chanter à l'octave.)

Il se dit aussi De la consonnance que font deux tons éloignés l'un de l'autre de huit intervalles, les deux extrémités comprises. (L'octave est le plus parfait de tous les accords. Deux octaves de suite sont vicieuses en musique.)

Il se dit aussi De tous les huit degrés pris ensemble. (Parcourir toute l'octave.)

OCTAVE, se dit aussi Des stances de huit vers de la Poësie Italienne. *Les Poëmes de l'Arioste & du Tasse sont distribués par octaves.*

OCTAVO. *Voyez* IN.

OCTIL. adj. Terme d'Astronomie, qui ne se dit que dans cette phrase, *Aspect octil*, pour signifier, La position de deux planètes qui sont éloignées l'une de l'autre dans la huitième partie du Zodiaque, ou de quarante-cinq degrés.

OCTOBRE. s. m. Le mois qui étoit le huitième de l'année, quand elle commençoit au mois de Mars, & qui est le dixième à présent. (Au mois d'Octobre. En Octobre. Octobre a trente-un jours. Le premier, le deuxième jour d'Octobre.)

On dit proverbialement & populairement, *Quand Octobre prend fin, La Toussaint est au matin.*

OCTOGÉNAIRE. adj. de t. g. On ne s'en sert guère qu'en parlant de l'âge de l'homme. Ainsi on dit, qu'*Un homme est octogénaire*, pour dire, qu'Il a quatre-vingts ans.

Il est aussi quelquefois substant. & signifie celui qui a quatre-vingts ans. (C'est un octogénaire.)

OCTOGONE. adj. de t. g. Qui a huit angles & huit côtés. (Figure octogone.)

Il est aussi subst. masc. (Un octogone. Un octogone parfait. Octogone régulier. Octogone irrégulier.)

OCTROI. s. m. Concession. Il ne s'emploie guère que dans les Lettres de Chancellerie, & dans les affaires de Finance. (L'octroi des priviléges appartient au Prince. Le prince a révoqué cet octroi. Lettres d'octroi.)

On appelle *Deniers d'octroi*, Certains deniers que le Roi permet aux Villes de lever sur elles-mêmes, pour l'entretien & la réparation des murailles, ponts, chemins, & pour d'autres besoins publics.

OCTROYER. v. a. Concéder, accorder. Il n'est plus guère d'usage que dans le style de Chancellerie & de Finance. (Octroyer une grâce, une demande. Les États octroyèrent une levée de tant de millions. Le Roi a octroyé deux liards pour livre à une telle Ville, sur toutes les marchandises qui y entrent.)

OCTROYÉ, ÉE. participe.

OCTUPLE. adj. de t. g. Qui contient huit fois. *Seize est octuple de deux.*

OCU

OCULAIRE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage dans le discours ordinaire qu'en cette phrase, *Témoin oculaire*, qui se dit d'Une personne qui rend témoignage d'une chose qu'elle a vu de ses propres yeux. (J'en suis témoin oculaire. J'en parle comme témoin oculaire.)

En parlant de lunettes d'approche, on appelle *Verre oculaire*, le verre destiné à être placé du côté de l'œil. On l'emploie aussi au substantif. (L'oculaire de cette lunette est cassé.)

OCULAIREMENT. adv. Visiblement, d'une manière sensible.

OCULISTE. s. m. Celui qui fait profession de connoître les différentes maladies de l'œil, & de les traiter. (C'est un très-bon Oculiste, un très-habile Oculiste. Médecin oculiste.)

OCULUS CHRISTI. *Voy.* ŒIL DE CHRIST.

ODE

ODE. s. f. Sorte de Poëme lyrique, qui dans la Poësie Françoise est divisé par Strophes ou par stances de même mesure & de même nombre de vers, & dont ordinairement le style doit être noble & élevé. (Ode héroïque. Ode bachique. Les Odes de Pindare, d'Horace, de Malherbe. Faire une ode. Composer une ode. Ode au Roi.)

ODEUM, ou ODEON. s. m. Terme d'Antiquité. Espèce de Théâtre que Périclès avoit fait bâtir dans la ville d'Athènes.

ODEUR. s. f. Senteur. (Bonne odeur. Méchante, mauvaise odeur. Odeur forte. Odeur qui entête. Odeur douce, suave. Odeur agréable. Cela n'a point d'odeur. L'odeur de la rose, des parfums. Je ne saurois souffrir cette odeur.)

ODEURS, au plur. se prend quelquefois pour toutes sortes de bonnes odeurs. Ainsi on dit, qu'*Un homme craint les odeurs*, pour dire, qu'Il craint les odeurs, même celles qui seroient agréables pour d'autres que lui.

On dit figur. qu'*Un homme est en bonne odeur, en mauvaise odeur*, pour dire, qu'Un homme est en bonne réputation, en mauvaise réputation. Et figur. encore, on dit, qu'*Une chose seroit de mauvaise odeur dans le public*, pour dire, que le public seroit mal édifié, qu'il auroit mauvaise opinion de celui qui la feroit.

On dit d'Un homme qui ayant vécu saintement, est mort de même, qu'*Il est mort en odeur de sainteté.*

ODI

ODIEUSEMENT. adverbe. D'une manière odieuse. (Ce que j'ai dit a été interprété odieusement. Il s'est comporté odieusement dans cette affaire.)

ODIEUX, EUSE. adj. Haïssable, qui excite l'aversion, la haine, l'indignation. (Un homme odieux. Se rendre odieux. Devenir odieux. Cela est odieux. C'est une chose odieuse. Il est odieux de plaider contre sa promesse. Ce discours est odieux. Les méchans sont odieux à tout le monde. La mémoire des méchans est odieuse. La vie lui est devenue odieuse.) En parlant des comparaisons qu'on fait d'une personne avec une autre, on dit proverbialement que *Toutes comparaisons sont odieuses*, parce qu'ordinairement l'un des deux croit avoir sujet de s'en plaindre, & quelquefois toutes les deux.

ODIN. s. m. Principale Divinité des anciens Danois, & qui étoit le Dieu de la guerre. *Il est souvent parlé d'Odin dans l'Edda.*

ODO

ODOMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait, soit à pied, soit en voiture.

ODONTALGIE. s. f. Terme de Chirurgie. Douleur des dents.

ODONTALGIQUE. adj. de t. g. Qui se dit Des remèdes propres à calmer la douleur des dents.

ODORANT, ANTE. adj. Qui répand une bonne odeur. (Les fleurs odorantes. Il y a des bois odorans. Le cèdre est un bois odorant.) Il est plus d'usage en Poësie qu'en Prose.

ODORAT. s. m. Le sens qui a pour objet les odeurs. (Odorat excellent, subtil, fin. Il n'a point d'odorat. Cela blesse l'odorat.)

ODORIFÉRANT, ANTE. adj. Il signifie la même chose qu'*Odorant*, & il s'emploie en prose beaucoup plus qu'en Poësie. (Des parfums odoriférans. Des aromates odoriférantes.)

ŒCU

ŒCUMÉNICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est œcuménique. *L'œcuménicité d'un concile.*

ŒCUMÉNIQUE. adj. de t. g. Universel, de toute la terre habitable. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Concile œcuménique.) *Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople, fut repris par Pélage & par St. Grégoire Pape, pour avoir pris le titre d'Evêque écuménique.*

ŒCUMÉNIQUEMENT. adv. D'une manière œcuménique.

ŒDE

ŒDÉMATEUX, EUSE. adj. Qui est attaqué d'œdème, ou qui est de la nature de l'œdème.

ŒDÈME. s. m. Tumeur molle, blanche, sans douleur, ordinairement sans inflammation, cédant à l'impression du doigt, & la retenant quelque temps, causée par une sérosité infiltrée dans les cellules du corps graisseux, ou dans les vaisseaux lymphatiques dilatés & devenus variqueux.

ŒIL

ŒIL. s. m. L'organe de la vue. (On le prononce comme s'il y avoit un *u* entre l'*e* & l'*i*, & qu'il fût écrit *Œuil*.) Il fait au pluriel *Yeux*. Et parce qu'on ne se sert pas indifféremment du singulier & du pluriel en toutes sortes de phrases, on mettra ici des exemples de l'un & de l'autre, suivant l'usage ordinaire dans lequel on les emploie. (Le globe de l'œil. Le fond de l'œil. La cavité de l'œil. Le coin de l'œil. Les humeurs de l'œil. La prunelle de l'œil. Le blanc de l'œil. Le blanc des yeux. La paupière de l'œil. Les différentes parties de l'œil. Faire un clin d'œil. Faire signe de l'œil. Cligner les yeux. Regarder du coin de l'œil. Avoir la larme à l'œil, les larmes aux yeux. Avoir mal à un œil, mal aux yeux. Il a un dragon dans l'œil, une

taie à l'œil. L'œil lui pleure. Les yeux lui pleurent. Avoir l'œil vif, perçant, brillant. Avoir les yeux beaux. Avoir de beaux yeux. Avoir les yeux bleus, les yeux noirs, les yeux bien fendus, les yeux à fleur de tête, les yeux doux, les yeux rians, les yeux éveillés, les yeux vifs, perçans, brillans, pleins de feu. Avoir les yeux creux, les yeux enfoncés, les yeux rudes, hagards, les yeux battus, les yeux effarés, les yeux chassieux. Avoir les yeux morts, les yeux humides, les yeux baignés de larmes. Ouvrir les yeux. Ouvrir de grands yeux. Fermer les yeux. Hausser les yeux. Baisser les yeux. Ciller les yeux. Lever les yeux au ciel. Rouler les yeux dans la tête. Se frotter les yeux. S'essuyer les yeux. Cela fait plaisir à l'œil, aux yeux, plaît aux yeux, charme les yeux. Cela blesse les yeux, offense les yeux, fait mal aux yeux. La lumière éblouit les yeux. Je n'ai pas fermé l'œil, pas fermé les yeux. Je n'ai pu clore l'œil, clore les yeux de toute la nuit.)

On dit, que *Les yeux sont le miroir de l'ame*, pour dire, que Les différens mouvemens, que les différentes passions dont l'ame est agitée, paroissent ordinairement dans les yeux.

On dit d'Une personne qu'on aime fort, d'une chose que l'on conserve précieusement, qu'*On l'aime comme ses yeux*, *plus que ses yeux*, *qu'on la conserve comme la prunelle de l'œil.*

On dit, *Avoir le jour dans les yeux*, *le soleil dans les yeux*, pour dire, Avoir le visage tourné du côté du soleil, du côté du grand jour. Et l'on dit dans le même sens, que *Le soleil*, que *le grand jour donne dans les yeux.*

On dit, qu'*Un homme a de bons yeux*, pour dire, qu'Il voit promptement & distinctement de certaines choses qui échapperoient aux autres. (Ce Joailler se connoît bien en diamans, il a de bons yeux.)

On dit aussi, qu'*Un homme a des yeux d'Aigle*, *des yeux de Lynx*, pour dire, qu'Il voit, qu'il découvre les objets de loin.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme a de bons yeux*, pour dire, qu'Il a de la pénétration dans les affaires, qu'il n'est pas aisé de le tromper. Et, qu'*Il a des yeux d'Argus*, pour dire, qu'Il est fort vigilant, qu'il observe toutes choses, & que rien n'échappe à son attention.

On dit prov. & popul. *Avoir les yeux plus grands que la panse*; & cela se dit d'Un homme qui s'étant mis à table avec appétit, & comme croyant devoir tout manger, se trouve bien plutôt rassasié qu'il n'avoit cru.

On dit prov. qu'*Un homme a les yeux malades*, *les yeux bouchés*, *les yeux de travers*, *les yeux aux talons*, pour dire, qu'Il ne voit pas les choses telles qu'elles sont & qu'elles paroissent à ceux qui ont de bons yeux. Et l'on dit aussi proverbialement à un homme à qui l'on reproche d'avoir fait inconsidérément quelque chose autrement qu'il ne falloit, (Où aviez-vous les yeux? Aviez-vous les yeux au talon?)

On dit proverbialement & populairement, *Avoir les yeux pochés au beurre noir*, *avoir les yeux en compote*, pour dire, Avoir les yeux livides & meurtris de quelque coup, avoir les yeux rouges & malades de quelque fluxion.

On dit qu'*Un homme n'a des yeux que pour une personne*, pour dire, qu'Il n'a d'affection que pour une personne, & que tout le reste lui est indifférent.

On dit aussi, qu'*Un homme ne voit rien que par les yeux d'autrui*, pour dire, qu'il ne connoît les choses, qu'il n'en juge que par le rapport d'autrui, & qu'il ne trouve rien de bien ou de mal, que suivant le jugement qu'en fait la personne pour qui il est prévenu.

On dit proverbialement, *Œil pour œil*, *dent pour dent*, pour signifier La peine du Talion.

On dit par un proverbe tiré de l'Évangile, qu'*Un homme voit une paille dans l'œil de son prochain, & qu'il ne voit pas une poutre dans le sien*, pour dire, qu'On s'aperçoit aisément des défauts d'autrui, quelque légers qu'ils puissent être, & que la plupart du temps on ne voit pas les siens, quelque grands qu'ils soient.

On dit, *Avoir l'œil à quelque chose*, *sur quelque chose*, pour dire, En avoir soin, y veiller, y prendre garde. Et, *Avoir l'œil sur quelqu'un*, pour dire, Prendre garde à sa conduite. (J'aurai l'œil à cela. J'aurai l'œil à tout. Ayez les yeux sur les ouvriers.)

On dit aussi, *Avoir les yeux sur quelqu'un* pour dire, Le regarder attentivement. Et on dit, que *Tout le monde a les yeux sur un homme*, *les yeux tournés*, *les yeux arrêtés sur un homme*, qu'*un homme est exposé aux yeux du public*, pour dire, que Sa dignité, que le poste où il est, que sa situation présente fait que le public observe attentivement toutes ses démarches, toutes ses actions.

On dit fig. *Fermer les yeux sur quelque chose*, pour dire, Faire semblant de ne la pas voir.

On dit figurément & familièrement, *Donner un coup d'œil à quelque chose*, *jeter un coup d'œil sur quelque chose*, pour dire, Voir, regarder quelque chose comme en passant.

On dit, qu'*Un homme a le coup d'œil excellent*, pour dire, qu'Il voit promptement le parti qu'il doit prendre dans une circonstance inopinée.

On dit aussi, en parlant De la vue d'un paysage, de l'aspect d'une maison, & de choses semblables, que *Le coup d'œil en est beau*, que *c'est un beau coup d'œil*, pour dire, que L'aspect, que la vue en est agréable. Et on appelle *Le premier coup d'œil*, Ce qu'on aperçoit d'abord, ce qui s'offre, ce qui se présente d'abord à la vue. (Le premier coup d'œil de ce jardin est assez beau.)

On dit, *Voir de bon œil*, *regarder de bon œil*, *de mauvais œil. Voir les choses d'un œil indifférent*, *d'un œil jaloux*, *d'un œil de concupiscence*, *d'un œil d'envie*, *d'un œil de pitié*, *d'un œil de compassion*, *d'un œil de colère*, *d'un œil d'indignation*, *d'un œil de mépris*, *&c.* Et au pluriel, *Avec des yeux indifférens*, *avec des yeux jaloux*, *avec des yeux de concupiscence*, *d'envie*, *de pitié*, *de compassion*, *de colère*, *d'indignation*, *de mépris*, *&c.* pour dire, Regarder avec des sentimens d'indifférence, de jalousie, de colère, &c.

On dit aussi, *Voir les choses d'un autre œil*, *avec d'autres yeux qu'on ne faisoit*, pour dire, Les voir avec des sentimens différens de ceux qu'on avoit auparavant.

On dit, qu'*Une chose se voit à l'œil*, qu'*on en juge à l'œil*, pour dire, qu'Il suffit de la regarder pour la connoître; pour en juger. Et l'on dit, *A vue d'œil*, pour dire, Autant qu'on en peut juger par la vue seule. On dit encore, *A vue d'œil*, pour dire, Visiblement; & cela se dit par exagération, en parlant Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement qui est véritablement imperceptible aux yeux dans le temps qu'il se fait, mais qui ne laisse pas de paroître notable au bout de quelque temps. (Cet enfant croît à vue d'œil. Cette femme embellit tous les jours à vue d'œil. Ce malade diminue, dépérit, s'affoiblit à vue d'œil.)

On dit, *Faire toucher une chose au doigt & à l'œil*, pour dire, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles de la vue & du toucher. Et l'on dit en plaisanterie, qu'*Une montre va au doigt & à l'œil*, pour dire, qu'On la fait aller comme on veut, qu'on en avance & qu'on en recule l'aiguille selon l'heure qu'il est. Il est familier.

On dit proverbialement, que *L'œil du Maître engraisse le cheval*, & on le dit aussi dans un sens plus étendu, pour dire, que Quand un maître a soin de prendre garde à ce qui se passe dans son domestique, tout en va mieux.

On dit, *Avoir bon pied*, *bon œil*; pour dire, Être vigoureux, se porter bien: & en ce sens, il ne se dit guère que d'Un homme qui n'est déjà plus jeune. (Il est un peu âgé, mais il a bon pied, bon œil.) Il est du style familier.

On dit aussi la même chose, pour dire, Être vigilant, se tenir sur ses gardes. (En ces sortes d'affaires, & avec ces gens-là, il faut avoir bon pied, bon œil.) Il est du style familier.

On dit proverbialement & figurément, *Avoir un œil aux champs & l'autre à la ville*, pour dire, Prendre garde à tout, être attentif à tout.

On dit encore dans le même sens, *Avoir l'œil au guet*, Et l'on dit aussi, *Faire la guerre à l'œil*, pour dire, Prendre garde attentivement à tout ce qui se passe, afin de profiter de l'occasion.

On dit proverbialem. & populairement, *Non plus qu'il en peut dans l'œil*, pour dire, Point du tout.

On dit proverbialement, en parlant Des accidens communs de la vie, *Autant nous en pend à l'œil*, pour dire, qu'Il nous en peut arriver autant.

On dit, *Avoir quelque chose devant les yeux*, pour dire, En avoir l'idée, l'imagination tellement remplie, qu'on en fasse la règle de sa conduite. (Avoir l'honneur devant les yeux. Avoir la crainte de Dieu devant les yeux.)

On dit, qu'*Une chose donne dans les yeux*, *éblouit les yeux*, pour dire, qu'Elle plaît, qu'elle a un éclat qui surprend. Et on dit familièrement, *Donner dans l'œil à quelqu'un*, pour dire, Faire une impression vive sur quelqu'un par ses agrémens extérieurs.

On dit aussi figurément & familièrement, *Jeter de la poudre aux yeux*, pour dire, Éblouir, surprendre par quelqu'éclat extérieur, par quelque apparence trompeuse.

On dit familièrement, qu'*Une chose fait mal aux yeux à quelqu'un*, *qu'elle lui blesse les yeux*, pour dire, qu'Elle lui déplaît, qu'elle lui cause du chagrin, de la jalousie.

On dit familièrement, qu'*Une chose crève les yeux*, pour dire, qu'Il est en quelque façon impossible de ne la pas voir. (Vous cherchez votre livre, il vous crève les yeux.)

On dit aussi fam. qu'*Une chose crève les yeux*, pour dire, qu'Il n'est presque pas possible de l'ignorer, qu'on la voit, qu'on la sait malgré qu'on en ait: Et en ce sens, cela ne se dit ordinairement que des choses qu'on cherche à cacher.

On dit encore familièrement, d'Une chose qui est d'une vérité claire & manifeste qu'*Elle crève les yeux*, qu'*elle saute aux yeux*.

On dit, *Fasciner les yeux*, pour dire, Les éblouir par des prestiges, par des tours de subtilité. On le dit aussi, pour dire, Tromper par un faux éclat, par une fausse apparence.

On dit, *Faire les doux yeux*, *les yeux doux à une personne*, pour dire, Lui témoigner de l'amour. Il est familier.

On dit, *Manger*, *dévorer quelqu'un des yeux*, pour dire, Le regarder avec une extrême attention. Et, *Le couver des yeux*, pour dire, Le regarder avec de grands sentimens d'affection & de tendresse. Il est familier.

Et on dit, *Dévorer une chose des yeux*, pour dire, La regarder avec une extrême envie de la posséder, & avec une espèce d'avidité.

On dit familièrement & en plaisanterie, *Pour vos beaux yeux*, *pour ses beaux yeux*, pour dire, Pour l amour de vous, pour l'amour de lui, pour l'amour d'elle. (Ne croyez pas que ce soit pour vos beaux yeux qu'il vous ait rendu ce service-là, c'est qu'il croit que vous pouvez lui en rendre de plus grands.)

On dit prov. *Loin des yeux loin du cœur*, pour dire, qu'Ordinairement la présence de l'objet entretient l'amour, la bienveillance, & que l'absence au contraire le détruit.

On dit figurément, qu'*Un homme commence à ouvrir les yeux*, pour dire, qu'Il commence à voir, à découvrir des choses qu'il avoit ignorées auparavant, pour n'y avoir pas fait d'attention. Et l'on dit, qu'*Un homme ferme les yeux à toutes sortes de considérations*, pour dire, qu'Il ne veut rien écouter de tout ce qu'on lui peut dire pour le détourner de la résolution qu'il a prise.

On dit aussi, qu'*On a ouvert les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, pour dire, qu'On lui a donné sur cela des lumières, des connoissances qu'il n'avoit point auparavant.

On dit dans le même sens, qu'*Un homme a un bandeau sur les yeux*, pour dire, qu'Il est préoccupé de quelque passion qui l empêche de juger sainement des choses.

On dit, *Attacher les yeux*, *arrêter les yeux*, *jeter les yeux*, *porter les yeux sur quelque chose*, pour dire, Attacher, arrêter ses regards, regarder avec attention, porter la vue sur quelque chose.

On dit aussi, qu'*Une chose attache les yeux*, *arrête les yeux agréablement*, pour dire, qu'On prend plaisir à la voir, à la considérer.

On dit figur. *Jeter les yeux sur quelqu'un pour quelque chose*, pour dire, Songer à lui par rapport à cette chose-là. (On a jeté les yeux sur lui pour une telle charge, pour un tel emploi.)

Et on dit, *Jeter les yeux sur quelque chose*, *sur quelque ouvrage*, pour dire, L'examiner en passant & légèrement.

On dit, qu'*Une fille a été élevée sous les yeux de sa mère*, *qu'elle a toujours été sous ses yeux*, pour dire, que Sa mère a eu une grande attention sur sa conduite, & ne l'a point perdue de vue.

On dit figur. & famil. *Avoir des affaires jusques par dessus les yeux*, pour dire, En avoir tant, qu'à peine on y peut suffire.

On dit, qu'*Une chose s'est passée aux yeux*, *sous les yeux de quelqu'un*, pour dire, en sa présence; & par exagération, *Aux yeux*, *devant les yeux de tout le monde*, *de toute la terre*, pour dire, Au vu & au su de tout le monde, en présence de beaucoup de monde. (Il y a long-temps qu'il en use de la sorte aux yeux de tout le monde. Cela s'est passé aux yeux de tout le monde.)

On dit proverb. *Les yeux fermés*, *les yeux clos*, pour dire, Sans avoir besoin de se servir de ses yeux. (J'en sai si bien le chemin, que je pourrois y aller les yeux clos, les yeux fermés.)

On le dit aussi, lorsque par confiance en quelqu'un, ou par déférence, on se porte à faire ce qu'il souhaite, sans vouloir rien examiner après lui. (Il signa le contrat les yeux clos, les yeux fermés.)

On dit, que *L'œil de Dieu voit tout*, qu'*il pénètre tout*, qu'*il perce le fond des abymes*, pour dire, qu'Il n'y a rien de caché à la connoissance de Dieu.

On appelle figurément & poëtiquement Le soleil, *L'œil de la nature*, *l'œil de l'univers*.

On dit figurément, que *L'Archidiacre est l'œil de l'Évêque*, pour dire, que C'est de lui principalement que l'Évêque se sert pour connoître ce qui se passe dans l'étendue d'un Archidiaconé.

On dit figurément, que *Les Ministres sont les yeux des Princes*, pour dire, que Le Prince se sert de ses Ministres pour être informé par eux des choses qu'il ne peut pas voir, qu'il ne peut connoître par lui-même.

On dit figurément, *Voir les choses par les yeux de l'esprit*, *des yeux de l'esprit*, pour dire, Les examiner par la raison; Et, *Les voir par les yeux de la foi*, pour dire, Les considérer avec les dispositions, les impressions, les sentimens que donne la foi.

On dit figurém. d'Un homme qui a de fort gros yeux, ou d'un homme dont la fureur est peinte dans les yeux, que *Les yeux lui sortent de la tête*.

On dit encore d'un homme qui a de gros yeux, qu'*Il a des yeux de bœuf*; de celui qui a les yeux entre gris & roux, qu'*Il a des yeux de chat*; & d'Un vin paillet, tel qu'est ordinairement le vin d'Aby, le vin de Chably dans la primeur, que *C'est un vin de couleur d'œil de perdrix*, ou simplement, *œil de perdrix*.

On dit, qu'*Un cheval a l'œil vairon*, pour dire, qu'Il a un œil dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, l'autre œil n'étant pas le même. Et on dit d'Une grosse carpe, qu'*Elle a tant entre œil & batte*, pour dire, qu'Elle a tant de longueur entre les yeux & la queue.

On appelle *Œil de verre*, Un œil artificiel de verre ou d'émail, qu'on met à la place d'un œil naturel.

On appelle figurément Les lunettes, *Des yeux*. (Il porte ses yeux dans sa poche. Il a oublié ses yeux au logis.) Il est familier.

Œil, se dit aussi De diverses choses, par quelque sorte de ressemblance & de convenance. Ainsi en Architecture, *Œil de bœuf*, se dit d'Une espèce de petite lucarne faite en rond ou en ovale dans la couverture des maisons; & dans cette acception on dit au pluriel, *Des œils de bœuf*.

On appelle aussi en Architecture, Le milieu de la volute du chapiteau Ionique, *L'œil de la volute*.

Il y a une pierre précieuse que les Lapidaires appellent *Œil de chat*.

On appelle aussi *Œil de serpent*, Certaines petites pierres dont on fait des bagues, & qui sont de peu de valeur. Il y a aussi Une plante sauvage que l'on appelle *Yeux de chat*.

On appelle *Œil*, Certaines ouvertures qui se trouvent dans plusieurs outils & instrumens. (L'œil d'un marteau. L'œil d'une meule, &c.)

On appelle Le trou qui est au haut de la branche du mors, & par où l'on passe la têtière, *L'œil du mors*.

On appelle *Yeux*, Certains vides, certains trous qui se trouvent dans la mie du pain & dans certains fromages; & en ce sens on ne se sert jamais que du pluriel. (Un pain qui a des yeux, qui a de grands yeux. Un fromage qui n'a point d'yeux.)

Œil, se dit aussi en termes de Jardinage, pour *Bouton*, & signifie, Cette petite excroissance qui se voit sur une tige ou sur une branche d'arbre, & qui annonce une feuille, une branche, un fruit.

Il se dit particulièrement De l'endroit par où sort le petit bourgeon de la vigne & des arbres fruitiers. Et l'on dit, *Enter à œil poussant*, *à œil dormant*, pour dire, Greffer en écusson à la première, à la seconde sève.

Œil, se dit figurément Du lustre des étoffes, de l'éclat des pierreries, & d'autres choses semblables; & en ce sens il n'a d'usage qu'au singulier. (Ces étoffes-là ont un bel œil. Ces perles-là n'ont pas un bel œil. Cette étoffe a un œil verdâtre. Ce saphir blanc a l'œil d'un diamant.)

Œil, en termes d'Imprimerie, se dit de l'intervalle que laissent entr'eux les jambages ou parties d'une lettre. Ainsi on dit, *Un cicero gros œil*, *une nompareille gros œil*, pour dire, Un cicero, une nompareille dont les jambages laissent entre eux plus d'espace que ceux d'un cicero ou d'une nompareille ordinaire, quoique la hauteur du caractère soit la même.

Œil de Christ, ou Oculus Christi. s. m. Plante à laquelle on a donné ce nom, à cause de la beauté de sa fleur. C'est une espèce d'Aster. *L'œil de Christ fait en automne un bel effet dans les jardins*.

Œil de Bœuf, ou Buphtalmum. s. m. Plante à fleur radiée. Ses feuilles sont lanugineuses, dentelées, semblables à celles de la Mille-feuille, mais plus petites. On s'en sert dans la jaunisse.

Œil de Bouc. Terme de Marine. On appelle ainsi Un phénomène qui paroît comme le bout de l'Arc-en ciel, & qui précède quelquefois un ouragan.

ŒILLADE. s. f. (On prononce *Œuillade*.) Regard, coup d'œil. (Jeter une œillade.)

Jetter des œillades à la dérobée. Œillade amoureuse. Il ne l'a pas seulement favorisé d'une œillade.) Il se prend ordinairement en bonne part.

ŒILLÈRE. adj. f. (On prononce *Œuillère.*) Il n'est guère en usage qu'en parlant des dents. Ainsi on appelle *Dents œillères*, certaines dents de la mâchoire supérieure, desquelles on dit que la racine répond à l'œil.

Il est aussi subst. (On lui a attaché une œillère.)

ŒILLÈRE, se dit aussi au substantif, pour signifier, Une petite pièce de cuir que l'on attache à la têtière d'un cheval de carrosse, pour lui couvrir l'œil, pour lui garantir l'œil.

ŒILLET. s. m. (On prononce *Œuillet.*) Petit trou qu'on fait à du linge, à des habits, pour passer un lacet, une aiguillette, un cordon, &c. (Faire un œillet. Faire des œillets à des chemises, à un corps de jupe.)

ŒILLET. s. m. Sorte de fleur odoriférante qui fleurit au mois de Juillet. (Œillet simple, double, panaché. (Un bouquet d'œillets. L'odeur de l'œillet réjouit le cerveau. Les plus beaux œillets viennent de Flandres. Il y a diverses espèces d'œillets.)

ŒILLET, se prend aussi pour la Plante même. (Planter des œillets. Lever des œillets. Un pied d'œillets. Marcotter des œillets. Un pot d'œillets. Une marcotte d'œillets.)

On appelle *Œillet d'Espagne*, Une sorte de petits œillets qui sont d'un rouge fort vif. Et *Œillet de Poëte*, Une autre sorte d'œillets encore plus petits, qui viennent dans les bois. Il y a encore une autre espèce de *Petit œillet*, qui tire sur le gris de lin & de couleur de chair, & qu'on appelle autrement *De la Mignardise.*

On appelle *Œillet d'Inde*, Une sorte de fleur d'Automne, dont les feuilles veloutées tirent sur l'orangé, & qui a une odeur forte & peu agréable.

ŒILLETERIE. s. f. Lieu planté d'œillets. (Ce curieux a jusqu'à deux cents pieds d'œillets dans son Œilleterie.)

ŒILLETON. s. m. (On prononce *Œuilleton.*) Rejeton d'œillet, marcotte d'œillet. Il se dit aussi des rejetons d'artichauts. (Ôter des œilletons d'une plante d'œillet. Lever des œilletons d'artichauts.)

Œ N A

ŒNANTHÉ. s. f. Plante dont on connoît principalement deux espèces. Toutes deux ont leurs fleurs en ombelle & fleurdelisées. La première, qu'on nomme encore *Filipendule aquatique*, est d'usage en Médecine. Elle est apéritive, & pousse par les urines. La seconde, qui ressemble beaucoup à la ciguë, en a les mauvaises qualités, & passe pour un poison très-dangereux.

ŒNAS. s. m. Pigeon sauvage ou fuyard, qui est un peu plus gros que le pigeon domestique.

ŒNELEUM. s. m. Terme de Pharmacie. Mélange de gros vin & d'huile rosat, dont on fait des fomentations.

Œ S O

ŒSOPHAGE. s. m. Terme d'Anatomie. Canal membraneux, qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, dans lequel il conduit les alimens.

Œ U F

ŒUF. s. m. Certaine matière enfermée dans une coque, & quelquefois dans une membrane dure ou molle, que mettent dehors les oiseaux, la plupart des poissons, des reptiles, des insectes, & de laquelle leurs petits se forment & se nourrissent avant que d'éclore. (Gros œuf. Petit œuf. Œuf de poule. Œuf de perdrix. Œuf de pigeon. Œuf d'autruche, &c. Œufs de carpe. Œufs de brochet. Œufs de tanche, &c. Œufs de couleuvre. Œufs de fourmi. Œufs de vers à soie. Les oiseaux viennent d'œufs, pondent des œufs, couvent des œufs. On a donné à cette poule tant d'œufs à couver. Faire éclore des œufs. Les œufs sont éclos. Coque d'œuf. Coquille d'œuf. Jaune d'œuf. Moyeu d'œuf. Blanc d'œuf. Germe d'œuf. Le mâle & la femelle ont abandonné leurs œufs. On a pris la mère sur les œufs.) *Quelques Anatomistes prétendent que les femmes ont des œufs.*

Quand on parle *D'œufs à manger*, on entend les œufs de poule. (Œuf frais. Œuf vieux. Œufs couvis. Une couple d'œufs. Un quarteron, un cent d'œuf. Manger des œufs. Faire cuire des œufs. Des œufs à la coque. Œuf mollet. Œuf dur. Avaler un jaune d'œuf. Ces œufs sont bien frais, ils sont tout pleins de lait. Fricasser des œufs. Des œufs pochés. Des œufs au miroir. Des œufs au plat. Des œufs au verjus. Des œufs à l'oseille. Des œufs à la huguenote. Ce Cuisinier sait faire de vingt sortes d'œufs.)

On appelle *Œufs rouges, œufs de Pâques*, des œufs durcis dans l'eau chaude, dont la coque est teinte en rouge, & qu'on vend ordinairement vers le temps de Pâques. Et on dit familièrement, *Donner à quelqu'un ses œufs de Pâques*, pour dire, Lui faire quelque petit présent dans le temps de Pâques.

On dit prov. *Plein comme un œuf*, pour dire, Tout-à-fait plein.

On dit figurément & proverbial. d'Une femme, qu'*Elle a cassé ses œufs*, pour dire, qu'Elle a fait une fausse couche. Il est populaire.

On dit prov. d'Un homme fort avare, & qui prend garde aux moindres choses, qu'*Il tondroit sur un œuf*; d'Un homme qui fait un petit présent pour en avoir un plus grand, qu'*Il donne un œuf pour avoir un bœuf*; d'Un homme qui cherche trop son profit, qu'*Il aime mieux deux œufs qu'une prune.* Il est populaire. Et d'un homme riche dans son état, & qui jouit tranquillement de son bien, qu'*Il pond sur ses œufs.* Il est familier.

Œ U V

ŒUVÉ, ÉE. adj. Il se dit des poissons qui ont des œufs. (Carpe œuvée. Hareng œuvé.)

ŒUVRE. s. f. Ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent, & qui subsiste après l'action. (Les œuvres de Dieu. Les œuvres de la nature. Les œuvres de la grâce. Admirer les œuvres de Dieu. Dieu est admirable dans ses œuvres. L'homme est l'œuvre des mains de Dieu. L'œuvre de la création. L'œuvre de la Rédemption. Travailler à l'œuvre de son salut. La moindre des œuvres de la nature est plus parfaite que toutes celles de l'art. Il a laissé l'œuvre imparfaite. L'œuvre de la création fut achevée en six jours. L'œuvre de la Rédemption fut accomplie sur la croix.)

Dans le style soutenu *Œuvre* est quelquefois masculin au singulier. (Un si grand œuvre, ce grand œuvre.)

On dit proverbialement, *A l'œuvre on connoît l'ouvrier*, pour dire, qu'On ne sauroit bien juger d'un homme qui n'a encore rien fait; que c'est par le mérite de l'ouvrage qu'on juge du mérite de celui qui l'a fait. Et l'on dit familièrement qu'*Un homme ne fait œuvre de ses dix doigts*, pour dire, qu'Il ne fait rien du tout.

Proverbialement, pour donner à entendre qu'Un homme a fait quelque chose d'excellent en quelque genre, on nomme celui qu'on croit avoir le plus excellé en ce genre-là; & on dit de ce dernier, que *jamais il n'y fit œuvre*, pour dire, qu'il n'approche pas de ce qu'a fait l'homme dont on parle. (Il écrit en latin mieux que personne, jamais Muret n'y fit œuvre. Il fait des vers admirables, jamais Despréaux n'y fit œuvre.) Cela se dit ordinairement par exagération.

On appelle La conjonction charnelle de l'homme & de la femme, *L'œuvre de la chair.* Dans la traduction vulgaire des Commandemens de Dieu, on dit, (Œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.)

Et on dit en termes de Palais, qu'*Une femme est enceinte des œuvres de quelqu'un*, pour dire, que C'est lui qui l'a engrossée.

ŒUVRE DE MARÉE. Terme de Marine. Radoub, carénage que l'on donne aux vaisseaux, soit en haute mer, soit sur un banc, quand la mer est retirée.

ŒUVRES MORTES. Terme de Marine. Parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau.

ŒUVRES VIVES. Terme de Marine. Parties d'un vaisseau qui sont dans l'eau, & qui sont comprises entre la quille & le vibord.

METTRE EN ŒUVRE. Façon de parler dont on se sert, pour dire, Employer à quelque usage. (Mettre du bois en œuvre. Mettre des pierres en œuvre.)

On dit figurément, *Mettre toutes sortes de remèdes en œuvre, mettre tout en œuvre, mettre toutes sortes de choses en œuvre*, pour dire, Mettre toutes sortes de choses en usage, employer toutes sortes de moyens.

Il se dit aussi Des personnes. (Il est excellent ouvrier, c'est dommage qu'on ne le mette en œuvre. C'est à ceux qui mettent les ouvriers en œuvre à les payer.)

METTRE EN ŒUVRE, se dit aussi au propre en parlant des pierreries. (Voilà un diamant qui est bien mis en œuvre.) Et on dit aussi d'Une pierre délicatement mise en œuvre, que *L'œuvre en est délicate.*

On appelle *Œuvre*, parmi les Joailliers & les Orfèvres, le chaton dans lequel une pierre est enchâssée. (Son diamant sortit de l'œuvre & tomba. Un diamant qui est hors d'œuvre, hors de l'œuvre.)

DANS ŒUVRE, HORS D'ŒUVRE. Termes d'Architecture, qui signifient, Dans le corps du bâtiment, hors du corps du bâtiment. Ainsi on dit, qu'*Un petit escalier*, qu'*un cabinet est dans œuvre, pratiqué dans œuvre*, pour dire, qu'On l'a ménagé dans le corps du bâtiment. Et on dit, qu'*Il est hors d'œuvre*, pour dire, qu'Il est en saillie, hors du corps du bâtiment, hors de l'aplomb des gros murs.

On dit aussi, qu'*Une chambre*, qu'*une*

salle a tant de pieds dans œuvre, pour dire, qu'Elle a tant de pieds du dedans d'un mur au dedans de l'autre.

On dit encore en termes d'Architecture, *Travailler sous œuvre*, *reprendre sous œuvre*, pour dire, Réparer les fondemens d'un mur sans l'abattre, & en le soutenant.

HORS-D'ŒUVRE, se dit figur. & adverb. Des choses dont un ouvrage peut se passer. Ainsi, lorsque dans un livre, dans un discours, il se trouve quelque chose qui n'est point du sujet, on dit, que (C'est une chose hors d'œuvre.)

HORS-D'ŒUVRE, s'emploie aussi substant. au propre & au figuré. (Ce morceau d'Architecture est un hors-d'œuvre. Cet épisode est un hors-d'œuvre.)

HORS-D'ŒUVRE, se dit aussi De certains mets qu'on sert avec le potage; & en ce sens il est subst. (On servit plusieurs hors-d'œuvres à chaque service.)

On appelle *Maître des œuvres*, Un Officier qui a juridiction & inspection sur les ouvrages de Massonnerie & de Charpenterie. *Maître des basses œuvres*, Un cureur de retraits. Et, *Maître des hautes œuvres*, Le Bourreau, l'Exécuteur de la Haute-Justice.

ŒUVRE, signifie aussi Fabrique; & en ce sens il se dit généralement De tous les fonds & revenus qui sont affectés à la Fabrique & à l'entretien d'une Église paroissiale. (L'œuvre de telle paroisse est fort riche. Il a donné tant à l'œuvre.)

Il se dit aussi Du lieu & du banc destiné dans une paroisse pour les Marguilliers. (Les Marguilliers sont assis dans l'œuvre. Entendre le sermon dans l'œuvre. L'œuvre de cette paroisse est fort belle.)

ŒUVRE, se dit aussi des productions d'esprit, des pièces qu'un Auteur compose, soit en prose, soit en vers; & dans cette acception, il n'est en usage qu'au pluriel. (Œuvres poëtiques. Œuvres morales. Œuvres mêlées. Œuvres posthumes. Les œuvres de Platon, d'Aristote, de Cicéron. Les œuvres de Saint Thomas. Les œuvres de Voiture, de Corneille. Ses œuvres ne sont pas encore imprimées, elles sont imprimées en tant de volumes. Ce sont toutes ses œuvres.)

ŒUVRE, se dit encore De toute sorte d'action morale, & principalement par rapport au salut. (Chacun sera jugé selon ses œuvres, selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Œuvre méritoire. La foi sans les œuvres est une foi morte. La fin couronne l'œuvre. Vous avez fait une bonne œuvre. Œuvre de miséricorde. Œuvre de charité.)

On dit, *Gagner les œuvres de miséricorde*, pour dire, Faire certaines actions de charité, comme d'assister les pauvres, de visiter les malades, &c. Et dans le style familier, Un homme fort retiré qui reçoit la visite d'un homme du monde, lui dit, *Vous gagnez les œuvres de miséricorde.*

On dit proverbialement & ironiquement, *Bonjour, bonne œuvre*, Quant on veut parler d'une méchante action faite le jour d'une grande Fête. (Il avoit un ennemi; il le rencontra le jour de Pâques: & ce jour là même, bon jour bonne œuvre, il le tua.)

On appelle *Œuvre pie*, Une œuvre de charité faite dans la vue de Dieu. (Il a fait de grands legs pour être employés à doter des hôpitaux, & en autres œuvres pies.)

On appelle *Œuvres de surérogation*, Les bonnes œuvres qu'on fait sans y être obligé. (Ce qui est d'obligation & de devoir, doit aller avant toutes les œuvres de surérogation.)

On appelle aussi *Œuvre de surérogation*, Tout ce qu'on fait au-delà du devoir, ou au-delà de ce qui est nécessaire pour l'affaire dont il s'agit. (Ce sont des œuvres de surérogation dont on se passeroit bien.)

ŒUVRE, en Métallurgie, signifie du plomb qui contient de l'argent.

ŒUVRE. s. m. Se dit en Chimie, pour signifier La pierre Philosophale; & il ne s'emploie qu'au singulier, au masculin, & avec le mot de *Grand*. (Le grand œuvre. Travailler au grand œuvre.)

On se sert encore au masculin du mot d'*œuvre*, en parlant d'Estampes, pour dire, Le recueil de toutes les Estampes d'un même Graveur. (Avoir toute l'œuvre d'Albert Durer, de Calot, de Melan, &c. Tout l'œuvre de Marc-Antoine.)

Il se dit aussi des ouvrages des Musiciens. (Le premier, le second œuvre de ce Musicien.)

OFF

OFFENSANT, ANTE. adject. Qui offense. (Discours offensant. Paroles offensantes. Cela est injurieux & offensant.)

OFFENSE. s. f. Injure de fait ou de parole. (Grande offense. Griève offense. Offense mortelle. Légère offense. Offense irréparable. Offense faite au Prince en la personne de son Ambassadeur. Faire une offense à quelqu'un. Souffrir une offense. Tenir à offense. Repousser une offense. Oublier les offenses. Il ne se souvient point des offenses qu'il a reçues.)

Il signifie aussi Faute, péché. (Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. Expier ses offenses.)

OFFENSER. v. a. Faire une offense, faire une injure à quelqu'un. (Il l'a mortellement offensé, grièvement offensé. Il l'a offensé en son honneur, en sa personne. Cela m'offense.)

On dit, *Offenser Dieu*, pour dire, Pécher. (Offenser Dieu mortellement. Ne faites point cela, c'est offenser Dieu.)

OFFENSER, signifie aussi Blesser. (Ce coup lui a offensé le cerveau, offensé le principe des nerfs. Un son trop aigre offense l'oreille.)

On dit figur. que *Des paroles offensent les oreilles chastes*, pour dire, qu'Elles choquent la pudeur.

S'OFFENSER. v. r. Se piquer, se fâcher. (Il s'offense de ce que.... Un petit esprit s'offense de tout. Ne vous offensez pas si je vous dis que....)

OFFENSÉ, ÉE. participe.

OFFENSEUR. s. m. Celui qui offense. Il n'a guère d'usage, & il ne se dit que par opposition à *Offensé*. (L'offenseur & l'offensé.)

OFFENSIF, IVE. adj. Il n'est guère d'usage qu'au féminin, & il ne s'emploie guère qu'en ces deux phrases, *Armes offensives*, qui se dit De toutes les armes dont on se sert pour attaquer; Et, *Ligue offensive*, qui se dit D'une ligue par laquelle deux Princes ou deux États s'obligent d'entrer conjointement en guerre contre un autre Prince ou contre un autre État. *L'épée, le mousquet, le pistolet, &c. sont des armes offensives.* (Faire une ligue offensive & défensive. Il y a ligue offensive & défensive entre ces deux Princes. Guerre offensive.)

En termes de Guerre, *Offensive* se prend aussi substantiv. pour dire, Attaque. (Le Général ne se contente pas d'être sur la défensive, il va jusqu'à l'offensive.)

OFFENSIVEMENT. adv. D'une manière offensive. (Agir offensivement contre un ennemi commun. On a commencé à agir offensivement.)

OFFERTE. s. f. La partie de la Messe dans laquelle le Prêtre offre à Dieu le pain & le vin avant que de consacrer. (Le Prêtre étoit à l'Offerte.)

OFFERTOIRE. s. m. Antienne, qui dans la Messe précède immédiatement l'Offerte.

OFFICE. s. m. Devoir de la vie humaine, de la société civile. (Il est de l'office d'un Magistrat, d'un bon Pasteur, d'un bon Citoyen, de... Tous les offices de la vie civile. C'est l'office d'un bon père, d'un bon mari, d'un bon ami. Cicéron a fait un livre des Offices. Le Livre des Offices de Saint Ambroise.)

On dit fig. *Faire quelque chose d'office*, pour dire, Faire quelque chose de son propre mouvement, sans en être requis.

Et on dit, qu'*Un Juge a informé d'office*, pour dire, qu'Il a informé sans en être requis, & par le seul devoir de sa Charge.

On dit aussi, *Des Experts nommés d'office*. (On conviendra d'Experts, sinon il en sera nommé d'office,) c'est-à-dire, que Le Juge en nommera.

OFFICE, signifie aussi, Protection, assistance, service; mais c'est ou l'épithète qui précède, ou le mot qui suit qui le détermine à ce sens. (Accordez-moi vos bons offices auprès d'un tel. Je vous demande un bon office pour un tel. Il est d'un cœur noble & généreux d'aimer à rendre de bons offices. C'est un bon office, c'est un office d'ami que vous lui avez rendu.)

On dit dans le sens opposé, *Rendre de mauvais offices à un homme*, pour dire, Le desservir auprès de quelqu'un.

OFFICE, signifie aussi, Le Service de l'Église, les Prières publiques, avec les cérémonies qu'on y fait. (L'Office Divin, &c. Entendre l'Office. Dire l'Office. On fait bien l'Office dans cette Église. Assister à l'Office. Il est à l'Office.)

On appelle *Office de la Vierge*, *Office des Morts*, certaines prières que l'Église a réglé en l'honneur de la Sainte Vierge, ou pour les Morts.

Il signifie encore, Cette partie du Bréviaire que tout Bénéficier ou tout Ecclésiastique dans les Ordres sacrés, est obligé de dire chaque jour; & en ce sens il se joint ordinairement avec l'adjectif possessif. (Dire son Office. À quoi en êtes-vous de votre Office? Quand j'aurai achevé mon Office.)

OFFICE, signifie aussi, Charge, Emploi avec Juridiction. (L'office de Connétable, de Chancelier, de Maréchal de France, &c. Office de la Maison du Roi. Office de Grand Maître, de Grand Aumônier, &c. Office de Judicature, de Président, de Conseiller, &c. Offices de Finances. Office de Trésorier de France, de Contrôleur, d'Élu, &c. Office Royal. Office de Ville. Office ancien, alternatif, triennal, quatriennal. Office héréditaire. Office casuel. Office vénal. La vénalité des Offices. Traiter d'un Office. Acheter un Office. Saisir, décréter un Office à la barre de la Cour. Créer des Offices, Création d'Offices. Offices de nouvelle création. Supprimer des Offices. Suppression d'Offices. Lever un Office aux parties casuelles. Les provisions

d'un Office. Il a un Office. Exercer un Office. Être pourvu d'Un Office. Être revêtu d'un Office.)

Dans les Juridictions seigneuriales, on nomme celui qui fait les fonctions du ministère public. *Procureur d'Office*, ou *Procureur Fiscal*.

On appelle *Saint Office*, La Congrégation de l'Inquisition établie à Rome.

Il se prend aussi figurément & signifie, Fonction. (Son estomac fait fort bien son office, ne fait plus son office. Il n'a plus de Secrétaire, mais un de ses laquais en fait l'office.)

OFFICE. s. f. Lieu dans une maison, où l'on fait, où l'on prépare tout ce qu'on sert sur table pour le fruit, & dans lequel on garde le linge & la vaisselle. (Manger à l'office. Boire à l'office. Une office placée commodément.)

OFFICE, signifie aussi L'art de faire, de préparer ce qu'on sert sur table pour le fruit. (Ce domestique sait bien l'office, fait très-bien l'office, entend bien l'office.)

Quand on dit *Offices* au pluriel, ce terme comprend tous les lieux où l'on prépare & où l'on garde tout ce qui est nécessaire pour le service de la table. (Il y a dans ce Palais de grandes offices. Voilà de belles offices. Des offices bien éclairées.)

OFFICIAL. s. m. Juge de Cour d'Église. (L'Official de Paris, l'Official de Lyon, &c. On l'a cité pardevant l'Official.)

OFFICIALITÉ. s. f. Juridiction de l'Official. (L'Officialité de Paris, &c. Promoteur de l'Officialité. Procureur de l'Officialité. Le Parlement les a renvoyés à l'Officialité. Sentence de l'Officialité. Les prisons de l'Officialité.

Il signifie aussi Le lieu où l'Official rend la justice. (Il y avoit tant de monde à l'Officialité, qu'on n'y pouvoit entrer. Il est logé près de l'Officialité.)

OFFICIANT. adj. m. Qui officie à l'Église. (Le Prêtre officiant.)

Il est aussi subst. (L'Officiant après avoir encensé l'Autel, &c.)

Dans les monastères de filles, la Religieuse qui est de semaine au chœur, se nomme *Officiante*.

OFFICIER. v. n. Il est de quatre syllabes. Faire l'Office Divin à l'Église. (Ces Prêtres officient bien. On officie bien en cette Église-là.)

Il se dit plus particulièrement De celui qui célèbre une grand'Messe, ou qui préside à l'Office Divin. (C'étoit un tel Évêque qui officioit à cette cérémonie. C'est au Curé à officier dans son Église.)

On dit familièrement, qu'*Un homme officie bien*, pour dire, qu'Il mange & boit bien, qu'il fait bien son devoir à table.

OFFICIER. s. m. Il n'est que de trois syllabes. Qui a un Office, une Charge. (Officier du Roi. Officier de Guerre. Officier du Parlement. Officier du Seigneur. Officier de l'Évêque. Officier de Ville. Officier de Justice. Les Officiers de la Couronne. Grands Officiers. Petits Officiers. Officiers de la Maison du Roi, de la Reine. Officier chez le Roi, chez la Reine, &c. Officier dans les troupes. Officier Général. Officier subalterne. Les hauts Officiers. Les bas Officiers. Officier de la garnison. Officier en garnison, &c. Officier au Régiment des Gardes. Officier dans la Marine. Officier de Marine. Officier Marinier. Officiers Généraux;) & sous ce dernier nom on comprend tous ceux qui commandent dans les armées, jusqu'aux Maréchaux de Camp inclusivement.

OFFICIER, signifie aussi, Le domestique d'une grande Maison, qui a soin de l'office, qui prépare le fruit, & qui garde le linge & la vaisselle, &c. Et, *Officiers* au plur. comprend encore le Cuisinier & le Maître d'Hôtel. (Il est bien servi, il a de bons Officiers. Il ne sauroit donner à manger, car il n'a pas ici ses Officiers.)

On appelle chez le Roi, *Officiers de la bouche*, Les Écuyers de cuisine qui travaillent pour la bouche du Roi. *Officiers du gobelet*, Ceux qui sont chargés de fournir le vin pour la bouche du Roi. Et *Officiers du commun*, Tous ceux qui travaillent pour les autres tables de la Maison du Roi.

OFFICIEUSEMENT. adv. D'une manière officieuse. (Il s'est offert à moi fort officieusement. Il l'a accompagné chez son Juge fort officieusement.)

OFFICIEUX, EUSE. adj. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable. (Il est si officieux. Vous êtes trop officieux. Civil & officieux. Une personne officieuse.)

On appelle *Mensonge officieux*, Un mensonge fait purement pour faire plaisir à quelqu'un, sans préjudice de personne.

OFFICINAL, ALE. adj. Terme de Pharmacie. Il se dit en cette phrase, *compositions officinales*, pour signifier, Les préparations pharmaceutiques qui se trouvent toutes composées chez les Apothicaires; à la différence des *Compositions magistrales*, qui sont celles qui sont composées conformément à l'ordonnance du Médecin.

OFFRANDE. s. f. Don que l'on offre à Dieu. (Belle offrande. Offrande agréable à Dieu. Faire une offrande. Les offrandes & les aumônes.)

OFFRANDE, se dit aussi De la cérémonie qui se pratique aux Messes des Paroisses, & à quelques autres Grand'Messes, où le Prêtre tourné vers le peuple, présente la patène à baiser, & reçoit les offrandes des Fidelles. (Aller à l'offrande. On donne ce qu'on veut à l'offrande. Pendant l'offrande. Présenter le pain bénit à l'offrande.)

On dit, *A l'offrande qui a dévotion*, & *L'offrande est à dévotion*, pour marquer, que L'offrande est une chose purement libre, & qui dépend de la bonne volonté; & cela s'applique ordinairement par manière de proverbe, à tout ce qu'il est libre de faire, ou de ne pas faire.

On dit prov. *A chaque Saint son offrande*, pour dire, qu'Il faut rendre des devoirs, des civilités, des soins à tous ceux qui ont quelque pouvoir dans une affaire.

Les Poëtes & les Orateurs étendent ce mot *Offrande*, pour signifier, Tout ce que l'on offre à quelqu'un pour lui marquer son respect, son dévouement, son zèle.

OFFRANT. adj. Celui qui offre. Il n'a pas de féminin, & n'est en usage qu'en cette phrase de Pratique, *Au plus offrant.* (On a vendu ses meubles à l'encan, & on les a adjugés au plus offrant & dernier enchérisseur.)

OFFRE. s. f. Action d'offrir. (Faire une offre. Recevoir une offre. Offre de service.)

Il signifie aussi Ce que l'on offre. (Offre réelle. Une belle offre. De grandes offres. Accepter une offre, des offres. Agréer des offres. Refuser des offres. Des offres suffisantes. C'est ma dernière offre.)

Il signifie aussi, La proposition qu'on fait de donner ou de faire telle ou telle chose à telle condition. (Ses offres ont été reçues en Justice, ont été déclarées bonnes & valables. Ces offres sont raisonnables, suffisantes. Je lui en ai fait l'offre, on lui en a fait l'offre par un Sergent. Offres à deniers découverts. Offres par écrit. Offres verbales. Révoquer ses offres.)

OFFRIR. v. a. *J'offre, tu offres, il offre. Nous offrons, vous offrez, ils offrent. J'offrois. J'offris. J'offrirai. Offre, offrez. Que j'offre. Que j'offrisse. J'offrirois, &c.* Présenter ou proposer quelque chose à quelqu'un, afin qu'il l'accepte. (Offrir un présent. Offrir de l'argent. Il m'a offert sa maison, son carrosse. Offrir l'usage d'une chose, en offrir la propriété.)

On dit, *Offrir le choix des armes à son ennemi*, pour dire, Lui en donner, lui en laisser le choix. *Offrir son service, son crédit, ses amis à quelqu'un*, pour dire, Lui offrir de le servir de son crédit, & de celui de ses amis. *Offrir la main à un homme, à une dame*, pour dire, Lui présenter la main pour l'aider à marcher.

On dit fig. *Offrir son épée à quelqu'un*, pour dire, Lui marquer qu'on est prêt de tirer l'épée pour sa querelle.

Il se dit aussi en matière de Religion. (J. C. s'est offert volontairement pour nous à son Père. Offrir en sacrifice. Offrir un sacrifice. Offrir en holocauste. Offrir des victimes. Offrir de l'encens. Offrir les prémices des fruits de la terre. Offrir ses actions de grâces à Dieu.)

On dit fig. *Offrir à Dieu ses maux, ses douleurs, ses maladies, ses pertes, ses persécutions*, pour dire, Les souffrir pour l'amour de Dieu, & les présenter à Dieu, afin qu'il les accepte comme une satisfaction pour nos péchés.

OFFRIR, se dit aussi en parlant De ce qu'on propose de donner ou de faire, &c. (Il offre cent mille écus d'une telle Charge. J'en ai refusé plus que vous n'en offrez. Il offre tant d'une telle ferme. Il offre de le prendre à telle & telle condition. Il s'est offert de bonne grâce à y aller, d'y aller. Il m'a offert de me vendre sa maison. Il m'a offert sa protection, son secours.)

On dit, *Offrir à la vue, offrir aux yeux de quelqu'un*, pour dire, Exposer à la vue de quelqu'un, mettre sous les yeux de quelqu'un. (N'offrez pas un si étrange objet à ma vue.)

Il s'emploie aussi au récipr. (Le premier objet qui s'est offert à mes yeux.)

On dit aussi dans la même acception. (Il s'offre une grande difficulté. Il ne s'offrira jamais d'occasion plus favorable. Il a pris le premier emploi qui s'est offert.)

OFFERT, ERTE, participe.

OFFUSQUER. v. a. Empêcher de voir, ou d'être vu. En quelques phrases, il signifie seulement, Empêcher d'être vu. (Les nuées offusquent le soleil, offusquent le jour.) En d'autres, comme dans les suivantes, il signifie, Empêcher de voir. (Ôtez-vous de devant moi, vous m'offusquez la vue.)

Il signifie aussi en même temps, Empêcher de voir, & empêcher d'être vu; comme dans cette phrase, (Ces arbres offusquent votre maison.) Car alors on veut dire, qu'ils empêchent qu'on ne puisse voir la maison, & que de la maison on ne puisse voir les environs.

OFFUSQUER, signifie aussi, Empêcher de voir en éblouissant, éblouir. (Le soleil

m'offusque

m'offusquer les yeux. Une trop grande clarté offusque.)

On dit fig. que *Les vapeurs du vin offusquent le cerveau*, que *les passions offusquent la raison*, pour dire, que Les vapeurs du vin troublent le cerveau, que les passions troublent la raison.

OFFUSQUER, signifie fig. Surpasser quelqu'un, exceller par-dessus lui, en sorte que sa gloire en soit diminuée. (Il étoit en grande estime parmi les Peintres, parmi les Poëtes; mais il en est venu un autre qui l'a offusqué.)

OFFUSQUÉ, ÉE. participe.

OGI

OGIVE. s. f. Terme d'Architecture. Arceau en forme d'arête, qui passe en dedans d'une voûte d'un angle à l'autre. *Les Ogives sont communes dans l'Architecture gothique.*

OGR

OGRE. s. m. Espèce de monstre imaginaire, qu'on suppose de manger de la chair humaine, & qui est devenu du langage ordinaire dans cette phrase du discours familier, *Il mange comme un ogre*, pour dire, qu'Il mange excessivement.

OH

OH. Interjection qui s'écrit aussi *Ho*, & qui marque la surprise ou l'affirmation. (Oh, oh, je n'y prenois pas garde. Oh, vraiment, je m'y connois bien. Oh, pour cela, non.)

OIE

OIE. s. f. Espèce d'oiseau aquatique, plus gros & plus grand qu'une cane. (Oie sauvage. Oie domestique. Oie grasse. Plume d'oie.)

On dit, *Tirer l'oie*, pour exprimer une sorte d'exercice que font les bateliers, en attachant à une corde sur la rivière une oie en vie, qu'ils sont obligés d'arracher par morceaux avec les dents. (Aller voir tirer l'oie sur la rivière.)

On appelle *Jeu de l'oie*, Un jeu que l'on joue avec des dés sur un carton où il y a des figures d'oies représentées & placées dans un certain ordre. Et, *Contes de ma mère l'oie*, Les contes dont on amuse les enfans. (Cette nourrice fait des contes de ma mère l'oie.)

On dit aussi familièrement, qu'*Un homme fait des contes de ma mère l'oie*, Quand il dit des choses où il n'y a nulle apparence de raison & de vérité.

PETITE-OIE. s. f. On appelle ainsi Le cou, les ailerons, & ce qu'on retranche d'une oie ou d'une autre volaille qu'on prépare pour la faire cuire.

On appelle fig. *Petite-oie*, Les bas, le chapeau, les rubans, les gants & les autres ajustemens nécessaires pour rendre un habillement complet.

On dit aussi *Petite-oie*, en termes de galanterie.

OIE D'AMÉRIQUE, ou TOUCAN. Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

OIG

OIGNON. s. m. (On ne prononce point l'I, mais il sert à mouiller le G,) ou BULBE. s. f. Terme de Botanique. Nom générique que l'on donne à cette partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme à peu près sphérique, & dont la base produit des racines fibreuses. On en distingue de plusieurs sortes. Il y en a qui sont composés de plusieurs couches, d'autres de plusieurs écailles; on en trouve qui sont doubles, quelques-uns sont ramassés en grand nombre sous une enveloppe commune.

On donne plus particulièrement le nom d'*Oignon*, à une plante potagère, qui a une racine bulbeuse d'une figure ronde, un peu aplatie, de saveur & d'odeur forte, composée de plusieurs tuniques ou pellicules, qui s'enveloppent les unes les autres; & cette racine est ce que dans l'usage ordinaire on appelle *Oignon*. (Tête d'oignon. Botte d'oignons. Oignon blanc. Oignon rouge. Soupe à l'oignon.)

On appelle *Chapelet d'oignons*, Une grande quantité d'oignons attachés à l'entour d'un bâton.

On dit familièrement d'Un homme qui est fort couvert de vêtemens, qu'*Il est vêtu comme un oignon*.

EN RANG D'OIGNON. Phrase dont on se sert en parlant de plusieurs personnes qui sont assises & rangées d'une manière égale. (Ils étoient tous en rang d'oignon.) Il est du discours familier.

On dit, *Se mettre en rang d'oignon*, pour dire, Se placer parmi les autres, & cela se dit dans le discours familier, ou d'un homme de bas lieu, qui prend place parmi des personnes de grande qualité, de grande considération; ou d'un enfant qui s'assied parmi des gens bien plus âgés que lui. (Il est entré & il s'est mis en rang d'oignon.)

On appelle aussi *Oignon*, Une certaine dureté douloureuse qui vient aux pieds.

On appelle encore *Oignon*, Une sorte de voussure de la solle d'un cheval qui surmonte plus dans un endroit que dans un autre, soit après une fourbure, soit à raison de la foiblesse ou desséchement de la solle, du resserrement des quartiers, ou de l'ignorance du Maréchal.

OIGNONIÈRE. subst. f. Terre semée d'oignons.

OIGNONET. s. m. Sorte de poire d'été.

OIL

OILLE. s. f. Mot qui a passé de l'Espagnol dans notre langue. (On ne prononce point l'I, mais il mouille les deux LL.) Espèce de potage dans lequel il entre plusieurs racines & plusieurs viandes différentes. (On servit une excellente oille. Pot à oille.)

OIN

OINDRE. v. a. *J'oins, tu oins, il oint. Nous oignons. J'oignois. J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. Qui j'oigne. Oignant.* Frotter d'huile ou de quelqu'autre chose de semblable. (Autrefois on oignoit les athlètes pour la lutte. La Pécheresse qui oignoit les pieds de Notre-Seigneur. Les Anciens se faisoient oindre au sortir du bain. Oindre une tumeur avec de l'onguent, pour l'amollir.)

On dit proverbialement & figurément, *Oignez vilain, il vous poindra, poignez vilain, il vous oindra*, pour dire, qu'En faisant du bien à un mal-honnête homme, on n'en reçoit que du déplaisir; & qu'au contraire, en le gourmandant, on en tire ce qu'on veut.

OINDRE, se dit en parlant Des saintes Huiles dont l'Église se sert dans l'administration de quelques Sacremens. (Oindre un malade avec les saintes Huiles. On oint les Évêques à leur Sacre.)

Il se dit aussi Des Huiles dont les Israëlites se servoient autrefois, soit à l'égard de leurs Grands-Prêtres, soit à l'égard de leurs Rois. (Samuël oignit Saül pour être Roi d'Israël.)

Il se dit aussi Des huiles dont on se sert à la cérémonie du Sacre de quelques Rois. *On oint les Rois de France à leur sacre avec l'huile de la sainte Ampoule.*

OINT, OINTE. participe.

Il est aussi substantif; & on dit en termes de l'Écriture-Sainte, (Les Rois sont les oints du Seigneur. J. C. *est appelé par excellence, l'Oint du Seigneur.*

OING. s. m. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Vieux-oing*, qui signifie, La graisse de porc dont on se sert pour graisser les roues des carrosses. (Graisser les roues d'un carrosse avec du vieux oing.)

OIS

OISEAU. s. m. Animal à deux pieds, ayant des plumes & des ailes. (Bel oiseau. Oiseau rare. Oiseau mâle. Oiseau femelle. Oiseaux de proie. Oiseaux domestiques. Oiseaux privés. Oiseaux nocturnes. Oiseaux aquatiques. Oiseaux de mer. Oiseaux de rivière. Oiseaux passagers. Oiseaux de passage. Oiseaux de bon, de mauvais, de sinistre augure. *Les anciens observoient le vol des oiseaux.* (Entendre gasouiller les oiseaux. Le chant des oiseaux. Le ramage des oiseaux. Le gasouillement des petits oiseaux. Quand les oiseaux muent, quand ils sont en mue. Mettre un oiseau en cage. Oiseau qui parle. Un oiseau qui couve. Un oiseau qui a des petits. Ces oiseaux sont drus, ils s'envoleront bientôt.)

On appelle en style poëtique, l'Aigle, l'*Oiseau de Jupiter*; le Paon, l'*oiseau de Junon*; la Chouette, l'*oiseau de Minerve*; & le Pigeon, l'*oiseau de Vénus*.

On appelle populairement Le bœuf, *L'oiseau de saint Luc*.

On dit prov. d'Un homme qui est dans un état incertain, & sans savoir ce qu'il deviendra, qu'*Il est comme l'oiseau sur la branche*.

On dit proverbialement, *La belle plume fait le bel oiseau*, pour dire, que Les beaux habits parent & servent à relever la bonne mine. Et l'on dit prov. que *La belle cage ne nourrit pas l'oiseau*, pour dire, que Quelquefois on fait mauvaise chère dans une belle maison.

On dit aussi proverbialement, que *petit à petit l'oiseau fait son nid*, pour dire, qu'On fait sa fortune peu à peu. Et qu'*À chaque oiseau son nid est beau*, pour dire, que Chacun trouve sa maison, sa demeure belle.

On dit encore proverbialement, en parlant d'Un homme qui s'est évadé d'une prison, d'un lieu où il étoit comme en prison, que *L'oiseau n'y est plus, que l'oiseau s'est envolé*.

On dit proverbialement, *Il a battu les buissons, & un autre a pris les oiseaux*, pour dire, il a bien eu de la peine, & un autre en a eu le profit.

On appelle en termes de Dessein, de Peinture, *Plan à vue d'oiseau*, Un objet, un dessein représenté tel qu'on le verroit, si l'on étoit élevé comme un oiseau. (Il a dessiné cette ville à vue d'oiseau.)

À VOL D'OISEAU, c'est-à-dire, En ligne droite. (De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau.)

OISEAU, se prend quelquefois absolument pour un oiseau de proie. (Un oiseau dressé pour la chasse. Oiseau niais. Oiseau hagard. Oiseau mué. Vieil oiseau. Oiseau de haut vol. Porter l'oiseau. Faire voler l'oiseau. Dresser un oiseau. Un oiseau dressé. Un oiseau qui vole la perdrix, qui vole le lièvre, qui vole le héron, qui vole la corneille. Un oiseau qui prend l'essor.)

On appelle *Oiseau branchier*, Celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche, *Oiseau dépiteux*, Celui qui ne revient que quand il a perdu sa proie; *Oiseau d'échappe*, Celui qui est venu d'ailleurs que de ceux qu'on élève; *Oiseau de leurre*, Les faucons, les gerfauts, & en général tous ceux qui servent à la haute volerie ou à la fauconnerie proprement dite. On les appelle ainsi, parce qu'ils sont dressés à revenir au leurre, & pour les distinguer de ceux qu'on nomme *Oiseaux de poing*, tels que les autours, les éperviers, qui sont dressés à revenir sur le poing.

On dit, *Réclamer un autour, & leurrer un faucon. L'usage des oiseaux de leurre est plus noble, & coûte beaucoup plus que celui des oiseaux de poing, qui demande moins d'appareil, est toujours plus utile, & souvent plus amusant.*

On dit proverbialement, *Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*; & cela se dit, soit pour faire entendre à quelqu'un que la chose dont on parle est trop bonne pour un homme comme lui, soit pour lui faire connoître que ce que l'on dit excède sa capacité. (Ne touchez pas à cela, ce n'est pas viande pour vos oiseaux. Ce discours-là vous passe, ce n'est pas viande pour vos oiseaux.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est battu de l'oiseau*, pour dire, qu'Il a été découragé, rebuté par une longue suite de mauvais succès, ou par quelqu'un obstiné à lui nuire.

TIRER L'OISEAU, se dit d'un certain exercice où l'on propose un prix pour celui qui abat d'un coup de fusil, ou d'un coup de flèche, la figure d'un oiseau attachée au haut d'une perche, ou placée sur un poteau.

OISEAU DU PARADIS. Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

OISEAU. subst. m. Certaine petite machine dont les manœuvres se servent pour porter le mortier sur leurs épaules. (Porter l'oiseau. Cet Architecte qui est si riche a porté l'oiseau.)

OISELER. v. act. Terme de Fauconnerie. Dresser un oiseau pour le vol.

Il signifie aussi, Tendre des filets, des gluaux, &c. pour prendre des oiseaux. En ce sens il est neutre.

OISELÉ, ÉE. participe.

OISELEUR. s. m. Celui qui fait métier de prendre des oiseaux à la pipée, aux filets, ou autrement. (Les filets d'un Oiseleur.) Autrefois ce mot signifioit Celui qui aime la chasse à l'oiseau; & en ce sens, il ne se dit aujourd'hui que lorsqu'on parle de Henri Duc de Saxe, Roi de Germanie, appelé Henri l'*Oiseleur*.

OISELIER. s. m. Celui dont le métier est de prendre, d'élever & de vendre de petits oiseaux. *A la solennité de l'entrée de nos Rois, le Corps des Oiseliers de Paris étoit obligés de lâcher cinq cens petits oiseaux, auxquels ils rendoient la liberté.*

OISELLERIE. s. f. Art de prendre & d'élever des oiseaux. (Il entend bien l'oisellerie.)

OISEUX, EUSE. adj. Qui demeure sans rien faire, fainéant. (Gens oiseux & fainéans. Mener une vie oiseuse.)

On appelle *Paroles oiseuses*, Des discours, des entretiens de choses vaines & inutiles. Il s'emploie plus ordinairement en style de dévotion. (On rendra compte de toutes les paroles oiseuses)

OISIVEMENT. adv. D'une manière oisive.

OISIF, IVE. adj. Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation. (Un homme oisif. Il ne faut pas qu'un jeune homme se tienne oisif, soit oisif. Une vie oisive. Vous voilà bien oisif.)

Il se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'elles ne sont point mises en usage. (La valeur est oisive pendant la paix. Il y a bien des talens oisifs. Toutes les vertus civiles sont oisives dans la solitude.) En ce sens on dit, *Laisser son argent oisif*, pour dire, Laisser son argent sans le faire profiter.

OISILLON. s. m. Petit oiseau. Il n'est que du style familier.

OISIVETÉ. s. f. État de celui qui est oisif (Demeurer, languir, croupir dans l'oisiveté. Il ne fait cela que pour éviter l'oisiveté. L'oisiveté est la mère de tous les vices.) Et proverbialement, *est mère de tous vices.* (Vivre dans une honnête oisiveté. Vivre dans une molle oisiveté.)

OISON. s. m. Le petit d'une oie. (Un jeune oison. Un petit oison. Un oison farci.)

On dit figurément, qu'*Un homme est un oison, un oison bridé*, qu'*il se laisse mener comme un oison*, pour dire, que C'est un idiot à qui on fait faire tout ce qu'on veut.

O L E

OLÉAGINEUX, EUSE, adj. Huileux. Il n'a guère d'usage que dans le style didactique, & pour signifier Ce qui est naturellement de substance huileuse. (Ce bois est oléagineux, de substance oléagineuse. Matière oléagineuse.)

OLÉANDRE, ou ROSAGE. subst. m. ou ROSAGINE. s. f. Arbrisseau aquatique. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier. Ses fleurs sont disposées en rose, & son fruit a la forme d'une amende. *L'oléandre est regardé comme un dangereux poison.*

O L F

OLFACTOIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Qui a rapport à l'odorat. (Les nerfs olfactoires.)

O L I

OLIBAN. s. m. C'est le premier encens qui découle de l'arbre en larmes nettes, de couleur jaunâtre. L'encens de cette première qualité est aussi appelé *Encens mâle.*

OLIGARCHIE. s. f. Gouvernement politique, où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes. (L'Aristocratie dégénère quelquefois en Oligarchie.)

OLIGARCHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'oligarchie. (État oligarchique. Gouvernement oligarchique.)

OLIM. Mot emprunté du Latin, qui signifie, *Autrefois*, & dont on se sert comme d'un substantif pluriel, pour désigner Les anciens registres du Parlement. *Les olim furent commencés en mil trois cents treize par Montluc, Greffier du Parlement.*

OLINDE. s. f. Sorte de lame d'épée. *Les olindes viennent de la ville d'Olinde dans le Brésil.*

OLIVÂTRE. adj. de t. g. Qui est de couleur d'olive, jaune & basané. (Il a le teint olivâtre, le visage olivâtre.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant de la couleur de la peau.

OLIVAISON. s. f. Saison où l'on fait la récolte des olives.

OLIVE. s. f. Sorte de fruit à noyau, dont on tire de l'huile, & qui est bon à manger, quand il est préparé d'une certaine façon. (Olive mûre. Olive verte. Olive de Luques. Olive d'Espagne. Olive de Véronne. Olives charnues. Les olives en mûrissant deviennent de couleur de pourpre, & presque noires. Les olives commencent à noircir. Fouler les olives. Mettre les olives au pressoir. De l'huile d'olive. La chair des olives. Des noyaux d'olives Cueillir des olives.) Quand on dit, *Un baril d'olives, un plat d'olives*, on entend, Des olives vertes confites dans de la saumure. Et quand on dit, *Couleur d'olive*, on entend parler d'Une couleur verdâtre, qui tire un peu sur le jaune. Drap de couleur d'olive. Drap couleur d'olive. On appelle *Boutons faits en olive*. Des boutons qui ont la figure d'une olive.

OLIVE, se dit aussi quelquefois pour Olivier. (Un rameau d'olives. Le jardin des olives. L'olive est le symbole de la paix.) En ce sens les Poëtes disent figurément, *Joindre l'olive aux lauriers*, pour dire, Faire la paix après des victoires.

On appeloit autrefois, *Olives*, D'anciennes embouchures de cheval qui sont aujourd'hui hors d'usage. (Olives à couplet, à pignatelle, &c.)

OLIVE, se dit en termes d'Architecture, De certains ornemens en forme d'olives, qui sont sur les astragales.

OLIVETE. s. f. Plante qui ressemble au fénugrec, & qui porte sa graine en tête comme le pavot. On tire de cette graine une huile bonne à manger.

OLIVETTES. s. f. pl. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives. Elle se danse par trois personnes qui courent les unes après les autres, en serpentant autour de trois oliviers. (Danser les olivettes.)

OLIVIER. s. m. L'arbre qui porte les olives. (Olivier franc. Olivier sauvage. Planter des oliviers. Enter des oliviers. Les oliviers ne viennent que dans les pays chauds. Un plant, un bois d'olivier. Une branche d'olivier. Couronne d'olivier. Un cabinet fait de bois d'olivier. Une table d'olivier.

O L L

OLLAIRE. adj. f. Il se dit d'Une pierre tendre & facile à tailler. On s'en sert à faire des pots. (Pierre ollaire.)

O L O

OLOGRAPHE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Testament olographe*, qui se dit d'Un testament écrit tout entier de la main du testateur.

O L Y

OLYMPE. s. m. On appelle ainsi une montagne de Thessalie; mais ce mot n'est mis ici que parce qu'on s'en sert en Poësie, pour signifier le Ciel. Ainsi les Poëtes disent, (Les Dieux de l'Olympe, le haut Olympe, du haut de l'Olympe.) Son plus grand usage est en parlant des Dieux du Paganisme.

OLYMPIADE. s. f. Espace de quatre ans, à commencer d'une célébration des Jeux olympiques à l'autre. (Les Grecs comptoient les années par Olympiades. Alexandre commença à régner. La première année de la cent onzième Olympiade.)

OLYMPIENS. adj. pl. Terme d'Antiquité. Nom que l'on donnoit à douze Divinités

que l'on appeloit aussi simplement *Les Douze*; savoir, Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Appolon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane & Vénus. *Il y avoit à Athènes un Autel consacré aux Dieux Olympiens.*

OLYMPIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Jeux Olympiques*, qui étoient des Jeux publics, ainsi nommés, parce qu'on les célébroit auprès de la ville d'Olympie en Grèce, dans l'Élide. (Remporter le prix aux Jeux Olimpiques.)

O M B

OMBELLE. s. f. Terme de Botanique. Il se dit De cette partie de quelques plantes qui ont à l'extrémité de leurs tiges de petits rameaux nus, c'est-à-dire, sans feuilles. Les rameaux s'évasent comme les bâtons d'un parasol, & portent les fleurs & les semences. *L'anet, le panais, le cerfeuil, ont leur fleur en ombelle.*

OMBELLIFÈRE. adj. Terme de Botanique. Il se dit Des plantes dont la feuille est en ombelle ou en parasol.

OMBILIC. s. m. Terme d'Anatomie. Synonyme de nombril.

Les Botanistes nomment aussi *Ombilic*, Un enfoncement qui se trouve à certains fruits, comme celui qu'on voit à une poire au bout opposé à la queue.

OMBILICAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic. (Cordon ombilical.)

OMBRAGE. s. m. L'ombre que font les arbres, &c. (Ombrage frais, agréable, épais. Ces arbres font un bel ombrage.)

On dit poëtiquement, *Les ombrages verds*, pour dire, L'ombrage que font les arbres quand ils ont toutes leurs feuilles.

Il signifie figurément, Défiance, soupçon. (Donner de l'ombrage à quelqu'un. Il en a pris ombrage. Tout lui fait ombrage.)

OMBRAGER. v. a. Faire de l'ombre, donner de l'ombre. (Ce grand arbre ombrageoit tous les environs.)

On dit figurément & poëtiquement d'Un grand Capitaine qui a remporté plusieurs victoires, que *Les lauriers ombragent sa tête, ombragent son front.*

OMBRAGÉ, ÉE. participe.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. Il ne se dit au propre que Des chevaux, des mulets, &c. qui sont sujets à avoir peur, & à s'arrêter, ou à se jeter subitement de côté quand ils voient ou leur ombre, ou quelque objet qui les surprend. (Ce cheval est ombrageux. Défaites-vous de cette bête, elle est ombrageuse.)

Il se dit figurément Des hommes qui prennent trop légérement des soupçons, des ombrages sur des choses qui les regardent, qui les intéressent. (C'est un homme fort ombrageux.)

OMBRE. s. f. Obscurité causée par un corps opposé à la lumière. (L'ombre de la terre cause l'éclipse de la Lune. Les ombres s'alongent quand le Soleil approche du couchant. L'ombre de l'aiguille marque les heures dans un cadran. Se coucher, se reposer, s'endormir à l'ombre d'un arbre, d'un buisson. Se mettre à l'ombre. Se promener à l'ombre. Cet arbre ne fait guère d'ombre, ne donne guère d'ombre. Cette plante aime l'ombre, vient mieux à l'ombre qu'au Soleil. L'ombre de saint Pierre guérissoit les malades. Le Soleil chasse les ombres, dissipe les ombres.)

On dit communément, que *L'ombre suit le corps.*

On dit poëtiquement, *Les ombres de la nuit*, pour dire, Les ténèbres. Et l'on dit, *Les ombres de la mort, les ombres du tombeau*, pour signifier, La mort, le tombeau.

On dit, que *La vie des hommes passe comme l'ombre.* Et on dit figurément, que *Les grandeurs du monde ne sont qu'ombre & que fumée.*

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui en suit un autre partout, qu'*Il le suit comme l'ombre suit le corps, que c'est son ombre.* Et l'on dit d'Un homme qui s'effraie & s'alarme trop légérement, qu'*Il a peur de son ombre.*

On dit figurément d'Un homme qui se défie de tout, que *Tout lui fait ombre.*

On dit aussi, *Faire ombre à quelqu'un*, pour dire, Obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un par un mérite plus éclatant, par un plus grand crédit. (Il fait ombre à tous ses concurrens. Il n'a pas assez de mérite pour faire ombre à personne.)

OMBRE, se prend quelquefois pour Protection, faveur. (L'ombre d'un si puissant maître le met à couvert. Qu'a-t-il à craindre à l'ombre d'une si puissante protection?)

OMBRE, se prend aussi pour Prétexte; & en ce sens il ne s'emploie qu'avec la préposition *Sous*, & sans article. (Il a attrapé bien des gens sous ombre de dévotion, sous ombre de piété. Il lui a fait un mauvais tour sous ombre d'amitié, sous ombre de lui vouloir du bien. Il quitta la compagnie, sous ombre qu'il avoit des affaires pressantes.)

OMBRE, se prend encore pour Apparence. (Il n'y a pas ombre de doute. Je n'y vois pas la moindre ombre de difficulté. L'ombre même du mal lui fait peur. Les Romains en ce temps-là n'avoient plus que l'ombre de la liberté. La République Romaine n'étoit plus que l'ombre de ce qu'elle avoit été autrefois.)

On dit en ce sens, *Prendre l'ombre pour le corps*, pour dire, Prendre l'apparence pour la réalité.

Il se prend aussi pour le signe, figure d'une chose à venir. (Les cérémonies & les sacrifices du vieux Testament n'étoient que les ombres des mystères & des vérités du nouveau. (Et en ce sens il ne se dit qu'en parlant des choses de l'ancienne Loi, par rapport à celles de la nouvelle.

OMBRE, en termes de Poësie, & dans le langage des anciens Païens, se prend pour L'ame séparée du corps. (L'ombre d'Achille lui apparut. L'ombre de César. L'ombre du grand Pompée. Les pâles ombres. Les ombres vaines. Pluton règne sur les ombres. Le Royaume des ombres. Un Magicien qui évoquoit les ombres.)

OMBRE, en termes de Peinture, se dit Des couleurs obscures qu'on emploie dans un tableau, pour représenter les parties des objets les moins éclairées, & qui servent à donner du relief aux objets éclairés. (Donner les ombres plus ou moins fortes. Ménager les ombres. Les ombres sont bien étendues dans ce tableau. (*Voy.* OBSCUR, CLAIR OBSCUR.

On appelle aussi *Ombre*, Une terre brune & noirâtre qu'on emploie dans la Peinture.

On dit figurément d'un léger défaut, qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage, le caractère d'une personne, que *C'est une ombre au tableau.*

OMBRES. s. f. pl. Terme d'antiquité. Les Romains se servoient de ce mot pour désigner Les personnes que les convives invités amenoient avec eux.

OMBRE. Jeu. *Voyez* OMBRE.

OMBRER. v. a. En termes de Peinture, signifie, Distinguer par le moyen du crayon ou du pinceau, ce qui est supposé frappé de la lumière, de ce qui ne l'est pas. (Il faut ombrer cela davantage.)

OMBRÉ, ÉE. participe.

O M E

OMÉGA. s. m. Nom de la dernière lettre de l'alphabet Grec.

Il se dit figurément de tout ce qui est la fin, la dernière partie de quelque chose. (Cet écolier est toujours l'oméga de la classe.)

OMELETTE. s. f. Œufs battus ensemble, & cuits dans la poêle avec du beurre ou du lard. (Omelette de six œufs. Omelette au beurre. Omelette au lard.)

OMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Manquer à faire ou à dire quelque chose qui est d'obligation ou d'usage, ou que l'on s'étoit proposé de faire ou de dire. (Je n'omettrai rien de ce qui dépendra de moi pour votre service. Je ferai tout ce qu'il faut sans rien omettre. Il a omis ce qu'il y avoit de plus important dans la cause. Il a omis deux ou trois mots dans sa lettre. Prenez garde de n'omettre aucune des formalités nécessaires. C'est un homme qui n'omet rien pour parvenir à ses fins. Ce qui paroît omis dans cette pièce, dans ce contrat, a été omis à dessein. J'omettois à vous dire. Il a omis de marquer, de toucher les choses principales. J'omettois qu'il a fait, qu'il a dit telle chose.)

OMIS, ISE. participe.

O M I

OMISSION. s. f. Manquement à une chose de devoir ou d'usage. (Faire une omission. Une omission considérable dans une matière importante. Ce n'est qu'une faute d'omission.)

On appelle *Péché d'omission*, Le péché qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé. On l'oppose à péché de *Commission*. (C'est un péché d'omission que de manquer à entendre la Messe un jour de Fête.)

O M N

OMNISCIENCE. s. f. Terme dont les Théologiens se servent pour exprimer la connoissance infinie de Dieu.

O M O

OMOPLATE. s. f. Os de l'épaule, plat & large. (Il avoit l'omoplate rompue.)

O M P

OMPHALOCÈLE. *Voyez* EXOMPHALE.

OMPHALODES. s. m. Plante qu'on cultive depuis quelque temps dans les jardins de propreté, à cause de l'abondance & de la beauté de ses fleurs, qui sont d'un bleu très-vif. Elle est vulnéraire & propre à consolider les plaies, ce qui fait qu'on la nomme aussi *Petite consoude.*

OMPHALOPTRE. adj. Terme d'Optique, qui se dit des verres qui grossissent les objets. C'est un synonyme de *Lenticulaire.*

O M R

OMRAS. s. m. Titre des grands Seigneurs de la Cour du Mogol.

O N

ON. Pronom personnel & indéfini, qui marque indéfiniment une ou plusieurs personnes, & qui ne se joint jamais qu'avec la troisième personne singulière du verbe. (On dit que.... On raconte. On fait la guerre. Que fait-on céans? Aussi dit-on que. Prendra-t-on cette place? Ce qu'on aime. Si vous faites cela, que dira-t-on? Qu'en dira-t-on? On lui a confié un secret qu'il ne veut pas dire. On lui a écrit une lettre fort curieuse.)

En certaines occasions, pour la douceur de la prononciation, on met avant *On* l'article *le*, dont l'*e* s'élide. (Il faut que l'on consente. Si l'on nous entendoit.)

On dit proverbialement, qu'*Une personne se moque du qu'en dira-t-on*, *qu'elle est au-dessus du qu'en dira-t-on*, pour dire, qu'Elle méprise tout ce qu'on pourra dire. (Le qu'en dira-t-on ne l'étonne point.)

Quoique ce pronom soit ordinairement suivi d'un masculin, comme dans cette phrase, *On n'est pas toujours maître de ses passions*, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors *On* est suivi d'un féminin. Exemple. (On n'est pas maîtresse d'accoucher le jour qu'on voudroit. Quand on est jolie, on ne l'ignore pas.)

O N A

ONAGRA. s. f. Plante qui nous vient de l'Amérique. Elle porte d'assez belles fleurs jaunes & en rose, mais fort délicates, & qui sont de peu de durée. On la dit astringente & bonne pour arrêter le sang.

O N C

ONC, ONQUES. adverbe de temps. Jamais. (Je ne vis onc un si méchant homme.) Il est vieux.

ONCE. s. f. Sorte de poids pesant huit gros. (La livre de Paris est de seize onces. La Livre Romaine n'est que de douze onces. Il y a huit onces au marc. Il y a huit gros à l'once. Cela pèse tant d'onces. Le poids d'une once. Vendre quelque chose à l'once. Une demi once.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme n'a pas un once de jugement*, *une once de sens commun*, pour dire, qu'Il n'en a point du tout.

ONCE. s. f. Animal doux & privé, dont la peau est tachetée comme celle du tigre, & dont on se sert en Perse pour chasser & prendre les gazelles.

Le Chasseur porte l'*Once en croupe*, & ne la met à terre que quand il découvre une gazelle. *L'once atteint très-promptement sa proie, & l'étrangle.*

ONCIALES. adj. f. pl. Terme d'Antiquité. Il se dit Des grandes lettres dont on se servoit autrefois pour les inscriptions & les épitaphes.

ONCLE. s. m. Le frère du père ou de la mère. (Oncle paternel. Oncle maternel. L'oncle & le neveu, l'oncle & la nièce.)

On appelle *Grand oncle*, Le frère du grand père ou de la grand mère. (Son grand oncle du côté paternel, du côté maternel.)

On appelle *Oncle à la mode de Bretagne*, le cousin germain du père ou de la mère. (Mon père & lui étoient cousins germains, par conséquent il est mon oncle à la mode de Bretagne.)

ONCTION. s. f. Action d'oindre, qui entre dans l'administration de quelques Sacremens, & dans plusieurs cérémonies de l'Église. (L'onction du Baptême. L'onction de la Confirmation. Onction sacrée. L'onction des Évêques. L'onction Sacerdotale. L'oction des Rois. L'Évêque qui a fait les onctions.)

On appelle *Extrême Onction*, Le Sacrement qu'on administre aux malades en péril de mort.

Il se dit figur. des mouvemens de la grâce, des consolations du Saint-Esprit. (Onction intérieure. L'onction de la grâce L'onction du Saint-Esprit.) On dit, qu'*Il y a de l'onction dans un sermon, dans un discours, dans un livre de piété*, pour dire, qu'Il y a des choses qui touchent le cœur & portent à la dévotion.

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui est d'une substance grasse & huileuse. (Ce bois est onctueux. Cela a quelque chose d'onctueux.)

ONCTUOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est onctueux. Il n'a guère d'usage que dans le didactique. *Les bois qui ont de l'onctuosité brûlent facilement.*

O N D

ONDE. s. f. Flot, soulevement de l'eau agitée. (Le vent fait des ondes sur les rivières. Il ne fait pas bon sur la rivière, les ondes sont trop grosses.)

Il n'a guère d'usage qu'en Poësie, pour signifier l'eau en général; & il se dit principalement de la mer. (Sur la terre & sur l'onde. Il vogue sur les ondes. Le soleil se cache dans les ondes, sort du sein de l'onde. L'onde amère. À la merci des ondes. Au gré de l'onde.)

Les Poëtes appellent *L'onde noire*, L'eau du Styx & du Cocyte. (Passer l'onde noire.) Et ils disent de l'eau claire d'un ruisseau qui serpente, (Le crystal de son onde. Son onde fugitive.)

ONDES, au pluriel, se dit De ce qui est fait en figure d'onde. (Les ondes d'une moire, d'un camelot. Moire à grandes ondes, à petites ondes. Tracer des ondes. Des cheveux en ondes. Les ondes spirales des colonnes torses. Les ondes d'un bois veiné.)

ONDÉ, ÉE. adj. Façonné en ondes. (Camelot ondé.) *Il y a de certains bois qui sont ondés.*

ONDÉ, en termes de Blason, se dit d'Une pièce qui est formée par des lignes qui vont en ondes.

ONDÉE. s. f. Grosse pluie qui vient tout à coup, & qui ne dure pas long-temps. (Grosse ondée. Une bonne ondée. J'ai eu toute l'ondée sur le dos. Il faut laisser passer l'ondée. Il pleut par ondées.)

ONDIN, INE. s. Nom que les Cabalistes donnent aux prétendus Génies élémentaires qui habitent les eaux.

ONDOIEMENT. s. m. Baptême où l'on n'observe que l'essentiel du Sacrement; les cérémonies se suppléent ensuite.

ONDOYANT, ANTE. adj. Qui ondoie, qui a un mouvement par ondes. (Vagues ondoyantes. Les plaines ondoyantes. Fumée ondoyante. Les flammes ondoyantes. Des cheveux ondoyans. Des drapeaux ondoyans.)

Il s'emploie figurément en Peinture, & s'applique principalement aux contours, au trait & aux draperies. (Les contours ondoyans expriment la souplesse & concourent à la grâce des figures.)

ONDOYER. v. n. Flotter par ondes. Il ne se dit guère qu'au fig. (Les flammes ondoient. On voyoit la fumée ondoyer. Les étendards ondoient dans la plaine. Ses cheveux ondoyoient au gré du vent.)

ONDOYER. v. act. Baptiser sans y joindre les cérémonies que l'Église pratique hors les cas de nécessité. (Cet enfant est en danger, il le faut ondoyer. Il a été ondoyé.)

ONDOYÉ, ÉE. participe.

ONDULATION. s. f. Mouvement par ondes. Il n'a guère d'usage qu'en matière de Physique. *Une pierre jetée dans l'onde y cause des ondulations.* (Ondulations de l'air.)

O N E

ONÉRAIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Tuteur onéraire*, *Syndic onéraire.* Le premier se dit de celui qui sous un Tuteur honoraire administre les biens d'un Mineur, & est obligé de rendre compte. *Syndic onéraire* se dit De celui qui étant plus particulièrement chargé d'une affaire commune, en devient comptable.

ONÉREUX, EUSE. adj. Qui est à charge, qui est incommode. (Condition onéreuse. Tutelle onéreuse. Charge onéreuse. Cela lui est onéreux. Il n'a point voulu accepter ce don, ce legs, parce qu'il lui étoit onéreux. Le voisinage de ces gens-là est fort onéreux. On lui a donné cela à titre onéreux.)

O N G

ONGLE. s. m. Partie dure & ferme qui couvre le dessus du bout des doigts. (Les ongles des mains. Les ongles des pieds. Arracher un ongle. L'ongle lui est tombé. L'ongle lui reviendra. Il a les ongles tendres. Rogner, couper, ronger ses ongles. Avoir les ongles trop longs. Donner un coup d'ongle. Égratigner avec les ongles. Les ongles croissent. Il souffre jusqu'au bout des ongles.)

On dit prov. & figur. *Rogner les ongles à quelqu'un*, *les lui rogner de près*, pour dire, Lui diminuer, lui retrancher son pouvoir ou ses profits.

On dit fig. & fam. qu'*Un homme a bien rogné ses ongles en travaillant à quelque ouvrage d'esprit*, pour dire, qu'Il ne l'a pas fait sans beaucoup rêver, sans beaucoup s'appliquer.

On dit familièrement, qu'*Un homme a du sang aux ongles*, pour dire, qu'Il a du cœur. Et, qu'*Il a bec & ongles*, pour dire, qu'Il a de l'esprit & du courage pour se bien défendre. On dit familièrement, qu'*Un enfant a de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, pour dire, qu'Il en a beaucoup.

ONGLES, se dit aussi Des griffes de plusieurs animaux; & c'est dans cette acception qu'on dit, qu'*A l'ongle on connoît le lion*, pour dire, que Par les moindres choses on juge de quoi un homme est capable.

Il se dit aussi Du sabot du cheval. (Chute de l'ongle.)

ONGLE, ou ONGLET, se dit encore en termes de Botanique, De l'endroit par lequel le pétale est attaché au calice d'une plante.

Il y a deux maladies des yeux que les Oculistes nomment *Ongle.* La première est une pellicule qui commence en manière d'ongle ou de croissant vers l'angle interne de l'œil, & s'étend peu à peu jusques sur la prunelle. La seconde est un amas de pus entre l'iris & la cornée, qui

forme une tache de la figure d'un croissant.

ONGLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Armé d'ongles. (Il porte d'azur à trois coqs d'argent onglés de sable. À l'aigle de sable onglé d'or.)

Il se dit aussi des bêtes à quatre pieds, quoiqu'elles n'aient point de griffes. (À la biche d'or onglée de sable.)

Il se dit en Fauconnerie, des oiseaux qui ont des serres.

ONGLÉE. s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid. (Je ne puis écrire, car j'ai l'onglée.)

Les Maréchaux nomment *Onglée*, L'excroissance membraneuse que les Chirurgiens appellent *Ongle*.

ONGLET. s. m. Bande de papier ou de parchemin que l'on coud au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des estampes, des cartes, des feuilles blanches, &c.

ONGLET, est aussi un terme de Menuiserie. Et on appelle *Assemblage à onglet*, Un assemblage de menuiserie, dont les deux pièces qui se doivent joindre, sont coupées de telle sorte par les extrémités, qu'étant jointes, elles forment un angle droit, un équerre.

ONGUENT. s. m. Certain médicament de consistance plus molle que dure, que l'on étend sur du linge ou sur du papier, & que l'on applique ensuite extérieurement pour guérir les plaies, les tumeurs, &c. (Bon onguent. Onguent rosat. Onguent divin. Onguent pour la brûlure. Faire de l'onguent. Une boîte d'onguent. Onguent composé de telle & telle chose.)

On dit proverbialement & populairement, d'Une chose qui ne fait ni bien ni mal, que *C'est de l'onguent miton mitaine.*

On dit aussi prov. pour flatter un homme d'une petite taille, (Dans les petites boîtes sont les bons onguens.)

Autrefois on se servoit du mot *d'onguent*, pour signifier les drogues aromatiques & les essences dont on se parfumoit, & dont on embaumoit les corps morts ; & c'est dans cette acception que les anciennes Traductions de l'Écriture-Sainte disent, (La Magdelaine versa une boîte d'onguent sur les pieds de Notre-Seigneur. Les trois Maries apportèrent des onguens précieux pour embaumer son corps.) À présent le mot d'*Onguent* n'est plus en usage dans ce sens.

ONI

ONIROCRITIE. s. f. Explication des songes.

ONK

ONKOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Ouverture que l'on fait d'une tumeur ou d'un abscès.

ONO

ONONIS. *Voyez* ARRÊTE-BŒUF.

ONOMATOPÉE. s. f. Terme de Grammaire. Figure de mots formés sur la ressemblance de la chose qu'ils signifient. *Le mot* Trictrac *est formé par onomatopée.*

ONOCROTALE. s. m. Oiseau de marais plus grand que le cygne. *L'onocrotale* est presque tout blanc ; il a sous le bec une poche dans laquelle il serre tout ce qu'il pêche ; il l'en retire ensuite pour le manger à loisir.

ONIX. s. m. Espèce d'agathe très-fine, de couleur blanche & brune. (Il a une belle tête d'Auguste gravée sur un onyx.) On dit par opposition, *Une agathe onyx.*

ONZ

ONZE. adj. numéral de t. g. Nombre qui contient dix & un. (Ils étoient onze. Onze chevaux. Onze francs. Il est onze heures. Il est entre dix & onze. Entre onze & douze.) Il faut remarquer qu'encore que ce mot commence par une voyelle, cependant il arrive quelquefois, & surtout quand il est question de dates, qu'on prononce & qu'on écrit l'article sans élision, la préposition, ou la particule qui les précède. (De onze enfans qu'ils étoient, il en est mort dix. De vingt il n'en est resté que onze.)

Il faut aussi remarquer, que quand *Onze* est précédé par un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avoit une aspiration. (Vers les onze heures.)

ONZE, est quelquefois pris substantivement. (Dans ce cadran le onze n'est pas bien marqué.)

Il se prend quelquefois pour le nombre d'ordre qu'il forme ; & alors on dit presque indifféremment, *Le onze du mois*, ou l'*onzième du mois.*

ONZIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre qui contient onze unités. (Le onzième du mois. L'onzième du mois. Dans sa onzième année. À l'onzième page, à la onzième page. Du onzième mois. Il vivoit au onzième siècle.) On écrit également, *Le onzième & l'onzième.*

Il se prend aussi substantivement, & signifie, La onzième partie d'un tout. (Il est héritier pour un onzième. Il a un onzième dans cette affaire.)

ONZIÈMEMENT. adverbe. En onzième lieu.

OOL

OOLITES. s. m. pl. Pierres composées de petites coquilles pétrifiées, qui ressemblent à des œufs de poisson.

OPA

OPACITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est opaque. Il se dit par opposition à la qualité de ce qui est diaphane, transparent. (L'opacité du corps.)

OPALE. s. f. Pierre précieuse, du nombre de celles qu'on appelle pierres tendres. *L'opale est de diverses couleurs.* (Une belle opale.)

OPAQUE. adjectif de t. g. Terme didactique. Qui n'est point transparent. (Corps opaque. Cela est d'une matière opaque.)

OPE

OPÉRA. s. m. Pièce de théâtre en musique, accompagnée de machines & de danses. (Il n'y a point d'S au pluriel.) (Un nouvel opéra. Un opéra nouveau. Jouer, représenter à l'opéra. J'ai vu plusieurs opéra. Un Musicien de l'opéra.) On appelle *Opéra*, le lieu où se représente l'opéra. (Il loge vis-à-vis l'opéra.)

On dit fam. en parlant d'une affaire qui entraîne beaucoup d'embarras, que *C'est un opéra.*

On dit au jeu de la Comète, *Faire Opéra, faire l'Opéra*, pour dire, Se débarrasser de toutes ses cartes de suite & sans interruption. (Faire Opéra en premier. Faire opéra en dernier.)

OPÉRATEUR. s. m. Celui qui fait certaines opérations de Chirurgie. (Opérateur oculiste. Opérateur pour les dents. Opérateur pour la pierre. Fameux opérateur.)

OPÉRATEUR, TRICE, se prend plus particulièrement pour un charlatan qui débite ses remèdes, & qui vend ses drogues en place publique.

OPÉRATION. s. f. L'action de ce qui opère. (Les opérations de Dieu. Les opérations de la nature.)

Il se dit aussi De l'action du Saint-Esprit, de l'action de la grâce sur la volonté. (Nous ne pouvons rien pour notre salut, sans l'opération du Saint-Esprit. L'opération de la grâce dans les ames. C'est un effet de l'opération de la grâce. Les opérations de la grâce.)

On dit en termes de Philosophie, *Les trois opérations de l'entendement*, Par *La première*, on entend, la simple idée ou conception des choses ; *Par la seconde*, le jugement qu'on fait des choses ; & *Par la troisième opération*, le raisonnement par lequel on tire une conclusion de plusieurs propositions.

OPÉRATION, se dit aussi de l'action méthodique du Chirurgien sur le corps de l'homme, pour réunir ce qui est divisé, diviser ce qui est uni contre nature, extraire ce qui est étranger, couper, amputer, consumer, &c. (La saignée est quelquefois une des plus difficiles opérations de la Chirurgie. Ce Chirurgien a fait plusieurs belles opérations. C'est une opération délicate & dangereuse, que de trépaner.)

On appelle *Opérations d'Arithmétique*, Les supputations, les calculs qu'on fait, par la multiplication, l'addition, la division ou la soustraction. *Multiplier un nombre par un autre, est une opération d'Arithmétique.* On dit aussi, *Des opérations de Chimie.*

Il se dit encore De l'action, de l'effet d'un remède, d'une médecine. (La médecine commence à faire son opération. L'opération de ce remède est lente.)

On dit aussi dans le style familier, & par ironie, *Vous avez fait là une belle opération, voilà une belle opération*, pour dire, Vous n'avez rien fait qui vaille.

Il se dit aussi en termes de guerre. (On a long-temps délibéré pour régler les opérations de la campagne prochaine.)

OPÉRER. v. a. Faire produire quelque effet. (C'est Dieu qui a opéré tous ces miracles. La mort de JESUS CHRIST a opéré notre rédemption, notre salut. Qu'avez-vous opéré dans cette affaire ? Vos sollicitations n'y ont rien opéré.)

On s'en sert aussi absolument & sans régime. (Le Saint-Esprit opère dans nos ames, quand la grâce opère dans l'homme.)

On dit prov. & par ironie, qu'*Un homme a bien opéré*, pour dire, qu'il n'a rien fait qui vaille.

OPÉRER, se dit encore dans quelques arts ou sciences qui demandent une certaine pratique, comme la Chirurgie, la Chimie, l'Arithmétique. (On ne sauroit être bon Chimiste sans operer. Dans la Chirurgie il ne suffit pas de raisonner, il faut opérer. Ce Chirurgien est habile, il opère parfaitement bien, je l'ai vu opérer de la main. Cet Arithméticien opère avec beaucoup de facilité.)

OPÉRER, se dit aussi absolument, en parlant De l'effet que produit une médecine qu'on a prise. (Cette médecine a bien opéré. Elle n'a pas encore opéré. Elle commence à opérer.)

OPÉRÉ, ÉE. participe.

OPES. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit Des trous des boulins qui restent dans les murs, & de ceux où sont posés les bouts des solives.

O P H

OPHIOGÈNES. s. m. pl. Terme d'Antiquité. Mot dérivé du Grec. On désignoit par ce terme une race d'hommes qui se disoient issus d'un serpent, & prétendoient avoir les mêmes vertus qu'un attribuoit aux *Psylles*. (Les Ophiogènes de Chypre étoient des espèces de Charlatans.)

OPHIOGLOSSE. *Voyez* LANGUE DE SERPENT.

OPHITE. adj. Il se dit d'Un marbre verd mêlé de filets jaunes, & que l'on tire d'Égypte. Ce marbre est presque aussi dur que le porphyre, mais il se casse plus aisément.

OPHRIS, ou DOUBLE FEUILLE. s. m. Plante ainsi nommée, parce que la plus commune n'a que deux feuilles opposées l'une à l'autre. La fleur de l'ophris est irrégulière, & a quelque ressemblance avec le corps de l'homme. On en fait un baume très-utile pour les plaies.

Il y a une autre espèce d'ophris qui ne diffère de la précédente, que parce qu'elle a trois feuilles.

OPHTALMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Maladie des yeux, qui consiste dans l'inflammation de la conjonctive. On en distingue de deux espèces; l'une avec écoulement de larmes, qu'on appelle *Ophtalmie humide*; l'autre sans écoulement, que l'on nomme *Ophtalmie sèche*.

OPHTALMIQUE. adj. de t. g. Qui concerne les yeux. On appelle *Remèdes ophtalmiques*, Ceux qui sont propres aux maladies des yeux.

OPHTALMOGRAPHIE. s. f. Terme de Chirurgie. Partie de l'Anatomie, qui traite de la composition de l'œil, & des usages des différentes parties dont il est composé.

O P I

OPIAT. s. m. (Le T se prononce.) Sorte d'électuaire d'une consistance un peu molle, & dans lequel il entre divers ingrédiens. (De l'opiat purgatif.)

On appelle aussi *Opiat*, Une certaine pâte & une certaine poudre rouge dont on se sert pour nettoyer les dents. (De l'opiat pour les dents.)

OPILATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui a la qualité de boucher les passages, les conduits du corps des animaux. *Les viandes qui se digèrent difficilement, sont opilatives.*

OPILATION. s. f. Terme de Médecine. C'est la même chose qu'obstruction. (Il est malade d'une opilation de rate. Cela cause des opilations.)

OPILER. v. a. Terme de Médecine. Boucher, causer obstruction dans les vaisseaux & dans les conduits du dedans du corps de l'animal. (Ces viandes opilent la rate.)

OPILÉ, ÉE. participe.

OPIMES. adj. f. pl. Terme d'Antiquité.

On appelle ainsi les dépouilles que remportoit un Général d'armée Romaine, qui avoit tué de sa main le Général de l'armée ennemie.

OPINANT. s. m. Celui qui opine dans une délibération. (Le premier opinant. Tous les opinans. Tout le monde fut de l'avis du premier opinant.)

OPINER. v. n. Dire son avis dans une compagnie, dans une assemblée, sur une chose qu'on a mise en délibération. (Quand on eut opiné sur cette affaire. Ceux qui opinèrent les premiers. Il ne voulut pas opiner. Il a bien opiné. Il a opiné longuement. Il y eut trois Juges qui opinèrent à la mort.)

On dit, *Opiner du bonnet*, pour dire, Être de l'avis des autres, sans y rien ajouter ni diminuer. Ce qui se dit, parce que selon l'usage, un Juge ne fait qu'ôter son bonnet sans rien dire, lorsqu'il est de même sentiment que ceux qui ont parlé avant lui. (L'affaire étoit si claire, qu'après que le Rapporteur eut dit son avis tous les Juges n'opinèrent que du bonnet.)

OPINIÂTRE. adj. de t. g. Obstiné, entêté, qui s'attache trop fortement à son opinion, à sa volonté. (Il est trop opiniâtre. Un esprit opiniâtre. Il ne faut point être opiniâtre sur cela. Un enfant opiniâtre.)

On dit fig. *Un Combat opiniâtre, un travail opiniâtre*, pour dire, Un combat soutenu long-temps avec vigueur de part & d'autre, un travail où l'on persiste malgré la difficulté.

On dit aussi, *Un mal opiniâtre, une fièvre, un rhume opiniâtre, &c.* pour dire, Un mal, une fièvre, un rhume, &c. qui dure long temps, dont on a peine à guérir.

OPINIÂTRE, est aussi substantif; & alors il ne se dit que des personnes. (C'est un opiniâtre. Je hais les opiniâtres. Un petit opiniâtre.)

OPINIÂTREMENT. adv. Avec opiniâtreté. (Il soutient opiniâtrement cette erreur.) Quelquefois il se dit pour signifier, Avec fermeté. (Il n'avoit que cinq cents hommes avec lui, & il soutint opiniâtrement le combat contre deux mille hommes. Il a défendu opiniâtrement cette place.)

OPINIÂTRER. v. a. Soutenir un fait, une proposition avec obstination. (N'opiniâtrez point cela. Vous opiniâtrez mal à-propos une chose qui ne sauroit être.)

On dit familièrement, *Opiniâtrer un enfant*, pour dire, L'obstiner, le rendre opiniâtre. (N'opiniâtrez point cet enfant.)

OPINIÂTRER, est aussi réciproque, & signifie, S'obstiner. Ne vous opiniâtrez point à cela. S'opiniâtrer à défendre une mauvaise place, à soutenir une erreur, une mauvaise cause.)

OPINIÂTRÉ, ÉE. participe.

OPINIÂTRETÉ. s. f. Obstination, trop grand attachement à son sens. (Grande opiniâtreté. Extrême opiniâtreté. Furieuse opiniâtreté. Opiniâtreté invincible. Il soutient cela avec opiniâtreté.)

OPINION. s. f. Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération. (Prendre les opinions. Aller aux opinions. Les Juges sont aux opinions. Il y avoit trois opinions. Il a été de l'opinion d'un tel. Il appuya son opinion de plusieurs autorités, de plusieurs exemples, &c.)

Il signifie aussi, Croyance probable. Ainsi on dit en termes de Logique, (La démonstration engendre la science, & l'argument probable engendre l'opinion.)

Il signifie aussi, Sentiment. (C'est votre opinion, ce n'est pas la mienne. Je ne suis pas de cette opinion. Opinion ancienne. Opinion nouvelle. Opinion probable. Suivre une opinion. Soutenir une opinion. L'opinion commune. C'est-là l'opinion la plus sûre. Cette opinion est erronée, est hérétique & fausse.)

Il signifie aussi, Pensée que l'on a, jugement que l'on porte d'une personne ou d'une chose. (Il a bonne opinion de lui-même. J'ai une grande opinion de cet homme. Quelle opinion avez-vous de cette affaire? J'ai mauvaise opinion de sa maladie, bonne opinion de cette affaire. J'ai opinion que telle chose arrivera.)

OPIUM. s. m. Suc de pavot, qui a une qualité narcotique & soporative. (On lui a donné de l'opium. Deux grains d'opium. Une prise d'opium. Les Turcs font un grand usage d'opium. L'excès de l'opium est très-dangereux.)

O P O

OPOBALSAMUM. s. m. Suc ou liqueur épaisse, blanchâtre, transparente, d'une odeur approchante de celle de la térébentine, mais plus agréable. Il coule de l'incision qu'on fait à un arbre du Levant qu'on appelle Baumier.

OPOPANAX. s. m. Gomme jaune au dehors, blanche au-dedans, d'une odeur forte & très-désagréable, que l'on tire par incision d'un arbre qui croît dans l'ancienne Grèce. On l'emploie en médecine comme purgatif.

O P P

OPPORTUN, UNE. adj. Qui est à propos, selon le temps & le lieu. (Dans un temps plus opportun. L'occasion est opportune.) Il vieillit.

OPPORTUNITÉ. s. f. Occasion propre, favorable. (Il falloit se prévaloir de l'opportunité.) Il vieillit.

OPPOSANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui s'oppose par forme judiciaire à l'exécution de quelque acte. (Il s'est rendu opposant à l'exécution de cet arrêt. Elle a été reçue opposante. Se rendre opposant au sceau. Se rendre opposant au décret d'une terre.)

On dit aussi dans le style ordinaire. (Il y a eu plusieurs opposans à cette délibération.)

Il est aussi substantif. (Il y a un nouvel opposant. Les opposans aux saisies. Opposans aux criées.)

OPPOSER. v. a. Mettre une chose pour faire obstacle à une autre. (Opposer une digue à l'impétuosité de la mer, à l'impétuosité des flots. Opposer une batterie à une autre.)

Il se dit aussi des personnes. (On leur opposa des troupes fraîches, de nouvelles troupes. On lui opposa un dangereux adversaire. Ils sont toujours opposés l'un à l'autre.)

Il se dit fig. Des choses & des personnes dont on se sert pour en combattre, pour en détruire d'autres. (Vous mettez en avant que... mais à cela je vous oppose que... Il opposa de si fortes raisons à tout ce qu'on lui avoit dit. Opposer la force à la force. Opposer une puissante sollicitation, une puissante recommandation à une autre. Opposer l'autorité d'Aristote à celle de Platon. Opposer Platon à Aristote.)

OPPOSER, signifie aussi, Mettre une chose vis-à-vis d'une autre, ou en placer plusieurs de manière à faire contraste. (Opposer un trumeau à une cheminée. Opposer dans un tableau les bruns aux clairs.)

OPPOSER, signifie aussi, Mettre en comparaison, en parallèle. (Quel Orateur avons-nous qu'on puisse opposer à Cicéron, à Démosthène? Il y a peu de statues mo-

dernes qu'on puisse opposer aux statues antiques.)

OPPOSER, est aussi réciproque, & signifie, Être contraire, se rendre contraire. (Il s'est toujours opposé à mes desseins. La fortune s'oppose à toutes mes entreprises.)

On dit en termes de Pratique, *S'opposer*, pour dire, Déclarer en forme judiciaire, qu'on met empêchement à l'exécution de quelque acte, de quelque Arrêt, de quelque formalité de Justice. (S'opposer à l'exécution d'un Arrêt, à la reception d'un Officier. S'opposer à des criées, à fin de distraire. S'opposer au sceau. S'opposer à un scellé. S'opposer à un décret. S'opposer à fin de conserver. S'opposer à fin de charge.)

OPPOSÉ, ÉE. participe. (Deux armées opposées l'une à l'autre. Deux rivages opposés. Le signe de la Balance est opposé à celui du Belier. Des angles opposés.)

OPPOSÉ, ÉE. est aussi adjectif, & signifie, Contraire, de différent caractère; & il se dit des esprits, des humeurs, des intérêts, &c. (Ce sont des humeurs directement opposées. Deux caractères, deux esprits diamétralement opposés. Leurs intérêts sont tout-à-fait opposés. Ils ont des sentimens fort opposés là-dessus. Les opinions de ces deux hommes-là sont toujours opposées.)

En Dialectique, *Opposé*, se dit d'un terme relatif ou contraire à un autre terme. Ainsi le mot de *fils*, qui est relatif, est opposé à celui de *père*; & le terme de *chaud* est pareillement opposé à celui de *froid*, qui est son contraire.

On dit aussi en Dialectique, que (Tous les contraires sont opposés; mais que tous les opposés ne sont pas contraires.) Et dans le second membre de cette phrase, *Opposé* est employé substantivement.

On dit aussi au substantif, en parlant d'une proposition qui est directement contraire à une autre, que (C'en est justement l'opposé.) Et pareillement en parlant d'un homme qui est d'un caractère tout différent d'un autre homme, on dit, (Cet homme est tout l'opposé d'un tel autre.)

OPPOSÉES, se dit en Blason, de deux pièces, quand la pointe de l'une regarde le chef, & la pointe de l'autre le bas de l'écu.

OPPOSITE. adj. de t. g. Il vieillit, & ne s'emploie plus que substantivement, & dans ces sortes de phrases qui commencent à vieillir. (Ce que vous soutenez maintenant, est tout l'opposite de ce que vous disiez tantôt. De ces deux hommes l'un est doux, honnête & civil; l'autre est brusque, impétueux & brutal; c'est l'opposite, c'est tout l'opposite de l'autre.)

À L'OPPOSITE. Façon de parler, qui tient lieu quelquefois de préposition, & quelquefois d'adverbe. Vis-à-vis. (Leurs maisons sont situées à l'opposite l'une de l'autre. Le Château est sur la hauteur, & à l'opposite est un grand bois.)

OPPOSITION. s. f. Empêchement, obstacle. (Opposition formelle. Je n'y apporterai, je n'y mettrai aucune opposition. Vous n'aurez aucune opposition de ma part. Vous n'y trouverez aucune opposition.)

On dit en termes de Pratique. (Faire opposition à un scellé, à un inventaire, à une vente. Former opposition à la publication des bans. Lever une opposition. Persister dans son opposition. Faire opposition à des criées, à un décret. Demander acte de son opposition. Former une opposition au sceau.)

OPPOSITION, se dit aussi, en parlant d'un certain esprit de contrariété qui est quelquefois entre deux personnes. (Il y a toujours eu de l'opposition entre ces personnes. Opposition d'humeur, de sentimens, dans la manière d'agir. C'est un homme qui a de l'opposition à tout ce que les autres veulent.)

OPPOSITION, en termes d'Astronomie, se dit d'Une planète qui est à cent quatre-vingts degrés d'une autre planète. *Les éclipses de lune ne se font que quand la lune est en opposition avec la terre.*

En Rhétorique, on appelle *Opposition*, Une figure par laquelle on réunit deux idées qui paroissent contradictoires. (Une folle sagesse. Un poltron courageux.)

OPPRESSER. v. a. Presser fortement. Dans cette acception, il ne se dit qu'en parlant De certaines affections corporelles, dans lesquelles il semble qu'on ait une espèce de poids sur l'estomac, sur la poitrine, &c. (Je sens quelque chose qui m'oppresse, & qui m'ôte la respiration. Je me sens tout oppressé.)

OPPRESSÉ, ÉE. participe.

OPPRESSEUR. s. m. Qui opprime. (Il est regardé comme l'oppresseur du peuple.)

OPPRESSION. s. f. État de ce qui est oppressé. (Oppression de poitrine.)

Il se dit aussi De l'action d'opprimer, & de l'état de ce qui est opprimé. (Jamais on ne poussa l'oppression plus loin. Le peuple est dans une grande oppression.)

OPPRIMER. v. a. Accabler par violence, par autorité. (Les puissans oppriment ordinairement les foibles. Un Prince qui n'opprime point ses sujets. Dieu punit ceux qui oppriment les innocens.)

OPPRIMÉ, ÉE. participe.

OPPROBRE. s. m. Ignominie, honte, affront. (Grand opprobre. Opprobre éternel. Souffrir, endurer un opprobre, des opprobres. Il est tout couvert d'opprobres.)

On dit, qu'*Un homme est l'opprobre de sa nation, de sa maison, du genre humain*, pour dire, qu'il fait honte à sa nation, à sa maison, au genre humain.

OPRAS. s. m. Titre des grands Seigneurs du Royaume de Siam. On les nomme aussi *Oyas*.

OPS

OPSIGONE. adj. de t. g. Terme didactique, qui se dit de ce qui est produit dans un temps postérieur. *Les dents mollaires s'appellent opsigones.*

OPT

OPTATIF. s. m. Terme de Grammaire. On appelle ainsi dans certaines langues Un mode qui sert à faire quelque souhait, & qui est distingué du subjonctif. L'optatif dans notre langue n'a point de temps qui ne soient empruntés du subjonctif.

OPTER. v. a. Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble. (De ces deux charges, il a opté celle qui lui étoit la plus convenable. Ce Prêtre a une Cure & un Canonicat, il ne peut pas tenir tous les deux, il faut qu'il opte. Voilà une terre, voilà une charge, optez. Il a été ordonné qu'il opteroit dans six mois.)

Il se dit aussi en parlant d'Une seule chose qu'on est maître de prendre ou de ne pas prendre. (Voulez-vous cette charge, ou ne la voulez vous pas? optez.)

OPTÉ, ÉE. participe.

OPTICIEN. s. m. Celui qui sait, qui enseigne l'optique, qui est versé dans l'optique. (Habile Opticien.)

OPTIMISME. s. m. Terme didactique. Nom du systême des Philosophes qui soutiennent que le mieux possible se trouve dans tout ce qui est & qui arrive.

OPTIMISTE. s. m. Celui qui admet l'optimisme. (Leibnitz étoit Optimiste.)

OPTION. s. f. Pouvoir, faculté, action d'opter. (Cela est à votre option. Cela n'est pas à votre option. Je laisse cela à votre option. Je vous donne l'option dans ces deux choses-là, je vous en réfère l'option. Il a fait son option dans le temps prescrit.)

OPTIQUE. s. f. Partie des Mathématiques, qui traite de la lumière & des lois de la vision. (Traité d'optique. C'est un effet, un secret d'optique, de l'optique, de faire paroître proche ce qui est éloigné. Entendre bien l'optique.)

OPTIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la vision. Qui sert à la vue. (Le nerf optique. Apparence optique.)

OPU

OPULEMMENT. adv. Avec opulence. (Il vit opulemment.)

OPULENCE. s. f. Richesse, abondance de biens. (Grande opulence. L'opulence de ce pays-là. Il est dans l'opulence. Vivre dans l'opulence, dans l'opulence de toutes choses.)

OPULENT, ENTE. adj. Riche, abondant en biens. (Cet homme est devenu opulent. Il est riche & opulent. Opulent en biens, en argent, &c. Le commerce rend les villes opulentes. C'est une maison opulente.)

OPUNTIA. s. f. Plante qu'on appelle aussi *Figuier d'Inde*. Ses feuilles qui sont fort épaisses, poussent des racines lorsqu'on les met en terre, & produisent d'autres feuilles.

OPUSCULE. s. m. Petit ouvrage en matière de science & de littérature. (Opuscule posthume. Opuscule septique. Les opuscules de Plutarque. Il a laissé divers opuscules très-curieux.

OR

OR. Particule dont on se sert pour lier un discours à un autre. (Or, pour revenir à ce que nous disions.)

OR, est aussi une particule qui sert à lier une proposition à une autre, comme la mineure d'un argument à la majeure. (Le sage est heureux: or Socrate est sage, *ou*, or est-il que Socrate est sage: donc, &c.

Il sert aussi de particule qui exhorte, qui convie. Et dans cette acception, il n'est que du discours familier. (Or dites-nous. Or sus, commençons notre ouvrage. Or çà, Monsieur.)

OR. s. m. Métal jaune, le plus précieux, le plus parfait, le plus ductile & le plus pesant de tous. (Bon or. Vrai or. Faux or. Or pur. Or fin. Or de ducat. Or de coupelle. Bas or. Or d'Allemagne. Or à vingt-quatre carats. Or de rivière. Or de Hongrie. Or pâle. Paillettes d'or. Grains d'or. Sable d'or. Poudre d'or. Mine d'or. Fondre de l'or. Épurer l'or. Affineur d'or. Or en lingot. Lingot d'or. Or mis en œuvre. Enchâsser en or. Or émaillé. Battre de l'or. Batteur d'or. Or battu. Or en feuille. Or de coquille. Or trait. Tireur d'or. Or mat. Or bruni. Or moulu. Écriture en lettres d'or. Un marc d'or. Une once d'or, &c. Cela se vend au poids de l'or, plus cher que l'or. L'on a pesé cela juste comme l'or. Cette maison est belle, ce n'est qu'or & azur. Filets d'or. Chaîne d'or. Agraffe d'or. Bou-

ton d'or. Épée à garde d'or. Tout cela étoit d'or, de pur or. Or massif. Étui, manche de couteau, &c. garni d'or. Écus d'or. Louis d'or de poids. Cela vaut cent louis d'or. Médaille d'or. On a décrié l'or léger, l'or d'Allemagne.)

Or, signifie plus particulièrement De la monnoie d'or, des espèces d'or, par opposition à celles qui sont d'argent ou d'autre métal. (Il m'a payé tout en or. Il cherche de l'or pour porter en son voyage. Demander de l'or pour de l'argent blanc.)

Or, signifie figurément Richesse, opulence. *L'or supplée souvent le mérite & la beauté.*

On dit figur. & fam. (Je ne ferai cela ni pour or ni pour argent, pas pour tout l'or du monde.)

On dit d'Un homme fort pécunieux, qu'*Il a des monceaux d'or.* Et familièrement, qu'*Il est tout cousu d'or.*

On dit figurément & familièrement, qu'*Une chose est de l'or en barre*, pour dire, que C'est une chose dont on aura de l'argent comptant quand on voudra.

On dit aussi d'Un homme serviable, officieux, d'un commerce aisé & agréable, que *C'est un homme qui vaut son pesant d'or.* Et il se dit encore d'Un subalterne, d'un domestique laborieux & attaché à ses devoirs.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme dit d'or, parle d'or*, pour signifier, que Ce qu'il dit est sage & raisonnable. Et on appelle populairement, *Saint Jean bouche d'or*, Un homme qui dit toujours sa pensée franchement & sans égards.

On dit proverbialement, *Tout ce qui reluit n'est pas or*, pour dire, que Tout ce qui a l'apparence d'être bon, ne l'est pas. *Promettre des monts d'or*, pour dire, Faire de grandes promesses, promettre de grands avantages, de grands biens, de grandes richesses: Et, qu'*Il faut faire un pont d'or à l'ennemi.* Voyez Pont.

Or, se dit aussi De ce fil d'argent doré dont on fait les passemens, galons, dentelles, cordons, rubans, &c. (Or de Milan. Or de Paris. Dentelles d'or. Toile d'or, Drap d'or. Fonds d'or. Or trait. Frisé d'or. Broché d'or. Brodé d'or. Broderie d'or. Passemens d'or & d'argent.) En ce sens on dit, *On a défendu l'or & l'argent*, pour dire, qu'On a défendu de porter des étoffes, des dentelles, &c. tissues de fil d'argent doré.

Or moulu. *Voyez* Moulu.

Or blanc. *Voyez* Platine.

Or, se dit poëtiquement De certaines choses qui sont jaunes & brillantes. (L'or de ses cheveux. L'or des moissons.)

Les Poëtes ont appelé *Age d'or*, *siècle d'or*, Les premiers temps du monde, où les hommes vivoient en paix & dans l'innocence. Et quand on veut marquer un règne heureux, un temps heureux, on dit, *Un siècle d'or.* (Ce Prince nous ramenera le siècle d'or.)

On dit aussi poëtiquement, *Des jours filés d'or & de soie*, pour dire, Des jours heureux.

Or, est un des deux métaux qu'on emploie dans les armoiries, & qu'on peint ou avec de l'or, ou avec du jaune. On les distingue par des points dans la Gravure. (Il porte d'or à la tour de gueules. Il porte un lion d'or, trois aigles d'or.)

Les Chimistes appellent *Or potable*, Une liqueur qu'ils disent être de l'or dissous radicalement par voie de chimie, & qu'ils prétendent être très-efficace pour la santé.

Les Astronomes & les Chronologistes appellent *Nombre d'or*, Le nombre dont on se sert pour marquer chaque année du Cycle lunaire, qui est une révolution de dix-neuf années, au bout desquelles les nouvelles & pleines lunes retombent à peu près au même jour & à la même heure. *Cette année 1785, le nombre d'or est 19.*

OR-SOL. s. m. Terme de Banquier, qui signifie Le triple de la somme énoncée. *Quatre cents livres d'or-sol valent douze cents livres tournois.*

ORA

ORACLE. s. m. Réponse que les Païens s'imaginoient recevoir de leurs Dieux. (Les Oracles étoient ordinairement ambigus. Rendre des oracles. Expliquer un oracle.)

Il se dit aussi De la Divinité même qui rendoit des oracles. (Consulter l'oracle. Aller à l'oracle. L'oracle est muet. L'oracle avoit prédit.)

Oracle, se dit figurément Des décisions données par des personnes d'autorité ou de savoir. (Ses discours sont des oracles. Les réponses des grands Princes sont des oracles. Les aphorismes d'Hipocrate sont des oracles dans la Médecine.)

Il se dit encore figurément Des personnes mêmes qui donnent ces sortes de décisions. (Un tel est un oracle. C'est son oracle. Cet homme-là est l'oracle de son pays. En Jurisprudence, Cujas est un oracle.)

Oracle, se dit aussi figurément Des vérités énoncées dans l'Écriture Sainte, ou déclarées par l'Église. (Les oracles de la Sainte Écriture. Les oracles des Prophètes. Les oracles divins. L'Église prononce ses oracles dans les Conciles.)

ORAGE. s. m. Tempête, vent impétueux, grosse pluie ordinairement de peu de durée, & quelquefois accompagnée de vent, de grêle, d'éclairs & de tonnerre. (Grand orage. Furieux orage. Il s'éleva un orage. Sauvons-nous avant que l'orage vienne. Nous aurons de l'orage. Nous avons essuyé un grand orage. Se mettre à couvert de l'orage. L'orage passera bientôt. Un orage mêlé d'éclairs & de tonnerre. L'orage a crevé sur cette contrée. Il a gagné le port malgré les vents & l'orage.)

Il se dit figurément Des malheurs dont on est menacé, des disgrâces qui surviennent tout-à-coup, soit dans les affaires publiques, soit dans la fortune des particuliers. (Il a détourné l'orage par sa prudence. Il a dissipé l'orage. Laisser passer l'orage. Conjurer l'orage.)

Il se dit aussi Des reproches & des emportemens que l'on essuie de la part de ses supérieurs. (Votre père est fort en colère, vous allez essuyer un grand orage.)

ORAGEUX, EUSE. adj. Qui cause de l'orage. (Vent orageux.) Quelquefois il signifie, Sujet aux orages. (Mer orageuse.)

On dit aussi, *Temps orageux*, *saison orageuse*, pour dire, Un temps, une saison où il arrive ordinairement des orages. Et on dit figurément, *Une cour orageuse*, pour dire, Une Cour où les intrigues causent des révolutions fréquentes.

ORAISON. s. f. Discours, assemblage de plusieurs paroles rangées avec ordre. En ce sens, il est terme de Grammaire. (Combien y a-t-il de parties d'oraison? Le solécisme est un vice d'oraison. Le solécisme est un des vices de l'oraison.)

Oraison, se dit aussi d'Un discours d'éloquence composé pour être prononcé en public. (Une oraison dans le genre démonstratif. L'exorde est une des parties de l'oraison. Les oraisons de Cicéron. Les oraisons de Démosthène, de Lysias, d'Isocrate.) Il est à remarquer que ce mot ne se dit que dans le didactique, ou en parlant des discours des anciens Orateurs; & aujourd'hui *Oraison* n'est plus en usage dans ce sens-là, qu'en parlant des discours que l'on prononce à la louange des morts, & qu'on nomme *Oraisons funèbres.*

Oraison, se dit communément d'Une prière adressée à Dieu ou aux Saints. (Oraison vocale. Oraison mentale. Faire l'oraison. Faire oraison. Être en oraison. Se mettre en oraison. Aller à l'oraison. L'oraison Dominicale. L'oraison de la Messe. L'antienne & l'oraison de la Vierge, d'un tel Saint, &c. Livre d'oraisons.)

ORALE. adj. f. Qui passe de bouche en bouche. Il n'a guère d'usage que dans ces deux phrases, (Loi orale, tradition orale,) qui signifient, Une Loi, une tradition non écrite, mais qui se transmet de bouche en bouche.

ORANGE. s. f. Fruit à pepin, fort rond, de couleur jaune doré, d'odeur agréable, & qui a beaucoup de jus. (Orange douce. Orange de Portugal. Orange aigre. Petite orange. Orange de la Chine. Orange confite. Du jus d'orange. Un bouquet de fleurs d'orange. De la pelure, de l'écorce d'orange.) Il y a des oranges amères qu'on appelle *Bigarades.*

ORANGÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur d'orange. (Du taffetas orangé. Des rubans orangés.) *Les manteaux de cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit sont doublés d'un velours orangé.*

Il se prend aussi substantiv. (Il faut mêler de l'orangé avec ces couleurs-là. L'orangé est une belle couleur.)

ORANGEADE. s. f. Sorte de boisson qui se fait avec du jus d'orange, du sucre & de l'eau. (Boire de l'orangeade.)

ORANGEAT. s. m. Espèce de confiture sèche faite de petits morceaux d'écorce d'orange. On appelle aussi *Orangeat*, Certaines dragées faites d'écorce d'orange.

ORANGER. s. m. Arbre toujours verd, qui porte des oranges. (Bel oranger. Une allée d'orangers. Dormir sous des orangers. Greffer des orangers. Tailler des orangers.)

ORANGERIE. s. f. Lieu fermé & destiné pour y serrer & mettre à couvert des orangers en caisse, de peur qu'ils ne gèlent. (Il a fait bâtir une belle orangerie. Une orangerie bien garnie.)

Orangerie, se dit aussi Du lieu d'un jardin où les orangers sont placés pendant la belle saison.

ORATEUR. s. m. Celui qui compose, qui prononce des harangues, des discours d'éloquence. (Orateur éloquent. Orateur véhément. Un froid Orateur. Il n'est pas Orateur. Un trait d'Orateur.)

On appelle Cicéron par excellence, *L'Orateur Romain. Le Prince des Orateurs.*

ORATOIRE. adj. de t. g. Appartenant à l'Orateur. (L'art oratoire. Figure oratoire. Discours oratoire. Style oratoire.)

ORATOIRE. s. m. Petit lieu dans une maison destiné pour y prier Dieu. (Petit oratoire. Il a fait un oratoire dans son cabinet. Il étoit retiré, enfermé dans son oratoire.)

On appelle en France, *La Congrégation de l'Oratoire*, Une Congrégation d'Ecclésiastiques établie au commencement du dix-

septième

septième siècle. (Les Pères de l'Oratoire. Il est Prêtre de l'Oratoire.) On appelle aussi *Oratoire*, La maison & l'Église des Pères de la Congrégation de l'Oratoire. (J'ai été ce matin à l'Oratoire. J'ai entendu la Messe, le Sermon à l'Oratoire.

ORATOIREMENT. adv. D'une manière oratoire. (Cela se dit oratoirement. C'est parler oratoirement.)

O R B

ORBE. adj. de t. g. Terme de Chirurgie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Coup orbe*, qui se dit d'Un coup qui n'entame pas la chair, mais qui fait une grande contusion, une grande meurtrissure.

En termes de Maçonnerie, on dit, *Un mur orbe*, pour dire, Un mur dans lequel il n'y a ni portes ni fenêtres. (Le mur de cette grange est orbe.)

ORBE. s. m. Terme d'Astronomie. L'Espace que parcourt une planète dans toute l'étendue de son cours. (L'orbe de Saturne. L'orbe de Vénus.) Les Astronomes appellent le chemin que la terre fait tous les ans autour du Soleil, *Le grand orbe de la terre*.

ORBICULAIRE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est rond, qui va en rond. (Figure orbiculaire. Mouvement orbiculaire.)

ORBICULAIREMENT. adv. En rond.

ORBITE. s. f. Terme didactique. La route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. (L'orbite de Saturne, l'orbite de Jupiter, &c.)

En Anatomie, on appelle *L'orbite de l'œil*, La cavité dans laquelle l'œil est placé.

O R C

ORCANÈTE. s. f. Plante, qu'on range parmi les différentes espèces de Buglose. Sa racine est rouge. Les Apothicaires & les Parfumeurs l'emploient pour donner cette couleur à quelques-unes de leurs préparations Elle sert aussi aux Teinturiers. L'orcanète est astringente, & arrête le cours de ventre.

ORCHESTIQUE. adj. de t. g. (On prononce *Orkestique*.) On le prend aussi substantivement. Terme d'antiquité. Ce mot tiré du grec désigne un des deux genres principaux de la Gymnastique ancienne. *L'orchestique embrassoit tout ce qui avoit rapport à la danse & à l'exercice de la paume.*

ORCHESTRE. s. m. (On prononce *Orkestre.*) C'étoit dans le théâtre des Grecs le lieu où l'on dansoit; & dans le théâtre des Romains, le lieu où se plaçoient les Sénateurs. C'est parmi nous le lieu où l'on place la symphonie, & qui sépare le théâtre du parterre.

ORCHIS. s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier, & dont les racines sont deux tubercules de la forme des olives. On les mange cuits.

O R D

ORD, ORDE. adjectif. Vilain, sale. Il est vieux.

ORDALIE. s. m. Terme qui désigne une des épreuves en usage chez les anciens François, sous le nom de *Jugement de Dieu*. C'étoit l'épreuve par les élémens. On en distinguoit de plusieurs sortes.

ORDINAIRE. adj. de t. g. Qui a accoutumé d'être, de se faire, qui arrive souvent. (La conduite ordinaire de la providence. L'état ordinaire des choses. Le cours ordinaire de la nature. L'effet ordinaire de telle cause. L'usage ordinaire. Le langage ordinaire. Le sort ordinaire des hommes. C'est sa conduite ordinaire, sa vie ordinaire, ses discours ordinaires, sa manière, son procédé ordinaire.

ORDINAIRE, signifie aussi Commun, vulgaire. (C'est un homme fort ordinaire. Esprit ordinaire. Pensée ordinaire.)

On appelle *Question ordinaire*, La gêne la moins dure qu'on donne à un accusé pour lui faire dire la vérité.

On dit en termes de Palais, *Recevoir les parties en procès ordinaire*, ou simplement, *Recevoir en procès ordinaire*, pour dire, Civiliser une affaire criminelle.

ORDINAIRE, se dit aussi Des Officiers de la Maison du Roi, qui ont droit de servir toute l'année, au défaut des Officiers qui sont en quartier. (Maître d'Hôtel ordinaire. Médecin ordinaire.)

Il se dit aussi Des Conseillers d'État, pour marquer qu'ils ont séance au Conseil toute l'année, à la différence des semestres. Conseiller d'État ordinaire.)

Il se dit aussi De quelques Officiers de la Maison du Roi, quoiqu'ils ne servent que par quartier. (Maître des Requêtes ordinaire. Gentilhomme ordinaire de chez le Roi.) Et l'on dit, *Ordinaire de la Musique du Roi*, pour désigner un Musicien de la Maison du Roi.

ORDINAIRE, est aussi un titre qu'on donne aux Ambassadeurs qu'on envoie résider dans une Cour, & à certains Officiers de guerre. (Ambassadeur ordinaire. Commissaire ordinaire des Guerres. Commissaire ordinaire de l'Artillerie.)

On appelle *Juges ordinaires*, Les Juges à qui appartient naturellement la connoissance des affaires civiles & criminelles; & on les appelle ainsi à la différence des Juges de privilège, ou de ceux qui sont établis par commission. (Il demande son renvoi pardevant ses Juges ordinaires.)

On appelle dans les Écoles de Théologie, *Majeure ordinaire*, *Mineure ordinaire*, Certaines Thèses que les Bacheliers sont obligés de soutenir pendant leur Licence

ORDINAIRE, employé substantivement, signifie, ce qu'on a accoutumé de servir pour le repas. (Il tient un bon ordinaire. Un petit ordinaire. Si vous voulez manger chez moi, nous mangerons mon ordinaire. Ordinaire bourgeois. Il ne fait point d'ordinaire chez lui. L'ordinaire de cette Auberge n'est pas mauvais. Il n'a que deux plats à son ordinaire. Se contenter de l'ordinaire. Renforcer l'ordinaire. Retrancher son ordinaire. Diminuer son ordinaire. Son ordinaire est la pièce de bœuf.)

Il se prend aussi pour la mesure du vin qu'on donne par chaque repas aux valets. (Il a eu son ordinaire.) Et pour la mesure d'avoine qu'on donne le soir & le matin aux chevaux. (Mon cheval a-t-il eu son ordinaire ?)

Il signifie aussi, Ce qu'on a accoutumé de faire, ce qui a accoutumé d'être. (Ne vous en étonnez pas, c'est son ordinaire. Il fait telle chose à son ordinaire. L'ordinaire de la populace, c'est de juger des choses par les apparences. C'est l'ordinaire des Princes d'en user ainsi. Il est fort au dessus de l'ordinaire des hommes. Il est au dessus de l'ordinaire.)

On appelle *L'ordinaire des Guerres*, Un certain fonds établi pour payer la Maison du Roi, les Commissaires des guerres, & les Compagnies de Gendarmerie. (Cela est assigné sur l'ordinaire des guerres, &c. Trésorier de l'ordinaire.)

On appelle *Ordinaire de la Messe*, Les prières que le Prêtre dit à la Messe, & qui ne changent jamais.

ORDINAIRE, se dit de l'Évêque Diocésain. (Il s'est pourvu pardevant l'Ordinaire. Il a pris son visa de l'Ordinaire. Il a été pourvu par l'Ordinaire.)

ORDINAIRE, se dit aussi Du courrier qui part à certains jours précis. (L'ordinaire de Lyon. Je vous écrirai par le premier ordinaire.)

Il se dit aussi Du Jour où ce courrier part. (Je vous écrirai au premier ordinaire. Il s'est passé trois ordinaires sans que j'aie eu de vos nouvelles.)

On appelle *Ordinaires*, au plur. Les purgations ordinaires des femmes. (Quand les ordinaires viennent aux femmes. Quand les femmes ont leurs ordinaires. Quand les femmes perdent leurs ordinaires, elles sont sujettes à de grandes maladies.)

À L'ORDINAIRE. adv. Suivant la manière accoutumée. (Traitez-moi à l'ordinaire. Accommodez cela à l'ordinaire.)

D'ORDINAIRE adv. Le plus souvent. (D'ordinaire il étudie sept heures. On se repent d'ordinaire d'avoir trop parlé.)

POUR L'ORDINAIRE. adverbial. Il a le même sens que *D'ordinaire*.

ORDINAIREMENT. adverb. D'ordinaire, pour l'ordinaire. (Cela arrive ordinairement.)

ORDINAL. adj. Qui regarde l'ordre dans lequel les choses sont rangées. Il ne se dit que des nombres. *Premier*, *dixième*, *centième*, *sont des nombres ordinaux.*

ORDINAND. s. m. Celui qui se présente à l'Évêque pour être promu aux Ordres. (Examiner les ordinands. Il ne se trouva pas un ordinand.)

ORDINANT. s. m. Évêque qui confère les Ordres sacrés.

ORDINATION. s. f. Action de conférer les Ordres de l'Église. (C'est un tel Évêque qui a fait l'ordination. Il s'est présenté à l'ordination.)

ORDO. s. m. Mot emprunté du latin, qui signifie ordre, & que nous avons adopté en François, pour signifier un petit livret qui s'imprime tous les ans à l'usage des Ecclésiastiques, & qui contient la manière dont se doit faire l'office de chaque jour. (J'ai acheté un ordo. J'ai perdu mon ordo, prêtez-moi le vôtre.)

ORDONNANCE. s. f. Disposition, arrangement. (L'ordonnance d'une bataille. Ces troupes marchoient en belle ordonnance. L'ordonnance d'un tableau. L'ordonnance d'un poëme épique. L'ordonnance d'un bâtiment. Ce dessein, ce tableau, ce bâtiment sont d'une belle ordonnance. L'ordonnance est bien entendue dans ce tableau. L'ordonnance d'un festin. L'ordonnance d'un ballet.)

Il signifie aussi, Réglement fait par une ou plusieurs personnes qui ont puissance de le faire. (Ordonnance juste, injuste, utile, inutile. Ordonnance difficile à observer. Faire une ordonnance. Publier, afficher une ordonnance. Ordonnance du Roi, de l'Évêque, du Magistrat, de l'intendant, du Juge commis à l'instruction d'une affaire. De l'ordonnance de nous Commissaire, &c. Suivant l'ordonnance d'un tel Juge. Il faut appeler de cette ordonnance.)

Il se dit particulièrement des Lois & Constitutions du Prince Souverain. (L'Ordonnance de St. Louis. Les Ordonnances de François I. Les Ordonnances de Louis XIV. L'Ordonnance d'Orléans. L'Ordonnance de Blois. Garder, observer les Ordonnances. Interpréter les Ordonnances.

Contrevenir aux Ordonnances. La conférence des Ordonnances.)

On dit en termes de Palais, *Ordonnances royaux*, en parlant au pluriel des Ordonnances de nos Rois.

ORDONNANCE, se prend quelquefois au singulier dans un sens collectif pour toutes les Ordonnances en général. (Cela est contraire à l'Ordonnance. Juger suivant l'Ordonnance. Étudier l'Ordonnance)

On dit dans le style familier, d'Un homme qui n'a que les meubles absolument nécessaires, & que l'Ordonnance défend d'exécuter, qu'*Il est meublé suivant l'Ordonnance.* On le dit aussi par extention de tous ceux qui sont mal meublés.

On appelle *Compagnies d'Ordonnance*, Certaines Compagnies qui ne font partie d'aucun Régiment. *La Compagnie des Gendarmes du Roi est la première Compagnie d'Ordonnance La Compagnie des Chevau-Légers de la Garde est une Compagnie d'Ordonnance.*

On appelle *Habit d'Ordonnance*, L'habillement uniforme que les Officiers & les Soldats doivent avoir dans chaque Régiment, ou dans une certaine Compagnie du Régiment.

On appelle encore *Ordonnance*, Les Sergens & Cavaliers de chaque Brigade, qui sont chez le Général, le Maréchal Général des Logis, & le Major Général, pour porter les ordres chacun à leurs corps.

Il se dit encore d'Un Cavalier ou Soldat, que l'Officier qui commande dans une grande garde ou poste avancé, envoie au Général pour lui donner avis des mouvemens de l'ennemi.

On appelle *Ordonnance*, en termes de Finances, un mandement à un Thésorier de payer certaine somme. (Ordonnance de comptant. Ordonnance de cent écus, de mille écus. Contrôler une ordonnance. Viser une ordonnance. Réformer une ordonnance.

On appelle au Palais Un Testament, *Une Ordonnance de dernière volonté.*

ORDONNANCE, se dit aussi De ce que prescrit le Médecin, soit pour le régime de vivre, soit pour les remèdes. (Il a fait cela par ordonnance du Médecin, par l'ordonnance d'un tel Médecin.)

Il se dit aussi De l'écrit par lequel le Médecin ordonne quelque chose. (Porter l'ordonnance chez l'Apothicaire.)

ORDONNATEUR. s. m. Celui qui ordonne, qui dispose. (Qui a été l'ordonnateur de ce bâtiment-là? C'est lui qui est l'ordonnateur du ballet, qui est l'ordonnateur de la fête.)

En termes de Guerre & de Marine, on appelle *Commissaire ordonnateur*, le plus ancien Commissaire qui fait la fonction d'Intendant de Marine ou d'Armée.

Il signifie aussi, Celui qui ordonne des payemens. *En matière de Finances, le Contrôleur Général n'est point ordonnateur, car les ordonnances sont au nom du Roi.*

ORDONNER. v. a. Ranger, disposer, mettre en ordre. (Dieu a bien ordonné toutes choses. Quand toutes choses sont bien ordonnées. L'Architecte qui a ordonné ce bâtiment. Ordonner un festin.)

ORDONNER. Commander, prescrire.) Il est plus aisé d'ordonner que d'exécuter. Le Roi me l'a ordonné. On vous ordonne de faire, de dire, &c. La Cour a ordonné que... Jusqu'à ce qu'autrement par la Cour en soit ordonné. Mon devoir me l'ordonne. Ne me voulez-vous rien ordonner pour votre service? Le Médecin lui a ordonné une médecine, lui a ordonné le bain, ordonné la saignée. Il a ordonné par son testament.)

On dit, *Ordonner de quelque chose*, pour dire, En disposer. (Vous n'avez qu'à ordonner de toutes choses comme il vous plaira. Jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.)

ORDONNER, en termes de Finances, C'est donner un mandement de payer certaine somme à quelqu'un. (Le Surintendant lui a ordonné mille écus. Que vous a-t-on ordonné pour votre voyage?)

ORDONNER, signifie aussi, Conférer les Ordres de l'Église. (C'est un tel Évêque qui l'a ordonné Prêtre. Il a été ordonné Diacre par un tel Évêque.) Il se met aussi absolument. (Il n'est pas permis à un Évêque d'ordonner dans le Diocèse d'un autre, sans sa permission.)

ORDONNÉ, ÉE. participe.

On dit prov. *Charité bien ordonnée, commence par soi-même*, pour dire, Charité bien réglée, &c.

En termes de Blazon, on appelle *Mal ordonnés*, Trois pièces mises en armoiries, une en chef, & deux autres parallèles en pointe.

ORDONNÉE, en Géométrie, est Une ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à son axe. En ce sens il se prend substantivement.

ORDRE. s. m. Arrangement, disposition des choses mises en leur rang. (Bel ordre. Bon ordre. Merveilleux ordre. Ordre naturel. L'Ordre admirable que Dieu a mis dans cet univers. L'ordre & l'enchaînement des causes. L'ordre des pensées. L'Ordre des mots. Cela n'est pas dans son ordre. Parler en son ordre. Parler, écrire avec ordre. Changer l'ordre. Selon l'ordre des temps. Mettez vos papiers en ordre. Renverser l'ordre. Troubler l'ordre. Rompre l'ordre. Maintenir l'ordre. Garder l'ordre. Tenir un bon ordre. Traiter les choses par ordre. Violer, interrompre l'ordre. Aller, monter selon l'ordre du tableau, de la réception, de l'ancienneté. Ordre chronologique. Ordre alphabétique.)

On appelle *Ordre de la Providence, ordre de la nature, ordre de la grâce*, La conduite de la Providence, de la nature & de la grâce dans leurs opérations. (Cela est dans l'ordre de la Providence. Selon l'ordre de la nature. Selon l'ordre de la grâce.)

On appelle *Ordre de bataille*, L'état de toutes les troupes d'une armée, suivant lequel elles doivent être rangées un jour de bataille. (Faire un ordre de bataille.)

Et on dit, que *Des troupes marchent en ordre de bataille*, pour dire, qu'elles marchent dans l'ordre porté par cet état; & gardent les rangs & les intervalles comme en un jour de combat.

On appelle *Ordre des Créanciers*, L'état qu'on dresse de tous les créanciers d'un homme, d'une succession, pour les payer suivant leur hypotheque. (Il est le premier créancier en ordre, le second en ordre. Il est poursuivant l'ordre. Instance d'ordre. Sentence d'ordre. Il y a un Arrêt d'ordre. On a jugé l'ordre. Il est des derniers créanciers; il ne viendra pas utilement en ordre. Il s'est fait colloquer en ordre.)

ORDRE, signifie aussi, La situation, l'état où est une personne, par rapport à sa fortune, à ses affaires, &c. (Je l'ai trouvé en bon ordre, en mauvais ordre, bien en ordre, mal en ordre.) En ce sens, on dit d'Un homme dont les affaires sont bien arrangées, (C'est un homme d'ordre, qui aime l'ordre. Il a mis un grand ordre dans ses affaires. Il a mis ses affaires dans un bel ordre.)

Il se dit aussi De l'état où est une maison, un jardin, &c. (Sa maison n'est pas en ordre, en trop bon ordre. Son jardin est à présent en bon ordre, bien en ordre, mal en ordre, en mauvais ordre.)

On dit, *Mettre ordre, donner ordre, apporter ordre*, pour dire, Pourvoir. (Voilà une mauvaise affaire, mettez-y ordre, donnez-y ordre. Vous serez ruiné, si vous n'y donnez ordre. Quel ordre y pouvez-vous apporter? Mettez ordre, donnez ordre à cette maladie, de crainte qu'elle ne devienne sérieuse.)

ORDRE, se dit aussi en parlant des Anges. *Les Ordres des Anges*, pour dire, Les Chœurs des Anges. Les neuf Ordres des Anges. L'Ordre des Séraphins, l'Ordre des Chérubins, &c. C'est un Ange du premier Ordre.)

On dit figurément, *Un esprit du premier ordre*, pour dire, Un esprit sublime & bien au dessus du commun.

ORDRE, se dit aussi Des corps qui composent un État. *Il y avoit à Rome* l'Ordre des Sénateurs, l'Ordre des Chevaliers, l'Ordre Plébéïen. *En France, les Etats sont composé de trois Ordres*; l'Ordre de l'Église, l'ordre de la Noblesse & le Tiers-État. (Tous les Ordres du Royaume étant assemblés...) *Dans le Clergé il y a deux Ordres; on appelle les Evêques*, le premier Ordre; *& les autres Ecclésiastiques*, le second Ordre. (Il est Député du premier Ordre, du second Ordre.)

On dit dans l'Église, *L'ordre hiérarchique*, pour marquer Les différens degrés de dignité, d'autorité & de juridiction.

ORDRE, signifie aussi, Devoir, règle, réglement, discipline, &c. (Se contenir dans l'ordre. Demeurer dans l'ordre. Il n'est pas dans l'ordre. Je ne vous demande rien qui ne soit dans l'ordre. Remettre dans l'ordre. Apporter l'ordre. Ce Prince a rétabli l'ordre & la discipline dans son État. Il fait toutes choses dans l'ordre. C'étoit l'ancien ordre de l'Église. C'est un ordre établi. L'ordre de la guerre veut que...)

ORDRE, signifie aussi, Le commandement d'un Supérieur. (C'est à lui à donner l'ordre. Donner les ordres. Un ordre par écrit. Un ordre exprès. Ordre verbal. De l'ordre du Roi. Les ordres du Ciel. Être soumis aux ordres de la Providence. Par son ordre. De quel ordre faites-vous cela? Il l'a fait sans ordre. Suivre les ordres. Jusqu'à nouvel ordre. L'ordre est changé. J'attends vos ordres. Je suis à vos ordres. On lui a envoyé ordre de combattre. Porter les ordres, &c.

ORDRE, signifie aussi, Le mot que l'on donne tous les jours aux gens de guerre, pour distinguer les amis d'avec les ennemis. (Le Roi donne l'ordre. Le Gouverneur, le Général d'armée donne l'ordre. Aller à l'ordre. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre. Porter l'ordre aux Capitaines. Qui est-ce qui a l'ordre? Les ennemis avoient surpris l'ordre.)

On dit parmi les Banquiers & gens d'affaires, *Vous payerez à un tel ou à son ordre*, pour dire, Vous payerez à un tel, ou

à celui qu'il substituera en sa place.

Et on appelle *Ordre*, La cession ou transport que le propriétaire d'une lettre de change, d'un billet, &c. en fait à un autre, & qu'il écrit au dos en ces termes: *Pour moi, payer à..... valeur reçue dudit sieur en......*

ORDRE, signifie aussi Une compagnie de certaines personnes qui font vœu, ou qui s'obligent par serment de vivre sous de certaines règles avec quelque marque extérieure qui les distingue. (Ordre Religieux. L'Ordre de Saint Basile, l'Ordre de Saint Benoît, l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'Ordre des Frères Mineurs, &c. Le Tiers-Ordre de Saint François. Le Chapitre général de l'Ordre s'est tenu en tel endroit. Fondateur de l'Ordre. Chef d'Ordre. Les règles d'un Ordre. Un Général d'Ordre. Ordre Militaire. Ordre de Chevalerie. Ordre des Templiers. L'Ordre des Hospitaliers, ou de Saint Jean de Jérusalem; *on les nomme aujourd'hui* Chevaliers de Malte. L'Ordre Teutonique. L'Ordre de Saint Jacques. L'Ordre de Christ.)

Il y a des *Ordres* qui ne sont que comme des Confréries; tels sont, *L'Ordre de Saint Michel, l'Ordre du Saint Esprit, l'Ordre de Saint Louis, l'Ordre de la Toison, l'Ordre de l'Annonciade, l'Ordre de la Jarretière, &c.* (Chevalier d'un tel Ordre. Chevalier des Ordres du Roi, *c'est-à-dire*, De Saint Michel & du Saint Esprit.) En France, quand on dit simplement, *L'Ordre du Roi*, *Chevalier de l'Ordre*, on entend *L'Ordre de Saint Michel.*

ORDRE, se prend aussi pour le collier, le ruban ou autre marque d'un Ordre de Chevalerie. (Le Roi a envoyé son Ordre à un tel Prince, a donné l'Ordre à un tel. Il porte l'Ordre de la Toison, l'Ordre de la Jarretière. On ne le connut pas, car il n'avoit pas son Ordre.)

ORDRE, signifie aussi, Un des sept Sacremens de l'Église, par lequel celui que l'Évêque a ordonné reçoit la puissance de faire les fonctions ecclésiastiques. (Les Ordres sacrés. L'Ordre de Sous-Diacre. L'Ordre de Diacre. L'ordre de Prêtrise. Aller aux Ordres. Prendre les Ordres. Donner les Ordres. Conférer les Ordres. Le temps des Ordres. Faire les Ordres. On appelle les quatre moindres ordres, ou les quatre Mineurs, *Les Ordres de Portier, de Lecteur, d'Exorciste & d'Acolyte.*

ORDRE, en termes d'Architecture, se dit De certaines proportions & de certains ornemens sur lesquels on règle la colonne & l'entablement. *Il y a cinq ordres d'Architecture; le Toscan ou Rustique, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, & le Composite.*

EN SOUS-ORDRE. Façon de parler adverb. Subordonnement. (Il n'étoit pas en chef dans cette affaire, il n'y travailloit qu'en sous-ordre.)

On appelle *Créancier en sous-ordre*, Celui qui a une créance sur le créancier qui fait actuellement une poursuite.

ORDURE. s. f. Il se dit Des excrémens & des autres impuretés du corps. (Cette plaie, cette apostême a bien suppuré, a bien jeté de l'ordure. Un corps tout plein d'ordures. Ce médicament lui a fait jeter beaucoup d'ordures. Ce chien a fait-là son ordure.)

ORDURE. Terme général, qui se dit De la poussière, du duvet, de la paille, & de toutes les petites choses mal-propres qui s'attachent aux habits, aux meubles, &c. (Nettoyez votre chapeau, votre manteau, il est tout plein d'ordures. Il lui est entré une ordure dans l'œil.)

Il se dit aussi De tout ce qui rend un appartement, une cour, sale & mal-propre. (Balayez cette chambre, elle est toute pleine d'ordures.) *Jeter des ordures. Jeter quelque chose aux ordures*, pour dire, Avec les ordures.

ORDURE, signifie figurément, Turpitude dans les actions, corruption honteuse dans les mœurs. (La justice dans ce pays-là est fort corrompue, ce n'est qu'ordure & infamie. Cet homme n'est pas innocent, il y a bien de l'ordure en son fait. Ne parlez point de cela, il ne faut pas remuer cette ordure.)

Il se dit aussi figurément, pour signifier Des paroles obscènes. (C'est un homme qui se plaît à dire des ordures, qui aime les ordures. Il est très-impoli de dire des ordures devant les femmes, mais il est criminel d'en dire devant les enfans.) Il est familier.

ORDURIER, IÈRE, adj. Qui se plaît à dire des ordures, des paroles sales & déshonnêtes. (Cet homme-là est bien ordurier.)

Il se dit aussi substantivement. (C'est un ordurier.) Il n'est que du style familier.

ORE

ORÉE. s. f. Le bord, la lisière d'un bois. (Il étoit à l'orée du bois.) Il est vieux.

OREILLARD, ARDE. adj. Il se dit d'Un cheval, d'une jument dont les oreilles sont longues, basses, pendantes, ou mal plantées.

OREILLE. s. f. L'organe de l'ouïe, avec tout ce qui contribue à l'ouïe au-dedans, & tout le cartillage du dehors. (L'oreille droite. L'oreille gauche. Les deux oreilles. Le timpan de l'oreille. Le trou de l'oreille. Avoir un bruit d'oreille. Un bourdonnement d'oreille. Avoir un tintoin dans l'oreille. Parler à l'oreille. Dire un mot à l'oreille. Parlez-lui du côté de sa bonne oreille. Je n'ai pas l'oreille accoutumée, l'oreille faite à cette musique, à ce ton-là. Mes oreilles ne sont pas accoutumées à ce grand bruit. Cheval qui a des oreilles de cochon. Cheval boiteux de l'oreille. Cheval dont on a redressé les oreilles. Le mouvement de l'oreille du cheval annonce ce qu'il médite. Faire les oreilles à un cheval.

On dit, qu'*Un homme a bonne oreille, l'oreille bonne, subtile, l'oreille fine*, pour dire, qu'Il entend aisément le moindre bruit. Et, qu'*Il a l'oreille dure*, qu'*Il est dur d'oreilles*, qu'*il a une dureté d'oreille*, pour dire, qu'Il entend difficilement.

On dit figur. & popul. *Avoir du tintoin dans les oreilles*, pour dire, Avoir de l'inquiétude sur quelque chose où l'on prend intérêt.

On dit, qu'*Une chose chatouille, flatte, charme l'oreille*, pour dire, qu'Elle fait plaisir à entendre. Et l'on dit dans un sens contraire, qu'*Une chose blesse, offense, choque, écorche l'oreille.*

On dit en parlant De musique, de vers & de danse, qu'*Un homme a de l'oreille*, qu'*il a l'oreille juste, l'oreille bonne, l'oreille délicate*, pour dire, qu'Il sent bien la mélodie, les accords de la musique; qu'il entend bien la mesure & l'harmonie des vers; qu'en dansant il suit bien, il marque bien la cadence. Et l'on dit dans un sens contraire, qu'*Il n'a point d'oreille*, qu'*il a l'oreille mauvaise.* (Il n'a pas l'oreille délicate pour la musique. Il a l'oreille mauvaise pour les vers, il n'entend point l'harmonie. Il n'a nulle justesse d'oreille pour la danse.)

On dit figurément, qu'*Un homme a les oreilles délicates*, pour dire, qu'Il se fâche aisément, qu'il se choque des moindres choses qu'on lui dit. Et qu'*Il a les oreilles chastes*, pour dire, qu'Il ne peut souffrir les paroles déshonnêtes, ou qui blessent tant soit peu la pudeur.

On dit, *Prêter l'oreille*, pour dire, Être attentif, ou écouter favorablement. (Prêtez-moi l'oreille. Prêtez l'oreille aux discours que je vous fais. Il ne faut pas prêter l'oreille aux calomniateurs, à la calomnie.)

On dit figurément, qu'*Un Juge après avoir écouté une Partie, doit garder une oreille pour l'autre Partie*, pour dire, qu'il ne doit pas se laisser prévenir par ceux qui lui parlent les premiers & qu'il faut entendre les deux Parties avant que de se déterminer.

On dit qu'*Une personne n'a point d'oreille pour quelque chose qu'on lui demande*, pour dire, qu'Absolument il ne la veut pas faire. (Ne lui parlez point de restituer, il n'a point d'oreilles pour cela. (Et figur. & proverbialement, que *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, pour dire, qu'Un homme qui a faim, n'a point d'attention à ce qu'on lui dit.

On dit figur. & famil. que *Les murailles ont des oreilles*, pour dire, qu'On doit toujours craindre d'être écouté quand on parle d'affaires qu'il est important de tenir secrètes.

On dit, qu'*Une chose vient aux oreilles de quelqu'un*, pour dire, qu'il en entend parler. (Si cela vient une fois aux oreilles du Prince.) Et figur. & proverb. qu'*Un homme a les oreilles battues, rebattues de quelque chose*, pour dire, qu'Il en a souvent ouï parler, qu'il en est ennuyé. (Je n'ai les oreilles battues d'autre chose. On a les oreilles si rebattues de cette question.)

Et en parlant d'Une personne qui oublie facilement les conseils qu'on lui donne, les remontrances qu'on lui fait, on dit familièrement que *Cela lui entre par une oreille, & lui sort par l'autre.*

On dit figurément, *Fermer l'oreille à quelque discours*, pour dire, Ne vouloir pas l'écouter. Et familièrement, *Faire la sourde oreille*, pour dire, Faire semblant de ne pas entendre ce qu'on nous dit, & n'y avoir point d'égard.

Et on dit encore figur. & famil. d'Un homme qui commence à écouter favorablement une proportion par le motif de quelque intérêt, qu'*Il ouvre les oreilles*, qu'*on lui a fait ouvrir les oreilles.* (Quand je lui ai fait espérer telle chose, il a ouvert les oreilles. Cela lui a fait ouvrir les oreilles. Il a commencé à ouvrir les oreilles.)

On dit figurément, *Avoir l'oreille d'un Prince, d'un Ministre, &c.* pour dire, Avoir un accès libre auprès de lui, & en être écouté favorablement. Et fam. *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, pour dire, Lui suggérer secrètement quelque chose de mauvais, ou à mauvaise intention. Et, qu'*Un homme est toujours pendu aux oreilles d'un autre*, pour dire, qu'Il l'obsède pour lui suggérer toujours quelque chose.

On ne sauroit approcher d'un tel pour lui parler, il a toujours des gens pendus à ses oreilles.)

On dit proverbialement & en mauvaise part, *Corner aux oreilles de quelqu'un*, pour dire, Vouloir persuader quelque chose à quelqu'un à force de lui parler continuellement.

On dit aussi familièrement, *Etourdir les oreilles*, *rompre les oreilles à quelqu'un*, pour dire, Lui tenir des discours qui l'importunent, qui le fatiguent. On dit dans le même sens, *Lanterner les oreilles*. Il est populaire.

On dit aussi, lorsqu'on entend dans les oreilles un certain bourdonnement confus, que *Les oreilles cornent*. Et on dit proverbialement, que *Quand les oreilles cornent à quelqu'un*, c'est une marque qu'on parle de lui en son absence. (Les oreilles ont bien dû vous corner, nous avons très-souvent parlé de vous.)

On dit familièrement, *Echauffer les oreilles à quelqu'un*, pour dire, Le mettre en colère par quelque discours qui le fâche. (Ne lui échauffez pas les oreilles. Si vous lui échauffez les oreilles, vous vous en repentirez.)

Oreille, quelquefois se prend seulement pour cette partie cartilagineuse qui est au-dehors & à l'entour du trou de l'oreille. (Petite oreille. Grandes oreilles. Oreilles plates. Oreilles rebordées. Oreilles ourlées. Oreilles rouges. Tirer les oreilles à quelqu'un. On condamnoit les coupeurs de bourse à avoir les oreilles coupées. Percer les oreilles. Boucles d'oreilles. Pendans d'oreilles. Un cheval qui a les oreilles droites, les oreilles pendantes, qui dresse les oreilles, qui baisse les oreilles, qui chauvit des oreilles. C'est un courtaud qui n'a ni queue ni oreilles. Un chien qui secoue les oreilles.)

On dit proverbialement, *Tenir le loup par les oreilles*, pour dire, Ne savoir quel parti prendre dans une affaire qui presse, & où il y a du péril de tous côtés.

On dit figurément & proverbialement, *Frotter les oreilles à quelqu'un*, pour dire, Battre. Il est populaire. On dit dans le même sens, *Donner sur les oreilles à quelqu'un*. Il est du style familier.

On dit aussi familièrement, en parlant d'Un homme avantageux, qui ne peut soutenir le ton qu'il avoit pris, ou qui a été humilié, mortifié par quelque perte, par quelque mauvaise fortune, qu'*Il a l'oreille basse*, qu'*il baisse l'oreille*. Et en parlant d'un homme fatigué, abattu par le travail, par quelque excès qu'il a fait, par la maladie, qu'*Il a l'oreille basse*.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme se fait tirer l'oreille*, pour dire, qu'Il a de la peine à se résoudre à quelque chose qu'on lui propose.

On dit figur. & fam. *Avoir la puce à l'oreille*, pour dire, Être inquiet, occupé de quelque chose jusqu'à en perdre le sommeil, ou se reveiller plus matin qu'à l'ordinaire. (Il a la puce à l'oreille. Cette lettre lui a mis la puce à l'oreille.) Il signifie aussi, Être fort en peine du succès de quelque affaire.

On dit prov. & figur. *Secouer les oreilles*, pour dire, Ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. (Quand on veut lui représenter son devoir, il secoue les oreilles.) Et d'Un homme à qui il est arrivé quelque accident, quelque maladie, quelque affront, & qui témoigne ne s'en pas soucier, qu'*Il n'a fait que secouer les oreilles*.

On dit proverbialement, *Etre dans une affaire jusqu'aux oreilles*, *s'y mettre*, *s'y enfoncer jusqu'aux oreilles*, *par-dessus les oreilles*, pour dire, S'y engager bien avant. (Si je le voyois en peine, je m'y mettrois jusqu'aux oreilles. Il est dans le procès jusqu'aux oreilles. Il est endetté par-dessus les oreilles.)

On dit proverbialement d'Un homme qui va s'exposer à un grand péril, qu'*Il sera bien heureux s'il en rapporte ses oreilles*, pour dire, S'il en revient sain & sauf. Et *Chien hargneux a toujours les oreilles déchirées*, pour dire, qu'Il arrive toujours quelque fâcheux accident aux gens querelleurs.

On dit figur. & populairement d'Un vin excellent, que *C'est du vin d'une oreille*, Parce que ceux qui en boivent penchent une oreille en signe d'approbation. Et l'on dit au contraire d'Un mauvais vin, que *C'est du vin de deux oreilles*, Parce que ceux qui en boivent secouent la tête pour marquer qu'ils ne le trouvent pas bon.

On dit proverbialement & figurément, d'Une terre à vendre, qu'*Elle a le bouquet sur l'oreille*. Et la même phrase dit aussi De plusieurs autres choses dont on a envie de se défaire.

On dit aussi d'Une fille que ses parens ont dessein de marier, qu'*Elle a le bouquet sur l'oreille*. Il est populaire.

Lorsque les fleurs, les arbres fruitiers, les blés, &c. ont été endommagés par la gelée, par les mauvais vents, on dit, qu'*Ils ont eu sur l'oreille*. Il est du style familier.

Oreille, se dit aussi figur. De plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille. (L'oreille d'un soulier. Écuelle à oreilles. Une calotte à oreilles. L'oreille d'une charrue. Des abricots à oreilles.) Lorsque les feuillets d'un livre sont repliés par le coin d'en haut ou d'en bas, on appelle cela *Oreille*. (Marquez ce passage, faites-y une oreille. Ce livre est tout plein d'oreilles.)

Oreille de mer. Nom d'une espèce de coquillage.

Oreille, se dit encore en termes de Botanique, Des appendices qui se trouvent à la base de certaines feuilles, ou de quelques pétales. Les Botanistes donnent quelquefois le nom d'*Oreillons* ou d'*Oreillettes* à ces sortes d'appendices.

Oreille de souris. s. f. Plante dont on distingue plusieurs espèces. La plus connue pousse quelques tiges rampantes, velues & couvertes de petites feuilles arrondies. Ses fleurs sont disposées en rose. L'oreille de souris est astringente, détersive & rafraîchissante. On l'appelle aussi *Myosotis*.

Oreille d'Ane. *Voyez* Consoude.

Oreille de lièvre, ou Buplévrum, ou Perce-feuille. Plante qui pousse plusieurs tiges assez hautes, divisées en plusieurs rameaux. Ces tiges portent de petites ombelles dont les fleurs sont en rose. L'oreille de lièvre est vulnéraire, détersive & bonne contre les hernies, sur-tout celles des enfans.

Oreille d'ours, ou Cortuse. s. f. Petite plante dont la fleur est très-estimée des curieux. On lui donne ce nom, parce qu'on trouve quelque ressemblance entre sa feuille & l'oreille de cet animal. Cette plante est vulnéraire. On s'en sert avec succès dans les blessures intérieures de la poitrine & des entrailles. On l'emploie aussi dans les hernies.

Oreille d'homme. *Voyez* Cabaret.

OREILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des poissons & des coquilles dont les oreilles paroissent.

OREILLER. s. m. Coussin servant à soutenir la tête quand on est couché. (Petit oreiller. Gros oreiller. Oreiller de crin. Oreiller de duvet. Taie d'oreiller.)

OREILLETTE. s. f. Petit cercle d'or ou d'autre métal, dont les Dames qui ne veulent pas se faire percer les oreilles, se servent pour y attacher leurs boucles, leurs pendans d'oreilles.

On dit aussi en termes d'Anatomie, Les *oreillettes du cœur*, pour dire, Les oreilles du cœur.

OREILLONS, ou ORILLONS. s. m. pl. On appelle ainsi vulgairement les tumeurs des parotides, parce que ces glandes sont voisines des oreilles.

ORÉMUS. s. m. pris du Latin. Prière, oraison. (Dire des Orémus.) Il est familier.

ORF

ORFÉVRE. s. m. Ouvrier & Marchand qui fait & qui vend de la vaisselle d'or & d'argent, & tout autre ustensile de même matière. (Maître Orfévre. Compagnon Orfévre. Sur le quai des Orfévres. Les Maîtres-Gardes des Orfévres. Le Corps des Orfévres.)

ORFÉVRERIE. s. f. L'art des Orfévres. (Il sait fort bien l'orfévrerie. Un chef-d'œuvre d'orfévrerie. Ouvrage d'orfévrerie.)

Il signifie aussi, L'ouvrage fait par l'Orfévre. (Il y a dans cette boutique pour dix mille écus d'orfévrerie. Des boutons d'orfévrerie.)

ORFRAIE. s. f. Espece d'oiseau nocturne, que le peuple croit de mauvais augure. *Le cris de l'orfraie est fort désagréable.*

ORFROI. s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux étoffes tissues d'or, & qui s'est conservé dans l'Eglise, pour signifier, Les paremens d'une chappe, d'une chasuble.

ORG

ORGANE. s. m. Partie du corps servant aux sensations & aux opérations de l'animal. (L'organe de la vue. L'organe de l'ouïe. L'organe de la voix. Quand les organes sont bien disposés. Avoir les organes mal disposés, blessés, altérés, corrompus, viciés.)

On dit pareillement d'Une personne qui a la voix nette & forte, qu'*Elle a un bel organe*, *un bon organe*.

Organe, se dit figur. Des personnes dont le Prince se sert pour déclarer ses volontés, de ceux par l'entremise & par le moyen desquels on fait quelque chose. (Le Chancelier est l'organe du Prince. Cet homme ne fait rien que par l'organe d'un tel. Il s'en est expliqué par l'organe d'un tel.)

ORGANEAU, ou ARGANEAU, s. m. Terme de Marine. Anneau de fer où l'on attache un cable. (L'organeau d'une ancre.)

ORGANIQUE. adj. de t. g. Terme de Physique, qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Corps organique*, qui se dit Du corps de l'animal, en tant qu'il agit par le moyen des organes.

ORGANISATION. s. f. La manière dont un corps est organisé. (L'organisation du corps humain.) On dit aussi par extension. L'organisation des plantes.

ORGANISER. v. a. Former les organes. (Il n'y a que l'Auteur de la nature qui puisse organiser un corps. La nature est admirable dans la formation des corps qu'elle organise.)

Il est aussi réciproque.) Quand le corps commence à s'organiser dans le ventre de la mère.)

Organiser, signifie encore, Joindre, unir une petite orgue à un clavecin, ou à quelque autre instrument semblable, en

sorte qu'en abaissant les touches de cet instrument, on fasse jouer l'orgue en même temps. (Organiser un clavecin, une épinette.)

ORGANISÉ, ÉE. participe. (Un corps bien organisé. Un clavecin organisé.)

ORGANISTE. s. m. Celui dont la profession est de jouer de l'orgue. (Bon organiste. Savant organiste. L'Organiste d'une telle Église.)

On le dit aussi au féminin. (Il y a une bonne Organiste chez ces Religieuses.)

ORGANSIN. s. m. Terme de manufacture. Il se dit de la soie torse qui a passé deux fois par le moulin. (Organsin de Piémont.)

ORGANSINER. v. a. Tordre la soie, & la faire passer deux fois au moulin.

ORGANSINÉ, ÉE. participe.

ORGASME. s. m. Terme de Médecine. Agitation, mouvement des humeurs qui cherchent à s'évacuer.

ORGE. s. f. Sorte de grain assez connu, du nombre de ceux qu'on appelle menus grains, & qui se seme ordinairement en Mars. (De belle orge. De l'orge bien levée. Voilà de belles orges. Des épis d'orge. Un setier d'orge. Du pain d'orge. De la farine d'orge. En ce pays là on donne de l'orge aux chevaux. Le pauvre peuple ne mange que de l'orge. Sucre d'orge. Eau d'orge. Gros comme un grain d'orge. Semer les orges. Faire les orges.)

On dit proverbialement, *Faire ses orges*, *faire bien ses orges*, pour dire, Faire son profit, faire bien ses affaires. Il est familier.

On dit, *De la broderie*, *de la futaine à grains d'orge*, pour dire, De la broderie, de la futaine travaillée en façon de grains d'orge.

ORGE, est aussi masculin, mais dans cette seule phrase, *Orge mondé*, qui se dit Des grains d'orge qu'on a bien nettoyés & bien préparés. On appelle aussi *Orge mondé*, Une potion faite avec de l'orge mondé. Elle a pris son orge mondé.)

ORGEAT. s. m. Sorte de boisson rafraîchissante, faite avec de l'eau, du sucre, des amandes, & de la graine pilée des quatre semences froides. (Un verre d'orgeat. Une carafe d'orgeat.)

ORGIES. s. f. pl. Fêtes consacrées à Bacchus. (Célébrer les orgies.) On entend aujourd'hui par ce mot, Des débauches de table; & en ce sens il a un singulier comme un pluriel. (Ce sont des orgies continuelles. Il a fait une orgie.)

ORGUE. s. m. ORGUES au pl. s. f. Instrument de Musique à vent, composé de divers tuyaux de différentes grandeurs, d'un ou de plusieurs claviers; & de soufflets qui fournissent le vent. (Un bon orgue. L'orgue d'une telle Église est excellente. Il y a de bonnes orgues en tel endroit. Il y a tant de jeux à cet orgue. Un cabinet d'orgues. Un jeu d'orgues. Clavier d'orgues. Tuyaux d'orgues. Soufflets d'orgues. Jouer de l'orgue. Toucher l'orgue. Il a mis cette pièce, cette allemande, cette courante sur l'orgue. Des orgues portatives.)

ORGUE, se dit aussi Du lieu où les orgues sont placées dans une Église. (Il étoit dans l'orgue, aux orgues, pour entendre le sermon.)

En parlant de plusieurs enfans qui sont tous d'une taille inégale, on dit par une espèce de proverbe, qu'*Ils sont comme des tuyaux d'orgues.*

On appelle en Musique, *Point d'orgue*, Un trait de chant arbitraire & recherché que les Musiciens exécutent principalement en Italie, à la fin d'un air de musique vocale ou instrumentale.

ORGUE DE MER. Substance pierreuse qui croît dans la mer, sur le rocher. C'est un assemblage de petits tuyaux rangés par étages les uns contre les autres. Elle est propre à arrêter les hémorragies.

ORGUE, se dit aussi d'Une espèce de herse avec laquelle on ferme les portes d'une ville attaquée. Elle diffère de la herse ordinaire, en ce qu'elle est composée de plusieurs grosses pièces de bois détachées l'une de l'autre qui tombent d'en-haut séparément.

On appelle aussi *Orgue*, Un assemblage de plusieurs pièces de canons de mousquets joints ensemble, & dont les lumières se communiquent. On l'employoit à la défense des brêches d'une ville assiégée.

ORGUEIL. s. m. (La finale se prononce comme celle de *Deuil.*) Vanité, présomption, opinion trop avantageuse de soi-même. (Étrange orgueil. Orgueil insupportable. L'orgueil a précipité les Anges dans l'enfer. Vit-on jamais un orgueil pareil au sien? Être enflé d'orgueil, bouffi d'orgueil, plein d'orgueil. Je rabaisserai, je rabattrai bien son orgueil. Il crève d'orgueil.) *L'orgueil est un des sept péchés capitaux.*

ORGUEIL, se prend quelquefois en bonne part, & alors il est déterminé par une épithète, comme en cette phrase, *Un noble orgueil*, pour dire, Un sentiment noble & élevé, qui donne une raisonnable confiance en son propre mérite, qui porte à faire de grandes choses, & qui éloigne de toute sorte de bassesse.

ORGUEILLEUSEMENT. adv. D'une manière orgueilleuse. (Il lui répondit orgueilleusement.)

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil. (Il est insolent & orgueilleux. Un esprit orgueilleux. Dieu se plaît à abaisser les orgueilleux. Il est orgueilleux de ses bons succès. Il lui répondit d'une manière orgueilleuse, d'un ton orgueilleux.)

Il se dit aussi des choses que l'orgueil fait dire ou faire. (Il lui fit une réponse orgueilleuse. C'est une entreprise orgueilleuse & téméraire.)

Il se dit figurément & poëtiquement De certaines choses inanimées, comme sont la mer, les flots, les montagnes. (L'orgueilleux Apennin. Les cimes orgueilleuses des montagnes. Les flots orgueilleux.)

ORGUEILLEUX. s. m. Petit bouton qui vient sur la paupière de l'œil.

ORI

ORIENT. s. m. Le point du ciel, la partie du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. (L'orient d'été. L'orient d'hiver.)

On dit qu'*Un pays est à l'orient d'un autre*, pour dire, qu'il est situé du côté de l'Orient à son égard. *La Suisse est à l'Orient de la France.*

ORIENT, signifie plus précisément Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. (L'Orient, le Midi, l'Occident, le Septentrion. De l'Orient à l'Occident. Entre l'Orient & le Midi.)

ORIENT, se prend aussi pour les États, les Provinces de l'Asie Orientale, comme l'Empire du Mogol, les Royaumes de Siam, de la Chine, &c. à la différence des Royaumes & des Provinces de l'Asie Occidentale, comme la Perse, l'Anatolie, la Syrie, &c. (Les régions de l'Orient. Les peuples d'Orient. Les Princes d'Orient. Voyager en Orient. Cela vient d'Orient. Des perles d'Orient.)

On appelle *Commerce d'Orient*, Le commerce qui se fait dans l'Asie Orientale par l'Océan: Et, *Commerce du Levant*, Celui qui se fait dans l'Asie Occidentale par la Méditerranée.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui est du côté de l'Orient. (Pays oriental. Régions orientales. Peuples orientaux.)

On appelle *Indes orientales*, La partie de l'Asie qui est entre la Perse & la Chine; & on la nomme ainsi pour la distinguer de l'Amérique, à qui on donne souvent le nom d'*Indes occidentales.*

On appelle *Langues orientales*, Les Langues, ou mortes ou vivantes de l'Asie, telles que l'Hébreu, le Syriaque, le Caldéen, l'Arabe, le Persan, &c.

ORIENTAL, signifie aussi, Qui croît en Orient, qui vient d'Orient. (Les Plantes orientales. Des perles orientales. Une topase orientale.)

ORIENTAUX. (les) s. m. pl. On le dit Des peuples de l'Asie les plus voisins de nous & plus communément des Turcs, des Persans, des Arabes. (Les Coutumes des Orientaux. Le style des Orientaux est métaphorique, & figuré.)

ORIENTER. v. a. Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport aux quatre parties du monde. (Orienter un cadran, un globe, une carte.)

On dit, *S'orienter*, pour dire, Reconnoître l'Orient & les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est. (Orientez-vous. Laissez-moi m'orienter.)

ORIENTER, s'emploie quelquefois fig. Ainsi un homme qui n'est pas bien au fait de quelque chose qu'on lui propose, & qu'on le presse de faire, dit, *Laissez-moi m'orienter*, *donnez-moi le temps de m'orienter*, pour dire, Donnez-moi le loisir de reconnoître de quoi il s'agit, d'envisager les différentes faces de cette affaire, & d'examiner comment je dois m'y prendre pour réussir.

En termes de marine, on dit, *Orienter les voiles*, pour dire, Les disposer de manière qu'elles reçoivent le vent & fassent suivre au vaisseau la route qu'on se propose.

ORIENTÉ, ÉE. participe. (Un plan bien orienté. Une carte mal orientée.)

On dit, qu'*Une maison est bien orientée*, *mal orientée*, pour dire, qu'Elle est dans une belle exposition à l'égard de l'Orient & des autres points cardinaux.

ORIFICE. s. m. Ouverture qui sert comme d'entrée & de sortie à certaines parties du dedans du corps de l'animal. (L'orifice inférieur de l'estomac. L'orifice de la matrice. L'orifice de la vessie.)

Il se dit aussi De certains vaisseaux de terre, de verre, &c. dont l'entrée est étroite. (L'orifice d'un matras. L'orifice d'une retorte.)

ORIFLAMME. s. f. Étendard que les anciens Rois de France faisoient porter quand ils alloient à la guerre. (Le Roi alla prendre l'oriflamme à saint Denis. Un tel portoit l'oriflamme à une telle bataille.)

ORIGAN. s. m. Plante qui croît aux lieux champêtres & montagneux, & qui est une espèce de marjolaine. Il est sudorifique, propre pour les obstructions & les rhumatismes. On lui attribue plusieurs autres vertus.

ORIGINAIRE. adj. de t. g. Il n'a d'usage qu'en parlant des peuples, des familles, des personnes qui tirent leur origine de quelques pays. (Les Francs qui conquirent

les Gaules étoient originaires de Germanie. Il est né à Paris, mais sa famille est originaire de Languedoc. Il est originaire d'Italie.)

ORIGINAIREMENT. adv. Primitivement, dans le commencement, dans l'origine. (Cet homme, cette famille est originairement d'Allemagne. Il avoit originairement beaucoup de bien. Ce mot-là vient originairement du Grec.)

ORIGINAL, ALE. adj. Qui n'est d'après aucun modèle, d'après aucun exemplaire de même nature. (Titre original. Pièce originale. Un tableau original. Cela n'est point imité, point emprunté. Cela est original. Cela a un tour, un caractère original.)

On appelle *Pensée originale*, Une pensée neuve, & qui n'a été prise d'aucun Auteur.

Il est aussi substantif, & il se dit Des contrats, traités, actes, chartes, & autres écritures.) Voilà l'original du contrat, du traité. L'original est perdu. Je n'ai que la copie, on m'a dérobé mes originaux. Copie sur l'original. Collationné à l'original. Foi sera ajoutée aux copies comme à l'original.)

Il se dit aussi des Peintures, Sculptures, &c. (Ce tableau est un original. Voilà une belle statue, l'original est à Rome. Tirer sur l'original. Tous les tableaux qu'il a chez lui sont des originaux. Il a des originaux des plus excellens Peintres. De bons originaux. L'original vaut toujours mieux que la copie.)

ORIGINAL, se dit aussi quelquefois Des personnes dont on a fait le portrait. (Ce portrait-là vous paroît beau, l'original est encore tout autre chose.)

On dit aussi figurement, d'Un Auteur qui excelle en quelque genre, sans s'être formé sur aucun modèle, que *C'est un original*. (Les Anciens sont d'excellens originaux.)

On dit par raillerie d'Un homme qui est singulier en quelque chose de ridicule, que (C'est un original, un vrai original, un franc original. Cette femme est un grand original.)

On dit, qu'*On sait une chose d'original*, pour dire, qu'On l'a apprise de ceux qui en doivent être les mieux informés.

ORIGINALITÉ. s. f. Caractère de ce qui est original. Il se dit Des personnes & des choses.

ORIGINE. s. f. Principe ou commencement de quelque chose. (L'origine du monde.) Dès sa première origine. Savez-vous l'origine de cette coutume, de cette cérémonie? &c. Il faut aller à l'origine, remonter à l'origine. Connoître les choses dans leur origine. L'origine en est obscure. L'origine de ce proverbe est douteuse.)

Ce mot se prend quelquefois dans une acception moins exacte que celle de principe; & c'est dans ce sens qu'on dit, (L'intempérance est l'origine de la plupart des maladies. L'origine de ses malheurs vient de ce que...)

ORIGINE, se dit aussi De l'extraction d'une personne, d'une race, d'une nation. (L'origine des François. Je connois son origine. Il est de basse origine. Il est de noble origine. Il est François d'origine. D'où tire-t-il son origine? Il dément son origine.)

Il signifie aussi Étymologie. (L'origine d'un mot. Les origines des mots. Les origines d'une langue.)

ORIGINEL, ELLE. adj. Qui est de l'origine, qui vient de l'origine. Il ne s'emploie guère que dans ces phrases, *Justice originelle*, *Grace originelle*, pour dire, L'état d'innocence où Adam a été créé. Et, *Péché originel*, pour dire, Le péché que tous les hommes ont contracté en la personne d'Adam.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a le péché originel*, pour dire, qu'il a en lui un empêchement qui l'exclut de quelque prétention, à cause de sa famille, de sa nation, ou de ses liaisons avec des personnes odieuses.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès l'origine, dans l'origine. Il ne se dit guère qu'en Parlant du péché originel, ou de la justice originelle. (Les hommes sont originellement pécheurs.)

ORIGNAL. s. m. Les Canadiens donnent ce nom à l'élan.

ORILLARD, ARDE. adj. Il se dit d'Un cheval ou d'une cavale qui a de grandes oreilles, & qui les remue d'ordinaire en marchant. (Un cheval orillard. Une jument orillarde.)

ORILLON. s. m. Petite oreille. Il n'est point en usage au propre; mais au figuré on dit, *Une écuelle à orillons*, pour dire, Une écuelle à oreilles: & en termes de fortifications, *Bastion à orillons*, pour dire, Un bastion aux côtés duquel il y a des avances, des épaulemens de figure ronde ou carrée pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré.

ORILLON, se dit aussi d'Une certaine tumeur qui vient ordinairement aux enfans dans les glandes qui sont derrière les oreilles. (Un jeune enfant qui a les orillons. En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

ORIN. s. m. Terme de Marine. Câble qui tient par un bout à la croisée d'une ancre, & par l'autre à la bouée.

ORION. s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU. s. m. Lame de cuivre très-mince, polie & brillante, qui de loin a l'éclat de l'or. On dit généralement de toutes étoffes en broderie qui sont de faux or ou faux argent, *Ce n'est que de l'oripeau*. Et il se dit aussi figurément & familièrement De tout ce qui n'a que de faux brillans.

ORL

ORLE. s. m. Terme de Blason. Pièce honorable qui est faite en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'écu. (Il porte de sable à l'orle d'or, huit tours en orle.)

ORM

ORME. s. m. Espèce de grand arbre fort connu, qu'on plante ordinairement pour faire des avenues aux grandes maisons de campagne, & des allées dans les jardins. (Grand orme. Bel orme. Orme mâle, *ou* à petite feuille. Orme femelle, *ou* à large feuille. Le bois de l'orme est fort propre pour le charronnage. Planter des ormes, une allée d'ormes. Une salle d'ormes. Danser sous l'orme.)

On dit proverbialement, *Attendez-moi sous l'orme*, pour dire, qu'On voit bien qu'il ne faut pas s'attendre à ce que quelqu'un nous a promis.

ORMEAU. s. m. Jeune orme. Son plus grand usage est dans la Poësie. (Danser sous l'ormeau, à l'ombre des ormeaux.)

ORMILLE. s. f. Nom collectif. Plants de petits ormes. (Botte d'ormilles.)

ORMIN. s. m. Plante labiée, & dont les tiges sont carrées, rougeâtres & lanugineuses. Elle a peu d'odeur; son goût est amer. Ses feuilles & ses fleurs approchent de celles de la sauge, mais sont plus petites. Cette plante est stomachique & propre à ranimer les esprits.

ORMOIE. s. f. Lieu planté d'ormes. (Sous l'ormoie.)

ORN

ORNE, ou FRÊNE SAUVAGE. s. m. Arbre qui ressemble beaucoup au frêne ordinaire; mais il est plus petit, & il a ses feuilles plus étroites & plus aiguës.

ORNEMENT. s. m. Parure, embellissement, ce qui orne, ce qui sert à orner. (Servir d'ornement à quelque chose. Les cheveux sont un grand ornement, d'un grand ornement. Cet ouvrage est trop nu, il est dépourvu d'ornemens, il y faudroit quelque ornement. Les ornemens de l'Architecture. Cette façade est trop chargée d'ornemens.)

En termes de Peinture, on appelle *Ornemens*, Les peintures faites dans une galerie, pour servir d'accompagnement au sujet principal, au tableau principal, & qui n'en font point partie. (Ce Peintre réussit dans les figures, mais il n'entend pas les ornemens.)

ORNEMENT, se dit aussi des habits sacerdotaux, ou autres dont on se sert pour l'Office divin. En ce sens il se met toujours au pluriel, & comprend plusieurs pièces différentes, comme la chasuble, l'étole, &c. (Le Prêtre revêtu de ses ornemens. L'Évêque officia avec les ornemens pontificaux.)

Il se dit au singulier De plusieurs pièces d'une même couleur ou d'une même parure, faisant un assortiment entier, dans lequel les habits sacerdotaux & les devant d'Autel sont compris. (Un ornement blanc. Un ornement rouge. Un tel a donné un ornement riche, magnifique, superbe à une telle Église.) En ce sens il a aussi son pluriel, pour signifier plusieurs assortimens de cette nature. (Dans cette Sacristie, il y a quantité de beaux ornemens.)

ORNEMENT, se dit figurément, De ce qui sert à rendre plus recommandable. (Il est l'ornement de son siècle. La modestie est un grand ornement pour le mérite.)

On appelle dans le discours oratoire, *Ornement*, Les figures & autres choses dont on se sert pour embellir le discours. (Ornemens naturels. Ornement superflu. Ornemens affectés, recherchés. La simplicité tient lieu d'ornement. La prononciation agréable ajoute beaucoup d'ornement à l'éloquence. Ce discours est trop simple, est trop nu, il est dépourvu d'ornemens, il y faudroit quelque ornement. Ce récit est trop chargé d'ornemens.)

ONER. v. a. Parer, embellir. Il ne se dit que des choses qui en accompagnent d'autres, ou qu'on y ajoute pour leur donner plus d'éclat, plus d'agrément. (Orner une Église, une Chapelle, un Autel. Les miroirs, les tapisseries, les beaux meubles ornent bien un appartement. La coiffure, la frisure, les rubans, servent à orner les femmes.)

Il se dit Des choses morales. (Les vertus ornent l'ame. Il a orné son esprit des plus belles connoissances.)

On dit aussi, *Orner son langage*, *son discours*. (Les figures servent beaucoup à orner le discours.)

ORNÉ, ÉE. participe.

ORNIÈRE. s. f. Trace profonde que les roues d'une charrette, d'un chariot, d'un carrosse, font dans les chemins. (Les ornieres sont trop creuses, la roue y entre jusqu'au moyeu. Tomber dans une ornière. Les chemins de traverse sont ordinaire-

nairement plein d'ornières.)

ORNITHOGALON. s. m. Plante dont la racine est un oignon qui se mange dans les lieux où cette plante est commune.

ORNITHOLOGIE. s. f. Mot tiré du Grec. Ce terme désigne dans un sens général La partie de l'Histoire Naturelle qui se borne à la connoissance des oiseaux. On l'emploie aussi dans une acception moins étendue, pour désigner, Un ouvrage, un traité fait sur cette matière. On dit, *L'Ornithologie de Villugby*, comme, *La Physique de Rohault*.

ORNITHOLOGISTE. s. m. Celui qui s'applique à la connoissance des volatiles.

ORNITHOMANCE. s. f. Sorte de divination qui se faisoit par le moyen du vol des oiseaux.

O R O

OROBANCHE. s. f. Plante dont la tige, les feuilles & les fleurs sont d'un rouge jaunâtre, & paroissent comme fanées. Il y a plusieurs espèces d'*Orobanche*. La racine de la grande a une odeur d'œillet. On ne leur connoit aucunes propriétés médicinales.

OROBE. s. f. Plante qui croît dans les lieux incultes. Ses feuilles sont oblongues, comme celles de la Pariétaire. Sa semence est détersive & apéritive. On dit que l'Orobanche la fait périr.

O R P

ORPAILLEUR. s. m. Homme qui s'occupe à tirer les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable des rivières.

ORPHELIN, ORPHELINE. s. Enfant en bas âge, qui a perdu son père & sa mère, ou l'un des deux. (Un pauvre orphelin. Il est orphelin de père & de mère. La veuve & les orphelins.) Il est à remarquer que dans l'usage ordinaire, on ne se sert guère du mot d'*Orphelin*, en parlant d'Un enfant qui n'a perdu que sa mère.

ORPHIQUE. s. m. Nom sous lequel étoient connus dans l'Antiquité, certains Philosophes mystiques, dont la Secte, sortie de l'École de Pythagore, professoient une morale & des dogmes secrets, qu'elle prétendoit avoir reçus d'Orphée. Le nom d'*Orphique*, pris adjectivement, se dit aussi Des dogmes & des mystères, ou Fêtes religieuses dont cet Orphée prétendu passoit pour Auteur. Ces Fêtes étoient des espèces d'Orgies ou Bacchanales.

ORPIMENT. s. m. Arsenic jaune qu'on trouve tout formé dans les terres. On s'en sert pour peindre en jaune. On le nomme aussi *Orpin*.

ORPIN. s. m. Plante qui croît de la hauteur d'un pied. Ses fleurs & ses fruits sont semblables aux fleurs & aux fruits de la Joubarbe. Ses racines sont plusieurs tubercules blancs. Il est astringent, vulnéraire & detersif.

O R Q

ORQUE. *Voyez* ÉPAULARD.

ORSEILLE. s. f. Espèce de mousse que les Teinturiers emploient avec la chaux & l'urine.

O R T

ORT. s. m. Terme de Marchandise, qui se dit en cette phrase, *Peser ort*, pour dire, Peser avec l'emballage.

ORTEIL. s. m. Doigt du pied. (Se dresser sur ses orteils.) Présentement il ne se dit guère que du gros doigt du pied. (Avoir la goutte à l'orteil, au gros orteil.)

ORTHODOXE. adj. de t. g. Conforme à la droite & saine opinion en matière de Religion. (Cette doctrine, cette proposition est orthodoxe. Ce sentiment n'est pas orthodoxe. Cet Auteur est orthodoxe.)

Il est aussi subst. (Les Orthodoxes & les Hérétiques.)

ORTHODOXIE. s. f. Conformité à la saine & droite opinion en matière de Religion. (L'orthodoxie de cette proposition est certaine.)

ORTHODROMIE. s. f. Terme didactique. Route en droite ligne que fait un vaisseau en suivant un même vent.

ORTHOGONAL, ALE. adj. f. T. de Géométrie synonyme de *Perpendiculaire*.

ORTHOGRAPHE. s. f. L'art & la manière d'écrire les mots d'une Langue. (Orthographe correcte. Bonne orthographe. Mauvaise orthographe. Orthographe vicieuse. L'ancienne orthographe. La nouvelle orthographe. Enseigner l'orthographe. Savoir bien l'orthographe.)

ORTHOGRAPHIE. s. f. Terme d'Architecture. La représentation de l'élévation d'un bâtiment. (L'orthographie de ce bâtiment est fort régulière & fort fidelle.)

Il signifie plus particulièrement, Le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER. v. a. Écrire les mots correctement. (Il a appris à orthographier. Il orthographie bien. Comment orthographiez-vous ce mot-là ?)

ORTHOGRAPHIÉ, ÉE. participe.

ORTHOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'orthographe. (Dictionnaire orthographique.)

Il se dit aussi De ce qui appartient à l'Orthographe. (Un dessein orthographique.)

ORTHOPÉDIE. s. f. Terme didactique. Art de corriger ou de prévenir dans les enfans les difformités du corps. *Il y a des Traités d'Orthopédie*.

ORTHOPNÉE. s. f. Terme de Médecine. Oppression qui empêche de respirer. *L'orthopnée est le troisième degré de l'asthme*

ORTIE. s. f. Espèce de plante sauvage & fort commune, dont la tige & les feuilles sont piquantes. (Graine d'ortie. Racine d'ortie.) On appelle *Ortie morte*, Certaine ortie qui ne pique presque point.

On dit fig. *Jeter le froc aux orties*, pour dire, Renoncer à la Profession Monacale ; & par extension, pour dire, Renoncer à la Profession Ecclésiastique. Il se dit aussi De toute personne qui renonce par libertinage à quelque profession que ce soit. Il est populaire.

ORTIE, est aussi Un morceau de cuir ou mèche que les Maréchaux insinuent, par le moyen d'une seule incision, entre le cuir & la chair d'un cheval, en différens endroits du corps, pour dégorger la partie. (Pratiquer une ortie.)

ORTIVE. adj. f. Qui ne se dit que De l'arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, & l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon & de l'équateur. (Amplitude ortive.)

ORTOLAN. s. m. Petit oiseau de passage, d'un goût exquis & délicat. (Des ortolans & des bécafigues. Une douzaine d'ortolans. Gras comme un ortolan.)

O R V

ORVALE, ou TOUTE BONNE. s. f. Plante labiée & fort commune. Il y en a plusieurs espèces. La grande qu'on cultive dans les jardins, a une odeur très-forte & très-désagréable. Le nom de *Toute bonne* dénote assez qu'elle a d'excellentes propriétés. Elle est apéritive & bonne pour les yeux.

ORVIÉTAN. s. m. Espèce de thériaque, de contre-poison. (Bon orviétan. Prendre de l'orviétan.) *Le premier orviétan fut fait à Orviète, ville d'Italie*.

O S

OS. s. m. Partie du corps de l'animal, laquelle est dure, solide, compacte, destituée de sentiment, & qui sert à attacher, à soutenir toutes les autres parties. (Gros os. Petit os. L'os de la jambe. Les os du bras. Les os de la tête. La jointure, l'emboîture de l'os. Un os spongieux. La moelle des os. La fracture, la dislocation d'un os. Avoir l'os cassé. Avoir l'os carié. L'os est offensé. On lui a tiré une esquille de l'os.)

Il y a quelques poissons desquels on dit *Les os*, quoiqu'en général on se serve du mot *Arête* pour désigner leurs parties solides. (Os de baleine. Os de sèche.)

On dit d'Une personne fort maigre, qu'*Elle n'a que la peau sur les os*, qu'*elle a la peau collée sur les os*, que *les os lui percent la peau*. Il est familier.

On dit familièrement, qu'*Un homme ne fera pas vieux os*, pour dire, qu'Il mourra jeune. Et figurément & familièrement, en parlant d'Un homme qui a ruiné quelqu'un dans le commerce qu'il a eu avec lui, on dit, qu'*Il l'a mangé, rongé jusqu'aux os*.

On dit proverbialement & figurément De deux personnes qui poursuivent la même chose, que *Ce sont deux chiens après un os*.

On dit aussi familièrement, *Laisser un os à ronger à quelqu'un*, pour dire, Lui susciter une affaire fâcheuse & difficile à démêler. (On lui a laissé un os à ronger, qui lui donnera bien de l'exercice.) Et l'on dit, *Donner un os à ronger à quelqu'un*, pour dire, Lui faire quelque légère grâce, afin de l'amuser & de se délivrer de ses importunités.

En termes de Vénerie, on appelle *Os*, Les ergots du cerf, sur lesquels il ne porte point quand il marche naturellement. Dès qu'il fuit, il donne des os en terre.

O S C

OSCILLATION. s. f. Terme de Mécanique. Mouvement d'un pendule qui va & vient alternativement en sens contraire. (Les oscillations du pendule d'une horloge doivent être isochrones.)

On attribue aussi un mouvement d'*oscillation* à toutes les fibres du corps humain, au moyen duquel elles broyent, atténuent les liquides, & accélèrent leur circulation.

OSCILLATOIRE. adj de t. g. Qui est de la nature de l'oscillation. (Mouvement oscillatoire.)

OSCILLER. v n. Terme de Mécanique. Se mouvoir alternativement en sens contraire. Il se dit particulièrement d'un pendule. (Un pendule qui oscille.)

O S E

OSÉ, ÉE. adject. Qui a l'audace de faire quelque chose qu'il ne devroit pas faire. Il se joint ordinairement avec les particules *Si*, *Bien*, *Assez*. (Êtes-vous si osé que de... Il a été assez osé pour... C'est être bien osé que de..)

OSEILLE. s. f. Plante potagère d'un goût un peu aigret. (Oseille de jardin Oseille sauvage. Grande oseille. Planche d'oseille Semer, cueillir de l'oseille. L'oseille ronde est

plus aigre que l'oseille ordinaire. Des œufs à l'oseille. Jus d'oseille.)

OSER. v. n. Avoir la hardiesse, l'audace de faire, de dire quelque chose. (Oseriez-vous le choquer ? Je n'oserois. Je n'ose pas. Il l'eût fait assurément, s'il l'eût osé. On n'oseroit. Il a osé lui résister en face.)

On dit par forme de défi, de menace, *Vous n'oseriez*.

On se sert aussi de ce même verbe, pour marquer, Que par circonspection on ne veut pas faire certaines choses. (Personne n'ose lui dire la mort de son fils. Je n'oserois l'aller interrompre.)

OSER, s'emploie quelquefois activement, & signifie, Entreprendre hardiment. Ainsi l'on dit d'Un homme qui est dans un état à pouvoir espérer de réussir dans tout ce qu'il voudra entreprendre, qu'*En l'état où il est, il peut tout oser, qu'il n'y a rien qu'il ne puisse oser*.

OSERAIE. s. f. Lieu planté d'osiers. (Planter une belle oseraie.)

OSI

OSIER s. m. Sorte d'arbrisseau dont la feuille ressemble à celle du saule, & dont les jets ou scions sont fort plians, & propres à lier quelque chose. (Osier franc. Osier bâtard. Planter des osiers.)

Il se prend aussi pour Les jets ou scions de cet arbrisseau. (Une botte d'osier. Lier avec de l'osier. Tordre de l'osier. Un panier, un van d'osier. Une corbeille d'osier, faite d'osier. Cela plie, est pliant comme de l'osier.)

On dit fam. d'Un homme qui a l'esprit souple & accommodant, qu'*Il est pliant comme l'osier*, Et d'Un homme sincère, sans finesse & sans dissimulation, qu'*Il est franc comme osier*.

OSM

OSMONDE ROYALE, ou FOUGÈRE À FLEURS. s. f. Qui tient beaucoup de la fougère femelle, & qui porte à l'extrémité de ses tiges des espèces de grappes ramassées en bouquets. Sa racine dissout le sang caillé dans le corps; & on en fait un onguent pour la guérison des plaies.

OSS

OSSELET. s. m. Petit os. (Les mains sont un tissu de nerfs & d'osselets. Les osselets de l'oreille.)

On appelle encore *Osselets*, De petits os avec lesquels les enfans jouent, & qui sont tirés de la jointure d'un gigot de mouton. (Jouer aux osselets.) *Les Tabletiers font des osselets d'ivoire*.

On appelle aussi *Osselets*, Certains os qui sont attachés à de petites cordes, & qu'en certaines Juridictions on met entre les doigts d'un accusé, pour le forcer à avouer la vérité. (Donner les osselets.)

OSSELET, se dit aussi d'Une tumeur osseuse, placée sur la partie inférieure de la jambe d'un cheval, à côté du boulet. *L'osselet est une exostose*.

OSSEMENS. s. m. pl. Os décharnés des animaux qui sont morts. Il se dit principalement de ceux des hommes. (Un monceau d'ossemens. Les cimetières sont pleins d'ossemens.)

OSSEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui est de nature d'os. (Partie osseuse. Substance osseuse.)

OSSIFICATION. s. f. Changement insensible des parties membraneuses & cartilagineuses en os.

OSSIFIER. verbe actif. Changer en os les parties qui doivent être molles.

Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel. (Les membranes & les cartilages s'ossifient quelquefois.)

OSSIFIÉ, ÉE. participe.

OSSIFRAGUE. s. m. C'est le grand aigle de mer. Il a six à sept pieds d'envergure. Son plumage est varié de blanc, mêlé de brun, & de couleur de rouille.

OST

OST. s. m. Armée. Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe, (Si l'ost sa voit ce que fait l'ost, l'ost battroit l'ost,) qui veut dire, que Si un Général savoit l'état, les desseins, les démarches de son ennemi, il lui seroit facile de le défaire, & d'en triompher.

OSTENSIBLE. adj. de t. g. Qui peut être montré. (Lettre ostensible. On lui donna une instruction ostensible, & une instruction secrète.)

OSTENSOIR. s. m. Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal, destiné à renfermer l'Hostie consacrée, & qui est posé sur un pied ordinairement du même métal. (Il a fait présent à cette Église d'un magnifique Ostensoir.)

OSTENTATION. s. f. Montre affectée de quelque qualité, ou de quelque avantage dont on veut faire parade. (Grande ostentation. Vaine ostentation. À quoi bon toute cette ostentation ? C'est un homme de faste & d'ostentation. Il est tout plein d'ostentation. Il y a de l'ostentation en tout ce qu'il fait. C'est une personne sans ostentation & sans faste. Faire ostentation de ses richesses, de sa fortune. Les Pharisiens faisoient leurs bonnes œuvres par ostentation.

OSTÉOCOLE. s. f. Pierre qu'on regarde comme des racines d'arbres pétrifiées.

OSTÉOLOGIE. s. f. Partie de l'Anatomie qui enseigne la situation, les noms, les usages, la nature & la figure des os du corps humain. *A l'Académie de Peinture, il y a un Professeur d'Ostéologie*. Il se dit aussi De la connoissance des os des autres animaux.

OSTRACÉE. adj. de t. g. Terme d'Histoire Naturelle. Il se dit Des poissons qui sont couverts de deux ou plusieurs écailles dures, à la différence des testacées qui n'en ont qu'une. (Les animaux ostracées. Le genre ostracée. L'huître, la moule sont du genre ostracée.) il est aussi subst. (Le genre des ostracées.)

OSTRACISME. s. m. Terme d'Antiquité. Mot tiré du Grec, qui désigne une loi en vertu de laquelle les Athéniens bannissoient pour dix ans les Citoyens que leur puissance, leur mérite trop éclatant, ou leurs services rendoient suspects à la jalousie républicaine. Les suffrages se donnoient par bulletins, & ces bulletins, avoient originairement été des coquilles. *L'ostracisme n'étoit pas une peine infamante*.

OSTRACITE. s. f. Coquille d'huître pétrifiée.

OSTRELIN. s. m. Nom qu'on donne dans quelques Histoires aux peuples orientaux, par rapport à l'Angleterre, & particulièrement aux habitans des villes anséatiques.

OSTROGOT. s. m. C'est un nom qu'on a donné aux Gots qui habitoient les parties orientales de leur pays. Ce mot a passé dans la langue en cette phrase proverbiale, *Vous me prenez pour un Ostrogot*, c'est-à-dire... pour un homme qui ignore les usages, les coutumes, les bienséances, tel que seroit un barbare venant d'un pays fort éloigné.

OTA

OTAGE. s. m. La personne qu'un Général, un Prince, un Gouverneur de Place, &c. remet à ceux avec qui il traite, pour la sureté de l'exécution d'un traité, d'une convention. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'affaires d'État. (On donna six Seigneurs en otage. Il étoit en otage chez les ennemis. La ville a capitulé, & a donné des otages. On a donné des otages de part & d'autre. Pour sureté du paiement de la contribution, on a emmené des otages. Si les ennemis violent le traité, les otages courent risque de la vie. Les otages ont été renvoyés de part & d'autre.)

OTALGIE. s. f. Terme de Médecine, qui signifie, Douleur d'oreille.

OTE

OTELLES. s. f. pl. Terme de Blason. On donne ce nom à des bouts de fer de lance, dont l'écu est quelquefois chargé.

OTENCHYTE. s. m. Instrument de Chirurgie. C'est une seringue qui sert à injecter des liqueurs dans l'oreille.

ÔTER. v. a. Tirer une chose de la place où elle est. (Ôtez cette table de là. Ôtez-moi tous ces papiers. Ôtez la nappe. Il a ôté tous ses meubles de la maison. Ôtez les chevaux du carrosse. Ôtez cet enfant d'auprès du feu. Ôtez-vous de là, il n'y fait pas bon. Ôtez-vous de devant moi. Ôtez-vous de devant mes yeux. Ôtez-vous du chemin. Ôtez-vous de ma place. Il y a trop de bois dans le feu, ôtez-en la moitié.)

On dit, *Oter son chapeau, ôter son manteau, ôter ses gants*, pour dire, Quitter son chapeau, quitter son manteau, quitter ses gants. Et on dit aussi, *Oter son chapeau à quelqu'un*, pour dire, Saluer quelqu'un en se découvrant la tête. (Il m'a ôté son chapeau.)

ÔTER, signifie aussi, Faire cesser, faire passer. (Prenez un doigt de vin, cela vous ôtera votre mal de cœur. Le quinquina ôte la fièvre. J'ai ôté tous les empêchemens. Cette eau ôte les taches, ôte les rousseurs.)

On dit, *Otez-moi de peine, ôtez-moi d'inquiétude*, pour dire, Tirez-moi de peine, délivrez-moi d'inquiétude.

On dit figur. *Oter quelque chose de l'esprit, de la tête, de la fantaisie, à quelqu'un*, pour dire, Faire en sorte qu'il n'y pense plus, qu'il ne soit plus attaché à la pensée, à l'opinion, au dessein qu'il avoit. (Vous ne lui ôterez jamais cela de l'esprit. J'ai si bien fait, que je me suis ôté cela de la tête, de l'esprit.)

On dit, *Oter quelque chose à quelqu'un*, pour dire, Le priver de quelque chose. (Je ne veux point vous ôter la liberté, la commodité.)

On dit aussi, qu'*Un arbre*, qu'*un mur, &c. ôte la vue d'une prairie, d'une rivière*, pour dire, qu'il empêche qu'on ne puisse voir la prairie, la rivière.

ÔTER, signifie aussi, Retrancher. (Ce morceau de bois est trop long, il en faut ôter un pied. Les bords de ce chapeau sont trop grands, il en faut ôter un doigt. On lui a ôté un coin de son jardin. On lui a ôté une partie de sa justice. Qui de six ôte deux, reste quatre.)

ÔTER, signifie aussi, Prendre par force ou par autorité. (Les voleurs lui ont ôté son manteau & son chapeau. On lui a ôté tout

son bien. On lui veut ôter sa charge. Ôter le pain de la main. On lui ôte les moyens de subsister. On lui a ôté la vie. Il a du cœur, on lui ôtera plutôt la vie que de..)

On dit, *Ôter l'honneur à quelqu'un*, pour dire, Le diffamer par des médisances, par des calomnies.

ÔTÉ, ÉE. participe.

ÔTÉ, sert quelquefois d'adverbe qui porte exception; & il signifie, Hormis, excepté. En ce sens on le met devant les substantifs. (Ôtez cela, je ferai toutes choses. Ôtez deux ou trois endroits, cet ouvrage est excellent.)

O T H

OTHONNE. s. f. Arbrisseau toujours vert. C'est une espèce de jacobée. Sa semence est purgative.

O U

OU. Conjonction alternative. (Cela est bon ou mauvais. J'irai aujourd'hui ou demain. Il payera ou il ira en prison. Ou l'un ou l'autre. Ou mort ou vif.)

Il sign. aussi, Autrement, d'une autre façon, en d'autres termes. (La Logique ou la Dialectique. Son beau-frère ou le mari de sa sœur. Bysance ou Constantinople.)

OÙ. adv. de lieu. En quel lieu, en quel endroit. (Quand il fut où il étoit. Dites-moi où est un tel. Où serez-vous tantôt? Où demeurez-vous? Où allez-vous? Où suis-je? Où a-t-il pris cela? Il est allé je ne sai où.)

OÙ, est aussi une particule qui s'emploie relativement aux noms substantifs, pour signifier, Dans lequel & auquel, en toute sorte de genre & de nombre. (Le lieu où je suis. La maison où je demeure. L'état où je suis. Le lieu où il va. Le bonheur, la félicité où il aspire. Le temps où nous sommes. Le siècle où nous sommes. Le siècle où nous vivons. Les lieux où nous vivons. Ce sont des affaires où je prends intérêts.)

Il signifie aussi, À quoi. (Où me réduisez vous? Où en suis-je? Il ne sait où il en est.)

Quand *Où* se joint avec la préposition *De*, il sert à marquer le lieu, ou la cause, selon les différentes matières dont il s'agit. (D'où a-t-il pris cela? D'où tirez-vous cette conséquence? Voilà d'où il tire son origine. D'où lui vient cet orgueil? D'où vient que vous faites telle chose? D'où sa haine procède-t-elle? Le mal me vient d'où j'attendois mon bonheur.) L'usage autorise aussi, (D'où vient faites-vous cela?)

Quand il se joint à la préposition *Par*, il sert à marquer le lieu, ou le moyen, selon les différentes choses dont on parle. (Par où avez-vous passé pour aller là? Voilà par où j'ai passé. Par où me tirerai-je d'affaire?)

O U A

OUAICHE. s. m. Terme de Marine. Sillage d'un vaisseau. Ce mot s'emploie en plusieurs occasions où l'on ne diroit pas Sillage. *Tirer un vaisseau en ouaiche*, C'est le remorquer avec un autre vaisseau. *Traîner un pavillon ennemi en ouaiche*, C'est le traîner pendant à fleur d'eau à l'arrière d'un vaisseau.

OUAILLE. s. f. Brebis. Ce mot dans cette acception est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré, en parlant d'Un Chrétien par rapport à son Pasteur, à son Supérieur spirituel, ou à son Évêque. (Voilà une de vos ouailles. Un bon Pasteur a soin de ses ouailles. Les ouailles connoissent la voix de leur Pasteur. Ce Pasteur est allé chercher son ouaille égarée.) Son plus grand usage est au pluriel.

OUAIS. Sorte d'Interjection qui marque de la surprise. (Ouais, cet homme-là fait bien le fier. Ouais, cet homme prétend l'emporter de hauteur.) Il est familier.

OUATE. s. f. Espèce de coton plus fin & plus soyeux que le coton ordinaire, & que l'on met entre deux étoffes. (Une camisole d'ouate. Une jupe doublée d'ouate. Une couverture d'ouate.) On écrit & on prononce, *De la Ouate*.

OUATER. v. a. Mettre de la ouate entre une étoffe & la doublure. (Ouater une robe, un couvre-pied.)

OUATÉ, ÉE. participe.

OVAIRE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi la partie où l'on croit que se forment les œufs dans le ventre de la femelle des animaux. (Ovaire de la femme.)

OVALAIRE. adj. de t. g. Qui est de forme ovale. Il se dit en Anatomie, Du trou dont est percé l'os ischion.

OVALE. adj. de t. g. Qui est de figure ronde & oblongue, à peu près semblable à la figure d'un œuf. (Une table ovale. Une figure ovale.)

Il est aussi subst. masc. & signifie, Figure ronde & oblongue. (Un grand ovale. Un ovale bien formé.)

OVATION. s. f. Espèce de triomphe parmi les Romains, où le Triomphateur entroit dans la ville à pied ou à cheval, & sacrifioit une brebis, à la différence du grand triomphe, où le Triomphateur étoit sur un char, & sacrifioit un taureau.

O U B

OUBIER. s. m. Nom d'une des dix espèces principales de faucons.

OUBLI. s. m. Manque de souvenir. (Un profond oubli. Un long oubli. Un éternel oubli. Mettre en oubli. Ensevelir dans l'oubli. Tirer de l'oubli.)

Selon la fable, on appelle *Le fleuve d'oubli*, Un fleuve que les Anciens supposoient être dans les enfers, & dont les eaux avoient la faculté de faire oublier toutes choses. On l'appelle autrement, *Le Léthé*.

OUBLIANCE. s. f. Oubli, faute de mémoire. Il est vieux.

OUBLIE. s. f. Sorte de Pâtisserie qui est fort mince, de figure ronde, & que l'on cuit entre deux fers. (Cela est mince comme une oublie. Une main d'oublie. Jouer des oublies. Crier des oublies. Un corbillon d'oublies.)

OUBLIER. v. a. Perdre le souvenir de quelque chose. (Je savois tout cela par cœur, je l'ai oublié. Oublier sa leçon. Il apprend facilement, & oublie de même. Vous avez oublié que vous nous aviez promis de venir hier. J'avois oublié de vous dire que... J'avois oublié à vous dire que...)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'oublie rien pour dormir*, pour dire, qu'il se souvient fort bien de tout ce qui regarde ses intérêts.

On dit, *Oublier ses parens*, *ses amis*, pour dire, Négliger de leur rendre les devoirs de la parenté, de l'amitié. (Vous oubliez bien vos parens. Il a oublié ses amis.)

On dit, *Oublier une injure*, *une offense*, pour dire, Ne garder plus de ressentiment d'une injure, d'une offense. (Il faut vous réconcilier ensemble, & oublier tout ce qui s'est passé. Le Roi promet d'oublier tout, pourvu qu'on se remette dans l'obéissance.)

On dit, qu'*Un homme a oublié à chanter*, *à danser*, *&c.* pour dire, qu'il en a perdu l'usage, l'habitude.

OUBLIER, signifie aussi, Laisser quelque chose en quelque endroit par inadvertance. (Il a oublié ses gants, son épée, sa bourse, &c.)

Il signifie aussi, Omettre, ne se pas souvenir de faire quelque chose, manquer à faire mention de quelque chose dans un écrit, dans un discours. (Il a oublié cela dans son catalogue, dans sa liste. Il a oublié dans son discours de parler de telle ou telle chose. J'ai oublié d'aller en tel endroit. Il n'a rien oublié pour réussir dans cette affaire.)

Il signifie aussi, Manquer à faire du bien à quelqu'un dans une occasion qui se présente. (On a donné des charges, des emplois à tous les autres, mais on vous a oublié. On ne vous oubliera pas en temps & lieu. Il a été oublié dans le testament d'un tel.)

On dit, *Oublier son devoir*, *oublier le respect qu'on doit à quelqu'un*, pour dire, Manquer à son devoir, manquer au respect qu'on doit à quelqu'un.

On dit, *Oublier qui l'on est*, pour dire, Se méconnoître; & cela se dit d'Un homme qui veut s'élever par orgueil au-dessus de sa condition. On dit aussi au réciproque, *S'oublier*, dans le même sens. (Vous oubliez qui vous êtes. Vous vous oubliez. La prospérité est souvent cause que l'on s'oublie.) *Il s'est oublié en parlant à ce Prince*, pour dire, Il lui est échappé des paroles, des expressions, des sentimens qui ne conviennent point à ce qu'il est.

On dit aussi, *S'oublier*, pour dire, Manquer à son devoir. (Se seroit-il si fort oublié que de vous manquer de respect? Vous êtes-vous oublié jusqu'à ce point-là? Le pauvre garçon s'est bien oublié.)

On dit encore, *S'oublier*, pour dire, Négliger ses intérêts, ne se pas servir de l'occasion, n'en pas profiter. (Il paye les autres, il ne s'oubliera pas.) En ce sens on dit proverbialement, (Est bien fou qui s'oublie.)

On dit par une espèce de formule, dans les quêtes qui se font à l'Église, *N'oubliez pas les pauvres*, *n'oubliez pas l'Œuvre*, *n'oubliez pas le Prédicateur*, *&c.* pour dire, Donnez pour les pauvres, pour l'Œuvre, pour le Prédicateur, &c.

OUBLIÉ, ÉE. participe.

On dit proverb. qu'*Une personne*, qu'*une chose est mise au rang des péchés oubliés*, pour dire, qu'on n'y songe plus.

OUBLIETTES. s. f. pluriel. On appeloit ainsi autrefois un cachot couvert d'une fausse trape, dans lequel, à ce qu'on dit, on faisoit tomber ceux dont on vouloit se défaire secrétement. (Il fut mis aux oubliettes. On l'a fait passer par les oubliettes.)

OUBLIEUR. s. m. (On prononce *Oublieux*.) Garçon Pâtissier qui va le soir par les rues crier des oublies. (Appelez l'oublieur. La chanson de l'oublieur.)

OUBLIEUX, EUSE. adj. Sujet à oublier facilement. (Les vieillards sont ordinairement oublieux. Cette femme est extrêmement oublieuse. Vous êtes bien oublieux)

O V E

OVE. s. m. Terme d'Architecture, d'Or-

févrerie, &c. Ornement taillé en forme d'œuf.

OUEST. s. m. La partie du monde qui est au soleil couchant. (Cette Province a tant de lieues de l'Est à l'Ouest. Tirant à l'Ouest, vers l'Ouest. Un vent d'Ouest.)

Il signifie aussi Le vent qui souffle du côté du couchant.

OUF

OUF. Interjection dont on se sert pour marquer une douleur subite.

OUÏ

OUÏ. Particule d'affirmation. Il est opposé à non. (Avez-vous fait cela? ouï. Cela est-il vrai? ouï. On l'obligea de répondre par ouï ou par non. Il faut opiner par ouï ou par non.)

On dit, qu'*Un homme ne dit ni ouï, ni non*, pour marquer, qu'Il ne veut pas s'expliquer sur quelque chose. (Il ne m'a répondu ni ouï, ni non.)

Ouï, s'emploie quelquefois d'une manière simplement affirmative, sans opposition directe à *Non*; & alors il ne se met guère qu'au commencement d'un discours, d'une phrase. (Ouï, je veux que tout le monde sache ce que j'en pense. Oui, puisque vous me promettez votre secours, je commence à bien augurer de mon affaire.)

Il se redouble quelquefois pour une plus grande marque d'affirmation. (Ouï, ouï, je le ferai. Ouï, ouï, je m'en souviens.)

Ouï, se prend quelquefois substantivement, & se prononce comme s'il étoit aspiré. (Le ouï & le non. Il a dit ce ouï-là à regret. Il a dit ce ouï-là de bon cœur. Il ne faut point tant de discours, on ne vous demande qu'un ouï ou un non.)

On dit, qu'*On veut savoir le ouï ou le non d'une proposition qu'on a faite*, pour dire, qu'On veut savoir précisément si celui à qui on l'a faite, veut l'accepter ou la refuser.

Ouï, marque quelquefois la surprise, & signifie, (Quoi, cela est vrai? Il a dit telle chose? Ouï.) En ce sens, il se prononce long.

Ouï, se joint quelquefois avec les adverbes, *Certes*, *vraiment*, *certainement*, *sans doute*, *&c.* pour affirmer davantage. (Ouï, certes. Ouï, vraiment, &c.)

Il se joint aussi à la particule *Dà*; & l'on dit communément dans le style familier; *Oui-dà*, pour dire, De bon cœur, volontiers, ouï.

OUÏCOU. s. m. Boisson dont se servent les Sauvages de l'Amérique, & même les Européens, quand le vin manque. Elle est faite de manioc, de patates, de bananes, & de cannes de sucre.

OUÏ-DIRE. s. m. Indéclinable. Ce qu'on n'a ni vu, ni entendu soi-même, & qu'on ne sait que par le rapport d'une autre personne. (Je n'en sais rien que par ouï-dire. Il ne faut pas s'arrêter aux ouï-dire. Ce n'est qu'un ouï-dire.)

OUÏE. s. f. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. Il ne se dit qu'au singulier. (Avoir l'ouïe bonne. Avoir mauvaise ouïe. Avoir l'ouïe fine, l'ouïe subtile, l'ouïe délicate, l'ouïe dure. Les sons trop forts, trop aigus blessent l'ouïe, offensent l'ouïe.)

OUÏES. s. f. pl. Il ne se dit qu'en parlant des poissons, & signifie, Certaines parties de la tête qui leur servent à la respiration. (Prendre une carpe par les ouies. Ce maquereau est frais, il a les ouies toutes vermeilles.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui est abattu de maladie, ou qui a reçu quelque mortification, qu'*Il a les ouïes pâles.*

OUÏR. v. a. *J'oi, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient.* Mais ni ce temps, ni l'imparfait *j'oyois*, ni le futur *j'oirai*, ne sont plus d'usage, non plus que les temps qui en sont formés.

On ne se sert maintenant de ce verbe qu'au prétérit de l'indicatif, *j'ouis*, à celui du subjonctif, *que j'ouisse*, à l'infinitif, & dans les temps formés du participe *ouï* & du verbe *avoir*. Entendre, recevoir les sons par l'oreille. (Avez-vous ouï ce grand bruit? Je l'ai ouï prêcher. J'ai ouï tous les bons Prédicateurs. J'ouïs hier un beau Sermon. Si on l'eût ouï parler. Avez-vous ouï dire cette nouvelle? Il est las de vous ouïr causer, d'ouïr tous ces caquets. Ouïr en particulier. Ouïr en confession.)

On dit, *Ouïr la Messe*, pour dire, Assister à la Messe.

Il signifie aussi, Donner audience, écouter, prêter attention. (Le Prince n'a pas voulu ouïr leurs Députés. Un Juge doit ouïr les deux Parties. Il se fera bien ouïr. On l'a condamné sans l'ouïr.)

Il signifie aussi Écouter favorablement, exaucer. (Seigneur, daignez ouïr nos vœux. Daignez ouïr les prières de votre peuple.)

On dit en termes de Pratique, *Ouïr des témoins*, pour dire, recevoir leur déposition. (On a fait ouïr tant de témoins. Il s'est fait ouïr en Justice.)

On dit d'un homme qui est assigné pour répondre en personne devant le Juge, qu'*Il est assigné pour être ouï.*

Ouï, ouïe, participe. On dit en termes de Pratique, (Ouï le rapport d'un tel. Ouï sur ce le Procureur du Roi. Un jugement rendu Parties ouïes.)

OVIPARE. adj. de t. g. On appelle ainsi les animaux qui se multiplient par le moyen des œufs. *Il y a des poissons qui sont vivipares & d'autres qui sont ovipares.*

OUP

OUPELOTTE. s. f. Racine médicinale qui nous est apportée de Surate.

OUR

OURAGAN. s. m. Mot emprunté de l'Indien, & qui signifie, Le concours, le choc de plusieurs vents. Il se dit d'une tempête violente accompagnée de tourbillons.

OURDIR. v. a. Disposer les fils pour faire la toile. (Ourdir de la toile. Ourdir la trame d'un drap.)

On dit figurément, *Ourdir une trahison*, pour dire, Prendre des mesures pour trahir quelqu'un. (C'est lui qui a ourdi cette trahison.)

Ourdi, ie. participe. On dit proverbialement, *A toile ourdie, Dieu envoie le fil*, pour dire, que la Providence fournit les moyens d'achever l'ouvrage qu'on a commencé.

OURLER. v. a. Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe. (Ourler des rabats. Ourler des serviettes, &c.)

Ourlé, ée. participe.

OURLET. s. m. Le repli, le rebord que l'on fait à du linge, à des étoffes de laine ou de soie, soit pour ornement, soit pour empêcher qu'elles ne s'effilent. (Ourlet rond. Ourlet plat. Ourlet large. Gros ourlet. Faire un ourlet.)

OURS. s. m. Animal féroce & fort velu, qui habite ordinairement les pays froids, & qui se retire dans les montagnes & dans les forêts. (Un grand ours. Ours noir. Ours blanc. Peau d'ours. Il fut dévoré par un ours. Les ours se soutiennent & marchent sur leurs pieds de derrière. Il est velu comme un ours.) On dit que les ours sont quarante jours à lécher leurs petits.

On dit prov. d'Un enfant qui n'a point de peur, qu'*Il a monté sur l'ours*; D'un enfant difforme & mal-fait, ou d'un homme rustre, brutal, mal élevé, que *C'est un ours mal léché*; figurément D'un homme qui est fort velu, ou d'un homme qui fuit la société, que *C'est un ours*; D'un homme qui est mal vêtu & mal-bâti, qu'*Il est fait comme un meneur d'ours*; & d'un homme qui se laisse gouverner entièrement par un autre qui abuse de sa facilité, qu'*Il se laisse mener par le nez comme un ours.*

On dit figurément & proverbialement, qu'*Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'il soit pris*, pour dire, qu'Il ne faut pas se flatter trop légèrement d'un succès favorable dans une entreprise difficile & hasardeuse.

OURSE. s. f. La femelle de l'ours.

On donne le nom d'*Ourse* à deux constellations de l'hémisphère boréal qui sont proche du pole arctique, & dont l'une s'appelle *La grande Ourse*, & l'autre *La petite Ourse*, dans la seconde desquelles se trouve l'étoile polaire: & de là vient qu'en Poësie, *Ourse* se prend quelquefois pour le Septentrion. (Du Midi jusqu'à l'Ourse.)

OURSIN. s. m. Nom d'une classe de coquillages de mer.

OURSON. s. m. Le petit d'un ours. (On a pris deux oursons.)

OURVARI. Terme de Vénerie. Cri pour faire retourner les chiens, quand le cerf a fait un retour.

OUT

OUTARDE. s. f. Gros oiseau de beau plumage, qui vit ordinairement dans les plaines. (Manger une outarde, une jeune outarde. Pâté d'outarde.)

OUTIL. s. m. Tout instrument dont les Artisans, les Laboureurs, les Jardiniers, &c. se servent pour leur travail. (Les outils d'un Menuisier, d'un Charpentier. Outils de labourage. Le marteau est un outil de grand usage. Apportez vos outils.)

On dit proverbialement, qu'*Un méchant ouvrier ne sauroit trouver de bons outils*; & qu'*Un bon ouvrier se sert de toute sorte d'outils.*

OUTILLÉ, ÉE. adj. Qui a des outils. Il ne s'emploie guère qu'avec les adverbes *bien* ou *mal*. (Bien outillé.) Il est familier.

OUTRAGE. s. m. Injure atroce. (Grand outrage. Cruel outrage. Sanglant outrage. Quel outrage! Faire un outrage. Faire outrage à quelqu'un. On lui a fait outrage en sa personne, en son honneur. Recevoir un outrage. Souffrir un outrage. Se venger d'un outrage.)

OUTRAGEANT, ANTE. adj. Qui outrage. Il ne se dit que des choses. (Paroles outrageantes. Procédé outrageant. Cela est outrageant.)

OUTRAGER. v. a. Offenser cruellement, faire outrage. (Il ne l'a pas seulement offensé, il l'a outragé. Il est dangereux d'outrager un homme de cœur. On ne s'est pas contenté de maltraiter ses domestiques, on l'a outragé en sa personne. Il a été outragé en son honneur.)

Outragé, ée. participe.

OUTRAGEUSEMENT. adv. Avec outrage, d'une manière outrageuse. (Il l'a traité outrageusement.) Il signifie quelquefois, Avec excès, à outrance. (On l'a battu outrageusement.)

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui fait outrage. (Paroles outrageuses. Il est outrageux en paroles. On l'a traité d'une manière outrageuse.)

OUTRANCE. s. f. Il n'est en usage qu'en ces manières de parler adverbiales, *À outrance*, *à toute outrance*, pour dire, Jusqu'à l'excès. (Brave à outrance. Plaideur, chicaneur à outrance. Disputer à outrance. Persécuter, poursuivre à outrance. Soutenir une opinion à toute outrance. Il est Platonicien, Épicurien à outrance.) On appeloit autrefois *Combat à outrance*, Un duel qui ne devoit se terminer que par la mort d'un des combattans.

OUTRE. s. f. Peau de bouc accommodée pour y mettre des liqueurs, comme du vin, de l'huile, &c. (Une outre de vin, une outre d'huile.)

OUTRE Préposition de lieu. Au delà. Il n'est en usage comme préposition de lieu, que dans certains mots composés, comme, *Outre-Meuse. Outre-mer.* (Les pays d'outre-Meuse. Les guerres d'outre-mer. Les voyages d'outre-mer.)

Il est aussi adverbial, & il s'emploie tant au propre qu'au figuré. (Il n'alla pas plus outre. La nuit qui survint l'empêcha de passer outre. Malgré les défenses & les oppositions, ils n'ont pas laissé de passer outre. Les Juges ont passé outre à l'instruction de son procès.)

D'OUTRE EN OUTRE. adv. De part en part. (Un coup d'épée qui le perçoit d'outre en outre.)

OUTRE. Préposition, signifie aussi, Pardessus. (On lui donna cent écus, & outre cela on lui promit.... Outre la somme de tant, il a reçu encore tant. Dans ce partage, dans ce marché, il y a lésion d'outre moitié de juste prix. Outre ce que je viens de dire, il faut encore remarquer que....)

Il se joint avec la particule *Que*. (Outre qu'elle est riche, elle est belle & sage. Outre que Dieu vous le commande, l'honneur vous y oblige.)

OUTRE ET PAR-DESSUS. Façon de parler qui n'a d'usage qu'en matière de Pratique, de Finance & de Négoce. (Outre & par-dessus ce qui lui avoit été donné, on lui a encore donné tant. On lui avoit promis cent pistoles, & on lui en a encore donné dix outre & par-dessus.)

EN OUTRE. De plus, davantage. (Je lui ai donné tant, & en outre je l'ai nourri.) Il vieillit.

OUTRECUIDANCE. s. f. Présomption, témérité. Il est vieux.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Présomptueux, téméraire.

OUTREMENT. adv. D'une manière outrée. (Il l'a battu outrément. Il s'est fatigué outrément.)

OUTREMER. s. m. Couleur bleue faite avec le lapis pulvérisé. (Acheter de l'outremer. Employer de l'outremer.)

OUTRE-MESURE. *Voyez* MESURE.

OUTRE-PASSE. s. f. Terme d'eaux & forêts. Abatis que fait l'adjudicataire d'une coupe de bois au delà des limites qui lui ont été marquées. (L'Ordonnance porte des dispositions relatives aux Outre-passes.)

OUTRE-PASSER. v. a. Aller au-delà de... Outre-passer les ordres qu'on a reçus. (Cet Ambassadeur a outre-passé ses pouvoirs.)

OUTRE-PASSÉ, ÉE. participe.

OUTRER. v. a. Accabler, surcharger de travail. (C'est outrer des ouvriers que de les faire travailler sans relâche. Il s'est outré à courir la poste. Il faut travailler, mais il ne se faut pas outrer.)

On dit, *Outrer un cheval*, pour dire, Le pousser au-delà de ses forces. (Mener un cheval si loin au galop, c'est l'outrer.)

OUTRER, signifie aussi, Offenser quelqu'un grièvement, avec excès, & pousser sa patience à bout. (Vous l'avez outré. Vous l'avez tellement outré, qu'il ne vous le pardonnera jamais.)

OUTRER, signifie aussi, Porter les choses au-delà de la juste raison. (Les Stoïciens ont outré la morale. Ces maximes sont bonnes, mais il ne faut pas les outrer. Outrer une pensée, un sentiment, une comparaison. C'est un homme qui outre tout.)

OUTRÉ, ÉE. participe. (C'est un homme outré de fatigue.) *Cheval outré*, pour dire, Excédé.

On dit aussi, qu'*Un homme est outré*, qu'*il est outré de douleur*, *de dépit*, *de colère*, *&c.* pour dire, qu'Il est pénétré, transporté de douleur, de dépit, de colère, &c.

On dit aussi, *Une pensée outrée*, *des sentimens outrés*, *sa morale est outrée*, *le caractère de ce personnage est outré*, pour dire, qu'Ils passent les bornes, les limites prescrites par la raison.

On dit encore, qu'*Un homme est outré*, qu'*il est outré en tout*, pour dire, qu'En toutes choses il passe les limites de la raison.

OUV

OUVERTEMENT. adv. Hautement, franchement, sans déguisement. (Il s'est déclaré ouvertement pour moi. Il m'a déclaré ouvertement tout ce qu'il pense.)

OUVERTURE. s. f. Fente, trou, espace vide dans ce qui d'ailleurs est continu. (Grande ouverture. Petite ouverture. Large ouverture. Il y a une grande ouverture à la muraille.) On dit, qu'*Une porte*, qu'*une fenêtre n'ont pas assez d'ouverture*, ou qu'*elles ont trop d'ouverture*, pour dire, que La baie d'une porte ou d'une fenêtre est trop ou trop peu ouverte.

OUVERTURE, signifie aussi L'action par laquelle on ouvre. (L'ouverture des portes. L'ouverture d'un coffre. L'ouverture d'un pâté. L'ouverture de la veine. L'ouverture d'un corps. On donne tant à l'Œuvre pour l'ouverture d'une fosse. L'ouverture de la tranchée. L'ouverture de la Porte Sainte. L'ouverture de la malle d'un courrier. L'ouverture d'une dépêche. À l'ouverture de la lettre. L'ouverture d'un testament.)

On dit, *À l'ouverture du livre*, pour dire, En ouvrant le livre au hasard. (À l'ouverture du livre il a trouvé ce qu'il cherchoit.)

OUVERTURE, signifie figur. Le commencement de certaines choses. (L'ouverture des États. L'ouverture du Concile. L'ouverture du Jubilé. L'ouverture de l'Assemblée. L'ouverture du Parlement. L'ouverture de la Campagne. L'ouverture d'un inventaire. L'ouverture de la Scène.)

En parlant des Opéra, on appelle *Ouverture*, la symphonie par où commence le spectacle. (L'ouverture est belle. L'ouverture de cet Opéra est trop longue.)

On dit, *Faire une ouverture dans une délibération*, pour dire, Faire une nouvelle proposition, proposer un expédient nouveau. (Il a fait une ouverture. C'est une ouverture que je vous donne. L'ouverture d'un avis.) Et dans le même sens à peu près, on dit, (Voilà une bonne ouverture pour vous faire sortir de cette affaire. Je ne vois aucune ouverture pour parvenir à mon but.)

En parlant d'un procès jugé en dernier ressort, on dit, qu'*Il y a ouverture à requête civile*, *à la requête civile*, pour dire, qu'Il y a lieu de se pourvoir contre l'Arrêt par requête civile.

En matière de fief, on dit, qu'*Il y a ouverture de fief*, pour dire, que le Seigneur de qui relève le fief est en droit d'en lever les fruits. Et on appelle *Ouverture de rachat*, Le cas dans lequel le rachat d'une terre est dû au Seigneur dont elle relève. On dit dans le même sens, *Ouverture à la substitution.*

OUVERTURE, se prend quelquefois pour Occasion. (Je vous servirai, si je trouve quelque ouverture à parler de votre affaire.)

On dit, *Ouverture de cœur*, pour dire, Franchise, sincérité. (Il m'a parlé avec une grande ouverture de cœur.) Et on appelle *Ouverture d'esprit*, La facilité de comprendre, d'inventer, d'imaginer. (Il n'a aucune ouverture d'esprit. Il a beaucoup d'ouverture d'esprit pour les Mathématiques.) Et on dit absolument, *Il a beaucoup d'ouverture pour les sciences*, pour dire, Il a beaucoup de disposition & de facilité pour apprendre les sciences.

OUVRABLE. adj. de t. g. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *Jour ouvrable*, *jours ouvrables*, pour dire, Les jours où les Lois de l'Église permettent de travailler.

OUVRAGE. s. m. Œuvre, ce qui est produit par l'ouvrier. (Grand ouvrage. Bel ouvrage. Merveilleux ouvrage. Ouvrage accompli, parfait, achevé, rare, exquis. Ouvrage de marquéterie. Ouvrage de menuiserie. Ouvrage de mosaïque. Ouvrage de rapport. Faire un ouvrage. Travailler à un ouvrage. Achever, finir un ouvrage. Laisser un ouvrage imparfait. Embellir un ouvrage. Enrichir un ouvrage. Avancer son ouvrage. Entreprendre un ouvrage. Il est si appliqué à son ouvrage, qu'il y travaille continuellement. Tout cet univers est l'ouvrage de Dieu, l'ouvrage de sa toute-puissance. Le ciel est l'ouvrage de Dieu, l'ouvrage de ses mains. La cire, le miel est l'ouvrage des abeilles.)

OUVRAGE, signifie aussi, La façon, le travail que l'on emploie à faire quelque ouvrage. (Vous ne regardez pas combien il y a d'ouvrage à ce vase, à cette taille-douce, à ce plafond, &c. Il y a de l'ouvrage pour plus d'un an. Ce qu'on en doit priser le plus, c'est l'ouvrage.)

OUVRAGE, se dit aussi des productions d'esprit. (L'Énéide de Virgile est un très-bel ouvrage. Cet Auteur va donner ses ouvrages au public. Ouvrages posthumes.)

OUVRAGE, est aussi un terme de Fortification, qui signifie, Toute sorte de travaux avancés au dehors d'une Place. (Ouvrage à corne. Ouvrage à couronne. Ouvrage couronné. Ouvrages extérieurs.)

OUVRAGÉ, ÉE. participe. Il ne se dit proprement que de certains ouvrages qui demandent beaucoup de travail de la main; comme sont les ouvrages de damasquinure, de filigrane & de broderie. (La garde de cette épée est fort ouvragée.)

OUVRANT, ANTE. adj. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *À porte ou-*

vrante, pour dire, Au temps que l'on ouvre la porte d'une ville.

On dit aussi quelquefois, *A jour ouvrant*, pour dire, Dès que le jour commence à paroître.

OUVRER. v. a. Travailler. Il vieillit ; cependant il est encore de quelque usage. (Les Réglemens de Police défendent d'ouvrer les Fêtes & les Dimanches.)

On dit en termes de monnoie, *Ouvrer la monnoie*, pour dire, Fabriquer, façonner des espèces.

OUVRÉ, ÉE. participe. Il se dit d'une sorte de linge façonné, & fait ordinairement à petits carreaux, à petites fleurs. (Du linge ouvré. Des serviettes ouvrées. Des nappes ouvrées, &c.)

On dit aussi, *Du fer ouvré*, *du cuivre ouvré*, pour dire, Du fer, du cuivre façonné en ouvrages, & pour le distinguer du fer en barres, du cuivre en lames. (Les droits de Douane sur le fer & le cuivre ouvré sont plus forts que ceux qui sont dûs pour le fer & le cuivre non ouvré.)

OUVREAUX. s. m. pl. Ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de Verrerie.

OUVREUR, EUSE. s. Celui, celle qui ouvre. Il se dit proprement des personnes commises pour ouvrir les loges à la Comédie & à l'Opéra. (L'ouvreur, l'ouvreuse de loges.)

OUVRIER, IÈRE. s. Celui, celle qui travaille de la main, & qui fait quelque ouvrage. (Habile ouvrier. Excellente ouvrière. Méchante ouvrière. Ouvrier en soie. Il y a tant d'ouvriers qui travaillent à ce bâtiment. Payer des ouvriers.)

On dit, qu'*Une chose est du bon ouvrier*, pour dire, qu'Elle est faite par l'ouvrier qui a le plus de réputation dans ce genre. Et l'on dit aussi dans la même acception, qu'*Une chose est de la bonne ouvrière*.

On dit proverbialement, *A l'œuvre on connoît l'ouvrier*.

On dit dans le langage de l'Écriture-Sainte, *La moisson est grande*, *mais il y a peu d'ouvriers*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de gens à instruire, à convertir, mais qu'il y a peu de personnes pour y travailler. Et dans le même style, on appelle les méchans, *Des ouvriers d'iniquité*.

OUVRIER, se dit aussi De ceux qui font des ouvrages d'esprit. (Je ne sais pas de qui sont ces vers-là, mais ils sont d'un bon ouvrier.)

OUVRIER, IÈRE. adj. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *Jour ouvrier*, que le peuple dit plutôt que *Jour ouvrable*. Et, *Cheville ouvrière*, qui se dit d'Une grosse cheville de fer, qui joint le train de devant d'un carrosse ou d une berline avec la flèche, ou avec les brancards.

OUVRIR. v. a. *J'ouvre*, *tu ouvres*, *il ouvre*. *Nous ouvrons*, *&c. J'ouvrois. J'ouvris. J'ouvrirai. Ouvre. Ouvrez. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. J'ouvrirois*, *&c.* Faire que ce qui étoit fermé ne le soit plus. (Ouvrir une porte. Ouvrir une armoire. Ouvrir un coffre. Ouvrez ces fenêtres. Ouvrir une chambre. Ouvrir un jardin. Cette clef ouvre plusieurs serrures. Ouvrir un cadenas. Ouvrir une lettre. Ouvrir un livre. Ouvrir un chemin.)

Il se met quelquefois absolument, pour dire, ouvrir la porte. (Qui est-là ? Ouvrez, c'est un tel. Ouvrirai-je ? On va commencer l'Audience, on a ouvert.) Et absolument encore on dit, *Les Marchands n'ouvrent point les jours de Fête*, pour dire, N'ouvrent point leurs boutiques, n'étalent point les jours de Fête.

On dit, *Ouvrir boutique*, pour dire, Commencer à tenir boutique. *Ouvrir les ports*, *les mers*, *les chemins*, pour dire, Les rendre libres *S'ouvrir un passage*, pour dire, Se faire passage.

On dit, qu'*Un remède ouvre le ventre*, pour dire, qu'Il lâche, qu'il débouche le ventre ; & qu'*Un mets*, qu'*un aliment ouvre l'appétit*, pour dire, qu'Il donne de l'appétit.

On dit, *Ouvrir les bras*, pour dire, Étendre les bras ; & *Ouvrir les jambes*, pour dire, Les écarter, ne les tenir pas serrées. (Ce jeune garçon n'ouvre pas assez les jambes, il ne dansera pas bien.)

On dit figurément, qu'*Un homme n'ose ouvrir la bouche*, pour dire, qu'Il n'ose parler ; qu'*Il commence à ouvrir les yeux*, pour dire, qu'Il commence à voir, à découvrir des choses qu'il avoit ignorées auparavant, pour n'y avoir pas fait d'attention ; & qu'*On a ouvert les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, pour dire, qu'On lui a donné sur cela des lumières, des connoissances qu'il n'avoit pas auparavant.

On dit que *Le Pape ouvre la bouche aux Cardinaux nouvellement créés*, en parlant de la cérémonie qu'il fait pour leur donner le pouvoir de parler dans les Consistoires.

On dit aussi figur. & fam. d'Une personne qui par le motif de quelque intérêt commence à écouter favorablement la proposition qu'on lui fait, qu'*Il ouvre les oreilles* ; & qu'*On ouvre de grandes oreilles*, pour dire, qu'On écoute avec surprise, avec une grande curiosité.

On dit fig. *Ouvrir la porte aux désordres*, *aux abus*, pour dire, Donner lieu, donner occasion aux abus, aux désordres, *Ouvrir sa bourse à quelqu'un*, pour dire, Lui offrir de l'argent. *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, pour dire, Lui confier ses plus secrets sentimens. Et, *S'ouvrir à quelqu'un*, pour dire, Lui déclarer ce qu'on pense sur quelque chose. (Il ne s'étoit jamais ouvert de cela à personne. Il faut que je m'ouvre à vous. Ce Juge s'est trop ouvert. Il est bien dissimulé, il ne s'ouvrira pas.)

On dit figur. *Ouvrir l'esprit*, pour dire, Rendre capable de mieux connoître, de mieux penser, de mieux raisonner, de mieux comprendre. (Ces deux ou trois ans d'étude lui ont ouvert l'esprit. Les emplois lui ont ouvert l'esprit. Les voyages, les conversations, l'usage du monde ouvrent beaucoup l'esprit.)

OUVRIR, signifie aussi, Entamer, fendre, faire une incision, percer. (Ouvrir un corps mort. Ouvrir un abcès. Ouvrir la veine. Il lui fallut ouvrir la tête.)

Et termes de Maréchallerie, on dit, *Ouvrir les talons d'un cheval*, pour dire, Percer le pied d'un cheval. (Il faut ouvrir les talons à plat, & non en creusant.)

On dit dans la même acception, (Ouvrir un melon. Ouvrir un pâté. Ouvrir des huîtres.)

OUVRIR, signifie aussi, Commencer à creuser, commencer à fouiller. (Ouvrir la tranchée. Ouvrir la terre pour faire un fossé. Ouvrir une mine.) *Ouvrir une carrière*, pour dire, Commencer à en tirer de la pierre.

OUVRIR, se dit figurément pour commencer. (Ouvrir la campagne par un siége, par une bataille. Ouvrir les États. Ouvrir le Parlement. Ouvrir la dispute. Ouvrir le Jubilé. Dans cette pièce, c'est un tel personnage qui ouvre la scène. Un tel Seigneur a ouvert la lice dans le carousel.) Et en ce sens il est quelquefois neutre. (Le Parlement ouvre tous les ans à la Saint Martin. La campagne ouvrira de bonne heure cette année-ci.)

On dit, *Ouvrir un avis*, pour dire, Être le premier à proposer un avis dans une délibération. (Ce fut un tel Conseiller qui ouvrit cet avis. Cet homme étoit d'une humeur sévère, il ouvroit toujours les avis les plus rigoureux. Quand cet avis fut ouvert, tout le monde s'y arrangea.)

On dit aussi au Brelan & aux autres jeux de renvi, *Ouvrir le jeu*, pour dire, Faire la première vade.

OUVRIR, est aussi neutre. (Cette porte n'ouvre jamais. Les boutiques n'ouvrent point les jours de Fête.)

Il est aussi récipr. (Cette porte ne s'ouvre pas aisément Les tombeaux s'ouvrirent à la mort de Notre-Seigneur. La terre s'ouvrit pour engloutir Coré, Dathan & Abiron. La mer rouge s'ouvrit pour laisser passer les Israëlites.)

On dit, que *Les fleurs s'ouvrent au Soleil*, pour dire, qu'Elles s'épanouissent.

On dit aussi, que *La foule*, que *la presse s'ouvrit devant quelqu'un*, pour dire, que la foule, que la presse se serra de côté & d'autre pour le laisser passer.

On dit, en parlant à la multitude ; *Ouvrez-vous devant le Roi*. (Le bataillon s'ouvrit pour laisser tirer l'artillerie.)

OUVERT, ERTE. participe. (Porte ouverte. Livre ouvert. Recevoir à bras ouvert. Parler à cœur ouvert. C'est un homme ouvert. Il a l'ame ouverte à la joie. J'avois la bouche ouverte pour vous le dire. Dormir les yeux ouverts. Dès qu'il a les yeux ouverts, il demande à manger. Il a l'appétit ouvert dès le matin.)

On dit, *Chanter*, *jouer d'un instrument à livre ouvert*, pour dire, Chanter, exécuter toutes sortes de pièces de musique sur la note, sans les avoir étudiées auparavant. *Expliquer un Auteur à livre ouvert*, pour dire, Entendre parfaitement un Auteur. *Tenir table ouverte*, pour dire, Tenir une table de plusieurs couverts, où l'on reçoit ceux qui se présentent, même sans avoir été priés.

On dit, qu'*Un port est ouvert à tous les Etrangers*, pour dire, qu'Ils peuvent venir y commercer librement & avec sureté ; & que *La porte d'une maison est ouverte à tous les honnêtes gens*, pour dire, que Tous les honnêtes gens y sont bien reçus.

On dit, que *Le pari est ouvert*, pour dire, que Chacun est reçu à parier, & qu'on est prêt de parier contre qui voudra.

On dit, qu'*Un pays est ouvert*, pour dire, qu'Il n'y a ni rivières, ni montagnes, ni places fortes qui empêchent d'y entrer ; qu'*Une ville est ouverte*, pour dire, qu'Elle n'est point fortifiée ; & qu'*Un homme a le visage ouvert*, qu'*il a la physionomie ouverte*, pour dire, qu'Il a l'air d'être franc & sincère.

On dit aussi, qu'*Un cheval est bien ouvert*, pour dire, qu'Il est bien traversé, qu'il a les jambes, & principalement celles de devant, éloignées comme il faut l'une de l'autre.

On dit, qu'*Une succession*, qu'*une substitution est ouverte*, *qu'elle est ouverte à quelqu'un*, *au profit de quelqu'un*, pour dire, qu'Il est en état de recueillir la succession, d'entrer en jouissance de la chose substi-

tule. Et on dit, qu'*Un fief est ouvert en faveur du Seigneur, faute de droits non payés, ou de devoirs non rendus par le vassal*, pour dire, que Dans ces sortes de cas le seigneur est en droit de saisir féodalement, & de jouir du fief de son vassal.

On appelle en termes de Commerce, *Compte ouvert*, Celui qui n'est point arrêté, & auquel on ajoute journellement des articles.

On dit, *Guerre ouverte*, pour dire, Guerre déclarée. Et, *A force ouverte*, pour dire, Les armes à la main. (Il est entré à force ouverte dans le pays ennemi.) On dit aussi, *Tranchée ouverte*, (La place ne capitula qu'au bout de deux mois de tranchée ouverte.)

OUVROIR. s. m. Lieu où quelques ouvriers travaillent. *Dans les Couvens il y a un lieu qui s'appelle l'Ouvroir.*

O X Y

OXYCRAT. s. m. Mélange d'eau & de vinaigre. *Pour faire de l'oxycrat, on met d'ordinaire une cuillerée de vinaigre sur six cuillerées d'eau.* (Bassiner une inflammation avec de l'oxycrat. Se gargariser avec de l'oxycrat.)

OXYGONE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit principalement d'un triangle qui a tous ses angles aigus. (Triangle oxygone.)

OXYMEL. s. m. Espèce de miel acide. C'est un mélange de miel & de vinaigre.

OXYRRHODIN. s. m. Liniment d'huile rosat, ou de quelqu'autre huile convenable, & de vinaigre rosat.

OXYSACCARUM. s. m. Mélange de sucre & de vinaigre, dont il résulte une sorte de syrop.

O Y A

OYANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Celui, celle à qui on rend un compte. (Le compte se rend aux dépens des oyans.)

O Z E

OZÈNE. s. m. Ulcère putride du nez, qui exhale une odeur très-puante. *L'ozène ronge quelquefois les cartillages des narines.*

P

P Lettre consonne, la seizième de l'Alphabet. Il est subst. masc. (Un grand P. un petit p. Faire un p. Les mots qui commencent par un p.

Quand H suit la lettre P, ces deux consonnes se prononcent comme F. Ainsi on prononce *Philosophe*, *Pharmacie*, *Œsophage*, comme s'il y avoit *Filosofe*, *Farmacie*, *Œsofage*, &c.

P A C

PACAGE. s. m. Lieu propre pour nourrir & engraisser des bestiaux. (Pacage gras. Bons pacagès. Un pays de pacages. Mettre les bœufs dans le pacage, au pacage.)

On appelle *Droit de pacage*, Le droit d'envoyer son bétail paître dans certains pâturages.

PACAGER. v. n. Terme de Coutume. Paître. Pâturer.

PACE. *Voyez* IN.

PACIFICATEUR. s. m. Celui qui pacifie, qui appaise les troubles d'un État, les dissensions d'une ville, d'une famille, les différens des particuliers (C'est le pacificateur de l'État. Le pacificateur des troubles. Il a été le pacificateur de leurs différens Aimable compositeur & pacificateur. Il a fait office de pacificateur entre eux.)

PACIFICATION. s. f. Le rétablissement de la paix dans un État agité par des dissensions intestines. (Édit de pacification. Travailler à la pacification des troubles.)

Il se dit aussi en parlant du soin qu'on prend pour appaiser des dissensions domestiques, ou des différens entre des particuliers. Et c'est dans ce sens qu'on dit. (C'est lui qui a travaillé à la pacification de leurs différens.)

PACIFIER. v. a. Apaiser, calmer en établissant la paix. (Pacifier un État. Pacifier les troubles. Quand il eut pacifié toutes choses. C'est lui qui a pacifié leurs differens.)

PACIFIÉ, ÉE. participe.

PACIFIQUE. adj. de t. g Qui aime la paix. (Un Prince pacifique. Un esprit doux & pacifique. Avoir une humeur pacifique.)

Il signifie aussi, Paisible, tranquille. (Le règne de Salomon fut un règne pacifique. La profession de ces gens-là est toute pacifique. Mener une vie pacifique.)

On appelle *Mer pacifique*, La mer qui est au couchant de l'Amérique, & qu'on nomme autrement Mer du Sud.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une manière pacifique, tranquillement. (Cette entrevue se passa fort pacifiquement. Vivre pacifiquement.)

PACOTILLE. s. f. Petite quantité de marchandises, qu'il est permis à ceux qui servent sur un vaisseau, d'y embarquer pour leur propre compte. *La pacotille est proportionnée aux grades des Officiers.*

PACTA CONVENTA. s. m. pl. Expression latine que l'usage a consacrée, pour signifier, Les conventions que le Roi de Pologne nouvellement élu, & la République, s'obligent mutuellement d'observer & d'entretenir.

PACTE. s. m. Convention. (Il y a pacte entre eux. C'est un pacte exprès. Un pacte tacite. Faire un pacte. On prétendoit qu'il avoit un pacte avec le Diable. Renoncer au pacte.)

PACTION. s. f. Pacte. (Paction secrète. Paction illicite. Faire une paction.) Il vieillit.

P A D

PADOU. s. m. Ruban tissu moitié de fil & moitié de soie ; ainsi appelé, parce que les premiers rubans de cette sorte qui parurent en France, venoient de Padoue, ville d'Italie. (Il ne faut pas du ruban de soie, il ne faut que du padou pour border cette étoffe.)

PADOUANE. s. f. T. d'Antiquaire. Nom que l'on donne à un nombre de médailles qui ont été parfaitement contrefaites d'après l'Antique par un Graveur de Padoue. (Les coins des Padouanes sont au cabinet de Sainte Geneviève de Paris. Cette médaille n'est pas antique, c'est une Padouane.)

P A G

PAGAIE. s. m. Aviron dont se servent les Sauvages pour faire nager leurs Pirogues.

PAGANISME. s. m. Idolâtrie, religion des Païens, culte des faux Dieux. (Durant les ténèbres du Paganisme. Les superstitions du Paganisme.)

PAGE. s. f. Un des côtés d'un feuillet de papier ou de parchemin. (Grande page. Petite page. Remplir la page. Cela tiendra tant de pages. La seconde page étoit blanche.)

Il se prend quelquefois pour l'Écriture contenue dans la page même. (Il faut tenir, il faut faire la page plus longue d'une ligne. La première page de ce discours est admirable.)

PAGE. s. m. Jeune Gentilhomme servant auprès d'un Roi, d'un Prince, d'un Seigneur, &c. dont il porte la livrée. (Petit Page. Grand Page. Page de la chambre du Roi, *ou simplement*, Page de la chambre. Page de la grande écurie, de la petite écurie. Le Gouverneur des Pages. On l'a mis Page. Il est Page. Ce Prince fait bien élever ses Pages. Avoir les chausses de Page. Il a été nourri Page d'un tel. Il est sorti de Page. Il est hors de Page. On l'a mis hors de Page.)

On appelle *Un tour de Page*, Une malice où il y a quelque espiègierie.

On dit proverbialement d'Un homme hardi jusqu'à l'impudence, qu'*Il est effronté comme un Page de Cour.*

On appelle chez le Roi, *Le hors de Page*, La récompense qu'on donne aux Pages qui sortent du service.

On dit fig *Hors de Page*, pour dire, Hors de la Puissance, hors de la dépendande d'autrui. (On l'a mis hors de Page. Il s'est mis hors de Page. Il n'est plus en puissance de Tuteur, il est hors de Page.)

On appelle chez le Roi, *Pages de la Musique*, De jeunes gens élevés pour apprendre la Musique, & pour chanter devant le Roi. (Page de la Musique de la Chambre. Page de la Musique de la Chapelle.)

PAGNE. s. m. T. de relation. Morceau de toile de coton, dont les Nègres & les Indiens qui vont nus, s'enveloppent le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux, ou jusqu'au milieu des genoux.

PAGNON. s. m. Nom que l'on donne à un drap noir très-fin, fabriqué à Sedan, auquel on a donné le nom du Fabricant.

PAGNOTE. s. m. Poltron, lâche. (C'est un vrai pagnote, un franc pagnote.)

On appelle à la guerre, *Mont pagnote*, Un lieu élevé, & dans une distance assez grande, pour qu'on puisse sans aucun péril, regarder de là un combat, une attaque.

PAGNOTERIE. s. f. Action de Pagnote. Il est familier.

PAGODE. s. f. Terme qui vient des Indes Orientales, où il signifie Un temple d'Idoles. (Il y a dans cette ville une Pagode magnifique.)

Il se prend aussi pour l'Idole qu'on adore dans le Temple. (Une pagode d'or. Une petite pagode.)

On appelle encore *Pagodes*, De petites figures ordinairement de porcelaine, & qui souvent ont la tête mobile ; ce qui a donné lieu à ces façons de parler du style familier. (Il remue la tête comme une pagode. Il fait la pagode. Ce n'est qu'une pagode.)

PAGODE. Monnoie d'or en usage dans les Indes.

P A I

PAÏEN, ENNE. adj. Idolâtre, adorateur des faux Dieux, des Idoles. (Tous les peuples de la terre, hors les Juifs, étoient alors païens. Les Prêtres païens. Les Rois païens. Les Philosophes païens. Toute la terre étoit païenne. La Religion païenne. Les superstitions païennes. En ce pays-là ils sont presque tous païens.)

Il ne se dit plus aujourd'hui que par opposition à Chrétien ; & on ne l'emploie qu'en parlant des anciens Peuples, comme les Égyptiens, les Grecs & les Romains, qui demeurèrent Idolâtres après la publication

de l'Évangile. (Sous Théodose le Grand, le Sénat étoit encore païen.)

Il est aussi substantif. (Un Païen. Une Païenne. Les anciens Païens. La Religion des Païens. Les coutumes des Païens. Parmi les Païens. Plusieurs des Païens se convertirent à la foi. Les Dieux des Païens. Les Idoles des Païens. Les sacrifices des Païens. Les abominations des Païens.)

On dit proverbialement, *Jurer comme un Païen.*

PAILLARD, ARDE. adj. Luxurieux, impudique. (Être paillard. Être d'humeur paillarde. Avoir les yeux paillards.) Ce mot n'est guère en usage, & les honnêtes gens évitent de s'en servir. Il est libre, aussi bien que ses dérivés.

Il est aussi subst. (C'est un franc paillard. C'est une paillarde.)

PAILLARDER. v. n. Commettre le péché de paillardise. (Tu ne paillarderas point.) il est vieux, & les honnêtes gens ne s'en servent point.

PAILLARDISE. s. f. Luxure, péché d'impureté. (Être adonné à la paillardise.)

PAILLASSE. s. f. Amas de paille enfermé dans de la toile, pour servir à un lit. (Paillasse piquée. Il n'y a pas de paillasse à ce lit-là. Coucher sur une paillasse.)

Il signifie quelquefois, La toile où la paille est enfermée. (Il faut remplir cette paillasse, y mettre de la paille. Cette paillasse est trop petite.)

PAILLASSON. s. m. Sorte de paillasse plate & piquée entre deux coutis, qu'on met au-devant des fenêtres, pour garantir une chambre du soleil, du bruit. (Mettre des paillassons devant des fenêtres.)

Il se dit aussi d'Une quantité de paille qui est étendue avec de la ficelle le long de quelques perches, & dont les Jardiniers se servent pour garantir leurs espaliers de la gelée.

PAILLE. s. f. Le tuyau & l'épi du blé, du seigle, de l'orge, quand le grain en est dehors. (Paille nouvelle. Paille fraîche. Vieille paille. Paille de froment, de seigle, d'orge. Coucher sur la paille. Mettre de la paille dans une paillasse. Donner de la paille à des chevaux. Hacher de la paille pour la mêler avec de l'avoine. De la paille pour les bestiaux. Des pailles pour faire du fumier. Les fruits mûrissent sur la paille. Botte de paille. Charretée de paille. Brin de paille. Un cent de paille. Un millier de paille. Un quarteron de paille. L'ambre attire la paille, lève la paille. Des ouvrages de paille. Chapeau de paille. Cordon de paille. Chaise de paille.)

On appelle *Paille d'avoine*, La balle du grain que l'on en sépare par le van ou par le crible.

On dit, que *Des Soldats vont à la paille*, pour dire, qu'Ils vont au dépôt de la paille, pour en avoir leur provision.

Lorsqu'un Bataillon fait l'exercice, le Major envoie les Soldats *à la paille*, pour dire, qu'Il leur donne un intervalle de temps pour se reposer, & satisfaire aux besoins naturels.

On dit proverbialement & figurément, selon le style de l'Évangile, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, & ne voir pas une poutre dans le sien*, pour dire, Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, & ne pas voir les siens propres, quelques grands qu'ils soient.

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui est dans un lieu où il a toutes ses commodités, qu'*Il est dans la paille jusqu'au ventre.* Et cela se dit principalement des gens de guerre.

On dit aussi figurément & proverbialem. De gens qui sont dans un lieu où ils ont tout à souhait, & où ils font grand'chère aux dépens d'autrui, qu'*Ils y sont comme rats en paille.*

On appelle *Homme de paille*, Un homme de néant, de nulle considération; & cela se dit plus particulièrement de ces gens qui prêtent leur nom, & qu'on fait intervenir dans une affaire, quoiqu'ils n'y aient point de véritable intérêt.

On dit figurément d'Une chose qui commence avec ardeur, avec véhémence, & qui est de peu de durée, que *C'est un feu de paille.* (Il a eu une violente passion pour elle, mais ce n'a été qu'un feu de paille.)

On dit figurément & proverbialement, De certaines choses qui excellent en leur genre, que *Cela lève, enlève, emporte la paille.* (Ce conte-là est excellent, il lève la paille, il enlève la paille.)

On dit figurément & proverbialement, *Rompre la paille avec quelqu'un*, pour dire, Déclarer ouvertement qu'on n'est plus son ami. (J'ai vu qu'ils étoient bons amis, mais ils ont rompu la paille.)

On dit, *Tirer à la courte paille*, pour dire, Tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. (Ils ont tiré à la courte paille à qui payeroit.)

On dit proverbialement, d'Un homme qui en peu de temps s'est fort enrichi dans quelque emploi, dans quelque commission, qu'*Il a bien mis de la paille dans ses souliers.* Il est populaire.

On dit proverbialement d'Un homme qui fait grande dépense, *Tout y va, la paille & le blé.*

Et pour exagérer la misère de quelqu'un, on dit, qu'*Il couche sur la paille.*

PAILLE, se dit aussi d'Un certain défaut de liaison dans la fusion des métaux. (Cette lame est fine, mais il y a quelques pailles. La lame de son épée se cassa à l'endroit où il y avoit une paille.)

On dit aussi, qu'*Il y a une paille dans un diamant*, qu'*un diamant a une paille*, Lorsqu'il y a un défaut qui en diminue l'éclat. (Ce diamant est d'une très-belle eau, c'est dommage qu'il y ait une paille.)

PAILLE-EN-CU. *Voyez* FÉTU-EN-CU.

PAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, synonyme de *Diapré.* Il se dit des fasces, paux, & autres pièces bigarrées de diverses couleurs.

PAILLER. s. m. La cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains. (Chapon de pailler;) & par abréviation, (Chapon pailler.)

On dit prov. & figur. qu'*Un homme est sur son pailler*, Quand il est en lieu où il est le plus fort, comme dans sa maison, dans son quartier. (Un homme est bien fort sur son pailler. C'est un coq sur son pailler.)

PAILLET. adj. Il ne se dit que du vin rouge, lorsqu'il est un peu chargé de couleur. (Du vin paillet. Le vin rosé se garde mieux que le paillet.)

PAILLETTE. s. f. (On disoit autrefois *Papillotte.* (Petite parcelle d'or, d'argent, de cuivre, ou d'acier, qui est ronde, mince & percée, & qu'on applique sur quelque chose. (Il y a bien des paillettes à cette broderie.)

On appelle aussi *Paillettes*, Certaines petites parcelles d'or, qu'on trouve parmi les sables de quelques rivières.

PAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui vend ou qui voiture de la paille.

PAILLEUX. adj. m. Il se dit Du fer & des autres métaux qui ont des pailles.

PAIN. s. m. L'aliment le plus ordinaire des peuples de l'Europe, faite de farine de blé pétrie & cuite. (Bon pain. Mauvais pain. Pain bis. Pain blanc, bis-blanc. Pain noir. Pain tendre. Pain frais. Pain rassis. Pain dur. Pain salé. Pain sans levain. Pain de froment, pain de seigle, pain d'orge, &c. Pain de ménage. Pain de cuisson, *ou* pain de bourgeois. Pain de Boulanger. Gros pain. Pain chaland. Pain de Gonesse, façon de Gonesse. Petit pain. Pain mollet. Pain de Chapitre. Pain à la Reine. Pain à la mode. Pain pétri de lait. Pain bien cuit. Ce pain est léger, est pesant. Du pain qui a des yeux. Le pain est au four. Une fournée de pain. Croûte de pain. De la mie de pain. Chapelure de pain. Soupe de pain. Du pain trempé, mouillé au pot. Du pain & du beurre. Boulanger de gros pain, de petit pain. On lui donne pain, vin & viande. Ils ont chacun leur pain. C'est lui qui distribue le pain. Jeûner au pain & à l'eau. Couper du pain. Rompre un pain. Manger du pain. Manger son pain sec, du pain tout sec. Une bribe de pain. Un quignon de pain.)

L'Écriture-Sainte dit, que *Les Disciples reconnurent* JESUS-CHRIST *à la fraction du pain.*

On dit communément, *Croûte de pâté vaut bien pain.*

On dit proverbialement, d'Un homme qui mange seul ce qu'il a, & qui n'en fait part à personne, qu'*Il mange son pain dans sa poche.*

On dit communément, qu'*Un homme a mangé du pain d'un autre*, pour dire, qu'Il a été son domestique. (Il a mangé de mon pain dix ans durant.)

On dit prov. *Pain coupé n'a point de maître*; & cela se dit lorsqu'à table on prend le pain d'un autre.

On dit proverbialement d'Un homme qui a beaucoup voyagé, qui a beaucoup couru le monde, qu'*Il a mangé de plus d'un pain.*

On dit prov. d'Un homme d'une condition médiocre, mais habile & intelligent, qu'*Il sait son pain manger.*

On dit aussi dans le même sens, qu'*Il sait mieux que son pain manger.*

On dit d'un fainéant, qu'*Il ne vaut pas le pain qu'il mange.*

On dit prov. d'Un homme qui a été à son aise, & qui n'y est plus, qu'*Il a mangé son pain blanc le premier.*

On dit prov. d'Un homme, qu'*Il a du pain quand il n'a plus de dents*, pour dire, que Le bien lui vient quand il n'est plus en état de s'en servir.

On dit prov. d'Un ouvrage, d'un travail qui ne sert de rien pour le temps où il est fait, mais qui peut servir dans un autre temps, que *C'est autant de pain cuit.* Et cela se dit de plusieurs autres choses qui se font par esprit de précaution, & dans la vue de l'avenir.

On dit prov. d'Un travail, d'une entreprise, d'une affaire, qui ne produira du profit que de long-temps, que *C'est du pain bien long.*

On dit figur. & prov. *Donner une chose pour une pièce de pain, pour un morceau de pain*, pour dire, La donner à fort bas prix.

On dit proverbialement, *Long comme un jour sans pain*, pour dire, Fort long, fort ennuyeux.

On dit prov. & figur. *Manger son pain à la fumée du rôt*, pour dire, Être témoin & spectateur des plaisirs d'autrui, sans y avoir part.

On dit figurément & proverbialement, *Promettre plus de beurre que de pain*, pour dire, Promettre plus qu'on ne veut, ou qu'on ne peut tenir.

On dit prov. *A mal enfourner, on fait les pains cornus*, pour dire, que Si l'on ne commence pas bien une affaire, & qu'on ne s'y prenne pas bien d'abord, on a de la peine à y réussir.

On dit proverbialement, *Liberté & pain cuit*, pour dire, qu'On est heureux quand on a de quoi vivre sans dépendre d'autrui.

On dit proverbialement, populairement & figurém. d'Un homme qui a eu commerce avec une fille avant que de l'épouser, qu'*Il a pris*, qu'*il a emprunté un pain sur la fournée*.

On dit popul. *Faire passer, faire perdre le goût du pain à quelqu'un*, pour dire, Le faire mourir.

On appelle *Pain des Prisonniers*, ou *pain du Roi*, Le pain qu'on distribue journellement aux prisonniers. (Il a été condamné à tant d'amende, & à tant pour le pain des prisonniers.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a mangé du pain du Roi*, pour dire, qu'Il a été en prison, ou en galère, aux galères.

On dit aussi en style de procédures Ecclésiastiques, qu'*Un homme est condamné au pain de douleur*, pour dire, qu'Il est condamné à vivre de pain & d'eau.

On appelle *Pain de munition*, Le pain qu'on distribue aux gens de guerre. *La Cavalerie n'a point ordinairement de pain de munition.*

On appelle *Pain de mouton*, Une sorte de petit pain gros comme un éteuf, fait de fleur de farine, & semé de grains de froment sur la croûte de dessus. *On ne voit ordinairement du pain de mouton, que dans le temps des étrennes.*

On appelle *Pain d'épice*, Certain pain qui est fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, de l'épice, &c (Pain d'épice de Reims.)

On appelle *Pain aux champignons, aux mousserons, à la crème, &c.* Une sorte de mets fait avec la croûte d'un pain, des champignons, des mousserons, de la crème, &c. (Nous avions à l'entremets un excellent pain aux champignons.)

PAIN BÉNIT. Pain qui est bénit avec les cérémonies de l'Église, & que l'on distribue à la Grand'Messe dans les Églises Paroissiales. (Rendre le pain bénit. Il y avoit six pains bénits. Une part de pain bénit. Un morceau de pain bénit.)

On dit proverbialement & figurément, quand il arrive quelque petit mal à une personne qui l'a bien mérité, que *C'est pain bénit*.

PAIN À CACHETER. Sorte de petit pain sans levain, dont on se sert pour cacheter des lettres.

PAIN À CHANTER, c'est-à-dire, *A chanter la Messe.* Pain sans levain, coupé en rond, portant l'empreinte de la figure ou de quelque symbole de J. C. & que les Prêtres consacrent à la Messe.

On appelle figurément La Sainte Eucharistie, *Le pain des Anges, le pain céleste.*

On dit aussi figur. que *La parole de Dieu est le pain des Fidelles.*

On dit en termes de l'Écriture Sainte, qu'*Il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfans*, pour dire, qu'Il ne faut pas communiquer les choses saintes aux personnes profanes.

On appelle dans l'Ancien Testament, *Pains de proposition*, Les douze pains qu'on offroit tous les jours de Sabat dans le Tabernacle ou dans le Temple, qui demeuroient exposés durant sept jours sur la table, & dont les seuls Prêtres avoient droit de manger.

Et l'on appelle *Pain azyme*, Le pain sans levain qu'il étoit ordonné aux Juifs de manger durant la semaine de Pâques.

PAIN QUOTIDIEN. Terme employé dans l'Oraison Dominicale, par lequel quelques-uns entendent la nourriture de chaque jour, & quelques autres les besoins journaliers.

Dans le style familier, on appelle *Pain quotidien*, Ce que l'on fait presque tous les jours. (Ils passent leur vie à jouer, c'est leur pain quotidien.)

PAIN, signifie aussi en général, La nourriture & la subsistance. (Gagner du pain. Gagner son pain à la sueur de son corps. On me veut ôter mon pain. Je dispute, je défends mon pain. Il est contraint de servir pour son pain. Il est si gueux qu'il demande son pain. Il a son pain assuré. Il n'a pas de pain.)

On dit, *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, pour dire, Lui donner un moyen de subsister, de s'avancer. Et l'on dit dans le sens opposé, *Ôter le pain de la main à quelqu'un*, pour dire, Lui ôter le moyen de subsister.

PAIN, se dit aussi De certaines choses mises en masse, comme, (Pain de sucre, pain de cire, pain de savon, pain de bougie.)

PAIN DE POURCEAU. s. m. Plante ainsi nommée, parce que sa racine est arrondie en forme de pain, & que les pourceaux en sont friands. On l'emploie en Médecine, pour guérir les obstructions & résoudre les tumeurs. On l'appelle aussi *Ciclamen*.

PAIN DE COCU, ou PAIN DE COUCOU. s. m. Plante. C'est la même qu'on nomme aussi *Alleluia*.

PAIR. adj. m. Égal, semblable, pareil. (Pâris sans pair. Il est pair & compagnon avec lui. C'est un homme sans pair. Ce sont des gens sans pair.)

On dit en termes de Commerce, que *Le change est au pair*, pour dire, qu'Il n'y a rien à gagner ni à perdre, dans les traites & dans les remises d'argent d'un pays à l'autre.

Il se dit aussi Du mâle ou de la femelle de certains oiseaux, & particulièrement de la tourterelle, en parlant de l'un par rapport à l'autre. (Quand la tourterelle a perdu son pair.)

DE PAIR. Façon de parler adverbiale, pour dire, D'égal, d'une manière égale. (Il va de pair avec les grands Seigneurs. Il va de pair avec les plus savans.) Et en ce sens on dit, qu'*Un homme s'est mis, s'est tiré hors du pair, hors de pair*, pour dire, qu'Il s'est élevé au-dessus de ses égaux.

On dit, *Vivre avec quelqu'un, traiter quelqu'un de pair à compagnon*, pour dire, Le traiter d'égal à égal. Et il se dit plus ordinairement en parlant d'Un inférieur qui vit trop familièrement avec une personne qui est au-dessus de lui.

PAIR, se dit aussi d'Un nombre qui se peut diviser en deux parties égales sans fraction ; & alors il reçoit un pluriel. (L'une des propriétés du nombre pair, est de... Tous les nombres pairs peuvent se diviser également.) *Deux, quatre, six, sont des nombres pairs.*

PAIR OU NON. Sorte de jeu dans lequel on donne à deviner si le nombre de plusieurs pièces de monnoie, de plusieurs jetons, ou d'autres choses que l'on tient dans la main, est pair ou impair. (Que prenez-vous, pair ou non ? Jouer à pair ou non.)

PAIR. s. m. L'un des Ducs ou Comtes qui ont séance au Parlement de Paris. *Il y a des Pairs Ecclésiastiques. L'Archevêque de Reims est le premier Duc & Pair. Les Evêques de Beauvais, de Noyon & de Châlons, sont Comtes & Pairs.* (La Cour des Pairs. Le Roi a fait un tel Seigneur Duc & Pair. Les douze Pairs de France.)

On appeloit autrefois *Pairs*, Les principaux Vassaux d'un Seigneur, qui avoient droit de juger avec lui. (Les Pairs de Fief avoient droit de juger leurs Pairs ou égaux. Les Pairs du Comté de Toulouse, du Comté de Champagne.)

PAIRE. s. f. Couple d'animaux de la même espèce, mâle & femelle. Il ne se dit guère que de la couple de certains volatiles, comme, (Une paire de pigeons, une paire de tourterelles, une paire de poulets, une paire de dindons.)

On dit aussi, *Une paire de bœufs.* (Les deux font la paire.)

Il se dit aussi De deux choses de même espèce, qui vont ou nécessairement, ou ordinairement ensemble. (Une paire de gants. Une paire de bas. Une paire de bottes. Une paire de souliers. Une paire de pistolets.)

Il se dit encore De certaines choses assorties de toutes leurs pièces. (Une paire d'armes. Deux paires d'habits.)

Il se dit aussi d'Une chose unique, mais composée essentiellement de deux pièces. (Une paire de lunettes. Une paire de ciseaux. Une paire de mouchettes, de tenailles, de pincettes.)

On appelle *Une paire d'heures*, Un Livre de prières, qui contient celles du jour & de la nuit.

On dit familièrement, en parlant De deux personnes, de deux ouvrages qui sont du même caractère, *Les deux font la paire*. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

On dit aussi figurément & proverb. *C'est une autre paire de manches, voici bien une autre paire de manches*, pour dire, C'est une autre affaire, voici bien une autre affaire.

PAIREMENT. adv. Terme d'Arithmétique, qui n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Nombre pairement pair*, pour dire, Un nombre pair, dont la moitié est aussi un nombre pair ; ou, ce qui revient au même, un nombre qui peut se diviser par quatre. *Huit, douze, &c. sont des nombres pairement pairs.*

PAIRIE. s. f. Dignité de Pair, qui est attachée à un grand Fief relevant immédiatement de la Couronne. (Les honneurs, les prérogatives de la pairie. Duché & Pairie. Duché-Pairie. C'est au Roi à ériger les Pairies. Cette Pairie est éteinte faute d'hoirs

mâles. Les Pairies ressortissent immédiatement au Parlement.)

On appelle *Pairies femelles*, Celles qui passent aux femmes.

Il y a aussi quelques terres qui jouissent du titre de *Pairies*, parce que les appellations en ressortissent au Parlement de Paris. (Cette terre a été érigée en Pairie, à la charge que le Seigneur dédommagera la Juridiction d'où elle relevoit.)

PAIRLE. s. m. Terme de Blason, qui se dit d'Un pal mouvant de la pointe de l'écu, & divisé en deux parties égales, qui vont aboutir en forme d'Y aux deux angles du chef.

PAISIBLE. adj. de t. g. Qui est d'humeur douce & pacifique. (C'est un homme paisible, qui veut vivre en repos. Cet enfant est paisible.)

Il se dit aussi Des animaux. (Ce Cheval est doux & paisible. Le mouton est un animal paisible.)

Il sign. aussi, Qui n'est point inquiété, point troublé dans la possession d'un bien. (Paisible possesseur d'une terre, d'un bénéfice. Un Royaume paisible. Ce Prince est paisible dans ses États.)

On appelle *Lieux paisibles*, Les lieux où il n'y a point de bruit, où l'on est en paix. (Bois paisibles. Forêts paisibles.)

PAISIBLEMENT. adv. D'une manière paisible & tranquille, sans trouble. (Il dormoit bien paisiblement. Jouir paisiblement d'une terre, d'un bénéfice, &c. Vivre paisiblement.)

PAISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit des vaches, brebis & autres animaux, qui sont représentés ayant la tête baissée.

PAISSON. s. f. Nom collectif que l'on donne à tout ce que les bestiaux & les bêtes fauves paissent & broutent principalement dans les forêts.

PAÎTRE. v. a. *Je pais, tu pais, il paît. Nous paissons, &c. Je paissois. Je paîtrai Paissez. Que je paisse. Je paîtrois. Paissant.* Les autres temps ne sont pas en usage. Il se dit proprement Des bestiaux qui broutent l'herbe, qui la mangent sur la racine. (Les bestiaux qui paisse l'herbe.) Il s'emploie aussi neutralement. (Mener paître des moutons. Un fermier qui fait paître ses chevaux dans le pré de son voisin.) *Il y a des espèces d'oiseaux qui paissent, comme les oisons, les grues, les poules.*

On dit figurément & populairement, qu'*On envoie paître quelqu'un*, pour dire, qu'On le renvoie avec mépris. (Vraiment s'il me vient parler de cela, je l'enverrai bien paître. Vous avez vu comme je l'ai envoyé paître.)

En termes de Fauconnerie, on dit, *Paître un oiseau*, pour dire, Lui donner à manger. (On a oublié de paître ces oiseaux, il faut les paître.)

PAÎTRE, se dit figurément Des Curés & des Évêques chargés du soin des ames. (Il faut qu'un Curé ait soin de paître son troupeau, de paître ses ouailles du pain de la parole.)

SE PAÎTRE. v. réciproque. Se nourrir. Il se dit des oiseaux carnassiers. (Les corbeaux se paissent de charogne.)

On dit fig. qu'*Un homme se paît de vent, se paît de chimères.*

PU. participe. Il n'est d'usage qu'en termes de Fauconnerie. (Un faucon qui a pu.)

PAIX. s. f. L'état d'un peuple qui n'est point en guerre. (Paix générale. Paix sûre. Paix mal assurée. Paix universelle. Longue, heureuse paix. Paix ferme & stable. Proposition de paix. Donner la paix. Mettre la paix dans un État. Mettre la paix entre deux Princes. Procurer la paix. Entretenir la paix. Garder la paix. Enfreindre, violer, rompre la paix. Il n'y a point de paix. Nous avons la paix. Il y aura paix, amitié & concorde entre tels & tels Princes. Paix par mer & par terre. Durant la paix. En temps de paix. En paix & en guerre. Le Royaume étoit en paix, jouissoit de la paix. Traité de paix.)

PAIX, absolument dit, sign. quelquefois, Traité de paix. (Paix avantageuse, glorieuse. Bonne paix. Paix honteuse. Negocier une paix. Les conditions de la paix. Les articles de la paix. C'est une contravention, une infraction à la paix. Conclure la paix. Faire la paix. Cet affaire a été réglée par les deux dernières paix.)

Pour marquer les lieux où les traités de paix se sont faits, on dit, par exemple, (La paix de Westphalie. La paix des Pyrénées. La Paix de Nimégue, &c.)

On appelle proverb. *Paix fourrée, paix plâtrée*, Une fausse paix faite de mauvaise foi par les deux parties, & avec intention de la rompre lorsqu'il leur sera utile de le faire.

PAIX, se dit aussi De la concorde & de la tranquillité qui est dans les familles, dans des Communautés. (Ces deux maisons se ruineront, si quelque homme de bien n'y met la paix. Ayez soin d'entretenir la paix dans votre famille. Depuis que cet homme est entré dans notre famille, il en a banni la paix, la paix n'y est plus. Vivre en paix. Nous vous demandons la paix. Cette maison est une maison de paix.)

On dit figurément De deux personnes qui étoient brouillées ensemble, & qui se sont réconciliées, qu'*Elles ont fait la paix.* Et d'Un homme qui est rentré dans les bonnes grâces de son maître, de son protecteur, qu'*Il a fait sa paix.*

PAIX, signifie aussi La tranquillité de l'ame, La paix que Dieu seul donne. (Dieu nous veuille donner sa paix. Dieu est le Dieu de paix. Notre-Seigneur donna la paix à ses Disciples en les quittant. Paix intérieure. Paix de l'ame. Être en paix avec soi-même.)

Dans la sainte Écriture, J. C. est appelé *L'Ange de paix.* Et en parlant d'Un homme qui porte toujours les esprits à l'union & à la concorde, on dit, que *C'est un Ange de paix.*

On appelle *Baiser de paix*, la cérémonie qui se fait à la Grand'Messe, lorsque le Célébrant & ses Ministres s'embrassent.

On dit, *Laisser quelqu'un en paix*, pour dire, Ne le plus molester, ne l'importuner plus. (Après m'avoir bien tourmenté, il m'a laissé en paix. Vous m'importunez, laissez-moi en paix.)

PAIX, signifie aussi, Calme, silence, éloignement du bruit. (Vous êtes ici bien en paix.)

On dit populair. quand on parle d'Une personne morte que l'on a connue, (Dieu lui fasse paix.)

On dit figur. & prov. qu'*Il faut laisser les morts en paix*, pour dire, qu'Il ne faut point parler mal d'eux.

On dit proverbialement, qu'*Une personne est paix & aise*, Quand elle a toutes ses commodités, & qu'elle en jouit en repos.

On dit figur. qu'*Un homme ne donne ni paix, ni trève à un autre*, pour dire, qu'Il ne lui donne aucun relâche, qu'il le presse continuellement.

On dit proverbialement, *Paix & peu*, pour dire, qu'On doit être content quand on jouit paisiblement d'une fortune médiocre.

PAIX. s. f. Déesse révérée par les Païens. (Vespasien dédia un temple à la Paix. La Paix étoit représentée avec une branche d'olivier à la main.)

PAIX, est souvent une sorte d'interjection dont on se sert pour faire faire silence. (Paix-là. Eh, paix donc.) *Les Huissiers crient, paix-là, paix-là*, pour dire, qu'On se taise, qu'on ne fasse point de bruit.

PAIX, se dit aussi De la patène que le Prêtre donne à baiser quand on va à l'offrande, & de cette plaque que l'Acolyte, après l'*Agnus Dei*, porte à baiser aux principales personnes du chœur. (Baiser la paix. Donner la paix à baiser.)

PAIX, se dit aussi De l'os plat & large d'une épaule de veau ou de mouton, lorsque la chair en est ôtée.

PAL

PAL. s. m. Pieu aiguisé par un bout. Il est principalement en usage dans le Blason. Son plur. est *Paux* ou *pals*. (Il porte d'or au pal de gueules. À trois pals aiguisés.)

PALADIN. s. m. On appelle ainsi dans les vieux Romans, quelques-uns des principaux Seigneurs qui suivoient Charlemagne à la guerre. (Le Paladin Roland.)

En parlant d'un Seigneur qui veut passer pour brave & pour galant, on dit, que *C'est un vrai Paladin.*

PALAIS. s. m. Maison royale, maison de Roi, de Prince, ou de Seigneur. (Superbe palais. Grand palais. Palais magnifique. Beau palais. Palais royal. Le palais de l'Empereur. Quand le Roi est dans son palais. Bâtir un palais. Loger dans un palais. Palais Épiscopal.)

On appelle par exagération Les maisons magnifiques, *Des Palais.* (Voilà une belle maison, c'est un palais.)

Et en parlant des maisons considérables de la plupart des villes d'Italie, on leur donne ordinairement le nom de *Palais.* (Le Palais Farnèse, &c.)

En plusieurs villes de France, & principalement dans celles où il y a des Parlemens, on appelle *Palais*, Le lieu où se rend la Justice. (La grande Salle du Palais de Paris. La cour du Palais. Les grands degrés du Palais. Les galeries du Palais. Il est fête au Palais. Les Requêtes du Palais. Le Baillage du Palais.)

On appelle *Jours de Palais*, Les jours où l'on plaide au Palais. (Il est aujourd'hui jour de Palais.)

On appelle *Gens de Palais*, Les Juges, Avocats, Procureurs, Huissiers, &c.

On appelle *Style du Palais*, *style de Palais*, Les termes de Pratique dont on se sert dans les actes judiciaires.

PALAIS, dit absolument, se prend pour les Officiers du Palais. (Tout le Palais vous dira que votre cause est mauvaise.)

PALAIS. s. m. La partie supérieure du dedans de la bouche. (Se brûler le palais. Avoir le palais tout en feu. Cela écorche, cela chatouille le palais.)

Il se dit aussi en parlant de certains animaux dont l'homme se nourrit. (Un palais de bœuf. Un palais de mouton. Un ragoût de palais de bœuf. Ce cheval ne bat à

la main, que parce que le montant de l'embouchure porte contre le palais, & chatouille cette partie.)

PALAIS, en termes de Botanique, signifie L'espace, qui est compris entre les deux parties des fleurs en gueule.

PALAIS DE LIEVRE. s. m. Plante. C'est la même que le Laiteron.

PALAMENTE. s. m. Terme de Marine, qui se dit de tout le corps des rames d'un bâtiment de bas-bord, tel qu'une galère.

PALAN. s. m. Terme de Marine. Assemblage de cordes, de moufles & de poulies propres à enlever de pesans fardeaux. (Grand Palan. Palan à canon.)

PALANQUE. s. f. Espèce de fortification faite avec des pieux. (Attaquer une palanque. Défendre une palanque.) Ce mot n'est guère en usage qu'en parlant de certaines petites Places ainsi fortifiées en Hongrie, en Croatie, en Pologne, &c.

PALANQUIN. s. m. Sorte de chaise portative, dont les personnes considérables se servent dans les Indes, pour aller d'un lieu à un autre, en se faisant porter sur les épaules des hommes. (Se faire porter dans un palanquin.)

En termes de Marine, on appelle *Palanquin*, Un petit palan.

PALASTRE. s. m. Boîte de fer qui fait la partie extérieure d'Une serrure, & sur laquelle les parties extérieures sont montées.

PALATALE. adj. fém. Qui se dit des consonnes qui sont produites par les mouvemens de la langue qui va toucher le palais. D. T. L. N. R. sont *des consonnes palatales.* On les nomme aussi *Linguales.*

PALATIN. s. m. Titre de dignité, qui a diverses significations, selon les différens pays où il est en usage. Ainsi en Allemagne, on appelle *Palatin* ou *Comte Palatin du Rhin*, l'Électeur Laïque qui a ses États sur le Rhin; & ce titre-là passe à tous ceux de la même maison, qu'on appelle *La Maison Palatine.*

On donnoit autrefois en France à plusieurs Seigneurs le nom de *Palatin.*

En Hongrie, on appelle *Palatin*, Le Vice-Roi de Hongrie: En Pologne, on donne le titre de *Palatin* au Gouverneur de chaque Province, & l'on appelle sa femme *Palatine.*

On appelle en Anatomie *Os Palatins*, Les os qui servent à former les fosses nasales & les maxillaires.

PALATINAT. s. m. La dignité de Palatin. *Le Palatinat est une dignité ancienne dans la Maison de Bavière.*

On appelle aussi *Palatinat*, La Province qui est sous la domination de l'Électeur Palatin. (Le Palatinat du Rhin. Les villes du Palatinat. Le haut Palatinat, *ou* Palatinat de Bavière. Le bas Palatinat.)

En Pologne, on appelle *Palatinat*, Chaque province de la Pologne. (Le Palatinat de Cracovie.)

PALATINE. s. f. Fourrure que les femmes portent sur leur cou en hiver. (Une palatine de martre.)

On appelle aussi *Palatine*, Les ornemens faits de rézeau, que les femmes mettent sur le cou.

PALE. s. f. (l'A se prononce bref.) Carton carré garni ordinairement de toile blanche, & servant à couvrir le calice quand on dit la Messe.

PALE, se dit aussi d'Une ou plusieurs pièces de bois qui servent à une écluse. (Levez la pale, baissez la pale du moulin.)

On appelle aussi *Pale*, Le bout plat d'une rame, d'un aviron. C'est la partie qui entre dans l'eau.

PÂLE. adj. de t. g. Blême, qui est de couleur tirant sur le blanc. En ce sens il ne se dit guère que des personnes, soit qu'elles aient naturellement cette couleur, ou qu'elle leur vienne par accident. (Il est pâle comme un mort, comme la mort, comme un trepassé. Avoir le teint pâle, le visage pâle, les mains pâles. Être pâle de colère, de frayeur. Il est pâle & défait.)

On dit, que *Le Soleil est pâle*, pour dire, qu'Il paroît d'une couleur blafarde. *Pâle*, se dit aussi de la Lune, & de toute sorte de lumière, lorsqu'elle est foible & blafarde. (Cela ne jette qu'une lumière pâle.)

On appelle poëtiquement, *Les pâles ombres*, Les ames des morts.

PÂLE, se dit aussi des couleurs, pour dire, qu'Elles sont déchargées,) qu'elles ne sont pas vives. (Du bleu pâle, du jaune pâle, de l'or pâle.)

On appelle *Pâles couleurs*, Une certaine maladie qui survient quelquefois aux filles ou aux femmes, & qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le visage pâle.

PALÉE. s. f. Rang de pieux enfoncés en terre pour former une digue, soutenir des terres, &c.

PALEFRENIER. s. m. Valet qui panse les chevaux. (Bon palefrenier. Un cheval pour monter un palefrenier.)

PALEFROI. s. m. On appeloit ainsi les chevaux qui servoient ordinairement aux Dames, avant qu'on eût l'usage des carrosses. (Monter sur un palefroi. Autrefois les Dames alloient sur des palefrois. (Il est vieux.

PALERON. s. m. Cette partie de l'épaule qui est plate & charnue. On le dit de certains animaux. (Ce cheval est blessé au paleron.)

PALESTINE. s. f. Caractère d'imprimerie, qui est entre le gros parangon & le petit canon.

PALESTRE. s. m. Terme d'antiquité. C'étoit le nom que les Grecs & les Latins donnoient aux lieux publics où les jeunes gens se formoient aux exercices du corps. On appeloit aussi de ce nom les exercices mêmes.

PALESTRIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des exercices qui se faisoient dans les Palestres.

PALET. s. m. On appelle ainsi Une pierre plate & ronde avec laquelle on joue, en la jetant en l'air, pour la placer le plus près qu'on peut d'un but qu'on a marqué. (Jouer au palet, au petit palet. Son palet touche au but.)

PALETTE. s. f. Instrument de bois plat qui a un manche, & avec lequel les enfans jouent au volant. (Une palette pour jouer au volant.)

On appelle aussi *Palette*, Un petit ais fort mince, sur lequel les Peintres mettent les couleurs & les mêlent. (Mêler des couleurs sur la palette. Et dans ce sens, en parlant du tableau d'un Peintre qui n'a pas l'art d'éteindre ses couleurs, & qui les donne trop vives, on dit, que *Cela sent la palette.*

PALETTE, se dit aussi d'Un petit plat dans lequel on reçoit le sang de ceux à qui on ouvre la veine. (Apportez des palettes. On lui a tiré trois palettes de sang.)

PÂLEUR. s. f. La couleur de ce qui est pâle. Il ne se dit guère qu'en parlant des personnes. (Il lui est resté une grande pâleur de sa maladie. Une pâleur mortelle. La pâleur de la mort paroissoit sur son visage.)

PALIER. s. m. L'endroit d'un degré, d'un escalier, où les marches sont interrompues par une espèce de platte-forme qui est propre à se reposer, & qu'on appelle aussi pour cela un repos. (Quand on a monté dix marches, on trouve un grand palier.)

PALINGÉNÉSIE. s. f. Ce mot signifie littéralement, *Régénération.* On l'emploie pour exprimer une action que quelques Chimistes prétendent avoir observée dans les cendres, & dans d'autres produits de l'analyse chimique des corps organisés, soit végétaux, soit animaux, par laquelle ces principes reproduisent un corps semblable à celui dont ils ont été retirés, ou du moins le fantôme, l'image, la forme du corps.

PALINOD, ou PALINOT. s. m. Poësie faite en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge. C'est à Caen principalement qui se donne le prix à la pièce de vers qui a paru la meilleure. *Le Palinod se fait ordinairement en chant Royal, Ballade, Ode, Sonnet, &c. au gré du Poëte.* On donne aussi le prix du Palinod à Rouen & à Dieppe.

PALINODIE. s. f. Rétractation de ce qu'on a dit. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, (Chanter la palinodie. On l'a contraint de chanter la palinodie.)

PÂLIR. v. n. Devenir pâle. (Pâlir à l'aspect du péril. Vous pâlissez, vous vous trouvez mal. La moindre chose le fait pâlir. Il pâlit de colère.)

Il est quelquefois actif; & alors il signifie, Rendre pâle. (La fièvre tierce l'a beaucoup pâli. Le vinaigre pâlit les lèvres.)

PALI, IE. participe.

PALIS. s. m. Pieu. (Un jardin clos de palis. Un bois entouré de palis.) Il se dit aussi du lieu entouré de palis.

PALISSADE. s. f. Clôture de palis plantés en terre pour la défense d'un poste, ou de quelques dehors d'une place de guerre. (La contrescarpe étoit défendue par une bonne palissade. Rompre une palissade. Couper une palissade. Tirer de derrière une palissade.)

On appelle aussi *Palissade*, Un pieu de la palissade. (Il fut blessé en regardant entre deux palissades.)

PALISSADE, se dit aussi d'Une suite de charmes ou d'autres arbres plantés à la ligne, dont les branches qu'on laisse croître dès le pied, font une espèce de haie, que l'on tond de temps en temps. (Palissade de charmes. Palissade d'érable. Palissade de buis. Palissade d'if, &c. Tondre des Palissades. Une palissade si bien entretenue qu'une branche ne passe pas l'autre. Des palissades fort hautes, fort touffues. Palissades à hauteur d'appui.)

PALISSADER. v. a. Entourer une fortification de palissades. (Fraiser & palissader une demi-lune.)

Il signifie aussi, Dresser des palissades autour des murailles d'un jardin, d'un parc. (Palissader les murailles d'un jardin avec des charmes, avec des ifs.)

PALISSADÉ, ÉE. participe. (Une contrescarpe palissadée. Des allées palissadées.)

PALISSER. v. a. Terme dont les Jardiniers se servent, pour dire, Attacher le long des murailles d'un jardin, les branches des

arbres fruitiers, par le moyen d'un treillage ou de quelque autre chose. (Palisser des pêchers. Palisser des poiriers.)

PALISSÉ, ÉE. participe. En termes de Blason, il se dit Des pièces à paux aiguisés, enclavés les uns dans les autres. (Une enceinte palissée d'or.)

PALIXANDRE. s. m. Bois violet propre au tour & à la marqueterie. Le plus beau est celui qui a le plus de veines.

PALLADIUM, s. m. Mot emprunté du latin & dérivé du grec. Il signifie proprement Une statue de Pallas. Comme cette statue passoit pour le gage de la conservation de Troie, l'Antiquité païenne a désigné depuis sous le nom de *Palladium*, les divers objets auxquels les Villes, les Empires attachoient leur durée. Tel étoit le bouclier sacré qu'on croyoit tombé du Ciel sous Numa, &c.

PALLIATIF, IVE. adj. Qui pallie. Il n'est guère en usage qu'en ces deux phrases, *Remède palliatif*, *cure palliative*, pour dire, Un remède qui ne guérit pas à fond, une cure qui ne soulage que pour peu de temps.

Il s'emploie aussi substantivement. (Ce remède n'est qu'un palliatif.)

PALLIATION. s. f. Déguisément, action de pallier. Il ne s'emploie qu'au figuré. (Ce n'est pas une justification, c'est une palliation.)

PALLIER. v. a. Déguiser, couvrir une chose qui est mauvaise, l'excuser en y donnant quelque couleur favorable. (Il tâche de pallier sa faute. Il fut si bien pallier son crime. Il n'allégua que de mauvaises raisons pour pallier ce qu'il avoit fait.)

En parlant de la cure d'une maladie, d'une plaie, on dit, *Pallier le mal*, pour dire, (Ne le guérir qu'en apparence.)

PALLIÉ, ÉE. participe.

PALLIUM. s. m. Mot latin, qui est passé en françois. Ornement fait de laine blanche, semé de croix noires, & béni par le Pape, qui l'envoie aux Archevêques, pour marque de leur Juridiction. (Cet Archevêque a obtenu le Pallium. Les Archevêques portent le pallium en certaines cérémonies par-dessus leurs habits pontificaux. Il y a des Évêques à qui leurs Siéges donnent droit d'avoir le pallium.)

PALME. s. f. Branche de palmier. (Ils portoient tous une palme à la main. Les palmes du Dimanche des Rameaux. La palme est le symbole de la victoire.)

Dans cette acception, on dit, qu'*Un homme a remporté la palme*, pour dire, qu'Il a remporté la victoire, & cela se dit, tant des avantages qu'on remporte dans un combat, que de ceux qu'on remporte dans une dispute, & dans quelque contestation que ce soit.

On dit aussi, *La palme du martyre*, en parlant de la mort que les Martyrs ont soufferte pour la confession de la foi.

PALME. s. m. Espèce de mesure commune en Italie, & qui est de l'étendue de la main. *Le palme n'est pas le même dans toutes les villes d'Italie. Le palme Romain est de huit pouces trois lignes & demie.*

C'est aussi le nom d'une mesure en usage chez les Anciens. *Le palme Grec étoit de quatre doigts*, ou *le sixième d'une coudée grecque. Le palme Romain avoit douze doigts, trois quarts de pied, ou la moitié d'une coudée.*

PALME DE CHRIST, s. f. Espèce de Ricin. *Voy.* RICIN.

PALMIER. s. m. Sorte d'arbre portant des fruits qu'on nomme dattes, & qui ne vient guère que dans les pays chauds. (Palmier mâle. Palmier femelle. Branche de palmier.)

PALMISTE. s. m. Sorte de palmier qui croît dans les Îles Antilles. Il y en a de quatre sortes, dont la principale est nommée *Palmiste franc*, & sert à grand nombre d'usages. Outre son fruit, il porte sous les feuilles une espèce de moelle qu'on appelle *Chou palmiste*, & qui a le goût de nos avelines.

PALMITE. s. m. Nom que l'on donne à la moelle des palmiers. C'est une substance blanche comme du lait caillé, fort tendre, & d'un goût doux & agréable.

PALOMBE. s. f. Oiseau de passage. Espèce de pigeon ramier des provinces voisines des Pyrénées.

PALONNIER. s. m. pièce du train d'un carrosse, qui est jointe au train de devant ou à la volée, par un anneau de fer, ou par une chaînette de cuir, & sur laquelle les traits des chevaux sont attachés. (Il y a un palonnier de rompu au train de ce carrosse, il faut y en remettre un autre.)

PALOT. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'un villageois fort grossier. (C'est un palot, un gros palot, un franc palot.) Il est du style familier.

PALPABLE. adj. de t. g. Qui se fait sentir au toucher. *Tous les corps solides sont palpables.*

L'Écriture-Sainte, en parlant des ténèbres d'Égypte, dit, qu'*Elles étoient palpables*, pour en marquer l'épaisseur & l'obscurité.

Il signifie figurément, Fort évident, fort clair. (Ce que je vous dis est clair & palpable. Raison palpable. C'est une chose palpable.)

PALPITANT, ANTE. adj. Qui palpite. (Les entrailles palpitantes. Le cœur tout palpitant.)

PALPITATION. s. f. Battement, mouvement déréglé & inégal du cœur. (Il a une palpitation de cœur continuelle. Il est sujet à des palpitations de cœur, à de grandes palpitations.)

PALPITER. v. n. Se mouvoir d'un mouvement déréglé & fréquent. En cette acception, il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (La paupière lui palpite. Le cœur lui palpite.)

Quand les parties intérieures des animaux qui viennent d'être tués, ont encore quelque mouvement, on dit, qu'*Elles palpitent encore.*

PALPLANCHE. s. f. Pièce de bois qui garnit le devant des fondemens des pilotis d'une digue, d'une jetée.

PALTOQUET. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un homme grossier. (C'est un franc paltoquet.) Il est populaire.

PALUS. s. m. Terme de Géographie. Marais. Il n'est plus en usage que joint avec un nom propre de lieu, comme dans ces mots, (Les palus Méotides. Les palus Pomptines.)

PAM

PÂMER. v. n. ou SE PÂMER. v. réc. Tomber en défaillance. (Il n'en peut plus, il se pâme. Il pâme. Cet enfant se pâme à force de crier. Pâmer de douleur.)

On dit, *Pâmer de rire*, *se pâmer de rire*, pour dire, Rire bien fort. (Il vous feroit pâmer de rire. Il pâmoit de rire.) Et on dit, *Pâmer de joie*, *se pâmer de joie*, pour dire, Se laisser aller au transport de la joie. Il est du style familier.

PÂMÉ, ÉE. participe.

PÂMÉ, en termes de Blason, se dit d'Un poisson qui a la gueule béante. (D'azur au Dauphin d'or pâmé.)

PAMFLET. s. m. Mot Anglois, qui s'emploie quelquefois dans notre langue, & qui signifie *Brochure.*

PÂMOISON. s. f. Défaillance, évanouissement. (Tomber en pâmoison. On l'a fait revenir de sa pâmoison. Il est sorti de sa pâmoison.)

PAMPE. s. f. La feuille du blé, de l'orge, &c. (Pampe de blé, d'avoine.)

PAMPRE. s. m. Branche de vigne avec ses feuilles. *On peint Bacchus avec une couronne de pampre.* (Les Bacchantes entouroient leurs javelots de pampre & de lierre.)

En Architecture, on nomme *Pampre*, Les branches de vigne dont on décore ordinairement les colonnes torses.

PAMPRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit Des grappes de raisin attachés à la branche. (D'or à trois grappes de raisin de sable pamprées de sinople.)

PAN

PAN. subst. m. On appelle ainsi une partie considérable d'un vêtement, comme d'une robe, d'un manteau. (Le pan d'une robe. Les pans d'un manteau. Les Romains se couvroient la tête d'un des pans de leurs robes, quand il pleuvoit. Quand Pompée fût assassiné par Achillas, il se couvrit le visage avec un pan de sa robe.)

PAN, se dit aussi d'Une partie d'un mur. (Un pan de mur. Un pan de muraille. Le canon avoit abattu un grand pan de la courtine.)

Il se dit pareillement d'Un des côtés d'une des faces d'un ouvrage de menuiserie ou d'orfèvrerie, ou d'un corps de bâtiment à plusieurs angles. (Une table à pans. Une salière à pans. Un cabinet à pans. Une tour à pans, à six pans, à huit pans.)

On appelle *Pan de bois*, Un assemblage de charpente qui compose le devant d'une maison.

PANACÉE. s. f. Remède universel. (S'il a trouvé un remède aussi universel qu'il dit, il peut se vanter d'avoir trouvé la panacée.) *Le mercure doux & bien préparé, c'est-à-dire, sublimé plusieurs fois, est une espèce de panacée*, & on l'appelle du nom de *Panacée.*

On donne aussi ce nom à quelques autres préparations. (Panacée antimoniale, &c.)

PANACHE. s. m. Assemblage de plumes d'autruche dont on ombrage un casque. (Toutes les quadrilles de ce carrousel portoient des casques ombragés de panaches de couleurs différentes.)

On appelle aussi *Panache*, La partie supérieure d'une lampe d'Église. *Le panache porte le culot par le moyen de trois chaînes.*

PANACHE DE MER. s. m. Plante qui croît sur les rochers le long de la mer, & qui est d'un tissu très-délicat. Il y en a de différentes couleurs.

PANACHER, SE PANACHER. v. réc. Il se dit De certaines fleurs, lorsqu'il vient à s'y former une nouvelle couleur, qui fait à-peu-près l'effet d'un panache. (Voilà une tulipe, une anémone, une rose, un œillet qui se panache bien.)

Il est aussi neutre dans la même acception. (Voilà une tulipe qui commence à panacher.)

PANACHÉ, ÉE. participe. (Tulipe panachée. Anémone panachée. Rose panachée.)

Il se dit aussi De certains oiseaux. (Poule panachée. Serin panaché.)

PANADE. s. f. Sorte de mets fait de pain émié & long-temps mitonné dans du bouillon. (Faire de la panade. Manger de la panade. On lui a ordonné une panade.)

SE PANADER. verbe récipr. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'une personne qui marche avec un air d'ostentation & de complaisance, à-peu-près comme un paon quand il fait la roue. (Voyez comme il se panade.) Il est familier.

PANAGE. s. m. Droit que l'on paye au Propriétaire d'une forêt, pour avoir la permission d'y mettre des porcs qui s'y nourrissent de gland, de faine, &c.

PANAIS ou PASTENADE. s. m. Plante potagère, dont la racine a un goût doucereux, est blanche & bonne à manger.

Il y a un *Panais sauvage* qui croît aux lieux incultes. Sa racine est plus petite & plus coriace que celle du panais cultivé. Ses semences & ses feuilles sont employées en Medecine comme emménagogues chauds & dessicatifs.

PANARD. adj. Il se dit d'un cheval dont les deux pieds de devant sont tournés en dehors. (Cheval panard.)

PANARIS. s. m. Tumeur flegmoneuse qui vient au bout des doigts. On en distingue de trois espèces. Le premier qui n'occupe que les tégumens, vulgairement *Mal d'aventure*; le second dont le siège est dans la gaine des tendons; & le troisième qui est entre le périoste & l'os. (Il a un panaris qui lui cause une grande douleur.)

PANATHÉNÉES. s. f. p. Terme d'Antiquité. Nom des fêtes solennelles qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Minerve. (Les grandes panathénées;) elles revenoient tous les cinq ans. (Les petites parathénées;) elles étoient annuelles.

PANCALIERS. s. m. Choux qui tirent leur nom de la ville de Pancaliers en Piémont, d'où ils nous ont été apportés.

PANCARPE. s. m. Nom d'un des jeux des Romains, dans lequel des hommes combattoient contre des animaux.

PANCARTE. s. fém. Placard affiché pour avertir le public des droits imposés sur certaines denrées, &c. (Une pancarte affichée à l'entrée d'un pont.)

Il se dit aussi par une espèce de plaisanterie, en parlant De toutes sortes de papiers & d'écrits. (Quelle pancarte portez-vous là? Ôtez-nous toutes ces pancartes, toutes ces vieilles pancartes.)

PANCHYMAGOGUE. adj. de t. g. Il se dit Des remèdes qu'on regarde comme capables de purger toutes les humeurs. Il se prend aussi substantivement.

PANCRACE. s. m. Exercice qui faisoit partie de la Gymnastique. Il étoit composé de la réunion de la lutte & du pugilat.

PANCRATIUM. *Voyez* SCILLE.

PANCREAS. s. m. Terme d'Anatomie C'est une des glandes conglomérées qui est située derrière le fond de l'estomac, vers la première vertèbre des lombes. On appelle *Suc pancréatique*, La Liqueur qui sort du *Pancréas*.

PANDECTES. s. f. pl. Recueil des décisions faites par les anciens Jurisconsultes Romains, auxquels Justinien, qui les fit compiler, donna force de loi. On nomme aussi ce Recueil, *Le Digeste*. Et l'on appelle *Pandectes Florentines*, L'édition des Pandectes faite sur le manuscrit de Florence.

PANDEMIE, PANDÉMIQUE. Synonymes de ÉPIDÉMIE, ÉPIDÉMIQUE.

PANDOURE. s. m. Nom de certains Soldats Hongrois.

PANÉGYRIQUE. s. m. Discours ou Poëme fait à la louange de quelqu'un. (Un beau panégyrique. Le panégyrique d'un Saint. Il a fait un panégyrique à la louange du Roi. Faire le panégyrique d'un Prince. Pline a fait le panégyrique de Trajan.)

Il se prend aussi généralement pour Tout ce qu'on dit à la louange de quelqu'un. (Il fait le panégyrique de cet homme-là dans toutes les compagnies. Voilà son panégyrique fait en deux mots. On a quelquefois employé ce mot comme adjectif. (Discours panégyrique.)

PANÉGYRISTE. s. m. Celui qui fait un panégyrique. (C'est un excellent panégyriste. Ce n'est pas un historien, c'est un panégyriste perpétuel.)

PANER. v. a. Couvrir de pain émié, de la viande qu'on fait griller ou rôtir. (Paner des pieds de cochon. Paner des côtelettes. Paner une poularde.)

PANÉ, ÉE. participe. (Des côtelettes bien panées.)

On appelle *De l'eau panée*. De l'eau où l'on a fait tremper du pain, pour en ôter la crudité. (Il ne boit que de l'eau panée.)

PANERÉE. s. f. Tout ce qu'un panier peut contenir, autant qu'il en peut tenir dans un panier. (Une panerée de raisins. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des fruits.

PANETERIE. s. f. Le lieu où l'on distribue le pain chez le Roi. (Vous le trouverez à la paneterie.)

Il signifie aussi collectivement, Les Officiers qui servent à la paneterie. (Il a une charge à la paneterie. (Il est chef de la paneterie. Aide de la paneterie. La paneterie a reçu ordre....)

PANETIER, GRAND PANETIER. s. m. Grand Officier de la Couronne, qui avoit autrefois la charge de faire distribuer le pain dans toute la Maison du Roi, & qui avoit autorité sur tous les Boulangers du royaume. (Grand panetier de France.)

PANETIÈRE. s. f. Petit sac dans lequel les Bergers & les Bergères portent du pain en allant garder les moutons. (La panetière d'un Berger.)

PANICAUT, ou CHARDON ROLAND, ou CHARDON À CENT TÊTES. *Voyez* ÉRYNGE.

PANICULE. s. m. Terme de Botanique. Espèce d'épi qui contient beaucoup de fleurs & de semences. Le panicule diffère de l'épi en ce qui forme plusieurs corps séparés. *Le millet porte ses fruits en panicule.*

PANICUM. s. m. Plante qui ne diffère du millet, qu'en ce que celui-ci porte ses fleurs & ses graines en botte ou en bouquet, & que le panicum porte les siennes en épis fort longs & fort serrés. Il a les mêmes usages & les propriétés que le millet.

Il y a un *Panicum sauvage*, dont les grains ne sont propres qu'à la nourriture des oiseaux.

PANIER. s. m. Ustensile de ménage, fait d'osier, de jonc, &c. & ainsi nommé, parce qu'autrefois il servoit principalement à y mettre du pain. (Grand panier. Panier couvert. Le couvercle d'un panier. Panier à anse, sans anse. Panier de Boulanger. Panier de Messager. Panier de Vendangeur. Un cheval de bât avec des paniers pleins de provisions. Le panier d'un cochon. Un panier d'osier. Un panier de jonc.)

On dit aussi, *Un panier de raisins, un panier de pêches, un panier de fraises, un panier de pommes, &c.* pour dire, Un panier plein de raisins, plein de fraises, plein de pêches, plein de pommes, &c.

On appelle aussi *Panier de marée*, Un panier dans lequel on apporte d'ordinaire la marée à la halle. Et dans toutes ces acceptions on dit, *Prendre le dessus d'un panier*, pour dire, En prendre l'élite. *Il n'y a plus que le fond du panier*, pour dire, il n'y a plus que le rebut.

On dit populairement que *L'anse du panier vaut beaucoup à une servante*, pour dire, qu'elle vole beaucoup sur ce qu'elle va acheter au marché.

On dit en termes d'Architecture, *Une voûte, une arcade à anse de panier*, pour dire, Une voûte, une arcade surbaissée, & qui n'a pas son cintre parfait, son plein cintre. On dit figurément & proverbialement, *A petit mercier, petit panier*, pour dire, que Les petites gens proportionnent leur dépense à leurs facultés.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme fort sot, qu'*Il est sot comme un panier.* Et d'Un dissipateur, que *C'est un panier percé.*

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un panier*, pour dire, qu'il y a de l'imprudence à placer tout son bien dans un même endroit, qu'Il est sage d'avoir du bien de plus d'une nature.

On dit encore, *Adieu panier, vendanges sont faites*, pour dire, que L'occasion pour laquelle on étoit venu est passée, & qu'il n'y a plus rien à faire.

On appelle aussi *Panier*, Une espèce de jupon garni de cercles de baleine pour soutenir les jupes & la robe.

PANIQUE. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Terreur panique*, qui signifie, Une frayeur subite & sans fondement.

PANNE. s. f. Sorte d'étoffe de soie, de fil, de laine, de poil de chèvre, ou de coton, fabriquée à peu près comme le velours, mais dont les poils sont plus longs & moins serrés. (Panne de soie, panne de fil, &c.)

Quand on dit simplement *Panne*, on entend celle de soie. (Bonne panne. Panne forte. Panne bien lustrée. Panne noire. Panne grise. Manteau doublé de panne. Robe de panne.)

PANNE. s. f. Cette graisse dont la peau du cochon & de quelques autres animaux se trouve garnie au-dedans, & principalement au ventre. (Un cochon maigre qui n'a presque point de panne. On a fait tant de livres de graisse de la panne de ce cochon.)

On dit figurément & par plaisanterie d'Un homme extrêmement gras, qu'*Il a deux doigts de panne.*

PANNE. s. f. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui sert à soutenir les chevrons d'une couverture. (Panne de dix pouces en carré.)

PANNE. s. f. Terme de Marine, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Mettre en panne*; ce qui se dit d'un vaisseau qui dispose ses voiles de manière à ne pas continuer de faire route. (Dès qu'on apperçut les ennemis, on mit en panne pour les attendre.)

PANNEAU. s. m. Pièce de bois ou de vitrage enfermée dans une bordure. (Un panneau de vitre. Un panneau de carrosse. Un

panneau de lambris. Un panneau de porte.)

Il signifie aussi Un filet pour prendre des lièvres, des lapins. (Tendre un panneau, des panneaux.)

On dit figurément, *Tendre un panneau à quelqu'un*, pour dire, Lui tendre un piège pour lui faire faire quelque faute, pour le faire tomber dans quelque inconvénient Et on dit en ce sens, *Donner dans le panneau*, pour dire, Se laisser tromper, attraper. (C'est un homme à donner dans tous les panneaux qu'on lui tend.)

PANNEAU. f. m. On appelle ainsi chacun des deux coussinets, ou chacune des rembourrures qu'on met aux côtés d'une selle, pour empêcher que le cheval ne se blesse. (Il faut mettre, il faut attacher des panneaux à cette selle. Rembourrer des panneaux. Cambrer les panneaux d'une selle.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui a quelque grand dépit, qu'il renferme au-dedans de lui du mieux qu'il peut, qu'*Il crève dans ses panneaux*. Il est populaire.

PANNELLE. f. f. Terme de Blason, qui signifie Une feuille de peuplier.

PANNETON. f. m. La partie d'une clef qui entre dans la serrure. *Les trois parties d'une clef sont l'anneau, la tige & le panneton.*

PANNICULE. f. fém. Terme d'Anatomie. Membrane qui est sous la graisse, & dont les muscles du corps sont enveloppés.

PANONCEAU. f. m. Écusson d'armoiries mis sur une affiche, pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau, pour marque de Juridiction. (Les panonceaux du Prince. Les panonceaux d'un Seigneur. Faire mettre, faire afficher les panonceaux Royaux sur la porte d'une maison, pour marquer qu'elle est saisie réellement.)

PANSE. f. f. Ventre. (Grosse panse. Avoir la panse pleine. (Il n'a d'usage que dans le discours familier.

On dit figurément & proverbialement, *Après la panse vient la danse*, pour dire, que Lorsque l'on a fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. Il est populaire.

On dit proverbialement & figurément, *Avoir plus grands yeux que grande panse*, ou *avoir les yeux plus grands que la panse*; & cela se dit d'Un homme qui s'étant mis à table, comme croyant devoir tout manger, se trouve ensuite rassasié bien plutôt qu'il n'avoit cru.

PANSE D'A. Terme de l'art de l'écriture, qui se dit de l'arrondissement d'un *a*. (La panse de cet *a* est mal faite.)

Proverbialement & figurément, on dit, qu'*Un homme n'a pas fait une panse d'a*, pour dire, qu'Il n'a rien écrit, qu'il n'a rien composé. (D'aujourd'hui il n'a fait une panse d'*a*. (C'est un homme qui de sa vie n'a fait une panse d'*a*.)

On dit aussi proverbialement & figurément, d'Un homme qui s'attribue quelque part à un ouvrage, mais qui cependant n'y a nullement travaillé, qu'*Il n'y a pas seulement fait une panse d'a*.

PANSEMENT. f. m. Action de panser une plaie, une blessure. (L'heure du pansement approchoit. Quatre Chirurgiens se sont trouvés à son pansement. Le pansement est quelquefois plus douloureux que l'opération.)

Il signifie encore, Les soins & les remèdes qu'on emploie pour panser une blessure, une plaie. (Ce Chirurgien a traité plusieurs blessés, il lui est dû beaucoup pour ses pansemens. On donne tant à ce Maréchal pour les fers & les pansemens des chevaux.)

Il se dit aussi Du soin que l'on a d'un cheval qu'on panse de la main; & dans ce sens il ne se dit qu'en cette phrase, (Le pansement de la main.)

PANSER. v. a. Lever l'appareil d'une plaie, d'une blessure; appliquer les choses nécessaires à une plaie. (On l'a pansé ce matin. Le Chirurgien vient le panser deux fois par jour. Sa plaie, sa blessure n'a pas été bien pansée. Panser un blessé. Panser quelqu'un à qui l'on a fait une opération. Panser un cheval blessé. Ce cheval a pris un clou de rue, le Maréchal le vient panser tous les jours.)

PANSER, quand il se dit d'un cheval, signifie aussi, L'étriller, le brosser, le nettoyer, & lui donner généralement tout ce qui lui est nécessaire. (Ce palefrenier emploi la plus grande partie de la matinée à panser ses chevaux. Un cheval bien pansé de la main. Un cheval bien étrillé est à demi-pansé.

PANSÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & populairement, qu'*Un homme est bien pansé*, pour dire, qu'Il a bien mangé & bien bu.

PANSU, UE. adj. Qui a une grosse panse. (C'est un homme fort pansu.) Il est du discours familier.

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un gros pansu.)

PANTALON. f. m. Habit tout d'une pièce, qui est fort juste sur le corps, & qui prend depuis le coup jusqu'aux pieds. Il se dit aussi d'Un caleçon qui est tout d'une pièce avec les bas. (Pantalon de ratine. Pantalon de chamois. Il n'avoit encore que son pantalon.)

On appelle aussi *Pantalon*, Un personnage de la Comédie Italienne.

On dit prov. *À la barbe de Pantalon*, pour dire, En présence & en dépit de celui que la chose intéresse davantage.

On appelle figur. & fam. *Pantalon*, Un homme qui prend toutes sortes de figures, & qui joue toutes sortes de rôles pour venir à ses fins. (C'est un pantalon. C'est un vrai pantalon.)

PANTALONNADE. f. f. Danse de Pantalon; danse accompagnée de postures, telles qu'en fait un pantalon, un Farceur.

On appelle aussi *Pantalonnade*, Toutes sortes de bouffonneries, accompagnées de postures badines. (Il est venu faire une pantalonnade, une plaisante pantalonnade.)

On appelle par extension *Pantalonnade*, Une fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance, un subterfuge ridicule pour se tirer d'embarras. (Sa joie, sa douleur n'est que pantalonnade. Il s'en est tiré par une pantalonnade.) Il est familier.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui halette, qui est haletant. (Il est tout pantelant.) Il est vieux.

PANTELER. v. n. Haleter, avoir la respiration embarrassée & pressée. Il est vieux.

PANTHÉE. adj. Il ne se dit qu'au féminin. (Figure panthée.) Nom que les anciens donnoient aux statues qui réunissoient les symboles ou les attributs de différentes Divinités. (La statue de Diane d'Éphèse étoit une figure panthée.)

PANTHÉON. f. m. Mot tiré du Grec. On donnoit ce nom aux temples consacrés à tous les Dieux à la fois. Le plus célèbre est celui de Rome, bâti par Agrippa, & qui subsiste encore. Quand on dit simplement, *le Panthéon*, c'est de cet édifice qu'on parle. C'est aujourd'hhi l'Église nommée *La Rotonde*.

Le mot de *Panthéon* désignoit aussi de petites statues, qui chez les Romains portoient les symboles de plusieurs Divinités.

PANTHÈRE. f. f. Sorte de bête féroce. *La peau de la panthère est mouchetée & tachetée à peu près comme celle du léopard.*

PANTIERE. f. f. Espèce de filet qu'on tend à des arbres, pour prendre de certains oiseaux. (Tendre une pantière pour prendre des bécasses.)

PANTOGRAPHE. *Voyez* SINGE.

PANTOIMENT. f. m. Terme de fauconnerie. *Asthme dont les oiseaux sont attaqués.*

PANTOMIME. f. m. Sorte d'Acteur ou de personnage qui représente, qui exprime toutes sortes de choses par des gestes, par des attitudes, & sans parler. (Les Anciens avoient d'excellens Pantomimes.)

Il est aussi adj. (Ballet, Divertissement Pantomime.

PANTOUFLE. f. f. Mule. Sorte de chaussure dont on se sert dans la chambre, & qui ordinairement ne couvre pas le talon. (Pantoufle de drap, de cuir, de velours. Une paire de pantoufles. Être en pantoufles & en robe de chambre. Mettre ses souliers en pantoufles.)

On dit proverbialement & populairement, *Raisonner pantoufle*, pour dire, Faire des raisonnemens de travers.

EN PANTOUFLES. Façon de parler adverbiale & proverbiale, pour dire, À son aise, avec toute sorte de commodités. Ainsi on dit d'Un homme qui a un procès dans la Juridiction de la Ville où il demeure, contre un homme d'une autre Province, qu'*Il plaide en pantoufles*. On dit aussi, *Nous ferons ce siége en pantoufles*, pour dire, Nous avons toutes les choses nécessaires pour faire ce siége commodément.

On appelle *Pantoufle*, ou *Fer à pantoufle*, Un fer que le Maréchal forge de manière que les branches augmentent en épaisseur depuis la voûte en dedans du fer jusqu'aux éponges, & diminuent au contraire proportionnément dans leurs parties extérieures, depuis l'arc du fer jusqu'aux éponges. (Mettez une pantoufle ou un fer à pantoufle à ce cheval, qui sera bientôt encastelé sans cette précaution. Ce fer a la forme du fer à pantoufle, mais il n'est pas solide, & n'a pas la même force, puisque les branches & les éponges ont été seulement renversées en-dehors.)

PAO

PAON. f. m. (On prononce *Pan*.) Gros oiseau domestique, d'un beau plumage & d'un cri fort aigre, qui a comme une espèce de petite aigrette sur la tête, & dont les plumes de la queue sont remplies de marques de différentes couleurs en forme d'yeux. (Un jeune paon. Un vieux paon. Queue de paon. Des plumes de paon. Un paon qui fait la roue.)

On dit familièrement d'Un homme glorieux, qu'*Il est glorieux comme un paon*.

On appelle la femelle d'un paon, *Une paonne*, & l'on prononce *panne*.

PAON, en Astronomie, est le nom d'une constellation de l'hémisphère, qui n'est point visible dans nos climats.

PAONNEAU. f. m. Un jeune paon. On prononce *Panneau*. (Manger des paonneaux).

PAP

PAPA. f. m. Terme dont les petits enfans &

ceux qui leur parlent ont accoutumé de se servir, au lieu du mot de père. (Il commence à parler, il dit déjà papa & maman. Où est votre papa ?)

PAPABLE. adj. m. Propre à être élu Pape. Il n'a d'usage qu'en parlant des Prélats, surtout des Cardinaux, qu'on regarde comme pouvant parvenir quelque jour à la Papauté. (C'est un sujet papable, très-papable.)

PAPAL, ALE. adj. Qui appartient au Pape. (Dignité papale. Autorité papale.) On appelle *Terres Papales*, Les terres de la domination du Pape.

PAPAUTÉ. s. f. Dignité de Pape. (Aspirer à la Papauté.)

PAPE. s. m. L'Évêque de Rome, Chef de l'Église universelle. (Notre S. Père le Pape. Le Pape Innocent. Le Pape Alexandre. Le Pape Clément XIII. &c. Élire un Pape. Faire un pape. Appeler au Pape. Appeler du Pape au Concile. Légat du Pape. Nonce du Pape. Une Bulle du Pape. Une Constitution du Pape. Un Bref du Pape.)

On dit, que *Le Pape est le Vicaire de* JESUS-CHRIST *en terre, le père commun des Chrétiens.*

Proverbialement lorsque deux personnes viennent à se rencontrer en même temps dans une pensée, on dit, qu'*Ils eussent fait un Pape.* Il est populaire.

PAPEGAI. s. m. On appeloit ainsi autrefois un perroquet. Aujourd'hui ce mot n'est en usage que pour signifier Un oiseau de carte ou de bois peint, que l'on plante au bout d'une perche, ou sur un poteau, pour exercer à tirer, soit de l'arc, de l'arbalète, ou de l'arquebuse. (Tirer au papegai. Emporter l'aile, emporter un morceau du papegai. Celui qui abat le papegai, remporte le prix. Il a abattu le papegai du premier coup qu'il a tiré.) Beaucoup de gens prononcent & écrivent *Papegaud.*

PAPELARD. s. m. Terme d'injure. Hypocrite, faux dévot. (C'est un papelard, un franc papelard.) Il est familier.

PAPELINE. s. f. Sorte d'étoffe tramée de fleuret. (De la papeline noire. De la papeline grise. S'habiller de papeline.)

PAPELONÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu chargé d'une espèce d'écaille. (D'hermine papeloné de gueules.)

PAPERASSE. s. f. Papier écrit qui ne sert plus de rien, & qu'on regarde comme inutile. (Vieille paperasse. Il faut jeter au feu toutes ces paperasses. Il m'a obligé à lire toutes ces paperasses, qui ne servent de rien à son affaire.)

PAPERASSER. v. n. Passer son temps à remuer, à feuilleter, à arranger des papiers. (Il a passé toute la matinée à paperasser.) Il est familier.

PAPERASSER, signifie aussi, composer sans fin, faire des écritures inutiles. (Cet Auteur ne fait que paperasser. Ce Procureur aime à paperasser.)

PAPETERIE. s. f. Manufacture de papier. (Il y a des papeteries en Auvergne.)

PAPETERIE, signifie aussi, Le commerce de papier. (Il s'est enrichi par la papeterie.)

PAPETIER. s. m. On appelle ainsi L'ouvrier qui fait le papier, & le Marchand qui le vend. (Marchand Papetier. Compagnon Papetier.)

PAPIER. s. m. Composition faite de vieux linge détrempé dans l'eau, pilé & broyé par le moyen d'un moulin, & ensuite étendu par feuilles, pour servir à écrire, imprimer, &c. (Bon papier. Méchant papier. Papier fin. Papier qui a du corps. Papier fort. Du grand papier. Du petit papier. Papier de compte. Papier au raisin, &c. Papier bien collé. Papier battu, lavé, réglé. Papier à lettres. Papier doré. Papier mouillé. Rame de papier. Main de papier. Il y a vingt mains de papier à la rame, & vingt-cinq feuilles à la main. Cela n'est pas plus épais que du papier, qu'une feuille de papier. Moulin à papier. Papier blanc. Papier écrit. Papier qui boit. Papier marqué. Papier timbré.)

On dit proverbialement, *Brouiller, gâter du papier*, pour dire, Écrire de méchantes choses.

On dit proverbialement, *Le papier souffre tout*, pour dire, qu'On écrit sur le papier tout ce qu'on veut ; & que l'on ne doit pas conclure qu'une chose soit vraie, de cela seul qu'elle est écrite.

On dit, *Mettre ses raisons sur le papier, jeter ses idées, ses réflexions sur le papier*, pour dire, Les mettre par écrit.

On dit proverbialement, que *Les murailles sont le papier des fous*, pour dire, qu'Il n'y a que les fous qui écrivent sur les murailles.

Il y a une sorte de papier dont on ne se sert point ordinairement à écrire, mais à dessiner ; à faire des patrons, des enveloppes, des paquets, &c. (Du papier brouillard. Du papier gris. Papier bleu. Papier rouge, &c. Relié en papier marbré.)

On dit figurément, *Être sur les papiers de quelqu'un*, pour dire, Lui devoir de l'argent. La même chose se dit d'Un homme contre lequel on a donné quelque mémoire à celui qui a droit d'inspection & de juridiction sur lui. (Il est sur les papiers du Prévôt.)

On dit figurément & familièrement, *Etre bien ou mal sur les papiers de quelqu'un*, pour dire, Être bien, être mal dans son esprit.

PAPIER, se dit aussi d'Un journal, d'un livre de compte. (Papier journal. Écrivez cela sur votre papier.)

On appelle *Papier terrier*, Un registre contenant le dénombrement de toutes les terres & de tous les Tenanciers qui relèvent d'une Seigneurie. (Faire faire un papier terrier. La confection d'un papier terrier.)

On dit familièrement, *Otez, rayez cela de vos papiers, de dessus vos papiers*, pour dire, Ne comptez pas là-dessus. (Vous croyez que cet homme-là est votre ami à toute épreuve, ôtez cela de vos papiers, il vous manquera au besoin.)

On appelle *Papier volant*, Un écrit qui ne tient à rien, qui ne fait point une partie essentielle d'un ouvrage, d'un procès, d'un registre. (N'écrivez pas cela sur un papier volant qui se peut perdre, mettez-le dans un registre.)

On appelle aussi *Papier*, absolument, Les lettres de change, les billets payables au porteur, & autres effets de cette nature, qui représentent l'argent comptant. (Tout son bien est en papier. Il m'a payé en papier.) C'est dans ce sens que l'on dit, (Papiers royaux. Papiers publics.)

PAPIER, se dit encore De toutes sortes de titres, enseignemens, mémoires & autres écritures ; & en ce sens on s'en sert plus ordinairement au pluriel. (Perdre un papier de conséquence. Avez-vous apporté vos papiers? Je ne saurois compter, je n'ai pas mes papiers. On m'a dérobé mes papiers. On a trouvé une obligation parmi ses papiers. Inventorier des papiers. Il m'a vendu sa terre, & m'en a remis tous les papiers.)

PAPILIONNACÉE. adj. de t. g. Terme de Botanique, synonyme de *Légumineux.*

PAPILLON. s. m. Espèce d'insecte volant, qui vient d'un ver ou d'une chenille. (Papillon blanc. Papillon rouge. Papillon bigarré, &c. Petit papillon. Gros papillon. Les enfans courent après les papillons. Les vers à soie se changent en papillons. Les ailes d'un papillon.)

Proverbialement & figurément, lorsqu'un homme se laissant tromper par des apparences agréables, court imprudemment à sa perte, ou s'engage dans quelque chose qui lui devient préjudiciable, on dit, qu'*Il s'est venu brûler à la chandelle comme le papillon.*

On dit proverbialement & figurément, d'Un esprit léger, & qui ne s amuse qu'à des choses frivoles, que *C'est un homme qui vole le papillon.*

PAPILLONNER. v. n. Voltiger d'objets en objets sans s'arrêter à aucun. (Il ne fait que papillonner.) Il est familier.

PAPILLOTAGE. s. m. Effet de ce qui papillote. (Le papillotage des yeux. Il y a beaucoup de papillotage dans ce tableau.)

PAPILLOTE. s. f. Morceau de papier ou de tafetas, dont on enveloppe les cheveux que l'on met en boucles, pour les faire tenir frisés. (Mettre les cheveux sous les papillotes, dans des papillotes.) On dit, *Être en papillotes, avoir la tête en papillotes*, pour dire, Avoir les cheveux sous des papillotes. (Il étoit encore en papillotes, il avoit la tête en papillotes, lorsque j'entrai dans sa chambre.)

PAPILLOTER. v. n. Se dit Des yeux, lorsqu'un mouvement incertain & involontaire les empêche de se fixer sur les objets. (Les yeux lui papillotent continuellement.)

PAPILLOTER, se dit aussi d'Un tableau qui pétille d'une manière incommode, par des lumières également brillantes & des couleurs également vives.

PAPILLOTER, se dit aussi en Imprimerie, lorsque le caractère marque double, & est embrouillé.

PAPISME. s. m. Terme odieux, dont les Protestans se servent quand ils parlent de la Communion de l'Église Catholique.

PAPISTE. s. m. Terme odieux, dont les Protestans se servent pour désigner les Catholiques.

PAPYRUS. subst. m. Plante qui croît en Égypte le long du Nil. Sa tige est formées de plusieurs lames minces, concentriques, & qui se détachent aisément les unes des autres. On s'en servoit autrefois pour faire du papier.

P A Q

PÂQUE. s. f. Fête solennelle que les Juifs célébroient tous les ans, le quatorzième de la lune après l'équinoxe du Printemps, en mémoire de leur sortie d'Égypte. (La Pâque des Juifs. Quand les Juifs faisoient la Pâque. Notre-Seigneur célébra la Pâque avec ses Disciples.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Immoler la Pâque, manger la Pâque*, se dit De l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient pour célébrer la fête de Pâque.

PÂQUE, & plus ordinairement *Pâques*, La fête que l'Église solennise tous les ans en mémoire de la Résurrection de Notre-Seigneur, & qu'on célèbre toujours le pre-

mier Dimanche qui suit immédiatement la pleine lune de l'équinoxe. En cette acception il est masculin. (Quand Pâques sera venu. Dès que Pâques est passé. La veille de Pâques. Le temps de Pâques.)

On appelle *La quinzaine de Pâques*, Tout le temps qui est entre le Dimanche des Rameaux & celui de Quasimodo inclusivement. Et, *La semaine de Pâques*, Le temps qui est entre la fête de Pâques & le Dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement. (Tout Chrétien est obligé de communier à sa Paroisse dans la quinzaine de Pâques. Je vous payerai à Pâques, au temps de Pâques, à Pâques prochain.)

On appelle *Pâques fleuries*, Le Dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques ; &, *Pâques closes*, Le Dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques ; & alors *Pâques* est féminin, & ne se dit qu'au pluriel.

On dit aussi au féminin & au pluriel, *Faire ses Pâques*, pour dire, Faire ses dévotions, communier un des jours de la quinzaine de Pâques. (Il a fait aujourd'hui ses Pâques. Se mettre en état de faire de bonnes Pâques.) On trouve dans tous nos livres François au-dessus de soixante ans, *Faire ses Pâques*, pour dire simplement, Faire ses dévotions & communier, soit à Noël ou à la Pentecôte, ou à quelque jour que ce soit, independamment de la fête de Pâques.

On appelle *Œufs de Pâques*, Des œufs ordinairement teints en rouge, qu'il est d'usage de vendre dans le temps de Pâques. Et figurément on appelle *Œufs de Pâques*, Les présens qu'on fait vers le temps de Pâques à des enfans, à des valets, à des ouvriers.

On dit proverbialement & figurément, *Se faire poissonnier la veille de Pâques*, pour dire, S'engager dans un parti, dans une affaire, lorsqu'il n'y a plus aucun avantage à en espérer.

PÂQUERETTE. s. f. Espèce de marguerite blanche, qui vient vers le temps de Pâques. *Voyez* MARGUERITE.

PAQUET. s. m. Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. (Gros paquet. Petit paquet. Paquet de serviettes. Paquet de linge. Paquet de hardes. Faire un paquet. Mettre en paquets. Mettre par paquets. Ce paquet pèse tant.)

On dit proverbialement & populairement, *Faire son paquet*, pour dire, S'en aller de quelque maison.

PAQUET, se dit aussi d'Une ou de plusieurs lettres enfermées sous une enveloppe. (Un paquet de lettres. J'ai reçu mon paquet. Un paquet du Roi. Charger quelqu'un d'un paquet. Le courrier qui portoit le paquet du Roi, le paquet de la Cour.) Il se prend quelquefois pour toutes les lettres & les dépêches que porte un courrier. (Le paquet d'Angleterre. Le paquet d'Espagne.)

PAQUET, se dit figurément d'Une tromperie, d'une malice qu'on fait à quelqu'un. (Ne nous donnez plus de ces paquets-là.) Il est du style populaire.

On dit proverbialement & figurément, *Donner un paquet à quelqu'un*, pour dire, Lui attribuer, lui imputer d'avoir fait quelque chose qui n'est pas de nature à être avoué. (On le soupçonne d'être l'auteur du libelle, on lui donne ce paquet-là. C'est un paquet qu'on lui donne.)

On dit aussi proverbialement, *Donner à quelqu'un son paquet*, pour dire, Lui faire une réponse vive & ingénieuse, qui le fait taire. (Il m'a voulu railler, mais je lui ai donné son paquet. Il a bien eu son paquet.)

On dit proverbialement, *Hasarder le paquet*, pour dire, S'engager dans une affaire douteuse. (Il a eu bien de la peine à se résoudre, mais enfin il a hasardé le paquet.)

PAQUET-BOT. s. m. On appelle ainsi les bâtimens qui passent & repassent d'Angleterre en France ou en Hollande ou ailleurs, pour porter les lettres. (Le paquet-bot est arrivé.)

PAR

PAR. Préposition de lieu. En, dans. (Cela se fait par tout pays. Par toute terre. Par toute la France.)

On dit proverbialement, qu'*On ne peut être par tout*, pour dire, qu'on ne sauroit être en même temps en deux endroits, qu'on ne peut pas vaquer à plusieurs affaires à la fois. Et l'on dit d'Un homme qui se produit, s'introduit dans toutes les maisons, qui s'ingère dans toutes sortes d'affaires, que *C'est un homme qui se fourre par tout*.

Il sert aussi à marquer le mouvement & le passage. (Il a passé par Paris, par Bordeaux. Il se promène par la ville, par la rue, par les champs, par monts & par vaux. Par eau. Par terre. Par mer. Il est toujours par les chemins, par voies & par chemins. Jeter par la fenêtre. Passer par la porte. Par où a-t-il passé ? Entrer par la brèche. Venez par ici. Passez par-là.)

On dit d'Un purgatif violent, qu'*Il a fait aller le malade par haut & par bas*, pour dire, qu'Il lui a causé de grandes évacuations par le vomissement & par les selles.

On dit proverbialement à quelqu'un qui témoigne de la répugnance pour une proposition qu'on lui fait, qu'*Il faut passer par-là, ou par la fenêtre*, pour dire, qu'Il n'y a point d'autre moyen de se tirer d'affaire.

On dit aussi dans le même sens, (Il fut obligé d'en passer par-là.)

PAR, sert aussi à désigner l'endroit des choses dont on parle. (Prenez-le par le bras. Il l'a mené par la main. Je ne sai par où m'y prendre, par où le prendre. Prenez le couteau par le manche.)

Il sert encore à désigner la cause, le motif, le moyen, l'instrument, la manière. (Il a fait cela par crainte, par haine, par animosité, par bonté. Par cette raison. Par droit & par raison. Par un tel moyen. Par le moyen d'un tel. Par ce moyen-là. Par-là vous reconnoîtrez. Il a été tué par un tel. Il a été instruit par un tel. Je lui ai fait dire cela par un tel. Cela est dit par ironie, par jeu, par raillerie, par mépris. Il ne vous a pas conté cela par le menu. Par manière d'acquit. Il ne va que par sauts & par bonds. Tomber par pièces, par morceaux. Il a obtenu cela par la faveur, par l'intercession de son maître, par chicane, par fraude, par amour, par force, par bonheur, par hasard. Ce paquet est venu par la poste, par le messager. Il est arrivé par le bateau. Donner quelque chose par charité, par aumône. Faire quelque chose par mégarde, par inadvertance. Commencer par un bout, finir par l'autre.)

PAR, est aussi préposition de temps, & signifie, Durant. (Il faut labourer la vigne par le beau temps. Où allez-vous par cette pluie-là ? Quoi, entreprendre un voyage par ce mauvais temps, par ce grand froid !)

On s'en sert aussi pour Affirmer, jurer, conjurer. (Il m'en a assuré par tout ce qu'il y a de plus saint. Il en jure par sa foi. Je vous conjure par notre ancienne amitié.)

PAR, en termes de Marine, signifie A. *Nous étions par 30 degrés de latitude*, pour dire, Nous étions à 30 degrés de latitude.

DE PAR. Préposition usitée dans ces formules, *De par le Roi*, *De par son Altesse*, qui se mettent à la tête de certaines affiches & publications.

PAR-CI, PAR-LÀ. adv. En divers endroits, çà & là. (Il n'y a guère de fruits cette année, il n'y en a que par ci par-là. Il n'a que ce qu'il peut attraper par-ci par-là. C'est un livre que je n'ai lu que par-ci par là.)

Il signifie aussi, De fois à autre. (Je vais le voir par-ci par-là.)

PAR, se joint aussi à plusieurs prépositions & adverbes de lieu, sans rien changer à leur signification. (Par-deçà les mers. Par-delà les monts. Passer par-dedans une galerie, par dehors les murailles d'une Ville. Cette maison est belle par-dedans & par-dehors. J'ai passé par-devant sa maison, par-derrière sa maison. Cette terre touche à sa maison par-devant & par-derrière. Prenez par à côté de la maison. Il a pris par à côté. Un habit trop large par en haut, & trop étroit par en bas.)

PAR-DEVERS. (Se retirer par-devers un Juge. Il a le bon bout par-devers lui. Par-devers moi, par-devers lui. Retenir des papiers par-devers soi.)

PAR-AUPRÈS. On dit, *Donner par auprès*, pour dire, Ne pas donner au but.

PAR TROP. Beaucoup trop. (Il est par trop pressant, il est par trop importun.) Il n'est guère que de la conversation.

PAR-DESSOUS, PAR-DESSUS. On le prit par-dessous les bras. Porter un manteau par-dessus son justaucorps. Sauter par-dessus les murailles. Je lui ai donné dix pistoles par dessus ce qu'il demandoit. Il est jeune, il est riche, & par-dessus tout cela, il est sage. On lui a donné tout ce qu'il demandoit, & quelque chose encore par-dessus.)

On dit proverbialement & figurément, *Par-dessus les maisons*, pour faire entendre quelque chose d'exorbitant & de déraisonnable. (Avez-vous acheté le cheval d'un tel ? Non, car il m'en demande par-dessus les maisons ;) c'est-à-dire, beaucoup plus qu'il ne vaut.

PAR-DESSUS, s'emploie aussi substantivement, & se dit De ce qu'on donne de plus que la somme qu'on doit, ou que la marchandise qu'on vend. (Ce marchand donne toujours le par-dessus.)

On appelle *Par-dessus de viole*, Un dessus de viole.

PARCE QUE. Conjonction qui sert à marquer la raison de ce qu'on a dit. D'autant que, à cause que. (Je le veux bien, parce que cela est juste, & parce que....)

PAR-DEVANT. Terme de formule. *Par-devant tel Notaire*, pour dire, En présence de... (Un contrat passé par-devant Notaire. Il fut ordonné qu'il comparoîtroit par-devant le Commissaire. De par le Roi.) Voyez DE.

PAR CONSÉQUENT. *Voyez* CONSÉQUENT.

PAR AVENTURE. Par hasard. Il vieillit.

PARABOLE. s. f. Similitude & allégorie sous laquelle on enveloppe quelque vérité

importante. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des similitudes employées dans l'Écriture-Sainte. (Une belle parabole. Les paraboles de l'Évangile. Notre-Seigneur s'est servi de paraboles.) Les Proverbes de Salomon sont aussi appelés, *Les paraboles de Salomon*.

PARABOLE, signifie aussi en Géometrie, Une ligne courbe qui résulte de la section d'un cône par un plan parallèle au côté du cône.

PARABOLAINS. s. m. Nom qu'on donnoit aux plus hardis des Gladiateurs, & qu'on donna dans la suite à des Clercs qui affrontoient les plus grands dangers pour secourir les malades.

PARABOLIQUE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Qui est taillé en figure de parabole. (Un miroir parabolique.)

PARACENTÈSE. *Voyez* PONCTION.

PARACHEVER. v. a. Il a la même signification qu'*Achever*. Il est vieux.

PARACHEVÉ, ÉE. participe.

PARACHRONISME. s. m. Espèce d'Anachronisme, qui consiste à rapporter un fait à un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé. Il est opposé à *Prochronisme*.

PARACLET. s. m. Consolateur. Terme de l'Écriture-Sainte. Synonyme de *Saint-Esprit*.

PARADE. s. f. Montre, étalage de quelque chose que ce soit. (Mettre une chose en parade. Cela n'est mis-là que pour parade, pour la parade.)

Il se dit particulièrement De tout ce qui est moins pour l'usage ordinaire, que pour l'ornement. (Un lit de parade. Une chambre de parade. Un buffet de parade. Un carrosse de parade. Un cheval de parade.)

On appelle *Lit de parade*, Un grand lit sur lequel on expose les Rois, Princes & personnes de grande qualité, après leur mort.

PARADE, signifie aussi Ostentation & vanité. (Il fait parade de son esprit, de son savoir. Elle fait parade de sa beauté, de ses pierreries.)

PARADE, est aussi un terme d'escrime, & signifie, L'action par laquelle on pare un coup. (Parade sûre, prompte, ferme. Aller à la parade.)

PARADE, est aussi un terme de Manège, & il se dit de l'arrêt d'un cheval qu'on manie. (Ce cheval est sûr à la parade.)

PARADE, en termes de guerre, signifie, La montre que font sur la place les troupes qui vont monter la garde.

PARADE, signifie encore, Les scènes burlesques que les Bateleurs donnent au peuple à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. (La parade vaut mieux que la pièce.)

PARADIGME. s. m. Terme de Grammaire, qui signifie, Exemple, modèle. (Les paradigmes des conjugaisons.)

PARADIS. s. m. Jardin délicieux. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Le Paradis terrestre*, qui se dit Du jardin où Dieu mit Adam aussi-tôt qu'il l'eut créé. (Adam fut mis dans le Paradis terrestre. Dieu le chassa du Paradis terrestre.)

Il signifie aussi, Le séjour des Bienheureux qui jouissent de la vision de Dieu. (Les Saints du Paradis. Les joies de Paradis. Il est maintenant en Paradis. Les Anges de Paradis. Quand il n'y auroit ni Paradis ni Enfer, il ne faudroit pas moins aimer Dieu.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme s'imagine être en Paradis, croit être en Paradis*, pour dire, qu'il est dans une excessive joie, ou qu'il se trouve délivré de quelque grande douleur, de quelque grande peine d'esprit.

On appelle *Paradis* dans les théâtres, Les places qui sont au-dessus des secondes loges.

On appelle *Oiseau de Paradis*, Certain oiseau qui vient des Indes, dont les plumes sont mêlées de vert & de couleur d'or, & qu'on a cru n'avoit point de pieds. Et on appelle *Pomme de Paradis*, Une espèce de pomme rouge qui se mange en Été.

PARADOXAL, ALE. adj. Qui tient de paradoxe, qui aime le paradoxe. (Esprit paradoxal. Opinion paradoxale.)

PARADOXE. s. m. Proposition avancée & soutenue contre l'opinion commune. (Avancer un paradoxe. Soutenir un paradoxe. C'est un paradoxe de dire que la pauvreté est préférable aux richesses. Les paradoxes de Ciceron.)

Il s'emploie aussi adjectivement. (C'est un homme qui se plaît à avancer des propositions paradoxes. Cette opinion révoltera tout le monde, elle est trop paradoxe.)

PARAFE ou PARAPHE. s. m. Marque qui est faite d'un ou de plusieurs traits de plume, & qu'on met ordinairement après son nom quand on signe quelque acte. (Il a signé son nom avec parafe. Mettre son parafe pour approuver une addition ou une rature. Mettez-y votre parafe. Collationné avec parafe. Plusieurs personnes signent sans mettre de parafe.)

PARAFER ou PARAPHER. v. a. Mettre un parafe à quelque acte. (Il faut parafer cette pièce. Il a parafé toutes les pages. Quand il y a un renvoi en quelque acte, il faut parafer le renvoi.) *Parafer, ne varietur*, formule du Palais, qui signifie, Mettre sur un papier le parafe du Greffier ou du Juge, afin que le papier ne puisse être changé, & qu'on n'en substitue point un autre en sa place.

PARAFÉ ou PARAPHÉ, ÉE. participe.

PARAGE. s. m. Vieux mot, qui signifioit Extraction, qualité, & qui n'a eu d'usage qu'en parlant Des personnes de grande naissance, de haut rang. C'est dans cette acception, qu'autrefois en parlant d'Une grande Dame, on a dit, (C'est une Dame de haut parage.)

PARAGE, est aussi un terme de Marine, qui se dit d'un endroit, d'un espace de mer où les vaisseaux se trouvent dans leur course. (Nous nous trouvâmes dans un tel parage. Nos vaisseaux s'arrêtèrent dans un tel parage pour attendre les ennemis.)

PARAGRAPHE. s. m. Petite section d'un discours, d'un chapitre, &c. Il n'est guère en usage que dans les livres de Droit. (Paragraphe premier. Paragraphe second. Une telle Loi est au paragraphe...)

Il se prend aussi pour la marque qu'on appose à cette section. (Mettre un paragraphe.)

PARAGUANTE. s. f. On prononce *Paragouante*. Terme pris de l'Espagnol, où il signifie proprement, *Pour des gants*, & qui se dit en François dans le discours familier, pour signifier le présent que l'on fait à quelqu'un en reconnoissance de quelque service qu'il a rendu. (Il a eu tant pour sa paraguante. Dix mille écus de paraguante. Voilà une bonne paraguante. On l'accusa d'avoir pris des paraguantes.)

PARALIPOMÈNES. s. m. pl. Titre d'un livre de la Bible. (Les deux livres des Paralipomènes.)

PARALIPSE. s. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLAXE. s. f. Terme d'Astronomie. L'arc du Firmament compris entre le lieu véritable & le lieu apparent de l'astre qu'on observe. On définit aussi *La parallaxe*, l'angle formé dans le centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre de la surface de la terre, ou de l'œil de l'observateur. (Les étoiles fixes n'ont point de parallaxe à cause de leur grand éloignement.)

PARALLACTIQUE. adj. de t. g. Terme d'Astronomie. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Angle parallactique*, pour dire, L'angle de la parallaxe; & *Machine parallactique*, pour signifier Une machine dont le principal usage est que les lunettes qu'on y applique, décrivent toujours des cercles parallèles à l'équateur, & que les astres qui parcourent le champ de la lunette, coupent toujours perpendiculairement le fil horaire. Cette machine donne l'ascension droite & la déclinaison des astres sans aucun calcul.

PARALLÈLE. adj. de t. g. Terme de Géométrie, qui se dit d'Une ligne ou d'une surface également distante d'une autre ligne, ou d'une autre surface dans toute son étendue. (Deux lignes parallèles. Les Tropiques & l'Équateur sont parallèles, &c. Ces deux rues sont parallèles l'une à l'autre, cette muraille est parallèle à celle-là.)

Il est aussi substantif fém. & signifie, ligne parallèle à une autre. Tirer une parallèle.)

On dit absolument en termes de guerre & de siège, *Tirer une parallèle*, pour dire, Faire conduire, mener une communication d'une tranchée à une autre.

On appelle dans la Sphère, *Parallèles*, Les cercles parallèles à l'Équateur, tirés par tous les degrés du Méridien. (Sous tel parallèle. Tous ceux qui sont sous le même parallèle, ont la même latitude, ont les jours & les nuits de la même longueur.) Dans cette acception il est masculin.

PARALLÈLE. s. m. Comparaison par laquelle on examine, on explique les rapports & les différences que deux choses ou deux personnes ont entre elles. (Un beau parallèle. Un juste parallèle. Mettre deux hommes en parallèle, deux choses en parallèle. Faire le parallèle d'Alexandre avec César. Les parallèles des hommes illustres de Plutarque.)

PARALLÉLIPIPÈDE. s. m. Terme de Géométrie. Corps solide terminé par six parallélogrammes dont les opposés sont parallèles entre eux.

PARALLÉLISME. s. m. État de deux lignes, de deux plans parallèles.

On dit aussi en termes d'Astronomie, *Le Parallélisme de l'axe de la terre*, pour dire, La propriété qu'a l'axe de la terre de rester toujours parallèle à lui-même dans tous les points de la courbe que la terre décrit annuellement autour du soleil.

PARALLÉLOGRAMME. s. m. Terme de Géometrie. Figure dont les côtés opposés sont parallèles.

PARALOGISME. s. m. Faux raisonnement. (Il croyoit avoir trouvé une démonstration, mais ce n'est qu'un paralogisme, un pur paralogisme.) Il n'a guère d'usage que dans le didactique.

PARALYSIE. s. f. Maladie qui consiste en

une privation ou diminution considérable du sentiment, ou mouvement volontaire, ou de l'un des deux. (Tomber en paralysie. Il a eu une attaque de paralysie. La Paralysie lui est tombée sur un bras. L'apoplexie se tourne souvent en paralysie.)

PARALYTIQUE. adj. de t. g. Atteint de paralysie. (Il est paralytique de la moitié du corps. Il est paralytique d'un bras. Il est demeuré paralytique.)

Il est aussi quelquefois substantif. (Un paralytique. Le paralytique de l'Évangile. L'Évangile du paralytique. Notre-Seigneur guérit le paralytique.)

PARAMÈTRE. s. m. Terme de Géométrie. Il signifie en général une ligne constante & invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une courbe. Il a d'ailleurs différentes acceptions, selon les différentes courbes auxquelles on l'applique. (Le paramètre d'une parabole est égal à quatre fois la distance du foyer de la parabole au sommet. Le paramètre du grand axe d'une ellipse est la troisième proportionnelle au grand axe & au petit.)

PARANGON. s. f. Modèle, patron. (Parangon de beauté, de Chevalerie.) Il est vieux.

Il signifie aussi, Comparaison. (Mettre en parangon. Cela est sans parangon. Faire le parangon d'une chose avec une autre.) Il est vieux.

Il est quelquefois adject., comme en cette phrase, *Un diamant parangon*, pour dire, Un diamant qui n'a aucun défaut. En ce sens il est aussi substantif, & on dit, (C'est un parangon.)

PARANGON. Terme d'Imprimerie. Caractère d'Imprimerie qui est entre le Gros Romain & la Palestine. Il y a le gros *Parangon* & le petit *Parangon*.

PARANGONNER. v. a. Comparer, mettre en parangon. (Ose-t-il se parangonner à vous?) Il est vieux.

PARANGONNÉ, ÉE. participe.

PARANOMASIE. s. f. Terme didactique. Ressemblance entre des mots de différentes Langues, qui peut marquer une origine commune.

PARANT, ANTE. adj. Qui orne, qui pare. (Une étoffe parante. Rien n'est si parant que les diamans.)

PARANYMPHE. s. m. Discours solennel, qui se prononce, ou dans la faculté de Théologie, ou dans celle de Médecine, à la fin de chaque Licence, & qui contient le portrait de chaque Licencié. (Faire le paranymphe de quelqu'un. Il a fait les paranymphes cette année.)

PARANYMPHE, est aussi le nom que portoient chez les anciens Romains, dans les cérémonies des noces, les jeunes garçons qui conduisoient la mariée chez son époux. Ils étoient au nombre de trois.

Dans les temps postérieurs, ce nom fut particulièrement affecté au Seigneur nommé pour conduire une Princesse d'une Cour à l'autre, & la remettre au nom de son père entre les mains du Prince son époux. Cet usage avoit passé de Constantinople à la Cour de nos Rois sous la troisième Race.

PARAPEGME. s. m. Nom de certaines tables de métal, sur lesquelles les Anciens inscrivoient les Ordonnances & autres proclamations publiques.

Les Astrologues se servent aussi de ce mot, en parlant des tables sur lesquelles ils tracent leurs prétendues règles.

PARAPET. s. m. Élévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart. (Le parapet d'un bastion. Le canon avoit rasé le parapet. Les Mousquetaires bordoient le parapet.)

On appelle aussi *Parapet*, Une muraille à hauteur d'appui, élevée au-dessus d'une terrasse, d'un pont, &c. (Le parapet d'une terrasse. Les parapets d'un pont, d'un quai.)

PARAPHERNAUX. Terme de Droit, qui n'est en usage que dans cette phrase, *Biens paraphernaux*, usitée dans les pays de Droit Écrit, & dans les Provinces où il n'y a point de communauté, pour signifier Les biens qu'une femme se réserve, qui ne font point partie de la dot, & dont le mari n'a pas l'administration.

PARAPHIMOSIS. s. m. Maladie dans laquelle le prépuce est tellement renversé & gonflé, qu'on ne peut le rabattre pour couvrir le gland.

PARAPHRASE. s. f. Explication plus étendue que le texte, ou que la simple traduction littérale du texte. (Paraphrase du Cantique des Cantiques. La paraphrase Chaldaïque. Il y a plusieurs paraphrases sur les Pseaumes.)

Il se dit aussi dans le discours familier, & principalement en parlant des interprétations malignes que des gens mal intentionnés donnent aux choses qui sont d'elles-mêmes indifférentes. (On avoit dit la chose du monde la plus indifférente; il est allé faire là-dessus une paraphrase maligne.)

PARAPHRASER. v. a. Faire des paraphrases. (Ceux qui ont paraphrasé le Pentateuque. On a paraphrasé les Institutes de Justinien.)

Il signifie aussi, Amplifier, augmenter dans le récit. (Vous ne rapportez pas le discours comme il est, vous le paraphrasez.)

On dit absolument, qu'*Il ne faut pas paphraser*, pour dire, qu'Il faut dire les choses simplement comme elles sont sans les augmenter. (Dites la chose comme elle est, sans paraphraser.)

PARAPHRASÉ, ÉE. participe.

PARAPHRASTE. s. m. Auteur de paraphrases. (Les Paraphrastes Chaldaïques.)

PARAPLUIE. s. m. Sorte de petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie. (Un parapluie de toile cirée, de tafetas.)

PARASANGE. s. f. Terme d'antiquité. Mesure itinéraire chez les anciens Perses. *La parasange répond à environ trente stades grecs de huit au mille.*

PARASÉLÈNE. s. f. Apparence d'une ou plusieurs lunes autour ou à côté de la véritable; c'est pour la lune, la même chose que le Parélie à l'égard du Soleil.

PARASITE. s. m. Écornifleur, celui qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. (Un franc parasite. Un parasite affamé. C'est le parasite d'un tel.)

On appelle *Plantes parasites*, Celles qui végètent sur d'autres plantes, & qui se nourrissent de leur substance.

PARASITIQUE. s. f. L'art du parasite.

PARASOL. s. m. Sorte de petit pavillon qu'on porte au-dessus de la tête pour être à couvert du soleil. (Porter un parasol, se couvrir d'un parasol.)

On appelle *Plantes en parasol*, Les plantes ombelifères.

PARATITLES. s. m. pl. Explication abrégée de quelques titres ou livres du Code ou du Digeste. Les Auteurs de ces explications se nomment *Paratitlaires*.

PARAVENT. s. m. Sorte de meuble fait ordinairement d'étoffe attachée sur de grands châssis de bois, qui s'étendent & se plient l'un sur l'autre, & dont on se sert dans les chambres, en hiver, pour se parer du vent, pour rompre le vent qui vient des portes. (Des feuilles de paravent. Châssis de paravent. Paravent de la Chine. Paravent d'étoffe. Paravent de Flandre. Paravent de tapisserie, &c.)

PARC. s. m. Grande étendue de terre entourée le plus souvent de murailles, pour la conservation des bois qui y sont, ou pour le plaisir de la chasse, ou pour la liberté de la promenade. (Grand parc. Faire un parc. Clorre un parc. Un parc de cinq cens arpens. Un parc d'une lieue, de deux lieues de tour. Le parc de Vincennes. Le parc de Saint-Germain, &c. Il a enfermé ce bois, cette vallée, &c. dans son parc. Les murailles d'un parc. Le grand, le petit parc de Versailles.)

PARC, se dit aussi De l'endroit où l'on place l'artillerie, les munitions & les vivres, quand l'armée est en campagne. (Le parc de l'artillerie. Le Commissaire du parc. Les munitions doivent être dans un parc. Le parc des vivres.)

PARC, se dit aussi d'Un Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs pour les engraisser. (Mettre les bœufs au parc. C'est un parc assez grand pour engraisser deux cents bœufs.)

Il signifie aussi Une clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons en été, quand ils couchent dans les champs. (Le Berger couche au parc. Il y a des chiens pour garder le parc. Le loup est entré dans le parc.)

PARC, en termes de Marine, signifie Un lieu préparé pour y mettre des huîtres.

En termes de chasse, on appelle *Parc*, Une enceinte de toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires.

PARCAGE. s. m. Le séjour des moutons parqués sur des terres labourables. (On paie tant par arpent à un Berger pour le parcage de ses moutons.)

PARCELLE. s. f. Petite partie de quelque chose. (Une parcelle de l'Hostie. Le corps de Notre-Seigneur est tout entier dans chaque parcelle de l'Hostie. Si vous ne pouvez pas payer tout d'un coup toute la somme, il faut au moins la payer par parcelles.)

PARCE QUE. *Voyez* PAR.

PARCHEMIN. s. m. Peau de brebis ou de mouton préparée pour écrire dessus, ou pour d'autres usages. (Feuille de parchemin. Parchemin timbré. Contrat en parchemin. Livre relié en parchemin.)

On appelle *Parchemin vierge*, La peau préparée des petits chevreaux ou agneaux mort-nés.

On dit, *Alonger le parchemin*, pour dire, Alonger inutilement, & multiplier des écritures sans nécessité, & souvent par esprit de chicane & d'intérêt. (Un Procureur, un Greffier qui alonge le parchemin.) Il est populaire.

PARCHEMINERIE. s. f. Lieu où l'on prépare le parchemin. Il se dit aussi de l'art de le préparer, & du négoce qui s'en fait.

PARCHEMINIER. s. m. Ouvrier qui prépare le parchemin, & qui le vend. (Maître Parcheminier.)

PARCOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir.*)

Courir.) Aller d'un bout à l'autre, courir çà & là. (Il a parcouru toute l'Asie, toutes les mers. Il a parcouru toute la province. Il a parcouru toute la ville pour trouver... Le Soleil parcourt le Zodiaque en un an.)

Il signifie aussi passer légérement la vue sur quelque chose; & il ne se dit guère qu'en parlant des livres, des ouvrages d'esprit, des papiers sur lesquels on jette les yeux en passant. (J'ai parcouru tous ces livres-là en peu de temps. Je parcourrai votre poëme. Il parcourut en moins de rien toutes les chartres, tous les titres de cette maison.)

En parlant d'un homme qui en entrant dans une assemblée, jette les yeux sur toutes les personnes qui la composent, on dit qu'*Il a parcouru des yeux toute l'assemblée.*

PARCOURU, UE. participe.

PARDON. s. m. Rémission d'une faute, d'une offense. (Accorder le pardon. Demander pardon. Le pardon des injures. Le pardon des ennemis est commandé dans l'Évangile.)

On appelle *Lettres de Pardon*, Les lettres que le Prince accorde en petite Chancellerie à un homme impliqué dans une affaire criminelle, pour s'être trouvé dans la compagnie du principal accusé, lorsqu'il a commis le crime.

On dit dans le style familier, *Je vous demande pardon*; & c'est une formule de civilité en usage, soit lorsqu'on veut interrompre quelqu'un, soit lorsqu'on est d'un avis différent du sien, (Je vous demande pardon, si je vous interromps. Je vous demande pardon, si je suis d'un autre avis que vous.) En ce sens, on dit simplement & absolument, *Je vous demande pardon*, pour dire, je suis d'un autre avis que vous. Un homme dira, *Il est midi*; l'autre répondra, *Je vous demande pardon, il n'est pas encore onze heures & demie.*

PARDON, se dit aussi d'Une certaine prière dont on avertit par trois coups de cloche qu'on sonne à trois reprises le matin, le soir, & à midi. (Sonner le pardon. Le pardon est sonné.)

On appelle *Pardons*, au pluriel, Les Indulgences que l'Église accorde aux Fidelles. *Il est allé gagner les pardons.*

PARDONNABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être pardonné, d'être excusé. Il ne se dit que des choses. (Une offense, une faute pardonnable. Cela n'est pas pardonnable à un homme aussi sage que lui. Cela n'est pas pardonnable à vôtre âge, à l'âge où vous êtes. Il n'y a rien de si pardonnable que ce que vous avez fait.)

PARDONNER. v. a. Accorder le pardon, ne garder aucun ressentiment d'une injure reçue, d'une faute commise. En ce sens il régit la chose directement, & la personne avec la préposition *à*. (Si nous ne pardonnons les offenses qu'on nous a faites, Dieu ne nous pardonnera jamais nos péchés. Je lui pardonne de bon cœur tout le mal qu'il m'a fait. Je vous pardonne pour cette fois-ci, mais n'y retournez plus. Pardonner une faute légère, une faute d'inadvertance. Le Roi lui a pardonné & l'a remis en grâce.)

Il signifie quelquefois simplement, *Excuser*. (Je lui pardonne facilement la négligence de son style, mais je ne saurois lui pardonner toutes les puérilités dont il a rempli son livre. C'est une faute excusable dans un autre homme; mais à un homme aussi sage que lui, elle ne se peut pas pardonner. Le monde juge sévérement de tout, & ne pardonne pas les moindres sottises. Cet homme ne se pardonne rien.)

Lorsqu'un homme dans la chaleur, dans la passion, s'emporte à faire ou à dire quelque chose de mal-à-propos, on dit, *Je pardonne cela à l'état où vous êtes*, pour dire, J'excuse cela en considération de l'état où vous êtes. On se sert aussi de ce mot dans le même sens en plusieurs autres occasions. (Il a fait un discours assez médiocre, mais je pardonne cela au peu de temps qu'il a eu pour se préparer.)

Il s'emploie aussi quelquefois comme un terme de civilité. (Pardonnez-moi, si je prends la liberté de..... Je vous supplie de me pardonner la liberté que je prends. Vous me pardonnerez, si je vous dis que l'affaire ne se passa pas de la sorte.)

Dans cette acception, on dit quelquefois simplement, & sans rien ajouter, *Pardonnez-moi, vous me pardonnerez*, pour marquer honnêtement qu'On n'est pas d'accord de ce qu'un autre dit.

DIEU ME PARDONNE. Façon de parler qui s'emploie dans le discours familier, par une espèce d'excuse & d'adoucissement. (A l'entendre parler, je croirois, Dieu me pardonne, qu'il a perdu l'esprit.)

PARDONNER, signifie quelquefois, Excepter, épargner. En ce sens il ne s'emploie guère qu'avec la particule négative *Ne*, & avec la préposition *à*. (La mort ne pardonne à personne. Le temps ne pardonne à aucune chose. Le Soldat ne pardonna ni à âge, ni à sexe. Il ne pardonna pas aux choses les plus sacrées.)

PARDONNÉ, ÉE. participe. (Crime pardonné. Offense, injure pardonnée. Faute pardonnée. Une si grande bévue ne sauroit être pardonnée à un si habile homme.)

Dans le style familier, lorsque par civilité un homme demande qu'on lui pardonne, s'il prend la liberté de dire ou de faire telle chose, on lui répond: *Vous êtes tout pardonné.*

On dit proverbialement, que *Péché caché est à demi pardonné*, pour dire, que Quand le scandale n'est pas joint au péché, le péché en est moindre.

PARÉAGE, ou PARIAGE. s. m. Terme de Jurisprudence féodale. Égalité de droit & de possession, que deux Seigneurs ont par indivis dans une même terre. (Un tel Seigneur, un tel Évêque tient ce Comté en paréage avec le Roi.) Ce terme est principalement employé lorsqu'on parle de certains domaines dont la Seigneurie appartient par indivis au Roi & à l'Évêque.

PARÉATIS. s. m. Mot Latin passé dans le François, qui se dit de certaines Lettres qu'on obtient en Chancellerie, soit du grand sceau, pour pouvoir mettre à exécution dans le ressort d'un Parlement, un Arrêt rendu dans un autre Parlement; soit du petit sceau, pour faire exécuter une Sentence hors de la Juridiction d'un Tribunal où elle a été rendue. (Des Lettres de Paréatis. Un Paréatis du grand sceau. Un Paréatis du petit sceau. Prendre un Paréatis. Les Sentences données par les Juges-Consuls, sont exécutoires par tout le Royaume, sans qu'il soit besoin de Paréatis.)

PAREGORIQUE. adj. de t. g. Il se dit Des remèdes qui calment, qui adoucissent, qui appaisent les douleurs.

PAREIL, EILLE. adj. Égal, semblable. (Ils sont pareils en âge, en qualité, en sagesse. Ils ont une pareille ardeur pour l'étude. Ils sont presque de pareil âge, de pareil tempérament. Je voudrois d'une étoffe pareille à celle que vous m'avez montrée. On n'a rien vu de pareil. Ces deux choses-là ne sont pas pareilles. C'est un homme d'une valeur, d'une probité sans pareille. Il n'y a de véritable amitié qu'entre gens pareils, qu'entre des personnes pareilles. Que feriez-vous en pareille occasion, en pareil cas, en cas pareil.)

On dit d'Un homme d'un très-grand mérite, que *C'est un homme sans pareil, que c'est un homme qui a peu de pareils.* Il se dit aussi en mauvaise part, d'Un homme extraordinaire & singulier dans ses manières, dans sa conduite.

On dit proverbialement, *A billes pareilles*, pour dire, Ils ont les mêmes avantages, ils n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre.

TOUTES CHOSES PAREILLES. Façon de parler dont on se sert pour dire, Toutes choses étant égales. (Un ami, un parent, toutes choses pareilles, le doit emporter sur un homme qu'on ne connoît point.)

PAREIL, se prend aussi substantivement. (C'est un homme qui n'a pas son pareil. Il se croyoit bien plus fort lui, mais il a trouvé son pareil. Il a un beau cheval de carrosse, mais il ne peut trouver le pareil. Il en use mal avec ses pareils.)

On dit aussi dans le substantif, *Rendre la pareille à quelqu'un*, pour dire, Lui faire un traitement pareil à celui qu'on a reçu.

A LA PAREILLE. Façon de parler adverbiale & familière. De la même manière, de la même façon. (Je me comporterai à la pareille.) On l'emploie aussi pour dire, Je vous rendrai la pareille. (Si vous me faites ce plaisir-là, à la pareille. Si vous n'en usez pas bien, à la pareille.)

PAREILLEMENT. adverb. Semblablement (Vous le désirez, & moi pareillement.)

PAREIRA BRAVA. s. f. Nom emprunté du Portugais, & qui signifie, *Vigne sauvage.* Plante du Brésil dont on apporte la racine en Europe. Sa décoction s'emploie contre les glaires, la colique néphrétique, l'asthme humoral, & autres maladies qui proviennent des humeurs visqueuses. On fait aussi usage de la racine même en substance & pulvérisée.

PARÉLIE. s. m. Météore. Représentation du soleil dans une nuée. (On vit ce jour-là deux parélies.)

PARELLE. subst. fem. Plante. *Voyez* PATIENCE.

PAREMENT. s. m. Ornement, ce qui orne, ce qui pare. Ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant, soit des étoffes dont on pare le devant d'un autel; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Un beau parement d'autel. Un parement de velours, en broderie de perles. Donner un parement à une église.) Soit en parlant de certaines étoffes riches ou voyantes, que les hommes portent sur les manches de leurs habits, & les femmes sur le devant de leurs robes. (Avoir des paremens. Faire mettre de nouveaux paremens à des manches. Faire mettre des paremens à une robe.)

On appelle aussi *Paremens*, Les gros bâtons d'un fagot.

On appelle encore *Paremens*, en termes de maçonnerie, Le côté d'une pierre qui doit paroître en dehors du mur, les grosses pierres de taille dont l'ouvrage est revêtu, & les gros quartiers de pierre ou de grès qui bordent un chemin pavé.

PARENCHYME. s. m. Terme de Médecine

& d'Anatomie. Nom que l'on donne à la substance propre de chaque viscère.

PARÉNÈSE. s. f. Terme didactique. Discours moral, exhortation à la vertu.

PARÉNÉTIQUE. adj. de tout genre. Qui a rapport à la parénèse, à la morale. *On divise les discours de Religion en Dogmatiques, Parénétiques, Ascétiques & Mystiques.*

PARENT, ENTE. s. Qui est de même famille, qui est de même sang, qui touche de consanguinité à quelqu'un. (Parent paternel. Parent maternel. Parent au troisième degré. C'est mon parent. Il est de mes parens. De quel côté êtes-vous parens? Ils sont parens. Ils sont parens éloignés. Elle est ma parente. Il a fait office de bon parent. Il n'a aucuns parens. Ils ne sont ni parens ni amis. Faire une assemblée de parens. Un avis de parens.)

On dit proverbialement, *Un bon ami vaut mieux qu'un parent.* Et on dit dans le style familier, *Nous sommes tous parens en Adam.*

PARENS, se dit aussi de ceux de qui on descend. (Il est né de parens illustres.)

Il se prend quelquefois plus particulièrement pour le père & la mère. (Il s'est marié sans le consentement de ses parens.)

Quand on dit, *Nos premiers parens*, on entend ordinairement parler d'Adam & d'Eve.

PARENTAGE. s. m. Parenté. Il vieillit.

PARENTÉ. s. f. Consanguinité. (Il y a parenté entre eux. Degré de parenté.)

Il sign. aussi, Tous les parens d'une même personne; & en ce sens il est collectif. (Il a donné à dîner à toute sa parenté. Il fallut assembler la parenté. Il n'a vu qu'une partie de sa parenté.)

PARENTÈLE. s. f. Parenté. Il est vieux.

PARENTHÈSE. s. f. Paroles formant un sens distinct & séparé de celui de la période où elles sont insérées. (Grande parenthèse. Longue parenthèse. Ne faites point de parenthèse. Cela soit dit par parenthèse. Il faut mettre cela en parenthèse. Quand la parenthèse est trop longue, elle rompt le sens. Ouvrir la parenthèse. Fermer la parenthèse. Par parenthèse, je vous dirai que...)

Il se dit aussi Des marques dont on se sert dans l'écriture & dans l'Imprimerie, pour enfermer les paroles d'une parenthèse. Ces marques sont ( ). (Mettre des paroles entre deux parenthèses.)

PARER. v. a. Orner, embellir. (Parer une Église. Parer un autel. Parer une maison. Parer une chambre. Les perles, les pierreries parent bien une femme. Elle met trois heures à se mirer & à se parer.)

Dans le style familier, en parlant d'une femme qui est excessivement parée, on dit, qu'*Elle est parée comme une épousée, ou comme un autel.*

On dit aussi d'Un homme très-bien fait, & simplement vêtu, qu'*Il est assez paré de sa bonne mine.* Et en parlant d'Un homme qui s'approprie ce qui appartient à un autre, on dit figur. que *C'est un homme qui se pare des plumes d'autrui.* Cela se dit principalement d'un Auteur qui pille dans d'autres Auteurs la plupart des choses qu'il écrit, & qui les donne ensuite comme étant de lui.

PARER, signifie aussi, Empêcher, éviter un coup, soit en le détournant, soit en y opposant quelque chose qui l'arrête. (Parer un coup. Parer un trait. Parer le coup. Parer & porter en même temps. Parer du fort de l'épée. Parer de la main. Parer la balle.)

On dit figur. *Parer un coup, parer une botte, parer une estocade*, pour dire, Se défendre d'un mauvais office, d'une demande fâcheuse, importune, & qui est à charge.

PARER un cap, en termes de Marine, C'est le doubler, le laisser à côté en passant au-delà. On dit aussi, *Parer un câble, parer une ancre, parer une barrique*, pour dire, Préparer un câble, une ancre, &c.

PARER, se joint aussi avec les prépositions *de & contre*, pour dire, Mettre à couvert de, défendre contre les attaques, les incommodités. (Cela vous parera du soleil. Porter un manteau pour se parer de la pluie. Il tâche de se parer contre les incommodités de la saison.)

On dit figurément dans le même sens, (Il est difficile de se parer d'un ennemi couvert, de se parer des mauvais offices secrets. Je saurai bien me parer de cela.)

PARER, signifie aussi, Apprêter, & se dit d'Une certaine façon que l'on donne aux cuirs. (Parer un cuir. De la vache parée.)

On dit, *Parer le pied d'un cheval*, pour dire, Ôter de la corne du pied d'un cheval pour le ferrer. (Il faut parer le pied à ce cheval. On lui a paré le pied jusqu'au vif.)

PARER, est aussi neutre; & en parlant d'Un homme qui ne fait que se défendre contre un autre sans lui porter aucun coup, on dit qu'*Il ne fait que parer aux coups.* On dit encore, qu'*On ne peut pas parer à tout*, pour dire, qu'On ne peut pas tout prévoir, qu'on ne peut pas remédier à tout.

PARER, en termes de Manége, signifie, Arrêter. Et on dit, qu'*Un cheval pare bien sur les hanches*, pour dire, qu'Il arrête bien sur les hanches. En ce sens il est neutre.

PARÉ, ÉE. participe.

En termes de pratique, on dit, qu'*Un titre est paré*, qu'*il porte une exécution parée*, pour dire, qu'Il est en forme exécutoire, & que sans avoir recours à aucun Juge, on peut en vertu d'icelui contraindre le débiteur au payement. *Les grosses de Contrats, Obligations, Sentences, Arrêts, &c. sont des titres parés.*

CIDRE PARÉ. *Voyez* CIDRE.

PARÈRE. s. m. Avis, sentiment de Négocians sur des questions de Commerce. (Le Livre des parères de Savary.)

PARESSE. s. f. Fainéantise, nonchalance, négligence des choses qui sont de devoir, d'obligation. (Grande paresse. Horrible paresse. Perdre toutes ses affaires par paresse, par sa paresse. Quelle paresse!) *La paresse est un des sept péchés capitaux.*

Proverbialement, en parlant de quelqu'un sur qui on a autorité, & qui par paresse, manque à ce qu'il est obligé de faire, on dit, qu'*On le relèvera bien du péché de paresse.*

PARESSE, dans le langage familier, a souvent une signification moins dure, & se prend pour une certaine foiblesse de tempérament, qui porte à se dispenser de faire tout ce qui demande un peu d'action. C'est dans cette acception qu'on dit, (C'est par paresse qu'il ne va jamais se promener. Il est bon homme & aimable, mais il a une paresse qui fait qu'on est toujours obligé d'attendre après lui.)

PARESSEUX, EUSE. adj. Ce mot n'est en usage dans le discours ordinaire, que pour signifier Celui qui aime à éviter l'action, le travail, la peine. (Vous êtes bien paresseux aujourd'hui d'être encore au lit. Il est si paresseux, qu'il ne voudroit pas faire un pas pour rendre sa fortune meilleure. Il est paresseux à servir, paresseux d'écrire.)

Il est aussi substantif. (C'est un paresseux, un franc paresseux. C'est une paresseuse.)

En Médecine on dit, que *L'estomac, le bas-ventre est paresseux*, Quand ils sont lents à faire leurs fonctions. (La trop grande quantité de lavemens rend le ventre paresseux.)

PARFAIRE. v. a. Ce verbe n'est guère en usage que dans certaines phrases de Pratique ou de Finance, où il signifie, Achever quelque chose en sorte qu'il n'y ait rien qui y manque. Ainsi en parlant d'Un criminel, on dit, (Il a été ordonné que son procès lui sera fait & parfait, jusqu'à jugement définitif inclusivement.)

Et en matière de Finance on dit, *Parfaire un payement, parfaire une somme*, pour dire, Ajouter à un payement, à une somme, ce qui y manquoit. (En matière de retrait lignager, il faut offrir bourse & deniers à découvert & à parfaire. Il manque deux feuilles à ce Livre-là, mais le Libraire est obligé de le parfaire.)

PARFAIT, AITE participe. Il n'est guère d'usage que dans la phrase suivante, & il doit toujours être précédé du participe *Fait.* (Cela est fait & parfait.)

PARFAIT, AITE. adj. A qui il ne manque rien pour être accompli dans son genre. (Beauté parfaite. Visage parfait. Un diamant parfait. Parfait courtisan. Une joie parfaite. Une vertu parfaite. Accord parfait. Il n'y a point d'homme parfait. Il n'y a proprement que Dieu de parfait. JESUS-CHRIST dit dans l'Évangile : Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait.)

On appelle en termes de Grammaire, *Prétérit parfait*, Le prétérit qui marque une chose faite, une chose arrivée dans un temps qui n'est ni précis ni déterminé, comme, *J'ai aimé, j'ai dit.* Et, *Prétérit plus que parfait*, Le prétérit qui marque une chose faite ou arrivée dans un temps plus éloigné que le temps marqué par le prétérit parfait, comme, *J'avois aimé.*

En Arithmétique, on appelle *Nombre parfait*, Celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. *Le nombre six est un nombre parfait, parce qu'il est égal à la somme de ses parties aliquotes, un, deux, trois.*

PARFAITEMENT. adv. D'une manière parfaite. (Il joue parfaitement du luth. Il écrit parfaitement bien. Il s'acquitte parfaitement bien de son devoir.)

PARFOIS. adv. de temps & de nombre. Quelquefois. (On se trouve mal parfois de n'avoir pas demandé conseil. Il arrive parfois que....) Il vieillit.

PARFOURNIR. v. a. Fournir en entier, achever de fournir. (Un Libraire doit parfournir les feuilles qui manquent à un livre qu'il a vendu.)

PARFOURNI, IE. participe.

PARFUM s. m. Agréable senteur qui s'exhale de quelque chose d'odoriférant (Doux parfum. Agréable parfum. Des parfums exquis. Ce parfum est trop fort. Aimer les

parfums. Craindre les parfums. Les parfums entêtent.)

PARFUM, se dit aussi Des choses même dont il s'exhale une senteur agréable. (L'ambre est un excellent parfum.)

PARFUMER. v. a. Répandre une bonne odeur dans l'air. (Les fleurs parfument l'air. Il y a un pot de tubéreuses qui parfument toute la chambre.)

Il signifie aussi, Faire prendre une bonne odeur à quelque chose. (Parfumer des gants. Parfumer du linge. Parfumer des habits.)

On dit, *Parfumer une maison*, *un lieu*, *un navire*, pour dire, Chasser le mauvais air d'une maison, d'un lieu, &c. en y brûlant quelque chose d'une odeur forte, comme de la poudre à canon, du soufre, &c. (La contagion étoit dans cette maison, il a fallu la parfumer avec du soufre.) Dans ce sens on dit, *Il faut parfumer les lettres qui viennent de Constantinople*, pour dire, Les exposer au feu de soufre, & les tremper dans le vinaigre.

PARFUMÉ, ÉE. participe.

PARFUMEUR, EUSE. s. Qui fait & qui vend des parfums. (Un excellent Parfumeur. C'est une Parfumeuse.)

PARI. s. m. Gageure, promesse réciproque, par laquelle deux ou plusieurs personnes qui soutiennent des choses contraires, s'engagent de payer une certaine somme à celui dont la proposition se trouvera véritable. (On a fait un gros pari. Le pari est de mille pistoles. Le pari est bien hasardeux.)

On dit, que *Le pari est ouvert*, pour dire, que Tout le monde est reçu à parier.

On dit, qu'*Une personne est hors de pari*, Lorsque dans un pari fait entre plusieurs personnes, il y en a une qui a perdu, & qui n'a plus de droit aux enjeux que les autres se disputent encore.

PARIADE. s. f. Terme de Chasse. Saison où les perdrix s'apparient. (On défend la chasse durant la pariade.)

Il signifie aussi, Les perdrix appariées. (Il y a cinq ou six pariades dans ce champ.)

PARIER. v. a. Faire un pari, faire une gageure. (Ils ont parié vingt pistoles. Il parie que cela n'est pas. Parier le double contre le simple. Les uns parioient pour, les autres parioient contre.)

PARIÉTAIRE. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle croît sur les murailles. On en trouve aussi dans les haies. Cette plante est rafraîchissante, abstersive & émolliente. On l'emploie intérieurement contre la rétention d'urine & la gravelle.)

PARIÉTAUX. adj. m. pluriel. (Les os) Terme d'Anatomie. Ce sont deux os fort minces qui forment la partie supérieure & les parties latérales du crâne, & qui couvrent la plus grande portion du cerveau.

PARIEUR. s. m. Celui qui parie. (C'est un grand parieur. Il y a des parieurs de part & d'autre.)

Figurément & proverbialement, en parlant d'Une chose qui doit faire craindre un succès fâcheux à l'une des deux parties intéressées dans une affaire, on dit, que *Cela ne vaut rien pour les parieurs*.

PARISIENNE, ou SÉDANOISE. s. f. Nom d'un caractère d'Imprimerie. Il est plus petit que la nompareille, & immédiatement après. (Au-dessous de la Parisienne, il n'y a que la Perle.) On n'en fait guère d'usage, à cause de sa petitesse, que dans quelques livres qu'on imprime pour la simple curiosité.

PARISIS. adj. de t. g. Nom que l'on donnoit autrefois à la monnoie qui se battoit à Paris, & qui étoit plus forte d'un quart que celle qui se battoit à Tours. (Sou parisis. Denier parisis.)

PARITÉ. s. f. Égalité entre des choses de même qualité, de même nature, il ne se dit guère des personnes, & s'emploie plus ordinairement dans le didactique. (Il y a parité de raison, de raisons de part & d'autre.)

Il se dit aussi pour exprimer une comparaison que l'on emploie pour prouver une chose par une semblable. (Je vais vous prouver cela par une parité. (Dans le même sens on dit, *Je nie la parité*, pour dire, Je nie que le cas que vous m'alléguez soit pareil à celui dont il s'agit.

PARJURE. adj. de t. g. Qui a fait un faux serment, qui a violé son serment, qui s'est parjuré. (Il est parjure. Ah! malheureuse, vous êtes parjure. Vous serez déclarée parjure. C'est un parjure.) En cette dernière phrase, il est substantif.

PARJURE. s. m. Faux serment, ou serment violé. (Horrible parjure. Un parjure manifeste. Être convaincu de parjure. Commettre un parjure. Faire un parjure.)

PARJURER, SE PARJURER. v. récip. qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Violer son serment. (Il m'avoit fait mille sermens, & cependant il s'est parjuré.)

Il signifie aussi, Faire un faux serment en Justice. (Il s'est parjuré devant le Juge. Voudriez-vous vous parjurer ?

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. Il ne se dit que figurément. *Ce portrait est parlant*, *cette tête est parlante*, pour dire, Ce portrait est fort ressemblant, cette tête est extrêmement ressemblante.

On dit aussi, *Trompette parlante*, pour dire, Un porte-voix.

On appelle en termes de Blason, *Armes parlantes*, Les armes dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent. (Les armes de Crequi & de Mailli sont des armes parlantes.)

PARLEMENT. s. m. On appeloit ainsi, du temps de nos premiers Rois, une Assemblée des grands du Royaume, soit Ecclésiastiques, soit Militaires, pour juger quelque affaire considérable. *Charlemagne tint trois Parlemens dans la même année.*

PARLEMENT, signifie aujourd'hui, Une Cour, une Compagnie supérieure de Juges, qui connoissent en dernier ressort des affaires litigieuses, & par appel des Bailliages, Sénéchaussées, Duchés-Pairies & autres Juridictions subalternes qui ressortissent immédiatement au Parlement. Les Édits, Déclarations, Lettres-Patentes & autres Ordonnances du Roi s'enregistrent au Parlement. Le Parlement de Paris est la Cour des Pairs. Un tel Roi créa un tel Parlement, transféra le Parlement. Premier Président du Parlement. Président au Parlement. Président du Parlement, *ou* Président à mortier. Conseiller au Parlement. Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement. Avocat, Procureur au Parlement, *& non, comme disent quelques-uns*, en Parlement, &c. Il y a tant de Chambres en ce Parlement. Le Corps du Parlement. Le Greffier, le Secrétaire, le premier Huissier, sont du Corps du Parlement. Le Roi séant au Parlement, en son Parlement. Avoir séance au Parlement. Le Parlement a été en Corps. Le Parlement est assemblé. Les assemblées du Parlement. Le Parlement va en robes rouges. Arrêt du Parlement. Par appel au Parlement. L'affaire a été portée au Parlement, plaidée au Parlement, a été évoquée d'un tel Parlement. Cela a été plaidé en plein Parlement. Fait en Parlement. L'autorité du Parlement. Le Parlement a jugé que.... Un Parlement semestre. Remontrances du Parlement. Les douze Parlemens du Royaume.) *A Nos Seigneurs du Parlement*, Formule qu'on met au haut des requêtes qu'on présente au Parlement.

PARLEMENT, se dit quelquefois pour signifier Le ressort, l'étendue de la Juridiction d'un Parlement. (Le Parlement de Paris s'étend jusqu'en Saintonge. Lyon est du Parlement de Paris.)

Il se dit aussi de la durée du Parlement, depuis le jour de son ouverture jusqu'aux vacances. (Cette affaire ne sera pas jugée de ce Parlement. Le Parlement finira bientôt. Son procès a été remis au Parlement prochain.)

On appelle *L'ouverture du Parlement*, La première assemblée du Parlement après la Saint Martin.

On appelle *Parlement d'Angleterre*, L'assemblée convoquée par ordre du Roi d'Angleterre, & composée des Pairs Ecclésiastiques & Séculiers, & des Députés des Provinces & des Villes. (Le Roi d'Angleterre ayant convoqué son Parlement. La Chambre haute, la Chambre basse du Parlement. Le Roi d'Angleterre a ajourné, a prorogé, a cassé son Parlement.)

PARLEMENTAIRE. s. On appeloit ainsi pendant les divisions de l'Angleterre, quiconque tenoit le parti du Parlement contre le Roi. (Le parti des Parlementaires.)

PARLEMENTER. v. n. Faire & écouter des propositions pour rendre une place. (Le Gouverneur de la place demanda à parlementer.)

Il se dit figurément en parlant d'affaires, pour dire, Entrer en voie d'accommodement. (Nous en viendrons à bout, il parlemente. D'abord il faisoit le difficile, mais il commence à parlementer.)

On dit communément, (Ville qui parlemente est à demi-rendue.) Cela se dit aussi figur. Des personnes qui écoutent les propositions qu'on leur fait, pour les amener à quelque composition.

PARLER. v. n. Proférer, prononcer des mots, articuler des mots. (Un enfant qui commence à parler, qui ne sait pas encore parler. Ce malade est à l'extrémité, il ne parle plus. Notre-Seigneur a fait parler les muets. Vous parlez si bas, que je ne vous entends point. Il ne faut pas parler haut dans la chambre d'un malade. Parlez du nez. Parler de la gorge. Parler à l'oreille. Parler peu. Parler trop. Parler avec peine. Avoir de la peine à parler. Il parle toujours entre ses dents. Parler gras.)

En ce sens, il se dit De certains oiseaux qui imitent le langage de l'homme, comme les perroquets, les sansonnets, les geais, les pies, &c. (Apprendre à parler à un perroquet. Un oiseau qui commence à parler.)

PARLER, signifie aussi, Discourir, s'énoncer par le discours, soit dans un entretien familier, soit en public. (De quoi parlez-vous? Nous parlions de vos affaires. Parler de nouvelles. Il parle de cela

en homme instruit, en habile homme. Il parle très-pertinemment de toutes choses. Il en parle comme un Ange, comme un oracle. Il parle de tout à tort & à travers, sans savoir ce qu'il dit. Il n'en parle que par ouï dire. Il n'en parle que par envie. Il parle de tout en étourdi, comme un étourdi. Parler tête à tête. Parler familièrement ensemble. Moi qui vous parle. Parler sans témoins. Parler en public. Parler devant une grande assemblée. Parler sur le champ. Parler sans être préparé. Parler sur des matières difficiles. Quand ce fut à lui à parler. Parler à son rang, à son tour. C'est à mon tour à parler. Parler en bons termes, en termes précis. Parler juste. Parler avec éloquence, avec véhémence, avec action. Parler avec quelqu'un. Nous en parlerons tantôt ensemble. Je vous parlerai de quelque chose qui vous regarde. Je lui ai parlé de vos intérêts. Je les ai laissés qui parloient d'affaires.)

On dit en termes de Palais, qu'*Un Avocat*, qu'*un Procureur parle pour un tel*, pour dire, qu'Il plaide pour un tel. Et l'on dit, *Parler pour quelqu'un*, *en faveur de quelqu'un*, pour dire, Intercéder pour lui auprès d'un autre. Et, *Parler contre quelqu'un*, pour dire, Parler de quelqu'un à dessein de lui nuire.

On dit proverbialement, *Parler de la pluie & du beau temps*, pour dire, Discourir, s'entretenir des choses indifférentes.

On dit proverbialement, *Parler d'une affaire à bâtons rompus*, pour dire, En parler à diverses reprises, à diverses fois, & sans aucune suite. (Comment serois-je au fait de son affaire? Il ne m'en a jamais parlé qu'à bâtons rompus.)

On dit proverbialement, *Parler en l'air*, pour dire, Parler sans aucun dessein, sans aucune vue particulière. (Je vous parle de cela en l'air, & sans avoir aucun dessein.

On dit aussi, *Parler en l'air*, pour dire, Parler sans fondement & sans être bien instruit. (Il parle de cela en l'air, & sans savoir de quoi il est question.)

On dit à peu près dans le même sens, *Parler au hasard*, *à la boulevue*, pour dire, Parler témérairement de ce qu'on ne sait pas bien. (C'est un homme qui parle de toutes choses au hasard, à la boulevue.)

On dit aussi, *Parler légèrement*, pour dire, Parler sans être suffisamment informé. (C'est un grand défaut que de parler légèrement de son prochain.)

On dit proverbialement, *Parler comme un perroquet*, pour dire, Parler sans savoir ce qu'on dit, ou d'après autrui. *Parler comme un livre*, pour dire, Parler d'une manière correcte & arrangée, comme si on lisoit, ou comme on écriroit. Et en parlant d'un ignorant qui se mêle de parler des choses qu'il ne sait pas, on dit, qu'*Il en parle comme un aveugle des couleurs.*

On dit d'Un homme qui parle sur une matière qu'il possède à fond, qu'*Il en parle en maître*; & de celui qui n'en a qu'une connoissance légère & superficielle, qu'*Il en parle en écolier*. Et lorsqu'un homme parle volontiers des choses qu'il affectionne, on dit de lui, que *De l'abondance du cœur la bouche parle.*

Dans le style familier on dit, qu'*Un homme parle d'or*, pour dire, qu'Il parle, qu'il répond comme on souhaitoit qu'il fît.

On dit, *Parler aux rochers*, pour dire, Parler à des gens qui ne sont point touchés des choses qu'on leur dit, qu'on leur représente. Et, *Parler à un sourd*, pour dire, Parler à un homme qui est résolu de ne rien accorder, de ne rien faire de ce qu'on lui demande.

On dit prov. qu'*Un homme parle d'une chose bien à son aise*, pour dire, que Dans l'état où il est, il lui est aisé d'en parler comme il fait; & cela se dit généralement De tous ceux qui parlent avec beaucoup de sang froid des malheurs & des misères qui ne les regardent point. (Il parle fort éloquemment du mépris des richesses; mais il en parle bien à son aise, étant fort riche.)

On dit figur. *Parler à cheval à quelqu'un*, pour dire, Lui parler avec hauteur, avec empire. Il est de la conversation.

On dit figurément, qu'*Un homme parle haut*, *parle bien haut*, pour dire, qu'Il parle sans ménagement, & quelquefois avec insolence. (Ne parlez pas si haut. Je saurai bien l'empêcher de parler si haut.)

On dit par menace à un homme qui ne garde pas dans ses discours le respect qu'il doit à un autre, qu'*On lui apprendra à parler.*

On dit, qu'*Un homme trouvera à qui parler*, pour dire, qu'Il trouvera de l'opposition, de la résistance à ce qu'il prétend, qu'il trouvera des gens qui lui tiendront tête.

On dit proverbialement, *Trop gratter cuit*, *trop parler nuit*, pour dire, qu'Un grand parleur s'attire souvent de méchantes affaires.

On dit, *Parler bien*, *parler mal d'une personne*, pour dire, En dire du bien, en dire du mal, en discourir en bien ou en mal. (Il ne faut point mal parler de son prochain. Il ne faut point mal parler des absens.) On dit qu'*Un homme parle avec passion*, pour dire, que C'est la passion qui lui fait dire ce qu'il dit.

On dit d'Une chose qui est arrivée, d'une action qui s'est faite, que *L'on en parle diversement*, pour dire, qu'On la raconte de différentes manières; & pour dire aussi, que Les uns la louent, les autres la blâment. Et l'on dit, qu'*On parle fort d'une chose dans le monde*, pour dire, qu'Elle fait le sujet de l'entretien du public.

On dit aussi, qu'*Il faut laisser parler le monde*, pour dire, qu'Il ne faut pas se mettre en peine de ce que le monde dit mal-à-propos. Et l'on dit d'un événement commun & trivial, (Cela ne vaut pas la peine d'en parler.)

On dit encore, qu'*Un homme a bien fait parler de lui*, pour dire, qu'Il a fait des choses d'éclat qui sont venues à la connoissance de tout le monde, dont tout le monde s'est entretenu; & cela se dit également en bien & en mal.

On dit d'Une entreprise, ou d'une autre chose semblable, qu'*Il en sera parlé*, qu'*on en entendra parler*, pour dire, qu'Elle fera du bruit, de l'éclat dans le monde. Et l'on dit d'Un grand événement, d'une action mémorable, qu'*Il en sera parlé à jamais*, pour dire, que La postérité en conservera la mémoire.

On dit, qu'*Un homme n'a point fait parler de lui*, pour dire, qu'Il n'a rien fait qui lui ait donné de la réputation. Et l'on dit, qu'*Une femme n'a jamais fait parler d'elle*, pour dire, qu'Elle a toujours tenu une conduite sage & vertueuse, qu'elle n'a jamais donné de prise à la médisance.

On dit aussi d'Une femme, d'une fille, que *C'est une femme*, *une fille dont on a parlé*, pour dire, qu'Elles ont eu mauvaise réputation, qu'on a mal parlé de leur conduite.

Parler, se prend quelquefois dans un sens plus étendu, pour dire, Expliquer ses sentimens, sa pensée, déclarer son intention, sa volonté. (Dieu a parlé par la bouche de ses Prophètes. Les muets parlent par signes. C'est un homme qui ne veut pas parler nettement. On a fait ce qu'on a pu pour le faire parler, mais il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout. Je saurai bien le faire parler. Expliquez-vous mieux, ce n'est pas là parler. C'est parler que cela. Voilà parler. Parler au nom de quelqu'un. Parler de son chef. Parler avec mission. Parler par truchement, par interprète. Le Roi a parlé, c'est à moi à obéir. Vous n'avez qu'à parler; vous serez servi.

On dit, *Il faut que quelqu'un ait parlé*, pour dire, Il faut que quelqu'un ait divulgué ce secret.

On dit, *Parler en maître*, pour dire, Parler comme ayant autorité de parler. *Parler des grosses dents à quelqu'un*, pour dire, Lui parler avec menaces. Et pour signifier qu'On fera une réprimande sévère à quelqu'un, on dit, qu'*On parlera à sa barrette*. Il est populaire.

On dit proverbialement, *Parler à son bonnet*, pour dire, Se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne.

On dit, que *Dieu parle au cœur des pécheurs*, pour dire, qu'Il leur envoie de saintes inspirations, qu'il leur donne de bons mouvemens.

On dit, que *La Nature parle*, que *le sang parle*, pour dire, que Les sentimens naturels se réveillent dans certaines conjonctures.

On dit, *Faire parler quelqu'un*, pour dire, Ajouter aux paroles de quelqu'un, leur donner un mauvais sens. (Ne me faites point parler.) Il signifie aussi, Prêter à quelqu'un un discours qu'il n'a pas tenu.

On dit de deux personnes, qu'*Elles se parlent des yeux*, pour dire, qu'Elles se font connoître leurs sentimens par leurs regards.

On dit figurément, que *Les yeux*, que *le visage d'une personne parlent*, pour dire, qu'On voit dans ses yeux, dans son visage, quelle est sa pensée, quels sont ses sentimens: & l'on dit, que *Son silence même parle*, pour dire, que Par son silence on connoît ce qu'elle pense sur les choses dont il s'agit.

On dit, que *Les murailles parlent*, pour dire, qu'Il se trouve souvent des témoins des choses même les plus cachées.

On dit, que *Tout parle de quelqu'un*, pour dire, que Tout en fait ressouvenir. (En votre absence, tout nous parle ici de vous.)

On dit, d'Une chose que l'on comprend aisément, sans qu'il soit besoin d'explication, (Cela parle tout seul, cela parle de soi-même.)

On dit, que *Le mérite*, que *les services d'une personne parlent*, qu'*ils parlent pour elle*, qu'*ils parlent en sa faveur*, pour dire, que Son mérite, que ses services la rendent recommandable, qu'ils rendent ses prétentions légitimes. (C'est un homme dont les services parlent. Ses services parlent assez. Ses blessures parlent pour lui. Les services de ses ancêtres & son propre mérite parlent en sa faveur.) On dit aussi, que *Tout parle pour un homme*, pour dire, que Le bon droit, l'équité & la raison sont de son côté. (Dans cette affaire, tout parle pour lui.) Au contraire, on dit, qu'*Un homme n'a rien qui parle pour lui*, que *rien ne parle en sa faveur*, que *tout parle contre lui*, pour dire, qu'il n'est recommandable par aucun endroit, & que le bon droit, que la raison est contre lui. On dit encore en matière d'affaires & de procès, qu'*Une pièce parle contre un homme*, pour dire, qu'Elle est contraire à ses prétentions, qu'elle les détruit.

PARLER, signifie aussi, Expliquer sa pensée par écrit. (Aristote a très-bien parlé de cette matière dans un tel livre. Cet Auteur parle de Physique comme un homme qui n'y entend rien. La Loi est formelle là-dessus, & parle très-clairement. Il ne me parle point de cela dans sa lettre.)

On dit, qu'*Un homme*, qu'*une femme ont parlé dans un contrat*, *ont parlé au contrat*, pour dire, qu'Ils ont déclaré leur volonté dans ce contrat, qu'ils sont intervenus au contrat, qu'ils se sont obligés par le contrat. (Vous avez parlé dans le contrat, & par conséquent vous y êtes obligé. Sa femme n'a pas parlé au contrat.)

PARLER, s'emploie aussi activement. Ainsi on dit, (Parler une Langue. Parler François. Parler Italien. Parler Allemand. Parler Espagnol. Parler Grec. Parler Latin. Parler Hébreu, &c.) Et, *Parler la langue Françoise*, *la langue Italienne*, *&c.* pour dire, S'énoncer en François, en Italien, &c. (Il parle bon François. Il parle bon Espagnol. Le langage que parloient nos pères.) En ce sens on dit simplement, *Cet homme parle bien*, pour dire, Il parle sa langue avec élégance & pureté. *Il parle mal*, pour signifier le contraire.

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui parle de science devant des gens plus habiles que lui, qu'*Il parle latin devant les Cordeliers*.

On dit figurément, qu'*Un homme parle Hébreu*, *parle Bas-Breton*, *parle Haut-Allemand*, pour dire, qu'On ne comprend rien à ce qu'il dit, qu'en parlant il se fait aussi peu entendre que s'il se servoit d'un langage absolument inconnu à ceux à qui il parle. Et l'on dit, qu'*Il parle Phœbus*, pour dire, qu'Il parle un langage affecté, empoulé.

On dit, qu'*Un homme parle chicane*, qu'*il parle blason*, *&c.* pour dire, qu'Il sait s'exprimer en termes de chicane, en termes de Blason, &c.

On dit figurément & familièrement, *Parler François*, pour dire, expliquer nettement & précisément son intention sur quelque affaire. (Ce n'est pas là parler François. C'est un homme que vous aurez peine à faire parler François.)

PARLER, se dit encore dans le sens actif, par rapport à la manière de prononcer une langue. Ainsi on dit, *Parler Gascon*, *parler Normand*, pour dire, Parler François avec un accent Gascon, avec un accent Normand.

PARLER, s'emploie aussi réciproquement. (La langue Françoise se parle par toute l'Europe.)

PARLER. s. m. Langage, manière de parler. (Il a un parler doux & gracieux. Il a un parler rude & choquant.)

On dit proverbialement & figurément, *Jamais beau parler n'écorche la langue*, pour dire, qu'il ne coûte rien de parler honnêtement & civilement, que c'est une chose dont on ne reçoit jamais de préjudice, de déplaisir.

PARLERIE. s. f. Babil. (Voilà une grande parlerie, une parlerie continuelle.) Il est du style familier, & ne se dit qu'en mauvaise part.

PARLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui parle beaucoup. (C'est un parleur. Ce n'est qu'un parleur.) On le dit plus ordinairement avec une épithète. (C'est un grand parleur, une grande parleuse. Un parleur éternel. Un parleur perpétuel.)

On dit, qu'*Un homme est beau parleur*, que *c'est un agréable parleur*, pour dire, qu'il s'énonce facilement, & d'une manière qui fait plaisir à entendre.

PARLOIR. s. m. Lieu destiné dans une Maison Religieuse, pour parler aux personnes de dehors, il se dit plus ordinairement en parlant des Monastères de filles. (Le parloir d'en-bas. Le petit parloir. Le grand parloir. On la fit venir au parloir. La grille d'un parloir.)

PARMESAN. s. m. Nom d'un fromage qui vient & qui tire son nom du Duché de Parme.

PARMI. Préposition. Entre, dans le nombre de, &c. (Il se mêla parmi eux. Parmi les honnêtes gens. J'ai trouvé un papier parmi mes Livres. Parmi de grandes vertus, il y a souvent quelque défaut.)

La préposition *Parmi* ne se met qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif. (Parmi les hommes. Parmi le peuple.) On ne diroit pas, *Parmi les deux frères*, ni peut-être, *parmi les trois*.

PARNAGE. *Voyez* PANAGE.

PARNASSE. s. m. Célèbre montagne de la Phocide, qui étoit consacrée à Apollon & aux Muses. On ne met pas ici ce mot comme un nom de lieu, mais parce qu'on l'emploie figurément pour exprimer plusieurs choses qui ont rapport à la Poësie. Ainsi on dit, *Les Nourrissons du Parnasse*, pour dire, Les Poëtes.

Monter sur le Parnasse, pour dire, S'adonner à la Poësie. *Le Parnasse François*, pour dire, La Poësie Françoise, ou les Poëtes François.

PARODIE. s. f. Sorte d'ouvrage en vers, fait sur quelque pièce de Poësie connue, que l'on détourne à un autre sujet & à un autre sens, par le moyen de quelques changemens. (Il a fait une parodie ingénieuse. Heureuse parodie. La parodie sert souvent à tourner un sujet en ridicule.)

PARODIER. v. a. Faire une parodie. (Parodier une scène. Parodier un sonnet.)

PARODIÉ, ÉE. participe.

PARODISTE. s. m. Auteur de parodies. (Les Parodistes font des chansons ou des pièces pour la Foire.)

PAROI. s. f. Muraille. Il se prend plus particulièrement pour une cloison maçonnée, qui sépare une chambre ou quelque autre pièce d'un appartement d'avec une autre, & même en ce sens, il vieillit. (S'appuyer contre la paroi.)

En termes d'Anatomie, les membranes qui environnent l'estomac sont appelées *Les Parois de l'estomac*.

On dit aussi, *Les parois d'un vase*, *d'un tube*.

PAROISSE. s. f. Certain territoire dont les habitans sont soumis pour le spirituel, à la conduite d'un Curé. (Grande paroisse. Petite paroisse. Le Curé de la paroisse. Il est d'une telle paroisse. Les habitans d'une paroisse. Les Marguilliers de la paroisse. Il y a tant de paroisses dans cet Évêché. Demeurant à Paris, paroisse saint Eustache, paroisse saint Jean, &c. Il y a tant de Communians dans cette paroisse. Il est Seigneur de la paroisse. Seigneur de paroisse. Imposer une paroisse à la taille. Cette paroisse paie tant de taille.)

Il signifie aussi, L'Église de la paroisse. (Il est allé à la Messe à sa paroisse. On est obligé de communier à Pâques à sa paroisse. Le clocher de la paroisse. Messe de paroisse.)

Il se prend quelquefois pour Tous les habitans d'une paroisse. (Toute cette paroisse aime son Curé. Une telle paroisse est allée en procession à Notre-Dame.)

On appelle figurément *Coq de paroisse*, Celui qui est le plus riche & le plus considéré dans une paroisse de campagne. (C'est le coq de sa paroisse. C'est un coq de paroisse.)

On dit prov. & fig. d'Un homme qui a un habit de deux étoffes, ou de deux différentes couleurs mal assorties, qu'*Il est de deux paroisses*. Il est populaire.

PAROISSIAL, ALE. adj. Appartenant à la paroisse. (Église paroissiale. Messe paroissiale.)

PAROISSIEN, IENNE. subs. Habitant dans une paroisse. (Bon paroissien. Ce Curé a bien soin de sa paroisse & de ses paroissiens. Les devoirs d'un paroissien.)

PAROÎTRE. v. n. (On prononce *Parêtre*.) Être exposé à la vue, se faire voir, se manifester. (Les boutons paroissent aux arbres. Une telle étoile commence à paroître sur l'horizon. Un homme qui commence à paroître dans le monde. Paroître en public. Il a paru comme un éclair. Les ennemis ont paru sur la frontière. Il n'ose plus paroître. Quand est-ce que cet ouvrage paroîtra ? Quand ferez-vous paroître telle chose ? Il dit qu'il a des titres, mais il n'oseroit les faire paroître. Depuis long-temps il ne paroît plus. Qu'avez-vous affaire de paroître-là ? Il a des ennemis, mais ils ne paroissent pas. On ne peut juger que de ce qui paroît.)

En ce sens on le met quelquefois impersonnellement. (Il paroît une comète. Il paroît un beau livre depuis quelque temps.)

On dit proverbialement en parlant d'Une chose qui est extrêmement visible, *Cela paroît comme le nez au visage* ; ou bien ironiquement, *Cela ne paroît non plus que le nez au visage*.

On dit impersonnellement. *Il y paroît*, pour dire, On le voit bien, il y en a des marques, il en reste des marques. (On n'en sauroit si peu ôter, qu'il n'y paroisse. Si je mets une fois la main sur lui, il y paroîtra. L'orage a passé par cette contrée, il y paroît. Elle a eu la petite vérole, mais il n'y paroît plus.)

On dit dans le style familier, *Il n'y a*

rien qui n'y paroiſſe, pour dire, Cela eſt évident.

Paroître, ſignifie encore, Éclater, ſe diſtinguer, briller, ſe faire remarquer. (Il ne veut point de carroſſe doré, cela paroît trop. Les jeunes gens veulent quelque choſe qui paroiſſe. Il y a des gens qui paroiſſent plus avec mille écus, que d'autres avec deux mille. Il fait de grandes dépenſes qui ne paroiſſent point. Dès ce temps-là tels & tels paroiſſoient beaucoup dans le barreau Il a fort paru dans la dernière bataille, dans le dernier ſiége. Il cherche à paroître. C'eſt lui qui parut le plus au carrouſel. C'eſt un homme vain qui ne veut que paroître.)

Paroître, ſignifie auſſi, ſembler, avoir l'apparence. (Cela me paroît beau. Cela me parut ainſi d'abord. Il me paroît fort honnête homme. Il paroît ſavant. Ces raiſons paroiſſent bonnes. Il ne ſuffit pas de paroître homme de bien, il faut l'être. Des lunettes qui font paroître les objets beaucoup plus gros qu'ils ne ſont. L'armée étoit rangée en bataille, d'une manière qui la faiſoit paroître beaucoup plus grande qu'elle n'étoit.)

En ce ſens il eſt auſſi impersonnel. (Il me paroît que vous vous êtes trompé. A ce qui me paroît de cette affaire-là, elle eſt fort douteuſe. Il paroît bien que…)

PAROLE. ſ. f. Mot prononcé. (Parole bien articulée, mal articulée. Il ne ſait pas articuler ſes paroles. Paroles diſtinctes. Belle parole. Parole choiſie. Paroles énergiques. Paroles efficaces. Paroles affectées, étudiées, bien arrangées. Dieu a créé le monde d'une ſeule parole. Prononcer une parole. En un jour il ne dit pas trois paroles. Il n'a pas dit une ſeule parole. Il faut lui arracher les paroles de la bouche. Je vous expliquerai cela en trois paroles. Il a répété tout ce qu'on lui a dit parole pour parole. Il lui eſt échappé des paroles dont il pourroit bien ſe repentir.)

On appelle Jesus-Christ, *La parole éternelle*, *la parole increée*, *la parole incarnée*, quoiqu'on diſe plus ordinairement, *Le Verbe*.

On appelle l'Écriture-Sainte, & les Sermons qui ſe font pour l'expliquer, *La parole de Dieu*. (Prêcher la parole de Dieu aux peuples. Annoncer la parole de Dieu. Écouter la parole de Dieu. C'eſt un homme qui abuſe de la parole de Dieu, en y donnant des explications forcées.) On appelle auſſi l'Écriture-Sainte, *La parole écrite*, à la différence de la Tradition, qu'on appelle, *La parole non écrite*.

Parole, ſignifie auſſi, La faculté naturelle de parler. (Dieu a donné la parole à l'homme. C'eſt un grand avantage que la parole. Il eſt fort malade, il a perdu la parole. Il a recouvré la parole. Jesus-Christ a rendu la vue aux aveugles, la parole aux muets.)

On dit, qu'*Un homme a le don de la parole*, qu'*il a la parole à commandement*, qu'*il manie bien la parole*, pour dire, qu'Il parle bien, qu'il parle facilement.

On dit d'Un portrait bien reſſemblant, d'une image, d'une ſtatue bien faite, qu'*Il ne lui manque que la parole*, qu'*il n'y manque que la parole*.

Parole, ſignifie, le ton de la voix, ſelon qu'elle eſt forte ou foible, douce, rude, &c. (Il a la parole rude, la parole agréable, la parole douce. Je l'ai connu à ſa parole. Déguiſer, contrefaire ſa parole. Il a la parole d'un homme malade. Il a encore la parole bonne, la parole tremblante, la parole foible.)

Parole, ſignifie auſſi, Sentence, beau ſentiment, mot notable. (Parole mémorable. C'eſt une parole digne d'un Souverain. Il faudroit écrire cette parole en lettres d'or.)

Parole, ſignifie encore, Mot, ou diſcours pris ſelon ce qu'il eſt, bon ou mauvais, doux ou rude, offenſant ou obligeant, honnête ou déshonnête, &c. (Paroles civiles, obligeantes. Paroles amiables. Fâcheuſes paroles. Ces paroles ſont myſtérieuſes. Paroles inciviles, outrageuſes, outrageantes. Paroles aigres. De bonnes paroles. De mauvaiſes paroles. Paroles fort chrétiennes. Paroles honnêtes, déshonnêtes, ſales, vilaines. Paroles hautaines. Il eſt inſolent en paroles. Avantageux en paroles. Libre en paroles. Réſervé, modeſte, retenu en paroles. Il l'a maltraité de paroles. Ce ſont des paroles de compliment. Paroles de civilité. Paroles d'honnêteté. Paroles de colère. Ce ſont des paroles d'un fou. Paroles d'un homme ivre. Il n'eut pas plutôt lâché la parole. Il eût bien voulu retenir ſa parole. Les paroles ne lui tariſſent point dans la bouche. A quoi bon tant de paroles; Ajoutez-vous foi à ſes paroles? Dans tout ce qu'il vous dit, il n'y a pas une parole de vérité.)

On dit, *Porter la parole*, pour dire, Parler au nom d'une Compagnie, d'un Corps, d'une Communauté. (C'étoit lui qui portoit la parole pour toute la Compagnie.) On dit, qu'*Un homme a la parole*, pour dire, que De droit il lui appartient de parler.) Parmi les Gens du Roi, c'eſt l'Avocat Général qui a la parole.) On dit auſſi, que *La parole eſt demeurée à un homme*, pour dire, que C'étoit à lui à parler. (Quand la Compagnie s'eſt levée, la parole eſt demeurée à un tel.) On dit encore, *Adreſſer la parole à quelqu'un*, pour dire, Parler directement à quelqu'un. *Prendre la parole après quelqu'un*, pour dire, Parler immédiatement après quelqu'un. Et, *Couper la parole à quelqu'un*, pour dire, L'interrompre dans ſon diſcours.

On dit fig. *Des paroles emmiellées*, pour dire, Des paroles douces, flatteuſes.

On dit prov. *A grand Seigneur, peu de paroles*, pour dire, que Lorſque l'on parle à un grand Seigneur, il ne lui faut pas tenir de longs diſcours.

On dit prov. & popul. *Parole ne pue pas*; & cela ſe dit par manière d'excuſe, lorſqu'on eſt obligé de parler de choſes ſales & dégoûtantes.

On dit, *Faire paſſer la parole de main en main*, pour dire, Faire paſſer d'une perſonne à une autre, un avis, un avertiſſement, un ordre, juſqu'à celles qui ſont les plus éloignées. Et on dit auſſi abſolument, *Paſſe parole*, pour dire, Faites paſſer l'avis, l'ordre, le commandement. On s'en ſert plus ordinairement à la guerre. (Avance cavalerie, paſſe parole.

On dit fig. *En paroles couvertes*, pour dire, En termes qui inſinuent, qui font entendre quelque choſe qu'on ne veut pas dire ouvertement. (Je lui ai fait entendre cela en paroles couvertes. C'étoit lui dire en paroles couvertes qu'il étoit un ignorant.)

Parole, ſignifie auſſi, Aſſurance, promeſſe verbale par laquelle on s'engage à faire certaine choſe. (Parole ſacrée, inviolable. Parole ſolennelle. Parole expreſſe, poſitive, formelle. En foi & parole de Roi. Parole d'honneur. Tenir parole, ſa parole. Donner ſa parole Tirer parole de quelqu'un. Retirer, reprendre, dégager ſa parole. Se dédire de ſa parole. On lui a rendu ſa parole. J'ai pris leur parole. Je ſuis le dépoſitaire de leur parole. Manquer de parole. J'ai parole de lui. Sommer quelqu'un de ſa parole. C'eſt une parole donnée. La parole vaut l'argent. Il m'en a donné ſa parole. Sa parole y eſt engagée. Un homme d'honneur n'a que ſa parole. Se fier à la parole de quelqu'un. On a laiſſé aller ce priſonnier de guerre ſur ſa parole. Il n'eſt pas gardé, il eſt priſonnier ſur ſa parole. Un honnête homme doit ſe regarder comme eſclave de ſa parole. Il m'a donné de bonnes paroles. Il ne m'a donné que des paroles générales.) *Il m'a porté parole de telle choſe*, pour dire, Il m'a offert telle choſe de la part de quelque autre; car on ne dit, *Porter parole*, que lorſqu'on parle au nom & de la part d'un autre.

On dit, qu'*Un homme eſt homme de parole*, pour dire, qu'Il tient ce qu'il a promis. Et on dit proverbialement, *De votre parole vous ſouvienne*, pour dire, Souvenez-vous de ce que vous m'avez promis.

On dit, *Jouer ſur ſa parole*, *perdre une ſomme d'argent ſur ſa parole*, pour dire, Jouer, perdre à crédit & ſur ſa bonne foi. (Les gens ſages évitent de jouer ſur leur parole. Il a perdu vingt louis comptant, & cinquante ſur ſa parole.) Et dans le même ſens on dit, que *La parole fait le jeu*, *la parole vaut le jeu*, *parole vaut jeu*, pour dire, qu'On eſt obligé de tenir, d'exécuter ce qu'on a dit en ſe mettant au jeu, ou pendant qu'on jouoit.

On dit, qu'*Un homme eſt à deux paroles*, qu'*il a deux paroles*, pour dire, qu'il parle tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, qu'il n'y a pas de fondement à faire ſur ce qu'il dit.

On dit en termes de Guerre, *Parole ſur parole*, Lorſque deux perſonnes de parti contraire ſe voient, ſe parlent ſur la parole donnée, de ne rien entreprendre l'un contre l'autre.

Parole, ſignifie auſſi, Une propoſition que l'on fait. (Parole d'accommodement. Parole de paix. Je lui ai porté parole de mille écus, s'il vouloit faire telle choſe. Il a fait demander cette fille, c'eſt moi qui en ai porté la parole. Ce n'eſt pas un homme aſſez conſidérable pour le charger de cette parole, d'une parole ſi importante.)

On dit en fait de marché, de commerce, de conventions, qu'*Un homme n'a qu'une parole*, pour dire, qu'Il ne ſurfait point, qu'il dit tout d'un coup les conditions auxquelles il veut traiter.

Paroles, au pluriel, ſignifie, Diſcours piquans, aigres, offenſans. Et on dit, (Se prendre de paroles. Avoir de groſſes paroles. Ils ont eu des paroles, quelques paroles enſemble. En venir aux groſſes paroles. Des paroles en venir aux mains.)

On dit de quelqu'un, qu'*On lui fera rentrer les paroles dans le corps*, *dans le ventre*, pour dire, qu'On ſaura bien le faire taire, ou qu'on lui fera rétracter les paroles qu'il a dites. Il eſt du ſtyle familier.

Il ſe dit auſſi par oppoſition à *Effets*. (Moins de paroles, plus d'effets. Ce ſont paroles en l'air, paroles vaines & vagues. Il n'a que des paroles, je veux avoir de l'argent, je ne me contente point de paroles. Penſe-t-il m'amuſer de paroles, avec

des paroles, me payer de paroles ?)

On appelle par excellence, *Paroles sacramentales*, & absolument *Les paroles*, Les mots que le Prêtre prononce dans la consécration. (Quand le Prêtre a prononcé les paroles sacramentales, a dit les paroles, &c.)

On appelle *Paroles magiques*, Les paroles dont on prétend que les Magiciens se servent pour des opérations de Magie. Et l'on dit, qu'*Un homme guérit avec des paroles*, pour dire, qu'il guérit en prononçant certaines paroles, dans lesquelles on suppose une secrète vertu. (Il prétend guérir avec des paroles. Il prétend charmer les armes à feu avec des paroles.)

PAROLES, s'emploie aussi pour Les mots d'un air, d'une chanson, d'un motet, &c. (Je sai bien l'air, mais j'ai oublié les paroles. Il chante bien, mais il ne prononce pas les paroles. Faire de belles paroles sur un air.

PAROLI. s. m. Terme employé dans certains Jeux, tels que la Bassette, le Pharaon, &c. Le double de ce qu'on a joué la première fois. (Faire un paroli au roi, à l'as. Offrir le paroli. Tenir le paroli. Gagner le paroli. Jouer au trictrac, partie, paroli, & le tout.)

On dit figur. *Faire paroli, rendre le paroli à quelqu'un*, pour dire, Renchérir sur ce qu'il a dit, sur ce qu'il a fait, soit en bien, soit en mal.

On appelle aussi *Paroli*, La corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double. (J'ai fait trois parolis dans cette taille, & je les ai gagnés.)

On appelle *Paroli de campagne*, Un paroli qu'un joueur fait par friponnerie avant que sa carte soit venue, comme s'il avoit déjà gagné.

PAROTIDE. s. f. Terme d'Anatomie. Glande située au-dessous des oreilles.

On donne aussi le nom de *Parotide* à la tumeur qui occupe ces glandes. Il y en a de deux sortes; celle qu'on appelle vulgairement *Oreillons*, & à laquelle les enfans sont sujets; & la *Parotide maligne*, qui est une suite assez ordinaire des fièvres malignes & pestilentielles.

PAROXISME. s. m. Terme de Médecine. Accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie, dans lequel la cause morbifique exerce le plus ses forces, & produit des symptomes plus graves & plus nombreux. *Il y a des paroxismes réglés & périodiques, & d'autres qui ne suivent aucune règle.*

PARPAING. s. m. Pierre, moellon qui tient toute l'épaisseur d'un mur, & dont on voit une face de chaque côté du mur.

PARQUE. s. f. Selon les anciens Païens, les Parques étoient des Déesses qui présidoient à la vie des hommes. *Selon l'opinion des Anciens, il y avoit trois Parques. Les Anciens confondoient souvent les Parques & les Destinées.* On dit poëtiquement, (Les Parques inexorables. Les ciseaux de la Parque. La Parque a tranché le fil de ses jours.)

PARQUER. v. a. Mettre dans une enceinte. (On parqua l'artillerie en tel endroit. Les gens de l'artillerie se parquèrent du côté de la rivière.)

Il est aussi neut. (L'artillerie parquoit en tel lieu.)

PARQUER, se dit aussi à l'actif, en parlant Des bœufs qu'on met à l'engrais dans un herbage, & des huîtres qu'on met dans de certaines enceintes, pour les engraisser, & les rendre vertes. (Ce pré est assez grand pour parquer mille bœufs. Il y a sur le bord de la mer des endroits pour parquer des huîtres.)

Il se dit aussi en parlant Des moutons qui sont dans le parc en été ; & alors il ne s'emploie guère qu'au neutre. (Il ne fait pas assez chaud, les moutons ne parquent pas encore. Faire parquer des moutons pour engraisser des terres.)

PARQUER, se dit aussi Des chevaux. (Parquer les jumens poulinières. Parquer les poulins de trois ans. Parquer les pouliches.)

PARQUÉ, ÉE. participe.

PARQUET. s. m. L'espace qui est enfermé par les siéges des Juges, & par le Barreau où sont les Avocats. (On fit entrer les parties dans le parquet. Les Procureurs sont à genoux dans le parquet. Traverser le parquet.)

PARQUET, se dit aussi Du lieu où les Gens du Roi de quelque Compagnie supérieure ou subalterne tiennent leur séance. (M. le Procureur Général est au parquet. Les Gens du Roi sont sortis du parquet.)

Il se dit pareillement, pour signifier, Les gens du Roi lorsqu'ils tiennent le parquet. (C'est au parquet à ordonner là-dessus. On les a renvoyés au parquet. Communiquer au parquet.)

On appelle aussi *Parquet*, Le lieu où les Huissiers se tiennent pendant la séance des Juges. (Le parquet des Huissiers.)

PARQUET, signifie aussi Un assemblage de pièces de bois, qui font un compartiment sur le plancher d'en bas, dans les chambres & dans les cabinets, & qui le couvrent tout entier. (Un parquet de bois de chêne. Un parquet de bois de noyer. Un parquet de marqueterie. La toise de parquet de bois de chêne vaut tant.)

PARQUET, se dit aussi De l'assemblage de bois qu'on applique sur le manteau d'une cheminée, ou sur le trumeau d'un mur, pour y mettre ensuite des glaces. (Faire un parquet pour y appliquer des glaces.)

PARQUETAGE. s. m. Ouvrage de parquet. (Le parquetage de ce cabinet coûte tant.)

PARQUETER. v. a. Mettre du parquet dans un lieu. (Il faut parqueter cette chambre, ce cabinet.)

PARQUETÉ, ÉE. participe.

PARRAIN. s. m. Celui qui tient un enfant sur les fonts de Baptême. (Les parrains donnent ordinairement leurs noms à leurs filleuls. Un parrain doit veiller à l'instruction de son filleul.)

PARRAIN, se dit aussi De celui qui est choisi pour assister à la cérémonie de la bénédiction d'une cloche, & pour lui donner un nom. (Il est parrain d'une cloche de telle Église.)

On appeloit autrefois dans les combats singuliers, *Parrains*, Ceux que les combattans choisissoient pour les accompagner, pour empêcher la surprise, & pour leur servir de témoins. (Les deux combattans se trouvèrent dans le lieu du combat, chacun avec son parrain.)

On appelle *Parrain*, dans les Ordres Militaires, le Chevalier qui présente le Novice à sa réception.

On appelle aussi *Parrain*, Celui qu'un soldat qui doit être passé par les armes, choisit pour lui tirer le premier coup

PARRICIDE. s. m. Celui qui tue son père. Il se dit aussi par extension d'Un homme qui tue sa mère, ou son frère, ou sa sœur, ou ses enfans. (On ne peut trop punir les parricides.)

PARRICIDE, signifie aussi, Le crime que commet le parricide ; & il se dit également du crime que commet celui qui attente sur la vie du Souverain. (Commettre un parricide. Il a commis un abominable parricide, un détestable parricide.)

PARRICIDE, est aussi quelquefois adj. (Dessein parricide. Main parricide.)

PARSEMER. v. a. Semer, jeter çà & là, répandre ; & il ne se dit que Des choses qu'on répand pour orner, pour embellir. (Parsemer un chemin de fleurs. Cet habit est tout parsemé de perles & de pierreries.)

PARSEMÉ, ÉE. participe.

PARSI. *Voyez* GUÈBRE.

PARSIMONIE. s. f. Épargne. (Il y a de l'excès dans sa parsimonie.) Il n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

PART. s. m. L'enfant dont une femme vient d'accoucher. Il n'est guère en usage qu'en termes de Droit. (Supposition de part. Suppression de part.) Il n'a point d'usage au pluriel, & le T final se prononce.

PART. s. f. Portion de quelque chose qui se divise entre plusieurs personnes. (On a fait trois parts de tout le bien de la succession. Quand il y a tant d'héritiers, les parts sont petites. Voilà votre part, & voici la mienne. Bonne part. Grande part. Petite part. Quote part. La principale part. La plus forte part. La meilleure part. La moindre part. Je n'en quitte point ma part. Céder sa part. Avoir sa part franche, une part franche dans une affaire. Il a eu tant pour sa part & portion. L'aîné avoit double part. Donnez-moi ma part. Demander sa part. Prendre sa part. Faire la part à quelqu'un. Faire la part de quelqu'un. Le plus fort fait la part au plus foible. Il doit avoir les trois parts, les cinq parts des six, &c. Il en a eu tant à sa part, tant pour sa part. S'il y a du profit, j'en aurai ma part. J'y retiens part. Entrer en part avec quelqu'un. Être de part avec lui. Il y a eu part. Une part de pain bénit. Une part de gâteau)

On dit figur. *Avoir part au gâteau*, pour dire, Avoir part aux profits qui reviennent d'une affaire. Et on dit proverbialement & populairement d'Un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose, qu'*Il n'en jeteroit pas sa part aux chiens.*

PART, se dit aussi Des choses qui, sans être divisées, peuvent se communiquer à plusieurs personnes. (Avoir part à la faveur du Prince. Avoir part aux bonnes grâces du Prince. Vous avez beaucoup de part à son amitié. Toute l'Europe a part aux avantages de la paix. Tous les Élus auront part à la béatitude éternelle.)

On dit popul. pour affirmer quelque chose, (Sur ma part de Paradis, sur la part que je prétends au Paradis.)

On dit, *La plupart du temps*, pour dire, Le plus souvent. Et, *La plupart des hommes, la plupart des choses*, pour dire, Le plus grand nombre des hommes, le plus grand nombre des choses. (La plupart du temps il n'a rien à faire. La plupart des hommes sont trompeurs. La plupart des choses ne valent pas la peine qu'on se donne. La plupart de ces pistoles-là sont fausses. La plupart du monde se trompe.

On dit absolument, *La plupart, la plus grande part*, pour dire, Le plus grand nombre. (Dans cette assemblée, la plupart vouloient. La plus grande part étoit

d'avis. Tous ou la plupart croyoient que.... Ils sont, pour la plupart, de cet avis.)

PART, se dit aussi en parlant de la personne d'où vient quelque chose. (De quelle part viennent ces nouvelles ? Un Ambassadeur de la part du Roi. Dites-lui cela de ma part. Cela vient de bonne part. Je le sai de bonne part. De quelque part qu'il vienne, il sera toujours le bien reçu.)

On dit dans le style familier, *Je prends cela de la part d'où il vient*, pour dire, qu'On ne fait nul cas de tout ce qu'un homme a pu dire d'offensant, & qu'on ne l'estime pas assez pour s'en fâcher.

On dit aussi *De ma part*, *de sa part*, pour dire, Quand à moi, quant à lui. (Vous ferez ce qu'il vous plaira, mais de ma part je n'y consentirai jamais. Il y a fait de sa part tout ce qu'il a pu.)

PART. L'intérêt que l'on prend à quelque chose. (Je prends part à tout ce qui vous touche. Quelle part prenez-vous dans cette affaire ? Je prends part à votre douleur.)

On dit, *Avoir part à quelque affaire*, *à quelque négociation*, pour dire, S'en mêler, y contribuer, y être admis. (Il a eu grande part à la paix. Il ne faut point l'accuser de cela, il n'y a eu aucune part. Il n'a point de part aux Conseils du Prince.)

On dit, *Faire part à quelqu'un*, *lui donner part de quelque affaire*, *de quelque secret*, *de quelques nouvelles*, pour dire, Faire savoir quelque chose à quelqu'un, lui communiquer quelque affaire, quelque secret, quelques nouvelles. (Quand vous aurez des nouvelles, faites-m'en part. Donner part de ses desseins, de ses entreprises à ses alliés.)

En parlant des événemens considérables qui arrivent aux grands Princes, on dit, qu'*Ils en donnent part par leurs Ambassadeurs*, *par leurs Envoyés*, *&c.* pour dire, qu'Ils en font savoir la nouvelle dans les formes accoutumées. (Il y a déjà long-temps que la nouvelle en est arrivée ; mais l'Ambassadeur n'en a pas encore donné part.)

On dit, *Prendre en bonne part*, *en mauvaise part*, pour dire, Trouver bon, trouver mauvais, interpréter en bien ou en mal. (Il a pris en bonne part ce que vous lui avez dit. Il l'a pris en mauvaise part. Ce mot se prend ordinairement en bonne part, mais il y a des gens qui le prennent en mauvaise part.)

Il signifie aussi, Lieu, endroit ; & dans cette acception on dit, (Je vais quelque part, je ne veux pas dire où. Je vous suivrai quelque part que vous alliez, en quelque part du monde que vous alliez. Je ne puis aller où vous voulez, il faut que j'aille autre part. J'ai lu cela quelque part. Quelque part qu'il soit allé. Quelque part qu'il aille. De quelque part qu'il vienne. On a beau chercher, on ne le trouve nulle part.)

D'UNE PART, D'AUTRE PART, DE PART ET D'AUTRE, DE TOUTES PARTS. Sortes de phrases adverbiales, dont on se sert en parlant des choses qu'on envisage, qu'on examine par toutes sortes d'endroits. (D'une part il considéroit que... D'autre part il envisageoit... Après avoir tout examiné de part & d'autre. Entre un tel d'une part, & un tel de l'autre, ou d'autre part. De part & d'autre. D'une & d'autre part. De toutes parts. Je ne vois qu'inconvéniens de toutes parts, de toute part.)

On dit en matière de billets, de lettres de change, *J'ai reçu le contenu en l'autre part*, *de l'autre part*, pour dire, La somme contenue de l'autre côté, de l'autre côté de la feuille.

À PART. adv. Séparément. (Mettez cela à part. Il le tira à part. Il fait ses affaires à part. Il fait bande à part. Un mari & une femme qui font lit à part. C'est un fait à part.)

On dit prov. & bassement d'Un homme qui ne communique ses affaires à personne, qu'*Il fait son petit pot à part.*

On dit, *Raillerie à part*, pour dire, Sérieusement, sans raillerie.

À PART MOI. À PART SOI. Façons de parler adverbiales. En moi-même. En soi-même, tacitement. (Je disois à part moi.) Il est familier.

DE PART EN PART. Façon de parler adverbiale. D'un côté à l'autre, d'une superficie à l'autre. (Un coup d'épée qui le perce de part en part. La muraille étoit percée de part en part.)

À LA PART. On dit en termes de Marine, *Cet équipage est à la part*, pour dire, que Cet équipage doit avoir sa part des prises qu'on fera sur l'ennemi.

PARTAGE. s. m. Division de quelque chose entre plusieurs personnes. (Faire partage. Faire le partage d'une succession. Faire le partage des meubles qu'on a acheté en commun. C'est un tel qui a fait les partages. Faire le partage du butin.)

Il signifie aussi, Portion de la chose partagée. (Partage égal. Partage inégal. Cette terre m'est échue, m'est tombée en partage. Voilà mon partage. Cela est de mon partage. Le partage de l'aîné. Le partage du cadet. Les partages répondent l'un de l'autre.)

Il se dit aussi de l'acte, de l'instrument qui contient la division d'une succession. (Il faut produire votre partage. J'ai vu leurs partages. Il a justifié par son partage que...)

Il se dit aussi figurément De la portion de biens & de maux que la nature & la fortune semblent avoir donnée à tous les hommes, ou à chacun d'eux. (Les maladies & les misères sont le partage du genre humain. Le Ciel distribue ses dons comme il lui plaît. L'un a l'esprit en partage, &c. Les Princes de cette maison ont la valeur en partage.)

PARTAGE, se dit aussi, lorsque dans une Compagnie de Juges, il y a eu autant de voix d'un côté que d'autre, pour le jugement d'une affaire. (Ils sont dix d'un avis & dix de l'autre, il y a partage. En cas de partage, il faut de nouveaux Juges pour juger le partage.)

PARTAGER. v. a. Diviser en plusieurs parts, pour en faire la distribution. (Partager également. Partager inégalement. Partager une succession. Partager des meubles. Partager le butin, les prisonniers. Partager le gâteau. Partagez cela entre vous.)

On dit, *Partager en frères*, pour dire, Partager également & amiablement, sans dispute, sans contestation.

Lorsque deux personnes sont en marché de quelque chose, & qu'il s'en faut peu qu'ils ne conviennent de prix, on dit, qu'*Il faut partager le différent par la moitié*, pour dire, qu'Il faut que chacun des deux se relâche sur ce qui les empêche de conclure.

On dit aussi simplement dans cette acception, *Partager le différent.*

PARTAGER, se dit aussi quelquefois dans la simple signification de Diviser. Ainsi on dit, (Partager un nombre en deux. Un nombre impair ne se peut partager en parties égales sans fraction. Ce fleuve partage la Province. L'équateur partage le monde.)

Il se dit aussi dans un sens moral. (Ce père partage également sa tendresse entre tous ses enfans. Son cœur étoit partagé entre l'amour & la gloire.)

PARTAGER, signifie aussi, Donner en partage, & en ce sens, il régit directement la personne.) Son père l'a partagé en aîné, l'a partagé en cadet. Il est bien partagé, mal partagé.)

Il se dit aussi en parlant Des dons de la nature ou de la fortune. (La nature ne l'a pas mal partagé. La fortune l'a bien partagé.)

PARTAGER, signifie encore, Séparer en partis opposés. (Cette querelle va partager toute la Cour. Cette question a partagé toute l'École. Les avis se trouvent partagés. La Chambre étoit partagée.)

PARTAGER, signifie aussi, Prendre part à... (Je partage votre douleur. Un ami doit partager également le bonheur & les infortunes de son ami.)

PARTAGÉ, ÉE. participe.

PARTANCE. s. f. Terme de Marine, qui se dit du départ d'une flotte, d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment. (Jour de partance. Faire une bonne partance, une mauvaise partance. Tirer le coup de partance.)

Il se dit aussi figurém. & familièrement, De tout autre départ, de toute autre séparation.

PARTANT. adv. Par conséquent. (Vous avez signé au contrat, & partant vous êtes obligé. Reçu tant, payé tant, & partant quitte.) Ce mot est ordinairement plus en usage en style de pratique.

PARTÉ. (à parté.) s. m. Ce qu'un Acteur dit à l'écart, & ce qui est supposé n'être pas entendu par les autres Acteurs. (Les à parté exigent de l'art, & doivent être rares.)

PATERRE. s. m. Jardin, ou partie d'un jardin planté ordinairement de buis par compartimens, & orné de fleurs, de gazon, &c. (Parterre de buis. Parterre de gazon. Parterre de fleurs. Parterre de broderie. Tracer un parterre. Les plates-bandes d'un parterre. Les bordures d'un parterre. Les compartimens d'un parterre.)

On appelle *Parterre d'eau*, Certains canaux conduits par compartimens, & dessinés à peu près comme les parterres ordinaires.

PARTERRE, se dit aussi De cette partie d'une salle de spectacle qui est plus basse que le théâtre. (Il ne va qu'au parterre. On paye moins au parterre qu'aux loges.)

Il se dit aussi Des Auditeurs qui sont placés dans ce lieu-là. (Le parterre a fort applaudi en cet endroit. Le parterre a quelquefois le goût meilleur que les loges.)

PARTHÉNON. s. m. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'un Temple de Minerve à Athènes. *Le Parthénon d'Athènes est aussi célèbre dans l'Antiquité, que le Panthéon de Rome.*

PARTI. s. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres, qui ont un intérêt contraire. (Un grand parti. Un puissant parti. Il est dans le bon parti. Être dans le mauvais parti. Il y a un parti formé. Le parti de la Ligue. Le parti des Guelfes. Le parti des Gibelins. Se mettre dans un parti, d'un parti. Entrer dans un parti. Tenir un parti.

Se détacher d'un parti. Quitter, abandonner un parti. Son parti est abattu. Ruiner un parti. Relever un parti. Soutenir un parti. Se faire chef de parti. Se declarer d'un parti. Il n'a jamais pris parti durant les guerres civiles.)

On dit figurément, *Prendre le parti de quelqu'un, prendre le parti des plus foibles*, pour dire, En prendre la défense, la protection. Et en parlant de la diversité des opinions, on dit, *Etre du bon parti, du mauvais parti*, pour dire, Être du bon avis, du mauvais avis.

On dit aussi figurément, qu'*Il faut être toujours du parti de la vérité*, pour dire, qu'Il faut préférer la vérité à toute sorte de considérations.

PARTI, signifie aussi, Résolution, détermination. (C'est le parti qu'il faut prendre. Il sait bien prendre son parti dans l'occasion.)

On dit absolument, *Il a pris son parti*, pour dire, Il a pris son extrême & dernière résolution. (Il est inutile de lui parler davantage de cette affaire, il a pris son parti. Dès qu'on lui eut fait voir que sa maladie étoit sans espérance, il prit son parti.)

On dit par plaisanterie, lorsqu'après avoir balancé, on se détermine à quelque chose, soit dans le jeu, soit dans quelqu'autre cas de peu d'importance, (Il faut prendre son parti en grand Capitaine.)

Il signifie aussi Expédient. (On lui a proposé plusieurs partis pour sortir d'affaire, il a choisi le meilleur.)

Il signifie quelquefois, Condition, traitement qu'on fait à quelqu'un. (On lui fera un bon parti. Son parti en sera meilleur. On lui offre tant d'appointemens, c'est lui faire un bon parti. On lui vouloit donner une compagnie de Cavalerie, il ne devoit pas refuser ce parti-là. C'est un bon parti pour lui. Il a accepté le parti.)

On dit dans le même sens, (Tirer parti de quelque chose. Il a tiré un bon parti de cette affaire.) & l'on dit figurément. *Tirer parti de la vie*, pour dire, *En faire un bon & agréable usage.*

On dit au jeu de Lansquenet, *Offrir le parti, donner, prendre, tenir, faire le parti*, pour dire, Parier d'une carte double ou triple contre une carte simple, ou d'une carte simple contre une carte double ou triple, en proportionnant à peu près la somme que joue chacun des joueurs au risque plus ou moins grand que court l'un d'eux plutôt que l'autre; & lorsque la partie est faite sous la condition de prendre & de donner le parti, on dit, que *L'on joue le parti forcé*, ou absolument, que *l'on joue parti forcé.*

Lorsqu'on veut faire entendre qu'il pourroit bien arriver qu'on fit un mauvais traitement à quelqu'un, on dit, qu'*On pourroit bien lui faire un mauvais parti.*

Il se dit aussi d'Un traité que l'on fait pour des affaires de Finances. (Mettre une affaire en parti. Le parti des vivres, le parti des poudres, &c. Il s'est enrichi dans les partis.)

PARTI, signifie encore, Profession, genre de vie, emploi. (Il a pris le parti de l'Eglise, le parti de l'épée, le parti des armes, le parti de la robe. Il ne sait encore s'il prendra parti dans l'épée ou dans la robe.)

On dit aussi, *Prendre parti*, sans rien ajouter, pour dire, S'enrôler dans des troupes, (La garnison a pris parti dans nos troupes. Il a deserté & a pris parti chez les ennemis.)

PARTI, se dit aussi d'Une troupe de gens de guerre, soit de Cavalerie, soit d'Infanterie, que l'on détache pour battre la campagne, reconnoître l'ennemi, faire des prisonniers, &c. (Un parti de cinq cents chevaux. Un gros parti. Aller en parti, Mener, conduire, commander un parti.)

On appelle *Parti bleu*, Un petit parti de gens de guerre, sans commission & sans aveu. (Il rencontra un parti bleu qui le vola & le dépouilla.)

PARTI, se dit aussi d'Une personne à marier, considérée, soit par rapport à la naissance, soit par rapport aux biens de la fortune. (Cette fille est le plus grand parti qui soit en France. Cette fille-là est un bon parti. C'est un grand parti, un riche parti. Il veut se marier, il cherche un parti sortable. On lui propose un bon parti. Elle n'est pas un assez bon parti pour lui. C'est un mauvais parti. On les marie ensemble, ce sont deux bons partis. Il est d'une grande naissance, fils unique, & très-riche, c'est un excellent parti.)

PARTIAL, ALE. adj. Qui prend les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'une autre, qui s'affectionne à une personne plutôt qu'à une autre par esprit de prévention. (Vous n'êtes pas croyable, vous êtes partial. Il est trop partial. Il veut un arbitre qui ne soit point partial.)

PARTIAL, s'emploie dans le didactique, pour dire, qui appartient à la partie d'un tout. (Éclipse partiale.)

PARTIALEMENT. adv. Avec partialité. (Se conduire partialement dans une affaire. Agir partialement.)

PARTIALISER, SE PARTIALISER. v. réc. Prendre un parti de manière à ne vouloir pas écouter ce qui est contraire.

PARTIALITÉ. s. f. Attachement aux intérêts d'un parti, ou d'une personne par préférence à une autre. (Les partialités sont dangereuses dans un État, dans une communauté. Les partialités nuisent extrêmement au bien public. C'est un homme qui témoigne trop de partialité. Ce Juge a marqué trop de partialité pour vous dans votre affaire.)

PARTIBUS (IN PARTIBUS.) On sous-entend *Infidelium*. Phrase latine adoptée en François, & qui se dit De celui qui a un titre d'Évêché dans un pays occupé par les Infidèles. (Un Évêque in partibus.)

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui participe à quelque chose. (Si cette affaire produit quelque utilité, vous en serez participant.)

On appelle *Pronotaires participans. Camériers participans*, Les Protonotaires, les Camériers en charge à la Cour de Rome.

PARTICIPATION. s. f. L'action de participer à quelque chose. (La participation aux mérites de JESUS-CHRIST, aux prières des Saints, aux prières des fidelles. La participation au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST. La participation aux Sacremens. La participation aux saints Mystères.)

PARTICIPATION, signifie aussi, La connoissance qu'on nous a donnée d'une affaire, & la part que nous y avons eue. (Cela s'est fait sans ma participation, sans sa participation.)

On appelle parmi les Religieux, *Lettres de participation*, Des Lettres qu'un Ordre Religieux donne à une personne séculière, pour participer aux prières & aux bonnes œuvres de l'Ordre.

PARTICIPE. s. m. Terme de Grammaire, Partie d'oraison, qui est un membre de l'infinitif. On l'appelle *Participe*, parce que c'est un mot qui tient du nom & du verbe tout à la fois. Il tient du nom, en ce qu'il est adjectif & déclinable. Il tient du verbe deux propriétés, celle de marquer le temps, & celle de régir.

On distingue deux sortes de participes, l'un qui marque le temps présent, & qu'on appelle communément Le participe actif, *Aimant, lisant*; l'autre qui marque le prétérit, & qu'on appelle Le participe passif, *Aimé, lu.*

Le participe actif ne s'emploie plus guère qu'au singulier, & ne s'emploie jamais au féminin, si ce n'est dans quelques phrases du Palais. Il a un régime, lorsqu'il est formé du verbe, ou actif, ou réciproque; (Lisant un livre, se reprochant ses fautes.) Et si c'est le participe de l'un des verbes auxilaires, il devient la marque du prétérit, lorsqu'il est suivi d'un participe passif; (Ayant dîné, ayant lu, s'étant assis.)

Le participe passif se joint premièrement à tous les temps du verbe substantif, pour nous tenir lieu du verbe passif. (Je suis aimé. J'ai été aimé. Je serai aimé. Secondement il sert à former tous les temps du verbe qui sont composés. (J'ai aimé. J'aurois aimé.) Troisièmement il acquiert une signification active & un régime, dans tous les temps où il entre, soit du verbe actif, soit du réciproque. (J'ai aimé la musique. Je me suis reproché mes fautes.)

Pour savoir quand ce participe doit être décliné ou non, il faudroit entrer dans un détail qui paroît moins convenir à un Dictionnaire, qu'à une Grammaire.

PARTICIPE, est aussi un terme de Finance, qui se dit de celui qui a part dans un traité, dans une affaire de finance. (L'Arrêt porte que tous les traitans & leurs participes, seront obligés de....)

PARTICIPER. v. n. Avoir part. (Je veux que vous participiez à ma fortune, comme vous avez participé à ma disgrace. Il est en société avec eux, il participe à tous les profits & à toutes les pertes de la société. On l'a accusé d'avoir participé à la conjuration, d'avoir participé à cette trahison. C'est participer en quelque sorte au crime, que de ne le pas empêcher quand on le peut. Je ne veux point participer à vos mauvais desseins.)

En parlant des choses de la Religion, on dit, (Participer aux prières des Fidelles. Participer aux saints Mystères. Participer à la sainte Table. Participer aux Sacremens. Participer au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST. Participer aux mérites de JESUS-CHRIST.)

PARTICIPER, signifie aussi, Prendre part, s'intéresser; & alors c'est ordinairement un terme de civilité & de compliment.) Je participe à votre douleur, à votre joie.) Il n'a guère d'usage, & on dit plus ordinairement, *Prendre part.*

PARTICIPER, signifie aussi, Tenir de la nature de quelque chose. (Un minéral qui participe du vitriol. Cela participe de la nature du feu. Le mulet participe de l'âne & du cheval, participe de l'un & de l'autre, participe de tous les deux.)

PARTICULARISER. v. a. Marquer le détail,

les particularités d'une affaire, d'un événement. (Il n'eſt pas néceſſaire de particulariſer les choſes. Il eſt bon dans de certaines affaires de particulariſer juſqu'à la moindre circonſtance. Particulariſer un fait.)

En matière criminelle, en parlant d'Un crime commun entre pluſieurs perſonnes, comme une ſédition, &c. on dit, *Particulariſer une affaire*, pour dire, La pourſuivre contre un ſeul de ceux qui y ont eu part.

PARTICULARISÉ, ÉE. participe.

PARTICULARITÉ. ſ. f. Circonſtance particulière. (Particularité conſidérable. Il m'a conté toutes les particularités de cette affaire. Je ne ſavois pas cette particularité de ſa vie. Relation contenant les particularités d'une bataille.)

PARTICULE. ſ. f. Petite partie. (Les petites particules dont les corps ſont compoſés. Les particules de cet élement ſont très-ſubtiles.) En ce ſens, il ne s'emploie guère qu'en ſtyle didactique.

Il ſignifie en Grammaire, Une petite partie du diſcours, laquelle eſt ordinairement d'une ſyllabe, comme ſont les conjonctions, les interjections, &c. (Particule conjonctive, adverſative.) *Si, quand, que, &c. ſont des particules.* (Ce qu'il y a de plus difficile en chaque langue, c'eſt la connoiſſance & l'uſage des particules.)

PARTICULIER, IÈRE. adj. Qui appartient proprement & ſingulièrement à certaines choſes, ou à certaines perſonnes. Il ſe dit par oppoſition à *Général*. (Une raiſon particulière. Un motif particulier. Une conſidération particulière. Des aſſemblées particulières. Audience particulière. Avoir une dévotion particulière à la Vierge. Avoir un zèle particulier pour le bien de la Religion, pour le ſalut de l'État, pour la gloire de ſon Prince. Être attaché à ſon intérêt particulier. Il m'a fait un détail particulier de tout. Il m'en a dit les circonſtances les plus particulières. Cela eſt particulier à ce pays-là)

En ce ſens, il s'emploie quelquefois ſubſtantivement. Ainſi on dit, *Le particulier d'une affaire*, pour dire, Ce qu'il y a de plus particulier dans une affaire, le détail & les circonſtances d'une affaire. (On m'a parlé de l'affaire, mais on ne m'en a pas dit le particulier.)

PARTICULIER, ſignifie auſſi quelquefois, Singulier, extraordinaire, peu commun. (Le cas eſt fort particulier. Je vais vous apprendre une aventure très-particulière. Un talent particulier. Certains remèdes ont une vertu particulière.)

Il ſe dit auſſi De ce qui eſt ſéparé d'une autre choſe de même nature. (On lui donna une chambre particulière. Une maiſon particulière.)

On dit qu'*Un homme eſt particulier*, pour dire, qu'Il n'aime par à voir le monde, qu'il ſe communique à peu de gens. (Il eſt fort particulier.) Et l'on dit, qu'*Il a un eſprit particulier*, qu'*il a des opinions particulières*, pour dire, qu'il a une ſorte d'eſprit qui ne s'accommode pas avec le reſte du monde, qu'il a des opinions différentes de l'opinion commune.

On dit, qu'*Il y a quelque choſe de particulier entre deux perſonnes*, pour dire, qu'elles ont enſemble quelque affaire qu'elles ne veulent pas qu'on pénètre. Et en parlant d'un homme & d'une femme, on dit, qu'*Il n'y a rien de particulier entre eux*, pour dire, qu'Il n'y a aucun mauvais commerce entre eux.

PARTICULIER, eſt auſſi ſubſtantif; & il ſignifie une perſonne privée, & ſe dit par oppoſition à une Communauté, à une Société. (On ne préfère pas un particulier à toute une Communauté. Les particuliers n'ont pas droit de...... Ce n'eſt qu'un particulier, qu'un ſimple particulier. Cela eſt bon de particulier à particulier.)

Il ſe dit auſſi par oppoſition à Perſonne publique, ou d'un rang très-élevé. (Cela eſt bon pour un Magiſtrat, & n'eſt pas bon pour un particulier. Il y a des choſes qui ſont bienſéantes à un particulier, & qui ne conviennent pas à une perſonne publique. Cela convient à un grand Seigneur, & ne convient point à un particulier.)

EN PARTICULIER. adverbial. A part, ſéparément des autres. (Il faut le voir en particulier. Je l'ai pris en particulier. Il dîne en particulier. Il eſt agréable en particulier. En général & en particulier.)

On dit, *Être en ſon particulier*, pour dire, Être retiré dans ſon cabinet. Et on dit, *En mon particulier, pour mon particulier*, pour dire, Pour ce qui eſt de moi, &c.

On dit à peu près dans le même ſens, Vivre en ſon particulier, ſe mettre en ſon particulier. (Il vivoit en penſion, il s'eſt mis en ſon particulier. Il vivoit avec un de ſes amis, il vit aujourd'hui en ſon particulier.)

PARTICULIÈREMENT. adv. Singulièrement. (Il vous honore particulièrement. Il vous a recommandé particuliérement cette affaire.)

Il ſignifie auſſi, Spécialement. (J'en connois pluſieurs, & particulièrement un tel. Il excelle en toutes choſes, particulièrement en Poëſie.)

Il ſignifie auſſi, En détail. (Je vous conterai cela tantôt particulièrement.)

PARTIE. ſ. f. Portion d'un tout, phyſique ou moral. (Petite partie. Grande partie. La meilleure partie. Une bonne partie. J'en ai la meilleure partie. Parties eſſentielles, intégrantes. Partie d'un corps politique. Le tout eſt plus grand que ſa partie. Cela eſt compoſé de parties différentes. Les parties phyſiques d'un corps. Les parties du corps humain. Parties homogènes. Parties hétérogènes. Parties aliquotes. Parties proportionnelles. Parties contiguës. Parties continues. Parties ſubtiles. Parties groſſières. L'union des parties. L'arrangement des parties. Les quatre parties du monde. Les étoiles qui ſont dans cette partie du ciel, &c. La partie orientale, occidentale. Dans les parties méridionales, ſeptentrionales. Ce Prince perdit une partie de ſon Royaume. Un homme qui a perdu une partie de ſon bien. Ce Livre a quatre parties; la première partie comprend.... La plus grande partie des Savans. La meilleure, la plus ſaine partie du Parlement. Une partie de l'armée étoit encore campée, l'autre étoit en marche. Il n'avoit qu'une partie de ſes troupes. Il avoit tant d'argent, mais il en a donné une partie. Il a vendu une partie de ſes livres. Il a employé une partie de ſa vie à cela. Il y a donné une partie de ſon temps.)

En parlant du corps humain, on dit, (Parties honteuſes. Parties naturelles. Parties nobles. Partie ſaine. Partie malade. Partie douloureuſe. Partie offenſée, bleſſée, affligée. La partie droite. La partie gauche. Appliquer une fomentation ſur la partie. La maladie ſe jette toujours ſur la partie la plus foible.)

On dit d'Un homme qui fait déshonneur à ſa compagnie, qu'*Il en eſt la partie honteuſe.*

En parlant de l'ame, on dit en ſtyle didactique, *La partie ſupérieure*, pour dire, La raiſon. Et, *La partie inférieure*, *la partie animale*, pour dire, L'appétit ſenſitif, la concupiſcence. On dit auſſi, *La partie iraſcible. La partie concupiſcible.*

En termes de Grammaire, on appelle *Parties d'oraiſon*, Les mots dont le diſcours eſt compoſé, comme l'article, le nom, le pronom, le verbe, l'interjection, la conjonction, &c. Et on dit, *Faire les parties d'un diſcours*, pour dire, Expliquer un diſcours mot à mot, en marquant ſous quelles parties d'oraiſon chaque terme doit être rangé.

PARTIE, ſe dit figurément Des bonnes qualités naturelles ou acquiſes; mais il ne ſe dit jamais ſeul. (Une des parties les plus eſſentielles d'un honnête homme, c'eſt.... Il a toutes les parties d'un grand Capitaine.)

En Muſique, on appelle Le deſſus, la haute-contre, la taille & la baſſe, *Les quatre parties*, (Un air à quatre parties, avec toutes les parties. Il n'a fait que le ſujet, un autre a fait les parties. Chanter ſa partie. Tenir ſa partie. Les quatre parties de la Muſique ſont ſubdiviſées en quatre autres. Les airs de violon ſont ordinairement compoſés à cinq parties. Compoſer à huit parties. Compoſer à quinze parties.)

On dit figurément & populairement, qu'*Un homme tient bien ſa partie*, pour dire, qu'Il fait bien ſon devoir dans la compagnie où il eſt. (Il tient bien ſa partie à table. Il tient bien ſa partie dans une converſation ſérieuſe.)

PARTIE, ſe dit encore en parlant De certaines choſes morales. (Une partie de ſon autorité, de ſon crédit, de ſa puiſſance.)

PARTIE, ſignifie auſſi, Une ſomme d'argent qui eſt dûe. (Acquitter une partie. Groſſe partie. Partie conſidérable. Petite partie. Il avoit à recevoir une partie de mille francs. Je vous prie de me payer cette petite partie. Il a racheté une partie de cinq cents livres de rente.)

PARTIE, en matière de Comptes, ſignifie auſſi, L'article d'un compte. (Laiſſer une partie en ſouffrance, une partie rayée. Cette partie a été allouée par la Chambre des Comptes.)

En termes de Comptes & de Finances, on appelle *Partie prenante*, Celui qui en vertu de ſon titre, a reçu ou doit recevoir une ſomme.

On appelle *Les Parties caſuelles*, Les deniers qui reviennent au Roi, des choſes qui ne ſont pas fixes & réglées, comme les ventes des Offices vacans, le Droit annuel, &c. (Tréſorier des Parties caſuelles. Il eſt mort ſans payer la paulette, ſon Office eſt vacant aux parties caſuelles.)

PARTIES, au pluriel, ſignifie, Les articles d'un mémoire, de ce qui a été fourni par un Marchand, un Ouvrier, &c. (Parties de Tailleur, de Brodeur, de Maître d Hôtel. Parties d'Apothicaire. Faire les parties. On a arrêté ſes parties. Payer les parties. Il fait monter ſes parties bien haut. Ces deux articles enflent bien ſes parties.)

On appelle proverbialement, *Parties d'Apothicaire*, Des parties ſur leſquelles

Il y a beaucoup à diminuer, à rabattre.

PARTIE DE JEU, se dit De la totalité de ce qu'il faut faire pour qu'un des Joueurs ait gagné ou perdu, suivant les règles de chaque sorte de jeu. (Au piquet, il faut faire tant de points pour gagner la partie. À la paume, il faut gagner tant de jeux. Jouer une partie de paume. Jouer partie à la paume. Partie de piquet. Jouer au piquet aux petites parties. Partie d'échecs. Il a gagné tant de parties tout de suite. Il a gagné une belle partie. Perdre la partie. Partie & revanche. Partie, revanche & le tout. En deux parties liées. Il se fait tard, il faut remettre la partie à demain. Partie de trictrac.)

On dit proverbialement & figurément, *Qui quitte la partie, la perd*, pour dire, que Celui qui abandonne la poursuite d'une affaire, ou de quelque autre chose, n'y peut plus guère revenir.

On dit figurément, qu'*Il ne faut pas remettre la partie au lendemain*, pour dire, qu'Il ne faut pas différer ce qu'on peut faire dans le moment.

On appelle *Un coup de partie*, Un coup qui décide.

On dit figur. *C'est un coup de partie*, pour dire, que C'est une chose d'où dépend le succès d'une affaire. Et *Faire un coup de partie*, pour dire, Faire quelque chose qui emporte avec soi une décision heureuse, ou qui doit avoir des conséquences très-avantageuses.

On dit, qu'*Une partie est bien faite*, *est mal faite*, qu'*Elle est égale*, qu'*Elle est inégale*, pour dire, qu'Elle est faite entre des joueurs de même force, entre des joueurs de force inégale. (La partie n'est pas égale. La partie est bien faite.)

On dit figurément d'un homme qui sait prendre ses avantages, qu'*Il fait bien ses parties*.

PARTIE, se dit aussi d'un projet de divertissement entre plusieurs personnes. (Partie de chasse. Faire une partie pour la chasse. Faire une partie pour aller se promener, pour aller dîner en tel endroit. Lier une partie. Rompre une partie. Manquer à une partie. Nous étions six de cette partie. On vous a mis de la partie. Il est de toutes les parties de divertissement, de plaisir. On a remis la partie. Partie carrée.)

Il se dit encore Du divertissement même. (Cette partie a été très-agréable.)

Il se dit aussi De toute espèce de projet fait entre plusieurs personnes. (Nous allons cette après dînée au Sermon, voulez-vous être de la partie?)

PARTIE, signifie aussi, Complot contre quelqu'un. (On avoit fait une partie pour le perdre. C'est une partie faite contre lui, une partie faite à la main.)

PARTIE, signifie encore, Celui qui plaide contre quelqu'un, soit en demandant, soit en défendant. (Qui est votre partie? C'est ma partie adverse. Il s'est rendu partie. Il est Juge & Partie. On l'a reçu partie intervenante. Se rendre partie dans une affaire criminelle. Être partie opposante. La partie publique. Satisfaire la partie civile. Vous avez affaire à forte partie. Il n'est pas partie capable. Partie intéressée. Un juge doit écouter les deux parties. Il a été dit que les deux parties en viendront au premier jour. Parties assignées. Parties ouïes. Les parties ont passé un compromis, & se sont mises en arbitrage. Faire consumer en frais une pauvre partie. Quand les parties sont d'accord, le Juge n'y a que voir.) Les Avocats & Procureurs appellent ceux dont ils défendent le droit, *Leurs parties*. (Un Avocat qui contente ses parties. Il défend bien le droit de sa partie. La partie d'un tel a été condamnée aux dépens.)

On appelle *Partie civile*, en matière criminelle, Celui qui est accusateur. (Il a fait une dénonciation, mais il est resté partie civile.) Et *Partie publique*, Le Procureur Général, ou ses Substituts.

On dit, qu'*Un plaideur prend son Juge à Partie*, pour dire, qu'il se rend partie contre son Juge, l'accusant d'avoir prévariqué. Et l'on dit figurément, *Prendre quelqu'un à partie*, pour dire, Lui imputer le mal qui est arrivé, s'en prendre à lui.

On dit figurément, *Avoir affaire à forte partie*, pour dire, Avoir un ennemi puissant.

On dit proverbialement, *Qui n'entend qu'une partie, n'entend rien*, pour dire, qu'Il faut écouter les deux parties pour se mettre en état de bien juger.

EN PARTIE. adv. (Un corps de troupes composé en partie de François, en partie de Suisses. Vous êtes cause en partie qu'il s'en est allé. Il n'est héritier qu'en partie. Il n'est Seigneur de cette terre qu'en partie. Ce bâtiment n'est élevé qu'en partie.)

On omet quelquefois la préposition *En*. (Je l'ai payé partie en argent, partie en billets. Il a fait cela partie pour l'amour de vous, partie pour son propre intérêt.)

PARTIES, au pluriel, se dit aussi De plusieurs personnes qui contractent ensemble. (Les parties contractantes. Toutes les parties intéressées en sont d'accord. Il a été résolu pour le bien de toutes les parties. Cela s'est fait avec la satisfaction de toutes les parties, du consentement de toutes les parties.)

PARTIES, au plur. & absolument, se dit Des parties naturelles. Il est populaire.

PARTIEL, ELLE. adj. Qui fait partie d'un tout. (Les sommes partielles.)

PARTIR. v. a. Diviser en plusieurs parts. Il est vieux, & n'a plus guère d'usage qu'à l'infinitif, lorsqu'en parlant des gens qui ont toujours quelque démêlé ensemble, on dit, qu'*Ils ont toujours maille à partir*.

PARTI, IE. participe. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Blason, pour signifier, Divisé de haut en bas en parties égales; & il se dit De l'écu. (Il porte partie d'or & de gueules.) Il se dit aussi d'Un aigle à deux têtes. (Il porte de sable à l'aigle d'or au chef parti.)

PARTIR. v. n. *Je pars, tu pars, il part. Nous partons. Je partois. Je partis. Pars, partez, &c.* Se mettre en chemin, commencer un voyage. (Il vient de partir pour Rome. Il partira dans trois jours. Il est parti pour Lyon. Il seroit parti aujourd'hui, sans une affaire qui lui est survenue.)

On dit, qu'*Un homme ne part point d'un lieu*, pour dire, qu'Il y est presque continuellement. En ce sens il ne s'emploie qu'avec la négative. (Il ne part point de cette maison.)

PARTIR, signifie encore, Se mettre à courir. Et en parlant des animaux, des oiseaux, il signifie, Prendre sa course, son vol. (Au moindre signe, il part de vîtesse. Dès que le signal a été donné, il est parti comme un trait. Le lièvre a parti à quatre pas des chiens. Le chien a fait partir la perdrix.)

On dit, qu'*Un cheval part bien de la main*, pour dire, qu'il prend bien le galop, dès qu'on lui baisse la main. Et on dit figurément d'Un homme prêt à exécuter tout ce qu'on lui dit, que *Dès qu'on lui parle, il part de la main.*

On dit aussi dans le même sens, *Partir de barre*. (Dès qu'il entendit parler de cela, il partit de barre.)

PARTIR, se dit aussi en parlant des choses inanimées, & signifie, Sortir avec impétuosité. (La bombe part du mortier. La foudre qui part de la nue. Le trait a parti avec impétuosité. Le coup part. J'ai vu partir le coup.)

PARTIR, en parlant de certaines choses physiques, signifie, Tirer son origine. (Tous les nerfs partent du cerveau. Toutes les artères partent du cœur.)

PARTIR, se dit encore en parlant Des choses morales, & signifie, Émaner. (Ce conseil ne part pas de lui. Cela est parti de bon lieu. Tout ce qui part de son esprit est achevé. Cela part d'un bon cœur. Cela part d'un mauvais principe. Cela part de bonne main. Cela est parti de sa boutique.) Ce dernier se prend toujours en mauvaise part, & il est populaire.

PARTIR, se prend aussi substantivement au manège. (Le partir du cheval. Tâchez de ne vous pas distraire, songez au partir.)

PARTISAN. s. m. Celui qui est attaché au parti de quelqu'un. (Les Partisans de Pompée. Il est de vos partisans. Cet Auteur a bien des partisans. Chacun a ses partisans.)

Il signifie aussi, Celui qui a fait un traité avec le Roi, pour des affaires de Finances. (Un riche partisan. Il s'est fait partisan. Les partisans sont sujets à être recherchés, à être taxés.)

Il signifie en termes de guerre, Celui qui est accoutumé à aller en parti, à mener des partis à la guerre. (C'est un grand partisan. Un bon partisan.)

PARTITIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Il se dit de la préposition *de*, lorsqu'elle ne marque qu'une portion, une partie du sujet. (Donnez-moi de la viande, un morceau de pain, du pain. Des Savans prétendent....) *Du* & *des* pour *de le* & *de les*, sont devenus dans ces phrases des prépositions partitives unies avec l'article par contraction.

PARTITION. s. f. Se dit d'Une composition de musique, lorsque toutes les parties sont ensemble l'une au-dessous de l'autre. (On m'a envoyé tous les opéra en partition.)

En termes de Blason, *Partition de l'écu*, signifie, Division de l'écu.

PARVENIR. v. n. Arriver avec difficulté à un terme qu'on s'est proposé. (Après une longue route, ils parvinrent au pied des Alpes. Il ne put jamais parvenir au haut de la montagne. Il étoit environné de tant de monde, que je ne pus parvenir jusqu'à lui.)

Il se dit aussi Des choses; & alors il signifie seulement, Arriver à.... (Son nom est parvenu aux oreilles du Roi. J'espère que ma lettre parviendra jusqu'à lui.)

On dit fig. (Parvenir à une charge, à une dignité, à un emploi, y parvenir par les degrés, par les bonnes voies. Parvenir à un haut degré de fortune. Parvenir à la couronne, à l'Empire. Il n'a jamais pu parvenir à être riche.)

PARVENIR, se dit aussi absolument, pour

dire, S'élever en dignité, faire fortune. (C'est un homme qui ne peut pas manquer de parvenir. Il veut parvenir à quelque prix que ce soit. Il y a tant de gens qui parviennent par de mauvaises voies. Il n'y a pas de meilleur moyen de parvenir, pour parvenir, que...)

PARVENU, UE. participe.

Il s'emploie comme substantif, en parlant d'Un homme qui a fait une fortune subite. (C'est un parvenu, un nouveau parvenu.)

PARVIS. s. m. Place devant la grande porte d'une Église. Il se dit principalement en parlant d'une Église Cathédrale. (Le Parvis de Notre-Dame.)

On appeloit *Parvis*, chez les Juifs, L'espace qui étoit autour du Tabernacle.

PARURE. s. f. Ornement, ajustement; ce qui sert à parer. (Belle parure. La parure d'une femme. Une grande beauté n'a pas besoin de parure. La parure ne lui sied pas bien.)

On dit, que *Les meubles d'une chambre, sont de même parure*, pour dire, qu'Ils sont de même étoffe, de même ouvrage.

On appelle *Parure de diamans, parure de rubis, &c.* Une garniture de diamans, de rubis, pour servir de parure. (Elle a une parure de diamans complète.)

On dit aussi dans le figuré, en parlant d'Un homme, d'un ouvrage; *Tout est de même parure*, pour dire, que Tout se ressemble, que tout est de même caractère. (Tout est de même parure dans sa conduite. Tout est de même parure dans cet ouvrage.) Il se dit plus ordinairement en mauvaise part.

Dans plusieurs Arts, *Parure*, signifie Ce qui a été retranché. *La parure du pied d'un cheval*, est la corne que le Maréchal en ôte avant de le ferrer. *La parure d'une peau de veau*, est ce que le Relieur en détache avec le couteau, avant que de l'employer à couvrir un livre.

PAS

PAS. s. m. Le mouvement que fait un animal en mettant un pied devant l'autre pour marcher. (Le pas d'un homme. Le pas d'un cheval. Petit pas. Grand pas. Faire un pas. Aller au pas. Il n'en feroit pas un pas. Il ne s'en remueroit pas d'un pas. À tous les pas qu'il fait. Il s'arrêtoit à chaque pas. Il marchoit à petits pas, à grands pas, à pas lents. Doubler le pas, hâter le pas. Il faut s'accommoder au pas du plus foible. Le pas d'un enfant. Aller pas à pas. Il va doucement, il compte ses pas. Il marche à pas comptés. Je m'en allois mon petit pas. Nous irons bon pas. Marcher d'un pas léger, d'un pas assuré.)

On dit, *Faire un pas en arrière*, pour dire, Reculer d'un pas. *Retourner sur ses pas*, pour dire, Retourner au lieu d'où l'on vient. Et fig. qu'*Un homme plaint ses pas*, pour dire, qu'Il est paresseux, qu'il n'aime pas à prendre de la peine pour autrui. En parlant d'un lieu proche d'un autre, on dit, qu'*Il n'y a qu'un pas*. (Il ne demeure qu'à trois pas d'ici.)

On dit figurément, d'Un homme qui en suit un autre par tout, qu'*Il est attaché à ses pas*.

On dit proverbialement, *Pas à pas on va bien loin*, pour dire, que Quelque lentement qu'on aille, on ne laisse pas d'avancer beaucoup, quand on va toujours. Et cela se dit également dans le propre & dans le figuré. Et on dit figurément, *Faire aller un homme plus vîte que le pas*, pour dire, Lui donner de l'exercice en lui suscitant des affaires, des embarras.

On dit, qu'*Un homme a fait un faux pas*, pour dire, que Sa démarche étant mal assurée, son pied est venu à glisser ou à chanceler. Et on dit fig. & fam. *Faire un faux pas*, pour dire, Faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. (Je ne lui ai jamais vu faire un faux pas. On vous observe, gardez-vous de faire un faux pas.)

On appelle fig. & fam. *Pas de clerc*, Une faute commise par ignorance ou par imprudence dans une affaire. (Il a fait un pas de clerc qui a ruiné son affaire. Il fait souvent des pas de clerc.)

On dit figurément d'Un homme, qu'*Il va à grands pas à quelque dignité, à quelque honneur, &c.* pour dire, que Selon les apparences, son mérite ou sa fortune l'y feront bientôt parvenir. (Il va à l'Évêché à grand pas.)

On dit encore figur. *Aller à pas de géant dans une affaire, dans le chemin de la fortune*, pour dire, Y faire de grands progrès en peu de temps.

On dit aussi figurém. & familièrement, *Aller à pas de tortue dans le chemin de la fortune, dans une affaire*, pour dire, N'y avancer que lentement. Et, *Aller à pas mesurés*, pour dire, Avec grande circonspection.

On dit prov. qu'*Un homme va à pas de loup*, pour dire, qu'Il marche si doucement qu'on ne l'entend point; & cela se dit ordinairement d'Un homme qui marche de la sorte à dessein de surprendre quelqu'un.

On appelle *Pas de danse, pas de ballet*, Les pas qu'on fait dans la danse ou dans le ballet. (Pas de menuet, pas de bourrée.)

On appelle *Un pas de deux, un pas de trois*, Une entrée dansée par deux ou par trois personnes.

On dit figur. *Avoir le pas*, pour dire, Marcher le premier, avoir la préséance. (Le Parlement a le pas sur les autres Compagnies.) En ce sens on dit aussi, (Il lui a cédé le pas. Il a pris le pas devant lui. Disputer le pas.)

De ce pas, tout de ce pas. Façons de parler adverbiales, pour dire, À l'heure même, à l'heure même que je vous parle. (Je m'y en vais tout de ce pas. Allez-y tout de ce pas.)

On dit, *Le pas d'un cheval*, pour dire, L'une des allures naturelles d'un cheval. (Ce cheval va bien le pas, il n'a point de pas, il a bon pas, un grand pas, il a le pas rude, le pas fort doux. Mettre un cheval au pas, le mener au pas, au grand pas, au petit pas.)

On appelle *Cheval de pas*, Un cheval qui va un grand pas & fort à l'aise. Et on dit, qu'*Un cheval a le pas relevé*, pour dire, que Quand il marche il trousse bien les jambes de devant.

PAS, se dit aussi Des allées & venues que l'on fait pour quelque affaire, & des peines qu'on prend pour y réussir. (Il a bien fait des pas pour son ami, pour ce mariage, pour cette charge. Cela lui a coûté bien des pas. Je vous conseille de ne pas songer à cette affaire, vous y perdriez vos pas. Il faut quelquefois faire bien des pas inutiles, pour en faire quelques-uns qui servent.) Et l'on dit, *Je n'en ferai pas un pas*, pour dire, Je ne ferai aucune démarche pour cette affaire.

PAS, signifie aussi Le vestige, la marque qu'imprime, que laisse le pied d'un homme, d'un animal en marchant. (Le pas d'un homme. Le pas d'un cheval. Le pas d'un bœuf. Le pas d'un mulet.)

On dit figur. & fam. qu'*Une somme ne se trouve pas dans le pas d'un cheval*, pour dire, que C'est une somme considérable & difficile à trouver.

On dit figurément, *Suivre les pas, marcher sur les pas de quelqu'un*, pour dire, L'imiter.

PAS, se prend aussi pour l'espace qui se trouve d'un pied à l'autre, quand on marche. (Pas géométrique Pas commun. Il y a tant de pas à la lieue Françoise. La longueur de cent pas. Ce pistolet, ce mousquet porte tant de pas. Il y a des croix de mille en mille pas.)

PAS, signifie aussi, Passage étroit & difficile dans une vallée, dans une montagne. (Le pas de Suse. Garder le pas. Défendre le pas. Le pas des Thermopyles.)

On appelle *Pas de Calais*, Le détroit entre Calais & Douvres.

On appelle encore *Un mauvais pas*, Un endroit par où il est dangereux & difficile de passer, comme un bourbier, un précipice. (Il y a-là un mauvais pas.)

On dit figurément, *C'est un pas bien glissant*, pour dire, C'est une occasion où il est difficile de se bien conduire. Et on dit, qu'*Un homme s'est tiré d'un mauvais pas, d'un pas difficile*, pour dire, qu'Il s'est tiré d'une affaire difficile, embarrassante.

On dit figurément, *Il a passé le pas*, pour dire, Il est mort; & cela se dit plus ordinairement de ceux qui ont été exécutés par l'ordre de la Justice. Il est du style populaire.

On le dit encore familièrem. d'Un homme qu'on a forcé à faire quelque chose. (Il a long-temps résisté, mais il a fallu passer le pas.)

On dit aussi figur. *Franchir le pas*, pour dire, Faire une chose qu'on ne se pouvoit résoudre à faire, (Il a balancé long-temps à se marier, mais enfin il a franchi le pas.)

PAS, se prend encore pour le seuil de la porte. (Il est sur le pas de la porte.) Il signifie aussi quelquefois la marche d'un degré. (Il y a quatre pas à monter à ce perron.)

On appelle *Pas d'une vis*, L'espace compris entre deux filets d'une vis. *Plus le pas de la vis est petit, plus la vis augmente la force.*

En Horlogerie, on appelle *Pas d'une fusée*, Chaque tour que fait la fusée. *La fusée d'une montre a ordinairement sept pas, ou sept pas & demi.*

PAS DE CHEVAL. *Voyez* CACALIA.

PAS-D'ÂNE, ou TUSSILLAGE. s. m. Plante qui croît aux lieux humides, & qui pousse sa fleur, qui est jaune, avant ses feuilles. Les fleurs, les feuilles & les racines sont employées en médecine, tant intérieurement qu'extérieurement. Son principal usage est contre la toux, & surtout celle qui provient d'un mucilage visqueux & grossier, dont elle facilite l'expectoration. On l'emploie aussi en fumée comme le tabac.

PAS D'ÂNE, se dit aussi d'Une sorte de mors de cheval. (C'est un mors à pas d'âne. Ce cheval a la bouche forte, il lui faut un pas d'âne.)

Pas-d'Âne, se dit encore d'Un instrument avec lequel les Maréchaux ouvrent la bouche des chevaux, & la tiennent ouverte pour la considérer intérieurement. (Voyez s'il y a des surdents, prenez le pas-d'âne.)

Il se dit aussi d'Une sorte de garde d'épée qui couvre toute la main. (C'est une garde à pas-d'âne.)

PAS. Particule négative, qui est toujours précédée, ou censée précédée par les négatives *ne* ou *non*. Point. (Je ne veux pas. N'y allez pas. Je n'entends pas cela. Il m'est indifférent d'écrire ou de ne pas écrire, d'écrire ou de n'écrire pas. Il est trop délicat, pour ne pas dire dégoûté. Nous ne le verrons pas que l'hiver ne soit venu. Je n'en parlerai pas que vous ne m'en ayez donné la permission. Il n'ira pas à moins qu'on ne l'y force. Depuis trente ans je ne l'ai pas vu. Il ne mange pas depuis un mois. Il y a un mois qu'il ne mange pas. Il ne me l'a pas dit. Il n'est pas venu. Vous n'êtes pas sage. Il faut se conduire par la raison, & non pas par fantaisie. Il se déclara contre lui, non pas qu'il fût son ennemi, mais....) Dans ces deux derniers exemples on peut supprimer le *Pas*, si l'on veut. (Avez-vous de l'argent? pas trop, pas beaucoup.) On dit aussi, *Point trop*, mais on ne sauroit dire, *Point beaucoup*. Voyez Ne.

Pas, joint avec le mot *un*, signifie *Nul*. (Pas un ne le dit. Pas un ne croit. Il n'y a pas un homme qui ose dire cela. Il n'y a pas un seul homme, pas une seule personne, qui...)

Sur les autres emplois de la particule *Pas*, Voyez Ne.

PASCAL, ALE. adj. Qui appartient à la Fête de Pâques. (L'Agneau pascal que les Juifs mangeoient à la Fête de Pâques. Cierge pascal. Devoir pascal. Communion pascale.)

PASQUINADE. s. f. Raillerie satirique, ainsi nommée, à cause d'une vieille statue mutilée qui est à Rome, appelée *Pasquin*, & à laquelle on a accoutumé d'attacher ces sortes de satires. (Faire des pasquinades. Un faiseur de pasquinades.)

PASSABLE. adj. de t. g. Qui peut être admis, comme n'étant pas mauvais dans son espèce. (Ce vin n'est pas excellent, mais il est passable. Cette femme n'est pas si laide que vous disiez, elle est passable. Ces vers-là sont passables, sont assez passables.)

PASSABLEMENT. adv. D'une manière supportable, en telle sorte qu'on peut s'en contenter. (Du vin passablement bon. Il n'a pas mal fait cette commission, ce message, il s'en est acquitté passablement, passablement bien.)

PASSACAILLE. s. f. Terme de musique emprunté de l'Espagnol. On appelle ainsi une espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. (Une belle passacaille.)

Il signifie aussi Une sorte de danse sur l'air d'une passacaille. (Danser une passacaille.)

PASSADE. s. f. Il se dit du passage d'un homme dans un lieu où il fait peu de séjour. (Il n'a pas séjourné là, il n'y a fait qu'une passade. Ce gîte seroit mauvais pour un long séjour, mais il est assez bon pour une passade.)

On dit proverb. *Cela est bon pour une passade*, pour dire, Cela est bon pour une fois, mais à la charge de n'y plus retourner.

Passade, signifie aussi en termes de Manége, La course d'un cheval qu'on fait passer & repasser plusieurs fois sur une même longueur de terrain. (Passade furieuse. Passade à la Françoise. Passade relevée. Il fit faire cent passades à son cheval.)

On dit, *Demander la passade*, pour dire, Demander la charité en passant chemin; & cela se dit d'une personne qui passe, & qui n'a pas accoutumé de demander l'aumône. (Il y avoit sur le chemin beaucoup de soldats qui demandoient la passade. Donner la passade à un pauvre soldat.)

PASSAGE. s. m. Action de passer. (Le passage de la mer rouge. Durant le passage de l'armée. Je ne veux point de maison sur ce chemin-là, elle est trop sujette au passage des gens de guerre. Durant le passage des ramiers, des cailles, des bécasses.)

Il se dit aussi dans un sens moral. (Le passage d'une vie mondaine à une vie chrétienne est rare & difficile. Qui auroit pu s'attendre à un passage si subit, de la plus violente colère à la plus parfaite modération?)

Il se dit encore au figuré d'Une chose qui n'est pas de longue durée. (La vie n'est qu'un passage.)

On appelle *Oiseaux de passage*, Les oiseaux qui en certaine saison passent d'un pays en un autre. (Les hirondelles, les cailles sont oiseaux de passage.) Et on dit figurément & familièrement d'Une personne qui n'est en quelque lieu que pour peu de temps, que *C'est un oiseau de passage*.

Passage, signifie aussi, Le lieu par où l'on passe. (Il l'attendit au passage. Il passe bien du monde par-là, c'est un grand passage. Pourquoi voulez-vous passer sur ma terre? ce n'est pas là un passage. Ôtez-vous du passage. Se saisir des passages. Garder les passages. Il a donné, livré passage par son pays. Boucher, fermer le passage. Défendre le passage. Le passage est ouvert. Avoir droit de passage en quelque endroit. Se faire, s'ouvrir, se frayer un passage. Occuper, disputer, tenter un passage. Un boulet de canon, un torrent se fait passage. Sa chambre communique à son cabinet par un petit passage.)

Il signifie aussi, Le droit qu'on paye pour passer une rivière, un pont. (Payez votre passage. Ce passage appartient à un tel Seigneur.)

On appelle *Droit de passage*, La somme que payent au profit de l'Ordre, ceux qui sont reçus dans l'Ordre de Malte, & dans quelques autres Ordres Religieux & Militaires.

Il signifie aussi, Certain endroit d'un Auteur que l'on allègue. (Il y a dans ce livre un beau passage. Un passage bien exprès. Un passage formel. Passage obscur, difficile. Citer un passage. Apporter un passage. Expliquer un passage. Passage de la Sainte Écriture, de Saint Augustin, de Cicéron, &c. Il a mis les passages en marge. Concilier des passages qui paroissent opposés.)

Passage, se dit aussi en termes de Musique, d'Un certain roulement de voix qui se fait en passant d'une note à une autre. (Faire un beau passage, des passages. Il y a bien des passages dans cet air. Cet homme-là fait trop de passages en chantant.)

Passage, en termes de Manége, est Une action mesurée & cadencée du cheval dans son allure, qui dès-lors est ou doit être soutenue. (Le passage qui dérive & qui tient du trot est plus brillant & plus sonore que le passage qui dérive & qui tient du pas.)

PASSAGER. v. a. Terme de Manége. *Passager un cheval*, C'est le conduire & le tenir dans l'action du passage.

On dit aussi, qu'*Un cheval passage*, pour dire, qu'il est dans cette action. En ce sens il est neutre.

Passagé, ée. participe.

PASSAGER, ÈRE. adj. Qui ne s'arrête point dans un lieu, qui ne fait que passer. (Les hirondelles, les grues sont des oiseaux passagers.)

Il signifie figurément, Qui est de peu de durée. (La beauté est passagère. Les plaisirs de ce monde sont passagers. Ce n'est qu'une douleur passagère. Fleurs passagères.)

PASSAGER. s. Celui qui s'embarque sur un vaisseau pour ne faire que passer en quelque lieu. (Il y avoit cent soldats sur ce vaisseau, & vingt passagers.)

Il signifie aussi, qui n'a point de demeure fixe dans un lieu. (Je ne fais pas ma demeure ici, je n'y suis que passager. Les hommes ne sont que passagers sur la terre.)

PASSANT, ANTE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Chemin passant, rue passante,) qui signifient, Un chemin public où tout le monde a droit de passer, par lequel il passe bien du monde; une rue où il passe beaucoup de monde.

PASSANT, en termes d'Armoiries, se dit De tout animal représenté comme marchant. (Renard passant. Lion passant,) Qu'on appelle aussi *Lion léopardé*.

PASSANT. s. m. Qui passe chemin. (Un pauvre passant. Il faut des hôtelleries pour tous les passans. Il vend du vin aux passans. Un voleur qui dévalise les passans, qui tue les passans.) Il s'emploie souvent dans les Épitaphes.) *Arrête, passant, & considère la fragilité des choses humaines*, pour dire, Arrête, ô toi qui passe par ici!

PASSATION. s. f. Terme de Pratique. Action de passer un contrat.

PASSAVANT. s. m. Billet portant ordre de laisser passer librement les denrées qui ont déjà payé le droit, ou celles qui en sont exemptes. (On l'accusoit d'avoir fait passer du vin sans payer les droits, mais il montra son passavant. Prendre un passavant pour les denrées qu'on fait venir chez soi.)

PASSE. s. f. On appelle ainsi La petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnoie, pour achever de faire une certaine somme. (Vous me devez cinquante francs, & vous ne me donnez que deux louis de vingt-quatre livres chacun, il me faut encore quarante sous pour la passe. Il faut ajouter la passe à ce sac.)

Passe. Terme d'escrime. L'action par laquelle on passe sur celui contre qui on fait des armes. (Faire une passe sur quelqu'un. Faire un passe au collet.)

Passe, signifie au jeu de Billard & au jeu du Mail, cet archet ou porte par laquelle il faut faire passer sa bille ou sa boule. (Cette passe est trop large, trop étroite. La passe est faussée. Jouer à la passe.)

On dit au Jeu du Mail, *Être en passe*, *se mettre en passe*, *venir en passe*, pour dire, Être, se mettre, venir dans l'es-

pace qui est entre la pierre carrée & l'archet, & où l'on a accoutumé de prendre la lève pour passer. (Il joue bien au mail, dès le second, le troisième coup il vient en passe.)

Au jeu de Billard, *Être en passe*, *venir en passe*, *&c.* C'est être dans un lieu du billard, d'où l'on peut passer sans bricole.

On dit dans le même jeu, *Couper passe*, pour dire, Passer en frappant les bords du billard.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est en passe d'avoir quelque emploi*, *quelque charge*, *ou quelqu'autre avantage*, pour dire, que Son mérite, la faveur ou la fortune l'ont mis en état d'y parvenir. (Il est en passe d'être Maréchal de France. Il peut prétendre à cette charge, il est en passe de cela. Cet homme-là est en belle passe.)

LA PASSE, au Brelan & à quelques autres jeux, se dit De l'argent qu'on est convenu de mettre au jeu toutes les fois qu'on recommence un nouveau coup. (La passe est de tant. Mettez la passe. Mettez à la passe. La passe est double.)

En termes de Marine, on appelle *Passe*, Une sorte de canal de mer entre deux bancs, par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer. (On peut entrer dans ce port par deux passes. Ce pilote connoît bien les passes.)

PASSE-DIX. s. m. Sorte de jeu qui se joue avec trois dés, dans lequel un des joueurs parie amener plus de dix.

PASSE-DROIT. s. m. Grâce qu'on accorde à quelqu'un contre le droit & contre l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence. (On l'a reçu dans une telle charge sans l'interroger, c'est un passe-droit qu'on a fait en sa faveur.)

Il se dit plus ordinairement, pour marquer une espèce de tort ou d'injustice qu'on fait à quelqu'un, en ne suivant pas l'usage ordinaire. (On a donné le brevet de Colonnel à un de ses cadets, il prétend que c'est un passe-droit qu'on lui a fait.)

PASSÉE. s. f. Action de passer des bécasses, lorsque le soir elles se lèvent du bois pour aller dans la campagne. (Tuer des bécasses à la passée. Prendre des bécasses à la passée. Voici bientôt l'heure de la passée.)

PASSE-FLEUR. s. f. Sorte de plante & de fleur, qu'ordinairement on appelle Anémone.

PASSEMENT. s. m. Tissu plat & un peu large de fil d'or, de soie, de laine, &c. qu'on met par ornement sur des habits & sur des meubles. (Passement d'or, passement d'argent, passement de soie, &c.)

Il se disoit autrefois De la dentelle de fil que l'on mettoit aux collets, aux manchettes, aux chemises, &c. (Collet à passement;) mais à présent on ne se sert plus que du mot de Dentelle.

PASSEMENTER. v. a. Chamarrer de passemens. (Passementer un habit.)

PASSEMENTÉ, ÉE. participe.

PASSEMENTIER, IÈRE. s. L'artisan qui fait des passemens d'or, d'argent, de soie, &c. ou le Marchand qui les vend.

PASSE-PAROLE. s. m. Terme militaire. Il se dit d'Un commandement donné à la tête d'une armée, & qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.

PASSE-PARTOUT. s. m. Il se dit également d'une clef qui sert à ouvrir plusieurs portes, & d'une clef commune à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. (Les Supérieurs des Communautés ont des passe-partout pour ouvrir toutes les portes. Cette porte ne ferme qu'au loquet, tous ceux de la maison ont leur passe-partout.)

On dit figurément & proverbialement, *L'argent est un bon passe-partout*, pour dire, que L'argent donne entrée partout.

En termes de Gravure & d'Imprimerie, on appelle *Passe-partout* une gravure dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre pièce gravée ou une lettre.

PASSE-PASSE. Ce mot n'est guère en usage que dans cette phrase, *Tours de passe-passe*, qui signifie, Des tours d'adresse, de subtilité que font les joueurs de gobelets, les charlatans. (Voilà un beau tour de passe-passe. Faire des tours de passe-passe.)

On dit figurément & familièrement, *Faire des tours de passe-passe*, pour dire, tromper, fourber adroitement.

PASSE-PIED. s. m. Espèce de danse qui est ordinaire en Bretagne, & dont le mouvevement est fort vite. (Les passe-pieds de Bretagne. Danser le passe-pied.)

PASSE-PIED, se dit aussi de l'air sur lequel on danse cette sorte de danse.

PASSE-PIERRE. s. f. Plante qu'on nomme aussi *Perce-pierre* & *Fenouil Marin*. On la cultive dans les jardins. Ses feuilles sont charnues & subdivisées trois à trois. On les fait confire dans le vinaigre, & on les mange en salade & dans les ragoûts. Elle croît aussi sur les bords de la mer, & sort des fentes des rochers.

PASSE-POIL. s. m. Petit bordé d'or, d'argent, de satin, de taffetas, &c. qui est ordinairement de l'étoffe de l'habit, & qui sort un peu des coutures, au-dedans desquelles il est appliqué.

PASSE-PORT. s. m. Ordre par écrit donné par le Souverain, ou en son nom, pour la liberté & la sureté du passage des personnes, des hardes, des marchandises, &c. (Signer, expédier, délivrer un passe-port, des passe-ports. Il avoit un passe-port du Roi. Les Ambassadeurs furent quelque temps à attendre leurs passe-ports. Le Général de l'armée lui a donné un passe-port. Il a eu un passe-port pour faire passer ses hardes.)

On dit fig. & fam. d'Un honnête homme, d'un homme agréable & reconnu pour tel, qu'*Il porte son passe-port avec lui*, pour dire, qu'Il sera bien reçu par-tout.

PASSER. v. n. Aller d'un lieu, d'un endroit à un autre; traverser l'espace qui est entre deux. (Passer deçà. Il a passé le long de la muraille. Il est passé de l'autre côté de l'eau. Passer par un lieu, par un pays. Passer dans la ville. Passer par la porte. Passer par la fenêtre. Passer sur un pont. Passer sur une planche. Passer de France en Angleterre. Il en a passé bien près. L'armée a passé par ce pays-là. L'armée est passée. Le courrier passe à telle heure. Il n'a fait que passer. Il a passé comme un éclair. Passer outre. Passer plus avant. Avez-vous vu passer le lièvre ? Laisser passer les plus hâtés. Le coup lui a passé sous le bras, entre les deux jambes. Le boulet lui a passé bien près des oreilles. La rivière passe par-là. Le vent, l'air, la lumière, le jour passent par cette fenêtre. Le vent passe dans ces tuyaux. Le sang passe des artères dans les veines. Il a un coup qui lui passe tout au travers du corps. Une barre de fer qui passe dans la muraille.)

En parlant des marchandises qui entrent dans une ville, non pour y être déchargées & débitées, mais pour être voiturées ailleurs, on dit, qu'*Elles passent debout*.

On dit, *Passer de cette vie en l'autre*; *passer de cette vie à une meilleure*; & absolument, *Passer*, pour dire, Mourir, expirer. (Il jette le dernier soupir, il va passer. Il est passé comme une chandelle qui s'éteint. Je l'ai vu passer. Il a passé, il est passé.)

On dit dans les choses morales, *Passer du blanc au noir*, pour dire, Aller d'une extrémité à l'autre.

On dit aussi, *Passer par les charges*, *par les emplois*, pour dire, S'élever des moindres charges aux plus grandes, & y parvenir par degrés. (Il a passé par les charges, par les emplois, par tous les degrés d'honneur.) Et on dit, qu'*Un homme a passé par de rudes épreuves*, *par de grandes tribulations*, pour dire, qu'Il a eu beaucoup à souffrir en diverses occasions.

On dit, *Faire passer la parole de main en main*. Et en termes de guerre, un Général après avoir donné un ordre à la tête de l'armée, dit absolument, *Passe-parole*, pour dire, Faites passer l'ordre de bouche en bouche, jusqu'à la queue de l'armée.

PASSER, se dit aussi Des dignités, charges, possessions, terres, qui changent de main. (Cette terre, cette charge passa dans cette maison par mariage. Quand le Royaume de France passa de la première race à la seconde.)

PASSER, se dit aussi Des transitions qui se font dans les discours d'un point ou d'une matière à l'autre. (Passons au second point. Passons à d'autres choses.)

On dit en termes d'Escrime, *Passer sur quelqu'un*, pour dire, Gagner le fort de son épée, pour le saisir au corps, pour le désarmer.

On dit figurément, *Passer par-dessus toutes sortes de considérations*, pour dire, N'avoir égard à aucune chose; & *Passer par-dessus toutes les difficultés*, pour dire, N'être point arrêté par les difficultés.

On dit encore, en parlant d'Un livre, d'un ouvrage, qu'*Un homme passe par-dessus les plus beaux endroits*, *par-dessus les défauts*, pour dire, qu'Il ne les remarque point.

On dit figurément, *Passer outre*, *passer plus avant*, pour dire, Ajouter encore à ce qu'on a déjà fait. (Il ne se contenta pas de dire que.... Il passa outre. Après l'avoir trompé, il passa plus avant, & voulut lui ôter son bien.)

On dit aussi en termes de Pratique; *Passer outre*, pour dire, Continuer d'exécuter. (Il avoit commencé de bâtir en tel endroit, on lui fit défendre par Arrêt de passer outre. Nonobstant les défenses à lui faites, il ne laissa pas de passer outre.)

PASSER, signifie aussi, S'écouler, ne demeurer pas dans un état permanent, aller vers la fin. (Les mois, les années passent. Le temps passe. Le temps passe & la mort vient. L'hiver est bientôt passé. Vous avez laissé passer le temps de planter. La saison est passée. La beauté passe comme une fleur. Les plaisirs passent. Tout passe en ce monde. Son temps est passé. Ses beaux jours sont passés.)

Il signifie figurément, Cesser, finir. (Il est en colère, mais cela passera. La fan-

faisse m'en est passée. La faim lui a passé. Je vous en ferai passer l'envie. Cela fait passer le mal de dents)

Il signifie aussi, Arriver. *Ce qui s'est passé avant nous. Ce qui s'est passé depuis deux jours. Ce qui se passera après nous*, pour dire, Ce qui est arrivé & ce qui arrivera. (Depuis votre départ, il s'est passé plusieurs événemens considérables.) On dit, *Comment s'est passée votre dispute, comment s'est passé votre procès, votre voyage?* pour dire, Qu'est-il arrivé de... ou Comment s'est terminée votre dispute? comment s'est terminé votre procès, votre voyage?

PASSER, signifie aussi, Suffire pendant quelque temps, durer quelque temps. (Il faut que ce peu de blé nous passe l'année. Ce manteau, cet habit me passera cet hiver.)

PASSER, signifie encore, Être admis, être reçu. (Il ne passera pas à l'examen, il est trop ignorant. Il ne passera pas aux Ordres. Ce soldat est trop petit, il ne passera pas à la revue. Ce vin est bon, il peut passer.)

On dit, qu'*Une Compagnie*, qu'*un Régiment a passé en revue*, pour dire, qu'On en a fait la revue. Et qu'*Un soldat a passé à la montre*, pour dire, qu'Il étoit dans les rangs, quand le Régiment ou la Compagnie a fait montre.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme bien fait & d'une belle apparence, qu'*Il peut passer à la montre*.

On dit aussi dans un sens différent, & qui va plutôt à déprimer qu'à louer, qu'*Une personne*, qu'*une chose peut passer à la montre*. Et alors le mot de *Montre* n'est plus tiré de la revue qu'on fait faire à des gens de guerre, mais de la première montre que les Marchands ont accoutumé de faire de leurs marchandises.

On dit encore, qu'*Une chose a passé par les mains de quelqu'un*, pour dire, qu'Il sait ce que c'est, qu'il en a une connoissance particulière. Et l'on dit, qu'*Une affaire a passé par les mains d'un homme*, pour dire, qu'Il en a eu une entière communication.

En parlant d'Un homme sévère, épineux, ou peu expéditif, on dit figur. qu'*Il est fâcheux d'avoir à passer par ses mains*. Et on dit aussi figur. & famil. par manière de menace, *C'est un homme qui passera par mes mains*, pour dire, C'est un homme qui aura affaire de moi.

On dit aussi, *Passer par la main du bourreau*, pour dire, Être puni corporellement par ordre de la Justice.

On dit, *Laisser passer une proposition, un discours, une action que fait quelqu'un*, pour dire, Ne l'en reprendre pas. (Quoi, vous avez laissé passer cette extravagance? Laissera-t-on passer un si méchant livre sans le censurer? Il ne falloit pas lui laisser passer ce mot-là. Cette faute est trop grossière, je ne la saurois laisser passer. Je ne vous passerai pas cela. Ce Précepteur ne passe rien à son Disciple.)

On dit, qu'*Une chose a passé en proverbe*, pour dire, qu'Elle est devenue proverbe.

On dit, *En passer par...* pour dire, Se réduire, se soumettre à... (J'en passerai par où il vous plaira. J'en passerai par l'avis de tels & tels. Il faut qu'il en passe par-là. Il faut en passer par où il lui plaît.)

On dit en termes de Palais, qu'*Une affaire a passé à l'avis du Rapporteur*, pour dire, qu'Elle a été jugée suivant l'avis du Rapporteur; & qu'*Elle a passé contre l'avis du Rapporteur*, pour dire, qu'Elle a été jugée contre le sentiment du Rapporteur; qu'*Elle a passé à fleur de corde*, pour dire, qu'Il s'en est peu fallu que les avis n'aient été partagés; Et qu'*Elle a passé du bonnet*, ou qu'*Elle a passé tout d'une voix*, pour dire, que Tous les Juges ont été du même avis.

On dit aussi, en parlant des avis des Juges, tant en matière civile, qu'en matière criminelle. (A quoi passe-t-il? Il passe à tel avis.) Et en matière criminelle seulement, il passe *in mitiorem*, pour dire, L'avis le plus doux l'emporte: Et, (Il passe au bannissement, il passe à la mort.)

PASSER POUR, signifie, Être estimé, être réputé. (Il passe pour un homme de bien, pour un homme sage. Il passe pour un fou. Il passe pour un sot. Il est avare, au moins il passe pour cela. S'il n'est galant homme, il passe pour tel. S'il n'est savant, du moins il passe pour l'être. Si j'avois fait cette faute, pour qui passerois-je dans votre esprit? pour qui passerois-je dans le monde? Cela passe pour constant. Cela passe pour article de foi.)

PASSER, au jeu de Billard & du Mail, signifie, Faire passer la boule ou la bille par une petite porte qu'on appelle la passe. (J'ai passé. Avez-vous passé? Votre bille a-t-elle passé?)

PASSER, au jeu de l'ombre, &c. C'est ne point faire jouer. Au jeu du Brelan, &c. C'est ne point ouvrir le jeu, ou ne point tenir la vade que fait un autre Joueur. (Je passe, personne n'y va-t-il? Tout le monde a-t-il passé? J'ai dit passe. J'ai passé, c'est à vous à parler.)

Au jeu du Piquet, un Joueur dit à l'autre, *Voulez-vous passer de point*, ou simplement, *Passe de point*, pour dire, Voulez-vous que réciproquement nous n'accusions pas notre point?

On dit encore à différens jeux de cartes, qu'*Une carte*, qu'*une main passe*, pour dire, qu'aucun des Joueurs ne la coupe.

On dit dans le discours familier, *Passe*, pour dire, Soit, je l'accorde, j'y consens. (Hé bien passe, je le veux.)

On dit aussi, quand quelqu'un a fait quelque chose de mal, & qu'on lui pardonne pour cette fois-là, (Passe pour celui-là, mais n'y revenez plus. Passe pour cette fois-là, mais que cela n'arrive plus.)

PASSER. v. a. Il se dit quelquefois du lieu qu'on traverse. (Passer toute la grande cour du Louvre. Passer le pont. Passer la rivière, la passer à gué, la passer à la nage. Passer la ligne. Passer les monts. Passer une forêt. Passer le détroit. Passer la mer. Passer l'eau. Passer son chemin.)

On dit fig. *Passer le pas*, pour dire, Mourir. (Le pauvre homme a été long-temps malade, mais enfin il a passé le pas. Si on l'attrape une fois, il passera le pas.) Et on dit aussi d'Un homme qu'on a contraint à faire quelque chose, qu'*Il a été contraint de passer le pas*, qu'*on lui a fait passer le pas*. Il est du style familier.

PASSER, se dit aussi quelquefois De la personne ou de la chose qui passe; & alors il signifie, Transporter d'un lieu à un autre. (On a passé le canon dans des bâteaux. Le batelier m'a passé. Il m'a passé l'eau.)

Il signifie aussi, Faire passer. (Passez les bras dans les manches de votre robe de chambre. Passer un ruban, un lacet dans un œillet. Il lui a passé son épée au travers du corps.)

On dit aussi, *Passer son habit, sa robe*, pour dire, Mettre son habit, sa robe.

PASSER, signifie aussi, Aller au-delà, excéder. (La boule a passé le but. Passer les bornes. Achetez-moi un bon cheval, mais je ne veux pas y passer cent écus. Ne passez pas ce prix-là. Cela passe la raillerie. Cela passe la vraisemblance. La doublure passe le drap. Des chausses qui passent le genou. Il ne faut pas que cela passe d'un cheveu. À ce jeu-là, qui passe perd.) *Cet arbre passe la muraille de deux pieds*, pour dire, qu'Il est plus haut de deux pieds. (Cet homme vous passe de toute la tête.)

Il sign. encore, Devancer. (Ce lévrier passe tous les autres à la course.)

On dit figurément, *Passer*, pour dire, Surmonter en mérite. (S'il continue d'étudier, il passera tous les Savans de son temps. Elle passoit toutes les autres filles en beauté.)

Il signifie encore, Être au-dessus de la portée & de l'intelligence. (Je n'y entends rien, cela me passe. Cela passe ma capacité, mon intelligence. Cela passe la portée de l'esprit humain.)

On dit dans le même sens, (Cela passe l'imagination.)

PASSER, se dit aussi en parlant Du temps, & signifie, Consumer, employer le temps. (Passer le temps. Passer une année, un mois, un jour, une heure. Nous avons passé l'année. Nous avons passé ce jour bien agréablement. J'ai passé la nuit sans dormir. Il passe les jours & les nuits. Passer la nuit à danser, à jouer.)

On dit aussi, *Passer le temps*, pour dire, Se divertir. (Il a bien passé le temps, passé son temps. Il passe son temps comme un Roi.) Il est du style familier.

On dit fam. qu'*Un homme passe mal son temps*, pour dire, qu'Il souffre, ou qu'il est mal traité. (S'il avoit affaire à des gens vindicatifs, il passeroit mal son temps, on lui auroit fait mal passer le temps.)

On dit, *Passer son envie d'une chose*, pour dire, Se satisfaire. (Il souhaitoit passionnément d'avoir cette terre, enfin il en a passé son envie.) On le dit aussi, pour dire, qu'On est obligé de renoncer à ce qu'on souhaitoit ardemment. (Il avoit fort envie de cette terre, de cette maison, mais il faut qu'il en passe son envie, il ne les aura pas.)

On dit, qu'*Un homme ne passera pas l'année, ne passera pas la journée*, pour dire, qu'Il ne vivra pas jusqu'à la fin de l'année, jusqu'à la fin du jour. (Il ne passera pas l'hiver. S'il passe ce mois, il en passera bien d'autres.)

On dit proverbialement, que *La jeunesse est forte à passer*, pour dire, qu'Elle est impétueuse & difficile à retenir, à gouverner, sujette à beaucoup d'inconvéniens. Il est du style familier.

PASSER, signifie aussi, Faire couler des choses liquides au travers d'un tamis, d'un linge, &c. (Passer de l'hypocras, de la gelée dans une chausse. Passer une décoction dans un linge. Passer un bouillon à travers une étamine.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a passé par l'étamine*, pour dire, qu'Il a été examiné sévèrement.

Il se dit aussi De certaines choses qui ne sont pas liquides. (Passer de la farine dans un tamis. Passer au bluteau. Il suffit de passer cette farine au gros sas.)

On dit figurément & familièrement, *Passer une chose au gros sas*, pour dire, Ne l'examiner que superficiellement.

PASSER, Préparer, accommoder, apprêter certaines choses, comme cuirs, étoffes, &c. (Il faut passer ce cuir. Cette peau est bien passée. Passer une étoffe en couleur.)

On dit, *Passer des rasoirs sur la pierre, sur le cuir, passer des couteaux sur la meule*, pour dire, Les aiguiser, ou les affiler sur la meule, sur la pierre, &c.

Il signifie figur. Toucher adroitement une chose dans le discours, sans l'approfondir, sans s'y arrêter. (Il a passé cela délicatement, adroitement, légèrement.)

PASSER. Omettre quelque chose, n'en parler point. (Passez cet endroit, ne le lisez pas. Passez cela sous silence. Passez cela, on le sait.)

PASSER. Approuver, allouer. (Il faut que vous me passiez encore cela. Passez-moi cet article, je vous en passerai un autre. Passer dans un compte. Passer en compte. Passer à compte. On ne vous passera jamais cela.)

On dit figur. *Passer condamnation*, pour dire, Avouer qu'on a tort.

PASSER, se dit aussi en parlant des actes que l'on fait pardevant Notaires. (Passer un contrat. Passer une procuration, une transaction. Passer un compromis, une obligation. Cela fut fait & passé pardevant Notaires.)

On dit, *Passer Maître*, pour dire, Recevoir à la Maîtrise. (Nous l'avons passé maître. On l'a passé maître.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*On a passé maître*, qu'*on a fait passer maître quelqu'un*, pour dire, qu'On a dîné, qu'on a soupé sans lui. Il est du style familier.

On dit aussi, *Passer une pièce de monnoie douteuse, légère*, pour dire, La mettre, l'employer, la faire valoir. (Je passerai bien cette pistole. Ces Trésoriers passent beaucoup de mauvais argent. Passer des pièces fausses.)

On dit, *Passer un Soldat par les armes*, pour dire, Le faire mourir à coups de fusil, par Sentence du Conseil de Guerre. Et, *Le passer par les baguettes*, pour dire, Le punir en le faisant passer au travers des rangs de la Compagnie dont il est, chaque Soldat tenant une baguette à la main pour le frapper.

On dit, *Passer au fil de l'épée*, pour dire, Égorger, massacrer. (Si on prend la ville par force, on passera tout au fil de l'épée. Tout fut passé au fil de l'épée.)

On dit, *Passer la lime sur un ouvrage*, pour dire, L'achever, le polir. *Passer l'éponge sur un ouvrage*, pour dire, L'effacer. *Passer la plume, un trait de plume sur quelques endroits d'un ouvrage*, pour dire, Rayer quelques endroits dans un ouvrage. Et on dit, qu'*Un homme n'a fait que passer les yeux sur un ouvrage, sur une chose*, pour dire, qu'Il ne l'a regardée qu'à la hâte, qu'il ne l'a examinée que superficiellement.

On dit prov. *Passer à quelqu'un la plume par le bec*, pour dire, Le frustrer adroitement des espérances qu'on lui avoit fait concevoir.

SE PASSER. v. récipr. S'écouler. En ce sens il se dit proprement du temps. (Les années se passent, le temps se passe insensiblement. Voilà la belle saison qui se passe. L'occasion se passe.)

Il se dit aussi Des choses qui perdent leur beauté, leur éclat, leur force, &c. (Les fleurs se passent en un jour. Les couleurs vives se passent facilement. Cette femme n'est plus belle, elle se passe. Ce vin n'a plus guère de force, il se passe.)

SE PASSER, signifie aussi, Se contenter. (Il se passe de peu. Il se passe à peu. Il ne se passera pas à cela. Il ne se peut passer d'un si petit ordinaire.)

Il signifie aussi S'abstenir. (Il ne sauroit se passer de vin. Si l'on n'en peut avoir, il s'en faut passer. Je me passerai bien de lui. Il se fût bien passé de dire cela, de parler d'un tel.)

On dit prov. d'Un homme qui a peine à s'abstenir d'une chose à laquelle il est accoutumé, & qui souffre quand il en est privé, qu'(Il ne peut non plus s'en passer que de sa chemise, que de chemise.)

On dit, *En passant chemin*, pour dire, En chemin, dans mon chemin. (Je l'ai rencontré en passant chemin.)

On dit aussi absolument, *En passant*, dans le même sens; & il se dit figur. en parlant De tout ce qui se fait avec quelque sorte de précipitation, & sans y avoir donné le temps nécessaire. (Je n'ai pas eu le loisir d'examiner ce Livre-là, je ne l'ai vu qu'en passant. Je ne lui ai parlé de votre affaire qu'en passant.) On se sert encore de cette phrase, lorsqu'on interrompt un discours, une conversation, pour parler succintement de quelque autre chose qui se présente à l'esprit. (Vous remarquerez en passant. Je vous dirai en passant. Cela soit dit en passant.)

PASSÉ, ÉE, participe.

Il est aussi adj. & sign. Qui a été autrefois & qui n'est plus. (Le temps passé. Au temps passé. Du temps passé. Se ressouvenir de ses fautes passées.)

On dit en termes de Blason, *Passer en sautoir*, en parlant de deux choses mises en sautoir. (Deux épées passées en sautoir.)

Il est aussi subst. & sign. Le temps passé. (Le passé, le présent & l'avenir. Le passé ne se peut plus rappeler. On rappela tout ce qu'il avoit fait par le passé.)

Il signifie aussi, Ce que l'on a fait ou dit autrefois. (Il ne faut plus se souvenir du passé. J'ai oublié tout le passé. Ne parlons plus du passé.)

PASSE-RAGE. s. f. ou LÉPIDIUM. s. m. Plante qui s'élève de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont semblables à celles du citronnier, & quelquefois plus grandes. Cette plante est d'une saveur très-âcre & très-pénétrante. Elle est anti-scorbutique, stomacale, propre pour l'affection hypocondriaque. On lui attribue encore d'autres propriétés.

PASSEREAU. s. m. Moineau. Sorte de petit oiseau de plumage gris, qui fait son nid dans les trous de murailles. On dit plus communément, *Moineau*, dans la conversation.

PASSE-TEMPS. subst. m. Divertissement. (Passe-temps innocent, doux, agréable. Se donner du passe-temps. C'est son passe-temps ordinaire. Vous en aurez le passe-temps.)

PASSE-VELOURS. s. m. Espèce de fleur de l'arrière-saison, ainsi appelée, parce qu'elle a l'œil du velours. On l'appelle communément *Amaranthe*.

PASSE-VOGUE. s. f. Redoublement d'effort que l'on fait faire à des galériens pour voguer. (On fit faire passe-vogue à la chiourme.)

PASSE-VOLANT. s. m. On appelle ainsi Un homme qui, sans être enrôlé, se présente dans une revue pour faire paroître une Compagnie plus nombreuse, & pour tirer la paye au profit du Capitaine. (Il y a des peines établies contre les passe-volans.)

On appelle fig. & fam. *Passe-volant*, Un homme qui s'introduit dans une partie de plaisir, sans payer sa part de la dépense comme les autres. (Nous ne voulons point de passe-volant parmi nous.)

On appelle aussi *Passe-volans*, Ceux qui entrent aux spectacles sans payer, quoiqu'ils n'en aient ni le droit, ni la permission. (Les Comédiens ont demandé des gardes pour empêcher les passe-volans d'entrer.)

PASSEUR. s. m. Celui qui mène un bac, un bateau pour passer l'eau. (Appellez le passeur. Où est le passeur?)

PASSIBILITÉ. s. f. Qualité des corps passibles, qui peuvent éprouver des sensations, le plaisir, la douleur.

PASSIBLE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans le dogmatique, & signifie, Capable de souffrir. (Le corps humain dans son état naturel, est passible. JESUS-CHRIST est venu au monde avec un corps passible.)

PASSIF, IVE. adj. Terme de Physique. Il est opposé à l'actif; & il ne se dit guère que dans ces phrases, (Principe passif, qualité passive.) *Principe passif*, se dit Du sujet sur lequel travaille l'agent physique. *Qualité passive*, signifie La qualité qui rend propre à recevoir l'impression de l'agent physique.

On dit en termes de Pratique, *Dette passive*, pour dire, Une dette à laquelle on est obligé envers quelqu'un. Et en parlant d'Une élection capitulaire, ou autre, on dit, qu'*Un homme a voix passive*, pour dire, que C'est un sujet capable d'être élu. Il se dit en tous ces exemples, de même qu'au premier, par opposition à actif.

PASSIF, est aussi terme de Grammaire, & il se dit des verbes, qui par le changement de terminaison, servent à marquer l'objet de l'action. *Les verbes passifs de la langue Grecque & de la langue Latine s'expriment en François par le verbe substantif, & par le participe passif du verbe.* Ainsi *Amor*, verbe passif Latin, s'exprime en François par *Je suis aimé*. Quant aux termes du *Verbe neutre passif*, & du *Prétérit passif*, on en renvoie l'explication à leur ordre.

En parlant Des verbes ou des adjectifs verbaux, on dit, qu'Ils ont une *Signification active*, ou une *Signification passive*, pour dire, qu'Ils servent à marquer l'action ou la passion.

PASSIF, en ce sens, s'emploie aussi substantivement. Ainsi on dit. (Conjuguer le passif d'un verbe. Ce verbe n'a point de passif.)

PASSION. s. f. Souffrance. En ce sens il ne se dit guère que Des souffrances de Notre-Seigneur J. C. pour la rédemption du Genre humain. (La passion de Notre-Seigneur. Il a souffert mort & passion pour nous.)

On appelle *La semaine de la Passion*, Celle qui précède la Semaine Sainte, & dans laquelle l'Église commence à faire l'Office de la Passion de Notre-Seigneur: Et l'on appelle *Le Dimanche de la Passion*, Le Dimanche de cette semaine.

On appelle encore *Passion*, Le Sermon qu'on prêche le Vendredi Saint sur le même Mystère. (Où avez-vous été à la Passion?

Il a prêché la Passion. J'ai entendu la Passion d'un tel Prédicateur.)

Il signifie aussi, La partie de l'Évangile où est racontée la Passion de Notre Seigneur. (La Passion selon S. Jean, selon S. Matthieu, &c.)

On dit proverbialement, *Souffrir mort & passion*, pour dire, Souffrir beaucoup. (Il hésitoit à chaque moment dans son discours; je souffrois mort & passion de l'entendre.)

PASSION, est aussi le nom que les Médecins donnent à certaines maladies très douloureuses, telles que les vapeurs hystériques qu'ils appellent *Passion hystérique*; la colique dite de *miserére*, qu'ils nomment *Passion iliaque*, &c.

PASSION. s. f. Mouvement de l'ame excité par quelque objet, dans ce que l'ancienne Philosophie appelle La partie concupiscible, & la partie irascible de l'ame. (Grande passion. Forte passion. Passion violente. Passion véhémente, ardente, déréglée, furieuse, aveugle. Être maître de ses passions. La passion l'emporte. La passion l'aveugle. Se laisser aller, se laisser emporter à ses passions. Il est esclave de ses passions. Dompter, réprimer, modérer ses passions. Calmer ses passions. Commander à ses passions. Il est bien sujet à ses passions. N'écoutez pas votre passion. Dans la violence de sa passion. L'amour est la passion prédominante des jeunes gens, est leur passion dominante. Quand la passion se ralentit. Cet homme n'est pas croyable, il en parle avec passion. Il fait tout par passion. Je vous en parle sans passion. Cet Orateur excite les passions, émeut les passions, remue les passions. La pitié & la terreur sont les passions que la Tragédie se propose d'exciter.)

Il se prend plus particulièrement pour La passion de l'amour. (Déclarer sa passion. Il meurt de passion pour elle. C'est sa première passion. Une passion naissante. C'est l'objet de sa passion.)

On dit d'Une femme, qu'*Elle a fait*, qu'*elle a causé de grandes passions*, pour dire, qu'Elle a été éperdument aimée par beaucoup de gens.

PASSION, signifie quelquefois, L'affection violente qu'on a pour quelque chose que ce soit. (Il a une grande passion pour les tableaux, pour les médailles. Il a la passion des médailles, des tableaux.)

PASSION, se dit aussi de l'objet de la passion. (Sa plus forte passion, c'est la chasse, c'est le jeu.)

Il se prend aussi pour l'expression & la représentation vive des passions que l'on traite dans une pièce de théâtre, ou dans quelques autres ouvrages d'esprit. (Les passions sont admirablement bien traitées dans cette Pièce. Les passions y sont bien entendues. Il sait bien toucher les passions.)

Il se dit aussi dans le même sens, en parlant De la musique & de la peinture. (Il y a beaucoup de passion dans cet air-là. Les passions sont bien touchées dans ce tableau-là.)

En termes de Philosophie, *Passion* sign. L'impression reçue dans un sujet; & il est opposé à Action. *Le verbe actif marque l'action, le passif marque la passion.*

PASSIONNÉMENT. adv. Avec beaucoup de passion. (Il aime passionnément cette fille, il en est passionnément amoureux. Il désire passionnément que...) Il ne se dit que de l'amour & du désir.

PASSIONNER. v. a. Donner un caractère animé, & qui marque de la passion. En ce sens & dans le régime actif, il n'a guère d'usage qu'en parlant de musique ou de déclamation. (Ce Musicien passionne extrêmement tout ce qu'il chante. Il passionne bien un air, un récit.)

SE PASSIONNER. v. récipr. Se préoccuper de passion, s'intéresser avec chaleur pour quelque chose. (Un homme sage agit toujours avec raison, & ne se passionne jamais. Il se passionne fort pour cette affaire.)

PASSIONNÉ, ÉE. participe. Il ne s'emploie que comme adjectif; & alors il signifie, Rempli de passion & de tendresse. (Amant passionné. Il parle d'un air, d'un ton passionné. C'est un homme qui a naturellement l'ame tendre & passionnée. Langage passionné. Style passionné. Des regards passionnés.)

Il signifie aussi, Prévenu, rempli de passion. (C'est un homme passionné qui s'emporte. Il en parle en homme passionné.)

PASSIVEMENT. adv. D'une manière passive. *Il y a plusieurs verbes qui se prennent passivement.*

PASSOIRE. s. f. Ustensile de cuisine ou d'apothicaire. C'est un vaisseau de cuivre ou d'étain, percé de plusieurs petits trous, qui sert à passer des pois pour en tirer la purée, des groseilles & autres fruits, pour en tirer le jus.

PASTEL. s. m. Sorte de crayon fait de couleurs pulvérisées, mêlées soit avec du blanc de plomb, soit avec de la céruse ou du talc, & incorporées avec une eau de gomme. *On fait des pastels de toutes sortes de couleurs.* (Dessiner au pastel. Peindre en pastel.)

On appelle aussi *Pastel*, Ce qui est peint avec le pastel. (Les pastels de Nanteuil. C'est un curieux, il a beaucoup de pastels chez lui. Il a des pastels de toute la Cour. Il a toute la Cour en pastel. Voilà un beau pastel.)

PASTEL. s. m. *Voyez* GUÈDE.

On appelle *Orangé pastel*, Une sorte de couleur orangée, qui tire un peu plus sur le brun que l'orangé ordinaire.

PASTENADE. *Voyez* PANAIS.

PASTÉQUE. s. f. Plante qu'on appelle aussi *Melon d'eau*. Son fruit ne mûrit que dans nos Provinces Méridionales. Il est très-rafraîchissant.

PASTEUR. s. m. Celui qui garde des troupeaux. Dans cette acception, il ne se dit guère que de ceux qui gardent des troupeaux de moutons, & en parlant des histoires anciennes. (La plupart des anciens Patriarches étoient Pasteurs. Quand Romulus voulut bâtir Rome, il assembla les Pasteurs de la contrée. Les Anges annoncèrent aux Pasteurs la naissance du Messie. L'adoration des Pasteurs. L'Évangile dit, qu'un bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.)

PASTEUR, dans le langage ordinaire, n'a guère d'usage qu'au figuré. (J. C. est le souverain Pasteur de nos ames. Notre-Seigneur est le bon Pasteur qui ramène la brebis égarée. Les Évêques & les Curés sont les vrais Pasteurs. Il faut reconnoître son Pasteur. Un Pasteur doit avoir soin de ses ouailles. Les brebis connoissent la voix du Pasteur.)

PASTICHE. s. m. Nom qu'on donne à certains tableaux où l'on a imité la manière, le goût, le coloris, &c. d'un Peintre. (Les pastiches de Téniers.)

PASTILLE. s. f. Composition de pâte d'odeur, dont il y a plusieurs espèces, les unes bonnes à manger, & les autres qui ne servent qu'à brûler. (Pastille de bouche. Pastille d'ambre. Pastille de canelle. Pastille à brûler.)

PASTORAL, ALE. adj. Appartenant au Pasteur pris dans l'acception de Berger. (Chant pastoral. Habit pastoral. Vie pastorale.)

Il se dit aussi des choses qui appartiennent à un Pasteur spirituel. (Bâton pastoral. Le soin pastoral des ames. La fonction pastorale. Instruction pastorale.)

PASTORALE. s. f. Pièce de théâtre, dont les personnages représentent des bergers & des bergères. (Jouer une pastorale. Composer une pastorale.)

PASTORALEMENT. adv. En bon pasteur. Il n'a d'usage qu'au figuré. (Il l'a repris pastoralement. C'est un saint Évêque qui prêche pastoralement.)

PASTOUREAU, ELLE. s. Petit pasteur, petite bergère. Il n'a guère d'usage que dans les chansonnettes.

PAT

PAT. s. indéclinable. Terme du jeu des Échecs, qui se dit lorsqu'un des deux Joueurs ne peut plus jouer sans mettre en échec son roi, qui n'y est pas. (Faire pat. Je suis pat. Vous m'avez fait pat.)

PATACHE. s. f. Sorte de vaisseau léger, dont on se sert ordinairement pour le service des navires, pour aller à la découverte, & pour envoyer des nouvelles en diligence. (Une patache d'avis.)

On appelle aussi *Patache*, en quelques endroits, De petits bâtimens pour la garde des rivières, des passages, où on lève quelques droits. (La patache de Bordeaux. La patache de Blaye. La patache de la Rapée.)

PATAGON. s. m. Sorte de monnoie d'argent fabriquée au coin du Roi d'Espagne, & valant à peu près un écu. (Payer en patagons.)

PATARAFFE. s. f. Traits informes, lettres confuses & brouillées ou mal formées. (Cette écriture ne se peut lire, elle est pleine de pataraffes. Une grande & vilaine pataraffe. Un écolier qui, au lieu d'écrire son exemple, s'amuse à faire des pataraffes.)

PATARD. s. m. Petite monnoie. Il ne s'emploie que dans ces phrases, (Cela ne vaut qu'un patard. Cela ne vaut pas un patard.)

PATATE. *Voyez* BATATE.

PATAUD. s. m. Il se dit proprement d'Un jeune chien qui a de grosses pattes. (Voyez quel gros pataud de chien.)

On dit, *A nage pataud*, à un barbet qu'on jette à l'eau, qu'on fait aller à l'eau.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui est dans l'abondance, qu'*Il est à nage pataud.* (Vous en parlez bien à votre aise, vous qui êtes à nage pataud.)

PATAUD, AUDE. Se dit figur. & fam. d'Un gros enfant potelé, ou d'une personne grossièrement faite. (Quel gros pataud! Quelle grosse pataude!)

PATAUGER. v. n. Marcher dans une eau bourbeuse. (Patauger dans les chemins.)

PÂTE. s. f. Farine détrempée & pétrie, pour faire du pain, ou quelque autre chose de semblable bon à manger. (Pâte dure. Pâte molle. Pâte blanche. Pâte bise. Pâte fine. Faire lever la pâte. De la pâte bien pétrie. Pâte levée. Pâte sans levain. Porter de la pâte au four. Ce pain n'est pas cuit, ce n'est que de la pâte.)

Il se dit aussi de plusieurs autres choses qui sont mises en une masse, & comme pétries ensemble. (Pâte d'amandes pour décrasser les mains. Pâte de confiture. Pâte de groseilles.)

On appelle *Pâte de reliques*, De la pâte où il entre quelques particules de reliques.

On dit, *Mettre de la viande en pâte*, pour dire, La mettre dans la pâte préparée pour la faire cuire au four. (Mettre un lièvre en pâte. Mettre des perdrix, des canards en pâte.)

On dit prov. *Mettre la main à la pâte*, pour dire, Aider à faire la cuisine. (C'est un Maître d'Hôtel qui met quelquefois la main à la pâte.) Il signifie encore, Aider à faire quelque besogne de la maison. (C'est un homme qui ne se contente pas de commander, il met aussi la main à la pâte.)

On dit aussi prov. *Tandis que vous avez la main à la pâte*, pour dire, Tandis que vous êtes en train de distribuer quelque chose, &c.

On dit aussi, que *Quand on a mis la main à la pâte, il en demeure quelque chose aux doigts*, pour dire, que Quand des personnes ont un grand maniement d'argent, il leur en reste d'ordinaire quelque profit.

PÂTE, signifie figur. Constitution, Complexion. (Il est de bonne pâte. C'est un homme de bonne pâte.)

On dit aussi figurément & familièrement, *C'est une bonne pâte d'homme*, pour dire, C'est un bon homme, c'est un bon cœur d'homme.

PÂTÉ. s. m. Sorte de mets fait de chair ou de poisson mis en pâte. (Pâté chaud. Pâté froid. Pâté de godiveau. Pâté de requête. Pâté de béatilles. Petit pâté. Des petits pâtés tout chauds. Pâté de lapin chaud. Pâté de canard, de perdrix, de lièvre, de cerf, de sanglier, de venaison. Un pâté de dindons, &c. Pâté de saumon. Pâté de truites, &c. Pâté bien assaisonné, mal assaisonné. Croûte de pâté. Ouvrir, entamer un pâté.)

On dit proverbialement & populairement, *Croûte de pâté vaut bien pain.*

Populairement parlant, on appelle Des noix sèches, *Des pâtés d'hermites.*

On dit proverbialement & figurément, *Hacher menu comme chair à pâté*, pour dire, Mettre en pièces, hacher par morceaux.

On appelle *Pâté en pot*, Un hachis de viande assaisonné d'épices, de marrons, &c. & cuit dans un pot.

On dit proverbialement & figurément, d'Un gros enfant potelé, que *C'est un gros pâté.*

On appelle figurément *Pâté*, Une goutte d'encre tombée sur du papier. (Il ne sauroit écrire trois lignes sans faire un pâté.)

On appelle aussi *Pâté*, dans les Académies de jeu, Certain arrangement de cartes que font les filoux, pour se donner beau jeu. (Prenez garde, quand il mêle les cartes, il fait le pâté. Il met tous les as, tous les rois ensemble, & se les donne: il a fait le pâté.)

PÂTÉ, est aussi un terme d'Architecture militaire, & il se dit d'Une sorte de fortification de figure ronde, attachée au corps d'une place, ou d'un ouvrage avancé. *Le pâté est une espèce de tour ronde, basse, plate & terrassée. Le pâté est plus en saillie qu'une tour, & il défend le rempart avec un grand flanc.*

PÂTÉ, en termes d'Imprimerie, se dit d'Une quantité de caractères mêlés & confondus sans aucun ordre; ce qui arrive quand une forme se rompt par quelque accident.

PATÉE. s. f. Sorte de pâte faite avec de la farine & des herbes, dont on nourrit les jeunes dindons & quelques autres oiseaux.

On appelle aussi *Pâtée*, Un mélange de pain émietté & de petits morceaux de viande qu'on donne à manger aux animaux domestiques.

PATELIN. s. m. Homme souple & artificieux, qui par des manières flatteuses & insinuantes, fait venir les autres à ses fins. Ce terme est pris d'une vieille comédie, dans laquelle on introduit un homme de ce caractère, sous le nom de *Patelin.* C'est un patelin, un vrai patelin, un grand patelin. (Il est du discours familier, ainsi que ses dérivés.

PATELINAGE. s. m. Manière insinuante & artificieuse d'un patelin. (Toute son habileté n'est que patelinage. Toute sa conduite, tout ce qu'il dit n'est que patelinage.)

PATELINER. v. n. Agir en patelin. (Il ne va point droit, il ne fait que pateliner.)

Il est quelquefois actif, & signifie, Ménager adroitement l'esprit d'un homme dans la vue de quelque intérêt. (Il a si bien su pateliner ces gens-là, qu'il les a fait venir à ses fins.)

Il se dit aussi en parlant d'affaires; & alors il signifie, Manier une affaire avec adresse pour la faire réussir comme on souhaite; mais il se prend toujours en mauvaise part. (Il a si bien ménagé, si bien patelìné cette affaire, qu'il l'a fait tourner comme il vouloit.)

PATELINÉ, ÉE. participe.

PATELINEUR, EUSE. adj. Celui, celle qui tâche de faire venir les autres à ses fins par des manières souples & artificieuses. (C'est un patelineur. C'est une grande patelineuse.)

PATÈNE. s. f. Vase sacré fait en forme de petite assiette, & qui sert à couvrir le calice. (Patène d'or, d'argent. Le Prêtre tient la patène entre ses mains, quand il offre l'hostie. À l'offrande, on donne la patène à baiser.)

PATENÔTRE. s. f. On appelle ainsi parmi le peuple, L'Oraison Dominicale, ou le *Pater*; & on comprend aussi sous le même nom, l'*Ave*, & les autres premières prières qu'on apprend aux enfans. (Cet enfant sait sa Patenôtre.)

Il se dit aussi populairement pour Toute sorte d'autres prières chrétiennes. (Dire ses Patenôtres. Avez-vous achevé vos Patenôtres? C'est une grande diseuse de Patenôtres.)

On dit proverbialement & bassement, quand un homme gronde & murmure entre ses dents, qu'*Il dit la Patenôtre de singe.*

PATENÔTRES, au pluriel se prend aussi populairement pour Les grains d'un chapelet, & pour tout le chapelet.

PATENÔTRIER. s. m. Ouvrier qui fait des chapelets, des boutons, &c. (Maître Patenôtrier.)

PATENT, ENTE. adj. Terme de Chancellerie & de Finance, qui n'a d'usage qu'en certaines phrases. (Acquit patent. Lettres patentes.)

On appelle *Acquit patent*, Un brevet du Roi scellé du grand sceau, portant gratification de quelque somme d'argent, & servant d'acquit & de décharge à celui qui doit en faire le payement, (Un acquit patent de mille écus.)

On appelle *Lettres patentes*, Toutes les Lettres du Roi en parchemin, scellées du grand sceau. (Obtenir des Lettres patentes pour.... Ses Lettres patentes ont été enregistrées au Parlement.)

On dit aussi absolument *Patentes*, pour signifier, Les Lettres, les Brevets, les Commissions accordées, non-seulement par le Roi, mais aussi par des Corps, Communautés, Universités, &c. (Il alla prendre possession aussi-tôt qu'on lui eut délivré ses patentes. Il m'a fait voir sa patente de Docteur. Obtenir une patente. Montrer, produire sa patente, ses patentes.) Dans cette acception, il est substantif.

On appelle *Patentes de Languedoc*, Un droit qui s'exige sur toutes les marchandises & denrées qui sortent du Languedoc. (Les Fermiers de la patente. (En ce sens, *Patente est aussi substantif.*

PATER. s. m. Terme latin dont on se sert en plusieurs phrases, & en plusieurs significations différentes. Ainsi on dit, qu'*Un enfant dit son Pater*, pour dire, qu'Il récite l'Oraison Dominicale; & qu'*Il ne sait pas son Pater*, pour dire, qu'Il ne la sait pas. Et on dit, dans le style familier, qu'*On sait une chose comme son Pater*, pour dire, qu'On la sait parfaitement bien.

On dit aussi, *Je reviendrai dans un Pater*, pour dire, Je reviendrai dans aussi peu de temps qu'il en faut pour dire le *Pater.*

On dit aussi d'Un homme fort ignorant, qu'*Il ne sait pas son Pater.*

PATER, se dit aussi Des gros grains d'un chapelet sur lequel on dit le *Pater.* (Les Pater de son chapelet sont d'éméraude.)

AD PATRES. Façon de parler basse & burlesque prise du Latin, & qui n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Aller ad Patres, envoyer ad Patres.) Ainsi on dit qu'*Un homme est allé ad Patres*, pour dire, qu'Il est mort; & qu'*Il a pris une médecine qui l'a envoyé ad Patres*, pour dire, qu'Il a pris une médecine qui l'a fait mourir.

PATÈRE. s. f. Terme d'Antiquaire. Vase très-ouvert, tel à peu près que nos tasses, & dont on se servoit dans les anciens sacrifices.

PATERNEL, ELLE. adj. Qui est tel qu'il convient à un père, tel qu'il appartient à l'état, à la qualité de père. (Amour paternel. Tendresse paternelle. Affection paternelle. Soins paternels. Sentimens paternels. L'autorité paternelle.)

On appelle *Parens paternels*, Les parens du côté du père. Et *Biens paternels*, Les biens qui viennent du côté du père.

PATERNELLEMENT. adv. Comme un père doit faire. (Il l'a traité paternellement.)

PATERNITÉ. s. f. L'état, la qualité de père. Il n'est guère en usage que dans le style dogmatique. *La paternité & la filiation sont deux termes relatifs.*

PÂTEUX, EUSE. adj. Il se dit Du pain qui n'est pas assez cuit. (Ce pain n'est pas assez cuit, il est pâteux.)

Il se dit aussi Des choses qui font dans la bouche le même effet que feroit de la pâte. (Cela est pâteux. Ces poires sont pâteuses. Ces abricots sont pâteux.)

On dit, qu'*On a la bouche, la langue pâteuse*, pour dire, qu'On a la bouche, la langue comme empâtée d'une certaine salive épaisse. (Quand on a bu de ce vin-là,

on a la bouche pâteuse. Cela rend la bouche pâteuse. Il lui est resté de sa maladie, un grand dégoût, il a toujours la bouche pâteuse.)

On appelle *Chemin pâteux*, un chemin qui est en terre grasse, molle & à demi-détrempée.

PATHÉTIQUE. adj. de t. g. Qui émeut les passions. (Ce discours est très-pathétique. Un Orateur pathétique Le dernier acte de cette Tragédie est fort pathétique. Il a touché cela d'une manière pathétique.)

PATHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière pathétique. (Cet endroit est touché, est exprimé très pathétiquement.)

PATHOGNOMONIQUE. adject. de t. g. terme de Médecine, qui se dit Des signes qui sont propres & particuliers à la santé, & à chaque maladie, & qui en sont inséparables.

PATHOLOGIE. s. fém. Terme didactique. Cette partie de la Médecine qui apprend à connoître & à distinguer les maladies.

PATHOLOGIQUE. adj. de t. g. Terme didactique, qui appartient à la Pathologie. *Les Thèses de Médecine sont, pour la plupart, des questions pathologiques.*

PATHOS. s. m. Mot Grec, qui signifie Passion, & qui ne s'emploie que pour signifier les mouvemens que l'Orateur excite dans les Auditeurs. Il ne se dit guère qu'en conversation. (Il y a bien du pathos dans ses discours. Il entend bien le pathos.)

PATIBULAIRE. adj. de t. g. Qui appartient au gibet, qui est destiné pour servir de gibet. (Des fourches patibulaires.)

On dit, qu'*Un homme a la mine patibulaire, la physionomie patibulaire*, pour dire, qu'il a la mine, la physionomie d'un méchant homme, d'un homme qui mérite d'être pendu.

PATIEMMENT. adverbe. Avec patience. (Souffrir patiemment. Il a attendu patiemment.)

PATIENCE. s. f. Vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs, les injures, les incommodités, &c. avec un esprit de modération, & sans murmurer. (Grande patience. Il faut avoir une merveilleuse patience pour souffrir cela. Il faut avoir une patience d'Ange, une patience de Job. La patience est une vertu bien nécessaire. On a mis sa patience à une rude épreuve. Je prie Dieu qu'il vous donne la patience nécessaire pour.... Vous avez besoin de patience. On a bien exercé votre patience. On a poussé sa patience à bout. La patience m'échappe. Ce seroit lasser votre patience. Il nous a reçus avec bonté, & nous a écoutés avec patience. C'est un grand exemple de patience. Il faut avoir patience jusqu'au bout.)

On dit, *Prendre patience*, pour dire, Avoir de la modération, de la retenue dans les choses qui font de la peine. Et, *Prendre les afflictions en patience*, pour dire, Les recevoir avec patience, avec soumission d'esprit. (Offrez à Dieu les afflictions qu'il vous envoie, & prenez-les en patience.)

On dit, *Prendre patience, avoir patience, se donner patience*, pour dire, Attendre sans agitation, sans déplaisir, sans dépit. (Il viendra dans un moment, prenez patience. Ayez patience. Donnez-vous patience. Il faut que vous ayez patience, si vous voulez être payé. Il faut avoir belle patience pour attendre si long-temps.)

PATIENCE, se met quelquefois absolument, & par manière d'adverbe. (Si on lui laisse quelque chose, patience; mais on lui ôte tout. Hé bien, patience.)

On dit, *Patience, patience, s'il vous plaît*, pour dire, Ne m'interrompez point, laissez-moi dire, & je vous satisferai. On le dit aussi par menace. (Patience, j'aurai mon tour.) Ces phrases sont du discours familier.)

PATIENCE, ou PARELLE. s. f. ou LAPATHUM. s. m. Plante fort commune, & qui croît par-tout dans les terres incultes. Ses feuilles ressemblent à celles de l'oseille, mais elles sont plus longues. Sa racine est grosse comme le doigt, jaune, & d'un goût amer. On l'emploie contre la jaunisse, le scorbut, & les maladies de la peau.

PATIENT, ENTE. adj. Qui souffre les adversités, les injures, les mauvais traitemens, &c. avec modération. (C'est l'homme du monde le plus patient. Il faut être bien patient pour souffrir tout cela sans rien dire. Il est fort patient dans la douleur.)

Il signifie aussi, Qui supporte, qui tolère avec bonté, avec douceur les défauts, les importunités de ses inférieurs. (Ce père a été fort patient à l'égard de son fils. Ce Juge est bien patient dans les audiences qu'il donne.)

En ce sens, l'Écriture dit, que *La charité est patiente*. Et elle dit, que *Dieu est patient & miséricordieux*, pour dire, qu'Il supporte nos fautes, pour nous donner le temps de nous corriger.

PATIENT, signifie aussi, Qui attend & qui persévère avec tranquillité. (Il faut être patient à la Cour. Quand on a quelque affaire à solliciter, il faut être patient jusqu'au bout.)

PATIENT. Terme didactique. Qui reçoit l'impression d'un agent physique. *Tous les êtres à l'égard les uns des autres, sont agens ou patiens.*

Il est aussi substantif. Ainsi on dit dans le didactique, *L'agent & le patient*, pour dire, Le sujet qui agit, & celui sur lequel il agit.

Lorsque dans une querelle entre deux hommes, l'un d'eux a souffert les injures, sans rien faire pour les repousser, on dit qu'*Il n'a été que le patient.*

PATIENT. s. m. Criminel condamné par la justice, & livré entre les mains de l'Exécuteur. (Les Prêtres qui accompagnent les patiens au supplice. Le patient étoit dans la charrette.)

On appelle figurément *Patient*, Celui qui est entre les mains des Chirurgiens, qui font sur lui quelque opération douloureuse.

PATIENTER. v. n. Prendre patience, attendre avec patience. (Patientez un peu, vous serez content.)

PATIN. s. m. Sorte de soulier fort haut, aussi élevé par-devant que par-derrière, que les femmes portoient autrefois. (Elle portoit des patins. Elle étoit montée sur des patins, sur de hauts patins.)

On appelle aussi *Patin*, Certaine chaussure garnie de fer par-dessous, dont on se sert pour glisser sur la glace. (Aller sur des patins, en patins. Glisser sur des patins.)

On appelle encore *Patin*, en termes de Charpenterie, Un ais fort épais qu'on met sous la charpente d'un escalier, pour la porter & lui servir de base. (Le patin d'un escalier.)

En termes de Manége, on appelle *Fer à patin*, Une sorte de fer qu'on met aux pieds des chevaux dans de certains cas. (Ce cheval rase le tapis, il n'a nul mouvement dans les épaules; ajustez-lui un fer à patin convenable, & qu'une troisième branche parte de la pince, & déborde en avant de la longueur des branches latérales du fer. Fer à patin avec l'anneau. Fer à patin élevé & avec des espèces de colonnes.)

PATINER. v. act. Manier indiscretement. (Ces fruits ont perdu toute leur fleur, on les a trop patinés.)

Il signifie aussi, Prendre & manier les mains & les bras d'une femme, & en ce sens il est libre.

PATINÉ, ÉE. participe.

PATINER. v. n. Glisser sur la glace avec des patins. (Dans les pays froids, c'est un divertissement commun pendant l'hiver, que de patiner, d'aller voir patiner.)

PATINEUR. s. m. Celui qui prend & manie les mains & les bras d'une femme. Il est libre.

PÂTIR. v. n. Souffrir, avoir du mal, de la misère. (L'armée pâtit beaucoup dans cette marche. Les chevaux y ont plus pâti que les hommes. Il faut qu'un soldat sache pâtir. Les Religieux qui vont nus pieds pâtissent en hiver. Il a été long-temps malade, il a bien pâti avant que de mourir.)

On dit, *Pâtir de quelque chose, pour quelque chose*, pour dire, En être puni, en souffrir du dommage. (Il a fait la faute, & j'en ai pâti. Votre bien en pâtira. Tel en pâtira qui n'en peut mais Vous vous êtes trop laissé aller à vos plaisirs, votre santé en pâtira. Vous en pâtirez. Il ne faut pas que l'innocent pâtisse pour le coupable.)

On dit proverbialement, que *Les bons pâtissent pour les méchans.*

On dit d'Un homme qui se fait violence pour cacher le ressentiment qu'il a d'un affront, d'une injure, qu'*En cet état nature pâtit.* On le dit aussi d'Un homme de guerre qui connoissant le péril, ne laisse pas de s'y exposer.

PÂTIS. s. m. Le lieu où l'on met paître des bestiaux. (Mettre des moutons, des vaches dans le pâtis, dans un pâtis.)

Le pâturage diffère du *Pâtis*, en ce que pâturage indique quelque chose de meilleur que *Pâtis.*

PÂTISSER. v. n. Faire de la pâtisserie. (Il pâtisse fort bien.)

PÂTISSÉ, ÉE. participe. (Cela est bien pâtissé.)

PÂTISSERIE. s. f. Pâte préparée & assaisonnée d'une certaine manière, & qu'on fait cuire ordinairement dans le four. (Bonne, excellente pâtisserie. La pâtisserie charge l'estomac.)

Il se prend aussi pour l'art de faire de la pâtisserie. (Il travaille bien en pâtisserie.)

Les pâtés, les tourtes, les biscuits, les gâteaux, &c. sont des ouvrages de pâtisserie.

PÂTISSIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui fait des pâtés & autres pièces de four. (Bon pâtissier Mauvaise pâtissière.)

PATISSOIE. s. f. Étoffe de soie de la Chine, façonnée en gros de Tours de douze à quatorze fils; au lieu que le gourgouran n'en a que huit à dix.

PATOIS. s. f. Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple. (Je n'entends point son patois. Il parle en franc patois. Il me dit en son patois, que....)

On donne aussi quelquefois par extension

le nom de *Patois*, à certaines façons de parler qui échappent aux gens de Province, souvent même, quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire.

PÂTON. s. m. Certain morceau de pâte dont on engraisse les chapons, les poulardes, &c. (On a engraissé ce chapon avec des pâtons.)

PÂTON, signifie aussi, Certain morceau de cuir dont on renfonce le bout d'un soulier en dedans, afin de le rendre plus ferme. (Le pâton d'un soulier.)

PATRAQUE. s. f. Machine usée & de peu de valeur. (Cette montre n'est qu'une patraque.) Il est familier.

PÂTRE. s. m. Celui qui garde des troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres, &c. (Il y a beaucoup de Pâtres dans ce pays.)

PATRIARCAL, ALE. adj. Qui appartient à la dignité de Patriarche. (Siége patriarcal. Trône patriarcal. Dignité patriarcale. Croix patriarcale.)

PATRIARCAT. s. m. Dignité de Patriarche. (Il fut élevé au Patriarcat de Constantinople.)

PATRIARCHE. s. m. Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'ancien Testament. (Noë, Abraham, & les autres Patriarches. Les saints Patriarches.)

PATRIARCHE, est aussi un titre de Dignité dans l'Église, qui se donne aux Évêques des premiers Siéges Épiscopaux. (Patriarche de Constantinople. Patriarche d'Alexandrie. Patriarche d'Antioche. Patriarche de Jérusalem.)

On appelle aussi du nom de *Patriarche*, Les premiers Instituteurs des Ordres Religieux, comme Saint Basile, Saint Benoît, &c.

PATRICE. s. m. Titre d'une Dignité instituée dans l'Empire Romain par Constantin. (Les Patrices avoient le premier rang dans l'Empire après les Césars. La Dignité de Patrice étoit à vie. Il avoit en même temps plusieurs Patrices.)

PATRICIAT. s. m. Dignité de Patrice. *On ne parvenoit ordinairement au Patriciat, qu'après avoir passé par les plus grandes charges, comme de Consul, de Préfet du Prétoire, de Préfet de la Ville.*

PATRICIEN, IENNE. adj. On appeloit ainsi parmi les Romains, ceux qui étoient issus des premiers Sénateurs institués par Romulus. (Dans les premiers temps de la République Romaine, on ne faisoit point de Consuls qui ne fussent Patriciens. La famille Cornélia étoit Patricienne. Claudius étoit Patricien, & se fit Plébéien.)

Il est aussi substantif. (Les seuls Patriciens ont été long-temps en possession du Consulat. Les anciens Patriciens. Les nouveaux Patriciens.)

PATRIE. s. f. Le pays, l'État où l'on est né. (La France est notre patrie. L'amour de la patrie. Pour le bien de sa patrie. Pour le service de sa patrie. Servir sa patrie. Défendre sa patrie. Mourir pour sa patrie. Le devoir envers la patrie est un des premiers devoirs. Cicéron est le premier des Romains qui ait été appelé le père de la patrie.) On étend quelquefois ce mot à des Provinces, à des Villes. (Paris est sa patrie.)

On appelle *Céleste patrie*, Le Ciel considéré comme le séjour des bienheureux.

PATRIMOINE. s. m. Le bien qui vient du père & de la mère, qu'on a hérité de son père & de sa mère. (Ample patrimoine. Son père & sa mère lui ont laissé un grand patrimoine, un patrimoine opulent. Biens de patrimoine. Il a eu cent mille écus de patrimoine.)

On appelle en certains lieux, *Patrimoine paternel*, Les biens qui viennent du côté du père; &, *Patrimoine maternel*, Les biens qui viennent du côté de la mère.

On dit, en parlant des biens qui ont été donnés à l'Église, qu'*Ils sont le patrimoine des pauvres.*

On appelle *Patrimoine de Saint Pierre*, & *La Province du Patrimoine*, Une partie du Domaine que le Pape posséde en Italie, & dont Viterbe est la capitale.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui est de patrimoine. (Héritage patrimonial. Biens patrimoniaux.)

PATRIOTE. s. Celui, celle qui aime sa patrie, & qui cherche à lui être utile. (Un bon patriote.)

PATRIOTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au Patriote. (Sentiment patriotique.)

PATRIOTISME. subst. m. Caractère du Patriote.

PATROCINER. v. n. Parler longuement & jusqu'à l'importunité, pour persuader. Il se joint plus ordinairement avec le verbe Prêcher. (Prêchez & patrocinez tant qu'il vous plaira. Vous aurez beau prêcher & patrociner.) Il est vieux.

PATRON, ONNE. s. Protecteur. En parlant des Saints, il se dit Du Saint dont on porte le nom, & de celui sous l'invocation duquel une Église est dédiée, ou qu'on réclame comme protecteur d'un pays, d'une ville. (S. Jean est son patron, est le patron de cette ville. S. Michel est un des patrons de la France. Sainte Geneviève est la patronne de Paris. Le jour de la fête du Patron.)

PATRON, se dit aussi en parlant d'un Prince, d'un Ministre, d'un grand Seigneur auquel on s'attache, & sous la protection duquel on se met pour faire sa fortune, pour avoir de l'appui. (Un tel Prince est son patron. Il a un bon patron à la Cour.)

On dit d'Un homme qui a tout pouvoir dans une maison, qu'*Il est le patron de la case.* Il est du style familier.

En parlant de la Cour de Rome, on appeloit, il n'y a pas long-temps, *Cardinal Patron*, Le Cardinal qui gouvernoit comme premier Ministre. *C'étoit ordinairement le neveu du Pape qui étoit le Cardinal Patron.*

On appelle *Patron d'un vaisseau marchand, d'une galère, d'une barque, &c.* Celui qui commande aux matelots d'un vaisseau, d'une galère, d'une barque, & qui a soin de ce qui en regarde le service & la manœuvre. (Un vaisseau, Capitaine tel, Patron tel. Le Patron du vaisseau. Le Patron de la galère. Le Patron de la barque.)

On dit figurément De celui qui a le plus de crédit dans une société, dans une compagnie, dans une affaire, qu'*Il est le Patron de la barque.*

On appeloit *Galère Patronne*, ou simplement *Patronne*, La seconde des Galères du Roi, qui montoit ordinairement le Lieutenant général des Galères. (La Patronne a beaucoup souffert dans cette tempête. La Patronne essuya un grand feu.)

PATRON, signifie encore, Le Prélat ou Seigneur laïque qui a droit de nommer à un Bénéfice. (Patron Ecclésiastique. Patron Laïque. Il est le Patron de ce Bénéfice. Il est Seigneur & Patron de sa Paroisse.) *Le Pape a droit de prévenir tous les Patrons Ecclésiastiques, mais il ne prévient point les Patrons Laïques. Le Patron a les droits honorifiques dans une Église comme successeur du premier fondateur.*

PATRON. s. m. Modèle sur lequel certains artisans travaillent, comme les Brodeurs, les Tapissiers, & autres. (Un beau patron. Un nouveau Patron. Un patron extrêmement riche. Un patron trop chargé d'ouvrage. Un patron à dentelle. Un patron de dentelle.) *Voilà une dentelle d'un beau patron*, c'est-à-dire, Qui est faite sur un beau patron. (Voilà un velours à ramages qui est bien travaillé, le patron en est beau. Ce Tapissier a de beaux patrons pour des chaises.)

On appelle aussi *Patron*, un morceau de papier, de carte, ou de parchemin, qui est coupé sur la taille d'un homme ou d'une femme, & dont les Tailleurs se servent pour faire un habit. (Avez-vous du papier pour tailler le patron?)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme s'est formé sur un bon, sur un mauvais patron*, pour dire, qu'Il s'est formé sur un bon, sur un mauvais modèle.

PATRONAGE. s. m. Le droit qu'un Prélat ou un Seigneur laïque a de nommer à un Bénéfice. (Ce Bénéfice est en patronage ecclésiastique, en patronage laïque. Sa terre lui donne les droits de patronage sur cette Chapelle.)

PATRONIMIQUE. adj. de t. g. Nom commun à tous les descendans d'une race, & tiré de celui qui en est le père. *Héraclides, Séleucides, sont des noms patronimiques.*

PATRONNER. v. a. Terme de Cartier. Enduire de couleur, au moyen d'un patron évidé aux endroits où la couleur qu'on emploie doit paroître.

PATROUILLAGE. s. m. Saleté, malpropreté qu'on fait en patrouillant. (Quel patrouillage faites-vous là?) Il est populaire.

PATROUILLE. s. fém. La marche que le Guet fait dans la ville pendant la nuit, pour la sureté des habitans. (Faire la patrouille.)

Il se dit aussi De la marche qu'une escouade de soldats fait pendant la nuit, soit au-dehors des remparts, pour empêcher les surprises de la part de l'ennemi; soit au-dedans de la place pour empêcher les désordres.

On appelle aussi *Patrouille*, L'escouade du Guet ou des Soldats qui fait la patrouille. (La patrouille marche par la ville. Rencontrer la patrouille.)

PATROUILLER. v. n. Agiter, remuer de l'eau sale & bourbeuse avec les mains, les pieds ou autrement. (Des enfans qui patrouillent dans les rues, dans le ruisseau.)

Il signifie aussi, manier mal-proprement les choses auxquelles on touche, les gâter, les déranger en les maniant; & en ce sens il est actif. (Un cuisinier qui patrouille des viandes. Qui est-ce qui a patrouillé tous ces fruits-là?) Il est familier.

PATROUILLÉ, ÉE. participe.

PATROUILLIS. s. m. Patrouillage. (Quel patrouillis est-ce là?) Il est populaire.

Il se dit aussi d'Un bourbier. (Mettre le pied dans le patrouillis.) Il est populaire.

PATTE. s. f. Il se dit Du pied des animaux à quatre pieds, qui ont des doigts, des ongles ou des griffes; & de tous les oiseaux, hormis des oiseaux de proie. (Patte de singe. Patte de lion. Patte de chat. Un

chien qui donne la patte. Un chat qui donne des coups de patte. La patte d'un perroquet. Patte d'oie. La patte de devant, la patte de derrière de ce chien.)

PATTE, se dit aussi d'Une écrevisse, d'une araignée, &c.

On dit figurément d'un chat, lorsqu'il retire ses griffes en donnant la patte, qu'*Il fait patte de velours*. Et l'on dit figurément d'Un homme, qu'*Il fait patte de velours*, pour dire, qu'Il cache sous des dehors caressans le pouvoir ou le dessein qu'il a de nuire.

On dit prov. *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, pour dire, Faire faire par un autre quelque chose de périlleux, pour en tirer soi-même le profit.

On appelle *Patte d'oie*, Plusieurs allées dans un bois, dans un bosquet, qui aboutissent en un même endroit, en forme de patte d'oie.

PATTE, se dit figurément Des hommes, mais presque toujours en mauvaise part. Ainsi on dit dans le style familier, qu'*Un homme a une grosse vilaine patte*.

On dit proverbialement d'Un homme qu'une grande foiblesse ou une grande lassitude empêche de marcher, qu'*Il ne sauroit remuer ni pied ni patte*.

On dit, *Mettre la patte sur quelqu'un*, pour dire, Le battre, le maltraiter. (S'il met une fois la patte sur lui, il y paroîtra.) Et, *Passer sous la patte de quelqu'un*, pour dire, En être maltraité. Ces deux phrases sont du style familier.

On dit encore, *Etre entre les pattes de quelqu'un*, pour dire, Être soumis à l'examen d'un homme dont on a sujet de craindre la sévérité. *Tenir quelqu'un sous sa patte*, pour dire, Être en état, en pouvoir de lui faire du déplaisir. Et, *Donner des coups de patte*, *Donner un coup de patte à quelqu'un*, pour dire, Lâcher un trait vif & malin contre quelqu'un, soit en sa présence, soit en son absence sans paroître avoir le dessein ni de l'offenser, ni d'en médire. Toutes ces phrases sont du style familier.

On dit figur. d'Un homme qui a les apparences douces & honnêtes, mais qui est dangereux, & dont il se faut défier, que (C'est une patte pelue, une dangereuse patte pelue.) Il est vieux.

On dit figur. & famil. *Graisser la patte à quelqu'un*, pour dire, Le corrompre; le gagner par argent. (On a graissé la patte au Commissaire, au Greffier.)

PATTES d'une ancre, sont les triangles recourbés qui la font mordre dans la terre.

PATTE, signifie aussi Le pied d'un verre, d'une coupe, & d'autres choses semblables.

PATTE, signifie encore un morceau de fer pointu par un bout, & plat par l'autre: par le bout pointu il se fiche dans du bois ou se scelle dans du plâtre; & par l'autre bout, qui est percé de plusieurs trous, il sert à attacher un lambris, &c. (une patte en bois. Une patte en plâtre.)

PATTE D'OIE. s. f. Plante qui croît le long des vieilles murailles sur les chemins, & aux lieux déserts & incultes. Ses feuilles approchent de celles de l'arroche sauvage. On la regarde comme dangereuse.

Quelques-uns donnent le nom de *Patte d'oie* au Bon-Henri, qui est une plante approchante de l'épinard, & comme lui adoucissante & rafraichissante.

On dit, *Une patte d'anémone*, pour dire, La racine d'une anémone. Il se dit encore de quelques autres fleurs.

PATTÉ, ÉE. adj. Il n'est guère en usage que dans cette phrase du Blason, *Croix pattée*, qui se dit d'Une croix qui a les extrémités en forme de patte.

PATTU, UE. adj. Il ne se dit guère que des pigeons qui ont de la plume jusques sur les pieds. (Pigeons pattus.)

PÂTURAGE. s. m. Lieu où les bestiaux pâturent. (Bons pâturages. Gras pâturages. On ne sauroit faire de nourritures dans cette terre, il n'y a point de pâturage.)

Il signifie aussi l'usage du pâturage. (Avoir droit de pâturage sur une terre.)

PÂTURE. s. f. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, & même des poissons. (Dieu a soin de tous les animaux, il leur donne à chacun leur pâture, il leur apprend à chercher leur pâture. Les petits poissons sont la pâture des gros. Son corps a été la pâture des loups, la pâture des vautours & des corbeaux. Nos corps deviendront la pâture des vers.)

PÂTURE, se dit aussi De l'herbe & de la paille qu'on donne aux bestiaux pour leur nourriture, & principalement à des bœufs & à des vaches. (Mettre de la pâture devant des bœufs, leur donner de la pâture.) On dit aussi, *Mettre des chevaux en pâture*, pour dire, Les mettre paître dans un pré. (En de certains temps la Cavalerie envoie les chevaux en pâture.)

PÂTURE, signifie aussi figurément, Ce qui nourrit l'esprit ou l'ame. (Il ne faut pas laisser cet homme oisif, il faut donner de la pâture à son esprit. La parole de Dieu est la pâture de l'ame. Pâture spirituelle.)

PÂTURER. v. n. Prendre la pâture. (Les bêtes cherchent à pâturer, vont pâturer C'est un lieu où les troupeaux pâturent commodement.)

PÂTUREUR. s. m. Ce mot n'a guère d'usage qu'à la guerre, où il se dit des cavaliers & des valets qui mènent les chevaux à l'herbe. (Donner une escorte aux pâtureurs.)

PATURON. s. m. La partie du bas de la jambe d'un cheval, entre le boulet & la couronne. (Un cheval blessé au paturon.)

PAV

PAVAGE. s. m. Ouvrage du paveur. (Un pavage bien fait.)

PAVANE. s. f. Sorte d'ancienne danse grave & sérieuse. (Danser la pavane. Danser une pavane.)

PAVANER, SE PAVANER. v. rec. Marcher d'une manière fière, superbe. (Voyez comme il se pavane.)

PAVÉ. s. m. Pierre dure, carreau, &c. dont on se sert pour paver. (Pavé de pierre. Pavé de grès. Pavé de cailloux. Pavé de marbre. Pavé de pierre de liais. Le pavé de l'Église est tout de marbre. Il manque quelques pavés de marbre dans ce salon. Le pavé d'une rue. Le pavé d'un chemin. Le pavé d'une cour. Le pavé d'une cuisine. Le pavé d'une écurie. Le pavé d'une salle.)

Lorsqu'on dit absolument, *Du pavé*, On entend ordinairement du pavé de grès ou de cailloux, dont on pave les rues, les grands chemins, les cours, &c. On appelle *Gros pavé*, Celui dont on se sert pour les rues & les grands chemins. Et, *Petit pavé*, Celui que l'on emploie pour paver les cours, les cuisines, les écuries. (Lever un pavé. Arracher un pavé. Un cent de pavés. Une charretée de pavés.)

PAVÉ, se prend aussi pour le chemin, le terrain, le lieu qui est pavé. (Ne quittez pas le pavé. Suivez le pavé. Les Officiers qui ont soin du pavé. Entretenir le pavé. Le pavé d'Orléans à Paris, de Paris à Orléans. Il se promène sur le pavé de Paris. Le pavé est méchant, est glissant, est rompu en plusieurs endroits.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est sur le pavé*, pour dire, qu'Il ne trouve pas où loger: qu'*On l'a mis sur le pavé*, pour dire, qu'On l'a fait sortir de son logement, sans qu'il sache où en trouver un autre: Et, qu'*On a mis ses meubles sur le pavé*, pour dire, qu'On les a mis dans la rue.

On dit aussi d'Un homme qui est dépossédé d'un emploi qui le faisoit subsister, qu'*Il est sur le pavé*.

On dit figurément, qu'*Un homme est sur le pavé du Roi*, pour dire, qu'Il est dans un lieu d'où personne n'a droit de le chasser. (On n'a rien à lui dire, il est sur le pavé du Roi.)

On dit proverbialement, *Bride en main sur le pavé*, pour dire, qu'Il est dangereux de galoper sur le pavé. Et on dit la même chose figurément, pour signifier, qu'il ne faut rien précipiter dans les affaires délicates, & qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

On appelle *Batteur de pavé*, Un fainéant qui n'a d'autre occupation que de courir les rues.

On appelle *Le haut du pavé*, Le pavé qui est du côté des maisons. (Prendre le haut du pavé. Céder le haut du pavé. Disputer le haut du pavé.)

On dit fig. *Tenir le haut du pavé*, pour dire, Tenir le premier rang, être le plus considéré en quelque endroit. (Il tient le haut du pavé en ce pays-là. Disputer à quelqu'un le haut du pavé. Prendre sur quelqu'un le haut du pavé.)

On dit aussi, *Faire quitter le pavé à quelqu'un*, pour dire, Le faire retirer, faire qu'il n'ose plus paroître.

On dit figurément, *Tâter le pavé*, pour dire, Agir avec circonspection.

PAVER. v. a. Couvrir le terrain, le sol d'un chemin, d'une rue, d'une cour, &c. avec de la pierre dure, du grès ou de la brique, pour y marcher, ou y faire passer des voitures plus commodément. (Paver un chemin. Paver une rue. Paver une cour. Faire paver une écurie. Paver une salle de carreaux de marbre.)

Il se met quelquefois absolument & sans régime. (Le chemin est mauvais en cet endroit, il y faudroit paver. Chacun fut obligé de paver devant sa porte. On ne sauroit passer dans la rue, on y pave.)

PAVÉ, ÉE. participe. (Chemin pavé. Salle pavée de marbre, pavée de petits carreaux, pavée d'ouvrages en mosaïque.)

Proverbialement & figurément, pour dire, qu'Il y a une grande abondance d'une certaine sorte de choses dans une grande ville, ou une grande multitude d'une certaine sorte de gens, on dit, que *Les rues en sont pavées*. (Les oranges étoient autrefois fort rares, présentement les rues en sont pavées. Vous n'aurez pas de peine à trouver des laquais à Paris, toutes les rues en sont pavées.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui mange extrêmement chaud, qu'*Il a le gosier pavé*.

PAVEUR. s. m. Celui dont le métier est de paver des rues des chemins, des cours.

(C'est un bon paveur. Faire marché avec les paveurs.)

PAVESADE. s. f. Toile ou étoffe tendue en dehors autour des bords d'une galère le jour d'un combat, pour empêcher que les ennemis ne découvrent dans la galère, & ne voient les mouvemens qui s'y font. (Tendre la pavesade.) Sur l'Océan, on dit, *Les paviers.*

PAVIE. s. m. (On prononce *Pavi.*) Sorte de pêche qui ne quitte pas le noyau. (De gros pavies. Pavies rouges. Pavies jaunes.)

PAVILLON. s. m. Espèce de logement portatif, servant au campement des gens de guerre, fait en carré ou en rond, & se terminant en pointe par en haut, à la différence des tentes qui sont plus longues que larges, & dont le haut est fait en forme de toît. (Les pavillons sont faits ordinairement de coutil. Les murailles d'un pavillon. L'arbre ou le mât d'un pavillon. Les cordages d'un pavillon. Tendre un pavillon.)

On appelle aussi *Pavillon*, Un tour de lit plissé par en haut, & suspendu au plancher, ou attaché à un petit mât vers le chevet. (Un pavillon de taffetas. Un pavillon de toile des Indes. Un pavillon de serge.)

On appelle aussi *Pavillon*, Un tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle dans quelques Églises. (Le pavillon du tabernacle.) Et on appelle encore de la même sorte Le tour d'étoffe qu'on met sur le saint Ciboire.

PAVILLON, se dit aussi d'une espèce de bannière ou d'étendard, qui est un carré long, & que l'on met au grand mât d'un vaisseau, ou au mât de Misaine, ou au mât d'Artimon, &c. (Il n'y a que l'Amiral qui porte le pavillon au grand mât. Le pavillon de France est blanc. Trafiquer sous le pavillon de France. Le pavillon d'Angleterre. Arborer le pavillon. Mettre pavillon bas.) *Baisser le pavillon. Amener le pavillon*, C'est le baisser par déférence ou par force.

On dit figurément, *Baisser le pavillon*, ou *Baisser pavillon*, Lorsque s'agissant de comparaison, de compétence ou de contestation entre deux personnes, l'un des deux cède, & se reconnoît inférieur. (Quant à cela je baisse le pavillon, & je reconnois que vous l'emportez sur moi. C'est un homme qui est au-dessus de tous les autres dans ce genre-là, il faut baisser pavillon devant lui. Vos raisons sont meilleures que les miennes, je cède & je baisse le pavillon.) Ces phrases sont du style familier.

PAVILLON, en termes de Blason, se dit De ce qui enveloppe les armoiries des Souverains, & qu'eux seuls ont droit de porter.

PAVILLON, signifie aussi Un corps de bâtiment carré, appelé ainsi, à cause de la ressemblance de sa figure avec celle des pavillons d'armée. (Sa maison ne consiste qu'en un pavillon. Il a bâti un pavillon au bout de son jardin, au bout de sa galerie. Un corps de logis entre deux pavillons. Il n'y a qu'un corps de logis & un pavillon au milieu. Gros pavillon. Pavillon double.)

On appelle aussi *Pavillon*, L'extrémité évasée d'une trompette, d'un cor, d'un porte-voix.

PAULETTE. s. f. Droit que la plupart des Officiers de Justice & de Finance payent tous les ans au Roi au commencement de l'année, afin de disposer librement de leurs Charges, & que le prix en demeure à leurs héritiers, s'ils viennent à mourir dans le cours de cette année. (La paulette étoit anciennement le soixantième denier de la finance d'un Office. Payer la paulette. Le Roi accorde la paulette pour neuf ans. Dans les trois premiers on paye le prêt & l'annuel, & dans les six autres l'annuel seulement. Les Charges qui payent paulette. Sa charge fut perdue pour ses héritiers, parce qu'il n'avoit pas payé la paulette. *La paulette tire son nom de* Paulet, *qui en avoit donné le projet.*

PAUME. s. f. Le dedans de la main entre le poignet & les doigts. (Avoir la paume de la main longue, courte, &c. (Il a été blessé à la paume de la main.)

On dit, *Siffler en paume*, pour dire, Appeler en faisant du creux de la main une espèce de sifflet. Il est populaire.

PAUME, est aussi Une Espèce de mesure qui n'est plus guère en usage que par rapport à la taille des chevaux; elle se détermine par la hauteur du poing fermé, qui donne trois pouces ou à peu près. *Les chevaux de guerre doivent avoir seize à dix-huit paumes.*

PAUME. s. f. Le jeu de la Paume. Sorte de jeu où jouent deux ou plusieurs personnes, qui chassent & qui se renvoient une balle avec une raquette ou avec un battoir, dans un lieu préparé exprès. Originairement on ne se servoit pour cela que de la paume de la main, & on y joue encore de la sorte en quelques endroits. (C'est un grand joueur de paume. Il joue parfaitement bien à la paume. On jouoit autrefois de belles parties à la paume, de belles parties de paume. Jouer à la longue paume. Jouer à la courte paume.)

On appelle *Jeu de longue paume*, Un long espace de terrain ouvert de tous côtés, & accommodé exprès pour y jouer à la longue paume.

Et on appelle *Jeu de courte paume*, Un carré long enfermé de murailles, ordinairement peintes en noir, & pavé de pierre, mais quand on dit simplement, *Jeu de paume* & *jouer à la paume*, On entend toujours parler de la courte paume. (Jeu de paume couvert. Jeu de paume découvert. Jeu de paume carré, *ou simplement*, Un carré. Jeu de paume à dedans, *ou simplement*, Un dedans.)

PAUME, se met quelquefois absolument pour le jeu de la paume. (Aimer la paume. La paume est un exercice trop violent pour un homme âgé.)

PAUMELLE. s. f. Espèce d'orge très-commune dans quelques Provinces.

PAUMER. v. a. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Paumer la gueule*, pour dire, Donner un coup de poing sur le visage. Il est populaire.

PAUMURE. s. f. Terme de Vénerie. Extrémité de la perche du bois d'un cerf où elle se partage en cinq, ce qui représente la paume de la main.

PAUMIER. s. m. Maître du jeu de paume. (Maître paumier.)

PAVOIS. s. m. Sorte de grand bouclier. (Quand les François élisoient un Roi, ils l'élevoient sur un pavois, ils le portoient sur un pavois.) On ne s'en sert guère qu'en parlant de nos anciens usages, ou dans la poësie.

PAVOIS, en termes de Marine, se dit d'Une tenture de toile ou de drap qu'on met autour du plat bord d'un vaisseau, soit dans un jour de réjouissance, soit dans un jour de combat.

PAVOISER. v. a. Terme de Marine. Garnir un vaisseau de pavois.

PAVOISÉ, ÉE. participe.

PAVOT. s. m. Plante qui porte des fleurs de plusieurs couleurs, & dont la graine a la vertu d'assoupir. (Pavot sauvage. Pavot de jardin. Pavot noir. Pavot blanc. Pavot rouge. Pavot double. Pavot panaché. Tête de pavot. Graine de pavot. Jus de pavot. Suc de pavot. Le suc de pavot fait dormir. C'est du suc de pavot qu'on fait l'opium. Le coquelicot est une espèce de pavot.)

Les Poëtes disent, *Les pavots du sommeil*, pour dire, Le sommeil même.

PAVOT CORNU, ou GLAUCIUM. s. m. Plante dont on connoît trois espèces qui diffèrent par la couleur de leurs fleurs. Il y en a de jaunes, de rouges & de violets. Il est diurétique, vulnéraire & détersif.

PAUPIÈRE. s. f. La peau qui couvre l'œil, & qui est bordée de petits poils qu'on appelle cils. (La paupière de dessus. La paupière de dessous. Ouvrir la paupière. Fermer, clorre la paupière. L'envie de dormir appesantit la paupière.)

On dit fig. *Fermer la paupière*, pour dire, Dormir. (Je n'ai pas fermé la paupière de toute la nuit.)

On le dit aussi figur. pour dire, Mourir, (Il n'eut pas plutôt la paupière fermée, qu'on mit le scellé chez lui.)

PAUPIÈRE, signifie aussi seulement, Le poil de la paupière. (Paupière noire. Paupières blondes. De grandes paupières, de longues paupières.)

PAUSE. s. f. Intermission, suspension, cessation d'une action, d'un mouvement pour quelque temps. (Faire une pause, de longues pauses. Il fit deux ou trois pauses en chemin. La procession fit une pause en tel endroit. Dans un travail continu il faut des pauses, de petites pauses de temps en temps. Le Prédicateur fit une pause au milieu de son sermon.)

On appelle *Pauses*, dans le plain-chant & dans la musique, Les intervalles pendant lesquels un ou plusieurs de ceux qui chantent, ou tout le chœur même, demeurent sans chanter. (Marquer les pauses dans la musique.)

PAUSER. v. n. Terme de musique, qui signifie, Appuyer sur une syllabe en chantant. (Pauser sur cette syllabe.)

PAUVRE. adj. de t. g. Qui n'a pas de bien. (Il est pauvre comme Job. Un pauvre homme. Une pauvre femme. Un pauvre artisan. En ce pays-là les paysans sont fort pauvres.)

Il se dit aussi par extension d'Une personne qui n'a pas de quoi subsister honorablement selon sa condition. (Il est fort pauvre pour un homme de sa qualité. Cet homme-là est à son aise, & cependant il fait le pauvre. Vous faites cet homme-là bien plus pauvre qu'il n'est.)

On dit qu'*Une langue est pauvre*, pour dire, qu'Elle n'a pas tous les termes & toutes les phrases nécessaires pour bien exprimer les pensées.)

PAUVRE, se dit quelquefois par sentiment de compassion. (Le pauvre homme! il a bien souffert. Ce pauvre Prince-là est bien malheureux.)

Il se dit encore par tendresse & par familiarité. (Mon pauvre enfant. Mon pauvre ami.)

Il se dit aussi De diverses choses par ma-

nière de plainte. (Voilà mon pauvre habit tout gâté. Voilà nos pauvres vignes toutes gelées.)

Il se dit encore par mépris, pour dire, Chétif, mauvais dans son genre. (Il a fait une pauvre harangue. Il nous a donné une pauvre pièce. C'est un pauvre esprit. C'est un pauvre harangueur. Un pauvre musicien. De pauvre pain. De pauvre vin. De pauvre étoffe, &c. Il nous a fait une pauvre chère.)

On appelle *Pauvre homme*, Celui qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires. (Vous êtes un pauvre homme de laisser prendre tout votre bien. Ne me parlez point de cet homme-là, c'est un pauvre homme.)

PAUVRE, est aussi subs. & alors il signifie, Un mendiant, un homme qui est véritablement dans le besoin. (Donnez l'aumône à ce pauvre, aux pauvres. On a assisté les pauvres. Les pauvres sont les membres de JESUS-CHRIST.)

On appelle *Pauvres honteux*, Ceux à qui leur état ne permet pas de demander publiquement l'aumône. Et *Pauvres de la Paroisse*, Ceux qui sont à l'aumône de la Paroisse.

On appelle en termes de l'Écriture, *Pauvres d'esprit*, ceux qui ont le cœur & l'esprit entièrement détachés des biens de la terre. (L'Évangile dit : Bienheureux les pauvres d'esprit, car le Royaume des Cieux est à eux.)

PAUVREMENT. adv. Dans l'indigence, dans la pauvreté. (C'est un homme qui vit pauvrement.)

On dit d'Un homme mal habillé, qu'*Il est vêtu pauvrement*, pour dire, qu'Il est habillé comme quelqu'un qui est dans la misère.

PAUVRET, ETTE. s. f. dim. Terme de commisération. (Le pauvret, la pauvrette ne sait où aller.) Il est du discours familier.

PAUVRETÉ. s. f. Indigence, manque de biens, manque des choses nécessaires à la vie. (Grande pauvreté. Une affreuse pauvreté. Tomber dans une extrême pauvreté. Il représenta la pauvreté du pays au Prince. Il y a bien de la pauvreté dans cette Province.)

On dit prov. que *Pauvreté n'est pas vice*, pour dire, que Pour être pauvre, on n'en a pas moins de mérite, on n'en est pas moins honnête homme.

On appelle en termes de dévotion, *Pauvreté Evangélique*, La renonciation volontaire aux biens temporels, suivant le conseil de l'Évangile. Et on appelle *Pauvreté d'esprit*, le détachement entier des biens de la terre.

On dit figur. *La pauvreté de la Langue*, dans le même sens qu'on dit, qu'Une langue est pauvre.

PAUVRETÉ, se dit encore De certaines choses basses & méprisables qu'on dit ou qu'on fait. (C'est un grand diseur de pauvretés. Cela est d'une grande pauvreté. Quelle pauvreté !)

PAY

PAYABLE. adj. de t. g. Qui doit être payé en certains temps. Il se dit De ce qui doit être payé à certains termes ou à certaines personnes. (Une lettre de change payable à vue. Ce billet-là n'est payable qu'à Noël. Il est convenu de lui donner une telle somme, payable en quatre termes égaux.)

PAYANT, ANTE. adj. Qui paye. (Nous étions six à ce dîner, mais il n'y avoit que quatre payans.)

PAYE. s. f. Ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur solde. (Donner la paye aux troupes. Paye de Capitaine, de Lieutenant, d'Enseigne, &c. Un Lieutenant qui tire paye de Capitaine, qui a paye de Capitaine. On retient tant à chaque soldat sur sa paye pour son habit. La paye de l'armée. Il tire double paye.)

PAYE, se dit aussi De celui qui paye. Ainsi on dit d'Un homme, que *C'est une bonne paye, une mauvaise paye*, pour dire, qu'Il paye bien, qu'il paye mal.

On dit proverbialement, qu'*Il faut tirer d'une mauvaise paye ce qu'on peut*, pour dire, que Quand un débiteur n'a pas la volonté ou le moyen de payer ce qu'il doit, il faut quelquefois se contenter du peu qu'il offre.

Il se dit aussi au figuré, pour dire, qu'Il ne faut pas exiger des gens plus qu'ils n'ont la volonté ou le pouvoir de faire.

On appelle *Haute paye*, Une solde plus forte que la solde ordinaire. (Il est à la haute-paye.)

On appelle aussi *Haute-paye*, Celui qui reçoit la haute-paye.

MORTE-PAYE. s. f. Nom que l'on donne à un soldat entretenu dans une garnison, tant en paix qu'en guerre.

On appelle aussi *Morte-paye*, dans une maison. Un vieux domestique, ou quelque autre homme qu'on y entretient, sans qu'il y fasse aucune fonction, ni qu'il y rende aucun service.

PAYEMENT. s. m. Ce qui se donne pour acquitter une dette. (Faire un payement. Pour payement d'une telle somme. Il a reçu son payement. Après le premier payement. Pour son payement. Pour faciliter le payement. Le payement s'en fit en trois termes.)

Il se dit aussi de l'action de payer. (Faire un payement. Le jour du payement.)

PAYER. v. a. S'acquitter d'une dette. (Payer une somme d'argent. Payer le prix d'une chose. Payer mille écus. Payer ce qu'on doit à son créancier. Je lui ai payé une grande somme. Il me doit encore tout, il ne m'a pas payé un sou.)

Il se dit aussi en parlant De celui à qui on doit. (Payer ses créanciers. Payer un marchand. Payer ses domestiques. Payer des ouvriers, des artisans. Payer les soldats. Payer les troupes. Payer l'armée. Les bons ouvriers ne se peuvent trop payer.)

Il se dit encore de la chose pour laquelle on doit. (Payer des marchandises. Payer de l'étoffe. Tout ce qu'il prend, il le paye argent comptant. Payer les gages. Payer les appointemens. Payer les intérêts, les arrérages & le principal. Payer l'amende. Payer la folle enchère. Payer une pension. Payer les loyers d'une maison. Payer le dîner. Payer l'écot. Payer sa fête. Payer sa bienvenue. Payer sa part. Payer sa quote-part.)

On dit popul. *Payer pinte, payer chopine* pour dire, Mener quelqu'un au cabaret, & payer pour lui.

On dit, *Payer une obligation, une promesse, un billet, une lettre de change, &c.* pour dire, Payer la somme portée par une obligation, &c.

On dit figur. *Payer le tribut à la nature*, pour dire, Mourir.

On dit aussi figur. qu'*Un homme paye les violons*, Lorsqu'il fait les frais d'une affaire, dont un autre tire tout le profit.

Il s'emploie aussi absolument & sans régime. (Il se défendoit de payer. Il a fallu payer. Il a été condamné à payer. C'est un homme qui n'aime pas à payer. Payer argent comptant. J'ai été obligé de payer pour lui. Payer à lettre vue. Payer à vue. Payer en espèces d'or & d'argent. Payer en belle monnoie.)

On dit figur. d'Un homme qui est seul puni d'une faute commune à plusieurs, qu'*Il paye pour tous les autres*.

Lorsqu'un homme qui a entre ses mains de l'argent qui appartient à son débiteur, se paye lui-même sur cet argent, on dit, qu'*Il s'est payé par ses mains*.

On dit d'Une chose excellente dans son genre, qu'*Elle ne se peut payer de bonté*, qu'*elle ne se peut payer*. (Ce conte-là est excellent, il ne se peut payer. C'est un homme doux, sociable, complaisant, & qui ne se peut payer.)

On dit proverbialement, *Payer ric à ric*, pour dire, Payer jusqu'au dernier sou, sans tort ni grâce. *Se faire payer comme un saunier*, pour dire, Se faire payer à la rigueur. *Payer en monnoie de singe, en gambades*, pour dire, Se moquer de celui à qui on doit, & ne le point payer. *Payer en même monnoie*, pour dire, Rendre la pareille. *Qui répond paye*, pour dire, qu'On est obligé de payer pour celui pour qui on a répondu. *Il faut payer ou agréer*, pour dire, que Quand on doit, il faut donner de l'argent ou de bonnes paroles. *Payer en chats & en rats*, pour dire, Payer en mauvais effets. *Voyez* CHAT.

PAYER, se construit aussi avec la préposition *de*, comme dans les phrases suivantes. *Payer de belles paroles*, pour dire, Ne donner satisfaction qu'en paroles. *Payer d'ingratitude*, pour dire, Manquer de reconnoissance pour un bienfait reçu. Et *Payer de raison*, pour dire, Donner de bonnes raisons sur les choses dont il s'agit.

On dit aussi, qu'*Un homme se paye de raison*, pour dire, qu'Il se rend aux bonnes raisons qu'on lui allègue.

On dit aussi figurément, *Payer d'effronterie*, pour dire, Soutenir effrontément un mensonge, se tirer d'un mauvais pas par effronterie.

On dit pareillement, *Payer d'audace*, & cela se dit surtout lorsqu'une petite troupe de gens de guerre, en ayant rencontré une plus grande, fait si bonne contenance, que par-là elle empêche les ennemis de l'attaquer.

On dit, *Payer de sa personne*, pour dire, S'exposer dans une occasion dangereuse, & y bien faire son devoir. (C'est un brave homme, & qui a payé de sa personne en cent occasions.) Et en parlant d'Un homme de peu d'esprit, mais bien fait, on dit, que (C'est un homme qui paye de bonne mine, qui ne paye que de mine.)

PAYER, se construit encore avec la préposition *Par*. (L'amitié ne se paye que par l'amitié. Un tel service ne sauroit se payer que par une reconnoissance éternelle.)

On dit par menace à un homme de qui on a reçu quelque déplaisir, quelque injure, qu'*Il payera*, pour dire, qu'On trouvera moyen de s'en venger. (Il m'a fait un mauvais tour, il m'a rendu un mauvais office, mais il me le payera.) Et dans le même sens on dit familièrement, (Il le payera

plus cher qu'au marché. Il me le payera au double.)

On dit aussi prov. d'Un homme qui a causé quelque dommage, qu'*Il en payera les pots cassés*, pour dire, qu'On fera retomber la perte sur lui, qu'on s'en vengera sur lui.

On dit, qu'*Un muid de vin paye tant d'entrée*; qu'*un Bénéfice paye tant de Bulles*, pour dire, qu'On paye tant pour chaque muid de vin pour droit d'entrée; qu'on paye tant pour l'expédition des Bulles d'un tel Bénéfice.

PAYÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & famil. qu'*Un homme a été bien payé de quelque injure qu'il a dite à un autre*, ou *de quelque insulte qu'il lui a faite*, pour dire, qu'Il en a été bien puni, qu'on s'en est bien vengé sur lui.

On dit prov. *Tant tenu, tant payé*, pour dire, qu'On ne doit de salaire à un ouvrier qu'à proportion du temps qu'on l'a fait travailler. Et pour signifier, qu'On n'est pas obligé à faire quelque chose, on dit aussi proverbialement, qu'*On n'est pas payé pour cela*.

PAYEUR. s. m. Celui qui paye. (C'est un bon payeur, un fort bon payeur, un méchant payeur.)

C'est aussi un titre de Charge. Ainsi on appelle *Payeur de rentes*, Un Officier qui a charge de payer les rentes de l'Hôtel-de-Ville. Et *Payeur des gages du Parlement*, l'Officier qui paye les gages du Parlement.

PAYS. s. m. Région, contrée, province. (Bon pays. Pays de chasse. Pays de bois. Pays gras. Pays maigre, riche Pays montueux. Pays marécageux. Méchant pays. Beau pays. Les pays étrangers. Dans les pays lointains. Pays ruiné. Pays désolé. Je n'ai jamais été en ce pays-là. Je lui ferai vider ce pays. Je le ferai sortir du pays. Il a bien vu du pays, bien fait du pays, bien battu du pays. Courir le pays. Aller par le pays. Reconnoître le pays. S'habituer dans un pays. Il a fait cette carte à vue de pays. Haut pays. Bas pays.)

On appelle La campagne *Plat-pays*, par opposition aux lieux fortifiés; & l'on dit, *Pays-plat*, par opposition à pays montueux.

PAYS, veut dire encore Patrie, lieu de la naissance. Il s'entend quelquefois De tout l'État dans lequel on est né; quelquefois de la Province, de la contrée, ou de la ville. (Pays natal. Pays étranger. La France est mon pays. Mourir pour le salut de son pays, pour la gloire de son pays. Aimer son pays. L'amour du pays. Défendre son pays. Il n'est jamais sorti de son pays. Il a encore l'accent de son pays. De quel pays êtes-vous? Ils sont du même pays.)

PAYS, dans cette acception, se dit quelquefois sans pronom. Ainsi on dit, (Écrivez au pays. Recevoir des nouvelles du pays. Retourner au pays.) Ce qui pourtant ne se dit guère que dans le style bas. Mais dans le style familier, en parlant d'Un homme qui, étant hors de son pays, meurt d'envie d'y retourner, on dit, qu'*Il a la maladie du pays*.

On dit à Paris, *Le pays Latin*, pour dire, Le quartier de l'Université.

On dit proverbialement, que *Nul n'est Prophète en son pays*, pour dire, que Quelque mérite qu'on ait, on est moins considéré par ceux de sa nation & de sa famille, que par les étrangers.

On dit proverbialement, *C'est un pays de Cocagne*, pour dire, Un pays où l'on fait bonne chère, & où tout abonde.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est bien de son pays*, pour dire, qu'Il est bien simple. (Vraiment vous êtes bien de votre pays, de croire...)

On dit proverbialement en parlant à quelqu'un, *Accommodez-vous, le pays est large*, pour dire, qu'Il y a lieu de s'accommoder, sans incommoder un autre.

En France, on appelle *Pays d'Etats*, Les Provinces où les impositions se font par l'assemblée des États. *Pays d'Election*, Celles où il y a des Généralités & des Élections établies. Et *Pays d'obédience*, Les Provinces où le Pape nomme à certains Bénéfices.

On appelle *Pays conquis*, Les conquêtes faites par la France depuis le règne de Louis XIII.

On appelle *Pays Coutumier*, Celui où l'on suit une Coutume provinciale & locale. Et *Pays de Droit Ecrit*, Celui où l'on suit le Droit Romain.

On appelle *Les Pays-Bas*, ce qui s'appeloit auparavant Les dix-sept Provinces des Pays-Bas, & qui est connu maintenant sous le nom de Pays-Bas François, Pays-Bas Espagnols ou Autrichiens, & les Provinces Unies.

On dit proverbialement, (Pays ruiné vaut mieux que pays perdu.)

On dit, *Tirer pays*, pour dire, S'enfuir, s'évader. Il est populaire.

On dit proverbialement, *Gagner pays, avancer pays*, pour dire, Avancer chemin.

On dit proverbialement à un homme qui ignore quelque chose que tout le monde sait, (De quel pays venez-vous?)

On dit proverbialement, *Faire voir du pays à un homme*, pour dire, Lui donner de l'exercice, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'affaires.

On dit figurément & proverbialement, *Battre du pays*, pour dire, Traiter beaucoup de sujets différens.

On dit aussi proverbialement, qu'*Un homme parle*, ou qu'*Il juge à vue de pays*, pour dire, qu'Il juge sur les premières connoissances qu'il a, & avant que d'avoir approfondi les choses.

On dit proverbialement, *Etre en pays de connoissance*, pour dire, Se trouver parmi des gens de sa connoissance.

On dit figurément, *Savoir la carte du pays*, pour dire, Connoître les gens avec qui on a à vivre.

Quelquefois en adressant la parole à un homme de son pays, on l'appelle Pays. (Ho! pays, où vas-tu?) Il est populaire.

On dit, *Un cheval de pays*, d'Un cheval né en France, pour le distinguer d'un cheval né ailleurs & étranger.

PAYSAGE. s. m. Étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect. (Voilà un beau paysage. Un riche paysage. Agréable paysage. Paysage riant.)

Il se dit aussi d'Un tableau qui représente un paysage. (Grand paysage. Petit paysage. C'est un paysage d'un tel Peintre. Il ne travaille qu'en paysage. Il fait des paysages.)

PAYSAGISTE. s. m. Peintre qui fait des paysages. (Il est bon paysagiste.)

PAYSAN, PAYSANNE. s. Homme, femme de village, de campagne. (Pauvre paysan. Une grosse paysanne. Les gens de guerre vivent sur le paysan. C'est un paysan de ma terre. Un paysan de mon village. Le Seigneur & ses paysans.)

On dit d'Un homme mal propre & incivil, que (C'est un paysan, un gros paysan, qu'il a l'air d'un paysan.)

À LA PAYSANNE. adv. À la manière des paysans. (Être vêtu à la paysanne. S'habiller en masque à la paysanne. Une danse à la paysanne.)

P E A

PÉAGE. s. m. Droit qui se lève pour un passage. (Prendre le péage. Payer le péage. Cela ne doit point de péage. Péage de long ou de travers, qui se lève sur les grands chemins, sur les rivières. Les fermiers du peage.)

Il se dit aussi pour le Lieu où l'on paye le droit de passage. (Il faut arrêter au peage.)

PÉAGER. s. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU. s. f. La partie extérieure de l'animal, qui enveloppe & couvre toutes les autres parties. (La peau de l'homme. Avoir la peau dure, la peau épaisse, la peau tendre, la peau délicate, déliée, la peau noire, la peau blanche, la peau belle, la peau vilaine, la peau ridée, la peau sèche, la peau rude, la peau douce, la peau unie. Ce coup n'a fait qu'effleurer la peau. Il a la peau éraflée, égratignée, la peau emportée. Il a de grandes peaux qui lui pendent au menton. La peau d'un animal. Les serpens changent de peau, dépouillent leur vieille peau. Les serpens ont la peau mouchetée, la peau tavelée.)

On dit proverbialement d'Une personne fort maigre, *Que les os lui percent la peau*, qu'*elle n'a que la peau & les os*, qu'*elle a la peau collée sur les os*.

On dit d'un cheval extrêmement gras, qu'*Il est gras à pleine peau*; & on le dit aussi d'un homme dans le style familier.

On appelle aussi *Peau*, La partie extérieure la plus déliée de la peau de l'homme, que les Médecins nomment Épiderme. (Cette femme s'est servie d'une drogue qui lui a enlevé la peau. Cette maladie lui a fait faire peau neuve.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme inquiet, qu'*Il ne sauroit durer dans sa peau*.

On dit aussi figurément & familièrement d'Un homme qui a quelque grand dépit, qu'il ne veut pas témoigner, qu'*Il crève dans sa peau*.

On dit encore figurément & familièrement, *Vous avez beau faire, il ne changera jamais de peau, il mourra dans sa peau*, pour dire, Il ne changera point de mœurs, il ne se corrigera point. Et proverbialement, en parlant d'Un méchant homme, & pour faire entendre qu'il ne se corrigera pas, on dit, (Dans sa peau mourra le renard.)

On dit aussi figurément & proverbialement, d'Un homme qui, sans aucune nécessité, s'expose à se faire battre, que *La peau lui démange*. Il est du style familier.

On se sert figurément du mot de *Peau*, en plusieurs phrases, pour signifier La personne même dont on parle. Ainsi on dit, *Je ne veux point me charger de votre peau*, pour dire, Je ne veux point me charger de vous, je ne veux point avoir l'embarras de vous mener : qu'*Un homme*

fait bon marché de sa peau, pour dire, qu'Il prodigue sa vie, qu'il s'expose aux coups sans nécessité; qu'*Il a peur de sa peau*, qu'*Il ménage sa peau*, pour dire, qu'Il craint les coups, qu'il évite de s'y exposer. Et, qu'*Un homme vend bien cher sa peau*, pour dire, qu'Il se défend bien contre ceux qui l'attaquent. On dit aussi qu'*Une femme a envie de la peau d'un homme*, pour dire, qu'Elle voudroit se marier avec lui. Ces phrases ne sont que du style familier. La dernière est très-populaire.

En termes d'Anatomie, on appelle *Peau*, Tout corps composé de fibres tendineuses différemment entrelacées les unes dans les autres.

PEAU, se considère aussi quelquefois comme une chose séparée du corps de l'animal. Ainsi on dit, (Peau corroyée. Peau crue. Corroyer, apprêter, appareiller une peau. Passer une peau. Parfumer une peau. Peau musquée. Peau de senteur. Peau d'Espagne. Peau de mouton. Peau de bouc. Peau de marroquin.)

On dit proverbialement & figurément, *Coudre la peau du renard avec celle du lion*, pour dire, Joindre la finesse à la force. Et on dit aussi figurément, qu'*Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant que de l'avoir pris*, pour dire, qu'Il ne faut pas songer à partager les dépouilles d'un ennemi, avant que de l'avoir vaincu.

On appelle *Contes de peau d'âne*, De petits contes inventés pour l'amusement des enfans: & cela se dit à cause d'un vieux conte où l'on introduit une fille habillée de la peau d'un âne.

PEAU, se dit aussi de l'enveloppe qui couvre les fruits, les oignons de fleurs, &c. (La peau des pêches, des fruits à noyau, est fort déliée. Le raisin muscat a la peau dure. La peau d'un oignon. Confire des abricots, & les confire sans peau. Faire des abricots sans peau.)

PEAU, se dit aussi d'Une espèce de croûte plus ou moins déliée qui se fait sur du fromage, sur de la bouillie, sur des confitures, & autres choses de même sorte.

PEAUSSERIE. s. f. Commerce, marchandise de peaux. (Les Marchands Merciers de Paris ont le droit de faire la peausserie.)

PEAUSSIER. s. m. Artisan qui prépare les peaux, pour en faire des cuirs propres à certains usages, comme gants, bourses, reliûres de Livres, &c.

On appelle en Physique, *Muscle peaussier*, Un muscle qui sert à quelques animaux pour remuer leur peau; & en ce sens il est adjectif.

PEAUTRE. s. m. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en cette phrase populaire, *Envoyer au peautre*, pour dire, Chasser.

PEAUTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des poissons dont la queue est d'un émail différent de celui du corps. (Dauphin d'azur peautré d'or.)

P E C

PEC. adj. m. Il n'a d'usage dans la langue, qu'étant joint avec le mot substantif *Hareng*. Ainsi on dit, *Hareng pec*, pour dire, Un hareng en caque fraîchement salé. (Manger un hareng pec.)

PECCABLE. adj. de t. g. Qui est capable de pécher.

PECCADILLE. s. f. Ce mot ne se dit guère qu'en plaisanterie, pour signifier, Un péché léger, une faute légère.

PECCANT, ANTE. adj. Qui pèche. Il n'a d'usage qu'au féminin, & dans cette phrase, *Humeur peccante*, qui signifie en Termes de Médecine, L'humeur qui pèche en quantité ou en qualité. Il faut évacuer l'humeur peccante. Les humeurs peccantes.)

PECCAVI. s. m. Terme latin, dont on se sert pour signifier, L'aveu qu'un pécheur fait de sa faute devant Dieu, & le regret qu'il en a. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Un bon peccavi*, pour dire, Une bonne contrition, un véritable repentir de ses péchés. Il ne se dit guère que d'un pécheur qui ne se repent qu'à l'extrémité. (Il ne faut qu'un bon peccavi.) Il est du style familier.

PÉCHÉ. s. m. Transgression de la loi divine. (Péché originel. Péché actuel. Péché mortel. Péché véniel. Péché d'habitude. Péché contre le Saint-Esprit. L'orgueil a été le péché des Anges révoltés. La désobéissance a été le péché du premier homme. Le péché de la chair. Péché contre nature. Péché de fragilité. Péché de commission. Péché d'omission. La rémission des péchés. Faire un péché. Commettre un péché. Être en péché. Tomber en péché. Croupir dans le péché, dans son péché. Être obstiné dans le péché. Mourir dans son péché. Confesser ses péchés. Remettre les péchés. Pardonner les péchés. Il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés. Le Prêtre ne donne l'absolution des péchés, que par le pouvoir qu'il en a reçu de JESUS-CHRIST, & comme parlant au nom de JESUS-CHRIT. Les circonstances aggravent les péchés. La charité efface les péchés. JESUS-CHRIST est mort pour nos péchés. Racheter ses péchés par l'aumône. Cela ne lui a point été imputé à péché. La multitude des péchés. Le péché d'orgueil, d'avarice. Les sept péchés mortels, *ou plutôt* les sept péchés capitaux. Faire pénitence de ses péchés.)

On dit familièrement De deux personnes qui se sont dit de grandes injures l'une à l'autre, qu'*Elles se sont dit les sept péchés mortels*.

Dans le style familier, on appelle *Péché mignon*, Quelque mauvaise habitude à laquelle on est sujet, & dont on ne veut pas se défaire. (La paresse est son péché mignon.)

On dit proverbialement, *Péché caché est à demi-pardonné*, pour dire, que Quand on a soin d'éviter le scandale, le mal en est moindre.

On dit prov. *Mettre quelqu'un*, *mettre quelque chose au rang des péchés oubliés*, pour dire, Ne vouloir plus s'en soucier, ne vouloir plus y songer.

Lorsqu'on veut diminuer quelqu'une des fautes légères qui regardent le commerce de la vie civile, on dit, que (Ce n'est pas un grand péché, ce n'est pas un péché irrémissible.)

On dit proverbialement, *A tout péché miséricorde*, pour dire, qu'Il faut avoir de l'indulgence, qu'il faut excuser, qu'il faut pardonner les fautes même les plus grandes.

On dit figurément, *Rechercher les vieux péchés de quelqu'un*, pour dire, Rechercher sa vie passée, à dessein de lui faire de la peine.

PÊCHE. s. f. Sorte de gros fruit à noyau, qui a beaucoup d'eau, & qui est d'un goût excellent. (Pêche vineuse. Pêche cotoneuse. Pêche pleine d'eau. La Pêche quitte le noyau. Pêche jaune. Pêche blanche. Il y a différentes espèces de pêches. Pêche Magdelaine. Pêche violette. Pêche admirable. Pêche chevreuse. Pêche mignonne. Pêche cerise. Pêche noix. Pêche de Corbeil. Pêche de Pau. Noyau de pêche.)

PÊCHE. s. f. Art, exercice, action de pêcher. (Aimer la pêche. Se divertir, s'amuser à la pêche. Avoir droit de pêche. Un temps qui ne vaut rien pour la pêche. La pêche du hareng. Aller à la pêche de la morue. Aller à la pêche de la baleine. Faire une bonne pêche, une grande pêche, une heureuse pêche. La pêche n'a rien valu aujourd'hui. Vivre de sa pêche.)

PÊCHE, se dit aussi du droit de pêcher. Ainsi on dit, qu'*Un homme a la pêche d'une rivière*, pour dire, qu'Il a seul le droit d'y pêcher. Et, *Affermer la pêche d'une rivière*, pour dire, Affermer le droit qu'on a dit pêcher.

PÊCHE, se dit aussi du poisson qu'on a pêché. (Combien voulez-vous vendre votre pêche?)

PÊCHE, se dit encore, en parlant des perles & du corail qu'on prend dans de certaines mers. (La pêche des perles. La pêche du corail.) Il se dit aussi Des marchandises qu'on retire de l'eau, lorsqu'un vaisseau a fait naufrage. (La pêche du débris d'un vaisseau.)

PÉCHER. v. n. Trangresser la Loi divine. (Pécher mortellement. Pécher véniellement. Pécher légèrement. Qui fait telle chose pèche. Ève fit pécher Adam. Tous les hommes ont péché en Adam. Pécher contre le Saint-Esprit. Pécher contre les Commandemens de Dieu, contre les Commandemens de l'Église.)

On dit proverbialement, *Qui perd pèche*, pour dire, qu'Une personne à qui l'on a dérobé quelque chose, en accuse bien souvent quelqu'un qui n'en est pas coupable.

PÉCHER, signifie aussi, Faillir contre quelque règle de morale. (Pécher contre l'honneur. Pécher contre la bienséance. Pécher contre les bonnes mœurs.)

Il signifie aussi, Faillir contre quelqu'autre règle que ce soit. (Vous avez péché contre les règles de l'art. C'est pécher contre le bon sens, contre les règles de la Logique. Il n'a péché en cela que par trop de précaution.)

On dit, qu'*Un ouvrage d'esprit ne pèche que par trop d'esprit*, *par trop d'ornemens*, pour dire, qu'il est vicieux à force d'esprit, à force d'ornemens. Et, qu'*Un Ecrivain ne pèche que par trop d'exactitude*, pour dire, que Son défaut est d'être trop exact en de certaines choses.

On dit figurément Des humeurs contenues dans le corps, qu'*Elles pèchent en quantité*, *par la quantité*, ou qu'*elles pèchent en qualité*, *par la qualité*, pour dire, que L'abondance en est trop grande, ou que la qualité en est vicieuse.

On dit aussi, que *Du vin pèche en couleur*, pour dire, qu'Il n'a pas la couleur qu'il devroit avoir naturellement. On le dit encore, pour dire, que Du vin est naturellement d'une couleur un peu louche.

PÊCHER. s. m. L'arbre qui porte la pêche. (Fleur de pêcher. Un espalier de pêchers. Du syrop de fleurs de pêchers. Pêcher franc. Pêcher sur amandier. Pêcher sur prunier.)

On appelle *Couleur de fleurs de pêcher*, Une sorte de couleur de chair, semblable à peu près à celle des fleurs de pêcher.

La fleur de *Pêcher* est d'usage en Médecine, sur-tout contre les vers des petits enfans. On emploie aussi les noyaux contre le calcul & les douleurs d'oreille.

PÊCHER. v. a. Prendre du poisson avec des filets ou autrement. (Pêcher du poisson dans la mer, dans une rivière, dans un étang. Pêcher du poisson à la ligne.) Et absolument, (Pêcher à la ligne. Pêcher au filet, à l'épervier.)

On dit, *Pêcher un étang*, pour dire, Pêcher tout le poisson d'un étang. (On pêche les étangs de trois en trois ans. On met les étangs à sec pour les pêcher.)

On dit proverbialement, *Toujours pêche qui en prend un*, pour dire, que Ce n'est pas perdre tout-à-fait son temps que de faire un petit gain.

On dit prov. *Pêcher en eau trouble*, pour dire, Se prévaloir du désordre des affaires publiques ou particulières, pour en faire son profit, son avantage. (Il y a des gens qui durant les désordres d'un État, ne songe qu'à pêcher en eau trouble. Il a profité du désordre de cette maison dont il manioit les affaires, & a pêché en eau trouble.)

On dit proverbialement, & par une espece de mépris, *Où avez-vous pêché cela? Où avez-vous été pêcher cela*; pour dire, Où avez-vous pris, où avez-vous trouvé cela? On dit aussi, (Où avez-vous péché cette nouvelle-là? Où pêche-t-il ce qu'il dit?)

On dit proverbialement & familièrement, *Pêcher au plat*, pour dire, Prendre dans le plat ce qu'on veut.

PÊCHER, se dit aussi De tout ce qu'on tire de l'eau. (Pêcher des perles. Pêcher du corail. Pêcher du bois qui est emporté par le courant de l'eau.)

PÊCHÉ, ÉE. participe.

PÊCHERIE. subs. fém. Lieu où l'on a coutume de pêcher, ou préparé pour une pêche.

PÉCHEUR, PÉCHERESSE. s. f. Qui commet des péchés, qui est enclin au péché, qui est dans l'habitude du péché. (Tout homme est pécheur. Nous sommes tous pécheurs. Pécheur public. Pécheur scandaleux. Pécheur endurci. Un grand pécheur. Un misérable pécheur. Convertir les pécheurs. L'homme le plus saint doit reconnoître qu'il n'est qu'un pécheur devant Dieu. Une grande pécheresse. La pécheresse de l'Évangile.)

On appelle *Vieux pécheur*, Un vieux débauché.

Quand on dit en style de la chaire, d'Une femme, qu'*Elle est une pécheresse*, on veut dire, qu'Elle fait profession publique d'un mauvais commerce.

PÊCHEUR. s. m. Celui qui fait métier & profession de pêcheur. (Bon pêcheur. Habile pêcheur. Une barque de pêcheur. Les filets d'un pêcheur.)

On appelle *L'anneau du pêcheur*, Le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la Cour de Rome. (Des Brefs donnés sous l'anneau du pêcheur.)

On appelle *Martinet pêcheur*, Une espece d'oiseau qui se tient ordinairement le long des rivières, & qui y plonge pour prendre de petits poissons.

PÉCORE. s. f. Terme injurieux, qui signifie, Une personne stupide. (C'est une grosse pécore, une vraie pécore.) Il n'est que du style familier.)

PECQUE. adj. f. Terme injurieux, qui ne se dit que d'Une femme sotte & impertinente, qui fait l'entendue. (C'est une pecque. C'est une pecque provinciale.) Il n'est que du style familier.

PECTORAL, ALE. adj. Qui est bon pour la poitrine. (Ce syrop est pectoral. Le bon vin est pectoral.)

On appelle *Croix pectorale*, Celle que les Évêques portent sur leur poitrine, pour marque de leur dignité, & dans laquelle il y a quelquefois des reliques.

PÉCULAT. s. m. Vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement & l'administration. (Le crime de péculat. Être accusé de péculat. Le péculat est un crime capital.)

PÉCULE. s. m. Ce que celui qui est en puissance d'autrui a acquis par son industrie, par son travail & par son épargne, & dont il lui est permis de disposer. (Il avoit acquis un petit pécule. Il a disposé de son pécule. Il est défendu à la plupart des Moines d'avoir un pécule.)

PÉCUNE. s. f. Argent. (Disette de pécune.) Il est vieux.

PÉCUNIAIRE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes, (Amende pécuniaire, peine pécuniaire,) qui se disent d'Une somme d'argent à laquelle un homme est condamné par Justice, en réparation de quelque faute.

On dit aussi, *Intérêt pécuniaire*, pour dire, Un intérêt d'argent. (Ce n'est pas pour un intérêt d'honneur, c'est pour un intérêt pécuniaire qu'ils se sont brouillés.)

PÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'argent comptant. (Cet homme est pécunieux. C'est un homme qui n'est guère pécunieux, qui n'est pas fort pécunieux.) Il est du discours familier.

PED

PÉDAGOGIE. s. f. Instruction, éducation des enfans.

PÉDAGOGIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à l'éducation des enfans.

PÉDAGOGUE. s. m. Celui qui enseigne des enfans, & qui a soin de leur éducation. Il ne se prend d'ordinaire, qu'en mauvaise part, & il ne se dit guère que par dérision. (Il n'a plus besoin de pédagogue. Cet homme fait le pédagogue, c'est un plaisant pédagogue.)

PÉDALE. s. f. Gros tuyau d'orgue, qu'on fait jouer avec le pied. (Un jeu de pédales.) Les touches de ce jeu se nomment aussi *Pédales*.

PÉDANÉE. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Juges pédanées*, pour dire, Les Juges d'une petite Justice subalterne, des Juges de village qui jugent debout, n'ayant point de siége pour tenir la Justice.

PÉDANT. s. m. Terme injurieux, & dont on se sert pour parler avec mépris de ceux qui enseignent les enfans dans les Colléges, ou dans les maisons particulières. (Si cet enfant est mal instruit, c'est qu'il n'a eu qu'un pédant pour précepteur.)

PÉDANT, se dit aussi De celui qui affecte hors de propos de paroître savant, ou qui parle avec un air trop décisif. (C'est un franc pédant. C'est un vrai pédant. Il n'y a pas moyen de souffrir le jargon, l'air décisif de ce pédant.)

Il se dit aussi De celui qui affecte trop d'exactitude, trop de sévérité dans des bagatelles, & qui veut assujettir les autres à ses règles. (On ne sauroit vivre avec cet homme, c'est un vrai pédant.)

PÉDANTE, se dit d'Une femme qui fait la savante & la capable, ou qui est grave, qui est sérieuse hors de propos, & jusques dans les moindres choses.

PÉDANT, ANTE. adj. Qui tient du pédant, qui sent le pédant. (Air pédant. Manières pédantes. Il a l'air pédant. Il parle d'un ton pédant. Il a beaucoup de savoir, beaucoup d'esprit, mais c'est un esprit pédant.)

PÉDANTER. v. n. Terme injurieux, dont on se sert dans le style familier, pour exprimer la profession de ceux qui enseignent dans les Colléges. (Cet homme n'a fait toute sa vie que pédanter.)

PÉDANTERIE. s. f. Terme injurieux, dont on se sert pour exprimer la profession de ceux qui enseignent dans les Classes. (Il a quitté la pédanterie.)

Il signifie aussi, Air pédant, manière pédante. (Ce discours sent la pédanterie. Haïr la pédanterie. Il ne se peut défaire de la pédanterie.)

Il signifie aussi Érudition pédante. (Il n'y a que de la pédanterie dans ce livre, dans ce discours, &c.)

PÉDANTESQUE. adj. de t. g. Qui sent le pédant. (Savoir pédantesque. Air pédantesque. Discours pédantesque. Phrase pédantesque. Habit pédantesque.)

PÉDANTESQUEMENT. adv. D'un air, d'une manière qui sent le pédant. (Il nous est venu parler pédantesquement. Gronder pédantesquement. Raisonner pédantesquement.)

PÉDANTISER. v. n. Faire le pédant. (Il ne fait que pédantiser.)

PÉDANTISME. s. m. Pédanterie, air, caractère, manière de pédant. (Cette lettre, ce livre sent le pédantisme. Sa manière de parler, &c. tient du pédantisme.)

PÉDÉRASTE. s. m. Celui qui est adonné à la pédérastie.

PÉDÉRASTIE. s. f. Passion, amour honteux entre des hommes.

PÉDESTRE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Statue pédestre.)

PÉDESTREMENT. adv. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Aller pédestrement*, pour dire, Aller à pied. Il est familier.

PÉDICULAIRE. adj. de t. g. Il n'a d'usage qu'en cette phrase. (Maladie pédiculaire,) qui se dit d'Une sorte de maladie dans laquelle il s'engendre une grande quantité de poux.

PÉDICULAIRE, ou CRÊTE DE COQ. s. f. Plante qui croît dans les prés, marais, & autres lieux humides. Ses feuilles ressemblent à celles de la Filipendule. Elle est propres à arrêter les hémorragies.

PÉDICULE. s. m. Petit pied. Terme de Botanique. Nom que l'on donne à la partie qui attache la fleur à la tige.

PÉDOMÈTRE. *Voyez* ODOMÈTRE.

PÉDON. s. m. Courrier à pied. (Les Pédons d'Avignon, de Gènes, de Rome.)

PEG

PÉGASE. s. m. Cheval fabuleux, auquel les anciens Poëtes ont donné des ailes, & qui, selon eux, d'un coup de pied fit sourdre la fontaine Hypocrène.

PÉGASE, est aussi le nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PEI

PEIGNE. s. m. Instrument de buis, de corne, d'ivoire, qui est taillé en forme de dents, & qui sert à démêler les cheveux & à décrasser la tête. (Peigne de buis. Peigne de corne. Peigne d'ivoire. Peigne d'écaille. Le dos d'un peigne. Peigne à deux côtés. Les petites dents, les grosses

dents d'un peigne. Peigne de toilette. Peigne de poche. Se donner deux ou trois coups de peigne. Nettoyer un peigne. Brosse à nettoyer des peignes. Des peignes pour des chevaux.)

On appelle encore du nom de *Peigne*, Un instrument de fer dont se servent les Cardeurs & les Tisserands pour apprêter la laine, le chanvre & le lin. (Peigne de Cardeur. Peigne de Tisserand.)

On dit proverbialement d'Un homme prompt & violent dans sa colère, qu'*Il tueroit un Mercier pour un peigne*, pour dire, que Quand il est en colère, il s'emporte avec excès pour peu de chose.

PEIGNER. v. a. Démêler, arranger les cheveux avec un peigne. (Peigner ses cheveux. Peigner une perruque. Peigner sa barbe. Se peigner. Peigner le crin des chevaux.)

PEIGNER, se dit aussi Du lin, du chanvre, &c. (Peigner du lin, peigner du chanvre.)

PEIGNÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un jardin bien tenu, bien soigné, qu'*Il est bien peigné*.

On dit aussi, qu'*Un lieu, un endroit est bien peigné*, pour dire, qu'Il est extrêmement ajusté & extrêmement propre. Et, qu'*Il n'est que trop peigné*, Quand on veut donner à entendre que les ajustemens en sont recherchés avec trop d'exactitude, avec trop de soin.

On dit aussi figurément d'un discours, d'un style exact & châtié, qu'*Il est bien peigné*; &, qu'*Il est trop peigné*, Quand il y paroît de l'affectation.

PEIGNIER. s. m. Celui qui fait & qui vend des peignes. (Marchand peignier.)

PEIGNOIR. s. m. Linge fait en forme de petit manteau ou de casaque, que l'on met sur ses épaules quand on se peigne, pour empêcher que la crasse, la poudre ne tombe sur les habits, sur la robe de chambre. (Mettre un peignoir. Un peignoir à dentelle. Un peignoir uni, &c.)

PEIGNURES. s. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête en se peignant. (Ramasser des peignures. On a fait des bourses & des bracelets de ses peignures.)

PEINDRE. v. a. Représenter, figurer quelque chose, tirer sa ressemblance de quelque objet par les traits, les couleurs, &c. (Peindre un homme, un arbre, un lion. Il a fait peindre son père, sa femme, ses enfans. Le Peintre l'a peint trait pour trait. Peindre d'idée, de mémoire. Peindre sur toile, sur bois. Peindre sur cuivre. Peindre sur marbre. Peindre un vase de fleurs sur une glace de miroir. Peindre en huile, à l'huile. Peindre à fresque. Peindre en détrempe. Peindre en pastel. Peindre en camaïeu. Peindre en miniature. Peindre en émail. Peindre d'après nature. Peindre quelqu'un en grand, le peindre en petit, le peindre à demi-buste. Peindre une bataille. Peindre une prairie, une vallée, une montagne, un morceau d'Architecture.)

On dit, qu'*Un Peintre peint l'Histoire*, pour dire, qu'Il travaille sur des sujets historiques, & cela se dit par opposition aux Peintres qui ne peignent que des portraits ou des paysages.

On dit d'Un homme parfaitement bien fait, qu'*Il est fait à peindre*. Et d'Un habit bien fait & qui sied bien, qu'*Il est fait à peindre*, qu'*il va à peindre*. (Voilà un habit qui vous va à peindre.)

On dit, *Peindre une galerie, une chambre, un cabinet*, pour dire, Les embellir par diverses représentations de figures, d'arabesques, ou d'ornemens.

Il se prend aussi quelquefois pour Couvrir simplement avec des couleurs, sans qu'elles représentent aucune figure. (Peindre en rouge, en blanc, en noir, &c. Peindre les roues & le train d'un carrosse. Les Sauvages se peignent de plusieurs couleurs. Ce vieillard se peint la barbe & les cheveux.)

PEINDRE, signifie aussi, Décrire & représenter vivement quelque chose par le discours. (Il a admirablement bien peint les combats & les naufrages dans son Poëme. Tout y est si bien peint, que l'on croit voir ce qu'il décrit. Il peint si bien ses personnages & leurs différens caractères, que .. Il peint si vivement la colère, la douleur, la joie, la crainte, qu'il inspire les sentimens qu'il lui plaît. Peindre le vice avec les couleurs les plus propres à en donner de l'horreur.)

On dit, qu'*Un Auteur se peint dans ses ouvrages*, pour dire, que Sans y penser, il y marque, il y donne à connoître son caractère & ses inclinations.

On dit aussi, que *Les objets se peignent sur la glace d'un miroir, sur la surface de l'eau, ou d'un autre corps poli*, pour dire, qu'Ils y sont représentés au naturel.

On dit proverbialement d'Un homme qui, après avoir beaucoup bu, recommence à boire, qu'*Il s'achève de peindre*.

On le dit aussi d'Un homme qui achève de se ruiner de biens, de réputation, de santé, &c.

On le dit encore d'Un homme à qui il arrive un nouveau malheur qui met le comble aux autres. (Il ne falloit que cela pour l'achever de peindre. Voilà qui l'achève de peindre.)

PEINDRE, se dit aussi De l'Écriture, pour marquer qu'on forme bien les lettres, les caractères. (Voilà une belle écriture, cela est bien peint. Il peint bien. Il peint mal.)

PEINT, EINTE. participe.

On appelle *Toiles peintes*, Certaines toiles qui viennent des Indes, & qui sont peintes avec le suc de quelques herbes. *On fait depuis peu des toiles peintes en France, à l'imitation de celles des Indes.*

PEINE. s. f. Douleur, affliction, souffrance, sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. (Les peines du corps. Les peines de l'esprit. Les peines de l'esprit sont d'ordinaire plus grandes que celles du corps. Il a des peines d'esprit insupportables.)

On appelle *La peine du sens*, Les douleurs que les damnés souffrent par les tourmens de l'enfer. Et *La peine du dam*, Ce que la privation de la vue de Dieu leur fait souffrir.

On appelle aussi *Peines du Purgatoire*, Ce que les ames souffrent dans le purgatoire, soit par les tourmens, soit par la privation où elles sont alors de la vue de Dieu.

PEINE, signifie aussi, Châtiment, punition d'un crime. (Il a commis la faute, il en portera la peine. Cet exil, cette disgrâce est la peine de son crime. On lui a ordonné cela sur peine, sous peine, à peine de la vie. Il y a peine de mort pour qui....) On dit dans ce sens, (La peine du talion, la peine du quadruple.)

On dit en termes de Jurisprudence, *Sous les peines de droit*, pour dire, Sous les peines que la Loi autorise à infliger. (La lecture de ce livre a été défendue sous les peines de droit.)

PEINE, signifie aussi, Travail, fatigue. (Il n'a pas fait cela sans peine. Sa peine n'a pas été inutile. Sa peine n'a pas été infructueuse. Il est mal-aisé de faire quelque chose de beau sans peine. Il a un esprit facile, aisé, qui fait tout sans peine. Je ferai cela, ou je mourrai à la peine.)

On dit, *Un homme de peine*, en parlant d'Un homme qui gagne sa vie par un travail pénible de corps.

On dit d'Un homme qui a travaillé inutilement à quelque chose, qu'*Il a perdu sa peine, ses peines*.

On dit proverbialement, *Nul bien sans peine*. Et dans le même sens, on dit, qu'*Il y a certaines entreprises où la peine passe le plaisir*.

PEINE, se dit aussi Des difficultés, des obstacles que l'on trouve dans une entreprise. (Il aura beaucoup de peine à gagner ce procès-là. Il a eu beaucoup de peine à faire sa fortune, à venir à bout d'une telle chose.) Et dans cette acception, on dit d'Un homme qui a de la difficulté à parler par quelque empêchement naturel, qu'*Il a de la peine à parler*.

On dit aussi dans le même sens, qu'*Un homme a de la peine à marcher*, Quand il se sert difficilement de ses jambes.

On dit par politesse, *Prenez la peine de faire cela*; *il a pris la peine de me venir voir*, pour dire, Je vous prie de faire cela; il m'est venu voir.

On dit dans le discours familier, *La chose en vaut bien la peine*, pour dire, que La chose dont il s'agit est d'assez grande considération, assez importante, pour mériter qu'on ne néglige rien afin d'y réussir. (Si vous voulez obtenir cette grâce, il faut faire agir tous vos amis, la chose en vaut bien la peine.) Et l'on dit dans le sens contraire, *Cela n'en vaut pas la peine, ce n'est pas la peine*. (Voulez-vous que je vous aille trouver pour cela? Non, cela n'en vaut pas la peine. Ce n'est pas la peine d'attendre si long-temps pour si peu de chose.)

On dit encore dans le discours familier, (Ce n'est pas la peine d'en parler:) & cela se dit par ironie, pour exagérer davantage la chose dont il s'agit, en faisant semblant de la diminuer. (Il ne lui a volé que cent mille écus, ce n'est pas la peine d'en parler, cela ne vaut pas la peine d'en parler.)

PEINE, se dit pareillement De la répugnance d'esprit qu'on a à dire ou à faire quelque chose. (J'ai de la peine, j'ai peine à lui annoncer une si méchante nouvelle.) Et on dit, que *L'on fait une chose sans peine*, pour dire, que C'est de bon cœur, sans nulle contrainte.

PEINE, se prend quelquefois pour le salaire du travail d'un artisan. (Il ne faut pas retenir la peine du mercénaire.)

PEINE, se prend aussi pour inquiétude d'esprit. (J'étois fort en peine de ce qu'il étoit devenu. Vous m'avez tiré de peine. On m'a mis hors de peine. Me voilà hors de peine. On est extrêmement en peine de lui. Je suis en peine de n'avoir point de ses nouvelles. Je suis en peine de savoir ce qu'il deviendra. Les dernières nouvelles que j'ai reçues me mettent fort en peine. Tout le monde est en peine de savoir à quoi cela aboutira.)

On dit encore, qu'*Un homme est en peine, dans la peine*, pour dire, qu'Il a

des affaires fâcheuses qui l'embarrassent.

On dit aussi d'Un homme inquiet, que *C'est une ame en peine.*

À PEINE. adv. Il a différentes significations, selon les différentes façons de parler avec lesquelles on le joint. On s'en sert quelquefois pour marquer le peu de temps qu'il y a qu'une chose dont on parle est arrivée. Ainsi on dit, *A peine est-il hors du lit, à peine il est hors du lit, à peine sommes-nous entrés*, pour dire, Il ne fait que de sortir du lit, il n'y a qu'un moment que nous sommes entrés. (À peine le soleil est-il levé, on se met en marche.)

On s'en sert encore dans la signification de *Presque pas.* Et dans ce sens on dit, *A peine voit-on à se conduire, à peine est-il jour, à peine a-t-il le nécessaire, à peine sait-il lire*, pour dire, Il n'est presque pas encore jour, on ne voit presque pas à se conduire, il n'a presque pas le nécessaire, il ne sait presque pas lire.

À PEINE, est aussi conjonction.) À peine le soleil étoit-il levé, à peine le soleil étoit levé, qu'on aperçut l'ennemi.)

On dit, *A grand'peine*, pour dire, Mal-aisément, difficilement. (Si vous n'avez pu faire une chose si aisée, à grand'peine en feriez-vous une plus difficile.)

PEINER. v. a. Faire de la peine, donner de la peine, fatiguer, causer du chagrin, de l'inquiétude. (Cette nouvelle m'a beaucoup peiné. Ce travail vous peinera trop. Votre situation me peine extrêmement.)

Il signifie aussi, Travailler beaucoup & difficilement ce qu'on fait. (Ce Poëte, ce Peintre peine beaucoup ses ouvrages.)

PEINER, est aussi neutre, & signifie, Avoir de la peine. Ainsi en parlant de gens qui travaillent avec effort pour faire quelque chose, comme ceux qui tirent un bateau en remontant, on dit, qu'*Ils peinent beaucoup.* (Les chevaux qui remontent un grand bateau peinent beaucoup.)

On dit d'Une poutre ou d'une solive qui est chargée d'un trop pesant fardeau, qu'*Elle peine beaucoup.* (Cette poutre peine trop.)

SE PEINER. v. récip. Se donner de la peine. (Se peiner pour faire quelque chose. Il s'est beaucoup peiné. Il ne s'est guère peiné dans cette affaire. Il n'aime pas à se peiner.)

PEINÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un ouvrage est peiné, paroît peiné*, pour dire, qu'Il paroît qu'on y a travaillé avec beaucoup de peine, qu'il est travaillé pesamment. (Il y a de belles choses dans ce tableau, mais il paroît trop peiné. On voit à la pesanteur de la touche, à l'incertitude du trait, au peu de franchise & de fraîcheur des teintes, combien ce tableau est peiné.)

On dit, qu'*Une écriture est peinée, est trop peinée*, pour dire, qu'Elle paroît écrite pesamment.

PEINEUX, EUSE. adj. Ce mot ne se dit guère qu'au féminin, & dans cette phrase, *La semaine peineuse*, Qui se dit quelquefois de la Semaine Sainte, mais seulement parmi le peuple.

PEINTRE. s. m. Celui qui fait profession de peindre. (Bon Peintre. Grand Peintre. Excellent Peintre. Les Peintres anciens. Les Peintres modernes. Les Peintres de l'École de Rome. Les Peintres de l'École de Lombardie. Les Peintres de l'École de Florence, de l'École Flamande, de l'École Françoise. Peintre en pastel. Peintre en émail. Peintre en miniature. Peintre sur verre.)

Il se dit aussi de ceux qui représentent vivement les choses dont ils parlent, dont ils traitent, soit en Prose, soit en Poësie. (Cet Orateur est un grand Peintre. Ce Poëte est un excellent Peintre.)

On dit proverbialement d'Un homme qui est fort mal dans ses affaires, qu'*Il est gueux comme un Peintre.*

PEINTURE. s. f. L'art de peindre. (La peinture est un bel art. Il s'adonne à la peinture. Il excelle dans la peinture.)

PEINTURE, se dit aussi De toute sorte d'ouvrage de peinture. (Il y a de belles peintures dans ce palais. Les peintures de ce salon, de cette galerie sont admirables. On diroit que ces figures sont de relief, mais ce n'est que plate Peinture. Peinture à l'huile. Peinture à fresque. Peinture en détrempe.)

PEINTURE, se prend aussi pour Couleur en général. (Prenez garde de vous gâter à ce tableau, la peinture en est toute fraîche, la peinture n'est pas sèche.)

On dit figurément des choses qui n'ont que de l'apparence & point de réalité, qu'*Elles ne sont qu'en peinture.* (Il n'a des richesses qu'en peinture.)

PEINTURE, se dit aussi figurément De la description vive & naturelle de quelque chose. (Ce Poëte, cet Orateur excelle dans la peinture des passions, des foiblesses du cœur humain, des mœurs, dans la peinture des choses de la nature. Il en a fait une peinture si vive, qu'on croit voir la chose même. Il a mal réussi dans la peinture qu'il en a faite.)

On dit aussi figurément, qu'*On a fait une mauvaise peinture d'un homme*, pour dire, qu'On a représenté son caractère désavantageusement.

PEINTURE, dans le Jeu des cartes, signifie, Ce que l'on y appelle aussi les figures, comme les rois, les dames, les valets. (Mon jeu est plein de peintures. Il n'y a que des peintures dans son jeu.)

PEL

PELADE. s. f. Sorte de maladie qui fait tomber le poil & les cheveux. (Avoir la pelade.)

PELAGE. s. m. La couleur du poil de certains animaux, comme des chevaux, des vaches, des cerfs. (Ces deux chevaux ne sont pas de même pelage. Il a des chevaux de toutes sortes de pelages. Le pelage des cerfs est blond, fauve, brun ou moucheté.)

PELAMIDE. s. f. Poisson de mer, dont la figure approche de celle du Maquereau.

PELARD. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Bois pelard*, pour dire, Le bois dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÊLE-MÊLE. adv. Confusément. (Ils étoient tous pêle-mêle. Ils entrèrent pêle-mêle dans la ville avec les ennemis. Il n'y a point d'ordre, tout y est pêle-mêle. Mettre des hardes pêle-mêle dans un coffre.)

PÊLER. v. a. Ôter le poil. (Mettre un cochon de lait dans de l'eau bouillante pour le pêler.)

PELÉ, ÉE. participe. (Il est tout pelé. Il a la tête pelée.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. Ainsi on dit populairement & par mépris, d'Une assemblée de peu de personnes & de gens de très-peu de considération, qu'*Il n'y a que trois teigneux & un pelé.*

PELER. v. a. Ôter la peau d'un fruit, ôter l'écorce d'un arbre. (Peler une poire. Peler une pomme. Les lapins durant les neiges pelent les jeunes arbres.)

On dit aussi, *Peler des langues de bœuf, peler des langues de cochon, peler du fromages*, & autres choses qui ont comme une espèce de peau.

On dit encore, *Peler la terre*, pour dire, en Enlever du gazon. Et, *Peler des allées*, pour dire, En enlever de la terre & de l'herbe avec la bêche, la pelle, &c.

PELÉ, ÉE. participe. (Des amandes pelées.)

PÉLERIN, INE. s. Celui ou celle qui par piété fait un voyage à un lieu de dévotion. (Un Pélerin qui va à Rome, à Jérusalem, à S. Jacques en Galice, à Notre-Dame de Lorette.

En ce sens on dit aussi absolument, *Un pélerin de Saint Michel, un pélerin de Saint Jacques*, pour dire, Un pélerin qui va à Saint Michel, qui va à Saint Jacques, ou qui en revient.

En parlant des deux Disciples qui alloient à Emmaüs après la Résurrection de JESUS-CHRIST, on appelle *Les Pélerins d'Emmaüs.*

On appelle fig. *Pélerin*, Un homme fin, adroit, dissimulé. (Vous ne connoissez pas le Pélerin. C'est un étrange Pélerin. C'est une étrange Pélerine.)

On dit prov. *Rouge soir & blanc matin, c'est la journée du Pélerin*, pour dire, que Le ciel rouge au soir & blanc au matin, présage un beau temps.

PÉLERINAGE. s. m. Le voyage que fait un Pélerin. (Aller en pélerinage. Il a fait un long pélerinage.)

Il se dit aussi pour signifier Le lieu où un Pélerin va en dévotion; & on dit dans cette acception, (Notre-Dame de Lorette est un des plus fameux pélerinages de la Chrétienté.)

PÉLICAN. s. m. Oiseau aquatique, qui a au bas du cou & entre les clavicules une ouverture qui est un faux œsophage, par le moyen duquel il retire de son estomac avec son bec les alimens qu'il a pris, lorsqu'ils sont à demi-digérés, & en nourrit ses petits; ce qui a fait dire qu'il se saignoit pour leur conserver la vie, & l'a fait prendre pour le symbole de l'amour paternel.

En Blason, il est toujours représenté, se perçant l'estomac avec le bec pour nourrir ses petits de son sang, & on le nomme *Piété.*

PÉLICAN, est aussi un Alembic bouché, garni de deux tuyaux, qui font que ce qui s'élève dans la distillation retombe sans cesse dans la cucurbite.

On appelle aussi *Pélican*, Un instrument de Chirurgie qui sert à arracher les dents. On le nomme aussi *Polican.*

PELISSE. s. f. Robe, manteau, ou mantelet doublé d'une fourrure.

PELLE. s. f. Instrument de fer ou de bois, large & plat, qui a un long manche, & dont on se sert à divers usages. (Pelle de feu. Pelle de four. Pelle à feu. Pelle de jardin. Pelle d'écurie. Prendre du feu avec une pelle. Remuer le blé avec une pelle.)

On dit proverbialement, que *La pelle se moque du fourgon*; & cela se dit d'Un homme qui a les mêmes défauts que celui dont il veut se moquer.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE. s. f. Autant qu'il en peut tenir sur une pelle. (Une pellée de plâtre. Une pellée de feu.

Une pelletée de grain. Une pelletée de terre.)

Figurément, pour signifier qu'il y a de grandes richesses dans une maison, on dit, que *L'argent s'y remue à pellerées.*

PELLETERIE. s. f. L'art d'accommoder les peaux, & d'en faire des fourrures. (La Pelleterie à Paris fait un des six Corps des Marchands. Il entend bien la Pelleterie.)

Il se dit aussi pour signifier Les peaux dont on fait les fourrures. (Trafiquer en pelleterie. Il est riche en pelleterie. Négocier en pelleterie. La traite de la pelleterie. Faire venir des pelleteries de Moscovie. Rapporter des pelleteries de Canada.)

PELLETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui accommode & qui prépare des peaux pour en faire des fourrures. (Marchand Pelletier. Le corps des Pelletiers.)

PELLICULE. s. f. Diminutif. Petite peau, peau extrêmement mince & déliée. (Ce sont des pellicules qui enveloppent ces parties là.)

On appelle *Pellicule*, La petite peau qui est au dedans de la coque d'un œuf, & celle qui enveloppe le jaune.

Il se dit encore De cette petite peau qui est au-dedans de quelques fruits ou fleurs. (Les grains de grenade sont séparés les uns des autres par de petites pellicules.)

PELOTE. s. f. Espèce de boule que l'on forme en dévidant du fil ou de la laine. (Pelote de fil. Pelote de laine.) On appelle plus ordinairement cette sorte de boule, *Un peloton.*

PELOTE, se disoit aussi autrefois d'Une petite balle dont on joue à la paume; mais en ce sens il n'est plus en usage.

On appelle *Pelote*, Un petit coussinet dont les femmes se servent à ficher des épingles & des aiguilles. (Pelote ronde. Pelote carrée. Grosse pelotte de toilette.)

On appelle *Pelotte de neige*, Une boule que l'on fait avec la neige pressée. (Ils se battoient à coups de pelotes de neige.)

Lorsque dans une sédition le nombre des séditieux augmente, on dit, que *La troupe se grossit comme une pelote de neige.* Et on dit absolument, que *La pelotte se grossit.*

PELOTE, se dit encore De la marque blanche qui est placée sur le front du plus grand nombre des chevaux. (Ce cheval est marqué en tête, il a la pelote.)

PELOTER. v. n. Jouer à la paume par amusement, sans que ce soit une partie réglée. (Ils ne jouent pas partie, ils ne font que peloter.)

On dit proverbialement & figurément, *Peloter en attendant partie*, pour dire, Faire une chose par amusement ou par manière d'essai, en attendant qu'on la fasse plus sérieusement.

PELOTER, est aussi verbe actif, & signifie, Battre, maltraiter ou de coups ou de paroles. (On l'a bien peloté. Il a voulu faire le mutin, & il a été bien peloté.) Il est du style familier.

En ce sens on dit famil. que *Deux hommes se sont bien pelotés*, pour dire, qu'Ils se sont bien battus.

PELOTÉ, ÉE. participe.

PELOTON. s. m. Espèce de boule que l'on forme en dévidant du fil, de la laine, de la soie, &c. (On emploie tant de peloton de fil à faire cette toile.)

PELOTON, se dit aussi Des petites pelotes où l'on fiche des épingles. (Peloton de velours. Peloton de petit point.)

On dit d'Un petit oiseau extrêmement gras, comme sont ordinairement les ortolans & les bec-figues, que *Ce n'est qu'un peloton de graisse.*

PELOTON, se dit figurément d'un petit nombre de personnes ramassées & jointes ensemble. (Ils étoient dans cette Place par pelotons.)

En termes de Guerre, il se dit d'Un petit corps de troupes. (Chaque Bataillon d'Infanterie Françoise est divisé en huit pelotons, non compris les Grenadiers & le piquet. Chaque peloton est composé de deux Compagnies de fusiliers.)

En parlant d'Une grande quantité de mouches à miel qui sont toutes ensemble en un tas, on dit, (Un peloton de mouches à miel.)

On dit dans la même acception, que *Toutes les haies sont pleines de pelotons de chenilles, de pelotons d'araignées.*

On appelle *Peloton*, Une balle à jouer à la paume, lorsqu'elle n'est point garnie de cette serge dont on a accoutumé de la couvrir.

PELOTONNER. v. a. Mettre en peloton. (Pelotonner du fil, de la soie, de la laine, &c.)

PELOTONNÉ, ÉE. participe.

PELOUSE. s. m. Terrain couvert d'une herbe épaisse & courte. (Grande pelouse. Belle pelouse. Se promener sur une pelouse.)

PELU, UE. adj. Garni de poil. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase familière, *Patte pelue*, qui se dit fig. d'Un homme qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur & d'honnêteté.

PELUCHE. s. f. Sorte de panne dont le poil est plus long que celui de la panne ordinaire. (Une couverture de peluche. Un manteau doublé de peluche.)

PELUCHÉ, ÉE. adj. Qui se dit Des étoffes & de quelques plantes qui sont velues. (Bas peluchés. Anémone peluchée.)

PELURE. s. f. La peau qu'on a ôtée de dessus des choses qui se pèlent. (Pelure de poire, de pomme, de pêche, &c. Pelure d'oignon. Du vin couleur de pelure d'oignon. Pellure de fromage. Vous faites des pelures bien épaisses.)

PEN

PENAILLON. s. m. Haillon. (Son habit étoit en penaillons. Que voulez-vous faire de ce penaillon? Il est du discours familier.

PÉNAL, ALE. adj. Qui assujettit à quelque peine. (Les Lois pénales.) Il est de peu d'usage au masculin.

PENARD. s. m. Terme de raillerie & de mépris, dont on ne se sert guère qu'en cette phrase du discours familier, *Vieux penard*, qui se dit d'Un vieillard par mépris.

PENATES. adj. pl. Les Païens appeloient ainsi leurs Dieux domestiques. (Énée emporta de Troyes ses Dieux Pénates.)

PÉNAUD, AUDE. adj. Qui est embarrassé, honteux, interdit. (Quand on lui dit cela, il demeura bien pénaud. Elle fut bien pénaude.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

PENCHANT, ANTE. adj. Qui est incliné, qui va en penchant. (Une muraille penchante.)

Il signifie figurément, Qui est dans le déclin, qui est sur son déclin. (Une fortune penchante.)

PENCHANT. s. m. Pente, terrain qui va en baissant. (Le penchant d'une montagne. (Le penchant d'un précipice.)

On dit figurément, *Se tenir sur le penchant du précipice*; & cela se dit d'Une personne qui, sur le point de se laisser aller dans le désordre, de s'engager dans quelque mauvais parti, se retient tout d'un coup par une ferme résolution.

On dit aussi figurément, *Etre sur le penchant de sa ruine*, pour dire, Être sur le point d'être ruiné. (Cet homme est sur le penchant de sa ruine. Un Empire, un État qui est sur le penchant de sa ruine.

On dit encore, que *La fortune*, que *La faveur d'un homme est sur son penchant*, pour dire, qu'Elle est sur le déclin. Et figurément, on dit, *Le penchant de l'âge* pour dire, Le déclin de l'âge.

PENCHANT, signifie aussi figurément, Propension, inclination naturelle de l'ame. (Son penchant le porte à toute sorte de plaisirs. Il a du penchant pour tous les plaisirs. Son penchant l'entraîne, l'emporte à toute sorte de débauches. Suivre son penchant. Se laisser aller à son penchant. Résister à son penchant. C'est là son penchant. Avoir du penchant pour l'étude. Avoir plus de penchant pour une personne que pour une autre.)

PENCHEMENT, s. m. L'action d'Une personne qui se penche, l'état d'un corps qui penche. (Il ne répondit que par un simple penchement de tête. Le penchement du corps.)

PENCHER. v. a. Incliner, baisser quelque chose de quelque côté, mettre quelque chose hors de son à-plomb. (Pencher la tête. Pencher le corps. Pencher un vase. Pencher une aiguière. Plier les branches d'un arbre & les pencher. Se pencher sur le bord d'une fontaine.)

Il est aussi neutre, & se dit De tout ce qui est hors de son à-plomb, hors de la ligne perpendiculaire. (Un arbre qui penche. Le mur penche un peu de ce côté là. Il penche vers le Nord. Le terrain va en penchant.)

Il signifie figurément, Incliner, être porté à quelque chose. (La plupart des Juges penchoient à le renvoyer absous. Voilà deux avis, deux partis différens, vers lequel penchez-vous? De quel côté penchez-vous? Où penchez-vous? De deux personnes qu'on lui proposoit en mariage, il penchoit bien plus pour l'une que pour l'autre.)

PENCHÉ, ÉE. participe.

On appelle *Des airs penchés*, Des mouvemens affectés de la tête ou du corps, pour tâcher de plaire. (Elle a des airs penchés. Il prend des airs penchés.) Il est du style familier.

PENDABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être pendu, qui mérite la potence. (Cet homme est pendable.)

On dit qu'*Un cas est pendable*, pour dire, que Celui qui le commet mérite la potence.

PENDAISON. s. f. Action de pendre au gibet, exécution de pendus. (Il craint la pendaison.) Il est populaire.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend. (Des fruits pendants aux arbres. Des manches pendantes. Ce chien a de belles oreilles bien pendantes.)

On dit en termes de Pratique, *Les fruits pendans par les racines*, pour dire, Les blés, les fruits qui sont sur la terre, & dont on n'a point encore fait la récolte.

On dit communément, qu'*Un procès est pendant au Parlement*, pour dire, que Le Parlement en est saisi, qu'il y a instance pour cela au Parlement.

On dit figurément, qu'*Un homme est le couteau pendant d'un autre*, pour dire, qu'Il est homme à tout faire pour lui. Il est peu en usage.

PENDANT, est aussi substantif. Ainsi on appelle, *Pendant de baudrier ou de ceinturon*, La partie d'en-bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée. On appelle *Pendans d'oreilles*, Les parures de pierreries que les femmes attachent aux boucles qu'elles portent à leurs oreilles. (Des pendans d'oreilles de diamans.)

En termes de peinture, on appelle *Pendans d'oreilles*, ou absolument *Pendans*, Deux tableaux d'égale grandeur, & peints à peu près dans le même goût. (Il faut un pendant à ce tableau.)

En termes de Blason, on nomme *Pendans*, Les parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq, six au plus, & que l'on spécifie en blasonnant.

PENDANT. Préposition servant à marquer la durée du temps. (Pendant l'hiver. Pendant votre séjour.)

Il est aussi adverbe de temps, & il se prend pour *Tandis*, & se joint avec la particule *Que*. (Pendant que vous serez là. Pendant qu'ils étoient assemblés.)

PENDARD, ARDE. s. Vaurien, fripon, scélérat. (C'est un grand pendard. C'est un méchant pendard. C'est une vraie pendarde.) Il est du style familier.

PENDELOQUE. s. f. Parure de pierreries ajoutée à des boucles d'oreilles. (Elle avoit à ses boucles d'oreilles des pendeloques de diamans. Elle a perdu une pendeloque.) Il se prend aussi absolument pour Un pendant d'oreille qui n'est que d'une pièce.

PENDENTIF. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit Du corps d'une voûte qui est suspendue hors le perpendicule des murs. (Le pendentif d'une voûte.)

PENDILLER. v. n. Être suspendu en l'air & agité par le vent. Il ne se dit guère qu'en parlant des choses viles ou de peu de conséquence. (Des hardes, des linges qui pendillent aux fenêtres.)

PENDRE. v. a. Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche point en-bas. (Pendre de la viande au croc. Pendez ce linge afin qu'il sèche. Pendre des raisins au plancher. Se pendre par les mains à un arbre. Pendre quelqu'un par les aisselles pour lui donner l'estrapade.)

On dit figurément d'Un homme qui a renoncé à la guerre, qu'*Il a pendu son épée au croc*; qu'*Un enfant est toujours pendu au cou de sa nourrice*, pour dire, qu'Il l'embrasse continuellement; qu'*Un homme est toujours pendu aux oreilles d'un autre*, pour dire, qu'Il affecte de lui parler souvent; & qu'*Il est toujours pendu à ses côtés*, ou *à sa ceinture*, pour dire, qu'Il l'accompagne, qu'il le suit par tout.

PENDRE, se dit aussi Des criminels que l'on attache par une corde à une potence pour les étrangler. (Pendre des voleurs. Pendre & étrangler. Il a été pendu en effigie. Il est condamné à être pendu.)

On dit, *Se pendre*, pour dire, Se défaire soi-même en s'étranglant.

On dit communément d'un homme qui a été exécuté à la potence, qu'*Il a été pendu haut & court*. Et, qu'*Un homme ne vaut pas le pendre*, pour dire, qu'Il ne vaut rien.

On dit, *Dire pis que pendre d'un homme, lui dire pis que pendre*, pour signifier, Dire de lui toute sorte de mal, lui dire toute sorte d'injures. Il est du style familier.

PENDRE. v. n. Être attaché. (L'Hôtellerie où l'Écu de France pend pour enseigne.)

On dit proverbialement, *Autant lui en pend à l'œil*, *à l'oreille*, pour dire, Il lui en peut arriver autant.

PENDRE, se dit encore De certaines choses, pour marquer qu'elles tombent trop, qu'elles descendent trop bas. Ainsi on dit d'Un homme qui a les joues extrêmement avalées, que *Les joues lui pendent*.

On dit aussi, qu'*Une robe pend trop d'un côté*, pour dire, qu'Elle tombe trop, qu'elle descend trop d'un côté.

PENDU, UE. participe.

PENDU, est aussi substantif. (Il a l'air d'un pendu.)

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu*, pour dire, qu'Il ne faut pas parler de certaines choses odieuses, qui peuvent être reprochées à ceux devant qui l'on parle.

On dit proverbialement d'Un homme extrêmement maigre & sec, qu'*Il est sec comme un pendu d'été*.

On dit figurément, *Aussi-tôt pris, aussi-tôt pendu*, En parlant du prompt emploi que l'on fait des personnes, & même quelquefois des choses qui se présentent inopinement.

PENDULE. s. m. Poids attaché à une verge, à un fil de fer ou de soie, qui par ses vibrations, règle les mouvemens d'une horloge, & qui a divers autres usages.

PENDULE. s. f. Horloge à poids ou à ressorts, à laquelle on joint un pendule, dont les vibrations servent à enrégler les mouvemens, & à la rendre plus juste. (Une belle pendule. Une pendule à ressort. Pendule à répétition. Pendule à seconde. Belle boîte de pendule.

PÊNE. s. m. Morceau de fer long & carré, dont le bout sort de la serrure de laquelle il fait partie, & entre dans la gâche, pour fermer une porte, une armoire, un coffre, &c. (Le pêne de cette serrure est rompu, est rouillé. Le pêne ne va point.

PÉNÉTRABLE. adj. de t. g. Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer. (Ce bois est si épais, qu'il n'est pas pénétrable.)

PÉNÉTRABILITÉ. s. f. Qualité qui rend pénétrable. (La pénétrabilité de l'espace.) C'est un terme didactique.

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. Qui pénètre. (Il n'y a rien de si pénétrant que le mercure. Le sel est caustique & pénétrant. Liqueur pénétrante. Odeur pénétrante.)

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit pénétrant*, pour dire; qu'Il a une grande perspicacité, une prompte & vive intelligence, & qu'il conçoit & approfondit aisément les choses les plus difficiles.

PÉNÉTRATIF, IVE. adj. Qui pénètre aisément. (Qualité pénétrative.) Il n'a d'usage que dans le didactique.

PÉNÉTRATION. s. f. La vertu & l'action de pénétrer. (L'activité & la pénétration du mercure.)

Il se dit aussi en termes de Théologie, De l'action d'un corps qui en pénètre un autre de telle sorte qu'ils occupent tous deux une même place (La pénétration d'un corps dans un autre ne se peut faire que par miracle.)

Il se dit figurément De la sagacité de l'esprit, de la subtilité de l'intelligence, de la facilité qu'on a à pénétrer dans la connoissance des choses. (C'est un homme qui a une grande pénétration d'esprit. Il a beaucoup de pénétration. Une grande pénétration pour les affaires, pour les sciences. Il a de la pénétration.)

PÉNÉTRER. v. a. Percer, passer à travers. (La lumière pénètre le verre & tous les corps diaphanes. L'eau forte pénètre le fer & l'acier. L'huile pénètre les étoffes.)

Il signifie aussi, entrer bien avant. (Le coup pénètre les chairs, & va jusqu'à l'os. Les premiers froids pénètrent les corps.)

On s'en sert figurément en parlant de la profonde connoissance des choses, soit naturelles, soit spirituelles. Ainsi on dit, (Pénétrer les secrets de la nature. Dieu pénètre les profondeurs des abymes. C'est un esprit qui pénètre tout. Dieu pénètre le fond des cœurs, les pensées les plus secrètes.)

On dit proverbialement, *Courte prière pénètre les Cieux*, pour dire, que Ce n'est pas la longueur, mais la ferveur qui rend les prières efficaces, qui fait le mérite des prières.

PÉNÉTRER, signifie figurément, Toucher vivement, sensiblement. (Sa douleur me pénètre le cœur. La joie le pénètre.)

PÉNÉTRER, est aussi neutre. Ainsi on dit, (Le coup pénètre dans les chairs, pénètre jusqu'à l'os. Ils ont pénétré jusques bien avant dans les terres, & ont fait de grandes découvertes. Alexandre pénétra bien avant dans les Indes. Vouloir pénétrer dans les secrets d'autrui, dans les pensées d'autrui. Pénétrer dans les secrets de la nature, y pénétrer bien avant. C'est un esprit qui ne pénètre pas fort avant.)

PÉNÉTRÉ, ÉE. participe. (Pénétré de sueur. Pénétré de douleur Pénétré de joie. Pénétré de l'amour de Dieu, des vérités de la Religion.)

PÉNIBLE. adj. de t. g. Qui donne de la peine. (C'est un travail pénible. Un ouvrage pénible. Un travail ingrat & pénible. Un chemin pénible. Une entreprise pénible.)

PÉNIBLEMENT. adv. Avec peine. (Il a la goutte à la main, il n'écrit que péniblement. Ce Peintre-là est correct, mais il travaille péniblement. Cet Auteur a du savoir, mais il compose péniblement.)

PÉNIL. s. m. Partie antérieure de l'os barré qui est autour des parties naturelles, & où croît du poil qui est la marque de la puberté.

PÉNINSULE. s. f. Presqu'île. C'est une portion de terre environnée de la mer de tous côtés, excepté d'un seul. (La Morée est une péninsule.)

PÉNITENCE. s. f. Repentir, regret d'avoir offensé Dieu. (La pénitence est une vertu chrétienne. La pénitence doit être sincère & constante. La pénitence n'est point véritable, quand elle n'est pas accompagnée d'une ferme résolution de ne plus pécher. Faire de dignes fruits de pénitence.)

On appelle *Sacrement de pénitence*, L'un des sept Sacremens de l'Église, qui est celui par lequel le Prêtre remet les péchés à ceux qui s'en confessent à lui. (Le Sacrement de pénitence est d'institution divine.)

PÉNITENCE, se dit aussi De tout ce que le Prêtre ordonne en satisfaction des péchés qu'on lui a confessés. (Il faut recevoir avec respect la pénitence qui est ordonnée par le Prêtre. Les pénitences publiques ne sont plus en usage dans l'Église.)

On dit, *Accomplir sa pénitence*, *satisfaire à sa pénitence*, pour dire, Faire les cho-

ces que le Prêtre a ordonnées pour pénitence.

Pénitence, se dit aussi des jeûnes, des prières, des macérations, & généralement de toutes les austérités qu'on s'impose volontairement pour l'expiation de ses péchés. (Faire pénitence de ses péchés. Vivre dans la pénitence, dans une pénitence continuelle, dans les exercices de la pénitence. Il faut faire pénitence, si on veut être sauvé. On ne va au ciel que par la voie de la pénitence.)

On dit figurément d'Un homme qui par ses excès est tombé dans quelque longue infirmité, qu'*Il fait pénitence du passé*. (Il s'est abandonné au vin, à la débauche dans sa jeunesse, il en fait maintenant pénitence.) La même chose se dit d'Un homme qui s'est attiré quelque malheur, quelque disgrace par sa mauvaise conduite. (Il s'est perdu par son indiscrétion, & il a maintenant tout le loisir d'en faire pénitence.)

On dit aussi dans le discours familier, *Faire pénitence*, pour dire, Faire mauvaise chère. (Si vous voulez demeurer à dîner avec nous, vous ferez pénitence. Voulez-vous faire pénitence avec nous?)

Pénitence, se dit figurément d'Une punition imposée pour quelque faute. (Parmi les Religieux & les Religieuses, on impose des pénitences pour les moindres manquemens. Voilà une rude pénitence pour une faute bien légère. Vous mériteriez une rude pénitence pour nous avoir fait attendre.)

Pour pénitence, en pénitence. Façons de parler familières dont on se sert pour dire, En punition, pour peine. (Pour pénitence, en pénitence de cela, vous ferez telle chose.)

Dans les Monastères d'hommes & de filles, on dit, *Mettre un Religieux*, ou *une Religieuse en pénitence*, pour dire, Les séparer pour quelque temps du reste de la Communauté, en les obligeant outre cela à quelque pratique pénible & mortifiante.

À certains jeux, on appelle *Pénitence*, La peine qu'on impose à ceux qui ont manqué. (On lui a donné une telle pénitence. Votre pénitence sera de dire une chanson.)

PÉNITENCERIE. s. f. Charge, fonction, dignité de Pénitencier. (Il est pourvu de la Pénitencerie de cette Cathédrale. La Pénitencerie de Rome. La grande Pénitencerie.)

En parlant De certaines affaires qui se jugent à Rome par le Tribunal de la Pénitencerie, on dit, que *Ce sont des affaires qui regardent la Pénitencerie.*

PÉNITENCIER. s. m. Prêtre commis par l'Évêque, pour absoudre des cas réservés. (Se confesser au Pénitencier. À Rome, c'est toujours un Cardinal qui est grand Pénitencier. Il y a à Rome des Pénitenciers pour toutes sortes de nations. Dans plusieurs Cathédrales, le Pénitencier est un dignitaire.)

SOUS-PÉNITENCIER. s. m. Prêtre subordonné au Pénitencier, & commis pour en faire les fonctions à sa place.

PÉNITENT, ENTE. adj. Qui a regret d'avoir offensé Dieu, qui est dans la pratique des exercices de la pénitence. (Pécheur pénitent. Femme pénitente.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif, & il se dit particulièrement De celui ou de celle qui confesse ses péchés au Prêtre. (Interroger un pénitent. Absoudre un pénitent. Ce Prêtre a une conduite particulière pour la direction des ames, & cela lui attire beaucoup de pénitens, beaucoup de pénitentes.)

On appelle aussi du nom de *Pénitens*, Ceux qui sont engagés dans certaines Confréries où l'on fait une profession particulière de quelques exercices de pénitence. On les appelle *Pénitens blancs*, *Pénitens bleus*, *Pénitens noirs*, *gris*, *&c.* selon les différentes couleurs des sacs dont ils se couvrent en de certains jours.

PÉNITENTIAUX. adj. m. pl. Il n'a point de singulier, & ne se dit guère qu'en parlant des *Pseaumes pénitentiaux*, que l'on nomme aussi *Les Pseaumes de la Pénitence*, ou absolument, *Les sept Pseaumes.* On appelle encore ainsi certains Pseaumes qui sont tous remplis de sentimens de pénitence. On appelle *Canons pénitenciaux*, Les canons de la primitive Église, concernant les pénitences publiques.

PÉNITENTIEL. s. m. Rituel de la pénitence. (Il y a différens pénitentiels.)

PENNAGE. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit Du plumage des oiseaux de proie. (Un faucon du second pennage.)

PENNE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui ne se dit que Des grosses plumes des oiseaux de proie qui muent chaque année. (Les pennes d'un faucon.)

PENNON. s. m. C'étoit autrefois une sorte de bannière ou d'étendard à longue queue, qu'un Chevalier qui avoit vingt hommes d'armes sous lui, étoit en droit de porter.

PÉNOMBRE. s. f. La partie de l'ombre qui est éclairée par une partie du corps lumineux. Il est principalement d'usage dans l'Astronomie. (La pénombre de la terre dans les éclipses de lune.)

PENSANT, ANTE. adj. Qui pense. *Un être pensant. Mal pensant*, *mal pensante*, se disent d'Un homme & d'une femme qui jugent désavantageusement de leur prochain. (Vous êtes trop mal pensant.)

PENSÉE. s. f. Opération de la substance intelligente. (Il n'y a que les esprits qui soient capables de la pensée. On ne peut distinguer cela que par la pensée.)

Pensée, signifie aussi, L'acte particulier de l'esprit, ce que l'esprit a pensé ou pense actuellement. (Pensée vive, brillante, agréable, spirituelle, fine. Pensée douce, flatteuse. Pensée commune. Pensée triste, fâcheuse, funeste. Cet ouvrage est plein de belles pensées. Toutes ses pensées sont nobles. Il a l'art d'exprimer bien ses pensées. Vous n'entrez pas bien dans ma pensée. Il n'est pas bien entré dans la pensée de son Auteur. Il faut vous expliquer ma pensée. Je ne sais si vous comprenez bien ma pensée.)

Il signifie aussi, Opinion, ce qu'on croit. (Je serois fâché que vous eussiez de moi une pensée si contraire à l'amitié qui est entre nous. Sa pensée étoit, qu'il valoit mieux tout risquer. Votre pensée est fort bonne. Ce n'est pas là ma pensée.)

Il signifie quelquefois Dessein. (Je n'ai jamais eu cette pensée. La crainte qu'on eut de ses intrigues, inspira la pensée de l'éloigner. Vous m'accusez d'une chose dont je n'ai pas eu la moindre pensée. On n'a jamais eu la pensée de l'arrêter.

On dit en style de Dévotion, qu'*Un homme n'a aucune pensée de Dieu*, *aucune pensée de son salut*, pour dire, qu'Il n'y fait aucune attention, aucune réflexion.

Pensée, se dit en certaines phrases dans une acception particulière. Ainsi on dit, *Il m'est venu en pensée*, pour dire, Il m'est venu dans l'esprit, il m'est tombé dans l'imagination.

On dit fam. *Entretenir ses pensées*, *s'entretenir avec ses pensées*, pour dire, Rêver, s'occuper de ses rêveries.

Pensée, en termes de Peinture, d'Architecture, de Sculpture, &c. signifie, La première idée, l'esquisse, le dessein qui n'est pas encore arrêté, qui n'est pas fini. (Ce n'est pas là un dessein, ce n'est qu'une pensée. J'ai demandé un tableau à ce Peintre, il m'a montré deux ou trois pensées à choisir. Vous voyez une première pensée.)

PENSÉE. s. f. Petite fleur qui n'a que cinq feuilles nuées de violet & de jaune. *La violette & la pensée ont quelque rapport ensemble.* (Bouquet de pensées.)

On appelle *Couleur de pensée*, Certain violet brun, tel que celui des fleurs de pensée.

PENSER. v. n. Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. (L'homme pense. L'ame pense. La matière est incapable de penser.)

On dit, qu'*Un homme pense finement*, *pense noblement*, *pense singulièrement*, *&c.* pour dire, qu'Il a des pensées fines, des pensées nobles, des idées singulières, &c.

Il signifie aussi, Raisonner. (Il pense bien. Il pense juste. L'art de penser.)

Il sign. aussi quelquefois, Faire réflexion, songer à quelque chose, se souvenir de quelque chose. (J'ai pensé à ce que vous m'avez dit. L'affaire est trop importante pour ne pas prendre le temps d'y penser. Pensez-y mûrement. Ce que vous me proposez me paroît faisable, j'y penserai. Il a fait cela sans y penser. Pensez-y bien. Penser en soi-même à quelque chose. Il pense toujours à la perte qu'il a faite. Je pense à vous à toute heure. Pensez quelquefois à moi. Il faut penser à son salut préférablement à toute chose.)

Penser, s'emploie aussi quelquefois pour prendre garde. (Vous avez des ennemis, pensez à vous. C'est un homme qui se perdra, s'il ne pense à lui.)

Il sign. aussi, Avoir une chose en vue, former quelque dessein. (À quoi pensez-vous de faire cela? Voulez-vous penser à cette Charge? elle est à vendre. Ce parti est avantageux pour votre fille, vous y devriez penser. Je suis trop de vos amis pour avoir pensé à vous nuire. Il ne pense plus à cette maison, il en veut acheter une autre.)

On dit de quelqu'un, qu'*Il pense à mal*, pour dire, qu'Il a quelque mauvaise intention. Et, qu'*On a fait une chose sans penser à mal*, pour dire, qu'On l'a faite sans aucune intention de fâcher personne.

Penser, signifie aussi, Être sur le point de... (J'ai pensé mourir. Il a pensé être noyé. Nous pensâmes être enveloppés dans sa disgrace. Une pierre qui tomba, pensa le tuer.

Penser. v. a. Avoir dans l'esprit. (C'est un homme qui ne dit jamais ce qu'il pense. Je crois que ce que vous dites est bien éloigné de ce que vous pensez. Il pense bien des choses qu'il ne dit pas. Il témoignoit avoir envie de vous servir, & pensoit toute autre chose.)

Il signifie encore Imaginer. (J'ai pensé une chose qui vous tirera d'affaire. Savez-vous ce que j'ai pensé pour faire réussir votre entreprise?)

Il signifie aussi, Croire, juger. (On pense

de lui cent choses fâcheuses. On ne pense rien de vous qui ne vous soit glorieux. Je dis les choses comme je les pense. Que pensez-vous de cela? Qu'en pensez-vous?) Il est aussi neutre dans cette acception. (C'est un homme qui pense toujours mal de son prochain. Il pense être plus habile homme qu'il n'est. Il ne pensoit pas être observé. Je pensois qu'il étoit de vos amis. Ne pensez pas que je dise cela pour vous adoucir. Pensez-vous que je me contente de vos excuses?)

On dit proverbialement, *Honni soit qui mal y pense*; pour dire, qu'il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent.

PENSÉ, ÉE. participe. Imaginé.) Dessein bien pensé. Chose bien pensée. Cela n'est pas trop mal pensé.)

PENSER. s. m. Pensée. Il n'a guère d'usage que dans la Poësie, où même il est vieux.

PENSEUR. s. m. Celui qui est accoutumé à penser, à réfléchir. (C'est un penseur.)

PENSIF, IVE. adj. Occupé d'une pensée qui chagrine, qui embarrasse. (Je vous trouve tout pensif. Elle est inquiète & pensive.)

PENSION, s. f. Somme d'argent que l'on donne pour être logé & nourri. (Bonne, forte, médiocre pension. Payer pension. Il a payé les deux premiers quartiers de sa pension. Voilà un quartier de votre pension échu.)

Il se dit aussi Du lieu où l'on est nourri & logé pour un certain prix. (Être en pension. Se mettre en pension. J'ai trouvé une pension assez commode. Tenir, mettre des chevaux en pension.)

PENSION, se dit aussi d'Une maison où de jeunes enfans sont logés, nourris & instruits, moyennant une certaine somme qui se paye par quartier. (Il est maître de pension. Il tient pension. On l'a mis en pension chez un tel. On est mal nourri dans cette pension.)

PENSION, se dit pareillement d'Une certaine portion à prendre par chaque année sur les fruits d'un Bénéfice. (Il a résigné son Prieuré, & a retenu six cents francs de pension. Il a obtenu trois mille livres de pension sur cet Évêché. Le Roi a créé en faveur d'un tel une pension de cinq cents écus sur cette Abbaye. Avoir une pension de dix mille francs sur un Évêché. Un brevet de pension sur une Abbaye.)

PENSION, se prend aussi pour ce qu'un Roi, un Prince, ou un grand Seigneur donne annuellement à quelqu'un, ou par gratification, ou par récompense de service, ou pour le faire entrer dans ses intérêts. (Le Roi a donné deux mille écus de pension à Monsieur de... à Madame de... Il a quatre mille francs de pension d'un tel Prince. Le Roi donne vingt mille écus de pension à un tel Cardinal.)

DEMI-PENSION. s. f. Ce que donne un écolier ou un autre particulier, qui ne fait que dîner au lieu où il est en pension. (Il ne paye qu'une demi-pension, que demi-pension. Il est à demi-pension.)

PENSIONNAIRE. adj. de t. g. Celui ou celle qui paye pension. (Il paye fort bien, c'est un bon pensionnaire. Prendre des pensionnaires. Il y a plus de trois cents pensionnaires dans ce Collége. Elle est pensionnaire dans ce Couvent.)

Il se dit aussi De ceux qui jouissent d'une pension sur un Bénéfice. (Cet Évêque a des pensionnaires qui diminuent son revenu. Cet Abbé a un pensionnaire.)

Il se dit pareillement De ceux qui reçoivent pension d'un Prince, d'un État, d'un grand Seigneur, &c. pour être dans ses intérêts. (Il est pensionnaire d'un tel Prince, d'un tel État.)

En parlant des affaires de la Hollande, on appelle *Le Pensionnaire*, Celui qui est principalement chargé des affaires de la République.

PENSIONNER. v. a. Donner, faire une pension à quelqu'un.

PENSIONNÉ, ÉE. participe.

PENSUM. s. m. (On prononce *Painson*.) Surcroît de travail qu'on exige d'un écolier, pour le punir.

PENTACORDE. s. m. Lyre à cinq cordes.

PENTAGONE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Qui a cinq angles & cinq côtés (Figure pentagone.)

Il est aussi substantif; & alors il est masculin, & sign. Une figure pentagone. (Un pentagone. Pentagone régulier. Pentagone irrégulier. La Citadelle d'Anvers est un pentagone.)

PENTAMÈTRE. adj. m. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Vers pentamètre*, Qui est une sorte de vers parmi les Grecs & les Latins, composé de cinq pieds ou mesures, & qui ne se met ordinairement qu'avec le vers hexamètre. (Les élégies & les Épîtres d'Ovide sont composées de vers hexamètres & pentamètres.

PENTATEUQUE. s. m. Nom collectif qu'on donne aux cinq premiers livres de la Bible. (Moïse est l'auteur du Pentateuque.)

PENTATHLE. s. m. Nom collectif emprunté du grec, qui désigne la réunion des cinq espèces de jeux ou combats, auxquels les Athlètes s'exerçoient dans les Gymnases.

PENTE. s. f. Penchant, l'endroit d'une montagne, d'un lieu élevé qui va en descendant. (Pente douce. Pente aisée. La pente de la montagne, de la colline. Cette maison est située sur la pente d'un côteau.)

Il se dit aussi De toute sorte de terrain qui va un peu en penchant. (Il y a une pente douce de-là à la rivière. Le terrain va en pente. Dans la longueur de l'allée, on a sauvé l'inégalité du terrain par une pente imperceptible.)

Il se dit aussi Des eaux. (La pente de la rivière. La rivière a sa pente de ce côté-là. Donner la pente aux eaux.)

PENTE, se prend aussi pour Inclination à quelque chose. (Il a beaucoup de pente à cela. Suivre sa pente. C'est sa pente naturelle. J'ai remarqué qu'il a peu de pente à l'étude.)

PENTE, se dit aussi d'Une bande qui pend autour du ciel du lit, sur le haut des rideaux. (Les pentes du lit. Pentes de velours, de damas. Pentes garnies de crépines, de franges, &c. Les pentes du dehors. Les pentes de dedans, *ou autrement*, les petites pentes.)

On appelle aussi *Pentes*, Ces bandes d'étoffe qui dans les Bibliothèques s'attachent aux planches des tablettes.

PENTECÔTE. s. f. Fête que l'Église célèbre en mémoire de la descente du St. Esprit, le cinquantième jour après Pâques. (Nous aurons bientôt la Pentecôte. Je vous payerai à la Pentecôte. Passer les fêtes de la Pentecôte à la campagne.)

PENTHÈSE. s. f. Nom qu'on donnoit dans l'Église d'Orient à la fête de la Purification.)

PENTURE. s. f. Bande de fer qui sert à soutenir les portes ou les fenêtres (Il y a de fortes pentures à cette porte. Il manque des pentures à ces fenêtres.)

PENULTIÈME. adj. de t. g. Avant-dernier, qui précède immédiatement le dernier. (Le trentième jour de Janvier est le pénultième du même mois. Dans le mot de disgrace, la pénultième syllabe est longue, *ou absolument*, la pénultième est longue.)

PÉNURIE. s. f. Grande disette des choses les plus nécessaires, extrême pauvreté.

PEO

PÉOTTE. s. f. Espéce de bâtiment rond, fait en forme de chaloupe, mais plus grand, & qui est fort en usage sur la mer Adriatique. (S'embarquer sur une péotte.)

PEP

PÉPASTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qui sont propres à mûrir les humeurs, & à les disposer à une bonne suppuration, & des médicamens qui facilitent la digestion des alimens. On les nomme aussi *Peptiques*.

PEPIE. s. f. Petite peau blanche qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, & particulièrement des poules, & qui les empêche de boire & de faire leur cri ordinaire. (Une poule qui a la pepie. Arracher la pepie, ôter la pepie à une poule, à un oiseau.)

On dit fam. qu'*Un homme a la pepie*, pour dire, qu'il boit volontiers.

On dit aussi d'Une personne babillarde, qu'*Elle n'a point la pepie*.

PÉPIER. v. n. Qui se dit du cri naturel des moineaux.

PEPIN. s. m. Semence couverte d'une enveloppe coriacée qui se trouve au centre de certains fruits, tels que les pommes, les poires, &c. C'est improprement que l'on donne le nom de pepin à ces grains qui sont dans le raisin.

PÉPINIÈRE. s. f. Plant de petits arbres sur une ou sur plusieurs lignes, pour les lever au besoin. (Planter une pépinière. Élever une pépinière de pommiers. Faire une pépinière de poiriers. Avoir des ormes, de la charmille en pépinière. Entretenir des pépinières.)

Il se dit aussi fig. comme dans ces phrases. (La Compagnie des Mousquetaires du Roi est une pépinière d'Officiers pour les armées. Les Séminaires sont des pépinières d'Ecclésiastiques.)

PÉPINIÉRISTE. s. m. Jardinier qui élève des pépinières.

PEPTIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des remèdes qui aident à la digestion, à la coction des alimens, & de ceux qui disposent les humeurs à une bonne suppuration. (Préparer un cataplasme avec des remèdes peptiques. C'est un peptique que je lui ai ordonné.) Dans cette dernière phrase, il est pris substantivement.

PEQ

PÉQUET. On appelle en Anatomie, *Réservoir de péquet*, Le réservoir où le chyle est conduit par les veines lactées.

PER

PERÇANT, ANTE. adj. Qui perce, qui pénètre. (Un poinçon perçant, bien perçant. Cette alêne n'est pas assez perçante.)

On dit aussi, *Un froid perçant*, *un vent perçant*, pour dire, Un froid, un vent qui pénètre On dit pareillement, *Des cris perçans*, pour dire, Des cris fort aigus: Et, *Une voix perçante*, pour dire, Une voix

claire & aiguë, dont on frappe vivement l'oreille.

On appelle *Des yeux perçans*, Des yeux vifs & brillans. Et on dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit perçant*, pour dire, qu'Il a beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCE, EN PERCE. Manière de parler adverbiale dont on ne se sert qu'en parlant des pièces de vin & d'autre sorte de boisson, où l'on fait une ouverture pour en tirer la liqueur. (Mettre du vin en perce. Il n'y a que huit jours que ce muid de vin est en perce. Il ne faut pas laisser si long-temps du vin en perce.

PERCE-FEUILLE. s. f. Plante ombellifère. Ses feuilles, qui sont presque rondes, sont traversées par sa tige & par ses branches. Elle croît aux lieux sablonneux; elle est chaude, dessicative, astringente & vulnéraire. On l'emploie tant intérieurement, qu'extérieurement.

PERCE-FORÊT. s. m. Terme dont on se sert dans le style familier, en parlant d'un chasseur déterminé. (C'est un perce-forêt, un vrai perce-forêt.)

PERCE-LETTRE. s. m. Petit instrument d'acier, avec quoi on perce les lettres, pour y passer un petit cordon de soie, sur les extrémités duquel on met la cire & le cachet. (On se sert peu aujourd'hui de perce-lettres.)

PERCEMENT. s. m. Chemin pratiqué au pied d'une montagne, & qui va en pente dans son intérieur, pour donner passage aux eaux qui incommodent les ouvriers qui travaillent aux mines.

PERCE-NEIGE. s. f. Petite plante qui porte des fleurs en hiver.

PERCE-OREILLE. s. m. Sorte de petit insecte long & menu. (Un perce-oreille.)

PERCE-PIERRE. subs. fém. *Voyez* PASSE-PIERRE

PERCEPTIBLE. adj. de t. g. Qui peut-être apperçu. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative. (Cela n'est point perceptible aux yeux.) Il s'étend aussi quelquefois aux autres sens, & aux choses de l'esprit. (Cela n'est point perceptible au goût. Il y a un petit trait de raillerie dans cette épigramme, mais cela n'est presque pas perceptible.)

PERCEPTION. s. f. Recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, &c. (Il est commis à la perception d'un tel droit. Il est obligé de rendre compte du revenu de cet héritage après la perception des fruits.)

PERCEPTION, en matière de Philosophie, signifie, Le sentiment produit dans l'ame par l'impression d'un objet. (Perception distincte, confuse, imparfaite.)

PERCER. v. a. Faire une ouverture de part en part. (Percer un ais un morceau de bois. Percer un mur. On perce la langue aux blasphémateurs. Cette femme s'est fait percer les oreilles pour mettre des boucles. Percer de part en part. Percer d'outre en outre. Il reçut un coup de lance qui lui perça l'estomac. Le coup perçoit le crâne. Le coup perçoit la capacité de l'estomac.)

En parlant d'Un homme qu'on a poignardé, on dit qu'*On l'a percé de coups*.

On dit par exagération d'un homme ou d'un animal fort maigre, que *Les os lui percent la peau*.

PERCER, en parlant d'un muid de vin, signifie, faire une ouverture au muid, pour en tirer le vin. (Percer un muid de vin, un demi-muid, une feuillette.)

On dit aussi absolument, *Percer du vin*, pour dire, Percer une pièce de vin. (Ce vin n'est pas bon, il en faut percer un autre, percer d'un autre. Percer du vin au dessus ou au-dessous de la barre. Il a fait percer son meilleur vin pour régaler ses amis.)

PERCER, signifie encore, Pénétrer. (La pluie a percé tous ses habits. Son manteau fut tout percé de l'orage. La pluie a percé la terre d'un pied. La pluie ne perce point cette étoffe.)

Et l'on dit absolument dans le même sens qu'*Une étoffe*, qu'*un soulier ne perce point*, pour dire, Que la pluie ne le pénètre point. Alors il s'emploie neutralement.

On dit par exagération d'Un homme qui a été extrêmement mouillé de la pluie, ou de l'eau qu'on a jetée sur lui, qu'*Il a été tout percé*, qu'*Il a été percé jusqu'aux os.*

On dit, *Percer une croisée*, *percer une porte dans un mur*, pour dire, Faire l'ouverture d'une croisée, d'une porte dans un mur.

On dit en Vénerie, que *Le cerf perce*, quand il tire de long.

On dit, *Percer les buissons*, *les haliers*, *les forêts*, *les forts*, pour dire, Passer au travers des buissons, des haliers, &c.

On dit aussi, *Percer un escadron*, *percer un bataillon*, pour dire, Se faire passage les armes à la main, à travers un escadron, un bataillon.

On dit, que *Le soleil perce un nuage*, pour dire, que Les rayons du Soleil passent à travers un nuage. Et figurément, que *La vérité a percé les ténèbres de l'idolâtrie.*

On dit figurément, *Percer l'avenir*, pour dire, Prévoir l'avenir. Et, *Percer le fond d'une affaire* pour dire, Pénétrer le fond d'une affaire.

On dit figurément, en parlant des choses qui affligent, (Cela me perce le cœur.)

On dit aussi figurément, *Percer les nuits à jouer*, *à étudier*, pour dire, Passer entièrement les nuits à jouer, à étudier.

PERCER. v. n. Se faire ouverture. (Les dents commencent à percer à cet enfant. Cet abcès a percé de lui-même. Les cornes percent à ce chevreau.)

On dit qu'*Une maison perce dans deux rues*, *perce d'une rue à l'autre*, pour dire, qu'Elle a issue dans deux rues différentes.

On dit aussi, qu'*Un coup perce dans les chairs*, pour dire, qu'Il entre dans les chairs. Et, qu'*Un homme perce dans l'avenir*, qu'*Il perce dans le fond d'une affaire*, pour dire, qu'Il pénètre dans l'avenir, qu'il pénètre dans le fond d'une affaire.

PERCÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Une maison est bien percée*, pour dire, qu'Elle a beaucoup de belles & grandes croisées, de grandes fenêtres bien placées avec symétrie.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui n'a plus guère de bien, & dont les affaires sont en désordre, qu'*Il est bas percé*. Il est du style familier.

On dit aussi familièrement d'Un homme qui dépense tout ce qu'il a, & qui ne sauroit garder d'argent, que *C'est un panier percé.*

En termes de Blason, on appelle *Pièces percées*, Celles qui sont à jour, & qui laissent voir l'émail du champ de l'écu.

PERCEVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Recevoir*.) Terme de Pratique. Recevoir, recueillir. Il ne se dit que de certaines choses, comme revenu d'une terre, droits, dixmes, redevances, &c. (C'est lui qui perçoit les fruits de cette terre. Il fut obligé de rendre cet héritage avec tous les fruits qu'il en avoit perçus. Il est employé à percevoir les droits du Roi.)

PERÇU, UE. participe. (Droits perçus. Fruits perçus.)

PERCHE. s. f. Sorte de poisson d'eau douce, dont la chair est blanche & ferme, & qui a sur le dos une manière de crête fort piquante. (Grosse perche. Petite perche. La perche est un bon poisson.)

PERCHE. s. f. Mesure de dix-huit, de vingt & de vingt-deux pieds de Roi, selon les différens pays. (Il y a cent perches carrées à un arpent. Mesurer à la perche. Selon l'Ordonnance, la perche pour mesurer les bois est de vingt-deux pieds.)

Il sign. aussi, La chose mesurée. (Une perche de vigne. Six perches de pré. Il m'a vendu vingt perches de son héritage, pour agrandir mon jardin.)

Il sign. aussi quelquefois un brin de bois long de dix à douze pieds, & de la grosseur du bras ou environ. (Étendre du linge sur une perche. Faire une clôture de jardin avec des perches. Un treillage de perches. Mettre un oiseau de proie sur une perche.)

On appelle *Perche* en Vénerie, Le bois du cerf qui porte plusieurs andouillers.

On dit figurément & par raillerie, en parlant d'Une femme dont la taille est grande & toute d'une venue. (C'est une grande perche.)

On dit d'Un oiseau de proie, qu'*Il se bat à la perche*, Lorsqu'étant sur la perche il se débat continuellement, & étend les ailes comme pour voler.

PERCHER. v. n. Se mettre sur une perche. Il ne se dit proprement que de certains oiseaux domestiques, comme poules, coqs d'Inde, &c. (Les coqs & les poules perchent toutes les nuits.)

Il se dit par extension De tous les oiseaux qui se mettent sur des branches d'arbres, sur des buissons, &c. (Il vient tous les soirs grand nombre de corneilles percher sur les arbres de ce bois.)

Il est aussi réciproque. (Quantité d'oiseaux se vinrent percher, vinrent se percher sur cet arbre.)

SE PERCHER, se dit aussi par extension, en parlant de ceux qui se mettent sur quelque endroit élevé, pour mieux voir, ou pour mieux entendre. (Où s'est-il allé percher-là?)

PERCHÉ, ÉE. participe.

PERCHOIR. s. m. Le lieu où l'on met percher les volailles d'une basse-cour.

PERCLUS, USE. adj. Paralytique, impotent de tout le corps, ou d'une partie. (Il est perclus de tous ses membres Cette femme est percluse d'un bras, d'une jambe, de la moitié du corps. Cette paralysie l'a rendu perclus. Il en est demeuré, il en est devenu perclus. Il est tout perclus.)

PERÇOIR. s. m. Sorte de forêt pour percer des pièces de vin, ou d'autre liqueur.

PERCUSSION. s. f. Terme didactique. Coup, action par laquelle un corps en frappe un autre. (Percussion violente. Percussion soudaine. Le cerveau est quelquefois offensé par une violente percussion.)

PERDANT. s. m. Celui qui perd. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'Un homme qui perd au jeu. (Les gagnans & les perdans. Il est des perdans.)

PERDITION. s. f. Dégât, dissipation. En

ce sens, il n'a guère d'usage qu'en parlant du mauvais emploi qu'on fait de son bien. Ainsi on dit en style familier, (Tout son bien s'en va en perdition.)

Il s'emploie plus ordinairement pour signifier l'état d'un homme, ou qui est dans une croyance contraire à celle de l'Église, ou qui est dans l'habitude des vices. (Tout homme qui n'est point dans l'Église Catholique, est dans le chemin de perdition, dans la voie de perdition. Cette maison là est une maison de perdition. Toute cette intrigue est une œuvre de perdition, un ouvrage de perdition.) Dans l'Écriture-Sainte, Judas est appelé *Le fils de perdition*; & l'Ante-Christ est appelé *L'homme de péché, l'enfant de perdition*.

PERDRE. v. a. *Je perds, tu perds, il perd; nous perdons, vous perdez, ils perdent. Je perdois. Je perdis. J'ai perdu. Je perdrai. Perds. Que je perde. Que je perdisse, &c.* Être privé de quelque chose qu'on avoit, dont on étoit en possession. (Perdre son bien. C'est un homme qui n'a rien à perdre. Ce Prince perdit ses États par la révolte de ses sujets. Il perdit la couronne avec la vie. Lorsque les Chrétiens perdirent Constantinople. Les ennemis perdirent leurs meilleures troupes dans cette bataille. Ce père a perdu depuis peu trois de ses enfans. Perdre sa bourse. Perdre son argent au jeu. Il perd tout ce qu'il joue.)

PERDRE, signifie aussi, Être privé de quelque avantage naturel ou moral. (Perdre la vie. Perdre la santé. Perdre ses forces. Perdre la vue. Perdre les yeux à force de lire. Perdre la connoissance. Perdre toute connoissance. Perdre la raison. Perdre l'esprit. Perdre tout-à-fait la mémoire. Perdre la parole. Perdre l'usage de la parole. Perdre la respiration. Perdre le repos. Perdre le sommeil. Perdre l'appétit, &c. Perdre l'usage des sens. Il perdit beaucoup de sang par sa plaie. Perdre la grâce de Dieu. Perdre les bonnes grâces, l'amitié, l'estime, la bienveillance de quelqu'un. (Perdre sa réputation, son crédit, son honneur. Perdre son rang.)

Lorsqu'un homme s'applique tellement à quelque étude, à quelque ouvrage, à quelque travail, qu'il semble négliger toute autre chose, on dit, qu'*Il est si attaché, qu'il en perd le boire & le manger*. Et on dit en style familier d'Un jeune homme extrêmement amoureux, qu'*Il est si amoureux, qu'il en perd les pieds*, pour dire, qu'Il est si occupé de sa passion, qu'il ne songe plus à autre chose.

PERDRE, signifie aussi, Cesser d'avoir, n'avoir plus. (Les arbres ont perdu leurs feuilles. Cette étoffe a perdu son lustre, perdu sa couleur. J'ai perdu l'envie d'aller-là. J'en ai perdu l'espérance. Perdre l'usage. Perdre l'habitude. Je ne me souviens plus de cela, j'en ai perdu l'idée. J'ai perdu la bonne opinion que j'avois de lui. Perdre l'estime, l'amitié qu'on avoit pour quelqu'un.)

On dit, *Perdre une chose de vue*, pour dire, Cesser de la voir, ne la voir plus. (Ne perdez pas cet enfant de vue. Le vaisseau s'éloigna, & nous le perdîmes de vue en un moment.)

On dit de même au figuré, *Perdre de vue un dessein, une affaire*, pour dire, Cesser de les suivre. Et, *Perdre un homme de vue*, pour dire, Être long-temps sans en entendre parler.

Il signifie aussi, Faire un mauvais emploi, un emploi inutile de quelque chose, manquer à en profiter. (Perdre le temps. Perdre son temps. Perdre sa peine, ses soins, ses pas. Il a perdu sa jeunesse au service d'un tel Prince. Perdre l'occasion. Il m'a fait perdre toute la matinée.)

On dit prov. *A laver la tête d'un âne, d'un more, on y perd sa lessive*; & cela se dit d'Une personne qui est incapable de discipline & de correction.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Vous y perdez vos pas, ce sont tous pas perdus*, pour dire, vous ne réussirez pas à ce que vous entreprenez.

On dit, *Perdre le chemin*, pour dire, Être égaré du chemin, n'être plus dans le chemin qu'on vouloit suivre. On dit aussi à peu près dans le même sens, (Perdre la piste. Perdre la trace. Perdre la voie. Les chiens perdirent les voies de la bête.)

On dit figurément dans les affaires, *Perdre les voies*, pour dire, N'être plus dans le train d'une affaire. (J'ai perdu les voies de cette affaire-là, j'en ai perdu les traces.) On dit aussi dans le même sens, *Perdre le train d'une affaire*.

On dit en parlant d'une marche qui se fait avec quelque ordre, *Perdre la file*, pour dire, Ne se plus trouver dans la file où l'on étoit. (Il s'arrêta pendant que toute la compagnie marchoit, & il perdit la file.) Cela se dit plus ordinairement d'une marche de carrosses à la suite l'un de l'autre. (Le cocher s'est laissé couper, & a perdu la file.)

Lorsqu'un homme qui avoit accoutumé d'avoir un certain rang dans une cérémonie, vient à ne l'avoir plus par sa négligence, on dit, qu'*Il a laissé perdre son rang*.

On dit encore *Perdre le fil d'un discours*, pour dire, Ne pouvoir plus suivre le discours qu'on avoit commencé, ne pouvoir plus se ressouvenir de ce qu'on avoit à dire; & cela se dit lorsque dans une narration on vient à être interrompu par quelqu'un. (Je ne sais plus où j'en étois, vous m'avez fait perdre le fil de mon discours.)

On le dit aussi en parlant du discours d'un autre. (Cet Orateur prononce avec tant de rapidité, que l'on perd souvent le fil de son discours.)

On dit, qu'*Une rivière perd son nom dans une autre*, pour dire, qu'En tombant dans une autre rivière, elle prend le nom de la rivière où elle tombe.

On dit en termes de Marine sur la Méditerranée, *Perdre la tramontane*, Lorsqu'on ne peut plus voir l'étoile polaire, ou que la tempête agite tellement un vaisseau, qu'on ne peut plus s'aider de la boussole. Et figurément, qu'*Un homme a perdu la tramontane*, pour dire, qu'Il ne sait plus où il en est.

On dit, *Perdre pied, perdre terre*, pour dire, ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. Il s'emploie aussi au figuré, pour dire, Ne savoir plus où l'on en est.

On dit, *Perdre la tête*, pour dire, Avoir la tête coupée. (Il a été condamné à perdre la tête.)

On dit aussi figurément, *Perdre la tête, perdre tête*, pour dire, Devenir fou; & cela se dit aussi de celui qui ne sait plus où il en est.

PERDRE, signifie aussi, Être vaincu en quelque chose par un autre, avoir du désavantage contre quelqu'un en quelque chose. (Perdre une gageure, un défi. Perdre la partie. Qui quitte la partie la perd. Perdre une bataille. Perdre la bataille. Il a perdu son procès. Perdre la récréance d'un bénéfice. Vous n'avez pas perdu au change. Il faut savoir perdre pour gagner. Ce Marchand perd sur ses étoffes. J'ai perdu à beau jeu.)

On dit proverbialement, *Marchand qui perd ne peut rire*, pour dire, qu'Il est difficile d'être de belle humeur quand on perd au jeu, ou autrement.

Il signifie aussi Ruiner; & se dit de tout ce qui peut déshonorer, décréditer & causer du préjudice à la fortune de quelqu'un, à sa réputation, à sa santé, &c. (C'est un homme qui vous perdra. Il a perdu tous ceux qui se sont opposés à ses desseins. C'est un homme qui se perd par ses dépenses excessives. C'est le moyen de vous perdre d'honneur & de réputation. Il s'est perdu par sa mauvaise conduite. Vous vous perdez à mener la vie que vous faites. Vous perdrez votre fortune. Ses ennemis l'ont perdu dans l'esprit du Prince.)

On dit proverbialement d'Un homme qui s'expose à faire quelque chose qui peut causer la ruine de sa fortune, qu'*Il joue à se perdre*. Et on dit De celui qui expose tout d'un coup tout ce qu'il a au hasard de la fortune, qu'*Il joue à tout perdre*.

Lorsqu'un homme fait tort à sa fortune ou à sa santé par pure indiscrétion & par pure intempérance, on dit, qu'*Il se perd à crédit, à plaisir, de gaieté de cœur*.

PERDRE, signifie aussi, Corrompre les mœurs, débaucher. (Il a perdu par ses maximes, une infinité de jeunes gens. Elle étoit née sage, mais les mauvaises compagnies l'ont perdue. Vous le perdez par vos flatteries.)

Il signifie aussi, Gâter, endommager quelque chose. (La nielle a perdu les blés. La rivière s'est débordée, & a perdu toute la campagne.)

PERDRE, est aussi réciproque en plusieurs significations différentes Ainsi on dit qu'*Un vaisseau s'est perdu sur une côte*, qu'*Il s'est perdu contre un rocher*, pour dire, qu'Il a fait naufrage. (Ils se sont perdus au-delà de la ligne.)

On dit de certaines liqueurs, de certaines essences, que *Les esprits s'en perdent en l'air*, pour dire, qu'Ils se dissipent, qu'ils s'évaporent. Et on dit, que *Des couleurs se perdent l'une dans l'autre*, pour dire, qu'Insensiblement elles viennent à être tellement mêlées, qu'on n'en connoît plus la différence.

On dit, *Se perdre*, pour dire, S'égarer, se fourvoyer, ne retrouver plus son chemin. (Nous nous perdîmes dans le bois.)

On dit, qu'*Une rivière se perd dans les terres en un tel endroit*, pour dire, qu'Elle disparoît.

En termes de Billard, *Se perdre*, signifie Mettre sa propre bille dans la blouse, ou la faire sauter.

En parlant d'Un chemin qui cesse d'être frayé dans un certain endroit, on dit, qu'*Il se perd en cet endroit*. (Le chemin se perd dans le bois.)

En parlant Des choses qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain, comme les mystères de la Religion, certains effets merveilleux de la nature, &c. On dit figurément, que *L'esprit s'y perd*.

On dit aussi dans le style familier, *Je m'y perds*, en parlant, soit d'Une chose qui surprend, & dont on ne sauroit pénétrer

la cause, soit d'un fait si diversement raconté, qu'on n'en sauroit démêler la vérité. (Imaginez-vous ce qui a pu l'engager à faire telle chose ? pour moi je m'y perds. Ils s'accordent si peu dans leur récit, que je ne sais plus qu'en croire, je m'y perds.)

PERDU, UE. participe.

On appelle *Puits perdu*, Un puits dont le fond est de sable, & où les eaux se perdent. *Les puisarts sont des espèces de puits perdus.*

On dit proverbialement, qu'*Un bienfait n'est jamais perdu*, pour dire, qu'une bonne action a sa récompense tôt ou tard, de quelque part que ce soit.

On dit aussi proverbialement De tout ce qui survient d'agréable ou d'utile pour une personne qui ne sait pas, ou qui ne peut pas en profiter, que *C'est du bien perdu.* (Chanter devant des gens qui n'ont point de goût pour la musique, c'est du bien perdu.)

On dit, *Tirer à coup perdu, à coups perdus*, pour dire, Tirer au hasard. Et, *Faire des fondations à pierres perdues*, pour dire, Jeter des pierres sans ordre dans un endroit déterminé pour servir de fondement. (Les fondations de cette digue, de ce mole ont été faites à pierres perdues.)

On dit, *Se jeter à corps perdu sur quelqu'un*, pour dire, Se jeter sur lui avec impétuosité, & sans songer à se ménager.

On dit, *Mettre de l'argent à fonds perdus*, pour dire, Placer son argent de telle sorte, qu'on se dépouille entièrement du fort principal, & qu'on ne se réserve que le revenu sa vie durant.

On appelle *Heures perdues*, Les heures du loisir d'un homme qui est ordinairement fort occupé ; mais on ne le dit guère que dans ces manières de parler adverbiales. (À vos heures perdues. Dans vos heures perdues, &c. Je vous irai voir à vos heures perdues, à quelqu'une de vos heures perdues.)

On appelle en termes de Guerre, *Enfans perdus*, Ceux que l'on détache pour donner à la tête des troupes. (Commander les enfans perdus. Il combattoit à la tête des enfans perdus.)

On appelle aussi en termes de Guerre, *Sentinelle perdue*, Une sentinelle postée dans un lieu extrêmement avancé.

On dit, qu'*Un homme est perdu d'honneur, de réputation, perdu de débauches*, qu'*il est perdu de dettes, &c.* pour dire, qu'Il a perdu l'honneur, la réputation, qu'Il a ruiné sa santé par ses débauches, qu'il est accablé de dettes.

On dit proverbialement Des choses dont on veut faire entendre que la perte est facile à réparer, *Pour un perdu, deux recouverts*, Et ce n'est que dans ce proverbe qu'on emploie *recouverts* pour *recouvrés*.

On dit encore proverbialement, *Courir comme un perdu, crier comme un perdu*, pour dire, Courir, crier de toute sa force.

On dit d'Un homme sans espoir, sans ressource, que *C'est un homme perdu.* Et on dit d'une femme publique & abandonnée, que *C'est une femme perdue* ; & absolument & substantivement, que *C'est une perdue.*

PERDREAU. s. m. Perdrix de l'année, qui n'a pas encore sa juste grosseur. (Perdreau maillé. Tuer des perdreaux. Manger des perdreaux.)

PERDRIGON. s. m. Sorte de prune. (Perdrigon blanc. Perdrigon violet. Des prunes de perdrigon.)

PERDRIX. s. f. Sorte d'oiseau & de gibier de plumage gris, & de la grosseur à peu près d'un gros pigeon. (Perdrix grise. Perdrix rouge. Une compagnie de perdrix. Quand les perdrix sont à la pariade. Il n'y a guère de meilleur gibier que la perdrix. Tuer des perdrix à la remise.)

On dit, que *Du vin est de couleur d'œil de perdrix*, Quand il est paillet, fort vif & fort brillant.

PÈRE. s. m. Celui qui a un ou plusieurs enfans. (Un bon père. Un père dénaturé. Être père de plusieurs enfans. Tendresse de père. Amour de père. Avoir des entrailles de père. Il faut honorer son père & sa mère, respecter son père, obéir à son père. Les enfans ne peuvent avoir trop de déférence, trop de respect pour leur père.)

On dit d'Un père dont les enfans sont bien nés, que *C'est un père heureux, en enfans.* Et d'un père dont les enfans sont bien placés, bien pourvus, que *C'est un père heureux dans ses enfans.*

On appelle *Père de famille*, Celui qui a femme & enfans, ou seulement des enfans. (C'est un bon père de famille. C'est un vrai père de famille. Vivre en père de famille.) Dans tous les baux à ferme, pour marquer que celui à qui on donne son bien à ferme est obligé de le ménager, & de l'administrer avec autant d'économie que le propriétaire pourroit faire, on se sert de cette formule, (À la charge d'en user en bon père de famille.)

On dit, *Nos pères*, pour dire, Nos aïeux, nos ancêtres.

PÈRE, se dit aussi De celui qui est le chef d'une longue suite de descendans, soit dans l'ordre de la nature, soit autrement. Ainsi on appelle Adam, *Notre premier père* ; & Abraham, *le père des croyans, le père des fidelles.*

On appelle saint Joseph, *Le père putatif de* JESUS-CHRIST. Chez les Romains, le nom de *Père* se donnoit aussi à celui qui avoit adopté quelqu'un. (Nerva étoit père de Trajan par adoption.)

On appelle *Père nourricier*, le mari de la nourrice d'un enfant. Et figurément, on dit d'Un homme, qu'*Il est le père nourricier d'une telle famille*, pour dire, qu'Il la fait subsister.

On appelle La première personne de la Trinité, *Dieu le père, le père Eternel.* Dans l'Écriture-Sainte, Dieu est appelé *Le père des miséricordes, le père des lumières, le père du siècle futur.* Et dans l'Oraison Dominicale, il est appelé *Notre père.*

On appelle *Père de la Patrie*, Un grand Prince, ou un grand personnage qui a fait de grandes choses pour le bien de sa patrie. (Cicéron fut appelé le Père de la patrie par tout le Sénat & par tout le peuple.) On appelle dans le même sens, *Père du peuple*, Celui qui a fait des choses considérables pour le soulagement du peuple. (Louis XII a été appelé le père du peuple.) On appelle aussi *Père des pauvres*, Celui qui fait ordinairement de grandes charités aux pauvres. Et, *Père des soldats*, Un général qui a un très-grand soin de la subsistance des soldats, & qui ne les expose pas sans nécessité.

On appelle Démosthène & Cicéron, *Les pères de l'Eloquence* ; & Hérodote, *Le père de l'Histoire.* La protection que François I. donnoit aux gens de lettres, l'a fait appeler *Le père des Lettres.*

En parlant du Pape, on l'appelle *Le Saint Père, notre Saint Père, notre Très-Saint Père, & notre Saint Père le Pape.*

On appelle *Pères de l'Eglise*, les Saints Docteurs dont l'Église a reçu & approuvé la doctrine & les décisions sur les choses de la foi, ou sur la morale & la discipline chrétienne. On les appelle aussi absolument, *Les Pères.* (Les Pères de l'Église Grecque. Les Pères de l'Église Latine. La plupart des Pères tiennent que.... C'est le sentiment de tous les Pères. Je m'en tiens à la décision des Pères. Les Pères des premiers siècles. Les anciens Pères. C'est un homme qui a lu tous les Pères, qui est profond dans la doctrine des Pères, qui possède tous les Pères.)

On appelle *Pères du Concile*, Les Évêques qui assistent à un Concile. (Tous les Pères du Concile furent d'avis que....)

On appelle *Pères du Désert*, Les anciens Anachorètes, qui se retiroient dans les déserts pour y faire pénitence.

PÈRES CONSCRIPTS. Façon de s'exprimer d'après les Latins, pour désigner les Sénateurs de Rome. *Les Pères Conscripts*, dit-on, en parlant d'eux. *Pères Conscripts*, disoit-on, en leur adressant la parole.

PÈRE, est encore un titre qui se donne aux Religieux Prêtres & à d'autres. (Le Père Général. Le Père Supérieur. Le Père Gardien, &c. Père tel. Le Révérend Père tel. Les Pères Capucins, &c.)

En parlant de tout Prêtre Séculier ou Régulier, par rapport à celui ou à celle dont il dirige la conscience, on dit que *C'est son père spirituel.*

Dans les Ordres des Mendians qui ne reçoivent point d'argent, on appelle *Père temporel*, Le Séculier qui a soin de recevoir les aumônes qu'on leur fait. (Un tel est le Père temporel des Capucins de cette Ville.)

On dit populairement d'Un homme qui aime extrêmement à prendre ses commodités, que *C'est un Père douillet.* Et d'Un Bourgeois fort riche, que *C'est un Père aux écus.*

On appelle poëtiquement Le Soleil, *Le Père du jour.*

On dit en style de l'Écriture, que *Le Diable est le Père du mensonge.*

PÉRÉGRINATION. s. f. Voyage fait dans des pays éloignés. (Il est revenu de ses longues pérégrinations.) Il est vieux.

PÉREMPTION. s. f. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une instance périe. *Il y a péremption d'instance*, c'est-à-dire, L'instance est périmée, faute d'avoir été suivie pendant un certain temps limité.

PÉREMPTOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique, qui n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Exception péremptoire*, qui se dit Des Défenses qui consistent dans la seule allégation de la péremption. (Il y a exception péremptoire.)

Il signifie aussi, Décisif, contre quoi il n'y a rien à alléguer, à répliquer. (Raisons péremptoires. Cela est péremptoire. Réponse péremptoire.)

PÉREMPTOIREMENT. adv. D'une manière péremptoire.

PERFECTION. s. f. Qualité de ce qui est parfait dans son genre. En ce sens il n'a point de pluriel. (Il faut chercher la perfection dans tout ce qu'on fait. Il faut aspirer à la perfection. Il est difficile d'attein-

dre à la perfection, d'arriver à la perfection. Il compose bien, mais il est encore bien éloigné de la perfection. Approcher de la perfection. Porter un ouvrage à sa perfection. Travailler à la perfection de la langue.)

On dit en termes de Spiritualité, *La perfection chrétienne*, *la perfection de la vie religieuse*; & absolument, *La perfection*, pour dire, L'état le plus parfait de la vie chrétienne, de la vie religieuse. (Un Chrétien doit toujours travailler à son avancement & à sa perfection. La perfection d'un Chrétien consiste à.... Toute notre perfection dépend....)

PERFECTION, se prend aussi pour Qualité excellente, soit de l'ame, soit du corps. En ce sens, son plus grand usage est au pluriel. (Il a une perfection. Être orné, être doué, avoir toute sorte de perfection, de grandes perfections.) On dit en termes de Spiritualité, *Les perfections divines*, pour dire, Les qualités qui sont en Dieu.

EN PERFECTION. Façon de parler adverbiale, pour dire, Parfaitement. (Il travaille en perfection. Il joue du luth en perfection. Elle danse en perfection.)

PERFECTION, se prend quelquefois dans le sens d'achevement. (Il faut encore six mois pour porter ce bâtiment à sa perfection.)

PERFECTIONNEMENT. s. m. Action de perfectionner, ou l'effet de cette action. (Les recherches grammaticales contribuent beaucoup au perfectionnement d'une Langue.)

PERFECTIONNER. v. a. Rendre plus parfait. (Perfectionner un ouvrage. La lecture des bons livres perfectionne bien l'esprit.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Devenir plus parfait. (La Langue se perfectionne tous les jours. Les arts se sont bien perfectionnés. Cet ouvrier s'est bien perfectionné dans son art. Ce Religieux se perfectionne tous les jours dans la vie spirituelle.)

PERFECTIONNÉ, ÉE. participe.

PERFIDE. adj. de t. g. Traître, déloyal, qui manque à sa foi, à sa parole. (Un homme perfide. Amant perfide. Une nation perfide. Ami perfide.)

Il se dit aussi Des choses. (Il lui a fait un tour bien perfide. Voilà une action bien perfide. Après tant de perfides sermens.)

Il est aussi substantif. (C'est un perfide. Le perfide s'étoit imaginé que... Punir les perfides.)

PERFIDEMENT. adv. Avec perfidie. (Il le livra perfidement entre les mains de ses ennemis. C'est en user bien perfidement.)

PERFIDIE. s. f. Déloyauté, manquement de foi. (Insigne perfidie. Faire une perfidie. Y a-t-il une plus grande perfidie? Quelle perfidie!)

PERFORATION. s. f. Action de percer quelque chose.

PÉRICARDE. s. m. Terme d'Anatomie. Capsule membraneuse qui sert d'enveloppe au cœur, & le met à l'abri des épanchemens qui viennent à se faire dans la poitrine, tels que ceux du sang, de la lymphe, &c. (On ne trouva point d'eau dans le péricarde. Le coup perça le péricarde.)

PÉRICARPE. s. m. Terme de Botanique. Qui signifie La pellicule ou membrane qui enferme le f[illegible]it d'une plante.

PÉRICARPE. Terme de Pharmacie. *Voyez* ÉPICARPE.

PÉRICLITER. v. n. Être en péril. Il se dit plus communément des choses que des personnes. (Cette affaire périclite. Vous avez mis votre argent en mauvaise main, il périclite fort. Son honneur périclite. Tout l'État périclitoit. Sa vie périclite.)

PÉRICONDRE. s. m. Terme d'Anatomie Membrane qui recouvre certains cartilages.

PÉRICRÂNE. sub. m. Terme d'Anatomie. Membrane épaisse qui couvre le crâne.

PÉRIDOT. s. m. Sorte de pierre précieuse peu recherchée, qui tire un peu sur le vert.

PÉRIGÉE. subst. m. Terme d'Astronomie. L'endroit du ciel où une planète se trouve quand elle est le plus proche de la terre. (Quand Vénus est dans son périgée.)

PÉRIGUEUX. subst. m. Pierre noire, fort dure, que les Verriers, les Émailleurs & les Potiers emploient.

PÉRIHÉLIE. s. m. Terme d'Astronomie. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus près du soleil. (Une planète dans son périhélie.)

Il est aussi adjectif. (Cette planète est périhélie.)

PÉRIL. s. m. (La dernière lettre se prononce mouillée.) Danger, risque, état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. (Grand péril. Péril affreux. Péril évident. Péril éminent. Péril certain. Affronter, braver le péril. Craindre, éviter, fuir le péril. Se sauver du péril. Se tirer du péril. S'engager dans le péril. S'exposer au péril. Être en péril. Ce malade est en péril de mort. Il y a du péril, beaucoup de péril. Essuyer de grands périls. Sortir du péril. Être hors de péril, hors du péril. Courir péril de la vie. Courre un grand péril. Il est en péril d'être ruiné. Vous ne courez point de péril. Il n'y a aucun péril à courre. Votre argent ne court aucun péril. Je vous servirai au péril de ma vie.)

On dit par affirmation, & pour marquer que ce que l'on dit est indubitable, (Je vous en assure au péril de ma vie.)

On dit en terme de Pratique, *Prendre une affaire à ses risques, périls & fortunes*, pour dire, Se charger de tout ce qui en peut arriver, se charger du bon & du mauvais succès.

PÉRILLEUSEMENT. adv. Dangereusement, avec péril. (Marcher périlleusement entre des précipices.)

PÉRILLEUX, EUSE. adj. Dangereux où il y a du péril. (Occasion périlleuse. Poste périlleux. Maladie périlleuse. Entreprise périlleuse.)

On dit, qu'*Une affaire est périlleuse*, pour dire, qu'Elle n'est pas sans inconvénient. Et l'on dit dans le même sens, *Il est périlleux de décider*, *de parler décisivement*, pour dire, qu'il y a de l'inconvénient à décider, &c.

On appelle *Saut périlleux*, Un certain saut difficile & dangereux, que font les danseurs de corde.

PÉRIMER. v. n. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'Une instance, lorsque faute d'avoir été poursuivie pendant un certain temps, elle vient à périr. (Il a laissé périmer l'instance, faute d'avoir continué les poursuites. Cette instance est périmée.)

PÉRIMÉ, ÉE. participe.

PÉRIMÈTRE. s. m. Terme de Géométrie. Contour, circonférence. (Le périmètre d'une figure.)

PÉRINÉE. s. m. L'espace qui est entre l'anus & les parties nature les.

PÉRIODE. s. f. Révolution. Il se dit proprement Du cours que fait un astre pour revenir au même point dont il étoit parti. (La période solaire. La période lunaire. Le soleil fait sa période en trois cents soixante-cinq jours, & près de six heures. La lune fait sa période en vingt-neuf jours & demi. La période du soleil. La période de la lune. La période de Vénus, &c.)

On appelle *Période Julienne*, Une espace de temps qui enferme sept mille neuf cents quatre-vingt ans, par la multiplication du cycle solaire, qui est de vingt-huit ans, du cycle lunaire, qui est de dix-neuf, & de l'indiction qui est de quinze; tous ces trois nombres étant multipliés l'un par l'autre. *Joseph Scaliger est l'inventeur de la Période Julienne.*

On donne aussi le nom de *Période*, à d'autres espaces de temps. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (La Période Attique, la Période Callipique.)

PÉRIODE, se dit aussi De la portion d'un discours, arrangée dans un certain ordre, & composée de plusieurs membres, qui pris ensemble renferment un sens complet. (Période longue. Période courte. Période nombreuse. Période bien arrondie. Période carrée. Période obscure & embarrassée.) La *Période carrée* est proprement celle qui est composée de quatre membres; mais on ne laisse pas d'appeler *Période carrée*, Toute période nombreuse & conçue en termes bien arrangés.

PÉRIODE, se dit encore De la révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés. (La fièvre quarte & toutes les autres fièvres intermittentes ont leurs périodes réglées. C'est une fièvre qui a ses périodes.)

PÉRIODE, pris au figuré, signifie, Le plus haut point où une chose puisse arriver; & alors il est masculin. (Démosthène & Cicéron ont porté l'Éloquence à son plus haut période. Il est au plus haut période de la gloire.) On dit, *dans le dernier période de sa vie*, pour dire, Dans les derniers temps de sa vie.

PÉRIODIQUE. adj. de t. g. Qui a ses périodes. (Le mouvement des astres est périodique. Révolution périodique.) Fièvre périodique.)

On appelle *Ouvrage périodique*, Celui qui paroît dans des temps fixes & réglés, tel qu'un Journal littéraire.

On appelle *Style périodique*, *Discours périodique*, Un style, un discours composé de périodes nombreuses.

PÉRIODIQUEMENT. adv. D'une manière périodique. (Les astres se meuvent périodiquement.)

On dit, *Parler périodiquement*, pour dire, Parler par périodes nombreuses. Cela ne se dit guère qu'en raillerie & en mauvaise part.

PÉRIŒCIENS. s. m. pl. Terme de Géographie. On donne ce nom aux Peuples qui habitent sous le même parallèle.

PÉRIOSTE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une membrane fine & très-sensible qui couvre presque tous les os. (Le périoste est offensé. Le coup va jusqu'au périoste.)

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE. adj. Qui suit la doctrine d'Aristote. (Un Philosophe péripatéticien.) Il est plus souvent substantif. (Un Péripatéticien.)

PÉRIPATÉTISME. s. m. Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE. s. f. Changement subit & imprévu d'une fortune bonne ou mauvaise en une autre toute contraire. Il n'a d'usage qu'en parlant des changemens qui se ren-

contrent, soit dans les poëmes dramatiques, soit dans les poëmes épiques, soit dans les romans. Et il se dit principalement du dernier changement qui fait le dénouement d'une pièce. (La péripétie est bien amenée dans cette pièce. La péripétie est ingénieuse.)

PÉRIPHÉRIE. s. f. Terme de Géométrie. Il se dit quelquefois de la circonférence ou du contour d'une figure.

PÉRIPHRASE. s. f. Circonlocution, tour de paroles dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. (C'est un homme qui ne parle que par périphrases. Il y a trop de périphrases dans son discours.)

PÉRIPHRASER. v. n. Parler par périphrases. (Cet homme ne dit rien dans les termes propres, il périphrase toujours, il veut toujours périphraser.)

PÉRIPLE. s. m. Terme de Géographie ancienne, & qui est pris du Grec. Navigation autour d'une mer, ou autour des côtes d'un pays, d'une partie du monde, &c. *Le périple d'Hannon est si ancien, que quelques critiques ont douté qu'il fût véritablement de ce Carthaginois. Arien nous a laissé un périple du Pont-Euxin.*

PÉRIPNEUMONIE. s. f. Inflammation du poumon, avec fièvre aiguë, oppression, & souvent crachement de sang.

PÉRIPTÈRE. s. m. Terme d'Architecture. Édifice qui a des colonnes isolées dans tout son pourtour extérieur.

PÉRIR. v. n. Prendre fin. (Tout périra un jour. Le monde périra par le feu.)

Il signifie aussi, Faire une fin malheureuse, violente. (Cette armée est diminuée de la moitié, les combats en ont fait périr une partie, le reste est péri, a péri de nécessité, de faim & de misère. Il ne peut pas manquer de périr, trop de gens conspirent sa perte. Il périroit plutôt, il aimeroit mieux périr, que de manquer à sa parole. C'est un homme qui aimeroit mieux que tout périt, que de rien relâcher de ses intérêts.)

On dit, que *Les méchans périront*, pour dire, qu'Ils s'attireront quelque malheur par leurs crimes, qu'ils feront une fin malheureuse.

PÉRIR, signifie encore, Faire naufrage. (Les vaisseaux périrent sur la côte, périrent en pleine mer. Tous ceux qui étoient sur ce vaisseau ont péri, sont péris. Périt dans le port.)

Il signifie aussi, Tomber en ruine, en décadence ; & alors il ne se dit guère que des bâtimens & d'autres choses semblables. (Cette maison là va périr, si l'on n'y prend garde.)

PÉRIR, se dit au Palais d'Une instance qu'on a négligé de poursuivre pendant un certain temps. (Il a laissé périr son appel.) Il est même plus usité que *Périmer*.

PÉRI, IE participe.

On dit en termes de Blason, *Péri en bande*, *péri en barre*, Lorsque les pièces dont on parle sont posées de façon qu'elles ne touchent d'aucun côté aux extrémités de l'écu.

PÉRISCIENS. s. m. pl. Terme de Géographie. On donne ce nom aux habitans des Zônes froides, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en certain temps de l'année, où le soleil est toujours sur l'horizon de ces peuples.

PÉRISSABLE. adj. de t. g. Qui est sujet à périr. (Les biens du corps & de la fortune sont périssables.)

PÉRISTALTIQUE. adj. de t. g. Il ne se dit qu'en parlant du mouvement propre des intestins, semblable à celui des vers qui rampent. (Le mouvement péristaltique étoit interrompu.) Et l'on appelle *Mouvement antipéristaltique*, Le mouvement opposé.

PÉRISTILE. s. m. Terme d'Architecture. Sorte de galerie couverte, soutenue par des colonnes. (Il y a un péristile qui règne autour du bâtiment.)

PÉRISYSTOLE. s. f. Intervalle qui est entre la systole & la diastole, entre la contraction & la dilatation du cœur & des artères. (La périsystole est insensible dans l'état naturel, & ne s'apperçoit que dans les moribonds.)

PÉRITOINE. subst. m. Terme d'Anatomie. Membrane souple, assez forte, capable d'extention & de resserrement, qui revêt intérieurement toute la capacité du bas ventre. (Le coup avoit percé le péritoine.)

PERLE. s. f. Sorte de substance dure, blanche, & ordinairement ronde, qui se forme dans la coquille qu'on appelle *Nacre de perle*, & dans quelques autres coquillages. (Perle orientale. Perle d'Écosse. Perle ronde. Perle en poire. Perle plate. Perle baroque. Des perles d'une belle eau. Un collier de perles. Un fil de perles. Un bracelet de perles. Une garniture de perles. Enfiler des perles. La pêche des perles. Un lit en broderie de perle, brodé de perles. Des bas de soie gris de perle.)

On appelle *Perles fines*, Les véritables perles. Et *Perles fausses*, Les perles contrefaites, comme sont celles que l'on contrefait à Paris, à Venise. (Perles de Venise. Perles du Temple.)

On appelle *Semence de Perles*, Les plus petites perles qui se trouvent dans les huîtres ou coquilles de perles. Et *Nacre de perles*, La partie intérieure de la coquille où sont enfermées les perles (Cabinet orné de nacre de perles.)

On dit proverbialement & figurément, *Nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles*, pour dire, Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des vétilles, à des bagatelles, pour perdre le temps, mais pour travailler aux choses dont il s'agit.

On dit proverbialement De quelque chose de très-net, que (Cela est net comme une perle.)

On dit dans le style familier, *C'est la perle des hommes*, pour dire, C'est le meilleur homme du monde, c'est un homme d'une très-bonne société, d'un très-bon commerce.

PERLE, en termes d'Imprimerie, est le plus petit de tous les caractères. Il est de très-peu d'usage, aussi-bien que la Parisienne ou Sédanoise, qui le suit immédiatement.

PERLÉ, ÉE. adj. Orné de perles. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en termes de Blason. (Croix perlée. Couronne perlée. La couronne des Comtes est perlée.)

On appelle *Julep perlé*, Une sorte de julep, dans la composition duquel il entre de la semence de perles. Et on appelle *Bouillon perlé*, Un bouillon bien fait, bien consommé, où la substance & le suc de la viande paroissent au-dessus comme de la semence de perles.

En termes de Musique, & en parlant de Luth ou de Théorbe, on dit d'Un homme dont le jeu est extrêmement brillant & délicat, qu'*Il a un jeu perlé, une cadence perlée.*

PERLURE. s. f. Inégalité qui se trouve sur la croûte de la perche de la tête du cerf, en forme de grumeaux.

PERMANENCE. s. f. Terme dogmatique, Il n'a d'usage que dans cette phrase, *La permanence du Corps de* JESUS-CHRIST *dans l'Eucharistie*, pour dire, que Le Corps de J. C. demeure réellement dans l'Eucharistie après la consécration. (Les Luthériens ne croient pas la permanence du corps de J. C. dans l'Eucharistie, ils ne la croient que dans le temps de la manducation.)

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, immuable, qui dure toujours. (Tout change dans le monde, il n'y a que Dieu de permanent. Il n'y a point ici bas de félicité permanente.)

PERMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire. (Il n'a fait que ce que la Loi lui permettoit. La loi ne permet aux enfans, qu'à un certain âge, de se marier sans le consentement de leur père. Le Roi lui a permis de... Les lois ne permettent pas le transport d'argent hors du Royaume, ne permettent pas le port des armes à toutes sortes de personnes. Il n'est pas permis de se venger soi-même. On demande s'il est permis... Par grâce & privilége du Roi, il est permis à un tel...)

On dit en termes de civilité, (Vous me permettrez de vous dire. Vous me permettrez de vous représenter.)

On dit quelquefois dans le discours ordinaire, & en parlant De quelque chose en quoi une personne excelle par-dessus une autre, *Il n'est pas permis à tout le monde d'avoir les mêmes talens, d'avoir un génie si supérieur, &c.* pour dire, Il n'est pas donné à tout le monde, tout le monde n'a pas l'avantage....

On dit aussi dans le discours familier, *A vous permis*, pour dire, Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie point. Et cela se dit plus ordinairement par indifférence ou par mépris. (Si vous voulez vous en fâcher, à vous permis.)

On dit encore à peu près dans le même sens, *Je vous permets d'en penser ce qu'il vous plaira*, pour dire, Pensez-en ce que vous voudrez, je vous en laisse la liberté, & je ne m'en mets guère en peine. On dit aussi, (Dites tout ce que vous voudrez, je vous le permets.)

On dit d'Un homme qui se donne la licence de faire beaucoup de choses, qu'il ne devroit pas faire, qu'*Il se permet beaucoup de choses.*

On dit quelquefois, *Permettre une chose*, pour dire, En permettre l'usage. (Les Médecins lui ont permis le vin. Ce n'est que depuis quelque temps qu'on a permis l'or & l'argent.) C'est-à dire, d'en porter sur ses habits.

PERMETTRE, signifie aussi simplement, Tolérer : & c'est dans ce sens qu'on dit, qu'*Il faut bien permettre ce qu'on ne peut empêcher.*

Il signifie quelquefois simplement, Tolérer ce qu'on ne pourroit empêcher. (Dieu permet souvent que les méchans prospèrent. Dieu permet le mal, mais il n'est jamais auteur du mal.)

On dit aussi quelquefois, *Dieu a permis que...* pour dire, que L'ordre de la Providence, de la Justice divine a voulu que.... (C'étoit une maison opulente, Dieu a permis qu'elle soit tombée tout d'un coup dans la misère. Dieu permit qu'après avoir fait

beaucoup de crimes, il tomba enfin entre les mains de la Justice, &c.)

PERMETTRE, se dit aussi des choses; & alors il signifie, Donner le moyen, la commodité, le loisir, &c. (J'irai vous voir dès que mes affaires me le pourront permettre. Ma santé ne me le permet pas. Le temps ne m'a pas permis de sortir.)

On dit, quand on se sert d'un mot, d'une manière de parler qu'on hasarde & qui n'est pas usitée, (S'il m'est permis de parler ainsi.)

PERMIS, ISE. participe.

PERMISSION. s. f. Pouvoir, liberté de faire, de dire, &c. (Il a une permission du Roi pour telle chose. Il faut avoir, il faut obtenir la permission de l'Évêque. Cela ne se peut sans permission. On lui a donné permission de... Le Roi lui a accordé la permission.)

On appelle *Une permission de chasse*, Une permission de chasser. (Les Officiers d'une telle Capitainerie accordent difficilement des permissions de chasse.)

On dit en termes de civilité, (Avec votre permission. Avec la permission de la compagnie. Je vous dirai, avec votre permission.)

On s'en sert aussi quelquefois par une espèce d'adoucissement. (Mais avec votre permission, de quel droit pouvez-vous prétendre que...)

On dit, *C'est une permission de Dieu*, pour dire, C'est un ordre de la Providence, de la Justice divine. (Cela est arrivé par la permission de Dieu.)

PERMUTANT. s. m. Celui qui permute. Il ne se dit qu'en parlant De celui qui change de Bénéfice avec un autre. (Les deux Permutans ont passé un acte, &c.)

PERMUTATION. s. f. Échange. Il se dit en parlant De l'échange d'un Bénéfice contre un autre. (Permutation de Bénéfice.)

Il se dit aussi dans le calcul des combinaisons, en parlant de différentes manières dont plusieurs choses prises ensemble peuvent être disposées entre elles. *Les trois lettres A, B, C, sont susceptibles de six permutations, savoir, abc, acb, bac, bca, cab, cba.*

PERMUTER. v. a. Échanger. Il ne se dit qu'en matière ecclésiastique & en parlant de Bénéfice. (Permuter une Cure contre un Bénéfice simple. On ne peut permuter un Bénéfice qui est en patronage laïque, sans la permission du Patron.)

PERMUTÉ, ÉE. participe.

PERNICIEUSEMENT. adv. D'une manière pernicieuse. (Il y a de l'esprit à cela, mais cela est pernicieusement imaginé, pernicieusement inventé.)

PERNICIEUX, EUSE. adj. Mauvais, dangereux, ou qui peut nuire, qui cause ou qui peut causer quelque grand préjudice. (Cela est pernicieux à la santé, pour la santé. Remède pernicieux. Voilà un ragoût pernicieux.)

Il se dit plus ordinair. dans un sens moral. (Conseil pernicieux. Maxime pernicieuse. Invention pernicieuse. Dessein pernicieux. Cela est d'un exemple pernicieux, d'une pernicieuse conséquence. C'est un homme pernicieux. La fréquentation en est pernicieuse.)

On dit d'Un médisant, que (C'est une langue pernicieuse.)

PÉRONÉ. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi l'os extérieur de la jambe.

PÉRONNELLE. s. f. Terme populaire, dont on se sert par mépris & par injure à l'égard d'une femme de peu. (C'est une plaisante péronnelle.)

PER OBITUM. expression latine, qui signifie, *par mort*. Elle est d'usage en matière bénéficiale dans le même sens. (Un Bénéfice vacant *per obitum*.)

PERORAISON. s. f. Terme de Rhétorique. (La conclusion d'un discours d'éloquence. La Peroraison doit être forte, pleine de mouvemens. Les Peroraisons de Cicéron sont admirables.)

PEROT. s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.)

PERPENDICULAIRE. adj. de t. g. Qui pend à plomb, qui tombe à plomb. (Ligne perpendiculaire. Tirer une ligne perpendiculaire.)

On dit en Géométrie, *Tirer une perpendiculaire, élever une perpendiculaire, abaisser une perpendiculaire*, pour dire, Tirer, élever, abaisser une ligne perpendiculaire, Et alors *Perpendiculaire* est substantif.

PERPENDICULAIREMENT. adv. En ligne perpendiculaire. (Sous l'Équateur le Soleil dans son midi darde perpendiculairement ses rayons sur la terre dans les deux équinoxes.)

PERPENDICULARITÉ. s. f. État de ce qui est perpendiculaire.)

PERPENDICULE. s. m. Ce qui tombe à plomb. *Le perpendicule de cette montagne n'a pas plus d'une lieue*, c'est-à-dire, La ligne qui tombe à plomb de son sommet sur le plan horizontal.

On appelle aussi, *Le perpendicule d'une horloge, d'un niveau, d'un instrument de mathématique.* Le filet qui tend en bas, par le moyen du plomb qui y est attaché.

PERPÉTRER. v. a. Faire, commettre. Il n'a d'usage que dans le style de Pratique, & en parlant de crime. (Perpétrer un crime.)

PERPÉTRÉ, ÉE. participe.

PERPÉTUATION. s. f. Terme didactique. Action qui perpétue, ou l'effet de cette action. (La perpétuation des espèces.)

PERPÉTUEL, ELLE. adj. Continuel, qui ne cesse point, qui dure toujours. (On entend un bruit perpétuel dans cette maison. Mouvement perpétuel. Chercher le mouvement perpétuel. Il est dans des exercices perpétuels de pénitence, dans des austérités perpétuelles, dans une pratique perpétuelle de toutes sortes de vertus. Je suis dans un étonnement perpétuel de sa conduite. Rente annuelle & perpétuelle. Fonder un service perpétuel. Ériger un monument perpétuel. Pour perpétuelle mémoire à la postérité. Être condamné à un bannissement perpétuel.) *Être condamné aux galères perpétuelles*, C'est être condamné pour toujours aux galères.

En parlant de certaines charges, de certaines dignités dont on est pourvu pour toute la vie, on les appelle *Perpétuelles*, à la différence de celles qu'on ne possède que pour un temps limité. (Dans cet Ordre, la dignité de Général n'étoit avant lui que triennale, il l'a rendue perpétuelle. Dans l'Ordre de saint Dominique, le Général est perpétuel. Dans l'Académie Françoise, le Secrétaire est perpétuel.)

Dans de certaines Paroisses, on appelle *Vicaire perpétuel*, Un Prêtre qui n'a pas véritablement la qualité de Curé, mais qui fait toutes les fonctions curiales avec titre, & qui n'est point amovible & destituable. (Un tel abbé, un tel Chapitre est Curé primitif d'une telle Cure, & il y nomme un Vicaire perpétuel.)

PERPÉTUELLEMENT. adv. Sans cesse, sans discontinuation. (On y entend perpétuellement du bruit. Ils sont perpétuellement en querelle.)

PERPÉTUER. v. a. Rendre perpétuel, faire durer toujours. (C'est la génération qui perpétue l'espèce. Perpétuer sa gloire, son nom.) *Se perpétuer dans une charge*, se dit d'Un homme qui ne possédant une charge que pour un temps, trouve le moyen de s'y maintenir toujours.

Il est aussi réciproque. (L'espèce se perpétue par la génération. C'est une ancienne tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nous.)

PERPÉTUÉ, ÉE. participe.

PERPÉTUITÉ. s. f. Durée sans interruption, sans discontinuation. (Il allègue pour sa défense l'ancienneté & la perpétuité de la possession. La perpétuité de la religion. La perpétuité de la Foi Catholique, de la croyance orthodoxe, est prouvée par des démonstrations invincibles.)

À PERPÉTUITÉ. Façon de parler adverbiale, pour dire, Toujours. (Fonder une Messe, un Service à perpétuité. Créer une rente rachetable à perpétuité. Des réglemens faits pour être observés à perpétuité.)

PERPLEXE. adj. de t. g. Qui est dans le doute, dans l'incertitude, dans l'irrésolution de ce qu'il doit faire.

PERPLEXITÉ. s. f. Irrésolution fâcheuse, incertitude, embarras où se trouve une personne qui ne sait quel parti prendre. (Il est dans une grande perplexité. Je me trouve dans une étrange perplexité, dans d'étranges perplexités.)

PERQUISITION. s. f. Recherche exacte que l'on fait de quelque chose. (Après une longue perquisition, j'ai trouvé le titre dont j'avois besoin.)

Il se dit aussi des personnes en termes de Pratique. (On a fait perquisition d'un tel & de sa demeure. Le Sergent a rapporté son procès-verbal de perquisition.)

PERRIÈRE. s. f. Terme usité dans quelques Provinces, au lieu de Carrière.

PERRON. s. m. Ouvrage de maçonnerie attaché par dehors au devant d'un corps de logis, & servant d'escalier à l'appartement d'en bas. (Perron de pierre de taille. On trouve d'abord un perron.)

PERROQUET. s. m. Sorte d'oiseau de l'Amérique, & de quelques contrées de l'Asie & de l'Afrique, qui apprend facilement à parler, & qui imite la voix humaine. (Perroquet vert. Perroquet gris. Perroquet blanc. Perroquet de diverses couleurs. On dit que les Perroquets sont sujets au mal caduc. Les Perroquets ont le bec gros & crochu, & la langue fort épaisse. Les Perroquets se servent de leur bec pour s'accrocher en montant ou en descendant.)

On appelle *De la soupe à Perroquet*, Du pain qui est trempé dans du vin.

On dit d'Un homme qui ne parle que de mémoire, & sans savoir ce qu'il dit, qu'*Il parle comme un Perroquet.*

PERROQUET, Sorte de chaise à dos qui se plie, & dont on se sert assez ordinairement pour la table.

En termes de Marine, on appelle *Perroquet*, Le mât le plus élevé du vaisseau, qui est arboré sur les hunes des autres mâts. (La voile du perroquet.)

PERRUCHE. s. f. Espèce de petit Perroquet.

PERRUQUE. s. f. Coiffure de faux cheveux,

(Perruque blonde. Perruque noire. Perruque de cheveux naturels. Perruque crêpée. Perruque de ville. Perruque de campagne. Perruque à calotte. Porter la perruque. La plupart des hommes portent maintenant la perruque. Les femmes en habit de chasse portent des perruques.)

PERRUQUIER. s. m. Faiseur de perruques. (Bon perruquier. Méchant perruquier.) On appelle *Perruquière*, la femme d'un Perruquier.)

PERS, ERSE. adj. Vieux mot qui signifie. De couleur entre le vert & le bleu. (Minerve aux yeux pers. Un chaperon de couleur perse.)

PER SALTUM. Expression latine, qui signifie, *Par saut*. On s'en sert en Droit Canonique, en parlant de ceux qui sont admis à un Ordre supérieur sans avoir reçu l'intermédiaire; par exemple, De celui qui seroit admis à la Prêtrise, sans avoir reçu le Diaconat.

PERSE. s. f. Belle toile peinte qu'on nous apporte de Perse.

PERSÉCUTANT, ANTE. adj. Qui se rend incommode par ses importunités. (C'est l'homme du monde le plus persécutant. Vous êtes bien persécutant. C'est une femme fort persécutante.)

PERSÉCUTER. v. a. Vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes, par des poursuites violentes. (Persécuter les gens de bien. Les Empereurs qui ont persécuté les Chrétiens.)

On s'en sert par exagération, pour dire, Importuner, presser avec importunité. (C'est un homme qui me persécute continuellement. Il a tant persécuté son Rapporteur, qu'à la fin son affaire a été jugée. Si vous ne persécutez votre Procureur, vous n'en viendrez jamais à bout. Il a un créancier qui le persécute étrangement.)

PERSÉCUTÉ, ÉE. participe.

PERSÉCUTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui persécute par des voies injustes. (Néron a été un des plus grands persécuteurs des Chrétiens. Le persécuteur de l'innocence. Elle fut la persécutrice des gens de bien.)

Il se dit aussi d'Un homme pressant, importun & incommode. (C'est un persécuteur fâcheux. Il ne me quitte point, c'est mon persécuteur.)

PERSÉCUTION. s. f. Vexation, poursuite injuste & violente. (L'Évangile dit, heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. Toutes les persécutions qu'on a faites aux Chrétiens, n'ont servi qu'à en augmenter le nombre.)

On dit, *La persécution de Néron, de Dioclétien, &c.* (On compte dix persécutions, dont celle de Néron est la première. Durant la dernière persécution. Cruelle, sanglante, longue persécution.)

PERSÉCUTION, se dit aussi d'Une importunité continuelle dont on se trouve fatigué. (Il est tous les jours à me presser, c'est une persécution perpétuelle.)

PERSÉE. s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRANCE. s. f. Qualité de celui qui persévère. (Persévérance dans le travail. Cela demande une grande persévérance. C'est une persévérance louable. Il a obtenu cet emploi par sa longue persévérance. Une grande persévérance dans les exercices de piété.)

Quand il s'emploie absolument, il signifie toujours, Fermeté & constance dans le bien. (Le don de persévérance. La persévérance finale.)

PERSÉVÉRANT, ANTE. adj. Qui persévère. (Il faut être persévérant dans le bien. C'est un homme persévérant.)

PERSÉVÉRER. v. n. Persister, continuer à faire toujours une même chose, demeurer ferme & constant dans un sentiment, dans une résolution. (Persévérer dans l'étude, dans le travail. Persévérer dans une résolution, dans un dessein. Persévérer à soutenir ce que l'on a dit. Persévérer dans la foi. Persévérer dans l'oraison. Persévérer dans le bien. Persévérer dans l'endurcissement.)

Quand il s'emploie absolument, il signifie toujours, Persister dans le bien. (Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. Ce n'est pas tout que de bien commencer, il faut persévérer.)

PERSICAIRE. s. f. Plante aquatique. On en connoît de plusieurs espèces. Les principales sont celles qu'on appelle *Poivre d'eau*, ou *Curage*. Voyez CURAGE. Et *La persicaire tachetée*, ainsi nommée, parce que ses feuilles sont marquées au milieu d'une tache noire. Cette plante est incisive, astringente, vulnéraire & rafraîchissante.

PERSICOT. s. m. Liqueur spiritueuse, dont la base est de l'esprit de vin, des noyaux de pêche, & autres ingrédiens.

PERSIENNE. s. f. Nom qu'on donne à ces sortes de jalousies, composées de plusieurs lattes ou tringles de bois, fort minces, disposées en abat-jour.

PERSIFLAGE. subst. m. Discours d'un Persifleur.

PERSIFLER. v. a. Rendre quelqu'un instrument & victime de la plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument. (Il est souvent plus honteux de persifler, que d'être persiflé.)

PERSIFLER, est aussi neutre, & signifie, Tenir de dessein formé des discours sans idées liées. (Quand on veut raisonner avec cet étourdi, il ne fait que persifler.)

PERSIFLÉ, ÉE. participe.

PERSIFLEUR. s. m. Celui qui persifle. *Persiflage, persifler & persifleur, sont des termes modernes, que la dépravation du goût & des mœurs n'a mis que trop à la mode.*

PERSIL. s. m. Plante potagère qui ressemble au cerfeuil, & dont on se sert à divers usages pour la table. (Cueillir du persil. Hâcher du persil. Frire du persil. Mettre du persil sur de la viande. Un carré de mouton lardé de persil. Des artichauts frits au persil. Des racines de persil.)

On emploie en Médecine le persil comme apéritif, chaud, atténuant, détersif & hépatique.

On dit proverbialement & figurément, *Grêler sur le persil*, pour dire, Exercer son autorité, son pouvoir, ses talens, sa critique, &c. contre des gens foibles, ou dans des choses de nulle conséquence.

PERSIL DE BOUC. Plante qui est une espèce de saxifrage fort commune dans les montagnes.

PERSIL DE MACÉDOINE. Plante dont la semence est de quelque usage en Médecine.

PERSIL DE MARAIS. *Voyez* ACHE.

PERSILLADE. s. f. Sorte de ragoût fait de tranches de bœuf avec du persil. (Une persillade. Du bœuf à la persillade.)

PERSILLÉ, ÉE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Fromage persillé.) Ce qui se dit de certains fromages qui ont en dedans de petites marques verdâtres, comme si on y avoit haché du persil.

PERSIQUE. adj. Qui se dit d'Un ordre d'architecture, dans lequel on substitue au fût de la colonne dorique des figures de captifs qui portent l'entablement. On prétend qu'il doit son origine à la victoire que Pausanias remporta sur les Perses.

PERSISTER. v. a. Demeurer ferme & arrêté dans son sentiment, dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a résolu.) Il persiste dans son premier avis. Les témoins persistent dans leur déposition. Il persiste à nier. Il persiste dans la rebellion, dans la désobéissance. Persister à soutenir une mauvaise doctrine, à défendre une mauvaise cause. Persister dans une bonne résolution.)

PERSONNAGE. s. m. Personne. En ce sens, il ne se dit que des hommes & point des femmes. (Les plus grands personnages de l'antiquité. C'est un des plus grands, des plus illustres personnages de ce siècle.)

Il s'emploie aussi en mal. (C'est un sort personnage. C'est le plus ridicule personnage que l'on puisse voir. Je connois le personnage.)

PERSONNAGE, se dit aussi Du rôle que joue un Comédien ou une Comédienne; & alors il s'applique aux femmes comme aux hommes. (Il fait le premier personnage. Il a un beau personnage. Il a le personnage d'Alexandre. Elle fait le personnage d'Andromaque.)

On dit fig. d'Un homme qui est dans quelque emploi qui lui attire de la considération & de l'estime, qu'*Il y joue un beau personnage*. Et au contraire, en parlant d'Un homme engagé dans une affaire fâcheuse, qu'*Il y joue un mauvais personnage, un étrange personnage*, pour dire, qu'Il y fait une mauvaise figure. (Vous me faites faire là un étrange personnage, un méchant personnage. C'est faire faire un étrange personnage à un homme de son rang, que de l'engager dans une affaire comme celle-là.)

On appelle *Tapisserie à personnages*, Les tapisseries où il y a des figures d'hommes & de femmes, & des histoires représentées. (Tapisserie à grands personnages, à petits personnages.)

PERSONNALITÉ. s. f. Caractère, qualité de ce qui est personnel. (L'auteur de cet ouvrage ne s'est pas nommé, mais la personnalité l'a fait reconnoître. Dans cette affaire, dépouillons toute personnalité pour en juger sainement.)

Il se prend communément en mauvaise part, & signifie alors Un trait piquant, injurieux & personnel contre quelqu'un. (Il y a dans cette histoire, dans cette critique beaucoup de personnalité.)

PERSONNAT. subst. m. Sorte de Bénéfice dans une Église Cathédrale ou Collégiale, qui donne préséance sur les simples Chanoines.

PERSONNE. s. f. Terme qui ne se dit que de l'homme & de la femme, & dont on se sert également pour signifier Un homme ou une femme. (C'est une personne de mérite. Une personne de condition. Les personnes de qualité. C'est la personne du monde qui reçoit le mieux ses amis. Les personnes constituées en dignité. Des personnes fort éclairées. Des personnes très-bien intentionnées. Personne libre. La qualité des personnes. Il n'y a point d'acception de personnes devant Dieu. C'est la plus belle personne du monde, une des plus belles personnes du monde, une des jolies personnes du monde.) Ces dernières phrases ne se disent jamais que des femmes.

On dit proverbialement, *Il y a personne*

& personne, pour dire, qu'Il y a grande différence d'une personne à une autre.

PERSONNE, s'emploie souvent avec les pronoms possessifs; & alors il a diverses significations, dont on marquera ici les principales.

On dit qu'*Un homme est bien fait de sa personne*, pour dire, qu'Il est d'une belle figure, qu'*Il aime sa personne*, pour dire, qu'Il aime ses aises, qu'il a soin de sa santé, qu'il a un grand soin de son corps, de son ajustement: qu'*Il expose sa personne*, pour dire qu'Il expose sa vie, qu'*Il paye de sa personne*, pour dire, qu'Il va à l'occasion, qu'il s'expose au péril avec courage, qu'il s'acquitte parfaitement de son devoir: qu'*Il est content de sa personne*, pour dire, qu'Il est fort satisfait de lui-même.

On dit, *Je ne réponds que de ma personne*, pour dire, Je ne réponds que de moi. On dit aussi, *S'assurer de la personne de quelqu'un*, pour dire, L'arrêter, ou lui donner des gardes.

On dit, *La personne sacrée des Rois*, pour dire, Les Rois même. (La personne des Rois est sacrée.) On dit aussi, qu'*Un Ambassadeur représente la personne du Prince qui l'envoie.*

On dit en Théologie, *Les Personnes divines, les trois Personnes divines*, pour dire, Les trois Personnes de la Trinité. (La première Personne, la seconde Personne, la troisième Personne de la Trinité. Un seul Dieu en trois personnes. La seconde Personne de la Trinité s'est incarnée pour racheter le genre humain.)

On dit, *En personne, en propre personne*; & on se sert de ces expressions pour donner plus de force, plus d'énergie à ce que l'on dit; elles ont toujours relation au nominatif du verbe. (J'y étois en personne, en propre personne. Il y vint lui-même en personne.)

On dit aussi, *En sa personne, en sa propre personne*; & cela se dit toujours par rapport au terme qui est régi par le verbe. (C'est l'offenser en sa personne, en sa propre personne.)

On dit aussi en termes de Pratique, *Parlant à sa personne*, pour dire, Parlant à lui-même. On le dit de même dans le style familier.

On dit aussi en termes de Pratique, (Signifier à personne ou domicile.)

PERSONNE, se dit en parlant des conjugaisons des verbes. (La première, la seconde, la troisième personne du singulier. La première, la seconde, la troisième personne du pluriel.)

PERSONNE, signifie aussi, Nul, qui que ce soit. En ce sens il est toujours masculin, & toujours précédé ou suivi de la négative, & ne se dit qu'au singulier. Personne ne sera assez hardi. Il n'y a personne si peu instruit des affaires, qui ne sache..... Il n'y a personne au logis. Personne ne peut mieux savoir cela que lui. Personne n'est plus votre serviteur que je le suis.)

On s'en sert aussi quelquefois pour signifier, Quelqu'un; mais ce n'est qu'avec une interrogation. (Personne oseroit-il nier?) Y a-t-il personne assez hardi?)

PERSONNEL, ELLE. adj. Qui est propre & particulier à chaque personne. (Mérite personnel. Qualité personnelle.)

On dit prov. *Les fautes sont personnelles*, pour dire, qu'On n'est pas responsable des fautes d'autrui.

On dit en termes de Pratique, *Actions réelles, Actions personnelles*, & en cette phrase, *Actions personnelles*, signifie; Action par laquelle on poursuit une personne qui est redevable ou obligée en son propre nom.

On appelle *Droit personnel*, Un droit tellement attaché à la personne, qu'il ne peut être transporté à un autre.

On appelle en termes de Grammaire, *Pronoms personnels*, Les pronoms qui marquent la personne, comme, *Moi, toi, lui, nous, vous, eux.*

PERSONNELLEMENT. adv. En propre personne. Il s'applique à tous les pronoms de la première, de la seconde & de la troisième personne. Ainsi, *Il m'a offensé personnellement*, signifie, Il m'a offensé en ma propre personne. *Il vous a attaqué personnellement*, signifie, il vous a attaqué en votre propre personne. Et, *Il l'a pris personnellement à partie*, signifie, Il l'a pris à partie en sa propre personne.

On dit en termes de Pratique, *Personnellement établi*, pour dire, Présent en personne.

PERSONNIFIER. v. a. Attribuer à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une personne. (Personnifier la justice, la prudence. Les Poëtes & les Peintres personnifient tout.)

PERSONNIFIÉ, ÉE. participe.

PERSPECTIF. adj. Terme de Peinture & de Dessein, qui ne se dit que dans cette phrase, *Plan perspectif*, par opposition à *Plan géométral*. Celui-ci représente & fixe la place des objets, sans égard aux illusions que causent les distances. *Le plan perspectif*, au contraire, fixe cette même place, en supposant les illusions qui résultent des distances.

PERSPECTIVE. s. f. Cette partie d'Optique qui enseigne à représenter les objets selon la différence que l'éloignement & la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur. (Ce Peintre entend bien la perspective, les règles de la perspective. La perspective n'est pas bien observée dans ce tableau.)

On appelle particulièrement, *Perspective*, Une peinture qui représente des jardins, des bâtimens, ou autres choses semblables en éloignement, & qu'on met ordinairement au bout d'une galerie ou d'une allée de jardin, pour tromper agréablement la vue. (Ce Peintre a fait une belle perspective.)

On appelle *Perspective linéaire*, Celle qui se fait par les lignes seules. Et *Perspective aërienne*, Celle qui se fait par la dégradation des couleurs.

Il se prend aussi adjectiv. *Plan perspectif, représentation perspective, élévation perspective*, pour dire, la représentation d'un objet, d'un bâtiment, &c. mis en perspective.

PERSPECTIVE, se dit aussi De l'aspect de divers objets vus de loin, par rapport au lieu d'où on les regarde. (Voilà un côteau qui fait une belle perspective, une agréable perspective. De tout ce côteau-là on voit Paris en perspective. Cette maison a Paris en perspective.)

PERSPECTIVE, s'emploie aussi figurément en parlant des divers bonheurs ou malheurs de la vie, regardés comme étant presque certains, quoiqu'encore éloignés. (Il est jeune, & il y a des biens immenses qui le regardent, c'est une belle perspective pour lui. Il a une belle perspective, une vilaine perspective devant les yeux.)

Dans une acception figurée, on dit aussi, *En perspective*, pour dire, En éloignement. (Il a de grands biens, mais ce n'est encore qu'en perspective.)

PERSPICACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, qui fait appercevoir promptement les choses difficiles à connoître. (Il a beaucoup de perspicacité. Il est d'une grande perspicacité.)

PERSPICUITÉ. s. f. Clarté, netteté. Il ne se dit guère que d'un discours, d'un écrit. (La perspicuité du style.)

PERSPIRATION. s. f. Terme de Médecine, qui signifie la même chose que *Transpiration insensible.*

PERSUADER. v. a. Porter, déterminer quelqu'un à croire, à faire quelque chose. (La Rhétorique est l'art de persuader. L'Orateur doit être un homme de bien, qui parle à propos pour persuader. Rien ne persuade plus efficacement les hommes que l'exemple. Les exemples persuadent mieux que les paroles. Il m'a persuadé de la sincérité de ses intentions. Je suis persuadé que c'est un très-honnête-homme. Cela m'a persuadé de son bon droit. Il s'est laissé persuader trop aisément.)

Il se dit aussi directement de la chose & de la personne avec la préposition *à*. (Persuader une vérité à quelqu'un. Notre cœur nous persuade facilement ce qu'il désire. Celui qui persuade à un autre de faire un crime, n'est guère moins coupable que celui qui le commet. Il rejetoit sa faute sur celui qui lui avoit persuadé de la faire. On lui a persuadé de se marier.)

Il signifie avec le pronom personnel, Croire, s'imaginer, se figurer. (Il se persuade que tout le monde l'admire. Ils s'étoient persuadés qu'on n'oseroit les contredire.)

PERSUADÉ, ÉE. participe. (Un homme bien persuadé, une femme bien persuadée des vérités de sa Religion. J'ai fait telle chose, persuadé que vous le trouverez bon.)

PERSUASIBLE. adj. de t. g. Qui peut être démontré, ce dont on peut convaincre, persuader quelqu'un.

PERSUASIF, IVE. adj. Qui a la force, le pouvoir de persuader. (Raison convaincante & persuasive. Orateur éloquent & persuasif.)

PERSUASION. s. f. Action de persuader. (L'éloquence a pour but la persuasion. Ce Prédicateur a le don, le talent de la persuasion. Agir à la persuasion d'un autre.)

On dit fig. d'Un homme très-éloquent, qu'*Il a la persuasion sur les lèvres.*

Il signifie aussi, Ferme croyance. (J'ai fait cela dans la persuasion que vous l'approuveriez.)

PERTE. s. f. Privation de quelque chose d'avantageux, d'agréable, ou de commode qu'on avoit. (Grande perte. Perte légère. Perte de biens. La perte totale de ses biens. La perte de la vie. La perte de l'honneur. La perte de la parole. La perte de la vue. La perte de la grâce de Dieu. La perte des bonnes grâces de quelqu'un. Après la perte de ses proches, la perte de ses amis.)

Faire une perte, une grande perte, se dit, tant De la perte qu'on a faite de ses proches ou de ses amis, que de celle qu'on fait de son argent. Ainsi on dit à un homme à qui on fait compliment sur la mort de quelqu'un de ses proches. (Je prends part à la perte que vous avez faite, & *absolument*, à votre perte. C'est une grande

perte que la mort d'un ami. Il a fait de grandes pertes au jeu.)

En parlant De l'argent qu'on perd au jeu, on dit, *Etre en perte de dix pistoles*, *de vingt pistoles*, pour dire, Perdre dix pistoles, vingt pistoles. (Quand je suis sorti, il étoit en perte de tant; & *absolument*, Il étoit en perte.)

On dit aussi, *Se retirer sur sa perte*, pour dire, Quitter le jeu quand on perd.

La même chose se dit figurément d'Un homme qui se retire du commerce du monde ou des affaires, après un mauvais succès.

On appelle *Perte de sang*, Une maladie qui survient quelquefois aux femmes. (Elle est sujette à des pertes de sang, à de grandes pertes de sang.) Et dans cette acception on dit absolument, qu'*Une femme est sujette à des pertes*, *à de grandes pertes*.

On appelle *Perte d'esprit*, Une grande dissipation d'esprit.

PERTE, signifie aussi Dommage. (Perte considérable, inestimable, irréparable. Il y auroit trop de perte pour moi. Il a souffert de grandes pertes depuis peu. Quand il mourroit, il n'y auroit pas grande perte.)

Il signifie encore, Ruine dans les choses qui regardent le gouvernement, la fortune, la morale. (Perte totale. Perte irréparable. Ce seroit la perte des affaires. Il pensa être cause de la perte de l'État. La perte de sa fortune est venue de là. C'est lui seul qui est la cause de la perte de sa famille. Ce qu'il a entrepris sera sa perte. Courir à sa perte.)

On dit, *La perte de l'ame*, pour dire, La damnation éternelle.

PERTE, se dit aussi d'Un mauvais succès, d'un événement désavantageux dans une affaire, dans une entreprise, &c. Ainsi l'on dit, (La perte d'une bataille. La perte d'un procès. La perte d'une gageure.)

On appelle *Perte de temps*, Le mauvais usage, ou l'emploi inutile que l'on fait du temps. (Voilà une grande perte de temps.)

À PERTE, Façon de parler adverbiale, pour dire, Avec perte. Ainsi on dit, *Vendre à perte*, pour dire, Perdre sur la marchandise que l'on vend.

À PERTE DE VUE. Façon de parler dont on se sert en parlant d'une vue si étendue, qu'il est impossible de distinguer les objets qui la terminent. (Une allée à perte de vue.)

On dit figurément, *Raisonner*, *discourir à perte de vue*, pour dire, Faire des raisonnemens vains & vagues, & qui n'aboutissent à rien.

On dit, *Courir à perte d'haleine*, pour dire, Courir en sorte que l'haleine vienne presque à manquer.

EN PERTE, EN PURE PERTE. On dit, que *La Charge d'un homme est tombée en perte de finance*, *en pure perte*, Lorsque celui qui la possédoit étant mort sans avoir payé la paulette, la Charge est perdue pour ses héritiers. On dit aussi, *Dans la poursuite du procès qu'il a gagné*, *il a fait beaucoup de frais en pure perte*, *qui sont tombés en pure perte*, pour dire, qu'Ils ne lui seront pas remboursés. Et on dit, *Tout ce qu'il a fait dans cette entreprise lui est tourné en pure perte*, pour dire, Ne lui a causé que du dommage.

PERTINEMMENT. adv. Ainsi qu'il convient, comme il faut, avec jugement, avec discrétion. (Il en parle pertinemment, très-pertinemment, & en habile homme. Il en a discouru pertinemment.) Il ne se dit que des discours & non des actions.

PERTINENT, ENTE. adj. Qui est tel qu'il convient. Il ne se dit guère que dans les phrases suivantes. (Raisons pertinentes. Excuses pertinentes. Il m'a convaincu par des raisons très-pertinentes. Ce n'est pas-là une excuse pertinente.) On dit en termes de Pratique, (Moyens pertinens & admissibles. Faits & articles pertinens.)

PERTUIS. s. m. Trou, ouverture. Il ne se dit plus guère qu'en parlant Des ouvertures qu'on pratique en certaines rivières, pour laisser passer les bateaux; ou des passages étroits dans des montagnes. (Le passage des pertuis sur cette rivière, retarde fort les bateaux. Il y a dans cette montagne deux ou trois pertuis, où cent hommes en arrêteroient mille.)

PERTUIS, en Géographie, se dit aussi d'Un détroit serré entre une île & la terre ferme. (Le pertuis de Maumusson. Le pertuis d'Antioche.)

PERTUISANE. s. f. Sorte d'arme d'hast, espèce de hallebarde. (Il tenoit une pertuisane à la main. Il a reçu un coup de pertuisane.)

PERTURBATEUR, TRICE. sub. Qui cause du trouble. (Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, (Perturbateur du repos public.)

PERTURBATION. s. f. Terme didactique. Trouble, émotion de l'ame à l'occasion de quelque mouvement qui se passe dans le corps.

PERVENCHE. s. f. Plante dont les feuilles sont semblables à celles du laurier, mais plus petites. Elle est vulnéraire & astringente. On l'emploie tant intérieurement qu'extérieurement contre les hémorragies.

PERVERS, ERSE. adj. Méchant, dépravé. (Un naturel pervers. Un homme pervers. Le monde est bien pervers. Avoir des sentimens pervers. Doctrine perverse. Opinion perverse. Mœurs perverses.)

Il s'emploie aussi substantivement, mais seulement au masculin. (Dieu châtiera les pervers.)

PERVERSION. s. f. Changement de bien en mal en matière de religion & de morale. (Le luxe conduit à la perversion des mœurs.)

PERVERSITÉ. s. f. Méchanceté, dépravation. (La perversité du siècle. La perversité des mœurs. La perversité de la doctrine. La perversité de son naturel.)

PERVERTIR. v. a. Faire changer de bien en mal dans les choses de la religion ou de morale. (Pervertir un Chrétien. Pervertir un Catholique, en lui faisant quitter sa religion. Pervertir un jeune homme, en le jetant dans le vice, dans la débauche. Pervertir la jeunesse. Pervertir un bon naturel. Il ne faut qu'un mauvais esprit pour pervertir toute une compagnie, toute une communauté.)

On dit, *Pervertir l'ordre des choses*, pour dire, Troubler un ordre établi.

On dit aussi figurément, (Pervertir le sens d'un passage. Pervertir le sens de l'Écriture.)

PERVERTI, IE. participe.

PES

PESADE. s. f. L'un des airs relevés du cheval de manège. Action dans laquelle il lève le devant en une seule & même place, sans aucun temps du derrière, & sans aucun mouvement des hanches. Toute pesade dans laquelle le cheval ne plie pas les jambes de devant, ou toute pesade trop haute, & dans laquelle il joue de l'épinette avec ses jambes de devant, est une action défectueuse que l'on caractérise en disant, c'est une pesade de chèvre.

PESAMMENT. adv. D'une manière pesante. (Marcher pesamment. Etre armé pesamment. Être vêtu pesamment.)

Parmi les anciens, on appeloit, *Pesamment armés*, Les Soldats & les Cavaliers qui étoient armés de toutes pièces.

On dit, (Parler pesamment. Écrire pesamment.)

PESANT, ANTE. adj. Qui pèse, qui est lourd. Il est opposé à Léger. (Toutes les choses pesantes tendent en bas. Corps pesant. Machine lourde & pesante. Fardeau pesant. Charge pesante.)

On dit d'Un homme âgé, qu'*Il devient pesant*, qu'*Il commence à devenir pesant*, pour dire, que L'âge commence à le rendre moins agissant. La même chose se dit d'Un vieux cheval, pour dire, qu'Il n'a plus la même légèreté, la même vigueur.

On dit, qu'*Un cheval est pesant à la main*, pour dire, qu'Il porte la tête basse, & qu'il s'appuie sur le mors. On le dit aussi d'Un homme qui est ennuyeux, lourd & incommode dans la conversation.

On dit figurément d'Un homme fort & robuste, qui donne de grands coups, qu'*Il a la main pesante*, qu'*il a le bras pesant*. La même chose se dit d'Une personne puissante, dont le ressentiment & la vengeance sont à craindre.

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit pesant*, qu'*il est d'une conversation pesante*, pour dire, qu'Il a l'esprit lent, & qu'il est d'une conversation ennuyeuse.

PESANT, se dit aussi figurément Des choses qu'on regarde comme onéreuses & fâcheuses. (Il a une affaire pesante sur les bras. C'est une charge pesante que d'avoir une nombreuse famille sur les bras.)

On dit, que *Des peuples portent un joug pesant*, pour dire, qu'Ils sont sous une domination dure.

On dit, *Avoir la tête pesante*, pour dire, L'avoir chargée d'humeurs, de vapeurs.

PESANT, se dit aussi De ce qui est du poids réglé & ordonné par la Loi. (Écu d'or pesant. Pistole pesante.)

On dit dans le style familier d'Un honnête homme qui est de bonne compagnie, obligeant, officieux, & d'un commerce sûr & aisé, qu'*Il vaut son pesant d'or*. La même phrase se dit de plusieurs choses qu'on regarde comme excellentes dans leur genre; & alors *Pesant* est employé comme substantif.

PESANT, s'emploie aussi adverbialement. (Il lui a offert deux mille livres d'argent pesant. Il lui a donné une livre pesant d'or.)

PESANTEUR. s. f. Qualité de ce qui est pesant. (La pesanteur des corps. La pierre est portée en bas par sa propre pesanteur. La pesanteur d'un fardeau. La pesanteur de l'air.)

Il se dit aussi Du coup que donne un corps pesant quand il tombe. (Il fut étourdi de la pesanteur du coup. La pesant du coup le jeta par terre. Il se rompit une côte par la pesanteur de sa chûte.)

Il se dit aussi en parlant Des coups que

donne un homme fort & robuste, & du bras & de la main qui les donne. (La pesanteur de ses coups. La pesanteur de sa main. La pesanteur de son bras.)

Il se dit aussi d'une certaine indisposition qui survient à quelque partie du corps, & qui fait qu'on y sent comme un poids. (Avoir une grande pesanteur de tête. Une pesanteur d'estomac. Il sent une grande pesanteur dans le bras. Il a une pesanteur par tout le corps, par tous les membres.)

On dit figurément, *Pesanteur d'esprit*, pour dire, Lenteur & grossièreté d'esprit. (C'est un homme qui a une grande pesanteur d'esprit. La pesanteur de son esprit l'empêche...)

PESÉE. s. f. L'action de peser. (Avant que de délivrer les espèces, on en a fait la pesée devant les Officiers des monnoies.)

PESÉE, signifie aussi, La quantité de ce qui a été pesé en une fois. (La première pesée est de cinquante marcs.)

PÈSE-LIQUEUR. s. m. Sorte d'instrument, par le moyen duquel on découvre la pesanteur des liqueurs. (Acheter un pèse-liqueur.)

PESER. v. a. Examiner, juger avec des poids combien une chose est lourde. (Peser de la viande. Peser du pain. Peser des balots. Peser une pistole. Peser avec des balances. Peser avec une romaine.)

Il signifie figurément, Examiner attentivement une chose, pour en connoître le fort & le foible. (Peser mûrement les choses. Peser chaque mot. Peser la valeur de chaque terme. Peser les conséquences d'une affaire. Dans toutes les compagnies, on compte les voix, on ne les pèse pas.)

On dit d'Un homme qui parle avec lenteur & avec circonspection, que (C'est un homme qui pèse toutes ses paroles, qui pèse tout ce qu'il dit.)

PESER. v. n. Avoir un certain poids. (Ce balot pèse fort, pèse beaucoup. Le tout ensemble pesoit plus de deux cents livres.)

On dit d'Une chose très-légère, qu'*Elle ne pèse pas plus qu'une plume*, Et on dit qu'*Un louis pèse ou ne pèse pas*, pour dire, qu'il a ou qu'il n'a pas le poids fixé par l'Ordonnance.

On dit, qu'*Une viande pèse sur l'estomac*, pour dire, qu'Elle est difficile à digérer.

On dit d'Un cheval de selle, qu'*Il pèse à la main*, pour dire, qu'Il s'appuie sur le mors, qu'il laisse aller sa tête, qu'il porte la tête basse.

On dit aussi, *Peser sur les étriers*, L'action de peser sur les étriers, est l'aide la plus douce des jambes d'un Cavalier.

On dit figurément d'Un homme, qu'*Il pèse à la main*, pour dire, qu'Il a l'esprit lourd, qu'il manque de vivacité, d'intelligence.

On dit aussi figurément d'Un homme qui est à charge à un autre par son importunité, qu'*Il lui pèse sur les épaules*. Et des personnes & des choses qui sont à charge par la dépense, qu'*Elles pèsent sur les bras*.

On dit, qu'*Une chose pèse sur le cœur*, pour dire, qu'Elle cause beaucoup de chagrin, de peine & d'ennui.

On dit aussi d'Un homme qui n'est pas capable de garder un secret, qu'*Un secret lui pèse*.

PESER, signifie aussi quelquefois, Demeurer plus long-temps, insister plus long-temps. Ainsi en parlant d'une note de musique, d'une touche d'instrument, on dit, *Il faut peser sur cette note, sur cette touche*, pour dire, Il faut appuyer davantage sur cette note, sur cette touche. Et en parlant d'une syllabe, *Il faut peser sur cette syllabe*, pour dire, La faire longue.

On dit aussi en termes de Mécanique, *Peser sur un levier, sur une bascule*, pour dire, S'appuyer fortement.

PESÉ, ÉE. participe.

PESON. s. m. Sorte d'instrument appelé autrement *Romaine*, duquel on se sert pour peser au lieu de balances, & qui consiste en une verge de fer ou de bois, avec des crochets de fer, & un poids attaché à un anneau, qu'on fait aller & venir selon la pesanteur des choses qu'on veut peser. (La verge d'un peson. Le crochet d'un peson. Le côté fort, le côté foible d'un peson.)

PESSAIRE. s. m. Remède solide dont on se sert dans différentes maladies des femmes, comme pour provoquer les règles, pour arrêter les pertes, pour remédier à la chûte de la matrice, &c.

PESTE. s. f. Sorte de maladie épidémique & contagieuse, qui provient ordinairement d'une corruption générale de l'air, & qui cause une grande mortalité. (La peste est un des fleaux de Dieu. Être frappé de peste. Être frappé de la peste. Mourir de la peste. Avoir la peste. En temps de peste. Remède contre la peste, pour la peste. Préservatif contre la peste. On fait faire quarantaine à ceux qui viennent d'un lieu soupçonné de peste. La peste se mit dans l'armée.)

On dit figurément d'Une personne dont la fréquentation est pernicieuse, (Ne souffrez pas que votre fils hante ce jeune homme-là, il le corrompra; c'est une peste. C'est une peste dans une famille, dans une maison, qu'une personne de mauvais exemple.)

On dit d'Un méchant citoyen qui a du pouvoir, & d'un méchant homme, que (C'est une peste publique.) Et dans le style familier, en parlant d'Un méchant petit garçon, on dit, que (C'est une méchante peste, une méchante petite peste.) Cela se dit aussi d'une jeune fille vive & malicieuse.

On dit familièrement d'Une personne, qu'*Elle est un peu peste*, pour dire, qu'Elle est maligne. Il est du style familier. Et on dit de même d'un petit garçon, (Que c'est un petit peste.)

Proverbialement, *Dire la rage & la peste de quelqu'un*, C'est en dire tous les maux du monde.

PESTE, se dit quelquefois par une espèce d'imprécation. (Peste de l'ignorant. La peste de l'ignorant. La peste soit de l'ignorant. La peste soit du fou.) Il est du style familier.

On s'en sert encore par exclamation & par admiration; & alors c'est une espèce d'interjection du style familier & bas. (Peste, que cela est beau! Peste, qu'il fait froid! La peste, vous ne m'y tenez pas!)

PESTER. v. n. Montrer par des paroles aigres & emportées, le mécontentement qu'on a de quelque chose. (C'est un homme qui peste toujours contre le Gouvernement, contre le Ministère. Il ne fait que pester continuellement. Tout le monde peste contre lui.) Il est du style familier.

PESTIFÈRE. adj. de t. g. Qui communique la peste. (Un air pestifère. Il en sort une vapeur pestifère. Une odeur pestifère.) C'est un terme didactique.

PESTIFÉRÉ, ÉE. adj. Infecté de peste. (Il venoit d'un lieu pestiféré. On brûla toutes ces marchandises, comme venant d'un lieu pestiféré.)

Il s'emploie souvent au substantif, en parlant des personnes: & alors il signifie, Celui qui est atteint de peste, frappé de peste. (Il alla visiter les pestiférés.)

On dit d'Un homme dont on évite le commerce & la conversation, qu'*On le fuit comme un pestiféré*.

PESTILENCE. s. f. Corruption de l'air, peste répandue dans un pays. (Dans un temps de pestilence.)

On dit figurément & en termes de l'Écriture, *Etre assis dans la chaire de pestilence*, pour dire, Enseigner une mauvaise doctrine.

PESTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peste. (Un cadavre pestilent.)

PESTILENTIEL, ELLE. adj. Pestilent, infecté de peste, contagieux. (Un air pestilentiel. Vapeurs pestilentielles. Maladie pestilentielle.)

PESTILENTIEUX, EUSE. adj. Il signifie la même chose que pestilentiel. (Un discours pestilentieux. Des sentimens pestilentieux.)

P E T

PET. s. m. Vent qui sort du corps par derrière avec bruit. (Faire un pet. Lâcher un pet.)

On dit proverbialement & bassement, d'Un homme extrêmement glorieux, qu'*Il est glorieux comme un pet*.

On appelle *Pets*, Une sorte de beignets fort enflés.

PÉTALE. s. m. Terme de Botanique. On appelle ainsi les feuilles d'une fleur, qui servent d'enveloppe au pistil & aux étamines. *Il y a des fleurs qui n'ont point de petales; on les nomme* Apétales.

PÉTALISME. s. m. Terme d'Antiquité. Forme de jugement établie à Syracuse, & qui étoit à peu près la même chose que l'Ostracisme chez les Athéniens.

PETARADE. s. f. Plusieurs pets de suite. Il ne se dit guère qu'en parlant Des chevaux ou d'autres animaux semblables, lorsqu'ils pètent en ruant. (Le cheval se mit à ruer & à faire des petarades.)

Il se dit aussi d'Un bruit qu'on fait de la bouche par mépris pour quelqu'un. (Il lui a fait une pétarade.)

PETARD. s. m. Sorte de machine de fer ou de fonte, qui étant chargée de poudre à canon & couverte avec un madrier, sert à enfoncer les portes d'une ville qu'on veut surprendre. (Charger un petard. Attacher le petard à une porte.)

On appelle aussi *Petard*, Une sorte de feu d'artifice, fait avec de la poudre à canon, & du papier ou du parchemin mis en plusieurs doubles, & extrêmement battu & ferré. (Jeter des petards. Un petard lui creva dans la main.)

PETARDER. v. a. Faire jouer un petard contre une porte. (Petarder une porte. Petarder une ville.)

PETARDÉ, ÉE. participe.

PETARDIER. s. m. Celui qui fait les petards, ou qui les applique. (Habile petardier. Hardi petardier.)

PETASITE. s. m. Plante qui croît aux lieux humides, & dont les fleurs paroissent avan les feuilles. On emploie en Médecine la racine de cette plante, qui est chaude, at-

tenuante, apéritive, sudorifique, vulnéraire & alexipharmaque.

PETAUD. f. m. Terme qui n'a d'usage qu'en cette phrase familière, (La Cour du Roi petaud,) qui se dit par une espèce de quolibet, pour signifier un lieu de confusion, & où tout le monde est maître.

PETAUDIÈRE. f. f. Terme de raillerie & de plaisanterie, qui se dit d'Une assemblée sans ordre, d'un lieu où chacun fait le maître. (Cette maison-là est une petaudière, une vraie petaudière.)

PÉTÉCHIES. f. f. pl. Espèce de pourpre, tache qui s'élèvent sur la peau dans les fièvres malignes & pestilentielles.

PETER. v. n. Faire un pet.

On dit proverbialement & bassement, *Peter plus haut que le cul*, pour dire, Entreprendre des choses au-dessus de ses forces, ou prendre des manières au-dessus de son état. (Il ne faut pas peter plus haut que le cul.)

On dit proverbialement, *Ne comptez pas sur les promesses de cet homme-là, il vous petera dans la main*; pour dire, Il vous manquera au besoin. *J'avois pour cinquante mille francs de lettres de change qui m'ont peté dans la main*, pour dire, Que j'ai perdues, dont je n'ai pas été payé.

On dit figurément, que *Du bois pète dans le feu*, pour dire, qu'Il éclate & qu'il fait du bruit quand il est dans le feu. (Le bois de chêne pète dans le feu. Le laurier & le sel jetés dans le feu, pètent.)

On dit aussi familièrement, qu'*Une boîte*, qu'*un fusil*, qu'*un pistolet*, *&c. pètent bien*, pour dire, qu'Ils font un grand bruit quand on les tire. Et, *Faire peter le salpêtre*, pour dire, Faire une grande décharge de mousqueterie & d'artillerie.

On dit proverbialement, que *La gueule du Juge en petera*, pour dire, que Dans une affaire on ne veut point d'accommodement, & qu'on veut qu'elle se juge.

PETEUR, EUSE, f. Qui pète. On dit proverbialement & bassement d'Un homme qu'on a chassé honteusement de quelque endroit, qu'*On l'a chassé comme un peteur d'Eglise*.

PETILLANT, ANTE, adj. Qui petille, qui brille avec éclat. (Vin petillant. Des yeux petillans. Un sang petillant.)

PETILLEMENT. f. m. Action de petiller. (Le petillement du sel dans le feu. Le petillement du salpêtre.)

PETILLER. v. n. Éclater avec bruit & à plusieurs petites reprises en sautillant. En ce sens, il ne se dit proprement que De certaines choses qui étant jetées dans le feu, font du bruit à plusieurs reprises, comme le sel & le laurier. (Le sel petille dans le feu. Les feuilles de laurier petillent dans le feu. Du charbon qui petille. Du feu qui petille. Du bois qui petille.)

On dit Du vin, qu'*Il petille*, pour dire, que Quand on le verse dans le verre, il s'en élève de petites parcelles. Et on dit, que *Des yeux petillent*, pour dire, qu'ils brillent, qu'ils jettent un grand éclat.

On dit d'Un jeune homme, que *Le sang lui petille dans les veines*, pour dire, que Le sang lui bout dans les veines, qu'il a le sang vif, qu'il est impatient & impétueux.

On dit aussi, qu'*Un homme petille de faire quelque chose*, pour dire, qu'Il souhaite avec ardeur de faire quelque chose, qu'il en a une extrême impatience. Il est du style familier.

PETIT, ITE. adj. Qui a peu d'étendue, peu de volume dans son genre, dans son espèce. En cette acception, il s'oppose également & à grand & à gros, selon les différentes choses dont on parle, & il se dit de toute quantité continue. (Un petit homme. Un petit chien. Un petit cheval. C'est un homme de petite taille, de petite stature. Un petit jardin. Un petit logis. Une petite ville. Le petit doigt du pied. Le petit doigt de la main. Écrire en petit caractère, en petite lettre, en petit volume. Faire un petit paquet.)

On dit, *Porter de petits cheveux*, pour dire, Porter les cheveux courts. Et, *Porter un petit collet*, *porter le petit collet*, pour dire, Être habillé en Ecclésiastique.

PETIT, se dit aussi D'une quantité discrète. Ainsi on dit, (Un petit nombre de personnes. Une petite somme d'argent. Un petit revenu. Une petite quantité de gens.)

Il se dit généralement De toutes les choses physiques ou morales qui sont moindres que d'autres dans le même genre. (Une petite complexion. Une petite constitution. Petit esprit. Petit talent. Petite fortune De petite conséquence. Petite dépense. Petit vent. Petit jeu. Marcher à petit bruit, à petites journées. Aller au petit pas. Brûler à petit feu. Faire ses affaires à petit bruit.)

On dit figurément, *Etre réduit au petit pied*, pour dire, Se trouver réduit à une moindre fortune, à une moindre dépense.

On dit qu'*Un homme est petit devant un autre*, pour dire, qu'Il s'abaisse devant lui par respect ou par crainte. On dit aussi, qu'*Un homme est petit devant un autre*, pour dire, qu'Il ne paroît rien devant lui. (Tous les grands Seigneurs sont petits devant le Roi. Et on dit dans le même sens, que (Tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde est petit devant Dieu.)

On dit, *Le petit peuple*, pour dire, Le bas peuple, le menu peuple. *Des gens de petite étoffe*, pour dire, Des gens de peu.

On dit, *La petite pointe du jour*, pour dire, la première pointe, la première apparence du jour.

PETIT, se joint aussi à plusieurs substantifs, avec lesquels il semble ne former qu'un seul mot, comme dans les articles suivans.

PETIT-FILS. Terme relatif. Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. On dit, *Petit-fille*, au féminin, dans la même signification que *Petit-fils* au masculin. Et on appelle *Arrière petit-fils & arrière petite-fille*, Les enfans du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule.

PETIT-GRIS. Sorte de fourrure faite de la peau d'un écureuil du pays du Nord.

PETIT-LAIT. La sérosité qui s'égoutte du lait.

PETIT-MAÎTRE. *Voyez* MAÎTRE.

PETIT-MÉTIER. Sorte de pâtisserie, qui est une espèce d'oublie ou de gaufre.

PETIT-NEVEU. Terme relatif. Le fils du neveu ou de la nièce, par rapport au frère ou à la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. On dit, *Petite nièce* au féminin, dans la même signification que *Petit-neveu* au masculin.

PETITE-OIE. *Voyez* OIE.

PETIT-PIED. f. m. Os d'une forme presque ovale, & d'une substance spongieuse renfermée dans le sabot du cheval.

PETITE-VÉROLE. Sorte de maladie dangereuse, à laquelle les enfans sont particulièrement sujets.

PETIT, est quelquefois employé substantivement. Ainsi on dit, *Du petit au grand*, pour dire, Par comparaison des petites choses aux grandes. (En fait des machines, il y a grande différence du petit au grand.) On dit, *Il ne faut pas argumenter du petit au grand*, *conclure du petit au grand*, pour dire, que Les argumens qu'on fait, que les conséquences qu'on tire d'une petite chose à une grande, ne prouvent rien. On dit dans un sens pareil, (Pour juger du petit au grand. A raisonner du petit au grand. En comparant les choses du petit au grand.)

EN PETIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, En raccourci. (Peindre en petit. Un modèle en petit. Toutes les machines qui réussissent en petit, ne réussissent pas toujours en grand.)

PETIT À PETIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, Peu à peu. (Il a fait sa fortune petit à petit.) On dit proverbialement, *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, pour dire, qu'Avec un travail assidu, quoique médiocre, on vient à bout de ce qu'on entreprend.

PETIT. f. m. Terme qui se dit De certains animaux nouvellement nés, par rapport au père & à la mère. (Cette chienne a fait des petits. Les petits d'une chienne. Les petits d'un aigle. Les petits d'un corbeau, d'une tourterelle. Le père, la mère & les petits.)

PETITEMENT. adv. En petite quantité. (Il a du bien, mais il en a petitement.) On dit d'Un homme qui a de la peine à subsister, qu'*Il vit petitement*. Et d'Un homme qui est logé fort à l'étroit, qu'*Il est logé petitement*.

PETITESSE. f. f. Peu d'étendue, peu de volume. (La petitesse d'un vase. La petitesse de sa taille. La petitesse du caractère de cette édition. La petitesse du volume.)

Il signifie aussi Modicité. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en parlant de dons, de présens. (Ne regardez pas à la petitesse du don, mais à ma bonne volonté.)

Il se dit aussi figurément, en parlant Des qualités du cœur, de l'esprit, &c. & alors il signifie Bassesse. (Petitesse de cœur. Petitesse d'ame.)

On appelle *Petitesse d'esprit*, Ce qui fait qu'un homme s'amuse à des bagatelles, & qu'il regarde de petites choses comme grandes.

Lorsqu'un homme se formalise aisément, & s'offense de la moindre chose, on dit qu'*Il y a de la petitesse à cela*. On le dit aussi, lorsqu'un homme s'attache trop exactement à de petites choses, à de petites formalités.

En parlant d'Un homme qui n'a qu'un esprit de minutie & de bagatelle, on dit que (C'est un homme plein de petitesses.)

PÉTITION. f. f. Terme didactique, qui n'a d'usage que dans cette phrase, (Pétition de principe,) qui se dit, lorsqu'on allègue pour preuve la chose même qui est en question.

PÉTITOIRE adj. f. Terme de Jurisprudence, qui n'a d'usage que dans cette phrase, (Action pétitoire,) qui se dit d'Une demande faite en Justice pour obtenir la propriété d'un héritage. Et en matière bénéficiale, il signifie, La demande faite pour être déclaré titulaire d'un Bénéfice.

PÉTITOIRE, est aussi substantif masculin, & se dit pareillement d'Une instance faite

en Justice, pour être maintenu ou établi dans la propriété d'un héritage, ou dans la jouissance d'un Bénéfice. (Une demande au pétitoire. Demandeur au pétitoire.) On dit, *qu'Un homme a gagné son procès au pétitoire*, pour dire, que l'Arrêt l'a déclaré légitime propriétaire de l'héritage en question. (L'Ordonnance défend de juger conjointement le pétitoire & le possessoire.)

PETON. s. m. Mot diminutif, pour dire, Un petit pied. (Voilà de jolis petons.) Il ne se dit que des enfans, ou en plaisanterie.

PÉTONCLE. s. f. On a donné ce nom à plusieurs espèces de coquillages bivalves, qui diffèrent des peignes en ce que leurs coquilles n'ont point d'oreilles.

PÉTRÉE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (L'Arabie pétrée.)

PÉTRIFICATION. s. f. Effet naturel, par lequel des substances du règne animal ou végétal sont changées en pierres, en conservant toujours leur première figure.

Il signifie aussi, La chose même pétrifiée. Ainsi on dit, qu'*Il y a de belles pétrifications dans le cabinet d'un curieux*, pour dire, qu'Il y a des choses pétrifiées très-rares.

PÉTRIFIER. v. a. Changer en pierre, faire devenir de nature de pierre. (Il y a des eaux qui pétrifient par succession de temps les choses qu'on y jette. Les Poëtes disent que la tête de Méduse avoit la vertu de pétrifier ceux qui la regardoient.)

PÉTRIFIÉ, ÉE. participe. (Bois pétrifié. Os pétrifiés. Coquilles pétrifiées. La plupart des pierres qui s'engendrent dans le corps humain, ne sont que des glaires pétrifiées.)

PÉTRIN. s. m. Coffre dans lequel on pétrit & on serre le pain. On l'appelle autrement *Huche*. (Acheter un pétrin. Vendre un petrin.)

PÉTRIR. v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer, & en faire de la pâte. (Pétrir du pain. Pétrir un gâteau. Ce Boulanger pétrit bien sa pâte, pétrit bien son pain, *& absolument*, pétrit bien.)

PÉTRI, IE. participe.

On dit figurément d'Un homme colère & impétueux, que (C'est un homme tout pétri de salpêtre.)

PÉTROLE. s. m. Bitume liquide & noir qui se trouve dans le sein de la terre. (Huile de pétrole.)

PETTO. (IN PETTO.) Expression empruntée de l'Italien, qui signifie, Dans l'intérieur du cœur, en secret. (Le Pape a fait deux Cardinaux, & en a réservé un in petto.)

PÉTULAMMENT. adv. D'une manière pétulante.

PÉTULANCE. s. f. Qualité de celui qui est pétulant. (Avoir beaucoup de pétulance. Parler avec beaucoup de pétulance.)

PÉTULANT, ANTE. adj. Vif, impétueux & brusque, qui à peine à se contenir. (Il est fort pétulant, il est d'un naturel pétulant.)

PETUN. s. m. *Voyez* TABAC.

On ne se sert guère du mot de petun dans le discours ordinaire, si ce n'est par une espèce de dénigrement, comme dans cette phrase, C'est un preneur de petun.) On dit ordinairement *Tabac*. (Prendre du tabac.

PETUNER. v. n. Prendre du tabac en fumée. Il ne se dit guère qu'en dénigrement. (Ils n'ont fait que petuner toute la nuit.)

PÉTUNSÉ. s. m. Pierre que les Chinois emploient pour faire la porcelaine. Ce mot est emprunté du Chinois.

P E U

PEU. adv. de quantité. Il est opposé à *Beaucoup*. (Être peu sensible à l'intérêt. Manger peu. Dépenser peu. Parler peu, fort peu. Avoir peu de bien, très-peu de bien. Il arrivera dans peu de temps, dans peu de jours. Je vous dirai en peu de mots. Cela est de peu de conséquence, de peu d'importance. Peu s'en est fallu qu'il ne se soit tué.)

On dit proverbialement, *A grands Seigneurs peu de paroles*, pour dire, qu'Il faut leur expliquer en fort peu de mots ce qu'on veut leur faire entendre.

Quand on veut donner à entendre qu'on ne doit pas faire cas d'une chose, d'une personne, on dit, que (C'est peu de chose. C'est peu de chose que cela. C'est peu de chose que cet homme-là.)

On dit aussi, pour marquer la foiblesse & la misère de la condition humaine, que (C'est peu de chose que de nous.)

On dit proverbialement, *Paix & peu*, pour dire, que des biens modiques qu'on possède en assurance & en paix, sont préférables à de grandes richesses qu'on ne posséderoit qu'avec crainte, & avec beaucoup de démêlés & de procès.

On dit aussi proverbialement, *Peu & bon*, pour dire, qu'On se contente de peu, pourvu qu'il soit bon.

On dit encore proverb., *Peu ou prou*, *ni peu ni prou*, pour dire, Peu ou beaucoup, ni peu ni beaucoup. (Donnez-m'en peu ou prou. Je n'en ai ni peu ni prou.)

On dit aussi, *Peu ou point*, pour dire, Presque point. Et, *ni peu ni point*, pour dire, Point du tout. (Il a peu ou point de santé. Il n'a d'esprit ni peu ni point.)

On dit encore, *Si peu que rien*, *si peu que ce n'est pas la peine d'en parler*, pour dire, Presque point. (Il a encore la fièvre, mais si peu que rien.)

PEU À PEU. Lentement, par un progrès presque imperceptible. (Les jours augmentent peu à peu. Peu à peu on en viendra à bout. Les eaux s'écoulent peu à peu.)

DANS PEU. Façon de parler adverbiale & abrégée, pour dire, Dans peu de temps. (Il arrivera dans peu.)

POUR PEU QUE. Façon de parler qui se construit avec le subjonctif en plusieurs sortes de phrases. Ainsi on dit, *Pour peu que vous lui en parliez il le fera*, pour dire, Si vous lui en parlez le moins du monde. *Pour peu que vous en preniez soin*, *pour peu de soin que vous en preniez*, pour dire, Si vous en prenez le moindre soin.

PEU, est aussi quelquefois une manière de parler abrégée, pour signifier, Peu de chose. (Se contenter de peu. Vivre de peu. Peu lui suffit. Se passer à peu. Se passer de peu. Il tient à peu. Il se tient à peu.)

On dit, qu'*Un homme est un homme de peu*, pour dire, que C'est un homme de néant, un homme de la lie du peuple.

SI PEU, AUSSI PEU, TROP PEU. Façons de parler relatives & comparatives, dont on se sert en diverses phrases. (Vous y serez si peu, aussi peu que vous voudrez, tant & peu que vous voudrez. Vous en donnerez si peu qu'il vous plaira. Ce n'est pas la peine de s'y mettre pour si peu. Il a si peu de sens, que.... Il a trop peu d'intérêt à cela pour s'en mêler.)

UN PEU, TANT SOIT PEU. Façons de parler diminutives, pour dire, Peu, très-peu. (Attendez un peu. Attendez tant soit peu. Mettez-en tant soit peu. Donnez-moi un peu de pain. Ayez un peu de patience. Attendez encore un peu.)

À PEU PRÈS, À PEU DE CHOSE PRÈS. Façons de parler adverbiables, pour dire, Presque environ. (Ils sont à peu près de même âge. Ces deux étoffes-là sont de même prix, à peu de chose près.)

PEU, est aussi substantif. (Le peu que j'ai fait pour vous ne mérite pas.... Le peu qui me reste à vivre. Le peu de cas qu'on en fait. Le peu de plaisir que j'y prends. Son peu de mérite. Votre peu d'assiduité. Il vit du peu qu'il a. Excusez mon peu de mémoire. J'attribue cela au peu de soin que vous avez eu.)

PEUPLADE. s. f. coll. Multitude d'habitans qui passent d'un pays dans un autre pour le peupler. (Envoyer une peuplade dans un pays. Les différentes peuplades qui ont été envoyées dans l'Amérique, dans les Indes. On dit, *Faire une peuplade en un pays*, pour dire, Y envoyer, y établir une peuplade, une colonie. (Les Espagnols ont fait de grandes peuplades dans les Indes.)

PEUPLE. s. m. Terme collectif. Multitude d'hommes d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois. (Le peuple Hébreu. Le peuple Juif. Le peuple d'Israël. Le peuple Hébreu a été appelé le peuple de Dieu. Le peuple Romain. Les peuples Septentrionaux. Les peuples d'Orient. Les peuples Asiatiques. Les peuples du Nord. Les peuples de Provence, de Dauphiné, &c. Tous les peuples de la terre.)

PEUPLE, se prend quelquefois pour Une multitude d'hommes qui sont d'une même religion, soit qu'ils soient du même pays ou non. Ainsi en parlant des Juifs, on dit que (le Peuple Juif est dispersé par toute la terre.)

En parlant à un Prince de ses Sujets, on lui dit, (Vos peuples, votre peuple.)

Il se dit aussi d'une multitude d'habitans qui vivent ou dans une même ville, ou dans un même bourg ou village. (Il y a beaucoup de peuple dans Paris. Tout le peuple du bourg, du village accourut.)

Il se prend aussi quelquefois pour La partie la moins considérable d'entre les habitans d'une même ville, d'un même pays. (Il y eut quelque émotion parmi le peuple. La plupart du temps, le peuple ne sait ce qu'il veut. Il n'y avoit que du peuple à la promenade.) En ce même sens on dit, (Le menu peuple. Le bas peuple. Le petit peuple. Un homme de la lie du peuple.)

Le mot de *Peuple* s'emploie en diverses phrases, dont plusieurs appartiennent également à toutes les différentes significations qui ont été marquées. C'est pourquoi on les met ici toutes ensemble. (Le Sénat & le peuple Romains. Les Tribuns du peuple. Ce Prince fut appelé le père du peuple. Émouvoir le peuple à sédition. Se faire aimer du peuple. Gagner les bonnes grâces du peuple. Avoir la faveur du peuple. Un Prince qui a le cœur de ses peuples, l'affection de ses peuples, l'amour de ses peuples. Soulager la misère du peuple, des peuples. Ce Roi est adoré de ses peuples. Le peuple lui donnoit mille bénédictions. Tenir le peuple dans le devoir.)

On dit communément, que *La voix du peuple est la voix de Dieu*, pour dire,

qu'Ordinairement le sentiment général est fondé sur la vérité.

Peuple, signifie aussi, Du petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler. (Il y a peu de poisson dans cet étang, il y faut mettre du peuple.)

PEUPLER. v. a. Établir une multitude d'habitans en quelque pays, en quelque endroit. (Romulus après avoir fondé Rome, la peupla de toutes sortes de gens ramassés. Peupler un pays abandonné, une Île déserte.)

Il signifie aussi, Remplir un lieu d'habitans par la voie de la génération. (Adam & Éve ont peuplé toute la terre. Les premiers hommes qui peuplèrent l'Europe & l'Afrique après le déluge.)

En ce sens, il est aussi neutre. (Toutes les nations ne peuplent pas également.)

Peupler, se dit aussi tant à l'actif qu'au neutre, en parlant de divers animaux. Ainsi on dit à l'actif, *Peupler un étang de poissons, peupler un colombier de pigeons*, pour dire, Mettre beaucoup de petits poissons dans un étang, mettre beaucoup de pigeons dans un colombier. Et dans le même sens, (Peupler une garenne. Peupler un pays de gibier.) Et on dit au neutre, qu'*Il n'y a point de poisson qui peuple autant que la carpe*, qu'*il n'y a point d'animaux qui peuplent tant que les lapins*, pour dire, qu'il n'y a point de poissons, point d'animaux qui multiplient davantage.

Peuplé, ée. participe.

Il est aussi adj. & dans cette acception, on dit, qu'*Un pays est fort peuplé*, pour dire, qu'Il y a une grande quantité d'habitans. (Une Province fort peuplée.)

PEUPLIER. s. m. Arbre fort haut qui croît dans les lieux humides & marécageux. On en distingue de trois espèces. *Le peuplier blanc, le peuplier noir, & le tremble*, qui est une espèce de peuplier. L'écorce du peuplier blanc s'emploie contre la sciatique & la brûlure. Le peuplier noir pousse au printemps une espèce de boutons remplis d'un suc jaune, qu'on appelle *Yeux du peuple*, ou *Peuplier*. Ils sont rafraîchissans, émolliens, & propres à calmer les douleurs, étant appliqués extérieurement.

PEUR. s. f. Crainte, frayeur, passion de l'ame, mouvement par lequel l'ame est excitée à éviter un objet qui lui paroît nuisible. (Avoir peur. Il eut grand'peur. Il eut belle peur. Faire peur à quelqu'un. Je lui en ai fait la peur. Trembler de peur. Mourir de peur. La peur le fit pâlir. La peur lui a troublé l'esprit. Il n'en a eu que la peur. Votre peur est mal fondée. La peur de la mort. La peur des esprits. C'est un homme sans peur, incapable de peur, qui ne connoît point la peur. Le Chevalier Bayard a été nommé le Chevalier sans peur & sans reproche.)

Lorsqu'on veut faire entendre qu'on ne craint guère, qu'on ne craint point un ennemi qui menace de nous attaquer, on dit, (Je lui ferai la moitié de la peur.)

On dit proverbialement, *On peut bien guérir du mal, mais on ne sauroit guérir de la peur*, pour dire, que Les impressions que fait la crainte sur une personne timide, ne peuvent s'effacer, quelque mal fondées qu'elles soient.

On dit proverbialement, *N'aille au bois qui a peur des feuilles*, pour dire, que Quand on craint le danger, il ne faut pas aller où il y en a.

On dit qu'*Un homme a peur de son ombre*, pour dire, que Les moindres choses lui font peur.

On se sert aussi du mot de *Peur* en plusieurs autres phrases par exagération. (J'ai peur de vous incommoder. J'ai peur que cela ne vous fasse de la peine. J'ai peur pour lui. J'ai peur qu'il n'en soit mauvais marchand. Il n'a osé vous le dire de peur de vous déplaire.)

De peur que. Manière de parler qui sert de conjonction. (Cachez-lui votre dessein, de peur qu'il ne le traverse.)

De peur, se joint aussi avec la préposition *De*, (Il ne sort jamais la nuit, de peur des voleurs, de peur d'être volé.)

PEUREUX, EUSE. adj. Craintif, timide, qui est susceptible de frayeur, qui est sujet à la peur. (Les femmes sont naturellement peureuses. Il est extrêmement peureux. Le lièvre est un animal fort peureux.)

PEUT-ÊTRE. adv. dubitatif. (Cela arrivera-t-il? peut être. Peut-être qu'oui, peut-être que non. Peut être viendra-t-il, peut-être qu'il viendra. Ferez-vous cela? peut-être.) Il se prend quelquefois substantivement. (Vous fondez-vous sur un peut-être?)

PHA

PHAÉTON. s. m. Espèce de petite calèche à deux roues, fort légère & découverte. C'est ce qu'on nomme aussi *Cabriolet*.

PHAGÉDÉNIQUE. adj. de t. g. Rongeant. Il se dit des ulcères malins qui rongent & corrodent les chairs voisines. On les nomme *Ulcères phagédéniques*.

On appelle *Eau phagédénique*, De l'eau de chaux dans laquelle on a mêlé quelques corrosifs. Elle consume les chairs baveuses.

PHALANGE. s. f. Terme d'antiquité. Corps de piquiers pesamment armés, qui combattoient sur quatre, huit, douze, & même seize de hauteur. Ce qui faisoit distinguer *La phalange simple, double, triple, quadruple*. (Front de la phalange. Corps de la phalange.) *La phalange octuple, dont on voit un exemple à la bataille de Magnésie, avoit de hauteur trente-deux hommes.* Aujourd'hui il ne se dit plus que poëtiquement & par extension, pour signifier simplement Des troupes d'infanterie.

Phalange, est aussi un terme d'Anatomie, & il signifie, Les os qui composent les doigts de la main & du pied. (Le pouce a deux phalanges, & les autres doigts en ont trois.)

PHALANGITE. subst. m. Soldat de la Phalange.

PHALARIS. s. m. Plante qui produit plusieurs tiges semblables à celle de l'épautre. Sa graine qui est blanche aussi bien que le jus de la plante pilée, apaisent les douleurs de la vessie. On l'appelle aussi *Graine de Canarie*.

PHALÈNE. s. m. Nom que les Naturalistes donnent au papillon nocturne, pour le distinguer du papillon de jour.

PHALEUQUE, ou PHALEUCE. adj. Terme de Poësie latine, qui se dit d'un vers de cinq pieds, qui sont un spondée, un dactyle, & trois trochées.

PHARAON. s. m. Espèce de jeu de cartes, qui se joue à peu près comme la Bassette.

PHARE. s. m. Espèce de grand fanal, qui se met ordinairement sur de hautes tours, pour éclairer les vaisseaux, qui sont en mer. (Le phare nous servit beaucoup pour entrer dans le port. Le phare d'Alexandrie a donné son nom à tous les autres phares.)

Il se prend aussi pour la tour sur laquelle est le fanal. (Le phare d'Alexandrie. Le phare de Messine,) qui aujourd'hui se dit seulement Du détroit qui est entre l'Italie & la Sicile.

PHARISAÏQUE. adj. de t. g. Qui tient du caractère des Pharisiens. (Orgueil pharisaïque.)

PHARISAÏSME. s. m. Caractère des Pharisiens. Il s'emploie dans le discours familier, pour signifier Hypocrisie.

PHARISIEN. s. m. Nom d'une secte chez les Juifs. Ils affectoient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie.

PHARMACEUTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Pharmacie. (La Chimie pharmaceutique.)

PHARMACEUTIQUE. s. f. Partie de la Médecine, qui traite de la composition des médicamens, & de leur emploi.

PHARMACIE. s. f. L'art de préparer & de composer les remèdes. (Entendre bien la Pharmacie. Les Médecins ont abandonné la Pharmacie aux Apothicaires. (La Chirurgie & la Pharmacie étoient autrefois exercées par les Médecins.)

PHARMACIEN. s. m. Celui qui exerce la Pharmacie (C'est un bon Pharmacien, un excellent Pharmacien.)

PHARMACOPÉE. s. f. Traité qui enseigne de quelle manière les remèdes doivent être préparés. (Nous avons des Pharmacopées de différens Auteurs & de différentes nations.)

PHARYNGOTOME. s. m. Instrument de Chirurgie. Lancette cachée, & avec laquelle le Chirurgien peut pénétrer jusques dans le fond de la gorge.

PHARYNX. s. m. L'orifice du gosier qui touche à la bouche.

PHASE. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit Des diverses illuminations & des diverses apparences de quelques planètes. (Les phases de la Lune. Les phases de Vénus.)

PHASÉOLE. *Voyez* Faséole.

PHE

PHÉBUS. s. m. Terme pris du Latin, pour signifier, Le Soleil & Apollon. Ainsi on dit poëtiquement, *Le blond Phébus*, pour dire, Le Soleil.

On dit, *Parler Phébus*, pour dire, Exprimer avec des termes trop figurés & trop recherchés, ce qui doit être dit plus simplement. Et, *Donner dans le phébus, employer le phébus*, pour dire, Se servir d'un langage, d'un style guindé, trop figuré.

On dit d'Un homme qui écrit dans cette sorte de style, que (Tout son style est un phébus perpétuel.)

PHÉNICOPTÈRE. *Voyez* Flécharu.

PHÉNIGME. s. f. Terme de Médecine. Remède qui excite de la rougeur, & fait élever des vessies sur les parties du corps où il est appliqué.

PHÉNIX. s. m. Oiseau fabuleux, que quelques Anciens ont cru être unique en son espèce, & renaître de sa cendre. *Les Anciens disent que le phénix, après avoir vécu plusieurs siècles, amasse quantité de petits morceaux de bois aromatiques dont il fait un bûcher, qu'il allume de ses ailes aux rayons du soleil; & que de sa cendre il naît un ver qui devient ensuite phénix. On dit que c'est en Arabie que se trouve le phénix.*

On dit figurément, qu'*Un homme est le phénix des beaux esprits, des Orateurs, des Poëtes*, pour dire, qu'Il est supérieur à tous les autres, & unique en son genre.

PHÉNIX, est aussi le nom d'une constellation de l'hémisphère austral, qui n'est pas visible dans nos climats.

PHÉNOMÈNE. s. m. Terme didactique. Tout ce qui apparoît de nouveau dans l'air, dans le ciel. (Voilà un étrange phénomène. Phénomène nouveau. Les phénomènes qu'on a vu depuis peu. On ignore la cause de ce phénomène.)

PHÉNOMÈNE, se prend encore figurément & par extension pour Tous les differens effets qu'on remarque dans la nature. *Par la circulation du sang, on rend raison du battement du pouls, & de plusieurs autres phénomènes qu'on observe dans le corps humain.*

Il se dit aussi figurément & familièrement Des choses qui surprennent par leur nouveauté, ou par leur rareté. (C'est un phénomène que de vous voir ici.)

PHÉRÉCRATE. s. m. Vers de la Poësie grecque ou latine, composé d'un dactyle entre deux spondées.

P H I

PHILANTROPE. s. m Celui qui par disposition & bonté naturelle est porté à aimer tous les hommes.

PHILANTROPIE. s. f. Caractère du Philantrope.

PHILLYRÉE. s. f. Arbuste qui croît aux lieux rudes & âpres. Ses feuilles sont astringentes & propres pour les ulcères de la bouche.

PHILOLOGIE. s. f. Terme didactique. Érudition qui embrasse diverses parties des Belles-Lettres, & principalement la Critique.

PHILOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui concerne la Philologie.

PHILOLOGUE. s. m. Terme didactique. Homme de Lettres qui s'attache à diverses parties de la Littérature, & surtout à la Critique.

PHILOSOPHALE. adj. f. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Pierre philosophale*, qui signifie, La prétendue transmutation des métaux en or. (Il s'est ruiné à chercher la pierre philosophale. Jusqu'ici on n'a point trouvé la pierre philosophale.)

On dit d'Un homme qui fait une dépense fort au-dessus du revenu qu'il paroît avoir, qu' (Il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale.)

On dit aussi d'Une chose extrêmement difficile à trouver, que (C'est la pierre philosophale.)

Pour dire, qu'Une chose n'est pas bien difficile, on dit, que (Ce n'est pas la pierre philosophale.)

Et pour dire, qu'Un homme a l'esprit fort borné, on dit, qu'*Il ne trouveroit pas*, ou qu'*il n'a pas trouvé la pierre philosophale.*

PHILOSOPHE. s. m. Celui qui s'applique à l'étude des Sciences, & qui cherche à connoître les effets par leurs causes & par leurs principes. (Pythagore est le premier d'entre les Grecs qui ait pris le nom de Philosophe. Les anciens Philosophes. Les Philosophes Grecs. Les différentes sectes des Philosophes. Les Philosophes Païens. Philosophe Stoïcien. Philosophe Platonicien. Philosophe Cynique. Philosophe Moral. Philosophe Chymique. Un grand Philosophe. Un célèbre Philosophe. Un des premiers Philosophes de son temps.)

On appelle aussi *Philosophe*, Un homme sage, qui mène une vie tranquille & retirée, hors de l'embarras des affaires. (Il s'est retiré pour toujours à la campagne, c'est un Philosophe, un vrai Philosophe.)

Il se dit aussi quelquefois absolument d'Un homme qui, par libertinage d'esprit, se met au-dessus des devoirs & des obligations ordinaires de la vie civile & chrétienne. (C'est un homme qui ne se refuse rien, qui ne se contraint sur rien, & qui mène une vie de Philosophe.)

Dans les Collèges, on appelle *Philosophe*, Un écolier qui étudie en Philosophie.

Les Alchimistes se donnent le nom de Philosophes par excellence. Ainsi en termes d'Alchimie, on dit, *L'or des Philosophes, la poudre des Philosophes*, pour dire, L'or des Alchimistes, la poudre de projection.

PHILOSOPHER. v. n. Traiter des matières de Philosophie. (La manière de philosopher des Péripatéticiens est différente de celle des Stoïciens. Socrate n'aimoit à philosopher que sur les mœurs.) Il signifie aussi, Raisonner, conformément aux principes de la Philosophie. (Il est dangereux de vouloir trop philosopher en matière de Religion.)

Il signifie aussi, Raisonner sur diverses choses de Morale ou de Physique. (Ils s'amusent à philosopher.)

PHILOSOPHER, se prend aussi simplement pour Raisonner trop subtilement sur quelque chose. (Il ne faut pas tant philosopher, il faut agir. Voilà bien philosopher.)

PHILOSOPHIE. s. f. Science qui consiste à connoître les choses par leurs causes & par leurs effets. (Savoir la Philosophie. Étudier la Philosophie. Les principes de la Philosophie. Enseigner la Philosophie. On divise la Philosophie en quatre parties, Logique, Morale, Physique & Métaphysique. Faire son cours de Philosophie. Un traité de Philosophie. Professeur de Philosophie. Des cahiers de Philosophie.)

On dit, *Faire sa Philosophie*, pour dire, Faire son cours de Philosophie, Et, *Etre en Philosophie, aller en Philosophie*, pour dire, Étudier en Philosophie (Il est dans sa seconde année, il fait sa seconde année de Philosophie.)

On appelle aussi du nom de *Philosophie*, Les opinions des différentes sectes des Philosophes. Ainsi on dit, *Selon la Philosophie de Platon, selon la Philosophie d'Épicure*, pour dire, Selon l'opinion de Platon, selon l'opinion d'Épicure. (Cela est tiré de la Philosophie d'Aristote. Cela est contraire aux principes de la nouvelle Philosophie. La Philosophie de Descartes. La Philosophie de Gassendi, de Newton.)

PHILOSOPHIE, se dit aussi d'Une certaine fermeté & élévation d'esprit, par laquelle on se met au-dessus des accidents de la vie, & des fausses opinions du monde. (Il n'y a point de Philosophie à l'épreuve de cela. Il méprise par Philosophie les honneurs que la plupart du monde recherche. Avec un bien très-modique, il mène une vie douce & tranquille; c'est un fruit de son étude & de sa Philosophie.)

En ce sens, on appelle *Philosophie chrétienne*, Celle qui est fondée sur les maximes du Christianisme. Et, *Philosophie païenne* ou *naturelle*, Celle qui n'est soutenue que des seules lumières naturelles. (Il n'y a point de meilleurs secours contre les accidens de la vie, que celui de la Philosophie Chrétienne.)

PHILOSOPHIE, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un caractère qui est entre le Cicéro & le Petit Romain.

PHILOSOPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Philosophie, qui concerne la Philosophie. (Raisonnement philosophique. Discours philosophique. Matière philosophique.) *Or philosophique*, C'est l'or des Alchimistes.

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. D'une manière philosophique, en Philosophe. (C'est un homme qui vit philosophiquement. À parler de cela philosophiquement.)

PHILTRE. s. m. Breuvage, ou autre drogue, qu'on suppose propre à donner de l'amour. (Philtre amoureux. Donner un philtre. On lui donna un philtre qui le rendit furieux, qui lui fit perdre l'esprit.)

PHIMOSIS s. m. Maladie du prépuce, qui est si resserré, qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland.

P H L

PHLÉBOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Saignée, ou l'art de saigner.

PHLÉBOTOMISER. v. a. Terme didactique. Saigner.

PHLÉBOTOMISÉ, ÉE. participe.

PHLEGMAGOGUE. *Voy.* FLEGMAGOGUE.

PHLEGMATIQUE. *Voyez* FLEGMATIQUE.

PHLEGME. *Voyez* FLEGME.

PHLEGMON. *Voyez* FLEGMON.

PHLEGMONEUX. *Voyez* FLEGMONEUX.

PHLOGISTIQUE. s. m. Les Chimistes entendent par ce mot, la partie des corps qui est susceptible de s'enflammer. C'est un synonyme de la matière inflammable.

PHLOGOSE. s. f. Inflammation interne ou externe, ardeur, chaleur contre nature, sans tumeur.

P H O

PHŒNICULE. s. m. Oiseau. Espèce de Rossignol, qu'on appelle *Rossignol de muraille*, parce qu'il se retire dans les trous des murailles.

PHOLADE. s. f. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces.

PHOSPHORE. s. m. Nom générique donné par les Chimistes aux substances qui ont la propriété de luire comme du feu. Il y en a de naturels & d'artificiels. *Le phosphore d'urine se fait avec un sel tiré de l'urine putréfiée.*

P H R

PHRASE. s. f. Assemblage de mots sous une certaine construction. (Phrase ordinaire, populaire. Phrase figurée, recherchée. Bonne phrase. Mauvaise phrase. Phrase régulière, irrégulière.)

On dit d'Un homme qui a une façon de parler recherchée & affectée, qu'*Il ne parle que par phrases*, que *c'est un diseur, un faiseur de phrases.*

PHRÉNÉSIE. *Voy.* FRÉNÉSIE.

PHRÉNÉTIQUE. *Voy.* FRÉNÉTIQUE.

P H T

PHTHISIE. s. f. Terme générique, qui signifie, Toute sorte de maigreur & de consomption du corps, de quelque cause qu'elle vienne. (Il est tombé en phthisie.)

PHTHISIQUE. adj. de t. g. Étique, qui est malade de phthisie.

P H U

PHU. *Voy.* VALÉRIANE.

P H Y

PHYLACTÈRE. s. m. On donnoit ce nom chez les Juifs à de petits morceaux de peau ou de parchemin, qu'ils attachoient à leurs bras ou à leur front, & sur lesquels étoient écrits différens passages de l'Écriture.

Chez les Païens, le mot *Phylactère* signifioit, Toute espèce de préservatif ou de

talisman porté superstitieusement par les Anciens.

PHYLARQUE s. m. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'Un Magistrat de l'ancienne Athènes. Ce mot signifie proprement, Chef de Tribu.

PHYLLITIS. s. f. Plante. C'est la même chose que la *Langue de Cerf.*

PHYSICIEN. s. m. Qui sait la Physique. (C'est un grand, un habile Physicien.)

PHYSICIEN, en parlant de Colléges, se dit d'Un écolier qui étudie en Physique.

PHYSIOLOGIE. s. f. Partie de la Médecine, qui traite des parties du corps humain dans l'état de santé.

PHYSIONOMIE. s. f. L'art de juger par l'inspection des traits du visage, quelles sont les inclinations d'une personne. (Par les règles de la physionomie, on juge que cet homme est vicieux. Il y a des gens qui prétendent pouvoir juger par les règles de la physionomie, de ce qui doit arriver à ceux dont ils examinent les traits. Suivant les règles de la physionomie, on juge qu'il sera une mauvaise fin.)

PHYSIONOMIE, se prend plus ordinairement pour l'air, les traits du visage. (Il a une belle physionomie, une physionomie ouverte. Physionomie avantageuse, heureuse, agréable. Physionomie noble. Avoir la physionomie d'un honnête homme. Avoir la physionomie basse. Avoir une méchante physionomie, une physionomie funeste, physionomie malheureuse. Les physionomies sont trompeuses.) En parlant d'un homme qui a une physionomie funeste, on dit, qu'*Il a la physionomie patibulaire.*

PHYSIONOMISTE. s. m. Qui prétend savoir l'art de juger par l'inspection du visage, quelles sont les inclinations d'une personne, & ce qu'il lui doit arriver d'heureux ou de malheureux. (Grand physionomiste. Bon physionomiste.)

PHYSIQUE. s. f. Science qui a pour objet les choses naturelles. (La physique fait partie de la Phylosophie. La physique est nécessaire à un Médecin. Physique générale. Physique particulière. Physique expérimentale. Physique astronomique. Étudier la Physique. Il est savant en Physique. La Physique d'Aristote.)

PHYSIQUE, en parlant de Collége, se dit De la classe où l'on enseigne la Physique. (Un Écolier qui est en Physique, qui va en physique, qui fait sa Physique.)

PHYSIQUE, est aussi adject. & signifie Naturel. (Mouvement physique. Il n'y a point d'empêchement physique à cela.) On dit, *Impossibilité physique*, par opposition, à *Impossibilité morale*, & pour marquer qu'une chose est impossible selon l'ordre de la nature. On dit aussi, *Certitude physique*, par opposition à *Certitude morale.*

PHYSIQUEMENT. adv. D'une manière réelle & physique.

P I A

PIACULAIRE. adj. de t. g. Qui a rapport à l'expiation. (Sacrifice piaculaire.)

PIAFFE, s. f. Faste, Ostentation, vaine somptuosité en habits, en meubles, en équipage, &c. (Tout ce qu'il fait n'est que piaffe.) Il est familier.

PIAFFER. v. n. Faire piaffe. (Il piaffoit avec ses beaux habits, avec son grand équipage.) En ce sens il est familier.

PIAFFER, en termes de Manége, se dit d'Une action très-noble du cheval. Elle consiste dans celle de passager dans une seule & même place, sans avancer, sans reculer, sans se traverser. (Un cheval qui piaffe très-bien dans les pilliers. L'ignorance fait très souvent que l'on confond l'action de piaffer avec celle de trépigner.)

PIAFFEUR. adj. Cheval qui piaffe. (Les chevaux d'Espagne sont piaffeurs.)

PIAILLER. v. n. Il se dit proprement Des enfans, lorsque par dépit & par malignité ils crient continuellement. (Des enfans qui piaillent toujours. (Il est du style familier.

Il se dit aussi familièrement Des grandes personnes qui criaillent continuellement d'un ton aigre & par mauvaise humeur. (Cet homme est insupportable, il ne fait que piailler. Cette femme piaille continuellement.)

PIAILLERIE. s. fém. Criaillerie, crierie. (Dans cette maison on n'entend que piaillerie. C'est une piaillerie perpétuelle.) Il est du style familier.

PIAILLEUR, EUSE. adj. Criard, qui ne fait que piailler. (C'est un piailleur perpétuel. C'est une grande piailleuse. (Il est du style familier.

PIAN. s. m. Nom que l'on donne en Amérique à la maladie vénérienne.

PIANO. Terme de Musique emprunté de l'Italien. Doux. Il se met dans une pièce de musique aux endroits où les instrumens doivent adoucir le son.

PIAST. s. m. Terme d'Histoire moderne, qui se dit Des descendans des anciennes maisons de Pologne. *Piast est opposé à Etranger.*

PIASTRE. s. f. Sorte de monnoie d'argent, qui vaut un écu ou environ, & qui se fabrique en Espagne & dans les Indes Occidentales. (Il a eu vingt mille piastres. Les piastres ont grand cours dans le Levant.)

PIAULER. v. n. Terme populaire, qui ne se dit que des enfans & des gens foibles qui se plaignent en pleurant.

P I C

PIC. s. m. Instrument de fer courbé & pointu vers le bout, qui a un manche de bois & dont on se sert à casser des morceaux de rocher & à ouvrir la terre. (Il y a beaucoup de cailloux dans cette terre, il faut un pic pour l'entamer, pour l'ouvrir.)

PIC. s. m. Terme du jeu de Piquet, qui se dit lorsque celui qui a la main compte jusqu'à trente, en jouant les cartes, avant que celui contre qui il joue ait pu rien compter; & alors on compte soixante points au lieu de trente. (Faire pic. Faire pic & capot. Voilà un beau pic.)

PIC, est aussi un terme de Géographie, qui se dit De certaines montagnes très-hautes. (Le pic d'Adam. Le pic du Midi. Le pic de Ténériffe.)

À PIC Façon de parler adverbiale, Perpendiculairement. (Cette montagne est coupée à pic, est à pic.)

PICA. s. m. Appétit dépravé, qui fait désirer & manger des choses, telles que de la chaux, du plâtre, du charbon, &c. Les femmes grosses & les filles attaquées des pâles couleurs, y sont sujettes.

PICHOLINE. s. f. Olive de la plus petite espèce.

PICORÉE. s. f. Action de butiner. Il ne se dit proprement que Des soldats qui vont d'eux-mêmes à la petite guerre, en maraude. (Ils sont allés à la picorée. Ils reviennent de la picorée.)

Figurément en parlant Des abeilles qui vont sur les fleurs, on dit, qu'*Elles vont à la picorée.*

PICORER. v. n. Aller à la petite guerre, faire du butin dans le pays ennemi. (Il est allé picorer. Il n'aime qu'à picorer.) Il vieillit.

On dit figur. Des abeilles, qu'*Elles vont picorer.*

PICOREUR. s. m. Soldat qui va picorer. (C'est un grand picoreur.) Il est vieux.

PICOT. s. m. Petite pointe qui demeure sur le bois qui n'a pas été coupé nettement. (Je me suis écorché la main à un picot.)

PICOT. s. m. Petite engrêlure au bas des dentelles & des points de fil, d'or, de soie, &c. (Les picots de cette dentelle-là sont rompus. Refaire les picots d'une dentelle.)

PICOTEMENT. s. m. Impression incommode & un peu douloureuse, qui se fait sur la peau, sur les membranes, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'extérieur. (Sentir des picotemens dans la poitrine, à la gorge. Sentir des picotemens par toute la peau, par tout le corps.)

PICOTER. v. a. Il se dit au propre d'Une certaine impression incommode & un peu douloureuse, qui se fait ou sur les membranes, ou sur la peau, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'extérieur (Une pituite qui picote les membranes de la poitrine. Des sérosités qui picotent la peau.)

Il se dit aussi Des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. (Les oiseaux ont picoté tous les fruits.)

PICOTER, signifie figurément, Attaquer souvent quelqu'un par des paroles dites avec malignité, affecter de la fâcher, de l'agacer. (Il l'a picoté toute l'après-dînée. Ils se picotent toujours l'un l'autre. Ils ne font que se picoter.)

PICOTÉ, ÉE participe.

On dit, *Picoté de petite vérole*, pour dire, Marqué de petite vérole. (Il est picoté de petite vérole.) Il est du style familier.

PICOTERIE. s. f. Paroles dites malignement pour picoter quelqu'un, pour le fâcher. (Il cherche à le chagriner par des picoteries continuelles.)

PICOTIN. s. m. Sorte de petite mesure dont on se sert pour mesurer l'avoine que l'on donne aux chevaux. (Ce cheval n'a pas mangé toute son avoine, il en reste dans le picotin.) Il se dit aussi De l'avoine que contient le picotin. (Ce cheval mange deux picotins d'avoine par jour.)

P I E

PIE. s. fém. Oiseau de plumage blanc & noir, de la grosseur d'un pigeon. (Les pies imitent le langage des hommes.) On dit proverbialement, (Il est larron comme une pie.)

On appelle *Fromage à la pie*, Une espèce de fromage blanc écrémé. (Manger du fromage à la pie.)

On dit prov. *Jaser comme une pie*, *jaser comme une pie borgne*, pour dire, Parler beaucoup.

Il y a aussi une espèce de pie qu'on appelle *Pie-grièche.* C'est une pie plus petite que les autres, qui est fort criarde, & qui a le bec & les ongles crochus comme un oiseau de proie.

On appelle fig *Pie-grièche*, Une femme d'humeur aigre & querelleuse. (C'est une

pie-grièche que cette femme-là, une vraie pie grièche.)

On appelle *Cheval pie*, Un cheval blanc & noir. Il se dit de même d'Un cheval blanc & bai. On appelle aussi absolument *Pies*, Ces sortes de chevaux. (Il montoit une pie. Il étoit monté sur une pie.)

On dit prov. & par plaisanterie, d'Un homme qui croit avoir fait quelque découverte considérable, qu'*Il croit avoir trouvé la pie au nid.*

PIE DE MER. s. f. Oiseau de la grandeur de la corneille. Il vit ordinairement sur le bord de la mer. Il a le bec & les pieds rouges, son plumage est en partie blanc & en partie noir, d'où lui vient le nom de *Pie*. Il n'a point de doigt postérieur.

PIE. s. f. Se dit aussi d'Une grillade faite d'une épaule de mouton, lorsqu'après l'avoir mangée en partie, on en fait griller les os avec le peu de viande qui y reste. (Faire une pie d'une épaule de mouton.)

PIE. adjectif de t. g. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Œuvre pie.) *Voyez* ŒUVRE.

On appelle *Pie-mère*, La membrane qui enveloppe immédiatement tout le cerveau.

PIÈCE. s. f. Partie, portion, morceau d'un tout. (Une pièce de viande. Une pièce de chair. Une pièce de bœuf. Une pièce de bois. Un accroc lui a emporté une pièce de son habit. Une pièce d'une montre, d'une pendule. Une pièce de tapisserie. Cette pièce a tant d'aunes de cours. Les pièces d'un harnois. Les pièces d'une armure. Mettre un vase en pièces, le briser en mille pièces. Vendre ses meubles pièce à pièce. Couper par pièces & par morceaux.) *Tomber par pièces*, se dit d'une personne attaquée de quelque maladie qui engendre la pourriture. (C'est un homme perdu de débauches, & qui tombe par pièces.)

On dit De la vaisselle d'argent qui est rompue, que (Les pièces en sont bonnes.)

On dit familièr. d'Une personne lourde, pesante, & qui a peu d'esprit, que (C'est une pièce de chair, une grosse pièce de chair.)

On dit, qu'*Un homme est armé de toutes pièces*, pour dire, qu'Il est armé de pied en cap.

On dit figurém. qu'*On accommodera un homme de toutes pièces*, pour dire, qu'On lui fera un mauvais parti, qu'on se prépare à le maltraiter. On dit aussi, que *Dans une compagnie on a accommodé un homme de toutes pièces*, pour dire, qu'On en a dit beaucoup de mal.

On dit, qu'*Une armée a été taillée en pièces*, pour dire, qu'Elle a été entièrement défaite. Et figurément, en parlant d'Un homme dont la médisance n'épargne personne, on dit, que (C'est un homme qui déchire le prochain, qui met tout le monde en pièces.)

On dit d'Un homme qui raille, qui médit d'une manière atroce, qu'*Il emporte la pièce.*

On dit proverbialement & populairement d'Une chose qui arrive presque toujours, (C'est l'ordinaire, la pièce de bœuf.)

On dit dans le style familier, quand on a eu bon marché d'une maison, ou de toute autre chose, qu'*On l'a eue pour une pièce de pain.*

Les bois de charpente se mesurent *à la pièce*, qui est de douze pieds de long sur six pouces d'équarrissage.

On appelle *Pièces de rapport*, Les différentes pièces dont on se sert dans les ouvrages de marqueterie. (Un cabinet de pierres dures & de pièces de rapport. Tous les ouvrages de marqueterie sont des pièces de rapport.)

On appelle aussi *Pièces*, Les différentes parties d'un logement. (Il y a six pièces de plain pied dans cet appartement. Son appartement est composé de tant de pièces. Le sallon est la plus belle pièce de la maison.)

Dans les grandes pompes funèbres, ou dans d'autres grandes cérémonies, on appelle *Pièces d'honneur*, La Couronne, le Sceptre, l'Épée, &c. qui sont portées par les grands Seigneurs de la Cour. (On choisit les plus grands Seigneurs de la Cour pour porter les pièces d'honneur.)

Dans le Blason, on appelle *Pièces honorables*, Certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, &c.

On dit, qu'*Une colonne*, qu'*une table de marbre est toute d'une pièce*, pour dire, qu'Elle n'est que d'un seul morceau. (Le grand obélisque de Rome est tout d'une pièce.) Et figurément, *Il a dormi cette nuit tout d'une pièce*, pour dire, Il a dormi toute la nuit sans interruption. Il est du style familier.

On dit aussi figurément qu'*Un homme est tout d'une pièce*, pour dire, qu'Il se tient trop droit, qu'il n'a rien de libre, de dégagé dans sa taille. On se sert encore de la même phrase, pour dire, qu'Un homme est rigide, inflexible, qu'il ne se dément jamais, qu'il ne démord jamais de ce qu'il s'est mis une fois en tête, qu'il n'a ni souplesse dans l'esprit, ni manége dans la conduite.

PIÈCE, se dit particulièrement d'Un petit morceau d'étoffe, de toile, de métal, &c. qu'on met, qu'on attache à des choses de même nature, pour les raccommoder lorsqu'elles sont trouées. (Mettre une pièce à un habit, une pièce à une chemise, une pièce à un chaudron, &c.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme, qui voulant remédier à une chose, n'y apporte point le remède convenable, (Il fait comme les Chaudronniers, il met la pièce auprès du trou.)

PIÈCE, se dit absolument d'Un morceau de quelque riche étoffe, que les Dames attachent au-devant de leurs corps de jupe, quand elles sont en manteau. (Elle avoit une pièce de toile d'or, une pièce de toile d'argent, une pièce en broderie.)

PIÈCE, se dit aussi De certaines choses qui font un tout complet. (Une pièce de drap. Une pièce de toile. Une pièce de ruban. Juger de la pièce par l'échantillon. Cela est bien plus beau à la pièce qu'à l'échantillon.)

On appelle *Pièce de four*, *pièce de pâtisserie*, La plupart des ouvrages de pâtisserie. (Une tourte est une pièce de four. Un poupelin, un gâteau sont des pièces de pâtisserie.)

On appelle *Pièce de vin*, Un muid de vin, un tonneau. (Il a tant de pièces de vin en cave. Mettre une pièce de vin en perce. Ce vin-là n'est pas de la même pièce.)

On appelle *Pièce d'eau*, Une grande quantité d'eau retenue dans un certain espace, pour l'embellissement d'un jardin.

PIÈCE, se dit aussi De certaines choses considérées séparément de celles qui sont de même nature. Ainsi on dit, *Pièce de terre*, pour dire, Une certaine étendue de terre toute en un morceau. Et, *pièce de blé*, *pièce d'avoine*, *&c.* pour dire, Une certaine portion continue de terre semée en blé, en avoine, &c. (Voilà une belle pièce de blé.)

PIÈCE, signifie quelquefois, Chacun, chacune. (Ces chevaux-là coûtent cent écus pièce, cent écus la pièce. Des oranges à un écu la douzaine, c'est cinq sous la pièce. Faire un marché avec le Rôtisseur, pour chaque pièce de volaille & de gibier, à tant la pièce.)

En parlant de gros bétail, on dit, qu'*Un Fermier a tant de pièces de bétail*, pour dire, qu'Il a tant de bœufs, tant de vaches, &c.

PIÈCE, se dit encore Du canon. Ainsi on dit, *Une pièce d'artillerie*, *une pièce de canon*, pour dire simplement, Un canon. (Il battoit la place avec trente pièces d'artillerie, avec trente pièces de canon. Mettre des pièces en batterie. On fit trois batteries de six pièces chacune.)

On appelle *Pièces de batterie*, Le gros canon dont on se sert pour battre une place. Et *Pièces de campagne*, L'artillerie qu'une armée fait marcher avec elle, & qui n'est pas propre pour les sièges.

On dit, *Des pièces de vingt-quatre*, *des pièces de trente-six*, pour dire, Des pièces de canon qui portent des boulets de vingt-quatre livres, de trente-six livres.

PIÈCE, se dit aussi Des ouvrages d'esprit en vers ou en prose, dont chacun fait un tout complet. (Une pièce d'éloquence. On a imprimé des pièces de prose & de vers qui ont remporté les prix. Un recueil de plusieurs pièces de prose & de vers.)

On appelle *Pièce de théâtre*, & absolument, *Pièce*, une Comédie, ou une Tragédie. (On joue aujourd'hui une pièce nouvelle. Cet Auteur a fait plusieurs pièces de théâtre, a donné plusieurs pièces au théâtre.)

Dans cette acception, on appelle *Petite pièce*, Une pièce comique d'un acte, ou de trois actes, qu'on joue après une pièce plus longue, qui pour lors est appelée *La grande pièce*.

PIÈCE, se dit aussi de certaines compositions en musique, faites pour être jouées sur des instrumens. (Une pièce de luth. Une pièce de théorbe. Une pièce de clavecin, &c.)

PIÈCE, en termes de Pratique, signifie, Toute sorte d'écriture qui sert à quelque procès, tout ce qu'on produit pour justifier son droit. (Pièces parafées. Pièces inventoriées. Il a chargé cet Avocat de ses pièces. Il faut que le Procureur lui communique les pièces. Toutes les pièces ont été remises dans le sac.)

Lorsqu'un homme protégé par une personne puissante, a un procès douteux, on dit figurément, en parlant de cette protection, que (C'est la meilleure pièce de son sac.)

PIÈCE, se dit aussi en parlant De la monnoie. (Une pièce de six sous, de douze sous, de vingt-quatre sous. Donnez-moi la monnoie de cette pièce.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est près de ses pièces*, pour dire, qu'Il est mal dans ses affaires, qu'il a peu d'argent.

On dit populairement, *La pièce*, pour

signifier Une somme d'argent. (On lui a donné la pièce pour lui faire faire telle chose.)

PIÈCE, au jeu des Échecs, se dit de tout ce qui n'est pas pion. (La Dame est la meilleure pièce des échecs. Donner une pièce. Recevoir une pièce. Jouer une pièce. Couvrir une pièce. Prendre une pièce. Faire pièce pour pièce)

PIÈCE, se dit encore figurément dans plusieurs phrases du style familier. Ainsi on dit, *Jouer une pièce*, *faire une pièce à quelqu'un*; & sans article, *Faire pièce à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une malice, lui jouer un tour. On dit encore, *Jouer une pièce cruelle à quelqu'un, lui faire une pièce sanglante*, pour dire, Lui faire affront, lui causer un grand dommage. On dit aussi, *La pièce est plaisante*, *La pièce est bonne*, pour dire, Le tour qu'on lui a joué est plaisant.

On dit d'une personne rusée, dissimulée, malicieuse, que *C'est une bonne pièce*, *une fine pièce*, *une méchante pièce*. (Je ne m'y fie que de bonne sorte, c'est une bonne pièce.) Il se dit également de l'un & de l'autre sexe, & seulement dans le discours familier.

PIED. s. m. La partie du corps de l'animal, qui est jointe à l'extrémité de la jambe, & qui lui sert à se soutenir & à marcher. (Pied droit. Pied gauche. Les doigts du pied. Les ongles du pied. Le coup-de-pied. La cheville du pied. La plante des pieds. Marcher sur la pointe du pied. Se tenir sur ses pieds. Aller à pied. Mettre pied à terre. Depuis la tête jusqu'aux pieds. De pied en cap. On passe souvent cette rivière à pied sec. Marcher pieds nus. On l'emmena pieds & poings liés. Fouler aux pieds. Donner un coup de pied à quelqu'un. Se jeter aux pieds de quelqu'un. Tendre le pied à quelqu'un pour le faire tomber. Bête à quatre pieds. Les pieds de devant. Les pieds de derrière. Le pied d'un cheval. Des pieds de veau. Des pieds de mouton. Des pieds de cochon. Pieds de cerf. Pied de biche. Pied d'élan. Les bœufs, les cerfs, les daims, les sangliers, &c. ont le pied fourchu.)

On dit familièrement, qu'*Un homme va bien du pied*, qu'*Il va du pied comme un chat maigre*, pour dire, qu'Il marche bien.

On appelle en fait de rôtisserie, *Petits pieds*, Des perdrix, des cailles, des ortolans, & autres petits oiseaux exquis & délicats. (Il y en a qui aiment mieux la grosse viande que les petits pieds.)

En parlant d'Un cheval, on appelle Le pied gauche de devant, *Le pied du montoir*; Le pied droit de devant, *Le pied hors du montoir*; & la partie intérieure du pied, qui est entourée du sabot & de la corne, *Petit pied*. (Ce cheval est blessé au petit pied.)

Lorsqu'on a dessolé un cheval, & qu'il lui est revenu une nouvelle corne, on dit, qu'*Il a fait pied neuf*.

On dit qu'*Un cheval galope sur le bon pied*, pour dire, qu'Il galope en telle sorte qu'il lève le pied droit de devant le premier; qu'*Il galope sur le mauvais pied*, pour dire, qu'Il lève le pied gauche de devant le premier. On dit dans le même sens, (Mettre un cheval sur le bon pied.)

PIED, signifie aussi, La trace de la bête qu'on chasse. (Le Veneur a reconnu au pied que c'étoit une biche.)

On appelle chez le Roi, *Valets de pied*, Les gens de livrée qui suivent à pied. (Les grands valets de pied chez le Roi, les petits valets de pied.)

On appelle *Gens de pied*, Les fantassins, les soldats qui servent à pied.

On dit, *Chercher quelqu'un à pied & à cheval*, pour dire, Le chercher par-tout. *Attendre de pied ferme*, pour dire, Attendre sans sortir d'une place. *Combattre de pied ferme*, pour dire, Combattre avec fermeté, & sans quitter son poste. *Lâcher le pied*, pour dire, Reculer. On dit populairement, *Gagner au pied*, pour dire, S'enfuir. Et familièrement, *Voulez-vous donner un coup de pied jusques-là?* pour dire, Voulez-vous aller jusques-là?

On dit, *Mettre pied à terre*, pour dire, Descendre de cheval ou de carrosse. Et *Avoir le pied à l'étrier*, pour dire, Être tout prêt à partir.

On dit, qu'*Il y a long-temps qu'on n'a mis le pied dans une maison*, pour dire, qu'Il y a long-temps qu'on n'y a été.

On dit proverbialement, *Faire le pied de grue*, pour dire, Demeurer long-temps debout dans un lieu pour faire sa cour. Et, *Faire le pied de veau*, pour dire, Faire la révérence à quelqu'un servilement ou forcément.

On dit en parlant d'affaires, *Aller pied à pied*, pour dire, Se conduire avec beaucoup de circonspection & de sagesse, en ne faisant les choses que successivement, & les unes après les autres. Et *Avancer pied à pied*, pour dire, Aller toujours en faisant quelques progrès.

On dit aussi, *Aller de bon pied dans une affaire*, pour dire, S'y comporter avec beaucoup de chaleur & de bonne foi.

On dit proverbialement, *Haut le pied*, pour dire, Allons, partons; allez, partez. Et, en ce sens, on dit, *Faire haut le pied*, pour dire, Disparoître tout à coup.

Il s'emploie aussi substantivement, pour dire, Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, & qui peut disparoître d'un moment à l'autre. (Ne lui prêtez point d'argent, c'est un haut-le-pied. (Il n'est que du style familier.)

On dit proverbialement, *Prendre quelqu'un au pied levé*, pour dire, Prendre avantage contre lui du moindre mot qui lui échappe. (Vous me prenez bien au pied levé.)

On dit proverbialement, *Ne savoir sur quel pied danser*, pour dire, Ne savoir quelle contenance tenir, ne savoir quel parti prendre. Et en parlant d'Un homme qui dans quelque dispute a été réduit à ne savoir que répondre, on dit populairement, qu'*Il a été déferré des quatre pieds*.

On dit, *Sur quel pied sommes-nous ensemble*, pour dire, Comment sommes-nous ensemble? Sommes-nous bien ou mal ensemble? À quelles conditions traitons-nous? quelles sont nos conditions?

On dit aussi, *Mettre une chose sous les pieds*, pour dire, La mépriser. Et, *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un*, pour dire, Le traiter avec dureté, & lui faire faire par force ce qu'on veut.

On dit aussi, *Mettre son ressentiment aux pieds du Crucifix*, pour dire, Pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés.

On dit, *Tenir pied à boule*, pour dire, S'attacher à une chose avec beaucoup d'application & de persévérance.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme habile & intelligent, que (C'est un homme qui ne se mouche pas du pied.)

On dit proverbialement d'Un jeune garçon vif & éveillé, qu'il ne demeure guère en place, qu'*Il a toujours le pied en l'air*, *un pied en l'air*.

On dit figurément, *Bon pied, bon œil*, Pour avertir un homme de prendre garde à lui. Et, qu'*Il faut avoir bon pied, bon œil avec quelqu'un*, pour dire, qu'Il faut être extrêmement sur ses gardes, pour se garantir de surprise.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*Un homme a trouvé chaussure à son pied*, pour dire, qu'Il a trouvé un autre homme capable de lui tenir tête. Il veut dire aussi en un sens presque tout contraire, qu'il a justement trouvé tout ce qu'il lui falloit, ce qui lui étoit propre; mais il se dit plus souvent dans le premier sens.

On dit d'Un homme qui a surmonté quelque grande difficulté qui l'embarrassoit, qu'*Il s'est tiré une épine du pied*.

On dit proverbialement, *Sécher sur pied*, pour dire, Être dans un état violent, causé par l'impatience, par l'ennui, par l'inquiétude. Et d'Un homme fort amoureux, qu'*Il est si amoureux qu'il en perd les pieds*.

On dit encore, *Tirer pied ou aile d'une chose*, pour dire, En tirer quelque profit de manière ou d'autre.

On dit de même d'Un homme qui n'a point de part à quelque peine, à quelque incommodité, & qui ne plaint point ceux qui la ressentent, qu'*Il en parle bien à son aise*, *qu'il a les pieds chauds*.

On dit d'Un homme décrépit, ou extrêmement malade, qu'*Il a déjà un pied dans la fosse*. Et lorsqu'un homme est malade d'une maladie qu'on croit mortelle, on dit qu'*Il n'en sortira que les pieds devant*, pour dire, qu'Il n'en sortira que pour être porté en terre. Ce dernier est populaire.

On dit d'Un homme foible & languissant qui ne peut marcher, qu'*Il ne sauroit mettre un pied devant l'autre*.

On dit, *Examiner un homme depuis les pieds jusqu'à la tête*, pour dire, Le considérer attentivement.

On dit, *Mettre une armée sur pied*, *mettre des troupes sur pied*, pour dire, Lever une armée, lever des troupes. Et d'Un Médecin qui a guéri quelqu'un, qu'*Il l'a mis sur pied*.

On appelle en termes de Guerre, *Capitaine en pied*, *Officier en pied*, Un Capitaine, un Officier qui est effectivement en charge. Cela se dit par opposition à ceux qu'on appelle *Réformés*, qui ne sont plus en charge, & qui ne laissent pas d'être entretenus. Ainsi on appelle *Colonel en pied*, Un Colonel qui a un Régiment; & *Capitaine en pied*, Un Capitaine qui a une Compagnie; à la différence d'un Colonel & d'un Capitaine qui n'ont pas des brevets.

On dit d'Un homme qui est accoutumé à aller sur mer, & à se tenir ferme durant le mouvement d'un vaisseau, qu'*Il a le pied marin*.

Lorsque dans une affaire que l'on traite il n'y a point encore d'engagement formel, on dit proverbialement & figurément, *Vous êtes encore sur vos pieds*, pour dire, Vous êtes encore en état de faire ce qu'il vous plaira.

On dit d'Un homme qui se tire toujours

heureusement des occasions les plus fâcheuses, qu'*Il tombe toujours sur ses pieds*, Et qu'*Un homme ne sauroit tomber que sur ses pieds*, pour dire, que Quelque chose qui arrive, sa condition ne sauroit être que bonne.

On dit figurement d'Un homme qui n'a point de voiture, d'équipage, qu'*Il est à pied*. (Il a vendu ses chevaux & son carrosse, il est maintenant à pied.) Et dans le style familier on dit, qu'*Un homme est venu de son pied en quelque endroit*, pour dire, qu'Il y est venu à pied.

On dit proverbialement, *Aller à beaux pieds sans lance*, pour dire, Aller à pied.

On dit proverbialement & populairement d'Une femme qui se trouve mal durant sa grossesse, que (Les petits pieds font mal aux grands.)

On dit proverbialement, *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, pour dire, Le supplanter dans quelque affaire.

On dit, que *Quelqu'un a été sur pied toute la nuit*, pour dire, qu'Il a veillé toute la nuit, soit pour le secours d'un malade, soit pour d'autres soins.

On dit figurément, *Etre sur le bon pied*, *sur un bon pied*, pour dire, Être dans un bon état, dans une situation avantageuse. On dit encore dans le même sens, *Etre sur un bon pied dans le monde*, pour dire, Y être en estime, en considération. Et *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, *sur un bon pied*, pour dire, Lui procurer de grands avantages. On dit dans le sens contraire, *Sur un mauvais pied*. (Il est dans le monde sur un très mauvais pied.)

On dit encore, *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, pour dire, L'obliger à faire son devoir, le contraindre à faire ce qu'on souhaite raisonnablement de lui.

On dit, en parlant d'Une rivière, qu'*Il y a pied*, pour dire, qu'On s'y peut tenir debout, la tête hors de l'eau. (Il y a pied par tout. (Et, *Perdre pied*, pour dire, Ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. (Il perdit pied au milieu de la rivière, & pensa se noyer.)

On dit figurément & familièrement, *Il n'y a pas pied*, pour dire, qu'Il n'y a pas moyen de tenter une affaire.

En parlant De bâtiment, de logement, on dit, qu'*Il y a tant de pièces de plain pied*, pour dire, qu'Il y a tant de chambres où l'on va de l'une à l'autre, sans monter ni descendre. On dit aussi, (Un plain pied, un beau plain pied.)

On appelle populairement & par mépris, *Pied plat*, & quelquefois *Plat pied*, Un homme de basse naissance, & qui ne mérite aucune considération. (N'ayez point de commerce avec cet homme-là, c'est un pied plat, un plat pied.)

On appelle *Pied poudreux*, ou *Va-nuds-pieds*, Un homme obscur, qui passe pour être mal dans ses affaires, & à qui on ne peut pas se fier. (Il a voulu me donner pour caution un pied poudreux, un va-nuds-pieds.)

On appelle *Pied bot*, Un pied de forme ronde, & qui fait qu'on marche avec peine. (Il a un pied bot.) On appelle aussi *Pied bot*, Celui qui a cette incommodité. (C'est un pied bot.)

On appelle *Pied fourché*, Un droit d'entrée imposé dans les Villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu, comme bœufs, moutons, cochons, &c.

On appelle figurément *Pied de mouche*, Une écriture dont les lettres sont très-mal formées. (Il ne fait que des pieds de mouche en écrivant. Toute son écriture n'est que des pieds de mouche.)

On dit proverbialement, *Disputer sur un pied de mouche*, pour dire, Disputer sur des choses de nulle importance.

PIED, se dit aussi d'Un arbre, d'une plante, & signifie, la partie du tronc ou de la tige qui est le plus près de terre. (Le pied d'un arbre. Être assis au pied d'un arbre. Couper un arbre par le pied. Le pied d'un oranger. Le pied d'une plante. Arroser une plante par le pied.)

Il se dit aussi pour tout l'arbre. (Il y a cinq cents pieds d'arbres dans cette avenue. Il a fait abattre deux cents pieds d'arbres.)

En parlant de certaines plantes qui sont séparées en plusieurs brins, en plusieurs tiges, on se sert du mot *de pied*, pour signifier, la plante même. Ainsi on dit *Un pied d'œillet*, pour signifier Une plante d'œillet. (Mettre deux ou trois pieds de tubureuse dans un pot. Des pieds de giroflée. Des pieds de marjolaine. Des pieds de basilic.)

En termes de Gruerie, on appelle *Pied cornier*, L'arbre qu'on laisse à l'extrémité d'un arpentage, d'un héritage, pour servir de marque & d'enseignement.

On appelle aussi dans un carrosse, *Pied cornier*, Chacun des quatre montans sur lesquels tout le montant du carrosse est assemblé, & qui portent l'impériale.

PIED, se dit aussi de l'endroit le plus bas d'une montagne, d'un bâtiment, d'un mur, d'une tour, &c. (Le pied des Alpes, des Pyrénées. Il sort une source du pied de la montagne. Le pied d'un rocher Les soldats gagnèrent le fossé, & se logèrent au pied du bastion. Le pied d'une muraille.)

On dit, *Donner du pied à une échelle*, pour dire, Éloigner de la muraille le bout d'en bas de l'échelle, pour y monter sans danger.

En termes de Jeu de Paume, on dit, *Chasser au pied*, pour dire, que la chasse est au pied du mur.

On dit, *Raser une maison, rez pied, rez terre*, pour dire, La raser par le pied, la mettre à niveau de terre.

On dit figurément & proverbialement, *Mettre un homme au pied du mur*, pour dire, Le mettre hors d'état de répondre, d'user de subterfuge, le reduire à ne pouvoir se défendre de faire ce qu'on lui propose.

PIED, se dit encore en parlant De plusieurs sortes de meubles, d'ustensiles, & signifie, La partie qui sert à les soutenir. (Le pied d'une table, Les pieds d'une chaise. Les pieds d'un lit. Le pied d'un chandelier, d'un chenet. Le pied d'un vase. Un verre cassé par le pied. Un pied de marmite.)

On dit, qu'*Une table*, qu'*Un bureau est à pieds de biche*, pour dire, que Ses pieds sont fendus, sont figurés comme les pieds d'une biche.

On dit aussi, *Le pied du lit*, *les pieds du lit*, pour dire, L'endroit du lit où l'on a ordinairement les pieds lorsqu'on est dans le lit, & qui est opposé au chevet. (S'asseoir au pied du lit, sur le pied du lit. Mettre une couverture sur les pieds du lit.)

PIED, se dit aussi d'Une mesure Géométrique contenant douze pouces de long. (pied de Roi. Pied géométrique Pied cube. La toise a six pieds, est de six pieds. Cela a tant de pieds de long. Cela est d'un pied de large. Cela n'a que demi-pied, qu'un pied & demi. Quatre pieds de long sur trois de large. Douze pieds en carré.)

On dit d'Une femme extrêmement fardée, qu'*Elle a un pied de rouge sur le visage*.

On dit par raillerie d'Un homme qui n'a pas réussi dans une affaire qu'il avoit entreprise, qu'*Il a un pied de nez*, qu'*il en est sorti avec un pied de nez*.

On dit par exagération, & pour marquer le peu de compassion qu'on a d'un homme, qu'*On ne l'assisteroit pas quand on lui verroit tirer la langue d'un pied de long*.

On dit par imprécation, qu'*On voudroit qu'Un homme fut cent pieds sous terre*, pour dire, qu'On voudroit qu'il fût mort.

En parlant De vers Grecs ou Latins, on appelle *Pied*, Certain nombre de syllabes qui entrent dans la composition du vers, & qui en font la mesure. *Les vers hexamètres sont de six pieds, & chaque pied est un dactyle ou un spondée. Le spondée est un pied composé de deux syllabes longues, & le dactyle un pied composé de trois syllabes, dont la première est longue, & les deux autres sont brèves.*

On dit, *Réduire un plan au petit pied*, pour dire, En faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. Et l'on dit figurément, qu'*Un homme est réduit au petit pied*, pour dire, qu'Il est réduit à un état fort au-dessous de celui où il étoit. (Il est bien réduit au petit pied depuis quelque temps.)

On dit, *Expliquer une chose*, *prendre une chose au pied de la lettre*, pour dire, L'expliquer précisément selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. (Il ne faut pas toujours prendre les choses au pied de la lettre. Cela se doit expliquer, se doit entendre au pied de la lettre. Il faut faire cela au pied de la lettre, obéir au pied de la lettre.)

On dit aussi, *Au pied de la lettre*, pour dire, À proprement parler, à parler véritablement, sans aucune exagération. (Il est ruiné; au pied de la lettre, il n'a pas de pain.)

On dit proverbialement d'un homme entreprenant, & qui abuse de l'indulgence, de la facilité qu'on a pour lui, (Si vous lui donnez un pied, il en prendra quatre.)

On dit aussi proverbialement, *Prendre pied sur quelque chose*, pour dire, Se régler sur une chose, en tirer une conséquence pour une autre de même nature. (J'ai fait cela pour lui, mais je ne prétends pas qu'un autre prenne pied là-dessus.)

SUR LE PIED. Façon de parler adverbiale. À raison, à proportion. *J'ai payé cette étoffe sur le pied d'un louis d'or l'aune*, pour dire, À raison d'un louis d'or l'aune. *Un Régiment de Cavalerie entretenu sur le pied étranger*, pour dire, À proportion de la paye qu'on donne aux Régimens étrangers.

On dit figurément, *Être sur le pied de bel esprit*, pour dire, Passer pour bel esprit dans le monde, en avoir la réputation. Et, *Se mettre sur le pied d'un homme de qualité*, pour dire, S'ériger en homme de qualité.

On dit aussi, *Se mettre sur le pied de faire ou de ne pas faire une chose*, pour dire, Prendre l'habitude, s'arroger le droit de la faire ou de ne la pas faire. (Il se met sur le pied de ne plus faire de visites. Vous

vous mettez sur se pied de trouver à redire à tout.)

On dit adverbialement & familièrement, *Sur le pied où sont les choses*, & absolument, *Sur ce pied là*, pour dire, Les choses étant ainsi, puisque les choses sont en cet état, sont comme vous le dites. (Sur le pied où sont les choses, je doute que vous veniez à bout de votre dessein. Je le croyois coupable, mais vous m'assurez de son innocence? sur ce pied-là, je lui rends mon estime.)

D'ARRACHE-PIED. Façon de parler adverbiale. Tout de suite, sans intermission, sans discontinuation. (Je l'ai attendu trois heures d'arrache-pied. Il y a travaillé six heures d'arrache-pied.)

PIED-DE-CHÈVRE. s. m. Lévier de fer, dont une des extrémités est faite en pied de chèvres. (Les Imprimeurs montent & demontent leurs balles avec un pied de chèvre.)

PIED DE BŒUF. s. m. On appelle ainsi Un certain jeu d'enfans où les uns mettent les mains sur celles des autres; en sorte que celui qui a la sienne au-dessous, en la retirant & la plaçant au-dessus, compte un, celui d'après compte deux, ainsi des autres jusqu'à neuf; & quand on est arrivé à neuf, celui qui compte ce nombre dit, en saisissant la main de quelqu'un des autres, (Je retiens mon pied de bœuf.)

PIED DE VEAU. s. m. ou COLOCASIE. s. f. Plante dont on connoît deux espèces; une dont les feuilles sont tachetées de blanc & de noir; l'autre dont les feuilles ne le sont point. La racine de cette plante séchée & mise en poudre, est employée en Médecine contre l'asthme, les rhumes invétérés, le scorbut, la cachexie & les fièvres intermittentes. Ses feuilles pilées sont propres à guérir les ulcères chancreux, & même le *Noli me tangere*.

PIED D'ALOUETTE, ou DELPHINIUM. s. m. Plante dont on connoît plusieurs espèces, qui portent plusieurs fleurs sur une même tige. Il y en a de plusieurs couleurs, mais ordinairement elles sont bleues. On cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur.

PIED DE CHAT. s. m. Plante qui s'élève à la hauteur d'un pied. Ses fleurs bien épanouies ont la figure du dessous d'un pied de chat, d'où lui vient son nom. Elle est vulnéraire & astringente. Sa fleur entre dans les tisanes, & l'on en compose un sirop dont on se sert avec succès dans les maladies de poitrine.

PIED DE LION. s. m. Plante qui a ses feuilles étroites & velues. Elle porte au haut de ses tiges de petites têtes qui semblent trouées.

Il y a un autre *Pied de Lion*, dont les feuilles ressemblent à celles de la Mauve. Il est incrassant & vulnéraire, appliqué extérieurement, & pris intérieurement.

PIED DE LIÈVRE. s. m. Plante qui est une espèce de trèfle. Elle est astringente & dessicative. On la nomme aussi *Lagopus*.

PIED DE PIGEON. s. m. Plante. C'est une espèce de *Géranium*.

PIÉDESTAL. s. m. Terme d'Architecture La partie qui soutient la colonne. (La base d'un piédestal. La corniche d'un piédestal. Le dé d'un piédestal.)

On dit aussi, *Le piédestal d'une statue*, *d'une obélisque*, *d'un vase*.

PIED-DROIT. s. m. Terme d'Architecture. La partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuilleure, l'embrasure & l'écoinçon.

PIED-FORT. s. m. Terme de Monnoie. On appelle ainsi Une pièce d'or, d'argent, &c. qui est beaucoup plus épaisse que les pièces de monnoie communes, & que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle.

PIÉDOUCHE. s. m. Petite base longue ou carrées en adoucissement avec moulures, qui sert à porter un buste, ou quelque petite figure en ronde bosse.

PIÉGE. s. m. On appelle ainsi Un certain instrument dont on se sert pour attraper des animaux, comme loups, renards, &c. (Tendre un piége. Dresser un piége. Faire donner un animal dans le piége. Prendre un loup, un renard au piége.)

Il signifie figurément, Embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. (Ce qu'on vous dit, ce qu'on vous offre est un piége. C'est un piége qu'on vous tend, prenez-y garde. Il est tombé dans le piége. Il a évité le piége qu'on lui avoit tendu. Il a donné dans le piége.)

PIERRAILLE. s. f. Amas de petites pierres. (Un chemin ferré de pierraille.)

PIERRE. s. f. Corps dur & solide, qui se forme dans la terre, & dont on se sert pour la construction des bâtimens. (Pierre dure. Pierre tendre. Pierre grise. Pierre de liais. Pierre de St. Leu. Pierre de tonnerre. Pierre de taille. Un lit de pierre. Une assise de pierre. Pierre aisée à tailler. Tailleur de pierre. Tirer de la pierre d'une carrière. Poser une pierre sur son lit. Bâtiment de pierre de taille. Fossés revêtus de pierre de taille. Poser, mettre la première pierre à un bâtiment. On a tellement ruiné cette ville, qu'il n'y est pas demeuré pierre sur pierre.)

On dit, *Faire un ouvrage à pierre perdue*, & c'est en parlant des ouvrages de pierre qu'on élève dans l'eau, en y jetant de gros quartiers de pierre & en grande quantité.

On appelle dans un bâtiment, *Pierre d'attente*, Les pierres qu'on laisse en saillie au côté d'un bâtiment pour le continuer.

On dit aussi au figuré, en parlant d'Une chose qu'on ne regarde que comme un commencement qui doit avoir des suites, que (C'est une pierre d'attente.)

On appelle *Pierre d'évier*, Une pierres taillée pour servir à l'écoulement des eaux d'une cuisine, d'une cour.

On appelle *Pierre d'Autel*, La pierre sur laquelle le Prêtre consacre, & qui a été sacrée auparavant par un Évêque.

On appelle *Pierre à chaux*, *pierre à plâtre*, Les pierres dont on fait la chaux, le plâtre, *Pierre de meule*, ou *Pierre molière*. Une sorte de pierre dont on fait les meules de moulin.

PIERRE, se dit aussi Des cailloux & des autres corps solides de même nature. (Se battre à coups de pierres. Un chemin plein de pierres.)

On appelle *Pierre à fusil*, Un caillou dont on se sert pour battre le fusil, & pour faire du feu. On s'en sert aussi pour mettre au chien d'une arme à feu.

On dit proverbialement & figurément, *Trouver des pierres en son chemin*, pour dire, Trouver des empêchemens, des obstacles à ce qu'on a dessein de faire. Et, *Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a point de pierre*, pour dire, Ne lui donner aucun relâche dans les affaires qu'on a contre lui, le poursuivre très-vivement.

On dit familièrement, *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*, pour dire, Faire devant lui des railleries couvertes, des plaintes, des reproches, qu'il ne peut pas s'empêcher de s'appliquer. (Vous jetez là des pierres dans mon jardin. Ce sont des pierres dans mon jardin.)

On dit proverbialement, *Jeter la pierre à quelqu'un*. Et cela se dit lorsqu'entre plusieurs personnes qu'on pourroit également soupçonner, on accuse une personne plutôt que l'autre.

On dit proverbialement & figurément, *Jeter la pierre & cacher le bras*. Et cela se dit d'Un homme qui fait du mal à un autre si secrétement & si adroitement, qu'on ne l'en soupçonne pas.

On dit proverbialement, *Faire d'une pierre deux coups*, pour dire, Prendre occasion en faisant une affaire, d'en faire une autre dans le même temps.

On dit proverbialement, qu'*Il gèle à pierre fendre*, pour dire, qu'il gèle extrêmement fort.

PIERRE D'AIGLE. Sorte de pierre rougeâtre, qu'on prétend avoir la vertu de faire qu'une femme enceinte porte son fruit à terme, & au-dedans de laquelle il y a une autre pierre qui en est toute détachée.

PIERRE D'AIMAN. Sorte de pierre qui attire le fer. *Voyez* AIMAN.

PIERRE DE BÉZOARD. Sorte de pierre qui se trouve dans le corps d'un animal des Indes Orientales, & qu'on prétend être bonne contre les poisons & contre les fièvres malignes.

PIERRE DE JADDE. Sorte de pierre dure & verdâtre, qui se trouve aux Indes Orientales, & que l'on dit avoir la vertu de guérir la collique néphrétique.

PIERRE DE MINE. Sorte de pierre dont on se sert dans les forges pour faire le fer.

PIERRE PONCE. Sorte de pierre extrêmement sèche, poreuse & légère, calcinée par le feu des volcans. (La pierre ponce nage sur l'eau.)

PIERRE DE TOUCHE. Sorte de pierre, ainsi appellée, parce qu'on s'en sert pour éprouver l'or & l'argent en les y frottant.

On dit proverbialement & figurément, que *L'intérêt est la pierre de touche*, pour dire, que C'est dans les choses qui regardent l'intérêt, que l'on peut facilement connoître quel jugement on doit faire de l'amitié & de la probité d'un homme.

On appelle figurément, *Pierre fondamentale*, Ce qu'il y a de principal & de plus important dans les choses de la Morale, de la Politique, &c. & qui en est comme le fondement. (La Justice est la pierre fondamentale des États.)

PIERRE ANGULAIRE. La première pierre qui se met à l'angle, à l'encoignure d'un bâtiment. Il n'a d'usage qu'en parlant de JESUS-CHRIST, qui est appelé dans quelques endroits de l'Écriture, *La pierre angulaire*.

PIERRE D'ACHOPPEMENT. On appelle ainsi figurément, Toute occasion de faillir, ou tout ce qui fait obstacle au succès d'une affaire. (C'est un homme qui fait assez de bonnes résolutions, mais il est foible, & les moindres occasions sont autant de pierre d'achoppement pour lui. La restitution d'une telle place pensa être une pierre d'achoppement au traité. C'est elle

qui est la pierre d'achoppement à leur réconciliation.)

PIERRE DE SCANDALE, se dit De tout ce qui cause du scandale. (Dès qu'on viendra à parler de certaines matières, ce sera toujours une pierre de scandale.)

Il signifie aussi, Ce qui donne mauvais exemple, ce qui donne occasion d'être scandalisé, d'être mal édifié. (Cette femme est la pierre de scandale de tout son quartier.)

PIERRE PHILOSOPHALE. L'art de transmuer les métaux en or. (Il prétendoit avoir trouvé la pierre philosophale.)

PIERRE INFERNALE. On appelle ainsi Une pierre de cautère qu'on applique pour brûler les chairs. (On lui applique la pierre infernale.)

PIERRE, se dit encore De l'amas de sable & de gravier qui se forme en pierre, ou dans les reins, ou dans la vessie. (Il a la pierre dans les reins. Cela engendre la pierre, donne la pierre. La pierre est dans la vessie. La pierre s'est trouvée adhérente. On lui a tiré la pierre. La pierre s'est rompue en la tirant. Il a fait, il a rendu une petite pierre. Avoir la pierre. Être malade de la pierre. Il a été taillé de la pierre.)

On appelle aussi *Pierre*, dans quelques fruits, Une dureté ou espèce de gravier qui s'y trouve. (Ces sortes de poires on beaucoup de pierres.)

On appelle *Pierres précieuses*, Les diamans, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topases, &c. On les appelle aussi absolument *Pierres*. Ainsi on dit d'Un beau diamant, (Voilà une belle pierre.) On appelle encore *Pierres fines*, Les diamans & autres pierres précieuses. *Pierres fausses*, Celles qui sont contrefaites. Et *Pierres gravées*, Celles qui sont gravées.

PIERRÉE. s. f. Conduit fait en terre, à pierre sèche, pour l'écoulement & la conduite des eaux. (Faire une pierrée dans un jardin.)

PIERRERIES. s. f. pl. Il ne se dit que de plusieurs pierres précieuses. (Voilà de belles pierreries. Trafiquer, négocier en pierreries. Il est riche en pierreries.)

PIERRETTE. s. f. Diminutif. Petite pierre. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Jouer à la pierrette,) Qui est un jeu d'enfans & de petits écoliers.

PIERREUX, EUSE. adj. Qui est plein de pierres. (Un champ pierreux. Un chemin pierreux.)

Il se dit aussi De certaines poires qui sont pleines d'un petit gravier. (Les poires de bon chrétien & de Messire-Jean sont ordinairement pierreuses.)

PIERRIER. subs. m. Sorte de petit canon, dont on se sert principalement sur les vaisseaux, galères, & autres bâtiments, & qu'on charge par la culasse avec des cartouches.

PIERRURES. s. f. pl. Terme de Vénerie. Ce qui entoure la meule en forme de petites pierres, & qui forme la fraise. (Pierrures de la tête d'un cerf, d'un daim, d'un chevreuil.)

PIÉTÉ. s. f. Dévotion, affection & respect pour les choses de la Religion.) Grande piété. Piété exemplaire. Piété solide. Piété apparente. C'est un homme de piété, qui a beaucoup de piété. Une personne consommée dans la piété, qui a de grands sentimens de piété, qui est dans des exercices continuels de piété.)

Il se dit aussi en quelques occasions De l'amour qu'on doit avoir pour ses parens. (Il a marqué pour son père une piété vraiment filiale. La piété des enfans envers leurs pères.) Dans cette acception, il n'a guère d'usage hors de ces sortes de phrases qui sont du style soutenu.

MONT DE PIÉTÉ. *Voyez* MONT.

PIÉTÉ, en termes de Blason, se dit d'Un Pélican s'ouvrant le sein pour nourrir ses petits de son sang.

PIÉTER. v. n. Terme dont on se sert en jouant à la boule ou aux quilles, & qui signifie, Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. (Il faut piéter.)

On dit figurément & familièrement *Se piéter*, pour dire, Prendre bien ses mesures. En ce sens il est réciproque.

PIÉTÉ, ÉE. participe. (Je l'ai trouvé piété, tout piété pour...)

PIÉTINER. v. n. Remuer fréquemment les pieds par vivacité, par inquiétude. (Un enfant qui ne fait que piétiner.) On dit aussi, *Piétiner de colère, de rage, d'impatience.*

PIÉTON. s. m. Homme qui va à pied. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *C'est un bon piéton*, pour dire, C'est un homme qui marche bien à pied. Il se dit aussi au féminin. (C'est une mauvaise piétone.)

PIÈTRE. adj. de t. g. Vil, méprisable & de nulle valeur dans son genre. (Un habit piètre. Il a un piètre justaucorps. Voilà des meubles bien piètres. Avoir une piètre mine.) Il est familier.

PIÈTREMENT. adv. D'une manière piètre. (Il est logé, il est vêtu piètrement, fort piètrement.) Il est familier.

PIÈTRERIE. s. f. Chose vile & méprisable dans son genre. (Ce n'est là que de la piètrerie. C'est un Marchand qui n'a que de la piètrerie.) Il est populaire.

PIETTE. s. f. Oiseau aquatique, aussi appelé *Religieuse* & *Nonette blanche*, parce qu'il est en partie blanc & en partie noir.

PIEU. s. m. Pièce de bois qui est pointue par un des bouts, & dont on se sert à divers usages. (Ficher un pieu en terre. Planter des pieux en terre. Soutenir des terres avec des pieux.)

PIEUSEMENT. adv. D'une manière pieuse. (Il a vécu très-pieusement, & est mort de même.)

On dit, *Croire pieusement une chose*, pour dire, La croire par principe de dévotion, & sans qu'on y soit obligé par la Foi. (Il y a beaucoup de choses qu'il est bon de croire pieusement, quoiqu'elles ne soient pas de foi.)

On dit aussi d'une chose qui paroît incroyable, mais que l'on croit ou que l'on fait semblant de croire par pure déférence au témoignage de celui qui la dit, qu'*On la croit pieusement*. (Ce que vous dites là paroît étrange, mais je le crois pieusement.)

On dit aussi, *Croire pieusement une chose*, pour dire, La croire sans fondement, sans preuve, sans connoissance, & par un pur zèle.

PIEUX, EUSE. adj. Qui est fort attaché aux devoirs de la Religion. (C'est un homme très-pieux. Un Prince très-pieux. Une femme dévote & pieuse. C'est une ame pieuse. Les ames pieuses évitent avec soin jusqu'aux moindres choses qui peuvent offenser Dieu.)

Il se dit aussi Des choses qui partent d'un esprit touché des sentimens de la Religion. (Pensée pieuse. Dessein pieux. Entreprise pieuse. Pieuse méditation.)

On appelle *Legs pieux*, Les legs que l'on fait pour être employés en œuvres pies.

PIF

PIFFRE, ESSE. s. Terme bas & injurieux, qui se dit Des personnes excessivement grosses & replettes. (Un piffre. Un gros piffre. Il est devenu bien piffre. Une grosse piffresse.

PIG

PIGEON. s. m. Sorte d'oiseau domestique qu'on élève dans un colombier. (Pigeon de colombier. Pigeon de volière. Pigeon cauchois. Pigeon privé. Pigeon pattu. Pigeon à la grosse gorge. Pigeon mâle. Pigeon femelle. Nourrir des pigeons. Élever des pigeons. Les pigeons aiment naturellement le sel. Les pigeons ont l'aile extraordinairement forte. Des œufs de pigeons. Gros comme un œuf de pigeon. Une volée de pigeons. Des pigeons de la volée de Mars, de la volée d'Août.)

En parlant des pigeons vivans & appariés, on dit, *Une paire de pigeons*. Et en parlant De pigeons pour manger, on dit, *Une couple de pigeons*.

On appelle figurément & familièrement *Pigeon*, Un homme qu'on attire par adresse pour le duper. (Ces gens-là ne vivent que d'industrie, ils ont attiré un pigeon qui leur vaut beaucoup. Il aime fort le jeu & joue fort mal, c'est pour eux un bon pigeon à plumer.)

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut pas laisser de semer par la crainte des pigeons*, pour dire, qu'il ne faut pas s'empêcher de faire une affaire qui doit être avantageuse, quoiqu'il s'y trouve quelque léger inconvénient presque inévitable.

PIGEONNEAU. s. m. Petit pigeon qui n'a pas encore des plumes, ou qui ne commence qu'à en avoir. (Prendre des pigeonneaux dans un colombier. Une fricassée de pigeonneaux. Une tourte de pigeonneaux. Des pigeonneaux sur le gril, en compote.)

PIGEONNIER. s. m. Lieu où l'on élève des pigeons.

PIGNE. s. f. Nom que l'on donne au Pérou & au Potosi, à l'argent qui reste, après que l'on a fait évaporer le mercure qui a servi à amalgamer la mine, pour en dégager l'argent qu'elle contenoit.

PIGNOCHER. v. n. Manger négligemment, sans appétit, & en ne prenant que de très-petits morceaux. (Vous ne mangez pas, vous ne faites que pignocher.) Il est familier.

PIGNON. s. m. Mur d'une maison, qui est terminé en pointe, & qui porte le bout du faîtage de la couverture. (Pignon bien bâti. Pignon avec chaîne de pierre de taille.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a pignon sur rue*, pour dire, qu'Il a une maison à lui. On le dit aussi, pour dire, qu'Il a des biens immeubles, des héritages qu'on peut saisir. (C'est une bonne caution, il a pignon sur rue.)

PIGNON. s. m. Amande de la pomme de pin, de forme longue & ronde. Le pignon est adoucissant & pectoral. On l'emploie dans la phthisie, la toux & l'acrimonie de l'urine. On en tire par expression une huile qui ne diffère pas de celle d'amandes douces.

PIGNON. s. m. Terme de Mécanique. On appelle ainsi Une petite roue dentée, dont les ailes ou dents engrennent dans celles d'une plus grande roue.

PIGNONÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit De ce qui s'élève en forme d'escalier de part & d'autre pyramidalement.

PIGNORATIF. adj. Terme de Jurisprudence. Il se dit en parlant d'Un contrat par lequel on vend un héritage à faculté de rachat à perpétuité, & par lequel l'acquéreur loue ce même héritage à son vendeur pour les intérêts du prix de la vente. *Ces contrats tolérés dans quelques Coutumes qui les admettent, ne sont qu'une voie détournée de tirer intérêt d un principal non aliéné; ce qui les fait rejeter dans toutes les autres.*

P I L

PILASTRE. s. m. Sorte de pilier carré, auquel on donne les mêmes proportions & les mêmes ornemens qu'aux colonnes, & qui ordinairement entre dans le mur, & est placé derrière les colonnes. (Pilastre dorique. Pilastre cannelé, &c. Pilastre de marbre.)

PILAU. s. m. Riz cuit avec du beurre, ou de la graisse & de la viande. *Le pilau est la nourriture ordinaire dans le Levant.*

PILE. s. f. Amas de plusieurs choses entassées avec quelque ordre. (Une pile de carreaux. Une pile de bois. Une pile de livres. Mettre des livres en pile, en faire une pile.)

On appelle *Pile de cuivre*, Un amas de plusieurs poids de cuivre, qui sont en forme de godets qui se placent les uns dans les autres, & qui allant par dégradation, donnent toutes les divisions du poids total jusqu'au demi-gros.

Il se dit aussi De la maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. (Les piles d'un pont.)

PILE. s. f. Grosse pierre servant à broyer, à écraser quelque chose. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase figurée & proverbiale, *Mettre quelqu'un à la pile au verjus*, pour dire, Parler mal de lui sans l'épargner en quoi que ce soit. (C'est un médisant qui met tout le monde à la pile au verjus.) On dit aussi, *Mettre quelqu'un à la pile au verjus*, pour dire, Le tourmenter par différentes vexations.

PILE. s. f. Un des côtés d'une pièce de monnoie, qui est celui où sont les armes du Prince.

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a ni croix ni pile*, pour dire, qu'Il n'a point d'argent.

Jouer à croix et à pile. Sorte de jeu de hasard, où l'on jette une pièce de monnoie en l'air, & où l'on perd ou gagne, suivant que la pièce tombe ou ne tombe pas sur le côté qu'on a pris, qu'on a nommé. (Jetons à croix & à pile à qui l'aura. Que retenez-vous, croix ou pile?)

Lorsqu'il s'agit de deux choses à peu près égales, & dont le choix est indifférent, on dit, qu'*On le jeteroit à croix ou à pile, à croix & à pile, à croix pile*, pour dire, qu'On en laisse la décision au hasard.

PILER. v. a. Broyer, écraser quelque chose dans un mortier. (Piler des amandes. Piler du verjus.)

Il signifie figurément & populairement, Manger. Ainsi on dit d'Un grand mangeur, que *C'est un homme qui ne fait que piler*, que *c'est un homme qui pile bien.*

Pilé, ée. participe.

PILEUR. s. m. Ce terme se dit figur. & populairement d'Un homme qui mange beaucoup. (C'est un grand pileur.)

PILIER. s. m. Ouvrage de maçonnerie servant à soutenir un édifice. (La voûte de cette Église est soutenue par tant de piliers. Des piliers extrêmement hauts.)

On appelle *Pilier butant*, Un corps de maçonnerie élevé pour contenir la poussée d'une voûte.

On appelle à Paris, *Les Piliers du Palais*, Les piliers qui servent à soutenir la voûte de la grande Salle du Palais. Et, *Le pilier des Consultations*, Celui autour duquel les Avocats consultans ont accoutumé de se trouver, & qui est auprès de la Chambre des Consultations.

On appelle aussi à Paris, *Les piliers des halles*, Les piliers qui soutiennent les maisons qui sont le long des halles.

Pilier, se dit aussi Des poteaux de Justice, & des fourches patibulaires. (Il y a tant de piliers à cette Justice.)

On appelle aussi *Pilier*, Les poteaux qu'on met dans les écuries, pour séparer les places des chevaux les unes des autres.

On appelle encore de là même sorte, Les poteaux entre lesquels on met un cheval dans un manège, pour commencer à le dresser. (Mettre un cheval entre les piliers, entre deux piliers.)

On dit figur. & popul. *Se frotter au pilier*, pour dire, Prendre les mauvaises habitudes de ceux qu'on hante. (Ce laquais servoit bien au commencement, mais il s'est frotté au pilier, & ne fait plus rien qui vaille.)

On dit d'Un homme qui ne bouge du Palais, que *C'est un pilier de Palais.* Et d'Un homme qui est toujours au cabaret, que *C'est un pilier de cabaret.*

En parlant d'Un homme qui a de grosses jambes, on dit familièrement, qu'*Il a de bons gros piliers.*

PILLAGE. s. m. (Dans ce mot & dans le verbe *Piller*, avec ses dérivés, on mouille les deux *LL.*) Saccagement. (Mettre au pillage. Abandonner au pillage. La ville fut abandonnée au pillage. On promit le pillage de la ville aux soldats. Il arriva une chose extraordinaire dans le pillage de cette ville.)

On dit d'Un homme qui est extrêmement en désordre par ses habits, par ses cheveux, qu'*Il semble qu'il revienne du pillage*, qu'*il est fait comme un diable qui revient du pillage.*

On dit d'Une grande maison où il y a peu d'ordre, & où les domestiques prennent & tirent chacun de leur côté, que *Tout y est au pillage.*

En termes de Marine, on appelle *Pillage*, La dépouille des coffres & hardes de l'ennemi pris, & l'argent qu'il a sur lui jusqu'à trente livres, le surplus se nomme *Butin.*

PILLARD, ARDE. adj. Qui aime à piller. (Il est d'humeur pillarde.) Il est du style familier.

Il est aussi substantif. (C'est un grand pillard.)

PILLER. v. a. Saccager, emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. (Piller une ville, un château. Les gens de guerre ont pillé ce village. La ville fut emportée d'assaut, & pillée.)

Il se dit aussi en parlant Des personnes qui abusent de leur autorité pour s'enrichir par des extorsions & des concussions, (Ce sont les Sous-traitans qui ont pillé cette Province. Au lieu de se servir de son autorité pour rétablir la Province, il ne s'en est servi que pour la piller.)

On dit, *Piller une collation, un fruit.* Et cela se dit lorsque plusieurs personnes se jettent sur les plats pour se charger de fruits, de confitures, &c.

On dit, *Piller un air, piller des vers, &c.* pour dire, Donner, comme étant de sa composition, un air qu'on a pris dans un Musicien, des vers qu on a pris dans un Poëte. (Cet air est pillé dans Lulli. Ces vers sont pillés dans Racine.)

Piller, se dit aussi en parlant Des chiens qui se jettent sur les animaux ou sur les personnes. Ainsi on dit, qu'*Un chien a pillé un autre chien*, pour dire, qu'Il s'est jeté dessus pour le mordre. (C'est un chien qui pille tous les passans. Il l'a fait piller par son chien.)

En termes de Chasse, quand on veut exciter un chien à se jeter sur le gibier, on lui dit, *Pille.* On le dit aussi pour agacer un chien contre d'autres animaux, ou contre des personnes.

On dit figurément & populairement, que *Deux personnes se sont pillées*, pour dire, qu'Elles se sont prises de paroles, & qu'elles se sont dit des injures.

Piller, se dit aussi à de certains jeux qui se jouent avec des cartes, comme la triomphe, où celui qui fait, *Pille quand il tourne un as*, c'est-à-dire, qu'Il a droit de prendre l'as, & toutes les cartes qui suivent de cette même couleur, & d'en mettre d'autres à la place.

Pillé, ée. participe.

PILLERIE. s. f Volerie, extorsion, action de piller. (Il s'est enrichi par ses pilleries. C'est un brigandage & une pillerie.)

PILLEUR. s. m. Celui qui pille, qui aime à piller. (C'est un grand pilleur. Ce sont de grands pilleurs.)

PILON. s. m. Instrument dont on se sert pour piler quelque chose dans un mortier. (Pilon de fer. Pilon de fonte. Pilon de bois. Pilon de verre.)

On dit, *Mettre un livre au pilon*, pour dire, En déchirer tous les feuillets, de sorte qu'il ne puisse servir qu'aux Cartonniers qui les pilent pour les réduire en pâte.

PILORI. s. m. Sorte de machine qui tourne sur un pivot, & qui sert à la punition des personnes diffamées, que la Justice expose à la risée du public. (Mettre un banqueroutier au pilori. On l'a exposé au pilori pendant trois jours de marché.)

PILORIER. v. a. Mettre au pilori. (Pilorier un banqueroutier.)

Pilorié, ée. participe.

PILORIS. s. m. Rat musqué des Antilles, beaucoup plus grand que nos rats, & bon à manger, lorsqu'on a pris la précaution de jeter la première eau dans laquelle on l'a fait cuire, parce qu'elle a une trop forte odeur de musc.

PILOSELLE. s. f. Plante qui croît aux lieux arides & montagneux. Elle est couverte de poils, d'où lui vient son nom. Elle est vulnéraire & astringente.

PILOTAGE s. m. Ouvrage de pilotis. (Il en a tant coûté pour le pilotage.)

PILOTAGE. s. m. Terme de Marine. L'art de conduire un vaisseau. (Le Roi a des écoles où l'on enseigne le pilotage.)

PILOTE. s. m. Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau, une galère, & tout autre bâtiment de mer. (Un bon Pilote, un mauvais Pilote. Un sage Pilote. Un Pilote habile. Le maître Pilote. Le premier Pilote. Le sous-Pilote.) Sur les galères, on appelle *Pilote-Réal*, Le Pilote qui gouverne la Réale.

PILOTER. v. n. Enfoncer des pilotis pour bâtir dessus. (Dans les lieux où le fond

n'est pas solide, il faut piloter avant que de bâtir.

On le fait aussi quelquefois actif. Ainsi quelques-uns disent, *Piloter un terrain*, pour dire, Y enfoncer des pilotis.

PILOTÉ, ÉE. participe.

PILOTIS. s. m. Gros pieu, grosse pièce de bois pointue, & ordinairement ferrée par le bout, qu'on fait entrer avec force pour asseoir les fondemens d'un édifice, ou de quelqu'autre ouvrage, lorsqu'on veut bâtir dans l'eau, ou dans quelque lieu dont le fond n'est pas solide. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. (Bâtir sur pilotis. Enfoncer des pilotis.)

PILULE. s. f. Composition médicinale, qu'on met en petites boules. (Prendre des pilules. Purger un malade avec des pilules.)

On dit figurément, *Dorer la pilule*, Lorsque sous des apparences agréables & flatteuses, on essaie de porter quelqu'un à une chose pour laquelle il a de la répugnance. (On lui a si bien doré la pilule, qu'il s'est résolu à faire ce qu'on vouloit.) Il se dit aussi, lorsque pour faire recevoir agréablement un refus, on l'accompagne de promesses & de flatteries (On lui a doré la pilule, pour lui adoucir le refus de la grâce qu'il demandoit.)

On dit fig. *Faire avaler la pilule à quelqu'un*, pour dire, Lui faire faire quelque chose à quoi il a beaucoup de répugnance. (On lui a fait avaler la pilule. Il a été contraint d'avaler la pilule.)

PIM

PIMBÊCHE. s. f. Terme de mépris, dont on se sert en parlant d'une femme impertinente qui fait la précieuse. (C'est une pimbêche, une vraie pimbêche, une petite pimbêche.) Il est du style familier.

PIMENT. s. m. ou MILLEGRAINE. s. f. Plante qui croît aux lieux humides, & qui ne s'élève que d'un demi-pied. Elle est propre aux affections de la poitrine, parce qu'elle facilite l'expectoration. Elle entre dans beaucoup de préparations médicinales

On appelle aussi *Piment* ou *Poivre d'Inde*, Une plante qu'on cultive au Pérou, dont la semence est extrêmement chaude & piquante. On l'emploie pour assaisonner les viandes. Les Espagnols du Pérou sont fort attachés à cette sorte d'épicerie.

PIMPANT, ANTE. adj. T. de badinerie & de raillerie, dont on se sert pour signifier, Superbe & magnifique en habits. (Vous voilà bien pimpant aujourd'hui. Elle étoit extrêmement pimpante.)

PIMPESOUÉE. s. f. Terme qui se dit dans le style familier, en parlant d'une femme qui fait la délicate & la précieuse. (C'est une vraie pimpesouée)

PIMPRENELLE. s. f. Sorte d'herbe potagère qui entre quelquefois dans les salades. *On dit que la pimprenelle purifie le sang & nettoye les reins.*

PIN

PIN. s. m. Sorte de grand arbre toujours verd, dont on tire la résine, & qui a une espèce de feuilles longues, menues & pointues. (Une forêt de pins. Pin franc. Pin sauvage. Pomme de pin.)

Le pin sauvage se nomme aussi *Pinastre*.

PINACLE. s. m. La partie la plus élevée d'un édifice. Il n'a d'usage au propre, qu'en parlant de l'endroit du Temple où Notre-Seigneur fut transporté, lorsqu'il fut tenté par le démon.

On dit figur. & famil. *Mettre quelqu'un sur le pinacle*, pour dire, Le louer extrêmement, le mettre au-dessus de tous les autres par des louanges.

On dit aussi, qu'*Un homme est sur le pinacle*, pour dire, qu'Il est dans une grande élévation de fortune.

PINASSE. s. f. Vaisseau, sorte de bâtiment de charge, qui va à voiles & à rames.

PINCE. s. f. Bout du pied de certains animaux. (Un cheval qui a la corne gâtée vers la pince. La pince d'un cerf.)

On appelle aussi le devant d'un fer de cheval, *Pince du fer de cheval*. (On n'étampe jamais en pince les fers de derrière.)

On dit, les *pinces*, en parlant Des deux dents supérieures & inférieures de devant du cheval.

PINCE. Pli qu'on fait à du linge ou à de l'étoffe, & qui se termine en pointe. (Faire des pinces à un rabat. Cette veste est trop large, il y faut faire une pince.)

On dit, qu'*Un homme est sujet à la pince*, pour dire, qu'Il est d'humeur à griveler. Et que *De l'argent est sujet à la pince*, pour dire, qu'Il est sujet à être pris. (L'argent des Communautés est ordinairement sujet à la pince.) Il est populaire.

PINCE, signifie aussi une barre de fer aplatie par un bout, & dont on se sert comme d'un lévier. (Levez une grosse pierre avec une pince.)

PINCEAU. s. m. Plume garnie par un bout d'un poil délié, & dont les Peintres se servent pour appliquer & pour étendre les couleurs. (Gros pinceau. Pinceau fort délié. La palette & les pinceaux d'un Peintre. Préparer les pinceaux. Nettoyer un pinceau. Un trait de pinceau. Un coup de pinceau. Ce Peintre fait ressembler en deux ou trois coups de pinceau. Donner un coup de pinceau.)

On dit, qu'*Un Peintre n'a pas encore donné le dernier coup de pinceau à un tableau*, pour dire, qu'Il ne l'a pas entièrement achevé.

PINCEAU, se prend figur. pour la manière de colorier d'un Peintre. (Ce Peintre a un beau pinceau, le pinceau hardi, le pinceau agréable, le pinceau délicat, le pinceau dur & sec.)

Il se dit encore figur. en parlant Des Poëtes & des Orateurs. (Vous de qui le docte pinceau, de qui le savant pinceau, &c. Il en a fait une peinture vive & naturelle en un coup de pinceau.)

En parlant d'une personne contre qui on a fait quelque satyre, on dit familièrement, qu'*On lui a donné un vilain coup de pinceau.*

PINCÉE. s. f. Il ne se dit que de certaines choses, & signifie, La quantité qu'on en peut prendre avec deux ou trois doigts. (Une pincée de sel. Une pincée de poivre. Une pincée de tabac.)

PINCELIER. s. m. Vase séparé en deux parties, dans lequel les Peintres prennent l'huile dont ils ont besoin pour mêler leurs couleurs, & qui sert aussi à nettoyer leurs pinceaux & leurs brosses.

PINCE-MAILLE. s. m. On appelle ainsi familièrement Un homme fort attaché à ses intérêts, & qui fait paroître son avarice jusques dans les plus petites choses. (C'est un pince-maille.)

PINCER. v. a. Presser, serrer la superficie de la peau avec les doigts ou autrement. (Pincer fortement. Pincer jusqu'au sang. Meurtrir en pinçant.)

PINCER, est aussi un terme d'Agriculture, qui se dit lorsque pour empêcher qu'un arbre ne pousse trop, on en arrête quelques petits bourgeons en les pressant, en les coupant avec le bout des doigts. (Pincer les petits bourgeons d'un arbre.)

PINCER, se dit aussi en parlant De quelques instrumens de musique à cordes, lorsqu'on en tire le son en les touchant du bout des doigts, au lieu de les jouer & de les toucher en batterie. (Il pince parfaitement bien la guitare.) On dit de même, (Pincer le luth. Pincer la harpe.)

En termes de Marine, on dit, *Pincer le vent*, pour dire, Aller au plus près du vent.

PINCER, signifie aussi figurém. & familièrement, Reprendre, blâmer quelqu'un, lui reprocher quelque chose par manière de raillerie. (Il l'a pincé rudement, doucement, adroitement. C'est un homme qui pince finement. Il pince en riant. Il pince sans rire)

PINCER DES DEUX, en termes de Manége, signifie, Serrer vivement les talons, attaquer fortement un cheval avec les éperons.

PINCÉ, ÉE. participe. Il est aussi adj. & signifie, Affecté. (Un air pincé. Un style pincé.)

PINCER. s. m. Terme de Manége. L'action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper.

PINCETTES. s. f. pluriel. Ustensile de fer dont on se sert pour accommoder le feu. (Une paire de pincettes. Des pincettes garnies d'argent. Attiser le feu avec des pincettes.)

On dit pourtant quelquefois *Pincette* au singulier, dans cette acception, (Donnez-moi un peu la pincette.)

On appelle aussi du nom de *Pincettes*, Un certain instrument de fer dont on se sert pour s'arracher le poil. (S'arracher le poil avec des pincettes.) En ce sens, il se dit aussi au singulier. (Il se fait la barbe avec la pincette.)

On appelle encore, *Pincettes* en divers arts, De petits instrumens de fer à deux branches, dont on se sert pour prendre ou pour placer certaines choses, qu'on ne pourroit ni prendre ni placer si facilement avec les doigts.

PINCHINA. s. m. Étoffe de laine, espèce de gros drap. (Un habit de pinchina.)

PINÇON. s. m. La marque qui reste sur la peau, lorsqu'on a été pincé. (Faire un pinçon avec le bout des doigts.)

PINÇON, est aussi une espèce de languette ou de pointe que le Maréchal tire de la pince du fer en le forgeant, & qu'il rabat ensuite sur l'ongle du cheval, au pied duquel il ajuste son fer.

PINDARIQUE. adj. de t. g. Qui est dans le goût de Pindare. (Ode Pindarique.)

PINDARISER. v. n. Parler avec affectation, se servir de termes trop recherchés. (Cet homme ne parle pas naturellement, il veut toujours pindariser.) Il est familier.

PINDARISEUR. s. m. Celui qui pindarise. (Un sot pindariseur.) Il est familier.

PINÉALE. adj. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Glande pinéale,) qui se dit d'une petite glande qui se trouve au milieu du cerveau, & qui a la figure d'une pomme de pin.

PINGOIN ou PINGUIN. s. m. Oiseau de mer qui est de la grandeur d'une oie. Il a les ailes si courtes qu'il ne lui est pas possible de voler. Il se tient droit en marchant, & dans cette attitude, ses petis

tes ailes semblent être des restes de bras.

PINNE-MARINE. s. f. Coquillage bivalve qui a beaucoup de rapport aux moules. Il est très grand, car il a jusqu'à un pied & demi & plus de longueur : il porte un flocon de soie de couleur rousse, que l'on emploie à différens ouvrages. On trouve dans ce coquillage de grosses perles qui ne sont pas belles.

PINNULE. s. f. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une Alidade, & percée d'un petit trou ou d'une petite fente pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels. (Astrolabe à pinnules.)

PINQUE. s. f. Terme de Marine. Espèce de flûte. Bâtiment de charge fort plat de varangue.

PINSON. s. m. Petit oiseau qui a le bec fort gros & fort dur, & dont le plumage est de diverses couleurs. On dit proverbialement d'Un homme fort gai, qu'*Il est gai comme un pinson.*

PINTADE. s. f. Espèce de poule dont le plumage est tacheté. (Il n'y a pas long-temps que l'on élève des pintades en France.)

PINTE. s. f. Sorte de mesure dont on se sert pour mesurer le vin & autres liqueurs en détail, & qui est de différente grandeur selon les différens lieux. (La pinte de Paris contient quarante-huit pouces cubes. Vendre à pot & à pinte. Une pinte d'étain. Tirer une pinte de vin. Pinte, mesure de Saint-Denys. Pinte à la grande mesure. Le muid de vin, mesure de Paris, contient deux cents quatre-vingt-huit pintes. Du vin à huit sous la pinte, à vingt sous la pinte. Vider les pintes.)

Il se prend aussi pour la quantité de liqueur contenue dans une pinte. (Tirer pinte. Payer pinte. Boire pinte.)

PINTE, se dit aussi De certaines choses solides qu'on vend à la pinte. (Une pinte d'olives.)

Proverbialement, pour marquer un extrême désir ou un extrême chagrin de quelque chose, on dit, (Je voudrois qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, & que cela fût, *ou* que cela ne fût pas arrivé.)

On dit aussi prov. qu'*Il n'y a que la première pinte qui coûte*, pour dire, que Dans chaque affaire il n'y a que le commencement qui fasse de la peine.

PINTER. v. n. Boire en débauche. (C'est un homme qui ne fait que pinter, qui n'aime qu'à pinter. Il est populaire.

PIO

PIOCHE. s. f. Sorte d'instrument dont on se sert pour fouir la terre. (Travailler avec la pioche. Ouvrir la terre avec la pioche.)

PIOCHER. v. a. Travailler à fouir la terre avec une pioche. (Piocher une vigne. Piocher la terre. Il faut piocher en cet endroit.)

PIOCHÉ, ÉE. participe.

PIOLER. v. n. Il se dit du cri des petits poulets. (Les poulets piolent.)

PION. s. m. Une des petites pièces du jeu des échecs. (Il y a huit pions blancs & huit pions noirs au jeu des échecs. Il joue mieux que moi, il me donne un pion. Mener un pion à dame.)

On dit figur. *Damer le pion à quelqu'un*, pour dire, L'emporter sur lui avec hauteur. Il est familier.

PIONNIER. s. m. Travailleur dont on se sert dans une armée pour applanir les chemins, & pour remuer la terre dans les différentes occasions. (Avoir de bons pionniers.)

Il se dit aussi généralement De tous les travailleurs qu'on emploie dans un siége, pour faire des lignes de circonvallation & de contrevallation.

PIOT. s. m. Terme dont on se sert en raillerie ou en débauche, pour dire, Du vin. (C'est un homme qui aime le piot.) Il est populaire.

PIP

PIPE. s. f. Sorte de grande futaille pour mettre du vin, & qui contient un muid & demi. (Une pipe de vin. Pipe vide. Pipe pleine. Une demi-pipe. Une pipe de vin d'Espagne. Une pipe d'eau-de-vie.) On dit aussi, (Une pipe de chaux.)

PIPE. s. f. Petit tuyau de terre cuite & blanchie au feu, dont on se sert à prendre du tabac en fumée. (Remplir sa pipe de tabac. Mettre du tabac dans sa pipe.)

On dit, *Allumer sa pipe, & fumer une pipe*, pour dire, Allumer le tabac qui est au haut de la pipe, & prendre en fumée autant de tabac qu'il en peut tenir dans une pipe. (Fumer deux pipes. Fumer trois pipes.)

PIPEAU. s. m. Flûte champêtre, chalumeau. (Danser au son du pipeau, au son des pipeaux.) Il ne s'emploie plus guère qu'en poësie.

PIPÉE. s. f. Sorte de chasse dans laquelle contrefaisant un certain chant, on attire les oiseaux dans un arbre dont les branches sont remplies de gluaux où ils se prennent. (Aller à la pipée. Prendre des oiseaux à la pipée.)

PIPER. v. a. Contrefaire la voix des oiseaux pour les prendre au filet ou aux gluaux. (Piper des oiseaux.)

Il signifie figurément, Tromper au jeu. (Ils l'ont pipé, & lui ont gagné tout son argent.)

On dit, *Piper des dés*, pour dire, Préparer des dés, afin de tromper au jeu.

PIPÉ, ÉE. participe. On appelle *Dés pipés*, Des dés qu'on a préparés, afin de tromper au jeu.

PIPERIE. s. f. Tromperie au jeu. (Il faut qu'il y ait de la piperie. Cela ne s'est pu faire sans piperie.)

Il se dit aussi de toute sorte de tromperie, de fourberie. (Il n'y a que piperie dans le monde.)

PIPEUR. s. m. Celui qui pipe au jeu. (C'est un grand pipeur. Un pipeur insigne. Un pipeur fieffé.)

PIQ

PIQUANT, ANTE. adj. Qui pique. (Des épines piquantes. Des racines piquantes. Les branches de rosiers sont piquantes. Les orties sont pleines de petites pointes piquantes.)

On dit, que *Du vin est piquant*, pour dire, qu'Il pique agréablement la langue quand on le boit. Et, qu'*Une sausse est piquante*, pour dire, qu'Elle est d'un goût relevé.

Il signifie figurément Offensant ; & dans cette acception, il se dit principalement Des discours qui peuvent offenser. (Ils se sont dit des paroles piquantes. Il lui fit une réponse très piquante. Il lui a répondu d'une manière piquante.)

Il se dit aussi figurément dans une acception toute différente, en parlant d'Une jeune personne vive, dont la figure & la physionomie plaisent & touchent extrêmement. (Elle n'est pas belle, mais elle a l'air piquant, la physionomie piquante.)

Il se dit aussi figurément dans cette acception, en parlant Des ouvrages d'esprit qui ont quelque chose de fin & de vif. (Il n'y a rien de piquant dans ce qu'il écrit.)

En Peinture, on appelle *Piquant*, Ce qui excite un sentiment d'approbation plus vif qu'à l'ordinaire.

PIQUANT. s. m. Il se dit Des pointes qui viennent à certaines plantes, à certains arbrisseaux. (Ces chardons sont pleins de piquans. Les piquans des feuilles de houx.)

PIQUE. s. f. Sorte d'arme à long bois, dont le bout est garni d'un fer plat & pointu. (Longue pique. Grosse pique. Pique de bois de frêne. Armé d'une pique. Saluer de la pique. Présenter la pique. Ils marchèrent les uns contre les autres les piques baissées. Ils étoient si près les uns des autres, que les piques étoient croisées. Les piques ont été long-temps en usage dans l'Infanterie. Les Romains portoient des piques dont les fers étoient fort larges. Dans cette pompe funèbre, les soldats portoient les piques renversées & traînantes. Les Soldats François ne se servent plus de piques. Il y a de l'eau dans ce fossé à la hauteur d'une pique. *Et absolument*, Il y a une pique d'eau, il y en a une pique.)

PIQUE, se disoit aussi Des soldats qui portoient la pique dans un Régiment. (Faire défiler les piques. Il y a tant de piques dans ce Régiment.)

DEMI-PIQUE. Pique plus courte de moitié que les piques ordinaires. (Il n'avoit qu'une demi-pique.)

PIQUE. s. m. Terme du jeu des cartes. Une des quatre couleurs ou peintures des cartes. (L'as de pique. Le Roi de pique. Il a écarté tout le pique, tout son pique. Il a tout le pique, tous les piques. Jouer du pique. De quelle couleur tourne-t-il ? Il tourne de pique, il tourne pique.)

On dit prov. d'Un homme qui rentre mal-à-propos dans un sujet, dans une conversation, par des choses qui n'ont aucun rapport avec celles dont on parle, (Voilà bien rentrer de piques noires.) Et en cette phrase, Pique est féminin.)

PIQUE. s. f. Brouillerie, aigreur qui est entre deux ou plusieurs personnes. (Il a fait cela par pique. Il y a de la pique dans cette affaire-là.)

PIQUE-NIQUE. Façon de parler adverbiale, qui n'a d'usage que dans ces phrases, *Souper à pique-nique, faire un repas à pique-nique, &c.* pour dire, Faire un repas où chacun paye son écot. On l'emploie aussi substantivement. (Faire un pique-nique.)

PIQUER. v. a. Percer, entamer légèrement avec quelque chose de pointu. (Il s'est piqué lui-même. Une épingle l'a piqué. Il y a des épines qui piquent fort. Piquer jusqu'au sang. Piquer un papier, pour y faire de petits trous.)

PIQUER, se dit aussi de l'opération que fait un Chirurgien avec la lancette, sans avoir ouvert la veine, & sans tirer de sang. (Le Chirurgien l'a piqué deux fois sans lui pouvoir tirer de sang, l'a mal piqué.)

On dit qu'*Un Chirurgien a piqué l'artère*, pour dire, qu'Il a offensé l'artère, ouvert l'artère en ouvrant la veine.

On dit, *Piquer le tendon, piquer le nerf*, pour dire, L'offenser en voulant saigner.

PIQUER UN CHEVAL, se dit lorsque le Maréchal qui le ferre, lui fait entrer la pointe du clou jusqu'à la chair vive. (Prenez garde à ne pas piquer ce cheval.)

PIQUER, se dit aussi De la morsure des serpens, des insectes, de la vermine. (Être piqué par un serpent. Être piqué de la tarentule. Les mouches piquent les chevaux.)

On dit, *Piquer du taffetas, du tabis*, pour dire, Y faire des petits trous par compartimens.

PIQUER, signifie aussi, faire avec du fil ou de la soie sur deux ou plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre, des points qui les traversent & qui les unissent. (Piquer une courte-pointe. Piquer des bonnets.)

On dit, *Piquer des pierres*, pour dire, Les rendre raboteuses en y faisant de petits enfoncemens avec la pointe du marteau.

On dit, *Piquer de la viande*, pour dire, Larder de la viande avec de petits lardons, & près à près. (Piquer des perdreaux. Ces lapereaux sont bien piqués, mal piqués. On a piqué ce rôti fort proprement.)

On dit aussi, *Piquer de gros lard*, pour dire, Larder de la viande avec de gros lardons. (Piquer une daube avec de gros lard.)

On dit, *Piquer un cheval*, & absolument, *Piquer*, pour dire, Donner des éperons à un cheval & le pousser au galop. On dit dans le même sens, en termes de Chasse, *Piquer dans le fort*, pour dire, Pousser son cheval au galop dans le fort du bois. Et, *Cet homme-là pique bien*, pour dire, Cet homme-là pousse vigoureusement son cheval au galop. *Piquez un peu jusques-là. Piquer des deux*, C'est pousser un cheval en lui appliquant l'éperon des deux côtés.

On dit, *Piquer la mazette*, pour dire, Monter un mauvais cheval.

On dit, *Piquer le coffre*, pour dire, Attendre dans les antichambres du Roi, des Princes, &c. Et, qu'*Un homme pique les tables*, pour dire, qu'Il va souvent manger chez ceux qui tiennent table.

Dans les Chapitres & dans certaines autres Compagnies, où il y a des distributions à faire au bout de quelque temps pour ceux qui ont assisté aux fonctions, on dit, *Piquer les absens*, pour dire, Marquer ceux qui n'y ont pas assisté.

PIQUER, se dit aussi Des choses qui affectent le goût en telle sorte, que la langue semble en être piquée. Ainsi on dit, que *Du vin pique agréablement la langue.*

On dit dans la même acception, que *Du fromage pique.* Et on dit, que *Du poisson pique*, pour dire, qu'Il pique la langue d'une manière désagréable, & qu'il n'est pas bien frais. (Voilà de l'alose qui commence à piquer. Ces soles piquent.)

PIQUER, signifie figurément, Fâcher, irriter, mettre en colère. (Cette affaire l'a piqué, l'a piqué jusqu'au vif. La moindre chose le pique. Il dit des choses qui piquent. Ses discours piquent.)

On dit d'Un homme qui se fâche sans sujet, (Quelle mouche le pique ? Quelle mouche l'a piqué ?)

On dit, *Piquer quelqu'un d'honneur*, pour dire, lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne faire pas quelque chose.

SE PIQUER. v. réciproque. Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. (C'est un homme qui se pique de la moindre chose qu'on lui dit.)

Il signifie encore, Se glorifier de quelque chose, en faire vanité, en faire profession, en tirer avantage. (Il se pique de bien écrire, de bien parler, &c. Il se pique d'être bien fait, d'être brave, de bien danser, &c. Il se pique de qualité, de noblesse. Il ne se pique d'autre chose que d'être honnête homme.)

On dit d'Un homme qui a voulu faire paroître sa générosité en quelque occasion, à l'envi d'un autre, qu'*Il s'est piqué d'honneur.* Dans ces trois dernières acceptions, *Se piquer*, ne se dit jamais qu'avec la préposition *De.*

On dit, *Se piquer au jeu*, pour dire, S'opiniâtrer à jouer malgré la perte. (Il se pique aisément au jeu.) Et en ce sens, on dit simplement, *Se piquer.* (Quand il se pique, il est capable de perdre tout son bien.)

On dit figurément d'Un homme qui veut venir à bout de quelque chose malgré les obstacles qu'il y trouve, qu'*Il se pique au jeu, qu'il est piqué au jeu.*

On dit aussi, que *Du bois, des étoffes se piquent*, Quand les vers s'y mettent. Que *Du papier imprimé se pique*, Quand il commence à se gâter, faute d'avoir été étendu & séché.

PIQUÉ, ÉE. participe.

PIQUET. s. m. Sorte de petit pieu qu'on fiche en terre pour tenir une tente, un pavillon en état. (Les piquets d'une tente.)

Il se dit aussi d'Une sorte de pieu plus grand & plus fort, dont on se sert à la guerre pour tenir des chevaux à l'attache, par le moyen des cordes qui y tiennent. (Mettre des chevaux au piquet. Tenir des chevaux au piquet.)

On appelle en termes de guerre. *Le piquet*, Un certain nombre de Cavaliers commandés par Compagnie, pour être prêts à monter à cheval au premier ordre.

Il y a aussi un *Piquet d'Infanterie.* C'est un certain nombre de Fantassins toujours prêts à marcher aux ordres des Officiers commandés. (Prendre les piquets de l'armée pour une expédition.) Et en ce sens on dit, que *Des troupes sont de piquet.*

On dit aussi en termes de guerre, *Lever le piquet*, pour dire, Décamper. Et dans le style familier, *Aller planter le piquet chez quelqu'un*, pour dire, S'aller établir chez quelqu'un pour quelque temps.

PIQUET, se dit aussi Des longs bâtons & des perches qu'on plante en terre d'espace en espace, pour prendre un alignement. (Planter des piquets.)

PIQUET. s. m. Certain jeu de cartes assez connu. (Jouer au piquet. Jouer un cent de piquet.)

PIQUETTE. s. f. On appelle ainsi Une boisson que l'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin & des prunelles; & par extention on s'en sert pour dire, De méchant vin. (Il ne nous a donné que de la piquette.)

PIQUEUR. s. m. Terme de Vénerie. Homme de cheval, dont la fonction est de suivre une meute de chiens, & de les faire bien chasser. (Il a une bonne meute & un bon Piqueur. Être à la queue des chiens avec les piqueurs.)

PIQUEUR, se dit aussi De celui qui dans les Manéges s'occupe à débourrer les chevaux. Il se dit encore Des personnes qui montent les chevaux que les Maquignons mettent en vente.

Dans les bâtimens & dans les autres ouvrages de cette sorte, on appelle *Piqueur*, Un homme qui a soin de tenir le rôle des Maçons, des Tailleurs de pierre, Manœuvres & autres ouvriers, de marquer quand ils sont absens, & de veiller sur l'ouvrage.

PIQUEUR, se dit aussi parmi les Rôtisseurs & les Cuisiniers, De celui qui larde les viandes.

PIQUIER. s. m. Soldat armé d'une pique. (Il y avoit autrefois des Piquiers dans l'Infanterie.)

PIQÛRE. s. f. Petite blessure que fait une chose qui pique. (Une piqûre d'épingle. La piqûre d'une abeille. La piqûre d'un scorpion se guérit avec de l'huile de scorpion.)

PIQÛRE, se dit aussi De la blessure faite au pied d'un cheval, par un Maréchal maladroit & inattentif, en brochant un clou. (C'est une piqûre.)

On dit en Chirurgie, *Piqûre de l'artère, de l'aponèvrose, du tendon, &c.* pour signifier, La blessure faite avec la lancette à quelqu'une de ces parties.

PIQÛRE, se dit encore De certains ouvrages de fil, de soie, &c. qui se font sur de la toile, sur de l'étoffe, &c. (La piqûre d'un corps. La piqûre d'une jupe, d'un matelas, d'une couverture.)

On appelle aussi absolument *Piqûre*, Un corps de jupe qui n'est pas encore recouvert d'étoffe. (Une femme qui essaye une piqûre.)

Il se dit aussi De certaines figures que l'on fait sur du taffetas, sur du tabis, en les perçant avec de petits fers. (La piqûre de ce taffetas-là est fort belle.)

PIR

PIRATE. s. m. Écumeur de mer, celui qui sans commission d'aucun Prince, court les mers pour voler, pour piller. (Il tomba entre les mains des Pirates. Nettoyer les mers de Pirates. L'expédition de Pompée contre les Pirates. La guerre des Pirates.)

On dit, *les Pirates d'Alger, de Tripoli & de Salé*, quoique les habitans de ces Ports aient commission de ceux qui y commandent.

PIRATER. v. n. Faire le métier de Pirate. (Il y a long-temps qu'il pirate sur ces mers-là. Il ne fait que pirater.)

PIRATERIE. sub. fém. Métier de Pirate. (Exercer la piraterie. Les Corsaires infestoient les mers par des pirateries continuelles.)

PIRE. adj. comparatif de t. g. De plus méchante qualité dans son espèce, plus dommageable, plus nuisible. (Ce vin-là est encore pire que le premier. Des deux maux il faut éviter le pire. Sa condition en sera pire.)

On dit, que *La dernière faute sera pire que la première*, pour dire, qu'Elle aura des suites, des conséquences plus fâcheuses.

On dit proverbialement d'Une chose fâcheuse qu'on propose de faire pour remédier à quelque inconvénient, (Le remède est pire que le mal.)

On dit aussi, qu'*Il n'y a pire eau que celle qui dort, qui croupit*, pour dire, qu'il faut se défier de ceux qui sont sournois & mélancoliques.

PIRE, s'emploie quelquefois comme superlatif. (C'est le pire de tous.)

PIRE, est aussi substantif, & signifie, Ce qui est de plus mauvais. (Souvent qui

choisit prend le pire.) On dit, qu'*Un homme a eu du pire dans une affaire*, pour dire, qu'Il y a eu du désavantage. On le dit aussi d'Une troupe qui s'est retirée du combat avec désavantage.

PIROGUE. s. f. Sorte de bateau fait d'un seul arbre creusé, dont se servent les Sauvages.

PIROLLE. s. f. Plante qui pousse cinq ou six feuilles approchantes de celles du poirier, d'où lui vient son nom. C'est un excellent vulnéraire. On l'emploie pour mondifier les ulcères, tant internes qu'externes, & pour consolider les plaies.

PIROUETTE. s. f. Sorte de jouet composé d'un petit morceau de bois plat & rond, traversé dans le milieu par un petit pivot sur lequel on le fait tourner avec les doigts. (Jouer à la pirouette. Faire tourner une pirouette.)

On dit proverbialement & figurément, *Qui a de l'argent, a des pirouettes*, pour dire, qu'Avec de l'argent on a toutes sortes de choses.

PIROUETTE, se dit aussi d'Un tour entier qu'on fait de tout le corps, en se tenant sur un pied. (Faire une pirouette, des pirouettes. Faire une double pirouette.)

On appelle encore *Pirouette*, dans les manéges, Une volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule & même place.

PIROUETTER. v. n. Faire un tour entier de tout le corps, en se tenant sur un pied. (Pirouetter en cadence.)

PIRRHONIEN, IENNE. adj. Il se dit De celui ou de celle qui doute, ou qui affecte de douter de tout.

PIRRHONISME. s. m. Caractère, doute du Pirrhonien. (La secte des Pirrhoniens.)

PIS

PIS. Comparatif de l'adverbe *mal*. Plus mal, plus désavantageusement, d'une manière plus fâcheuse. (Ils sont pis que jamais ensemble. Il se portoit un peu mieux, mais il est pis que jamais. Il n'y a rien qui soit pis que cela. Il n'y a rien de pis que cela. Ce que j'y trouve de pis, c'est.... Il ne me sauroit arriver rien de pis. Il en a dit pis que pendre. Il ne lui a pas dit pis que son nom. On ne sauroit lui dire pis que son nom.)

Il se prend aussi substantivement, & signifie, Ce qu'il y a de pire. (Le pis qui puisse arriver. Le pis que j'y trouve.)

On dit, *Faire du pis qu'on peut*; & cela reçoit deux sens. Quelquefois il signifie, S'appliquer de dessein formé à faire mal ce que l'on fait. (Il semble que vous preniez plaisir à faire toutes choses du pis que vous pouvez.) Quelquefois il signifie, Faire à quelqu'un tout le mal qu'on peut, lui nuire en tout ce qu'on peut. (Il n'a qu'à faire du pis qu'il pourra, je ne le crains point.)

On dit aussi, *Mettre quelqu'un au pis*; & cela se dit par manière de défi, & pour marquer à un homme, que quelque mauvaise volonté qu'il ait, on ne le craint point. (Je vous mets au pis, au pis faire.)

On dit encore, *Prendre les choses au pis*, pour dire, Les envisager dans le pire état où elles puissent être, & comme supposant tout ce qui peut arriver de plus fâcheux.

AU PIS ALLER. Façon de parler qui se dit dans le même sens, posant les choses au pire état où elles puissent être. (Au pis aller nous y vivrons de ce que nous y trouverons. Au pis aller nous reviendrons sur nos pas.)

On dit aussi, *C'est votre pis aller*, pour dire, C'est le pis qui vous puisse arriver. Et on dit, *Je serai votre pis aller*, pour dire, Si vous ne trouvez rien de mieux, vous pouvez toujours compter sur moi.

QUI PIS EST. Façon de parler, pour dire, Ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux.

DE MAL EN PIS, DE PIS EN PIS. Façons de parler adverbiales, pour dire, que Le mal va toujours en augmentant. (Ses affaires vont de mal en pis, de pis en pis.)

PIS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, La poitrine, & qui n'a d'usage qu'en cette phrase de style de Pratique, (Mettre la main au pis.) Ce qui se dit d'un Prêtre ou d'un homme constitué dans les Ordres sacrés, à qui l'on fait prêter serment en mettant la main sur la poitrine.

PIS, se dit aussi De la tétine d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, &c. (Le pis d'une vache. Une vache qui a un gros pis. Le pis d'une chèvre.)

PISASPHALTE. s. m. Mélange de poix & de bitume. Le pisasphalte naturel est un bitume mou, tel qu'il s'en trouve en grande quantité en Auvergne.

PISCINE. s. f. Vivier, réservoir d'eau. Il n'a proprement d'usage qu'en parlant Du lieu où l'Évangile dit que l'Ange descendoit une fois tous les ans pour troubler l'eau. (L'Ange descendoit dans la piscine, troubloit l'eau de la piscine. Le premier malade qui étoit jeté dans la piscine, après que l'Ange en avoit troublé l'eau, étoit guéri.)

On appelle *Piscine*, Un lieu dans les Sacristies, où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges servant à l'Autel, & autres choses semblables.

PISSAT. s. m. Urine. On ne l'appelle de la sorte à l'égard de l'homme, que par quelque espèce de mépris, & quand l'urine est en quelque sorte corrompue. (Cela sent le pissat. On a jeté du pissat sur lui.)

Ordinairement, en parlant De l'urine des animaux, on se sert du mot de pissat. (Du pissat de cheval. Le pissat de chat est très-puant.)

PISSEMENT. s. m. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Pissement de sang.) qui se dit d'Une évacuation de sang par la voie des urines.

PISSENLIT. s. m. Enfant qui pisse au lit. (C'est un pissenlit.) Il est du style familier.

PISSENLIT. s. m. ou DENT DE LION. subst. f. Plante fort commune qui croît aux lieux herbeux & incultes. Ses feuilles, qui ressemblent à celles de la chicorée, se mangent en salade, quand elles sont jeunes & tendres. Cette plante est très-apéritive; elle est propre à purifier la masse du sang; elle a encore plusieurs autres vertus.

PISSER. v. n. Uriner. (Pisser à plein canal. Il a beaucoup pissé. Il a pissé copieusement. Il ne pisse qu'avec peine. Pot à pisser. Un enfant qui pisse au lit.)

On dit par mépris d'Un homme qui se mêle des moindres choses du ménage. (C'est Jocrisse qui mène les poules pisser.)

PISSER, est quelquefois actif, comme en ces phrases, (Pisser le sang tout clair. Il pisse du pus.)

PISSEUR, EUSE. s. Qui pisse souvent. (C'est un grand pisseur.)

Dans le style familier, en parlant d'Une petite fille, on dit, par une espèce de dénigrement, que (C'est une pisseuse.)

PISSOIR. s. m. Lieu destiné dans quelques endroits publics, pour y aller pisser. (Les pissoirs du Palais. Aller au pissoir.)

PISSOTER. v. n. fréq. Uriner fort fréquemment & en petite quantité. (Il ne fait que pissoter.)

PISSOTIÈRE. s. f. On appelle ainsi par mépris, Un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau. (Ce n'est qu'une pissotière.)

PISTACHE. s. f. Fruit qui est une espèce de noisette, dont l'enveloppe est rousse & la moelle verte. Elles viennent par grappes au bout des branches de l'arbre. Elles sont apéritives & propres à fortifier. On les emploie dans la phthisie & dans la néphrétique.

Il y a dans les Îles de l'Amérique une petite plante, dont les racines produisent sous terre des gousses qui contiennent trois ou quatre fruits semblables à nos avelines, & qu'on nomme aussi *Pistache*.

PISTACHIER. s. m. L'arbre qui porte les pistaches.

PISTE. s. f. Vestige, trace que laisse l'animal aux endroits où il a marché. (Suivre la bête à la piste. On a perdu la piste de la bête.)

Il se dit aussi De l'homme. (Suivre un homme à la piste. On a suivi ces voleurs à la piste.)

PISTE, se dit aussi en termes de Manége, Des lignes tracées par l'avant-main ou l'arrière-main du cheval qui travaille. *Travailler un cheval sur deux pistes*, C'est lui faire observer les hanches. (Galoper sur deux pistes.)

PISTIL. s. m. Terme de Botanique. Organe femelle de la fructification. C'est la partie d'une fleur qui en occupe ordinairement le centre, & dans laquelle communément est renfermée la graine ou semence.

Le pistil se divise en trois parties; l'ovaire, qui contient les rudimens de la semence; le style, qui est un tuyau qui surmonte l'ovaire; & le stigmate, qui est l'orifice de ce tuyau.

PISTOLE. s. f. Monnoie d'or étrangère. (Pistole d'or. Pistole d'Espagne. Pistole d'Italie. Demi-pistole. Double pistole. Pistole de poids. Pistole légère. Pistole fausse. Pistole douteuse. Pistole rognée.)

On appelle *Pistole volante*, Une pistole qu'on suppose revenir toujours à celui qui l'emploie. (Cet homme fait tant de dépense, qu'on diroit qu'il a la pistole volante.)

Ordinairement, quand on dit, *Pistole*, sans ajouter d'or, on n'entend que la valeur de dix francs.

On dit proverbialement d'Un homme fort riche, qu'*Il est cousu de pistoles*.

PISTOLET. s. m. Arme à feu, qui est beaucoup plus courte que toutes les autres, & qu'on porte ordinairement à l'arçon de la selle, & quelquefois à la ceinture. (Tirer un coup de pistolet. Charger, décharger un pistolet. Des fourreaux de pistolets. Se battre à coups de pistolet. Essuyer un coup de pistolet. Quand ils furent à la portée du pistolet. Il n'y a d'ici-là qu'une portée de pistolet. Faire le coup de pistolet. Pistolet d'arçon. Les pistolets de poche sont défendus.)

Lorsqu'un homme, après avoir dit quelque chose de vif, de piquant dans une conversation, dans une dispute, se retire aussitôt, on dit familièrement, qu'*Il s'en va après avoir tiré son coup de pistolet*.

PISTON. s. m. Partie mobile d'une pompe,

Cylindre de bois, de fer ou de cuivre, qui est garni de cuir ou de feutre par le bout, & qui entre dans le corps d'une pompe, pour servir à élever l'eau. (Piston usé. La pompe ne va pas, le piston est rompu. Raccommoder un piston. Le piston d'une seringue.)

PIT

PITANCE. s. f. La portion de pain, vin, viande, &c. qu'on donne à chaque repas dans les Communautés. (Bonne pitance. Forte pitance. Maigre pitance. Double pitance. Ils ont tant à chaque repas pour leur pitance. Régler la pitance. Retrancher la pitance. Doubler la pitance.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

On dit en style familier & populaire, *Aller à la pitance*, pour dire, Aller acheter les provisions nécessaires pour la subsistance d'un ménage.

PITAUD, AUDE, s. Terme de mépris, qui ne se dit que d'un paysan lourd & grossier. (C'est un gros pitaud, un franc pitaud. C'est une franche pitaude.) Il est du style familier.

PITE. s. f. C'étoit autrefois une petite monnoie de cuivre, valant la moitié d'une obole, ou le quart d'un denier. Maintenant il ne s'en voit plus, le denier étant la plus petite monnoie qui ait cours. On ne se sert de ce mot que dans quelques fractions de compte, non plus que de celui de *Semi-pite*, qui signifie La moitié d'une pite.

PITE, s. f. Plante qui croît dans les Îles de l'Amérique, où elle tient lieu de chanvre & de lin. Elle fournit un fil blanc, fort & fin comme la soie. Il y a plusieurs sortes de pite.

PITEUSEMENT. adverbe. D'une manière à faire pitié. (Il se lamentoit piteusement. Il crioit piteusement.) Il est du style familier.

PITEUX, EUSE, adj. Digne de pitié, de compassion. (Il est dans un piteux état, dans le plus piteux état du monde.) Il n'est que du style familier.

On dit, *Faire piteuse mine*, pour dire, Faire une mine rechignée. Et, *Faire piteuse chère*, pour dire, Faire mauvaise chère.

On dit qu'*Un homme fait le piteux*, pour dire, qu'il se plaint, qu'il se lamente, sans en avoir autant de sujet qu'il voudroit le faire croire.

PITIÉ. s. f. Compassion, sentiment de douleur pour les maux, pour les misères d'autrui. (Avoir pitié de son prochain. Avoir pitié des pauvres. Être touché de pitié. L'état où il est fait pitié, excite la pitié. Émouvoir la pitié. Cela est digne de pitié. La Tragédie doit exciter la terreur & la pitié. C'est un homme dur & sans pitié. Un cœur sans pitié. Il n'a pitié de personne. Il n'a non plus de pitié d'un homme que d'un chien.)

On dit proverbialement, *Guerre & pitié ne s'accordent pas ensemble*, pour dire, qu'Ordinairement à la guerre on n'est pas fort touché de pitié, & que même il est quelquefois dangereux de l'être.

On dit aussi proverbialement, qu'*Il vaut mieux faire envie que pitié.*

On dit encore proverbialement, *C'est grande pitié que de nous, c'est une étrange pitié que de nous*, pour dire, que La condition humaine est sujette à beaucoup de misères.

On dit aussi, *C'est grande pitié, c'est grand'pitié*, pour dire, qu'Une chose est très-digne de pitié. Il est familier.

On se sert quelquefois du mot de *Pitié*, dans un sens qui marque plutôt du mépris qu'une véritable compassion. Ainsi on dit, *Il raisonne à faire pitié*, pour dire, Il raisonne de travers. *Il chante à faire pitié*, pour dire, Il chante mal. (Vous me faites pitié de parler comme vous faites. C'est une pitié de voir comme il danse, comme il chante, comme il monte à cheval. C'est la plus grande pitié du monde.)

On dit dans le même sens, *Regarder en pitié*, *avec des yeux de pitié*, pour dire, Ne faire aucun cas, mépriser. (C'est un homme dédaigneux, il regarde toujours les autres en pitié, avec des yeux de pitié.)

PITON. s. m. Sorte de clou dont la tête est percée en anneau. (Mettre des pitons pour soutenir une tringle.)

PITOYABLE. adj. de t. g. Qui est naturellement enclin à la pitié. (Une ame sensible & pitoyable envers les pauvres.) Il vieillit en ce sens-là.

Il signifie aussi, Qui excite la pitié. (Il est dans un état pitoyable. L'état où il se trouve est pitoyable. Aux accens pitoyables de sa voix. Un récit pitoyable. Une voix pitoyable & lamentable. Il jetoit des cris pitoyables. Histoire pitoyable & lamentable.) Cette dernière phrase ne se dit guère qu'en plaisanterie.

Il signifie encore, Méprisable, mauvais dans son genre. (Il écrit d'une manière pitoyable. Tout ce qu'il dit est pitoyable. Style pitoyable. Discours, raisonnement pitoyable. C'est un Auteur, un Écrivain pitoyable, Un Poëte, un Peintre pitoyable, &c.)

On appeloit autrefois *Lieux pitoyables*, Les Hôpitaux, Maladreries, &c. où l'on exerçoit l'hospitalité, la charité. Il est encore en usage en ce sens dans les Ordonnances.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable, d'une manière qui excite la compassion. Il signifie aussi, D'une manière méprisable.

PITREPITE. s. m. Liqueur très forte faite avec de l'esprit de vin.

PITTORESQUE. adj. de t. g. Il se dit De la disposition des objets, de l'aspect des sites, de l'attitude des figures, que le Peintre croit plus favorables à l'expression. (Ce site bizarre, effrayant, est tout-à-fait pittoresque. L'aspect de cette marine est plus pittoresque au soleil couchant, que dans tout autre moment. Cette figure menaçante est bien pensée, son attitude est pittoresque.)

Il se dit par extension De tout ce qui peint à l'esprit. (Une description pittoresque. Un ballet pittoresque.)

PITTORESQUEMENT. adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Qui a rapport à la pituite. (Le sinus pituitaire. La membrane pituitaire.)

PITUITE. s. f. Flegme, l'une des humeurs du corps humain. Elle est aqueuse, lymphatique, visqueuse & fournie par les alimens humides. (La pituite prédomine dans cet homme-là. Un débordement de pituite. La pituite l'étouffe. Une pituite âcre & salée. Une pituite épaisse & recuite. Une pituite glaireuse.)

PITUITEUX, EUSE. adj. Flegmatique, qui abonde en pituite, en qui la pituite prédomine. (Humeur pituiteuse. Homme pituiteux.)

PIV

PIVERT. s. m. Oiseau dont le plumage est jaunâtre & vert, & qui a un bec pointu, avec lequel il creuse les arbres.

PIVOINE. s. f. Plante que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs. Il y en a de blanches, de rouges & de panachées. Les Médecins emploient la racine & la semence de pivoine comme céphalique dans l'apoplexie, l'épilepsie, & autres maladies du cerveau.

PIVOINE. s. m. Sorte de petit oiseau qui a la gorge rougeâtre, & le chant fort agréable.

PIVOT. s. m. Morceau de fer ou d'autre métal arrondi par le bout, qui soutient un corps solide, & qui sert à le faire tourner. (Une machine qui tourne sur son pivot.)

On dit figurément d'Un homme qui a la principale part dans une affaire, que (C'est le pivot sur lequel toute l'affaire tourne.)

PIVOT, est aussi une grosse racine d'arbre qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

PIVOTER. v. n. Il se dit des arbres qui jettent leur principale racine perpendiculairement en terre. (Le chêne pivote.)

PLA

PLACAGE. s. m. Ouvrage de menuiserie fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées sur d'autres bois de moindre prix. (Menuiserie de placage. Table, cabinet de placage. Bureau de placage.)

PLACARD. s. m. Morceau, assemblage de menuiserie, qui fait les principales parties & les ornemens d'une porte, & qui va ordinairement jusqu'au plancher. (Il faut un placard au-dessus de cette porte.)

On appelle *Porte à placard*, Une porte ornée de diverses pièces.

PLACARD. s. m. Écrit ou imprimé qu'on affiche dans les places, dans les carrefours, afin d'informer le public de quelque chose. (Afficher un placard. On a averti le public par un placard. Une Ordonnance imprimée en placard, en forme de placard.)

Il se prend aussi pour un écrit injurieux, qu'on rend public en l'appliquant au coin des rues, ou en le semant parmi le peuple. (Afficher des placards. Semer des placards. Placards injurieux. Placards séditieux.)

PLACARDER, v. a. Mettre, afficher un placard. Quand on le dit des personnes, il se prend en mauvaise part.

PLACARDÉ, ÉE. participe.

PLACE. s. f. Lieu, endroit, espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose. (La place est remplie. La place est vide. Mettre chaque chose à sa place, en sa place. Laisser la place libre. Changer des livres, des meubles de place. Il change de place à tout moment. Il ne sauroit durer en place. Demeurer en place. Se tenir en place. Céder, donner sa place à quelqu'un. Ne bouger d'une place. Sortir de sa place. Se remuer de sa place. Affecter une place. Ce n'est pas là votre place. Garder des places au Sermon. Retenir des places au coche, au carrosse. Voilà une belle place pour bâtir. C'étoit-là la place de sa maison, la place de son cabinet. Il n'y a pas de place dans son cabinet pour tous ses livres. Dans ce combat je fus blessé à la main, voici la place.)

On appelle *Place marchande*, Une place commode pour vendre de la marchandise. (Si vous voulez vendre, mettez vous en place marchande. Choisissez une place marchande.)

On dit figurément & familièrement, *Etre, se mettre en place marchande*, pour dire,

Se mettre en lieu propre pour être vu & écouté.

On dit, *Faire place nette*, pour dire, Vider le logement qu'on occupoit dans une maison, en ôter tous les meubles.)

On dit, qu'*Une place n'est pas tenable*, pour dire, qu'on ne sauroit y demeurer sans une extrême incommodité, sans y souffrir. (Je me retire de là, car la place n'est pas tenable.)

On dit, *Faire place à quelqu'un*, pour dire, Se ranger, afin qu'il passe, qu'il s'aille mettre à sa place. Il se dit aussi pour dire, Lui donner une place auprès de soi. (Venez auprès de nous, nous vous ferons place.)

Il signifie aussi, Céder sa place à un autre, quitter sa place. (Il y a long-temps que vous êtes-là, faites place aux autres.)

PLACE, PLACE. Façon de parler dont on se sert pour faire ranger ceux qui empêchent de passer, ou pour faire retirer ceux qui occupent des places.

On dit, qu'*Un homme a été tué sur la place*, qu'*il est tombé mort sur la place*, pour dire, qu'Il a été tué sur le champ, tout d'un coup, sur le lieu même. Et l'on dit, en parlant d'Une bataille, d'un combat, qu'*Il est demeuré mille hommes, deux mille hommes, &c. sur la place*, pour dire, qu'Il y a eu tant d'hommes tués sur le champ de bataille, sur le lieu où s'est donné le combat.

On dit aussi, *Sur la place*, *au milieu de la place*, pour dire, A terre, par terre. (Cela est tombé au milieu de la place.)

On dit, qu'*Un mot n'est pas dans sa place*, pour dire, qu'il ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. On dit aussi dans le même sens, qu'*Une pensée*, qu'*un discours*, qu'*une réflexion n'est pas en sa place*.

On dit en termes de Pratique, (Subroger quelqu'un en son lieu & place.)

On dit, *Avoir place dans l'histoire*, *tenir sa place dans l'histoire*, pour dire, Être marqué, être célébré dans l'histoire (Cette action-là mérite d'avoir place dans l'histoire, peut fort bien tenir sa place dans l'histoire. Il tiendra sa place parmi les grands hommes.)

PLACE, se prend figurément pour la dignité, la charge, l'emploi qu'une personne occupe dans le monde. (Place importante. Place de confiance. Il étoit dans une belle place, mais il n'a pas su s'y maintenir. On l'a ôté de sa place, & on y a mis un autre homme. On n'en vouloit pas à sa personne, on n'en vouloit qu'à sa place.) En ce sens, on dit absolument, qu'*Un homme est en place*, pour dire, qu'Il est dans un emploi, dans une charge qui lui donne de l'autorité, de la considération. Et, qu'*Il est hors de place*, pour signifier, qu'Il a été dépouillé de ses emplois.

Dans les classes, on nomme *Place*, Le rang qu'un écolier obtient par sa composition. (On compose demain pour les places.)

On dit figurément, *Se mettre en la place*, *à la place de quelqu'un*, pour dire, Se regarder comme si on étoit dans l'état, dans la situation où il est. (Mettez-vous en ma place, mettez-vous à ma place, que feriez-vous? Supposez que vous soyez en ma place. Si vous étiez en sa place, vous seriez aussi embarrassé que lui.)

En parlant d'Un homme qui est menacé de quelque perte, de quelque disgrace, on dira (Je ne voudrois pas être en sa place, à sa place.)

PLACE, signifie aussi, Un lieu public découvert, & environné de bâtimens, soit pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce. (La place Royale. La place Dauphine. La place des Victoires. La place Maubert, &c.)

PLACE, se prend aussi quelquefois absolument pour le lieu du Change, de la Banque; le lieu où les Banquiers, les Negocians s'assemblent dans une ville, pour y traiter des affaires de leur commerce, de leur négoce. (Négocier un billet sur la place. Avoir crédit sur la place. Il n'y a point d'argent sur la place. Négocier un billet de place en place. Faire des remises de place en place. Faire valoir son argent sur la place.)

On appelle entre Marchands, *Jour de place*, Un des jours où les Négocians d'une ville ont accoutumé de s'assembler.

Il se prend encore quelquefois pour Tout le corps des Négocians, des Banquiers d'une ville. (La place de Lyon est une des meilleurs, une des plus riches de France.)

PLACE D'ARMES. Terme de guerre, qui se dit d'un lieu spacieux, destiné pour y ranger des troupes en bataille. (Dans cette ville, il y a une très-belle place d'armes, capable de contenir six mille hommes rangés en bataille. La place d'armes du camp étoit vaste & spacieuse. On avoit fait dans la tranchée des places d'armes de distance en distance, pour repousser les sorties des ennemies, & soutenir les travailleurs.)

On appelle aussi *Place d'armes*, La ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions de l'armée, & sous laquelle les troupes peuvent se retirer en cas de besoin.

PLACE, signifie encore, Une ville de guerre, une forteresse. (Place forte. Place imprenable. Place régulière. Place irrégulière. Place frontière. Place maritime. Fortifier une place. Assiéger, attaquer, investir, bloquer une place. Insulter, forcer, prendre une place. Emporter une place d'assaut. Raser, démanteler une place. C'est une place qui n'est pas de défense. Au siége d'une telle place. La place ne tint que huit jours de tranchée ouverte. Les dehors d'une place. Le corps de la place. La garnison d'une place. Le Commandant d'une place. La place est commandée par une hauteur, par une éminence. Rendre une place. Évacuer une place. Il fut tué aux approches de la place.)

Les Militaires appellent *Place de bouche*, *place de fourage*, Une ration de nourriture ou de fourage. (Il est dû à cet Officier six places de bouche & quatre places de fourage.)

PLACENTA. subs. m. Terme d'Anatomie. Masse mollasse, qui est une partie des enveloppes du fœtus. Il a un pied de large & trois doigts d'épaisseur au milieu : il est plus mince par les bords. Les vaisseaux de la mère portent au Placenta une certaine quantité de sang qui sert à la nourriture de l'enfant. *Le Placenta, l'Amnios & le Chorion composent l'arrière-faix.*

Les Botanistes nomment *Placenta*, Un corps qui se trouve placé entre les semences & leurs enveloppes, & qui sert à préparer leur nourriture.

PLACER. v. a. Situer, mettre dans un lieu. (Placer un bâtiment, une maison. Sa maison est bien placée, mal placée. Il a tant de meubles, qu'il ne sait où les placer. Où voulez-vous placer vos livres? Où placerez-vous tout ce monde-là? Placez-vous où vous pourrez. On les plaça suivant leur rang & leur dignité. On les plaça confusément sans distinction. Le cœur est placé un peu plus du côté gauche que du côté droit.)

On dit, en parlant des cérémonies, des assemblées où il y a un Officier préposé pour donner des places, qu'*Un Officier place*. (Lorsque le Roi va au Sermon dans la Chapelle de Versailles, ce sont les Officiers des Gardes du Corps qui placent.)

On dit au jeu de la paume, *Placer bien la balle*, pour dire, Pousser la balle en sorte qu'elle aille frapper l'endroit qu'on veut. (C'est un homme qui place la balle où il veut.) On dit dans le même sens, qu'*Un joueur de paume place bien son coup*.

On dit aussi en termes d'escrime, *Placer bien son coup*.

On dit, qu'*Un homme place bien ce qu'il dit*, pour dire, qu'Il le dit fort à propos & dans l'endroit où il faut. (Placer bien une citation. Cet Auteur fait à toute heure des réflexions politiques, qu'il place ordinairement très-mal.)

On dit, *placer bien ses charités*, *ses aumônes*, pour dire, Faire une bonne application des charités, des aumônes qu'on fait; les faire avec choix, avec discernement. On dit dans le même sens, qu'*Un homme place bien ses grâces*, *ses faveurs*, *ses bienfaits*, *ses libéralités*, pour dire, qu'Il ne choisit que des personnes de mérite pour leur faire du bien.

On dit, *Placer son affection*, *son amitié en bon lieu*, pour dire, Aimer une personne qui mérite l'estime des honnêtes gens.

On dit, *Placer de l'argent*, pour dire, Mettre de l'argent à intérêt, le faire profiter, soit par contrat de constitution ou autrement, en acheter des héritages, une charge, une terre, &c. Il a beaucoup d'argent, & il ne trouve point à le placer. Il cherche à placer son argent avec sûreté. Placer de l'argent à la Banque. Placer de l'argent sur l'Hôtel-de-Ville, sur le Roi, sur des Particuliers, sur des Communautés. Il a placé son argent en fonds de terre.)

On dit, *Placer une personne*, pour dire, Lui donner, lui procurer un établissement, un emploi, une condition sortable. (Il avoit trois enfans, & il les a tous placés avantageusement. On l'a placé dans un bon poste. Placer un jeune homme dans un Régiment, le placer dans la Cavalerie, dans l'Infanterie. Placer un Commis. Il est capable de travailler, il faut tâcher de le placer quelque part. Je cherche à le bien placer.)

On dit encore, *Placer un homme à cheval*, pour dire, qu'On lui assigne la position dans laquelle il doit y être : & encore pour dire, qu'On lui apprend à monter à cheval.) C'est lui qui m'a placé à cheval.)

PLACÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un cheval bien placé*, pour dire, Un cheval dont le front tombe perpendiculairement sur le bas du nez.

On dit figurément, qu'*Un homme a le cœur bien placé*, pour dire, qu'Il a de l'honneur, de la vertu, qu'il n'a que des sentimens d'un honnête homme. Et, qu'*Il a le cœur mal placé*, pour dire, qu'Il n'a rien de tout cela.

PLACET. s. m. Sorte de siège qui n'a ni dos ni bras. (Un placet dur. Un placet mollet. Un placet trop bas, trop haut. Un pla-

cet de velours. Un placet de damas.)

PLACET. s. m. Demande succinte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur, &c. (Placet au Roi. Dresser un placet. Son placet n'a point encore été répondu. Il a présenté un placet au Président pour avoir audience. Il a donné des placets à tous ses Juges.)

PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures. (Plafond de plâtre. Riche plafond. Plafond peint. Plafond doré.)

PLAFONNER. v. a. Couvrir le haut d'un plancher, le garnir de plâtre ou de menuiserie. (Il a fait plafonner son appartement.)

On dit en Peinture, qu'*Une figure plafonne*, Lorsque dans une voûte ou dans un plafond, elle est tellement conforme aux règles de la perspective, qu'elle paroît telle qu'on a eu dessein de la représenter. En ce sens il est neutre.

PLAFONNÉ, ÉE. participe. (Une chambre plafonnée.)

PLAGE. s. f. Rivage de mer plat & découvert. (Les vaisseaux étoient à l'ancre le long de la plage. La plage est bonne. La plage est mauvaise.)

PLAGE, se dit aussi poëtiquement, pour signifier, Contrée, climat. (Il n'y a point de plage si lointaine où le bruit de ses victoires n'ait pénétré.)

PLAGIAIRE. adj. Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui. (Auteur plagiaire.) Son plus grand usage est au substantif. (C'est un plagiaire. Les plagiaires s'attirent le mépris de tout le monde.)

PLAGIAT. s. m. Action du plagiaire. (Cet Auteur est accusé de plagiat.)

PLAID. s. m. Ce que dit un Avocat pour la défense d'une cause. En ce sens, il n'a guère d'usage que dans cette phrase proverbiale, (Peu de chose, peu de plaid,) qui signifie, qu'Il ne faut pas employer bien du discours pour éclaircir, pour vider une affaire de peu de conséquence. Cela se dit aussi pour signifier, que La chose dont on parle ne vaut pas la peine de plaider, qu'elle ne mérite pas la peine d'être contestée.

On dit dans les Provinces & dans les Justices inférieures, *Tenir les plaids*, pour dire, Tenir l'Audience. Et on dit, qu'*En tels temps les plaids sont ouverts*, pour dire, que Les Juges recommencent à donner Audience. En ce sens, ce mot ne s'emploie jamais qu'au pluriel.

On dit aussi, *Les plaids tenans*, pour dire, A l'Audience ; & cela se dit ordinairement dans de petites Justices où l'on ne tient pas souvent le Siége.

On dit proverbial. *Etre sage au retour des plaids*, pour dire, Perdre l'envie de plaider après avoir soutenu & perdu quelque procès.

PLAIDANT, ANTE. adj. Qui plaide. *Avocat plaidant*, qui se dit d'Un Avocat qui fait profession de plaider pour les Parties qui s'adressent à lui ; & alors il est opposé à *Avocat consultant*. (Les Parties plaidantes.)

PLAIDER. v. n. Contester quelque chose en Justice. (Il y a dix ans qu'ils plaident l'un contre l'autre. Ils plaident pour le partage d'une succession. C'est un mauvais métier que de plaider. Il s'est ruiné à plaider. Il aime à plaider. Il plaide contre sa signature.)

On dit De tout homme qui forme une mauvaise contestation, sur laquelle on le peut convaincre par son propre fait, qu'*Il plaide contre sa cédule*.

PLAIDER, signifie aussi, Défendre, soutenir de vive voix la cause, le droit d'une Partie devant les Juges. (L'Avocat qui plaidoit pour vous a fort bien plaidé. Il plaide avec chaleur, avec action, avec véhémence.)

PLAIDER, est aussi actif. Et l'on dit, qu'*Un Avocat a bien plaidé une cause*, pour dire, qu'Il l'a bien soutenue, bien défendue devant les Juges. (J'ai été obligé de plaider moi-même ma cause.)

On le dit aussi dans la conversation familière, quand on appuie de raisons l'opinion qu'on soutient. (Il plaide fort bien sa cause. Il a bien plaidé sa cause.)

On dit encore, *Plaider quelqu'un*, pour dire, Lui faire un procès, l'appeler en jugement. (Il a été obligé de plaider son tuteur pour lui faire rendre compte. Si vous ne me satisfaites pas, je serai contraint de vous plaider.)

PLAIDÉ, ÉE. participe. (Cause bien plaidée, mal plaidée.)

PLAIDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plaide, qui est en procès. (La condition des plaideurs est malheureuse. Un plaideur n'a jamais de repos.)

Il signifie aussi, Qui aime à plaider, à chicaner. (C'est un plaideur fieffé. C'est une franche plaideuse. C'est un grand plaideur. On est malheureux d'avoir affaire à un plaideur.)

PLAIDOIRIE. s. f. L'art de plaider une cause, la profession & l'exercice qu'on en fait. (Il excelle dans la plaidoirie. Il a quitté la plaidoirie. La plaidoirie n'a jamais été plus en vogue qu'en ce temps-là.)

PLAIDOYABLE. adj. m. Terme de Palais, qui se dit Des jours où l'on donne Audience, où l'on peut plaider. (Il a été assigné au premier jour plaidoyable.)

PLAIDOYER. s. m. Discours prononcé à l'Audience par un Avocat pour défendre le droit d'une Partie. (Cet Avocat a fait un beau plaidoyer. Tout le monde sortit fort content de son plaidoyer.)

On dit figurém. & familièrement, lorsque quelqu'un avance témérairement une chose, *Corrigez votre plaidoyer, réformez votre plaidoyer là-dessus*, pour lui donner à entendre, que La chose n'est pas comme il le dit.

PLAIE. s. f. Solution de continuité faite aux parties molles du corps, causée par quelque accident, par quelque blessure, ou par la corruption des humeurs. (Grande plaie. Plaie dangereuse, profonde, incurable. Plaie envenimée. Panser une plaie. Mettre le fer dans une plaie. Guérir une plaie. On a laissé fermer trop tôt cette plaie.)

On dit, *Les plaies de Notre Seigneur*; *Les cinq plaies*. (Saint Thomas mit le doigt dans la plaie que le coup de lance avoit faite au côté de Notre-Seigneur.)

PLAIE, se dit aussi Des cicatrices. (Il montroit ses plaies pour faire connoître qu'il s'étoit trouvé dans de grandes occasions.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme ne demande que plaie & bosse*, pour dire, qu'Il cherche à faire son profit dans les malheurs, dans les afflictions d'autrui.

PLAIE, se prend aussi quelquefois au figuré. (La perte de cette bataille est une plaie qui saignera long-temps. L'Arrêt qu'on a rendu contre lui, fait une grande plaie à l'honneur de sa famille. Ne lui parlez point de la mort de son ami, cela rouvriroit sa plaie.)

Dans le style de l'Écriture, on appelle *Les plaies d'Egypte*, Les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon.

PLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Celui qui se plaint en Justice de quelque tort qu'on lui a fait. (La partie plaignante.)

Il s'emploie aussi substantiv. (Ladite plaignante.)

PLAIN, AINE. adj. Il signifie proprement, Qui est uni, plat, sans inégalités ; & il reçoit divers sens, selon les divers substantifs auxquels il est joint.

On dit, qu'*Une maison est en plain champ, en plaine campagne*, pour dire, qu'Elle est au milieu de la campagne, en rase campagne.

On appelle *Chambres de plain pied*, Des chambres qui sont dans le même étage & de même niveau. (Les deux appartemens se communiquent, & l'on va de l'un à l'autre de plain pied. De la salle on entre de plain pied dans le jardin.)

On dit aussi, qu'*Il y a beaucoup de plain pied dans une maison*, pour dire, qu'Il y a beaucoup d'appartemens de plain pied.

On appelle *Etoffe plaine*, Une étoffe unie, & où il n'y a nulles figures, nulles façons. (Velours plain. Satin plain.) Et *Linge plain*, Le linge uni, à la différence du linge ouvré & du linge damassé, dont on se sert pour la table.

On appelle *Plain-chant*, Le chant ordinaire de l'Église. (Chanter le plain-chant. La musique est plus difficile à chanter que le plain-chant.)

PLAINDRE. v. a. Avoir pitié, avoir compassion des maux d'autrui, en être touché. (Je vous plains extrêmement. Je plains sa famille. Tout le monde vous plaint. Je plains votre malheur, votre disgrace. C'est un homme qui mérite qu'on le plaigne. Il est fort à plaindre. Je vous plains dans le fond du cœur. Je n'ai pas laissé de vous plaindre, quoique je ne vous en aye rien témoigné. Il n'est pas trop à plaindre. Il a bien mérité tout ce qui lui est arrivé, personne ne le plaint. Je vous plains de la perte que vous avez faite. Tout le monde étoit touché de sa disgrace, mais on n'osoit le plaindre publiquement.)

On dit, *Plaindre sa peine, ses soins, son temps, ses pas, &c.* pour dire, Employer sa peine, ses soins, son temps, ses pas, &c. avec répugnance & à regret. (Il ne faut point plaindre sa peine pour ses amis. Quand il est question de servir ses amis, c'est un homme paresseux & qui plaint ses pas.)

On dit, qu'*Un homme ne plaint point l'argent, ne plaint point la dépense*, pour dire, qu'Il aime à dépenser, qu'il dépense volontiers.

On dit, qu'*Un homme plaint le pain à ses gens, plaint l'avoine à ses chevaux*, pour dire, qu'il ne donne pas suffisamment de pain à ses gens, ni d'avoine à ses chevaux. Et l'on dit, qu'*Il plaint le pain que ses gens mangent*, qu'*Il plaint jusqu'aux habits qu'il donne à ses enfans*, pour dire, que son avarice fait qu'il a regret aux dépenses les plus nécessaires.

On dit aussi, qu'*Un homme se plaint toutes choses*, pour dire, que Par avarice il se passe des choses les plus nécessaires.

PLAINDRE, est aussi réciproque & signifie, Lamenter. (Il est mal-aisé de ne se pas plaindre quand on souffre. Il a souffert de

grandes douleurs sans se plaindre. Il a tout le corps si douloureux, qu'il se plaint dès qu'on y touche. Il se plaint comme une femme. Il se plaint pour la moindre chose.)

Il signifie aussi, Témoigner du mécontentement, du chagrin contre quelqu'un. (Il se plaint fort de vous & de la mauvaise réception que vous lui avez faite. Il prétendoit avoir sujet de se plaindre de la Cour. Quel sujet avez-vous de vous en plaindre? C'est lui-même qui s'est attiré sa disgrace, il ne doit se plaindre de personne. Tout le monde croit être en droit de se plaindre de la fortune. Comme il vit qu'il ne pouvoit avoir raison de l'injustice qu'on lui avoit faite, il alla s'en plaindre au Roi. Je me plains à vous de vous-même.)

En termes de Palais, il signifie, Rendre plainte en Justice.

PLAINT, AINTE. participe.

PLAINE. s. f. Plate campagne, grande étendue de terre dans un pays uni. (Grande plaine. Plaine vaste. Plaine d'une grande étendue. Plaines fertiles. Des plaines arrosées de petits ruisseaux. Les plaines de Beausse. La plaine de Saint Denis. Les troupes étoient campées dans la plaine. Cette place domine sur toute la plaine. La Pologne est un pays de plaines. La plaine s'étend jusqu'à un tel endroit.)

On dit poëtiquement, *La plaine liquide*, pour dire, La mer.

PLAINTE. s. f. Gémissement, lamentation. (S'abandonner aux cris & aux plaintes. Les plaintes d'un malade, d'un homme qui souffre.)

On dit poëtiquement, *La plainte*, ou *les plaintes d'un amant*. (Elle est insensible à ma plainte.)

PLAINTE, signifie aussi, Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour marquer le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un. (Former des plaintes contre quelqu'un. Il en porta ses plaintes au Roi. Il en fit ses plaintes à la Cour. Il fait de grandes plaintes de vous, contre vous. Il en a fait des plaintes bien aigres & bien amères. Je ne lui ai donné aucun sujet de plainte. On vous fera justice sur vos plaintes.)

On dit, (Rendre sa plainte au Commissaire. Le Juge a reçu sa plainte. On lui a donné acte de sa plainte.) Et dans ces dernières phrases, le mot de *Plainte* se prend pour l'exposition qu'on fait en Justice du sujet qu'on a de se plaindre.

PLAINTIF, IVE. adj. Dolent, gémissant, qui se plaint, qui se lamente. (Voix plaintive. Ton plaintif.)

On dit poëtiquement, (Manes plaintifs. Ombres plaintives.)

On dit, qu'*Un homme est plaintif*, pour dire, qu'Il se plaint à tout propos, qu'il fatigue les autres par ses plaintes. (C'est le plus plaintif de tous les hommes. Il est toujours chagrin, toujours plaintif.)

PLAINTIVEMENT. adv. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive. (Réciter plaintivement. Chanter plaintivement. Il chante plaintivement les airs les plus gais.)

PLAIRE. v. n. Agréer, être au gré de quelqu'un. (Elle n'est pas extrêmement belle, mais elle plaît fort, elle plaît à tout le monde. Elle n'a qu'à se montrer pour plaire. Elle plaira plus qu'une plus belle. Elle a le don de plaire. Cet homme-là me plaît extrêmement. La chasse, la musique lui plaît plus que tout autre chose. Ce tableau-là me plaît plus que l'autre. Ce qui lui a plu une fois lui plaît toujours. Cela ne me plaît pas. Le vert plaît aux yeux.)

Dans le style familier, lorsque quelqu'un a dit une chose, & qu'on veut lui faire entendre qu'on n'en demeure pas d'accord, on dit, (Cela vous plaît à dire.)

PLAIRE, signifie aussi, Vouloir, avoir pour agréable, trouver bon; & en ce sens il ne s'emploie guère qu'impersonnellement. (Il a plu à Dieu de l'affliger. Il faut demander à Dieu qu'il lui plaise de... qu'il lui plaise que... Il n'en sera que ce qu'il vous plaira. Je ferai ce qu'il vous plaira. Vous plaît-il d'être de la partie? Que vous plaît-il que je fasse? Il ne me plaît pas que vous alliez là. Vous plaît-il de vous arrêter? S'il vous plaît de vous en informer. Pour répondre à ce qu'il vous a plu de m'écrire, je vous dirai que....)

Outre ces phrases dans lesquelles ces paroles, *S'il vous plaît*, sont construites avec le reste du discours, on les emploie souvent par redondance. Tantôt ce n'est qu'un terme de civilité, comme dans ces phrases, (Soyez, s'il vous plaît, persuadé que je vous servirai en toutes choses. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de croire...) Tantôt c'est une façon de parler qui ajoute quelque énergie à ce qu'on dit, comme en cette phrase, (Croyez, s'il vous plaît, que je sai bien ce que je dis.)

Le Roi dit dans le dispositif de tous ses Édits, (Voulons & nous plaît.)

On dit proverbialement, d'Une chose qui est en mauvais état, d'une affaire qui va mal, que *Cela va comme il plaît à Dieu*. (C'est une maison où tout va comme il plaît à Dieu.)

On dit d'Un homme qui a une complaisance servile pour un autre, qu'*Il est auprès de lui, devant lui, à plaît-il maître*.

Dans le style familier, Un homme qu'on appelle, répond, *Plaît-il*? pour dire, Que vous plaît-il? que demandez-vous de moi?

Et quelquefois on s'en sert pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu.

PLÛT À DIEU. Façon de parler dont on se sert pour marquer qu'on souhaite quelque chose. (Plût à Dieu que cela fût.)

À DIEU NE PLAISE. Façon de parler dont on se sert pour témoigner l'éloignement & l'aversion que l'on a de quelque chose. (À Dieu ne plaise que j'y consente jamais.)

PLAISE. Terme de formule dont on se sert dans quelques écrits ou mémoires qu'on présente au Roi, aux Magistrats. (Plaise au Roi. Plaise à M. avoir pour recommandé en Justice le bon droit, &c.)

PLAIRE, est aussi réciproque, & signifie, Prendre plaisir à quelque chose, à faire quelque chose, y trouver du contentement, y mettre sa satisfaction. (Il se plaît à la campagne. C'est un des lieux où je me plais le plus. Il se plaît à étudier. Il se plaît à lire. Il se plaît à vous contredire, à vous mettre en colère, il ne se plaît qu'à faire du mal. Il ne se plaît à rien. Je me plais au jardinage, à l'agriculture. Il se plaît dans son domestique.)

On dit aussi Des animaux, qu'*Ils se plaisent en un lieu*, pour dire, qu'Ils aiment à y être, qu'ils s'y trouvent bien. (Le gibier se plaît dans les taillis. Les truites se plaisent dans l'eau vive.)

On dit figurément, que *Des plantes se plaisent en un endroit*, pour dire, qu'Elles y viennent bien, qu'elles y profitent. (La vigne se plaît dans les terres pierreuses.)

PLAISAMMENT. adv. D'une manière plaisante, d'une manière agréable. (C'est un homme, qui imagine plaisamment les choses. Il fait plaisamment un conte.)

Il se prend souvent en mauvaise part, & pour signifier Ridiculement. (Vous voilà plaisamment ajusté. Elle étoit plaisamment habillée.)

PLAISANCE. s. f. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, *Lieu de plaisance*, *maison de plaisance*, qui se disent d'Une maison qu'on a à la campagne pour y aller prendre l'air quelquefois, & qui d'ailleurs n'est d'aucun revenu. (Il a une maison de plaisance à deux lieues d'ici. Ce n'étoit qu'un lieu de plaisance, & il en a fait une terre.)

PLAISANT, ANTE. adj. Agréable, qui plaît. (Je ne trouve pas plaisant que vous me mettiez dans vos discours. Il n'est pas plaisant d'avoir affaire à des gens de chicane.)

On disoit autrefois en Poësie, (Plaisant séjour, plaisante demeure, plaisans bocages;) mais présentement ces phrases ne sont plus en usage.

Il signifie aussi, Qui récrée, qui divertit, qui fait rire. (Il nous a fait un conte plaisant, un très-plaisant récit. C'est la chose du monde la plus plaisante que de le voir faire. Il a des manières tout-à-fait plaisantes. C'est le plus plaisant homme du monde. Je ne trouve rien de plaisant à cela.)

Dans le discours familier, en parlant de quelque chose de divertissant, on se sert des mots de *Plaisant & récréatif*, comme par quelque espèce de raillerie. (Conte plaisant & récréatif. Histoire plaisante & récréative.)

PLAISANT, se dit aussi par manière de mépris, & pour signifier, Impertinent, ridicule. (C'est un plaisant homme. C'est un plaisant personnage. Un plaisant visage. Il est plaisant. Il est bien plaisant de prétendre que... Elle est plaisante de s'imaginer... Ce sont de plaisantes gens. Il a un plaisant habit. Il vous a fait un plaisant régal. Je vous trouve bien plaisant de vouloir....)

Il s'emploie aussi au substantif; & alors il signifie, Celui qui fait métier de dire & de faire des choses en intention de faire rire. (Il fait le plaisant. C'est un mauvais plaisant. Il est dangereux de vouloir faire le plaisant. C'est le plaisant de son quartier. C'est un méchant caractère que celui de plaisant.)

PLAISANTER. v. n. Railler, badiner, dire ou faire quelque chose pour réjouir, pour faire rire les autres. (Parlez-vous sérieusement ou par plaisanterie? Apparemment vous plaisantez. Ce que je dis n'est que pour plaisanter. Il ne parle jamais qu'en plaisantant. Il plaisante sur tout.)

Il est aussi quelquefois actif. (Ils l'ont tant plaisanté, qu'il n'a pu y tenir.)

PLAISANTERIE. s. f. Raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour réjouir, pour divertir. (Plaisanterie ingénieuse. Plaisanterie froide, mauvaise, fade. Il ne faut pas pousser la plaisanterie trop loin. C'est un homme qui tourne tout en plaisanterie. Il fait des plaisanteries de tout le monde. Il s'est attiré de mauvaises affaires par ses plaisanteries. Il prit la chose en plaisanterie. Il tourna la chose en plaisanterie, au lieu de s'en offenser.)

On dit prov. *Plaisanterie à part*, pour dire, Parlant sérieusement.

PLAISIR. s. m. Joie, contentement, mouvement & sentiment agréable, excité dans

l'ame par la présence ou par l'image d'un bien. (Les plaisirs de l'ame. Les plaisirs de l'esprit. Les plaisirs des sens. Les plaisirs du corps. Les plaisirs charnels. Plaisir sensible. Extrême plaisir. Grand plaisir. Un plaisir bien doux. Un plaisir charmant. Prendre plaisir à quelque chose. Se laisser emporter au plaisir & à la joie. Être enivré de plaisir. Cela fait plaisir à voir, donne du plaisir à voir. Il ne prend plaisir, il n'a de plaisir à rien. Rien ne lui fait plaisir. Vous aurez du plaisir à l'entendre. Je me fais un grand plaisir de vous aller voir. Quel plaisir prenez-vous à le fâcher ?

On dit proverbialement, *Pour un plaisir, mille douleurs*, pour dire, qu'Ordinairement les plaisirs de la débauche ont des suites fâcheuses.

En termes de Fauconnerie, on dit, *Faire plaisir à l'oiseau*, pour dire, Lui laisser plumer la perdrix, ou donner quelques coups de bec.

Plaisir, se prend aussi pour Divertissement. (Plaisirs innocens. Plaisirs permis, défendus. Plaisirs criminels. Les plaisirs de la vie. Les plaisirs de la campagne. Les plaisirs de la ville. Le plaisir de la chasse. Le plaisir de la musique, de la comédie. Passer d'un plaisir à un autre. Aimer, chercher le plaisir. C'est un homme adonné à son plaisir, sujet à son plaisir, qui donne tout à son plaisir. C'est un homme de plaisir. Se faire un plaisir de son devoir. Il met tout son plaisir dans l'étude, il en fait tout son plaisir, son unique plaisir.)

On dit, *Jouer pour le plaisir*, *pour son plaisir*, Quand on ne joue point d'argent, mais qu'on joue seulement par divertissement & pour voir qui gagnera la partie. (Ils ne jouent que pour le plaisir, pour leur plaisir.)

Lorsque l'on dit absolument, *Les plaisirs*, au pluriel, on entend Tous les divertissemens de la vie. (C'est un homme qui est continuellement dans les plaisirs. La jeunesse aime les plaisirs. Il a renoncé aux plaisirs.) On dit poétiquement, *Les jeux & les plaisirs*; & on comprend aussi sous ces termes, Tous les divertissemens de la vie.

On appelle *Les plaisirs du Roi*, Toute l'étendue de pays qui est dans une Capitainerie Royale, où la chasse est réservée pour le Roi, (Il ne sauroit chasser dans sa terre sans permission parce qu'elle est dans les plaisirs du Roi, *ou absolument*, Parce qu'elle est dans les plaisirs.)

On appelle *Menus plaisirs*, Les petites dépenses que l'on fait pour son divertissement. (Il a tant par mois pour ses menus plaisirs.) Et on appelle dans la Maison du Roi, *Menus plaisirs*, L'argent destiné pour le payement de certaines dépenses extraordinaires, comme celles de la musique, des bals, ballets, & autres sortes de divertissemens. (Trésorier des menus plaisirs, *ou simplement*, Trésorier des menus.) *Le Trésorier des menus plaisirs est chargé des pompes funèbres.*

Plaisir, se prend aussi quelquefois pour Volonté, consentement. *Si c'est votre plaisir, j'irai-là*, pour dire, Si c'est votre volonté, si vous le trouvez bon. (Ce n'est pas mon plaisir que cela soit.) Ces deux façons de parler vieillissent. On dit *Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un*, pour dire, La régler en telle sorte qu'il n'y ait rien de fait, s'il n'y consent.

Car tel est notre plaisir. Formule de Lettres de Chancellerie, par laquelle le Roi marque sa volonté dans les Déclarations, dans les Édits, &c.

Plaisir, se prend encore pour Grâce, faveur, bon office. (Il m'a fait un plaisir, un grand plaisir, un plaisir insigne, un plaisir singulier, un extrême plaisir que je n'oublierai jamais. C'est un homme qui ne cherche, qui ne demande qu'à faire plaisir. Faites-moi un plaisir. Sa plus grande joie est de pouvoir faire plaisir.)

À plaisir. Façon de parler adverbiale. Avec plaisir, avec soin. On s'en sert principalement, en parlant de certaines choses qu'il semble qu'on ait pris plaisir à faire, & où l'on n'a rien épargné. (Une maison bâtie à plaisir. Un meuble fait à plaisir. Cela est travaillé à plaisir.)

On appelle *Conte fait à plaisir*, Un conte fait exprès pour divertir, un conte purement inventé. (Ce que vous nous dites-là est un conte fait à plaisir.)

Il signifie aussi, Avec beaucoup de commodité, de facilité, fort à l'aise. (J'ai vu tout ce qu'il y avoit de rare dans ce palais, & je l'ai vu à plaisir.) Il est familier.

Par plaisir. Façon de parler adverbiale. Par divertissement. (C'est un homme qui ne travaille à cela que par plaisir.)

Il signifie aussi, Pour essayer, pour éprouver, pour voir si.... (Ce n'est pas tout de bon, ce n'est que par plaisir. Lisons par plaisir ce discours. Goûtez par plaisir ce vin.) Il est familier.

PLAMÉE. s. f. Espèce de chaux dont les Tanneurs se servent pour enlever le poil des cuirs. On l'emploie aussi au lieu de plâtre pour bâtir en moellons.

PLAN, ANE. adj. Terme de Mathématique, qui n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Angle plan, surface plane, figure plane) qui se disent d'un angle tracé sur une superficie plate, & d'une surface, d'une figure plate & unie.

En Arithmétique, on appelle *Nombre plan*, le produit de deux nombres multipliés l'un par l'autre.

Plan, est aussi substantif, & signifie, Surface plane, superficie plane. En ce sens, il n'a guère d'usage que dans les Mathématiques. (Plan horizontal. Plan vertical. Plan incliné. Tracer un cadran sur un plan horizontal, sur un plan vertical. Tracer une ligne sur un plan.)

On dit en termes de Peinture, *La dégradation des plans*, pour dire, La différente diminution des objets, selon qu'ils sont représentés dans un tableau, comme plus ou moins éloignés.

Plan, signifie aussi, La délinéation, le dessein d'un bâtiment, ou autre ouvrage d'Architecture tracé sur le papier, selon ses différentes mesures & ses différentes parties. (Faire un plan. Tracer un plan. Prendre un plan. Un plan correct, &c.)

On dit dans le même sens, (Le plan d'une ville, le plan d'un jardin, le plan d'un siége, d'une bataille.)

Lever le plan d'un bâtiment, C'est en prendre les mesures, les dimensions, pour les réduire ensuite sur du papier, ou sur autre chose. (Lever le plan d'une Place de guerre par le moyen des instrumens de Géométrie, pour connoître qu'elles en sont les fortifications.)

Faire l'élévation d'un plan, se dit lorsque la représentation du trait fondamental d'un édifice étant tracée sur une carte, on représente tous les dehors du même édifice en élévation. On dit aussi dans le même sens, (Plan relevé. Plan en relief.)

Plan, signifie aussi figurément, Le dessein, le projet d'un ouvrage. (Voilà mon plan. Il a pris un bon plan. Il a fait le plan de sa Tragedie. Deux Auteurs prennent quelquefois le même sujet, & ils y travaillent sur divers plans.)

Il se dit aussi figurément De tout projet qu'on fait pour quelque chose que ce soit. (Le plan d'une assemblée, d'une diète. Le plan d'une négociation. Le plan de la campagne prochaine. Je partirai un tel jour, au moins j'ai fait mon plan là dessus. Nous voulons aller à la campagne, & nous avons fait notre plan de vous y mener.)

PLANCHE. s. f. Ais, morceau de bois scié en long, & qui a ordinairement un pouce d'épaisseur & un pied de largeur. (Une planche de six pieds, de neuf pieds, de douze pieds de long. Planche de sapin. Planche de chêne. Planche de bois de hêtre. Scier des planches. Passer un ruisseau sur une planche.)

On dit fig. *Faire la planche aux autres*, pour dire, Être le premier à tenter, à faire quelque chose où il paroissoit quelque péril, quelque difficulté. (C'est lui qui a fait la planche aux autres; *& absolument*, C'est lui qui a fait la planche.)

On dit fig. & famil. *S'appuyer sur une planche pourrie*, pour dire, Mettre sa confiance en l'appui d'une personne foible, & dont on ne peut tirer aucun secours. Et en parlant d'une personne de cette sorte, on dit, que (C'est une planche pourrie.)

On dit aussi fig. parmi les Théologiens, en parlant Du Sacrement de Pénitence, que (C'est une seconde planche après le naufrage.)

Planche, se dit aussi d'Un morceau de bois plat, & d'une plaque de cuivre où l'on a gravé quelques figures, pour en tirer des estampes. (Une planche de bois. Une planche de cuivre bien gravée, mal gravée. Préparer une planche. Retoucher une planche. La planche est usée. On n'a tiré qu'une centaine d'estampes, & puis on a rompu la planche.)

Planche, signifie aussi, L'estampe tirée sur la planche. (Il y a plusieurs planches dans ce livre.)

Planche, se dit encore en matière de jardinage, d'Un petit espace de terre plus long que large, que l'on cultive avec soin, pour y faire mieux venir des fleurs, des légumes & des herbages. (Une planche de tulipes, d'anémones. Une planche de pourpier, de chicorée.)

Planche, se dit aussi d'Un fer que l'on ajuste au pied des mulets, c'est-à-dire, d'une large platine de figure à peu près ovale, ouverte d'un trou de la même forme, lequel est relatif aux proportions de la solle de l'animal.

PLANCHÉIER. v. a. Garnir de planches le plancher d'en bas d'un appartement, d'une chambre. (Au lieu de faire parqueter sa chambre, il s'est contenté de la faire planchéïer.)

Planchéïé, ée. participe.

PLANCHER. s. m. Il se dit également, De la partie basse & de la partie haute d'une chambre, d'une salle, &c. Dans le premier sens on dit, (Plancher parqueté. Plancher carrelé. Les planchers de ce logis ne sont que de plâtre. Plancher bien uni. Frotter un plancher.) Et l'on dit dans le second sens, (Les planchers de cet apparte-

ment sont plafonnés, mais ils sont trop bas. Toucher de la tête au plancher. Prendre quelque chose au plancher.)

Lorsqu'on veut faire entendre qu'il y a trop de monde dans une chambre, & qu'il faut que quelqu'un sorte, on dit dans le style familier & populaire, qu'*Il faut soulager le plancher, décharger le plancher.*

On dit figur. & popul. qu'*Il n'est rien tel que le plancher des vaches, que de marcher sur le plancher des vaches*, pour dire, qu'Il y a bien moins de danger à voyager par terre que par eau.

PLANCHETTE. s. f. dim. Petite planche.

PLANCHETTE. s. f. Instrument de Mathématique propre à lever des plans.

PLANÇON. s. m. Plantard. On appelle ainsi les branches de saule, d'aune, & des autres arbres qui viennent de bouture, lorsqu'on les a coupées pour les planter. (Mettre des plançons en terre.)

PLANE. s. m. Arbre appelé autrement *Platane*. Ses branches s'étendent beaucoup; ses feuilles sont fort larges, ensorte qu'il fournit un grand ombrage. Il croît dans les parties orientales de l'Europe, dans les lieux humides, où il devient d'une grosseur surprenante. On a attribué à ses feuilles quelques propriétés médicinales.

PLANE. s. f. Outil tranchant, & qui a deux poignées. Il sert aux Charrons, aux Tonneliers, &c. à polir les bois qu'ils emploient.

PLANER. v. n. Il se dit proprement d'Un oiseau, lorsqu'il se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paroisse les remuer. (Un oiseau qui plane en l'air. Un milan qui plane.)

PLANER. v. a. Termes dont divers artisans se servent pour exprimer des choses qui regardent leur métier, & qui signifie, Unir, polir, égaler. (Planer de la vaisselle d'argent, de la vaisselle d'étain. Planer une cuvette de cuivre. Planer un morceau de bois. Planer une douve. Planer des échalas.)

PLANÉ, ÉE. participe.

PLANÉTAIRE. adj. de t. g. Terme d'Astronomie. Qui appartient aux planètes, qui concerne les planètes. (Région planétaire. Système planétaire.)

Il est aussi sub. & alors il est masculin, & signifie, La représentation en plan du système des planètes.

PLANÈTE. s. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du Soleil, & qui a son mouvement propre & périodique. (Le cours des planètes. Le mouvement des planètes. La planète de Mars, de Vénus, de Jupiter, &c. Observer le cours des planètes.)

On dit prov. d'Un homme extrêmement heureux, qu'*Il est né sous une heureuse planète, sous une bonne planète.*

PLANIMETRIE. s. f. Terme de Géométrie. La science ou l'art de mesurer les surfaces planes. Il se dit principalement par rapport aux surfaces planes terminées par des lignes droites ou par des lignes circulaires.

PLANISPHÈRE. s. m. Carte ou les deux moitiés du globe céleste sont représentées sur une surface plane, & où les constellations sont marquées. Il se dit aussi d'Une carte qui représente de même les deux moitiés du globe terrestre. *L'astrolabe est un planisphère céleste, & la mappemonde un planisphère terrestre.*

PLANT. s. m. Le scion qu'on tire de certains arbres pour planter. (Je voudrois bien avoir du plant de cet arbre-là. Plant de vigne. Élever du plant.)

En parlant De vignes, on appelle *Jeune plant, nouveau plant*, Les vignes nouvellement plantées.

On dit d'Un verger de jeunes arbres, que (C'est un jeune plant.) On le dit aussi d'Un jeune bois jusqu'à 20 ou 30 ans.

PLANTAGE. s. m. On appelle ainsi Les plantes de cannes de sucre, de tabac, &c. dans l'Amérique. (Il y a beaucoup de plantage dans les Îles. Les plantages ont été ruinés par les mauvais vents, par les ouragans.)

PLANTAIN. s. m. Plante fort commune, qui croît dans les lieux herbeux. Ses tiges portent un épi chargé d'une multitude de petites semences. Cette plante est rafraîchissante, abstersive, hépatique, astringente & vulnéraire.)

Il y a un *Plantain aquatique*, que l'on regarde comme un bon anti-scorbutique.

PLANTARD. s. m. Plançon. On appelle ainsi Les branches de saule, d'aune, de peuplier, &c. qu'on choisit pour planter, lorsqu'on étête les saules, &c. Et on les appelle *Plantards*, jusqu'à ce qu'ils aient poussé des branches.

PLANTATION. s. f. On appelle ainsi dans l'Amérique, Des établissemens que les Colonies envoyées d'Europe font dans les terres qu'elles défrichent, & où elles plantes des cannes de sucre, du tabac, &c.

PLANTE. s. f. Corps organisé, qui a essentiellement une racine, & peut-être une semence, & qui produit le plus souvent des feuilles, des tiges & des fleurs. Sous le nom de plante, on comprend les arbres & toutes sortes de vegétaux. (Plante ligneuse. Plante boiseuse. Plante fibreuse. Les racines d'une plante. La graine d'une plante. L'anatomie des plantes. La description des plantes. L'histoire des plantes. On trouve dans ce pays-là des plantes qui ne sont point connues dans le nôtre. Il y vient toutes sortes de plantes. Il y a des Philosophes qui attribuent une ame végétative aux plantes. La circulation de la séve dans les plantes.)

Il se prend aussi dans une signification plus étroite; de sorte que souvent on n'entend par le mot de *Plante*, que Celle qui ne pousse point de bois. (Le tabac est une belle plante. C'est une bonne plante que la chicorée. Cultiver une plante. Une plante rare. Plante aromatique. Plante médicinale. Élever, cultiver des plantes.)

PLANTE, se dit souvent pour Plante médicinale. (Le jardin des plantes. Il connoît les plantes. La connoissance des plantes est nécessaire à un Médecin.)

PLANTE, se dit aussi particulièrement d'Une jeune vigne, d'une vigne nouvelle. (Du vin de plante, d'une jeune plante, d'une nouvelle plante.)

On dit figurément, en parlant De l'éducation d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, que (C'est une jeune plante qu'il faut cultiver.)

On appelle *La plante des pieds*, Le dessous des pieds de l'homme, la partie des pieds qui pose à terre, & sur laquelle tout le corps porte quand on est debout. (Il a la plante des pieds douloureuse. Avoir mal à la plante des pieds. Chatouiller la plante des pieds.)

On appelle plus particulièrement *Plante des pieds*, L'endroit du dessous des pieds qui est entre les doigts des pieds & le talon.

PLANTER. v. a. Mettre une plante en terre, pour faire qu'elle prenne racine & qu'elle croisse. (Planter un arbre. Planter des choux. Planter de la chicorée, de la laitue. Planter au cordeau. Planter en quinconce.)

On dit, *Planter un bois, planter une avenue, une allée*, pour dire, Planter des arbres pour en faire un bois, une avenue, une allée.

On dit aussi, (Planter des noyaux, planter des oignons, des fleurs.) Et généralement, *Planter* se dit De toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, au lieu de les semer confusément. (Planter des pois. Planter des féves, &c.)

On dit proverbialement, d'Un homme qui se retire à la campagne après avoir été dans le commerce du monde, de la Cour, ou à la guerre, qu'*Il est allé planter des choux chez lui.* Et l'on dit, qu'*On la envoyé planter des choux chez lui*, Lorsqu'il y a été relégué.

Proverbialement & figurément, en parlant De quelque chose qu'on veut faire au hasard de tout ce qui en peut arriver, on dit, (Vienne qui plante, sont des choux; & *absolument*, Vienne qui plante.)

PLANTER, se dit aussi De certaines choses qu'on enfonce en terre pour y demeurer, en telle sorte cependant qu'on en laisse paroître une partie en dehors. (Planter des bornes. Planter un poteau. Planter un pilier. Planter une croix. Planter un piquet. Planter des jallons. Un ingénieur qui plante le piquet pour le travail d'une tranchée.)

On dit figurément & familièrement, *Planter le piquet en quelque lieu, en quelque maison*, pour dire, S'y établir pour y demeurer quelque temps. (Au sortir de chez moi, nous irons planter le piquet chez lui.)

On dit aussi, (Planter un étendard, planter un drapeau.) Et cela se dit lorsque les premières troupes qui entrent sur les remparts d'une ville prise d'assaut, y arborent leurs enseignes, leurs drapeaux.

On dit encore, *Planter des échelles à une muraille*, pour dire, Y appliquer des échelles pour aller à l'assaut.

On dit figurém. *Planter l'étendard de la Croix, planter la Religion dans un pays*, pour dire, Y introduire la véritable Religion, la Religion Chrétienne. On dit, que (Saint Thomas a planté la Foi, la Religion dans les Indes.)

On dit, *Planter un soufflet sur la joue, au beau milieu de la joue de quelqu'un*, pour dire, Lui donner un soufflet. Il est du style familier.

On dit aussi, *Planter quelqu'un en quelque endroit*, pour dire, L'y laisser en passant. Et on ne se sert guère de cette façon de parler que par plaisanterie, ou par mépris. (Il l'a planté-là au milieu du chemin, au bout de la rue.)

On dit encore, *Planter là quelqu'un*, pour dire, Le quitter, l'abandonner, se séparer de lui. (Son laquais s'en est allé sans rien dire, & l'a planté-là. Si vous ne voulez pas faire ce que je vous dis, je vous planterai-là, & ne me mêlerai plus de vos affaires. Comme j'ai vu qu'il n'y avoit pas moyen de leur faire entendre raison, je les

ai plantés-là. Toutes ces phrases sont du style familier.

On dit proverbialement dans le même sens, (Planter là quelqu'un pour reverdir.) Et lorsqu'on trouve un homme qui attend debout en quelque lieu, on dit en style familier. (Vous voilà bien planté pour reverdir.)

On dit figur. qu'*Un homme se plante bien*, qu'*il est bien planté sur ses pieds, sur ses jambes*, pour dire, qu'Il se tient de bonne grâce.

On dit aussi, *Se planter devant quelqu'un*, pour dire, Se mettre au-devant de lui, se poster devant lui. (Il s'est venu planter devant moi.)

On dit, *Avoir les cheveux bien plantés*, pour dire, Avoir les cheveux bien placés.

On dit, qu'*Une statue*, qu'*une figure en pied est bien plantée*, pour dire, qu'Elle est représentée debout dans une belle attitude.

On dit encore, qu'*Une maison est bien plantée*, pour dire, qu'Elle est bâtie dans une situation agréable. Et en parlant d'Une terre où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres, on dit, que (C'est une terre bien plantée. C'est la terre du monde la mieux plantée.)

On dit fig. & fam. *Planter quelque chose au nez de quelqu'un*, pour dire Lui faire quelque reproche en face, lui dire quelque chose de désagréable. (Il lui alla planter au nez que son père avoit été repris de Justice.)

PLANTÉ, ÉE. participe.

En terme de manége, on dit, *Poil planté*, pour désigner un poil hérissé & lavé. (Ce cheval dépérit, il déchoit, il a un mauvais poil, un poil planté.)

PLANTEUR. s. m. Qui plante des arbres, &c. (C'est un grand planteur.)

On dit ironiquement d'Un Noble qui vit à la campagne, que (C'est un planteur de choux.)

PLANTOIR. s. m. Outil de bois ordinairement ferré par le bout, dont les Jardiniers se servent pour faire des trous en terre, dans les endroits où l'on veut planter des buis, des fraisiers & des herbages, comme des laitues, de la chicorée, &c.

PLANTUREUSEMENT. adv. Copieusement, abondamment. (Avoir plantureusement de quelque chose.) Il n'est plus que du style familier.

PLANTUREUX, EUSE. adject. Copieux, abondant. (Un pays plantureux Une soupe plantureuse.) Ce dernier est familier.

PLANURE. s. f. Bois qu'on retranche des pièces que l'on plante. (Se chauffer avec des planures.)

PLAQUE. s. f. Table de quelque métal que ce soit. (Plaque de fonte. Plaque de fer. Plaque d'argent. Plaque de cuivre. Écrire sur une plaque d'argent, sur une plaque de cuivre.)

On appelle *Plaque de feu*, *plaque de cheminée*, Une grande plaque de fer qu'on applique au fond d'une cheminée.

On appelle aussi, *Plaque d'argent*, *plaque de cuivre*, Des plaques d'argent & de cuivre, ouvragées & garnies de petits chandeliers à branches.

PLAQUER. v. a. Appliquer une chose plate sur une autre. (Plaquer de l'or & de l'argent sur du bois. Plaquer du bois scié par feuilles, sur d'autre bois de moindre prix. Plaquer du plâtre sur une muraille pour la crépir, pour l'enduire.)

On dit, *Plaquer un soufflet sur la joue*, pour dire, Donner un soufflet. Il est populaire.

On dit proverb. *Plaquer quelque chose au nez de quelqu'un*, pour dire, Lui faire en face quelque reproche piquant.) Il lui alla plaquer au nez la honte de sa naissance. Il lui alla plaquer au nez qu'il avoit été laquais.) Il est populaire.

PLAQUÉ, ÉE. participe.

PLAQUETTE. s. f. Nom d'une monnoie de billon dans plusieurs pays.

PLASME. s. f. Émeraude brute broyée pour entrer dans certains médicamens.

PLASTIQUE. adj. de t. g. Il se dit en Philosophie de ce qui a la puissance de former. (La vertu plastique des animaux, des végétaux.)

PLASTRON. s. m. La pièce de devant de la cuirasse que les Cavaliers portent à la guerre.

On appelle aussi *Plastron*, Une espèce de devant de cuirasse, rembourré & matelassé par-dedans, & recouvert de cuir par-dessus, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac, lorsqu'ils donnent leçon à leurs écoliers. (Tirer au plastron.)

On dit fig. qu'*Un homme est le plastron des railleries de tout le monde*, pour dire, qu'Il est en butte aux railleries, aux brocards de tout le monde.

PLASTRONNER, SE PLASTRONNER. v. récip. Se garnir d'un plastron.

PLASTRONNÉ, ÉE. participe.

PLAT, ATE. adj. Qui a la superficie unie, & dont les parties ne sont pas plus élevées les unes que les autres. (plat comme un ais. Il ne faut pas un vase si creux, si profond, il le faut plus plat. Avoir le dos plat. Au sortir de là on trouve un terrain plat.)

On appelle *Plat pays*, La campagne, les villages, les bourgades, par opposition aux villes, aux places-fortes. (Les habitans du plat pays. Les Soldats de la garnison vivoient aux dépens du plat pays.) Et l'on dit, *Pays plat*, par opposition aux pays des montagnes. (Les habitans des montagnes, & ceux du pays plat.)

On appeloit autrefois *Maison plate*, Une maison de campagne sans fossés, sans défenses.

On appelle, *Vaisseau plat*, *bâtiment plat*, Un vaisseau, un navire de bas bord.

On dit, qu'*Une personne a le visage plat*, pour dire, qu'Elle a la forme du visage moins relevée qu'il ne faut, qu'elle a le visage un peu écrasé. On dit de même, Nez plat, bouche plate, joue plate.)

On appelle *Cheveux plats*, Des cheveux qui ne sont point frisés naturellement.

On dit fam. *Avoir le ventre plat*, pour dire, N'avoir pas mangé depuis long-temps. (Un homme qui a été vingt-quatre heures sans manger, doit avoir le ventre bien plat.) Et l'on dit d'Un homme qui n'a guère d'argent dans sa bourse, que (Sa bourse est bien plate.)

On dit d'Une armée, qu'*Elle a été défaite à plate couture*, pour dire, Entièrement, sans qu'il en soit presque échappé personne.

On appelle *Plate peinture*, Les ouvrages de peinture qui se font sur des superficies plates, comme sur de la toile, du cuivre ou du bois; & cela par opposition aux figures de relief. Et on appelle *Broderie plate*, La broderie qui n'est point relevée.

On appelle *Vaisselle plate*, De la vaisselle qui est d'une seule pièce, sans soudure. Il se dit par opposition à Vaisselle montée. (Les cuillers, les fourchettes, sont de la vaisselle plate.)

On appelle *Vers à rimes plates*, Les vers dont les rimes se suivent deux à deux, sans être entremêlées. (Les Élégies, les Tragédies, les Comédies, les Poëmes épiques sont ordinairement à rimes plates.)

On appelle *Chevaux plats*, Ceux dont les côtes sont serrées, plates & avalées. (Les chevaux plats n'ont jamais beaucoup d'haleine.)

PLAT, se dit aussi figurément Des pensées, des productions de l'esprit, & signifie, Qui n'a point d'agrément, point de grâce, qui n'a rien qui plaise, qui est extrêmement trivial. (Tout ce qu'il a dit est fort plat. C'est un homme qui compose sans feu, sans esprit, sans chaleur d'imagination; tout ce qu'il est écrit est froid & plat. Cette pensée-là est plate. Il n'y a rien de plus plat.)

On dit, qu'*Une personne a la physionomie plate*, pour dire, qu'Elle a une physionomie basse, & qui ne signifie rien.

À PLATE TERRE. Façon de parler, pour dire, À terre, sur le pavé, sur le plancher. (Il est tombé à plate terre. Se concher à plate terre. Être étendu à plate terre.)

On dit familièrement. (Tomber tout plat, être étendu tout plat dans son lit.)

PLAT, est quelquefois substantif; & en cette acception, il ne se dit que De la partie plate de certaines choses. Ainsi on dit, *Des coups de plat d'épée*, pour dire, Des coups d'épée qui ne sont donnés ni du taillant, ni de la pointe de l'épée. (Il lui donna des coups de plat d'épée. Il lui a donné un coup du plat de la main.)

On dit, qu'*Un homme fait merveille du plat de la langue*, pour dire, qu'il donne assez de belles paroles, mais qu'il n'exécute pas. Et l'on dit, *Donner du plat de la langue*, pour dire, Chercher à en imposer à force de paroles. Il est familier.

TOUT À PLAT. Façon de parler adverbiale. Entièrement, tout-à-fait. (Il l'a refusé tout à plat. Il nia tout à plat qu'il en eût jamais rien dit.)

PLAT. s. m. Sorte de vaisselle creuse servant à l'usage de la table. (Plat d'argent. Plat d'étain. Plat de faïence. Un grand plat. Un moyen plat. Un petit plat. Un plat creux. Les bords d'un plat. Le fond d'un plat.)

On appelle aussi *Plat*, Ce qui est contenu dans le plat. (Un plat de potage. Un plat d'asperges, d'artichaux. Un plat de fruits. Il a mangé un plat de crême.)

On appelle *Plat d'entrée*, *plat de rôti*, *plat d'entremets*, Les plats dans lesquels on sert les entrées, le rôti, l'entremets. Et on dit, *Servir plat à plat*, pour dire, Ne servir qu'un seul plat à la fois à chaque service, afin que les viandes soient mangées plus à propos.

On dit aussi d'Un repas, où tous ceux qui en sont fournissent quelque chose en espèce, que (Chacun y apporte son plat.)

On dit encore en matière de repas, qu'*On ne veut qu'un plat*, qu'*il ne faut qu'un plat*, pour dire, qu'On ne se soucie pas de la quantité & de la diversité des viandes. (Nous ne voulons qu'un plat. Nous ne vous demandons qu'un plat.)

En parlant des appointemens qu'on donne à quelques Gouverneurs de Provinces, on dit, qu'*Ils ont tant pour leur plat*, c'est-

c'est-à-dire, Pour leur table. Et lorsqu'on parle de quelques Officiers de la Maison du Roi, pour lesquels il n'y a point de table réglée, on dit, qu'*Ils ont leur plat en argent*.

On dit aussi populairement d'Un homme qui aime fort le gibier, le poisson, mais qui ne prend la peine ni de chasser, ni de pêcher, qu'*Il ne chasse, qu'il ne pêche qu'au plat*.

On dit proverbialement, *Donner un plat de son métier*, pour dire, Faire part de ce qu'on sait le mieux, suivant la profession dont on est. (Vous nous donnerez un plat de votre métier. Il joue parfaitement bien du luth, & il nous donnera un plat de son métier.) Cela se dit aussi d'Un homme qui ayant réputation de fripon, vient à faire quelque tour de friponnerie, ou d'Un menteur qui débite quelque chose de faux. (Ce maître fripon nous a donné un plat de son métier.)

Lorsque quelqu'un tâche inutilement d'excuser une faute, ou qu'il veut dire quelque chose qu'on croit qui ne fera pas un bon effet, on dit, qu'*Il n'en sauroit faire un bon plat*. (Le mieux que vous puissiez faire, c'est de ne point parler de cela, car vous n'en sauriez faire un bon plat.)

On dit figurément d'Un homme qui faisant profession d'être ami de quelqu'un, lui rend quelque mauvais office sous main, qu'*Il le sert à plats couverts*.

On appelle *Plat de verre*, Un grand cercle de verre tel qu'il sort des verreries, & que les Vitriers coupent en plusieurs morceaux, pour en faire des carreaux.

On appelle *Plats de balance*, Les deux bassins d'une balance.

PLATANE. s. m. *Voyez* PLANE.

PLAT-BORD. s. m. Terme de Marine. Appui ou garde-fou qui règne à l'entour du pont, ou sur la lisse de vibord.

Il se dit aussi en général des pièces qui font le dessus des bordages.

PLATEAU. s. m. Le fond de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. (Mettre de la marchandise sur un plateau pour la peser.)

On appelle aussi du nom de *Plateau*, certains petits plats de la Chine de bois vernissé, sur lesquels on sert ordinairement le thé, le café, le chocolat.

PLATEAU, en termes de guerre, se dit d'Un terrein élevé, mais plat & uni en haut, sur lequel on met du canon en batterie.

On appelle aussi *Plateaux*, au pluriel, en termes de chasse, Les fumées des bêtes fauves, lorsqu'elles sont plates & rondes.

PLATE-BANDE. s. f. Espace de terre de quelque largeur, qui règne autour d'un parterre, qui est ordinairement garni de fleurs, d'arbustes, &c.

On appelle aussi *Plate-bande*, en termes d'Architecture, Un ornement simple, plat & uni, & qui a peu de largeur.

PLATÉE. s. f. Terme d'Architecture. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue du bâtiment.

PLATE-FORME. s. f. Ce qui sert de couverture au haut des maisons & autres endroits des bâtimens, & qui est uni, plat & découvert. (Il y avoit au haut de cette maison une plate-forme pour prendre l'air. On découvroit fort loin de dessus la plate-forme de ce château. Le toît des maisons du Levant est ordinairement en plate-forme.)

On appelle aussi *Plate-forme*, Un ouvrage de terre élevé & uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. Et *Plate-forme de batterie*, Un assemblage de solive & de gros ais, sur lesquels on met du canon en batterie à l'attaque d'une place.

PLATELONGE. s. f. On donne ce nom à une longe qu'on passe quelquefois sur le garot des chevaux que l'on met dans le travail; & plus souvent à une longe composée d'un seul cuir très-large d'une seule pièce, ou refendu en deux, que l'on ajoute aux harnois des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer.

PLATEURE. s. fém. Se dit dans les mines d'Une couche ou d'un filon, qui après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horizontalement.

PLATINE. s. f. Sorte d'ustensile de ménage, consistant en un grand rond de cuivre jaune un peu convexe, monté sur des pieds de fer, & dont on se sert pour sécher & pour repasser du linge. (Repasser du linge sur la platine.)

PLATINE, se dit aussi De la pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu. (La platine d'un mousquet. La platine d'un fusil.)

PLATINE, se dit encore De deux petites plaques qui servent à soutenir tous les mouvemens d'une montre. Les Imprimeurs appellent *Platine*, La partie de la presse qui foule sur le tympan.

On appelle aussi *Platine*, La plaque de fer qui est attachée ou à une porte, ou audevant de la serrure, pour y passer la clef. (La platine d'une serrure. Verrou à platine.)

PLATINE, s. f. ou OR BLANC. s. m. Substance métallique blanche, qui a à peu près le poids de l'or, & plusieurs des propriétés de ce métal. Elle a été nouvellement découverte en Amérique.

PLATITUDE. s. f. Qualité de ce qui est plat, soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation. (Ce discours est de la dernière platitude.)

Il se prend aussi pour ce qui est plat. (Il y a bien des platitudes dans ce discours. C'est un homme qui ne dit que des platitudes.) Il n'est que du style familier.

PLATONIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport au systême de Platon. Il se dit dans ces phrases, (Amour platonique,) qui signifie, Affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite, sans aucun égard aux sens. *Année platonique*, pour dire, Une révolution à la fin de laquelle on suppose que tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étoient à la création.

PLATONISME. s. m. Systême philosophique de Platon.

PLÂTRAGE. s. m. Ouvrage fait de plâtre. (Ce n'est pas de la maçonnerie, c'est du plâtrage.)

PLÂTRAS. s. m. Morceau de plâtre qui a déjà été mis en œuvre. (Il tombe de gros plâtras de cette muraille, de ce plafond, de cette cheminée. C'est une maison qui n'est bâtie que de plâtras.)

PLÂTRE. s. m. Sorte de pierre qui est cuite au fourneau, que l'on casse, & que l'on met en poudre pour servir à divers usages dans les bâtimens. (Le plâtre prend corps avec l'eau, & se durcit. Pierre de plâtre. Carrière de plâtre. Four à plâtre. Faire du plâtre. Cuire du plâtre. Battre du plâtre. Sceller en plâtre. Gacher du plâtre. Muraille crépie de plâtre. Enduit de plâtre. Donner un crépi de plâtre. Sasser du plâtre. Un muid de plâtre. Une charge de plâtre. Un sac de plâtre. Une figure de plâtre. Une statue de plâtre. Un moule de plâtre. Jeter une statue en plâtre.)

On dit, *Tirer un plâtre sur quelqu'un*, pour dire, Prendre la figure de son visage avec du plâtre préparé pour cet effet. Et on appelle absolument *Plâtre*, Une figure ainsi tirée. (On n'a pas son portrait, mais on a son plâtre.) Il se dit aussi De toutes figures tirées en plâtre. (On a tous les plâtres de la colonne Trajane. Il a dans son cabinet des plâtres fort curieux.)

On dit proverbialement, *Battre quelqu'un comme plâtre*, pour dire, Le battre excessivement. (C'est un méchant mari qui bat sa femme comme plâtre.)

On dit figurément, qu'*Une femme a deux doigts de plâtre sur le visage*, pour dire, qu'Elle est fardée, qu'elle a mis beaucoup de blanc.

PLÂTRER. v. a. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. (Plâtrer un plafond. Plâtrer une cloison.)

On dit d'une femme qui se farde, qu'*Elle se plâtre*.

PLÂTRER, signifie figurément, Couvrir, cacher quelque chose de mauvais, sous des apparences peu solides. (On a plâtré cela du mieux qu'on a pu. Au lieu d'accommoder cette affaire, on n'a fait que la plâtrer.)

PLÂTRÉ, ÉE. participe.

On appelle *Paix plâtrée*, *réconciliation plâtrée*, Une paix, une réconciliation qui n'est pas solide, & qui ne sauroit être durable. (On a fait une paix plâtrée. Ils ont fait une réconciliation plâtrée.)

PLÂTREUX, EUSE. adj. Il ne se dit guère que d'Un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge. (Un terrain plâtreux. Une terre plâtreuse.)

PLÂTRIER. s. m. L'ouvrier qui fait le plâtre, & le Marchand qui le vend. (Acheter du plâtre au Plâtrier.)

PLÂTRIÈRE. s. f. Le lieu d'où l'on tire la pierre dont on fait le plâtre. (Le fourneau d'une plâtrière.)

PLAUBAGE. *Voy.* DENTELAIRE.

PLAUSIBLE. adj. de t. g. Qui a une apparence spécieuse. (Il en rend une raison plausible. Il prit un prétexte plausible. Ce qu'il dit est fort plausible. C'est une excuse plausible. Un raisonnement plausible. Un systême plausible.)

PLAUSIBLEMENT. adv. D'une manière plausible.

PLE

PLÉBÉÏEN, ÏENNE. adj. On appeloit ainsi parmi les Romains, ceux qui étoient de l'ordre du peuple. (Il étoit Plébéïen.)

Il est aussi substantif. (Il n'y avoit que les Plébéïens qui pussent être Tribuns du peuple. Clodius se fit adopter par un Plébéïen.)

PLÉBISCITE. s. m. Décret émané du peuple Romain convoqué par Tribus.

PLÉÏADES. s. f. pl. On appelle ainsi six étoiles qui sont dans le signe du Taureau, & qui étoient autrefois au nombre de sept. On les nomme aussi *Hyades*. (Le lever des pléïades. Le coucher des pléïades.)

On dit aussi quelquefois au singulier, (La pléïade céleste.)

Sous le règne de Ptolomée Philadelphe, on appeloit *Pléïades poétiques*, Sept illustres

Poëtes Grecs. Et sous les derniers Rois de France de la branche des Valois, Ronsard, à l'imitation des Grecs, imagina une *Pléiade* de sept Poëtes François, du nombre desquels il étoit.

PLEIGE. s. m. Terme de Pratique, Celui qui sert de caution. (Il s'est offert pour pleige & caution dans cette affaire.) Il vieillit.

PLEIGER. v. a. Cautionner en Justice. Il est vieux.

PLEIN, EINE. adj. Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir. Il est opposé à Vide. (Un muid plein de vin. Une bouteille pleine. Un verre plein. Un vase plein. Cela est si plein, qu'il n'y peut rien tenir davantage. Cela n'est pas plein, n'est pas tout plein, n'est plein qu'à demi, n'est qu'à demi-plein.) *Plein comme un œuf*, Façon de parler proverbiale, pour dire, Extrêmement plein. (Acheter un panier plein de fruits. Un boisseau plein de noix Un plein panier de fruits. Un plein boisseau de noix.) Il faut remarquer que lorsque *Plein* est mis devant le substantif, comme en ces deux dernières phrases, Il sert à donner quelque sorte d'énergie à ce qu'on veut dire.

PLEIN, se dit aussi de plusieurs choses par exagération. (Il a ses greniers pleins de blé, & ses caves pleines de vin. La salle est pleine de monde. L'Eglise étoit si pleine, qu'on n'y pouvoit entrer. Parler la bouche pleine. C'est un corps qui est plein d'humeurs. C'est un homme qui n'est content que quand il a le ventre plein.)

On dit qu'*Un homme est plein de vin*, pour dire, qu'il est ivre, qu'il est pris de vin.

On dit qu'*Une femme a la gorge pleine*, pour dire, qu'Elle a la gorge belle & bien faite, qu'il n'y paroît point d'os ni de creux. Et, qu'*Une personne a le visage plein*, pour dire, qu'Elle a le visage rond & gras.

On dit populairement d'Une femme qui est souvent grosse, qu'Elle a toujours le ventre plein.)

On dit d'une bête qui porte des petits, qu'*Elle est pleine.* (Une chatte pleine. Une chienne pleine. Une jument pleine.)

PLEIN, signifie aussi, Qui est copieux & abondant, où il y a beaucoup de quelque chose que ce soit. (C'est un pays plein de tout ce qui est nécessaire à la vie. Un jardin plein de fruits. Une rivière pleine de poisson. Une terre pleine de gibier. Un jardin plein de fleurs. Un cabinet plein de tableaux. Un habit plein de taches, plein de boue. Une écriture pleine de ratures. Un thème plein de fautes. Un champ plein de chardons. Un grenier plein de rats. Un chien plein de puces.)

On dit aussi, *Pleine vendange*, *pleine récolte*, pour dire, Une vendange abondante, une récolte abondante.

On dit d'Une étoffe extrêmement soyeuse, d'une toile dont les fils sont serrés, & pressés, que (C'est une étoffe pleine de soie, une toile pleine de fil.)

On dit qu'*Une étoffe est chamarrée*, *est brodée tant plein que vide*, pour dire, que ce qui est chamarré, ce qui est brodé, tient autant de place que ce qui ne l'est pas.

PLEIN, se dit aussi figurément. Des ouvrages d'esprit, des choses morales, (Un livre plein d'érudition, plein de bonnes choses, plein de sottises. Un homme plein d'esprit, plein de bonté, plein de courage, plein de probité, plein d'honneur, plein de politesse, plein de bonnes intentions, plein de bonne volonté, plein de vanité, plein de vent, plein d'orgueil, plein de bonne opinion de lui-même. Dans l'Ecriture Sainte, la Vierge est appelée, Pleine de grâce. La vie est pleine de misère.)

On dit d'un homme difficultueux, que (C'est un homme plein de difficultés. (Et, qu'*Un homme est plein d'expédiens*, pour dire, qu'il trouve des expédiens sur tout

On dit, qu'*Une homme est plein de lui-même*, pour dire, qu'il est plein de bonne opinion de sa personne.

On dit aussi, qu *On est plein d'une chose*, pour dire, qu'On en a encore l'imagination toute occupée. (Je viens d'entendre la plus belle chose du monde, j'en suis encore tout plein. Je viens de voir un terrible spectacle, j'en suis encore tout plein.)

On dit familièrement d'Un homme qui est maître de son temps, qui n'a point d'affaires, qu'*Il est plein de loisir.*

PLEIN, se dit en termes de Manège, Des jarrets du cheval. *Des jarrets pleins*, sont Des jarrets gras.

On dit aussi, *Des flancs pleins*, par opposition à des flancs creux, retroussés, coupés. (Les flancs d'un cheval doivent être pleins à l'égal des côtes.)

En termes d'Écriture, *Plein* est substantif, & signifie, Une certaine largeur dans le trait de la plume. (Le plein est opposé au délié.

PLEIN, signifie aussi, Entier, absolu. (Il a une pleine connoissance de l'affaire. Il a pleine autorité d'en dispenser. Il a pleine puissance d'en disposer comme il jugera à propos. Il a pleine liberté d'aller où il voudra. Remporter une pleine victoire. Il a plein pouvoir de son maître. Le Roi a donné plein pouvoir à son Ambassadeur Les Ambassadeurs se communiquent réciproquement leurs pleins pouvoirs.)

DE NOTRE CERTAINE SCIENCE, PLEINE PUISSANCE ET AUTORITÉ ROYALE, Formule dont le Roi se sert dans ses Édits & dans ses Déclarations.

En termes de Blason, on dit d'Un homme qui porte les armes d'une Maison, sans les écarteler & sans brisure, qu'*il en porte les armes pleines.* Et dans cette même acception, en parlant d'Une maison qui dans l'écu de ses armes ne porte qu'une émail, ou qu'une couleur, on dit, qu'*Elle porte son écu d'or plein, de gueules plein, &c.*

On appelle *Pleine Lune*, La Lune lorsqu'elle nous paroît entièrement illuminée, & qu'elle est en opposition avec le Soleil, (Nous aurons pleine Lune en tel jour.) On dit dans le même sens, que (La Lune est dans son plein,) & alors *Plein* est employé substantivement. On appelle aussi *Pleine Lune*, Tout l'espace, qui est depuis le quatorzième jusqu'au vingt & unième de la Lune.

On dit familièrement d'Une personne qui a le visage large & plein, que (C'est une pleine Lune, qu'elle a un visage de pleine Lune.)

PLEIN, se construit souvent avec la préposition *En*, avec laquelle il signifie, au milieu, & sert à former des phrases adverbiales de lieu & de temps. Ainsi on dit, *En pleine rue*, *en plein marché*, *en plein jour*, *&c.* pour dire. Au milieu de la rue, au milieu du marché, au milieu du jour; ou plutôt ce sont des façons de parler qui véritablement ne signifient que Dans la rue, dans le marché, de jour, &c. mais qui servent à donner plus de force & plus d'emphase à ce qu'on dit. (Il harangua en plein Parlement. Cela fut dit en pleine assemblée. César fut tué en plein Sénat. Ils ont été volés en plein jour, en plein midi. En plein été, en plein hyver. Etre en pleine marée.

On dit qu'*Un arbre est en plein vent*, *est planté en plein vent*, pour dire, qu'il est exposé au vent de tous côtés, & qu'il n'est à l'abri d'aucune muraille. (Un abricotier en plein vent.) Et on dit, *Etre en pleine mer*, pour dire, Être en haute mer. *Etre en plein champ*, pour dire, Être au milieu d'un champ.

On dit, qu'*Une armée est en pleine marche*, pour dire, qu'Elle marche avec la plus grande partie des troupes qui la composent.

À PUR ET À PLEIN. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Tout-à-fait, entièrement, & qui n'aguère d'usage qu'en cette phrase, (Absous à pur & à plein)

À PLEINE MAIN, À PLEINES MAINS. Façons de parler adverbiales, qui signifient au propre, À poignée, autant que la main en peut contenir, & qui ne sont guère en usage que dans le figuré, pour signifier, Abondamment, en grande quantité. (Donner à pleine main. Répandre à pleines mains.)

On dit en style familier, qu'*Une étoffe de soie est à pleine main*, pour dire, qu'Elle est fort épaisse, fort garnie de soie.

On dit en termes de manège, *Une bouche à pleine main, un appui à pleine main*, pour exprimer La bonté de la bouche du cheval. (Ce cheval a un appui, une bouche à pleine main.)

PLEIN, se joint encore avec beaucoup d'autres substantifs, & avec les prépositions *A* & *De*, avec lesquelles il sert à former plusieurs façons de parler adverbiales. (Crier à pleine tête, à pleine gorge. Voguer à pleines voiles. Uriner à plein canal. De l'eau qui vient à plein tuyau. Un cheval gras à pleine peau. Des chevaux qui tirent à plein collier. Du vin qui sent la framboise à pleine bouche. Il peut faire cela de plein droit.)

On dit, *Franchir un fossé de plein saut*, pour dire, en sautant d'un bord à l'autre. Et figurément, en parlant d'un homme qui est élevé tout d'un coup d'une petite charge à une grande, on dit, qu'*Il y a passé d'un plein saut*, ou *de plein saut.*

PLEIN, sert aussi quelquefois de préposition de quantité; & alors il signifie, Autant que la chose dont on parle peut contenir. (Avoir du vin plein sa cave, du blé plein ses greniers. Avoir de l'argent plein ses poches. Avoir plein ses poches d'argent.)

On dit dans le style familier, *Tout plein de gens*, pour dire, Beaucoup de gens. (On trouve tout plein de gens qui...) Et en parlant d'Une sorte de marchandise dont il y a abondance en quelque endroit, on dit familièrement, qu'*Il y en a tout plein.*

PLEIN, s'emploie aussi substantivement en quelques phrases. Ainsi en termes de philosophie, on dit, *Le plein & le vide.* (De ces deux Philosophes, l'un croit le vide, l'autre soutient le plein.) Et quand on tire au but, on dit, *Mettre dans le plein*, *mettre en plein*, pour dire, Mettre en plein but.

On dit au jeu du Hoca, *Mettre en plein*, pour dire, Mettre l'argent qu'on joue au milieu d'un chiffre; ce qui fait que lorsque ce chiffre arrive, on retire vingt sept fois autant qu'on a mis au jeu; & cela s'appelle *Gagner un plein.*

On dit au jeu du Trictrac, *Faire son plein*, pour dire, Couvrir de deux dames chaque case d'un des côtés du Trictract.

On dit aussi, *Conserver son plein. Tenir son plein. Rompre son plein.*

PLEINEMENT. adv. Entièrement, absolument, tout-à-fait. (J'en suis pleinement convaincu. Il s'en est pleinement justifié.)

PLÉNIÈRE. adj. f. Qui n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Cour plénière*, qui se disoit autrefois Des assemblées solennelles que les grands Princes tenoient, ou le jour de quelque grande fête, ou lorsqu'ils vouloient faire quelque magnifique tournoi; & *Indulgence plénière*, qui signifie, Rémission pleine & entière de toutes les peines dûes aux péchés. (Le jour de Noël un tel Roi tint Cour plénière. Le Pape a accordé Indulgence plénière à tous ceux qui... Gagner les Indulgences plénières. Il y a Indulgence plénière à telle Église.)

PLÉNIPOTENTIAIRE. s. m. Ministre d'un Prince Souverain, qui a plein pouvoir de traiter de quelque affaire d'importance. (Les Plénipotentiaires de France. Les plénipotentiaires d'Espagne.)

PLÉNITUDE. s. f. Abondance excessive. Il n'a guère d'usage au propre qu'en ces phrases, *Plénitude d'humeurs.* (Cela marque une grande plénitude d'humeurs.) *Et absolument*, (Il n'est malade que de plénitude.)

Il se dit figur. en parlant de la puissance des Papes & des Rois. (C'est par plénitude de puissance que les Rois accordent de certaines grâces, de certaines rémissions qui ne sont point fondées en droit.)

Il se dit aussi en certaines phrases, dans le langage de l'Écriture. Ainsi S. Paul en parlant de J. C. dit, que (La plénitude de la Divinité habitoit en lui corporellement La plénitude de la grâce.)

DANS LA PLÉNITUDE DES TEMPS. Façon de parler dont l'Écriture se sert pour marquer Le temps de l'accomplissement des Prophéties, par la naissance & par la mort de J. C. (Notre-Seigneur vint au monde dans la plénitude des temps.)

PLÉONASME. s. m. Abondance de paroles qui ne signifient que la même chose. (Le pléonasme est presque toujours vicieux dans le discours.)

PLÉTHORE. sub. f. Terme de Médecine. Abondance de sang & d'humeurs.

PLÈVRE. s. f. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à une membrane qui garnit intérieurement les côtes & les muscles intercostaux. (L'inflammation de la plèvre.)

PLEURER. v. n. Répandre des larmes. (Pleurer amèrement. Elle ne fait que pleurer. Elle pleure, elle soupire à tout moment. Pleurer comme une femme. Pleurer comme un enfant. De quoi pleurez-vous? Qu'avez-vous à pleurer? Quel sujet avez-vous de pleurer? Il se met à pleurer toutes les fois qu'on lui en parle. Pleurer de tendresse. Pleurer de colère, de dépit. Pleurer de joie. C'est un soulagement dans la douleur que de pleurer. Il ne lui répondit qu'en pleurant. Il faut pleurer avec ceux qui pleurent.) L'Évangile dit, (Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Il y a temps de rire & temps de pleurer. La fumée fait pleurer. L'oignon fait pleurer. Les cerfs pleurent quand ils sont aux abois.) JESUS-CHRIST, dans le nouveau Testament, dit aux femmes de Jérusalem, (Ne pleurez par sur moi, mais pleurez sur vous & sur vos enfans.)

On dit familièrement, *Pleurer comme une vache, comme un veau*, pour dire, Pleurer excessivement. Et cela ne se dit que lorsqu'on reproche à quelqu'un de pleurer pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

On dit proverbial. & populairem. d'Un homme qui aura, par exemple, un chapeau, une cravate d'une grandeur excessive, qu'*Il a pleuré pour avoir un grand chapeau, une grande cravate.*

On dit d'Un homme qui a quelque sérosité qui lui distille des yeux de temps en temps, que *Les yeux lui pleurent.*

Quand la vigne est fraîchement taillée, & qu'il en dégoutte de l'eau, on dit, qu'*Elle pleure.*

PLEURER, est aussi actif. (Pleurer la perte de ses amis. Pleurer ses péchés. Pleurer les malheurs de la condition humaine. Pleurer la mort de son père. Pleurer la mort de sa mère.) On dit, *Pleurer son père, pleurer sa mère*, pour dire, En pleurer la perte, Et, *Pleurer ses péchés*, pour dire, Avoir un grand regret, une grande douleur des péchés qu'on a commis.

On dit d'Un grand malheur, d'un accident funeste, qu'*Il devroit être pleuré avec des larmes de sang*, pour dire, qu'On ne le sauroit trop pleurer, ni en avoir une trop vive douleur.

On dit proverbialement, *Ce que maître veut & valet pleure, sont toutes larmes perdues*, pour dire, Que Lorsque les supérieurs veulent absolument quelque chose, c'est inutilement que les inférieurs s'y opposent, & qu'ils en témoignent du regret.

On dit d'Un avare, qu'*Il pleure le pain qu'il mange*, pour dire, qu'Il a regret à ce qu'il mange, qu'il se plaint sa nourriture. Et en parlant populairement, on appelle un avare, *Un pleure pain.*

PLEURÉ, ÉE. participe.

PLEURÉSIE. s. f. Douleur de côté piquante & très-violente, causée par l'inflammation de la plèvre, & souvent de la partie externe du poumon. (Il s'est tellement échauffé, qu'il en a gagné une pleurésie. Il est mort d'une pleurésie.)

On appelle *Fausse pleurésie*, Une douleur de côté, causée par une lymphe ou sérosité âcre, engagée dans la plèvre ou dans les muscles intercostaux.

PLEUREUR, EUSE. s. Celui, celle qui pleure. (C'est un grand pleureur. Une grande pleureuse.)

PLEUREUX, EUSE. adj. Qui pleure facilement de peu de chose. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Avoir les yeux encore tout pleureux.) qui se dit d'Une personne qui a les yeux encore tout moites, tout rouges d'avoir pleuré. Et, *Avoir l'air pleureux, la mine pleureuse*, pour dire, Avoir l'air & la mine d'une personne triste & affligée. On dit dans le même sens, *Un ton pleureux.*

Dans les funérailles des anciens Grecs & des anciens Romains, on louoit des *Pleureuses*, pour assister aux funérailles du mort, & pour pleurer sa perte. Les Mahométans & les Indiens idolâtres pratiquent encore la même chose dans leurs obsèques.

PLEUREUSES. s. f. pl. On appelle ainsi De larges manchettes de toile de Hollande, de Batiste, qu'on met sur le revers de la manche d'un justaucorps, dans les premiers temps d'un grand deuil. (Porter des pleureuses.)

PLEUROPNEUMONIE. s. f. Terme de Médecine. Pleurésie dans laquelle la plèvre & les poumons sont enflammés.

PLEURS. s. m. pl. Larmes. (Verser des pleurs. Répandre des pleurs. Fondre en pleurs. Avoir le visage tout baigné, tout mouillé, tout trempé de pleurs. Les yeux tout baignés de pleurs. Ne pouvoir retenir ses pleurs. Donner des pleurs à la disgrâce, à la perte, à la mémoire de son ami S'abandonner aux pleurs. Elle est toute en pleurs. Des pleurs touchans.)

On appelle *Pleurs de terre*, Les eaux de pluie qui coulent, qui distillent entre les terres. (Ce sont les pleurs de terre qui ont fait fondre cette glacière.)

Les Poëtes appellent la rosée, *Les pleurs de l'Aurore.*

PLEUVOIR. v. n. Il se dit De l'eau qui tombe du ciel. (Il pleut. Il pleuvoit. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvroit. Qu'il pleuve. Qu'il plût. Il pleut à verse. Il pleut à seaux. Il pleut bien fort. Il ne pleut guère. Il commença à pleuvoir. Il y a long-temps qu'il n'a plu. Il ne fait que pleuvoir depuis quelque temps. Il pleuvra bientôt.)

Il se dit aussi De plusieurs choses qui tombent ou semblent tomber, comme l'eau du ciel. (Le bruit couroit qu'il avoit plu du sang en tel endroit, qu'il y avoit plu des pierres. Le peuple croit qu'il pleut quelquefois des grenouilles & d'autres insectes en de certains temps.)

En parlant d'Une maison où la pluie perce les planchers, on dit, qu'*Il y pleut comme dans la rue.* Et lorsqu'on veut donner à entendre qu'on n'a pas la moindre partie de la chose dont on parle, on dit populairement, qu'*On n'en a non plus qu'il en pleut.*

Proverbialement & populairement en parlant d'Un homme à qui il est arrivé quelque succession ou quelque autre chose d'utile, on dit, qu'*Il a plu dans son écuelle.* Et en parlant d'Un homme qui est déchu d'une vigoureuse santé, ou d'une fortune éclatante, on dit, qu'*Il a bien plu sur sa friperie, sur sa mercerie.*

PLEUVOIR, se dit aussi figur. De plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité. Ainsi on dit, qu'*Il pleut des mousquetades en quelque endroit*; que *Les mousquetades*, que *Les coups de mousquet y pleuvent*, pour dire, qu'On y tire force coups de mousquet, qu'on y est fort exposé aux mousquetades. Et quand il court beaucoup de chansons & de vaudevilles contre quelqu'un, on dit, qu'*Il pleut des chansons, des vaudevilles contre lui.* Et à peu près dans le même sens, on dit figurément d'Un homme à qui il arrive de grands biens, de grands avantages coup sur coup & en abondance, que *Les biens pleuvent chez lui*, que *les dignités, les honneurs pleuvent chez lui.*

On dit prov. *Quand il pleuvroit des hallebardes*, pour dire, Quelque mauvais temps qu'Il puisse faire. Et cela se dit ordinairement, pour marquer qu'on est dans une nécessité indispensable de sortir, & qu'il n'y a aucune considération de mauvais temps qui en puisse empêcher.

PLEXUS. s. m. Terme d'Anatomie. Nom du lacis de plusieurs filets de nerfs les uns avec les autres.

PLEYON. s. m. Petit brin d'osier qui sert à plier la vigne. (Il faut des pleyons pour cette vigne-là.)

PLI

PLI. s. m. Un ou plusieurs doubles que l'on fait à une étoffe, à du linge, &c. (Faire un pli à une étoffe. Faire plusieurs plis, plusieurs petits plis.)

On appelle aussi *Pli*, La marque qui reste à une étoffe, pour avoir été pliée. (Un habit qui fait de faux plis, de mauvais plis.)

On dit, qu'*Un habit a pris son pli*, pour dire, que Les plis qui y sont y demeureront toujours. Et, qu'*Un habit ne fait pas un pli*, pour dire, qu'Il est juste à la taille.

En termes de Marine, on appelle *Pli de câble*, La longueur de la roue du câble tel qu'il est roué. *Mouiller un pli de cable*, C'est ne filer que très-peu de câble.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui n'est pas d'âge ou d'humeur à se corriger facilement, à changer d'habitude, (Il ressemble au camelot, il a pris son pli.) *Et absolument*, (Il a pris son pli.) Et l'on dit généralement d'Un jeune homme, qu'*Il a pris un bon* ou *un mauvais pli*, pour dire, qu'Il est déjà tout formé aux habitudes du bien ou du mal. On dit dans le même sens, (Il est très-important de donner d'abord un bon pli aux jeunes gens.)

On dit aussi, *Donner un bon pli à une affaire*, pour dire, Y donner un bon tour, la tourner de telle sorte, qu'elle puisse être bien entendue & favorablement jugée.

On dit aussi proverbialement & figurément d'Une affaire aisée, & qui ne peut pas recevoir de contradiction, que (C'est une affaire qui ne fera pas un pli, pas un petit pli.)

On appelle l'endroit où le bras, où le jarret se plient, (Le pli du bras, le pli du jarret.) Et l'on dit, qu'*Un homme a des plis au front, au visage*, pour dire, qu'Il a des rides.

On dit en termes de Manége, (Mettre un cheval dans un beau pli.) *V.* PLIER.

On dit aussi, *Le pli de l'embouchure*, pour désigner le lieu de la brisure du mors de bride.

PLIABLE. adj. de t. g. Pliant, flexible, aisé à plier. (Cette sorte de bois n'est guère pliable.)

Il se dit aussi figur. De l'esprit, de l'humeur. (Avoir l'esprit pliable, l'humeur pliable & docile.)

PLIAGE. s. m. Action de plier, ou l'effet de cette action. (Le pliage des étoffes doit se faire avec soin.)

PLIANT, ANTE. adj. Qui est facile à plier. En ce sens il ne se dit que De certains corps qui sont souples & flexibles. (L'osier est extrêmement pliant.)

On appelle *Siége pliant*, Un siége qui se plie en deux, & qui n'a ni bras ni dossier.

On l'appelle aussi absolument *Un pliant*; & alors *Pliant* est substantif.

PLIANT, se dit dans le figuré, pour signifier Docile. (Il a l'esprit pliant, l'humeur pliante. C'est un esprit pliant.)

PLIE. s. f. Espèce de poisson de la même forme que la limande & le carrelet.

PLIER. v. a. Mettre en un ou plusieurs doubles, & avec quelque arrangement. En ce sens il ne se dit proprement que du linge, des étoffes & du papier. (Plier du linge. Plier des habits, des hardes. Plier des serviettes. Plier une lettre. Plier en quatre.)

On dit prov. & figur. *Plier la toilette*, pour dire, Voler, emporter toutes les hardes d'une personne. Et cela se dit principalement d'Un valet qui emporte les hardes de son maître.

En parlant d'Une armée qui a décampé, qui s'est retirée de devant une autre, on dit, qu'*Elle a plié bagage*, (Les ennemis sachant qu'on marchoit à eux, songèrent à plier bagage.)

On dit familièrement, qu'*Un homme a plié bagage*, pour dire, qu'Il est mort. Et dans le même sens on dit aussi, qu'*Il a plié son paquet.*

PLIER, signifie aussi, courber, fléchir. Ainsi on dit, (Plier les genoux. Plier le bras. Il se courbe si fort, qu'il semble qu'il s'aille plier en deux. (À cela il n'y a qu'à plier les épaules & à prendre patience.) Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

On dit figurément, *Plier les genoux devant le veau d'or*, pour dire, S'attacher servilement à faire la cour à un homme riche, à une personne puissante.

On dit figur. *Plier son esprit, plier son humeur*, pour dire, Captiver son esprit, assujettir son humeur selon le besoin, selon les occasions.

On dit aussi, *Plier sous l'autorité, sous les ordres de quelqu'un*, pour dire, Se soumettre à l'autorité, aux ordres de quelqu'un.

On dit encore, *Se plier à la volonté, à l'humeur, aux caprices de quelqu'un*, pour dire, Déférer à la volonté, s'accommoder à l'humeur, céder aux caprices de quelqu'un. (Je ne saurois me plier à ce qu'on exige de moi.)

PLIER, est aussi neutre, & signifie, Devenir courbé. En ce sens, Il se dit Des corps souples & flexibles que quelque effort ou quelque pesanteur fait courber. (Un roseau qui plie. Un bâton qui plie. Une houssine, une baguette qui plie. La planche plioit sous lui. Le plancher plioit sous le faix. Une épée qui plie jusqu'à la garde.)

Proverbialement & figurément en parlant d'Un homme foible, & qui se laisse aller à tout ce qu'on lui propose, on dit, que (C'est un roseau qui plie à tout vent.)

On dit prov. & figur. *Il vaut mieux plier que rompre*, pour dire, qu'Il vaut mieux céder, que de se perdre en résistant; qu'il est souvent plus avantageux de céder, que de résister trop opiniâtrément.

PLIER, signifie figur. Reculer. En ce sens, il se dit proprement Des troupes qui reculent dans une occasion de guerre. (Les ennemis plièrent d'abord sans attendre la première charge. L'Infanterie plia. L'aile droite fut la première à plier. Les troupes plièrent au commencement, mais elles retournèrent après à la charge.)

On dit en termes de Manége, *Plier un cheval*, pour dire, Lui amener la tête endedans ou en-dehors, à l'effet de lui rendre l'encolure souple, & de lui donner de la facilité dans les épaules.

PLIÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit Des oiseaux qui n'étendent pas les ailes, particulièrement des aigles, que l'on dit alors être au *vol plié.*

PLIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plie. (Plieur de drap. Plieuse de livres. Plieuse de soie.)

PLINTHE. s. f. (Quelques-uns le font masculin.) Membre d'Architecture ayant la forme d'une petite table carrée, qui se nomme aussi *Socle* dans les bases, & *Tailloir* dans les chapiteaux des colonnes. (La plinthe de cette base n'a pas de proportion avec la plinthe du chapiteau.)

Il se dit aussi Des plates bandes qui règnent dans les ouvrages de maçonnerie & de menuiserie; & alors il n'est que féminin. (Cette plinthe est trop étroite, & n'a pas assez de saillie.)

PLIOIR. s. m. Petit instrument d'ivoire ou d'autre matière, plat, tranchant des deux côtés, arrondi par les deux bouts, & dont on se sert pour plier & pour couper du papier. (Servez-vous de votre plioir.)

PLIQUE. s. f. Terme de Médecine. Maladie dans laquelle les cheveux sont si mêlés les uns avec les autres, qu'on ne peut les démêler; & lorsqu'on les coupe, il en sort du sang. (La plique n'est pas rare en Pologne.)

PLISSER. v. a. Faire des plis. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des plis que les Tailleurs & les Ouvrières en linge font à certaines sortes d'habits & d'ouvrages. (Plisser les basques d'un justaucorps. Plisser une jupe. Plisser une chemise. Plisser des manchettes.)

Il est aussi neutre. Et on dit, qu'*Une étoffe plisse*, pour dire, qu'il s'y fait plusieurs plis. (Voilà des rideaux qui plissent trop.)

Il est aussi réciproque. (Cette étoffe se plisse bien.)

PLISSÉ, ÉE. participe.

PLISSURE. s. f. Manière de faire des plis. Il se dit aussi de l'assemblage de plusieurs plis.

PLO

PLOC. s. m. Terme de Marine. Composition de poil de vache & de verre pilé, qu'on met entre le doublage & le bordage du vaisseau.

PLOMB. s. m. (On ne fait pas sentir le B & l'on prononce comme s'il y avoit *Plon.*) Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou, & le plus pesant après l'or. (Les Chimistes appellent le plomb, Saturne. Le plomb est un métal aisé à fondre. Acheter du plomb. Vendre du plomb. Une table de plomb. Un saumon de plomb. Des balles de plomb. Des tuyaux de plomb. Des gouttières de plomb. Une terrasse couverte de plomb. Un bassin de plomb. Mettre des vitres en plomb neuf. Un cercueil de plomb. Blanc de plomb.)

On appelle *Mine de plomb*, Une sorte de crayon qu'on nomme aussi *Plombagine.*

On dit proverbialement d'Un homme simple & grossier, qu'*Il est fin comme une dague de plomb.*

On dit aussi d'Un homme froid & sage, qu'*Il a du plomb dans la tête.*

On appelle *Cul de plomb*, Un homme laborieux & sédentaire.

On dit d'Un homme qui s'est défait d'une bonne chose pour une mauvaise, qu'*Il a changé son or en plomb.*

PLOMB, se prend quelquefois pour Les balles des mousquets, & des autres sortes d'armes à feu. (Cette ville fut obligée de capituler, faute de plomb & de poudre. Charger un fusil de menu plomb.)

PLOMB, se dit aussi particulièrement De l'instrument dont les Maçons & les Charpentiers se servent pour élever perpendiculairement leurs ouvrages, soit qu'à cet instrument il y ait effectivement du plomb attaché au bout d'une ficelle, soit qu'il y ait un autre corps pesant. (Voir avec un plomb

si une muraille est droite, en ligne perpendiculaire.)

On dit prov. *Jeter son plomb sur quelque chose*, pour dire, Avoir dessein sur quelque chose, former un dessein pour parvenir à quelque chose. (Il a jeté son plomb sur cette charge.)

On appelle *Plombs*, De certains poids dont les femmes se servoient autrefois pour tenir leur bonnet quand elles se coiffoient.

Les femmes appellent aussi *Plombs*, Des morceaux de plomb aplati, qu'elles mettent dans les manches de leurs habits pour les faire bien tenir.

On dit, qu'*Une muraille est à plomb*, pour dire, qu'Elle est perpendiculaire. (Mettre une muraille à plomb, la dresser à plomb.)

On dit, que *Le soleil donne à plomb*, *bat à plomb en quelque lieu*, pour dire, que Les rayons du soleil y donnent directement.

À plomb, ne fait quelquefois qu'un seul mot. Ainsi on dit, *Prendre l'aplomb*, *prendre les aplombs d'une muraille*, pour dire, Voir avec le plomb si une muraille est droite, en ligne perpendiculaire.

Plomb, est aussi le nom d'Une maladie dont les Vidangeurs sont quelquefois attaqués. Elle consiste dans une suffocation & une lypothymie causée par la vapeur maligne des privés.

Ces Ouvriers disent par cette raison de certaines fosses, qu'*Elles ont le plomb.*

PLOMBAGINE. s. f. Substance minérale de la nature du talc. C'est la même qui est plus connue sous le nom de *Crayon*, ou de *Mine de plomb.*

PLOMBER. v. a. Il se dit proprement De la vaisselle de terre que l'on vernit avec de la mine de plomb. (Plomber de la vaisselle de terre.)

Il se dit aussi dans les Douanes, & signifie, Appliquer un petit sceau de plomb sur des ballots, coffres, &c. pour marquer qu'ils ont payé les droits, & pour empêcher qu'ils ne soient ouverts dans les autres Bureaux où ils passent. (Plomber des ballots, des coffres, &c.) Il se dit aussi Des marchandises dont on marque la manufacture avec de petits sceaux de plomb.

Plomber, signifie aussi, Marcher, trépigner, battre des terres, afin qu'elles s'affaissent moins. (Il faut plomber les terres rapportées.)

Plomber, se dit aussi d'Une opération des Dentistes qui consiste à remplir de plomb en feuilles une dent creuse.

Plombé, ée. participe. (Vaisselle plombée. Marchandise plombée.)

On dit, qu'*Un homme a le teint plombé*, *le visage plombé*, pour dire, qu'il a le teint livide, & de couleur de plomb.

PLOMBERIE. s. f. Art de fondre & de travailler le plomb.

PLOMBIER. s. m. Ouvrier qui travaille en plomb, qui en fait des gouttières, des tuyaux, & d'autres ouvrages.

PLONGEON. s. m. Sorte d'oiseau aquatique qui plonge souvent dans l'eau. (Plongeon de mer. Plongeon de rivière.)

On dit d'Un homme qui plonge, qu'*Il fait le plongeon.*

Faire le Plongeon, se dit aussi figurément d'Un homme qui baisse la tête quand il entend tirer. (Ceux qui n'ont jamais été à la guerre font ordinairement le plongeon aux premiers coups que l'on tire.)

On dit aussi d'Un homme qui, après avoir voulu soutenir quelque chose, se relâche tout d'un coup par foiblesse, ou n'allègue que foiblement de mauvaises raisons, qu'*Il fait le plongeon.*

On dit encore figurément d'Un homme qui s'évade, qui s'esquive par crainte, par foiblesse, qu'*Il fait le plongeon.*

PLONGER. v. a. Enfoncer quelque chose dans l'eau, ou dans quelque autre corps liquide, pour l'en retirer. (Plonger une cruche dans la rivière. On l'a plongé dans la rivière jusqu'au cou. Plonger quelqu'un dans la mer.)

Il s'emploie figurément en beaucoup de façons de parler. Ainsi on dit, *Plonger un poignard dans le sein de quelqu'un*, pour dire, Lui enfoncer un poignard dans le sein; & d'une manière encore plus figurée, pour dire, Causer quelque déplaisir à quelqu'un par quelque nouvelle fâcheuse. (C'est lui plonger le poignard dans le sein, que de lui annoncer la mort de son fils.)

Plonger, se dit aussi figurément, en parlant des choses & des personnes qu'on regarde comme les causes de l'état fâcheux dont on parle. (Cette mort plongea les peuples dans un abyme de maux. La perte de son fils le plongea dans la douleur. C'est lui seul qui vous a plongé dans la misère, dans l'affliction où vous êtes.)

On dit aussi figurément, *Se plonger dans la douleur*, *se plonger dans le vice*, *dans la débauche*, *dans les plaisirs*, *&c.* pour dire, S'abandonner entièrement à la douleur, au vice, aux plaisirs, &c.

Plonger. v. n. S'enfoncer entièrement dans l'eau, en sorte que l'eau passe par-dessus la tête. (C'est un homme qui plonge parfaitement bien. Ceux qui pêchent les perles plongent jusqu'au fond de la mer pour en rapporter les huîtres. Il plonge dans l'eau comme un canard.)

On dit d'Un coup d'épée qui va de haut en bas, qu'*Il va en plongeant.* Et d'un coup de mousquet, de canon tiré de haut en bas, qu'*Il est tiré en plongeant.* On dit aussi, (Comme les assiégeans étoient au pied du rempart, ils ne craignoient plus le canon de la place, parce qu'il ne pouvoit assez plonger pour les incommoder.)

Plongé, ée. participe.

On dit, *De la chandelle plongée*, pour dire, De la chandelle qui n'a pas été jetée en moule.

PLONGÉE. s. f. Terme de fortification. On appelle *La plongée du parapet*, La partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne.

PLONGEUR. s. m. Celui qui a coutume de plonger dans la mer pour pêcher des perles ou autres choses, ou pour retirer ce qui est tombé dans l'eau. (C'est un excellent plongeur.)

PLOQUER. v. a. Terme de Marine. Garnir un vaisseau de ploc.

Ploqué, ée. participe.

PLOYER. v. a. Fléchir, courber. Il n'a plus guère d'usage que dans la Poësie & dans le haut style; hors de là on dit, *Plier.* Voyez Plier.

PLU

PLUIE. s. f. L'eau qui tombe du ciel. (Grosse pluie. Petite pluie. Pluie menue. Pluie chaude. Pluie froide. Pluie d'orage. Il tombe de la pluie. Être exposé à la pluie. Se mettre à couvert de la pluie. Laisser passer la pluie. Un temps de pluie. Un jour de pluie. Un vent qui amène la pluie. Un brouillard qui se résout en pluie. La pluie l'a mouillé, l'a percé jusqu'aux os. Il a eu la pluie sur le dos, la pluie sur le corps pendant deux heures. Un manteau pour la pluie. Un chapeau pour la pluie. Un chapeau qui ne perce point à la pluie. On a fait des processions pour la pluie. Les prés demandent de la pluie. Les eaux de citernes ne sont que des eaux de pluie ramassées.)

On dit proverbialement & figurément, *Après la pluie, le beau temps*, pour dire, que Souvent après un temps fâcheux & difficile, il en vient un plus agréable & plus heureux; & que la joie succède souvent à la tristesse.

On dit proverbialement, *Petite pluie abat grand vent*, pour dire, qu'Ordinairement le vent s'apaise lorsqu'il vient à pleuvoir. Il s'emploie aussi au figuré.

On dit aussi proverbialement & figurément, (Se cacher dans l'eau de peur de la pluie;) & cela se dit De ceux qui, pour éviter un inconvénient, se jettent dans un inconvénient encore plus grand.

PLUMAGE. s. m. collectif. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau. (Beau plumage. Plumage bigarré. Plumage de diverses couleurs. Des oiseaux de toutes sortes de plumages. Ce sont des oiseaux de même plumage.)

PLUMASSEAU. s. m. Petits bouts de plume dont on se sert pour emplumer des clavecins & des flèches. Il se dit aussi d'un balai de plumes.

Plumasseau est aussi le nom d'un tampon de charpie aplati qu'on met sur les plaies & les ulcères quand on les panse. (Faire des plumasseaux. Mettre un plumasseau sur une plaie. Retirer un plumasseau.)

Plumasseau, se dit aussi des plumes que les Maréchaux introduisent par la barbe dans les naseaux des chevaux, à l'effet d'exciter un flux abondant de l'humeur qui est filtrée par les glandes de la membrane pituitaire. (Mettre des plumasseaux à un cheval.)

PLUMASSIER. s. m. Marchand qui prépare & qui vend des plumes d'autruche, des aigrettes, & autres choses de même nature. (Acheter un plumet chez un Plumassier. Marchand Plumassier.)

PLUME. s. f. Ce qui couvre les oiseaux, & sert à les soutenir en l'air. (La menue plume des oiseaux s'appelle duvet. Arracher les plumes de l'aile, de la queue d'un oiseau. Cet oiseau mue, toute sa plume tombe. Un lit de plume. Des plumes de coq. Des plumes d'autruche. Un balai de plumes. Acheter de la volaille en plume.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme à qui il en a coûté de l'argent pour se tirer d'une affaire, d'un embarras, qu'*Il y a laissé des plumes, de ses plumes.*

En parlant Du jeu, on dit qu'*On a eu des plumes de quelqu'un*, pour dire, qu'On lui a gagné de l'argent.

On dit, *Arracher à quelqu'un une plume de l'aile*, *une belle plume de l'aile*, Quand on lui ôte quelque chose de considérable, qu'on le prive de quelque emploi.

On dit aussi proverbialement & figurément d'Un homme qui a perdu une place honorable, ou une puissante protection, qu'*Il a perdu la plus belle plume de son aile.*

On dit proverbialement & figurément, *Passer la plume par le bec à quelqu'un*, pour dire, Le frustrer de son attente, de ses espérances. (Il s'attendoit à avoir cette charge, mais on lui a passé la plume par

le bec. C'est un homme qui ne se laissera pas passer la plume par le bec.)

On dit proverbialement & figurément, que *La belle plume fait le bel oiseau*, pour dire, que La parure, que les beaux habits relevent beaucoup la bonne mine.

On dit d'Un chien qui est dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, &c. qu'*Il est dressé au poil & à la plume*, qu'*Il est au poil & à la plume*. Et on le dit aussi des oiseaux qui sont dressés à voler également le lièvre & la perdrix.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui est également propre aux emplois de l'épée, de la robe & du cabinet, qu'*Il est au poil & à la plume.*

On dit aussi d'Une personne qui se pare des habits d'un autre, ou qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas, que (C'est la corneille d'Ésope, qui se pare des plumes d'autrui.)

On dit encore proverbialement & figurément, *Jeter la plume au vent*, pour dire, Se laisser déterminer au hasard sur ce qu'on a à faire, sur le parti qu'on a à prendre. Et cela se dit ordinairement, lorsque les raisons de se déterminer sont à peu près égales, ou que les choses dont il s'agit sont indifférentes.

On dit populairement, qu'*Un homme est chargé d'argent, comme un crapaud de plumes*, pour dire, qu'Il n'a point du tout d'argent.

PLUME, se dit encore particulièrement & absolument Des plumes d'autruche préparées. (Un bouquet de plumes. Un brin de plumes. Un tour de plumes. Porter des plumes à son chapeau. Un bonnet garni de plumes. Les bouquets de plumes d'un lit. Plume blanche. Plume noire. Teindre des plumes. Friser des plumes.)

PLUME, se dit aussi absolument Des gros tuyaux de plume de toute sorte d'oiseaux, & principalement De ces gros tuyaux de l'aile des oies ou des cignes, dont on se sert pour écrire. (Préparer des plumes. Tailler des plumes. Un quarteron de plumes. Une plume bien nette. Une plume qui crie. Une plume qui écrit bien, qui écrit mal. Tenir bien sa plume. Un trait de plume. Portrait, dessein fait à la plume.)

On appelle aussi *Plumes*, Certains tuyaux d'or, d'argent, de cuivre, d'acier, &c. dont on se sert pour écrire.

On dit, *Prendre la plume, mettre la main à la plume, &c.* Et ces façons de parler, outre leur signification propre & naturelle, s'emploient encore figurément pour dire, Écrire une lettre, composer quelque ouvrage d'esprit, &c. (Je prends la plume. Je mets la main à la plume pour vous informer.....)

On dit d'Un homme qui excelle dans tout ce qu'il compose, que (Les ouvrages qui partent de sa plume sont excellens, que tout ce qui part de sa plume est admirable.)

On dit De celui qui est chargé d'écrire les résolutions, les délibérations qui se prennent dans une Compagnie, dans une Assemblée, &c. que (C'est lui qui tient la plume.)

PLUME, se dit figurément du style & de la manière d'écrire d'un Auteur; & en ce sens il ne s'emploie qu'au singulier. (C'est un homme qui a une excellente plume. Il a une dangereuse plume.)

Il se dit aussi figurément De l'Auteur même, mais plus ordinairement de ceux qui écrivent en prose, que de ceux qui écrivent en vers; & alors il s'emploie aussi bien au pluriel qu'au singulier. (Une excellente plume. C'est une des meilleures plumes de France. Celui qui écrivoit pour eux étoit une des meilleures plumes de son siècle. Ils avoient d'excellentes plumes parmi eux.)

PLUMES, en termes de Botanique, signifie, La partie d'une graine qui est contenue dans la cavité de ses lobes, qui contient la plante en petit, & qui sort la première de terre.

PLUMÉE. s. f. On appelle *Plumée d'encre*, Ce qu'il entre d'encre dans une plume pour écrire.

PLUMER. v. a. Arracher les plumes d'un oiseau. (Plumer de la volaille. Plumer un pigeon. Plumer à froid. Plumer dans l'eau chaude.)

On dit proverbialement & figurément de ceux qui, adroitement & sans exciter des plaintes, trouvent moyen de tirer de l'argent des personnes qui ont affaire à eux, qu'*Ils plument la poule sans la faire crier, sans crier.*

On dit figur. & famil. *Plumer quelqu'un*; & cela se dit De ceux qui tirent de l'argent de quelqu'un, soit en le faisant jouer à des jeux qu'il ne sait pas bien, soit en le portant à de folles dépenses qui tournent à leur profit. (C'est un jeune homme qui se laisse plumer. Ils le plumèrent jusqu'à ne lui pas laisser le sou.)

PLUMÉ, ÉE. participe.

PLUMET. s. m. On appelle ainsi Une plume d'autruche, préparée & mise autour du chapeau. (Il n'avoit qu'un plumet, qu'un simple plumet sur son chapeau. Porter un plumet. Il avoit le plumet sur l'oreille.)

PLUMET, se dit aussi d'Un jeune homme qui porte un plumet; & ordinairement il ne se dit en ce sens que par raillerie ou par mépris. (Cette bourgeoise n'aime que les plumets.)

PLUMETS DE PILOTE. Terme de Marine, qui se dit De certaines plumes attachées à de petits morceaux de liége, qu'on laisser voltiger pour connoître d'où vient le vent.

PLUMET, se dit sur les ports de la ville de Paris, De ceux qui portent sur leur tête les sacs de charbon, & qui remplacent les Officiers porteurs.

PLUMETÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un écu chargé de menue broderie.

PLUMITIF. s. m. Le papier original & primitif, sur lequel on écrit les sommaires des Arrêts & des Sentences qui se donnent à l'Audience, & des délibérations d'une Compagnie. (Écrire sur le plumitif. Faire apporter le plumitif.)

PLURALITÉ. s. f. comparatif. Plus grande quantité, plus grand nombre. (La pluralité des suffrages. Décider quelque chose à la pluralité des voix. La pluralité des avis, des opinions fut pour lui.) En ce sens il n'a guère d'usage, qu'étant joint avec les mots de *Suffrages, voix, avis, opinions, sentimens*, & autres semblables.

Il s'emploie aussi quelquefois au positif; & alors il signifie Multiplicité. (Le système de la pluralité des mondes. La pluralité de Seigneurs, de Maîtres n'est pas bonne.)

On dit, *Pluralité de Bénéfices*, pour dire, possession de plusieurs Bénéfices par une même personne. (La pluralité des Bénéfices à charge d'ames est condamnée par les Canons.)

PLURIEL, ELLE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit De plusieurs choses ou de plusieurs personnes. Ainsi, *Nombre pluriel* se dit Du nombre dont on se sert dans les noms, dans les verbes, pour marquer plusieurs personnes, à la différence du nombre singulier, qui ne se dit que d'une personne seule. (Cas pluriel. Nominatif pluriel. Substantif, adjectif pluriel. Terminaison plurielle.)

PLURIEL, est aussi substantif; & alors il signifie, Nombre pluriel; & il se dit également des noms & des verbes. (Comment ce nom-là fait-il au pluriel? Décliner le pluriel d'un nom. Conjuguer le pluriel d'un verbe. Pluriel masculin. Pluriel féminin.)

PLUS. adv. de comparaison. Davantage. (J'ai plus d'intérêt à cela qu'un autre. Personne n'y a plus d'intérêt que lui. Il est plus content qu'un Roi. Il travaille plus que personne. Il est à qui plus lui donne. Il va où il y a plus à gagner. Je vous en donnerai quelque chose de plus. Il a fait plus de deux lieues à pied. J'irai plus loin que vous. Il n'y a rien de plus agréable que de l'entendre. C'est le plus grand des deux. Il en a autant & plus que vous. Personne ne s'est conduit plus sagement que lui, avec plus de sagesse que lui. Vous n'offrez pas assez, donnez quelque chose de plus. Cela ne vaut pas plus d'un écu.)

On dit, *Il y en a tant & plus*, pour dire, Beaucoup, abondamment. (Il y aura peu de vin cette année, mais pour le blé, il y en aura tant & plus. Je m'y suis ennuyé tant & plus.)

On dit, *Il y a plus*, pour dire, Outre les choses qui ont été déjà marquées, outre les raisons qui ont été déjà alléguées.

PLUS, s'emploie souvent avec la négative, sans qu'il tienne lieu de comparatif; & alors il sert à marquer en quelque sorte Cessation d'action. (Je n'en veux plus entendre parler. Je n'y pense plus. Je ne loge plus au même endroit. Il n'a plus d'envie d'y retourner. Il n'y a plus rien à dire après cela. Il n'a plus les mêmes gens auprès de lui. Il est devenu tout autre, ce n'est plus lui-même, le même. Je ne sai plus que faire. Je n'y sai plus aucun remède. Je n'y retournerai plus. Je n'y songe plus du tout. Il n'a plus d'argent.)

Quelquefois il s'emploie absolument, & sans que la négative soit exprimée. Ainsi on dit, *Plus de larmes, plus de soupirs, plus de chagrin, &c.* pour dire, Désormais il ne faut plus verser de larmes, il ne faut plus pousser de soupirs, il ne faut plus avoir de chagrin.

Quelquefois il se joint avec l'article *Le*, & avec l'adjectif ou le substantif; alors il a la force du superlatif. (C'est le plus imbécille de tous les hommes. C'est le plus savant, le plus ignorant, le plus méchant homme du monde. C'est l'homme du monde le plus sain, le plus robuste, le plus capable. C'est celui de tous à qui elle veut le plus de mal. Celui à qui elle avoit fait le plus de bien, est celui de qui elle a reçu le plus d'outrages.)

On l'emploie aussi fort souvent avec l'article, sans qu'il soit suivi d'aucun adjectif. (C'est celui de tous ses enfans qu'elle aime le plus. C'est celui à qui elle se fie le plus, &c.)

En Algèbre, on appelle *Plus*, Le signe de l'addition, qui est une croix, laquelle placée entre deux grandeurs, signifie, Qu'il faut les ajouter l'une à l'autre.

DE PLUS EN PLUS. Façon de parler adverbiale, qui marque Du progrès en bien ou

en mal. (Il se rend habile de plus en plus. Il s'enrichit de plus en plus. Il s'affoiblit tous les jours de plus en plus. Sa vue diminue de plus en plus.)

Au plus, tout au plus. Façons de parler adverbiales, dont on se sert pour marquer Le plus grand excès dans quelque chose. (Cela ne vous coûtera que dix pistoles au plus, tout au plus. Il n'a que trente ans au plus. Il a tout au plus trente ans.)

Plus, se dit aussi absolument, & signifie, Outre cela; alors il sert d'une manière de formule dans les inventaires, dans les états de compte, de recette. (Plus, un coffre de vaisselle d'argent. Plus, la somme de 50 livres pour...)

De plus, qui plus est, se dit aussi dans le même sens; mais on s'en sert davantage dans le discours ordinaire. (Je vous dirai de plus. Qui plus est, vous saurez. De plus, il faut remarquer...)

Ni plus ni moins que. Façons de parler adverbiale & comparative, pour dire, Tout de même que. Il n'est que du style familier.

Il se dit aussi absolument sans aucun régime. Ainsi on dit, *Vous avez beau dire, il n'en sera ni plus ni moins*, pour dire, Les choses demeureront toujours dans le même état. (Il vous laisse parler, & n'en fait ni plus ni moins.)

Plus ou moins. Façon de parler adverbiale, pour dire, A peu près. (Cela vous coûtera dix pistoles, plus ou moins.)

Qui plus, qui moins. Façon de parler familière, pour dire, Les uns plus, les autres moins. (Ils y ont tous contribué, qui plus, qui moins.)

Sans plus. Autre façon de parler adverbiale, qui se construit avec le verbe à l'infinitif. (Sans plus différer, sans plus barguigner.) Ou avec un nom substantif & la particule *De*. (Sans plus de façon. Sans plus de formalité.)

Sans plus, se dit aussi absolument sans aucun régime; & alors son plus grand usage est parmi les joueurs. Ainsi on dit, *Je vous jouerai dix pistoles sans plus*, pour dire, Sans revanche. (Nous jouerons deux parties sans plus.)

D'autant plus. Façon de parler adverbiale, dont on se sert pour établir & pour résoudre une proposition, dont les deux membres ont quelque relation ensemble. (D'autant plus qu'on est élevé en dignité, d'autant plus doit on. . . . D'autant plus que vous lui en direz, d'autant moins il en fera.) Il est vieux. Et l'usage le plus ordinaire dans ces façons de parler, est de se servir du mot de *Plus* tout seul. (Plus on est élevé en dignité, plus on doit. . . . Plus vous lui en direz, moins il en fera. Plus on lui en parle, plus il s'aigrit.)

D'autant plus, s'emploie quelquefois sans répétition, & pour marquer une raison plus forte. (Il est d'autant plus à craindre, qu'il a beaucoup de crédit.)

Plus, devient quelquefois substantif. Ainsi on dit, *Le plus que je puis faire*, pour dire, Ce que je puis faire de plus. *Le plus que vous en pouvez prendre*, pour dire, Le plus grand prix, la plus grande récompense que vous en puissiez prétendre. (Le plus ou le moins ne changent point l'espèce.)

Lorsqu'un homme raconte quelque chose qui ne paroît pas vraisemblable dans ses circonstances, on dit, qu'*Il faut qu'il y ait du plus ou du moins à cela*, pour dire, qu'Il n'y a pas d'apparence que la chose se soit passée précisément comme il dit.

Lorsque deux personnes sont d'accord ensemble d'un marché, d'un traité, & qu'il n'est plus question que d'une différence légère dans le prix, dans les conditions, on dit, qu'*Il ne s'agit entr'eux que du plus ou du moins, que la différence ne va que du plus au moins.*

La pluspart. (On écrit communément *Plupart.*) Façon de parler, qui signifie, La plus grande partie. (La plupart des hommes. Il étudie la plupart du temps. Ils sont pour la plupart....)

Il faut remarquer que lorsque *La plupart* est nominatif & régit un verbe, alors il se rapporte à un singulier, on construit le verbe au singulier; mais s'il se rapporte à un pluriel, alors le verbe se construit aussi au pluriel. (La plupart du monde prétend. La plupart du peuple vouloit. La plupart des gens ne font réflexion sur rien. La plupart de ses amis l'abandonnèrent. La plupart des troupes se débandèrent.) Lorsque *La plupart* se dit absolument, alors il régit presque toujours le pluriel du verbe, soit que le substantif auquel il se rapporte soit pluriel ou non. (Le Sénat fut partagé, la plupart vouloient que. . . . . La plupart furent d'avis.)

Pour la plupart. Façon de parler, pour dire, Quant à la plus grande partie. (Les gens de ce pays-là sont pour la plupart paresseux.)

Plus tard, plus loin, plus près. adv. de temps & de lieu, qui se construisent, tantôt solitairement, & tantôt avec l'article. (Arriver plus tard. Un peu plus tard. Aller plus loin. Approcher plus près. Il viendra dans deux jours au plus tard. Il arrivera au plus tard dans un mois. Il a dit cela au plus loin de sa pensée. Il faut regarder cela de plus loin. Retirez-vous le plus loin que vous pourrez. Approchez-vous plus près. Il faut voir ces choses-là de plus près.)

Plustôt. adv. de temps. (On écrit communément *Plutôt.* (Arriver plutôt. Un peu plutôt. Le plutôt que vous pourrez, ce sera le mieux.) Il sert aussi à marquer Le choix qu'on fait d'une chose par préférence à une autre. Ainsi on dit, (Plutôt mourir que de faire une lâcheté. Je mourrai plutôt que de le souffrir. Je choisirai plutôt celui-ci que celui-là.)

Il se met aussi absolument. (Je ne le souffrai point, je mourrai plutôt.)

PLUSIEURS. adj. pl. de t. g. Il signifie, Beaucoup, nombre considérable, par rapport à un autre nombre plus grand. (Plusieurs choses. Plusieurs personnes. Plusieurs difficultés. Plusieurs combats. Plusieurs actions. Plusieurs discours. Plusieurs animaux. Il est arrivé plusieurs fois. En plusieurs rencontres. En plusieurs occasions. Parmi un si grand nombre de gens, il y en eut plusieurs qui voulurent. De toutes ces choses, il y en a plusieurs à rejeter. Il avoit acheté quantité de chevaux, mais il en mourut plusieurs en chemin. Plusieurs d'entr'eux prétendoient.)

Lorsque *Plusieurs* est mis absolument sans substantif ni relatif, il veut toujours dire, Plusieurs personnes, & il tient lieu de substantif. (Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul. Plusieurs tiennent. Plusieurs s'imaginent. Plusieurs ont cru autrefois.)

PLUS-PÉTITION. s. f. Terme de Pratique. Demande trop forte. (La peine de la plus-pétition n'a pas lieu en France.)

PLUVIAL. s. f. On nommoit ainsi autrefois Une espèce de manteau que les Évêques & les Prêtres portoient pour se garantir de la pluie, quand ils alloient à la campagne administrer les Sacremens. Aujourd'hui c'est ainsi qu'on appelle La chape qu'ils portent à certaines fonctions de cérémonie, comme aux processions, &c (L'Évêque revêtu de son pluvial, & la mitre en tête.)

PLUVIALE. adj. f. Il se dit De l'eau de Pluie. (Les citernes sont remplies par les eaux pluviales.)

PLUVIER. s. m. Sorte d'oiseau qui est à peu près de la grosseur d'un pigeon, & qui est bon à manger. (Pluvier male. Pluvier femelle. Les pluviers ont quelquefois un goût de marécage. Pluvier doré.)

PLUVIEUX, EUSE. adj. Il se dit en parlant Du temps & de la maison; & alors il signifie, Abondant en pluie. (Un jour pluvieux. Une saison pluvieuse. Nous avons eu un hiver fort pluvieux. Un été, un printemps fort pluvieux. Un automne pluvieuse.)

Il signifie aussi, qui amène la pluie; & dans ce sens on dit, (Un vent pluvieux. Une constellation pluvieuse. Un signe pluvieux.)

PNE

PNEUMATIQUE. adj. de t. g. Terme de Physique, qui ne se dit guère que dans cette phrase, (Machine pneumatique.) C'est une machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient. (Il y a plus d'un siècle que la machine pneumatique est inventée.)

PNEUMATOCÈLE. s. f. Fausse hernie du scrotum, causée par un amas d'air qui le gonfle.

PNEUMATONPHALE. s. f. Fausse hernie du nombril, causée par un amas d'air qui gonfle cette partie.

PNEUMATOLOGIE. s. f. Terme didactique. Traité des substances spirituelles.

PNEUMATOSE. s. f. Enflure de l'estomac, causée par des vents ou flatuosités.

PNEUMONIQUE. adj. de t. Il se dit en général Des remèdes propres aux maladies du poumon.

POC

POCHE. s. f. Sac de cuir, de toile, d'étoffe de soie, &c. attaché par dedans à une culotte, à un justaucorps, à une jupe, &c. pour y mettre ce qu'on veut ordinairement porter sur soi. (Attacher des poches. Coudre des poches. Mettre des poches à un habit. Les poches d'une culotte. Les poches d'un justaucorps, d'une jupe, Les poches de ce justaucorps sont trop hautes, sont trop basses. Mettre, serrer, fourrer quelque chose dans sa poche, dans ses poches. Emplir ses poches. Vider ses poches. Mouchoir de poche. Avoir les poches pleines d'argent. Avoir de l'argent en poche. Fouiller dans ses poches, dans la poche de quelqu'un. J'ai surpris le voleur qui avoit la main dans ma poche. Un pistolet de poche. Avoir les mains dans ses poches. Tenir les mains dans ses poches.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme n'a pas toujours eu les mains dans ses poches*, pour dire, qu'Il n'a pas toujours été à ne rien faire. On le dit aussi quelquefois en mauvaise part.

On dit familièrement, *Mettre en poche*, pour dire, Serrer quelque chose sans en faire part à personne, convertir à son

ge particulier ce qu'on a reçu pour l'usage de plusieurs personnes. (Il met en poche tout ce qu'il tire du Roi pour la dépense de sa table.)

On dit proverbialement, *Manger son pain dans sa poche*, pour dire, Manger seul. Et cela se dit de ceux qui par avarice ne donnent jamais à manger à personne.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Acheter chat en poche*, pour dire, Acheter une chose sans l'avoir vue.

POCHE, se dit aussi d'Un grand sac de toile, dont on se sert pour mettre du blé, de l'avoine. (Acheter, louer des poches. Une poche de blé. Une poche de froment. Le Meunier fournira des poches.)

POCHE, se dit encore d'une sorte de filet dont on se sert pour prendre des lapins au furet. (Tendre une poche.)

POCHE, se dit aussi d'Un petit violon que les Maîtres à danser portent sur eux quand ils vont donner leçon à leurs écoliers, & que l'on appelle ainsi à cause qu'il se porte dans la poche. (Jouer de la poche. Les chevilles, la table, les cordes d'une poche.)

On dit proverbialement & populairement, *Jouer de la poche*, pour dire, Débourser de l'argent, donner de l'argent.

POCHE, signifie aussi Jabot, & se dit De cette membrane, pellicule ou enveloppe qui est dans la gorge des oiseaux, & où se reçoit d'abord tout ce qu'ils mangent. (Des pigeons qui ont la poche pleine. Tirer la poche d'une volaille.)

Il se dit encore d'Un sac, d'un sinus que se fait à un abcès, dans une plaie. (En sondant la plaie, on a trouvé qu'il s'étoit fait une poche au fond.)

On appelle aussi *Poches*, Les faux plis que font les habits mal taillés, & principalement lorsque les faux plis sont gros. (Ce justaucorps est mal coupé, mal taillé, il fait des poches en plusieurs endroits.)

POCHE, se dit aussi Des arrondissemens que les Maîtres à écrire font au bout de certaines lettres. (Faire une grosse poche au bout d'une lettre. Arrondir une poche. Les Maîtres Écrivains ne font plus guère de poche au bout de leurs lettres.)

POCHER. v. a. Faire une meurtrissure avec enflure. En ce sens il ne se dit guère que dans cette phrase, *Pocher les yeux à quelqu'un*, pour dire, Les faire devenir enflés & livides par un coup de poing, ou quelque autre coup.

Il signifie aussi, Faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre. (Pocher la queue d'une lettre.)

POCHÉ, ÉE. participe. (Avoir les yeux pochés.)

On appelle *Une écriture toute pochée*, Une écriture où les lettres sont mal formées & pleines de taches d'encre.)

On appelle *Œufs pochés*, Des œufs qu'on a fait cuire dans du beurre ou autrement, sans les mêler, sans les battre ensemble. (Des œufs pochés à la poêle, au beurre noir. Des œufs pochés à l'eau. Un plat de chichorée avec des œufs pochés dessus.)

On dit proverbialement, & populairement, (Avoir les yeux pochés au beurre noir.)

POCHETER. v. a. Serrer, porter pour quelque temps dans sa poche. Il ne se dit proprement que De certaines choses bonnes à manger, qu'on croit qui deviennent meilleures en les portant quelque temps dans la poche. (Pocheter des olives, des truffes, des marons.) On dit aussi, (Laisser pocheter des truffes, des olives, &c.) Et alors il est employé au neutre ; mais son plus grand usage est ordinairement au participe.

POCHETÉ, ÉE. participe. (Des truffes pochetées. Des olives pochetées. Des pommes d'api pochetées.)

POCHETTE. s. f. dim. Il signifie la même chose que *Poche*, dans le premier sens. (Avoir les mains dans ses pochettes. Ses pochettes étoient trouées.) Il vieillit.

POCHETTE, est aussi un diminutif de *Poche*, dans le sens de *Filet*. (Tendre une pochette.)

POD

PODAGRE. adj. Qui a la goutte aux pieds. Il se dit en général d'Un homme goutteux, en quelque partie du corps qu'il ait la goutte ; & il n'a guère d'usage que dans le style familier. (Le pauvre homme est tout podagre.)

PODESTAT. s. m. Titre d'un Officier de Justice & Police dans plusieurs villes d'Italie.)

POE

POÊLE. s. m. Drap mortuaire qu'on met à l'Église sur le cercueil.) Un poêle de velours noir avec des bandes de toile d'argent, avec des croix. Un poêle de brocard d'or bordé d'hermine.)

POÊLE, se dit encore Du voile qu'on tient sur la tête des mariés durant une partie de la Messe qui se dit pour la bénédiction nuptiale. (Deux parens du marié & de la mariée tenoient les deux bouts du poêle. Lorsqu'avant la célébration du mariage en face de l'Église, le marié & la mariée avoient eu des enfans l'un de l'autre, on mettoit les enfans sous le poêle pendant la cérémonie du mariage, pour marquer qu'ils les reconnoissoient. (Il a été mis sous le poêle.)

POÊLE. s. m. Dais sous lequel on porte le Saint Sacrement aux malades & dans les processions. (Les pentes d'un poêle. Les bâtons d'un poêle. Il y a un parfaitement beau poêle dans cette Église. Les quatre bâtons du poêle étoient portés par..... Porter le poêle.)

On appelle aussi *Poêle*, Le dais qu'on présente au Roi, aux Princes, aux Gouverneurs de Province, &c. lorsqu'ils font leur entrée dans une ville. (Le poêle qu'on présenta au Roi étoit porté par.... On porta le poêle devant lui. On le reçut sous le poêle.) Dans ces deux dernières significations, on dit aujourd'hui plus ordinairement *Dais*.

POÊLE. s. f. Ustensile de cuisine, dont le corps & le manche sont tout de fer, & dont on se sert pour frire, pour fricasser. (Poêle à frire Poêle à fricasser. Essuyer, écurer une poêle. La queue de la poêle. Le dedans de la poêle. Le cul de la poêle.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle*, pour dire, qu'Un homme qui est chargé du soin principal d'une affaire, est toujours celui qui a le plus de peine & d'embarras.

POÊLE, est aussi un ustensile sans queue, dont on se sert pour faire des confitures.

On dit proverbialement & figurément, *Tomber de la poêle dans la braise*, ou *de la poêle au feu*, pour dire, Tomber d'un méchant état dans un pire.

POÊLE, ou POILE. s. m. Sorte de fourneau de terre ou de fonte, par le moyen duquel avec un peu de bois qu'on y met, on échauffe en peu de temps toute une chambre. (Un poêle de terre. Un poêle de fonte. Allumer un poêle. Le tuyau par où sort la fumée d'un poêle. Mettre le feu à un poêle. Les poêles répandent une chaleur plus égale que celle d'une cheminée. L'usage des poêles nous est venu d'Allemagne.)

POÊLES, se dit aussi De toutes les chambres où est le poêle. (Entrer dans le poêle. En Allemagne, on est presque toujours dans le poêle, toute la famille se tient dans le poêle.) Il se dit plutôt en parlant des chambres d'Allemagne où sont les poêles.

POÊLIER. s. m. Artisan qui fait les poêles.

POÊLON. s. m. Espèce de petite poêle, ordinairement de cuivre jaune, & qui est plus profonde que la poêle. (Faire de la bouillie dans un poêlon. Faire une omelette dans un poêlon.) Il y a aussi des poêlons d'argent.

POÊLONNÉE. s. f. Autant qu'un poêlon peut tenir. (Une poêlonnée de bouillie.)

POËME. s. m. Ouvrage en vers. Il ne se dit proprement que des ouvrages d'une certaine étendue. (Poëme héroïque, dramatique, lyrique, &c.)

On appelle *Poëme épique*, *Poëme héroïque*, Un grand Poëme, où l'on raconte quelque action d'un personnage illustre, en embellissant cette action de fictions ingénieuses & d'événemens merveilleux.

POËSIE. s. f. L'art de faire des ouvrages en vers. (La Poësie est appelée le langage des Dieux. La grandeur, la beauté, la noblesse de la poësie. Les charmes de la poësie, Avoir du génie pour la poësie. Aimer la poësie. Se connoître en poësie. Le feu de la poësie. L'enthousiasme de la poësie.)

POËSIE, se prend aussi pour le feu de la poësie. (Ce sont là des vers, mais il n'y a point de poësie.)

On donne différentes épithètes à la poësie, selon les différentes manières dont les Poëtes traitent les sujets sur lesquels ils travaillent. On appelle *Poësie lyrique*, Celle des Odes & des Poëmes faits pour être mis en chant. *Poësie dramatique*, Celle des Tragédies, Comédies & autres pièces que l'on représente sur le théâtre. Et *Poësie épique*, Celle qui regarde le Poëme épique. On appelle *Poësie burlesque*, Celle qui traite son sujet d'une manière burlesque.

On donne aussi différentes épithètes à la poësie, selon les différentes matières qu'elle traite. Ainsi on appelle *Poësie morale*, celle qui traite des mœurs. Et *Poësie sainte, chrétienne & sacrée*, Celle qui s'élève jusqu'à traiter des choses de la Religion.

POËSIE, se prend quelquefois seulement pour l'Art de faire des vers, pour la simple versification. (Poësie douce & aisée. Sa poësie est fort naturelle. Il a choisi un genre de poësie convenable à son sujet. Poësie nombreuse, harmonieuse.)

POËSIE, se prend aussi Pour une manière d'écrire pleine de figures & de fictions. En ce sens on dit, qu'*Il y a de la poësie dans un ouvrage, soit de prose, soit de vers*, pour dire, que Le style en est poëtique & plein d'images.

POËSIES, au pluriel, signifie Ouvrages en vers ; mais il ne se dit guère que des ouvrages des Modernes. (Les Poësies de Malherbe, de Racan. Les poësies de Mainard. Les poësies de Voiture, de Sarazin.)

POËTE. s. m. Celui qui s'adonne à la poësie, qui fait des vers. (Les anciens Poëtes. Les

Poëtes modernes. Les Poëtes Grecs. Poëte Latin. Poëte François. Poëte Italien. Poëte Espagnol. Homère & Virgile son appelés les Princes des Poëtes. Poëte lyrique. Poëte dramatique. Poëte comique, Poëte tragique. Poëte élégiaque. Poëte satyrique. Poëte burlesque. Grand Poëte. Bon Poëte. Excellent Poëte. Être né Poëte. Mauvais Poëte. Méchant Poëte.) On appelle fam. *Poëte crotté*, Un mauvais Poëte qui est gueux.

En parlant d'Une femme, on dit, qu'*Elle est Poëte.*

On dit, qu'*Un homme est Poëte*, pour dire, qu'Il a du talent pour la poësie. Et, qu'*Il n'est pas Poëte*, pour dire, qu'Il n'a point du talent pour la poësie.

Lorsqu'on dit qu'*Un homme a lu les Poëtes*, qu'*il entend les Poëtes*, &c. On entend toujours parler des anciens Poëtes Grecs & Latins.

POËTEREAU. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un fort mauvais Poëte. (Ce n'est qu'un poëtereau.) Il est familier.

POËTIQUE. adj. de t. g. Qui concerne la poësie, qui appartient à la poësie, qui est propre & particulier à la poësie. (Ouvrage poëtique. Style poëtique. Phrase, mot, expression poëtique. Terme poëtique. Art poëtique. Caractère poëtique. Tour poëtique. Fiction poëtique. Invention poëtique. Fureur poëtique. Imagination poëtique.)

On appelle *Licence poëtique*, Certaines libertés que les poëtes se donnent dans leurs vers contre les règles ordinaires de la langue, & qui ne seroient pas reçues dans la prose.

POËTIQUE. s. f. Traité de l'Art de la Poësie (La poëtique d'Aristote.)

POËTIQUEMENT. adverbe D'une manière Poëtique. (Cela est dit poëtiquement. S'énoncer poëtiquement.)

POËTISER. v. n. Versifier. En poësie, il n'a d'usage que dans le style marotique. En prose, il n'est que du style familier, & il emporte toujours quelque dénigrement. (Au lieu de songer à ses affaires, il s'amuse à poëtiser.)

POG

POGE. s. m. Terme de Marine du Levant, qui signifie, Le côté droit, ce qu'on appelle Stribord sur l'Océan. On appelle *Orse*, la gauche qu'on nomme Babord sur l'Océan.

POI

POIDS. s. m. Pesanteur, qualité de ce qui est pesant. (Le poids d'un fardeau. Un fardeau de grand poids.)

On dit figurément, *Porter tout le poids du jour & de la chaleur*, pour dire, Supporter, souffrir les incommodités du travail pendant tout le jour, & cette façon de parler est tirée de la parabole des ouvriers de l'Évangile.

On dit aussi figurément, *Soutenir le poids des affaires*, pour dire, Avoir la principale direction des affaires.

POIDS, se dit aussi De certains morceaux de cuivre, & de certaines masses de fer ou de plomb, dont on se sert pour connoître combien une chose pèse. (Des poids & des balances. Vendre à faux poids & à fausse mesure. Les poids d'une forge. Le poids de dix livres. Des poids qui ne sont pas justes. Le poids de la pistole. Le poids de l'écu d'or.)

En ce sens, on appelle *Poids de marc*, Le marc avec toutes les subdivisions d'onces & de gros qui y sont comprises. *Le poids de marc est de huit onces.*

On dit, qu'*Une monnoie est de poids*, pour dire, qu'Elle a la pesanteur qu'elle doit avoir selon les Ordonnances.

On dit, qu'*Un Marchand fait bon poids*, Lorsque ce qu'il vend au poids emporte la balance. (Il faut faire bon poids. Faites-moi bon poids.)

On dit figurément, *Acheter une chose au poids de l'or*, pour dire, L'acheter excessivement cher.

On dit figurément, *Faire toutes choses avec poids & mesure*, pour dire, Avec une extrême circonspection. Et l'Écriture, en parlant de Dieu, dit, qu'*Il a fait toutes choses avec poids, nombre & mesure.*

On dit aussi figurément, *Examiner une chose au poids du Sanctuaire*, pour dire, L'examiner avec toute l'exactitude possible, dans toute la rigueur de la Justice, selon les règles de la plus sévère conscience.

On appelle *Poids de Roi*, Le lieu où l'on pèse les marchandises par l'autorité du Roi. Et *Poids de Roi*, Le droit qui se lève sur les marchandises qui se pèsent, lorsqu'elles entrent dans le Royaume ou qu'elles en sortent.

POIDS, se dit encore Des morceaux de cuivre, de plomb, de fer & de pierre, qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner du mouvement. (Les poids d'une horloge, d'un tournebroche.)

POIDS, se prend figurément pour Importance, considération, & pour force, solidité. Ainsi on dit d'Une affaire importante & considérable, que (C'est une affaire de poids. Ce ne sont pas là des choses de poids. Cela est de si peu de poids, qu'on ne doit pas y faire attention. Ces raisons-là auront bien plus de poids dans votre bouche que dans la mienne. Une autorité d'un grand poids. Un exemple d'un grand poids.

On dit d'Un homme, qu'*Il est homme de poids*, pour dire, qu'Il est homme d'importance, de considération, d'autorité, de mérite, &c.

POIGNANT, ANTE. adj. Piquant. Il vieillit. (Douleur poignante. Une douleur vive & poignante.)

POIGNARD. s. m. Dague, baïonnette, sorte d'arme pour frapper de la pointe, & qui est beaucoup plus courte qu'une épée. (Il lui a donné un coup de poignard. Se battre à l'épée & au poignard. Les Turcs portent d'ordinaire un poignard à leur ceinture. Il lui enfonça le poignard dans le sein. Il lui donna un coup de poignard.)

On dit figurément de la surprise & de la douleur que cause une nouvelle extrêmement fâcheuse, que (C'est un coup de poignard. Ce fut un coup de poignard pour lui, que la nouvelle de la mort de sa femme.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme a le poignard dans le cœur, dans le sein*, pour dire, qu'il a une douleur, un déplaisir extrême de quelque chose, de quelque méchante affaire qui lui est arrivée. Et qu'*On lui a mis le poignard dans le sein*, pour dire, qu'On lui a appris quelque nouvelle fâcheuse, à laquelle il est extrêmement sensible.

POIGNARDER. v. a. Frapper, blesser, tuer avec un poignard. (Il le poignarda dans sa propre maison. César fut poignardé en plein Sénat. Il le fit poignarder. Il se poignarda lui même.)

Il sign. aussi fig. Causer une extrême douleur, une extrême affliction. (Il ne faut pas lui dire cette nouvelle, lui faire ce reproche, ce seroit le poignarder.)

POIGNARDÉ, ÉE. participe.

POIGNÉE. s. f. Autant que la main fermée peut contenir de certaines choses dont la quantité n'est pas continue. (Une poignée de blé. Une poignée de sel, de dragées. Mettre une poignée d'orge dans la tisane. Une poignée d'olives. Une poignée de son.)

On appelle aussi *Poignée*, Ce qu'on empoigne avec la main. (Une poignée d'herbes.)

On dit figurément, *Une poignée de gens*, pour dire, Un petit nombre. (Il tenta le secours de cette place avec une poignée de gens.)

On appelle *Poignée de verge*, De petits scions de bouleau liés ensemble.

On appelle *Une poignée de morue*, Deux morues salées jointes ensemble.

On dit adv. *A poignée*, pour dire, en abondance, en grande quantité. (Jeter des fleurs à poignée.)

POIGNÉE, se dit aussi De la partie d'une chose par où on la prend pour la tenir à la main. (La poignée d'un sceptre, la poignée d'une épée. Il avoit à son épée une poignée d'or, d'argent. La poignée de son épée étoit d'agathe.)

POIGNET. s. m. L'endroit où le bras se joint à la main. (La force du poignet. Il a le poignet fort. Il s'est démis le poignet. Pour bien faire des armes, il faut avoir le poignet ferme.)

POIGNET, se dit aussi Du bord de la manche d'une chemise. (Les poignets de cette chemise sont usés. Les poignets en sont trop étroits. Voilà des chemises qu'il faut remonter de poignets. Il y avoit une dentelle aux poignets. Il avoit des boutons de diamans aux poignets de sa chemise.)

POIL. s. m. Ce qui croît sur la peau de l'animal en forme de filets déliés. (Poil noir. Poil blanc. Poil roux. Poil châtain. Poil blond, gris. Poil rude. Poil doux. Poil hérissé. Poil de chèvre. Poil de lièvre. Poil de chameau. Poil de chat. Camelot de poil de chèvre. Cette étoffe est de poil & de soie.)

On appelle *Poil follet*, Une espèce de petit coton qui vient avant la barbe aux endroits où elle a accoutumé de croître. (Ce jeune homme n'a encore que du poil follet. Le poil follet commence à lui venir.)

POIL, est aussi collectif, & signifie Tous les poils qui sont sur le corps d'un animal. (Le poil lui est tombé.)

POIL, en parlant de certains animaux, & surtout des chevaux, signifie Couleur. (De quel poil est ce cheval?)

POIL, se prend quelquefois pour La barbe de l'homme. (Se faire le poil. S'arracher le poil. Un valet de chambre, un baigneur, un barbier qui fait fort bien le poil. Il n'a pas encore un poil de barbe. On lui arracha la moustache poil à poil.)

On dit figur. & fam. d'Un homme fort propre, fort ajusté, qu'*Un poil n'y passe pas l'autre.*

On appelle *Un lièvre en poil, un lapin en poil*, Un lièvre, un lapin auquel on n'a pas encore ôté la peau.

On dit, *Monter un cheval à poil*, pour dire, Le monter tout nu & sans selle.

On dit, qu'*Un chien est au poil & à la plume*, pour dire, qu'Il arrête toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, &c. Et on dit fig. & fam. qu'*Un homme est au*

poil & à la plume, pour dire, qu'il a du talent, du génie pour les armes & pour les lettres, qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer en divers genres.

On dit proverbialement & figurément, qu'*On aura le poil, du poil à quelqu'un*, pour dire, qu'On aura quelque avantage sur lui. (S'il se joue à moi, je lui aurai du poil.)

On dit aussi figur. & famil. en parlant De quelque occasion, de quelque affaire où l'on a eu du désavantage, qu'*On y a laissé du poil.*

On dit figur. & prov. qu'*Il faut reprendre du poil de la bête*, pour dire, qu'Il faut chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal. *Vous êtes fatigué pour avoir joué à la paume, pour avoir trop couru à la chasse, il faut reprendre du poil de la bête*, pour dire, Il faut recommencer. *Vous venez de perdre votre argent à cette partie de piquet, il faut reprendre du poil de la bête*, pour dire, Il faut en jouer une autre.

On appelle *Velours à trois poils, à quatre poils*, Du velours dont la trame est de trois fils de soie, de quatre fils de soie.

On dit figur. & en plaisanterie, d'Un homme qui fait profession de bravoure, que (C'est un brave à trois poils)

POIL, est aussi le nom d'Une maladie assez ordinaire aux nourrices, qui vient d'un lait grumelé, qu'il faut faire sortir par expression ou par succion.

POILOUX. s. m. Terme de mépris, pour dire, Un misérable, un homme de néant. (C'est un poiloux.) Il est populaire.

POINÇON. s. m. Instrument de fer ou d'autre métal, qui a une pointe pour percer. (Un étui garni de ciseaux & d'un poinçon. Il faut percer cela avec un poinçon.)

On appelle aussi *Poinçon*, Une espèce d'aiguille de tête, au haut de laquelle il y a quelque pierrerie enchâssée, & que les femmes mettent pour l'ornement de leur coiffure. (Elle avoit un poinçon avec un beau rubis. Elle avoit plusieurs beaux poinçons à la tête. Un poinçon de diamant.

On appelle encore *Poinçon*, L'instrument dont on se sert pour marquer de la vaisselle d'argent. Chaque pièce d'argenterie est marquée de trois poinçons; de celui du maître qui l'a façonnée, du poinçon de Ville, qui en assure le titre, & de celui de la Ferme, qui est la quittance des droits de contrôle.

On appelle encore *Poinçon*, dans la fabrique des monnoies & des médailles, Un morceau d'acier gravé en bosse, avec lequel on frappe les carrés dont on se sert pour l'empreinte des monnoies & des médailles. (On a fait un nouveau poinçon pour les monnoies du Roi, pour les médailles. C'est un tel Graveur qui a fait le poinçon de cette médaille.)

On appelle aussi *Poinçon*, dans l'Imprimerie, Un morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, avec lequel on frappe les matrices qui servent à fondre les caractères d'Imprimerie. (On a perdu les matrices de tels caractères, mais on en a les poinçons.)

POINÇON, est aussi Un morceau de bois, représentant une sorte de manche, lequel est taillé en pointe, ou armé d'une pointe de fer, dont les Académistes se servent pour piquer la croupe des sauteurs qu'ils montent, & pour exciter ces chevaux à détacher la ruade. *Les habiles Ecuyers blâment l'usage du poinçon.*

POINÇON. s. m. Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou autres liqueurs, qui tient à peu près les deux tiers d'un muid. (Poinçon de vin. Poinçon de cidre.)

POINDRE. v. a. Piquer. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase proverbiale, (Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra;) qui signifie, Caressez un mal honnête homme, il vous fera du mal, faites-lui du mal, il vous caressera.

POINDRE, est aussi neutre. Alors il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, & ne se dit proprement que Du jour qui commence à paroître, & des herbes qui commencent à pousser. (Le jour ne fait que poindre; commençoit à poindre. Dès que les herbes commencent à poindre.)

On dit familièrement d'Un jeune garçon à qui la barbe commence à venir, que (Le poil commence à lui poindre au menton.)

POING. s. m. Main fermée. (Serrer le poing. Il alla à lui l'épée au poing. Condamner un homme à faire amende honorable la torche au poing. Un coup de poing. Se battre à coups de poing.)

On dit, *Fermer le poing*, pour dire, Fermer la main, & la tenir bien ferme & bien serrée.

On appelle *Flambeau de poing*, Un flambeau de cire qu'on porte à la main.

On appelle *Oiseau de poing*, Un oiseau de proie qui, étant réclamé, revient sur le poing du Fauconnier sans leurre. (Porter un oiseau de poing. Chasser avec un oiseau de poing.

On dit en plaisantant, *Mener une Dame sur le poing*, pour dire, La mener par la main.

On dit, *Mener quelqu'un pieds & poings liés*, pour dire, Le mener, après lui avoir lié les bras & les pieds.

POING, se dit aussi De toute la main jusqu'à l'endroit où elle se joint au bras; & dans ce sens on dit, qu'*Un homme a été condamné à avoir le poing coupé.*

On dit famil. d'Un petit garçon qui n'a ni force ni santé, qu'*Il ne vaut pas un coup de poing.*

POINT. s. m. Piqûre qui se fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée, de soie, de laine, de fil, &c. (Il n'y a qu'un point ou deux à faire pour recoudre cela. Faire un point d'aiguille.)

En parlant d'Ouvrages de tapisserie à l'aiguille, on dit, que *Le point en est beau, en est vilain*, pour dire, que Le travail en est beau, en est vilain: Et on appelle ces sortes de points de plusieurs noms différens, suivant les lieux d'où la mode en a été apportée. (Du point d'Angleterre. Du point de Hongrie. Des chaises de point d'Angleterre. Un lit de point de Hongrie.)

On dit aussi, (Gros point, point carré, point à la Turque, petit point.) suivant les différentes manières dont ce point est fait: & particulièrement on appelle *Petit point*, Une certaine sorte de point de tapisserie où l'aiguille ne perd qu'un fil du canevas, au lieu qu'elle en prend deux dans le gros point.

On appelle *Ouvrage de point*, Les ouvrages de fil faits à l'aiguille. Et on donne absolument le nom de *Points* à ces sortes d'ouvrages, en y ajoutant différentes dénominations, par rapport aux lieux où ils se font, à la manière dont ils sont faits, & aux personnes qui les ont mis en vogue. (Du point de Gênes. Du point de Venise. Du point d'Espagne. Du point d'Angleterre. Du point de France. Point coupé. Point à la Reine, &c. On ne porte plus de point de Gênes. Travailler en point de France. Ouvrière en point. Raccommoder des points. Blanchir des points. Une cravate de point.)

POINT, en Géométrie, est ce qui est considéré comme n'ayant aucune étendue. *Les Mathématiciens disent que la ligne n'est considérée que comme la trace d'un point en mouvement. Le point mathématique est l'extrémité de la ligne.*

En termes d'Astronomie, on appelle *Points cardinaux*, Le septentrion, le midi, l'orient & l'occident. *Points collatéraux*, l'orient d'été, l'orient d'hiver, l'occident ou le couchant d'été, l'occident ou le couchant d'hiver. Et *Point verticaux*, Le point du ciel qui est directement au-dessus de notre tête, & celui qui est directement au-dessous de nos pieds. Ces deux points sont aussi appelés par les Astronomes, *Le Zénith & le Nadir.*

POINT, se dit aussi d'Une petite marque ronde qui se fait sur le papier avec la plume & l'encre, par les différens usages de l'écriture. (Mettre un point à la fin d'une période.) *On met ordinairement deux points à la fin d'un des membres d'une période, dont le sens est complet, mais qui est suivi de quelque chose. On met un point & une virgule, quand le sens n'est pas entièrement fini, & ne doit l'être que par la suite. On met un point sur l'i.*

On appelle *Point interrogant*, Le point qui se met après des interrogations & des demandes; il se marque ainsi? Et *Point admiratif*, Le point qui se met à la fin des phrases qui contiennent l'admiration; il se marque ainsi!

On dit proverbialement d'Un homme qui ne s'applique dans les ouvrages d'esprit qu'à des minuties, qu'*Il n'est bon qu'à mettre des points sur les i.* Il se dit aussi De ceux qui n'ont qu'une exactitude frivole & inutile.

On appelle *Points voyelles*, ou absolument *Points*, Certains caractères qui servent à marquer les voyelles dans les livres hébreux.

Le *Point* en Musique sert à faire valoir la note qui le précède une moitié en sus de sa valeur naturelle. (Une blanche suivie d'un point, vaut trois noires.

POINT, en matière de Jeux des cartes, se prend pour le nombre qu'on attribue à chaque carte, selon les différens jeux où l'on joue. L'as au piquet vaut onze points; les figures valent dix points; & les autres cartes valent le nombre de points qu'elles marquent)

Il se dit aussi au piquet & à quelques autres jeux des cartes, Du nombre de points qui composent ensemble plusieurs cartes de même couleur. (Il a plus de points que vous. Son point est meilleur que le vôtre. Le point se compte avant toute chose, à moins qu'un des Joueurs n'ait cartes blanches.)

Il se dit encore Du nombre que l'on marque à chaque coup du jeu, & de celui dont on est convenu pour le gain de la partie. (Il ne me faut plus qu'un point pour gagner la partie. Combien avez-vous de points? Il a dix points sur la partie. Jouer en trente points, en cent points. Au trictrac, il faut gagner douze points pour marquer un trou.

On dit proverbialement, *Pour un point*

Martin perdit son âne, pour dire, que Peu de chose fait quelquefois manquer une affaire. La même phrase se dit aussi en quelques jeux, où faute d'un point on perd la partie.

Point, se dit aussi Des petits trous qu'on fait à des étrivières, à des courroies, à des soupentes de carrosses, &c. pour y passer l'ardillon. (Alonger, raccourcir des étrivières, des étriers d'un point, de deux points.)

Point, se dit encore de certaines marques faites d'espace en espace sur une espèce de règle, dont les Cordonniers se servent pour prendre la mesure d'un soulier. (Chausser à huit points, à dix points. Ils chaussent tous deux à même point.)

On dit proverbialement & figurément, que *Deux personnes ne chaussent pas à même point*, ou qu'*Ils chaussent à même point*, pour dire, Que leurs humeurs, leurs inclinations conviennent, ou ne conviennent pas.

On dit figurément, *Faire venir quelqu'un à son point*, pour dire, L'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce qu'on souhaite.

Point, se dit d'Une douleur piquante, qui se fait sentir en divers endroits du corps, & particulièrement au côté. (Il a un point au côté qui lui ôte la respiration, la liberté de respirer. Avoir un point au dos, à l'épaule.)

Point, signifie aussi Un endroit fixe & déterminé, comme dans ces phrases, (Point du milieu. Point d'appui. Point d'équilibre. Point fixe, &c.)

Point, se dit d'Une question, d'une difficulté particulière, en quelque genre de connoissances que ce soit. (Approfondir un point de Théologie, de Morale. Éclaircir un point de Chronologie, d'Histoire. Discuter un point de droit. Ils sont d'accord sur ce point. Point de droit. Point de fait.)

Point, se dit aussi De ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans une question, dans une difficulté. (C'est-là le point de l'affaire. Vous ne touchez pas le point de la question. Il faut venir au point. Le point de la difficulté. Point capital. Point essentiel. Un point décisif. Voilà le point. Vous touchez-là un grand point. Le point essentiel d'une affaire.)

Point, se dit aussi Des parties qui font la division d'un discours, d'un plaidoyer, d'une méditation, &c. (Son sermon étoit divisé en trois points. Le premier point d'un sermon, d'un discours, d'une harangue, d'une méditation chrétienne.)

Point, se prend encore pour État, situation, disposition, soit dans la santé, soit dans la fortune. (Il est toujours au même point. Je l'ai retrouvé au même point où je l'avois laissé. Il est en bon point, en mauvais point. Ses affaires sont en mauvais point.)

Point, se prend aussi dans les choses morales, pour Degré, période. (On peut railler, mais jusqu'à un certain point. Sa réputation est arrivée à un tel point, que... Il se chagrine de tout à un point... Il en est affligé à un tel point. Il est au plus haut point de sa gloire. Les sciences ont été portées à un haut point de perfection.) En ce sens on dit adverbialement, *Au dernier point*, pour dire, Extrêmement, excessivement. (Il est brave, insolent, heureux, malheureux au dernier point.)

Point, se prend aussi pour Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose. (J'arrivai sur le point qu'ils alloient partir. Sur le point de mourir il déclara... Au point que les troupes alloient donner, il survint un accident.)

On dit en ce sens, qu'*Un homme vient à point, bien à point*, pour dire, qu'Il arrive à propos (Vous venez à point, nous avons affaire de vous. Vous arrivez bien à point, fort à point.)

On dit d'Un avantage qui arrive à quelqu'un qui en avoit extrêmement besoin, que *Cela lui vient bien à point*. (Il étoit ruiné, il a recueilli une grande succession, cela lui est venu bien à point.)

On dit proverbialement, *Tout vient à point à qui peut attendre*, pour dire, que Dans les affaires du monde on vient à bout de tout avec le temps & la patience.

On dit, *A point nommé*, pour dire, Au temps précis, au moment déterminé. (Le secours arriva à point nommé dans le temps qu'on avoit marqué.)

On dit aussi, qu'*Un homme est venu à point nommé*, pour dire, qu'Il est venu très-à-propos. (Nous avions un très-grand besoin de vous, vous êtes venu à point nommé.)

Point du jour. Le temps où le jour commence à poindre, à paroître. (Dès le point du jour. Dès le petit point du jour. Se lever au point du jour, avant le petit point du jour.)

Point de vue. On appelle ainsi Le lieu où il faut se placer pour bien voir un objet; le lieu où l'objet doit être mis pour être bien vu; & toute l'étendue d'un lieu où la vue peut se porter. (Vous n'êtes pas-là dans le point de vue. Ce tableau n'est pas dans son point de vue. Cette maison a de beaux points de vue.)

En termes de Peinture & de Dessein, on appelle *Point de vue*, Un point que l'Artiste a choisi pour mettre les objets en perspective, & vers lequel il a dirigé tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur.

On dit aussi Des lunettes d'approche, qu'*Il faut les mettre à son point de vue, à son point*. On dit encore, *La lunette doit être à son point*. On dit de même Des lunettes à lire, qu'*Elles sont au point*, qu'*elles ne sont pas au point de quelqu'un*, pour dire, qu'Elles sont, qu'elles ne sont pas propres pour sa vue.

Point d'honneur. Ce en quoi on fait consister l'honneur. (Il est trop délicat sur le point d'honneur. Il s'est fait sur cela un point d'honneur. Il s'en fait un point d'honneur. Différens, disputes sur le point d'honneur. Les Maréchaux de France sont Juges du point d'honneur.)

On dit, qu'*Un homme prend tout au point d'honneur*, pour dire, qu'Il étend trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur.

De point en point. Façon de parler adverbiale, pour dire, Exactement, sans rien omettre. (Il m'a tout raconté de point en point. Il a exécuté de point en point tout ce qu'on lui avoit ordonné.)

De tout point. Façon de parler adverbiale, pour dire, Totalement, entièrement, parfaitement. (C'est un homme accompli de tout point.)

On dit, *Equiper un homme de tout point*, pour dire, L'équiper de tout ce qui lui est nécessaire.

On dit aussi proverbialement, *Accommoder quelqu'un de tout point*, pour dire, Le traiter extrêmement mal, ou de fait, ou de paroles. (Il est tombé entre les mains de gens qui l'ont accommodé de tout point. Envoyez-le moi, je lui ferai une terrible réprimande, je l'accommoderai de tout point.)

On dit proverb. & popul. *A son point & aisément*, pour dire, À sa commodité, à son aise, à son loisir. (Vous ferez cela à votre point & aisément. Prenez tant de temps que vous voudrez.)

Point. adv. de négation. Pas, nullement. (En voulez vous? Je n'en veux point. Je ne doute point que cela ne soit. Ne voulez-vous point venir? Il n'a point d'argent.)

Il faut remarquer que *Point* ne se dit jamais qu'avec la particule négative, ou exprimée, ou sous-entendue; & que de plus il y a cette différence entre *Point* & *Pas*, quant à l'usage, qu'en répondant à une interrogation, *Point* se peut mettre tout seul, au lieu que *Pas* ne s'y met jamais. (En voulez-vous? Point. Êtes-vous fâché? point.)

Il faut remarquer que quant à la signification, il y a encore de la différence entre *Point* & *Pas*. Ainsi lorsqu'on dit, *N'avez-vous point vu un tel? N'avez-vous point pris ma montre?* l'interrogation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on dit, *N'avez-vous pas vu un tel? N'avez-vous pas pris ma montre?* on marque par-là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle, & qu'il a pris la montre qu'on lui demande.

On dit proverb. *Point d'argent, point de Suisse*, pour dire, qu'On ne fait rien si on n'espère en être recompensé.

On dit aussi prov. *Point de nouvelles*, En parlant des choses qu'il ne faut pas attendre de certaines gens, ou en parlant du peu de succès d'une demande qu'on leur avoit faite. (Demandez-lui de l'argent, point de nouvelles. Je lui ai demandé une recommandation auprès de mes Juges, point de nouvelles.) *Voyez* Ne.

POINTAGE. s. m. Terme de Marine. Désignation qu'un Pilote fait sur une carte du lieu où se trouve le vaisseau.

POINTE. s. f. Bout piquant & aigu de quelque chose que ce soit. (Pointe accérée. La pointe d'une épine, d'une arête. La pointe d'une épée, d'une aiguille, d'un clou, &c. Aiguiser, émousser la pointe d'un couteau. La pointe pique.)

On appelle *Pointe de diamant*, Un petit morceau de diamant taillé en pointe, & enchâssé dans du plomb & dans du bois, dont les Vitriers se servent pour tailler le verre.

On dit fig. qu'*Un homme a emporté quelque chose à la pointe de l'épée*, pour dire, qu'Il l'a emportée avec beaucoup d'efforts. Et, *Faire des querelles, disputer, raisonner, &c. sur la pointe d'une aiguille*, pour dire, Faire des querelles, disputer, raisonner sur des choses de rien.

Pointe, se dit aussi Du bout, de l'extrémité des choses qui vont en diminuant. (La pointe d'un clocher, la pointe d'une montagne, d'un rocher. La pointe des herbes. La pointe de l'île. Il marche sur la pointe du pied. Il porte la pointe du pied en dehors.)

On dit en termes de guerre, *Avoir la pointe de l'aile droite, de l'aile gauche*, pour dire, Être placé à l'extrémité de l'aile droite, de l'aile gauche.

Pointe, se dit encore en parlant Du vin, & signifie, Une certaine saveur piquante & agréable. (Ce vin n'a pas de pointe, il est plat. Il nous a donné d'un vin vieux qui a autant de pointe que du vin nouveau.) Et on dit, *Etre en pointe de vin*, pour dire, Avoir de la gaieté à cause qu'on a bu un peu plus qu'à l'ordinaire. (Il est agréable quand il est en pointe de vin. Il étoit en pointe de vin, quand il dit cela.)

On dit, qu'*Une sausse n'a pas de pointe*, pour dire, que Le goût n'en est pas assez relevé. Et, qu'*Il y manque une pointe de sel, de poivre, d'ail, de vinaigre, &c.* pour dire, qu'il faudroit y ajouter un peu de sel, de poivre, &c.

On appelle figurément, *Pointe d'esprit*, ou simplement *Pointe*, Une pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination, par quelque jeu de mots. (Cet homme affecte de ne parler que par pointes, de dire toujours des pointes. Les pointes ne sont plus guère à la mode.) Et on appelle *Pointe d'Epigramme*, La fin d'une épigramme terminée par quelque pensée fine & brillante.

On appelle *La pointe de l'esprit*, Ce qu'il y a de plus vif, de plus pénétrant & de plus subtil dans l'esprit.

On dit, *La pointe du jour*, pour dire, Le point du jour, la première apparence du jour. (Il partit à la pointe du jour, à la petite pointe du jour.)

Pointe, en termes de Manège, signifie La défense d'un cheval qui, pour résister au cavalier, s'élève & se plante sur les deux pieds de derrière. (Ce cheval a fait plusieurs pointes.)

Les Seilliers disent aussi, (La pointe de l'arçon)

Pointe, se dit encore en termes de Chasse, Du vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel. (L'oiseau fit la pointe, & fondit tout d'un coup sur la perdrix. Quand une perdrix est blessée à la tête, elle fait la pointe, & tombe roide morte.)

On dit figur. *Suivre, poursuivre sa pointe*, pour dire, Continuer son dessein, continuer ce qu'on a entrepris avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencé. (Quand on a bien commencé, il faut suivre sa pointe. Il n'en voulut jamais démordre, il poursuivit toujours sa pointe.)

Pointe, se dit absolument de diverses choses. Ainsi on appelle *Pointe*, Une sorte de petit clou sans tête, dont les Vitriers ont accoutumés de se servir pour attacher des panneaux de vitre. On appelle aussi *Pointe*, Un instrument dont les Graveurs se servent pour graver à l'eau forte.

Pointe, se dit encore absolument d'Une pièce de coiffure de deuil que les femmes portoient autrefois sur leurs cheveux, & qui venoit en forme de pointe jusques sur le front. (Une pointe bien faite, mal faite.)

En parlant de la manière dont une personne a les cheveux plantés, on dit, qu'*Elle a la pointe*, pour dire, que Ses cheveux se terminent en pointe sur le front; ce qui est regardé comme une sorte de beauté.

En pointe. Façon de parler adverbiale. En forme de pointe. (Une montagne qui s'élève en pointe, qui se termine en pointe. Finir en pointe. Tailler en pointe. Des pierres taillées en pointe de diamant.)

En termes de Fortification, on appelle *La pointe d'un bastion*, L'angle du bastion le plus avancé du côté de la campagne. (Le canon des assiégeans a abattu la pointe du bastion.)

En termes de Blason, on appelle *Pointe*, La partie basse de l'écu. (Pointe coupée d'or & d'azur. La pointe chargée d'une tour d'argent. Les armes de France sont d'azur à trois fleurs de lis d'or, deux en chef, & une en pointe.)

POINTER. v. a. Porter des coups de la pointe d'une épée. (Pendant qu'il haussoit le bras, son ennemi le pointa.)

Pointer, sign. aussi, Diriger quelque chose vers un point. (Pointer le canon contre un bastion. Pointer une lunette, un télescope, un niveau.)

Pointer, se dit aussi Des oiseaux qui s'élèvent vers le ciel; & en ce sens il est neutre. (Il y a des oiseaux qui pointent si haut, qu'on les perd de vue en un moment.)

Pointer, se dit aussi en parlant De certains ouvrages de miniature, qui se font à petits points. (Les miniatures se font en pointant.)

Pointé, ée. participe.

Il se dit en Musique d'Une note suivie d'un point. (Une blanche, une noire pointée.) La note pointée vaut la moitié en sus de sa valeur naturelle.

POINTEUR. s. m. Officier d'artillerie qui pointe le canon.

On appelle *Chanoine pointeur*, Celui qui pique sur une feuille les Chanoines présens.

POINTILLAGE. s. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. (Le pointillage coûte beaucoup de temps. Le pointillage est d'un travail bien long.)

POINTILLER. v. n. Faire des points avec la plume, le burin, avec le pinceau, le crayon, &c. (Dans les ouvrages en miniature, on ne fait ordinairement que pointiller. Ce Graveur ne travaille presque qu'en pointillant.)

On dit figurément, *Pointiller*, pour dire, Disputer, contrarier, contester sur les moindres choses. (Cet homme ne fait que pointiller. Il pointille sans cesse.)

Il est aussi actif, & sign. Piquer, dire des choses désobligeantes. (Il le pointille sur toutes choses. Ils ne font que se pointiller l'un l'autre.)

En termes d'Armoiries gravées, on se sert du mot *Pointiller*, pour dire, Faire plusieurs petits points sans nombre, par lesquels on désigne l'or.

Pointillé, ée. participe.

POINTILLERIE. s. f. Picoterie, contestation sur des bagatelles. (Entre cet homme & sa femme il y a des pointilleries continuelles. Ce ne sont que pointilleries entre ces gens-là.)

POINTILLEUX, EUSE. adj. Qui pointille, qui aime à pointiller, qui dispute incessamment sur les moindres choses. (Cet homme est pointilleux. Elle est si pointilleuse, qu'on ne peut vivre avec elle. Pointilleux sur le cérémonial.)

POINTU, UE. adj. Qui a une pointe aiguë. (Cette épée est bien pointue. Ce couteau est trop pointu.)

On appelle *Chapeau pointu*, Un chapeau haut de forme, qui va toujours en diminuant, & qui est pourtant plat par le haut.

On dit d'Un homme qui a le nez & le menton un peu en pointe, qu'*Il a le nez pointu*, qu'*il a le menton pointu*. Et on dit familièrement, qu'*Un homme a l'esprit pointu*, pour dire, que C'est un homme qui cherche toujours à subtiliser sur tout, ou qui dit de mauvaises pointes.

POINTURE. s. f. Terme d'Imprimerie. Petite lame de fer, sur laquelle à l'une de ses extrémités s'élève perpendiculairement une petite pointe. On l'attache sur le tympan, pour placer toutes les feuilles de papier de la même manière.

POIRE. s. f. Sorte de fruit à pepin, bon à manger, ordinairement de figure oblongue, & qui va en diminuant vers la queue. (Grosse poire. Petite poire. Belle poire. Poires cassantes. Poires fondantes. Poire molle. Poire de bon chrétien. Poire de beurré, &c. Poire d'été. Poire d'hiver.)

On appelle *Poire d'Angoisse*, Une sorte de poire fort âpre. Et on dit figur. & fam. *Faire avaler des poires d'angoisse*, pour dire, Donner quelque chagrin, quelque mortification sensible. (Il lui a bien fait avaler des poires d'angoisse.)

On appelle aussi figurément *Poire d'angoisse*, Certain instrument de fer fait en forme de poire & à ressort, que des voleurs mettent par force dans la bouche des personnes qu'ils volent pour les empêcher de crier.

Et on appelle *Perle en poire*, Une perle de figure oblongue comme une poire, & plus grosse par en bas que par en haut. (Elle avoit aux oreilles deux belles perles en poire.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui en menace un autre, qu'*Il ne lui promet pas poires molles*. Et proverbialement & figurément, qu'*Il faut garder une poire pour la soif*, pour dire, qu'Il faut ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir.

On dit aussi proverbialem. & figurément, *Entre la poire & le fromage*, pour dire, Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère, fait qu'on parle librement. (Il lui dit cela entre la poire & le fromage.)

Poire, se dit aussi d'Une petite bouteille de cuir bouilli, où l'on a accoutumé de mettre de la poudre à canon, pour tirer, soit à la chasse, soit ailleurs.

Il y a une sorte d'Embouchure que les Éperonniers appellent *Poires secrètes*.

POIRÉ. s. m. Sorte de boisson faite de poires. (Bon poiré.)

POIREAU ou PORREAU. s. m. Plante potagère du genre des oignons. (Cueillir des Poireaux. Une soupe aux poireaux.)

Poireau, signifie aussi, Une excroissance de chair qui vient sur la peau, & plus ordinairement aux mains. (Avoir les mains pleines de poireaux.)

Il se dit aussi Des chevaux & des chiens. (Un cheval qui a des poireaux aux jambes. Un petit chien qui a des poireaux aux joues.)

POIRÉE. s. f. Plante potagère, dont les feuilles sont extrêmement larges, & soutenues d'une côte large & épaisse. (De la poirée. Des feuilles de poirée. Des cardes de poirée.)

On la nomme encore *Bette blanche*. Elle est de quelque usage en Médecine.

POIRIER. s. m. Arbre qui porte des poires. (Poirier de bon chrétien. Poirier sauvage, &c.)

En parlant d'Un homme élevé en fortune, mais pour qui l'on n'a pas une grande considération, parce qu'on l'a vu autrefois

dans un état misérable, on dit proverbialement, *Je l'ai vu poirier*, pour donner à entendre qu'On se souvient de ce qu'il étoit autrefois. Et cela se dit par allusion à un conte qu'on fait d'un paysan, qui ne vouloit pas saluer la figure du Saint de son village, parce qu'elle avoit été faite d'un poirier de son jardin.

Les Menuisiers-Ébénistes emploient le bois de poirier en marqueterie.

POIS. s. m. Espèce de légume qui vient dans une gousse, dans une cosse, & qui est de figure ronde. (Pois verts. Petits pois. Pois en cosses. Une purée aux pois verts. Une échignée aux pois. Écosser des pois. Pois ramés. Pois écossés. Pois au lard. Une terre semée en pois. Pois chiches. Pois gris.)

On appelle *Pois sans cosse*, ou *Pois goulus*, Les pois dont la cosse se mange, parce qu'elle est tendre, & qu'elle n'a point cette petite membrane intérieure & dure qui se trouve dans les autres cosses.

On dit proverb. & populairement, d'Un homme qui a bon appétit, & qui mange généralement de tout, que (C'est un avaleur de pois gris.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme va & vient comme pois en pot*, pour dire, qu'Il est dans un continuel mouvement, qu'il ne peut demeurer en place.

On dit encore proverbialement & populairement, *S'il me donne des pois, je lui donnerai des féves*, pour dire, S'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille.

On dit d'Un homme qui donne peu pour avoir beaucoup, qu'*Il donne un pois pour avoir une féve*.

POIS DE MERVEILLE, ou CORINDUM. Plante qui nous vient des Indes, dont le fruit est un pois en partie noir, & en partie blanc. Il est marqué d'un cœur, d'où lui viennent les différens noms qu'on lui a donnés.

POISON. s. m. Venin, suc vénéneux, drogue, composition vénéneuse. (Poison subtil, Poison lent, douloureux, violent, mortel. Il y a des poisons sans remède. Donner du poison. Prendre du poison. Ce poison lui perça les boyaux, lui brûla les entrailles. Cela empêche l'effet du poison. Il vomit tout le poison. Préparer du poison.)

On dit figur. d'Un homme dont la conversation est dangereuse & maligne, & d'un Auteur, d'un Écrivain qui répand, qui insinue de dangereuses maximes dans ses écrits, que *Dans ses discours, dans ses écrits, il glisse un poison dangereux*, pour dire, qu'Il mêle dans sa conversation, dans ses écrits, des maximes pernicieuses, des dogmes dangereux.

On dit aussi figurément, *Le poison de l'Hérésie*, pour dire, Ce qu'il y a de dangereux, de pernicieux dans les dogmes hérétiques.

POISSARD, ARDE. adj. Qui n'a d'usage qu'en parlant de certains ouvrages modernes, dans lesquels on imite le langage & les mœurs du plus bas peuple. (Le genre poissard.)

POISSARDE. s. f. Terme de mépris, qui se dit Des femmes de la lie du peuple & de la halle. (Une poissarde.)

POISSER. v. a. Enduire, frotter de poix. (Poisser du fil. Poisser un vaisseau. Poisser un tonneau.)

POISSER, signifie aussi, Salir, gâter avec quelque chose de gluant, quoique ce ne soit pas de la poix. (Il a poissé son habit. Ces confitures lui ont poissé les mains.)

POISSÉ, ÉE participe.

POISSON. s. m. Sorte de petite mesure contenant la moitié d'un demi-setier. (Un poisson de vin. Un poisson de lait.)

POISSON. s. m. Animal qui naît & qui vit dans l'eau. (Gros poisson. Grand Poisson. Poisson de mer. Poisson d'eau douce. Poisson d'étang Poisson de rivière. Prendre du poisson. Pêcher du poisson. Arête de poisson. La plupart des poissons ont des écailles. Nageoires de poisson. Écailles de poisson. Œufs de poisson. Poisson frais. Poisson salé. Poisson mariné. Poisson frit. Poisson grillé. Il y a des gens qui trouvent le poisson plus délicat que la viande. La table fut servie en chair & en poisson.)

On dit prov. (Faire chère de Commissaire, donner chair & poisson.)

On dit proverbialement d'Un homme fort gourmand, qu'*Il avaleroit la mer & les poissons*.

On dit prov. d'Un homme qui se trouve bien, qui est à son aise dans quelque lieu, qu'*Il est comme le poisson dans l'eau*. Et d'Un homme qui est hors du lieu où il voudroit être, qu'*Il est comme le poisson hors de l'eau*.

On dit proverbialement d'Un homme qui demeure interdit, & qui ne répond pas aux questions qu'on lui fait, qu'*Il est muet comme un poisson*. (Il demeura muet comme un poisson.)

On dit proverbialement d'Un homme qui n'a point de caractère marqué, ni de genre de vie déterminé, & qui ne paroît avoir pris parti sur rien, qu'*On ne sait s'il est chair ou poisson*. Et d'Un homme qui n'est bon à rien, qu'*Il n'est ni chair ni poisson*.

On dit proverbialement & figurément, que *Les gros poissons mangent les petits*, pour dire, que Les plus puissans oppriment les plus foibles.

On dit proverbialement, *Jeune chair & vieux poissons*, pour dire, qu'Au lieu que la chair des jeunes bêtes est ordinairement meilleure à manger que celles des vieilles, les vieux poissons sont ordinairement meilleurs que les jeunes. Et on dit proverbialement d'une viande qui n'est pas fort bonne d'elle-même, mais qui est fort bien apprêtée, que *La sausse fait manger le poisson*. La même chose se dit pour signifier, qu'Une chose qui n'est pas agréable d'elle-même, le devient par les circonstances qui l'accompagnent.

On dit aussi proverbialement d'Une mauvaise viande bien apprêtée, que *La sausse vaut mieux que le poisson*. Et la même chose se dit encore pour signifier, que Souvent l'accessoire vaut mieux que le principal.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux, sur quoi il n'y a point de bon parti à prendre, qu'*Il ne sait à quelle sausse manger ce poisson*.

On dit proverbialem. *Donner un poisson d'Avril à quelqu'un*, pour dire, Faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'Avril, une fausse nouvelle, ou l'obliger à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui.

POISSONS, au pluriel, est le nom d'Un des signes du Zodiaque, dans lequel le Soleil entre au mois de Février. Les Astronomes appellent *Poisson méridional*, Une constellation de l'hémisphère méridional, qui est différente du signe du Zodiaque appelé *Les poissons*.

Ils appellent aussi *Poisson volant*, Une constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est point visible dans nos climats.

POISSONNAILLE. s. f. Petit Poisson, fretin. (Il ne nous a servi que de la Poissonnaille.) Il est familier.

POISSONNERIE. s. f. Le lieu où l'on vend le poisson. (Aller à la poissonnerie.)

POISSONNEUX, EUSE adj. Qui abonde en poisson. (Ce lac est fort poissonneux. Cette rivière est poissonneuse. L'Océan est plus poissonneux que la Méditerranée.)

POISSONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend du poisson.

On dit prov. d'Un homme qui prend un emploi quand il n'y a plus rien à y gagner, qui s'attache à la fortune d'un homme quand elle est sur le déclin, qu'*Il s'est fait poissonnier la veille de Pâques*.

POISSONNIÈRE. s. f. Ustensile de cuisine, qui est de figure ovale, & qui sert à faire cuire du poisson. (Une grande poissonnière. Cette poissonnière est trop petite.)

POITRAIL. s. m. La partie de devant du corps du cheval. (Ce cheval a un beau poitrail Un cheval qui a le poitrail large, qui a le poitrail étroit.)

POITRAIL, se dit aussi De cette partie du harnois qui se met sur le poitrail du cheval.

POITRAIL, se dit encore d'Une poutre qui se met sur les deux piliers d'une porte cochère, d'une boutique de Marchand, &c. pour les fermer par en haut. (Le poitrail qu'on veut mettre sur les côtés, sur les piliers de cette porte, n'est pas assez gros ni assez long.)

POITRINAIRE. adj. de t. g. Qui a la poitrine attaquée. (Cet homme-là est poitrinaire.) Il se dit aussi substantivement. (Un poitrinaire.)

POITRINE. s. f. Partie de l'animal depuis le bas du cou jusqu'au diaphragme, contenant les poumons & le cœur. (Poitrine large, étroite, serrée. La cavité de la poitrine. Avoir la poitrine découverte. Montrer la poitrine. Se frapper, se battre la poitrine.) Il se dit plus ordinairement de l'homme.

POITRINE, signifie aussi dans les animaux, une partie des côtes bonnes à manger. (Poitrine de veau, de mouton. Du bœuf de poitrine, &c.)

POITRINE, se prend aussi pour les parties contenues dans la poitrine, & principalement pour les poumons. (Bonne poitrine. Poitrine foible. Mauvaise poitrine. Il a mal à la poitrine. Une fluxion sur la poitrine. Inflammation de poitrine. Oppression de poitrine. Il est malade de la poitrine. Rafraîchir la poitrine. La poitrine s'emplit. Il a la poitrine engagée.)

On dit, qu'*Un Orateur n'a point de poitrine*, pour dire, qu'Il n'a presque pas de voix; & qu'*Il a bonne poitrine*, pour dire, qu'Il a la voix extrêmement forte.

POIVRADE. s. f. Sausse faite avec du poivre, du sel & du vinaigre. (Faire une poivrade à un levreau.) On dit, *Manger des artichauts à la poivrade*, Lorsqu'on les mange tout crus avec du poivre & du sel.

POIVRE. s. mas. Sorte d'épicerie des Indes Orientales, qui croît à un petit arbrisseau qui vient en grappes par petits grains ronds, & dont on se sert pour assaisonner les viandes. (Poivre blanc, poivre noir. Une livre de poivre. Poivre pulvérisé. Poivre concassé. Un grain de poivre. Mettre du poi-

vre dans une sausse. Il y faut mettre une pointe de poivre.)

On dit d'Une personne qui a le teint extrêmement noir, qu'*Elle a le teint noir comme poivre.*

Il croît aussi dans l'Amérique & en plusieurs autres endroits, une autre sorte de poivre, qu'on appelle *Du poivre long*; & il y a encore une espèce de poivre qui vient dans une petite gousse rouge, qu'on appelle *Poivre de Guinée*, & qui est fort commun dans le Languedoc.

En parlant d'une chose qui est fort chère, on dit proverbialement & populairement, qu'*Elle est chère comme poivre.*

POIVRE D'INDE. *Voy.* PIMENT.

POIVRER. v. a. Assaisonner de poivre. (Cette sausse est trop poivrée. Cela ne vaut rien, si cela n'est bien poivré.)

En parlant d'Une femme qu'on soupçonne avoir donné du mal à un homme, on dit populairement, que *C'est elle qui l a poivré.*

POIVRÉ, ÉE. participe.

En parlant d'Un homme attaqué de maladie vénérienne, on dit, qu'*Il est poivré.* Il est populaire.

On dit populairement, en parlant d'Une chose qui a été vendue fort cher, qu'*Elle a été b en poivrée.*

POIVRIER. s. m. Arbrisseau qui porte le poivre.

POIVRIER, se dit aussi d'Un petit vase, d une petite boîte où l'on met du poivre. (Un poivrier d'argent.)

POIVRIÈRE. s. f. Il se dit d'Une petite boîte à divers compartimens, où l'on met du poivre, de la muscade, &c. & qu'on servoit ordinairement sur les tables. (Une poivrière d'argent. Une poivrière de porcelaine.)

POIX. s. f. Matière gluante & noire, faite de résine brûlée, & mêlée avec la suie du bois dont la résine est tirée. (Poix fondue. Poix bouillante. Poix grasse. Frotter de poix. Enduire de poix.)

On dit proverbialement d'Une personne fort noire, qu'*Elle est noire comme poix.*

On dit aussi proverbialement d'Une chose qui tient fortement à une autre, qu'*Elle tient comme poix.*

On appelle *Poix résine*, Une gomme jaunâtre qui sort des arbres résineux, après qu'on les a incisés. (On mêle de la poix résine avec de la cire pour faire des flambeaux. Ces flambeaux sont tout pleins de poix résine.)

On appelle *Poix de Bourgogne*, Une sorte de poix d'un blanc jaunâtre, dont on se sert à divers usages, & principalement à faire des emplâtres.

POL

POLACRE, ou POLAQUE. s. f. Sorte de bâtiment en usage sur la Méditerranée, qui va à voiles & à rames.

POLACRE, ou POLAQUE. s. m. Cavalier Polonois. (Régiment de Polaques.)

POLAIRE. adj. de t. g. Qui est auprès des pôles; qui appartient aux pôles du monde. (Cercle polaire. Étoile polaire.)

PÔLE. s. m. L'une des deux extrémités de l'axe immobile, sur lequel, suivant le système de Ptolomée, le globe entier du monde tourne en vingt-quatre heures. On appelle *Pôle arctique*, ou absolument le *Pôle*, Celui qui est du côté du Septentrion; & *Pôle antarctique*, Celui qui lui est directement opposé. (Le monde tourne sur ses deux pôles. L'aiguille aimantée regarde le pôle. Ceux qui habitent sous les pôles, ont six mois de jour tout de suite, & six mois de nuit tout de même.)

On dit poëtiquement, *De l'un à l'autre pôle*, pour dire, Par tout le monde. (La renommée de ce Prince a volé de l'un à l'autre pôle.)

On appelle aussi généralement *Pôle*, Une des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne quelque corps sphérique & quelque cercle que ce soit. (Les pôles de l'équateur. Les pôles du méridien. Les pôles du zodiaque. Cette machine tourne sur ses pôles. Un globe qui tourne sur ses pôles.)

On appelle aussi *Pôle de l'aimant*, Les points par lesquels l'aimant attire & repousse l'acier & le fer.

POLÉMARQUE. s. m. Terme d'Antiquité. Chef à la guerre ou de la guerre. C'étoit à Athènes le nom distinctif du troisième Archonte; & chez les Grecs en général, le titre de tout homme chargé du commandement d'une armée.

POLÉMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la dispute. Il se dit Des disputes par écrit, soit en matière de Religion, soit en d'autres matières. (Ouvrage polémique. Traité polémique. Style polémique.)

POLICE. s. f. Ordre, réglement établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sureté & la commodité des habitans. (Bonne police. Mauvaise police. La police est admirable dans Paris. Faire bien observer la police. Établir la police. Faire de nouveaux réglemens de police. Exercer la police. Juge de police.) Les Intendans que le Roi envoie dans les Provinces, prennent le titre d'*Intendans de Justice, Police & Finances.*

POLICE, se dit aussi De la Juridiction établie pour la Police. (Chambre de Police. Lieutenant Général de Police, &c. Assigner quelqu'un à la Police.)

POLICE, se prend aussi pour L'ordre & le réglement établi dans quelque assemblée, dans quelque société que ce soit. (La police d'un camp. La police d'une armée. La police d'une Communauté. Chaque société a sa police particulière.)

POLICE. s. f. On appelle ainsi Un contrat par lequel un Négociant garantit des marchandises qui sont transportées par mer, moyennant une certaine somme qu'on est convenu de lui payer. (Police de chargement. Police d'assurance.)

POLICE, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un état qui règle le nombre de chaque caractère dont une fonte est composée.

POLICER. v. a. Mettre, établir la police dans un pays. (Policer une ville. Policer un État. Policer des peuples. C'est le premier qui a policé les nations du Nord.)

POLICÉ, ÉE. participe.

POLIMENT. s. m. L'action de polir. (Le poliment d'un diamant, d'un rubis, d'une agathe. Donner le poliment à un saphir. Il faut bien du temps pour le poliment de cette pierre.)

POLIMENT. adv. D'une manière polie. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant De la manière de vivre, d'écrire, de parler. (Parler poliment. Écrire poliment. Il en a usé très-poliment. Il reçoit très-poliment tout le monde.)

POLIR. v. a. Rendre clair, luisant, à force de frotter. Il se dit particulièrement Des choses dures. (Polir le fer. Polir l'acier. Polir le marbre. Polir de la vaisselle. Polir du bois d'ébène, de noyer.)

POLIR, se dit figurément De tout ce qui sert à cultiver, orner, adoucir l'esprit & les mœurs, & à rendre plus propre au commerce ordinaire du monde. (La Cour, l'étude, la conversation des honnêtes gens, des Dames, polit l'esprit, polit les mœurs. L'étude des Belles Lettres polit les jeunes-gens.)

Il se dit aussi figur. De tout ce qui regarde le style, le discours. Ainsi, *Polir un discours, polir un ouvrage d'esprit*, signifie, Mettre la dernière main à un discours, à un ouvrage d'esprit, en y réformant tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté & à l'élégance du style.

POLI, IE. participe. (Du marbre poli. Un discours poli. Écrire d'une manière polie.)

De ce participe on a fait l'adjectif.

POLI, IE. adj. Qui a la superficie unie & luisante. (De l'acier poli. Du marbre poli.)

Il se dit aussi au figuré, & signifie, Doux, civil, honnête, complaisant, qui pratique de bonne grâce tout ce qui regarde l'extérieur de la vie civile. (C'est un homme extrêmement poli. C'est l'homme du monde le plus poli. Il est savant, mais il n'est pas poli. Il a l'esprit fort poli.)

Et cet adj. est devenu subst. pour signifier, Le lustre, l'éclat des choses qui ont été polies. (Il y a un poli dans ces armes, dans cette vaisselle. Il faut donner le poli à ce marbre.)

POLISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui polit certains ouvrages. (Polisseur de glaces. Polisseuse d'argenterie.)

POLISSOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour polir certaines choses. (Il faut encore passer là-dessus le polissoir.)

POLISSOIRE. subst. f. Sorte de décrotoire douce.

POLISSON. s. m. Terme d'injure, qui se dit d'Un petit garçon mal-propre & libertin, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. (C'est un vrai polisson, un petit polisson.) Il se dit aussi De tout homme qui a l'habitude de faire ou de dire des plaisanteries basses.

POLISSONNER. v. n. Dire ou faire des polissonneries. (Il ne fait que polissonner.)

POLISSONNERIE. s. f. Action, parole, tour de polisson, bouffonnerie, plaisanterie basse. (Faire des polissonneries. Dire des polissonneries.)

POLISSURE. s. f. Action de polir quelque chose, ou l'effet de cette action. (La polissure d'une vaisselle.)

POLITESSE. s. f. Il n'est d'aucun usage au propre, & il signifie figurément Une certaine manière de vivre, d'agir, de parler, civile, honnête & polie, acquise par l'usage du monde. (Avoir de la politesse. Il est d'une grande politesse en toutes choses. On remarque une grande politesse en tout ce qu'il dit, en tout ce qu'il fait. Il a une grande politesse d'esprit. Il a du savoir, mais il manque de politesse.)

POLITIQUE. adj. de t. g. Qui concerne le gouvernement d'un État, d'une République. (Gouvernement politique. Maxime politique. Discours politique. Réflexions politiques.)

POLITIQUE, est aussi substantif; & alors il signifie, Celui qui s'applique à la connoissance des affaires publiques, du gouvernement des États. (C'est un grand politique, un habile, un profond, un excellent politique. C'est un politique raffiné. Les politiques les plus raffinés étoient d'un autre avis. Tous les politiques sont d'accord que....)

Il se dit aussi à l'adjectif & au substantif,

d'Un homme fin & adroit, qui s'accommode à l'humeur des personnes qu'il a intérêt de ménager. (Il est trop politique pour se brouiller avec un homme en faveur.)

Il se dit encore d'Un homme prudent & réservé, qui s'observe dans ses paroles & dans ses actions. (Il est politique dans tout ce qu'il dit, & dans tout ce qu'il fait. Il ne vous dira pas ce qu'il pense sur cette affaire, c'est un politique. (En ce sens il se prend le plus souvent en mauvaise part.

POLITIQUE. s. f. L'art de gouverner un État, une République. (Bonne politique. Méchante politique. Fausse politique. Fine politique. Politique chrétienne. Dangereuse politique. Le véritable politique est de punir le crime, & de récompenser la vertu. En bonne politique, il falloit faire ce qu'il a fait.)

POLITIQUE, signifie aussi, La reconnoissance du droit public, des divers intérêts des Princes, & de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un État, une République. (Étudier la politique. Il s'adonne à la politique.)

POLITIQUE, signifie aussi, La manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins. (Ce Courtisan, ce Magistrat a de la politique en tout ce qu'il fait. Il a une politique fine & cachée pour s'avancer.)

POLITIQUEMENT. adv. Selon les règles de la politique. (C'est quelquefois agir politiquement, que de pardonner aux rebelles. Ce n'est pas agir politiquement, que de laisser agrandir son ennemi.)

POLITIQUEMENT, signifie aussi, D'une manière fine, adroite, cachée, réservée. (Il agit politiquement en toutes choses.)

POLITIQUER. v. n. Raisonner sur les affaires publiques. Il n'a guère d'usage que dans le style familier. (Il s'amuse à politiquer.)

POLLICITATION. s. f. Terme de Droit. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre ; en quoi elle diffère du *Pacte*, qui est une convention entre deux personnes.

POLLUER. v. a. Profaner. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des Temples, des Églises, & de ce qui sert à l'usage des Églises. (Polluer les choses saintes. Polluer un Temple. Polluer une Église.)

SE POLLUER. v. réciproque. Terme de Casuiste. Commettre un certain péché d'impureté.

POLLUÉ, ÉE. participe. (Une Église qui a été polluée.)

POLLUTION. s. f. Profanation. *La pollution d'une Eglise dure jusqu'à ce qu'elle ait été bénite de nouveau.*

POLLUTION. Terme de Casuiste. Sorte de péché d'impureté.

POLTRON, ONNE. adj. Lâche, pusillanime, qui manque de courage. (C'est l'homme du monde le plus poltron.)

Il s'emploie plus ordinairement au substantif. (C'est un grand poltron. Il passe pour un poltron.)

En termes de Fauconnerie, on appelle *Oiseau poltron*, Celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière.

POLTRONNERIE. s. f. Lâcheté, manque de courage (C'est un lâche, il a fait mille poltronneries. C'est une poltronnerie sans exemple. Sa poltronnerie a ruiné sa fortune.)

POLYANTHÉA. s. m. Recueil alphabétique de lieux communs, à l'usage des Auteurs. *Nanni est l'Auteur du Polyanthéa.*

POLYANTHÉE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Qui a plusieurs fleurs. (Oreille d'ours polyanthée.)

POLYCRESTE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie, qui signifie, Servant à plusieurs usages, & qui se dit particulièrement d'un sel purgatif. (Du sel polycreste.)

POLYÈDRE. s. masc. Terme de Géométrie. Corps solide à plusieurs faces. (Polyèdre régulier.)

POLYGAME. s. de t. g. Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou celle qui est mariée à plusieurs maris en même temps. (C'est un polygame. Elle est polygame.)

POLYGAMIE. s. f. État d'un homme qui est marié à plusieurs femmes en même temps, ou d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes. (La polygamie est défendue dans le Christianisme. La polygamie est punie par les Lois. La polygamie est commune chez les Mahométans.)

POLYGARCHIE. s. f. Gouvernement où l'autorité publique est entre les mains de plusieurs personnes.

POLYGLOTTE. adj. de t. g. Qui est écrit en plusieurs langues. (Bible polyglotte. Dictionnaire polyglotte.)

POLYGLOTTE, est aussi substantif féminin, & il ne se dit que De la Bible. (La polyglotte de Paris. La polyglotte d'Angleterre.)

POLYGONE. adj. de t. g. Qui a plusieurs angles & plusieurs côtés. (Une forteresse de figure polygone.)

Il est aussi subst. masc. & il se dit De toute sorte de figures polygones. (Un polygone régulier. Un polygone irrégulier.)

POLYGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. *Les Polygraphes font une classe particulière dans les Catalogues des Bibliothèques.*

POLYNOME. s. m. Terme d'Algèbre. On donne ce nom à toute quantité algébrique, composée de plusieurs termes distingués par les signes plus & moins.

POLYPE. s. m. Espèce d'animal marin qui a plusieurs pieds.

POLYPE D'EAU DOUCE. Petit animal qui a plusieurs pieds ou bras en forme de cornes. *Le polype d'eau douce, qu'on trouve ordinairement dans l'eau où croît la lentille de marais, a cette propriété, qu'étant coupé & partagé en deux, trois ou quatre parties, il se reproduit tout entier dans chacune.*

On appelle aussi *Polype*, Une excroissance de chair, ou une espèce de loupe qui vient en certaines parties du corps, & plus ordinairement dans les narines, où elle est attachée par une quantité de fibres, comme par autant de racines. (Il a un polype. Il s'est fait arracher un polype. Polype chancreux. Il est mort d'un polype dans le cœur. Il avoit un polype dans la veine cave.)

POLYPETALE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il se dit Des fleurs qui ont plusieurs pétales ou feuilles. L'usage a restreint la qualification de *Polypétales*, aux fleurs qui ont plus de six pétales. On les nomme aussi *Fleurs en roses.*

POLYPODE. s. m. Plante assez semblable à la fougère, & dont les racines s'attachent par une multitude de fibres sur les pierres & sur les troncs d'arbres, & particulièrement au pied des vieux chênes. On l'emploie en Médecine pour purger la bile recuite & la pituite visqueuse.

POLYSYLLABE. adj. de t. g. Terme de Grammaire. Qui est de plusieurs syllabes. (Ce mot-là est polysyllabe.) On l'emploie aussi substantivement. (C'est un polysyllabe.)

POLYSYNODIE. s. f. Multiplicité de conseils. Traité de la polysynodie.)

POLYTHÉISME. s. m. Système de religion qui admet la pluralité des Dieux.

POLYTHÉISTE. s. Celui, celle qui professe le Polythéisme.

POLYTRIC. s. m. Plante qui est un des cinq capillaires ordinaires. Elle croît dans les lieux humides & ombrageux. Elle est apéritive, pectorale & détersive.

POM

POMMADE. s. fém. Composition molle & onctueuse, faite avec de la chair de pomme, ou de la cire, ou de la graisse de quelques animaux, préparée avec différens ingrédiens, suivant les divers usages qu'on en veut faire, & où il entre des sucs d'herbes, de fruits, de fleurs, &c. (Pommade jaune, rouge, blanche. Pommade de jasmin, de jonquille, de fleurs d'orange, &c. Pommade pour les cheveux. Pommade pour les lèvres, pour guérir les gerçures.)

On appelle *Pommade*, en termes de Manége, Un tour qu'on fait en voltigeant & se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle d'un cheval. (Pommade simple, double, triple.)

POMMADER. v. a. Mettre de la pommade à des cheveux. (Pommader une perruque.)

POMMADÉ, ÉE. participe.

POMME. s. f. Sorte de fruit à pepin, de forme ronde, bon à manger, & dont on fait le cidre. (Pomme de reinette. Pomme de capendu. Pomme de rambour, d'api, de calville. Pomme poire. Pomme pourrie. Pomme ridée. Pomme tapée. Pomme sauvage. Mordre dans une pomme. Compote de pommes Sirop de pommes. Gelée de pommes. Faire cuire des pommes. Des pommes cuites au four.)

On dit proverbialement & populairement, pour exagérer la foiblesse d'une Place, qu'*On l'abattroit à coups de pommes cuites.*

On appelle vulgairement La grosseur qui paroît au nœud de la gorge, (La pomme d'Adam.)

On appelle figurément *Pomme de discorde*, Un sujet de division entre des personnes qui étoient bien ensemble. (Cette question a été la pomme de discorde entre ces Docteurs.)

On dit figurément, *Donner la pomme à une femme*, pour dire, Lui donner le prix de la beauté. (Dans cette assemblée de Dames, c'est à elle que j'aurois donné la pomme.)

On appelle *Pomme de Pin*, Le fruit, la noix que produit le pin. *Pomme de chêne*, Une petite excroissance qui vient quelquefois en forme de petite boule sur les feuilles de chêne. Et, *Pomme d'églantier*, Une autre excroissance plus grosse, qui vient quelquefois aux branches d'un rosier sauvage.

POMME DORÉE OU POMME D'AMOUR. s. f. ou LYCOPERSICUM. s. m. Plante qui s'élève de quatre ou cinq pieds. Ses feuilles ressemblent à celles de l'aigremoine. Son fruit est gros comme une petite pomme, rond, uni & luisant, d'un jaune rougeâtre. On les fait cuire pour les manger en salade.

POMME DE MERVEILLE, ou MOMORDICA. Plante sarmanteuse qui s'attache à ce qu'elle rencontre. Ses feuilles sont semblables à celles de la vigne, mais plus petites. Son fruit, qu'on appelle aussi *Pomme de merveille*, est rouge, de la forme d'un petit concombre renflé par le milieu. On emploie en Médecine ses feuilles & son fruit. Elle est rafraîchissante, un peu dessicative, & très-vulnéraire.

POMME ÉPINEUSE. *Voyez* STRAMONIUM.

POMME, se dit aussi Des choux & des laitues, dont le dedans est fort compacte & ramassé. (Une pomme de chou. Une pomme de laitue.)

POMME, se dit encore De divers ornemens de bois, de métal, &c. faits en forme de pomme ou de boule. (Des pommes de lit garnies de plumes. La pomme d'un chenet. La pomme d'une canne. Les pommes d'un carrosse.)

POMMÉ. s. m. Cidre fait avec des pommes.

POMMEAU. s. m. Espèce de petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée. (Ce pommeau est bien travaillé. Coup de pommeau d'épée.)

On appelle aussi *Pommeau*, Une espèce de petite pomme qui est au haut de l'arçon de devant d'une selle, & qui est d'une figure un peu ronde. (Pommeau de cuivre. Pommeau couvert de velours. Il seroit tombé, s'il ne s'étoit tenu au pommeau de la selle.)

POMMELER. v. récipr. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains petits nuages blancs & grisâtres qui paroissent quelquefois au ciel en forme de petites boules; & des marques mêlées de gris & de blanc qui se forment par rouelles sur certains chevaux. (Le ciel s'est pommelé en un moment. Ce cheval commence à se pommeler.)

POMMELÉ, ÉE. participe. (Un cheval gris-pommelé. Temps pommelé. Le ciel est fort pommelé.)

On dit proverbialement, (Temps pommelé & femme fardée, ne sont pas de longue durée.)

POMMELLE. Table de plomb battue en rond, & pleine de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau, pour empêcher les ordures de passer.

POMMER. v. n. Se former en pomme. Il ne se dit guère que Des choux & de certaines laitues. (Ces choux commencent à pommer. Ces laitues ne pommeront point.)

POMMÉ, ÉE. participe. (Chou pommé. laitue pommée.)

On dit figurément & familièrement; *Un fou pommé*, pour dire, Un fou achevé. *Une sottise pommée*, pour dire, Une sottise complette. (C'est un fou pommé. Il a fait une sottise pommée.)

POMMERAIE. s. f. Lieu planté de pommiers. (Une grande pommeraie.)

POMMETÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Orné de pommettes. (Il porte à la face d'argent pommetée de gueules.)

POMMETTE. s. f. Ornement de bois ou de métal, fait en forme de petites pommes ou boules. (Pommette de bois, de cuivre, d'argent. Pommette couverte d'étoffe. Ces pommes de lit, ces chenets se terminent par des pommettes, par de petites pommettes.)

En Anatomie on appelle *Pommette*, Un os qui forme la partie la plus éminente de la joue au-dessous de l'œil, en tirant vers l'angle extérieur.

On appelle aussi *Pommettes*, De petits nœuds de fil faits à des poignets de chemises, de manchettes, & à d'autres ouvrages de linge. (Faire des pommettes. Faire plusieurs rangs de pommettes. Des pommettes bien faites, mal faites.)

POMMIER. s. m. L'arbre qui porte les pommes. (Planter un pommier. Arracher des pommiers. Le bois de pommier. Un verger planté de pommiers. Une allée de pommiers.)

On appelle aussi *Pommier*, Un ustensile de terre ou de métal, dont on se sert pour faire cuire des pommes devant le feu. (Pommier de terre. Pommier d'argent. Des pommes cuites au pommier, dans un pommier.)

POMPE. s. f. Appareil magnifique, somptuosité. (La pompe d'un triomphe, d'une entrée solennelle, d'un Tournoi. La pompe d'une Cour. Pompe royale, superbe, magnifique, extraordinaire. Il fait tout avec pompe. Ce Prince marche ordinairement sans pompe. Il aime l'éclat & la pompe. Il fuit la pompe. La pompe des meubles, des habits, de l'équipage, d'un Palais.)

On appelle *Pompe funèbre*, Tout l'appareil d'un convoi pour porter un corps mort en terre, & tout ce qui concerne la cérémonie d'un service solennel.

Il se dit fig. Du discours, du style, & signifie, La manière de s'exprimer en termes recherchés, magnifiques, & qui sonnent bien à l'oreille. (La pompe de ses expressions impose à ceux qui l'écoutent. Il y a dans son discours beaucoup de noblesse & de pompe. La pompe de son style.)

Il se prend quelquefois pour Vanité; & c'est en ce sens que l'on dit, (Renoncer au monde & à ses pompes.)

POMPE. s. f. Machine pour élever de l'eau. (Il n'a des jets d'eau chez lui que par le moyen d'une pompe. Ses fontaines ne vont que par le secours d'une pompe. Le corps d'un pompe. Le piston d'une pompe. La soupape d'une pompe. Pompe aspirante. Pompe foulante.)

POMPER. v. a. Élever, puiser avec une pompe. (Pomper l'air d'un récipient de la machine pneumatique. Pomper l'eau d'un vaisseau.)

Il est aussi neutre. (Il faut pomper pour remplir d'eau ce réservoir. On a pompé toute la nuit pour vider les caves.)

POMPÉ, ÉE. participe.

POMPEUSEMENT. adverbe. Avec pompe. (Être meublé pompeusement. Ce Prince marche toujours pompeusement & avec une grande suite.) On dit figurément, *S'exprimer pompeusement*, pour dire, S'exprimer en termes empoulés, employer de grands mots.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui a de la pompe, où il y a de la pompe. (Appareil pompeux. Entrée pompeuse. Suite pompeuse. Cour pompeuse. Équipage pompeux.)

On dit aussi, (Style pompeux, discours pompeux.) Et on appelle *Galimatias pompeux*, Un amas de grands mots, de belles paroles qui ne signifient rien.

POMPON. s. m. Terme générique, que les femmes emploient pour signifier Les ornemens de peu de valeur qu'elles ajoutent à leurs coiffures.

PON

PONANT. s. m. Occident, la partie du monde qui est au couchant du Soleil. En ce sens, on ne s'en sert d'ordinaire que pour distinguer la marine de la Méditerranée, d'avec celle de l'Océan. (L'armée du Ponant. L'armée du Levant. Vice-Amiral du Ponant. L'escadre du Ponant.)

On dit aussi, La mer du Ponant. (Il se leva un vent du Ponant.)

PONCE. Terme dont l'usage est renfermé dans cette phrase, *Pierre ponce*, qui se dit d'Une sorte de pierre extrêmement sèche, poreuse & légère.

PONCEAU. s. m. Espèce de pavot sauvage d'un rouge fort vif, qui croît parmi les blés, & qu'on appelle *Coquelicot*. (Du sirop de ponceau.) *Voyez* COQUELICOT.

Il se dit aussi d'un rouge très-vif & très-foncé. (Un ruban couleur de ponceau. Un fort beau ponceau. Un ruban ponceau.)

PONCER. v. a. Passer sur un dessein piqué du charbon en poudre, & enfermé dans un petit linge, pour contretirer le dessein sur le papier, sur de la toile, du bois, du vélin, &c. (Il faut poncer ce dessein. Le Peintre n'y peut travailler, qu'on ne l'ait poncé auparavant sur la toile.)

On dit, *Poncer de la vaisselle*, pour dire, La rendre matte avec de la pierre ponce.

PONCÉ, ÉE. participe.

PONCHE. s. m. Mot emprunté de l'Anglois *Punch*. C'est le nom d'une liqueur qui est un mélange de jus de citron, d'eau-de-vie, de vin blanc, d'eau & de sucre.

PONCIRE. s. m. Sorte de citron, de limon fort gros & fort odorant, & dont on fait ordinairement cette confiture qu'on appelle *Ecorce de citron*. (Les poncires ne sont bons qu'à confire. Une caisse de poncires.)

PONCIS. s. m. On appelle ainsi Le dessein qui a été piqué & sur lequel on passe du charbon. (Il faut garder ce poncis, on s'en servira encore. Les poncis sont commodes pour tirer des copies de dessein.)

PONCTION, ou PARACENTHÈSE. s. f. Opération de Chirurgie, par laquelle on tire les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique, en y faisant une ouverture. (On lui a fait la ponction. Il a été guéri à la première ponction.)

On fait aussi la ponction au périnée, pour vider l'urine de la vessie, quand on ne peut pas y introduire la sonde.

PONCTUALITÉ. s. f. Exactitude à faire précisément certaines choses dans de certains temps, comme on se l'est proposé, ou comme on a promis. (Il est d'une grande ponctualité. Ponctualité scrupuleuse. Extrême ponctualité. Sa ponctualité s'étend à tout. Il a de la ponctualité en tout, jusques dans les moindres choses. Il a une grande ponctualité à faire tout ce qu'il a promis.)

PONCTUATION. s. f. L'art de ponctuer. (Il entend la ponctuation. La ponctuation sert à distinguer les périodes les unes des autres par des points; & les divers membres de périodes par des virgules, &c. Les règles de la ponctuation. La ponctuation sert aussi à marquer l'interrogation & l'admiration, qui ont chacune leurs marques différentes.)

PONCTUATION, en parlant de la Langue Hébraïque, & de quelques autres Langues Orientales, se dit principalement Des points dont on se sert pour suppléer les voyelles. (On tient que les Massorètes sont les auteurs de la ponctuation Hébraïque.)

PONCTUEL, ELLE. adj. Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis. (Il est fort ponctuel. Il n'y a point d'homme plus ponctuel. Il est

ponctuel à s'acquitter, à servir ses amis. Il est ponctuel en tout.)

PONCTUELLEMENT. adv. Avec ponctualité. (Se rendre ponctuellement à l'heure.)

PONCTUER v. a. Mettre des points & des virgules dans un discours par écrit, pour en distinguer les périodes & les membres, & le rendre plus aisé à entendre. (Il faut ponctuer cet ouvrage. Cette pièce n'est pas bien ponctuée. Quand un livre n'est pas bien ponctué, on a quelquefois de la peine à en bien entendre le sens.)

PONCTUÉ, ÉE participe.

PONDAG. s. m. Terme dont on se sert dans les mines de charbon de terre, pour désigner l'inclinaison de la couche de charbon.

PONDÉRATION. s. f. Terme de Peinture. Science qui détermine l'équilibre des corps, & leurs justes mouvemens, conformément aux lois de la Physique.

PONDRE. v. a. *Je ponds, tu ponds, il pond, nous pondons, &c. Je pondois. Je pondis. Je pondrai. Ponds. Pondez. Que je ponde. Que je pondisse, &c.* Ce verbe ne se dit qu'en parlant d'un oiseau qui se délivre de ses œufs. (Une poule qui pond tous les jours. Les perdrix pondent ordinairement quinze ou seize œufs.)

PONDRE, se dit aussi De quelque autre animaux, comme d'une tortue & d'une couleuvre. (La tortue pond ses œufs dans le sable.)

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qui est fort à son aise, & qui jouit tranquillement de son bien, qu' (Il pond sur ses œufs.)

PONDU, UE. participe.

PONT. s. m. Bâtiment de pierre ou de bois, élevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, &c. pour la facilité du passage. (Pont de pierre. Pont de bois. Grand pont. Petit pont. Pont étroit. Les arches d'un pont. La culée d'un pont. Les piles d'un pont. Un pont bien bâti. Bâtir des maisons sur un pont.)

On appelle *Pont de bateaux*, Un pont fait de plusieurs bâteaux attachés ensemble, & recouverts de grosses planches. (Les troupes passèrent la rivière sur un pont de bateaux. On avoit fait des ponts de bateaux pour la communication des quartiers de l'armée.)

On appelle *Pont volant*, une sorte de pont composé de deux ou trois bateaux garnis de grosses poutres par-dessus, dont on se sert pour transporter des troupes d'un bord à l'autre. Et on appelle *Pont tournant*, Un pont construit de manière, que quand on veut on peut le retirer à l'un des bords, en le tournant.

On appelle *Pont levis*, Une sorte de petit pont qui se lève & qui s'abaisse sur un fossé, Et, *Pont dormant*, Celui qui est fixe, & qui ne se hausse point.

En termes de Manège, on nomme *Ponts-levis*, Certains sauts du cheval. (Ce cheval m'a fait cents ponts-levis.)

On appelle aussi *Pont*, Le tillac & les différens étages d'un vaisseau. (Les plus grands vaisseaux de guerre n'ont que trois ponts élevés de cinq pieds l'un sur l'autre. Les frégates ordinaires n'ont que deux ponts. On se sert quelquefois de ponts de corde sur les vaisseaux qui n'ont qu'un tillac, particulièrement dans les abordages.)

On appelle *Pont de corde*, une espèce de tissu de cordes entrelacées les unes dans les autres, dont on se sert quelquefois dans les armées, ou pour traverser des rivières, ou pour passer par-dessus des ravines profondes.

On dit proverbialement, *Laisser passer l'eau sous les ponts*, pour dire, Ne se mettre pas en peine de ce qui ne nous regarde pas.

On dit proverb. d'Une chose qu'on croit ne devoir pas arriver si-tôt. (Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci & là.)

On dit proverb. *La foire n'est pas sur le pont*, pour dire, Il est inutile de tant se presser, l'occasion n'est pas prête à s'échapper.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*Il faut faire un pont d'or à son ennemi*, pour dire, que Souvent il faut se contenter d'avoir défait l'ennemi sans le poursuivre trop vivement, de peur que s'il avoit perdu l'espérance de se sauver par la fuite, il ne rendît la victoire douteuse ou trop sanglante. La même chose se dit encore figurément & proverbialement, en parlant Des différens intérêts que les particuliers ont à démêler les uns avec les autres.

On appelle *Pont aux ânes*, Les réponses triviales dont les plus ignorans ont accoutumé de se servir dans les questions qu'on leur propose. (N'avez-vous rien de meilleur à répondre à mon objection? Ce que vous dites-là est le pont aux ânes.) Il se dit aussi en parlant Des choses communes que tout le monde sait, & qu'il est honteux d'ignorer. (Vous ne savez pas cela? c'est le pont aux ânes.)

Au jeu des cartes, on dit, *Faire un pont*, pour dire, Courber quelques-unes des cartes, & les arranger de telle sorte, que celui qui doit couper ne puisse guère couper qu'à l'endroit qu'on veut.

PONTS ET CHAUSSÉES. Phrase dont on se sert en certaines occasions, & sous laquelle on comprend tout ce qui regarde les grands chemins & les voiries. (Les Trésoriers de France ont l'inspection des ponts & chaussées de leur département. Trésorier des ponts & chaussées. Faire un fonds pour l'entretien des ponts & chaussées.)

PONTE. s. m. Ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant de quelques oiseaux, comme perdrix, faisans, &c. qui ne pondent qu'en certains temps de l'année. (Pendant que les perdrix font leur ponte. Les perdrix n'ont pas encore achevé leur ponte. Voici le temps de la ponte.)

PONTE. s. m. C'est au jeu de l'Hombre, l'as de cœur quand on fait jouer en cœur, & l'as de carreau quand on fait jouer en carreau. (Il jouoit à vilain jeu, mais le baste & le ponte lui sont entrés.)

PONTE, au jeu de la Bassette & du Pharaon, se dit De celui ou de celle qui met de l'argent sur des cartes contre le banquier. (Il y avoit tant de pontes.)

PONTÉ, ÉE. adj. Se dit d'Un vaisseau ou d'une frégate qui a un pont. (Il a fait le trajet sur un bâtiment qui n'étoit pas ponté.)

PONTER, v. n. Être ponte, jouer contre le banquier à la Bassette ou au Pharaon. (Voulez-vous ponter? Il y a un grand désavantage à ponter.)

PONTIFE. s. m. Personne sacrée qui a juridiction & autorité dans les choses de la Religion. (Aaron étoit le grand Pontife des Hébreux.)

Parmi les Chrétiens, dans l'Église Catholique, on appelle le Pape, *Le Souverain Pontife*. Et dans l'Office de l'Église, le mot de *Pontife*, se dit de tous les Évêques. (Dire l'Office du Commun des Pontifes. Un tel Saint, Pontife & Martyr.)

Il se dit aussi dans le style sublime en la même acception. (Et vous sacré Pontife, achevez d'offrir pour nous au Père Éternel le Sacrifice de réconciliation.)

Parmi les Gentils, les anciens Romains avoient leurs Pontifes. (Le Collège des Pontifes. César étoit grand Pontife. Tous les Empereurs, jusqu'à Gratien, ont pris le titre de Souverain Pontife.)

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient à la dignité de Pontife, d'Évêque. (Habits, ornemens pontificaux. Il y a quelques Abbés qui ont le privilège d'officier en habits pontificaux.) Il se dit plus ordinairement De la dignité du Souverain Pontife. (Cela est de la dignité pontificale. Il est parvenu à la dignité pontificale.)

PONTIFICAL. s. m. Livre qui contient les différentes prières, & l'ordre des cérémonies que l'Évêque doit observer particulièrement dans l'Ordination, la Confirmation, les Sacres, & autres fonctions réservées aux Évêques. (Le Pontifical Romain. Cela est précisément marqué dans le Pontifical.)

PONTIFICALEMENT. adv. Avec les habits pontificaux. (Officier pontificalement. Célébrer pontificalement.)

PONTIFICAT. s. m Dignité de grand Pontife. (César brigua, obtint le Pontificat. César réforma le Calendrier pendant son Pontificat.)

Il se prend ordinairement parmi les Chrétiens, pour la dignité du Pape. (Il fut élevé au Pontificat. Aspirer au Pontificat. Parvenir au Souverain Pontificat.)

Il se dit aussi Du temps qu'un Pape est sur le siége de Saint Pierre. (Sous le Pontificat de Grégoire le Grand. Pendant le Pontificat de saint Léon. Son pontificat ne dura guère.)

PONTON. s. m. Pont flottant, machine composée de deux bateaux joints par des poutres, sur lesquels on met des planches pour faire passer une rivière, un ruisseau à de la Cavalerie, à de l'Infanterie, à du canon, sans qu'il soit besoin d'un pont entier. (Il faut des pontons pour faire passer l'artillerie sur cette rivière.)

Depuis quelque temps, le mot de *Ponton* s'emploie principalement en parlant De certains petits bateaux de cuivre, qu'on porte dans une armée sur des espèces de chariots, pour le passage des rivières.

PONTON, en termes de Marine, est Une espèce de barque plate qui porte un mât, & qui sert au radoub des vaisseaux, à élever de l'artillerie, & à nettoyer des ports.

PONTONAGE. s. m. Droit qui se perçoit en quelques endroits sur les personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

PONTONIER. s. m. Celui qui reçoit le droit de pontonage.

POP

POPLITÉ, ÉE. adj. Terme d'Anatomie, qui a rapport au jarret. (Le muscle poplité. L'artère poplitée.)

POPULACE. s. f. coll. Le bas peuple, le menu peuple. (L'émotion de la populace. Apaiser la populace. Faire courir quelque bruit parmi la populace. La plus vile populace.)

POPULAIRE adj. de t. g. Qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple. (Émotion populaire. Erreur populaire. Façon de parler populaire.)

On appelle *Gouvernement populaire*, *État populaire*, Un Gouvernement, un État où l'autorité est entre les mains du peuple.

On appelle *Maladies populaires*, Certaines maladies contagieuses qui courent parmi le peuple.

On dit, qu'*Un homme est populaire*, qu'*il a l'esprit populaire*, pour dire, que Par des manières affables & honnêtes, il se concilie l'affection & les bonnes grâces du peuple, des petites gens.

POPULAIREMENT. adv. À la manière du peuple, comme le peuple. Il n'a guère d'usage que dans ces façons de parler. (Vivre populairement. Parler populairement, pour gagner les bonnes grâces du peuple.)

POPULARITÉ. s. f. Caractère d'un homme populaire. (Affecter la popularité.)

POPULO. s. m. Terme populaire, qui se dit d'un petit enfant gras & potelé. (Voilà un joli petit populo.)

POR

PORACÉ, ÉE. adj. Terme de Médecine, qui se dit Des humeurs dont la couleur verdâtre tire sur celle du poireau. (Pus poracé, Bile poracée.)

PORC. s. m. Cochon, sorte d'animal domestique qu'on engraisse pour le manger, & dont la graisse auprès de la peau s'appelle lard. (Grand porc. Gros porc. Porc gras. Porc maigre. Le porc se vautre dans la boue, dans l'ordure. Le porc étoit un animal immonde parmi les Juifs. Les Mahométans ne mangent point de chair de porc. Le lard d'un porc nourri de gland est plus ferme. Langue de porc. Pied de porc. Tuer un porc. Saler un porc.)

On appelle *Soie de porc*, Le grand poil qui vient aux porcs sur le haut du cou & sur le dos.

On appelle *Porc frais*, La chair d'un cochon qui n'est pas salé. (Acheter du porc frais. Manger du porc frais.)

On dit familièrement d'Un homme sale & gourmand, que (c'est un vrai porc.) Et on dit proverbialement & populairement d'un homme sale qui est dans un lieu où il a tout à souhait, qu'(Il est comme le porc à l'auge.)

PORC-ÉPIC. s. m. Animal semblable au hérisson, mais plus grand, & dont le corps est couvert de certains piquans, qu'on prétend qu'il darde & qu'il lance contre les chiens & les chasseurs qui le poursuivent. (Louis XII avoit pour devise un porc-épic, avec ces mots, *Cominùs & Eminùs*.)

PORC-MARIN. s. m. Sorte de gros poisson appelé autrement *Marsouin*, ou *Dauphin*, & dont la peau préparée ressemble à du chagrin. (Il y a quantité de porcs-marins dans la mer Méditerranée.)

PORC-SANGLIER. s. m. Porc-sauvage qu'on appelle ordinairement *Sanglier*, *Voyez* SANGLIER.

PORCELAINE. s. f. Sorte de terre très-fine, préparée & cuite sous toutes sortes de figures, de vases & d'ustensiles, à la Chine & au Japon. (Porcelaine fine. Ancienne porcelaine. Nouvelle porcelaine. Belle porcelaine. Porcelaine transparente. Vases de porcelaine. Tasse de porcelaine. Plat de porcelaine. Assiette de porcelaine.)

Il y a aujourd'hui en Europe plusieurs manufactures de Porcelaine, à l'imitation de celles de la Chine & du Japon. Ainsi l'on dit, (Porcelaine de Hollande. Porcelaine de Saxe. Porcelaine de saint Cloud, de Chantilly, de Vincennes, de Sève.)

On appelle aussi du nom de *Porcelaine*, Tous les vases faits de porcelaine.) Il a beaucoup de porcelaines, de très-belles porcelaines. Ses cabinets sont tout chargés de porcelaines.)

On appelle *Cheval porcelaine*, Celui dont la robe est grise, & tachée de poils bleuâtres & couleur d'ardoise.

PORCHAISON. s. f. Terme de chasse. État du sanglier dans la saison où il est le plus gras & le meilleur à manger. (À la fin de Septembre les sangliers sont en porchaison.)

PORCHE. s. m. Portique, lieu couvert à l'entrée d'une Église. (Le porche d'une Église de village.)

PORCHER. s. m. Celui qui garde les pourceaux. (Le porcher du village.)

On dit figur. d'Un homme grossier, malpropre & mal-appris, que (C'est un porcher, un vrai porcher.)

PORE. s. m. Petit trou, ouverture presque imperceptible dans la peau de l'animal, par où se fait la transpiration, & par où sortent les sueurs. (En été les pores sont plus ouverts. Le froid resserre les pores.) Il n'a guère d'usage qu'au pluriel.

Il se dit aussi De toutes les petites ouvertures de toute sorte de corps. (La plupart des corps ont des pores, sont pleins de pores. Le bois, les métaux, &c. ont des pores. La lumière passe au travers des pores du verre.)

POREUX, EUSE, adj. Qui a des pores. (Il n'y a point de corps qui ne soient poreux. Le verre est poreux.)

PORISME. s. m. Terme de Géométrie. Théorême, problême ordinairement très-facile, dont on se sert pour en démontrer ou pour en résoudre de plus difficiles. On ne se sert guère aujourd'hui, à la place de ce mot, que de celui de *Lemme*, quoique celui-ci ait une signification plus étendue, & s'applique quelquefois à des propositions difficiles.

PORISME, chez les anciens Géomètres, a aussi la même signification que *Corollaire*, & l'on ne se sert aujourd'hui que de ce dernier mot.

POROSITÉ. s. f. Qualité, caractère d'un corps poreux.

PORPHYRE. s. m. Sorte de marbre extrêmement dur, dont le fond est communément rouge, & quelquefois verd, marqué de petites taches blanches. (Table de porphyre. Colonne de porphyre. Figure, buste de porphyre.)

PORPHYRISER. v. a. Terme de Chimie. Broyer une substance sur du porphyre, pour la réduire en une poudre très-fine.

PORPHYRISÉ, ÉE. participe.

PORREAU. *Voyez* POIREAU.

PORRECTION. s. f. Manière dont se confèrent les Ordres mineurs. (Les Ordres majeurs se confèrent par l'imposition des mains, & les mineurs par la porrection des choses qui en désignent les fonctions.)

PORT. s. m. Lieu propre à recevoir les vaisseaux, & à les tenir à couvert des tempêtes. (Petit port. Grand port. Il y a des ports que la nature a faits. Il y a deux forts qui défendent l'entrée du port. Ce port a dix brasses d'eau. Le fond de ce port est bon. Ce port a un fond de vase. Un port fermé d'une chaîne. Ce n'est qu'un bassin, ce n'est pas un port. Un port qui se remplit aisément. Nettoyer un port. Il n'y a que des barques qui puissent tenir dans ce port. Ce port n'est propre que pour des galères. Il y a une darse pour les galères dans ce port.) *Faire naufrage au port*, c'est-à-dire, Faire naufrage dans le port en y entrant.

On dit fig. qu'*On a fait naufrage au port*, pour dire, que Tous les desseins ont été ruinés, renversés sur le point qu'on espéroit de les voir réussir.

On appelle aussi *Port sur les rivières*, Les lieux où les vaisseaux ou les bateaux abordent.

On dit, *Prendre port*, *surgir au port*, pour dire, Aborder à terre, soit dans un port, soit ailleurs.

On dit, *Fermer un port*, *fermer les ports*, pour dire, Empêcher qu'il n'en sorte aucun vaisseau. (Dès que cela fut arrivé, on ferma tous les ports, pour empêcher que la nouvelle n'en fût portée au dehors.)

On dit, qu'*Un vaisseau est arrivé à bon port*, pour dire, qu'Il est heureusement arrivé. On dit aussi, que (Des marchandises sont arrivées à bon port.) Et on dit figurément d'Un homme qui est arrivé heureusement & en bonne santé au lieu où il vouloit aller, qu' (Il est arrivé à bon port.)

PORT. se dit figur. De tout lieu de repos, d'assurance, de tranquillité. (Il s'est retiré du monde & de l'embarras des affaires, il est dans le port. Il voit du port toutes les tempêtes de la Cour.)

On dit aussi d'Un homme de bien qui est mort, & que l'on croît être en Paradis, qu' (Il est arrivé au port, qu'il est dans le port.)

On appelle fig. *Port de salut*, un lieu où l'on se retire à l'abris d'une tempête. (Cette île, cette rade ont été pour lui un port de salut.) On le dit aussi d'une maison Religieuse où l'on se retire loin des embarras du monde ; & généralement il se dit De tous les lieux où l'on cherche à se mettre à couvert de quelque danger. (La maison de ce Prince a été un port de salut pour lui.)

PORT. s. m. Se dit de différentes choses, par rapport à diverses significations du verbe *Porter*. Ainsi, en parlant d'Un vaisseau, on dit, qu'*Il est du port de tant de tonneaux*, pour dire, qu'Il peut porter tant de tonneaux de marchandises. (Un vaisseau du port de six cents tonneaux.)

Il se dit aussi Du droit qu'on paye pour la voiture des hardes que portent les Rouliers ou les Messagers, pour les lettres qu'on reçoit par la voie de la poste. (Il a donné tant par livre au Messager d'un tel lieu, pour le port de ses hardes. Je suis ruiné en ports de lettres.)

On dit aussi dans les Ordonnances, *Le port d'armes*, pour dire, L'action de porter les armes. (Le port d'armes est défendu aux Roturiers.)

Il se dit encore à certains jeux des cartes, en parlant des cartes qu'on réserve pour les joindre à celles qui doivent rentrer du talon. (Mon port étoit beau, mais il m'est rentré vilain jeu.)

Il se dit aussi pour signifier Le maintien d'une personne, la manière dont une personne qui est debout porte sa tête & tout son corps. (Un port noble & majestueux.) Et dans le même sens, on dit familiè-

rement, d'Une femme bien faite & qui a l'air noble, qu' (Elle a le port d'une Reine.)

Les Botanistes disent dans le même sens, (Le port d'une plante.) Le port résulte non pas de la structure particulière de quelque partie, mais du tout ensemble. (Cette plante a le port de la ciguë.)

PORT DE VOIX. Terme de Musique. Passage insensible de la voix, d'un ton inférieur à un ton supérieur. Quand le passage se fait d'un ton supérieur à un ton inférieur, il s'appelle *Un coulé*.

PORTABLE. adj. m. Terme de Coutumes. Il y a des Coutumes où *Le cens est portable*, c'est-à-dire, Doit être porté par le tenancier au manoir du Seigneur, à peine d'amende. Dans les autres, *Le cens est requérable*.

PORTAGE. s. m. Action de porter. (Il faut tant pour le portage.)

Il se dit aussi Du droit que chaque Officier de Marine & chaque Matelot ont de pouvoir embarquer pour leur compte jusqu'à tant pesant. (Cet Officier a droit de portage pour tant de quintaux.)

En parlant De certains fleuves, comme de celui de Saint-Laurent, où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot, on dit, *Faire portage*, pour dire, Porter par terre le canot & tout ce qui est dedans au-delà de la chute d'eau. Et en parlant Des endroits où sont ces chutes d'eau, on les appelle *Portages*. (Depuis là jusqu'à Quebec, il y a tant de portages.)

PORTAIL. s. m. La principale porte d'une Église, avec les ornemens qui l'accompagnent. (Le portail d'une Église. Portail magnifique, superbe, bien entendu. Le dedans de cette Église ne répond pas au portail. Ce portail est du dessein de Michel-Ange.)

On appelle aussi *Portail*, La façade entière d'une Église. (Le portail de St. Pierre de Rome. Le portail de St. Gervais de Paris.) Autrefois on disoit *Portaux* au pluriel, mais il n'est plus en usage; on dit aujourd'hui *Portails*.

PORTATIF, IVE. adj. Qu'on peut aisément porter. (Les petits livres sont commodes, en ce qu'ils sont portatifs. Cette machine est belle, mais elle n'est pas portative.)

On dit aussi familièrement d'Un homme qui peut à peine marcher, & qui est fort pesant, qu'*Il n'est pas portatif*. (Cet homme ne peut aller nulle part, il n'est pas portatif. Si vous étiez plus portatif, je vous prierois....)

PORTE. s. f. Ouverture faite pour entrer dans un lieu fermé, & pour en sortir. (Petite porte. Grande porte. Porte carrée. Porte ronde. Porte bâtarde. Porte cochère. Fausse-porte. Porte de derrière. Cette porte est trop basse. Le seuil d'une porte. La baie d'une porte. La porte d'une grange. La porte d'un jardin, d'une maison. La porte principale. La porte d'une Église. Les portes de la ville.)

On appelle *La porte de l'agrafe*, La petite ouverture dans laquelle on passe le crochet d'une agrafe.

PORTE, se dit aussi d'Un assemblage de bois ou de fer qui tourne sur des gonds, & qui sert à fermer l'ouverture de la porte. (Porte de bois. Porte à deux battans. Porte à placard. Ouvrir, fermer une porte. Enfoncer une porte. Heurter à la porte. Entr'ouvrir une porte. Porte entr'ouverte, entre-baillée. Tirer la porte après soi. Fermer la porte au verrou. Pousser une porte. Se mettre derrière une porte. Attacher un petard à la porte d'une ville. Faire sauter une porte. Enfermer quelqu'un entre deux portes.)

On appelle *Porte verte*, Un châssis couvert d'étoffe verte, qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer.

On dit, *Refuser la porte à un homme*, pour dire, Ne vouloir pas le laisser entrer en un endroit. (Il se présenta pour entrer au bal, & on lui refusa la porte.) On dit aussi, *Faire refuser la porte à quelqu'un chez soi*, pour dire, Ne vouloir pas recevoir sa visite. Et, *Donner la porte à quelqu'un*, pour dire, Le faire passer devant soi par honneur.

On dit, qu'*On est logé à la porte de quelqu'un*, qu'*on est logé porte à porte*, pour dire, qu'On a une maison tout auprès de la sienne. Et on dit, qu'*On a une maison à la porte d'une Ville*, Quand on a une maison qui en est fort près.

On dit figur. *Mettre un valet à la porte*, pour dire, Le chasser.

On dit, *De porte en porte*, pour dire, De maison en maison. (Aller de porte en porte, solliciter de porte en porte.) Et on dit figur. qu'*Un homme heurte à toutes les portes*, pour dire, qu'il s'adresse à toutes sortes de personnes, & cherche toutes sortes de moyens pour réussir dans une affaire.

On dit figur. qu'*Un homme s'est morfondu à la porte d'un Ministre*, pour dire, qu'Il lui a fait long-temps sa cour sans en pouvoir rien obtenir. Et en termes de civilité, pour dire, qu'On a été pour rendre visite à quelqu'un, on dit, qu'*On a été*, qu'*on s'est présenté à sa porte*.

On dit aussi, *Se faire écrire à la porte de quelqu'un*, pour dire, Se faire écrire dans la liste du portier, afin que le maître sache qu'on y a été.

On dit figur. que *Toutes les portes sont ouvertes à quelqu'un*, que *toutes les portes tombent devant lui*, pour dire, que Son crédit, & la considération qu'on a pour lui, lui rendent toutes les entrées faciles: qu'il a un libre accès auprès de ceux qui ont le plus de part dans les affaires.

On dit figur. qu'*Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, pour dire, qu'Il faut se déterminer à quelque chose, & prendre son parti d'une manière ou d'autre.

On dit fig. que *L'impunité ouvre la porte à toutes sortes de crimes*, pour dire, qu'Elle donne lieu de commettre toutes sortes de crimes.

En parlant d'Une place qui donne une entrée facile dans un pays, on dit figurément, que (C'est la porte d'un tel pays.)

On dit, qu'*Un homme a été aux portes de la mort*, pour dire, qu'Il a été à l'extrémité.

On dit, *Les portes de l'Enfer*, pour dire, Les Puissances de l'Enfer. Il est dit dans l'Écriture, que (Les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Église.)

On appelle fig. *Porte de derrière*, Un faux-fuyant, une défaite, une échappatoire. (Ne vous fiez pas à cet homme-là, il a toujours une porte de derrière.)

À PORTE OUVRANTE, À PORTE FERMANTE. Phrases dont on se sert en parlant des Places de guerre, & autres Villes où l'on ouvre & où l'on ferme les portes à certaines heures précises du soir & du matin. (J'en suis sorti à porte ouvrante. J'y suis rentré à porte fermante.)

PORTE, se dit aussi dans une acception particulière, pour signifier La Cour de l'Empereur des Turcs. Et c'est dans ce sens qu'on dit, (La Porte Ottomane. Ambassadeur à la Porte. Il a été long-temps à la Porte. Un Ambassadeur, un Envoyé de la Porte.)

PORTE-ARQUEBUSE. Et tous les autres mots semblables, composés du verbe *Porter*. Voyez après PORTER.

PORTÉE. s. f. Ventrée, tous les petits que les femelles des animaux portent, font en une fois. (Première, seconde portée. Il y a des chiennes qui font jusqu'à neuf & dix chiens en une portée.)

PORTÉE, se dit en parlant Des armes à feu, ou des armes de trait, pour marquer jusqu'où un canon, un mousquet, un arc, &c. peuvent porter un boulet, une balle, une flèche. (Camper hors de la portée du canon. S'avancer à la portée du mousquet. S'avancer à une portée de pistolet. Nous sommes hors de la portée des balles. Tirer une perdrix hors de portée.)

On dit, qu'*Une chose n'est pas à la portée de la main de quelqu'un*, pour dire, qu'Elle est dans un lieu trop haut ou trop éloigné, pour qu'il puisse y atteindre avec la main.

PORTÉE, se dit De la voix & de la vue. (Être à la portée de la voix de quelqu'un. Mettez-vous à la portée de ma voix. Cela n'est pas à la portée de ma vue.)

On dit figur. *Être à portée de quelque chose*, pour dire, Être en état de demander, d'obtenir quelque chose. (Il est bien à la Cour, il est à portée de demander, d'obtenir des grâces.)

PORTÉE, se prend aussi pour l'étendue, la capacité de l'esprit, pour ce qu'on peut faire, ce que peut concevoir ou produire l'esprit d'une personne. (La portée de l'esprit de cet homme, &c. Il y a peu de gens de sa portée. On ne doit rien entreprendre au-delà de sa portée, de la portée de son esprit. Cela passe, excède ma portée. S'accommoder à la portée de quelqu'un, à la portée des Auditeurs. Je connois sa portée. Il ne sauroit venir à bout de son entreprise, elle est au-dessus de sa portée, de ses forces. Cela est au-dessus de la portée de l'esprit humain.)

PORTÉE, se dit encore en parlant De ce que peut faire une personne par rapport à sa naissance ou à sa fortune. (Il aspire à une charge qui est au-dessus de sa portée. Il fait une dépense fort au-dessus de sa portée.)

PORTÉE, en termes de chasse, se dit du cerf, & fig. L'endroit le plus haut où le bois du cerf a porté & atteint en passant dans un taillis, dont il a fait plier les branches, par où l'on connoît la grandeur ou la petitesse du cerf. (Les portées nous ont donné connoissance du cerf.)

PORTÉE, se prend aussi pour L'étendue d'une pièce de bois mise en place. (Cette poutre plie dans le milieu, parce qu'elle a trop de portée.) Et pour la partie des pièces de charpente qui porte sur le mur ou sur un pilier. (Il faut qu'une poutre ait au moins un pied de portée, que les solives aient six pouces de portée. Les portées de cette poutre sont pourries.)

PORTÉE, en Musique, signifie Les cinq lignes sur lesquelles on pose les notes. (Il faut me régler ce papier à douze portées par page.)

PORTER. v. a. Avoir un fardeau sur soi, soutenir quelque chose de lourd, de pesant. (Porter un sac de blé. Porter un ballot de livres. Porter du bois. Porter de l'eau. Porter deux cents pesant. Porter sur la tête. Porter sur le dos. Porter sur les épaules. Porter une hotte. Porter à bras. Il fallut le porter à bras. On le portoit dans une chaise. Se faire porter en chaise. Vous ne sauriez porter cela d'une main. Porter le dais à l'entrée solennelle d'un Prince dans une ville. Porter le dais du St. Sacrement. Porter une châsse. Porter une bière.)

On dit figur. qu'*Un homme a plus de travail, plus d'affaires qu'il n'en peut porter*, pour dire, qu'Il est chargé de tant de travail, d'une si grande quantité d'affaires, qu'il n'y sauroit suffire. Et, qu'*Il porte tout le poids des affaires*, pour dire, qu'Il en est le seul chargé.

Lorsque par déférence au sentiment de quelqu'un, on se résout à faire une chose dont on avoit quelque scrupule, on dit figur. qu'*Il en portera le péché*, qu'*il en portera l'iniquité*, pour dire, que S'il y a du péché, il en sera chargé, il en sera responsable.

On dit proverbialement, que *Chacun porte sa croix en ce monde*, pour dire, qu'Il n'y a personne qui n'ait ses afflictions particulières.

On dit figurém. & famil. d'Un homme par qui on a été offensé, qu'*Il ne le portera pas loin*, pour dire, qu'on s'en vengera dans peu.

On dit aussi figur. d'Un homme qui est à charge par l'ennui qu'il donne, qu'(On le porte sur les épaules.)

On dit au jeu de la Boule & à d'autres jeux semblables, qu'*Un homme porte les deux, porte ses deux*, pour dire, qu'Il joue deux boules contre deux hommes qui n'en ont qu'une chacun. On le dit aussi figur. pour dire, qu'Il fait deux fonctions différentes.

On dit, *L'un portant l'autre, & le fort portant le foible*, pour dire, Compensant l'un avec l'autre, & en composant une espèce de tout. (Cette vigne, cette terre rapporte tant tous les ans l'un portant l'autre, le fort portant le foible.)

On dit figurément, *Porter quelqu'un*, pour dire, L'assister de sa faveur, de son crédit, le favoriser. (Celui qui le portoit le plus, & de la protection duquel il espéroit sa fortune, fut exilé. Il y a des personnes puissantes qui le portent. Il est porté par des personnes puissantes.)

PORTER, signifie encore, Transporter une chose d'un lieu, & aller la mettre dans un autre. (Il prit deux tableaux qui étoient dans sa salle, & les porta dans sa chambre. Portez ces papiers dans mon cabinet.)

On dit, *Porter quelqu'un en terre*, pour dire, Le porter pour l'enterrer. Et, *Porter quelqu'un par terre*, pour dire, Le renverser par terre.

PORTER, se dit aussi Des chevaux, des bêtes de charge & de voiture, & des choses inanimées qui soutiennent quelque chose de pesant. (Le cheval qui le portoit. Un mulet qui porte cinq cents pesant. Un vaisseau qui porte tant de tonneaux. Des colonnes qui portent une galerie. Une rivière qui porte de grands bateaux.)

On dit, qu'*Une rivière porte bateau*, pour dire, qu'Elle est navigable.

On dit, que *Du vin porte bien l'eau*, pour dire, qu'Encore qu'on y mette de l'eau, on ne laisse pas de sentir la force du vin. Et, qu'*Il ne porte pas l'eau*, pour dire, qu'Il a peu de force, peu de sève, & que pour peu qu'on y mette d'eau, il ne sent presque plus rien.

PORTER, signifie aussi simplement, Avoir sur soi, tenir à la main, sans égard à la pesanteur de la chose. (Il ne porte jamais d'argent sur lui. Il porte toujours quelque livre dans sa poche. Porter un bouquet à la main. Porter un cierge à la procession.)

PORTER, se dit encore De tout ce qu'on a sur soi, comme servant à l'habillement, à la parure. (Porter des habits brodés. Porter un habit tout uni. C'est un habit qui n'a jamais été porté. Porter du velours, du satin. Porter du drap. Porter le deuil. Porter la haire. Porter la perruque. Porter des pierreries. Porter un collier de perles.) Il se dit aussi De ce qui sert à la défense & à marquer la profession, l'état. (Porter des pistolets. Porter une épée. Dans l'Infanterie, les Piquiers portoient la cuirasse & le pot en tête. Porter une écharpe. Porter des plumes à son chapeau. Les François portent l'écharpe blanche, & les Espagnols l'écharpe rouge. Porter le mousquet. Porter la pique. Il a long-temps porté les armes sous un tel Prince, au service d'un tel Prince. Porter l'épée, la soutane, la robe. Porter le petit collet. Porter le surplis, l'aumusse. Porter le froc.)

On le dit de même De ce qui marque la dignité. (Les quatre grands Officiers de l'Ordre du St. Esprit portent le cordon bleu comme les Chevaliers.)

On dit famil. *Un homme portant barbe*, pour dire, Un homme qui a de la barbe, un homme fait. (Il y avoit là trois hommes portant barbe.)

On dit, *Se faire porter la robe, se faire porter la queue*, pour dire, Faire porter la queue de sa robe par un laquais, par un page.

On dit, qu'*Un homme a porté les chausses*, pour dire, qu'Il a été page; qu'*Il a porté les couleurs, les livrées*, pour dire, qu'Il a été laquais.

On dit prov. & figur. qu'*Une femme porte le haut-de-chausse, porte les chausses*, pour dire, qu'elle est plus maîtresse dans sa maison que son mari.

En parlant d'Un coup, d'une blessure, on dit, *En porter les marques*, pour dire, En avoir encore les marques sur le corps.

PORTER, se dit encore Des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras, &c. & de tout ce qui regarde la contenance & le geste. (Porter la tête haute. Porter les pieds en dehors. Porter bien ses bras en dansant. Porter le bras en écharpe.)

Il se dit aussi en ce sens Des animaux, & principalement des chevaux & des chiens. (Un cheval qui porte bien sa tête. Les chevaux Anglois portent ordinairement le nez au vent. Ils portent au vent. Un chien qui porte bien ses oreilles.)

On dit familièrement, qu'*Un homme le porte haut*, pour dire, qu'Il se prétend de grande qualité, ou qu'il se prévaut de l'avantage que son rang, sa dignité, ses richesses, sa capacité lui donnent. Il est du style familier.

On dit famil. qu'*Un homme porte la mine d'avoir fait une chose*, pour dire, qu'On juge cela à sa mine, à son air. Il est du style familier.

PORTER, se dit encore dans la signification de Pousser, étendre, faire aller, conduire. (Il faut porter ce mur jusques-là. Il faut le porter encore plus loin. Un arbre qui porte sa tête jusques dans les nues. Ce Prince a porté ses armes jusques dans le cœur du pays ennemi. Alexandre porta ses armes jusques dans les Indes. Des tuyaux qui portent l'eau dans un jardin, dans une cour, dans une cuisine, dans un réservoir.)

On dit figurément, (Porter la terreur de ses armes, porter son nom & sa gloire, porter son ambition, ses espérances, porter ses desirs jusqu'aux plus grandes choses. C'est porter la vengeance, le ressentiment trop loin. On ne peut pas porter le scrupule plus loin. Il a porté la dignité, l'autorité de la Magistrature à un haut degré.)

On dit encore, *Porter la terreur, la confusion par tout*, pour dire, Causer, donner de la terreur, répandre le désordre par tout. Et on dit, *Porter bonheur, porter malheur, porter guignon*, pour dire, Être cause de quelque bonheur, de quelque malheur. Le dernier est du style familier.

On dit, *Porter la main à l'épée, porter la main au chapeau*, pour dire, Étendre sa main pour tirer l'épée, ou pour ôter son chapeau.

On dit, *Porter un coup à quelqu'un*, pour dire, Pousser, adresser un coup à quelqu'un. (Ils lui portèrent plusieurs coups, mais il les para tous. Porter un coup d'épée. Porter une botte.)

On dit figur. d'Une personne de considération, de mérite, que *Tout ce qu'il dit porte coup, que toutes ses paroles portent coup*, soit pour dire, qu'Il ne dit rien qui ne fasse une grande impression sur l'esprit, par la déférence qu'on a pour lui; soit pour dire, qu'il place toujours à propos ce qu'il dit.

On dit aussi, qu'*Une chose porte coup*, pour dire, qu'On en tire quelque conséquence, qu'elle produit quelque effet considérable.

On dit, qu'*Un fusil porte bien son plomb*, pour dire, que Quand on le tire, tout le menu plomb qui y est ne s'écarte point trop, & qu'il est poussé droit au but.

On dit encore, *Porter ses regards, porter sa vue en quelque endroit*, pour dire, Regarder, adresser ses regards, les fixer, les arrêter en quelque endroit. (Quelque part que je porte la vue, je vois....) Et on dit figur. *Porter ses vues bien haut*, pour dire, Former de grands desseins. Et, *Porter ses vues bien loin*, pour dire, Prévenir de loin les choses à venir, les prévoir.

On dit, *Porter une santé*, pour dire, Boire à la santé de quelqu'un, en s'adressant à un autre pour l'inviter à en faire autant.

On dit famil. qu'*Un homme n'a pas porté santé depuis sa disgrace, depuis sa chute*, pour dire, que Depuis ces accidens il n'a point eu de santé.

PORTER, signifie encore, Être étendu en longueur. (Cette poutre porte trente pieds. Cette pièce de drap doit porter vingt aunes. Cette tenture porte dix-huit aunes de cours.)

PORTER, signifie aussi, Produire; & il se dit De la terre, des arbres, &c. (C'est un pays qui porte de bons fruits. Des ter-

res qui portent du froment. Un arbre qui porte de beaux fruits. L'arbre qui porte les noix de muscade.)

On dit, *Qu'une somme porte intérêt*, pour dire, qu'Elle produit intérêt.

PORTER ; se dit aussi Des femmes & des femelles des animaux. (Les femmes portent ordinairement leurs enfans neuf mois. Porter un enfant à terme. L'enfant qu'elle porte. Les cavales portent onze mois.)

PORTER, signifie encore, Souffrir, endurer. (Il porte impatiemment sa disgrace. Il a porté son malheur, son affliction en homme de bien. Il en portera la peine. Il en portera la folle enchère.) On dit en ce sens, que *Les enfans portent quelquefois les iniquités de leurs pères*, pour dire, qu'Ils souffrent quelquefois la peine dûe aux iniquités de leurs pères.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui a été battu par un autre, qu'*Il a été le plus fort*, qu'*il a porté les coups*.

On dit proverbialement & figurément, dans le langage de l'Écriture, *Porter tout le poids du jour & de la chaleur*, pour dire, Endurer toute la fatigue, toute la peine.

PORTER, signifie aussi, Induire, exciter à quelque chose. (Son inclination le porte aux armes. Ce sont eux qui l'ont porté à cela. Les mauvaises compagnies l'ont porté à la débauche.)

On dit, *Porter amitié*, *porter affection à quelqu'un* ; &, *Etre porté d'amitié pour quelqu'un*, pour dire, Avoir de l'amitié, de l'affection pour quelqu'un. De même que *Porter amitié*, *porter affection*, signifient Aimer ; de même aussi, *Porter honneur*, *porter respect*, signifient, Honorer, respecter. Et, *Porter envie*, signifie, Envier.

On dit, *Porter la parole*, pour dire, Parler au nom d'une Compagnie, d'un Corps, d'une Communauté. (Il portoit la parole pour la Compagnie.) Et, *Porter parole*, pour dire, Donner assurance, promettre verbalement au nom de quelqu'un. (Je lui ai porté parole de dix mille écus.)

On dit, *Porter témoignage*, pour dire, Témoigner qu'une chose est ou n'est pas. (Il ne faut jamais porter témoignage contre la vérité. Je puis porter témoignage qu'il n'en a jamais dit un mot.) On dit, *Porter son jugement de quelque chose*, *sur quelque chose*, pour dire, Juger de quelque chose.

PORTER, s'emploie encore en parlant D'actes publics & de lettres ; & il se dit des choses qui y sont expressément contenues. (La Déclaration porte que..... L'Arrêt porte condamnation. Il est porté par la loi, par le contrat, que..... La flotte est arrivée, les dernières lettres qu'on a reçues le portent expressément. Les lettres d'aujourd'hui portent que tout est dans le même état.)

On dit d'Un empêchement légitime qu'on allégue, pour s'excuser de n'avoir pas fait quelque chose, que (Cela porte son excuse avec soi.) On dit, que *La beauté porte sa recommandation avec elle*, pour dire, qu'Une belle personne n'a qu'à se montrer, pour s'attirer la bienveillance de tout le monde.

On dit, qu'*Une viande porte sa sausse*, qu'*un fruit porte son sucre*, pour dire, qu'Une viande est si bonne, qu'elle n'a pas besoin de sausse, qu'un fruit est si bon, qu'il n'a pas besoin de sucre.

Aux jeux des cartes où l'on a accoutumé d'écarter, on dit, *Porter beau jeu*, *porter vilain jeu*, pour dire, Avoir beau jeu, vilain jeu aux premières cartes.

On dit aussi, qu'*On porte une couleur*, pour dire, que C'est celle dont on a le plus de cartes en mains, & dans laquelle on a son jeu fait, ou presque fait. (Il portoit une quinte de cœur toute faite. Il portoit pique, mais il ne lui est rien rentré.) Mais quand on dit, *Porter à une couleur*, alors on suppose qu'on ne porte pas un jeu fait. (Il porte à trèfle. Il porte aux Dames. Il porte à la quinte major de carreau.)

PORTER, est aussi verbe neutre, & signifie Poser, être soutenu. (Une poutre qui porte sur la muraille. Tout l'édifice porte sur ces colonnes.)

On dit, qu'*Une poutre porte à faux*, pour dire, qu'Elle n'est pas bien posée sur le solide, sur le massif qui doit la soutenir.

On dit figurément d'Un raisonnement qui n'est pas concluant, qu'*Il porte à faux*, soit que le défaut vienne du principe, ou de sa mauvaise application.

On dit aussi, qu'*Un carrosse porte sur la flèche*, pour dire, qu'Il touche, qu'il bat sur la flèche quand il est en mouvement. Et on dit, que *La selle d'un cheval porte sur le garrot*, pour dire, qu'Elle le touche sur le garrot.

En termes de Marine, on dit, *Porter au Sud*, *au Nord*, *&c.* pour dire, Gouverner, faire route au Sud, au Nord, &c.

PORTER, signifie aussi Atteindre ; & en ce sens, il se dit Des pièces d'artillerie, & des armes à feu & autres. (Le canon de la place ne sauroit porter jusqu'ici. Le boulet ne porta que jusqu'au pied de la muraille. Une couleuvrine qui porte une demi-lieue, à une demi-lieue. Les flèches ne sauroient porter jusques-là.) En ce sens, il se dit aussi Des coups d'armes à feu & autres. (Tous les coups que l'on tire ne portent pas. La blessure est dangereuse, car le coup a porté sur l'os.) Et l'on dit en parlant d'Un heurt, d'un coup que l'on s'est donné à la tête en tombant, que (La tête a porté.)

On dit, qu'*Un canon*, qu'*un fusil porte loin*, pour dire, qu'Il atteint à une grande distance.

On dit, en parlant d'armes à feu, *Tirer à bout portant*, pour dire, En appuyant le bout de l'arme sur le corps de son ennemi, ou au moins de fort près. Et, *Dire quelque chose à bout portant*, signifie figurément, Dire quelque chose de fâcheux en face à quelqu'un.

On dit au jeu de la Paume, que *La balle a porté sur le toit*, *sur les deux toits*, pour dire, qu'Elle y a touché. Et l'on dit, que *La balle porte au mur* ; ou absolument, qu'*Elle porte*, pour dire, que De son premier bond elle touche au mur, de telle façon que le mur la renvoie.

PORTER, en termes d'Armoiries, signifie, Avoir dans ses armes. Ainsi on dit, *Un tel Seigneur porte d'azur au lion d'argent*, *porte de gueules aux trois besans d'or*, pour dire, qu'Il a dans ses armes un lion d'argent en champ d'azur, trois besans d'or dans un champ de gueules, &c.

PORTER, est aussi réciproque, & reçoit diverses significations. Il se dit de l'état de la santé. (Se porter bien. Se porter mal. Comment se porte-t-il ? Il ne se porte pas trop bien depuis quelques jours. Il se porte mieux.)

Il se dit encore De la disposition de l'esprit, de l'inclination, de la pente qu'on a à quelque chose. (C'est un garçon qui se porte au bien. Il s'est porté à cela de lui-même. Il se porte au mal. Se porter à la débauche.)

Il signifie aussi, S'appliquer à quelque chose. (Il se porte avec ardeur à tout ce qu'il fait.)

Il se dit encore Des différentes manières d'agir & de se conduire en certaines occasions. (Il s'y est porté en homme de cœur. Il s'y est porté un peu mollement.)

On dit en termes de Pratique, *Se porter partie contre quelqu'un*, pour dire, Se rendre partie contre quelqu'un, intervenir contre lui dans un procès. *Se porter pour appelant*, pour dire, interjeter appel d'une Sentence. Et, *Se porter pour héritier*, pour dire, Prendre la qualité d'héritier, se déclarer héritier, & agir en cette qualité.

PORTÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement, en parlant De certaines choses qu'il n'importe guère de faire d'une manière plutôt que d'une autre, ou qui ne sont guère plus mal-aisées à faire d'une façon que d'une autre, (Autant vaut traîné que porté.)

On dit quelquefois à un homme qui en est venu voir un autre vers l'heure du dîner, (Demeurez ici à dîner, vous voilà tout porté.)

PORTE AIGUILLE. s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles, & pour les tenir d'une manière plus stable.

PORTE-ARQUEBUSE. s. m. Officier qui porte le fusil du Roi, quand il va à la chasse.

Il se dit aussi Des Officiers qui ont la même charge chez les Princes de la Famille Royale.

PORTE-ASSIETTE. s. m. Cercle d'argent, d'étain, &c. qu'on met sur la table, & sur lequel on met des plats, des assiettes d'entrée & d'entremets.

PORTE-BAGUETTE. s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir & porter la baguette.

PORTE-BALLE. s. m. Petit Mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises.

PORTE-BARRES. s. m. pl. Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, & qui supportent les barres des chevaux que l'on mène accouplés. (Il est inutile de mettre des barres & des portes-barres au premier cheval de chaque bande, ce cheval étant confié à un palefrenier qui le mène par le licou.)

PORTE-BOUGIE. s. m. Canule, ou instrument à la faveur duquel on dirige & l'on conduit des bougies dans l'urètre, à l'effet de le dilater.

PORTE-CHAPE. s. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une Église. (Il est porte-chape dans une telle paroisse.)

PORTE-COLLET. s. m. Pièce de carton ou de baleine couverte d'étoffe, qui sert à porter le collet ou le rabat.

PORTE-CRAYON. s. m. Instrument d'or, d'argent, de cuivre, &c. dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX. s. m. Celui qui porte la Croix devant le Pape, devant un Légat, devant un Archevêque. Il se dit aussi De

ceux qui portent la Croix aux Processions.

PORTE-CROSSE. s. m. Celui qui porte la Crosse devant un Évêque.

PORTE-DIEU. s. m. C'est ainsi qu'on appelle communément dans une Paroisse, Le Prêtre qui est destiné à porter le Viatique aux malades.

PORTE-ENSEIGNE. s. m. C'est ainsi qu'on appeloit autrefois Celui qu'on appelle présentement Enseigne dans une Compagnie d'Infanterie.

PORTE-ÉPÉE. s. m. On appelle de la sorte ce morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte, pour porter l'épée.

PORTE-ÉTENDARD. s. m. Il se dit d'Un Cavalier, qui dans les marches ordinaires porte l'étendard que le Cornette doit porter les jours d'action.

Il signifie aussi Une pièce du cuir attachée à la selle, pour appuyer le bout d'en bas de l'étendard.

PORTE-ÉTRIVIÈRES. s. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle, le plus près de la pointe de l'arçon qu'il est possible.

PORTE-FAIX. s. m. Crocheteur, celui dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FEUILLE. subst. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, & servant à renfermer des papiers.

PORTE-LETTRE. s. m. Sorte d'étui ou de petit porte-feuille, dans lequel on met des lettres & des papiers, & que l'on porte dans sa poche.

PORTE-MANTEAU. s. m. Officier du Roi, dont la charge est de porter le manteau du Roi, quand il sort. Il y a aussi des charges de Porte-manteau dans toute la Famille Royale.

PORTE-MANTEAU, se dit aussi d'Une sorte de valise qui est ordinairement d'étoffe. Et on appelle encore *Porte-Manteau*, Un morceau de bois attaché à la muraille, où l'on a accoutumé de suspendre les habits.

PORTE-MORS. s. m. Cuirs qui soutiennent le mors de bride. (Chaque porte-mors a une boucle par le moyen de laquelle il peut être haussé ou baissé.)

PORTE-MOUCHETTES. s. m. Instrument de métal où l'on met les mouchettes dont on mouche les bougies, les chandelles.

PORTE-MOUSQUETON. s. m. Espèce de crochet ou d'agrafe qui est au bas de la bandoulière d'un Cavalier, & qui l'aide à porter son mousqueton.

On donne le même nom aux petites agrafes qui sont aux chaînes & aux cordons de montre, parce qu'elles sont faites de la même manière.

PORTE PIERRE. s. m. Instrument fait en forme de porte-crayon, qui sert à porter la pierre infernale.

PORTE-TAPISSERIE. s. m. Châssis de bois qu'on élève au haut d'une porte, & sur lequel la tapisserie s'étend pour tenir lieu de portière.

PORTE-VERGE. s. m. Bedeau qui porte une baguette ou une verge devant le Curé, devant les Marguilliers, dans une Paroisse, dans une Église.

PORTE-VENT. s. m. Tuyau de bois qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue.

PORTE-VOIX. s. m. Sorte d'instrument en forme de trompette, pour porter la voix au loin.

PORTEUR, EUSE. s. Celui ou celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau. (Les Boulangers, les Bouchers ont des porteurs par qui ils envoient le pain, la viande dans les maisons qu'ils servent. Il y a des porteurs, des porteuses dans les marchés pour porter ce qu'on achete. Les Banquiers, les Trésoriers ont des porteurs d'argent.)

Il se dit aussi d'Un homme chargé de rendre une lettre. (Le porteur de ma lettre est homme en qui l'on peut prendre confiance. Vous pouvez donner la réponse au porteur.)

On dit par plaisanterie, en parlant d'Une lettre qu'on trouve trop longue, (Le porteur vous dira le reste.)

PORTEUR DE CHAISE, & simplement *Porteur*, Un de ces hommes qui portent les gens dans une chaise par les rues. (Prendre des porteurs sur la place. Envoyer quérir des porteurs. Avoir de bons porteurs de chaise, ou de bons porteurs.)

PORTEUR D'EAU, PORTEUSE D'EAU. Celui ou celle qui porte de l'eau dans les rues, dans les maisons.

Il y a des charges publiques qui donnent le nom de *Porteurs* à ceux qui les exercent, ou qui les font exercer. (Porteurs de charbon. Porteurs de blé. Porteurs de sel.)

On appelle *Porteur de lettre de change*, Celui qui est chargé d'une lettre de change pour en recevoir l'argent.

On dit de même, qu'(Un homme est porteur de billets.) Et on dit, (Un billet payable au porteur.)

On appelle *Porteur de bonnes nouvelles*, ou *de mauvaises nouvelles*, Celui qui annonce une bonne nouvelle, ou une mauvaise nouvelle. (Il ne faut jamais, s'il se peut, être porteur de mauvaises nouvelles.)

En parlant du cheval sur lequel est monté le postillon d'un carrosse à six chevaux, on l'appelle *Le porteur*.

PORTIER. s. m. Celui qui a soin d'ouvrir, de fermer & de garder la principale porte d'une maison. (C'est un bon portier. Ce portier est exact. Ce portier est fidelle.)

Lorsque celui qui a soin d'ouvrir & de fermer la porte d'une grande maison, est Suisse, & porte l'épée & le baudrier, on ne l'appelle plus *Portier*, on l'appelle *Suisse*.

Dans les couvens d'hommes, lorsque celui qui a soin d'ouvrir & de fermer la porte, est Frère Convers, on l'appelle *Le Frère Portier*.

Dans l'Église, l'Ordre de *Portier* est le premier des quatre Ordres mineurs.

PORTIÈRE. s. f. On appelle ainsi dans les Monastères de Filles, La Religieuse qui a soin de la porte, & qui est aussi appelée *La Sœur portière*, ou *la Mère portière*. Dans ces phrases, *Portière* est pris adjectivement.

PORTIÈRE. s. f. Ouverture du carrosse par où l'on monte & l'on descend. (La portière est trop large, trop étroite.)

PORTIÈRE, se dit aussi dans un carrosse De ce qui sert à fermer l'ouverture par où l'on monte & descend. (Ouvrir la portière. Fermer la portière. La portière du carrosse s'est rompue. Abaisser les glaces des portières.)

PORTIERE, se dit encore De la place où l'on se met dans un carrosse vis-à-vis de la portière. (Être assis à la portière. Être à la portière.)

On appelle aussi *Portière*, Une espèce de rideau qu'on met devant une porte, ou pour empêcher le vent, ou par ornement. (Des portières de velours. Des portières de damas.)

PORTION. s. f. Partie d'un tout, d'un héritage, d'une maison, &c. (Portion de maison à vendre. Portion de maison à louer. Les héritiers ont partagé tout le bien du défunt en quatre portions. Portions égales. Portions inégales. La moindre portion. La meilleure portion. Portion de cercle.)

PORTION, se dit aussi d'Une certaine quantité de pain, de viande, &c. qu'on donne aux repas dans les Couvens & dans les autres Communautés, à chacun en particulier. (Bonne portion. Petite portion. Chacun a sa portion. Grossir la portion. Diminuer la portion.)

On appelle *Portion congrue*, La somme que les gros Décimateurs sont obligés de fournir aux Curés pour leur subsistance. (On a réglé les portions congrues des Curés à la somme de cent écus. Donner, payer à un Curé la portion congrue.)

PORTIQUE. s. m. Terme d'Architecture. Galerie ouverte, dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades. (Grand, magnifique, superbe portique. Le portique d'un Temple. La place est entourée de portiques.)

On appelle *Le Portique*, *la doctrine du Portique*, *les disciples du Portique*, La secte, la doctrine, les disciples de Zenon. On nomme autrement ces Philosophes, *Les Stoïciens*.

On appelle aussi *Portique*, Une espèce de jeu, où l'on fait tourner une boule autour d'un portique, dans lequel elle entre par une des ouvertures, & s'arrête ensuite sur un chiffre dont la valeur décide du gain ou de la perte.

PORTOR. s. m. Nom d'une sorte de marbre noir, ayant des veines qui imitent l'or. (Du portor.)

PORTRAIRE. v. a. Tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel, avec le pinceau, le crayon, &c. (Portraire au vif, au naturel. Il s'est fait portraire.) Il est vieux.

PORTRAIT, AITE. participe. Il n'a plus d'usage.

PORTRAIT. s. m. Image, ressemblance d'une personne tirée par le moyen du pinceau, du burin, du crayon, &c. (Beau portrait. Portrait au naturel. Portrait en grand, en petit. Faire un portrait. Portrait ressemblant. Portrait en pastel. Portrait en miniature. Portrait en émail. Boîte de portrait. Boîte à portrait. Ce Peintre ne travaille qu'en portraits. Ce Peintre réussit mieux dans le portrait que dans l'histoire.)

On appelle *Portrait flatté*, Un portrait qui diminue les défauts du visage. Et *Portrait chargé*, Un portrait qui les augmente, en gardant pourtant la ressemblance.

On dit d'Un fils qui ressemble à son père ou à sa mère, & de toute personne qui ressemble à une autre, que (C'est son portrait, son vrai portrait.)

PORTRAIT, signifie aussi La description qu'on fait d'une personne, tant pour le corps que pour l'esprit. (Portrait en prose. Portrait en vers. Il réussit fort bien en portraits. C'étoit la grande mode il y a quelque temps de faire des portraits.) Il se dit aussi De la description de toute sorte de

choses. (Il fit un portrait bien vif des derniers troubles. Il fit un beau portrait des mœurs de son siècle. Dans cet Historien il y a des portraits bien touchés. Ce Prédicateur a fait un portrait bien terrible de l'enfer dans son Sermon.)

PORTRAITURE. s. f. Il est vieux.

En termes de Peinture, on appelle *Livre de portraiture*, Un livre qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

PORTULAN. s. m. Titre qu'on donne à un livre qui contient le gisement & la description des ports de mer, & des côtes, & de ce qui est relatif. (Le Portulan de la Manche, de la Méditerranée.)

POS

POSAGE. s. m. Le travail & la dépense qu'il faut faire pour poser ou mettre en place certains ouvrages. (Il faut tant pour le posage de ces tuyaux. On a payé tant pour le posage de cette menuiserie.)

POSE. s. f. Terme d'Architecture. Le travail qu'il y a à poser une pierre. (La pose des grandes pierres est difficile. On paye tant pour la taille d'une pierre, & tant pour la pose.)

POSE, en termes de guerre, se dit De certaines sentinelles qu'on pose après la retraite battue.

On appelle *Caporal de pose*, Le Caporal qui est chargé de poser & de relever les sentinelles.

POSÉ, ÉE. adj. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes, & signifie Modeste, rassis, grave. (Un enfant posé, bien posé. Un esprit posé. Une personne posée. Une humeur posée.

POSÉMENT. adv. Doucement, lentement, sans se presser. (Il parle posément. Elle marche posément.)

POSER. v. a. Placer, mettre sur quelque chose. (Poser un vase sur un buffet, le poser doucement. Prendre garde où l'on pose quelque chose. Il faut prendre garde où l'on pose le pied dans un lieu glissant.)

Il signifie aussi, Mettre dans le lieu, dans la situation convenable. *Poser une figure, poser un modèle*, C'est chez les Peintres, placer une figure, un modèle dans l'attitude la plus avantageuse pour l'imitation.

On dit en parlant d'Architecture & de Bâtiment, (Poser les fondemens d'un édifice. Poser une pierre. Poser la première pierre d'une Église. Poser une colonne, une figure sur un piédestal. Poser une pièce de charpente.)

On dit en termes de Guerre, *Poser un corps-de-garde, poser des gardes, des sentinelles*, pour dire, Les placer en quelque endroit.

On dit, *Poser les armes*, pour dire, Mettre les armes bas. (Dès que ce corps-là fut défait, tous les autres posèrent les armes)

Dans l'exercice qu'on fait faire à des Soldats, on leur dit, *Posez vos armes, posez vos armes à terre*, Pour leur ordonner de les mettre à terre.

On dit aussi figurément, *Poser les armes*, pour dire, Faire la paix ou la trève. (Les deux partis ont posé les armes.)

POSER, se dit aussi en matière de doctrine, & signifie, Établir pour véritable, pour constant. (Poser un principe. Poser pour principe. Poser comme un principe. Poser pour fondement, pour maxime. Poser comme une vérité incontestable que... Je vous pose cela comme une chose de fait.)

On dit aussi, Poser en fait. Je vous pose en fait que...)

POSER, en matière de dispute, se dit en parlant De certaines choses dont on ne demeure pas d'accord, mais que l'on veut bien supposer, afin de pouvoir procéder à la discussion du reste. (Posons la chose comme vous la dites. Vous prétendez que cela est, je n'en demeure pas d'accord; mais posons que cela soit. Posons le cas que cela soit.)

POSER, se dit aussi au neutre, & signifie, Être posé sur quelque chose, porter sur quelque chose. (Une poutre qui ne pose pas assez sur le mur.)

POSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Cela posé, il s'ensuit*, pour dire, Cela étant accordé, étant supposé, il s'ensuit. Et, *Posé que cela fût, posé le cas que cela fût, que feriez-vous*? pour dire, Si cela étoit, que feriez-vous?

POSÉ, en termes de Blason, se dit Des animaux arrêtés sur leurs pieds.

POSEUR. s. m. Celui qui dans un bâtiment pose ou dirige la pose des pierres. *Poseur des sonnettes*, est Celui qui pose des sonnettes.

POSITIF, IVE. adj. Certain, constant, assuré. (Cela est positif. Ce fait-là est positif. Je vous donne cela pour une chose positive. Ce que je vous dis-là n'est point une imagination, c'est une chose positive. Ce sont choses réelles & positives. On en a des preuves positives. Il lui en a donné une promesse, une parole positive. Il n'y a rien de positif dans tout ce qu'on vous a dit.

Il se dit, aussi quelquefois dans le style didactique, par opposition à Relatif. (Il n'y a de grandeur positive qu'en Dieu, toutes les autres sont relatives, & par comparaison.)

Il se dit encore par opposition à Arbitraire. (Il y a dans les ouvrages d'esprit des beautés qui dépendent plus du goût, que de quelque chose de positif.)

Il se dit aussi par opposition à Négatif. (Dans les Commandemens de Dieu, il y en a de positifs & de négatifs. Vous louez cet homme en disant qu'il ne fait point de mal; mais ce n'est pas une louange positive, ce n'est qu'une louange négative.)

En Algèbre, on appelle *Quantités positives*, Celles qui sont ou qui sont censées être précédées du signe de l'addition.

On dit, *Le Droit positif*, par opposition au droit naturel; & on le partage en *Droit positif divin*, & en *Droit positif humain*. *Le Droit positif divin*, est Tout ce que Dieu a ordonné, & qui ne fait pas partie du droit naturel. (L'observation du Sabbat & toutes les cérémonies légales étoient de droit positif divin; & dans la nouvelle Loi, l'institution des Sacremens est de même droit positif divin.) Et, *Droit positif humain*, C'est ce qui est établi par les lois & par les coutumes des hommes.

On dit aussi, en matière de Religion, qu'*Une chose est de droit positif*, pour dire, qu'Elle est fondée sur la discipline de l'Église, sur une loi purement ecclésiastique, & non sur l'institution divine. (L'Église ne se dispense jamais de ce qui est de droit divin, mais seulement de ce qui est de droit positif.)

On appelle *Théologie positive*, Cette partie de la Théologie qui comprend l'Écriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique, la doctrine des Pères, les décisions des Conciles, sur les dogmes de la foi, & sur la pratique de l'Église. (Il est savant dans la Théologie positive. Il a fait un Traité de Théologie positive.) Il s'emploie plus ordinairement au substantif. (Il est savant dans la Positive. Il s'est plus attaché à la Positive qu'à la Scolastique.)

POSITIF, s. m. Terme de Grammaire. Le premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison. (Le positif, le comparatif, le superlatif.) *Beau est le positif de* plus beau; très-beau *est le superlatif*.

POSITIF, se dit aussi De ce petit buffet d'orgues qui est au-devant du grand orgue, & qui en est séparé. (L'organiste a joué ce couplet-là sur le positif. Il y a des orgues qui n'ont point de positif.)

POSITION. s. f. Point où un lieu est placé. Situation. (La position des lieux n'est pas juste, n'est pas bien marquée dans cette carte. La position d'une armée.)

On appelle en Arithmétique, *Règle de fausse position*, Une règle par laquelle des nombres purement supposés conduisent, avec le secours des proportions, à la connoissance du véritable nombre qu'on cherche. (C'est un nombre qu'il faut chercher par la règle de fausse position. Pour trouver ce nombre, il faut se servir de la règle de fausse position.)

POSITION, se dit aussi Des points de doctrine contenus dans des Thèses que l'on soutient. (Il y avoit une hérésie dans une position de ses Thèses, dans une de ses positions.)

On dit, en parlant De versification grecque ou latine, qu'*Une syllabe est longue par position*, lorsqu'elle est longue, parce que la dernière lettre de cette syllabe est une consonne, & que la première lettre du mot suivant est aussi une consonne; au lieu qu'elle seroit brève, si cette première lettre étoit une voyelle. (Cette syllabe est longue par position.)

En termes de Manége, *Position*, se dit De l'assiette du cavalier, de la manière dont il est placé à cheval. (Ce cavalier a une belle assiette, une belle position à cheval.)

En termes de Danse, on appelle *Position*, Les différentes manières de poser ses pieds, l'un par rapport à l'autre. (Portez le pied droit à la quatrième position.)

POSITIVEMENT. adv. Assurément, certainement. (Je le crois, mais je ne le sais pas positivement.)

Il signifie aussi précisément. (Voilà positivement ce qu'il m'a dit.)

POSPOLITE. s. f. Nom qu'on donne à la Noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée. Elle est d'environ cent cinquante mille hommes.

POSSÉDER. v. a. Avoir à soi, avoir en soi, pouvoir. (Posséder justement. Posséder injustement. Posséder à bon titre, à juste titre. Posséder de bonne foi. Posséder légitimement. Posséder de grands biens. Posséder une terre, une maison, un héritage. Posséder un office, un bénéfice, une charge.)

On dit à peu près dans le même sens, que *Les Bienheureux possèdent la gloire éternelle, possèdent Dieu*, pour dire, qu'Ils jouissent de la gloire éternelle, qu'ils jouissent de la vue de Dieu.

On dit aussi, *Posséder les bonnes grâces d'un Prince, ou de quelque autre que ce soit*,

pour dire, En être favorisé, en être aimé. *Posséder l'esprit de quelqu'un*, pour dire, Avoir du pouvoir sur lui. Et *posséder le cœur d'une personne*, pour dire, En être extrêmement aimé.

On dit Des Démoniaques ou Énergumènes, que *Le Démon les possède*, pour dire, que le Démon s'est emparé de leur corps. Et on dit proverbialement & populairement, en parlant d'Un homme emporté, & qui ne veut point entendre raison, que (Le Diable le possède, qu'il est possédé du Diable.)

On dit, *Se posséder soi-même*, pour dire, Être extrêmement maître de son esprit, de ses passions, de ses mouvemens, ne se laisser émouvoir, ne se laisser troubler par quoi que ce soit. (C'est un homme froid & sage qui se possède toujours. Il ne se possède point, il est toujours hors de lui même. Ce Général d'armée, cet homme de guerre se possède dans le combat, dans l'action. C'est un Orateur, un Prédicateur qui se possède & qui ne se trouble point. C'est un joueur qui se possède également dans la perte & dans le gain.)

On dit dans le discours familier, qu'*Un homme ne se possède pas de joie*, pour dire, qu'Il est transporté de joie, qu'une joie excessive le met hors de lui-même.

On dit figurément en termes de l'Écriture, *Posséder son ame en paix*, pour dire, Vivre dans la tranquillité d'esprit que donne la bonne conscience. Et dans l'Évangile, JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, que, (Par leur patience ils posséderont leur ame.)

On dit figurément, *Posséder les Sciences, les Belles-Lettres, les Arts libéraux*, pour dire, En avoir une parfaite connoissance. (Posséder la Philosophie, les Mathématiques. Posséder la Musique. Posséder le Grec, le Latin. Posséder les langues étrangères. C'est un homme qui possède bien sa langue.)

On dit à peu près dans le même sens, qu'*Un homme possède bien ce qu'il fait*, pour dire, que Ce qu'il fait, il le fait parfaitement bien.

On dit aussi dans le même sens. *Posséder les Auteurs*. (Il possède parfaitement bien Virgile. Il possède bien les Poëtes. Il possède bien Horace. Il possède bien son Homère.)

On dit figurément, que *L'ambition, l'avarice, la colère, &c. possède un homme*, pour dire, qu'Il est sujet à ces sortes de passions, ou qu'il en est actuellement agité. (Quand la passion le possède, il n'est pas traitable. Il n'est pas capable de rien écouter dans la douleur qui le possède.)

On dit par exagération, que *La rage possède quelqu'un*, pour dire, qu'Il se laisse emporter jusqu'à l'excès. (Quelle rage, quelle fureur vous possède?)

POSSÉDÉ, ÉE. participe.

POSSÉDÉ, est aussi substantif, & signifie, Démoniaque, Énergumène. (Exorciser les possédés.)

On dit proverbialement, en parlant d'un homme inquiet, & qui se tourmente fort, qu'*Il se démène comme un possédé*.

POSSESSEUR. s. m. Celui qui possède quelque bien, quelque héritage, &c. (Légitime possesseur. Paisible possesseur. Possesseur de bonne foi. Il est possesseur d'un tel bien. Il en est possesseur de longue main. Depuis la mort du dernier possesseur.)

POSSESSIF. adj. m. Terme de Grammaire. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Pronom possessif,) qui signifie, Un pronom qui sert à marquer la possession de la chose dont on parle. Ainsi, *Le mien, le tien, le sien, &c.* sont des pronoms possessifs.

POSSESSION. s. f. Jouissance d'un héritage, d'un bénéfice, d'une charge, & de tout ce qui est regardé comme un bien. (Possession légitime. Possession injuste. Possession immémoriale & non interrompue. Possession d'an & jour. Possession triennale. Possession bien fondée. Être en possession. Se mettre en possession. Prendre possession d'une Terre, d'un Bénéfice, d'une Charge. On lui conteste la possession. Alléguer la possession. Prise de possession. Être troublé, être inquiété dans la possession d'un Bénéfice. Il s'est mis en possession des meubles & de toute l'argenterie.)

POSSESSION, se dit aussi à l'égard De toutes les choses que les hommes recherchent avec ardeur; & c'est en ce sens qu'on dit, que *Les plus grandes passions diminuent par la possession*, pour dire, que La jouissance ralentit les passions.

POSSESSION, se dit encore De l'état d'un homme possédé par le démon. *La possession diffère de l'obsession, en ce que dans la possession le diable agit au-dedans, & que dans l'obsession il agit au-dehors.*

POSSESSOIRE. s. m. Terme de Pratique, qui n'est guère en usage que dans les matières où il s'agit de la possession d'un Bénéfice, ou de quelque autre bien. (Contester le possessoire d'un Bénéfice. Plaider, juger le possessoire. Il a gagné au possessoire. Il a gagné le possessoire, & il poursuit pour faire juger le pétitoire. En matière de Bénéfice, la connoissance du possessoire appartient au Juge Royal, & la connoissance du pétitoire appartient au Juge Ecclésiastique.)

En matière bénéficiale, *Adjuger le plein possessoire*, C'est adjuger la pleine & entière possession d'un Bénéfice.

POSSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est possible. (Je trouve de la possibilité à ce qu'il vous propose. Je ne nie pas la possibilité du fait, mais je soutiens que la chose n'est pas.)

POSSIBLE. adj. de t. g. Qui peut être, ou qui peut se faire. (Ce que vous dites est possible. Cela est difficile, mais pourtant possible. Les êtres possibles. Est-il possible que cela soit? Cela n'est pas possible.)

Il est aussi substantif dans certaines phrases, comme, *J'y ferai tout mon possible*, pour dire, J'y ferai tout ce qui dépendra de moi, j'y ferai tous mes efforts. Il est du style familier.

POSSIBLE, se mettoit autrefois adverbialement, & signifioit, Peut être. (Possible ferez-vous ce qu'on voudra. Possible ira-t-il. Possible n'ira-t-il pas.) Il est vieux.

POSTCOMMUNION. subst. fém. L'oraison que le Prêtre dit à la Messe, immédiatement après la prière appelée Communion. (Le Prêtre étoit à la Postcommunion.)

POSTE. subst. f. Établissement au moyen duquel on peut faire diligemment des courses & des voyages, avec des chevaux disposés ordinairement de deux lieues en deux lieues. (Prendre la poste. Aller en poste. Chevaux de poste. Chaise de poste. On a établi des postes sur telles & telles routes.)

On dit, *Courir la poste, courre la poste*, pour dire, Courir sur des chevaux de poste, ou en chaise avec des chevaux de poste.

POSTE, se dit aussi De la maison où sont les chevaux & les voitures qu'on va prendre pour courir la poste. (C'est une poste où il y a de bons chevaux. Vous changerez de chevaux à la première poste.)

POSTE, signifie aussi, La distance qu'il y a communément d'une de ces maisons à l'autre, qui est d'environ deux lieues. (Il y a dix postes d'une telle ville à une autre. Courir trois postes, quatre postes sur le même cheval.)

POSTE, se dit aussi De l'exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. (La poste fatigue beaucoup. La poste l'a mis en tel état, qu'il ne peut presque se remuer.)

POSTE, se prend aussi pour Le Courrier qui porte les lettres. (La poste va partir. Portez cette lettre avant que la poste soit partie. La poste ne vient que d'arriver. La poste d'un tel lieu arrive ordinairement un tel jour. C'est aujourd'hui jour de poste pour l'Italie.)

POSTE, se dit aussi De la Maison, du Bureau où l'on envoie les lettres qui doivent être portées par les Courriers, & où sont distribuées celles qui viennent des autres endroits. (La poste est dans une telle rue. Porter ses lettres à la poste.)

Figurément, en parlant d'Un homme qui fait toutes choses à la hâte, on dit, qu'(Il fait tout en courant la poste, qu'il fait tout en poste.) Et en parlant d'Une chose qui demande du temps & du soin, on dit, que (Ce n'est pas une chose qui se fasse en courant la poste.)

À POSTE. Façon de parler dont on se sert, pour dire, À certains termes différens dont on est convenu. Ainsi on dit, *Acheter un bijou à poste, prendre un bijou à poste*, pour dire, (L'acheter, le prendre à condition de le payer aux différens termes marqués.)

On dit aussi dans une signification pareille, (Vendre à poste. Payer à poste.)

À SA POSTE. Autre façon de parler, qui n'a d'usage que dans certaines phrases, comme, *Mettre des gens à sa poste en quelques endroits*, pour dire, Y mettre des gens à sa disposition, des gens dont on puisse disposer.

POSTE. s. f. Se dit de certaines petites balles de plomb, dont on charge un fusil, un pistolet, &c. Son plus grand usage est au pluriel. (Son fusil étoit chargé de douze ou quinze postes.)

POSTE. s. m. Terme de guerre. Lieu où un Soldat, un Officier est placé par son Commandant; lieu où l'on a placé des troupes, ou propre à y en placer, pour une occasion de guerre. (Poste avancé. Poste avantageux. Poste dangereux. Mauvais poste. Un poste délicat. Quitter un poste. Garder son poste. Défendre son poste. On les a chassés du poste où ils étoient. On força les ennemis dans leur poste.)

On dit, qu'*Un poste est jaloux*, pour dire, qu'Un poste est fort exposé, & que des troupes peuvent y être facilement enlevées.

POSTE, se prend aussi pour Les Soldats qu'on a mis dans un poste. (Enlever un poste. Retirer un poste.)

POSTE, se dit aussi De toutes sortes de différens emplois & de différentes fonctions. (Être dans un poste élevé, dans un poste considérable, dans un beau poste, dans un grand poste. Il est dans un joli poste.

Il occupe un poste envié de bien des gens. Il ne se plaît guère dans le poste où on l'a mis. Il est dans un poste désagréable. Il mériteroit un meilleur poste.)

POSTER. v. a. Terme de guerre. Placer quelqu'un en quelque lieu, afin qu'il garde le poste où on l'a mis, ou qu'il observe ce qui se passe, ou qu'il puisse combattre avantageusement, &c. (Poster avantageusement des troupes, les poster sur une éminence. On les a postés sur les bords de cette rivière, pour en défendre le passage aux ennemis. On l'a posté en cet endroit, pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passe.)

POSTER, signifie aussi généralement, Placer en quelque endroit. (Poster des fusiliers pour le loup, pour le sanglier. Se poster sur un arbre. Nous sommes ici mal postés pour voir.)

POSTER, signifie quelquefois, Mettre dans un emploi. (On l'a bien posté. On ne la pas encore posté comme il le méritoit. Il méritoit d'être mieux posté.) Il n'est que du style familier.

POSTÉ, ÉE. participe.

POSTÉRIEUR, IEURE. adj. Qui est après dans l'ordre des temps. (Votre hypothèque est postérieure à la sienne. Son droit est postérieur au mien. Ce testament est détruit par un codicile postérieur. Date postérieure.)

Il se dit aussi par rapport à la situation, & signifie, Qui est derrière. (La partie antérieure, la partie postérieure de la tête.)

POSTÉRIEUREMENT. adverbe de temps. Après. (Cet acte est fait postérieurement à l'autre. Cela est arrivé postérieurement à ce que vous dites.)

POSTÉRIORITÉ. s. f. Ce qui rend une chose postérieure à une autre. (Postériorité de date. Postériorité de temps. Postériorité d'hypothèque.) Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases.

POSTÉRITÉ. s. f. coll. Suite de ceux qui descendent d'une même origine. (Toute la postérité d'Adam. Le péché d'Adam a passé dans toute sa postérité. La postérité d'Abraham. Il a laissé une nombreuse postérité. Il est mort sans laisser aucune postérité, sans laisser de postérité. La postérité féminine. La postérité masculine de Philippe de Valois a fini à Henri III.)

POSTÉRITÉ, se dit aussi généralement De tous ceux qui viendront après ceux qui vivent. (Écrire pour la postérité. Transmettre son nom à la postérité la plus reculée, jusqu'à la dernière postérité. Le jugement de la postérité est ordinairement plus favorable au mérite des grands hommes, que celui de leur siècle. La postérité en jugera. En appeler à la postérité.)

POSTHUME. adj. de t. g. Qui est né après la mort de son père. (Un enfant posthume. Un fils posthume. Une fille posthume.)

POSTHUME, se dit aussi d'Un ouvrage qui paroît au jour après la mort de l'Auteur. (Ouvrage posthume. Œuvres posthumes. Il a laissé des œuvres posthumes.)

Il est aussi substantif, en parlant d'Un enfant né après la mort de son père. C'est un posthume.)

POSTICHE. adj. de t. g. Fait & ajouté après coup. (Les ornemens de ce portail sont postiches.)

On appelle aussi Des fausses dents & de faux cheveux, (Des dents postiches, des cheveux postiches.)

On appelle encore *Postiche*, Ce qui ne convient point au lieu où il est placé. (Cet épisode est postiche. Tous ces embellissemens sont postiches & mal assortis.)

POSTILLON. s. m. Valet de poste qui conduit ceux qui courent la poste. (Suivre le postillon. Payer un postillon. Démonter son postillon pour changer de cheval.)

On appelle aussi *Postillon*, le valet qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage, ou qui mène une chaise de poste. (Le postillon d'un carrosse. Le postillon qui menoit la chaise.)

POST-SCRIPTUM. s. m. Mot pris du Latin. Il se dit De ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, & qu'on marque en abrégé par ces deux lettres, *P. S.*

POSTULANT, ANTE. s. Celui, celle qui demande, qui recherche avec beaucoup d'instance. (Il y avoit plusieurs postulans pour cette Charge.) Il se dit principalement De celui ou de celle qui recherche une place dans une maison Religieuse. (Il est postulant depuis six mois pour être admis dans un tel Couvent. Elle est postulante depuis long-temps. Il a été long-temps postulant. Elle a été long-temps postulante avant que d'être admise au noviciat.)

POSTULANT, se dit aussi en termes de Pratique, de tout Praticien à qui il est permis de faire fonction de Procureur dans une Justice subalterne. Et on appelle *Avocat postulant*, Un Avocat qui a faculté de faire fonction de Procureur.

POSTULATION. s. f. En matière ecclésiastique, & principalement en parlant Des élections qui se font par les Chapitres d'Allemagne, *Postulation* se dit, lorsqu'un Chapitre voulant élire un sujet qui est déjà revêtu d'un Bénéfice incompatible avec celui pour lequel on le propose, ou qui en est incapable par quelqu'autre raison, on supplie le Pape de le dispenser de cet empêchement. (Il a été élu par voie de postulation.)

POSTULATION, se dit aussi Des fonctions d'un Procureur postulant.

POSTULER. v. a. Demander avec instance, insister pour obtenir quelque chose. (Postuler un emploi, une charge. Postuler une place dans une Maison Religieuse. On l'a fait long-temps postuler. Postuler sa réception dans une Compagnie.)

POSTULER, se dit aussi en matière ecclésiastique, & principalement en parlant Des Bénéfices d'Allemagne, lorsqu'un Chapitre voulant promouvoir à quelque dignité ecclésiastique un Prélat qui a quelque empêchement canonique pour être élu, ceux qui ont droit d'élire s'adressent au Supérieur ecclésiastique, afin qu'il l'en dispense. (Ce Chapitre postule un tel pour Évêque. Tel Évêque a été postulé pour tel Archevêché.)

POSTULER, en termes de Palais, se dit d'Un procureur qui occupe, qui plaide pour les Parties, & qui fait toutes les procédures dans une affaire. En ce sens il est neutre. (Ce Procureur a été interdit, il lui est défendu de postuler pour personne.)

POSTULÉ, ÉE. participe.

POSTURE. s. f. État, situation où se tient le corps; manière dont on tient son corps, sa tête, ses bras, ses jambes, &c. (Posture commode, incommode, libre, contrainte, indécente, ridicule. Voilà un homme qui est dans une plaisante posture. Se tenir dans une posture modeste, respectueuse. Cette posture est un peu trop libre. Vous êtes là dans une posture indécente. Il le menaça, & se mit en posture de le frapper.)

On appelle *Danses de postures*, Celles où les danseurs affectent certaines postures bizarres.

On dit, *Faire des postures de bateleur, de baladin*, pour dire, imiter leurs postures.

POSTURE, se dit figurément De l'état où est quelqu'un par rapport à sa fortune. (Il est en bonne posture auprès de ce Prince. Il étoit en bonne posture à la Cour. Il y est en mauvaise posture.)

POT

POT. s. m. Sorte de vase de terre ou de métal servant à divers usages. (Pot de terre. Pot de fer. Pot de cuivre. Pot de faïence. Pot d'argent. Pot d'étain. Pot de grais. Pot au lait. Pot à boire. Pot de chambre. Un pot à beurre. Pot à oille.) *Un pot de fleurs*, Un pot où il y a des fleurs. *Un pot à fleurs*, Un pot propre à mettre des fleurs. *Pot de confitures*, Un pot où il y a des confitures. *Pot à confitures*, Un pot destiné à mettre des confitures.

POT, signifie aussi une mesure qui contient deux pintes. (Un pot de vin. Un pot de bière. Le pot de vin coûte tant dans ce pays-là. Vendre à pot & à pinte.)

POT se prend absolument Pour le pot, la marmite où l'on met bouillir la viande. (Mettre le pot au feu. Faire bouillir le pot. Écumer le pot. Le couvercle du pot.)

On dit figurément & familièrement, qu'*On n'en mettra pas plus grand pot au feu*, pour dire, qu'on n'en fera pas plus de dépense, qu'on n'y fera pas plus de cérémonie, qu'on ne s'en mettra pas plus en peine.

On dit proverbialement d'Une maison où tout manque pour la cuisine, qu'*Il n'y a ni pot au feu ni écuelles lavées.*

On dit proverbialement d'Un homme & d'une femme qui n'étant point mariés, ne laissent pas de vivre en commun tous même toit, qu'*Ils sont ensemble à pot & à rôt.* Il se dit aussi d'un homme & d'une femme qui sont ordinairement ensemble, & qu'on soupçonne de vivre trop familièrement l'un avec l'autre, quoique cependant ils ne demeurent pas sous le même toit.

On dit proverbialement & figurément, *Tourner autour du pot*, pour dire, Barguigner, user de détours inutiles au lieu d'aller au fait. (Expliquez-vous clairement, sans tant tourner autour du pot.)

On dit de même d'un homme qui est dans un mouvement continuel, & qui ne fait qu'aller d'un lieu à un autre sans nécessité, qu'*Il va comme pois en pot.*

On appelle *Pâté en pot*, Un hachis de bœuf qu'on a fait bouillir à petit feu avec des marrons & autres ingrédiens.

On appelle *Pot pourri*, Différentes sortes de viandes assaisonnées & cuites ensemble avec diverses sortes de légumes.

On appelle aussi *Pot pourri*, Diverses sortes de fleurs & d'herbes odoriférantes mêlées ensemble dans un vase, avec du clou de girofle, du sel & du vinaigre, pour parfumer une chambre.

On appelle figurément *Pot pourri*, Un livre ou un autre ouvrage d'esprit, composé du ramas de plusieurs choses assemblées sans ordre, sans liaison & sans choix. (L'ouvrage qu'il a donné depuis peu n'est qu'un pot pourri. C'est un pot pourri de tout ce qu'il a jamais lu dans toute sorte d'Auteurs.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui, parlant sur quelque matière, confond tellement les choses & les circonstances, qu'on n'y comprend rien, qu'*Il en fait un pot pourri.* (Il a fait un pot pourri de tout cela, on n'y a rien compris.)

On dit d'Un homme sans appui, qui a un démêlé avec un homme de crédit & d'autorité, que (C'est un pot de terre contre un pot de fer.)

On dit proverbialement lorsqu'on veut faire entendre qu'un homme, quoiqu'infirme & mal sain, ne laisse pas quelquefois de vivre long-temps, qu' (Un pot fêlé dure long-temps.)

On dit figurément d'Un homme qui a la voix cassée, qu' (Il parle comme un pot cassé.)

On dit proverbialement, en parlant d'Un homme sur qui l'on croit que les frais, la perte, le dommage d'une affaire doivent retomber, qu' (Il en payera les pots cassés.)

On dit proverbialement & figurément, *Découvrir le pot aux roses*, pour dire, Découvrir le fin, le mystère de quelque affaire secrète, de quelque intrigue. (Il croyoit qu'on ne sauroit rien de ses intrigues, mais on en a découvert le pot aux roses. Il avoit tout le secret de l'intrigue, il est allé découvrir le pot aux roses.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui se carre en tenant les mains sur ses hanches, qu' (Il fait le pot à deux anses.)

Au jeu de colin-maillard, on crie, *Gare le pot au noir*, Pour avertir celui qui a les yeux bandés, qu'il court risque de se heurter.

On dit au figuré, *Gare le pot au noir*, Pour avertir qu'on se détourne d'un piége dont on est menacé. On dit aussi, *Il a donné dans le pot au noir*, pour dire, Il a donné dans le piége.

On dit proverbialem. *Ce n'est pas par-là que le pot s'enfuit*, pour dire, que Ce n'est pas là le défaut qu'on peut reprendre dans quelqu'un, ou que ce n'est pas par là qu'une affaire peut manquer.

On appelle *Pot de vin*, Ce qui se donne par manière de présent, au-delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour un marché. (On lui donne tant pour le pot de vin. Il a eu tant de pot de vin. Il a stipulé qu'il auroit cent pistoles de pot de vin.)

On appelle *Pot à feu*, Une pièce de feu d'artifice, faite en forme de pot, de vase, & remplie de fusées & autres artifices semblables destinés pour les feux de joie.

On appelle aussi *Pot à feu*, Un pot de fer rempli d'artifice, & dont on se sert à la guerre.

POT, signifie aussi, Casque, habillement de tête d'un homme de guerre. (Tous les Cavaliers avoient le pot en tête. Mettre le pot en tête.)

POTABLE. adj. de t. g. Qui se peut boire. (Du vin qui n'est pas potable. Une liqueur potable. Ce vin n'est pas excellent, mais il est potable.) On dit, *Or potable*, pour dire, de l'or rendu liquide & qu'on peut boire. (Il prétend avoir trouvé le secret de l'or potable.)

POTAGE. s. m. Sorte de mets, sorte d'aliment fait de bouillon & de tranches de pain trempées dedans. (Potages à la viande. Potage gras. Potage de santé. Potage aux herbes. Potage aux choux. Potage aux oignons. Potage aux poids. Potage à l'eau. Potage maigre. Potage au lait. Potage aux moules. Faire mitonner un potage. Manger du potage. Dresser le potage. Servir le potage.)

POUR TOUT POTAGE. Façon de parler proverbiale & populaire, qui signifie, Pour toute chose. (Il nous avoit menacé d'un grand souper, & il ne nous a donné qu'un méchant dindon pour tout potage. Il croyoit tirer une grosse somme de cette affaire, mais il n'en a eu que dix pistoles pour tout potage.)

POTAGER. s. m. Sorte de foyer élevé, qui est pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages, pour les y faire mitonner, & pour faire les ragoûts. (Faire un potager. Les réchauts d'un potager.)

POTAGER. s. m. Jardin destiné pour y semer, planter, cultiver toutes sortes d'herbages, de légumes & de fruits. (Un beau potager. Un excellent potager. Un potager qui est dans une belle exposition Les carrés d'un potager. Les arbres nains d'un potager.)

Il est aussi adj. (Jardin potager.) On appelle *Herbes potagères*, Les herbes dont on se sert pour le potage, & généralement toutes celles que l'on cultive dans un potager.

POTAGER. s. m. Pot de terre ou d'étain dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers.

POTASSE. s. f. Sel alcali mêlé de tartre vitriolé, & même d'autres sels produits par la combinaison des bois morts qu'on réduit en cendre dans les forêts du Nord. On lessive les cendres, & on les calcine dans des fourneaux de reverbère. (La potasse sert dans les teintures.)

POTE. adj. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Main pote*, qui se dit d'Une main grosse ou enflée, & dont on ne sauroit s'aider que mal-aisément. (Il a la main pote. Il a une main pote. Il n'a pas les mains potes quand il faut recevoir de l'argent.) Il est du style familier.

POTEAU. s. m. Pièce de bois de charpente, qui est de la grosseur à peu près d'une solive, & dont on fait des cloisons & autres ouvrages semblables. (Les poteaux d'une cloison. Il manque un poteau à cette cloison. Cloison à poteaux apparens, à poteaux récouverts.)

POTEAU, se prend aussi pour une grosse & longue pièce de bois posée droit en terre, & servant à divers usages. (Planter un poteau. Attacher un poteau. Il a fait mettre des poteaux dans toutes ses terres. Il n'y a que les Seigneurs Hauts-Justiciers qui aient droit de poteau, qui aient droit de faire placer des poteaux dans leurs terres avec leurs armes. Attacher un criminel à un poteau. Des poteaux pour marquer les chemins. Mettre des poteaux dans une rue, pour empêcher les carrosses de passer.)

POTÉE. s. f. Ce qui est contenu dans un pot. (On lui a jeté une potée d'eau.)

On dit prov. d'Un enfant fort vif, fort remuant & fort gai, qu' (Il est éveillé comme une potée de souris.)

POTÉE. s. f. Étain calciné qui sert à polir.

On appelle *Potée d'émeri*, La poudre qui se trouve sur les meules qui ont servi pour tailler les pierreries.

On appelle aussi *Potée*, en termes de Fondeur, Une composition de terre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile & de la bourre, qui sert à former un moule.

POTELÉ, ÉE. adj. Qui est gras & plein. On ne s'en sert guère qu'en parlant De la charnure des enfans & des jeunes personnes. (Un enfant potelé. Des joues potelées. Des bras potelés. Des mains potelées)

POTENCE. s. f. Assemblage de trois pièces de bois, dont l'une est posée debout, l'autre est mise dessus en travers, & la troisième est entée dans celle qui est debout, & soutient l'extrémité de celle qui est en travers. (Mettre une potence pour soutenir, pour étayer une poutre. Il faut mettre une double potence pour mieux soutenir cette poutre. Appliquer double potence. Les enseignes des Marchands sont soutenues par des potences de fer ou de bois.)

POTENCE, est aussi une mesure dont on se sert pour juger de la hauteur, de la taille des hommes & des chevaux. (La potence est à l'égard des chevaux, une mesure beaucoup plus juste que la chaîne.)

On appelle *Potences*, deux longs bâtons traversés par en haut par un autre bâton fort court, dont une femme foible ou estropiée se sert pour marcher, en les mettant sous ses aisselles, & s'appuyant dessus. (Marcher avec des potences. Il ne va plus qu'avec des potences.)

En termes de Tactique, on dit, qu'*Une armée est campée, est rangée en potence*, Quand son front ne fait pas une seule ligne droite, & que la direction d'une des ailes fait un angle avec celle du centre.

En termes de Manége, on appelle *Potence*, Le morceau de bois d'où pend la bague; & lorsqu'au lieu d'emporter la bague, ou de la toucher, on donne contre le bois, on appelle cela, *Brider la potence.*

POTENCE, signifie aussi, Gibet, instrument servant au supplice des criminels que l'on pend. (Planter une potence. On l'a condamné à la potence. On le condamna à assister à la potence. Mettre à la potence. Attacher à la potence.)

On appelle ordinairement Les scélérats, *Gibier de potence.*

On appelle *Table de potence*, une table longue, vers l'un des bouts de laquelle il y en a une autre qui est en travers.

POTENCÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Croix potencée*, qui signifie, Une croix qui a une traverse à chaque bout.

POTENTAT. s. m. Celui qui a la puissance souveraine dans un grand État, (C'est un des plus grands Potentats du monde. Tous les Potentats de l'Europe.) Son plus grand usage est dans le style soutenu.

POTENTIEL, ELLE. adj. Il se dit des remèdes qui n'agissent pas actuellement par une qualité manifeste, mais qui produisent leur effet par une vertu caustique ou âcre. (Cautère potentiel.) *Le cautère actuel est un bouton de fer rougi au feu.*

POTERIE. s. f. Toute sorte de vaisselle de terre. (Vendre de la poterie. Acheter de la poterie.)

POTERNE. s. f. Terme de fortification. Fausse porte qui se fait pour l'ordinaire dans l'angle du flanc & de la courtine, pour faire des sorties secrètes dans le fossé. Le Gouverneur fit glisser cinquante Grenadiers par la poterne.)

POTIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des

pots de terre, & toute sorte de vaisselle de terre.

On appelle *Potier d'étain*, Celui qui fait ou qui vend toute sorte de vaisselle d'étain.

POTIN. s. m. Sorte de cuivre jaune, ainsi appelé, à la différence du cuivre rouge, qu'on appelle autrement, *Cuivre de rosette.* (Ce n'est pas là de la rosette, ce n'est que du potin.)

POTION. s. f. Boisson, breuvage. Il ne se dit guère qu'en terme de Médecine. (Potion cordiale.)

POTIRON. s. m. Sorte de gros champignon. (Manger des potirons.)

On dit proverbialement d'Un homme qui s'est élevé tout à coup en crédit, en fortune, qu' (Il est venu comme un potiron, tout en une nuit.)

POTIRON, se dit aussi d'Une espèce de citrouille toute ronde. (Manger du potiron, du potiron fricassé.)

POU

POU. s. m. Sorte de vermine, d'insecte qui s'attache ordinairement aux cheveux & à la tête des enfans & des gens mal propres. (Avoir des poux. Tuer des poux. (On dit, qu'*Un enfant est plein de poux*, qu'*il est mangé de poux*, que *les poux le mangent*, pour dire, qu'il est fort incommodé des poux. (Hérode mourut mangé des poux. La plupart des oiseaux sont sujets aux poux. Les cochons & les sangliers sont sujets aux poux.)

Popul. & bass. en parlant d'Un homme gueux & avide de gain, qui entre dans quelque emploi lucratif, on dit, que (C'est un pou affamé.)

POUACRE. adj. de t. g. Terme d'injure. Salope, vilain. (Il faut être bien pouacre pour faire de ces saletés-là.) Il est popul. Il est aussi subst. (C'est un pouacre, c'est un vilain pouacre.)

POUCE. s. m. Le plus gros des doigts de la main. (Le pouce est plus gros & plus court que les autres doigts. Avoir mal au pouce.)

On dit fig. *Serrer les pouces à quelqu'un*, pour dire, Faire quelque violence à quelqu'un, afin de lui faire avouer ce qu'on veut savoir de lui.

Figurément, pour faire entendre qu'on fera repentir quelqu'un de ce qu'il a fait, ou simplement, qu'il s'en repentira, on dit, qu' (Il s'en mordra les pouces.)

On dit fig. & popul. *Jouer du pouce*, pour dire, Compter de l'argent pour faire un payement. (Il lui a fallu jouer du pouce pour sortir d'affaire.)

On dit fam. en parlant d'Un homme qui prend avidement & mal-proprement ce qui est à sa portée sur une table, qu' (Il y met les quatre doigts & le pouce.)

On dit fam. en parlant d'Une chose qui fait peu de plaisir, qu' (On aimeroit autant baiser son pouce.)

POUCE, se dit aussi d'Une mesure qui fait la douzième partie d'un pied, & qui a douze lignes. (Il y a douze pouces au pied. Cela a douze pouces de long, deux pouces & demi de large.)

Pour dire, qu'Un homme n'a aucun bien en fonds dans un pays, on dit figurément, (Il n'a pas un pouce de terre dans ce pays-là.)

On dit prov. quand un inférieur abuse de la liberté qu'on lui donne, que (Si on lui en donne un pouce, il en prendra long comme le bras.)

On appelle *Pouce d'eau*, La quantité d'eau qui s'écoule par une ouverture circulaire d'un pouce de diamètre, faite à l'un des côtés d'un réservoir, un pouce au-dessous du niveau de l'eau. (Il a tant de pouces d'eau dans son jardin.)

POUDING. s. m. Nom d'un mets composé de mie de pain, de moelle de bœuf, de raisins de Corinthe & autres ingrédiens. (Le pouding est un ragoût Anglois.)

POUDRE. s. f. Poussière, petits corpuscules de terre desséchée, qui s'élèvent en l'air à la moindre agitation, au moindre vent. (Poudre légère, menue, épaisse. Il y a beaucoup de poudre dans la campagne. Il seroit nécessaire qu'il plût pour abattre la poudre. Il fait aujourd'hui beaucoup de poudre. La poudre vole. On ne se voit point à cause de la poudre. Un tourbillon de poudre. Faire tomber la poudre. Secouer la poudre de dessus ses habits. Des souliers tout blancs de poudre, tout couverts de poudre.)

Dans l'Écriture-Sainte, Dieu dit au premier homme, (Tu es poudre, & tu retourneras en poudre.)

On dit, que *Du pain sent la poudre*, Quand il est fait avec du blé qui a contracté un goût de poudre. (Je ne saurois manger de ce pain-là, il sent la poudre, il sent trop la poudre.)

On dit figurément, *Jeter de la poudre aux yeux*, pour dire, Imposer, éblouir par ses discours & par ses manières.

On dit, *Mettre en poudre*, *réduire en poudre une ville*, *un château*, *des fortifications*, pour dire, Les ruiner, les abattre, les détruire. (Le canon a réduit ces murailles, cette place en poudre.)

On dit figurément & poëtiquement, *Faire mordre la poudre à ses ennemis*, pour dire, Les tuer dans un combat.

POUDRE, se dit aussi De diverses compositions servant à la Médecine, lesquelles étant desséchées & broyées, ressemblent à de la poudre. (Poudre médicinale. Poudre impériale. Poudre de vipère. Poudre purgative. Poudre d'acier. Poudre d'alun. Poudre d'yeux d'écrevisses. Poudre de diamans. Poudre de perles. Une poudre de grande vertu.)

On appelle *Poudre de diamans*, Une poudre faite de diamans broyés, & dont on se sert pour tailler les diamans. Il se dit par extension des diamans qui sont si petits, qu'à peine les peut-on mettre en œuvre. (Ce n'est-là que de la poudre de diamans.)

On appelle *Poudre d'or*, L'or qui est en petites parcelles. (De la poudre d'or de Guinée.)

On appelle *Poudre impalpable*, une poudre si déliée, qu'on ne la sent presque pas sous le doigt. *Poudre à vers*, Une sorte de poudre qu'on donne aux enfans pour faire mourir les vers qu'ils ont dans le corps. Et, *Poudre de projection*, Celle à laquelle les Alchimistes attribuent la puissance de convertir en or les autres métaux.

On dit vulg. & popul. en parlant d'Un Charlatan, qu' (Il guérit de toutes sortes de maux avec un peu de poudre de perlimpinpin.)

POUDRE, se dit aussi De ce qu'on met ordinairement sur l'écriture pour la sécher, & pour empêcher qu'elle ne s'efface. (De la poudre de buis. De la poudre de bois de Brésil. De la poudre de Calambour. Mettre de la poudre sur une lettre.)

POUDRE, se dit aussi De l'amidon pulvérisé, dont on se sert pour dégraisser les cheveux. (Poudre d'iris. Poudre de fèves. Poudre de senteur. Poudre de Chypre. Poudre d'ambrette. Poudre de fleur d'orange. Poudre de jasmin. Mettre de la poudre.)

POUDRE, est aussi Une composition de souffre & de salpêtre mêlés avec du charbon, laquelle s'enflamme aisément, & sert à charger les canons, les mousquets & autres armes à feu. On l'appelle plus particulièrement *Poudre à canon.* (Bonne poudre. Grosse poudre. Poudre fine. Une livre de poudre. Baril de poudre. Le magasin des poudres. On ne trouva pas un grain de poudre dans le magasin. Moulin à poudre. Le feu prit aux poudres. On fit sauter le vaisseau en mettant le feu aux poudres. Le fusil ne prit pas feu, parce que la poudre étoit mouillée.) La poudre la plus fine qui sert à la chasse, s'appelle *Poudre à giboyer.*

On dit d'Un pays qui est frontière des ennemis, qu' (Il sent la poudre à canon.)

On dit prov. *Tirer sa poudre aux moineaux*, pour dire, Se mettre en frais, prendre beaucoup de peine pour une chose qui ne le mérite pas.

On dit encore prov. d'Un homme qui n'a pas de génie, qu' (Il n'a pas inventé la poudre.)

POUDRER. v. a. Couvrir légèrement de poudre. Il ne se dit guère que Des cheveux sur lesquels on met de la poudre par ornement. (Poudrer ses cheveux. Poudrer sa perruque. Se poudrer.)

POUDRÉ, ÉE. participe.

POUDREUX, EUSE. adj. Qui est plein de poudre. (Un habit poudreux. Un chapeau tout poudreux. Une tapisserie toute poudreuse.)

En parlant d'Un paysan, d'un homme de peu, on dit par mépris, que (C'est un pied poudreux.)

POUDRIER. s. m. Celui qui fait de la poudre à canon. (C'est un métier bien dangereux que celui de poudrier.)

POUDRIER. s. m. Petite boîte d'argent, de cuivre, de fer blanc, &c. percée de plusieurs petits trous par le dessus, & qu'on emplit de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'efface. (Un poudrier d'argent. Un poudrier de cuivre.)

POUF. Mot dont on se sert pour exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant.

Il s'emploie adject. en parlant d'Un marbre qui s'égraine sous l'outil. (Du marbre pouf.)

POUFFER. v. n. Il ne se dit que dans cette phrase du style familier, (Pouffer de rire,) qui signifie, Éclater de rire involontairement.

POUILLE. s. f. Injure grossière. Il ne se dit qu'au pluriel. (Il lui a chanté pouilles. Il lui a dit mille pouilles. Il lui a dit toutes les pouilles imaginables.) Il est du style familier.

POUILLÉ. s. m. On appelle ainsi L'état & le dénombrement de tous les bénéfices qui sont dans l'étendue d'un Diocèse, soit à la nomination du Roi, soit à celle d'un Prélat. (Le Pouillé général de tous les bénéfices du Royaume. Le Pouillé particulier des bénéfices dépendans d'une Abbaye. Le Pouillé des bénéfices d'un Diocèse. Un tel bénéfice n'est point dans le Pouillé.)

POUILLER. v. a. Dire des pouilles à quelqu'un. (Il l'a étrangement pouillé. Ils

se sont pouillés l'un l'autre.) Il est populaire.

POUILLÉ, ÉE. participe.

POUILLEUX, EUSE. adj. Qui a des poux, qui est sujet aux poux. (Un enfant pouilleux. Une tête pouilleuse.)

POUILLIER. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Une méchante hôtellerie. (Ce n'est qu'un méchant pouillier.) Quelques-uns disent aussi *Pouillis*.

POULAILLER. s. m. Le lieu où les poules se retirent la nuit.

POULAILLER. s. m. Celui qui fait métier de vendre de la volaille. (Le poulailler doit fournir tant de volailles par semaine.)

On dit d'Un homme qui se met au hasard de gagner ou de perdre beaucoup, qu'(Il veut être riche Marchand, ou pauvre Poulailler.) Il est aussi adjectif. (Marchand poulailler.)

POULAIN. s. m. Cheval nouveau né. (Une cavale qui a mis bas un beau poulain.)

Il se dit ordinairement Des chevaux jusqu'à trois ans. (Un jeune poulain. Ce cheval-là ne vaut rien pour le service, ce n'est qu'un poulain, il a toutes ses dents de lait.)

POULAIN, se dit aussi d'Une sorte de mal vénérien. (Le poulain est une tumeur dans l'aine.)

POULAINE. s. f. Terme de Marine. Assemblage de plusieurs pièces de bois formant une portion de cercle terminée en pointe, & faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

POULAN. s. m. Terme des jeux de l'Hombre, Quadrille, Tri, &c. qui se dit De ce que celui qui donne les cartes met au jeu de plus que les autres. (C'est vous qui avez fait, vous devez votre poulan.)

Il se dit aussi Des tours où l'on paye double. (Nous en sommes aux poulans.)

POULARDE. s. f. Jeune poule engraissée. (Poularde rôtie. Poularde bouillie. Poularde en ragoût. Poularde du Mans.)

POULE. s. f. Nom que l'on donne à la plupart des femelles des volatiles, mais qui signifie particulièrement Un oiseau domestique, la femelle du coq. (Poule blanche. Poule noire. Poule hupée. Poule frisée. Poule de la grosse espèce. Poule grasse. Vieille poule. Une poule qui pond. Une poule qui couve. Mettre les poules couver. Une poule qui glousse, qui appelle ses petits. La poule & les poussins. Les œufs de poule sont les meilleurs de tous. Mettre une poule au pot. Une poule bouillie. Une poule de Caux.)

On appelle *Poule faisane*, La femelle du faisan.

On appelle *Poule de Barbarie*, Une espèce de poule qui nous est venue de Barbarie. *Poule d'Inde*, la femelle d'un coq d'Inde. *Poule d'eau*, Une espèce d'oiseau aquatique, qui a quelque ressemblance avec la poule ordinaire. (Il y a beaucoup de poules d'eau sur cet étang. Tuer des poules d'eau)

On dit familièrement d'Un homme qui a les cheveux extrêmement plats, qu'(Il est frisé comme une poule mouillée.) Et on dit figurément & familièrement d'Un homme mou & foible, que (C'est une poule mouillée.)

On dit populairem. De celui qui se mêle trop du ménage des femmes, que (C'est un tâte poule, un vrai tâte poule.)

On dit figur. & popul. d'Un homme de peu de sens, de peu d'esprit, qui est toujours parmi des femmes, que (C'est Jocrisse qui mène les poules pisser.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui s'embarrasse de peu de choses, qu'(Il est empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin.)

On dit proverbialement, d'Un homme extrêmement heureux, que (C'est le fils de la poule blanche.)

On appelle *Cuir de poule*, Un cuir extrêmement délié, & de très-mauvais service.

On appelle *Peau de poule*, Une peau qui n'est pas lisse, & qui a des élevures pareilles à celles qui sont sur la peau d'une poule plumée. Et l'on dit figurément, *Cela fait venir la peau de poule*, *la chair de poule*, pour dire, Cela fait frissonner.

On dit prov. que *Les soldats plument la poule*, pour dire, qu'Ils vont à la picorée chez le paysan. Et l'on dit, *Plumer la poule sans crier*, ou *sans la faire crier*, pour dire, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y en ait point de plainte.

On dit proverbialement, qu'*Un bon renard ne mange jamais les poules de son voisin*, pour dire, que Quand on veut faire quelque chose dont on peut être repris, il ne faut pas que ce soit en lieu où l'on est connu.

On dit familièrement, *Faire le cul de poule*, pour dire, Faire une espèce de moue en avançant & pressant les lèvres.

Et on dit encore prov. que *Ce n'est pas à la poule à chanter devant le coq*, pour donner à entendre qu'Une femme ne doit point se mêler de décider en présence de son mari.

Au jeu du renard on appelle *Poules*, Les pièces du jeu qui servent à enfermer le renard.

POULE, se dit à certains jeux des cartes, pour signifier, La quantité d'argent ou de jetons dont chacun des joueurs contribue à son tour, & qui demeure à celui qui gagne le coup. (La poule est grosse. Mettre à la poule. Gagner la poule.)

On dit encore au Trictrac & à quelques autres jeux, *Faire une poule*, *jouer une poule*, pour dire, Faire une partie où tous les joueurs mettent une certaine somme chaque fois qu'ils entrent en jeu, & qui demeure en total à celui qui a gagné tous les autres de suite.

POULET. s. m. Le petit d'une poule. (Cette poule a tant de poulets. Un poulet de grain. Un poulet gras. Des poulets engraissés. Poulet piqué, bardé. Une fricassée de poulets. Poulets à la marinade, en marinade. Une marinade de poulets.)

POULET, se dit aussi d'Un billet de galanterie. (Écrire un poulet, des poulets. Recevoir des poulets. Du papier à poulet.) Il commence à vieillir.

POULETTE. s. f. Jeune poule. (Poulette grasse. Poulette engraissée. Une jeune poulette. Un œuf de poulette. Une poulette prête à pondre. Les poulettes sont ordinairement plus tendres que les poulets.)

On dit figurément & familièrement, d'Une femme, que *C'est une maîtresse poulette*, pour dire, que C'est une femme habile & impérieuse. Et que, *C'est une étrange poulette*, *une dangereuse poulette*, pour dire, que C'est une femme dangereuse, & dont il se faut donner de garde.

POULICHE. s. f. Cavale nouvellement née. Il se dit des cavales jusqu'à trois ans.

POULIE. s. f. Sorte de roue dont la circonférence est creusée en demi-cercle, & sur laquelle passe une corde pour élever ou pour descendre des fardeaux. (Poulie de bois. Poulie de cuivre. Poulie de fer. La poulie d'un puits. La poulie d'un grenier. Mettre une corde à une poulie. Graisser une poulie.)

POULINER. v. n. Il ne se dit que de la cavale qui met bas. (Une cavale qui a pouliné, qui a fraîchement pouliné.)

POULINIÈRE. adj. f. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Jument poulinière,) qui se dit d'Une cavale qui sert ordinairement à porter des poulains.

POULIOT. s. m. Plante aromatique qui croît par tout. Il est atténuant, incisif & apéritif. On l'emploie pris comme le thé dans les rhumes opiniâtres & invétérés.

POULPE. s. f. Terme didactique. Ce qu'il y a de plus solide dans les parties charnues de l'animal. On le dit aussi en parlant de la chair de certains fruits.

POULPETON. s. m. (On ne prononce point L.) Sorte de ragoût fait de viande hachée, & puis recouverte de tranches de veau. (Des poulpetons aux concombres. Des poulpetons de bécasses.)

POULS. s. m. (On ne prononce point L.) Mouvement des artères qui se fait sentir en plusieurs endroits du corps, & particulièrement vers le poignet. (Avoir le pouls fort, le pouls foible, le pouls réglé, le pouls déréglé, le pouls égal, le pouls inégal. Avoir le pouls intermittent. Pouls fréquent. Pouls convulsif. Pouls fiévreux. Pouls élevé. Avoir le pouls sec, le pouls mou, le pouls dur, le pouls vite, le pouls retiré. Son pouls est fort concentré. Tâter le pouls d'un malade. On juge de l'état d'un malade par le pouls, par le battement du pouls. Le pouls lui bat.)

On dit figurément d'Un homme, que *Le pouls lui bat*, pour dire, qu'Il a peur, Et, *Tâter le pouls à quelqu'un*, pour dire, Le pressentir, le sonder sur quelque affaire.

POUMON. s. m. Partie interne de l'animal, & le principal organe de la respiration. (Les lobes du poumon. Maladie du poumon. Inflammation du poumon. Il est malade du poumon. Ulcère dans le poumon. Il reçut un coup d'épée dans le poumon. Hydropisie de poumon. Avoir les poumons desséchés, les poumons adhérens aux côtes, les poumons adhérens. Cracher son poumon, ses poumons. User son poumon. S'user le poumon à force de parler, à force de crier.)

On dit d'Un homme qui a la voix forte, qu'(il a de bons poumons, d'excellens poumons.)

Et dans le même sens on dit, en parlant d'Une dispute, qu'(Un homme l'a emporté par la force de ses poumons, plutôt que par la force de ses raisons.)

POUPARD. s. m. Enfant au maillot. Il n'a d'usage que parmi les enfans & les nourrices, & en parlant le langage ordinaire des nourrices. (Voilà un joli poupard, un beau poupard, un gros poupard.)

POUPART. s. m. Poisson crustacée. C'est une sorte de crabe, mais le plus estimé de tous.

POUPE. s. f. La partie de derrière d'un vaisseau, d'une galère. (Poupe dorée. Poupe sculptée. La poupe d'un vaisseau. La poupe d'une galère. Avoir le vent en poupe. Aller de poupe à proue.)

On dit figurément, *Avoir le vent en poupe*, pour dire, Être en faveur, en prospérité.)

POUPÉE. s. f. Petite figure humaine faite de bois, de carton, de cire, &c. pour servir de jouet aux enfans. (Acheter une poupée au Palais. Poupée de Flandre. Poupée de plâtre. Poupée de bois. Poupée de cire. Un enfant qui se joue avec sa poupée, qui habille sa poupée, qui coiffe sa poupée.)

On dit d'Une petite personne fort parée, fort ajustée, que (C'est une vraie poupée.) Et d'Une jeune personne qui a le visage mignon & coloré, que (C'est un visage de poupée.)

On dit aussi d'Un homme qui prend plaisir à parer, à enjoliver une petite maison, un cabinet, & autre chose semblable, & qui s'y amuse beaucoup, qu' (Il en fait sa poupée.)

POUPÉE, en termes d'Agriculture, se dit d'Une certaine manière d'enter, différente de celle d'enter en écusson. (Enter en poupée.)

POUPELIN. s. m. Sorte de pièce de four qu'on fait imbiber dans du beurre frais avec du sucre.

POUPIN, INE. adj. Qui est d'une propreté affectée. (Il est extrêmement poupin.)

Il est aussi sub. (Faire le poupin.) Il est du style familier.

POUPON. s. m. Jeune enfant qui a le visage plein & potelé. (Voilà un beau poupon, un joli petit poupon.)

POUPONNE. s. f. Jeune fille qui a le visage plein & potelé. (C'est une jolie pouponne.)

POUR. Préposition qui sert à marquer le motif, ou la cause finale, ou la destination. (Dieu a créé toutes choses pour sa gloire. Les animaux sont faits pour l'usage de l'homme. Il est arrivé du vin pour votre provision. Ces chevaux sont pour l'écurie du Roi. Tronc pour l'Église, pour les malades. Cette fille n'est pas pour lui.)

Il sert aussi à marquer La convenance d'une personne ou d'une chose avec une autre. (Ces gens sont faits l'un pour l'autre.)

POUR, sig. aussi La cause. (Il a été chassé pour avoir trop parlé. Il est malade pour avoir trop mangé.)

Il sig. aussi, En considération de, à cause de. (Il fera cela pour vous. Faites cela pour Dieu, pour l'amour de Dieu. Il ne fera cela ni pour or, ni pour argent. Je ne ferois pas cela pour un Empire. Il a été condamné pour une légère faute. Il a fait cela pour raison.)

On dit aussi, *Et pour cause*, sans rien ajouter, Quand on ne veut pas exprimer la raison qu'on a de dire ou de ne pas dire, de faire ou de ne pas faire quelque chose. (Je n'en dis pas davantage, & pour cause.) Il est du style familier.

Il signifie aussi, Moyennant un certain prix, en échange de.... (J'ai donné ma tapisserie pour un diamant. Il a donné son cheval pour cent pistoles. Je laisserois ce meuble pour la prisée. Faire troc pour troc.)

Il signifie aussi, Eu égard à, par rapport à. (Cette marchandise est trop chère pour la saison. Ces melons, ces muscats sont bons pour ce pays-ci, pour des melons, des muscats de ce pays-ci. La porte est trop étroite pour la maison. Cette clef est trop grosse pour la serrure. Ces souliers sont trop grands pour un enfant. Sa dépense est trop grande pour son revenu. Son train n'est pas assez grand pour un Ambassadeur. Cette matière est trop subtile pour son esprit. Cela est bon pour un jeune homme, pour un vieillard. Voilà une grande foiblesse pour un Philosophe. Cela est propre pour vous. Ce qui est bon pour vous, ne seroit pas bon pour moi. Voilà une mauvaise affaire pour lui. Ce cheval a trop peu de corps pour un cheval de carrosse.)

Quand on veut avertir une personne qu'elle manque de considération pour quelqu'un, en l'appelant tout court par son nom, on dit familièrement, (Il est bien Monsieur pour vous.)

POUR, signifie aussi, En la place de, au lieu de. (Il comparut pour son frère à l'assignation. Un tel Officier sert pour un tel.)

Il signifie aussi, Comme, de même que, en qualité de. (Ils l'ont laissé pour mort sur la place. Tenez-moi pour un méchant homme, si... Pour qui me prenez-vous? Il l'a prise pour femme. Tenez-moi pour présent. Tenez cela pour assuré. Comptez cela pour fait. Je l'ai payé pour bon. Je compte son témoignage pour dix autres. Compter une chose pour beaucoup, pour rien.)

POUR, sert aussi à marquer Le parti, l'engagement, l'intérêt. (Le Procureur-Général du Roi requiert pour le Roi. Un Procureur doit veiller pour l'intérêt de ses Parties. Ce que je dis est autant pour vous que pour moi. Je tiens pour vous contre lui. Ce Prince s'est déclaré pour l'Empereur. Un tel Juge est pour lui. Tous les honnêtes gens sont pour vous.) *Plaidoyer pour un tel*, c'est-à-dire, Pour la défense d'un tel. En ce sens il est opposé à Contre. (Pour un tel. Contre un tel.)

POUR, sign. quelquefois Contre. (Ce remède est bon pour la fièvre. La haine, l'aversion qu'il a pour lui.)

POUR, se joint avec les verbes. (J'ai fait tout mon possible pour gagner son amitié. Il n'y a pas assez de paroles pour exprimer... J'avois dit cela pour rire, & non pour vous fâcher. Les Notaires ont délivré cet acte pour lui valoir ce que de raison. Pour ne vous rien déguiser. Faire une si longue traite, c'est pour en mourir. Pour ainsi dire. Pour vous parler net. Pour vous parler franc. Pour dire le vrai.)

POUR, sert aussi à marquer La durée du temps. Ainsi on dit, (Il est estropié pour toute sa vie. Il a des provisions pour un an. Les damnés sont malheureux pour toujours, pour jamais. Je ne puis pas faire cela pour le présent.)

POUR, sert aussi à marquer La suffisance. (Il y en aura pour tout le monde. Il n'y en a pas pour les domestiques.)

Il marque encore L'état, la disposition. (Vous êtes encore trop foible pour monter à cheval. Il est trop jeune pour entrer en charge. Ce lièvre est trop dur pour rôtir, il est bon pour être mis en pâte.)

POUR, marque aussi La comparaison. (Mourir pour mourir, il vaut mieux mourir en servant sa patrie, quoi... Battu pour battu, vaincu pour vaincu, il vaut mieux l'être par un homme de réputation.)

POUR MOI, POUR VOUS, POUR LUI, sign. Quant à moi, quant à vous, quant à lui. (Vous ferez ce qu'il vous plaira, pour moi je n'en ferai jamais rien. Nos amis se trouveront en tel lieu, pour lui je n'en réponds pas.)

On dit familièrement, & dans la même acception, (Pour ce qui est de moi, pour ce qui est de vous, &c.) On dit aussi dans le même sens, (Pour cela, je le veux bien.)

POUR, est quelquefois substantif. (Il y a du pour & du contre dans cette affaire. Cette proposition est problématique, on peut soutenir le pour & le contre.)

On dit à la Cour, qu'*Une personne a le pour*, pour dire, que Quand le Maréchal des Logis lui marque son logement, il met, (Pour Monsieur un tel, pour Madame une telle. Monsieur tel a le pour. Madame telle a le pour. Le pour ne se donne guère qu'aux Princes & aux Princesses.)

POUR LORS. Façon de parler adv. Alors. (Vous dites que cela arrivera, pour lors nous verrons ce qu'il y aura à faire.)

POUR QUE, s'emploie en certaines phrases après les adverbes *Assez* & *Trop*. Ainsi on dit, *Vous m'avez rendu trop de services, pour que je puisse jamais douter de votre amitié*, pour dire, Après tous les services que vous m'avez rendus, je ne saurois douter de votre amitié. (Vous m'avez négligé trop long-temps, pour que je puisse compter sur vous. Il est assez de mes amis pour que je puisse compter sur lui en cette occasion.)

POUR PEU QUE. Façon de parler qui se construit avec le subjonctif. *Pour peu que vous lui en parliez, pour peu que vous en preniez soin*, pour dire, Si vous lui en dites un mot, si vous en prenez le moindre soin.

POURCEAU. s. m. Porc, cochon. (Pourceau gras, maigre. Un pourceau ladre. Engraisser, tuer des pourceaux. Étable à pourceaux. Marchand de pourceaux. Langueyer des pourceaux.)

On dit figurément d'Une maison malpropre, que (C'est une vraie étable à pourceaux.) Et d'Un homme qui met son unique plaisir à manger, que (C'est un vrai pourceau.)

Proverbialement, quand on présente à quelqu'un des choses dont il ne connoît pas le prix, ou qu'on lui dit quelque chose dont il ne sent pas la délicatesse, la finesse, on dit, que (C'est jeter des marguerites devant les pourceaux.)

POURCEAU DE MER. Sorte de poisson de mer, qu'on appelle autrement *Marsouin*.

POURCHASSER. v. a. Rechercher. Il est vieux.

POURCHASSÉ, ÉE. participe.

POURFENDRE. v. a. Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre, de cimeterre. (Pourfendre un géant. Il le pourfendit jusqu'aux dents.) Il est vieux.

POURFENDU, UE. participe.

POURPARLER. s. m. Conférence, abouchement entre deux ou plusieurs personnes, pour parler d'accommodement, pour traiter d'affaires. (Dans un pourparler de paix. Il y a eu un pourparler entre ces deux Princes. L'affaire s'accommodera, nous sommes en pourparler.)

POURPIER. s. m. Plante potagère. (Feuille de pourpier. Une couche de pourpier. Une planche de pourpier.)

On appelle *Pourpier doré*, Un pourpier naissant qui se mange en salade.

Il y a aussi un *Pourpier sauvage*, dont les feuilles sont plus petites. On leur attribue plusieurs vertus médicinales.

POURPIER DE MER. Arbrisseaux qui croît sur les bords de la Méditerranée, ou sur les Dunes de Hollande, &c. Ses feuilles sont charnues, & aussi remplies de suc que celles du pourpier. Elles ont un goût salé.

POURPOINT. ſ. m. Cette partie de l'ancien habillement François qui couvroit le corps depuis le cou juſques vers la ceinture. (Collet de pourpoint. Manches de pourpoint. Baſque de pourpoint. Pourpoint de ſatin. Boutonner un pourpoint. Aller en pourpoint. Se mettre en pourpoint. Pourpoint taillade. On ne porte plus de pourpoints que dans de certaines occaſions de cérémonies.)

On dit proverbialement, *Tirer un coup à brûle pourpoint*, pour dire, Le tirer à bout portant. Et lorſqu'un homme a dit quelque choſe de dur & de déſobligeant à un autre en face, on dit figurément, qu'(Il lui a dit, qu'il lui a reproché quelque choſe à brûle pourpoint.)

On dit proverbialement d'Un homme qui devient gros & gras, qu'(Il commence à remplir ſon pourpoint.) Et d'Un homme qui a fait un bon repas, qu'(Il a bien rempli ſon pourpoint.)

On dit prov. & populairement d'Un homme qu'on a mis en priſon, qu'(On lui a donné un pourpoint de pierre de taille.) Et d'Un homme qui a été tué en quelque occaſion, qu'(Il y a laiſſé le moule du pourpoint, de ſon pourpoint.)

POURPOINTERIE. ſ. f. Métier de pourpointier.

POURPOINTIER. ſ. m. Tailleur d'habits, qui ne faiſoit autrefois que des pourpoints.

POURPRE. ſ. m. Couleur, ſorte de rouge foncé qui tire ſur le violet. (Cette étoffe-là eſt d'un beau pourpre. Des tulipes panachées de pourpre & de blanc. Des œillets tachetés de pourpre.)

Le pourpre eſt une des couleurs du Blaſon; il ſe marque en gravure par des traits diagonaux, allant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la baſe.

POURPRE, eſt auſſi féminin, & ſe dit De cette teinture précieuſe qui ſe tiroit autrefois d'un certain petit poiſſon à coquille nommé *pourpre*, dont elle a pris le nom. (La pourpre de Tyr étoit la plus eſtimée de toutes. De la laine teinte en pourpre. Les anciens Rois, les Empereurs, les Magiſtrats Souverains s'habilloient autrefois d'étoffes teintes en pourpre.)

POURPRE, ſe prend auſſi plus particulièrement pour L'étoffe teinte en pourpre qui étoit en uſage parmi les anciens. (La pourpre étoit l'habillement des anciens Rois. Porter la pourpre. Être vêtu de pourpre. Manteau de pourpre. Habit de pourpre.

POURPRE, ſe prend auſſi pour la dignité royale, dont elle étoit autrefois la marque. (Reſpecter la pourpre des Rois, la pourpre des Empereurs. Être né dans la pourpre.)

Il ſe dit auſſi De la dignité des Cardinaux. (La pourpre du ſacré Collége.)

POURPRE. ſ. m. Sorte de maladie maligne, qui paroît au dehors par de petites taches rouges qui viennent ſur la peau. (Il eſt malade du pourpre. Il a le pourpre. Il a une groſſe fièvre, & l'on craint le pourpre. Le pourpre a paru. Le pourpre eſt rentré. Il eſt mort du pourpre. Il a le corps tout couvert de pourpre.)

POURPRÉ, ÉE. adj. De couleur de pourpre. (Du rouge pourpré. Des tulipes d'un rouge pourpré.)

On dit auſſi, *Fièvre pourprée*, pour dire, Une fièvre accompagnée de pourpre.

POURPRIS. ſ. m. Enceinte, enclos, ce qui enferme un lieu, un eſpace. (Le pourpris d'une ville. Le pourpris d'un temple.) Il eſt vieux.

POURQUOI. Conjonction cauſative. Pour quelle choſe, pour laquelle choſe. (Vous avez adminiſtré le bien de ces mineurs, voilà pourquoi vous leur êtes redevable. C'eſt pourquoi. C'eſt donc pourquoi.)

Il ſe met auſſi par manière d'interrogation, pour demander la raiſon d'une choſe, & ſignifie, Par quelle raiſon? (Vous voulez que je vous faſſe un tel plaiſir, pourquoi? Pourquoi cela? Pourquoi ne le ferois-je pas? Pourquoi non?)

Il ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. (Je voudrois bien ſavoir le pourquoi de cette affaire.) Il eſt du ſtyle familier.

POURRIR. v. n. S'altérer, ſe gâter, ſe corrompre. (On a cru autrefois qu'il falloit que toutes les graines pourriſſent avant que de germer. Les fruits pourriſſent quand on les garde trop long-temps. Il y a eu tant de pluie, que le raiſin pourriſſoit ſur le cep au lieu de mûrir. Les corps morts pourriſſent en peu de temps. Le bois de chêne ne pourrit pas dans l'eau auſſi promptement que les autres.)

On dit, *Pourrir dans l'ordure*, *dans la misère*, pour dire, Croupir dans l'ordure, dans la misère.

En ce ſens, on dit fig. d'Un homme qui perſiſte dans ſon péché, dans ſes méchantes habitudes, qu'(Il pourrira dans le vice, qu'il pourrira dans ſon ordure.)

On dit auſſi fig. & famil. d'Un homme qui n'a pris un emploi que pour paſſer à un autre plus élevé, qu'*Il ne pourrira pas dans l'emploi qu'il a pris*, pour dire, qu'Il n'y demeurera pas long-temps.

On dit que *Le jus de régliſſe fait pourrir le rhume*, pour dire, qu'Il le mûrit, & fait que l'on en guérit plus aiſément.

On dit, en parlant de viande bouillie, *La faire pourrir de cuire*, pour dire, La faire cuire exceſſivement.

On dit figurément, *Faire pourrir un homme en priſon*, pour dire, L'y tenir long-temps. Et on dit, *Si une fois il eſt en priſon, il y pourrira*, pour dire, qu'Il n'en ſortira jamais.

POURRIR, eſt auſſi actif, & ſignifie, Altérer, gâter, corrompre. (L'eau pourrit le bois. La ſueur pourrit le linge à la longue. Les pluies exceſſives pourriſſent les biens de la terre.)

POURRI, IE. participe. (Pomme pourrie. (Viande pourrie de cuire. Pot pourri.) *Voyez* POT.

On dit fig. d'Un mauvais citoyen, que (C'eſt un membre pourri qu'il faut retrancher de la République.)

POURRI, eſt auſſi quelquefois ſubſt. (Cela ſent le pourri. Il faut ôter le pourri de cette poire.)

POURRITURE. ſ. f. Corruption, état de ce qui eſt pourri. (Nos corps ſont ſujets à la pourriture. Nous ne ſommes que pourriture. (Tout ce qu'il mange ſe tourne en pourriture.)

On dit d'un homme perdu de maladie vénérienne, qu' (Il tombe en pourriture.

POURSUITE. ſ. f. Action de celui qui pourſuit quelqu'un, qui court après quelqu'un pour l'atteindre, pour le prendre. (Chaude, vigoureuſe, vive pourſuite. Il étoit à la pourſuite des ennemis. Il revient de la pourſuite des voleurs.)

POURSUITE, ſignifie auſſi, Les ſoins qu'on prend, les diligences qu'on fait pour obtenir quelque choſe. (Il a obtenu cet emploi, cette charge, cette fille en mariage, après deux ans de pourſuite, après deux ans d'une pourſuite continuelle. Il l'a chargé de la pourſuite de ſes affaires. La pourſuite d'un décret. La pourſuite des criées. À la pourſuite & à la diligence d'un tel.)

POURSUITES, au plu ier, ſignifie en termes de Pratique, Les procédures qu'on fait dans un procès. (Tous ces papiers ſont les pourſuites qu'on a faites. Faites vos pourſuites.)

POURSUIVANT. ſ. m. Celui qui brigue pour obtenir quelque choſe. (Ils ſont deux ou trois pourſuivans qui demandent cette charge, ce bénéfice.)

On appelle en termes de Pratique, *Pourſuivant*, Celui qui pourſuit un décret, un ordre, une contribution de deniers.

POURSUIVRE. v. a. Suivre quelqu'un avec vîteſſe, courir après quelqu'un dans le deſſein de l'atteindre, de le prendre. (Pourſuivre vivement, chaudement. Pourſuivre l'épée dans les reins. Il pourſuivit les ennemis deux jours durant. Le Prévôt pourſuit les voleurs.)

POURSUIVRE QUELQU'UN, ſignifie en matière de procès, Agir contre quelqu'un par les voies de la Juſtice. (Je le pourſuis au Parlement, au Conſeil. On l'accuſe de rapt, on le pourſuit criminellement. Il faut le pourſuivre ſans relâche.)

On dit auſſi, *Pourſuivre un procès*, *une affaire*, *un décret*, *un Arrêt*, *&c.* pour dire, Faire toutes les procédures, toutes les diligences néceſſaires pour faire juger un procès, une affaire, pour terminer un décret, pour obtenir un Arrêt, &c. Et dans ce ſens, il ſe met quelquefois abſolument. (Ne voulez-vous pas pourſuivre? Il ne comparoît point, mais il ne laiſſe pas de pourſuivre.)

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Employer ſes ſoins, faire ſes diligences pour obtenir quelque choſe. (Pourſuivre une charge, une dignité, un emploi, &c. Pourſuivre une penſion, le payement d'une penſion. Pourſuivre une audience.)

On dit, *Pourſuivre une fille en mariage*, pour dire, La rechercher en mariage. Il vieillit.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Continuer ce qu'on a commencé. (Pourſuivre un ouvrage qu'on a entrepris. Je le rencontrai ſur le chemin, nous nous arrêtâmes quelque temps enſemble, & après nous pourſuivîmes notre chemin, chacun de notre côté. Après quelque interruption, il pourſuivit ſon diſcours.) Dans cette acception, il s'emploie auſſi abſolument. (Vous avez bien commencé, pourſuivez. Vous n'avez qu'à pourſuivre.)

On dit figurément, *Pourſuivre ſa pointe*, pour dire, Continuer ſon deſſein, l'entrepriſe qu'on a faite, avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencée. (Quand on a bien commencé, il faut pourſuivre ſa pointe. Il n'en voulut jamais démordre, il pourſuivit toujours ſa pointe.)

POURSUIVRE, ſe conſtruit avec le pronom perſonnel, dans ces phraſes du ſtyle de Notaire, *Acheter*, *vendre*, *louer une maiſon*, *une terre*, *une ferme*, *ainſi qu'elle ſe pourſuit & comporte*, pour dire, Sans en faire aucun détail, aucune deſcription.

POURSUIVI, IE. participe.

POURTANT. conjonct. Néanmoins. (Quoiqu'il ſoit habile, il a pourtant fait une grande faute.)

POURTOUR. ſ. m. Terme d'Architecture, Le tour, le circuit d'un corps. (Ce pavillon, cette colonne a tant de pourtour.)

POURVOIR. v. n. (Il ſe conjugue comme

Voir, excepté dans les temps suivans. (Il fait au prétérit indéfini de l'indicatif, *Je pourvus, tu pourvus, il pourvut. Nous pourvûmes, vous pouvûtes, ils pourvurent.* Au futur, *Je pourvoirai.* Au prétérit du subjonctif, *Que je pourvusse.* Et au futur de ce mode, *Je pourvoirois.* Donner ordre à quelque chose. (Voilà bien du désordre, il faut y pourvoir. On y a pourvu. Pourvoyez à cette affaire. Si les hommes n'y pourvoient, Dieu y pourvoira. Il a pourvu à tous nos besoins.)

On dit, *Pourvoir à un Bénéfice, à un Office*, pour dire, Le conférer. (C'est le Pape, l'Évêque qui pourvoit à ces Bénéfices. Il y a des Bénéfices où les Abbés pourvoient. Le Roi pourvoit à toutes les charges, &c. & pourvoit à des Bénéfices simples.)

Pourvoir, est aussi actif, en parlant De la personne à qui on confère un Bénéfice, un Office. (Il posséde un tel Bénéfice, le Pape, l'Évêque l'en a pourvu. Il en a été pourvu, il s'en est fait pourvoir en Cour de Rome. Le Roi l'a pourvu de cette Charge. Il en est pourvu par résignation d'un tel, & par collation de....)

Pourvoir, signifie aussi Munir, garnir. (Pourvoir une Place de vivres, de munitions. Pourvoir une maison des choses nécessaires. Se pourvoir l'été pour l'hiver. Il est pourvu de tout ce qu'il lui faut. Le Ciel, la nature l'ont pourvu de tant de bonnes qualités. Les grâces dont elle est pourvue.)

Pourvoir, signifie encore figur. Établir par un mariage ou par quelque emploi, par quelque charge. (Ce père a bien pourvu tous ses enfans. Cette fille a rencontré un bon parti, elle est bien pourvue. Ces enfans n'ont plus de père qui puisse avoir soin de les pourvoir. Il s'est pourvu lui-même. Pourvoyez - vous comme vous pourrez.)

Se pourvoir, en termes de Pratique, signifie, Intenter action devant un Juge. (Si vous ne me faites raison, je me pourvoirai en Justice. Il s'est pourvu pardevant un tel Juge. Se pourvoir par appel, par requête civile. Se pourvoir au Conseil. Il s'est pourvu contre la Sentence. Il a été ordonné que les parties se pourvoiroient. (*Se pourvoir en Cour de Rome*, signifie, Demander au Pape quelque grâce, quelque bénéfice, quelque dispense, &c.

Pourvu, ue. participe.

POURVOYEUR. s. m. Celui qui fournit la viande, la volaille, le gibier & le poisson à un certain prix. (Le pourvoyeur d'une telle Maison, d'un tel Prince. Les pourvoyeurs sont obligés de fournir les pièces à un tel prix. Les pourvoyeurs de la Maison du Roi.)

POURVU QUE. Conjonction conditionnelle. En cas que, à condition que. (Il vous accordera votre demande, pourvu que vous fassiez.... Pourvu que vous lui donniez. Pourvu qu'il n'arrive rien de contraire.)

POUSSE. s. f. Les jets, les petites branches que les arbres poussent au printemps, au mois d'Août. On appelle *La première pousse*, Les jets qui viennent au mois de Mars & d'Avril. Et, *La seconde pousse*, Ceux qui viennent au mois d'Août.

Pousse, se dit aussi d'Une certaine maladie qui vient aux chevaux, & qui fait qu'ils soufflent extraordinairement, & qu'ils battent sans cesse du flanc. (Quand on vend un cheval, on est obligé à le garantir de pousse, de morve & de courbature.)

Pousse, signifie parmi le peuple, Le corps des Archers qui sont ordinairement employés à mettre à exécution les contraintes par corps.

POUSSE-CUL. s. m. Terme popul. dont on se sert en parlant De ceux qui aident les Sergens à mener des gens en prison. (On a mis vingt pousse-culs à ses trousses.)

POUSSÉE. s. f. Action de pousser, effet de ce qui pousse. (Cette voûte a beaucoup de poussée. Il faut que ces arcs-boutans soient bien forts & bien construits pour soutenir la poussée, pour retenir la poussée de cette voûte, de cette arcade, de cette terrasse.)

On dit figur. & populairement, *Donner la poussée à quelqu'un*, pour dire, Poursuivre vivement quelqu'un, lui faire grand' peur, le tourmenter. (Les Sergents lui ont donné la poussée.)

POUSSE-PIEDS. s. m. Espèce de coquille.

POUSSER. v. a. Faire effort contre quelqu'un ou contre quelque chose, pour l'ôter de sa place. (Pousser un homme hors de sa place. Ne me poussez pas tant. Vous poussez bien rudement. Pousser quelque chose avec le pied. Poussez un peu cela vers moi.)

On dit, *Pousser quelqu'un du coude, du genou*, pour dire, Le toucher doucement avec le coude, avec le genou, pour l'avertir de quelque chose, pour lui faire prendre garde à quelque chose.

On dit, *Pousser les ennemis*, pour dire, Les faire reculer. Et, *Pousser aux ennemis*, pour dire, Aller aux ennemis. Le dernier ne se dit que de la Cavalerie. Il est neutre.

On dit, *Pousser un cheval*, pour dire, Le faire galoper à toute bride.

On dit proverbialement & figur. *Pousser le temps avec l'épaule*, pour dire, Temporiser, tâcher de gagner du temps.

Pousser, signifie aussi, Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant. (Il pousse bien une balle. Il pousse du premier coup jusqu'au tournant du mail. Il a bien poussé ce coup-là. Vous avez poussé votre boule trop fort. Pousser un balon avec le poing, avec le bras, avec le pied. Pousser le dé.)

On dit, *Pousser la porte au nez avec quelqu'un*, pour dire, Empêcher quelqu'un d'entrer en quelque lieu. (Il vouloit entrer dans la chambre, mais on lui poussa la porte au nez.)

Pousser, signifie aussi, Faire entrer quelque chose à force. (Pousser un clou dans une muraille, dans du bois.)

On dit, *Pousser un coup de fleuret, un coup d'épée à quelqu'un*, pour dire, Lui porter un coup de fleuret, un coup d'épée. Et figur. *Pousser une botte à quelqu'un*, pour dire, l'attaquer de paroles & le presser vivement.)

Pousser, s'emploie aussi en plusieurs phrases, dans le sens de *Porter, avancer, étendre*. Ainsi on dit, *Pousser un mur de clôture plus loin*, pour dire, Le rebâtir plus loin. (Il faut que vous poussiez votre mur de clôture cinquante ou soixante toises plus loin.) Et on dit d'Un mur qui n'est pas encore achevé, qu'*Il faut le pousser plus loin*, pour dire, qu'Il faut lui donner plus d'étendue.

On dit dans la même acception, *Pousser un parterre, pousser une allée, &c.* (Il faudroit pousser ce parterre plus loin. Il faut pousser cette allée jusqu'à un tel endroit.)

On dit pareillement, (Pousser une tranchée. Pousser un travail. Pousser les frontières d'un État.) Et on dit, qu'*Un Prince a poussé ses conquêtes bien loin*, pour dire, qu'Il les a étendues bien loin.

On dit, *Pousser jusqu'à un lieu*, pour dire, Aller jusqu'à un lieu. (Nous avons encore du jour, poussons jusqu'à une telle ville. (Il est neutre dans cette phrase.

On dit, *Pousser la raillerie trop loin*, pour dire, Railler trop fortement. On dit aussi, *Pousser l'impudence, l'effronterie, la fourberie jusqu'au bout*, pour dire, Faire des actions d'une extrême impudence, d'une extrême effronterie, d'une extrême fourberie.

On dit aussi dans une acception pareille, *Pousser la magnificence, pousser la valeur, pousser la constance, la patience bien loin*, pour dire, Faire de grandes magnificences, faire de grandes actions de valeur, donner de grands exemples de constance, de patience, &c.

On dit aussi, *Pousser un raisonnement trop loin, pousser trop loin ses pensées, son ambition, ses espérances, sa vengeance, sa haine*, pour dire, Donner trop d'extension à un raisonnement, donner trop d'essor à son ambition, à ses espérances, &c.

On dit, *Pousser la voix, la pousser davantage*, pour dire, Parler plus haut.

On dit, *Pousser des cris*, pour dire, Crier, *Pousser des soupirs*, pour dire, Soupirer.

On dit par plaisanterie, qu'*Un homme pousse les beaux sentimens*, pour dire, qu'Il fait le passionné auprès des femmes.

Pousser, se dit absolument dans le figuré, pour dire, Attaquer, offenser, choquer. (Vous me poussez trop. Si vous me poussez davantage, je serai obligé de me défendre. Ne me poussez pas, car....)

Pousser à bout, signifie figur. Choquer un homme au dernier point, ne le ménager en aucune manière. (Vous me poussez à bout. Vous poussez à bout ma patience.)

On dit aussi en termes de dispute, *Pousser à bout quelqu'un*, pour dire, Le réduire à ne pouvoir répondre.

Pousser, signifie aussi, avancer, favoriser quelqu'un. (C'est un tel qui l'a poussé. Pour faire fortune à la Cour, il faut avoir quelqu'un qui vous pousse.)

On dit, *Se pousser dans le monde*, pour dire, S'y avancer, s'y mettre en considération. (Il s'est poussé lui-même dans le monde.) On dit dans ce sens, *Pousser loin sa fortune.* Familièrement on dit, *Pousser sa pointe*; & populairement, *Pousser son bidet.*

Pousser, signifie quelquefois figurément, Conseiller, persuader, induire, inciter. (C'est son ami qui l'a poussé à faire cela, qui le pousse à cela.)

Pousser, est aussi verbe neutre. Il se dit Du mouvement qui se fait dans les arbres & dans les plantes au renouveau. (Les arbres commencent à pousser. Ces fleurs poussent déjà. Les blés ont déjà poussé.) En ce sens il est quelquefois actif (Cet arbre pousse bien du bois, ne pousse que du bois.)

Il signifie aussi, Battre des flancs; & il ne se dit en ce sens, que Des chevaux, lorsqu'ils ont la respiration difficile. (Un cheval qui pousse. Ce cheval pousse beaucoup.)

On dit, qu'*Un mur pousse en dehors*, pour dire, qu'Il se jette en dehors, qu'il fait un ventre, & qu'il menace ruine.

On dit figurément, *Pousser à la roue*, pour dire, Aider. (Il auroit obtenu cette grâce, si quelqu'un avoit poussé à la roue.)

POUSSÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un cheval qu'on a trop laissé manger, qu'*Il est poussé de nourriture.*

POUSSÉ, se dit aussi Du vin qui se gâte par une chaleur qui le fait fermenter hors de saison.

POUSSIER. s. m. On appelle ainsi La menue poudre qui demeure au fond d'un sac de charbon. (Ce n'est point du charbon, ce n'est que du poussier.) Il se dit aussi en parlant De la poussière de poudre à canon.

POUSSIÈRE. s. f. Terre réduite en poudre fort menue. (Faire élever la poussière en marchant. La poussière vole par tout, pénètre par tout. Il fait beaucoup de poussière. Il s'éleva des tourbillons de poussière. La poussière entre dans les yeux. Des meubles tout perdus de poussière. La poussière d'une bibliothèque. Des livres pleins de poussière. Secouer la poussière d'un habit. Secouer la poussière de ses souliers. La pluie a abattu la poussière. Réduire en poussière, mettre en poussière. L'homme n'est que cendre & que poussière devant Dieu.)

On dit par exagération, qu'*Une ville a été réduite en poussière*, pour dire, qu'Elle a été saccagée, qu'elle a été détruite.

On dit poëtiquement, qu'*On a fait mordre la poussière à son ennemi*, pour dire, qu'On lui a ôté la vie. Et en parlant d'Un homme de guerre qui s'est trouvé dans plusieurs occasions dangereuses, on dit, qu'*Il s'est couvert d'une noble poussière.*

En parlant d'Un homme de peu qu'on a tiré de la nécessité, on dit fig. qu'*On l'a tiré de la poussière.*

POUSSIÈRE, en termes de Botanique, est Une espèce de poudre qui est contenue dans les sommets des étamines, & qui est le principe de la fructification.

POUSSIF, IVE. adj. Qui a la pousse. Il ne se dit proprement que des chevaux. (Un cheval poussif.)

Par extension & par plaisanterie, en parlant d'Un gros homme qui a quelque peine à respirer, on dit, que *C'est un gros poussif.* Et dans ce sens, *Poussif* est pris substantivement.

POUSSIN. s. m. Petit poulet nouvellement éclos. (La poule & les poussins. Une poule qui appelle ses poussins, qui rassemble ses poussins.)

On dit figurément & famil. d'Un homme qui s'embarrasse trop de peu de chose, qu'*Il est empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin.*

POUSSINIÈRE. s. f. Constellation dans le signe du Taureau, autrement appelée *Les pléïades.*

POUSSOLANE, ou POZZOLANE. s. f. Sables des environs de Pouzzol en Italie. On l'emploie pour faire des enduits, des cimens, &c.

POUTRE. s. f. Grosse pièce de bois carrée, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher. (Poutre de chêne. Poutre de sapin. Équarrir une poutre. Une poutre à vive-arête. Mettre une poutre en place.)

On se sert aussi de *Poutres* dans d'autres ouvrages, comme dans la construction des ponts, des navires, &c.

On dit en termes de l'Écriture, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, & ne pas voir une poutre dans le sien*, pour dire, Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, & ne pas voir les siens, quelque grands qu'ils soient.

On appeloit autrefois *Poutre* ou *poultre*, Une jeune cavale qui a passé trois ans, & qui commence à porter.

POUTRELLE. s. f. Petite poutre. (Dans ce bâtiment il ne faut que des poutrelles.)

POUVOIR. v. n. *Je puis*, (La conversation & la poësie souffrent. *Je peux, tu peux, il peut. Nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvois. Je pus, tu pus, il put. Nous pûmes, vous pûtes, ils purent. J'ai pu. Je pourrai. Que je puisse. Que je pusse. Que j'eusse pu. Je pourrois.* Avoir la faculté de.... Être en état de.... (Pouvoir marcher. Pouvoir sortir. Pouvoir dépenser. Je ne puis vous répondre. Il n'a pu réussir dans cette affaire.)

On dit, *Sauve qui peut*, pour dire, Se sauve qui pourra, se tire du péril qui pourra.

Au trictrac, on dit, *Jean qui ne peut*, Lorsque celui qui joue ayant amené un certain nombre de points, par exemple, quatre & trois, par le moyen desquels il battroit une dame découverte, il en est empêché, parce que les cases sur lesquelles tombent le quatre & le trois, se trouvent remplies.

On dit, *N'en pouvoir plus*, pour dire, Être dans un accablement causé, soit par la vieillesse, soit par la maladie, soit par la fatigue, le travail, la faim, la soif, &c. (Nous nous sommes promenés à n'en pouvoir plus. Je n'en puis plus. Il est fatigué à n'en pouvoir plus. Il est accablé de travail, il n'en peut plus. Je n'en puis plus de soif. Je n'en puis plus de chaud, de lassitude. Quand il est arrivé chez lui, il n'en pouvoit plus. Cet homme n'a plus guère à vivre, il n'en peut plus.)

On dit, qu'*Un cheval n'en peut plus*, pour dire, qu'Il est extrêmement las.

On dit dans le style familier, *Ne pouvoir mais de quelque chose, n'en pouvoir mais*, pour dire, N'avoir contribué en aucune manière à quelque chose de fâcheux, à un malheur. N'en être pas cause. (Je ne puis mais de cela. Je n'en puis mais. On l'accuse fort injustement de telle chose, il n'en peut mais.) On emploie cette façon de parler à l'affirmative avec une interrogation. (Si cela est arrivé, en puis-je mais? Pouvoit-il mais de cela?)

Proverbialement, en parlant d'Un homme qui porte la peine d'une faute où il n'a point de part, on dit, (Tel qui en pâtit qui n'en peut mais.)

On dit aussi proverbialement, *Si jeunesse savoit & vieillesse pouvoit*, pour dire, Si la jeunesse avoit l'expérience, & que la vieillesse eût la force.

POUVOIR, se dit aussi pour marquer la possibilité de quelque événement, de quelque dessein. (Cela pourra arriver. Cela se peut faire. Cela se peut, cela ne se peut. Il se peut que votre projet réussisse. Ce malade pourroit bien mourir.)

POUVOIR, s'emploie quelquefois activement; & alors il signifie, Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, la faculté, &c. de faire. (Vous pouvez tout sur son esprit. Si je puis quelque chose pour votre service, je m'y emploîrai avec joie. C'est un homme qui peut beaucoup dans l'affaire dont il s'agit. Je ne puis rien en cela. Il peut beaucoup auprès de vos Juges. Il peut tout ce qu'il veut.)

POUVOIR. s. m. Autorité, crédit, faculté, de faire. (Grand pouvoir. Pouvoir absolu. Pouvoir indépendant. Je n'y ai point de pouvoir. Il a beaucoup de pouvoir. Il est en pouvoir d'obliger. C'est une marque, un effet de son pouvoir. Je n'emploîrai pour vous de tout mon pouvoir. Ce que vous souhaitez de moi n'est pas en mon pouvoir.) Et en ce sens, *Pouvoir* ne se dit qu'au singulier.

On dit, qu'*Un homme a quelque chose en son pouvoir*, pour dire, qu'Il l'a en sa disposition, qu'il peut en disposer comme il lui plaira. (Il a tous ces papiers-là en son pouvoir.)

On dit aussi, *Avoir quelque chose en son pouvoir*, pour dire, Le posséder, en avoir la possession (Il arrive assez souvent que dès qu'on a les choses en son pouvoir, on n'en fait plus d'état. La plupart des choses que nous avons en notre pouvoir ne nous touchent plus.)

POUVOIR, signifie aussi, Droit, faculté d'agir pour un autre, en vertu de l'ordre & du mandement qu'on en a reçu, soit de bouche, soit par écrit. (J'ai pouvoir de lui. Agir en vertu de pouvoir. Donner un pouvoir limité. Il lui a donné pouvoir d'acheter une maison, un héritage. Il a acheté pour cinq cens écus de tableaux pour un tel, suivant le pouvoir qu'il en avoit. Il lui a donné un pouvoir fort ample.)

On appelle aussi *Pouvoir*, l'acte, l'écrit par lequel on donne pouvoir d'agir, de faire, &c. Et en ce sens, il se met aussi au pluriel. (Il a donné un pouvoir à son frère de transiger pour lui. Il a donné un pouvoir à son homme d'affaire. J'ai un pouvoir, un bon pouvoir pardevant Notaire. J'ai montré, j'ai communiqué mon pouvoir. Le Notaire étant chargé des pouvoirs de toutes les parties. Les Ambassadeurs ont communiqué leurs pouvoirs, ont fait apparoître de leurs pouvoirs. On trouve de la difficulté dans les pouvoirs. Ce Ministre a un plein pouvoir pour traiter de la paix. Votre pouvoir n'est pas en bonne forme. Il a outrepassé ses pouvoirs.)

On dit, *Ce Prêtre a des pouvoirs*, pour dire, qu'Il a le pouvoir de confesser.

PRA

PRAGMATIQUE. adj. Il n'a d'usage qu'au féminin, & dans cette phrase, *Pragmatique Sanction*, qui se dit particulièrement d'Un réglement fait en matière ecclésiastique. (La Pragmatique Sanction de saint Louis.)

On appelle absolument, *Pragmatique Sanction*, L'Ordonnance faite à l'assemblée de Bourges en 1438, par le Roi Charles VII, pour recevoir ou modifier quelques Décrets du Concile de Bâle. Et dans cette dernière acception, *Pragmatique* se prend aussi substantivement. (La Pragmatique ordonne, porte telle chose. Le Concordat a révoqué la Pragmatique.)

En quelques pays, on donne le nom de *Pragmatique*, Aux Actes qui contiennent la disposition que fait le Souverain concernant ses États & sa famille. (La Pragmatique de l'Empereur Charles VI.)

PRAIRIE. s. f. Grande étendue de terre où croît l'herbe dont on fait le foin, ou qui sert au pâturage. (Il y a en cet endroit une prairie de deux lieues le long de la rivière. Aller à la prairie. Se promener dans la prairie, dans les prairies. Faucher l'herbe d'une prairie. Mettre des bestiaux dans une prairie, lorsqu'elle est fauchée. Une prairie pleine de meules de foin.)

PRALINE. s. f. Amande qu'on fait rissoler dans du sucre. (Manger des pralines. Servir des pralines.)

PRAME. s. f. Nom d'une sorte de navire qui n'est propre que pour les canaux, & où l'on emploie des rames & des voiles.

PRATICABLE. adj. de t. genre. Qui se peut pratiquer, qui peut être pratiqué, qui peut être employé, dont on peut se servir. (Il a employé tous les moyens praticables pour venir à bout de cette affaire.)

Il se dit plus ordinairement avec la négative. (Cela n'est pas praticable. Ce moyen, cette voie ne me semble nullement praticable.)

On dit, que *Les chemins ne sont pas praticables*, pour dire, que Les chemins sont très-mauvais, qu'on n'y passe qu'avec peine.

PRATICIEN. s. m. Celui qui entend l'ordre & la manière de procéder en Justice, & qui suit le Barreau. (Grand Praticien. Bon Praticien. Ce Procureur est habile Praticien.)

On appelle aussi *Praticien*, Celui qui fait les procédures qui concernent les petites Juridictions Seigneuriales.

On dit d'un Médecin qui a beaucoup d'expérience dans son art, que (C'est un bon Praticien.)

PRATIQUE. s. f. Terme didactique, qui n'est en usage qu'en parlant De ce qui se réduit en acte, dans un art, dans une science. Dans cette acception, il est opposé à théorie. (La pratique ne répond pas toujours à la théorie.)

On dit, *Mettre en pratique*, pour dire, Mettre en exécution des préceptes, des projets, des idées, &c. (Il ne suffit pas de savoir les Commandemens de Dieu, il faut les mettre en pratique. Ce projet est beau, mais il sera difficile dans la pratique. Il a eu de grandes idées, mais il n'étoit pas aisé d'en venir à la pratique.)

On appelle *La pratique du Théâtre*, L'art de composer des pièces dramatiques.

PRATIQUE, dans l'acception ordinaire, signifie, Usage, coutume, manière, façon d'agir reçue dans quelque pays. (La pratique de ce pays-là est telle que je vous le dis.)

PRATIQUE, se prend aussi pour l'expérience des choses du monde. (La pratique des affaires forme bien le jugement. Cet emploi ne m'est pas propre, je n'ai aucune pratique de ces sortes d'affaires.)

PRATIQUES, se dit aussi des menées, & des intelligences secrettes avec des personnes d'un parti contraire. (Faire des sourdes pratiques. Entretenir des pratiques avec le Commandant d'une Place.)

PRATIQUE, se dit aussi de la chalandise que toute sorte de marchands, d'artisans, & d'ouvriers ont pour le débit de leurs marchandises, & pour le fait de leur négoce. (Ce Marchand a bien des Pratiques. Cet Épicier a les meilleures pratiques de Paris. Un Boulanger, Un Boucher qui a presque toutes les pratiques du quartier. Ce Tailleur est celui qui a le plus de pratiques.)

Il se dit aussi en parlant De l'exercice & de l'emploi que les Procureurs & les Médecins ont dans leur profession. (Ce Procureur a plus de pratique que tous ses confrères. Ce Médecin a beaucoup de pratique.)

On dit, qu'*Un homme a bien de la pratique*, qu'*on lui donne bien de la pratique*, pour dire, qu'Il a beaucoup d'ouvrage, beaucoup de besogne à faire, qu'on lui donne beaucoup de choses à faire. Et on dit par manière de menace, qu'*On donnera bien de la pratique à quelqu'un*, pour dire, qu'On lui donnera bien de l'exercice, bien de l'embarras.

On dit en termes de Marine, *Donner pratique à un vaisseau*, pour dire, Lui permettre d'aborder & de débarquer.

PRATIQUE, se dit aussi Des personnes mêmes qui donnent de l'emploi à un Marchand, à un artisan, à un ouvrier, à un Procureur, à un Médecin, &c. (Ce Marchand a perdu depuis peu une de ses meilleures pratiques. Toutes les pratiques de ce Procureur sont de Province. Il vient tous les jours de nouvelles pratiques à ce Procureur, à ce Marchand, à ce Médecin, &c.)

On dit, qu'*Un homme est une bonne pratique*, pour dire, qu'Il y a à gagner avec lui, qu'il paye bien. Et que *C'est une méchante pratique*, pour dire, qu'Il paye mal.

PRATIQUE, se dit encore De tous les papiers de l'étude d'un Procureur, de l'étude d'un Notaire. (Ce Procureur, ce Notaire vendra bien sa pratique, quand il se défera de sa Charge. Sa pratique vaut mieux que sa Charge.)

PRATIQUE, se dit aussi De la procédure & du style des actes qui se font dans la poursuite d'un procès. (Ce n'est pas assez qu'un Avocat connoisse les Lois, les Coutumes & les Ordonnances, il faut encore qu'il entende bien la pratique. Ce Procureur entend fort bien la pratique. Cela est contre toutes les règles de la pratique. Forclusion, contredits, salvations, &c. sont des termes de pratique.)

On appelle encore *Pratique*, Un instrument d'acier ou de cuivre, dont les Joueurs de marionnettes se servent pour faire changer le son de leur voix.

PRATIQUE. adj. de t. g. Qui ne s'arrête pas à la simple spéculation; qui tend, qui conduit à l'action, à l'exécution, qui agit, qui fait agir. (Instruction pratique. Morale pratique. Vertu pratique, &c.)

On s'en sert aussi dans le didactique. (La science se divise en spéculative & en pratique. Géométrie spéculative. Géométrie pratique.)

PRATIQUER. v. a. Mettre en pratique. (Pratiquer la vertu, les bonnes œuvres. Il n'y a point d'austérités que ce Religieux ne pratique. Pratiquer les Commandemens de Dieu. Les habiles gens le pratiquent ainsi. C'est une ancienne cérémonie qu'on ne pratique plus.)

PRATIQUER, signifie Exercer, faire les fonctions de certaines professions. (Pratiquer la Médecine. Pratiquer la Chirurgie.)

Il se dit aussi absolument. (La théorie ne suffit pas, il faut pratiquer.)

Il signifie aussi, Fréquenter, hanter. (J'ai assez pratiqué cet homme-là, pour savoir de quoi il est capable. Il ne pratique que des gens de bien.)

Il signifie encore, Solliciter, tâcher d'attirer & de gagner à son parti, suborner. (Il avoit pratiqué les principaux habitans d'une ville, les principaux Officiers de l'armée. Les domestiques qu'il avoit pratiqués lui donnèrent entrée dans la maison.)

On dit, *Pratiquer des intelligences*, pour dire, Se les ménager. (Il avoit pratiqué dans cette Place des intelligences qui lui ont donné le moyen de la surprendre.)

PRATIQUER, en termes d'Architecture, se dit pour Ménager le terrain, la place, avoir l'adresse de trouver de petites commodités dans un bâtiment. (On a pratiqué un petit escalier dans l'épaisseur du mur. Il n'y avoit point de garderobes dans cet appartement, on a trouvé le moyen d'y en pratiquer.)

PRATIQUÉ, ÉE. participe.

PRE

PRÉ. s. m. Terre qui porte de l'herbe dont on fait le foin, ou qui sert au pâturage. (Bas pré. Haut pré. Un grand, un bon pré. Pré vert. Pré fleuri. La verdure, les fleurs des prés. Ce pré porte de fort bon foin. Faucher un pré. Les chevaux, les bœufs paissent dans les prés. Une pièce de pré de vingt arpens. Tous ses prés ont été noyés, remplis de sable par le débordement de la rivière.)

On disoit autrefois, *Se trouver, se porter sur le pré*, pour dire, Se trouver au lieu assigné pour un combat singulier.

PRÉ. Syllabe empruntée du mot latin *Præ*, laquelle se joint à plusieurs mots de notre langue, & leur donne un sens de supériorité ou d'antériorité. (Prédominer, prééminence, préexistant.)

PRÉALABLE. adj. de t. g. Qui doit être dit, être fait, être examiné avant que de passer outre. Son plus grand usage est dans les discussions d'affaires. (Dans les négociations & les traités, la communication des pouvoirs est une chose préalable. Une fille majeure ne peut pas se marier sans le consentement de son père, ou sans une sommation préalable. C'est un point, c'est une question préalable. Pour juger du droit de cet enfant à l'hérédité de son père, il est préalable de savoir son état, & s'il est légitime.)

Il se prend aussi quelquefois substantivement. (Avant que de procéder au jugement de cette affaire, avant que décider cette question, avant que de conclure ce traité, avant que de faire telle chose, c'est un préalable que de....)

AU PRÉALABLE. Façon de parler adverbiale. Auparavant, avant toutes choses. (Il faut au préalable voir si.....)

PRÉALABLEMENT. adverbe. Il signifie la même chose que Au préalable. (Avant que de juger le fond, il faut préalablement....)

PRÉAMBULE. s. m. Espèce d'exorde, d'avant-propos. (Préambule fleuri, élégant, ingénieux, bien tourné. Long, ennuyeux préambule. Faire un préambule. Sans préambule. Point de préambule, venons au fait. Préambule inutile. Préambule nécessaire.)

PRÉAU. s. m. Petit pré. Il ne se dit plus qu'en parlant De cet espace découvert qui est au milieu du cloître des Maisons Religieuses; ou en parlant de la cour de la prison, particulièrement dans la Conciergerie du Palais à Paris. Et dans cette dernière acception on dit, (Ce prisonnier se promène au préau, sur le préau. Comme il n'est pas accusé d'un crime capital, il a la liberté du préau, d'être sur le préau.)

PRÉBENDE. s. f. Revenu ecclésiastique, attaché, annexé ordinairement à une chanoinie. (Il a obtenu un canonicat en Cour de Rome, mais il n'a point de prébende.)

On le prend quelquefois pour le Canonicat même. (La prébende qui lui a été résignée n'est pas des meilleures.)

On appelle aussi *Prébende*, en certains

pays, en certaines Églises, les bénéfices du bas Chœur. (Les prébendes ordinairement valent la moitié du revenu des Chanoinies.)

PRÉBENDÉ, ÉE adj. Qui jouit d'une prébende. (Chanoine prébendé.)

PRÉBENDIER. s. m. Ecclésiastique qui en certaines fonctions sert au Chœur au-dessous des Chanoines. (Ce Chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines & d'autant de Prébendiers.)

PRÉCAIRE. adj. de t. g. Qui ne s'exerce que par tolérance, par permission, par emprunt. (Autorité précaire. Pouvoir précaire. Possession précaire.)

Il est aussi substantif, & alors c'est un terme de pratique, qui se dit Des choses dont on ne jouit, dont on n'a l'usage que par une concession toujours révocable au gré de celui à qui la propriété de ces mêmes choses appartient. (Il ne jouit de cette terre que par précaire, à titre de précaire.)

PRÉCAIREMENT. adv. D'une manière précaire. (Il en jouit précairement.)

PRÉCAUTION. s. f. Ce qu'on fait par prévoyance pour ne pas tomber en quelque inconvénient, & pour éviter quelque mal. (Précaution nécessaire. Précaution inutile. Prendre ses précautions. Apporter toutes les précautions nécessaires à une chose. User de précaution. Faire quelque chose par précaution. Se purger, se faire saigner par précaution.)

On dit proverbialement, *Trop de précaution nuit*, pour dire, qu'Une précaution excessive tourne souvent au désavantage de celui qui la prend.

Il se prend aussi en général pour circonspection, ménagement, prudence, (On ne doit attaquer certains préjugés qu'avec précaution.)

PRÉCAUTIONNER, SE PRÉCAUTIONNER. v. réc. Prendre ses précautions. (Il est bon de se précautionner le plus que l'on peut contre les maux qui nous menacent, contre la malice des hommes. Se précautionner contre le chaud, contre le froid.)

Il s'emploie quelquefois activement; & alors il signifie, donner à quelqu'un des conseils ou des moyens pour se garantir de quelque mal. (Précautionner les fidelles contre l'erreur.)

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie, Prudent, avisé. (C'est un homme fort précautionné.)

PRÉCÉDEMMENT. adv. Auparavant, ci-devant. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'affaires ou de sciences. (Comme nous avons dit précédemment.)

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui précède, qui est immédiatement devant. Il se dit ordinairement par rapport au temps. (Le jour précédent. Je vous ai écrit par l'ordinaire précédent. Dans les règnes précédens. Dans l'assemblée précédente. Cette clause étoit portée dans le bail précédent.)

On dit aussi, (J'ai traité cette matière dans le livre précédent, dans le chapitre précédent. Vous le trouverez dans la page précédente.)

PRÉCÉDER. v. a. Aller devant, marcher devant. (Dans cette entrée, un grand nombre de gens de livrée précédoient le carrosse de l'Ambassadeur. Dans ce carrousel, la première quadrille étoit précédée par quantité de trompettes.)

Il se dit aussi par rapport au temps. (La musique précéda le souper. Cet accès de fièvre fut précédé d'une grande lassitude. La sortie d'Égypte précède la construction du Temple de Salomon de plus de cinq cents ans. La naissance, la mort de ce Prince fut précédée de plusieurs prodiges.)

PRÉCÉDER, signifie aussi, Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre. (Précéder en dignité, en honneur. Le Roi de France précède tous les autres Rois de la Chrétienté. Parmi la Noblesse, les Ducs & Pairs précèdent les Marquis, les Comtes, & tous les autres Gentilshommes.)

PRÉCÉDÉ, ÉE. participe.

PRÉCEINTE. *Voyez* LISSE.

PRÉCEPTE. s. m. Règle, enseignement pour faire quelque chose. (Les préceptes de la Rhétorique, de la Morale. Bons préceptes. Donner de bons préceptes. Suivre exactement les préceptes qu'on nous a donnés. Cette pièce de théâtre est faite selon les préceptes d'Aristote. Les préceptes de l'art.)

Il se prend aussi pour toutes sortes d'enseignemens. (Les préceptes qu'un Régent, qu'un Maître donne à son écolier. Les remarques de Vaugelas contiennent d'excellens préceptes pour la langue.)

PRÉCEPTE, se prend aussi pour Commandement; & en ce sens, il ne se dit guère que Des Commandemens de Dieu, des Commandemens de l'Église, de ce qui nous est ordonné dans l'Évangile. (Précepte affirmatif. Précepte négatif. Les préceptes de la Loi se réduisirent à aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même. Jeûner le Carême est un des préceptes de l'Église. Cela est de précepte. Dans l'Évangile, il faut distinguer les préceptes d'avec les conseils. Ce que vous dites là n'est pas un précepte, ce n'est qu'un conseil.)

PRÉCEPTEUR. s. m. Celui qui est chargé de l'instruction, de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme. (Habile Précepteur. Savant Précepteur. Cet homme a pris un tel pour Précepteur de son fils. Il a donné un Précepteur à son fils. Cet Évêque a été Précepteur du Roi, Précepteur de Mgr. le Dauphin, &c.)

PRÉCEPTORIAL, ALE. adj. Il n'a guère d'usage qu'au féminin, en parlant d'Une prébende affectée à un Maître de Grammaire qui doit enseigner les jeunes Clercs. (Prébende préceptoriale.)

Il est quelquefois substantif. (Il y a une préceptoriale dans cette Église.)

PRÉCESSION. s. f. Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Précession des équinoxes,) qui signifie, Le mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE. s. m. On appeloit ainsi en vieux langage, Toutes sortes de Sermons; mais ce mot n'est plus en usage que pour signifier les sermons que les Ministres de la Religion Prétendue Réformée font dans leurs Temples. (Aller au prêche.)

PRÊCHE, se disoit aussi Du lieu où les Prétendus Réformés s'assembloient pour l'exercice de leur Religion. (Les Seigneurs Huguenots Haut-Justiciers avoient droit de prêche dans leurs terres. On a abattu tous les prêches en France depuis la révocation de l'édit de Nantes.)

PRÊCHER. v. a. Annoncer la parole de Dieu, instruire le public par des Sermons. (Prêcher l'Évangile. Prêcher la parole de Dieu. Prêcher les mystères de la Religion Chrétienne. Prêcher les vérités évangéliques. Prêcher une morale sévère. Prêcher des hérésies. Prêcher des maximes dangereuses. Prêcher la parole de Dieu aux Infidelles.)

On dit, qu'*Un homme Prêche d'exemple*, pour dire, qu'Il pratique le premier tout ce qu'il conseille aux autres de faire.

On dit, *Prêcher l'Avent, le Carême, prêcher une Octave*, pour dire, Prêcher dans une même Église durant tout l'Avent, durant tout le Carême, durant toute une Octave.

Ce verbe *Prêcher*, se dit aussi Des personnes auxquelles on annonce la parole de Dieu. Ainsi on dit, (Prêcher les Chrétiens. Prêcher les Fidelles. Prêcher les Gentils.)

PRÊCHER, s'emploie dans le discours familier, pour signifier simplement, Remontrer. (On le prêche inutilement là-dessus. On le prêche pour se marier. Après l'avoir long temps prêché, je n'y ai rien pu gagner.)

On dit proverbialement, *A beau prêcher qui n'a cure de bien faire*, (Quelques-uns disent *cœur* au lieu de *cure*,) pour dire, que c'est inutilement qu'on fait des remontrances à un homme qui n'a pas envie de se corriger.

On dit familièrement, *Prêcher sur la vendange*, pour dire, S'amuser à causer à table le verre à la main, au lieu de boire. (Il ne fait que prêcher sur la vendange.)

On dit dans le style familier, qu'*Un homme ne fait que prêcher malheur, que prêcher misère*, pour dire, qu'Il ne parle que pour annoncer quelque chose de fâcheux. On dit dans une acception pareille, (Prêcher toujours famine.)

On dit, *Prêcher famine sur un tas de blé*, pour dire, Se plaindre de la disette au milieu de l'abondance.

En parlant d'un homme qui fait des remontrances à tout propos, on dit, que (C'est un homme qui ne fait que prêcher.)

PRÊCHER, se dit quelquefois dans le style familier, pour dire, Louer, vanter quelque action, quelque chose. (Il prêche toujours la grandeur de ses ancêtres. Il prêche ses exploits à tout le monde.)

PRÊCHÉ, ÉE. participe. (La vérité bien prêchée, &c.)

PRÊCHEUR. s. m. Il ne se dit sérieusement qu'en parlant Des Dominicains, qu'on appelle autrement *Les Frères Prêcheurs*.

Il se dit aussi par ironie, par dérision, en parlant d'Un mauvais Prédicateur. (Voilà un pauvre Prêcheur, un mauvais Prêcheur.)

Et en parlant d'Un homme qui se mêle de faire toujours des réprimandes, des remontrances sur les moindres choses, on dit familièrement, que (C'est un Prêcheur éternel.)

PRÉCIEUSE. s. f. Femme qui est affectée dans son air, dans ses manières, & principalement dans son langage. (C'est une précieuse. Il n'est rien de si incommode qu'une précieuse. La Comédie des précieuses ridicules.)

PRÉCIEUSEMENT. adverbe. Avec grand soin.

Il ne s'emploie guère qu'avec les verbes *Garder, conserver*; & il se dit Des choses que l'on conserve comme on feroit une pierre précieuse. (Il y a huit cents ans que l'on garde précieusement ce manus-

crit dans cette Bibliothèque. Je conserverai précieusement cette marque de votre amitié. Il a conservé précieusement la mémoire, le souvenir des bienfaits qu'il a reçus.)

PRÉCIEUX, EUSE. adj. Qui est de grand prix. (Pierre précieuse. Une étoffe précieuse. Des meubles précieux. L'or est le plus précieux de tous les métaux.)

Il se dit aussi Du temps, pour marquer le bon usage qu'on en doit faire. (Il n'y a rien de si précieux que le temps. Votre temps vous est précieux. Des momens précieux, si précieux.)

On dit communément, *Les momens sont précieux*, pour dire, que Pour faire réussir l'affaire dont il s'agit, il n'y a point de temps à perdre.

Il se dit généralement De tout ce qui nous est cher, & dont nous faisons une estime particulière. (Un gage précieux. Je garde cette lettre comme un gage précieux de son amitié. Cet enfant est précieux, fort précieux à son père & à sa mère.) C'est à peu près dans le même sens que l'Écriture dit, que (La mort des Saints est précieuse devant Dieu.)

PRÉCIEUX, se dit encore par respect, par vénération du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, & des Reliques des Saints. (Le précieux Sang de Notre-Seigneur. Recevoir le précieux Corps de Notre-Seigneur, son précieux Sang. Une précieuse Relique.)

PRÉCIEUX, signifie aussi, Affecté, & se dit principalement des manières & du langage. (Il a des manières précieuses, un air précieux. Il parle un langage précieux.)

PRÉCIPICE. s. m. Lieu fort bas au-dessous d'un lieu fort élevé & fort escarpé, & où l'on ne peut tomber sans péril de sa vie. (Précipice profond. Précipice affreux. Le bord du précipice. Le fond du précipice. Marcher à travers des précipices. Marcher entre deux précipices. Ce lieu est plein de précipices. Tomber dans un précipice. Jeter, pousser dans le précipice. Être sur le bord du précipice. Se sauver d'un précipice. Nous étions sur le penchant du précipice.)

PRÉCIPICE, se dit figurément d'Un grand malheur, d'une grande disgrace. (Les passions, les mauvais conseils entraînent les hommes dans le précipice, les jettent dans de grands précipices.)

On dit figurément, qu'*Un homme marche sur le bord du précipice*, pour dire, qu'Il tient une conduite capable de le perdre. Et, qu'*On a tiré quelqu'un du précipice*, pour dire, qu'On l'a tiré d'une affaire très-dangereuse.

PRÉCIPITAMMENT. adverbe. Avec précipitation, à la hâte. (Courir précipitamment. Il ne faut rien faire précipitamment.

PRÉCIPITANT. subst. masc. En termes de Chimie, signifie, Ce qui opère la précipitation.

PRÉCIPITATION. s. f. Extrême vîtesse, trop grande hâte. (Marcher, courir avec précipitation, avec trop de précipitation.)

Il se dit figurément Du trop d'empressement, de la trop grande vivacité que l'on a, soit à former quelque dessein, soit à dire ou à faire quelque chose. (Faire les choses avec précipitation. La précipitation gâte la plupart des affaires. Il faut penser, parler, agir mûrement & sans précipitation.)

PRÉCIPITATION, en termes de Chimie, signifie, La chute des parties les plus grossières d'un métal, d'une liqueur, &c. au fond d'un vaisseau. (La précipitation du mercure, d'une liqueur.)

PRÉCIPITER. v. a. Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas, jeter dans un lieu profond. (Précipiter un homme du haut des murailles dans le fossé. Les anciens Romains précipitoient certains criminels du haut du mont Tarpeien. Se précipiter d'une fenêtre dans la rue, d'un troisième étage dans la cour. Les Anges rebelles furent précipités dans les enfers. Sapho se précipita dans la mer. Le cheval se précipita dans une abyme avec le cavalier qu'il portoit.)

On dit, qu'*Un fleuve, qu'un torrent se précipite*, pour dire, qu'Il tombe de haut avec rapidité. (Le Nil se précipite avec grand bruit du haut de certains rochers.)

On dit dans le style soutenu, qu'*Un homme précipite ses pas*, qu'*une rivière précipite son cours*, pour dire, qu'Un homme marche fort vîte, qu'une rivière coule fort rapidement.

On dit figurément, qu'*Un homme se précipite dans le danger, dans les occasions périlleuses*, pour dire, qu'Il s'expose au danger avec chaleur, témérairement.

PRÉCIPITER, signifie figurément, Hâter trop, presser les choses avant le temps, les entreprendre trop tôt, les vouloir faire prématurément. (Cet homme est impatient, il précipite toutes les affaires. Les gens sages ne précipitent rien. Pour bien faire, il ne faut rien précipiter. Il s'est trop précipité dans cette affaire.)

PRÉCIPITER, en termes de Chimie, signifie, Faire en sorte que les parties les plus grossières d'un métal dissous, ou d'autre chose, tombent au fond du vaisseau. (Précipiter le mercure. Il faut attendre que ce qu'il y a d'impur dans cette liqueur soit précipité. Le fer précipite le cuivre.)

PRÉCIPITÉ, ÉE. participe. (Précipité de haut en bas. Course précipitée. Départ précipité. Mercure précipité.)

PRÉCIPITÉ, est aussi substantif, pour signifier, Une matière dissoute, séparée de son dissolvant par le moyen de quelque précipitant, & tombée au fond du vaisseau. (Du précipité rouge, du précipité blanc.)

PRÉCIPUT. s. m. Avantage que le Testateur ou la Coutume donne à un des cohéritiers par-dessus les autres, avec lesquels néanmoins il partage le reste de l'hérédité; & dans cette acception, il n'a guère d'usage qu'avec la préposition *Par*. (Le père a donné une telle terre par préciput à celui de ses fils dont il avoit la meilleure opinion. Son oncle lui a laissé sa Charge de Conseiller par préciput. Entre nobles, l'aîné a la principale maison avec le vol du chapon par préciput, suivant la plupart des Coutumes.)

PRÉCIPUT, se dit aussi De ce qu'un de ceux qui sont en Communauté, a droit de prendre avant le partage. (Cette femme a un bon préciput. Elle a pris pour son préciput telle chose. Elle a pris son préciput en argent. Elle a pris son préciput en meubles, selon la prisée. Elle a vingt-mille francs de préciput. Le mari a pris pour préciput la Bibliothèque.)

PRÉCIS, ISE. adj. Fixe, déterminé, arrêté. (Temps précis. Jour précis. Venir à l'heure précise. À cinq heures précises. Au terme précis.)

On dit, *Faire des demandes précises*, pour dire, Faire en Justice des demandes expresses & formelles. Et, *Prendre des mesures précises*, pour dire, Prendre des mesures justes.

On dit, qu'*Un homme est fort précis dans ses discours*, pour dire, qu'Il est concis, net & exact dans ce qu'il dit. Et, *Ce que vous dites-là est fort précis*, pour dire, Ce que vous dites-là est formel.

PRÉCIS. s. m. Le sommaire, l'abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans une science, dans un livre, &c. (Il nous a donné le précis, tout le précis de cette affaire. Voilà le précis de ce livre, de cette science.)

PRÉCISÉMENT. adv. Exactement, au juste, sans manquer à rien. (Dire, écrire précisément ce qu'il faut. Il a fait les choses précisément comme il l'avoit promis. Répondez précisément à ce qu'on vous demande. Arriver précisément au temps qu'on avoit promis. Me voilà venu précisément à l'heure marquée. Il est parti précisément à six heures. Voilà précisément le lieu où la chose s'est passée. Voilà précisément la manière dont l'affaire s'est passée.)

PRÉCISION. s. f. Exactitude dans le discours, par laquelle on se renferme tellement dans le sujet dont on parle, qu'on ne dit rien de superflu. (C'est un homme qui parle toujours avec une grande précision.)

PRÉCISION, se dit aussi dans le didactique, & alors il signifie Distinction exacte & subtile, par laquelle on fait abstraction d'une chose d'avec une autre. (Précision métaphysique. On ne peut bien connoître la nature des choses, que par une précision exacte. Ce qu'il dit est fondé sur des précisions trop subtiles.)

PRÉCOCE. adj. de t. g. Mûr avant la saison. Il se dit De certains fruits qui viennent avant les autres de la même espèce. (Fruit précoce.) Et on appelle simplement *Précoces*, Certaine espèce de cerises qui viennent avant toutes les autres: & alors *Précoce* est pris substantivement. (On a servi des précoces.)

On appelle *Cerisier précoce*, Un cerisier qui porte des cerises précoces.

PRÉCOCE, se dit aussi figurém. Des choses dont il n'est pas encore temps de parler. (Ce que vous dites là est précoce, est prématuré.) Et en parlant d'Un enfant qui a l'esprit plus avancé que son âge ne comporte, on dit, que (C'est un esprit précoce, *que* c'est un fruit précoce.)

PRÉCOCITÉ. s. f. Qualité d'un fruit qui vient en maturité avant les autres. (L'exposition au midi, la chaleur & la légèreté de la terre contribuent à la précocité des fruits.)

PRÉCOMPTER. v. a. (Le second P ne se prononce pas.) Compter par avance les sommes qui sont à déduire. (Il faut précompter sur cette somme de dix mille livres, les mille écus que vous avez reçus.)

PRÉCOMPTÉ, ÉE. participe.

PRÉCONISATION. s. f. Action par laquelle un Cardinal, ou quelquefois le Pape même, déclare en plein Consistoire, qu'un tel sujet nommé à un Évêché, par son Souverain, a toutes les qualités requises. (La préconisation de cet Évêque a été faite un tel jour par un tel Cardinal.)

PRÉCONISER. v. a. Louer extraordinairement, donner de grands éloges à quelqu'un. (Un tel ne cesse de vous préconiser.) Il ne se dit guère qu'en plaisantant.

PRÉCONISER, se dit particulièrem. quand un Cardinal, ou le Pape même, déclare en plein Consistoire, qu'un tel sujet a été nommé à un Évêché, & qu'il a toutes les qualités requises. (Le Cardinal, Protecteur des affaires de France, a préconisé un tel pour l'Évêché de... On a préconisé ce Docteur en Théologie pour un tel Évêché. Le Pape a prénonisé lui-même un tel pour un tel Archevêché.)

PRÉCONISÉ, ÉE. participe.

PRÉCURSEUR. s. m. Celui qui vient devant quelqu'un pour en annoncer la venue. Il se dit principalement de St. Jean-Baptiste, que l'on appelle *Le Précuseur de* JESUS-CHRIST.

Il se dit dans le style familier, en parlant d'un homme qui en annonce un autre dont il est suivi. (Voilà un tel qui va venir, je suis son précurseur.)

Il se dit aussi dans le style soutenu, en parlant De certaines choses qui ont accoutumé d'en précéder d'autres. (Ces signes là sont les précurseurs de quelque grand événement.)

PRÉDÉCÉDER. v. n. Mourir avant un autre. Il n'a guère d'usage qu'en style de Pratique. (Celui des deux qui viendra à prédécéder.)

PRÉDÉCÈS. s. m. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre. Il n'a d'usage qu'en style de Pratique. (En cas de prédécès de l'un des deux, le survivant....)

PRÉDÉCESSEUR. s. m. Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une charge, dans une dignité, &c. (Prédécesseur immédiat. Il marche sur les traces de son prédécesseur. Ce Prince suivit l'exemple de son prédécesseur. Il continua ce que son prédécesseur avoit entrepris.)

Il se dit généralement De tout ceux qui ont vécu avant nous dans le même Royaume, dans le même pays; & dans ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. (Nos prédécesseurs étoient plus sages que nous. Il y avoit plus de simplicité & moins de luxe parmi nos prédécesseurs.)

PRÉDESTINATION. s. f. Décret de Dieu, par lequel les Élus sont prédestinés à la gloire éternelle. (Le dogme de la prédestination est difficile à expliquer. C'est une marque de prédestination que...)

Il se prend aussi pour Un arrangement immuable d'événemens, que l'on suppose arriver nécessairement. (Ce qui fait que les Turcs sont si intrépides dans le danger, c'est qu'ils croyent la prédestination.)

PRÉDESTINER. v. a. Destiner de toute éternité au salut. (Dieu a prédestiné les Élus. Il n'y aura de sauvés que ceux qu'il a plu à Dieu de prédestiner.)

Il se dit aussi Du choix que Dieu, de toute éternité, a fait de quelques personnes pour de grandes choses. (Dieu avoit prédestiné Moyse pour être le conducteur de son peuple. Dieu avoit prédestiné Cyrus pour être le libérateur du peuple Juif. Dieu avoit prédestiné la Vierge pour être la mère de JESUS CHRIST.)

On étend encore cette signification à toutes les choses extraordinaires, & qui semblent fortuites, soit heureuses, soit malheureuses. (Après s'être sauvé d'un naufrage, il a péri dans un autre; il étoit prédestiné à être noyé. On ne sauroit éviter le malheur auquel il est prédestiné.) En ce sens, il n'est que de la conversation.

PRÉDESTINÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & sign. Celui ou celle que Dieu a destiné à la gloire éternelle. (Des ames prédestinées.)

Il se prend aussi subst. dans l'un & dans l'autre genre. (Être du nombre des prédestinés. La gloire des prédestinés. C'est une vraie prédestinée.)

PRÉDÉTERMINATION. s. f. Terme de Théologie & de Métaphysique. Action par laquelle Dieu meut & détermine la volonté humaine. (La prédétermination physique.)

PRÉDÉTERMINER. v. a. Terme de Théologie & de Métaphysique. Il se dit de l'action, du décret par lequel Dieu meut & détermine la volonté humaine. (Décret prédéterminant.)

PRÉDÉTERMINÉ, ÉE. participe.

PRÉDICABLE. adj. de t. g. Terme de Logique, lequel se dit d'Une qualité que l'on donne à un sujet. (Le terme *Animal* est prédicable, aussi bien de l'homme que de la bête.)

PRÉDICAMENT. s. m. Terme de Logique. Catégorie, ordre, rang, classe où les Philosophes ont accoutumé de ranger tous les êtres, selon leur genre & leur espèce. (Il y a dix prédicamens. L'être est le premier de tous les prédicamens.)

On dit, qu'*Un homme est en bon ou en mauvais prédicament*, pour dire, qu'Il est en bonne ou en mauvaise réputation. (Ce jeune homme est en bon prédicament dans le monde. Il est en mauvais prédicament dans son pays.) Dans cette acception, il n'est d'usage que dans le style familier.

PRÉDICANT. s. m. On appelle ainsi, par mépris, un Ministre de la Religion Prétendue Réformée, dont la fonction est de prêcher. (Tous les Prédicans ont eu ordre de sortir du Royaume.)

PRÉDICATEUR. s. m. Celui qui avec mission annonce la parole de Dieu, & les vérités de l'Évangile. (Prédicateur Évangélique. Prédicateur éloquent. Prédicateur zélé, pathétique. Un excellent Prédicateur. Le prédicateur monte en chaire à telle heure. Nommer un Prédicateur pour l'Avent, pour le Carême.)

PRÉDICATION. s. f. Action de prêcher. (La prédication de l'Évangile est la plus noble fonction de l'Épiscopat. Cet homme a un merveilleux talent pour la prédication.)

PRÉDICATION. Sermon, Discours pour annoncer la parole de Dieu, & pour exciter à la pratique de la vertu. (Aller à la prédication. Assister à la prédication. Entendre la prédication.)

PRÉDICTION. s. f. L'action par laquelle on prédit. (Faire une prédiction. Les Astrologues lui ont fait de grandes prédictions. Cela est contenu dans sa prédiction.)

Il sign. aussi, La chose qui est prédite. (Sa prédiction est arrivée. Les prédictions de l'almanach. Il n'a aucune foi aux prédictions des Astrologues.)

PRÉDILECTION. s. f. Préférence d'amitié, d'affection. (Il est dangereux qu'un père marque de la prédilection pour quelqu'un de ses enfans. Avoir de la prédilection pour quelqu'un.)

PRÉDIRE. v. a. *Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédisons, vous prédisez.* Aux autres temps il se conjugue comme *Dire.* Prophétiser, annoncer par inspiration divine ce qui doit arriver. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Les Prophètes ont prédit la venue de J. C.)

Il signifie aussi, Annoncer par des règles certaines, une chose qui doit arriver. (Prédire une éclipse. Prédire les grandes marées.)

Il signifie aussi, Annoncer par une prétendue divination qu'une chose doit arriver. (Prédire l'avenir. Il prétend qu'on lui a prédit quantité de choses qui lui sont arrivées.)

Il signifie encore, Dire ce qu'on prévoit par raisonnement & par conjecture devoir arriver de quelque affaire. (Je lui avois prédit tout ce qui lui est arrivé.)

PRÉDIT, ITE. participe.

PRÉDOMINANT, ANTE. adj. Qui prédomine. (Vice prédominant. Humeur prédominante. Passion prédominante. Vertus prédominantes.)

PRÉDOMINER. v. n. Prévaloir, exceller, éclater par-dessus. Il se dit Des qualités morales, & des passions qui prévalent sur les autres. (L'ambition a toujours prédominé dans sa conduite sur toutes ses autres passions. C'est un homme en qui l'intérêt prédomine étrangement. La charité prédomine dans les Saints. La prudence prédomine dans toutes ses actions. La clémence & la justice sont les qualités qui doivent prédominer dans un grand Prince.)

PRÉDOMINER, se dit en Médecine, Des humeurs du corps humain qui prévalent sur les autres. (La bile prédomine en lui. Ce qui fait tout le désordre de son tempérament, c'est l'humeur mélancolique qui prédomine.)

PRÉÉMINENCE. s. f. Avantage, prérogative qu'on a sur les autres, en ce qui regarde la dignité & le rang. (La prééminence des Rois de France sur tous les autres Rois. La prééminence des Evêques sur les Prêtres, des Archevêques sur les Évêques.)

PRÉÉMINENT, ENTE. adj. Qui excelle au-dessus. Il n'a guère d'usage que dans les choses morales. Ainsi on dit, que (La charité est la vertu prééminente.)

On dit aussi d'une dignité qui est au-dessus des autres, que (C'est une dignité prééminente.)

PRÉEXISTENCE. s. f. Existence d'un être antérieure à celle d'un autre.

PRÉEXISTANT, ANTE. adj. Qui existe avant un autre.

PRÉEXISTER. v. n. Exister avant un autre.

PRÉFACE. s. f. Avant-propos, Discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre, pour avertir le lecteur de ce qui regarde l'ouvrage. (Grande préface. Longue préface. Belle préface. Préface ennuyeuse. Faire une préface L'Auteur a mis une excellente préface à la tête de son ouvrage. Cette préface rend raison de la conduite, de l'économie de l'ouvrage. La préface de l'histoire de l'Académie des Sciences.)

PRÉFACE, sign. aussi quelquefois Préambule, petit discours que l'on fait avant que d'entrer en matière. (Laissons là toutes ces préfaces. Sans préface, point de préface, venons au fait.) Il est familier.

PRÉFACE, se dit aussi De cette partie de la Messe qui précède immédiatement le canon. (Chanter la préface. Où le Prêtre en étoit-il? il en étoit à la préface. La préface de Pâques. La préface de Noël.)

PRÉFECTURE. s. f. C'étoit le nom de plu-

sieurs Charges principales dans l'Empire Romain. (La préfecture du prétoire. La Préfecture de la ville. Durant sa préfecture.)

PRÉFÉRABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être préféré. (La vertu est préférable à tous les autres biens. Une glorieuse mort est préférable à une vie honteuse. Le style de Cicéron est préférable a celui de Sénéque. Personne ne doute que Virgile ne soit préférab'e à Lucain.)

PRÉFÉRABLEMENT. adv. Par préférence. (Le Roi a donné cette Charge à un tel, préférablement à plusieurs grands Seigneurs qui la demandoient. Il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.)

PRÉFÉRENCE. s. f. Choix que l'on fait d'une personne, d'une chose plutôt que d'une autre. (Juste préférence. Demander, avoir, obtenir la préférence. Disputer, emporter la préférence. Donner la préférence. Cicéron mérite la préférence sur tous les Orateurs Latins: Entre ces deux Capitaines, il est assez douteux à qui on doit donner la préférence. Cette charge, cet emploi lui a été donné par préférence à tout autre. Des deux emplois qu'on lui offroit, il a pris celui-là de préférence.)

PRÉFÉRENCE, se prend aussi pour le droit d'être préféré. (Quand un vassal veut vendre son héritage, le Seigneur du fief a la préférence sur tous les autres acquéreurs.)

En style de Pratique, on appelle *Instance de préférence*, Un procès intenté pour la contribution au marc la livre d'une somme de deniers entre des créanciers. (Former une instance de préférence. Intervenir en une instance de préférence.)

PRÉFÉRER. v. a. Donner l'avantage à une personne, à une chose au-dessus d'une autre. (Il faut préférer son salut à toutes choses. Il faut préférer l'honnête à l'utile. Dieu préféra Jacob à Esaü. Les anciens Pères préféroient la Philosophie de Platon à celle d'Aristote.)

PRÉFÉRÉ, ÉE. participe.

PRÉFET. s. m. C'étoit le titre de celui qui possédoit une Préfecture dans l'Empire Romain. (Le Préfet du Prétoire. Le Préfet de Rome. Le Préfet des Gaules. Le Préfet d'Égypte.)

Dans plusieurs Maisons Religieuses où il y a des classes, on appelle *Préfet*, Un Religieux qui a une inspection particulière sur l'étude des écoliers. (Le Préfet du Collège. Le Père Préfet.)

On appeloit *Préfets*, parmi les Jésuites, Les Religieux qui prenoient un soin particulier d'un certain nombre d'écoliers, ou même d'un seul.

PRÉFINIR. v. a. Terme de Palais. Fixer un terme, un délai dans lequel une chose doit être faite. (L'Ordonnance préfinit les délais des assignations.)

PRÉFINI, IE. participe.

PRÉFIX, IXE. adj. Qui est déterminé. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Jour préfix. Terme préfix. Temps préfix. Somme préfixe.) Ce dernier n'est en usage qu'en termes de Pratique.

On appelle *Douaire préfix*, Le douaire qui consiste en certaine somme marquée & déterminée par les conventions matrimoniales.

PRÉFIXION. s. f. Terme de Palais. Détermination. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'Un temps, d'un délai qu'on accorde. (On lui a donné deux mois pour toute préfixion & délai.)

PRÉJUDICE. s. m. Tort, dommage. (Notable préjudice. Préjudice fort considérable. Porter préjudice à quelqu'un, lui causer, lui faire un grand préjudice. Souffrir un grand préjudice. Cela me seroit d'un grand préjudice. Il a obtenu cela à mon préjudice.)

On dit, *Au préjudice de sa parole, de son honneur, de sa réputation, de la vérité, &c.* pour dire, Contre sa parole, contre son honneur, contre sa réputation, &c.

On dit aussi, *Sans préjudice*, pour dire, Sans faire tort à... (Sans préjudice de mes droits. Sans préjudice d'autre dû. Je prends cette place sans préjudice des rangs, sans préjudice des qualités.)

PRÉJUDICIABLE. adj. de t. g. Nuisible, qui porte ou qui cause du préjudice, qui fait tort. (Cela est préjudiciable à sa réputation, à son honneur, à sa conscience, à sa santé.)

PRÉJUDICIAUX. adj. m. pl. Terme de Pratique, qui n'a d'usage que dans cette phrase, *Frais préjudiciaux*, qui signifie, Les frais des défauts qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE. adj. Terme de Palais. On appelle *Question préjudicielle*, Une question qui doit être jugée avant la contestation principale.

PRÉJUDICIER. v. n. Nuire, porter préjudice, faire tort, ou faire du tort. (La débauche préjudicie beaucoup à la santé. L'orgueil & la fainéantise préjudicient toujours à la fortune. Son humeur fâcheuse, sa négligence a toujours préjudicié à ses affaires.)

On dit en style de Pratique, (Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier.)

PRÉJUGÉ. s. m. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable ou approchant. (Cet Arrêt, cette Sentence est un préjugé pour notre cause.

Il se dit aussi de ce qui a été jugé par une Sentence interlocutoire dans l'affaire dont il s'agit, d'où l'on tire quelque induction de l'opinion des Juges pour le jugement définitif de l'affaire au fond. (Quand on élargit un prisonnier à caution, c'est un préjugé en sa faveur. La récréance d'un bénéfice contentieux est un préjugé pour celui à qui on l'a donné.)

Il signifie aussi, Marque, signe de ce qui arrivera. (Le bon accueil que le Prince lui a fait, est un préjugé pour le succès de son affaire.)

PRÉJUGÉ, se prend aussi pour Prévention, préoccupation. (Faux préjugé. Dangereux préjugé. Il faut être sans préjugé. C'est un homme plein de préjugés. Il faut se défaire de ses préjugés. Il est difficile de se défaire des préjugés de l'enfance.)

PRÉJUGER. v. a. Terme de Palais. Rendre un jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après. (La Cour a préjugé cela, quand elle a ordonné...)

PRÉJUGER, signifie aussi Prévoir par conjecture. (Cela arrivera ainsi, autant qu'on le peut préjuger, à ce qu'on en peut préjuger.)

PRÉJUGÉ, ÉE. participe. (Question préjugée. Affaire préjugée.)

PRÉLAT. s. m. Celui qui a une dignité considérable dans l'Église, avec Juridiction spirituelle, comme les Archevêques, les Évêques, les Généraux d'Ordres, les Abbés Réguliers, &c. (Cet Évêque est un digne Prélat. Tous les Prélats du Royaume étant assemblés.)

En parlant de la Cour de Rome, on appelle *Prélats*, La plupart des Ecclésiastiques de la Cour du Pape qui ont droit de porter le violet. (Tous les Prélats du Palais. Les Prélats qui accompagnoient le Légat.)

PRÉLATION. s. f. Nom qu'on donne au droit qu'ont les enfans d'avoir par préférence les charges que leurs pères ont possédées.

PRÉLATURE. s. f. Dignité de Prélat, bénéfice qui donne une Juridiction spirituelle à celui qui en est revêtu. (Grande Prélature. Riche Prélature. Cet Évêque s'acquitte parfaitement de toutes les fonctions de la Prélature. Les devoirs de la Prélature ne sont pas petits.)

PRÉLATURE, en parlant de la Cour de Rome, se dit d'un certain nombre de Prélats qui ont droit de porter l'habit violet, & qui par leurs charges approchent de plus près la personne du Pape, ou qui ont quelqu'autorité dans les affaires. (Entrer en Prélature. Toute la Prélature de Rome.)

PRÊLE. s. f. Plante dont les tiges sont creuses & fort rudes au toucher; ce qui fait que plusieurs ouvriers s'en servent pour polir leurs ouvrages. Elle est regardée en Médecine comme très-vulnéraire.

PRÉLEGS. s. m. Terme de Droit. Nom que l'on donne à un legs particulier qu'un Testateur fait à un de ses Légataires universels, & qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER. v. a. Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÉGUÉ, ÉE. participe.

PRÉLEVER. v. a. Lever préalablement une certaine portion sur le total. (Il faut prélever mille francs pour les frais funéraires, sur les cent mille écus que le défunt a laissés. Sur ces cinquante gerbes, il faut en prélever cinq pour la dixme.)

PRÉLEVÉ, ÉE. participe.

PRÉLIMINAIRE. adj. de t. g. Il se dit en parlant de sciences & de doctrine; & il signifie, Qui précède la matière principale, & qui sert à l'éclaircir. (Discours préliminaire. Question préliminaire. Agiter, vider une question préliminaire.)

En matière de négociation, il se dit Des articles généraux qui doivent être réglés, avant que d'entrer dans la discussion des intérêts particuliers & moins importans des Puissances contractantes. (On traite sur les articles préliminaires. Les articles préliminaires sont arrêtés, & l'on va traiter sur les demandes spécifiques de chaque Puissance.)

Il s'emploie aussi subst. (Les préliminaires de la paix de Munster. Les préliminaires de la paix d'Utrech.)

PRÉLUDE. s. m. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton dans lequel on veut chanter, & pour essayer en même temps la portée de sa voix. Il se dit pareillement De ce qu'on joue sur un instrument, tant pour se mettre dans le ton sur lequel on veut jouer, que pour juger si l'instrument est d'accord. (Un beau prélude. Ce Joueur de clavecin excelle dans les préludes.)

Les Musiciens appellent aussi *Préludes*, Certaines pièces de Musique, composées

dans le goût des préludes qui se font sur le champ.

Il signifie figur. Ce qui précède quelque chose, & qui lui sert comme d'entrée & de préparation. (Il commença par une petite histoire agréable, par un petit conte qui servoit de prélude à son discours. Les actions de ce Prince dans son enfance étoient les préludes des grandes choses qu'il devoit faire un jour. Les fréquens bâillemens sont d'ordinaire les préludes de la fièvre. Les séditions qui arrivèrent en ce temps-là, furent les préludes de la guerre civile.)

PRÉLUDER. v. n. Jouer des préludes, faire des préludes sur un instrument. (Ce Joueur de luth prélude savamment, prélude agréablement. Préluder de caprice. Préluder de fantaisie. Être long-temps à préluder. Il fatigue ceux qui l'écoutent, à force de préluder. Il prélude sur tous les tons.)

Il signifie aussi, Essayer sa voix par une suite de tons différens, avant que de chanter un air, une chanson, un motet, &c. (Ce Musicien prélude pour prendre son ton.)

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. Il se dit proprement Des fruits qui mûrissent avant le temps ordinaire. (Ces fruits sont prématurés. Les fruits prématurés ne sont pas ordinairement de si bon goût que les autres.)

On dit figurément, *Un esprit prématuré*, *une sagesse prématurée*, pour dire, Un esprit plus formé, plus avancé qu'on ne l'a ordinairement, à l'âge où est la personne dont on parle; une sagesse plus grande que l'âge de celui dont on parle ne demande.

On dit aussi figurément, qu'*Une affaire est prématurée*, pour dire, qu'Il n'est pas encore temps de l'entreprendre. Et, qu'*Une entreprise est prématurée*, pour dire, qu'Il n'est pas encore temps de l'exécuter.

PRÉMATURÉMENT. adv. Avant le temps convenable. (Voilà des fruits qu'on a cueillis prématurément. Il a voulu intenter cette action prématurément.)

PRÉMATURITÉ. s. f. Maturité avant le temps ordinaire. Il ne s'emploie qu'au figuré. (Prématurité d'esprit. Prématurité de jugement.)

PRÉMÉDITATION. s. f. Délibération, consultation que l'on fait en soi-même sur une chose, avant que de l'exécuter. (Il n'a pas fait cela sans préméditation. Il l'a fait avec préméditation.)

PRÉMÉDITER. v. a. Méditer quelque temps sur une chose, avant que de l'exécuter. (Préméditer une action. Il y a long-temps qu'il préméditoit de faire ce méchant coup.)

PRÉMÉDITÉ, ÉE. participe. (Un dessein prémédité. Une action préméditée, préméditée de longue main. Un coup prémédité. De dessein prémédité.)

PRÉMICES. s. f. pl. Les premiers fruits de la terre ou du bétail. (Abel offrit à Dieu les prémices de ses troupeaux. Offrir à Dieu les prémices de tous les fruits de sa terre. Par la Loi de Moyse, les prémices qu'on offroit à Dieu appartenoient à la Tribu de Lévi.)

Il se dit aussi figurément Des premières productions de l'esprit. (Je vous consacre les prémices de mes études, les prémices de mon travail.)

PREMIER, IÈRE. adj. Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, &c. (Le premier homme. Adam notre premier père. Nos premiers parens. Le Dimanche est le premier jour de la semaine. Le premier point du Sermon traitoit de telle chose. Tite-Live dans sa première décade. La première chose qu'il faut faire... Il faut détourner à la première rue que vous rencontrerez. À la première porte cochère. La première pièce d'un appartement. Il est logé au premier appartement, *& par ellipse*, au premier. La première ville qu'on trouve en entrant dans le Royaume. Le Roi de France tient le premier rang entre tous les Rois de la Chrétienté. Le premier Prince du Sang. Cet Abbé, ce Supérieur est le premier à tous les Offices, à tous les exercices de piété. Cet homme de guerre se montre le premier dans les occasions. Il alla le premier à l'assaut. Cet enfant est venu au monde les pieds les premiers. Il se jeta dans l'eau la tête la première. La première fois que nous nous vîmes. Il faut lui pardonner pour la première fois. Les premières amours sont d'ordinaire les plus vives. Il ne faut pas s'abandonner à ses premiers mouvemens. Les premières pensées ne sont pas toujours les meilleures.)

En termes de Physique, on appelle *Matière première*, La matière en général, faisant abstraction de la forme & des autres accidens.

On dit prov. qu'*Il vaut mieux être le premier de sa race, que le dernier*, pour dire, qu'Il vaut mieux n'être pas d'une naissance considérable, & se faire distinguer par son mérite, que d'être d'une haute naissance, sans avoir d'autre mérite que celui de ses ancêtres.

On dit proverb. d'Un homme fort étourdi, qu'(Il est étourdi comme le premier coup de Matines.)

On dit, *Prendre le premier venu*, *se servir du premier venu*, pour dire, Employer la première personne qu'on rencontre.

PREMIER, signifie quelquefois, Le plus excellent, le plus considérable. (C'est le premier homme du monde pour la guerre, pour les négociations. Cicéron, Démosthène étoient les premiers Orateurs de leur temps. C'est un des premiers hommes de la robe. Ce Prédicateur est le premier entre ceux que nous avons.)

PREMIER, est aussi un titre d'honneur attaché à de certaines charges, à de certaines places. (Premier Électeur. Premier Ministre. Premier Président. Premier Aumônier. Premier Gentilhomme de la Chambre. Premier Écuyer. Premier Médecin. Premier Maître d'Hôtel. Premier Échevin.) Dans ce sens, on dit d'ordinaire, *Monsieur le Premier*, en parlant Du premier Écuyer du Roi.

PREMIER, signifie encore, Qui avoit été auparavant, qu'on avoit déjà eu. (Recouvrer sa première santé, sa première splendeur, sa première puissance, son premier lustre. Les choses sont remises, rétablies dans leur premier état.)

PREMIER, se dit aussi Du commencement, de l'ébauche de certaines choses. (Ce n'est là qu'une première idée. Il n'a pas la première teinture des lettres.)

On appelle dans un jeu de Paume, *Le premier*, La partie de la galerie qui est la plus proche de la corde de chaque côté. (Chasse au premier. Au premier la balle la gagne.) En ce sens, il est substantif.

On appelle en Arithmétique, *Nombre premier*, Un nombre qui ne peut être divisé juste par aucun autre nombre que l'unité. (Trois, cinq, sept, sont des nombres premiers.) On appelle *Premier entr'eux*, Deux nombres qui ne peuvent tous deux être divisés juste par aucun nombre plus grand que l'unité. (21 & 25 sont premiers entr'eux, quoique chacun d'eux ne soit pas premier.)

PREMIER NÉ. *Voyez* NÉ. participe de *Naître*.

PREMIÈREMENT. adv. En premier lieu. Il n'a guère d'usage que suivi des termes secondement, ou en second lieu, ensuite, &c. (Premièrement je traiterai de.... en second lieu je dirai.... Il faut premièrement songer à faire son devoir, ensuite on peut se délasser. Premièrement on m'a dit telle chose. Premièrement & avant toutes choses.)

PRÉMISSES. s. f. pluriel. Terme de Logique, qui se dit Des deux premières propositions d'un syllogisme. (Quand l'argument est en forme, si vous accordez les prémisses sans distinction, vous ne pouvez plus nier la conséquence.)

PRÉMOTION. s. f. Terme didactique. Action de Dieu agissant avec la créature, & la déterminant à agir.

PRÉMUNIR. v. a. Munir par précaution, précautionner. (Il falloit le prémunir contre les faux rapports, contre la séduction.)

Il se met avec le pronom personnel. Ainsi on dit, *Se prémunir contre les accidens de la fortune*, pour dire, Se fortifier par précaution contre les accidens de la fortune. Et, *Se prémunir contre le froid*, pour dire, Se garnir par précaution contre le froid. On dit encore, (Il s'est prémuni contre le mauvais air. Se prémunir contre les erreurs, contre les mauvaises doctrines.)

PRÉMUNI, IE. participe.

PRENABLE. adj. de t. g. Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. Il se dit proprement Des villes & des places fortifiées. (Cette place est prenable.) Il se dit mieux avec la négative. (Cette ville n'étoit prenable que par cet endroit. Cette place n'est prenable que par la faim.)

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Qui peut être gagné, séduit. (Cet homme n'est prenable ni par or ni par argent.)

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle en termes de Finance, *Partie prenante*, Celui qui en vertu de l'état du Roi où il est employé, a droit de recevoir d'un Trésorier comptable une certaine somme.

PRENDRE. v. a. *Je prends, tu prends, il prend. Nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenois. Je pris. J'ai pris. Je prendrai. Prends. Prenez. Que je prenne. Que je prisse. Je prendrois, &c.* Mettre en sa main. Ce verbe a plusieurs significations différentes, qu'on essayera d'éclaircir les unes après les autres. (Prendre une épée. Prendre un livre. Prendre un cheval par la bride. Prendre quelqu'un par la main. Prendre quelqu'un par le bras.)

On dit, *Prendre les armes*, pour dire, S'armer, soit pour se défendre ou pour attaquer, soit pour faire honneur à quelqu'un, ou pour faire l'exercice. (Les soldats ont eu ordre de prendre les armes.)

On dit figur. *Prendre en main le droit*, ou *les intérêts de quelqu'un*, pour dire, Soutenir les droits, les intérêts de quelqu'un. On dit aussi, *Prendre quelqu'un sous sa protection*, pour dire, Le protéger, le défendre. On dit dans le même sens,

Prendre le parti de quelqu'un, pour dire, Se mettre de son côté, embrasser sa défense. (On doit toujours prendre le parti du foible & de l innocent.)

On dit en termes de Palais, *Prendre le fait & cause de quelqu'un*, ou *Prendre fait & cause pour quelqu'un*, pour dire, Intervenir en cause pour lui. On le dit aussi figurément dans le discours ordinaire, pour dire, Prendre la défense de quelqu'un.

On dit aussi, *Prendre parti avec quelqu'un*, pour dire, S'attacher au service de quelqu'un. Et l'on dit absolument, *Prendre parti*, pour dire, S'enrôler dans les troupes. (Ce jeune homme a pris parti dans un tel Régiment.)

On dit, *Prendre son parti*, pour dire, Se résoudre, se décider, choisir un moyen, un expédient dans une affaire difficile & douteuse. (Il est quelquefois nécessaire de prendre son parti sur le champ.)

Prendre, se dit en parlant Des habits que l'on met sur soi, soit qu'on s'habille soi-même, soit qu'on se fasse habiller par un autre. (Prendre son habit. Prendre son manteau. Prendre sa chemise, son justaucorps.)

On dit, *Prendre la perruque*, pour dire, Commencer à porter la perruque.

On dit, *Prendre le deuil*, pour dire, S'habiller de noir à l'occasion de la mort de quelque personne. (Il a pris le deuil pour la mort de son père. On a pris le deuil à la Cour pour un tel Prince.)

On dit, *Prendre l'habit de Religieux*, *de Religieuse*, ou simplement, *Prendre l'habit*, pour dire, Entrer au Noviciat dans un Monastère. Et on dit Des Religieuses, dans le même sens, (Prendre le voile.)

On dit d'Un homme qui a été reçu Docteur, qu' (Il a pris le bonnet.)

Prendre, signifie, Dérober, emporter en cachette. (Prendre finement, adroitement, subtilement. On a pris mes gants, mon manteau. Il ne faut rien laisser à l'écart devant un tel, tout lui est bon, il prend tout. On lui a pris son chapeau. On m'a pris ma bourse. On a pris à Monsieur un tel un de ses livres.)

Il sign. aussi, Enlever, emporter de force, voler, ôter à quelqu'un ce qu'il a. (Les voleurs ont pris à mon voisin tout ce qu'il avoit d'argent chez lui. On lui a pris jusqu'à sa chemise.)

On dit en parlant Des gens avides qui ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir; qu' (Ils prennent à toutes mains.)

On dit figur. d'Un homme qui prend hardiment tout ce qu'il peut, & par tout où il peut, qu' (Il en prendroit sur l'Autel, jusques sur l'Autel.)

On dit prov. *Prendre d'un sac deux moutures*, pour dire, Tirer double profit d'une même affaire, se faire payer deux fois d'une même chose.

On dit familièrement, *Je n'y prends ni n'y mets*, pour dire, que L'on ne prend aucun intérêt à la chose dont il s'agit. On le dit aussi d'Un récit, d'un conte que l'on vient de faire, pour faire entendre qu'On n'y ajoute & qu'on n'y supprime rien, mais qu'on n'en garantit pas la vérité.

Prendre, se dit pour Saisir, empoigner une chose ou une personne par force. (Il a pris le pistolet, la hallebarde de son ennemi. Prendre quelqu'un au collet, à la gorge. On l'a pris par les cheveux, par les oreilles. Prendre quelqu'un par le corps, à bras le corps.) Il se dit aussi des animaux. (Ce chien a pris un os, un morceau de pain sur la table.)

Prendre à force, ou *par force*, signifie, Attenter par violence à l'honneur d'une femme, d'une fille. (Il a été puni pour avoir pris à force une telle femme.)

On dit figurément, *Prendre l'occasion aux cheveux*, pour dire, Saisir l'occasion, en profiter.

On dit proverbialement & ironiquement, d'Une chose qui paroît aisée & qui ne l'est point, qu' (Il semble qu il n'y ait qu'à se baisser & en prendre.)

On dit prov. & fig. Des choses qu'on voit entreprendre à quelqu'un, & dont on juge l'exécution impossible, que (C'est vouloir prendre la lune avec les dents.)

On dit proverb. *Prendre le tison par où il brûle*, pour dire, Prendre une affaire autrement qu'il ne faut, par l'endroit, par le côté le plus dangereux ou le plus difficile.

On dit proverbialement, *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre*, pour dire, qu'Il vaut mieux se saisir d'une chose sur laquelle on croit avoir quelque droit, que de la laisser prendre à un autre, parce qu'au pis aller on en est quitte pour la rendre.

On dit, qu'*Un cheval prend le mors aux dents*, pour dire, qu'Il s'emporte & qu'on ne peut le retenir. Et figur. on dit, *Prendre le mors aux dents*, pour dire, Prendre courageusement une bonne résolution, & l'effectuer avec ardeur.

Prendre possession, Terme de Justice & de formule, qui s'emploie ordinairement en parlant d'Un Bénéfice, d'une terre, d'un héritage. (Prendre possession d'un Prieuré, d'une Cure. Prendre possession par provision.) On dit aussi, *Prendre possession*, pour dire, Entrer en exercice d'une charge, entrer en jouissance de quelque bien, de quelque revenu.

Prendre, se dit aussi en parlant De l'état que l'on choisit, De la profession que l'on embrasse. (De ces deux frères, l'aîné a pris le parti de la robe, & le cadet a pris celui de l'épée.)

Prendre, se dit absolument pour Arrêter quelqu'un dans le dessein de le conduire en prison. (Le voleur qu'on cherchoit depuis si long-temps, a été pris par la Maréchaussée.)

Et en parlant d'Un homme fait prisonnier à la guerre, on dit, qu' (Il a été pris en telle occasion.)

Prendre, se dit aussi en parlant Des places dont on se rend maître par les armes. (Prendre une ville, un château. On a pris cette ville d'assaut. Cette place a été prise de vive force; les autres ont été prises par composition. La citadelle a été prise d'emblée.)

Il se dit en parlant De chasse & de pêche. (Prendre un sanglier. Prendre des cailles. Nous avons chassé tout le jour sans rien prendre. L'oiseau a pris une perdrix. Prendre des oiseaux à la pipée, au trébuchet. Prendre des loups, des renards au piége. Prendre un lièvre au gîte. Cet oiseau s'est laissé prendre à la main. On a pris beaucoup de poisson. Nous avons pris tant de carpes d'un coup de filet. Prendre du poisson à la ligne, à l'hameçon.)

On le dit figur. en parlant Des hommes qui se laissent tromper. (Il s'est laissé prendre au piége, à l'hameçon. Cette femme l'a pris dans ces filets.) Et on dit, *Prendre quelqu'un au trébuchet*, pour dire, L'engager par adresse, par de belles apparences, à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avoit résolu.

On dit, *Prendre pour dupe*, pour dire, Tromper, duper. (Il a fait un mauvais marché, on l'a pris pour dupe. Il a été pris pour dupe.) On dit dans le même sens. (Il a été pris pour un homme de son pays.) Mais, *Prendre un homme pour dupe*, c'est le regarder comme un homme facile à tromper.

On dit famil. & prov. *Etre pris comme dans un blé*, pour dire, Être attrapé de manière qu'on ne se puisse sauver.

On dit populairement, *Prendre un homme par le bec*, pour dire, Le convaincre de quelque chose par ce qu'il a dit lui-même, prendre droit contre lui de ses propres paroles.

Prendre, signifie quelquefois, Attaquer. (Prendre son ennemi par derrière. Prendre en trahison. Prendre les ennemis en flanc.) Il s'emploie en quelques phrases dans le sens de surprendre. Ainsi, *Prendre quelqu'un sur le fait*, veut dire, Le surprendre dans le temps même d'une action qu'il vouloit cacher. Et dans le même sens, on dit à un homme que l'on surprend tandis qu'il fait une chose qu'il vouloit qu'on ignorât, (Je vous y prends.) Il est familier.

On dit proverbialement, *Aussi-tôt pris, aussi-tôt pendu*, En parlant des choses ou des personnes dont on fait usage aussi-tôt qu'elles se présentent.

Prendre en flagrant délit. *Voy.* Flagrant.

Prendre quelqu'un sans vert, c'est le surprendre au dépourvu, Ce qui se dit proverbialement & figurément Des personnes que l'on surprend dépourvues de ce qui leur est nécessaire dans l'occasion dont il s'agit. (Je ne suis pas en état de vous donner à dîner, vous me prenez sans vert.) C'est une métaphore tirée d'une sorte de jeu où l'on est obligé, sous certaines conditions, d'avoir toujours sur soi quelques feuilles de vert cueillies le jour même. *Voy.* Vert. On dit dans le même sens, (Prendre au dépourvu.)

On dit, que *La fièvre a pris à quelqu'un*, pour dire, qu'Il a été attaqué de la fièvre, qu'il a commencé d'avoir la fièvre.

On dit prov. *A la bonne heure nous prit la pluie*, pour dire, que Lorsqu'une chose qui étoit dangereuse arriva, on étoit hors de péril.

Prendre, se dit figurément pour Entendre, comprendre, concevoir. (Prendre bien le sens d'un Auteur. Il prend mal ce passage, le sens de ce passage. Prendre les choses de travers. Prendre une chose à contre-sens.)

Il se dit aussi pour Expliquer, interpréter, considérer les choses d'une certaine manière. (Il a bien pris ce qu'on lui a dit de votre part. Vous prenez mal mes paroles. Prendre du bon, du mauvais biais. Prendre de travers. Prendre à rebours une affaire.) On dit dans le même sens, (Prendre à gauche.)

On dit, *Prendre quelque chose en bonne part*, ou *en mauvaise part*, pour dire, En être content ou mécontent, recevoir bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous fait, le trouver bon ou mauvais. On dit de même, qu'*Un mot se peut prendre en bonne* ou *en mauvaise part*, pour dire, qu'il est susceptible d'une bonne ou d'une mauvaise interprétation.

On dit, *Prendre une chose à la lettre, au pied de la lettre*, pour dire, L'expliquer précisément sous le sens littéral, selon le propre sens des paroles. (Il ne faut pas toujours prendre les choses au pied de la lettre. Vous prenez trop à la lettre ce qu'on vous a dit.) On dit à peu près dans le même sens, *Prendre les choses à la rigueur*, pour dire, Trop à la lettre, sans modification.

On dit, *Prendre en riant quelque chose*, pour dire, Ne s'en point fâcher, n'en faire que rire. Et, *Prendre sérieusement quelque chose*, pour dire, L'entendre comme si elle avoit été dite sérieusement.

En ce sens on dit, *Prendre une chose en gré*, pour dire, Se plaire à une chose, la trouver agréable. Et, *Prendre quelqu'un en gré*, pour dire, Le goûter, se plaire dans sa société, aimer le caractère, le genre d'esprit de quelqu'un. Et on dit, *Il lui a pris en gré de faire une telle chose*, pour dire, Il lui a pris fantaisie de faire une telle chose.

On dit populairement, *Prendre quelqu'un en gripe, prendre quelque chose en gripe*, pour dire, Être prévenu contre quelqu'un, contre quelque chose, sans en pouvoir donner de raison.

Prendre, se dit en parlant Des étoffes & des habits, pour marquer la façon dont on les coupe, dont on les emploie. (Le Tailleur a mal pris cette étoffe. Prendre de droit fil. Prendre à l'envers. Prendre à poil, à contre-poil.)

On dit figurément, *Prendre bien ou mal une affaire*, pour dire, Lui donner un bon ou mauvais tour, la conduire bien ou mal. (Il a mal pris mon affaire, voici comme il la falloit prendre. L'affaire n'a pas bien réussi, parce qu'on ne l'a pas bien prise.)

Prendre, s'emploie en quelques phrases dans le sens de Vendre, & dans le sens d'Acheter. Ainsi l'on dit, qu'*Un Marchand prend tant de sa marchandise*, pour dire, qu'il la vend tant. (Il prend dix écus de l'aune de ce velours, cet autre Marchand n'en prend que vingt-cinq francs.) Et l'on dit, *J'ai pris toute sa marchandise à tel prix, j'en donnerai tant à tout prendre, j'ai pris en bloc, en gros, &c.* pour dire, J'ai acheté toute sa marchandise, &c.

Il se dit aussi pour Lever quelque droit. (On prend tant par chaque muid de vin, pour chaque bœuf, &c.)

Prendre, se dit pour Recevoir, accepter. (Je n'ai point fait de marché avec lui, mais il a pris ce que je lui ai donné. Prenez ce petit présent. Prenez ce qu'il vous donnera.)

On dit proverbialement en ce sens, *Qui prend s'engage*, ou *qui prend se vend*, pour dire, que Ceux qui empruntent ou qui reçoivent des présens, s'assujettissent à ceux qui les obligent. On dit de même, (Fille qui prend, se vend; & Fille qui donne, s'abandonne.)

On dit, *Prendre à intérêt*, pour dire, Emprunter une somme à condition d'en payer les intérêts.

On dit, *Prendre une chose à ses risques, périls & fortunes*, pour dire, L'entreprendre au risque d'y échouer, s'en charger sans garantie, & au hasard même d'y perdre.

On dit aussi, qu'*Une personne a pris une affaire à ses risques, périls & fortunes*, & qu'*elle l'a prise à forfait*, pour dire, qu'Elle s'en est chargée pour un prix convenu, soit qu'il y ait de la perte, soit qu'il y ait du gain.

On dit au jeu de la Paume, *Prendre la balle de volée, à la volée, la prendre au bond*, pour dire, La jouer de volée, la jouer au bond. Et fig. *Prendre la balle au bond*, sign. Saisir l'occasion de faire réussir quelque chose.

On dit, *Prendre les choses comme elles viennent*, pour dire, Les recevoir avec indifférence, sans se mettre beaucoup en peine des suites qu'elles peuvent avoir. Et, *Prendre le temps comme il vient*, pour dire, Ne s'inquiéter de rien, s'accommoder à tous les événemens.

On dit dans les Maisons Religieuses, *Prendre la discipline*, pour dire, Se donner la discipline. (Ces Religieuses prennent la discipline deux fois la semaine.)

On dit d'Un cheval, qu'*Il prend quatre ans, cinq ans, &c.* pour dire, qu'Il entre dans sa quatrième, dans sa cinquième année.

On dit, qu'*Un homme a pris quelque chose pour argent comptant*, pour dire, qu'Il croit trop légérement ce qu'on lui a dit, & qu'il fait trop de fonds sur de simples apparences. (Cet homme prend pour argent comptant toutes les nouvelles qu'on débite, toutes les politesses qu'on lui fait, toutes les paroles qu'on lui donne, &c.)

Prendre, signifie quelquefois, Avaler, humer, soit pour se nourrir, soit par manière de remède. (Prendre un bouillon. Prendre un verre de vin. Prendre du café, du thé, du chocolat. Prendre une médecine. Prendre du quinquina, de l'émétique.)

Il se dit aussi pour Boire, manger en petite quantité. (Prendre un morceau de pain & un doigt de vin pour déjeûner.)

Il se dit pour Humer, attirer par le nez. (Prendre la fumée de l'encens, la fumée du genièvre. Prendre du tabac. Prendre de la bétoine.)

On dit aussi, (Prendre un lavement.)

On dit, qu'*Un homme a pris sa bonne part de quelque chose*, pour dire, qu'Il y a participé. (Il a pris sa bonne part de la fête, du plaisir.)

Prendre, se dit à l'égard De ceux qui voyagent, pour choisir un chemin entre plusieurs. *Il faut prendre à droite, à gauche*, pour dire, Il faut poursuivre son voyage par le chemin que l'on trouvera à sa main droite ou à sa main gauche. *Prendre la première rue, prendre par là, &c.* pour dire, Aller par la première rue, aller par un tel chemin.

En ce sens on dit, *Prendre le plus long* ou *le plus court, prendre son plus long* ou *son plus court*, pour dire, De divers chemins qui mènent en un lieu, tenir celui qui est le plus long ou le plus court. *Prendre la voie du Messager, la voie du carrosse, la voie de la diligence*, pour dire, Aller par la voie du Messager, par la voie du carrosse, par la voie de la diligence. On dit de même, (Prendre la diligence, prendre la poste.)

On dit, *Prendre la route d'Italie, prendre la route de Bourdeaux, &c.* pour dire, Aller par la route, &c.

On dit figurément, *Prendre la bonne voie* ou *la mauvaise voie*, pour dire, Se porter au bien, se porter au mal. On le dit aussi des moyens dont on se sert pour faire réussir quelque affaire. (Il faut prendre cette voie. La voie que vous prenez n'est pas bonne, ne sera pas honnête.)

On dit au propre, *Prendre les devants*, pour dire, Partir avant quelqu'un; & au figuré, pour dire, Prévenir quelqu'un.

On dit, *Prendre le pas sur quelqu'un*, pour dire, Passer devant lui pour le précéder. Et, *Prendre la droite*, pour dire, Se mettre à sa droite.

On dit aussi, *Prendre la main*, Terme d'étiquette, qui signifie, Prendre le pas, comme *Céder la main*, signifie dans ce sens, Céder le pas. *Les Princes du Sang prennent la main chez eux*, c'est-à-dire, qu'Ils prennent la droite, soit étant assis, soit en marchant, & qu'ils passent les premiers aux portes, même en reconduisant.

Prendre congé de quelqu'un, signifie, Dire adieu à quelqu'un en le quittant.

Et on dit absolument, *Prendre congé*, pour dire, Se faire présenter au Roi avant que de partir.

En termes de Marine, on dit, *Prendre le vent*, pour dire, Tendre les voiles, les présenter au vent de la façon la plus avantageuse. On dit aussi, *Prendre terre, prendre port en quelque terre*, pour dire, Y aborder, y débarquer. (On prit terre au Cap de Bonne-Espérance.) Et l'on dit, *Prendre la haute mer*, pour dire, S'éloigner du rivage, se mettre en haute mer. On dit dans le même sens, *Prendre le large*; & figur. & famil. *Prendre le large*, signifie, S'enfuir.

On dit encore en termes de Marine, *Prendre la hauteur du soleil*, pour dire, Observer avec un instrument, principalement à l'heure de midi, l'élévation du soleil au-dessus de l'horizon. Et absolument, *Prendre hauteur*, pour dire, Observer par le moyen du soleil ou d'une étoile fixe, le degré de latitude du lieu où l'on est.

Prendre, s'emploie encore en plusieurs autres phrases, où il a diverses acceptions. Ainsi l'on dit en faisant une narration, *Il faut prendre la chose de plus haut*, pour dire, Il faut commencer par raconter les choses qui ont précédé.

On dit aussi, qu'*Une rivière prend sa source en certain lieu*, pour dire, qu'Elle commence à couler de ce lieu-là. (La Garonne prend sa source dans les Monts Pyrénées.)

On dit famil. *Prenez que, prenons que*, pour dire, Supposez, supposons que. (Prenons que telle chose arrive. Prenez que je n'aye rien dit.)

On dit aussi, *Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire, &c.* pour dire, Retrancher de sa nourriture, de sa dépense, &c. pour employer à une autre chose. (Il prend sur son nécessaire pour donner aux pauvres.)

On dit, dans le même sens, Prendre sur son sommeil.)

On dit, *Prendre sur soi*, pour dire, Répondre d'une chose, s'en charger. (Ne vous inquiétez point de l'événement de cette affaire, je prends cela sur moi.)

On dit, qu'*Un homme prend trop sur lui*, pour dire, qu'Il travaille trop, qu'il ne se fait pas assez aider.

On dit aussi, qu'*Une personne prend beaucoup sur elle*, pour dire, qu'Elle se retient, qu'elle se fait violence, qu'elle se contraint. (Cet homme étoit très-colère, il faut qu'il ait bien pris sur lui, pour être d'un commerce si doux. J'étois outré, j'ai pris sur moi, pour ne rien répondre.)

On

On dit, *Prendre la fuite*, pour dire, S'enfuir. Et proverb. *Prendre la clef des champs*, pour dire, S'enfuir, se sauver.

On dit, qu'*Un homme prend son escousse*, pour dire, qu'Il se donne un certain mouvement du corps en courant, pour s'élancer ensuite avec plus de force. (Il a pris son escousse. Il a sauté le fossé sans prendre son escousse.)

Et dans le même sens on dit mieux, (Prendre son élan pour s'élancer.)

On dit, *Prendre un expédient*, pour dire, Choisir un moyen, un expédient pour terminer une affaire. (Il faut prendre quelque expédient. C'est le meilleur expédient que nous puissions prendre pour votre affaire)

Prendre le change, en termes de chasse, se dit Des chiens, lorsqu'ils quittent la bête qui a été lancée, & qu'on appelle la bête de meute, pour en courir une autre.

On dit figur. *Prendre le change sur un objet, dans une affaire*, pour dire, Se tromper sur un objet, dans une affaire. Et, *Faire prendre le change à quelqu'un sur ses intérêts*, pour dire, Le tromper, l'induire en erreur.

Prendre pied, se dit De ceux qui ayant nagé, touchent au fond avec les pieds (Après avoir nagé long-temps, il a pris pied au bord de la rivière. Il a été un quart-d'heure sans pouvoir prendre pied.)

On dit figurément, *Prendre pied sur quelque chose*, pour dire, Se fonder sur quelque chose pour en tirer avantage, ou pour se régler par-là. (S'il prend pied sur ce qu'on lui a dit, il a tort.)

Prendre pied sur les actions de quelqu'un, C'est vouloir l'imiter, comme pour s'égaler à lui, ou simplement pour s'autoriser par son exemple. (Un petit Gentilhomme ne doit pas prendre pied sur les manières, sur le train, sur la dépense d'un Prince, d'un Seigneur.)

Prendre pied, s'emploie encore familièrement, pour dire, Se régler sur quelque chose comme si elle devoit continuer. (Il ne faut pas prendre pied sur les premières faveurs de la fortune. (Cette façon de parler, & celles des deux articles précédens, sont de peu d'usage.

On dit proverbialement, *Prendre quelqu'un au pied levé*, pour dire, Vouloir obliger quelqu'un à faire quelque chose sur le champ, & sans lui donner le temps de se reconnoître. (Vous me prenez bien au pied levé.)

On dit, *Prendre quelqu'un au saut du lit*, pour dire, l'aller trouver dès le matin, afin de ne le pas manquer.

On dit, *Prendre exemple sur quelqu'un*, pour dire, Se régler sur ses actions, sur sa conduite, &c.

Prendre avis, *prendre conseil*, C'est consulter quelqu'un, lui demander conseil, pour se résoudre sur quelque affaire. (J'ai pris conseil d'un habile homme.)

Et on dit, *Prendre les avis*, pour dire, Recueillir les avis.

Prendre intérêt, *prendre part à une chose*, C'est s'y intéresser, y avoir part, y participer. (Je ne puis m'empêcher de prendre beaucoup de part à tout ce qui vous regarde.)

On dit aussi dans le même sens, Prendre intérêt à quelqu'un, (Prenez-vous quelque intérêt à cet homme-là?)

On dit, *Prendre un intérêt dans une entreprise*, pour dire, Contribuer de ses fonds à une entreprise, pour en partager le profit ou la perte.

On dit aussi, *Prendre de la peine*, pour dire, Faire des efforts, travailler avec soin

Et, *Prendre haleine*, pour dire, Respirer.

Prendre l'air, C'est sortir d'un lieu où l'on étoit enfermé, pour aller dans quelque endroit découvert, comme dans une cour, dans un jardin, &c.

Il se dit par extension de ceux qui vont passer quelques jours à la campagne. (Il est allé prendre l'air à sa maison de campagne.) Et, *Prendre un peu d'air*, C'est faire entrer un nouvel air dans un lieu renfermé. (Ouvrez une fenêtre, pour prendre un peu d'air.)

On dit, qu'*Un homme prend des airs*, *prend de certains airs*, pour dire, qu'Il a des manières, un ton qui ne conviennent ni à sa naissance ni à son état.

On dit, *Prendre feu*, pour dire, S'allumer, s'enflammer. (Les étoupes prennent feu aisément. L'eau-de-vie, l'esprit de vin prennent feu en un moment.) Il se dit particulièrement des armes à feu. (Ce pistolet a pris feu lorsqu'on y pensoit le moins. Le fusil n'a pas pris feu.)

On dit aussi figurément & familièrement d'Une arme à feu, qu'*Elle a pris un rat*, Quand elle n'a pas pris feu. (Il voulut tirer, mais son pistolet prit un rat.) Il se dit aussi pour signifier, Manquer son entreprise.

On dit, que (Le feu a pris à une maison, à un magasin.)

On dit figurément, *Prendre feu*, pour dire, S'échauffer, se mettre en colère. (Cet homme est fort violent, il prend feu pour rien.)

On dit familièrement, *Prendre la mouche*, *prendre la chèvre*, pour dire, Se fâcher, s'irriter tout à coup, sans beaucoup de sujet, mal-à-propos.

On dit, *Prendre plaisir à quelque chose*, *y prendre son plaisir*, pour dire, S'y plaire.

On dit, *Prendre le plaisir de la chasse*, *de la pêche*, *de la promenade*, *&c.* pour dire, Aller à la chasse, à la pêche, à la promenade.

On dit, *Prendre patience*, pour dire, Avoir de la patience dans les choses qui font de la peine. Et, *Prendre son mal en patience*, pour dire, Le souffrir patiemment, *Prendre patience*, signifie aussi, Attendre sans inquiétude.

On dit, qu'*Une chose prend forme*, pour dire, qu'Elle commence à se former, & à devenir telle qu'elle doit être.

Prendre pitié du mal d'autrui, C'est en être touché. (Je prends pitié de votre malheur.)

Prendre langue, signifie, S'informer, s'enquérir, tâcher de savoir. (Il est allé dans la Ville pour prendre langue.) Et l'on dit, *On a envoyé un parti afin de prendre langue sur la position des ennemis*, pour dire, On a envoyé un parti à la découverte. (Avant que de s'embarquer dans cette affaire, il est bon de prendre langue.)

Prendre soin d'une personne, *d'une chose*, C'est en avoir soin. (Je prendrai soin de cette affaire.)

Prendre garde à quelqu'un, *à quelque chose*, C'est en avoir un soin particulier, veiller à sa conservation. (Si vous allez dans la presse, prenez bien garde à votre bourse.) On le dit aussi pour dire, Remarquer, faire réflexion. (Prenez bien garde à cela. Prenez garde à tout ce qui se passera dans l'assemblée où vous allez)

Et dans le sens opposé on dit, *Prendre garde à quelqu'un*, pour dire, Se garder de lui, éviter les piéges qu'on en pourroit craindre. Et, *Prendre garde à quelque chose*, pour dire, S'en garantir, s'en mettre à l'abri. (Prenez garde à cette pierre, elle vous fera tomber.)

On dit, *Prendre garde à soi*, *prendre garde que...* pour dire, Être sur ses gardes. (Vous avez des ennemis, prenez garde à vous. Prenez garde qu'on ne vous trompe, qu'on ne vous joue un mauvais tour.)

On dit, *Prendre prétexte de quelque chose*, ou *sur quelque chose*, pour dire, S'en servir pour colorer une prétention, une entreprise.

On dit de même, *Prendre occasion d'une chose*, pour dire, Se servir d'une occasion qui se présente, s'en prévaloir pour ses affaires.

Prendre jour & heure, *prendre assignation*, C'est demeurer d'accord de se trouver en quelque lieu à jour certain & à certaine heure.

Prendre du délai, *prendre du temps*, C'est retarder, différer l'exécution de quelque chose.

Prendre son temps, signifie, Se servir du moment favorable pour faire réussir quelque chose. (Je prendrai mon temps pour cela.)

On dit aussi, *Prendre son temps*, pour dire, Faire une chose à loisir, ne se pas presser.)

Prendre le temps de quelqu'un, C'est attendre le moment, l'instant de quelqu'un de qui l'on a besoin. (Je prendrai votre temps.)

Prendre date, C'est retenir une date. Et, *Prendre l'ordre*, C'est recevoir l'ordre de celui qui doit le donner.

Prendre avantage, *prendre ses avantages*, signifie, Profiter, tirer avantage des occasions qui se présentent. (Cet homme prend avantage de tout. Il sait bien prendre ses avantages.)

Prendre de l'avantage, *prendre son avantage*, se dit De ceux qui ne pouvant monter facilement à cheval, s'aident pour cela d'une pierre ou d'un lieu élevé.

Au jeu de la Paume, on dit, *Prendre sa bisque*, pour dire, Compter le quinze qu'on a reçu de celui contre qui l'on joue, & qu'on est en droit de prendre quand on veut. On dit fig. *Prendre sa bisque*, pour dire, Faire usage à propos d'un moyen qu'on a pour réussir dans une affaire, pour obtenir une grâce.

Prendre des mesures, *prendre ses mesures*, signifie, Prendre des moyens & des expédiens pour faire réussir une chose. (Cet homme a réussi dans son dessein, il avoit bien pris ses mesures. Prendre de bonnes, de justes mesures. Prendre de fausses mesures.)

Prendre la parole, C'est commencer à parler dans une assemblée où plusieurs autres peuvent parler. (Le premier qui prit la parole fut... Après la proposition faite, un tel prit la parole.) Et, *Prendre parole*, C'est Tirer assurance, promesse verbale qu'on fera certaine chose. (J'ai pris parole de lui, qu'il....)

Prendre sa revanche, signifie en termes de jeu, Jouer une seconde partie pour se racquitter de ce qu'on a perdu à la première. (Il a perdu la première partie, & a pris sa revanche.)

Il s'emploie aussi au figuré, pour dire, Regagner un avantage qu'on avoit perdu, ou l'équivalent. (Ce Général fut battu l'année dernière, mais il va prendre sa revanche.)

Prendre une habitude, signifie, Contracter, former quelque habitude. (Il a pris de fort méchantes habitudes.) Et dans ce sens, on dit figurément, d'Un homme, qu'*Il a pris son pli*, pour dire, qu'Il a contracté des habitudes difficiles à détruire, qu'il est incorrigible.

Prendre à témoin, C'est demander que ceux qui sont présens à quelque action, témoignent la vérité de ce qui s'y est passé. (Je vous prends à témoin de la violence, de l'insulte que cet homme vient de me faire.)

Prendre à partie, C'est attaquer en Justice un homme qui, n'étant pas notre partie, est regardé comme s'il l'étoit. (Vous vous opposez à l'exécution de l'Arrêt que j'ai obtenu contre un tel, je vous prends à partie; vous me répondrez de tous dommages & intérêts.)

On dit aussi, *Prendre à partie un Juge*, Lorsqu'on se plaint en Justice d'un Juge qu'on prétend avoir mal jugé contre l'Ordonnance ou autrement. (Ce Juge a prévariqué, je le prendrai à partie, & le rendrai responsable du tort & du dommage qu'il m'a fait par son jugement.) Et par extension on dit, *Prendre quelqu'un à partie*, pour dire, Lui imputer quelque chose, lui reprocher un événement dont on se plaint, l'en rendre responsable.

On dit, *Prendre quelqu'un au mot*, pour dire, Accepter ses offres en matière d'achat ou de vente.

On dit aussi *Prendre au mot*, De tout ce qu'on nous propose & qu'on nous offre quand nous l'acceptons. (Vous m'offrez cet échange, ce parti, &c. je vous prends au mot.)

On dit, *Prendre faveur*, pour dire, Commencer à être recherché, à être goûté. (Cette marchandise prend faveur.)

On dit, *A tout prendre*, pour dire, En considérant, en compensant le bien & le mal. (Cet homme est brusque, chagrin, pointilleux; mais à tout prendre, c'est le meilleur homme du monde. Cette maison a ses défauts; mais à tout prendre, elle est belle, elle est agréable, commode.)

On dit, *Prendre un homme pour un autre*, pour dire, Croire qu'un homme en est un autre. (La mère de Darius prit Éphestion pour Alexandre.) On dit de même, *Prendre une chose pour une autre*, pour dire, Croire qu'une chose en est une autre.

On dit aussi fam. *Prendre quelqu'un pour un autre*, pour dire, en juger autrement qu'il ne faut. (Vous croyez que c'est un habile homme, vous croyez que c'est un sot, vous le prenez pour un autre.) En ce sens on dit prov. *Prendre martre pour renard*, pour marquer Une grande méprise. Et dans le même sens encore, *Prendre Paris pour Corbeil.*

On dit Des viandes qui rôtissent, qu'*Elles prennent couleur*, pour dire, qu'Elles commencent à être cuites comme il faut. Et au jeu de Lansquenet, *Prendre couleur*, C'est se mettre au nombre des coupeurs.

PRENDRE, se dit Des maladies qui se gagnent, dont on est atteint par la communication, par le mauvais air. (Il a pris la fièvre d'un tel. Il a pris le mauvais air.)

On dit, *Prendre fin*, pour dire, Finir, se terminer.

PRENDRE CHAIR, se dit pour Engraisser, devenir charnu. (Cet enfant n'a pas encore pris chair. Ce cheval commence à prendre chair. La jambe de cet homme, dont l'os étoit découvert, commence à prendre chair.)

En parlant du Mystère de l'Incarnation, on dit, que (Le Verbe a pris chair dans le sein de la Vierge.)

Prendre sel, ou *prendre son sel*, se dit Des viandes que l'on sale.

PRENDRE RACINE, se dit Des arbres & des plantes, pour dire, que Les racines s'étendent dans la terre, & qu'elles en tirent leur nourriture. (Cet arbre a pris racine. Une telle plante ne sauroit prendre racine dans cette terre.)

En parlant d'Un homme qui s'adonne fort dans une maison, & qui y est presque toujours, ou de celui qui demeure trop long-temps dans une visite, on dit figur. qu'(Il y a pris racine, qu'il semble qu'il y veuille prendre racine.)

On dit aussi absolument, Prendre. (Les arbres bien enracinés prennent infailliblement.)

PRENDRE, se dit absolument & neutralement, pour dire, Prendre racine. (La vigne ne prend pas d'ordinaire en basse Normandie. Il y a des plantes qui prennent également en toutes sortes de pays; Il y en a d'autres qui ne prennent qu'en de certaines terres.)

On dit figur. en parlant d'Une proposition que l'on fait à quelqu'un, & d'un ouvrage d'esprit, qu'*Il a pris*, ou qu'*Il n'a pas pris*, pour dire, qu'Il a réussi, ou qu'il n'a pas réussi.

PRENDRE. v. n. Se dit De ce qui fait impression à la gorge, au nez. (Ce ragoût, pour être trop épicé, prend à la gorge. Voilà une odeur trop forte, elle prend au nez.)

En parlant De ce qui a contribué au bon ou au mauvais succès qu'un homme a eu dans quelque affaire, on dit. (Bien lui a pris d'avoir été averti. Bien lui prit de s'être précautionné. Il lui prendra mal un jour de songer si peu à ses affaires.) Dans cette acception, il se joint plus ordinairement avec la particule *En*. (S'il ne se corrige, il lui en prendra mal. Après ce qu'il avoit fait, bien lui en prit d'avoir eu des protecteurs.)

PRENDRE, se dit encore en parlant De l'eau qui vient à se geler, à se glacer. (Si le froid dure encore deux jours, la rivière prendra.) On le dit de même en parlant Du lait qui se caille. (Si on veut que le lait prenne, il faut....)

PRENDRE, se joint aussi avec le pronom personnel, & il se dit en diverses acceptions. Ainsi en parlant d'un homme qui, pour éviter quelque péril, s'attache à quelque chose, comme à un arbre, à une corde, &c. on dit, qu'*Il s'est pris à un arbre, &c.* (Un homme qui se noie, se prend à tout ce qu'il peut.)

On dit, que *L'habit d'un homme s'est pris à un clou, à une épine*, pour dire, qu'Il s'est accroché à un clou, à une épine. Il se dit aussi De la personne. (Il s'est pris à un clou, & son habit a été déchiré.)

On dit, *Se bien prendre à une chose*, pour dire, La faire adroitement, s'y conduire avec esprit. (Il s'est bien pris à cette affaire.) On dit au contraire qu'*On s'y est mal pris*, pour dire, qu'On n'a pas agi comme il falloit pour y réussir.

On dit, *Se prendre à*, pour dire, Commencer à. (Il se prit à rire. Elle se prit à pleurer.)

On dit, *Se prendre de paroles avec quelqu'un*, pour dire, Se quereller, avoir un démêlé. (Ils se sont pris de paroles. Ils se sont pris de bec.) Et, *S'en prendre à quelqu'un*, pour dire, Lui attribuer quelque faute, l'en quereller, vouloir l'en rendre responsable, lui en donner le tort. (On s'en prend à moi, comme si j'avois fais la faute, comme si j'avois part à cette affaire. S'il y a du mal, prenez-vous-en à vous-même.)

SE PRENDRE, se dit aussi Des liqueurs qui viennent à se figer. (L'huile se prend quand on la tient en lieu frais. Le sirop se prendra bientôt.)

On dit, *Se prendre de vin*, pour dire, S'enivrer. *Se prendre d'amitié*, *se prendre d'aversion pour quelqu'un*, pour dire, Concevoir de l'amitié, de l'aversion pour quelqu'un.

PRIS, ISE. participe. (Une ville prise. Un poisson pris dans les filets. Un homme pris de vin. Pris par les yeux. Par le bec. Un homme pris pour dupe.)

On dit d'Un homme à qui l'on a tendu quelque piége. (Cet homme est simple, il y sera pris.)

On dit proverbialement, *C'est autant de pris sur l'ennemi*, pour dire, que C'est toujours quelque avantage qu'on a remporté.

On dit, qu'*Un homme est bien pris dans sa taille*, pour dire, qu'Il est bien fait. (Cet homme-là est petit, mais il est bien pris dans sa taille. (Et en parlant d'Un cheval, on dit, qu'*Il est bien pris*, pour dire, qu'Il a le corsage bien fait.

Au jeu du Lansquenet, on dit, qu'*Un homme est pris*, Quand sa carte a été faite. (Il avoit carte double, & il a été pris le premier, il a été le premier pris.)

On dit fig & fam. d'Un homme qui a la contenance triste & embarrassée, qu' (Il a l'air d'un premier pris.)

PRENEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui prend, qui est accoutumé à prendre. (Preneur de taupes Preneur d'oiseaux à la pipée. Preneur d'alouettes.)

PRENEUR, se dit aussi De celui qui est dans l'habitude de prendre quelque chose que ce soit, par la bouche, par le nez, &c. (Preneur de tabac, preneur de café, &c.) Il se dit aussi chez les Notaires, De celui qui prend une chose à loyer, à ferme, soit une maison, soit une terre, &c. (Le preneur s'engage à... Le bailleur & le preneur.)

En termes de Marine, on appelle *Vaisseau preneur*, Celui qui a fait une prise. En ce sens il est adjectif.

PRÉNOM. s. f. On appelle ainsi un nom qui chez les Romains précédoit le nom de famille. (César portoit le prénom de Caïus. Le prénom de Cicéron étoit Marcus.)

PRÉNOTION. s. f. Terme didactique. Connoissance obscure & superficielle qu'on a d'une chose avant que de l'avoir examinée.

PRÉOCCUPATION. s. f. Prévention d'esprit. (Juger sans préoccupation. Quand il y a de la préoccupation, il est difficile de bien juger des choses. Être libre de toute préoccupation. Il faut se défendre de toute préoccupation.)

PRÉOCCUPER. v. a. Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque im

pression qu'il est difficile de lui ôter. Il se prend toujours en mauvaise part. (Il a l'esprit préoccupé. Je crains qu'il ne lui préoccupe l'esprit, qu'il ne préoccupe son esprit. Il ne faut pas qu'un Juge se laisse préoccuper. C'est un homme fort aisé à préoccuper.)

Il est aussi réciproque. (Les esprits foibles se préoccupent aisément. Il se préoccupe d'abord.)

PRÉOCCUPÉ, ÉE. participe.

PRÉOPINANT. s. m. Celui qui opine avant un autre. (Il fut de l'avis du préopinant. Tous les préopinans avoient dit que...)

PRÉOPINER. v. n. Opiner avant quelqu'un. Il n'a guère d'usage qu'en quelques façons de parler, comme, (Je suis de l'avis de celui qui a préopiné.)

PRÉPARANT. adj. m. Terme d'Anatomie, qui ne se dit que Des vaisseaux qui servent à la préparation de la semence, & que par cette raison on appelle *Les vaisseaux préparans*, à la différence de ceux qu'on appelle *Les vaisseaux déférens*.

PRÉPARATIFS. s. m. Apprêt. (On fait de grands préparatifs pour l'entrée de ce Prince, pour cette fête. On n'a fait encore aucun préparatif. Préparatifs de guerre. Les préparatifs d'un repas. Il ne faut point tant de préparatifs. Il y a des opérations de Chirurgie qui demandent de grands préparatifs.)

PRÉPARATION. s. f. Apprêt, disposition, action par laquelle on prépare. (Parler sans préparation. Prêcher sans préparation. Toute la vie d'un Chrétien doit être une préparation à la mort. Il est bon d'user de quelque préparation avant que de se purger. Préparation à la Messe.) *Préparation à la Communion*, se dit, tant de la préparation intérieure, que de certaines prières marquées pour cet effet.

PRÉPARATION, se prend aussi pour La composition des remèdes. (La préparation de ce remède est mal faite, la préparation de la thériaque. La préparation du corail, des perles, &c.)

PRÉPARATOIRE. adj. de t. g. Qui prépare. (Procédures, Sentences préparatoires.)

En Géométrie, on appelle *Préparatoires*, Les propositions qu'on ne démontre que pour parvenir à démontrer des propositions importantes.

En matière criminelle, on dit, *Donner la question préparatoire à un accusé*, pour dire, Donner la question à un accusé avant que de le juger.

PRÉPARER. v. a. Apprêter, disposer, mettre quelque chose en état de.... (Préparer une maison. Préparer un dîner. Préparer de la viande. Préparer un spectacle. Préparer une médecine. Préparer des drogues. Préparer de l'antimoine, de l'opium, &c.)

On dit aussi, *Préparer un discours*, *préparer une harangue*, pour dire, Composer un discours, une harangue, & les mettre en état de pouvoir être prononcés.

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Mettre dans la disposition nécessaire. (Préparer un homme à répondre sur les bancs. Préparer des enfans à faire leur première Communion. Se préparer pour quelque chose, à quelque chose. Se préparer pour parler en public. Il se prépare à une confession générale. Se préparer pour un voyage. Se préparer au combat. Un Prêtre qui se prépare pour aller dire la Messe. Il est à la Sacristie qui se prépare. Il s'est préparé à la mort. Il s'est préparé à tous les événemens de la fortune.)

Il est aussi réciproque. (Le temps se prépare à être beau. Voilà un orage qui se prépare.)

PRÉPARÉ, ÉE. participe.

PRÉPONDÉRANT, ANTE. adj. Qui a plus de poids qu'un autre. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Voix prépondérante*, où il signifie, La voix qui l'emporte en cas de partage (Dans certaines Compagnies, la voix du Chef est prépondérante.)

PRÉPOSER. v. a. Commettre, établir quelqu'un avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin. (On l'a préposé à la conduite de tous les ouvrages. Ceux que l'on avoit préposés pour l'administration de la Justice. On le proposa à la régie d'une telle ferme. Pharaon préposa Joseph sur toute l'Égypte. Les Évêques sont préposés sur l'Église de Dieu, à la conduite de l'Église de Dieu, pour gouverner l'Église de Dieu.)

PRÉPOSÉ, ÉE. part. (Officier préposé à la garde, à la manutention. Commis préposé à recevoir les droits.) Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est un des préposés.)

PRÉPOSITION. s. f. Une des parties d'Oraison. Particule indéclinable, qui se met devant le mot qu'elle régit. (Préposition de temps. Préposition de lieu.) Dans ces phrases, *Pour un tel*, *contre un tel*, *devant les Juges*, *sur une table*, *dans un coffre*, *auprès de vous*, *&c.* pour, contre, devant, sur, dans, auprès & autres semblables, sont des prépositions.

On appelle *Préposition inséparable*, Celle qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot. (Avant-bras. Avant-cour. Arrière-corps.) Dans ces mots, *Avant*, *arrière*, sont des prépositions inséparables

PRÉPUCE. s. m. La peau qui couvre l'extrémité du membre viril. (David apporta à Saül cent prépuces des Philistins.)

PRÉROGATIVE. s. f. Privilége, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités, &c. (Cette charge donne de belles prérogatives. Cette Église a de grandes prérogatives, jouit de beaucoup de prérogatives. Jouir des prérogatives d'une Charge.)

PRÈS. Préposition qui marque proximité de lieu. Proche. (S'asseoir près de quelqu'un. Être logé près de l'Église. Il est logé près d'ici, fort près d'ici. Il a approché fort près du but. Il en a approché fort près, tout près.)

On dit prov. qu'*Un homme a la tête près du bonnet*, pour dire, qu'Il est d'une humeur prompte, & qu'il se met en colère pour peu de chose. Et l'on dit, qu'*Un homme est près de ses pièces*, pour dire, qu'Il n'a plus guère d'argent.

Quoique cette préposition soit régulièrement suivie de la préposition *de*, cependant il est d'usage de la supprimer dans plusieurs phrases du discours familier. Ainsi on dit, (Être logé près le Palais Royal. Il demeure près la porte Saint Antoine.)

On l'emploie aussi adverb. (Il est logé ici près. Mettez ces livres-là près à près. Serrer de près. Suivre de près. Regarder de près, de bien près.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme ne veut entendre parler d'une chose ni de près ni de loin*, ou *ni près ni loin*, pour dire, qu'Il n'en veut entendre parler en aucune façon.

On dit aussi, qu'*Une chose touche de près*, pour dire, qu'On y a un grand intérêt. Et l'on dit, *Tenir un homme de près*, pour dire, Ne le point quitter, ne lui point donner de relâche. (C'est un homme qu'il faut tenir de près, si on en veut avoir quelque chose. Si vous ne le tenez de près, il ne fera rien que de ce qu'il vous a promis.)

À CELA PRÈS, À TELLE CHOSE PRÈS. Façons de parler dont on se sert, pour dire, Excepté cela. (Il est un peu fantasque ; mais à cela près, c'est un honnête homme. J'ai été payé, à cent écus près. On lui a rendu tout son bien, à peu de chose près. Il avoit sa compagnie complette, à deux hommes près.)

À CELA PRÈS, se dit aussi pour sign. Sans s'arrêter à cela. (Ne laissez pas de conclure votre marché, à cela près.)

On dit dans le même sens, qu'*Un homme n'en est pas à cela près*, pour dire, que cela n'empêche pas qu'il ne fasse ce qu'il a résolu, qu'il ne passe outre.

À PEU PRÈS, se dit aussi dans une pareille signification, mais toujours adverbialement ; & il s'emploie indifféremment devant ou après les termes qu'il sert à modifier. (Cela s'entend à peu près dans le même sens que vous dites, c'est la même chose à peu près. Il a à peu près dix mille livres de rente. Il a dix mille livres de rente à peu près.)

PRÈS, est aussi préposition de temps, & sert à marquer un temps proche, un temps peu éloigné. (Quand il se vit près de sa dernière heure, près de mourir, près d'être condamné. Il est bien près de midi. Nous voilà bien près du temps que vous disiez.)

PRÈS, s'emploie encore en plusieurs autres manières de parler, & dans la signification de Presque, environ. (Il y a près de vingt ans que cela est arrivé.) On dit en ce sens, qu'*Un homme a été près de deux heures à étudier, à travailler, à dîner*, pour dire, qu'il a été environ deux heures à étudier, à travailler, à dîner ; qu'il s'en faut peu qu'il n'y ait été deux heures. (Il a reçu près de cent écus. Son armée étoit de près de cinquante mille hommes.)

PRÉSAGE. s. m. Augure, signe par lequel on juge de l'avenir. (Bon présage. Mauvais présage. Cela est d'un heureux présage. Cela fut regardé comme un très-heureux présage. Cet accident fut un présage de ce qui devoit arriver dans la suite.)

Il se dit aussi De la conjecture, de l'augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe. (Je tire de là un heureux présage. Le présage qu'on tira de là fut...)

PRÉSAGER. v. a. Indiquer, marquer une chose à venir. (Cet accident ne nous présage rien de bon.)

Il sign. aussi, Conjecturer ce qui doit arriver dans l'avenir. (Je ne présage rien de mauvais de ce que vous me dites-là.)

PRÉSAGÉ, ÉE. participe.

PRESBYTE. s. Terme d'Optique. Celui ou celle qui ne voit que de loin, parce que le crystallin est aplati. (Les vieillards sont assez souvent presbytes.) *Presbyte* est opposé à *Myope*.

PRESBYTÉRAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Ordre de Prêtrise. Ainsi on appelle *Bénéfice Presbytéral*, *Prébende presbytérale*, Un Bénéfice, une Prébende qu'on ne peut tenir sans être Prêtre.

Il sign. aussi, Qui appartient au Presbytère. Ainsi on appelle *Maison Presbytérale*, La maison du Curé dans une Paroisse.

PRESBYTÈRE. s. m. La maison destinée

pour le logement du Curé dans une Paroisse. (Bâtir un Presbytère. Le Presbytère touche à l'Église.)

PRESBYTÉRIANISME. s. m. Systême ou secte des Presbytériens.

PRESBYTÉRIEN, ENNE. adj. On appelle ainsi en Angleterre, Les Protestans qui ne reconnoissent point l'autorité épiscopale. (Les Églises presbytériennes. Le parti presbytérien.) Il est aussi substantif. (Les Presbytériens sont opposés aux Épiscopaux.)

PRESCIENCE. s. f. Terme dogmatique. Connoissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit que de Dieu. (Dieu a connu par sa prescience que.... La prescience de Dieu n'ôte pas la liberté à l'homme.)

PRESCRIPTIBLE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence. Qui peut être prescrit. (Droit prescriptible.)

PRESCRIPTION. s. f. Manière d'acquérir la propriété d'une chose par la possession non interrompue, pendant un temps déterminé par la Loi. (Prescription par dix ans entre présens, par vingt ans entre absens. Prescription centénaire. Acquérir la prescription. Interrompre la prescription.)

On acquiert aussi la libération d'une dette *par la prescription*, c'est-à-dire, Quand le créancier néglige pendant un certain temps d'en demander le payement.

PRESCRIRE. v. a. Ordonner, marquer précisément ce qu'on veut qui soit fait. (Prescrivez-moi ce que vous désirez que je fasse. J'ai exécuté tout ce que vous m'avez prescrit. Prescrire des lois. Je n'ai point passé les bornes que vous m'avez prescrites.)

PRESCRIRE. v. n. Signifie en termes de Jurisprudence, Acquérir un droit, ou exclure un autre de quelque demande, par une possession non interrompue pendant un certain temps que la Loi limite. (On ne prescrit pas contre les mineurs.)

Il est aussi actif en ce sens. (Prescrire un héritage. Prescrire une dette.)

PRESCRIT, ITE. participe.

PRÉSEANCE. s. f. (On prononce comme si on écrivoit *Presséance.*) Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder. (Disputer la préséance. L'ancienneté règle la préséance entre les Officiers d'un Tribunal. Les Juges supérieurs ont la préséance sur les subalternes.)

PRÉSENCE. s. f. Existence d'une personne dans un lieu. (Votre présence est nécessaire en ce pays-ci. La présence du maître y étoit nécessaire. La présence du Prince dans une armée est souvent très-utile. La présence du Juge étonne le criminel. Il a fait cette action en ma présence, en présence de tout le monde. Il demeura court en présence du Roi. Cela s'est passé en la présence de plusieurs personnes dignes de foi. Je ferai la même chose tant en votre présence qu'en votre absence. Tant en présence qu'absence.) Cette dernière phrase est du style de Pratique.

En parlant du Sacrement de l'Eucharistie, on dit, (La présence réelle du Corps & du Sang de Notre-Seigneur. Les Prétendus Réformés nient la présence réelle du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie.)

On appelle *Droit de présence*, Certaine rétribution qu'on donne à des Chanoines pour leur assistance aux Heures Canoniales ou au Chapitre ; aux Curés pour leur assistance à certaines fonctions ecclésiastiques de leurs paroisses ; & aux Membres de certaines Compagnies, lorsqu'ils assistent aux assemblées.

On dit, que *Deux armées sont en présence*, pour dire, qu'Elles sont en vue l'une de l'autre.

On dit figur. qu'*Un homme a de la présence d'esprit une grande, présence d'esprit*, pour dire, qu'il a l'esprit vif & prompt, & qu'il dit & fait sur le champ ce qu'il y a de plus à propos à dire ou à faire. (On lui a toujours remarqué beaucoup de présence d'esprit.)

PRÉSENCE, se dit aussi de Dieu, quoiqu'il ne soit contenu dans aucune espace. (Dieu remplit l'Univers par sa présence. La présence de Dieu devroit retenir les libertins.)

On dit, *Se mettre en la présence de Dieu*, pour dire, Considérer Dieu comme présent à ce que l'on va faire.

PRÉSENT, ENTE. adj. Qui est dans le temps où nous sommes. (Le siècle présent. L'état présent des affaires. Les affaires présentes. Le temps présent. Le gouvernement présent. Le ministère présent. Le mal présent est toujours le plus fâcheux. La douleur présente est la plus sensible.)

À TOUS PRÉSENS ET À VENIR SALUT. Formule du style de Chancellerie. Et, *Présens tels & tels*, Formule du style de Notaires dans les actes qu'ils passent. (À ce présens & acceptans tels & tels.)

PRÉSENT, se dit aussi De ce qui se rencontre au lieu dont on parle. En ce sens, il est opposé à Absent. (Dieu est présent par tout. J. C. est présent dans l'Eucharistie. J'étois présent lorsque la chose arriva. Il étoit présent lorsque le meurtre se commit. Tous ceux qui s'y trouvèrent présens. Il étoit présent à l'action. Tels & tels y étoient présens, y étoient présens en personne. Si vous y aviez été présent, cela ne seroit pas arrivé. Cela se passa moi présent. Cette femme étoit présente.)

On dit en style familier, *Le présent porteur*, *le présent billet*, pour désigner plus particulièrement. Le Billet qu'on écrit ; & celui qui le porte. (À tous ceux qui ces présentes lettres verront. Formule du style de Chancellerie.

On écrit en style familier, *Aussitôt la présente lettre reçue*, & absolument, *Aussitôt la présente reçue*, pour dire, Dès que vous aurez reçu la lettre que je vous écris. On écrit aussi, (La présente vous servira de décharge. Celui qui vous rendra la présente.)

On dit, qu'*On a toujours une chose présente à l'esprit*, pour dire, qu'On y songe toujours. (Cela m'est toujours présent à l'esprit.) Et l'on dit dans le même sens, par manière d'exagération, (Cela est toujours présent à mes yeux.)

En parlant d'Un homme qui se souvient de tout, on dit, que (Tout lui est présent à l'esprit, *que* tout lui est présent. Et en parlant d'Une chose dont on a conservé une idée très-vive, on dit, Cela m'est présent si je le voyois.)

On dit par exagération, qu'*Un homme est présent à tout*, qu'*il est présent par tout*, pour dire, qu'Il est si agissant, qu'il semble qu'il soit par tout en même temps.

On dit, qu'*Un homme est tenu présent en quelque assemblée*, ou absolument, qu'*Il est tenu présent*, pour dire, qu'Encore qu'il n'y soit pas, il retire les mêmes émolumens que ceux qui y assistent actuellement ; & cela se dit dans les Chapitres & autres Communautés.

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit présent*, pour dire, qu'Il a l'esprit vif & prompt, & qu'il dit & fait sur le champ ce qu'il y a de plus à propos à dire ou à faire. (Comme il a l'esprit présent, il lui fit une repartie vive & juste. Il n'eut pas l'esprit assez présent pour prendre le parti qu'il falloit. S'il eût eu l'esprit plus présent, il se seroit mieux tiré d'affaire.)

On dit aussi, qu'*Un homme a la mémoire présente*, pour dire, qu'Il se souvient à propos & sans peine de ce qu'il a vu ou lu.

Epouser par paroles de présent. Façon de parler dont on se sert, lorsque deux personnes déclarent qu'ils se prennent actuellement pour mari & femme. Il se dit à la différence d'*Epouser par paroles de futur*, ce qui s'appelle ordinairement *Fiancer*.

On appelle *poison présent*, Un poison qui fait son effet sur le champ.

On le dit aussi Des remèdes qui opèrent sur le champ. (Il n'y a pas de remède plus présent que cet emplâtre pour le mal de dents.)

PRÉSENT, est quelquefois subst. & veut dire, Le temps présent. (Le présent, le passé & l'avenir.)

À PRÉSENT. adv. Maintenant, dans le temps présent. (Cela n'est plus en usage à présent. Je vous en quitte dès à présent. Je n'y songe plus à présent. Je n'y pense plus quant à présent.)

DE PRÉSENT. adv. Formule de Notaire. Maintenant, à présent. (De présent résident en tel lieu.)

POUR LE PRÉSENT. Façon de parler adv. (Il est à la campagne pour le présent.) Il n'est guère en usage que dans le style familier.

PRÉSENT. s. masc. Terme de Grammaire. Le premier temps de chaque mode d'un verbe, & qui marque le temps présent. (Aimer, fait au présent de l'indicatif, j'aime. Ce verbe se conjugue au présent du subjonctif comme au présent de l'indicatif.)

PRÉSENT. s. masc. Don, tout ce qu'on donne gratuitement & par pure libéralité. (Présent magnifique. Il a fait de grands présens. Il est défendu aux Juges de recevoir aucun présent des Parties. Se laisser corrompre par des présens. C'est un homme qui aime les présens. Donner quelque chose en présent à quelqu'un. Faire des présens aux étrennes.)

On appelle *Présens de noces*, Les présens qu'un homme envoie à la personne qu'il doit épouser. Et *Présens de Ville*, ou *Présens de la Ville*, Le vin, les confitures, &c. qu'un Corps de Ville donne en de certaines occasions à des personnes de distinction, comme Rois, Princes, Ministres, Ambassadeurs, Gouverneurs de Province, &c.

On dit proverbialement, (Les petits présens entretiennent l'amitié.)

PRÉSENTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a le droit de présenter à un Bénéfice. (Le Présentateur & le Collateur.)

PRÉSENTATION. s. f. Action de présenter. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en certaines phrases particulières. Ainsi on dit, qu'*Un Avocat a été chargé de la présentation des lettres d'un Chancelier*, *d'un Gouverneur de Province*, *&c.* pour dire, qu'Il a été chargé de les présenter au Parlement.

PRÉSENTATION, se dit aussi au Palais, De l'acte que prend un Procureur qui se présente pour sa Partie. Et on appelle *Greffe*

des présentations, Le Greffe où les Procureurs se présentent pour leurs Parties.

PRÉSENTATION, signifie aussi, Le droit de présenter à un Bénéfice. (Il a la présentation d'un tel Bénéfice. Cette Cure est à la présentation d'un tel Abbé, d'un tel Seigneur.)

On appelle *La Présentation de la Vierge*, Une Fête que l'Église célèbre en l'honneur de la Vierge, & en mémoire de ce qu'elle fut présentée au Temple.

PRÉSENTEMENT. adv. À présent, maintenant. (Cela n'est plus présentement en usage. Je viens de le quitter présentement, tout présentement. Maison à louer présentement.)

PRÉSENTER. v. a. Offrir quelque chose à quelqu'un. (Présenter un bouquet à une Dame, lui présenter des fruits. Présenter de l'argent à un Avocat. Présenter du vin. Présenter à boire. Présenter un fauteuil. Présenter un siége.)

On dit, *Présenter la main à une Dame*, pour dire, S'offrir de lui donner la main pour la mener. Et, *Présenter la main à quelqu'un*, pour dire, Lui tendre la main pour l'aider à marcher.

On dit, *Présenter la chemise, présenter la serviette*; & cela se dit principalement chez le Roi, lorsqu'un Officier subalterne porte, remet la chemise, la serviette entre les mains du grand Officier, afin qu'il la donne au Roi. (Un valet de garderobe présente la chemise au premier Gentilhomme de la Chambre, qui la donne ensuite au Roi.)

On dit, *Présenter un placet, une requête au Roi, aux Juges, &c.* pour dire, Supplier le Roi, les Juges, par un placet, par une requête. Et, *Présenter des lettres au sceau, présenter des lettres patentes au Parlement*, pour dire, Porter des lettres au sceau, afin qu'elles y soient scellées; porter des lettres patentes au Parlement, afin qu'elles y soient enregistrées.

On dit, *Présenter le mousquet, présenter les armes*, pour dire, Se mettre en état, en posture de s'en servir. (Ils présentèrent les baïonnettes à la Cavalerie, qui ne put jamais les enfoncer. Il leur présenta le fusil, & les arrêta tout court.)

On dit, *Présenter quelqu'un au Roi, à un Prince, à un grand Seigneur*, pour dire, L'introduire en la présence du Roi, d'un Prince, d'un grand Seigneur, pour lui faire la révérence & pour en être connu. (C'est un tel qui l'a présenté au Roi. Le Secrétaire d'État présenta les Députés de la Province. Je vous présenterai à lui quand vous voudrez.)

On dit, *Présenter à un Bénéfice*, pour dire, Désigner celui à qui le Bénéfice doit être donné. (Il a droit de présenter à ce Bénéfice. Il a présenté un tel à l'Évêque qui l'a pourvu.)

On ordonne quelquefois, qu'*Un accusé sera présenté à la question*, c'est-à-dire, que Sans qu'il ait connoissance du jugement, il sera conduit en la chambre de la question, comme s'il devoit y être appliqué, dans l'espérance que la crainte des tourmens lui fera avouer les faits dont il est prévenu. Ce Jugement ne peut être rendu que par les Cours supérieures.

PRÉSENTER, se joint aussi en plusieurs phrases avec le pronom personnel; & alors il est réciproque. Ainsi on dit, *Se présenter devant quelqu'un*, pour dire, Paroître devant lui. (Le Roi lui a défendu de se présenter devant lui. La première chose qui se présenta à mes yeux.)

On dit, qu'*Un spectre s'est présenté à quelqu'un*, pour dire, qu'Un fantôme, qu'un spectre s'est apparu à quelqu'un. (Le fantôme qui se présenta à Brutus.)

On dit, qu'*Un homme se présente bien, se présente de bonne grâce*, pour dire, que Quand il entre dans une compagnie, il y entre toujours de bonne grâce, & sans paroître embarrassé de sa personne.

On dit aussi, qu'*Un homme se présente de bonne grâce au combat*, pour dire, qu'Il y va de bon cœur, avec une contenance assurée, & bien résolu de faire son devoir.

On dit aussi, *Se présenter*, en parlant De certaines choses dont on juge avantageusement du premier coup d'œil. (Voilà un palais, un jardin qui se présente bien.) Et on dit figurément d'Un mot qui n'est pas encore tout-à-fait établi, mais qui sonne bien à l'oreille, & qui exprime bien ce qu'on veut dire, que (C'est un mot qui se présente bien.)

On dit, qu'*Une chose s'est présentée à l'esprit*, pour dire, qu'Elle est venue à l'esprit. (Toutes ces difficultés-là se sont déjà présentées à mon esprit. Cette pensée s'est présentée à mon esprit. Cela ne se présente pas naturellement à l'esprit.)

On dit, *Ce nom ne se présente pas maintenant à ma mémoire*, pour dire, Je ne puis me souvenir de ce nom présentement.

SE PRÉSENTER, se dit aussi en parlant Des occasions, des affaires, &c. qui surviennent. (Dès que l'occasion s'en présentera. Il s'est présenté diverses occasions. Il se présente beaucoup d'affaires. On délibéra sur les affaires qui se présentoient. Il se présenta une question difficile à résoudre.)

SE PRÉSENTER, se dit au Palais, De l'acte qu'un Procureur fait au Greffe des Présentations.

PRÉSENTÉ, ÉE. participe.

PRÉSERVATIF, IVE. adj. Qui a la vertu, la faculté de préserver. Il ne se dit guère qu'en parlant de remèdes & en termes de Médecine. *Remède préservatif.*

Il est plus ordinairement substantif; & alors il signifie, Remède qui a la vertu de préserver. (C'est un souverain préservatif, un puissant préservatif contre toutes sortes de maux. Excellent préservatif contre la peste, contre les venins, contre le mauvais air.)

Il s'emploie figur. en parlant De choses morales. (Le jeûne, le travail, la tempérance, sont un grand préservatif contre certaines tentations.)

PRÉSERVER. v. a. Garantir de mal, empêcher, détourner un mal qui pourroit arriver. (Dieu l'a préservé au milieu des périls. C'est Dieu qui l'a préservé par sa grâce. Dieu a préservé la sainte Vierge de tout péché. Dieu nous préserve de mort subite, nous en préserve par sa miséricorde. Dieu me préserve de penser à cela, d'en avoir la pensée. C'est ce remède qui l'a préservé de la goutte. Une bonne éducation préserve la jeunesse de quantité de désordres. La sobriété, la tempérance préservent de beaucoup de maladies.)

PRÉSERVÉ, ÉE. participe.

PRÉSIDENCE. s. f. Fonction de Président, droit de présider. (La Présidence des États. La Présidence alternative. La Présidence du Clergé.)

PRÉSIDENT. s. m. Celui qui préside à une Compagnie, à une Assemblée. (On s'adressa au Président de l'assemblée. Les Présidens du Concile répondirent. Le Président du Clergé. Le Président de la Noblesse. L'Archevêque de Narbonne est Président né des États de Languedoc.)

On appelle aussi *Présidens*, Des Officiers qui ont des Charges, en vertu desquelles ils ont droit de présider à certaines Compagnies. (Le premier Président du Parlement.) Dans chaque Parlement, il y a des Présidens qui président à tout le Parlement en corps; on les appelle *Présidens du Parlement*, & autrement, *Présidens à Mortier*, à cause d'un bonnet de velours noir, bordé d'un galon d'or, qu'ils portent pour marque de leur dignité. (Un Président de la Cour. Le premier Président de la Chambre des Comptes. Un Président des Requêtes du Palais. Président des Enquêtes. Président au Parlement. Président du Grand Conseil, au Grand Conseil. Président du Présidial, &c.

On appelle aussi *Président*, Celui qui préside à un Acte, à une Thèse de Philosophie, de Théologie, de Droit, &c. (C'étoit le Président de l'Acte.)

PRÉSIDENTE. s. f. La femme d'un Président. (Madame la première Présidente. Madame la Présidente.)

PRÉSIDER. v. n. Occuper la première place dans une assemblée, avec droit d'en recueillir les voix & de prononcer la décision. (Le Pape est en possession de présider aux Conciles par lui ou par ses Légats. Celui qui présidoit à l'assemblée du Clergé. Présider à l'assemblée de la Noblesse. Présider à une Compagnie. En France, le Chancelier, comme Chef de la Justice, préside à toutes les Compagnies de Judicature. Présider à la Grand'Chambre. Présider à la Tournelle.)

En parlant Des Actes qu'on soutient en Philosophie, en Théologie, en Droit, &c. on dit De celui qui en est le modérateur & comme l'arbitre, que (C'est lui qui préside à l'Acte.)

Il est quelquefois actif. (Présider une Compagnie. Celui qui présidoit la Compagnie répondit.)

On dit aussi, *Présider quelqu'un*, pour dire, Présider à une Compagnie dont il est membre. (Je suis son ancien, je le présiderai toujours.)

PRÉSIDER, signifie aussi, Avoir le soin, la direction. Dans ce sens on dit, (La Providence qui préside à la conduite de l'Univers. L'intelligence qui préside aux choses humaines. C'est lui qui a présidé à la conduite de tout l'ouvrage.)

PRÉSIDER, se dit aussi dans ce sens, en parlant des Divinités des Païens. (Junon préside aux noces, Momus aux festins, Cérès aux moissons.)

PRÉSIDÉ, ÉE. participe.

PRÉSIDIAL. s. m. Juridiction de certains Bailliages & Sénéchaussées Royales, des Sentences desquels il y a appel aux Parlemens, hors en certains cas & pour certaines sommes. (Les Juges d'un Présidial jugent en dernier ressort jusqu'à la somme de.... Le Présidial de Tours. Le Présidial de Poitiers. Le Présidial d'Orléans. Il est Conseiller au Présidial de..... Établir un Présidial dans cette Ville. Il y a tant de Présidiaux en France. Ce Présidial a un grand ressort.)

PRÉSIDIAL, est aussi adjectif dans ces phrases, *Siége Présidial*, *Juges Présidiaux*,

pour dire, Le Tribunal, la Juridiction d'un Présidial, Les Juges d'un Présidial.

On appelle *Jugement Présidial*, *Sentence Présidiale*, Un Jugement, une Sentence émanée d'un Présidial, dans un cas dont il n'y a point d'appel.

PRÉSIDIALEMENT. adv. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Juger présidialement*, qui se dit dans le cas où un Présidial juge en dernier ressort & sans appel.

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Héritier présomptif*, qui se dit ordinairement De celui qui est regardé comme le plus proche héritier, en sorte cependant qu'il peut survenir des enfans qui l'excluent de la succession.

PRÉSOMPTION. s. f. Conjecture, jugement fondé sur des apparences, sur des indices. (Légère présomption. Foible présomption. Présomption forte. Il y a de grandes présomptions contre lui. La présomption est contre lui.)

PRÉSOMPTION, signifie aussi, Vanité, arrogance, opinion trop avantageuse de soi-même. (C'est un homme trop rempli de présomption. Sa présomption est insupportable. La présomption lui gâte l'esprit.)

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. Avec présomption, d'une manière présomptueuse. (C'est un homme qui pense présomptueusement de lui-même. Il s'engagea présomptueusement dans une entreprise au-dessus de ses forces.)

PRÉSOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, arrogant, orgueilleux, qui a une trop grande opinion de lui-même. (Un homme présomptueux. Une femme présomptueuse. Il a été assez présomptueux pour vouloir lui disputer le pas.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un présomptueux. Jeune présomptueux.)

Il se dit aussi Des choses. (Désirs présomptueux. Pensée présomptueuse. Entreprise présomptueuse. Confiance présomptueuse.)

PRESQUE. adv. À peu près, peu s'en faut. (Un ouvrage presque achevé. Il est presque nuit. Un habit presque usé. Un homme presque tout nu. Il n'a pas encore fait abjuration, mais il est presque persuadé.)

PRESQU'ÎLE. s. f. Péninsule, terre presque entourée d'eau, & qui tient au continent par un endroit, par un bout. (La Morée est une presqu'île.)

PRESSAMMENT. adv. Instamment, d'une manière pressante. (Solliciter pressamment.) Il est de peu d'usage.

PRESSANT, ANTE. adj. Qui presse vivement, qui insiste sans relâche. (C'est un homme bien pressant. C'est l'homme du monde le plus pressant. Vous êtes trop pressant.)

On le dit aussi Des choses. (Une recommandation pressante. Des prières pressantes. Des raisons pressantes. Des argumens pressans. Des remords pressans.)

On dit, qu'*Une douleur est pressante*, pour dire, qu'Elle est aiguë & violente.

Il signifie aussi, Urgent, qui ne laisse pas le temps de différer. (L'occasion est pressante. Il s'agit d'une affaire pressante. Je ne partirois pas sans une nécessité pressante. Le mal est pressant, & demande de prompts remèdes. La maladie est pressante. Des besoins pressans.)

PRESSE. s. f. Foule, multitude de personnes qui se pressent. (Se mettre dans la presse. Craindre la presse. Éviter la presse. N'allez pas là, il y a trop de presse. Fendre la presse. Se tirer de la presse. Je ne veux pas augmenter la presse. Je n'y ferai pas grande presse. Je n'y ferai pas la presse.) Ces deux derniers exemples sont du style familier.

On dit aussi famil. d'Une chose que l'on n'est pas disposé à faire, & dont on suppose que peu de gens voudront se charger qu'(Il n'y a pas grande presse, *ou* grand' presse à la faire, à s'en charger.)

On dit proverbialement, *A la presse vont les fous*, pour dire, qu'Il n'est pas d'un homme sage d'aller en un lieu où il peut être incommodé de la foule.

On dit d'Une étoffe, ou d'une autre marchandise à la mode, & qui se débite bien, que *La presse y est*.

On dit aussi d'Un Prédicateur extrêmement suivi, que (La presse y est, qu'il a la presse.)

On dit figurément & proverbial. d'Un homme qui, se trouvant engagé dans quelque mauvaise société, dans quelque parti dangereux, vient à s'en retirer prudemment, qu'(Il s'est retiré de la presse.)

PRESSE, sign. aussi, Une machine de bois, composée de deux ais, entre lesquels on presse du linge, des livres, des étoffes, par le moyen de deux vis. Il se dit aussi De plusieurs autres machines dont on se sert en divers métiers, pour tenir en état les choses sur lesquelles on travaille. (Mettre du linge en presse.)

On dit figurément, qu'*Un homme est en presse*, pour dire, qu'Il est dans un état fâcheux, & dont il ne sait comment se retirer.

On dit figur. & populairement, qu'*Un bijou, un effet est en presse*, pour dire, qu'Il est en gage.

PRESSE, se dit encore De la machine par le moyen de laquelle on imprime sur des feuilles de papier les divers caractères qui forment les mots. (Presse d'Imprimerie. Faire rouler la presse. Travailler à trois presses sur un même ouvrage.)

On dit, qu'*Un ouvrage est sous la presse*, pour dire, qu'Il s'imprime actuellement.

Il se dit aussi Des machines qui servent à tirer des estampes. (Presse d'Imprimerie en taille douce.)

PRESSE. s. f. Sorte de pêche qui ne quitte pas le noyau. Elle diffère du pavie en ce qu'elle ne se colore pas.

PRESSENTIMENT. s. m. Certain mouvement intérieur, dont la cause n'est pas connue, & qui fait craindre ou espérer ce qui doit arriver. (Il avoit de secrets pressentimens du malheur qui lui est arrivé. Il avoit un pressentiment qu'il n'en reviendroit point.)

On dit, *Avoir un pressentiment de fièvre, de goutte, &c.* pour dire, Avoir quelque espèce d'émotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, &c.

PRESSENTIR. v. a. Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur dont on ne connoît pas soi-même la raison. (Il avoit pressenti le malheur qui lui est arrivé. À voir l'ordre qu'il mettoit à ses affaires, il sembloit qu'il pressentît sa disgrace.)

Il signifie aussi, Découvrir, sonder, tâcher de découvrir les dispositions, les sentimens de quelqu'un sur quelque chose. (Il faut pressentir quelle est l'intention du Prince. Tâchez de pressentir si un tel ne sait rien d'une telle affaire.) Dans cette dernière acception, *Pressentir* est neutre.

On dit dans le même sens, *Pressentir quelqu'un*; & alors il est actif. (Pressentir un Juge sur une affaire. Il faut le pressentir sur ce mariage.)

PRESSENTI, IE. participe.

PRESSER. v. a. Étreindre avec force. (Presser une grappe de raisin entre ses mains. Presser un citron, un orange. Presser une éponge. Presser de la viande pour en tirer du jus. Presser les doigts.)

On dit fig. *Il ne faut pas trop presser une comparaison, un bon mot*, pour dire, Il ne faut pas les trop approfondir, les examiner de trop près.

Il signifie aussi, Approcher une chose ou une personne contre une autre. (Il faut presser un peu davantage vos lignes. Presser un peu plus votre écriture. Il faut presser un peu vos rangs. Pressez-vous les uns contre les autres. Je me retire de peur de vous presser trop. Pressons-nous un peu, il y aura place pour tout le monde. Il veut être à son aise à table, il n'aime point à y être pressé.)

Il signifie figurément Poursuivre sans relâche, continuer à attaquer avec ardeur. (On pressa si fort les ennemis, qu'ils furent obligés de lâcher le pied. On pressa tellement les assiégés, qu'ils furent contraints de se rendre. L'ennemi ayant été pressé par plusieurs attaques.)

En ce sens, il se dit figur. Des discours par lesquels on insiste auprès de quelqu'un, pour le porter à quelque chose. (On l'a pressé par des raisons si fortes & si convaincantes, qu'il a été obligé de se rendre. Il m'en a conjuré, il m'en a pressé si fort, que je n'ai pu lui refuser ce qu'il me demandoit.)

PRESSER, signifie aussi, Hâter, obliger à se diligenter, ne donner point de relâche. (Presser son départ. Presser sa marche. Vous avez beau me presser, je ne saurois aller plus vîte. Ce n'est pas moi qui vous presse. C'est le temps qui presse. Les ouvriers ne font rien, si on ne les presse. Ce sont les affaires qui pressent. On le presse de partir. On a tellement pressé ces chevaux, qu'ils en sont fourbus. Il n'y a rien qui nous presse, le temps est à nous.) En ce sens, on le met aussi avec le pronom personnel. (Si vous ne vous pressez, vous arriverez trop tard.)

On dit, qu'*Une douleur presse*, pour dire, qu'Elle est extrêmement vive & aiguë. Et, qu'*On est pressé par le besoin, par la nécessité, par la faim*, pour dire, que Le besoin, la nécessité, la faim sont extrêmes. (Les vivres manquant aux assiégés, & la faim les pressant, ils furent contraints de capituler.)

On dit, qu'*Une maladie presse*, pour dire, que C'est une maladie qui demande un prompt secours. (Il n'y a point de temps à perdre, le mal presse, il faut envoyer quérir le Médecin, le Confesseur.)

On dit aussi, qu'*Une occasion presse*, qu'*une affaire presse*, pour dire, qu'il faut agir promptement pour y mettre ordre.

PRESSÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & signifie, Qui a hâte. (Vous êtes bien pressé. Je suis si pressé, que je n'ai pas le loisir de vous parler.)

PRESSIER. s. m. Ouvrier d'Imprimerie qui travaille à la presse.

PRESSION. s. f. Terme de Physique. Action de presser. (La pression de l'air.)

PRESSIS. s. m. Jus que l'on fait sortir de la viande en la pressant. (Les malades ont be-

soin de bons pressis pour se remettre.) Il se dit aussi Du suc que l'on exprime de quelques herbes.

PRESSOIR. s. m. Grande machine servant à presser du raisin, des pommes, &c. pour faire du vin, du cidre, &c. (Un grand pressoir. Un bon pressoir. La vis d'un pressoir. Les jumelles d'un pressoir. Pressoir bannal. Droit de pressoir.)

PRESSURAGE. s. m. Action de pressurer au pressoir. (Il faut tant pour le pressurage. Droit de pressurage.)

Il signifie aussi, Le vin qu'on fait sortir du marc à force de pressurer. (On a mis deux seaux de pressurage sur cette pièce de vin. Le vin de pressurage est d'ordinaire très-mauvais. Ce n'est que du pressurage.)

PRESSURER. v. a. Presser des raisins & autres fruits, en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. (Pressurer la vendange. Pressurer des pommes.)

Il signifie aussi, Presser, Étreindre fortement des fruits avec la main pour en faire sortir le jus. (Pressurer une orange.)

Il se dit fam. au figuré, pour dire, Épuiser par des impôts, par des taxes. (On a pressuré cette province.)

PRESSURÉ, ÉE. participe.

PRESSUREUR. s. m. Ouvrier qui travaille à faire mouvoir un pressoir.

PRESTANCE. s. f. Bonne mine accompagnée de gravité & de dignité. (C'est un homme de prestance, qui a de la prestance, qui a bonne prestance. C'est un homme de grande prestance, de belle prestance. Il n'a pas assez de prestance pour bien représenter.)

PRESTANT. s. m. Nom d'un des principaux jeux de l'orgue.

PRESTATION. s. f. Il se dit dans ces phrases, *Prestation de serment*, qui signifie L'action de prêter serment. (Il a été reçu à la prestation du serment.) Après la prestation de serment.) Et, *Prestation de foi & hommage*, qui signifie, L'action d'un Vassal qui rend la foi & hommage à son Seigneur suzerain.

On appelle au Palais, *Prestation annuelle*, Les redevances annuelles qui se payent en fruits ou animaux en nature.

PRESTE. adj. de t. g. Prompt, adroit, agile. (C'est un homme preste & habile. Voilà un tour bien preste. Il a la main bien preste. Un coup bien preste.)

Il se prend quelquefois au figuré pour Les choses qui dépendent de l'esprit. (Une réponse preste.)

PRESTE, est aussi adv. d'exhortation, & signifie, Vîte, promptement. (Allez là, & dépêchez-vous, preste.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

PRESTEMENT. adv. Habilement, brusquement, à la hâte. (Il a fait cela prestement, un peu plus prestement qu'il ne falloit.)

PRESTESSE. s. f. Agileté, subtilité. (Il a fait cela avec une grande prestesse, avec une grande prestesse de main. La prestesse du coup.)

Il se prend quelquefois au figuré pour les choses qui dépendent de l'esprit. (La prestesse de ses réponses m'a déconcerté. La prestesse de l'esprit.)

PRESTIGE. s. m. Illusion par sortilége, fascination. (Les Magiciens d'Égypte ne faisoient que des prestiges. Tous les changemens qu'on croyoit qu'ils faisoient, n'étoient que des prestiges, que de purs prestiges. Il y a du prestige à cela.)

PRESTIMONIE. s. f. Terme de Droit Canonique. Fonds ou revenu affecté par un fondateur à l'entretien & à la subsistance d'un Prêtre, sans aucune érection en titre de Bénéfice, & auquel le Patron & ses ayans cause nomment de plein droit, sans que celui qu'il choisit ait besoin d'aucunes provisions, ni de l'Ordinaire, ni d'autres.

PRESTO. adv. emprunté de l'Italien. Vîte, promptement. En Musique, il désigne la vîtesse du mouvement.

PRESTOLET. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un Ecclésiastique sans établissement & sans naissance. (Il fait l'Abbé d'importance, & ce n'est qu'un Prestolet.)

PRÉSUMER. v. a. Conjecturer, juger par induction, avoir opinion que. (Que présumez-vous de cette affaire-là ? Je n'en présume rien de bon. Il est à présumer qu'il n'en demeurera pas là. Il faut toujours bien présumer de son prochain. Il en faut toujours présumer le bien.)

Il signifie aussi, Avoir trop bonne opinion de... (Vous présumez trop de votre ami, de votre fils. C'est un homme qui présume beaucoup de lui-même. Il présume trop de son crédit, de son pouvoir. Je ne présume pas assez mal de moi, pour m'imaginer que...)

PRÉSUMÉ, ÉE. participe. (Ce n'est pas une chose bien assurée, mais elle est présumée vraie.)

PRÉSUPPOSER. v. a. (On prononce comme si on écrivoit *Pressupposer*.) Supposer préalablement. (Pour bien entendre ce système-là, il faut présupposer que... Ce que vous présupposez là.)

PRÉSUPPOSÉ, ÉE. participe.

On dit absolument, *Cela présupposé*, pour dire, Cela étant présupposé. (Présupposé que la chose fût ainsi.)

PRÉSUPPOSITION. s. f. Supposition préalable. (Il fait une présupposition qu'on ne peut pas lui passer. Sa présupposition est absurde.)

PRÉSURE. s. f. Ce qui sert à faire prendre, à faire cailler le lait. Il se dit De la fleur d'artichaut, & d'une espèce de liqueur acide qui se trouve dans le ventricule de certains animaux, comme veaux, agneaux, chevreaux, &c. (Il faut avoir de la présure pour faire prendre le lait, pour le faire cailler.)

PRÊT, ÊTE. adj. Qui est en état de faire ou de souffrir quelque chose, qui est disposé, préparer à quelque chose. (Je suis prêt à faire tout ce qu'il vous plaira. Il est prêt à partir. Tenez-vous prêt pour partir dans deux heures. C'est un homme qui est toujours prêt à bien faire, qui est prêt à tout faire. Le dîner est-il prêt ? Le dîner est prêt à servir. Le canon étoit prêt à tirer. C'est un homme qui n'est jamais prêt. Ces armées étoient prêtes à en venir aux mains. Une maison qui est prête à tomber.)

PRÊT. s. m. Action par laquelle on prête de l'argent. (Ce n'est pas une vente, une aliénation, ce n'est qu'un prêt. (Il n'a guère d'usage qu'en parlant De l'argent qui se prête par contrat ou par obligation, & en style de Pratique ou de Finance.)

Il signifie plus souvent, La chose prêtée. (Prêt gratuit. Prêt qui ne porte point intérêt, point de profit. Prêt usuraire. Pour sûreté du prêt qu'il lui avoit fait. Le prêt que font les gens d'affaire. On leur a tant donné pour leurs prêts & avances.)

On appelle *Prêt*, Une certaine somme d'argent qui se paye ordinairement au renouvellement du bail du droit annuel, & dont le payement se repartit par portions égales sur les trois premières années de ce renouvellement.

On appelle aussi *Prêt*, Ce qui est payé aux Soldats pour leur solde ordinaire. (On donne tant aux Soldats par cinq jours, & on appelle cela faire le prêt. Il est dû aux Soldats quatre prêts.)

PRETANTAINE. s. f. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase du style familier, *Courir la pretantaine*, pour dire, Aller, venir, courir çà & là, sans sujet, sans dessein.

On dit, qu'*Une femme court la pretantaine*, pour dire, qu'Elle fait des promenades, des voyages contre la bienséance, ou dans un esprit de libertinage.

PRÊTE-JEAN. *Voyez* NÉGUS.

PRÉTENDANT, ANTE. s. Qui prétend, qui aspire à une chose. (Il y a plusieurs prétendans à cette charge, à ce bénéfice. Tant de prétendans se nuisent les uns aux autres.)

PRÉTENDRE. v. a. Croire avoir droit sur quelque chose, à quelque chose. (Je prétends un dixième, une moitié dans cette société. Il a prétendu le remboursement de ses avances. Il prétend le pas sur un tel. Il prétend marcher avant lui. Il prétend donner la loi par tout. Que prétendez-vous à cela ? Je n'y prétends rien.)

Il signifie aussi simplement, Aspirer à une chose ; & alors il est neutre. (Il prétend à cette charge, à ce bénéfice. Il n'y a rien de si élevé à quoi il ne puisse prétendre.)

PRÉTENDRE, Signifie aussi, Soutenir affirmativement, être persuadé que... (Je prétends que cela n'est pas vrai. Il prétend que l'ancienne Philosophie est la meilleure. Je prétends que mon droit est incontestable.)

Il sign. encore, Avoir intention, avoir dessein. (Je prétends faire ce voyage en tel temps. Je n'ai point dit cela sérieusement, j'ai prétendu badiner.)

PRÉTENDU, UE. participe.

Il est aussi adjectif, & se dit Des choses dont on ne veut pas convenir, des qualités fausses ou douteuses. (Ce prétendu Gentilhomme. C'est un prétendu bel esprit.)

On appelle en France la Religion des Calvinistes, *La Religion prétendue Réformée*.

Il se prend aussi substantiv. dans le style familier, pour celui & celle qui doivent s'épouser. (Voilà mon prétendu. Voici ma prétendue.)

PRÊTE-NOM. s. m. Celui qui prête son nom à quelqu'un pour tenir un bail, un bénéfice, un office. (Il est titulaire de cette charge, mais il n'est que prête-nom.)

PRÉTENTION. s. f. Droit que l'on a, ou que l'on croit avoir, de prétendre, d'aspirer à une chose ; espérance, dessein, vue. (Il a réussi dans sa prétention, dans ses prétentions. Venir à bout de ses prétentions. J'ai renoncé à cette prétention. Prétention juste, légitime, téméraire, extravagante.)

PRÊTER. v. a. Donner, à la charge que celui à qui l'on donne rende ce qu'on lui a donné. (Prêter des meubles. Prêter des livres. Prêter de l'argent. Prêter un cheval. Prêter son carrosse.)

Il s'emploie quelquefois absolum. comme dans ces phrases. (Prêter à intérêt. Prêter à usure. Prêter sur gage.) Et alors le mot d'*Argent* est toujours sous-entendu. (C'est un homme qui n'aime pas à prêter.)

On dit, *Prêter secours, aide, faveur, &c.* pour dire, Secourir, aider, favoriser quelqu'un en quelque chose. *Prêter main-forte*, pour dire, Appuyer par la force l'exécution des ordres de la Justice. *Prêter la main*, pour dire, Aider à faire quelque chose. Être complice de quelque chose. (Il a prêté la main à ce vol, à ce meurtre.) On dit aussi, *Prêter la main*, Lorsqu'il est question de porter quelque chose de pesant, de remuer quelque fardeau. (Prêtez-moi un peu la main.)

On dit, *Prêter l'oreille, prêter audience, prêter attention, prêter silence*, pour dire, Écouter, donner audience, avoir attention, faire silence.

On dit, *Prêter serment*, pour dire, Faire serment devant quelqu'un. (Prêter serment de fidélité au Roi.) Et, *Prêter foi & hommage*, se dit d'Un vassal qui rend foi & hommage au Seigneur duquel il relève.

On dit, qu'*Un homme prête son nom à un autre*, Lorsque pour faire plaisir à un autre, il veut bien passer en son nom un acte où il n'a point d'intérêt. On dit aussi, qu'*Un homme a prêté son nom à un autre*, Lorsqu'il lui permet de se servir de son nom en quelque occasion. Et on dit d'Un homme sous le nom duquel un autre tient ou poursuit un bénéfice, que (C'est un homme qui prête son nom.)

On dit, *Prêter son crédit, prêter ses amis à quelqu'un*, pour dire, Lui rendre service, soit par son crédit, soit par le moyen de ses amis.

On dit encore, *Prêter sa voix, prêter son ministère à quelqu'un*, pour dire, Parler pour lui, s'employer pour lui.

On dit prov. *Prêter une charité, prêter des charités à quelqu'un*, pour dire, Supposer malignement qu'il a dit ou fait quelque chose à quoi il n'a point pensé. Je suis persuadé qu'il est innocent, & que c'est une charité qu'on lui prête.)

On dit fam. *Prêter le collet à quelqu'un*, pour dire, Se présenter pour lutter ou combattre corps à corps contre lui. (Il est aussi fort que lui, il lui prêtera le collet quand il voudra.)

Il se dit aussi fig. & fam. pour dire, Être prêt à résister à quelqu'un, à disputer, à combattre contre lui. (Il est homme à lui prêter le collet.)

On dit encore, *Prêter le flanc à l'ennemi*, pour dire, Se poster ou marcher avec si peu de précaution, que l'ennemi puisse vous prendre par le flanc.

On dit fig. & fam. *Prêter le flanc*, pour dire, Donner prise sur soi.

PRÊTER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, & signifie, S'adonner pour quelque temps à quelque chose. Alors il est en quelque sorte opposé à S'abandonner, se livrer entièrement. (On peut se prêter au plaisir, mais il ne faut pas s'y abandonner. Je me prête à vous pour aujourd'hui, faites de moi ce que vous voudrez.)

Il signifie aussi, Consentir par complaisance à quelque chose. (Je me prêterai à cet accommodement.)

PRÊTER, se met quelquefois avec l'article, comme si c'étoit un nom substantif. Ainsi on dit prov. *Ami au prêter, ennemi au rendre*, pour dire, que Quand on veut retirer son argent des mains de celui à qui on l'a prêté, il arrive souvent qu'on s'en fait un ennemi. Et en parlant de ce qu'on prête à un homme insolvable, on dit, que (C'est un prêter à jamais rendre.)

PRÊTER, est aussi neutre, & il se dit Du cuir, des étoffes, & autres choses de même nature, qui s'étendent aisément quand on les tire. (Du cuir qui prête. Un bas qui prête. Une étoffe qui prête.)

PRÊTÉ, ÉE. participe.

PRÉTÉRIT. s. m. Terme de Grammaire, qui se dit De l'inflexion du verbe, par laquelle on marque un temps passé. (Prét. parf. Prét. imparf. Prét. plus que parf. Le prét. de l'indic. Le prét. du subj.) *Le prétérit du verbe* Lire, *c'est*, J'ai lu.

PRÉTÉRITION. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fait semblant de ne pas vouloir parler d'une chose dont cependant on parle. (Je ne vous parlerai point de sa naissance, de sa valeur, &c.)

En termes de Droit écrit, on appelle *Prétérition*, L'omission que fait un père de parler dans son testament d'un de ses fils ou autre héritier nécessaire. (La prétérition annulle le testament.)

PRÉTEUR. s. m. Magistrat chez les Romains, qui rendoit la Justice dans Rome, ou qui alloit gouverner certaines Provinces. (Un Édit du Préteur. Le Préteur d'une telle Province.)

Dans certaines villes, sur-tout en Allemagne, il y a encore des Magistrats qu'on appelle *Préteurs*.

PRÊTEUR, EUSE. adj. Qui prête à un autre de l'argent ou quelqu'autre chose d'utile. (Il n'est pas prêteur de son naturel. Il n'est pas autrement prêteur.) On dit par allusion, *La fourmi n'est pas prêteuse*, pour dire, que la personne dont on parle n'aime point à prêter.

Il s'emploie encore plus ordinairement au substantif. (C'est un prêteur sur gage. C'est un prêteur à gros intérêt.)

PRÉTEXTE. s. m. Cause simulée & supposée; raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action. (Prétexte spécieux, plausible. Faux prétexte. Léger prétexte. Servir de prétexte. Chercher prétexte de querelle. Donner prétexte. Cela lui a donné prétexte de s'en aller. Prendre prétexte. Prendre pour prétexte. Opprimer l'innocent sous prétexte de justice. Sous prétexte de zèle & de piété, il cherche à satisfaire sa vengeance, son ambition. Il lui rend des visites fréquentes sous prétexte de parenté. Il ne cherche qu'un prétexte de se plaindre. Il a pris là un mauvais prétexte, un foible prétexte. Il ne demande qu'un prétexte pour rompre. Ce sont là de mauvais prétextes.)

PRÉTEXTE. s. f. Robe bordée par le bas d'une large bande de pourpre. C'étoit une des marques de la dignité consulaire. (Les Consuls prenoient la robe Prétexte le premier jour qu'ils entroient en charge.)

PRÉTEXTER. v. a. Couvrir d'un prétexte, cacher sous une apparence spécieuse. (Ce Magistrat prétexte ses violences de l'amour du bien public. Les peuples prétextèrent leur révolte du zèle de la Religion. De quoi peut-il prétexter un procédé si étrange?)

Il signifie aussi, Prendre pour prétexte. (Il prétexta une maladie, un voyage.)

PRÉTEXTÉ, ÉE. participe.

PRETINTAILLE. s. f. Ornement en découpure qui se met sur les robes des femmes. (Sa robe est garnie de pretintailles.)

PRETINTAILLER. v. a. Mettre des pretintailles. (Cette jupe est trop simple, il faudroit la pretintailler.)

PRETINTAILLÉ, ÉE. participe.

PRÉTOIRE. s. m. Le lieu où le Préteur & quelques autres Magistrats rendoient la Justice. (Ils entrèrent dans le Prétoire.) À Rome, c'étoit la maison du Préteur; à l'armée, c'étoit son logement.

On appeloit *Préfet du Prétoire*, Celui qui commandoit la garde de l'Empereur. Et dans le bas Empire on appeloit aussi *Préfet du Prétoire*, Les premiers Magistrats des quatre grands départemens dans lesquels l'Empire étoit divisé. (Le Préfet du Prétoire des Gaules, d'Orient, &c.)

En certaines villes, on appelle encore *Prétoire*, Le lieu où l'on rend la Justice.

PRÉTORIEN, ENNE. adj. Appartenant à la charge de Préteur, qui dépend du Préteur. (Soldat prétorien. Cohorte prétorienne. Garde prétorienne. Bandes prétoriennes. Le Préfet du Prétoire commandoit la garde prétorienne.)

Parmi les Romains, on appeloit *Provinces prétoriennes*, Les Provinces où l'on envoyoit des Gouverneurs avec le titre de Préteur.

PRÊTRE. s. m. Celui qui a l'Ordre & le caractère du Sacerdoce, en vertu duquel il a le pouvoir de consacrer le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, & de donner l'absolution des péchés. (Il n'y a que les Évêques qui aient pouvoir d'ordonner les Prêtres. Consacrer un Prêtre. Les Prêtres sont des personnes sacrées.)

On dit qu'*Un homme s'est fait Prêtre* pour dire, qu'Il a reçu l'Ordre du Sacerdoce.

On appelle *Prêtre habitué*, Un Prêtre qui est attaché au service d'une Paroisse. (Un Prêtre habitué à St. Paul, à St. Sulpice, à St. Eustache.)

PRÊTRE, se dit aussi Des Ministres qui étoient consacrés au service du Tabernacle & du Temple dans l'ancienne Loi. (Le grand Prêtre de la Loi. Les Prêtres de la Loi. JESUS-CHRIST est appelé dans l'Écriture-Sainte, Prêtre selon l'ordre de Melchisedech.)

PRÊTRE, se dit aussi Des Ministres qui étoient destinés au service des faux Dieux parmi les Païens. (Les Prêtres de Baal. Les Prêtres de Jupiter Ammon. Les Prêtres d'Isis. Les Prêtres de Cybèle. Les Prêtres d'Apollon, de Minerve.)

En termes de fortification, on appelle *Bonnet à Prêtre*, Un ouvrage extérieur, dont le front du côté de la campagne est à redans, & qui se rétrécit du côté de la place.

PRÊTRESSE. s. f. Terme qui n'a d'usage qu'en parlant de la Religion des Païens, & qui signifie Une femme attachée au service d'une fausse Divinité. (La Prêtresse d'Apollon. La prêtresse de Diane, de Minerve. La Prêtresse de Vesta.)

PRÊTRISE. s. f. Sacerdoce. Ordre sacré par lequel un homme est Prêtre. (L'Ordre de Prêtrise. Il a reçu l'Ordre de Prêtrise. Il a reçu la Prêtrise. Il a ses lettres de Prêtrise.) Il n'a d'usage qu'en parlant des Prêtres de la Religion Chrétienne.

PRÉTURE. s. f. Charge de Préteur. (Un tel demanda la Préture, obtint la Préture. Pendant la Préture d'un tel.)

PRÉVALOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Valoir*, excepté au subjonctif. *Que je prévale, qu'il prévale, &c.*) Avoir l'avantage, remporter l'avantage. (Son adversaire a prévalu. Il ne faut pas que la coutume prévale sur la raison.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Tirer

avantage

avantage. (*Se prévaloir* de sa naissance, de son autorité, de son crédit. Il s'est prévalu de la foiblesse, de la simplicité de son ennemi.)

PRÉVARICATEUR. s. m. Celui qui prévarique. (Je serois un prévaricateur, si je vous conseillois telle & telle chose. C'est un prévaricateur dans son emploi.)

PRÉVARICATION. s. f. Trahison faite à la cause, à l'intérêt des personnes qu'on est obligé de soutenir; manquement par mauvaise foi contre le devoir de sa charge, contre les obligations de son ministère. (Il est accusé de prévarication. C'est une prévarication manifeste, une prévarication honteuse.)

PRÉVARIQUER. v. n. Trahir la cause, l'intérêt des personnes qu'on est obligé de défendre, agir contre le devoir de sa charge, contre les obligations de son ministère. (Prévariquer dans son ministère. Prévariquer dans la cause de Dieu. Ce seroit prévariquer que d'en user de la sorte. Cet Avocat, ce Procureur a prévariqué.)

PRÉVENANCE. s. f. Manière obligeante de prévenir. (Il n'y a point de prévenance qu'il ne m'ait faite. Il m'a cherché par mille prévenances.)

PRÉVENANT, ANTE. adj. Qui prévient. (C'est par une grâce prévenante de Dieu. Sans une grâce prévenante du ciel. Les secours prévenans de la grâce.)

Il signifie aussi, Agréable, qui dispose en sa faveur. (Cet homme a un air prévenant, une physionomie prévenante. Mine prévenante.)

Il signifie encore, Un homme gracieux, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir. (Je suis fort content de lui, c'est un homme très-prévenant.)

PRÉVENIR. v. a. Arriver devant, venir le premier. (Le Courrier de France prévint celui d'Espagne.)

Il signifie aussi, Être le premier à faire ce qu'un autre vouloit faire. (Il me vouloit venir voir, mais j'ai été bien aise de le prévenir. Il vous perdra, si vous ne le prévenez. Les ennemis vouloient marcher à nous, mais on les prévint, on alla à eux. Ils voulurent s'emparer d'un tel poste, on les prévint.)

On dit d'Un homme qui de lui-même, & sans être recherché, a rendu toutes sortes de bons offices à un autre, qu' (Il l'a prévenu par toutes sortes de bons offices.)

On dit, que *Le Pape prévient l'ordinaire*, pour dire, que quand il confère avant l'Ordinaire, sa collation prévaut. Et on dit en certains cas, *Les Baillis & Sénéchaux préviennent les subalternes*, pour dire, que Dans certains cas les Prévôts Royaux & les Juges des Seigneurs n'ont point d'exercice de Juridiction, même dans les choses de leur compétence, quand les Baillis & Sénéchaux ont été plus diligens qu'eux à en connoître.

PRÉVENIR, en parlant du temps; veut dire proprement, Anticiper. (Dans les hommes extraordinaires, la sagesse prévient l'âge. Il m'a donné rendez-vous à midi, mais je suis bien aise de prévenir l'heure, pour ne le pas faire attendre.)

On dit, *Prévenir le mal*, *prévenir les maladies*, *les dangers*, pour dire, Les détourner, empêcher par ses précautions qu'ils n'arrivent. Et, *Prévenir les objections*, pour dire, Aller au-devant des objections, & y répondre par avance.

PRÉVENIR, signifie aussi, Préoccuper l'esprit de quelqu'un. (Il a prévenu ses Juges, l'esprit de ses Juges. Ils se sont laissé prévenir. Je suis bien aise que quelqu'un le préviennent en ma faveur avant que je lui parle.) Il est aussi quelquefois réciproque. En ce sens. (Vous vous prévenez aisément. C'est l'homme du monde qui se prévient le moins, qui se prévient le plus.)

PRÉVENU, UE. participe. (C'est un homme prévenu de certaines opinions, prévenu d'une passion.) On dit aussi en termes de Palais, *Un homme prévenu de crimes*, pour dire, Accusé de crime.

PRÉVENTION. s. f. Action par laquelle on prévient. (Le Pape a droit de prévention sur l'Ordinaire. Les Baillis & Sénéchaux ont quelquefois le droit de prévention sur les Juges subalternes.)

Il se prend aussi pour Préoccupation. (Il faut se défaire, se dépouiller de toute prévention. Juger des choses sans prévention. C'est un homme plein de préventions. Il est sujet aux préventions. On ne sauroit le défaire de ses préventions.)

PRÉVISION. s. f. Vue des choses futures. Il n'a d'usage que dans le dogmatique. (On demande si la prédestination suit ou précède la prévision des mérites.)

PRÉVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir*, excepté au futur de l'indicatif & du subjonctif, où il fait, *Je prévoirai*, *je prévoirois*.) Juger par avance qu'une chose doit arriver. (Les politiques prévoient les événemens des affaires publiques. Qui eût jamais pu prévoir cet accident? Je prévis bien dès-lors ce qui en arriveroit. Peut-on prévoir tous les inconvéniens? Vous avez dû les prévoir.)

PRÉVU, UE. participe.

PRÉVÔT. s. m. Nom que l'on donne à certaines personnes qui sont préposées pour avoir soin de quelque chose, pour avoir direction, autorité sur quelque chose.

On appelle *Prévôt*, dans quelques Églises Cathédrales & collégiales, Le Bénéficier qui est le chef d'un Chapitre. (Prévôt de Saint Étienne de Toulouse.) Il se dit aussi d'Un Bénéficier pourvu d'un Bénéfice, que l'on nomme *Prévôté*.

PRÉVÔT ROYAL. Premier Juge Royal, dont les appels ressortissent aux Bailliages ou Sénéchaussées. Il y a des Provinces dans lesquelles ils sont nommés *Châtelains*, dans d'autres *Vicomtes*, & dans d'autres *Viguiers*.

PRÉVÔT DE L'HÔTEL. Officier de la Maison du Roi, qui connoît des cas criminels qui arrivent à la suite de la Cour, & de certaines matières civiles, où les Officiers de la Maison du Roi ont intérêt, & qui a inspection sur ce qui regarde le prix des vivres nécessaires pour la subsistance de la Cour. On appelle aussi Le Prévôt de l'Hôtel, *Grand Prévôt de France*, ou simplement, *Grand Prévôt*.

PRÉVÔT DE PARIS. Officier principal, qui est chef de la Juridiction du Châtelet, & qui, en cas de convocation de la Noblesse, est à la tête de l'arrière-ban.

PRÉVÔT, en plusieurs petites villes, est Un Juge Royal qui connoît des causes entre les habitans non privilegiés, & des Sentences duquel il y a appel au Siége Royal, excepté à Paris, où les Sentences du Prévôt vont directement au Parlement.

PRÉVÔT DES MARCHANDS. On appelle ainsi à Paris & à Lyon, & dans quelques autres villes, Celui qui est le Chef de l'Hôtel de ville, avec une espèce d'autorité sur la Bourgeoisie.

PRÉVÔT DE LA CONNÉTABLIE. Officier qui commande les Gardes de la Connétablie. (Lieutenant du Prévôt de la Connétablie.)

PRÉVÔT DE L'ÎLE. Officier préposé pour veiller dans Paris & aux environs, à la sureté des grands chemins, & connoître des délits qui s'y commettent.

PRÉVÔT DES MONNOIES. Officier préposé pour la capture des faux monnoyeurs, & l'instruction de leur procès.

PRÉVÔT DES MARÉCHAUX. Officier préposé pour veiller à la sureté des grands chemins, prendre connoissance des délits qui arrivent dans l'étendue d'une Généralité, & les juger sans appel (Les voleurs furent arrêtés par le Prévôt. On a mis le Prévôt à leurs trousses.) On l'appelle aussi *Grand Prévôt*.

PRÉVÔT DE L'ARMÉE. Officier préposé pour avoir l'inspection sur les délits qui se commettent dans l'armée par les Soldats. On appelle aussi *Prévôt*, dans quelques Régimens, l'Officier qui a pareille inspection sur les délits qui se commettent dans ces Régimens par les Soldats. Et, *Prévôt des Bandes*, L'Officier qui a pareille Juridiction dans le Régiment des Gardes. (On mit ces Soldats entre les mains du Prévôt, du Prévôt des Bandes.)

Les Chirurgiens de Paris ont à leur tête un de leurs Confrères qui porte le titre de *Prévôt perpétuel*, & quatre Prévôts en charge qui sont électifs.

PRÉVÔT DE SALLE, Celui qui est sous un Maître en fait d'armes, & qui donne leçon à ses écoliers. (Prendre leçon du Prévôt de Salle. Faire assaut contre le Prévôt de Salle.)

PRÉVÔTAL. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Cas prévôtal*. Et il se dit d'Un crime qui est de la compétence, de la Juridiction du Prévôt des Maréchaux. (Un vol commis sur le grand chemin est un cas prévôtal. Les cas prévôtaux sont de la compétence des Sièges Présidiaux. La fausse monnoie est un des cas prévôtaux.)

PRÉVÔTALEMENT. adj. Il n'a d'usage qu'en parlant Des crimes qui sont de la compétence du Prévôt des Maréchaux, & qui se jugent par lui ou par le Présidial, sans appel. (Ce criminel a été jugé prévôtalement.)

PRÉVÔTÉ. s. f. Terme qui se dit également, tant de certains Bénéfices & de certaines Dignités ecclésiastiques, que de la fonction & de la Juridiction des Prévôts de robe & d'épée, ou du territoire où s'exerce cette sorte de Juridiction. (La prévôté d'un tel Chapitre, d'un tel lieu a été donnée à un tel. Il y a plusieurs Prévôtés qui dépendent de ce Chapitre. Juge de la Prévôté. On l'a assigné à la Prévôté. Dans toute l'étendue de la Prévôté. Banni de toute la Prévôté & Vicomté de Paris. Lieutenant de la Prévôté.)

PRÉVOYANCE. s. f. Faculté ou action de prévoir, & de prendre des précautions pour l'avenir. (Grande prévoyance. Sage prévoyance. Cet homme a une extrême prévoyance sur-tout ce qui peut arriver. Il a détourné le mal par sa prévoyance. La prévoyance est bonne à bien des choses. Rien n'échappe à sa prévoyance.)

PRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui juge bien de ce qui doit arriver, & qui prend des mesures pour l'avenir. (Il est bien prévoyant. Il n'est pas assez prévoyant. La sa-

gesse est prévoyante. Avoir l'esprit prévoyant.)

PREUVE. s. f. Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. (Preuve convaincante. Preuve démonstrative. Preuve authentique. Preuve incontestable. Preuves judiciaires. Preuves testimoniales ou par témoins. Preuves littérales ou par écrit. Les preuves subsistent encore. Empêcher le dépérissement des preuves.)

On appelle *Preuve muette*, Une preuve qui n'est pas littérale ni testimoniale, mais qui résulte de quelque circonstance d'où l'on a lieu de juger qu'un homme est véritablement coupable.

On appelle aussi *Preuves*, Les titres ou les extraits que l'on met à la fin d'une histoire ou d'un autre ouvrage, pour prouver la vérité des faits qui y sont avancés. (Il a ajouté à son histoire un volume de preuves.)

On dit, *Faire preuve de Noblesse*, pour dire, Justifier par de bons titres qu'on est de noble extraction. Dans ce sens on dit absolument, *Faire ses preuves.* Et fig. en parlant d'Un homme qui dans plusieurs occasions s'est fait reconnoître pour un homme de valeur, pour honnête homme, pour savant, &c. on dit, que (C'est un homme qui a fait ses preuves.)

On dit, *Donner des preuves de sa capacité, de son savoir, de sa valeur, de son courage, de son amitié, de son affection, &c.* pour dire, En donner des marques, des témoignages.

En style de Pratique, on appelle *Semi-preuve*, ou *demi-preuve*, Une preuve judiciaire qui n'est pas suffisante pour l'éclaircissement entier du fait dont il s'agit, mais dont on tire de puissans indices. (Il n'y avoit pas de preuve entière contre lui, mais il y avoit des semi-preuves.)

PREUVE, en termes d'Arithmétique & d'Algèbre, se dit De la vérification d'une opération de calcul, qui se fait par l'opération opposée. (La preuve de la division se fait par la multiplication. La preuve de la soustraction se fait par l'addition.)

PREUX. adject. m. Brave, vaillant. (C'étoit un preux & hardi Chevalier.) Il est vieux.

Il est aussi subst. (Les neuf preux.)

P R I

PRIAPÉE. s. f. Nom que l'on donne à des Poësies obscènes.

PRIAPISME. s. m. Maladie qui consiste dans l'érection continuelle & douloureuse de la verge, sans aucun désir qui l'occasionne.

PRIÉ-DIEU. s. m. Sorte de pupitre qui est accompagné d'un marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu. (On avoit mis un prié-Dieu au milieu de l'Église. Le prié-Dieu étoit couvert d'un tapis de velours. On avoit préparé trois prié-Dieu.)

PRIER. v. a. Requérir, demander par grâce. (Prier quelqu'un de quelque chose, de faire quelque chose. C'est un homme que je vous prie de vouloir protéger. Je vous prie de le prendre sous votre protection. Après cela, je ne vous prierai plus de rien.)

On dit dans le style familier, *Je l'en ai prié plus que Dieu*, pour dire, je l'en ai prié avec toute l'ardeur possible.

On dit, *Prier pour quelqu'un*, pour dire, Intercéder pour quelqu'un. (J'ai prié pour lui, mais je n'ai pu rien obtenir.) Dans cette phrase il est neutre.

On dit dans le style familier, *Prier quelqu'un de son déshonneur*, pour dire, Lui demander une chose qui le déshonoreroit. Et prov. lorsqu'on prie un homme de quelque chose qui lui déplaît, on dit, que *C'est le prier de son déshonneur.* (Demander de l'argent à emprunter à un avare, c'est le prier de son déshonneur.)

On se sert souvent du mot de *Prier*, dans de certaines phrases où il s'emploie par forme de menace. Ainsi dans celle-ci, *Je vous prie que je n'entende plus parler de cela, je vous prie que cela ne vous arrive plus*, Il y a une espèce de menace tacite.

PRIER, signifie aussi, Inviter, convier. (On l'a prié d'assister à la cérémonie. Il est de ceux qu'on a priés. On l'a prié à dîner. On l'a prié de la noce.)

On dit prov. qu'*On ne va point aux noces sans prier*, pour dire, qu'on ne doit point y aller, si on n'est prié.

PRIER, signifie aussi, Pratiquer cet acte de Religion, par lequel on s'adresse à Dieu pour lui demander des grâces: Et alors on dit, *Prier Dieu*, sans rien ajouter de plus, & quelquefois absolument, *Prier.* (Il passe les nuits à prier Dieu. Il passe les nuits à prier. L'Écriture dit, Priez & veillez, de peur que vous n'entriez en tentation. Prier pour ses ennemis. Prier les uns pour les autres. Prier pour les morts.)

On dit aussi, *Prier la Vierge, prier les Saints*, pour dire, S'adresser à la Vierge, aux Saints, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu.

Dans le discours familier, on se sert souvent de cette phrase, *Je prie Dieu que....* Ainsi on dit par forme de souhait, (Je prie Dieu qu'il vous ramène en bonne santé. Je prie Dieu qu'il vous amende.)

PRIÉ, ÉE. participe.

Il est quelquefois subst. & signifie, Celui qu'on a convié. (Êtes-vous du nombre des priés? Il est né prié.)

PRIÈRE. s. f. Réquisition, demande à titre de grâce. (Humble prière. Très-humble prière. Instante prière. Faire une prière à quelqu'un. Il a fait cela à ma prière. Employer les prières & les menaces. Accordez cela à ma prière, à mes prières. Il n'a point eu d'égard à mes prières. Les prières d'un homme puissant sont d'un grand poids. Les prières des Grands sont des ordres.)

PRIÈRE, se dit encore pour exprimer l'acte de Religion par lequel on s'adresse à Dieu. (Aimer la prière. Se mettre en prière. Être en prière. Prière ardente. Prière fervente. Demander quelque chose à Dieu dans ses prières. Livre de prières. Les prières de l'Église. Prières ordonnées par l'Église. Les prières pour les agonisans. Les prières pour les morts. Les prières de quarante heures. Se recommander aux prières de quelqu'un. Je me recommande à vos bonnes prières. La prière du matin. La prière du soir. Prière à la Ste Vierge. Faire sa prière, ses prières. Assister à la prière. Sonner la prière.) *Dans cette maison on fait la prière tous les soirs*; Ce qui signifie, que Tous les soirs on y fait la prière en commun.

On dit prov. (Courte prière pénètre les Cieux.)

PRIEUR. s. m. Celui qui a la supériorité & la direction dans certains Monastères de Religieux. (Prieur claustral. Prieur conventuel. Le Père Prieur. Prieur régulier.)

On appelle *Prieur Commendataire*, Un Bénéficier qui jouit en tout ou en partie des revenus d'un Prieuré, & qui en porte le titre, sans avoir aucune autorité sur les Religieux.

Dans l'ordre des Chanoines Réguliers, on appelle *Prieur-Curé*, Un Religieux qui possède une Cure.

PRIEUR, est aussi un titre de dignité dans quelques Sociétés. (Prieur de Sorbonne. Prieur de la Maison de Sorbonne. Le Prieur de Sorbonne a droit de présider aux assemblées de la maison de Sorbonne, & c'est toujours un Bachelier qui l'est.)

Dans l'Ordre de Malte, on appelle *Grand Prieur*, Un Chevalier qui est revêtu d'un Bénéfice de l'Ordre, appelé Grand Prieuré. (Grand Prieur de France. Grand Prieur de Champagne. Grand Prieur d'Auvergne.)

Dans quelques Abbayes célèbres, on appelle *Grand Prieur*, Un Religieux qui a la première dignité après l'Abbé.

On appelle *Sous-Prieur*, Celui qui a la supériorité & la direction dans un Monastère de Religieux après le Prieur. (Le Sous-Prieur. Le Père Sous Prieur.)

PRIEURE. s. f. Religieuse qui a la supériorité dans un Monastère de filles, ou en chef, ou sous une Abbesse. (La Mère Prieure. Madame la Prieure.)

Dans quelques Monastères de filles, on appelle *Grande Prieure*, La Religieuse qui est immédiatement après l'Abbesse.

On appelle *Sous-Prieure*, La Religieuse qui a la supériorité dans un Monastère de filles, sous la Prieure.

PRIEURÉ. s. m. Communauté Religieuse d'hommes sous la conduite d'un Prieur, ou de filles sous la conduite d'une Prieure. (Prieuré régulier. Prieuré d'hommes. Prieuré de filles. Prieuré de fondation royale.)

On appelle *Prieuré-Curé*, Un Prieuré auquel il y a une Cure annexée. *Prieuré simple*, Un Prieuré dans lequel il n'y a point de Religieux. Et *Prieuré Commendataire*, Un Bénéfice qu'un Prieur tient en commende.

PRIEURÉ, se dit aussi De l'Église & de la Maison d'une Communauté Religieuse qui est sous la conduite d'un Prieur ou d'une Prieure. (Aller à la Messe au Prieuré.)

Il se dit pareillement De la Maison du Prieur. (Il est logé au Prieuré. Le Prieuré est bien bâti.)

PRIMAT. s. mas. Prélat dont la Juridiction est au-dessus de celles des Archevêques. (L'Archevêque de Lyon est Primat des Gaules. L'Archevêque de Tolède se dit Primat d'Espagne. L'Archevêque de Cantorberi se dit Primat d'Angleterre.)

PRIMATIALE. adj. Il n'a d'usage qu'au féminin, & dans cette phrase, *Église primatiale*, qui signifie, Une Église qui a pour chef un Primat.

PRIMATIE. subst. fém. Dignité de Primat. (La Primatie des Gaules. La Primatie d'Aquitaine.)

Il se prend aussi pour l'étendue, le ressort de la Juridiction Ecclésiastique du Primat, & pour le Siége de cette Juridiction. (La Primatie de Lyon s'étend sur les Provinces de Paris, de Sens & de Tours. Du Siége Métropolitain il y a appel à la Primatie.)

PRIMAUTÉ. s. f. Prééminence, premier rang. (La primauté du Saint Siége. La primauté du Pape. L'Église de Rome a la primauté sur toutes les autres.)

PRIMAUTÉ, aux jeux des cartes & des dés, se dit De l'avantage qu'on a d'être le premier à jouer. (Nous avons tous deux le même point, j'ai gagné par primauté, de primauté. Tirer à qui aura la primauté. Jouer à trois rafles avec primauté, sans primauté.)

PRIME. s. f. La première des Heures Canoniales. (Chanter Prime. Assister à Prime.)

PRIME. s. f. Sorte de jeu où l'on ne donne que quatre cartes. (Il y a deux sortes de prime, la grande prime, la petite prime. Jouer à la prime. Il a perdu son argent à la petite prime.)

On dit à ce jeu, *Avoir prime*, pour dire, Avoir ses quatre cartes de couleur différente.

De prime abord. Façon de parler adverb. Du premier abord, au premier abord. (De prime abord, je le pris pour un autre.) Il est familier.

Prime, en termes de Commerce maritime, est la somme qu'un Marchand qui veut faire assurer sa marchandise, paye à l'Assureur pour le prix de l'assurance.

Prime. Terme de Joailler. Nom que l'on donne à une pierre demi-transparente de la nature du caillou ou du cristal, & qui sert de base ou de matrice aux cristaux.

On lui donne différens noms, suivant les différentes couleurs qu'on y trouve. *Prime d'émeraude*, lorsqu'elle est verdâtre. *Prime d'améthyste*, lorsqu'elle tire sur le violet, &c.

PRIMER. v. n. Tenir la première place. Il ne se dit au propre qu'au jeu de la Paume, en parlant De celui qui reçoit le service, & de celui qui tient la droite de l'autre côté. (Il est accoutumé à primer. Il n'est pas bon pour primer. Il prime fort bien.)

Il se prend figurément pour Dévancer, surpasser, se distinguer, avoir de l'avantage sur les autres. (Cet homme prime en tout. Il prime dans la conversation, dans le barreau.)

On dit, qu'*Un homme aime à primer*, pour dire, qu'Il aime à paroître plus que les autres.

Primer, est aussi actif dans le même sens. (Primer quelqu'un. Ce Courrier a primé celui qui étoit parti avant lui.)

PRIME-VÈRE. s. f. Sorte de fleur qui fleurit sur la fin du mois de Février, & qui est une des premières qui viennent avant le printemps. Il y en a de jaunes, de blanches, de gris de lin. (Prime-vère double. Prime-vère simple. Bouquet de prime-vères. Bordure de prime-vères.)

On en fait usage en Médecine dans les affections de la tête, l'apoplexie & la paralysie.

PRIMEUR. s. f. Première saison de certains fruits. Ainsi on dit, que *Les fraises, les pois sont chers dans la primeur, dans leur primeur*, pour dire, que Les premières fraises, les premiers pois que produit la terre, se vendent plus cher que ceux qui viennent ensuite.

On dit aussi, que *Certains vins sont bons dans la primeur*, pour dire, qu'Ils sont bons à boire incontinent après la vendange.

PRIMICIER. s. m. Celui qui a la première dignité dans certaines Églises, dans certains Chapitres. (Le Primicier de l'Église de Mets. Primicier de Mets.)

PRIMIPILE. s. m. Nom distinctif du premier Centurion chez les Romains, c'est-à-dire, De celui qui commandoit la première compagnie de chaque cohorte.

PRIMITIF, IVE. adj. Qui est le premier, le plus ancien. (Titre primitif. Les titres qu'on a produits ne sont pas suffisans, il faut voir le titre primitif.)

On appelle *L'Eglise primitive*, ou *La primitive Eglise*, L'Église du temps des Apôtres, & des hommes apostoliques qui leur ont succédé. (Cela étoit en usage du temps de la primitive Église. C'étoit l'usage de l'Église primitive.)

En matière ecclésiastique, on appelle *Curé primitif*, Celui qui est originairement Curé, & qui a un Vicaire perpetuel qu'on appelle Curé. (L'Abbé de Ste. Geneviève est Curé primitif de St. Étienne du Mont. Les Curés primitifs ont les droits honorifiques de la Cure.)

Primitif, ive. adj. Terme de Grammaire, qui se dit Du premier mot, du mot original dont se forment les noms qu'on appelle dérivés ou composés. *Mot primitif. Juste est le mot primitif de Justicier, de justifier, d'injuste, d'injustice.*

Il se prend aussi substant. (Ce primitif a beaucoup de dérivés.)

PRIMITIVEMENT. adv. Originairement, d'une manière primitive. (Ce mot a été employé primitivement pour signifier...)

PRIMO. adv. Mot emprunté du Latin, qui signifie Premièrement, & qui se dit en François dans le même sens.

PRIMOGÉNITURE. s. f. Terme de Jurisprudence. Droit d'aînesse. (Ésaü vendit sa primogéniture pour un plat de lentilles.)

PRIMORDIAL, IALE. adj. Primitif, qui est le premier, qui est le plus ancien, le premier en ordre. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Titre primordial.)

PRINCE. s. m. Nom de dignité. Celui qui posséde une Souveraineté en titre, ou qui est d'une Maison Souveraine. (Prince souverain. Prince feudataire. C'est un très-puissant, un des plus grands Princes de l'Europe. Prince étranger. Les Princes d'Allemagne. Les Princes d'Italie. Prince du St. Empire. Les Princes & ceux à qui le Roi accorde le traitement de Prince, se couvrent devant le Roi aux Audiences des Ambassadeurs)

On appelle en France, *Princes du Sang*, Ceux qui sont sortis de la Maison Royale par les mâles. Et, *Princes étrangers*, Ceux qui viennent d'une maison Souveraine étrangère.

Lorsque le mot de *Prince* se dit absolument avec l'article défini, il s'entend ordinairement Du Souverain qui commande dans le lieu dont on parle. (Le Prince veut être obéi. Avoir audience du Prince. Avoir l'oreille, la faveur, les bonnes grâces du Prince. Il a eu le bonheur de plaire au Prince.)

Très-haut, très-puissant et très excellent Prince. Formule dont on se sert dans les actes publics où l'on parle des Rois.

On dit proverbialement, *Vivre en Prince, avoir un équipage de Prince, être vêtu en Prince, &c.* pour dire, Vivre splendidement, avoir un grand équipage, être magnifiquement vêtu.

On dit proverbialement & figurément, Des amusemens & des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un, que (Ce sont jeux de Prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font; *ou absolument*, Ce sont jeux de Prince.)

Prince, est aussi un nom qui se donne à ceux qui, sans être Souverains ni de Maison Souveraine, posséden les terres qui ont le titre de Principautés. *En Italie, en Flandre, &c. il y a des Princes qui tiennent ce titre des Souverains.*

On appelle *Princes de l'Eglise*, Les Cardinaux, les Archevêques & les Évêques.

On dit aussi, *Le Prince des Apôtres*, pour dire, Saint Pierre, & on appelle Saint Pierre & Saint Paul, *Les Princes des Apôtres.*

Prince, se prend aussi pour Le premier, le plus excellent. Et en ce sens on dit dans le style oratoire, qu'(Un tel est le Prince des Philosophes, le Prince des Poëtes, le Prince des Orateurs.)

PRINCESSE. s. f. Nom de dignité qui se donne à une fille ou femme de Prince. (C'est une grande Princesse. Une jeune Princesse.)

PRINCIPAL, ALE. adj. Capital, qui est le premier, le plus considérable, le plus remarquable en son genre. (Principal emploi. Son principal but. Les points & les articles principaux d'un traité, d'un contrat de mariage. C'est là son principal défaut. Il en fait sa principale affaire. La principale raison étoit. Il appuyoit cela de deux ou trois raisons principales. Il faisoit le principal personnage dans cette affaire. Les principaux Députés.)

On dit, *Les Principaux de la ville, de la troupe, de l'assemblée, &c.* pour dire, Les personnes principales de la ville, de la troupe, de l'assemblée.

On appelle, *Le sort principal d'une rente*, Le fonds, la somme qui a été employée en rente.

Il est quelquefois substantif, & signifie, Ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. (Le principal de l'affaire, c'est... Vous oubliez le principal. Le principal doit aller avant l'accessoire. Le principal est de travailler à son salut.)

Il signifie aussi, La somme capitale, le sort principal d'une dette. (Il lui est dû, tant en principal qu'en arrérages, la somme de... Les intérêts excèdent le principal. Il a abandonné les intérêts, pour être payé du principal.)

PRINCIPAL. s. m. Titre d'office qui se donne à celui qui est préposé dans un Collége pour en avoir la direction. (Le Principal de Navarre. Monsieur le Principal. Le Père Principal.)

En termes de Palais, on appelle *Principal*, La première instance, la première demande, le fonds d'une affaire, d'une contestation. (Le Parlement a évoqué le principal, & y a fait droit. On a rendu un Jugement interlocutoire, sans préjudice du droit des Parties au principal.)

PRINCIPALEMENT. adv. Particulièrement, sur toutes choses. (Ce qu'un père doit recommander principalement à ses enfans, c'est la crainte de Dieu.)

PRINCIPALITÉ. s. f. Office, emploi de celui qui est principal d'un Collége. (On lui a donné la principalité d'un tel Collége.)

PRINCIPAUTÉ. s. f. Dignité de Prince. (La principauté donne de grands avantages, donne un grand rang. On ne lui conteste pas sa Principauté)

C'est aussi le titre d'une terre qui donne la qualité de Prince à celui qui en est Seigneur. (Ériger une terre en Principauté.)

Il se dit généralement De toute l'étendue de la terre qui porte ce titre. (La Principauté de Dombes. La Principauté de Neufchâtel. La Principauté d'Orange. C'est une des villes de la Principauté.)

Principautés, au pluriel. Nom que l'on donne à un des nœuf Chœurs des Anges. (Saint Paul, en parlant du Fils de Dieu, dit que, soit Dominations, soit Puissances, soit Principautés, tout a été créé en lui & par lui.)

PRINCIPE. s. m. Première cause. En ce sens il ne convient qu'à Dieu seul. (Dieu est le

principe, le premier principe de toutes choses. Dieu est le principe de tout bien, le souverain principe. C'est le principe par lequel tout est produit, par lequel tout se meut.)

En Physique, par le mot de *Principe*, on entend Ce qui est conçu comme le premier dans la composition des choses matérielles, ce dont les choses sont composées. (Selon quelques Philosophes, les atomes sont les principes de tout.)

On appelle en Chimie, *Principes*, Les corps simples qui entrent dans la composition de tous les mixtes. On nomme *Principes actifs*, Certains corps qui agissent sur les autres, comme le sel, le soufre, le mercure Et *Principes passifs*, Les corps qui sont le sujet de cette action, comme le flegme & la terre.

PRINCIPE, se dit aussi de toutes les causes naturelles par lesquelles les corps agissent & se meuvent. (Principe de mouvement.)

On dit que les animaux ont le principe de mouvement en eux-mêmes, & que les corps inanimés ne se meuvent que par un principe qui leur est étranger.

Dans les Arts, on appelle *Principes*, Les premiers préceptes, les premières règles des Arts. (Il faut savoir au moins les principes des beaux Arts. Il veut parler d'un Art dont il n'a pas seulement les principes, les premiers principes.)

On appelle *Principes de connoissance*, Les premières & les plus évidentes vérités qui peuvent être connues par la raison. *Le premier principe de connoissance dans la Philosophie de Descartes, c'est* Je pense, *d'où l'on tire cette conclusion*, Donc je suis.

PRINCIPE, se dit aussi pour Maxime, motif, &c. (Principe de conscience. Principe d'honneur. C'est un homme qui ne fait rien que par principe d'honneur. La plupart des hommes se font des principes à leur fantaisie. Il ne se conduit que par de faux principes. Cet homme a de bons principes.)

On dit absolument, *Avoir des principes*, pour dire, Avoir des principes de Morale, de Religion, de raisonnement, qu'on suit. (Cet homme a des principes, il n'a point de principes.)

PRINCIPION. s. m. Terme de mépris, pour dire, Un petit Prince qui n'a pas grand pouvoir. (Ce n'est qu'un petit Principion.) Il est du style familier.

PRINTANIER, IÈRE. adj. Qui est du printemps. (La saison printanière. Des fleurs printanières.)

PRINTEMPS. s. m. La première des quatre saisons de l'année, qui commence lorsque le Soleil entre dans le signe du Bélier. (Dans le printemps. Au printemps. On aura un agréable printemps. Toutes les fleurs du printemps. Un beau jour de printemps. Au printemps les herbes & les plantes commencent à pousser.)

On dit poëtiquement De certains pays où l'air est extrêmement tempéré, & où les arbres sont toujours verds, qu'*Il y règne un éternel printemps.*

PRINTEMPS, se dit figur. De la grande jeunesse, depuis environ quatorze ans, jusqu'à vingt quatre ou vingt-cinq ans. (Dans le printemps de sa vie. Dans le printemps de son âge. Dans le printemps de nos jours.)

PRIORITÉ. s. f. Antériorité, primauté en ordre de temps. En ce sens on dit, (Priorité d'hypothèque.)

On dit aussi, *Priorité de datte pour les Bénéfices.* (Ce Bénéficier a gagné, par priorité de date, le procès qu'il avoit pour ce Bénéfice.)

Il se dit aussi dans quelques phrases de Philosophie & de Théologie. (Priorité de nature. Priorité de temps. Priorité de raison. Priorité d'origine. Priorité de relation.)

PRISE. s. f. Capture, arrêt qu'on fait d'une personne par l'ordre de la Justice, du Magistrat. (Depuis la prise de ces voleurs, les chemins sont plus sûrs.)

PRISE, se dit encore en parlant De ceux qui sont pris de part ou d'autre à la guerre. (Depuis la prise de ce Colonel, son Régiment a fort dépéri.) Il se dit aussi De tout ce qui se prend à la guerre par la voie des armes. (Il s'est trouvé à la prise de plusieurs Places. La prise d'une contrescarpe.)

PRISE D'ARMES, se dit en parlant Des sujets qui prennent les armes contre leur Prince; & dans cette acception on dit, (La prise d'armes est un crime capital dans un État. Il fut condamné pour prise d'armes.)

On dit, qu'*Une chose est en prise*, pour dire, Elle est exposée. Et, qu'*Elle est hors de prise*, pour dire, qu'On ne sauroit la prendre, ou qu'on ne sauroit y atteindre.

On dit au jeu des Échecs, qu'*Une pièce est en prise*, pour dire, qu'Une autre pièce la peut prendre. Et au jeu de Billard, qu'*Une bille est en prise*, pour dire, qu'il est aisé de la faire, de la blouser.

On dit, qu'*Une chose est de bonne prise*, pour dire, qu'Elle peut être prise justement. On le dit aussi souvent Des vaisseaux qui sont chargés de marchandises de contrebande. (Ce vaisseau portoit des armes aux ennemis, il a été déclaré de bonne prise.)

On appelle en termes de Marine, *Une prise*, Un vaisseau pris sur les ennemis. (Il est entré tant de prises dans le port. Il a envoyé sa prise à un tel port.)

On dit, *Lâcher prise*, pour dire, Abandonner ce que l'on a pris. (Il s'étoit emparé du bien de sa Partie, mais on lui a bien fait lâcher prise.) La même chose se dit en parlant de certains animaux qui ne quittent jamais ce qu'ils ont une fois saisi. (Les dogues d'Angleterre ne lâchent jamais prise.) Et l'on dit figurém. en parlant de deux hommes qui disputent opiniâtrément l'un contre l'autre, sans qu'aucun des deux veuille céder, qu'(Ils ont disputé longtemps, sans qu'aucun des deux ait voulu lâcher prise.)

PRISE, se dit De l'endroit par où l'on prend & l'on tient certaines choses. (Ce vase est tout rond, il n'y a point de prise.)

On dit figurément, qu'*Un homme donne prise sur lui*, pour dire, que Par sa conduite il donne occasion de le blâmer.

PRISE D'HABIT, ou VÊTURE. C'est la cérémonie qui se pratique quand on donne l'habit de Religieux ou de Religieuse. (J'ai été à la prise d'habit d'un tel, d'une telle.)

PRISE DE POSSESSION, est l'acte par lequel un homme prend possession d'une Charge, d'un Bénéfice, d'un héritage, &c.

Il se dit particulièrement Des Bénéfices. (La prise de possession de ce Bénéfice a été faite par Procureur. Être témoin à une prise de possession.)

PRISE DE CORPS, en termes de Pratique, c'est l'action par laquelle on saisit un homme au corps, pour quelque affaire criminelle, en vertu d'un acte du Juge. (Un décret de prise de corps. Il y a plusieurs décrets de prise de corps contre lui.) Il se dit aussi De l'Arrêt ou de la Sentence qui ordonne la prise de corps. (Il y a prise de corps contre lui. On a décerné une prise de corps contre lui.)

PRISE À PARTIE, se dit De l'Acte par lequel une personne qui plaide devant un Juge, peut intenter action contre lui personnellement, dans les cas prévus par l'Ordonnance.

PRISE, signifie quelquefois Querelle. (Ces deux hommes se sont brouillés, & ont eu prise ensemble, ont eu quelque prise.)

On dit, en faisant le récit du combat de deux hommes l'un contre l'autre, qu'*Ils en vinrent aux prises*, pour dire, qu'Après s'être battus à l'épée, ils se jetèrent l'un sur l'autre, & se prirent au corps.

On dit figurément, *En être aux prises*, pour dire, Se battre de quelque manière que ce soit.

PRISE, en parlant des médicamens & des drogues, se dit De la dose qu'on prend en une fois. (Une prise de thériaque. Deux prises de rhubarbe.) Il se dit aussi De ce qu'on prend en une fois de certaines liqueurs. (Une prise de chocolat, de café, de thé.) On dit dans le même sens, *Une prise de tabac*, pour dire, Une pincée de tabac. Et dans tous ces sens on dit, *Prendre une prise de...*

PRISÉE. s. f. Le prix qu'on met aux choses dans les inventaires, pour être vendues au plus offrant & dernier enchérisseur. (Faire la prisée. L'Huissier qui faisoit la prisée des meubles. On a eu tous les tableaux pour la prisée. Cela est demeuré pour la prisée.)

On dit proverbialement d'Une fille qui vieillit sans se marier, après avoir refusé de bons partis, qu'(Elle est demeurée pour la prisée.)

PRISER. v. a. Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. (Combien prisez-vous cette étoffe? On a pris deux Libraires pour priser les livres de cette Bibliothèque.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui estime trop ce qui lui appartient, & qui le veut trop faire valoir, qu'*Il prise trop sa marchandise.*

PRISER, signifie aussi Estimer. (On prise beaucoup ce Prédicateur. Ce que le commun du monde prise le plus, n'est pas toujours fort estimable. C'est un homme qui se prise beaucoup, & qui ne prise guère les autres.)

PRISÉ, ÉE. participe & adjectif.

PRISEUR. s. m. Ce terme ne se dit qu'en parlant d'Un Huissier qui met le prix à ce qui se vend aux inventaires par autorité de Justice. (Un Huissier Priseur. Un Huissier Priseur-vendeur.)

PRISMATIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Corps, figure prismatique*, pour dire, Un corps qui a la figure d'un prisme; &, *Couleurs prismatiques*, pour dire, Les couleurs qu'on aperçoit en regardant à travers un prisme de verre triangulaire; & qui sont au nombre de sept; savoir, rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo & violet.

PRISME. s. m. Corps solide, terminé par deux bases, qui sont deux surfaces égales & parallèles, & par autant de parallélogrammes que chaque base a de côtés. (Prisme triangulaire. Prisme pentagone.)

Il se dit plus ordinairement en Physique,

d'Un Prisme triangulaire de verre ou de cristal. (Un prisme de verre. Un prisme triangulaire. Avec un prisme de verre on voit toutes les mêmes couleurs qui paroissent dans l'Arc-en ciel.)

PRISON. s. f. Lieu où l'on enferme les accusés, les criminels, les débiteurs, &c. (Mettre en prison. Tirer de prison. Tenir en prison. Sortir de prison. Rompre les prisons. Garder la prison. Garder prison. Les prisons publiques. Cet homme est dans les prisons publiques.)

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de laides amours ni de belles prisons.*

On dit prov. & pop. d'Un homme rude & grossier, qu'(Il est gracieux comme la porte d'une prison.) Et en parlant d'Un homme qui a des souliers qui le pressent trop, on dit aussi, proverbialement & populairement, qu'(Il est dans la prison de S. Crépin.)

En parlant figurément on dit, que (Le corps est la prison de l'ame.) Et en termes de galanterie, on dit d'Un homme amoureux qui se plaît dans sa passion, qu'(Il chérit sa prison, *qu*'il ne veut point sortir de sa prison.)

PRISONNIER, IÈRE. s. Celui qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est détenu. (On l'a mené prisonnier. Il s'est rendu prisonnier. Se constituer prisonnier. Visiter les prisonniers. Délivrer un prisonnier pour dette. Prisonnier pour crime. Prisonnier d'État. On a chargé ce prisonnier. Il est prisonnier sur sa parole. On la retient prisonnière depuis long-temps.)

On appelle *Pain des Prisonniers*, Le pain que le Roi fait fournir tous les jours aux prisonniers.

On appelle *Prisonnier de guerre*, Celui qui a été pris en guerre, & qui ne peut recouvrer sa liberté que du consentement de l'ennemi. (Il a été fait prisonnier de guerre. Il fut pris prisonnier à une telle bataille. On fit trois mille prisonniers. On a renvoyé ce prisonnier sur sa parole, on l'a renvoyé sans rançon. On fit l'échange des prisonniers. La garnison est prisonnière de guerre.)

PRIVATIF, IVE. adj. Qui marque privation. (Particule privative.) *En François, la particule* in *est privative au commencement de plusieurs mots, comme*, Incorrigible, insoutenable, inaccessible, indigne, &c. *L'A fait souvent le même effet dans la langue Grecque, & on l'appelle* Alpha privatif.

PRIVATION. s. f. Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avoit, ou qu'on devoit avoir. (La privation de la vue. La privation de l'ouïe.)

Il se dit aussi Du manquement des choses nécessaires. (C'est un homme qui est dans la privation de toutes choses.)

Il signifie aussi, Retranchement de quelque avantage dont on jouissoit. (On châtia cette ville par la privation de ses privilèges.)

Il s'emploie aussi en termes de Philosophie, pour dire, Négation absolue. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Aristote reconnoît trois principes des choses naturelles ; la matière, la forme & la privation.)

PRIVATIVEMENT. adv. Exclusivement, à l'exclusion. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Privativement à tout autre. Ce qu'il demandoit lui a été accordé privativement à tout autre.)

PRIVAUTÉ. s. f. Familiarité. (Il vit en cette maison avec beaucoup de privauté.)

Prendre des privautés, signifie, Prendre de grandes libertés. Et il se dit plus ordinairement Des libertés que les hommes prennent avec les femmes. (Il prend de certaines privautés.)

PRIVÉ, ÉE. adj. Qui est simple particulier, qui n'a aucune charge publique. (C'est un homme privé. Vivre en homme privé. Une personne publique est obligée à plus de circonspection qu'une personne privée.)En ce sens on dit, *Vie privée*, pour dire, La vie d'un homme qui est éloigné de toutes sortes d'emplois. (Il mène depuis deux ans une vie privée.)

AUTORITÉ PRIVÉE, se dit par opposition à l'Autorité publique, ou à l'autorité légitime. (Il a mis cet homme en prison de son autorité privée. Ce valet a fait une telle action de son autorité privée, & sans ordre de son maître.)

PRISON PRIVÉE, se dit par opposition à Prison publique. (Il est défendu par les Lois d'avoir des prisons privées.) C'est ce qui se nomme dans les anciennes Ordonnances, *Chartres privées.*

On dit, *En son propre & privé nom* ; & cela se dit en parlant Des dettes & des obligations personnelles que l'on contracte. (Il s'est obligé dans le contrat en son propre & privé nom. À peine d'en répondre en son propre & privé nom.)

On dit aussi, qu'*Un homme parle*, qu'*il agit en son propre & privé nom*, pour dire, qu'Il parle, qu'il agit de son chef, sans commission de personne.

On appelle *Conseil d'Etat privé*, ou *Conseil privé*, Le Conseil où préside le Chancelier, & où se jugent les affaires des particuliers, dans lesquelles le Roi n'a point d'intérêt. On l'appelle autrement *Le Conseil des Parties.*

PRIVÉ, signifie aussi, Qui est apprivoisé. En ce sens il est opposé à Farouche, sauvage, &c. (Un oiseau privé. Un moineau privé.)

On se sert d'un canard privé pour attirer les canards sauvages.

Et on dit figurément d'Un homme, que *C'est un canard privé*, pour dire, qu'Il sert à faire tomber dans le piége ceux qui se fient à lui. (Défiez-vous de cet homme-là, c'est un canard privé.) Il est du style familier.

PRIVÉ, signifie aussi Familier. En ce sens, il ne se dit guère que pour marquer trop de familiarité. (C'est être bien privé, c'est être un peu trop privé, que d'en user de la sorte.) Il n'a plus guère d'usage que dans le style familier.

PRIVÉ. s. m. Retrait, l'endroit de la maison destiné pour y aller faire ses nécessités.

PRIVÉMENT. adv. Familièrement, d'une manière privée, libre & familière. (Ils ont toujours vécu privément, fort privément ensemble.) Il commence à vieillir.

PRIVER. v. a. Ôter à quelqu'un ce qu'il a, ce qu'il possède, l'empêcher de jouir de quelque avantage qu'il avoit, le dépouiller de quelque chose qui lui appartenoit. (L'Arrêt qu'on a rendu contre lui le prive de tous ses biens. On le prive de tous les avantages de sa charge. Sa dernière fluxion l'a entièrement privé de la vue. Priver un homme de la vue de ses enfans, de sa femme, de ses amis. Par-là il s'est privé de toute sorte de secours. Il s'est privé de la liberté.)

SE PRIVER, se dit aussi pour s'abstenir. (Se priver du plaisir de la comédie, de la chasse, de la promenade. Il faut savoir se priver des choses qui ne sont pas nécessaires.)

PRIVÉ, ÉE. participe.

PRIVILÉGE. s. mas. Faculté accordée à un particulier ou à une Communauté, de faire quelque chose, ou de jouir de quelque avantage à l'exclusion des autres. (Un beau privilége. Privilége exclusif. Un privilége fort étendu. Privilége nouveau. Privilége d'imprimer. Privilége pour vingt ans. Privilége pour une manufacture. Demander un privilége. Obtenir, accorder, refuser un privilége. User, abuser de son privilége. Se servir de son privilége. Ôter un privilége.)

Il signifie aussi L'acte qui contient la concession du privilége. (Un privilége signé en commandement. Un privilége scellé du grand sceau. Dresser un privilége. Enregistrer un privilége. Produire son privilége. Surprendre un privilége. Casser, annuller un privilége. Faire rapporter un privilége.)

PRIVILÉGE, se dit aussi De toutes sortes de droits, de prérogatives, d'avantages attachés aux charges, aux emplois, aux conditions, aux états, &c. (Les charges de Secrétaire du Roi ont de beaux priviléges. C'est un privilége de sa charge. Privilége de l'âge. Les priviléges de la Noblesse. Les Princes du Sang ont de grands priviléges.)

PRIVILÉGE, en termes de Droit, signifie, Préférence, hypothèque préférable aux autres. (Le bailleur de fonds est payé par privilége sur le prix de l'héritage. Les créanciers opposans au sceau ont un privilége sur le prix de l'Office. Le propriétaire d'une maison peut expulser le locataire, en vertu du privilége des bourgeois, à moins qu'il n'y ait renoncé par le bail.)

Il se dit aussi des Dons naturels, soit du corps, soit de l'esprit. (La raison est un privilége qui distingue les hommes des bêtes.)

PRIVILÉGE, signifie aussi quelquefois, La liberté qu'on a, ou qu'on se donne de faire des choses que d'autres n'oseroient faire. (Il a le privilége de faire ou de dire dans cette maison tout ce qu'il lui plaît. C'est un homme qui a des priviléges que d'autres n'ont pas. La beauté donne de grands priviléges.)

PRIVILÉGIÉ, ÉE. adj. Qui a un privilége, qui jouit d'un privilége. (Marchand de vin privilégié. Toutes les personnes privilégiées.)

On appelle *Créancier privilégié*, Celui qui a droit d'être payé préférablement aux autres.

On appelle *Cas privilégié*, Un cas dans lequel le Juge séculier prend connoissance des crimes d'un Ecclésiastique, & le juge conjointement avec le Juge Ecclésiastique, nonobstant le privilége clérical.

On appelle *Autel privilégié*, Un Autel où l'on peut dire la messe des morts, les jours qu'on ne peut la dire à d'autres Autels.

On dit d'Un homme qui est en droit de faire certaines choses que d'autres n'oseroient faire, qu'*Il est privilégié.* (Il peut tout dire, il est privilégié. Il peut entrer à toute heure, il est privilégié dans cette maison.)

PRIVILÉGIÉ, est aussi substantif, & signifie, Celui qui jouit d'un privilége. (Il y a beaucoup de privilégiés dans le Royaume. On a réduit le nombre des privilégiés. Privilégiés suivans la Cour. Il y a dans cette Paroisse tant de privilégiés.)

PRIX. s. m. Valeur, estimation d'une chose, ce qu'une chose vaut. (Juste prix. Chaque chose a son prix. C'est le prix. C'est son prix.)

On dit prov. que *Chacun vaut son prix*, pour marquer qu'il ne faut pas tant élever le mérite d'une personne, qu'on rabaisse celui des autres.

PRIX, sign. aussi, Ce qu'une chose se vend, ce qu'on l'achete, ce qu'on en paye. (Prix raisonnable. Prix modique. Prix excessif. Prix ordinaire. Prix réglé. Prix fait. Bas prix. Haut prix. Au plus haut prix. Au plus bas prix. À quel prix? À ce prix. Mettre le prix. Régler le prix. Fixer, taxer, modérer le prix. Hausser, baisser, augmenter, diminuer le prix. On a augmenté le prix du blé. Le blé est augmenté de prix. Convenir du prix, de prix. Se débattre du prix, sur le prix. Vendre à vil prix, au prix coûtant, au prix du marché, au prix ordinaire, au prix courant. À quel prix que ce soit. Il y a des marchandises à tout prix. À prix d'argent. Le prix de la Charge. Il n'a pas encore payé le prix de sa Terre. Il a consigné le prix de sa Charge.)

On dit en termes de Commerce, *Vendre à non prix*, pour dire, Vendre moins que la chose ne coûte, beaucoup moins qu'elle ne se vend.

JUSTE PRIX, sign. aussi, Bas prix, prix modique. (Repas à juste prix.)

On dit, qu'*Une chose est hors de prix*, pour dire, qu'Elle est excessivement chère. (La marée est aujourd'hui hors de prix.)

On dit, qu'*Une chose n'a point de prix*, *est sans prix*, pour dire, qu'Elle est d'une très-grande valeur, & que le prix n'en est point réglé. (Un diamant de cette beauté & de cette grosseur est sans prix. Ce tableau n'a point de prix.)

On dit figurément, qu'*Un homme est sans prix*, pour dire, que C'est un homme d'un mérite rare & extraordinaire dans son genre.

On dit, *Mettre la tête d'un homme à prix*, pour dire, Promettre une somme pour récompense à celui qui apportera la tête de quelqu'un, qui le tuera.

PRIX POUR PRIX. Façon de parler qui marque Une certaine proportion entre deux choses, qui sont d'ailleurs fort différentes l'une de l'autre. (Prix pour prix, votre droguet est plus cher que mon velours.)

On s'en sert aussi figurément, en parlant Des personnes. (Considérez bien les qualités de ces deux hommes, & vous verrez que prix pour prix l'un vaut l'autre.)

AU PRIX. Façon de parler adverbiale, dont on se sert pour dire, En comparaison. (Ce que je vous ai dit jusqu'ici, n'est rien au prix de ce que vous allez entendre.)

PRIX, se dit aussi figur. De tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage. (Il a acheté la victoire au prix de son sang, au prix de sa vie.) Et on dit en ce sens, *A quelque prix que ce soit*, *qu'importe à quel prix*, pour dire, En quelque manière que ce puisse être, quelque peine qu'il y ait, quoi qu'il en coûte, &c. (Il a résolu d'en venir à bout, à quelque prix que ce soit. Pourvu que j'obtienne ce que je demande, qu'importe à quel prix?)

PRIX, signifie figur. Le mérite d'une personne, l'excellence d'une chose. (C'est un homme dont on ne connoît pas le prix. Je connois tout le prix de votre amitié au service que vous m'avez rendu. Le prix d'un ouvrage, &c.)

PRIX, signifie aussi, Ce qui est proposé pour être donné à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice, dans quelque ouvrage. (Le prix de la course. Le prix de la course de bague. Le prix de la peinture & de la sculpture. Le prix de l'éloquence. Le prix de poësie. Proposer un prix. Disputer un prix, le prix. Remporter le prix. La distribution des prix. Composer pour les prix. Il a remporté tous les prix de sa classe.)

On dit figur. *Remporter le prix*, pour dire, Surpasser les autres en quelque chose. (Ce fut lui qui remporta le prix de la danse. Dans toutes les assemblées où elle est, elle remporte le prix de la beauté, de la bonne grâce.)

PRO

PROBABILITÉ. s. f. Vraisemblance, apparence de vérité. (Il n'y a pas de probabilité à ce que vous dites.)

La doctrine ou *l'opinion de la probabilité*, est celle qui enseigne qu'en matière de Morale, on peut, en sureté de conscience, suivre une opinion, pourvu qu'elle soit probable, quoiqu'il y en ait d'autres plus probables. (Il y a quelques Docteurs qui suivent la doctrine de la probabilité.)

PROBABLE. adj. de tout genre. Qui a apparence de vérité, qui paroît fondé en raison. (Il n'est pas probable que vous lui eussiez fait une promesse, s'il vous eût dû de l'argent. Cette opinion-là est beaucoup plus probable que l'autre. Ce ne sont pas là des argumens démonstratifs, ce ne sont que des argumens probables. La doctrine des opinions probables a fait beaucoup de bruit.)

PROBABLEMENT. adv. Vraisemblablement. (Son procès n'est guère bon, & probablement il le perdra. Il est en belle passe, & probablement il n'en demeurera pas là.)

PROBANTE. adj. f. Qui n'a d'usage que dans cette phrase du Palais, *En forme probante*, pour dire, En forme authentique.

PROBATION. s. f. Épreuve. On appelle ainsi dans quelques Ordres Religieux, Le temps du Noviciat, parce qu'on y éprouve les Novices par la pratique de la règle commune, & même par d'autres pratiques particulières, avant que de les recevoir à Profession. (Pendant son année de probation.)

Il sign. aussi, Le temps de cette épreuve qui précède le Noviciat. (Il a fait, elle a fait trois mois de probation, avant que de prendre l'habit.)

PROBATIQUE. adj. Il ne se dit que De la Piscine près de laquelle J. C. guérit le Paralytique, & où on lavoit les victimes qu'on immoloit dans le Temple.

PROBATOIRE. adj. Il ne se dit guère qu'en parlant Des actes propres à constater la capacité des Étudians. (Acte probatoire.)

PROBITÉ. s. f. Droiture de cœur & d'esprit, intégrité de vie & de mœurs. (La probité est proprement la vertu qui constitue l'honnête homme. Probité éprouvée, incorruptible. Homme de probité, de grande probité. C'est un homme sans foi, sans probité. Un homme d'une probité reconnue. Cela est contre la probité.)

PROBLÉMATIQUE. adj. de tout genre. Ce qui se peut soutenir, se défendre dans l'affirmative & dans la négative. (Cette proposition, cette doctrine est fort problématique.)

PROBLÉMATIQUEMENT. adv D'une manière problématique. (On peut traiter cette question problématiquement.)

PROBLÈME. s. m. Proposition dont le *pour* & le *contre* se peuvent également soutenir. (C'est un vrai problème.)

PROBLÈME, en Philosophie, est Une proposition par laquelle on demande la raison d'une chose qui n'est pas connue. (Problème d'Aristote. Ce problème est difficile à résoudre.)

PROBLÈME, en Mathématique, est Une proposition par laquelle il est demandé qu'on fasse une certaine opération suivant les règles des Mathématiques, & qu'on démontre qu'elle a été faite. (La proposition de mesurer la hauteur d'une tour, en connoissant seulement la distance de l'observateur à la tour, est un problème.)

PROBOSCIDE. s. f. Trompe. Ce mot n'est guère d'usage qu'en Blason, pour signifier La trompe d'un éléphant; & parmi les Naturalistes.

PROCATHARTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine, qui se dit Des causes manifestes des maladies, de celles qui agissent les premières & mettent les autres en mouvement.

PROCÉDÉ. s. m. Manière d'agir. (C'est un procédé fort honnête que le sien. Il a un bon procédé. Le procédé de cet homme n'est pas net. Avoir un procédé désintéressé. Quel procédé? C'est un étrange procédé.)

Quand le sens n'est point déterminé par une épithète ou par quelque chose d'équivalent, *Procédé* se prend toujours en mauvaise part, & pour signifier Démêlé, querelle. (C'est un homme sujet à avoir des procédés, qui a des procédés, avec tout le monde.)

En termes de Chimie, on appelle *Procédé*, La méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération. (Le procédé pour faire le phosphore, &c.)

PROCÉDER. v. n. Provenir, tirer son origine. (Cette maladie ne procède que de l'intempérie des humeurs. Tout son mal ne procède que de chagrin. Tous nos maux procèdent d'une telle cause. Leur mésintelligence procède de ce que... Leur amitié procède de ce qu'ils ont été élevés ensemble.)

On dit, en parlant Des Personnes divines, que (Le Fils est engendré par le Père, & que le Saint Esprit procède du Père & du Fils.)

PROCÉDER, en termes de Pratique, sign. Agir en Justice. (Procéder à l'inventaire des papiers, à la vente des meubles. Procéder au jugement d'un procès.) Et on dit, *Procéder criminellement contre quelqu'un*, pour dire, Poursuivre quelqu'un en Justice comme criminel.

PROCÉDER, signifie aussi, Agir en quelque affaire, en quelque chose que ce soit. (C'est une question qui demande un long examen, il y faut procéder avec ordre. Pour y procéder méthodiquement. Finissons ceci, & puis nous procéderons au reste.)

On dit dans le style familier, *Tant fut procédé*, *tant a été procédé*, *que...* pour dire, On fit si bien, on se donna tant de peine, que... Les choses en vinrent à un tel point, que...

PROCÉDER, dans l'usage ordinaire du monde, se dit aussi De la manière de se comporter envers les autres. (En cela il a procédé en honnête homme, en homme d'honneur. Il a procédé d'une façon fort extraordinaire. Sa manière de procéder est étrange.)

En parlant d'Un ouvrage d'esprit, d'une pièce d'éloquence ou de poësie qu'on lit, & dont on approuve le dessein, l'ordre & le tissu, on dit, (Cela procède bien.)

PROCÉDÉ, participe. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase du Palais, *Bien jugé & mal procédé*, qui signifie, qu'Une affaire a été bien jugée au fond, mais qu'on n'y a pas gardé toutes les formalités requises.

PROCÉDURE. s. f. Ordre judiciaire, forme de procéder en Justice. (Il entend la procédure. La procédure n'est pas bonne. Il a fallu rectifier la procédure. Procédure civile, procédure criminelle, *ou* extraordinaire.)

Il se dit aussi Des actes qui ont été faits dans une instance civile ou criminelle. (On a mis toute la procédure entre les mains d'un tel. On a brûlé toutes les procédures.)

PROCÉLEUSMATIQUE. s. m. Pied de vers latin ou grec, composé de quatre brèves.

PROCÈS. s. m. Instance devant un Juge sur un différent entre deux ou plusieurs parties. (Procès civil. Procès criminel. Procès de grande discussion. Procès injuste. Procès douteux, mal fondé. Avoir un procès. Intenter un procès. Être en procès. Instruire un procès. Poursuivre un procès. Juger un procès. Faire un procès à quelqu'un. Entrer en procès. Entreprendre un procès. Gagner un procès. Perdre un procès. Gagner son procès. Perdre son procès. Un procès par écrit. Vider un procès à l'Audience. Intervenir dans un procès.)

On dit, *Faire le procès à quelqu'un*, pour dire, Le poursuivre comme criminel. (Son procès lui fut fait & parfait.) Et on dit, *Faire le procès à la mémoire de quelqu'un*, pour dire, Agir en Justice, afin de le faire condamner après sa mort.

On dit, *Mettre les Parties hors de cour & de procès*, pour dire, Renvoyer les Parties, faire cesser le procès, parce que le Juge trouve qu'il n'y a pas lieu de prononcer juridiquement sur leurs demandes respectives.

On dit fig. & fam. *Pendre un procès au croc*, pour dire, Cesser de le poursuivre.

On dit figurém. *Faire le procès à quelqu'un*, pour dire, L'accuser, le condamner sur quelque chose qu'il aura dit ou fait. (Vous avez bien fait de venir, nous faisions votre procès, *ou* nous vous faisions votre procès. On faisoit le procès à votre livre quand vous avez paru.)

On dit d'Un homme qui trouve à redire à tout, (C'est un misanthrope qui feroit le procès au genre humain.)

On dit prov. *Faire un procès sur la pointe d'une aiguille*, pour dire, Faire une querelle sur un sujet fort léger.

On dit figurém. qu'*Un homme a gagné* ou *perdu son procès*, pour dire, qu'Il a bien ou mal réussi dans une affaire, dans une entreprise.

On dit figur. qu'*Un homme est un diable en procès*, pour dire, qu'il est habile dans les affaires de la chicane, qu'il les entend bien, & qu'il est dangereux d'avoir des affaires avec lui.

On dit proverbialement, *Sans autre forme de procès*, pour dire, Sans autre façon.

PROCÈS, signifie aussi, Toutes les pièces produites par l'une & l'autre Partie, pour servir à l'instruction & au jugement d'un procès. (Mettre, remettre le procès au Greffe. Le Procureur Général a demandé la communication du procès. Voir, revoir un procès. Le procès est sur le bureau.)

On dit, *Distribuer un procès*, pour dire, Mettre toutes les pièces, les écritures d'un procès entre les mains d'un Juge, pour les examiner, & en faire ensuite son rapport. (C'est au Président de la Chambre à distribuer le procès.)

On appelle *Procès verbal*, Un narré par écrit, dans lequel un Officier de Justice, ou autre ayant droit, rend témoignage de ce qu'il a vu ou entendu, &c. (Dresser un procès verbal. Procès verbal exact. Il en fit son procès verbal. Il en a chargé son procès verbal. Procès verbaux des Assemblées du Clergé. Procès verbal de la cérémonie.)

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime à intenter, à prolonger des procès. (Cet homme est fort processif. C'est un mauvais voisin, il est processif, il a l'esprit processif.)

PROCESSION. s. f. Cérémonie de Religion, conduite par des Ecclésiastiques, des Religieux, &c. qui marchent en ordre, récitant des prières, ou chantant les louanges de Dieu. (Grande, belle procession. La procession ordinaire. Aller en procession, à la procession. Suivre la procession. Il y eut un grand concours à cette procession. La procession du Saint Sacrement. Avez-vous vu passer la procession? Faire, ordonner une procession. Faire une procession dans l'Église, dans les rues, autour des terres. La procession des Chevaliers du Saint-Esprit.)

On appelle *La procession du Recteur*, Une procession que le Recteur de l'Université, accompagné des quatre Facultés, fait tous les trois mois, pour aller en de certaines Églises.

PROCESSION, se prend aussi figur. & fam. pour une multitude de peuple qui marche dans une rue ou dans un chemin. (C'est une procession continuelle.)

On dit proverbialement, qu'*On ne peut pas sonner & aller à la procession*, pour dire, qu'on ne peut pas être en deux différens lieux en même-temps, qu'on ne sauroit faire à la fois deux choses incompatibles.

On dit en termes de Théologie, *La procession du Saint-Esprit*, pour sign. La production éternelle du Saint-Esprit, qui procède du Père & du Fils.

PROCESSIONNEL. s. m. (Quelques-uns disent *Processionnal*.) Livre d'Église où sont écrites & notées les prières qu'on chante aux processions. (On a imprimé un nouveau processionnel.)

PROCESSIONNELLEMENT. adv. En procession. (Toutes les Paroisses allèrent processionnellement à Notre-Dame.)

PROCHAIN, AINE. adj. Qui est proche. (Dans le prochain village. Dans la ville prochaine.)

Il se dit aussi Du temps & des choses qui sont près d'arriver. (Le mois prochain. L'année prochaine. Au terme prochain. Je vois sa perte prochaine. On résoudra cela dans la prochaine assemblée.)

En termes de dévotion, on appelle *Occasions prochaines*, Les occasions qui peuvent porter facilement au péché, ou les occasions de pécher qui sont présentes. (Éviter les occasions prochaines. Éviter l'occasion prochaine.)

PROCHAIN, est aussi subst. masculin, & il se dit De chaque homme en particulier, & de tous les hommes ensemble. (Il faut aimer son prochain comme soi-même. L'amour du prochain. Le salut du prochain. Songez que ce pauvre qui vous demande l'aumône, est votre prochain & votre frère.) Dans cette acception, il n'a d'usage qu'au singulier, & dans la morale chrétienne.

PROCHAINEMENT. adv. de temps. Terme de Pratique, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, (Au terme prochainement venant,) qui sign. Au terme prochain.

PROCHE. adj. de t. g. Voisin, qui est près de quelqu'un, de quelque chose, (Les maisons proches la rivière sont sujettes aux innondations. La ville la plus proche. Ces maisons sont proches l'une de l'autre. Ces deux maisons sont fort proches. Il est son plus proche voisin.)

Il se dit aussi en parlant Du temps. Ainsi on dit, *Le temps est proche*, pour dire, Le temps arrivera bientôt. (Il sentit que sa dernière heure étoit proche.)

Il se dit encore en parlant de parenté. (Proche parent. Proche parente. Parenté proche. Ils ne sauroient être plus proches parens, parens dans un degré plus proche.)

PROCHE, est quelquefois substantif, & veut dire Parent; & alors il n'a d'usage qu'au pluriel. (C'est un de mes proches. Ce fut le sentiment de tous ses proches.)

PROCHE, est encore préposition, & signifie Près, auprès. (Proche de la ville. Proche de chez moi. Il est plus proche de ce village que... Les maisons qui sont proche de la ville. Il s'est allé loger proche le Palais, proche du Palais.)

Il est aussi quelquefois adv. (C'est ici proche. Il demeure ici proche. Il est tout proche.)

DE PROCHE EN PROCHE. adv. Il se dit en parlant de plusieurs lieux voisins les uns des autres, auxquels on va de l'un à l'autre. (Couper les bois de proche en proche. Faire des conquêtes de proche en proche.)

PROCHRONISME. s. m. Erreur de chronologie, qui consiste à éloigner un fait plus loin de nous qu'il ne faut. Il est opposé à Parachronisme.

PROCLAMATION. s. f. Publication solennelle, action par laquelle on proclame. (La proclamation de l'Empereur. Faire une proclamation. Faire des proclamations. À la proclamation du Roi Philippe V.)

PROCLAMER. v. a. Publier à haute voix & avec solennité. (Proclamer un Roi, un Empereur. L'armée le proclama Empereur. Il fut proclamé vainqueur aux Jeux Olympiques. Proclamer quelqu'un à son de trompe.)

PROCLAMÉ, ÉE. participe.

PROCONSUL. s. m. Celui qui chez les Romains gouvernoit certaines grandes Provinces avec l'autorité de Consul. (Proconsul d'Asie. Proconsul d'Afrique. Cicéron, quelque temps après son Consulat, fut envoyé Proconsul en Cilicie.)

PROCONSULAT. s. m. Dignité de Proconsul.

PROCRÉATION. f. fém. Génération. (La procréation des enfans.)

PROCRÉER. v. a. Engendrer des enfans. (La fin du mariage est de procréer des enfans.)

PROCRÉÉ, ÉE. participe. (Les enfans procréés en légitime mariage. Les hoirs procréés de son corps.) Il ne se dit guère qu'en style de Pratique.

PROCURATEUR. f. m. Terme qui n'est guère en usage qu'en parlant d'Une des principales dignités de la République de Venise & de celle de Gènes. (Procurateur de Saint Marc. Tous les deux ans on élit à Gènes deux Procurateurs.)

PROCURATION. f. f. Pouvoir donné par quelqu'un à un autre, d'agir en son nom, comme il pourroit faire lui-même. (Il agit en vertu de procuration. Procuration générale & spéciale. Il a une ample procuration. Sa procuration est limitée, est expirée. Donner procuration. Révoquer une procuration. Il est chargé de procuration, fondé de procuration. Sa procuration est surannée. Il a été chargé de la procuration d'un tel Prince pour épouser cette Princesse.)

En parlant des Charges, des Offices & des bénéfices qui se peuvent résigner, on appelle *Procuration ad resignandum*, Une procuration en blanc, soit pour résigner un Office de Finance ou de Judicature entre les mains du Chancelier, en faveur de celui qui est nommé dans l'acte ; soit pour charger un Banquier en Cour de Rome de la résignation d'un Bénéfice entre les mains du Pape, en faveur aussi de celui qui est nommé dans l'acte.

PROCURER. v. a. Moyenner, faire en sorte par son crédit, par ses bons offices, &c. que quelqu'un obtienne quelque grâce, quelque avantage. (C'est vous qui lui avez procuré son emploi Il lui a procuré les bonnes grâces du Prince. Procurer une Charge, un établissement, un Bénéfice à quelqu'un. Procurer une audience favorable. Il seroit à souhaiter qu'il arrivât quelque chose qui procurât une bonne paix à toute l'Europe.)

PROCURÉ, ÉE. participe.

PROCUREUR, PROCURATRICE. f. Celui, celle qui a pouvoir d'agir pour autrui. (Habile, fidelle, diligent Procureur. Agir par procureur. Se marier par procureur. Le moins qu'on peut faire ses affaires par procureur, c'est le mieux. Il l'a nommé son procureur général & spécial. Ma Fermière est ma procuratrice dans cette affaire.)

Il sig. plus partic. un Officier établi pour agir en Justice au nom de ceux qui plaident quelque Juridiction. (Un Office de Procureur au Parlement, au Châtelet. Un Procureur au Parlement. Un Procureur au Châtelet. Constituer un Procureur. Constituer Procureur. Établir, nommer, désavouer, révoquer un Procureur. Clerc de Procureur. Étude de Procureur. La Pratique d'un Procureur. Ce Procureur a vendu sa pratique à un autre.) Dans le style fam. on appelle La femme d'un Procureur, *Procureuse*.

On appelle *Procureur Général du Roi*, Un Officier principal qui a soin des intérêts du Roi & du Public dans l'étendue du ressort d'une Compagnie qui juge sans appel. (Le Procureur Général du Parlement. Le Procureur Général du Grand Conseil. Les Substituts du Procureur Général. Les Conclusions du Procureur Général.) Et simplement, *Procureur du Roi*, Un Officier qui a la même Charge dans l'étendue d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Élection, &c. (Les Procureurs du Roi ne sont proprement que les Substituts du Procureur Général.)

On donne le titre de *Procureuse Générale*, à la femme d'un Procureur Général ; & celui de *Procureuse du Roi*, à la femme d'un Procureur du Roi.

On appelle *Procureur Fiscal*, l'Officier qui a soin des intérêts d'un Seigneur & des vassaux de sa terre, dans l'étendue de cette terre.

Dans les Ordres Religieux on appelle *Procureurs Généraux*, Les Religieux qui sont chargés des intérêts de tout l'Ordre. (Le Procureur Général des Bénédictins, &c.) On donne aussi le nom de *Procureur* dans chaque Maison Religieuse, au Religieux qu'on charge des intérêts temporels de la maison. (Le Procureur, le Père Procureur des Chartreux.)

Chaque nation de la Faculté des Arts de l'Université de Paris a pour chef un Procureur, qui a séance & voix délibérative au Tribunal du Recteur.

PRODIGALEMENT. adv. Avec prodigalité. (C'est un homme qui a toujours vécu prodigalement.)

PRODIGALITÉ. f. f. Profusion, vice par lequel on est prodigue. (C'est une prodigalité extraordinaire, inouie. La prodigalité est un vice moins honteux que l'avarice. Donner avec prodigalité.)

PRODIGE. f. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours ordinaire de la nature. (Grand prodige. Prodige étonnant. Cela tient du prodige. Les grands événemens sont quelquefois précédés par des prodiges. Ce prodige semble présager quelque grand malheur. Quel prodige !)

Il se dit souvent par exagération, en parlant Des personnes & des choses qui excellent dans leur genre. (Cet homme est un prodige de savoir, de science, de valeur, d'esprit, de mémoire. C'est un prodige que cet enfant-là. Cette machine, cet ouvrage, cette statue sont des prodiges de l'art. Les conversions extraordinaires sont des prodiges de la grâce.)

Il se dit quelquefois De l'excès dans le mal. (Ce Prince fut un prodige de cruauté.)

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une manière prodigieuse. (Il est prodigieusement riche.)

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Qui tient du prodige. Il se dit en bien & en mal. (Il a une mémoire prodigieuse. Il est d'une grandeur prodigieuse. Excès prodigieux de débauche. Cela coûte une prodigieuse quantité d'argent. Il fait une dépense prodigieuse.)

PRODIGUE. adj. de t. g. Qui dissipe son bien en folles & excessives dépenses. (Il n'est pas libéral, mais il est prodigue. Cette femme est trop prodigue.)

Dans l'Évangile, *La parabole de l'enfant prodigue*, représente Un jeune homme qui, ayant quitté la maison de son père, se jeta dans la débauche, & y dépensa tout son bien. Et figurément on appelle *L'enfant prodigue*, Un jeune homme de famille qui s'est débauché, & qui retourne dans la maison paternelle.

On dit, qu'*Un homme est prodigue de son bien*, pour dire, qu'Il ne ménage pas assez son bien. Et figurément, qu'*Un homme est prodigue de son sang*, *prodigue de sa vie*, pour dire, qu'Il n'épargne pas assez son sang, qu'il ne ménage pas assez sa vie.

On dit, qu'*Un homme est prodigue de paroles, de promesses*, pour dire, qu'Il promet beaucoup, mais qu'il exécute peu. Et d'Un homme qui ne loue pas volontiers les actions, les bonnes qualités des autres, on dit, qu' (Il n'est pas prodigue de louanges.)

PRODIGUE, est quelquefois subst. (C'est un prodigue.)

PRODIGUER. v. a. Donner avec profusion. (Prodiguer son bien, prodiguer ses trésors. Il a prodigué toutes les richesses que son père avoit amassées.)

On dit aussi, *Prodiguer son sang*, *prodiguer sa vie*, pour dire, Ne les pas épargner. (Il ne faut pas prodiguer sa vie ni sa santé en toutes sortes d'occasions.)

On dit, qu'*Il ne faut pas prodiguer les choses rares & précieuses*, pour dire, qu'Il n'en faut pas faire profusion.

PRODIGUÉ, ÉE. participe.

PRODITOIREMENT. adv. En trahison. Terme de Palais, qui n'a d'usage que dans les matières criminelles où il s'agit d'assassinat. (Il l'a tué proditoirement.)

PRODUCTION. f. f. Ouvrage, ce qui est produit. Il se dit également Des ouvrages de la nature, & de ceux de l'art & de l'esprit. (Toutes les productions de la nature sont admirables. C'est une des plus belles productions de l'art. On a vu plusieurs productions de son esprit.)

Il se dit en style de Pratique, Des titres & écritures que l'on produit dans un procès. (Il a fait sa production. Il a mis sa production au Greffe. Sa production est en état.)

PRODUIRE. v. a. Engendrer, donner naissance. (Chaque animal produit son semblable.)

Il se dit plus ordinairement Des diverses choses qui naissent de la terre. (Tout ce que la terre produit. C'est une terre qui ne produit que des ronces. Ces arbres produisent de beaux fruits. Ce pays-là produit de l'or.)

Il se dit aussi De l'utilité que rapporte une charge, un emploi, une somme d'argent ; de l'avantage qu'on retire de certaines choses. (Sa charge lui produit tant par an. Un argent qui ne produit point d'intérêt. Quand vous vous ferez beaucoup tourmenté, qu'est-ce que cela vous produira ?)

Il s'emploie encore en parlant Des ouvrages de l'esprit & de l'art. (C'est un homme qui a l'esprit fertile, & qui a produit quantité de beaux ouvrages. L'art n'a jamais rien produit de plus beau.)

PRODUIRE, sign. aussi, Causer, être cause. (La guerre produit de grands maux. La corruption de l'air a produit beaucoup de maladies. Un testament qui a produit de grands procès. Cela a produit un bien. Cela pourra produire un mauvais effet.)

PRODUIRE, sign. aussi, Exposer à la vue, à la connoissance, à l'examen. (Produire des titres, des pièces justificatives. Produire une pièce dans un procès.) On dit, *Produire des témoins*, pour dire, Faire entendre des témoins en Justice.

PRODUIRE, se dit aussi absolument, pour dire, Donner par écrit les raisons, les moyens qu'on a pour soutenir sa cause, avec les pièces justificatives. (Les parties ont produit.)

On dit en termes de Palais, que *Des*

parties

parties ont été appointées à écrire & produire, pour dire, que L'affaire n'ayant pu être jugée à l'audience, on a ordonné que les parties donneroient leurs raisons par écrit.

PRODUIRE, signifie encore, Introduire, faire connoître. Ainsi on dit, *Produire une homme dans le monde, à la Cour*, pour dire, L'introduire dans le monde, à la Cour, l'y faire connoître. (C'est lui qui l'a produit dans le monde. Il a trouvé un de ses amis qui l'a produit à la Cour. Il s'est produit de lui-même.)

En ce sens, il s'emploie aussi en mauvaise part, en parlant des personnes qui procurent la connoissance des filles débauchées.

PRODUIT, ITE. participe.

Il est aussi subst. masc. & signifie, Le nombre qui résulte de deux nombres multipliés l'un par l'autre. (Huit est le produit de deux & de quatre.)

On dit, *Le produit d'une Charge, d'une Ferme, d'une Terre, & de quelque chose que ce soit*, pour dire, Ce qu'elle rapporte en argent, en denrées, en droits, &c. (Le produit de cette Ferme est de tant.)

PRODUIT, en Chimie, se dit De ce qui résulte d'une opération. (Le produit d'une cristallisation.)

PROFANATEUR. s. m. Celui qui profane les choses saintes. (JESUS-CHRIST chassa du Temple tous les profanateurs. Les profanateurs des choses saintes.)

PROFANATION. s. f. Action de profaner les choses saintes, irrévérence commise contre les choses de la Religion. (Profanation horrible. La profanation des Églises, des vases sacrés.)

Il se dit aussi Du simple abus qu'on fait des choses rares & précieuses. (C'est une espèce de profanation d'employer l'or & l'argent à ces sortes d'usages.)

PROFANE. adj. de t. g. Qui est contre le respect & la révérence qu'on doit aux choses sacrées. (C'est une action profane & impie. Discours profane.)

Il se dit aussi Des choses purement séculières, par opposition à celles qui concernent la religion (Les Auteurs profanes. Les Histoires profanes. Faire servir les choses sacrées à des usages profanes.)

PROFANE, est aussi subst. & signifie, Celui qui manque de respect & de révérence pour les choses de la Religion. (Il parle des choses les plus sacrées comme un profane. Il n'y a qu'un profane qui en puisse parler de la sorte.)

Il s'emploie encore au substantif par manière de plaisanterie, en parlant Des ignorans & des gens grossiers, par opposition aux Savans & aux personnes polies. (Il n'appartient pas à un profane de parler de ces matières-là. Il n'est pas initié dans les mystères, c'est un profane.)

Il se dit encore en plaisanterie & figurément, d'une personne qu'on ne veut point admettre dans une société. (Nous ne voulons point de vous, vous êtes un profane.)

PROFANER. v. a. Abuser des choses de la Religion, les traiter avec irrévérence, avec mépris, les employer à des usages profanes. (Profaner les vases sacrés. Profaner les Temples, les Églises. Il profane les choses les plus saintes. Profaner la parole de Dieu.)

On dit, qu'*Une Eglise a été profanée*, Lorsqu'il s'y est commis quelque meurtre, quelque assassinat, ou certaines actions criminelles.

PROFANER, signifie quelquefois simplement, Remettre à un usage profane. (Le premier coup de marteau profane un calice.)

PROFANER, signifie encore, Faire un mauvais usage d'une chose rare & précieuse. (Lire de si belles choses devant un homme qui n'y entend rien, c'est les profaner.)

PROFANÉ, ÉE. participe.

PROFECTIF, IVE. adj. Terme de Jurisprudence. Il se dit des biens qui viennent à quelqu'un des successions de ses père, mère, ou autres ascendans. (Biens profectifs.)

PROFÉRER. v. a. Prononcer, articuler, dire. (Proférer nettement, distinctement. Il n'a pas proféré une parole de tout le jour. Les dernières paroles qu'il proféra en mourant, furent...)

PROFÉRÉ, ÉE. participe.

PROFÈS, ESSE. adj. Il se dit De celui & de celle qui a fait les vœux par lesquels on s'engage dans un Ordre Religieux après le temps du Noviciat expiré. (Religieux profès. Religieuse professe.)

Il est aussi substantif. (Un jeune profès. Une jeune professe.)

PROFESSER. v. a. Avouer publiquement, reconnoître hautement quelque chose. Ce mot reçoit diverses significations, selon les differentes choses avec lesquelles il se joint. Ainsi on dit, *Professer une Religion*, pour dire, Être d'un Religion, l'exercer. *Professer une doctrine*, pour dire, Tenir une doctrine.

Il signifie aussi Exercer. Ainsi on dit, *Professer un art, un métier*, pour dire, Être d'un art, d'un métier, exercer un art, un métier. (Il professe la Médecine.)

PROFESSER, signifie aussi, Enseigner publiquement. (Il professe la Rhétorique. Il a professé les Mathématiques. Il professe la Philosophie. Il professe dans l'Université.)

PROFESSÉ, ÉE. participe.

PROFESSEUR. s. m. Celui qui professe, qui enseigne quelque science, quelque art, dans une Université, dans un Collège. (Professeur de Philosophie, en Philosophie. Professeur en Théologie. Professeur de Mathématique. Professeur en Droit Canon. Professeur en Médecine. C'est un habile Professeur, un savant Professeur. Professeur Royal. Chaire de Professeur.)

PROFESSION. s. f. Déclaration publique. (Je fais profession d'être votre serviteur, j'en fais une profession publique, une profession solennelle.)

On dit, qu'*Un homme fait profession d'être sincère, de tenir sa parole, &c.* pour dire, qu'Il en fait son capital, qu'il s'en pique particulièrement.

On dit, *Faire une profession de foi*, pour dire, faire une déclaration publique de sa foi & des sentimens qu'on tient pour orthodoxes. Et, *Faire profession d'une Religion*, pour dire, Être d'une Religion, en faire ouvertement l'exercice. (Pour posséder un Bénéfice consistorial, il faut faire une profession de foi entre les mains de l'Évêque ou de son Official.)

PROFESSION, se dit aussi De tous les différens états & de tous les différens emplois de la vie civile. (De quelle profession est-il ? Est-il de robe, d'épée, ou d'Église ? Embrasser une profession. Choisir une profession. Vivre selon sa profession. La profession d'Avocat. La profession de Médecin. Exercer une profession. C'est une profession pénible & d'une grande sujétion. Il est d'une profession fort honnête. Il est habile dans sa profession. Il est Chirurgien de profession, de sa profession. Il est fort honnête homme dans sa profession. Il s'y trouva des gens de toutes sortes de professions.)

On dit d'Un homme qui affecte de passer pour dévot, que (C'est un dévot de profession.)

On dit aussi d'Un homme qui est dans l'habitude du jeu, de l'ivrognerie, que (C'est un joueur, une ivrogne de profession.)

PROFESSION, signifie encore, L'acte solennel par lequel un Religieux ou une Religieuse fait les vœux de Religion, après le temps de son noviciat expiré. (Assister à la profession d'un Religieux, d'une Religieuse. Il a fait profession dans un tel Ordre. Un Religieux, une Religieuse ne peuvent faire profession qu'à un certain âge. Depuis sa profession. Il a trente années de profession.)

PROFIL. s. m. Terme de Peinture. Il se dit proprement du trait & de la délinéation du visage d'une personne, vu par un de ses côtés, soit en effet, soit en peinture. En ce sens, il est opposé à Face. (Il est plus aisé de peindre de profil, que de peindre de face. Une tête de profil. Un visage de profil. Elle est plus belle de face que de profil.)

Il se dit aussi De l'aspect, de la représentation d'une ville, ou de quelque autre objet vu d'un de ses côtés seulement. Et en ce sens il est opposé à Plan. (Le profil de la ville de Paris.)

Il se dit aussi De la délinéation d'un bâtiment, & généralement de toutes sortes d'ouvrages de Maçonnerie & d'Architecture, représentés dans leur élévation comme coupés par un plan perpendiculaire. (Le profil d'un bâtiment. Le profil d'une forteresse d'un bastion. Le profil d'une corniche.)

PROFILER. v. a. Terme de Dessein. Représenter en profil. Il ne s'emploie guère en Peinture. On dit plus ordinairement, *Dessiner* ou *Peindre de profil.* Mais en Architecture on dit, *Profiler une corniche, un entablement, &c.* pour dire, Dessiner la coupe d'une corniche, d'un entablement, &c.

PROFILÉ, ÉE. participe.

PROFIT. s. m. Gain, émolument, avantage, utilité. (Grand profit. Profit médiocre. Profit légitime. Profit clair & net. Tirer du profit d'une affaire. Ils ont partagé le profit ensemble. C'est un homme qui ne songe qu'à son profit, qui est appliqué à son intérêt, à son profit. Il a fait un grand profit dans le commerce, dans le négoce, dans les fermes. C'est un homme qui met tout à profit. Mettre son argent à profit. Il y a un grand profit à cela, un grand profit à faire en cela. Vous en aurez tout le profit. Il ne faut pas négliger les petits profits. Ce sont les profits de sa Charge. C'est un profit tout clair.) Ce dernier se dit aussi au figuré, & il est du style familier.

On dit d'Une chose qu'on abandonne à quelqu'un, (Faites en votre profit.) On le dit aussi d'Un avis qu'on donne. (Je vous avertis de cela, faites-en votre profit.)

On dit, qu'*Une chose est faite à profit*, pour dire, qu'Elle est faite de manière à pouvoir long-temps servir, à durer long-temps. (Voilà un habit fait à profit.

Voilà de la beſogne faite à profit.)

En termes de droit ; on appelle *Profits de fiefs*, Les droits de quint, requint, reliefs, lods, ventes qui échoient au Seigneur à raiſon des mutations de vaſſaux ou de cenſitaires.

Profit, ſe dit auſſi du progrès dans les études, dans les ſciences. (Il a fait beaucoup de profit depuis qu'il eſt ſous un tel maître.)

PROFITABLE. adj. de t. g. Utile, avantageux. (Cela ne vous ſera guère profitable. Un emploi profitable. On lui avoit donné des avis profitables, s'il eût voulu les ſuivre.)

PROFITER. v. n. Tirer un émolument, faire un gain. (Il a beaucoup profité ſur les marchandiſes qu'il a vendues. Il profite à ce marché-là. Il s'eſt aſſocié avec des gens avec leſquels il a beaucoup profité.)

On dit, *Faire profiter ſon argent*, pour dire, Faire valoir ſon argent, en tirer de l'intérêt. (Il a mis ſon argent dans la Compagnie des Indes pour le faire profiter.) Et on dit d'Un homme qui a de l'argent, mais qui ne le fait point valoir, que (Son argent ne lui profite point.)

Profiter, ſignifie auſſi, tirer de l'avantage, de l'utilité de quelque choſe que ce ſoit. (Profiter du temps. Profiter de l'occaſion. Profiter des conjonctures. Profiter des bons avis, des bons exemples, des inſtructions. Il a mal profité des avertiſſemens qu'on lui avoit donnés. Profiter des fautes d'autrui, de la diſgrace d'un courtiſan.)

On dit, qu'*Un homme a profité de la dépouille d'un autre*, pour dire, qu'Il en a eu la dépouille.

Profiter, ſignifie encore, Être utile, ſervir. (Tous les avis qu'on lui a donnés ne lui ont profité de rien. Tout ce qu'il a fait n'a profité de rien à ſa famille. Cela n'a profité ni à lui ni aux ſiens. Il ne lui a de rien profité d'avoir été ſi attaché à ſes intérêts. Rien ne lui profite. De quoi cela vous profitera-t-il ? Les biens mal acquis ne profitent point.)

Profiter, ſignifie auſſi, Faire du progrès en quelque choſe. (Profiter en vertu, en ſageſſe, en ſcience. Il a beaucoup profité avec ce Précepteur-là. Il a extrêmement profité dans le commerce du grand monde, dans la fréquentation des honnêtes gens.)

Il ſe dit auſſi d'Un enfant, d'une jeune perſonne qui croît, qui ſe fortifie. (Cet enfant profitoit à vue d'œil. Il ne profite point depuis qu'on l'a tiré de nourrice. Voilà un jeune garçon qui a beaucoup profité en peu de temps.)

Il ſe dit encore d'Un arbre, d'une plante qui vient bien. (Les arbres profitent extrêmement dans une terre nouvellement remuée. C'eſt un pays où les arbres ne profitent point.)

PROFOND, ONDE. adj. Il ſe dit Des choſes dont le fond eſt éloigné de la ſuperficie, & plus généralement de celles qui vont de haut en bas. (Puits profond. Précipice profond. Rivière profonde. Plaie profonde.)

On dit, *Profonde révérence*, *profonde inclination*, pour dire, Une révérence, une inclination faite en ſe penchant extrêmement bas.

Profond, ſe dit figurément Des choſes dont la connoiſſance eſt très-difficile. (Ces ſciences-là ſont trop profondes pour lui. Ce ſont des choſes ſi profondes, que les hommes n'y connoiſſent rien. Les jugemens de Dieu ſont ſi profonds, qu'on ne les peut ſonder ni pénétrer.)

Il ſignifie auſſi, Grand, extrême, dans ſon genre. En ce ſens il ſe dit tant Des choſes phyſiques que des choſes morales. (Profond ſilence. Profond ſommeil. Profond reſpect. Douleur profonde. Profonde mélancolie. Profond ſavoir. Profonde érudition. C'eſt un homme d'une profonde ſageſſe. Cela demande une profonde méditation. Il a une profonde connoiſſance de ces choſes-là. Profonde diſſimulation.)

On dit en matière de ſcience, qu'*Un homme eſt profond*, *qu'il a l'eſprit profond*, pour dire, qu'Il eſt d'une grande pénétration, d'une grande habileté ...) C'eſt un homme profond, d'un eſprit profond. Il a l'eſprit profond. Il eſt profond dans les Mathématiques, dans la Juriſprudence. Il eſt profond en toutes choſes.)

PROFONDÉMENT. adv. Bien avant, d'une manière profonde. Il ſe dit dans le propre & dans le figuré. (Creuſer la terre trop profondément. Un arbre profondément enraciné. Saluer profondément quelqu'un. Il a cela gravé profondément dans le cœur.) Méditer profondément ſur quelque choſe.

PROFONDEUR. ſ. f. L'étendue d'une choſe conſidérée depuis la ſuperficie juſqu'au fond. (La profondeur d'un précipice. La profondeur d'une rivière. La profondeur d'un abyme. La profondeur d'un puits.)

Les Géomètres appellent *Profondeur*, La dimenſion d'un corps conſidéré de haut en bas. (Il y a trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur.)

On dit figur. *La profondeur des jugemens de Dieu*, *la profondeur des myſtères*, pour dire, L'impénétrabilité, l'incompréhenſibilité des jugemens de Dieu, des myſtères, *La profondeur du ſavoir d'un homme*, pour dire, La grandeur de ſon ſavoir. Et, *La profondeur de ſon eſprit*, pour dire, L'étendue de ſon eſprit, ſa pénétration dans les ſciences.

Profondeur, ſignifie auſſi, Étendue en longueur. (Cette cour a tant de profondeur. Ce bâtiment a plus de profondeur que de largeur. Vingt toiſes de profondeur. Cette place a tant de toiſes de face, & tant de toiſes de profondeur.)

PROFONTIÉ. adj. m. Terme de Marine. Profond. Il ſe dit Des vaiſſeaux qui tirent beaucoup d'eau. (Vaiſſeau profontié.)

PROFUSION. ſ. f. Excès de libéralité ou de dépenſe. (Donner avec profuſion. Ce Prince fait de grandes profuſions. Dans ce feſtin il y avoit une profuſion inconcevable de toutes choſes. Tout y étoit en profuſion. Cela alloit juſqu'à la profuſion.)

On dit figur. (Donner des louanges avec profuſion.)

PROGRAMME. ſ. m. Placard qu'on affiche au coin des rues, ou qu'on diſtribue par les maiſons, pour inviter à quelque action publique. Il n'a guère d'uſage que dans les Colléges. (Il m'a apporté des programmes pour m'inviter à la harangue qu'il doit prononcer, &c.)

PROGRÈS. ſ. m. Il ſignifie proprement, Avancement, mouvement en avant. (Le progrès du Soleil dans l'Écliptique. Le progrès journalier du Soleil. Arrêter le progrès du feu, de l'incendie.)

Il ſe dit particulièrement D'une ſuite de conquêtes, d'une ſuite d'avantages remportés à la Guerre. (Ce Général a fait de grands progrès en peu de temps, & avec peu de troupes. Arrêter les progrès des ennemis.)

Il ſe dit auſſi De toute ſorte d'avancement, d'accroiſſement, d'augmentation en bien ou en mal. (Le commencement, le progrès & la fin d'une maladie. Empêcher les progrès d'une maladie. Les maux ont leur progrès. Faire du progrès dans les études, dans les ſciences. Faire du progrès dans les bonnes grâces d'un Prince, d'un grand Seigneur. Faire du progrès dans la vertu, dans la piété. La Religion Catholique a fait de grands progrès en ce pays là. Les arts, les ſciences ont fait depuis peu beaucoup de progrès. Les héréſies de Luther & de Calvin firent de grands progrès en peu de temps.)

On dit dans l'École, qu'*Il n'y a point de progrès à l'infini*, pour dire, qu'Il n'y a point de cauſe dont l'action puiſſe s'étendre à l'infini.

PROGRESSIF, IVE. adj. Il n'a guère d'uſage que dans le didactique, & en cette phraſe, (Le mouvement progreſſif des animaux,) qui ſign. Le mouvement des animaux en avant.

On le dit figur. Des planètes. (Le mouvement progreſſif du Soleil. Le mouvement progreſſif de Jupiter.)

PROGRESSION. ſ. f. Il n'a guère d'uſage que dans le didactique, & en cette phraſe, (Mouvement de progreſſion,) qui ſignifie auſſi, Mouvement en avant.

En termes de mathématique, on dit, que *Des grandeurs ſont en progreſſion*, Quand la première & la ſeconde, la ſeconde & la troiſième, &c. gardent toujours entr'elles le même rapport, ſoit arithmétique, ſoit géométrique. (Progreſſion arithmétique. Progreſſion géométrique. Progreſſion infinie.)

PROHIBER. v. a. Défendre, faire défenſe. Il n'a guère d'uſage qu'en ſtyle de Chancellerie ou de Palais. (Prohiber la traite des blés. Prohiber le port des armes. Cela eſt prohibé par les ordonnances, &c)

Prohibé, ée. participe. (Marchandiſes prohibées.)

On appelle *Degré prohibé*, Le degré de parenté où la Loi défend de ſe marier.

PROHIBITIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui défend. (Des Lois prohibitives.)

PROHIBITION. ſ. f. Terme des anciennes Ordonnances. Inhibition, défenſe, &c. (Nous faiſons très-expreſſe prohibition.)

PROIE. ſ. f. Ce que les animaux carnaſſiers raviſſent pour le manger. (Le lion ſe jeta ſur la proie. Le loup emporta ſa proie dans le bois)

Il ſe dit figurément Du butin qu'on fait à la guerre ou autrement. (Être ardent à la proie, âpre à la proie. Partager la proie.)

On appelle *Oiſeaux de proie*, Les oiſeaux qui donnent la chaſſe au gibier, & qui s'en nourriſſent.

On dit figur. *Etre en proie à ſes valets*, *à ſes domeſtiques*, pour dire, Être pillé par ſes valets, par ſes Domeſtiques.

On dit auſſi figurément, *Etre en proie à la médiſance*, *à la calomnie*, pour dire, Être déchiré par la médiſance, par la calomnie. Et, *Etre en proie à ſes paſſions*, *à ſa douleur*, *&c.* pour dire, Être abandonné à ſes paſſions, à ſa douleur. On dit dans le même ſens, (Se livrer en proie à ſes paſſions, à ſa douleur.)

PROJECTILE. ſ. m. Terme de Mécanique. On donne ce nom à tout corps peſant jeté en l'air, & abandonné enſuite à l'action de la peſanteur. (Les projectiles, abſtrac-

tion faite de la réſiſtance de l'air, doivent décrire une parabole.)

PROJECTION. ſ. f. Opération de Chimie, qui conſiſte à jeter par cuillerée dans un creuſet mis entre des charbons ardens, quelque matière en poudre qu'on veut calciner. On appelle *Poudre de projection*, Une poudre avec laquelle les Alchimiſtes prétendent changer les métaux en or.

On appelle en termes didactiques, *Mouvement de projection*, Le mouvement de ce qui eſt jeté en l'air, comme une pierre, une bombe. (La théorie du mouvement de projection a perfectionné l'art de jeter les bombes.)

On appelle auſſi en termes didactiques, *Projection de la ſphère*, La repréſentation de la ſphère ſur un plan, ou ſur toute autre ſurface. (Tous les cadrans au ſoleil ſont des projections de la ſphère du monde ſur un plan.)

PROJET. ſ. m. Deſſein, entrepriſe, arrangement des moyens, pour exécuter ce qu'on médite. (Un grand projet. Un beau projet. Un projet magnifique. De vains projets. Des projets inutiles. Former un projet. Faire des projets. Confondre, détruire les projets des ennemis. Il a vu avorter, échouer tous ſes projets. On a fait de grands projets de divertiſſemens pour l'hiver.)

PROJET, ſe dit auſſi De la première penſée de quelque choſe miſe par écrit. (Faire un projet d'articles pour un mariage. Dreſſer un projet de ligue offenſive, défenſive. Dreſſer un projet d'acte. Il m'a fait voir le projet de l'ouvrage qu'il veut donner au public. Ce n'eſt encore qu'un ſimple projet.)

PROJETER. v. a. Former le deſſein de.... (Projeter une entrepriſe. Dès qu'il a projeté une choſe, il l'exécute. Il vient à bout de tout ce qu'il projette. Il avoit projeté dans ſon eſprit de faire telle & telle choſe. Il projette un grand voyage. Il projette d'aller en Italie. Il projette un grand ouvrage. Il projette de grandes choſes, de faire de grandes choſes.)

PROJETER, ſig. auſſi, Tracer ſur un plan ou ſur une ſurface quelconque la ſphère ou tel autre corps, ſuivant certaines règles. (Projeter les cercles horaires avec l'équinoxial & les tropiques ſur un cadran.)

PROJETÉ, ÉE. participe.

PROLATION. ſ. f Terme de Muſique. Roulement, durée de chant que la voix fait ſur une ſyllabe par une ſuite de pluſieurs notes.

PROLEGOMÈNES. ſ. m. pl. Longue & ample préface qu'on met à la tête d'un livre, & qui contient les notions les plus néceſſaires à l'intelligence des matières qui y ſont traitées. Il n'eſt en uſage que dans le didactique. (Les prolégomènes de la Bible. Les prolégomènes de la Philoſophie.)

PROLEPSE. ſ. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on prévient & on réfute d'avance les objections que l'on pourroit eſſuyer.

PROLIFIQUE. adj. de t. g. Qui a la force, la vertu d'engendrer. Terme didactique qui n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, (Vertu prolifique.)

PROLIXE adj. de t. g. Trop étendu, trop long. Il ne ſe dit proprement que Des diſcours & des perſonnes par rapport aux diſcours. (Un diſcours prolixe. Un diſcours devient froid & languiſſant, quand il eſt prolixe. C'eſt un homme prolixe dans ſes diſcours. Il écrit purement, mais il eſt prolixe.)

PROLIXEMENT. adv. D'une manière prolixe, trop étendue. (Il écrit trop prolixement.)

PROLIXITÉ. ſ. f. Trop grande étendue dans le diſcours. (Il faut éviter la prolixité. Il écrit avec une prolixité ſi ennuyeuſe que...)

PROLOGUE. ſ. m. Préface, avant-propos. (Saint Jérôme dans ſes prologues ſur les livres de la Bible. Le prologue de la Loi Salique.) Dans cette acception il n'eſt en uſage qu'en parlant Des eſpèces de préfaces des Anciens, auxquelles ils avoient donné le nom de prologue.

Il ſe dit plus ordinairement d'Un ouvrage qui ſert de prélude à une pièce dramatique. (Les Anciens ne faiſoient guère de pieces de théâtre ſans prologue. En France, il n'y a plus guère que les Opéra où l'on mette des prologues.)

PROLONGATION. ſ. f. Le temps qu'on ajoute à la durée fixe de quelque choſe. (Après la prolongation de la trève. Il a obtenu une prolongation de ſix mois. Prolongation de terme.)

PROLONGER. v. a. Faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée. (Prolonger une affaire. Prolonger une trève. Prolonger les maux, les miſères de quelqu'un. Prolonger la guerre. Prolonger le terme d'un payement. Prolonger la vie. Prolonger les jours de quelqu'un.)

Il ſign. auſſi, Étendre, continuer. (Prolonger une ligne. Prolonger une avenue.)

En termes de Marine, *Prolonger un vaiſſeau*, C'eſt le faire avancer contre un autre, le mettre flanc à flanc, vergue à vergue.)

PROLONGÉ, ÉE. participe.

PROMENADE. ſ. f. Action de celui qui ſe promène. (Allons à la promenade. Il eſt allé à la promenade.)

Il ſignifie auſſi Le lieu où l'on ſe promène. (Il y a de belles promenades autour de ſa maiſon. La promenade n'eſt pas belle en cet endroit.)

On dit, *La promenade eſt belle aujourd'hui*, pour dire, qu'Il fait beau ſe promener, que le temps y eſt propre. (La promenade ne ſera pas belle ce ſoir.)

PROMENER, SE PROMENER. v. récip. Marcher, aller, ſoit à pied, ſoit à cheval, ſoit en carroſſe, &c. pour faire de l'exercice, ou pour ſe divertir. (Il ſe promène dans ſon jardin. Allons nous promener au cours. Ils ſe ſont allés promener en carroſſe. Se promener en bateau.)

On dit proverbialement à un homme, par mépris, (Allez-vous promener, je n'ai que faire de vous. C'eſt un ſot homme, qui s'aille promener. Je l'enverrai bien promener.)

PROMENER, eſt auſſi verbe actif, & ſign. Mener çà & là pour divertir. (Il a bien promené ces étrangers par la ville. Promener un enfant.)

On dit, *Promener un cheval*, pour dire, Le faire marcher doucement, ſoit en le tenant par la bride, ſoit quelquefois en montant deſſus. (Promener un cheval échauffé avant que de le mettre à l'écurie. Promener un cheval qui a les avives.)

On dit figur. (Promener ſon eſprit ſur divers objets. Promener ſes inquiétudes, ſes regards.)

PROMENÉ, ÉE. participe.

PROMENOIR. ſ. m. Lieu où l'on ſe promène. (Je ſai où ſont les beaux promenoirs.)

PROMESSE. ſ. f. Aſſurance qu'on donne de bouche ou par écrit, de faire ou de dire quelque choſe. (Promeſſe verbale. Promeſſe par écrit. Faire de grandes promeſſes, de magnifiques promeſſes. Fauſſer ſa promeſſe. N'ajoutez nulle foi à ſes promeſſes. Ce ſont des promeſſes trompeuſes. Il faut tenir ſa promeſſe. Garder ſa promeſſe. Satisfaire à ſa promeſſe. C'eſt aller contre votre promeſſe. Je vous ferai ſouvenir de votre promeſſe. Je vous ſomme de votre promeſſe. Violer ſa promeſſe. S'acquitter de ſa promeſſe. Me voilà quitte de ma promeſſe. Accomplir ſa promeſſe. Il lui a donné une reconnoiſſance portant promeſſe. J'ai tiré promeſſe de lui que... L'Écriture-Sainte dit, que Dieu eſt fidelle dans ſes promeſſes. Se ruiner en promeſſes.)

On appelle auſſi abſolument *Promeſſes*, Un billet ſous ſeing privé, par lequel on promet de payer quelque ſomme d'argent. (Promeſſe payable à volonté, payable en certain temps. Une promeſſe de mille écus. Il a de lui une promeſſe, mais non pas une obligation. Il eſt fondé en promeſſe. Faire reconnoître une promeſſe. Donner ſa promeſſe. Je vous en ferai ma promeſſe quand vous voudrez. Déchirer, lacérer une promeſſe. Retirer ſa promeſſe. En me rapportant ma promeſſe je vous payerai.)

On appelle *Promeſſe de mariage*, Un écrit par lequel on s'engage à épouſer une perſonne. (Il lui a fait une promeſſe de mariage.)

PROMETTEUR, EUSE. ſ. Qui promet légèrement, ou ſans intention de tenir ce qu'il promet. (C'eſt un grand prometteur. Vous êtes une belle prometteuſe. Vous êtes un beau prometteur.) Il ne ſe dit que dans le ſtyle familier.

PROMETTRE. v. a. (Il ſe conjugue comme *Mettre*.) Donner parole de quelque choſe, s'engager par parole ou par écrit à faire, à dire... (Il faut prendre garde à ce qu'on promet. Être exact à tenir ce qu'on a promis. Vous m'aviez promis de l'argent à Pâques. Je vous promets que j'y ferai tout mon poſſible, mais je ne vous promets pas d'y réuſſir. Promettre une fille en mariage. Ses parens l'ont promiſe en mariage à un tel. Il lui a promis fidélité. Ils ſe ſont promis fidélité l'un à l'autre.)

On dit prov. *Ce n'eſt pas tout de promettre, il faut tenir*, On dit auſſi, *Promettre & tenir ſont deux*: Et qu'*Il y a grande différence entre promettre & tenir*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de gens qui promettent & qui ne font pas ce qu'ils ont promis.

Promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c. Formule que les Notaires emploient à la fin de quelques actes.

On dit figurément d'Un jeune homme, qu'*Il promet beaucoup*, pour dire, qu'il donne de grandes eſpérances de lui, qu'il donne lieu de juger qu'il aura de l'eſprit, du mérite, du courage, &c (C'étoit un Prince qui promettoit beaucoup.)

On dit de même, en parlant Des fruits de la terre vers le printemps, qu'*Ils promettent beaucoup*, pour dire, que L'état où ils ſont alors, donne lieu d'eſpérer que la moiſſon, que la récolte, que les vendanges ſeront abondantes. (Les blés, les vignes promettent beaucoup. On dit dans le même ſens, Voici un commencement d'année qui promet beaucoup.)

On dit en parlant De la conſtitution de l'air, *Voilà un temps qui promet du chaud, du froid, de la pluie, &c.* pour dire, Voilà un temps qui donne lieu de croire

qu'il fera chaud, qu'il fera froid, qu'il pleuvra, &c. Et cela ne se dit également, soit qu'on désire, soit qu'on craigne que la chose arrive.

On dit, *L'Almanach nous promet de la pluie, du beau temps*, pour dire, L'Almanach prédit, assure que nous aurons de la pluie, du beau temps.

On dit prov. *Promettre monts & merveilles*, pour dire, Promettre toutes sortes de choses avantageuses. Et cela se dit ordinairement De ceux qui, pour engager quelqu'un à faire ce qu'ils souhaitent, ne font point de difficulté de lui promettre beaucoup plus qu'ils ne veulent, ou qu'ils ne peuvent tenir. On dit dans le même sens & prov. *Promettre plus de beurre que de pain*, pour dire, Promettre plus qu'on ne veut & qu'on ne peut tenir. On dit encore proverbialement, (Il se ruine à promettre, & s'enrichit à ne rien tenir.) On dit proverbialement & populairement, *C'est un homme qui ne vous promet pas poires molles*, pour dire, C'est un homme qui menace de vous faire bien du mal.

On dit aussi fam. *Il ne sera pas si méchant qu'il a promis à son Capitaine*, pour dire, On n'a rien à craindre des menaces qu'il a faites.

On dit, *Se promettre*, pour dire, Espérer. (Il se promet cela de votre bonté. Je m'étois promis qu'à ma considération... Il se promet d'y être bientôt. Je n'oserois me promettre que vous me ferez cet honneur.)

PROMIS, ISE. participe.

On appelle *La Terre promise*, La Terre de Chanaam que Dieu avoit promise à son peuple.

On dit proverbialement, *Chose promise, chose dûe*, pour dire, que Dès qu'on a promis quelque chose, on est obligé de faire ce qu'on a promis, de tenir sa parole.

PROMISSION, s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase de l'Écriture, (La Terre de promission,) qui signifie la même chose que *La Terre promise*, & veut dire, La Terre de Chanaam, que Dieu avoit promise au peuple Hébreu.

On dit d'Un pays fort abondant, fort fertile, que (C'est une terre de promission.)

PROMONTOIRE. sub. m. Cap, pointe de terre élevée & avancée dans la mer. (Les trois promontoires de Sicile. Le promontoire de Malée. Doubler un promontoire.) Il est à remarquer que ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant de la Géographie ancienne : dans la Géographie moderne, on dit *Cap*.

PROMOTEUR. s. m. Celui qui prend le soin principal d'une affaire. (Il n'est pas l'auteur, mais seulement le promoteur de cet établissement.)

Il se dit partic. De celui qui fait la fonction de Procureur d'Office dans une Juridiction Ecclésiastique. (Le Promoteur de l'Officialité. Il étoit Promoteur de l'Assemblée du Clergé en l'année....)

PROMOTION. s. f. Action par laquelle un Prince élève, ou bien un particulier est élevé à une Dignité. Ainsi ce mot se prend activement & passivement. Dans la signification active, il ne se dit que de plusieurs. (Le Pape a fait une promotion de quatre Cardinaux. Le Pape n'a point fait de promotion un tel jour, il n'a donné qu'un chapeau. Le Roi a fait une promotion de Chevalier de l'Ordre, d'Officiers généraux.) Dans le sens passif, il se dit également d'un seul ou de plusieurs. (Ces Cardinaux depuis leur promotion.... Cet Évêque, depuis sa promotion au Cardinalat...)

PROMOUVOIR. v. a. Avancer, élever à quelque Dignité. Il se dit principalement d'Un Ordre, d'une Dignité Ecclésiastique. (Il a été ordonné qu'il se feroit promouvoir aux Ordres. Il a été promu aux Ordres sacrés. Le Pape l'a promu à la dignité de Cardinal. Il a été promu à l'Épiscopat.)

On dit aussi, qu'(Un Prince a été promu à l'Empire, qu'un Magistrat a été promu à la dignité de Chancelier.) Il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, & dans les temps formés du participe.

PROMU, UE. participe.

PROMPT, OMPTE. (On ne prononce pas le second P dans ce mot ni dans ses dérivés.) Soudain, qui ne tarde pas long temps. Il est opposé à Lent. (Un prompt retour. Je vous souhaite un heureux voyage & un prompt retour. Rendre une prompte réponse. Avoir repartie prompte.)

On dit, *Avoir l'esprit prompt, avoir la conception vive & prompte*, pour dire, Avoir un esprit qui conçoit & qui comprend aisément.

On appelle *Vin prompt à boire*, Du vin qui se boit dans la primeur.

PROMPT, sign. Actif, diligent, qui ne perd point de temps à ce qu'il fait. (Il est prompt à servir ses amis. Il est prompt en tout ce qu'il fait.)

Il sig. aussi Colère. (Il a l'humeur prompte. Il est d'humeur prompte. Il est si prompt, que le moindre obstacle, la moindre contradiction le met en colère.)

PROMPT, se dit encore De ce qui se passe vîte, en un moment. (Prompt comme un éclair.)

PROMPTEMENT. adv. Avec diligence. (Allez-là promptement. Faites cela promptement. Ne vous faites pas attendre, revenez promptement.)

PROMPTITUDE. s. f. Diligence. (Il ne vous fera point attendre, il vous servira avec promptitude. Il exécute avec promptitude les choses qu'il promet. C'est une affaire qui demande de la promptitude.)

PROMPTITUDE, se prend aussi pour la qualité d'un homme brusque & prompt. (On ne peut le corriger de sa promptitude. Sa promptitude lui nuit.)

Il sign. aussi, Action de brusquerie, mouvement de colère subit & passager ; & dans cette acception, on l'emploie plus ordinairement au pluriel. (Ses promptitudes sont insupportables. Quand sa promptitude est passée.)

PROMULGATION. s. f. Publication des Lois, faite avec les formalités requises.

PROMULGUER. v. a. Publier une Loi avec les formalités requises. (On ne peut prétendre cause d'ignorance d'une Loi qui a été promulguée.)

PROMULGUÉ, ÉE. participe.

PRONATION. s. f. Terme didactique. On appelle *Mouvement de pronation*, Celui par lequel on tourne la main, de manière que la paume soit tournée vers la terre.

PRÔNE. s. m. Instruction chrétienne, que le Curé ou le Vicaire fait tous les Dimanches, dans la chaire, à la Messe paroissiale. (Faire le Prône. Faire un beau Prône. Assister au Prône. Le Curé ayant achevé son Prône. Les bans furent publiés au Prône.)

PRÔNE, se dit aussi d'une remontrance importune qu'une personne fait à une autre ; & en ce sens il n'a d'usage que dans le style familier. (Il lui a fait un beau prône. Je me moque de son prône.)

PRÔNER. v. a. Il n'est guère en usage que pour dire, Vanter, louer avec exagération. (Il prône cette action-là par tout comme la chose du monde la plus héroïque. Il le prône comme un homme extraordinaire.)

Il s'emploie aussi quelquefois pour dire, Faire de longs discours, d'ennuyeux récits. (Que nous prônez-vous là ? (En ce sens il est aussi neutre. (Il ne fait que prôner tout le long du jour. Il y a deux heures qu'il ne fait que prôner.)

PRÔNÉ, ÉE. participe.

PRÔNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui loue avec excès. (Il a ses prôneurs qui le font valoir.)

Il signifie aussi, Un grand parleur qui aime à faire des remontrances. (C'est un grand prôneur. C'est un prôneur perpétuel.)

PRONOM. s. m. Terme de Grammaire. Celle des parties d'Oraison qui se met à la place du nom sub. (Pronom personnel. Pronom personnel indéfini. Pronom possessif. Pronom démonstratif. Pronom relatif. *Moi, toi, il, lui, eux, &c.* sont des pronoms personnels.)

PRONOMINAL, ALE. adj. Qui appartient au pronom. *Verbe pronominal*, est le nom que quelques Grammairiens donnent à celui que nous appellons Réciproque.

PRONONCER. v. a. Proférer, articuler les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer les sons. (Il ne sauroit prononcer les R. Il y a des lettres, des syllabes plus difficiles à prononcer les unes que les autres.)

Il sign. aussi, Réciter. (Prononcer un discours, un sermon, une harangue. Prononcer de bonne grâce, de mauvaise grâce. Prononcer lentement, distinctement. La pièce étoit bien composée, mais elle fut mal prononcée.)

Il sign. encore, Déclarer avec autorité juridique. (Le Concile prononça anathème contre Arius. Prononcer un Arrêt, une Sentence, un Jugement.) Il se dit, lorsqu'un Magistrat qui préside dans une Juridiction, déclare publiquement ce qui a été jugé à la pluralité des voix. (Le Président ayant prononcé l'Arrêt. L'arrêt fut prononcé en robes rouges.)

On dit, qu'*Un Président prononce bien*, pour dire, qu'En prononçant, il résume avec beaucoup d'ordre & de netteté les différens chefs d'un Jugement.

On dit aussi, qu'*Un Greffier prononce un Arrêt à un criminel*, Lorsqu'il lui lit le Jugement qui a été rendu contre lui.

On dit figurément, qu'*Un homme a prononcé lui-même sa condamnation, sa sentence*, pour dire, qu'Il s'est condamné lui-même par ses paroles, par son propre témoignage.

On se sert aussi du mot de *Prononcer*, pour dire, Déclarer son sentiment sur quelque chose, décider, ordonner. (J'attends que vous ayez prononcé. Vous n'avez qu'à prononcer. Dès que vous aurez prononcé, on obéira.)

PRONONCÉ, ÉE participe.

Il s'emploie aussi au substantif dans cette phrase, (Le prononcé de l'Arrêt,) qui signifie, Ce qui a été prononcé par le Juge.

En termes de Peinture, & en parlant de

différentes parties d'une figure, on dit, que *Les muscles, les nerfs en sont bien prononcés*, pour dire, qu'Ils y sont bien représentés. Et, qu'*Ils sont trop réservés*, pour dire, qu'Ils sont trop fortement, trop durement marqués.

PRONONCIATION. s. f. Articulation, expression des lettres, des syllabes, des mots. (La prononciation des lettres. Cet enfant bégaye, il n'a pas la prononciation libre. Il a la prononciation embarrassée. Il manque dans la prononciation de certains mots. La prononciation de ces lettres-là est difficile.)

PRONONCIATION, signifie aussi la manière de prononcer. (Prononciation vicieuse. Prononciation locale.) Et cela regarde ordinairement l'accent.

Il signifie aussi La manière de réciter. (Il a la prononciation belle. La prononciation ajoute quelquefois une grande beauté, une grande force à la composition. La prononciation est une des principales parties de l'Orateur.)

Il se dit aussi d'Un Jugement qu'on prononce. (Après la prononciation de la Sentence, du Jugement, &c.)

PRONOSTIC. s. m. Jugement & conjecture de ce qui doit arriver. (Ce Médecin fait ordinairement des pronostics fort justes. Il y a peu de Médecins qui ayent le pronostic sûr. Son pronostic n'a pas été véritable. Il n'a pas réussi dans son pronostic. Il ne se trompe point dans ses pronostics. Les Politiques se trompent souvent dans leurs pronostics. Vous faites-là de malheureux pronostics.)

Il se dit aussi Des jugemens que les Astrologues tirent de l'inspection des signes célestes. (Les Astrologues ont fait de grands pronostics là-dessus.)

Il se prend quelquefois pour Les signes & les marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. (Ce fut un pronostic de ce qu'il devoit être un jour.)

PRONOSTIQUER. v. a. Faire un pronostic. (Il a pronostiqué tout ce que nous voyons. Dès que le Médecin le vit, il pronostiqua ce qui en est arrivé. Cet Astrologue n'a pas bien pronostiqué. Les Sages pronostiquent les événemens par la connoissance qu'ils ont de l'état des choses.)

PRONOSTIQUÉ, ÉE. participe.

PRONOSTIQUEUR. s. mas. Celui qui pronostique.

PROPAGANDE. s. f. On appelle ainsi la Congrégation *De propaganda fide*, établie à Rome pour les affaires qui regardent la propagation de la Foi. (La Propagande vient d'envoyer six Missionnaires à la Chine.)

PROPAGATEUR. s. m. Il se dit de ce qui opère la propagation de quelque chose, de quelque être.

PROPAGATION. s. f. Multiplication par voie de génération. (La propagation du genre humain. La propagation de l'espèce.)

On dit figurément, *La propagation de la Foi*, pour dire, L'extension, l'accroissement, le progrès, l'augmentation de la Foi dans les pays infidelles. (Il a fait de grandes choses pour la propagation de la Foi.)

PROPAGATION, se dit aussi en Physique De la lumière & du son. (Le tonnerre & l'éclair ne sont sensibles que par la propagation du bruit & de la lumière jusqu'à l'œil & à l'oreille.)

SE PROPAGER. v. réciproque. Terme de Physique. Il se dit principalement De la manière dont le son & la lumière se répandent. (La lumière se propage en ligne droite. Le son se propage en tout sens.)

PROPENSION. subst. f. Pente naturelle des corps pesans vers le centre de la terre. (Tous les corps pesans ont une propension naturelle à descendre.)

PROPENSION, signifie aussi figurém. Penchant, inclination de l'ame. (Propension au bien. Propension au mal.) On se sert plus communément des mots *Pente* & *Penchant*.

PROPHÈTE. s. m. Celui qui prédit l'avenir.

On appeloit proprement du nom de *Prophète*, parmi les Hébreux, Ceux qui par inspiration divine prédisoient l'avenir, ou révéloient quelque vérité cachée à la connoissance humaine.

On appelle David, *Le Prophète Roi*, *le Prophète Royal*. On appelle Isaïe, Jérémie, Ézéchiel & Daniel, *Les quatre grands Prophètes*. Et quant aux autres douze Prophètes dont on a les Prophéties dans l'Ancien Testament, on les appelle *Les douze petits Prophètes*.

On appeloit aussi parmi les Gentils, du nom de *Prophètes*, Certains Devins adonnés au culte des faux Dieux, & qui, par une permission de Dieu, ont quelquefois prédit la vérité. (Le Prophète Balaam avoit été appelé pour maudire le Peuple d'Israël, mais Dieu lui commanda de le bénir. Élie fit mourir les Prophètes de Baal. Les faux Prophètes.)

On appelle dans le discours ordinaire, *Faux Prophète*, Un homme qui se trompe dans les prédictions qu'il fait. Et, *Prophète de malheur*, Un homme qui ne prédit jamais que des choses désagréables.

On dit prov. que *Personne n'est Prophète en son pays*, pour dire, qu'Un homme de mérite est ordinairement moins considéré en son pays qu'ailleurs.

PROPHÉTESSE. s. f. Celle qui prédit l'avenir par inspiration divine. (Débora est appelée Prophétesse dans l'Ancien Testament. Anne la Prophétesse fut une des premières à reconnoître JESUS-CHRIST pour le Messie.)

PROPHÉTIE. s. f. Prédiction des choses futures par inspiration divine. (Le don de prophétie. L'accomplissement des prophéties. Expliquer les prophéties. Le sens de la prophétie. La prophétie d'Isaïe. La prophétie d'Ézéchiel.)

Il signifie aussi Les choses prophétisées. (La prophétie a été accomplie.)

Prophétie d'Isaïe, prophétie d'Ézéchiel, &c. signifie aussi Le recueil des prophéties faites par ces Prophètes.

PROPHÉTIQUE, adj. de t. g. Qui est de Prophète, qui tient du Prophète. (Discours prophétique. Esprit prophétique. Style prophétique.)

PROPHÉTIQUEMENT. adv. En Prophète. (Il a parlé prophétiquement.)

PROPHÉTISER. v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. (Les patriarches ont prophétisé la venue de JESUS-CHRIST.)

On s'en sert dans le discours familier, pour dire, Prévoir & prédire quelque chose. (Je vous avois bien prophétisé que cela arriveroit.)

PROPHÉTISÉ, ÉE. participe.

PROPHYLACTIQUE. s. f. Partie de la Médecine, qui traite de la manière de conserver la santé.

Il est aussi adjectif, & se dit Des remèdes qui entretiennent la santé, & la défendent de tout ce qui peut lui être nuisible.

PROPICE. adj. de t. g. Favorable. Il se dit proprement & principalement en parlant de Dieu & du Ciel, comme signifiant Dieu. (Dieu nous soit propice. Dieu soit propice à nos vœux. Se rendre le Ciel propice.)

On s'en sert aussi en parlant à des personnes fort élevées, pourvu que ce soit sur des choses graves & importantes pour celui qui parle. (Soyez-moi propice. Jetez sur moi un regard propice. Un œil propice.)

Il se dit par extension, en parlant Du temps, de l'occasion, & des autres choses de même nature, quand elles sont favorables. (Avoir l'occasion propice. Avoir le temps propice. Avoir la saison propice. Toutes choses lui ont été propices dans son entreprise.)

PROPITIATION. s. f. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Sacrifice de propitiation*, qui signifie, Un sacrifice offert à Dieu pour le rendre propice, & pour apaiser sa colère. (Le Sacrifice de la Messe est un Sacrifice de propitiation.)

PROPITIATOIRE. adj. de t. g. Qui a la vertu de rendre propice. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Sacrifice propitiatoire. Offrande propitiatoire.)

PROPITIATOIRE, est aussi subst. mas. Et on appelle ainsi dans l'Écriture-Sainte, Une table d'or très pur, qui étoit posée au-dessus de l'Arche, & couverte en partie des ailes des deux Chérubins qui étoient aux deux côtés de l'Arche. (Les Oracles que Dieu rendoit du propitiatoire.)

PROPOLIS. s. f. Espèce de cire rouge, dont les mouches à miel se servent pour boucher les fentes & les trous de leurs ruches. Elle est de quelque usage en Médecine.

PROPORTION. s. f. Convenance & rapport des parties entr'elles & avec leur tout. (Juste proportion. Il faut qu'il y ait une certaine proportion de tous les membres avec la tête. Les différentes proportions des ordres d'Architecture. Une colonne d'une belle proportion. Les proportions sont bien gardées dans ce bâtiment. Observer les proportions. Ce Peintre, ce Sculpteur entend bien les proportions.)

Il se dit aussi du rapport des grandeurs entr'elles. (Proportion arithmétique. Proportion géométrique. Proportion harmonique.)

On appelle *Compas de proportion*, Un instrument composé de deux règles plates, qui s'ouvrent & se ferment comme un compas, & qui sert à diverses opérations de Géométrie.

PROPORTION, se dit aussi de la convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres. (Quelle proportion y a-t-il de sa dépense avec son revenu ? Il n'y a nulle proportion des biens spirituels avec les biens temporels. Il n'y a nulle proportion entre les uns & les autres. Du fini à l'infini, il n'y a point de proportion.)

À PROPORTION. Façon de parler adverbiale. Par rapport. (Il ne dépense pas à proportion de son revenu. On le payera à proportion de ce qu'il aura fait.)

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Terme de Mathématique, qui se dit De toute quantité qui est en proportion avec d'autres quantités de même genre. Il s'emploie aussi au substantif dans cette phrase, (Les deux proportionnelles.)

PROPORTIONNELLEMENT. adv. Terme de Mathématique. Avec proportion. (Réduire proportionnellement un grand plan, un grand dessein, à un petit.)

PROPORTIONNÉMENT. adv. Par propor-

tion, avec proportion. (Il n'a pas été récompensé proportionnément à son mérite. Il leur a parlé proportionnément à leur capacité.)

PROPORTIONNER. v. a. Garder la proportion & la convenance nécessaire. (Proportionner sa dépense à son revenu. Proportionner ses desseins & ses entreprises à ses forces. Proportionner son discours à l'intelligence & à la capacité de son auditoire.)

PROPORTIONNÉ, ÉE. participe.

PROPOS. s. m. Discours, entretien. (Propos agréable. Propos fâcheux. Ils ont tenu d'étranges propos. Les propos de table. Mettre certains propos sur le tapis. Sur quel propos en étiez-vous? Vous tenez-là des propos un peu trop libres, un peu gaillards. Tenir des propos joyeux. Changeons de propos.)

On dit proverbialement, (Changement de propos réjouit l'homme.)

PROPOS, signifie aussi, Proposition faite sur quelque matière. (Jeter des propos d'accommodement.)

Il se prend encore pour Résolution déterminée. (Il vint là avec un ferme propos, avec un propos déterminé de contredire tout ce qu'on lui diroit. Faire un ferme propos de s'amender. Se confesser de ses péchés avec un ferme propos de n'y plus retomber.)

À PROPOS. Façon de parler adv. Convenablement au sujet, au lieu, au temps, aux personnes, &c. (Parler à propos. Cela est dit fort à propos. Vous venez à propos. Il arriva à propos. Nous avions besoin de vous, vous venez tout à propos, extrêmement à propos. Vous venez fort à propos pour nous éclaircir d'un doute.)

On dit dans un sens tout contraire, *Mal à propos* & *Hors de propos*. (Vous venez bien mal à propos. Il a parlé de cela hors de propos. Cela est hors de propos.)

À TORT ET MAL À PROPOS. Formule judiciaire dont on se sert en matière d'amende honorable ou de réparation d'honneur. (Il reconnut que c'étoit à tort & mal à propos qu'il avoit parlé de la sorte.)

À PROPOS, tient aussi quelquefois lieu d'adjectif, & signifie Convenable. Ainsi on dit, *On n'a pas jugé qu'il fût à propos*, ou absolument, *On n'a pas jugé à propos de faire telle chose*, pour dire, On n'a pas jugé qu'il fût juste & convenable de... (C'est un homme qui ne dit jamais rien de raisonnable, rien d'à propos. Il est à propos de faire cela. Il n'est pas à propos d'aller si vîte.)

À PROPOS, est aussi une manière de parler dont on se sert dans le discours familier, lorsqu'on vient à parler de quelque chose dont on se souvient subitement. (À propos, pendant qu'il m'en souvient. À propos, j'oubliai à vous dire l'autre jour...)

À PROPOS, est encore une façon de parler, dont on se sert lorsqu'à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque autre chose qui y a rapport. (À propos de ce que vous disiez. À propos de nouvelles. À propos d'un tel.)

En ce sens on dit aussi, *A propos*, sans y ajouter aucun régime. (À propos, vous parliez de nouvelles, il en est arrivé depuis peu.)

Et l'on dit dans un sens tout contraire, *A propos de rien*, pour dire, Sans aucun rapport à ce qui a précédé. (Il est venu nous dire cela à propos de rien. Il s'est fâché à propos de rien.)

On dit aussi proverbialement & popul. *A propos de bottes*, en parlant De tout discours & de toute action qui n'a aucune liaison, aucun rapport avec ce qui a été dit ou fait précédemment. (Il est venu me quereller à propos de bottes.)

À TOUT PROPOS. Façon de parler adverb. En toute occasion, à chaque instant. (Il parle de sa noblesse à tout propos. Il se met en colère à tout propos.)

DE PROPOS DÉLIBÉRÉ. Façon de parler adverbiale. Avec dessein, de dessein formé. (Il n'a point fait cela par hasard & sans y penser, mais de propos délibéré.)

PROPOSABLE. adj. de t. g. Qui peut être proposé. (Cette affaire, cette question n'est pas proposable.)

PROPOSANT. s. m. Jeune Théologien de la Religion prétendue Réformée, qui étudie pour être Pasteur.

PROPOSER. v. a. Mettre quelque chose en avant de vive voix ou par écrit, soit pour l'examiner, soit pour en délibérer. (Proposer un argument. Proposer son sentiment, son avis, son opinion. Il proposa son opinion en termes ambigus. Proposer une difficulté. Proposer une question. Proposer un problème. Proposer un accommodement. Proposer des conditions. Proposer une affaire. Proposer un mariage. On lui a proposé un parti pour sa fille.)

On dit, *Proposer un prix*, *une récompense*, pour dire, Offrir, promettre un prix, une récompense. (On a proposé aux Mathématiciens un prix pour celui qui trouvera les longitudes. On proposoit cent pistoles à celui qui monteroit le premier à la brèche.)

On dit, *Proposer une personne pour une charge*, *pour un emploi*, pour dire, Nommer une personne, comme capable de remplir une charge, un emploi. (On proposa plusieurs personnes pour cette ambassade.)

On dit aussi, (Proposer une personne pour un Évêché, pour un Benéfice consistorial.)

On dit, *Proposer un sujet*, pour dire, Donner un sujet, une matière à traiter. (Le sujet que l'Académie avoit proposé pour le prix de l'éloquence étoit...)

On dit, *Proposer quelqu'un pour modèle*, *pour exemple*, pour dire, Donner quelqu'un pour exemple, pour modèle. (On peut proposer ce Prince pour exemple à tous les Rois. Tous les Chrétiens doivent se proposer J. C. pour modèle.)

On dit, *Se proposer de faire quelque chose*, pour dire, Avoir dessein, former le dessein de faire quelque chose. (Il se propose de partir dans peu de jours. Il se propose de vivre désormais dans la retraite.)

On dit proverbialement, *L'homme propose & Dieu dispose*, pour dire, que Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; que souvent nos entreprises tournent au contraire de nos projets & de nos espérances.

PROPOSÉ, ÉE. participe.

PROPOSITION. s. f. Énonciation, discours qui affirme ou qui nie quelque chose sur quelque sujet que ce soit. (Proposition universelle. Proposition particulière. Proposition affirmative. Proposition négative. Proposition établie sur de faux principes. Proposition universellement reçue. Proposition fausse, erronée. Proposition sans fondement. Proposition insoutenable. Soutenir une proposition. Condamner une proposition. Censurer une proposition. Proposition en matière de foi. Proposition de foi. Cette proposition est vraie en un sens, & fausse en un autre. Avancer une proposition. Cette proposition-là est bien hardie. Cette proposition est contenue dans son livre en termes exprès.)

PROPOSITION, signifie aussi Une chose proposée, afin qu'on en délibère. (La proposition que vous me faites, me plaît fort. Je ne saurois accepter la proposition que vous me faites. Rejeter une proposition. Écouter une proposition. Recevoir une proposition. Proposition de paix. Proposition de mariage. Il se chargea de cette proposition, d'en faire la proposition.)

En Mathématique, *Proposition*, signifie également, Théorème & Problème. (Démontrer, résoudre une proposition.)

Dans l'ancienne Loi, on appeloit *Pains de proposition*, Les pains que l'on mettoit toutes les semaines sur la table, dans le Sanctuaire.

PROPRE. adj. de t. g. Qui appartient à quelqu'un à l'exclusion de tout autre. (C'est son propre fils. Je donnerois mon propre sang. C'est sa propre substance. Son propre bien y est demeuré. Ses propres amis étoient contre lui. Il n'entend pas ses propres affaires, ses propres intérêts. Je l'ai vu de mes propres yeux. Je l'ai entendu de mes propres oreilles. Je l'aime comme mon propre frère. Écrire de sa propre main. Donner quelque chose à quelqu'un en main propre. Être abandonné à sa propre conduite. Il a fait cela de son propre mouvement. Il en est tenu en son propre & privé nom. On ne peut être juge dans sa propre cause.) Dans toutes les phrases ci-dessus, *Propre* n'est employé que par énergie, & par une espèce de redondance.

On appelle *Amour propre*, L'amour qu'on a pour soi-même. Il se prend ordinairement en mauvaise part, pour Un amour déréglé, & pour une trop grande opinion de soi-même. (C'est un homme rempli d'amour propre.)

PROPRE, signifie aussi Même. (Il m'a dit cela en ces propres termes. Je vous rapporte les propres paroles dont il s'est servi. Vous êtes logé dans la propre maison où il logeoit. Vous êtes monté sur le propre cheval qu'il avoit accoutumé de monter.)

PROPRE, se dit en parlant de la signification qui appartient & qui convient particulièrement à chaque mot. (Ce mot dans sa propre signification ne veut dire autre chose, sinon... Il s'est servi du nom propre, du mot propre. Cette langue n'a point de mot propre, de terme propre pour signifier telle chose. Ce mot signifie telle chose dans le sens propre, & dans le sens figuré il en signifie une autre.) En ce sens, il est aussi substantif. Prendre un mot au propre.)

On appelle *Nom propre*, Le nom de famille, le nom qui distingue un homme des autres hommes.

PROPRE, signifie aussi, Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. (Cela lui seroit extrêmement propre. Cela est propre à toutes sortes de gens. Cela lui est plus propre qu'à un autre. Ce valet-là ne vous est pas propre. Cette charge ne lui est pas propre. Un habit qui n'est propre que pour les jours de cérémonie.)

PROPRE, signifie encore, Qui peut servir, qui est d'usage à certaines choses. (Ce bois est propre à bâtir. Ce moëllon est propre à faire des fondemens. Cette herbe est pro-

pre à faire un tel médicament. Ce remède est propre à telle chose.)

On dit, qu'*Un homme est propre à l'étude*, *propre à la guerre*, & *propre pour la guerre*, *pour l'étude*, pour dire, qu'Il a des talens pour réussir à l'étude, à la guerre.

PROPRE, signifie Net; & en ce sens il est opposé à Sale. (Cet homme, cette femme est très-propre, n'est pas propre.) Il signifie aussi, Bienséant, bien arrangé. (Ses habits sont toujours fort propres. Il est toujours fort propre dans ses habits, dans ses meubles, dans son équipage. Il est toujours propre & bien mis. Il est propre jusqu'à l'excès. Il est propre sans affectation. Un train propre. Il a des valets fort propres. De la vaisselle propre. Un ameublement fort propre. Une garniture très-propre.)

PROPRE, est quelquefois substantif, & signifie, La qualité particulière qui désigne un sujet, & qui le distingue de tous les autres. Ainsi on dit, que (Le propre des oiseaux c'est de voler. Le propre du chien est d'aboyer. Le propre du singe est de contrefaire.)

Il se dit aussi De ce qui convient particulièrement à chaque profession. (Le propre du courtisan est d'être souple & complaisant.)

PROPRE, se dit aussi Des biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession. (La Coutume de Paris ne permet de disposer par testament que du quint de ses propres. Cela lui tient lieu de propre. Les propres paternels & maternels. Les propres du côté du père, du côté de la mère.)

On appelle *Propres anciens*, Les biens immeubles qui étoient déjà des propres dans la main de celui à qui on succède. Et *Propre naissant*, Un bien immeuble qui faisoit partie des acquêts de celui dont on hérite.

On appelle aussi *Propres*, Les biens du mari ou de la femme qui n'entrent point en communauté. (Propre fictif. Cette femme demande le remplacement de ses propres, que son mari a aliénés.)

On dit, que *Les Religieux n'ont rien en propre*, pour dire, qu'Ils ne possèdent rien en particulier, & dont ils puissent disposer.

En matière d'Office Ecclésiastique, on appelle *Propre du temps*, Ce qui ne se dit qu'en certains temps de l'année; *Propre des Saints*, Ce qui ne se dit qu'en certaines fêtes: Et *Propre de certaines Eglises*, Ce qui ne se dit qu'en certains lieux.

PROPREMENT. adv. Précisément, exactement, selon l'exacte vérité. (C'est proprement ce que cela veut dire. Ce mot-là signifie proprement une telle chose.)

Proprement, en termes de Grammaire, signifie, Dans le sens propre, & il est opposé à *Figurément*.

On dit, qu'*Un homme parle proprement*, qu'*il s'explique proprement*, pour dire, qu'Il parle, qu'il s'exprime en termes propres & significatifs.

Quand un même terme s'étend à plusieurs choses, & convient encore particulièrement à une seule, on se sert du mot *Proprement*, pour désigner cette signification particulière. Ainsi on dit, *La Grèce proprement dite*, pour désigner l'Achaïe, le Péloponèse, &c. à la différence des autres pays que l'on comprend aussi sous le nom de *Grèce*, quand on le prend dans une signification plus étendue.

On disoit aussi dans l'ancienne Géographie, *L'Asie proprement dite*, *l'Afrique proprement dite*, pour désigner particulièrement deux Provinces d'Asie & d'Afrique, ainsi appelées, à la différence de toute l'Asie & de toute l'Afrique en général.

A proprement parler, *proprement parlant*. Façons de parler adverb. qui signifient, pour parler en termes précis & exacts. (À proprement parler, *ou* proprement parlant, c'est une friponnerie.)

PROPREMENT, signifie encore, Avec propreté. Ce Cuisinier accommode fort proprement à manger. Donner proprement à manger. On mange proprement chez lui.)

Il signifie aussi, Avec adresse, d'une manière agréable & convenable, avec grâce. (Il chante proprement. Elle danse proprement. Travailler proprement. S'habiller proprement. Être proprement meublé. Être mis proprement.)

PROPRET, ETTE. adj. Qui se met proprement & avec une sorte de recherche. (Une personne proprette. Un petit vieillard propret.) Il n'est que du style familier. Il se prend aussi substantivement. (C'est un propret.)

PROPRETÉ. s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté & d'ordure. (Tenir un appartement dans une grande propreté. La propreté du corps contribue à la santé.)

Il se dit aussi De la manière honnête, convenable & bienséante dans les habits, dans les meubles (Il est d'une grande propreté sur sa personne. C'est la propreté même. La propreté dans les meubles. La propreté dans les habits.)

On dit, qu'*Un homme est d'une grande propreté*, pour dire, qu'Il a grand soin que tout ce qui le regarde soit propre.

PROPRÉTEUR. s. m. Nom que les Romains donnèrent d'abord à ceux qui pendant un an avoient exercé la charge de Préteur, & dans la suite à ceux qui commandoient dans les Provinces avec l'autorité du Préteur.

PROPRIÉTAIRE. s. de t. g. Celui ou celle qui possède quelque chose en propriété. (Tous les propriétaires des maisons sont obligés aux grosses réparations. Cette maison appartient à plusieurs propriétaires. Le propriétaire & le locataire. Le propriétaire & l'usufruitier.)

PROPRIÉTÉ. s. f. Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. (Il jouit du revenu de cette maison, mais un autre en a la propriété. L'usufruit se réunit à la propriété par le décès de l'usufruitier. Contester la propriété d'un héritage. Ils ont un procès ensemble pour la propriété d'une telle terre, pour la propriété du fonds. Toute propriété est défendue à un Religieux.)

PROPRIÉTÉ, se dit aussi De la qualité & de la vertu particulière des plantes, des minéraux, & des autres choses naturelles. (La propriété naturelle des plantes. La propriété de l'aimant. Il connoît la propriété de tous les simples.)

PROPRIÉTÉ, se dit aussi De ce qui appartient essentiellement à une chose. (L'impénétrabilité est une propriété de la matière.)

PROPRIÉTÉ, se dit aussi De la propre signification, du propre sens. (Il entend parfaitement bien la propriété de chaque mot. La propriété des termes est exactement observée dans tout ce qu'il écrit.)

PRORATA. Terme pris du Latin, dont on ne se sert qu'en cette façon de parler adverbiale. *Au prorata*, pour dire, À proportion. (Les héritiers contribuent à cette dépense au prorata de leurs parts & portions.)

PROROGATION. s. f. Délai, remise. (On leur a accordé une nouvelle prorogation de tant de jours, de tant de mois.)

En parlant des affaires d'Angleterre, on appelle *Prorogation du Parlement*, L'ordre que le Roi donne d'interrompre les séances du Parlement, pour ne les recommencer qu'à un certain jour.

PROROGER. v. a. Prolonger le temps qui avoit été pris, qui avoit été donné pour quelque chose. (On a prorogé le délai qu'on lui avoit donné. Proroger le terme accordé pour l'exécution d'un traité. Proroger une dispense.)

En parlant des affaires d'Angleterre, on dit, *Proroger le Parlement*, pour dire, En remettre la séance, la tenue à un certain jour.

PROROGÉ, ÉE. participe.

PROSAÏQUE. adj. de t. g. Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part, & ne se dit que pour condamner dans la poësie, des expressions & un style qui tiennent trop de la prose. (Terme prosaïque. Façon de parler prosaïque. Style prosaïque. Les façons de parler purement prosaïques ne se peuvent souffrir dans la poësie.)

PROSATEUR. s. m. Auteur qui écrit principalement en prose.

PROSCÉNIUM. s. m. Terme d'antiquité. Mot dont on se sert pour désigner spécialement la partie des théâtres des Anciens où les Acteurs venoient jouer la pièce. Et Proscénium étoit un espace libre entre la scène proprement dite & l'orchestre : cet espace, par le moyen des décorations placées au-delà sur la scène même, représentoit une place publique, un simple carrefour ou un endroit champêtre, mais toujours un lieu à découvert. (Chez les Grecs, le Proscénium étoit plus élevé que chez les Romains. Le derrière du théâtre s'appeloit Parascénium.)

PROSCRIPTION. s. f. Condamnation à mort, soit par autorité légitime, soit par autorité usurpée, mais sans forme judiciaire, & qui peut être mise à exécution par quelque particulier que ce soit. (Les proscriptions du temps de Sylla & de Marius. Les proscriptions du temps du Triumvirat.)

PROSCRIRE. v. a. Condamner à mort par autorité légitime ou par autorité usurpée, mais sans forme judiciaire, & en publiant simplement par une affiche le nom de ceux qui sont condamnés. (Sylla proscrivit trois ou quatre mille citoyens Romains. Les Triumvirs proscrivirent tous leurs ennemis. En quelques États, on proscrit en mettant à prix la tête d'un criminel.) Et dans ce dernier exemple, le mot de *Proscrire*, n'exclut point la forme judiciaire. Son plus grand usage est en parlant d'Histoire Romaine.

PROSCRIRE, sign. aussi, Éloigner, chasser. (Cet homme est dangereux, il faut le proscrire de nos assemblées.)

Il se dit aussi au figuré, en parlant Des termes d'une langue. (Ce mot n'est pas François, il faut le proscrire. On l'a proscrit.)

PROSCRIT, ITE. participe. On l'emploie quelquefois substantiv. (Être du nombre des proscrits.)

Il se dit au figuré De ceux qui n'osent retourner en leur pays, à cause de quelque mauvaise affaire. (Ce sont de malheureux proscrits.)

PROSE. s. f. Discours qui n'est point assujetti à une certaine mesure, à un certain nombre de pieds & de syllabes. (Prose Grecque. Prose Latine. Prose Françoise. Le langage de la prose est plus simple & moins figuré que celui des vers. Écrire en prose. Il a traité le même sujet en vers & en prose. Il n'y a pas-là de poësie, ce n'est que de la prose rimée. Cet écolier a remporté le prix de prose dans sa classe.)

PROSE, se dit aussi d'Une sorte d'ouvrage latin en rimes, où, sans observer la quantité, on observe le nombre des syllabes. On chante à la Messe, immédiatement avant l'Évangile, quelques ouvrages de cette nature, dans les grandes solennités. (La prose du saint Sacrement. La prose des Morts.)

PROSÉLYTE. s. de t. g. Terme pris du grec, & qui sign. proprement, Étranger, mais qui se prend dans l'Écriture & chez les Écrivains Ecclésiastiques, pour un homme qui a passé du Paganisme à la Religion Judaïque. (Un nouveau prosélyte. Les Juifs & les Prosélytes.)

On appelle aussi *Prosélyte*, Un homme nouvellement converti à la Foi Catholique. (C'est un prosélyte. Faire des prosélytes.)

Il se dit par extension des Partisans qu'on gagne à une secte, à une opinion.

PROSODIE. s. f. Terme de Grammaire. Prononciation régulière des mots conformément à l'accent & à la quantité. (Il entend bien la prosodie.)

PROSODIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la prosodie. (Accent prosodique.)

PROSOPOPÉE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur introduit dans son discours une personne feinte, ou une chose inanimée qui fait parler ou agir. (Prosopopée directe. Prosopopée indirecte. Une belle prosopopée.)

PROSPECTUS. s. m. Mot emprunté du latin, & que l'usage a introduit dans la Librairie, pour sign. Un programme qui se publie quelquefois avant qu'un ouvrage paroisse, & dans lequel on donne une idée de l'ouvrage, on annonce le format, le caractère, la quantité de volumes, & les conditions de la souscription, s'il y en a.

PROSPÈRE. adj. de t. g. Favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise. (Le Ciel vous soit prospère. Il a eu les vents prospères. Les destins lui ont été prospères. Il a eu la fortune prospère. Toutes choses lui ont été prospères.) Il n'a plus guère d'usage que dans le style soutenu.

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, avoir la fortune favorable. (Dieu permet que les méchans prospèrent pour quelque temps. Il y a long-temps qu'il prospère. Il a fait une action trop noire, il ne prospérera pas.)

Il se dit aussi Des choses, & fig. Réussir, avoir un heureux succès. (Toutes choses lui ont prospéré. Les affaires prospèrent entre ses mains.)

PROSPÉRITÉ. s. f. Heureux état, heureuse situation, soit des affaires générales, soit des affaires particulières. (Grande prospérité. Longue prospérité. Prospérité continuelle. Prospérité de peu de durée. Il est maintenant dans une grande prospérité. Je vous souhaite toute sorte de prospérité. Les afflictions des gens de bien sont préférables à la prospérité des méchans. Il a eu un rayon de prospérité, une lueur de prospérité. On ne manque point d'amis dans la prospérité. Ne se laisser point enfler par la prospérité, ni abattre par l'adversité. La prospérité de l'État. La prospérité des affaires. La prospérité des armes. Prier Dieu pour la prospérité & pour la santé du Prince.)

Il se dit aussi au pluriel, pour dire, Événemens heureux. (Tant de prospérités qui lui sont arrivées.)

PROSTAPHÉRÈSE. s. f. Terme d'Astronomie ancienne. C'est la différence entre le lieu moyen d'une planète, & son lieu vrai.

PROSTATES. s. m. pl. Terme d'Anatomie. Corps glanduleux, situé à la racine de la verge.

PROSTERNATION. s. f. État de celui qui est prosterné.

PROSTERNEMENT. s. m. Action de se prosterner. (Les Orientaux témoignent leur respect par de fréquens prosternemens.)

PROSTERNER, SE PROSTERNER. v. réc. S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre. (Il se prosterna devant lui. Se prosterner la face contre terre. Se prosterner aux pieds des Autels. Se prosterner devant Dieu. Se prosterner devant le Saint Sacrement.)

PROSTERNÉ, ÉE. participe.

PROSTITUER. v. a. Livrer à l'impudicité d'autrui. Il se dit d'une personne qui, par autorité ou par persuasion, oblige ou engage une femme ou une fille à s'abandonner à l'impudicité. (Elle a prostitué ellemême sa fille. Elle l'a prostituée pour de l'argent.)

On dit aussi, qu'*Une femme, qu'une fille a prostitué son honneur*, pour dire, qu'Elle s'est livrée elle-même à l'impudicité. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel. (Elle s'est prostituée.)

On dit figurément, qu'*Un homme a prostitué son honneur*, pour dire, qu'Il s'est déshonoré par des actions indignes d'un homme d'honneur.

On dit à peu près dans le même sens, (Prostituer sa dignité, Prostituer la Magistrature.) Et l'on dit d'Un Juge corrompu, qu' (Il prostitue la Justice.)

On dit figurément, (Se prostituer à la faveur. Se prostituer à la fortune. Se prostituer aux passions d'autrui.)

PROSTITUÉ, ÉE. participe.

On dit d'Une femme ou d'une fille abandonnée à l'impudicité, que (C'est une prostituée.) Et alors ce mot devient substantif. (Dans l'Apocalypse, Rome païenne est appellée Babylone la grande prostituée.)

On dit d'Un homme dévoué aux volontés des favoris, que (C'est un homme prostitué à la faveur.) Et d'Un Auteur dévoué aux passions de ceux qui le font écrire, que (C'est une plume vénale & prostituée.)

PROSTITUTION. s. f. Abandonnement à l'impudicité. En ce sens, il ne se dit que Des femmes & des filles qui vivent dans cet abandonnement. (Elle a vécu dans une prostitution honteuse.)

Dans le langage de l'Écriture, la prostitution est quelquefois prise pour Abandonnement à l'Idolâtrie.

On dit figur. *La prostitution de la Justice, la prostitution des Lois*, pour dire, Le mauvais usage qu'un Juge corrompu fait des Lois & de la Justice, en les faisant servir à ses intérêts.

PROTASE. s. f. La partie d'un Poëme dramatique, qui contient l'exposition du sujet de la Pièce.

PROTE. s. m. Terme d'imprimerie. On appelle ainsi Celui qui, sous les ordres du maître, est chargé de la direction & de la conduite de tous les ouvrages, & de revoir & corriger les épreuves.

PROTECTEUR, TRICE. s. Défenseur, celui, celle qui protège. (Dieu sera notre protecteur. Avec un tel protecteur qu'avonsnous à craindre? Nous avons un puissant protecteur. Il est le protecteur des pauvres. Le protecteur des affligés. Les Rois sont les protecteurs des Lois, des Canons. Les protecteurs de l'Église. Les protecteurs des Autels. La sainte Vierge sera notre protectrice auprès de son Fils. Cette Princesse est sa protectrice. Parmi les Païens, Minerve étoit regardée comme la protectrice des Beaux Arts.)

PROTECTEUR, est aussi un titre. (Le Roi a bien voulu prendre le titre de Protecteur de l'Académie Françoise. Les Protecteurs des Académies d'Arles, de Soissons & de Marseille, sont pris du corps de l'Académie Françoise. Protecteur de l'Académie de Peinture.)

En parlant du Cardinal qui est chargé à Rome du soin des affaires consistoriales de France, on l'appelle *Protecteur des affaires de France*. Et de la même sorte on appelle *Protecteur des affaires d'Espagne*, & *Protecteur des affaires de Portugal*, Les Cardinaux chargés des affaires consistoriales de ces Royaumes.

Le même titre de *Protecteur* se donne aux Cardinaux qui sont particulièrement chargés du soin de protéger certains Ordres Religieux. (Un tel Cardinal est le Protecteur des Dominicains.) Il se donne pareillement en France aux Prélats & aux Magistrats qui sont chargés de protéger certaines Communautés ou Maisons Religieuses.

PROTECTION. s. f. Action de protéger. (La protection de Dieu. La protection du Ciel. Louis XIII a mis la France sous la protection particulière de la Vierge. C'est une puissante protection que la sienne. Prendre la protection des opprimés, de l'innocence, &c. Il ne faut point donner de protection au crime. Accorder sa protection à quelqu'un. Prendre quelqu'un sous sa protection, en sa protection. Rechercher la protection d'un grand Prince. Avoir recours à la protection d'un homme puissant. Sa protection ne vous manquera pas. Étendre sa protection sur tous les misérables. C'est un homme qui mérite protection, qui mérite votre protection, qui demande votre protection.)

PROTECTION, sign. aussi, Appui, secours. (Cet homme a de puissantes protections. Il n'a aucune protection. Il ne trouve aucune protection.)

Il se dit aussi quelquefois De l'emploi de Protecteur à Rome. (Le Roi a donné la protection de France à un tel Cardinal. Le Pape a donné la protection des Jacobins à un tel Cardinal.)

PROTÉE. s. m. Mot emprunté de la Mythologie. Qui change continuellement de forme. (Cet homme est un vrai protée.)

PROTÉGER. v. a. Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose. (Si Dieu nous protège, qu'avons-nous à craindre? Protéger les gens de bien contre les entreprises des méchans. Protéger la veuve & l'orphelin. Protéger les foibles. Protéger les opprimés. Il lui a promis de le protéger contre ses ennemis, de le protéger envers & contre tous. Protéger la bonne cause. Protéger la Justice. Protéger l'innocence.

Protéger la Religion. Protéger les Autels.)

Protégé, ée. participe.

Il se prend quelquefois substantivement. (Cet homme que vous voyez-là est un des protégés du Ministre. C'est son protégé)

PROTESTANT. s. m. Nom qui a été donné d'abord aux Luthériens, & qu'on a étendu depuis aux Calvinistes & à ceux de la Religion Anglicane. (Les Protestans d'Allemagne. Les opinions des Protestans. Les Protestans ne sont point d'accord entr'eux sur les principaux points de leur séparation d'avec l'Église Romaine.)

Il est aussi adj. Ainsi on dit, *La Religion Protestante*, pour dire, La secte des Protestans. (Tous les Princes Protestans. Les États Protestans. C'est une Ville Protestante.)

PROTESTANTISME. s. m. Terme dogmatique, qui signifie, La croyance des Églises Protestantes dans tous les points dans lesquels elle diffère de la foi de l'Église Catholique.

PROTESTATION. s. f. Témoignage public, déclaration publique que l'on fait de ses dispositions, de sa volonté. (Il a fait une protestation de sa fidélité au service du Roi.)

Il signifie aussi, Promesse, assurance positive. (Il lui a fait mille protestations d'amitié, de service, de fidélité, d'attachement inviolable.)

Il signifie aussi, Déclaration en forme juridique, par laquelle on proteste contre quelque chose. (Il a fait ses protestations devant & après. Faire sa protestation pardevant Notaire. Faire sa protestation contre un Arrêt, contre un acte.)

PROTESTER. v. a. Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. (Je vous le proteste sur mon honneur. Il proteste dans la préface qu'il n'a pas eu tels sentimens. Je vous proteste qu'il ne m'en a rien dit. Il lui protesta qu'il le serviroit en toutes rencontres. Il lui protesta de ne l'abandonner jamais.)

Il signifie aussi, Déclarer en forme juridique; & alors il est neutre. Ainsi on dit, *Protester contre une résolution*, *contre une délibération*, *&c.* pour dire, Déclarer qu'on tient pour nul ce qui a été résolu, délibéré, & que l'on se pourvoira contre. (Protester contre un acte qu'on va passer, ou qu'on a passé. Son mari l'obligea à signer, mais elle protesta devant & après. Il protesta contre.)

En termes de Palais, on dit, *Protester de violence*, pour dire, Déclarer que c'est par violence, par force, que l'on condescend à quelque chose. (Il leur remit entre les mains les papiers qu'ils demandoient, mais en même temps il protesta de violence.) On dit, *Protester de nullité*, *protester d'incompétence*, pour dire, Déclarer que l'on prétend qu'une procédure est nulle, ou que le Juge n'est pas compétent. Et, *Protester de tous dépens*, *dommages & intérêts*, pour dire, Déclarer que celui contre qui on plaide, sera tenu de tous les dépens, dommages & intérêts, & qu'on sera en droit de les répéter contre lui.

Protester, se dit aussi en matière de lettres de change, & signifie, Faire un protêt; c'est-à-dire, Faire un acte par lequel on déclare à celui sur qui la lettre de change est tirée, que faute de l'avoir acceptée ou payée dans le temps préfix, lui & son correspondant seront tenus de tous les préjudices qu'on en pourra recevoir. En ce sens il est actif. (Protester une lettre de change. Quand un Banquier manque à payer une lettre de change dans le terme prescrit, il faut la protester, on peut la faire protester. Protester un billet.)

Protesté, ée. participe.

PROTÊT. s. m. Terme de Banque. Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, on déclare que celui sur qui elle est tirée, & son correspondant, seront tenus de tous les préjudices qu'on en recevra. (Faire un protêt pardevant Notaire. Faire signifier un protêt.)

PROTOCANONIQUE. adj. de t. g. Il se dit Des livres sacrés, qui étoient reconnus pour tels avant même qu'on eût fait des Canons.

PROTOCOLE. s. m. Formulaire pour dresser des actes publics. (Le Protocole des Notaires, des Greffiers.)

On appelle aussi *Protocole*, chez les Secrétaires d'États, & chez les Secrétaires des grands Princes, Un formulaire contenant la manière dont les grands Princes traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. (Pour écrire à un tel Prince, il a consulté son Protocole.)

PROTONOTAIRE. s. m. Officier de la Cour de Rome, qui a un degré de prééminence sur tous les Notaires de la même Cour, & qui reçoit les actes des Consistoires publics, & les expédie en forme. (Le Collége des douze Protonotaires participans est le premier des Colléges des Prélats qui ne sont pas Évêques. Les charges des Protonotaires participans ont toujours été vénales jusqu'au temps du Pape Innocent XII. Les Protonotaires participans précèdent les Auditeurs de Rote.) En France, *Protonotaire* est une simple qualité que le Pape donne, & qui n'a aucune fonction.

PROTOSYNCELLE. s. m. Vicaire d'un Patriarche ou d'un Évêque de l'Église Grecque.

PROTOTYPE. s. m. Original, modèle, premier exemplaire. Il se dit particulièrement des choses qui se moulent ou qui se gravent; hors de-là, il n'est guère en usage qu'au figuré & en plaisanterie. (Prototype de sagesse. Prototype d'éloquence.)

PROTUBÉRANCE. s. f. Terme d'Anatomie. Avance, éminence. (Les protubérances du cerveau.)

PROTUTEUR. s. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, a néanmoins géré & administré les affaires d'un mineur. (Celui qui épouse une tutrice, devient protuteur.)

PROU. adv. Assez, beaucoup. Il est vieux, & n'a d'usage qu'en cette manière de parler familière, (Peu ou prou, ni peu ni prou.)

PROUE. s. f. La partie de l'avant d'un vaisseau, d'une galère, &c. (Aller de poupe à proue. La proue d'un vaisseau. La proue d'une galère. Un vaisseau qui a tant de pieds de poupe à proue.)

PROVÉDITEUR. s. m. C'est le nom que les Vénitiens donnent à certains Officiers publics, soit qu'ils commandent une flotte, soit qu'ils commandent dans des Provinces ou dans des Places, soit qu'ils soient chargés de quelque inspection particulière. (Provéditeur Général de la flotte. Provéditeur de Dalmatie. Provéditeur de Corfou. Provéditeur de la Santé.)

PROVENANT, ANTE. adj. Qui provient. (Tous les deniers provenans de la vente des meubles, ont été employés à cela. Les biens provenans de la succession ont été partagés entre les héritiers.)

PROVENDE. s. f. Provision de vivres.

PROVENIR. v. n. Procéder, dériver, émaner. (Sa disgrace provenoit de ce que... D'où croyez-vous que proviennent tant d'abus? Cette maladie provenoit d'un amas d'humeurs. Les enfans qui proviendront de ce mariage.)

Il signifie aussi, Revenir au profit, à l'utilité de quelqu'un, (Que proviendra-t-il au Roi de cette affaire? Il en pourra provenir tant.)

Provenu, ue. participe.

Pris substantiv. Il signifie Le profit qui provient d'une affaire. (Le provenu de cette affaire monte à tant.)

PROVERBE. s. m. Espèce de sentence, de maxime exprimée en peu de mots, & devenue commune & vulgaire. (La plupart des proverbes sont figurés. Les proverbes renferment beaucoup d'instructions utiles.)

On appelle *Proverbes de Salomon*, Les sentences, les paraboles, les maximes de Salomon, contenues dans le livre qui porte le titre de Proverbes.

Et on appelle *Jouer aux proverbes*, *jouer des proverbes*, Faire une espèce de comédie impromptu, qui renferme le sens d'un proverbe qu'on donne à deviner. (Ils ont joué des proverbes.)

PROVERBIAL, ALE. adj. Qui tient du proverbe. (La conversation familière souffre les façons de parler proverbiales.)

PROVERBIALEMENT. adverb. D'une manière proverbiale. (Parler proverbialement.)

PROUESSE. s. f. Action de preux, action de valeur. En ce sens il est vieux, & ne se dit que par plaisanterie. (Il conte volontiers ses prouesses.)

Il se dit aussi figurément & en plaisanterie, en parlant De certains excès, sur tout de débauche. (On vante vos prouesses. On parle fort de ses prouesses. Il a fait de grandes prouesses.)

PROVIDENCE. s. f. La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. (Le monde est gouverné par la Providence de Dieu. C'est un secret de la Providence divine. Se reposer sur la Providence. C'est un coup de la Providence. Il faut s'abandonner à la Providence. Il ne faut pas s'attendre de telle sorte à la Providence, qu'on ne fasse rien de son côté.)

PROVIGNER. v. a. Coucher en terre les brins d'un sep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'ils prennent racine, & qu'il s'en forme d'autres ceps. (Provigner une vigne pour la regarnir.)

Il est quelquefois neutre, & signifie, Multiplier. (Ce plant a beaucoup provigné cette année.)

Il se dit aussi figurément dans le même sens. (Cette famille a bien provigné. L'hérésie a beaucoup provigné. La foi catholique provigne beaucoup dans le Canada.) Il vieillit en ce sens.

Provigné, ée. participe.

PROVIN. s. m. Rejeton d'un sep de vigne provigné. (Voilà des provins qui viennent bien. Les provins ne rapportent pas la première année.)

PROVINCE. s. f. Étendue considérable de pays, qui fait partie d'un grand État, & dans laquelle sont comprises plusieurs villes, bourgs, villages, &c. pour l'ordinaire sous un même gouvernement. (Les Provinces du Royaume. Cet État est divisé en

plusieurs Provinces. Cette Province abonde en blé & en vin. Les Gouverneurs des Provinces. Les États de la Province. Les Députés de la Province. La Province députa au Roi. Les dix-sept Provinces des Pays-Bas.) On appelle *Les Provinces-Unies*, Les sept Provinces qui composent la République de Hollande.

On dit d'Un homme venu depuis peu de sa Province, qu'*Il a encore un air de Province*, pour dire, qu'Il n'a pas encore pris l'air du grand monde & de la Cour, qu'il retient quelque chose des manières de la Province. On dit dans le même sens, *Langage de province. Accent de province. Mot de province*. Et généralement, *Les Gens de Province*, par opposition aux Gens de la ville capitale & de la Cour. Les Romains disoient, *Réduire un État en Province*, pour dire, Assujettir un État aux Lois Romaines & à un Gouverneur Romain.

On appelle *Province ecclésiastique*, L'étendue de la Juridiction d'une Métropole. (Il y a dix-huit Provinces ecclésiastiques dans le Royaume.) En ce sens, on dit plus ordinairement, *Province*, absolument. (La Province de Lyon. La Province de Sens. La Province de Rheims. La Province de Paris, &c. Toute la Bourgogne est de la Province de Lyon. Toute la Bretagne est de la Province de Tours.)

Il se dit encore parmi les Religieux, en parlant De plusieurs Monastères soumis à la direction d'un même Supérieur, qu'on appelle *Provincial*. (La division des Provinces parmi les Religieux est une division arbitraire, qui bien souvent n'a aucun rapport avec celle qui regarde l'État politique ou l'État ecclésiastique, & qui est différente selon les divers Ordres Religieux. Les Cordeliers de la Province de France. Les Augustins de la Province d'Aquitaine.)

PROVINCIAL, ALE. adj. Qui est de Province. Il ne se dit guère qu'en parlant des personnes, ou des choses qui concernent les personnes. (Assemblée provinciale. Synode provincial. Concile provincial. Chapitre provincial.)

On dit, *Air provincial*, *manières provinciales*, par opposition à L'air & aux manières du grand monde & de la Cour.

On dit encore, *Langage*, *accent*, *style provincial*, pour dire, Un langage, un accent tel qu'ont accoutumé de l'avoir les gens qui ne sont point encore sortis de leur Province.

Provincial, ale, est aussi substantif; & alors il se dit presque toujours par mépris. (C'est un provincial, une provinciale.)

On appelle *Provincial*, parmi les Religieux, le Supérieur Général qui a inspection sur toutes les Maisons d'une Province de son Ordre. (Le Provincial, le Père Provincial des Jésuites de Champagne.)

PROVINCIALAT. s. m. Dignité de celui qui est Provincial d'un Ordre Religieux. Il sign. aussi, Le temps qu'un Religieux est Provincial. (Il a fait telle & telle chose pendant son Provincialat.)

PROVISEUR. s. m. Titre qu'on donne dans certains Collèges à celui qui y possède la première charge à laquelle les autres sont subordonnées. (Proviseur de Sorbonne. Proviseur du Collège d'Harcourt.)

PROVISION. s. f. Amas & fourniture des choses nécessaires ou utiles, soit pour la subsistance d'une maison, d'une ville, ou d'une Province, soit pour la défense d'une place de guerre, & que l'on consomme journellement. (Grande provision. Bonne provision. Provision de vin, de blé, de sel, &c. Il n'a besoin ni de vin ni de bois pour cette année, il en a sa provision. Dans les maisons bien réglées, on fait de bonne heure sa provision de bois, de vin. La place est munie de toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. Il a fait bonne provision de livres pour le temps qu'il doit passer à la campagne.)

En parlant des places de Guerre, on se sert plus ordinairement du terme de *Munitions de guerre & de bouche*.

On dit, *Faire ses provisions*, pour dire, Se pourvoir des choses nécessaires. (Il ne sera pas surpris, il a fait ses provisions.)

On appelle *Provisions de Carême*, Le beurre, l'huile, le poisson salé, les légumes, les fruits secs, & tout ce que l'on mange ordinairement en ce temps-là.

Provision, se dit figurément dans le style familier, en parlant des choses morales. (Ne cherchez pas à lui donner des ridicules, Il en a déjà sa bonne provision.)

Provision, se dit en termes de palais, En parlant De ce qui est adjugé préalablement à une Partie, en attendant le jugement définitif, & sans préjudice des droits réciproques au principal. (Il a été ordonné par provision qu'il jouiroit de la Terre, qu'il toucheroit la somme en donnant caution. On lui a adjugé une provision de mille livres. Provision alimentaire. Sentence de provision. Cet homme ayant été battu, outragé, a obtenu une provision de....)

On dit fig. *Faire quelque chose par provision*, pour dire, Faire quelque chose en attendant & préalablement.

On dit en termes de Palais, *Avoir provision de sa personne*, pour dire, Être mis hors de prison en attendant le jugement définitif.

Provision, en matière ecclésiastique, se dit Du droit de pourvoir à un Bénéfice. Et dans cette acception on dit, que (La nomination d'un Bénéfice appartient à un tel Patron, & que la provision en appartient à l'Ordinaire.)

Provisions, au pluriel, signifie, Les Lettres par lesquelles un Bénéfice ou un Office est conféré à quelqu'un. (Obtenir des provisions. Prendre des provisions, Il n'a pas encore ses provisions. Il attend ses provisions. Les provisions d'un Office expédiées, scellées à la grande Chancellerie. On lui a fait rapporter ses provisions. Faire insinuer, enregistrer ses provisions.)

Dans la même acception on dit, *Des lettres de provision*, au singulier. (Présenter ses lettres de provision.)

Il s'emploie aussi au singulier, en parlant des Bénéfices. (La provision est nulle & vicieuse. Un faux exposé rend la provision nulle.) Et en cette acception il signifie, L'acte du Supérieur qui a donné le titre.

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui se fait par provision, en attendant ce qui sera réglé définitivement. (Traité provisionnel. Partage provisionnel.)

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par provision. (Cela a été ordonné provisionnellement.)

PROVISOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais, qui se dit d'Un jugement rendu par provision. (Jugement provisoire. Sentence provisoire. Arrêt provisoire.)

On appelle *Main-levée provisoire*, La main-levée qui a été ordonnée en jugement par provision.

PROVISOIREMENT. adv. Par provision. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique. (Cela n'a été jugé que provisoirement.)

PROVOCATION. s. f. Action de provoquer. (Il a vomi sans aucune provocation. Provocation au sommeil, à l'incontinence.)

PROVOQUER. v. a. Inciter, exciter. (Provoquer au combat. Il l'a frappé, mais il y avoit été provoqué auparavant par beaucoup d'injures.)

On dit aussi, *Provoquer le sommeil*, pour dire, Causer, faciliter le sommeil, faire dormir. Et, *Provoquer le vomissement*, pour dire, Exciter à vomir. On dit aussi, *Provoquer à*, soit avec un nom, soit avec un verbe à l'infinitif. Ainsi on dit, (Un remède qui provoque à vomir, qui provoque au vomissement. Provoquer à la colère. Cela provoque au sommeil.)

Provoqué, ée. participe.

PROUVER. v. a Faire connoître la vérité de quelque chose par un raisonnement convaincant, ou par un témoignage incontestable, & par des pièces justificatives. (Prouver une proposition. Les premiers principes ne se prouvent point, ils se supposent. Prouver une majeure. Prouver une mineure. Prouver un fait. Prouver la vérité d'un fait. Prouver une chose en justice, la prouver par témoins irréprochables. On prouva, par bons témoins qu'il étoit alors chez lui. Le crime a été prouvé suffisamment. Il prouvoit cela par beaucoup de raisons, & par l'autorité de l'Écriture-Sainte. Les miracles prouvent la vérité de la Religion. On prouvera par ses lettres & par sa propre signature, qu'il étoit d'intelligence avec.... Ce que vous nous dites-là prouve qu'il est heureux, mais ne prouve pas qu'il soit honnête homme. Ce n'est pas tout que d'alléguer des faits, il faut les prouver.)

On dit communément, *Qui prouve trop ne prouve rien*, pour dire, que Souvent pour employer des preuves qui iroient trop loin, on rend la chose moins croyable.

Prouvé, ée. participe.

PROXÉNÈTE. s. m. Courtier, celui qui négocie un marché. Il ne s'emploie guère qu'en mauvaise part.

PROXIMITÉ. s. f. Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. (La proximité des lieux où l'on a souvent affaire, est d'une grande commodité. La proximité de leurs maisons leur donne lieu de se voir à toute heure.)

Proximité, se dit aussi De la parenté qui est entre deux personnes. (C'est la proximité du sang plutôt que l'amitié, qui les a unis dans un même intérêt. Il y a proximité de sang entr'eux. La proximité qui est entre nous. La proximité du degré.)

PRU

PRUDE. adj. de t. g. Qui affecte un air sage, réglé & circonspect dans ses mœurs, dans ses paroles, dans sa conduite. (C'est une femme qui a toujours été prude. Elle a toujours passé pour prude. Ce jeune homme a un air prude.)

Il est aussi substantif. (C'est une prude. Les prudes & les coquettes.) Il ne se dit guère que des femmes.

PRUDEMMENT. adverbe. Avec prudence. (Agir prudemment. Se conduire prudemment.)

PRUDENCE. s. f. Vertu qui fait connoître & pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie. (La prudence est une des quatre Vertus cardinales. Agir avec prudence. Se conduire avec prudence. La prudence doit être la règle de toutes les actions. Il n'y a pas de prudence à en user de la sorte. Il a bien manqué de prudence dans cette occasion. Se conduire selon les règles de la prudence humaine. Une prudence consommée. Ce Magistrat s'est conduit avec beaucoup de prudence. Ce Général a donné des marques d'une grande prudence dans tous les campemens qu'il a faits.)

Dans le style de l'Écriture-Sainte, on appelle *Prudence de la chair*, L'habileté dans la conduite, lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde, & qu'elle n'a point de rapport à celles du Ciel. On dit dans le même sens, *Prudence mondaine*, par opposion à *Prudence chrétienne*.

PRUDENT, ENTE. adj. Qui a de la prudence, qui est doué de prudence. (C'est un homme très-prudent, une femme très-prudente.)

Il se dit aussi de la conduite dans les affaire du monde, & des choses qui y ont rapport. (Il a tenu une conduite très-prudente dans cette affaire. Il fit une réponse très-prudente. Ce fut une action très-prudente que la sienne. Il fit une retraite fort prudente.)

PRUDERIE. s. f. Affectation de paroître sage, circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder la pudeur & la bienséance. (Elle affecte une certaine pruderie. Elle se pique de pruderie. C'est une pruderie hors de saison. Elle est d'une pruderie insupportable. Elle a un air de pruderie.) Il ne se dit qu'en parlant des femmes.

PRUD'HOMME. s. m. Vieux mot qui étoit autrefois en usage, pour signifier Un vaillant homme, un homme d'honneur & de probité; mais dont on ne se sert plus que dans certaines formules de Pratique, pour signifier Un homme expert & versé dans la connoissance de certaines choses. (L'Arrêt porte qu'on s'en rapportera au dire de prud'hommes, & gens à ce connoissans.)

PRUD'HOMMIE. s. f. Probité. (C'est un homme d'une grande prud'hommie. J'ai toujours eu bonne opinion de sa prud'hommie.) Il vieillit.

PRUNE. s. f. Fruit d'été qui est à noyau, & dont la chair est couverte d'une peau lisse & fleurie. Il y en a de diverses espèces. (Grosse prune. Bonne prune. Prune qui quitte le noyau. Prune impériale. Prune de damas. Prune Dauphine. Prune de perdrigon. Prune diaprée. Prune de Sainte Catherine. Prune de damas violet. Prune de damas blanc. Prune de damas noir. Prune de damas rouge. Prune de brignolle. Prune de la Reine-Claude. Prunes de mirabelle. Prunes sèches. Prunes confites.)

On dit proverbialement, *Ce n'est pas pour des prunes*, pour dire, Ce n'est pas pour peu de chose. Il est populaire. Et dans cette acception, en parlant De quelques personnes qui sont ensemble pour affaires, on dit proverbialement, qu'*Ils ne sont pas là pour des prunes*, Il n'a presque d'usage qu'avec la négative, ou dans une interrogation qui vaut une négative. (Suis-je donc venu pour des prunes?)

PRUNEAU. s. m. Prune sèche cuite au four ou au soleil. (Des pruneaux de Tours. Une boîte de pruneaux. Manger des pruneaux à la collation.)

On dit proverbialement, d'Une fille ou d'une femme qui a le teint extrêmement brun, que (C'est un petit pruneau, *ou* un pruneau relavé.)

PRUNELAIE. subst. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE. s. f. Sorte de petite prune sauvage qui vient sur un arbrisseau dans les haies. Ce fruit est aigrelet & styptique. On les emploie dans la dyssenterie. On appelle Du vin fort mauvais & fort âpre, *Du jus de prunelle*.

PRUNELLE. subst. f. L'ouverture qui paroît noire dans le milieu de l'œil, & par laquelle les rayons passent pour peindre les objets sur la rétine. (La prunelle de l'œil. Une taie qui couvre la prunelle de l'œil. La dilatation de la prunelle.)

On dit proverbialement, *Jouer de la prunelle*, pour dire, Jeter des œillades, faire quelque signe des yeux. Et cela se dit ordinairement en parlant Des signes qu'un homme ou une femme se font l'un à l'autre, quand ils sont d'intelligence.

On dit aussi proverbialement, *Conserver quelque chose comme la prunelle de l'œil*, pour dire, La conserver soigneusement, précieusement.

PRUNELLIER. s. m. L'arbrisseau qui porte les prunelles. L'eau distillée des fleurs de prunellier est recommandée dans la pleurésie & les oppressions de poitrine.

PRUNIER. s. m. L'arbre qui porte les prunes. (Prunier en plein vent. Prunier en espalier. Planter des pruniers.)

PRURIT. s. m. Terme didactique. Démangeaison vive, causée sur la superficie de la peau par des sérosités âcres. (Il a une gratelle qui lui cause un prurit continuel.)

P R Y

PRYTANÉE. s. m. Édifice public dans lequel s'assembloient les Prytanes, & qui servoit encore à d'autres usages civils & religieux. (La plupart des villes considérables de la Grèce avoient leur prytanée.)

PRYTANES. s. m. plur. Magistrats établis à Athènes pour les matières criminelles. Dans les Poëtes Grecs, le nom de Prytanes désigne quelquefois ceux qui s'élevoient au-dessus du commun par leur mérite, en quelque genre que ce fût.

P S A

PSALLETTE. s. f. Lieu où l'on élève & exerce des enfans de chœur.

PSALMISTE. s. m. Nom qui se donne particulièrement & par excellence à David, comme Auteur des pseaumes. (Le Psalmiste est plein de ces sortes d'expressions.) On disoit autrefois, *Le Psalmiste Royal*.

PSALMODIE. s. f. Manière de chanter ou de réciter à l'Église les Pseaumes & le reste de l'Office.

PSALMODIER. v. n. Réciter des pseaumes dans l'Église sans inflexion de voix, & toujours sur une même note. (Dans un tel Ordre les Religieux ne chantent point, ils ne font que psalmodier.)

PSALTÉRION. s. mas. Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes. (Jouer du psaltérion.)

PSAUTIER. s. mas. Recueil des pseaumes composés par David, ou qui lui sont attribués communément. (Savoir le pseautier par cœur.)

P S E

PSEAUME. s. m. Sorte de cantique sacré. Il ne se dit proprement que des cantiques composés par David, ou qui lui sont attribués communément. (Les pseaumes sont au nombre de cent cinquante. L'Église chante les pseaumes. Un Commentaire sur les pseaumes. Traduire les pseaumes. Paraphrase sur les pseaumes. Les pseaumes sont remplis de prophéties. Dans les pseaumes de David, JESUS-CHRIST parle souvent par la bouche du Prophète. Ce pseaume a une application naturelle à la Passion de JESUS-CHRIST. Les expressions des pseaumes sont grandes & magnifiques.)

On appelle *Les pseaumes de la pénitence*, ou *les pseaumes pénitentiaux*, & vulgairement, *Les sept pseaumes*, Sept pseaumes que l'Église a choisis pour servir de prières à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs péchés. (Dire les sept pseaumes. On lui a donné les sept pseaumes pour pénitence.)

PSEUDONYME. adj. Il se dit des Auteurs qui publient des Livres sous un faux nom. On le dit aussi de l'ouvrage.

P S O

PSORA. s. m. Terme de Médecine. Synonyme de *Gale*.

PSORIQUE. adj. de t. g. Qui est de la nature de la gale. (Virus psorique.)

P S Y

PSYCOLOGIE. s. f. Traité sur l'ame, science de l'ame.

PSYCHROMÈTRE. *Voyez* HYGROMÈTRE.

P T A

PTARMIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Synonyme de *Sternutatoire*. Il se dit des médicamens qui font éternuer.

P T Y

PTYALAGOGUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit des médicamens qui provoquent le flux de bouche ou de la salivation.

PTYALISME. subst. m. Synonyme de *Salivation*.

P U A

PUAMMENT. adv. Avec puanteur.

On dit figur. & familièrement, *Mentir puamment*, pour dire, Mentir grossièrement & impudemment.

PUANT, ANTE. adj. Qui sent mauvais, qui a une mauvaise odeur. (Pieds puants. Chair puante. Haleine puante.)

On appelle parmi les Chasseurs, *Bêtes puantes*, Certaines bêtes, comme les renards, les blaireaux, &c.

PUANT, est quelquefois substantif. (C'est un puant.)

PUANTEUR. s. f. Mauvaise odeur. (D'où vient cette puanteur? Quelle puanteur? On n'y sauroit habiter, à cause de la puanteur.)

P U B

PUBÈRE. adj. de t. g. Terme de Droit. Qui a atteint l'âge de puberté. (Un garçon est pubère à quatorze ans, & une fille à douze.)

PUBERTÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. L'âge auquel la Loi permet de se marier. (L'âge de puberté pour les garçons est à quatorze ans, & pour les filles à douze. Elle n'est pas encore dans l'âge de puberté. Quand il aura atteint l'âge de puberté.)

PUBIS. (L'os.) s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi un des trois os innominés; il est situé à la partie antérieure du bassin.

PUBLIC, IQUE. adj. Commun, qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. (L'intérêt public. L'auto-

rité publique. L'utilité publique. Le trésor public. Les revenus publics. Cela est contre le droit public. Il est de l'avantage public que cela soit. Il est du bien public. Toutes les révoltes sont ordinairement prétextées du bien public. La guerre civile sous Louis XI fut appelée la guerre du bien public. La voix publique est pour lui. Ceux qui ont été dans les emplois publics, dans les charges publiques. Place publique. Avoir soin des chemins publics. Administrer les revenus publics. Édifices publics.)

On appelle *Personnes publiques*, Les personnes qui sont revêtues de l'autorité publique, qui exercent quelque emploi, quelque Magistrature sous l'autorité du Prince. Et on appelle *Charges publiques*, Les impositions que tout le monde est obligé de payer pour subvenir aux dépenses & aux besoins de l'État.

On appelle *Femmes publiques*, Les filles & les femmes prostituées.

On appelle *Lieux publics*, Les lieux où tout le monde a droit d'aller, comme les Églises, les marchés, les foires, les promenades, &c.

PUBLIC, signifie aussi, Qui est manifeste, qui est connu de tout le monde, qui est répandu parmi le peuple. (C'est une nouvelle qui est déjà publique. C'est un bruit public. Cela est public par tout. Rendre une chose publique. On a fait des défenses publiques. Cela a été proclamé à cri public & à son de trompe. La chose n'est pas secrète, elle est publique, tout le monde la sait. Il fait profession publique d'être votre serviteur. Cela est de notoriété publique.)

PUBLIC, se prend aussi substantivement, & signifie, Tout le peuple en général. (Travailler pour le public. Servir le public. L'intérêt du public doit être préféré à celui des particuliers. Il s'agit du service du public. Il fut défrayé aux dépens du public. Il s'est répandu dans le public.... Que dit-on dans le public? Donner un ouvrage au public. Se sacrifier pour le public.)

EN PUBLIC. Façon de parler adverbiale, qui signifie, En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde. (Paroître en public. Se montrer en public. Parler en public.)

PUBLICAIN. s. m. Parmi les Romains, on appeloit ainsi Les Fermiers des deniers publics. (L'Ordre des Publicains.) Les gens de cette profession étoient odieux parmi les Juifs; & c'est pourquoi il est dit dans l'Évangile, (Il faut le traiter comme un païen & comme un Publicain.)

Aujourd'hui dans le style familier, on appelle *Publicains*, Les Traitans & les gens d'affaires: mais alors il se dit toujours en mauvaise part.

PUBLICATION. s. f. Action par laquelle on rend une chose publique & notoire. (La publication de la guerre. La publication de la paix. Depuis la publication d'un tel Edit. La publication des bans d'un mariage. La publication de l'Évangile.)

En parlant d'Un livre, on dit, qu'*On en a défendu la publication*, pour dire, qu'On en a défendu la vente. Il se dit presque toujours De ce qui se fait par autorité publique.

PUBLICISTE. s. m. Celui qui écrit ou qui fait des leçons sur le Droit public. (Il y a des grands Publicistes en Allemagne.)

PUBLICITÉ. s. f. Notoriété. (La publicité du crime le rend encore plus punissable.)

PUBLIER. v. a. Rendre public & notoire. (Publier un Édit. Publier une Ordonnance à son de trompe. Publier un manifeste. Publier des défenses. Publier la guerre. Publier la paix. L'Évangile a été publié par toute la terre. Tout ce que la renommée a publié des grandes actions de ce Prince, & encore au-dessous de la vérité. Publier les miséricordes de Dieu. C'est une chose que je lui avois dit en secret, & il l'est allé publier par tout. Il ne se laisse point de publier par tout les obligations qu'il vous a. Publier une nouvelle. Publier des bans.)

PUBLIÉ, ÉE. participe.

PUBLIQUEMENT. adv. En public, devant tout le monde. (C'est une chose qu'il a fait publiquement, il ne s'en est point caché. Je lui ai dit, je lui ai déclaré publiquement. Professer publiquement une doctrine dangereuse.)

PUC

PUCE. subst. f. Sorte d'insecte qui s'attache principalement sur la peau des hommes, des chiens, &c. (Un enfant tout mangé de puces. Un chien tout plein de puces, tout couvert de puces. Le saut d'une puce. Piqûre de puce. Morsures de puces.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qu'on menace de maltraiter, qu' (On lui secouera bien ses puces.)

On dit aussi proverb. qu'*Un homme a la puce à l'oreille*, pour dire, qu'Il est inquiet touchant le succès de quelque affaire. On dit dans le même sens, (Mettre la puce à l'oreille.)

PUCEAU. subst. m. Garçon qui n'a jamais connu de femme. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie.

PUCELAGE. s. m. L'état d'un homme qui n'a point connu de femme, & d'une femme qui n'a point connu d'homme. (Avoir encore son pucelage. Avoir perdu son pucelage.) Il est du style familier & un peu libre.

PUCELLE. s. f. Fille qui n'a point connu d'homme. (Une jeune pucelle.) Il est du style familier. (Jeanne d'Arc, qui délivra la ville d'Orléans assiégée par les Anglois, est appelée la pucelle d'Orléans.)

PUCELLE. subst. f. Poisson qui ressemble à l'alose, mais qui est moins grand & moins bon.

PUCERON. s. m. Sorte de vermine qui s'engendre dans quelques légumes & dans quelques arbustes. (Les pois & les chèvrefeuilles sont sujets aux pucerons.)

PUCHOT. s. m. Terme de Marine. *Voyez* TROMBE.

PUD

PUDEUR s. f. Honnête honte, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser l'honnêteté & la modestie. (Pudeur virginale. Des discours qui blessent la pudeur. C'est un reste de pudeur qui l'a retenu. C'est avoir perdu toute sorte de pudeur. C'est n'avoir aucune pudeur que de parler de la sorte. Rougir de pudeur. La pudeur fait ordinairement que l'on rougit. La pudeur paroît sur son visage.)

Il se dit aussi d'Une certaine timidité, d'une certaine retenue qu'on remarque en quelques personnes, lorsqu'elles paroissent en public, ou devant des gens à qui elles doivent du respect.

On dit, qu'*Il faut épargner*, qu'*il faut ménager la pudeur de ceux qui écoutent*, pour signifier, qu'Il faut prendre garde à ne rien dire qui soit contraire à la pudeur.

On dit aussi, qu'*Il faut épargner la pudeur de quelqu'un*, pour dire, qu'Il faut éviter de le faire rougir par des louanges données en face.

PUDIBOND, ONDE. adj Qui a une certaine pudeur naturelle. Il n'a guère d'usage qu'en quelques Phrases. (Un enfant pudibond. Avoir l'air pudibond.) Et il ne se dit que dans le style familier & par plaisanterie.

PUDICITÉ. s. f. Chasteté. (La pudicité est le principal ornement d'une femme.)

PUDIQUE. adj. de t. g. Chaste est modeste dans ses mœurs, dans les actions & dans les discours. (Le pudique Joseph. La pudique Lucrèce. Avoir les mœurs pudiques. Discours pudiques. Oreilles pudiques.) Il n'a guère d'usage que dans la Poësie & dans le style soutenu.

PUDIQUEMENT. adv. D'une manière pudique. (Les Chrétiens doivent vivre pudiquement, même dans le mariage. Un Orateur Chrétien, en parlant contre l'impudicité, doit s'exprimer pudiquement.)

PUE

PUER. v. n. Ce verbe n'a d'irrégulier que le singulier du présent de l'indicatif. *Je pus, tu pus, il put*. Sentir mauvais. Ce verbe n'a d'usage qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait & au futur de l'indicatif, & au futur du subjonctif. (Cette viande commence à puer. Ces perdrix puent. Cet homme put beaucoup. Son haleine put. Il puoit. Cela puera bientôt. Si vous gardiez cette viande plus long-temps, elle pueroit.)

On dit figur. & prover. d'Une homme qui sent fort mauvais, qu' (Il put comme un rat mort, comme un bouc, comme une charogne, comme la peste.)

Il se construit quelquefois à la manière des verbes actifs. Ainsi on dit, qu'*Un homme put le vin*, pour dire, qu'il sent extrêmement le vin. (Ses habits puent la vieille graisse.) On dit qu'*Une chose put le musc*, pour dire, qu'Elle a une odeur de musc excessive & incommode. La même chose se dit De toutes les bonnes odeurs, lorsqu'elles sont trop violentes.

On dit d'Un homme dégoûté de viande, de vin, &c. que (La viande lui put, que le vin lui put.) Et figur. dans le même sens, *Le jeu, la danse, la comédie lui puent*, pour dire, qu'Il est rebuté, qu'il est dégoûté de ces sortes de plaisirs.

On dit proverbialement, Quand on se trouve obligé de nommer quelque chose de puant ou de sale, (Paroles ne puent point.) Dans la même occasion, on dit aussi proverbialement au singulier, (Parole ne put point.)

PUÉRIL, ILE. adj. Qui appartient à l'âge qui suit l'enfance. Il n'a guère d'usage au propre que dans ces phrases, *Age puéril*, Qui se dit de l'âge qui suit immédiatement l'enfance; & *Civilité puérile*, Qui est le titre d'un vieux livre, fait pour apprendre aux enfans les devoirs de la civilité. On dit famil. & par plaisanterie, qu'*Un homme n'a pas lu la civilité puérile*, pour dire, qu'Il manque aux devoirs les plus communs de la civilité.

PUÉRIL, signifie par extension, Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions, & ce qui est frivole. Il ne se dit qu'en parlant d'une homme fait. (Ce discours est puéril. Ce qu'il dit là est puéril. Il a des manières puériles. Ce sont des excuses puériles. Un raisonnement puéril.)

PUÉRILEMENT. adv. D'une manière puérile. (C'est parler bien puérilement.)

PUÉRILITÉ. s. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions. Il ne se dit qu'en parlant D'un homme fait. (Il y a de la puérilité dans ce raisonnement, dans ce discours. Il ne dit que des puérilités. Il ne fait que des puérilités.)

PUG

PUGILAT. s. m. Combat à coups de poings, qui étoit en usage dans les anciens Gymnases. (Les bras des Athlètes étoient armés de cestes dans l'exercice du Pugilat.)

PUI

PUINE. s. m. Arbrisseau qui est censé mort bois.

PUÎNÉ, ÉE. adj. Cadet, qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs. (C'est mon frère puîné. C'est ma sœur puînée.)

Il est aussi substantif. (C'est mon puîné. Les puînés des Maisons souveraines se marient difficilement.) Dans la conversation on se sert plus ordinairement du mot de *Cadet*.

PUIS. adv. de temps. Ensuite. (Ils se proposent d'aller à Orléans, à Blois, puis à Tours. Un tel étoit placé le premier, puis un tel.)

On dit famil. par interrogation, *Et puis*? pour dire, Et bien, qu'en arrivera-t-il? que s'en suivra-t-il? que fera-t-on après? Ou, Qu'en arriva-t-il, que s'ensuivit-il?

PUISARD. s. mas. Espèce de puits pratiqué pour faire écouler les eaux. (On a fait des puisards au-devant de ce bâtiment. Pratiquer des puisards dans une cour. Le puisard d'une glacière. Le puisard d'une citerne.)

PUISER. v. a. Prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans une rivière, dans une fontaine, &c. (Puiser de l'eau à la rivière, dans la fontaine.)

Il s'emploie d'ordinaire absolument & sans régime. (Puiser à la rivière. Puiser au bassin de la fontaine, au courant de l'eau. Puiser à la source.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut point puiser aux ruisseaux quand on peut puiser à la source.* Et qu'*Il n'est rien de tel que de puiser à la source*, pour donner à entendre que Tant qu'on peut il faut essayer de remonter jusqu'à l'origine des choses pour en être bien instruit.

On dit figurément, qu'*Un homme a puisé dans la source, dans les sources*, pour dire, qu'Il a lu les Auteurs originaux sur les matières dont il traite.

PUISÉ, ÉE. participe.

PUISQUE. Conjonction servant à marquer la cause, le motif, la raison par laquelle on agit. (Il ne sert de rien de consulter, puisque c'est une chose résolue. Je le veux bien, puisque vous le voulez. Puisqu'ainsi est, j'en suis d'accord.) Quelquefois on sépare le *que* de *puis*. (Puis donc que vous le voulez.)

PUISSAMMENT. adv. Avec pouvoir, avec force, d'une manière puissante. (Ce Prince est en état de secourir puissamment ses alliés. (Il est puissamment établi. Solliciter puissamment pour quelqu'un. Agir puissamment dans une affaire.) Quelquefois il signifie, Beaucoup, extrêmement. (Il est puissamment riche.)

PUISSANCE. s. f. Pouvoir, autorité. (Puissance absolue, souveraine, tyrannique. (Pisistrate usurpa sur les Athéniens la puissance souveraine. Puissance légitime, indépendante, limitée, bornée, sans bornes. Puissance odieuse. C'est un homme qui s'est élevé à une grande puissance. Avoir quelque chose en sa puissance. S'il a envie de vous obliger, il en a la puissance.)

On dit, qu'*Un fils est en puissance de père & de mère*, pour dire, qu'Il ne peut disposer de rien sans le consentement de son père & de sa mère. Et, qu'*Une femme est en puissance de mari*, pour dire, qu'Elle ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari.

On appelle *Puissance paternelle*, L'autorité du père sur le fils, selon le Droit Romain. (La puissance paternelle a été longtemps si grande chez les Romains, qu'elle donnoit au père le droit de vie & de mort sur ses enfans.)

On appelle *Puissance du glaive*, L'autorité de condamner à mort, qui réside dans la personne du Souverain. (Dieu a donné aux Rois la puissance du glaive.)

On appelle *Puissance des clefs*, Le pouvoir de lier & de délier, donné par Jesus-Christ à son Église, en la personne de Saint Pierre & en celle de ses Apôtres.

On appelle *Puissance de fiefs*, Les différens droits qu'un Seigneur suzerain peut exercer sur ses vassaux en vertu de son fief. (Il a réuni cette terre à sa Seigneurie par puissance de fief.)

De notre pleine puissance. Formule dont le Roi se sert en certaines Lettres patentes. (De notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, avons ordonné...)

Puissance, se prend pour Domination, empire. (Cyrus soumit à sa puissance la plus grande partie de l'Asie. La puissance de ce Prince s'étend bien loin. Les Grecs furent soumis à la puissance des Romains. C'étoit une puissance formidable que celle des Romains.)

Puissance, se prend encore pour État souverain. (La République de Vénise est une puissance considérable en Italie. Toutes les Puissances de l'Europe sont entrées dans ce traité.)

Les États Généraux des Provinces-Unies prennent le titre de *Hautes Puissances*. Et les États particuliers de chacune des sept Provinces prennent le titre de *Nobles Puissances*.

Puissance, se dit aussi De ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. Et alors il se met toujours au pluriel. (Avoir accès auprès des Puissances. Il ne faut pas se brouiller avec les Puissances.)

Puissances, au pluriel, est le nom d'une des Hiérarchies des Anges. (Les Trônes, les Puissances, les Dominations.)

Puissances, en parlant de certains remèdes, se dit De la vertu qu'on leur attribue. (Le quinquina a la puissance de guérir la fièvre. L'aimant a la puissance d'attirer le fer. Le bézoard a une puissance singulière contre les venins. La puissance des simples est merveilleuse.) On dit plus communément, *La vertu*, *la propriété*.

Puissance, en termes de Philosophie, se dit quelquefois De ce qui est opposé à Acte, & qui peut se réduire en acte. Ainsi un gland est un chêne en puissance, parce qu'un gland peut devenir un chêne. (Réduire la puissance en acte.)

Puissance, en terme de Mécanique, signifie, Ce qui agit pour surmonter un poids. (Dans un moulin à eau, l'eau est la puissance. La main de l'homme qui élève le poids par le moyen d'un lévier est la puissance.)

Puissance, en Mathématique, signifie, Les différens degrés auxquels on élève une grandeur en la multipliant toujours par elle-même. (Quatre est la seconde puissance de deux, huit est la troisième, seize est la quatrième, &c.)

Puissance, signifie aussi Faculté. (Les puissances de l'ame. La mémoire, l'entendement, la volonté, sont les puissances de l'ame.)

Au Trictrac, on dit, *Prendre son coin par puissance*, pour dire, Diminuer un point sur chacun des deux dés que l'on a amenés, & par ce moyen prendre son coin. (On ne prend son coin par puissance, que lorsqu'on le prend le premier.

Toute-puissance. s. f. Puissance sans bornes. Il ne se dit que de Dieu. (Dieu a créé le monde, & le conserve par sa toute-puissance.)

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup de pouvoir. (Un puissant Prince. Avoir de puissans amis. Avoir de puissans protecteurs. C'est un puissant État. Un puissant Empire. Une puissante Ville. C'est une Maison qui est puissante dans la Province. Une famille puissante dans la robe.)

Il signifie aussi, Qui est capable de produire un effet considérable. (Cela lui a été d'un puissant secours. Il s'est servi d'un puissant remède. Il a allégué de puissantes raisons. Lever une puissante armée. Avoir une puissante flotte. Il est puissant en raisonnemens. L'Écriture Sainte, en parlant de Jesus-Christ, dit qu'il étoit puissant en œuvres & en paroles.)

Haut et puissant Seigneur, Haute et puissante Dame, Très-haut et très-puissant Seigneur, Très-haute et très-puissante Dame. Titres que l'on donne dans les actes & dans les monumens publics, aux grands Seigneurs, aux personnes d'une qualité relevée.

Très-haut et très puissant Prince, Très-haute et très-puissante Princesse. Titres qu'on donne dans les actes & dans les monumens publics aux Princes & aux Princesses.

Puissant, se dit quelquefois d'Un homme, pour signifier, Riche, extrêmement riche. (C'est le plus puissant Négociant de la ville, il a du bien de tout côté. Être puissant en fonds de terre, en argent comptant.)

Il signifie aussi, Robuste, & de taille grande, grosse, avantageuse. Alors on le joint ordinairement à quelque terme qui le détermine à la taille & à la force. (C'est un jeune homme fort & puissant.) On le dit de même en parlant d'Une femme qui est devenue trop grasse, qu'(Elle est devenue puissante.)

Puissant, s'emploie aussi au substantif, mais il n'a guère d'usage qu'en cette phrase du style de la Chaire, *Les Puissances du siècle*, pour dire, Les grands du siècle.

Tout-puissant, Toute-puissante. adj. Qui peut tout. (Dieu seul est tout-puissant.)

On dit par exagération, qu'*Un homme est tout-puissant*, pour dire, qu'Il a un très-grand pouvoir & un très-grand crédit. (Il est tout-puissant à la Cour. Il est tout-puissant auprès du Prince. Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel.)

Tout puissant, se dit aussi quelquefois au substantif; mais il ne se dit que de Dieu seul. (Le Tout-puissant. Le bras du Tout-puissant.)

PUITS. s. m. Trou profond, creusé de main d'homme, ordinairement revêtu de pierres en dedans, & fait exprès pour en tirer de l'eau. (Un puits fort profond, fort creux. Puits commun. Puits mitoyen. Le puits d'une basse cour, d'un jardin. La mardelle ou la margelle d'un puits. Une corde à puits. La corde du puits. Le bord d'un puits. Le rebord d'un puits. De l'eau de puits. Curer un puits. Cureur de puits. Le seau est tombé dans le puits, est demeuré dans le puits. Puits à roue. Puits à poulie. Puits à bras. Un puits creusé dans le roc.)

On appelle *Puits perdu*, Un puits dont le fond est de sable, où les eaux se perdent. (Les puisards sont des espèces de puits perdus.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut puiser tandis que la corde est au puits*, pour dire, qu'Il faut profiter de l'occasion.

On dit proverbialement & figurément, que *La vérité est au fond du puits*, pour dire, qu'En toutes choses on a beaucoup de peine à découvrir la vérité. (Démocrite disoit que la vérité étoit au fond d'un puits.)

On dit aussi proverbialement & figurément d'Un homme fort secret, que (Ce qu'on lui dit tombe dans un puits.) Et en ce sens-là on dit d'Un homme, *C'est un puits*, pour signifier, qu'Il est impossible de le faire parler sur les choses qu'il doit cacher.

On dit figurément & familièrement d'Un homme extrêmement savant, (C'est un puits de science.)

On appelle *Puits*, en termes de Guerre, Des trous creusés au-devant d'une circonvallation ou d'un autre retranchement, & que l'on recouvre ordinairement de branchages & de terre, pour y faire tomber la Cavalerie qui voudroit s'en approcher. (Les Espagnols avoient fait des puits tout au tour des lignes d'Arras.)

PUITS, se dit aussi d'Un creux très-profond en terre, qu'on fait dans un siége, pour découvrir & pour éventer les mines des assiégeans.

P U L

PULLULER. v. n. Multiplier en abondance, en peu de temps. Il se dit proprement Des plantes & des herbes qui multiplient en peu de temps. (Le chiendent pullule beaucoup. La fougère pullule extrêmement.) Il se dit aussi quelquefois Des insectes.

Il se dit figur. Des hérésies, des erreurs, & de toutes les opinions dangereuses qui se répandent facilement parmi les peuples. (Cette opinion, cette hérésie a pullulé en peu de temps.)

PULMONAIRE. adj. de t. g. Qui appartient au poumon. (Artère pulmonaire. Veine pulmonaire.) Il est aussi sub. & fig. Une plante propre aux maladies du poumon. (La pulmonaire.) On l'appelle aussi *Consoude*.

PULMONAIRE, pris substantivement, est encore une espèce de mousse qui s'attache sur les troncs des chênes ou des hêtres, & quelquefois sur les pierres. Celle de chêne est employée en Médecine comme rafraîchissante, dessicative, vulnéraire, astringente & utile dans les affections du poumon.

PULMONIE. s. f. Maladie du poumon. (Il est menacé de pulmonie.)

PULMONIQUE. adj. de t. g. Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectés. (Il est pulmonique. Un garçon pulmonique. Une fille pulmonique.)

Il est aussi substantif. (C'est un pulmonique. Les pulmoniques guérissent difficilement.)

PULPE. s. f. Terme de Botanique. Substance médullaire ou charnue des fruits.

PULSATIF, IVE. adj. Terme de Médecine, qui se dit d'un battement douloureux qui accompagne ordinairement les inflammations. (Douleur pulsative.)

PULSATION. s. f. Terme didactique, qui n'a guère d'usage que pour signifier Le battement du pouls. (Pulsation fréquente. Pulsation inégale. Son pouls fait tant de pulsations dans l'espace d'une demi-heure, d'un quart d'heure, &c.)

PULVÉRIN. s. m. Poudre à canon très-fine, & plus menue que la poudre ordinaire, dont on se sert pour amorcer les armes à feu. (Mettre du pulvérin dans le bassinet.)

PULVÉRIN, fig. aussi une espèce de poire où l'on met cette sorte de poudre.

PULVERISATION. s. f. Action de pulvériser, ou l'effet de cette action.

PULVÉRISER. v. a. Réduire en poudre. (Il a trouvé le secret de pulvériser les corps les plus solides & les plus compactes.)

PULVÉRISER, se dit fig. pour fig. Détruire entièrement. (Il a pulvérisé cet écrit. Cette objection a été pulvérisée.)

PULVÉRISÉ, ÉE. participe.

P U M

PUMICIN. s. m. Huile de Palme.

P U N

PUNAIS, AISE. adj. Qui rend par le nez une odeur infecte, & qui est presque privé du sentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. (On ne sauroit durer auprès de lui, il est punais. Il avoit épousé une femme punaise. Il ne sent point les odeurs, il faut qu'il soit punais.)

Il se prend aussi substantivement. (C'est un punais.)

PUNAISE. s. f. Sorte d'insecte & de vermine de figure plate, qui s'engendre ordinairement dans les bois de lit, & qui sent très-mauvais. (Un lit plein de punaises. Être mangé de punaises. De la drogue pour faire mourir les punaises. Rien n'est plus puant qu'une punaise écrasée. Il y a des punaises de bois.)

On dit proverbialement & populairement, *Avoir le ventre plat comme une punaise*, pour dire, Avoir le ventre vide. Et cela se dit d'Un homme qui a été longtemps sans manger.

PUNAISIE. s. f. Maladie du Punais.

PUNIR. v. a. Châtier, faire souffrir une peine à quelqu'un pour un crime, pour une faute. (On l'a puni selon ses mérites. Après ce qu'il a fait, on ne le sauroit trop punir. Punir rigoureusement. Punir sévèrement. Il faut punir les traîtres. On l'a puni de ses malversations. Il a été puni de ses crimes. Punir les méchans & récompenser les bons.)

On dit aussi, *Punir un crime*, *une faute*. (C'est un crime qu'on ne sauroit punir trop sévèrement. Punir les moindres fautes, jusqu'aux moindres fautes. Punir le vice, récompenser la vertu.)

PUNI, IE. participe.

PUNISSABLE. adj. de t. g. Qui mérite punition. (C'est un homme très-punissable. Rien n'est plus punissable qu'une pareille trahison. Crime punissable de mort.)

PUNITION. s. f. Châtiment, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute, pour quelque crime. (On lui ordonna pour punition... Une faute si légère ne méritoit pas une si grande punition. On doit proportionner la punition aux fautes, aux crimes. On a fait une punition exemplaire. Cela mérite une punition corporelle.)

On dit, qu'*Un malheur*, qu'*un accident est arrivé à un homme par punition de Dieu*, *par punition divine*, que *c'est une punition de Dieu*, pour dire, que C'est Dieu qui lui a envoyé cette disgrace pour le châtier, pour le corriger.

P U P

PUPILLAIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Qui appartient au pupille. (Deniers pupillaires. Intérêts pupillaires.)

En termes de Droit Romain, & dans les pays de Droit écrit, on appelle *Substitution pupillaire*, Celle dont le père grève son fils, pour ne durer que jusqu'à sa puberté.

PUPILLARITÉ. s. f. Terme de droit. Le temps qu'un enfant est pupille, & sous la conduite d'un tuteur, c'est-à dire, jusqu'à son émancipation, qui se peut faire à quatorze ans pour les garçons, & à douze ans pour les filles.

PUPILLE. s. Enfant en bas âge qui a perdu son père & sa mère, ou l'un des deux, & qui est sous la conduite d'un tuteur. (Il faut qu'un tuteur ait soin de la personne & des biens de son pupille.)

Il se dit quelquefois d'Un jeune enfant par relation à son Gouverneur. (Ce Gouverneur fait beaucoup d'honneur par l'éducation de son pupille.)

PUPITRE. s. m. Sorte de machine ou de meuble dont on se sert pour écrire plus commodément, ou pour poser des livres d'une certaine grandeur, dans une situation commode pour être lus. (Pupitre de table. Pupitre de bibliothèque. Pupitre d'Église. Pupitre tournant. Pupitre à mettre plusieurs livres.)

P U R

PUR, URE. adj. Qui est sans mélange, sans mixtion. (De l'or pur. De l'eau pure. Il rend le sang tout pur. Boire du vin pur. L'air est extrêmement pur en ce pays-là.)

En parlant de quelque drogue dangereuse à prendre, on dit, que *C'est du poison tout pur*, pour dire, que C'est véritablement du poison.

PUR, se dit aussi pour mieux marquer la vraie nature, l'essence des êtres dont on parle. (Les astres ne sont que pure matière. Suivant Descartes, les bêtes sont de pures machines. Les Anges sont de purs esprits.) Dans ces phrases l'adjectif se met ordinairement avant le substantif.

PUR, se dit encore Des choses morales, & se joint avec divers substantifs, tant en bien qu'en mal. (C'est la pure vérité. Il a agi en cela par bonté toute pure. C'est un pur motif de générosité qui le fait parler. Pure libéralité. Pur entêtement. Pure malice. Pure trahison. Pure sottise. Ce que vous dites là est une pure calomnie. Une pure hérésie. C'est le pur texte. C'est le texte tout pur.)

On dit aussi en termes de Pratique, *Obligation pure & simple*, *promesse pure & simple*, *main-levée pure & simple*, *démission pure & simple*, pour dire, Une obligation, une promesse, une main-levée, une démission sans aucune condition, sans aucune restriction ni réserve.

On dit, *En pure perte*, pour dire, Inutilement, vainement. (C'est en pure perte que vous l'exhortez, que vous lui donnez des conseils, il n'en profitera pas.) On le

dit aussi en parlant d'une perte qui n'est compensée par aucune utilité. (Cela tombe en pure perte pour lui.) Et l'on dit, *En pur don*, en parlant d'un don qui n'engage à quoi que ce soit, & qui est fait sans aucune condition.

PUR, se dit aussi Des choses morales, pour en marquer l'excellence. (C'est une vertu bien pure que la sienne. Avoir des intentions pures & droites. Une foi vive & pure. Il prêche une doctrine pure. Un cœur pur.)

PUR, se dit encore en matière de style, pour marquer la propriété des termes & la régularité de la construction. (Style pur. Élocution pure. Diction pure. Une latinité bien pure.)

PUR, fig. aussi, Sans tache, sans souillure. (Victime pure.)

PUR, fig. aussi Chaste. (Vierge très-pure. Elle s'est toujours conservée pure.)

PUR, en termes de Blason, se dit Des armoiries qui ne consistent qu'en seul émail du champ de l'écu, sans aucune pièce héraldique. (Il porte d'argent pur, de gueules pur. On dit aussi *Plein*, dans le même sens.)

À PUR ET À PLEIN. Façon de parler adverbiale, pour dire, Entièrement & sans aucune condition, sans aucune réserve. (Il a été absous à pur & à plein.)

PURÉE. s. f. Le suc tiré des pois ou autres légumes de cette espèce, cuits dans de l'eau. (Purée claire. Purée épaisse. Purée de pois. Purée de lentilles. Potage à la purée.) On appelle aussi *Purée*, Un potage à la purée.

PUREMENT. adv. Il a différentes significations, selon les différentes phrases où il est employé. Ainsi on dit, *Vivre purement*, pour dire, Vivre d'une manière pure & innocente, *Ecrire purement*, pour dire, Écrire avec une grande pureté de style. Et l'on dit, qu'*Un homme a fait une chose purement par plaisir*, pour dire, Par pur plaisir & sans autre vue que de se divertir, seulement pour se divertir.

On dit, *Purement & simplement*, pour dire, Uniquement, sans réserve & sans condition.

PURETÉ. s. fém. Qualité par laquelle une chose est pure & sans mélange. (Par le moyen du feu, on porte les métaux au plus haut degré de pureté où ils puissent aller. La pureté de l'air. La pureté des eaux contribue beaucoup à la santé.)

On appelle *Pureté de diction*, L'exactitude dans le choix des termes & des phrases propres. Et *Pureté de style*, L'exactitude dans l'emploi & dans l'arrangement de ces mêmes termes & de ces mêmes phrases.

On dit d'une façon de parler impropre, qu'Elle est contre la pureté de la langue, contre la pureté du langage.

PURETÉ, se dit aussi des choses morales, & signifie, Innocence, droiture, intégrité. (La pureté de ses mœurs. La pureté de ses intentions.) On dit encore *Pureté de foi*, *pureté de doctrine*.

PURETÉ. Quand ce terme est employé absolument, il sig. plus particulièrem. Chasteté. (Les péchés contre la pureté. La pureté du cœur & de l'esprit. La pureté de l'ame. Pureté angélique. Pureté virginale. Ne rien souffrir qui blesse la pureté, qui soit contre la pureté. Conserver la pureté, sa pureté. La pureté de la sainte Vierge.)

PURGATIF, IVE. adj. Qui a la faculté de purger. (Remède purgatif. Tisane purgative. Cette herbe a une vertu purgative. Drogue purgative. Médicamens purgatifs.)

En style de spiritualité, on appelle *La vie purgative*, Cette manière de vivre qui tend à purger l'ame des mauvaises habitudes. (On considère trois états différens dans la vie dévote; la vie purgative, l'illuminative & l'unitive.)

PURGATIF, est aussi subst. (L'antimoine est un violent purgatif. Servez-vous d'un tel purgatif. Donnez un tel purgatif fort doux. La plupart des purgatifs sont des espèces de poisons.)

PURGATION. s. f. Évacuation par le moyen d'un remède qui purge. (Il se porte beaucoup mieux depuis sa purgation. La purgation est nécessaire aux personnes replètes.)

Il sig. plus ordinairement, Le remède que l'on prend pour se purger. (On lui a donné une purgation fort douce. Il prendra demain une petite purgation. Cette purgation a produit un grand effet.)

On appelle *Purgations* au pluriel, L'évacuation de sang que les femmes ont ordinairement tous les mois jusqu'à un certain âge.

PURGATION CANONIQUE. Terme de l'ancienne Jurisprudence canonique. Action par laquelle un accusé se justifie devant le Juge Ecclésiastique, selon les formes prescrites par les Canons.

PURGATION DES PASSIONS. Terme de l'art poëtique. Destruction ou modération des passions, à laquelle Aristote & ses Sectateurs prétendent que doit tendre le poëme dramatique.

PURGATOIRE. s. m. Lieu où les ames de ceux qui meurent en grâce, vont expier les péchés dont ils n'ont pas fait une pénitence suffisante en ce monde. (Prier pour les ames du Purgatoire. Délivrer une ame du Purgatoire. Le feu du Purgatoire.)

On dit figurém. *Faire son purgatoire en ce monde*, pour dire, Avoir beaucoup à souffrir.

PURGER. v. a. Purifier, nettoyer, ôter ce qu'il y a de grossier, d'impur, de superflu, de malfaisant dans le corps, par des remèdes pris ordinairement par la bouche. (Purger un malade. Cette drogue purge le bas ventre, le cerveau. Purger quelqu'un avec du séné, de la casse, de la manne, &c. Dans certaines maladies, il faut moins purger que saigner. Ce médicament purge trop.) On dit aussi, *Cette drogue purge la bile*, pour dire, Chasse la bile.

On dit, qu'*Un Médecin a purgé un malade*, pour dire, qu'il lui a fait prendre une médecine, une purgation. Et, qu'*Un homme s'est purgé*, pour dire, qu'il a pris une purgation. (Ce malade a été saigné & purgé.)

On dit, *Purger l'Etat de voleurs, vagabonds, &c. Purger sa maison de fripons*, pour dire, Chasser les voleurs, les vagabonds d'un État, les valets fripons d'une maison.

On dit, *Purger son bien de dettes*, pour dire, Acquitter toutes ses dettes, en sorte que ce qui reste de bien soit net & liquide.

On dit en termes de Palais, qu'*Un décret purge toute sorte d'hypothèques*, pour dire, que Quand le décret est scellé, les hypothèques qui n'y ont pas été comprises, sont de nul effet.

On dit en matière criminelle, *Purger la contumace*: Et cela se dit d'Un homme qui, après avoir été condamné par contumace, se constitue prisonnier pour se justifier.

On dit, *Purger la mémoire d'un mort*, pour dire, Le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avoit été condamné.

On dit, *Se purger d'une accusation, se purger d'un crime*, pour dire, Faire connoître qu'on est innocent. *Se purger par serment*, pour dire, Se justifier devant les Juges, en jurant qu'on est innocent. Et, *Purger sa conscience*, pour dire, Ne rien souffrir sur sa conscience qu'on se puisse reprocher.

On dit aussi, *Purger son esprit de toute sorte d'erreurs, de préjugés*, pour dire, Se défaire de toute sorte d'erreurs, de préjugés.

PURGER LES PASSIONS. Terme de l'art poëtique, pour dire, Détruire, modérer les passions. (Aristote & ses Sectateurs prétendent que l'effet du poëme dramatique doit être de purger les passions.)

PURGÉ, ÉE. participe.

PURIFICATION. s. f. Action de purifier. En parlant des métaux, il se dit de l'action par laquelle on ôte ce qui s'y trouve d'impur & d'étranger. (Cela sert à la purification des métaux.) On dit de même, *La purification du sang*, en parlant De l'action de purifier le sang. (Cette infusion est propre pour la purification du sang.)

PURIFICATION, est aussi L'action que le Prêtre fait à la Messe, lorsqu'après avoir pris le précieux sang de Notre-Seigneur, immédiatement avant l'ablution, il prend du vin dans le calice. (La Messe étoit presque dite, le Prêtre en étoit à la purification.)

PURIFICATION, se dit encore des cérémonies par lesquelles on se purifioit dans la Loi de Moyse. On les appeloit *Purifications légales*.

PURIFICATION, se dit particul. d'Une fête que l'Église célèbre en l'honneur de la Ste. Vierge, & en mémoire de ce qu'elle se soumit comme les autres femmes à la cérémonie légale de la Purification, après ses couches. (La Purification de la Ste. Vierge. La fête de la Purification. Après la Purification.) On appelle vulgairement cette fête, *La Chandeleur*.

PURIFICATOIRE. s. m. Linge dont les Prêtres se servent à l'Autel pour essuyer le calice après la Communion.

PURIFIER. v. a. Rendre pur, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier & d'étranger. (Purifier l'air. Purifier l'eau. Purifier les métaux. Cela purifie le sang. Le feu purifie l'air.)

On dit aussi, *Purifier le cœur, purifier les intentions*, pour dire, En retrancher tout ce qu'il peut y avoir de contraire à la vertu, à l'innocence & à la droiture.

Les Orateurs Chrétiens disent quelquefois, en s'adressant à Dieu, *Seigneur daignez purifier mes lèvres*, pour dire, Faites en sorte que mes discours soient purs & salutaires.

On dit, *Purifier la langue, purifier le style*, pour dire, En ôter les défauts.

SE PURIFIER, est aussi réciproque, & sign. Devenir pur. (L'air se purifie par le feu, par le grand vent. Le sang se purifie par un bon régime.)

On disoit en parlant Des cérémonies de la Loi Judaïque, *Se purifier*, pour dire, Faire ce qui étoit ordonné pour les purifi-

cations légales. (Les femmes étoient obligées d'aller se purifier au Temple après leurs couches.)

On dit aussi figur. que *Le cœur*, que *les mœurs*, que *le style se purifient*, pour dire, que Le cœur, les mœurs, le style deviennent plus purs qu'ils n'étoient.

PURIFIÉ, ÉE. participe.

PURISME. s. m. Défaut de celui qui affecte trop la pureté du langage. (Cet Auteur donne un peu dans le purisme.)

PURISTE. s. m. Celui qui affecte la pureté du langage, & qui s'y attache trop scrupuleusement.

PURITAINS. s. m. Nom qui a été donné particul. aux Presbytériens rigides d'Angleterre, qui se piquoient d'une Religion plus pure. (Les Puritains d'Angleterre. Les Puritains d'Écosse.)

PURPURIN, INE. adj. Qui approche de la couleur de pourpre. (Des fleurs purpurines.) On appelle *Purpurine*, Le bronze moulu qui s'applique à l'huile & au vernis. En ce sens il est substantif.

PURULENT, ENTE. adj. Terme de Médecine, qui est mêlé de pus. (Crachats purulents. Urines purulentes. Déjections purulentes.)

PUS

PUS. s. m. Sang corrompu, matière corrompue qui se forme dans les parties où il y a inflammation, contusion, plaie, &c. (Le pus commence à se former. Dès qu'on lui eut donné un coup de lancette, le pus sortit en abondance. On lui a tiré du sang qui est comme du pus.) Les Médecins, les Chirurgiens disent, que *Le pus est louable*, Quand il est blanc & qu'il ne sent point mauvais.

PUSILLANIME. adj. de t. g. Qui manque de cœur, qui a l'ame foible & timide. (Un homme pusillanime. Une ame pusillanime.) Il est au substantif. (Un pusillanime ne peut être véritablement vertueux.)

PUSILLANIMITÉ. s. f. Lâcheté, manque de courage, petitesse de cœur, bassesse de cœur. (On ne vit jamais tant de pusillanimité.)

PUSTULE. s. f. Petite tumeur qui s'élève sur la peau, & qui est pleine d'une matière âcre & corrompue. (Dans la petite vérole, le corps est couvert de pustules. Les pustules de la petite vérole. Avoir des pustules sèches. Il lui est venu des pustules.)

PUT

PUTAIN. s. f. Terme d'injure, qui se dit d'Une fille ou d'une femme prostituée. C'est un terme mal-honnête.

PUTANISME. s. m. Terme mal-honnête. Désordre dans lequel vivent les femmes qui font profession de se prostituer. (Le putanisme rend infames celles qui en font profession.)

Il sign. aussi, Le commerce qu'on a avec les femmes prostituées. (Cet homme a long-temps donné dans le putanisme.)

PUTASSIER. s. m. Terme mal-honnête. Qui est adonné aux femmes de mauvaise vie. (C'est un grand putassier.)

PUTATIF, IVE. adj. Qui est réputé être ce qu'il n'est pas. Il n'est guère en usage qu'en parlant de St. Joseph, que l'on appelle *Le père putatif de Notre-Seigneur*, parce qu'il étoit réputé en être le père.

PUTOIS. s. m. Animal sauvage de poil noir, assez semblable d'ailleurs à la fouine, & dont la peau sert à faire des fourrures. (Un manchon de putois.)

PUTRÉFACTION. s. f. Action par laquelle un corps se pourrit; état de ce qui est putréfié. (Il faut empêcher la putréfaction de cette plaie. Il y a une grande putréfaction dans son sang, dans ses ulcères.)

PUTRÉFAIT, AITE. adj. Corrompu, infect, puant. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Médecine. (Un sang putréfait. Un corps tout putréfait.)

PUTRÉFIER. v. a. Corrompre, faire pourrir. (La gangrène putréfie les parties voisines.)

Il est aussi réciproque, & sign. Se corrompre, se pourrir. (Le fumier se putréfie dans les fosses où on le met. Faire putréfier quelque chose dans du fumier.) Il s'emploie plus ordinairement dans le didactique.

PUTRÉFIÉ, ÉE. participe.

PUTRIDE. adj. de t. g. Accompagné de pourriture. (Fièvre putride. Humeurs putrides.)

PYC

PYCNOTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit Des médicamens propres à condenser les humeurs, & à les rafraîchir en les épaississant.

PYG

PYGMÉE. s. m. Petit homme que l'Antiquité a feint n'avoir qu'une coudée de hauteur. (Les Anciens ont dit que les Pygmées combattoient contre les grues.)

On appelle aussi *Pygmée*, Un nain, ou un fort petit homme. (C'est un pygmée.)

PYL

PYLORE. s. m. Terme d'Anatomie. Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les alimens digérés entrent dans les intestins.

PYR

PYRACANTHE. *V.* BUISSON ARDENT.

PYRAMIDAL, ALE. adjectif, Qui est en forme de pyramide. (Figure pyramidale.)

PYRAMIDALE. s. m. Plante qui s'élève très-haut, & qui porte des fleurs bleues depuis sa base jusqu'à son sommet.

PYRAMIDE. s. f. Corps solide à plusieurs côtés, qui s'élève en diminuant toujours, & qui se termine en pointe. (Les pyramides d'Égypte sont renommées pour leur grandeur & pour leur antiquité. Dresser une pyramide. Élever une pyramide. La pyramide diffère de l'obélisque, en ce que la hauteur de l'obélisque est beaucoup plus grande à proportion de sa base, que la hauteur de la pyramide. Cela s'élève en pyramide. Pyramide triangulaire ou quadrangulaire.)

On dit, *Des pyramides de fruits*, en parlant d'une quantité de fruits rangés & élevés les uns sur les autres en forme de pyramide.

PYRÈTHRE. s. m. Plante qui croît sur les côtes de Barbarie. On nous apporte sa racine, qui, étant mâchée, soulage le mal de dents qui vient de cause froide. Elle a une saveur âcre & brûlante. Elle entre aussi dans la composition de quelques sternutatoires.

PYRITE. s. f. Nom d'un minéral qui est ou blanc, ou d'un jaune vif ou d'un jaune pâle. Il est quelquefois composé de fer & de soufre, & quelquefois d'arsenic & de cuivre. Les Pyrites anguleuses s'appellent quelquefois *Marcassites*. On dit, (Une pyrite martiale, une pyrite arsenicale, une pyrite cuivreuse, &c.)

PYROPHORE. s. m. Poudre faite avec de l'alun & de la farine, qui a la propriété de s'allumer à l'air.

PYROTECHNIE. s. f. L'art de se servir du feu. Il se dit plus communément en parlant Des feux d'artifice. (Il entend bien la pyrotechnie. La pyrotechnie des Chimistes.)

PYROTECHNIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE. adj. de t. g. Il se dit Des remèdes qui cautérisent. C'est un synonyme de *Caustique*, d'*Escarotique*.

PYRRHIQUE. adject. pris substantivement. Danse militaire, inventée, dit-on, par Pyrrhus, fils d'Achille.

PYRRHONIEN, IENNE. adj. On ne met point ce mot ici comme le nom d'une Secte de Philosophes dont Pyrrhon étoit le chef, & qui faisoit profession de douter des choses les plus certaines; mais parce que l'on s'en sert pour signifier, Celui qui affecte de douter des choses que les autres regardent comme les plus certaines.

Il se prend quelquefois substantivement. (C'est un Pyrrhonien.)

PYRRHONISME. s. m. Habitude ou affectation de douter de tout. (Pyrrhonisme historique. Pyrrhonisme en matière de Religion.)

PYT

PYTHIE. s. f. Terme d'Antiquité. Nom que les Grecs donnoient à la Prêtresse de l'Oracle d'Apollon à Delphes. (La Pythie sur son trépied.)

PYTHIQUES. adj. pl. de t. g. Terme d'Antiquité. Nom des jeux qui se célébroient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon surnommé *Pythien*.

PYTHONISSE. s. f. On donnoit dans l'Antiquité ce nom à certaines devineresses. (Saül consulta la Pythonisse.)

Q

Q Substantif masculin. Lettre consonne, la dix-septième de l'Alphabet. On ne l'écrit jamais qu'on ne mette un U immédiatement après, si ce n'est dans quelques mots où il est final, comme dans le mot *Coq*. Et il se prononce alors comme un *K*.

QUA

QUADERNES. s. m. pl. Terme du jeu de Trictrac, qui se dit, lorsque du même coup de dés on amène deux quatre. (Il lui falloit ternes ou quines, & il a amené quadernes.) On dit plus ordinairement *Carmes*.

QUADRAGÉNAIRE. adj. de t. g. (La première syllabe se prononce comme si elle étoit écrite *Coua*.) Qui est âgé de quarante ans. (Un homme, une femme quadragénaire.) Il est aussi substantif. (Un quadragénaire.)

QUADRAGÉSIMAL, ALE. adj. (La premiere syllabe se prononce comme si elle étoit écrite *Coua*.) Appartenant au Carême. Il n'est en usage que dans ces phrases, (Jeûne quadragésimal. Abstinence quadragésimale.)

QUADRAGÉSIME. s. f. (La première syllabe se prononce *Coua*.) Il n'est en usage que dans cette phrase, *Le Dimanche de la Quadragésime*, qui est le premier Dimanche de Carême.

QUADRIN. *Voyez* QUATRIN.

QUADRAN. s. m. *Voyez* CADRAN.

QUADRANGULAIRE. adj. de t. g. (La première syllabe se prononce *Coua*.) Qui a quatre angles. Il n'est guère en usage que dans cette phrase, (Figure quadrangulaire.)

QUADRAT. s. m. Terme d'Imprimerie. Petit morceau de fonte, plus bas que la

& de la largeur de trois ou quatre chiffres au moins, qui sert à faire un blanc en imprimant. Il y a aussi des *Quadratins*, qui sont de la largeur de deux chiffres, & de *Demi-quadratins*, de la largeur d'un chiffre.

QUADRATRICE. s. f. Terme de Géométrie. Courbe inventée par les Anciens, pour parvenir à la quadrature approchée du cercle. (La quadratrice de Dinostrate.)

QUADRATURE. s. f. (La première syllabe se prononce *Coua.*) Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré. (Chercher la quadrature du cercle. Jusqu'ici on n'a point encore trouvé la quadrature du cercle.)

QUADRATURE. s. f. Terme d'Astronomie. Aspect de deux astres, quand ils sont éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle. (Au premier & troisième quartiers, la Lune est en quadrature avec la terre.)

QUADRATURE. s. f. Terme d'Horlogerie. (On prononce *Kadrature.*) La quadrature d'une horloge ou d'une montre est l'assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran, & à faire aller la répétition, quand la montre ou l'horloge est à répétition.

QUADRE. *Voyez* CADRE.

QUADRER. v. n. Avoir de la convenance, du rapport. (La réponse ne quadre pas avec la demande. Les dépositions de ces témoins ne quadrent pas ensemble. Vous vous servez d'une comparaison qui ne quadre pas. Ces deux choses ne quadrent pas bien l'une avec l'autre.)

QUADRIFOLIUM. s. m. Plante qui a quelque ressemblance avec le trèfle, mais qui porte sur une même queue quatre feuilles d'un purpurin noirâtre. On la cultive dans les jardins, moins pour sa beauté que pour ses vertus, qui la rendent excellente pour les fièvres malignes & pourprées.

QUADRIGE. s. m. Terme d'Antiquité. (La première syllabe se prononce *Coua.*) Char monté sur deux roues, & attelé de quatre chevaux de front, dont l'usage passa des jeux olympiques aux autres jeux solennels de la Grèce & de l'Italie. (Vainqueur au quadrige. La course du quadrige.) Cette course étoit la plus noble de toutes.

QUADRILATÈRE. s. m. (On prononce *Coua.*) Terme de Géométrie. Figure de quatre côtés. (Les côtés d'un quadrilatère.)

QUADRILLE. s. f. Troupe de Chevaliers d'un même parti dans un carrousel. (Une belle quadrille. La première quadrille étoit magnifiquement vêtue. Un tel étoit chef de la seconde quadrille. Au grand carrousel, il y avoit cinq différentes quadrilles, qui représentoient cinq nations différentes.)

QUADRILLE. s. m. Espèce de jeu d'Hombre qui se joue à quatre. (Faire un quadrille. Jouer une partie de quadrille.)

QUADRINÔME. subst. m. (On prononce *Coua.*) Terme d'Algèbre. Grandeur composée de quatre termes. Il se dit comme *Binôme*, *trinôme*, *&c.* De celles qui sont composées de deux, de trois, *&c.* Et en général, *Polynôme*, ou *Multinôme*, Des grandeurs composées de plusieurs termes.

QUADRUPEDE. adj. de t. g. (On prononce *Coua.*) Qui a quatre pieds. Il ne se dit que des animaux, & n'a d'usage que dans le didactique. (Parmi les animaux quadrupèdes, il y en a de féroces & de domestiques.)

Il est plus ordinairement substantif; & alors il est toujours masculin. (Les quadrupèdes, les volatiles & les reptiles.)

QUADRUPLE. s. m. (On prononce *Coua.*) Quatre fois autant. (La peine du quadruple. Payer le quadruple. Condamner au quadruple.)

Il est aussi adjectif; & c'est dans cette acception qu'on dit, que *Vingt est quadruple de cinq.*

On appeloit *Quadruple*, Une double pistole d'Espagne. (Un quadruple faux. Un quadruple qui n'est point de poids.) Il se dit présentement d'Une pièce de quatre pistoles.

QUADRUPLER. v. a. (On prononce *Coua.*) Ajouter trois fois autant à un premier nombre. (Quadrupler une somme. Il n'avoit que mille écus de rente, il en a présentement quatre mille: il a quadruplé son revenu.)

QUADRUPLER, est quelquefois neutre, & signifie, Être augmenté au quadruple. (Son bien a quadruplé depuis qu'il s'est mis dans le commerce.)

QUADRUPLÉ, ÉE. participe.

QUAI. s. m. Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, & faite le long d'une rivière, entre la rivière même & les maisons, pour la commodité du chemin, & pour empêcher le débordement de l'eau. (Un quai revêtu de pierres de taille. Il y a plusieurs quais à Paris. Le quai de la Mégisserie. Le quai des Orfèvres. Le quai des Augustins, &c. Sa maison est bâtie sur le quai, donne sur le quai.)

On appelle aussi *Quai*, Le rivage d'un port de mer, qui sert pour la charge & la décharge des marchandises. (Il y a dans les ports un Officier appellé Maître du quai, qui est chargé de la police du port.)

QUAICHE. s. f. Petit vaisseau à un pont. (La Quaiche est mâtée en fourche comme l'Yacht.)

QUAKER, ou QUACRE. s. m. (On prononce *Kouacre.*) Nom qui signifie Trembleur, & qu'on donne à une secte qui a commencé en Angleterre en 1650.

QUALIFICATEUR. s. m. Nom qu'on donne, en Espagne & en Italie, à ceux des Membres du Saint Office, c'est-à-dire, de l'Inquisition, dont la charge est de déterminer, par leur avis, la nature, la qualité, le genre & le degré d'un crime quelconque déféré à ce Tribunal. *Les Qualificateurs du Saint Office sont des Théologiens ordinairement de l'Ordre de Saint Dominique, du moins en Espagne.* L'examen des Livres mis à l'index, ou des propositions dénoncées, est aussi de leur ressort.

QUALIFICATION. s. f. Attribution d'une qualité, d'un titre. (Qualification de Marquis. Qualification de faussaire. Cette proposition a été qualifiée de téméraire, de scandaleuse; il faut voir si cette qualification est juste.)

QUALIFIER. v. a. Marquer de quelle qualité est une chose, une proposition. (La Sorbonne a condamné cette proposition, & l'a qualifiée d'erronée, d'impie. On a qualifié cet Ouvrage d'hérétique. On a qualifié de duel cette rencontre.)

Il s'emploie aussi en parlant Des personnes; & l'on dit, *Qualifier quelqu'un de fourbe, d'imposteur, &c.* pour dire, Le traiter de fourbe, d'imposteur.

Il signifie encore, Attribuer un titre, une qualité à une personne; & dans cette acception il se construit ordinairement sans *de.* (Les Lettres du Roi, l'Arrêt le qualifient Chevalier, Prince, Duc, &c. Il se qualifie Écuyer. Il se qualifie Docteur, Bourgeois de Paris.) Cependant on dit dans la conversation, (Qualifier de... Ses amis le qualifient de Duc, de Baron. Il se qualifie de Marquis.

QUALIFIÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme de qualité, qu' (Il est qualifié, fort qualifié, *que* c'est une personne qualifiée.)

On dit en termes de Palais, Un crime qualifié, pour dire, Un crime considérable.

QUALITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, grande ou petite, chaude, froide, blanche, noire, &c. (Bonté, petitesse, blancheur, noirceur, beauté, laideur, sont des qualités.)

Il s'emploie aussi dans plusieurs phrases, où il a la même signification. (Cela n'est pas de la qualité requise. Ce n'est pas la qualité des viandes qui nuit, mais la quantité. Pour bien juger de la qualité d'une proposition. Qualité occulte.)

On dit figurément, qu'*Un vin a de la qualité*, pour dire, qu'il a une sève qui le distingue des vins communs.

Dans la Philosophie des Péripatéticiens, on appelle *Les quatre premières qualités*, La chaleur, la froideur, la sécheresse & l'humidité.

QUALITÉ, se prend aussi pour inclination, habitude, talent, disposition bonne ou mauvaise. (Qualités naturelles. Qualités acquises. Les qualités du corps & de l'esprit. C'est un homme qui a beaucoup de bonnes qualités, de rares qualités, d'excellentes qualités. Des qualités louables, extraordinaires & héroïques. Il a de belles qualités, de grandes qualités. Parmi quelques bonnes qualités, il en a beaucoup de mauvaises. Il a une mauvaise qualité, c'est qu'il ne sauroit garder le secret.)

QUALITÉ, signifie encore, Noblesse distinguée. (C'est un homme, c'est une femme de qualité, de grande qualité. Il y avoit des gens de la première qualité dans cette assemblée. Il fait l'homme de qualité; mais il ne l'est pas.)

QUALITÉ, se dit aussi Des titres qu'on prend à cause de sa naissance, de sa charge, de sa dignité, de quelque prétention, &c. (Il prend la qualité de Prince, de Duc, &c. Qualité d'Écuyer. Qualité de Bourgeois, de Secrétaire du Roi. Il a ce privilége en qualité de Secrétaire du Roi. En quelle qualité peut-il disputer cette succession? car il n'est ni héritier, ni créancier, ni donataire. S'il veut être reçu en cause, il faut qu'il prenne qualité. Il a pris qualité d'héritier par bénéfice d'inventaire. Il me dispute ma qualité. Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier. En quelle qualité procède-t-il? Il procède en qualité de....)

En termes de Palais, on dit, *Les qualités d'un Arrêt*, pour dire, Tout ce qui précède le dispositif, le prononcé d'un Arrêt rendu à l'Audience. (Les qualités contiennent les noms des Parties, leurs titres, les différentes demandes & conclusions.) Dans un Jugement rendu sur appointement, cela s'appelle *Le vu.*

QUAND. adv. de temps. Lorsque, dans le temps que, dans quel temps? (Quand je pense à la fragilité des choses humaines. Quand Dieu créa le monde. Quand les armées furent en présence. Quand sera-ce que vous nous viendrez voir? ce sera quand je pourrai. Je ne sai quand j'y pourrai

aller. Vous me promettez d'y venir, mais quand? Depuis quand êtes-vous ici? À quand la partie est-elle remise? Jusques à quand me persécuterez-vous? Pour quand me donnez-vous parole?)

Il sert aussi de conjonction; & alors il signifie, Encore que, quoique, bien que, & il ne s'emploie que devant le futur du subjonctif. Ainsi ce qui se diroit avec les conjonctions *Encore que*, *bien que*, au présent ou au prétérit du subjonctif, ne se dit avec *Quand* qu'au futur du même mode. (Quand je le voudrois, je ne le pourrois pas. Je serai toujours votre ami, quand même, quand bien même vous ne le voudriez pas. Quand tout devroit périr. Quand cela seroit ainsi, que vous en reviendroit-il?)

QUAND, se met aussi quelquefois pour *Si.* (Quand vous auriez consulté quelqu'un sur votre ouvrage, vous n'en auriez que mieux fait.)

QUAND ET QUAND. Prépos. Avec. (Il est parti quand & quand nous. Venez quand & quand moi.) Il est populaire.

QUANQUAM. s. m. Terme de Collége, emprunté du Latin, & qui conserve sa prononciation latine, pour signifier Une harangue latine faite en public, & prononcée d'ordinaire par un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses de Théologie. (Cet enfant doit faire le quanquam d'une telle thèse. Il a fort bien prononcé son quanquam.)

QUANQUAN. s. m. (On prononce *Cancan.*) Terme corrompu du Latin *Quanquam.* Il n'a guère d'usage que dans cette façon de parler proverbiale, *Faire un quanquan, un grand quanquan de quelque chose*, pour dire, Faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine.

QUANT. adv. Il est toujours suivi de la préposition *à*, & signifie, Pour, pris dans le sens de Pour ce qui est de.... (Quant à lui, il en usera comme il lui plaira. Quant à moi. Quand à ce qui est de moi. Je suis prêt quand à ce point-là. Quant aux choses de la guerre. Quant à un tel article. Quant à cette affaire.)

On dit familièrement, qu'*Un homme se met sur son quant à moi*, pour dire, qu'il fait le suffisant.

QUANTES. adj. f. pl. Il n'a guère d'usage que dans ces façons de parler familières. (Toutes & quantes fois. Toutes fois & quantes. Je ferai l'affaire dont vous me parlez toutes & quantes fois que vous voudrez. Je vous accompagnerai chez lui toutes fois & quantes qu'il vous plaira.) Et dans toutes ces phrases il signifie, Toutes les fois que.... autant de fois que....

On dit quelquefois absolument, *Toutes fois & quantes*, pour dire, Autant de fois qu'on l'exigera, ou que l'occasion s'en présentera. (Je ferai cela toutes fois & quantes.)

QUANTIÈME. adj. de t. g. Terme par lequel on désigne, on demande le rang, l'ordre d'une personne, d'une chose dans un nombre par rapport au nombre. (Je sai bien qu'il est un des premiers Capitaines d'un tel Régiment, mais je ne sai pas précisément le quantième il est. Le quantième êtes-vous dans votre Compagnie.)

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement; & alors il signifie, Le quantième jour. (Quel quantième de la lune, quel quantième du mois avons-nous? De quel quantième vous a-t-il écrit? Il a reçu des nouvelles très-fraîches, mais je ne sai pas de quel quantième elles sont.) Il est du style familier.

QUANTITÉ. s. f. Il se dit De tout ce qui peut être mesuré ou nombré.

On appelle en Philosophie, *Quantité continue*, L'étendue d'un corps en longueur, en largeur & profondeur. Et *Quantité discrète*, L'assemblage de plusieurs choses séparées les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. (La plupart des Philosophes tiennent que la quantité continue est divisible à l'infini. La Géométrie a pour objet la quantité continue.)

QUANTITÉ, signifie aussi, Multitude, abondance, (Il a recueilli cette année une grande quantité de blé, de vin. Il a quantité de meubles, quantité de pierreries. Il y avoit quantité de monde à la promenade, il y en avoit en quantité, en grande quantité, en petite quantité. La qualité des choses est souvent préférable à la quantité.)

QUANTITÉ. Terme de Grammaire. La mesure des syllabes longues & brèves qu'il faut observer dans la prononciation. (Comment cet écolier pourroit-il faire des vers latins, puisqu'il ne sait pas la quantité?)

QUARANTAINE. s. f. collectif. Nombre de quarante. (Une quarantaine d'hommes, d'écus, de pistoles, de muids, &c. Une quarantaine d'années.) Il est aussi du style familier.

On dit, qu'*Un homme approche de la quarantaine*, pour dire, qu'il a près de quarante ans. Il est du style familier.

On dit *Jeûner la quarantaine*, pour dire, Jeûner quarante jours. (Pour de certains péchés on imposoit autrefois le jeûne de trois quarantaines.) On dit, *Jeûner la sainte Quarantaine*, pour dire, Jeûner pendant tout le Carême.

QUARANTAINE, se dit aussi Du séjour que ceux qui viennent d'un pays infecté ou soupçonné de contagion, sont obligés de faire dans un lieu séparé de la ville où ils arrivent. (La quarantaine rigoureuse est de 40 jours. Il n'a fait que 10 jours de quarantaine. Ces vaisseaux ont fait quarantaine avant que d'entrer dans le port. On l'a obligé de faire la quarantaine, de faire quarantaine. La peste est en ce pays-là, on fait faire la quarantaine à ceux qui en viennent, avant que de les laisser entrer dans le Royaume, dans telle ville, &c.)

QUARANTE. adj. numéral. Quatre fois dix. (Quarante hommes. Quarante pistoles. Quarante & un. Quarante-deux, &c. Âgé de quarante ans. Dans quarante jours. Les prières de quarante heures, *ou absolument*, Les quarante heures.)

On appelle *Prières de quarante heures*, Des prières extraordinaires dans les besoins pressans.

Il y a une sorte de jeu des cartes qu'on appelle *Le trente & quarante.*

On dit au Jeu de la Paume. *Avoir quarante-cinq*, pour dire, Avoir les trois quarts d'un jeu.

On dit figurément & par métaphore prise du Jeu de la Paume, qu'*Un homme a quarante-cinq sur la partie*, pour dire, qu'il a de grands avantages dans une affaire, & qu'il est presque assuré d'y réussir. Il est du style familier.

On dit aussi fig. & fam. qu'*Un homme pourroit donner, donneroit quarante-cinq & bisque à un autre*, pour dire, qu'il est bien plus habile que lui, qu'il a de grands avantages sur lui.

QUARANTIE. s. f. Nom du Tribunal des Quarante à Venise. (Ordonnance de la Quarantie.)

QUARANTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Le quarantième jour. Dans sa quarantième année. Il n'est que le quarantième.)

Il se dit aussi De la partie aliquote d'un tout qui a quarante parties. (La quarantième partie d'un tout.)

Il est aussi s. m. dans la signification de partie aliquote. (Il a un quarantième dans cette affaire.)

QUARRÉ. *Voyez* CARRÉ.

QUARREAU. *Voyez* CARREAU.

QUARRÉMENT. *Voyez* CARRÉMENT.

QUARRER, SE QUARRER. *Voyez* CARRER.

QUARRURE. *Voyez* CARRURE.

QUART. s. m. La quatrième partie d'un tout. (Il en faut rabattre le quart. Réduire au quart. Du tiers au quart. Un quart d'heure. Une pendule qui sonne les quarts. Un quart de lieu. Un quart de muid. Un quart de boisseau, *ou absolument*, un quart. Une aune & un quart. Une aune trois quarts. Il n'a pas le quart tant de peine que vous. Il ne jouit pas de la succession en entier, son neveu en a eu le quart. Il a son quart dans cette affaire. Il y entre pour un quart, pour son quart)

On dit proverbialement, *Conter ses affaires au tiers & au quart*, pour dire, Conter ses affaires à toutes sortes de personnes. Et, *Médire du tiers & du quart*, pour dire, Médire de toutes sortes de personnes.

QUART D'ÉCU. On appeloit ainsi Une monnoie qui valoit autrefois quinze ou seize sous, & qui depuis en a valu davantage. On dit, en parlant Des épices du Parlement, *Il faut payer un écu quart*, ou *payer en quarts*, pour dire, Payer à raison de soixante-quatre sous pour écu. (Demi-quart d'écu.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a pas un quart d'écu*, pour dire, qu'il est fort pauvre, qu'il n'a point d'argent.

QUART DE CERCLE. Instrument de Mathématique, qui est la quatrième partie d'un cercle divisé par degrés, minutes & secondes. (On se sert du quart de cercle pour prendre les hauteurs, les distances, & pour faire plusieurs autres opérations. (On l'appelle autrement *Quart de nonante*, parce qu'il contient 90 degrés.

QUART DE VENT, QUART DE RUME. Terme de Marine. C'est la quatrième partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux.

On appelle aussi *Quart*, en termes de Marine, Le temps qu'une partie de l'équipage est à faire une certaine fonction que tous doivent faire tour à tour. (Le quart est de différente durée selon les différentes nations. Ce matelot a fait son quart. Relever un Officier qui a fait son quart.)

QUART DE RANG, se dit en termes d'Exercice militaire. (Défiler par quarts de rang.)

QUART DE CONVERSION, est un mouvement en forme de quart de cercle, qu'on fait faire à un Bataillon pour en changer la face.

QUART DE ROND. Terme d'Architecture. On appelle ainsi Une moulure qui a le quart d'un rond. (Les marches de cet escalier ont toutes un filet & un quart de rond.)

QUART EN QUART. Terme de Manége.

Sorte de volte. *Travailler un cheval de quart en quart*, C'est le conduire trois fois sur chaque ligne du carré.

DEMI-QUART. La moitié d'un quart. (Lever douze aunes demi-quart d'étoffe, douze aunes d'étoffe & demi-quart.)

On appelle *Levraut de trois quarts*, ou *levraut trois quarts*, Un levraut qui est presque parvenu à la grandeur d'un lièvre.

QUART, ARTE. adj. Quatrième. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Finance. (Le quart denier.) Et en termes de Chasse. (Ce sanglier est à son quart-an.)

On appelle *Fièvre quarte*, Une sorte de fièvre intermittente, qui laisse au malade deux jours d'intervalles. (Avoir la fièvre quarte. Un remède spécifique pour la fièvre quarte.)

On appelle *Fièvre double quarte*, Celle dont les accès reviennent deux fois en trois jours.

QUARTAINE. adj. f. Il n'est en usage qu'en cette phrase, (Vos fièvres quartaines,) qu'on dit quelquefois par imprécation. Il est populaire.

QUARTANIER. s. m. C'est ainsi qu'on appelle en termes de Chasse, Un sanglier de quatre ans. On dit aussi, (Un sanglier dans son quart-an.)

QUARTATION. s. f. Opération de Métallurgie, par laquelle on joint avec de l'or assez d'argent, pour que dans la masse totale il n'y ait qu'un quart d'or contre trois quarts d'argent, parce que sans cela l'eau forte n'agiroit pas sur l'alliage. Cette opération se nomme aussi *Inquart*.

QUARTAUT. s. m. Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. (Un quartaut de vin. Faire mettre son vin dans des quartauts.)

QUARTE. s. fém. Mesure contenant deux pintes. (Une quarte de bière.)

On appelle *Quarte*, en termes de Musique, L'intervalle de deux tons & demi, en montant ou en descendant. (L'accord de la quarte est rarement bon en Musique.)

On appelle *Quarte*, en termes d'Escrime, La manière de porter un coup d'épée ou de fleuret en tournant le poignet en dehors. (Porter une botte en quarte.) On dit aussi absolument, (Porter de quarte, pousser en quarte.)

On appeloit autrefois *Quarte*, au jeu de Piquet, Quatre cartes de même couleur qui se suivent. (As, Roi, Dame & Valet font une quarte major. Avoir quarte de Roi. Avoir une quarte basse.) On dit aujourd'hui, *Quatrième*.

On appelle en termes de Droit Romain, *Quarte Falcidie*, ou *Falcidienne*, Le quart des biens qui doit demeurer à l'héritier surchargé de legs. Et, *Quarte Trébellienne*, ou *Trébellianique*, Le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre.

QUARTERON. s. m. Certain poids qui est la quatrième partie d'une livre. (Mettez encore le quarteron dans la balance.)

Il signifie aussi, La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids. (Un quarteron de beurre. Un quarteron de cerises.) Et de même, La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. (Un quarteron de pommes. On en donne ordinairement vingt-six pour le quarteron.)

DEMI-QUARTERON. s. m. La moitié du poids d'un quarteron. Il signifie aussi, La moitié d'un quarteron dans les choses qui se vendent au poids ou par compte.

QUARTIER. s. m. La quatrième partie de certaines choses. Ainsi on dit, *Un quartier de veau, un quartier d'agneau, un quartier de mouton*, pour dire, La quatrième partie d'un veau, d'un agneau, d'un mouton. (Un quartier de devant. Un quartier de derrière. Un quartier de pomme. Un quartier de poire. Couper une pomme en quatre quartiers.)

Proverbialement & figurément on dit, qu'*On se mettroit en quatre quartiers pour le service de quelqu'un*, pour dire, qu'Il n'y a rien qu'on ne voulût faire pour le servir.

On dit, *Un quartier de terre, un quartier de vigne*, pour dire, La quatrième partie d'un arpent de terre labourable, d'un arpent de vigne.

Il se prend aussi pour La quatrième partie d'une aune. Ainsi on dit, (Un quartier d'étoffe. Un quartier de ruban. Un demi-quartier d'étoffe.)

On appelle aussi par extension, *Quartiers*, Les parties d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. (Un quartier de pain, de gâteau, d'orange, &c)

On appelle *Bois de quartier*, Du bois à brûler fendu en quatre.

On dit, *Un quartier de lard*, pour dire, Une grande pièce de lard tirée de dessus un cochon.

On appelle *Quartiers de pierre*, De gros morceaux de pierres. Et *Pierres de quartier*, Certaines grosses pierres de taille, dont il n'y a que trois à la voie.

On appelle *Quartier de soulier*, Les deux pièces de cuir qui environnent le talon.

On nomme *Quartiers*, Les parois latérales du sabot du cheval. (Le quartier de dedans. Le quartier de dehors. Les quartiers doivent être égaux en hauteur, autrement le pied seroit de travers.)

On dit, qu'*Un cheval fait quartier neuf*, lorsque, par quelque cause que ce soit, un des quartiers tombe, & se trouve chassé par un autre quartier qui croît.

Les Selliers appellent *Quartier d'une selle*, Les parties sur lesquelles les cuisses du Cavalier portent & reposent.

En parlant d'Une ville, on appelle *Quartier*, Un endroit de la ville dans lequel on comprend une certaine quantité de maisons. (La ville de Paris est divisée en vingt quartiers. On a commandé de faire des feux de joie dans tous les quartiers de la ville. Commissaire du quartier. Capitaine, Commandant, Colonel du quartier.)

Il se dit encore d'Une certaine étendue de voisinage. (Il y a bonne compagnie dans mon quartier.) Et aussi De tous ceux qui demeurent dans un quartier. (Tout le quartier étoit en rumeur. Cette nouvelle fit mettre tout le quartier sous les armes.)

On appelle *Nouvelles de quartier*, Certaines nouvelles qui n'ont guère de cours que dans le quartier où on les débite. On dit, *Faire les visites du quartier*, pour dire, aller rendre visite à toutes les personnes un peu considérables qui demeurent dans le quartier où l'on vient s'établir. Et en parlant d'Un homme qu'on regarde dans son quartier comme un homme réjouissant & de belle humeur, on dit, que (C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier.)

On dit aussi familièrement, qu'*Une personne est la gazette du quartier*, pour dire, qu'Elle est sujette à rapporter dans les maisons tout ce qui se passe dans le quartier.

On dit fig. *Mettre l'alarme au quartier, donner l'alarme au quartier*, pour dire, Débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui y ont intérêt. Et l'on dit, *L'alarme est au quartier*, pour dire, On est fort inquiet dans cette maison, dans cette famille, dans cette société. Il est du style familier.

QUARTIER, se dit quelquefois en parlant Des Provinces & de la campagne; & alors il se met toujours au pluriel. (Mandez-nous ce qui se passe dans vos quartiers.)

On dit, *Cet homme est de nos quartiers*, pour dire, Il est de notre pays, de notre voisinage.

QUARTIER, en termes de Guerre, a plusieurs significations.

On appelle *Quartier*, Le campement d'un corps de troupes, & le corps de troupes lui-même. (Ce quartier est bien retranché. Ce quartier a été enlevé.)

Dans un siége, on appelle *Quartier*, Un campement sur quelqu'une des principales avenues d'une Place, pour empêcher les convois & les secours. (Disposer les quartiers du siége. Affoiblir les quartiers.)

On appelle *Quartier des vivres*, Le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche, & où l'on cuit le pain qu'on distribue journellement aux troupes.

On nomme *Quartier d'hiver*, L'intervalle du temps compris entre deux campagnes. (Le quartier d'hiver sera long.) Et le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. (L'armée va prendre ses quartiers d'hiver.)

On appelle *Quartier de rafraîchissement*, Le lieu où des troupes fatiguées vont se remettre & se rétablir pendant que la campagne dure encore.

On appelle aussi *Quartier du Roi*, ou *Quartier du Général*, Un lieu choisi ordinairement au centre d'un camp où est le logement du Roi ou celui du Général. (Dans un siége, le quartier du Roi doit toujours être hors de la portée du canon de la Place.)

On nomme *Quartier d'assemblée*, Un lieu choisi sur la frontière ou dans le Royaume, où les troupes se rendent, pour de là marcher en corps à l'ennemi.

On appelle aussi *Quartier d'assemblée*, Une ville où les Miliciens d'un Bataillon se rendent pour y passer la revue.

Enfin on appelle *Quartier*, Le traitement favorable que l'on fait à des troupes vaincues. (Demander quartier. Donner quartier. Ne point faire de quartier. Dans les guerres de Flandres, les Hollandois & les Espagnols étoient convenus que la rançon d'un prisonnier se payeroit d'un quartier de sa paye.)

On dit fig. dans le style de la conversation, *Demander quartier*, pour dire, Demander grâce, demander de n'être pas traité à la rigueur. Et, *Ne faire aucun quartier, ne point donner de quartier*, pour dire, Traiter à la rigueur. (Ce créancier ne donne point de quartier à ses débiteurs. Cette femme est si médisante, qu'elle ne fait quartier à personne. Ne disputons plus, je vous demande quartier.)

QUARTIER, se prend aussi pour l'espace de trois mois, qui fait la quatrième partie de l'année. (L'année est divisée en quatre

quartiers. Le quartier de Janvier, d'Avril, de Juillet, d'Octobre. Il a servi son quartier. Les Officiers du Roi servent par quartier.

On dit, qu'*Un Officier est de quartier* ou *en quartier*, pour dire, qu'il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. Et on appelle *Officier de quartier*, Ceux qui servent par quartier, à la distinction de ceux qui sont ordinaires, & qui servent toute l'année. (Entrer en quartier. Sortir de quartier.)

On appelle *Quartier de la Lune*, La quatrième partie du cours de la Lune. (Nous sommes au premier quartier, au dernier quartier de la Lune.)

QUARTIER, se dit aussi De ce qui se paye de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, rentes, gages, &c. (Il doit deux quartiers de sa maison. Il a payé le quartier de Noël, & il doit celui de Pâques. On lui doit deux quartiers de ses gages. Il a mangé un quartier de ses gages par avance. Retrancher un quartier. On lui a payé son quartier.)

En plusieurs occasions où il s'agit de payemens, *Quartier*, signifie souvent La demi-année. (On n'a pas encore payé le premier quartier de l'Hôtel-de-Ville.)

QUARTIER, signifie en termes de Blason, La quatrième portion d'un écusson chargé d'armes entières. (Il porte au premier quartier de... au second quartier de... au troisième quartier de... au quatrième quartier de...)

On appelle aussi *Quartier*, Les parties d'un grand écusson, qui contient des armoiries différentes, quoiqu'il y en ait plus de quatre. (Ce Prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs Royaumes & de plusieurs Souverainetés.)

On appelle en Armoiries, *Franc quartier*, Le quartier droit du haut de l'écu, quand il est d'un émail différent du reste de l'écu.

On appelle aussi *Quartier*, dans les Généalogies, Les différens chefs desquels on descend, soit du côté du père, soit du côté de la mère. (Pour être reçu Chevalier de Malte, il faut faire preuve de huit quartiers, quatre de père & quatre de mère. Il y a plusieurs Chapitres où l'on ne peut être reçu sans prouver seize quartiers.)

QUARTIER DE RÉDUCTION. Nom d'un instrument de pilotage, qui sert à résoudre plusieurs problèmes nécessaires à cet art. C'est une espèce de carte marine qui représente le quart de l'horizon, un carré dans lequel est inscrit un quart de cercle, avec plusieurs transversales qui se coupent à angles droits, & qui en rapportent les degrés & les divisions aux côtés de ce carré.

QUARTIER-MAÎTRE, se dit d'un Bas-Officier de vaisseau, qui est l'aide du Maître & du Contre-Maître.

QUARTIER-MESTRE. substantif masculin. Nom que l'on donne au Maréchal-de-Logis d'un Régiment de Cavalerie étrangère.

À QUARTIER. Façon de parler adverbiale. À part, à l'écart. (Tirer quelqu'un à quartier. Mettre de l'argent à quartier.)

QUARTILE. adj. Terme d'Astronomie. Il ne s'emploie guère qu'en cette phrase, *Quartile aspect*, qui signifie, L'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque, ou de quatre-vingt-dix degrés. En ce sens, le mot de *Quadrature* est plus usité. *Voy.* QUADRATURE.

QUARTINIER. s. f. Officier de Ville, qui est préposé pour avoir soin d'un certain quartier. On dit à Paris, (Les quartiniers de Paris.)

QUARTO, IN-QUARTO. *Voyez* IN.

QUARTZ. s. m. Mot emprunté de l'Allemand. Terme d'Histoire naturelle, qui désigne une roche de la nature du caillou ou du cristal, qui se trouve souvent dans les mines.

QUASI. adv. Presque, peu s'en faut, il ne s'en faut guère. (Il n'arrive quasi jamais que... On se trompe quasi toujours là-dessus.) Il est du style familier.

QUASI-CONTRAT. s. m. Terme de Palais. On appelle ainsi un fait par lequel deux ou plusieurs personnes se trouvent obligées les unes envers les autres, sans qu'il y ait eu de convention ni de consentement. (La gestion des affaires d'un homme absent, le payement d'une chose non dûe, sont des quasi-contrats.)

QUASI-DÉLIT. s. m. Terme de Palais, dommage que l'on cause à quelqu'un par sa faute, sans avoir eu dessein de lui en faire. (Celui qui jette quelque chose par une fenêtre sur un passant, commet un quasi-délit.)

QUASIMODO. s. f. Terme pris du Latin, & qui n'a d'usage qu'en parlant du Dimanche d'après Pâques. (Le Dimanche de la Quasimodo, de Quasimodo. Il demande terme jusqu'à la Quasimodo. Il ne reviendra qu'après Quasimodo, qu'après la Quasimodo.)

QUATORZAINE. s. f. Terme de Palais, qui se dit De l'espace de quatorze jours qui s'observe entre chacune des quatre criées des biens saisis réellement. (Les criées se font par quatre Dimanches, de quatorzaine en quatorzaine.)

QUATORZE. adj. numéral de t. g. Dix & quatre, quatre avec dix. (Quatorze hommes. Quatorze lieues. Quatorze écus. Deux fois sept font quatorze. Les Rois de France sont majeurs à quatorze ans commencés. Quatorze cents francs. Quatorze mille francs.)

On dit prov. *Chercher midi à quatorze heures*, pour dire, Rafiner mal-à-propos, chercher des difficultés où il n'y en peut avoir.

On appelle *Rente au denier quatorze*, Une constitution de rente en vertu de laquelle on retire tous les ans pour les intérêts de l'argent qu'on a placé, autant que vaut la quatorzième partie du capital. (Quatorze mille francs au denier quatorze, portent mille francs d'intérêt.)

QUATORZE, se prend quelquefois pour Quatorzième. (Nous sommes au quatorze du mois, au quatorze de la Lune. Il est au quatorze de sa maladie, il entre dans le quatorze.) Dans l'ordre des Rois de France, LOUIS LE GRAND *est Louis quatorze*.

QUATORZE, se prend substantivement au jeu du Piquet, & signifie, Les quatre as, ou les quatre rois, ou les quatre dames, ou les quatre valets, ou les quatre dix, parce que ces quatre cartes ensemble valent quatorze points. (Il avoit quatorze de dix, & moi quatorze de dames. Il portoit un quatorze en main, avant que d'écarter. Il avoit quinte, quatorze & le point.)

QUATORZIÈME. adjectif de t. g. Nombre ordinal. (Le quatorzième du nom. Le quatorzième jour. Dans sa quatorzième année.)

On dit quelquefois absolument & substantivement. *Le quatorzième*, pour dire, Le quatorzième jour. (Le quatorzième de la Lune. Le quatorzième est critique dans les fièvres. On ne sait pas s'il ira jusqu'au quatorzième.)

Il se dit aussi absolument, pour signifier, Une quatorzième part, un quatorzième denier.) Il est dans cette affaire pour un quatorzième.)

QUATRAIN. s. m. Petite pièce de Poësie qui contient quatre vers, dont les rimes sont presque toujours croisées. (Les quatrains de Pibrac.)

Il sig. aussi quelquefois, Quatre vers qui font partie d'un sonnet, d'une stance. (Le sonnet est composé de deux quatrains & de deux tercets. Cette stance est composée d'un quatrain & de deux tercets. Cette ode est composée de quatrains.)

QUATRE. adj. num. de t. g. Nombre qui contient deux fois deux. (Deux & deux font quatre, font quatre. Quatre hommes. Quatre cents chevaux. Ils marchoient quatre de front. Ils défiloient quatre à quatre. Les quatre élémens. Les quatre parties du monde. Les quatre vents. Les quatre points cardinaux. Les quatre saisons.)

On appelle *Les Quatre Temps*, Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des saisons de l'année, & dans lesquels les Évêques ont accoutumé de faire les Ordinations. (Jeûner le Quatre Temps. On croit que le Pape fera aux Quatre Temps prochains une promotion de Cardinaux.)

On dit, *Quatre-vingt*, pour dire, Quatre fois vingt; &, *Quatre-vingt-dix*, pour dire, Quatre fois vingt & dix de plus. Il s'écrit toujours avec S quand il n'est pas suivi d'un autre nombre. (Quatre-vingts écus. Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts chevaux. Quatre-vingts pistoles.) Mais il ne prend point S quand il précède un autre nombre auquel il est joint. (Quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois.)

On dit figurément & fam. *Se mettre en quatre*, pour dire, S'employer de tout son pouvoir pour rendre service. (C'est un homme qui se met en quatre pour ses amis.)

On dit proverbialement, *Faire le diable à quatre*, pour dire, Faire beaucoup de bruit, beaucoup de désordre, s'emporter à l'excès.

On dit fig. & prov. d'Un homme qui s'est beaucoup tourmenté pour faire réussir une affaire, ou pour la traverser, qu'*Il y a fait le diable à quatre*.

On dit aussi d'Un fou, d'un furieux, qu'*Il faut le tenir à quatre*, pour dire, qu'il faut être plusieurs à le tenir. Et, figurément d'Un homme emporté & difficile, qu'*Il faut le tenir à quatre*, pour dire, qu'On a de la peine à le contenir, à l'empêcher de faire des violences.

On dit aussi d'Un homme qui fait le difficile dans un accommodement, qu'*Il se fait tenir à quatre*. On dit encore d'Un homme qui crie beaucoup, qui fait beaucoup de bruit, qu'*Il crie comme quatre*, qu'*Il fait du bruit comme quatre*. Il est populaire. Et d'Une personne maussade & malpropre, qu'*Elle est faite comme quatre sous*. Il est populaire.

On dit, *Tirer un criminel à quatre chevaux*, pour dire, Écarteler un criminel, en

attachant chacun de ses membres à un cheval, & faisant tirer les quatre chevaux chacun de son côté en même temps.

On dit, dans le même sens, (Tirer à quatre galères.)

On dit prov. d'Une femme qui affecte d'être toujours fort ajustée, qu'(Elle est toujours tirée à quatre épingles.)

On dit aussi familièrement, qu'*On a couru les quatre coins & le milieu de la ville*, pour dire, qu'On a fait bien du chemin pour quelque affaire.

On dit, *Marcher à quatre pattes*, pour dire, Marcher avec les mains & les pieds.

QUATRE, se met aussi pour Quatrième. (Henri Quatre.) En parlant des Chambres du Parlement, on appelle La Quatrième des Enquêtes, *La quatre.* (Il est Conseiller de la quatre.)

QUATRE, est aussi quelquefois subst. Ainsi on dit, *Un quatre de chiffre*, *un quatre en chiffre*, pour dire, Le caractère qui marque en chiffre le nombre de quatre.

On appelle encore *Un quatre de chiffre*, Une espèce de petite machine dont on se sert pour prendre des rats & des souris. On appelle aussi *Un quatre*, aux jeux des cartes, La carte qui est marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, &c. (Un quatre de cœur, un quatre de trèfle, &c. Et au jeu des dés on appelle *Un quatre*, La face du dé qui est marquée de quatre points. (Il lui falloit un quatre, il l'a amené.)

QUATRIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Premier, second, troisième & quatrième. Il étoit le quatrième en rang. Il étoit assis le quatrième. Il est le quatrième enfant. Il est logé au quatrième étage, à la quatrième chambre. Patent au quatrième degré.)

QUATRIÈME, est aussi substantif, & il se dit De diverses choses dans le masculin & dans le féminin. Ainsi on dit, *Nous sommes au quatrième du mois*, *au quatrième de la Lune*, pour dire, Au quatrième jour du mois, de la Lune. On dit aussi en parlant du jeu, *Vous venez à propos*, *nous attendions un quatrième*, pour dire, Un quatrième Joueur. On dit encore, qu'*Un homme est d'un quatrième dans une affaire*, qu'*il y est pour un quatrième*, pour dire, qu'Il y est intéressé pour une quatrième partie.

On dit d'Un Écolier qui étudie dans la quatrième classe, que (C'est un quatrième.) Et on dit, qu'*Il étudie en quatrième*, qu'*Il est en quatrième*, pour dire, que C'est dans la quatrième classe qu'il étudie.

On dit aussi, *La quatrième des Enquêtes*, pour dire, La quatrième Chambre des Enquêtes.

QUATRIÈME, se dit encore au jeu du Piquet, d'une suite de quatre cartes de même couleur. (Il a une quatrième major de pique, une quatrième de Roi en cœur, une quatrième de Dame, une quatrième basse, &c.

QUATRIÈMEMENT. adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE. adj. Il se dit d'un Office qui s'exerce de quatre années l'une. (Office quatriennal. Charge quatriennale.)

Il se dit aussi de l'Officier. (Trésorier quatriennal.)

On le met quelquefois substantivem. (On a supprimé les quatriennaux.) Et alors il se dit de la Charge & de l'Officier.

QUAYAGE. s. m. Terme de commerce de mer. Droit que payent les Marchands pour avoir la liberté de se servir du quai d'un port, & y placer leurs marchandises.

QUE

QUE. Pronom relatif servant de régime au verbe qui le suit. (Celui que vous avez vu. Les gens que vous avez obligés. La personne que vous connoissez. Les espérances que vous lui avez données. Il n'a rien fait de tout ce que je lui avois dit.)

QUE, s'emploie quelquefois pour marquer plus particulièrement la qualité des choses dont on parle. (Tel que je suis. Tout grand Seigneur qu'il est. Quelles qu'elles soient. Quelles que soient vos promesses. Quelque grand Seigneur qu'il soit. Quelque soin que j'en aie pris. De quelque nature que cela soit. Pour le peu qu'il m'en faut.)

Il se met quelquefois pour Quelle chose. (Que faites-vous-là? Que vous en semble? Que vous en reviendra-t-il? Voilà ce que c'est. Que pensez-vous faire? Je ne sai qu'en penser. Il ne sait plus que faire ni que dire.)

On dit en style familier, *Je n'ai que faire*, pour dire, Je n'ai aucune affaire. *Je n'ai que faire de lui*; pour dire, Je n'ai aucun besoin de lui. *Je n'ai que faire de vous dire*, pour dire, Il n'est pas nécessaire de vous dire. Et, *Je n'ai que faire à cela*, pour dire, Je n'ai aucun intérêt à cela.

Il s'emploie aussi pour signifier, Que celui que, que celle que; & alors il ne se met guère qu'avec une négative. (Il a bien trouvé un autre homme que vous ne disiez. Il a bien d'autres vues que vous ne croyez.)

QUE, est aussi particule, & sert à divers usages qui seront exprimés ci-dessous. Il s'emploie souvent entre deux membres de phrases, qui ont chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le dernier est régi par le premier. (Je trouve que vous avez raison. J'avoue que cela est surprenant. Je crains qu'il ne s'en trouve mal.)

Il est aussi particule d'admiration, d'ironie, & d'indignation: alors il signifie Combien. (Que Dieu est puissant! Que je vous trouve plaisant! Que vous êtes importun!)

Il est aussi particule de souhait, d'imprécation, de commandement, de consentement, &c. Alors il s'emploie par une manière d'ellipse, en sous-entendant les verbes dont on se sert pour souhaiter, pour commander, pour consentir, &c. (Que je meure si cela n'est. Qu'il parte tout à l'heure. Qu'il fasse ce qui lui plaira.)

Il fig. aussi Pourquoi. (Que ne se corrige-t-il? Que ne demeurez-vous? Que n'attendez-vous? Que n'est-il plus soigneux? Que n'avez-vous soin de vos affaires?) En ce sens, il s'emploie rarement sans la négative, excepté dans ces phrases, (Que tardez-vous? Que différez-vous?) & quelques autres semblables.

QUE, se joint aussi avec plusieurs noms, prépositions, conjonctions & adverbes, après lesquels il se met; comme sont ces mots, *Afin*, *avant*, *après*, *bien*, *dès*, *depuis*, *encore*, *loin*, *plus*, *puis*, *sans*, & quelques autres de même nature, qui se peuvent voir à leur ordre.

Quelquefois il s'emploie seul à la place de quelques adverbes & de quelques prépositions avec lesquelles on a accoutumé de le joindre. Ainsi on dit, *Approchez que je vous parle*, pour dire, Afin que je vous parle. *Il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque chose*, pour dire, Sans qu'il lui arrive quelque chose. *Je lui parlai qu'il étoit encore au lit*, pour dire, Lorsqu'il étoit encore au lit. *Il étoit à peine sorti, que la maison tomba*, pour dire, qu'Aussitôt qu'il fût sorti la maison tomba. *Retirez-vous qu'il ne vous maltraite*, pour dire, De peur qu'il ne vous maltraite. *Je n'irai point-là, que tout ne soit prêt*, pour dire, À moins que tout ne soit prêt. *On le régala que rien n'y manquoit*, pour dire, On le régala si bien, on le régala de telle sorte, que rien n'y manquoit; & ainsi de plusieurs autres de même nature. Il ne s'emploie guère que dans le style familier.

On dit aussi, *L'hiver qu'il fit si froid*, pour dire, Pendant lequel il fit si froid. *Le jour que cela arriva*, pour dire, Dans lequel cela arriva. *Où est-ce qu'on trouve*, *où est-ce qu'on vend un tel livre*? pour dire, Où est l'endroit où l'on trouve, où l'on vend un tel livre? *C'est-là qu'il demeure*, pour dire, C'est-là où il demeure.

QUE, s'emploie encore par ellipse en diverses façons de parler. Ainsi on dit, *Qu'il fasse le moindre excès, il tombe malade.* pour dire, S'il arrive qu'il fasse le moindre excès. *Qu'il perde ou qu'il gagne son procès, il partira*, pour dire, Soit qu'il gagne son procès, soit qu'il le perde. *Il ne dit autres choses que des sottises*, pour dire, Il ne dit rien que des sottises. *Il ne parle que par sentences*, pour dire, Il ne parle point autrement que par sentences. *Il ne fait que boire & manger*, pour dire, Il ne fait autre chose que boire & manger. *Il ne cherche que la vérité*, pour dire, Il ne cherche autre chose que la vérité.

Il s'emploie encore par ellipse, & absolument dans le titre des chapitres & des sections d'un livre, pour indiquer de quelle matière on y traite. (Que la vertu est le plus grand de tous les biens. Que les cieux sont d'une matière fluide.)

QUE, s'emploie aussi quelquefois par redondance. Ainsi on dit, *Que s'il m'allègue*, *que si vous m'objectez*, pour dire simplement, S'il m'allègue, si vous m'objectez.

Il s'emploie encore par énergie, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. (C'est une belle chose que de garder le secret.) Et en ce sens, il s'emploie encore élégamment avec les substantifs aussi bien qu'avec les verbes, & même on ne le sauroit supprimer devant les substantifs qu'en changeant toute la construction; comme dans cet exemple, (C'est une qualité nécessaire pour régner que la dissimulation.) dans lequel on ne peut ôter le *que*, à moins que de changer toute la construction, & de dire, (La dissimulation est une qualité nécessaire pour régner.)

QUE, s'emploie aussi dans une signification distributive, comme dans cette phrase, (Il s'acquitte de son emploi que bien que mal.) qui sign. En partie bien, en partie mal. Il est familier.

QUEL, ELLE. adj. dont on se sert pour demander ce que c'est qu'une chose, qu'une personne, son nom, ses propriétés; ou pour marquer de l'incertitude & du doute. (Quel homme est-ce qu'un tel? c'est un Magistrat, c'est un honnête homme. Quel temps fait-il? il fait beau, il fait chaud. En quelle monnoie vous a-t-il payé? en argent blanc. Quelle heure est-il? il est quatre heures. Quels arbres croissent en ce pays-là? Quel Capitaine commandoit ce jour-

là ? Quel cheval voulez-vous ? Quel profit vous en revient-il ? À quel homme pensez-vous avoir affaire ? En quel état sont les choses ? Je ne sais quel homme c'est. Il ne sait quel parti prendre, de quel côté tourner. Quel est l'homme assez hardi pour....)

Il se dit quelquefois par admiration. (Quelle pitié ! Quel malheur ! Quelle disgrace ! Quelle impudence ! Quelle hardiesse ! Quelle méchanceté ! Quelle bonté ! Quelle taille ! Quel air ! Quelle douceur !)

On dit, *Quel que soit, quel qu'il soit. Quelle que soit, quelle qu'elle soit. Quels que soient, quels qu'ils soient*, pour dire, De quelque sorte, de quelque espèce que ce soit, qui que ce soit. (Quel que soit l'engagement que vous avez. Je n'en excepte personne quel qu'il soit, quel qu'il puisse être. Quelle que soit votre intention.)

Quel, se met quelquefois après *Tel. Tel quel*. Et c'est une façon de parler dont on se sert pour marquer qu'une chose est médiocre dans son espèce, & plutôt mauvaise que bonne. (C'est un Avocat, un Prédicateur tel quel. On leur donne du vin tel quel. Des étoffes telles quelles.) Il n'est que du style familier.

QUELCONQUE. adj. de t. g. Nul, aucun, quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il ne se met qu'avec la négative, & toujours après le substantif. (Il ne lui est demeuré chose quelconque. Il n'a mal quelconque. Il n'y a homme quelconque. Il n'y a raison quelconque qui puisse l'y obliger. Nonobstant opposition ou appellation quelconque.)

Il se dit sans négative dans le style didactique, pour signifier, Quel qu'il soit, quelle qu'elle soit ; & alors il a un pluriel. (Une ligne quelconque étant donnée. Deux points quelconques étant donnés. Donnez-moi un point quelconque, une ligne quelconque.)

QUELLEMENT. adv. Il ne se dit qu'en cette phrase du style familier, *Tellement quellement*, pour dire, Ni fort bien, ni fort mal, mais plutôt mal que bien. (Il fait son devoir, il fait sa charge tellement quellement. Je me porte tellement quellement.)

QUELQUE. adj. de t. g. Un ou une entre plusieurs. (Si cela étoit, quelque Historien en auroit parlé. Connoissez-vous quelque personne qui sache ?... Savez-vous quelque chose qu'on lui puisse reprocher ? Cela seroit bon à quelque dupe, à quelque sot. Adressez-vous à quelque autre personne.)

On s'en sert aussi pour marquer, Diminution & quelque adoucissement de la chose dont on parle, soit à l'égard de la qualité, soit à l'égard de la quantité. Ainsi l'on dit, *Il y a quelque difficulté dans cette affaire*, pour dire, qu'Il y a un peu de difficulté. (Il y a quelque sujet, quelque petit sujet de se plaindre. Il y a quelque apparence à cela. Il vous en coûtera quelques pistoles. Cela me fait quelque peine. Il y a quelque temps. Il y a quelques années.)

Il se joint aussi avec *Peu*. Ainsi on dit, *Quelque peu d'argent, quelque peu d'amitié*, pour dire, Un peu d'argent, un peu d'amitié.

Quelque, signifie encore, quel que soit le... quelle que soit la... (Quelque raison qu'on lui apporte, il n'en croit rien. Quelques efforts que vous fassiez. De quelque sorte, de quelque manière qu'on prenne la chose. Quelque remède qu'on lui donne. De quelque Religion, de quelque pays qu'il soit.)

Quelque, s'emploie aussi comme adverbe ; alors il se joint toujours avec un adjectif, & signifie, À quelque point que, à quelque degré que. (Quelque sage, quelque riche, quelque préoccupé qu'il soit. Quelque belle qu'elle puisse être. Quelque puissans qu'ils soient, je ne les crains point.)

Il signifie encore, Environ, à peu près. (Il y a quelque soixante ans. Il y avoit quelque cinquante chevaux.)

QUELQUE CHOSE. *Voyez* Chose.

QUELQUEFOIS. adv. De fois à autre, par fois. (Quelquefois il se trouve des hommes si bizarres que...)

QUELQU'UN, UNE. s. Un entre plusieurs. (Quelqu'un m'a dit. Plusieurs femmes m'ont promis de venir, il en viendra quelqu'une.)

Quelques-uns. Plusieurs dans un plus grand nombre. (Quelques-uns assurent.... Entre les nouvelles qu'il a débitées, il y en a quelques-unes de vraies.)

QUEMANDER & QUEMANDEUR. *Voy.* Caimander & Caimandeur.

QUENOTTES. s. f. Terme dont on se sert dans le style familier, & en badinant, pour signifier Les dents des petits enfans. (Cet enfant a mal à ses quenottes. De belles quenottes.)

QUENOUILLE. s. f. Sorte de petite canne ou de bâton, que l'on entoure vers le haut, de soie, de chanvre, de lin, de laine, &c. pour filer. (Charger une quenouille. Coiffer une quenouille. Monter une quenouille. Une quenouille & un fuseau.)

Il se prend aussi pour La soie, le chanvre, le lin & la laine dont une quenouille est chargée. (Filer une quenouille. Elle a achevé sa quenouille. Elle ne se mêle que de filer sa quenouille.)

On dit proverb. à une femme qui se veut mêler de choses qui passent sa capacité, (Allez filer votre quenouille.)

On dit figur. qu'*Une maison est tombée en quenouille*, pour dire, qu'Une fille en est devenue héritière. Et on dit Des Royaumes & des États où les filles sont appelées à la succession, qu'*Ils tombent en quenouille*. (Le Royaume de France ne tombe point en quenouille.)

On dit aussi figur. & famil. que *L'esprit est tombé en quenouille dans quelque famille*, pour dire, que les filles y ont plus d'esprit que les garçons.

On appelle *Quenouilles de lit*, Les colonnes, les piliers d'un lit. (Attacher à la quenouille d'un lit. Quenouilles de cédre. Quenouilles dorées.)

QUERAÏBA. s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce pilée & appliquée sur les ulcères & les plaies, passe pour un excellent vulnéraire.

QUERELLE. s. f. Contestation, démêlé, dispute avec aigreur & animosité. (Grande querelle. Grosse querelle. Petite, légère, sanglante querelle. Vieille querelle. Querelle de maison. Querelle héréditaire. Querelle de dix ans. Querelle de vingt ans. Avoir querelle avec quelqu'un. Être en querelle avec quelqu'un. Faire querelle à quelqu'un, lui susciter une querelle. Émouvoir querelle. Prendre querelle. Ils prirent querelle au jeu, sur le jeu. Accorder une querelle, des querelles. Terminer, apaiser, assoupir une querelle. Semer des querelles. Renouveller, réveiller une querelle. Mettre des gens en querelle. Voilà le sujet de leur querelle. C'est ce qui a fait leur querelle. Le commencement, l'origine de leur querelle. Sur la fin de leur querelle. Il a une grande querelle sur les bras. La querelle se renouvella, se ralluma. Vider une querelle par le combat. S'il fait des querelles, qu'il les démêle tout seul. Il engage ses amis dans ses querelles. Je ne veux point de querelle. Il y a querelle entre eux. Ils sont en querelle. Hé, Messieurs, point de querelle, sans querelle. C'est un homme qui cherche querelle. On m'a fait une querelle avec lui.)

On dit, *Entrer dans une querelle*, pour dire, S'intéresser dans une querelle, y prendre parti.

On dit aussi, *Embrasser, épouser, prendre la querelle de quelqu'un*, pour dire, Prendre le parti de quelqu'un contre ceux avec qui il a querelle. Et, *Prendre querelle pour quelqu'un*, pour dire, Déclarer qu'on entreprend de le venger de ceux qui l'ont offensé, prendre son parti avec chaleur, mal mener ceux qui en parlent mal.

On dit proverbialement, *Querelle d'Allemand*, pour dire, Une querelle faite légèrement & sans sujet. (Il cherchoit à lui faire une querelle d'Allemand. Il m'a fait une querelle d'Allemand.)

Querelle d'inofficiosité. Terme de Palais. *Voyez* Inofficiosité.

QUERELLER. v. a. Faire querelle à quelqu'un. (Il est venu nous quereller mal-à propos. Ne querellez personne.)

On dit, que *Des gens se sont querellés*, pour dire, qu'Ils ont eu dispute l'un contre l'autre avec des paroles aigres. (Ils se querellent toujours.)

Il signifie aussi, Dire des paroles aigres, fâcheuses, gronder, réprimander. (Son père l'a querellé. C'est un homme qui querelle toujours ses valets.)

Il se met aussi absolument. (Cet homme-là aime fort à quereller. Ne querellons point.)

Querellé, ée. participe.

QUERELLEUR, EUSE. adj. Qui fait souvent querelle. (C'est un homme fort querelleur. Il est foible & querelleur.)

Il est quelquefois substantif. (C'est un grand querelleur. C'est une querelleuse perpétuelle.)

QUÉRIMONIE. s. f. Terme d'Officialité. Requête présentée au Juge d'Église, pour obtenir la permission de faire publier un monitoire.

QUERIR. v. a. Il signifie proprement, Chercher avec charge d'amener celui qu'on nous envoie chercher, ou d'apporter la chose dont il est question ; mais il n'a d'usage qu'à l'infinitif, & avec les verbes, *Aller, venir, envoyer*. (Allez me querir un tel. Il est allé querir du vin. Je l'ai envoyé querir. Envoyez-nous querir telle chose. Il m'est venu querir de la part d'un tel.)

On dit proverbialement & populairement, d'Un valet qui tarde long-temps à revenir, (Il seroit bon à aller querir la mort.)

QUESTEUR. s. m. (La première syllabe se prononce *Cues*.) Ce nom étoit à Rome celui des Magistrats chargés de la garde du trésor public, & de diverses autres fonctions, comme de recevoir les Ambassadeurs, &c. (Sylla porta le nombre des Questeurs jusqu'à vingt.) Il y en avoit pour la ville même ; d'autres pour les armées, où ils servoient comme officiers Gé-

nèraux ; d'autres pour les Provinces, où ils avoient une grande autorité, sous les Préteurs & les Proconsuls. On disoit, (Questeur d'une telle Province. Questeur d'un tel Préteur. Cicéron fut Questeur de Sicile. Cécilius fut Questeur de Verrès.)

QUESTEUR, se dit dans l'Université de Paris, d'Un Officier de l'Université, chargé de recevoir les deniers communs, & de les distribuer à ceux à qui ils sont dûs.

QUESTION. s. f. Interrogation, demande que l'on fait pour s'éclaircir de quelque chose. (Il m'a fait cent questions. Qu'avez-vous répondu à cette question? C'est une question captieuse. Ce n'est pas là une question à faire.)

QUESTION, est aussi une proposition sur laquelle on dispute. (Question de Logique, de Physique, de Théologie. Grande question. Question difficile, haute, sublime, épineuse. Question problématique. Question Académique. Question curieuse. Traiter, agiter une question. Proposer une question. Résoudre une question. Vider la question. Mouvoir une question. La question roule sur ce que. De cette question il en naît plusieurs autres. Vous donnez pour réponse ce qui est en question. Cela est hors de doute, il ne le faut pas mettre en question. Question de droit. Question de fait. Question de Chronologie. Toute la question aboutit à... Voilà le nœud, le point de la question. Vous n'entendez pas la question. Poser l'état de la question. Mettre une question sur le tapis. La question a été jugée, décidée. Ce n'est pas une question.)

On dit, qu'*Il est question*, qu'*Il n'est pas question de...* pour dire, qu'Il s'agit, ou qu'il ne s'agit pas de... (Il n'est pas question de ce que vous avez dit, mais de ce que vous avez fait. Il est question de savoir s'il le voudra. De quoi est-il question?)

QUESTION, signifie aussi, La torture, la gêne qu'on donne aux criminels, pour leur faire confesser la vérité. (Question ordinaire, extraordinaire. Question préparatoire. Présenter un criminel à la question. On l'a mis, on l'a appliqué à la question pour lui faire déclarer ses complices. Donner la question avec l'eau. Donner la question avec les brodequins. Il a eu la question si rudement, qu'il en est tout disloqué, tout rompu. Souffrir la question. Il a tout avoué à la question.)

On dit communément d'Un homme qui parle trop, & qui dit tous ses secrets, qu'(Il ne lui faut pas donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait.)

QUESTIONNAIRE. s. m. Celui qui donne la question aux criminels.

QUESTIONNER. v. a. Interroger quelqu'un, lui faire diverses questions. (Je l'ai questionné sur plusieurs choses. Il m'est venu questionner.)

Il se prend le plus souvent en mauvaise part, & se dit de ceux qui sont accoutumés à faire des questions importunes. (Cet homme-là ne fait que questionner.)

QUESTIONNÉ, ÉE. participe.

QUESTIONNEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui fait sans cesse des questions. (C'est un des plus grands questionneurs qu'on ait jamais vu. C'est un rude questionneur, un importun questionneur. C'est une questionneuse insupportable.)

QUESTURE. s. f. (La première syllabe se prononce *Cues.*) Nom d'une Charge fort recherchée à Rome, dans le temps de la République, comme étant le premier degré qui conduisoit aux grandes Magistratures. *Voyez* QUESTEUR.

QUÊTE. s. f. Action par laquelle on cherche. (Il y a long-temps que je suis en quête d'un tel, en quête d'une telle chose. Se mettre en quête. Après une si pénible & si longue quête.)

Il se dit en termes de chasse, d'Un chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, &c. qu'on veut détourner. (Un limier bon pour la quête.)

Il se dit de même en parlant De la chasse des perdrix. (Un épagneul bon pour la quête. Ce chien est trop vif, trop ardent, il n'est pas bon pour la quête. Ce chien a la quête brillante, a une fort belle quête.)

QUÊTE, signifie aussi La cueillette qu'on fait pour les pauvres, ou pour des œuvres pieuses. (Faire la quête dans l'Église, dans les maisons, pour les pauvres, pour le Prédicateur, pour les réparations de l'Église. Elle n'a trouvé, elle n'a fait que tant dans sa quête. Les Religieux qui vont à la quête.)

QUÊTE. Terme de Marine. Saillie, élancement que fait l'étrave & l'étambot hors de la quille.

QUÊTER. v. a. Terme de chasse. Chercher (Quêter un cerf, un sanglier, un lièvre. Quêter des perdrix.)

On dit figurément, *Quêter des louanges*, pour dire, Chercher adroitement à se faire donner des louanges.

QUÊTER, se construit aussi absolument. (Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. Un épagneul qui quête bien.)

Il signifie encore, Demander & recueillir des aumônes. (On a prié cette Dame de quêter pour les pauvres, pour le Prédicateur, pour la Confrérie du Saint Sacrement. Les Religieux Mendians ont permission de quêter dans la ville. Quêter de porte en porte.)

QUÊTÉ, ÉE. participe.

QUÊTEUR, EUSE. s. Qui quête pour quelqu'un. (On voit dans l'Église cinq ou six Quêteurs tout de suite avec leurs bassins. Une Quêteuse. Cette Quêteuse a fait beaucoup d'argent. Un Frère quêteur qui quête pour le Couvent.)

QUEUE. s. f. Ce mot se dit De toutes sortes de bêtes, comme animaux à quatre pieds, oiseaux, reptiles & poissons. En parlant des animaux à quatre pieds, il signifie, Cette partie qui est au bout de l'épine du dos, comme une continuation des vertèbres, & qui est ordinairement couverte de poil. (Le bout de la queue. Le tronc de la queue. Un nœud de la queue. La queue d'un cheval, d'un taureau, d'un mouton, d'un renard. Grosse queue. Courte queue. Queue épaisse. Chevaux à longue queue, à courte queue. Les chevaux s'émouchent avec leur queue, de leur queue. Ce chien flatte de la queue. Couper la queue à un cheval, à un chien. Un lion qui se bat les flancs de sa queue. Couper un nœud de la queue à un cheval.)

On dit d'Un cheval qui a peu de crins à la queue, qu'*Il a une queue de rat.* Et d'un cheval qui porte sa queue horizontalement, qu'*Il porte sa queue en trompe.*

En parlant Des marques de dignité que les Visirs font porter devant eux, on appelle *Visirs à trois queues*, Le Visir qui a droit de faire porter devant lui trois queues de cheval. Et quand l'Empereur des Turcs veut porter la guerre en quelque endroits, *Il fait exposer des queues de cheval.*

On appelle *Queue de mouton*, Une pièce de viande qui est prise du quartier de derrière d'un mouton, & où ordinairement la queue tient. (Servir une queue de mouton.) Quand on dit, *Un ragoût de queues de mouton*, on n'entend parler que des queues seules.

En parlant De fourrure, on appelle *Queue de martre*, La peau & le poil de la queue d'un martre, passée & accommodée. (Une robe fourrée de queues de martre.)

On dit proverbialement & figurément, *Brider son cheval par la queue*, pour dire, Commencer une affaire par où on devroit la finir.

On dit aussi proverbialement & fig. d'Un homme qui a de la peine à avoir de quoi vivre, qu'(Il tire le diable par la queue.)

On dit proverbialement & popul. qu'*Il n'en est pas resté la queue d'un*, pour dire, qu'Il n'en est resté aucun, aucune. (Tous les lapins de cette garenne ont été détruits, il n'en reste pas la queue d'un. Ils ont dérobé toutes mes pêches, toutes mes poires, il n'en est pas demeuré la queue d'une.)

On dit prov. & popul. d'Un homme qui a paru confus de ce qu'une affaire ne lui a pas réussi, qu'(Il s'en est retourné honteusement la queue entre les jambes.)

On dit figur. & fam. qu'*On a pris une affaire par la tête & par la queue*, pour dire, qu'On l'a tournée & examinée de toutes les manières. Dans le même sens, on dit proverb. & figur. *Prendre le Roman par la queue.* Et cela se dit principalement d'Une fille qui devant épouser un homme, commence à vivre avec lui comme s'il étoit déjà son mari.

On dit proverbialement d'Un homme qui arrive dans une compagnie dans le temps qu'on parle de lui, (Quand on parle du loup, on en voit la queue.)

QUEUE, en parlant des oiseaux, se dit Des plumes qui lui leur sortent du croupion, & qui leur servent ordinairement comme de gouvernail pour se conduire dans l'air. (La queue des hirondelles est fourchée. Cela est fait en queue d'hirondelle. Une queue de paon. Un paon qui se mire dans sa queue. Un coq qui a une belle queue.)

QUEUE, en parlant des poissons, des serpens, & de quelques insectes, est La partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. (Queue de morue. Queue de saumon. Le scorpion pique de la queue. Une baleine peut renverser une barque d'un coup de queue. Un serpent qui se mord la queue, étoit chez les Égyptiens le symbole de l'année.)

On dit proverbialement & figurément, *A la queue gît le venin, le venin est à la queue*, pour dire, qu'Il est à craindre que la fin d'une affaire ne soit fâcheuse, quoique le commencement ne le soit pas.

On dit proverbialement, & figurément, *Ecorcher l'anguille par la queue*, pour dire, Commencer par l'endroit le plus difficile, & par où l'on devroit finir. Et l'on dit, qu'*Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue*, pour dire, qu'Ordinairement il n'y a rien de plus difficile dans une affaire, que de l'achever.

QUEUE, se dit aussi en parlant Des fleurs, des feuilles, des fruits, & signifie Cette partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. (La queue des violettes, des roses, &c. des melons, des poires, des prunes, des fraises, des framboises, &c. Cérises à longue queue, à courte queue.

Il ne faut pas couper la queue des fruits qu'on veut garder.)

On appelle *Queue de renard*, Une petite plante qui ressemble à peu près à une queue de renard, & qui vient ordinairement dans des terres humides.

En parlant De certaines fleurs, comme tulipes, lis, narcisses, on appelle *Queue*, quand elles sont cueillies, ce qu'on appelle *Tige* dans ces mêmes fleurs, lorsqu'elles sont encore sur pied.

QUEUE, se dit encore De plusieurs autres choses qui ressemblent en quelque façon à une queue, comme dans les Lettres de Chancellerie. On appelle *Lettres scellées sur simple queue*, Celles dont le sceau est sur cette partie du parchemin qu'on coupe en forme de queue pour y attacher le sceau. Et *Lettres scellées sur double queue*, Celles dont le sceau est sur une bande de parchemin qui passe au travers des Lettres.

En certaines Lettres de l'alphabet, comme au g, au p, &c. on appelle *Queue*, Ce qui excède par en bas le corps de la lettre.

On appelle *La queue d'une Comète*, Une longue traînée de lumière qui suit le corps de la Comète. (Une Comète à longue queue. Cette Comète avoit la queue tournée vers l'Orient.)

On appelle *La queue de la poêle*, La longue pièce de fer qui sert à tenir la poêle. Et on dit proverb. & figur. *Il n'y en a point de si empêché que celui qui tient la queue de la poêle*, pour dire, que Celui qui a la principale conduite d'une affaire est le plus embarrassé.

On appelle *La queue du moulin*, Cette grande pièce de bois qui sert à faire tourner un moulin à vent sur son pivot.

QUEUE D'ARONDE. Terme de Menuiserie, qui se dit d'Un certain tenon, d'une certaine pièce de liaison taillée en queue d'hirondelle.

QUEUE, Le bout, la fin de quelque chose. (La queue d'un étang. À la queue du bois, de la forêt. La queue de l'hiver a été rude. Le proverbe dit, Mi-mai queue d'hiver.)

QUEUE, se dit encore De l'extrémité d'un manteau, & d'une robe d'homme ou de femme, lorsqu'elle traîne par derrière. (Robe à queue traînante. Les Prélats, les Magistrats, les Dames, &c. se font porter la queue. La queue d'un manteau. La queue d'une chape de Cardinal.)

QUEUE, signifie aussi, La dernière partie, les derniers rangs de quelque Corps, de quelque Compagnie, comme, (La queue d'une Procession. La queue du Parlement, d'un Régiment, d'une Armée. C'est le dernier reçu, il est à la queue, tout à la queue. Se mettre à la queue. Prendre la queue. Charger une Armée, un Régiment, &c. en queue. Donner en queue. Donner sur la queue d'une Armée. Prendre en flanc & en queue.)

On dit aussi, *À la queue*, *en queue*, pour dire, À l'extrémité, à la suite, immédiatement après. (Il étoit à la queue de la tranchée, à la queue des travailleurs. Le bagage suivoit en queue, étoit à la queue. Ce Régiment étoit à la queue des chariots. Il suit en queue. C'est un bon chasseur, il est toujours à la queue des chiens.)

On dit encore, *À la queue*, *en queue*, pour dire, À la poursuite de quelqu'un, aux trousses de quelqu'un. (Avoir les ennemis en queue. Il a fait un mauvais coup, les Prévôts sont à sa queue. Il a le Prévôt en queue. Laissez-moi faire, je lui mettrai un homme en queue qui le hâtera bien d'aller.) Les trois dernières phrases sont du style familier.

QUEUE À QUEUE. adv. À la file, immédiatement l'un après l'autre. (Ces loups se suivoient queue à queue. Attacher des chevaux queue à queue. Ces bateaux étoient queue à queue.) Il y a un jeu d'enfans, qu'on appelle *À la queue leu leu*, parce qu'ils marchent à la suite les uns des autres, comme marchent les loups, qu'on appeloit autrefois *Leux*.

QUEUE, se dit figurément De la suite d'une affaire. (Cette affaire aura une fâcheuse queue, une longue queue. Ne laissons point de queue. Ne point laisser, ne point faire de queue dans un payement.)

QUEUE, en termes de Jeu, est Une somme convenue que l'on paye à celui qui gagne le plus.

QUEUE. s. f. Sorte de futaille contenant environ un muid & demi. (Mettre du vin dans des queues. C'est un vin qui se vend cent écus la queue. Défoncer une queue de vin. Les soldats lui burent deux ou trois queues de vin en un jour.)

DEMI-QUEUE. s. f. Futaille contenant la moitié de ce que contient une queue. (Il a mis son vin dans des demi-queues.)

QUEUE DE LION. s. f. ou LÉONURUS. s. m. Plante à fleurs labiées, qui croît en Afrique & en Amérique.

QUEUE DE CHEVAL. *Voyez* PRÊLE.

QUEUE DE POURCEAU. s. f. Plante dont la racine fournit un suc qui est incisif & résolutif, & employé pour l'asthme, la toux, & les maladies qui proviennent d'humeurs visqueuses & grossières.

QUEUE DE SOURIS. s. f. Plante qui croît dans les champs, les prés & les jardins. Elle est astringente & dessicative.

QUEUE, se dit encore d'Une sorte de pierre à aiguiser. (Il faut repasser ce rasoir sur la queue. Queue à faux. Queue à l'huile.

QUEUX. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois Cuisinier. Il se dit encore en ce sens dans la Maison du Roi. (Maître Queux de chez le Roi.) Les Traiteurs de Paris se qualifient aussi de *Maîtres Queux*. (Il y avoit autrefois en France un grand Queux.)

QUI

QUI. Pronom relatif de tout genre & de tout nombre. Lequel, laquelle. (L'homme qui raisonne. La femme qui a soin de son ménage. Les chevaux qui courent. Les terres qui portent du blé. Celui, celle de qui je parle, à qui j'ai donné cela. Les gens à qui j'ai appris cette nouvelle, à qui j'ai dit votre affaire. Celui pour qui, contre qui je plaide.)

QUI, précédé d'une préposition, ne s'emploie qu'en parlant Des personnes ; autrement on se sert du pronom *Lequel*, *laquelle*. Ainsi on dit, (L'homme de qui, contre qui je parle. Le cheval sur lequel je suis monté.)

Il se met aussi d'une manière absolue, en sous-entendant l'antécédent. Ainsi on dit, *Voilà qui est beau*, pour dire, Voilà une chose qui est belle. *Voilà qui me plaît*, *voilà qui va bien*, pour dire, Voilà une chose qui me plaît, voilà une affaire qui va bien. *Voilà qui vous en dira des nouvelles*, pour dire, Voilà une personne qui vous en dira des nouvelles.

On dit aussi, *J'en croirai qui vous voudrez*, *je m'en rapporte à qui vous voudrez*, pour dire, J'en croirai celui ou ceux, je m'en rapporte à celui ou à ceux que vous voudrez.

On dit encore, *Vous trouverez à qui parler*, pour dire, Vous trouverez un homme capable de vous résister.

QUI, se dit aussi quelquefois pour *Ce qui*, & dans cette acception on dit, *Qui plus est, qui pis est*, pour dire, Ce qui est encore plus, ce qui est encore pis.

QUI, se met encore absolument, & par interrogation, pour dire, Quel homme? quelle personne? (Qui d'entre vous oseroit? À qui pensez-vous parler? Avare, pour qui amassez-vous tant d'argent? Je connois un homme capable d'en prendre soin ; & qui? me dit-il. Dites-moi qui? Qui l'auroit cru? Qui vous l'a dit? Qui est là? Qui va là? Qui vive?)

Il se met aussi absolument, & sans interrogation, pour *Celui qui*, *quiconque*. Ainsi on dit, (Qui observera les Commandemens de Dieu, sera sauvé. Qui prend, s'engage.)

On dit, *Je ne sais qui*, pour marquer, qu'On ne sait qui est celui qui a fait, qui a dit, &c. (Je ne sais qui m'a dit cela. Je ne me souviens plus qui c'est.) Et on dit famil. *Un je ne sai qui*, pour marquer Une personne du néant. (Il est toujours avec des je ne sais qui.)

On dit, *Qui que ce soit*, *qui que ce puisse être*, *qui que ç'ait été*, *&c.* pour dire, Quiconque, quelque personne que ce soit, &c. (Qui que ce soit, qui que ce puisse être qui ait fait cela, c'est un habile homme. Qui que ç'ait été qui vous l'ai dit, il s'est trompé.) Et quand il est mis avec une négative, il signifie, Nul, aucune personne. (Il n'y a qui que ce soit. Je n'y ai trouvé qui que ce soit.)

QUI, est quelquefois distributif, & signifie, Ceux-ci, ceux-là, les uns, les autres. (Ils étoient dispersés qui çà, qui là. Qui d'un côté, qui de l'autre. Ils coururent aux armes, & se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une hallebarde.) Il vieillit dans cette acception.

QUIA. Terme emprunté du Latin, qui n'a d'usage que dans ces phrases proverbiales, *Être à quia*, *mettre à quia*, pour dire, Être réduit, ou réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. (Il l'a mis à quia. Il est à quia.) Il est familier.

QUICONQUE. Pronom masculin indéfini. Quelque personne que ce soit, qui que ce soit. (Quiconque n'observera pas les commandemens de Dieu, sera damné. La Loi porte, que quiconque fera, dira..... Quiconque passe par-là, doit payer tant. Il a promis de le protéger contre quiconque l'attaqueroit.) Il n'a point de pluriel.

Il est aussi quelquefois féminin : Et l'on peut dire en parlant à des femmes, (Quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.)

QUIDAM, QUIDANE. s. Terme emprunté du Latin, & dont on se sert dans les monitoires, procès-verbaux, informations, &c. pour désigner les personnes dont on ignore, ou dont on n'exprime point le nom. (Sur la plainte qu'on nous a faite qu'un certain quidam, que certain quidam vêtu de telle manière..... Il auroit appris de certains quidams, d'une certaine quidane, que...) On se sert quelquefois du mot de *Quidam*, dans la conversation ; mais celui de *Quidane* n'est en usage qu'en style d'Officialité & de Palais.

QUIET, ETE. adj. Tranquille, calme, point

point agi ê. (Une ame quiète.) Vieux mot qui n'a plus guère d'usage.

QUIÉTISME. s. m. Sorte d'hérésie de certains prétendus Mystiques, qui, par une fausse spiritualité, font consister toute la perfection chrétienne dans le repos ou l'inaction entière de l'ame, & négligent entièrement les œuvres extérieures.

QUIETISTE. adj. de t. g. Hérétique qui suit les erreurs du Quiétisme.

QUIÉTUDE. s. f. Terme emprunté du langage mystique. Tranquillité, repos. (Vivre à la campagne dans une douce quiétude. J'étois dans une grande quietude. La grâce, l'amour de Dieu met l'esprit dans une entière quiétude, dans une parfaite quiétude, donne une entière quiétude d'esprit. Oraison de quiétude.)

QUIGNON. s. m. Gros morceau de pain. (Il mange un quignon de pain, un gros quignon de pain a son déjeûner.) Il est populaire.

QUILLAGE. s m. On appelle *Droit de quillage*, Un droit que les vaisseaux marchands payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE. s. f. Morceau de bois arrondi & plus menu par le haut que par le bas, servant à un jeu où il y a neuf quilles, que l'on range ordinairement trois à trois en carré, pour les abattre de loin avec une boule. (Grosses quilles. Petites quilles. La boule & les quilles. Un jeu de quilles. Jouer aux quilles. Un joueur de quilles. Faire tant de quilles de venue, tant de quilles de rabat. Faire toutes les neuf quilles. Abattre des quilles. Un homme qui se tient droit comme une quille. Il est planté là comme une quille.)

On dit proverbialement & populairem. d'Un homme qui est mal reçu dans une compagnie où il est arrivé mal à propos, qu' (il y est reçu comme un chien dans un jeu de quilles.)

On dit proverbialement & populairem. *Trousser son sac & ses quilles*, pour dire, Plier bagage, se sauver, se retirer promptement.

QUILLE. s. f. Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, & qui lui sert comme de fondement. (La quille d'un vaisseau. Ce vaisseau a cent pieds de quille.)

QUILLER. v. n. Il se dit quand ceux qui veulent jouer aux quilles, en jettent chacun une, & tirent à qui sera le plus près de la boule, pour savoir ceux qui seront ensemble, ou celui qui jouera le premier. (Il faut quiller, les plus près seront ensemble.)

QUILLETTE. s. f. Terme d'Agriculture, qui se dit Des osiers que l'on plante. Ce sont des brins gros comme le petit doigt, longs d'un pied, & que l'on enfonce en terre d'un demi-pied.

QUILLIER. s. m. Cet espace carré dans lequel on range les neuf quilles. (Pousser une boule auprès du quillier. Faire faire un quillier de pierre.)

QUINAIRE. s. m. Terme d'Antiquité. Nom par lequel les Monétaires anciens & les Antiquaires désignent les pièces de monnoie de la troisième grandeur, fabriquées, soit en or, soit en argent. (Quinaire d'or, quinaire d'argent.) Le quinaire d'argent étant la moitié du denier, valoit originairement cinq as; & de là le nom de *Quinaire*, qui de l'argent a passé aux petites monnoies d'or, mais n'a jamais été donné au bronze, même à celui de la plus petite, c'est à dire, de la cinquième grandeur. Médaillon, Médaille, Quinaire. Ces trois noms désignent les trois modules différens des monnoies frappées à Rome & dans l'Empire, en or & en argent.

QUINAUD, AUDE. adj. Confus, honteux d'avoir été surmonté en quelque contestation. (Il est fort quinaud. Je l'ai rendu bien quinaud) Il est vieux & de nul usage, sinon dans le burlesque.

QUINCAILLE. s. f. collectif. Toutes sortes d'ustensiles, d'instrumens de fer ou de cuivre, comme lames d épée, couteaux, ciseaux, chandeliers, mouchettes, &c. (Faire marchandise de quincaille.)

Quelques-uns appellent figurément & par mépris, *Quincaille*, De la monnoie de cuivre, comme sont les sous, les liards, les doubles. (Voilà bien de la quincaille. Se charger de quincaille.)

QUINCAILLERIE. s. f. Marchandise de toute sorte de quincaille. (Faire commerce de quincaillerie. Un balot de quincaillerie. Porter de la quincaillerie en Amérique.)

QUINCAILLIER. s. m. Marchand vendeur de quincaille. (Une boutique de Quincaillier. Riche Quincaillier.)

QUINCONCE. s. m. On appelle ainsi Une disposition de plant faite par distances égales en ligne droite, & qui présente plusieurs rangées d'arbres en différens sens. (Un bois planté en quinconce.) On s'en sert aussi pour dire, Le lieu planté de cette manière.

QUINDÉCAGONE. s. m. Terme de Géométrie. Figure de quinze côtés. (Quindécagone régulier.)

QUINDÉCEMVIRS. s. m. pluriel. Terme d'Antiquité. Officiers préposés à la garde des Livres Sibyllins, & chargés de la célébration des Jeux Séculaires, ainsi que de quelques cérémonies religieuses, dans certaines conjonctures où la République se croyoit dans un état de crise. Le nom de ces Officiers venoit de leur nombre. Ils furent originairement quinze.

QUINES. s. m. Terme dont on se sert au Trictrac, & qui se dit lorsque du même coup de dés on amène deux cinq. (Il a amené quines. Voilà un méchant quines.)

QUINOLA. s. m. Nom que l'on donne au valet de cœur, quand on joue au Reversis. (Forcer le quinola.)

QUINQUAGÉNAIRE. adj. de t. g. (La première syllabe se prononce *Cuin*, & la seconde *Coua*.) Qui est âgé de cinquante ans. (Un homme, une femme quinquagénaire.) Il est aussi substantif. (Un quinquagénaire.)

QUINQUAGÉSIME. s. f. (On prononce la première syllabe *Cuin*, & la seconde *Coua*.) Il ne se dit que du Dimanche qui est devant le premier Dimanche de Carême. (Le Dimanche de la Quinquagésime.)

QUINQUENNAL, ALE. adj. (La première syllabe se prononce *Cuin*, & la seconde *Cuen*.) Qui dure cinq ans, ou qui se fait de cinq en cinq ans. (Magistrat quinquennal. Jeux quinquennaux. Fêtes quinquennales.) Il n'est d'usage qu'en parlant des anciens Romains.

Il se prend aussi substantivement, & l'on appelle *Quinquennales*, Des fêtes qui se célébroient du temps des Empereurs à Rome & dans les Provinces, au bout des cinq premières années de leur règne, & ensuite de cinq en cinq ans; cet espace de cinq ans étant censé faire une période pour la durée de laquelle on faisoit des vœux, qu'on renouveloit au commencement de la période suivante.

QUINQUENNIUM. s. m. Mot emprunté du Latin, qui signifie, Un cours d'étude de cinq ans, dont deux en Philosophie, & trois en Théologie. (Faire son Quinquennium.)

QUINQUENOVE. s. f. Sorte de jeu qui se joue avec deux dés, & qui a pris son nom du nombre de cinq & de neuf. (Jouer au quinquenove.)

QUINQUERCE. s. m. Terme d'Antiquité. Prix disputé dans un même jour par le même Athlète, à cinq sortes de combats différens. Il falloit avoir vaincu dans tous ces jeux, pour être proclamé vainqueur au *Quinquerce*. (Le quinquerce, chez les Romains, répondoit au Pentathle des Grecs, & comprenoit de même l'exercice du saut, celui du disque, celui du javelot, la course & la lutte.)

QUINQUÉRÈME. s. f. Terme d'Histoire & d'Antiquité. Galère à cinq rangs de rames. (Les quinquérèmes étoient les vaisseaux du premier rang dans les flottes anciennes.) Non que les Grecs & les Romains n'en construisissent à sept & à neuf rangs de rames, mais c'étoit rarement. On en a même vu de trente & quarante rangs de rames; mais ces machines énormes n'étoient d'aucun usage. On ne les avoit construites que pour la parade.

QUINQUINA. s. m. Écorce d'un arbre qui croît dans le Pérou, & dont on se sert pour guérir la fièvre. (Une prise de quinquina. On lui a fait prendre du quinquina. Faire infuser du quinquina dans du vin. Prendre du quinquina en substance. Prendre du quinquina dans de l'eau de scorsonère.)

QUINT. s. m. La cinquième partie dans quelque somme de deniers, dans quelque marché, dans quelque succession. (Dans la Coutume de Paris, on ne peut disposer par testament que du quint de ses propres. J'y ai le quint. C'est pour mon quint. Il y est entré pour un quint.) Dans ces dernières phrases, on dit plus ordinairement, *Un cinquième*.

QUINT, signifie aussi, Le droit qu'on paye en quelques lieux pour l'acquisition d'un Fief, au Seigneur dont le fief est mouvant: ce droit est la cinquième partie du prix de la vente du Fief. (S'il vend cette Terre, il en appartient tant au Seigneur pour le quint.)

En matière de Fief, on appelle *Droit de quint & requint*, Le droit de la cinquième partie du prix d'un Fief, & de la cinquième partie de cette cinquième partie.

Il est aussi adjectif, & n'a guère d'usage que dans ces phrases, Charles Quint, Empereur, Sixte Quint, Pape.)

QUINTAINE. s. f. Ancien terme de Manége. Poteau que l'on fiche en terre, contre lequel on s'exerçoit autrefois à courir avec la lance, à jeter des dards. (Planter une quintaine. Courir la quintaine.)

QUINTAL. s. m. Poids de cent livres. (Quintal de foin. Quintal de poudre, &c. Cela pèse tant de quintaux.)

QUINTE. s. f. Intervalle de cinq notes consécutives, y compris les deux termes. (La quinte est une consonnance parfaite. Entonner une quinte. Faire une quinte. Monter de la quinte à l'octave. La fausse quinte

fait un bon effet quand elle est placée à propos.)

Quinte, est aussi une espèce de violon plus grand que les autres, sur lequel on joue la partie de Musique qu'on nomme La quinte.)

Quinte, au jeu de Piquet, est une suite de cinq cartes de la même couleur. (Quinte major. Quinte basse. Quinte de Roi, de Dame, de Valet. Porter une quinte. Avoir quinte & quatorze.)

Quinte, en termes d'Escrime, est la cinquième garde. (Commencer de prime, & achever de quinte.)

Quinte, se dit aussi d'une toux âcre & violente qui prend par redoublement. (Il lui prend de temps en temps des quintes fâcheuses.)

Quinte, signifie aussi Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout d'un coup. (Quelle quinte vous a pris? Cet homme est sujet à des quintes. Quand sa quinte le tient. Quand sa quinte le prend.)

Il est aussi adj. & se dit d'Une fièvre qui revient tous les cinq jours. (La fièvre quinte est assez rare.)

QUINTEFEUILLE. s. f. Plante ainsi nommée parce que la plupart de ses espèces ont cinq feuilles sur une même queue, rangées en forme de main ouverte. Les feuilles & la racine de cette plante sont employées en Médecine comme sudorifiques, cordiales, astringentes & vulnéraires. On la figure souvent dans le Blason. (Quintefeuille d'or. Quintefeuille d'azur. Quintefeuille de gueules.

QUINTESSENCE. s. f. Dans la Philosophie ancienne, il signifie, La substance éthérée. Il se dit en Chimie, de l'esprit de vin qui s'est chargé des principes de quelques drogues. C'est un synonyme de *Teinture*. Il ne faut point le confondre avec les essences ou huiles essentielles. On dit, (La quintessence d'absinthe, &c.)

Il signifie figurément, Ce qu'il y a de principal, de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours, dans un livre. (J'ai tiré la quintessence de cet ouvrage.)

Il se dit aussi De tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une charge, d'un parti, d'une terre à ferme. (Il a tiré toute la quintessence de cette ferme.)

QUINTESSENCIER. v. a. Raffiner, subtiliser. (Il ne faut pas tant quintessencier les choses.)

Quintessencié, ée. participe. (Raisonnement quintessencié.)

QUINTEUX, EUSE. adj. Fantasque, qui est sujet à des quintes, à des fantaisies, à des caprices. (C'est un homme extrêmement quinteux. C'est un esprit quinteux, une humeur quinteuse. Il est quinteux comme une mule.)

QUINTIL. adj. Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Quintil aspect*, pour dire, La position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la cinquième partie du Zodiaque, ou de 72 degrés.

QUINTIN. s. m. Sorte de toile fine & claire, que l'on empèse ordinairement, & qui est ainsi appelée, parce qu'elle se fait dans la ville de Quintin en Bretagne. (Du quintin. Un mouchoir de quintin.)

QUINTUPLE. adj. de t. g. Cinq fois autant. (Vingt est quintuple de quatre.)

Il est aussi subst. masc. (Rendre le quintuple.)

QUINZAIN. Terme dont on se sert à la Paume, pour marquer que les joueurs ont chacun quinze. (Ils sont quinzain. Nous sommes quinzain. Quand les joueurs sont quinze à quinze, le marqueur dit quinzain.)

QUINZAINE. s. f. Nombre collectif qui renferme quinze unités. (Une quinzaine de pistoles. Une quinzaine de jours. Une quinzaine d'années.)

Quand on dit absolument *Quinzaine*, on entend Une quinzaine de jours. (Faire assigner quelqu'un à la quinzaine. On lui a donné terme de quinzaine. Les Parties lui ont accordé quinzaine. Adjugé sauf quinzaine.)

On appelle *La quinzaine de Pâques*, Les quinze jours depuis le Dimanche des Rameaux, jusqu'à celui de Quasimodo.

QUINZE. adj. numéral de t. g. Nombre contenant trois fois cinq, dix & cinq. (Quinze hommes. Quinze jours. Quinze pistoles. Quinze cents. Quinze mille, &c.)

On dit proverbialement & par exagération, qu'*Un homme fait en quinze jours quatorze lieues*, pour dire, qu'Il marche, qu'il voyage fort lentement. On le dit aussi figurément d'Un homme qui est fort lent à ce qu'il fait.

On dit proverbialement & populairement, qu'*Un homme fait passer douze pour quinze*, pour dire, qu'Il trompe.

On dit proverbial. & par plaisanterie, *Celui-là en vaut quinze*, pour dire, Cela est remarquable, cela est plaisant.

On appelle à Paris, *Les Quinze-vingts*, L'Hôpital fondé par S. Louis pour trois cents aveugles. (L'hôpital des Quinze-vingts. Les Administrateurs des Quinze-vingts. Un quinze-vingt.)

Quinze, est aussi, en termes de Paume, Le premier des quatre coups qu'il faut gagner, pour avoir un des jeux dont la partie est composée. (Il a gagné le premier quinze. Quinze & bisque. J'ai quinze à trente.)

On dit, *Donner quinze*, pour dire, Donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie.

On dit figurément, qu'*Un homme a quinze sur la partie*, pour dire, qu'Il a déjà quelque avantage dans l'affaire dont il s'agit.

On dit encore fig. qu'*Un homme pourroit donner quinze & bisque à quelque autre en telle ou telle chose*, pour dire, qu'Il lui est fort supérieur.

On appelle *Demi-quinze*, au jeu de Paume. L'avantage de quinze qu'on donne à prendre, de deux jeux l'un, dans tout le cours de la partie.

Quinze, est aussi le nom d'un jeu qui se joue avec des cartes, & où celui des joueurs qui le premier a quinze par les points de ses cartes, ou qui en approche le plus près en dessous, gagne. (Il a perdu cent pistoles au quinze.)

Quinze, se dit encore pour Quinzième. (Nous sommes au quinze du mois. Il est au quinze de sa petite vérole. Grégoire quinze, Pape. Le Roi Louis quinze.)

QUINZIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le quatorzième. (Il n'est que le quinzième. Au quinzième jour. Au quinzième mois. Le quinzième siècle. Le quinzième jour de la lune.) On dit aussi absolument, *Le quinzième*, pour *Le quinzième jour*. (Le quinzième de la lune. Le quinzième du mois. Le quinzième de sa maladie.)

Il est aussi substantif, & signifie, Une quinzième portion. (Il est dans cette affaire pour un quinzième.)

QUIPROQUO. s. m. Expression empruntée du Latin, pour signifier une méprise. (Il a fait un quiproquo, un étrange quiproquo.) Il est du style familier.

On appelle proverbialement, *Un quiproquo d'Apothicaire*, Un remède pour un autre. (Les quiproquo d'Apothicaire sont très-dangereux.) Il n'a point de pluriel.

QUIS. s. m. Sorte de marcassite de cuivre, dont on fait du vitriol.

QUITTANCE. s. f. Déclaration par écrit que l'on donne à quelqu'un, & par laquelle on le tient quitte de quelque somme d'argent, ou de quelque autre redevance. (Quittance valable. Quittance générale. Quittance sous seing privé. Quittance pardevant Notaire. Donner quittance. Fournir une quittance. Compter sur quittance. Cela vaut quittance. Cela sert de quittance.)

On appelle *Quittance de Finance*, Une quittance d'une somme qui a été payée aux coffres du Roi, pour jouir d'un office, d'une rente, d'une augmentation de gages, &c.

QUITTANCER. v. a. Décharger une obligation, un contrat, en écrivant sur le dos, au bas ou à la marge, que le débiteur a payé tout, ou partie de la somme à laquelle il étoit obligé. (Quittancer un contrat, une obligation.)

Quittancé, ée. participe.

QUITTE. adj. de t. g. Qui est libéré de ce qu'il devoit, qui ne doit plus rien. (Quand vous aurez payé, vous serez quitte. Quitte en payant. Je suis quitte envers vous. Je vous tiens quitte de ce que vous pouvez me devoir. Il m'a vendu ce bien franc & quitte de toutes dettes & hypothèques. Après avoir joué deux heures, nous sommes sortis quittes. Jouer à quitte ou à double.)

On dit dans le jeu, dans les affaires, dans les comptes que l'on se rend les uns aux autres, qu'*On est quitte à quitte*, pour dire, qu'on ne se doit plus rien de part ni d'autre. (Nous voilà quitte à quitte. Nous sommes quitte à quitte.) On dit fam. *Faisons quitte à quitte*, ou absolument, *Quitte à quitte*; & quelquefois prov. *Quitte à quitte & bons amis.*

Lorsqu'on a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, & qu'on lui a rendu la pareille, on dit, (Nous voilà quitte à quitte.)

On dit figur. *Jouer à quitte ou double*, *à quitte ou à double*, pour dire, Risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire.

Quitte, signifie aussi, Qui est délivré, débarrassé de quelque chose. (Me voilà quitte de cette corvée, de ce compliment, de cette visite que j'avois à faire. Cette affaire me donnoit beaucoup de peine, m'en voilà quitte. Il a un procès, une affaire fâcheuse, il voudroit en être quitte pour mille écus. Vous n'avez eu que trois accès de fièvre, vous en êtes quitte à bon marché. On croyoit qu'il feroit condamné à mort, mais il en a été quitte pour un bannissement de cinq ans. Il est quitte de sa fièvre.)

Quitte, se met quelquefois absolument; & on dit dans le style familier, *Quitte pour être grondé*, *quitte à être grondé*, pour dire, J'en serai quitte pour être grondé, il

ne m'en arrivera que d'être grondé. (Hé bien vous dites que j'aurai la fièvre, quitte pour l'avoir.)

QUITTEMENT. adv. Terme de Pratique, qui n'a d'usage que pour marquer, Que la chose qu'on vend, qu'on achète, dont on hérite, dont on compose, &c. est franche de toutes dettes ; ensorte que celui à qui elle est, ou à qui elle passe, peut en disposer librement. (Il lui a vendu un tel bien franchement & quittement. Cette maison lui est demeurée franchement & quittement.) Ce mot, *Quittement*, se joint toujours avec *Franchement*.

QUITTER. v. a. Laisser en quelque lieu, en quelque endroit, se séparer de quelqu'un, s'absenter, se retirer de quelque lieu, abandonner. (Je viens de le quitter à deux pas d'ici. Je vous quitte pour un moment. Où avez-vous quitté vos gens ? Il a quitté la compagnie en un tel endroit. Il est fâcheux de quitter ses amis, de quitter ce qu'on aime. Quitter père & mère. Quitter sa famille & ses enfans. Il ne le quitte ni nuit ni jour. Il ne le quitte non plus que l'ombre fait le corps. Ils ne se pouvoient quitter. Ils se promirent en se quittant. Quand l'ame quitte le corps. Il a quitté la maison où il logeoit pour en prendre une autre. Il quitta la Cour pour aller vivre en Province. Il a quitté son pays & s'est marié en Italie. Il a été contraint de quitter le pays. Les ennemis ne purent jamais lui faire quitter son poste. Il a quitté un tel parti. C'étoit un brave Officier, mais il y a déja quelque temps qu'il a quitté le service. Un domestique qui quitte le service de son maître. Quitter tout pour se donner à Dieu. Il faut tout quitter pour Dieu.)

On dit, *Quitter le grand chemin*, pour dire, S'écarter, se détourner du grand chemin. *Quitter le commerce du monde*, pour dire, Se priver du commerce du grand monde. Et, *Quitter le monde*, pour dire, Embrasser la vie religieuse.

On dit aussi, qu'*Un homme a quitté sa femme*, pour dire, qu'Il s'en est séparé pour n'avoir plus de communication avec elle. Et, qu'*Un homme a quitté une Religion*, pour dire, qu'Il a abandonné une Religion, qu'il y a renoncé.

On dit proverbialement & populairement, *Qui quitte sa place la perd*, pour dire, que Quand on a abandonné sa place, on n'y a plus de droit.

QUITTER, signifie aussi, Ôter quelque chose de dessus soi, se dépouiller, se défaire. (Quitter ses habits. Quitter ses gants. Quitter sa robe. Quitter son épée. Quitter sa soutane, &c.

En parlant d'Un serpent qui a fait nouvelle peau, on dit, qu'(Il a quitté sa vieille peau.)

On dit aussi figurément, *Quitter la robe*, *quitter l'épée*, *quitter la soutane*, *quitter le froc*, pour dire, Renoncer à la profession de la robe, de l'épée, de l'état ecclésiastique & de la vie religieuse, en se dépouillant des choses qui en sont les marques extérieures.

On dit d'Un arbre, qu'*Il quitte ses feuilles*, pour dire, qu'Il se dépouille de ses feuilles ; & De quelques fruits, qu'*Ils quittent le noyau*, pour dire, Que le noyau s'en détache facilement.

On dit, *Quitter une charge*, *quitter un emploi*, *quitter un bénéfice*, pour dire, Se défaire d'une charge, se démettre d'un emploi, d'un bénéfice. On dit dans le même sens, (Quitter une profession.)

On dit, *Quitter ses mauvaises habitudes*, pour dire, Se défaire de ses mauvaises habitudes.

QUITTER, signifie aussi, Lâcher, laisser aller. (Il se tint attaché à un arbre, qu'il ne quitta point jusqu'à ce qu'on le vint secourir. Il l'avoit pris aux cheveux, & il ne le vouloit point quitter. Le loup avoit emporté une brébis, on courut après, & on lui fit quitter sa proie. On ne lui put jamais faire quitter prise.)

On dit figurément, *Quitter prise*, pour dire, Abandonner un dessein, s'en désister. (Le moindre obstacle, la moindre résistance lui fait quitter prise.)

QUITTER, signifie, Céder, délaisser. (Quitter tous ses droits, toutes ses prétentions à quelqu'un. Il lui a quitté tous les effets de cette succession. Quitter sa place à quelqu'un. Si ce que vous dites est vrai, je vous le quitte. J'aime mieux quitter que de disputer. Il n'en quitteroit pas sa part à un autre.)

On dit d'Un homme qui renonce à une chose où il n'avoit point de droit, qu'(Il ne quitte rien du sien.)

QUITTER, signifie aussi, Se désister de quelque chose, cesser de s'y adonner, de s'y appliquer, y renoncer. (Quitter une entreprise. Quitter un dessein. Quitter un ouvrage. Quitter ses études. Il a quitté la chasse. Quitter le jeu. Quitter le vin.)

QUITTER, en certains jeux de renvi, comme le Brelan, signifie, Abandonner la vade que l'on a faite, plutôt que de vouloir tenir une nouvelle somme, dont un des joueurs a renvié. (J'ai renvié de dix louis, je l'ai fait quitter. Il m'a fait va-tout & j'ai quitté.) Il est neutre.

QUITTER LA PARTIE. C'est convenir que celui contre qui on joue a gagné.

On dit, que *Qui quitte la partie la perd*, pour dire, que celui qui quitte le jeu avant que la partie soit achevée, perd ; & proverbialement, *Qui quitte la partie la perd*, pour dire, que Quand on cesse de suivre une affaire & de s'y appliquer, on ne réussit jamais.

QUITTER, signifie encore, Exempter, affranchir, décharger, tenir quitte. (Je vous quitte de tout ce que vous me devez. Je vous quitte des intérêts & du principal. Je vous en quitte.)

On dit dans le style familier, *Je vous quitte de tous vos complimens, de tous vos remercimens, &c.* pour dire, Je ne veux point de vos complimens, je n'ai que faire de vos remercimens, je vous en dispense.

QUITTÉ, ÉE. participe.

QUITUS. s. m. Terme de Finance & de Chambre des Comptes. Arrêté définitif d'un compte, par lequel, après la correction, le comptable est déclaré quitte. (Avoir le quitus d'un compte.)

QUI-VA-LÀ. Terme de Guerre. Cri d'une sentinelle dans une place, lorsqu'elle entend du bruit.

On dit figurément & proverbialement, *Avoir réponse à tout, hormis à qui-va-là* pour dire, Être hors d'état de répondre à une difficulté qu'on nous oppose.

QUI-VIVE. Terme de Guerre. Cri d'une sentinelle qui entend du bruit.

On dit figurément, *Être sur le qui-vive*, pour dire, Être attentif à ce qui se passe. Et d'Un homme inquiet & craintif, qu'(Il est toujours sur le qui-vive.) Dans ces phrases, *Qui-vive* est substantif.

QUO

QUOAILLER. v. n. Il ne se dit que Du cheval qui remue perpétuellement la queue quand on le monte. (Ce cheval a pris l'habitude de quoailler, parce qu'il a été continuellement importuné par l'éperon.)

QUOI. Pronom qui quelquefois tient lieu du pronom relatif, *Lequel*, *laquelle*, dans les cas obliques, tant au singulier qu'au pluriel. (C'est un vice à quoi il est sujet. Ces sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde. Ce sont des conditions sans quoi la chose n'eût pas été conclue.) *Le sujet, la cause pour quoi on l'a arrêté*, pour dire, Le sujet pour lequel, la raison pour laquelle on l'a arrêté. Il ne se dit que des choses, & ne se dit jamais des personnes.

Il se prend aussi substantivement. Ainsi on dit, *Quoi qu'il en arrive, quoi que vous disiez*, pour dire, Quelque chose qu'il en arrive, quelque chose que vous disiez. *Sur quoi en étiez-vous-là ? De quoi est-il question ?* pour dire, Sur quelle chose, sur quel propos en étiez-vous là ? De quelle chose est-il question ? *A quoi pensez-vous ? A quoi vous occupez-vous ?* pour dire, À quelle chose pensez-vous ? À quelle chose vous occupez-vous ? *Il a manqué à son ami, à son bienfaicteur, en quoi il est doublement coupable*, pour dire, En laquelle chose il est doublement coupable. *C'est en quoi vous vous trompez*, pour dire, C'est en cela que vous vous trompez. *Dites-moi en quoi je puis vous servir*, pour dire, En quelle chose je vous puis servir. On dit encore, (Il y a dans cette affaire je ne sais quoi que je n'entends pas. Il y a dans ce discours je ne sais-quoi qui me semble...)

En termes de Palais, on dit, *Quoi faisant, en quoi faisant*, pour dire, En faisant laquelle chose. (L'Arrêt l'a condamné à payer & à vider ses mains, quoi faisant, il en sera valablement déchargé.)

On dit substantivement, *Un je ne sais quoi*, pour dire, Certaine chose qu'on ne peut exprimer. (Il y a dans cette beauté un je ne sais quoi qui me pique plus que la beauté même.)

QUOI, est aussi quelquefois particule admirative, & sert à marquer l'étonnement, l'indignation, &c. (Quoi, vous avez fait telle chose ! Quoi donc, vous m'osez résister en face ! On y ajoute quelquefois l'interjection *Hé.* (Hé quoi, vous n'êtes pas encore parti !)

QUOIQUE. Conjonction qui régit toujours le subjonctif. Encore que, bien que. (Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme. Il est de très bonne maison, quoiqu'il ne soit pas riche.)

QUOLIBET. s. m. Façon de parler basse & triviale, qui renferme ordinairement une mauvaise plaisanterie. (Méchant quolibet. Quolibet des halles. Cet homme ne parle que par quolibets. Il croit dire de bons mots, mais il ne dit que des quolibets. C'est un diseur de quolibets.)

QUOTE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Quote part*, qui se dit de la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme totale. (Il doit tant payer pour sa quote part. Il lui revient tant pour sa quote part.)

QUOTIDIEN, ENNE. adj. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Pain quotidien. Fièvre quotidienne.) On dit dans l'Oraison Dominicale, *Notre pain quotidien*, pour dire, Le pain dont nous avons besoin chaque jour. Et on appelle

Fièvre quotidienne, Une fièvre qui revient tous les jours.

Quand on veut dire qu'Une chose est ordinaire à quelqu'un, on dit figurément, que (C'est son pain quotidien.)

QUOTIENT. s. m. Terme d'Arithmétique. Nombre qui résulte de la division d'un nombre par un autre. (Le quotient du nombre douze divisé par trois, est quatre, & du même nombre divisé par quatre, est trois.)

QUOTITÉ. s. f. La somme fixe à laquelle monte chaque quote part. (J'ai payé ma quotité.)

En Jurisprudence, on appelle *Quotité de cens*, La somme à laquelle monte le cens. (Le cens est imprescriptible en soi, mais la quotité du cens se prescrit.)

En termes de Droit, on appelle *Légataire d'une quotité*, Celui auquel un défunt a légué un tiers, un quart, un dixième, en un mot une partie aliquote de sa succession.

R

R Substantif fém. suivant l'ancienne appellation, qui prononçoit *Erre*; & masculin, suivant l'appellation moderne, qui prononce *Re*, comme dans la dernière syllabe du mot *Bâre*. Lettre consonne, & la dix-huitième de l'Alphabet François.

RAB

RABÂCHAGE. s. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. (Il est sujet au rabâchage. Tout ce qu'il dit n'est que du rabâchage.)

RABÂCHER, v. n. Revenir souvent & inutilement sur ce qu'on a dit. (Il ne fait que rabâcher.) Il est du discours familier, ainsi que ses dérivés.

RABÂCHEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui rabâche.

RABAIS. s. m. Diminution de prix & de valeur. (On lui a promis cent mille écus, mais il y aura bien du rabais. Il a acheté cette terre sur le pied de dix mille livres de rente, il y trouvera bien du rabais.)

On dit, *Donner un ouvrage au rabais*, *mettre un ouvrage au rabais*, pour dire, Faire publier dans les formes, qu'on le donnera à faire à celui qui l'entreprendra au meilleur marché. Et quand ces sortes d'ouvrages sont adjugés, on dit, qu' (Ils ont été adjugés, qu'ils ont été donnés au rabais.)

On appelle *Rabais des monnoies*, La diminution que le Prince fait du prix pour lequel la monnoie a cours. On se sert du même mot, en parlant de la diminution du prix de toutes sortes de denrées & de marchandises.

Lorsqu'un homme parle désavantageusement ou avec mépris de quelqu'un, ou de quelque ouvrage d'esprit, on dit figur. qu'(Il le met trop au rabais)

RABAISSEMENT. s. m. Diminution. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de la diminution que le Prince fait, par un Édit, du prix des monnoies, ou de celle qu'il ordonne être faite dans la levée des tailles. (Le rabaissement des monnoies. Le rabaissement des tailles.)

RABAISSER. v. a. Mettre plus bas, mettre une chose dans une situation au-dessous de celle où elle étoit. (Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. Il faudroit rabaisser cette corniche.)

Il se dit aussi De la voix, & signifie, Élever moins la voix. (Vous parlez trop haut dans la chambre du malade, rabaissez un peu votre voix.)

On dit figurément d'Un homme qui retranche sa dépense qui vit dans un moindre éclat qu'à l'ordinaire, ou qui modère les prétentions qu'il avoit, qu' (Il a rabaissé son vol.)

RABAISSER, signifie aussi Diminuer. (Rabaisser les tailles. Rabaisser le taux des denrées. Rabaisser les monnoies.)

On dit figurément, *Rabaisser l'orgueil de quelqu'un*, pour dire, Réprimer l'orgueil, la vanité de quelqu'un. On dit aussi figur. & proverbialement dans la même signification, *Rabaisser le caquet de quelqu'un* (Il a trouvé des gens qui lui ont bien rabaissé son caquet.)

En termes de Manége, on dit, *Rabaisser les hanches du cheval*, pour dire, Asseoir un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher & travailler sur les épaules. (Chassez le derrière avec vos jambes, retenez le devant avec la main, vous relevez le devant, & vous rabaisserez le derrière ou les hanches.)

RABAISSÉ, ÉE. participe.

RABAT. s. m. Ornement de toile que les hommes de certaines professions portent autour du cou, & qui se rabat des deux côtés sur la poitrine: on l'appelle souvent Collet. (Rabat uni. Rabat de point. Rabat empesé. Faiseuse de rabats. Grand rabat. Beaucoup de gens de robe portent des rabats plissés.)

RABAT, se dit aussi Du bout du toit d'un jeu de longue paume, qui sert à rejeter la balle. (Être au rabat. Tenir le rabat.)

On le dit de même Du coup qui vient du rabat. (Jouer le rabat.)

Au jeu de Quilles, *Rabat* se dit par opposition à *Venue*, & signifie, Le coup que le Joueur joue de l'endroit où sa boule s'est arrêtée. (Il a fait deux quilles de venue, & quatre de rabat. Dans quelques parties, quand on n'a rien fait de venue, on ne joue point de rabat.)

RABAT-JOIE. s. m. Ce qui survient de fâcheux, de désagréable, lorsqu'on est en disposition de se réjouir. (Comme il étoit à la campagne à se divertir avec ses amis, il apprit la perte de son procès, & ce fut un grand rabat-joie pour lui & pour toute la compagnie.) Il est familier, & renferme toujours quelque sorte de plaisanterie maligne.

En parlant d'Un homme triste, & ennemi de la joie des autres, on dit familièrement, que (C'est un rabat-joie.)

RABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Rabaisser, faire descendre, diminuer, retrancher de la valeur d'une chose, & du prix qu'on en demande. (Le vent rabat la fumée. Il faut rabattre beaucoup du prix que vous demandez. Combien en voulez-vous rabattre? Un marchand qui vend sa marchandise sans en rien rabattre. Il n'en rabattroit pas un sou.

RABATTRE LES COURBETTES, en termes de Manége, C'est forcer un cheval qui travaille à courbettes, de poser en un seul & même temps à terre les deux pieds de derrière, de manière que la chute de ses deux pieds ne fasse entendre qu'un seul son. (Cheval qui rabat bien ses courbettes.)

On dit, en parlant d'Un homme qui, en affaires, ne veut entrer dans aucun tempérament, que (C'est un homme qui n'en veut rien rabattre.) Et lorsqu'une personne a fait quelque chose qui donne lieu de l'estimer moins, on dit, qu'(On en rabat beaucoup (Il est familier. On dit aussi familièrement & dans la même acception, (J'en rabats quinze.)

On dit, *Rabattre un coup*, pour dire, Le détourner, le rompre en le parant. (On lui porta un coup d'épée, & il le rabattit.)

On dit figurément, *Rabattre les coups*, pour dire, Adoucir, apaiser des gens aigris les uns contre les autres. (Il entra comme ils se querelloient, & il rabattit bien des coups.) La même chose se dit en parlant Des bons offices qu'on rend auprès d'un homme puissant, à quelqu'un contre qui il étoit prévenu. (Il étoit fort irrité contre lui, & on a bien eu de la peine à rabattre les coups.)

En termes de Pratique, on dit, *Rabattre un défaut*, Lorsque le Juge à l'Audience révoque le défaut qu'il avoit donné contre une des parties, faute d'avoir comparu. (Il se présenta à l'Audience, & fit rabattre le défaut qui avoit été obtenu contre lui.)

RABATTRE, en parlant des habillemens, se dit Des plis & des coutures, & signifie, Les aplatir. (Rabattre les plis d'un habit. Rabattre les coutures d'une robe.) Et en termes de labourage, on dit, *Rabattre les avoines*, pour dire, Faire passer un rouleau sur les avoines déjà levées, pour aplanir la terre.

RABATTRE, dans le style figuré, signifie Abaisser; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Rabattre l'orgueil, rabattre la fierté de quelqu'un. Il lui a bien rabattu son caquet. (Ce dernier est du style familier.

RABATTRE, est aussi neutre; & alors il signifie, Quitter un chemin, & se détourner tout d'un coup par un autre. (Quand vous serez en tel lieu, vous rabattrez à main droite. Il faut rabattre par un tel endroit.)

En termes de Chasse, on dit, *Rabattre le gibier*, pour dire, Battre la campagne, pour unir & rassembler le gibier dans l'endroit où sont les Chasseurs.

Il est aussi réciproque; & dans cette acception on dit, que *Des perdrix se sont rabattues en quelque endroit*, pour dire, qu'Elles s'y sont remises. (Les perdrix se rabattirent dans une pièce de blé.)

Lorsqu'une armée, étant en marche, quitte tout d'un coup la route qu'elle tenoit, pour se porter au siége de quelque Place, on dit, qu'*Elle s'est rabattue sur cette Place.* (L'armée, après divers mouvemens, se rabattit sur une telle Place.)

On se sert aussi du mot, *Se rabattre*, lorsqu'après avoir parlé de quelque matière, on change tout d'un coup de propos. (Après avoir parlé quelque temps de choses indifférentes, il se rabattit sur la politique.)

RABATTU, UE. participe.

On appelle *Épée rabattue*, Une épée qui n'a ni pointe ni tranchant. Et, *Dames rabattues*, Une sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac. (Jouer aux dames rabattues.)

On dit proverbialement, *Tout compté, tout rabattu, tout bien compté & rabattu*, pour dire, Tout bien examiné.

RABBIN. s. m. On appelle ainsi les Docteurs des Juifs. (Il est fort versé dans la doctrine des Rabbins. C'est le sentiment des Rabbins.)

En parlant d'Un homme qui a beaucoup lu & beaucoup étudié les livres des Juifs

les ouvrages des Rabbins, on dit par plaisanterie, que (C'est un Rabbin, un vieux Rabbin.)

Ce mot s'écrit sans *n*, lorsqu'il précède immédiatement le nom du Docteur Juif. (Rabbi Maimonides. Je ne suis point du sentiment de Rabbi Abenezra sur ce mot du Pentateuque.)

On doit toujours dire *Rabbi*, en seconde personne. (Que dites-vous Rabbi, de cette interprétation ?)

RABBINAGE. s. m. Ce mot n'a d'usage que pour signifier L'étude qu'on fait des livres des Rabbins. (C'est un homme qui passe sa vie dans le rabbinage.) Il ne se dit guère que par mépris.

RABBINIQUE. adj. de t. g. Qui est des Rabbins, qui est particulier aux Rabbins. (Le caractère rabbinique est différent de de l'hébraïque ordinaire. Les Juifs écrivent quelquefois leur langue vulgaire en caractères rabbiniques.)

RABBINISME. subst. m. La doctrine des Rabbins. (Un homme versé dans le rabbinisme.)

RABBINISTE. s. m. Qui suit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs livres. Quelques-uns croient que *Rabbaniste* est mieux dit, mais l'usage l'a emporté pour *Rabbiniste*.

RABDOLOGIE. s. f. Espèce d'Arithmétique, qui consiste à faire des calculs par le moyen de certaines baguettes sur lesquelles on écrit certains nombres.

RABDOMANCE. s. f. Prétendue divination par la baguette.

RABÉTIR. v. a. Rendre bête. (Vous rabêtissez ce garçon-là à force de le maltraiter.) Il est populaire.

RABÊTI, IE. participe.

RÂBLE. s. m. On appelle ainsi dans quelques animaux, La partie qui est depuis le bas des épaules jusqu'à la queue. Il ne se dit guère que Du lièvre & du lapin. (Le râble d'un lapin Le râble d'un lièvre.)

Il se dit par plaisanterie, en parlant Des hommes qui sont forts & robustes. (Il a les épaules larges & le râble épais.)

RÂBLE, se dit en Chimie, d'une barre de fer en crochet, dont on se sert pour remuer des substances que l'on calcine.

RÂBLU, UE. adj. Qui a le râble épais, qui est bien fourni du râble. (Un lièvre bien râblu.)

Il se dit aussi par plaisanterie, en parlant d'Un homme fort & robuste. (C'est un gros garçon bien râblu.

RABONIR. v. a. Rendre meilleur. Il n'a d'usage qu'en parlant de certaines choses, qui n'étant guère bonnes d'elles-mêmes, ou qui ayant été gâtées, deviennent ensuite meilleures. (Les bonnes caves rabonissent le vin.)

RABONI, IE. participe.

RABOT. s. m. Instrument de menuisier, qui sert à applanir une pièce de bois, & à la rendre unie & polie. (Passer le rabot sur quelque pièce de bois. Unir, polir une pièce de bois avec le rabot.)

On dit figurément, *Passer le rabot sur un ouvrage de vers, de prose, y donner un coup de rabot*, pour dire, Le perfectionner. Il est familier.

RABOT, se dit aussi d'Un certain instrument dont on se sert pour remuer & pour détremper la chaux.

RABOTER. v. a. Rendre uni & poli avec le rabot. (Du bois noueux est mal-aisé à raboter On n'a pas bien raboté cet ais, ce parquet.)

RABOTER, se dit figurément & famil. en parlant Des ouvrages d'esprit où il y a beaucoup à retrancher, à réformer. (Il y a bien à raboter à cet ouvrage.) En parlant d'Un homme qui n'est pas encore formé, façonné pour le monde, on dit aussi, que (C'est un jeune homme où il y a bien encore à raboter.)

RABOTÉ, ÉE. participe.

RABOTEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Du bois, & signifie, Noueux, inégal. (Le cornouiller est raboteux. Des ais raboteux.)

Il se dit aussi De toute superficie inégale, & principalement des chemins. (C'est un pays inégal, pierreux & raboteux. Des chemins raboteux. Une allée raboteuse.)

Il se dit figurément Du style, des ouvrages de vers, de prose, pour signifier, Grossier, mal-poli.

RABOUGRIR. v. n. Il ne se dit proprement que Des arbres & des plantes, que la mauvaise nature de la terre, ou les mauvais vents empêchent de profiter. (Les grandes gelées font rabougrir le jeune bois. (Il est aussi réciproque. (Quand les arbres ont attrapé le tuf, ils se rabougrissent.) On l'emploie plus ordinairement au participe.

RABOUGRI, IE participe. (Un jeune plant tout rabougri. Des arbres tout rabougris.)

Il se dit figurément d'une petite personne de mauvaise conformation & de mauvaise mine. (Un petit homme rabougri, tout rabougri.)

RABOUILLÈRE. s. f. Trou. Espèce de terrier peu profond que les lapines creusent pour y faire leurs petits.

RABOUTIR. v. a. Ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant De quelques morceaux d'étoffe qu'on met bout à bout l'un de l'autre. (Raboutir deux morceaux de velours.) Il est populaire.

BABOUTI, IE. participe.

RABROUER. v. a. Rebuter avec rudesse & avec mépris. (Si vous lui parlez de cela, il vous rabrouera terriblement, étrangement. C'est un homme fâcheux, il rabroue des gens, il rabroue tout le monde.) Il est du style familier, & ne se dit que Des personnes. Son usage le plus ordinaire est quand il s'agit De propositions que l'on désapprouve, que l'on rejette.

RABROUÉ, ÉE. participe.

RAC

RACAILLE. s. f. La lie & le rebut du peuple, ce qu'il y a de plus vil & de plus méprisable dans la populace. (Ce n'est que de la racaille. Il ne faut point se mêler avec de la racaille. Je ne veux point avoir affaire avec cette racaille.) Il est du style familier.

Il se dit figurément De toutes les choses de rebut. (Il y a deux ou trois pièces rares dans son cabinet, mais tout le reste n'est que de la racaille. On a pris tout ce qu'il y avoit de bon, & l'on n'a laissé que de la racaille.) Il est du style familier.

RACCOMMODAGE. s. m. Le travail d'un ouvrier qui a raccommodé & refait quelque chose, quelque meuble. (Le raccommodage d'un habit, d'une paire de bas, d'une paire de bottes. Payer tant pour le raccommodage)

RACCOMMODEMENT. s. m. Réconciliation entre des personnes qui étoient brouillées. (Leurs amis ont travaillé à leur raccommodement.)

RACCOMMODER. v. a. Refaire, remettre en bon état. (Raccommoder une maison. Raccommoder une muraille, un plancher. Raccommoder des portes, des fenêtres. Raccommoder un carrosse. Raccommoder des pistolets. Faire raccommoder la selle d'un cheval. Faire raccommoder une montre. Raccommoder un habit.)

Il signifie aussi, Remettre dans une situation plus convenable, plus propre, & plus selon la bienséance. (Une femme qui raccommode ses cheveux, sa coiffe. Raccommodez votre rabat, il est tout chiffonné. Raccommodez votre perruque, elle est de travers. Raccommodez votre manteau, il est tout de côté.)

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages d'esprit, & signifie, Réformer ce qu'il peut y avoir de mauvais. (Il y a trop à raccommoder à cette harangue, il vaut mieux la laisser telle qu'elle est.)

Il se dit aussi en parlant Des affaires. (Il a tellement gâté ses affaires, qu'on aura bien de la peine à les raccommoder. L'affaire étoit en bon train, mais il l'a gâtée, & je ne sais comment on la pourra raccommoder.)

Il signifie Réparer. (Il a fait une sottise, il cherche à la raccommoder.)

Il signifie aussi, Mettre d'accord des personnes qui s'étoient brouillées après avoir été en bonne intelligence. (Il y avoit de la froideur entr'eux, on les a raccommodés.) En ce sens, il est aussi récipr. (Le mari & la femme se sont raccommodés.)

RACCOMMODÉ, ÉE. participe.

RACCOMMODEUR, EUSE. s. Celui, celle qui raccommode. Il ne se dit guère que Des petites gens qui raccommodent certaines choses. (Raccommodeur de soufflets. Une raccommodeuse de point. Une raccommodeuse de dentelle.)

RACCORDEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Réunion de deux corps, de deux superficies à un même niveau, ou d'un vieil ouvrage à neuf.

RACCORDER. v. a. Terme d'Architecture. Faire un raccordement.

RACCORDÉ, ÉE. participe.

RACCOURCIR. v. a. Accourcir, rendre plus court. (En prenant par ce petit sentier, vous raccourcirez votre chemin de beaucoup. Raccourcir un manteau. Raccourcir une jupe. Raccourcir un discours. Cet accident a raccourci ses jours.)

On dit, *Raccourcir des étriers*, pour dire, Rehausser, relever les étrivières, où tiennent les étriers. *Raccourcir le bras*, pour dire, Le plier en dedans, le retirer. *Raccourcir des demi-voltes*, pour dire, Les faire dans un moindre espace. *Raccourcir des cadences en musique*, pour dire, Les rendre moins longues, les soutenir moins long temps. Et, *Raccourcir ses pas en dansant*, pour dire, Les étendre moins.

RACCOURCI, IE. participe. (Un manteau raccourci. Une jupe raccourcie.)

On dit, *A bras raccourci*, pour dire, Hors de garde, hors de mesure & de toute sa force. (Il lui a donné un coup d'épée à bras raccourci.)

RACCOURCI, se dit aussi en termes de Blason *Voy.* ALÉZÉ.

Il est aussi substantif; mais dans cette acception, il ne se dit guère qu'en termes de Peinture, & en parlant De l'effet de la perspective par lequel les objets vus de face, paroissent plus courts qu'ils ne sont en effet. (Ce Peintre-là entend bien les raccourcis.)

RACCOURCISSEMENT. s. m. Action de raccourcir, ou l'effet de cette action. (Le raccourcissement du pendule.)

RACCOÛTREMENT. substantif masculin. Action de raccoûtrer, ou l'effet de cette action.

RACCOÛTRER. v. a. Raccommoder, recoudre. (Il a fait raccoûtrer son habit, ses chausses.) Il est vieux.

RACCOÛTRÉ, ÉE. participe.

RACCROCHER. v. a. Accrocher de nouveau. (Raccrocher cette tapisserie. Raccrocher un tableau.)

On dit figurément & fam. *Se raccrocher*, pour dire, Regagner les avantages qu'on avoit perdus. (ils étoient brouillés, mais ils se sont raccrochés. Laissez-le faire, il trouv era bien moyen de se raccrocher. Il est mal avec son maître, mais il fait tout ce qu'il peut pour se raccrocher avec lui. Il s'est raccroché à la faveur.)

RACCROCHÉ, ÉE. participe.

RACE. s. f. collect. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille. (Il est d'une bonne race, d'une race illustre, ancienne. Il sort, il vient d'une noble race, d'une race de gens de bien. Il est de la race royale. Les trois races des Rois de France. Les Rois de la première, de la seconde, de la troisième race. Il y a eu de grands hommes, de grands Princes dans cette race. C'est un homme que l'on soupçonne d'être de race Juive. Il est de bonne race. Il n'est pas de race à faire une lâcheté.)

On dit poëtiquement, *La race future*, *les races futures*, *les races à venir*, pour dire, Tous les hommes à venir.

On dit par injure & par mépris, (Race maudite, méchante race. Les usuriers sont une race maudite, une méchante race.) Il est du style familier.

On dit en parlant à de petits enfans, *Méchante race*, *méchante petite race*. On dit aussi au pl. *Ce sont de méchantes races*. (Ces petites races-là font un bruit perpétuel.) Il est du style familier.

Dans l'Écriture-Sainte, Saint Jean appelle *Race de vipères*, certains Juifs qui venoient à lui pour se faire baptiser.

RACE, se dit aussi Des animaux domestiques, comme chiens, chevaux, &c. (Ce chien, ce cheval est de bonne race. J'en veux avoir de la race.) Et on dit absolument, *C'est un cheval de race*, pour dire, C'est un cheval de bonne race.

On dit figurément & proverbialement, que *Les bons chiens chassent de race*, pour dire, que Les enfans tiennent des mœurs & des inclinations de leurs pères ; & absolument dans le même sens, qu'*Un homme chasse de race*. Cela se dit en bonne & en mauvaise part ; mais il ne se prend qu'en mauvaise part, en parlant d'Une femme.

RACHAT. s. m. Recouvrement d'une chose vendue, de laquelle on rend le prix à l'acheteur. (Vendre à faculté de rachat, avec faculté de rachat. Le rachat des biens ecclésiastiques.)

On dit, *Le rachat d'une rente*, *d'une pension*, pour dire, Le payement d'une certaine somme pour l'amortissement, pour l'extinction d'une rente, d'une pension.

RACHAT, signifie aussi Délivrance, rédemption. (Le rachat des captifs. Notre-Seigneur a donné son sang pour le rachat du genre humain.)

RACHAT, signifie encore, La somme à laquelle est estimé le revenu d'une année du fief qui doit le droit de relief.

RACHETABLE. adj. de t. g. Qu'on a droit de racheter. (Une rente rachetable de tant. Une terre rachetable dans trois ans.)

RACHETER. v. a. Acheter ce qu'on a vendu. (J'avois vendu mon cheval à un tel, mais, je l'ai racheté de lui.)

Il signifie aussi, Acheter une chose en la place d'une autre. (Il avoit vendu ses tableaux, il en a racheté d'autres.)

Il signifie aussi, Délivrer, retirer des mains d'autrui une personne, moyennant certain prix, payer le prix de la liberté de quelqu'un. (On l'a racheté des mains des Turcs. Racheter quelqu'un des galères. Racheter de captivité. Racheter les prisonniers.)

RACHETER, se dit aussi en parlant de Notre-Seigneur J. C. (Il a racheté le genre humain par son sang. Il a [illegible] mourir pour racheter les hommes.)

Racheter une rente, *une pension*, C'est se libérer, se décharger d'une rente, d'une pension, moyennant une certaine somme une fois payée.

On dit d'Une chose dont on regrette la perte, qu'*On voudroit l'avoir rachetée de beaucoup* ; & d'Une personne qui est morte, qu'*On voudroit l'avoir rachetée de son sang*.

On dit figurément, *Racheter ses péchés par l'aumône*, pour dire, Obtenir la rémission de ses péchés en faisant l'aumône.

On dit dans le même sens, *Racheter ses défauts par ses agrémens*.

Dans le style familier, on dit figurément. (Si vous me faites ce plaisir-là, vous me rachèterez la vie.)

RACHETÉ, ÉE. participe.

RACHITIQUE. adj. de t. g. Qui se dit Des personnes nouées & attaquées du rachitis. Il se dit par extension, Des blés avortés. *Voyez* RACHITISME.

RACHITIS. s. m. Mot emprunté du Grec. Maladie qui consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos, & de la plupart des os longs, dans des nœuds qui se forment aux articulations, & dans le rétrécissement de la poitrine. Si l'on ne guérit pas de cette maladie dans la première jeunesse, elle dure toute la vie. Ses principaux effets sont la difformité, la douleur & la foiblesse du sujet. On dit ordinairement Des enfans qui en sont attaqués, qu'*Ils sont noués*. (Le rachitis est moins rare en Angleterre qu'en France.)

RACHITISME. s. m. Maladie du blé, nouvellement connue, & ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec le rachitis. Elle s'annonce avant que les blés fleurissent, & lorsqu'ils sont de la hauteur d'un pied. Les plantes qui en sont attaquées ont la tige plus basse que les autres, tortues & nouées. Les feuilles sont d'un verd bleuâtre & recoquillées en différens sens. L'épi est maigre & se dessèche entièrement avant la moisson, sans produire aucun grain. (On soupçonne que le rachitisme du blé est causé par la piqûre de petits insectes nommés Staphilins.)

RACINAGE. s. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL. s. m. Terme de Charpenterie. Grosses pièces de bois, qui servent au soutien ou à l'affermissement des autres. (Racinaux d'un pont. Racinaux de comble. Racinaux de grue. Racinaux d'écluse.)

RACINE. s. f. La partie par où les arbres & les autres plantes tiennent à la terre, & en tirent la plus grande partie de leur nourriture. (La racine d'un arbre, d'une plante. La racine en est sèche, pourrie, gâtée. Ces sortes d'arbres jettent, poussent de profondes racines. Ces arbres se plantent de bouture, & prennent racine facilement. Les racines des arbres courent sous la terre, s'étendent bien loin sous terre. Racine de chicorée. Racine de persil. Racine de chiendent.)

RACINE, se dit aussi De certaines plantes ou herbes, dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger, est ce qui vient en terre. Ainsi on appelle *Racines* en général, Les raves, les betteraves, les carottes, les navets, &c. (Les Ermites ne vivent que de racines. C'est un homme qui ne vit que de racines.)

En termes de Pratique, on appelle *Fruits pendans par les racines*, Les fruits qui ne sont pas encore coupés & cueillis. (Les fruits pendans par les racines font partie du fonds.)

RACINE, se dit en parlant Des ongles, des dents, des cheveux. (La racine de la dent est gâtée, est ébranlée. L'ongle est découvert jusqu'à la racine.)

Il se dit de même en parlant Des cancers, des polypes, des loupes, des corps, & des autres maux de même nature qui surviennent au corps humain. (Couper un corps jusqu'à la racine, en enlever la racine.

On dit figur. & fam. d'Un homme qui demeure long-temps en visite dans une maison, qu' (On croit qu'il y veut prendre racine, qu'il y prendra racine ;) Et cela se dit ordinairement en parlant d'Un homme qu'on croit qui ennuye les gens chez qui il est.

RACINE, se dit figurément Des principes, des commencemens de certaines choses, ou morales ou physiques. (La vertu a jeté de profondes racines dans son cœur. Il faut couper la racine de ce mal avant qu'il augmente. Ce remède pallie le mal, mais il faut aller à la racine. Couper racine à l'hérésie.)

On appelle *Racines*, en termes de Grammaire, Tous les mots primitifs de chaque Langue, d'où les autres sont dérivés. (Faire un Dictionnaire par racines. Les racines de la langue Grecque.)

En termes d'Arithmétique, on appelle *Racine carrée d'un nombre proposé*, Le nombre qui, multiplié par lui-même, a produit ce nombre-là. (Trois est la racine carrée de neuf.). Et l'on appelle *Racine cube*, ou *cubique*, Le nombre qui, multiplié par son carré, a produit le nombre proposé. (Trois est la racine cube *ou* cubique de vingt-sept. Tirer, extraire la racine carrée, la racine cube d'un nombre.)

RACINE DE LA PESTE. s. f. Nom que l'on donne au pétasite, parce qu'on se sert de sa racine pour faire mourir les bubons pestilentiels. *Voyez* PÉTASITE.

RACINE SENTANT LES ROSES, ou RHODIA. Plante qui croît sur les rochers aux lieux ombrageux. Sa racine, qui a l'odeur de la rose quand on la casse, est employée en Médecine comme céphalique & astringente, pour soulager les douleurs de tête.

RACINE VIERGE, ou SCEAU NOTRE-DAME. Plante qui pousse des sarmens, & dont la racine est apéritive & hydragogue. Quelques Médecins regardent l'usage intérieur de cette racine comme dangereux. On l'emploie avec succès à l'extérieur, pour exciter la suppuration, guérir les contusions, & apaiser les douleurs de la goutte.

RACLER. v. a. Ratisser, enlever, emporter avec quelque chose de rude ou de tranchant, quelques petites parties de la super-

ficie d'un corps. (Racler des peaux, du parchemin. Racler de l'ivoire, de la corne de cerf. Racler les ongles. Racler le canon d'une arme à feu par dedans. Racler des allées.)

On dit d'Un breuvage médicinal, d'un vin trop vert, & de quelques autres choses qui donnent des tranchées, qu'*Elles raclent les boyaux*. Et figur. d'Un homme qui joue mal du violon ou d'une viole, qu'*Il ne fait que racler le boyau*.

RACLÉ, ÉE. participe.

RACLEUR. subst. m. Terme de dénigrement, qui se dit d'Un mauvais joueur de violon.

RACLOIR. s. m. Instrument avec lequel on racle. (Racloir dont on racle un tonneau. Racloir pour racler du parchemin. Racloir pour racler le dedans d'un canon, des pistolets, des fusils, des mousquets, &c. Racloir dont un Jardinier se sert pour racler des allées.)

RACLOIRE. s. f. Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure, telle qu'un boisseau de blé, pour donner une mesure juste de grain.

RACLURE. s. f. Les petites parties qu'on a emportées de la superficie de quelque corps en le raclant. (Raclure de corne de cerf. Raclure d'ivoire. Raclure d'ongles. Raclure de parchemin.)

RACOLAGE. subst. masculin. Métier de Racoleur.

RACOLER. v. a. Engager, soit de gré, soit par astuce, des hommes pour le service militaire.

RACOLEUR. s. m. Celui qui fait profession d'engager des hommes pour servir dans les troupes.

RACONTER. v. a. Conter, narrer quelque chose, soit vraie, soit fausse. (Raconter une histoire. Raconter un fait. Il nous raconta ses voyages, ses combats, ce qui s'étoit passé en telle occasion. Raconter les particularités de quelque action. Raconter une chose en détail, la raconter avec toutes ses circonstances. Raconter sommairement, brièvement, fidellement, naïvement, simplement. Raconter au vrai. Un tel Historien raconte que.... J'ai ouï raconter cela à un tel. Cela fut raconté par un tel.)

RACONTÉ, ÉE. participe.

RACONTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a la manie de raconter. (Un ennuyeux raconteur.) Il est familier.

RACORNIR. v. a. Rendre dur & coriace. (Le feu a tout racorni cette viande. On dit que le vin racornit le fruit.)

Il est aussi réciproque, & fig. Devenir dur & coriace. (La viande se racornit à force de cuire. Des confitures qui se sont toutes racornies.)

RACORNI, IE. participe.

SE RACQUITTER. v. réciproq. Terme de Jeu. Regagner ce qu'on avoit perdu. (Il avoit perdu tout son argent, mais il s'est racquitté. Essayez de vous racquitter. Vous vous racquitterez une autre fois. (Il s'emploie aussi activement. (Il avoit beaucoup perdu, mais j'ai pris son jeu, & je l'ai racquitté.)

Il signifie figurément, Dédommager de quelque perte. (Une seconde affaire l'a racquitté de ce qu'il avoit perdu à la première.) Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. (Il avoit perdu dans son premier marché, il s'en est racquitté dans le second.)

RACQUITTÉ, ÉE. participe.

RAD

RADE. s. f. Certaine étendue de mer proche des côtes, qui n'est point enfermée, mais qui est à l'abri de certains vents, & où les vaisseaux peuvent tenir à l'ancre. (La rade est bonne tout le long de cette côte. Les vaisseaux étoient à la rade, en rade, se sont mis à la rade, se tiennent à la rade. Ce n'est pas un port, c'est une rade. La rade est mauvaise. La rade n'est pas bien sûre.)

RADEAU. s. m. Assemblage de plusieurs pièces de bois liées ensemble, & qui forment une manière de plancher, dont on se sert quelquefois pour porter des hommes, des chevaux & autres choses, sur des rivières. (Il fit passer son Infanterie sur des radeaux. Il a fait venir plusieurs pièces de vin sur des radeaux.)

RADER. v. a. Terme de Marine. Mettre en rade. (Rader un vaisseau.)

RADÉ, ÉE. participe.

RADEUR. s. m. Qui se dit en parlant Des mesures de sel.

RADOIR. s. m. Instrument du radeur de sel.

RADIATION. s. f. Terme de Finance & de Pratique. Action de rayer. Il se dit lorsque, par autorité de Justice, on raye quelque article d'un compte pour rendre cet article nul. (Cet article est sujet à radiation. Radiation d'un compte.) Il signifie aussi, La raie que l'on passe sur cet article. (On a fait plusieurs radiations sur ses comptes.)

RADIATION. s. f. Terme didactique. Effet des rayons de la lumière envoyée par un corps. (La radiation du soleil.)

RADICAL, ALE. adj. Ce mot n'a d'usage que dans le style didactique, & en parlant De ce qui est regardé comme ayant en soi-même le principe de quelque faculté, de quelque vertu physique. Ainsi on appelle *Humide radical*, Cette humeur qu'on regarde comme le principe de la vie dans le corps humain.

On appelle *Lettres radicales*, Les lettres qui sont dans le mot primitif, & qui se conservent dans les mots dérivés.

En Algèbre, on appelle *Signe radical*, Un signe composé d'un trait perpendiculaire & d'un trait oblique, qui se joint au premier par son extrémité inférieure. Il se met devant les quantités dont on veut extraire la racine.

On appelle aussi *Quantité radicale*, Une quantité qui est précédée du signe radical.

RADICALEMENT. adv. Terme didactique. Originairement, dans les principes. (L'homme a radicalement la puissance de raisonner, quoiqu'il ne l'exerce qu'à un certain âge. Quelques Chimistes, prétendent dissoudre radicalement les métaux. Guérir radicalement une maladie.)

RADICULE. s. fém. Terme de Botanique. Extrémité des racines d'une plante, d'un arbre, &c.

RADIÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique. Il se dit Des fleurs dont le disque est composé de fleurons, & la circonférence de demi-fleurons qui forment des rayons, comme le Tournesol.

RADIER. subst. m. Terme d'Architecture. Grille propre à porter les planchers sur lesquels on commence dans l'eau les fondations des écluses, des batardeaux, &c.

RADIEUX, EUSE. adj. Rayonnant, brillant. Il vieillit en prose, mais on s'en sert en Poësie. (Son éclat radieux. Front radieux.)

RADIOMÈTRE. s. m. Instrument dont on se sert sur la mer pour prendre des hauteurs.

RADIS. s. m. Sorte de Raifort cultivé. *Voy.* RAIFORT.

RADIUS. subst. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin. On appelle ainsi Un des deux os dont l'avant-bras est composé.

RADOTAGE. subst. m. Radoterie, discours sans suite & dénué de sens. Il n'a guère d'usage que dans la conversation.

RADOTER. v. n. Dire des extravagances par un affoiblissement d'esprit, que le trop grand âge a causé. (Il est si vieux, qu'il radote. Il ne fait plus ce qu'il dit, il ne fait que radoter. Il commence à radoter.)

On dit figurément & familièrement d'un homme qui dit des choses sans raison, sans fondement, qu' (Il radote, qu'il ne fait que radoter.)

RADOTERIE. s. f. Extravagance qu'on dit en radotant. (Il ne dit que des radoteries.) Il n'a guère d'usage que dans la conversation.

RADOTEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui radote. (Un vieux radoteur. Une radoteuse.)

RADOUB. s. m. Terme de Marine. Réparation qui se fait au corps d'un vaisseau endommagé par quelque accident, ou par le temps. (Il travaille au radoub de son vaisseau, de sa galère. Donner un radoub à un vaisseau.)

RADOUBER. v. a. Terme de Marine. Raccommoder, rajuster, remettre en bon état le corps d'un vaisseau. (Radouber un navire, un vaisseau.)

RADOUBÉ, ÉE. participe.

RADOUCIR. v. a. Rendre plus doux. (La pluie a radouci le temps.)

Il signifie figur. Apaiser. (Radoucir quelqu'un, lui radoucir l'esprit.)

Il est aussi réciproque. (Le temps s'est bien radouci depuis peu. Il étoit fort aigri contre un tel, il s'est fort radouci. Il n'est plus si en colère, il commence à se radoucir.)

On dit dans le style familier, *Se radoucir pour une femme*, *auprès d'une femme*, pour dire, En faire l'amoureux (Il se radoucit pour elle. Il se radoucit auprès d'elle depuis quelque temps.

RADOUCI, IE participe.

RADOUCISSEMENT. s. m. Diminution de la violence du froid ou du chaud, par rapport à l'air. (Le radoucissement du temps, de la saison.) Il se dit principalement du froid. Il signifie au figuré, Diminution dans les maux, changement en mieux dans les affaires. (La fièvre n'est plus si violente, il y a bien du radoucissement. Les choses étoient fort aigries contre lui, mais il y a eu quelque radoucissement.)

Il se dit aussi quelquefois Des empressemens d'un homme auprès d'une femme, pour s'en faire aimer. (Il a eu beau se radoucir auprès d'elle, tous ses radoucissemens n'ont rien produit.)

RAF

RAFALE. s. f. Terme de Marine, qui se dit De certains coups de vent de terre, à l'approche des montagnes.

RAFFERMIR. v. a Rendre plus ferme. (Cet opiat raffermit les dents & les gencives.

Le soleil, le beau temps a raffermi les chemins.)

Il sig. figurément, Remettre dans un état plus assuré. (Le bon air a raffermi sa santé. Raffermir l'autorité, la puissance. Son discours raffermit le courage des soldats. Le gain de cette bataille le raffermit sur le trône. Raffermir l'esprit à un homme inquiet.)

Il est aussi récipr. & signifie Devenir plus ferme, plus stable. (Sa santé se raffermit tous les jours. Ses jambes se raffermissent de plus en plus. Sa faveur auprès du Prince se raffermit de jour en jour.)

RAFFERMI, IE. participe.

RAFFERMISSEMENT. subst. m. Affermissement qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sureté où elle étoit. (Le raffermissement de l'autorité royale. Le raffermissement de la santé.)

RAFFINAGE. s. m. (Raffinage du sucre. Raffinage du salpêtre.) *V.* AFFINAGE.

On appelle aussi *Raffinage*, La manière de Raffiner particulière à quelque endroit. (Le Raffinage de Rouen.)

RAFFINEMENT. s. m. Trop grande subtilité. (C'est un trop grand raffinement, un raffinement ridicule. Raffinement de politique. Raffinement de spiritualité.)

RAFFINER. v. a. Rendre plus fin, plus pur. (Raffiner le salpêtre. Raffiner le sucre.)

Il est aussi neutre, & signifie, Faire des recherches, des découvertes nouvelles. (Il a bien raffiné sur cette science. On a bien raffiné depuis peu sur les Arts, sur la Mécanique.)

RAFFINER, sign. aussi Subtiliser. (Il raffine sur tout. Raffiner sur le point d'honneur. Raffiner sur la Langue.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Devenir plus fin. (Le monde se raffine tous les jours. Quand il vint à Paris, il étoit bien neuf, mais il s'est raffiné. Le siècle s'est bien raffiné.)

RAFFINÉ, ÉE. participe.

RAFFINERIE. s. f. Le lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR. s. m. Celui qui raffine. (Raffineur de sucre, de salpêtre.)

RAFFOLER. v. n. Se passionner follement pour quelqu'un, ou pour quelque chose.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Vous me feriez raffolir.) Il est de peu d'usage.

RAFLE. s. f. (Quelques-uns disent *Raffe*, & d'autres *Rape*.) Grappe de raisin qui n'a plus de grains. (Le vin est plus prompt à boire quand on égrène les raisins, & qu'on ne met point la rafle dans la cuve. Les vignes ont coulé, il n'y a presque point de grains, il n'y a que la rafle.)

RAFLE, se dit au Jeu des dés, Quand les trois dés dont on joue amènent le même point. (Rafle d'as. Rafle de six.) Quand on joue à trois rafles comptées, il suffit qu'il y ait deux dés qui amènent le même point. (La première rafle qu'il a amenée est de dix-sept.)

On dit prov. & figur. *Faire rafle*, pour dire, Enlever tout sans rien laisser. (Les Sergens, les soldats, les voleurs ont été dans cette maison, & y ont fait rafle.) (Il est du style familier.

RAFLER. v. a. Emporter tout avec violence & promptement. (Les ennemis sont entrés dans le pays, & ont tout raflé. (Il est familier.

RAFLÉ, ÉE. participe.

RAFRAÎCHIR. v. a. Rendre frais, donner de la fraîcheur. (Rafraîchir le vin. Rafraîchir l'eau. Il est venu une petite pluie qui a rafraîchi l'air, rafraîchi le temps.)

Il sign. aussi, Rétablir les forces de quelqu'un, par la bonne nourriture, par le repos. Et dans ce sens, son plus grand usage est en termes de guerre. (Ces troupes sont fatiguées, il faut les mettre dans de bons quartiers pour les rafraîchir.)

RAFRAÎCHIR LE SANG, sign. Le rendre plus calme par les remèdes ou par le régime. (L'usage du lait lui a rafraîchi le sang. Le sommeil a rafraîchi le sang.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Une chose rafraîchit le sang*, pour dire, qu'Elle fait plaisir, qu'elle calme les inquiétudes, qu'elle donne de la tranquillité.

RAFRAÎCHIR, signifie quelquefois, Réparer, remettre en meilleur état. Ainsi, *Rafraîchir un tableau*, C'est lui rendre la vivacité des couleurs, en le nettoyant & en le vernissant. *Rafraîchir une tapisserie*, C'est la raccommoder aux endroits où elle est gâtée, & y repasser quelques couleurs.

RAFRAÎCHIR, se dit quelquefois dans le sens de Rogner, couper. Ainsi l'on dit, *Rafraîchir les cheveux. Rafraîchir le bord d'un chapeau. Rafraîchir un manteau. Rafraîchir les bordures d'un parterre, la racine d'un arbre, &c.* pour dire, Couper l'extrémité des cheveux, l'extrémité du bord d'un chapeau, du tour d'un manteau, tondre les bordures d'un parterre, tailler la racine d'un arbre, &c.

RAFRAÎCHIR, sig. encore Renouveller. (Rafraîchir la mémoire. Rafraîchir à quelqu'un la mémoire d'une chose.)

On dit, *Rafraîchir une place d'hommes & de munitions*, pour dire, Faire entrer de nouvelles troupes & de nouvelles munitions dans une Place.

RAFRAÎCHIR, est aussi neutre, & signifie, Devenir frais. (Tandis que le vin rafraîchit.)

Il est aussi récipr. (Se rafraîchir. Le temps se rafraîchit. L'air se rafraîchit.)

SE RAFRAÎCHIR, signifie, Boire un coup, faire collation, &c. (Venez vous rafraîchir.)

RAFRAÎCHI, IE. participe.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE. adj. Qui rafraîchit, qui éteint la trop grande chaleur du corps.

Il se dit en Médecine, De certains remèdes propres à calmer l'agitation des humeurs. (La laitue, le nénuphar, &c. sont rafraîchissans. (En ce sens, il se prend aussi substantiv.) Donner des rafraîchissans à un malade. Il ne lui faut que des rafraîchissans.)

RAFRAÎCHISSEMENT. s. m. Ce qui rafraîchit. (Prendre du rafraîchissement. Vous avez besoin de rafraîchissement.)

Il signifie aussi L'effet de ce qui rafraîchit. (Cela vous causera un grand rafraîchissement. Le trop de rafraîchissement est nuisible.)

Il signifie figurément, Recouvrement de forces par le repos & par les bons traitemens. (L'armée a besoin de rafraîchissement.)

On appelle *Quartier de rafraîchissement*, Un lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. (On a envoyé la Cavalerie en quartier de rafraîchissement.)

Il se dit au pluriel, Des viandes, des liqueurs, des fruits & autres choses semblables, dont on régale un Prince, un Ambassadeur à son passage, à son arrivée; & de tous les vivres dont on rafraîchit une place, une armée, des vaisseaux. (L'Ambassadeur fut régalé de divers rafraîchissemens à son passage. Envoyer des rafraîchissemens à des vaisseaux.)

En termes de Marine, on appelle *Rafraîchissement*, Toutes sortes d'alimens frais & différens de ceux qu'on porte en mer, qui sont ordinairement secs ou salés.

RAG

RAGAILLARDIR. v. a. Redonner de la gaieté. (Cette nouvelle l'a tout ragaillardi.) Il est du style familier.

RAGAILLARDI, IE. participe.

RAGE. s. f. Délire furieux, souvent sans fièvre, qui revient ordinairement par accès. C'est la même chose que l'*Hydrophobie*.

Cette maladie survient d'elle même aux chiens & à quelques autres animaux, & non aux hommes, mais elle peut leur être communiquée par la morsure. (Entre tous les animaux, le chien est le plus sujet à la rage. Les chiens sont sujets à six especes de rage. La rage s'est mise dans sa meute. Un chien qui a la rage ne sauroit souffrir l'eau. Accès de rage. Il faut le mener à la mer avant que la rage se déclare. Flâtrer des chiens pour les garantir de la rage. Écumer de rage.)

On appelle *Rage blanche*, La rage ordinaire où le chien enragé écume & mord; & *Rage mue*, La rage où l'animal atteint de cette maladie écume & ne mord point.

On dit proverbialement, *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, on fait accroire qu'il a la rage*, pour dire, que Quant on veut faire une mauvaise querelle à quelqu'un, on trouve toujours un prétexte pour s'autoriser.

On dit ordinairement d'Une douleur violente, que *C'est une rage*. (Le mal de dents est une rage.)

RAGE, signifie figur. Un violent & furieux transport de dépit, de colère. (Exercer sa rage contre quelqu'un. Il a la rage dans le cœur. Il écume de rage. Il s'est emporté jusqu'à la rage. Il a fait cela de rage qu'il a que... Il en est dans des rages si grandes, que...) Ces dernières phrases ne sont que du style familier.

Il se dit aussi fig. d'Une cruauté excessive. (Il a dompté par sa patience la rage des tyrans.)

En parlant d'Un homme qui aime avec une violente passion, on dit figurément & familièrement, qu'*Il aime à la rage, jusqu'à la rage*. Et en parlant d'Une passion où un homme s'abandonne sans mesure, on dit, *Il y a de la rage à cela*. (Il passe toutes les nuits à jouer, il y a de la rage à cela.)

On dit figurément, qu'*Un homme a la rage des tableaux*, pour dire, que les tableaux sont sa grande passion. Et on dit dans le même sens. (Il a la rage du jeu. Il a la rage de parler. Il a la rage d'écrire, de faire des vers, &c.) Ces phrases sont de la conversation.

On dit figurément, *Faire rage*, pour dire, Faire un grand désordre. (Les soldats ont été chez lui, & ils y ont fait rage.) Il signifie aussi, Faire des efforts extraordinaires, faire tout son possible, se signaler en quelque chose; & il se dit en bien & en mal. (L'Avocat en plaidant a fait rage contre la partie adverse. Ce soldat a fait rage dans le combat. Ce Docteur a fait rage dans la dispute. Mon ami fit rage pour

mes intérêts. (Ces phraſes ſont du ſtyle familier.

On dit figurément & populairement dans le même ſens, (Faire rage des pieds de derrière.)

On dit figurément & familièrement, *Dire rage, dire la rage de quelqu'un*, pour ſignifier, En dire tout le mal imaginable.

RAGOT, OTTE. adj. Qui eſt de petite taille, court & gros. (Homme ragot. Une femme ragotte. Un cheval ragot.) Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. (C'eſt un ragot, un petit ragot, une petite ragotte.) Il eſt du ſtyle familier.

RAGOT, en termes de chaſſe ſe dit, d'un ſanglier de deux ans.

RAGOÛT. ſ. m. Mets apprêté pour irriter le goût, pour exciter l'appétit. (Un bon ragoût. Un excellent ragoût. Un ragoût mal fait. Un ragoût de champignons. Une poitrine de veau en ragoût. C'eſt un homme qui aime les ragoûts. Les ragoûts ne valent rien pour la ſanté.) Il ſe dit figurément De ce qui excite, qui irrite le déſir. (La difficulté eſt une eſpèce de ragoût. Il y a du ragoût dans la nouveauté.)

RAGOÛTANT, ANTE. adj. Qui ragoûte, qui excite l'appétit. (Ce mets-là n'eſt guère ragoûtant. Il nous faudroit quelque choſe de ragoûtant. (

Il ſignifie fig. Qui flatte, qui intéreſſe, qui eſt agréable. (Une parure, une phyſionomie ragoûtante.)

On dit figur. qu'*Une choſe n'eſt guère ragoûtante*, pour dire, qu'Elle ne donne pas de ſatisfaction. (Le métier de Plaideur eſt une choſe peu ragoûtante.)

RAGOÛTER. v. a. Redonner du goût, remettre en appétit. (Il a perdu l'appétit, il faut eſſayer de le ragoûter. Ragoûter un malade.)

Il eſt auſſi réciproque. (Il fait tout ce qu'il peut pour ſe ragoûter.)

RAGOÛTER, ſignifie, figur. Exciter de nouveau, réveiller le déſir. (Il n'eſt plus ſenſible à ce qui avoit accoutumé de le toucher le plus, il lui faut quelque choſe de nouveau pour le ragoûter.)

RAGOÛTÉ, ÉE. participe.

RAGRÉER. v. a. Repaſſer le marteau & le fer aux paremens des murs d'un bâtiment, après qu'il eſt fait, pour les rendre unis & les polir. On dit auſſi, *Ragréer un ouvrage de menuiſerie, de ſerrurerie*, pour dire, Y mettre la dernière main.

En termes de Marine, il ſe joint au pronom perſonnel, & ſignifie, ſe réparer, ſe pourvoir de ce qui manque. (Ils travaillèrent à ſe ragréer d'une grande vergue, d'un mât d'artimon que la tempête avoit briſé.) On dit auſſi abſolument, *Se ragréer*.

RAGRÉÉ, ÉE. participe.

RAGRÉMENT. ſ. m. Action de ragréer, ou l'effet de cette action.

RAGUÉ. adj. Terme de Marine, qui ſe dit d'un câble altéré, écorché, & coupé en partie.

RAI

RAIE. ſ. f. Trait tiré de long avec une plume, un crayon, un pinceau, une pointe de couteau, &c. (Tirer, faire une raie ſur une feuille de papier, ſur un plancher ſur une muraille. Effacez cette ligne, tirez une raie deſſus.)

RAIE, ſe dit auſſi De toutes les lignes beaucoup plus longues que larges, ſoit naturelles, comme celles qui ſe trouvent ſur la peau de quelques animaux, ſur les marbres, &c. ſoit artificielles, comme celles qu'on fait ſur des étoffes. (Ce cheval a une raie noire ſur le dos. Marbre marqué de raies noires. Cette étoffe a des raies de ſatin. Du droguet ſans raies. Étoffes à grandes raies, à petites raies.)

Il ſig. auſſi L'entre-deux des ſillons. (Le long de la raie. En ce pays-là les Laboureurs font les raies fort creuſes.)

RAIE, ſe dit auſſi d'Une certaine ſéparation de cheveux qui ſe fait ſur le haut de la tête. (Autrefois les femmes ſe coiffoient à la raie.)

À LA RAIE. Façon de parler adverbiale, qui ſignifie, L'un portant l'autre, le bon compenſant le médiocre. (Les chevaux de cette troupe coûtent cent écus à la raie.)

RAIE. ſubſt. f. Eſpèce de poiſſon de mer, qui eſt plat & cartillagineux. (Manger de la raie. Une moitié de raie. Du foie de raie.)

On appelle *Raie de Turbot*, Une certaine ſorte de raie qui eſt plus groſſe que l'autre.

RAJEUNIR. v. n. Redevenir jeune, reprendre l'air & la vigueur de la jeuneſſe (La fable dit qu'Æſon rajeunit par l'art de Médée. On dit que les ſerpens rajeuniſſent en quittant leur vieille peau. Il ſemble que cette femme rajeuniſſe.)

On dit fig. en Poëſie, que (Tout rajeunit au printemps, la nature rajeunit, les arbres rajeuniſſent.)

Il eſt quelquefois actif, & ſig. Rendre la jeuneſſe, l'air & la vigueur de la jeuneſſe. (Ce Chimiſte ſe vante d'avoir le ſecret de rajeunir les vieillards. Cette bonne nouvelle l'a tout rajeuni. La perruque le rajeunit de vingt ans.)

RAJEUNI, IE. participe.

RAJEUNISSEMENT. ſ. m. Action de rajeunir; état de celui qui paroît rajeuni.

RAIFORT. ſ. m. Il y a deux eſpèces de Raifort. Le Raifort cultivé, que l'on connoît à Paris ſous le nom de *Rave* & de *Radis*. Le Raifort ſauvage, ou Cran, qui croît aux lieux humides. Sa racine eſt groſſe & longue, d'un goût fort âcre & brûlant. Elle eſt chaude, deſſiccative, appéritive & atténuante. Elle a toutes les vertus du Raifort cultivé, mais dans un degré plus fort.

RAILLER. v. a. Plaiſanter quelqu'un, le tourner en ridicule. (Railler agréablement quelqu'un. Le railler adroitement. On l'a raillé de cela. C'eſt un homme qui raille tout le monde, mais il ne peut ſouffrir qu'on le raille. Il raille ſes meilleurs amis. Railler délicatement. Railler finement. Railler groſſièrement. On l'a fort raillé là-deſſus. C'eſt de quoi tout le monde le raille.)

RAILLER, eſt auſſi neutre; & alors il ſe dit, tant des perſonnes que des choſes. (Railler de quelqu'un. Railler de tout le monde. Railler de tout. Il raille de ſes meilleurs amis. Il raille des choſes les plus ſaintes.)

Il ſign. auſſi quelquefois ſimplement Badiner, ne parler pas ſérieuſement. (On ne ſait s'il raille ou s'il parle ſérieuſement. Je ne raille point. Tout en raillant, cela pourroit bien être.

Il eſt auſſi réciproque dans la même acception. (Ne penſez pas vous railler, cela pourroit bien arriver. Ne voyez-vous pas qu'il ſe raille?) Il eſt du ſtyle familier.

Il ſignifie auſſi, au réciproque, Se moquer. (Il ſe raille de tout ce qu'on lui peut dire. Qu'eſt-ce que vous me propoſez-là? vous vous raillez de moi. C'eſt ſe railler du monde, que de faire de pareilles propoſitions.)

RAILLÉ, ÉE. participe.

RAILLERIE. ſ. f. Plaiſanterie, action de railler. (Fine raillerie. Raillerie plaiſante, agréable, obligeante, innocente. Raillerie piquante, offenſante. C'eſt une raillerie froide, méchante. Cette raillerie eſt trop forte. Il lui eſt arrivé une aventure dont on fait des railleries par tout. Il a tourné cela en raillerie, au lieu de s'en fâcher.)

On dit, *Cela paſſe la raillerie*, pour dire, que La raillerie qu'on fait eſt trop forte, trop piquante. On dit encore, qu'*Une choſe paſſe la raillerie*, pour exprimer, que La choſe dont il s'agit eſt ſérieuſe & conſidérable. (Après avoir commencé par jouer petit jeu, il a perdu cent mille francs, cela paſſe la raillerie. Ils s'amuſoient à des jeux de mains, & l'un des deux a eu le bras rompu, cela paſſe la raillerie.)

On dit auſſi dans ces deux acceptions, (Il n'y a pas de raillerie. Il n'y a pas de raillerie à cela.) Toutes ces phraſes ſont du ſtyle familier.

On dit qu'*Un homme entend la raillerie, entend bien la raillerie*, pour dire, qu'Il a la facilité, l'art, le talent de bien railler, qu'*Il entend raillerie*, pour dire, qu'Il ne s'offenſe point de ce qu'on lui dit en raillant.

On dit auſſi d'Un homme exact qui ne pardonne pas les plus légers manquemens, qu'*Il n'entend point raillerie*. (Ne négligez pas ce qu'il vous a ordonné, il n'entend pas raillerie.) Et en parlant d'Un homme ſenſible & épineux ſur certaines choſes, on dit, qu'*Il n'entend pas raillerie là deſſus*. (Ne lui parlez pas de cette affaire, il n'entend point raillerie ſur ce chapitre-là.)

On dit communément, *La raillerie en eſt-elle?* pour dire, Eſt-il permis de railler? Peut-on railler librement ſans que l'on s'en offenſe?

En parlant De quelque choſe qu'on entend dire, mais qu'on ne croit point, & qui ne paroît pas vraiſemblable, on dit familièrement, (C'eſt une raillerie, c'eſt une plaiſante raillerie.) Et on dit à peu-près dans le même ſens, *C'eſt une raillerie de nous venir dire que... c'eſt une raillerie de croire que...* pour dire, C'eſt une choſe ridicule, une abſurdité.

On dit, *Raillerie à part, ſans raillerie*, pour dire, Sérieuſement, tout de bon.

On dit auſſi proverb. *Cette raillerie paſſe jeu*, pour dire, qu'Elle eſt trop forte. Il eſt familier.

RAILLEUR, EUSE. adjectif. Porté à la raillerie. (Eſprit railleur. Humeur railleuſe.)

On dit auſſi, *Diſcours railleur, paroles railleuſes, ton railleur*, pour dire, Un diſcours plein de raillerie, des paroles dites pour railler, un ton de plaiſanterie.

Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Qui aime à railler, qui raille ſouvent. (Un agréable railleur. Un mauvais railleur. Un froid railleur. Un fade railleur.)

En parlant d'Un homme qui ne ſouffre pas volontiers la raillerie, & qui en vient aiſément aux voies de fait, on dit, que (C'eſt un méchant railleur.)

On dit à un homme qu'on ſoupçonne de ne parler pas ſérieuſement, (Vous êtes un

railleur. (Et l'on dit proverb. à ceux qui aiment à railler, que *Souvent les railleurs sont raillés*, pour dire, qu'On se moque souvent de ceux qui veulent se moquer des autres.

RAINCEAU. *Voyez* RINCEAU.

RAINE. s. f. Vieux mot qui est encore en usage dans quelques Provinces, & qui signifie, Grenouille. (Raine de buisson. Raine verte. Raine des prés.)

RAINURE. s. f. Terme de Menuiserie. Petite entaillure faite en long dans une morceau de bois, pour y assembler une autre pièce, ou pour servir à une coulisse. (Faire une rainure. Assembler des ais à languettes & à rainures)

RAIPONCE. s. f. Plante qui croît le long des haies & des buissons. Ses racines sont une espèce de petit navet; elles se mangent en salade. Elle est apéritive, détersive & rafraîchissante. (Une salade de raiponces.)

RAIRE, ou RÉER. v. n. Terme de Vénerie. Crier. (Les cerfs raient quand ils sont en rut.)

RAIS. participe. Rasé. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale. (Ne se soucier ni des rais ni des tondus,) qui signifie, Ne se soucier de personne.

RAIRE. v. a. Raser, couper le poil si près de la peau, qu'il n'y en paroisse plus. Il est vieux.

RAIS. s. m. pl. Trait de lumière. (Les rais de la lune.) Il est hors d'usage en prose, & il vieillit en poësie.

RAIS, se dit aussi Des pièces qui entrent par un bout dans le moyeu de la roue, & par l'autre dans les jantes. En ce sens il a un singulier. (Il y a un rais rompu à cette roue. Remettre un rais à une roue. Remettre des rais à des roues.)

En termes de Blason, on appelle *Rais*, Les pointes qui sortent d'une étoile, comme des rayons. Régulièrement les étoiles en armoiries ont six rais; & quand elles en ont plus ou moins, on en marque le nombre, & on dit, (Une étoile à cinq rais. Une étoile à huit rais.)

RAISIN. s. m. Le fruit de la vigne. (Une grappe de raisin. Un grain de raisin. Cette vigne porte de beaux raisins. C'est un bon raisin que le chasselas, le muscat, &c. Du raisin muscat. Un raisin bien doux. Des raisins blancs. Des raisins noirs. Un panier de raisins. Raisins secs, cuits au four ou au soleil. Pepin de raisin. Raisin de Damas. Raisin de Corinthe. Raisin de caisse. Raisin de cabas. Souvent ce n'est pas le meilleur raisin qui fait le meilleur vin.)

On dit proverb. & fig. *Moitié figue & moitié raisin*, pour dire, Moitié de gré, moitié de force; en partie bien, en partie mal.

RAISIN DE MER. s. f. Plante qui croît en Languedoc & en Provence. Elle fournit un fruit qui vient en grappes; il est rouge dans sa maturité, & d'un goût acide & agréable.

RAISINS D'OURS. s. m. Plante qui croît dans les parties méridionales de l'Europe. Ses feuilles, ses baies & ses racines sont astringentes.

RAISIN DE RENARD, ou HERBE PARIS. Plante qui croît dans les bois ombrageux. Elle s'élève d'un demi pied. Elle n'a que quatre feuilles disposées en croix. Elle porte une baie de la grosseur d'un grain de raisin. Cette baie prise intérieurement, est un remède contre la peste. On applique les feuilles sur les bubons pestilentiels.

RAISINÉ. s. f. Confiture liquide faite avec du raisin doux, & ordinairement avec du miel au lieu de sucre. (Un pot de raisiné.)

RAISON. s. f. Puissance de l'ame, par laquelle l'homme est distingué des bêtes, & a la faculté de tirer des conséquences. (Dieu a donné la raison à l'homme, pour lui faire discerner le bien du mal, le vrai d'avec le faux. De tous les animaux, l'homme seul est capable de raison, est doué, pourvu de raison. L'usage de la raison n'est donné aux enfans qu'à un certain âge. Il n'a pas encore l'usage de la raison. Il n'est pas encore en âge de raison. La raison humaine est bornée. Les mystères de la Foi sont au-dessus de la raison, mais non pas contre la raison. La raison humaine ne sauroit atteindre jusques-là. La raison nous est donnée pour nous conduire. Il faut que les passions soient soumises à la raison. s'il avoit consulté sa raison. Les lumières de la raison.)

RAISON, se prend aussi quelquefois pour Le bon sens, le droit d'usage de la raison. Ainsi on dit, qu'*Un homme n'a point de raison*, qu'*il n'y a pas de raison à ce qu'il fait, à ce qu'il dit*, pour dire, qu'Il n'y a pas de bon sens à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, qu'il ne fait pas un droit usage de la raison. Et on dit, *Sa conduite est pleine de raison*, pour dire, qu'Elle est pleine de bon sens & de sagesse.

On dit aussi dans le même sens, qu'*Un homme a perdu la raison*, & famil. qu'*Il n'y a point de raison à lui*. Les mêmes phrases se disent encore d'un homme qui a entièrement perdu le bon sens, & qui est tombé en démence.

On dit proverbialement & figurément, d'Un raisonnement, d'un discours de travers, d'un ouvrage d'esprit mal fait, d'un ouvrage où l'on a mal observé les règles de l'art, &c. qu'*Il n'y a ni rime ni raison*. (Il n'y a ni rime ni raison à tout ce qu'il dit. Cet Auteur a fait une pièce où il n'y a ni rime ni raison. Cet Architecte a fait un bâtiment où il n'y a ni rime ni raison.)

On appelle en termes de Logique, *Etre de raison*, Ce qui n'est point réel, & qui ne subsiste que dans l'esprit. (Les universaux sont des êtres de raison.)

RAISON, se prend aussi quelquefois pour Tout ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. (Se rendre à la raison. Se mettre à la raison. Réduire quelqu'un à la raison, le ranger, l'amener à la raison. La droite raison le veut. Il a raison. Il a quelque raison là-dessus. Ils prétendent tous deux avoir raison. Il ne veut pas entendre raison. C'est un homme qui se paye de raison. Vous n'avez pas raison de l'inquiéter. Cela est contre tout droit & raison. Mettre la raison de son côté.)

On dit, *Entendre raison*, *commencer à entendre raison*, pour dire, Acquiescer à ce qui est juste & raisonnable, ou commencer à faire quelque proposition raisonnable.

On dit proverb. (Où force domine, raison n'a point de lieu.)

On dit aussi prov. & ordinairement, en parlant de quelque excès blâmable, (Je ne dis pas qu'on ne se divertisse, mais il y a raison par tout.)

On dit aussi prov. *Comme de raison*, pour dire, Comme il est juste qu'on fasse. Et l'on dit encore proverb. & dans le même sens. (Selon Dieu & raison.)

On dit dans le style de Pratique, *Pour valoir ce que de raison*, *pour être ordonné ce que de raison*, pour dire, pour valoir, ou pour être ordonné ce qui sera de justice & d'équité.

On dit, *Céder ses droits*, *noms*, *raisons & actions*, pour dire, Céder généralement tous ses droits sur un chose.

On dit d'Une marchandise, qu'*Elle est hors de raison*, pour dire, qu'Elle est à un prix excessif, fort au-dessus de sa juste valeur. Il est familier.

RAISON, signifie encore, Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande, qu'on prétend. (Il m'a offensé, j'en aurai raison. Il a tiré raison de cet affront. Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. Faites-moi raison de la part que j'ai en cette succession. Il se plaint, je lui ferai raison par les voies d'honneur. Je vous demande raison de l'insolence de vos gens. Je ne saurois tirer raison de ce débiteur.) En ce sens on dit, *Se faire raison soi-même*, pour dire, Se faire rendre justice par force & de sa propre autorité. (Il n'est pas permis de se faire raison soi-même.)

Lorsqu'un homme boit une santé qu'on lui a portée, on dit, qu'*Il en fait raison*, (Je vous fais raison de la santé que vous m'avez portée. Je vous ai porté la santé d'un tel, faites-m'en raison.)

On dit aussi dans le style familier, *Faites-moi raison d'un tel*, pour dire, Rendez-moi compte pourquoi il en use comme il fait.

On dit encore, *Demander raison*, pour dire, Demander à quelqu'un qu'il rende compte de quelque chose. (On lui a demandé raison de sa conduite.)

On dit aussi, *Rendre raison de quelque chose*, pour dire, En rendre compte. (On lui a fait rendre raison de son administration. Il rendra bonne raison de sa conduite.) Les Marchands appellent *Livre de raison*, Un livre de compte. Dans tous les articles précédens, *Raison* n'a point de pluriel.

RAISON, signifie aussi, Preuve par discours, par argument; & dans cette acception il a un pluriel. (Grande, forte, puissante raison. Raison probable. Raison démonstrative, décisive, péremptoire. Raison valable. Raison convaincante, invincible. Foible raison. Raison frivole. Raison fausse. Raison plausible, spécieuse. Chercher, trouver, apporter des raisons. Donnez-nous de meilleures raisons. Il appuie son opinion de bonnes raisons, d'autorités & de raisons. Je me rends à vos raisons. Il vous accablera de raisons. Il m'a payé de bonnes raisons, de mauvaises raisons. Alléguer de bonnes raisons.)

On dit, *Point tant de raisons*, & c'est une façon de parler dont un supérieur se sert envers un inférieur, pour lui marquer que ses objections, que ses répliques ne lui plaisent pas. Il est du style familier.

RAISON, signifie aussi, Sujet, cause, motif. (Juste raison. Grande raison. Bonne raison. Quelle raison avez-vous d'en user comme vous faites? Il a fait cela sans raison. Je ne sais pas les raisons qu'il a eues d'entreprendre cette affaire. Chacun a sa raison, ses raisons. Il y a raison de douter. Avez-vous raison de vous en plaindre? La raison de douter est que....)

On dit par comparaison du plus au moins, *A plus forte raison*, pour dire, Avec d'autant plus de sujet, par un motif d'autant

plus fort. (Si l'on est obligé de faire du bien aux étrangers, à plus forte raison en doit-on faire à ses parens.)

PARLER RAISON. Façon de parler, dans laquelle *Raison* est employé adverbialement, & qui a divers usages; car tantôt elle signifie, Se mettre à la raison, comme, (Ce que vous dites-là est parler raison.) Tantôt elle signifie, Parler sagement, raisonnablement, comme, (C'est un homme qui parle toujours raison. Il faut, autant qu'on peut, parler raison aux enfans.)

À TELLE FIN QUE DE RAISON. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en style d'affaires, pour exprimer, qu'On fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi. (Il fit faire un procès-verbal de l'état des lieux, à telle fin que de raison.)

On se sert aussi de la même phrase dans le style familier, pour dire, À tout événement. (Nous ne savons pas si nous trouverons à manger où nous allons, il sera bon de porter quelques provisions, à telle fin que de raison.)

POUR RAISON DE QUOI. Façon de parler dont on se sert en style d'affaires, pour dire, À cause de quoi.

On dit fig. & fam. *Conter ses raisons, à quelqu'un*, pour dire, L'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, du sujet qu'on a eu d'en user comme on a fait, lui justifier la conduite qu'on a tenue. (Je lui ai conté mes raisons, & il a approuvé tout ce que j'avois fait.)

On dit aussi d'Un homme qui est amoureux d'une femme, & qui l'entretient de sa passion, qu'(Il lui conte ses raisons.) Il est familier & ironique.

On dit, *Faire valoir ses raisons*, pour dire, Faire valoir ses prétentions. Et en style de Notaires, on dit, *Droits, noms, raisons, actions & prétentions*, pour dire, Tous les droits & toutes les prétentions d'une personne.

On appelle *Raison d'Etat, raison de famille*, Les considérations d'intérêt par lesquelles on se conduit dans un État, dans une famille.

RAISON, en termes de Mathématique, signifie, Le rapport d'une quantité, soit étendue, soit numérique, à une autre. (Il y a même raison entre trois & six, qu'entre six & douze. Raison multiple. Raison double, triple, &c.)

À RAISON. Façon de parler adverbiale. À proportion, sur le pied. (On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avoit fait. Vous m'en tiendrez compte à raison du profit que vous en tirerez. Je vous payerai cette étoffe à raison de dix livres l'aune. Il lui doit le change de dix mille livres, à raison de dix pour cent.)

RAISONNABLE. adj. de t. g. Qui est doué de raison, qui a la faculté de raisonner. (L'homme est un animal raisonnable. L'ame raisonnable.)

Il signifie aussi, Équitable, qui agit, qui se gouverne selon la raison, suivant le droit & l'équité, qui est conforme à l'équité, à la raison. (Vous n'êtes pas raisonnable d'en user comme vous faites. Vous êtes trop raisonnable pour exiger de moi que... Il n'est pas raisonnable là-dessus. Ce marchand est fort raisonnable. C'est un homme très-raisonnable, une femme très-raisonnable, qui a une conduite très raisonnable. Les conditions qu'on lui a proposées sont assez raisonnables. Des prétentions raisonnables.)

Il signifie encore convenable. (On lui a donné une pension raisonnable. Le blé est à prix raisonnable, à un prix raisonnable.)

Il signifie aussi, Qui est au-dessus du médiocre. (Il est d'une taille raisonnable. Il fait une dépense raisonnable. Il jouit d'un revenu raisonnable. Il a un appartement raisonnable, assez raisonnable, d'une grandeur raisonnable.)

RAISONNABLEMENT. adv. Avec raison, conformément à la raison, à l'équité. C'est parler raisonnablement. Vous en usez trop raisonnablement pour.... Il a répondu fort raisonnablement.)

Il signifie aussi Convenablement. (Il a du bien raisonnablement.)

Il signifie encore, Passablement, ou d'une manière au-dessus du médiocre. (Il écrit raisonnablement bien. Il peint raisonnablement bien. Sa maison est raisonnablement grande.) Et en plaisantant, on dit quelquefois, *Elle est raisonnablement laide*, pour dire, Fort laide.

RAISONNÉ, ÉE. adj. Appuyé de raisons & de preuves. (Requête raisonnée. Placet raisonné. Projet raisonné. Morceau d'ouvrage raisonné.)

On dit, *Arithmétique raisonnée, Grammaire raisonnée, &c.* Et l'on appelle ainsi Toutes les méthodes pour apprendre un art, qui rendent raison des règles.

RAISONNEMENT. s. m. La faculté ou l'action de raisonner. (C'est un homme qui a le raisonnement bon. C'est un homme d'un raisonnement profond, solide.)

Il se prend aussi pour Argument, syllogisme, les diverses raisons dont on se sert dans une question, dans une affaire. (Raisonnement solide, juste, droit, faux, clair, net. Raisonnement obscur, captieux. C'est un homme qui est fort, qui est puissant en raisonnement. Ce raisonnement-là est trop profond pour moi, trop relevé pour moi. Tous ces raisonnemens-là sont superflus. À quoi tendent tous ces raisonnemens? Convaincre quelqu'un par la force de ses raisonnemens.)

Point tant de raisonnement, point de raisonnement. Façons de parler dont un supérieur se sert à l'égard d'un inférieur, pour lui marquer qu'il veut être obéi sans réplique. Il est du style familier.

On dit familièrement, *Faire des raisonnemens à perte de vue*, pour dire, Faire des raisonnemens vagues, & qui ne concluent rien.

RAISONNER. v. n. Discourir, se servir de sa raison pour connoître, pour juger. (C'est le propre de l'homme de raisonner. Les bêtes ne raisonnent point. Raisonner juste, raisonner faux. Raisonner de travers. Raisonner conséquemment. Il raisonne bien. Il raisonne mal. Raisonner sur de mauvais principes, sur de faux principes, sur de bons principes. Il ne faut pas raisonner sur les choses de la Foi.)

Il signifie aussi, Chercher & alléguer des raisons pour examiner une affaire, une question, pour appuyer une opinion, &c. (Nous avons fort raisonné sur cette affaire. La Loi ne doit pas raisonner, mais commander. Les maîtres ne veulent pas qu'on raisonne, mais qu'on obéisse. Il faut obéir sans raisonner.)

Lorsqu'on se sent offensé ou importuné des discours, des répliques d'une personne, fort inférieure, on dit, (Ne raisonnez pas tant. Si vous raisonnez davantage....)

On dit proverbialement & populairement, *Raisonner pantoufle*, pour dire, Raisonner de travers. On dit dans le même sens, (Raisonner comme un coffre. (Et dans cette acception, *Raisonner* se dit par allusion au mot *Résonner*.

RAISONNER, en termes de Marine, se dit d'Un vaisseau que l'on envoie reconnoître par la chaloupe, & qui est obligé de montrer ses passeports, & de rendre compte de sa route.

RAISONNEUR, EUSE. s. Celui celle qui raisonne. C'est un bon, c'est un excellent raisonneur, un détestable raisonneur.) Il se prend plus ordinairement en mauvaise part; & quand il est employé sans épithète, il ne se dit que d'Une personne qui fatigue, qui importune par de longs, par de mauvais raisonnemens. (C'est un raisonneur, un raisonneur ennuyeux, un grand raisonneur, un raisonneur perpétuel. Ce valet est trop raisonneur, fait le raisonneur. C'est une grande raisonneuse. Elle fait bien la raisonneuse.)

RAJUSTER. v. a. Ajuster de nouveau, raccommoder, remettre en bon état. (Rajustez ce ressort, cette serrure. Rajustez votre collet. Rajuster une montre. Rajuster un habit.)

On dit figur. & fam. (La patience rajuste bien des choses. Cette succession a bien rajusté ses affaires.)

Il se dit aussi Des personnes. (Ils étoient mal ensemble, mais on les a rajustés. (Il est du style familier.

RAJUSTÉ, ÉE. participe.

RAL

RÂLE. s. m. Sorte d'oiseau bon à manger, qui a le plumage rougeâtre, qui est un peu plus gros qu'une caille, & qui court fort vîte. (Il y a diverses sortes de râle. Râle de genêt. Râle rouge. Râle noir. Râle d'eau. Les Chasseurs appellent le râle de genêt, le Roi des cailles.)

RÂLE. subst. masc. Action de râler, & le bruit qu'on fait en râlant. (Le râle de la mort.)

RÂLEMENT. s. m. (Le râlement de la mort.)

RALENTIR. v. a. Rendre plus lent. (Ralentir sa course. Ralentir le mouvement d'un ressort. (Il se dit aussi au figuré. (Il s'y portoit avec grande ardeur, mais cet accident a ralenti son zèle. L'âge ralentira cette vivacité, cette ardeur.)

Il est aussi réciproque, tant au propre qu'au figuré, & signifie, Devenir plus lent. (Ce mouvement s'est ralenti. J'ai peur que cette ferveur ne se ralentisse. Les passions se ralentissent avec le temps.)

RALENTI, IE. participe.

RALENTISSEMENT. s. m. Relâchement, diminution de mouvement, d'activité. (Le ralentissement du pendule. Le ralentissement des travaux d'un siége.)

Il se dit aussi au figuré. (Le ralentissement de son zèle.)

RÂLER. v. n. Rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. (Râler en dormant.) Il se dit proprement Des agonisans. (Il est très-mal, sa poitrine s'emplit, il commence à râler. On l'entend râler de l'anti-chambre.)

RALINGUES. s. m. plur. Cordes que l'on coud autour des voiles pour en renforcer les bords.

RALLIEMENT. s. m. Terme de guerre, qui se dit de l'action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent. (Le ralliement des troupes se fit derrière une grande haie.) On appelle *Mot de ralliement*, Le mot que le Général don-

ne aux troupes pour se rallier, en cas de déroute ou de séparation.

RALLIER. v. a. Rassembler, remettre ensemble. Il ne se dit guère qu'en termes de Guerre. (Rallier des troupes. Rallier un escadron. Rallier un bataillon. Les premiers escadrons avoient été rompus, mais le Général les rallia. Ils se rallièrent derrière l'Infanterie.)

En termes de Marine, on dit, *Rallier le navire au vent*, pour dire, Mettre le navire au vent. Et, *Se rallier à terre*, pour dire, S'approcher de terre.

RALLIÉ, ÉE. participe.

RALLONGER. v. a. Rendre plus long, en ajoutant quelque pièce, quelque morceau d'étoffe, à un autre morceau d'étoffe à peu près semblable. (Ce rideau est trop court, il faut le rallonger. Rallonger un habit. Rallonger une jupe.)

Quoique ce verbe ne soit d'ordinaire en usage que dans cette acception, cependant il ne laisse pas de s'employer quelquefois dans la signification simple d'*Allonger*. (On a trop accourci ces étrivières, il faut les rallonger.)

RALLONGÉ, ÉE. participe.

RALLUMER. v. a. Allumer une seconde fois. (On a éteint ces bougies, il faut les rallumer.)

On dit aussi figurément, (Rallumer la guerre. Cela ralluma la sédition. La présence de son ennemi ralluma sa colère. La vue de sa maîtresse ralluma sa passion, qui étoit presque éteinte. Cette médecine a rallumé la fièvre.)

RALLUMER, est aussi récipr. dans le propre & dans le figuré. (Le feu qu'on croyoit éteint, vint tout d'un coup à se rallumer. La guerre se ralluma par toute l'Europe. Il sentit que sa passion se rallumoit. Cet accident fit que sa fièvre se ralluma.)

RALLUMÉ, ÉE. participe.

RAM

RAMADAN. *Voyez* RAMAZAN.

RAMAGE. s. m Rameau, branchage. Il n'a guère d'usage que pour signifier Une représentation de rameaux, branchages, feuillages, fleurs, &c. sur une étoffe. (Velours à ramage. Damas à ramage, à grands ramages, à petits ramages. Ces grands ramages sont présentement à la mode.)

RAMAGE. s. m. Le chant des petits oiseaux (Un joli ramage. Un agréable ramage. Le ramage du pinson, du rossignol. C'est une linote, c'est un tarin, je le connois à son ramage. Un doux ramage. Prendre plaisir au ramage des oiseaux, à entendre le ramage des oiseaux.)

RAMAGER. v. n. Il se dit Des oiseaux qui font entendre leur ramage.

RAMAIGRIR. v. a. Rendre maigre de nouveau. (Ce cheval s'étoit bien refait, mais ce long voyage l'a ramaigri.)

Il se dit aussi au neutre, & signifie, Retomber dans le premier état de maigreur, redevenir maigre. (Il avoit repris son embonpoint, mais depuis quelque temps il ramaigrit tous les jours.)

RAMAIGRI, IE. participe.

RAMAS. s. m. Assemblage de diverses choses. (Il a fait un ramas de toutes sortes de méchans livres, de toutes sortes de curiosités. Faire un ramas de tableaux bons & mauvais.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant de l'amas, de l'assemblage de choses qu'on regarde comme étant de peu de considération.

RAMASSE. s. f. Espèce de traîneau dans lequel les voyageurs descendent des montagnes où il y a de la neige. (Il descendit le mont Cenis en ramasse, dans une ramasse.)

RAMASSER. v. a. Faire un assemblage, un ramas de plusieurs choses. (Il a ramassé tout ce qui lui étoit dû en plusieurs endroits, & il a fait une grosse somme. Il s'applique à ramasser tout ce que les Anciens ont dit de plus curieux sur cette matière. J'ai ramassé tout ce que j'ai pu trouver de médailles d'un tel empereur.)

Il signifie aussi, Rejoindre, assembler ce qui est épars en plusieurs endroits. (On a ramassé tout ce qu'on a pu trouver de soldats.) On dit au jeu, dans ce même sens, *Ramasser ses cartes.*

On dit figur. *Ramasser ses forces*, pour dire, Recueillir, réunir toutes ses forces pour quelque effort extraordinaire.

RAMASSER, signifie aussi, Prendre ce qui est à terre. (Ramasser ses gants, son chapeau, ses papiers, un livre. Les Glaneurs vont ramasser les épis qui sont restés sur le champ, après qu'on en a enlevé les gerbes.)

On dit proverbialement & populairement, *Cela ne vaut pas le ramasser*, pour dire, Cela ne mérite pas que l'on y songe.

RAMASSER, signifie populairement & bassement, Maltraiter de coups ou de paroles. (S'il le trouve sous sa main, il le ramassera d'une étrange sorte.)

RAMASSER, signifie encore, Traîner dans une ramasse. (On le ramassa pendant deux heures. Quand il fut sur la montagne, il se fit ramasser.)

RAMASSÉ, ÉE. participe.

On dit, (Ce ne sont pas des troupes réglées, ce sont des gens ramassés.)

On dit d'Un homme trapu, qu'*Il est ramassé*, pour dire, qu'il est vigoureux, qu'il a beaucoup de force.

RAMASSIS. s. m. Assemblage de choses ramassées sans choix (Un ramassis de papiers inutiles.) Il est familier.

RAMAZAN, ou RAMADAN. s. m. Mois que les Turcs consacrent à un jeûne, qui est une espèce de Carême. (Pendant le Ramazan, les Turcs ne mangent point avant le coucher du Soleil.)

RAMBERGE. s. fém. Espèce de vaisseau long dont les Anglois se servoient autrefois.

RAMBOUR. subst. masc. On appelle *Pomme de Rambour*, Une espèce de pomme qui grossit beaucoup, & qui est un peu acide. (La pomme de rambour se mange en été.)

RAME. s. f. Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir de pois. (Un fagot de rames. Il est temps de mettre des rames à ces pois.)

RAME. s. f. Aviron, longue pièce de bois dont on se sert pour faire voguer un bateau, une galère, & dont la partie qui entre dans l'eau est platte, & celle que l'on tient à la main est arrondie. (Les rames d'une galère. Manier la rame. Ce vaisseau va à voiles & à rames. À force de rames. Faire force de rames. Tirer à la rame. Tirer la rame.)

On appelle sur les galères, *Mariniers de Rames*, Ceux qui se louent pour servir sur les galères pendant un certain temps, & qu'on appelle autrement *Bonnes voglies.*

On dit figurément, *Etre à la rame, tirer à la rame*, pour dire, Travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible. (Avant que de venir à bout de ce dessein, il faudra bien tirer à la rame. C'est être à la rame que de servir des maîtres si avares & si défiants. Ce tirer à la rame que d'avoir affaire à des gens entêtés & de peu d'esprit.)

RAME. s. f. Se dit en parlant Du papier, & signifie Vingt mains de papier mises ensemble. (Rame de papier. Demi-rame de papier. Acheter une rame de papier. On a employé à cette impression soixante rames de papier. Vendre le papier à la rame.)

Parmi les Imprimeurs & les Libraires, on dit, *Mettre un livre à la rame*, pour dire, En vendre aux Beurrières les feuilles imprimées, faute de débit.

RAMEAU. s. masc. Petite branche d'arbre. (Cet arbre a poussé bien des rameaux cette année. Un rameau d'olivier. Le peuple ayant trouvé des arbres sur les chemins, en prit des rameaux, & les jeta sur le passage.)

On appelle *Dimanche des Rameaux, jour des Rameaux*, Le Dimanche d'avant Pâques, à cause des rameaux qu'on porte ce jour-là à la Procession, en mémoire de l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem.

On appelle figurément *Rameaux*, Les petites veines qui répondent à une grosse. On le dit aussi des artères & des nerfs. (Cette veine a plusieurs rameaux. Cette artère, ce nerf se partage en plusieurs rameaux.)

Il se dit encore figurément Des différentes branches qu'on trouve dans une mine, d'or, d'argent, &c. (Une mine qui a plusieurs rameaux.)

Il se dit aussi Des diverses branches qu'on conduit de la chambre d'une mine creusée sous les fortifications d'une Place à une autre mine. (Conduire un rameau d'une mine à l'autre.)

Il se dit aussi figurément en Généalogie, Des différentes parties d'une même branche d'une famille.

RAMÉE. s. f. Assemblage de branches entrelacées naturellement ou par artifice. (Une verte ramée. Danser sous la ramée.)

On appelle aussi *Ramée*, Les branches coupées avec leurs feuilles vertes. (Faites apporter de la ramée. Une voiture de ramée. On tapissa la porte de ramée. On fit des cabinets de ramée.

RAMENDER. v. n. Baisser, diminuer de prix. Il se dit principalement Des vivres, des denrées. (Le blé, le vin est bien ramendé. Tout ramende.)

Il est aussi actif. (Les Boulangers ont ramendé le pain.) Il est populaire.

RAMENDÉ, ÉE. participe.

RAMENER. v. actif & réduplicatif. Amener une seconde fois. (Vous m'aviez amené un tel homme, je vous prie de me le ramener.)

On dit au jeu des dés. (Il avoit amené sept, il ramena ce même point.)

Il signifie encore, Remettre une personne dans le lieu d'où elle étoit partie. (Les voitures publiques mènent & ramènent les voyageurs. Ce soldat avoit déserté, ou l'a repris & on l'a ramené à sa troupe. Son détachement étoit de quinze cents hommes, il n'en a ramené que cinq cents. Je vous le ramène sain & sauf. (Ce dernier est du style familier.

Il se dit aussi Des animaux. (Ramener un cheval à l'écurie. Ramener les troupeaux à la maison, &c.)

RAMENER, est aussi un terme de Manège, qui signifie, Faire baisser le nez d'un cheval qui porte au vent.

RAMENER, signifie aussi, Faire revenir avec soi. (Ramenez mon carrosse, & ramenez-le moi ici. Ramener les troupes au combat. Il ramena l'armée dans ses quartiers.)

On dit, *Ramener une vieille mode*, pour dire, La remettre en vogue.

RAMENER, se dit aussi en parlant Des choses qu'on amène d'un lieu à son retour, quoiqu'on ne les y eût pas menées. (Il a vendu son cheval à vingt lieues d'ici, & en a ramené un meilleur.)

On dit figurément, (Ramener les errans à la vraie foi. Ramener quelqu'un à la raison, le ramener à son devoir. Le printemps nous a ramené les beaux jours. La paix ramène l'abondance.)

On dit aussi, *Ramener un homme*, pour dire, Le radoucir, le faire revenir de son emportement. Et, *Je le ramenerai bien*, pour dire, Je le ferai bien revenir à la raison. Il est du style familier.

On dit figurément, *Ramener des affaires de bien loin*, pour dire, Rétablir des affaires qui paroissoient désespérées.

On dit, qu'*Un cheval se ramène bien*, pour dire, qu'Il porte bien sa tête. Et que *Son mors le ramène bien*, pour dire, qu'Il lui fait bien porter la tête.

RAMENER, se dit à la longue paume, pour dire, Rechasser un coup de volée. (Cet homme-là ramène bien. Il a bien ramené ce coup-là.)

RAMENÉ, ÉE. participe.

RAMENTEVOIR v. actif & réciproque, qui se trouve dans des ouvrages anciens, & qui signifioit, Faire souvenir, & se souvenir.

RAMEQUIN. s. m. Espèce de pâtisserie faite avec du fromage. (On servit des ramequins à l'entremets.)

RAMER. v. a Soutenir des pois, ou quelque autre chose de même sorte, avec de petites rames qu'on plante en terre. (Ramer des pois. Ramer des capres, des capucines. En ce pays-là on rame le lin.)

Proverbialement en parlant de quelqu'un qui veut faire une chose qu'il ne sait nullement faire, on dit, qu' (Il s'y entend comme à ramer des choux.)

RAMÉ, ÉE. participe. (Pois ramés.)

On appelle *Balles ramées*, Deux balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé.

RAMÉ, se dit aussi en termes de Blason. *V.* CHEVILLÉ.

On appelle en termes d'Artillerie, *Boulets ramés*, Des boulets composés de deux demi-globes de fer joints par une barre qui les assemble. (On se sert plus de boulets ramés à la mer que sur terre.)

RAMER. v. n. Tirer à la rame. (Ce sont de nouveaux forçats qui ne savent pas encore ramer.)

RAMER, signifie figurément, Prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue. (Il aura bien à ramer avant que de parvenir où il veut. Il a bien ramé pour faire sa fortune.)

RAMEREAU. s. m. Jeune ramier. (Manger des ramereaux.)

RAMETTE subst. f. Terme d'Imprimerie. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, & qui est propre à recevoir des placards, des affiches, &c.

RAMEUR s. mas. Celui qui tire à la rame. (Il gagna le devant, car il avoit de bons rameurs. Un rang de rameurs.)

RAMEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Qui jette beaucoup de branches. (Le romarin est une plante fort rameuse.)

RAMIER. s. m. Sorte de pigeon sauvage, qui perche sur les arbres.

RAMIFICATION. s. f. Terme d'Anatomie. Division, distribution d'une grosse veine on artère en plusieurs moindres qui en sont comme les rameaux. (La ramification des artères.)

RAMIFIER, Se RAMIFIER. v. récipr. Se partager, se diviser en plusieurs branches, en plusieurs rameaux. Il se dit des arbres, des artères des veines.

RAMINGUE. adj. de t. g. Il se dit du cheval qui résiste à l'éperon, qui se roidit quand il en est atteint, & qui refuse de se porter alors en avant.

RAMOITIR. v. a. Rendre moite. (Le brouillard a ramoiti le linge qui étoit déjà séché.)

RAMOITI, IE. participe.

RAMOLLIR. v. a. Amollir, rendre mou & maniable. (Le soleil ramollit la cire. Les pluies ramollissent la terre.)

En Fauconnerie, *Ramollir un oiseau*, C'est redresser son pennage avec une éponge trempée.

RAMOLLI, IE. participe.

RAMONER. v. a. Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie. (Ramoner la cheminée.)

RAMONÉ, ÉE. participe.

RAMONEUR. s. m. Celui dont le métier est de ramoner les cheminées. (Les Ramoneurs viennent presque tous de Savoie. Il étoit noir comme un Ramoneur de cheminée.)

RAMPANT, ANTE. adj. Qui rampe. (Animal rampant. Insecte rampant.)

Il se dit aussi Des plantes qui n'ont pas la tige assez forte pour se soutenir. (Le lierre rampant.)

On dit figurément, qu'*Un homme a l'ame rampante*, pour dire, qu'Il a l'ame basse, vile & méprisable. Et, qu'*Un Auteur a le style rampant*, pour dire, qu'Il a le style bas & plat.

En termes de Blason, on dit, *Lion rampant*, pour dire, Un lion qui est représenté montant. Il est opposé à *Lion passant*.

RAMPE. s. f. La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. (Cette rampe a plus de degrés que les autres.)

On appelle encore *Rampe*, la balustrade de fer, de pierre ou de bois à hauteur d'appui, que l'on met le long de l'escalier pour empêcher de tomber.

On appelle aussi *Rampe*, Un plan incliné qui tient lieu d'escalier dans les jardins & dans les Places fortes, par laquelle on monte & on descend sans degrés sur le rempart. (On descendoit dans ce parterre par une rampe douce. Une rampe dont la pente est douce & insensible)

RAMPEMENT. s. mas. Action de ramper. (Le rampement du serpent.)

RAMPER. v. n. Se traîner sur le ventre. Il ne se dit au propre que des serpens, des couleuvres, des vers, &c. (Dieu condamna le serpent à ramper. Les couleuvres, les vers rampent.)

Il se dit figurément Des personnes qui sont dans un état abject & humiliant. (Il a été autrefois dans une fortune plus élevée, mais aujourd'hui il rampe.)

Il se dit aussi de ceux qui s'abaissent excessivement devant les Grands, qui ont de basses complaisances pour eux. (C'est un homme qui rampe devant les Ministres, devant les grands Seigneurs.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui ne dit rien que de bas, qui n'écrit rien que de bas & de très-commun, qu' (Il rampe, qu'il ne fait que ramper) Et, que *Son style rampe*, pour dire, que Son style est bas & plat.

RAMPER, se dit aussi Des plantes qui n'ont pas la tige assez forte pour se soutenir, & dont les branches se jettent, s'étendent sur terre, ou s'attachent aux arbres, comme le lierre, la couleuvrée, la viorne, la vigne. (Le lierre rampe à terre, rampe contre les murailles, rampe autour des arbres.)

RAMPIN. adj. m. Terme de Manége. Il se dit d'Un cheval qui repose en une seule & même place, ou en cheminant sur la pince des pieds de derrière.

RAMURE. s. f. Le bois d'un cerf, d'un daim. (Un cerf qui a une belle ramure. La ramure d'un cerf est ronde. La ramure d'un daim est plate.)

Il se dit aussi De toutes les branches d'un arbre. (Une belle ramure.)

RAN

RANCE. adj. de t. g. Qui commence à se gâter, & qui avec le temps a contracté une certaine odeur, un certain goût désagréable. Il se dit Des viandes salées, & principalement du lard. (Ce lard est rance. Cette perdrix est piquée de lard rance.)

On le dit aussi des confitures, quand elles sont trop vieilles. (Ces prunes confites sont rances.)

RANCE, s'emploie aussi substantivement, & signifie, Cette sorte de corruption & d'odeur dont il est parlé dans l'article précédent. (Ce lard sent le rance.)

RANCHER, s. mas. Sorte d'échelle. Pièce de bois garnie de chevilles, qui servent d'échellons.

RANCHIER. s. m. Terme de Blason. Il se dit Du fer d'une faux.

RANCIR. v. n. Devenir rance. (Du lard qui commence à rancir.)

RANCI, IE. participe. (Du lard à moitié ranci.)

RANCISSURE, ou RANCIDITÉ. subst. f. Qualité de ce qui est rance. Ils sont peu en usage.

RANÇON. s. f. Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif, ou d'un prisonnier de guerre. (Bonne rançon. Grosse rançon. Mettre à rançon. Payer rançon. Prendre à rançon.)

On dit par exagération, & quelquefois par plaisanterie, en parlant d'Une somme qui paroît excessive, que (C'est la rançon d'un Roi.)

RANÇON, se dit aussi De la composition en argent, moyennant laquelle un vaisseau de guerre ou un vaisseau corsaire relâche un vaisseau marchand ennemi qu'il a pris. Et en parlant Des compositions qu'un Armateur a exigées des vaisseaux marchands, on dit, qu' (A son retour dans le port il a amené tant de rançon.)

RANÇONNEMENT. s. mas. Action par laquelle on exige des choses un prix plus haut qu'elles ne valent.

RANÇONNER. v. a. Mettre à rançon. En cette acception, il n'a guère d'usage qu'en parlant d'un vaisseau de guerre ou d'un vaisseau corsaire qui relâche un vaisseau marchand moyennant une certaine somme. (Cet Armateur dans sa course a rançonner tant de vaisseaux marchands.)

RANÇONNER, signifie figurément, Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour quelque chose, en se prévalant du besoin où il est, ou du pouvoir qu'on a. (Je ne veux point loger en cette hôtellerie-là, on y rançonne tout le monde. Ce Notaire m'a rançonné pour l'expédition d'un acte dont j'avois besoin. Ce Procureur vous rançonnera.)

RANÇONNÉ, ÉE. participe.

RANÇONNEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui rançonne, en exigeant plus qu'il ne faut de quelque chose dont on a besoin. (Cet hôtelier est un rançonneur. L'hôtesse est une rançonneuse.) Il est du style familier.

RANCUNE. s. f. Haine invétérée. (Vieille rancune. Il ne faut point garder de rancune dans le cœur. Il a une rancune contre lui.)

On dit proverbialement, *Sans rancune*, *point de rancune*, pour dire, Oublions les injures passées, les sujets que nous pouvons avoir de nous plaindre les uns des autres.

RANCUNE À PART. Façon de parler dont se servent des gens qui, n'étant pas bien ensemble, ont néanmoins un intérêt commun d'oublier pour quelque temps les sujets de chagrin qu'ils se sont donnés les uns aux autres. Et, *Rancune tenant*, autre façon de parler qui se dit d'Une réconciliation simulée. Ces deux manières de parler se disent aussi par plaisanterie.

RANCUNIER, IÈRE. adj. Qui a de la rancune, qui garde sa rancune. (C'est un homme rancunier. Un esprit rancunier. Avoir l'ame rancunière.) Il est aussi substantif. (C'est un rancunier. C'est une rancunière.)

RANDONNÉE. subst. f. Terme de Chasse. Tour, circuit, que fait à l'entour du même lieu une bête, qui après avoir été lancée, se fait chasser dans son enceinte avant que de l'abandonner.

RANG. s. m. Ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur une même ligne. (Un rang d'hommes. Un rang d'arbres. Un rang d'ormes, de tilleuls, &c. Un rang de colonnes. Un rang de siéges. Un rang de perles. Un rang de dents. Le rang d'en haut. Le rang d'en-bas. Elle avoit plusieurs rangs de dentelle sur sa jupe, il y en avoit à double, à triple rang. Une écurie à un ou plusieurs rangs de chevaux.)

RANG, en termes de Guerre, signifie, Une suite de soldats placés à côté l'un de l'autre, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en bataille. (Le rang est de flanc en flanc, & la file de la tête à la queue. Le premier rang, le second rang, &c. Tant de rangs de Mousquetaires, de Grenadiers. Combattre aux premiers rangs. Doublez vos rangs. Serrez vos rangs. Ouvrez les rangs. Gardez, tenez vos rangs. Sortir des rangs, hors des rangs. Quitter les rangs. Rompre les rangs. Percer les rangs. Enfoncer les rangs. Aller de rang en rang. Le canon a bien éclairci les rangs.)

On dit en termes de Tournois, & de combat de Barrière, *Se mettre sur les rangs*, *paroître sur les rangs*, *être sur les rangs*, pour dire, Se présenter au combat, montrer qu'on est prêt d'entrer en lice.

On dit aussi figurém. *Être sur les rangs*, pour dire, Être en état, en passe, en concurrence pour parvenir à quelque charge, à quelque établissement, &c. (Cette charge est à donner, tels & tels sont sur les rangs.) On dit, *Se mettre sur les rangs*, pour dire, Se mettre, se produire au nombre de ceux qui prétendent à quelque chose.

RANG, signifie aussi L'ordre de la séance ou de la marche qui appartient à quelque personne dans une compagnie, dans une cérémonie, suivant la dignité, l'âge, &c. Ils prirent séance chacun selon son rang. Chacun d'eux marchoit selon son rang. Chacun en son rang. On a rang selon l'ordre de sa réception. Chacun opine selon son rang. Vous parlerez à votre rang. C'est mon rang à dire mon avis. Vous y viendrez à votre rang. Garder son rang. Sortir de son rang. Régler les rangs. Rang d'ancienneté.)

Il signifie aussi La place qui convient à chaque chose parmi plusieurs autres. (Remettre un livre en son rang.)

RANG, signifie encore figur. La dignité, le degré d'honneur que chacun tient selon sa qualité, sa charge, son emploi. (Rang éminent. Rang élevé. Les Ducs & Pairs tiennent un grand rang en France. Il garde bien, il tient bien son rang. On lui dispute son rang. Maintenir son rang. Soutenir son rang. Les personnes du premier rang. Une personne de votre rang. Si elle se marie à un tel, elle perdra son rang. Elle a conservé son rang. Il est déchu de son rang.)

RANG, se dit aussi De la place qu'une personne, qu'une chose tient dans l'estime, dans l'opinion des hommes. (Platon & Aristote tiennent le premier rang parmi les anciens Philosophes. En quel rang mettez-vous ce Poëte là, parmi les Poëtes Latins? Entre les pierres précieuses, il faut donner le premier rang au diamant. Il a excellé en tant de choses, qu'on ne sait en quel rang le placer.)

On dit aussi, *Mettre au rang*, pour dire, Mettre au nombre. (Ce Général peut être mis au rang des plus grands Capitaines. Cet Auteur est mis au rang des hérétiques. Depuis long temps il m'a mis au rang de ses amis.)

On dit, *Mettre au rang des Saints*, pour dire, Mettre au nombre des Saints, déclarer Saint, suivant les cérémonies de l'Église. On dit aussi, *Les anciens Païens mettoient leurs Empereurs au rang des Dieux*, pour dire, qu'Ils élevoient des temples à leurs Empereurs après leur mort, & qu'ils leur sacrifioient comme à des Dieux.

On dit proverbialement, *Mettre une chose au rang des péchés oubliés*, pour dire, Ne s'en souvenir plus.

On dit proverbialement & populairement, *Se mettre en rang d'oignon*, *être en rang d'oignon*, pour dire, Prendre place parmi les autres dans une assemblée, dans une cérémonie. Il se dit plus souvent De celui qui prend une place qu'il ne devroit pas prendre. (Si-tôt qu'il fut entré, il s'alla mettre en rang d'oignon. Voilà une petite fille qui se veut déjà mettre en rang d'oignon.)

En termes de Marine, on appelle *Vaisseaux du premier rang*, Les vaisseaux à trois ponts, & qui portent un plus grand nombre de canons que les autres. Et, *Vaisseaux du second rang*, *du troisième rang*, Les vaisseaux qui n'ont que deux ponts, & un moindre nombre de canons.

RANGÉE. s. f. Suite de plusieurs choses mises sur une même ligne. (Une rangée d'arbres. Une rangée de maisons. Une rangée de siéges.)

RANGER. v. a. Mettre dans un certain ordre, dans un certain rang. (Ranger des livres. Ranger des papiers. Ranger des meubles. Ranger des gens deux à deux, trois à trois. Ranger des troupes en bataille. Ranger des bataillons.)

On dit, *Ranger une chambre*, *un cabinet*, *une bibliothèque*, pour dire, Mettre chaque chose à sa place dans une chambre, dans un cabinet, dans une bibliothèque.

RANGER, signifie aussi, Mettre au nombre, mettre au rang. (On range ordinairement un tel Auteur parmi les Auteurs classiques.)

RANGER, signifie aussi, Mettre de côté, détourner pour rendre le passage libre. (Rangez cette table, cette chaise. Rangez un peu cet enfant, de peur qu'on ne le blesse. Cocher, range ton carrosse. Rangez-vous, rangez-vous mieux. Les Gardes firent ranger le peuple.)

Il est aussi réciproque. (On se rangea pour le laisser passer. Il se rangea en un coin, auprès de la table, contre un mur.)

On dit, *Se ranger autour du feu*, *se ranger autour d'une table*, pour dire, S'arranger autour du feu afin de se chauffer commodément, s'arranger autour d'une table pour manger, pour jouer, &c.

On dit aussi, *Se ranger sous les étendards*, *sous les enseignes*, *sous les drapeaux d'un Prince*, pour dire, Embrasser le parti d'un Prince, servir dans ses troupes. Et figurément, *Se ranger sous l'obéissance d'un Prince*, pour dire, Se soumettre à sa domination.

On dit, *Se ranger du parti*, *du côté de quelqu'un*, pour dire, Embrasser le parti de quelqu'un. *Se ranger auprès de quelqu'un*, pour dire, L'aller trouver afin de recevoir ses ordres. Et, *Se ranger à l'avis*, *à l'opinion de quelqu'un*, pour dire, Déclarer qu'on est de l'avis de quelqu'un.

On dit en termes de Marine, que *Le vent se range au nord*, *au sud*, *&c.* pour dire, que Le vent commence à souffler du côté du nord, du côté du sud, &c.

RANGER LA CÔTE, C'est naviguer terre à terre.

On dit figurement, *Ranger sous sa domination*, *sous sa puissance*, *sous ses lois*, *une ville*, *une province*, *&c.* pour dire, La soumettre à son pouvoir.

On dit figurément, *Ranger quelqu'un à la raison*, *le ranger à son devoir*, pour dire, L'obliger à faire ce qu'il doit. Et on dit aussi absolument, *Ranger quelqu'un*, pour dire, Le réduire. (S'il fait le méchant, je saurai bien le ranger.)

RANGÉ, ÉE. participe.

On appelle *Bataille rangée*, Un combat entre deux armées rangées en ordre de bataille.

On appelle *Un homme rangé*, *bien rangé*, Un homme qui a beaucoup d'ordre dans ses affaires.

RANGER, ou RANGIER. s. m. Sorte d'animal à quatre pieds, qui porte un bois comme le daim, & qui est de grandeur entre le cerf & le daim. Ce n'est guère qu'en termes de Blason qu'on lui donne ce nom. Dans le discours ordinaire, on l'appelle *Renne*, & il n'y en a guère qu'en Laponie.

RANIMER. v. a. Rendre la vie, redonner la vie. (Dieu seul peut ranimer les morts.)

Il se dit par extension, pour signifier, Redonner de la vigueur & du mouvement à une partie qui est comme morte, y faire revenir les esprits. (Ranimer un bras paralytique par des drogues spiritueuses.)

On le dit aussi figurément, pour dire, Réveiller les sens assoupis, faire revenir quelqu'un d'une espèce de langueur de corps ou d'esprit. (Il est tout languissant, il faut le ranimer.)

RANIMER, signifie au figuré, Redonner du courage. (Cela ranima les troupes, ranima le soldat.) On dit aussi, *Ranimer le*

courage, *l'ardeur*, *la colère*, *la fureur*, *l'amour de quelqu'un*, pour dire, Exciter, réveiller, renouveler son courage, son ardeur, &c.

On dit encore figur. que (Le printemps ranime toute la nature, qu'une pluie douce ranime les plantes.)

On dit aussi figur. *Ranimer le teint*, pour dire, Donner au teint des couleurs plus vives. (La danse ranime le teint des jeunes personnes. Elle étoit fort pâle, on lui vint dire une nouvelle qui lui fit plaisir, & la joie lui ranima le teint.)

RANULAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit Des veines & artères qui sont sous la langue.

RANULE. s. f. Tumeur œdémateuse, située sous la langue, auprès du frein ou du filet de cette partie.

RAP

RAPACE. adj. de t. g. Avide & ardent à la proie. (Le vautour est fort rapace.)

En Métallurgie, on appelle *Rapaces*, Les substances qui non-seulement se dissipent elles-mêmes par l'action du feu, mais encore qui contribuent à enlever les autres. (Les mines chargées d'arsenic sont rapaces.)

Il s'emploie quelquefois figur. (Un homme rapace.)

RAPACITÉ. s. f. Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. (La rapacité d'un oiseau de proie.)

Il se dit aussi De l'avidité d'Un homme qui enlève avec violence le bien d'autrui. (Ce village a été exposé à la rapacité des soldats.)

RAPATELLES. s. f. Toile faite de crin.

RAPATRIAGE, ou RAPATRIEMENT. s. m. Réconciliation. (Depuis leur rapatriement, ils vivent fort bien ensemble. C'est lui qui a fait ce rapatriage.) Ces mots sont du style familier.

RAPATRIER. v. a. Réconcilier, raccommoder des personnes qui étoient brouillées. (Il y avoit long-temps qu'ils étoient brouillés, on les a rapatriés. Ils se sont rapatriés de bonne foi. Ne voulez-vous pas vous rapatrier avec lui?) Il est du style familier.

RAPATRIÉ, ÉE. participe.

RÂPE. s. f. Certain ustensile de ménage, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, de la croûte de pain, & autres choses semblables. (Une râpe de fer blanc. Une râpe d'argent.) On appelle *Râpe à tabac*. Une râpe plate dont on se sert pour mettre en poudre du tabac.

RÂPE, est aussi Une espèce de lime dont se servent les Sculpteurs pour mettre leur ouvrage en état de recevoir la dernière main. (Cette figure est en tel état, qu'on y peut passer la râpe. (La *râpe* sert aussi quelquefois aux Menuisiers, Plombiers, & autres ouvriers.

RÂPE. s. f. Grappe de raisin de laquelle tous les grains sont ôtés. (Tous les grains de cette grappe sont pourris, il ne reste plus que la râpe.) Voyez RAFLE.

RÂPES, au pluriel, se dit Des crevasses ou fentes qui arrivent au pli du genou d'un cheval, comme les malandres. *Les râpes diffèrent des malandres, en ce que les râpes sont transversales, & les malandres longitudinales.*

RÂPÉ. s. m. On appelle ainsi toutes les grappes de raisin avec leurs grains, qu'on met dans un tonneau de vin pour le raccommoder quand il est gâté. (Passer du vin par le râpé, sur le râpé.)

Il se dit aussi Du vin qui a passé par le râpé. (Il ne nous a donné à boire que du râpé, du mauvais râpé.)

On appelle *Râpé de copeaux*, Le rapé qui se fait avec des copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER. v. a. Mettre en poudre avec la râpe. (Râper du sucre. Râper de la muscade. Râper de la croûte de pain pour mettre dans une sauce. Râper du tabac.)

RAPÉ, ÉE. participe.

RAPETASSER. v. a. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, y mettre des pièces. (Rapetasser un vieil habit, une vieille robe, de vieux meubles.)

RAPETASSÉ, ÉE. participe.

RAPETISSER. v. a. Rendre plus petit. (Rapetisser un manteau.) Il est aussi neutre, & signifie, Devenir plus petit. (Les jours rapetissent.) Il s'emploie pareillement au réciproque dans cette même acception. (Une étoffe qui se rapetisse dans l'eau.)

RAPETISSÉ, ÉE. participe.

RAPIDE. adj. de t. g. Il se dit tant d'Un mouvement extrêmement vîte, que de tout ce qui se meut avec vîtesse. (Le cours rapide d'un fleuve. Le vol rapide des aigles Un mouvement très-rapide. Le Rhône est extrêmement rapide. Ce torrent est fort rapide.)

On dit figur. *Des conquêtes rapides*, pour dire, Des conquêtes faites avec une grande célérité.

On dit aussi figur. *Un style rapide*, pour dire, Un style qui entraîne les lecteurs, les auditeurs.

RAPIDEMENT. adv. Avec rapidité, d'une manière rapide. (Une rivière qui coule rapidement. Un carrosse qui va rapidement. Nos jours s'écoulent rapidement.)

RAPIDITÉ. s. f. Célérité, vîtesse. (La rapidité du mouvement. La rapidité du vol de cet oiseau. La rapidité d'un torrent, d'une rivière. La rapidité de sa course. Il prononce avec beaucoup de rapidité. Le temps fuit avec rapidité.)

Il se dit fig. en parlant Des conquêtes, des victoires. (Il conquit tout le pays avec une rapidité incroyable La rapidité de ses conquêtes, de ses victoires)

RAPIÉCER. v. a. Mettre des pièces à du linge, à des habits, à des meubles. (Rapiécer un habit, du linge.)

RAPIÉCÉ, ÉE participe.

RAPIÉCETAGE. s. m. Il se dit De l'action de rapiéceter, & des hardes rapiécetées. (Il a tant donné pour le rapiécetage. Tout son meuble n'est fait que de rapiécetage. Ce n'est que du rapiécetage.)

RAPIÉCETER. v. a. Il signifie la même chose que *Rapiécer*; & même l'on dit plutôt *Rapiéceter des meubles*, que *Rapiécer des meubles*.

RAPIÉCETÉ, ÉE. participe.

RAPIÈRE. s. f. Vieille & longue épée. (Il traînoit une longue rapière après. Il y avoit deux ou trois rapières pendues au ratelier.)

On dit aussi, (C'est un traîneur de rapière. Il a quitté le Palais, & a pris la rapière. Il a mis une rapière à son côté.) Et dans ces phrases, *Rapière* signifie simplement Épée; mais on ne lui donne jamais ce nom que par mépris & en dérision.

RAPINE. s. f. L'action de ravir quelque chose par violence. (C'est un animal né pour la rapine.) Il se dit aussi De ce qui est ravi par violence. (Un oiseau qui vit de rapine.)

RAPINE, en parlant Des hommes, signifie, Pillage, volerie, larcin, concussion. (Cet homme-là s'est enrichi par ses rapines. Il a été puni pour ses rapines. Tout le bien qu'il a n'est que de rapine. Ce sont des gens accoutumés à la rapine, qui ne vivent que de rapine.)

RAPINER. v. a. Prendre injustement, & en abusant de l'emploi, de la commission dont on est chargé. (Ce valet rapine sur tout ce qu'il achete. Il rapine toujours quelque chose. C'est un concussionnaire qui a rapiné sur toute la Province.) Il est familier.

RAPINÉ, ÉE. participe.

RAPPEL. s. m. Action par laquelle on rappelle. Il se dit principalement De ceux qui ont été disgraciés ou exilés. (Après son rappel à la Cour.)

RAPPEL DE BAN, se dit Des Lettres du Prince par lesquelles il rappelle quelqu'un de bannissement. (Obtenir un rappel de ban.)

RAPPEL. sub. m. Terme militaire. Manière de battre le tambour pour faire revenir les soldats au drapeau. (Battre le rappel.)

RAPPEL, en termes de Droit fig. La disposition d'un testateur par laquelle il appelle à sa succession ceux qui en étoient naturellement exclus; par exemple, des petits-neveux & nièces enfans d'un neveu prédécédé, qui auroient été exclus par des neveux & nièces.

RAPPELER. v. a. Appeler de nouveau. (Je l'ai appelé & rappelé sans qu'il ait répondu.)

Il fig. plus ordinairement, Faire revenir la personne qui s'en va, encore qu'on ne l'ait point déjà appelée. (Je m'en allois, & il m'a rappelé, il m'a fait rappeler. On me rappelle.)

Il sign. encore, Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avoit envoyé pour y exercer de certaines fonctions, y remplir un certain emploi; & il se dit, tant De ceux qu'on révoque par des raisons de mécontentement, que de ceux qu'on fait revenir par quelque autre motif que ce puisse être. (Rappeler un Ambassadeur, le rappeler de son Ambassade. La guerre étant déclarée entre ces deux Princes, ils ont des deux parts rappelé leurs Ambassadeurs. Cet Ambassadeur a demandé lui-même qu'on le rappelât. Sa mauvaise conduite, ses malversations sont cause qu'on l'a rappelé.

Il signifie aussi, Faire revenir ceux qui ont été disgraciés, chassés ou exilés. (Il avoit été disgracié, mais le Roi l'a rappelé. Il a été rappelé à la Cour. On l'a rappelé d'exil.)

Dans cette acception, on dit figurément & dans le style soutenu, *Rappeler à la vie*, pour dire, Faire revenir à la vie. (On le croyoit mort, on lui donna quelque chose qui le rappela à la vie.) Et on dit aussi figurément, *Rapeler un homme à son devoir*, pour dire, Le faire rentrer dans son devoir.

On dit aussi en termes de Pratique, qu'*Un testateur a rappelé un de ses parens à sa succession*, pour dire, que Par son testament il a ordonné que ce parent auroit part à sa succession, quoiqu'il dût en être exclus par la disposition de la Coutume ou de la Loi.

RAPPELER, fig. aussi, Se représenter les idées des choses passées (Rappeler le temps passé Rappeler sa jeunesse. Rappelez un peu le souvenir de notre ancienne amitié. Rap-

peler dans sa mémoire. Se rappeler quelque chose dans la mémoire.)

On dit, *Rappeler sa mémoire*, pour dire, Tâcher de se ressouvenir.

On dit aussi, *Rappeler ses esprits*, *rappeler ses sens*, pour dire, Reprendre ses esprits, reprendre ses sens.

On dit que *Du vin rappelle son buveur*, pour dire, qu'Il est excellent & qu'il excite à boire. Il est familier.

Rappeler, en parlant Du service de l'Infanterie, sign. Battre le tambour d'une certaine manière, pour faire revenir les soldats au drapeau; & cette manière de battre le tambour sert aussi pour marquer l'honneur que les troupes rendent à de certaines personnes. (À la Cour, les Régimens des Gardes battent aux champs pour le Roi, mais ils ne font que rappeler pour les enfans de France.)

Rappeler, en termes de Droit. *Voyez* Rappel.

Rappelé, ée. participe.

RAPPORT. s. m. Revenu, ce que produit une chose. (Ce champ, cette vigne, ce pré est d'un grand rapport. Cette terre est de meilleur rapport que l'autre.)

On dit d'Un nouveau plant de vigne, qu'*Il n'est pas encore en rapport*, pour dire, qu'Il ne porte point encore de raisin. La même chose se dit d'Une terre nouvellement mise en foin, en bois, &c.

On dit aussi, qu'*Une ferme, qu'une commission, qu'une charge est de grand rapport, de bon rapport*, pour dire, qu'Elle est d'un grand revenu en argent.

En parlant De ce qui n'a qu'une apparence spécieuse, on dit prov. que (C'est belle montre & peu de rapport.)

Rapport, sign. aussi, Récit, témoignage. (Fidelle rapport. Faux rapport. Il a fait un fidelle rapport de ce qu'il a vu. Le fait est vrai, si j'en crois au rapport de mes yeux & de mes oreilles. Les choses se sont ainsi passées, au rapport même de son ennemi. Il ne faut pas s'en fier au rapport de cet homme, il est trop intéressé dans l'affaire. Je m'en tiens à son rapport. J'en crois son rapport.)

Il se dit aussi Du compte qu'on rend à quelqu'un de quelque chose dont on est chargé. (Je ne manquerai pas d'en faire rapport à la compagnie.)

En termes de Vénerie, on dit, *Faire le rapport, faire son rapport*, pour dire, Rendre compte de la quête qu'on a faite, & du lieu où est la bête qu'on a détournée. (Le Lieutenant de la Vénerie n'a pas fait encore son rapport. Dès que le valet de Limier eut fait son rapport.)

Rapport, se dit aussi Des relations qu'on fait par indiscrétion ou par malignité, des choses qu'on a vu faire, ou entendu dire. (Faire de faux rapports, de mauvais rapports. Ajouter foi aux rapports. Aimer à faire des rapports. On les a brouillés ensemble par de faux rapports. Être en garde contre les rapports des flatteurs. Il ne faut quelquefois qu'un faux rapport pour brouiller deux bons amis.)

Rapport, signifie aussi, L'exposition, le récit qu'un Juge fait d'un procès devant les autres Juges du même Tribunal. (Mon procès est au rapport d'un tel Conseiller. Faire le rapport d'une affaire, d'un procès. L'affaire a été jugée au rapport d'un tel Conseiller. C'est une affaire de rapport, de nature à être jugée par rapport. Ouï le rapport...)

On appelle aussi *Rapport*, Le témoignage que rendent, par ordre de Justice ou autrement, les Médecins, les Chirurgiens ou les Experts en quelque sorte d'art que ce soit. (Suivant le rapport des Médecins. Suivant le rapport des Chirurgiens, sa blessure n'est pas mortelle. Selon le rapport de cet Architecte, cette maison ne périclite pas Cette pièce n'est pas fausse, suivant le rapport des Maîtres Écrivains Jurés. Juger sur le rapport des Experts.)

Rapport, sign. Convenance, conformité. (La Langue Italienne a grand rapport avec la Langue Latine. Il y a un grand rapport d'humeurs entre ces deux hommes. Il y a un grand rapport entr'eux pour les traits du visage.)

Il se dit aussi pour signifier L'espèce de liaison & de relation que certaines choses ont ensemble. (Montrez-moi le rapport que ces deux affaires ont ensemble. Ce que vous dites aujourd'hui n'a aucun rapport avec ce que vous disiez hier. Vous dites là des choses qui n'ont nul rapport ensemble. La Physique & la Médecine ont un grand rapport entr'elles. Toutes les parties du corps ont un certain rapport les unes avec les autres.)

En Chimie, on nomme *Rapport*, La disposition qu'un corps a à s'unir avec un autre par préférence. (On a construit une table des rapports.)

Rapport, se dit encore De la relation des choses à leur fin. (Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin.)

On dit en ce sens, que *Toutes les actions d'un chrétien doivent être faites par rapport à Dieu*, pour dire, qu'Elles doivent se rapporter à Dieu comme à leur fin dernière.

On dit aussi, qu'*Un homme ne fait rien que par rapport à lui, que par rapport à ses intérêts*, pour dire, qu'Il ne fait rien que dans la vue de ses intérêts, de ses propres avantages.

On dit encore, *Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose*, pour dire, Dans la vue de vous obliger, de vous plaire, dans l'idée d'obtenir telle chose, de réussir dans telle affaire, &c.

Rapport, en termes de Mathématique, se dit De la relation que deux grandeurs ont l'une avec l'autre. (Il y a le même rapport entre six & douze qu'entre trois & six.)

On dit, *Par rapport du petit au grand* & plus communément, *Du petit au grand*, pour dire, En gardant la proportion qu'il y a de l'un à l'autre.

Rapport, se dit aussi d'Une vapeur incommode, désagréable, qui monte de l'estomac à la bouche. (Un rapport aigre. Avoir des rapports. L'ail donne des rapports, de fâcheux rapports. Les raves causent des rapports.)

Rapport, se dit encore en plusieurs phrases, où il a des significations différentes. Ainsi on appelle *Terres de rapports*, Des terres rapportées. (Cette terrasse n'est pas solide, elle n'est que de terres de rapport.)

On appelle *Pièces de rapports*, De petites pièces de diverses couleurs, soit de métal, de bois, ou de pierre, que l'on assemble & que l'on arrange sur un fond, pour représenter quelques figures. (Ouvrage de pièces de rapport. La Mosaïque est un ouvrage de pièces de rapport. Table, cabinet de pièces de rapport.)

En termes de Palais, lorsque des cohéritiers sont obligés à rapporter des sommes à la masse d'une succession, on dit, qu' (Ils sont obligés au rapport de ces sommes.)

Par rapport. Façon de parler qui tient lieu de préposition. Pour ce qui est de.... Quant à ce qui regarde.. Ainsi l'on dit, *Par rapport à lui, par rapport à moi, par rapport à cela*, pour dire, Quant à lui, quant à moi, quant à cela.

Il signifie aussi, Par comparaison, par proportion. (La terre est petite par rapport au soleil.)

RAPPORTABLE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence, qui se dit Des choses que les héritiers en directe doivent rapporter à la succession de leurs ascendans. (Les fruits de la chose donnée ne sont pas rapportables.)

RAPPORTER. v. a. Apporter une chose du lieu où elle est, au lieu où elle étoit auparavant. (Les Marchands ont été contraints de rapporter la plupart des marchandises qu'ils avoient portées à la foire. Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté. Il m'a rapporté tout ce qu'il m'avoit pris, tout ce que je lui avois donné.)

Rapporter, se dit aussi en parlant Des choses qu'on apporte d'un lieu à son retour, sans les y avoir portées. (Ce Marchand a été à la Chine, & en a rapporté bien des curiosités.)

Il se dit encore en parlant Des choses qu'on a enlevées, & qu'on apporte dans un lieu où elles n'étoient pas, & à quelqu'un à qui elles n'appartenoient pas auparavant. (Les Soldats, suivant l'ordre du Général, rapportèrent à leurs Capitaines tout le butin qu'ils avoient fait.)

On dit aussi, *Rapporter des terres en un endroit*, pour dire, Les aller prendre dans un lieu, afin de les porter dans un autre. (Il faut rapporter de bonne terre au pied de ces arbres, pour les entretenir. Rapporter des terres pour élever une terrasse.)

On dit familièr. d'un homme qui a été blessé en quelque occasion, qu'*Il n'en a rapporté que des coups*. Et qu'*un soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de mousquet*.

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il a rapporté beaucoup de gloire d'une action*, pour dire, qu'Il y a acquis beaucoup de gloire. Et, qu'*Il n'en a rapporté que de la honte*, pour dire, qu'Il n'en a retiré que de la honte.

On dit en fait de partage, qu'*Un fils qui a été avantagé par son père, doit rapporter, ou moins prendre*, pour dire, qu'Il doit remettre dans la masse de la succession ce qu'il a reçu par avancement d'hoirie, ou en tenir compte sur la somme qui lui doit revenir pour sa part. La même chose se dit à peu près, en parlant Des biens qui appartiennent en commun à une société de Marchands, ou d'autres gens intéressés dans quelque affaire lucrative.

On dit d'Un chien de chasse, qu'*Il rapporte*, qu'*il fait rapporter*, pour dire, qu'Il est dressé à apporter au Chasseur le gibier que le Chasseur a tué. (Un chien qui rapporte bien. Un barbet qui rapporte bien.)

La même chose se dit d'Un chien qu'on a dressé à apporter ce qu'on lui jette, comme un gant ou autre chose.

Rapporter, sig. aussi, Faire le récit de ce qu'on a vu ou entendu. (Il a rapporté fidellement tout ce qu'il a vu. On n'a que

faire de se mettre en peine, il nous rapportera bientôt tout ce qui s'est passé. Ce témoin rapporte & dépose que... Vous ne rapportez point la chose au vrai. Rapporter un fait comme il s'est passé.)

Il sig. aussi, Redire par légéreté ou par malice ce qu'on a entendu dire. (On n'oseroit rien dire devant lui, il rapporte tout. Il ne faut rien dire devant lui que ce qu'on veut bien qui soit rapporté.

On s'en sert pour dire, Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. (Je suis trop votre ami, pour ne pas vous rapporter ce que j'entends dire de vous. On m'a rapporté que vous aviez dit bien du mal de moi chez un tel.)

RAPPORTER, sig. aussi, Alléguer, citer. (Le Prédicateur a rapporté dans son sermon de fort beaux passages de l'Écriture. Mon avocat a rapportés des Lois & plusieurs autorités en ma faveur. L'exemple qu'il a rapporté ne prouve rien.)

RAPPORTER, sign. aussi, Diriger, référer. (Un véritable Chrétien doit rapporter toutes ses actions à Dieu, à la gloire de Dieu. Il faut rapporter toutes ses actions à une bonne fin. Il rapporte tout à soi, à son profit, à son utilité particulière.)

On dit, *Rapporter son origine*, pour dire, Attribuer, référer son origine. Et cela se dit De ceux qui font remonter leur origine à quelque source illustre. (La famille de Jules rapportoit son origine à Énée & à Vénus.)

La même chose se dit à peu près, en parlant de la fondation d'une ville. (On rapporte la fondation de cette ville à un tel Prince, à un tel temps.) On dit aussi en parlant d'un événement considérable, qu'*On le rapporte à un tel temps*, pour dire, qu'On en place la date, qu'on le croit arrivé dans un temps.

Et on dit, *Rapporter l'effet à la cause*, pour dire, Attribuer un certain effet à une certaine cause.

RAPPORTER, fig. aussi Produire. (Une terre qui rapporte beaucoup. Des arbres qui rapportent de beaux fruits.)

On dit, qu'*Une terre rapporte tant par an*, pour dire, qu'On en tire tant de revenu tous les ans. Dans cette même acception on dit, qu'*Une charge rapporte tant*. Et l'on dit, qu'*Un emploi ne rapporte ni profit ni honneur*, pour dire, qu'Il n'est ni profitable, ni honorable. On le dit aussi Du produit de l'argent. (Son argent lui rapporte six pour cent.)

On dit aussi figurément, (Cette mauvaise action ne lui rapportera rien.)

RAPPORTER. Terme de Palais. Déduire, exposer l'état d'un procès par écrit. (Rapporter un procès, une affaire. Ce Juge, ce Conseiller est habile, il a fort bien rapporté le fait & les moyens. Il rapporte nettement.) On dit absolument, (Ce Juge rapporte bien.)

On dit, qu'*Un huissier a appelé, rapporté à la barre de la Cour un tel Procureur*, pour dire, qu'Il a appelé à haute voix ce Procureur défaillant. (Dans les causes qui sont au rôle, on ne donne point d'Arrêt par défaut, qu'après que l'Huissier a appelé, rapporté la Partie & son Procureur.)

SE RAPPORTER. v. récipr. Avoir de la conformité, de la convenance, de la ressemblance. (Tout ce que nous voyons de sa conduite se rapporte fort à ce qu'on nous en avoit dit. Leurs humeurs se rapportent en toutes choses. La déposition de ce témoin ne se rapporte point avec celle du précédent. Ces deux couleurs se rapportent bien.)

On dit aussi, *Je m'en rapporte à ma dernière lettre*, pour dire, Je vous renvoie à ma dernière lettre.

Il sign. aussi, Avoir relation; & il se dit en termes de Grammaire. (On ne doit point séparer le relatif *qui*, du substantif auquel il se rapporte.)

On dit, *Se rapporter à quelqu'un de quelque chose*, & plus communément, *S'en rapporter à quelqu'un*, pour dire, Se remettre à sa décision sur quelque chose. (Ils sont d'accord sur l'achat & sur la vente de la charge, mais ils se sont rapportés du prix à un tel. À qui voulez-vous que nous nous en rapportions? Je m'en rapporte à vous-même. Ils sont demeurés d'accord de s'en rapporter à la décision d'un tel. Je m'en rapporte aux Maîtres de l'art.)

On dit, *S'en rapporter au serment de quelqu'un*, pour dire, S'en remettre à son serment en Justice pour la décision d'une affaire. (Ils s'en sont rapportés à son serment.)

Dans le discours familier, on dit, *Je m'en rapporte à ce qui en est*, & quelquefois simplement, *Je m'en rapporte*, pour faire entendre, qu'On n'est pas tout-à-fait persuadé de ce qu'on entend dire. (Vous dites que la chose est arrivée comme cela, je m'en rapporte.)

RAPPORTÉ, ÉE. participe. (Cette terrasse n'est que de terres rapportées. Le fait rapporté ne prouve rien.)

On appelle *Ouvrage de pièces rapportées*, Un ouvrage de différentes petites pièces qui, étant assemblées & arrangées, composent une figure, un tout. Et la même chose se dit d'Un ouvrage d'esprit, qui n'est composé que de choses ramassées en différens endroits, & qui n'ont point de véritable liaison les unes avec les autres.

RAPPORTEUR. s. m. Celui qui fait le rapport d'un procès. (Demander un rapporteur au Président. Le Président lui a donné un Rapporteur, a nommé un Rapporteur. Instruire son Rapporteur de son affaire. J'ai un bon Rapporteur, un habile Rapporteur. Mon Rapporteur m'est suspect. Récuser un Rapporteur.)

On appelle *Grand Rapporteur au sceau*, ou simplement, *Grand Rapporteur*, Un Conseiller au Grand Conseil, dont la fonction est de présenter certaines Requêtes au sceau.

RAPPORTEUR, EUSE. s. Celui, Celle qui, par légéreté ou par malice, a accoutumé de rapporter ce qu'il a vu ou entendu. (Les enfans sont de petits rapporteurs qui disent tout ce qu'ils voient ou qu'ils entendent. Cette fille est une petite rapporteuse. C'est un rapporteur à gages. Les rapporteurs sont gens odieux. Défiez-vous de lui, c'est un rapporteur.)

En Géométrie, on appelle *Rapporteur*, Un instrument destiné à lever des angles, & dont on se sert pour lever des plans.

RAPPROCHEMENT. s. m. Action de rapprocher, ou l'effet de cette action. (Le rapprochement des circonstances commence à éclaircir cette affaire.) Il se dit aussi figur. Des personnes qui étoient brouillées, & qu'on rapproche. (Travailler au rapprochement de deux familles.)

RAPPROCHER. v. a. Approcher de nouveau. (Rapprochez-vous, que je vous dise encore un mot.)

Il sign. aussi, Approcher de plus près. (Il s'est rapproché de mon quartier. Il s'est rapproché du Palais.)

On dit communément, que *Les lunettes rapprochent les objets*, pour dire, qu'Elles les font paroître plus proches.

On dit figur. *Rapprocher deux personnes*, pour dire, Les mettre en état de se réconcilier, les disposer à un accommodement. (Il y a long-temps qu'ils sont brouillés, mais on travaille à les rapprocher. On tâche de les rapprocher.)

RAPPROCHER un cerf, ou *Le parchasser*, C'est faire tenir doucement aux chiens la voie d'une bête qui est passée deux ou trois heures auparavant.

RAPPROCHÉ, ÉE. participe.

RAPSODIE. s. f. On appeloit ainsi chez les Anciens, Des morceaux détachés des poësies d'Homère, que certains Chantres appellés *Rapsodes*, chantoient à ceux qui vouloient les entendre. Parmi nous, le mot de *Rapsodie* ne se prend que pour un mauvais ramas, soit de vers, soit de prose. (Tout son discours n'étoit qu'une mauvaise rapsodie. Je n'ai jamais vu une telle rapsodie.)

RAPSODISTE. s. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT. s. m. (On fait sonner le T final.) Enlèvement d'une fille ou d'un fils de famille à marier, fait par celui qui n'a pas d'autorité légitime. On appelle *Rapt de violence*, Un enlèvement qui se fait par force. Et *Rapt de séduction*, Celui où l'on n'a usé que de subornation. (Le rapt de séduction est puni par les Lois aussi-bien que le rapt de violence. Être accusé de crime de rapt. Il a été puni pour crime de rapt. Il n'y a point d'abolition, ni pour le rapt, ni pour l'incendie.)

RÂPURE. s. f. Ce que l'on enlève avec la râpe ou en grattant. (Râpure d'ivoire. Râpure de buis. Râpure d'ongle.)

RAQ

RAQUÉTIER. s. m. Ouvrier qui fait des raquettes. (Les Maîtres Paumiers sont aussi Raquétiers.)

RAQUETTE. s. f. Instrument dont on se sert pour jouer à la paume & au volant. Il est fait d'un bâton courbé en espèce d'ovale, & garni de cordes à boyau tendues en long & en travers; les deux bouts du bâton étant attachés ensemble, & couverts de cuir, forment le manche. (Le bois d'une raquette. Les cordes d'une raquette. Le manche d'une raquette. Raquette pour la paume. Raquette pour le volant.) On dit, *Monter une raquette*, pour dire, La garnir de cordes.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui fait le brave & le vigoureux, mais qui ne l'est pas, que (Ce n'est pas un grand casseur de raquettes.)

RAQUETTE, se dit aussi De certaine machine que les Sauvages de Canada attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément sur la neige, & qui est faite à peu près en forme de raquette à jouer.

RAQUETTE. Plante. *Voyez* CARDASSE.

RAR

RARE. adj. de t. g. Qui n'est pas commun, qui n'est pas ordinaire, qui se trouve difficilement. (Une chose rare, très-rare. Un oiseau rare. Une médaille rare. Ce livre-là est devenu rare. Il est curieux & rare. Cette chose n'est précieuse que parce qu'elle est rare. Les bons vins seront rares cette année. L'argent est fort rare. Un se-

cret rare & merveilleux. Un rare exemple de vertu. Un des plus rares effets de la nature. Cela est rare en son espèce. Une rare pièce. Pièce rare. Rare beauté. Un homme d'un rare savoir, d'un rare esprit, d'un rare mérite. Il est rare de voir des amis fidelles.)

On dit d'Un homme qui a un mérite extraordinaire, que (C'est un homme rare.)

On dit aussi d'Un homme qui se communique moins que de coutume à ses amis, qu' (Il devient rare, qu'il se rend rare.)

On dit encore, par manière de plaisanterie ou de reproche, *Cela est rare*, *c'est une chose rare*, pour dire, Cela est singulier, bizarre. Quelquefois on le dit aussi Des personnes. (Vous avez eu là une étrange conduite; en vérité vous êtes un homme rare.)

RARE, en termes de Physique, se dit d'Un corps dont les parties sont lâches & peu serrées. En ce sens, il est opposé à *Compacte* ou *dense*. (Plus les corps sont rares, plus ils sont légers. L'air est plus rare que l'eau.)

RARE, en termes de Médecine, se dit Du pouls, lorsque les battemens s'en font de loin à loin. En ce sens, il est opposé à *Fréquent*. (Les Médecins lui trouvèrent le pouls rare.)

RARÉFACTIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui a la propriété de raréfier.

RARÉFACTION. s. f. Terme didactique. Action de raréfier, état de ce qui est raréfié. Il est opposé à *Condensation*. (La raréfaction de l'air. Cela se fait par la raréfaction.)

RARÉFIER. v. a. Terme didactique, dont on se sert pour marquer ce qui arrive dans un corps, lorsque par la dilatation il vient à occuper plus d'espace qu'il n'en occupoit auparavant. Il est opposé à *Condenser*. (La chaleur raréfie l'air. Cela raréfie le sang.)

RARÉFIÉ, ÉE. participe.

RAREMENT. adverbe. Peu souvent, peu fréquemment. (Cela arrive rarement. Il arrive rarement que.... Il va rarement à la campagne. Cela se rencontre fort rarement.)

RARETÉ. s. f. Disette. Il se dit Des choses qui sont en petit nombre, en petite quantité, & il est opposé à *Abondance*. (Il y eut grande rareté de vin cette année-là. Cette étoffe est chère à cause de sa rareté. La rareté en augmente le prix.)

Il signifie aussi Singularité, & il se dit Des choses qui se trouvent peu, qui n'arrivent pas souvent. (C'est une rareté que de voir des roses en hiver. La rareté des diamans contribue beaucoup à leur prix. C'est une rareté que de vous voir. Il y a dans son cabinet des pièces d'une rareté singulière.)

On dit proverb. *Pour la rareté du fait*, pour dire, Pour la singularité de la chose. (Je voudrois bien voir cela pour la rareté du fait.)

RARETÉ, se dit aussi Des choses rares, singulières, curieuses; & dans ce sens il ne se dit qu'au pluriel. (Un cabinet de raretés, plein de raretés.)

RAS

RAS, ASE. adj. Il est de même que *Rais*, le participe du verbe *Raire*. Qui a le poil coupé jusqu'à la peau. (Il a le menton bien ras. Il a la tête rase. Il porte la barbe rase.)

RAS, signifie aussi, qui a le poil fort court. (Cette espèce de chien a le poil ras. Du velours ras. C'est une sorte de serge fort rase.)

On appelle *Rase campagne*, Une campagne fort plate, fort unie, & qui n'est coupée ni d'éminences, ni de vallées, ni de bois, ni de rivières. (Les deux armées se battirent en rase campagne. Au pied de cette montagne est une rase campagne. Au sortir de ce parc on trouve la rase campagne.)

On appelle aussi *Table rase*, Une lame, une plaque de cuivre ou d'airain, ou une pierre unie, ou une planche sur laquelle il n'y a encore rien de gravé. Et figur. en parlant d'un jeune enfant qui n'a encore reçu aucune instruction qui ait fait impression sur lui, on dit que (C'est une table rase où l'on gravera tout ce qu'on voudra.) On dit, *Boisseau ras*, *mesure rase*, Lorsque le grain qu'on vend, remplit, mais n'excède pas la hauteur de la mesure; & en ce sens, il est opposé à *Boisseau comble*, *mesure comble*. (Vendre à boisseau ras, à mesure rase.)

En termes de Marine, on appelle Bâtiment ras, Celui qui n'est pas ponté, comme sont les brigantins, les barques, &c.

RAS. s. m. Nom que l'on donne à plusieurs sortes d'étoffes croisées, fort unies, & dont le poil ne paroît point, faites les unes de laine, les autres de soie. (Ras de saint Lo. Ras de saint Maur. Ras de saint Cyr.)

RASADE. s. f. Verre de vin ou d'autre liqueur, plein jusqu'aux bords. (Boire rasade. Boire des rasades de vin, de bière. Boire de grandes rasades. Ils burent force rasades. Ils se portoient des rasades.)

RASANT, TE. adj. Qui rase. En termes de fortification, on appelle *Ligne de défense rasante*, La ligne droite qui, partant du flanc d'un bastion, se trouve être dans la direction de la face du bastion voisin. On appelle aussi ce flanc, *Flanc rasant*, & le feu qui en part, *Feu rasant*.

RASEMENT. s. m. Action de raser une fortification, une place, &c. ou l'effet de cette action.

RASER. v. a. Tondre, couper le poil tout près de la peau avec un rasoir. (Se raser, se faire raser la barbe & les sourcils. Se faire raser la tête de temps en temps. Il faut qu'un Chirurgien sache raser. Les femmes convaincues d'adultère sont condamnées à être rasées & enfermées dans un Couvent.) Il se dit particulièrement de la barbe. (Se faire raser par un Barbier, par un valet de chambre. Un Barbier qui rase bien, qui rase mal. Un rasoir qui rase mal. Se faire raser souvent. Il est rasé de frais. Se raser soi-même.) On dit aussi, *Se raser*, pour dire, se faire raser. (Il se rase rarement. Quand voulez-vous vous raser? Je ne veux me raser que demain.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un Barbier rase l'autre*, Quand des gens d'une même profession se soutiennent ou se louent l'un l'autre.

RASER, en parlant d'un édifice, d'un bâtiment, signifie, Abattre rez pied, rez terre. (Raser une maison. On rase rez pied, rez terre les maisons des criminels de Lèse-Majesté.) On dit, *Raser une place*, pour dire, En raser les fortifications. (Ces Places ont été rasées avant que d'être rendues. Raser les défenses d'une Place à coups de canon.)

RASER, signifie figurément, Passer tout auprès avec rapidité. (Un coup de canon lui rasa les bords de son chapeau. Une balle lui rasa le visage.) On dit aussi dans le style familier, (Lui rasa la moustache.) Et on dit d'Un vaisseau qui a effleuré un rocher, ou qui a passé tout auprès, qu'*Il a rasé le rocher*. (La galère rasa un écueil & pensa périr.)

On dit d'Une flotte, qu'*Elle rase la côte*, pour dire, qu'Elle navigue le long de la côte.

On dit en termes de Manége, qu'*Un cheval rase le tapis*, pour dire, que ses épaules ont peu de mouvement, & qu'il ne relève point en marchant.

On dit d'un cheval, qu'*Il rase*, qu'*Il commence à raser*, Quand il ne marque presque plus; & dans ce sens il est neutre. En termes de chasse, pour exprimer l'action d'une perdrix, ou d'un lièvre qui se tapit le plus qu'il peut contre terre pour se cacher, on dit, qu'*Il se rase*, (Les perdrix se rasent quand elles apperçoivent l'oiseau. Ce lièvre étoit rasé dans son gîte.) En ce sens il est réciproque.

RASÉ, ÉE. participe.

RASIBUS. Préposition. Terme populaire & bas, qui veut dire, Tout contre, tout près. (Le coup lui passa rasibus du nez.)

RASOIR. s. m. Instrument d'acier qui a le tranchant fort fin, & dont on se sert pour raser. (Bon rasoir. Affiler un rasoir. Aiguiser un rasoir. Passer, repasser un rasoir. Ce rasoir est bien doux, est bien rude. Le morfil d'un rasoir. Faire tomber le morfil d'un rasoir.) On dit dans le style familier, De tout ce qui coupe fort bien, qu' (Il coupe comme un rasoir.)

RASSASIANT, ANTE. adj. Qui rassasie. (Un mets rassasiant. Des viandes rassasiantes.)

RASSASIEMENT. s. m. État d'une personne rassasiée, causé pour avoir beaucoup mangé. (Le rassasiement de certaines viandes est dangereux. C'est le rassasiement qui lui cause ce dégoût.)

On dit figur. *Le rassasiement des plaisirs*, pour dire, l'état où l'on est, quand, par l'usage fréquent des plaisirs, on s'en trouve rebuté.

RASSASIER. v. a. Donner suffisamment à manger pour appaiser la faim, ou pour satisfaire l'appétit. (Notre-Seigneur rassasia cinq mille personnes avec cinq pains & deux poissons. J'ai trouvé un mets à mon goût, je m'en suis rassasié. Il est de si grand appétit, qu'on ne peut le rassasier.)

Il s'emploie figurément en parlant des choses morales. (Les voluptueux ne peuvent se rassasier de plaisirs. Après les grandes choses qu'il a faites, il devroit être rassasié de gloire.)

RASSASIÉ, ÉE. participe.

RASSEMBLER. v. a. Mettre ensemble, faire amas. (C'est un homme qui a rassemblé quantité de curiosités, quantité de tableaux.)

On dit aussi, Rassembler des faits, les rassembler en un corps, pour composer une histoire. (Rassembler des preuves contre un criminel, ou pour prouver ce que l'on veut dire.) On dit encore, *Rassembler des troupes*, pour dire, Les mettre en corps d'armée. (Sur cette nouvelle on rassembla toutes les troupes, & on marcha aux ennemis.) Et on dit, *Rassembler les*

débris d'une armée, pour dire, Remettre ensemble des troupes battues & dispersées.

Il signifie aussi Réunir. (Le miroir ardent exposé au soleil, en rassemble tellement les rayons dans un point appelé le foyer, qu'il brûle tout ce qui lui est présenté.)

En parlant des pièces de menuiserie ou de charpente qui ont été désassemblées, on se sert aussi du même mot pour dire, Les remettre dans l'état où elles étoient. (On a démonté cette charpente, il faut la rassembler.)

Il se dit aussi en parlant Des Compagnies, qui, après avoir discontinué leurs séances, viennent à s'assembler de nouveau. (Le Parlement ne se rassemble qu'après la saint Martin.)

Il est aussi réciproque. (Tous les soldats dispersés se rassemblèrent autour du drapeau.)

On dit en termes de Manége, *Rassembler un cheval*, *mettre ensemble un cheval*, pour dire, Contrebalancer exactement un cheval sur ses quatre membres; & *Rassembler les forces d'un cheval*, pour dire, L'asseoir & rejeter le poids de son corps sur le derrière; ce qui augmentant la flexion des reins & des jarrêts, donne lieu à une percussion plus vive & plus forte, la détente étant toujours en raison de la flexion.

RASSEMBLÉ, ÉE. participe.

RASSEOIR, SE RASSEOIR. v. récipr. (Il se conjugue comme *Asseoir.*) S'asseoir une seconde fois. (Rasseyez-vous. Il s'est rassis.)

Il se dit Des liqueurs qui s'épurent en se reposant. (Il faut laisser rasseoir ce vin. Il faut faire rasseoir ces liqueurs.)

Il se dit aussi Des humeurs, du sang, des esprits qui ont été échauffés, émus. (Sa bile est émue, est échauffée, il la faut laisser rasseoir. Il faut laisser rasseoir ses esprits.)

Il se dit figurément De l'esprit. (Il est trop ému, trop agité, laissez rasseoir son esprit.) Il s'emploie quelquefois activement, tant dans le propre que dans le figuré. (Donnez-lui le temps de rasseoir ses esprits, de rasseoir son esprit.)

Il se dit encore à l'actif, De certaines choses qui étoient détachées hors de leur place, & que l'on remet, que l'on rattache, &c. (Rasseoir une pierre. Rasseoir un fer au pied d'un cheval.)

RASSIS, ISE. participe.

Il est aussi adjectif dans cette phrase, *Pain rassis*, qui signifie, Du pain qui n'est plus tendre.

On dit figur. *De sang rassis*, pour dire, Sans être ému, sans être troublé. (Il a fait cela de sang rassis. Parlez-vous de sang rassis? Cet homme est toujours en colère, il n'est jamais de sang rassis.)

Il est encore substantif masculin, & sign. Fer de cheval qu'on remet, qu'on rattache, qu'on rassied avec des clous neufs. (Deux rassis valent un fer.)

RASSÉRÉNER. v. a. Rendre serein. (Le soleil parut & rasseréna le temps.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Devenir serein. (Le temps s'est rasseréné.) Il vieillit.

Il s'emploie aussi figurém. tant à l'actif qu'au réciproque. (Il étoit chagrin, cette nouvelle lui a rasseréné le visage. En apprenant cette nouvelle, son front, son visage s'est rasseréné.) Il est de peu d'usage.

RASSÉRÉNÉ, ÉE. participe. (Je l'ai trouvé tout rasseréné.)

RASSOTÉ, ÉE. participe du verbe *Rassoter*, qui n'est point en usage. Infatué, entêté. (Cet homme est rassoté de la nouvelle maison qu'il a achetée. Cette femme est toute rassotée de son fils.) Il ne se dit que dans le style familier, & même populaire.

RASSURER. v. a. Mettre en état de sureté ce qui n'y est pas. (Il faut rassurer cette muraille, elle menace ruine. L'arche de ce pont-là a besoin d'être rassurée. Rassurer une terrasse avec des arcs-boutans.)

Il signifie aussi, Redonner l'assurance, rendre la confiance, la tranquillité. (Quelques Soldats commençoient à s'ébranler, quand l'exemple de leur Capitaine les rassura. Son crédit me fait peur, mais l'intégrité des Juges me rassure.)

On dit aussi figurément, (Rassurer un homme dans la foi. Rassurer la foi chancelante d'un nouveau converti.)

Il se joint quelquefois au pronom personnel. (Je me rassure sur votre parole. Rassurez-vous, il n'y a pas tant à craindre que vous pensez.)

On dit, *Il faut attendre que le temps se rassure*, pour dire, Il faut attendre que le temps se remette entièrement au beau.

RASSURÉ, ÉE. participe.

RAT

RAT. s. m. Petit animal auquel les chats donnent la chasse, & qui a le museau pointu, les pattes courtes, la queue longue, & qui ronge & mange les grains, la paille, les meubles, &c. (Gros rat. Petit rat. Les rats courent toute la nuit dans le grenier. Il s'est pris un rat dans cette ratière.)

On appelle *Mort aux rats*, Certaine composition où il entre de l'arsenic, & dont on se sert pour faire mourir les rats. (Acheter, vendre de la mort aux rats.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui est fort gueux, qu'(Il est gueux comme un rat d'Église; & *absolument*, Gueux comme un rat.) Et on dit d'Un homme qui sent fort mauvais, qu'(Il put comme un rat mort.)

On dit aussi figurément & proverbialement, qu'*Un homme paye en chats & en rats*, pour dire, qu'il paye en bagatelles & en mauvais effets. (Il me devoit mille francs, il m'a payé en chats & en rats.) *Voyez* CHAT.

On dit encore proverbialement & figurément, *A bon chat, bon rat*, pour dire, Bien attaqué, bien défendu.

On dit figurément, qu'*Une arme à feu a pris un rat*, pour dire, Quand l'amorce n'a point pris, ou que l'arme ne tire pas. (Votre pistolet, votre fusil a pris un rat.) Et on dit d'Un homme qui a manqué son dessein, qui a manqué son coup, qu'(Il a pris un rat.) Il est familier & ironique.

On appelle figurément & familièrement, Un logement étroit, méchant, obscur, *Un nid à rats*. Et on dit proverbialement, que *Des gens sont en quelque endroit comme rats en paille*, pour dire, qu'Ils y sont fort à leur aise, qu'ils y ont toutes sortes de commodités.

On dit Des chevaux qui ont la queue petite & dégarnie de crins, qu'(Ils ont une queue de rat.)

Parmi le peuple, on dit, *Donner des rats*, pour dire, Marquer les habits des passans avec de la craie ou de la farine, dont on a frotté un petit morceau d'étoffe coupé ordinairement en forme de rat, & attaché au bout d'un bâton. (Pendant les jours gras, les petits enfans s'amusent à donner des rats aux passans.)

On dit figurément & familièrement, *Avoir des rats*, *avoir des rats dans la tête*, pour dire, Avoir des caprices, des bizarreries, des fantaisies. (C'est un homme qui a des rats. C'est une femme qui a des rats dans la tête. Il lui passe tous les jours des rats dans la tête. Il lui a pris depuis peu un nouveau rat.)

Parmi le peuple, on appelle *Rats de cave*, Certains commis des Aides qui visitent le vin dans les caves.

RAT D'EAU. Sorte de rat, ainsi appelé parce qu'il se retire dans des trous au bord des rivières, & qu'il nage.

RAT DE PHARAON. *V.* ICHNEUMON.

RATAFIA. s. m. Boisson faite d'eau de vie, dans laquelle on a fait infuser, soit des cerises, soit des abricots, soit des pêches, &c. avec du sucre & de la canelle.

SE RATATINER. v. r. Se raccourcir, se resserrer. (Le parchemin se ratatine au feu.)

On dit, *Une pomme ratatinée*, pour dire, Une pomme ridée, flétrie.

RATATINÉ, ÉE. participe. Il ne se dit proprement que Des personnes, & signifie, Raccourci, rapetissé par l'âge ou par quelque maladie. (Un petit vieillard ratatiné. Une vieille ratatinée. Avoir le visage ratatiné.) Il est du style familier.

RATE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une partie mollasse située dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac & les fausses côtes. (Avoir la rate gonflée, oppilée. Désoppiler la rate. Avoir mal à la rate. Avoir des vapeurs de rate. Un mal de rate. Désoppilation de rate. Les fumées, les vapeurs de la rate. La rate n'est point un viscère sans lequel on ne puisse vivre. On a fait l'épreuve d'ôter la rate à des chiens.)

On dit proverbialement & figurément, *Epanouir la rate*, pour dire, Divertir & faire rire. (Il nous a fait un conte qui nous a bien épanoui la rate.) Il est familier.

On dit aussi avec le pronom personnel, *S'épanouir la rate*, pour dire, Rire beaucoup, se réjouir. (Il aime à rire, & à s'épanouir la rate.)

RÂTEAU. s. m. Instrument d'Agriculture & de jardinage, avec lequel l'on ramasse du foin dans les prés, de l'orge, de l'avoine dans les champs, & l'on nettoie des allées dans les jardins. (Un râteau à dents de fer. Un râteau à dents de bois. Amasser avec un râteau. Tout ce qui se trouve sous le râteau. Passer des allées au râteau.)

RÂTELÉE. s. f. Ce que l'on peut ramasser en un coup de râteau.) Une râtelée de foin. Une râtelée d'avoine.)

DIRE SA RÂTELÉE. Façon de parler proverbiale & figurée, qui signifie, Dire librement à son tour tout ce qu'on sait ou tout ce qu'on pense de quelque chose. (J'en dirai ma râtelée. Il lui a dit une râtelée d'injures.) Il n'a d'usage que dans la conversation familière, & même il est populaire.

RÂTELER. v. a. Amasser avec le râteau. (Râteler des foins, des avoines.) Il signifie aussi, Passer le râteau dans les allées, pour en ôter les cailloux, les feuilles, les herbes, &c. & pour les rendre plus unies. (Râteler des allées.)

RÂTELÉ, ÉE. participe.

RÂTELEUR. s. m. Homme de journée qu'on a loué pour râteler des foins, des orges, des avoines, &c. (Il faut tant de râteleurs pour un botteleur, pour un lieur.)

RATELEUX, EUSE. adj. Qui est sujet au mal de rate. (Il est rateleux.) Il est vieux.

RÂTELIER. s. m. On appelle ainsi, dans une écurie & dans une étable, Deux longues pièces de bois qui sont suspendues ou attachées au-dessus de la mangeoire, & traversées par plusieurs petits barreaux d'espace en espace, en forme d'une échelle couchée, pour y mettre le foin & la paille qu'on donne à manger aux chevaux, aux bœufs, &c. (Mettre du foin au râtelier. Il n'y a rien dans ce râtelier. Le râtelier est tout plein. Attacher des chevaux au râtelier, pour empêcher qu'ils ne se couchent.)

On dit proverbialement & figurément, *Manger à plus d'un râtelier*, pour dire, Tirer du profit de plusieurs endroits différens.

On dit figurément & proverbialement, *Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un*, pour dire, Lui rendre une chose si difficile, qu'il ne puisse y réussir qu'avec beaucoup de peine.

On appelle aussi *Râtelier*, Deux pièces de bois attachées droites contre la muraille, & garnies de plusieurs chevilles sur lesquelles on pose des fusils, des mousquets, des hallebardes, des sacs, &c. (Un râtelier bien garni d'armes. Un râtelier plein de sacs.)

On dit figurément, *Remettre les armes au râtelier*, pour dire, Quitter les armes, ne plus porter les armes, ne plus faire la guerre.

On appelle aussi *Râtelier*, une pièce de bois attachée en travers, & garnie aussi de plusieurs chevilles pour y pendre des surplis, des manteaux longs, &c.

RÂTELIER, se dit figurément Des deux rangées des dents. (Un beau râtelier. Un grand râtelier. Un vilain râtelier. Un râtelier de fausses dents.) Il est du style familier.

RATER. v. n. Il se dit d'une arme à feu qui manque à tirer, soit que l'amorce ne prenne point, soit que le coup ne parte pas. (La compagnie de perdrix partit à la portée de son fusil, mais son fusil rata.)

Il se dit quelquefois au figuré, en parlant d'Un homme qui a manqué son coup, & qui n'a pas réussi à quelque chose, qu'il avoit entrepris.

Il s'emploie aussi activement. Ainsi en parlant de deux hommes qui se battent à coups de pistolet, on dit De celui dont le pistolet a manqué en tirant sur son ennemi, qu'(Il a raté son ennemi, qu'il l'a raté.)

Il est aussi actif au figuré; & l'on dit d'Un homme qui n'a pu obtenir une charge qu'il demandoit, qu'(Il a raté cette charge.) Il est du style familier.

RATIER, IÈRE. s. f. Terme populaire, qui se dit d'Une personne pleine de bizarreries, de caprices & de fantaisies. (C'est un ratier, une ratière.)

RATIÈRE. s. f. Petite machine à prendre les rats. (Tendre une ratière. Il s'est pris un rat dans la ratière. Il a été pris comme dans une ratière.)

RATIFICATION. s. f. Approbation, confirmation authentique de ce qui a été fait ou promis. (Ratification sous seing privé. Ratification par acte public. Ratification par écrit. Ratification verbale. Le mineur signa au contrat, & promit de donner sa ratification quand il seroit majeur. Signer la ratification d'un contrat. Signer la ratification d'un traité.)

Il se prend aussi pour l'instrument public, dans lequel la ratification est contenue. (Le traité a été fait un tel jour, mais on attend la ratification de France, de Suède, &c. Échanger les ratifications. L'échange des ratifications a été fait.)

En termes de Pratique, on appelle *Lettres de Ratification*, Des lettres obtenues en grande Chancellerie par l'acquéreur d'une rente dûe par le Roi. Elles tiennent lieu de la signification du transport, & servent à purger les hypothèques.

RATIFIER. v. a. Approuver, confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis. (Ratifier par écrit. Ratifier verbalement. Ratifier un contrat. Ratifier un acte. Ratifier un traité. Le traité est signé par les Plénipotentiaires, mais les Princes ne l'ont pas encore ratifié. Il a promis de faire ratifier à, *ou* par sa femme, son fils, ses associés, &c. Les obligations faites par un mineur ne valent rien, s'il ne les ratifie quand il est en âge. Il étoit en prison quand il passa ce contrat, mais il l'a ratifié depuis. Je ratifie tout ce qu'on vous a dit, tout ce qu'on vous a promis de ma part.)

RATIFIÉ, ÉE. participe.

RATINE. s. f. Sorte d'étoffe de laine. (Ratine de Florence. Ratine d'Espagne. Ratine de Hollande. Ratine frisée. Ratine noire. Ratine blanche, &c. Justaucorps doublé de ratine. Camisole de ratine.)

RATION. s. f. La portion, soit de pain, soit d'autres vivres, soit de fourage, qui se distribue aux troupes. (Distribuer les rations aux Soldats, les rations de foin & d'avoine aux Cavaliers.)

Il se dit aussi sur mer, De la quantité de pain, de viande, de boisson, &c. qui se distribue chaque jour à chaque Soldat, Matelot, &c.

RATIONAL. substantif masculin. Morceau d'étoffe carré de la grandeur de la main, que le Grand Prêtre des Juifs portoit sur la poitrine.

RATIONEL, ELLE. adj. Terme qui n'a d'usage que dans le didactique. Ainsi les Astronomes appellent *Horizon rationel*, Le grand cercle qui coupe le ciel & la terre en deux hémisphères. Et les Mathématiciens appellent *Racine rationelle*, Toute quantité commensurable qui est la racine d'un plus grand nombre. (La racine rationelle est opposée à la racine sourde.)

RATISSER. v. a. Ôter, emporter en raclant la superficie de quelque chose, ou l'ordure qui s'est attachée dessus. (Ratisser un cuir. Ratisser des peaux de parchemin. Ratisser des navets, des racines de persil. Ratisser les allées d'un jardin. Ratisser un degré, une cour. Ratisser un baquet, un muid.)

RATISSÉ, ÉE. participe.

RATISSOIRE. s. f. Instrument de fer avec quoi on ratisse des allées, des degrés, une cour, &c.

RATISSURE. substantif f. Ce qu'on ôte en ratissant. (Ratissures de navets. Jeter les ratissures.)

RATON. s. mas. Petite pièce de pâtisserie faite avec du fromage mou, en forme de petite tarte. (Crier des ratons. Vendre des ratons. Manger des ratons, des ratons tout chauds.)

RATTACHER. v. a. Attacher de nouveau. Il s'emploie quelquefois pour attacher. (Le manteau royal étoit rattaché d'une agrafe de diamans.)

RATTEINDRE. v. a. Rattraper. Il se dit, soit en parlant D'un prisonnier qui s'étoit échappé, soit en parlant d'un homme qu'on vient de quitter, & qui a pris les devants pour aller au même endroit où l'on veut aller. (On envoya des gens après le prisonnier qui s'étoit évadé, mais il étoit déjà si loin, qu'ils ne purent le ratteindre. Il vient de partir, mais j'espère le ratteindre bientôt.)

RATTEINT, TE. participe.

RATTRAPER. v. a. Ratteindre, reprendre. Il se dit également, soit en parlant d'Un prisonnier qui s'étoit sauvé, comme, *On a rattrapé ce prisonnier*; soit en parlant d'Un homme à qui on a laissé prendre les devants pour le rejoindre bientôt. (Allez toujours devant, je vous aurai bientôt rattrapé.)

Il signifie dans le style familier, Regagner, recouvrer par ses soins ce qu'on avoit perdu. (Il avoit perdu d'abord cent pistoles, mais il les a rattrapées. Il a si bien fait, qu'Il a rattrapé sa montre qu'on lui avoit volée. Il a de la peine à rattraper sa santé.)

RATTRAPER, est aussi réduplicatif, & signifie, tant au propre qu'au figuré, Attraper de nouveau, attraper une seconde fois. (Quand un renard s'est échapé d'un piége, il est bien rare de l'y rattraper.)

On dit dans le style familier, *On ne m'y rattrapera plus*, *bien fin qui m'y rattrapera*, pour dire, Je serai tellement sur mes gardes, qu'on ne me trompera plus en pareil cas. Il signifie aussi, Je ne risquerai plus pareille chose, je ne m'exposerai plus à semblable aventure.

RATTRAPÉ, ÉE. participe.

RATURE. subst. f. Effaçure faite en passant quelque trait de plume sur ce qu'on a écrit. (Un écrit tout plein de ratures. Un acte plein de ratures. Le Notaire & les parties ont approuvé les ratures de l'acte.)

RATURER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en passant quelques traits de plume pardessus. (Il est difficile de composer correctement, sans raturer beaucoup.)

RATURÉ, ÉE. participe.

RAV

RAVAGE. s. mas. Dommage & dégât fait avec violence & avec rapidité. (Les ennemis font de grands ravages dans la campagne. Les sangliers, les bêtes ont fait de grands ravages dans tout ce pays-là.)

Il se dit aussi Des dommages que causent les tempêtes, les orages, les pluies, les vents. (Les pluies ont fait de grands ravages. Le débordement de la rivière a fait beaucoup de ravages. La tempête a fait de grands ravages dans la campagne.)

On dit encore, (La gelée de cette nuit a fait bien du ravage dans les vignes.)

Il se dit aussi Des maladies. (La petite vérole a fait de grands ravages.)

Il se dit figurément Du désordre que les passions causent. (Les passions font de grands ravages dans le cœur des jeunes gens. Le luxe fait de grands ravages dans les États.)

On dit dans le style familier, *Faire ravage*, *faire du ravage dans une maison*, pour dire, Y faire beaucoup de bruit, beaucoup de fracas, beaucoup de désordre.

RAVAGER. v. a. Faire du ravage. (Les en-

nemis ont ravagé toute la Province. Les sangliers ont ravagé cette pièce de blé. Les pluies, les orages ont ravagé ces contrées. Le débordement des eaux a ravagé la campagne.)

RAVAGÉ, ÉE. participe.

RAVALEMENT. s. m. Il ne se dit au propre qu'en parlant Du travail qu'on fait à un mur, lorsqu'étant élevé à hauteur, on le crépit de haut en bas. (Faire le ravalement d'un mur. Il en a tant coûté pour faire le ravalement de ce mur.)

Il signifie au figuré, Abaissement. (Il a été quelque temps fort considéré, fort estimé, puis il est tombé dans le ravalement. Peut-on voir un plus grand ravalement que le sien?) Il est vieux.

On appelle *Clavecin à ravalement*, Un clavecin qui a plus de touches que les clavecins ordinaires.

RAVALER. v. a. Retirer quelque chose en dedans de sa gorge, en dedans du gosier. (Ravaler sa salive.)

Il se dit figurément, en parlant De la contrainte qu'on se fait, lorsqu'étant sur le point de dire quelque chose, on se retient par quelque considération. (Il a bien fait de ravaler ce qu'il vouloit dire.) Il est familier.

Et figur. aussi, pour marquer qu'on fera repentir quelqu'un de quelque parole offensante qu'il a dite, on dit, qu' (On la lui fera bien ravaler.) Il est populaire.

RAVALER. v. a. Rabattre, rabaisser, remettre plus bas. (Ravaler la genouillère d'une botte. Ravaler un capuchon sur les épaules. Ravaler des bas.)

On dit en termes de Maçonnerie, *Ravaler un mur*, pour dire, Achever de faire ce qui manque à un mur pour le rendre parfait, en le crépissant de haut en bas. (Ce mur est bâti, il ne reste plus qu'à le ravaler. Il faut le ravaler avec du plâtre, avec du mortier.)

Il signifie figurément, Avilir, déprimer. (Il parloit de lui-même avantageusement, mais vous l'avez furieusement ravalé, vous l'avez ravalé comme le dernier des hommes. Il veut ravaler le mérite de tout le monde. Ravaler la gloire d'une belle action. Il s'est beaucoup ravalé par cette alliance. C'est bien se ravaler. C'est trop se ravaler.)

RAVALÉ, ÉE. participe.

RAVAUDAGE. s. mas. Raccommodage de méchantes hardes à l'aiguille. (Il faut tant pour le ravaudage de ces bas.)

Il se dit au figuré d'Une besogne mal faite, faite grossièrement. (Vous n'avez fait là que du ravaudage.) Il s'emploie même en parlant Des ouvrages d'esprit qu'on trouve mauvais. Il est familier.

RAVAUDER. v. n. Raccommoder de méchandes hardes à l'aiguille. (Elle s'amuse à ravauder tout le long du jour. Elle ravaude toujours.)

Il signifie figurément, Tracasser dans une maison, s'occuper à ranger des hardes, des meubles, &c. (Il n'a fait que ravauder tout aujourd'hui.)

Il est quelquefois actif au figuré, & signifie, Maltraiter de paroles. (Je le ravauderai bien. On l'a bien ravaudé.) Il est familier.

Il signifie encore figurément, Importuner, incommoder par des discours impertinens & hors de propos. (Qu'est-ce que vous me venez ravauder? Il m'a ravaudé mille impertinences. Qu'est-ce qu'il lui est allé ravauder?) Il est familier.

RAVAUDÉ, ÉE. participe.

RAVAUDERIE. subs. f. Discours de niaiseries, de bagatelles. (Il ne dit que des ravauderies. Quelles ravauderies nous vient-il conter?) Il est familier.

RAVAUDEUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier est de raccommoder des bas, des vieux habits, &c. (Envoyer chez la ravaudeuse.)

Il se dit figurément d'Un homme importun, qui ne dit que des balivernes. (Ne prenez pas garde à ce qu'il vous dit, c'est un ravaudeur.) Il est familier.

RAUCITÉ. s. f. Rudesse, âpreté de voix. (La raucité de la voix est désagréable & blesse l'oreille.)

RAVE. s. f. Plante dont la racine est une sorte de gros navet qui est rond, large & aplati. Elle est commune dans beaucoup de Provinces de France.

On appelle aussi, & plus communément *Rave*, Cette plante potagère dont la racine est d'un rouge foncé, tendre, succulente, cassante & bonne à manger. *Voyez* RAIFORT.

RAVELIN. s. mas. Ouvrage de fortification extérieure, composé de deux faces, qui font un angle saillant, & qui sert ordinairement à couvrir une courtine, un pont, &c. C'est la même chose qu'une *Demi-lune*.

RAVIGOTER. v. a. Remettre en force, en vigueur une personne, un animal qui sembloit foible & atténué. (Il se sentoit foible, on lui a fait prendre un doigt de vin qui l'a un peu ravigoté.) Il est populaire.

RAVIGOTÉ, ÉE. participe.

RAVILIR. v. a. Rabaisser, rendre vil & méprisable. (Il ne faut pas ravilir sa dignité. En faisant des actions d'humilité, un Chrétien ne se ravilit pas.)

RAVILI, IE. participe.

RAVIN. s. m. Lieu que la ravine a cavé. (Il y a beaucoup de ravins en ce pays-là. Passer un ravin profond. La cavalerie se trouva arrêtée par un ravin impraticable.)

On appelle aussi quelquefois *Ravins*, Des chemins creux, quoique ce ne soit pas les ravines qui les ayent creusés.

RAVINE. subst. f. Espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement & impétueusement des montagnes, ou d'autres lieux élevés, après quelque grande pluie. (Les ravines ont gâté, ont cavé toutes ces vallées. La ravine étoit si furieuse, qu'elle entraînoit des arbres, des rochers.)

Il se prend aussi pour Le lieu que la ravine a cavé. (Avant que d'arriver à ce village, il faut passer une ravine profonde.)

RAVIR. v. a. Enlever de force, emporter avec violence. (Ravir une femme. Ravir une fille de la maison de son père. Ravir des enfans d'entre les bras de leur mère. Un animal carnassier ravit sa proie. Ravir le bien d'autrui.) En ce sens, on dit au figuré, (Ravir l'honneur à une fille. Ravir à un Général la gloire d'une action.)

Il signifie figur. Enlever, charmer l'esprit ou le cœur de quelqu'un, par un transport d'admiration, de joie, &c. (Les merveilles que vous me racontez me ravissent. C'est une beauté qui ravit tous ceux qui la voient. Le concert a ravi tous ceux qui l'ont entendu. Ce Prédicateur, cet Avocat a ravi tout son auditoire.)

À RAVIR. Espèce de phrase adverb. dont on se sert pour dire, Admirablement bien. (Elle chante à ravir. Il danse à ravir. Jouer du luth à ravir. Peindre à ravir. Un Prédicateur qui prêche à ravir.) Il est du style familier.

RAVI, IE. participe. (Voilà un homme ravi de joie. Être ravi d'admiration, ravi en admiration. Être ravi d'étonnement.) Et dans toutes ces phrases, *Ravi* sign. Transporté.

On dit, que *Saint Paul fut ravi jusqu'au troisième ciel*, pour dire, qu'il fut enlevé jusqu'au troisième ciel.

On dit, *Etre ravi en extase*, pour dire, Être transporté hors de soi par la forte contemplation de quelque objet admirable, & par l'effet d'une grâce extraordinaire. (Ce Saint a été vu plusieurs fois ravi en extase.)

On dit par exagération dans le style familier, *Je suis ravi de cela*, *j'en suis ravi*, pour dire, J'en ai de la joie, j'en suis bien aise. (Je suis ravi qu'il ait gagné son procès. Je suis ravi que cela soit arrivé. J'apprends que vous avez fait fortune, j'en suis ravi.)

SE RAVISER. v. récipr. Changer d'avis. (Il vouloit avoir telle chose, mais il s'est ravisé. Vous vous raviserez.)

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui ravit par force. (Un loup ravissant. Une bête ravissante.)

Il signifie aussi, Merveilleux, qui charme l'esprit & les sens. (Un discours ravissant. Une beauté ravissante. Un concert ravissant. Cela est d'un goût ravissant, d'une odeur ravissante.) On dit dans le style familier, d'Un homme agréable & réjouissant, que (C'est un homme ravissant, qu'il est d'une humeur ravissante.)

RAVISSEMENT. s. m. Enlèvement qu'on fait avec violence. Ce mot n'est guère en usage que dans ces phrases, (Le ravissement d'Hélène, le ravissement de Proserpine.)

Il signifie aussi L'état, le mouvement de l'esprit, lorsqu'il est transporté de joie, d'admiration, &c. (Ravissement de joie. Il étoit dans le ravissement, en des ravissemens incroyables. L'extase est un ravissement d'esprit.)

On dit, *Le ravissement de Saint Paul*, en parlant De l'état de Saint Paul enlevé au troisième ciel.

RAVISSEUR. s. m. Qui ravit, qui enlève avec violence. Il se dit ordinairement De celui qui ravit une femme ou une fille. (On prit le ravisseur. On punit de mort les ravisseurs.)

On dit aussi, *Les ravisseurs du bien d'autrui*, pour dire, Ceux qui ravissent le bien d'autrui.

RAVITAILLEMENT. subst. mas. Action de ravitailler.

RAVITAILLER. v. a. Remettre des vivres & des munitions dans une Place. (Il n'y avoit plus de vivres dans la Place, on y fit entrer un grand convoi pour la ravitailler.)

RAVITAILLÉ, ÉE. participe.

RAVIVER. v. a. Rendre plus vif. Il se dit Du feu. (Jeter de l'eau sur le feu d'une forge pour le raviver.) On dit aussi, (Cet élixir ravive les esprits.)

On dit encore, (Raviver un tableau, des couleurs, de la dorure. Raviver une plaie.)

RAVIVÉ, ÉE. participe.

RAVOIR. v. a. Avoir de nouveau. Il n'a d'usage qu'à l'infinitif. (J'avois un logement, je veux essayer de le ravoir.)

Il signifie aussi, Retirer des mains de quelqu'un. (Il plaide pour ravoir son bien.

Je lui ai prêté un livre, je veux le ravoir.)

On dit figurément, *Se ravoir*, pour dire, Réparer ses forces, sa vigueur. (Il a été bien malade, mais il tâche à se ravoir. Il commence à se ravoir.) Il est familier.

RAUQUE. adj. de t. g. Il ne se dit guère que Du son de la voix, & signifie, Rude, âpre & comme enroué. (Une voix rauque. Cet homme a une grande voix, mais le son en est rauque. Il a quelque chose de rauque dans sa voix.)

R A Y

RAYAUX, s. m. plur. Moules dans lesquels on jette l'or & l'argent dans les Monnoies, pour en faire des lingots propres à être taillés en carreaux.

RAYER. v. a. Faire des raies. (Rayer de la vaisselle en la nettoyant. Prenez garde de rayer cette glace de miroir en la polissant.)

Il signifie aussi, Effacer, raturer, faire une raie, passer un trait de plume sur ce qui est écrit. (Il faut rayer cette clause, ce mot. On a rayé cet article sur son compte. L'Arrêt porte que l'écrou sera rayé & biffé. On lui a rayé sa pension. On l'a rayé, on a rayé son nom de dessus l'état.)

Proverbialement & figur. pour faire entendre à quelqu'un qu'il ne doit pas compter sur quelque chose, on dit, (Rayez cela de vos papiers. Rayez cela de dessus vos registres.)

RAYÉ, ÉE. participe. (Vaisselle rayée. Diamant rayé.)

Il est plus souvent adjectif, & signifie, Qui a des raies. (Une étoffe rayée. Du tafetas rayé. Du satin rayé. Du drap rayé.)

On appelle *Arquebuse rayée*, Une arquebuse dont le canon a de petites cannelures en dedans.

RAYON. s. mas. Trait de lumière. Il se dit particulièrement Du Soleil. (Les rayons du Soleil. Il ne faut qu'un rayon de Soleil pour sécher de certaines terres. Le Soleil darde ses rayons. Les rayons passent au travers des corps diaphanes. Les rayons s'unissent dans le foyer du miroir ardent.)

On appelle *Rayons visuels*, Ceux qui partent des objets, & par le moyen desquels les objets sont vus.

RAYON, se dit figur. De certaines choses, pour marquer qu'elles tiennent un peu de la nature d'une chose plus excellente. (Il y a dans l'homme un rayon de la Divinité. Les Rois ont un rayon de la puissance de Dieu. Les principaux Magistrats ont un rayon de la puissance des Rois.)

On dit encore figur. *Un rayon d'espérance*, pour dire, Un peu d'espérance. Et dans le même sens on dit, (Un rayon de joie. Un rayon de fortune. Un rayon de faveur. Un rayon de gloire.)

On dit pareillement, (Il ne faut qu'un rayon de la grâce pour l'éclairer.)

RAYON, en Géométrie, signifie, Le demi-diamètre d'un cercle. (Ce cercle a tant de pieds de rayon.)

RAYON, se dit aussi Des rais ou bâtons qui vont du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. (Un rayon de cette roue s'est rompu.)

RAYON, signifie aussi Le sillon qu'on trace en labourant.

RAYON DE MIEL, se dit d'Un morceau de gâteau de cire que font les abeilles, & qui est divisé par de petites cellules dans lesquelles elles se retirent & font leur miel. On l'appelle autrement *Gâteau de miel*.

Les Marchands appellent *Rayons*, Les séparations qui sont dans leurs armoires, & dans lesquelles ils arrangent les différentes espèces de marchandises séparément les unes des autres.

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui rayonne. (Ce Saint lui a apparu tout rayonnant de lumière. Moyse descendant de la montagne, parut le visage tout rayonnant.)

On dit figurément d'Un homme qui sort de quelque action qui lui acquiert beaucoup de gloire & de réputation, qu' (Il est sorti de cette action tout rayonnant de gloire.)

RAYONNEMENT, substantif mas. Action de rayonner. (Le rayonnement des astres.) Il a peu d'usage.

RAYONNEMENT, signifie aussi, Mouvement des esprits qui se répandent du cerveau dans toutes les autres parties du corps. (Les obstructions dans les nerfs empêchent le rayonnement des esprits.) Il ne se dit que dans le didactique.

RAYONNER. v. n. Jeter des rayons. (Le Soleil commençoit à rayonner sur les cimes des montagnes.)

Il se dit aussi dans le didactique, Des esprits animaux qui partent du cerveau, & qui de-là se répandent dans tout le corps. (Il est tombé en paralysie, les esprits ne rayonnent plus sur la moitié de son corps.)

RAYÛRE. s. f. La manière, la façon dont une étoffe est rayée. (La rayûre de cette étoffe est fort agréable.) On dit aussi, *La rayûre d'une arquebuse*, dans le même sens qu'on dit, *Une arquebuse rayée*.

R E

RE. Particule qui sert à la composition de plusieurs mots, qui ordinairement est réduplicative, & a souvent d'autres usages. On ne met point dans le Dictionnaire tous les mots où elle est purement réduplicative; on ne met que ceux dont la connoissance est la plus nécessaire.

RÉ. subst. m. C'est, en termes de Musique, la seconde note de la gamme. (Entonner un ré.)

R E A

RÉACTION. s. m. Terme de Physique. Résistance du corps frappé, à l'action du corps qui le frappe. (La réaction est toujours égale à l'action.)

RÉAGGRAVE. s. mas. Terme de Droit Canon. Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions & après l'aggrave. (Avant que de fulminer l'excommunication sur un monitoire, on publie un aggrave & un réaggrave.)

RÉAGGRAVER. v. a. Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. (On a réaggravé les auteurs de ce vol. On l'a déclaré réaggravé.)

RÉAGGRAVÉ, ÉE. participe.

RÉAJOURNEMENT. s. m. Terme de Pratique. Ajournement réitéré. (On lui avoit fait signifier un ajournement il y a huit jours, & aujourd'hui on lui a signifié un réajournement.)

RÉAJOURNER. v. a. Terme de Pratique. Ajourner une seconde fois. (Il avoit déjà été ajourné, on l'a réajourné.)

RÉAJOURNÉ, ÉE. participe.

RÉAL, ALE. adj. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant De la principale des galères du Roi, qu'on appelle *Galère réale*. Et l'on appelle *Pavillon réal*, *Patron réal*, *Médecin réal*, *&c.* Le Pavillon, le Patron, le Médecin de cette galère.

Il est aussi substantif féminin; & l'on appelle absolument *Réale*, La principale des galères du Roi, qui est ordinairement montée par le Général des galères. (La réale de France. Le Patron de la réale. Il montoit la réale.)

RÉAL. s. m. & RÉALE. s. f. Sorte de pièce de monnoie qui a cours en Espagne (Réale d'argent. Réale de billon.) Le pluriel du masculin est *Réaux*, & celui du féminin est *Réales*.

RÉALGAL. s. m. Arsenic rouge.

RÉALISATION. s. f. Action de réaliser. (La réalisation de ses offres.)

RÉALISER. v. a. Rendre réel & effectif. (Réalisez vos promesses.) On dit en termes de Palais, *Réaliser des offres*, pour dire, Faire des offres à deniers découverts.

RÉALISÉ, ÉE. participe.

RÉALITÉ, s. f. Existence effective. (Ce n'est pas une fiction, c'est une réalité. La réalité d'un payement.)

On dit dans le style dogmatique, (La réalité du Corps de Notre-Seigneur au Saint Sacrement de l'Autel; *ou absolument*, La réalité.)

Il signifie aussi, Chose réelle. (On ne vous offre pas des choses en l'air, des chimères, mais des réalités.)

RÉASSIGNATION. s. f. Seconde assignation devant un Juge. (Faire, donner une réassignation.)

Il sig. aussi, Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui sur lequel on avoit d'abord été assigné pour le payement d'une somme. (Mon assignation étoit sur un mauvais fonds, j'ai obtenu une réassignation sur un meilleur.)

RÉASSIGNER. v. a. Assigner une seconde fois. (S'il ne comparoît pas à la première assignation on le réassignera.)

Il sig. aussi, Assigner sur un autre fonds. (Vous êtes assigné sur un mauvais fonds, faites-vous réassigner sur un autre.)

RÉASSIGNÉ, ÉE. participe.

REATU. (IN REATU.) Expression latine, & qui a passé dans notre langue dans cette phrase, *Etre in reatu*, pour dire, Être accusé & prévenu d'un crime.

R E B

REBAPTISANS. s. m. plur. Nom de certains hérétiques des premiers siècles, qui rebaptisoient ceux qui avoient déjà été baptisés. (La Secte des Rebaptisans a été renouvelée au douzième & seizième siècles.)

RÉBARBATIF, IVE. adjectif. Rude & rebutant. (Un visage rébarbatif. Une mine, une humeur rébarbative.) Il est du style familier.

REBÂTIR. v. a. Bâtir de nouveau. (Cette maison a été rebâtie sur les anciens fondemens. Les Juifs au retour de la captivité, rebâtirent le Temple de Jérusalem.)

REBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre*.) Raccommoder certaines choses, les remettre en meilleur état en les battant. (Rebattre un matelas.)

Il sign. aussi, Répéter inutilement & d'une manière ennuyeuse. (Vous rebattez trop souvent la même chose. Ce Prédicateur n'a fait que rebattre ce qu'il dit dernièrement.) Il se dit aussi absolument. (Il ne fait que rebattre.)

REBATTU, UE. participe. (Un matelas rebattu. Un discours, un conte rebattu. Une phrase, une pensée rebattue.)

On dit, qu'*On est rebattu de quelque chose*, qu'*on en a les oreilles rebattues*, pour dire, qu'On est las d'en entendre parler.

REBAUDIR. v. a. Se dit en termes de Chasse, pour Caresser les chiens. (Il faut rebaudir les chiens qui ont bien fait.)

REBEC. s. m. Violon. (Jouer du rebec.) Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque. (Ils n'avoient pour toute symphonie qu'un méchant rebec.)

REBELLE. adj. de t. g. Qui désobéit à son Souverain, à son Supérieur, qui se révolte, se soulève contre lui. (Rebelle au Roi. Rebelle aux volontés du Prince. Rebelle à la république. On l'a déclaré rebelle. Esprit rebelle. Ce Religieux est rebelle à son Supérieur. Le premier homme fut rebelle aux ordres de Dieu. Rebelle à la Justice.) On dit aussi figur. (La chair est rebelle à l'esprit.)

Il est quelquefois subst. (C'est un rebelle. Punir les rebelles.

On dit figurément d'Une femme qui n'est point sensible à l'amour, qu'(Elle est rebelle aux lois de l'amour, que c'est une beauté rebelle.)

On dit figurément, qu'*Une fièvre, une humeur, un ulcère & d'autres maux, sont rebelles aux remèdes*, pour dire, qu'ils sont opiniâtres, qu'ils ne cèdent point aux remèdes.

En Métallurgie, on nomme *Rebelles*, Les substances qui ont de la peine à entrer en fusion.

REBELLER, SE REBELLER. v. réciproque. Devenir rebelle, se rendre rebelle, se révolter, se soulever contre son Souverain. (Il s'est rebellé contre son Prince. Plusieurs villes se rebellèrent.) On dit figurément, que *Les sens, les passions se rebellent contre la raison*, pour dire, qu'Ils ne se soumettent pas à la raison, qu'ils ne la suivent pas.

REBELLION. s. f. Révolte, soulèvement, résistance ouverte aux ordres de son Souverain. (Grande rebellion. Dompter la rebellion.)

On dit fig. *La rebellion des sens, contre la raison*, pour dire, La révolte, le soulèvement des sens contre la raison.

On dit, *Faire rebellion à Justice*, pour dire, Empêcher par violence & par voie de fait, l'exécution des ordres de la Justice.

REBÉQUER, SE REBÉQUER. v. récipr. Répondre avec quelque fierté à une personne à qui on doit du respect. (Il s'est rebéqué contre son maître.) Il est du style familier.

REBONDI, IE. adj. Arrondi par embonpoint. Il se dit Des personnes grasses & surtout en parlant de certaines parties du corps que la graisse fait paroître plus arrondies. (Des joues rebondies. Elle a le sein rebondi. Cette femme est grasse & rebondie.) Il est du style familier.

RÉBONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. (On vit tomber le boulet de canon, & un moment après on le vit rebondir. Un balon qui rebondit.)

REBONDISSEMENT. subst. masc. Action d'un corps qui rebondit, qui fait plusieurs bonds.

REBORD. subst. m. Bord élevé & ajouté. (Le rebord de cette table empêche l'argent de tomber.) Il signifie aussi, Bord replié, renversé. (Rebord d'un manteau de velours.)

On dit aussi, *Le rebord d'une cheminée*, pour dire, Le bord en saillie d'une cheminée. (Il a mis sa pendule sur le rebord de la cheminée.)

REBORDER. v. a. Mettre un nouveau bord. (Reborder une jupe, une robe, &c.)

REBORDÉ, ÉE. participe.

REBOUCHER, SE REBOUCHER. v. récip. Se fausser, se replier (L'épée se reboucha contre sa cuirasse. La pointe de cette épée ne vaut rien, elle se rebouche.)

REBOUCHER, signifie aussi Boucher de nouveau, boucher une seconde fois. (Reboucher un trou. Reboucher une bouteille.) En ce sens, il est actif & réduplicatif.

REBOUCHÉ, ÉE. participe.

REBOURS. s. m. Le contre-poil. (Prendre le rebours d'une étoffe pour la mieux nettoyer.)

Il se dit plus ordinairement au figuré, pour signifier, Le contre-pied, le contresens, tout le contraire de ce qu'il faut. (Vous n'expliquez pas bien cela, c'est tout le rebours de ce que vous dites. Il faut prendre tout le rebours de ce qu'il dit. Tout ce qu'il fait est le rebours de bien.) Il est du style familier.

À REBOURS, AU REBOURS. Manières de parler adverbiales, pour dire, À contre-poil. (Vergéter, épousseter du drap à rebours, à rebrousse-poil.)

Il signifie figur. À contre-pied, à contresens, tout au contraire de ce qu'il faut. (Il prend toutes choses à rebours, au rebours de bien. Il fait tout à rebours, au rebours de ce qu'on lui dit.)

REBOURS. adj. Revêche, peu traitable. (Il est si rebours. Un esprit rebours.) Il est du style familier.

REBRASSER. verbe act. Retrousser. (Rebrasser ses manches, son chapeau.) Il est vieux.

REBRASSÉ, ÉE. participe. En blason, *Rebrassé* signifie Bordé. (Les bonnets des Princes, des Électeurs, &c. sont rebrassés d'hermine.)

REBRODER. v. a. Broder sur ce qui est déjà brodé. (Rebroder du point de Venise.)

REBRODÉ, ÉE. participe.

REBROUSSER. v. a. Il ne se dit guère au propre que Des cheveux & du poil, lorsqu'on les relève du sens contraire à celui dont ils sont naturellement couchés. (Rebrousser les cheveux. Rebrousser la moustache. Rebrousser le poil.)

Il fig. aussi, Retourner subitement en arrière. (Quand il apprit cette nouvelle, il rebroussa chemin.) On dit aussi absolument, (Comme il alloit à la campagne, il reçut une nouvelle qui le fit rebrousser tout court.) On dit encore, *Les rivières rebrousseront contre leur source, vers leur source, avant que*...pour dire, qu'Elles remonteront contre leur source, avant que...)

À REBROUSSE-POIL. Façon de parler adverbiale. À contre-poil. (Nettoyer un chapeau à rebrousse poil.)

On dit au figuré, *Prendre une affaire à rebrousse-poil*, pour dire, À contre-sens. Il est du style familier.

REBROUSSÉ, ÉE. participe.

REBUFFADE. s. f. Mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures, & d'actions de mépris. (Recevoir une rebuffade. Essuyer, souffrir des rebuffades. Il a eu bien des rebuffades. On lui fit une fâcheuse rebuffade.) Il est familier.

RÉBUS. s. m. Jeu d'esprit, qui consiste en allusions, en équivoques, & qui exprime quelque chose par des mots & par des figures prises en un autre sens que celui qui leur est naturel. (Un rébus de Picardie. Un vieux rébus. Faire des rébus. Les rébus sont de mauvais goût.)

Il se prend figurément pour Toutes sortes de mauvaises plaisanteries, & de mauvais jeux de mots. (Cet homme ne dit que des rébus.)

REBUT. subst. masc. Action par laquelle on rebute. (Il a essuyé beaucoup de rebuts.)

Il fig. aussi Ce qu'on a rebuté, ce dont on n'a point voulu, ce qu'il y a de plus vil en chaque espèce. (Il a vendu tout ce qu'il avoit de meilleur, il n'a plus que du rebut. Vous n'avez que le rebut d'un tel.)

On appelle *Marchandises de rebut*, *chose de rebut*, Des marchandises, des choses qui ont été rebutées, ou qui méritent de l'être. (Vous ne nous montrez-là que des marchandises de rebut.)

On dit d'Un homme vil & méprisable, que (C'est le rebut du genre humain.)

REBUTANT, ANTE. adj. Qui rebute, qui décourage. (Travail rebutant, étude rebutante.)

Il signifie aussi, Choquant, déplaisant. (Air rebutant. Homme rebutant. Mine rebutante. Physionomie rebutante. Manières rebutantes.)

REBUTER. v. actif. Rejeter avec dureté, avec rudesse. (Il vouloit entrer, mais on le rebuta à la porte. Quand je lui parlai de cette affaire. Il me rebuta. Rebuter une proposition. Rien ne lui plaît, il rebute tout.)

Il sign. quelquefois simplement. Refuser. (De cinquante pistoles il en rebuta dix qui étoient légères.)

Il fig. encore, Décourager, dégoûter par des obstacles, par des difficultés, &c. (Le grand travail le rebute. La moindre chose le rebute. Il est rebuté de la guerre. Prenez garde de ne pas trop gourmander ce cheval, vous le rebuterez.)

Il sign. aussi, Choquer, déplaire. (C'est un air, une mine qui rebute. Cet homme-là a une mine qui rebute, des manières qui rebutent tous ceux qui ont affaire à lui.)

Il est aussi réciproque, & sign. Se décourager, se dégoûter. (Il ne faut pas se rebuter aisément. Prenez garde que ce cheval ne se rebute.)

REBUTÉ, ÉE. participe.

REC

RÉCALCITRER. v. n. Résister avec humeur & avec opiniâtreté. Il n'a guère d'usage qu'au participe. (Il est récalcitrant à tout ce qu'on lui dit.)

Il est aussi adjectif. (L'humeur récalcitrante.)

RÉCAPITULATION. s. f. Répétition sommaire de ce qui a déjà été dit ou écrit. (Il fit une courte récapitulation de tout ce qu'il avoit dit.)

RECAPITULER. v. a. Résumer, redire sommairement ce qu'on a déjà dit. (Sur la fin de son sermon, il récapitula les principaux points de son discours.)

RÉCAPITULÉ, ÉE. participe.

RECÉLÉ. s. m. Terme de pratique, qui sign. Le recélement des effets d'une société, d'une succession, &c. (On fait informer du recélé.)

RECÉLEMENT. s. m. L'action de recéler. (Le recélement & le larcin sont également punissables. Le recélement d'un corps mort.)

RECÉLER. v. actif. Garder & cacher le vol de quelqu'un. (On a pris celui qui a recélé toutes les hardes qu'on avoit volées.)

Il fig. encore, Détourner, cacher les effets d'une succession (Il est accusé d'avoir recélé des effets considérables.)

Il signifie aussi, Donner retraite chez soi à des personnes qui ont intérêt de se cacher. (Recéler un larron, un meurtrier.)

On dit, *Recéler un corps mort*, pour dire, Cacher la mort d'un homme, afin de faire valoir la résignation d'un Office, d'un Bénéfice, &c.

On dit en termes de Vénerie, qu'Un *cerf recèle*, quand il reste deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

RECÉLÉ, ÉE. participe.

RECÉLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui recèle un vol. (C'est une recéleuse.)

On dit, (S'il n'y avoit point de recéleurs, il n'y auroit point de larrons.)

RÉCEMMENT. adverbe. Nouvellement, depuis peu de temps. (Cela est arrivé récemment. Cela vient d'arriver tout récemment.)

RECENSEMENT. s. m. Terme de Droit. Répétition, audition de témoins, qui ont révélé en vertu d'un Monitoire.

Il signifie encore Une nouvelle vérification de marchandises, soit de leur qualité, soit de leur quantité, soit de leur poids.

RECENSER. v. a. Faire un recensement.

RECENSÉ, ÉE. participe.

RÉCENT, ENTE. adj. Nouveau, nouvellement fait, nouvellement arrivé. (Mettre un appareil sur une plaie pendant qu'elle est encore récente. Cela est d'une écriture toute récente. Plus ces drogues-là sont récentes, meilleures elles sont. Il s'agit d'une affaire toute récente. Elle ne se consolera pas si-tôt, sa douleur est trop récente. Cela lui est toujours récent.)

On dit Des choses qu'il n'y a pas longtemps qui sont arrivées, que (La mémoire en est encore toute récente.)

On dit aussi, *Avoir la mémoire récente de quelque chose*, pour dire, S'en ressouvenir comme d'une chose nouvellement arrivée.

RECEPAGE. s. m. Action de receper, ou l'effet de cette action.

RECEPER. v. a. Tailler une vigne jusqu'au pied, en coupant tous les sarmens. (Il a fallu receper les vignes. On recepa toutes les vignes.)

RECEPER, se dit aussi Des bois taillis qu'on coupe par le pied, afin qu'ils poussent mieux.

RÉCÉPISSÉ. s. m. Écrit par lequel on reconnoît avoir reçu des papiers, des pièces, &c. (Je lui donnerai, lui communiquerai ces pièces sous un bon récépissé. Je vous en donnerai mon récépissé. Quand vous me rendrez mes récépissés, je vous rendrai tous vos papiers.) Ce terme est purement latin, ainsi que plusieurs autres qui sont demeurés dans la Pratique, parce qu'autrefois les expéditions se faisoient en Latin.

RÉCEPTACLE. s. m. Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part. (C'est le réceptacle de toutes les ordures, de toutes les immondices de la ville, de la maison.)

On dit, qu'*Une maison*, qu'*une caverne est le réceptacle des gueux*, *des filoux*, *des voleurs*, pour dire, que C'est la retraite des gueux, des filoux, des voleurs.

RÉCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit. En ce sens, il ne se dit guère que De certaines choses, comme lettres, paquets, ballots, &c. (La réception d'un paquet, d'une lettre. La réception d'une lettre de change. J'ai reçu votre lettre par laquelle vous accusez la réception de mon paquet.)

Il signifie aussi, Accueil, manière de recevoir, & alors il ne se dit que Des personnes. (Faire une bonne réception, une mauvaise réception à quelqu'un. On fit une réception magnifique aux Ambassadeurs.)

Il se dit aussi De l'action par laquelle quelqu'un est reçu à une Charge, est admis dans une Compagnie. (Le jour de sa réception au Parlement. J'étois à sa réception. Depuis sa réception à l'Académie. Dans le Parlement & dans toutes les Compagnies réglées, ceux qui en sont prennent rang selon l'ordre de leur réception.)

RECERCELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des croix ancrées, tournées en cerceaux, & des queues de cochons & levriers.

RECETTE. s. f. Ce qui est reçu en argent ou autrement. (La recette & la dépense. La dépense excède la recette. La mise & la recette. Chapitre de recette. Article de recette. Passer en recette. Mettre en recette. Omissions de recette. Admettre une recette. La recette doit à la dépense. La dépense doit à la recette.)

On dit prov. & fig. d'Une chose dont on ne fait aucun cas, (que L'on n'en fait ni mise ni recette.)

RECETTE, se prend aussi pour L'action & la fonction de recevoir, de recouvrer ce qui est dû, soit en deniers, soit en denrées. (Faire la recette d'une terre, la recette des rentes seigneuriales. Il a été commis à la recette générale de Paris, de Bordeaux. Il fait la recette d'une telle Élection.)

Il se prend encore pour le Lieu & le bureau où l'on reçoit les deniers. (Il a été ordonné que les deniers seroient portés à la recette générale.)

RECETTE, se dit aussi De la composition de certaines drogues ou ingrédiens pour guérir un mal. (Une bonne recette pour la fièvre. Une excellente recette. Recette approuvée. Enseigner une recette. Donner une recette.)

Il se dit aussi De l'écrit qui enseigne cette composition.

RECEVABLE. adj. de t. g. Admissible, qui peut être admis, qui doit être reçu. (Fournir des marchandises bonnes & recevables. Cette excuse n'est pas recevable. Après l'an on n'est pas recevable à faire un retrait. Des offres recevables, des offres non recevables, &c.)

RECEVEUR, EUSE. substantif. Celui qui charge de faire une recette, soit en deniers, soit en denrées. (Le receveur d'un tel Seigneur. Le receveur d'une telle terre. Le receveur des tailles. Receveur des décimes. Receveur général. Receveur particulier. Receveur des consignations. Receveur des amendes. Receveur des épices à la chambre des Comptes, &c. Les receveurs particuliers portent les deniers de leurs recettes à la recette générale.) On appelle *Receveuse*, La femme du receveur.

RECEVOIR. v. a. *Je reçois*, *tu reçois*, *il reçoit*, *nous recevons*, *vous recevez*, *ils reçoivent. Je recevois. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Reçois, recevez. Que je reçoive. Que je reçusse. Je recevrois*, &c. Prendre, accepter ce qui est donné, ce qui est présenté, ce qui est offert sans qu'il soit dû. (Recevoir un don. Recevoir quelque chose en don. Recevoir des présens.) En ce sens il s'emploie aussi absolument. (C'est une bassesse assez commune que d'aimer à recevoir) Et l'on dit en manière de proverbe, (Il vaut mieux donner que recevoir.)

Il sig. encore, Toucher ce qui est dû, en être payé. (Recevoir de l'argent, une rente, des arrérages. Recevoir un payement, un remboursement. Recevoir le revenu d'une Terre, le produit d'une Charge. Recevoir des appointemens, des gages. Recevoir des impôts, &c.)

Il se dit aussi De ce qui est envoyé ou adressé à quelqu'un, lorsqu'il lui est remis entre les mains. (Recevoir des lettres. Recevoir un paquet, un ballot. Recevoir un placet, une requête, &c.)

On dit à peu près dans le même sens, *Recevoir des nouvelles. Recevoir un courrier. Recevoir des ordres. Recevoir des visites*. Comme dans ces phrases. (Il vient de recevoir la nouvelle du gain de son procès. Il y a long-temps que je n'ai reçu de ses nouvelles. Il a reçu un courrier de l'armée. Le Général ayant reçu des ordres de la Cour... J'ai reçu ordre de vous faire telle proposition. Elle a reçu bien des visites cette après dînée.)

RECEVOIR, se dit Des biens & des maux qui arrivent, des impressions de joie & de chagrin que l'on ressent, enfin de toutes les nouvelles qualités qui surviennent à une personne. (Recevoir un coup, un soufflet, une blessure, une disgrace, un grand dommage. Recevoir des grâces, des bienfaits. Il a reçu de grandes grâces, de grands bienfaits du Prince. Il a reçu de cet homme-là de bons offices, de grands services. J'en ai reçu mille politesses, mille marques, mille témoignages de bonté & d'amitié. Recevoir une récompense. Il a reçu la peine, le châtiment qu'il méritoit. Il a reçu beaucoup de plaisir, beaucoup de chagrin en cette occasion. Recevoir des éloges, des louanges. Recevoir des complimens. Recevoir des respects, des hommages, de grands honneurs, &c.)

En ce sens on dit, (La terre reçoit les influences du ciel. Le miroir reçoit les images des objets. La Lune reçoit sa lumière du Soleil.)

On dit encore (Recevoir des grâces de Dieu. Recevoir des inspirations du Ciel. Recevoir la foi. Ces peuples-là ne reçurent la foi qu'au troisième siècle. Les Apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte.)

RECEVOIR, se dit aussi Des Sacremens qui sont administrés aux Chrétiens. (Recevoir le Baptême. Recevoir la Confirmation. Recevoir les Ordres. Recevoir l'absolution. Recevoir la bénédiction nuptiale, &c.)

On dit, qu'*Un malade a reçu tous ses Sacremens*, pour dire, que Les Sacremens de la Pénitence, de l'Eucharistie & de l'Extrême-Onction lui ont été administrés dans sa maladie.

RECEVOIR, se dit en parlant Des choses qui servent à contenir celles qui viennent y aboutir, qui viennent s'y rendre. (La mer reçoit toutes les rivières. Une gouttière qui reçoit toutes les eaux d'un toit. Un égout qui reçoit toutes les immondices de la ville.)

Il sig. aussi Retenir. (En passant il m'a jeté ce paquet, je l'ai reçu dans mon chapeau. Je lui ai jeté une balle, il l'a reçue dans sa main. Il se seroit tué, si je ne l'eusse reçu entre mes bras.)

RECEVOIR, en parlant Des personnes, fig.

Accueillir. (Recevoir un Ambassadeur, le recevoir avec magnificence. Je l'ai été voir, il m'a fort bien reçu. Il m'a reçu à bras ouverts, avec de grandes démonstrations de joie. Avant que d'aller-là, il veut savoir comment on le recevra. On l'alla recevoir au bas de l'escalier. Le Roi l'a fort bien reçu. Il a été fort bien reçu, fort mal reçu. Il est bien reçu par tout.)

On dit d'Un homme qui fait toutes sortes de bons traitemens à ceux qui le vont voir, que (C'est un homme qui reçoit fort bien son monde. C'est l'homme du monde qui reçoit le mieux ses amis.)

On dit aussi d'Un homme qui s'est présenté courageusement à un ennemi qui le venoit attaquer, qu' (Il l'a reçu en brave homme, en homme de cœur.) Et l'on dit, que *Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon*, pour dire, qu'On a fait sur eux un très-grand feu, lorsqu'ils se sont approchés.

RECEVOIR, en parlant Des choses, signifie, Agréer, accepter. (Je reçois vos offres. Il en a reçu la proposition avec joie. Il a reçu mes excuses avec bonté. La proposition qu'il a fait a été bien reçue, mal reçue. Son compliment n'a pas été bien reçu.)

On dit aussi, *Bien recevoir*, *mal recevoir*, pour dire, Approuver, ou désapprouver. (Cette proposition fut bien reçue dans le public. Cela sera mal reçu à la Cour. Ce livre a été bien reçu.)

RECEVOIR, sign. Donner retraite chez soi. (On l'a banni, & on a fait défense à qui que ce soit de le recevoir.)

RECEVOIR, fig. Admettre. (Recevoir à foi & hommage. Après un certain temps on n'est pas reçu à demander les arrérages. Recevoir quelqu'un en grâce. Recevoir à serment. Recevoir quelqu'un au nombre de ses amis. Il l'a reçu dans son Régiment, dans sa Compagnie.)

On dit en termes de Palais, (Faire recevoir un appointement. On l'a reçu partie intervenante. On l'a reçu à ses faits justificatifs, reçu à ses offres, reçu à prouver. Faire recevoir une caution en Justice. Il a été reçu à la poursuite de la demande. Alléguer des fins de non-recevoir.)

RECEVOIR, sign. aussi, Installer dans une charge, dans une dignité, dans un emploi, &c. avec les cérémonies ordinaires. (Le jour qu'il fut reçu à la charge de Conseiller. On le reçut les Chambres assemblées. Cet Officier fut reçu à la tête des troupes, à la tête de son Régiment. Il est Duc & Pair depuis deux ans, mais il ne s'est pas encore fait recevoir au Parlement. Recevoir un Chevalier de l'Ordre. Ce Chevalier est admis & non reçu. Il a été reçu docteur depuis peu. Cet apprenti vient d'être reçu maître.) On dit à peu près dans le même sens, (Il a reçu le bâton de Maréchal de France. Il a reçu le bonnet de Docteur, &c.)

RECEVOIR, signifie, Se soumettre, déférer à quelque chose, comme à une loi, à une règle, à une vérité reconnue. (Recevoir un Concile, une Bulle, un Décret, &c. Recevoir avec respect, avec une parfaite soumission. Recevoir de nouvelles lois. Le Droit Romain n'est reçu qu'en quelques Provinces de France. Je reçois cette maxime. C'est un principe que tous les Philosophes ont reçu. Les premiers principes de la loi naturelle sont reçus par tout.) On dit en ce sens, *Recevoir la loi*, *recevoir les ordres de quelqu'un*, pour dire, Être soumis à sa volonté, à ses ordres.

Recevoir les ordres de quelqu'un, fig. aussi, Savoir de lui ce qu'il veut nous ordonner. (Je ne manquerai pas d'aller recevoir vos ordres avant que de partir.)

RECEVOIR, fig. aussi, Être susceptible de... (La cire reçoit toutes les impressions, toutes les figures qu'on veut lui donner.) En ce sens, on dit figurément d'Un homme facile, & qui se laisse aller trop aisément, qu' (Il reçoit toutes les impressions qu'on veut lui donner.)

On dit en parlant d'affaires, qu'*Une proposition reçoit de la difficulté*, pour dire, qu'Elle est susceptible de beaucoup de difficultés, qu'il y a beaucoup de choses à y pouvoir objecter. Ou, qu'*Elle ne reçoit point de difficulté*, pour dire, qu'On ne peut raisonnablement y rien opposer, qu'elle n'est susceptible d'aucune difficulté.

On dit aussi, *Ce passage-là peut recevoir divers sens, diverses significations*, pour dire, Est susceptible de divers sens, de diverses significations, peut être expliqué, peut être interprété de différentes manières.

REÇU, UE. participe.

En parlant d'Un homme qui a été mal reçu en quelque endroit, on dit proverb. qu' (Il y a été reçu comme un chien dans un jeu de quilles.)

Il est aussi substantif masculin, & signifie, Une quittance écrite sous seing privé, par laquelle on reconnoît avoir reçu. (Je vous en donnerai un reçu. J'en ai votre reçu.)

RECEZ. s. m. Terme de Droit public. À la fin des Diètes de l'Empire, & avant que de se retirer, on recueille toutes les délibérations que l'on y a prises, & on les rédige par écrit. L'acte qui les contient s'appelle *Recez de l'Empire*.

RECHAMPIR. v. a. Terme de Peinture, qui se dit en parlant d'ornemens & de moulures. On rechampit ce qui est entouré d'ornemens, ou distribué en compartimens par des moulures, en peignant d'une couleur le fond qui se trouve d'un côté de l'ornement ou des moulures, tandis que le fond qui est de l'autre côté, est peint d'une autre couleur.

RECHANGE. s. m. Il n'a d'usage qu'avec la proposition *de*. Et l'on dit, *Des armes de rechange*, *des cordages de rechange*, pour dire, Des armes, des cordages qu'on a en réserve pour s'en servir au besoin.

Il signifie aussi, Le droit d'un nouveau change, qu'on fait payer par celui qui a tiré une lettre de change, lorsqu'elle a été protestée. (Payer le change & le rechange.)

RÉCHAPPER. v. n. Être délivré, se tirer d'un grand péril. (Il a une fâcheuse maladie, il n'en réchappera pas. Ce sera un grand bonheur s'il en réchappe. Il est bien heureux d'être réchappé de cette grande déroute.) Il est familier.

RÉCHAPPÉ, ÉE. participe. Il s'emploie sub. dans cette phrase populaire. (C'est un réchappé de la potence.)

RECHARGER. v. a. Charger de nouveau, imposer de nouveau quelque charge. (On avoit déchargé les mulets, il fallut les recharger.)

Il fig. aussi, Charger de nouveau une arme à feu. (Ces gens-là n'ont pas plutôt tiré un coup, qu'aussitôt ils ont rechargé.)

Il fig. aussi, Faire une nouvelle attaque, retourner au combat. (Après avoir plusieurs fois chargé les ennemis sans avoir pu les entamer, il les rechargea encore, & les rompit entièrement.)

Il fig. aussi Donner un ordre encore plus pressant. (Je vous avois chargé & rechargé de lui d re que... & cependant vous n'en avez rien fait.)

Recharger un essieu, C'est grossir les bras d'un essieu, usés & affoiblis par le frottement.

RECHARGÉ, ÉE. participe.

RECHASSER. v. a. Repousser d'un lieu en un autre. (Rechassez ces bêtes dans l'étable. On rechassa les ennemis jusques dans leur camp. Le vent nous rechassa dans le port. Un joueur de longue paume qui rechasse une balle de grande force.)

Il sign. aussi, Chasser de nouveau en quelque endroit. (C'est un bois où j'ai chassé & rechassé.)

RECHASSÉ, ÉE. participe.

RÉCHAUD. s. m. Ustensile dans lequel on met du charbon pour chauffer les viandes, & pour d autres usages. (Réchaud de cuivre. Réchaud d'argent. Mettre quelque chose sur le réchaud.)

RÉCHAUFFEMENT. s. m. Terme de jardinage. Il se dit du fumier neuf dont on se sert pour rechauffer les couches refroidies. (Remuer, changer un réchauffement.)

RÉCHAUFFER. v. a. Échauffer, chauffer ce qui étoit refroidi. (Il avoit froid, il s'est réchauffé à courir. Faites réchauffer ce potage, ce ragoût.)

Il se dit aussi fig. (Ses amis s'étoient fort refroidis, mais cette bonne nouvelle les a réchauffés.)

Il est aussi récip. tant au propre qu'au figuré. (Le temps se réchauffe. Son zèle s'est réchauffé plus fort que jamais.)

RÉCHAUFFÉ, ÉE. participe.

Il s'emploie aussi substantivement, tant au propre qu'au figuré. (Ce dîner n'est que du réchauffé. Cet ouvrage n'est que du réchauffé, un réchauffé.) Il est familier.

RÉCHAUFFOIR. s. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

RÉCHAUSSER. v. a Chausser de nouveau. (Rechausser un homme qui s'étoit déchaussé.)

On dit, *Rechausser un arbre*, pour dire, Remettre de la terre au pied d'un arbre.

RECHAUSSÉ, ÉE. participe.

RECHERCHE. s. f. Action de rechercher, perquisition. (Recherche curieuse. Recherche exacte. Les recherches de l'antiquité. Il faut toujours travailler à la recherche de la vérité.)

Il fig. quelquefois Une chose curieusement recherchée. (Ce livre est plein de belles recherches.)

On dit en ce sens, (Il y a de la recherche dans ses repas, dans sa parure, dans ses meubles.)

En termes de Peinture, il se dit du soin avec lequel un Artiste finit son ouvrage.

Il fig. aussi, Examen, perquisition de la vie & des actions de quelqu'un. (La recherche des Financiers Les Financiers sont sujets à recherche. La recherche des faux Nobles. Faire la recherche de la vie de quelqu'un.)

Il sign. aussi, Poursuite que l'on fait pour avoir une fille en mariage. (Faire la recherche d'une fille. Faire agréer sa recherche. Il a bien fait de la dépense à la recherche de cette fille, de cette veuve.)

RECHERCHE, en termes de Couvreur & de Paveur, signifie, La réparation que

l'on fait, en remettant des tuiles, ardoises ou pavés neufs aux endroits où il en manque. (Il n'est pas nécessaire de relever ce pavé, il suffira d'y faire une recherche.)

RECHERCHER. v. a. Chercher de nouveau. (Je l'ai cherché & recherché sans le pouvoir jamais trouver.)

Il signifie aussi, Chercher curieusement. (Rechercher les secrets de la nature. Rechercher ce qu'il y a de plus curieux dans les sciences, dans les choses les plus cachées. Il a recherché tous les mémoires, tous les titres qu'il a pu, pour composer son histoire. Il a recherché tout ce qui se peut dire sur ce sujet.)

Il signifie encore, Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un pour le faire punir. (Il est arrêté prisonnier, on recherche sa vie. On fait une Chambre de Justice pour rechercher les Financiers. Ne faites pas telle chose, vous en seriez recherché. Il croyoit qu'il ne seroit pas recherché.)

Il veut dire encore, Tâcher d'obtenir. (Rechercher la faveur du Prince. Rechercher l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un. Rechercher son alliance.)

En ce sens on dit, (Rechercher une fille en mariage ; *ou absolument*, La rechercher.)

RECHERCHER, se dit aussi en parlant Des ouvrages de Sculpture, Peinture, Gravure, & sig. En réparer avec soin les moindres défauts, en retrancher jusqu'aux moindres petites choses qui pourroient les rendre moins parfaits. (Rechercher une figure de plâtre, une figure de bronze. Voilà des endroits qu'on n'a pas assez recherchés. Rechercher des ornemens de menuiserie.)

RECHERCHER un cheval, en termes de Manége, C'est l'animer, c'est multiplier les aides, c'est redoubler l'action sur lui, c'est solliciter une plus grande vivacité dans la sienne, c'est hâter ses mouvemens dans une seule & même allure, ou dans un air quelconque. (Les mauvais Écuyers estrapassent un cheval en croyant le rechercher.)

RECHERCHÉ, ÉE. participe.

On dit en termes de Peinture, de Sculpture, &c. *Figure bien recherchée*, pour dire, Figure bien travaillée, bien finie, & dans laquelle on a eu soin d'observer jusqu'aux moindres choses. Et l'on dit en parlant d'Un livre, qu'*On y trouve des choses bien recherchées, des passages bien recherchés*, pour dire, qu'On y trouve des matières, des questions curieuses, soigneusement examinées, des citations peu communes, &c.

Il est aussi opposé à *Naturel* ; & en ce sens on dit, *Parure recherchée, ajustement recherché, ornemens trop recherchés*, pour dire, Parure, ajustement, ornemens où le travail & l'art se font trop sentir. On dit encore d'Une pensée, d'une expression, qu'*Elle est recherchée, bien recherchée, trop recherchée*, pour dire, qu'Elle n'est point naturelle, qu'il y a de l'affectation.

RECHIGNER. v. n. Témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est, & le chagrin, la répugnance qu'on a. (Qu'avez-vous à rechigner ? Il rechigne toujours. Il fait les choses de mauvaise grâce & en rechignant.) Il est du style familier.

RECHIGNÉ, ÉE, participe. Qui rechigne. (Un visage rechigné. Une mine rechignée. Une petite vieille rechignée.)

RECHOIR. v. n. Tomber de nouveau.

Il signifie figurément, Retomber dans une même maladie, dans une même faute ; mais il est vieux & dans le propre & dans le figuré.

RECHU, UE. participe. Il est vieux.

RECHUTE. s. f. Seconde chute, nouvelle chute.

Il se dit figurément Du retour d'une maladie dont il n'y avoit pas long-temps qu'on étoit guéri. (La rechute est à craindre. Les rechutes sont dangereuses. Les rechutes sont mortelles.)

Il se dit encore figur. Du retour dans le péché. (Les fréquentes rechutes mènent à l'endurcissement.)

RÉCIDIVE. sub. fém. Rechute dans une faute. (Je vous pardonne pour cette fois, mais prenez garde à la récidive. On ne pardonne guère les récidives. En cas de récidive. À la première récidive il sera puni.)

RÉCIDIVER. v. n. Terme emprunté du style du Palais. Faire une récidive, retomber dans une faute. (Prenez garde à ne pas récidiver. Il a récidivé.)

RÉCIPÉ. s. m. Ordonnance d'un Médecin pour quelque malade. On la nomme ainsi, parce qu'elle commence par ce mot Latin, & que les Médecins font d'ordinaire leurs ordonnances en cette langue. (Les Apothicaires gardent les récipés des Médecins.)

RÉCIPIANGLE. s. m. Terme de Géométrie. Instrument servant à mesurer les angles saillans & rentrans des corps.

RÉCIPIENDAIRE. s. m. Celui qui se présente pour être reçu à une Charge de Judicature ou de Finance, ou dans quelque compagnie. (Il y avoit ce jour-là deux récipiendaires au Parlement & à la Chambre des Comptes.)

RÉCIPIENT. s. m. Vase dont les Chimistes se servent pour recevoir les substances produites par la distillation. (Un récipient de verre. La cornue & le récipient.)

On appelle aussi *Récipient*, Le vaisseau qui sert dans la machine pneumatique à renfermer les corps que l'on veut mettre dans le vide. (Pomper l'air du récipient.)

RÉCIPROCATION. s. f. Terme de Physique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Réciprocation du pendule*, pour signifier Le mouvement que certains Philosophes ont cru être imprimé aux pendules par le mouvement de la terre.

On dit aussi en Grammaire, (La réciprocation des relatifs.)

RÉCIPROCITÉ. s. f. État & caractère de ce qui est réciproque. (La réciprocité de l'amitié, des sentimens, des services.)

RÉCIPROQUE. adjectif de t. g. Mutuel. (Amour réciproque. Amitié réciproque. Haine réciproque. Devoirs réciproques. Secours réciproque. Bienfaits réciproques. Traitemens réciproques. Accusation réciproque. Promesse réciproque. Les sentimens qu'ils ont l'un pour l'autre sont bien réciproques. Si l'un a tort, l'autre ne l'a guère moins, cela est bien réciproque entr'eux.)

Il s'emploie quelquefois substantivem. & dans cette acception on dit, *Je vous rendrai le réciproque*, pour dire, Je vous rendrai la pareille, j'en ferai autant pour vous que vous en ferez pour moi.

En termes de Grammaire, on appelle *Verbes réciproques*, Les verbes qui marquent l'action d'un sujet sur lui-même. (Se repentir, s'imaginer, sont des verbes réciproques. (Les verbes actifs s'emploient souvent d'une manière réciproque. (S'aimer, se louer, sont employés réciproquement.)

RÉCIPROQUEMENT. adv. Mutuellement, d'une manière réciproque. (Ils se rendent réciproquement de bons offices. S'aimer réciproquement. Ils se sont obligés réciproquement.)

RÉCIT. s. m. Relation, narration d'une chose qui s'est passée. (Récit exact, naïf, fidelle, ennuyeux. Un long récit. Le récit d'un fait. Faites-nous le récit de cette aventure, le récit de ce qui s'est passé. Il fait un récit agréablement.)

On dit, *Faire un grand récit, de grands récits de quelqu'un*, pour dire, En parler avantageusement, en dire beaucoup du bien. (C'est un homme dont j'ai entendu faire un grand récit, de grands récits. On m'en a fait beaucoup de récit, un récit fort avantageux. Je ne le connois point mais sur le récit qu'on m'en a fait, j'en ai bonne opinion.)

On appelle en termes de Musique, *Récit*, Ce qui est chanté par une voix seule, qui fait l'ouverture d'un ballet, ou de quelque autre divertissement semblable, & qui en expose le sujet. On appelle aussi généralement, *Récit*, Tout ce qui est chanté par une voix seule qui se détache d'un grand chœur de musique. (Voilà un beau récit. Un récit bien chanté. Il a une bonne voix pour les récits. Les récits ne sont point assujettis à la mesure comme les airs.)

RÉCITATEUR. s. m. Qui récite quelque chose par cœur. (Un bon récitateur. Un mauvais récitateur.) Il n'a guère d'usage que dans ces phrases.

RÉCITATIF. s. m. Sorte de chant qui n'est point assujetti à la mesure, & qui doit être débité. (Il y a un beau récitatif dans cet Opéra. Le récitatif en est trop ennuyeux, trop uniforme.)

RÉCITATIF OBLIGÉ. *Voy.* OBLIGÉ.

RÉCITATION. s. f. Action de réciter, de prononcer un discours qu'on sait par cœur, en prenant un ton moins élevé que celui de la déclamation, & plus élevé que le ton de la simple lecture. (Sa récitation en impose.)

RÉCITER. v. a. Prononcer quelque discours qu'on sait par cœur. (Il nous récita sa comédie. Cet acteur récite bien. Réciter sa leçon. Réciter des vers. Réciter publiquement.)

Il signifie aussi, Raconter, faire un récit. (Il nous a récité ses aventures. Réciter une histoire.)

RÉCITÉ, ÉE. participe.

RÉCLAMATION. s. f. Action de réclamer. Il se dit Des meubles que révendique le Marchand qui les a vendus à crédit, ou qui les a loués, lorsque la vente en a été ordonnée par le Juge, pour le payement des loyers de la maison. (On procédera à la vente des meubles, nonobstant la réclamation du Marchand qui les a loués.) Il n'est que du style de Pratique.

RÉCLAME. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit Du cri & du signe qu'on fait à un oiseau pour le faire revenir au leurre, ou sur le poing. (Un oiseau qui revient au réclame.)

RÉCLAME. substantif féminin. On appelle ainsi en termes d'Imprimerie, Le mot qu'on met au-dessous d'une page, & qui

est le premier de la page suivante.

RÉCLAMER. v. a. Implorer, demander avec instance. (Réclamer l'assistance, le secours de Dieu. Réclamer l'autorité du Roi.)

On dit, *Réclamer les Saints*, pour dire, Implorer le secours des Saints.

Il signifie aussi Revendiquer. (C'est mon domestique, je le réclame. Ce Capitaine réclame son soldat. Il trouva le cheval qu'on lui avoit pris & le réclama. Réclamer des meubles qu'on a loués, des pierreries qu'on a prêtées. Un Prince réclame des sujets qui ont quitté son royaume sans sa permission.)

On dit en termes de Fauconnerie, *Réclamer un oiseau*, pour dire, L'appeler pour le faire revenir sur le poing, ou au leurre.

RÉCLAMER, est aussi neutre, & signifie, Contredire, s'opposer de paroles. (Je réclame contre cela. Cela a été résolu; y a-t-il quelqu'un qui réclame, qui réclame contre?)

Il signifie aussi, Revenir contre quelque acte. (Un majeur peut réclamer dans les dix ans de majorité contre les actes faits en sa minorité. Réclamer contre ses voeux.

On dit, *Se réclamer de quelqu'un*, pour dire, Déclarer qu'on est à lui, qu'on lui appartient par quelque endroit. (Voyant qu'on le maltraitoit, il se réclama d'un tel.) En ce sens il est réciproque.

RÉCLAMÉ, ÉE. participe.

RECLAMPER. v. a. Terme de Marine. Raccommoder un mât rompu, une vergue brisée.

RECLAMPÉ, ÉE. participe.

RÉCLINER. v. n. Terme de Gnomonique. Il se dit des cadrans inclinés à l'horizon, qui ne sont pas directement tournés vers un des points cardinaux.

RECLURE. v. a. Renfermer dans une clôture étroite & rigoureuse, où l'on n'a aucune communication avec le reste des hommes. (Il n'appartient qu'à l'Évêque de reclure un pénitent ou un Religieux quand il le demande.)

Il est aussi récipr. (Il est allé se reclure dans une cellule proche d'une telle Église.) Il n'a d'usage qu'à l'infinitif, & aux temps formés du participe.

RECLUS, USE. participe.

On dit, qu'*Un homme est reclus dans sa chambre*, ou *dans sa maison*, Quand il ne sort point & qu'il ne voit personne. (Il demeure reclus dans sa maison tout du long de l'hiver.)

On le met quelquefois substantivement. (C'est un reclus. Il y avoit autrefois grand nombre de reclus. Les reclus du Mont Valérien. Vivre comme un reclus.)

RECOGNER. v. a. Repousser. (Les ennemis attaquèrent nos lignes & furent bien recognés. (Il a voulu faire cette tentative, on l'a recogné. S'il fait cette proposition, on le recognera bien.) Il est populaire.

RECOGNÉ, ÉE. participe.

RECOIN. s. m. Coin plus caché & moins en vue. (Il étoit dans un recoin où l'on eut bien de la peine à le trouver. Il n'y a coin ni recoin où l'on n'ait cherché.)

On dit figurément & familièrement, *Les recoins du cœur*, pour dire, Les replis du cœur, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur.

RÉCOLEMENT. s. m. Action par laquelle on récole des témoins. (Faire le récolement des témoins. Après le récolement & la confrontation.)

On dit aussi en termes de Pratique, *Faire le récolement d'un inventaire*, pour dire, Vérifier tous les effets, tous les papiers contenus dans un inventaire.

Il se dit aussi Du procès verbal de visite que font les Officiers des Eaux & Forêts, pour vérifier si une coupe de bois a été faite conformément aux Ordonnances.

RÉCOLER. v. a. Terme de Pratique, qui n'est en usage qu'en parlant Des témoins qui ont été entendus dans une procédure criminelle, & qui signifie, Leur lire leur déposition, pour voir s'ils y persévèrent. (Récoler des témoins. Quand les témoins ont été récolés & confrontés.)

RÉCOLÉ, ÉE. participe.

RÉCOLLECTION. s. f. Action par laquelle on se recueille en soi-même. (Profonde récollection. Récollection intérieure.) Il n'est en usage que dans le style de dévotion.

RÉCOLLIGER. v. a. Se recueillir en soi-même. Terme de spiritualité, qui ne s'emploie qu'avec les pronoms personnels. (Il faut se récolliger pour bien faire son examen.) Il est vieux.

RÉCOLLIGÉ, ÉE. participe.

RÉCOLTE. s. f. Dépouille des biens de la terre, ce qu'on recueille des fruits de la terre. (Bonne récolte. Grande récolte. Pleine récolte. Pauvre récolte. La récolte des blés. Quand il aura fait sa récolte. Après la récolte.) Il se dit aussi de l'Action de recueillir. (Dans le temps de la récolte.)

RÉCOLTER. v. a. Faire une récolte.

RÉCOLTÉ, ÉE. participe.

RECOMMANDABLE. adj. de t. g. Estimable, qui mérite d'être considéré. (C'est sa vertu qui le rend recommandable. Il est recommandable par toutes ses bonnes qualités. Il s'est rendu recommandable auprès du Prince par ses grands services.)

RECOMMANDARESSE. subst. f. Femme à laquelle il est permis de tenir une manière de bureau d'adresse, où l'on va chercher des nourrices. (Aller chercher une nourrice aux recommandaresses, chez les recommandaresses.)

RECOMMANDATION. s. f. Action de recommander. (C'est une puissante recommandation que celle d'un tel. On ne peut rien refuser à sa recommandation. Il m'a fait cette grâce à votre recommandation. Il a eu de fortes recommandations auprès de ses Juges. Lettres de recommandation.)

On appelle *Prière de la recommandation de l'ame*, La prière que l'Église fait à Dieu pour les agonisans.

On appelle aussi, en style de Pratique, *Recommandation*, L'opposition qu'on fait à la sortie d'un prisonnier arrêtée à la requête de quelqu'un. (Ce prisonnier tient encore pour deux recommandations.)

RECOMMANDATION, se dit aussi De l'estime qu'on a pour le mérite. (La sainteté de sa vie l'a mis par tout en grande recommandation. Cet homme a l'honneur en recommandation préférablement à toutes choses.)

On dit, *Faire des recommandations à quelqu'un*, pour dire, Se recommander à quelqu'un, lui faire ses complimens. (Faites-lui mes recommandations. Un tel m'a prié de vous faire ses recommandations.) Il vieillit.

RECOMMANDER. v. a. Ordonner à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose. (J'ai recommandé à mes gens de vous obéir comme à moi-même. On leur recommanda, sous peine de la vie de.... On m'a recommandé de veiller sur lui, sur toutes ses démarches. On m'a bien recommandé de vous assurer que...)

Il signifie aussi, Exhorter quelqu'un à quelque chose, à faire quelque chose. (On lui a recommandé d'être sage. Recommander à ses enfans d'aimer la vertu, de fuir le vice. On me recommandoit surtout la lecture des bons Auteurs.)

Il signifie encore, Prier d'être favorable à..., prier d'avoir attention à... d'avoir soin de.. (Je vous recommande un tel. Je l'ai déjà recommandé à tous mes amis. Je vous recommande mon affaire. Je recommanderai votre affaire à vos Juges. Je lui ai recommandé les intérêts d'un tel.)

On dit, *Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des Fidelles*, pour dire, Exhorter à prier Dieu pour lui, à lui faire des charités. Et, *Recommander quelqu'un au Prône*, pour dire, Le recommander aux prières ou aux charités des Paroissiens en faisant le Prône.

On dit figurément & popul. que *Quelqu'un a été bien recommandé au Prône*, pour dire, qu'On a dit beaucoup de choses contre lui.

On dit, *Recommander le secret*, pour dire, Ordonner ou prier de garder le secret.

On dit, qu'*Un homme se recommande à Dieu*, qu'*il recommande son ame à Dieu*, pour dire, qu'Il réclame les secours de Dieu, qu'il prie Dieu d'avoir pitié de lui.

On dit aussi populairement, qu'*Il se recommande à tous les Saints & Saintes du Paradis*, pour dire, qu'Il implore la protection de tout le monde.

On dit en termes de compliment, *Se recommander à quelqu'un*. (Dites-lui que je me recommande bien à lui, que je me recommande à ses bonnes grâces.) Ce dernier vieillit.

RECOMMANDER, signifie encore, Recharger un prisonnier par un nouvel écrou. (Il espéroit bien de ne pas coucher en prison, mais il vint deux ou trois créanciers qui le recommandèrent.)

Il se dit aussi, Des avis qu'on donne aux Orfévres & autres Marchands, pour arrêter des choses volées, lorsqu'on les leur apporte à acheter. (Cet Orfévre a retenu ces flambeaux d'argent qu'on lui vouloit vendre, parce qu'ils lui avoient été recommandés.)

RECOMMANDÉ, ÉE. participe.

RECOMMENCER. v. a. Commencer de nouveau à faire ce qu'on a déjà fait. (Il recommence ses violences. Recommencer la guerre. Il recommence à bâtir. Il recommence tout de nouveau. Recommencer un discours.)

RECOMMENCER UN CHEVAL, en termes de Manège, C'est le remettre aux premières leçons. (Il est des chevaux qui oublient & qui se démentent, il faut les recommencer.)

On dit dans le style familier, *Recommencer de plus belle*, *recommencer sur nouveaux frais*, pour dire, Commencer de nouveau avec plus de zèle que la première fois; commencer de nouveau après s'être reposé, après avoir pris de nouvelles forces. On dit aussi, *C'est toujours à recommencer*, en parlant d'Un ouvrage où il y a toujours quelque chose à refaire, ou d'une chose qu'on répéteroit inutilement,

pour dire, *C'est comme s'il n'y avoit rien de fait ou de dit*

On dit proverbialement, (Il ne sauroit mieux dire, s'il ne recommence)

Il est quelquefois neutre. (La pluie recommence. La guerre a recommencé.)

RECOMMENCÉ, ÉE. participe.

RÉCOMPENSE. s. f. Le bien qu'on fait à quelqu'un, en reconnoissance d'un service ou de quelque bonne action. (Juste récompense. Digne récompense. Récompense convenable, égale, proportionnée au mérite. Promettre, donner, refuser la récompense. Recevoir, obtenir récompense. Mériter récompense. Distribuer les récompenses. C'est à l'autorité souveraine à ordonner des peines & des récompenses. La récompense de ses services, de ses actions, &c. La vertu est elle-même sa récompense. On lui a promis; on lui a donné une telle chose pour récompense de ses services. Son maître lui a fait apprendre un métier, pour récompense de ses services. Il attend, il espère récompense du Roi. Il n'attend récompense, *ou* sa récompense que de Dieu. Les récompenses éternelles que Dieu a promises à ses élus. C'est une récompense due à son mérite. Il a plutôt mérité châtiment que récompense. Par cette infidélité, il perdit la récompense de tous ses services. Je suis quitte de la récompense que je lui devois. Est-ce là la récompense de mes services? Voilà toute la récompense que j'en ai eue.)

Il signifie quelquefois Compensation ou dédommagement. (Il lui donna tant pour récompense des pertes qu'il avoit faites. Il lui faut accorder quelque récompense pour le dommage qu'il a souffert. On l'obligea de se défaire de sa Charge, & on lui donna tant de récompense, & pour récompense on lui donna une pension.)

EN RÉCOMPENSE. Façon de parler adverbiale. En revanche. (Je vous prie de me rendre ce bon office, & en récompense je vous servirai en quelque autre occasion. Ce jour-là les ennemis défirent un de nos partis; mais en récompense on leur enleva un de leurs quartiers le lendemain.)

RÉCOMPENSE, se prend quelquefois figurément pour Châtiment, peine due à une mauvaise action. (C'étoit un méchant homme, il a eu la récompense qu'il méritoit. Le gibet sera la récompense de ses crimes.)

RÉCOMPENSER. v. a. Faire du bien à quelqu'un en reconnoissance de quelque service, ou de quelque bonne action. (C'est un bon maître, il récompense bien ses domestiques. On l'a récompensé de ses services. Il a été mal récompensé. Il n'a pas été récompensé selon son mérite. Si vous faites bien, Dieu vous en récompensera.)

On dit aussi, (Récompenser les services de quelqu'un. Récompenser une bonne action, le mérite, la vertu, &c.)

On s'en sert quelquefois figurément, pour dire, *Punir*. (Il a été justement récompensé de ses perfidies.)

Il sign. aussi Dédommager. (Je sais bien que vous avez perdu cette fois-ci, mais une autrefois je vous récompenserai. Nous ferons un autre marché qui vous récompensera. Le Roi leur accorde diminution de tailles, pour les récompenser du dommage que les gens de guerre leur ont fait. Il fut récompensé en bons fonds, rentes, &c.)

Il est aussi réciproque. (Il s'est bien récompensé de ses pertes. Nous avons mal dîné, mais nous nous récompenserons tantôt à souper.)

On dit, *Récompenser le temps perdu*, pour dire, Réparer la perte du temps.

RÉCOMPENSÉ, ÉE. participe.

RECOMPOSER. v. a. & réd. Composer une seconde fois.

RECOMPOSER. Terme de Chimie. Réunir les parties d'un corps qui avoit été séparées par quelque opération.

RECOMPOSÉ, ÉE. participe.

RECOMPOSITION. s. f. Terme de Chimie. Action de recomposer un corps, ou l'effet qui résulte de cette action.

RÉCONCILIABLE. adj. de t. g. Qui peut être réconcilié. (Ces deux personnes, ces deux maisons, ces deux familles ne sont pas réconciliables. Ces deux hommes ne sont pas si brouillés qu'ils ne soient réconciliables.) Il s'emploie le plus souvent avec la négative.

RÉCONCILIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION. subs. f. Accommodement de deux personnes qui étoient mal ensemble. (Véritable, sincère réconciliation. Réconciliation feinte ou plâtrée. Il a travaillé à leur réconciliation. Il a ménagé cette réconciliation.)

On appelle aussi *Réconciliation*, L'acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église, & absous des censures qu'il avoit encourues.

RÉCONCILIATION, se dit aussi De la cérémonie de rebénir une Église profanée.

RÉCONCILIER. v. a. Remettre bien ensemble des personnes qui étoient brouillées l'une avec l'autre. (Je les ai réconciliés. Je les ai réconciliés ensemble. Il est impossible de les réconcilier. Ils se sont réconciliés d'eux-mêmes, par l'entremise d'un tel. Une telle rencontre les a réconciliés. Je me suis réconcilié avec lui.)

On dit, *Se réconcilier avec Dieu*, pour dire, Demander pardon à Dieu de ses péchés, & rechercher la grâce par le moyen des Sacremens.

On dit aussi, *Se réconcilier*, Lorsque, peu de temps après avoir été à confesse, on y retourne avant que d'aller communier, pour s'y accuser, ou de fautes légères qu'on a commises dans cet intervalle, ou de quelque péché que l'on a oublié dans sa confession.

On dit encore, *Réconcilier un hérétique à l'Eglise*, pour dire, Lui donner l'absolution après qu'il a abjuré son hérésie.

On dit aussi, *Reconcilier une Eglise*, pour dire, La rebénir avec de certaines cérémonies, quand elle a été profanée.

RÉCONCILIÉ, ÉE. participe.

On dit prov. qu' (Il ne faut pas se fier à un ennemi réconcilié.)

RÉCONDUCTION. s. f. Terme de Pratique. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Tacite réconduction*, qui signifie, La continuation de la jouissance d'une ferme ou d'une maison, au même prix & aux mêmes conditions, après l'expiration d'un bail, & sans qu'il ait été renouvelé. (Il occupe cette maison par tacite réconduction.)

RECONDUIRE. v. a. Accompagner par civilité quelqu'un dont on a reçu visite. (Il a été reconduit jusqu'à la porte, jusqu'à son carrosse. Il ne veut pas qu'on le reconduise. Reconduire par cérémonie.)

RECONDUIRE, se dit aussi en parlant d'Un homme qu'on fait sortir de chez soi en le maltraitant. (Reconduire un insolent à coups de bâton.) Il est du style familier.

RECONDUIT, ITE participe.

RÉCONFORT. s. m. Consolation, secours dans l'affliction. (Tout son réconfort est que... Voilà tout son réconfort. Dieu sera notre réconfort. C'est le réconfort des affligés.) Il commence à vieillir.

RÉCONFORTER. v. a. Conforter, fortifier. (Cela réconforte l'estomac, réconforte le cerveau. Il a pris un doigt de vin qui l'a un peu réconforté.)

Il signifie aussi, Consoler dans l'affliction. (Il est si désolé, que rien ne peut le réconforter.) En ce sens il vieillit.

RÉCONFORTÉ, ÉE. participe.

RECONNOISSABLE. adj. de t. g. Facile à reconnoître. (Il est si changé, qu'il n'est pas reconnoissable. Voilà une fausseté bien reconnoissable. Il est fort reconnoissable dans son portrait. Il seroit reconnoissable entre mille.)

RECONNOISSANCE. subst. f. Action par laquelle en se remettant l'idée de quelque personne ou de quelque chose, on la reconnoît pour ce qu'elle est. (Il y avoit long-temps qu'il n'avoit vu son fils, il le reconnut d'abord, & on s'étonna d'une si prompte reconnoissance. Oreste & Iphigénie se reconnurent & une lettre fut cause de leur mutuelle reconnoissance. Dans les piéces de théâtre, le dénouement se fait souvent par une reconnoissance. Une reconnoissance bien touchante, bien conduite, bien amenée. Il reconnut les meubles qu'on lui avoit volés, & après que la reconnoissance qu'il en fit eut été vérifiée devant le Juge, ils lui furent délivrés.)

Il signifie, Gratitude, ressentiment des bienfaits reçus. (Grande reconnoissance. Éternelle reconnoissance. Avoir de la reconnoissance. Témoigner sa reconnoissance.) Il signifie, récompense qu'on donne pour reconnoître un bon office, un service. (Il vous a bien servi dans cette affaire, cela mérite quelque reconnoissance. Vous devez attendre de lui une honnête reconnoissance. Vous en recevrez une honnête reconnoissance.) Il signifie encore, Aveu, confession d'une faute. (Cette prompte reconnoissance de sa faute lui en a mérité le pardon.)

RECONNOISSANCE, Acte par écrit pour reconnoître qu'on a reçu quelque chose, soit par emprunt, soit en dépôt; ou pour reconnoître qu'on est obligé à quelque devoir. (Il me donna ses pierreries en garde, je lui en donnai ma reconnoissance Si vous me confiez ces papiers, je vous en ferai ma reconnoissance. Il a passé une reconnoissance à son Seigneur du cens qu'il lui doit. Il a été condamné à me passer titre nouvel & reconnoissance.)

On appelle aussi *Reconnoissance de promesse ou d'écriture*, Un acte par lequel un homme reconnoît qu'une promesse est de lui, que l'écriture qu'on lui représente est de sa main. (Il avoit fait une promesse sous seing privé, & il en a passé sa reconnoissance par-devant Notaire. Quand un homme nie un billet qu'on prétend être de lui, il faut en venir à la reconnoissance par comparaison d'écriture; mais quand il le reconnoît lui-même, il n'est plus besoin d'autre reconnoissance.)

RECONNOISSANT, ANTE. adj. Qui a de la gratitude, du ressentiment pour les bienfaits qu'il a reçus. (Il est bien reconnoissant. Il est fort reconnoissant des grâ-

tes que vous lui avez faites. Il a l'ame reconnoissante.)

RECONNOÎTRE. v. a. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne, quand on vient à les revoir. (Il y avoit long-temps que je ne l'avois vu, j'ai eu de la peine à le reconnoître. Ne me reconnoissez-vous point? Il a reconnu son cheval qu'on lui avoit volé. Je l'ai reconnu malgré son déguisement. Que chacun reconnoisse ses hardes, ses livres, &c.)

On dit aussi, qu'*On reconnoît une chose, une personne, quoiqu'on ne l'ai jamais vue*, Quand on s'apperçoit, à quelque marque ou par quelque discours, que c'est telle chose, telle personne. (Il a été reconnu à une balafre qu'il avoit au front.)

Reconnoître, signifie encore, Parvenir à connoître, à appercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. (On a reconnu son innocence. On a reconnu sa trahison, sa perfidie.)

Reconnoître, signifie aussi, Considérer, observer, remarquer. (Reconnoître les dispositions de la Cour. Reconnoître le terrain.)

Il se dit principalement à la Guerre. (Reconnoître un pays, une place qu'on veut attaquer. Reconnoître les ennemis. Reconnoître leur contenance, leur nombre, leur camp, leurs retranchemens. On envoya de la cavalerie reconnoître les passages, les chemins, les défilés, &c.)

On dit aussi en termes de Marine, (Reconnoître un vaisseau, un bâtiment.) Et l'on dit, *Reconnoître une terre*, pour dire, En observer la situation, afin de savoir quelle terre c'est.

Reconnoître, signifie aussi, Avouer, confesser. (Il a reconnu sa faute, reconnu la dette. Je reconnois avoir reçu. Je reconnois qu'un tel m'a prêté telle somme. Il ne veut pas reconnoître qu'il a eu tort.)

On dit, *Reconnoître son seing*, pour dire, Avouer qu'on a signé l'écrit dont il s'agit. Et dans la même acception, on dit, (Reconnoître une lettre, une écriture, une promesse.)

On dit, *Reconnoître une redevance, une rente*, pour dire, En passer un aveu, une reconnoissance.

Reconnoître pour, signifie, Avouer pour. (Il a reconnu un tel pour son fils. Ces peuples ont reconnu un tel Prince pour leur Roi.) On dit aussi dans le même sens, (Il ne reconnoît ni Juge, ni Supérieur. Il ne reconnoît d'autre loi que sa volonté, d'autre maître que Dieu.)

Reconnoître, signifie aussi, Avoir de la gratitude. (Reconnoître les bienfaits, les grâces qu'on a reçues.)

On dit, *Reconnoître un service*, pour dire, Le récompenser. (Rendez-moi ce service, je le reconnoîtrai dans l'occasion. Il a fort mal reconnu les bons offices qu'on lui a rendus.)

Se Reconnoître, signifie, Connoître qu'on a péché, qu'on a failli, & s'en repentir. (Il avoit fort mal vécu dans sa jeunesse, mais il se reconnut sur ses vieux jours. Dieu nous fasse la grâce de nous reconnoître avant que de mourir. Il porta quelque temps les armes contre son Prince, mais enfin il se reconnut & rentra dans son devoir.)

Il signifie aussi, Reprendre ses sens, penser à ce qu'on doit faire, y faire réflexion. (Il étoit tombé en foiblesse, & quand il vint à se reconnoître.... Donnez-moi le loisir de me reconnoître. Il fut surpris & n'eut pas le temps de se reconnoître.)

On dit, *Se reconnoître, commencer à se reconnoître en quelque endroit*, pour dire, Se remettre dans l'esprit l'idée d'un lieu, d'un pays. (Il y avoit long-temps que je n'avois passé par cet endroit, mais je commence à me reconnoître.)

Reconnu, ue. participe.

RECONQUÉRIR. v. a. Remettre sous sa domination par voie de conquête. (Ce Prince reconquit toutes les Provinces qui s'étoient révoltées & celles qu'on avoit usurpées sur lui.)

Reconquis, ise. part. (Pays reconquis.)

RECONSTITUTION. s. f. Terme de Pratique, qui se dit d'Une constitution de rente à prix d'argent, lors de laquelle celui qui emprunte, s'oblige d'employer la somme à lui prêtée, au remboursement d'un autre rente par lui dûe, ce qui s'exécute par le même acte; au moyen de quoi le nouveau créancier est subrogé aux hypothèques & privilèges de l'ancien.

RECONVENTION. s. f. Terme de Palais. Action, demande que l'on forme contre celui qui en a lui-même formé une le premier, & devant le même Juge. (La réconvention n'est pas admise en Juridiction séculière.)

RECOQUILLEMENT. s. m. État de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER. v. a. Retrousser en forme de coquille. On le dit Des feuilles d'un livre. (Pourquoi avez-vous recoquillé les feuillets de mon livre?)

Quelques-uns le disent aussi d'Un chapeau. (Recoquiller son chapeau. Un chapeau à bord recoquillé.) Il est populaire.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de si petit ver qui ne se recoquille, si l'on marche dessus*, pour dire, qu'Il n'y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre & à nuire quand on l'attaque.

Recoquillé, ée. participe.

RECORDER. v. a. Répéter quelque chose afin de l'apprendre par cœur. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Recorder sa leçon.) Et en parlant d'Un homme qui tâche à se bien remettre dans l'esprit ce qu'il doit faire ou ce qu'il doit dire en quelque occasion, on dit, qu'(Il recorde sa leçon.) Il est du style familier.

On dit aussi, *Se recorder*, pour dire, Se rappeler ce qu'on a à dire ou à faire. *Se recorder avec quelqu'un*, pour dire, Se concerter ensemble.

Recordé, ée. participe.

En termes de Pratique, on appelle *Exploits recordés*, Ceux dans lesquels l'Huissier doit être assisté de deux témoins. (Une saisie doit être précédée d'un commandement recordé.)

RECORS. s. m. Celui qu'un Sergent mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, & pour lui prêter main-forte en cas de besoin. (Un Sergent avec ses recors, assisté de deux recors.)

RECOUDRE. v. a. (Il se conjuge comme *Coudre*.) Coudre une chose qui est décousue ou déchirée. (Votre manche, votre doublure, &c. s'est décousue, est déchirée, faites-la recoudre. Recousez cela bien proprement, qu'il n'y paroisse pas. Recoudre une plaie. Il avoit la moitié de la joue abattue d'un coup d'épée, le Chirurgien la lui recousit.)

Recousu, ue. Participe.

RECOUPE. s. f. Ce qui s'emporte des pierres en les taillant, & dont on se sert quelquefois pour garnir & pour affermir les allées des jardins. (Il faudroit mettre de la recoupe dans cette allée.)

Recoupe, se dit aussi De la farine qu'on tire du son remis au moulin. (Faire du pain de recoupe.)

RECOUPÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit Des écus mi-coupés & recoupés un peu plus bas.

RECOUPEMENT. s. m. Terme d'Architecture. On nomme ainsi Des retraites faites à chaque assise de pierre, pour donner plus d'empatement & de solidité à un bâtiment.

RECOUPETTE. substantif féminin. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes mêmes.

RECOURBER. v. a. Courber en rond par le bout. (Recourber un fer. Recourber un bâton par le bout pour en faire une crosse.)

Recourbé, ée. participe.

RECOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir*,) Courir de nouveau. (J'ai couru & recouru.)

Quand il n'est pas réduplicatif, il signifie, Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose. (Il faut recourir à Dieu dans l'affliction. Il fallut recourir au Médecin. On recourut au Confesseur.)

Il se dit aussi en parlant des choses, & signifie, Y avoir recours. (Recourir à la clémence, à la bonté, à la miséricorde du Prince. Recourir aux remèdes. On fut obligé de recourir à la force & à l'artifice. Si vous perdez cette pièce, il faudra recourir au Greffe. Quand on ne se fie point aux copies en formes, il faut recourir aux originaux. Quand on doute de la vérité d'un passage d'un livre imprimé, il faut recourir aux manuscrits.)

RECOURRE. v. a. Reprendre, retirer, sauver quelqu'un d'entre les mains de ceux qui l'emmènent par force, ou quelque chose d'entre les mains de ceux qui l'emportent. (Il monta à cheval pour recourre son fils que les Sergens emmenoient.) Le plus grand usage de ce verbe est renfermé dans l'infinitif & dans le participe; mais dans l'un & dans l'autre, il est vieux.

Recous, ousse. participe.

RECOURS. s. m. Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours. (Avoir recours à Dieu. Avoir recours aux suffrages des Saints. Avoir recours à la justice, à la clémence du Prince. Il tomba malade, il fallut avoir recours au Médecin. Si ce remède-là ne réussit pas, il faudra avoir recours aux eaux minérales. Il n'a recours qu'à vous. Si vous l'abandonnez une fois, à qui aura-t-il recours? Comme on ne vouloit pas ajouter foi aux copies, on fut obligé d'avoir recours aux minutes & aux originaux.)

Il signifie aussi Refuge; & dans cette acception il ne se construit guère qu'avec le verbe substantif. (Tout mon recours est en Dieu. Dieu seul est mon recours. Vous êtes mon unique recours, mon dernier recours. Dieu est le recours des misérables.)

Recours, signifie aussi, Le droit de reprise, l'action qu'on peut avoir pour dédommagement contre quelqu'un. (Si je perds mon procès, j'aurai mon recours contre un tel, *ou* sur un tel. Il a été condamné, sauf son recours sur un tel, sur la succession, &c. On lui a réservé son recours. Un tel est mon garant, mais il

n'a rien ; c'est un pauvre recours, un méchant recours.)

RECOUSSE. s. f. Délivrance, reprise des personnes, du butin & autres choses enlevées, emmenées par force. (Aller à la recousse. Courir à la recousse. Les gens de guerre emmenoient son bétail, enlevoient ses blés, &c. il alla à la recousse. Les Sergens le traînoient en prison, tous ses amis coururent à la recousse. Le loup emportoit une brebis, le berger avec ses chiens alla à la recousse.)

RECOUVRABLE. adj. de t. g. Terme de Finance. Qui se peut recouvrer. (Deniers recouvrables. Fonds recouvrables. Deniers non-recouvrables.)

RECOUVREMENT. s. m. Action de recouvrer ce qui est perdu. (Pour parvenir au recouvrement des choses perdues, on se sert de monitions, d'affiches, &c. Recouvrement des titres. Recouvrement des pièces.)

Il se dit aussi Du rétablissement de la santé. (Cela a fort contribué au recouvrement de sa santé, au recouvrement de ses forces.)

Il signifie encore, La perception des deniers qui sont dûs, & les diligences qui se font pour cela. (Il a été commis au recouvrement des tailles. État de recouvrement. Faire une état de recouvrement. Je vous donnerai tant, si vous voulez vous charger du recouvrement de ce qui m'est dû, faire le recouvrement de ce que mes Fermiers me doivent. Travailler au recouvrement de...)

RECOUVRER. v. a. Retrouver, rentrer en possession, acquérir de nouveau une chose qu'on avoit perdue. (Il a recouvré sa bourse. Il tâche à recouvrer son bien. Il a recouvré la vue. Recouvrer la santé. Recouvrer ses forces. L'occasion perdue ne se recouvre point.)

Il signifie quelquefois, Faire la levée, la perception des deniers imposés. (On l'a commis pour recouvrer les deniers des tailles, de cette recette générale.)

RECOUVRÉ, ÉE. participe. On a dit autrefois, *Recouvert*, pour signifier *Recouvré*. On dit encore proverbialement en ce sens, Pour un perdu, deux recouverts.)

RÉCRÉANCE. s. f. La jouissance provisionnelle des fruits d'un Bénéfice qui est en litige. (On lui a adjugé la récréance en donnant caution.)

RÉCRÉANCE, est aussi en usage dans cette phrase, *Lettres de récréance*, qui se dit, soit Des lettres qu'un Prince envoie à son Ambassadeur, pour les présenter au Prince d'auprès duquel il le rappelle ; soit des lettres que ce Prince donne à un Ambassadeur, afin qu'il les rende à son retour au Prince qui le rappelle. (Le Roi a envoyé une lettre de récréance à son Ambassadeur pour le faire revenir. Le Roi d'Espagne a donné une lettre de récréance à l'Ambassadeur de France, lorsqu'il a pris son audience de congé.)

RÉCRÉATIF, IVE. adj. Qui récrée. (Jeu récréatif. Homme récréatif. Chanson plaisante & récréative.) Il ne se dit que dans le style familier.

RÉCRÉATION. s. f. Divertissement pour se délasser de quelque travail. (Prendre un peu de récréation après le travail. Le Jeu n'est bon que quand on le prend comme une simple récréation. La promenade est une agréable récréation. La récréation redonne des forces pour mieux travailler.)

Dans les Communautés Religieuses, on appelle *L'heure de la récréation*, *l'heure de récréation*, Un certain temps qu'on passe à se délasser & à s'entretenir.

On dit aussi, qu'*Un écolier*, *qu'un Religieux est à la récréation*, pour dire, qu'Il est avec les autres pendant le temps destiné pour la récréation.

RÉCRÉER. v. a. Réjouir, divertir. (Il faut des jeux qui récréent & qui n'attachent pas. Quand on a beaucoup travaillé, il est bon de se récréer un peu.)

Il s'emploie plus ordinairement dans les phrases suivantes. *Le vin récrée les esprits*, pour dire, Le vin ranime les esprits. *Le vert récrée la vue*, pour dire, Le vert fait plaisir à la vue.

RÉCRÉÉ, ÉE. participe.

RÉCRÉMENT. s. m. Terme de Médecine. Il se dit Des humeurs, telles que la salive, la bile, &c. qui, après avoir été séparées du sang, y sont reportées, ou sont retenues en certains endroits pour différens usages.

On les appelle aussi *Humeurs récrémenteuses*, & *humeurs récrémentielles*.

RÉCRIER, SE RÉCRIER. v. récipr. Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend & qui paroît extraordinaire, soit en bien, soit en mal. (On se récria aux plus beaux endroits de ce discours, de cette tragédie. Il ne put entendre une proposition si injuste sans se récrier. Tout le monde s'est récrié contre cette opinion.)

RÉCRIMINATION. s. f. Accusation, reproche, injure tendante à repousser une autre accusation, un autre reproche, une autre injure. (Tout ce qu'il dit contre moi n'est qu'une récrimination. Vous ne dites cela que par récrimination.)

RÉCRIMINER. v. n. Répondre à des accusations, à des reproches, à des injures, par d'autres accusations, d'autres reproches, & d'autres injures. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *En récriminant*. (Tout ce que vous dites n'est qu'en récriminant.)

RÉCRIRE. v. a. Écrire de nouveau, écrire une autre fois. (Vous avez mal écrit cela, récrivez-le, il faut le récrire.)

Il sig. encore, Écrire une seconde & troisième lettre. (Je lui ait écrit, il ne répond point, il faut lui récrire.)

Il signifie aussi, Faire réponse par lettres. (Puisqu'il m'a écrit, je lui veux récrire. Il ne me récrit point, c'est signe qu'il vient.)

RÉCRIT, ITE. participe.

RECROISETTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

RECROQUEVILLER, SE RECROQUEVILLER. v. récipr. Il ne se dit guère qu'en parlant de l'effet que le feu produit sur du parchemin, qui se retire & qui se replie, lorsqu'on l'en approche trop près. Il se dit encore Des feuilles, des plantes & des arbres, lorsque le soleil les a trop desséchées. (Le parchemin se recroqueville auprès du feu. La couverture de ce livre s'est toute recroquevillée. Ces feuilles commencent à se recroqueviller.)

RECROQUEVILLÉ, ÉE. participe. (Ces feuilles sont toutes recroquevillées. Ce parchemin est tout recroquevillé.)

RECRU, UE. adj. Harassé, las, qui n'en peut plus de trop de fatigue. (Il est si recru, qu'il n'en peu plus. Un cheval las & recru. Voilà une jument si recrue, qu'elle ne peut plus marcher.)

RECRUE. s. f. Nouvelle levée de gens de guerre, pour remplacer les cavaliers ou les soldats qui manquent dans une compagnie, dans un Régiment. (Faire les recrues d'un Régiment. Il a fait une belle recrue. Amener une belle recrue. Conduire une recrue à l'armée. Il a tant reçu pour les recrues de son Régiment.)

Il se dit aussi De l'action de lever des hommes pour des recrues. (Une recrue prompte. On a cessé la recrue.)

RECRUE, se dit fig. & fam. Des gens qui surviennent dans une compagnie sans qu'on les attendît. (Voici une agréable recrue qui nous arrive. C'est une recrue dont on se seroit bien passé.) Il se dit plus ordinairem. en bien qu'en mal.

RECRUTER. v. a. Faire des recrues pour remplacer les soldats, les cavaliers qui manquent dans une Compagnie, dans un Régiment. (Recruter un Régiment.)

On dit, qu'*Un Régiment s'est recruté en Province*, pour dire, qu'Il y a fait ses recrues.

RECRUTÉ, ÉE. participe.

RECTA. adv. Mot pris du Latin. En droiture, directement, sans aucun milieu. (Il faut aller recta au Parlement.) Il est du style familier.

RECTANGLE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit, ou d'Un triangle qui a un angle droit, ou d'un parallélogramme qui a quatre angles droits. (Un triangle rectangle. Un parallélogramme rectangle.)

Il s'emploie aussi substantivement, pour signifier Un parallélogramme qui a ses quatre angles droits. (Tracer un rectangle.)

RECTANGULAIRE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit d'Une figure qui a des angles droits. (Une figure rectangulaire.)

RECTEUR. s. m. Celui qui est le chef d'une Université. (Le Recteur de l'Université de Paris. Le Recteur de l'Université de Poitiers, &c. La Procession du Recteur.)

On appelle en quelques Provinces, *Recteur*, Le Curé d'une Paroisse.

On appelle dans quelques Communautés, *Recteur*, Celui qui est le Supérieur du Collége.

Les Chimistes appellent *Esprit recteur*, La partie aromatique d'une plante. Il ne faut pas le confondre avec son *essence* ou *huile essentielle*. (Esprit recteur de lavande. Dans cette phrase, il est adjectif.

RECTIFICATION. s. f. Opération chimique, par laquelle une liqueur distillée est rendue plus pure par une ou plusieurs nouvelles distillations. (Rectification de l'esprit de vin.)

On appelle en Géométrie, *Rectification d'une courbe*, l'opération par laquelle on trouve une ligne droite égale à une courbe.

RECTIFIER. v. a. Redresser une chose, la remettre dans l'état, dans l'ordre où elle doit être. (Rectifier un discours. Rectifier une affaire, une négociation. Rectifier une procédure, une instruction.)

Il se dit aussi en parlant des mœurs. (Rectifier ses intentions. Rectifier sa conduite.)

On dit en termes de Chimie, *Rectifier des liqueurs*, pour dire, Les distiller une seconde fois pour les exalter, & les purifier par la distillation ou par la digestion. (Rectifier de l'eau de vie, de l'esprit de vin.)

On dit en Géométrie, *Rectifier une cour-*

le, pour dire. Trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur.

RECTIFIÉ, ÉE. participe. (Eau de vie rectifiée. Esprit de vin rectifié.)

RECTILIGNE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit Des figures terminées par des lignes droites. (Un triangle rectiligne.)

RECTITUDE. s. f. Équité, justice, droiture. (Rectitude de mœurs. Rectitude d'intention.)

RÉCTO. s. m. Terme emprunté du Latin. La première page d'un feuillet. Il se dit par opposition à Verso. (Il faut refaire tout le recto de ce feuillet.)

RECTORAT. s. m. Charge, Office, Dignité du Recteur. (Il aspiroit au Rectorat.) Il se dit aussi Du temps de sa durée. (Pendant son Rectorat. Dans le commencement de son Rectorat.)

RECTUM. s. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin. C'est le nom d'un des trois gros intestins.

RECUEIL. s. m. Amas, assemblage de divers actes, écrits, & autres sortes de pièces. (Recueil de Poësie, de pièces d'Éloquence, de pièces de Musique. Recueil de sentences. Il a donné au Public un recueil de pièces servant à l'Histoire. Faire des recueils. Recueil d'estampes.)

RECUEILLEMENT. s. m. L'action par laquelle on se recueille. (Le recueillement des sens. Le recueillement de l'esprit. Le recueillement des sens sert au recueillement de l'ame. Vivre dans un grand recueillement d'esprit. Avoir l'esprit de recueillement. Le recueillement est nécessaire pour l'oraison.)

RECUEILLIR. v. a. (Il se conjuge comme *Cueillir*.) Amasser, serrer les fruits d'une terre, faire la dépouille des fruits d'une terre. (On a recueilli beaucoup de blé, beaucoup de vin, beaucoup d'avoine, beaucoup de foin cette année. C'est un pays où l'on ne recueille ni blé ni vin.)

On dit figurément, (Recueillir une succession. Recueillir les fruits d'une succession. Il a recueilli depuis peu une grande succession.)

On dit, *Recueillir du fruit de quelque chose*, pour dire, En tirer de l'utilité, du profit. (Il n'a recueilli aucun fruit de ses travaux. Les fruits qu'on doit recueillir d'un sermon, c'est la correction des mœurs.)

RECUEILLIR, signifie encore, Rassembler, ramasser plusieurs choses dispersées. (Recueillir les débris d'un naufrage. Recueillir les débris d'une armée.)

On dit figurément d'Un homme curieux de tout ce qu'on dit par la ville, que (C'est un homme qui s'amuse à recueillir tous les bruits de ville, toute sorte de nouvelles.)

Il fig. aussi, Compiler, réunir en un corps plusieurs choses de même nature éparses dans un Auteur, dans plusieurs Auteurs. (Il a recueilli tout ce qu'il y avoit de plus beau sur cette matière dans les meilleurs Auteurs. Il a recueilli les plus beaux passages de cet Auteur. Recueillir des sentences, des apophtègmes, des bons mots, des exemples, &c.)

On dit, *Recueillir ses esprits*, pour dire, Rappeller ses esprits, son attention, afin de s'appliquer à la considération de quelque chose. (Après qu'on lui eût donné le temps de recueillir ses esprits.)

On dit aussi dans le même sens, (Se recueillir, se recueillir en soi-même, se recueillir au dedans de soi.)

On dit fig. *Recueillir les voix*, *recueillir les suffrages*, pour dire, Prendre les voix, les suffrages, les avis de ceux qui se trouvent dans une assemblée où il s'agit de juger de quelque chose.

RECUEILLIR, se prend quelquefois pour Inférer, tirer quelque induction. (Il n'a jamais voulu s'ouvrir sur ce que je lui disois, & tout ce que j'ai pu recueillir de l'entretien que j'ai eu avec lui, c'est qu'il a dessein de....)

On dit aussi, *Je n'ai pu rien recueillir de tout le grand discours qu'il a fait, sinon que...* pour dire, Je n'ai pu tirer autre chose de tout son discours...

RECUEILLIR, fig. encore, Recevoir humainement & charitablement chez soi les survenans, ceux qui sont dans le besoin. (Il recueille charitablement les passans chez lui. Il recueilloit les Pélerins, les Religieux, &c.)

RECUEILLI, IE. participe.

RECUIRE. v. a. Cuire une autre fois. (Ces confitures se sont décuites, il les faut recuire. Recuire du pain. Recuire de la brique, des métaux.)

RECUIRE, se dit aussi dans un grand nombre d'arts dans lesquels on remet l'ouvrage au feu pour sa perfection & sa conservation, pour y donner une plus grande solidité, &c. (On recuit le verre soufflé & façonné; pour éviter qu'il ne se fende. On recuit les limes, les burins, &c. après les avoir trempés. On recuit le fer forgé pour le convertir en acier. On est parvenu en recuisant le fer fondu, à le rendre capable de supporter le marteau, le ciseau, la lime, &c. comme le fer forgé.)

RECUIT, ITE. participe.

Il signifie aussi, Trop cuit. (Cela est cuit & recuit. Des humeurs recuites. Des matières recuites dans le ventre. De la bile recuite.)

RECUIT, se prend aussi substantivement, pour signifier, L'opération de recuire quelque ouvrage. (Le fer forgé se convertit en acier par un recuit.)

RECUL. s. m. (L se prononce.) Il signifie Le mouvement d'une chose qui recule, & se dit principalement Du canon. (Le recul du canon quand il tire.)

RECULADE. s. f. Action d'une ou plusieurs voitures qui reculent. (Les reculades sont dangereuses pour les gens de pied.)

Il se dit figurément en parlant d'affaires, pour signifier, Ce qui en éloigne la conclusion. (Cette démarche, loin de l'avancer, lui fait faire une grande reculade.) Il est du discours familier.

RECULÉE. s. f. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, *Feu de reculée*, pour dire, Un grand feu qui oblige à se reculer. (Ils se chauffent bien, ils font, ils ont toujours un feu de reculée.) Il est familier.

RECULEMENT. s. m. Action de reculer. (Reculement d'un carrosse, d'une charrette.)

On appelle aussi *Reculement*, Une pièce du harnois d'un cheval, qui sert à le soutenir en reculant, principalement à la descente.

RECULER. v. a. Tirer en arrière. (Reculez un peu votre chaise. Reculez la table. Reculez cet enfant du feu, de peur qu'il ne se brûle. Reculez un cheval.) On dit, *reculer une muraille*, *un fossé*, pour dire, Les reporter plus loin. (Il faut reculer cette muraille de deux toises.

On dit figurément, *Reculer les bornes*, *les frontières d'un Etat*, pour dire, Les étendre, les porter plus loin.

Il se joint aussi avec le pronom personnel. Reculez-vous de là. Il se recula du feu. Il se recula bien loin de là.)

Il signifie au figuré, Éloigner quelqu'un, retarder quelque affaire. (Cette mauvaise rencontre, cet événement imprévu a fort reculé ses desseins, ses affaires, l'a fort reculé. La maladie de mon Rapporteur a reculé le jugement de mon procès. On a reculé les payemens de six mois. Il étoit bien auprès du Prince, mais cela l'a fort reculé. Il recule tous les autres pour avancer les siens.)

RECULER, est aussi verbe neutre, & signifie, Aller en arrière. (Recule, cocher. Faites reculer ce carrosse. Comment voulez-vous qu'il recule? Le canon recule en tirant. Faites reculer tout le monde. Faire reculer un cheval. Il y a beaucoup de chevaux à qui l'action de reculer coûte infiniment. Un cheval doit reculer sur une ligne extrêmement droite, sans se traverser, sur les hanches, & non sur les jarrets.)

Il se dit aussi figurément Des affaires & des personnes. (Vos affaires reculent au lieu d'avancer. Il n'avance point, il recule tous les jours. Souvent c'est reculer que de ne point avancer. Il est trop avancé pour reculer. Quand une fois il a fait une démarche, il ne sait ce que c'est que de reculer.)

On dit en termes de Guerre, d'Un brave soldat, d'un homme courageux, qu'*Il ne recule jamais*, qu'*on ne l'a jamais vu reculer*, pour dire, qu'Il n'a jamais lâché le pied devant l'ennemi, qu'on ne l'a jamais vu s'enfuir. (Il aimeroit mieux se faire hacher en pièces, que de reculer.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut reculer pour mieux sauter*, pour dire, qu'Il faut céder, temporiser, pour mieux prendre ses avantages. On dit aussi, qu'*Un homme a reculé pour mieux sauter*, Lorsqu'il a négligé ou sacrifié un petit avantage présent, dans la vue de s'en procurer un beaucoup plus grand dans la suite.

Il signifie enore, Différer, éviter de faire quelque chose qu'on exige ou qu'on désire de nous. (Je voudrois bien le faire venir à compte, mais il recule toujours. Il ne tient pas à moi que ce procès ne soit jugé, c'est ma partie qui recule. Je lui ai proposé plusieurs fois de venir nous voir, je ne sais pourquoi il recule toujours. J'ai beau le presser de faire ce qu'il m'a promis, de tenir la parole qu'il m'a donnée, il recule toujours. Il n'y a plus moyen de reculer. Je l'ai tellement pressé, qu'il ne peut plus reculer. (Et en parlant d'Un homme qui n'hésite point à accepter tout ce qu'on lui propose, qui se prête à tout ce qu'on exige de lui, on dit dans le style familier, (Quelque proposition que vous lui fassiez, il est homme à ne pas reculer.)

RECULÉ, ÉE. participe.

Il signifie aussi, Éloigné, lointain. (Il loge dans le quartier de la ville le plus reculé. Les régions, les nations les plus reculées. Un pays, un peuple si reculé de nous, reculé à l'extrémité de l'Asie. Les temps les plus reculés. L'antiquité la plus reculée. La postérité la plus reculée.)

À RECULONS. adverbe. En reculant, allant en arrière. (Les écrevisses vont à reculons. Les Cordiers travaillent à reculons.)

Il signifie fig. En empirant. (Toutes ses

affaires vont à reculons.) Il n'est que du style familier.

RÉCUPÉRER, SE RÉCUPÉRER. v. r. Se récompenser des pertes qu'on a faites. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. (Se récupérer de ses pertes.) On dit aussi absolument, Se récupérer. Il est du style familier.

RÉCUSABLE. adj. de t. g. Qui de droit peut être récusé. (Ce Juge est parent de ma Partie, est intéressé dans la cause, il est récusable.)

Il se dit aussi De ceux auxquels on ne peut ajouter foi. (Vous avez beau assurer ce fait, on ne vous croira point, vous êtes récusable. Témoin récusable.)

RÉCUSATION. s. f. Action par laquelle on récuse. (Cause de récusation.)

RÉCUSER. v. a. Le principal usage de ce verbe est en parlant d'Un Juge à l'avis duquel on ne veut pas se soumettre pour les raisons qu'on allègue. (Ce Conseiller est parent de ma Partie, je le recuse. Ce Juge, voyant qu'on le vouloit récuser, se récusa lui-même.)

Il se dit aussi en parlant d'Un témoin contre lequel on a des reproches à donner. (Il récusa les témoins qu'on lui confrontoit.)

Il se dit pareillement en parlant De toutes les personnes dont on prétend que le témoignage est suspect en quelque chose. (Je récuse l'homme que vous dites, il est trop partial.)

Recusé, ée. participe.

RED

RÉDACTEUR. s. f. Celui qui rédige. (Le Rédacteur d'une Coutume.)

RÉDACTION. s. f. Action par laquelle on rédige. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *La Rédaction de la Coutume*, qui se dit d'Un recueil fait de la Coutume de quelque Province.

REDAN. s. m. Pièce de fortification à angles saillans & rentrans, dont les faces se flanquent réciproquement.

RÉDARGUER. v. a. (L'U se prononce.) Reprendre, réprimander, blâmer. (On l'a bien rédargué. Il n'y a rien à rédarguer dans cet ouvrage.)

REDDITION. s. f. Action de rendre. En ce sens, il ne se dit proprement qu'en parlant d'Une Place qu'on remet entre les mains de l'armée qui l'assiége. (On n'a point encore eu de nouvelles de la reddition de cette Ville, de cette Place.)

Il se dit aussi en parlant d'Un compte qu'on présente pour être arrêté. (La reddition d'un compte. On ne peut savoir s'il est redevable ou non, qu'après la reddition de son compte.)

REDEMANDER. v. a. Demander une seconde fois. (Vous m'avez déjà demandé cela, pourquoi me le redemandez-vous ?) Il signifie plus ordinairement, Demander à quelqu'un ce qu'on lui a donné, ce qu'on lui a prêté. (Il vous redemande l'argent qu'il vous a prêté, il faut le lui rendre. Rendez-lui ses meubles, il vous les redemande.)

Redemandé, ée. participe.

RÉDEMPTEUR. s. m. Celui qui rachette. Ce terme est consacré pour signifier, Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui a racheté les hommes par son sang. (Le Rédempteur du Genre humain. Notre-Seigneur & Rédempteur. Jesus-Christ, en qualité de Rédempteur.)

RÉDEMPTION. s. f. Rachat. Ce terme est consacré pour signifier, Le rachat du Genre humain par Notre-Seigneur J. C. (Dieu a envoyé ici-bas son Fils pour la rédemption des hommes, pour notre rédemption. Le Fils de Dieu a opéré notre rédemption. L'œuvre, le mystère de notre rédemption.)

On dit, *La rédemption des Captifs*, pour signifier, Le rachat qu'on fait des Captifs Chrétiens qui sont au pouvoir des Infideles. (Il est parti des Religieux pour aller à Tunis, à Tripoli, travailler à la rédemption des Captifs.)

REDEVABLE. adj. de t. g. Qui est reliquataire & débiteur après un compte rendu. (Tous payemens déduits, il s'est trouvé redevable d'une telle somme. Tout compte fait, il lui est redevable de tant.)

Il se dit aussi généralement De tout débiteur, à quelque titre que ce puisse être. Ainsi en parlant Des poursuites à faire contre les tenanciers d'une terre, on dit, qu'Il faut assigner, qu'il faut contraindre les redevables.) Et on dit aussi, en parlant d'Un homme qui n'a pas rendu l'argent qu'on lui a prêté, qu'Il est redevable de tant.)

Il se dit figurément De tous ceux qui ont obligation à quelqu'un. (Je suis fort redevable à votre bonté. Il lui est redevable de sa fortune, redevable de la vie. Il m'a rendu mille bons offices, je lui en suis très-redevable.)

Il s'emploie aussi substanvement. (Je suis votre redevable.)

REDEVANCE. s. f. Rente foncière ou autre charge que l'on doit annuellement au Seigneur d'une terre, d'un fief, &c. (Redevance annuelle. Redevance en blé. Redevance en argent.)

REDEVANCIER, IÈRE. subst. Qui est obligé à des redevances. (Voilà tous vos redevanciers.)

REDEVENIR. v. n. Devenir de nouveau, recommencer à être ce qu'on étoit auparavant. (Il redevint aussi puissant que jamais. Il rougit, & tout d'un coup il redevint pâle.)

Redevenu, ue. participe.

REDEVOIR. v. a. Être en reste, devoir après un compte fait. (Vous me redevez tant.)

Redu, ue. participe.

REDHIBITION. s. f. Action qui est attribuée à l'acheteur d'une chose mobilière, défectueuse, pour faire casser la vente.

REDHIBITOIRE. adj. de t. g. Ce qui peut opérer la redhibition. (Cas redhibitoire. La pousse, la morve & la courbature, sont des cas redhibitoires pour la vente d'un cheval.)

RÉDIGER. v. a. Mettre par écrit & réduire en ordre des constitutions, des réglemens, des décisions, des résolutions prises dans une assemblée, ce qui a été prononcé dans un discours. (Justinien a fait rédiger tout le Droit Romain par Trébonien. Rédiger les avis d'une assemblée. Rédiger la déposition des témoins. Il faudroit rédiger cela en meilleur ordre. Les Coutumes des Provinces ont été rédigées. Rédiger par écrit tout ce qu'on a entendu dire.)

Il signifie quelquefois, Réduire en peu de paroles un discours, un récit fort étendu. (Il a parlé deux heures durant, mais il est facile de rédiger en peu de paroles tout ce qu'il a dit.)

Rédigé, ée. participe.

RÉDIMER, SE RÉDIMER. v. récipr. Se racheter, se délivrer. Il se dit principalement en parlant des poursuites judiciaires & des vexations qu'on fait à quelqu'un. (Il lui a tant coûté pour se rédimer des poursuites qu'on lui faisoit. Il lui en a coûté quelque chose pour se rédimer de la vexation.)

Rédimé, ée. participe.

REDINGOTE. s. f. Mot tiré de l'Anglois. Espèce de casaque plus longue & plus large qu'un justaucorps, & dont on se sert dans les temps de gelée, de pluie, & surtout à cheval.

REDIRE. v. a. Répéter, dire une même chose plusieurs fois. (Vous redites toujours la même chose.)

Il signifie encore, Révéler ce qu'on avoit appris de quelqu'un en confidence. (Il va redire tout ce qu'on lui dit.)

Il signifie aussi, reprendre, blâmer, censurer. (Je n'ai rien trouvé à redire dans cet ouvrage. Il trouve à redire à tout ce qu'on fait. Il n'y a rien à redire à cet homme-là. On trouve à redire que vous ayez fait cela.)

Redit, ite. participe.

REDITE. s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite. (User de redites. Ce ne sont que redites. Tomber dans des redites ennuyeuses, continuelles. Il faut éviter les redites.)

RÉDONDANCE. s. f. Terme didactique. Superfluité de paroles dans un discours. (Son style est plein de rédondances. Il faut éviter les rédondances dans ce qu'on écrit. Les rédondances sont toujours vicieuses.)

RÉDONDANT, ANTE. adj. Superflu, qui est de trop dans un discours. (Ce terme est rédondant. Cette clause est rédondante.)

RÉDONDER. v. n. Être superflu, surabonder dans le discours. (Cette épithète rédonde.)

REDONNER. v. act. & rédupl. Donner une seconde fois la même chose. (J'avois rendu cette terre à mon père, il me l'a redonnée.)

Il signifie encore, Donner, même pour la première fois, une chose qu'avoit déjà eue celui à qui on la donne. (Sa présence redonna du courage aux troupes. Il m'a redonné l'espérance.)

On dit par exagération, (Ce remède m'a redonné la vie.)

Il est aussi neutre, & signifie en termes de Guerre, Revenir à la charge. (L'Infanterie qui avoit été rompue à la première charge, se rallia & redonna avec un nouveau courage.)

On dit dans le style familier, que *La pluie redonne de plus belle*, pour dire, qu'Elle redouble.

Redonné, ée. participe.

REDOUBLEMENT. s. m. Accroissement, augmentation. (Redoublement d'ennui, de douleur, de joie.)

Il se dit particulièrement De ce qui arrive dans la fièvre, lorsqu'après avoir duré quelque temps dans un certain état, elle vint à augmenter. (Avoir la fièvre continue avec des redoublemens. Ce malade est dans son redoublement. Le redoublement a été long. Le redoublement commence à diminuer.)

REDOUBLER. v. a. Réitérer, renouveler avec quelque sorte d'augmentation. (Il faut redoubler nos sollicitations. Il a redoublé ses prières. Redoubler ses instances. Redoubler ses soins. Redoubler ses efforts.)

Il signifie aussi simplement Augmenter.

(Ce

(Ce que vous lui avez dit a redoublé son affliction. La fièvre lui a redoublé son mal de tête. Puisque ce remede ne lui a rien fait, il faut en redoubler la dose. Dans cette acception, il s'emploie aussi au neutre. (La fièvre lui a redoublé. Le froid a redoublé. Ma crainte redouble. Sa colère redoubla à la vue de son ennemi.)

On dit, *Redoubler de soins*, *redoubler d'attention*, *redoubler de courage*, *&c.* pour dire, Augmenter ses soins, son attention, son courage, &c. Et prov. on dit, *Redoubler de jambes*, pour dire, Marcher plus vîte.

REDOUBLER, signifie aussi, Remettre une doublure; & dans cette acception il est actif. (Faire redoubler un manteau.)

REDOUBLÉ, ÉE. participe.

REDOUTABLE. adj. de t. g. Qui est fort à craindre. (Un ennemi redoutable. Des forces redoutables. Il est redoutable à ses ennemis. La colère du Prince est redoutable.)

REDOUTE. s. f. Pièce de fortification détachée. (Une redoute. Prendre une redoute. Attaquer une redoute. Construire une redoute. Une redoute fraisée & palissadée. Une redoute revêtue.)

REDOUTER. v. a. Craindre fort. (Redouter quelqu'un. L'homme dont vous parlez n'est pas trop à redouter. Redouter le crédit de sa Partie. Redouter la colère du Prince. Redouter les forces, les armes de ses ennemis.)

REDOUTÉ, ÉE. participe.

REDRESSEMENT. s. m. Action de redresser, ou l'effet de cette action.

REDRESSER. v. a. Rendre droite une chose qui l'avoit été auparavant, ou qui devoit l'être. (Redresser une planche courbée. Redresser un arbre qui penche. Redresser un bâton. On a donné un corps de baleine à cet enfant pour lui redresser la taille.)

On dit à une jeune personne, *Redressez-vous*, pour l'avertir de se tenir droite. Et lorsqu'une femme ou une fille prend plus de soin de son ajustement qu'à l'ordinaire, on dit dans le style familier, qu' (Elle se redresse, qu'elle commence à se redresser.) On le dit aussi De tous ceux qui paroissent enorgueillis de quelque nouvel avantage, de quelque nouveau succès.

Il signifie aussi, Remettre dans le droit chemin. (Je m'étois égaré, j'ai rencontré un paysan qui m'a redressé.)

En ce sens, il se dit figurément. (Je me trompois dans mon raisonnement, vous m'avez redressé. Ce jeune garçon étoit prêt de se perdre, mais on l'a mis dans le bon chemin, on l'a redressé.)

REDRESSER, signifie encore Attraper. (Il l'a redressé au jeu.) Il est du style familier.

Dans le style des vieux Romans, on disoit, *Redresser les torts*, pour dire, Secourir les opprimés, réparer les torts qu'on leur avoit faits. Aujourd'hui il ne se dit que dans le style familier & ironique.

REDRESSÉ, ÉE. participe.

REDRESSEUR. s. m. Vieux mot qui se trouve dans les Romans de Chevalerie. (C'est un grand redresseur de torts.)

Il se dit aussi De ceux qui cherchent à attraper & à tromper les autres. En ce sens il est populaire.

RÉDUCTIBLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut être réduit. (Le marc est réductible en onces.)

Il signifie en termes de Droit, Qui doit être réduit. (Un legs, une donation plus forte que la Loi ne permet, n'est pas nulle pour cela, elle est simplement réductible.)

RÉDUCTIF, IVE. Qui réduit. (La Chimie a des sels réductifs.)

RÉDUCTION. s. f. Action de réduire. (La réduction d'une ville à l'obéissance du Prince. La Procession pour la réduction de Paris.) C'est ainsi qu'on appelle la Procession qui se fait à Paris chaque année, le 22 du mois de Mars, en mémoire de la réduction de cette ville à l'obéissance de Henri IV en 1594.

RÉDUCTION, se dit aussi De l'action par laquelle une certaine quantité de liqueur mise au feu, vient à être reduite à une moindre quantité. (La réduction d'une pinte de liqueur à une chopine.)

Il se dit aussi Des pièces de monnoie, lorsqu'on évalue ou les grandes aux petites, ou les petites aux grandes, & les espèces du royaume aux étrangères, ou les étrangères à celles du royaume. (Faire la réduction d'une pistole en sous.)

Il se dit aussi De la proportion des poids différens, & des mesures différentes. (Par la réduction de la livre de Paris à la livre de Lyon, trois livres & demie de Paris font quatre livres de Lyon. On a proposé la réduction des mesures à une seule.)

Il se dit aussi en Géométrie, De l'opération par laquelle on change une figure en une autre semblable, mais plus petite. Il s'emploie dans le même sens en Peinture, pour signifier, La copie d'un objet fait dans une grandeur moindre que l'original.

RÉDUCTION, se dit aussi De l'état fâcheux où l'on se trouve quand on est dans l'indigence, ou dans une mauvaise fortune. (C'est une étrange réduction que d'être obligé à vivre si étroitement, après avoir vécu dans l'abondance.)

RÉDUCTION, se dit aussi en termes de Logique, en parlant d'un argument par lequel on démontre une proposition, en faisant voir que le contraire seroit impossible ou absurde. (On peu démontrer la vérité de cette proposition, par une réduction à l'impossible, par la réduction à l'absurde.)

RÉDUCTION, se dit encore en Chirurgie, & signifie Une opération par laquelle on réduit, on remet, on fait rentrer dans leur place les parties qui en sont sorties. (Il faut faire la réduction dans les luxations, dans les fractures, dans les hernies, dans les chutes de l'anus, de la matrice, &c.)

RÉDUCTION, en Chimie, se dit De l'opération par laquelle on fait reprendre sa forme à un métal qui l'avoit perdue, qui étoit, par exemple, dans l'état d'une terre ou d'une chaux.

On appelle *Réduction d'une rente*, La diminution de la rente à un denier plus bas.

RÉDUIRE. v. a. *Je réduis. Je réduisois. Je réduisis. J'ai réduit. Je réduirai, &c.* Contraindre, nécessiter, obliger. (On l'a réduit à se dédire, à demander pardon. À quoi me réduisez-vous? Ne me réduisez point à cela. Si ce malheur m'arrive, à quoi serai-je réduit? Cette incommodité me réduira à vivre dans le plus grand régime. Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait, que de bouillon; *& simplement*, Il est réduit au lait, aux bouillons.)

On dit, *Réduire quelqu'un au silence*, pour dire, L'obliger, le forcer de se taire. (Ce que vous me dites me réduit au silence.)

On dit, *Réduire une homme à l'extrêmité*, pour dire, Etre cause de ce qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. (Cette banqueroute l'a réduit à l'extrêmité. (On dit dans la même acception, (Réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, le réduire au désespoir.)

Il signifie encore, Soumettre, subjuguer, dompter. (Alexandre réduisit l'Asie sous ses lois, sous son obéissance. Ce Général a reduit cette Place, cette Province à l'obéissance de son Roi. Réduire des rebelles à l'obéissance; *& simplement*, Reduire une Place, réduire une Province, réduire des rebelles.)

On dit, *Réduire quelqu'un à la raison*, *le réduire à son devoir*, & simplement, *Le réduire*, pour dire, Le ramener par force à la raison, le ranger à son devoir (Cet enfant est si opiniâtre, qu'il est difficile qu'on puisse jamais le réduire. Il est accoutumé à faire ses volontés, on aura de la peine à le réduire. Je saurai bien le réduire à la raison. Enfin je l'ai réduit à son devoir.)

On dit aussi, *Réduire un cheval*, pour dire, Le dompter de telle sorte qu'on puisse lui faire faire tout ce qu'on veut.

RÉDUIRE, signifie, Résoudre une chose en une autre, changer un corps d'une figure en une autre. (Réduire un corps physique en ses principes, le réduire en très-petites parties, le réduire en poudre, &c. Réduire des métaux en chaux. Il faut réduire le blé en farine, avant que de pouvoir en faire du pain. Le feu réduit le bois en cendre & en fumée.)

On dit, *Réduire une ville en poudre*, pour dire, La detruire entièrement. Et on dit, que *Le feu du Ciel a réduit une maison en cendre*, pour dire, qu'Il l'a entièrement consumée.

En parlant d'un grand avantage qu'un homme a remporté sur un autre dans quelque dispute, on dit figurément, qu' (Il l'a réduit en poudre.) Et en parlant d'ouvrages d'esprit & de raisonnement, on dit, figurément d'Un écrit d'un raisonnement qu'on a réfuté, qu'on l'a réduit en poudre.)

On dit, *Réduire les sous en livres*, *les livres en sous*, *des espèces de France en espèces d'Allemagne*, *des cannes d'Italie*, *en aunes de France*, *&c.* pour dire, Évaluer les espèces de monnoie, & les différentes mesures les unes aux autres.

On dit, *Réduire un petit plan*, *un grand tableau*, & simplement, *Réduire un plan*, *un dessein*, *un tableau*, pour dire, Les copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions.

Il signifie aussi, Changer d'un état en un autre. (Réduire un Royaume en République. Réduire un État en Province.

Il signifie quelquefois Rédiger. (Réduire en art, en méthode. Réduire en bon ordre. Réduire en meilleure forme. Réduire l'Histoire, la Chronologie.)

On dit, *Réduire son avis*, *le réduire sommairement*, *le réduire en peu de mots*, pour dire, Le mettre en peu de paroles après l'avoir expliqué plus au long. On dit aussi dans le même sens, *Se réduire*. (Pour me réduire, je vous dirai en peu de paroles que...)

RÉDUIRE, signifie encore Restreindre. (À

quoi réduisez-vous toutes vos prétentions ? Il se réduisoit à la moitié de ce qui lui étoit dû.)

Il signifie quelquefois, Diminuer, faire diminuer. (Il a réduit sa dépense à la moitié, au quart. Il fera bien de réduire son train. Les Compagnies qui étoient de cent hommes, ont été réduites à cinquante. Il faut faire bouillir cette liqueur jusqu'à ce qu'on l'ait réduite à la moitié.) En ce sens, on dit figur. & proverb. *Réduire quelqu'un au petit pied*, pour dire, Le mettre dans un état fort au-dessous de celui où il étoit.

RÉDUIRE, est aussi réciproque, & signifie, Aboutir, se terminer. (Tout ce discours se réduit à prouver que... à demander que... se réduit à deux chefs, à deux demandes, &c.) En ce sens, on dit dans le style familier, *Tous ses discours, tous ses projets se sont réduits à rien*, pour dire, N'ont eu aucun effet.

Il est encore réciproque dans la plupart des acceptions suivantes. Ainsi on dit, (La jeunesse ne se réduit pas aisément. Tous les corps physiques se réduisent en leurs principes. Ce sirop se réduit à la moitié avant que d être assez cuit.)

RÉDUIT, ITE. participe.

Il s'emploie quelquefois absolument. Ainsi on dit, *Il étoit dans une grande opulence, mais le voilà bien réduit*, pour dire, que Le mauvais état de ses affaires l'oblige à vivre avec beaucoup d'économie.

RÉDUIT. s. m. Retraite. (Réduit agréable, commode, tranquille, paisible. Je me suis fait-là un petit réduit.)

Il signifie aussi Un lieu où plusieurs personnes ont accoutumé de se rendre pour converser, pour jouer, pour se divertir. (La maison d'Un tel, est un réduit très-commode.)

En termes de fortification, on appelle *Réduit*, Une petite demi-lune ménagée dans une grande, & dans laquelle les défenseurs de la demi-lune se retirent lorsque celle-ci est emportée.

RÉDUPLICATIF, IVE. adj. Qui marque redoublement, & qui n'a d'usage qu'en style de Grammaire, & dans ces phrases, (Particule réduplicative. *Redire*, *refaire*, *&c.* ont un sens réduplicatif. *Re*, est une particule réduplicative. *Reprendre* est quelquefois verbe réduplicatif. Ce verbe est pris dans un sens réduplicatif.)

RÉDUPLICATION. s. f. Terme qui n'a d'usage que dans la Grammaire Grecque, & qui signifie, Répétition d'une syllabe où d'une lettre.

R E E

RÉÉDIFICATION. s. f. Action de réédifier. (La réédification des Églises, des lieux réguliers. La réédification du Temple de Jérusalem.)

RÉÉDIFIER. v. a. Rebâtir. (Réédifier une Église, un Palais. Réédifier de fond en comble.)

RÉÉDIFIÉ, ÉE. participe.

RÉEL, ELLE. adj. Qui est véritablement, effectivement, sans fiction, ni figure. (Un être réel, une existence réelle. La présence réelle du corps de J. C. au saint Sacrement de l'Autel. Ce que je vous dis est réel. Un payement réel. Ce ne sont pas des chimères, mais des choses réelles. Je ne vois rien de réel dans les offres que vous me faites.)

On dit figur. qu'*Un homme est réel & effectif*, pour dire, qu'Il tient fidellement ce qu'il promet.

On appelle en termes de Droit *Actions réelles*, Celles qui s'exercent sur les biens, &c. à la différence des actions personnelles qui s'exercent contre les personnes.

On appelle *Saisies réelles*, Les saisies qu'on fait par Justice, d'un fonds, d'un héritage, d'une maison, ou d'autres immeubles.

On appelle *Offres réelles*, Les offres qui se font en argent comptant & à deniers découverts.

On appelle *Taille réelle*, Celle qui s'impose sur les héritages & non sur les personnes. (Dans un tel pays on a établi la taille réelle.)

RÉELLEMENT. adverbe. En effet, effectivement, véritablement. (Le Corps & le Sang de Notre-Seigneur sont réellement sous les espèces du pain & du vin. L'argent lui a été compté réellement & de fait. Les choses qui existent réellement.)

On dit, *Saisir réellement*, pour dire, Saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de Justice.

R E F

REFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire*.) Faire encore une fois ce qu'on a déjà fait. (Refaire un voyage. Refaire un tour de promenade. C'est un homme qui passe sa vie à faire, défaire & refaire.)

Il signifie aussi, Réparer, raccommoder, rajuster une chose ruinée ou gâtée. (Refaire une muraille. Refaire une vieille maison. Il y a toujours à refaire à cette machine-là. Refaire un habit.)

On dit, *Refaire de la viande*, pour dire, L'accommoder, en la faisant revenir sur la braise, ou dans de l'eau chaude.

Il signifie aussi Recommencer. (Si c'étoit à refaire, je ne le ferois pas. Il dit que si c'étoit à refaire, il le feroit encore.) En ce sens, on dit dans le style familier, (Cet homme n'est jamais content de rien, avec lui c'est toujours à refaire.)

On dit au jeu des cartes, *Refaire*, pour dire, Redonner des cartes. (Vous avez mal donné, il faut refaire.)

REFAIRE, signifie aussi, Remettre en vigueur & en bon état. (Rien n'est capable de refaire un malade comme le bon air. Envoyer des chevaux à l'herbe pour les refaire.)

En ce sens, il est aussi réciproque. (Je commence à me refaire. Il va à la campagne pour se refaire. Ce cheval s'est bien refait depuis peu.)

REFAIT, AITE. participe.

On dit d'Un cheval ruiné, qu'on a engraissé & laissé reposer quelque temps, que (C'est un cheval refait.) Il ne se prend qu'en mauvaise part.

REFAIT. s. m. C'est à des certains jeux, comme au piquet, aux échecs, un coup, une partie qu'il faut recommencer. (C'est un refait.)

REFAIT, en termes de chasse, veut dire, Le nouveau bois du cerf. (Le cerf a déjà du refait.)

RÉFECTION. s. f. Réparation, rétablissement d'un bâtiment. (Il en a tant coûté pour la réfection de cette maison.) Il ne s'emploie guère qu'en style de Pratique.

RÉFECTION, signifie aussi Repas. (Prendre sa réfection, À l'heure de la réfection.) Il ne se dit guère qu'en parlant des Communautés Religieuses.

RÉFECTOIRE. s. m. Le lieu où les gens qui vivent en communauté prennent leurs repas. (Dîner au réfectoire, dans le réfectoire. Les Religieux étoient au réfectoire. À l'heure du réfectoire.)

REFEND. s. m. On appelle *Mur de refend*, Un mur qui est dans œuvre ; & qui sépare les pièces du dedans du bâtiment, à la différence des murs qui font le pourtour du bâtiment. On appelle *Bois de refend*, Les bois qui ont été sciés de long. Il est opposé à *Bois de brin*.

REFENDRE. v. a. & réduplicatif. Fendre de nouveau.

En termes d'art, il signifie, Scier en long, fendre, diviser. (Refendre une poutre.)

REFENDU, UE. participe.

RÉFÉRENDAIRE. s. m. Officier qui rapporte les Lettres Royaux dans les Chancelleries, pour savoir si elles doivent être signées & scellées. (Grand Référendaire. Il y a tant de Référendaires à chacune des petites Chancelleries.)

On appelle parmi les Procureurs, *Tiers Référendaires*, Celui qui est appellé en tiers pour la taxe des dépens.

On appelle à Rome, *Référendaires de l'une & de l'autre signature*, Certains Prélats de la Cour de Rome qui rapportent les causes, soit de justice, soit de grâce. En Pologne, on appelle *Grand Référendaire*, Un grand Officier au dessous du Chancelier.

RÉFÉRER. v. a. Rapporter une chose à une autre. (À quoi référez-vous cet article ?)

Il signifie aussi Attribuer. (Il en faut référer l'honneur, la gloire à Dieu. Il vieillit dans l'usage ordinaire.)

On dit en termes de Pratique, *Référer le serment à quelqu'un*, pour dire, S'en rapporter au serment de quelqu'un qui vouloit s'en rapporter au nôtre. (Le serment lui avoit été déféré, mais il le référa à sa Partie.)

On dit, *Référer le choix à quelqu'un*, pour dire, Lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnoit le choix.

Il est aussi récipr. & signifie, Avoir rapport. (Cet article se réfère à celui qui est ci-dessus.)

On dit en termes de Palais, *Référer*, pour dire, Faire rapport ; & en ce sens il est neutre. (Il faut en référer à la Chambre. Il en sera référé.)

RÉFÉRÉ, ÉE. participe.

Il est aussi subst. masc. & signifie, Le rapport que fait à sa Compagnie un des Juges chargé de l'examen de quelque incident d'un procès ; ou un Commissaire devant lequel les Parties ont formé des demandes sur lesquelles il ne pouvoit pas statuer seul, & qui doivent être décidés par la Compagnie.

RÉFLÉCHI, IE. adj. Qui est fait avec réflexion. (Action réfléchie. Pensée réfléchie. Crime réfléchi.)

RÉFLÉCHIR. v. n. Penser mûrement & plus d'une fois à une chose. (Je vous prie de réfléchir sur cette affaire. C'est un homme qui ne réfléchit jamais. Il fait toutes choses sans réfléchir. C'est un homme sage qui réfléchit beaucoup.)

RÉFLÉCHIR. v. a. Renvoyer, repousser. Il se dit De tous les corps qui renvoient les autres corps dont ils ont été touchés. (Tous les corps solides réfléchissent les autres corps qui les frappent. Les miroirs réfléchissent les rayons de tous les objets. Ré-

fléchit la lumière. L'écho réfléchit la voix. Il y a dans ce parc un endroit qui réfléchit la voix jusqu'à six & sept fois.)

Il est aussi neutre, & signifie, Rejaillir, être renvoyé. (La lumière qui réfléchit de la muraille. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. Les rayons du soleil qui réfléchissent d'un miroir.)

RÉFLÉCHI, IE. participe. (L'écho n'est autre chose que la voix réfléchie. Lumière réfléchie. Rayons réfléchis.)

Les Grammairiens appellent *Verbes réfléchis*, Ceux dont le nominatif est pluriel, & qui se disent des personnes qui agissent réciproquement les unes sur les autres, comme dans cette phrase, (Ces quatre hommes s'entrebattoient & se disoient des injures.)

RÉFLÉCHISSEMENT. s. m. Réjaillissement, réverbération. (Le réfléchissement de la lumière. Le réfléchissement de la voix.)

REFLET. s. m. Terme de Peinture. La réverbération de lumière, de couleur, qui fait un corps sur un autre. (Les reflets sont bien entendus dans ce tableau.) On dit aussi, *Les reflets de l'eau.*

REFLÉTER. v. a. Terme de Peinture. Renvoyer la lumière & la couleur sur l'objet & le corps voisin.

REFLÉTÉ, ÉE. participe.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. (Les orangers, après avoir porté des fleurs au Printemps, refleurissent ordinairement en Automne.)

Il signifie figur. Rentrer de nouveau en estime, en vogue. (Les Lettres, les beaux Arts commencent à refleurir.)

REFLEURI, IE. participe.

RÉFLEXIBILITÉ. s. f. Terme de Physique. Propriété d'un corps susceptible de réflexion. (La réflexibilité des rayons de lumière.)

RÉFLEXIBLE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui est propre à être réfléchi. Les rayons les plus réfrangibles sont aussi les plus réflexibles.)

RÉFLEXION. s. f. L'action de l'esprit qui réfléchit; méditation sérieuse, considération attentive sur quelque chose. (Réflexion sérieuse, judicieuse, importante. Il ne fait réflexion sur rien. Agir sans réflexion. Il a fait des longues réflexions. Après avoir fait réflexion sur cette affaire. Il ne fait jamais réflexion à ce qu'on lui dit, sur ce qu'on lui dit. Faites réflexion à ce que je vous dis, faites-y réflexion. Ce que vous dites là mérite réflexion. Faites réflexion que....)

On dit d'Un homme qui ne fait rien sans qu'il ait bien songé, que (C'est un homme de réflexion.)

RÉFLEXION, se dit aussi Des pensées qui résultent de cette action de l'esprit. (Voilà de belles, de savantes réflexions. Réflexions morales.)

RÉFLEXIONS. s. m. Réjaillissement, réverbération. (La réflexion des rayons. La réflexion de la voix. Angle de réflexion.)

REFLUER. v. n. Il se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. (Quand la mer monte, elle fait refluer les rivières.)

On dit en termes de Médecine, (La bile a reflué dans le sang.)

REFLUX. s. m. Mouvement réglé de la mer qui se retire & qui s'éloigne du rivage après le flux. (Il y a flux & reflux dans l'Océan. Il prit le temps du reflux pour passer. Dans le fond du Golfe de Venise, le flux & le reflux sont fort sensibles.)

Il se dit figur. De la vicissitude des choses humaines. (Les choses du monde sont sujettes à un flux & reflux continuel. La fortune a son flux & reflux.)

REFONDER. v. a. Il n'a d'usage qu'en cette phrase du Palais. (Refonder les dépens de contumace, qui signifie, Rembourser les frais d'un défaut, faute de comparer, afin d'y être reçu opposant.

REFONDÉ, ÉE. participe.

REFONDRE. v. a. Mettre à la fonte une seconde fois. (Il faut refondre ce canon, cette cloche.)

On dit figur. d'Un ouvrage d'esprit dans lequel il y a de bonnes choses, mais qui auroit besoin d'être mis dans une meilleure forme, qu' (Il faut le refondre, qu'il faut le refondre entièrement.)

On dit figur. d'Un homme qui a de l'humeur, ou de mauvaises habitudes. (Vous ne le corrigerez pas, il faudroit le refondre. Vous ne le refondrez pas.) Il est du style familier.

REFONDU, UE. participe.

REFONTE. s. f. Action de refondre les monnoies, pour en faire de nouvelles espèces. (Depuis la refonte des monnoies.)

RÉFORMABLE. adj. de t. g. Qui peut ou qui doit être réformé. (Il y a des abus qui ne sont pas réformables.)

RÉFORMATEUR. s. m. Celui qui réforme. (C'est un sage réformateur. Sévère réformateur.)

On dit d'Un homme qui se mêle mal à propos de vouloir réformer les autres, qu' (Il s'érige en réformateur, qu'il fait le réformateur.) Et en parlant d'un Religieux qui a établi la réforme dans quelque Ordre, on dit, qu' (Il en est le réformateur.) On appelle aussi *Réformateurs*, ou *Prétendus réformateurs*, Les chefs de la Religion prétendue Réformée.

RÉFORMATION. s. f. Rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme. (La réformation des mœurs. La réformation de la discipline. La réformation de la Justice. La réformation des Finances. La réformation de la Coutume. La réformation du Calendrier. Réformation générale dans tous les Ordres d'un État. La réformation d'un Ordre Religieux. La réformation d'un Monastère.)

On dit, *La réformation des abus, des désordres*, pour dire, Le retranchement des abus, des désordres.

On dit aussi, *La réformation des monnoies*, pour dire, Le changement qu'on fait des empreintes des espèces, sans faire de refonte. (La dernière réformation des monnoies a produit tant.)

RÉFORME. s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne forme. (Ces choses-là, ont besoin de réforme. Cela ne se pourroit faire que par une réforme générale. Une réforme austère.)

On dit, *La réforme des abus*, pour dire, Le retranchement des abus qui se sont introduits.

On appelle aussi *Réforme*, ou *Prétendue réforme*, Le changement que les hérétiques du seizième siècle ont voulu introduire dans la doctrine & dans la discipline de l'Église. (Une telle ville embrassa la réforme une telle année. La prétendue réforme de Calvin.)

RÉFORME, en parlant des gens de guerre, signifie, Réduction des troupes à un moindre nombre, par l'autorité du Prince ou de l'État qui a droit de les licencier. (La réforme des troupes se fait à la fin de la guerre. Dès que la paix sera faite, on travaillera à la réforme des troupes.)

En parlant Des Officiers réformés, on dit, qu'*Ils ont obtenu leur réforme*, qu'*on leur a donné leur réforme*, Lorsque le Corps où ils servoient ayant été réformé, on leur a conservé leurs brevets avec de certains appointemens, mais moindres que ceux des Officiers qui sont en pied. Et cela se dit également, soit que ces Officiers aient été attachés à quelque autre Corps, soit qu'ils ne l'aient pas été.

On appelle aussi *Réforme*, Le congé qu'un Inspecteur donne à un ou plusieurs Soldats, Cavaliers ou Dragons, en faisant sa revue, parce qu'ils ne sont pas convenables pour faire le service.

RÉFORME, se dit encore en parlant Des chevaux de la Cavalerie, Dragons, &c. (Il y a eu dans ce Régiment une réforme de vingt chevaux, qu'il a fallu remplacer par vingt autres. Les chevaux de réforme des écuries du Roi.)

En parlant d'Un homme qui a diminué sa table ou ses équipages, & renvoyé une partie de ses domestiques, on dit) qu' (Il a fait une grande réforme dans sa maison.)

RÉFORME, en parlant De Religieux, signifie, Rétablissement dans l'ancienne discipline d'un Ordre Religieux. (Il y a eu diverses réformes dans cet Ordre. Mettre la réforme dans une Abbaye. Introduire la réforme. Recevoir la réforme. Embrasser la réforme. Les Religieux de la réforme.)

RÉFORME, se prend aussi simplement pour Régularité dans les mœurs, dans la conduite par rapport aux choses de la Religion, & aux pratiques de la piété. Il se dit De ceux qui embrassent cette régularité après avoir vécu dans le désordre ou dans la dissipation du monde. (C'est un homme qui vit dans une grande réforme. Il s'est mis dans la réforme.)

RÉFORMER. v. a. Rétablir dans l'ancienne forme, donner une meilleure forme à une chose, soit en ajoutant, soit en retranchant. (Réformer la Justice, la Police, les Lois, les Coutumes. Réformer le Calendrier. Réformer un Ordre Religieux. Réformer un Monastère. Des gens qui veulent réformer l'État, réformer leur prochain, réformer le genre humain. Réformer ses mœurs. Réformer sa vie. Réformer un Arrêt. Réformer des Lettres-patentes. Réformer une Déclaration, un Édit. Réformer un écrit. En voulant réformer son ouvrage, il l'a gâté.)

Il signifie aussi, Retrancher ce qui est nuisible ou de trop. (Réformer les abus. Réformer les superfluités. Réformer le luxe.)

On dit, *Réformer des troupes*, pour dire, Les réduire à un moindre nombre. (On a réformé un tel Régiment, & on l'a réduit à huit compagnies.) On dit, *Réformer les monnoies*, pour dire, Charger l'empreinte des espèces, sans faire de refonte. (On a réformé les monnoies.)

RÉFORMÉ, ÉE participe.

On appelle le Calvinisme, *La Religion prétendue Réformée*, Et ceux qui professent cette Religion, *Les Prétendus Réformés.*

On appelle dans les troupes, *Lieutenant réformé*, *Capitaine réformé*, *Colonel réformé*, Un Capitaine, un Lieutenant, un Colonel qui étant réformé, ne laisse pas de tirer la paye & l'appointement de Lieutenant, de Capitaine, de Colonel, mais

moindre que la paye, que l'appointement de celui qui est en pied.

On appelle aussi *Réformés*, Des Officiers qui, sans avoir été en pied, ont obtenu des Lettres de Lieutenant, ou une commission, soit de Capitaine, soit de Colonel, à la suite de quelque Régiment.

Il est aussi substantif; & l'on appelle ainsi Un Religieux qui suit la réforme qui a été établie dans l'Ordre dont il est. Il ne se dit guère que par opposition aux Religieux qui n'ont point reçu la réforme, & qu'on appelle Religieux de la commune observance, ou les Anciens. (C'est un Réformé. Les Réformés prétendoient que....)

REFOULER. v. a. & rédup. Fouler de nouveau. (Refouler une étoffe.)

Refouler la marée, en termes de Marine, C'est aller contre le cours de la marée.

En termes d'Artillerie, *Refouler*, signifie, Bourrer une pièce de canon avec le refouloir.

On dit aussi neutralement, *La marée refoule*, c'est-à-dire, Descend.

REFOULÉ, ÉE. participe.

REFOULOIR. s. m. Terme d'Artillerie. Bâton garni à l'une de ses extrémités d'un gros bouton aplati, qui sert à bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE. adj. de t. g. Rebelle, désobéissant. (Réfractaire aux ordres du Roi, de la Cour. Un Religieux réfractaire aux ordres de son Provincial.)

RÉFRACTAIRE, en Chimie, se dit d'Une substance minérale qui ne peut point se fondre, ou qui ne fond que très-difficilement. (Une mine de fer est très-réfractaire.)

RÉFRACTION. substantif f. Changement de direction qui se fait dans un rayon de lumière, lorsqu'il passe obliquement par des milieux différens. (Un bâton plongé en partie dans l'eau paroît rompu à cause de la réfraction.)

REFRAIN. s. masc. On appelle ainsi Un ou plusieurs mots qui se répètent à chaque couplet d'une chanson, d'une balade, d'un rondeau, &c. (Le refrain de cette chanson est fort agréable. Le refrain de la balade. Le refrain d'un rondeau.)

On appelle aussi figurément *Refrain*, Une chose qu'une personne ramène toujours dans le discours. (Son refrain, c'est toujours de l'argent. De quelque chose qu'on parle, il retombe toujours là-dessus, c'est son refrain ordinaire.)

On dit proverbialement dans le même sens, (C'est le refrain de la balade.)

REFRAIN, en termes de Marine, signifie, Le retour des houles ou grosses vagues qui viennent se briser contre les rochers.

REFRANCHIR, SE REFRANCHIR. v. récipr. Terme de Marine. On dit, qu'*Un vaisseau se refranchit*, Quand l'eau de la pluie ou des vagues qui étoit entrée dans le vaisseau, commence à s'épuiser & à diminuer.

RÉFRANGIBILITÉ. s. f. Terme de Physique. Propriété des rayons de la lumière, en tant qu'ils sont susceptibles de réfraction. (La réfrangibilité des rayons.)

RÉFRANGIBLE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui est susceptible de réfraction. (Les rayons violets sont les plus réfrangibles.)

REFRÉNER. v. a. Réprimer. Il n'est en usage que dans la Morale. (Refréner ses passions. Refréner sa colère. Refréner ses appétits. Refréner la convoitise. Refréner la concupiscence. Refréner ses désirs. Refréner la licence. Il faut lui apprendre à refréner sa langue.)

REFRÉNÉ, ÉE. participe.

RÉFRIGÉRANT. adj. Terme de Médecine. Qui a la propriété de rafraîchir. (Des remèdes réfrigérans.)

Il est aussi substantif. (L'orgeat est un bon réfrigérant.)

RÉFRIGÉRANT, est aussi un terme de Chimie, qui se dit d'Un vaisseau que l'on remplit d'eau, & avec lequel on couvre la partie supérieure d'un alambic, pour refroidir les vapeurs que le feu y a élevées. (Mettre le réfrigérant sur l'alambic, pour faire tourner en liqueur les vapeurs que le feu a élevées.)

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui rafraîchit. (Potion réfrigérative. Remède réfrigératif.)

Il est aussi substantif. (Se servir de réfrigératif.)

RÉFRIGÉRATION. s. f. Terme de Chimie. Refroidissement. (La distillation se fait par exhalation & réfrigération.)

RÉFRINGENT, ENTE. adj. Terme de Physique, qui a la propriété de changer la direction des rayons de la lumière, lorsqu'ils passent obliquement. (Milieu réfringent. Surface réfringente.)

REFROGNEMENT, RENFROGNEMENT. s. m. Action de se refrogner. (Le refrognement de son visage marque qu'il n'est pas de bonne humeur.)

SE REFROGNER, SE RENFROGNER. v. récipr. Se faire des rides sur le visage, se faire des plis au front, qui marquent du mécontentement, du chagrin. (A l'abord de certaines personnes il se refrogne. Il se renfrogne toujours. Pourquoi vous refrognez-vous quand on vous parle de telle chose? Pourquoi vous renfrognez vous?)

On dit aussi, *Se refrogner, se renfrogner le visage*. Et alors il se prend activement.

REFROGNÉ, RENFROGNÉ, ÉE. participe. (Un visage refrogné. Une mine renfrognée.)

REFROIDIR. v. a. Rendre froid. (Le vent, la pluie a refroidi l'air.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir froid. (Laissez refroidir ce bouillon. Cela refroidira trop.)

Il est aussi récipr. (Il s'étoit échauffé, il s'est refroidi.)

Il se dit figurément à l'actif, au neutre & au réciproque, pour signifier Ralentir. (Il avoit bien de l'ardeur pour cette affaire, mais ce qui est arrivé l'a fort refroidi. La vieillesse refroidit les passions. Il faut laisser refroidir sa colère. Il ne sera pas toujours si échauffé, il se refroidira bientôt. Il commença à se refroidir sur la proposition qu'on lui faisoit. Leur amitié se refroidit de jour en jour. Ils commencent à se refroidir l'un pour l'autre.)

REFROIDI, IE. participe.

REFROIDISSEMENT. s. masc. Diminution de chaleur. (Ce refroidissement de l'air pourroit nous amener de la gelée. Le refroidissement de la chaleur naturelle. Le génie de ce Poëte se ressent du refroidissement de l'âge.)

Il se dit figurément De la Diminution dans l'amour, dans l'amitié, dans les passions. (Il y a du refroidissement dans leur amitié. Il y a un grand refroidissement entre eux. Il a senti vivement le refroidissement de son ami dans une pareille occasion. Dans le refroidissement de sa passion.)

REFROIDISSEMENT. Maladie du cheval, provenant du passage subit d'une action vive & forcée, à une action lente & tardive, ou à un repos entier dans un temps froid; ou d'une boisson fraîche prise au moment où le cheval avoit chaud. (Ce n'est qu'un refroidissement, ne vous alarmez pas.)

REFUGE. s. masc. Asile, retraite, lieu où l'on se sauve pour être en sureté. (Refuge assuré. Lieu de refuge. Chercher un refuge. Les Israëlites avoient des villes de refuge. Sa maison est le refuge de tous les malheureux.)

On appelle aussi *Refuges*, Les hospices que les Communautés Religieuses ont dans les villes, pour leur servir de retraite en cas de guerre. Et on appelle encore du même nom, Certaines maisons où l'on met des filles pour les retirer du désordre.

REFUGE, se dit figurément Des personnes. (Vous êtes mon refuge, tout mon refuge, mon seul refuge. C'est le refuge des misérables, le refuge des pécheurs. Dieu est mon seul refuge. C'est mon unique refuge. Voilà mon dernier refuge.)

RÉFUGIER, SE RÉFUGIER. v. récip. Se retirer en quelque lieu, ou auprès de quelqu'un pour être en sureté. (Il s'est réfugié dans une Église. Il s'est réfugié dans une telle ville, dans un tel Royaume. Se réfugier chez un Prince, auprès d'un Prince. Il ne sait où se réfugier.)

RÉFUGIÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif. (C'est un réfugié. Un pauvre réfugié.)

On appelle absolument *Réfugiés*, Les Calvinistes qui sont sortis de France, à l'occasion de la révocation de l'Édit de Nantes.

REFUITE. s. f. Terme de Vénerie. On appelle ainsi L'endroit où une bête a accoutumé de passer lorsqu'on la chasse. (Il y a tant de refuites dans cette forêt. Mettre des relais aux refuites.)

Il se dit aussi Des ruses d'un cerf qu'on chasse. (Un cerf qui use de refuites.)

Il se dit figurément Des retardemens affectés d'Un homme qui ne veut point de conclusion dans une affaire. (Il élude le jugement du procès par des refuites continuelles. C'est un homme qui use toujours de refuites en toute sorte d'affaires.)

REFUS. s. m. Action de refuser. (S'attirer un refus. Il ne veut pas s'exposer à un refus. Essuyer des refus. Il en a eu un refus absolu. Ce qu'il vous a dit est un honnête refus. Adoucir un refus par des manières honnêtes. Il a pris pour refus la réponse qu'on lui a faite.)

On dit, qu'*Une chose n'est pas au refus de quelqu'un*, pour dire, que Ce n'est pas une chose qu'on lui offre, & qu'il ne dépend pas de lui de l'accepter ou de la refuser.

On dit aussi, *Avoir une chose au refus de quelqu'un*, pour dire, Ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée. Et, *Faire une chose au refus de quelqu'un*, pour dire, La faire après qu'un autre a refusé de la faire.

On dit aussi dans le style familier, *Cela n'est pas de refus*, pour dire, J'accepte volontiers, avec plaisir ce que vous m'offrez.

REFUS, se prend aussi quelquefois pour ce qu'un autre a refusé. (Je ne veux point du refus d'un autre.)

En termes de Chasse, on dit, *Un cerf de refus*, pour dire, Un cerf de trois ans.

On dit, qu'*Un pieu de pilotis est au refus*,

Quand le mouton ne peut plus le faire entrer plus avant en terre.

REFUSER. v. a. Rejeter une offre, ne pas accepter ce qui est offert. (On lui a offert tant de cette terre, tant de ces meubles, mais il l'a refusé. Refuser des présens. Refuser des offres. Refuser un emploi. Refuser un établissement. Refuser des conditions avantageuses.)

On dit absolument & proverbialement, *Tel refuse, qui après muse*, ou, *qui refuse muse*, pour dire, que Souvent on se repent d'avoir refusé ce qu'on nous offroit, parce que l'occasion de l'avoir ne se présente plus.

Il signifie aussi, Rejeter une demande, ne pas accorder ce qui est demandé. (On lui a refusé la grâce qu'il demandoit. Il ne faut rien refuser à ses amis.) En ce sens, il s'emploie aussi absolument. (Il refuse si poliment, qu'on ne peut en être offensé. Quand on est dans la nécessité de refuser, il faut du moins faire connoître qu'on souffre en refusant.)

On dit, *Refuser la porte à quelqu'un*, pour dire, ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu, de quelque maison, &c. (Il s'est présenté pour entrer au bal, on lui a refusé la porte.)

On dit, *Se refuser quelque chose*, pour dire, Se priver de quelque chose. Ainsi en parlant d'Un homme avare & sordide, on dit, que (C'est un homme qui se refuse le nécessaire, jusqu'au nécessaire, qui se refuse tout.) Et dans un sens opposé, on dit d'Un homme qui aime extrêmement ses commodités & ses aises, que (C'est un homme qui ne se refuse rien.)

On dit, *Se refuser aux plaisirs, se refuser à la joie*, pour dire, Fuir les plaisirs & la joie.

On dit aussi, *Il est impossible de se refuser à l'évidence de ses preuves, à la force de ses raisons*, pour dire, Il est impossible de résister à l'évidence de ses preuves, à la force de ses raisons.

REFUSER, se joint aussi avec l'infinitif des verbes, précédé des prépositions *à* ou *de*. (Refuser de faire quelque chose. Refuser d'aller en quelque endroit. Refuser de servir quelqu'un. Il lui a refusé à dîner. Refuser de prêter de l'argent à quelqu'un.)

REFUSER, s'emploie aussi avec le régime simple. Ainsi on dit, qu'*Un homme refuse ses meilleurs amis*, pour dire, qu'Il ne fait rien de ce que ses meilleurs amis lui demandent, qu'il rejette les prières de ses meilleurs amis. (Il a déjà refusé tous ceux qui l'en ont prié.)

Refuser une fille en mariage, se dit ou d'Un père ou d'une mère qui ne veulent pas donner leur fille en mariage à quelqu'un; ou de celui à qui on l'a offerte, & qui n'a pas voulu l'accepter. Et dans ce dernier sens on dit, qu' (Un homme a refusé un bon parti, qu'une fille a refusé un parti avantageux.)

En termes de Marine, on dit, *Le vent refuse*, pour dire, que Le vent est contraire.

REFUSÉ, ÉE. participe.

RÉFUSION. s. f. Terme de Palais, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Réfusion de dépens*, qui se dit Des frais d'un Jugement par défaut, desquels on est obligé de rembourser la Partie, avant que d'être reçu à se pourvoir contre.

RÉFUTATION. s. f. Discours par lequel on réfute. (La réfutation d'un livre, d'un argument, &c.)

En termes de Rhétorique, *La réfutation* est la partie du discours par laquelle on répond aux objections.

RÉFUTER. v. a. Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé, montrer que ce qu'a dit un adversaire est mal fondé ou n'est pas vrai. (Réfuter un argument, une proposition, une opinion, une erreur. Réfuter fortement, puissamment.)

On dit, *Réfuter un livre, réfuter un Auteur*, pour dire, Détruire ce qui a été avancé dans un livre, détruire ce qu'un Auteur a avancé.

RÉFUTÉ, ÉE. participe.

REG

REGAGNER. v. a. Gagner ce qu'on avoit perdu. (Regagner son argent. Non seulement il a regagné l'argent qu'il avoit perdu, mais il en a gagné encore beaucoup d'autre.)

En termes de Guerre, *Regagner* se dit en parlant des ouvrages de fortification qu'on reprend sur l'ennemi après les avoir perdus. (Regagner un ouvrage à corne. Regagner une demi-lune. Les assiégés regagnèrent le chemin couvert.) En parlant Des troupes qui repoussent les ennemis après en avoir été poussés, on dit, qu' (Elles ont regagné leur terrain.)

On dit dans le même sens, *Regagner le dessus*, pour dire, Reprendre le dessus. Et, *Regagner l'avantage*, pour dire, Recouvrer l'avantage qu'on avoit perdu.

On dit en termes de Marine, *Regagner le dessus du vent*, ou *regagner le vent sur l'ennemi*. Et on le dit figurément, pour dire, Rétablir ses affaires, sa fortune, son crédit.

On dit, *Regagner le chemin*, pour dire, Reprendre le chemin qu'on avoit quitté; & *Regagner le logis*, pour dire, Retourner au logis.

On dit aussi, *Regagner l'amitié, l'affection, les bonnes grâces de quelqu'un*, pour dire, Se rétablir dans l'amitié, dans les bonnes grâces de quelqu'un. Et, *Regagner quelqu'un*, pour dire, Se remettre bien avec quelqu'un, ou le remettre dans des intérêts qu'il avoit abandonnés, dans le parti qu'il avoit quitté.

REGAGNÉ, ÉE. participe.

REGAIN. s. m. L'herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés. (Ce n'est pas de bon foin, ce n'est que du regain.)

RÉGAL. s. m. Festin, grand repas qu'on donne à quelqu'un. (Il nous a fait un grand régal. On fit un régal magnifique, un superbe régal aux Ambassadeurs. Ce sont des régals continuels.)

On dit figurément, *C'est un régal pour moi, je me fais un régal de le voir*, pour dire, C'est un grand plaisir pour moi. Il est familier.

RÉGALE. s. m. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches.

RÉGALE. s. f. Le droit que le Roi a de percevoir les fruits des Évêchés vacans, des Abbayes vacantes, & de pourvoir pendant ce temps-là aux Bénéfices qui sont à la collation de l'Évêque. (La régale. Le droit de régale est un droit de la Couronne. La régale est ouverte par la mort de l'Évêque & en quelques autres cas, & n'est fermée que quand le successeur a prêté serment de fidélité au Roi, & a fait enregistrer son serment.)

On dit, qu'*Un bénéfice vaque en régale*, pour dire, qu'Il se trouve vacant pendant la vacance de l'Évêché, de l'Abbaye dont il dépend.

RÉGALE. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Eau régale*, qui est Une liqueur composée d'esprit de nitre & d'esprit de sel, dont les Chimistes se servent pour dissoudre l'or.

RÉGALEMENT. s. m. Répartition d'une taxe, d'une somme imposée, faite avec égalité ou avec proportion, sur plusieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. (Le régalement des tailles.)

RÉGALEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Le travail qui se fait pour mettre un terrain de niveau.

RÉGALER. v. a. Répartir, distribuer une taxe, une somme imposée avec égalité ou avec proportion, sur plusieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. (Il faut régaler cette somme sur toute la Communauté.)

RÉGALÉ, ÉE. participe.

RÉGALER. v. a. Terme d'Architecture. Mettre un terrain de niveau.

RÉGALÉ, ÉE. participe.

RÉGALER. v. a. Faire un régal, donner un régal. (C'est un homme qui régale bien ses amis, qui s'entend parfaitement bien à régaler ses amis. Ils ont fait une société, & ils se régalent tour à tour toutes les semaines. Il nous a régalés magnifiquement.)

RÉGALER, se dit aussi par extension, en parlant Des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour les divertir. (Il nous a régalés d'une jolie historiette qu'il nous a lue. Il les régala d'un beau concert.)

Il se dit aussi en parlant Des présens qu'on fait en de certaines occasions. (On régala l'Ambassadeur d'une épée enrichie de diamans.) En ce sens, il est vieux.

On se sert aussi quelquefois en mauvaise part du mot de *Régaler*. Ainsi on dit d'Un homme qui a été maltraité, qu' (Il a été régalé d'une étrange sorte. On le régala de vingt coups de bâton.) Et on dit dans le même sens, (S'il tombe entre mes mains, je le régalerai comme il faut.) Il est populaire.)

RÉGALÉ, ÉE. participe.

RÉGALIEN. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Droit régalien*, qui signifie, Les Droits attachés à la souveraineté. (Le droit de battre monnoie est un droit régalien. Jouir des droits régaliens. On conserva à ce Prince tous les droits régaliens, à la réserve du droit de mettre garnison.)

RÉGALISTE. s. m. Celui qui est pourvu par le Roi d'un Bénéfice vacant en régale. (Il y avoit dispute pour ce Bénéfice entre le Régaliste & le Pourvu en Cour de Rome. L'affaire fut jugée en faveur du Régaliste.)

REGARD. s. m. Action de la vue, action par laquelle on regarde. (Regard bénin, doux, favorable. Regard tendre, amoureux, languissant. Regard fier, rude, farouche, terrible, affreux, menaçant, vif, perçant, pénétrant. Avoir le regard fixe, le regard assuré. Jeter un regard. Lancer un regard. Jeter ses regards de côté & d'autre. Promener ses regards par tout. Composer ses regards. Adoucir ses regards. Abaisser ses regards sur les misérables. Tourner ses regards sur quelque objet. Détourner ses regards de quelque objet. Soutenir les regards de son Juge. Il le glaça d'un regard. Ce Prince l'honora d'un regard.)

En termes de Peinture, on appelle *Regard*, Deux portraits de même grandeur ou à peu près, qui sont peints de telle manière, que les deux figures qui y sont représentées se regardent l'une l'autre. (Il a dans son cabinet un regard d'un Christ & d'une Vierge, qu'on estime fort. Le mari & la femme se sont fait peindre en regard.)

REGARD, se dit aussi De l'endroit fait pour visiter un aqueduc, & pour distribuer les jets d'eau, ou pour voir s'il n'y a rien à refaire aux tuyaux. (Regard d'eau. Regard de fontaine. D'espace en espace, il y a des regards.)

AU REGARD. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Par rapport, en comparaison. (Il est pauvre au regard d'un tel.) Il est vieux.

REGARDANT. s. m. Qui regarde. (Voilà bien des regardans. Aux yeux des regardans.) On dit populairement, (Il n'y a pas tant de Marchands à la foire que de regardans.)

Il est aussi adject. & signifie, Qui regarde de trop près à quelque chose, qui est trop exact, trop ménager. (Il ne faut pas être si regardant, trop regardant.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

REGARDANT, se dit en termes de Blason, Des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardoient leur queue.

REGARDER. v. a. Jeter la vue sur quelque chose, porter ses regards sur quelque chose. (Regarder le ciel. Regarder la campagne. Regarder fixement. Regarder sans sourciller. Regarder attentivement. Regarder de côté. Regarder de côté & d'autre. Regarder de tous côtés. Regarder devant soi, autour de soi, derrière soi. Regarder par la fenêtre Regardez dans vos papiers, regardez dans vos livres, si cela n'y est pas. Regardez au cadran quelle heure il est. Que regardez-vous là? Regarder avec plaisir. Regarder à la dérobée. Regarder froidement. Regarder avec envie. Regarder avec jalousie. Regarder avec des yeux de concupiscence. Regarder quelqu'un en face.)

On dit d'Un homme qui en craint un autre, qu' (Il n'oseroit le regarder en face, entre deux yeux.) Ce dernier est familier.

On dit d'Un homme qui a la vue basse, qu' (Il regarde de près.)

On dit familièrement, *Regarder quelqu'un sous le nez*, pour dire, L'aller regarder de près, afin de le reconnoître.

En parlant de quelqu'un qu'on méprise & qu'on ne veut pas voir, on dit, (Je ne veux pas seulement le regarder.)

On dit d'Une femme qui aime à se mirer, qu' (Elle passe ses jours à se regarder au miroir.)

On dit proverbialement, qu'*Un chien regarde bien un Evêque*, pour dire, qu'On ne doit point s'offenser d'être regardé par un inférieur.

On dit, que *Deux armées ont été long-temps à se regarder avant que de combattre*, pour dire, qu'Elles ont été long-temps en présence sans rien faire.

REGARDER, s'emploie avec diverses façons de parler figurées. Ainsi on dit, *Regarder quelqu'un de haut en bas, de travers, de côté, de mauvais œil*, pour dire, Le regarder avec mépris, avec dédain, lui témoigner du mépris.

On dit, *Regarder quelqu'un favorablement, le regarder de bon œil, &c.* pour dire, Témoigner à quelqu'un qu'on a de la bienveillance pour lui. Et lorsqu'il est arrivé quelque chose d'heureux à des gens qui étoient dans l'affliction, on dit, que (Dieu les a regardés en pitié, les a regardés avec des yeux de miséricorde.

On dit figur. *Regarder quelqu'un en pitié*, pour dire, Le regarder avec des sentimens de compassion. On dit aussi, *Regarder en pitié*, pour dire, Regarder avec mépris, avec dédain.

En parlant d'Un homme heureux, on dit, que (Les astres l'ont regardé favorablement à sa naissance.)

REGARDER, se dit aussi Des choses, & signifie figurément Être vis-à-vis, à l'opposite. (Cette maison regarde l'Orient. Le côté du Palais qui regarde la rivière. Ces deux maisons se regardent. L'aiguille aimantée regarde toujours le Nord.)

On dit figur. qu'*Une maison, une fenêtre, une galerie regarde sur la rivière, sur le jardin, &c.* pour dire, que De cette maison, de cette fenêtre on voit la rivière, le jardin, &c.

REGARDER, signifie figur. Prendre garde, songer mûrement à quelque chose. (Regardez bien à ce que vous allez dire, regardez-y bien. Avant que de vous engager, regardez bien à ce que vous avez dessein de faire.)

En parlant d'Un homme fidelle, exact, d'une probité reconnue, ou d'un jugement exquis, on dit, qu' (Il ne faut pas y regarder après lui, qu'il ne faut pas regarder après lui.)

On dit, qu'*Un homme regarde de près, de trop près à toutes choses*, pour dire, qu'il est exact, trop exact, qu'il prend garde aux moindres choses. (On ne me trompera pas, j'y regarderai de près.)

En parlant d'Un homme sujet à faire des fautes, & qui a souvent besoin d'indulgence, on dit, que *C'est un homme avec qui il ne faut pas regarder de si près*, pour dire, qu'Il ne faut pas examiner sa conduite trop sévèrement.

REGARDER, signifie figur. Considérer, examiner avec attention; & alors il s'emploie activement, & il a un régime. (Quand je regarde telle chose. Il faut regarder la personne, le mérite de la personne. Regardez bien la bonté de cette étoffe. Regardez ce que vous refusez. Regardez ce que vous allez faire. En cela il n'a regardé que Dieu, que la gloire de Dieu, & nullement son propre intérêt. Tout bien regardé & considéré, vous trouverez que...) On dit aussi, *Vous ne regardez pas que...* pour dire, Vous ne considérez pas que ...

REGARDER, signifie aussi Concerner. (Tout ce qui vous regarde. Faites tout ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde point. Cela regarde un tel Prince. Pour ce qui regarde cette affaire... Je prends part à tout ce qui vous regarde. Cette question regarde la Médecine.)

On dit figurément, qu'*Une succession*, qu'*une charge regarde quelqu'un*, pour dire, qu'Elle lui doit venir, ou qu'il y peut prétendre. (Il a peu de bien, mais il y a une succession considérable qui le regarde. Si un tel meurt, cette charge me regarde.)

REGARDÉ, ÉE. participe.

RÉGENCE. s. f. La dignité qui donne pouvoir & autorité de gouverner un État pendant la minorité ou l'absence du Souverain. (Saint Louis, à son premier voyage d'outremer, donna la Régence du Royaume à la Reine Blanche sa mère. Après la mort du Roi Louis XIII, la Régence du Royaume fut donnée à la Reine Anne d'Autriche. Après la mort de Louis le Grand, la Régence du Royaume fut déférée à son neveu Philippe, Petit-Fils de France, Duc d'Orléans.)

Il se dit aussi en parlant Du temps que la Régence dure. (Au commencement de la Régence. Sur la fin de la Régence. Pendant la Régence.)

RÉGENCE, en quelques États de l'Europe, se dit Des personnes qui en composent le gouvernement. (La Régence de Suède.)

Il se dit aussi Du Conseil préposé au gouvernement d'une Ville. (La Régence d'Amsterdam.)

RÉGENCE, se dit aussi Du temps pendant lequel un homme enseigne publiquement dans un Collège. (Pendant le temps de sa régence.)

RÉGÉNÉRATION. s. f. Reproduction. (La régénération des chairs.)

On dit en Chimie, (La régénération des métaux.)

RÉGÉNÉRATION, en parlant du Baptême, se dit figur. pour Renaissance. (Il n'y a point de salut sans la régénération en JESUS-CHRIST.)

SE RÉGÉNÉRER. v. récipr. Se reproduire. (Ce caustique empêche les chairs de se régénérer.)

RÉGÉNÉRER. v. a. Engendrer de nouveau, donner une nouvelle naissance. Il n'a d'usage qu'en matière de Religion. (Il l'a régénéré en J. C.)

RÉGÉNÉRÉ, ÉE. participe. (Il a été régénéré dans les eaux du Baptême.)

RÉGENT, ENTE. adj. Qui régit, qui gouverne l'État pendant une minorité, ou une absence du Souverain. (L'Abbé Suger fut Régent. La Reine Régente. Le Prince Régent.)

Il est aussi subst. (Le Régent du Royaume. La Régente.)

On appelle aussi *Régent*, Celui qui enseigne dans un Collège. (Le Régent de Philosophie, de Rhétorique.) Et on appelle *Docteurs Régens*, Les Docteurs Professeurs en Théologie, en Droit, en Médecine. (Docteur Régent en Droit. Docteur Régent en Médecine.)

RÉGENTER. v. n. Enseigner en qualité de Régent. (Il y a dix ans qu'un tel régente. Il régente dans un tel Collège. Il s'est retiré parce qu'il étoit las de régenter.)

On l'emploie activement dans quelques phrases, comme (Régenter la sixième. Régenter la troisième. Régenter la Rhétorique. Régenter la Philosophie. Quelle classe a-t-il régentée?)

RÉGENTER, se dit figurément De ceux qui aiment à dominer; & qui veulent toujours que leurs avis prévalent. Dans cette acception il s'emploie également au neutre & à l'actif. (C'est un homme qui veut régenter par-tout. Il régente tous ses confrères.)

RÉGENTÉ, ÉE. participe.

RÉGICIDE. subst. masc. Crime de tuer un Roi. Il se dit aussi De celui qui commet ce crime.

RÉGIE. s. f. Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. (On a mis cette succession, ces biens en régie. On lui en a commis la régie. Quelques-unes des fermes du Roi sont en régie. Sa terre est en régie.)

REGIMBER. v. n. Il ne se dit au propre que

Des bêtes de monture, comme chevaux, mulets, &c. qui ruent des pieds de derrière, lorsqu'on les touche de l'éperon, de la houssine ou du fouet. (Quand on donne de l'éperon à ce cheval, il regimbe au lieu d'avancer.)

Figurément en parlant d'Un inférieur qui résiste à son supérieur, & qui refuse de lui obéir, on dit, que (C'est un homme qui regimbe. Il regimbe contre l'éperon.)

RÉGIME. s. m. Ordre, règle qu'on tient, qu'on observe dans la manière de vivre, par rapport à la santé. (Il observe un régime bien incommode. Peu de personnes s'accommoderoient de cette sorte de régime. User de régime. Il vit sans aucun régime. Le régime de vivre doit être différent, suivant les différens tempéramens. Les Médecins lui ont prescrit un mauvais régime.)

On dit, qu'*Un homme vit de régime, d'un grand régime*, pour dire, qu'il vit non-seulement avec beaucoup de règle, mais encore avec abstinence, pour conserver ou pour recouvrer sa santé.

Régime, en termes de Grammaire, sign. L'action d'un mot sur un autre, & la manière régulière de les joindre ensemble. (Le régime du verbe actif est l'accusatif dans les langues qui ont des cas. Les verbes neutres n'ont point de régime. Les prépositions ont leurs régimes.)

Régime, en termes de Palais, sign. Gouvernement, administration. Ainsi on dit, que *Le Commissaire des saisies réelles est commis au régime & administration des biens saisis*, pour dire, qu'Il est chargé de gouverner, d'administrer les biens saisis.

Régime, dans quelques Maisons Religieuses, signifie, La supériorité, le gouvernement du Monastère. (Régime annuel, triennal, perpétuel. On a établi le régime triennal dans cette maison.)

RÉGIMENT. s. m. Corps de gens de guerre, composé de plusieurs Compagnies. (Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie. Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Régiment de Dragons. Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons.)

On dit, *Un Régiment sur le pied étranger*, pour dire, Un Régiment payé sur le pied étranger, dont la paye est plus forte que celle des Régimens François.

Régiment, se prend quelquefois figurém. pour grand nombre, multitude. (Il y a chez lui un régiment de valets. Il a un régiment de créanciers à ses trousses.) Il est du style familier.

RÉGION. s. f. Grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel.

Région, à l'égard de la terre, se dit d'Une grande étendue de pays. (Toutes les régions de la terre. Les régions d'Asie. Les régions d'Afrique, &c. Les régions tempérées. Les régions méridionales. Les régions septentrionales. La domination du Roi d'Espagne s'étend sur diverses régions.)

À l'égard de l'air, les Philosophes le divisent en trois *régions*, haute, moyenne & basse. *La basse région*, Est celle qui touche la terre & qui l'environne immédiatement. *La moyenne région*, Est celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes. Et *La haute région*, Est celle qu'on prétend qui va jusqu'au ciel de la Lune.

À l'égard du ciel, Les Augures Romains le divisoient en quatre *régions*, lorsqu'ils vouloient tirer des présages.

Les anciens Philosophes disoient, *La région du feu*, pour dire, La partie de l'air la plus élevée.

Région, en termes d'Anatomie, se dit De différentes portions du corps humain.

Région épigastrique, est la région supérieure du bas ventre, qui commence au-dessous du sternum, à l'endroit qu'on nomme la fossette, & va jusqu'à deux doigts au-dessus de l'ombilic.

Région ombilicale. C'est le nom qu'on donne à la région moyenne du bas ventre.

Région hypogastrique. On appelle ainsi la région inférieure du bas ventre.

REGIONE. (E REGIONE.) Expression empruntée du latin, & usitée en Imprimerie, en parlant des ouvrages en deux ou plusieurs colonnes correspondantes, comme un original & une traduction; & qui sign. que les portions de chaque matière sont compassées de manière qu'elles sont toujours l'une à côté de l'autre. (Mettre des blancs dans une colonne, afin qu'elle tombe e regione.)

RÉGIR. v. a. Gouverner. (Régir un État. Il est difficile de régir un grand peuple. Ce Monarque a sagement régi son royaume. Cet Évêque a bien régi son Église.) Il ne se dit guère que dans le style soutenu.

Régir, en termes de Pratique, signifie, Administrer sous l'autorité de la Justice. (Régir une succession par autorité de Justice. Il a été ordonné que les biens seroient régis par un Curateur.)

Il se dit aussi De l'administration des Finances. (Ce Ministre sut régir si bien les Finances, qu'en peu de temps il y rétablit l'ordre.)

Régir, en termes de Grammaire, se dit De la construction des verbes & des prépositions qui ont un certain régime. Ainsi on dit dans les langues qui ont des cas, qu'*Un verbe actif régit l'accusatif*, qu'*une préposition régit un tel cas*, pour dire, qu'Un tel verbe se construit avec le nom à l'accusatif, & qu'une préposition se construit avec un tel cas.

Régi, ie. participe.

RÉGISSEUR. subst. masc. Celui qui régit par commission, & à la charge de rendre compte.

RÉGISTRATEUR. s. m. Nom de certains Officiers de la Chancellerie Romaine, qui enregistrent les bulles & les suppliques.

REGISTRE. s. m. (Plusieurs écrivent & prononcent *Regître.*) Livre où l'on écrit les actes & les affaires de chaque jour pour y avoir recours. (Les registres du Conseil. Registres du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, de l'Hôtel de Ville. Le registre du Curé. Registres des Baptêmes & des Mariages. Registre d'un Marchand, d'un Banquier, &c. Anciens registres. Gros registre. Tenir registre. Mettre, coucher sur le registre. Extraire quelque chose d'un registre, des registres. Extraits des registres. Cette feuille a été tirée, arrachée des registres. Registre de Greffier, de Notaire, de Procureur. Compulser les registres. Il a été obligé d'apporter son registre. Il en sera délibéré sur le registre. Il a écrit telle chose sur son registre. On a vu par son registre. Son registre en fait foi. Rapportez-vous-en à son registre.)

En parlant d'Un homme exact à écrire sur son registre toutes les choses qui doivent y être écrites, on dit; que (C'est un homme qui tient bon & fidelle registre de tout.)

On dit, *Charger un registre*, pour dire, Écrire sur le registre. Et, *Décharger un registre*, pour dire, Donner une décharge, & l'écrire sur le registre.

On appelle *Vaisseau de registre*, Un vaisseau qui va aux Indes occidentales avec permission enregistrée à Cadix.

Proverbialement & figurém. lorsqu'on veut marquer qu'on se souviendra du déplaisir qu'on a reçu de quelqu'un, on dit, (C'est un homme qui est sur mes registres, qui est écrit sur mes registres.) Et en parlant d'Un homme qui remarque, qui retient exactement tout ce qu'il voit & tout ce qu'il entend, on dit, que (C'est un homme qui tient registre de toutes choses.)

Registre, en parlant d'un orgue, se dit Des bâtons qu'on tire pour faire jouer les différens jeux d'un orgue.

Registre, en termes de Chimie, se dit De certaines ouvertures qui sont au fourneau, qu'on bouche & qu'on débouche, selon les degrés de chaleur qu'on veut donner.

Registre, en termes d'Imprimerie, se dit De la correspondance que les lignes des deux pages d'un feuillet ont les unes avec les autres. Ainsi on appelle *Bon registre*, L'exactitude de cette correspondance. *Mauvais registre*, Le défaut de cette correspondance. Et on dit, *Faire son registre*, pour dire, Tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, en telle sorte que les lignes se répondent exactement.

REGISTRER. v. a. (Plusieurs prononcent & écrivent *Regîtrer.*) Terme de formule, qui se dit quelquefois pour Enregistrer, insérer dans le registre. (Lu, publié & registré.)

Registré, ée. participe.

RÈGLE. s. f. Instrument de Mathématique, long, droit & plat, fait de bois ou de métal, & qui sert à tirer des lignes droites. (Règle de bois, de cuivre, d'acier. Cette règle est fort droite. Dresser une pièce de bois à la règle. Cette règle est bonne, est faussée. Se servir de la règle & du compas.)

Règle, sign. figurément, Principe, maxime, loi, enseignement, & généralement tout ce qui sert à conduire, à diriger l'esprit & le cœur. (C'est une règle certaine pour discerner le vrai d'avec le faux. Une règle sûre pour ne pas se tromper. Tenez cela pour une règle infaillible. Règle de foi. Règle de conduite. Règle de mœurs. La Religion doit être notre principale règle, notre règle invariable. La justice étoit la règle de toutes ses actions. Les règles du devoir. Les règles de la morale chrétienne. Les règles de l'honnêteté, de la bienséance. Suivre la règle. Se conformer à la règle. S'écarter de la règle. Il ne se conduit que par de fausses règles. La plupart des hommes se font des règles à leur fantaisie.)

Il sign. quelquefois, Ordre, bon ordre. (Il vit sans règle. Il n'y a point de règle dans cette maison.)

Il se prend aussi pour Exemple, modèle. (Il est la règle de tous ceux de son âge.)

Il se dit encore Des lois humaines, des ordonnances, des coutumes, des usages. (Telle est la règle établie par la loi. C'est la règle que les enfans héritent de leurs pères. Les règles de la Justice. Cette procédure est

dans les règles, selon les règles. Les règles de la politesse, &c.)

On dit, qu'*Un procédé est dans les règles*, *n'est pas dans les règles*, pour dire, qu'Il est ou qu'il n'est pas conforme à quelque précepte, à quelque principe de morale, de bienséance, à l'usage reçu parmi les honnêtes gens, &c.

On dit encore, *Etre en règle*, *Se mettre en règle*, pour dire, Être au point, se mettre au point que la loi, la coutume ou l'usage demandent. (Je suis en règle avec lui, je lui ai rendu sa visite. Il s'est mis en règle, il a présenté ses comptes.)

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de règle sans exception*, pour dire, qu'Une loi, qu'une maxime, quelque générale qu'elle soit, n'est point applicable à tous les cas particuliers. On dit aussi, que *L'exception confirme la règle*, pour dire, que La nécessité où l'on est d'excepter les cas particuliers dans lesquels une loi, une maxime n'est point applicable, prouve qu'elle doit s'appliquer dans tous les autres cas.

RÈGLE, en parlant des Sciences & des Arts, se dit Des préceptes qui les enseignent, des principes & des méthodes qui en rendent la connoissance plus facile, & la pratique plus sûre. (L'étude des règles. La connoissance des règles. Les règles générales. Les règles particulières. S'attacher aux règles. Observer les règles. Négliger les règles. Donner, prescrire des règles. Cela est selon les règles de l'art. Les règles de la Grammaire, de la Logique, de la Poësie, de la Peinture, &c. Garder les règles. Violer les règles. Les règles du Théâtre. La règle des vingt-quatre heures. Les quatre premières règles de l'Arithmétique. La règle de trois. Attaquer une Place dans les règles. Traiter un malade dans les règles, selon les règles. Apprendre une Langue par les règles.)

En termes d'Arithmétique, on dit, *Faire une règle*, pour dire, Faire une opération d'Arithmétique selon les lois de cette Science. (Faire la règle de trois. Donner une règle à faire a un écolier.)

En parlant d'Une pièce de Théâtre, on dit, qu'*Elle est dans les règles*, *selon les règles*, pour dire, que Toutes les règles du Théâtre y sont exactement observées. Et les Comédiens disent, qu'*Une pièce nouvelle est tombée dans les règles*, *qu'elle est dans les règles*, Lorsque la recette commence à être au-dessous d'une certaine somme fixée. (Quand une pièce nouvelle est tombée dans les règles, l'Auteur n'a plus de part au profit des représentations.)

En termes de Médecine, on appelle *Règles*, La purgation ordinaire & naturelle des femmes. (Elle se porte mieux depuis qu'elle a ses règles. Ses règles ont cessé.)

RÈGLE, sign. encore, Les Statuts que les Religieux d'un Ordre sont obligés d'observer. (La Règle de S. Basile. La Règle de S. Augustin. La Règle de S. Benoît. La Règle de S. François. Observer, garder, maintenir la Règle. Enfreindre, violer la Règle. Le Pape a approuvé cette Règle, l'a mitigée, l'a adoucie. Il y a parmi les Religieux des Regles plus sévères les unes que les autres. Ce Religieux fait fort bien sa Règle, *c'est-à-dire*, il l'observe très-exactement. Les Règles & les Statuts de l'Ordre du Saint-Esprit.)

On dit, qu'*Un Bénéfice est en règle*, pour dire, qu'Il doit être possédé par un Religieux. (Ce Bénéfice est en règle.) Et on dit, qu'*Un Bénefice a passé de Règle en Commende*, pour dire, qu'Après avoir été possédé par un Régulier, il est possédé par un Séculier.

RÈGLEMENT. s. m. Ordonnance, Statut qui apprend & prescrit ce que l'on doit faire. (Règlement de Police. Règlement pour la Justice, pour les Finances. Faire un Règlement. Publier un Règlement. Contrevenir aux Règlemens. Observer les Règlemens. Arrêt en forme de Règlement.)

Il se prend quelquefois pour l'action de régler, comme dans cette phrase, (Travailler au règlement des limites.)

On dit, *Plaider en règlement de Juges*, pour dire, Plaider afin de faire décider à quel Tribunal une affaire doit être portée. Et l'on dit dans le même sens, (Instance en règlement de Juges. Arrêt en règlement de Juges.)

RÉGLÉMENT. adv. Avec règle, d'une manière réglée. (On vit réglément dans cette maison. Il se porte mieux depuis qu'il vit réglément.)

Il se dit aussi des choses qui se font toujours précisément de la même manière, dans le même temps. (Il soupe réglément à sept heures. Il étudie réglément ses six heures par jour. La fièvre le prend réglément tous les jours à telle heure.)

RÉGLER. v. a Tirer des lignes sur du papier, du parchemin, du vélin, du carton, &c. pour servir de règle, ou pour l'ornement. (Régler du papier. Régler un exemple à écrire. Régler du papier pour noter de la musique.)

RÉGLER, sig. figur. Conduire, diriger suivant certaines règles, assujettir à certaines règles. (Régler sa vie. Régler ses actions. Régler ses mœurs. Régler ses désirs. Régler sa maison. Cet Évêque a bien réglé son Diocèse. Régler le présent par le passé, sur le passé. Régler une chose par une autre. Régler le prix des marchandises. Il faut régler sa dépense sur son revenu. Vous ne pouvez recevoir que tant, réglez-vous là-dessus.)

On dit, *Régler ses affaires*, pour dire, Les mettre dans un bon ordre.

On dit, *Se régler sur quelqu'un*, pour dire, Se conduire sur l'exemple de quelqu'un, prendre quelqu'un pour modèle de sa conduite. Et, *Se régler sur quelque chose*, pour dire, Se conformer à ce qui a été décidé ou pratiqué sur quelque chose. (Je ne veux pas me régler sur cela. Se régler sur l'exemple des personnes sages.)

On dit, *Régler sa dépense*, *régler sa table*, *son équipage*, pour dire, Mettre un certain ordre dans la dépense de sa maison, de sa table, &c. On le dit aussi quelquefois, pour dire, Retrancher sa dépense, son équipage, &c.

On dit, qu'*Une fèvre commence à se régler*, pour dire, qu'Après que les accès en ont été irréguliers, elle commence à se tourner en tierce, en quarte, &c.

On dit, *Régler une pendule*, *une montre*, pour dire, La mettre en état d'aller bien.

RÉGLER, sign. aussi, Déterminer, décider une chose d'une façon ferme & stable. (Régler les séances. Cela n'a pas encore été réglé. Régler toutes choses. On a réglé que....)

On dit, *Régler les différens*, pour dire, Les terminer, soit par un jugement, soit par un accommodement. On dit aussi, *Régler une affaire*, *régler un compte*, pour dire, Terminer une affaire, arrêter un compte. Et, *Régler le mémoire d'un ouvrier*, pour dire, En mettre tous les articles à leur juste valeur.

On dit en termes de Pratique, *Régler les Parties à écrire & produire*, pour dire, Ordonner que les Parties écriront & produiront dans un certain temps.

RÉGLÉ, ÉE. participe. (Du papier réglé. Une vie réglée. Une maison bien réglée. Dispute réglée. Heures réglées. Mouvement réglé. Pendule bien réglée.)

On dit familièrement, *Nos rangs sont réglés*, pour dire, Il ne peut y avoir entre nous, ni sujet de dispute, ni occasion de cérémonie.

On dit, *Il est réglé que....* pour dire, Il est déterminé que... Et, *Cela est réglé*, pour dire, Cela est jugé, arrêté, conclu.

On dit prov. d'Un homme qui observe avec une grande ponctualité une certaine manière de vivre, qu'(Il est réglé comme un papier de musique.)

On dit aussi proverbialement, que *La vie d'un homme*, que *sa journée est réglée comme un papier de musique*, pour dire, qu'Il fait tous les jours les mêmes choses à peu près aux mêmes heures.

RÉGLÉ, s'emploie en plusieurs phrases plutôt comme adjectif que comme participe. Ainsi on dit d'Un homme sage, que (C'est un homme réglé, un esprit réglé.)

On dit aussi, qu'*Un homme tient un ordinaire réglé*, pour dire, qu'Il tient tous les jours son ordinaire; que *Le prix d'une marchandise est réglé*, pour dire, qu'Il est fixé, & qu'il n'y a point à marchander; qu'*Un homme a le pouls réglé*, pour dire, que Les battemens de son pouls sont égaux sans être trop forts ni trop fréquens; & qu'*Une fièvre est réglée*, pour dire, que Les accès en sont réguliers.

On dit que *Des bois sont en coupes réglées*, qu'*On les a mis en coupes réglées*, pour dire, qu'On en coupe tous les ans une certaine quantité d'arpens à un certain âge, en sorte que les coupes différentes se succèdent les unes aux autres.

On dit aussi, qu'*Une femme est réglée*, pour dire, qu'Elle a ses ordinaires régulièrement.

On appelle *Troupes réglées*, Des troupes entretenues sur pied, pour les distinguer des milices.

RÉGLET. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite règle de fonte, dont les Imprimeurs se servent pour marquer des lignes droites. (Il y a des réglets simples, doubles & triples.)

RÉGLETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. Petite règle de bois qui sert aux Compositeurs à tirer leurs lignes du composteur, & à les placer sur la galée.

RÉGLISSE. s. f. Plante dont la racine est d'un grand usage en Médecine dans les tisannes, pour adoucir les humeurs âcres, & remédier aux vices de la poitrine. Le sucre de cette racine se prépare, soit en blanc, soit en noir, & se nomme *Jus de réglisse*.

RÉGNANT, ANTE. adj. Qui règne. (Le Roi régnant. La Reine régnante.) Il se dit aussi en parlant d'Un Souverain qui n'est pas Roi. (Le Prince régnant. Le Prince à présent régnant.)

Il se dit quelquefois au figuré, en parlant Des choses. (Le goût régnant. L'opinion régnante.)

RÈGNE. s. m. Gouvernement, administration d'un

d'un Royaume par un Roi. (Règne heureux. Règne doux. Règne paisible. Règne tranquille. Un règne glorieux. Un règne plein de troubles. Un règne plein de traverses. Un règne malheureux. Un règne dur. Un règne court. Un règne long. Pendant le règne, durant le règne d'un tel Roi. Sous le règne d'un tel Prince.)

Il se dit par extention des Princes Souverains, quoiqu'ils n'aient pas le titre de Roi.

On dit en style de l'Écriture-Sainte, (Le règne de J. C. sur les ames. Le règne de J. C. est en nous.)

On dit aussi *Le règne de la grâce*, pour dire, Le pouvoir de la grâce. Et, *Le règne du péché*, pour dire, L'empire du péché sur les hommes.

On dit figurément, *Être en règne*, pour dire, Être en vogue. (Cette mode est fort en règne. Cette façon de parler est fort en règne.)

On dit en Physique, *Le règne animal, le règne végétal, le règne minéral*, pour dire, Les animaux, les végétaux, les minéraux.

RÈGNE, se dit aussi De la tiare du Pape, & des couronnes suspendues sur le maître autel d'une Église. La Tiare se nomme aussi *Trirègne*.

RÉGNER. v. n. régir, gouverner un État avec titre de Roi. (Régner heureusement. Régner absolument, despotiquement. Régner long temps. Régner en paix. Il régnoit sur divers peuples. L'art de régner.)

Il se dit par extention Des Princes Souverains, quoiqu'ils n'aient pas le titre de Roi.

Il se dit aussi figur. & sign. Dominer. (La grâce règne dans le cœur des Justes. Le Sage règne sur ses passions. Quand l'ambition règne dans une ame.)

Il signifie encore figur. Être en crédit, en vogue, à la mode. (Pendant que ce favori & ses créatures régnoient à la Cour. Cette doctrine, cette opinion a régné long-temps. Cette mode règne depuis peu. L'avarice, l'intérêt, la tromperie règnent plus que jamais.)

On dit, que *L'hyperbole*, que *l'antithèse*, que *l'ironie règnent dans un discours*, pour dire, que Ces figures y sont fort fréquentes.

On dit, qu'*Une corniche, une frise, un balcon, un corridor, règnent le long d'un bâtiment, règnent autour d'une chambre, &c.* pour dire, qu'Une corniche, qu'une frise s'étend tout le long d'un bâtiment, tout autour d'une chambre.

On dit aussi, (Le vent qui règne. La maladie qui règne.)

RÉGNICOLE. s. (Le G se prononce durement.) Terme de jurisprudence & de Chancellerie, qui se dit de tous les habitans naturels d'un Royaume, par rapport aux privilèges dont ils sont en droit de jouir, & qui s'emploie par extention, en parlant Des étrangers à qui le Roi accorde les mêmes privilèges. (L'aubaine n'a lieu qu'à l'égard de iceux qui ne sont pas régnicoles. Les Suisses sont réputés régnicoles, ont les mêmes privilèges que les régnicoles.)

REGONFLEMENT. s. m. Élévation des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

REGLONFLER. v. n. Il se dit des eaux courantes qui s'enflent & s'élèvent, quand elles sont arrêtée spar quelque obstacle.

REGORGEMENT. s. m. Action de ce qui regorge. (Le regorgement de la rivière a inondé la prairie. Le regorgement de la bile. Le regorgement des humeurs.)

REGORGER. v. n. Déborder, s'épancher hors de ses bornes. Il ne se dit au propre, que De l'eau & d'autres liqueurs. (Les ruines de ce pont ont fait regorger la rivière. Quand on a trop de sang, il regorge souvent par le nez.)

On dit fig. *Regorger de biens, de richesses, de blés, de vins, &c.* pour dire, en avoir une grande abondance. (Il a tant de biens, qu'il en regorge. Cette Province regorge de blés, de fruits.)

On dit aussi d'Un homme qui jouit d'une parfaite santé, qu' (Il regorge de santé.) Il est familier.

REGOULER. v. a. Il est populaire, & il signifie, Rabrouer, repousser avec des paroles rudes & fâcheuses, un homme qui dit, qui propose quelque chose. (Il ne faut pas ainsi regouler les gens.)

REGOULÉ, ÉE. participe.

On dit populairement, *J'en suis regoulé*, pour dire, J'en suis rassasiez, jusqu'au dégoût.

REGRAT. s. m. Vente de sel à petite mesure, à petit poids. (Acheter du sel de regrat. La ferme des regrats.)

Il se dit quelquefois Du lieu où le sel se vend à petite mesure, à petit poids. (Il y a un regrat établi dans un tel Bourg.)

REGRATTER. v. a. Gratter de nouveau. (Il a envenimé sa plaie à force de gratter & de regratter.)

Il signifie aussi racler; & il se dit proprement Des bâtimens de pierre de taille, dont on enlève la superficie pour les faire paroître neufs. (Regratter une maison. Regratter une muraille.)

REGRATTER, signifie figur. & famil. Faire des réductions sur les plus petits articles de la dépense d'un compte. (C'est un homme qui regratte sur tout.) En ce sens, il est neutre.

REGRATTÉ, ÉE. participe.

REGRATTIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui vend du sel à petite mesure, à petit poids. (Il prend du sel chez le Regrattier, chez la Regrattière.)

Il se dit quelquefois des petits Marchands qui vendent d'autres sortes de denrées en détail & de la seconde main.

Il se dit fig. De celui qui sur un compte, sur une dépense d'une grosse somme, fait des réductions aux plus petits objets. (C'est un Regrattier, un franc Regrattier.) Il est du style familier.

REGRÈS. s. m. Terme de Jurisprudence, Droit, pouvoir de rentrer dans un bénéfice qu'on a résigné. (On lui a accordé le regrès. Il demande le regrès. Aller au regrès.) Il n'a d'usage que dans les matières bénéficiales.

REGRET. s. m. Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédoit, ou d'avoir manqué celui que l'on auroit pu acquérir. (J'ai grand regret à mon ami qui est mort. Il a grand regret à l'occasion qu'il a perdue. Avoir regret de n'avoir pas acheté une terre, une maison. Il a eu de bonnes marchandises, il ne doit pas avoir regret à son argent.)

Il se dit aussi quelquefois de toutes sortes de déplaisir ou léger ou considérable. (J'ai regret que vous n'ayez pas entendu ce sermon, cette harangue. J'ai regret de ne pouvoir vous rendre ce service. J'ai regret, j'ai du regret de vous voir dans l'erreur. J'ai regret que vous n'ayez pas fait cela. Je vous quitte avec beaucoup de regret. Il m'a quitté sans regret. Il lui est arrivé une fâcheuse affaire, il en mourra de regret. Il est mort à mon grand regret, au grand regret de tous les gens de bien.)

On dit en plaisantant, d'Un homme qui a passé sa jeunesse dans les plaisirs, qu'*Il ne doit pas avoir regret à sa jeunesse*, pour dire, qu'il a bien passé son temps.

REGRET, signifie aussi, Repentir, déplaisir d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. (Avoir un regret sensible de quelque chose. Un regret cuisant. Un regret extrême. Avoir regret de ses péchés. Avoir regret d'avoir failli, d'avoir offensé Dieu.)

REGRETS, au pluriel, signifie quelquefois, Lamentations, plaintes, doléances. (Ce sont des regrets inutiles. Se consommer en regrets, en regrets superflus.)

À REGRET. adv. Avec répugnance. (Il a fait cela à regret. Nous partons à regret. Les Juges l'ont condamné à regret.)

REGRETTABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être regretté. (Cet homme-là étoit utile à son pays, il est regrettable, très-regrettable.)

REGRETTER. v. a. Être fâché, être affligé d'une perte qu'on a faites, ou d'avoir manqué un bien qu'on pouvoit acquérir, ou de n'avoir pas fait quelque chose. (Regretter ses amis. Regretter la perte de ses amis. Regretter son argent. Regretter le temps passé. Regretter une occasion qu'on a laissé échapper. La conduite de cet homme fait regretter son prédécesseur. Quelque jour il sera regretté. On le regrettera. Cet homme est regretté généralement. Je regrette ce tableau qu'il n'a tenu qu'à moi d'acheter. Je regrette de ne lui avoir pas donné ce conseil.)

REGRETTÉ, ÉE. participe. (C'est un homme universellement regretté. Il est regretté par tous les gens de bien. Cette Princesse a été universellement regrettée.)

RÉGULARITÉ. s. f. Conformité aux règles. Ce mot a divers usages, tant dans la Physique que dans la Morale, dans la Religion & dans les Arts.

Dans la Physique, il se dit De l'ordre invariable de la nature. (La régularité du mouvement des corps célestes. La régularité du flux & reflux de la mer.)

Dans la Morale, il se dit De l'observation exacte des devoirs & des bienséances. (Ce Prélat vit dans une grande régularité. Cette femme observe beaucoup de régularité dans sa conduite.)

À l'égard de la Religion, il se dit de l'observation des règles, des préceptes, & des Commandemens de Dieu & de l'Église. (Il vit dans une grande régularité. Il observe les jeûnes, le Carême, avec régularité.)

À l'égard des Arts, il se dit aussi De l'observation des règles; & on l'emploie tant en Poësie, qu'en Peinture, Architecture, &c. (Cette Tragédie n'est pas dans toute la régularité où elle devroit être. Tous les tableaux de ce Peintre sont dessinés dans une très-grande régularité. Ce bâtiment-là est assez beau, mais la régularité n'y est pas bien observée.)

En parlant De la juste proportion des traits du visage, on dit, (La régularité des traits du visage.)

En Mathématique, *Régularité dans une figure*, se dit de l'égalité de tous les côtés & de tous les angles d'une figure.

RÉGULARITÉ, en parlant des Ordres Re-

ligieux, signifie, L'exacte observation des règles de chaque ordre. (Les Religieux de cette Maison vivent dans une grande régularité. Ils observent la régularité de leur Institut. On a rétabli la régularité dans ce Monastère.)

Il se dit aussi pour signifier L'état religieux, par opposition à L'état séculier. (Il y a plusieurs Chapitres & Monastères dont on a ôté la régularité pour les séculariser.)

RÉGULE. s. m. Terme de Chimie, qui signifie, La partie métallique pure d'un demi-métal. On dit, (Régule d'arsénic, régule d'antimoine, &c.) On dit aussi, (La partie réguline.)

RÉGULIER, IÈRE. adj. Il se dit généralement De tout ce qui est suivant une certaine régularité. Ainsi dans la Physique on dit, (Les mouvemens réguliers des corps célestes. Le flux & le reflux de la mer ont leurs périodes régulières.)

Il se dit encore dans la Morale & par rapport à la Religion. (Une femme très-pieuse & très-régulière. Sa conduite a toujours été fort régulière. Sa vie n'est pas trop régulière.)

Il signifie aussi, exact, ponctuel. (Il a toujours été très-régulier à tenir sa parole. C'est un homme régulier dans les moindres choses.)

Il se dit aussi dans les Arts, des choses qui sont faites dans une certaine régularité, dans une certaine symétrie. (Un bâtiment régulier. Une place régulière.)

On dit, que *Les traits du visage sont réguliers*, pour dire, qu'ils sont dans une juste proportion entr'eux.

En Mathématique, on appelle *figure régulière*, Celle dont les côtés & tous les angles sont égaux. Et, *Corps réguliers*, Les cinq polyèdres dont les surfaces sont des polygones réguliers égaux entr'eux.

En termes de grammaire, on appelle *Verbes réguliers*, Ceux qui suivent dans la formation de leurs temps les régles générales des conjugaisons.

RÉGULIER, en parlant du Clergé, se dit Du Clergé composé des Ordres Réligieux. (Le Clergé régulier. Les Chanoines Réguliers de saint Augustin.)

On appelle *Bénéfice régulier*, Un bénéfice qui ne peut être tenu que par un Religieux. Et on appelle *Observance régulière*, L'observance, la discipline pratiquée par les Religieux. On dit dans cette même acception, (Lieux réguliers, habits réguliers.)

RÉGULIER, est quelquefois subst. Alors il signifie, Un Religieux, & est opposé à Séculier. (Ce Bénéfice ne peut être possédé que par un Régulier.)

RÉGULIÈREMENT. adv. D'une manière régulière, avec régularité, selon les règles. (Il vit fort régulièrement. Il ne parle pas régulièrement.)

Il signifie aussi réglément. (Il dîne régulièrement à onze heures. Il travaille régulièrement tant d heures par jour.)

R E H

RÉHABILITATION. s. f. Rétablissement dans le premier état. (Lettres de réhabilitation.)

RÉHABILITER. v. a. Rétablir, remettre en état, dans le premier état. Il ne se dit qu'en parlant de ceux, qui par l'autorité, ou séculière, ou ecclésiastique, sont rétablis dans un droit, dans un emploi, dans quelques prérogatives dont ils étoient déchus. (Lorsqu'un Prêtre est tombé dans l'irrégularité, il a besoin d'être réhabilité. Réhabiliter un Officier dégradé de sa charge.)

RÉHABILITER, se dit aussi par rapport à la Noblesse. (Ses ancêtres avoient dérogé, il s'est fait réhabiliter.)

RÉHABILITÉ, ÉE. participe.

REHAUSSEMENT. subs. masc. Action de rehausser. (Le rehaussement d'une muraille.)

On dit aussi, *Le rehaussement des monnoies*, pour dire, L'augmentation de la valeur numéraire des monnoies. Et, *Le rehaussement des tailles*, pour dire, L'augmentation de l'imposition des tailles. Il n'a guère d'usage que dans ces façons de parler.

REHAUSSER. v. a. Hausser davantage. (Ce plancher s'est affaissé, il le faut rehausser. Les planchers de cette maison sont trop bas, ils ont besoin d'être rehaussés. On a trouvé la muraille trop basse, il faudra la rehausser de deux pieds.)

Dans cette acception on dit figur. *Rehausser le courage à quelqu'un*, pour dire, Lui relever le courage.

REHAUSSER, signifie aussi augmenter. (Le prix du blé est rehaussé.)

On dit aussi, *Rehausser les monnoies*, pour dire, en augmenter la valeur. Et, *Rehausser les tailles*, pour dire, augmenter l'imposition des tailles.

Il signifie figur. Faire paroître davantage. (Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs.)

En parlant des ouvrages de tapisserie, on dit, *Les rehausser d'or & de soie*, pour dire, En relever la beauté, en y mêlant de l'or & de la soie. On se sert aussi d'or & d'argent pour ajouter à l'éclat des lumières des ornemens représentés en peinture; & cela s'appelle *Rehausser des ornemens*. Dans cette acception, on dit aussi figur. *Rehausser l'éclat, rehausser le mérite d'une action*, pour dire, Faire valoir, relever le mérite d'une action, lui donner un nouvel éclat.

REHAUSSÉ, ÉE. participe. (Une tapisserie rehaussée d'or & de soie.)

REHAUTS. s. m. plu. Terme de peinture, qui signifie, Les endroits des lumières d'un objet peint, qu'on a rendu plus éclatans.

R E J

REJAILLIR. v. n. Il se dit proprement des corps liquides; & alors il signifie la même chose que *Jaillir*. (faire rejaillir de l'eau. Faire rejaillir de la boue contre quelqu'un. Quand on vint à lui ouvrir la veine, son sang rejaillit jusqu'aux pieds du lit.)

Il se dit par extention, Des corps solides, qui en frappant d'autres corps sont repoussés & réfléchis. (Il a tiré loin de nous, & cependant un grain de plomb a rejailli sur moi. Il a rejailli sur moi un éclat de la pierre que j'avois jetée contre la muraille. La balle porta contre la muraille, & rejaillit jusqu'à lui.)

Il se dit aussi de la lumière. (La lumière rejaillit du soleil.)

REJAILLIR, se dit figur. De l'honneur, du déshonneur, de la gloire, de la honte, du bien & du mal qui revient de quelque chose à une personne. (L'honneur de cette action rejaillit sur lui. Cette injure tombe sur un tel, mais elle rejaillit jusqu'à vous. La gloire des ancêtres rejaillit jusques sur les descendans. La honte en a rejailli sur nous.)

REJAILLISSEMENT. s. m. L'action, le mouvement de ce qui rejaillit. (Le rejaillissement de l'eau. Le rejaillissement de la lumière. Le rejaillissement du sang.)

REJET. s. m. Terme d'Agriculture. Il se dit Du nouveau bois, de la nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. (Voilà le rejet de cette année. Ce n'est encore-là que le rejet d'une année.)

REJET, est aussi un terme de finance, qui se dit de la réimposition qu'on fait sur un Corps, sur une Communauté, pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée par ceux sur qui elle avoit été imposée. (Il manque tant à la somme qui a été imposée, il en faut faire le rejet sur toute la Paroisse, sur l'Élection, sur la Généralité.)

REJET, en termes de Pratique, se dit d'Une pièce qui est rejetée d'un procès. (On a ordonné le rejet de cette pièce.)

REJETABLE. adj. d. t. g. Qui doit être rejeté. (Proposition rejetable.)

REJETER. v. a. Jeter une seconde fois. (Vous n'avez pas pu prendre la balle quand je vous l'ai jetée; renvoyez-la-moi, je vous la rejeterai.)

Il signifie aussi Repousser. (On lui avoit jeté la balle, il la rejeta avec la même force.)

Il signifie encore, Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avoit tirée. (Comme il n'avoit pris que de petits poissons, il les rejeta dans l'eau.)

Il signifie, jeter dehors. (La mer rejete toutes les impuretés. Cet homme a l'estomac foible, il rejete tout ce qu'il prend.)

Il se dit aussi des arbres qui repoussent après avoir été coupés. (Cet arbre rejette par le pied. Depuis qu'on a étêté cet arbre, il a rejeté beaucoup de branches.)

REJETER, signifie encore, mettre quelque chose en un endroit, après l'avoir ôté de l'endroit où il étoit. Ainsi en matière de comptes, on dit, (Cet article n'est pas à sa place, il faut l'ôter, & rejeter cette somme sur le compte de l'année prochaine.)

On dit figur. *Rejeter une imposition, une taxe sur une ville, sur les habitans*, pour dire, faire une réimposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée entièrement par ceux sur qui elle avoit été imposée.

On dit aussi figur. *Rejeter la faute sur quelqu'un*, pour dire, En accuser un autre pour se disculper.

REJETER, signifie encore figur. Rebuter, n'agréer pas, ne vouloir pas recevoir. (Ce Banquier rejette toutes les monnoies étrangères. Il me devoit fournir tant d'arbres, mais j'en ai rejeté la moitié qui ne valoit rien. J'ai rejeté bien loin les propositions qu'il m'a faites. Il a rejeté les offres qu'on lui faisoit. Sa requête a été rejetée.)

REJETÉ, ÉE. participe.

REJETON. s. m. Nouveau jet que pousse un arbre par le pied ou par le tronc. (Voilà un beau rejeton, un rejeton bien vert. Il a poussé des rejetons.) Il se dit aussi de quelqu'autres plantes.

On dit aussi figur. En style soutenu & en Poësie, que (Les enfans d'une maison considérable, d'un père illustre, en sont des rejetons, d'illustres, de nobles rejetons.)

RÉIMPOSER. v. a. Faire une nouvelle imposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée.

RÉIMPOSÉ, ÉE. participe.

RÉIMPOSITION. s. f. Nouvelle imposition faite pour achever le payement d'une somme qui n'a pu être entièrement acquittée.

RÉIMPRESSION. subst. fém. Nouvelle impression.

RÉIMPRIMER. v. a. Imprimer de nouveau.

RÉIMPRIMÉ, ÉE. participe.

REIN. s. m. Rognon, viscère dans l'animal, dont le principal usage est de recevoir & de filtrer les sérosités du sang qui passent ensuite dans la vessie. (Le rein droit. Le rein gauche. Une pierre, un ulcère, un abcès dans le rein, dans les reins. Il a le rein droit pourri, bouché.)

REINS, au pluriel, signifie, Les lombes, le bas de l'épine du dos, & la région voisine. (Il a mal aux reins. Une douleur dans les reins. Un cataplasme sur les reins. Un coup de bâton sur les reins.)

Il se dit aussi de l'épine du dos, par rapport à la force, à la souplesse, &c. (Il a de bons reins, les reins forts, les reins foibles, les reins souples, les reins rompus. Souple de reins. Il s'est donné un tour de reins. Ce cheval est fort de reins, a les reins forts.) Et l'on dit dans le même sens, *Il a du rein.*

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme a les reins forts*, pour dire, qu'il est riche, & qu'il a le moyen de soutenir la dépense qu'il faut faire pour une affaire, pour une entreprise. On dit au contraire, qu'*Il n'a pas les reins assez forts*, qu'*il a les reins trop foibles*. Quand il n'en a pas le moyen.

On dit aussi figur. d'Un homme qui entreprend quelque chose qui est au-dessus de ses forces, qu'*Il n'a pas les reins assez forts*, qu'*Il a les reins trop foibles*, pour dire, qu'il n'a pas la force ou la capacité nécessaire pour réussir. (Il a entrepris cet ouvrage, il n'a pas les reins assez forts. Il demande un tel emploi, il n'a pas les reins assez forts.)

On dit aussi figur. & populair. qu'*Un homme a eu un tour de reins*, qu'*on lui a donné un tour de reins*, pour dire, qu'On lui a rendu un mauvais office qui lui nuira beaucoup.

En termes d'Architecture, on appelle *Les reins d'une voûte*, Les parties d'une voûte qui portent sur les impostes.

REINE. s. f. Femme de Roi, ou Princesse qui de son chef possède un Royaume. (Grande Reine. Sage Reine. Reine vertueuse. Elle est Reine de son chef. Reine régnante. Reine mère. Reine régente. Reine douairière.)

On appelle la Sainte Vierge, *La Reine du Ciel*, *la Reine des Anges*, *&c.*

On appelle *Reine du Bal*, Celle à qui on donne le Bal. Et *Reine de la feve*, Celle qui a la feve dans sa part de gâteau, le jour des Rois.

On se sert aussi figurément de ce mot, pour signifier, La plus excellente en son genre. Ainsi les Poëtes disent, (Rome est la reine des Cités. La rose est la reine des fleurs.) Et dans le discours familier, on dit, qu' (Une femme est la reine des femmes.)

REINE-CLAUDE. s. f. Sorte de prune.

REINE DES PRÉS. subst. f. ou **ULMAIRE.** Plante qui croît près des fosses pleines d'eau, dans les prés humides, & sur le bord des rivières. Cette plante est sudorifique, cordiale, vulnéraire, & propre pour la dyssenterie & le crachement de sang.

REINETTE. s. f. Sorte de pomme marquetée de petites taches rousses ou grises. (Pomme de Reinette. Reinette blanche, grise. Une compote de pommes de Reinette.)

REINTÉ, ÉE. adj. Terme de Vénerie, qui se dit d'Un chien dont les reins sont larges & élevés en arc. (Les chiens reintés sont plus forts que ceux qui ont les reins étroits.)

RÉINTÉGRANDE. s. f. Terme de Droit. Rétablissement dans la jouissance d'un Bénéfice ou d'un bien dont on avoit été dépossédé. (Demander la réintégrande dans un Bénéfice. Sentence de réintégrande.)

RÉINTÉGRER. v. a. Il n'est en usage qu'en termes de Palais. Remettre, rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avoit été dépouillé. (Il a été réintégré par Arrêt dans cette Terre, dans ses droits. On l'a réintégré dans la possession, dans la jouissance de ses biens.)

On dit aussi, *Réintégrer dans les prisons*, pour dire, Remettre quelqu'un en prison.

RÉINTÉGRÉ, ÉE. participe.

REJOINDRE. v. a. *Je rejoins. Je rejoignois. Je rejoignis. Je rejoindrai, &c.* Réunir des parties qui avoient été séparées. (Rejoindre les deux lèvres d'une plaie. Il faut un baume qui puisse rejoindre les chairs. On a bien rejoint les pièces de cette porcelaine cassée.)

Il signifie aussi, Ratteindre, retrouver des gens dont on s'étoit séparé. (Où pourrai-je vous rejoindre? Il nous rejoignit à Orléans. Nous nous rejoindrons à Paris.)

REJOINT, OINTE. participe.

RÉJOUIR. v. a. Donner de la joie. (Cette nouvelle vous doit réjouir. Cela réjouit tout le monde.)

On dit d'Une couleur agréable, qu'*Elle réjouit la vue*, pour dire, qu'Elle plaît aux yeux. Et on dit prov. Du vin, qu'*Il réjouit le cœur.* Il est familier.

Il signifie aussi, Donner du divertissement. (Il fit venir les violons pour réjouir la compagnie qui étoit chez lui.) On dit, *Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de quelqu'un pour divertir les autres.

Il est aussi réciproque, & signifie, Passer le temps agréablement, se divertir. (Ils se sont bien réjouis à la campagne. Il aime à se réjouir en contant de fausses nouvelles.)

Il se dit aussi par compliment; & alors il signifie Féliciter. (Je me réjouis avec vous de cette bonne fortune. Personne ne s'en réjouit plus que moi.)

On dit aussi, *Se réjouir aux dépens de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de quelqu'un pour se divertir.

RÉJOUI, IE. participe.

Dans le style familier, on dit, *Un gros réjoui, une grosse réjouie*, pour dire, Une personne d'une physionomie gaie & de bonne humeur. Alors il est substantif.

RÉJOUISSANCE. s. f. Démonstration de joie. (Grande réjouissance. Ce fut une réjouissance publique par toute la France. On a fait de grandes réjouissances à l'occasion d'un tel événement.)

On appelle *Cris de réjouissance*, Les cris d'alégresse qu'on fait dans des occasions d'une joie publique.

On dit, *En signe de réjouissance*, pour dire, Pour marque de la joie qu'on a de quelque chose.

RÉJOUISSANCE, au jeu du Lansquenet, C'est la carte que celui qui donne tire après la sienne, & sur laquelle tous les coupeurs & autres peuvent mettre de l'argent. (Gagner la réjouissance. Faire la réjouissance. Perdre, manquer la réjouissance. Tenir la réjouissance.)

RÉJOUISSANT, ANTE. adj. Qui réjouit. (Un conte réjouissant. C'est un homme fort réjouissant.)

RÉITÉRATION. s. f. Action de réitérer. (La réitération des menaces qu'on lui avoit faites, le fit changer de conduite. La réitération d'un ordre. La réitération de la saignée le tira d'affaire.)

RÉITÉRER. v. a. Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. (Il faut réitérer cette médecine, réitérer la saignée. Vous avez fait telle chose, il la faut réitérer. On a réitéré les défenses. Réitérer un ordre.)

RÉITÉRÉ, ÉE. participe.

REÎTRE. s. m. On appeloit ainsi dans le seizième siècle, Un Cavalier Allemand. (Une Compagnie de Reîtres. Un Régiment de Reîtres. Le passage des Reîtres. La défaite des Reîtres à Auneau.)

On appelle communément *Vieux Reître*, Un homme qui a vu beaucoup de pays, & qui s'est mêlé de beaucoup d'affaires. Il ne se dit ordinairement qu'en mauvaise part.

REL

RELÂCHE. s. m. Interruption, discontinuation de quelque travail, de quelque étude, de quelque exercice. (Travailler sans relâche. Étudier sans relâche. Prier Dieu sans relâche. Il y a trop long-temps que vous étudiez, prenez un peu de relâche. Quand on a fatigué tout le jour, on a besoin de relâche.)

Il sign. aussi, Repos, intermission dans quelque état douloureux. (Son mal commence à lui donner du relâche. Souffrir sans relâche.) On dit à peu près dans le même sens, en parlant d'Un créancier très-pressant, qu' (Il ne donne point de relâche.)

RELÂCHE, en termes de Marine, sign. Un lieu propre pour y relâcher; & alors il est féminin. (Une bonne relâche. Faire plusieurs relâches avant que d'arriver.)

RELÂCHEMENT. s. m. L'état, la disposition d'une chose qui devient moins tendue qu'elle n'étoit. (Le relâchement des cordes d'un luth. Cela lui a causé un relâchement de nerfs. Relâchement de l'anus, de la luette.)

Il sign. aussi, La disposition du temps à s'adoucir. (Il arrive d'ordinaire quelque relâchement dans le froid, lorsqu'il vient à neiger. Il y a un peu de relâchement dans le temps.)

Il sign. fig. L'état de celui qui se relâche, soit dans le travail ou dans quelque exercice, soit dans les mœurs ou dans la piété. (Il y a bien du relâchement dans son travail. Le relâchement de la discipline militaire. Il s'étoit introduit un grand relâchement dans les mœurs, dans la discipline ecclésiastique. Après avoir vécu plusieurs années dans l'austérité, il est tombé dans un grand relâchement. Les grandes richesses ont été cause du relâchement qui s'étoit introduit dans quelques Ordres Religieux.)

RELÂCHEMENT, se dit aussi quelquefois en bonne part, pour signifier, Délassement, un certain état de repos, une espèce de

cessation de travail ou d'exercice. (Après une grande contention d'esprit, on a besoin de quelque relâchement.)

RELÂCHER. v. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. (Le temps humide relâche le papier des châssis. La pituite relâche les nerfs.)

En ce sens, il est aussi réciproque. (La sécheresse fait que les cordes d'un luth se relâchent.) On dit, que *Le temps se relâche*, pour dire, qu'il s'adoucit.

RELÂCHER, signifie aussi, Laisser aller; & il se dit d'Un prisonnier que l'on remet en liberté. (Relâcher un prisonnier. On l'avoit mis mal à-propos en prison, on a été obligé de le relâcher.)

RELÂCHER, signifie encore, Céder, quitter, remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions, de ses intérêts. (Il me devoit tant, je lui en ai relâché la moitié. Il ne veut rien relâcher de ce qu'on lui doit. Combien voulez-vous relâcher du prix que vous demandez de cette étoffe?)

En ce sens, il est aussi réciproque. (Il faut se relâcher un peu de ses prétentions, se relâcher de ses intérêts.)

RELÂCHER, signifie aussi, Diminuer de sa première ferveur, de sa première ardeur. (Ils ont beaucoup relâché de l'ancienne discipline, de l'ancienne sévérité.)

En ce sens, il est aussi réciproque. (Se relâcher de sa première ferveur, de ses premières austérités. Se relâcher dans les mœurs.)

On dit aussi, *Se relâcher l'esprit*, pour dire, Se délasser l'esprit, se reposer. Et en ce sens il est actif.

RELÂCHER, est aussi neutre; alors il est terme de Marine, & signifie, Discontinuer sa route & se retirer à l'abri, pour céder à la tempête, ou pour éviter quelque autre péril. (Quand ils furent à telle hauteur, il survint une tempête qui les obligea de relâcher. Quand il vit les vaisseaux ennemis, au lieu de continuer sa route, il relâcha à... Le temps est trop mauvais, il faut relâcher.)

RELÂCHÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & il se dit principalement Du relâchement dans les mœurs & dans les choses de la Religion. (C'est un homme fort relâché. Morale relâchée. Discipline relâchée.)

RELAIS. s. m. Ce mot se dit d'Un ou de plusieurs chevaux frais, soit de selle, soit d'attelage, que l'on poste en quelque endroit, pour s'en servir à la place de ceux qu'on quitte (À la chasse on met des relais en certains endroits. Il faut prendre garde à bien poster, à bien poser les relais. Voilà le relais. Tenir des chevaux de relais. Des carrosses de relais de quatre lieues en quatre lieues. Mener des chevaux en relais, pour servir de relais. Il n'est pas venu en poste, il est venu en relais, avec des relais.)

On dit, *Avoir des chevaux de relais*, *des équipages de relais*, pour dire, Avoir des chevaux & des équipages en assez grand nombre, pour se pouvoir servir, tantôt des uns, tantôt des autres.

On dit figur. *Être de relais*, pour dire, Être de loisir, ne travailler point, n'être point employé. Il est familier.

RELAIS, se dit en parlant Des chiens de chasse qu'on poste, soit à la chasse du cerf, soit à celle du sanglier. (Mettre des chiens de la vieille meute en relais.)

On dit en termes de Chasse, *Donner le relais*, pour dire, Lâcher après la bête que l'on court, les chiens placés en relais.

RELAIS, signifie aussi Le lieu où l'on met les relais. (Au premier relais. Au second relais.)

RELAIS. subst. m. Terme de Fortification. Espace de quelques pieds de largeur que l'on réserve entre le pied du rempart & l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui s'éboulent.

RELAIS. s. m. Les Tapissiers nomment *Relais*, Les ouvertures que l'ouvrier laisse quand il change de couleur & de figure. (Les relais sont repris à l'aiguille.)

RELAISSÉ. adj. masc. Terme de Chasse, qui se dit d'Un lièvre qui, après avoir été long-temps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER. v. a. Lancer une seconde fois. Il se dit Des bêtes fauves, quand après avoir été lancées elles se reposent, & qu'ensuite on les fait partir du lieu de leur repos. (On relança le cerf jusqu'à trois fois.)

On dit figur. *Relancer quelqu'un*, pour dire, L'aller chercher, l'aller trouver au lieu où il est, pour l'engager à quelque chose à quoi il ne songeoit point, ou qu'il n'avoit pas envie de faire. (Ils sont venus me relancer où j'étois pour m'entraîner avec eux.)

On dit aussi figur. *Relancer quelqu'un*, pour dire, Répondre rudement à quelqu'un, marquer qu'on reçoit très-mal les choses qu'il dit. (Il parloit mal de mon ami, mais je l'ai bien relancé. Il se hasarda à faire cette proposition, mais on le relança bien.) Il est familier.

RELANCÉ, ÉE. participe.

RELAPS, SE adj. (On prononce les deux dernières lettres.) Qui est retombé dans l'hérésie. (Les Édits sont fort sévères contre ceux qui sont relaps.) Il n'a guère d'usage qu'au masculin; cependant en parlant d'Une femme retombée dans l'hérésie après avoir fait abjuration, on peut fort bien dire, qu'*Elle est relapse*.

Il est aussi subst. (C'est un relaps.)

En parlant de l'ancienne discipline de l'Église, on appelle *Relaps*, Les pécheurs qui retomboient dans le même péché pour lequel ils avoient déjà fait pénitence publique.

RELATER. v. a. Faire un récit, rapporter. Il est vieux.

RELATÉ, ÉE. participe.

RELATIF, IVE. adj. Qui a quelque relation, quelque rapport. (Cette clause est relative à la précédente. Cet article est relatif au premier. Les termes de père & de fils sont des termes relatifs. Qualités relatives.)

On appelle en termes de Grammaire, *Pronoms relatifs*, Les pronoms qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, & qu'on appelle antécédent. (Qui, lequel, sont pronoms relatifs.)

RELATION. s. f. Rapport d'une chose à une autre. (Cet article a relation au précédent. Ce traité a relation avec celui qui a été fait auparavant. Ce que vous dites n'a aucune relation à la chose, avec la chose dont il s'agit.)

RELATION, en termes de Philosophie, signifie, Le rapport qui est entre deux personnes, entre deux choses qui ne peuvent être conçues l'une sans l'autre, & dont l'une suppose l'autre. (La relation du père au fils, & du fils au père. La relation entre le serviteur & le maître. Relation entre l'œil & l'objet.)

On dit en termes de Théologie, (Les relations entre les trois Personnes divines.)

On dit, *Avoir relation avec quelqu'un*, pour dire, Avoir commerce, liaison, correspondance. (J'avois relation avec un tel. J'avois des relations dans ce pays-là.) Et dans le même sens on dit, (Être en relation avec quelqu'un.)

RELATION, signifie aussi, Le récit, la narration qu'on fait de ce qui s'est passé, de ce que l'on a vu, entendu. (Relation fidelle, véritable, exacte, ample, succinte, briève. Relation imprimée. Faire une relation. Une relation du voyage des Indes. La relation du siége d'une ville. Relation d'un combat naval. Il en a fait sa relation à la compagnie. Sur la relation d'un tel, on n'a point douté que...)

RELATIVEMENT. adv. Par rapport, d'une manière relative. (Cela se doit prendre, cela se doit regarder relativement à telle chose. Cela a été dit relativement à ce qui précède.)

RÉLAXATION. s. f. Terme de Physique. Relâchement. *Rélaxation des nerfs*, C'est l'extension qui survient aux nerfs, & qui les empêche de faire leurs fonctions ordinaires.

RÉLAXATION, est aussi un terme de Droit Canon, qui n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Relaxation des peines canoniques*, qui signifie, Diminution ou entière rémission des peines canoniques.

RELAXER. v. a. Terme de Pratique, qui se dit d'Un prisonnier qu'on remet en liberté.

RÉLAXÉ, ÉE. participe.

Il se dit aussi des muscles, nerfs, tendons, qui n'ont plus leur tention naturelle. (Muscles rélaxés.)

RELAYER. v. a. Il se dit en parlant Des ouvriers, des travailleurs qu'on occupe à quelque travail les uns après les autres. (On envoyoit de deux heures en deux heures cinquante pionniers relayer ceux qui travailloient. Il avoit tant de valets qui se relayoient l'un l'autre. Les bourreaux se relayoient pour tourmenter les Martyrs.)

RELAYER. v. n. Prendre des relais de chevaux frais. (Relayer des chevaux. Nous relayâmes à un tel endroit. Vous ne sauriez faire si grande traite en un jour sans relayer.)

RELAYÉ, ÉE. participe.

RELÉGATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Exil, bannissement dans un certain lieu désigné par l'ordre du Prince.

RELÉGUER. v. a. Envoyer en exil en certain endroit jusqu'à nouvel ordre. (C'étoit un homme suspect & remuant, on l'a relégué en un tel lieu; il a été relégué à.... par une lettre de cachet.)

On dit d'Un homme qui s'est retiré chez lui en Province, qu' (Il s'est relégué dans la Province.)

RELÉGUÉ, ÉE. participe.

RELENT. substantif m. Mauvais goût que contracte une viande renfermée dans un lieu humide. (De la viande qui sent le relent, qui a un goût de relent. Une odeur de relent.)

RELEVAILLES. subst. f. plur. Cérémonie ecclésiastique, qui se fait lorsqu'une femme va la première fois à l'Église après ses couches, pour se faire bénir par le Prêtre. (Le jour de ses relevailles. Assister à des relevailles.)

RELEVÉE. s. f. Terme de Pratique, qui signifie, Le temps de l'après-dînée. (À deux heures de relevée. Les Audiences de relevée au Parlement.)

RELÈVEMENT. s. m. Action par laquelle on relève une chose. (Le relèvement d'un mur. Le relèvement des vaisseaux péris en mer.)

RELÈVEMENT, en termes de Marine, se dit, en parlant Des parties d'un vaisseau qui sont plus exhaussées que les autres. (L'avant de ce vaisseau n'a pas assez de relèvement.

RELEVER. v. a. Remettre debout ce qui étoit tombé; remettre les choses dans leur situation, & les personnes dans leur attitude naturelle. (Relever une chaise qu'on a fait tomber. Relever une statue, une colonne qui est renversée. Voilà un enfant qui est tombé, aidez-lui à se relever. Cette femme se jeta aux pieds du Roi, qui la releva avec bonté. Je me trouvai mal étant à genoux, & j'eus beaucoup de peine à me relever.)

On dit absolument, *Se relever*, pour dire, Se lever du lit. Et il ne se dit que quand c'est par accident qu'on se lève, & pour se remettre aussitôt au lit. (Il a été obligé de se relever quatre fois cette nuit. Il ne sauroit demeurer dans le lit, il se relève à tous momens.)

On dit, *Relever de maladie*, pour dire, Commencer à se porter mieux, en sorte qu'on n'est plus contraint de garder le lit. En ce sens il est neutre. (Il relève d'une grande maladie. Il ne fait que de relever de sa dernière maladie.) Et en parlant d'Un homme bien malade, & qu'on croit qu'il n'en réchappera pas, on dit, qu'(On ne croit pas qu'il en relève, qu'il y a apparence qu'il n'en relèvera pas.) On dit aussi au neutre, d'Une femme; qu'*Elle ne fait que de relever de couches*, & absolument, qu'*Elle ne fait que de relever* pour dire, que C'est alors seulement qu'elle commence à sortir depuis ses couches.

On dit en termes de Marine, *Relever un vaisseau*, pour dire, Le remettre à flot. Et, *Relever l'ancre*, pour dire, La changer de place, la mettre dans une autre situation.

On dit au jeu, *Relever les cartes*, pour dire, Les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour jouer un nouveau coup. Et, *Relever les mains qu'on a faites*, pour dire, Ramasser les cartes qui ont été jouées, les retourner & les mettre devant soi.

RELEVER, signifie aussi, Rétablir ce qui étoit tombé en ruine. (Faire relever des murailles. Relever des fortifications. Relever un fossé.)

On dit figurément, *Relever une maison*, *une famille*, pour dire, La remettre dans l'opulence, dans l'éclat où elle a été. (Le père avoit ruiné sa maison, le fils l'a relevée. Il lui faut une grande alliance pour relever sa maison presque avilie par plusieurs mariages peu sortables.) Et on dit d'Un homme à qui il est arrivé quelque grande fortune, que Cela l'a bien relevé.)

On dit aussi figurément, *Se relever de quelque perte*, pour dire, Se remettre de quelque perte. (Cette perte, cette banqueroute l'a accablé, il ne pourra jamais s'en relever. Pensez-vous qu'il s'en puisse relever?)

On dit encore figur. *Relever le courage*, *relever les espérances de quelqu'un*, pour dire, Exciter, ranimer son courage, faire revivre ses espérances. (La nouvelle de cet heureux succès releva le courage de nos troupes, & les espérances des peuples.)

RELEVER, signifie encore, Hausser, rendre plus haut. (Ce terrain est trop bas, il faut le relever de trois pieds. Il faut relever ce plancher pour le mettre au niveau du palier de l'escalier.)

On dit, *Relever en broderie*, pour dire, Rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. Et en termes de Sculpture, en parlant Des ouvrages de relief qui sont attachés à un fond, on dit, qu'(Ils sont relevés en bosse.)

On dit, *Relever la moustache avec le fer*, pour dire, La retrousser avec un fer chaud, afin d'empêcher qu'elle ne retombe sur les lèvres. Et figur. en parlant De quelqu'un qui fait le méchant, on dit, qu'*On lui relèvera bien la moustache*, pour faire entendre, qu'On saura bien le réprimer. (Il faisoit l'entendu, mais il a trouvé un homme qui lui a bien relevé la moustache.) Il est populaire.

On dit figur. *Relever sa condition*, *son état*, *sa fortune*, pour dire, Augmenter sa dignité, ses richesses. Et l'on dit, *Relever sa condition*, *son Ordre*, *sa Charge*, pour dire, Honorer sa condition, son Ordre, donner du lustre & de l'éclat à sa Charge. (Il a bien relevé sa Charge par son mérite personnel.)

On dit aussi fig. *Relever une chose*, *une action*, pour dire, La faire valoir, la louer, l'exalter. (Relever une bonne action, en relever le mérite. Vous relevez trop le peu que j'ai fait.)

On dit dans un sens approchant, que *La parure relève la bonne mine*, que *Des boutons de diamant relèvent un habit*, que *Les ombres relèvent bien un tableau*. Et l'on dit, que *Le vinaigre*, *le jus de citron*, *&c. relèvent une sauce*, pour dire, qu'Ils la rendent plus piquante.

Relever un mot, *relever quelque chose qu'on a dit*, signifie quelquefois, Le faire remarquer avec malignité, l'interpréter malignement. (Cette parole avoit été dite sans mauvais dessein, elle ne méritoit pas d'être relevée.)

On dit encore, *Relever les fautes d'une Auteur*, *d'un Ecrivain*, pour dire, Les remarquer & les faire connoître. Et l'on dit, qu'*On a bien relevé un mot qui étoit échappé à quelqu'un*, pour dire, qu'On a répondu vivement à celui qui l'avoit dit.

RELEVER, en termes de Guerre, signifie, Mettre un nouveau corps de troupes en la place d'un autre. (Relever la garde. Relever de garde une Compagnie. On vient de relever la garde chez le Roi. On va relever de garde une Compagnie; *& absolument*, On vient de relever cette Compagnie.) On dit dans le même sens, (Relever la tranchée. Relever les postes.)

On dit aussi, *Relever une sentinelle*, &, *Relever de sentinelle*, pour dire, Ôter un soldat qui est en sentinelle, & en mettre un autre en sa place. (C'est au Caporal à relever les sentinelles.)

Il se dit aussi Du soldat même qui prend la place de celui qu'on ôte de sentinelle, & pareillement Du corps de troupes qui succède à un autre dans le même poste. (C'est un tel qui a relevé son camarade de sentinelle; *& absolument*, c'est lui qui a relevé un tel. C'est une telle Compagnie qui doit relever telle autre troupe.)

On dit figur. & proverbialement, *Relever quelqu'un de sentinelle*, pour dire, Lui faire voir, par quelque forte réprimande, qu'il a dit ou fait quelque chose mal à propos. Et on dit aussi simplement, *Relever quelqu'un*, pour dire, Le reprendre avec aigreur, en lui faisant voir qu'il a parlé mal à propos. (Il avoit avancé une proposition téméraire, mais on l'a bien relevé.)

On dit, *Relever un service*, pour dire, Desservir les plats qui sont sur la table, pour en servir d'autres. (On releva le rôti par un entremets délicat.)

RELEVER, en termes de Pratique, signifie, Restituer, remettre en son entier, remettre en pouvoir de faire quelque chose, nonobstant tout ce qu'on auroit fait au contraire. (Il n'appartient qu'au Prince de relever quelqu'un d'un contrat. Prendre des Lettres au sceau pour se faire relever de quelque acte. Tout mineur lésé est en droit de se faire relever des actes qu'il a passés en minorité. On l'a relevé de ce contrat.) En ce sens on dit, *Se faire relever de ses vœux*, pour dire, Faire déclarer ses vœux nuls.

On dit aussi, *Relever un appel*, pour dire, Prendre des Lettres pour poursuivre l'appel d'une Sentence à une Jurisdiction supérieure. (Il a fait relever son appel dans un tel temps. Il a relevé son appel pardevant le Présidial.)

RELEVER, signifie encore, Être dans la mouvance d'une Seigneurie, dans la féodalité d'un Seigneur. Et en ce sens il est neutre, & il se dit, tant Des Terres & des Fiefs, que des personnes. (Ce Fief, cette Terre relève d'une telle Seigneurie, d'un tel Seigneur. C'est une fort belle Terre, elle ne relève que du Roi. Je relève d'un tel à cause de sa Terre de.... Les Rois de France ne relèvent que de Dieu & de leur épée.)

On dit aussi, *Relever un Fief d'un Seigneur*, pour dire, Reconnoître avec les formalités requises, qu'un Fief est mouvant de lui. En ce sens, il est actif. (Il fera saisir votre Fief, faute de l'avoir relevé.)

RELEVER, ou **RELEVER UN DÉFAUT**, en termes de Vénerie, C'est retrouver la voie que l'on avoit perdue.

RELEVÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme de grande qualité, que (C'est un homme d'une condition relevée;) d'Un homme qui a la mine noble & haute, qu'(Il a la mine relevée;) & d'Un homme qui a des sentimens nobl... qu'(Il a des sentimens relevés.)

On dit aussi d'Une pensée ...ime, que (C'est une pensée relev... ;) d'Une matière, qui par la grand... de son objet est au-dessus de la por... du commun ...es hommes, que (C'e... une matière relevée;) & Des choses d... haut goût en matière de cuisine, qu'(...ues sont d'un goût relevé.)

En termes ... Manége, on dit, (Les airs relevés; ... l'on entend par ce mot, la Pesade, le Mezair, la Courbette, la Crou...ade, la Balotade, la Cabriole, & le Saut.

P... Il est aussi subst. masc. Et l'on appelle *Un relevé*, L'ouvrage que fait un Maréchal en levant le fer d'un cheval, & en le rattachant.

On appelle aussi *Un relevé de compte*, L'extrait de tous les articles d'un compte qui regardent le même objet.

RELEVÉ d'une bête fauve. On appelle ainsi en Vénerie, Le temps où la bête sort du lieu où elle a passé le jour pour aller repaître.

RELIAGE. s. m. Action de relier des cuves, des tonneaux, &c.

RELIEF. s. m. Ouvrage de Sculpture plus ou moins relevé en bosse. De ceux qui sont de l'épaisseur de toute la chose représentée, on dit, (Haut relief, *ou* Relief entier.) De ceux qui ne sont que de la moitié, on dit, (Demi-relief;) & des autres qui sont encore au-dessous, (Bas relief. Ouvrage de relief, de demi-relief, de bas relief. Un beau bas relief. Une frise ornée de bas reliefs.)

Il se dit aussi en termes de Peinture, & signifie L'inégalité des surfaces. (Cet objet est si bien peint, qu'il est absolument de relief. Le relief de la peinture n'est qu'apparent.)

RELIEF, se dit figurément De l'éclat que certaines choses reçoivent de l'opposition ou du voisinage de quelques autres. (Certaines couleurs opposées les unes aux autres, se donnent du relief. La laideur d'une femme donne du relief à la beauté d'une autre.)

Il se dit aussi figurément De l'éclat, de la considération que donne une Dignité, un Emploi, une bonne action, &c. (Les Emplois, les Charges qui ont été dans cette maison-là lui donnent un grand relief. Son nouvel Emploi lui donne du relief. Il a fait des actions à la guerre qui lui ont donné beaucoup de relief. Les Auteurs médiocres croyent souvent se donner du relief en critiquant les ouvrages les plus approuvés.)

RELIEF. Terme de Jurisprudence. Droit que le vassal paye à son Seigneur à certaines mutations, & qui varie suivant les différentes Coutumes.

RELIEF, sign. encore, L'ordre du Prince qu'obtient un Officier qui a été absent pour une cause légitime, afin de toucher ses appointemens échus durant son absence.

On appelle *Relief d'appel*, Des Lettres du sceau pour relever un appel interjeté de quelque Jugement. (Il lui a fait signifier un relief d'appel.)

On appelle *Reliefs de table*, Ce qui reste des viandes qu'on a servies. Il est vieux, & n'a guère d'usage qu'en plaisanterie.

RELIER. v. a. Lier une autre fois, refaire le nœud qui lioit, & qui s'étoit défait. (Relier une gerbe, une botte de foin. Il auroit perdu tout son sang, si on ne lui [illegible] relié le bras. Cela s'est délié, reliez-le.)

Il signifie aussi, Coudre ensemble les feuillets d'un livre, & y mettre une couverture. (Relier un livre. Le faire relier en marroquin, en veau, en vélin, en basane, en parchemin, &c. Ces livres sont bien reliés. Cet homme relie bien, relie proprement.)

Il signifie aussi, Remettre, ou simplement, mettre des cercles, des cerceaux à un muid, à un tonneau, à une cuve, ou à d'autres futailles. (Relier un tonneau. La vendange approche, faites relier vos futailles.)

RELIÉ, ÉE. participe.

RELIEUR. s. m. Celui dont le métier est de relier des livres. (Bon Relieur. Maître Relieur. Excellent Relieur. Les livres sont encore chez le Relieur.)

RELIGIEUSEMENT. adverb. Exactement, scrupuleusement, ponctuellement. (Observer religieusement les traités. Garder sa parole fort religieusement.)

RELIGIEUX, EUSE, adj. Qui appartient à la Religion. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Culte religieux. Cérémonies religieuses.)

Il signifie aussi Pieux, qui vit selon les règles de la Religion, qui est conforme à la Religion. En ce sens, il ne se dit que par rapport à la Religion Chrétienne. (C'est un homme dévot & religieux. Une vie religieuse & sainte.)

Il signifie quelquefois, Exact, ponctuel. (Il est religieux observateur de sa parole. Il faut être religieux à garder le secret. Je suis fort religieux en cela.)

Il signifie aussi, Ce qui appartient à un Ordre régulier. (La vie religieuse. Les personnes religieuses. Une maison religieuse.)

RELIGIEUX, EUSE. s. Il se dit Des personnes qui sont obligées par des vœux à une certaine règle autorisée par l'Église. (Les Religieux de St. Benoît. Les Religieux de St. Augustin, &c. Un bon Religieux. Une bonne Religieuse. Prendre l'habit de Religieux, de Religieuse. Religieux profès dans un tel Ordre.)

RELIGION. s. f. La croyance que l'on a de la Divinité, & le culte qu'on lui rend en conséquence. (La religion Juive. La religion Chrétienne. La bonne, la fausse religion. La religion de Mahomet. Professer une religion. Faire profession d'une religion. Faire une nouvelle religion. Se faire une religion à sa mode. Embrasser une religion. Changer de religion. Se convertir à la religion Chrétienne, à la religion Catholique. La religion du pays. La religion du Prince. La religion de nos Pères. Mourir pour la religion. C'est un point de religion. Faire un acte de religion. C'est un homme sans religion. Il n'a point de religion. Toutes religions lui sont bonnes. Il n'a guère de religion.)

On appelle en France, *Religion prétendue réformée*, La croyance des Calvinistes. Quelquefois même on dit absolument, *Cet homme étoit de la Religion*, pour dire, qu'il étoit de la croyance des Calvinistes.

RELIGION, se prend quelquefois simplement pour Foi, croyance. (Il a toujours eu de la religion, même dans le temps de ses dérèglemens.)

RELIGION, se dit aussi en parlant d'Un homme qui a des mœurs conformes à sa religion. (C'est un homme qui a beaucoup de religion.)

RELIGION, se dit encore De l'état des personnes engagées par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église. (Ce Bénédictin a trente ans de religion. Religion austère. Religion douce. Choisir une religion. Habit de religion.)

On dit, *Mettre une fille en religion*, pour dire, La faire Religieuse.

RELIGION, se dit absolument De l'Ordre de Malte. (Ce Chevalier a servi tant d'années la Religion. Les Galères de la Religion.)

RELIGION, se dit encore en plusieurs phrases où il a des significations différentes. Ainsi on dit, *Se faire une religion d'une chose, s'en faire un point de religion*, pour dire, S'en faire une obligation indispensable. (Il se fait une religion de tenir sa parole. Il se fait un point de religion de ne révéler jamais un secret qui lui a été confié.)

On dit, *Violer la religion du serment*, pour dire, Manquer à son serment, se parjurer.)

On dit, *Surprendre la religion du Prince, la religion des Juges, la religion de la Cour*, pour dire, Surprendre la bonté, la justice du Prince, des Juges, &c. les tromper par de faux exposés.

RELIGIONNAIRE. s. m. Celui qui fait profession de la Religion prétendue réformée. (C'est un Religionnaire. Les Religionnaires prirent les armes.) Son plus grand usage est au pluriel.

RELIQUAIRE. s. m. Sorte de boîte, de coffret, de cadre, &c. où l'on enchâsse des reliques. (Beau reliquaire. Reliquaire d'or. Reliquaire de cristal, &c. Un reliquaire garni de beaucoup de reliques. Porter un reliquaire sur soi.)

RELIQUAT. s. m. Terme de Pratique & de Négoce. Reste de compte. (Il se trouvera quelque vieux reliquat de compte. Un Huissier a été chargé de poursuivre le payement des reliquats de ses comptes.)

RELIQUATAIRE. s. m. Celui qui, après son compte rendu, doit quelque chose de reste. (Ce Tuteur est reliquataire envers ses pupilles d'une telle somme. Ce comptable est reliquataire de cent mille francs. Les reliquataires seront contraints de vider leurs mains.)

RELIQUE. subst. f. Ce qui reste d'un Saint après sa mort, soit le corps entier, soit une partie du corps. (Belle relique. Précieuse relique. Relique bien sûre, bien avérée. Relique supposée. Les reliques des Saints. Exposer les reliques des Martyrs. Révérer les reliques. Baiser des reliques. Porter des reliques en procession. Il a des reliques d'un tel Saint. Enchâsser des reliques. Cela a touché aux reliques d'un tel Saint.)

On appelle aussi du nom de *Relique*, Tout ce qui nous reste des instrumens de la passion de Notre-Seigneur. (La vraie Croix est la plus précieuse de toutes le reliques.)

On appelle encore du même nom, Tout ce qui nous reste des instrumens de la Passion des Martyrs, & généralement tout ce qui a servi à l'usage des Saints, comme leurs habits, leurs ornemens sacerdotaux, &c.

On dit prov. d'une personne qui garde curieusement quelque chose, qu'(Elle le garde comme une relique, qu'elle en veut faire une relique.)

RELIQUES, au pluriel, se prend quelquefois dans le style sublime, & ordinairement avec une épithète, pour les restes de quelque chose de grand. (Les reliques de la grandeur romaine. Les tristes reliques de sa fortune.)

RELIÛRE. s. f. L'ouvrage d'un Relieur, & la manière dont un livre est relié. (J'ai tant payé pour la reliûre de ce livre. Reliûre en veau, en parchemin, en marroquin.)

RELUIRE. v. n. Luire par réflexion. (Les diamans, les pierreries reluisent. Toutes les superficies extrêmement polies reluisent & renvoient la lumière. Tout est extrêmement frotté dans cette maison, tout y reluit jusqu'au plancher.)

On dit figur. & prov. *Tout ce qui reluit n'est pas or*, pour dire, que Souvent les apparences sont trompeuses, & que ce qui a le plus d'éclat n'est pas toujours ce qui est le plus solide. (Il a grand équipage & fait grande dépense, mais tout ce qui reluit n'est pas or.)

RELUIRE, sign. figur. Paroître avec éclat. (La vertu reluit davantage dans l'adversité. Toutes les persécutions qu'on lui a

tes n'ont servi qu'à faire reluire davantage son innocence.)

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit. (Des armes reluisantes. Une étoffe extrêmement reluisante.)

On dit d'Une personne fardée, qu'(Elle a le visage tout reluisant de fard.)

RELUQUER. v. a. Regarder d'une manière affectée, du coin de l'œil. Il est familier.

RELUQUÉ, ÉE. participe.

REM

REMÂCHER. v. a. Mâcher une seconde fois. (Les animaux qui ruminent remâchent ce qu'ils ont déjà mâché.)

Il signifie figurément, Repasser plusieurs fois dans son esprit. (Il faut remâcher long-temps une pensée pour parvenir à la mettre dans tout son jour.) Il est du style familier.

REMÂCHÉ, ÉE. participe.

REMANIEMENT. s. m. Action de remanier, ou l'effet de cette action. (Remaniement d'un toit, d'un pavé.)

Il se dit en termes d'Imprimerie, lorsqu'on change des pages composées, de petit en grand, de grand en petit. Il signifie aussi Le travail que fait le Compositeur, quand les changemens & les corrections qu'un Auteur a fait sur une épreuve, obligent de remanier toutes les lignes d'une page, d'une forme, &c.

REMANIER. v. a. Manier de nouveau. (Il a manié & remanié toutes ces étoffes, sans avoir pu décider laquelle étoit la meilleure.)

Il se dit De certains ouvrages, & fig. Les raccommoder, les changer, les refaire. (Remanier une feuille pour corriger une épreuve. Remanier un pavé, la couverture d'une maison.)

Il se dit aussi Des ouvrages d'esprit. (Il y a dans cette Tragédie deux ou trois scènes qu'il faudroit remanier. Cet ouvrage peut devenir bon, mais il a besoin d'être remanié presque en entier.)

REMANIÉ, ÉE. participe.

REMARQUABLE. adj. de t. g. Qui se fait remarquer, qui est digne d'être remarqué. Il se dit tant en bien qu'en mal. (Événement remarquable. Phénomène remarquable. Action remarquable. Faute remarquable. Perte remarquable. Qualités remarquables. Défauts remarquables. Une femme remarquable par sa laideur. Faire une dépense remarquable. Il est remarquable par les cicatrices qu'il a au visage. Il y a des beautés remarquables dans cet ouvrage. Les mots remarquables des grands hommes. Citer un passage remarquable. Ce qu'il y a de remarquable en cela.)

REMARQUE. s. f. Observation (Remarque utile, judicieuse, importante. Remarque curieuse. Une chose digne de remarque. Faire des remarques. Faire de belles remarques. Les remarques de Vaugelas sur la Langue Françoise.)

REMARQUER. v. a. Marquer une seconde fois. (On avoit déjà marqué ces pièces de vin, on les a remarquées.)

Il signifie encore, Observer quelque chose, faire attention à quelque chose. (Remarquer le chemin. Remarquez la beauté de ce bâtiment. Il faut remarquer que tous ceux qui... Remarquez bien où ces perdrix vont se remettre. Remarquez bien ce passage. J'ai remarqué de fort belles choses dans cet Auteur. Il a remarqué bien des défauts dans cet ouvrage. C'est un homme curieux & attentif, qui remarque toutes choses.)

Il fig. aussi quelquefois, Distinguer. (Ce Prince, quoique vêtu simplement, se fait toujours remarquer par sa bonne mine. Parmi quantité de tableaux, j'en ai remarqué un de Raphaël. J'ai remarqué un tel dans la foule. Il s'est fait remarquer dans tous les combats où il s'est trouvé. On le remarqua à une plume qu'il avoit à son chapeau.)

REMARQUÉ, ÉE. participe.

REMBARQUEMENT. s. m. Action de rembarquer. (On n'a aucunes nouvelles de lui depuis son rembarquement. Le rembarquement des marchandises.)

REMBARQUER. v. a. Embarquer de nouveau. (On a rembarqué les troupes qu'on avoit été obligé de désembarquer à cause du mauvais temps. Rembarquer des marchandises désembarquées.)

Il se joint ordinairement avec le pronom personnel; & alors il fig. Se mettre de nouveau sur mer. Il s'est rembarqué dans le même vaisseau.)

Il signifie dans le figuré, S'engager de nouveau à quelque chose. (Il s'est rembarqué dans cette affaire. Il s'est rembarqué avec ces gens-là. Se rembarquer au jeu.)

REMBARQUÉ, ÉE. participe.

REMBARRER. v. a. Repousser vigoureusement. Il n'a plus guère d'usage au propre.

On dit figur. *Rembarquer quelqu'un*, pour dire, Repousser, rejeter avec fermeté, avec indignation, les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait. (Il parloit mal de mon ami, je l'ai bien rembarré. S'il prétend soutenir cette proposition, on le rembarrera bien.) Il n'est que du style de la conversation.

REMBARRÉ, ÉE. participe.

REMBLAI. s. m. Travail pour faire une levée, & applanir un terrain avec des gravois, des terres rapportées, ou l'effet de ce travail.

REMBOÎTEMENT. s. m. Action de remboîter, ou l'effet de cette action.

REMBOÎTER. v. a. Remettre en sa place ce qui étoit désemboîté. (Remboîter un os. Remboîter des pièces de menuiserie qui étoient désemboîtées.)

REMBOÎTÉ, ÉE. participe.

REMBOURREMENT. s. m. Action de rembourrer, ou l'effet de cette action. (Le rembourrement du bât d'un mulet.)

REMBOURRER. v. a. Garnir de bourre, de laine, de crin, &c. (Rembourrer un bât, une selle, un siége.)

Figurément & popul., en parlant d'Un homme qui a extrêmement mangé dans un repas, on dit, qu'(Il a bien rembourré son pourpoint.)

REMBOURRÉ, ÉE. participe.

REMBOURSEMENT. s. m. Payement que l'on fait pour rendre une somme que l'on doit. (Faire un remboursement. Recevoir un remboursement. Le remboursement d'une rente. On a assigné son remboursement sur une telle recette.)

Lorsqu'on veut faire entendre qu'on a tout l'argent comptant qu'il faut pour rembourser la somme qu'on doit, on dit, que (Le remboursement est tout prêt, qu'on a le remboursement tout prêt.)

REMBOURSER. v. a. Rendre l'argent qui a été déboursé; payer à quelqu'un le prix & la valeur de ce qu'il avoit acheté; dédommager des dépenses faites en quelque occasion, ou des pertes qu'on a causées. (Rembourser une somme. Rembourser un contrat. Rembourser une obligation. Rembourser les frais d'un procès. Il a été remboursé de ses dépens. On a supprimé sa Charge, & on l'a remboursé. Le Roi rentre dans son domaine en remboursant les Engagistes. Cet Engagiste a été remboursé.)

Rembourser une rente, C'est en acquitter le principal.

On dit figurément & fam. *Rembourser un soufflet, un coup d'épée*, pour dire, Les recevoir.

REMBOURSÉ, ÉE. participe.

REMBRUNIR. v. a. Rendre brun, rendre plus brun. (Le fond de ce tableau est trop clair, il faut le rembrunir.)

REMBRUNI, IE. participe. (Tapisserie rembrunie. Couleurs rembrunies.)

On dit figurément & familièrement, *Un air rembruni*, pour signifier, Un air sombre & triste.

REMBRUNISSEMENT. s. m. Qualité de ce qui est rembruni. (Le rembrunissement des couleurs. Le rembrunissement d'un tableau.)

REMBUCHEMENT. s. m. Terme de Vénérie. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER, SE REMBUCHER. v. réc. Il se dit Des bêtes sauvages, lorsqu'elles rentrent dans le bois. (La bête s'est rembuchée.) Ce verbe composé vient du simple, *Embûcher*, qui n'est plus en usage.

REMBUCHÉ, ÉE. participe.

REMÈDE. s. m. Ce qui sert à guérir quelque mal, quelque maladie, ou ce qu'on emploie dans ce dessein. (Remède doux, violent, innocent, bénin. Remède topique, chimique, spécifique, anodin, palliatif. Remède souverain, efficace, infaillible. Remède éprouvé. Remède pour la fièvre quarte, pour le mal de dents. Appliquer un remède. User d'un remède. Le remède que le Médecin lui a ordonné. Prendre un remède. Ne faites pas telle chose, cela empêcheroit l'effet du remède. Un Médecin qui a d'excellens remèdes. Il a quitté les remèdes. Les remèdes ne font qu'irriter son mal. Son mal s'obstine contre les remèdes. On a eu recours aux derniers remèdes. C'est un homme qui a des remèdes pour toutes sortes de maux.)

On dit, que (La diète, l'exercice, le bon air, la joie, sont d'excellens remèdes.)

En parlant d'un remède dont on ne fait point de cas, on dit, que (C'est un remède à tous maux.)

On dit, *Etre dans les remèdes, se mettre dans les remèdes*, pour dire, Prendre des remèdes, commencer à prendre des remèdes.

REMÈDE, sign. particulièrement, Un lavement. (Prendre un remède. Garder long-temps un remède. Rendre un remède.)

On appelle *Le grand remède*, Le mercure qui se donne pour la guérison des maux vénériens.

REMÈDE, se dit figurément De ce qui sert à guérir les maladies de l'ame. (Se faire une occupation est un grand remède contre l'ennui. La connoissance de soi-même est un grand remède contre l'orgueil.)

On dit proverbialement, d'Une femme vieille ou laide, que (C'est un remède d'amour.)

REMÈDE, se dit aussi fig. De tout ce qui sert à prévenir, à surmonter, à faire cesser quelque malheur, quelque inconvénient, quelque disgrace. (La philosophie est un bon remède contre tous les accidens de la vie. Il n'est pas impossible de trouver quelque

remède au malheur dont vous êtes menacé. Son malheur est sans remède. Voyons s'il n'y a point quelque remède à la perte de votre procès. On ne sauroit apporter remède, apporter du remède à tous les inconvéniens. Le mal est fait, il n'y a point de remède.)

On dit prov. qu'*Il y a remède à tout hors à la mort*. Et en parlant d'Un remède incommode, ou qu'on croit dangereux, on dit, que *Le remède est pire que le mal*.

REMÈDE, est aussi un terme de la fabrique des monnoies; & il signifie premièrement, La quantité de grains d'alliage que les Monnoyeurs peuvent employer dans la fabrication des espèces d'or & d'argent au-delà de ce que la loi a réglé; & secondement, La quantité de grains de poids dont les Monnoyeurs peuvent faire les espèces plus légères que la loi du Prince ne l'a prescrit. (Cet Édit accorde tant de grains de remède de loi, & tant de grains de remède de poids, dans la fabrication des nouvelles espèces.)

REMÉDIER. v. n. Apporter remède, apporter du remède. (Avec un bon régime, on remédie à la plupart des incommodités. Vous négligez votre mal, vous devriez y remédier de bonne heure.)

Il s'emploie aussi fig. (La sagesse remédie aux troubles de l'ame, à toutes les passions. Nous avons fait une telle faute en ce procès, en cette affaire, il y faut promptement remédier. Remédier à un inconvénient, à des désordres.)

REMEMBRANCE. s. f. dérivé du verbe *Remembrer*, qui n'est plus en usage. Souvenir. (J'en ai quelque remembrance.) Il est vieux.

REMÉMORATIF, IVE, adj. Qui sert à rappeler la mémoire. (Les fêtes sont remémoratives.)

REMÉMORER. v. a. Remettre en mémoire. (Je vais vous remémorer tout ce qui se passa dans cette bataille.) Il est vieux.

On dit aussi, *Se remémorer*, pour dire, Rappeler dans sa mémoire les choses passées. (Je m'en vais tâcher de me remémorer ce que vous dites-là.) Il est vieux.

REMENER. v. a. Mener, conduire une personne, un animal au lieu où il étoit auparavant. (Vous m'avez amené, vous me remènerez. Remenez cet enfant à son père. Remenez-le à son logis. Monsieur un tel m'a amené, vous me remènerez. Remenez ce cheval à son maître. Remenez ces bêtes à l'étable.)

REMENER, quand on parle des choses qui se voiturent, signifie, Les revoiturer où elles étoient auparavant. (Il avoit mené des marchandises à la foire, il a été obligé de les remener au lieu d'où il les avoit fait partir.)

REMENÉ, ÉE. participe.

REMERCIER. v. a. Rendre grâces. (Remercier Dieu de ses bienfaits. Je vous remercie très-humblement de la bonté que vous avez eue. Je vous remercie de l'honneur que vous me faites. Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, c'est lui. Il ne m'en a pas seulement remercié. Il m'a rendu un service essentiel, je ne puis assez l'en remercier, aidez-moi à l'en remercier. Je vous en ferai remercier par mes amis.)

On dit, *Il peut bien remercier Dieu que je ne me sois pas trouvé là*, pour dire, Il est bien heureux de ce que je ne me suis pas trouvé là. Il est du style familier.

Il signifie aussi, Refuser honnêtement. (Il s'offroit pour exercer cet emploi, mais on l'a remercié.)

On s'en sert aussi par civilité, pour marquer Le refus qu'on fait d'accepter quelque chose. (Je vous remercie de vos offres. Je vous en remercie très-humblement. Il vouloit me donner telle chose, je l'en ai remercié.) Quand le Roi licencie des troupes, celui qui est chargé de l'exécution de cet ordre, leur dit, (Le Roi vous remercie.) Et en parlant De certains Officiers que l'on a destitués honnêtement, & sans leur faire injure, on dit, qu'(On les a remerciés.)

On dit familièrement, *En vous remerciant*, pour dire, Je vous remercie.

REMERCIÉ, ÉE. participe.

REMERCÎMENT. s. m. Action de grâces, discours par lequel on remercie. (Très humbles remercîmens. Faire un remercîment. Cela vaut bien un remercîment.)

RÉMÉRÉ. s. m. Terme de Palais. Rachat, recouvrement d'une chose vendue, de laquelle on rend le prix à l'acheteur. Ainsi l'on appelle *Faculté de réméré*, Le droit, la faculté de racheter dans certain temps la chose qu'on vend. (Il a vendu sa terre avec la faculté de réméré.) Et l'on dit, qu'*Un homme rentre dans un héritage en vertu du réméré*, pour dire, qu'il rentre dans un bien qu'il avoit vendu, en exerçant la faculté du rachat qu'il s'étoit réservé lors de la vente.

REMETTRE. v. a. réd. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Mettre une chose au même endroit où elle étoit auparavant. (Remettre un livre en sa place. Remettre l'épée dans le fourreau.)

Il est encore réduplicat. du verbe *Mettre*, dans plusieurs de ses autres sens. Ainsi on dit, (Remettre à la voile. Remettre les voiles au vent. Remettre une armée sur pied. Remettre des troupes en campagne. Remettre à la taille. Remettre en vente. Remettre une chose en question. Remettre dans le bon chemin. Se remettre à table. Se remettre au lit. Se remettre au travail, à l'étude, au jeu. Se remettre en mer. Il s'est remis au lait. Les Médecins l'ont remis au lait, &c.)

On dit en termes de Chasse, qu'*Une perdrix se remet, s'est remise en tel endroit*, pour dire, qu'Après avoir fait son vol, elle s'est abattue en tel endroit. (Elle vient de se remettre. Elle ne fait que de se remettre. Je l'ai vue remettre, se remettre en tel endroit. Elle est remise, elle s'est remise au bord du bois.)

REMETTRE, signifie figurément, Rétablir les personnes, les choses dans l'état où elles étoient auparavant. (Remettre les lieux dans l'état où on les a trouvés, &c. On l'a remis dans tous ses biens, dans tous ses droits. L'Arrêt les remet dans leur premier état.)

Il signifie quelquefois, Raccommoder, remboîter un membre, un os démis, disloqué, cassé. (Le Chirurgien lui a remis le bras. On a eu bien de la peine à lui remettre la jambe. On lui a remis la luette.) On dit, *Remettre bien ensemble des personnes qui étoient brouillées*, pour dire, Les réconcilier, les raccommoder.

Il signifie aussi, Rétablir la santé, redonner des forces. (L'usage du lait est ce qui l'a remis. Après une longue convalescence, le voilà remis tout-à-fait.)

On le dit avec le pronom personnel, *Se remettre*, pour dire, Recouvrer sa santé, ses forces. (Il a eu bien de la peine à se remettre de sa maladie. Il a été long-temps qu'il ne pouvoit se remettre. J'ai été six mois à me remettre de cette maladie.) On dit à peu près dans le même sens, qu'*Un homme s'est bien remis d'une perte, d'une banqueroute*, &c. pour dire, qu'Il a bien rétabli ses affaires après une perte, &c.

Il signifie encore, Rassurer, redonner de l'assurance, faire revenir du trouble, de l'inquiétude, de la frayeur où l'on est. (Ce que vous lui avez dit, lui a un peu remis l'esprit. On a eu bien de la peine à la remettre de la frayeur qu'elle a eue.)

En ce sens, il se joint aussi avec le pronom personnel, & signifie, Se rassurer, revenir du trouble, de l'inquiétude où l'on est. (Elle ne sauroit se remettre de son affliction. Il changea de visage en se voyant; mais tout aussitôt il se remit. (On dit à un homme agité de quelque passion, ou fatigué d'un exercice violent, *Remettez-vous, commencez par vous remettre*, pour dire, Calmez-vous, reprenez vos esprits.

REMETTRE, signifie, Rendre une chose à quelqu'un à qui elle appartient, ou à qui elle est adressée, de quelque manière qu'on l'ait eue ou qu'on l'ait prise. (On lui a remis sa montre qui lui avoit été volée. Je vous prie de remettre pour moi telle somme à mon correspondant. Aussitôt que j'ai su sa mort, j'ai remis à ses héritiers le dépôt qu'il m'avoit confié. Remettre un fils entre les mains de son père. Remettre une lettre en main propre, la remettre à son adresse. Remettre un paquet, un ballot à celui à qui il est adressé. On a remis aux enfans le bien de leur mère.)

On dit en termes de Négoce & de Commerce, *Remettre de l'argent en une ville*, pour dire, Y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. (Il a fait remettre vingt mille écus à Lyon.)

REMETTRE, signifie aussi, Différer, renvoyer à un autre temps. (On a remis la partie à demain. On a remis la cause au lendemain de la S. Martin. C'est un homme qui remet de jour en jour. Il remet ses créanciers de mois en mois. Remettons à une autre fois ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui. Je remets à une autre fois à vous instruire du détail de cette affaire. Il me remet aux Calendes Grecques.)

Il signifie quelquefois, Refaire, recommencer, obliger à recommencer. Ainsi l'on dit figur. & proverbialement, *Remettre quelqu'un à l'A, B, C*, pour dire, L'obliger à recommencer tout de nouveau. (C'est nous vouloir remettre à l'*A, B, C*.

On dit au jeu des échecs, *Remettre une partie*, & *La partie est remise*, Lorsque, ni l'un ni l'autre des joueurs ne pouvant donner échec & mat à celui contre qui il joue, la partie reste indécise, & qu'il faut la recommencer. Il s'emploie aussi au figuré, pour dire, il faut recommencer comme s'il n'y avoit rien de fait.

On dit à certains jeux des cartes, *La partie est remise*, & absolument *remise*, Lorsque celui qui fait jouer ne fait pas plus de mains que ceux contre lesquels il joue.

On dit au jeu de la Paume, *Au dernier à remettre*, pour dire, que La chasse est au dernier, & que si celui contre qui on joue

met aussi au dernier, il faudra recommencer le coup.)

Remettre, signifie, Faire grâce à quelqu'un de quelque chose qu'on étoit en droit d'exiger de lui. (De mille écus qu'il devoit, on lui en a remis cinq cents. On lui a remis le tiers des lods & ventes. Les amendes ne se remettent jamais. Le Roi lui a remis la peine du bannissement. L'absolution sacramentale remet la coulpe, mais elle ne remet pas toujours toute la peine.)

Il signifie aussi, Pardonner. (Il n'y a que Dieu qui ait le pouvoir de remettre les péchés. Je lui remets de bon cœur toutes les offenses qu'il m'a faites.) L'Écriture-Sainte dit en ce sens, *Remettez, & il vous sera remis*, pour dire, Que si nous pardonnons les offenses que nous avons reçues, Dieu aussi nous pardonnera nos péchés.

Remettre, signifie encore, Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence de quelqu'un. (Je lui ai remis entre les mains tout l'argent que j'avois, tout ce que j'avois. Il quitta l'armée, & remit le commandement des troupes à un tel.)

On dit dans le même sens, (Je remets tous mes intérêts entre vos mains. Je vous remets le soin de ces affaires-là. Je remets cela à votre discrétion. Après avoir fait tout ce qui dépendoit de lui dans cette affaire, il en a remis le succès entre les mains de la Providence. Il ne seroit point sage de remettre au sort la décision d'une affaire si importante.)

On dit encore, *Remettre une affaire à quelqu'un*, pour dire, Lui en laisser l'inspection, la disposition. (M. le Chancelier remet ordinairement ces sortes d'affaires-là à un tel.) Et, *Remettre une affaire au jugement, à la décision de quelqu'un*, pour dire, Consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera, qu'il en décidera.

On dit, *Remettre un Bénéfice, une Charge*, pour dire, Se dessaisir d'un Bénéfice, d'une Charge entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. (Il a remis son Bénéfice entre les mains du Collateur. Il a remis sa Charge, son Gouvernement entre les mains du Roi.)

On dit, *Remettre un criminel entre les mains de la Justice*, pour dire, Le livrer, l'abandonner à ceux qui sont préposés pour rendre la justice. Et l'on dit, *Se remettre en prison*, pour dire, Se constituer prisonnier afin de purger un décret.

On dit aussi, *Se remettre entre les mains de quelqu'un*, pour dire, Avoir recours à lui en telle sorte qu'on se mette à sa disposition. (Il se remet entièrement entre vos mains; & il ne fera que ce que vous voudrez.)

Dans ce même sens on dit, *Se remettre entre les mains de Dieu, entre les mains de la Providence*, pour dire, Se résigner, s'abandonner entre les mains de Dieu. (Remettez-vous tout-à-fait entre les mains de la Providence.)

Remettre devant les yeux, signifie, Représenter, remontrer, faire considérer. (J'ai eu beau lui remettre devant les yeux le péril où il s'exposoit. Sans cesse il lui remettoit devant les yeux les vertus & les grandes actions de ses ancêtres.)

On dit encore, *Se remettre quelque chose*, pour dire, En rappeler l'idée, le souvenir. (Quand je me remets l'état où je l'ai vu. Ne vous remettez-vous point son visage? Je ne saurois me remettre son nom.)

Se remettre. v. récipr. Se rapporter. Ainsi on dit, *Se remettre de quelque chose à quelqu'un*, & plus communément, *S'en remettre à quelqu'un*, pour dire, S'en rapporter à lui, à ce qu'il dira, à ce qu'il fera. (Du reste, je me remets à ce que vous dira.... Je m'en remettrai à qui vous voudrez. Je m'en remets au jugement, à la décision du premier venu. Il s'en est remis à lui du soin de toutes ces choses-là.

Remis, ise. participe.

RÉMINISCENCE. s. f. Ressouvenir, renouvellement d'une idée presque effacée. (J'ai quelque réminiscence de ce qui se passa en ce temps-là. Les Platoniciens croyoient que toutes les connoissances que nous acquérons, ne sont que des réminiscences de ce que nous avons su avant la naissance.)

REMISE. s. f. Lieu pratiqué dans une maison pour y mettre un carrosse à couvert. (Une remise de carrosse. Mettre un carrosse sous la remise, dans la remise.) *Carrosse de remise*, Carrosse qui se loue par jour ou par mois.

On appelle encore *Remise*, L'endroit où une perdrix se remet après avoir fait son vol. (Tuer des perdrix à la remise. Ce chien est excellent pour la remise.)

On appelle aussi *Remise*, Un taillis de peu d'étendue, planté dans une campagne, pour servir de retraite aux lièvres, aux perdrix, &c. (Il y a quantité de remises dans cette plaine. On y a planté plusieurs remises.)

Remise, signifie encore, Délai, retardement. (C'est un homme qui use toujours de remise. Voilà bien des remises. Je partirai demain sans remise, sans aucune remise.)

Remise, se dit aussi en parlant De l'argent que des Négocians font remettre à leurs correspondans, soit par lettres de change, soit autrement. (Il a fait une grande remise d'argent en une telle ville. Il a fait faire une remise de cent mille écus. Faire des remises de place en place.)

Il se dit aussi De la grâce que l'on fait à un débiteur, en lui remettant une partie de ce qu'il doit. (On lui a fait remise de la moitié des lods & ventes. Il devoit dix mille francs, on lui a fait remise du quart. Quelle remise voulez-vous que je lui fasse? Il demande quelque remise. Il voudroit bien avoir remise du tiers.

Remise, signifie aussi La somme que l'on abandonne à celui qui est chargé de faire une recette, un recouvrement, & qui lui tient lieu d'appointement. (Ce Receveur a un sou pour livre de remise.)

RÉMISSIBLE. adj. de t. g. Qui est pardonnable, qui est digne de rémission. C'est une faute rémissible. Ce crime là n'est pas rémissible. C'est un cas rémissible, fort rémissible.)

RÉMISSION. s. f. Pardon. (La rémission des péchés. Obtenir de Dieu la rémission de ses péchés.)

On appelle aussi *Rémission*, La grâce que le Prince fait à un criminel, en lui remettant la peine de mort qu'il a encourue suivant les Lois, lorsque les circonstances de l'action la rendent digne de pardon. (Le Roi lui a donné, lui a accordé sa rémission. On a demandé sa rémission au Roi. Il a eu beaucoup de peine à obtenir sa rémission.)

On appelle *Lettres de rémission*, Les Lettres-patentes expédiées en Chancellerie, & adressées aux Juges, par lesquelles le Roi accorde à un criminel la rémission de son crime, en cas que ce qu'il a exposé à sa décharge se trouve vrai. (Obtenir des Lettres de rémission. Présenter des Lettres de rémission. Faire entériner des Lettres de rémission. Le Parlement refusa d'entériner les Lettres de rémission, parce qu'elles avoient été obtenues sur un faux exposé. Il est porteur de Lettres de rémission.) On appelle aussi absolument, *Rémission*, Les Lettres de rémission. (On a scellé sa rémission.)

On se sert aussi du mot de *Rémission*, dans un sens plus étendu, & pour signifier généralement, La miséricorde, l'indulgence dont use une personne qui a autorité ou avantage sur une autre; mais on ne l'emploie guère en ce sens qu'avec la négative. (C'est un fâcheux créancier, il fait payer à jour nommé sans rémission. N'attendez aucune rémission de lui. Il vous traitera sans rémission. N'espérez point de rémission; *& absolument*, Point de rémission.)

On dit aussi, *C'est un homme sans rémission*, pour dire, Un homme implacable, qui ne pardonne point, & qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû.

Les Médecins disent, qu'*Il y a de la rémission dans la fièvre*, pour dire, qu'Il y a de la diminution, du relâchement.

RÉMISSIONNAIRE. s. m. Terme de Jurisprudence. Celui qui est porteur des Lettres de rémission, qui a obtenu des Lettres de rémission. (On oblige tout Rémissionnaire de se mettre à genoux quand il présente ses Lettres de rémission à l'Audience.)

REMMENER. v. a. Tirer quelqu'un du lieu où il est, & l'emmener avec soi. (Remmenez cet homme.)

Remmené, ée. participe.

REMOLADE. s. f. Espèce de sauce piquante.

On appelle aussi *Rémolade*, Une espèce de remède dont les Maréchaux se servent pour guérir les foulures des chevaux.

RÉMOLE. s. f. Terme de Marine. Tournant d'eau dangereux pour les vaisseaux.

REMONTE. s. f. Les chevaux qu'on donne à des Cavaliers pour les remonter. (On a acheté dix mille chevaux pour la remonte de la Cavalerie. On a donné tant à ce Régiment pour sa remonte. Des chevaux de remonte.)

REMONTER. v. n. Monter une seconde fois. (Remonter à sa chambre, à son cabinet. Faut-il remonter là-haut? Remonter sur son cheval. Remonter sur mer.)

On dit prov. & fig. *Remonter sur sa bête*, pour dire, Regagner ce qu'on a perdu, reprendre un emploi, un avantage qu'on avoit laissé perdre. (Il avoit perdu au jeu, mais il a remonté sur sa bête. On lui avoit ôté sa commission, mais il a tant fait, qu'il est remonté sur sa bête.) Il est populaire.

Remonter, signifie aussi, Retourner vers le lieu d'où l'on est descendu. (La rivière remontera vers sa source avant que cela arrive.)

En parlant De l'ancienneté d'une Maison, on dit, qu'*Elle remonte*, que *sa généalogie remonte jusqu'à un tel homme, jusqu'à un tel temps*, pour dire, que La descendance de cette Maison est bien prou-

vée depuis un tel homme, depuis un tel temps.

On dit, que *Le soleil remonte*, ou *commence à remonter*, Lorsqu'après le solstice d'hiver les jours commencent à croître. On dit que *La goutte remonte*, *est remontée*, pour dire, que l'humeur de la goutte, qui avoit accoutumé de se porter aux extrémités du corps, s'arrête au dedans. (Il est en danger, sa goutte est remontée.)

Il signifie figurement dans un discours, dans une narration. Reprendre les choses de plus loin. (Pour entendre cette affaire, cette histoire, cette vérité, il faut remonter plus haut.) Et pour se moquer d'Un homme qui reprend les choses de trop loin, on dit, qu'(Il remonte au Déluge, à la Création.)

On dit dans le même sens, *Remonter à la source*, *à l'origine*, *à la cause*, *au principe*, pour dire, Considérer une chose dans son origine, dans son principe, dans son commencement. (Remontez à la source, remontez à l'origine, au principe de telle chose, & vous trouverez que...)

En termes de Jurisprudence, on dit, que *Les propres ne remontent point*, pour dire que Les ascendans ne succèdent point aux propres, mais seulement aux meubles & acquêts.

REMONTER, est aussi quelquefois actif. Ainsi on dit, *Remonter la montagne*, *remonter l'escalier*, *les degrés*, *&c.* pour dire, Monter une seconde fois la montagne, l'escalier, les degrés.

On dit, *Remonter la rivière*, pour dire, Naviguer contre le cours de la rivière.

On dit aussi, *Remonter la rivière*, pour dire, Côtoyer la rivière en remontant vers sa source. (Quand on va de Saumur à Tours sur la levée, on remonte la rivière de Loire.)

On dit, *Remonter une Compagnie de Cavalerie*, pour dire, Redonner des chevaux à une Compagnie de Cavalerie qui étoit démontée. On dit de même, *Remonter un Cavalier*.

On dit, *Remonter un Laboureur*, pour dire, L'équiper de nouveau. Et, *Remonter une ferme*, *une métairie*, pour dire, Remettre dans une ferme tout ce qui est nécessaire pour la faire valoir.

On dit, *Remonter des bottes*, pour dire, Remettre à des bottes une empeigne neuve, des semelles neuves, &c.

On dit, *Remonter un fusil*, *des pistolets*, pour dire, Y mettre un bois neuf. (Il a fait remonter son fusil, parce que le bois en étoit cassé.)

On dit, *Remonter un luth*, *une guittarre*, *une viole*, *&c.* pour dire, Les garnir de cordes neuves.

On dit aussi, *Remonter une montre*, *une pendule*, *un tournebroche*, pour dire, Les remettre en état d'aller.

REMONTÉ, ÉE. participe.

REMONTRANCE. s. f. Discours par lequel on représente à quelqu'un les inconvéniens d'une chose qu'il a faite, ou qu'il est sur le point de faire. (Remontrance honnête, respectueuse & judicieuse. Le Parlement fait quelquefois des remontrances au Roi. Très-humbles remontrances au Roi. Permettez que je vous fasse mes remontrances sur telle & telle chose. On n'eut point égard à leurs remontrances. Sa remontrance fut écoutée, fut bien reçue.)

Il se dit aussi Des avertissemens qu'un supérieur donne à son inférieur, pour l'obliger à se corriger. (Remontrance paternelle. Sévère remontrance.)

REMONTRER. v. a. Représenter à quelqu'un les inconvéniens d'une chose qu'il a faite, ou qu'il est sur le point de faire. (Vous me permettrez de vous remontrer que.... Il est permis de remontrer à ses supérieurs les choses où ils peuvent se tromper. Il leur remontra qu'on avoit oublié, qu'on avoit mal entendu, &c. Remontrer adroitement, sagement, Remontrer le tort qu'on souffre, le droit qu'on a, &c.

Les réquisitoires ou requêtes du Procureur Général, ou des Procureurs du Roi, commencent par ces mots : *Vous remontre le Procureur Général. Vous remontre le Procureur du Roi.* Au lieu que les requêtes des Parties commencent par ces mots : *Supplie humblement un tel*, *&c.*

On dit aussi, *Remontrer à quelqu'un le tort qu'il a*, *lui remontrer sa faute*, *lui remontrer son devoir*, pour dire, Faire connoître à quelqu'un le tort qu'il a, lui donner des avertissemens touchant son devoir, touchant sa faute.

On dit proverbialement, *C'est gros Jean qui remontre à son Curé*, pour dire, C'est un ignorant qui veut donner des leçons à un habile homme.

REMONTRER, en termes de Vénérie, C'est donner connoissance de la bête qui est passée.

REMONTRÉ, ÉE. participe.

RÉMORA. s. m. Obstacle, retardement. (Il étoit prêt à terminer son affaire, mais il est survenu un rémora.) Ce mot vient du Latin *Remora*, qui se dit d'Une espèce de petit poisson auquel les Anciens attribuoient la force d'arrêter les vaisseaux dans leur course. Quelques-uns ont dit *Rémore*, & avec cette terminaison, ce mot est féminin.

REMORDRE. v. a. Mordre une seconde fois. (Il l'a mordu & remordu.)

Il s'emploie quelquefois absolument, pour signifier, attaquer de nouveau ; & il se dit particulièrement Des chiens qu'on fait combattre. (Ce dogue a été si mal-traité, qu'il n'a pas voulu remordre.)

Il se dit aussi figurément Des troupes qui ont été repoussées à quelque attaque, & qui n'y veulent pas retourner. (Ce Régiment a été si maltraité à l'attaque de la contrescarpe, qu'on n'a pu l'obliger à remordre.)

REMORDRE, signifie encore au figuré, Reprocher quelque faute, quelque crime. Il n'a d'usage qu'en parlant des reproches que fait la conscience ; & il ne se dit guère qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif. (Sa conscience lui remord sans cesse. Les méchans n'ont point de repos, leur conscience les remord à tous momens.) Il est vieux.

REMORDU, UE. participe.

REMORDS. s. m. Reproche que fait la conscience. (Grands remords. Remords cuisant, importun, éternel. Les remords de la conscience. Il est endurci, il n'a plus de remords. Les méchans tâchent à étouffer les remords de leur conscience.)

REMORQUE. s. f. L'action par laquelle un ou plusieurs bâtimens à rames tirent un navire, un grand vaisseau, ou quelque autre bâtiment. (La remorque est d'un grand secours en plusieurs occasions.)

REMORQUER. v. a. Tirer un grand vaisseau par le moyen d'un ou plusieurs navires, ou de quelques bâtimens à rames. (Le vaisseau étoit engagé dans le sable, trois galères le remorquèrent. Il se fit remorquer par des chaloupes.)

REMORQUÉ, ÉE. participe.

REMORS ou MORS DU DIABLE. s. m. Plante ainsi nommée, parce que sa racine est comme mordue & rongée tout autour. C'est une espèce de Scabieuse. Elle est sudorifique, cardiaque & vulnéraire.

RÉMOTIS, À RÉMOTIS. Expression empruntée du Latin, qui signifie à l'écart. (J'ai mis mon habit d'été à rémotis.) Il est du style familier.

REMOUDRE. v. a. réduplicatif de *Moudre*. Voyez MOUDRE.

REMOUDRE. v. a. réduplicatif. *Voyez* ÉMOUDRE.

RÉMOULEUR. s. m. *Voyez* GAGNE-PETIT.

REMPARER, SE REMPARER. v. récip. Se faire une défense contre quelque attaque. (Se voyant surpris par les ennemis, ils se remparèrent avec des chariots, & avec tout ce qu'ils purent trouver.)

REMPARÉ, ÉE. participe.

REMPART. s. m. Levée de terre qui défend & environne une Place. (Large rempart. Rempart revêtu de pierres, *ou simplement* revêtu. Faire le tour du rempart. Se promener sur le rempart. Abattre, élever des remparts. Monter sur le rempart. On a fait grand feu de dessus le rempart.)

On appelle, *Coureuse de rempart*, une femme qui se prostitue à tout venant.

REMPART, signifie figurément, Ce qui sert de défense. (Cette Place est le rempart de toute la Province. Malte est un des principaux remparts de la Chrétienté. Ce soldat combattant auprès de son Capitaine, lui fit rempart, un rempart de son corps.)

REMPLACEMENT. s. m. Emploi utile des deniers qui proviennent d'une Terre vendue, d'une rente rachetée, & qu'on est obligé de placer ailleurs. (Il a été ordonné que le remplacement de ces deniers-là se feroit sur un tel fonds, sur une telle nature de biens. L'obligation de faire le remplacement des propres aliénés, est une clause ordinaire des contrats de mariage.)

REMPLACER. v. a. Il n'a guère d'usage que pour signifier, Faire un emploi utile des deniers provenans d'une rente rachetée, d'une Terre vendue, &c. (Il a vendu une Terre de sa femme, mais il en doit remplacer l'argent en quelque autre Terre. Il a de l'argent à remplacer.)

On dit, *Il est difficile de remplacer un tel Capitaine*, *un tel Ministre*, pour dire, qu'il est difficile de trouver un sujet qui lui ressemble, qui ait sa capacité, qui puisse dignement remplir sa place. On dit aussi, qu'*Un homme en remplace un autre*, pour dire, qu'Il en tient lieu. (De tous mes amis, il ne me reste plus que lui, mais il remplace seul tous les autres.)

REMPLACÉ, ÉE. participe.

REMPLAGE. s. m. Terme dont les Marchands de vin & les Cabaretiers se servent en parlant Du vin dont on remplit une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine. (Il faudra près d'un muid de vin pour le remplage de toutes ces pièces-là. Le remplage doit être fait de vin de même qualité.)

On appelle *Vin de remplage*, Le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin.

Les Maçons appellent *Remplage de muraille*, Le blocage ou les petites pierres

dont ils remplissent une muraille, après que les paremens de grosse pierre sont faits.

REMPLI. s. m. Terme de Tailleur, de Tapissier & de Couturière. Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe, pour les rétrécir ou pour les accourcir. (On a fait un rempli à cette tapisserie, à cette serviette, à cet habit.)

REMPLIER. v. a. Terme de Tailleur, de Tapissier, de Couturière; & qui signifie, Faire un pli à du linge, à une étoffe, à une tapisserie, pour les rétrécir ou pour les accourcir. (Le Tailleur a remplié ce justaucorps. Cette tapisserie est trop haute, il faut la remplier.)

REMPLIÉ, ÉE. participe.

REMPLIR. v. a. Emplir de nouveau. (Remplir une marmite d'eau. Il faut laisser bouillir tout cela à petit feu, & ne point remplir le pot. Remplir une pièce de vin.)

Il se prend plus ordinairement dans la simple signification d'Emplir, rendre plein. (Remplir sa cave de vin, ses greniers de blé. Remplir un vase. Remplir ses coffres d'or & d'argent. Remplir un fossé. Remplir une fondrière. La loterie est remplie.)

On dit, *Se remplir de viandes*, *se remplir de vin*, pour dire, Manger, boire avec excès.

On dit, *Remplir le nombre de ceux qui doivent être d'un Corps*, *d'une Compagnie*, *&c.* pour dire, En rendre le nombre complet.

On dit aussi, *Remplir un Corps*, *une Compagnie*, *une Société*, *de personnes capables*, *de bons sujets*, *de mauvais sujets*, pour dire, Y admettre, y faire entrer beaucoup de bons sujets, de mauvais sujets.

On dit, *Remplir une transaction*, *une quittance*, pour dire, Écrire ce qui manquoit à l'endroit qu'on avoit laissé en blanc.

On dit aussi, *Remplir des bouts rimés*, pour dire, Faire des vers sur des rimes données.

On dit figur. *Remplir une place*, pour dire, Occuper une place, une charge, une dignité, un emploi. (C'est un homme très-digne de la place qu'il remplit. C'est un homme capable de remplir les premières places. C'est une belle place à remplir. Il remplit bien, il remplit mal la place qu'on lui a donnée. Il remplit dignement la place où il est.)

REMPLIR, s'emploie encore fig. en plusieurs autres façons de parler. (Remplir toute la terre du bruit de son nom. Remplir tout le monde d'admiration. Remplir les peuples de crainte, d'étonnement, de joie. C'est un homme qui se remplit d'espérances vaines. Il s'est rempli la tête de visions, de chimères.)

On dit aussi, *Remplir son devoir*, *ses devoirs*, *ses obligations*, pour dire, Faire exactement toutes les choses qui sont de devoir. (Il remplit parfaitement tous ses devoirs. Il a rempli tous les devoirs de l'amitié.)

On dit aussi, *Remplir sa promesse*, *ses promesses*, pour dire, Accomplir sa promesse. (Dieu a rempli les promesses qu'il avoit faites à Abraham.)

On dit aussi, *Remplir l'attente*, *remplir les espérances du public*, pour dire, Répondre, par ses actions, par sa conduite, à ce que le public avoit attendu, avoit espéré.

On dit, qu'*Un homme a rempli son sort*, qu'*il a rempli sa destinée*, pour dire, que Ses actions & les événemens de sa vie ont répondu à l'idée qu'on avoit de lui.

On dit, qu'*Un homme remplit bien son temps*, pour dire, qu'il l'emploie bien.

On dit en parlant De vers bien cadencés, d'une période bien nombreuse, &c. qu'*Ils remplissent bien l'oreille*, pour dire, qu'ils frappent l'oreille agréablement.

REMPLIR, se dit encore en parlant Des ouvrages de point, de dentelle, & des tapisseries à l'aiguille. Ainsi on dit, *Remplir du point*, *remplir de la dentelle*, pour dire, Refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à du point, à de la dentelle, ou y en ajouter de nouvelles. (Voilà un point qu'il faut faire remplir. C'est une ouvrière qui remplit parfaitement bien toute sorte de dentelle.)

REMPLI, IE. participe.

En parlant d'Un Indultaire ou d'un Gradué, on dit, qu'*Il est rempli*, Lorsqu'il est pourvu d'un Bénéfice assez considérable, pour n'être plus en droit d'en requérir un autre en vertu de son indult ou de ses grades.

REMPLI, en termes de Blason, se dit Des écussons & des pièces vidées, & remplies d'un autre émail.

REMPLISSAGE. subs. m. Il signifie la même chose que Remplage, en matière de vin & de maçonnerie.

Il signifie aussi L'ouvrage que fait une ouvrière en fil, en remplissant du point, de la dentelle. (On a tant donné pour le remplissage de ces dentelles.)

On appelle en termes de Musique, *Le remplissage*, Les parties du milieu, c'est-à-dire, celles qui sont entre la basse & le dessus.

REMPLISSEUSE. substantif f. Ouvrière qui gagne sa vie à raccommoder des points, des dentelles. (Porter des points à la remplisseuse.)

REMPLOI. s. m. Remplacement, nouvel emploi. (Le remploi des propres aliénés est stipulé d'ordinaire dans les contrats de mariage.)

REMPLUMER. v. a. Regarnir de plumes. Il n'a guère d'usage au propre, qu'en parlant d'un clavecin que l'on regarnit de plumes. (Il faut remplumer ce clavecin.)

Il est aussi réciproque & se dit Des oiseaux à qui les plumes reviennent. (Des oiseaux qui commencent à se remplumer.)

On dit figurément & famil. qu'*Un homme commence à se remplumer*, pour dire, qu'il commence à rétablir ses affaires, à les mettre dans un meilleur train. (Il étoit ruiné, on lui a donné un emploi où il s'est bien remplumé.)

On le dit aussi d'Un homme qui, ayant perdu au jeu, commence à regagner ce qu'il avoit perdu. (La fortune a changé, il commence à se remplumer. Il n'est que du style familier.

REMPLUMÉ, ÉE. participe.

REMPORTER. v. a. Reprendre & rapporter de quelque lieu ce qu'on y avoit apporté. (Vous pouvez remporter votre livre. Ce Marchand n'a qu'à remporter ses marchandises, je n'en veux point.)

Il signifie aussi simplement, Enlever d'un lieu. (On le remporta tout percé de coups.)

REMPORTER, signifie encore, Gagner, obtenir. (Il a remporté la victoire. Il a remporté le prix de la course, de la bague. Remporter un grand avantage sur les ennemis. Quel fruit remportez-vous de tout cela?)

REMPORTÉ, ÉE. participe.

REMUAGE. s. m. Action de remuer une chose. (Le remuage du blé, du vin. Congé de remuage.)

REMUANT, ANTE. adj. Qui se remue à toute heure. (Cet enfant est si remuant. Il est vif & remuant.)

On dit figurém. d'Un esprit brouillon & propre à exciter des troubles dans un État, que (C'est un esprit remuant.)

REMUEMENT. s. m. Action de ce qui remue. (Remuement d'humeurs.) Son plus grand usage est au figuré; & dans ce sens il signifie, Mouvement, brouillerie excitée dans un État. (Causer du remuement. Il y a eu de grands remuemens dans cette Province.)

On appelle *Remuement des terres*, Le transport de beaucoup de terres d'un lieu à un autre. (Le remuement des terres coûte beaucoup.)

REMUE-MÉNAGE. subst m. Dérangement de plusieurs meubles, de plusieurs choses que l'on transporte d'un lieu à un autre. (Voilà un grand remue-ménage. Il est familier.

Il se dit aussi figurément Des troubles & des désordres qui arrivent dans les familles, dans les Villes, dans les États, par des changemens subits. (Il y a bien du remue-ménage dans cette maison, dans cette Province.) Il est du style familier.

REMUER. v. a. Mouvoir quelque chose. (Remuer une chose de sa place. On a remué cette table, ce buffet. Ne remuez rien, tout est bien rangé. Remuer du blé, de peur qu'il ne s'échauffe. Il ne faut pas remuer le vin quand la vigne est en fleur.

On dit proverbialement, d'Un homme qui demeure immobile, ou comme immobile, qu' (Il ne remue ni pied ni patte.)

On dit, *Remuer de la terre*, pour dire, Transporter de la terre d'un lieu à un autre. (Il lui a fallu remuer bien de la terre pour faire ce jardin.)

Remuer la terre, en termes de Fortifications, C'est fouir & porter de la terre pour faire des retranchemens, &c. (Par tout où les Romains campoient, ils remuoient la terre, & faisoient des retranchemens. Les Turcs sont en réputation de bien remuer la terre à un siége.)

On dit, *Remuer un enfant*, pour dire, Le nettoyer & le changer de langes.

On dit figurément & familièrement, *Remuer ciel & terre*, pour dire, Faire agir toutes sortes de ressorts, employer toutes sortes de moyens. (Il a remué ciel & terre pour cela.)

On dit aussi figurément, *Remuer une affaire*, pour dire, Poursuivre une affaire négligée ou interrompue. (Si vous m'en croyez, vous ne remuerez pas cette affaire. Ce n'est pas une chose à remuer en ce temps-ci.)

On dit encore figurément, qu'*Il ne faut point remuer les cendres des morts*, pour dire, qu'Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer.

REMUER, signifie figurément, Émouvoir, causer quelque sentiment, quelque mouvement dans les puissances de l'ame. (Les grandes figures de l'éloquence remuent l'ame, remuent le cœur.

REMUER, se met quelquefois absolument, & signifie, Faire quelque mouvement, changer de place. (Ne remuez pas de là. Il n'est pas mort, il remue encore. Elle

est grosse de trois mois, elle a senti son enfant remuer. Dès que l'enfant remue dans le ventre de la mère.)

Il signifie figurément, Exciter des troubles & des mouvemens dans un État. (C'est un beau prétexte à ceux qui veulent remuer.)

Il se met aussi avec le pronom personnel, & signifie, Se mouvoir. (Il est si las, qu'il ne peut se remuer. La foule étoit si grande à ce spectacle, qu'on ne pouvoit s'y remuer.)

Il signifie encore, Se donner du mouvement, de l'action pour réussir à quelque chose. (Quoi qu'on lui dise, il ne se remue pas. Il est si paresseux, qu'il ne se remue pour rien. Il ne s'en remuera pas davantage pour cela. Remuez-vous un peu. Il verroit périr tous ses amis, qu'il ne s'en remueroit pas. Il s'est beaucoup remué pour cette affaire-là.)

On dit, *Faire remuer les Puissances*, *faire que les Puissances se remuent*, pour dire, Faire agir les personnes qui ont l'autorité en main.

On dit, que *L'argent se remue*, pour dire, qu'Il se fait beaucoup de payemens ou d'acquisitions, que l'argent roule extrêmement dans le commerce. (Le décri des monnoies fait que l'argent se remue.)

REMUÉ, ÉE. participe.

Quelques-uns disent, *Cousin remué de germain*, pour dire, Cousin issu de germain. Il est populaire.

REMUEUSE. s. f. On appelle ainsi la femme qui a soin de remuer l'enfant d'un Prince, d'un grand Seigneur. (La Remueuse du Prince, de la Princesse.)

REMUGLE. s. m. Odeur qu'exhale ce qui a été long-tems enfermé, ou dans un mauvais air. (Cela sent le remugle.)

RÉMUNÉRATEUR. substantif m. Celui qui récompense. Il ne se dit proprement que de Dieu. (Dieu est le souverain rémunérateur, juste rémunérateur des bonnes œuvres.) On le dit aussi des Princes, dans le style soutenu. (Ce Prince est un grand rémunérateur de la vertu, des grandes actions.)

RÉMUNÉRATION. subst. f. Récompense. (Juste rémunération. Il attend de Dieu la rémunération de ses bonnes œuvres.) Il ne se dit qu'en style de dévotion, & n'a guère d'usage que dans ces phrases.

RÉMUNÉRATOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui tient lieu de récompense. (Contrat, donation, legs rémunératoire.)

RÉMUNÉRER. v. a. Récompenser. (Il est d'un grand Roi de rémunérer la vertu.) Il est de peu d'usage.

RÉMUNÉRÉ, ÉE. participe.

R E N.

RENÂCLER. *Voyez* RENASQUER & RENIFLER.

RENAISSANCE. s. f. Seconde naissance, renouvellement. Il n'a d'usage qu'au figuré. (Depuis la renaissance des Lettres.)

RENAISSANT, ANTE. adj. Qui renaît. (La nature renaissante. Les plaisirs renaissans.)

RENAÎTRE. v. n. Naître de nouveau. (Quelques Naturalistes disent que le phénix renaît de ses cendres. La fable dit qu'aussi-tôt qu'Hercule avoit coupé une des têtes de l'hydre, il en renaissoit sept autres. Cette source, cette rivière se cache, se perd sous la terre, & renaît en tel endroit. Les pères semblent renaître dans leurs enfans.)

On dit, que (Toute la nature renaît au printemps, *que* les fleurs, les plantes, les arbres renaissent.)

Il s'emploie aussi dans les choses morales. (Cet événement fit renaître les espérances, la jalousie, la haine, l'amour, &c.)

RENAÎTRE, se dit aussi des insectes qui multiplient avec excès, quelque quantité qu'on en tue. (On ne sauroit venir à bout de nettoyer ce jardin de limaçons; plus on en tue, plus il en renaît.)

On dit figurément, *Renaître par le Baptême*, *par la grâce*, pour dire, Être régénéré en J. C. par le moyen du Baptême, &c. (Nous étions tous morts par le péché originel; mais nous renaissons tous par le Baptême, par les eaux du Baptême. Il faut mourir au péché pour renaître à la grâce. Les pécheurs renaissent par la pénitence. J. C. dit dans l'Evangile: Si on ne renaît par l'eau & par le Saint-Esprit.....)

RENARD. s. m. Bête puante, maligne & rusée, qui vit de rapine. (Vieux renard. La chasse aux renards. Prendre des renards. Renard noir. Enfumer des renards. Le renard se terre. Les soldats se terroient comme des renards. Peau de renard. Queue de renard. Chiens pour le renard.)

Il se prend figur. pour Cauteleux, fin, rusé. (Cet homme-là est un renard, un fin renard, un vrai renard, un vieux renard.) Il est familier.

On dit, *Faire la guerre en renard*, *agir en renard*, pour dire, Faire la guerre avec ruse, agir finement.

On dit proverbialement & figur. qu'*Un bon renard ne mange point les poules de son voisin*, pour dire, que Tout homme rusé & habile, qui fait une action blâmable, la fait plutôt dans un quartier éloigné, que dans les lieux de son voisinage.

On crie, *Au renard*, après ceux à qui on donne quelque baie, & à qui on fait quelque tromperie.

On dit proverbialement d'Un homme qui fait semblant de mépriser quelque chose, parce qu'il ne la peut avoir, (Il fait comme le renard des mûres.)

On dit prov. & figur. *Coudre la peau du renard à celle du lion*, pour dire, Ajouter la ruse, la finesse à la force.

On dit proverbialement, *Prendre martre pour renard*, pour dire, Prendre une chose pour une autre, étant trompé par la ressemblance.

On dit aussi prov. *Se confesser au renard*, pour dire, Découvrir son secret à un homme qui en tirera avantage contre nous, & qui est intéressé à empêcher le succès de la chose dont il s'agit.

On dit proverb. & pop. d'un Homme qui a une toux sèche & dangereuse, que (C'est une toux de renard, qui le mènera au terrier.)

On appelle *Queue de renard*, Certaine plante qui vient dans des lieux humides, & qui ressemble à une queue de renard. (Ce pré est plein de queues de renard.)

On appelle aussi *Queues de renard*, Certains amas de racines en forme de queues de renard, qui se forment dans les tuyaux des fontaines, & qui les bouchent. (Votre fontaine ne va pas, il faut qu'il y ait quelques queues de renard qui l'en empêchent.)

On appelle aussi *Renard*, en parlant de canaux, Les fentes, les trous par où les eaux se perdent.

RENARDE. subst. f. La femelle du renard. (On prit la renarde & ses petits. C'est une belle prise qu'une renarde pleine.)

RENARDEAU. s. m. Petit renard. (On prit la renarde & tous ses renardeaux.)

RENARDIER. s. m. Celui qui dans une terre a le soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE. s. f. Tanière de renard.

RENASQUER. v. n. Faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. (Il tempête, il jure, il renasque. Je ne le saurois entendre jurer & renasquer.) Il est populaire. On dit plus communément, *Renâcler*.

RENCHÉRIR. v. a. & quelquefois neutre, comme *Enchérir*. Il a les mêmes significations. (Renchérir des marchandises. Tout renchérit. Renchérir sur quelqu'un, &c.)

RENCHÉRI, IE. participe.

On dit, *Faire le renchéri*, *la renchérie*, pour dire, Faire le difficile, la difficile.

RENCHÉRISSEMENT. s. m. Il signifie la même chose qu'*Enchérissement*. (Le renchérissement des denrées.)

RENCONTRE. s. f. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose. (Bonne, mauvaise rencontre. Heureuse, malheureuse rencontre. Fâcheuse rencontre. Faire rencontre de quelque personne. Je ne pensois pas avoir une si heureuse rencontre en mon chemin. Je fis rencontre d'un tel. Je fis, j'eus une telle rencontre. Éviter la rencontre de quelqu'un. Je tremble à sa rencontre.)

On appelle *Marchandise de rencontre*, Celle qu'on trouve à acheter par hasard. (Miroir de rencontre. Épée, manteau, &c. de rencontre.)

En Chimie, on appelle *Vaisseaux de rencontre*, Deux vaisseaux ou cucurbites, jointes de manière que le col de l'une entre dans le col de l'autre, de sorte que les vapeurs qui montent dans la distillation, sont forcées de retomber à l'endroit d'où elles sont parties.

On dit, *Aller ou venir à la rencontre*, pour dire, Aller au-devant de quelqu'un qui vient. (Je marchois, j'ai vu qu'il venoit à ma rencontre. Il alla à la rencontre. Il alloit à sa rencontre.)

Il se dit aussi De l'attouchement, du concours, de la disposition, conjonction, opposition des corps, qui se fait par art ou par nature. (La rencontre des atomes. Roue de rencontre dans une horloge. La rencontre des planètes, des astres. La rencontre de Saturne & de Mars dans un tel signe.)

On dit en Grammaire, *La rencontre des voyelles*, pour dire, Le concours des voyelles. (Les bons Écrivains évitent la rencontre des voyelles.)

On l'emploie quelquefois figur. pour signifier Un trait d'esprit, un bon mot. (Plaisante rencontre. Bonne, subtile, heureuse, ingénieuse rencontre. C'est un homme qui a d'heureuses rencontres. Cette rencontre est bien fade, bien froide, bien plate. Il n'est pas fort heureux en ses rencontres.)

Il signifie aussi, Le choc de deux corps de troupes, de deux armées, lorsqu'il se fait par hasard. Il y eut une sanglante rencontre des deux avant-gardes, qui engagea ensuite un combat général.)

On dit aussi d'Un combat singulier non prémédité, que *C'est une rencontre*. (Tels & tels se sont battus, mais c'étoit une

rencontre. Les Édits contre les duels ne regardent pas les rencontres.)

RENCONTRE, signifie quelquefois Occasion. (Je vous servirai dans la rencontre, en toute rencontre.)

On dit aussi, *Rencontre*, pour dire, Conjoncture. (Il a fait tout ce qu'il pouvoit faire en cette rencontre. Que pouvoit-il faire de mieux en pareille rencontre?) Autrefois on faisoit *Rencontre* masculin.

RENCONTRE. Terme de Blason. Il se dit d'Un animal qui se présente de front, & dont on voit les deux yeux. En ce sens, il est masculin.

RENCONTRER. v. a. Trouver une persone, une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. (Je rencontrai un homme sur mon chemin. Il le rencontra tout à propos. Il n'est pas difficile à trouver, on le rencontre à toute heure. Les deux armées se sont rencontrées, & ne se sont point battues. Si je t'y rencontre jamais....... Rencontrer une pierre en son chemin. J'ai rencontré dans un tel Auteur un passage qui prouve ce que j'ai avancé. J'ai rencontré un titre dans ces papiers. Je rencontrai par hasard une telle curiosité, une telle pièce, &c. Il s'est marié, mais il a mal rencontré. Il a bien rencontré. Il a rencontré son fait. Il en vouloit trouver les raisons, il en vouloit deviner le motif, mais il a mal rencontré.)

On dit proverbialement & populair. que (Deux montagnes ne se rencontrent jamais, mais que les hommes se rencontrent.)

On dit figurément, *Se rencontrer*, pour dire, Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet. (Les beaux esprits se rencontrent. Vous aviez cette pensée & moi aussi, nous nous sommes rencontrés. Je me suis rencontré en cela avec un tel.)

RENCONTRER, signifie encore, Dire un bon mot, qui ait du sel, & qui soit à propos. En ce sens, il se met absolument. (Il rencontre heureusement sur toutes choses. Il pense bien rencontrer, quoiqu'il ne dise que des sottises. Voilà bien rencontré. C'est bien rencontré.)

RENCONTRER, en termes de Chasse, se dit Des chiens qui commencent à trouver la piste du gibier. (Prenez garde, ce chien rencontre. Le limier rencontre.)

RENCONTRÉ, ÉE. participe.

RENCORSER. v. a. Il ne se dit que d'Une robe à laquelle on met un corps neuf.

RENDANT, ANTE. subst. Celui, celle qui rend un compte.

RENDEZ-VOUS. s. m. Assignation que deux ou plusieurs personnes se donnent pour se trouver en certain temps, à certaine heure, en un lieu dont ils conviennent. (Assigner, marquer un rendez-vous. Ils ont pris rendez-vous en tel endroit. Ils se donnent tous les jours des rendez-vous pour se voir. Manquer au rendez-vous. Le rendez-vous général de l'armée, des troupes, est en un tel lieu. L'heure du rendez-vous. J'ai un rendez-vous à telle heure. Le rendez-vous de chasse.)

Il se prend aussi pour Le lieu où l'on se doit rendre. (Je suis arrivé le premier au rendez-vous. Être régulier à se trouver au rendez-vous. Une telle plaine est le rendez-vous de toutes les troupes.)

RENDONNÉE. subs. f. Terme de Vénerie. Action du cerf, qui après avoir été donné aux chiens, fait deux ou trois tours aux environs du même lieu, avant que de prendre le parti de fuir.

RENDORMIR. v. a. Faire dormir de nouveau quelqu'un qui étoit réveillé. (Allez rendormir cet enfant. On ne le sauroit rendormir.)

Il est aussi réciproque; & on dit, *Je me suis rendormi, il s'est rendormi*, pour dire, J'ai recommencé, il a recommencé à dormir.

RENDOUBLER. v. a. Remplier une étoffe pour la raccourcir. (Rendoubler un manteau. Rendoubler une jupe qui est trop longue.

RENDOUBLÉ, ÉE. participe.

RENDRE. v. a. *Je rends, tu rends, il rend. Nous rendons, vous rendez, ils rendent. Je rendois. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Rends. Rendez. Que je rende. Que je rendisse. Je rendrois, &c.* Redonner, restituer, remettre une chose entre les mains de celui à qui elle appartient, de quelque manière qu'on l'ait eue, ou qu'on l'ait prise. (Rendre à quelqu'un l'argent qu'on lui a emprunté, lui rendre son cheval. Rendre une somme qu'on avoit volée, qu'on avoit touchée mal-à-propos. Rendre les livres qu'on a empruntés. Il ne rend jamais ce qu'on lui prête. Il ne sait ce que c'est que de rendre. Rendez-lui ce que vous lui avez pris. Je vous le ferai bien rendre. Rendre à chacun ce qui lui appartient. Rendre un dépôt.)

On dit, *Rendre le reste d'une pièce de monnoie*, pour dire, Donner ce qui reste d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui étoit dû.

En parlant d'Un homme qui ne rend pas volontiers ce qu'on lui a prêté, on dit populairement, que (Quand il emprunte, c'est à jamais rendre.) Et populairement, que (C'est un homme qui a bon cœur, qu'il ne rend rien.)

On dit proverbialement, qu'(Il faut rendre à César ce qui appartient à César;) & cela se dit tant au propre qu'au figuré, pour signifier qu'Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

On dit aussi, *Rendre un paquet, rendre une lettre*, pour dire, Remettre une lettre entre les mains de celui à qui elle est écrite, remettre un paquet à celui à qui il est adressé.

On dit encore, *Rendre un ballot, rendre des marchandises, ou autre chose, en quelque endroit*, pour dire, Les y porter, les y faire voiturer, les y conduire. (Il m'a vendu tant de balles de soie, & doit me les rendre à Lyon.) En ce sens, il se dit quelquefois Des personnes. (Montez dans mon carrosse, dans deux heures je vous rendrai-là, je vous rends-là.)

Il se dit De certains devoirs, de certaines obligations dont on s'acquitte. (Rendre gloire à Dieu, lui rendre grâce, lui rendre des grâces infinies. Rendre honneur. Rendre hommage. Rendre foi & hommage. Rendre aveu. Rendre ses devoirs, ses respects à quelqu'un. Je ne manquerai point à lui rendre ce que je lui dois. Rendre les derniers devoirs à son ami. Rendre obéissance. Rendre compte. Rendre réponse. Rendre le salut.)

On dit en fait de Mariage, (Rendre le devoir, rendre le devoir conjugal.)

On dit, *Rendre visite*, pour dire, Aller visiter quelqu'un; & *Rendre ses visites*, pour dire, Rendre les visites qu'on a reçues en certaines occasions. On dit dans le même sens, *Rendre à quelqu'un sa visite.*

On dit, *Rendre la Justice*, pour dire, Exercer, administrer la Justice. (Les Parlemens sont institués pour rendre la Justice.) Et l'on dit, *Rendre justice à quelqu'un*, pour dire, Reconnoître son mérite, le récompenser. (La Cour lui a rendu justice. Tout le monde rend justice à son mérite.)

On dit, *Rendre service à quelqu'un*, pour dire, Servir quelqu'un. Et on dit, *Rendre de bons offices, de mauvais offices à quelqu'un*, pour dire, Servir ou desservir quelqu'un par ses paroles ou par ses actions.

On dit aussi dans le sens moral, (Rendre la pareille. Rendre le réciproque. Rendre le change. Rendre avec usure. Rendre le bien pour le mal. Rendre le mal pour le bien. Rendre injure pour injure.) En ce sens on dit de même, tant en bien qu'en mal. (Il m'a fait un plaisir, je le lui ai bien rendu. Il m'a joué un vilain tour, je le lui ai bien rendu.)

RENDRE, signifie encore, Faire recouvrer; & il se dit De certaines choses dont on étoit privé, comme de la santé, des forces du corps, &c. (Rendre la santé, la vue. Ce remède lui a rendu la vie. Ce régime de vivre lui rendra les forces. Rendre l'embonpoint. Rendre la liberté, la parole, l'appétit.)

RENDRE, signifie quelquefois, Faire devenir, être cause qu'une persoune, qu'une chose devient ce qu'elle n'étoit pas. (Sa vertu l'a rendu illustre. Cette Charge l'a rendu considérable. Sa probité l'a rendu l'arbitre de tous ses voisins. Ses victoires l'ont rendu maître d'un vaste pays. La parure la rend plus belle. Le malheur l'a rendu sage. Cet accident l'a rendu sourd. Elle se sert d'une pommade qui rend le teint uni. Le fard dont elle se sert la rend affreuse. L'exercice rend le corps plus vigoureux.)

Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel, & signifie, Devenir. (Il veut se rendre agréable, nécessaire. Il s'est rendu odieux, méprisable, ridicule, par sa conduite, par ses manières. Ce Prince s'est rendu redoutable à tous ses voisins. Il ne faut pas se rendre si familier, si facile. À force de boire, il s'est rendu malade. Il faut travailler sans cesse à nous rendre maître de nos passions. Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un, &c.)

On dit en termes de Palais, *Se rendre partie contre quelqu'un*, pour dire, Se déclarer partie contre quelqu'un. (Le Procureur Général s'est rendu partie contre les auteurs de ce vol.)

On dit vulgairement, *Se rendre Catholique, se rendre Religieux*, pour dire, Se faire Catholique, se faire Religieux.

RENDRE, signifie aussi, Produire, rapporter. (Il y a de bonnes terres qui rendent près de deux cents gerbes par arpent. Un grain de blé en rend quelquefois plus de soixante. Les Fermes générales rendent tant au Roi. Sa Terre lui rend dix mille livres par an. L'argent qu'il a mis à fonds perdu, lui rend au denier dix. Les gerbes rendent beaucoup cette année.)

On dit, qu'*Une orange rend beaucoup de jus*, pour dire, qu'Il en sort beaucoup de jus quand on la presse. On le dit aussi d'Une viande succulente, dont il sort beaucoup de jus quand on la coupe.

On dit, qu'*Une fleur rend une odeur agréable*, pour dire, qu'Il en exhale une agréable odeur. Et, qu'*Un instrument*,

rend un son harmonieux, pour dire, qu'Il en sort un son harmonieux quand on en joue.

On dit, qu'*Un Fermier rend tant de sa ferme à son maître*, pour dire, qu'Il en paye tant.

RENDRE, signifie, Livrer. (Rendre une Place. Il lui a fait rendre l'épée, les armes.)

On dit en termes de Manége. *Rendre la main à un cheval*, pour dire, Lui lâcher un peu la bride.

RENDRE, signifie, Traduire. (Il a mal rendu le sens de son Auteur. Rendre un passage mot à mot. Il faut tâcher de rendre le sens plutôt que les paroles.)

Il signifie aussi, Répéter. (L'écho rend les sons, rend les paroles.) En ce sens on dit, *Rendre un discours, rendre une conversation*, pour dire, Répéter un discours qu'on a entendu tenir, répéter une conversation. (Il n'a pas rendu fidellement ce que j'avois dit. Il ne vous a pas bien rendu ce que je l'avois chargé de vous dire. Il a rendu son discours mot pour mot.)

RENDRE, se dit quelquefois dans le sens de Représenter. (Cette copie ne rend pas bien l'original. Cet Artiste non-seulement fait penser, mais il fait rendre les objets qu'il a conçus. Une glace qui rend nettement les objets. Ce mot rend mal votre pensée.)

RENDRE, se dit encore en parlant De ce que le corps rejette par les conduits naturels. (Rendre un remède. Rendre une médecine. Rendre de la bile par haut & par bas. Rendre un aliment comme on l'a pris. Il rend le sang par le nez. On lui perça un abcès qui rendit quantité de pus.)

On dit, *Rendre gorge*, pour dire, Vomir. Il est populaire. On dit aussi figurément, *Rendre gorge*, pour dire, Restituer par force ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. Il est familier.

On dit, *Rendre l'esprit, rendre l'ame, rendre les derniers soupirs*, pour dire, Mourir, expirer.

RENDRE, s'emploie encore en plusieurs phrases, où il y a des significations différentes. Ainsi on dit, *Rendre raison*, pour dire, Expliquer pourquoi on fait quelque chose, pourquoi quelque chose se fait. (Rendez-moi raison de votre conduite, de votre procédé. Il y a des phénomènes dans la nature dont on ne peut rendre raison.)

On dit, *Rendre un Arrêt, une Sentence*, pour dire, Prononcer un Arrêt, une Sentence.

On dit aussi, *Rendre des oracles*.

On dit, *Rendre témoignage*, pour dire, Témoigner.

On dit, *Rendre à quelqu'un sa parole*, pour dire, Le dégager de la promesse qu'il avoit faite.

RENDRE, signifie, Aboutir; & en ce sens il est neutre. Ainsi on dit, qu'*Un chemin rend à un hameau, à un village*, pour dire, qu'Il aboutit à un hameau, à un village.

Il se met aussi dans le même sens avec le pronom personnel. (Les fleuves se rendent à la mer. Le sang, les esprits se rendent au cœur. Où se rendent ces chemins-là?)

On dit aussi, *Se rendre en quelque endroit*, pour dire, S'y transporter. (Il se rendra à Lyon un tel jour. Les troupes se rendirent sur la frontière à la fin de Mai. Si vous voulez vous rendre en tel endroit, vous m'y trouverez. Je me rendrai auprès de vous. Se mettre à son Régiment. Se rendre à son bord. Se rendre à son drapeau. Se rendre à l'assignation. Se rendre à l'heure marquée. Se rendre à point nommé.) On dit encore, *Se rendre à son devoir, se rendre à sa charge*, pour dire, Se rendre au lieu où le devoir, où la charge appelle.

SE RENDRE, sign. Céder, se mettre au pouvoir, se soumettre. (Les assiégés ne voulurent point se rendre à composition. Se rendre aux ennemis. Se rendre prisonnier de guerre. Ils se sont rendus sans coup férir. La garnison s'est rendue à discrétion. Se rendre à la raison, à l'autorité, à des raisons, à des prières.)

On dit prov. *Ville qui parlemente est à demi-rendue*. Et il se dit aussi figur. pour signifier qu'Une personne qui écoute des propositions, est prête à faire ce qu'on exige d'elle.

Lorsqu'il se présente quelque difficulté qu'on ne peut résoudre, qu'on ne peut surmonter, on dit, qu'*On se rend*, pour dire, qu'On cède. Et on dit d'Un opiniâtre, d'un entêté, qu'*Il ne se rend jamais*, pour dire, qu'Il ne cède jamais.

On dit aussi, *Se rendre*, pour dire, N'en pouvoir plus. (Je ne puis plus boire ni manger, je me rends. Il ne peut plus marcher, il se rend. Quoi, vous vous rendez déjà?)

On dit, qu'*Un cheval se rend*, pour dire, qu'Il ne peut plus avancer, qu'il est outré à force d'avoir marché ou d'avoir travaillé.

RENDU, UE. participe. (Le vin de Bourgogne coûte tant rendu à Paris.)

On dit, qu'*Un cheval est rendu*, pour dire, qu'Il est las, fatigué, outré, qu'il ne peut plus marcher.

Il signifie quelquefois, Arrivé où l'on vouloit aller. (Il n'y a plus qu'un petit quart de lieue d'ici chez nous, nous voilà bientôt rendus.)

RENDU, est aussi substantif. Et on appelle ainsi Un Soldat d'une armée ennemie qui se rend à l'autre. (On a su par les rendus.)

On dit absolument, *C'est un rendu*, en parlant d'Un tour qu'on vient de jouer à quelqu'un, & qui vaut bien celui qu'il nous avoit fait auparavant. Il est du style familier.

RENDUIRE. v. a. & réduplic. Il s'emploie quelquefois pour le simple. *Voyez* ENDUIRE.

RENDURCIR. v. a. Rendre plus dur ce qui l'étoit déjà. (La trempe rendurcit le fer.)

RENDURCI, IE. participe.

RÊNE. s. f. Courroie de la bride d'un cheval. (Une des rênes de la bride. Il y a une rêne de rompue. La rêne droite est plus courte que la gauche. Son cheval rompit ses rênes & l'emporta.)

On dit fig. dans le style soutenu, *Les rênes de l'Empire, de l'État, du Gouvernement*, pour dire, Le souverain Gouvernement de l'Etat. (Tenir les rênes de l'Empire. Prendre en main les rênes de l'Empire, les rênes de l'État. Quitter les rênes du Gouvernement.)

RENÉGAT, ATE. s. Celui, celle qui a renié la Religion Chrétienne. (C'est une renégate. Il s'est fait renégat.)

RENETTE. s. f. Instrument dont les Maréchaux se servent pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER. v. a. Couper le sabot par sillons, & y pratiquer des raies avec la rénette. (Les Maréchaux affoiblissent souvent les quartiers, en rénettant un pied.)

RÉNETTÉ, ÉE. participe.

RENFAÎTER. v. a. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFAÎTÉ, ÉE. participe.

RENFERMER. v. a Enfermer une seconde fois. (Ce prisonnier s'étoit échappé, on l'a repris, & on l'a renfermé.)

On dit aussi, qu'*On a renfermé un prisonnier*, pour dire, qu'On l'a resserré plus étroitement qu'auparavant.

RENFERMER. sign. aussi, Comprendre, contenir. (Le genre renferme les espèces. La terre renferme bien des trésors. Ce parc renferme plusieurs villages.)

On dit fig. qu'*Un livre renferme de grandes vérités*, pour dire, qu'Il contient de grandes vérités.

RENFERMER, sign. figur. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. Il se dit d'ordinaire en parlant d'Un Auteur, d'un Orateur, d'un Avocat. (Cet Orateur a renfermé son sujet, sa matière en deux points. Cet Avocat avoit renfermé sa Cause en trois moyens. Cet Auteur s'est renfermé dans son sujet, & ne s'est pas permis le moindre écart.)

On dit figur. *Se renfermer en soi-même*, pour dire, Se recueillir, afin de penser avec plus d'attention aux choses dont on est occupé.

RENFERMER un cheval, en termes de Manège, C'est le tenir dans la main & dans les jambes. Dans la main, le Cavalier la mettant à soi, ce qui occasionne une plus forte tension des rênes, & ce qui retient le devant. Dans les jambes, en les approchant du corps de l'animal, ce qui chasse le derrière sur le devant.

RENFERMÉ, ÉE. participe.

RENFLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Augmentation insensible du diamètre du fût d'une colonne depuis sa base jusqu'au tiers de sa hauteur, après quoi il va toujours en diminuant.

RENFLER. v. n. Il se dit Des choses qui augmentent de grosseur en cuisant. (Voilà des pois, des haricots qui renflent bien.)

RENFONCEMENT. s. m. Terme d'art. Effet de la perspective. Le renfoncement d'une décoration de théâtre.

RENFORCEMENT. s. m. Action de renforcer, ou l'effet de cette action. (Le renforcement d'une poutre.)

RENFORCER. v. a. Fortifier, rendre plus fort. (Renforcer des troupes. Renforcer une armée. Renforcer une garnison. Renforcer les gardes.)

On dit, *Renforcer la dépense d'une maison, en renforcer l'ordinaire*, pour dire, Augmenter la dépense d'une maison, en augmenter l'ordinaire.

Il est aussi récipr. & signifie, Se fortifier, devenir plus fort. (L'armée se renforce tous les jours.)

RENFORCÉ, ÉE. participe. (Un canon renforcé. Un canon renforcé sur la culasse.) En parlant Des étoffes plus fortes & plus épaisses qu'à l'ordinaire, on dit, qu'*Elles sont renforcées*. (Du damas renforcé. Du taffetas renforcé.) Et on dit d'Un double bidet, que (C'est un bidet renforcé.)

Figurément, en parlant d'Un homme de peu, mais qui est riche, & qui veut faire

l'homme de qualité, on dit, que (Ce n'est qu'un Bourgeois renforcé.)

RENFORMIS. s. m. Terme de Maçonnerie. Enduit ou crépi qu'on fait sur une vieille muraille. On dit aussi, *Renformir & Renformi.*

RENFORT. s. m. Augmentation de force. (L'armée étoit foible, on y a envoyé un renfort considérable.)

RENFROGNER. SE RENFROGNER. *Voy.* REFROGNER.

RENGAGEMENT. s. m. Action de se rengager. (Depuis son rengagement dans un tel parti.)

RENGAGER. v. a. Engager une autre fois. (Il avoit dégagé ses pierreries & sa vaisselle d'argent, il a été obligé de les rengager. Rengager un domaine. Il ne fait que sortir d'une mauvaise affaire, & vous le voulez rengager dans une autre. Se rengager dans les procès. Se rengager dans un parti, dans une cabale, dans une faction. A peine s'est-il tiré du péril, qu'il s'y rengage. Rengager son cœur. Se rengager dans une nouvelle passion.)

RENGAGÉ, ÉE. participe.

RENGAINER. v. a. Remettre dans la gaine, remettre dans le fourreau. (Rengainer une épée.)

En parlant à quelqu'un qui tire son épée, & sur lequel on a quelque autorité, on dit absolument, (Rengainez, il faut rengainer.) Il est du style familier.

Il signifie figur. Supprimer ce qu'on avoit envie de dire, ne pas achever ce qu'on avoit envie de dire. (Vous aviez préparé un compliment, vous ferez bien de le rengainer.) Il est du style familier.

RENGAINÉ, ÉE. participe.

RENGORGER, SE RENGORGER. v. réciproque. Il se dit Des femmes, lorsque pour avoir meilleure grâce, elles avancent la gorge, & retirent la tête un peu en arrière. (Voyez comme elle se rengorge.)

Il se dit aussi Des hommes, lorsque par un mouvement semblable de la tête, ils affectent un air de beauté ou de fierté. (Depuis qu'il est revêtu de cette Charge, il se rengorge fort.)

On le dit aussi figur. d'Un homme qui fait l'important, quoiqu'il ne fasse aucun mouvement du corps ni de la tête.

RENGORGÉ, ÉE. participe. (Voilà une femme bien rengorgée.)

RENGRAISSER. v. a. Faire redevenir gras, engraisser de nouveau. (Le riz dont il fait usage le rengraisse à vue d'œil. On a rengraissé ce cheval avec du son.)

Il est aussi neutre. (Depuis qu'il prend du lait, il a rengraissé.)

RENGRAISSÉ, ÉE. participe.

RENGRÉGEMENT. s. m. Augmentation, accroissement. (Rengrégement de mal. Rengrégement de douleur.) Il ne se dit que Des maux, & il est vieux.

RENGRÉGER. v. a. Augmenter, accroître. Il ne se dit que Du mal, & n'a guère d'usage que dans ces phrases. (Rengréger son mal. Rengréger sa douleur. Rengréger sa peine.)

Il est aussi réciproque. (Son mal se rengrège. Sa douleur se rengrège.) Ce mot est vieux.

RENGRÉGÉ, ÉE. participe.

RENGRÉNEMENT. s. m. Action de rengréner.

RENGRÉNER. v. a. Terme de monnoie. C'est remettre sous le balancier les monnoies, les médailles qui n'ont pas bien reçu l'empreinte, de manière que toutes leurs parties rentrent exactement dans le creux des carrés.

Il se dit aussi De tout ce qui a reçu une empreinte, & qui rentre juste dans le creux de la matrice. (Vérifier l'empreinte d'un poinçon en le faisant rengréner.)

RENGRÉNÉ, ÉE. participe.

RENIABLE. adj. de t. g. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase proverbiale, (Tous vilains cas sont reniables;) ce qui se dit lorsqu'un homme a commis quelque crime, a fait quelque faute considérable, & que la honte ou la crainte du châtiment fait qu'il le nie.

RENIEMENT. s. m. Action de renier. (Le reniement de S. Pierre.)

RENIER. v. a. Déclarer contre la vérité qu'on ne connoît point une personne, une chose. (S. Pierre renia J. C. par trois fois, renia son maître.)

Il sig. aussi, Désavouer une chose de fait, la nier. (Renier sa patrie. C'est une méchante mère que celle qui renie son enfant. Renier ses parens.)

Il signifie aussi, Renoncer entièrement à une chose, n'y vouloir plus avoir de part. (Le peuple dit, que quand les sorciers s'engagent avec le diable, ils renient Chrême & Baptême. S'il n'est pas homme de bien, je le renie pour ami. Il a renié sa Religion, sa Patrie. Renier sa Foi.)

On dit aussi absolum. *Renier*, pour dire, Renier sa Religion. (De vingt Captifs qu'ils étoient, il n'y en eut que deux qui renièrent.)

On dit aussi, *Renier Dieu*, & absolum. *Renier*, pour dire, Jurer le nom de Dieu; & alors il se joint presque toujours avec le verbe *Blasphémer*. (Il ne fait que renier & blasphémer. Je l'entendois qui renioit & blasphémoit.)

RENIÉ, ÉE. participe.

On appelle *Moine renié*, Un Moine qui a apostasié de son Ordre; *Chrétien renié*, Un homme qui a renoncé à la Religion Chrétienne. Et dans ces phrases, *Renié* se prend dans une signification active, & sig. Qui a renié.

RENIEUR. s. m. Celui qui renie, qui blasphème. (C'est un renieur, un blasphémateur.)

RENIFLER. v. n. Retirer, en respirant un peu fort, l'humeur qui remplit les narines. (Ne reniflez pas. Il renifle toujours.)

On dit d'Un Cheval qu'*Il renifle sur l'avoine*, pour dire, qu'Il répugne à en manger.

On dit aussi familièrement & dans le même sens, *Renifler*, en parlant De ceux qui marquent de la répugnance pour quelque chose.

On dit dans le même sens & populairement, *Rendeler*.

RENIFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui renifle. (Ôtez d'auprès de moi ce renifleur, cette renifleuse.)

RENNE. s. f. Sorte d'animal qui ressemble à un cerf, & qui naît en Laponie. *Voyez* RANGER.

RENOM. s. m. Réputation, l'opinion que le public a d'une personne, d'une chose. (Bon renom. Mauvais renom. Grand renom. Un homme de renom, de grand renom. Cette action lui a acquis beaucoup de renom. Cela a beaucoup diminué de son renom. C'est une femme de mauvais renom, qui a mauvais renom. Paris, Rome, Constantinople, sont des Villes de grand renom. (Quand *Renom* est mis tout seul, il se prend ordinairement en bonne part.

RENOMMÉE. s. f. Renom, réputation. (Bonne renommée. Mauvaise renommée. Grande renommée. Noircir, ternir la renommée de quelqu'un. Cela feroit tort, cela nuiroit à sa renommée. Flétrir sa renommée.)

On dit proverbialement, (Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.) Et en termes de Pratique, (Rétablir quelqu'un en sa bonne fame & renommée.)

RENOMMÉE, sig. aussi, Le bruit qui court dans le public, la voix publique qui répand le bruit, l'éclat de quelque grande action, ou la gloire de quelque personne illustre. (J'ai appris cette action, ce grand événement par la renommée. Je n'en suis instruit que par la renommée.)

Les Poëtes font de la Renommée un personnage allégorique. (Ses conquêtes avoient devancé la Renommée. Les cent bouches, les cent voix de la Renommée. Les trompettes de la Renommée. La Renommée publie ses victoires. La Renommée vole par tout. Sur les ailes de la Renommée.)

RENOMMER. v. a. Il n'a d'usage qu'étant précédé du verbe *Faire*. Nommer avec éloge. (Ce Prince s'est fait renommer par tout. Ses belles actions l'ont fait renommer par toute la terre.)

On dit, *Se renommer de quelqu'un*, pour dire, S'autoriser, se servir du nom de quelqu'un auprès d'un autre. Et en ce sens il est réciproque. (Je l'ai bien reçu, parce qu'il s'est renommé de vous. Il est bien hardi de se renommer de moi, je ne le connois point.)

RENOMMÉ, ÉE. participe. (Un Capitaine renommé. Il est fort renommé parmi les savans. Renommé par sa sainteté. Il étoit des plus renommés de ce temps-là. C'est un lieu renommé pour les bons vins.)

RENONCE. s. f. Terme dont on se sert à certains jeux de cartes, pour marquer qu'on n'a point d'une couleur. (Au jeu du reversis, celui qui a le plus de renonces, a plus beau jeu.) On dit, *Se faire une renonce*, pour dire, Se mettre en état de couper une couleur, en se défaisant des cartes qu'on a de cette même couleur. (Je me suis fait une renonce en pique, à pique.)

RENONCEMENT. s. m. Action de renoncer. Il ne se dit que dans les choses de Morale, & particulièrement de Morale chrétienne. (Le renoncement aux honneurs, aux plaisirs, à la vanité. Le renoncement à soi-même.)

Il se construit aussi avec la particule *De*. (Vivre dans un grand renoncement de soi-même. Il vit dans un entier renoncement de toutes choses.)

RENONCER. v. n. Se désister, se déporter de quelque chose, soit par acte exprès ou autrement (Renoncer à la succession de son père, de son parent. Renoncer à la communauté. La veuve a renoncé à cause des dettes. J'avois telle prétention, tel droit, mais j'ai renoncé. Renoncer à une entreprise. Renoncer à la poursuite de quelque chose.)

Il sign. aussi, Quitter, abandonner la possession, la prétention, le désir ou l'affection de quelque chose. (Renoncer à l'Empire, aux honneurs, aux dignités. Renoncer à l'amour. Renoncer au monde. Renoncer à Satan & à ses pompes. Renoncer aux plaisirs. Cet Avocat s'est retiré, il a renoncé au Palais. Renoncer à sa foi. Renoncer à sa Religion. Renoncer à l'amitié de quel-

qu'un. Renoncer à ses prétentions. Renoncer à une affaire.)

On dit en style de Dévotion, qu'*Il faut renoncer à soi-même*, pour dire, qu'Il faut se dépouiller de tout amour propre.

RENONCER, se dit à certains jeux de cartes, pour signifier, Mettre une carte d'une autre couleur que celle qu'on joue, quoique l'on en ait. (Renoncer à trèfle. Renoncer à pique. On joue pique, & vous jouez trèfle, vous renoncez.)

Il se dit aussi aux mêmes jeux, pour signifier, Manquer de quelque couleur. *Il renonce à pique*, c'est-à-dire, Il n'a point de pique.

RENONCER, est aussi actif, & signifie, Renier, désavouer, ne vouloir plus reconnoître quelqu'un pour ce qu'il est & pour ce qu'on le croyoit. (S'il fait telle chose, je le renonce pour mon parent. C'est mon ami, mais s'il me désoblige jusqu'à ce point-là, je le renonce. Il a renoncé son maître.)

RENONCÉ, ÉE. participe.

RENONCIATION. s. f. Acte par lequel on renonce à quelque chose. (Renonciation par écrit. Renonciation verbale. Sa renonciation n'est pas en bonne forme. On lui donna acte de sa renonciation. Renonciation à une succession.)

RENONCULE. s. f. Plante dont il y a un grand nombre d'espèces. Tout le monde connoît celles qu'on cultive dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs. Celle qu'on appelle *Renoncule des prés* ou *Grenouillette*, est employée en Médecine. On l'applique extérieurement sur les vieilles plaies, pour manger les chairs baveuses. L'usage intérieur de cette plante passe pour pernicieux.

RÉNOVATION. s. f. Renouvellement. (La rénovation des vœux. La rénovation de l'homme intérieur par la grâce.) Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases.

RENOUÉE, ou CENTINODE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses tiges sont pleines de nœuds. Elle croît dans les lieux incultes & arides, le long des chemins & dans les cours peu fréquentées. Ses tiges sont rampantes; ce qui fait que quelques-uns la nomment *Trainasse*. Elle est astringente, & propre surtout pour arrêter tous les flux de sang & les hémorragies.

RENOUEMENT. s. m. Rétablissement, renouvellement. (Renouement d'amitié. Renouement d'une négociation.) Il n'a guère d'usage que dans ces phrases.

RENOUER. v. a. Nouer une chose dénouée. (Renouer une jarretière, un ruban.)

Il signifie aussi quelquefois simplement, Nouer pour l'ornement. (Ses cheveux étoient renoués de rubans, de fleurs, de perles, &c.)

On dit figurément, *Renouer un traité*, *une alliance*, pour dire, Renouveler un traité qui étoit fini, une alliance qui avoit été rompue.

On dit aussi, *Renouer amitié avec quelqu'un*, pour dire, Se réconcilier avec quelqu'un. Et simplement, *Renouer*, pour dire, Se réconcilier, se remettre bien ensemble. (Ils avoient rompu ensemble, mais ils ont renoué.)

On dit encore figurément & familièrem. *Renouer une partie*, pour dire, Refaire une partie qui avoit été rompue. Et, *Renouer la conversation*, pour dire, Reprendre une conversation qui avoit été interrompue.

RENOUÉ, ÉE. participe.

RENOUEUR. s. m. Celui qui fait le métier, la profession de remettre les membres disloqués. (C'est un bon Renoueur. Il faut aller au Renoueur.)

RENOUVEAU. s. m. Le printemps, la saison nouvelle. (Tout pousse au renouveau. Il faut attendre le renouveau, pour voir si ces arbres auront repris.) Il est du style familier.

RENOUVELER. v. a. Rendre nouveau, en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce. (Le sainfoin ne dure que tant d'années, après cela il faut le renouveler. Renouveler une vigne. Renouveler un troupeau, un haras.)

On dit, que *Le retour du soleil*, *le retour du printemps renouvelle toutes choses*, *renouvelle toute la nature*, *la face de toute la terre*, pour dire, qu'Il donne une nouvelle face à toutes choses, qu'il fait reverdir & refleurir toutes choses. Quelques anciens Naturalistes ont dit, que *Le phénix se renouvelle lui-même*, pour dire, qu'Il renaît de ses propres cendres, & qu'il reprend une nouvelle vie.

On dit en termes de l'Écriture, que *La grâce de J. C. renouvelle l'homme*, que *nous sommes renouvelés par le Baptême*, pour dire, que Nous sommes régénérés en J. C. par la Grâce, par le Baptême.

On dit, *Renouveler un traité*, *une alliance*, *un bail*, pour dire, Faire un nouveau traité, une nouvelle alliance, un nouveau bail, avec les mêmes personnes, & à peu près aux mêmes conditions.

On dit, *Renouveler un Edit*, *renouveler les anciennes Ordonnances*, pour dire, Les publier de nouveau, les remettre en vigueur. On dit aussi, *Renouveler un usage*, *une mode*, pour dire, Faire revivre un ancien usage, une ancienne mode.

RENOUVELER, sign. aussi Recommencer de nouveau. (Renouveler un procès, une querelle. Renouveler ses instances, ses soins, ses sollicitations, ses prières. Renouveler ses vœux. Renouveler une promesse. Renouveler les assurances de ses services. Renouveler amitié. Renouveler connoissance.)

On dit, *Renouveler le mal*, *renouveler la douleur de quelqu'un*, pour dire, Lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. (Cela renouvelle tous mes maux. Vous renouvelerez sa douleur, si vous lui en parlez.)

On dit aussi, *Renouveler le souvenir d'une chose*, pour dire, En rappeler le souvenir, en rappeler la mémoire. Et, *Renouveler son attention*, pour dire, Avoir une nouvelle attention, une plus grande attention.

RENOUVELER, en la plupart des significations précédentes, s'emploie au réciproque aussi bien qu'à l'actif. (Le froid se renouvelle. Sa douleur se renouvelle tous les jours, &c.)

On dit ordinair. d'Un homme qui a été long-temps dans un Corps, dans une Compagnie, & qui y a vu entrer beaucoup de nouveaux sujets à la place de ceux qui y étoient, qu'(Il a vu renouveler la plus grande partie de cette Compagnie.)

On dit fam. *Renouveler de jambes*, pour dire, Recommencer à marcher comme si on avoit de nouvelles jambes. Et, *Renouveler d'appétit*, pour dire, Recommencer à manger comme si on avoit un nouvel appétit.

On dit figurément, qu'*Un homme reprend nouvelle de jambe*, pour dire, que Dans une affaire, dans une entreprise, il reprend une nouvelle ardeur. Il est du style familier.

RENOUVELÉ, ÉE. participe.

RENOUVELLEMENT. s. m. Rénovation, rétablissement d'une chose dans son premier état ou dans un meilleur. (Le renouvellement de toutes choses. Le renouvellement de l'année, de la saison. Le renouvellement de la Lune. Le renouvellement des traités. Renouvellement d'alliance. Renouvellement d'un bail.)

Il signifie aussi Réitération. (Renouvellement d'assurances de services. Un Religieux qui fait un renouvellement de vœux.)

RENSEIGNEMENT. s. m. Indice qui sert à faire reconnoître une chose. (Donnez-moi quelque renseignement qui me mette sur la voie.)

RENTE. s. f. Revenu annuel. (Il a dix mille écus de rente. Il vit de ses rentes. Il n'a ni fonds ni rente.)

Il se prend plus particulièrement pour Ce qui est dû tous les ans à cause d'un fonds aliéné. (Rente seigneuriale. Rente féodale. Rente foncière. Bail à rente. Rente de bail d'héritage. Chapons de rente. La plupart des rentes de cette Terre sont en argent. Rente en grains, en vin. Rente en espèce. Cette maison n'est pas à lui franche & quitte, il en fait la rente.)

Il se dit aussi De ce qui est dû annuellement, à cause d'une somme d'argent aliénée par contrat de constitution, & qui est rachetable. (Rente au denier vingt, au denier vingt-cinq, constituée au denier vingt-cinq. Rente annuelle & perpétuelle. Rente sur le Roi, sur la Ville, de la Ville, à l'Hôtel de Ville de Paris. Payeur des rentes de la Ville. Charge de Payeur des rentes, de Contrôleur des rentes, de Syndic des rentes, Rente sur des particuliers. Rente rachetable, non rachetable. Rente viagère. Rente à fonds perdu. Donner de l'argent à rente. Constituer une rente. Racheter, rembourser, amortir une rente. S'affranchir d'une rente. Acheter, vendre, créer, saisir, arrêter une rente. On lui a prêté cinquante mille écus, dont il fait la rente, il en paye la rente. La rente court du jour de la signature du contrat. Une rente capitale, principale. Sort principal d'une rente. Rente usuraire. Rente réductible. Faire réduire une rente qui est à un denier trop haut. Caution d'une rente. Garantir une rente. Arrérages d'une rente. Rente prescrite. Créancier d'une rente. Débiteur d'une rente. Rente bien assurée, mal assurée. Rente payable par quartier.)

On dit proverbialement & pop. De deux personnes, dont l'une est grasse, l'autre maigre, (Ce sont deux chapons de rente.)

RENTER. v. a. Donner, assigner certain revenu à un Couvent, à un Collège, à une Communauté, pour une fondation que l'on fait. (Ce n'est pas tout de bâtir des Hôpitaux, des Collèges, il les faut renter. Il a bien renté cette Congregation, ces Boursiers, &c.)

RENTÉ, ÉE. participe. Celui, celle qui a des rentes, du revenu. (Cette Communauté est bien rentée. Il y a des Moines rentés. Il faudroit être bien renté pour faire telle dépense.) On dit, qu'*Un homme est bien renté*, pour dire, qu'Il est riche.

RENTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a des rentes constituées sur quelque Communauté, comme l'Hôtel de Ville de Paris, la

la Ville de Lyon, &c. (Les Rentiers sont payés par quartiers.)

Il se dit aussi De celui qui doit des rentes seigneuriales. (Pour trouver de l'argent, il n'a qu'à faire payer les Rentiers.)

RENTOILER. v. a. Remettre de la toile neuve à la place de celle qui est usée. Il ne se dit que Des choses qui étoient garnies de dentelle, de points, ou d'autres ornemens de fil. (La toile de cette toilette, de ces manchettes est usée, il les faudroit rentoiler.)

RENTOILÉ, ÉE. participe.

RENTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Coudre, rejoindre deux morceaux de drap, ou de quelque autre étoffe épaisse, qui ont été déchirés ou coupés. Il se dit aussi De deux morceaux qui n'ont point été joints, & sign. Les joindre bord contre bord, en sorte que la couture ne paroisse point. (Cet ouvrier, ce Tailleur sait bien rentraire. Votre manteau est déchiré, faites-le rentraire.

RENTRAIT, AITE. participe.

RENTRAITURE. s. f. Couture de ce qui est rentrait. (Cela est si bien rentrait, qu'on ne voit point la rentraiture.)

RENTRANT. adj. Terme de Fortification, qui se dit Des angles dont l'ouverture est en dehors, par opposition aux angles saillans.

RENTRAYEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait rentraire. (Porter un habit, un manteau au Rentrayeur, à la Rentrayeuse.)

RENTRÉE. s. f. Action de rentrer. Il se dit du Parlement & des autres Tribunaux, lorsqu'ils recommencent leurs fonctions après les vacations. (Un tel Évêque a officié à la rentrée du Parlement.)

Il se dit aussi en termes de chasse, & signifie, Le retour des animaux dans le bois au point du jour. (Attendre le cerf, le sanglier à la rentrée. Aller à la rentrée.)

Il signifie aussi, à certains jeux des cartes, Les cartes que l'on prend dans le talon, à la place de celles qu'on a écartées. (Il a eu une vilaine rentrée, une heureuse rentrée.)

RENTRER. verb. n. Entrer de nouveau. (Il ne fut pas plutôt sorti, qu'on le vit rentrer.)

On dit fig. *Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un*, pour dire, Obtenir de nouveau l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un. *Rentrer dans son devoir*, pour dire, Se remettre dans son devoir. Et dans le même sens on dit, (Rentrer en charge. Rentrer dans le service. Rentrer en condition. Rentrer en commerce de lettres. Rentrer dans son bien.) On dit aussi, *Rentrer en son bon sens*, pour dire, Revenir en son bon sens.

On dit figur. *Rentrer en soi-même*, pour dire, Faire réflexion sur soi-même.

RENTRER, en termes de Gravure. C'est repasser la pointe ou le burin dans les tailles déjà faites pour approfondir.

Il se dit aussi à certains jeux des cartes, pour marquer les cartes qui viennent à la place de celles qu'on a écartées. (Il m'est rentré deux triomphes. Il m'est rentré vilain jeu.)

RENTRÉ, ÉE. participe.

RENVERSE. s. f. Il s'emploie adverbialement, & n'a d'usage que dans ces phrases, *Tomber à la renverse*, *Être couché à la renverse*, pour dire, Sur le dos, le visage en haut.

RENVERSEMENT. s. m. Action de renverser, état d'une chose renversée. (Le renversement du buffet.)

Il se dit aussi au figuré. (Le renversement d'un État. Le renversement des Lois, de la Morale, de la Religion. Le renversement d'une grande fortune. Renversement d'esprit.)

Il signifie aussi Dérangement. (Le renversement de ma bibliothèque, de mes papiers.)

RENVERSEMENT. Terme de Marine. Transport de la charge d'un vaisseau dans un autre.

RENVERSEMENT, en termes de Musique, se dit Des accords où les notes sont disposées autrement que de l'accord fondamental, dont ils sont dérivés. (L'accord de sixte-quarte n'est qu'un renversement de l'accord parfait.)

RENVERSER. v. a. Jeter par terre, faire tomber une personne, une chose, de manière qu'elle ne soit plus dans la situation où elle doit être. (Il renversa la table, le buffet, la bouteille, les plats, &c. Renverser un bâtiment, un mur, une maison. Le vent renverse les plus grands arbres. La mine a renversé la tour, le bastion. Le canon a renversé ce Palais de fond en comble. Il fut renversé par terre du premier coup de lance. Le cheval en se cabrant se renversa sur l'Écuyer. Renverser sens dessus dessous.)

On dit en terme de Marine, *Renverser la charge*, *les marchandises d'un vaisseau dans un autre*, pour dire, Les transporter immédiatement d'un vaisseau dans un autre, sans les décharger à terre.

On dit en termes de Guerre, *Renverser les travaux des ennemis*, pour dire, Les abattre, les raser, les combler. Et on dit, que *Des troupes ont renversé tout ce qui s'est présenté devant elles*, pour dire, qu'Elles on défait, qu'elles ont mis en déroute tout ce qui leur étoit opposé. On dit aussi, que *Des troupes se renversent les unes sur les autres*, pour dire, qu'Étant poussées par l'ennemi, elles se retirent en confusion & en désordre parmi celles qui les soutenoient. (Renverser un bataillon. Renverser un escadron. Notre aile droite renversa l'aile gauche des ennemis. La première ligne des ennemis se renversa sur la seconde. Il renversa ces escadrons dans la rivière.)

RENVERSER, fig. aussi, Troubler, confondre l'arrangement des choses, mettre tout sens dessus dessous. (Il a renversé tous mes papiers, ma bibliothèque.)

Il sign. fig. Détruire l'état, troubler l'ordre des choses politiques & morales. (Renverser un État. Renverser un système. C'est renverser toute la Jurisprudence. Renverser les principes de quelqu'un, toutes les Lois, la Religion. Renverser des desseins, une grande fortune. Renverser un établissement. L'Intendant a renversé les affaires de cette maison. Ce grand effort lui a renversé la cervelle. Ils ont renversé toute la Morale.) *Ce livre lui a renversé l'esprit*, pour dire, Lui a inspiré de mauvais sentimens, de mauvaises opinions.

RENVERSÉ, ÉE. participe.

On dit figur. & famil. que *La marmite est renversée dans une maison*, pour dire, que L'ordinaire ne va plus. Et en parlant d'Une chose qui est contre l'ordre naturel & la raison, on dit prov. que (C'est le monde renversé.)

On dit en termes de Manége, *Une encolure renversée*, en parlant d'Une encolure dont le contour, l'arc ou la rondeur se trouvent en-dessous, tandis qu'elle devroit se trouver en dessus. Ces encolures se nomment aussi *Encolure de cerf*. Elles donnent au cheval la facilité de s'armer.

RENVI. s. m. Terme de certains jeux des cartes. Ce que l'on met par-dessus la vade. (Faire un renvi de dix louis.)

RENVIER. v. n. Mettre une certaine somme d'argent au jeu du Brelan, &c. par-dessus la vade. (Le fonds du jeu n'étoit que de six jetons l'un renvia de quatre fiches, & l'autre de dix. Il a renvié de tant sur lui.)

RENVOI. s. m. Envoi d'une chose déjà envoyée à la même personne, au même lieu. (Renvoi de marchandises. Renvoi d'une lettre de change.)

On appelle *Chevaux de renvoi*, *carrosse*, *litière de renvoi*, &c. Les chevaux & les voitures qui s'en retournent, ou qui devoient s'en retourner à vide.

On appelle *Renvoi*, dans un livre, Une certaine marque qui renvoie le Lecteur à une pareille marque hors du texte, sous laquelle il doit trouver une citation, une remarque, une explication, &c. (La grande quantité de renvois fatigue le Lecteur.)

On appelle aussi *Renvoi*, Un avertissement qui enseigne qu'on trouvera à une autre page du même livre, la suite de ce qui est interrompu. (Il y a dans ce Bréviaire, dans ce Livre de prières beaucoup de renvois.)

On appelle aussi *Renvoi*, dans un acte, dans un écrit, La marque qui renvoie à une addition qui est à la marge ou au bas de la page, & qui doit se joindre au texte. Il se prend aussi pour L'addition même. (Il y a dans cette minute des renvois qui ne sont pas parafés. Il y a dans ce manuscrit trop de renvoi qui en rendent la lecture fort incommode.)

RENVOI, sign. aussi, en termes de Palais; Le jugement par lequel les Parties sont renvoyées devant les Juges qui doivent connoître de leur différent. (Il a obtenu son renvoi pardevant ses Juges naturels. Demandeur en renvoi.)

RENVOYER. v. a. Envoyer une seconde fois. (Je lui avois envoyé un diamant, il l'a refusé, je le lui ai renvoyé.)

Il signifie encore, Faire reporter à une personne une chose qu'elle avoit envoyée. (On lui avoit envoyé un présent, il l'a renvoyé.)

Il sign. aussi, Faire reporter à une personne une chose qui lui appartient, & qu'elle avoit ou prêtée, ou perdue, ou laissée par oubli en quelque endroit. (Vous m'avez prêté ce livre, mais je suis sûr de vous l'avoir renvoyé. Je lui ai renvoyé la canne qu'il avoit oublié chez moi. J'ai trouvé la bague qu'il avoit perdue, & je la lui ai renvoyée.)

On dit, *Renvoyer une personne*, pour dire, La faire retourner au lieu d'où elle étoit envoyée. (On a renvoyé le courrier deux heures après son arrivée.) Et, *Renvoyer une escorte*, *des domestiques*, *des chevaux*, *un équipage*, &c. pour dire, Les faire retourner au lieu d'où ils étoient partis. (Aussitôt qu'il fut arrivé en tel endroit, il renvoya l'escorte, il renvoya ses gens, son équipage, &c.)

On dit, *Renvoyer un domestique*, pour dire, lui donner son congé. (Le mauvais état de ses affaires l'a forcé à renvoyer une partie de ses gens.)

Renvoyer, fig. Adresser à quelqu'un ou en quelque lieu, pour avoir l'éclaircissement de quelque chose. (Je lui ai demandé les raisons qui le déterminoient à prendre ce parti ; pour toute réponse il m'a renvoyé à sa femme, à son Avocat, à son Conseil, &c. Un Auteur est souvent obligé de renvoyer son Lecteur à ce qu'il a dit plus haut, aux propositions qu'il a établies, aux livres qui ont traité expressément les matières dont il s'agit.)

On dit proverb. & popul. *Renvoyer de Caïphe à Pilate*, Lorsque les personnes de qui dépend une affaire, une grâce, se renvoient l'une à l'autre celui qui la sollicite.

Il signifie aussi, Remettre à un autre temps. (Il m'a renvoyé à Noël pour mon payement.)

On dit proverbialement, *Renvoyer aux Calendes Grecques*, pour dire, Remettre à un temps qui n'arrivera jamais, parce que les Grecs ne comptoient point par Calendes.

On dit famil. *Renvoyer bien loin*, pour dire, Refuser sèchement, rebuter ; & dans ce sens on dit aussi absolument, *Renvoyer*. (Je l'ai renvoyé.)

On dit, *Renvoyer un mot à sa racine*, pour dire, Le tirer de l'ordre alphabétique, pour le placer sous le mot dont il est composé. (Il faut renvoyer le mot de Commettre à Mettre.)

Renvoyer, signifie encore, Repousser, réfléchir, répercuter. Ainsi on dit, qu'(Un Joueur, qu'un mur renvoie la balle ; *que* la plaque d'une cheminée renvoie de la chaleur dans la chambre ; *que* la Lune renvoie la lumière du Soleil ; *que* l'Écho renvoie les sons, &c.)

Renvoyer, en termes de Palais, signifie, Ordonner qu'une Partie se pourvoira devant un autre Juge. (Le Châtelet a renvoyé cet Ecclésiastique devant l'Official. Le Conseil a renvoyé cette affaire au Parlement.)

On dit aussi, *Renvoyer un accusé*, *le renvoyer quitte est absous*, pour dire, Le décharger de l'accusation intentée contre lui : *Renvoyer un criminel à son premier Jugement*, pour dire, Confirmer la Sentence rendue contre lui par ses premiers Juges : Et, *Renvoyer les Parties à se pourvoir*....

Renvoyé, ée. participe.

REO

RÉORDINATION. s. f. Action par laquelle quelqu'un est réordonné.

RÉORDONNER. v. a. Conférer pour la seconde fois les Ordres sacrés à quelqu'un dont la première ordination a été faite contre la teneur des Canons, & déclarée nulle par Jugement de l'Église.

Réordonné, ée. participe.

REP

REPAIRE. s. m. Retraite, lieu où se retirent des bêtes mal-faisantes & féroces, comme les tigres, les ours, les serpens, &c. (C'est le repaire d'un dragon. Un repaire de tigres, d'ours. Un repaire de serpens. Un affreux repaire.) On dit aussi, (Un repaire de hiboux, d'orfraies.)

On dit figur. (Un repaire de voleurs, de brigands, scélérats, &c.)

Repaire, en termes de Chasse, signifie, La fiente des loups, des lièvres, & de quelques autres animaux sauvages. (Du repaire de loup, de lièvre, &c.)

REPAÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Paître*, & a de plus un aoriste & un prétérit.) *Je repus*, *je repu*. Manger, prendre sa réfection. Il se dit Des hommes & des chevaux, particulièrement quand ils sont en marche. (Il a fait trente lieues sans repaître. On ne leur donna pas le loisir de repaître. Vos chevaux n'ont point repu d'aujourd'hui, il le faut faire repaître.)

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel ; & on dit figurément d'Un homme cruel, qu' (Il ne se repaît que de sang & de carnage.)

Il est aussi actif ; & on dit figurément, *Repaître quelqu'un d'espérances*, *de chimeres*, *de fumée*, *&c.* pour dire, L'amuser par des choses fausses, vaines, frivoles. (Il l'amuse, il le repaît d'espérances, de chimères, &c.) En ce sens, il se met aussi avec le pronom personnel. (Il ne se repaît pas de si peu de chose, de viandes creuses, de fumée, &c. Il ne se repaît que de vent.)

Repu, ue. participe.

RÉPANDRE. v. a. Épancher, verser. (Répandre de l'eau par terre. Répandre de la sauce sur la nappe.) Il y a cette différence entre *Verser* & *Répandre*, que *Verser* se dit d'Une liqueur que l'on épanche à dessein dans un vase, & *Répandre*, se dit d'Une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. Ainsi on dit, *Verser du vin dans un verre*, Et non pas *Répandre du vin dans un verre*. Et on dit à un homme qui porte un vase plein de quelque liqueur, *Prenez garde de répandre*, & non pas, *Prenez garde de verser*. Néanmoins à l'égard du sang & des larmes, on emploie indifféremment, *Verser & répandre*. On dit aussi bien, *Verser son sang*, *verser des larmes*, que *Répandre son sang*, *répandre des larmes*. (Les Martyrs on répandu leur sang pour la Foi. La mort de son père lui fit répandre bien des larmes.)

On dit, *Répandre du sang*, pour dire, Blesser ou tuer. (Dieu défend de répandre le sang humain ; ou *simplement*, de répandre le sang. Si la bataille se donne, ce ne pourra être sans répandre bien du sang, sans qu'il y ait bien du sang répandu.)

Pour marquer qu'il y a eu beaucoup de perte dans une partie de jeu, on dit figurément & familièrement, qu' (Il y a eu bien du sang répandu.) Et on dit proverbialement d'Un homme qui a fait une grosse perte au jeu, qu' (Il s'est laissé répandre.)

Répandre, signifie, Départir, distribuer à plusieurs personnes. (Il a bien répandu de l'argent pour gagner les suffrages. Dieu répand ses grâces comme il lui plaît. Répandre des bienfaits.)

Il signifie encore, Étendre au loin, disperser en plusieurs endroits. (Le Soleil répand la lumière. Ces fleurs répandoient une odeur agréable qui parfumoit l'air. Ce fleuve, en sortant de son lit, a répandu ses eaux dans la campagne & l'a inondée. Il avoit répandu ses troupes dans tous les villages des environs. Il avoit eu soin de répandre ses émissaires de tous côtés.) En ce sens, il s'emploie avec le pronom personnel. (Les eaux se répandirent dans la campagne, &c.)

Il se dit aussi figur. tant à l'actif qu'au réciproque, Des opinions, de la Religion, du bruit, &c. (Cette hérésie a répandu son venin dans tout ce pays-là. Cette doctrine s'est fort répandue en peu de temps. Il s'est répandu un bruit par la ville. La nouvelle du gain de la bataille se répandit en un instant. Cet Auteur a répandu de mauvaises maximes dans son livre. Cet Écrivain a répandu beaucoup de clarté, beaucoup d'agrément sur cette matière.) On dit aussi d'Un mal contagieux, qu'(Il s'est répandu dans tout le pays.)

On dit, *Se répandre en longs discours*, *en complimens*, *se répandre en louanges*, *en invectives*, *&c.* pour dire, Tenir de longs discours, faire de longs complimens, donner beaucoup de louanges, dire beaucoup d'injures, &c. En ce sens il est réciproque.

Répandu, ue. participe.

On dit, qu'*Un homme est fort répandu dans le monde*, pour dire, qu'il voit beaucoup de monde.

RÉPARABLE. adj. de t. g. Qui se peut réparer. Il se dit dans tous les sens du verbe. (Après tout ce dommage est réparable. La perte du temps est difficilement réparable. Il a manqué une occasion dont la perte n'est pas réparable. Ce qu'il y a de moins réparable, c'est l'offense qu'on lui a faite. Il ne faut pas ordonner par provision ce qui n'est pas réparable en définitive.)

RÉPARATEUR. s. mas. Qui répare. Il n'est guère en usage qu'en parlant de N. S. J. C. qu'on appelle *Le Réparateur du Genre Humain*.

On appelle famil. *Réparateur des torts*, Celui qui se mêle de réparer des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point.

RÉPARATION. s. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. (Réparation nécessaire. Grosses, menues réparations. Réparations locatives. Faire les réparations. Visiter, estimer les réparations. Cette maison a besoin de réparations. C'est au propriétaire à faire les grosses réparations. Le locataire n'est tenu que des menues réparations. Les réparations de ce canal ont beaucoup coûté.)

Réparation, signifie aussi, La satisfaction d'une injure, d'une offense faite à quelqu'un. (Réparation d'honneur. Faire réparation à quelqu'un. Être assigné en réparation d'honneur, en réparation d'injures. S'il vous a offensé, il vous en fera réparation. Quelle réparation demandez-vous ?)

On appelle *Réparations civiles*, La somme à laquelle un criminel est condamné envers celui auquel son crime a causé du dommage. (Les réparations civiles emportent là contrainte par corps.)

RÉPARER. v. a. Refaire, rétablir quelque chose à un bâtiment, à un ouvrage, le raccommoder. (Cette maison va tomber, si vous ne la réparez. Cette Église a besoin d'être réparée. Réparer les brèches d'une muraille. Réparer un fossé, un canal, un grand chemin. Ces statues antiques étoient mutilées, tronquées, ce Sculpteur les a très-bien réparées. Il y a beaucoup à réparer à cet équipage.)

On dit, *Réparer une figure qui a été jetée en moule*, pour dire, Ôter les défauts qui y sont survenus par le jet ; la polir, y mettre la dernière main.

Réparer, signifie, dans le sens moral, Effacer, faire disparoître. (Il a bien réparé sa santé. Il a bien réparé les torts qu'il avoit eus par le passé. Le fard ne sauroit réparer l'outrage des années.)

En ce même sens on dit, *Réparer son honneur*, pour dire, Effacer par quelque

bonne action ; la honte d'une mauvaise action précédente.

Il signifie aussi, Faire des satisfactions proportionnées à l'injure, à l'offense que l'on a faite. (Il a réparé l'injure qu'il avoit faite. Réparer une offense.)

On dit en ce même sens, *Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un*, pour dire, Faire toutes les satisfactions convenables à quelqu'un, dont on a offensé l'honneur, dont on a blessé la réputation.

On dit, *Réparer le dommage que l'on a causé à quelqu'un*, pour dire, Le dédommager du tort qu'on lui a fait. *Réparer ses pertes*, pour dire, Se dédommager de ses pertes. Et l'on dit de la mort d'un grand homme, que *C'est une perte qu'on ne sauroit réparer*, pour dire, qu'Il n'y a personne capable de remplir dignement sa place. On dit aussi dans le sens opposé, (Cette Compagnie a réparé avantageusement la perte qu'elle avoit faite.)

On disoit en langage de Chevalerie, *Réparer des torts*, pour dire, Venger les injures reçues, rétablir dans leurs droits ceux qui en avoient été dépouillés.

On dit, *Reparer le temps perdu, réparer la perte du temps*, pour dire, Profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé, en faire un meilleur usage ; redoubler son travail, son étude, pour faire en peu de temps ce qu'on avoit négligé de faire jusqu'alors.

On dit aussi, *Réparer ses forces*, pour dire, Rétablir ses forces.

RÉPARÉ, ÉE. participe.

REPARTIE. s. f. Réplique. (Bonne repartie. Cela est sans repartie. Faire une repartie brusque, plaisante, fine, vive, juste. Il est prompt à la repartie.)

REPARTIR v. a. (Il se conjugue comme *Partir.*) Répliquer, répondre sur le champ & vivement. (Il ne lui a reparti que des impertinences. Il ne lui a reparti que par injures, que par des injures. Repartir brusquement, vivement. S'il m'en parle, je saurai bien lui repartir, je saurai bien que lui repartir. Qu'avez-vous à repartir à cela ?)

REPARTI, IE. participe.

REPARTIR. v. n. (Il se conjugue comme le verbe ci-dessus.) Retourner ou partir de nouveau. (À peine étoit-il arrivé, qu'il fut obligé de repartir.)

RÉPARTIR. v. a. *Je répartis, tu répartis, il répartit ; nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent. Je répartissois. Je répartis. Je répartirai. Répartis, répartissez. Que je répartisse. Je répartirois, &c.* Partager, distribuer. (Répartir les biens d'une succession entre plusieurs cohéritiers. Répartir une somme. Répartir la taille. Répartir des troupes en divers quartiers. La ville étant trop petite pour loger toutes les troupes, il en fallut répartir la moitié dans les villages circonvoisins.) Il n'est guère en usage que dans ces sortes de phrases.

RÉPARTI, IE. participe.

REPARTITION. s. f. Division, distribution. (Faire la répartition des troupes pour le quartier d'hiver. Faire la répartition des tailles dans une Généralité. Dans la répartition des effets de cette succession, il arriva que...)

REPAS. s. m. Réfection, nourriture que l'on prend à certaines heures réglées. Il se dit principalement Du dîner & du souper. (L'heure du repas. Aux heures du repas. Avant le repas. Après le repas. Repas frugal. Un repas somptueux. Un repas magnifique. Un mauvais repas. Où prend il ses repas ? Faire un bon repas. Il nous a donné un grand repas. Léger repas. Repas à juste prix. Maigre repas. Repas en maigre. Repas en gras. Excès, tempérance dans les repas. Sobre dans ses repas. Déréglé dans ses repas. Au milieu du repas. Repas de noces. Repas de cérémonie. Troubler, interrompre le repas. Inviter à un repas. Le bon vin est l'ame d'un repas. Prier à un repas. Prier d'un repas. Égayer un repas. Il ne mange qu'à ses repas. Un repas fort long, fort court. Ce repas fut fort gai, fort sérieux. Le repas fut servi à merveille.)

On appelle, *Un repas prié*, Un repas qui se donne à un certain nombre de personnes invitées.

On dit, *Faire ses quatre repas*, pour dire, Déjeûner, dîner, goûter, souper. (Il est accoutumé à faire ses quatre repas.)

REPASSER. v. n. Passer une autre fois. (Il a passé par ici ce matin, il m'a dit qu'il repasseroit demain.)

REPASSER, est aussi verbe actif, & signifie, Passer de nouveau. (L'armée repassa les Alpes. Il fallut repasser la rivière.)

On dit aussi, (Le même batelier qui vous a passé la rivière vous la repassera ; qui vous a passé vous repassera.)

On dit, *Repasser des étoffes par la teinture*, pour dire, Les remettre à la teinture, lorsqu'elles n'ont pas bien pris d'abord la couleur qu'on leur vouloit donner, ou qu'elles l'ont perdue par le temps.

On dit aussi, *Repasser des cuirs*, pour dire, Leur donner un nouvel apprêt. Et, *Repasser des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, &c. sur la meule, sur la pierre*, pour dire, Les aiguiser, leur donner de nouveau le taillant & le fil.

On dit figurément, *Repasser quelque chose dans son esprit, dans sa mémoire*, pour dire, Se remettre quelque chose dans l'esprit, dans la mémoire. (Quand je repasse dans ma mémoire tout ce qu'il a fait pour moi... Nous ne saurions trop repasser dans notre esprit les obligations que nous avons à Dieu.)

En parlant d'un sermon, d'un discours qu'on a appris par cœur, on dit, qu'*On le repasse*, pour dire, qu'On le répète, afin d'être plus sûr de sa mémoire.

On dit, *Repasser du linge, du ruban, une étoffe, un chapeau, le repasser sur la platine, le repasser avec le fer*, pour dire, Le rendre plus uni, plus propre, en ôter, les mauvais plis.

On dit encore, *Repasser la lime sur quelque ouvrage de fer, de cuivre, &c.* pour dire, Le polir de nouveau avec la lime. Et figur. *Repasser la lime sur un ouvrage d'esprit*, pour dire, Y travailler de nouveau, & le repolir.

On dit figurément & populairement, *Repasser quelqu'un*, pour dire, Le battre. (Ce laquais a été bien repassé par son maître.)

Il se dit aussi d'Un homme qu'on a gourmandé, qu'on a maltraité de paroles, qu'on a bien réprimandé. (Il a été bien repassé par son Supérieur.) Il est familier.

REPASSÉ, ÉE. participe.

REPÊCHER. v. a. Retirer de l'eau, du fond de l'eau, ce qui y étoit tombé. (Il étoit tombé dans le fond de la rivière, on l'a repêché à demi-mort. Repêcher du canon. Repêcher des ballots, des caisses de marchandises.)

REPÊCHÉ, ÉE. participe.

REPENTANCE. s. f. Regret, douleur qu'on a de ses péchés. (Il est mort avec beaucoup de repentance, avec une grande repentance de ses péchés.) On ne s'en sert guère qu'en termes de dévotion.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui se repend d'avoir péché. (Donner l'absolution à un homme vraiment contrit & repentant. Contrite & repentante. Est-il bien repentant de ses fautes ? Il en est repentant.)

REPENTIR, SE REPENTIR. v. réc. Avoir une véritable douleur, un véritable regret. (Se repentir d'avoir offensé Dieu. Se repentir de ses péchés, de sa mauvaise conduite. Il s'en est repenti. Il n'est pas à s'en repentir. Vous ne vous en repentirez jamais. Il ne faut pas se repentir d'avoir bien fait. Il a fait une très-grande faute, il aura tout le temps de s'en repentir. Ah ! que je me repens de n'avoir pas fait, de n'avoir pas dit telle chose ! Je me repens de lui avoir fait du mal. Je me repens du mal que je lui ai fait. Il s'en repentira.) On dit aussi quelquefois par menace, (Je l'en ferai bien repentir. Il s'en repentira.)

REPENTI, IE. participe. Il n'a plus d'usage qu'au féminin, en cette phrase, *Les filles repenties*, qui se dit De certaines Maisons Religieuses où l'on reçoit des filles qui ont été dans le désordre, & qui se retirent dans ces Maisons, ou que l'on y renferme pour faire pénitence. (Elle s'est retirée aux Repenties. On l'a mise aux Repenties.) Quelques-uns disent pourtant encore, (Bien confessé & bien repenti. Bien confessée, bien repentie.)

REPENTIR. s. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. (Repentir sincère, cuisant. Il en aura un éternel repentir. Il a conçu un grand repentir. Être touché de repentir, d'un grand repentir. Le repentir suit ordinairement le crime. Repentir de ses péchés. Je lui ai pardonné sa faute, parce qu'il m'en a témoigné beaucoup de repentir.)

RÉPERCUSSIF, IVE. adj. Qui a la propriété de répercuter. Il se dit en Médecine. (Topique répercussif, qui a un effet répercussif.)

Il s'emploie aussi substantiv. (Les répercussifs sont dangereux.)

RÉPERCUSSION. substantif f. Terme didactique. Il se dit en parlant Des humeurs, & signifie, L'action par laquelle les humeurs étant en mouvement pour sortir, viennent à être repoussées au-dedans. (La répercussion des humeurs. Cela fait répercussion.)

On le dit aussi des sons, de la lumière & de la chaleur. (La répercussion des sons. La répercussion des rayons du soleil.)

RÉPERCUTER. v. a. Terme didactique. Il se dit en parlant Des humeurs, lorsqu'étant en mouvement pour sortir, quelque chose les fait rentrer au-dedans. (Cela répercute les humeurs.)

Il se dit aussi en parlant Des sons, de la chaleur, de la lumière.

RÉPERCUTÉ, ÉE. participe.

REPÈRE. s. m. Terme commun à beaucoup d'arts & métiers. Trait ou marque que l'on fait à différentes pièces d'assemblage, pour les reconnoître. Telles sont les marques des tuyaux d'une lunette.

RÉPERTOIRE. s. m. Inventaire, table, recueil, où les choses, les matières sont rangées dans un ordre qui fait qu'on les trouve facilement. (Avec mon répertoire, j'aurai bientôt trouvé ce que vous me de-

mandez. Un registre sans répertoire est fort incommode. Je vous puis aisément donner cette date par le moyen de mon répertoire.)

On appelle figurément & familièrement, *Répertoire*, Une personne qui se souvient de beaucoup de choses en quelque matière que ce soit, & qui est toujours prête à en instruire les autres. (C'est un répertoire de toutes les intrigues de la vieille Cour. Cette femme est un répertoire de tout ce qui se passe dans son quartier. Cet homme-là n'ignore rien, c'est un répertoire de toutes choses. Cet homme est un répertoire de toute sorte d'érudition.)

RÉPÉTER. v. a. Redire, dire ce qu'on a déjà dit. (Je vous ai dit cela, & je vous le répète. Il répète dix fois la même chose. Cet écho répète deux fois, trois fois les paroles, les sons.)

On dit d'Un Auteur, d'un Poëte, d'un Musicien, d'un Peintre, qui dans leurs ouvrages se servent souvent des mêmes tours, des mêmes manières, des mêmes traits, des mêmes chants, qu' (Ils se répètent.)

Il se met aussi au réciproq comme dans ces phrases, (Le même vers se répète deux fois à la fin de chaque couplet des ballades, des chants royaux. Le même mot se répète trois fois dans un rondeau.)

RÉPÉTER, signifie aussi, Dire ou faire en particulier plusieurs fois une même chose, pour la pouvoir prononcer ou exécuter en public. (Répéter son sermon. Répéter une comédie. Répéter son rôle. Répéter sa leçon. Répéter un ballet.)

On dit aussi, *Répéter une expérience, une observation*, soit qu'on les ait déjà faites, ou qu'elles aient été faites par un autre.

En ce sens, il est quelquefois actif pour les personnes; & il se dit De ceux qui exercent les écoliers en chambre, & leur expliquent plus amplement ce que les Régens leur montrent en classe. (Il répète ses écoliers. Sa profession est de répéter.)

RÉPÉTER, signifie encore, Redemander ce qu'on prétend qui a été pris contre les règles ordinaires. Il se dit Des personnes & des choses. (Répéter un prisonnier. Répéter un cheval. Il m'a pris mon bien, j'ai droit de le répéter. S'il fait des frais, je les répéterai contre vous, sur vous.) Il ne se dit guères qu'en termes de Jurisprudence civile ou militaire.

À la mer, on dit, *Répéter les signaux*, pour dire, Faire les mêmes signaux que le Commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir ou les entendre.

En termes de Pratique, on dit, *Répéter des témoins*, pour dire, Entendre en déposition des témoins qui sont venus à révélation sur la publication d'un monitoire, d'un réaggrave.

RÉPÉTÉ, ÉE. participe.

RÉPÉTITEUR. s. m. Celui qui fait profession de répéter des écoliers. (C'est un Répétiteur de Théologie, de Philosophie, de Droit, de Langue Grecque.)

RÉPÉTITION. f. f. Redite. (Son livre est plein de répétitions. Les répétitions sont ennuyeuses. Éviter les répétitions. Il y a trop de répétitions dans cette musique, dans ce discours.)

Il y a des *Répétitions* qui font une figure de Rhétorique.

On appelle *Pendule à répétition*, *montre à répétition*, Une pendule, une montre qui répète l'heure qu'elle marque, ou qu'elle a sonnée, quand on tire une petite corde, ou qu'on pousse un petit ressort.

Il signifie quelquefois, L'exercice des écoliers qu'on répète. (Faire des répétitions.) Il se dit aussi en ce sens-là, De toutes les choses qu'on répète en particulier, pour les faire bien exécuter en public. (On a déjà fait trois ou quatre répétitions de ce Ballet, de cet Opéra, de cette Comédie.)

Il signifie encore, L'action par laquelle on redemande en Justice ce qu'on a payé de trop, ce qu'on a avancé pour un autre, &c. (Répétition de fruits, de frais, de dépens.)

REPEUPLEMENT. f. m. Action de repeupler. (Le repeuplement d'une colonie.) On dit aussi, (Le repeuplement d'un étang.)

REPEUPLER. v. a. Peupler de nouveau un pays qui avoit été dépeuplé. (La peste & la guerre avoient fait périr la moitié des habitans de ce pays-là, on y a envoyé du monde pour le repeupler.)

On dit, *Repeupler un étang*, pour dire, Remettre du poisson dans un étang où il n'y en avoit plus.

On dit aussi, (Repeupler une terre, une plaine de gibier. Repeupler une garenne. Repeupler un colombier.)

REPEUPLÉ, ÉE. participe.

REPIC. f. m. Terme du jeu de Piquet. Il se dit, lorsqu'avant que de jouer aucune carte, l'un des Joueurs compte jusqu'à trente, sans que celui contre qui il joue ait pu rien compter; ce qui fait qu'au lieu de compter simplement trente, il compte quatre-vingt-dix. (Je l'ai fait repic. Il a fait repic. Il a fait un beau repic. Il m'a fait deux repics de suite.)

On dit figurément & familièrement, *Faire quelqu'un repic, le faire repic & capot*, pour dire, Le réduire à ne pouvoir répondre, à ne savoir que dire.

RÉPIT. f. m. Relâche, délai, surséance. (Je le poursuivrai incessamment & ne lui donnerai point de répit. Il n'aura pas un moment de répit. Ce créancier n'a jamais donné de répit à ses débiteurs. Il n'en mourra pas, il en a encore du répit.)

On appelle *Lettres de répit*, Des Lettres par lesquelles le Roi accorde à un débiteur un délai d'un certain temps pour payer ce qu'il doit, une surséance des poursuites de ses créanciers. (Obtenir des Lettres de répit. On a fait casser ses Lettres de répit, son répit. Un répit d'un an, de deux ans.)

REPLÂTRAGE. f. m. Réparation mauvaise & superficielle, faite avec du plâtre. Il signifie figur. & famil. Un moyen qu'on emploie pour réparer une faute.

REPLÂTRER. v. a. Comme réduplicatif, il signifie Remettre du plâtre. Mais au figuré, il signifie, Chercher à réparer, à couvrir une faute, une sottise. (Il voudroit replâtrer ce qu'il a dit, ce qu'il a fait.) Il est du discours familier.

REPLÂTRÉ, ÉE. participe.

REPLET, ETTE. adj. Qui a trop d'embonpoint, trop de graisse (Il ne va plus à la chasse, il est devenu trop replet. Elle est trop replette.) Il ne se dit point des animaux.

RÉPLÉTION. subst. f. Plénitude, grande abondance d'humeurs dont une personne est remplie. (La trop grande réplétion est dangereuse. Il n'est malade que de réplétion.)

On se sert aussi, en matière bénéficiale, du mot de *Réplétion*, pour marquer L'état d'un Gradué dont le droit a été rempli par un Bénéfice. (La réplétion & le défaut d'insinuation, sont deux empêchemens à un Gradué pour obtenir un Bénéfice.)

REPLI. substantif masculin. Pli rendoublé. (Elle cacha cette lettre dans le repli de sa robe.)

On le dit aussi d'Un pli qu'on fait au bas des Lettres-patentes, & sur le revers duquel on écrit: (Et sur le repli des Lettres est écrit...)

Il se dit aussi De la manière dont les reptiles se meuvent; & en ce sens il ne s'emploie guère qu'au pluriel. (Un serpent qui rampoit, qui se traînoit à longs replis.)

Il se dit figurément De ce qu'il y a de plus secret, de plus caché dans l'ame. (Les plis & les replis du cœur humain. Il n'y a que Dieu qui pénètre dans les replis de nos consciences. Il n'y a pas dans le cœur humain un seul repli que Dieu ne connoisse.)

REPLIER. v. a. Plier une chose qui avoit été dépliée. (En repliant cette étoffe, tâchez de la remettre dans les mêmes plis. Replier une coiffe, une jupe. Il faut replier cette marchandise.)

On dit, que *Le serpent se replie*, pour dire, qu'il fait plusieurs plis.

SE REPLIER, se dit encore De certains mouvemens que fait un corps de troupes, pour se rapprocher d'un autre en bon ordre, de peur d'être coupé ou enveloppé. (Ces trois escadrons se replièrent sur la seconde ligne, pour n'être pas pris en flanc.)

On dit aussi figurément, *Se replier*, en parlant d'Un homme qui sait se retourner & prendre de nouveaux biais pour faire réussir un projet. (Il se replie en cent façons. Il sait se replier comme il veut.)

REPLIÉ, ÉE. participe.

RÉPLIQUE. f. f. Terme de Palais. Réponse sur ce qui a été répondu. Il se dit, tant d'Un écrit par lequel le demandeur répond aux défenses de celui qu'il a fait assigner, que de la réponse verbale que l'Avocat qui a parlé le premier, fait à celui qui a parlé le second. (Cet Avocat est fort sur la réplique. Il demande à être entendu en réplique. Il demande la réplique. Je satisferai à toutes ses objections dans ma réplique. Il ne m'a pas encore fait signifier sa réplique. Son Avocat a prié les Juges de lui réserver la réplique.)

RÉPLIQUE, sign. aussi, Réponse à ce qui a été dit ou écrit. (Bonne, forte replique. Il n'eut point de réplique. Il demeura sans réplique. Réplique vive, ingénieuse Cette raison est sans réplique. Je me réserve la réplique. Cet écrit, cet ouvrage ne demeurera pas sans réplique.)

RÉPLIQUE, en Musique, signifie Répétition, & se dit des octaves, parce qu'elles sont regardées comme n'étant proprement que la répétition du son, dont elles sont les octaves.

RÉPLIQUER. v. a. Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. (Il me répondit telle & telle chose, mais je lui répliquai cela & cela. Mon Avocat a parlé le premier, le vôtre a répondu, le mien répliquera. Il a bien répliqué, répliqué fortement. Votre réponse me satisfait, je n'ai rien à y répliquer. Il ne répliqua rien.)

Quelquefois il signifie seulement, Répondre. (Sur ce que je lui reprochois, il me répliqua que... Quand il commande quel-

que chose à ses gens, il ne souffre pas qu'ils lui répliquent.)

Répliqué, ée. participe.

REPOLON. s. m. Terme de Manège. Volte que le cheval forme en cinq temps.

RÉPONDANT. s. m. Celui qui subit un examen public, qui soutient une thèse. (Le Président & le Répondant. Ce Répondant a fort bien fait.)

Il signifie aussi, Celui qui se rend caution, garant pour quelqu'un, & principalement pour un domestique envers son maître. (Se rendre caution & répondant pour quelqu'un. Ce valet, ce Commis a bon répondant, a un bon répondant. Il donnera répondant par écrit. Je m'en prendrai à son répondant. De bons répondans.)

RÉPONDRE. v. a. *Je répons, tu répons, il répond; nous répondons, &c. Je répondois. Je répondis. Je répondrai. Que je réponde. Que je répondisse. Je répondrais, &c.* Repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit ou demandé. (Il ne me répondit que deux mots. S'il vous demande telle chose, que lui répondrez-vous? Il ne lui répondit rien. Il ne sut que répondre. Il m'a répondu une sottise. Cette Partie interrogée sur tels & tels faits, répondit que...)

On dit, qu'*Un Juge répondra, a répondu une requête*, pour dire, qu'il y mettra, qu'il y a mis son ordonnance. On dit aussi, qu'*Un Prince, qu'un Ministre a répondu un placet*, Quand il a déclaré par écrit, sur le même placet, quelle est sa volonté. On dit, *Répondre la Messe, répondre à la Messe*, pour dire, Prononcer à haute voix les paroles prescrites dans le Missel, pour être dites par celui qui sert le Prêtre à la Messe.

Répondre, se met souvent absolument. Répondre à propos, sur le champ, pertinemment, précisément. (Répondre verbalement, de vive voix, par écrit. Répondre avec bonté, avec sagesse, avec politesse. Je lui ai répondu sur toutes les choses qu'il m'a demandées. Il a répondu à toutes les questions qu'on lui a faites. Quand on est assigné en Justice, il faut répondre.)

On dit encore absolument, *Vous ne répondez point, ce n'est pas répondre*, pour dire, qu'On ne répond pas précisément. Et en ce sens on dit proverbialement, (Répondre en Normand.)

On dit, qu'*Un valet répond*, pour dire, qu'Il veut toujours s'excuser lorsqu'on le reprend, qu'il réplique, qu'il raisonne, au lieu d'obéir promptement. (Je ne veux point d'un valet qui répond. Faites ce qu'il commande, & ne répondez point.)

On dit, qu'*Un écho répond*, pour dire, qu'Il répète les sons, la parole.

On dit, que *Deux ou plusieurs chœurs de Musique se répondent*, Lorsqu'ils chantent l'un après l'autre alternativement.

On dit prov. & popul. *Il ressemble au Prêtre Martin, il chante & répond*, pour dire, qu'Il propose la question & la résoud

Répondre, signifie encore, Écrire à quelqu'un de qui l'on a reçu une lettre. (Il répond à toutes les lettres qu'il reçoit. On a beau lui écrire, il ne répond point.)

Il signifie aussi, Parler à ceux qui appellent, à ceux qui frappent à la porte. (On vous appelle, que ne répondez-vous? J'ai beau frapper à la porte, personne ne répond.)

Répondre, signifie Réfuter. (Il paroît depuis un an un livre assez fort contre une telle opinion, & jusqu'ici on n'y a point répondu. Cet Avocat n'a point encore répondu au plaidoyer, aux écritures de la Partie adverse. Il a répondu à toutes les objections qu'on lui a faites.)

On dit aussi absolument, *Répondre*, pour dire, Soutenir des thèses (Répondre en Philosophie. Répondre en Théologie, en Droit. Ce Bachelier, ce Récipiendaire a bien répondu.)

Répondre, signifie aussi, Avoir rapport, avoir de la proportion, de la conformité. (Le second point de ce discours ne répond pas au premier. Ce pavillon répond à cet autre. L'aile droite de ce bâtiment ne répond pas à l'autre aile. Je ne trouve point d'expression qui réponde bien à mon idée.)

On dit, que *La douleur qu'on sent en quelque partie du corps répond à une autre partie*, pour dire, que cette douleur se fait sentir par communication d'une partie à l'autre. (Il s'est blessé au coude, & la douleur lui répond au petit doigt.)

Répondre, signifie encore, Aboutir à quelque endroit. (Ces allées répondent à ce grand bassin. Il y a un chemin sous terre qui répond dans la forêt.)

On dit, que *Le bruit répond en tel endroit*, pour dire, qu'Il s'étend jusques-là, qu'il y retentit.

Répondre, signifie aussi, Faire réciproquement de son côté ce qu'on doit. (On lui a rendu de bons offices, mais il n'y a pas répondu. On avoit conçu de grandes espérances de lui, il n'y a pas répondu. Il a mal répondu à l'attente publique. Il n'a pas répondu aux avances que je lui avois faites. Il répondra à votre amitié.)

On dit, *Tout répond à nos vœux, à nos désirs, à nos espérances*, pour dire, Tout succède, tout réussit selon nos souhaits, nos vœux, nos espérances.

On dit en termes de Manège, qu'*Un cheval répond parfaitement aux aides*, pour dire, qu'Il est sensible & obéissant

Répondre, signifie aussi, Être caution, être garant en Justice, être garant pour quelqu'un. (Répondre pour quelqu'un. Je ne suis pas en peine de la somme qui m'est dûe, car un tel m'en a répondu.) En ce sens il est neutre. Et on dit proverbialement, (Qui répond paye.)

Il signifie encore, Être caution, être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été commis à notre garde, qui nous a été confié, & que nous sommes tenus de représenter. (Répondre d'un prisonnier, en répondre corps pour corps. On lui a donné ce prisonnier en garde; s'il s'échappoit, sa tête en répondroit. Il a reconnu qu'il étoit dépositaire de ces meubles, il doit en répondre. Il convient que je lui ai prêté mon diamant, s'il est perdu, il faut qu'il m'en réponde.)

Il signifie aussi simplement, Être garant de quelqu'un, de quelque chose; & il est encore neutre. (Me répondez-vous de cet homme-là? Je ne vous répons que de moi. Qui pourroit répondre de l'événement? Je ne vous répons de rien. Je ne vous répons pas de ce que je ferai.)

On dit dans la conversation, *Je vous en répons*, pour dire, Je vous en assure.

On dit ironiquement, dans le style familier, *je vous en répons, je t'en répons*, pour marquer, qu'On n'ajoute point foi à une chose que l'on entend dire.

Répondu, ue. participe. (Placet répondu. Requête répondue.)

RÉPONS. s. m. Paroles ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent dans l'Office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres, & que l'on répète & entières & par parties. (Grand répons. Petit répons. Chanter des répons.)

RÉPONSE. s. f. Ce qu'on répond. (Bonne réponse. Réponse positive, pertinente, précise. Réponse favorable, sèche, sotte, impertinente, ridicule. Méchante réponse. Cette réponse ne satisfait pas. Cette réponse est juste, n'est pas juste. Rendre réponse de quelque chose, sur quelque chose. Je lui porterai moi-même la réponse. Les réponses des Oracles étoient ordinairement ambiguës. Donnez-moi réponse. Faire réponse. Fournir des réponses à une sommation, à un exploit, à des écritures. Les réponses d'un homme qu'on interroge.)

On dit proverbialement, (À sotte demande, À folle demande, point de réponse.) On dit aussi proverb. *Telle demande, telle réponse*, pour dire, que Celui qui fait une demande sotte, ridicule, impertinente, s'attire ordinairement une raillerie, une réponse peu agréable. Et en ce sens on dit encore, (À sotte demande, sotte réponse.)

Réponse, signifie aussi Réfutation. (On verra bientôt sa réponse au livre qu'on a écrit contre lui)

Réponse, signifie encore Une lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre. (J'ai reçu sa réponse. Il m'a écrit en réponse à ma lettre d'un tel jour. Il m'a fait réponse très-promptement)

REPOS. s. m. Privation, cessation de mouvement. (Les Philosophes disent que la matière est de sa nature indifférente au mouvement & au repos. Cet enfant est dans un mouvement perpétuel, il ne sauroit demeurer en repos. Se tenir en repos. Laissez-moi en repos. Le trop grand repos nuit à la santé.)

Repos, signifie aussi, Cessation de travail. (Il y a long-temps que vous travaillez, donnez-vous un peu de repos, prenez un peu de repos. Il faut faire succéder le repos au travail. Le jour est le temps du travail, la nuit est le temps du repos. Le septième jour de la semaine étoit chez les Juifs un jour de repos, qu'ils appeloient *Sabat*. Il n'eut point de repos qu'il n'eût achevé.)

Repos, sign. encore, Quiétude, tranquillité, exemption de toute sorte de peine d'esprit. (Je suis en repos de ce côté-là. Il est dans un grand repos d'esprit sur cette affaire. C'est une grande consolation dans les malheurs, que le repos de la bonne conscience. C'est une affaire, c'est un procès qui lui ôte le repos, qui trouble tout son repos. Il est dans une peine continuelle, il n'a aucun repos. Être en repos. Vivre en repos.)

On appelle figurém. *Repos public*, La tranquillité publique. (Perturbateur du repos public.)

On appelle *Lit de repos*, Un petit lit où l'on peut se reposer le jour.

On dit figur. *Dormir en repos sur une affaire*, pour dire, N'en avoir aucune inquiétude. On dit figur. *Troubler le repos des morts*, pour dire, Les exhumer, violer leurs sépultures. On le dit aussi, pour dire, Parler contre la mémoire des morts, contre leur réputation.

On dit, *Le repos éternel*, pour dire, L'état où sont les ames des Bienheureux. Et on dit en ce sens-là, (Prier

pour le repos des ames des morts.)

Repos, signifie aussi Sommeil. (Il ne dort plus, il a perdu le repos depuis quelque temps. Prendre son repos. Il dort, ne troublez pas son repos.)

Repos, en parlant d'armes à feu, se dit De l'état où elles sont lorsque le chien n'est ni abattu, ni bandé. (Mettre un fusil, mettre un pistolet dans son repos. Mettez votre fusil en son repos. Ce pistolet est en son repos. (En tous les sens qui viennent d'être marqués, le mot de *Repos* n'a point de pluriel.

Repos, se dit en Poësie, De la césure qui se fait dans les grands vers après la sixième syllabe, & dans les vers de dix à onze syllabes, à la quatrième syllabe. (Ce vers-là ne vaut rien, il n'a aucun repos, les repos n'y sont pas assez marqués.)

Il se dit encore en Poësie, De la pause qui se fait dans les stances de six ou de dix vers; savoir, dans celles de six, après le troisième vers; & dans celles de dix, après le quatrième & après le septième vers. (Ce Poëte n'a pas toujours observé les repos dans ses stances de dix vers.)

Repos, en termes de Peinture, signifie, Des masses dans lesquelles les détails sont assez peu exprimés, pour que l'œil du spectateur ne s'y arrête pas, & qu'il se fixe plus aisément à l'endroit du tableau où se passe l'action principale.

Repos, en termes d'Architecture, se dit du palier d'un degré, de l'endroit d'un escalier où la suite des marches est interrompue par une espèce de plain pied propre à se reposer. (Le repos d'un escalier. Il y a dix marches jusqu'au premier repos. Les repos de ces escaliers ne sont pas assez grands, ne sont pas bien placés. Escalier sans repos.)

REPOSÉE. s. f. Terme de Chasse. Il se dit Du lieu où une bête fauve se repose. (Ils ont trouvé le cerf à la reposée.)

REPOSER. v. act. Mettre dans une situation tranquille, mettre en état de tranquillité. (Reposer sa jambe sur un tabouret. Reposer sa tête sur un oreiller.)

On dit, qu'*Une chose repose le teint*, pour dire, qu'Elle le rend frais, & qu'*Elle repose les humeurs*, pour dire, qu'Elle les calme, qu'elle les tranquillise.)

Reposer, est aussi neutre, & signifie Dormir. (Il n'a pas reposé de toute la nuit.)

Il se dit quelquefois d'Un état de repos de tranquillité. (Il ne dort pas, il repose Il est sur son lit qui repose.)

Il se dit encore De la cessation du travail. (Cette garnison a beaucoup souffert pendant le siége, il faut la laisser reposer. Vous ferez bien de faire reposer votre équipage, vos chevaux.)

On dit, *Laisser reposer une terre labourable*, pour dire, La laisser en guéret, en jachères, sans l'ensemencer, afin qu'elle rapporte mieux l'année d'après.

On dit, *Laisser reposer un ouvrage*, pour dire, Le garder, le serrer pendant un certain temps sans le relire, sans le montrer, sans le rendre public, afin de le revoir après à loisir & de sang froid.

En parlant Du lieu où l'on met ordinairement le Saint Sacrement, on dit, que (Le Saint Sacrement y repose. Une lampe allumée devant le lieu où repose le Saint Sacrement.)

On le dit aussi Des reliques des Saints, (C'est dans cette Église que reposent les reliques d'un tel Saint.)

En parlant Du lieu où un homme est enterré, on dit, que (Son corps y repose.) Et sur quelques tombes on met, (Ici repose... ou, Ci-dessous repose...)

Reposer, se dit aussi Des liqueurs qu'on laisse rasseoir, afin que ce qu'il y a de plus grossier, ce qu'il y a d'impuretés tombe au fond. (Cette eau est trouble, il faut qu'elle repose quelque temps. Il la faut laisser reposer. Quand ce vin-là sera reposé, il sera bon.)

On dit figurément d'Un homme agité de quelque passion violente, qu'*Il faut laisser reposer les esprits*, pour dire, qu'Il faut les laisser rasseoir, se calmer.

Se reposer, verbe récipr. Cesser de travailler, d'agir, d'être en mouvement. (Se reposer après le travail. Il y a dix heures qu'il travaille sans se reposer. Faire une longue traite sans se reposer. Reposez-vous, vous dévez être las.)

On dit figur. *Se reposer sur quelqu'un*, pour dire, Avoir confiance en lui.

On dit aussi fig. *Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire*, pour dire, Se décharger sur lui de la conduite d'une affaire, & s'assurer sur les soins qu'il en prendra; s'en rapporter à lui comme à une personne en qui l'on a une entière confiance. (Je me repose de cela sur vous. Je m'en repose sur vous entièrement. Je m'en repose sur votre parole, sur votre probité, sur votre capacité, sur votre amitié pour moi.)

Reposé, ée. participe. (Un cheval frais & reposé. De l'eau reposée. Parler d'une chose à tête reposée.)

On dit, *Un teint reposé*, pour dire, Un teint qui n'est point brouillé, & qui est tel que les jeunes personnes ont accoutumé de l'avoir, quand elles ont bien reposé la nuit. Il ne se dit guère qu'en parlant des femmes. (Elle a le teint frais & reposé.)

REPOSOIR. s. m. Sorte d'Autel qu'on élève & qu'on prépare dans les lieux où la procession passe le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le Saint Sacrement. (Beau reposoir. Riche reposoir. Reposoir bien paré. La procession s'arrêtera devant le reposoir.)

REPOUSSEMENT. s. m. Action de repousser. Il ne se dit guère que d'Une arme à feu, qui, pour être sale ou trop chargée, repousse celui qui la tire. (Cette contusion a été causée par le repoussement de son fusil.)

REPOUSSER. v. a. Rejeter, renvoyer. (On lui avoit poussé la balle, il la repoussa avec la même force.)

Il fig. aussi, Pousser quelqu'un, en le faisant reculer avec quelque effort. (Il le repoussa de la main. Il vouloit entrer, on le repoussa.)

On dit, (Repousser les ennemis. Les troupes furen repoussées à la brèche. Repousser à l'assaut. Repousser à l'abordage.)

On dit prov. & fig. qu'*On a été repoussé à la barricade*, Lorsqu'ayant fait quelque tentative pour obtenir quelque chose, on a été refusé ouvertement.

On dit, *Repousser la force par la force*, pour dire, Employer la force pour se défendre contre celui qui attaque.

On dit figurément, *Repousser une injure*, pour dire, S'en venger. (Repousser l'injure par l'injure.) On dit aussi, *Repousser la calomnie*, pour dire, La réfuter hautement. (On l'avoit accusé injustement, il a bien repoussé la calomnie. (Et on dit, *Repousser la raillerie*, pour dire, Faire taire le railleur, le réduire au silence. (Il repoussa vigoureusement cette raillerie.)

On dit fig. *Repousser une tentation*, *une mauvaise pensée*, pour dire, La rejeter de son esprit.

On dit d'Un ressort, qu'*Il repousse trop*, qu'*il ne repousse pas assez*, pour dire, qu'Il a trop ou trop peu de force. Il est neutre.

On dit d'Une arme à feu, qu'*Elle repousse*, pour dire, que La crosse donne rudement contre l'épaule de celui qui tire. (Ce fusil étoit trop chargé, il a repoussé.)

Repousser. v. n. signifie encore, Pousser de nouveau. (Il faut couper cet arbre, il repoussera du pied. Étêtez cet arbre, il repoussera bientôt. Ces ormes repoussent déjà. On lui a rasé la tête, & ses cheveux en ont repoussé en plus grande quantité.)

On dit, qu'(Un arbre, une plante, &c. a repoussé de plus belles branches, de nouvelles feuilles, &c.) En ce sens il est actif.

Repoussé, ée. participe.

REPOUSSOIR. s. m. Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville de fer ou de bois.

Les Dentistes ont un *Repoussoir* pour arracher les chicots.

Les Chirurgiens ont aussi un *Repoussoir*, qu'ils introduisent dans l'œsophase, pour repousser les corps étrangers qui y sont engagés.

Repoussoir, se dit aussi d'Une cheville de fer, taillée en pointe, à l'usage des Maréchaux, qui s'en servent pour nettoyer les trous ou étampures du fer, des pailleties qui peuvent y être restées, ou pour repousser des clous mal brochés, ou des pointes de ces clous qui demeurent fichées dans le pied. *Voyez* Retraite.

Plusieurs autres espèces d'ouvriers se servent aussi de *Repoussoirs*.

Les Peintres nomment *Repoussoirs*, Des objets vigoureux de couleur ou très-ombrés, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paroître les autres objets plus éloignés.

RÉPRÉHENSIBLE. adj. de t. g. Qui mérite répréhension, qui est digne de blâme. (Il est répréhensible. Cela n'est pas si répréhensible que vous croyez.)

RÉPRÉHENSION. s. f. Réprimande, blâme, correction. (Cette Action mérite répréhension. Une sévère, une aigre répréhension. Cela est digne de répréhension, sujet à répréhension.)

REPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Prendre de nouveau ce qu'on avoit vendu, donné, engagé, abandonné, perdu, renvoyé, &c. (Reprendre une ville. Reprendre à son service un ancien domestique. Cet homme a repris sa femme après une longue séparation. Après son exil il reprit sa place au Sénat. Il faut reprendre les derniers erremens de cette affaire. Il a repris la conduite, le gouvernement de la maison. Nous reprîmes le grand chemin à tel endroit. Le cheval qu'il m'a vendu est poussif, je l'obligerai bien à le reprendre. Cet homme laisse de grands biens, mais sa veuve a beaucoup à reprendre sur sa succession avant toutes choses.

On dit fig. *Reprendre le dessus*, pour dire, Regagner l'avantage qu'on avoit perdu. (Il a bien repris le dessus.)

Il se prend aussi pour Saisir de nouveau ce qui s'est échappé. (Ce prisonnier s'étoit sauvé, mais on l'a repris. On a repris cet oiseau qui s'étoit envolé.)

On dit, que *Le rhume, la fièvre, ou quelque autre maladie a repris à quelqu'un*, pour dire, qu'Elle lui est revenue, qu'elle lui a repris de nouveau. En ce sens il est neutre, & dans le même sens il est aussi quelquefois actif, comme dans cette phrase. (La goutte, la fièvre l'a repris.)

Il sig. aussi, Continuer quelque chose qui avoit été interrompu. (Reprenons le discours. Reprenons la conversation où nous en étions. Après cette interruption il reprit ainsi son discours.)

On dit aussi, *Reprendre une chose, une histoire de plus haut*, pour dire, La raconter en la commençant d'un temps plus éloigné, pour rendre la narration plus claire, pour mieux éclaircir le fait. (Pour vous mieux instruire de cet événement, il faut reprendre la chose de plus haut. Reprenons cette histoire de plus haut.) Et lorsque celui qui rapporte une conversation fait parler l'un des interlocuteurs, il se sert de ces mots, *Reprit-il, il reprit*, pour dire, Répliqua-t-il, il répliqua. (Cela est indubitable, reprit-il; mais...)

On dit au Palais, *Reprendre une instance*, pour dire, Continuer avec une nouvelle Partie un procès commencé avec une autre, & qui avoit été interrompu par mort ou autrement. (Il a fait assigner les héritiers d'un tel, pour reprendre l'instance avec lui.)

On dit, *Reprendre ses forces*, pour dire, Les rétablir; *Reprendre courage*, pour dire, Se ranimer; *Reprendre ses esprits*, pour dire, Revenir d'un état d'étonnement, de trouble, ou de foiblesse; &, *Reprendre son haleine*, pour dire, Se reposer, pour se mettre en état de recommencer à parler, à marcher, &c.

On dit, *Reprendre un mur sous œuvre, par-dessous œuvre*, pour dire, Rebâtir les fondemens d'un mur, en soutenant le reste de l'édifice par des étaies.

On dit aussi, *Reprendre une toile, une étoffe, un bas de soie, de laine, de coton*, pour dire, Les rejoindre. (Ces bas sont trop rompus, on aura de la peine à les reprendre, à reprendre les mailles.)

Reprendre, sign. Réprimander, blâmer, corriger quelqu'un par des paroles, pour quelque chose qu'on prétend qu'il a fait ou dit mal à propos; blâmer quelque chose. (Reprendre doucement. Reprendre aigrement, rudement. On ne sauroit assez reprendre les vices. On a beau reprendre ce jeune homme de ses débauches, de ses fautes, il y retombe toujours. C'est un homme de bien, je ne vois rien à reprendre en ses mœurs, en sa conduite. On l'a repris de telle chose.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & sig. Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a dit mal à propos, ou sans intention. (Il dit un mot pour un autre, mais il se reprit aussitôt. Il laissa échapper un terme un peu injurieux, mais il se reprit dans le moment.)

Reprendre, se prend aussi pour Trouver à redire à quelque ouvrage, critiquer. (Cet homme trouve à reprendre dans les meilleurs Auteurs. Je ne trouve rien à reprendre à ce passage. Quelque excellent que soit un ouvrage, il y a toujours quelque chose à reprendre. Il n'y a rien à reprendre en cela. Il trouve à reprendre à tout ce qu'on fait. Il trouve à reprendre à tout.)

Reprendre, se dit encore Des arbres, des plantes, qui étant transplantés prennent racine de nouveau. (Ce pommier, ce poirier a bien repris.) En ce sens il est neutre. On le dit aussi Des greffes. (Cette greffe a bien repris.)

Reprendre, se dit aussi neutralement en termes de Manége, pour signifier, L'action que fait le cheval en cessant au galop d'entamer avec la même jambe, & en entamant avec l'autre; ce qui s'appelle aussi, Changer de pied. (Votre cheval reprend bien. Faites que votre cheval reprenne.)

Se reprendre. v. réc. Il se dit Des blessures, des chairs qui ont été coupées, ou vertes, séparées; & il sign. Se refermer, se rejoindre. (La plaie se reprend. Les chairs se reprennent.)

Repris, ise. participe.

On dit, qu'*Un homme a été repris de Justice*, pour dire, qu'Il a été puni ou réprimandé par Justice, qu'il a été condamné à une peine afflictive ou infamante. (Il ne peut pas servir de témoin, il a été repris de Justice.)

REPRÉSAILLE. s. f. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel. Prise, butin que l'on fait sur les étrangers avec lesquels on n'est pas en guerre, pour s'indemniser de ce qu'ils ont pris sur nous, du dommage qu'ils nous ont causé. (Droit de représailles. User de représailles. Il peut retenir ces étrangers par droit de représailles. Il s'est saisi de ce Château, de cette Terre, par droit de représailles, par représailles. Lettres de représailles. Accorder, obtenir des lettres de représailles.) Quelques uns disent, (Une représaille. Par représaille.)

On le dit aussi De ce qu'on fait pour se venger des ennemis qui ont violé le droit de la guerre. (Ils avoient pendu nos prisonniers, nous avons pendu les leurs par droit de représaille.) On dit aussi figurément, *User de représailles*, pour dire, Repousser une injure, par une autre injure, une raillerie par une autre raillerie, &c.

REPRESENTANT. s. m. Celui qui dans de certaines cérémonies publiques représente un de ceux qui auroient droit d'y faire quelque fonction. (Le Roi à son sacre doit être assisté des douze anciens Pairs, ou de leurs Représentans. En certaines assemblées, les Représentans tiennent le rang de ceux qu'ils représentent.)

Il est quelquefois adjectif; & l'on appelle *Ministre représentans*, Les Ambassadeurs qui représentent les Souverains par qui ils sont envoyés.

Il se dit aussi De ceux qui sont appelés à une succession, du chef d'une personne prédécédée, & dont ils exercent les droits. (Les représentans ne peuvent pas avoir plus de droit à une succession, que celui qu'ils représentent.)

Il se dit aussi De ceux qui ont le droit des héritiers par vente, échange ou autrement.

REPRÉSENTATIF, IVE. adj. Qui représente. (Les Ambassadeurs ont le caractère représentatif.) Il ne se dit que des choses, & non des personnes.

On dit aussi, (Les cérémonies de l'ancienne Loi étoient des types & des figures représentatives des Mystères de la Loi nouvelle. Le sacrifice d'Isaac étoit représentatif du sacrifice de J. C. sur la Croix.)

REPRÉSENTATION. s. f. Exhibition, exposition devant les yeux. (Il intervint un Arrêt qui ordonnoit la représentation des titres, la représentation des titres en original.)

Il se dit aussi en parlant Des choses qu'on représente, soit par la Peinture, la Sculpture, la Gravure, soit par le discours. (La représentation d'une bataille, d'une histoire. Ce bas relief est une représentation de la sainte famille. Il a fait dans sa harangue une vive représentation des malheurs de sa Province.)

Il se dit encore De l'action par laquelle les Comédiens représentent des pièces de théâtre. (La représentation d'une Tragédie, d'un Opéra, d'un Ballet. La première, la seconde représentation d'une pièce. Cette Comédie eut le même applaudissement à la dixième représentation qu'elle avoit eu à la première.)

Représentation, signifie aussi, Remontrance respectueuse. (Permettez-moi de vous faire ma représentation, mes représentations.)

Il se dit encore en termes de Jurisprudence, en parlant De ceux qui recueillent une succession, comme représentant celui dont ils exercent les droits. (Il vint à cette succession par représentation, par droit de représentation. En certaines Coutumes, représentation n'a point de lieu. Il partagea avec ses oncles par représentation.)

Représentation, se dit aussi absolument d'une forme de cercueil sur laquelle on étend un drap mortuaire. (Mettre une représentation dans une Église. Au service qu'on lui fit on avoit mis la représentation au milieu de la nef. Il y avoit un dais sur la représentation. Les cierges qui étoient autour de la représentation.)

On dit aussi d'Un homme grand, bien fait, qui a bonne mine, (C'est un homme d'une belle représentation.)

REPRÉSENTER. v. a. Exhiber, exposer devant les yeux. (Il fut obligé de représenter les originaux, de représenter le contrat en original. La Cour ordonna que les registres seroient représentés. Il se fit représenter les registres.)

On dit en termes de Pratique, qu'*Un homme est obligé de se représenter*, pour dire, qu'Il est obligé de comparoître personnellement en Justice, ou de se remettre au même état où il étoit lorsqu'il a été élargi. (On lui a ordonné de se représenter dans trois mois. Après l'avoir ouï on le renvoya, à la charge de se représenter toutes fois & quantes. Un accusé condamné par contumace, peut se représenter dans les cinq ans, pour purger la contumace.)

On dit dans le même sens, *Représenter quelqu'un*, pour dire, Le faire comparoître personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avoient confié à notre garde. (On le mit à la garde d'un Huissier pour le représenter dans deux mois.) Il se dit aussi Des choses. (On l'a condamné à représenter les effets qu'on avoit mis en dépôt entre ses mains.)

Représenter, signifie, Mettre dans l'esprit, dans l'idée, rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose. (Le spectacle de cet Univers nous représente bien la puissance & la sagesse de son Auteur. Cet enfant me représente son père si parfaitement, qu'il me semble que je le vois. Je

ne saurois voir ce lieu-là, qu'il ne me représente la perte que j'y ai faite.)

En ce sens on dit, *Se représenter*, pour dire, Se mettre dans l'esprit, dans l'idée, se rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose, s'imaginer. (Toutes les fois que je passe par là, je me représente ce qui m'y est arrivé. Représentez-vous ce qui arriveroit, si vous faisiez cela. Représentez-vous que vous arrivez dans une île déserte. En voyant ce lieu-là, il se représenta si vivement la perte qu'il y avoit faite, que...)

REPRÉSENTER, signifie, Être le type, la figure de quelque chose. (Les cérémonies de l'ancienne Loi représentoient les Mystères de la Loi nouvelle.)

Il signifie aussi, Figurer par le pinceau, par le ciseau, par le burin, &c. (Cela est représenté au naturel. Un tableau qui représente une Nativité. L'estampe représente la sainte Famille.)

Il signifie encore, Exprimer par le récit, par les discours. (Il nous a fait un récit où il nous a représenté les choses très-naïvement. Ce Prédicateur nous a représenté les approches de la mort avec des couleurs si vives, d'une manière si terrible... Ce Poëte a bien représenté le caractère de son héros, & les diverses passions dont il est successivement agité.)

Il signifie aussi, Imiter par l'action & par le discours; & il se dit particulièrement des Comédiens. (Les Comédiens représentoient la mort de Pompée, représentoient Andromaque. Les Comédiens doivent représenter bientôt une nouvelle pièce. Celui qui représentoit le principal personnage, le premier personnage. Celui qui représentoit César. Celle qui représentoit Andromaque.)

On dit, que *Les Ambassadeurs représentent les Souverains qui les envoient*, pour dire, qu'Ils tiennent en quelque façon la place des Puissances qui les envoient. (Ce qui rendoit cette assemblée encore plus auguste, c'étoit le grand nombre des Ambassadeurs qui représentoient les plus grands Rois de la Chrétienté. Les Ambassadeurs ont caractère pour représenter leurs Maîtres.) On dit dans le même sens, qu'(Un Viceroi, qu'un Gouverneur de Province représente le Roi, le Prince dont il exerce le pouvoir.)

On dit aussi d'Un homme chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre, soit Prince, soit particulier, qu'(Il représente celui dont il a procuration, dont il a le pouvoir.)

REPRÉSENTER, se dit encore Des héritiers qui sont reçus à recueillir ou à partager une succession, comme étant à la place de ceux dont ils tirent originairement leur droit. (Il fut reçu à partager cette succession avec ses oncles, parce qu'il représentoit son père. Il représente sa mère, & par conséquent il doit partager avec les sœurs de sa mère.)

REPRÉSENTER, se dit aussi De ceux qui, dans de certaines cérémonies publiques, font des fonctions à la place & au nom des personnes qui auroient droit de les faire, si elles étoient présentes. (Au sacre du Roi, le Duc d'Orléans représentoit le Duc de Bourgogne, le Maréchal de Villars représentoit le Connétable.)

En parlant d'Une personne constituée en dignité, & qui sait se faire respecter & faire respecter sa place, en conservant une gravité convenable lorsqu'elle en remplit les fonctions, on dit, que (C'est un homme qui représente bien, qui représente avec dignité;) & alors ce verbe s'emploie absolument & sans régime. On le dit encore, pour signifier, qu'il tient table ouverte, qu'il reçoit beaucoup de monde, & que par une grande dépense il fait noblement les honneurs de sa place.

On le dit aussi d'Un homme de qualité, qui a un grand air, & qui fait une grande dépense quoiqu'il n'ait pas de fonction particulière.

REPRÉSENTER, signifie aussi Remontrer. (On lui réprésenta que c'étoit se précipiter dans un péril évident. On eut beau lui représenter les inconvéniens où il tomberoit, lui représenter les suites fâcheuses de cette démarche... Voilà ce que j'ai à vous représenter là-dessus. Il a pris son parti, tout ce que l'on pourra lui représenter ne servira de rien. Je suis obligé de vous représenter votre devoir, ce qui est de votre devoir.) *Un tel représente très-humblement à votre Majesté, à votre Eminence*, Formule dont on se sert ordinairement dans les placets.

REPRÉSENTÉ, ÉE. participe.

REPRIMANDE. s. f. Répréhension, correction faite avec autorité. (Grande, douce, sévère réprimande. Faire des réprimandes. Il ne peut souffrir les réprimandes. C'est un grand faiseur de réprimandes. Je ne ferai point ce que vous me dites, j'en aurois, j'en recevrois des réprimandes. Je lui en ferai réprimande. Cela mérite réprimande.)

RÉPRIMANDER. v. a. Reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute. (Je l'ai fort réprimandé sur telle chose, je l'en ai réprimandé. Il ne peut souffrir d'être reprimandé. Quel pouvoir a-t-il de nous venir réprimander?)

RÉPRIMANDÉ, ÉE. participe.

RÉPRIMER. v. a. Rabaisser, rabattre, empêcher de faire du progrès. Il se dit plus ordinairement en Morale. (Il faut réprimer le vice, les abus, les malversations, la licence. Réprimer l'audace, l'insolence, l'orgueil, &c. La sévérité des Lois réprime les méchans, les séditieux. Il faut réprimer ses passions. On a réprimé son ardeur, son impétuosité.)

RÉPRIMÉ, ÉE. participe.

REPRISE. s. f. Continuation de ce qui a été interrompu. (Le mur a été fait à plusieurs reprises. Ce poëme, ce livre a été imprimé à plusieurs reprises.)

On dit en ce sens, (La reprise d'un procès. Assigner en reprise d'instance.)

REPRISE, signifie aussi, La seconde partie d'un couplet, d'un air, d'une chanson. (J'aime mieux la reprise de cette chanson que le commencement.)

REPRISE, en termes de Finances, signifie, Ce que le comptable emploie en dépense dans la fin de son compte, parce qu'il l'a employé en recette, quoiqu'il ne l'eût pas reçu. (Chapitre de reprise. Ses reprises montent à plus de cinquante mille livres.)

En termes de jeu, on appelle *Reprise*, Une partie qui est d'un certain nombre de coups limités. (Ils ont joué trois reprises d'Hombre. Ils sont à leur seconde reprise de Quadrille.)

Au Lansquenet, on appelle *Cartes de reprise*, Les cartes que prenent les coupeurs après que leur première carte a été faite.

En termes d'Architecture, on appelle *Reprise*, La réparation qu'on fait à un mur dont on rebâtit les fondemens par-dessous œuvre. (Il faut faire une reprise à ce mur.)

REPRISE, se dit encore en parlant d'Une étoffe, d'une dentelle qui, ayant été déchirée, a été raccommodée.

On appelle *Reprises*, en termes de Pratique, Ce que les veuves, les enfans doivent reprendre sur une succession avant toutes choses. (Elle a eu une telle Terre pour ses reprises.)

REPRISE, en termes de Marine, signifie, Un vaisseau qui avoit été pris par les ennemis & qui a été repris par la nation sur laquelle il avoit été pris.

REPRISE, est aussi le terme dont on se sert dans le Manége, pour exprimer chaque leçon donnée au cavalier ou au cheval, & après laquelle ils se reposent. (J'ai fait trois reprises sur ce cheval. Faire une reprise au pas, au trot, au galop. Une longue, une courte reprise. La reprise de ce cheval est trop longue, est trop courte.)

REPRISE. subst. f. ou TELEPHIUM. Plante dont les tiges & les feuilles approchent de celles du pourpier. Elle est détersive, astringente & vulnéraire.

RÉPROBATION. s. f. Il ne se dit qu'en parlant de ceux que Dieu a réprouvés. (Les questions de la Prédestination & de la Réprobation sont des questions difficiles. C'est une marque de réprobation que de n'aimer pas à entendre la parole de Dieu.)

REPROCHABLE. adj. de t. g. Digne d'être reproché. (Il a fait une action reprochable. Ce n'est pas là une faute reprochable.)

Il se dit plus ordinairement Des témoins suspects qui peuvent être récusés. (Ce témoin, ce témoignage est reprochable.)

REPROCHE. s. m. Ce qu'on objecte à une personne, ce qu'on lui remet devant les yeux pour lui faire honte. (Grand reproche. Sanglant reproche. Justes, injustes reproches. Il n'en faut pas venir aux reproches. Si vous manquez à ce que vous m'avez promis, je vous en ferai reproche, des reproches. J'en ai reçu des reproches.)

SANS REPROCHE, se dit proverb. pour signifier, Sans prétendre faire de reproche. (Sans reproche, je lui ai fait plaisir; je l'ai aidé dans sa misère.)

On appelle *Homme sans reproche*, Un homme à qui on ne peut rien reprocher. (Le Chevalier Bayard s'appeloit le Chevalier sans peur & sans reproche; & Louis de la Trémoille, Le Chevalier sans peur.)

On appelle au Palais, *Reproches*, Les raisons qu'on produit pour récuser des témoins. (Fournir des reproches. Il a fourni ses reproches, & ils ont été jugés pertinens.)

REPROCHER. v. a. Objecter à quelqu'un une chose qu'on croit devoir lui faire honte. (Reprocher à un homme les fautes qu'il a faites. Reprocher à une personne ses defauts, ses imperfections, lui reprocher son ingratitude. Il lui reprocha ce qu'il avoit fait en telle occasion. On ne sauroit lui rien reprocher. Qu'avez-vous à lui reprocher? Ma conscience ne me reproche rien. Je n'ai rien à me reprocher là-dessus.)

On dit, *Reprocher un plaisir, reprocher un bienfait*, pour dire, Remettre devant les yeux un bienfait, un plaisir à celui qui les a reçus, comme l'accusant de les avoit oubliés.

On dit dans le style familier, *Reprocher*

les

les morceaux à quelqu'un, pour dire, Faire sentir à quelqu'un qu'il mange beaucoup, & paroître y avoir regret. (Ce n'est pas pour vous reprocher vos morceaux, mais vous avez mangé à crever.)

On dit, en termes de procédure, *Reprocher des témoins*, Quand une partie, un accusé allègue des raisons pour récuser des témoins, comme n'étant pas croyables ni recevables à déposer contre lui. (D'abord il reprocha tous les témoins.)

REPROCHÉ, ÉE. participe.

REPRODUCTION. s. f. Terme de Botanique. Il se dit à l'égard des nouvelles tiges que des racines repoussent chaque année, & aussi a l'égard des rejets que produisent des arbres coupés jusques sur leurs racines. Ces reproductions sont les unes naturelles, les autres forcées. Il se dit aussi du renouvellement des plantes qui se fait par le moyen de leurs semences.

Dans les animaux tels que les écrevisses, on appelle *Reproductions*, Les nouvelles pattes qui succèdent à celles qui ont été arrachées. Il se dit aussi de la queue des lézards, qui se reproduit lorsqu'elle a été mutilée.

RÉPROUVER. v. a. Rejeter une chose, la désapprouver, la condamner. (L'Église a réprouvé cette doctrine. C'est une proposition que toute l'Église a réprouvée.)

On le dit en Théologie, par opposition à prédestiner. (Dieu réprouva Saül pour sa désobéissance. Ceux que Dieu a réprouvés sont réprouvés de toute éternité.)

REPROUVÉ, ÉE. participe.

On dit, *Abandonner quelqu'un à son sens réprouvé*, pour dire, Le laisser dans l'erreur à cause de son obstination.

Il est aussi substantif, & alors il signifie, Ceux que Dieu a rejetés & maudits. (Dieu veuille que nous ne soyons pas du nombre des réprouvés. Il a les sentimens d'un réprouvé. Il n'y a qu'un réprouvé qui puisse parler de la sorte.)

On dit d'Un homme qui a quelque chose de funeste dans la physionomie, qu'il a un visage de réprouvé.)

REPTILE. adj. de t. g. Qui rampe, qui se traîne sur le ventre. (Animal reptile. Insecte reptile.)

Il est plus ordinairement substantif; & alors sous ce nom on comprend, non-seulement Tous les animaux qui n'ont point de pieds, & qui rampent effectivement; mais généralement aussi, Tous ceux qui ont les pieds si courts, qu'ils semblent se traîner sur le ventre. Dans la première acception, on dit proprement, que (Le serpent est un reptile, *que* le ver est un reptile.) Et dans la seconde, on dit aussi d'Un lézard, que (C'est un reptile.)

RÉPUBLICAIN, AINE. adj. Celui, celle qui appartient à la République. (Gouvernement républicain.)

On le dit encore De tout ce qui favorise le Gouvernement républicain. (Ame républicaine. Esprit, systême républicain. Maximes républicaines.)

Il se prend aussi substantivement, & signifie, Celui qui est passionné pour la République. (C'est un grand, un vrai Républicain.)

RÉPUBLIQUE. s. f. État gouverné par plusieurs. (La République Romaine. La République d'Athènes. La République de Vénise, de Gènes, de Hollande, &c. Rome n'a jamais eu plus d'éclat que dans le temps de la République. Il y va du bien de la République. Établir, former une République. Se mettre en République. Se sacrifier, se dévouer pour la République.) Le terme de *République*, comprend également l'état populaire & l'état aristocratique.

Il se prend quelquefois pour Toute sorte d'État, de Gouvernement. (On ne doit point souffrir dans une République bien policée..... Le mépris des Lois est la peste de la République.)

On appelle figur. *La République des Lettres*, Les gens de Lettres en général, considérés comme s'ils faisoient un Corps. (Y a-t-il quelque chose de nouveau dans la République des Lettres ?)

On dit figur. d'Une famille, d'une communauté, d'une société nombreuse, que *C'est une petite République*. On le dit de même d'une maison où il y a grand nombre de ménages.

RÉPUDIATION. s. f. Action de répudier. (La répudiation a été long-temps inconnue à Rome.)

RÉPUDIER. v. a. Renvoyer sa femme, lui déclarer qu'on fait divorce avec elle. (Les Hébreux, les Romains avoient droit de répudier leurs femmes en certains cas. La Religion chrétienne défend de répudier sa femme.)

En termes de Droit, on dit, *Répudier une succession*, pour dire, Renoncer à une succession.

RÉPUDIÉ, ÉE. participe.

RÉPUGNANCE. s. f. Opposition, sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, à faire quelque chose. (J'ai grande répugnance à cela. Pour moi, je n'y ai point de répugnance. Il est mal-aisé de vaincre cette répugnance. Il y a consenti avec répugnance, sans répugnance. Il a de la répugnance au mariage, pour le mariage. Il a de la répugnance pour cette femme.)

RÉPUGNER. v. n. Être en quelque façon contraire, ne s'accorder pas. (Cette proposition répugne à la première. Ces choses répugnent l'une à l'autre. Sa vie répugne à sa doctrine. Cela répugne au sens commun, répugne aux maximes d'État, répugne à la Religion chrétienne. Tous les autres désiroient telle chose, en étoient d'avis, mais un tel y répugnoit. J'y répugne entièrement. La raison, mon goût y répugne. La mère répugnoit à ce mariage.)

On dit aussi absolument, *Cela répugne, il y a quelque chose dans ce qu'il dit, qui répugne*, pour dire, Cela se contredit, il y a quelque chose qui se contredit.

On dit, *Cela me répugne*, pour dire, J'ai de l'aversion, de la répugnance pour cela. (Cette proposition me répugne.)

RÉPULSIF, IVE. adj. Terme de Physique. Qui repousse. (Vertu répulsive.)

RÉPULSION. s. f. Terme de Physique. Action de ce qui repousse, état de ce qui est repoussé. (L'attraction & la répulsion. La répulsion des corps élastiques.)

RÉPUTATION. s. f. Renom, estime, opinion publique. (Bonne, haute, grande réputation. Méchante, mauvaise réputation. Réputation équivoque, douteuse. Il est en bonne, en mauvaise réputation. Il est en réputation de voleur, de chicaneur. En quelle réputation est-il ? Il est en réputation d'homme sage, d'homme savant, de bel esprit. Réputation brillante.)

Quand *Réputation* se met absolument & sans épithète, il se prend toujours en bonne part. (Il est en réputation. Il a de la réputation. Il a beaucoup de réputation. Il est fort en réputation parmi les Savans, parmi les gens de guerre. Acquérir de la réputation. Sa réputation est bien fondée, mal fondée. Avoir soin de sa réputation. Ternir sa réputation. Blesser, flétrir, diminuer, entamer, noircir, purger la réputation de quelqu'un. Cela fait tort, donne atteinte, nuit à sa réputation. Il lui a ôté sa réputation. Se mettre en réputation. Mettre quelqu'un en réputation. Il a perdu sa réputation. Je le perdrai de réputation. C'est un homme perdu de réputation. Hasarder sa réputation. C'est une tache à sa réputation. Il y va de sa réputation. C'est un homme de réputation. L'avantage que ce Prince a remporté, commence à donner de la réputation à ses armes. Cela a fort établi sa réputation. Survivre à sa réputation. Déchoir de sa réputation. Sa réputation est fort déchue.)

On dit aussi des choses, qu'*Elles sont en réputation*, pour dire, qu'Elles ont le renom d'être excellentes dans leur espèce. (Les poësies de cet Auteur sont en grande réputation. Les vins de Canarie, les coursiers de Naples, les chevaux d'Espagne sont en réputation.)

RÉPUTER. v. a. Estimer, présumer, croire, compter, tenir pour, &c. (On le réputoit homme sage. Il est réputé pour homme de bien. On ne le répute pas capable d'avoir des Charges, des Bénéfices, &c. Cette ville a toujours été réputée d'un tel Évêché, d'une telle Province. Je le réputois homme d'honneur.)

RÉPUTÉ, ÉE. participe. Censé. (Un homme absent pour les affaires de sa Compagnie est réputé présent.)

R E Q

REQUÉRABLE. adj. Terme de Coutume. Dans la plupart des Coutumes, *Le cens est requérable*, c'est-à-dire, qu'il doit être demandé par le Seigneur. Il y en a où il est *portable*.

REQUÉRANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui requiert, qui demande en Justice. (Le Bénéfice a été donné à celui qui étoit requérant.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est lui qui est le requérant.)

REQUÉRIR. v. a. *Je requiers, tu requiers, il requiert. Nous requérons, vous requérez, ils requièrent. Je requérois. Je requis. J'ai requis. Je requerrai. Requiers. Requérez. Que je requière. Que je requisse. Je requerrois, &c.* Prier de quelque chose. (Qui est-ce qui vous en a requis ? C'est lui qui m'en a requis. Il en a été requis.)

REQUÉRIR, en termes de Palais, se dit Des parties qui demandent quelque chose en Justice. Ainsi pour l'entérinement des requêtes, on se sert de cette formule : (Soit fait ainsi qu'il est requis.) Il se dit aussi des Gens du Roi. (Le Procureur du Roi a requis. Il requiert pour le Roi. Ouï sur ce & requérant le Procureur Général.)

On dit, *Requérir un Bénéfice*, pour dire, Se présenter au Collateur pour être pourvu d'un Bénéfice vacant, sur lequel on a droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité.

On dit, *Cela requiert célérité, diligence, cela requiert votre présence*, pour dire, Cela demande... cela exige.... On dit dans le même sens, (La nécessité requéroit que... Autant que la nécessité le requérois.)

REQUIS, ISE. participe.

On dit, *Il a l'âge requis, il a les qualités requises pour posséder cette Charge*, pour dire, L'âge convenable, les qualités nécessaires.

REQUÊTE. s. f. Demande par écrit. (Présenter requête au Conseil, au Parlement, Donnez votre requête. Un tel Juge a rapporté ma requête, est chargé de ma requête. Il demande par sa requête. Il y a tant de chefs dans sa requête. Sa requête tend, va à telle fin. Les fins, les conclusions d'une requête. On a entériné, accordé sa requête. On a rejeté sa requête. Sans avoir égard à la requête. On a mis néant au bas de sa requête. Répondre, signer une requête. Sa requête fut communiquée aux Gens du Roi. Débouté de sa requête. Demandeur en requête. On a ordonné que la requête sera jointe au procès. On a prononcé sur sa requête. Arrêt sur requête.)

Il signifie aussi Une demande verbale, ou de vive voix, & quelquefois une simple prière. (Ayez égard à la requête que je vous fais. Il m'a fait une requête incivile.) Il est du style familier.

On appelle *Lettres de requête civile*, Des Lettres obtenues en Chancellerie sur des moyens autorisés par l'Ordonnance, par lesquelles il est ordonné qu'un procès jugé contradictoirement soit revu, & que les Parties soit remises au même état où elles étoient avant l'Arrêt. (Se pourvoir par requête civile. Prendre requête civile. Celui qui se pourvoit par requête civile, doit commencer par faire entériner les Lettres.)

On appelle *Maître des Requêtes*, Des Magistrats qui ont voix délibérative, & qui rapportent les requêtes des Parties dans le Conseil du Roi, où préside le Chancelier de France. (Une Charge de Maître des Requêtes. Doyen des Maîtres des Requêtes. Les Maîtres des Requêtes ont entrée dans tous les Parlemens du Royaume, & y prennent séance au-dessus du Doyen; mais il n'y en peut avoir que quatre en même temps.)

Les Maîtres des Requêtes ont aussi un Tribunal au Palais, qu'on nomme *Les Requêtes de l'Hôtel*. (Les Maîtres des Requêtes de notre Hôtel, Juges souverains en cette partie. Il s'est pourvu en vertu de son Committimus aux Requêtes de l'Hôtel.)

Il y a encore un Tribunal au Parlement, qu'on nomme *Les Requêtes du Palais*, où l'on juge en première instance les causes des privilégiés qui s'y pourvoient. (La première, la seconde Chambre des Requêtes. Président aux Requêtes. Une commission aux Requêtes. Il a ses causes commises aux Requêtes du Palais, ou aux Requêtes de l'Hôtel, à son choix.)

Il y a une sorte de petits pâtés, qu'on nomme *Pâtés de requête*.

REQUIEM. Mot emprunté du Latin. On appelle *Messes de requiem*, Les Messes qui se disent pour le repos des ames des morts.

REQUIN. s. m. Gros poisson de mer très-vorace, qu'on appelle autrement *Chien de mer*.

REQUINQUER, SE REQUINQUER. verb. récip. Il se dit Des vieilles qui se parent plus qu'il ne convient à leur âge. (C'est une vieille qui se requinque.) Il se dit aussi quelquefois Des vieillards. Il est ironique & familier.

REQUINQUÉ, ÉE. participe. (Vieille requinquée. Vieillard requinqué.)

REQUINT. s. m. La cinquième partie du quint, que l'on paye au Seigneur, outre le quint, quand on vend un Fief qui relève de sa Seigneurie. (Il a payé le quint & requint. Le droit de requint ne se paye que dans les Coutumes où les droits de mutation sont naturellement dûs par le vendeur, & seulement dans le cas où le vendeur a vendu francs deniers, & chargé l'acquéreur du payement des droits.)

REQUISE. s. f. Il n'a d'usage que dans cette façon de parler, *Une chose sera de requise*, pour dire, qu'Elle sera rare, ou qu'on en aura besoin.

REQUISITION. s. f. Requête, action de requérir. (À la réquisition d'un tel. Sur la réquisition du Procureur du Roi. Sur sa simple réquisition.)

RÉQUISITOIRE. s. m. Terme de Palais. Acte de réquisition qui se fait par écrit, sur tout par le Procureur du Roi, ou par un Procureur fiscal. (Son réquisitoire n'est pas favorable à telle personne.)

RES

RESARCELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des croix qui en renferment une autre, conduite en filet & d'un autre émail.

RESCINDANT. s. m. Terme de Pratique. Demande tendante à faire annuller un Acte, un Arrêt. (On a jugé le rescindant par cet Arrêt, on n'a jugé que le rescindant. L'Ordonnance défend de juger en même temps le rescindant & le rescisoire.)

RESCINDER. v. a. Terme de Pratique. Casser, annuller un acte contre lequel on s'étoit pourvu par Lettres du Prince. (Il a fait rescinder l'obligation, le contrat, &c.)

RESCISION. s. f. Terme de Pratique. Cassation des actes, des contrats contre lesquels on se pourvoit par Lettres du Prince. (Obtenir des Lettres de rescision. Faire entériner des Lettres de rescision. Il a demandé la rescision d'un tel acte.)

RESCISOIRE. s. m. Terme de Pratique. L'objet principal pour lequel on s'est pourvu par Lettres, soit contre un Acte, soit contre un Arrêt, & qui reste à juger, quand l'acte ou l'Arrêt a été annullé. (Le rescindant & le rescisoire ne sont pas jugés par le même Arrêt.)

RESCRIPTION. s. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher certaine somme sur quelque fonds, sur quelque personne. (On lui a donné une rescription de mille écus sur un tel Fermier. Il est porteur d'une rescription sur le receveur des tailles.)

RESCRIT. s. m. On appeloit ainsi la réponse des Empereurs sur les matières sur lesquelles ils étoient consultés par les Gouverneurs des Provinces. (Il y a plusieurs rescrits des Empereurs, qui font partie du Droit Romain.)

On appelle aussi *Rescrit*, Une réponse du Pape sur quelque question de Théologie, pour servir de décision ou de loi. On nomme aussi le rescrit, *Bulle* ou *Monitoire*.

RÉSEAU. substantif masculin. Petit rets. (Tendre un réseau. Mettre des réseaux à l'entrée du terrier, pour prendre des lapins.)

Il se prend plus ordinairement pour Un ouvrage de fil, de soie, de fil d'or ou d'argent, fait par petites mailles en forme de rets. (Toilette de réseau. Coiffe de réseau. Dentelle à fond de réseau.)

En termes d'Anatomie, on appelle *Réseaux*, Un entrelacement de vaisseaux sanguins. (Réseau artériel. Réseaux veineux.)

RÉSÉDA. s. m. Plante qui croît à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles sont alternes, & ses fleurs irrégulières. Son odeur est très-agréable.

RÉSERVATION. s. f. Action par laquelle on réserve. Il ne se dit guère qu'en parlant Du droit que le Pape exerce dans les pays d'obédience, de se réserver la nomination, la collation de certains Bénéfices, quand ils viendront à vaquer. (On parle souvent en matière bénéficiale de réservations.)

Il se dit aussi Des droits qu'on s'est réservés dans un acte. (Sans préjudice de ses autres demandes & réservations. Il a résigné son Bénéfice avec réservation d'une pension.)

RÉSERVE. s. f. Action de réserver. (Dans ce contrat, il a fait plusieurs réserves. Il a donné sa Terre à ferme, sans faire aucune réserve.)

Il signifie aussi, Les choses réservées. (Les réserves de sa Terre montent plus haut que ce qui est affermé.)

CORPS DE RÉSERVE, signifie, en termes de Guerre, Des troupes que le Général d'armée réserve un jour de bataille, pour les faire combattre quand il jugera à propos. (Le corps de réserve a été cause du gain de la bataille. On détacha deux mille hommes du corps de réserve, pour fortifier l'aile gauche qui plioit.)

RÉSERVE, signifie encore Un Corps d'armée désigné par la Cour, tant pour le Général qui le commande, que pour l'État-Major qui est à ses ordres, & pour la qualité des troupes. (Quand la réserve est près du Généralissime, elle en reçoit le mot, mais le Général y commande toujours le détail de son Corps.)

Le mot de *Réserve* pris en ce sens, est déjà ancien. On disoit il y a vingt-cinq ans, (M. de Belle-Isle commande la réserve sur le Bas-Rhin.)

En termes de Marine, on appelle simplement *La réserve*, Certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes, & destinés à secourir ceux qui en ont besoin. (Ce vaisseau étoit en ligne, & l'autre étoit de la réserve.) En termes de Coutumes, on appelle *Réserves coutumières*, Les biens dont les Coutumes défendent de disposer par testament.

À LA RÉSERVE. Façon de parler adverbiale. À l'exception. (Il a perdu tous ses biens, à la réserve d'une petite maison. Un tel intendant a le pouvoir de faire tels & tels baux, à la réserve de... Il a fort bien reçu tout le monde, à la réserve de tels & tels.)

SANS RÉSERVE. Façon de parler adverbiale. Sans exception.

EN RÉSERVE. Façon de parler adverbiale. À part, à quartier. (Il a mis tant d'argent en réserve. On ne le suprend jamais, il a toujours quelque chose en réserve.)

RÉSERVE, signifie aussi, Discrétion, circonspection, retenue. (Cet homme ne parle jamais qu'avec beaucoup de réserve. Il étoit fort inconsidéré, il en use maintenant avec plus de réserve.)

RÉSERVÉ, ÉE. adj. Circonspect, discret, qui ne se hâte pas trop de dire, ni de faire connoître ce qu'il pense. (Il faut être trop réservé avec ces gens-là. On ne sauroit être

trop réservé à parler de soi, à critiquer les autres. Une autre fois je serai plus réservé à dire mon avis, à donner des conseils. Réservé en paroles. Cette femme est fort réservée.)

Il se met quelquefois substantivement. (Cet homme-là fait bien le réservé.)

On dit, qu'*Une femme fait bien la réservée*, pour dire, qu'Elle veut paroître avoir plus de vertu qu'elle n'en a.

RÉSERVER. v. a. Garder, retenir quelque chose du total. (Il a vendu la propriété de cette Terre, mais il s'en est reservé l'usufruit, la jouissance. Il a vendu les fruits de son jardin, & s'en est réservé tant d'arbres. Il veut donner tout son bien aux pauvres, à ses enfans, & se réserver seulement tant. Il a résigné son Bénéfice, mais il s'est réservé une pension. L'Évêque se réserve le pouvoir d'absoudre de certains cas. La Cour a jugé le principal, & a réservé à faire droit sur les intérêts. Il réserve le reste à un autre temps. Le Pape se réserve la provision, la collation, la prévention de certains Bénéfices. Le Roi s'est réservé la connoissance de cette affaire. Dieu s'est réservé la vengeance.)

On dit, *Se réserver à faire quelque chose*, *se réserver à parler*, pour dire, Attendre, remettre à faire, à parler, quand on le trouvera à propos, en temps & lieu. (Je me réserve à faire cela en tel temps. Je me réserve à parler quand j'aurai entendu vos raisons.) On dit, *Se réserver la réplique*, pour dire, Déclarer qu'on veut répliquer. Et on dit, qu'*Un Avocat prie les Juges de lui réserver la réplique*, pour dire, qu'Il leur demande la permission, le droit de répliquer quand il en sera temps.

Réserver, signifie aussi, Garder une chose pour un autre temps, pour un autre usage, la ménager pour une bonne occasion. (Réservez ce discours-là pour une autrefois. Il est bon de réserver de l'argent pour les besoins imprévus. Un homme sage réserve ses amis pour les occasions essentielles. Le Gouverneur de cette Place ne veut point faire de sorties, il réserve ses gens pour soutenir les attaques. Il réserve ce cheval pour un jour de bataille.)

Réservé, ée. participe.

On appelle *Cas réservés*, Les péchés dont il n'y a que l'Évêque ou le Pape qui puisse absoudre.

RÉSERVOIR. s. m. Lieu fait exprès pour y réserver certaines choses. Il ne se dit proprement que d'Un lieu où l'on amasse des eaux, ou dans lequel on conserve du poisson. (Un réservoir de plomb, de ciment, de glaise. Un réservoir de cent muids d'eau. Il a toujours quantité de poisson dans son réservoir. Il a fait pécher son grand étang, & a mis tout le plus beau poisson dans son réservoir. Il faut raccommoder le réservoir, il ne tient pas l'eau.)

On appelle La vésicule du fiel, *Le réservoir de la bile.*

RÉSIDANT, ANTE. adj. Qui réside, qui demeure. (Le lieu où il est résidant, où elle étoit résidante.)

RÉSIDENCE. s. f. Demeure ordinaire en quelque ville, en quelque lieu, en quel que pays. (Il fait sa résidence en tel lieu C'est le lieu de sa résidence.)

Résidence, se dit aussi Du séjour actuel & perpétuel d'Un Officier, ou d'un Bénéficier, dans le lieu de sa Charge, de son Bénéfice. (Ce Magistrat ne peut faire le voyage, à cause de la résidence à laquelle sa Charge l'oblige. Les Évêques. Les Curés sont obligés à la résidence. Il y a des Bénéfices qui obligent à la résidence, à résidence, qui demandent résidence.)

Résidence, se prend aussi pour Le lieu de la résidence ordinaire d'un Prince, d'un Seigneur. (Une telle ville est la résidence d'un tel Prince.)

Résidence, se dit aussi De l'emploi d'un Résident auprès d'un Prince. (Au retour de sa résidence. Je demande une telle résidence.)

Résidence, en termes de Chimie, signifie, Les parties les plus grossières qui s'amassent au fond d'un vase, après que la liqueur qu'il contient s'est reposée. (On juge de la qualité des eaux, des liqueurs par leur résidence.)

RÉSIDENT. s. m. Celui qui est envoyé de la part d'un Souverain vers un autre, pour résider auprès de lui, & qui est moins qu'un Ambassadeur, & plus qu'un Agent. (Le Résident de France à Genève. Le Résident de l'Électeur Palatin à la Cour de France. Il n'a pas la qualité d'Ambassadeur, il n'a que celle de Résident.)

RÉSIDER. v. n. Faire sa demeure en quelque endroit. (Il est d'une telle ville, mais il réside ordinairement à Paris. On l'a mis à la taille au lieu où il résidoit. Il y a des Bénéfices qui obligent à résider.)

On dit, *Toute l'autorité réside dans la personne d'un tel*, pour dire, qu'Il a toute l'autorité. On dit aussi figurément, qu'*Un homme croit que toute la sagesse, toute la science, tout le bon sens réside dans sa tête*, pour dire, qu'Il se croit seul sage, seul savant, & avoir tout le bon sens en partage.

Résider, se dit absolument d'Un Évêque, d'un Bénéficier qui demeure dans le lieu de son Bénéfice.

RÉSIDU. s. m. Terme de Commerce. Le restant. (Résidu du compte. Pour le résidu nous en composerons. Il m'a fait son billet du résidu.)

Il se dit aussi Du nombre qui reste d'une division d'arithmétique. (Le résidu de cette division est treize.)

Il se dit aussi en Chimie, de ce qui reste d'une substance qui a passé par quelque opération.

RÉSIGNANT. s. m. Celui qui résigne un office ou un Bénéfice à quelqu'un. (La résignation n'eut pas lieu, parce que le résignant mourut avant qu'elle fût admise.)

RÉSIGNATAIRE. s. m. Celui à qui on a résigné un Office ou un Bénéfice. (Le résignant & le résignataire. Le résignataire n'a pas encore pris possession.)

RÉSIGNATION. s. f. Démission d'un Bénéfice. (Faire résignation d'un Bénéfice Donner sa résignation en blanc. Il n'a pas voulu accepter la résignation qu'on lui avoit faite. Le Pape a admis la résignation. Résignation en faveur. Résignation pure & simple.)

Il se disoit aussi autrefois De la démission d'Un Office, d'une Charge.

Résignation, signifie encore, Abandonnement à la volonté de Dieu. (Il est mort avec beaucoup de résignation. Grande, entière résignation à la volonté de Dieu.)

RÉSIGNER. v. a. Se démettre d'un Office, d'un Bénéfice en faveur de quelqu'un. (Résigner un Office de Conseiller, de Trésorier de France, une Chanoinie, un Prieuré, une Cure, &c à un tel.) Lorsqu'on dit absolument *Résigner*, on entend ordinairement parler d'un Bénéfice. (Il est mort sans résigner, sans avoir résigné. Il n'a pas eu le temps de résigner.)

On dit, *Résigner son ame à Dieu*, pour dire, Remettre son ame entre les mains de Dieu; &, *Se résigner à la volonté de Dieu*, pour dire, S'abandonner, se soumettre à la volonté de Dieu.

Résigné, ée. participe. (Il est mort bien résigné à la volonté de Dieu. Il est mort bien résigné.)

RÉSILIATION. s. f. Terme de Pratique. Résolution d'un acte. (La résiliation d'un bail, d'un contrat.)

RÉSILIER. v. a. Casser, annuller un acte. (Les Juges ont résilié ce contrat. Il travaille à faire résilier son bail. Ce contrat a été résilié.)

Résilié, ée. participe.

RÉSINE. s. f. Matière inflammable, grasse & onctueuse, qui coule, qui sort de certains arbres, tels que le Pin, le Sapin, le Picea, le Lentisque, le Thérébinthe, &c. (Il y a des résines plus liquides, d'autres plus sèches. Le camphre est une espèce de résine. La résine du Lentisque s'appelle mastic. La résine se dissout dans l'esprit de vin.)

Résine, se dit plus particulièrement De celle qui sort des Pins & des Sapins. (Un pain de résine. Un flambeau de résine, de poix résine. Cela sent la résine.)

RÉSINEUX, EUSE. adj. Qui produit la résine, ou qui en a quelque qualité. (Les arbres résineux. Ce bois est un peu résineux. Goût résineux. Odeur résineuse.)

RÉSIPISCENCE. s. f. Reconnoissance de sa faute avec amendement. (Il étoit tombé dans un grand déréglement, mais il est enfin venu à résipiscence. Avez-vous quelque preuve de sa résipiscence?)

RÉSISTANCE. s. f. Qualité par laquelle un corps, une chose résiste, & ne sauroit être pénétrée que difficilement. (Il est difficile de graver sur les pierres dures, à cause de la résistance de la matière. Cette étoffe n'a point de résistance.)

Il se dit aussi De la défense que font les hommes, les animaux, contre ceux qui les attaquent. (Vigoureuse, foible, résistance. Longue, opiniâtre résistance. Faire beaucoup de résistance, peu de résistance. Les assiégés ont fait une grande résistance, une belle résistance. Il s'est rendu sans résistance.)

Il signifie aussi, Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentimens d'un autre. (Si vous proposez cela dans l'assemblée, vous trouverez bien de la résistance, grande résistance. Il y aura de la résistance de la part de tels & de tels. Pour moi je n'y apporterai aucune résistance. La chose a passé malgré toute la résistance qu'il y a faite, quelque résistance qu'il y ait apportée. Il a obéi sans résistance.)

RÉSISTER. v. n. Il se dit proprement d'Un corps qui ne cède pas au choc, à l'effort, à l'impression d'un autre corps. (Le marbre résiste plus au ciseau que la pierre commune. C'est une viande dure & coriace, elle résiste au couteau, à la dent. Un chapeau qui résiste à la pluie. Des bottes qui résistent à l'eau. Ce vieux château a jusqu'ici résisté à l'injure, aux injures du temps. Vous chargez trop ce plancher, il ne pourra pas résister à un si grand poids.)

Il signifie aussi, Se défendre, opposer la force à la force. (Les assiégés ont résisté long-temps, ont résisté courageusement. C'est une Place qui a résisté plus de trois

mois. Ce Commandant ne s'est rendu que quand il a vu qu'il ne pouvoit plus résister.) On dit encore, qu'*Un cheval résiste au Cavalier*, pour dire, qu'il n'obéit qu'avec peine.

Résister, signifie encore, S'opposer aux desseins, aux volontés de quelqu'un, tenir ferme contre quelque chose de fort, de puissant. (Résister fortement à quelqu'un. Si ce que vous proposez est pour le bien public, je n'y résiste point. Il vouloit faire passer cette proposition, mais tout le monde y résista. Je lui ai resisté en face. Il ne faut pas résister à son maître. Qui peut résister à la volonté de Dieu? Résister à la grâce. Résister à la tentation, à ses passions. Résister à l'adversité.)

Il signifie aussi, Supporter facilement la peine, le travail; & il se dit Des hommes & des animaux. (Cet homme-là est un corps de fer, il résiste à toutes les fatigues. Qui pourroit résister à ce grand chaud, à ce grand froid. Il est bien affoibli, s'il vient encore un redoublement, il ne résistera pas. Je n'y saurois plus résister. Résister à la douleur. Les chevaux hongres ne résistent pas à la fatigue, au travail, comme les chevaux entiers.)

Dans le style familier, en parlant De quelque incommodité qu'on a peine à supporter, on dit, qu'*On n'y peut plus résister.* (Il fait ici une si grande fumée, qu'on n'y sauroit résister. C'est un homme qui redit toujours la même chose, il n'y a pas moyen d'y résister.)

RÉSOLVANT, ANTE. adj. Qui résout. (Je l'ai trouvé résolvant un problème.)

Il se prend aussi substantivement dans le didactique, pour signifier Ce qui résout. (C'est un résolvant.)

RÉSOLUBLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut être résolu. Il se dit principalement en Mathématiques, Des questions & problèmes dont on peut trouver la solution par quelque méthode connue.

RÉSOLUMENT. adv. Avec une résolution fixe & déterminée, absolument. (Je veux résolument que cela soit. Résolument je n'en ferai rien. Tout résolument.)

Il signifie aussi, Hardiment, avec courage, avec intrépidité. (Il lui répondit résolument qu'il n'en feroit rien. Il va résolument au combat, au péril. Il a passé résolument l'épée à la main au travers des ennemis.)

RÉSOLUTIF, IVE. adj. Terme de Pharmacie. Qui résout & dissipe une humeur peccante. (Cet onguent, ce sel est fort résolutif.)

Il se prend aussi substantivement. (Un bon résolutif.)

RÉSOLUTION. s. f. Décision d'une question, d'une difficulté. (Je vous apporte la résolution de la question que vous m'avez proposée. Résolution d'une question de Philosophie. Résolution d'un cas de conscience. Résolution d'un problème. Il a donné sur cette question une résolution claire, obscure, ambiguë.)

Il signifie aussi, Dessein que l'on forme, que l'on prend. (Grande, hardie, généreuse, étrange résolution. Prendre sa résolution promptement. Sa dernière résolution. Faire une bonne, une ferme résolution. Il fit résolution de... Sage & judicieuse résolution.)

Il sign. encore, Fermeté, courage. (Pour être capable de renoncer au monde à son âge, il faut bien de la résolution.) En ce sens on dit, qu'*Un homme a de la résolution*, pour dire, qu'il a du courage. Et on dit, qu'*Un homme est homme de résolution*, que *c'est un homme de résolution*, pour dire, qu'il exécute avec beaucoup de courage, avec beaucoup de fermeté, les résolutions qu'il a prises.

Résolution, se dit aussi en termes de Chimie, De la réduction d'un corps en ses premiers principes. (La résolution des corps en leurs élémens, en leurs principes.)

On dit, *La résolution d'un bail, d'un contrat*, pour dire, La cassation d'un bail, d'un contrat, soit par le consentement des Parties, soit par l'autorité des Juges.

On dit, *La résolution d'une tumeur, d'un calus*, en parlant d'une tumeur, d'un calus qui se résout, qui se dissipe par l'atténuation de l'humeur qui le formoit, & parce que cette même humeur s'est évacuée en partie par la transpiration, & qu'elle est rentrée en partie dans la voie de la circulation.

RÉSOLUTOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais, qui se dit Des actes, des conventions par lesquelles les Parties consentent qu'une précédente convention n'aura point d'exécution.

RÉSONNANT, ANTE. adj. Retentissant, qui renvoie le son. (Cette voûte, cette Église est bien résonnante. La musique réussit mal dans ce salon, parce qu'il est trop résonnant.)

On dit aussi, qu'*Une voix est claire & résonnante*, pour dire, qu'Elle rend un grand son, qu'elle rend beaucoup de son.

On dit dans le même sens, qu'Un luth, qu'un violon est bien résonnant.)

RÉSONNEMENT. s. m. Retentissement, son renvoyé. (Le résonnement de cette voûte nuit à la voix & sert aux instrumens.)

RÉSONNER. v. n. Retentir, renvoyer le son. (Cette voûte résonne bien. Cette Église ne résonne pas, résonne trop. Faire résonner les échos. Tout résonnoit du bruit des instrumens de musique.)

On dit figurément, (Tout résonnoit du bruit de ses louanges, du bruit de ses exploits.)

On dit, qu'*Une voix, une cloche, une guittarre, &c. résonne bien dans un certain lieu*, pour dire, qu'Elle y rend un grand son, beaucoup de son.

RÉSOUDRE. v. a. *Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolvois. Je résolus. Je résoudrai. Résous-toi, résolvez-vous, &c.* Décider une difficulté, une question. (Il a résolu la difficulté. Cette question est difficile à résoudre. Résoudre un problème, un cas de conscience.)

Résoudre, signifie, Rendre nul, annuller. Résoudre un bail. Résoudre un marché. (Il faut faire résoudre ce contrat.)

Résoudre, signifie, Amollir, dissiper; & il se dit le plus souvent, Des humeurs qui s'épaississent & s'endurcissent en quel que partie du corps. (Il faut frotter cette tumeur avec de l'esprit de vin pour la résoudre. Les frictions, les fomentations résolvent les tumeurs.)

Il sign. aussi Réduire. (Le feu résout le bois en cendre & en fumée.) En ce sens, il n'a d'usage qu'avec la particule *en*.

Résoudre, sign. Déterminer quelqu'un à quelque chose. (On ne sauroit le résoudre à la mort. J'ai résolu mon ami à faire un tel voyage.)

Il se dit aussi Des choses, dans le sens de Déterminer. (On a résolu la paix, la guerre. Qu'a-t-on résolu dans le Conseil ? Enfin que résolvez-vous ? Il a résolu la perte d'un tel. Ils délibèrent toujours, & ne résolvent rien.)

Il sign. encore, Déterminer, arrêter de faire. (Il a résolu d'aller à Rome. Ils résolurent ensemble qu'à l'avenir... Il est résolu à tout tenter. Je l'ai résolu, & j'en viendrai à bout.)

Se résoudre. v. réc. Se déterminer. (Il a eu bien de la peine à se résoudre à se marier. À quoi vous résolvez-vous? Il faut prendre un parti, il faut vous déterminer, il faut vous résoudre.)

Il signifie aussi, Se réduire, & n'est guère en usage que dans les phrases suivantes, (Le brouillard se résout en eau. L'eau se résout en vapeurs, en fumée. Le bois qu'on brûle se résout en cendre & en fumée.) On dit à peu près dans le même sens, en termes de Philosophie, qu' (Un corps se résout en ses premiers principes.) Il signifie encore, S'amollir, se dissiper. (Cette tumeur se résoudra aisément.)

Résolu, ue. participe. (C'est un point résolu. Entreprise résolue. Question résolue. Bail résolu. Tumeur résolue.)

Il est aussi adj. & sign. Déterminé, hardi. (Il ne craint rien, il est hardi, résolu. C'est une femme résolue. Voilà un drôle bien résolu.)

Il se prend aussi substantiv. (C'est un gros résolu. Il fait bien le résolu.) Il est du style familier.

On dit proverbialement & en plaisanterie, d'Un homme hardi, décisif & entreprenant, qu' (Il est résolu comme Bartole.)

Résous. Autre participe du verbe *Résoudre.* Il n'a d'usage qu'en parlant des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres; & il ne se dit point au féminin. (Brouillard résous en pluie.)

RESPECT. s. m. Égard, rapport. (La même proposition est vraie & fausse sous divers respects. La terre n'est qu'un point au respect du ciel.) Il est vieux en ce sens.

Respect, signifie plus ordinairement, La vénération, la déférence qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose, à cause de son excellence, de son caractère, de sa qualité. (Grand respect. Profond respect. Humble respect. Avec respect. J'ai du respect, beaucoup de respect pour vous, pour tout ce qui vient de votre part. Avoir du respect pour les choses sacrées, pour les choses de la Religion. Vous lui devez respect, du respect. On doit porter honneur & respect à l'âge. C'est un homme dont la dignité attire le respect. Il mérite le respect qu'on a pour lui. Inspirer du respect. Porter respect à quelqu'un. Garder le respect. Demeurer, se tenir dans le respect. Marquer, témoigner le respect. Perdre le respect. Il lui parle toujours avec respect, dans des termes de respect. Vous avez peu de respect pour le lieu où vous êtes.) *Sauf le respect que je dois à la compagnie* : Terme d'adoucissement dont on se sert dans le style familier, quand on veut dire quelque chose qui pourroit choquer ceux devant qui on parle. (Avec le respect que je dois à la compagnie, cela n'est point exactement vrai.)

On dit au Palais, (Sauf le respect de la Cour, ce fait est absolument faux.)

On appelle *Lieu de respect*, Un lieu où l'on doit être dans le respect. (Les Églises sont des lieux de respect. Le Palais du Roi est un lieu de respect.)

On dit d'un homme puissant & qui se fait craindre, que *C'est un homme qui se*

fait porter reſpect. Et on dit d'Une Place de guerre, qu'*Elle tient l'ennemi en reſpect*, pour dire, qu'Elle empêche les courſes des ennemis, & qu'ils craignent de l'attaquer.

On appelle *Reſpect*, Les égards qu'on a pour le jugement des hommes.

On dit en termes de compliment, *Aſſurer quelqu'un de ſon reſpect, de ſes reſpects, de ſes très-humbles reſpects.* Et on dit, *Rendre ſes reſpects, ſes très humbles reſpects à quelqu'un*, pour dire, Lui rendre viſite pour l'aſſurer de ſes reſpects, de ſon reſpect.

On dit, *Perdre le reſpect à quelqu'un*, pour dire, Lui manquer de reſpect, faire ou dire quelque choſe contre le reſpect qui lui eſt dû. (Vous me perdez le reſpect. Il m'a perdu le reſpect.) Cette phraſe vieillit.

RESPECTABLE. adj. de t. g. Qui mérite du reſpect. (Cette perſonne eſt reſpectable par ſon âge & par ſa vertu. Il s'eſt rendu reſpectable par ſes belles actions. Son nom, ſon caractère eſt reſpectable, mais il les déshonore par ſa conduite.)

RESPECTER. v. a. Honorer, révérer, porter reſpect. (Reſpecter la vieilleſſe. Reſpecter la qualité. Reſpecter les lieux ſaints, les lieux ſacrés. Je l'ai toujours honoré & reſpecté. Si je ne reſpectois ſon caractère...)

Il ſignifie figurément, Épargner, ne point endommager. (Le temps reſpecte les noms illuſtres, la mémoire des grands hommes. Ces anciens monumens que le temps a reſpectés. La médiſance & l'envie ont reſpecté ſa vertu.)

Se respecter, ſignifie, Garder avec ſoin la décence & la bienſéance convenables à ſon ſexe, à ſon état, à ſon âge. (C'eſt une femme qui ſe reſpecte, qui ſe fait reſpecter. Ce Magiſtrat ne ſe reſpectoit point aſſez. Un vieillard doit ſe reſpecter lui-même, s'il veut que les jeunes gens le reſpectent.)

Respecté, ée. participe.

RESPECTIF, IVE. adj. Réciproque, relatif, qui a rapport, qui concerne de part & d'autre. (Requêtes reſpectives. Demandes reſpectives. Actions reſpectives. Droits reſpectifs. Prétentions reſpectives. Servitudes reſpectives. Intérêts reſpectifs.)

RESPECTIVEMENT. adv. D'une manière réciproque, d'une manière reſpective. (Ils ont préſenté reſpectivement leurs requêtes. Ils ſont tous deux reſpectivement demandeurs & défendeurs. Il a été réglé par un tel Traité, que ces Princes ſeroient reſpectivement maintenus dans leurs droits.)

On dit quelquefois, en cenſurant pluſieurs propoſitions, qu'*Elles ſont reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, hérétiques, téméraires, &c.* pour dire, qu'Il n'y a aucune de ces propoſitions à laquelle quel qu'une de ces dénominations ne convienne.

RESPECTUEUSEMENT. adv. Avec reſpect. (Parler, écrire reſpectueuſement à quelqu'un. Vivre reſpectueuſement avec quelqu'un.)

RESPECTUEUX, EUSE. adj. Qui porte reſpect, qui a du reſpect. (Un homme reſpectueux. Cet enfant eſt fort reſpectueux envers ſes parens, envers ſes maîtres.)

Il ſignifie auſſi, Qui marque du reſpect, & en ce ſens il ſe dit Des choſes. (Il l'aborda d'un air fort reſpectueux, d'une manière fort reſpectueuſe. Il étoit dans une poſture fort reſpectueuſe. Cela n'eſt pas aſſez reſpectueux. Il eſt plus reſpectueux de.... Écrire, parler en termes reſpectueux.)

RESPIRATION. ſ. f. L'action de reſpirer, la faculté par laquelle on reſpire. (Il n'a pas la reſpiration libre. Le poumon & les autres parties qui ſervent à la reſpiration.)

RESPIRER. v. n. Attirer l'air dans ſa poitrine, & le pouſſer dehors par le mouvement des poumons. (Reſpirer facilement. Difficulté de reſpirer. Il eſt aſthmatique, il a de la peine à reſpirer. Il fait ſi chaud, qu'on ne ſauroit preſque reſpirer. Il ne reſpire plus, il eſt mort.) *Il reſpire encore*, pour dire, Il n'eſt pas encore mort.

On dit auſſi, *Tout ce qui reſpire*, pour dire, Tout ce qui vit.

Respirer, ſignifie figurément, Prendre quelque relâche, avoir quelque relâche après de grandes peines, après un travail pénible. (Laiſſez-moi reſpirer un moment. Les peuples après une longue guerre commençoient à peine à reſpirer. Vous le tourmentez, vous le preſſez ſi fort, qu'il n'a pas le loiſir de reſpirer. Il eſt ſi fort occupé, qu'il n'a pas le temps de reſpirer.)

Respirer, eſt quelquefois actif. (Reſpirer un bon air, un air corrompu. Reſpirer l'air natal. L'air que nous reſpirons.)

Il ſignifie figurément, Marquer, témoigner. (Dans cette maiſon, tout reſpire la piété, la joie.)

Il ſignifie auſſi, Déſirer ardemment; & en ce ſens il s'emploie plus ordinairement avec la négative. (Il ne reſpire que la vengeance. Il ne reſpire que la joie. Il ne reſpire que la guerre, que le ſang. Il ne reſpire que les plaiſirs, que les divertiſſemens.)

On dit auſſi, *Reſpirer après quelque choſe*, pour dire, Souhaiter quelque choſe avec paſſion, avec ardeur. (Elle reſpire après le retour de ſon fils. Il ne reſpiroit qu'après cela.)

Respiré, ée. participe.

RESPLENDIR. v. n. Briller avec grand éclat. (La nuit étoit claire, toutes les étoiles reſplendiſſoient. Il y avoit une infinité de lumières, & tout le Palais reſplendiſſoit. Tout reſplendit de lumière.) Il n'eſt que du ſtyle ſoutenu.

RESPLENDISSANT, ANTE. adj. Qui reſplendit. (Tout reſplendiſſant. Tout reſplendiſſant de lumière. Notre-Seigneur dans ſa Transfiguration parut tout reſplendiſſant de gloire & de lumière.)

RESPLENDISSEMENT. ſ. m. Grand éclat formé par le rejailliſſement, par la réflexion de la lumière. (Ce grand amas de lumière formoit un reſplendiſſement merveilleux.)

RESPONSABLE. adj. de t. g. Qui doit répondre & être garant de quelque choſe, de ce que fait quelqu'un. (Je ne ſuis point reſponſable des fautes d'autrui. Il s'en va ſans payer, vous en êtes reſponſable. En certains cas, un maître eſt reſponſable de ſes valets, on l'en rend reſponſable.)

RESSAC. ſ. m. Terme de Marine. Choc des vagues qui frappent avec impétuoſité une terre, & s'en retournent de même.

RESSASSER. v. a. Saſſer de nouveau. (Reſſaſſer de la farine.)

On dit figur. *Reſſaſſer une affaire, un compte*, pour dire, Les examiner, les diſcuter de nouveau.

On dit encore figurément, *Reſſaſſer quelqu'un, reſſaſſer la conduite de quelqu'un*, pour dire, Examiner exactement & avec ſoin, pour voir s'il n'y a rien à redire. (On l'a bien ſaſſé & reſſaſſé.) Et dans ce ſens on dit, *Reſſaſſer les gens d'affaires*, pour dire, Faire des recherches contre eux. Il eſt familier.

On dit auſſi, *Reſſaſſer un ouvrage*, pour dire, L'examiner avec ſoin pour en découvrir juſqu'aux moindres défauts. (J'ai reſſaſſé l'ouvrage & j'y ai trouvé peu de défauts.) Il eſt du ſtyle familier.)

Ressassé, ée. participe.

RESSAUT. ſ. maſc. Terme d'Architecture. Avance ou ſaillie d'une corniche ou d'une autre partie qui ſort de la ligne droite.

RESSEMBLANCE. ſ. f. Rapport, conformité entre des perſonnes, entre des choſes. (Il y a grande, parfaite reſſemblance entre ces deux choſes. C'eſt votre fils, je le reconnois à la reſſemblance. Il y a beaucoup de reſſemblance entre leurs humeurs, entre leurs caractères. Il n'y a guère de reſſemblance de cette copie à ſon original, entre la copie & l'original. Ce portrait eſt fort bien peint, mais la reſſemblance n'y eſt pas.)

On dit, qu'*Un fils eſt la vraie reſſemblance de ſon père*, que *c'eſt ſa reſſemblance*, pour dire, qu'il y a beaucoup de reſſemblance entre eux. (J'ai d'abord reconnu votre fils, c'eſt votre reſſemblance.)

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui reſſemble. (Portrait reſſemblant. Ce portrait eſt bien peint, mais il n'eſt pas reſſemblant. Le Peintre a bien pris tous vos traits, cependant il ne vous a pas fait reſſemblant. Voilà une méchante copie, elle n'eſt guère reſſemblante.) *Voilà deux hommes bien reſſemblans*, pour dire, Qui ſe reſſemblent beaucoup.

RESSEMBLER. v. n. Avoir du rapport, de la conformité avec quelqu'un, avec quelque choſe. (Ce fils reſſemble à ſon père. Les jumeaux d'ordinaire ſe reſſemblent fort. Ils ſe reſſemblent de viſage, de façon de faire, &c. Reſſembler en tout, en partie. C'eſt en cela qu'ils ſe reſſemblent. Ce portrait ne vous reſſemble guère. Ce Peintre a le don de faire reſſembler. Il lui reſſemble en beau, en laid. Il eſt fort bien dans ſes affaires, je voudrois lui reſſembler. Il eſt trop avare, je ne voudrois pas lui reſſembler par cet endroit-là.)

On dit d'Un Peintre, d'un Muſicien, &c. qu'*Il ſe reſſemble*, pour dire, qu'il ſe copie lui-même, & qu'il ne met point aſſez de variété dans ſes ouvrages.

On dit proverb. que *Les jours ſe ſuivent, mais qu'ils ne ſe reſſemblent pas*, pour dire, que le bonheur ni le malheur ne durent pas toujours.

En parlant De parens proches, qui ont un air de famille ou les mêmes inclinations, on dit familièrement, qu' (On ſe reſſemble de plus loin.)

On dit proverbialement De deux perſonnes qui ſe reſſemblent fort, qu' (Elles ſe reſſemblent comme deux gouttes d'eau.)

RESSEMELER. v. a. Mettre de nouvelles ſemelles à une vieille chauſſure. (Reſſemeler des bas. Reſſemeler des ſouliers. Il a fait reſſemeler ſes bottes.)

Ressemelé, ée participe.

RESSENTIMENT. ſ. m. Foible attaque, foible renouvellement d'un mal qu'on a eu, d'une douleur qu'on a eue. (Il n'eſt pas encore bien guéri de ſa fièvre quarte, il en a quelque reſſentiment. Il a encore eu un léger reſſentiment de ſa colique, de ſa goutte.)

Il ſignifie auſſi, Le ſouvenir qu'on garde des bienfaits ou des injures. (J'ai tout le

ressentiment que je dois des services que vous m'avez rendus. On lui a fait une cruelle injure, il en fera paroître son ressentiment. (Il ne se dit guère qu'en parlant des injures. (Il conserve un vif ressentiment de l'offense qu'il a reçue.) Lorsqu'on l'emploie absolument, il signifie toujours, Souvenir des injures, & desir de vengeance. (Son ressentiment éclatera quelque jour. En le voyant il ne put dissimuler son ressentiment. Il sacrifia son ressentiment à son ami.) Dans cette dernière acception il a un pluriel. (Je vous sacrifie tous mes ressentimens.)

RESSENTIR. v. a. Sentir. (Il a ressenti de furieuses douleurs de colique cette nuit. J'ai ressenti un grand plaisir, une grande joie de votre retour.)

Il se dit aussi dans un sens moral. (Il a ressenti vivement la perte de son ami, la perte de ce procès. Je ressens comme je dois les obligations que je vous ai. Elle ressent vivement cette injure.)

Ressentir, est aussi réciproque, & signifie, Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. (Il a eu vingt accès de fièvre quarte, il s'en ressent encore. Il se ressentira longtemps des débauches de sa jeunesse. Ses enfans se ressentiront de la banqueroute qu'il a essuyée, des pertes qu'il a faites au jeu. Ce pays là a été ruiné par la guerre, il s'en ressentira long temps.) On dit à peu près dans le même sens, *Il se ressent de la mauvaise éducation qu'on lui a donnée*, pour dire, Le dérèglement de sa conduite est une suite de sa mauvaise éducation.

Se ressentir. sign. encore, Avoir part à quelque chose de bien ou de mal. (Sa maison a été brûlée, & les maisons voisines s'en sont ressenties.)

On dit dans le même sens, (Se ressentir de la liberalité, de la protection de quelqu'un. Si je fais une grosse fortune, mes amis s'en ressentiront.)

On dit, *Se ressentir d'une injure, s'en ressentir*, pour dire, Avoir le désir de s'en venger. (Je me ressentirai de l'injure que vous m'avez faite. Je m'en ressentirai.)

On dit aussi dans le sens opposé, *Il m'a fait un mauvais tour, mais il s'en ressentira*, pour dire, Il m'a fait un mauvais tour, mais il en sera puni.

Ressenti, ie. participe. En termes de Peinture & de Seulpture, *Ressenti*, sig. L'effet d'un sentiment réfléchi, qui a engagé l'Artiste à donner du caractère & de la force à un trait ou à une touche. (Les muscles bien ressentis marquent la vigueur dans la figure peinte, & prouvent la connoissance de l'anatomie dans l'Artiste.)

RESSERREMENT. s. m. Action par laquelle une chose est resserrée. (Le resserrement des pores cause souvent de grandes maladies.)

RESSERRER. v. a. Serrer davantage ce qui s'est lâché. (Resserrez ce cordon, cette jarretière.)

Il se dit figur. (Cet événement n'a servi qu'à resserrer les nœuds, les liens de leur amitié.)

Il se dit aussi figur. en parlant d'Un ouvrage d'esprit, & sign. Abréger. (Resserrer sa matière, son sujet. Resserrer son discours.) On dit en ce sens, (Pour me resserrer dans des bornes plus étroites, je ne parlerai que de...)

Il sign. aussi, Remettre une chose dans le lieu d'où on l'avoit tirée, & où elle étoit enfermée. (Resserrez ces papiers dans le cabinet. Resserrez cette vaisselle d'argent dans l'armoire. Ces marchands ont resserré toutes les marchandises qu'ils avoient étalées.)

On dit, *Resserrer un prisonnier*, pour dire, L'enfermer dans un lieu où il ait moins de communication au dehors, le garder plus exactement. (Il a pensé se sauver, c'est pour cela qu'on le resserre.)

On dit aussi d'Une garnison, qu'*Elle est fort resserrée*, pour dire, que Les troupes ennemies qui ne sont pas éloignées de la Place, ne lui permettent guère d'en sortir.

On dit encore, qu'*Une Place est fort resserrée*, pour dire, qu'Il est fort difficile d'y faire entrer des vivres, des secours, & d'en faire sortir des troupes, des bouches inutiles.

On dit aussi d'Un Prince, qu'(Il est fort resserré d'un tel côté par telle Place.) On dit de même d'Un pays, qu'*Il est fort resserré par la mer*, pour dire, qu'Il n'a pas d'étendue, à cause du voisinage de la mer.

Resserrer, sign. aussi, Rendre le ventre moins libre, moins lâche. (Les cormes, les nèfles, les coins, le cotignac resserrent le ventre, *ou simplement*, resserrent.)

On dit que *Le froid resserre les pores*, pour dire, qu'Il les rend moins ouverts, qu'il les rétrécit.

Il est aussi récip. dans quelques-unes des acceptions précédentes. Ainsi on dit, que *Le ventre se resserre*, pour dire, qu'Il devient moins libre, moins lâche; que *Les pores se resserrent*, pour dire, qu'ils deviennent moins ouverts; qu'*Un pays, un terrain se resserre*, pour dire, qu'Il devient moins étendu, qu'il se rétrécit, &c.

On dit figurément, dans un temps de disette, *Chacun se resserre*, pour dire, Chacun retranche de sa dépense. Il est familier.

Resserré, ée. participe.

RESSIF. s. m. Terme de Marine. Chaîne de rochers cachés sous l'eau.

RESSORT. s. m. Terme de Physique. La propriété par laquelle les corps se rétablissent dans leur premier état, après en avoir été tirés par force. (Le ressort de l'air. Les corps à ressort.)

En ce sens on dit, qu'un corps fait ressort, Quand cessant d'être contraint il se remet au premier état où il étoit. (L'air fait ressort. Une branche pliée fait ressort. La plupart des corps font ressort.)

Ressort, signifie aussi, Un morceau de fer, de cuivre, d'acier, ou d'autre matière, qui est fait & posé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, quand il cesse d'être contraint. (Les ressorts servent à divers usages dans les machines. Bon ressort. Mauvais ressort. Doux, rude, fort, foible ressort. Bander un ressort. Le ressort va bien, joue mal, joue bien. Le ressort de cette montre, de ce fusil est rompu, est faussé. Quand le ressort se débanda. Verrou à ressort. Couteau à ressort. Les ressorts qu'on met à un carrosse servent à le rendre plus doux.)

On dit figurément, qu'*Une personne ne se remue que par ressort*, pour dire, qu'Elle n'a rien de naturel dans ses manières, que tous ses mouvemens sont étudiés & contraints.

On dit aussi fig. d'Une personne qui n'agit que par le conseil, par le mouvement d'autrui, & selon qu'elle est poussée, qu'(Elle n'agit que par ressort.)

Ressort, signifie fig. Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. (Il fait mouvoir toutes sortes de ressorts pour venir à ses fins. Le grand ressort de cette affaire étoit... Il a une politique mystérieuse qui n'agit que par des ressorts secrets.) En ce sens on dit, *Faire jouer tous ses ressorts*, pour dire, Employer tous son pouvoir, tous les moyens que l'on a.

RESSORT. s. m. Étendue de Juridiction. (Ressort d'un Bailliage, d'un Présidial, d'un Parlement, &c. Cette Terre est du ressort du Parlement de Paris. Par un tel Traité de paix on a cédé toutes les Terres qui sont du ressort de ce Bailliage. Le ressort de ce Parlement est très-étendu.)

On dit figurément, *Cela n'est pas de mon ressort*, pour dire, Il ne m'appartient pas d'en juger. *Cela est du ressort de la Théologie*, pour dire, C'est à la Théologie à traiter de cette matière, à en décider.

On dit, *Juger en dernier ressort*, pour dire, Juger souverainement & sans appel.

RESSORTIR. v. n. *Je ressors, tu ressors, il ressort; nous ressortons, vous ressortez, ils ressortent.* Sortir après être entré, ou sortir une seconde fois, après être déjà sorti. (Il est entré dans ma chambre, & il est ressorti un moment après. Il est sorti ce matin, & il est ressorti deux heures après.)

RESSORTIR. v. n. *Je ressortis, tu ressortis, il ressortit; nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. Je ressortissois, &c.* Être de la dépendance de quelque Juridiction. (Cette Juridiction ressortit à un tel Bailliage. Les Pairies ressortissent nuement au Parlement de Paris.)

RESSORTISSANT, ANTE. adj. (Les Pairies sont ressortissantes au Parlement de Paris.)

RESSOURCE. s. f. Ce qu'on emploie & à quoi on a recours pour se tirer de quelques affaires, pour vaincre des difficultés. (Il n'a point de ressource. Il est sans ressource dans son malheur. Il est perdu, il est ruiné sans ressource. Dans la persécution que j'ai soufferte, Dieu a été ma seule ressource. Ce sera ma dernière ressource. Si ce secours me manque, j'ai une ressource, j'ai plusieurs ressources. Il ne manque point de ressources. Il trouve toujours quelque ressource. Les diamans, la vaisselle d'argent, sont des ressources dans le besoin.)

On dit, qu'*Un cheval a de la ressource*, pour dire, qu'Après une longue fatigue, on lui trouve encore de la vigueur.

On dit fig. *C'est un homme de ressource, c'est un homme plein de ressource, qui a des ressources dans l'esprit*, pour dire, C'est un homme fertile en expédiens, en moyens pour lui & pour les autres.

On dit familièrement, *Faire ressource*, pour dire, Raccommoder, rétablir ses affaires.

RESSOUVENIR, SE RESSOUVENIR. v. réciproque. Se souvenir d'une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en ait conservé la mémoire. (Je ferai ce que je pourrai pour m'en ressouvenir. Si vous l'oubliez, je vous en ferai ressouvenir. Il s'en est ressouvenu. Je me ressouviendrai de la prière que vous me faites. Ressouvenez-vous que vous m'avez promis de me venir voir.)

Il est aussi impersonnel. (À présent il m'en ressouvient. Vous en ressouvient-il?)

On l'emploie aussi pour dire, Considérer, faire attention, faire réflexion. (Ressouvenez-vous que celui qui vous parle est le fils de votre meilleur ami, qu'il vous a rendu mille services. Ressouvenez-vous sans cesse de toutes les grâces que Dieu vous a faites. César le voyant à ses pieds, & se ressouvenant de l'instabilité des choses de ce monde.)

RESSOUVENIR. s. m. Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. (Il y a long-temps que je n'ai ouï parler de cette affaire, il m'en reste seulement un léger ressouvenir.)

Il se prend quelquefois pour Ressentiment. Ainsi on dit, qu'*Il y a des maux dont on n'est jamais si bien guéri, qu'il n'en reste quelque ressouvenir, des ressouvenirs*, pour dire, qu'On en ressent quelques incommodités de temps en temps.

RESSUAGE. s. m. Action, état d'un corps qui ressue.

RESSUAGE. Opération de Métallurgie, qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, à l'aide du plomb. Le fourneau destiné à cette opération s'appelle *Fourneau de ressuage*. C'est un synonyme de *Liquation*.

RESSUER. v. n. Il se dit Des corps qui rendent & laissent sortir leur humidité intérieure. Tels sont les murs nouvellement faits. (Il faut laisser ressuer les plâtres. Tous les murs suent dans un dégel, & les murs neufs ressuent pendant un certain temps.)

Il se dit aussi en Métallurgie. *Voy.* RESSUAGE.

RESSUI. s. m. Lieu où les bêtes fauves & le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUSCITER. v. a. Ramener de la mort à la vie. (Notre-Seigneur ressuscita Lazare. Ressusciter les morts.)

On dit par extension, qu'*Un remède a ressuscité un malade*, pour dire, qu'Il l'a guéri d'une maladie qui paroissoit désespérée.

On dit aussi, qu'*Une bonne nouvelle ressuscite quelqu'un*, pour dire, qu'Elle le tire du chagrin mortel où il étoit.

On dit prov. (Cette liqueur, cette essence, ce vin seroit capable de ressusciter un mort.)

Il s'emploie aussi figurément, & signifie, Renouveler, faire revivre. (Il a ressuscité un vieux procès. Il a ressuscité cette opinion, cette erreur. Ressusciter une hérésie.)

RESSUSCITER, est aussi neutre, & signifie, Revenir de la mort à la vie. (Notre-Seigneur ressuscita le troisième jour. Tous les hommes ressusciteront au dernier Jugement.)

RESSUSCITÉ, ÉE. participe.

RESSUYER. v. n. Sécher. (Il faut laisser ressuyer ce mur. Il se ressuye au soleil.)

RESTANT, ANTE. adj. Qui reste. (Il est le seul restant de cette famille. C'est le seul héritier restant de quatre qu'il y avoit. De ces huit aunes d'étoffe, coupez-m'en six & gardez-moi les deux aunes restantes. Cent écus restans. Le nombre restant. La somme restante. Les cent livres restantes.)

On dit plus ordinairement, *Les cent livres restant*.

Il est aussi substantif, & signifie, Ce qui reste d'une plus grande somme, d'une plus grande quantité. (Je vous payerai le restant avec les intérêts. J'ai affermé la meilleure partie de ma Terre, & le restant je le fais valoir par mes mains.) On dit plus ordinairement, *Le reste*.

RESTAUR. s. m. Terme de Commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance; ou contre le maître, si l'avarie provient de son fait.

RESTAURANT. s. m. Aliment qui restaure, qui répare les forces. (C'est un bon restaurant que le vin, l'eau-de-vie, l'ambre gris.)

On appelle plus particulièrement *Restaurant*, Un consommé fort succulent, un pressis de viande. (On lui a donné un restaurant. De bons restaurans.)

RESTAURATEUR. s. m. Qui répare. Qui rétablit. Il ne se dit guère que Des villes & des monumens publics. (Cette ville avoit été ruinée, ce Prince l'a rebâtie, il en a été le restaurateur.) Son plus grand usage est dans le moral. (Ce Prince est le restaurateur des Belles-Lettres, de l'ancienne discipline. Restaurateur de la liberté, des Lois, de la navigation, &c.)

RESTAURATION. s. f. Réparation, rétablissement. (La restauration d'un monument public. La restauration d'une statue.) Son plus grand usage est au moral. (La restauration de l'État, des Belles-Lettres, de la Discipline, des Lois, &c.)

RESTAURER. v. a. Réparer, rétablir, remettre en bon état, en vigueur. (Restaurer ses forces, sa santé. Ce remède est bon pour restaurer l'estomac. Ce remède m'a tout restauré.)

Il se dit aussi dans le style soutenu, Des Lettres, du Commerce, des Lois, de la Discipline, du Gouvernement. (Ce Prince a restauré l'État, les Arts & les Sciences, le Commerce, les Lettres, &c.)

On le dit aussi Des ouvrages de Sculpture, d'Architecture, de Peinture. (Restaurer une statue. Restaurer un buste, un bas-relief. Cette figure étoit mutilée en plusieurs endroits, on l'a bien restaurée. Cet Architecte a bien restauré cette colonne, cette colonnade, ce mausolée. Ce Peintre a restauré ce vieux tableau.)

RESTAURÉ, ÉE. participe.

On dit popul. & par manière de plaisanterie, d'Un homme qui n'obtient qu'une foible récompense pour le dédommager d'une grande perte, *Le voilà bien restauré*, pour dire, qu'Il n'a pas de quoi être satisfait.

RESTE. s. m. Ce qui demeure d'un tout, d'une plus grande quantité. (Voilà le reste de son argent, de son bien, de sa fortune, de ses livres. Payez-moi une partie de la dette, je vous ferai crédit du reste. Le reste du dîner. Les restes du festin. Emporter les restes. On ne leur servit que les restes. Il n'y a que cela de reste. Il y en a plus qu'il ne lui en faut, il y en a de reste. Restes d'un naufrage. Reste d'une famille, d'une nation. Cette femme a été belle en son temps, elle en a encore de beaux restes. Ce sont de fâcheux restes de sa grande maladie. Elle avoit encore un reste de pudeur. On ne trouve en lui aucun reste d'humanité, d'honnêteté. Voilà une pistole, payez vous, & me rendez le reste, mon reste. Le Roi a remis le reste des tailles. Ce Receveur a fait le recouvrement de ses restes. Contrôleur-Général des restes. Il a couché, il a joué son reste sur une carte. Il y va de mon reste. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, le porteur vous dira le reste.)

On dit aussi prov. & par ironie, pour se moquer d'une lettre trop longue, (Le porteur vous dira le reste.)

En rapportant un passage qu'on abrège, on ajoute, *Et le reste*, pour dire, *Et cetera*.

On dit dans le style poëtique & soutenu, Les restes d'un homme illustre, pour dire, Les cendres, ce qui en reste dans son tombeau.

On dit aussi, *Le reste des hommes*, pour dire, Les autres hommes, les hommes d'une autre nation, les hommes d'un autre caractère, par opposition à ceux dont on parle. (Les Politiques se gouvernent par d'autres maximes que le reste des hommes.)

On dit proverbialement & figurément, *Jouer de son reste*, pour dire, Hasarder tout ce qu'on a de reste, faire ses derniers efforts, employer ses dernières ressources.

On dit au jeu de la Paume, du Volant, &c. *Donner le reste à quelqu'un*, pour dire, Lui pousser la balle, le volant, de telle sorte qu'il ne puisse les renvoyer. (Je lui ai donné son reste.)

Il se prend aussi figur. & sign. Repartir à quelqu'un, de telle sorte qu'il n'ait rien à répliquer. (Après plusieurs contestations, plusieurs plaisanteries de part & d'autre, il lui a donné son reste.) Il est du style familier.

On dit, qu'*Un homme ne demande pas son reste*, qu'*il s'en va sans demander son reste*, pour dire, qu'Ayant reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais traitement de fait ou de paroles, il se retire promptement sans rien dire. Il est du style familier.

On appelle, par injure & populairement, Un homme qui a mérité d'être pendu, (Reste de gibet.)

On dit, *Être en reste*, pour dire, Devoir encore une partie d'une plus grande somme. (Il est encore en reste de tant.)

Il se dit aussi figurément. (Je suis encore en reste avec vous des bons offices que vous m'avez rendus, des obligations que je vous ai.)

RESTE, sign. aussi, Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé. (Il n'a eu que mon reste, que mes restes.)

DE RESTE. Façon de parler adverbiale. Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. (Il a de l'argent de reste pour fournir à ce bâtiment. Il a du crédit de reste. Je vous entends de reste. Ne vous mettez pas en peine, il fera cela de reste. Pour venir à bout de cette affaire, il a du courage, de l'esprit de reste.)

AU RESTE, DU RESTE. Au surplus, d'ailleurs, cependant, malgré cela, outre cela. Façons de parler adverbiales, qui servent de conjonctions. (Au reste, je vous dirai que... Il est capricieux, du reste il est honnête homme.)

RESTER. v. n. Être de reste. (Voilà ce qui reste du dîner. C'est-là tout ce qui reste de son bien. C'est tout ce qui me reste. Que me reste-t-il à faire? Il reste encore à prouver que... Voilà deux pistoles qui restent de votre argent. Ôtez quatre de sept, reste trois, il reste trois. Il est resté seul de son nom, de sa maison. Il est resté le seul de son parti.)

Il s'emploie aussi impersonnellement. (Il lui reste encore à payer mille écus de l'année dernière. Il ne lui reste que l'espérance. Il me reste à vous dire que...)

On dit, *Reste un tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir*, pour

dire, Il reste à examiner un tel article, il reste à faire attention, il reste à savoir, &c.

Rester, signifie encore, Demeurer après le départ de ceux avec qui l'on étoit. (La compagnie s'en alla, & je restai. L'armée se mit en marche, & il resta deux bataillons pour garder le défilé.)

Rester, sign. aussi, Se tenir, être arrêté dans un lieu au-delà du temps que l'on s'étoit proposé, demeurer dans un état contraint, dans une inaction forcée. (Cet Ambassadeur restera encore trois mois dans le lieu de sa résidence. Son extrême lassitude l'a fait rester en chemin. Son bras en est resté paralytique.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est resté en quelque endroit pour les gages*, pour dire, qu'il y a été retenu, qu'il y est mort, qu'il y a été tué, ou simplement pour dire, qu'On ne sait ce qu'il est devenu, & qu'on n'a point de ses nouvelles.

On dit d'Un homme qui a été tué sur le champ de bataille, qu' (Il est resté sur la place; *& absolument*, qu'il y est resté.)

Rester, en termes de Marine, sign. Être situé. (Cette île nous restoit à tel air de vent;) c'est-à-dire, Étoit située par rapport à nous dans la ligne d'un tel air de vent.

Resté, ée. participe.

RESTITUABLE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui peut être restitué, remis en son premier état. (Les mineurs sont restituables contre les actes par eux souscrits en minorité, & dans lesquels ils sont lésés.)

RESTITUER. v. a. Rendre ce qui a été pris ou possédé induement, injustement. (Si vous avez du bien d'autrui, il le faut restituer. Il a été condamné par Arrêt à restituer cette somme & tous les intérêts, à restituer tous les fruits de cette Terre, de ce Bénéfice.)

Il se met quelquefois absolument. (Il ne sert de rien de confesser son larcin, si on ne le restitue.)

On dit aussi, *Restituer l'honneur*, pour dire, Rendre l'honneur, rétablir, réparer l'honneur de quelqu'un. (Peut-il lui restituer l'honneur qu'il lui a ôté?)

Les gens de Lettres disent, *Restituer un texte, un passage de quelque Auteur*, pour dire, Rétablir un passage qui étoit corrompu, le remettre comme il doit être. (Il a restitué heureusement plusieurs passages de Tacide, de Tite-Live, d'Aristophane, &c. Je voudrois bien voir comment il a restitué cet endroit.)

On dit en termes de Palais, *Restituer une personne en son entier*, pour dire, La remettre dans l'état où elle étoit auparavant. (Il a obtenu des Lettres de rescision pour être restitué en son entier.)

On dit dans le même sens, (Se faire restituer contre son obligation, contre sa promesse.)

Restitué, ée. participe.

En termes d'Antiquité, on dit, (Des médailles restituées.) *Voyez* Restitution.

RESTITUTION. s. f. Action par laquelle on restitue. (Vous êtes obligé à restitution. Il ne veut point entendre parler de restitution. Faire restitution. Restitution de fruits. Ceux qui ont ôté l'honneur à quelqu'un, ne sont pas moins obligés à restitution que ceux qui ont volé de l'argent.)

Restitution, en termes de Palais, se dit De l'entérinement des Lettres du Prince, qui relèvent quelqu'un d'un engagement qu'il avoit contracté. (La restitution d'un mineur contre des actes qu'il a passés en minorité, & dans lesquels il a été lésé. Restitution en entier.)

On dit aussi, (La restitution du texte, d'un passage de quelque Auteur. Cette restitution est heureuse & belle.)

Restitution. En style numismatique, on emploie ce mot pour désigner certaines médailles dont le type représente des monumens restaurés par les Princes successeurs de ceux qui les avoient élevés, ou à l'honneur desquels on les avoit construits. Trajan ayant rétabli plusieurs monumens de Tite, d'Auguste, &c. on en voit le type sur ses médailles. Ces médailles se nomment *Médailles de restitution. Médailles restituées.*

RESTREINDRE. v. a. Resserrer. (Médicament qui restreint. Eau qui restreint.) Il n'est guère d'usage au propre.

Il sign. figur. Diminuer, réduire, retrancher quelque chose, une proposition, une prétention, un droit. (Vous faites la proposition trop générale, il la faut restreindre. Je pourrois prendre le tout, mais je me restreins à la moitié. Il a restreint ses demandes à telle & telle chose. Il se restreint à des propositions très-raisonnables. On a restreint ce privilége à tels & tels. L'usage a restreint ce droit.)

Restreint, einte. participe.

RESTRICTIF, IVE. adj. Qui restreint, qui limite. (Clause restrictive.)

RESTRICTION. s. f. Condition qui restreint, modification. (Mettre, apporter quelque restriction. L'Édit a été vérifié sans restriction. Cette clause porte restriction.)

On appelle *Restriction mentale*, La réserve que l'on fait d'une partie de ce que l'on pense, pour induire en erreur ceux à qui on parle.

RESTRINGENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée. (Un médicament restringent. Une eau restringente.)

Il est aussi quelquefois substantif. (Appliquer un restringent. Un bon restringent.)

RÉSULTANT, ANTE. adj. Qui résulte. Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique. (Les cas résultans du procès. Les preuves résultantes.)

RÉSULTAT. s. m. Ce qui résulte, ce qui s'ensuit d'une délibération, d'une conférence, d'une assemblée. (Voilà tout le résultat de ce que l'on a dit. Le résultat de la consultation des Avocats, des Médecins. Quel a été le résultat de l'assemblée? Voilà quel fut le résultat de la dispute.)

RÉSULTER. v. n. (Il se conjugue avec le verbe *Avoir.*) S'ensuivre. Il ne se dit qu'à la troisième personne, & il s'emploie pour marquer les inductions, les conséquences qu'on tire d'un discours, d'un raisonnement, d'un fait, &c. (De tout le discours que vous avez fait, qu'en peut-il résulter? De ce raisonnement il en peut résulter que... Que résulte-t-il de là? Il en résulteroit une grande absurdité. Les faits qui résultent des informations.)

Il se dit aussi quelquefois Des suites d'une ou de plusieurs choses. (De la division des Ministres, du mécontentement des Princes, il en résulta une guerre civile. Que résultera-t-il de cette ligue?)

RÉSUMER. v. a. Recueillir, reprendre en peu de paroles un argument, un raisonnement qui a été plus étendu. (Je m'en vais résumer cet argument. Le Président résuma tous les avis avant que de dire le sien. Il résuma toutes les raisons qu'on lui avoit opposées, & y répondit.) Son plus grand usage est dans le Dogmatique & dans la Jurisprudence.

Résumé, ée. participe.

Il s'emploie aussi substant. (Le résumé d'un discours.)

RÉSUMPTE. s. f. On appelle ainsi la dernière thèse qu'un Docteur en Théologie est obligé de soutenir après sept ans de Doctorat, pour avoir le droit de présider aux thèses.

RÉSUMPTÉ. adj. m. Se dit du Docteur qui a soutenu sa résumpte.

RÉSUMPTION. s. f. Action de résumer. (La résumption d'un argument.)

RÉSURRECTION. s. f. Retour de la mort à la vie. (La résurrection de Notre Seigneur. La résurrection de Lazare. La résurrection des morts.)

On appelle aussi par extension, *Résurrection*, Une guérison surprenante, inopinée.

RET.

RETABLE. s. m. Ornement d'Architecture contre lequel est appuyé l'Autel, & qui enferme ordinairement un tableau. (Retable doré. Retable de marbre. Retable de menuiserie.)

RÉTABLIR. v. a. Remettre au premier état, en bon état, en meilleur état. (Sa maison étoit toute ruinée, il l'a fait rétablir. Il a fait rétablir les lieux. Rétablir sa santé. Ce remède l'a bien rétabli. Rétablir un homme dans sa charge, dans ses biens, dans tous ses droits. Il a bien rétabli ses affaires. Il s'est bien rétabli. Il étoit perdu auprès de son maître, mais il s'y est bien rétabli. Il a rétabli ses forces. On a rétabli par-là la discipline de l'Église. Ce Prince a rétabli la discipline militaire. On rétablit le commerce par ce traité.)

On dit en termes de Pratique, *Rétablir un homme dans sa bonne fâme & renommée*, pour dire, Donner un Jugement par lequel un homme est lavé de l'infamie dont il avoit été noté.

On dit, *Rétablir un passage d'un Auteur*, pour dire, Le restituer, le remettre dans l'état où il étoit avant qu'il eût été corrompu dans les copies. (Nous avons l'obligation à cet Auteur d'avoir rétabli beaucoup d'endroits, beaucoup de passages des Anciens.)

Rétabli, ie. participe.

RÉTABLISSEMENT. s. m. Action de rétablir, état d'une personne, d'une chose rétablie. (Le rétablissement d'un mur, d'un édifice. Le rétablissement des chemins. Le rétablissement de la santé. Le rétablissement d'un Officier dans sa charge. Depuis son rétablissement dans les bonnes grâces de son maître. De-là vint le rétablissement du commerce. Le rétablissement de la discipline.)

RETAILLE. s. f. Partie, morceau qu'on retranche d'une chose en la façonnant. (Retaille d'étoffe, de peau, &c.)

RETAPER. v. a. Retrousser les bords d'un chapeau contre la forme. (Retaper un chapeau.)

Retapé, ée. participe.

RETARD. s. m. Qui dans certaines matières se dit au lieu de retardement. (Un débiteur qui est en retard de payer.) On dit aussi, (Le retard d'une pendule.)

RETARDEMENT. subst. m. Délai, remise.

(Causer,

(Causer, apporter du retardement à quelque chose. Il n'y aura point de retardement de ma part. Le retardement de cette affaire vient de ce que... Le retardement d'un départ, d'un payement. On fera cela sans retardement.)

RETARDER. v. a. Différer. (Je retarde mon départ autant que je puis. Retarder le jugement d'un procès. Retarder un payement qu'on doit faire.)

Il signifie aussi, Empêcher d'aller, de partir, d'avancer. (Cela retarda le secours qui étoit en chemin. Cela retarda fort ses progrès. On a retardé le courrier. On a retardé l'horloge.)

Il signifie aussi, Faire qu'une chose vienne à être différée. (Cela retarda son mariage de quelques jours.)

RETARDER est aussi neutre, & se dit d'Une horloge qui va trop lentement. (L'horloge retarde de beaucoup.)

On dit aussi, que *La Lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure ou environ*, pour dire, Tous les jours elle tarde de tant à paroître. Et on dit dans le même sens, que *La marée retarde*, que *la fièvre retarde*, & ainsi de plusieurs autres choses.

RETARDÉ, ÉE. participe.

RETENIR. v. a. Ravoir, tenir encore une fois. (Si je puis une fois retenir mes papiers, il ne les aura plus. Je voudrois retenir l'argent que je lui ai prêté. Vous ne m'y retiendrez pas.)

On dit à peu près en ce sens, *Je voudrois bien retenir ce que j'ai dit*, pour dire, Je voudrois ne l'avoir pas dit. Il est familier.

RETENIR, signifie encore, Garder pardevers soi ce qui est à un autre. (Retenir le bien d'autrui. Pourquoi retient-il mes papiers? Retenir les gages d'un domestique, le salaire d'un ouvrier.)

RETENIR, signifie aussi, Garder toujours, conserver ce que l'on a, ne point s'en défaire, ne point s'en dessaisir. En ce sens on dit, que *Donner & retenir ne vaut*, pour dire, qu'Une donation n'est point valable, si on ne se dessaisit pas en effet de ce que l'on donne.

On dit, *Retenir l'accent de son pays*, pour dire, Avoir toujours, conserver l'accent, la prononciation de son pays.

On dit dans le même sens, *Retenir ses vieilles habitudes* (Les bêtes féroces que l'on a apprivoisées, retiennent toujours quelque chose de leur naturel. Ce vase retient quelque chose de l'odeur du vin que l'on y avoit mis auparavant.)

Il signifie aussi Réserver. (Il a vendu tout son vin, hormis tant de pièces qu'il a retenues pour sa table. Il a affermé sa terre, mais il s'est retenu les bois & les vignes. Il a donné son bien, mais il s'en est retenu l'usufruit. Retenir une pension sur un bénéfice qu'on résigne)

On dit à peu près dans le même sens, (En me payant il a retenu la somme qu'il m'avoit prêtée. Il a tant retenu pour les frais, pour les réparations, pour ses peines. Sur les appointemens des Officiers on retient tant pour leur capitation, &c. Je vous prie de retenir telle somme à mon acquit, & vous la retiendrez sur ce que vous me devez, sur l'argent que vous recevrez pour moi.)

Quand on voit que quelqu'un ramasse quelque chose, on dit popul. *Je retiens part*, pour dire, Je prétends avoir part à ce que vous avez trouvé.

En termes d'Arithmétique, on dit, qu'*On retient un chiffre*, pour dire, qu'On le réserve pour le joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après. Ainsi lorsque le total d'une colonne monte à 27, on dit, (Je pose sept, & je retiens deux; *ou absolument*, Pose sept, & retiens deux.)

On dit, que *Les Juges retiennent une Cause*, pour dire, qu'Ils s'en réservent la connoissance, en décidant qu'elle leur appartient.

RETENIR, signifie encore, S'assurer par précaution d'une chose qu'un autre auroit pu perdre. (Retenir une chaise au Sermon, une place au carrosse, une loge à la Comédie. Retenir quelqu'un pour une partie de plaisir. Retenir un domestique, le retenir à son service. Retenir à parler. Retenir une chambre, une fenêtre sur une place, sur une rue, pour un spectacle.)

On dit, *Retenir une date en Cour de Rome*, pour dire, Prendre une date, s'assurer d'une date en Cour de Rome. Et l'on dit, *Retenir date*, en parlant Des actes qui se passent pardevant Notaires. (Il retint hier date pour un tel contrat.)

On dit, qu'*Un Conseiller retient le bureau*, pour dire, qu'Il s'assure d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé.

Quand on joue à croix & à pile, on dit, *Je retiens croix, je retiens pile*, pour dire, Je gage, je parie que le côté de la pièce de monnoie qui paroîtra, sera croix, sera pile. On dit dans le même sens, quand on joue à pair & à non; (Je retiens pair, je retiens non.)

RETENIR, signifie aussi, Arrêter, faire demeurer, faire séjourner, ne pas laisser aller. (On l'a retenu plus long-temps qu'il ne pensoit. Retenez-le à souper. Retenir prisonnier. Retenir quelqu'un en prison. On retient l'eau avec des écluses. Il y a de certaines terres qui retiennent l'eau. Retenir son haleine. Retenir son urine. Retenir son eau. Se retenir au milieu de sa course.)

RETENIR, signifie encore, Empêcher l'effet d'une action qui est sur le point d'arriver. (Il seroit tombé dans le précipice, si je ne l'eusse retenu. Il alloit le tuer, si je ne l'eusse retenu, si je ne lui eusse retenu le bras.)

On dit à peu près dans ce sens, *Retenir un poutre*, pour dire, L'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber.

On dit, *Se retenir*, pour dire, S'arrêter avec effort, afin de ne pas tomber. (Il s'est retenu sur le bord du précipice. Il s'est retenu aux branches. Il se retint aux crins du cheval, au pommeau de la selle.)

RETENIR, signifie aussi, Réprimer, modérer, empêcher de s'emporter. (Si la crainte de Dieu ne me retenoit.... La vue de ce Magistrat retint les séditieux, les retint dans le devoir. Retenir sa colère. Il n'est pas si emporté, qu'il ne sache bien se retenir quand il le faut. Je ne sais qui me retient, je ne sais ce qui me retient que je ne....)

RETENIR, signifie encore, Mettre, imprimer, garder quelque chose dans sa mémoire. (Retenir par cœur. Retenir sa leçon. Il n'a entendu ces vers qu'une fois, & il les a retenus. Il retient tout ce qu'il entend. Avez-vous bien retenu tout ce que je vous avois dit? Je retiendrai cela toute ma vie.)

RETENIR, s'emploie absolument & sans régime; & alors il se dit De la génération des bêtes, & signifie, Concevoir. (On a mené cette vache au taureau, mais elle n'a pas retenu. Cette jument a retenu.)

RETENIR, se dit aussi absolument Des chevaux de carrosse ou de charroi qui sont au timon, ou dans les limons, & qui empêchent le carrosse, la charrette, &c. d'aller trop vîte à une descente. (Il faut enrayer, car ces chevaux-là ne retiennent point. Ce cheval a les reins bons, il retient fort bien.)

On dit aussi en parlant Du cheval, *Se retenir*, pour dire, qu'Il ne veut point se porter librement en avant. (Jamais on n'a vu un cheval se retenir comme celui-là. Tous les jeunes chevaux se retiennent, il faut les déterminer & leur faire embrasser franchement le terrain.)

RETENU, UE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie, Circonspect, sage, modéré. (Il est fort retenu. Il est fort sage & fort retenu. C'est un homme fort retenu dans ses discours. Il faut être plus retenu sur ces matières-là. On ne sauroit être trop retenu à blâmer la conduite des autres. Une fille très-sage & très-retenue.)

RÉTENTION. s. f. Réservation, réserve. (Rétention d'une pension sur un bénéfice. Clause de rétention sur des revenus. La rétention des fruits.)

En terme de Médecine, on appelle *Rétention d'urine*, Une maladie par laquelle l'urine est retenue. (Avoir une rétention d'urine. Il est malade d'une rétention d'urine.) On dit quelquefois absolument, (Il est malade d'une rétention.)

On dit aussi en termes de Pratique, *La rétention d'une chose*, *un Arrêt de rétention*, en parlant d'Un Jugement par lequel des Juges retiennent une cause, en décidant que la connoissance leur en appartient.

RETENTIR. v. n. Rendre, renvoyer un son éclatant. (Cette chambre, ce cabinet a retenti du coup de mousquet qu'on vient de tirer. Cette voûte retentit du bruit de ces trompettes. Les échos retentissoient, l'air retentissoit de cris d'alégresse. L'air retentit au bruit du canon.)

On dit figur. que *Toute l'Europe, toute la terre retentit des louanges de quelqu'un*, pour dire, qu'On le loue dans toute l'Europe, par toute la terre. (Tout retentit du bruit de ses exploits, de ses belles actions.)

On dit, *Ce bruit m'a retentit dans l'oreille*, pour dire, M'a fortement frappé l'oreille.

RETENTIR, signifie aussi, Faire un bruit éclatant qui remplit un lieu. (Cette trompette retentit dans les airs. Ce coup de tonnerre a retenti dans toutes les vallées des environs. La voix retentit contre les murs, contre les voûtes de cette Église. Faire retentir sa voix.)

Il se dit figurément. (Ses louanges retentissent dans tout l'Univers. Il faisoit par tout retentir les louanges de son libérateur)

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit. (Lieu retentissant. Voix retentissante. Cette voûte est retentissante.)

RETENTISSEMENT. s. m. Bruit, son rendu, renvoyé avec éclat. (Quand ce canon a tiré, il s'est fait un grand retentissement

dans le vallon, contre ce mur, sur cette rivière.)

RETENTUM. s. m. Terme de Pratique, qui a passé du Latin dans le François, & qui conserve la prononciation latine. Il se dit d'Un article que les Juges n'expriment pas dans un Arrêt qu'ils rendent, mais qui ne laisse pas d'en faire partie, & d'avoir son exécution. (L'Arrêt porte qu'il sera rompu vif, mais il y a un retentum qu'il sera étranglé auparavant.)

Il se dit aussi De ce qu'on retient, qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un. (Prenez garde que quand vous traiterez avec lui, il a toujours quelque retentum.) Il est du style familier.

RETENUE. s. f. Modération, discrétion, modestie. (Il ne s'emporte jamais, j'admire sa retenue. Il faut avoir de la retenue. Grande retenue. Il dit tout ce qui lui vient à la bouche, il n'a nulle retenue. C'est une fille bien modeste, & qui a beaucoup de retenue.)

RETENUE, se dit aussi en parlant de la grâce que le Roi fait, lorsque sur les Charges qui ne sont point héréditaires, il assure par un Brevet, au titulaire ou à ses héritiers, une certaine somme payable par celui qui possédera la charge après lui. (Brevet de retenue. Obtenir un Brevet de retenue. Les créanciers seront payés sur ce Brevet de retenue. Expédier un brevet de retenue.)

RETENUE, en termes de Jurisprudence, est le droit accordé par plusieurs Coutumes au Seigneur censier de retenir l'héritage qui est dans sa censive, lorsqu'il a été vendu par le censitaire, en rendant à l'acquéreur le prix de la vente. (Le droit de retenue n'a pas lieu dans la Coutume de Paris.)

RETENUE, se dit encore en Médecine, en parlant du retardement des règles d'une femme.

RÉTIAIRES. s. m. plur. Terme d'Antiquité. On désigne par ce nom une espèce de Gladiateurs dont l'arme principale étoit un filet qu'ils jetoient sur leur adversaire, pour l'envelopper & l'enchaîner de façon à lui ôter l'usage de ses membres & les moyens de se défendre. (On voit des rétiaires représentés sur quelques peintures antiques.)

RÉTICENCE. subst. f. Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devroit dire. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en parlant De certaines formalités judiciaires. (Dans cet acte, il n'a pas exprimé le nom & les qualités qu'il a coutume de prendre dans toutes sortes d'actes, c'est une réticence vicieuse, une réticence frauduleuse.)

RÉTICENCE, est aussi Une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur fait entendre une chose sans la dire.

RÉTICULAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Qui ressemble à un réseau. (Tissu réticulaire. Membrane réticulaire.)

RÉTIF, IVE. adj. Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer. Il ne se dit au propre, que Des chevaux ou autres bêtes de monture. (Un cheval rétif. Les mules sont ordinairement rétives & quinteuses.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme fait le rétif*, pour dire, qu'Il résiste & qu'il ne veut pas faire ce qu'on désire de lui. (Il a beau faire le rétif, il faudra bien qu'il en passe par là.)

RÉTINE. s. f. Sorte de lacis formé dans le fond de l'œil, par les filets du nerf optique. (La rétine de l'œil est offensée. Les objets se peignent sur la rétine.)

RETIRADE. s. f. Terme de Fortification. Retranchement fait derrière un ouvrage, & dans lequel les assiégés se retirent, quand les assiégeans ont emporté l'ouvrage. (Le bastion ayant été emporté, les assiégés se jetèrent dans une grande retirade qu'ils avoient faite.)

RETIRATION. s. f. Terme d'Imprimerie. Action d'imprimer le second côté d'une feuille de papier, autrement dit, *le verso*.

RETIREMENT. s. m. Contraction, raccourcissement. Il n'a d'usage qu'en termes de Chirurgie, & dans ces phrases, (Le retirement des nerfs. Un retirement de nerfs.)

RETIRER. v. a. Tirer une seconde fois. (Cette loterie a été mal tirée, il la faut retirer.)

Il signifie aussi, Tirer à soi une chose que l'on avoit poussée dehors. Ainsi on dit familièrement, *Retirer son haleine*, pour dire, Faire rentrer de l'air dans sa poitrine.

RETIRER, signifie, Tirer une chose d'un lieu où elle avoit été mise, où elle étoit entrée. (Retirer un seau du puits. Retirer un homme de prison, des galères. Retirer une garnison d'une Place. Retirer un écolier du Collége. Retirer une fille du Couvent. Retirer quelqu'un du péril, le retirer d'un mauvais pas.)

On dit à peu près dans le même sens, (Retirer des hardes qui étoient en gage. Retirer des papiers de chez un Procureur, de l'argent de chez un Banquier.)

On dit fig (Retirer quelqu'un du vice, de la débauche.)

On dit encore figur. *Retirer sa parole*, pour dire, Se dégager de la promesse que l'on avoit faite, de la parole qu'on avoit donnée.

On dit proverbialement & figurément, *Retirer son épingle du jeu*, pour dire, Se dégager d'une affaire, d'une intrigue dangereuse.

On dit, que *Dieu retire ses grâces*, Lorsqu'il cesse de les donner.

RETIRER, se dit aussi en parlant Des choses qui produisent du revenu, & signifie, Percevoir, recueillir. (Savez-vous combien il retire de sa charge? Il retire beaucoup de cette Terre. Il retire tant de cette maison, de cette ferme, &c.)

En ce sens, on dit figur. (Retirer de la gloire, retirer de grands avantages de quelque chose.) On dit aussi, (Au lieu du profit qu'il espéroit, il n'en a retiré que de la honte & du mépris.)

RETIRER, signifie aussi, Donner asile, retraite, refuge. (Il m'a retiré chez lui dans ma disgrâce, dans mon besoin.)

RETIRER, en termes de Palais, signifie, Retraire, rentrer dans la propriété & possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avoit donné. (Retirer par retrait lignager. Retirer par retrait féodal. Retirer par retrait conventionnel. Il a retiré cette Terre sur un tel.)

On dit aussi, qu'*Un homme a retiré une Terre qui avoit été autrefois dans sa famille*, pour dire, qu'Il l'a rachetée. (Il a retiré tous les biens qui avoient été aliénés par ses ancêtres.)

SE RETIRER. v. récipr. S'en aller, s'éloigner. (Une visite plus longue pourroit vous importuner, je me retire. Faites en sorte que cet ennuyeux se retire. Faire retirer vos gens. Il fit retirer tout le monde. Dès que l'armée parut, les ennemis se retirèrent. Ils se retirèrent en bon ordre, en mauvais ordres.)

Il se joint avec la préposition *De*; & alors il marque le lieu d'où l'on s'éloigne, que l'on quitte. (Retirez-vous d'ici. Se retirer de la ville. Se retirer de la Cour.) En ce sens, on dit quelquefois absolument, (Il s'est retiré, il eut ordre de se retirer.)

On dit aussi, *Se retirer de...* pour dire, Quitter la profession qu'on faisoit, le genre de vie qu'on menoit. (Il s'est retiré de la Cour. Il s'est retiré du Barreau. Il s'est retiré du Service.) On dit aussi figurément, (Il s'est retiré du désordre, de la débauche, &c.) Et l'on dit quelquefois absolument, *Il s'est retiré, il s'est tout-à-fait retiré*, pour dire, il a quitté le commerce du monde; ou, il mène une vie moins dissipée.

On dit à la Guerre, qu'*Un Officier se retire*, pour dire, qu'Il quitte le service. On dit aussi dans le Jeu, qu'*Un homme se retire*, pour dire, qu'Il quitte le Jeu. Et on dit, qu'*Il se retire sur sa perte, sur son gain*, pour dire, qu'Il quitte le jeu lorsqu'il perd, lorsqu'il gagne.

Il se joint aussi avec les prépositions *A*, *Dans*, *Sur*, *&c.* & alors il marque le lieu où l'on va, où l'on s'établit, où l'on fixe sa demeure, après avoir quitté un autre lieu. (Il s'est retiré en son pays, dans ses terres. Se retirer à la campagne. Les anciens Solitaires se retiroient dans les déserts. L'armée se retira dans son camp. Il vient de se retirer dans son cabinet.)

En ce sens, on dit, qu'*Un homme se retire*, Quand il rentre chez lui le soir, pour ne plus sortir du reste de la journée, ou quand il ne veut plus recevoir de compagnie. (Cet homme se retire de bonne heure. Il ne se retire qu'à minuit.) Et lorsqu'un homme est chez lui le soir, & qu'il ne veut plus recevoir personne de dehors, on dit qu' (Il est retiré.)

On dit aussi, *Se retirer dans, sur, &c.* pour dire, Se mettre en sureté, se réfugier. (Se retirer en lieu de sureté. Les voleurs se retirent dans les bois. Les bêtes sauvages se retirent dans leurs tanières, &c. Dès que l'armée parut, les ennemis se retirèrent dans leurs retranchemens, sous une telle Place, sous le canon d'une telle Place. Quand il sut qu'on poursuivoit son affaire, il se retira en tel pays, chez un tel Prince)

On dit en termes de Pratique, *Se retirer pardevers un Juge, un Intendant*, pour dire, S'adresser à lui pour avoir justice. (Il a été ordonné qu'il se retireroit pardevers Messieurs du Parlement.)

SE RETIRER, en parlant Des choses, signifie, Se raccourcir. (Le parchemin se retire au feu. Les nerfs se retirent. Le froid fait retirer les nerfs. Du drap qui se retire à l'eau. Cette toile se retire au blanchissage.)

On dit, que *La rivière se retire*, pour dire, qu'Elle rentre dans son lit après s'être débordée. (Les eaux commencent à se retirer. La mer se retire fort loin dans les grandes marées.) On dit neutralement dans les ports de mer, que *La mer retire*, Quand elle est dans le reflux.

RETIRÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif & signifie, Solitaire, peu fréquenté. (Les lieux les plus retirés.)

On dit aussi, qu'*Un homme est retiré*, *fort retiré*, qu'*il mène une vie fort retirée*, pour dire, qu'Il vit dans une grande retraite, dans un grand éloignement du commerce du monde.

RETOMBÉE. s. f. Terme d'Architecture. Il se dit De la naissance d'une voûte, de cette portion, qui, par sa pose, peut subsister sans cintre.

RETOMBER. v. n. Tomber encore. (Il s'étoit relevé, il est retombé.)

On dit aussi figurément & absolument, *Retomber*, pour dire, Être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyoit être guéri. (S'il retombe, il en mourra.)

Il est plus usité dans les choses morales. (Retomber dans une faute qu'on avoit déjà commise. Il retombe à toute heure dans les mêmes fautes. Il retombe toujours dans son péché; *ou absolument*, Il retombe toujours, il ne se corrige point.)

RETOMBER, signifie quelquefois simplement, Tomber; & il se dit Des choses qui, ayant été élevées, tombent. (Cette balle est retombée en cet endroit. Les vapeurs que le soleil élève retombent souvent en pluie. Ce jet d'eau retombe à plomb dans son bassin.)

On dit figurément, qu'*une perte*, qu'*un blâme*, *&c. retombe sur quelqu'un*, pour dire, qu'Il en est chargé, qu'il en porte la peine. (La perte retombe sur moi. Le blâme, la honte en retombera sur lui. Les frais du procès retombèrent sur un tel.)

RETOMBÉ, ÉE. participe.

RETORDEMENT. substan. m. Terme de Manufacture. Action de retordre, ou l'effet de cette action. Il ne se dit guère que des soies.

RETORDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Tordre*.) Tordre une seconde fois. (Tordre & retordre du linge mouillé.)

Il signifie aussi simplement, Tordre; & en ce sens il ne se dit guère que du fil ou de la ficelle, quand on en tord deux ou trois ensemble.

On dit proverbialement, *Donner du fil*, *donner bien du fil à retordre à quelqu'un*, pour dire, Lui causer bien de la peine, lui susciter bien des embarras. (Il n'est pas encore au bout, je lui donnerai bien du fil à retordre.)

RETORDU, UE. participe.

RÉTORQUER. v. a. Employer contre son adversaire, les raisons, les argumens, les preuves dont il s'est servi. (Rétorquer un argument, un raisonnement, une preuve, &c. Il lui a rétorqué, il a rétorqué contre lui toutes les raisons dont il s'appuyoit.) Il ne se dit que dans ces sortes de phrases.

RÉTORQUÉ, ÉE. participe.

RETORS, ORSE. adj. Qui a été retordu plus d'une fois.

On dit fig. & familièrement d'Un homme fin, rusé & artificieux, que (C'est un homme retors.)

RÉTORSION. s. f. Terme de Dialectique. Emploi que l'on fait contre son adversaire des raisons, des argumens, des preuves dont il s'est servi. (Cet argument est sujet à rétorsion.)

RETORTE. substantif. f. Terme de Chimie. Vaisseau de terre ou de verre, qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient.

RETOUCHER. v. a. Corriger, réformer, perfectionner. (Il faut retoucher cet ouvrage, ces vers, ce tableau.) On dit aussi, (Retoucher à un tableau. Il a retouché à cet ouvrage.)

On dit, *Retoucher une planche*, pour dire, Repasser le burin sur une planche qui commence à être usée.

RETOUCHÉ, ÉE. participe.

RETOUR. substantif m. Tour contraire ou presque contraire, tour multiplié. En ce sens, il ne se met guère qu'au pluriel & avec *Tours*. (Les tours & retours que fait une rivière. Les tours & retours d'un labyrinthe, &c.)

RETOUR, signifie, Action de revenir, de retourner. (À mon retour d'un tel lieu je trouvai en chemin... Il est parti sans espérance de retour.)

On dit familièrement d'Un homme qui étant éloigné de son pays, conserve le désir d'y retourner, qu'(Il a toujours l'esprit de retour.) Cela se dit aussi par extension, en termes de Droit, des animaux domestiques, comme des pigeons, &c.

On dit, *Etre sur son retour*, pour dire, Être prêt à partir pour retourner. (Il n'est pas encore sur son retour.)

On dit aussi, *Etre sur le retour*, *sur son retour*, pour dire, Commencer à déchoir, à vieillir, à décliner, à perdre de sa vigueur, de son éclat. (Ces chênes sont sur leur retour. Cette futaie est sur son retour. Une beauté qui est sur le retour.)

On le dit aussi Des hommes qui commencent à vieillir. (Il est sur son retour, sur le retour.)

On dit, *Le retour d'une ame à Dieu*, pour dire, L'action d'un pécheur qui se convertit. On dit en ce sens, *Faire un retour à Dieu*, *vers Dieu*, pour dire, Se convertir. (Après tous les désordres de sa vie, il a fait un bon, un sincère retour vers Dieu.) Et l'on dit, *Faire un retour sur soi-même*, pour dire, Faire une sérieuse réflexion sur sa conduite.

Il se dit figurément Du changement, de la vicissitude des affaires. (Si vous laissez passer cette occasion, il n'y aura jamais de retour. Ce malheur changea la face des affaires, qui depuis furent sans retour. On l'a privé de sa charge, sans espérance de retour. La fortune a ses retours.)

On dit aussi figur. en parlant De la jeunesse, de la beauté, du temps, & autres choses de cette espèce, que *Quand elles sont passées*, *c'est sans retour*, pour dire, qu'Elles ne reviennent plus.

On dit d'Un homme, qu'*Il a de fâcheux retours*, pour dire, qu'Il est bizarre.

On dit aussi d'Un homme vindicatif, qu'*Il n'y a point de retour avec lui*, que *c'est un homme avec qui il n'y a point de retour*, pour dire, qu'Il ne faut pas espérer de se pouvoir réconcilier avec lui quand on l'a offensé.

On dit proverbialement, *A beau jeu*, *beau retour*, pour dire, qu'On a bien eu, qu'on aura bien sa revanche; qu'on a bien rendu, ou qu'on rendra bien la pareille.

On dit au jeu du Trictrac, que *L'on est à son jean de retour*, Lorsque l'on passe ses dames dans le côté de l'adversaire pour y faire son plein.

RETOUR. En termes de Jurisprudence, on appelle *Droit de retour*, Le droit en vertu duquel les ascendans succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendans, lorsque ceux ci viennent à mourir sans enfans. (Dans les pays de Droit écrit, l'ascendant reprend ce qu'il a donné par droit de retour, sans charges ni hypothèques. Dans les pays coutumiers, au contraire, il contribue aux dettes à proportion de l'émolument.)

Les apanages des Fils de France leur sont toujours donnés à la charge du retour à la Couronne, à défaut d'hoirs mâles.

On appelle *Douaire sans retour*, Le douaire préfix qui est stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété.

On appelle *Retour de partage*, Ce qu'on ajoute au lot d'un des cohéritiers, pour suppléer ce qui lui appartient de droit. (Il a eu tant pour retour de partage.)

On dit, en parlant de bâtimens, *Il y a un grand corps de logis en face*, *& une galerie en retour*, pour dire, que La galerie joint le corps de logis à angles droits. On dit dans le même sens, (Retour d'équerre.)

RETOUR, signifie aussi, Arrivée au lieu d'où l'on étoit parti. (Prompt retour. Heureux retour. J'attends son retour. À mon retour. Depuis votre retour. Hâter, précipiter, retarder son retour. Au retour de la campagne. Au retour de la chasse. Le retour de la paix. Le retour d'un courrier. Le retour du printemps. Le retour de l'aurore. Le retour d'un accès. Retour d'un vaisseau.) En ce sens on dit, *Etre de retour*, pour dire, Être revenu. (Quand il fut de retour chez lui.)

On dit en termes de commerce maritime, *Le retour d'un vaisseau*, pour dire, Les marchandises qu'il a rapportées en échange de celles qu'il avoit portées. (Les retours n'ont pas été avantageux.)

On dit aussi, *Les retours de ce vaisseau se trouvèrent de cent pour cent*, pour dire, Les profits des marchandises rapportées ont été de cent pour cent.

On appelle *Retour de chasse*, Un repas que l'on fait après la chasse, avant l'heure ordinaire du souper. (Il leur donna un retour de chasse magnifique.)

En termes de Vénerie, on appelle *Retour*, L'action du cerf qui revient sur lui-même, c'est-à-dire, sur les mêmes voies.

On dit figur. & proverbialement, que *Le retour vaudra mieux que matines*, pour dire, qu'Une mauvaise affaire sera suivie d'une plus mauvaise encore. (Il croyoit être hors de ce procès criminel, mais on le poursuit de nouveau, le retour vaudra mieux que matines.) On dit aussi dans le sens opposé, (Le retour vaut bien matines, vaut mieux que matines.)

RETOUR, signifie aussi, Ce qu'on ajoute, ce qu'on joint à la chose qu'on troque contre une autre, pour rendre le troc égal. (Quel retour me donnerez-vous? Vous me devez du retour.) On le dit plus souvent d'une manière adverbiale, *De retour*, comme dans ces phrases: Voulez-vous troquer votre cheval contre le mien? je vous donnerai dix pistoles de retour.)

RETOUR, signifie quelquefois au figuré, Reconnoissance, ou une sorte d'équivalent d'un bienfait reçu. (L'amitié demande du retour. Un honnête homme oblige sans espérance d'aucun retour, sans espoir de retour.)

On dit communément d'Un homme qui par orgueil reçoit froidement les civilités qu'on lui fait, ou ne témoigne pas de reconnoissance des services qu'on lui rend, (Il semble qu'on lui en doive du retour.) Il est familier.

RETOURNE. s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux, quand chacun des joueurs a le nombre des cartes qu'il doit avoir. (De quelle couleur est la retourne? La retourne est de pique, de cœur.)

RETOURNER. v. n. Aller une autre fois en un lieu où l'on a déjà été. (Il veut retourner à l'armée. Il est retourné en son pays. Retournez-y si souvent que vous le trouviez. Retourner sur ses pas. Retourner en arrière.)

On dit aussi figurément, *Retourner en arrière*, pour dire, Abandonner une entreprise, s'en rebuter.

On dit proverbialement quand on a été maltraité en quelque endroit, *C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus*; pour dire, Il ne m'arrivera plus de me trouver, d'aller en pareil endroit. Il est populaire.

RETOURNER, signifie encore, Recommencer à faire les mêmes choses, les mêmes actions. (Retourner à l'ouvrage. Retourner au travail. Retourner au combat. Retourner à la charge.)

On dit, *Retourner à Dieu*, pour dire, Se convertir. Et on dit d'Un pécheur qui retombe dans son péché, qu'*Il retourne à son vomissement*.

RETOURNER, est aussi actif, & signifie, Tourner d'un autre sens. (Retourner un habit. Retourner une rôtie. Retourner une carte, &c. Quand je l'appelai, il se retourna. Il est si foible, qu'il ne sauroit se retourner dans son lit. Il ne fait que se tourner & se retourner dans son lit.)

On dit figurément, *Se retourner*, pour dire, Prendre d'autres biais, prendre d'autres mesures, selon les différentes circonstances. (On l'a traversé, mais il saura bien se retourner.) Il est familier.

On dit figur. *Je l'ai tourné & retourné de tous sens, & je n'en ai pu tirer aucun éclaircissement*, pour dire, J'ai pris différens biais, je lui ai tenu différens discours pour le faire parler, sans qu'il ait jamais voulu rien dire.

S'EN RETOURNER. v. récipr. signifie la même chose que S'en aller. (Retournez-vous-en. Il est temps que nous nous en retournions. Après avoir long-temps frappé à la porte, il s'en retourna.)

On dit à certains jeux des cartes, *Qu'est-ce qui retourne? Il retourne cœur, pique, &c.* pour dire, que La carte qu'on a retournée, après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils doivent avoir, est de cœur, de pique, &c. En ce sens, il est neutre.

RETOURNÉ, ÉE. participe.

RETRACER. v. a. Tracer de nouveau, ou d'une manière nouvelle. (Cela n'est pas bien tracé, il le faut retracer.)

Il signifie fig. Raconter les choses passées & connues, en renouveler la mémoire, les décrire. (Retracer les glorieux exploits d'un héros, en retracer l'idée. Retracer l'histoire de nos malheurs, l'image de nos malheurs.)

RETRACÉ, ÉE. participe.

RÉTRACTATION. s. f. Action par laquelle on rétracte, on abandonne une opinion, une proposition qu'on avoit avancée. (Rétractation publique, volontaire, forcée. Il a fait sa rétractation. Signer sa rétractation. Rétractation sincère.)

On appelle *Les Rétractations de S. Augustin*, Un Livre où il a revu & corrigé plusieurs endroits de ses ouvrages.

RÉTRACTER. v. a. Déclarer qu'on n'a plus l'opinion que l'on avoit avancée, y renoncer. (Il avoit avancé telle proposition, il l'a rétractée.)

Il se joint au pronom personnel; alors il est récipr. & signifie, Se dédire. (Il soutenoit une telle opinion, il s'est rétracté. Il a été contraint de se rétracter des choses qu'il avoit avancées. Il s'en est rétracté publiquement.)

RÉTRACTÉ, ÉE. participe.

RETRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire*.) Terme de Pratique. Retirer par droit de parenté, ou par droit seigneurial, un héritage qui a été vendu. (Il a droit de retraire cette Terre, comme parent, comme Seigneur.) On dit aussi, *Retirer*.

RETRAIT, AITE. participe.

Il est aussi adjectif, & se dit Des blés qui mûrissent sans se remplir, & contiennent beaucoup moins de farine que les blés bien conditionnés. (Blé retrait. Avoine retraite. Les blés versés sont sujets à être retraits.)

En termes de Blason, il se dit Des bandes, paux & fasces, qui de l'un de leurs côtés seulement ne touchent pas les bords de l'écu.

RETRAIT. subst. m. Action en Justice, par laquelle on retire un héritage qui avoit été vendu. (Retrait lignager. Retrait féodal. Retrait conventionnel, censuel. Faire, exercer un retrait. Retrait des biens ecclésiastiques.)

On appelle *Retrait lignager*, L'action de retirer un héritage vendu par quelqu'un de sa famille; *Retrait féodal*, Celui qui s'exerce par le Seigneur d'un Fief sur un héritage vendu dans sa mouvance; *Retrait conventionnel*, Celui qui se fait en vertu des clauses portées par le contrat de vente de l'héritage dont il est question. On l'appelle aussi *Réméré* & *Retrait mi-denier*. Voyez MI-DENIER.

RETRAIT. substantif m. On appelle ainsi Le lieu secret d'une maison, où l'on va aux nécessités naturelles. (Cureur de retraits.)

RETRAITE. subst. f. Action de se retirer. (Faire retraite à une telle heure. La retraite dans les villes de guerre est à l'entrée de la nuit.)

On dit, que *La cloche a sonné la retraite*, que *le tambour a battu la retraite*, pour dire, que la cloche, que le tambour a averti qu'il falloit se retirer. (Les soldats sont punis quand on les trouve dans les rues après la retraite, après qu'on a sonné la retraite, qu'on a battu la retraite.)

Il se dit particulièrement De la marche que font des troupes pour se retirer. (Les ennemis ont fait retraite, une belle retraite. Sage, heureuse retraite. Ils se sont battus en retraite. On les a attaqués dans leur retraite. Les trompettes sonnoient la retraite. La retraite des dix mille.)

En Vénerie, on dit, *Sonner la retraite*, pour dire, Rappeler les chiens & les faire retirer.

RETRAITE, se dit encore De l'état que l'on embrasse en se retirant du monde, de la Cour, des affaires. (Vous êtes vieux, il est temps de faire retraite, de songer à la retraite. Il a fait une sage retraite. Il vit dans une grande retraite.)

Il se dit aussi De l'éloignement du commerce du monde pendant quelques jours, pour se recueillir avec plus d'exactitude, & ne vaquer qu'aux exercices de piété. (Ce Religieux est en retraite. Une retraite de dix jours. Un tel est allé faire une retraite, s'est mis en retraite. Les méditations qu'il a faites dans sa retraite, pendant sa retraite.)

RETRAITE, signifie encore Le lieu où l'on se retire. (Il s'est bâti une petite retraite. Il s'est fait à la campagne une retraite pour sa vieillesse. Douce, paisible, tranquille, agréable retraite.)

Il signifie aussi Un lieu de refuge. (Donner retraite à quelqu'un. Il sera bientôt pris, car il n'a point de retraite.)

On appelle *Retraite de voleurs*, *de brigands*, Un lieu où se retirent les voleurs, les brigands. (Cette forêt n'est qu'une retraite de voleurs.)

Les Militaires nomment *Retraite*, Les emplois dans les Places, quant aux Officiers d'Infanterie; & les pensions, quant aux Officiers de Cavalerie. (Ce Lieutenant-Colonel a eu pour retraite la Lieutenance de Roi de Valenciennes.)

RETRAITE, en termes d'Architecture, signifie, La diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur d'étage en étage. (Ce mur fait retraite de deux pouces à chaque étage.)

Les Maréchaux appellent *Retraite*, Une pointe de clou demeurée dans l'ongle du cheval.

RETRANCHEMENT. s. m. Suppression ou diminution de quelque chose. (Le retranchement de sa pension l'incommode fort. Depuis le retranchement de son train, il paye ses dettes. Retranchement des gages. Retranchement des abus, du luxe.)

Il signifie encore Un espace retranché d'un plus grand. (Son valet couche dans un retranchement. Ce retranchement est trop petit, est trop grand. Il a fait faire un retranchement dans sa chambre pour se ménager un cabinet.)

RETRANCHEMENT, signifie aussi, Les travaux qu'on fait à la guerre, pour se mettre à couvert contre les attaques des ennemis. (Nos gens avoient fait un grand retranchement, de grands retranchemens. Il est impossible de forcer leurs retranchemens, de les forcer dans leurs retranchemens. On entra dans leurs retranchemens l'épée à la main.)

On dit figurément, *Forcer quelqu'un dans ses retranchemens, dans ses derniers retranchemens, dans son dernier retranchement*, pour dire, Détruire les dernières raisons, les plus fortes raisons de quelqu'un.

RETRANCHER. v. a. Séparer une partie du tout, ôter quelque chose d'un tout. (Il faut retrancher plusieurs branches de cet arbre. Il y a plusieurs endroits à retrancher dans ce livre. On lui a retranché de ses gages, le tiers de ses gages, la moitié de sa pension.)

Il signifie quelquefois, Diminuer. (Retrancher sa dépense. Retrancher son train.)

Il signifie aussi, Ôter entièrement, supprimer. (On lui a retranché sa pension. Retrancher une fête. Retrancher les abus.)

On dit, que *Les Médecins ont retranché le vin de quelqu'un*, pour dire, que Les Médecins lui ont interdit l'usage du vin.

On dit, *Retrancher de la Communion des Fidelles*, pour dire, Excommunier.

RETRANCHER, signifie encore, Faire des retranchemens. Ainsi on dit en termes de Guerre, *Retrancher un camp*, pour dire, Fortifier un camp, en faisant des lignes ou devant ou à l'entour. (Les ennemis avoient retranché leur camp.)

SE RETRANCHER. v. réc. Se restreindre, se réduire. (Il voyoit autrefois beaucoup de monde, il s'est retranché à deux ou trois amis particuliers. J'aurois bien des

raisons à dire, mais je me retranche à celle-ci.)

Il s'emploie aussi absolument, pour dire, Diminuer sa dépense. (Il s'est bien retranché. Il a mieux aimé se retrancher que de s'endetter.)

SE RETRANCHER, signifie aussi, en termes de Guerre, Faire des lignes, des tranchées, & autres travaux, pour se mettre à couvert contre les attaques des ennemis. (Nos gens se retranchèrent à la vue de l'ennemi. Les assiégés se sont retranchés à la gorge du bastion. Ils se sont si bien retranchés, qu'ils ne craignent point qu'on les force.)

Il se dit aussi figurément. (Il se retranche toujours sur sa bonne intention.)

RETRANCHÉ, ÉE. participe.

RETRAYANT, ANTE. s. Celui ou celle qui exerce l'action de retrait.

RÉTRÉCIR. v. a. Rendre plus étroit, moins large. (Rétrécir un chemin, une rue. Rétrécir le canal de la rivière. Il a fait rétrécir ses habits.)

On le dit aussi figurément. (La servitude rétrécit l'esprit.)

RÉTRÉCIR UN CHEVAL. Terme de Manége, qui a principalement lieu en parlant De celui que l'on travaille sur des cercles. *Le rétrécir*, C'est le faire travailler, soit dans la leçon des cercles, soit dans la leçon des voltes, sur un terrain plus étroit, en resserrant insensiblement l'espace & l'étendue.

On dit aussi, *Votre cheval se rétrécit*, pour dire, qu'Il ne parcourt plus autant de terrain. (Élargissez votre cheval, il se rétrécit, & vous le ferez défendre.)

RÉTRECI, IE. participe.

SE RÉTRÉCIR. v. récipr. Devenir plus étroit. (Cette toile se rétrécira au blanchissage. Le cuir se rétrécit à la pluie, au feu. Le canal de la rivière va en se rétrécissant, en rétrécissant.)

RÉTRÉCISSEMENT. substantif. m. Action par laquelle une chose est rétrécie. (Le rétrécissement d'une pièce de toile, d'une pièce de drap.)

On dit aussi au figuré, (Le rétrécissement de l'esprit.)

RÉTRIBUTION. substantif. f. Salaire, récompense du travail qu'on a fait, de la peine qu'on a prise pour quelqu'un, ou du service qu'on lui a rendu. (Rétribution légitime. Rétribution honnête. Cela mérite rétribution, quelque rétribution.)

On appelle aussi *Rétribution*, L'honoraire que l'on donne aux Ecclésiastiques, pour leur droit de préséance aux Offices, ou pour quelques autres services qu'ils rendent à l'Église.

RÉTROACTIF, IVE. adj. Qui agit sur le passé. Il ne se dit guère qu'avec le terme *Effet*. Un effet rétroactif. Cela opère par un effet rétroactif. Les Lois n'ont point ordinairement d'effet rétroactif.)

RÉTROACTION. subst. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDER. v. a. Terme de Pratique. Remettre à quelqu'un le droit qu'il nous avoit cédé auparavant. (Je lui ai rétrocédé la dette qu'il m'avoit transportée.)

RÉTROCÉDÉ, ÉE. participe.

RÉTROCESSION. s. f. Terme de Pratique. Acte par lequel on rétrocède. (Faire rétrocession d'une dette.)

RÉTROGRADATION. substantif. f. Terme d'Astronomie. Mouvement par lequel les planètes paroissent aller contre l'ordre des signes célestes. (La rétrogradation de Mars, de Jupiter.)

RÉTROGRADE. adj. de t. g. Il se dit Des planètes, lorsqu'elles paroissent aller contre l'ordre des signes célestes; par exemple, du Taureau dans le Bélier. (Le soleil & la Lune ne sont jamais rétrogrades.)

RÉTROGRADER. v. n. Retourner en arrière. Il se dit particulièrement Des planètes, lorsqu'elles paroissent aller contre l'ordre des signes célestes. (Mercure commençoit à rétrograder.)

RETROUSSER. v. a. Replier, relever en haut ce qu'on avoit détroussé. (Retroussez votre robe, votre jupe, votre manteau.) En ce sens, on dit à une personne dont la jupe, la robe, &c. est détroussée, (Retroussez-vous.)

RETROUSSER, a aussi la même signification que *Trousser*; mais outre cela on l'emploie dans des sens auxquels *Trousser* ne convient pas si bien. (Retrousser ses cheveux. Retrousser sa moustache, son chapeau. Retroussez vos manches. Ce cheval avoit la queue retroussée.)

RETROUSSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, pour dire, Avoir le bras nu jusqu'au coude. Et on appelle *Nez retroussé*, Un nez dont le bout est un peu relevé en haut.

On dit en parlant Des flancs du cheval, *Des flancs retroussés*, pour dire, Des flancs creux.

RETROUSSIS. s. m. Il ne se dit guère que De la partie du bord d'un chapeau qui est retroussée. (Il avoit un beau diamant au retroussis de son chapeau.)

RETROUVER. v. a. Trouver une seconde fois. (J'ai trouvé un passage dans un Auteur, je le retrouverai.)

Il signifie aussi, Retrouver ce qu'on avoit perdu, oublié. (J'ai retrouvé ma montre. J'ai retrouvé ce que je voulois dire.)

RETS. subst. m. Filet, ouvrage de corde, de fil, &c. noué par mailles & à jour, pour prendre du poisson, des oiseaux. (Jeter les rets dans la mer, dans la rivière. Le rets étoit si chargé de poisson, qu'il a pensé rompre. Tendre des rets. Jeter des rets. Cet esturgeon a donné dans les rets.)

REV

REVALOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Valoir*.) Rendre la pareille en bien ou en mal, & plus communément en mal. (Cet homme-là m'a fait une injure, je lui revaudrai cela. Il se dit aussi absolument. (Il m'avoit fait du bien, je le lui ai bien revalu. Il m'a désobligé, je pourrai le lui revaloir.)

REVANCHE. s. f. Action par laquelle on se revanche du mal qu'on a reçu. (On l'avoit maltraité, mais il a eu sa revanche, il en a eu sa revanche.)

Il se dit aussi en bonne part. (Vous m'avez rendu quantité de bons offices, je tâcherai d'en avoir ma revanche. (Il est du style familier.

REVANCHE, se dit au jeu, De la seconde partie que joue le perdant, pour se racquitter de la première. (Jouer la revanche. Prendre, demander sa revanche. Voulez-vous votre revanche? Partie, revanche & le tout.)

Il se dit aussi De toute reprise de jeu demandée pour se racquitter de ce qu'on a perdu, pour regagner ce qu'on a perdu auparavant. (J'ai perdu mon argent au piquet, si vous voulez je prendrai ma revanche au trictrac. Il y a quelque temps que vous me gagnâtes mon argent, quand voulez-vous me donner ma revanche?)

EN REVANCHE. Façon de parler adverbiale. En récompense, pour rendre la pareille, soit en bien, soit en mal. Il m'a servi dans une telle occasion, & en revanche je l'ai servi dans une autre. Les ennemis avoient pris une bicoque, & en revanche nous leur prîmes une de leurs meilleures Places. Il avoit fort mal dîné, mais en revanche il a bien soupé.)

REVANCHER. v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué, le soutenir, l'aider, le secourir dans une batterie, dans une querelle. (Il a bien revanché son ami. Il est venu revancher son camarade.)

On dit aussi, *Se revancher*, pour dire, Se défendre. (Il m'est venu attaquer, & je me suis revanché. Il est permis de se revancher, quand on est attaqué.)

SE REVANCHER, sig. encore, Rendre la pareille d'une injure, d'un mal qu'on a reçu. (Je sais tout le mal que vous avez dit de moi, je m'en revancherai.)

Il se dit aussi quelquefois en bien dans le style familier. (Se revancher d'un bienfait. Vous m'avez fait un plaisir, je m'en revancherai.)

REVANCHÉ, ÉE. participe.

REVANCHEUR. s. m. Qui revanche. (Il a trouvé dans son camarade un excellent revancheur.) Il se dit aussi pour Défenseur. Il est de peu d'usage.

RÊVASSER. v. n. Avoir de fréquentes & diverses rêveries pendant un sommeil inquiet. (Il ne se porte pas bien, il n'a fait que rêvasser toute la nuit. J'ai eu un sommeil fort inquiet, je n'ai fait que rêvasser. Il est du style familier.

RÊVE. s. m. Songe qu'on fait en dormant. (Il a été toute la nuit dans de fâcheux rêves. Voilà un étrange rêve.)

On dit figurément & familièrem. (C'est un rêve que de vous voir ici. Les histoires que vous nous contez-là sont de beaux rêves.)

REVÊCHE. adject. de t. g. Rude, âpre au goût. (Ces poires sont revêches. Voilà du vin revêche.)

Il se dit figur. Des personnes rudes, peu traitables, rébarbatives. (Cet homme est bien rébarbatif, bien revêche. Cette femme est rude & revêche.)

REVÊCHE. s. f. Sorte d'étoffe frisée, faite de laine, & propre à faire des doublures, &c. (Bonne revêche. Revêche d'Angleterre. Manteau doublé de revêche.)

RÉVEIL. s. m. Cessation de sommeil. (Un doux réveil. À mon réveil. À votre réveil.... Nous serons chez vous à votre réveil. Il apprit à son réveil, à l'heure de son réveil... Depuis sa maladie, il a de fâcheux réveils.)

RÉVEIL, sig. aussi, Réveille-matin. (Il y a quelque chose à refaire à ce réveil. Il faut mettre le réveil sur telle heure. Une montre à répétition, à réveil.)

RÉVEILLE-MATIN. s. m. Sorte d'horloge, de montre, qui sonne pendant un espace de temps, pour éveiller précisément à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. (Ce réveille-matin n'est pas juste. Je n'avois pas monté mon réveille-matin. Il faut mettre le réveille-matin sur telle heure.) Dans ce sens, on ne dit plus que *Réveil*.

On dit Du bruit que fait le matin un Maréchal, un Charron, un Serrurier, &c.

que (C'est un fâcheux réveille-matin.) Il est familier.

On dit aussi figurément d'Une bonne nouvelle, d'une méchante nouvelle qu'on apprend en s'éveillant, que (C'est un agréable réveille-matin, *que* c'est un fâcheux réveille-matin.) Il est du style familier.

RÉVEILLER. v. a. Il signifie la même chose que Éveiller, tant dans le propre que dans le figuré. (Il a défendu qu'on le réveillât.)

On dit, *Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie*, pour dire, Tirer quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie.

On dit prov. *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*, pour dire, qu'Il ne faut pas renouveller une méchante affaire, une querelle assoupie.

On dit figurém. *Réveiller*, pour dire, Exciter de nouveau, renouveler. (Cela leur réveilla le courage, réveilla leurs prétentions. Vous ne faites que réveiller sa douleur & son chagrin. Réveiller les passions. Ce jeune homme a l'esprit un peu pesant, on le fait voyager pour le réveiller. Il faut de temps en temps donner de l'éperon à ce cheval pour le réveiller. Réveiller une hérésie, un procès. Il y a des mets qui réveillent l'appétit. Il faut réveiller de temps en temps l'attention des Auditeurs par quelque chose de remarquable, de surprenant, &c.)

SE RÉVEILLER. v. récipr. Il sign. la même chose que S'éveiller. (Je me suis réveillé trois ou quatre fois cette nuit.)

On dit au propre & au figuré, *Il s'est réveillé de son assoupissement, de sa léthargie*, pour dire, Il est sorti de son assoupissement, de sa léthargie, il cesse d'être assoupi, d'être en léthargie.

Il signifie figurément, Se renouveler. (Il sentoit que sa haine, que sa tendresse se réveilloit. Ses maux, ses douleurs se réveillent.)

RÉVEILLÉ, ÉE. participe.

RÉVEILLON. s. m. Petit repas extraordinaire qui se fait entre le souper & le coucher. (Donner, faire un réveillon. Faire réveillon.)

RÉVEILLON, en termes de Peinture, se dit De certaines touches claires & brillantes que le Peintre place dans quelques endroits de son tableau, pour y faire sentir la lumière, & la rendre plus piquante.

RÉVÉLATION. s. f. Action de révéler. (On a publié des Monitoires pour avoir révélation de telle chose. Ce Monitoire fera venir bien des gens à révélation. Prendre droit par les révélations d'un Monitoire. Révélation de la confession. Révélation d'un secret.)

RÉVÉLATION, sign. aussi, l'Inspiration par laquelle Dieu a fait connoître surnaturellement aux Prophètes, aux Saints, à son Église, ses mystères, sa volonté, sa venue, &c. (Révélation divine. Saint Paul a eu des révélations.)

Il se prend quelquefois absolument, & signifie, La révélation divine. (L'autorité de l'Écriture-Sainte est fondée sur la révélation.)

Il se prend aussi quelquefois pour Les choses révélées. (Les révélations de saint Jean. Il y a eu d'anciens Hérétiques qui ont publié des livres sous le nom de révélations de saint Paul.)

RÉVÉLER. v. a. Découvrir, déclarer, faire savoir une chose qui étoit inconnue, & secrète. (Dieu a révélé ses vérités à son Église. Il est dit dans l'Écriture, que Dieu a caché ses mystères aux sages, & qu'il les a voulu révéler aux petits. Révéler le secret de l'État, le secret de son ami. Il est allé révéler la conjuration. Il a tout révélé. Il n'est pas permis de révéler la confession.)

Il se dit aussi Des personnes. (Révéler ses complices. Révéler l'auteur d'une conjuration.)

RÉVÉLÉ, ÉE. participe. (Les vérités de foi sont des vérités révélées.)

REVENANT, ANTE. adj. Qui plaît, qui revient. (Air revenant, physionomie revenante.)

On appelle populairement, *Un revenant, des revenans*, Un esprit, des esprits, que le peuple croit qui reviennent de l'autre monde. (Il a peur des revenans.) Dans cette acception, il est substantif.

REVENANT-BON. C'est ainsi qu'on appelle Les deniers qui restent entre les mains d'un Comptable. (On avoit fait un fonds de cent mille livres, on n'en a employé que soixante, c'est quarante mille livres de revenant bon.)

Il s'emploie substant. & fig. Profit, émolument. (Les revenant-bons de cette affaire. Mes revenant-bons.)

Il se dit aussi au figuré De toutes sortes de profits & d'avantages qui viennent par une espèce de hasard. (Le plaisir de pouvoir rendre quelquefois service à mes amis, est le seul revenant-bon de mon emploi. Il s'est attiré bien des moqueries, voilà les revenant-bons de ses faux airs.)

REVENDEUR, EUSE. s. Qui revend, qui achete pour revendre. (Revendeur de livres.)

On appelle à Paris, *Revendeuses*, De certaines femmes dont le métier est de revendre de vieilles hardes, & d'en acheter elles-mêmes pour les revendre.

On appelle *Revendeuses à la toilette*, Des femmes qui portent dans les maisons des hardes, des bijoux, qu'elles sont chargées de vendre.

REVENDICATION. s. f. Action de revendiquer. (Revendication d'un terrain. Exercer une action en revendication.) Il n'a d'usage qu'en style de Pratique.

REVENDIQUER. v. a. Réclamer une chose qui nous appartient, & qui est entre les mains d'un autre. (Revendiquer des meubles, un cheval. Il s'est trouvé tels papiers dans cet inventaire, on les a revendiqués. Revendiquer un héritage. Le Procureur du Roi, le Procureur Fiscal d'une telle Juridiction, a revendiqué une Cause qui étoit portée à un autre Tribunal. Revendiquer un soldat, un esclave. Revendiquer un livre, quelque partie d'un ouvrage, quand un autre s'en est déclaré l'Auteur.)

REVENDIQUÉ, ÉE. participe.

REVENDRE. v. a. Vendre ce qu'on a acheté. (C'est un homme qui achete pour revendre. Acheter en gros pour revendre en détail. Revendre une chose plus qu'elle n'avoit coûté.)

On dit aussi figurément & familièrement, quand on a abondance de quelque chose, que *L'on en a à revendre*. (Il a peu de savoir; mais pour de l'esprit, il en a à revendre.)

REVENDU, UE. participe.

REVENIR. v. n. Venir une autre fois. (Je reviens pour vous dire... Il est revenu vous chercher.)

On dit, que *Le soleil revient sur l'horizon*, pour dire, qu'Il paroît de nouveau sur l'horizon, que *La fièvre est revenue à quelqu'un*, pour dire, qu'Elle lui a repris; que *Des bois qui ont été coupés reviennent bien*, pour dire, qu'Ils repoussent bien; que *Les ongles, les cheveux reviennent*, pour dire, qu'Ils croissent de nouveau après avoir été coupés. On dit aussi, quand le printemps approche, que *Les beaux jours sont prêts à revenir*. Et l'on dit au figuré, Du temps, de la beauté, de la jeunesse, des plaisirs, &c. qu'*Ils passent & ne reviennent plus*.

On dit, qu'*Une chose revient dans l'esprit*, pour dire, qu'On s'en ressouvient tout à coup. On dit absolument, *Ce nom ne me revient point*, pour dire, Je ne m'en ressouviens plus.

On dit proverbialement, *A tout bon compte revenir*, pour dire, qu'On doit être toujours reçu à calculer de nouveau un compte.

REVENIR, signifie encore, retourner au lieu d'où l'on étoit parti. (Il étoit sorti dès le matin, il est revenu. Je reviens à vous dans le moment. Partez au plutôt, & ne faites qu'aller & revenir. Il est enfin revenu de ses longs voyages. Revenir de l'autre monde. Revenir au gîte. Revenir au giron de l'Église. Après un certain temps les Planètes & les Astres reviennent au même point d'où ils étoient partis.)

En ce sens on dit, *S'en revenir*, pour dire simplement, Revenir. (Il s'en est revenu tout courant.) Il est du style familier.

On dit proverbialement & familièrement à un homme qui n'est pas instruit d'un événement public & intéressant arrivé depuis peu, qu'(Il revient, qu'il semble qu'il revienne de l'autre monde.)

On dit, qu'*Il revient des esprits*, que *des esprits reviennent dans un lieu*, pour dire, qu'On croit y voir des fantômes, ou qu'on y entend des bruits que le vulgaire attribue à des esprits.

En parlant d'Un homme qui est mort depuis long-temps, & de qui l'on demande des nouvelles, parce qu'on le croit encore en vie, on dit proverbialement, qu'(Il y a si long-temps qu'il est mort, qu'il est tout prêt à revenir.) Il est familier.

On dit De certaines viandes, qu'*Elles reviennent*, pour dire, que Lorsqu'on les a mangées, elles causent des rapports, qu'elles envoient des vapeurs qui en portent le goût, l'odeur, &c.

REVENIR, signifie aussi, Recommencer à faire ou à dire les mêmes choses que l'on a faites ou dites précédemment. Ainsi l'on dit, que *Des troupes reviennent à la charge*, pour dire, qu'Après avoir été poussées ou après avoir plié, elles retournent au combat.

On dit aussi figurément, *Revenir à la charge*, pour dire, Réitérer ses raisons, ses instances, ses prières, ses reproches, ses invectives, &c. (On a beau le rebuter, il revient toujours à la charge. On vouloit l'empêcher de parler mal d'un tel, on l'a souvent interrompu, il est revenu à la charge.)

Quand après une digression ou une interruption on reprend son sujet, on dit, (Je reviens à ce que nous disions. Pour revenir à la chose dont il étoit question...)

On dit, *J'en reviens toujours là, qu'il faut...* pour dire, Je persiste toujours à penser, à représenter qu'il faut....

On dit prov. *Revenir à ses moutons*, pour,

dire, Reparler d'une chose qu'on a fort à cœur, retourner à son principal sujet après quelque digression. (Il revient toujours à ses moutons. Revenons à nos moutons.)

On dit, *Revenir sur une matière, sur une affaire*, pour dire, En reparler.

REVENIR, sign. encore, Se rétablir, se remettre, être rétabli, être remis dans le même état où l'on étoit auparavant. (Revenir en son premier état. Revenir en santé. Revenir en son bon sens. Revenir en état de grâce.)

On dit, *Revenir à soi*, pour dire, Reprendre ses esprits après un évanouissement, une foiblesse. En ce sens, on dit aussi absolument, *Revenir*.

On dit, que *Le vin, les liqueurs, &c. font revenir le cœur*, pour dire, que Le vin, les liqueurs, &c. réparent, rétablissent les forces. Il est du style familier.

On dit, *Revenir d'une maladie*, pour dire, Se rétablir, récouvrer sa santé. (Il est bien revenu de sa maladie. Il est trop malade pour en revenir.) En ce sens, on dit absolument, *Revenir*. (Il revient à vue d'œil.)

On dit proverbialement, que *La jeunesse revient de loin*, pour dire, que Les jeunes gens reviennent souvent des maladies les plus dangereuses.

On dit proverbialement & figurément, *Revenir sur l'eau*, pour dire, Se retrouver dans son premier état de fortune, de crédit, de faveur.

On dit figurément, Revenir d'un étonnement, d'une surprise, d'une frayeur, &c. (Cette nouvelle m'a fort surpris, je n'en reviens pas. Elle n'est pas encore bien revenue de la frayeur qu'elle eut quand ses chevaux l'emportèrent.)

REVENIR, signifie figur. Abandonner l'opinion dont on étoit, pour se ranger à l'avis d'un autre. (Je reviens à l'avis d'un tel.) En ce sens, on dit d'Un homme opiniâtre, qu' (Il ne revient point, qu'il ne revient jamais.)

On dit, qu'*Un homme revient de ses erreurs, de ses opinions, des impressions qu'il a reçues*, pour dire, qu'Il s'en désabuse. On dit dans le même sens, (Je suis bien revenu des choses du monde. C'est un homme dont je suis bien revenu.)

On dit aussi, qu'*Un homme revient de ses débauches, de ses emportemens, des égaremens de sa jeunesse*, pour dire, qu'Il s'en corrige.

On dit encore, *Revenir à soi*, pour dire, Prendre de meilleurs sentimens. (Après de longs égaremens on peut encore revenir à soi. D'abord la colère l'emporta, mais il revint à lui presque aussitôt.)

Il se prend aussi fig. pour se réconcilier, s'apaiser. (Quand on l'a fâché une fois, c'est pour toujours, il ne revient jamais. Difficilement le ferez-vous revenir. On n'a qu'à lui faire une honnêteté, il revient aussitôt)

REVENIR, sign. encore, Résulter à l'avantage, à l'utilité de quelqu'un. (Le profit qui m'en revient est médiocre. Il en reviendra un million au Roi. Que vous revient-il, que vous en revient-il de tourmenter ces pauvres gens? Quel honneur, quelle gloire, quel plaisir peut-il vous revenir de cette entreprise?)

On dit, *Cet habit revient à tant, lui revient à tant*, pour dire, Tout compté & tout calculé, il coûte tant.

On dit aussi, que *Deux étoffes reviennent au même prix*, pour dire, qu'Elles sont de même prix. Et l'on dit, que *Plusieurs sommes ensemble reviennent à celle de....* pour dire, qu'Elles font ensemble la somme de....

On dit, qu'*Une chose revient à l'autre*, pour dire, qu'Elle est semblable, qu'elle est égale. (Prenez cela de quelle manière vous voudrez, l'un revient à l'autre.)

REVENIR, se prend quelquefois pour Plaire. (Son humeur me revient fort. Il a un air, des manières qui reviennent à tout le monde, qui reviennent fort, qui ne me reviennent point.)

On dit, qu'*Une couleur revient, ou ne revient pas à un autre*, pour dire, qu'Elle convient ou ne convient pas, qu'elle assortit ou n'assortit pas.

REVENIR, s'emploie encore en quelques phrases où il a différentes significations. Ainsi on dit, *Il me revient de toutes parts que vous vous plaignez de moi. La même chose me revient de tant d'endroits*, pour dire, On me rapporte, on m'informe, on me dit de tous côtés.

On dit aussi, *Faire revenir de la viande*, pour dire, La mettre en état d'être piquée ou bardée, pour la faire rôtir ensuite. (Il faut faire revenir ces pigeons, ces poulets, sur le gril, sur les charbons, dans l'eau bouillante. Cette longe de veau n'est pas bien revenue, on aura peine à la piquer.)

On dit en termes de Pratique, *Revenir sur quelqu'un*, pour dire, Exercer contre quelqu'un une action en garantie. (Vous êtes garant de cette rente, ayez soin qu'elle soit bien payée, sans quoi l'on reviendra sur vous. Si l'on vous dépossède du bien qu'on vous a donné dans vos partages, vous aurez droit de revenir sur vos copartageans.)

On dit aussi en termes de Palais, *Revenir par opposition contre une Sentence, par requête civile contre un Arrêt*, pour dire, Se pourvoir en Justice contre une Sentence, contre un Arrêt.

REVENU, UE. participe.

REVENTE. s. f. Seconde vente. (La revente du domaine.)

On dit, *Une tapisserie de revente, un lit de revente, &c.* pour dire, Un lit, une tapisserie qu'on n'achete pas de la première main.

REVENU. s. m. Ce qu'on retire annuellement d'un domaine, d'une Charge, d'une pension, &c. (Revenu clair & net, liquide, médiocre, bien assuré. Une terre de bon revenu. Il a tant de revenu en terres. Sa charge lui vaut tant de revenu Recevoir son revenu, ses revenus. Son revenu consiste en terres & en pensions. Il en tire tant de revenu. Son revenu monte à tant. On a saisi tous ses revenus. Il a mangé, dissipé en deux mois tout le revenu d'une année. Il faut régler sa dépense sur son revenu. Les revenus de l'État. Terre d'un mauvais revenu, d'un revenu fort casuel, fort incertain.)

On appelle *Revenus casuels*, Certains profits qui reviennent aux Princes, aux Seigneurs, & qui ne sont point compris dans leurs revenus ordinaires.

REVENUE. s. f. Il ne se dit que Du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. (Voilà une belle revenue.)

RÊVER. v. n. Faire des songes. (Je n'ai fait que rêver toute la nuit. Il est sujet à rêver toutes les nuits. J'ai rêvé que je voyois... Rêver des combats, des naufrages, &c.)

En ce sens, il est quelquefois actif. (J'ai rêvé telle chose. Voilà ce que j'ai rêvé. J'ai rêvé la même chose. Vous avez rêvé cela.)

RÊVER, sign. aussi, Être en délire, à cause de quelque fièvre chaude, ou autre mal semblable. (Voilà le transport qui lui vient, il commence à rêver.)

On dit par reproche à un homme qui dit des choses déraisonnables, extravagantes, qu'*Il rêve*. (Vous rêvez, quand vous dites telle chose. Rêvez-vous de faire cette demande, cette proposition? Vous n'êtes pas en votre bon sens, vous rêvez.)

On dit dans le même sens, (C'est un vieux radoteur, il ne fait plus que rêver.)

RÊVER, signifie encore, Être distrait, laisser aller son imagination sur des choses vaines & vagues, sans aucun objet fixe & certain. (Il rêve toujours sans répondre à ce qu'on lui dit. Il ne vous écoute pas, il ne fait que rêver. Il est toute une après-dinée à rêver. Rêver au bord d'une fontaine.)

RÊVER, fig. aussi, Penser, méditer profondément sur quelque chose. (Cette affaire-là est de grande conséquence, il y faut rêver. Il a rêvé fort long-temps pour corriger ce vers, cette période. On vous demande la solution d'un tel problème, prenez du temps pour y rêver. J'ai rêvé long-temps sur cette affaire, à cette affaire.)

RÊVÉ, ÉE. participe. Il est de peu d'usage.

RÉVERBÉRATION. subst. f. Réfléchissement, réflexion. Il ne se dit guère que De la lumière & de la chaleur. (Les rayons du soleil ne viennent jamais dans cette chambre que par réverbération. La chaleur la plus incommode est celle qui vient par réverbération. La réverbération des rayons du soleil)

RÉVERBÈRE. s. m. Il est d'usage en cette phrase, (Feu de réverbère.) C'est un feu appliqué de manière que la flamme est obligée de rouler sur les matières que l'on expose à l'action du feu.

Il sign. aussi Une machine qui est ordinairement de quelque métal, & qu'on ajoute à une lampe, à un flambeau, pour en augmenter la lumière. (Combien vous a coûté ce réverbère?)

RÉVERBÉRER. v. a. Réfléchir, repousser, renvoyer. Il ne se dit proprement que de la lumière & de la chaleur. (Cette muraille réverbère fortement les rayons du soleil les plaques de fer réverbèrent la chaleur du feu dans les chambres.)

Il est aussi neutre. (Les rayons du soleil réverbèrent contre cette muraille. Cette plaque de fer fait réverbérer la chaleur du feu.)

RÉVERBÉRÉ, ÉE. participe.

REVERDIR. v. a. Peindre de vert une autre fois. (Ces barreaux ne sont plus verts, il les faut reverdir.)

Il est aussi neut. & sign. Redevenir vert. (Les arbres reverdissent au mois de Mai. Il sembloit que ce poirier fût mort, mais le voilà qui reverdit.)

Il se dit figurément Des dartres, de la gale, & autres mots semblables lorsqu'après avoir paru quelque temps guéris, ils recommencent plus fort qu'auparavant. (La gale dont il croyoit être guéri, commence à reverdir.)

On dit proverb. & populairement, *Planter là quelqu'un pour reverdir*, pour dire, Laisser quelqu'un en quelque endroit sans le venir reprendre comme on le lui avoit

promis. (Il s'en alla & me planta là pour reverdir.)

REVERDI, IE. participe.

RÉVÉRENCE. ſ. f. Reſpect, vénération. (Il faut traiter les choſes ſaintes avec révérence. Vous lui devez porter honneur & révérence.) Il eſt vieux en ce ſens.

On dit au Palais, *Sauf la révérence de la Cour*, Quand on veut excuſer la liberté de quelque terme qui paroît peu reſpectueux, & lorſqu'on accuſe la Partie adverſe de ne pas dire la vérité.

On dit auſſi en langue populaire, quand on parle de quelque choſe dont on craint que l'idée ou l'expreſſion ne bleſſe, (Sauf révérence. Révérence parler. En parlant par révérence.)

RÉVÉRENCE, eſt auſſi Un titre d'honneur qu'on donne aux Religieux qui ſont Prêtres. (Votre révérence veut-elle.... Je prie votre révérence de prendre garde...)

RÉVÉRENCE, ſignifie auſſi, Le mouvement du corps qu'on fait pour ſaluer, ſoit en s'inclinant, ſoit en pliant les genoux. (Grande, humble, profonde révérence. Révérence bien baiſſe, fort baſſe. Faire la révérence bas, bien bas. C'eſt un grand faiſeur de révérences. Révérence à la vieille mode. Un homme qui fait la révérence en femme. Faire la révérence de mauvaiſe grâce. Elle fait ſes révérences trop longues, trop courtes.)

On dit, *Faire la révérence au Roi, à une perſonne de qualité*, pour dire, Lui rendre ſes reſpects, & le ſaluer pour la première fois, ou quand on a été un temps conſidérable ſans le voir. (Ce Seigneur, au retour de ſon voyage, eut l'honneur de faire la révérence au Roi.)

RÉVÉRENCIELLE. adj. f. Terme de Palais, qui ne ſe dit que dans cette phraſe, *Crainte révérencielle*, pour dire, Le ſentiment mêlé de crainte & de reſpect que les enfans doivent avoir pour leurs pères & mères.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE. adj. Celui, celle qui affecte de faire quantité de révérences. Il n'eſt que du ſtyle très-familier, & ne ſe dit que par moquerie. (Voilà un homme bien révérencieux.)

RÉVÉREND, ENDE. adj. Digne d'être révéré. Il ne s'emploie que pour un titre d'honneur qu'on donne aux Prélats, aux Religieux & aux Religieuſes. (Révérend Père en Dieu Meſſire N. Le Révérend Père tel. La Révérende Mère Supérieure. Le très-Révérend Père.)

RÉVÉRENDISSIME. adj. de t. g. C'eſt un titre d'honneur plus relevé que celui de Très-Révérend, & que l'on donne aux Évêques, aux Archevêques & aux Généraux d'Ordres. (Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Archevêque de.... Le Révérendiſſime Père Général des Capucins. La Révérendiſſime Mère Générale.)

RÉVÉRER. v. a. Honorer, reſpecter. (Révérer les Reliques, les Images, les Miniſtres de la Religion. Révérer les Puiſſances. Les Rois ſont des perſonnes ſacrées qu'on doit révérer. Révérer les Lois. Révérer les perſonnes de grande vertu, la vertu. Je révère tout ce qui vient de votre part.) Il ſe dit plus particulièrement Des perſonnes & des choſes ſaintes & ſacrées.

RÉVÉRÉ, ÉE. participe.

RÊVERIE. ſ. f. Penſée où ſe laiſſe aller l'imagination. (Profonde, continuelle rêverie. Agréable, douce rêverie. Il s'entretient dans la rêverie. Je vous trouve dans une grande rêverie. Il ſe plaît dans ſes rêveries.) Il ſignifie auſſi, Imagination extravagante. (Les rêveries des Aſtrologues. Il veut débiter ſes rêveries pour des vérités.) Il ſignifie encore, Délire cauſé par une maladie ou autrement. (Il entre dans la rêverie. Il n'a jamais de fièvre qu'il ne tombe en rêverie, qu'il n'ait des rêveries. Cet ouvrage n'eſt pas ſenſé, ce ne ſont que des rêveries de malade.)

REVERQUIER. ſ. m. Sorte de jeu qui ſe joue dans un Trictrac.

REVERS. ſ. m. Coup d'arrière-main. (Il lui abattit la tête d'un revers. Il mit la balle dans la grille d'un coup de revers.)

REVERS, en parlant de Monnoies ou de Médailles, ſignifie, Le côté oppoſé à celui où eſt l'empreinte de la tête du Prince, ou du particulier pour qui la médaille a été frappée. (Cette médaille a d'un côté la tête d'Auguſte, & ſur le revers une victoire. Le revers de la médaille.)

On dit figurément, *Le revers de la médaille*, pour dire, Le mauvais côté, les mauvaiſes qualités d'une perſonne, d'une choſe dont on a fait voir le beau côté, les bonnes qualités. (Voici le revers de la médaille. Vous nous avez bien dit le beau, mais montrez-nous le revers de la médaille.)

REVERS, ſignifie auſſi, La ſeconde page d'un feuillet. (Voyez le revers de ce feuillet.)

On dit figur. *Un revers de fortune*, ou ſimplement, *Un revers*, pour dire, Une diſgrace, un accident qui change une bonne fortune en une mauvaiſe. (Il a eu un vilain revers de fortune. Il a éprouvé d'étranges revers.)

On appelle *Revers de pavé*, Un des côtés du pavé d'une rue depuis les maiſons juſqu'au ruiſſeau.

En termes de Guerre, on dit, qu'*Un ouvrage eſt vu, eſt battu à revers*, pour dire, qu'Il eſt vu, qu'il eſt battu par derrière.

On appelle *Le revers de la tranchée*, Le côté de la tranchée qui eſt tourné vers la campagne, & qui eſt oppoſé à celui qui regarde la Place.

On appelle auſſi quelquefois *Le revers de la tranchée*, Le côté du parapet.

REVERS. Terme de Marine. On appelle *Manœuvres de revers*, Celles qui ſont ſous le vent, qui ne ſont pas hâlées, & qui ne ſervent pas juſqu'à ce qu'on revire; car alors ces manœuvres étant au vent deviennent manœuvres de ſervice, & celles qui ſervoient auparavant deviennent manœuvres de revers.

RÉVERSAL, ALE. adj. Il ſe dit d'Un acte, d'une réponſe qui ſe rapporte à un autre acte, à une propoſition. (Un Diplôme réverſal.)

On appelle en Allemagne *Réverſaux*, Certains décrets par leſquels on déclare, que ce qui s'eſt fait par néceſſité, dans un cas particulier, ne pourra nuire aux règles générales. (Les Empereurs qui ont été ſacrés ailleurs qu'à Aix-la-Chapelle, ont toujours donné des réverſaux à cette Ville, pour aſſurer que cette cérémonie faite hors de l'Égliſe de cette Ville, ne lui feroit aucun préjudice.)

REVERSI. ſ. m. Sorte de jeu des cartes, où celui qui fait le moins de points & le moins de mains, eſt celui qui gagne, & où le valet de cœur, qu'on nomme le *Quinola*, eſt la carte la plus intéreſſante. (Il joue bien au reverſi. C'eſt un grand joueur de reverſi.)

RÉVERSIBLE. adj. de t. g. Terme de Pratique & de Juriſprudence, qui ſe dit Des biens, des terres qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a diſpoſé. (Tous les héritages donnés à bail emphytéotique ſont réverſibles après la fin du bail. Tous les apanages ſont réverſibles à la Couronne au défaut d'hoirs mâles.)

RÉVERSION. ſubſtantif f. Terme de Pratique & de Juriſprudence. Retour, réunion d'un fief mouvant au fief dominant dont il avoit été détaché. (Il eſt rentré dans ce fief par droit de réverſion. Les apanages ſe donnent à charge de réverſion à la Couronne, faute d'hoirs mâles. Ce Duché revient à la Couronne par droit de réverſion.)

REVESTIAIRE. ſ. m. Lieu ſéparé dans l'Égliſe, où les Prêtres ſe revêtent des habits ſacerdotaux pour l'Office Divin.

REVÊTEMENT. ſubſtantif m. Ouvrage de pierre, de brique, ou de quelque autre matière ſolide dont on revêt un foſſé, un baſtion, une terraſſe. (Le revêtement du foſſé.)

REVETIR. v. a. (Il ſe conjugue comme *Vêtir*.) Donner des habits à quelqu'un qui en a beſoin. (Revêtir les pauvres. Ce pauvre garçon n'avoit qu'un méchant habit tout déchiré, je l'ai revêtu.)

REVÊTIR, ſe dit auſſi Des habits de dignité & de cérémonie, ou des autres marques de dignité. (Le Roi étoit revêtu des habits royaux. Les Chevaliers du Saint-Eſprit étoient revêtus de leur grand collier de l'Ordre. Deux Aumôniers revêtirent ce Prélat de ſes habits pontificaux. On fit inſulte à ce Préſident, quoiqu'il fût revêtu de ſa robe de Magiſtrat.)

Il ſe dit figurément Des Charges, des Bénéfices, des Emplois dont on eſt pourvu. (La Charge dont je vous ai revêtu. Je me ſuis dépouillé de cet Emploi pour l'en revêtir. Il eſt revêtu d'une belle Charge.)

On dit, qu'*Un homme eſt revêtu du pouvoir d'un autre*, pour dire, qu'Il a le pouvoir, l'autorité d'un autre. (Le Légat *à latere* eſt revêtu du pouvoir du Pape. Le Roi l'a revêtu d'un plein pouvoir.)

On dit en termes de Pratique, qu'(Un acte eſt revêtu de toutes ſes formes, de toutes les ſolemnités requiſes.)

On dit, *Revêtir un foſſé, un baſtion*, pour dire, Le couvrir, le remparer de pierre, de brique, &c.

On dit auſſi, (Revêtir une terraſſe de gazon. Revêtir une muraille de carreaux de porcelaine.)

REVÊTU, UE. participe.

On appelle *Gueux revêtu*, Un homme de rien qui a fait fortune, & qui en eſt devenu arrogant.

Il ſe dit auſſi figurément pour Orné. (Les vertus & les qualités aimables dont il étoit revêtu, le rendent encore plus regretable.)

RÊVEUR, EUSE. adj. Qui rêve, qui s'entretient de ſes imaginations. (Cet homme eſt fort rêveur, c'eſt un eſprit rêveur. Vous voilà bien rêveur.)

Il eſt auſſi ſubſt. en ce ſens. (C'eſt un rêveur perpétuel.)

On dit encore d'Un homme qui fait ou qui dit des choſes extravagantes & hors du ſens commun. (C'eſt un rêveur, c'eſt un vieux rêveur.)

REVIRADE. ſ. f. Terme du jeu de Trictrac. Action d'un Joueur qui, pour faire une caſe avancée, emploie une dame d'une caſe déjà faite.

REVIREMENT. substantif masc. Terme de Marine. Action de revirer. Il est aussi terme de banque en cette phrase, (Revirement de parties.) *Voyez* VIREMENT.

REVIRER. v. a. Tourner d'un autre côté. Il n'est guère en usage que dans cette phrase de marine, Revirer de bord ; & alors il est neutre.

On dit figur. & familièrement, qu'*Un homme a reviré de bord*, pour dire, qu'Il a changé de parti.

REVIRER. Terme de Trictrac. *Voyez* REVIRADE.

RÉVISEUR. s. m. Celui qui revoit après un autre. (Vous avez là un bon reviseur. Réviseur de comptes.)

RÉVISION. subst. f. Action par laquelle on revoit, on examine de nouveau. Il ne se dit guère qu'en matière de comptes & de procès. (Révision de compte. Demander la révision d'un procès. Il avoit été condamné, mais il a obtenu des Lettres de révision.) Il ne se dit que des procès criminels.

REVIVIFICATION. s. f. Opération par laquelle on fait reparoître sous sa forme naturelle un métal qui étoit masqué sous une forme différente. C'est une espèce de *Réduction*. Voyez RÉDUCTION.

REVIVIFIER. v. a. Vivifier de nouveau. (Cette partie étoit presque morte, on l'a frottée avec de l'esprit de vin qui l'a revivifiée.)

On dit en termes de Chimie, *Revivifier le mercure*, pour dire, Le séparer des minéraux avec lesquels il avoit été mêlé, & le remettre en son état naturel.

On dit figurément, (La grâce revivifie le pécheur.)

REVIVIFIÉ, ÉE. participe.

REVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre*.) Ressusciter, revenir de la mort à la vie. (Vous avez beau pleurer, vos larmes ne la feront pas revivre. Élie en étendant son corps sur le cadavre du fils de la veuve de Sarepta, le fit revivre.)

Il signifie figur. Vivre de nouveau en quelque façon ; & dans cette acception on dit, que (Les pères revivent dans leurs enfans.)

On dit aussi d'Un homme qui imite les grandes actions de ses ancêtres, qu' (Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres.)

On dit en style de Dévotion que, *Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché*, pour dire, qu'Il faut renoncer entièrement au péché, si on veut revenir en état de grâce.

On dit aussi figur. & par exagération, *Faire revivre*, pour dire, Faire recouvrer de nouvelles forces, redonner une nouvelle vigueur, redonner de la consolation, de la joie, (Il étoit dans une grande langueur, le remède qu'on lui a donné l'a fait revivre. Voilà du vin capable de faire revivre. Il étoit dans un étrange accablement d'esprit, la nouvelle qu'il a reçue l'a fait revivre.)

On dit encore, *Faire revivre*, en parlant De vieilles dettes & d'anciennes prétentions, pour dire, Les faire valoir de nouveau. (Faire revivre de vieilles dettes, un ancien procès. Faire revivre les droits, les prétentions, les vieilles chimères d'une Maison.)

Il se dit aussi Des Charges qui avoient été éteintes & supprimées, pour dire, Les rétablir. (Le Roi avoit supprimé cette charge, mais il l'a fait revivre par son Édit d'une telle année.)

Il signifie aussi, Remettre de nouveau en crédit ; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Faire revivre une hérésie, une opinion. Faire revivre la mémoire des grands Hommes.)

On dit, que *Le vernis fait revivre les couleurs*, pour dire, qu'Il leur donne un nouvel éclat ; &, que *La noix de galle fait revivre de vieilles écritures*, pour dire, qu'Elle les fait reparoître, qu'elle les rend lisibles.

On dit figur. *Faire revivre l'amour, la haine, &c.* pour dire, Rallumer l'amour, la haine, &c.

En parlant d'un criminel qui, après avoir eu abolition de ses crimes, en commet de nouveaux, on dit, que *Le nouveau crime qu'il a commis a fait revivre ceux que son abolition avoit éteints*, pour dire, qu'Ils sont alors regardés comme s'ils ne lui avoient point été pardonnés.

RÉUNION. s. f. Action de réunir, & l'effet qui en résulte. (La réunion des lèvres d'une plaie. La réunion des chairs. La réunion des parties.)

Il se dit figur. en matière de Fief. (La réunion d'un Fief au Fief dominant. La réunion de la Bourgogne, de la Normandie à la Couronne. La réunion au Domaine. Lettres de réunion.)

Il se dit aussi figur. Des volontés & des esprits, & signifie réconciliation. (La réunion des esprits. La réunion des deux partis. La réunion des Princes Chrétiens. Depuis sa réunion à l'Église. La réunion des Grecs à l'Église Romaine.)

RÉUNIR. v. a. Rassembler, rejoindre ce qui étoit épars, désuni, séparé. (Réunir les rayons du soleil par le moyen d'un verre convexe. Il faut essayer de réunir ces chairs. Réunir les lèvres d'une plaie. Il a réuni toutes ses forces pour venir combattre son ennemi.)

Il se dit figur. en matière de Fief & d'autres choses semblables. (Reunir un grand Fief à la Couronne. Réunir au Fief dominant ce qui en a été démembré. Réunir à la mense conventuelle des Offices de l'Abbaye. Réunir des Domaines aliénés.)

Il signifie figur. Réconcilier, remettre en bonne intelligence. (Travailler à réunir les esprits, les volontés. Cela a réuni les deux partis. Ils étoient brouillés, un intérêt commun les a réunis.)

Il se prend aussi quelquefois pour Unir. (Le Roi a réuni toutes ses Fermes. On lui a permis de bâtir un pont, & d'en retenir le péage, à condition qu'au bout de quinze ans il seroit réuni au Domaine.)

SE RÉUNIR. v. réciproque. Son plus grand usage est en parlant De la réunion des chairs. (Les chairs se sont réunies.) Il se dit aussi De la réunion des esprits & des volontés. (Ils se sont réunis contre l'ennemi commun. Ils se sont réunis sur ce point-là.)

RÉUNI, IE. participe.

On dit figurément, (Toutes les vertus, toutes les grâces étoient réunies en sa personne.)

RÉVOCABLE. adj. de t. g. Qui peut être révoqué, qui peut être destitué. (Ordinairement toute procuration est révocable. Une commission révocable. Les donations à cause de mort sont révocables. Il y a de certains Officiers qui sont révocables.)

RÉVOCATION. substantif f. Action de révoquer. (J'ai révoqué mon Procureur, & j'ai fait signifier ma révocation à ma Partie. La révocation d'un testament. Des emplois sujets à révocation. La révocation de l'Édit de Nantes. La révocation des pouvoirs donnés.)

RÉVOCATOIRE. adj. de t. g. Qui révoque. (Acte révocatoire. Disposition révocatoire.)

REVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir*.) Voir de nouveau.) Je l'avois vu hier, je l'ai revu aujourd'hui. Quand est-ce que nous nous reverrons ? Si vous m'en croyez, vous reverrez votre Rapporteur.)

On dit en style familier, *Adieu jusqu'au revoir* ; & en cette phrase, le mot de *Revoir* est employé substantivement.

REVOIR d'un cerf, en termes de Vénérie, C'est prendre connoissance de la force du cerf ; ce qui se fait par le pied, les fumées, les abattures, les portées, les foulées, le frayoir & les rougeurs.

À REVOIR. Façon de parler dont on se sert, pour dire, qu'Il faut faire un nouvel examen d'un compte, de parties, &c.

REVOIR, signifie aussi, Examiner de nouveau. (Revoir un livre pour le corriger.)

Obtenir un Arrêt pour faire revoir un procès. (C'est un homme qui examine les choses avec soin, après lui il n'y a point à revoir.)

REVU, UE. participe. (Un livre revu, corrigé & augmenté.)

REVOLIN. s. m. Terme de Marine, qui se dit d'un vent qui n'est pas direct, mais qui est renvoyé par quelque chose, & dont les vaisseaux à l'ancre sont quelquefois fort tourmentés.

RÉVOLTE. s. f. Rebellion, soulèvement des Sujets contre le Souverain, ou d'un inférieur contre son supérieur. (Revolte générale. On ne vit jamais une révolte si universelle. La révolte de tout un Royaume. On vit aussitôt une révolte de tous les peuples. La révolte d'un camp, d'une armée. Avoir l'esprit de révolte. Se jeter dans la révolte. Un esprit séditieux qui souffle la révolte par tout. Apaiser, calmer, étouffer une révolte.)

On dit figurément, (La révolte des sens contre la raison. La révolte de la chair contre l'esprit. La révolte des passions.)

RÉVOLTER. v. a. Soulever, émouvoir à sédition, porter à la révolte. (C'est lui qui a révolté toutes ces Provinces. Il a révolté tous mes enfans, toute ma famille contre moi. Révolter les inférieurs contre les supérieurs.)

RÉVOLTER, signifie quelquefois, Attirer contre soi, ou contre quelque autre, la contradiction, l'indignation, le chagrin, la haine, le mépris, &c. (Cet homme, par ses manières, par son procédé, a révolté tous les esprits contre lui. La proposition qu'il fit révolta toute l'assemblée, révolta tout le monde.)

Il se dit figurément dans les choses morales. (Le péché du premier homme a révolté la chair contre l'esprit. La volupté, les plaisirs révoltent les sens contre la raison.)

Il est aussi réciproque. (Se révolter contre son Prince, contre son Supérieur. Il a été cause que toute la Province s'est révoltée.)

On dit aussi figurément, (La chair se révolte contre l'esprit. Les passions se révoltent.)

Il est aussi neutre, tant au propre qu'au

figuré. (C'est lui qui a fait révolter toute la Province. Faire révolter les sens contre la raison.)

RÉVOLTÉ, ÉE. particip.

Il est aussi substantif. (Les révoltés se sont rendus maîtres d'une telle Place. On a commandé des troupes pour réduire les révoltés.)

REVOLU, UE. adj. Il se dit Du cours des Planètes & des Astres, lorsque par leur mouvement périodique, ils sont revenus au même point d'où ils étoient partis. (Avant que le cours de Saturne soit révolu.)

Il se dit aussi du temps. (Le mois, l'an, le siècle n'étoient pas encore révolus. Après l'année révolue. Compter par années courantes, ou par années révolues.)

RÉVOLUTION. subst. f. Le retour d'une Planète, d'un Astre au même point d'où il étoit parti. (La révolution des Planètes. Les révolutions célestes.) On dit dans le même sens, (La révolution des siècles, des temps, des saisons.)

On appelle *Révolution d'humeurs*. Un mouvement extraordinaire dans les humeurs, qu'il altère la santé.

Il se dit aussi figur. Du changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. (Grande, prompte, subite, soudaine, étrange, merveilleuse, étonnante, heureuse révolution. La perte d'une bataille cause souvent de grandes révolutions dans un État. Le temps fait d'étranges révolutions dans les affaires. Les choses de ce monde sont sujettes à de grandes révolutions.)

REVOMIR. v. a. Vomir ce qu'on a avalé. (Il revomit son dîner. Dès qu'il a pris un bouillon, il revomit.)

REVOMI, IE. participe.

RÉVOQUER. v. a. Rappeler. Il se dit proprement De ceux à qui on ôte, par des raisons de mécontentement, les fonctions, le pouvoir & l'emploi amovible qu'on leur avoit donné. (Le Roi révoqua son Ambassadeur. Révoquer un Procureur. Révoquer un Intendant. Révoquer un Commis.)

Il se dit aussi des choses. Ainsi on dit, *Révoquer un ordre, un pouvoir, une donation*, pour dire, Déclarer de nulle valeur à l'avenir, un ordre, un pouvoir qu'on a donné, une donation qu'on a faite, &c. (Révoquer une commission. Révoquer un testament. Il avoit résigné son Bénéfice, mais il a révoqué sa résignation. Le roi a révoqué sa Déclaration, son Édit.)

On dit, *Révoquer en doute*, pour dire, Mettre en doute.

RÉVOQUÉ, ÉE. participe.

RÉUSSIR. v. n. Avoir un succès heureux. Il se dit des personnes & des choses. (Il a réussi dans son dessein, dans ce qu'il a entrepris. Cet Avocat réussit au Barreau. Ce jeune Gentilhomme réussira bien à la guerre. Cet Auteur réussit mieux dans la prose que dans les vers. Cet homme-là a du bon sens, du mérite, il réussira. Il est étourdi, il ne réussira à rien. Cet ouvrage a réussi. Ce discours, cette harangue, cette pièce de théâtre a fort réussi. Cette affaire a bien réussi. Ce projet n'a pas réussi)

On dit aussi, qu'*Une chose réussit à quelqu'un*, pour dire, qu'Elle a le succès qu'il désire, qu'il en attend. (Ce qui réussit à l'un, ne réussit pas à l'autre. Cela m'a bien reussi. Cela vous réussira mal. Tout ce qu'il entreprend lui réussit.)

On dit, que *Des fruits reussissent dans un terroir*, pour dire, qu'ils y viennent bien.

RÉUSSITE. s. f. Bon succès. Il ne se dit que des choses. (La réussite d'une affaire. Cette pièce de théâtre a eu une grande réussite, beaucoup de réussite. Son livre n'a point eu de réussite.)

Il se dit quelquefois pour Succès en général. Ainsi on dit, *Il faut voir qu'elle en sera la réussite*, pour dire, Il faut voir quel en sera le succès.

REVUE. s. f. Recherche, inspection exacte. (Avant que de se coucher, il a fait la revue dans toute sa maison. Ce Supérieur fit la revue dans tous les coins & recoins du Couvent.)

On dit figur. (Faire une revue de ses actions, de sa vie passée ; sur ses actions, sur sa vie passée.)

Il se dit principalement, en parlant des troupes de gens de guerre que l'on met en bataille, & qu'on fait ensuite défiler, pour voir si elles sont complètes, & si elles sont en bon ordre. (Revue d'un Régiment. Revue générale. Le Commissaire qui a fait la revue. Il a passé tant d'hommes en revue. Revue de Commissaire.)

RÉVULSIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui détourne les humeurs vers des parties opposées à celles où elles se portoient en trop grande abondance.

RÉVULSION. s. f. Il ne se dit proprement que Du retour des humeurs du corps humain, lorsque le cours vient à en être changé. (Il s'est fait une révulsion de l'humeur de la goutte, qui a pensé l'étouffer. On lui applique des ventouses, pour faire révulsion de l'humeur qui lui tomboit sur les yeux.)

R E Z

REZ. Préposition. Tout contre, joignant. Elle n'a plus d'usage que dans cette phrase, *Rez pied, rez terre*, qui signifie Joignant la terre, à fleur de terre. (On a abattu cette maison, cette place, ces fortifications, rez pied, rez terre.)

REZ DE CHAUSSÉE. s. m. Niveau, du terrain. (Le mur n'étoit encore qu'au rez de chaussée. Depuis le rez de chaussée jusqu'au haut, il y a tant de toises. Les fondations sont élevées jusqu'au rez de chaussée. Être logé au rez de chaussée. Cet appartement est élevé de trois marches au-dessus du rez de chaussée. (On dit aussi, (L'appartement de rez de chaussée, &, Un appartement à rez de chaussée.)

R H A

RHABILLAGE. s. m. Raccommodage. (Voilà un méchant rhabillage. (Il est du style familier.

RHABILLER. v. a. Habiller encore une fois. (Il étoit déshabillé, il a fallu le rhabiller. Il s'est rhabillé.)

Il signifie aussi, Fournir de nouveaux habits. (Il en a tant coûté à ce Capitaine pour rhabiller sa Compagnie.)

On dit figur. *Rhabiller*, pour dire, Rectifier ce qu'il y a eu de défectueux dans une affaire, tâcher de justifier, de diminuer une faute. (Il a rhabillé tout cela du mieux qu'il a pu. Il aura bien de la peine à rhabiller ce qu'il a fait de mal à propos.) Il est du style familier.

RHABILLÉ, ÉE. participe.

RHAPONTIC. *Voy.* RHUBARBE DES MOINES.

R H E

RHÉTEUR. s. m. Celui qui enseigne l'art de bien dire ; & sous cette acception, on ne comprend ordinairement que Ceux des anciens Grecs qui faisoient profession de donner des règles & des préceptes d'éloquence, soit de vive voix, soit par écrit. (Parmi les plus célèbres Rhéteurs de la Grèce, on compte Isocrate, Longin, Denys d'Halicarnasse, Démétrius de Phalère, &c.)

On appeloit aussi *Rhéteurs*, chez les anciens Grecs, Les Orateurs qui traitoient des affaires publiques dans les harangues qu'ils faisoient au peuple. Et c'est dans cette acception qu'on a dit, que (Dans Athènes les Rhéteurs avoient grande part au gouvernement.)

Aujourd'hui, *Rhéteur* ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant d'Un homme dont toute l'éloquence consiste dans une sèche pratique de l'art. (Cet homme là n'est point Orateur, ce n'est qu'un Rhéteur.)

RHÉTORICIEN. s. m. Celui qui sait la Rhétorique. (Cet homme-là est Rhétoricien. C'est un grand Rhétoricien, un excellent Rhétoricien.

Il se prend plus ordinairement pour Un écolier qui étudie en Rhétorique. (C'est un Rhétoricien, un bon Rhétoricien.)

RHÉTORIQUE. s. f. L'art de bien dire. (Enseigner la Rhétorique. Il sait fort bien la Rhétorique. Régent, Professeur, Maître de Rhétorique. Professeur en Rhétorique. Les préceptes, les règles de la Rhétorique.)

On appelle *Figure de Rhétorique*, Toute façon de parler que l'Orateur emploie pour donner ou de la force, ou de la grâce au discours. (La métaphore est une figure de Rhétorique, L'ironie, la prosopopée, l'hypotypose, &c. sont des figures de Rhétorique.)

On appelle *Rhétorique*, la classe où l'on enseigne la Rhétorique dans les Colléges. Et l'on dit, *Aller en Rhétorique, être en Rhétorique*, pour dire, Étudier dans la classe de Rhétorique,

On appelle aussi *Rhétorique*, Les traités de Rhétorique. (La Rhétorique d'Aristote.)

RHÉTORIQUE, se dit quelquefois dans le style familier, De tout ce qu'on emploie dans le discours pour persuader quelqu'un. Ainsi on dit, *J'ai employé toute ma rhétorique pour essayer de le persuader*, pour dire, J'ai employé toute mon éloquence, j'ai dit, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le persuader. Et, *Vous y perdrez votre rhétorique*, pour dire, Vous avez beau parler, vous ne le persuaderez point.

R H I

RHINGRAVE. s. m. Comte du Rhin. Il se disoit des Juges, des Gouverneurs de villes situées le long du Rhin.

RHINOCÉROS. s. m. Sorte de bête sauvage & féroce, qui a une corne sur le nez. (Une corne de rhinocéros. Le combat d'un rhinocéros contre un éléphant.)

R H O

RHOMBE. s. m. Losange, figure rectiligne qui a deux angles aigus & deux obtus, & dont les côtés sont parallèles & égaux.

RHOMBOÏDE. s. m. Figure rectiligne qui a deux angles aigus & deux obtus, & quatre côtés, dont il n'y a que ceux qui sont parallèles qui soient égaux.

R H U

RHUBARBE. s. f. Plante qui croît en abondance sur les bords du Volga, appellé autrefois Rha, d'où lui est venu son nom. On

la cultive aussi à la Chine, d'où nous la tirons aujourd'hui. Sa racine est un des meilleurs remèdes que nous ayons.

On appelle *Rhubarbes des Moines*, Une plante qui croît en abondance sur les montagnes des Alpes, des Pyrénées, d'Auvergne, & que l'on cultive dans nos jardins. Ses propriétés sont semblables à celles de la rhubarbe, mais dans un degré plus foible, en sorte que l'on en double la dose. On la nomme aussi *Rhapontic*.

RHUMATISME. s. m. Douleur dans les muscles, dans les membranes, ou même dans le périoste, accompagnée de difficulté dans le mouvement volontaire.

Il y a des *Rhumatismes* qui entreprennent tout le corps, & d'autres qui se jettent sur une partie seulement. (Rhumatisme douloureux. Il a un rhumatisme. Il est sujet au rhumatisme. Rhumatisme sur les épaules, sur les reins, &c. Rhumatisme universel sur tout le corps. Rhumatisme gouteux.)

RHUME. s. m. Fluxion, causée par une humeur âcre, qui ordinairement excite la toux, & rend la voix enrouée. (Grand rhume. Rhume incommode. Rhume de cerveau. Ce rhume lui est tombé sur la poitrine. Son rhume commence à se mûrir, à se pourrir. Sa fièvre n'est qu'une fièvre de rhume.)

RHUS. *Voy.* SUMAC.

RHY

RHYTHME. s. m. Nombre, cadence, mesure. (Le rhythme de la musique ancienne.)

RHYTHMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au rhythme. (L'harmonie rhythmique.)

RIA

RIANT, ANTE. adj. Gracieux, qui marque de la gaieté, de la joie. (Un visage riant. Une mine riante. Avoir l'œil riant. Elle a la bouche riante. Il vint à moi d'un air riant.)

Il signifie aussi, Agréable à la vue, qui plaît aux yeux. (Une maison riante. Un appartement riant. Un jardin riant. Tout y étoit riant.)

RIB

RIBAUD, AUDE. adj. Luxurieux, impudique. (C'est un homme fort ribaud. Une femme ribaude.) Les honnêtes gens évitent de se servir de ce mot.

Il est aussi substantif. (C'est un ribaud, un franc ribaud.)

RIBLEUR. subst. m. Qui court les rues la nuit, comme les filoux. (C'est un ribleur, un batteur de pavé.) Il est vieux & populaire.

RIBORDAGE. s. m. Terme de Marine. Dommage que le choc d'un vaisseau cause à un autre dans le port ou dans la rade, en changeant de place. (Droit de ribordage.)

RIC

RICANEMENT. s. m. Action de ricaner.

RICANER. v. n. Rire à demi, soit par sottise, soit par malice. (Il ne fait que ricaner, c'est un sot. Au lieu de répondre sérieusement, il se mit à ricaner. C'est un moqueur qui ricane sur tout.)

RICANEUR, EUSE. s. Qui ricane. (C'est un ricaneur perpétuel. Ricaneur impertinent.)

RIC-A-RIC. Façon de parler adv. Avec une exactitude entière, à la rigueur. (Je le ferai payer ric-à-ric. On lui a payé ric-à-ric tout ce qui lui étoit dû. Compter ric-à-ric.) Il est du style familier.

RICH. s. m. (On prononce *Riche*.) Espèce de loup-cervier assez commun en Suède & en Pologne, & dont la peau fournit une très-belle fourrure.

Nos Pelletiers appellent *Rich*, Une espèce de lapin dont le poil tire sur le bleu, & approche en quelque sorte de celle du rich, quant à la couleur.

RICHARD. s. m. Qui a beaucoup de bien. Il ne se dit ordinairement que Des personnes d'une condition médiocre. (C'est un richard, un gros richard.) Il est du style familier.

RICHE. adj. de t. g. Opulent, qui a beaucoup de bien, qui possède de grands biens. (Un homme fort riche, extrêmement riche. Il est riche en argent, en meubles, en fonds de terre, en rentes constituées. Il est riche de son patrimoine. Il n'est riche que des bienfaits du Roi. Il est riche de tant. Une riche héritière. Une riche veuve. C'est un homme qui s'est fait riche en peu de temps. Cette Communauté, cette Province est fort riche. C'est la plus riche ville du Royaume. Cet État est fort riche.)

On dit prov. d'Un homme extrêmement riche, qu' (Il est riche comme Crésus, comme un Crésus) On dit aussi familier. qu' (Il est riche comme un Juif, comme un puits, à millions.)

On dit aussi proverbialem. (Est assez riche qui ne doit rien, est assez riche qui est content.)

On dit, qu'*Un homme a fait un riche mariage*, pour dire, qu'Il a épousé une femme fort riche.

En parlant d'Un jeune homme à marier très-riche, on dit, que (C'est un riche parti.) La même chose se dit plus ordinairement d'Une jeune fille à marier & très riche.

RICHE, se dit fig. en parlant des biens du corps & de l'esprit. (Riche en mérite. Riche des biens de l'esprit.)

On dit d'Une femme extrêmement belle, & qui a fort peu de bien, qu' (Elle n'est pas riche en biens, mais qu'elle est riche en beauté.)

On appelle *Riche taille*, Une taille au-dessus de la médiocre, & qui est bien proportionnée. (Cet homme est d'une riche taille. Cette femme est de la riche taille.)

RICHE, fig. quelquefois, Abondant, fertile. (La moisson a été riche. Les mines de Potosi sont fort riches. C'est un pays riche en blés, en vins, en sel, &c.)

On dit, qu'*Une Abbaye est riche en collations*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de Bénéfices qui en dépendent, & que celui qui en est Abbé a droit de conferer. (Cette Abbaye n'a pas beaucoup de revenus, mais elle est riche en collations.)

On dit figur. qu'*Une langue est riche*, pour dire, qu'Elle est abondante en mots & en tours.

RICHE, signifie aussi, De grand prix, magnifique, orné, paré. (Des meubles riches. Des étoffes riches. Un plafond, un lambris fort riche. Un lit riche. Un habit riche. Une riche tapisserie. Une riche broderie.)

En parlant De certains ouvrages de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, on dit, qu'*Ils sont très-riches*, Quand ils sont chargés de beaucoup d'ornemens bien entendus.

RICHE, sign. aussi quelquefois Fécond en idées, en images, en parlant des ouvrages d'esprit, & de ce qui y a rapport. (Sujet, matière riche. Expression riche. Comparaison riche.)

On appelle *Rimes riches*, Celles qui vont au-delà de l'exactitude exigée. (Orage & courage, oreille & pareille, sévérité & témérité, couleur & douleur, fatigué & ligué, sont des rimes riches.)

RICHE, se prend quelquefois substantivement. (Le riche, le pauvre. Un bon Juge rend également Justice au riche & au pauvre.)

On appelle *Riche mal-aisé*. Un homme qui a de grands biens & beaucoup de dettes.

On appelle *Le mauvais riche*, Celui dont Notre-Seigneur a parlé dans l'Évangile. Et on appelle, par comparaison, *Mauvais riche*, Un homme fort riche qui n'a point de charité pour les pauvres.

RICHEMENT. adv. D'une manière riche, magnifiquement. (Il est richement vêtu, richement paré, richement meublé.)

On dit, *Marier une fille richement*, pour dire, Lui faire épouser un homme qui a de grands biens; & *Pourvoir richement ses enfans*, pour dire, Leur donner des établissemens considérables.

On dit par manière de plaisanterie, qu'*Une femme est richement laide*, pour dire, qu'Elle est fort laide.

En parlant de versification, on dit, qu'*Un Poëte rime richement*, pour dire, qu'Il n'emploie ordinairement que des rimes très-riches dans ses vers.

RICHESSE. s. f. Opulence, abondance de biens. (C'est le commerce qui fait la richesse, la plus grande richesse de ce pays-là. Le bétail est une grande richesse en de certains lieux. Voilà toute ma richesse. Toute leur richesse consiste en blés & en vins.)

On dit prov. Contentement passe richesse; & on dit en parlant de ceux qui gagnent leur vie par leur travail, comme les Laboureurs, &c. que (Les enfans sont la richesse des pères.)

RICHESSE, se dit en parlant d'Une mine d'or ou d'argent extrêmement riche, pour marquer l'abondance du métal. (La richesse de la mine.)

Il se dit aussi De certaines choses dont la matière ou les ornemens sont riches & précieux. (Voyez la richesse de cet habit, il est couvert de perles, de diamans. Il y a bien de la richesse dans cette tapisserie, elle est toute rehaussée d'or. La richesse d'une étoffe.)

RICHESSE, se dit en parlant De l'exactitude & de la justesse des rimes. (La richesse des rimes contribue beaucoup à la beauté de la Poësie.)

On dit aussi figur. *La richesse d'une langue*, dans le même sens qu'on dit, qu'*Une Langue est riche*.

RICHESSE, au pluriel & au propre, signifie toujours De grands biens. (Grandes, immenses, prodigieuses, inestimables, innombrables richesses. Les richesses énorgueillissent. Acquérir, posseder, accumuler, amasser, entasser des richesses. Des richesses mal acquises. Le mépris des richesses.)

RICIN. s. m. ou PALME DE CHRIST. Plante qui croît en Espagne & en Candie, à la hauteur des plus grands arbres, mais qui dans nos climats ne s'élève que de cinq ou six pieds. Le fruit est un purgatif violent, & que les Médecins n'emploient qu'avec grande circonspection.

RICOCHET. s. m. Bond que fait une pierre plate, ou quelqu'autre chose semblable,

jetée obliquement sur la surface de l'eau. (Une pierre plate & légère est bonne à faire des ricochets. Faire quatre ricochets du même coup.)

On dit proverbialement d'un homme qui a plus de revenu qu'il ne lui en faut pour vivre suivant sa condition, qu'*Il a tant pour faire des ricochets*, pour dire, qu'Il lui en reste beaucoup pour employer à ses fantaisies.

En parlant d'Une nouvelle qu'on ne tient pas de la première main, mais qui avoit fait beaucoup de circuits auparavant, on dit aussi proverb. qu' (Elle est venue par ricochet.)

En termes de Tactique, on dit, *Battre à ricochet*, pour dire, Battre une Place assiégée avec des pièces qui, au lieu d'être opposées perpendiculairement à la face d'un bastion ou d'une demi-lune, sont au contraire placées en batterie sur le prolongement de cette face, & qui tirent à toute volée, c'est à dire, à la manière des mortiers; en sorte que le boulet vient plonger sur le rempart derrière le parapet, où il fait plusieurs bonds & nuit beaucoup aux assiégés.

RICOCHET, s'est dit autrefois d'une espèce de petit oiseau qui répète continuellement son ramage; & c'est dans ce sens qu'on dit proverbialement, *C'est la chanson du ricochet*, pour dire, C'est toujours le même discours.

RID

RIDE. s. f. Pli qui se fait sur le front, sur le visage, sur les mains, & qui vient ordinairement par l'âge. (Avoir des rides sur le visage. Elle a soixante ans, & n'a pas encore une seule ride. Il a le front plein de rides, couvert de rides. Les rides commencent à lui venir, à paroître sur son visage. Il a beau cacher son âge, on le connoît par ses rides. Les rides de la vieillesse. Se faire des rides en se plissant le front par chagrin, par excès d'attention.)

On dit figur. *Le vent forme des rides sur l'eau, sur la rivière*, Quand il frise légèrement la surface de l'eau, & qu'il y fait comme de petits plis.

RIDEAU. s. m. Morceau d'étoffe, de toile, &c. qu'on emploie pour cacher, couvrir, entourer, ou conserver quelque chose, & auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, & par le moyen desquels on le tire. (Rideau de taffetas. Rideau de damas, de serge, de toile. Rideau de lit. Rideau de carrosse. Rideau de fenêtre. Rideau qui se met devant un tableau, devant des tablettes, &c. Tirer le rideau. Ouvrir le rideau.)

TIRER LE RIDEAU. Façon de parler dont on se sert indifféremment, tant pour dire, Cacher quelque chose avec le rideau, que pour dire, ôter le rideau de devant quelque chose. (Tirer le rideau sur un tableau. Tirez le rideau de devant ce tableau. Tirez les rideaux de mon lit.) *Tirez le rideau, je veux dormir*, c'est-à-dire, Fermez le rideau. *Tirez le rideau que je me lève*, c'est-à-dire, Ouvrez le rideau.

Lorsqu'on veut faire entendre qu'il ne faut point parler, ni s'occuper l'esprit de quelque chose de fâcheux, de désagréable, on dit figurément, que (C'est une chose sur laquelle il faut tirer le rideau. Il faut tirer le rideau sur tous nos malheurs passés. Tirons le rideau sur ces temps funestes.)

On dit figurém. & proverb. *Tirer le rideau, la farce est jouée*, pour dire, qu'Une affaire est finie, & qu'il n'y a plus rien à attendre.

On appelle aussi *Rideau*, Une petite élévation de terre qui a quelque étendue en longueur, & derrière laquelle on peut se cacher pour n'être pas vu. (Il y avoit un rideau dans cette plaine, derrière lequel les Mousquetaires se mirent à couvert. On mit l'Infanterie derrière un petit rideau.)

RIDELLE. s. f. Un des côtés d'une charrette, fait en forme de râtelier. (La ridelle de la charrette empêche que ce qui est dedans ne tombe. Une des ridelles se rompit.)

RIDER. v. a. Faire des rides, causer des rides. (Les années lui ont ridé le visage. Cette grande maladie l'a tout ridé. Le chagrin ride le front.)

Il est aussi récip. (Son visage commence à se rider. Au moindre chagrin qu'il a, son front se ride.)

RIDER, en termes de Marine, signifie, Accourcir une voile avec de ris. (Rider les voiles.)

RIDÉ, ÉE. participe. (Le front ridé. Les mains ridées.)

RIDICULE. adj. de t. g. Digne de risée, de moquerie. (Que cela est ridicule! Il nous dit des choses si ridicules. Cet homme-là s'est rendu ridicule. Manière, posture, discours ridicule.)

Il est quelquefois substantif: ainsi on dit, *C'est un ridicule*, pour dire, C'est un homme ridicule. (C'est une petite ridicule.)

Il signifie encore, Ce qu'il y a de ridicule dans une personne, dans une chose. (Il n'y a personne dont il ne trouve le ridicule. Il remarque, il saisit le ridicule de chaque chose. Donner un ridicule à quelqu'un.)

On dit, *Tomber dans le ridicule, dans un grand ridicule*, pour dire, Devenir ridicule.

On dit aussi, *Se donner un ridicule, un grand ridicule*, pour dire, Se rendre ridicule par ses manières, par sa conduite.

EN RIDICULE. Façon de parler adverbiale, qui ne se met qu'avec ces mots, *Tourner*, ou *Traduire*. (On l'a tourné, on l'a traduit en ridicule. On les a tournés en ridicule.)

RIDICULEMENT. adv. D'une manière ridicule. (Il chante, il danse ridiculement.)

RIDICULISER. v. a. Rendre ridicule, tourner en ridicule. (Ridiculiser un homme. Ridiculiser l'action la plus sérieuse.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

RIDICULISÉ, ÉE participe.

RIDICULITÉ. subst. fém. Action ou parole ridicule. Il n'est que du discours familier.

RIE

RIÈBLE. *Voyez* GRATERON.

RIEN. s. m. Néant, nulle chose. (Dieu a créé le monde de rien. Dans l'ordre de la nature, rien ne se fait de rien. Rien n'est plus glorieux, plus commode, plus avantageux, plus nécessaire. Rien ne me plaît davantage. Il n'y a rien de si fâcheux que de... Il ne fait rien. Il ne sent rien. Je ne dis rien. Il ne répond rien. Je ne demande rien. C'est un homme qui n'aime rien, qui ne se soucie de rien. Cela ne signifie rien, ne prouve rien. Ce n'est rien moins que ce que vous pensez. Il n'en est rien. Il semble que cela se soutienne sur rien, que cela ne tienne à rien, que cela ne porte sur rien. Tenez cette affaire secrète, n'en dite rien. Ne faites semblant de rien. Ne savoir rien. Je ne lui ai rien fait ni rien dit. Vous ne faites rien. Cela ne vaut rien. Je ne ferois cela pour rien qui vaille, pour rien du monde, pour rien au monde. N'y a-t-il rien de nouveau? Je compte cela, je compte cet homme-là pour rien. Que vous a coûté cela? rien. Tout ou rien. Tout cela n'abouti à rien. Cet homme n'est bon à rien. Ce que vous dites & rien, c'est la même chose. Moins que rien. Un peu plus que rien. Si peu que rien. Rien du tout.)

On dit fam. *Ne savoir rien de rien, ne dire rien de rien*, pour signifier, Ne savoir absolument rien, ne dire rien du fait principal, ni des circonstances qui peuvent y avoir rapport.

On dit, qu'*Une affaire ne tient à rien*, pour dire, que Rien n'empêche qu'elle ne se fasse. Et on dit, qu'*Il ne tient à rien qu'il ne se tuât*, pour dire, Il ne s'en fallut presque rien.

On dit proverbialement qu'*On ne fait rien de rien*, pour dire, qu'On ne sauroit réussir dans aucune affaire, dans aucune entreprise, si on n'a du moins quelque chose, quelques moyens, quelques secours pour y parvenir. Et on dit, qu'*On ne fait rien pour rien*, pour dire, qu'Il entre presque toujours quelque vue d'intérêt personnel dans les services qu'on rend aux autres.

On dit prov. d'Un mauvais ménager qui n'entend pas ses affaires, d'un homme qui dissipe son bien mal à propos, qu' (Il fait de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien.)

On dit, qu'*Une chose s'est réduite à rien*, pour dire, qu'Il n'en est presque rien resté. Et la même phrase se dit aussi en parlant d'Une affaire dont on se promettoit un grand succès, & qui n'en a eu aucun.

On dit d'un homme qui n'a aucun emploi, ou qui n'en a plus, qu' (Il ne fait rien, qu'il ne fait plus rien.)

On dit, qu'*Un homme est venu de rien*, qu'*il s'est élevé de rien*, & absolument, que *c'est un homme de rien*, pour dire, qu'Il est d'une fort basse naissance.

On dit, *Cet homme ne m'est rien*, pour dire, Il n'est point mon parent. On dit aussi, *Cet homme ne m'est rien, cela ne m'est de rien*, pour dire, Je n'y prends nul intérêt. Il est du style familier.

RIEN, fig. quelquefois, par exagération, Peu de chose. (Il a eu cette maison-là, cette terre-là pour rien. Il ne m'a donné que cent écus, il n'a envoyé que deux cents hommes de secours, ce n'est rien. Il mange très-peu, il vit de rien. En ce pays-là on vit pour rien. Il se fâche de rien. Un rien le fâche. Il feroit une querelle sur un rien.)

On dit, *Il n'y a rien que nous l'avons vu, il n'y a rien qu'il étoit ici*, pour dire, Il y a peu de temps que.... Et on dit aussi, *En moins de rien*, pour dire, En très-peu de temps.

RIEN, s'emploie aussi quelquefois, pour signifier Quelque chose. (S'il y a rien qui me plaise, c'est.... Y a-t-il rien de si beau que.... Qui vous dit rien? Qui vous reproche rien?

RIEN, se met quelquefois au pluriel. (Il nous fait bien prendre de la peine pour

des riens.) *Toutes ces difficultés, toutes ces objections sont des riens*, pour dire, Sont des bagatelles, des choses de nulle importance.

On dit aussi De ceux dont les discours sont pleins de belles paroles sans qu'il y ait aucune solidité, que (Ce sont des diseurs de riens, de grands diseurs de riens.)

RIEUR, EUSE. f. Celui, celle qui rit. (Faites taire tous ces rieurs-là.)

Il sign. aussi, qui aime à rire. (C'est un grand rieur, une grande rieuse.)

Il sig. encore, Qui raille, qui se moque. (Vous êtes un rieur.)

On dit, qu'*Un homme a les rieurs de son côté*, pour dire, qu'Il a pour lui l'approbation du plus grand nombre; que ceux qui ont le plus de crédit & d'autorité, & qui sont capables de faire valoir les choses, sont pour lui.

On dit dans le même sens, (Il a raison, mais les rieurs ne sont pas de son côté. Vous n'aurez pas les rieurs pour vous.)

RIG

RIGIDE. adj. de t. g. Sévere, exact, austère. (C'est un homme rigide, trop rigide, qui ne pardonne rien ni aux autres, ni à lui-même. Un confesseur rigide. Un censeur rigide. Un rigide observateur des Lois. Pour rétablir la discipline dans les troupes, il faut choisir des Officiers, des Inspecteurs qui soient un peu rigides. Un homme qui a une vertu austère & rigide. Une morale rigide.)

RIGIDE, se dit aussi en parlant De ceux qui étant d'une Religion, d'une Secte, font profession publique d'en soutenir tous les dogmes, sans la moindre altération; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Un Anglican rigide. Un Calviniste rigide.)

On le dit aussi en parlant De ceux qui s'attachent scrupuleusement à tous les dogmes d'un Philosophe; & c'est dans ce sens qu'on dit, *Un Cartésien rigide*, pour dire, Un homme attaché à toutes les opinions de Descartes.

RIGIDEMENT. adv. Avec rigidité. (Il a jeûné tout le Carême fort rigidement. Un Magistrat qui examine tout fort rigidement.)

RIGIDITÉ. f. f. Grande sévérité, exactitude, austérité. (Les Magistrats font observer la Loi contre les duels avec une extrême rigidité. La rigidité de ses mœurs. La rigidité de sa morale, de la discipline qu'il veut établir.)

RIGODON. f. m. Sorte d'air. (Chanter un rigodon. Jouer un rigodon.)

Il se dit aussi De la danse qu'on danse sur cet air-là. (Danser un rigodon.)

RIGOLE. f. f. Petite tranchée, petit fossé qu'on fait dans la terre, ou petit canal qu'on creuse dans des pierres de taille, pour faire couler de l'eau dans un jardin, dans un pré, &c. (Faire une rigole. Faire des rigoles.)

RIGOLE, se dit aussi Des petites tranchées qu'on fait pour planter des bordures de buis, de lavande, de thym, ou des palissades de charmes, d'érable, &c. (Une rigole de tant de pieds de profondeur.)

RIGORISME. f. m. Morale trop févère. (Cela n'est point permis dans les principes du rigorisme.)

RIGORISTE. f. m. Celui qui pousse trop loin la sévérité dans la Morale. (Il y a des Rigoristes dans toutes les Religions.)

RIGOUREUSEMENT. adv. Avec rigueur, d'une manière dure & sévère. (Il l'a traité rigoureusement. Punir rigoureusement.)

RIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de sévérité dans sa conduite, dans ses maximes à l'égard des autres. (C'est un homme rigoureux qui n'excuse rien, qui ne pardonne rien. Vous ne relâchez rien de vos droits, vous êtes trop rigoureux. C'est un créancier fort rigoureux. Un Juge, un Magistrat rigoureux.)

RIGOUREUX, se dit aussi Des choses. Ainsi on dit, (Un Arrêt rigoureux. Une Sentence rigoureuse. Avoir une conduite rigoureuse. Faire une rigoureuse pénitence. Souffrir un supplice, un tourment rigoureux. Subir un examen rigoureux.)

On dit, *Hiver rigoureux*, *saison rigoureuse*, pour dire, Hiver rude, âpre, fâcheux; saison rude, fâcheuse, insupportable.

RIGUEUR. f. f. Sévérité, dureté, austérité. (Grande, extrême, insupportable rigueur. Vous me traitez avec la dernière rigueur, avec trop de rigueur. Tenir rigueur à quelqu'un. Avoir trop de rigueur pour quelqu'un. Vous ne devriez pas lui tenir cette rigueur, tant de rigueur. Il traite ses valets avec une grande rigueur. La rigueur des tourmens, des supplices. Il est sorti du Couvent, parce qu'il n'a pu soutenir la rigueur de la règle.)

On dit, *La rigueur de la saison*, *la rigueur de l'hiver*, *la rigueur du froid*; pour dire, L'âpreté du froid, &c.

RIGUEUR, sig. aussi, Grande exactitude, sévérité dans la Justice. (Les Juges sont obligés de suivre la rigueur des Lois, la rigueur des Canons. Juger suivant la rigueur des Ordonnances.)

On appelle la Loi de Moïse, *La Loi de rigueur*, par opposition à la Loi nouvelle, qu'on appelle *La Loi de Grâce*.

On appelle *Juges de rigueur*, Les Juges d'une Justice réglée, à la différence des Arbitres qui jugent d'ordinaire à l'amiable. On appelle aussi *Juges de rigueur*, Les Juges subalternes, à la différence des Juges qui jugent en dernier ressort, & qui peuvent quelquefois adoucir la rigueur de la Loi.

En matière bénéficiale, on appelle *Mois de rigueur*, Les mois de Janvier & de Juillet, parce que le Collateur Ecclésiastique est obligé de conférer au plus ancien des Gradués insinués, certains Bénéfices qui ont vaqué dans l'un ou dans l'autre de ces mois.

On dit figur. (La rigueur du sort, la rigueur du destin, des destins.) Et on dit aussi fig. (La rigueur, les rigueurs d'une Belle, d'une Maîtresse. Il se plaint des rigueurs de sa Maîtresse.)

À LA RIGUEUR, À LA DERNIÈRE RIGUEUR, À TOUTE RIGUEUR, EN RIGUEUR. Façons de parler adverbiales, pour dire, Dans la dernière exactitude, avec une extrême sévérité, sans faire aucune grâce. (Observer les Lois à la rigueur, à toute rigueur, en rigueur. En toute rigueur on ne peut le condamner qu'à.....)

On dit aussi, *À la rigueur*, pour dire, Trop à la lettre, sans modification. (Expliquer une Loi à la rigueur. Il ne faut pas prendre ce qu'il dit à la rigueur.)

RIM

RIMAILLER. v. n. Il se dit De ceux qui font beaucoup de méchans vers. (Il ne fait que rimailler.)

RIMAILLEUR, sub. m. Qui fait beaucoup de méchans vers. (Ce n'est qu'un rimailleur.)

RIME. f. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots. (Armer, charmer, belle, rebelle, sont de bonnes rimes. Rime masculine. Rime féminine. Rime heureuse. Rime riche. Rime fausse. Rimes redoublées. Il faut éviter les rimes dans la césure des vers. La contrainte de la rime empêche souvent qu'on ne puisse exprimer sa pensée aussi-bien qu'on le voudroit.)

On dit, *Mettre en rimes*, *mettre en rime*, pour dire, Mettre en vers. En ce sens il vieillit.

On appelle *Rimes croisées*, Les rimes masculines & féminines, qui sont mêlées & entrelacées les unes avec les autres. Et on appelle *Rimes plattes*, Celles qui ne sont point croisées.

On dit prov. *Il n'y a ni rime ni raison dans tout ce qu'il dit*, *dans tout ce qu'il fait*, pour dire, qu'il n'y a point de bon sens, & que tout y est mauvais.

RIMER. v. n. Il se dit Des mots dont les dernières syllabes ont la même terminaison, & forment le même son. (Ces deux mots riment bien, ces deux autres ne riment pas, riment mal. Rimer richement. Ce mot ne rime pas avec celui-là.)

On appelle, *Rimer à la fois aux yeux & aux oreilles*, Lorsque les syllabes qu'on fait rimer ont le même son, & sont orthographiées de même.

On dit, qu'*Un Poëte rime bien*, pour dire, qu'Il n'emploie que des rimes exactes dans ses vers; & qu'*Il rime mal*, pour dire, qu'Il emploie de mauvaises rimes.

On dit aussi, *Rimer*, pour dire, Faire des vers. (Il emploie tout son temps à rimer. Son plus grand plaisir est de rimer.) En ce sens, il se dit avec quelque sorte de mépris.

On dit quelquefois, *Rimer*, pour dire, Faire rimer; & alors il se prend activement. (On ne doit pas rimer *perdu* avec *vertu*.)

Il se prend aussi quelquefois activement, pour dire, Mettre en vers. (Il a rimé ce conte. Je veux rimer cette historiette.)

RIMÉ, ÉE. participe. (Voilà un sonnet dont les pensées sont belles, mais il est mal rimé. Ce Poëme-là n'est que de la prose rimée.)

On appelle *Bouts-rimés*, Des mots qui riment, & qu'on donne à un Poëte pour faire, soit un sonnet, soit quelque autre sorte de Poësie. (Remplir des bouts rimés. Voilà des bouts-rimés bien difficiles à remplir.) Et on appelle aussi *Bouts-rimés*, Toute petite pièce de vers faites sur des bouts-rimés.

RIMEUR. f. m. Ce terme ne se dit guère que par mépris, en parlant d'Un mauvais Poëte.

On peut dire pourtant d'Un homme qui n'emploie que des rimes très-riches dans ses vers, que (C'est un excellent rimeur.)

RIN

RINCEAU. f. m. Feuillage que l'on emploie dans les ornemens de Peinture & d'Architecture. (Dans ce plafond il y a des rinceaux bien peints, bien sculptés.) Il se dit aussi en Blason, Des branches chargées de feuilles.

RINCER. v. a. Nettoyer en lavant & en frottant. Il ne se dit que Des verres, des tasses, & de quelques autres vases. (Rin-

cez ces verres. Il faut rincer cette cruche, cette bouteille.)

On dit aussi, *Rincer sa bouche*, pour dire, Laver sa bouche. (Il se rince la bouche tous les matins.)

RINCÉ, ÉE. participe.

On dit populairement d'Un homme qui a été fort mouillé, qu'(Il a été bien rincé.)

RINÇURE. s. f. L'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille. (Jetez ces rinçures.)

On dit par exagération. (On a mis trop d'eau dans ce vin-là, ce n'est que de la rinçure, que de la rinçure de verre.)

RINGRAVE. s. f. On appeloit ainsi autrefois une culotte fort ample, garnie d'aiguillettes & de rubans.

RIO

RIOTER. v. n. Diminutif de rire. Il est familier.

RIP

RIPAILLE. s. f. Il n'a d'usage que dans cette façon de parler, *Faire ripaille*, qui signifie, Faire grand'chère, Faire la débauche à table. Il est populaire.

RIPOPÉ. s. m. Terme populaire. Mélange que font les Cabaretiers de différens restes de vin. Il ne se dit que par mépris. (Ce vin-là n'est que du ripopé. Ce n'est qu'un méchant ripopé.)

On le dit aussi Du mélange de différentes liqueurs, de différentes sauces. (Quel ripopé faites-vous-là?)

On le dit aussi figurément d'Un discours où l'on a mêlé différentes choses qui ne font qu'un méchant composé. Il est du style familier.

RIPOSTE. s. f. Réponse vive faite sur le champ, repartie prompte pour repousser quelque raillerie. (Avoir la riposte prête, la riposte en main. Il lui fit une riposte fâcheuse. Il est prompt, il est vif à la riposte.) Il n'est que du style familier.

Il se dit figur. & famil. De ce qui se fait sur le champ pour repousser quelque injure. (Il lui donna un démenti, la riposte fut un soufflet, fut d'un soufflet.)

Il signifie, en termes d'Escrime, Une botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER. v. n. Répondre, repartir vivement & sur le champ pour repousser quelque raillerie. (On lui fit une raillerie, il riposta fort à propos. Si vous le fâchez, il ripostera d'une manière qui vous déplaira, il vous ripostera quelque chose de désagréable.) Il est actif dans cette dernière phrase.

Il signifie figurément, Repousser vivement quelque injure. (On avoit fait une satyre contre lui, il riposta par une satyre plus vive. Dans ce combat il reçut un coup d'épée dans la cuisse, & il riposta d'un coup au travers du corps.) Il n'est que du style familier dans le propre & dans le figuré.

RIPOSTER, en termes d'Escrime, C'est parer & porter la botte du même mouvement.

RIPUAIRE. adj. Qui se disoit des anciens peuples des bords du Rhin & de la Meuse, & qui se dit encore du code de leurs Lois. (La Loi Ripuaire.)

RIR

RIRE. v. n. *Je ris, tu ris, il rit. Nous rions, &c. Je riois. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Ri ou ris, riez. Que je rie. Que je risse. Je rirois, &c.* Faire un certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. (Éclater de rire. Se tenir les côtés de rire. Rire à gorge déployée. Crever de rire. Étouffer de rire. Pouffer de rire. Pâmer de rire. Il nous pensa faire mourir de rire. Il y a sujet de rire. Qui pourroit s'empêcher, se tenir de rire? Rire de bon cœur. Rire de tout son cœur. Rire de souvenir. Rire aux larmes, jusqu'aux larmes. Rire comme un fou. Faire un conte pour rire. Tout le monde se prit, se mit à rire. Rire sans sujet. Rire hors de propos. Il ne sauroit parler de cela sans rire.)

On dit, qu'*Il n'y a pas le mot pour rire*; qu'*on ne trouve pas le mot pour rire dans un ouvrage*, pour dire, qu'Il n'y a rien de plaisant dans un ouvrage qui est fait pour réjouir.

On dit, *Et de rire*, pour dire, Et alors on se mit à rire. Il est du style familier.

On dit, *Pincer sans rire*, pour dire, Se moquer de quelqu'un, sans faire semblant d'en avoir le dessein. Il est familier.

On dit d'Une chose qui donne de la joie à quelqu'un, mais qui fait de la peine à d'autres, qu'(Il n'y a pas à rire pour tout le monde.) Et on dit dans le même sens, (Il n'y a pas trop à rire pour vous, de quoi rire pour vous. Il n'y a pas tant à rire.)

On dit proverbialement & figurément qu'*Un homme rit du bout des dents, ne rit que du bout des dents*, pour dire, qu'Il ne rit pas de bon cœur. On dit aussi, *Rire sous cape, rire dans sa barbe*, pour dire, Être bien aise de quelque chose, & n'en rien témoigner.

En parlant De ceux qui sont tellement transportés de joie, qu'ils en paroissent comme extasiés, on dit prov. qu'(Ils rient aux Anges.) On le dit aussi De ceux qui rient seuls, niaisement & sans sujet connu.

RIRE, se dit au figuré, en parlant De ce qui est agréable, de ce qui plaît. Ainsi on dit, *Tout rit dans cette maison de campagne, tout rit dans ces prés, dans ce bocage*, pour dire, que Tout y est agréable, que tout y plaît aux yeux. On dit aussi, *Cela rit à l'imagination*, pour dire, Cela plaît à l'imagination.

On dit aussi figurément d'Un homme heureux, à qui tout réussit, que (La fortune lui rit, *que* tout lui rit, *que* tout rit à ses désirs.)

RIRE, signifie quelquefois, dans le style familier, Se divertir, se réjouir. (Nous serons bonne compagnie, nous rirons bien. Venez avec nous, nous rirons. C'est un bon garçon qui aime à rire.)

On dit, *Rire aux dépens d'autrui*, pour dire, Se divertir à relever les défauts, à faire sentir le ridicule de quelqu'un.

On dit proverbialement, *Marchand qui perd ne peut rire*, pour dire, que Quand on est dans le malheur, ou que l'on souffre quelque perte, on n'est pas d'humeur à se réjouir.

On dit proverb. *Se chatouiller pour se faire rire*, pour dire, Faire tout ce qu'on peut pour se réjouir.

On dit proverbialement à quelqu'un qui se réjouit trop tôt, & dont on veut rabattre la joie, en lui faisant entrevoir quelque revers, *Rira bien qui rira le dernier*.

RIRE, signifie encore, Railler, badiner, ne parler pas tout de bon, n'agir pas sérieusement. (Est-ce que vous riez, ou si c'est tout de bon? Il ne disoit cela que pour rire, vous auriez tort de vous en offenser. Est-ce pour rire que vous dites, que vous faites cela? Tout en riant il n'a pas laissé de lui dire ses vérités.)

RIRE, signifie aussi quelquefois, Ne se point soucier, témoigner qu'on ne tient point de compte, qu'on ne se soucie point, se moquer. (Il rit de toutes les rémontrances qu'on lui fait. Ses menaces ne m'étonnent point, je n'en fais que rire.)

On dit, *Rire de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de quelqu'un. Et, *Rire au nez de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de quelqu'un en face. Il est familier.

On dit, qu'*Un homme apprête à rire*, pour dire, qu'Il donne sujet de se moquer de lui. Il est du style familier.

On dit communément à un homme qui tient des discours, qui fait des propositions déraisonnables, *Vous me faites rire*, pour dire, Ce que vous dites, ce que vous proposez est risible, est digne de moquerie.

SE RIRE. v. réc. Se moquer. (Il se rit de vous. Il se rit de vos vains projets. Je me ris de ses menaces. Riez-vous-en tant qu'il vous plaira.)

RIRE. s. m. Action de rire. (Cette femme a le rire agréable, charmant. Un rire moqueur. Un rire fou & extravagant. Un rire forcé. Rire sardonique, *ou* sardonien, *c'est-à-dire*, Un rire forcé. De grands éclats de rire. Il lui prit un rire fou qu'il ne put retenir.)

RIS

RIS. s. m. Il signifie la même chose que *Rire*, s. (Ris agréable. Ris dédaigneux & moqueur. Ce n'est pas un véritable ris, c'est un ris forcé, un ris amer. Un ris qui ne passe pas le nœud de la gorge. Tout est en joie dans cette maison, on n'entend que des ris continuels, des ris éclatans.)

On dit figur. & poëtiquement, en parlant d'Une belle personne, que (Les Grâces & les Ris la suivent par tout. Les Amours, les Ris & les Jeux.)

RIS SARDONIQUE, ou SARDONIEN. Espèce de ris convulsif, causé par une contraction dans les muscles du visage.

On dit figurément d'Un homme qui fait semblant de rire, qu'(Il a un ris sardonien.)

RIS. s. m. Sorte de grain. *Voyez* RIZ.

RIS. s. m. Glandule qui est sous la gorge du veau, & qui est un manger assez délicat. (Un ris de veau. Des ris de veau.)

RIS. s. m. pl. Terme de Marine. Œillets qui sont à une voile, trois pieds au-dessous de la vergue, & dans lesquels on passe de petites cordes qu'on nomme *Garcettes*, pour raccourcir la voile, quand le vent est trop fort; ce qui s'appelle, *Prendre des ris*.

RISBAN. s. m. Terme de Fortification. Terre-plain garni de canons pour la défense d'un port. (Le risban de Dunkerque.)

RISDALE. s. f. Nom d'une monnoie d'argent en Allemagne, qui vaut environ cinquante sous.

RISÉE. s. f. Grand éclat de rire que font plusieurs personnes ensemble, en se moquant de quelqu'un ou de quelque chose. (Il s'éleva une grande risée, une risée universelle de toute l'assemblée. On fit de grandes risées.)

Il signifie aussi simplement, Moquerie. (Vous vous exposez à la risée du public. Être l'objet de la risée de la compagnie.)

RISÉE, se prend quelquefois pour L'objet de la risée, comme en ces phrases, (Il est

devenu la risée de tout le monde, la risée du public, de la ville. Il fut la risée de toute la compagnie.)

On dit aussi dans le même sens, (Je ne veux point servir de risée à mon ennemi. Je ne prétends point lui servir de risée.)

RISIBILITÉ. s. f. Terme de l'École. Faculté de rire. (La risibilité est le propre de l'homme.)

RISIBLE. adj. de t. g. Qui a la faculté de rire. Ce mot dans cette acception est pris de l'École, & n'a d'usage qu'en parlant De l'homme, duquel les Philosophes disent, (C'est un animal risible.)

Dans le discours ordinaire, il signifie, Qui est propre à faire rire. (Ce conte est fort risible. Cette farce est une des plus risibles qu'on ait encore vues.)

Il signifie encore, Digne de moquerie, & alors il se dit aussi bien Des personnes que des choses. (C'est un homme risible. Ce que vous dites-là est risible.)

RISQUABLE. adj. de t. g. Qui a du risque. (Une affaire, un projet risquable.)

RISQUE. s. m. Péril, danger. (Grand risque. Il n'y a nul risque à cela. S'exposer au risque de... J'en courrai le rique. Courir risque de la vie. Il courut grand risque d'être condamné.)

En parlant d'Un homme qui a entrepris quelque chose, & qui veut bien courir le hasard de tout ce qui en peut arriver, on dit proverbialement, qu'(Il l'a entrepris à ses risques, périls & fortunes.)

On dit aussi proverbialement, *À toute risque*, pour dire, À tout hasard; & dans cette phrase, *Risque* est féminin.

RISQUER. v. a. Hasarder, mettre en danger. (Risquer sa vie, son honneur, sa réputation, son argent. Vous risquez de beaucoup perdre pour peu gagner. Risquer le tout pour le tout. Vous ne sauriez faire cela sans risquer.)

RISQUÉ, ÉE. participe.

RISSOLE. s. f. Sorte de menue pâtisserie qui est faite de viande hachée, enveloppée dans de la pâte, & frite dans du saindoux.

RISSOLER. v. a. Cuire, rôtir de manière que ce que l'on rôtit, prenne une couleur rousse & appétissante. (Le feu a bien rissolé ce cochon de lait. Il l'a trop rissolé.) Il est aussi réciproque. (Cette viande commence à se rissoler.)

RISSOLÉ, ÉE. participe. (De la viande bien rissolée.)

On dit d'Un homme fort hâlé, & dont le soleil a brûlé la peau du visage, qu'(Il a le visage rissolé.)

R I T

RIT, ou RITE. subst. m. Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une Religion. Il se dit plus ordinairement De ce qui regarde la Religion Chrétienne, & il n'est guère en usage que dans le Dogmatique. (Le rit de l'Église Romaine est différent de celui de l'Église Grecque. Le rit Grec. Le rit Latin. Le rite Grec. Le rite Latin.) On dit toujours *Rites*, au pluriel. (Il y a différens rites. Il y a à Rome une Congrégation des Rites. Décret de la Congrégation des Rites. Les Rites Gallican, Mozarabe, Gothique.)

RITOURNELLE. s. f. Petite symphonie qui précède un chant, & qui quelquefois le suit. (Cette ritournelle ne convient pas au chant.)

RITUEL. subst. m. Livre contenant les cérémonies, les prières, les instructions & autres choses qui regardent l'administration des Sacremens, particulièrement les fonctions curiales. (Le Rituel Romain. Le Rituel de Paris. On a imprimé un nouveau Rituel.)

R I V

RIVAGE. subst. masc. Les rives, les bords de la mer. (Le long du rivage. Au rivage. Sur le rivage de la mer.) Il se dit aussi poëtiquement Des rivières. (Sur le rivage de la Seine.)

RIVAL, ALE. s. Concurrent en amour. (Ils aiment tous deux la même fille; ils sont rivaux. Voilà votre rival. Un dangereux rival. Un foible rival. Il a supplanté tous ses rivaux. Elle a une belle rivale, une dangereuse rivale.)

Il se dit figur. De tous ceux qui aspirent, qui prétendent en même temps à la même chose. (Il aspire à cette Charge, mais il a bien des rivaux. Carthage étoit la rivale de Rome.) En ce sens on dit, *Rivaux de gloire*.

RIVALITÉ. s. f. Concurrence entre des amans. (Il n'y a point de rivalité entre eux.) Il se dit aussi De toute sorte de concurrence. (La jalousie & la rivalité de ces deux maisons ont causé de grands désordres.)

RIVE. s. fém. Le bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac, de la mer. (La rive de ce fleuve est fort basse du côté de la prairie. Sur les rives de la Loire, de la Seine, &c. Le long des rives. N'approchez pas si près de la rive. Rives lointaines. Rives désertes. La rive orientale. La rive droite, la rive gauche de cette rivière. Rive escarpée.)

On dit figur. & proverbialement d'Une affaire qui est fort embrouillée, qu'on n'y voit ni fond ni rive.

RIVER. v. a. Abbattre la pointe d'un clou sur l'autre côté de la chose qu'il perce; & l'aplatir, en sorte que ce soit comme une autre tête. (River un clou. On ne sauroit arracher ce clou, il est rivé.)

On dit proverbialement & figur. *River le clou à quelqu'un*, pour dire, Lui répondre fortement, vertement, en sorte qu'il n'ait rien à répliquer. (Il m'est venu reprocher que... mais je lui ai bien rivé son clou.) Son plus grand usage est avec le pronom possessif.

RIVÉ, ÉE. participe.

RIVERAIN. subst. masc. Qui habite le long d'une rivière. (Les Riverains de la Garonne, de la Loire. Les Seigneurs riverains.)

Il se dit aussi De ceux qui possèdent des héritages le long d'une forêt. (Il faut dédommager les Riverains.)

RIVET. s. m. Pointe rivée du clou broché dans le pied d'un cheval. (Vous ferez mal-proprement & de manière que le cheval se coupera; cachez un peu plus ces rivets qui débordent trop.)

RIVIÈRE. subst. fém. Fleuve, assemblage d'eaux qui coulent toujours dans un lit, dans un canal d'une largeur & d'une étendue considérable. (Grande rivière. Petite rivière. Rivière navigable, qui porte bateau. Rivière poissonneuse. Rivière profonde. Rivière guéable, rapide. Un bras de rivière, d'une rivière. Au confluent des deux rivières. La rivière est basse, est haute, est grosse, est débordée. Quand la rivière déborde elle inonde toute cette plaine. Les bords, le lit, le canal, le cours, la source, l'embouchure de la rivière. Au fond de la rivière. La rivière passe par tel & tel endroit. Une telle rivière tombe, entre, se décharge dans la mer, dans une autre rivière, en tel endroit. Cette rivière arrose un tel pays. La rivière est toute couverte de bateaux. Descendre, remonter la rivière. Aller sur la rivière. Détourner la rivière. Couper la rivière en plusieurs canaux. La rivière est prise, est glacée. La rivière charie. Une telle ville est sur la rivière, c'est-à-dire, située sur les bords de la rivière. Abreuver des chevaux à la rivière. Se baigner dans la rivière. Boire de l'eau de rivière. Carpe, poisson de rivière.)

On dit, que *La rivière est marchande*, pour dire, qu'Elle n'est ni trop haute ni trop basse, mais en état de porter des bateaux chargés de marchandises.

On appelle particulièrement *Oiseaux de rivière*, Les canards sauvages; &, *Veaux de rivière*, Les veaux qui sont élevés en Normandie, dans des prairies voisines de la rivière de Seine. On appelle aussi *Vins de rivière*, Les vins de Champagne qui croissent sur les bords de la rivière de Marne. On dit proverbialement & figurément, lorsqu'on porte en un lieu des choses qui s'y trouvent en abondance, que (C'est porter de l'eau à la rivière.) Et au contraire, on dit d'Un homme qui ne sauroit trouver une chose dans un lieu où ordinairement il y en a en abondance, qu'(Il ne trouveroit pas de l'eau à la rivière.)

La côte de l'État de Gènes se nomme *La rivière de Gènes*.

R I Z

RIZ. s. m. Plante que l'on cultive en Italie & dans quelques Provinces de France, dans les terres humides & marécageuses. Elle produit un grain qu'on appelle aussi *Riz*, que l'on fait bouillir & que l'on mange ordinairement avec du lait, & quelquefois avec de la viande. (Du riz nouveau. Une poule au riz. Potage au riz. Les peuples orientaux mangent presque toutes leurs viandes au riz. Pain de riz.)

On dit, *Faire du riz*, pour dire, Faire cuire du riz avec du lait.

RIZE. s. m. Terme de compte dans les États du Grand Seigneur. (Le rize est de quinze mille ducats.)

RIZIÈRE. s. f. Campagne semée de riz. (Tout ce pays est plein de rizières. Il y a peu de rizières en France, & il y en a beaucoup en Italie.)

R O B

ROB. s. m. Suc dépuré de fruits cuits en consistance de miel, ou de sirop épais. Rob de mûres, de noix, &c.)

ROBE. s. f. Sorte de vêtement long, ayant des manches, qui est différent selon les personnes qui le portent. (Robe d'enfant. Sa première robe. Robe à manches pendantes. Sa belle robe, sa robe des Dimanches. Robe de drap, de velours, &c. Robe d'été. Robe d'hiver. Un corps de robe. Baiser le bas de la robe à une Princesse.) Les Dames disent, *Prenez ma robe, portez ma robe*, pour dire, Prenez, portez la queue de ma robe. (À la Cour, chez la Reine, &c. les Dames vont en robe. La robe des Dames de la Cour est séparée du corps de jupe. Robe de noces. Robe de deuil. Robe traînante. Robe troussée. Robe détroussée. Rendre visite en robe détroussée.) Cette dernière phrase signifie aussi figurément, Rendre visite en cérémonie; mais elle ne se dit guère qu'en raillerie, & dans le style familier. (Robe de Magistrat. Robe de Palais. Robe de Docteur. Porter la robe au Palais. Être en robe &

en bonnet. Longue robe. Robe fourrée. Robe violette. Robe rouge. Le Parlement va en robes rouges à certaines cérémonies.)

On dit, *Arrêts rendus en robes rouges*, pour dire, Des Arrêts rendus solennellement, les Juges étant en robes rouges.

ROBE DE CHAMBRE. Robe que les hommes portent dans la chambre. (Il étoit en robe de chambre & en pantoufles. (Et on appelle *Robe de chambre*, pour les femmes, Une robe que les femmes portent chez elles quand elles sont en déshabillé, & avec laquelle elles ne laissent pas de sortir quelquefois.

ROBE, se dit de l'habit des anciens Romains. (César, lorsqu'il fut assassiné, se couvrit le visage d'un pan de sa robe.)

ROBE, se prend aussi pour la Profession des gens de Judicature. (Les gens de robe. La Noblesse de robe. Famille de robe, de la robe. Il vient de la robe. Un tel a quitté la robe pour prendre l'épée. Il s'est mis dans la robe.)

On appelle *Juges de robe courte*, Les Prévôts des Maréchaux, leurs Lieutenans, & quelques autres Officiers non gradués, & qui jugent l'épée au côté. (Il est Lieutenant-Criminel de robe courte.)

ROBE, se dit aussi De la Profession des Ecclésiastiques, des Religieux, mais il est toujours précédé d'un pronom possessif. (C'est un Prêtre, un Religieux, qui eût cru qu'un homme de sa robe eût fait ?.... Vous ne devriez pas le mépriser, il est de votre robe. Je porte respect à sa robe. (Il est du style familier.

On dit, *Deux chevaux de même robe*, pour dire, De même poil. On dit aussi, qu'*Un chien*, qu'*un chat, &c. a une belle robe*, pour dire, qu'Il a une belle peau

ROBIN. s. m. Terme de mépris dont on se sert en parlant Des gens de robe. Il est familier.

ROBIN. s. m. Nom propre, qu'on ne met ici que parce qu'il est employé dans quelques phrases proverbiales. Ainsi en parlant d'Un homme qui fais toujours tomber le discours sur ce qui le touche, on dit, (Il souvient toujours à Robin de ses flûtes.) Et en parlant d'Un homme méprisable, & du témoignage de qui l'on fait peu de cas, on dit, (C'est un plaisant Robin.)

ROBINET. s. m. Pièce d'un tuyau de fontaine qui sert à donner l'eau & à la retenir. (Robinet de cuivre. Robinet de fonte. Gros robinet. Robinet à deux eaux, à trois eaux.) *Robinet de deux pouces*, *de trois pouces*, C'est un robinet par où passent deux pouces, trois pouces d'eau. *Robinet de demi-pied*, Est un robinet par où il passe un demi-pied d'eau. (La boîte d'un robinet. La clef d'un robinet. Ouvrir le robinet. Fermer le robinet.)

Quelquefois on appelle *Robinet*, La seule clef du robinet. (Tournez le robinet. Lâchez le robinet.)

On dit d'Un grand parleur. (Quand une fois le robinet est lâché, il a de la peine à finir.) Il est populaire.

ROBORATIF, IVE. adj. Qui fortifie. (Remède roboratif. Propriété roborative.)

ROBUSTE. adj. de t. g. Qui est fort de corps & de complexion. (C'est un homme robuste. Corps robuste. Il est de complexion robuste. Une santé robuste.) Il ne se dit guère que des hommes.

ROC

ROC. s. m. Masse de pierre très-dure, qui a sa racine en terre. (Ce roc est fort dur. Bâtir sur le roc. Des fossés taillés dans le roc. Percer le roc. Cette Place est sur un roc. Dur comme le roc. Aussi ferme que le roc, qu'un roc.)

ROC, est aussi une pièce du jeu des Échecs, qu'on appelle plus ordinairement *Tour*.

ROCAILLE. subst. f. collectif. Petits cailloux, coquillages & autres choses qui servent à orner une grotte, & faire des rochers, &c. (Grotte de rocaille. Masque de rocaille.)

ROCAILLEUR. s. m. Celui qui travaille en rocaille.

ROCAMBOLE. s. f. Légume qui est une espèce d'ail, mais moins violent que l'ail ordinaire. On l'appelle aussi *Echalotte d'Espagne*. (Mettre un peu de rocambole dans un ragoût. La rocambole est moins forte que l'ail.)

ROCAMBOLE, se dit aussi au figuré, pour signifier Ce qu'il y a de meilleur, de plus piquant dans quelque chose. (La Requête civile est la rocambole des procès.) Il est du style familier.

ROCHE. s. f. Il a la même signification que Roc. (Roche dure. La pointe d'une roche. Ce pays-là est tout couvert de roche. Il a fait tailler, couper des roches pour en faire du pavé. Moyse frappa la roche & en fit sortir de l'eau. Eau de roche. Cristal de roche. Clair comme eau de roche. L'entrée de ce port, de ce havre est fort difficile, parce qu'il y a beaucoup de roches sous l'eau.)

On dit figurément, *Un cœur de roche*, pour dire, Un cœur inflexible, dur & difficile à émouvoir à compassion.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il y a quelque anguille sous roche*, pour dire, qu'Il y a dans une affaire quelque chose de caché. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

On appelle *Roche d'Émeraudes*, *roche de Turquoises*, *&c.* De petits amas d'Émeraudes, & de Turquoises, unies par une petite pierre où elles sont comme enchassées.

On appelle *Turquoise de la vieille roche*, Les Turquoises tirées d'une roche découverte il y a très-long-temps.

Et on dit figurément d'Un homme d'une probité reconnue, que (C'est un homme de la vieille roche.) On dit aussi, (Noblesse de la vieille roche. Amis de la vieille roche.)

ROCHER. s. m. Il a la même signification que *Roc* & *Roche*. (Un grand rocher. Un haut rocher. Le pied d'un rocher. La pointe d'un rocher. Une fontaine qui sort d'un rocher. Ce passage-là, cette entrée de rivière est dangereuse, il y a des rochers sous l'eau, à fleur d'eau. Son vaisseau s'est brisé contre un rocher. Un rocher battu des flots. Ferme comme un rocher. Dur comme un rocher. Il ne branle non plus qu'un rocher.)

On dit figurément, *Parler aux rochers*, pour dire, Parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on leur dit. Et on dit aussi figurément, *c'est un cœur de rocher*, *c'est un rocher*, pour dire, Un cœur insensible.

On appelle *Rocher*, dans les jardins, dans les fontaines & dans les grottes artificielles, Un assemblage de petits cailloux, de coquilles, de mousse & de corail, qui représente en quelque sorte un rocher naturel.

ROCHET. s. m. Sorte de surplis à manches étroites, que portent les Évêques, les Abbés & plusieurs autres Ecclésiastiques. (Les Évêques prêchent en rochet & en camail.)

En termes de Mécanique, on appelle *Roue à rochet*, Une roue dentée dont les dents sont recourbées.

ROCOU. *Voyez* ROUCOU.

ROD

RÔDER. v. n. Tournoyer, courir, errer çà & là. Il se dit plutôt en mauvaise part qu'en bonne. (Il y a des voleurs qui rôdent dans cette forêt. On voit des gens qui rôdent autour de sa maison pour l'arrêter. C'est un homme qui a bien rôdé par le monde.)

RÔDEUR. s. m. Qui rôde. (Si le Guet attrape ces rôdeurs, il les mènera en prison. C'est un grand rôdeur, un rôdeur de nuit.)

RODOMONT. subst. masc. On appelle ainsi un fanfaron qui vante ses beaux faits pour se faire valoir & se faire craindre. (Il fait trop le rodomont. C'est un rodomont.)

RODOMONTADE. s. fém. Fanfaronnade, vanterie en fait de bravoure. (Rodomontade extravagante, ridicule, outrée. Il se vante d'avoir tué dix hommes de sa main, c'est une rodomontade. Il entra dans la maison, & fit cent rodomontades, en menaçant de battre, de tuer, de brûler, &c. Ce n'est qu'un faiseur de rodomontades.)

ROG

ROGATIONS. s. f. plur. Prières publiques accompagnées de Processions, que l'Église fait pour les biens de la terre pendant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. (La semaine des Rogations. On mange maigre les trois jours des Rogations.)

ROGATOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais, qui se dit Des commissions qu'un Juge adresse à un autre Juge son égal, pour faire quelqu'acte de procédure, d'instruction dans l'étendue de son ressort, & éviter aux Parties les frais de transport. (Commission rogatoire.)

ROGATON. subst. masc. On appelle ainsi Toutes sortes de papiers de nulle importance, & dont on ne fait point d'état. (Ce n'est rien que ces papiers, ce sont de vieux rogatons.)

On appelle aussi *Rogatons*, Des mets communs, ou des mets réchauffés. (Il ne nous a donné à dîner que des rogatons. On ne vous servira ce matin que des rogatons, afin que vous soupiez mieux ce soir.) Il n'est que du style familier.

Il se dit encore Des restes de viandes ramassées. (Ce gueux avoit sa besace pleine de rogatons.) Il n'est que du style familier.

ROGNE. subst. fém. Gale invétérée. (Ce n'est pas une simple gale, c'est une rogne. Une vieille rogne. Guérir la rogne.)

ROGNE-PIED. subst. masc. Espèce de couteau avec lequel le Maréchal rogne & retranche des portions plus ou moins considérables de l'ongle du cheval. (Le rogne-pied sert principalement pour rogner en pince.)

ROGNER. v. a. Retrancher, ôter quelque chose des extrémités de la longueur ou de la largeur d'une étoffe, d'un cuir, d'un morceau de bois, d'un morceau de fer blanc, &c. (Il faut rogner ce bâton, il est trop long. Il n'en faut pas tant rogner. Rogner un manteau, les bords d'un chapeau. Rogner du cuir. Se rogner les ongles. Rogner du papier, la marge d'un livre.

livre. Rogner des pistoles, des écus. C'est un crime punissable de mort, que de rogner les monnoies d'or ou d'argent.)

On dit Proverbialement & figurément, *Rogner les ongles à quelqu'un*, *lui rogner les ongles de près*, pour dire, lui diminuer, lui retrancher son pouvoir ou ses profits.

ROGNER, signifie aussi figurément, Ôter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient. (On lui rogne sa portion. On leur a bien rogné leurs droits, de leurs devoirs, de leurs gages, de leur pouvoir.) Il est du style familier.

ROGNÉ, ÉE. participe.

ROGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rogne. Il ne se dit guères que de ceux qui rognent les pièces de monnoie. (On punit de mort les rogneurs aussi-bien que les faux monnoyeurs.)

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a la rogne. (Un enfant rogneux. Un chien rogneux. Vieux chien rogneux.)

ROGNON. s. f. Le rein d'un animal. Il ne se dit guère que de certains animaux dont les reins sont bons à manger. (Rognons de veau. Rognon de bœuf. Rognon de mouton.)

On dit populairement & par raillerie, *Tenir*, *mettre*, *avoir la main sur les rognons*, pour dire, Sur les hanches. (Il se promenoit gravement, fièrement, les mains sur les rognons. Cette harangère mit la main sur ses rognons en disant mille injures.)

ROGNON, en parlant de certains animaux, signifie Testicule. (Rognon de musc. Des rognons de coq.)

En Métallurgie, on appelle *Mine en rognons*, ou *Mine en marrons*, celle qui se trouve en masses détachées, & non par couches ou par filons suivis.

ROGNONER. v. n. gronder, grommeller, murmurer entre ses dents. (Il ne fait que rognoner.) Il est populaire.

ROGNURE. s. f. la partie qui a été rognée. (Rognure de papier, de livres. Rognure de gants. Rognure d'ongles. Rognure de Pistoles. On l'a trouvé saisi d'un sac de rognures.)

On appelle figurément. *Rognures*, Les restes des matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage pour lequel ils avoient été destinés, & dont on fait un petit ouvrage dans le même genre.

ROGUE. adj. de t. g. Fier, arrogant, superbe. (Que vous êtes rogue! La mine rogue, humeur rogue.) Il n a d'usage que dans le style familier.

ROI

ROI. s. m. Monarque, Prince souverain du premier ordre. (Grand Roi. Puissant Roi. Roi héréditaire. Roi électif. Roi légitime. Les anciens Rois. Les Rois d'Assyrie. Les Rois d'Israël. Les Rois de Juda. Les Rois Chrétiens. Le Roi de France. Le Roi Très-Chrétien. Le Roi d'Espagne. Le Roi Catholique. Les Rois du Nord. La puissance des Rois. La majesté des Rois. La Cour d'un Roi. En foi & parole de Roi. Proclamer un Roi. Couronner, sacrer un Roi. Élire un Roi. Alliance de Couronne à Couronne. de Roi à Roi. Dieu est le maître des Rois. Les Rois ne connoissent que Dieu au-dessus d'eux. Dieu tient le cœur des Rois dans sa main, il est le protecteur des Rois.)

Dieu est appelé dans l'Écriture, *Le Roi des Rois*, *le Roi du Ciel & de la Terre.*

Roi des Romains. C'est un titre que l'on donne dans l'Empire à celui qui est désigné par les Électeurs pour succéder à la dignité d'Empereur.

On dit proverbialement, que *Les Rois ont les mains longues*, pour dire, que Leur pouvoir s'étend bien loin, & qu'en quelque lieu que l'on soit, Il est dangereux de les offenser.

On dit aussi prov. d'Un homme magnifique, qu'(Il vit en Roi, qu'il fait une dépense de Roi:) d'Un homme généreux & libéral, qu'(Il a un cœur de Roi:) d'Un homme extrêmement heureux dans son état, qu'(Il est heureux comme un Roi, comme un petit Roi:) d'Un homme impérieux & hautain, qu'(Il parle en Roi, qu'il fait le Roi;) & d'Un homme qui aime à faire plaisir, & qui est d'une agréable commerce, que (C'est le Roi des hommes.)

On dit encore proverbialement d'Un manger exquis & délicieux, que (C'est un manger de Roi, un morceau de Roi.)

Et d'un grand plaisir, que (C'est un plaisir de Roi.)

On dit proverbialement d'Un Roi foible, & qui ne sait pas user de son pouvoir; ou d'un Roi dont le pouvoir est fort limité, fort borné, que (C'est un Roi en peinture, un Roi de cartes, un Roi de théâtre.)

On dit proverb. & dans le style familier, en parlant d'Une maison, d'une compagnie où la subordination n'est point gardée, que (C'est la Cour du Roi Petaut, chacun y est maître.)

On dit aussi prover. & famil. *C'étoit du temps du Roi Guillemot*, pour dire, C'étoit dans l'ancien temps.

On dit par exagération, qu'*Un homme est noble comme le Roi*, pour dire, qu'il est d'une noblesse ancienne, & généralement reconnue. Et lorsqu'un homme riche & puissant a quelque chose de rare, de curieux, de magnifique, on dit prov. pour marquer qu'il n'y a pas lieu d'en être surpris, (Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le Roi?)

On dit, *Etre sur le pavé du Roi*, pour dire, Être dans la rue ou dans un chemin dont personne n'a droit de chasser celui qui y est. Et on appelle en plaisanterie, La prison, (La maison du Roi.)

On dit proverbialement, *Aller où le Roi va à pied*, *où le Roi n'envoie personne*, pour dire, Aller aux besoins naturels. Il est du style familier.

On dit d'Une chose excellente à manger, qu'(Elle ne pourroit être meilleure, quand ce seroit pour la bouche du Roi.) Il est familier.

Quand on dit absolument, *Le Roi*, on entend ordinairement, Le Roi qui règne dans le pays où l'on est; & c'est dans ce sens qu'on dit en France, (Les ordres du Roi. Les commandemens du Roi. Le service du Roi. Les droits du Roi. Le lever du Roi. Le coucher du Roi. Obtenir des provisions du Roi. Un Bénéfice à la nomination du Roi. Le Roi séant en son Conseil. Une Terre qui est dans les plaisirs du Roi.) *Voyez* PLAISIRS.

On dit, *Servir le Roi*, pour dire, Le servir dans ses troupes.

On dit en France, *Le Roi ne meurt point*, pour dire, qu'il y a toujours un Roi, & qu'à la mort du Roi, son successeur est dans l'instant, & par le seul droit de sa naissance, saisi de la Couronne & de l'autorité royale, sans qu'il ait besoin de proclamation.

DE PAR LE ROI. Formule qui signifie, De la part du Roi, & qui se met à la tête de divers actes publics, de diverses affiches.

VIVE LE ROI. Acclamation publique pour la longue vie & la prospérité du Roi.

On appelle *Maison du Roi*, Tous les Officiers domestiques de la maison du Roi, & les troupes de Cavalerie & d'Infanterie qui sont destinées pour la garde de sa Personne & de sa Maison. Et on appelle *Bouche du Roi*, Les Officiers qui apprêtent à manger pour le Roi, & les offices où ils travaillent.

On appelle, *Commissaire du Roi*, *homme du Roi*, Celui qui a commission du Roi pour quelque affaire qui regarde le service du Roi ou du public. Et, *Lieutenant de Roi d'une telle Province*, *d'une telle Ville*, Celui qui en a le commandement en l'absence du Gouverneur.

On appelle *Main du Roi*, La puissance & l'autorité du Roi interposée dans les procédures judiciaires entre particuliers. Ainsi, *Mettre quelque chose sous la main du Roi*; C'est en style de Pratique, Saisir quelque chose en Justice.

On appelle *Les Ordres du Roi*, Les Ordres de Chevalerie de Saint Michel & du Saint-Esprit. (Chevalier des Ordres du Roi.)

On appelle *Coin du Roi*, Un morceau de fer trempé & gravé pour marquer la monnoie. *Denier du Roi*, L'intérêt qu'il est permis par l'Ordonnance du Roi, de tirer d'une somme prêtée par contrat de constitution. *Taux du Roi*, Le prix d'une chose réglée par l'autorité du Roi. *Poids du Roi*, & plus ordinairement, *Poids de Roi*, Le lieu où l'on pèse les grosses marchandises. *Pain du Roi*, Le pain qui est fourni aux prisonniers aux dépens du Roi. (De la monnoie marquée au coin du Roi. Prêter de l'argent au denier du Roi. Cette marchandise vaut tant au taux du Roi. Être au pain du Roi. Il manque presque de tout dans cette prison, il n'a que le pain du Roi, il est réduit au pain du Roi. Il a fait peser ce ballot au poids du Roi.)

On appelle *Pied de Roi*, Certaine mesure contenant douze pouces en longueur.

On dit figur. *Les coffres du Roi*, pour dire, Les finances du Roi. (Il en reviendra tant dans les coffres du Roi.)

Il y a quatre Livres de l'Écriture-Sainte, qu'on appelle *Les Livres des Rois.* Ils contiennent l'Histoire du Peuple de Dieu depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone.

On appelle Le jour de l'Épiphanie, *Le jour des Rois*: Et la réjouissance qui se fait en chaque maison au souper de ce jour-là, ou de la veille, s'appelle *Faire les Rois.* Et parce qu'entre ceux qui soupent ce jour-là ensemble, on partage un gâteau où il y a une féve, on appelle ce gâteau, *Le gâteau des Rois.* Et, *Roi de la féve*, ou simplement, *Roi*, Celui à qui échet la part où est la féve. (Faire les Rois en famille. Faire les Rois en compagnie. Couper le gâteau des Rois. Qui a été Roi chez vous? Ce fut un tel qui fut Roi. Il vous a bien fait crier le Roi boit.) On dit aussi (La chandelle des Rois.)

On appelle *Roi d'Armes*, Le Chef des Hérauts d'Armes.

On appelle *Roi du Bal*, Celui qui donne le bal, ou celui à qui on le donne & qui mène le premier branle. Et parmi les Clercs du Palais, on appelle *Roi de la Bazoche*, Celui d'entre eux qui préside à tous les

Clercs dans une certaine juridiction qu'ils tiennent.

Parmi les Tireurs d'arbalête, on appelle *Roi de l'oiseau*, Celui qui abat l'oiseau. Et parmi les Pélerins, *Roi des Pélerins*, Celui d'entre eux qui a vu le premier le clocher du lieu où ils vont en pélerinage.

ROI, se dit aussi, en parlant De certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de tous. Ainsi on dit, que (Le lion est le Roi des animaux, & l'aigle le Roi des oiseaux.)

ROI, se dit encore au jeu des cartes, De la principale figure de chaque couleur. (Roi de cœur. Roi de carreau. Roi de pique. Roi de trèfle. Tierce de Roi. Quatrième de Roi. Quinte au Roi. Quatorze de Rois. Brelan de Rois.)

Il se dit aux Échecs, De la principale pièce des échecs. (On ne prend point le Roi, il faut lui donner échec & mat pour gagner.)

ROIDE. adj. de t. g. Qui est fort tendu, & qu'on a de la peine à plier. (tendez cette corde davantage, elle n'est pas assez roide. Il a été frappé de paralysie, il a le bras gauche tout roide. Il étoit tout roide de froid. Ce cheval a les jambes roides. Coudre une dentelle, un bord trop roide. Roide comme un bâton, comme une barre de fer.)

On dit, *Il est tombé roide mort*, *il a été tué tout roide*, *il demeura tout roide mort sur la place*, pour dire, Il est tombé mort, il a été tué tout d'un coup. Il est du style familier.

On dit, que *Du linge est tout roide d'empois*, qu'*Il est empesé trop roide*, pour dire, qu'il est trop ferme, trop dur, parce qu'on y a mis trop d'empois.

On dit d'Une rivière, que *Le cours en est roide*, pour dire, qu'Elle est rapide.

On dit, que *Les hirondelles*, *les pigeons ont le vol roide*, *l'aile fort roide*, pour dire, qu'ils ont l'aile forte, qu'ils volent rapidement.

On dit, qu'*Une montagne est roide*, pour dire, que La pente en est droite, qu'elle est difficile à monter.

On dit aussi dans le même sens, (Degré roide. Escalier trop roide.)

ROIDE, signifie figurément, Inflexible, opiniâtre, dur. (C'est un homme roide, un esprit roide.)

On dit, *Se tenir roide*, pour dire, Ne pas fléchir, persister, s'obstiner dans sa résolution. (Quoi qu'on ait pu lui dire, il s'est tenu roide.)

ROIDE, est quelquefois pris adverbialement, & signifie, Vîte, (Cela va aussi roide qu'un trait d'arbalête.) En ce sens on dit, que (Pour bien jouer au volant, il faut jouer bas & roide.)

On dit fam. qu'*On a mené une affaire bien roide*, pour dire, qu'On l'a poussée fort vivement. Et l'on dit dans le même sens, (On a mené cet homme bien roide. Il a mené les ennemis bien roide.)

ROIDEUR. s. f. Tension, qualité de ce qui est roide. (N'y a-t il point de remède pour amollir la roideur de ce bras? Soyez à cheval sans roideur, & liant sans mollesse.)

Il signifie plus ordinairement, Rapidité, impétuosité de mouvement. (L'eau court là de grande roideur. La balle jetée, poussée avec roideur. De la roideur dont va un boulet de canon, un trait d'arbalête, il est difficile que.... Il se détacha deux escadrons qui vinrent de roideur; de grande roideur, choquer un gros bataillon. Ce cheval courant de roideur, s'abattit.)

Il se dit d'Une montagne, quand la pente en est si droite, qu'elle est difficile à monter & à descendre. (Il faut enrayer à cause de la roideur de la descente. La roideur de la montagne fait qu'un carrosse à six chevaux a de la peine à y monter.)

On dit dans le même sens, La roideur d'un degré. La roideur d'un escalier.)

ROIDEUR, signifie figur. Fermeté excessive, sévérité inflexible. (la roideur de Caton. Il a de la roideur dans l'esprit, dans l'humeur. Il apporte beaucoup de roideur dans les affaires.

ROIDILLON. s. m. Petite élévation qu'on ne peut regarder comme une montagne, & qui se trouve dans un chemin. (Nos chevaux eurent de la peine à monter ce roidillon.)

ROIDIR. v. a. Tendre ou étendre avec force, rendre roide. (Roidissez le bras. Roidissez la jambe. Il eut bien de la peine à recouvrer l'usage de ses jambes, que le froid avoit roidies.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir roide. (Il roidissoit de froid. Ce linge mouillé roidit par la gelée.)

Il est encore récipr. (Le linge mouillé se roidit par la gelée.)

SE ROIDIR, signifie figur. Tenir ferme, ne vouloir point se relâcher. (Il ne faut pas se roidir contre les Puissances. Il faut se roidir contre l'adversité, contre les abus, contre les mauvais usages. Se roidir contre les obstacles)

ROIDI, IE. participe.

ROITELET. s. m. Fort petit oiseau, qui niche dans les murailles, dans les buissons, qui est presque toujours en mouvement. (La fable de l'Aigle & du Roitelet.)

ROITELET, signifie aussi Un petit Roi. Il ne se dit qu'odieusement, & pour déprimer la puissance du Roi dont on parle. (Ce n'est pas un Roi, ce n'est qu'un Roitelet.)

ROL

RÔLE. s. m. On appelle ainsi une ou plusieurs feuilles de papier, de parchemin, collées bout à bout, sur lesquelles on écrivoit des actes, des titres. (Grand rôle. Petit rôle.)

Aujourd'hui en termes de Pratique, *Rôle* signifie, Un feuillet ou deux pages d'écriture. (Il y a tant de rôles de minute, tant de rôles à cette grosse.

RÔLE, signifie aussi, Liste, cathalogue. (Les rôles des tailles. Rôle des aisés. Les Capitaines ont un rôle de leurs Soldats. Faire un rôle, Dresser un rôle. On l'a ôté de dessus le rôle. Celui des collecteurs qui porte le rôle. Il faut qu'il représente le rôle.)

RÔLE, se prend aussi pour L'état, la liste des Causes qui se doivent plaider au Parlement. (Le rôle de Paris. Le rôle de Lyon, de Vermandois. Rôle ordinaire. Rôle extraordinaire. Rôle de relevée. Sa Cause est au rôle. Sa Cause viendra à tour de rôle. Petit rôle. Grand rôle. Rôle arrêté au Conseil.)

On dit, (Mettre sur le rôle. Tirer du rôle. rayer du rôle.)

RÔLES, en termes de Chancellerie, signifie, Les registres sur lesquels sont portées toutes les oppositions faites au sceau des provisions des Offices, & qui ont été signifiées à des Officiers nommés *Gardes des rôles.*

RÔLE, signifie aussi, Ce que doit réciter un Acteur dans une pièce de Théâtre. (Les Comédiens ne savent pas encore leurs rôles. Un rôle de trois cents vers, de quatre cents vers. Il a oublié son rôle.)

Il se prend aussi pour Le personnage représenté par l'Acteur. (Il joue toujours les premiers rôles. Il a bien joué, il a bien fait son rôle. Qui est-ce qui fait un tel rôle? Le rôle de Cinna, d'Andromaque.)

On dit figurément, qu'*Un homme joue bien son rôle*, pour dire, qu'il s'acquitte, bien de son emploi. (Cet Ambassadeur a bien joué son rôle dans la négociation dont on l'avoit chargé.) On dit aussi, (Il a joué un grand rôle dans cette affaire. Il a fait un grand rôle, un mauvais rôle. On l'a chargé d'un rôle bien difficile. Il joue un grand rôle dans le monde. Jouer toute sorte de rôles. Il a joué des rôles bien différens.) Dans toutes ces phrases, *Rôle* signifie personnage.

Il se dit aussi en général De tous ceux qui disent & font tout ce qui leur convient de dire & de faire pour leurs vues particulières. (C'est un hypocrite qui sait bien jouer son rôle. Cette femme est artificieuse, elle a bien joué son rôle pour attraper cet homme.)

RÔLER. v. n. Terme de Pratique. Faire des rôles d'écriture. (Ce Procureur aime à rôler.) Il est familier, & se dit en mauvaise part.

RÔLET. s. m. Petit rôle. Il n'est plus guère en usage qu'au figuré, dans ces deux phrases proverbiales, *Jouer bien son rôlet*, pour dire, Jouer bien son personnage: *Être au bout de son rôlet*, pour dire, Ne savoir plus que dire ni que faire.

ROM

ROMAIN, AINE. adj. On ne met point ici ce mot comme un nom de Nation, mais parcequ'il a d'autres usages dans la Langue. Ainsi on dit, *L'Eglise Romaine*, pour signifier, L'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. On dit aussi, (Bréviaire Romain. Rituel, Pontifical, Calendrier, Martyrologe Romain. Rite Romain.)

On appelle *Chiffre romain*, Le chiffre qui est composé des lettres numérales, comme C. D. I. L. M. V. X. (Les cadrans des horloges & des montres se font ordinairement en chiffre romain. Les chiffres qu'on emploie dans tous les comptes qu'on rend en Justice, sont chiffres romains, tiennent quelque chose du chiffre romain.)

On dit d'un homme connu par de grands sentimens de probité & par son amour pour la patrie, (C'est un Romain.)

On appelle *Beauté romaine*, une femme qui a de grands traits bien marqués, & un air, un port majestueux.

On appelle *Laitue romaine*, Une espèce de laitue longue, qu'ordinairement on fait blanchir en la liant.

ROMAIN. substantif m. Il se dit en termes d'Imprimerie, de certains caractères, savoir *le Gros Romain*, qui est entre le petit Parangon & le gros Texte; & *le Petit Romain*, qui est entre la Philosophie & la Gaillarde.

Dans chaque corps de caractère, on distingue encore, *Le Romain & l'Italique.* Les traits du Romain sont perpendiculaires, & ceux de l'Italique sont inclinés.

ROMAINE. s. f. Peson, instrument dont on se sert pour peser avec un seul poids. (Peser avec la romaine. Cette romaine n'est pas juste.)

ROMAN. subst. m. Ouvrage ordinairement en prose, contenant des aventures fabuleuses d'amour ou de guerre. (Les vieux romans. Les romans modernes. Le roman de Lancelot du Lac, de Perce-forêt. Le roman d'Amadis. Un roman nouveau. Le roman d'Astrée. Il y a dans l'histoire de sa vie de quoi faire un roman. Le Héros, l'Héroïne du roman. Style de roman. Cela tient du roman.)

On le dit aussi De plusieurs anciennes histoires, d'aventures fabuleuses, de morales, de fables écrites en vers. (Le roman de la Rose.)

On dit d'Une aventure qui paroît surprenante: (C'est une aventure de roman.)

On appelle figur. *Héros de roman*, Un homme qui affecte d'agir & de parler à la manière des Héros de roman, & de les imiter en ses façons de faire.

On dit proverbialement, *Prendre le roman par la queue*, pour dire, Aller d'abord à la conclusion.

ROMANCE. s. f. Mot tiré de l'Espagnol, & qui signifie Une sorte de poësie en petits vers, contenant quelque ancienne histoire (Les histoires Espagnoles sont pleines de romances.)

ROMANCIER. substantif. masc On appelle ainsi Les Auteurs des anciens Romans écrits en vieux langage. (Les vieux Romanciers.)

ROMANESQUE. adj. d. t g. Qui tient du roman, qui est à la manière des romans. (Aventure romanesque. Manières romanesques. Style romanesque. Histoire romanesque.)

ROMARIN. s. m. Espèce d'arbuste aromatique & toujours vert, dont les feuilles sont extrêmement étroites & longues, & qui porte de petites fleurs bleues. Il est employé en médecine comme céphalique & utérin. Il entre dans la composition de l'eau de la Reine d'Hongrie, & de plusieurs autres.

ROMESCOT. subs. m. Nom que les Anglois donnent à ce qui s'appelle autrement *Le denier de Saint Pierre.*

ROMPEMENT. s. m. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Rompement de tête*, pour exprimer La fatigue que cause le grand bruit, ou un discours importun, ou une forte application, &c. (On fait un bruit effroyable, c'est un rompement de tête continuel. Il vient m'importuner à toute heure; c'est un rompement de tête auquel je ne puis résister.)

ROMPRE. v. a. *Je romps, tu romps, il rompt. Nous rompons, &c. Je rompois. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Romps. Que je rompe. Que je rompisse. Je romprois, &c.* Briser, casser, mettre en pièces. (Rompre un coffre. Rompre une porte. Rompre un bâton, une baguette. Rompre un gâteau. Il ne faut rien donner aux enfans, ils rompent tout. Un coup de vent a rompu le grand mât. C'est un homme violent, il menace de tout rompre. Il menace de lui rompre bras & jambes. Il lui rompit sa canne sur le dos. Il a le bras rompu en deux endroits. Se rompre une veine dans le corps. Se rompre une côte. Il fit un effort qui lui rompit les reins. En tombant de cheval, il s'est rompu le cou.)

On dit par exagération, *Se rompre l'estomac à force de vomir.* (Les efforts qu'il a fait en vomissant, lui ont tout rompu l'estomac.)

On dit figurément, *Rompre le cou à quelqu'un*, pour dire, Lui faire perdre sa fortune. (Il avoit lieu de tout espérer à la Cour, mais la malice d'un ennemi lui a rompu le cou.)

On dit figurément, *Rompre le pain de la parole de Dieu aux Fidelles*, pour dire, Prêcher la parole de Dieu.

On dit, *Rompre un criminel*, pour dire, Rompre les os à un criminel avec une barre de fer. (On l'a rompu vif. Condamné par Arrêt à être rompu.)

En matière de joutes & de tournois, on dit, *Rompre une lance, rompre la lance*, pour dire, Briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. (Ils rompirent deux lances, trois lances.)

Et on dit figurément, *Rompre une lance pour quelqu'un*, pour dire, Prendre le parti de quelqu'un dans une conversation où on n'en parloit pas bien. (J'ai rompu bien des lances pour vous.)

On dit figurément, *Rompre en visière*, pour signifier, Dire en face & brusquement quelque chose de fâcheux, de désobligeant à quelqu'un.

On dit en termes de Guerre, *Rompre un bataillon, un escadron*, pour dire, Enfoncer un bataillon, un escadron, le mettre en désordre. (Il fallut amener du canon pour rompre les bataillons. Quand son Infanterie eut été rompue.... La première ligne des ennemis fut rompue.)

On dit figurément, *Rompre ses chaînes*, pour dire, S'affranchir, se mettre en liberté. Et on dit aussi, *Rompre ses fers, ses chaînes, ses liens*, pour dire, Se délivrer d'une passion, d'un attachement. (Il a quitté son péché, il a rompu ses liens. Il n'est plus dans cet engagement, il a rompu ses chaînes.)

On dit aussi figurément, dans une acception semblable, (Rompre un enchantement.)

On dit encore figurément, *Rompre l'eau à un cheval*, pour dire, Interrompre un cheval quand il boit, l'obliger à boire à différentes reprises. (Rompez l'eau à votre cheval.)

On dit proverbialement & figurément, *Rompre la glace*, pour dire, Faire les premiers pas dans une affaire, en surmontant les premieres difficultés.

On dit figurément & proverbialement, *Rompre la tête à quelqu'un*, pour dire, Lui faire trop de bruit, ou l'importuner par des discours inutiles & hors de saison. On dit dans le même sens, *Rompre les oreilles.* (Vous nous rompez toujours les oreilles de la même chose.) Et on dit, *Se rompre la tete à quelque chose*, pour dire, S'y appliquer trop fortement ou inutilement.

On dit, *Rompre les chemins*, pour dire, Gâter les chemins. (Les pluies, le dégel, les charrois ont fort rompu les chemins. Les chemins sont fort rompus en hiver.) Et ont dit, *Rompre les passages, rompre les ponts, rompre les gués*, pour dire, Les rendre inpraticables, pour n'être pas atteint par ceux qui nous suivent. (Comme la Cavalerie ennemie nous suivoit, nous rompîmes les ponts.)

ROMPRE, signifie aussi, Arrêter, détourner le mouvement droit de quelque corps. (Rompre le vent, rompre le fil de l'eau. Rompre le cours de l'eau. Rompre la vague. Rompre l'impétuosité des vagues.)

ROMPRE, en Dioptrique, se dit Des milieux qui occasionnent la réfraction, qui obligent les rayons de lumière de se détourner de leur première direction. (Tous les fluides ont la propriété de rompre les rayons de lumiere qui y entrent.)

On dit figurément, *Rompre le fil de son discours*, pour dire, Quitter tout à coup la suite de son discours, & entrer dans une autre matière.

Dans la pratique du coloris, *Rompre les couleurs*, signifie, Mêler ensemble plusieurs teintes. (Dans la nature, les reflets rompent les couleurs; ces ruptures forment l'harmonie de la couleur.)

ROMPRE, en parlant D'amitié, de commerce, d'alliance, de traité, &c. signifie figurément, Détruire, faire cesser, rendre nul. (Rompre l'amitié. Rompre un traité, une alliance, un marché. Rompre la paix, rompre la conversation, l'entretien. Rompre le commerce qu'on avoit avec quelqu'un. Rompre tout commerce de lettres.)

Il se met aussi absolument, pour dire, Rompre l'amitié, la bonne intelligence qu'on avoit avec quelqu'un. (Ils ont rompu. Ils ont rompu ensemble. Ils ont rompu avec éclat. Il a rompu pour une bagatelle avec son meilleur ami.) Et dans ce même sens, on dit figurément & prov. (Rompre la paille.)

On dit aussi figurément, *Rompre un mariage*, pour dire, Rompre un projet de mariage. Et, *Rompre son voyage*, pour dire, Ne pas faire un voyage qu'on avoit résolu de faire.

On dit, *Rompre le camp*, pour dire, Renvoyer les troupes dans leurs quartiers. Et on dit, qu'*Un Prince a rompu son armée*, pour dire, qu'il l'a congédiée.

On dit dans le même sens, *Rompre une Assemblée, une Diète*, pour dire, Faire cesser, congédier une Assemblée, empêcher que la Diète ne continue.

On dit aussi, *Rompre sa maison, son train*, pour dire, Congédier son train, sa maison, *Rompre sa table*, pour dire, Cesser de tenir table: Et, *Rompre son ménage*, pour dire, Cesser de tenir ménage.

On dit figurément, *Rompre le sommeil de quelqu'un*, pour dire, Éveiller quelqu'un, troubler le sommeil de quelqu'un.

On dit, en termes de Chasse, *Rompre les chiens*, pour dire, Les empêcher de continuer la chasse. Et proverbialement & figurément, pour dire, Empêcher qu'un discours qui pourroit avoir quelque mauvaise suite, ne continue.

On dit au jeu des dés, *Rompre le dé, rompre le coup*, pour dire, Brouiller les dés que je jette celui contre qui on joue, avant qu'on ait pu voir ce qu'ils marquent. (Il rompt le dé à tous momens. Je vous romps ce coup-là.) Et on dit figurément, *Rompre un coup à quelqu'un*, pour dire, Empêcher qu'il ne réussisse en quelque chose qu'il avoit entrepris. (Vous lui avez rompu son coup, rompu un beau coup.)

On dit en termes d'Escrime, *Rompre la mesure à celui contre qui on fait des armes*, Lorsqu'on le met hors d'état de porter le coup qu'il vouloit.

On dit dans le même sens, *Rompre le dessein, les desseins de quelqu'un, lui rompre ses mesures*, pour dire, Empêcher qu'il n'exécute son dessein, qu'il ne réussisse dans les mesures qu'il avoit prises.

On dit encore figurément, *Rompre la volonté, l'humeur d'un enfant*, pour dire, L'accoutumer à n'avoir point de volonté.

ROMPRE, se dit encore figur. en parlant Des manquemens qu'on fait à l'égard des choses auxquelles on est obligé. (Rompre

la clôture religieuse. Rompre son jeûne. Rompre le Carême. Rompre sa règle, ses vœux. Rompre son serment.)

On dit dans une acception à peu près semblable, *Rompre sa prison*, pour dire, S'évader de prison. Et, *Rompre son ban*, pour dire, Ne pas garder son ban, sortir des lieux où l'on étoit relégué.

ROMPRE, sign. encore figurément, Styler, dresser, exercer. Ainsi on dit, *Rompre un homme aux affaires*, pour dire, Rendre un homme habile, expérimenté dans les affaires. (On l'a mis dans un tel emploi pour le rompre aux affaires.) En ce sens on dit, *Rompre la main d'un jeune homme à l'écriture*, *le rompre à l'écriture*, pour dire, L'exercer à écrire. Et l'on dit, *Rompre un cheval*, pour dire, Débourrer un cheval, l'assouplir.

ROMPRE, est quelquefois neutre, comme en ces phrases, (Cet arbre est si chargé de fruits, qu'il en rompt. Tous les arbres rompoient de fruits. Ne chargez pas trop cette poutre, elle rompra. Son épée rompit à la poignée.)

On dit proverbialement, *Vous verrez beau jeu, si la corde ne rompt*, pour dire, Vous verrez des choses qui vous étonneront, qui vous surprendront, si les moyens dont on se sert pour les faire réussir ne manquent pas.

On dit proverb. & figurément, qu'*Il vaut mieux plier que rompre*, pour dire, qu'Il vaut mieux céder que de se perdre. Et l'on dit, *Il rompra plutôt que de plier*, pour dire, Il périra plutôt que de céder.

ROMPRE, est aussi récipr. (Il ne faut pas trop charger cette poutre, de peur qu'elle ne vienne à se rompre. Les soupentes du carrosse se rompirent. Les flots se rompent contre le rivage. Les rayons se rompent en passant de l'air dans l'eau.)

À TOUT ROMPRE. Façon de parler adverb. Tout au plus, à toute extrémité. (Cette Terre-là, à tout rompre, ne vaut pas dix mille livres de rente. Qu'il fasse son compte comme il voudra, mais à tout rompre on ne lui doit pas mille écus.) Il est du style familier.

ROMPU, UE. participe.

On dit par exagération, en parlant d'Un homme extrêmement fatigué, qu' (Il est tout rompu de fatigue.)

En Arithmétique, on appelle *Nombre rompu*, Une fraction, une partie d'unité. (Un quart, un tiers, deux tiers, trois quarts, quatre cinquièmes, sont des nombres rompus.)

Rompu, en termes de Blason, se dit Des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée.

On appelle *Bâtons rompus*, Certaines pièces de compartiment dans des vitres & dans d'autres ouvrages; comme aussi Une sorte de tapisserie où l'on représente plusieurs bâtons rompus, & entremêlés les uns dans les autres.

À BÂTONS ROMPUS. Façon de parler adverbiale, qui se dit Des choses qui se font avec de fréquentes interruptions & à diverses reprises. (Travailler à quelque chose à bâtons rompus. Je n'ai pu entendre ce discours qu'à bâtons rompus.)

RON

RONCE. substantif f. Espèce d'arbuste épineux & rampant. Ses feuilles mâchées sont propres aux ulcères de la bouche. Leur décoction faite dans du vin est utile pour les plaies. La racine est apéritive. (La poudre à canon faite avec le charbon de ronce, passe pour avoir plus de force, que celle qui est faite avec le charbon de saule.)

Il se dit aussi au figuré, & signifie, De grandes difficultés. (Chemin semé de ronces. Il trouve par tout des ronces & des épines.)

ROND, ONDE. adj. Qui est de telle figure, que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. Il se dit des surfaces, comme des solides. (Corps rond. Figure ronde. Un cercle est rond. Une sphère est ronde. Cela est parfaitement rond. Cela n'est pas bien rond. Table ronde. La terre est ronde. Rond comme une assiette, comme une boule.)

En termes d'Écriture, on appelle *Lettre ronde*, Une des trois sortes d'Écritures. Les deux autres sont la bâtarde & l'Italienne. (Écrire en lettre ronde, *ou absolument*, en ronde.)

On appelle *Chevaliers de la table ronde*, Les douze Chevaliers qu'un vieux Roman dit avoir été compagnons du Roi Artus, ancien Roi des Bretons. Et appelle proverbialement & figurément *Chevaliers de la table ronde*, Ceux qui aiment à être long-temps à table.

En termes de Sculpture, on appelle *Figure de ronde bosse*, Des figures dont les différentes parties ont tout leur contour, pour les opposer aux figures de demi-bosse & de bas relief.

On dit d'Un homme gros & court, qu'(Il est tout rond, qu'il est rond comme une boule.)

On dit aussi De quelqu'un qui a le ventre bien plein, pour avoir beaucoup bu ou beaucoup mangé, qu'*Il est bien rond.* Et on dit figurément, qu'*Un homme est rond & franc*, qu'*il est tout rond*, Quand il agit sans façon, sans artifice, avec sincérité. (C'est un homme tout rond.) Il est familier.

On dit figurément en termes de Musique, qu'*Une voix est ronde*, pour dire, qu'Elle est pleine, égale & unie.

On appelle figurément, *Période ronde*, Une période qui est pleine, nombreuse, bien tournée, & d'une agréable cadence.

On appelle *Compte rond*, Un compte dont la somme est parfaite ou sans fraction. (Vous en demandez cinquante-deux livres? faisons un compte rond, je vous en donnerai cinquante.)

On dit, que *du fil est rond*, *est bien rond*, pour dire, qu'Il est un peu gros. On dit aussi, que *De la toile est ronde*, Quand elle n'est pas d'un fil fort délié, & qu'elle a le corps qu'elle doit avoir dans son espèce.

ROND. subst. m. Figure circulaire, cercle (Faire un rond. Tracer, tirer un rond avec le compas. Le rond de la Lune. Un grand rond. Au milieu du rond. Dans ce parterre, il y a un grand rond d'eau. Un rond de verdure. Donner dans le rond. Il tire si juste, qu'il donneroit à balle seule dans le rond d'un écu. Ils s'assirent en rond. Des arbres plantés en rond. Danser en rond. Les enfans s'amusent à jeter des pierres dans l'eau pour faire des ronds. Travailler un cheval en rond & sur des cercles.)

RONDACHE. substantif f. Espèce de grand bouclier rond dont on se servoit autrefois. (Il entra au combat avec l'épée & la rondache.)

RONDE. s. f. La visite qui se fait la nuit autour d'une Place, dans un camp, pour observer si les sentinelles, les corps-de-garde font leur devoir, & si tout est en bon état. (Faire la ronde. Chemin des rondes. L'heure de la ronde.)

Il se prend quelquefois pour La troupe même qui fait la ronde. (Quand la ronde passe. Qui va là? Ronde. Ronde du Gouverneur, du Major.)

On dit aussi figurément, *Faire la ronde*, pour dire, Tourner autour d'un jardin, d'une maison, &c. pour observer, pour épier, &c.

On dit à table, *Faire sa ronde*, pour dire, Boire à la santé de chacun des convives l'un après l'autre.

Payer sa ronde, se dit au Lansquenet, en parlant de l'argent que chaque Joueur paye pour les cartes avant que de se mettre au jeu. (J'ai payé ma ronde. Il n'a pas payé sa ronde.)

À LA RONDE. adverbial. À l'entour. (Cent pas à la ronde. Dix lieues à la ronde.)

On dit, *Boire à la ronde*, pour dire, Boire tour à tour, les uns après les autres. Et, *Porter des verres à la ronde*, pour dire, En porter à tous ceux qui sont à une même table, suivant le rang dans lequel ils sont assis.

RONDEAU. substantif m. Petite piece de Poësie particulière aux François, composée de treize vers, sur deux rimes, avec une pause au cinquième & une au huitième, & dont le premier mot, ou les premiers mots se répètent après le huitième vers & après le dernier, sans faire partie des vers. (Faire un rondeau. Faire des rondeaux.)

On appelle *Rondeau redoublé*, Une pièce de Poësie de vingt vers, disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains. Le cinquième de ces quatrains doit être suivi de la répétition du premier mot ou de l'hémistiche du premier vers de l'ouvrage.

On appelle improprement *Rondeau*, D'autres petites pièces de Poësie, qu'on met ordinairement en musique, & dont le premier vers, ou les premiers vers sont répétés à la fin.

On appelle aussi *Rondeau*, Une pièce de Musique instrumentale, & dont le premier couplet se répète après chacun des autres couplets. (Une gavotte, une sarabande en rondeau.)

RONDELET, ETTE. adj. dim. de Rond. Il ne se dit que Des personnes, & signifie, Qui a un peu trop d'embonpoint. (Il est rondelet. Elle est rondelette.) Il est familier.

RONDELLE. s. f. Sorte de petit bouclier rond, dont les gens de pied armés à la légère se servoient autrefois.

RONDEMENT. adv. Uniment, également. (Il travaille rondement. Ce Cocher mène rondement.)

On s'en sert aussi au figuré, pour dire, Sincèrement, franchement, sans artifice, sans façon. (Il n'est point trompeur, il y va rondement. Il va rondement en besogne.) Il est du style familier.

RONDEUR. substantif f. Figure de ce qui est rond. (Une parfaite rondeur. La rondeur de la terre. La rondeur d'un plat, d'une assiette.)

RONDIN. s. m. Morceau de bois de chauffage & qui est rond. (Un petit rondin. Voilà une voie de bon bois, ce sont des rondins de hêtre, des rondins de chêne.

Ce n'est pas du bois de quartier, ce sont des rondins.)

RONDIN, signifie aussi, Un gros bâton. (Il lui a donné sur les épaules avec un rondin.)

RONDON. s. m. Terme de Fauconnerie. On dit, qu'*Un oiseau fond en rondon*, pour dire, qu'Il fond avec impétuosité sur sa proie.

RONFLEMENT. s. m. Bruit sourd qu'on fait en ronflant. (Son rhume est cause de son ronflement. On entend son ronflement de toute la maison.)

RONFLER. v. n. Faire un certain bruit de la gorge & des narines en respirant pendant le sommeil. (Cet homme-là ne fait que ronfler toute la nuit. Il y a des chiens qui ronflent comme les hommes.)

On dit, qu'*Un cheval ronfle*, Quand la peur qu'il a de quelque chose lui fait faire un certain bruit des narines.

On dit, que *Les violons* ou *d'autres instrumens de Musique ronflent*, pour dire, qu'Ils jouent & font grand bruit.

On dit dans le discours familier, que *Le canon ronfle en quelque endroit*, pour dire, qu'On y tire force coups de canon.

RONFLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui ronfle. (On ne sauroit dormir dans la même chambre que lui, c'est un ronfleur insupportable.)

RONGER. v.a. Couper avec les dents à plusieurs & fréquentes reprises. (Un chien qui ronge un os. Les rats, les souris rongent la paille dans les greniers, rongent les tapisseries. Les souris ont rongé ce pain tout à l'entour. Les vers rongent le bois, rongent les habits. Ronger ses ongles. Des chevaux qui rongent leur râtelier.)

On dit, que *Des chevaux rongent leur frein*, pour dire, qu'Ils mâchent leur frein.

On dit figur. *Ronger son frein*, pour dire, Retenir son dépit, son ressentiment en soi-même, sans en rien laisser éclater au dehors.

On dit aussi figur. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, pour dire, Lui donner quelque occupation, quelque emploi où il puisse gagner quelque chose. (Il faut lui donner quelque os à ronger.)

On le dit aussi pour signifier, Susciter quelque affaire à quelqu'un pour l'embarrasser, pour l'occuper d'un côté, afin qu'il n'ait pas le temps de songer à autre chose, & qu'il ne puisse pas nuire. (Ces gens-là ont été plus fins que lui, ils l'ont engagé adroitement dans une telle poursuite, ils lui ont donné un os à ronger.)

On dit, que *L'eau forte & la rouille rongent le fer*, *le cuivre*, *&c.* pour dire, qu'Elles le minent & le consument peu à peu.

On dit figur. qu'*Un Procureur ronge ceux qui ont affaire à lui*, pour dire, qu'Il leur fait consumer leur bien par des chicanes & par des frais. (Ce Procureur ronge ses Parties. Ne mettez pas vos affaires entre les mains de cet homme-là, il vous rongera jusqu'aux os.)

On dit figur. que *Le souci ronge*, qu'*une affaire ronge l'esprit*, qu'*un remords ronge la conscience*, *ronge le cœur*, pour dire, que L'esprit en est agité, que la conscience en est tourmentée.

RONGÉ, ÉE. participe. (Un habit tout rongé de vers. Un homme rongé de remords.)

RONGEUR. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Le ver rongeur,) qui se dit figur. d'Un remords qui tourmente le coupable.

ROQ

ROQUEFORT. s. m. Nom d'un fromage très-estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fait. (Le roquefort est fait de lait de brebis.)

ROQUER. v. n. Terme du jeu des échecs, qui se dit, lorsqu'on met son roc, sa tour auprès de son roi, & qu'on fait passer le roi de l'autre côté joignant le roc. (On ne peut roquer qu'une fois à chaque partie.)

ROQUET. substantif masc. Sorte de petit chien très-commun. (Un vilain petit roquet.)

ROQUETTE. s. f. Plante que l'on cultive dans les potagers, & que l'on mange en salade mêlée avec le lait, qui en corrige la chaleur. Ses feuilles sont un des meilleurs anti-scorbutiques que nous ayons.

ROQUILLE. s. f. La plus petite des mesures de vin, contenant la moitié du demi-septier. (On ne lui donne que roquille à son déjeûner.)

ROS

ROSAIRE. s. m. Grand chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge, & qui est composé de quinze dizaines d'*Ave*, chaque dizaine précédée d'un *Pater*. (Dire son Rosaire. La Confrérie du Rosaire.)

On appelle *Rosaire*, Un vaisseau dont on se servoit autrefois pour la distillation de l'eau de rose.

ROSASSE. s. f. ou ROSON. s. m. Ornement d'Architecture en forme de rose, dont on remplit les compartimens des voûtes.

ROSAT. adj. de t. g. Il se dit De quelques compositions dans lesquelles il entre des roses. (Onguent rosat. Vinaigre rosat. Sirop rosat. De l'huile rosat.)

ROSE. s. f. Sorte de fleur odoriférante, qui est ordinairement d'un rouge un peu pâle, & qui croît sur un arbrisseau plein de petites épines. (Rose simple *ou* rose d'églantier. Rose double. Rose à cent feuilles. Rose de Hollande. Rose panachée. Rose veloutée. Rose blanche. Rose jaune. Rose pâle. Rose rouge. Rose de Provins. Rose muscade. Bouton de rose. Rose épanouie. Rose fanée. Rose qui s'effeuille. La saison des roses. Cueillir des roses. Une couronne de roses. Un chapeau de roses. Un bouquet de roses. Une guirlande de roses. Un berceau de roses. De la teinture de roses. De la conserve de roses. Un sachet de roses. Couleur de rose. Couleur de rose sèche.)

On appelle *Eau de rose*, & plus communément, *Eau rose*, L'eau qu'on tire des roses par l'alambic. Et, *Lit de roses*, Une couche de feuilles de roses qu'on étend pour en tirer l'essence.

On dit d'Une belle personne qui a le teint délicat, blanc & vermeil, qu' (Elle a un teint de lis & de roses;) & dans cette acception on dit aussi, (Les roses de son teint.)

On dit encore Des jeunes filles, des jeunes garçons qui ont le teint beau & de belles couleurs, qu' (Ils sont frais, qu'ils sont vermeils comme la rose, comme une rose.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il n'est point de roses sans épines*, pour dire, qu'Il n'y a point de plaisir sans peine, ni de joie sans quelque mélange de chagrin.

On dit aussi proverb. & figur. qu'*Il n'est point de si belle rose qui ne devienne gratte-cu*, pour dire, qu'Il n'y a point de si belle personne qui en vieillissant ne devienne laide.

On dit encore prov. & figur. *Découvrir le pot aux roses*, pour dire, Découvrir le secret de quelque galanterie, de quelque friponnerie, &c. (Il croyoit son intrigue fort cachée, on a découvert le pot aux roses.) Il est familier.

On dit proverbialement & figur. Du plus grand honneur, de l'avantage le plus considérable qu'ait une personne, que *C'est la plus belle rose de son chapeau.* (En perdant son protecteur, il a perdu la plus belle rose de son chapeau. Il se gardera bien de se défaire de cette Charge, c'est la plus belle rose de son chapeau.) Il est familier.

Il y a diverses fleurs qu'on appelle *Roses*, parce qu'elles ressemblent à la rose, comme, *Les roses d'Inde*, *les roses de Jérico*, *les roses de Gueldres*, *les roses de Caïenne.*

On appelle *La rose d'or*, Une rose artificielle avec des feuilles d'or, que le Pape bénit & qu'il envoie, en certaines occasions, à des Princes ou à des Princesses.

On donne aussi le nom de *Rose* à plusieurs choses artificielles, parce qu'elles en ont en quelque sorte la figure. Ainsi on dit, *Une rose de diamans*, *une rose de rubis*, *&c.* en parlant Des diamans & des rubis qui sont mis en œuvre en forme de roses.

On appeloit aussi autrefois, *Des roses de souliers*, *des roses de jarretières*, Les rubans qu'on portoit sur les souliers, les touffes de rubans qui étoient attachées aux jarretières.

On appelle aussi *Diamant en rose*, *diamant rosé*, Un diamant taillé en facettes par-dessus, & dont le dessous est plat.

On dit, *Rose de Luth*, *rose de Guitare*, pour dire, L'ouverture qui est au milieu de la table d'un Luth ou d'une Guitare.

On appelle aussi, *Rose*, dans les Églises d'architecture gothique, Une grande fenêtre de figure ronde, par compartimens en manière de rose. (La rose d'une telle Église est la plus belle qui soit en France.)

En termes de Marine, on appelle *Rose des vents & du compas*, La figure où sont marqués les trente-deux vents.

ROSE. substantif f. Poisson de rivière plus petit & moins large que la Rosière. Sa queue est rouge; c'est pourquoi on a donné à ce poisson le nom de *Rose*. Le reste du corps est bleu.

ROSÉ. adj. m. Qui est de couleur rouge & vermeille. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Du vin rosé.)

ROSEAU. s. m. Sorte de plante aquatique, dont la tige est fort lisse & fort droite, ordinairement creuse & remplie de moëlle. (Roseau foible, pliant. Couvrir une maison de roseaux. Des faisceaux de roseaux. Cela est frêle comme un roseau.)

On dit figur. d'Un homme mou & foible qui cède facilement, qui n'a point de fermeté dans ses résolutions, que (C'est un roseau qui plie à tous vents.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme s'appuie sur un roseau*, pour dire, que Celui en qui il met sa confiance, n'a pas la force, le crédit, l'autorité de le soutenir.

ROSE-CROIX. s. f. Nom que l'on donna à une certaine secte d'Empiriques qui prétendoient posséder toutes les sciences, avoir

la pierre philosophale, rendre les hommes immortels, &c.

ROSÉE. subst. f. Humeur fraîche & un peu épaisse, qui tombe le matin sur la terre, & qui est causée par le froid & par l'humidité de la nuit. (La rosée du matin. Grande rosée. Rosée froide. Douce rosée. Rosée de Mai. Rosée du ciel. Aller à la rosée. Abattre la rosée en marchant dans un pré. Recueillir de la rosée. On voyoit la rosée sur les herbes, sur les fleurs, sur les feuilles Faire blanchir de la toile, de la cire, à la rosée.)

On dit figurément & proverbialement, d'Une viande qui est fort tendre, qu'(Elle est tendre comme rosée.)

Rosée, se dit aussi d'Une humeur qui se montre sur la solle du cheval, quand le pied a été paré à une certaine profondeur. (Parez ce pied, abattez-en jusqu'à la rosée; mais n'allez pas plus avant, vous atteindriez les vaisseaux rouges, & vous auriez du sang.)

Rosée du Soleil, ou Rorel. s. f. Plante ainsi nommée des gouttes d'eau qui transsudent des polis de ses feuilles, & tombent dans leur cavité, ce qui fait qu'elles sont toujours mouillées par les plus grandes ardeurs du Soleil. Elle est cordiale, pectorale & alexipharmaque.

ROSERAIE. s. f. Terrain qui n'est planté que de rosiers.

ROSETTE. s. f. Petite rose. Il n'est point en usage au propre, mais il se dit au figuré De certains ornemens, de certains ajustemens qui sont faits en forme de petite rose, & que l'on emploie dans la broderie & dans la sculpture.

On appelle *Diamant à rosette*, Un diamant taillé en facettes par-dessus, & dont le dessous est plat. (Les diamans à rosette ne sont plus à la mode.)

ROSETTE. s. f. Sorte d'encre rouge, faite avec du bois de Brésil. (Écrire avec de la rosette. Régler du papier, des registres avec de la rosette.)

Rosette, se dit encore Du cuivre pur & dégagé de toute substance étrangère. (Cuivre de rosette. De la rosette.)

Rosette, est aussi Une sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre.

ROSIER. s. m. Arbuste qui porte des roses. (Rosier blanc. Rosier de Hollande. Rosier muscat. Rosier de Gueldres. Planter des rosiers. Une haie, une palissade de rosiers.)

Rosier sauvage. *Voyez* ÉGLANTIER.

ROSIÈRE. s. f. Poisson de rivière qui n'a pas plus d'un demi-pied de longueur. Il ressemble à la brême pour la forme du corps.

ROSSE. s. f. Cheval sans force, sans vigueur. (Une vieille rosse. Méchante rosse. Je ne veux point de ce cheval, c'est une rosse, c'est une vraie rosse.)

On dit prov. & figur. qu'*Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse*, pour dire, qu'Il n'y a point d'homme, si robuste, si vigoureux, ou d'un esprit si fort, qui ne s'affoiblisse par l'âge.

On dit dans un sens contraire, (Jamais bon cheval ne devint rosse.)

ROSSER. v. a. Battre bien quelqu'un. (Si je vais-là, je te rosserai-bien. Il fut rossé d'importance.) Il est populaire.

Rossé, ée. participe.

ROSSICLER, ou ROSICLER. s. m. Nom d'une mine d'argent du Pérou, & qui paroît être la même que celle que nous appellons en Europe, *Mine d'argent rouge*. Elle est en cristaux brillans, dont quelques-uns sont transparens comme des grenats.

ROSSIGNOL. s. m. Petit oiseau de passage qui vient au printemps, & dont le chant est fort agréable. (Petit rossignol. J'ai ouï chanter le rossignol. Quand le rossignol a des petits, il ne chante plus. Il chante comme un rossignol.)

On dit d'Une personne qui a la voix douce & les cadences agréables, qu' (Elle a une voix de rossignol, un gosier de rossignol, qu'elle a des rossignols dans la gorge.) Et on appelle ironiquement & populairement Un âne, (Un rossignol d'Arcadie.)

Il y a dans les orgues un jeu qu'on appelle *Les rossignols*.

On appelle *Rossignol*, Certain instrument dont se servent les Serruriers pour ouvrir toutes sortes de serrures.

ROSSOLIS. s. m. Sorte de liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre & de quelques parfums. (Rossolis de Turin. Boire du rossolis.)

ROSTRALE. adj. f. Il se dit avec ces mots, *Couronne*, *colonne*, pour dire, Qui est orné de proues de navire.

ROT

ROT. s. m. Ventuosité, vapeur qui sort de l'estomac, par la bouche, avec bruit. (Gros rot. Rot aigre, vineux. Faire un rot, des rots.) Les honnêtes gens évitent de se servir de ce mot.

RÔT. s. m. Du rôti, viande rôtie à la broche. On appelle *Gros rôt*, La grosse viande rôtie, comme longe de veau, dindon, &c. Et on appelle *Petit rôt*, *menu rôt*: Les poulets, les perdrix, bécassines, ortolans, &c.

On dit proverbialement & populairem. *Manger son pain à la fumée du rôt*, pour dire, Être témoin d'un divertissement auquel on ne peut avoir part.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est à pot & à rôt dans une maison*, pour dire, qu'Il y est fort familier, qu'il y habite, qu'Il y mange matin & soir. Il est du style familier.

Rôt, se dit aussi dans les festins & dans les grandes tables, Du service qui suit immédiatement celui des potages & des entrées; & il se dit également en maigre & en gras. (On vient de servir le rôt. On en est au rôt.)

ROTATION. s. f. Terme de Physique. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même. (La rotation de la terre autour de son axe.)

Les Anatomistes appellent *Rotation*, Le mouvement en rond qui peut être exécuté par certaines parties du corps.

RÔT-DE-BIF. s. m. La partie de derrière d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, &c. qu'on sert rôtie.

ROTE. s. f. Juridiction de Rome, composée de douze Docteurs Ecclésiastiques, nommés Auditeurs de Rote, & pris dans les quatre Nations d'Italie, France, Espagne & Allemagne. Il y en a huit Italiens; savoir, quatre Romains, un Toscan, un Milanois, un Boulonnois & un Vénitien, un François, deux Espagnols & un Allemand. (Les décisions de la Rote. Avoir un procès à la Rote.)

ROTER. v. n. Faire un rot. (C'est un vilain, il ne fait que roter.) On évite de s'en servir.

RÔTI. subst. masculin. Viande rôtie. (Il a toujours du rôti à son dîner. On a servi le rôti.)

RÔTIE. s. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir sur le gril ou devant le feu. (Rôtie au vin, à l'huile, au beurre. Il faut mettre une rôtie sous ces bécasses, sous ces grives.)

ROTIN, ou RATAN. s. m. Roseau des Indes que l'on fend pour en faire des meubles de canne.

RÔTIR. v. a. Faire cuire de la viande à la broche, en la tournant devant le feu. (Rôtir de la viande. Rôtir à grand feu.)

On dit proverbialement d'Un grand feu, que (C'est un feu à rôtir un bœuf, à rôtir bœuf.)

On dit aussi prov. & figur. d'Un homme qui n'est propre à rien, qu' (Il n'est bon ni à rôtir, ni à bouillir.)

Il se prend aussi pour Griller, faire cuire sur le gril. (Faire rôtir de la viande sur le gril. Faire rôtir du poisson sur les charbons. Faire rôtir du pain sur le gril.)

Il se dit encore en parlant De certaines choses qu'on fait cuire dans la braise & dans les cendres. (Faire rôtir des marrons.)

On dit aussi, *Rôtir au four*, pour dire, Faire cuire la viande dans le four.

On dit figur. d'Une personne qui se chauffe de trop près, ou qui est toujours auprès du feu, qu' (Elle se rôtit.)

Rôtir, est aussi neutre. (On a mis des poulets rôtir. Prenez garde que la viande ne rôtisse trop.)

Il est aussi réciproque. (Le souper se rôtit trop.)

Rôtir, se dit aussi De l'effet que cause la trop grande ardeur du soleil; & il est quelquefois actif, quelquefois neutre, quelquefois réciproque. (Il a gelé cette nuit, si le soleil vient à donner maintenant, il rôtira tous les bourgeons des vignes, toutes les fleurs des herbes. Ce sont des sables brûlans, tout y rôtit. Que faites-vous là au soleil à rôtir? Mettez-vous à l'ombre, vous vous rôtissez. Il se rôtit au soleil.)

On dit prov. *Rôtir le balai*, pour dire, Passer sa vie ou plusieurs années de sa vie en quelque emploi, sans y acquérir une grande considération. (Il y a long-temps qu'il rôtit le balai à la Cour.)

On dit encore d'Une coquette qui a vieilli dans l'intrigue, dans la galanterie, qu'(Elle a long-temps rôti le balai.)

On dit aussi, *Nous avons bien rôti le balai ensemble*, pour dire, Nous avons fait bien des parties de plaisir ensemble. Il est familier.

Rôti, ie. participe.

RÔTISSERIE. subst. fém. Le lieu où les Rôtisseurs vendent leurs viandes rôties ou prêtes à rôtir. (Aller à la rôtisserie chercher quelque chose pour souper. La rôtisserie étoit bien garnie de viande & de gibier.)

RÔTISSEUR, EUSE. substant. Celui, celle qui vend des viandes rôties ou prêtes à rôtir. (Maître rôtisseur. Garçon rôtisseur. Il y a grand nombre de rôtisseurs dans cette rue.)

On appelle *Rôtisseur en blanc*, Un rôtisseur qui vend & fournit les viandes lardées prêtes à rôtir, mais qui ne les vend point toutes rôties. (C'est un rôtisseur en blanc.)

ROTONDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rond. Il ne s'emploie guère qu'en plaisanterie.

ROTULE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est un os placé antérieurement sur l'articulation

du fémur avec les os de la jambe. (Il a la rotule cassée.)

ROTURE. s. f. État d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. (Il est né dans la roture. On lui a prouvé sa roture. Terre en roture. Ce n'est pas un fief, une seigneurie, c'est une roture, ce n'est qu'une roture. Posséder en roture.)

ROTURIER, IÈRE. adj. Qui n'est pas noble. (Homme roturier. Femme roturière. Famille roturière. Biens roturiers.)

Il sig. aussi, Qui tient du roturier, qui n'a rien de noble, qui est grossier. (Cet homme a l'air roturier, la mine roturière, les manières, les façons roturières.)

Il est aussi subst. (C'est un roturier. On met les roturiers à la taille.)

ROTURIÈREMENT. adv. À la manière des roturiers, selon l'état de la roture. (Il n'y a ni fief, ni seigneurie à cette terre, elle se doit partager roturièrement.)

Il signifie aussi d'une manière basse & ignoble. (Cet homme-là pense roturièrement.)

ROU

ROUAGE. s. m. Collectif. Toutes les roues d'une machine. (Tout le rouage de cette machine est rompu. Il faut raccommoder le rouage.)

ROUAN. adj. Il n'a d'usage qu'au masculin, & en parlant des chevaux dont le poil est mêlé de blanc, de gris & de bai. Si le bai mélangé est doré, ou si au lieu de poils bais le mélange est formé de poils alezans, le cheval est dit, *Rouan vineux*.

ROUANT. adj. Terme de Blason. Il se dit D'un paon qui étend sa queue.

ROUANNE. s. f. Instrument dont les Commis des Aides, ou les Marchands de vin se servent pour marquer les tonneaux.

ROUANNER. verbe act. Marquer avec la rouanne.

ROUANNÉ, ÉE. participe.

ROUANNETTE. s. m. Instrument dont les Charpentiers se servent pour marquer les bois.

ROUBLE. s. m. Monnoie d'argent de Russie, qui vaut environ sept livres de France. C'est aussi une monnoie de compte.

ROUCHE. s. f. Terme de Marine. Carcasse d'un vaisseau sur le chantier, sans mâture & sans manœuvres.

ROUCOU. s. m. Pâte d'une odeur d'iris ou de violette, qu'on nous apporte de la Caienne. (Le roucou est en usage en Médecine & en Teinture. (On appelle aussi *Roucou*, La plante qui fournit cette pâte.

ROUCOULER. v. n. Il ne se dit qu'en parlant du son que les pigeons font avec le gosier.

ROUE. s. f. Sorte de machine ronde & plate qui, en tournant sur son essieu, sert au mouvement de quelque chose. (Roue de charrette. Roue de carrosse. Les roues de devant. Les grandes roues. Les roues de derrière d'un carrosse. Le moyeu, les raies, les rayons, les jantes, les bandes, les clous d'une roue. Ferrer, embattre des roues. Emboiter des roues. Pousser à la roue pour tirer une charrette d'un mauvais pas.)

On dit figur. & fam. *Pousser à la roue*, pour dire, Aider à quelqu'un à réussir dans une affaire. (Il ne seroit jamais venu à bout de cette affaire, il ne seroit pas parvenu où il est, si un tel n'eût poussé à la roue.)

Il se dit aussi Des roues des machines. (Roue d'une horloge. Roue d'une poulie. Roue d'une grue. Roue de moulin. Roue dentelée. Roue crénelée. Roue de rencontre.)

On dit, qu'*Un paon*, qu'*un coq d'Inde fait la roue*, Quand il déploie sa queue en rond.

En termes de Marine, on appelle *Roue de câble*, un cercle ou cerceau qu'on fait faire à un câble pour le plier. On dit aussi, *Pli de câble*.

On dit fig. *La roue de la fortune*, pour signifier, Les révolutions & les vicissitudes dans les événemens humains. (Les uns montent, les autres descendent, ainsi va la roue de la fortune.) Et dans ce sens on dit, *Etre au haut, au plus haut de la roue*, pour dire, Être dans une grande élévation, dans une grande prospérité. Et, *Etre au bas, au plus bas de la roue*, pour dire, Être dans l'abaissement & dans la misère.

On dit prov. en parlant d'Une chose fort inutile, qu'(Elle sert comme une cinquième roue à un chariot.)

ROUE, se dit aussi d'Un supplice qu'on fait souffrir aux assassins, aux voleurs de grands chemins, &c. où après avoir rompu les bras, les jambes & les reins au criminel, on l'attache sur une roue posée sur un poteau. (Ce crime mérite la roue, va à la roue. Laisser expirer un criminel sur la roue. Condamné à la roue.)

ROUELLE. s. f. Tranche de certaines choses coupées en rond. (Rouelle de citron, de pomme, de betterave. Couper des concombres par rouelles.)

On appelle *Rouelle de veau*, Une partie de la cuisse d'un veau coupé en travers & qui par-là est de figure ronde.

ROUER. v. a. Punir du supplice de la roue. (On l'a roué vif. On l'a condamné à être roué vif.)

On dit figur. *Rouer un homme de coups, de coups de bâton*, pour dire, Le battre excessivement.

On dit aussi par exagération, qu'*Un homme a pensé être roué*, qu'*il se fera rouer*, pour dire, qu'Il a pensé être écrasé, qu'il se fera écraser entre des roues, ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse. (N'avancez pas, vous vous ferez rouer. Il a pensé être roué.)

On dit fig. *Etre roué de fatigue*, ou simplement, *être roué*, pour dire, Etre tellement fatigué, qu'on est presqu'à demi-rompu, & qu'on a peine à se remuer. (Le trot de ce cheval m'a roué. Les cahos de cette charrette l'ont tout roué. Il a couché sur la dure, il en est tout roué. Je suis tout roué d'avoir été dans le coche.) Il est familier.

En termes de Marine, on dit, *Rouer un câble, une manœuvre*, pour dire, Plier un câble, une manœuvre en rond, en cerceaux.

ROUÉ, ÉE. participe.

En Vénerie, il se dit Du bois du cerf, lorsqu'il est serré & peu ouvert.

ROUET. s. m. Machine à roue, qui sert à filer. (Un rouet à filer de la soie, à filer du chanvre, de la laine. Rouet à filer de la corde.)

ROUET, en parlant De certaines armes à feu dont on se servoit autrefois, signifie, Une petite roue d'acier, qui étant appliquée sur la platine de l'arquebuse, & montée avec une clef, fait du feu en se débandant sur une pierre de mine. (Rouet d'arquebuse. Arquebuse à rouet.)

On appelle aussi *Rouet*, Un cercle de bois qui se met au fond d'un puits, & sur lequel s'élève la maçonnerie.

ROUGE. adj. de t. g. Qui est de couleur semblable à celle du feu, du sang, &c. (Avoir les lèvres rouges, & les joues rouges. Être rouge comme du feu. Rouge comme un coq. Rouge comme un Chérubin. Rouge comme une écrevisse. Avoir le nez rouge, les yeux rouges. Une rouge trogne. Cet homme devient tout rouge de colère. Cuivre rouge. Roses rouges. Vin rouge. Fraises rouges. Cerises, groseilles rouges. Œillets rouges. Drap, ratine rouge. Robe rouge. Œufs rouges. Encre rouge. Perdrix rouge, qui a les pieds & le bec rouges. Âne rouge. Chapeau rouge. Calotte rouge.)

On appelle *Fer rouge, tout rouge*, Du fer enflammé, qui est devenu rouge au feu.

On dit Dans le même sens, *Des boulets rouges*, pour dire, Des boulets de canon qu'on fait rougir avant que d'en charger le canon, & qui mettent le feu aux matières combustibles qu'ils frappent.

On appelle *Rouge bord*, Un verre plein de vin jusqu'aux bords. On dit plus communément, (Boire à rouge bord.)

On dit prov. *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, pour dire, que le Ciel rouge au soir, & blanc au matin, présage un beau temps.

ROUGE, est aussi subst. & sign. Couleur rouge. Beau rouge. Rouge vif, éclatant. Rouge brun, foncé. Rouge pâle, déteint. Rouge noirâtre. Rouge cramoisi. Rouge d'écarlate. Rouge sanguin. Drap teint en rouge.) Lorsque la honte ou la colère fait monter le sang au visage, on dit, que (Le rouge monte au visage.)

ROUGE, se dit aussi d'Une espèce de fard que les femmes se mettent sur le visage, pour avoir plus de couleur. (Rouge d'Espagne. Une feuille de rouge. Une femme qui met du rouge. Elle a toujours du rouge sur le visage. Le rouge gâte le teint.)

ROUGE. s. m. Sorte d'oiseau de rivière, qui ressemble à un canard, & qui a les pieds rouges. C'est aussi le nom d'une espèce de poisson.

ROUGEÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le rouge. (L'or faux devient rougeâtre. La Lune étoit rougeâtre. Le temps est rougeâtre.)

ROUGEAUD, AUDE. adject. Qui a naturellement le visage rouge, un peu haut en couleur. (Il est rougeaud.) Il est familier.

Il est aussi subst. (Un gros rougeaud. Une grosse rougeaude.) Il est familier.

ROUGE-GORGE. s. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge.

ROUGEOLE. s. f. Sorte de maladie épidémique, qui vient communément aux enfans, & cause des rougeurs au visage & par tout le corps. (Il a eu la rougeole. Il y a bien de la rougeole en notre quartier.)

ROUGET. s. m. Sorte de poisson de mer, dont la tête & les nageoires sont rouges. (Le rouget a la chair ferme.)

ROUGEUR. s. f. Couleur rouge. (La rougeur des joues, des lèvres. La rougeur lui est montée au visage. Cette eau est bonne pour ôter les rougeurs des yeux. La rougeur du Ciel, quand le soleil se couche ou se lève.)

Il sign. quelquefois Une tache rouge qui vient au visage. (Il lui est venu des rougeurs au front. Elle a des rougeurs au vi-

sage. Il m'est venu une rougeur à la joue. Elle est sujette aux rougeurs.)

ROUGIR. v. a. Rendre rouge. (Rougir un plancher. Rougir une porte. Rougir un livre sur la tranche. Rougir un train, des roues de carrosse.)

On dit d'Un homme qui ne boit que très-peu de vin avec beaucoup d'eau, qu'(Il ne fait que rougir son eau.)

Il est aussi neutre, & fig. Devenir rouge. (Les cerises rougissent, commencent à rougir. Faire rougir un fer dans le feu. Faire rougir la pelle.)

On dit aussi, qu'*Une fille rougit aussitôt qu'on lui parle*. (Elle répondit en rougissant. Rougir de honte, de pudeur. Rougir de colère.)

On dit encore figur. *Rougir*, pour dire, Avoir honte, confusion. (Il n'a fait que ce qu'il devoit, il n'en rougira point. Il ne sera jamais rougir ses parens. Il devroit rougir de sa mauvaise conduite. Il ne sait ce que c'est que de rougir. Il faut rougir de commettre des fautes, & non de les avouer.)

Rougi, ie. participe.

On appelle *De l'eau rougie*, L'eau où il n'y a que fort peu du vin. (Il ne boit que de l'eau rougie. Ce n'est pas-là du vin, ce n'est que de l'eau rougie.)

ROUILLE. s. f. Espèce de crasse rougeâtre qui se forme sur la partie du fer la plus exposée à l'air. (La rouille mange le fer. Il y avoit un doigt de rouille sur ses armes.)

Rouille, en termes de Botanique, se dit d'Une maladie qui attaque les tiges & les feuilles de plusieurs plantes. Elle s'y manifeste par une substance de la couleur du fer rouillé qui s'attache aux doigts, & se reduit en poussière quand on touche la partie de la plante où elle s'est formée. (Ces fromens sont chargés de rouille.)

ROUILLER v. a. Faire venir de la rouille. (L'humidité, l'eau rouille le fer.)

Il est aussi réciproque. (Le fer se rouille aisément. Il a laissé rouiller ses armes.)

On dit figurém. que *L'oisiveté rouille l'esprit*, que *le goût*, que *l'esprit se rouille dans l'oisiveté*. (Cet homme-là s'est bien rouillé dans la Province.)

Rouillé, ée. participe. (Des armes rouillées. De vieux pistolets tout rouillés.) Il se dit aussi Des plantes. (Orge, avoine rouillée.)

ROUILLURE. substantif féminin. Effet de la rouille.

OUIR. v. a. Il ne se dit que Du lin & du hanvre que l'on fait tremper dans l'eau, fin que les filets se puissent facilement sérer de la partie ligneuse. (Rouir du lin, chanvre. Faire rouir du lin. Le chanvre rouit pas bien dans l'eau courante.) *uir* est neutre dans ces deux derniers mples.

R i, ie. participe. (Du lin roui. Du nvre roui.)

dit, que *De la viande sent le roui*, po dire, qu'Elle a un mauvais goût, qu vient de la mal-propreté du vase où elle été cuite.

ROUADE. s. f. Action de rouler de haut en bas. (Nous avons fait une belle roulade.) Il est familier.

Roulade, en termes de Musique, se dit Des agrémens que la voix fait en roulant. (Ce chanteur fait de belles roulades.)

ROULAGE. s. m. Facilité de rouler. (Aplanir les chemins pour le roulage des voitures, du canon.)

ROULANT, ANTE adj. Qui roule aisément. (Un carrosse bien roulant.)

On dit aussi, qu'*Un homme a un carrosse bien roulant*, pour dire, qu'Il a un carrosse bien entretenu. Et on dit, qu'*Un chemin est roulant, bien roulant*, pour dire, qu'Il est beau & commode pour le charroi.

On appelle *Chaise roulante*, Une voiture a deux roues, traînée par un cheval de brancard.

On appelle en termes de Chirurgie, *Vaisseau roulant, veine roulante*, Un vaisseau, une veine qui vacille, qui change de place quand on met le doigt dessus. (On a de la peine à le saigner, parce que ses vaisseaux sont roulans.)

ROULEAU. s. m. Paquet de quelque chose qui est roulé. (Un rouleau de papier, de parchemin, de ruban. Un rouleau de tabac. Un rouleau de louis d'or.)

Rouleau, est aussi Un gros bâton rond servant à divers usages. (Rouleau de Pâtissier pour étendre la pâte. Rouleau de Corroyeur pour préparer, pour corroyer le cuir & le rendre uni. Rouleau de Lingère pour lisser le linge, &c.)

On appelle aussi *Rouleaux*, Certaines pièces de bois rondes, sur lesquelles on fait rouler les fardeaux.

On appelle encore *Rouleaux*, Certaines pierres en forme de cylindre, dont les Jardiniers se servent pour aplanir les allées dans les jardins.

ROULEMENT. s. m. Mouvement de ce qui roule. (Le roulement du carrosse fait grand bruit sur le pavé.)

Roulement, en Musique, se dit De plusieurs tons différens poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. (Il fait de fort beaux roulemens, de longs roulemens. Beau roulement de voix.)

On appelle *Roulement d'yeux*, Le mouvement par lequel on tourne les yeux de côté & d'autre, en sorte que la vue paroît égarée. (Il faisoit des grimaces & des roulemens d'yeux d'un vrai possédé.)

Roulement, se dit aussi en matière d'habillement, en parlant Des bas retroussés sur la culotte, de manière qu'ils font une espèce de bourlet autour du genou. (Le roulement de ses bas est toujours bien fait.)

ROULER. v. a. Faire avancer une chose d'un lieu à un autre, en la faisant tourner. (Rouler une boule. Rouler des pierres du haut d'une montagne. Rouler un tonneau.)

On dit, *Se rouler sur l'herbe, se rouler sur un lit*, pour dire, Se tourner de côté & d'autre, étant couché sur l'herbe, sur un lit. Et on dit figurément d'Un homme fort riche, qu'(Il se roule sur l'or & sur l'argent.)

On dit, *Rouler les yeux*, pour dire, Tourner les yeux de côté & d'autre, en sorte que la vue paroît égarée. (Il rouloit les yeux comme un possédé.) On le fait aussi neutre. (Les yeux lui rouloient dans la tête.)

On dit populairement, *Rouler carrosse*, pour dire, Avoir un carrosse à soi. (Avec cette succession, avec cet emploi, il roulera bientôt carrosse.)

Rouler sa vie, sign. figur. Passer sa vie. Ainsi on dit d'Un homme qui passe sa vie dans une fortune médiocre, sans être ni pauvre, ni trop aisé, qu'(Il roule doucement sa vie.) Et on dit d'Un homme qui mène une vie assez pauvre, assez malheureuse, qu'(Il roule sa vie comme il peut.) Il est du style familier.

On dit figur. *Rouler de grands desseins dans sa tête*, pour dire, Méditer de grands desseins.

Rouler, signifie aussi, Plier en rouleau. (Rouler un tableau, une pièce d'étoffe, un papier.)

On dit aussi, *Rouler des bas*, pour dire, Retrousser le haut des bas sur la culotte, de manière qu'ils fassent une espèce de bourlet autour du genou. (Il n'a pas bien roulé ses bas.)

Rouler, est aussi neutre, & sign. Avancer en tournant. (Une boule qui roule. Une voiture qui roule aisément. Une pelotte de neige grossit en roulant. Il tomba & roula du haut en bas du degré. Les flots roulent sur le gravier, sur le sable. Le Soleil, les Astres qui roulent sur nos têtes.)

On dit, qu'*Il fait beau rouler*, pour dire, que Le chemin est beau pour le carrosse, pour le charroi.

On dit, *Faire rouler la presse*, pour dire, Faire imprimer des ouvrages. Il est familier.

On dit figur. que *L'argent roule dans une maison*, pour dire, que L'argent y est en abondance. Et on dit, que *L'argent roule dans un pays*, pour dire, que L'argent circule dans le commerce, qu'il passe fréquemment d'une main à l'autre.

On dit fig. qu'*Une conversation, un discours, un livre, &c. roule sur une telle matière*, pour dire, que C'en est le principal sujet.

On dit aussi figur. *Tout roule là-dessus*, pour dire, que C'est le point principal, l'affaire principale dont tout le reste dépend.

On dit encore fig. qu'*Une affaire roule sur une personne*, pour dire, qu'Elle est abandonnée à ses soins.

Rouler, se dit De plusieurs personnes qui ont quelque commandement, quelque séance alternativement, & l'un après l'autre. (Un tel roule avec un tel. Ils roulent ensemble.) Et l'on dit, que *Des Régimens roulent entr'eux*, pour dire, qu'Ils sont de la même création, qu'ils ont le même rang, & qu'alternativement ils se priment les uns les autres.

Rouler, se dit en termes de Marine, d'Un vaisseau qui étant agité par les vagues, lorsque la mer est grosse, penche beaucoup d'un côté, & puis aussitôt de l'autre. (Le vaisseau fut long-temps à ne faire que rouler.)

On dit aussi, *Nous roulâmes toute la nuit*, pour dire, Notre vaisseau roula.

Rouler, signifie figur. Subsister, trouver moyen de subsister. (Il n'a point de bien, mais il ne laisse pas de rouler. Il roule toujours. C'est lui qui fait rouler toute la maison.)

Rouler, signifie encore figurément, Errer, sans s'arrêter en un lieu. (Il y a long-temps qu'il roule par le monde. Il a roulé dans toutes les Cours des Princes de l'Europe.)

On dit figurément, *Mille pensées différentes lui roulent dans l'esprit*, pour dire, Lui passent & lui repassent dans l'esprit, sans qu'il s'arrête, sans qu'il se fixe à aucune.

Roulé, ée. participe.

ROULETTE. s. f. Espèce de petite roue de bois, de fer, ou de cuivre, servant à faire rouler la petite machine où on l'attache. Et c'est dans ce sens qu'on dit, *Une roulette d'enfant*, en parlant d'une

machine roulante, où de petits enfans se tiennent debout sans pouvoir tomber.

Il se dit aussi d'Une sorte de petite chaise à deux roues, dans laquelle on va par la ville, en se faisant tirer par un homme. Aller par la ville dans une roulette.)

ROULETTE, se dit aussi d'Une espèce de petite boule de buis, de fer, ou de cuivre, servant à faire rouler le lit ou le fauteuil auquel on l'attache; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Un lit à roulettes. Un fauteuil à roulettes.)

On appelle aussi *Roulette*, Certains petits lits fort bas qui se peuvent mettre sous de grands lits.

ROULETTE. *Voyez* CYCLOÏDE.

ROULETTE. subst. fém. Sorte de jeu de hasard.

ROULIER. s. m. Charretier public, qui voiture par charroi des marchandises, des ballots, des meubles d'une ville ou d'une province à une autre. (Rouliers de Paris à Orléans. Cela est venu par les Rouliers.)

ROULIS. s. m. Terme de Marine, qui se dit de l'agitation d'un vaisseau qui penche beaucoup d'un côté, & puis aussitôt de l'autre. (Le roulis d'un vaisseau.)

ROUPIE. s. f. Goutte d'eau froide & claire qui distille de la tête, & qui pend au nez. (Avoir la roupie au nez. Les vieilles gens sont sujets à la roupie, à avoir des roupies.)

ROUPIE. s. f. Sorte de monnoie qui n'est en usage que dans les Indes Orientales. (Roupie d'or. Roupie d'argent. Cela coûte mille roupies.)

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a souvent la roupie au nez. (Avoir le nez roupieux. Un vieux roupieux. Une vieille roupieuse.) Il est peu en usage.

ROUPILLER. v. n. Sommeiller à demi. (Il n'a fait que roupiller pendant toute la conversation.) Il est du style familier.

ROUPILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui roupille toujours. (C'est un vieux roupilleur.)

ROUSSÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le roux. (Ce drap est roussâtre. Poil roussâtre. Eau roussâtre.)

ROUSSEAU. s. m. Homme qui a le poil roux. (Il est rousseau. C'est un rousseau. C'est un vilain rousseau.)

ROUSSELET. s. m. Sorte de poire d'été, qui est d'un parfum agréable. (Du gros rousselet. Du petit rousselet. Des poires de rousselet, *ou absolument*, Du rousselet. Une compote de rousselet. Du rousselet de Rheims.)

ROUSSETTE. s. f. Espèce de chien de mer, dont la peau sert aux Gainiers à couvrir des étuis, boîtes, &c.

ROUSSETTE, ou FAUVETTE DES BOIS. s. f. Oiseau qui est de la grosseur d'un moineau, & qui se trouve dans les forêts. On l'a nommé *Roussette*, parce que la plus grande partie de son plumage est roux.

ROUSSEUR. s. f. Qualité de ce qui est roux. (La rousseur de son poil.)

Il se dit particulièrement De certaines taches rousses qui viennent principalement au visage & sur les mains. (Il a des rousseurs au visage. Avoir des taches de rousseur. Eau qui fait en aller les rousseurs.)

ROUSSI. s. m. Sorte de cuir qui vient de Russie, qui est teint en rouge, & qui a une odeur forte. (Cuir de roussi. Vache de roussi. Des bottes de roussi. Cela sent le cuir de roussi.)

On dit aussi absolument, *Du roussi*. (Cela sent le roussi.)

ROUSSIN. s. m. Cheval entier, un peu épais, & entre deux tailles. (Un attelage de roussins. Il a un bon roussin, deux bons roussins dans son écurie. Être monté sur un roussin.)

ROUSSIR. v. a. Faire devenir roux. (C'est le feu qui a roussi cette étoffe. Vous roussirez ce linge si vous le tenez trop au feu. Le grand air roussit le papier. En quelques pays, il y a des femmes qui font certaines lessives pour se roussir les cheveux.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir roux. (Les perruques roussissent avec le temps. Les étoffes blanches roussissent aisément. Vous ferez roussir ce linge à force de le tenir devant le feu.)

ROUSSI, IE. participe.

Il est aussi s. m. Ainsi on dit, *Cela sent le roussi*, pour dire, Cela a l'odeur d'une chose que le feu a roussie, & qui est prête à brûler.

ROUTE. s. f. Voie, chemin qu'on tient par terre ou par mer, pour aller en quelque lieu. (Route bien aisée à tenir, bien aisée à suivre. Route fréquentée. La grande route. La route ordinaire. Sur la route de Paris à Bordeaux, de Lyon à Turin, &c. Quelle route tiendrez-vous? Prendre une route de traverse. Il a pris sa route par tels & tels lieux. La flotte prit la route d'Alger, la route d'Égypte. Il y a quinze jours qu'ils sont en route.)

Il se dit aussi par rapport aux commodités ou aux incommodités qu'on trouve sur une route. (La route d'un tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre.)

Il se dit encore Du chemin & du logement qu'on marque aux gens de guerre qu'on fait marcher par étape. (Donner une route à des troupes. Elles ont eu une bonne route, une mauvaise route. Cet Officier a commis bien du désordre dans sa route.)

On appelle aussi *Route*, L'expédition qui marque les logemens des troupes, & le chemin qu'elles doivent tenir. (Une route signée d'un Secrétaire d'État. Obtenir une route pour mener une recrue à un Régiment. Une route pour vingt hommes, pour vingt-cinq chevaux.)

En termes de Marine, on dit, *Faire fausse route*, pour dire, Se détourner de la route que l'on prenoit, & en prendre une différente pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. Il signifie aussi, S'écarter de son droit chemin, sans le vouloir.

ROUTE, signifie encore, Une grande allée percée exprès dans un bois, dans une forêt, pour la commodité du charroi, de la chasse, de la promenade, &c. (Les routes d'une telle forêt. Dans la grande route. On a ouvert plusieurs routes dans la forêt. On a percé une route dans ce bois.)

ROUTE, se prend figur. pour la conduite qu'on tient dans la vue d'arriver à quelque fin; les moyens qui mènent à quelque fin. (Il a pris la bonne route pour arriver aux dignités. Il a suivi la route de ses ancêtres. La route qu'il tient ne le mènera pas à une grande fortune, ne le conduira pas à la gloire, à une grande réputation. Cet Écrivain marche dans la route des Anciens. On lui a tracé, on lui a marqué la route qu'il devoit tenir dans son travail. La route qu'il prend pour arriver à ses fins, est la plus commode, la plus aisée, la plus courte, la plus honorable, la plus sûre, &c.) On dit aussi absolument, (La route des dignités, des honneurs. La route de la gloire. La route de la vertu. La route du Ciel. La route du salut, &c.)

À VAU DE ROUTE. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Précipitamment & en désordre. Il ne se joint qu'avec le mot de Fuir, ou quelqu'autre qui marque fuite, & ne se dit que d'une troupe de gens de guerre. (Les ennemis s'enfuirent à vau de route, s'en allèrent à vau de route.) Il est vieux.

ROUTIER. s. m. On appelle ainsi Un livre qui marque, qui enseigne les chemins, les routes de mer, les caps, les mouillages, les ancrages, les gisemens des côtes, &c. particulièrement pour les voyages de long cours. (Le routier de la Méditerranée. Le routier des Indes. Le grand routier.)

ROUTIER. s. m. On appelle ainsi, dans le style familier, Un homme qui a beaucoup d'expérience, beaucoup de pratique. (C'est un vieux routier.) Il ne se dit guère qu'avec cette épithète.

ROUTINE. s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par une longue habitude, par une longue expérience, que par le secours de l'étude & des règles. (Il n'a jamais étudié à fond, mais il a acquis je ne sais quelle routine de discourir, de parler. Il fait cela par routine. Il ne sait point de musique, mais il chante par routine. Il a de la routine, quelque routine. La routine du Palais. Une vieille routine. La routine du monde, de la Cour.)

ROUTINÉ, ÉE. adj. Qui est habitué à faire une chose. Il est familier.

ROUTOIR. s. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN. adj. Terme de Métallurgie. On dit, *Du fer rouverin*, pour signifier, Du fer rempli de gersures, & qui est cassant lorsqu'on le fait rougir au feu; ce qui vient du soufre qu'il contient.

ROUX, OUSSE. adj. Qui est de couleur entre le jaune & le rouge. (Roux comme une vache. Poil roux. Cheveux roux. Barbe rousse.)

On dit proverbialement, *Barbe rousse & noirs cheveux, ne t'y fie si tu ne veux*, pour dire, qu'il faut se défier de ceux qui ont les cheveux noirs & la barbe rousse.

On dit, qu'*Un homme est roux*, qu'*une femme est rousse*, pour dire, qu'Un homme, qu'une femme est de poil roux.

On appelle *Beurre roux*, Du beurre fondu à la poêle, de telle sorte qu'il devient roux. (Des œufs au beurre roux.)

ROUX, est aussi subst. & signifie, Couleur rousse. (Il est d'un roux ardent, d'un vilain roux, d'un roux désagréable.)

ROUX VIEUX. s. m. Espèce de gale, qui n'arrive ordinairement qu'à de gros chevaux entiers, de trait ou de labourage. Elle attaque l'encolure & la crinière près du garrot, & cause la chute du crin & du poil.

ROY

ROYAL, ALE. adj. Qui appartient à un Roi, tel qu'il convient à un Roi. (Maison royale. Trésor royal. Bâtiment royal. Sang royal. Prince du sang royal. Manteau royal. Couronne royale. Ornemens royaux. Abbaye de fondation royale. Abbaye royale. Juge royal. Notaire royal. Justice royale. Pleine puissance & autorité royale. Une-

ame vraiment royale. La clémence & la libéralité sont des vertus royales.)

Maison royale, se dit encore pour signifier, Tous les Princes & toutes les Princesses de la Maison royale. (Toute la Maison royale fut conviée au festin.)

Famille royale, se dit Des enfans & petits enfans du Roi régnant.

Altesse royale. Titre qui se donne en France & ailleurs à certains Princes & à certaines Princesses. (Son Altesse Royale Monsieur, Madame.)

On appelle *Festin royal*, *Banquet royal*, Un festin que le Roi fait en certaines grandes cérémonies, où tous les grands Officiers font les fonctions de leurs Charges: *Armée royale*, Une armée nombreuse qui marche avec un train d'artillerie: *Bastion royal*, Un grand bastion: *Chemin royal*, Un grand chemin qui mène à une grande ville, à une ville royale: *Chant royal*, Une ancienne espèce de Poësie Françoise: *Lettres Royaux*, Des Lettres émanées de l'autorité royale. Ce dernier est terme de formule.

Royal, signifie aussi, Juste, généreux, libéral, honnête. Et c'est à peu près en ce sens que dans le style familier on dit d'Un homme, que (C'est un royal homme.) Et d'Une femme, que (C'est une royale femme.)

ROYALEMENT. adv. D'une manière royale, noblement, magnifiquement. (C'est un homme qui vit royalement. Il nous a traités royalement.)

ROYALISTE. adj. de t. g. Qui tient, qui suit le parti du Roi. (Cet homme est fort royaliste.) Il ne se dit guère qu'en parlant des guerres de la Ligue. (Les Royalistes & les Ligueurs.) Et en parlant Des partis qui ont divisé l'Angleterre. (Les Parlementaires & les Royalistes.)

ROYAUME. s. m. État régi, gouverné par un Roi. (Grand, puissant, riche, opulent, florissant Royaume. Petit Royaume. Royaume peuplé. Royaume héréditaire, électif, feudataire, tributaire. Ériger un État en Royaume. Régir, gouverner un Royaume. Les lois fondamentales d'un Royaume. Les Royaumes étrangers. Hors du Royaume. Dans tout le Royaume. Au cœur, au milieu du Royaume. Les frontières, les extrémités du Royaume. Les bornes du Royaume. L'étendue du Royaume.)

Dans l'Écriture-Sainte, Le Paradis est appelé *Le Royaume des Cieux*. (Les pécheurs impénitens n'entreront point dans le Royaume des Cieux.)

Jesus-Christ dit dans l'Écriture: *Mon Royaume n'est pas de ce monde*. Et dans cette phrase, *Royaume* signifie, Règne, pouvoir.

On dit par exagération, *Je ne ferois pas cela pour un Royaume*, *je n'irois pas là pour un Royaume*, pour dire, Je ne ferois pas cela, je n'irois pas là pour quoi que ce soit.

Proverbialement & figurément, en parlant des ignorans qui font les habiles parmi de plus ignorans qu'eux on dit qu'*Au Royaume des aveugles les borgnes sont Rois*.

ROYAUTÉ. s. f. État, dignité de Roi. (Parvenir à la Royauté. Abdiquer la Royauté. Renoncer à la Royauté. Aspirer à la Royauté. Usurper la Royauté.)

On se sert aussi du mot de *Royauté* en parlant Du Roi de la féve. Et on dit, qu'*Un homme a payé sa royauté*, pour dire, qu'Il a donné un repas à ceux avec qui il avoit fait les Rois.

R U

RU. s. m. Canal d'un petit ruisseau. (Les pluies ont fait déborder le ru.)

R U A

RUADE. s. f. Action du cheval qui jette le pied, ou les pieds de derrière en l'air. (Ce cheval ne va qu'à bonds & à ruades. Ce cheval lui donna d'une ruade dans les jambes. Ce cheval lui cassa la jambe d'une ruade.)

R U B

RUBACELLE. s. m. Espèce de rubis d'une couleur claire. On le nomme aussi *Rubace*.

RUBAN. s. m. Espèce de tissu de soie, de fil, de laine, &c. qui est plat & mince, & qui ordinairement n'a guère que trois ou quatre doigts de large. (Ruban large. Ruban étroit. Ruban demi-large. Ruban de laine. Ruban de fil. Ruban de soie. Ruban d'or & d'argent. Ruban de taffetas. Ruban satiné. Ruban d'Angleterre; de Paris, &c. Beau ruban. Ruban couleur de feu. Ruban bleu, vert, &c. On ne porte plus de rubans sur les habits. Attacher un ruban. Nouer des rubans. Mettre un ruban à son chapeau. Une garniture de rubans. Une touffe de rubans. Un nœud de rubans. Une aune de ruban. Une pièce de ruban. Un Marchand de rubans.)

RUBANIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait du ruban. (Un bon Rubanier.)

RUBÉOLE. s. f. Plante qui croît sur les montagnes & dans les lieux exposés au soleil. Elle est détersive, dessiccative & résolutive.

RUBIGAN. adj. m. Il se dit De tout cheval noir, bai ou alezan sur la robe, & surtout sur les flancs duquel il y a des poils blancs semés çà & là. Il se prend aussi substantivement. (À proprement parler, le rubican n'est point un poil.)

RUBICOND, ONDE. adj. Rouge. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Visage rubicond. Face rubiconde.) Et il ne se dit guère sérieusement.

RUBIS. s. m. Sorte de pierre précieuse, transparente, d'un rouge plus ou moins vif. Celui qui est d'un rouge léger, s'appelle *Rubis balais*. Celui qui est d'un rouge mêlé d'une légère teinte de jaune, s'appelle *Rubis spinel*. (Rubis d'Orient. Rubis balais. Il avoit un beau rubis au doigt. Une garniture de rubis. Une rose de rubis. Une bague de rubis.)

En Chimie, on se sert du mot de *Rubis*, pour signifier Des préparations rouges. C'est ainsi que l'on dit, (Rubis de soufre. Rubis d'arsenic.)

On dit proverbialement parmi les buveurs, *Faire rubis sur l'ongle*. Lorsqu'après avoir bu tout le vin qui est dans le verre, on en fait tomber une petite goutte sur l'ongle, sans qu'elle s'épanche. (J'ai bu à votre santé rubis sur l'ongle.) Et on dit, *Faire payer rubis sur l'ongle*, pour dire, Faire payer exactement, & avec la dernière rigueur. Il est familier.

Figur. & popul. on appelle *Rubis*, Des boutons ou élevures rouges qui viennent au visage, sur le nez. (Il a des rubis sur le nez. Il a le visage plein de rubis.)

RUBRICAIRE. s. m. Homme qui sait bien les rubriques. (Il est grand Rubricaire.)

RUBRIQUE. s. f. On appelle ainsi Une espèce de terre rouge dont les Chirurgiens se servent pour étancher le sang; & une sorte de craie rouge dont les Charpentiers teignent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois qu'ils veulent équarrir.

RUBRIQUE. s. f. Il se dit ordinairement en parlant Des titres qui sont dans les Livres de Droit Civil, de Droit Canon, parce qu'autrefois on les écrivoit en rouge. (Il sait ses rubriques par cœur.)

On appelle *Rubriques* au pluriel, dans le Bréviaire & dans le Missel, Certaines règles qui sont au commencement du Bréviaire & du Missel, pour enseigner la manière dont il faut dire ou faire l'office divin.

On appelle aussi *Rubriques*, Certaines petites règles qui sont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du Bréviaire, & qui marquent ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des Heures Canoniales.

RUBRIQUE, signifie figur. Ruse, détour, adresse, finesse. (Il s'est servi là d'une plaisante rubrique. Il sait toutes les vieilles rubriques. Il sait toutes sortes de rubriques.) Il est du style familier.

R U C

RUCHE. s. f. Sorte de panier en forme de cloche, fait ordinairement d'osier, de paille, &c. où l'on met des mouches à miel. (Enduire une ruche de terre grasse. Les mouches à miel ne veulent point se loger dans de vieilles ruches.)

Il se prend quelquefois pour le panier & les mouches qui sont dedans. (Il a tant de ruches. Voilà une bonne ruche, il y a bien du miel.)

On dit, *Châtrer une ruche*, pour dire, Enlever avec un couteau de fer, fait exprès, la cire qui est de trop dans une ruche.

R U D

RUDANIER, IÈRE. Qui est rude à ceux à qui il parle. (Beauté rudanière.) Il est populaire.

RUDE. adj. de t. g. Âpre au toucher, & dont la superficie est inégale & dure. (La toile grosse & neuve est extrêmement rude. La haire & le cilice sont fort rudes sur la peau. Avoir la peau rude. Avoir le poil rude. Le grès est rude au toucher. Du camelot bien rude. Des décrotoires fort rudes.)

Il se dit aussi De ce qui est âpre au goût, au palais. (Voilà du vin qui est rude.)

Rude sig. aussi, Raboteux; & en ce sens il se dit au propre, Des chemins qui sont âpres & difficiles. (Les chemins en ce pays-là sont fort rudes.)

Il se dit pareillement De tout ce qui cause de la peine, de la fatigue. (Il a entrepris une rude tâche. Le métier d'un tailleur de pierre est bien rude. Elle est accouchée après un travail bien rude. Nous avons eu une journée bien rude. Une voiture bien rude. Un carrosse rude. Un cheval qui a le galop rude.)

On dit aussi, qu'*Un cheval est rude*, pour dire, qu'Il a le train rude.

Rude, se dit par extension De plusieurs autres choses qui font de la peine à voir ou à entendre. Ainsi on dit, (Avoir le visage rude, l'air rude, les manières rudes, les yeux rudes, le regard rude. Avoir la voix rude. Un Auteur qui a le style rude. Ces vers-là sont rudes. Avoir la prononciation rude.)

Dans un sens à peu près pareil, en parlant d'un Peintre qui n'a pas le pinceau gracieux, on dit, qu'(Il a le pinceau rude.) Et d'un Barbier qui ne rase pas légè-

rement, qu' (Il a la main rude.) On dit dans le même sens, (Ce Cavalier a la main rude.)

RUDE, sign. aussi, Violent, impétueux. (Un rude assaut. Un rude choc. Une rude attaque. Une rude secousse. Essuyer une rude tempête.) Dans ce sens, on dit figurément & familièrement d'Un homme à qui il ne fait pas bon se jouer, que (C'est un rude joueur.)

RUDE, signifie aussi, Difficile à supporter, (Un temps rude. Une saison rude. Un froid extrêmement rude.) Et dans cette acception, on dit figur. que *Les temps sont rudes*, pour dire, qu'On a beaucoup à souffrir dans le temps où l'on est.

RUDE, sign. pareillement, Facheux; & c'est dans ce sens qu'on dit, qu' (Un homme a l'humeur rude, l'esprit rude. Un maître qui est rude à ses valets. Un Précepteur rude à ses écoliers. Un père rude à ses enfans. Un mari rude à sa femme. Faire une rude réprimande. Dire des paroles rudes à quelqu'un. Faire un traitement rude.)

Et figurément, lorsqu'il est arrivé quelque chose d'extrêmement fâcheux à quelqu'un, on dit, que (C'est un rude coup pour lui.)

Dans cette acception, en parlant d'Un homme qui traite avec hauteur ceux qui ont affaire à lui, on dit proverbialement & populairement, qu' (Il est rude aux pauvres gens.)

RUDE, sign. aussi, Austère, sévère. Et c'est dans ce sens, qu'en parlant d'Un Ordre dont la regle est fort austère, on dit, (La règle de ces Religieux-là est bien rude.)

RUDEMENT. adv. D'une manière rude. (Il lui a parlé bien rudement. Vous l'avez traité trop rudement. Il l'a mené rudement dans la dispute. Il a été rudement attaqué. Vous y allez bien rudement. Ce cheval va rudement, galope rudement. Ce cocher mène rudement.)

On dit proverb. & famil. *Aller rudement en besogne*, pour dire, Travailler vigoureusement & sans relâche. Et en parlant d'Un grand mangeur, d'un grand buveur, on dit familièrement, qu' (Il mange rudement, qu'il boit rudement, qu'il y va rudement.)

RUDENTÉ, ÉE. adj. Terme d'Architecture. Il se dit Des pilastres & des colonnes, dont les cannelures sont remplies par le bas, jusqu'au tiers, d'une espèce de bâton.

RUDENTURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit De l'espèce de bâton dont la cannelure d'une colonne ou pilastre est remplie par sa partie inférieure.

RUDESSE. s. f. Qualité de ce qui est rude. (La rudesse du poil, de la barbe, de la peau. La rudesse de la toile neuve.

Il se dit par extension De diverses choses, comme, *La rudesse de la voix*, *la rudesse du style*, *la rudesse du pinceau*, *&c.* pour exprimer Ce qu'il y a de rude dans la voix, dans le style, dans la manière de peindre, &c.

RUDESSE, se dit figur. De ce qu'il y a de rude dans l'esprit, dans l'humeur, dans les manières d'agir de quelques gens. (Il a une grande rudesse d'esprit. La rudesse de son humeur. La rudesse des mœurs des Sauvages. La rudesse de ses manières. La rudesse du traitement qu'on lui a fait. Traiter quelqu'un avec rudesse.)

RUDIMENT. s. m. On appelle ainsi un petit livre qui contient les premiers principes de la langue Latine. (Un enfant qui apprend le rudiment. Il en est au rudiment. Il fait bien le rudiment.)

On dit figur. qu'*Un homme est encore au rudiment*, qu'*il faut le renvoyer au rudiment*, pour dire, qu'Il est encore novice dans la profession dont il se mêle, qu'il faut le renvoyer aux premiers principes de cette profession.

On appelle par extension, *Les rudimens*, Les principes de quelque connoissance que ce soit.

RUDOYER. v. a. Traiter rudement. Il ne se dit d'ordinaire que Du mauvais traitement qui se fait de paroles. (Il ne faut pas rudoyer les enfans. Si vous le rudoyez, vous le désespérerez.)

On dit, *Rudoyer un cheval*, pour dire Le mener rudement de l'éperon, de la houssine.

RUDOYÉ, ÉE. participe.

RUE

RUE. s. f. Plante ligneuse, dont les feuilles ont un goût âcre & amer. (La rue passe pour hystérique, céphalique, stomacale, vermifuge, carminative, cordiale, antiscorbutique & vulnéraire.)

RUE. s. f. Chemin dans une ville, dans un bourg, dans un village, entre des maisons, ou entre des murailles. (Grande rue. Petite rue. Rue large, longue, étroite, courte. Belle, vilaine rue. Rue passante. Rue écartée. Rue de traverse. Rue pavée. Traverser une rue. Enfiler une rue. On ne voit que lui par les rues. J'ai couru, j'ai fait toutes les rues de Paris aujourd'hui. Un placard affiché à tous les coins de rue. Il loge au bout de la rue. Une maison qui regarde sur la rue, qui avance sur la rue. Aller de rue en rue. L'embarras des rues. Cela s'est passé en pleine rue. Le haut de la rue. Le bas de la rue. Il ne sait pas les rues de Paris. Tenir les rues nettes. Nettoyer les rues.)

On dit familièrement, qu'*Un homme a Pignon sur rue*, pour dire, qu'Il a une maison à lui, ou d'autres biens en évidence.

On dit, qu'*Un cheval a pris un clou de rue*, Lorsqu'en allant par les rues, il lui est entré un clou dans le pied.

On dit dans le style familier, qu'*Un homme est fou à courir les rues*, pour dire, qu'Il est extrêmement fou. Qu'*Une nouvelle*, *une aventure*, *une histoire court les rues*, pour dire, qu'Elle est sue de tout le monde. Et proverbial. qu'*Une personne est vieille comme les rues*, pour dire, qu'Elle est d'une extrême vieillesse. La même chose se dit en parlant de vieilles hardes, de vieilles nippes.

On dit figurément & proverbialem. d'Une chose extrêmement commune, que (Les rues en sont pavées.)

RUELLE. s. f. Petite rue. (Une ruelle qui aboutit dans une grande rue. De là on passe par une petite ruelle.)

RUELLE, sig. aussi L'espace qu'on laisse entre un des côtés du lit & la muraille. (Il n'y a pas assez de ruelle. Mettez ce fauteuil dans la ruelle.)

On dit fig. qu'*Un homme passe sa vie dans les ruelles*, qu'*il va de ruelle en ruelle*, pour dire, qu'Il est souvent chez les Dames, & qu'il se plaît dans leur conversation. On dit de même, qu'*Un homme brille dans les ruelles*, pour dire, qu'Il brille dans l'entretien des Dames.

RUER. v. a. Jeter avec impétuosité. (Ruer des pierres. Ruer à tour de bras.)

On dit, *Ruer de grands coups*, pour dire, Frapper de grands coups. Il est familier.

On dit aussi à peu près dans le même sens, d'Un homme qui frappe de tous côtés dans une foule, qu' (Il rue à tort à travers.)

Et prov. & figur. en parlant d'Un homme qui, après s'être signalé en quelque chose, après s'être porté à quelque chose avec ardeur, commence à se modérer, à se relâcher, on dit, que (Ses plus grands coups sont rués.)

RUER, se met quelquefois absolument, pour signifier, Jeter une pierre. (Il gage qu'il ruera plus loin que vous.)

On dit, *Se ruer sur quelqu'un*, *sur quelque chose*, pour dire, Se jeter impétueusement dessus. (Après l'avoir menacé, il se rua sur lui, & le maltraita. Les masques se ruèrent sur la collation & la pillèrent.)

RUÉ, ÉE. participe.

RUER, est aussi neutre, & signifie, Jeter les pieds de derrière en l'air avec force. (Prenez garde à ce cheval, à ce mulet, &c. il rue.)

Ruer en vache, se dit d'Un cheval qui frappe du pied de devant, contre l'ordinaire des chevaux.

Figur. & prov. en parlant d'Un homme qui ne fait ni ne peut faire ni bien ni mal, on dit, que (C'est un homme qui ne mord ni ne rue.) Et en parlant d'Une chose qui ne peut ni servir ni nuire, on dit aussi, (Cela ne mord, ni ne rue.) Ces deux phrases sont populaires.

RUF

RUFIEN. s. m. Paillard, adonné aux femmes. (C'est un rufien, un vieux rufien.) Et en parlant d'Un homme qui entretient une femme débauchée, on dit, qu' (Il est son rufien.) Il est familier, & peu honnête à prononcer.

RUG

RUGINE. s. f. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour ratisser les os. (Rugine pour enlever le tartre des dents. Rugine pour enlever la carie des os.)

On dit aussi, *Ruginer un os*, pour dire, En ôter la carie avec une rugine.

RUGIR. v. n. Ce verbe ne se dit au propre que Du cri du lion. (Un lion qui rugit. Les lions rugissent.)

On dit d'Un homme en colère qui fait beaucoup de bruit, qu' (Il rugit comme un lion.)

RUGISSANT, ANTE. adj. (Un lion rugissant. Une lionne rugissante.)

RUGISSEMENT. s. m. Cri du lion. (Le rugissement des lions.)

RUI

RUINE. s. f. Dépérissement, destruction d'un bâtiment. (Un bâtiment qui est en ruine, qui tombe en ruine, qui s'en va en ruine, qui menace ruine, qui menace d'une ruine prochaine. On le laisse en ruine. La ruine d'un château, d'une tour, d'une ville. Réparer les ruines.)

On dit, *Battre une place en ruine*, pour dire, La battre à coups de canon. Et on dit figurément, *Battre quelqu'un en ruine*, pour dire, L'attaquer avec tant de force dans une dispute, dans une contestation, qu'il ne lui reste aucun moyen de se défendre.

RUINES, au plur. signifie, Les débris d'un bâtiment abattu. (On y voit encore de vieilles ruines. Les ruines de Troye. Les ruines du Colisée. De belles ruines. Les ruines d'un château. On a bâti cette ville des rui-

nes d'un autre. Il fut accablé des ruines, sous les ruines. Enseveli sous les ruines.)

On appelle *Pierres de ruines*, Certaines pierres sur lesquelles il y a naturellement des représentations de vieilles ruines, comme si elles avoient été faites au pinceau.

RUINE, se dit aussi De la perte du bien, des richesses, de la fortune, &c. (Cette affaire a causé sa ruine, la ruine de sa maison, sa ruine totale, sa ruine entière. Il travaille lui-même à sa ruine. Il court à sa ruine. C'est de là que vient la ruine de sa famille. Il est cause de la ruine de l'État, de la ruine des affaires.)

Il se dit aussi figurément De ce qui est cause de la ruine de quelque chose. (C'est une ruine que les procès, que le jeu. Hélène a été la ruine de Troye. Les excès & les débauches sont la ruine de la santé.)

RUINE, se dit encore figur. De la perte de l'honneur, de la réputation, du crédit, &c. (Cette affaire a été cause de la ruine de son crédit. Cette aventure a été la ruine de sa réputation.)

On dit figur. (S'élever sur les ruines d'un autre. Bâtir, faire sa fortune sur les ruines d'autrui.)

RUINER. v. a. Abattre, démolir, détruire. (Ruiner un édifice, un château, une ville. Ruiner de fond en comble.)

Il se dit aussi Du ravage que fait la tempête, la grêle, sur les biens de la terre. (La tempête a ruiné tous les arbres de son parc. La nielle a ruiné une partie des blés du pays. La grêle a fait de grands désordres, elle a ruiné toutes les vignes.)

RUINER, sign. encore. Causer la perte du bien, des richesses, de la fortune. (Ruiner un homme. Ruiner une famille. Ruiner une ville. Les guerres ont ruiné cette Province. Voulez-vous ruiner ces pauvres gens? Il s'est ruiné par le jeu. Il s'est ruiné sans ressource.)

Il signifie aussi, Causer la perte de l'honneur, du crédit, du pouvoir, de la santé, &c. (Cette affaire l'a ruiné d'honneur & de réputation. Sa mauvaise conduite a ruiné son crédit. Son crédit est ruiné. Ses ennemis l'ont ruiné dans l'esprit du Prince. Les débauches ont ruiné sa santé. Les fatigues, les austérités outrées ruinent la santé.)

RUINER, se dit encore en parlant Des chevaux, & des incommodités que certaines choses leur causent. (Le pavé ruine les pieds des chevaux. La chasse a ruiné ce cheval. Il n'y a rien qui ruine tant les chevaux sur le devant, que de galoper à la descente.)

RUINER, est aussi réciproque. (Ce château commence à se ruiner. Les bâtimens qui ne sont pas couverts se ruinent en peu de temps. La santé se ruine par les débauches. Le corps se ruine par de grandes fatigues. Les jambes de ce cheval commencent à se ruiner.)

RUINÉ, ÉE. participe. (Un bâtiment ruiné. Une famille ruinée. Un homme ruiné de débauches. Il est ruiné d'honneur & de réputation. Une santé ruinée. Un cheval qui a les jambes ruinées.)

RUINEUX, EUSE. adj. Qui menace ruine. (Édifice ruineux. Fondement ruineux.)

On dit figurément d'Un homme qui fonde ses espérances sur des choses peu solides, qu' (Il bâtit sur des fondemens ruineux.)

Il signifie aussi, qui cause de la perte, du dommage. (C'est un emploi très-brillant, mais il est fort ruineux. Une affaire ruineuse.)

RUISSEAU. s. m. Courant d'eau. (Gros ruisseau. Petit ruisseau. Clair ruisseau. Ruisseau bourbeux. Le doux murmure d'un ruisseau. Sur le bord d'un ruisseau. Cette fontaine se sépare en plusieurs ruisseaux. Ce n'est pas une rivière, ce n'est qu'un gros ruisseau. Le cours d'un ruisseau.)

On dit proverbialement & figurément, que *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, pour dire, que Plusieurs petites sommes assemblées en font une grande.

On appelle encore *Ruisseau*, Le canal par où passe le courant de l'eau. (Le ruisseau est à sec. Élargir, curer un ruisseau. Creuser un ruisseau.)

On appelle aussi *Ruisseau*, dans les Villes, dans les Bourgs, L'eau qui coule ordinairement au milieu des rues. (Il tomba dans le ruisseau, tout au beau milieu du ruisseau. Il avoit tant plu, les ruisseaux étoient si grands, qu'on ne pouvoit passer dans les rues. Il a été traîné dans le ruisseau.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*Une chose est traînée, traîne dans le ruisseau*, pour dire, qu'Elle est triviale commune, qu'elle ne mérite pas d'être dite. Et, qu'*Une nouvelle a été ramassée dans le ruisseau*, pour dire, qu'Elle a été prise dans les rues, dans le bas peuple.

Il se prend aussi pour L'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. (Ces paveurs n'ont pas donné assez de pente au ruisseau. La rue est fort nette, il n'y a pas une goutte d'eau dans le ruisseau. Quand on marche dans les rues avec quelqu'un à qui on doit du respect, ou à qui on veut faire civilité, on prend le côté du ruisseau.)

RUISSEAU, se dit aussi De toutes les choses liquides qui coulent en abondance. (Des ruisseaux de vin, des ruisseaux de sang couloient par les rues.) On dit aussi (Verser des ruisseaux de larmes.)

RUISSELANT, ANTE. adj. Qui coule comme un ruisseau. (Des eaux ruisselantes. Le sang ruisselant d'une plaie.)

RUISSELER. v. n. Couler en manière de ruisseau. (On voyoit l'eau ruisseler au travers des murs du réservoir. L'eau ruisseloit par divers endroits.)

On le dit aussi Du sang. (Le sang ruisselle. Le sang ruisseloit de ses plaies.)

RUM

RUMB. s. m. (On prononce *Romb.*) Il se dit De chacune Des trente-deux parties de la boussole, de l'horizon desquelles part l'un des trente-deux vents. (Rumb de vent.)

RUMEUR. s. f. Bruit tendant à émotion, à querelle. (Grande rumeur. Il y a rumeur dans la ville, parmi le peuple. Tout le Palais est en rumeur. Cela causa une grande rumeur. Exciter de la rumeur. Apaiser la rumeur, les rumeurs de la populace.)

Il se dit aussi d'Un bruit qui vient à s'élever tout à coup, & qui est l'effet de la surprise que cause quelque accident, quelque événement imprévu. (Cet événement fut suivi d'une rumeur subite qui se répandit par toute la ville.)

RUMINANT, ANTE. adj. Qui rumine. (Les animaux ruminans ont plusieurs ventricules. Les bœufs sont des animaux ruminans.)

RUMINATION. s. f. Action de ruminer.

RUMINER. v. a. Remâcher. Il ne se dit que De certains animaux qui remâchent ce qu'ils ont déjà avalé. (Les bœufs ruminent ce qu'ils ont mangé.) Il se met presque toujours absolument. (Les brebis ruminent.)

Il signifie aussi figur. Penser & repenser à une chose, la bien digérer dans son esprit. (Il y a long-temps qu'il ruminoit ce dessein, qu'il ruminoit sur cette affaire. Après avoir bien ruminé. Il rumine quelque chose dans sa tête.)

RUMINÉ, ÉE. participe.

RUN

RUNIQUE. adj. de t. g. Il se dit des Caractères, de la Langue, de la Poësie, des monumens des anciens peuples de la Germanie & du Nord. (Caractères Runiques. Alphabet Runique. Poësies Runiques.) Le style des Poësies Runiques conservées dans l'Edda, est aussi figuré que celui des Orientaux.

RUP

RUPTOIRE. s. m. Sorte de cautère potentiel, dont on se sert pour remédier aux morsures des bêtes vénimeuses.

Il se prend aussi adjectiv. (Des médicamens ruptoires.)

RUPTURE. s. f. Fracture, action par laquelle une chose est rompue, état d'une chose rompue. (La rupture d'une porte, d'un coffre, d'un cabinet, &c. La rupture d'un os, d'une veine, d'une artère, d'une membrane.)

RUPTURE, signifie aussi Hernie, descente de boyau. (Il est fort incommodé d'une rupture.)

RUPTURE, se dit figur. De la division qui arrive entre des personnes qui étoient unies par traité, par amitié, &c. (Entière rupture. Rupture ouverte, manifeste, déclarée. Lequel des deux est l'auteur de la rupture? Ils en sont venus à une rupture, jusqu'à la rupture. Ils étoient amis, mais il y a eu rupture entr'eux. Il y a rupture entre ces deux Couronnes. Il y a disposition à la rupture.)

Il se dit aussi figur. De la cassation, de la résolution des traités & des actes publics ou particuliers. (Depuis la rupture de la paix. Depuis la rupture de leur société. Cet accident fut cause de la rupture du mariage.)

En termes de Peinture, *Rupture* signifie Le mélange des teintes.

RUR

RURAL, ALE. adj. Qui est des champs, qui est situé à la campagne ; & dans cette acception, il ne se dit que Des fonds de terre. (Fonds rural. Des fonds ruraux. Des biens ruraux. Servitude rurale.)

On appelle *Doyen rural*, Un Curé commis par l'Évêque pour avoir inspection sur les Curés d'un certain district.

RUS

RUSE. s. f. Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper. (Vieille ruse. Ruse subtile, grossière. User de ruse. Se servir de ruses. Je connois toutes ses ruses. Voyez la ruse! Quelle ruse! Ruse de guerre. Ses ruses sont connues, sont découvertes.)

On appelle *Ruses innocentes*, Certaines petites finesses dont on se sert à bon dessein.

RUSE, se dit aussi Des détours dont le lièvre, le cerf, le renard, &c. se servent quand on les chasse.

RUSÉ, ÉE. adjectif. Fin, adroit, qui a de la ruse, qui est plein de ruses. (C'est un homme bien rusé. Cette femme est bien rusée.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme adroit, subtil & artificieux, que (C'est un rusé manœuvre, un rusé matois.)

RUSÉ, se met aussi substantivement. (C'est un fin rusé. C'est une fine rusée. Une petite rusée.)

RUSER. v. n. Se servir de ruses. (Ce chicaneur vous donne bien de la peine, il ruse, il ne fait que ruser. Il est permis de ruser à la guerre.)

Il se dit plus particulièrement Du cerf, du lièvre, du renard, &c. qui se servent de toutes sortes de détours & de ruses, pour se dérober aux chiens qui les poursuivent. (C'est un vieux cerf, un vieux lièvre qui ruse. Le renard a long-temps rusé.)

RUSTAUD, AUDE. adj. Qui est grossier, qui tient du paysan. (Il n'a point de politesse, il est si rustaud. Avoir l'air rustaud. La mine rustaude.)

On dit aussi au substantif, *C'est un gros rustaud*, pour dire, C'est un gros paysan, Et figurément, pour dire, C'est un homme impoli, grossier & brutal.

RUSTICITÉ. s. f. Grossièreté, rudesse. (Il y a de la rusticité dans ses manières, dans son langage.)

RUSTIQUE. adj. de t. g. Champêtre, qui appartient aux manières de vivre de la campagne. (Vie rustique. Il y a un Livre qui traite du ménage de la campagne, & qui est intitulé, La Maison rustique. Il y a de certaines chansons, de certains airs, de certaines danses rustiques qui sont fort agréables.)

RUSTIQUE, signifie aussi, Inculte, sauvage, sans art. (Au sortir du jardin on trouve des promenades rustiques & solitaires. Ces bois, ces rochers ont un air rustique, qui pourtant ne déplaît pas. Ce jardin est négligé, il est tout rustique.)

Il se met quelquefois substantiv. (Il y a dans ce paysage un certain rustique qui plaît fort.) La même chose se dit de la représentation naïve d'un paysage.

En termes d'Architecture, on appelle *Ouvrage rustique*, Les ouvrages composés de pierres brutes, ou de pierres taillées à l'imitation des pierres brutes. Et c'est dans cette acception qu'on appelle *Ordre rustique*, L'ordre d'Architecture le plus simple de tous, & le plus dénué d'ornemens.

RUSTIQUE, signifie figurément, Grossier, peu poli, rude. (Avoir l'air rustique. La physionomie rustique. Il a les manières rustiques.)

RUSTIQUEMENT. adv. D'une manière grossière. (Il parle, il agit rustiquement.)

RUSTIQUER. v. a. Terme d'Architecture. Il se dit en parlant d'Une muraille, de la façade d'une maison qu'on crépit, qu'on enduit en façon d'ordre rustique. (Rustiquer un château.)

RUSTIQUÉ, ÉE. participe.

RUSTRE. adj de t. g. Fort rustique, fort grossier. (Il a l'air rustre, la mine rustre.) Il est aussi subst. (Un vrai rustre, un gros rustre.)

RUSTRE. s. m. Se dit en Blason d'une lozange percée en rond, & il signifioit anciennement une sorte de lance.

RUT

RUT. s. m. Il se dit des cerfs & de quelques autres bêtes fauves quand elles sont en amour. (Le mois de Septembre est le temps du rut. Les cerfs sont en rut. Quand les cerfs entrent en rut.) On dit, *Les cerfs ne tiennent pas, ne durent pas dans le rut, pendant le rut*, pour dire, Ils sont aisés à prendre quand ils sont en amour.

RYE

RYE. Terme de Géographie, qui signifie dans son origine, Le rivage de la mer. Toutes les Villes d'Angleterre dont le nom renferme le mot de *Rye*, sont maritimes.

RYTHME. s. m. *Voyez* RHYTHME.

S

S Substantif féminin, suivant l'ancienne appellation qui prononçoit *Esse*, & masculin, suivant l'appellation moderne qui prononce *Se*, comme dans la dernière syllabe du mot *Masse*. Lettre consonne, & la dix-neuvième de l'alphabet.

Il faut remarquer que, pour l'ordinaire, on ne fait guère sonner la lettre *S* à la fin d'un mot, si ce n'est lorsque le mot qui suit commence par une voyelle. Ainsi dans ces mots, *Mes propres intérêts*, on fait sonner *S* de la dernière syllabe de *propres*, comme si le mot *propres* finissoit par un *E* muet, & que le suivant commençât par un *Z*.

Il faut remarquer encore, que la lettre *S*, qui dans un mot se trouve seule entre deux voyelles, a la prononciation d'un *Z*: par exemple, dans *Quasi*, *phrase*, *fraise*, *braise*, *amuser*, *raser*, *rose*, *ruse*, *&c.* C'est pour cela que certains mots composés, dont le simple commence par la lettre *S*, suivie d'une voyelle, s'écrivent ordinairement avec deux *SS*, afin qu'on la prononce fortement, & non pas comme un *Z*. Tels sont les mots, *Dessaisonner*, *desservir*, *dessiller*, *resserrer*, *ressortir*, *ressemeler*, *&c.*

SAB

SABBAT. s. m. Nom que portoit chez les Juifs le dernier jour de la semaine. (Le Sabbat. Le jour du Sabbat.) Ce jour étoit consacré au Seigneur, & toute œuvre servile y étoit interdite par la Loi. (Les Juifs observent fort exactement le Sabbat. Chez les Juifs, il n'est pas permis de travailler les jours du Sabat, &c. Observer, violer le jour du Sabbat.)

SABBAT, signifie aussi, L'assemblée nocturne que le peuple croit que les Sorciers tiennent pour adorer le Diable. (Aller au sabbat. Le bruit étoit que les Sorciers tenoient leur sabbat dans cette forêt.)

Il se dit figurément & familièrement, d'Un grand bruit qui se fait avec désordre, avec confusion, tel que l'on s'imagine celui du sabbat des Sorciers. (Ces ivrognes ont fait un sabbat, un terrible sabbat. Quel sabbat fait-on là-bas? Ces chats ont fait un sabbat épouvantable toute la nuit.)

Il se dit aussi figurément & populair. Des criailleries qu'une femme fait à son mari, ou un maître à ses valets. (Si sa femme vient à savoir cela, elle lui fera un beau sabbat. Leur maître leur fit un beau sabbat à leur retour.)

SABBATINE. s. f. Petit acte ou dispute que les Écoliers de Philosophie font au milieu de la première année de leur cours. (Il a soutenu une sabbatine. J'ai été à sa sabbatine.)

SABBATIQUE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Année sabbatique*, qui se disoit chez les Juifs De chaque septième année.

SABECH. s. m. Autour d'une des cinq espèces principales.

SABÉISME. s. m. Nom de la Religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. (Le Sabéisme étoit la Religion des anciens Mages: c'est aujourd'hui celle des Guèbres.)

SABINE. subst. f. Plante dont on distingue deux espèces, l'une dont les feuilles ressemblent à celles du Tamaris, & l'autre dont les feuilles approchent de celles du Cyprès. La première s'emploie en Médecine.

SABLE. s. m. Sorte de terre légère, menue, sans aucune consistance, & mêlée de petits grains de gravier. (Sable de terre. Sable de mer, de rivière, de ravine. Sable noir, gris, blanc, rouge, doré. Grain de sable. Tirer du sable. Un bateau de sable. Ce pays-là est un pays de sable. Sable mouvant. Un banc de sable. Échouer sur le sable. Enfoncer dans le sable. Mortier de chaux & de sable. Maison bâtie sur le sable. Bâtir à chaux & à sable.)

On dit figurément, *Bâtir sur le sable*, pour dire, Fonder des projets, des établissemens, des entreprises, sur quelque chose de peu solide.

On dit en Chimie, *Distiller au bain de sable*, Lorsque le vaisseau qui contient la substance à distiller, est plongé dans du sable.

SABLE, se dit encore d'Un certain gravier qui s'engendre dans les reins, & qui forme la gravelle. (Il fait du sable. Il rend du sable par les urines. Ses urines sont pleines de sable.)

SABLE, est aussi le nom qu'on donne à Une sorte d'horloge de verre, composée de deux fioles, où le sable en tombant de l'une dans l'autre, mesure un certain espace de temps. (Sable d'une heure, de demi-heure, d'un quart d'heure. Ce sable n'est pas juste. Retourner un sable.)

SABLE, en termes de Fondeur, signifie, Une composition faite avec du sable ou de la poussière d'os desséchés, &c. où l'on jette en moule des monnoies, des médailles, &c. (Un sable net. Jeter une médaille en sable.)

SABLE, en termes de Blason, signifie La couleur noire. (Il porte de sable à un lion d'or. Il porte d'or à un aigle de sable.)

Dans la Gravure, le sable se remarque par des traits croisés.

SABLER. v. a. Couvrir de sable. (Sabler les allées d'un jardin. Sabler un manége.)

On dit, *Sabler un verre de vin*, pour dire, L'avaler tout d'un trait. Il est du style familier.

SABLÉ, ÉE. participe.

On appelle *Fontaine sablée*, Un vaisseau de cuivre ou de quelqu'autre métail, dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable, pour la rendre plus claire, pour l'épurer.

SABLIER. s. m. Horloge de verre qui mesure le temps par le sable qu'on y renferme. On l'appelle plus communément *Sable*. Voyez SABLE.

SABLIÈRE. s. f. Lieu creusé dans la terre, duquel on tire du sable pour bâtir. (Une grande sablière.)

Il se dit aussi d'Une longue pièce de bois, entaillée par endroits, pour y mettre des soliveaux, ou creusée tout du long, pour y faire tenir des planches, & en former une cloison. (Mettre des sablières pour faire un retranchement dans une chambre.)

SABLON. substantif masc. Espèce de sable très-menu. (Tirer du sablon. Du sablon d'Étampes. Écurer de la vaisselle avec du sablon.)

SABLONNER. v. a. Écurer avec du sablon. (Sablonner de la vaisselle.)

SABLONNÉ, ÉE. participe.

SABLONNEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de sable. (Pays sablonneux. Terre sablonneuse. Rivage sablonneux.)

SABLONNIER. s. m. Celui qui vend du sablon. (Un Sablonnier d'Étampes.)

SABLONNIERE. s. f. Lieu d'où l'on tire du sablon.

SABORD. s. m. Terme de Marine. Sorte d'embrasure & d'ouverture à un vaisseau, par où le canon tire. (Ouvrir les sabords. Il y avoit deux rangs de sabords. Sur un vaisseau à trois ponts, il y a trois rangs de sabords.)

SABOT. s. m. Chaussure de bois faite toute d'une pièce, & creusée en sorte qu'on y puisse mettre le pied. Les paysans & les pauvres gens s'en servent au lieu de souliers. (Sabot de bois d'aune, de hêtre, de noyer, &c. Porter des sabots.)

On dit figurément, *On l'a vu venir à Paris avec des sabots*, en parlant d'Un homme qui, d'une origine obscure, ou d'une extrême pauvreté, est parvenu à une fortune considérable. Il est du style familier.

On appelle aussi *Sabots*, Ces ornemens de cuivre qui sont au bas des pieds d'un bureau, d'une commode, &c.

SABOT, se dit aussi De la corne du pied du cheval. (Le sabot de ce cheval est bon. Il faut que ce cheval fasse sabot neuf.)

SABOT, se dit aussi d'Un certain jouet d'enfans, qui est de figure ronde, qui finit en pointe par le bas, & que l'on fait pirouetter avec un fouet, avec une lanière. (Sabot de bois, de buis, de corne. Faire aller un sabot. Fouetter un sabot.)

On dit, qu'*Un sabot dort*, quand à force d'avoir été fouetté, il tourne si vîte sur un même point, qu'on diroit qu'il est immobile. Et on dit proverbialement & populairement, *Dormir comme un sabot*, pour dire, Dormir profondément.

On dit aussi proverb. & popul. d'Un enfant qu'on fouette souvent, qu'*On le fouette comme un sabot*.

SABOT, est aussi une espèce de coquille.

SABOTER. v. n. Jouer au sabot, faire aller un sabot. (Des enfans qui sabotent dans une salle.)

SABOTIER. subst. m. Ouvrier qui fait des sabots.

Il se dit aussi quelquefois De ceux qui portent des sabots; & c'est dans ce sens qu'Un soulèvement de paysans a été appelé, *La révolte des Sabotiers*. On dit encore, *Une danse de Sabotiers*.

SABOULER. v. a. Tourmenter, tirailler, renverser, houspiller une personne de côté & d'autre, plusieurs fois. (Sabouler quelqu'un. Comme vous le saboulez.) Il est populaire.

SABOULÉ, ÉE. participe.

SABRE. substantif masc. Cimeterre, espèce de coutelas recourbé, & qui ne tranche que d'un côté. (Un beau sabre. Sabre de Damas. On lui donna un grand coup de sabre.)

On appelle aussi *Sabre*, Toute sorte d'épée extrêmement large. (Il alla à lui le sabre haut.)

SABRENAUDER. verbe a. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit. Il est populaire.

SABRENAUDÉ, ÉE. participe.

SABRER. v. a. Donner des coups de sabre. (On l'avoit sabré.)

On dit figurément & familièrement, *Sabrer une affaire*, pour dire, La juger avec précipitation, sans se donner la peine de l'examiner. (On a sabré son affaire.)

SABRÉ, ÉE. participe.

S A C

SAC. s. m. Sorte de poche faite d'une pièce de toile, de cuir ou d'autre étoffe, que l'on coud par le bas & par les côtés, laissant seulement le haut ouvert pour mettre dedans ce qu'on veut. (Grand sac. Petit sac. Un sac tout neuf. Un vieux sac. Un sac rapetassé. Un sac troué. Sac de toile, de treillis. Dans le fond du sac. À la gueule du sac. À l'entrée, à l'ouverture du sac. Vider, remplir un sac. Lier, délier un sac. Il gagne sa vie à louer des sacs sur les ports. Un sac à mettre de l'argent. Un sac de peau d'ours. Sac de papier gris à mettre des épiceries & des drogues. Sac de velours.)

On dit, *Sac à blé*, *sac à charbon*, *sac à avoine*, *sac à terre*, *sacs à terre*, pour dire, Sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre. Et on dit, *Sac de blé*, *de charbon*, *d'avoine*, *de plâtre*, *de farine*, *de noix*, *de pommes*, *&c.* pour dire, Sac plein de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de noix, de pommes, &c. Dans le même sens on dit, (Un sac d'argent, un sac de pistoles, un sac de sous, un sac de mille francs.) On dit pourtant également, *Sac à poudre*, pour dire, Un sac à mettre de la poudre, un sac plein de poudre.

SAC DE BLÉ, SAC DE FARINE, se dit aussi d'Une certaine mesure de blé, de farine. (Les Munitionnaires doivent fournir tant de sacs de blé, tant de sacs de farine.)

On dit proverbialement & figurément, *Prendre d'un sac deux moutures*, pour dire, Prendre deux fois la récompense, le droit qu'il n'est permis de prendre qu'une seule fois. C'est une métaphore tirée des Meuniers, qui exigent souvent pour la mouture d'un sac de blé, le double de ce qui leur est légitimement dû.

On dit proverbialement, *Autant pèche celui qui tient le sac, que celui qui met dedans*, pour dire, que Le recéleur n'est pas moins coupable que le voleur.

On dit proverbialement & figurément, *Se couvrir d'un sac mouillé*, pour dire, Apporter une méchante excuse, alléguer une mauvaise défense.

On dit d'Un scélérat, d'un filou, d'un mauvais garnement, que (C'est un homme de sac & de corde.) Et on appelle figurément Un ivrogne, *Sac à vin*. Il est très-bas.

On dit proverbialement, qu'*Il ne sauroit sortir d'un sac que ce qui y est*, pour dire, qu'Un sot ne peut dire que des impertinences, qu'un méchant homme ne peut faire que de méchantes actions. Il est populaire.

On dit d'Un habit mal fait, mal taillé, & trop large, que (C'est un sac, qu'il ressemble à un sac, qu'on est dans cet habit comme dans un sac.)

On appelle *Sac de nuit*, Un sac où l'on met ses hardes de nuit; *Sac aux heures*, Un sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion & de prières; & *Sac à ouvrage*, Un sac où elles renferment l'ouvrage auquel elles travaillent.

On dit proverbialement, *Trousser son sac & ses quilles*, *prendre son sac & ses quilles*, pour dire, Prendre ses hardes & s'en aller. Il est du style familier.

En termes de Guerre, on appelle *Sac à terre*, Un sac plein de terre dont on se sert pour faire les tranchées, logemens, batteries, &c. pour mettre les soldats à couvert du feu des ennemis. (Chaque soldat portoit un sac à terre. On ne put faire le logement de la contrescarpe, faute de sacs à terre.)

On appelle *Sac de procès*, & absolument, *Sac*, Un sac où l'on met les pièces d'un procès. (Mettre le sac au Greffe. Porter le sac au Greffe, chez le Rapporteur. Retirer le sac du Greffe. Charger un Avocat de son sac. L'Avocat a vu le sac, il est prêt à plaider. Le Rapporteur a vu tous les sacs du procès. Ce contrat est la meilleure pièce de son sac.) En ce sens on dit, *Donner communication de son sac*, pour dire, Communiquer les pièces du procès qui sont dans le sac.

On dit aussi figurément, en parlant d'Un homme qui sollicite quelque grâce qui entreprend quelque affaire, qu'*Une chose est la meilleure pièce de son sac*, pour dire, que C'est là chose la plus avantageuse pour lui, celle qui doit le plus sûrement lui procurer le succès qu'il désire. Et on dit, qu'*Un homme a perdu la meilleure pièce de son sac*, Lorsqu'il a perdu un Protecteur dont le crédit lui étoit nécessaire pour réussir. Ces deux phrases sont du style familier.

On dit d'Un Juge qui aime à être Rapporteur, en vue du profit qu'il en tire, qu'*Il aime le sac*. Il est du style familier.

On dit proverbialement & figurément, *Voir le fond du sac*, pour dire, Pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché.

On dit proverbialement, *Juger sur l'étiquette du sac*, pour dire, Juger sur le champ une question qui ne reçoit point de difficulté; ou bien, Prononcer sur une question difficile, sans se donner la peine de s'en instruire suffisamment.

On appelle *Garde-sacs*, *Greffier garde-sacs*, L'Officier qui est chargé de garder les sacs des procès.

SAC, se dit aussi d'un habit de pénitence, d'affliction, d'humiliation. (Se couvrir de sac & de cendres. Porter le sac & le cilice.)

On appelle aussi *Sac*, Les grandes robes dont se couvrent les Pénitens dans leurs cérémonies, dans leurs processions. (Tous les Pénitens étoient revêtus de sacs noirs.)

On dit familièrement, *Mettre quelqu'un au sac*, pour dire, Le convaincre, le mettre hors d'état de pouvoir répondre.

SAC, se dit aussi d'Un dépôt d'humeurs, de matière qui se forme en quelque partie du corps auprès d'une plaie ou d'un abcès. (Quand une plaie est mal pansée, il s'y fait un sac.)

CUL-DE-SAC. Petite rue qui n'a point d'issue. (Il demeure dans un cul-de-sac.)

SAC. subst. masc. Pillage entier d'une ville. (Le sac de Troye. Le sac de Rome. Il se commit de grandes cruautés au sac de cette ville. Mettre à sac une ville prise d'assaut.) Ce dernier est vieux.

SACCADE. s. f. Prompte & rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. (Rude saccade. Les saccades gâtent la bouche d'un cheval. Donner des saccades à un cheval.)

Il se dit aussi figur. d'Une secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. (Il le prit par la cravate & lui donna deux ou trois saccades.)

Il signifie aussi figur. & famil. Rude réprimande, correction rude. (Il a eu une rude, une furieuse saccade.)

SACCAGEMENT. subst. masc. Sac, pillage. (Empêcher le saccagement d'une ville.)

SACCAGER. v. a. Mettre à sac, mettre au pillage. (Saccager une ville. Saccager un château, une maison, une Province. L'armée a tout saccagé.)

On dit par exagération, qu'*On a tout saccagé chez quelqu'un*, pour dire, qu'On y a tout bouleversé. Il est du style familier.

SACCAGÉ, ÉE. participe.

SACERDOCE. subst. m. Prêtrise, l'un des Ordres, l'un des sept Sacremens de l'Église, qui donne le pouvoir d'offrir le sacrifice de la Messe, & d'administrer tous les Sacremens, hormis la Confirmation & l'Ordre. (La sainteté, la puissance, la dignité, l'excellence du Sacerdoce. Les fonctions, les devoirs du Sacerdoce. La vocation au Sacerdoce.)

Il se dit aussi Du ministère de ceux qui, dans l'ancien Testament, avoient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le peuple. (Le Sacerdoce de Melchisedech. Le Sacerdoce d'Aaron. Le Souverain Sacerdoce.)

Il se dit aussi De ceux qui parmi les Païens offroient les sacrifices aux faux Dieux. (Le Sacerdoce se trouvoit quelquefois uni avec l'Empire, avec la Royauté.)

SACERDOTAL, ALE. adj. Appartenant au Sacerdoce. (Les ornemens sacerdotaux. Les fonctions sacerdotales. La dignité sacerdotale.)

SACHÉE. s. f. Ce qu'un sac peut contenir. Une sachée de noix, de pommes, de châtaignes. Une sachée de pois, &c.)

SACHET. s. m. Diminutif. Petit sac. (Sachet où l'on met des herbes médicinales, ou d'autres drogues, pour appliquer sur une partie malade. Il lui faut mettre un sachet sur la région du foie. Un sachet plein de sel, de soufre, de vif-argent porté au cou, est bon, à ce qu'on dit, contre la peste.)

On appelle aussi *Sachet*, Une sorte de petit coussin où l'on met des senteurs pour parfumer quelque chose. (Elle a toujours des sachets sur son lit. Des sachets de senteurs. Des sachets de Montpellier. Des sachets d'Angleterre.)

SACOCHE. s. f. Deux bourses de cuir jointes ensemble par une large courroie, & dont les courriers & autres personnes se servent en voyageant.

SACRAMENTAIRE. s. m. Nom de certains Hérétiques qui ont publié des erreurs touchant l'Eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE, ou SACRAMENTEL, ELLE. adj. Qui appartient à un Sacrement. (Mot sacramental, sacramentel. Les mots sacramentaux. Les paroles sacramentelles, sacramentales. Les espèces sacramentelles, sacramentales. Confession, absolution sacramentelle, sacramentale.)

On appelle dans le discours familier, *Mots sacramentaux*, Les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. (L'affaire est conclue, il a dit les maux sacramentaux.)

SACRAMENTALEMENT, SACRAMENTELLEMENT. adv. D'une manière sacramentelle. (Le Corps de JESUS-CHRIST est réellement & sacramentellement dans l'Eucharistie.)

SACRE. s. m. Faucon d'une des dix espèces principales. (Quand le sacre fond sur sa proie...)

SACRE. s. masc. Action par laquelle on sacre un Roi. (Les Pairs assistent au sacre du Roi. La Médaille du sacre d'un tel Roi.)

Il se dit aussi De l'action par laquelle on sacre un Évêque. (Assister au sacre d'un Évêque.) Il y a beaucoup de Provinces dans le Royaume, où l'on appelle *Sacre*, La Procession solennelle qui se fait le jour de la Fête-Dieu.

SACREMENT. s. m. Signe visible d'une chose invisible, instituée de Dieu pour la sanctification des hommes. (Les Sacremens de l'ancienne Loi. Les Sacremens de la nouvelle Loi. La Circoncision étoit un Sacrement de l'ancienne Loi.)

On appelle particulièrement & par excellence, *Sacremens*, Les sept Sacremens de la Loi nouvelle, institués par J. C. pour conférer la grâce dont ils sont le signe. (Le Baptême est un Sacrement. Le Sacrement de Baptême, de Confirmation, de Mariage, &c. La forme, la matière du Sacrement. Le Ministre du Sacrement. L'effet du Sacrement. L'usage des Sacremens. Administrer les Sacremens. Profaner les Sacremens.)

On dit, *S'approcher des Sacremens*, pour dire, Se confesser & communier. Et, *Fréquenter les Sacremens*, pour dire, Se confesser & communier souvent.

On dit d'Un homme extrêmement malade, qu'*Il a eu*, qu'*Il a reçu*, qu'*on lui a donné tous ses Sacremens*, pour dire, qu'Il a reçu le Sacrement de Pénitence, l'Eucharistie & l'Extrême-Onction.

On appelle par excellence, l'Eucharistie, *Le saint Sacrement de l'Autel*, ou absolument *Le saint Sacrement*. (Adorer le saint Sacrement. Voiler le saint Sacrement pendant le Sermon. Porter le saint Sacrement aux malades. Exposer le saint-Sacrement. Porter le saint Sacrement en procession. La Fête du saint Sacrement. La bénédiction du saint Sacrement. L'Octave du saint Sacrement. L'Office du saint Sacrement. La présence réelle de J. C. au saint Sacrement de l'Autel.)

SACREMENT, se prend quelquefois absolument pour le Sacrement de mariage; & c'est dans ce sens qu'on dit familièrement qu'*Un homme n'aime pas le Sacrement*, pour dire, qu'Il ne veut pas s'engager dans le mariage.

SACRER. v. a. Conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies de Religion. (Sacrer un Évêque. C'est ordinairement à Rheims qu'on sacre les Rois de France.)

SACRÉ, ÉE. participe. (LOUIS XVI a été sacré à Rheims le onze Juin mil sept cent soixante-quinze.)

Il est aussi adjectif, & se dit par opposition à *Profane*, Des choses auxquelles on doit une vénération particulière. (Les choses sacrées. Les vases sacrés. Les lieux sacrés. Le saint & sacré Concile. Les biens de l'Église sont sacrés, il n'y faut pas toucher.)

On appelle *Ordres sacrés*, La Prêtrise, le Diaconat & le sous-Diaconat, par opposition aux Ordres mineurs.

On appelle quelquefois l'Ancien & le Nouveau Testament, *Les Livres sacrés*. On les appelle aussi, *Les Lettres sacrées*. Et en parlant De l'histoire Sainte, on l'appelle *l'Histoire sacrée*, par opposition à l'Histoire profane.

On appelle Le Collège des Cardinaux, *Le Sacré Collège*.

On dit aussi, (La sacrée personne du Roi. La personne des Rois est sacrée.)

On dit, qu'*Un dépôt*, qu'*un secret confié par un ami*, *sont des choses sacrées*. (Le secret, le dépôt est sacré.)

En parlant d'Un homme qui n'est retenu sur rien par aucun respect de Religion, on dit, que (C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré.) Et dans le même sens, on dit, que (C'est un homme qui n'épargneroit pas ce qu'il y a de plus sacré dans le monde.)

SACRÉ, se dit aussi quelquefois Des choses qu'on met en réserve pour les besoins qui peuvent survenir. (Il a toujours une somme d'argent à laquelle il ne touche point, c'est une chose sacrée pour lui. (Et pour faire entendre que le respect empêche de parler de certaines choses qui intéressent la Religion, le secret de l'État, ou la personne d'un Supérieur, on dit, (Je n'en parle point, ce sont des choses sacrées pour moi.)

SACRIFICATEUR. subst. masc. Celui qui sacrifie, Ministre préposé pour faire les sacrifices. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant Des anciens Juifs & des Gentils. (Le grand Sacrificateur. Le Souverain Sacrificateur. L'office de Sacrificateur. Les Sacrificateurs.)

SACRIFICATURE. s. f. La dignité, l'office, la fonction de Sacrificateur. (Exercer la sacrificature.) Il n'est en usage qu'en parlant des Juifs & des Gentils.

SACRIFICE. s. m. Action par laquelle on offre quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, pour rendre hommage à sa souveraine puissance. (Sacrifice solennel. Sacrifice propitiatoire, expiatoire. Les sacrifices de l'ancienne Loi. Faire un sacrifice. Offrir un sacrifice. Offrir quelque chose en sacrifice. Les cérémonies du sacrifice. Le Ministre du sacrifice. L'appareil du sacrifice. La victime destinée au sacrifice. Dans la nouvelle Loi, J. C. s'est offert en sacrifice à son Père sur la croix. Les sacrifices de l'ancienne Loi ont été abolis par celui de la nouvelle. J. C. est offert tous les jours en sacrifice sur nos Autels. Le sacrifice de J. C. sur la croix est un sacrifice sanglant, & le sacrifice de J. C. à la Messe est un sacrifice non sanglant.)

Il se dit aussi en parlant Du culte que l'on rendoit aux Divinités du Paganisme. (Les Païens faisoient des sacifices aux faux Dieux, aux Idoles.)

On dit en termes de l'Écriture-Sainte, *Offrir un sacrifice de louanges*, pour dire, Célébrer les louanges de Dieu.)

Et on dit figur. & prov. *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, pour dire, Rien ne plaît tant à Dieu, & par extension aux Supérieurs, que la soumission entière de la volonté.

On dit figurément, *Faire un sacrifice à quelqu'un*, pour dire, Renoncer pour l'amour de lui à quelque chose de considérable, d'agréable, &c. (Faire à Dieu le sacrifice de soi-même, de sa propre volonté, de sa vie, de ce que l'on a de plus cher. Je vous fais un sacrifice de tous les intérêts que j'avois dans cette affaire. Si j'oublie l'injure qu'il m'a faite, si je ne cherche point à m'en venger, c'est un sacrifice que je vous fais. Je vous en fais un sacrifice. Je fais volontiers ce sacrifice à notre ancienne amitié.)

SACRIFIER. v. a. Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, pour lui rendre un hommage souverain. (Sacrifier des victimes, un taureau, un agneau. Abraham voulut sacrifier son propre fils pour obéir à Dieu. Sacrifier à Dieu.)

SACRIFIER, se dit aussi Des sacrifices que l'on faisoit aux Divinités du Paganisme. (Sacrifier aux Idoles. Sacrifier aux faux Dieux.)

On dit figurément, *Sacrifier quelque chose à quelqu'un*, pour dire, Se priver de quelque chose de considérable, d'agréable, y renoncer en considération de quelqu'un, pour l'amour de quelqu'un. (Sacrifier à Dieu sa haine, son ressentiment, sa vengeance, &c. Il a sacrifié ses intérêts à son ami. Il m'a sacrifié son ressentiment.)

On dit, *Sacrifier une chose, une personne à une autre*, pour dire, Acquérir ou conserver une chose par la perte d'une autre. (J'ai sacrifié deux mille écus à mon repos. Sacrifier sa fortune à son honneur. Il a sacrifié son ami à son maître.)

On dit aussi en Galanterie, que *L'on sacrifie une personne*, Quand on la quitte pour en aimer une autre. (Elle a sacrifié l'ancien amant au nouveau.)

Et en parlant d'Une femme qui remet entre les mains d'un nouvel amant les lettres de celui qu'elle a quitté, on dit, qu' (Elle les a sacrifiées à son nouvel amant.)

On dit aussi, *Sacrifier tout à ses intérêts*, pour dire, Faire céder toutes choses à ses intérêts, préférer ses intérêts à toutes choses. (Sacrifier tout à sa passion, à sa gloire, à son ambition. Sacrifier tout à son ressentiment, à sa vengeance.)

On dit encore, *Sacrifier tout son temps, tout son loisir à quelque chose*, pour dire, Y employer tout son temps, tout son loisir.

On dit aussi, qu'*On sacrifieroit sa vie pour quelqu'un*, pour dire, qu'On s'exposeroit pour lui aux plus grands périls, &c.

On dit, *Se sacrifier pour quelqu'un*, pour dire, Se dévouer à lui sans réserve, souffrir tout pour son service. (Les bons sujets, les bons citoyens se sacrifient pour leur Roi, pour leur patrie. Je me sacrifierois pour vous.)

On dit Des personnes mal-faites & sans agrément, (qu'Elles n'ont pas sacrifié aux Grâces.)

SACRIFIÉ, ÉE. participe.

SACRILÉGE. s. m. Action impie, par laquelle on profane les choses sacrées. (Détestable, horrible, exécrable sacrilége. Faire un sacrilége. Commettre un sacrilége. Le mauvais usage des Sacremens est un sacrilége. Piller une Église, c'est un sacrilége. Être accusé, être convaincu de sacrilége.)

Il se dit aussi De toute action par laquelle on attente sur une personne sacrée. (C'est un sacrilége que d'attenter sur la personne des Rois.)

SACRILÉGE. adj. de t. g. Qui commet un sacrilége. (Homme sacrilége. Femme sacrilége.)

On dit aussi, (Pensée, dessein, action sacrilége. Main sacrilége. Bouche sacrilége.)

Il se prend aussi substantivement. (On ne sauroit trop punir les impies, les meurtriers, les sacriléges, &c.)

SACRILÉGEMENT. adv. Avec sacrilége, d'une manière sacrilége. (Communier sacrilégement.)

SACRISTAIN. s. m. Celui qui a soin de la Sacristie d'une Église. (Le Sacristain d'une telle Paroisse.)

Il se dit aussi d'Un Bénéficier qui possède, en certains Chapitres ou certaines Abbayes, un Bénéfice qu'on appelle *Sacristie*.

SACRISTIE. s. f. Lieu destiné pour serrer les vases sacrés, les ornemens d'Église, où les Prêtres, les Diacres, & tous ceux qui servent à l'Autel, vont se revêtir des habits d'usage pour le Service divin. (Grande sacristie. Petite sacristie.)

SACRISTIE, se prend aussi quelquefois pour Ce qui est contenu dans la sacristie. (Il n'y a rien de plus beau ni de plus riche que la sacristie d'un tel Monastère.)

SACRISTIE, signifie aussi dans plusieurs Églises, & particulièrement dans celles des Religieux, Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des Messes, des Services & des Prières. (La Sacristie d'un tel Couvent rapporte tant tous les ans. La sacristie fait subsister ce Couvent.)

SACRISTIE, est aussi Un Bénéfice dans quelques Chapitres ou Abbayes. (On lui a résigné la Sacristie d'un tel lieu.)

SACRISTINE. s. f. Celle qui, dans un Monastère de filles, a soin de la sacristie. (La Sacristine de l'Abbaye.)

SACRUM. (os) s. m. Mot latin usité en Anatomie, pour désigner La dernière des vertèbres.

SAD

SADUCÉENS. s. m. plur. Terme d'Histoire & d'Antiquité. Nom d'une secte fameuse chez les Juifs, & très-accréditée sous le règne des Asmonéens & de leurs successeurs. (Les Saducéens nioient la résurrection des corps, l'existence des esprits, &c.)

SAF

SAFRAN, ou **CROCUS.** subst. m. Plante bulbeuse, que l'on cultive en Gâtinois & dans plusieurs autres Provinces de France. Elle fleurit au commencement de l'automne. Sa fleur est bleue, mêlée de rouge & de purpurin. Du milieu de cette fleur, sort une houpe partagée en trois filets. On la recueille, on la fait sécher, & on l'emploie à une multitude d'usages en Médecine, en Teinture, & même dans la Cuisine.

Il se dit plus ordinairement De cette même houpe séchée & réduite en poudre, qui étant délayée, jaunit entièrement la liqueur où on la met.

SAFRAN, se dit en Chimie, De quelques préparations brunes, jaunes ou rouges, faites avec du fer. (Safran de Mars. Safran des métaux, &c.)

SAFRAN BÂTARD. *Voyez* CARTHAME.

SAFRANER. v. a. Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran.

SAFRANÉ, ÉE. participe. Il est plus d'usage que le verbe. (Du riz safrané. Des pains safranés. De la toile safranée.)

On dit figurément, qu'*Un homme a le teint, le visage safrané*, pour dire, qu'Il a le visage jaune. Il est du style familier.

SAFRANIER, IÈRE. subst. Terme injurieux, qui se dit d'Une personne misérable, ruinée. (Ne me parlez point de cet homme, c'est un safranier.) Il est populaire.

SAFRE. adj. de t. g. Goulu, glouton, qui se jette avec avidité sur le manger. (Il faut prendre garde à ce chien, il est si safre qu'il emporte tout.) Il se dit particulièrement des animaux domestiques, & quelquefois des hommes, mais populairement.

SAFRE. subst. masc. Terme de Chimie. Couleur bleue tirée du cobalt, avec laquelle on fait le bleu d'émail ou le bleu d'empois.

SAG

SAGACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, perspicacité qui fait découvrir & démêler vivement & sûrement ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans les sciences, dans une intrigue, dans une affaire. (C'est un homme d'une grande sagacité. Il a fallu avoir beaucoup de sagacité pour prévoir, pour découvrir....)

SAGE. adj. de t. g. Prudent, circonspect, judicieux, avisé. (Un homme sage. Il a toujours été sage. Les adversités l'ont rendu sage. Il a fait en homme sage. Il s'est fait sage aux dépens d'autrui. Plus heureux que sage. Sage Magistrat. Sage courtisan. Sage Général. Sage Ministre.)

On dit en parlant d'Un homme habile, que *Gens sages se mêlent de ses affaires*, pour dire, que Cet homme se conduit sagement, & que ses affaires sont en bon état.

Il signifie aussi, Modéré, retenu, qui est maître de ses passions, réglé dans ses mœurs, dans sa conduite. (Il ne s'est point emporté, il a été sage dans cette rencontre. Il a été débauché, libertin quelque temps, présentement il est sage. Il est sage avant le temps.) Dans ce même sens, on dit à un homme qui a une querelle, (Montrez-vous le plus sage.)

On dit d'Un enfant, qu'*Il est sage*, qu'*il est bien sage*, pour dire, qu'Il est posé, qu'il n'est point turbulent.

SAGE, quand on parle d'Une fille ou d'une femme, signifie ordinairement, Modeste, chaste, pudique. (Cette fille, cette femme a toujours été sage.)

On dit par manière de correction ou d'avertissement à une personne qui a commis quelque faute, (Soyez sage. C'est pour vous apprendre à être sage. Soyez plus sage à l'avenir.)

SAGE, se dit encore Des actions, des paroles, &c. (Une conduite sage. Une réponse sage. Un conseil sage. Un air sage.)

Il se dit aussi Des animaux. Ainsi on dit d'Un cheval, qu'*Il est sage*, pour dire, qu'Il est doux, qu'il n'a pas trop d'ardeur.

On dit aussi de même, qu'*Un chien est sage*, pour dire, qu'Il est obéissant, qu'il ne s'emporte point à la chasse.

SAGE, se prend aussi substantivement. (Le sage est maître de ses passions. Le sage ne s'énorgueillit point dans la prospérité. Les maximes du sage sont... Le sage des Stoïciens.)

On appelle Salomon, *Le Sage*, pour marquer, qu'Il a mérité le nom de Sage par excellence. (Le Sage dit dans ses Proverbes...)

SAGE, est aussi Un nom qu'on donne à ceux qui se sont distingués autrefois par une profonde connoissance de la Morale ou des Sciences. (Les sept Sages de la Grèce sont, Thalès, Solon, Bias, Chilon, Pittacus, Périandre & Cléobule.)

Les Cabalistes & les Alchimistes ont conservé ce mot. Ils donnent le nom de *Sages* à ceux qui ont fait de grands progrès dans leur art.

SAGE-FEMME. s. f. On appelle ainsi Celle dont le métier, la profession est d'accoucher

les femmes. (Habile Sage-femme. Il faut envoyer querir la Sage-femme.)

SAGEMENT. adv. D'une manière sage, correcte, avisée, prudente. (Vous avez fait sagement. Il s'est toujours conduit fort sagement, très sagement. Vous parlez sagement. Il a gouverné sagement sa barque. Il a toujours vécu sagement.)

SAGESSE. s. f. Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie. (Grande sagesse. Sagesse prématurée. Sagesse consommée. Il agit selon sa sagesse ordinaire. Il a trop de sagesse pour s'embarquer dans cette affaire. Il s'est toujours conduit avec beaucoup de sagesse.)

Il signifie aussi, Modération, retenue. (Il faut beaucoup de sagesse pour ne le pas emporter en pareille occasion. Dans ses plus grandes prospérités, il a toujours conservé beaucoup de sagesse.)

On dit, qu'*Un enfant a de la sagesse*, pour dire, qu'il est modéré, retenu.

SAGESSE, signifie aussi, Modestie, pudeur, chasteté; & en ce sens il se dit plus ordinairement Des filles & des femmes. (Elle a un air de sagesse dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait. Elle a toujours eu beaucoup de sagesse.)

SAGESSE, signifie encore, Connoissance des choses, soit naturelle, soit acquise; les lumières de l'esprit: & c'est dans ce sens qu'on dit, (Toute la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu.)

On l'emploie quelquefois pour La connoissance des choses divines & humaines. (L'étude de la sagesse. Sagesse donnée de Dieu. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. La sagesse de Salomon.)

Parmi les Livres de l'Écriture-Sainte, il y en a un qu'on appelle *La Sagesse*, (Le Livre de la Sagesse.)

On appelle Le Verbe, ou la seconde personne de la Trinité, *La Sagesse éternelle*, *la Sagesse increée*; & en tant qu'il s'est revêtu de notre humanité, *La Sagesse incarnée*.

SAGETTE. s. f. Plante aquatique, qu'on nomme aussi *Flèche d'eau*. Cette plante croît dans les marais & les étangs. Ses feuilles, qui nagent sur l'eau, sont taillées en flèche, d'où lui est venu son nom. Elle est rafraîchissante.

SAGITTAIRE. s. m. Archer. Il n'est en usage que pour signifier L'un des douze signes du Zodiaque, qu'on peint sous la figure d'un centaure qui tient un arc prêt à tirer. (Le Soleil étoit dans le signe du sagittaire, dans le sagittaire.)

SAGITTALE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'Une des sutures du crâne.

SAGOUIN. s. m. Sorte de petit singe.

Il se dit figur. & famil. d'Un homme malpropre. (C'est un vrai sagouin.) Et dans ce sens il se peut dire au féminin. (C'est une sagouine.)

SAI

SAIE. s. f. Vêtement dont les Perses, les Romains & les anciens François se servoient en temps de guerre.

SAIGNANT, ANTE. adj. Qui dégoutte de sang. (Avoir le nez tout saignant, la bouche toute saignante.)

On dit d'Une viande rôtie qui n'est pas assez cuite, qu'(Elle est encore toute saignante.) Et on dit proverb. dans ce sens *Bœuf saignant, mouton bêlant*, pour dire, qu'il faut que le bœuf & le mouton rôtis ne soient guère cuits.

On dit figurément, *Que la plaie est encore toute saignante*, pour dire, que L'injure est encore toute récente, toute nouvelle, que le malheur est encore tout nouveau.

SAIGNÉE. s. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang. (Voilà une saignée bien faite. Les vaisseaux petits & roulans rendent la saignée difficile. Il est estropié d'une saignée. Ce Chirurgien fait tous les jours plus de vingt saignées. La saignée est un grand remède. Saignée du bras. Saignée du pied.)

Il se prend aussi pour Le sang qu'on tire par l'ouverture de la veine. (Grande, abondante saignée.)

On dit proverbialement & figurément, *Selon le bras la saignée*, pour dire, qu'il faut proportionner sa dépense à son revenu, qu'il ne faut pas taxer un homme au-delà de ses facultés. Et quand on a exigé de quelqu'un une somme un peu trop forte, ou qu'il a été taxé à une somme un peu haute, on dit aussi figurément, que (C'est une grande saignée, une rude saignée qu'on lui a faite.)

SAIGNÉE, se dit aussi d'Une rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit. (On fit une grande saignée aux fossés de la Place. Des saignées pour dessécher un marais.)

SAIGNEMENT. s. m. Écoulement, épanchement de sang, principalement par le nez. (N'y a-t-il pas moyen d'arrêter ce saignement de nez? Sa plaie a recommencé à saigner, & ce saignement est de mauvais augure.)

SAIGNER. v. a. Tirer du sang en ouvrant la veine. (Saigner un malade. Saigner du bras. Saigner du pied. Saigner à la gorge, à la nuque du cou, sous la langue. Saigner à la tempe. Il a été saigné tant de fois. Il est aisé à saigner. Il a appris à saigner. Il saigne bien. Saigner un cheval. On saigne ordinairement les chevaux au mois de Mai.)

On dit, *Saigner un fossé*, *saigner un marais*, pour dire, Faire écouler par des rigoles une partie de l'eau d'un fossé, d'un marais. Et, *Saigner une rivière*, pour dire, Faire prendre un autre cours à une partie de l'eau d'une rivière.

SAIGNER, s'emploie quelquefois figurément, pour dire, Exiger, tirer de l'argent par taxe, ou par contribution. (Les gens d'affaires étoient trop riches, on les a un peu saignés.)

On dit aussi, *Se saigner*, pour dire, Donner jusqu'à s'incommoder. (Il faut que chacun se saigne dans les nécessités de l'État. Les habitans ont bien voulu se saigner pour rebâtir leur Église. Ce père aimoit tant sa fille, qu'il s'est saigné pour la bien marier.) Il est du style familier.

SAIGNER, est aussi neutre, & se dit de l'animal ou de la partie de l'animal dont il sort du sang. (Saigner du nez. Il faut laisser saigner la plaie.)

On dit proverbialement & figurément, *Saigner du nez*, pour dire, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. (Il s'étoit vanté de faire une action de vigueur, de parler hautement en pleine assemblée, mais il a saigné du nez.) On le dit aussi d'Un homme qui s'étant engagé à faire quelque dépense, quelque entreprise, manque de parole lorsqu'il s'agit de la faire.

On dit figurément d'Une offense, d'une injure, d'un malheur dont on conserve, ou dont on conservera long-temps le souvenir, que (La plaie saigne encore, que c'est une plaie qui saignera long temps.)

On dit figur. *Le cœur me saigne*, *le cœur lui saigne*, pour dire, qu'On est sensiblement touché de quelque chose. (Quand je pense à ce malheur-là, le cœur m'en saigne encore. On ne peut voir une telle chose, que le cœur ne saigne.)

SAIGNÉ, ÉE. participe.

SAIGNEUR. s. m. Il ne se dit guère que d'Un Médecin qui aime à ordonner la saignée. (C'est un rude saigneur, un grand saigneur.) Il est du style familier.

SAIGNEUX, EUSE. adj. Sanglant, taché de sang. (Il a le nez saigneux. Un mouchoir, un collet tout saigneux.)

On appelle *Bout saigneux*, Le cou d'un veau ou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. (Bout saigneux de veau, Bout saigneux de mouton.) Et quand on dit absolument, *Bout saigneux*, on l'entend ordinairement Du cou d'un mouton.

SAILLANT, ANTE. adj. Qui avance, qui sort en dehors. (Corniche saillante. Les parties saillantes d'un bâtiment.)

En termes de Fortification, on appelle *Angle saillant*, Celui dont le sommet est du côté de la campagne, & l'ouverture du côté de la place. Il est opposé à *Angle rentrant*.

On dit figurément, *Cet ouvrage est bien écrit*, *mais il n'y a rien de saillant*, pour dire, qu'il n'y a rien de vif ni de brillant.

En termes de Blason, il se dit d'Une chèvre, mouton ou bélier en pied.

SAILLIE. s. f. Sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec irruption. (Le sang ne sortoit de sa veine que par saillies. Ce jet d'eau ne vient que par saillies.)

Il signifie figurément, Emportement, boutade, échappée. (Saillie dangereuse, extravagante. Dans sa colère il a de fâcheuses saillies. Il faut réprimer les saillies de la jeunesse. Saillie de jeune homme. Tout d'un coup il lui prit une saillie. C'est une saillie qu'il faut pardonner à son âge.)

Il se dit aussi De certains traits d'esprit brillans & surprenans, qui semblent échapper dans un ouvrage d'Éloquence ou de Poësie, & dans la conversation. (Une saillie vive, heureuse, spirituelle, agréable. Cet Orateur, ce Poëte a de belles saillies.)

SAILLIE, signifie aussi, en termes d'Architecture, L'avance d'une pièce hors du corps du bâtiment. (Une chapelle, un cabinet en saillie. Cette corniche a trop de saillie. Ce balcon n'a pas assez de saillie. Cette corniche a deux pieds de saillie.)

SAILLIR. v. n. Jaillir, sortir avec impétuosité & par secousses. Il ne se dit que Des choses liquides; & en ce sens on le conjugue ainsi: *Je saillis*, *tu saillis*, *il saillit*. *Nous saillissons*, &c. *Je saillissois*. *J'ai sailli*, *Je saillis*. *Je saillirai*. *Je saillirois*, &c. (Quand Moyse frappa le rocher, il en saillit une source d'eau vive. Vous étiez présent quand on lui a ouvert la veine, avez-vous remarqué avec quelle impétuosité le sang en saillissoit?)

SAILLIR. v. a. Il se dit pour exprimer L'action de quelques animaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles. En ce sens il se conjugue comme dans l'article précédent: *Je saillis*, *tu saillis*, &c. (Quand le taureau saillit une vache.)

SAILLI, IE. participe. (Cette cavale a été saillie par un bel étalon.)

SAILLIR. v. n. Terme d'Architecture. Il se dit d'Un balcon, d'une corniche, & d'autres ornemens d'Architecture qui débordent le nu du mur. En ce sens, on le conjugue ainsi : *Je saille, tu sailles, il saille, &c.* mais il n'est d'usage qu'à l'infinitif & à la troisième personne de quelques temps. (Ce balcon, cette corniche saille trop, sailleroit trop, saillera trop.)

SAIN, SAINE. adj. De bonne constitution, qui n'est point sujet d'être malade. (Un corps bien sain. Cet homme n'est pas sain. Il est revenu sain & gaillard. Sain de corps & d'esprit. Je vous garantis ce cheval sain & net.)

On dit, qu'*Un homme est revenu sain & sauf*, Quand il est réchappé de quelque péril, ou qu'après avoir essuyé quelque grande fatigue, il est en parfaite santé.

Il se dit de même Des choses. (Ces marchandises sont arrivées saines & sauves.)

SAIN, se dit Des parties du corps. (On lui a trouvé les parties nobles fort saines, saines & entières. Ce cheval a les jambes fort saines.)

Il se dit de même Des fruits, des plantes, & d'autres choses inanimées. (Voilà des pommes, des poires encore fort saines pour la saison. Tout ce bois de charpenterie s'est trouvé fort sain. Les fondemens de cet édifice paroissent sains & entiers.)

SAIN, se dit aussi Du jugement, de l'esprit. (Il a le jugement sain, l'esprit sain.) Et on dit, *La saine raison*, pour dire, La droite raison : *La saine critique*, pour dire, La critique judicieuse.

On appelle *Saine doctrine*, La doctrine qui est orthodoxe & conforme aux décisions de l'Église. (Ce livre de Théologie ne contient qu'une saine doctrine.) On dit dans le même sens, (Saines opinions.)

SAIN, signifie encore, Salubre, qui sert à la santé. (L'air de cette ville est fort sain. L'exercice est sain. Les lieux marécageux ne sont pas sains. Des eaux saines. Nourriture saine.)

SAIN-DOUX. s. m. Graisse de pourceau. (Friture au sain-doux.)

SAINEMENT. adv. D'une manière saine. (Pour vivre sainement, il faut éviter toute sorte d'excès. Vous n'êtes pas sainement logé dans cette maison, le soleil n'y donne point.)

On dit fig. *Juger sainement des choses*, pour dire, En bien juger, en juger selon la droite raison. On dit de même, (Cela est sainement pensé.)

SAINFOIN. s. m. Sorte d'herbe qui vient de graine semée de dix en dix ans, qui porte des fleurs de couleur de pourpre, & qui se fauche tous les ans comme les autres foins. On le nomme autrement, Foin de Bourgogne, ou simplement, De la Bourgogne. (Les sainfoins veulent un printemps pluvieux. Le sainfoin échauffe la bouche des chevaux. Cette terre est sèche & légère, il faut y faire du sainfoin.)

SAINFOIN D'ESPAGNE. *Voyez* HEDYSARUM.

SAINT, AINTE. adj. Essentiellement pur, souverainement parfait. Il ne se dit en ce sens que De Dieu. (La Sainte Trinité. Le Saint-Esprit.)

Il se dit des Créatures les plus parfaites, & des Esprits bienheureux. (La sainte Vierge. Les saints Anges. Les saints Patriarches. Les saints Apôtres. Les saints Docteurs. Les saints Pères. Saint Pierre. Saint Paul. Saint Jean. Sainte Magdelaine. Sainte Geneviève.)

Il se dit Des hommes qui vivent selon la Loi de Dieu, & qui suivent fidellement ses préceptes & ses conseils. (Un saint homme. Un saint personnage. Une ame sainte. Le plus grand pécheur peut devenir saint.) En ce sens on dit, *La communion des Saints*, pour signifier La société des Fidelles.

Il se dit de même Des choses qui sont conformes à la Loi de Dieu. (Une sainte action. Une sainte pensée. De saintes œuvres. Une sainte inspiration. Un saint mouvement. Mener une vie fort sainte.)

On appelle le Sacrement de l'Eucharistie, *Le Saint Sacrement*, *le très-saint Sacrement*. (Le saint Sacrement de l'Autel. Le très-saint Sacrement de l'Autel.)

On appelle aussi *Saint*, Ce qui est dédié, consacré à Dieu, ou qui sert à quelque usage sacré. (Toutes les Églises sont des lieux saints. Les saints Mystères. La sainte Table. Le saint Ciboire. Les saintes Huiles. Le saint Chrême. La sainte Ampoule.)

Il y avoit dans le Tabernacle où l'Arche étoit enfermée, & ensuite dans le Temple de Salomon, un lieu particulier qu'on appeloit *Le Saint des Saints*. (Le Grand Prêtre seul pouvoit entrer dans le Saint des Saints.)

SAINT, se dit encore Des choses qui appartiennent à la Religion. (La sainte Bible. L'Écriture-Sainte. La sainte Église. Le saint Concile. Les saints Canons.)

On appelle Le Pape, (Saint Père, notre saint Père, le saint Père, notre saint Père le Pape.) Et en lui parlant ou en lui écrivant, on l'appelle, (Très-saint Père.)

On appelle le Siége de Rome, *Le Saint Siége*. Ainsi on dit, (Le Saint Siége fut deux mois vacant. Pendant la vacance du saint Siége. Le saint Siége vacant. Il fut ordonné par le saint Siége. Les décisions du saint Siége.)

On appelle à Rome & en d'autres pays, le Tribunal de l'Inquisition, *Le Saint Office*. (Il fut jugé par le saint Office. On l'a retenu deux ans dans les prisons du saint Office.)

On appelle La Palestine, *La Terre sainte*. Et *Lieux saints*, Les lieux où se sont opérés les principaux Mystères de notre Rédemption.

Et on nomme *Terre sainte*, Une terre qui a été bénie pour inhumer les Fidelles. (Il n'a pas été enterré en terre sainte.)

On appelle *La semaine sainte*, La semaine qui précède le jour de Pâques; & tous les jours de cette semaine s'appellent *saints*. (L'Office du Lundi saint. Le Jeudi saint. Le Vendredi saint.)

On appelle aussi *Semaine sainte*, Le livre qui contient l'Office de la quinzaine de Pâques. (J'ai une semaine sainte fort bien imprimée, fort bien reliée.)

On appelle *L'année sainte*, L'année du grand Jubilé, qui est la dernière année de chaque siecle; & même l'année de chaque Jubilé, qui arrive de vingt-cinq en vingt-cinq ans.

SAINT, est aussi sub. (C'est un Saint. C'est un grand Saint. Le Saint dont on célèbre la fête. Les Litanies des Saints.)

En parlant d'Un homme qui n'a ni mérite ni crédit, & qui n'est bon à rien, on dit dans le style familier, (C'est un pauvre saint, c'est un saint qui ne guérit de rien.)

On dit, *La saint Jean*, *la saint Martin*; *&c.* pour dire, Le jour ou la fête de saint Jean, de saint Martin, &c.

On dit aussi, *L'Eglise saint Germain*, *l'Église saint Gervais*, & absolument, *Saint Germain*, *Saint Gervais*, *&c.* pour dire, Les Églises consacrées à Dieu sous l'invocation de ces Saints.

On dit prov. & figur. *Il ne sait à quel Saint se vouer*, pour dire, qu'il n'a plus de ressource, qu'il ne sait plus à qui avoir recours.

On dit aussi prov. *A chaque Saint sa chandelle*, pour dire, que pour s'assurer le succès d'une affaire, il faut se rendre favorable tous ceux qui peuvent contribuer à la faire réussir. On appelle fam. *Le saint du jour*, Un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu.

Le peuple appelle *Mal de saint Jean*, & plus communément, *Mal de saint*, Le haut mal, le mal caduc.

On dit proverb. & figur. *Employer toutes les herbes de la saint Jean*, pour dire, Faire tout ce qui est possible. (On a fait tout ce qu'on a pu pour le sauver, on y a employé toutes les herbes de la saint Jean, mais cela n'a servi de rien.) Il est du style familier.

En termes de Marine, on appelle *La sainte barbe*, Un lieu dans les vaisseaux où le maître Canonier serre la poudre & les ustensiles de son artillerie.

En termes d'imprimerie, on appelle *Saint-Augustin*, Un caractère qui est entre le gros Texte & le Cicéro.

SAINTEMENT. adv. D'une manière sainte. (Il a vécu saintement. Il est mort saintement.)

SAINTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est saint. (Grande sainteté. Il est mort en odeur de sainteté. La sainteté des Apôtres. La sainteté de sa vie. La sainteté de ses mœurs. La sainteté d'un lieu. La sainteté de nos mystères. La sainteté de la Religion Chrétienne.)

SAINTETÉ, se dit par excellence, en parlant De Dieu. (Dieu est la sainteté même.)

SAINTETÉ, est aussi Un titre d'honneur & de respect, dont on se sert en parlant au Pape ou du Pape, & dont on se servoit autrefois en parlant ou en écrivant aux Évêques, & même aux Prêtres. (Il plaira à votre Sainteté. Le Jubilé que sa Sainteté nous a accordé.)

SAÏQUE. s. f. Sorte de vaisseau de charge, dont on se sert sur la Mer Méditerranée. (Monter sur une saïque. Monter une saïque.)

SAISIE. s. f. Terme de Palais. Acte par lequel on saisit les biens meubles ou immeubles d'un débiteur. (Saisie mobilière. Saisie réelle. Saisie féodale. Saisie & criée pour faire un décret. Faire une saisie & arrêt. La saisie tenant. Donner main-levée de la saisie. Convertir la saisie en opposition. Commissaires aux saisies réelles.)

SAISINE. s. f. Terme de Pratique. Prise de possession d'un fonds, d'un héritage, en vertu de l'acte qui en est donné par le Seigneur dont l'héritage relève. (Mettre quelqu'un en possession & saisine d'une Terre. Prendre possession & saisine. Être en saisine, en possession.)

Il se dit aussi De l'acte même par lequel le Seigneur met en possession.

On appelle *Droit de saisine*, Le droit qui est dû au Seigneur, pour la prise de possession d'un héritage qui relève de lui. (Payer le droit de saisine.)

SAISIR. v. a. Prendre tout d'un coup & avec effort. (Saisir quelqu'un au collet, lui saisir le bras, l'épée, la bride de son cheval. Le Garde-chasse lui a saisi son fusil. On a saisi les voleurs.)

On dit fig. d'Un homme qui a la compréhension & la conception vive & forte, qu' (Il saisit tout d'un coup les choses.)

On dit, *Saisir l'occasion*, *saisir le moment favorable*, pour dire, En profiter.

On dit, *Se saisir de quelqu'un*, pour dire, Le prendre & l'arrêter. (Il faut se saisir de cet homme-là, c'est un voleur.)

On dit, *Se saisir d'une chose*, pour dire, La prendre, s'en rendre maître. (Il s'est saisi de l'argent, des meubles, du cheval. Il se faut saisir de ce Château, de cette Place. Saisissez-vous de ce poste. Se saisir d'un couteau, d'une épée.)

SAISIR, se dit figur. Des maux du corps, des maladies, des passions, des sentimens de l'ame. (Le froid l'a saisi. La colique, la fièvre l'a saisi. La douleur, la crainte, le désespoir l'a saisi. Être saisi de joie, de peur, d'étonnement, &c.)

On dit absolument, *Être saisi*, pour dire, Être frappé subitement, touché de déplaisir, pénétré de douleur. (Quand on lui dit cette nouvelle, elle fut tellement saisie, que...)

En ce sens il est aussi réciproque. (Quand on lui apprit la mort de son fils, il se saisit tellement qu'il en mourut. Cet homme se saisit au moindre contre-temps qui lui arrive.)

SAISIR, en termes de Palais, se dit Du créancier qui, pour sa sûreté & pour avoir le payement de ce qui lui est dû, arrête juridiquement les biens de son débiteur. (Saisir des meubles & des immeubles. Saisir les revenus d'une terre entre les mains des Fermiers. Saisir & exécuter. Saisir réellement des immeubles pour les décréter. Saisir le temporel d'un Bénéfice. Permis de saisir.)

On dit en termes de Coutume & de Pratique, que *Le mort saisit le vif*, pour dire, qu'À l'instant que quelqu'un meurt, son héritier devient le maître de son bien.

On dit, *Saisir un Tribunal*, *une Juridiction*, *d'une affaire*, pour dire, Y faire des procédures qui y attirent, & retiennent la connoissance de l'affaire. (Il a saisi le Parlement de son affaire. La seconde des Enquêtes a été saisi de cette affaire, elle en est saisie.)

SAISI, IE. participe.

On dit, qu'*Un voleur a été trouvé saisi du vol*, pour dire, qu'On lui a trouvé sur lui le vol qu'il avoit fait. On dit dans le même sens, (On l'a trouvé saisi d'une lettre qui a découvert toute l'intrigue.)

En termes de Pratique, on le fait quelquefois substantif, pour signifier Le débiteur sur lequel on a fait une saisie. (Le saisi & le saisissant.)

On appelle *Tiers-saisi*, Celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. (On a ordonné que les tiers-saisis consigneroient à la charge des oppositions.)

SAISISSANT, ANTE, adjectif. Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. En ce sens, il ne se dit que Du froid. (Froid saisissant.)

Il est aussi terme de Palais, & signifie, Celui qui saisit par Justice. (Le premier saisissant. Cette femme est créancière & première saisissante.) En ce sens, il s'emploie aussi substantivement. (Le saisissant. La saisissante.)

SAISISSEMENT. s. m. Il n'est point en usage au propre, mais seulement au figuré, & sig. L'impression subite & violente que cause un grand déplaisir. (Il est mort d'un saisissement. Il n'est pas encore revenu du saisissement que lui causa cette nouvelle. Saisissement de cœur.)

SAISON. s. f. L'une des quatre parties de l'année, qui contiennent chacune trois mois, & dont il y en a deux qui commencent aux Solstices, & deux aux Équinoxes. (Les quatre saisons de l'année sont le printemps, l'Été, l'Automne & l'Hiver L'Hiver est la plus rude des saisons. Chaque saison a ses agrémens, ses plaisirs. Les divertissemens de la saison. Durant cette saison. Il fait vilain temps pour la saison. La saison des fruits. La saison des fleurs. La saison est bien avancée. (Cette dernière phrase s'emploie aussi, pour dire, que Les fruits de la saison sont plus avancés, plus mûrs qu'ils ne le sont ordinairement en pareil temps.

On appelle le printemps, *La saison nouvelle*.

SAISON, se dit aussi Du temps où l'on a accoutumé de semer ou de recueillir certains grains, certains fruits. (Dans la saison des mars. Dans la saison des semailles. Dans la saison des foins. Donnez-nous des fruits, des légumes de la saison.)

On dit, *La saison des perdreaux*, *des cailles*, *des bécasses*, *&c.* pour dire, Le temps où il y a une plus grande quantité de ces oiseaux, & où ils sont meilleurs à manger.

SAISON, signifie encore, Le temps propre pour faire quelque chose. (Faire ses provisions dans la saison. En temps & saison. Ces mets, ces fruits-là ne sont plus de saison.)

Il se dit aussi dans les choses morales. *Ce que vous dites est hors de saison*, pour dire, N'est pas à propos. (Vos conseils ne sont plus de saison. Cette entreprise est hors de saison, n'est pas encore de saison.)

SAL

SALADE. s. f. Sorte de casque & d'habillement de tête pour la guerre. Il n'est d'usage qu'en parlant Des guerres des derniers siecles.

Régiment de salade. On appeloit ainsi, par dénigrement, Certains Régimens nouveaux.

SALADE. s. f. Sorte de mets composé de certaines herbes & de certains légumes assaisonnés avec du sel, du vinaigre & de l'huile. (Bonne salade. Grande salade. Salade de petites herbes. Salade de laitues, de pourpier, de concombres, de passepierre, de betteraves, de chicorée, de céleri. Salade cuite, &c.)

Il se dit de même Des herbes avant qu'elles soient assaisonnées. (Cueillir une salade. Éplucher une salade. Secouer une salade.

On appelle aussi *Salade*, Le mélange d'autres mets composés de fruits, de viandes froides assaisonnées à peu près comme les salades d'herbes & de légumes. (Salade de câpres. Salade d'enchois. Salade de lapins, dindons, poulets, &c.)

On appelle encore *Salade*, Le pain & le vin qu'on donne aux chevaux pour les rafraîchir, quand on veut leur faire faire une grande traite, sans les faire entrer dans l'écurie.

SALADIER. s. m Espèce de plat, de jatte où l'on sert la salade. (Saladier d'argent. Saladier de faïence, de porcelaine.)

SALAGE. s. m. Action de saler, ou l'effet de cette action. (Le salage d'un porc coûte tant. Droit de salage)

SALAIRE. s. m. Récompense, payement pour travail ou pour service. (Recevoir le salaire de son travail. Payer le salaire à un artisan. Il lui faut tant pour ses salaires & vacations. Toute peine requiert salaire. Il ne faut point retenir le salaire des domestiques, des artisans. Est-ce là le salaire de tant de services?)

Il se dit aussi figur. Du châtiment, de la punition que mérite une mauvaise action. (Il avoit fait une méchante action, il en a reçu le salaire. Il a eu le salaire de ses crimes.)

SALAISON. s. f. Action de saler les viandes ou autres provisions en quantité, pour les conserver long-temps. (La salaison du beurre, des porcs, se fait en tel temps. Pendant la salaison. Pendant le temps de la salaison.)

On le dit aussi Des viandes salées, du poisson salé, qu'on embarque pour la nourriture des équipages dans les voyages de long cours. (On embarque beaucoup de salaison dans ce vaisseau. L'usage des salaisons donne le scorbut.)

SALAMALEC. s. m. Terme Arabe, qui signifie, La paix avec vous. Révérence profonde. (Il m'a fait un grand salamalec.) Il n'est que du style familier.

SALAMANDRE. s. f. Animal amphibie de la classe des reptiles, & du genre des lézards, suivant les Naturalistes. On l'appelle *Mouron* en certaines Provinces de France, & dans d'autres on le nomme *Sourd*. Il ressemble pour la forme à un lézard; il a pareillement quatre pattes disposées de la même façon, & une longue queue. Sa peau est noire, parsemée de taches jaunes sans écailles, & presque toujours enduite d'une matière visqueuse qui en suinte continuellement. La Salamandre vit également dans l'eau & sur la terre, dans les endroits froids & humides. La Salamandre marche & nage en rampant; ses mouvemens sont fort lents. Quoique la Salamandre soit sans venin, les habitans de la campagne sont dans le préjugé qu'elle est très-dangereuse, ils en redoutent jusqu'à l'aspect. On est aujourd'hui convaincu que la Salamandre ne sauroit vivre dans le feu, ni en supporter l'ardeur sans en être endommagée. Le corps de la devise de François I. étoit une Salamandre dans les flammes.

Les Cabalistes appellent *Salamandres*, Les prétendus esprit du feu.

SALANT. adj. m. Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases, *Marais salans*, *puits salans*, pour dire, D'où l'on tire du sel.

SALARIER. v. a. Récompenser, donner le salaire qui est dû. (Il a été mal salarié.) Il est vieux.

SALARIÉ, ÉE. participe.

SALE, adj. de t. g. Qui est mal-propre, qui n'est pas net, qui est plein d'ordures. Il se dit Des personnes & des choses. (Il est toujours crasseux & sale. Avoir les mains sales. Linge sale. Chemise sale. Vaisselle sale. Une chambre sale. Les rues sont sales en hiver. Il fait fort sale dans les rues.) En cette dernière phrase, il est employé substantivement.

On dit aussi d'Un vaisseau, qu'*Il est sale*, Quand il est chargé par dehors de coquillages, de mousses, d'herbes, qui s'at-

tachent au fond extérieur du vaisseau. (Ce vaisseau ne va pas bien présentement, il est devenu fort sale durant un voyage de long cours.)

On dit, *Cette côte est sale*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de roches ou d'écueils cachés sous la mer qui est le long de cette côte.

Il y a une couleur qu'on nomme *Gris sale*, pour dire, Un gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire.

SALE, signifie figur. Déshonnête, obscène. (Des paroles sales.)

On appelle *Actions sales*, Celles qui blessent la pudeur & la modestie.

On dit, *Un sale intérêt*, pour dire, Un intérêt sordide.

On dit figurément & proverbial. d'Un homme qui a commis quelque crime; qui a part à quelque mauvaise action, & qui peut craindre d'en être repris de Justice, que (Son cas est sale.)

SALEMENT. adv. D'une manière sale. (Il mange salement. Il est couché salement.)

SALER. v. a. Assaisonner avec du sel. (Saler une soupe, une sauce. Cela est trop salé, n'est pas assez salé. Ne le salez pas tant.)

On dit, *Saler le pot*, pour dire, Mettre du sel dans le pot où cuit la viande.

SALER, fig. aussi, Mettre du sel sur des viandes crues pour les préserver de corruption, & les garder long-temps. (Saler du bœuf, du cochon. Saler des harengs, des morues.)

On dit figurément d'Un Marchand qui vend sa marchandise trop cher, qu' (Il sale bien tout ce qu'il vend. (Il est populaire.

SALÉ, ÉE. participe. (Viande salée. Beurre salé. Bœuf salé. Hareng salé. Il aime fort à manger salé. Cela est salé comme mer.) Ce dernier est du style familier.

Il est aussi adjectif, comme en cette phrase, *Eaux salées*, pour dire, Eaux dont on fait le sel. On dit de même, (Sources salées.)

On disoit autrefois poëtiquement *Plaines salées, campagnes salées*, pour dire, La mer.

On dit figurément, qu'*Une raillerie* qu'*une épigramme est salée*, pour dire, qu'Il y a du sel, qu'elle est ingénieuse & piquante.

SALÉ, est aussi substantif masculin, & signifie, Chair de porc salée. (Voilà de bon salé. Ce salé est gâté. Des côtelettes de salé.)

On appelle *Petit salé*, La chair d'un jeune cochon nouvellement salée.

FRANC-SALÉ. *Voyez* FRANC.

SALEP. s. m. Racine bulbeuse & mucilagineuse. (Le salep est restaurant & adoucissant.)

SALERON. substantif masculin. La partie supérieure d'une salière, celle où l'on met le sel.

SALETÉ. s. f. Qualité de ce qui est sale, mal-propre. (Je suis ennemi de la saleté. La saleté de ses habits, de son linge, de ses meubles. La saleté des rues.)

On appelle aussi *Saleté*, Les ordures, les choses qui sont sales par elles-mêmes. (Il y a ici de la saleté, des saletés qu'il faut ôter.)

Il signifie figurément, obscénité. (La saleté de cette chanson. La saleté de ce discours.)

Il sign. quelquefois, Des paroles sales & obscènes. (Il dit toujours des saletés. Ce que vous dites est une saleté, vous devriez en rougir.)

SALEUR. s. m. Celui qui sale. (Saleur de morue, de hareng.)

SALICAIRE. s. f. Plante qui croît parmi les saules & aux lieux humides. On lui attribue une vertu fébrifuge, surtout dans les fièvres tierces.

SALICOQUE. s. f. Espèce d'écrevisse de mer.

SALICOT. *Voy.* CHRISTE MARINE.

SALIENS. adj. m. pl. Nom par lequel on désignoit à Rome les Poëmes chantés en l'honneur de Mars par les Prêtres consacrés particulièrement à son culte, & qu'on distinguoit aussi par le même nom. (Les chants des Prêtres Saliens étoient accompagnés de danses qui leur étoient particulières.)

SALIÈRE. s. f. Pièce de vaisselle pour mettre le sel qu'on sert sur table. (Salière de faïence, de cristal, d'étain, d'argent, &c. Petite salière.)

Il signifie aussi Un ustensile de ménage où l'on met le sel, & qu'on pend à la cheminée pour le tenir sèchement. (Salière de bois.)

On appelle *Salières*, Certains creux qui paroissent au-dessus des yeux des chevaux quand ils sont vieux. (Les vieux chevaux ont ordinairement des salières au-dessus des yeux. (Il se dit aussi des hommes.

On appelle encore *Salières*, Certains creux que les femmes ont quelquefois au haut du sein, de la gorge. (Cette femme commence à maigrir, elle a des salières, il lui vient des salières.)

On dit proverb. & popul. d'Un homme qui ouvre les yeux plus qu'à l'ordinaire, qu' (Il ouvre les yeux grands comme des salières.)

SALIGAUD, AUDE. s. Celui, celle qui est sale, mal-propre. Il est populaire.

SALIGNON. s. m. Pain de sel fait d'eau de fontaine salée. (On met des salignons dans les colombiers pour attirer les pigeons.)

SALIN, INE. adj. Qui contient des parties de sel. (Esprits salins. Concrétion saline.)

SALINE. s. f. Chair salée, poisson salé. (La saline ne vaut rien aux goutteux, aux graveleux.)

Il signifie quelquefois plus particulièrement, Le poisson salé, comme morues, harengs, &c. (C'est un Marchand de saline.)

SALINE, signifie aussi, Le lieu où se fait le sel, soit par la chaleur du soleil, soit par le moyen du feu. (La saline de Pecquais, Les salines de Brouage. La saline de Marsal. La saline de Salin. Les salines de Lorraine. Les salines rapportent tant de revenu à ce Prince-là.)

Il se dit aussi des rochers, des mines d'où l'on tire du sel. (La saline de Cardonne.)

SALIQUE. adj. f. Il ne se dit que dans cette phrase, *La loi salique*. (La Loi salique est la Loi qui exclut du Trône de France les filles & leurs descendans. La Loi salique est la plus ancienne Loi de la Monarchie.)

SALIR, v. a. Rendre sale. (Salir son linge. Prenez garde de salir ce plancher. Salir ses mains. Cet enfant salit ses habits.)

On dit au réciproque, *C'est enfant s'est sali*, pour dire, qu'Il a fait ses ordures dans ses linges.

Il se dit aussi d'Une couleur qui se passe. (Cette couleur se salit plutôt qu'une autre. Les étoffes blanches se salissent bientôt.)

SALIR, s'emploie quelquefois figurément. Ainsi on dit, qu'*Une chose salit l'imagination*, pour dire, qu'Elle présente à l'imagination des idées sales & obscènes.

SALI, IE. participe.

SALISSANT, ANTE. adj. Qui salit. (Le drap noir est salissant quand il est neuf.)

On dit aussi, qu'*Une couleur est salissante*, pour dire, qu'Elle se salit aisément. (Le blanc est une couleur fort salissante.)

SALISSON. s. f. Terme populaire, qui se dit d'Une petite fille mal-propre. (C'est une petite salisson, une vraie salisson.)

SALISSURE. s. f. Ordure, souillure qui demeure sur une chose salie. (Ce n'est pas une tache, ce n'est qu'une salissure.)

SALIVAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui s'emploie dans ces phrases, *Glandes salivaires, conduits salivaires*, pour dire, Les glandes qui contiennent la salive, & les canaux par où elle passe.

SALIVATION. s. f. Terme de Chirurgie. L'écoulement de la salive, provoqué par quelque remède. (On lui a procuré la salivation. Arrêter la salivation.)

SALIVE. s. f. Humeur aqueuse & un peu visqueuse qui coule dans la bouche. (Il rend beaucoup de salive.)

SALIVER. v. n. Rendre beaucoup de salive. (Le tabac maché fait beaucoup saliver. Il faut le faire saliver.)

SALLE. s. f. La principale pièce d'un appartement complet, & qui est ordinairement plus grande que les autres. (Un appartement composé d'une antichambre, d'une salle, d'une chambre & d'un cabinet. Salle basse, Salle haute. On le fit attendre quelque temps dans la salle.)

On appelle chez le Roi, *Salle des Gardes*, Le lieu où se tiennent les Gardes du Corps. L'Ambassadeur fut reçu à l'entrée de la salle des Gardes, par le Capitaine des Gardes.)

On dit, qu'*Un Garde est de salle*, pour dire, que Ce jour-là il est de garde à la salle.

SALLE, se dit aussi De certaines pièces qui n'ont point d'accompagnement, & qui sont ordinairement au rez de chaussée, & servent à divers usages. Ainsi on appelle *Salle d'Audience*, Le lieu où les Princes, les Ministres, les personnes constituées en dignité donnent audience. *Salle à manger*, Le lieu où l'on mange dans une maison. *Salle du commun*, Le lieu où les domestiques mangent chez les grands Seigneurs, *Salle à faire noces*, ou *Salle de festins*, Certains grands lieux où les Traiteurs font des festins pour les noces. *Salle d'armes*, Le lieu où l'on montre publiquement à faire des armes. Et on appelle *Prévôt de salle*, Celui qui donne leçon aux écoliers sous le Maître d'armes.)

On appelle aussi *Salle*, chez les Maîtres à danser, Le lieu où ils montrent publiquement à danser. (Aller danser à la salle.)

SALLE, se dit encore de certains grands lieux couverts, destinés pour l'usage & pour le service, ou le plaisir du public, (La salle du Palais. La salle de la Comédie. La salle de l'Opéra. Il y a beaucoup de Libraires dans la grand'salle du Palais.)

On appelle *Salle*, dans les Hôpitaux. Les grands lieux où sont les lits des malades. (Il est dans une telle salle.)

On appelle aussi *Salle*, un lieu planté d'arbres qui forment une espèce de salle dans un jardin. (Une salle d'ormes, de tilleuls. On dansa dans une salle de martonniers d'inde.)

SALMI. s. m. Ragoût de certaines pièces de gibier déjà cuites à la broche. (Salmi de perdrix. Salmi de bécasses.)

SALMIGONDIS. s. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes rechauffées. (Il fit un salmigondis de toutes les viandes qui étoient restées de la veille.)

SALOIR. s. m. Sorte de vaisseau de bois dans lequel on met le sel. (Il y a encore un minot de sel dans le saloir.)

On appelle aussi *Saloir*, Un vaisseau communément de bois, destiné à saler des viandes. (Grand saloir. Petit saloir. Un saloir pour deux, pour trois cochons. Le saloir est plein. Il n'est pas encore temps de tirer le cochon du saloir.)

SALON. s. m. Pièce dans un appartement qui est beaucoup plus exhaussée que les autres, & qui est ordinairement cintrée & enrichie d'ornemens d'Architecture & de Peinture. (Beau salon. Grand salon. Salon bien percé, bien éclairé.)

SALOPE. adj. de t. g. Qui est sale & malpropre. (Il est salope.) Il est du style familier.

Il est aussi substantif au féminin. (C'est une vraie salope.)

SALOPEMENT. adv. D'une manière salope. (Il mange salopement. Il est couché salopement.)

SALOPERIE. s. f. Saleté, grande mal-propreté. Il n'y a pas moyen de manger dans cette auberge, c'est une saloperie insupportable.)

SALORGE. s. m. Terme de Gabelle. Amas de sel.

SALPÊTRE. s. m. Sorte de sel qui se tire ordinairement des plâtras de vieilles murailles, des étables, des écuries, des vieilles démolitions, &c. (Faire du salpêtre Raffiner le salpêtre. Une livre, un quintal, &c. de salpêtre.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire peter le salpêtre*, pour dire, Faire beaucoup de décharges de canons, de mousquets & autres armes à feu. (À la naissance de ce Prince, à cette revue on a bien fait peter le salpêtre.)

On dit d'Un homme extrêmement vif & prompt, que (Ce n'est que salpêtre, que du salpêtre, qu'il est tout pétri de salpêtre.)

SALPÊTRIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre. (Les Salpêtriers de l'Arsenal.)

SALPÊTRIÈRE. s. f. Lieu où l'on fait le salpêtre.

On appelle à Paris *La Salpêtrière*, Un Hôpital qui est en même temps maison de correction.

SALSEPAREILLE. s. f. Nom d'une racine du Pérou, qu'on nous apporte & qui est d'usage en Médecine.

SALSIFIS. s. m. Sorte de racine qui est bonne à manger. (Beaux salsifis d'Espagne. Bons salsifis.)

SALTIMBANQUE. s. m. Bâteleur, Charlatan qui débite, qui vend ses drogues sur un théâtre dans un place publique.

On appelle figurément, *Saltimbanque*, Un méchant Orateur qui débite, avec des gestes outrés, des plaisanteries déplacées. (Ce n'est pas un Orateur, c'est un Saltimbanque.) Il se dit aussi d'Un bouffon.

SALUADE. s. f. Action de saluer en faisant la révérence. Il ne se dit guère que dans la conversation & avec une épithète. (Il me fit une grande saluade. Il a fait une saluade un peu extraordinaire.) Il vieillit.

SALVAGE. s. m. (Droit de salvage.) Terme de Marine. C'est le droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un vaisseau naufragé.

SALVATIONS. s. m. pl. Terme de Pratique. Écritures par lesquelles on répond aux réponses à griefs. (On a fourni des salvations. Il emploie pour salvations.)

SALUBRE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui contribue à la santé. (Les eaux minérales, les eaux de Bourbon sont fort salubres. Un air salubre.)

SALUBRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est salubre. (La salubrité de l'air d'un tel pays.)

SALVE. s. f. Décharge d'un grand nombre de canons & de mousquets tirés en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. (Quand il arriva, on fit trois salves de mousqueterie pour lui faire honneur. Pendant le *Te Deum*, on fit trois salves.)

SALVE, se dit aussi De plusieurs coups de mousquet ou de canon, qui se tirent en même temps en faisant l'exercice ou dans le combat. (En approchant de la contrescarpe, il essuya une salve de mousquetades.)

On dit, que *Le canon tire en salve*, Quand plusieurs pièces de canon tirent en même temps.

SALVÉ. s. m. On appelle ainsi une prière que l'Église chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & que le peuple a accoutumé de chanter à l'exécution d'un criminel. (Chanter un Salvé. Dire un Salvé. Chanter le Salvé.)

SALUER. v. a. Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité, de déférence ou de respect, en l'abordant, en le rencontrant, ou en quelques autres occasions. (Les manières de saluer sont différentes selon les différentes nations. En France & presque par toute l'Europe, les hommes saluent en ôtant leur chapeau, & en s'inclinant & faisant la révérence. Saluer en ôtant le chapeau. Saluer en faisant la révérence. Saluer de bonne grâce. Saluer de mauvaise grâce. Saluer la compagnie. Tout le monde l'a été saluer à son retour. La Garnison a été saluer le Gouverneur.)

SALUER, se dit aussi Des marques de respect qu'on donne à de certaines choses, & c'est dans ce sens qu'on dit, Saluer les armes. Saluer le lit du Roi. Saluer la nef du couvert du Roi.)

On dit de même, en parlant Des cérémonies qui se pratiquent à l'Église, Saluer l'Autel. Saluer le deuil. Saluer la représentation.)

SALUER, signifie aussi, Faire ses complimens par lettre. (Je salue tels & tels. Je vous prie de le saluer de ma part, quand vous le verrez.)

SALUER, signifie encore, Baiser une Dame en la saluant. (Il salua cette Dame à la première visite qu'il lui rendit.)

SALUER, en parlant de l'élévation des anciens Empereurs Romains à l'Empire, signifie, Proclamer Empereur. (Vespasien fut salué Empereur par toute l'armée.)

SALUER, s'emploie aussi pour signifier, Les marques de civilité, de déférence, de respect qui sont en usage dans les troupes, soit de terre, soit de mer. Ainsi en parlant Des gens de guerre qui passent en revue devant le Roi, devant leur Général, on dit, *Saluer de la pique, saluer de l'épée*, pour dire, Saluer en baissant la pique, saluer en tirant l'épée & la baissant. (On salue à la mer en tirant le canon. Les vaisseaux amis qui se rencontrent en mer, se saluent. Les galères & les vaisseaux se saluèrent de tant de coups de canon. Les vaisseaux saluèrent la citadelle.) On salue aussi à la mer en baissant le pavillon: ce qui ne se fait que d'un vaisseau à l'égard d'un autre, en reconnoissance d'une plus grande dignité.

On dit en termes de Marine, que *La mer salue la terre*, pour dire, que Les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse, doivent la saluer en tirant le canon.

SALUÉ, ÉE. participe.

SALURE. s. f. Qualité que le sel communique. (La salure de la mer provient d'une telle cause. Ôter, diminuer la salure de quelque viande.)

SALUT. s. m. Conservation, rétablissement dans un état heureux & convenable. (Le salut du peuple, de la République. Le salut public. Le salut des particuliers. De là dépend le salut de l'État. Je vous en avertis pour votre salut. Il y va de votre salut, du salut de toute votre famille.)

SALUT, signifie aussi, La félicité éternelle. (Le salut des ames. JESUS-CHRIST a opéré notre salut. Il faut songer à son salut. Travailler à son salut. Faire son salut. Être dans la voie du salut. Le salut éternel. Hors de l'Église point de salut. L'affaire de notre salut est la plus importante.)

SALUT. s. m. Action de saluer ceux qu'on rencontrent. (Il lui doit le salut comme à son aîné, à son Seigneur, à son Supérieur. Le salut des armes. Le salut de l'esponton, du drapeau, de l'épée, &c. Répondre au salut. Rendre le salut. Refuser le salut.)

On appelle *Salut de mer*, Les coups de canon que tire un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, à une Place, ou pour en reconnoître la supériorité. (Les Ordonnances de la Marine règlent les saluts de mer.)

SALUT, est aussi Un terme qu'on emploie dans les Lettres Patentes du Roi, dans les Bulles des Papes, dans les Mandamens des Archevêques & Évêques, &c. envers ceux auxquels elles sont adressées. (À tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. Pie V, à tous Fidèles, Salut & Bénédiction Apostolique. N. Archevêque de Paris, à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut & Bénédiction. Salut & Dilection.)

On dit proverbialement, *A bon entendeur salut*, Quand on veut faire entendre quelque chose à quelqu'un en ne s'expliquant qu'à demi.

On appelle aussi *Salut*, Les Prières qu'on chante le soir en de certains jours, dans quelques Églises, après que tout l'Office est fait. (Chanter le Salut. Dire le Salut. Entendre le Salut. Aller au Salut. Il y a Salut dans cette Église. Il a fondé un Salut. On a sonné le Salut. Voilà le Salut qui sonne.)

SALUTAIRE, adj. de t. g. Utile, avanta-

gereux pour la conservation de la vie, des biens, de l'honneur, de la santé, pour le salut de l'ame. (Remède, médicament salutaire. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. Avis salutaire. Conseil salutaire. Lois salutaires. Salutaire à l'État. Doctrine salutaire. Instruction salutaire.)

SALUTAIREMENT. adv. Utilement, avantageusement. (Cela a été salutairement inventé, institué, établi.)

SALUTATION. s. f. Action de saluer. Il n'a guère d'usage en cette signification que dans la conversation familière, & en en parlant d'une manière de saluer un peu extraordinaire. (Je l'ai rencontré dans la rue, & il m'a fait de grandes salutations.)

On appelle *Salutation Angélique*, Les paroles que l'Ange dit à la Sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle seroit Mère de Notre-Seigneur J. C.

SAM

SAMEDI. substantif m. Le septième jour de la semaine. (Ce fut un samedi quinzième du mois. Le samedi de Pâques. Le samedi de la Pentecôte. La nuit du samedi au Dimanche.)

On appelle *Samedi-saint*, Le samedi qui précède le jour de Pâques.

SAN

SANCIR. v. n. Terme de Marine. Couler bas. *Ce vaisseau a sanci sous ses amares*, c'est-à-dire, tandis qu'il étoit à l'ancre.

SANCTIFIANT, ANTE. adj. Qui sanctifie. (L'esprit sanctifiant. La grâce sanctifiante.)

SANCTIFICATION. substantif f. L'action & l'effet de la grâce qui sanctifie. (La sanctification des Fidèles. Les Prélats, les Pasteurs sont obligés de travailler à la sanctification des ames qui leur sont commises. La grâce opère la sanctification dans les ames.)

On dit, *La sanctification des Dimanches, des Fêtes*, pour dire, La célébration des Dimanches, des Fêtes, suivant la Loi & l'intention de l'Église.

SANCTIFIER. v. a. Rendre saint. (La grâce nous sanctifie. La grâce sanctifie nos ames, nos actions. La descente du Saint-Esprit sanctifia les Apôtres. Saint Jean-Baptiste fut sanctifié dans le ventre de sa mère. Les lieux que Notre-Seigneur a sanctifiés par sa présence.)

En parlant des bons exemples qu'un Évêque donne dans son Diocèse, on dit, qu'*Il sanctifie tous ses Diocèsains par son exemple*, pour dire, qu'Il les met dans la voie du salut & de la sanctification.

Nous disons à Dieu dans l'Oraison Dominicale, *Votre nom soit sanctifié*, pour dire, Que votre Nom soit loué, soit honoré dignement.

On dit, *Sanctifier le jour du Dimanche*, pour dire, Le célébrer suivant la Loi, suivant l'intention de l'Église. On dit dans le même sens, que (Dans l'ancienne Loi les Juifs sanctifioient le Sabbat.)

SANCTIFIÉ, ÉE. participe.

SANCTION. s. f. Constitution, Ordonnance sur les matières ecclésiastiques. Il ne se dit guère qu'avec le mot de Pragmatique. Ainsi en parlant de l'Ordonnance de saint Louis sur ce sujet, on l'appelle (La Pragmatique Sanction de saint Louis.) Et en parlant de celle qui a été abolie par le Concordat entre Léon X & François I, on appelle absolument. (La Pragmatique Sanction.)

On dit par extension, que (Le Prince, que le public a donné la sanction à quelque chose.)

SANCTUAIRE. s. m. On appeloit ainsi chez les Juifs, Le lieu le plus saint du Temple, où réposoit l'Arche, & qu'on nommoit autrement *Le Saint des Saints*. (Le Grand Prêtre seul pouvoit entrer dans le Sanctuaire.) Parmi les Chrétiens on appelle communément *Sanctuaire*, L'endroit de l'Église où est le Maître-Autel, & qui est ordinairement enfermé d'une balustrade.

En parlant du Conseil secret des Rois & des Souverains, on dit figurément, qu'*Il ne faut pas vouloir pénétrer dans le Sanctuaire*, pour dire, qu'Il ne faut pas vouloir pénétrer dans les secrets des Princes.

On dit figurément, *Peser au poids du sanctuaire*, pour dire, Peser exactement & mûrement toutes choses, & avec une extrême circonspection.)

SANDAL. s. m. Bois des Indes dont on se sert pour faire une couleur, une teinture rougeâtre qui porte le même nom. (Bois de Sandal. Couleur de sandal.)

SANDALE. substantif f. Sorte de chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied, & dont se servent les Religieux qui vont pieds nus.

SANDARAQUE. s. f. Gomme qui coule du grand genevrier par les incisions que l'on y fait en été. On l'emploie dans la compotion du vernis, & pour frotter le papier, ce qui empêche de boire l'encre.

Il y en a qui donnent le nom de *Sandaraque* à l'orpiment rouge.

SANG. substantif masc. Liqueur rouge qui coulent dans les veines & dans les artères de l'animal. (Sang artériel. Sang bilieux, veineux, mélancolique, &c. Sang aqueux, Sang brûlé. Sang subtil, grossier. Sang échauffé, pétillant. Sang extravasé. Sang caillé. Le sang coule, circule dans les veines. La circulation du sang. La masse du sang. Apoplexie de sang. Flux de sang Cette viande, cet aliment fait beaucoup de sang. Cette herbe purifie le sang, épaissit le sang. Quand les vaisseaux sont trop pleins de sang. Le bouillonnement du sang. Le sang en sortit, en jaillit avec impétuosité. On lui a tiré tant d'onces de sang, tant de paletes de sang. Ce sang est beau, est mauvais, est gâté, est corrompu, est trop épais, manque de sérosités Son sang couloit, ruisseloit de tous côtés. Il est tout en sang. Il crache du sang. Il fait le sang tout clair. On le trouva baigné dans son sang, qui perdoit tout son sang, qui nageoit dans son sang. Elle a eu une grande perte de sang. Une poudre qui arrête le sang. Une grande effusion de sang. Ce fut une grande bataille, il y eut bien du sang répandu. Des ruisseaux de sang. Mettre tout à feu & à sang Faire la guerre à feu & à sang. La terre étoit toute baignée, toute trempée, toute abreuvée de sang. Le sang des Martyrs. L'Église abhorre le sang. Le sang de l'Agneau. Il a donné son sang pour nous racheter. Le Sang précieux de Notre-Seigneur J. C. Le Corps & le Sang de Notre-Seigneur J. C. dans le Mystère de l'Eucharistie.)

On dit, *Se battre au premier sang*, pour dire, Se battre jusqu'à ce qu'il y ait quelqu'un des deux combattans de blessé.

On dit, *Mettre un pays à feu & à sang*, pour dire, Y commettre toutes sortes de cruautés. Et on dit figurément Des gens irrités les uns contre les autres, & qui cherchent à se nuire par toute sorte de voies, qu'(Ils se font la guerre à feu & à sang)

On dit figur. & famil. *Suer sang & eau*, pour dire, Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peines, souffrir beaucoup. (J'ai sué sang & eau pour venir à bout de cette affaire. Je suois sang & eau de voir l'embarras où il étoit. Cet Orateur, qui avoit tant de peine à s'expliquer, me faisoit suer sang & eau.)

On dit figurém. d'Un homme cruel, qu'*Il aime le sang*, qu'*il est altéré de sang*, que *c'est un homme de sang*, qu'*Il se plaît dans le sang*, pour dire, qu'Il aime à répandre le sang : D'un homme qui a fait un meurtre, qu'(Il a trempé ses mains dans le sang :) Et d'Un tyran qui a fait mourir beaucoup de monde, qu'(Il s'est baigné dans le sang.)

On dit, *Epargner le sang*, pour dire, Epargner la vie des hommes.

On dit par affection pour quelque chose, ou pour quelque personne, qu'(On donneroit son sang, qu'on répandroit tout son sang, jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour.... qu'on y emploieroit son bien & son sang.) On dit aussi familièrement, (Il voudroit qu'il lui en eût coûté une pinte de son sang.) Et on dit quelquefois, pour assurer la vérité d'une chose, qu'(On la signeroit de son sang.)

En parlant de ce qui arrive d'agréable, on dit figurément, que (Cela rafraîchit le sang, que cela calme le sang.) Et de ce qui arrive de fâcheux, que (Cela fait faire de mauvais sang.)

En parlant de quelqu'un qui a été obligé de se défaire de la meilleur partie de son bien, on dit figur. qu'(Il lui en a coûté le plus pur de son sang, qu'il en a donné le plus pur de son sang.) Et l'on dit en ce sens, en parlant d'Un homme qui fait des vexations, qui pille le peuple, qu'(Il suce le sang du peuple.)

En parlant des remèdes qui contribuent au bon état du tempérament, de la santé, on dit, qu'(Ils purifient le sang, qu'ils rafraîchissent le sang, qu'ils calment le sang, qu'ils adoucissent le sang)

En termes de l'Écriture-Sainte, les mots de *chair* & de *sang* se prennent pour La nature corrompue ; & c'est dans cette acception, que dans l'Évangile J. C. dit à S. Pierre, (Ce n'est point la chair & le sang qui vous l'ont révélé.) Dans la même acception, on dit, *Les affections de la chair & du sang*, pour dire, Les sentimens naturels.)

On appelle *Baptême de sang*, Le martyre souffert sans avoir reçu le Baptême ; & c'est dans cette acception qu'on dit, que (Le Baptême de sang suffit pour acquérir la gloire éternelle.)

SANG, signifie aussi, Race, extraction, (Être de noble sang, d'un sang vil, d'un sang abject. Être d'illustre sang, de sang royal. Le sang de France. Ils sont tous deux de même sang) Il se dit quelquefois dans un sens moins étendu, Des enfans par rapport à leur père. (C'est votre fils, c'est votre sang)

On appelle en France, *Princes du Sang*, Les Princes qui sont de la Maison Royale.

On appelle *Droit du sang*, Le droit que la naissance donne. (Henri IV parvint à la Couronne par le droit du sang.)

On appelle *La force du sang*, Les sentimens secrets qu'on prétend que la nature donne quelquefois pour une personne de même sang, quoiqu'on ne la connoisse

pas On dit, que *La vertu des pères ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfans*, pour dire, que Les enfans n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères.

On dit proverbialement & familièrement, *Bon sang ne peut mentir*, pour dire, que Les enfans tiennent ordinairement des bonnes qualités de leurs pères & de leurs mères. (Je ne m'étonne pas que le fils d'un si grand homme ait fait de si belles actions, bon sang ne peut mentir.)

On dit la même chose par ironie, en parlant d'Une fille qui est coquette comme sa mère l'avoit été. On se sert aussi du même proverbe pour marquer, qu'Ordinairement l'affection naturelle entre personnes de même sang ne manque pas de se découvrir, de se déclarer dans l'occasion. (Ces deux frères étoient brouillés, on attaque l'un, l'autre le défend, bon sang ne peut mentir.)

Quand un homme a quelque bonne ou quelque mauvaise qualité, qu'il tient de famille, on dit, que (Cela est dans le sang.)

En parlant d'Un pays dont les habitans sont ordinairement beaux & bien faits, on dit, que (Le sang y est beau.)

En parlant d'Une famille composée de personnes belles & bien faites, on dit, que (C'est un beau sang.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a du sang aux ongles*, pour dire, qu'Il est sensible à l'injure, qu'il sait la repousser avec vigueur. Et, qu'*Il a le sang chaud*, pour dire, qu'Il est prompt & colère.

On appelle *Sang froid*, L'état de l'ame qui n'est agitée d'aucune passion violente. (Quand il est dans son sang froid. Il lui a parlé d'un grand sang froid. Il lui a répondu avec son sang froid ordinaire.)

On dit, qu'*Un homme en a tué un autre de sang froid*, pour dire, qu'Il l'a tué de dessein prémédité, & sans aucun de ces mouvemens de colère qui peuvent diminuer l'atrocité du crime.

En termes de cuisine, on appelle *Des pigeons au sang, un lièvre au sang*, Des pigeons ou un lièvre qu'on a fait cuire dans leur sang.

SANG DE DRAGON. s. m. Plante qui est une espèce de patience. Ses feuilles rendent un suc rouge comme du sang, d'où lui vient son nom. On en fait usage en Médecine.

SANG DE DRAGON. s. m. Liqueur qui sort en larmes d'un arbre des Indes Orientales. Elle se durcit au feu ou au soleil. (Le sang de dragon est d'usage en Médecine, & pour la fabrique des vernis.)

SANGIAC. subst. masc. Titre de dignité en Turquie. Gouverneur subordonné à un Béglierbeg. Dans son origine, il signifie Un étendard. (Les Sangiacs ne peuvent faire porter devant eux qu'une queue de cheval.)

SANGLANT, ANTE. adj. Qui est taché de sang, souillé de sang. (On lui a apporté la robe de son fils toute sanglante. Un mouchoir sanglant. Votre cravate est toute sanglante. Il vient de tuer un homme, son épée est encore sanglante. Il a encore les mains sanglantes du meurtre qu'il vient de faire.)

On dit d'Un combat, d'une défaite, d'une rencontre où il y a eu beaucoup de sang répandu, que (Ç'a été un combat sanglant, une défaite sanglante, que la rencontre a été sanglante.)

On appelle *Mort sanglante*, Une mort violente avec effusion de sang.

On appelle Le Sacrifice de la Messe, *Sacrifice non sanglant*.

On dit d'Une viande rôtie qui n'est pas assez cuite, qu'*Elle est encore toute sanglante*, (On servit un aloyau tout sanglant, un gigot tout sanglant.)

On dit aussi figurément, *La plaie est encore toute sanglante*, pour dire, que La douleur, l'affliction est encore toute récente, ou qu'il y a peu que l'injure a été faite. (Il n'est pas temps de les vouloir accorder, la plaie est encore toute sanglante.)

SANGLANT, ANTE. signifie figur. Outrageux, offensant. (Un sanglant affront. Une injure sanglante. Il a fait une sanglante satire. Il lui a dit telle & telle chose, cela est bien sanglant. Il lui a fait un sanglant reproche. Une raillerie sanglante. Un sanglant outrage.)

SANGLE. s. f. Bande plate & large, faite de cuir, de tissu de chanvre, &c. qui sert à ceindre, à serrer, & à divers autres usages. (Sangle bien tissue. Sangle dont on se serre le corps pour courir la poste plus commodément. Sangle pour tenir la selle en état sur le cheval. Les sangles de la selle d'un cheval. Sangles pour garnir un lit, un fauteuil, un siége pliant. Les sangles d'un châssis de bois de lit. Lit de sangles. La sangle s'est lâchée, s'est rompue.)

SANGLER. v. a. Ceindre, serrer avec des sangles. (Sangler un cheval. Sangler un mulet. Ce cheval n'est pas bien sanglé, assez sanglé. Pour courir la poste à son aise, il faut se bien sangler.)

On dit figurément, *Sangler un coup de poing, sangler un coup de fouet, sangler des coups de canne, des coups de plat d'épée*, pour dire, Appliquer, donner avec force un coup de poing, un soufflet, &c. Ces phrases sont du style familier.

On dit aussi figur. & dans le style familier, qu'*Un homme a été sanglé*, ou qu'*On l'a sanglé*, Lorsqu'il a perdu un procès avec dépens, amende, &c. ou qu'il a été exclus entièrement de quelques prétentions qu'il avoit.

SANGLÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit d'Un cheval, d'un pourceau ou sanglier qui a autour du corps une ceinture d'un autre émail.

SANGLIER. s. m. Espèce de porc sauvage. (Grand sanglier. Jeune sanglier. Hure de sanglier. Les défenses d'un sanglier. La bauge d'un sanglier. La chasse du sanglier. Toiles pour le sanglier. Lévriers pour le sanglier. Pâté de sanglier. Les soies d'un sanglier.)

On dit proverbialement, *Au cerf la bière, au sanglier le Barbier*, pour dire, qu'Ordinairement les blessures que font les défenses du sanglier ne sont pas mortelles, mais que celles des andouillers d'un cerfs le sont.

SANGLOT. s. m. Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée. Son plus grand usage est au pluriel. (Sanglots continuels. Sanglots entrecoupés. Pousser des sanglots. Il interrompoit à tout moment son discours par des sanglots redoublés.)

SANGLOTER. v. n. Pousser des sanglots. (On l'entend sangloter à tout moment.)

SANGSUE. s. f. (On ne prononce point le G.) Insecte aquatique qui suce le sang des parties de l'animal auxquelles on l'applique. (Sangsue noirâtre. Grosse sangsue. Petite sangsue. Appliquer des sangsues. Ce Chirurgien nourrit des sangsues. Faire dégorger une sangsue.)

On appelle figurément, *Sangsues*, Ceux qui tirent de l'argent du peuple par de mauvaises voies, par des exactions. (Ce sont les sangsues des peuples. Ce sont de vraies sangsues.)

On appelle aussi, *Sangsues*, Ceux qui dans leur profession exigent une plus grande rétribution que celle qui leur appartient légitimement. (Ce Procureur est une sangsue pour ses Parties.)

SANGUIFICATION. s. f. Terme de Médecine. Le changement de la nourriture ou du chyle en sang.

SANGUIN, INE. adj. Celui en qui le sang prédomine. (Il est sanguin, d'un tempérament sanguin. Les gens sanguins sont d'ordinaire d'une humeur gaie.)

Il signifie aussi, Qui est de couleur de sang. (Un rouge sanguin, de couleur sanguine. Il a le visage d'un rouge sanguin.)

On appelle *Jaspe sanguin*, Le jaspe marqueté de rouge.

SANGUINAIRE. adj. de t. g. Qui se plaît à répandre le sang humain. (Il est cruel & sanguinaire. Un homme sanguinaire. Il est d'humeur sanguinaire.)

SANGUINE. s. f. Mine de fer d'une couleur rouge. La sanguine dont on fait les crayons est artificielle.

SANGUINE, se dit aussi D'une sorte de pierre précieuse, de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Teint de sang. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, (Flegmes, crachats sanguinolens. Glaires sanguinolentes.)

SANHÉDRIN. s. m. C'est le nom qu'on donnoit chez les Juifs au principal de leurs tribunaux. (Les affaires importantes étoient portées au Sanhédrin, qui les jugeoit en dernier ressort.)

SANICLE. Plante qui croît dans les bois aux lieux ombrageux. Elle est chaude, astringente, consolidante & vulnéraire. Il y a encore une *Sanicle de montagne*, mais dont les propriétés sont moins considérables.

SANIE. s. f. Pus séreux qui sort des ulcères. (Le pus véritable est plus épais & plus blanc que la sanie.)

SANIEUX, EUSE. adj. Chargé de sanie. (Ulcère sanieux.)

SANNES. *Voyez* SONNEZ.

SANS. Préposition exclusive. (Sans argent. C'est un homme sans honneur, sans jugement, &c. C'est une chose qu'il faut faire sans délai. Sans cela il ne fera rien. C'est une condition sans laquelle il ne fera rien. Sans dire. Sans rire. Passer la nuit sans dormir. Faire quelque chose sans y penser. Je le servirai sans qu'il y pense. Je l'ai fait sans qu'on me l'ait dit. Il ne sauroit disputer sans se mettre en colère.)

Il s'emploie quelquefois de manière qu'il se résout par, *Si ce n'étoit que*, *à moins que*, *si ce n'est que*, *&c.* Ainsi on dit, *J'aurois gagné mon procès sans vous*, pour dire, Si ce n'étoit que vous avez sollicité contre moi. Et, *Je ne gagnerai point mon procès sans vous*, pour dire, À moins que vous ne sollicitiez, si vous ne sollicitez pour moi.

SANS, entre aussi dans plusieurs manières de parler adverbiales. (Sans doute. Sans difficulté. Sans contredit. Sans faute. Sans

vanité. Sans réplique. Sans réserve. Sans plus. Sans fin.)

SANSONNET. s. m. Oiseau gris-brun, tacheté, & qui apprend facilement à siffler & même à parler. (Ce sansonnet siffle toute sorte d'airs. Apprendre à parler à un sansonnet.)

SANSONNET, est aussi le nom d'un poisson de mer, qui est un petit maquereau.

SANTÉ. s. f. État de celui qui est sain, qui se porte bien. (Bonne santé. Parfaite santé. Santé entière, robuste. Forte santé. Santé délicate. Cela ruine la santé. Avoir soin de sa santé. Être en santé. Conserver sa santé. Rétablir sa santé. Recouvrer sa santé. C'est un grand trésor que la santé. Avoir un visage de santé. Avoir l'air de santé. J'ai appris l'état de votre santé. Il a un grand fonds de santé. Depuis sa chute il n'a pas eu une heure de santé. Comment va la santé? La santé est-elle bonne? Réjouissez-vous, faites provision de santé.)

On appelle dans la Maison du Roi, *Officiers de santé*, Les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires du Roi.

On appelle *Lieu*, *maison de santé*, ou absolument, *La santé*, Certaine maison où l'on porte les pestiférés, & ceux qui viennent des lieux soupçonnés de peste. (On l'a mis à la maison de santé.)

On appelle *Billet de santé*, L'attestation que Les Officiers ou Magistrats des lieux donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect.

À VOTRE SANTÉ. Façon de parler dont on se sert à table, lorsqu'on boit à quelqu'un. On dit pareillement dans le même sens, (Boire à la santé de quelqu'un. Boire la santé de quelqu'un. Porter la santé de quelqu'un. Je vous porte la santé d'un tel, faites-m'en raison. Nous avons bu tant de santés. C'est la santé d'un tel qui court.)

SANTOLINE. s. f. *Voy.* GARDEROBE.

SANTON. s. m. Nom d'une sorte de Moine chez les Turcs.

SANVE. s. f. Plante qui croît en abondance parmi les blés & autres grains, & qui porte des fleurs jaunes.

SANUE BLANCHE. *Voyez* LAMPSANE.

SAP

SAPA. s. m. Moût, suc de raisins cuits à la consomption des deux tiers. (Le sapa est une espèce de rob; on le nomme vulgairement *Raisiné*.)

SAPAJOU. s. m. Espèce de singe qui est fort petit. (Vous avez là un joli sapajou.)

SAPAN. s. m. Nom d'un bois propre à la teinture, & qui vient du Japon.

SAPE. substantif f. Terme qui s'emploie principalement dans le Génie. Action de saper. (Il a été commandé pour la sape. Continuer la sape. Pousser la sape. Aller à la sape.)

Il se prend aussi pour l'ouvrage même qu'on fait en sapant. (La sape est fort avancée.)

SAPER. v. a. Travailler avec le pic & la pioche à détruire les fondemens d'un édifice, d'un bastion, d'un chemin couvert. (Saper une muraille, la saper par le pied, par le fondement.)

Il se dit figurément en parlant de morale & de politique. (Saper les fondemens d'un État, le saper jusqu'aux fondemens. On a sapé les fondemens de sa doctrine.)

SAPÉ, ÉE. participe.

SAPEUR. s. m. Celui qui est employé à la sape. (On commanda les sapeurs.)

SAPHIQUE. adj. Il n'est d'usage qu'avec le mot *Vers*. Ainsi *Vers saphique*, se dit d'Un vers d'onze syllabes, qui étoit fort en usage chez les Grecs & les Latins, & qu'on prétend avoir été inventé par Sapho. (Une ode en vers saphiques. Quelques Poëtes François ont tenté de faire des vers saphiques en notre langue.)

SAPHIR. s. m. Espèce de pierre précieuse moins dure que le diamant, brillante & ordinairement de couleur bleue. (Saphir bien net. Saphir bien mis en œuvre.)

SAPIENCE. s. f. Sagesse. Il est vieux, & ne se dit guère que dans cette phrase proverb. *Le pays de sapience*, pour dire, La Normandie.

SAPIENTIAUX. adj. m. pluriel. On ne le dit qu'en parlant de certains livres de l'Écriture-Sainte. (Les Proverbes, l'Ecclésiaste sont du nombre des livres sapientiaux.)

SAPIN. s. m. Espèce de grand arbre résineux & vert en tout temps. On tire par incision de quelques sapins une sorte de térébenthine qui est utile pour la guérison des plaies récentes. Ses fruits fournissent un galipot semblable à celui du Pin. Les sapins rouges fournissent la poix liquide, la poix de Bourgogne & la colophane. (Le sapin croît dans les montagnes. Des ais de sapin. Du bois de sapin. Le sapin sert à faire des mâts de navires, & des bières pour enterrer les morts.) C'est pourquoi l'on dit proverbialement d'Un homme qui a mauvais visage, & qui paroît devoir mourir bientôt, qu' (Il sent le sapin.)

SAPORIFIQUE. adj. de. t. g. Terme didactique. Qui appartient à la saveur. (Les particules saporifiques d'une substance.)

SAR

SARABANDE. s. f. Espèce de danse grave. (Danser une sarabande. Sarabande Espagnole. Danser la sarabande avec des castagnettes.)

Il se dit aussi De l'air sur lequel on danse une sarabande. (Jouer une sarabande. Composer une sarabande. Chanter une sarabande.)

SARBACANE. s. f. Long tuyau, par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant. (Sarbacane de verre, de bois, de fer blanc. Jeter des pois avec une sarbacane. Ils se parloient par une sarbacane, pour n'être pas entendus des autres.)

On dit figur. & famil. *Parler par sarbacane*, pour dire, Parler par des personnes interposées. (Je ne veux point parler par sarbacane dans cette affaire, je veux traiter avec lui tête à tête.)

SARCASME. s. m. Figure de Rhétorique. Raillerie amère & insultante. (Ce trait là n'est pas une ironie, c'est un sarcasme. Démosthène emploie souvent le sarcasme pour reprocher plus vivement aux Athéniens leur paresse.)

SARCELLE. s. f. Oiseau de rivière. *Voyez* CERCELLE.

SARCLER, v. a. Arracher les méchantes herbes d'un champ, d'un jardin, avec un instrument propre à cet ouvrage. (Il faut sarcler les orges, les avoines au mois d'Avril. Sarcler les mauvaises herbes d'un jardin.)

SARCLÉ, ÉE. participe.

SARCLEUR. s. m. Homme de journée qu'on emploie à sarcler un champ, un jardin. (Il lui faut trente sarcleurs pour arracher les mauvaises herbes de son champ, de son jardin, &c.)

SARCLOIR. s. m. Instrument propre à sarcler. (Un bon sarcloir.)

SARCLURE, s. f. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin en le sarclant. (Les sarclures d'une allée de jardin.)

SARCOCÈLE. subst. m. Tumeur charnue, dure ordinairement, indolente, attachée aux testicules ou aux vaisseaux spermatiques.

SARCO-ÉPIPLOCÈLE. s. m. Hernie complette, causée par la chute de l'épiploom dans le scrotum, accompagnée d'adhérence & d'excroissance charnue.

SARCO-ÉPIPLOMPHALE. s. m. C'est au nombril la même hernie que le *Sarco-épiplocèle* au scrotum.

SARCO-HYDROCÈLE. s. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

SARCOLOGIE. s. f. Partie de l'Anatomie qui traite des chairs & des parties molles. (Traité de Sarcologie.)

SARCOME. s. m. Tumeur volumineuse, dure, indolente, qui survient quelquefois au bas de la cavité des narines, aux parties naturelles de la femme, au fondement & en d'autres lieux. (Le sarcome diffère du polype, & dégénère souvent en cancer.)

SARCOMPHALE. s. m. Excroissance charnue qui se forme au nombril.)

SARCOPHAGE. s. m. Tombeau dans lequel les Anciens mettoient les corps qu'ils ne vouloient pas brûler.

Nous appelons aujourd'hui *Sarcophage*, Le cercueil ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

En Médecine, on appelle *Sarcophages*, Les médicamens qui brûlent les chairs.

En ce sens, il est adj. & subst.

SARCOTIQUE, adj. de t. g. Il se dit des remèdes qui accélèrent la régénération des chairs.

SARDINE. s. f. Petit poisson de mer, qui ressemble au hareng, & qui est plus petit. (Petite sardine. Grosse sardine. Sardine de Royan. Sardine de Marseille. La pêche des sardines. Sardine fraîche. Sardine salée.)

SARDOINE. s. f. Espèce de pierre précieuse non transparente, & qui est de deux ou trois couleurs. (Sardoine orientale. Sardoine de prix.)

SARDONIEN, ou SARDONIQUE. *Voy.* RIS.

SARMENT. s. m. Le bois que pousse le cep de vigne. (Cette vigne a poussé beaucoup de sarment cette année, il en faut couper une partie. Couper du sarment dont on fait des fagots, des javelles. Un fagot de sarment. Le cent de javelles de sarment vaut tant. De la cendre de sarment.)

On dit prov. (À la St.-Vincent le vin monte au sarment.)

SARONIDE. s. m. Nom d'une classe de Prêtres Gaulois. (Les Saronides étoient des espèces de Druides.)

SARRASIN. adj. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Blé sarrasin*, qui se dit d'Une espèce de blé qu'on appelle autrement *Blé noir*.

On l'emploie en Médecine comme détersif, apéritif & résolutif. Il sert aussi à la nourriture des volailles.

Il est quelquefois subst. (Cette terre n'est propre qu'à porter du sarrasin. Semer du sarrasin.)

SARRASINE. *Voyez* HERSE.

SARRAU. s. m. Espèce de souquenille que

porten;

portent les paysans, les rouliers & les soldats.

SARRETTE, ou SERRETTE, s. f. Plante qui se plaît dans les prés, & dans les lieux ombragés & exposés au nord. La décoction de cette plante, faite avec du vin, est propre à nettoyer & fermer les ulcères. Elle est aussi de quelque usage dans la teinture en laine.

SARRIETTE. s. f. Plante odoriférante, qui est d'un grand usage dans les cuisines pour assaisonner & épicer les ragoûts. Elle excite l'appétit, & facilite la digestion.

SART. s. m. Nom qu'on donne au Goëmon ou Varech, sur quelques côtes de France.

S A S

SAS. s. m. Tissu de crin attaché à un cercle de bois, & qui sert à passer de la farine, du plâtre, &c. (Gros sas. Sas délié, Plâtre au sas. De la farine passée au gros sas.)

On dit proverbialement de certaines choses qui ont été examinées avec peu de soin, qu'(Elles ont été passées au gros sas.)

Et on dit, *Faire tourner le sas*, pour dire, Faire une espèce de sortilége avec un sas, par le moyen duquel on prétend découvrir l'auteur d'un larcin.

SASSAFRAS. s. m. Arbre grand & rameux qui croît au Brésil & dans plusieurs autres lieux de l'Amérique. Son bois & son écorce sont d'un grand usage en Médecine, comme sudorifiques & diurétiques.

SASSENAGE. s. m. Sorte de fromage qui tire son nom d'un lieu du Dauphiné où il se fait.

On appelle *Pierre de Sassenage*, Une pierre que l'on emploie contre les maux d'yeux.

SASSER. v. a. Passer au sas. (Sasser de la farine, du plâtre.)

Il signifie figur. Discuter, examiner, rechercher avec exactitude. (On a bien sassé cette affaire-là, on l'a bien sassée & ressassée.) Il se dit plus communément avec le réduplicatif *Ressasser*.

SASSÉ, ÉE. participe.

S A T

SATAN. s. m. Nom dont l'Écriture appelle ordinairement le Diable. (Renoncer à Satan & à ses pompes.)

SATELLITE. s. m. On appelle ainsi Un homme qui porte l'épée, & qui est aux gages & à la suite d'un autre, comme le ministre & l'exécuteur de ses violences. (Il se fait toujours accompagner de deux ou trois satellites. Il se trouva tout d'un coup environné de satellites.) Ce terme ne se prend aujourd'hui qu'en mauvaise part.

On appelle en astronomie, *Satellites*, Des petites planètes qui tournent autour d'une plus grande. (Les satellites de Jupiter. Les Satellites de Saturne. La Lune est satellite de la Terre.)

SATIÉTÉ. s. f. Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût. (Manger jusqu'à satiété, jusqu'à la satiété.)

Il se dit aussi au figuré. (La satiété des plaisirs, des honneurs. La satiété des richesses.)

SATIN. s. m. Sorte d'étoffe de soie plate, fine, douce, moëlleuse & lustrée. (Satin de Gènes, de Tours, de Lyon, de Bruges, de la Chine. Satin plein, figuré, à fleurs, rayé. Gros satin, Petit satin. Satin blanc, gris, noir, orangé, rouge, &c. Robe de satin. Bonnet de satin. Des thèses imprimées sur du satin.)

On dit proverbialement d'Une personne qui a la peau fort douce & fort unie, qu'(Elle a la peau douce comme un satin, comme du satin.)

SATINADE. s. f. Sorte de petite étoffe de soie très-mince, qui imite le satin. (Il ne faut que de la satinade en ce lieu-là.)

SATINER. v. a. Donner à une étoffe, à un ruban, l'œil du satin.

Les Fleuristes disent, qu'*Une tulipe satine*, pour dire, qu'Elle approche du satin. En ce sens il est neutre.

SATINÉ, ÉE. participe. (Du ruban satiné.) On dit aussi, *Une peau satinée*, pour dire, Une peau douce comme du satin.

SATIRE. s. f. Ouvrage moral en prose ou en vers, faite pour reprendre, pour censurer les vices, les passions déréglées, les sottises, les impertinences des hommes, ou pour les tourner en ridicule. (Satires d'Horace, de Juvenal. La satire Ménipée, &c. Satire contre l'avarice, contre l'ambition. Sanglante satire. Satire piquante. Fine satire. Faire une satire. C'est une matière de satire. On a fait contre lui une satire qui le tourne en ridicule.)

SATIRE, signifie aussi, Tout écrit ou discours piquant, médisant contre les personnes. (Il a fait une longue satire contre vous. Il y a de certaines louanges qui sont des satires. Ce n'est pas une éloge, c'est une satire.)

SATIRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la satire. Ouvrage satirique. Pièce satirique. Trait satirique. Discours satiriques. Poëte satirique. Poësie Satirique.)

Il signifie aussi, Enclin, porté à la médisance. (Homme satirique. Esprit satirique. Langue satirique.)

SATIRIQUEMENT. adverbe. D'une manière satirique. (Cela est dit satiriquement.)

SATIRISER. v. a. Railler quelqu'un d'une manière piquante & satirique. (C'est un homme qui satirise ses meilleurs amis. Il ne fait autre chose que satiriser. Satiriser finement. Satiriser grossièrement.) Il est fort peu en usage.

SATIRISÉ, ÉE. participe.

SATISFACTION. s. f. Contentement. (J'ai bien eu de la satisfaction dans son entretien. Cet enfant donne de la satisfaction à ses parens. C'est une affaire dont vous n'aurez jamais de satisfaction.)

SATISFACTION, se dit aussi De l'action par laquelle on satisfait quelqu'un, en réparant l'offense qu'on lui a faite. (Il l'avoit offensé, il a été obligé de lui faire satisfaction. Il faut que la satisfaction soit proportionnée à l'offense.

Il se dit particulièrement De ce qu'on est obligé de se faire à l'égard de Dieu, pour réparation des péchés qu'on a commis. (Il faut jeûner & faire l'aumône en satisfaction de ses péchés. (C'est dans cette même acception qu'on dit, que (La satisfaction fait partie du Sacrement de Pénitence.)

SATISFACTOIRE. adj. de t. g. Terme dogmatique. Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises. Dans cette acception, il ne se dit qu'en parlant de la mort de JESUS-CHRIST, & des œuvres de pénitence qu'on fait en satisfaction de ses péchés. (La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Des œuvres satisfactoires.)

SATISFAIRE. v. a. Contenter, donner sujet de contentement.) Un enfant qui satisfait son père & sa mère. Un écolier qui satisfait ses maîtres. C'est un homme qui satisfait tous ceux qui ont affaire à lui. Il est mal aisé de satisfaire tout le monde.)

On dit, *Satisfaire ses créanciers, satisfaire des ouvriers*, pour dire, Leur payer ce qui leur est dû. Et, *Satisfaire un homme qu'on a offensé*, pour dire, Lui faire réparation.

On dit, *Satisfaire sa passion, sa colère, son ambition, sa vanité, sa curiosité, &c.* pour dire, Contenter sa passion, sa colère, son ambition, &c. se laisser aller aux mouvemens de sa passion, de sa colère, de son ambition, de sa vanité, de sa curiosité, & exécuter ce qu'elles conseillent.

On dit aussi, qu'*Une chose satisfait l'esprit, satisfait les sens, satisfait le goût, satisfait la vue, satisfait l'oreille, &c.* pour dire, qu'Elle plaît à l'esprit, aux sens, au goût, &c. Et, qu'*Elle ne satisfait pas*, pour dire, qu'Elle ne plaît pas, qu'Elle n'agrée point. (Son discours ne m'a pas satisfait.)

On dit, *Satisfaire l'attente de quelqu'un*, pour dire, Remplir l'attente, répondre à l'attente de quelqu'un. (Il s'en faut beaucoup qu'il ait satisfait l'attente du public.)

On dit, *Se satisfaire*, pour dire, Contenter le désir qu'on a de quelque chose. (Il y a long temps qu'il avoit envie de voir l'Italie, enfin il s'est satisfait.)

Et on dit, *Se satisfaire soi-même*, pour dire, Tirer soi-même raison d'une offense, d'une injure. (Il dit que vous l'avez offensé, & que si vous ne le satisfaites, il trouvera moyen de se satisfaire lui-même.)

SATISFAIT, AITE. participe.

Il s'emploie quelquefois comme adj. & alors il signifie, Content. (Dieu merci, le voilà satisfait. Il est fort satisfait de sa personne. Quand cela seroit, en seriez-vous plus satisfait?

SATISFAIRE. v. n. (Il se conjugue comme *Faire*.) Faire ce qu'on doit à l'égard de quelque chose. En ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*. (Satisfaire à son devoir. Satisfaire à ses obligations. Satisfaire aux commandemens de Dieu. Satisfaire au Précepte. Satisfaire à la Justice de Dieu. Satisfaire à l'Ordonnance. Satisfaire aux Ordres du Roi. Il y a entièrement satisfait. Satisfaire à un payement. Pour satisfaire à votre objection, je vous dirai que....)

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui satisfait. (Ce discours n'est guère satisfaisant. Des manières satisfaisantes. Des raisons satisfaisantes.)

SATRAPE. s. m. Titre de dignité chez les anciens Perses, & dans quelques autres Cours d'Orient. C'étoient des Gouverneurs de Provinces. (Le luxe & l'orgueil des Satrapes avoient passé en proverbe chez les Grecs.)

SATURATION. s. f. État d'un liquide qui est saturé.

SATURER. v. a. Terme de Chimie. Mettre dans une liqueur une substance qui s'y dissolve, en assez grande quantité pour qu'il ne s'y en dissolve plus rien. *Un eau de chaux saturée*, Est de l'eau dans laquel-

on a mis assez de chaux pour que l'eau n'en puisse plus dissoudre davantage, si on y en remettoit encore. *Saturer un acide avec un alcali ou avec un métal*, C'est y mettre autant d'alcali ou de métal que l'acide en peut dissoudre. Alors on dit, que *L'acide est saturé*, ou qu'*il est au point de la saturation*, ou *jusqu'à saturation*. Quelques Chimistes disent *Soûler*, au lieu de *Saturer*.

SATURÉ, ÉE. participe.

SATURNALES. adj. f. pl. Fêtes en l'honneur de Saturne. Ce nom est toujours pris substantivement. (Les Saturnales se célébroient à Rome au mois de Décembre. Les Saturnales étoient des jours privilégiés pendant lesquels les esclaves jouissoient d'une apparence de liberté.)

SATURNE. f. m. La planète la plus haute & la plus éloignée de la terre, & qui prend son nom d'une des Divinités du Paganisme. (La planète de Saturne. Le ciel de Saturne. L'anneau de Saturne. Les Satellites de Saturne. Saturne mèt plus de temps à faire son tour que les autres planètes.)

Les Chimistes appellent Le plomb, *Saturne*, & le sel qu'ils en tirent, *Sel de Saturne*.

SATURNIEN, ENNE. adj. Mélancolique, sombre, taciturne. On le dit par opposition à *Jovial*, & il est de peu d'usage. (Il a quelque chose de saturnien dans la physionomie.)

SATYRE. f. m. Sorte de demi-Dieu qui, selon la fable, habitoit les bois, & qui étoit moitié homme, moitié bouc. (Les Faunes, les Satyres.)

On appelle figurément *Vieux satyre*, Un vieillard adonné aux femmes. (C'est un vieux satyre.)

SATYRE. f. f. Terme d'Antiquité. Ce nom désignoit chez les Grecs certains Poëmes mordans, espèce de pastorales ainsi nommées, parce que les Satyres en étoient les principaux personnages. Ces Poëmes n'avoient point de ressemblance avec ceux que nous appellons *Satyre*, d'après les Romains. (Les Satyres Grecques étoient des farces, ou des parodies de pièces sérieuses.)

SATYRIASIS. f. m. Érection continuelle de la verge, jointe au désir le plus violent du coït.

SATYRION. f. m. *Voyez* ORCHIS.

SAV

SAVAMMENT. adv. D'une manière savante. (Il écrit, il parle savamment de toutes choses.)

On dit aussi, *Il en parle savamment*, pour dire, il en parle avec connoissance. (C'est une affaire dont il est bien instruit, il en pourroit parler savamment.)

SAVANT, ANTE. adj. Qui sait beaucoup en matière d'érudition, de littérature. (C'est un homme fort savant.)

Il se dit aussi De ceux qui sont profonds dans les sciences. (Il est savant en Mathématique, en Théologie, en Philosophie, dans l'Histoire. Il est savant dans l'Antiquité.)

On dit d'Un livre rempli d'érudition, que (C'est un livre savant.)

SAVANT, signifie aussi, Qui est bien instruit, bien informé de quelque chose, de quelque affaire. (Où avez-vous appris cela? Vous êtes bien savant. Après tout ce qu'il m'a dit, je n'en suis pas plus savant. J'en parle comme savant. Il est bien savant en ces affaires-là.)

On dit, qu'*Une personne est trop savante*, *bien savante*, pour dire, qu'Elle sait des choses qu'elle devroit ignorer. (Cette fille est trop savante. Cette homme-là est trop savant en l'art de feindre, pour être cru sur sa parole.)

SAVANT, est aussi quelquefois substantif, & alors il ne se dit que pour signifier Un homme de beaucoup d'érudition. (Les Savans disent... Il fait le savant. Une femme qui fait la savante.)

SAVANTASSE. f. m. Terme d'injure, qui se dit d'Un homme qui affecte de paroître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. (C'est un savantasse.)

SAVATE. f. f. Vieux soulier fort usé. (Il n'a que des savates. Il ne porte que des savates. Traîner la savate.)

En termes de Poste, on appelle *Savate*, Celui qui va à pied d'une ville à une autre porter les lettres dans les lieux écartés des routes.

SAVATERIE. f. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers. Se fournir de souliers à la savaterie. La rue de la savaterie.)

SAUCE. f. f. Assaisonnement liquide où il entre du sel, & ordinairement quelques épices pour y donner du goût. (Bonne sauce. Sauce friande. Sauce de haut goût. Sauce d'un goût relevé. Sauce fade, insipide. Sauce blanche, rousse. Sauce au poivre & au vinaigre. Faire une sauce à quelque viande. Les sauces courtes sont les meilleures.) *Cette sauce n'est pas faite*, *n'est pas assez faite*, pour dire, N'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée. (Tremper son pain dans la sauce. Tâter aux sauces. Il le faut laisser bouillir dans sa sauce.)

On appelle *Sauce verte*, Une sauce faite avec du blé vert; *Sauce douce*, Une sauce faite avec du sucre & du vinaigre ou du vin; *Sauce à Robert*, ou *Sauce Robert*, Une sauce faite avec de la moutarde, de l'oignon & du vinaigre; & *Sauce à pauvre homme*, Une sauce froide faite avec de l'eau, du sel & de la ciboule.

On dit, *Donner ordre aux sauces*, pour dire, Aller dans la cuisine prendre soin que tout soit bien apprêté. (Il est allé donner ordre aux sauces.)

On dit proverbialement, *Il n'est sauce que d'appétit*, pour dire, que Quand on a faim, on trouve bon tout ce qu'on mange.

On dit proverbialement, & figurément, *La sauce vaut mieux que le poisson*, pour dire, que l'accessoire vaut mieux que le principal, que les accompagnemens valent mieux que la chose même.

On dit proverbialement & figurément, quand un homme se sent piqué de quelque discours, de quelque chose qu'il a beaucoup de peine à souffrir, qu'(Il ne sait à quelle sauce manger le poisson.)

On dit de même proverbialement & figurément d'Une affaire, d'une action à laquelle on ne sauroit donner aucune apparence de bien. (Vous ne sauriez faire une bonne sauce, mettre une bonne sauce à cela. Cela ne vaut rien à quelque sauce que vous le mettiez.)

On dit aussi proverbialement, & figur. d'Un homme qu'on ne sait à quoi employer, qui n'est propre à rien, qu'(On ne sait à quelle sauce le mettre. (Et dans le même sens, en parlant d'Un homme qui est propre à tout, on dit, qu'(Il est bon à toutes sauces, qu'on peut le mettre à toutes sauces.)

On dit proverbialement, *Faire la sauce à quelqu'un*, pour dire, Le réprimander. (Envoyez-le-moi, je lui ferai la sauce, je lui ferai bien sa sauce.)

SAUCER. v. a. Tremper du pain, de la viande, &c. dans la sauce. (Saucez votre pain, la sauce est bonne. Cette viande n'est pas bonne si on ne la sauce.)

On dit figurément & par manière de plaisanterie, qu'*Un homme a été saucé dans la boue*, *dans le ruisseau*, *dans la rivière*, pour dire, qu'Il est tombé dans la boue, qu'il a été traîné dans le ruisseau, &c. Il est populaire.

On dit aussi figurément & populairement, *Saucer quelqu'un*, pour dire, Le gronder, le réprimander fortement. (Il l'a bien saucé. Il fut saucé qu'il n'y manqua rien.)

SAUCÉ, ÉE. participe.

SAUCIÈRE. substantif féminin. Espèce de vase creux dans lequel on sert des sauces sur la table. (Saucière d'argent. Petite saucière.)

SAUCISSE. f. f. Boyau de porc ou d'autre animal, rempli de viande crue, hachée, & assaisonnée. (Saucisse de porc. Saucisse de veau. Faire rôtir, faire griller des Saucisses. Mettre des saucisses sur le gril. Mettre des saucisses à la poêle.)

On appelle aussi *Saucisse*, Une longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile goudronnée, & à laquelle on attache une fusée qui sert d'amorce pour faire jouer une mine. (Mettre le feu à une saucisse pour faire jouer une mine.)

SAUCISSON. f. m. Sorte de saucisse qui est fort grosse & de très-haut goût. (Saucisson de Boulogne. Une tranche de saucisson.)

On appelle aussi en termes de feu d'artifice, *Saucisson*, Une sorte de grosse fusée.

SAVETER. v. a. Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant mal-proprement. (Voyez comme cela est saveté! Voyez comme il a saveté cet habit!) Il est populaire.

SAVETÉ, ÉE. participe.

SAVETIER. f. m. Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers. (La boutique d'un Savetier. Le Savetier du coin de la rue.)

En parlant d'un méchant ouvrier, en quelque métier que ce soit, on dit que (C'est un savetier, que ce n'est qu'un savetier.) Il est populaire.

SAVEUR. f. f. Qualité qui est l'objet du goût, qui se fait sentir par le goût. (Bonne, agréable saveur. La saveur des viandes. La saveur du pain, du vin. La bonne eau n'a point de saveur.)

Proverbialement, en parlant d'une viande, d'une sauce insipide, on dit, qu'(Elle n'a ni goût ni saveur.) Et figurément, en parlant d'Une composition d'esprit, où il n'y a rien d'agréable, de piquant, on dit, qu'(Il n'y a ni goût ni saveur.)

SAUF, AUVE. adj. Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. On le joint souvent avec *Sain*. (Il en est revenu sain & sauf. Il a eu la vie sauve. Les assiégés sont sortis vies & bagues sauves. Je vous servirai en toutes choses, mon honneur sauf.)

SAUF, se met quelquefois par manière de préposition, & signifie, Sans blesser, sans intéresser, sans donner atteinte. (Sauf le respect de la compagnie. Sauf votre hon-

neur. Sauf votre respect. Sauf le respect que je vous dois. Sauf correction.)

On dit aussi en termes de Palais. (Sauf le respect de la Cour.) Et on se sert ordinairement de toutes ces phrases, pour adoucir, pour excuser des paroles trop libres ou trop hardies.

SAUF, signifie aussi, Sans préjudice, sans que cela empêche de... (Sauf votre meilleur avis. Sauf à recommencer. Sauf à changer. Sauf à déduire. Sauf son recours sur un tel.)

On dit en termes de Chancellerie, *Sauf en autre chose notre droit, & l'autrui en toutes*, pour marquer que Le Roi n'entend jamais préjudicier à ses droits ni à ceux de personne. En termes de Palais, on dit, *Sauf huitaine*, pour dire, Sans préjudice de pouvoir enchérir dans la huitaine. Et *Sauf l'appel*, pour dire, Sans préjudice de l'appel.

On dit en termes de Finance, *Sauf erreur de calcul*, pour dire, Sans préjudice du droit de revenir à compte, s'il y a erreur dans le calcul.

SAUF, signifie quelquefois, Hormis, excepté, à la réserve de. (Il lui a cédé tout son bien, sauf ses rentes, sauf une Terre, sauf ses prétentions sur telle chose.)

SAUF-CONDUIT. f. m. Lettres données par autorité publique, par lesquels on permet à quelqu'un d'aller en quelque endroit, d'y demeurer un certain temps, & de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté. (Donner un sauf-conduit. Violer un sauf-conduit. Il est venu sur la foi d'un sauf-conduit.)

Il se dit aussi De l'écrit que des créanciers donnent à leur débiteur, pour la sureté de sa personne durant un certain temps. (Il a un sauf-conduit de ses créanciers.)

SAUGE. f. f. Sorte de plante odorante, aromatique, qui a des feuilles longues & un peu épaisses. (Sauge à feuilles larges. Grande sauge. Petite sauge. Un bouquet de sauge. Des feuilles de sauge. Des fleurs de sauge.)

La sauge entre dans les décoctions & fomentations aromatiques pour fortifier les nerfs, raffermir les chairs, ramollir les humeurs,& dissiper l'enflure des plaies. On fait aussi usage de la petite sauge à la manière du thé.

SAUGRENU, UE. adjectif. Impertinent, absurde, ridicule. (Question saugrenue. Réponse saugrenue. Homme saugrenu. Raisonnement saugrenu.) Il est familier.

SAULE. f. m. Arbre qui croît ordinairement dans les prés & le long des ruisseaux. (Branche de saule. Un fossé bordé de saules. Les saules reprennent des boutures, viennent de bouture.)

Les feuilles & l'écorce du saule sont employées en Médecine comme astringentes dans la dyssenterie & le crachement de sang. Le charbon de saule est celui qui entre ordinairement dans la composition de la poudre à canon.

SAUMÂTRE. adj. f. Il ne se dit que dans cette phrase, *Eau saumâtre*, pour dire, De l'eau qui a un goût approchant de celui de l'eau de mer.

SAUMON. f. m. Sorte de poisson de mer à petites écailles, qui remonte les rivières, & dont la chair est rouge. (Gros saumon. Petit saumon. Pêcher du saumon. Saumon frais. Saumon salé. Une hure de saumon. Une darne de saumon.)

On appelle aussi *Saumon*, Une masse de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONEAU. subst. masculin. Diminutif. Petit saumon. (Des saumoneaux du Rhin.)

SAUMONÉ, ÉE. adj. Il se dit De certains poissons; particulièrement des truites, quand la chair en est rouge comme celle des saumons. (Truite saumonée.)

SAUMURE. f. f. Liqueur qui se fait du sel fondu & du suc de la chose salée. (La saumure n'est pas encore faite. Cette viande nageoit dans la saumure. Saumure d'anchois. Saumure de thon.)

SAUNAGE. f. m. Débit, trafic de sel. (En ce pays-là il est permis à tout le monde de faire le saunage.)

On appelle *Faux-saunage*, La vente, le débit du sel en fraude & contre les Ordonnances. (On l'a puni pour faux-saunage, pour avoir fait le faux-saunage.)

SAUNER. v. n. Faire du sel.

SAUNERIE. f. f. Nom collectif qu'on donne au lieu, aux bâtimens, puits, fontaines, & instrumens propres à la fabrique du sel.

SAUNIER. f. m. Ouvrier qui travaille à faire le sel. (Il y a tant de Sauniers en cet endroit.)

Il signifie aussi, Qui débite, qui vend le sel.

On dit proverbialement d'Un homme qui se fait payer avec exactitude, avec rigueur, qu'(Il se fait payer comme un Saunier.)

On appelle *Faux-saunier*, Celui qui vend, qui débite du sel en fraude & contre les Ordonnances. (On punit les Faux-sauniers.)

SAUNIERE. f. f. Vaisseau, espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAVOIR, v. a. *Je sai, ou je sais, tu sais, il sait; nous savons, vous savez, ils savent. Je savois. J'ai su. Je sus. Je saurois. Sache, sachez. Que je sache. Que je susse. Je saurois, sachant, &c.* Connoître, avoir connoissance de. (Je sai bien cette affaire. Il ne savoit rien de ce qui se passoit. Je sai qu'il n'est pas de vos amis. Je sais que je me suis emporté. Il sait le chemin. Vous ne savez pas votre devoir. Qui ne sait pas son métier l'apprenne. Je sais tout cela, tout ce que vous dites. Est-ce que vous n'en savez rien? Je n'en veux rien savoir. Il sait tout le secret. Il sait bien des choses.)

On dit proverbialemenent d'Un homme extrêmement habile, & qui a une grande connoissance des affaires les plus secrettes, qu'(Il sait le fin du fin.) Et d'Un homme qui se conduit habilement, qui va bien à ses fins, qu'(Il sait son pain manger, qu'il sait plus que son pain manger, qu'il en sait bien long.)

On dit aussi prov. & figur. d'Un homme qui est ordinairement bien instruit des affaires du monde, que (C'est un homme qui sait toutes les foires de Champagne.)

On dit, *Je ne saché personne*, pour dire, Je ne connois personne. (Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer.) On dit aussi, *Je ne sache rien de si beau, je ne sache rien de si bien écrit*, pour dire, Je ne sais rien, je ne connois rien... Il ne se dit jamais qu'avec la négative, & il est du style de la conversation.

Que je sache, se met à la fin d'une phrase, comme, (Il n'y a personne que je sache. Il n'a point été à la campagne, que je sache.)

SAVOIR, se dit aussi De la connoissance qu'on a de quelque science, de quelque art, de quelque profession, &c. (Il sait la Grammaire, la Philosophie, la Théologie, &c. Il sait les Langues, le Grec, le Latin, l'Arabe. Il sait les affaires. Vous dites que cet homme est savant, & que sait-il? Il ne sait rien. Savoir son métier.)

On dit proverbialement d'Un homme très-ignorant, que (C'est un homme qui ne sait ni a ni b.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme sait la carte du pays*; ou absolument, *la carte*, pour dire, qu'Il sait parfaitement les intrigues, les intérêts, les manières du monde, d'un quartier, d'une société, d'une famille, &c.

On dit, qu'*Un homme sait vivre*, pour dire, qu'Il se conduit dans le commerce de la société civile, avec tous les égards, toutes les mesures, & même toutes les précautions qu'un honnête homme est obligé d'avoir ou de garder avec les autres. Et dans le sens contraire on dit qu'(Il ne sait pas vivre.)

On dit, qu'*Un homme sait bien le monde*, pour dire, qu'Il sait bien la manière de vivre dans la société des hommes, & particulièrement du grand monde.

On dit par manière de doute & d'interrogation, (Que savez-vous? Que sais-je? Que sait-on ce qui arrivera? Que sait-on s'il le voudra? La question est de savoir si....)

On dit, que *Quelqu'un sait mieux qu'il ne dit*, pour dire, qu'Il parle contre sa propre connoissance.

SAVOIR, signifie aussi, Avoir dans la mémoire. (Il sait sa leçon. Il ne savoit pas sa harangue, il a pensé manquer plusieurs fois. Il ne savoit pas son sermon. Il savoit sa harangue par cœur.)

On dit d'Un homme qui, par ignorance ou par quelque trouble d'esprit, ne dit rien, ne fait rien de ce qu'il devroit faire ou dire, qu'(Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit.)

On dit, *Savoir gré, savoir bon gré, savoir mauvais gré à quelqu'un*, pour dire, Être satisfait ou mal satisfait d'une chose qu'il a dite, qu'il a faite; être content ou mécontent de sa conduite, de son procédé. (Je lui en sais bon gré. Je lui en sais le meilleur gré du monde. Il se sait bon gré d'avoir fait une telle action. Il lui sait mauvais gré.) On dit aussi, Savoir gré de quelque chose.

SAVOIR, se dit aussi absolument; & alors il signifie, Avoir l'esprit orné & rempli de bonnes choses. (Cet homme-là sait. C'est un homme qui sait.)

SAVOIR, sign. encore, Avoir le pouvoir, avoir la force, avoir l'adresse, avoir l'habileté, le moyen. (Je saurois bien le réduire. Je saurois bien me défendre. Il sait tourner les choses comme il lui plaît. Vous verrez ce que je sais faire.) Et dans un sens contraire. (Il n'a su en venir à bout. Je le voudrois bien, mais je ne le saurois. Je ne saurois faire ce que vous me dites. Ne sauriez-vous aller jusques-là? Il ne sait pas répondre quand on lui parle. Il ne sait pas distinguer sa main gauche d'avec sa main droite. Il ne sait pas parler aux hommes. Il ne sait pas ouvrir cette porte, ayant la clef dans sa main.)

SAVOIR, signifie aussi, Apprendre, être instruit, être informé de quelque chose

(Vous saurez que... Afin que vous le sachiez. Je veux bien que vous le sachiez.... Il faut savoir que...)

On dit, *Faire savoir*, pour dire, Instruire, informer quelqu'un par lettre, par message. (Je lui ai fait savoir le succès de cette affaire. Je lui ai fait savoir comme la chose s'étoit passée. Faites-moi savoir de vos nouvelles. Il m'a fait savoir qu'il étoit arrivé en bonne santé.)

On dit, *Faire à savoir*, pour dire, Faire savoir. Et il ne s'emploie guère que dans les proclamations, les publications, les affiches, &c. (On fait à savoir que tels & tels héritages sont à vendre.) *Savoir, faisons*, Formule de Chancellerie & de Pratique.

C'EST À SAVOIR, À SAVOIR, & plus communément, SAVOIR. Façons de parler dont on se sert, pour spécifier, pour marquer les choses dont il s'agit. (On a vendu pour dix mille francs de meubles, c'est à savoir, deux tapisseries pour tant, &c. Le revenu de cette terre consiste en plusieurs rentes; à savoir, en telle & telle rente; à savoir, en une rente de... L'armée étoit composée de vingt mille hommes; savoir, dix mille hommes de pied, &c.)

On s'en sert aussi pour marquer qu'on doute de quelque chose. (Vous me dites qu'ils contribueront tous également à cette affaire, c'est à savoir s'ils le pourront, à savoir s'ils le voudront. Savoir si vous en serez avoué. Vous assurez que l'ennemi marchera au secours de la Place, c'est à savoir s'il pourra arriver assez à temps, à savoir s'il aura assez-tôt rassemblé ses troupes. Savoir s'il osera l'entreprendre.) En ce sens on dit aussi, (C'est un à savoir.)

SU, UE. participe.

Il s'emploie aussi substantivement, & signifie, La connoissance qu'on a de quelque chose. Il n'est guère en usage que dans cette manière de parler adverbiale. (Au vu & au su de tout le monde.)

SAVOIR. s. m. Érudition, connoissance acquise par l'étude, par l'expérience. (Grand, profond savoir. C'est un homme de peu de savoir. J'admire son savoir. Les gens de savoir. Il a acquis un grand savoir par son étude & par ses méditations. Ce Médecin a acquis un grand savoir par son expérience.) Il n'est d'usage qu'au singulier.

SAVOIR-FAIRE. s. m. Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend. (Il a un grand savoir-faire, du savoir-faire, beaucoup de savoir-faire. Il n'a ni héritage ni revenu, il n'a que du savoir-faire. Il vit de son savoir-faire. On se tire de beaucoup d'embarras avec le savoir-faire, avec du savoir-faire.)

SAVOIR-VIVRE. subst. m. Connoissance des usages du monde, & des égards de politesse que les hommes se doivent dans la société. (Le savoir-vivre. Il a du savoir-vivre.)

SAVON. subst. mascul. Certaine pâte ou composition faite avec de l'huile ou autre matière grasse, & un sel alcali, & qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. (Savon de Gènes. Savon de Castres. Savon d'Alicante. Savon noir. Savon gris. Savon sec ou dur. Savon mou ou liquide. Eau de savon. Les enfans font des bouteilles de savon en soufflant avec un chalumeau dans de l'eau de savon. Frotter avec du savon. Faire bouillir dans du savon. Cette tache s'en ira au savon. Savon de Naples.)

SAVONNIÈRE. *Voy.* LYCHNIS.

SAVONNAGE. s. m. Nettoiement, blanchissage par le savon. (Mettre du linge au savonnage. Eau de savonnage.)

SAVONNER. v. a. Nettoyer, dégraisser & blanchir avec du savon. (Savonner du linge, des rabats, des chemises. Savonner une robe, des bas, &c.)

On dit Des toiles de coton des Indes, de différentes couleurs, qu'*Elles se savonnent*, pour dire, qu'Elles ne perdent point leur couleur au savon.

Figur. & popul. on dit, qu'*On a bien savonné quelqu'un*, pour dire, qu'On lui a fait quelque réprimande.

SAVONNÉ, ÉE. participe.

SAVONNERIE. s. f. Lieu où l'on fait le savon.

On appelle *La savonnerie*, Une Manufacture royale, où l'on fabrique des ouvrages en tapisserie veloutée, & des tapis en façon de ceux de Turquie & de Perse.

SAVONNETTE. s. f. Petite boule de savon purifié, préparé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. (Savonnette de Boulogne. Savonnette parfumée, &c.)

On appelle aussi *Savonnettes*, Certaines petites boules composées & préparées, dont on se sert pour dégraisser les habits, les meubles, pour ôter les taches.

SAVONNEUX, EUSE. adj. Qui tient de la qualité du savon. (Il y a quelques eaux minérales qui sont savonneuses.)

SAVOUREMENT. subst. masc. Action de savourer.

SAVOURER. v. a. Goûter avec attention & avec plaisir. (Savourez bien ce vin-là. Ne mangez pas cela sans le savourer, sans le bien savourer.

On dit figur. (Savourer les plaisirs.)

SAVOURÉ, ÉE. participe.

SAVOURET. subst. m. Le peuple appelle ainsi Un gros os de trumeau de bœuf, que les petites gens mettent dans leur pot, pour donner du goût, de la saveur au bouillon.

SAVOUREUSEMENT. adv. En savourant. (Manger savoureusement. Boire savoureusement.)

SAVOUREUX, EUSE. adj. Qui a bonne saveur. (Un mets savoureux. Des fruits savoureux. Une viande savoureuse.)

SAUPIQUET. subst. masc. Espèce de sauce ou de ragoût qui pique, qui excite l'appétit. (Faire un saupiquet, un excellent saupiquet.)

SAUPOUDRER. v. a. Poudrer de sel. (Saupoudrer de la viande.)

Il se dit aussi De ce qu'on poudre d'autre chose que de sel, comme de farine, de poivre, &c. (Saupoudrer des soles avec de la farine, pour les frire. Saupoudrer de poivre un lièvre, pour le mettre en pâte.)

SAUPOUDRÉ, ÉE. participe.

SAURE. adj. de t. g. De couleur jaune qui tire sur le brun. Il ne se dit guère que des chevaux. (Un cheval saure.)

On appelle *Hareng saur*, par contraction de *Saure*, Le hareng salé demi-séché à la fumée. On l'appelle aussi *Hareng sauret*; & on écrit plus ordinairement *Hareng saur*, que *Hareng sauret*.

On dit proverbialement d'Une personne extrêmement maigre, qu'(Elle est maigre comme un hareng sauret.)

SAURE, en termes de Fauconnerie, se dit De l'oiseau pendant sa première année, où il porte encore son premier pennage, qu'il est roux.

SAURER. v. n. Faire sécher à la fumée. (Saurer des harengs.)

SAURÉ, ÉE. participe.

SAUSSAIE. s. f. Lieu planté de saule. (Il se promenoit dans la saussaie. On feroit bien là une saussaie.)

SAUT. s. m. Action de sauter, mouvement par lequel on saute. (Grand saut. Petit saut. Il franchit tant de semelles d'un saut. Il s'élança tout d'un saut, de plein saut, d'un plein saut sur l'autre bord du fossé. Il y a des danses où il faut faire des sauts. Deux pas & un saut. Ce cheval ne va que par sauts & par bonds. Saut de carpe. Le saut de la carpe. Le saut de mouton. Ce cheval a fait le saut de mouton.)

On appelle *Saut périlleux*, Certain saut que font les danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air.

On dit figurément d'Un homme qui parle avec une vivacité déréglée, sans garder aucun ordre, aucune liaison dans son discours, qu'(Il ne va que par sauts & par bonds.)

On dit figurément, qu'*Un homme a fait un grand saut*, pour dire, qu'Il est allé s'établir dans un lieu fort éloigné de celui où il étoit. (Il a quitté Marseille pour aller demeurer au Havre; il a fait un grand saut.) On le dit de même d'Un homme qui est venu demeurer d'un quartier de la ville dans un autre qui en est fort éloigné. (Il est venu de la rue Saint Antoine demeurer au fouxbourg Saint Germain; c'est un grand saut qu'il a fait.) On le dit aussi d'Un homme qui, d'un petit ou médiocre emploi, parvient tout d'un coup à quelque haute dignité. (Cet homme a fait un grand saut.)

On dit figurément, qu'*Un homme a fait le saut*, pour dire, qu'Il s'est enfin déterminé à prendre un parti, une résolution où il y a de la difficulté, du péril. (Il a balancé long-temps s'il entreroit dans ce commerce, dans cette affaire, mais enfin il a fait le saut. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part. (Cette riche veuve a délibéré long-temps si elle épouseroit ce jeune homme, qui n'a ni naissance ni bien, elle a fait enfin le saut.) Il est du style familier.

On dit figurément d'Un homme qui a été élevé à une haute dignité, sans passer par les degrés inférieurs, qu'(Il y est monté d'un saut, d'un plein saut. De simple soldat, il est devenu Capitaine tout d'un saut, d'un plein saut.)

On dit, *Au saut du lit*, pour dire, Au sortir du lit. (Je l'ai pris au saut du lit.) Il est du style familier.

SAUT, se prend quelquefois pour Chute. (Tomber d'un troisième étage, c'est un terrible saut.)

On appelle *Saut de Breton*, Le saut, la chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte. (Il lui a fait faire le saut de Breton.)

SAUT, se dit aussi d'Une chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. (Il y a dans cette rivière des sauts en trois ou quatre endroits. Il y a de grands sauts dans la rivière de Saint Laurent.) En ce sens, on appelle *Saut de moulin*, Une chute d'eau qui fait aller un moulin.

On appelle *Saut de loup*, un fossé que l'on fait au bout d'une allée, pour en défendre l'entrée, sans ôter la vue.

SAUTANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit De la chèvre & du bouc qu'on représente dans l'attitude des lions rampans.

SAUTER. v. n. S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu à un autre. (Sauter de bas en haut, de haut en bas. Sauter en avant, en arrière. Sauter par-dessus une muraille. Sauter à cloche pied, à pieds joints, *ou* à joints pieds. Il saute bien. Sauter d'un bateau dans un autre. Il sauta dans la rivière. Les Bâteleurs sautent au travers d'un cercle. Sauter sur un cheval. Sauter en selle. Sauter en croupe. C'est un cheval qui saute. Une pie qui saute de branche en branche. Faire sauter un chien par-dessus un bâton. Il ne fait que danser & sauter. Sauter de Joie.)

On dit, *Faire sauter un bastion*, pour dire, Faire jouer un fourneau, une mine qui le renverse. (Les assiégeans firent sauter le bastion.) On dit aussi, que *Le bastion a sauté*, pour dire, que La mine a fait sauter le bastion.

On dit, *Faire sauter son vaisseau*, *se faire sauter*, pour dire, Mettre le feu aux poudres de son vaisseau ; &, que *Le vaisseau a sauté*, pour dire, qu'On a mis le feu aux poudres.

On dit, *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, pour dire, Lui casser la tête d'un coup de pistolet ou autrement ; &, *Lui faire sauter la tête*, pour dire, Lui trancher la tête.

On dit, *Faire sauter un œil hors de la tête*, pour dire, Porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête.

On dit d'Un homme qu'on a contraint par voie de Justice, à se défaire d'une terre, d'une charge, &c. qu'(On lui a fait sauter sa terre, qu'on lui a fait sauter sa charge, &c. Cette folie lui coûta bien cher, sa terre en a sauté.) Et on dit, *Je ferai sauter sa charge*, *sa maison*, pour dire, Je le contraindrai à la vendre, à s'en défaire. Il est du style familier.

On dit aussi, *Faire sauter un mauvais lieu*, *un brelan*, *&c.* pour dire, Chasser du quartier ceux qui tiennent un mauvais lieu, un brelan, &c. (Il y avoit dans ce quartier-là un brelan, un mauvais lieu, on l'a fait sauter.)

On dit figurément, *Sauter au collet*, *sauter à la gorge*, *sauter à la cravate*, *sauter aux yeux de quelqu'un*, pour dire, Prendre quelqu'un au collet, à la gorge, vouloir arracher les yeux à quelqu'un.

On dit figurément, qu'*Une chose saute aux yeux*, pour dire, qu'Elle est évidente, qu'elle se fait voir d'abord, qu'on la voit sans peine. (Il y a dans ce tableau des défauts qui sautent aux yeux. Ne voyez-vous pas la raison de ce procédé ? elle saute aux yeux.)

On dit aussi figurément, *Sauter aux nues*, pour dire, Se mettre en grande colère, ou s'impatienter. (Si vous lui dites cela, vous le ferez sauter aux nues.)

On dit proverb. *Reculer pour mieux sauter*, pour dire, Prendre des détours qui semblent éloigner des vues qu'on a, & qui font cependant qu'on n'en va que plus vite à ses fins.

SAUTER, signifie encore figurément Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par celle du milieu. (Il a sauté de la troisième classe en Philosophie. Il a sauté de la Charge d'Enseigne à celle de Colonel.)

On dit aussi figurément, *Sauter de branche en branche*, *sauter d'une matière à une autre*, pour dire, Passer brusquement & sans liaison, d'un sujet à un autre.

On dit en termes de Marine, *Le vent a sauté du Nord à l'Est*, pour dire, qu'Il y a passé subitement.

SAUTER, s'emploie aussi activement, & signifie, Franchir. (Sauter un fossé. Sauter les murailles. Sauter la barrière. Je lui ferai sauter les degrés. Sauter les fenêtres. Sauter vingt femelles.)

On dit figurément & famil. *Faire sauter le bâton à quelqu'un*, pour dire, Obliger quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne vouloit pas faire. (Il ne vouloit pas épouser cette fille, on lui a fait sauter le bâton.) On dit dans le même sens, (Il a été obligé de sauter le bâton. Il a sauté le bâton.)

Il signifie aussi figur. Omettre quelque chose, soit en lisant, soit en transcrivant. (Il ne sait pas lire le Grec, quand il en trouve, il le saute. Il a sauté deux feuillets. Le copiste a sauté deux lignes.) En ce sens on dit aussi, (Sauter par-dessus ;) alors il est neutre.

SAUTÉ, ÉE. participe.

SAUTEREAU. s. m. Diminutif de sauteur. En ce sens il n'est d'usage qu'en parlant Des petits garçons qui roulent du haut d'une montagne en bas en faisant des culbutes. (Les sautereaux de Verberie.)

On appelle *Sautereaux de Brie*, Les sillons qui, étant fort hauts & fort étroits, font sauter & cahoter les voitures.

On appelle aussi *Sautereau*, Une petite pièce de bois garnie d'une languette de plume, qui en sautant par le mouvement de la touche, fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette. (Il manque deux ou trois sautereaux à cette épinette, à ce clavecin.)

SAUTERELLE. s. f. Sorte d'insecte qui ne s'avance qu'en sautant. (Sauterelle verte, grise. Petite sauterelle. Grosse sauterelle. Une grosse nuée de sauterelles. Les sauterelles furent une des plaies d'Égypte.)

SAUTEUR. s. m. Qui saute. (Grand Sauteur. Bon Sauteur. Les Danseurs de corde & les Sauteurs.)

Dans les Académies à monter à cheval, on appelle *Sauteur*, Un cheval de manége.

On dit par ironie dans le style familier, d'Un homme qui se vante de faire plus qu'il ne peut, que (C'est un habile sauteur.)

SAUTILLEMENT. s. m. Action de marcher en faisant de petits sauts. (La plupart des oiseaux vont par sautillement.)

SAUTILLER. v. n. Sauter à petits sauts. (Les pies, les oiseaux sautillent au lieu de marcher. Ce Danseur ne fait que sautiller. Dans la danse noble, il ne faut pas sautiller.)

On dit figurém. d'Un homme qui change brusquement de matière dans la conversation, ou qui n'observe aucune liaison dans ses discours, dans ses écrits, qu'(Il ne fait que sautiller.)

SAUTOIR. s. m. Pièce d'Armoiries, qui ressemble à une croix de Saint André. (Il porte d'argent au sautoir de gueules. Deux clefs passées en sautoir. Cinq besans posés en sautoir. Il y a deux bâtons fleurdelisés passés en sautoir derrière l'écu des Maréchaux de France.) On le dit aussi De certaines choses qui sont mises en croix de Saint André. (Deux pièces de bois mises en sautoir.)

SAUVAGE. adj. de t. g. Féroce, farouche. En ce sens, il ne se dit proprement que De certains animaux qui vivent dans les bois, qui se tiennent dans les déserts, dans les lieux éloignés de la fréquentation des hommes. (Les lions, les tigres, les ours sont des animaux sauvages & carnaciers. Les cerfs, les daims, les sangliers sont des animaux sauvages.)

SAUVAGE, signifie aussi, Qui n'est point apprivoisé. En ce sens, il se dit généralement De tous les animaux qui ne sont point domestiques. (Les animaux sauvages, les animaux domestiques. Le lièvre est un animal fort peureux & fort sauvage. Un canard sauvage. Un chat sauvage. Une oie sauvage.)

SAUVAGE, se dit aussi Des lieux déserts, incultes, stériles & inhabités. (Un pays sauvage.)

SAUVAGE, se dit aussi De certains peuples qui vivent ordinairement dans les bois, presque sans religion, sans lois, sans habitation fixe, & plutôt en bêtes qu'en hommes. (Les peuples sauvages de l'Amérique, de l'Afrique, &c.) En ce sens, il est aussi substantif. (Les sauvages de l'Amérique. Il a vécu long-temps parmi les sauvages. Un sauvage. Une sauvage.)

SAUVAGE, se dit figurém. en parlant d'Un homme qui se plaît à vivre seul, & qui, par bizarrerie d'humeur, évite la fréquentation du monde. (C'est un homme fort sauvage, d'une humeur sauvage. Air sauvage. Regard sauvage. Manières sauvages.)

SAUVAGE, se dit aussi De certaines plantes, de certains fruits qui viennent naturellement, sans qu'on prenne soin de les greffer, de les cultiver. (Olivier sauvage. Figuier sauvage. Pommier sauvage. Laitue sauvage.)

On appelle *Chicorée sauvage*, Une chicorée verte & amère, qu'on ne laisse pas de cultiver dans les jardins.

On dit de certains fruits, qu'*Ils ont un goût sauvage*, pour dire, qu'Ils ont un goût âpre & désagréable.

On appelle *Huile sauvage*, L'huile qui a un petit goût d'amer ; ce qui ne la rend que meilleure.

On dit figurément, qu'*Une phrase*, qu'*une construction est sauvage*, *a quelque chose de sauvage*, pour dire, qu'Elle a quelque chose de rude, d'extraordinaire, & qui choque l'usage.

On appelle *Feu sauvage*, Une sorte de gale qui vient quelquefois au visage des enfans. (Cet enfant a du feu sauvage.)

SAUVAGEON. s. m. Jeune arbre venu sans culture. (Un beau sauvageon. Sauvageon de belle venue.)

SAUVAGIN, INE. adj. (Cela a un goût sauvagin qui me déplaît.) Il est peu en usage. Il s'emploie plus ordinairement au substantif, & signifie, Un certain goût, une certaine odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang & de marais. (Cela sent le sauvagin.)

SAUVAGINE, est aussi substantif collectif, & se dit pour signifier Ces sortes d'oiseaux. (C'est un pays de lacs & d'étangs, tout y est plein de sauvagine, il y a beaucoup de sauvagine. Cela sent la sauvagine.)

SAUVEGARDE. s. f. Protection accordée par le Prince, ou par ceux de ses principaux Officiers qui ont droit de l'accorder. (Il est en la protection & sauvegarde du Roi. On l'a mis en la protection & sauvegarde du Roi & de la Justice.)

SAUVEGARDE, signifie aussi, Les lettres que l'on accorde à quelqu'un, pour exempter sa terre, sa maison de logement des gens de guerre. (Demander, obtenir, expédier une sauvegarde. En vertu d'une sauvegar-

de. Donner, accorder une *sauvegarde*.)

On appelle aussi *Sauvegarde*, Le Garde, le Soldat qu'un Général envoie dans une maison, dans un château, pour les garantir de pillage & d'insulte.

On appelle encore *Sauvegarde*, Un placard où sont les armoiries de celui qui a accordé la sauvegarde, & qu'on met sur la porte d'une maison, d'un château, pour les garantir du pillage, ou seulement du logement des gens de guerre.

SAUVER. v. a. Garantir, tirer du péril, mettre en sûreté. (Il a sauvé la ville, sauvé son pays. Je l'ai sauvé d'entre les mains des ennemis. Sauver de la corde, de l'infamie, de la misère. Le vaisseau a échoué, on en a sauvé les marchandises. J. C. nous a sauvés de l'esclavage du péché, nous a sauvés de l'enfer.)

SAUVER, régit quelquefois directement la chose & la personne, au moyen de la préposition *à*. (Vous m'avez sauvé la vie. Je lui ai sauvé l'honneur. Son Rapporteur lui a sauvé les dépens. Ce Juge lui a sauvé la corde, le fouet. Je lui ai sauvé une grande réprimande.) On dit aussi, *Cela lui a sauvé beaucoup de dépenses*, pour dire, Lui a épargné beaucoup de dépense; & dans le même sens, (Les nouvelles que j'ai reçues m'ont sauvé un voyage.)

On dit, *Sauver les dehors, sauver les apparences*, pour dire, Faire en sorte qu'il ne paroisse rien au dehors dont le public puisse être blessé, puisse être scandalisé.

On dit en termes de Paume, *Sauver la grille, sauver le dedans*, pour dire, Parer les coups qui poussent la balle dans la grille ou dans le dedans. (Il est bon second, il sauve bien la grille.) On dit au même jeu, *Sauver à quelqu'un la grille, le dedans*, pour dire, Lui faire l'avantage de ne pas compter ce que l'on gagne ordinairement, quand on place la balle à la grille ou au dedans. (Il est plus fort que vous, il peut vous sauver la grille.) Et dans cette dernière acception, on dit de même au jeu de Billard, *Sauver à quelqu'un une blouse, deux blouses, &c.* (Si vous voulez jouer contre moi, je vous sauverai les deux blouses du milieu.)

On dit proverbialement & figurément, *Vouloir sauver la chèvre & le chou*, pour dire, Vouloir ménager en même temps des intérêts différens & opposés, qu'il est difficile ou impossible de concilier ensemble.

SAUVER, signifie aussi, Rendre éternellement heureux dans le Ciel. (Dieu a envoyé son Fils pour sauver tous les hommes, pour sauver tout le genre humain. Nous ne pouvons être sauvés que par les mérites de J. C. Il faut travailler à se sauver.)

SAUVER, se dit quelquefois pour Excuser, justifier. (On ne peut sauver sa conduite. Quelque chose que l'on puisse dire, on ne peut sauver cette action.)

On dit en termes de Musique, *Sauver une dissonance*, pour dire, La faire suivre d'un accord convenable, qui empêche qu'elle ne blesse. On dit de même, (Sauver les défauts d'un ouvrage. Sauver les défauts de la taille.)

SAUVER, avec le pronom personnel, sign. S'échapper. (Pendant que les Géoliers dormoient, il se sauva de prison. Il s'est sauvé à la course.)

On dit figurément & familièrement, *Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais*, pour dire, Se tirer d'embarras comme on peut.

On dit familièrement & par ellipse, *Sauve qui peut*, pour dire, Se sauve qui pourra, se tire du péril qui pourra.

Il signifie aussi, Se retirer. (Il se fait tard, il va pleuvoir, je me sauve.) Il est du style familier.

Il signifie encore quelquefois, Aller dans un lieu pour y chercher un asyle. (Après avoir commis ce meurtre, il se sauva dans les pays étrangers. Il se sauva dans une Église. Il se sauva chez un tel Ambassadeur.)

Il se dit aussi pour se dédommager. (Ce Marchand vend ses étoffes à bon marché, mais il se sauve sur la quantité.)

SAUVÉ, ÉE. participe.

SAUVETÉ. s. f. Vieux mot qui signifie, L'état d'une personne, d'une chose mise hors de péril. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases, (Il est en lieu de sauveté. Ses marchandises sont en sauveté.)

SAUVE-VIE, ou RUE DE MURAILLE. s. fém. Plante qui croît à l'ombre, & dans les fentes des murailles & des rochers. Elle a toutes les propriétés des capillaires.

SAUVEUR. s. m. Libérateur, celui qui sauve. (Joseph a été appelé le Sauveur de l'Égypte.) Notre-Seigneur J. C. est appelé par excellence, (Le Sauveur. Le Sauveur du monde. Le Sauveur de nos ames. J. C. notre Sauveur.)

SAX

SAXATILE. adj. de t. g. Qui se trouve, qui croît parmi les pierres. (Une plante saxatile.)

SAXIFRAGE. adj. de t. g. Terme de Médecine, qui se dit des médicamens qu'on croit capables de briser la pierre dans les reins. Il est synonyme de *Lithontriptique*.

SAXIFRAGE. s. f. Plante dont on distingue deux genres différens, la saxifrage dorée, & la saxifrage pyramidale. On les regarde comme très-propres à pousser le sable par les urines.

SBI

SBIRE. s. m. Nom qu'on donne en différens pays, & sur tout à Rome, à un Archer.

SCA

SCABELLON. s. m. Sorte de piédestal, sur lequel on met des bustes, des girandoles, &c.

SCABIEUSE. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle est employée à la guérison de la gale. On la regarde comme vulnéraire, alexitère, sudorifique & apéritive.

SCABREUX, EUSE. adj. Rude, raboteux. (Un chemin scabreux. Une montagne qui est scabreuse à monter & à descendre.)

On s'en sert plus ordinairement au figuré; & il signifie, Dangereux, périlleux, difficile. (Dessein scabreux. C'est une entreprise bien scabreuse. Cela est bien scabreux. Une affaire scabreuse.)

SCALÈNE. adj. Terme de Géométrie. Il ne se dit que d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux. (Triangle Scalène.)

SCALPEL. s. m. Instrument d'Anatomie & de Chirurgie, dont on se sert pour disséquer, &c. (Un bon scalpel. Bien manier le Scalpel.)

SCAMMONÉE. s. f. Sorte de plante médicinale, dont la racine a un suc résineux qui sert à purger. (La scammonée est un purgatif violent. Se purger avec de la scammonée. La scammonée entre dans la composition de la poudre de cornachine.)

SCANDALE. s. m. Ce qui est occasion de tomber dans l'erreur, dans le péché. (Il est dit dans l'Écriture-Sainte, que la prédication de la croix a été un scandale pour les Juifs. Scandale pris. Scandale donné. Pierre de scandale.)

SCANDALE, signifie plus ordinairement, Occasion de chute que l'on donne par quelque mauvaise action, par quelque méchant discours. (Grand scandale. Horrible scandale. Scandale public. Il faut craindre le scandale. Il ne faut pas donner de scandale. Quel scandale! Il arrivera scandale. Malheur à ceux par qui le scandale arrive. La vie de cet homme-là porte scandale. Éviter le scandale. Empêcher, ôter, lever le scandale. C'est une chose qu'on peut dire sans scandale. Réparer le scandale.)

SCANDALE, se dit aussi De l'indignation qu'on a des actions & des discours de mauvais exemple. (Il avança des propositions impies, au scandale, au grand scandale des gens de bien qui l'écoutoient.)

SCANDALE, se dit encore De l'éclat que fait une chose qui est honteuse à quelqu'un. (Cette affaire fut d'un grand scandale dans tout le voisinage. Cela causa un grand scandale. Il lui faut épargner le scandale. Cela s'est fait sans scandale, sans aucun scandale. Cela sauva un grand scandale.)

On appeloit autrefois, en termes de Pratique, *Un amené sans scandale*, Un ordre du Juge pour faire amener quelqu'un devant lui secrètement & sans éclat. Mais cette sorte de procédure est supprimée & défendue.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une manière scandaleuse. (Cet homme vit scandaleusement.)

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui cause du scandale. (Une action scandaleuse. Une vie scandaleuse. Cela est scandaleux. Une personne scandaleuse. Un livre scandaleux. Une proposition scandaleuse. Un commerce scandaleux. Doctrine scandaleuse. Opinion erronée & scandaleuse. Tenir des discours scandaleux.)

SCANDALISER. v. a. Donner du scandale. (Ces discours licencieux me scandalisent. Votre vie scandalise tout le monde.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Prendre du scandale, s'offenser. (Il se scandalise de tout. Ne vous scandalisez pas de ce qu'il dit.)

SCANDALISÉ, ÉE. participe.

SCANDER. v. a. Terme de Grammaire. Mesurer un vers dont les pieds sont composés de longues & de brèves, comme sont les vers latins & les vers grecs, pour juger s'il est selon les règles. (Scandez ce vers-là, vous verrez qu'il y manque un pied, qu'il y a un ïambe au lieu d'un spondée.)

SCANDÉ, ÉE. participe.

SCAPULAIRE. s. m. Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, tant par devant que par-derrière, & que portent plusieurs Religieux sur leurs habits. (Les Bernardins portent un scapulaire noir sur leur habit blanc. Les Religieux de l'Ordre de saint Benoît portent un scapulaire noir.)

On appelle aussi *Scapulaire*, Deux petits morceaux d'étoffe bénite, qui sont joints par des rubans pour les pouvoir porter sur le corps, & dont les Religieux Carmes ont établi une Confrérie en l'honneur de la sainte Vierge. (Il est de la Confrérie du Scapulaire. Le Scapulaire de la Vierge. Prendre le Scapulaire.)

SCARABÉE. s. m. Nom que l'on donne en général à des insectes de formes & de couleurs différentes, qui ont pour la plupart deux ailes membraneuses, minces & transparentes, recouvertes par deux lames mobiles appelées fourreaux, de figure semblable, d'une substance cornée, plus ou moins solides & flexibles. Parmi ces insectes, il y en a qui sont dépourvus des ailes membraneuses, & qui n'ont que les deux lames cornées. Dans quelques-uns elles sont réunies ensemble, & ne forment qu'une seule lame. Le genre des hannetons est plus particulièrement désigné sous le nom de *Scarabée* par les Naturalistes.

SCARE. s. m. Poisson de mer qui se nourrit d'herbes. Il a de larges dents, de grandes écailles minces. Il est d'une couleur bleu-noirâtre, excepté le ventre qui est blanc.

SCARIFICATEUR. s. m. Espèce de boîte à laquelle étoient adaptées plusieurs lancettes, & dont on se servoit autrefois pour faire en un seul & même instant nombre de scarifications à la peau.

SCARIFICATION. s. f. Opération de Chirurgie, par laquelle on fait des incisions sur la chair. (Il en faudra venir à la scarification. Ce mal ne peut être guéri que par la scarification. Ordonner des scarifications. Faire des scarifications sur des ventouses.)

SCARIFIER. v. a. Terme de Chirurgie. Découper, déchiqueter, faire plusieurs incisions sur la peau en quelque partie du corps. (On lui a scarifié les épaules. Il a été ventousé & scarifié.)

SCARIFIÉ, ÉE. participe.

SCARLATINE. adj. f. Les Médecins appellent *Fièvre scarlatine*, Celle qui est accompagnée de rougeurs à la peau.

SCASON. s. m. Nom d'un vers de la Poësie latine. Le cinquième pied est un ïambe, & le sixième un spondée. Il est d'ailleurs comme le vers ïambe.

S C E

SCEAU. s. m. Lame de métal qui a une face plate, ordinairement de figure ronde ou ovale, dans laquelle sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un Roi, d'un Prince, d'un État, d'un Corps, d'une Communauté, d'un Seigneur particulier, & dont on fait des empreintes avec de la cire, sur des lettres en papier ou en parchemin, pour les rendre authentiques. (Grand sceau. Petit sceau. Le sceau du Roi. Le Garde des Sceaux de France. Le sceau de la Seigneurie de Venise, des États de Hollande. Le petit sceau dont on scelle aux Chancelleries des Parlemens. Sceau du Châtelet de Paris. Les sceaux d'une Université. Le sceau de l'Académie Françoise. La cassette des sceaux. Mettre son sceau. Apposer le sceau. Contrefaire un sceau.)

Il se dit aussi De l'empreinte même faite sur la cire par le sceau. (On reconnut que le sceau étoit faux, il fut rompu. Le sceau étoit presque tout effacé.)

On dit, que *Le Roi a donné les Sceaux à quelqu'un*, pour dire, qu'Il l'a fait Garde des Sceaux; & dans la même acception du mot de *Sceaux*, on dit, qu' (Un Chancelier a rendu les sceaux, qu'on lui a ôté les sceaux.)

On dit, qu'*Il y aura sceau un tel jour*, pour dire, qu'On scellera publiquement ce jour là.

On dit aussi, que *Des Lettres de grâce ont été refusées au sceau*, pour dire, qu'On n'a point voulu les sceller; &, qu'*Elles ont passé au sceau*, pour dire, qu'On les a scellées.

On dit aussi, *S'opposer au sceau*, pour dire, S'opposer à ce que des Lettres soient scellées, & dans le même sens, (Il y a opposition au sceau. On a fait opposition au sceau.)

On dit dans la même acception, que (Le Roi tient le sceau, que le Chancelier tenoit le sceau, qu'il donne le sceau un tel jour. Le sceau tenant.)

On appelle *Officiers du sceau*, Ceux qui ont quelque fonction particulière qui a rapport au sceau.

On dit figurément, *Confier quelque chose sous le sceau de la Confession*, pour dire, À condition que le secret sera inviolable. Et dans le même sens on dit, (Confier quelque chose sous le sceau du secret.)

On dit figur. *Mettre le sceau à une chose*, pour dire, La consommer.

SCEAU DE SALOMON. *Voyez* GRENOUILLET.

SCEAU NOTRE-DAME. *Voyez* RACINE VIERGE.

SCEL. s. m. Sceau. Il n'est plus d'usage que dans ces phrases de Pratique & de Chancellerie. (Sous le scel du Châtelet de Paris. Le scel secret du Roi. Sous notre scel secret.) Et en parlant Du petit sceau, on dit, (Scel & contre-scel.)

SCÉLÉRAT, ATE. adj. Méchant, pervers, qui n'a ni foi, ni probité, ni honneur. (Homme scélérat. Esprit scélérat. Ame scélérate. C'est le plus scélérat de tous les hommes.)

Il se dit de même Des actions. (Une action scélérate. Un procédé scélérat.)

Il s'emploie aussi subst. (C'est un scélérat, un franc scélérat.)

SCÉLÉRATESSE. s. f. Méchanceté noire, énorme perfidie. (Il y a de la scélératesse à cela. C'est une scélératesse insigne.)

SCELLÉ. s. m. La cire empreinte d'un cachet qu'on a apposé à des serrures, à un cabinet, &c. par autorité de Justice. (Mettre le scellé. Apposer le scellé. Faire opposition au scellé. Il ne sauroit avoir ses papiers, ils sont sous le scellé. C'est au Commissaire à lever le scellé qu'il a apposé. C'est un crime de forcer, de rompre le scellé. Le Commissaire a reconnu son scellé sain & entier.)

SCELLEMENT. s. m. Terme de maçonnerie. Action de sceller.

SCELLER. v. a. Mettre, appliquer le sceau à une Lettre de Chancellerie, &c. (Sceller en cire jaune, en cire verte, rouge, blanche. Sceller en cire bleue. Il y a des Princes qui scellent en or & en argent. Les Papes scellent en plomb en quelques occasions. Sa grâce a été scellée. On n'a pas voulu sceller ses provisions. Sceller un privilége.)

SCELLER, sign. encore, Apposer, appliquer par autorité de Justice, un cachet, un sceau à une porte, à un cabinet, à un coffre, &c. pour empêcher qu'on n'en détourne, qu'on n'en divertisse rien. (Dès qu'il fut mort, le Juge du lieu, le Commissaire du quartier alla sceller chez lui, sceller son cabinet, ses coffres.)

SCELLER, sig. aussi, en termes de Bâtimens, Arrêter, attacher une pièce de bois, une pièce de fer dans une muraille avec du plâtre, avec du plomb. (Sceller des gonds, des crampons, des crochets, &c. dans une muraille; les sceller en plomb. Sceller en plâtre.)

On dit aussi, *Sceller un vase*, *une bouteille*, *une fiole*, pour dire, Les fermer, les boucher avec une espèce de mastic.

On dit en termes de Chimie, *Sceller hermétiquement*, pour dire, Fermer le cou d'un vaisseau de verre, en le faisant fondre de manière que les bords s'unissent tellement l'un contre l'autre, qu'il n'y puisse rien entrer, & qu'il n'en puisse rien sortir. (Il faut sceller cette fiole hermétiquement, de peur que la liqueur qui est dedans ne s'évapore.)

SCELLER, signifie figur. Confirmer, affermir. (Ils ont fait un traité ensemble, & l'ont scellé par un double mariage de leurs enfans. Notre rédemption a été scellée par le sang de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST.)

SCELLÉ, ÉE. participe.

SCELLEUR. s. m. Officier qui scelle. (Le Scelleur du Châtelet, de la Chancellerie.)

SCÈNE. s. f. La partie du théâtre où les Acteurs représentent devant le public. (Dès que cet Acteur paroît sur la scène. La scène étoit remplie d'Acteurs.)

Il se prend aussi quelquefois pour Tout ce qui sert au théâtre. (La décoration de la scène. La scène représentoit le Palais d'Auguste.)

On dit figur. qu'*Un homme paroît sur la scène*, pour dire, qu'il est dans un poste, dans un emploi qui attire les yeux du monde sur lui.

SCÈNE, se dit aussi Du lieu où s'est passée l'action qu'on représente sur le théâtre. Et dans ce sens on dit, que *La scène est à Rome*, *est à Babylone*, pour dire, que L'action que l'on traite dans une pièce dramatique, qu'on représente sur le théâtre, s'est passée à Rome, à Babylone.

SCÈNE, se dit encore De chaque partie d'un acte ou poëme dramatique, où l'entretien des Acteurs n'est interrompu, ni par l'arrivée d'un nouvel Acteur, ni par la retraite de l'un de ceux qui sont sur le théâtre. (Le Poëme dramatique se divise en actes, les actes se divisent en scènes. L'entrée ou la sortie d'un Acteur fait une nouvelle scène, fait changement de scène. Les liaisons des scènes sont admirables dans cette pièce. Il y a dans cette pièce des scènes bien plus belles, bien plus fortes les unes que les autres. Une scène trop longue. Une scène languissante. Une scène passionnée. Une scène intéressante.)

On dit figur. d'Un homme qui a surpris la compagnie par quelque action extraordinaire, qu' (Il a donné une scène, une plaisante scène, une étrange scène à la compagnie.) Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. Et dans le même sens on dit, en parlant De quelque événement particulier, (La scène s'est passée en tel endroit.)

On dit dans le même sens, qu'*Il ne faut point donner de scènes au public*, pour dire, qu'Il ne faut point faire parler de soi mal à propos.

SCÉNIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la scène, au théâtre. (Les jeux scéniques des Anciens.)

SCÉNOGRAPHIE. s. f. Terme de Mathématique. Perspective, représentation d'un objet en projection sur un tableau.

SCÉNOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Terme de Mathématique, qui a rapport à la Scénographie. (Représentation scénographique.)

SCÉNOPÉGIES. s. m. pl. Nom que les Grecs donnoient à une des plus grandes solennités de l'année juive. C'étoit la fête des Tabernacles. *Voy*. TABERNACLE.

SCEPTICISME. s. m. Terme didactique. Il se dit, tant De la secte, que du sentiment des Sceptiques.

SCEPTIQUE. adj. de t. g. Qui doute de tout. Il n'est guère en usage qu'en parlant d'une secte de Philosophes anciens, qui établissoient pour principes, qu'il n'y avoit rien de certain, & que tout étoit douteux. (Pyrrhon est considéré comme l'auteur de la Philosophie sceptique.)

Il est aussi subst. & sign. Qui fait profession de la Philosophie sceptique. (Les Sceptiques ne nioient ni n'affirmoient rien.)

SCEPTRE. s. m. Espèce de bâton de commandement, qu'il n'appartient qu'aux Rois de porter, & qui est une des marques de la royauté. (Le sceptre, la couronne, le manteau royal, sont des marques de royauté. Le Roi avoit la couronne sur la tête & le sceptre à la main.)

On dit fig. *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, pour dire, Depuis les Rois jusqu'aux Bergers. Il se prend quelquefois fig. pour Le pouvoir souverain, la royauté même. (Dieu donne ou ôte le sceptre aux Rois comme il lui plaît.)

S C H

SCHELLING. s. m. Monnoie d'argent en usage en Angleterre. Il vaut environ vingt-deux sous de France, sur le pied que l'argent est présentement en France (1785.) Vingt schellings font la livre sterling. Il y a aussi des schellings en Hollande, en Flandre & en Allemagne; mais comme ils ne sont ni du poids, ni au titre de ceux d'Angleterre, ils n'ont pas cours sur le même pied.

Il y a aussi des schellins en Danemarck, mais ils sont de cuivre, & valent un peu plus de deux liards de France.

SCHÈNE. s. m. Terme d'Antiquité. Mesure itinéraire en usage chez les Anciens, sur tout en Égypte. Le schène Égyptien, le stade Grec, le mille Italique, &c.)

SCHISMATIQUE. adj. de t. g. Qui fait schisme, qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion d'une certaine Religion. (La plupart des Grecs sont schismatiques. Les Turcs regardent les Persans comme schismatiques & hérétiques.)

Il s'emploie aussi substant v. (Les schismatiques. C'est un schismatique.)

SCHISME. s. m. Division, séparation du corps & de la communion d'une certaine Religion. (Le schisme des Grecs. Le schisme d'Orient. Le schisme d'Occident. Le schisme d'Angleterre. Les Turcs regardent les Persans comme ayant fait schisme dans la Religion Mahométane.)

SCHISTE. s. f. Terme d'Histoire Naturelle. (Quelques uns écrivent *Chîte*, comme on le prononce ordinairement.) Il se dit Des pierres qui se séparent par lames & par feuilles, comme l'ardoise.

SCHLICH. s. m. Mot emprunté de l'Allemand, pour désigner le minérai écrasé, lavé & préparé pour être porté au fourneau de fusion. (Un minérai réduit en schlich.)

S C I

SCIAGE. s. m. L'ouvrage, le travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. (Il en a tant coûté pour le sciage.)

On appelle *Bois de sciage*, Le bois qui est propre à être scié en long.

SCIATÉRIQUE. adj. de t. g. Terme de Gnomonique. Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. (Cadran sciatérique.)

SCIATIQUE. adj. f. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Goutte sciatique*, qui se dit d'Une espèce de goutte qui s'attache principalement à la hanche, à l'emboiture des cuisses. (Il a une goutte sciatique qui le tourmente depuis long-temps.)

Il est aussi sub. (Avoir la sciatique. Être sujet à la sciatique. Être tourmenté de la sciatique.)

SCIE. s. f. Lame de fer longue & étroite, taillée d'un des côtés en petites dents. (Le manche d'une scie. Les dents d'une scie. Une scie à scier du bois. Une scie à scier de la pierre. Graisser une scie. Mouiller une scie. Une scie édentée. Ce bois est si dur, que la scie n'y sauroit presque entrer. Une scie de Chirurgien.)

On appelle *Le trait de la scie*, La marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier.

Le trait de la scie, se dit aussi De ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est sciée.

On appelle encore *Scies*, Les lames de fer montées en forme de scies, mais sans aucune dent, & dont on se sert pour scier le marbre.

SCIEMMENT. adv. Sachant bien ce que l'on fait, avec connoissance, avec réflexion. (Il a fait cela sciemment. Ce n'a pas été par mégarde, mais sciemment, malicieusement.)

SCIENCE. s. f. Connoissance qu'on a de quelque chose. (Je sais cela de science certaine. Cela passe ma science.)

Dans les Édits & Déclarations du Roi, la formule ordinaire est, (De notre certaine science, pleine puissance & autorité royale.)

SCIENCE, sign. aussi, Connoissance certaine & évidente des choses par leurs causes. (La Géométrie est une véritable science. On dispute si la Logique est une science ou un art. La science des nombres. La science des choses naturelles. Acquérir de la science. S'adonner aux sciences. Posséder une science à fond.)

On appelle *Science infuse*, Celle qui est surnaturelle, qui vient de Dieu par inspiration. (On dit qu'Adam avoit la science infuse.)

SCIENCE, signifie aussi, La connoissance de toutes les choses dans lesquelles on est bien instruit. (La science du monde. La science de la Cour. La science du salut.)

SCIENTIFIQUE. adj. de t. g. Qui concerne les sciences abstraites & sublimes. (Il s'est jeté dans des matières scientifiques. Il s'est embarrassé dans des questions scientifiques.) Il est du style familier, ou du style de formule.

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une manière scientifique. (Il a traité cette matière scientifiquement. Il a parlé scientifiquement.)

SCIER. v. a. Couper avec une scie. (Scier du bois. Scier des ais. Scier de la pierre, du marbre.)

SCIER, se dit aussi en parlant Des blés qu'on coupe avec la faucille. (Scier les blés. C'est le temps de scier les blés. Dans le temps qu'on scie les blés.)

SCIER, en termes de Marine, fig. Ramer à rebours, revenir sur son sillage.

SCIÉ, ÉE. participe.

SCIEUR. s. m. Celui dont le métier est de scier. (Scieur de bois. Scieur de pierre. Scieur de marbre.) On appelle *Scieurs de long*, Ceux qui scient le bois en long pour en faire des planches.

SCIEUR, se dit aussi de ceux qui scient les blés. (On a mis les scieurs dans les blés.)

SCILLE. s. f. Plante bulbeuse qui croît sur les bords de la mer, dans les lieux arides & sablonneux. Sa racine est un oignon gros comme la tête d'un enfant. Elle est regardée comme le plus puissant hydragogue que nous ayons. On en compose un vin appelé *Vin scillitique*, & même un vinaigre du même nom, dont on prescrit l'usage aux hydropiques.

SCINQUE. s. m. Petit animal qui a beaucoup de rapport avec le lézard & le crocodile par la figure; aussi l'a-t-on nommé crocodile terrestre. Il est long comme la main, un peu plus gros que le pouce, & couvert de petites écailles. Il a la tête longue & la queue ronde. On le trouve en Libie, en Égypte, en Arabie. On en fait usage en Médecine, contre le venin, & pour la vertu prolifique.

SCINTILLATION. s. f. (Les deux LL se prononcent & ne se mouillent point.) Terme d'Astronomie. Étincellement. (La scintillation des fixes.)

SCIOGRAPHIE. s. f. Terme d'Architecture. Représentation de l'intérieur d'un bâtiment.

SCION. s. m. Petit brin, petit rejeton tendre & pliable d'un arbre, d'un arbrisseau. (Un scion de pêcher. Un scion d'osier.)

SCISSILE. adj. de t. g. Qui peut être fendu. (L'alun de plume est scissile.)

SCISSION. s. f. Séparation, division. (La scission de la Diète de Pologne.)

Il se dit aussi Du partage des voix dans les Compagnies. (Il y a eu une grande scission entre les opinans.)

SCIURE. s. f. Ce qui tombe du bois quand on le scie. (De la sciure de buis.)

S C L

SCLÉROPHTALMIE. s. f. Ophtalmie avec rougeur, douleur, dureté & difficulté de mouvement dans le globe de l'œil.

SCLÉROTIQUE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom d'une membrane dure qui enveloppe l'œil entier.

S C O

SCOLARITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Droit de scolarité*, pour dire, Les droits que les Écoliers des Universités ont d'en réclamer les priviléges. (Lettres de scolarité.)

SCOLASTIQUE. adj. de t. g. Appartenant à l'école. Il ne se dit guère que de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire de l'école. (Théologie scolastique.)

Il est quelquefois subst. & alors il sign. ou la Théologie scolastique. (Il est plus savant dans la scolastique que dans la positive;) en ce sens il est féminin; ou Celui qui traite de la Théologie scolastique. (Il n'y a pas un seul Scolastique qui ait dit... C'est l'opinion des plus savans Scolastiques.) En ce sens il est masculin.

SCOLASTIQUEMENT. adv. D'une manière scolastique. (Cela est écrit trop scolastiquement.)

SCOLIASTE. s. m. Qui a fait des scolies sur quelque ancien Auteur Grec. (Le scoliaste d'Homère. Le scoliaste d'Aristophane.)

SCOLIE. s. f. Terme didactique. Note de

Grammaire ou de Critique, pour servir à l'intelligence, à l'explication des Auteurs classiques. (Les anciennes scolies sur Aristophane sont très-estimées.)

Il se dit aussi en termes de Géométrie, pour signifier, Une remarque qui a rapport à une proposition précédente ; & en ce sens il est masculin. (Premier scolie, second scolie.)

SCOLOPENDRE. s. f. Sorte de plante médicinale. *Voy.* LANGUE DE CERF.

SCOLOPENDRE. s. f. Est aussi une sorte de petit insecte à plusieurs pieds.

SCORBUT. s. m. Sorte de maladie contagieuse, qui corrompt la masse du sang, & qui paroît ordinairement par l'enflure des gencives. (Les matelots, dans les voyages de long cours, sont sujets au scorbut. Il est mort du scorbut.)

SCORBUTIQUE. adj. qui tient de la nature du scorbut. (Il est attaqué d'une maladie scorbutique. Humeur, affection scorbutique.)

Il se prend aussi subst. pour signifier, Celui, celle qui est malade du scorbut. (C'est un scorbutique.)

SCORIE. s. f. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage comme une écume à la surface des métaux fondus.

SCORIFIER. v. a. Réduire en scories.

SCORIFIÉ, ÉE. participe.

SCORIFICATION. s. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE. s. m. Test ou écuelle à scorifier, dont on se sert dans la coupelle en grand.

SCORPIOÏDES. *Voy.* CHENILLE.

SCORPIOJELLE. s. f. Huile de scorpion

SCORPION. s. m. Sorte d'insecte venimeux & dont le venin se communique par la blessure qu'il fait avec sa queue. (La piqûre du scorpion est dangereuse. La blessure que fait le scorpion se guérit, dit-on, en écrasant le scorpion même sur la plaie.)

On appelle *Huile de scorpion*, De l'huile dans laquelle on a fait mourir un scorpion.

SCORPION, se dit aussi d'Un des douze signes du Zodiaque, & c'est celui qui est entre le signe de la Balance, & le signe du Sagittaire.

SCORSONÈRE. s. f. Sorte de plante médicinale. (Des racines de scorsonère. De l'eau de scorsonère.)

S C R

SCRIBE. s. m. Parmi les Juifs, on appeloit ainsi Les Docteurs, ceux qui enseignoient la Loi de Moyse, & qui l'interprétoient au peuple. (Les Scribes & les Pharisiens.)

On appelle *Scribe*, Un copiste, un homme qui gagne sa vie à écrire, à copier. (C'est un bon, un méchant Scribe)

SCRIPTEUR. s. m. Terme de Chancellerie Romaine. Officier qui écrit les Bulles. (Il y a cent Scripteurs qui sont comme les Secrétaires du Roi en France.)

SCROFULAIRE s. f. Plante qui croît dans les lieux ombrageux, dans les taillis, &c. Elle s'élève à la hauteur de trois pieds. Elle a une odeur désagréable. On l'emploie en Médecine, principalement contre les écrouelles & les hémorroïdes.

On se sert aussi en Médecine d'une *Scrofulaire aquatique*, qu'on appelle encore *Herbe du siége*, & dont les propriétés sont les mêmes que celles de la scrofulaire terrestre.

SCROFULES. subst. fém. plur. Synonyme d'écrouelles.

SCROFULEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine, qui se dit de l'humeur qui cause la maladie nommée *Ecrouelles*. (Humeur scrofuleuse. Sang scrofuleux.)

SCROTUN, ou SCROTON. s. m. Terme d'Anatomie. Enveloppe commune des testicules. On l'appelle vulgairement *Les bourses*.

SCRUPULE. s. m. Petit poids de vingt-quatre grains. (Un scrupule de rhubarbe.)

SCRUPULE. s. m. Peine, inquiétude de conscience, qui fait regarder comme une faute ce qui ne l'est pas, ou comme une faute très-grande ce qui n'en est qu'une légère. (Scrupule de conscience. Grand scrupule. Léger scrupule. Scrupule bien fondé, mal fondé.)

SCRUPULE, signifie aussi, Une grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. (Il s'attache aux moindres règles avec scrupule. Il est exact jusqu'au scrupule.)

Il se dit encore De la grande sévérité d'un auteur dans la correction d'un ouvrage. (Il corrige ses ouvrages avec tant de scrupule, que rien ne lui échappe.)

SCRUPULE, se dit d'Une sorte de délicatesse en matière de procédés, de mœurs. (Cette action peut n'être pas répréhensible, mais je m'en ferois scrupule, un scrupule.)

Il sign. aussi Un reste de difficultés, un nuage qui reste dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire. (Vous n'avez pas encore assez instruit votre Rapporteur, il lui reste quelques scrupules dans l'esprit.)

On dit, *Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un*, pour dire, Lui en donner du scrupule. (Je lui ai fait un scrupule de sa mollesse, de son luxe.)

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une manière scrupuleuse. (Il s'attache scrupuleusement aux formalités. Il examine tout scrupuleusement.)

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à avoir des scrupules. (Il est fort scrupuleux. Elle est scrupuleuse dans les moindres choses qui peuvent blesser la pudeur. Conscience scrupuleuse.)

Il se dit quelquefois substantivement. (C'est un scrupuleux, une scrupuleuse.)

On dit figurément, *Exactitude scrupuleuse, recherche scrupuleuse*, pour dire, La dernière exactitude, une recherche très-exacte.

SCRUTATEUR. s. m. C'est un terme de l'Écriture-Sainte, & il ne se dit que dans cette phrase : (Dieu est le scrutateur des cœurs,) qui signifie, que Dieu sonde & examine les cœurs, qu'il découvre, qu'il pénètre jusqu'au fond des cœurs.

Dans les élections des Officiers Municipaux, on appelle *Scrutateurs*, Ceux qui sont appelés pour assister à la vérification du scrutin. (À Paris, le premier Scrutateur est toujours un Magistrat qui présente au Roi les nouveaux Échevins. Dans l'élection des Papes, il y a toujours trois Cardinaux scrutateurs.)

SCRUTIN. s. m. Manière dont les Compagnies procèdent dans les élections qui se font par suffrages secrets, que l'on donne par billets pliés, ou par petites boules qu'on appelle Ballotes. (On procède ordinairement à l'élection d'un Pape par voie de scrutin. L'élection s'est faite par scrutin. Élire par scrutin. Il a eu plusieurs suffrages au premier scrutin.)

S C U

SCULPTER. v. a. Tailler quelque figure, quelque image de pierre, de marbre, de bois, de métal, &c. (Voilà qui est bien sculpté. Il a fait sculpter ses armes au-dessus de la porte de son logis.)

SCULPTÉ, ÉE. participe.

SCULPTEUR. s. m. Celui qui fait des figures de ronde-bosse, ou en bas-relief, de quelque matière que ce soit. (Bon, grand, célèbre Sculpteur. Sculpteur en marbre. Sculpteur en bois.)

SCULPTURE. s. f. L'art de sculpter. (Il s'adonne à la sculpture. Il excelle dans la sculpture.)

Il se prend aussi pour l'ouvrage du Sculpteur. (La sculpture de cette bordure est fort belle. On a payé tant pour la sculpture de cet autel. Cette frise est trop chargée de sculpture.)

SCURRILITÉ. s. f. Plaisanterie basse, bouffonnerie.

S C Y

SCYTALE. s. f. Chiffre dont les Lacédémoniens se servoient pour écrire des lettres mystérieuses. C'étoit une bande étroite de parchemin qui se mettoit sur des cylindres égaux & correspondans, dont l'un étoit à l'armée, & l'autre à Sparte.

S E

SE. Pronom de la troisième personne. Subst. de tout genre & de tout nombre. Il précède toujours le verbe dont il est le régime, ou simple ou composé. (Se rétracter, s'embarrasser, se perdre :) Le voilà régime simple. Et il est régime composé dans les phrases suivantes ; (Se donner du mouvement, se faire une loi, se prescrire un devoir.) Aucun verbe n'est ou ne devient réciproque à la troisième personne sans ce pronom.

Il sert aussi à donner au verbe actif une signification passive. (Il se trouve là de belles choses. Il se fait dans le monde des protestations d'amitié peu sincères. Cette bibliothèque se vendra bien.)

S E A

SÉANCE. s. f. Droit de s'asseoir, de prendre place dans une compagnie réglée. (Prendre séance. Il fut reçu Duc & Pair, & en cette qualité il prit séance au Parlement. Il a séance dans le Conseil du Roi en qualité de... Sa Charge lui donne séance au Parlement, au Présidial, &c.)

SÉANCE, signifie aussi, Le temps pendant lequel une compagnie de Juges, ou autre compagnie réglée, est assemblée pour travailler aux affaires. (Cette affaire occupa le Parlement pendant une séance entière, pendant plusieurs séances. La séance dura long-temps. La séance fut continuée le lendemain.)

On dit, qu'*Une séance a été rompue*, pour dire, que Pendant qu'elle se tenoit, il est survenu quelque chose qui a obligé l'assemblée, ou de se lever, ou d'interrompre son travail.

On appelle aussi *Séance*, l'assemblée d'une compagnie célèbre. (Voilà une belle séance. Rien n'est si magnifique que la séance du Parlement, quand le Roi y tient son Lit de Justice. La séance des Pères dans le Concile.)

En parlant de toute assemblée, on dit, qu'*Elle tient séance*, qu'*elle tient sa séance en un tel endroit*, pour dire, que C'est là qu'elle s'assemble. (Le Parlement a tenu autrefois séance à Tours.)

En termes de Palais, on appelle, *La*

séance des prisonniers, ou simplement, *La séance*, Une audience de faveur que le Parlement donne avant chacune des quatres grandes fêtes pour la liberté des prisonniers pour dettes, & pour la police des prisons.

On dit quelquefois, lorsqu'on a été longtemps à table ou dans une partie de jeu, qu'*On a tenu*, qu'*on a fait une longue séance*. (Ils ont fait une longue séance à table. Cet homme-là est ruiné dans une séance de lansquenet.)

SÉANT. participe du verbe *Seoir*, qui n'est plus en usage. Il ne se dit qu'en certaines phrases de Chancellerie & de Pratique, où il signifie, Qui tient séance, qui réside actuellement. (Le Parlement séant à Paris. Le Roi séant en son Lit de Justice. Le Parlement étoit alors séant à Tours.)

SÉANT, est aussi s. m. & signifie, La situation, la posture d'un homme qui est assis dans son lit. Il ne se met qu'avec le pronom possessif. (Il étoit couché dans le lit, on le fit mettre en son séant, sur son séant, pour boire.)

SÉANT, ANTE. adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable. (Il n'est pas séant à un homme de sa dignité, de son âge, de sa profession, à un homme sage de faire telle chose. Rien n'est plus séant à un grand Prince, que la clémence, que la libéralité. Ce n'est pas une chose séante de parler haut devant des personnes à qui on doit du respect. Cet habit n'est pas séant à une personne de son état. Cette parure n'est pas séante à son âge.)

On dit dans la conversation, qu'*Une femme est fort séante*, pour dire, qu'Elle a l'air fort séant, fort décent.

SEAU. s. m. Vaisseau propre à puiser, à tirer, porter de l'eau. (Des seaux de bois.)

On appelle aussi *Seaux*, Des vaisseaux de toute sorte de matière. (Un seau d'argent. Un seau de porcelaine. Mettre rafraîchir du vin dans un seau d'argent, dans un seau de porcelaine. Seau d'osier.) *Seaux de la ville*, Ce sont des seaux d'osier garnis de cuir en dedans, dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies.

SEAU, se prend aussi dans quelques Coutumes, pour Une certaine mesure. (Le seau tient ordinairement douze pintes.)

Il se prend quelquefois pour le contenu. (Un seau d'eau. Un seau de vin. Il boiroit un seau de vin.)

On dit hyperboliquement & familièrement, quand il pleut bien fort, qu' (Il pleut à seaux.)

SEB

SÉBACÉE. adj. f. Terme d'Anatomie. Il se dit des glandes dans lesquelles l'humeur qu'elles filtrent, acquiert une consistance à peu près semblable à celle du suif.

SÉBESTE. s. m. Fruit qui ressemble à une petite prune, dont la pulpe est visqueuse, & fortement attachée au noyau. Il nous vient d'Égypte, & est employé dans les tisanes comme pectoral. L'arbre qui le produit se nomme *Sébestier*.

SEBILE. s. f. Vaisseau de bois qui est rond & creux, dans lequel les Boulangers mettent la pâte quand elle est pétrie. C'est aussi le nom d'une ustensile de préssoir, qui est de la même matière & de la même forme.

SEC

SEC, ÈCHE. adj. Aride, qui a peu ou point d'humidité. (Sec comme du bois Sec comme une allumette. Un terrain sec & sablonneux. Cet arbre est tout sec, il est mort. Des branches sèches. Herbes sèches. Des fleurs sèches. Des roses sèches. L'été a été fort sec. Il fait un temps bien sec. Un froid bien sec. Avoir un tempérament sec.)

On dit, qu'*Un homme a le pouls sec*, pour dire, qu'Au battement de son pouls on connoît qu'il a une fièvre sèche & ardente. Et, que *Le sang d'un malade est sec*, pour dire, qu'Il n'y a point assez de sérosité.

SEC, se dit aussi de certaines choses que l'on rend par art moins humides qu'elles ne l'étoient. (Des fruits secs. Des raisins secs. Du poisson sec.)

On appelle *Confitures sèches*, Des fruits confits & tirés au sec.

SEC, est quelquefois opposé à Vert. Ainsi on dit, *Du fourrage sec*.

SEC, se dit encore par opposition à moite, à mouillé, à onctueux, à gras, &c. (Avoir la bouche sèche, la langue sèche, la gorge sèche, le gosier sec, les lèvres sèches. La peinture de ce lambris n'est pas encore bien sèche. Plier du linge quand il est sec. Les rues sont sèches. Les chemins sont secs. Il fait sec dans les rues. Avoir la peau sèche, les mains sèches.)

On dit, *Passer la rivière*, *passer un bras de rivière à pied sec*, pour dire, Traverser le lit d'une rivière, d'un bras de rivière lorsqu'il n'y a point d'eau.

On appelle *Fossé sec*, Le fossé d'un château, d'une place, dans lequel il n'y a point d'eau, & qui n'est point fait pour en avoir. (Ce château est entouré de fossés secs.)

On dit, *Voir*, *regarder quelque chose d'un œil sec*, pour dire, Sans s'attendrir, sans jeter des larmes. (Il verroit mourir son père d'un œil sec.)

On dit, qu'*Un homme a une toux sèche*, Quand il tousse sans cracher.

On dit, que *Du vin est sec*, pour dire, qu'Il n'a point de liqueur.

On dit, qu'*Un cheval a la tête sèche*, pour dire, qu'Il n'a pas la tête chargée de chair, & qu'*Il a les jambes sèches*, pour dire, qu'Il a les jambes nerveuses, peu chargées de chair.

On dit quelquefois, *Argent sec*, pour argent comptant. (Je lui ai donné cinq cents francs d'argent sec.)

On appelle *Visite sèche*, Une visite à la campagne, où l'on n'offre ni à boire ni à manger à ceux qui la font.

On appelle en Maçonnerie, *Muraille de pierres sèches*, Une muraille faite de pierres plates, mises l'une sur l'autre sans chaux, sans plâtre & sans mortier.

On dit en Peinture & en Sculpture, qu'*Un ouvrage est sec*, Quand les contours sont marqués durement, sans agrément & sans tendresse.

On dit, *Manger son pain sec*, *manger du pain tout sec*, pour dire, Ne manger rien avec son pain.

On dit, qu'*Un homme a fait un compliment fort sec à un autre*, pour dire, qu'Il lui a parlé d'une manière un peu dure. Et on appelle *Réponse sèche*, *réprimande sèche*, Une réponse, une réprimande froide, dure, désobligeante & en peu de mots.

On dit, qu'*Un homme est sec*, pour dire, qu'Il a une humeur un peu dure, qu'Il n'est point affable, gracieux, riant.

On dit dans le style familier, *La donner sèche*, *la donner bien sèche*, pour dire, Annoncer quelque nouvelle fâcheuse, donner quelque alarme sans précaution.

On dit figurément, qu'*Un Auteur*, qu'*un Poëte est sec*, pour dire, qu'Il n'est ni abondant en pensées, ni riche en expressions.

On dit aussi, qu'*Un style est sec*, pour dire, qu'Il est dépourvu des ornemens qui font la beauté du style.

Et on dit, qu'*Une matière est sèche*, pour dire, qu'Elle ne fournit pas de quoi la pouvoir traiter avec élégance, avec agrément.

SEC, est aussi subst. & sign. Une des quatre premières qualités. (Le sec & l'humide. Le chaud & le froid.)

Il se dit au subst. pour signifier Du fourrage sec. (Faire des magasins de sec, pour faire subsister la cavalerie à l'entrée de la campagne. Donner du sec aux chevaux. Mettre la cavalerie au sec.)

On dit figur. *Employer le vert & le sec*, pour dire, Employer toutes sortes de moyens pour réussir à quelque chose.

On dit en termes d'Office, *Tirer des confitures au sec*, pour dire, Les tirer de leur sirop, &, *Une corbeille*, *une assiette de sec*, pour dire, Une corbeille, une assiette remplie de confitures sèches, & que l'on sert au fruit dans un repas.

SEC. adv. Il n'est en usage qu'en ces phrases, *Boire sec*, pour dire, Bien boire, boire sans eau; & *Répondre sec*, *parler sec à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une réponse rude, brusque, rebutante.

À SEC. adv. Sans eau. (Mettre un étang, un fossé à sec. Les fossés sont à sec. Les vaisseaux sont demeurés à sec. Un bras de la rivière est demeuré à sec.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui n'a plus de bien, plus d'argent, (Le pauvre homme est à sec.) On dit de même, (Ce procès, les procès l'ont mis à sec.)

SÉCABLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut être coupé. (Les atomes ne sont sécables que par la pensée.)

SÉCANTE. s. f. Terme de Géométrie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Sécante d'un angle*, pour signifier, Le plus grand des deux côtés de l'angle, en supposant que l'angle soit terminé par une base perpendiculaire à l'un des côtés, & que le plus petit côté de l'angle soit pris pour le rayon ou sinus total.

SÈCHE. s. f. Sorte de poisson de mer, qui jette une espèce de liqueur en certaines occasions, & qui a sur le dos un os dur & lissé.

SÈCHEMENT. adv. D'une manière sèche, en lieu sec. (Il faut tenir les confitures sèchement.)

SÈCHEMENT, signifie figurement, D'une manière rude, incivile & rebutante. (Il lui parla, il lui répondit sèchement, bien sèchement.)

SÉCHER v. a. Rendre sec. (Le soleil sèche les prairies. Le grand hâle sèche les fleurs. Le vent sèche les chemins.)

Il signifie aussi, Mettre à sec; & c'est dans cette acception qu'on dit, (La chaleur a été si violente, qu'elle a séché les ruisseaux & les rivières.)

On dit figur. *Sécher les larmes*, pour dire, Consoler, faire cesser les pleurs. (Le temps séchera vos larmes. Elle eut bientôt séché ses larmes.)

SÉCHER, est aussi neutre, & signifie, Devenir sec. (Ne laissez-pas tant sécher cela. La plupart des arbres séchèrent à

cause du grand hâle, des grandes chaleurs. Les arbres séchèrent sur pied.)

On dit figurément, qu'*Un homme sèche sur pied*, pour dire, qu'Il se consume d'ennui, qu'il est accablé de tristesse, d'affliction ; & par plaisanterie on dit la même chose d'une fille, lorsqu'on la fait attendre plus qu'elle ne voudroit pour la marier.

On dit aussi, qu'*Un homme sèche d'ennui, de langueur, de tristesse, &c.* pour dire, qu'Il se consume d'ennui, de langueur, de tristesse, &c.

SÉCHÉ, ÉE. participe.

SÉCHERESSE. s. f. État, qualité de ce qui est sec. (La sécheresse de la terre fait grand tort aux moissons. On reconnoît l'ardeur de sa fièvre à la sécheresse de sa langue.)

SÉCHERESSE, se dit absolument De la disposition de l'air & du temps quand il fait trop sec. (Il fit une grande sécheresse cette année-là. La trop grande sécheresse fait mourir les plantes.)

SÉCHERESSE, se dit figurément De la manière de répondre avec dureté à quelqu'un, soit de vive voix, soit par écrit. (On lui avoit parlé, on lui avoit écrit avec beaucoup d'honnêteté, il a répondu avec sécheresse.)

On dit figur. qu'*Il y a beaucoup de sécheresse dans un discours, dans un ouvrage, dans un Auteur*, pour dire, que L'Auteur n'est ni abondant en pensées, ni fécond en expressions. (Il y a une grande sécheresse de style dans tout ce qu'il écrit.)

SÉCHERESSE, en termes de Dévotion, se dit de l'état de l'ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. (Dieu le laissa long-temps dans cette sécheresse pour l'éprouver. Il souffre de grandes secheresses. Il a de grandes sécheresses dans l'oraison.)

SECOND, ONDE. adj. n. ord. Deuxième, qui est immédiatement après le premier. Dans ce mot & dans ses dérivés, le C se prononce comme un G, sur tout dans la conversation. (Il n'est pas le premier, il n'est que le second. Le second livre. Le second Président. Le second Capitaine. La seconde place. Une seconde fois. En premier lieu, en second lieu. Premières noces, secondes noces. Premier appareil, second appareil. Le second service d'un repas. Une femme qui est accouchée de son second enfant. Tous les seconds jours du mois.)

On appelle en Chimie, *Eau seconde*, Une sorte d'eau forte qui a déja servi à la dissolution de quelques métaux.

SANS SECONDE. Façon de parler, qui n'étoit guère d'usage qu'en Poësie, pour dire, Sans pareille, sans égale. (Une beauté sans seconde. Sa valeur est sans seconde.) On disoit aussi poëtiquement, *A nulle autre seconde*, pour dire, Qui tient le premier rang. Mais ces phrases ont vieilli.

SECOND, est aussi subst. & il se dit en diverses occasions.

On appelle *Second*, dans une partie de Paume, Celui qui tient le second lieu d'un côté. (C'est un second. Il ne prime pas bien, mais il est bon second. Jouer en second.)

On appelle aussi *Second*, dans un jeu de Paume, L'ouverture de la galerie qui est entre le dernier & la porte. (La chasse est au second.)

Il se disoit aussi De celui qui en sert un autre dans un duel. (Il servoit de second. Celui qu'il avoit pris pour second, pour son second. Les seconds de côté & d'autre se sont tués. Il étoit son second.)

On dit, qu'*Un Notaire signe en second*, Quand il signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

SECOND, se dit encore d'Un homme qui sert sous un autre. (Il ne tient pas la première place, il n'est qu'en second. Il n'est pas bon pour tenir la première place dans les affaires, il n'est bon qu'en second.)

On appelle *Capitaine en second*, Le Capitaine qui doit commander au défaut du Capitaine en pied. On dit dans le même sens, (Lieutenant en second. Enseigne en second.)

Il se dit figurément De ceux qui aident quelqu'un dans une affaire, dans un emploi. (Vous pourrez bien réussir dans cette entreprise, vous avez un bon second.) Et en ce même sens, *Second* se dit aussi d'Une femme. (Cette Dame qui vous protège à la Cour est une bonne amie, un bon second.)

SECONDE. s. f. La soixantieme partie d'une minute d'heure ou de degré. (Pendule à secondes. Tant d'heures, tant de minutes, tant de secondes. Leurs calculs sont conformes à une seconde près. Saturne au Méridien est élevé de tant de degrés, tant de minutes & tant de secondes.)

SECONDE, se dit au substantif, De la classe d'un Collége, & c'est celle qui précède la Rhétorique. (Un écolier qui est en seconde. Le Régent de seconde. Régenter la seconde. Monter de troisième en seconde.)

On appelle en Musique, *Intervalle de seconde*, L'intervalle d'un ton ou de deux demi-tons. (L'intervalle d'ut à re, celui de re à mi, sont des intervalles de seconde.)

SECONDAIRE. adj. de t. g. Accessoire, qui ne vient qu'en second. (Motifs secondaires. Preuves secondaires. Raisons secondaires.)

On appelle *Planètes secondaires*, Les planètes qui tournent autour d'une autre planète. (La Lune est une planète secondaire. Les satellites de Jupiter sont des planètes secondaires.)

SECONDEMENT. adv. En second lieu. (Je vous dirai premièrement que... secondement que...)

SECONDER. v. a. Aider, favoriser, servir quelqu'un dans un travail, dans une affaire. (Seconder les vœux, les désirs, les bonnes intentions de quelqu'un. Si vous entreprenez cela, je vous seconderai. Il a été bien secondé. Il a fait de grands efforts, mais on ne l'a pas secondé.)

SECONDER, dans une acception moins étendue, signifie, Tenir lieu de second dans une partie de Paume. (Prenez cet homme-là pour second, il vous secondera bien.) Il se dit aussi absolument. (Il n'est pas bon pour primer, mais il seconde bien.)

SECONDÉ, ÉE. participe.

SECOUER. v. a. Remuer quelque chose fortement, en sorte que toutes les parties en soient ébranlées. (Secouer un arbre pour en faire tomber les fruits. Secouez cette branche. Ce cheval a un trot qui secoue bien son homme. Je ne veux point me servir de ces porteurs-là, ils secouent trop. Secouer la tête en se moquant de quelqu'un. Secouer un manteau, un tapis, une robe pour en ôter la poussière.)

On dit à peu près dans la même acception, (Secouer la poussière de dessus un habit.) Et dans l'Écriture-Sainte, J. C. ordonne à ses Apôtres, (De secouer la poussière de leurs pieds contre ceux qui ne les voudront pas recevoir.)

On dit proverbialement & figurément, *Secouer les oreilles*, pour dire, Ne pas tenir compte de quelque chose, s'en moquer. (Quand on lui représente son devoir, il secoue les oreilles.)

On dit aussi d'Un homme à qui il arrive un accident fâcheux, qui reçoit quelque injure, quelque affront, & qui témoigne n'y être pas sensible, qu'*Il ne fait qu'en secouer les oreilles.*

On dit figurément, qu'*Une maladie a bien secoué son homme*, pour dire, qu'Elle l'a bien tourmenté. (La fièvre ne l'a guère tenu, mais elle l'a bien secoué.) Il est du style familier.

SE SECOUER, se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. (Les chiens se secouent quand ils sont mouillés. Un oiseau se secoue. Les chevaux se secouent pour se défaire des mouches.)

SECOUER, signifie aussi, Se défaire de quelque chose par un mouvement violent ; c'est dans ce sens qu'on dit, qu'(Un taureau a secoué le joug.) Et on dit figurément, *Secouer le joug*, pour dire, S'affranchir de la domination, se mettre en liberté. (Secouer le joug de la tyrannie. Quand les Romains secouèrent le joug des Tarquins. Ce jeune homme ne veut plus souffrir de tuteur, il veut secouer le joug.)

On dit aussi figurément, *Secouer le joug des passions*, pour dire, S'affranchir de la tyrannie des passions, dompter ses passions.

SECOUÉ, ÉE. participe.

SECOÛMENT. subst. masc. Action de secouer. (Il répondit par un secoûment de tête.)

SECOURABLE. adj. de t. g. Qui aime à secourir les autres, à les soulager dans leurs besoins. (C'est un homme fort secourable. Il est secourable aux pauvres. Être secourable à tout le monde. Mon Dieu ! soyez-moi secourable. Tendre une main secourable.)

SECOURABLE, se dit aussi passivement d'Une Place qui peut être secourue ; & en ce sens il se dit plus ordinairement avec la négative. (Cette Place est si bien assiégée, qu'elle n'est plus secourable. Elle n'est secourable que par mer.)

SECOURIR. v. a. (Il se conjugue comme Courir.) Aider, assister, donner aide, prêter assistance à qui en a besoin. (Secourir puissamment, foiblement, promptement, au besoin, dans la nécessité. Secourir les pauvres, ses amis, ses alliés, &c. Secourir ses amis de sa bourse. Venez me secourir. Il va périr, il va succomber, si vous ne le secourez. Il a été bien secouru dans sa maladie. Secourir une Place qui est pressée par les ennemis. Secourir un État, un Prince, le secourir d'hommes, d'argent, de munitions, de vaisseaux. Cette place ne se peut secourir que par mer. On l'a secourue par un tel endroit, par un tel moyen.)

SECOURU, UE. participe. (Il a été secouru bien à propos.)

SECOURS. s. m. Aide, assistance dans le besoin. (Grand secours. Secours considérable. Foible secours. Puissant secours. Prompt secours. Secours lent, tardif. Secours nécessaire. Secours divin Secours humain. Secours d'argent, d'hommes, de

vivres. Aller au secours. Courir, accourir au secours. Il est venu à mon secours. Prêter secours. Donner secours. Il n'a reçu aucun secours. Il a péri faute de secours. Refuser, accorder, obtenir du secours. Mendier du secours. Demander secours, le secours de quelqu'un. Implorer le secours de quelqu'un. Tirer, avoir secours de quelqu'un. Je n'ai eu secours que de Dieu. On n'a pas grand secours de vous. Appeler quelqu'un à son secours, au secours. Invoquer le secours divin. Envoyer querir du secours. Crier au secours. Il est privé, destitué, dénué de secours, de tout secours. Mourir sans secours. Venez à mon secours, *ou simplement sans verbe*, à mon secours, au secours.)

SECOURS, se prend particulièrement pour Les troupes qu'on envoie au secours de quelqu'un en guerre contre ses ennemis. (Secours étranger. Secours de France, d'Espagne. Envoyer du secours. Secours par mer. Secours par terre. Le secours est entré dans la Place. La ville se rendit, faute de secours, à la veille du secours, à la vue du secours. Le secours arriva sur le point de la bataille. Le secours fut coupé, fut défait, fut battu.)

SECOURS, se dit aussi d'une Église bâtie pour la décharge d'une Paroisse, à cause du grand nombre de Paroissiens, ou de la distance des lieux, ou de la difficulté des chemins. (Une telle Église n'est pas une paroisse, ce n'est qu'un secours.) On dit plus ordinairement, *Une succursale*.

SECOUSSE. s. f. Agitation, ébranlement de ce qui est secoué. (Rude secousse. Violente secousse. Le fruit n'est pas encore mûr, quand il ne tombe pas après deux ou trois secousses de l'arbre. Les secousses que donne un cheval qui trotte, & celles d'un carrosse, par des chemins raboteux, incommodent fort. Les secousses de ce tremblement de terre ont été violentes.)

Il signifie figurément, Les fortes, les violentes attaques qu'une personne reçoit dans sa santé par une maladie, ou dans sa fortune par les pertes & par les malheurs. (La colique lui a donné de rudes secousses. Une fièvre continue de quinze jours est une rude secousse. Il a reçu de rudes secousses de la fortune. La perte de son procès lui a donné une rude secousse.)

SECRET, ÈTE. adj. Qui n'est connu que d'une ou de fort peu de personnes. (Dessein secret. Affaire secrète. Résolution secrète. Découvrir les plus secrètes pensées. Négociation secrète. Traité secret. Les articles secrets d'un traité. Motifs secrets. Ressorts secrets. On lui a donné tant pour les dépenses secrètes.)

On appelle *Sciences secrètes*, Des prétendues connoissances que quelques gens se vantent d'avoir, principalement sur l'Alchimie, sur la Magie, & sur la Nécromance.

On appelle *Escalier secret*, Un escalier dérobé, par lequel on monte dans les appartemens d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. On dit dans la même acception, (Degré secret, porte secrète.)

En parlant d'Un homme qui sollicite contre un autre, soit dans un procès, soit dans quelqu'autre affaire, & qui ne veut point paroître, on dit, que (C'est sa partie secrète.) On dit dans le même sens, (C'est son ennemi secret.)

On appelle *Oraison secrète*, L'oraison que le Prêtre dit tout bas à la Messe immédiatement avant la Préface. On l'appelle aussi absolument, *La secrète*, au substantif.

On appelle *Conseil secret du Roi*, Le Conseil d'État où l'on agite les affaires les plus importantes.

SECRET, se dit aussi Des personnes qui savent se taire, & tenir une chose secrète. (C'est un homme à qui vous pouvez tout confier, il est fort secret. Vous n'êtes guère secret, vous redites tout.)

En parlant d'Un homme qui divulgue les choses qu'on lui a confiées, on dit populairement, qu' (Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre.)

SECRET, est aussi substantif masculin, & signifie, Ce qui doit être tenu secret, ce qu'il ne faut dire à personne. (Garder le secret. Confier un secret à quelqu'un. Découvrir un secret. Révéler le secret. Manquer au secret. Trahir le secret. Publier le secret. Deviner un secret. Pénétrer dans les secrets de quelqu'un. Entrer dans les secrets de quelqu'un. Participer aux secrets de quelqu'un. Je ne dirai mon secret à personne. Le secret d'un ami. Le secret de l'État. Le secret des consciences. Sous le secret de la Confession.)

En parlant d'Un homme qui a part à quelques délibérations, à quelques résolutions où peu de gens sont admis, à quelque dessein caché, on dit, qu'*Il est du secret*.

On dit, *Avoir le secret de quelqu'un*, pour dire, Savoir son secret. Et en parlant d'Une négociation où plusieurs Ministres sont employés par le même Prince, on dit du Ministre qui sait seul les véritables intentions de son maître, qu'*Il a le secret de la négociation*, & absolument, *qu'il a le secret*.

On dit, *Je vous dis cela dans le secret*, *dans le dernier secret*, pour dire, Je vous le confie à condition de ne le dire, de ne le révéler à personne.

Et en parlant d'Une chose qui est sue de tout le monde, & dont quelqu'un veut faire un secret, on dit proverb. que (C'est le secret de la Comédie.)

On appelle *Secret*, dans les sciences, dans les arts, Un moyen connu de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. (Secret utile, merveilleux, rare, ingénieux. Il y a de beaux secrets dans la Chimie. Ce Médecin a un bon secret pour guérir une telle maladie. Donner, communiquer, vendre, acheter un secret. Ce serrurier a un secret pour empêcher qu'on ouvre ses serrures. Secret pour teindre le verre en toutes sortes de couleurs.)

On appelle figurément, *Secret*, Toutes sortes de moyens, d'inventions, d'adresses pour venir à bout de quelque chose, pour y réussir. (Le secret de plaire. Le secret de parvenir. Il a trouvé le secret de se pousser à la Cour.)

On dit aussi par plaisanterie, *Il a trouvé le secret de se ruiner*.

On appelle dans quelques arts mécaniques, *Secrets*, Certains ressorts particuliers qui servent à divers usages. (On ne peut ouvrir ce coffre fort, si l'on n'en sait le secret. Il y a un secret qui fait qu'une arquebuse tire deux, trois coups.)

On appelle aussi *Secret*, Une cache qui est pratiquée dans un coffre fort, dans un cabinet.

EN SECRET. Façon de parler adverbiale. En particulier, sans témoin. (Je lui ai parlé en secret. Il ne travaille à cela qu'en secret. Je vous dis cela en grand secret.)

SECRÉTAIRE. s. m. Celui dont l'emploi est de faire & d'écrire des lettres, des dépêches pour son maître, pour celui dont il dépend. (Secrétaire d'État. Secrétaire des Commandemens. Secrétaire du Cabinet du Roi. Secrétaire d'un Prince, d'un Officier de la Couronne. Secrétaire d'un Ambassadeur. Secrétaire des Brefs.)

On appelle *Secrétaires du Roi*, *Maison*, *Couronne de France & de ses Finances*, Les Officiers qui dressent les Lettres qui s'expédient en Chancellerie. (La charge de Secrétaire du Roi annoblit.) On appelle *Secrétaire de l'Ambassade*, Celui qui est nommé & gagé par le Roi, pour faire & pour écrire les dépêches de l'Ambassade.

On appelle aussi *Secrétaire*, Celui qui rédige par écrit les actes, les délibérations de quelque assemblée notable. (Le Secrétaire du Concile. Le Secrétaire de l'assemblée générale du Clergé de France. Le Secrétaire du Conseil. Le Secrétaire des États, d'une Académie, d'une Compagnie.)

On appelle communément & par politesse, *Secrétaires*, Les Clercs des Magistrats. (Mon Rapporteur a promis de voir mon procès dès que son Secrétaire en aura fait l'extrait.)

SECRÉTAIRERIE. s. f. Lieu où les Secrétaires d'un Ambassadeur, d'un Gouverneur, &c. font & délivrent leurs expéditions, & où ils en gardent les minutes. (La Secrétairerie du Vice-Roi à Messine, est un lieu magnifique.)

SECRÉTARIAT. s. m. Emploi, fonction de Secrétaire. (Pendant son Secrétariat. Il a tenu le Secrétariat tant d'années. Il n'est pas propre pour le Secrétariat. Un tel Secrétariat vaut mille écus par an.)

SECRÉTARIAT, est aussi, chez un Évêque ou un Archevêque, Le lieu où ses Secrétaires font & délivrent leurs expéditions.

SECRÉTEMENT. adverbe. En particulier, en secret, d'une manière secrète, sans être aperçu. (Il le fit avertir secrétement. Il alloit secrétement dans cette maison. Il se glissa secrétement dans la chambre.)

SECRÉTION. s. f. Terme de Médecine. Filtration & séparation qui se fait des humeurs alimentaires, excrémentielles & récrémentielles. (La secrétion du chile dans les intestins grêles. La secrétion du lait dans les mamelles. La secrétion de l'urine dans les reins. La secrétion de la bile dans le foie.)

SECRÉTOIRE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit principalement des vaisseaux qui séparent quelque humeur de la masse du sang. (Vaisseaux secrétoires.)

SECTAIRE. s. m. Qui est d'une secte quelconque condamnée par l'Église. (Un Sectaire opiniâtre. La fréquentation des Sectaires est dangereuse.)

SECTATEUR. s. m. Qui fait profession de suivre l'opinion de quelque Philosophe, de quelque Docteur de réputation, de quelque Hérésiarque. (Les Sectateurs de Platon. C'est un grand Sectateur d'Aristote. Il est Sectateur de Saint Thomas, de

Scot. Arius eut un grand nombre de Sectateurs.)

SECTE. s. f. Nom collectif, qui se dit De plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine. (La secte d'Épicure. La secte des Stoïciens. Faire une secte. Il n'est pas de cette secte.)

On dit figurément, *Faire secte*, *faire secte à part*, pour dire, Se distinguer des autres par des opinions singulières. En matière de Religion, *Secte* s'entend d'Une opinion hérétique ou erronée. (La secte des Sacramentaires. La secte des Donatistes. Les Protestans sont partagés en plusieurs sectes.)

SECTEUR. s. m. Terme de Géométrie. La partie d'un cercle qui est comprise entre deux rayons quelconques, & l'arc qu'ils renferment, (Secteur de cercle.)

On appelle aussi *Secteur*, Un instrument d'Astronomie qui a moins d'étendue que le quart de cercle.

SECTION. s. f. Espèce de division ou de subdivision d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité. (Ce livre est divisé en tant de sections. Chapitre premier, seconde section. Section seconde, chapitre premier. Il a divisé son livre par sections.)

On appelle *Section*, en termes de Mathématique, La ligne qui marque les extrémités de la division d'un cône, d'un cylindre, &c. (Section conique. Section cylindrique;) &, *Point de section*, L'endroit où deux lignes s'entrecoupent.

SÉCULAIRE. adj. de t. g. Qui se fait de siècle en siècle, de cent ans en cent ans. Il n'a guère d'usage qu'en parlant Des jeux séculaires des Anciens, & des Poëmes séculaires que l'on faisoit dans ces occasions. (Le Poëme séculaire d'Horace.)

On dit, *Année séculaire*, en parlant De l'année qui termine le siècle. (On ouvre la porte sainte à Rome à chaque année séculaire. Célébrer l'année séculaire.)

SÉCULARISATION. s. f. Action par laquelle on sécularise un Bénéfice régulier, une Communauté régulière. (Bulle de sécularisation. Obtenir la sécularisation d'un Monastère, d'un Chapitre.)

SÉCULARISER. v. a. Rendre séculier. (Ce Chapitre, ce Monastère a été sécularisé. Il y avoit des Moines, on les a sécularisés. On a sécularisé ce Bénéfice.)

SÉCULARISÉ, ÉE. participe.

SÉCULARITÉ. s. f. Ce mot n'est guère d'usage qu'en parlant De la Juridiction séculière d'une Église Épiscopale ou autre pour le temporel qui en dépend. (Le Juge de la sécularité d'une telle Église.)

SÉCULIER, IÈRE. adj. Qui vit dans le siècle. Il se dit, tant Des Ecclésiastiques que des Laïques, par opposition aux Réguliers, à ceux qui sont engagés par des vœux dans une Communauté Religieuse. (Vie séculière. État séculier. Prêtres séculiers. Clergé séculier. Bénéfice séculier.)

Il est aussi sub. & alors il ne se dit que Des Laïques. (C'est un séculier. Les choses qui ne sont pas messéantes à un séculier, le seroient à un Ecclésiastique. Dans ce Monastère on a fait un bâtiment pour les Religieux, & un autre pour les séculiers.)

SÉCULIÈREMENT. adv. D'une manière séculière.

SÉCURITÉ. s. f. Confiance, tranquillité d'esprit bien ou mal fondée, dans un temps, dans une occasion où il pourroit y avoir sujet de craindre. (Au milieu de tant de périls, vous ne craignez rien; votre sécurité m'étonne. Il dormoit au milieu des ennemis avec une sécurité incroyable. Dans une grande sécurité de conscience.)

S E D

SÉDANOISE. *Voyez* PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Il se dit Des remèdes qui calment les douleurs. Il est synonyme de Calmant. (Sel sédatif de Homberg.)

SÉDENTAIRE. adj. de t. g. Qui demeure ordinairement assis. (Cet homme ne fait point assez d'exercice, il est trop sédentaire.)

Il se dit par extension, d'Un homme qui se tient presque toujours chez lui. (Les Avocats consultans sont fort sédentaires.)

On dit aussi, *Vie sédentaire*, *emploi sédentaire*, pour dire, Une vie qui se passe, un emploi qui s'exerce dans un même lieu. Il signifie encore, Fixe, attaché à un lieu par opposition à Ambulatoire. (Le Parlement étoit autrefois ambulatoire, il est présentement sédentaire.)

SÉDIMENT. s. m. Ce qu'il y avoit de plus grossier dans une liqueur, & qui se précipite au fond du vaisseau. (Il y a d'ordinaire beaucoup de sédiment dans cette liqueur. Il n'y a point de sédiment dans ses urines.)

SÉDITIEUSEMENT. adv. D'une manière séditieuse. (Il parla fort séditieusement dans la place publique.)

SÉDITIEUX, EUSE. adj. Qui est du nombre de ceux qui font une sédition, qui ont part à la sédition. (Les Citoyens séditieux mirent le feu aux maisons des principaux de la ville.)

Il sig. aussi Mutin, enclin à faire sédition. (C'est un esprit séditieux. Il est mutin & séditieux.)

Il sig. encore, qui tend à la sédition. (Des discours, des libelles séditieux. Une assemblée séditieuse. Une harangue séditieuse. Ce que vous dites est séditieux.) Il est aussi substantif. (Les séditieux ont fait des attroupemens.)

SÉDITION. s. f. Émotion populaire, révolte, soulèvement contre la puissance légitime. (Grande, furieuse, horrible sédition. Durant la sédition. Cela est capable de faire sédition. Émouvoir, exciter, allumer, fomenter, entretenir la sédition. Apaiser, éteindre la sédition. Les auteurs de la sédition. Étouffer une sédition naissante.)

SÉDUCTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur, en enseignant de méchantes opinions, en semant parmi le peuple de méchans dogmes. (Mahomet étoit un séducteur.)

Il sign. aussi, Corrupteur, qui débauche, qui porte à mal faire. (Séducteur de jeunes gens. Séductrice de femmes, de filles. C'est un séducteur.) Il est aussi adj. (Un discours, un ton séducteur.) On appelle Le Diable, *L'esprit séducteur*.

SÉDUCTION. s. f. Action par laquelle on séduit. (Séduction de la jeunesse. La séduction est manifeste. Il employa l'argent & les promesses, & tout ce qui peut contribuer à la séduction. La séduction de l'esprit. La séduction du cœur. Rapt de séduction. Séduction de témoins.)

SÉDUIRE. v. a. Tromper, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, par ses écrits, par ses discours, par ses exemples. (Cet hypocrite séduisoit les peuples. Prenez garde à cet homme-là, qu'il ne vous séduise. Il a de mauvais sentimens sur la Religion, il vous séduira. Il l'a séduit par ses maximes pernicieuses. Il m'a séduit, il m'a persuadé qu'il étoit innocent. Il soutient souvent de mauvaises causes, mais il séduit par l'agrément avec lequel il parle.)

Il sign. de même, Faire tomber en faute, abuser, corrompre, débaucher. (Séduire des témoins. Séduire des domestiques, des valets, pour les faire parler contre leur maître. C'est un jeune homme qu'on a séduit. Il s'est laissé séduire. Cette fille se laissa séduire sous prétexte de mariage.)

Il se dit aussi absolument. (Ce discours est dangereux & très-propre à séduire.) Et il signifie aussi, Toucher, plaire, persuader. (Cela séduit. Son ton séduit. Sa manière de lire séduit.)

SÉDUIT, ITE. participe.

SÉDUISANT, ANTE. adj Qui séduit. (Discours séduisant. Conversation séduisante. Ton séduisant. Air séduisant.) Il se dit ordinairement en bonne part.

S E G

SEGMENT. sub. mas. Terme de Géométrie. Partie d'un cercle comprise entre un arc quelconque & sa corde. (Segment de cercle.)

SÉGRAIRIE. s. f. Terme d'Eaux & Forêts. Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec le Roi, soit avec des particuliers.

SÉGRAIS. s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Bois séparé des grands bois, & qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATION. s. f. Action par laquelle on met quelqu'un ou quelque chose à part.

S E I

SEIGLE. s. m. Sorte de blé plus menu, plus long & plus brun que le froment. (Seigle vieux. Seigle nouveau. Un setier de seigle. Pain de seigle. En ce pays-là on ne mange que du seigle. Le pain de seigle est moins blanc & moins nourrissant que le pain de froment.)

Il se dit aussi Du seigle avec la paille. (Une gerbe de seigle. Terre à seigle. Paille de seigle. Les seigles sont maigres cette année. Couper les seigles. Battre les seigles.)

SEIGNEUR. s. m. Maître, possesseur d'un Pays, d'un État, d'une Terre. (Seigneur souverain. Seigneur d'une ville, d'un bourg, d'un village. Seigneur de plusieurs États. Il est Seigneur de plusieurs grandes Terres. Les habitans le reconnurent pour Seigneur. Il résista à son Seigneur. Faire le Seigneur, le petit Seigneur.)

Il signifie aussi, Maître, possesseur d'une Terre qui a sous elle des Fiefs qui en relèvent. (Seigneur suzerain. Rendre foi & hommage à son Seigneur. On confisque le bien d'un Vassal qui refuse de rendre hommage à son Seigneur. En matière de Fiefs, la plupart des Coutumes portent cette maxime : Nulle Terre sans Seigneur. Il y en a un petit nombre qui tiennent au contraire; Nul Seigneur sans terre. Seigneur haut-Justicier, moyen Justicier, bas Justicier.)

On dit prov. *Tandis que le Vassal dort, le Seigneur veille*, pour dire, que Le Seigneur profite des fruits d'un Fief mouvant de lui, lorsque le Vassal néglige de lui rendre la foi & hommage.

On donne le titre de *Seigneur* à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang, pour leur faire plus d'honneur. (Haut & puissant Seigneur. Les Seigneurs tels. Une assemblée de Seigneurs.)

On appelle en Angleterre, La Chambre haute, *La Chambre des Seigneurs.* On dit, *Vivre en Seigneur*, *en grand Seigneur*, pour dire, Vivre magnifiquement.

On dit prov. (A tous Seigneurs, tous honneurs.)

Dans le langage de l'Écriture, Dieu est appelé par excellence, *Le Seigneur*; & J. C. est appelé ordinairement, *Notre-Seigneur.* On appelle communém. L'Empereur des Turcs, *Le Grand-Seigneur.*

SEIGNEURIAGE. s. m. Droit du Seigneur. Il ne se dit que Du droit que le Roi ou quelqu'autre Souverain prend sur la fabrication des monnoies. (Droit de Seigneuriage. Il revient au Roi tant par marc pour droit de Seigneuriage.)

SEIGNEURIAL, IALE. adj. Qui appartient au Seigneur. (Titre seigneurial. Droits seigneuriaux.) On appelle *Maison seigneuriale*, La maison affectée à l'habitation du Seigneur du lieu.

SEIGNEURIAL, signifie aussi, Qui donne des droits de Seigneur. (Terre seigneuriale. Cette Terre est fort seigneuriale. Il y a des Terres plus seigneuriales les unes que les autres.)

SEIGNEURIE. s. f. Droit, puissance, autorité qu'un homme a sur la Terre dont il est Seigneur, & sur tout ce qui en relève. (Une Seigneurie qui a de beaux droits. C'est une Seigneurie très-ancienne. La Terre & Seigneurie d'un tel lieu. La Seigneurie de cette Terre s'étend bien loin.) Quand on dit, qu'*Un homme a vendu une Terre, qu'il s'en est réservé la Seigneurie*, on veut donner à entendre, qu'il s'en est réservé les mouvances, qu'il en a retenu le Fief.

SEIGNEURIE, sign. quelquefois, Terre seigneuriale. (Il a acheté une belle Seigneurie. Le Roi a érigé cette Seigneurie en Marquisat.)

En parlant de la République de Venise, on appelle *Seigneurie*, L'assemblée de ceux qui ont la principale part au Gouvernement. (Le doge accompagné de toute la Seigneurie.)

SEIGNEURIE, est aussi un terme d'honneur & de civilité pris de l'Italien, dont les Ministres & les Secrétaires d'État se sont servis long-temps en France, en parlant ou en écrivant aux Nonces du Pape, & ils y joignoient celui d'*Illustrissime.* Du reste, on ne se sert du terme de *Seigneurie* tout seul, que par plaisanterie, & avec des gens avec qui on est très-familier. (Je baise les mains à votre Seigneurie. Serviteur à votre Seigneurie.)

SEIME. s. f. Fente ou division de l'ongle du cheval à sa naissance, c'est-à-dire, dès la couronne. Elle peut se continuer jusqu'à la pince. L'espèce de Seime qui partage le sabot par le milieu, se nomme Soie ou Pied-de-bœuf. La Seime qui affecte un des quartiers, retient le nom de Seime. Quelques-uns la nomment Seime quarte.

SEIN. s. m. La partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'aux creux de l'estomac. (Cette femme est morte d'un cancer au sein.)

On le dit plus particulièrement, pour signifier les mamelles des femmes. (Une femme qui a un beau sein, qui a le sein beau. Elle a le sein découvert. Son enfant dormoit sur son sein. Elle a mal au sein.) Et c'est dans ce sens que l'on dit, qu'*On a coupé le sein droit* ou *le sein gauche à une femme*, pour dire, qu'On lui a coupé la mamelle droite ou la mamelle gauche.

SEIN, se dit quelquefois De la partie où les femmes conçoivent, & où elles portent leur fruit. Et c'est dans ce sens qu'on dit que J. C. *fut conçu dans le sein de la Vierge par l'opération du Saint-Esprit.* (Le fruit que cette femme porte dans son sein.)

Dans le style de l'Écriture-Sainte, *Le sein d'Abraham*, se dit Du lieu de repos où étoient les ames des Élus avant la venue de N. S. J. C. Et en termes de Théologie, *Le sein de la gloire*, se dit Du séjour des Bienheureux. On dit figurément *Le sein de l'Eglise*, pour dire, La Communion de l'Église Catholique. (Il est rentré dans le sein de l'Église Catholique.)

On dit dans le même sens, (Le sein de l'hérésie, le sein de la vertu, &c.)

On dit figur. *Le sein de la terre*, *le sein de la mer*, pour dire, Ce qui est au-dessous de la surface de la terre, de la mer. (La terre est la mère commune de tous les hommes. Ouvrir le sein de la terre pour en tirer les trésors qui y sont. Combien y a-t-il de richesses abymées, cachées dans le sein de la mer!)

On dit, *Porter la guerre dans le sein d'un Royaume*, *d'une Province*, pour dire, Porter la guerre au milieu d'un Royaume, bien avant dans une Province.

SEIN, se prend quelquefois pour l'esprit, ou pour Le cœur de l'homme. (Il y a long temps qu'il a conçu cette trahison dans son sein. Il a déposé ses secrets dans le sein de son ami. Verser sa douleur dans le sein de son ami.)

On dit figur. qu'*On a mis le poignard dans le sein à quelqu'un*, *en lui annonçant une mauvaise nouvelle*, *ou en lui disant quelque chose de dur*, *de fâcheux*, *de désagréable*, pour dire, qu'On lui a causé un extrême déplaisir. Et en parlant d'Un homme qu'on a tiré de la misère, qu'on a assisté, qu'on a reçu chez soi, & qui fait du mal à son bienfaiteur, on dit figur. que (C'est un serpent qu'on a réchauffé dans son sein.)

SEIN, signifie aussi quelquefois Un golfe, principalement en cette phrase, (Le sein Persique.)

SEINE. sub. f. Sorte de filet qui se traîne sur les grèves. (Pêcher à la seine, tirer la seine.)

SEING. s. m. Le nom de quelqu'un écrit par lui-même au bas d'une lettre, d'une promesse, d'un contrat, ou autre acte, pour le certifier, pour le confirmer, & pour le rendre valable. (Mettez-là votre seing. Il ne peut pas me dénier cette dette, j'ai son seing. Un sein avec parafe. Contrefaire le sein de quelqu'un. Le seing des témoins.)

On disoit autrefois, *Seing manuel*, pour signifier Le seing que quelqu'un avoit écrit de sa propre main; mais on ne se sert plus guère de cette phrase qu'en style de Pratique.

On appelle *Seing privé*, une signature qui n'a point été faite en présence d'un Officier public. (Une promesse sous seing privé. Tout acte synallagmatique fait sous seing privé, doit être fait double.)

On appelle *Blanc seing*, Un papier ou parchemin signé, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. (Ils ont donné leurs blancs seings à leurs Arbitres.)

SÉJOUR. s. m. Le temps pendant lequel on demeure dans un même lieu, ou dans un même pays. (Il a fait un long séjour en ce pays-là. Je n'y ferai pas de séjour. Il a établi son séjour dans la Province. Cette affaire l'obligea de faire un plus long séjour en ce pays-là. Dans les longs voyages on est obligé de faire quelque séjour de temps en temps. Les troupes ont eu une longue marche à faire, & peu de jours de séjour. Un tel lieu est son séjour ordinaire.)

SÉJOUR, se dit aussi d'Un lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y peut faire. (Cette maison est un beau séjour, est un séjour délicieux.)

Il se dit aussi Des lieux d'une plus grande étendue. (Cette ville est un agréable séjour.)

SÉJOURNÉ. adj. Reposé, qui a pris du repos. (Gras & séjourné.) Il n'est que du style familier.

SÉJOURNER. v. n. Demeurer pour quelque temps en quelque lieu. (Il est allé à Paris, où il doit séjourner cinq ou six mois.)

SEIZE. adj. numéral de t. g. Nombre contenant dix & six. (Il n'a pas encore seize ans. La livre de pain est de seize onces.)

En matière de Généalogies, on dit, qu'*Un homme a fait preuve de seize quartiers de noblesse*, pour dire, qu'il a prouvé sa noblesse, tant du côté des peres, que du côté des mères, en remontant jusqu'à la quatrième génération.

SEIZE, s'emploie quelquefois substantivement comme nombre ordinal; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Le seize du mois.) Il se prend aussi pour La seizième partie d'une aune. (Une aune & un seize.)

SEIZIÈME. adj. de t. g. Qui suit immédiatement le quinzième. Il n'est que le seizième sur la liste. Au seizième chapitre. Au livre seizième.)

Quelquefois il est substantif, & signifie, Seizième partie. (Deux aunes & un seizième. Il n'est dans cette affaire que pour un seizième.)

SEL

SEL. s. m. Substance dure, sèche, friable, soluble dans l'eau, & composée de petites parties qui pénètrent aisément l'organe du goût.

Dans l'usage ordinaire, on appelle *Sel*, Celui qui se trouve mêlé avec l'eau de la mer, & qui reste après l'évaporation; ou qui se rencontre dans de certaines terres, & dont on se sert pour assaisonner les viandes, ou pour les préserver de corruption. (Sel gris. Sel blanc. Gros sel. Sel commun. Sel gabelé. Il y a des sels plus âcres les uns que les autres. Le sel le plus léger, le plus sec & le plus aisé à rompre, est le meilleur. Le sel est dessiccatif. Un grain de sel. Un litron, un boisseau, un minot, un muid de sel. Un bateau de sel, chargé de sel. La Ferme du sel. Grenier à sel. Les sels de Brouage sont fort bons. Une voiture de sel. Il n'y a pas assez de sel, il y a trop de sel dans cette sauce. Vous n'y avez pas épargné le sel. Blanchir le sel. Sel pilé. Sel broyé. Ces poissons-là sont bons au gros sel. Au sel & à l'eau. Des échaudés au sel. Saupoudrez la viande de sel. Cette viande n'a pas été assez long-temps dans le sel. La viande fraîche tuée prend mieux le sel que l'autre.)

On appelle *Faux sel*, Le sel qui, dans les Provinces où la Gabelle est établie, n'a point été pris dans les Greniers du Roi.

(On l'a puni pour avoir vendu, pour avoir acheté du faux sel.)

On dit d'Un jambon, d'un saucisson, d'un ragoût, &c. qu'*Ils sont de bon sel*, *d'un bon sel*, pour dire, qu'Ils ne sont ni trop, ni trop peu salés. Et, qu'*Ils sont roides de sel*, pour dire, qu'Ils le sont trop.

On dit, *Manger quelque chose à la croque au sel*, pour dire, La manger sans autre assaisonnement que le sel.

On dit prov. que (Pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un minot de sel avec lui.) Et De deux hommes qui sont d'une humeur incompatible, qu'(Ils ne mangeront point un minot de sel ensemble.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui est plus fort qu'un autre, qu'(Il le mangeroit avec un grain de sel.)

On dit figurément, qu'*Il y a du sel dans un ouvrage*, qu'*un ouvrage est plein de sel*, pour dire, qu'Il est plein de railleries fines, ou qu'il y a quelque chose de satirique.

On dit aussi figurément, que *Dans l'ouvrage de quelqu'un*, *dans ses discours*, *dans sa conversation*, *il n'y a point de sel*, *pas un grain de sel*, pour dire, que Tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il dit est fade, languissant & sans esprit. Et en parlant des Auteurs Grecs, on appelle *Sel attique*, La finesse, la délicatesse & la manière fine de penser & de s'exprimer des Athéniens.

On dit ordinairement, que (Le sel est le symbole de la sagesse.) Et dans l'Évangile, Notre-Seigneur dit aux Apôtres, qu'*Ils sont le sel de la terre*, pour dire, que C'est à eux à préserver les hommes de la corruption du siècle.

En Chimie, on distingue un grand nombre de sels différens. (Sel acide. Sel alcali. Sel essentiel. Sel fixe. Sel volatil. Sel de corail. Sel de Saturne. Sel de vitriol. Sel minéral. Sel de tartre. Sel végétal, &c.) Les sels se réduisent aux sels acides, sels alcalis & sels neutres.

SÉLÉNITE. s. f. Sel formé par l'union d'une terre calcaire & de l'acide vitriolique. On dit, (De la sélénite.)

SÉLÉNITEUX, EUSE. adj. Qui a rapport à la sélénite. (Matière séléniteuse. Sel séléniteux.)

SÉLÉNOGRAPHIE. s. f. Terme d'astronomie. Description de la Lune. (La sélénographie d'Hévélius.)

SÉLÉNOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la description de la Lune. (Cartes sélénographiques.)

SELLE. s. f. Petit siége de bois où une seule personne peut s'asseoir. (Selle de bois de chêne. Être assis sur une selle.) Il n'est plus guère en usage.)

On dit prov. qu'*Un homme demeure entre deux selles le cul à terre*, Lorsque de deux choses auxquelles il prétendoit, il n'en obtient aucune; ou qu'ayant deux moyens de faire réussir une affaire, il ne réussi par aucun des deux.

SELLE. Sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval, d'une mule, pour la commodité de la personne qui monte dessus. (Selle pour homme. Selle pour femme. Selle à piquer. Selle royale. Selle rase. Selle à l'Angloise. Selle de Postillon. Le siége, les arçons, le pommeau d'une selle. Selle de cuir. Selle en broderie. Selle de velours, de chamois, de drap. Rembourrer de crin une selle. Selle de harnois. Cette selle porte trop sur le devant. La selle s'est entr'ouverte & a blessé le cheval sur le garrot. Ce cheval est mal sanglé, la selle tournera. Ils étoient deux sur un cheval, l'un en selle, & l'autre en croupe. Il est fort dispos, il met la main sur le pommeau, & sans étriers il saute en selle tout d'un coup. Cheval de selle.)

On dit, *Être bien en selle*, pour dire, Être bien à cheval.

On dit famil. *Avoir le cul sur la selle*, pour dire, Être à cheval. (C'est un Capitaine actif, il a toujours le cul sur la selle. C'est le plus beau Gendarme du monde, le cul sur la selle.)

On appelle *Selle à tous chevaux*, Une selle faite de telle sorte, qu'on la peut faire servir à toutes sortes de chevaux quand on court la poste. Et figur. & famil. on appelle ainsi Une citation, une maxime, un lieu commun qu'une personne fait entrer en toutes sortes de discours. (Il n'a fait aucun discours où il n'ait employé ce lieu commun, c'est une selle à tous chevaux.) Il se dit aussi d'Un éloge vague qui ne caractérise point celui dont on parle, & d'un remède qu'on applique à toutes sortes de maladies.

On dit, *Courir la poste à toutes selles*, pour dire, Courir la poste sans avoir une selle à soi, mais en se servant indifféremment des selles que la poste fournit.

On appelle chez les Maîtres de poste, *La première selle*, Le meilleur bidet de l'écurie.

SELLE, sign. aussi, L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garderobe. (Ce médicament lui a fait faire deux ou trois selles. Garder les selles d'un malade pour les faire voir au Médecin.)

On dit aussi, *Aller à la selle*, pour dire, Aller à la garderobe. (Cette médecine l'a fait aller deux ou trois fois à la selle.)

SELLE, en métallurgie, est le nom qu'on donne à une espèce de matière ou de scorie, qui se forme au-dessus de la mine à mesure qu'elle entre en fusion, & qui prend la figure d'une selle de cheval.

SELLER. v. a. Mettre & accommoder une selle sur un cheval, sur une mule, &c. (Vîte, sellez mon cheval. Il fit promptement seller ses chevaux.)

SELLÉ, ÉE. participe. (Sellé & bridé.)

SELLERIE. s. f. Lieu où l'on serre les selles & harnois des chevaux. (La sellerie de Versailles.)

SELLETTE. subst. f. Petit siége de bois fort bas, sur lequel on oblige un accusé de s'asseoir quand on l'interroge pour le juger. (Il fut bien étonné quand il se vit sur la sellette. Répondre sur la sellette. Mettre sur la sellette.)

On dit figurément d'Un homme à qui on a fait plusieurs questions pour l'obliger à déclarer quelque chose qu'il vouloit tenir secret, qu'(On l'a tenu long-temps sur la sellette.)

SELLIER. s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, &c. (Maître sellier. Sellier-Carrossier.)

SELON. prép. Suivant, eu égard, conformément, à proportion de. (Selon mon sentiment. Selon ma pensée. Chacun sera récompensé selon ses œuvres. Cela n'est pas selon la raison. Cela n'est pas selon Dieu, selon l'Évangile, selon la charité. On l'a traité selon son mérite. Se gouverner selon le temps & la saison. Selon les occurrences. Dépenser selon ses moyens, selon ses forces, selon sa bourse. Agir selon sa conscience, selon ses caprices. Il sera payé selon qu'il travaillera. J'en userai avec lui selon qu'il en usera avec moi. Nous agirons selon qu'il dira.)

On dit dans le discours ordinaire, *Selon moi*, pour dire, Selon ce que je pense, selon mon sentiment. On dit de même, (Selon vous. Selon cet Auteur.)

On dit, *L'Evangile selon St. Matthieu*, *l'Evangile selon St. Jean*, *&c.* pour dire, L'Évangile écrit par St. Matthieu, l'Évangile écrit par St. Jean, &c.

SELON, dans le style de la conversation, se met quelquefois absolument sans régime, pour dire, *Selon les occurrences*, *selon les différentes dispositions des choses*, *des personnes*, *&c.* Et alors il ne s'emploie guère que pour marquer quelque doute, quelque incertitude, & par une espèce de réponse qu'on fait à quelqu'un. (Réussira-t-il dans cette entreprise? Pensez-vous qu'il gagne son procès? selon, c'est selon.)

SEM

SEMAILLE. s. f. Action de semer les grains. Ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel. (Nous avons fait nos semailles. On est occupé présentement aux semailles.)

Il signifie quelquefois Les grains semés. (Les grandes pluies ont gâté toutes les semailles. Les oiseaux ont mangé les semailles.)

Il signifie aussi La saison, le temps durant lequel on sème les terres. (Les semailles ont été belles, ont été bonnes cette année. Pendant les semailles.)

SEMAINE. s. f. Suite de sept jours, à commencer par le Dimanche jusqu'au Samedi inclusivement. (Une semaine entière. On y travaillera la semaine prochaine. L'année est composée de cinquante-deux semaines. Au bout de la semaine. La semaine de la passion. La semaine sainte. L'Office de la semaine sainte. La semaine de Pâques.)

Semaine sainte, se dit aussi d'Un Livre qui contient l'Office qu'on dit dans l'Église pendant la semaine sainte. (Imprimer une semaine sainte. Donner des semaines saintes aux personnes de la Cour.)

On dit dans les Chapitres, *Être de semaine*, *être en semaine*, pour dire, Être chargé d'officier pendant la semaine. On dit aussi la même chose dans la plupart des Communautés Religieuses, en parlant De quelques autres fonctions. (Il est de semaine pour servir au réfectoire. Il entre en semaine. Il est sorti de semaine.) Il se dit aussi De plusieurs autres fonctions qui se font par semaine.

On dit, *Prêter à la petite semaine*, pour dire, Tirer un intérêt exorbitant d'une petite somme qu'on a prêtée pour être remboursée à un terme très-court.

On dit proverbial. & populairement, *La semaine des trois Jeudis*, pour dire, Jamais. (Il le payera la semaine des trois Jeudis.)

SEMAINE, se prend aussi pour Une suite de sept jours, que l'on commence à compter par quelque jour que ce soit. (J'ai été à la campagne une semaine entière. Il y aura Jeudi trois semaines qu'il est malade.)

SEMAINE, se dit quelquefois du travail que des ouvriers font pendant une semaine. (Ce que vous voulez faire est la semaine de quatre hommes.)

Il se dit aussi Du payement que les ou-

vriers reçoivent du travail de leur semaine. (Cet ouvrier est si débauché, que dès le Dimanche il ne lui reste rien de sa semaine.)

SEMAINIER, IÈRE. subst. Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un Chapitre, ou dans une Communauté Religieuse.

SEMBLABLE. adj. de t. g. Pareil, qui ressemble, qui est de même nature, de même qualité. (Ces deux choses sont semblables, tout-à-fait semblables. Il me fit tels & tels discours, & autres semblables. Ma cause est bonne, j'ai plusieurs Arrêts en cas semblables. Il y a peu de cas entièrement semblables. Il ne s'est jamais rien vu de semblable. Semblable à un torrent, il entraîne....) Ce tour n'est que du style soutenu.

Il est aussi subst. & il se joint toujours avec le pronom possessif. (C'est un homme qui n'a pas son semblable. L'humanité nous oblige à avoir pitié de notre semblable, de nos semblables.)

On appelle *Triangles semblables*, Ceux qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun, & *Figures semblables*, Celles qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun, & dans lesquels outre cela les côtés qui forment des angles sont proportionnels.

SEMBLABLEMENT. adv. Pareillement, aussi. (Vous êtes de cet avis, & moi semblablement.) Il est vieux.

SEMBLANT. subst. m. Apparence. (Beau semblant. Faux semblant. Il m'a trahi sous un semblant d'amitié, sous un faux semblant d'amitié. Cet homme-là n'a pas un véritable courage, il n'en a que le semblant. S'il ne m'aime pas, du moins il en fait le semblant, tous les semblans.)

On dit, *Faire semblant de...* pour dire, Feindre de... (Cet homme fait semblant de dormir. Il faisoit semblant d'être fâché. Il faisoit semblant de n'entendre pas ce qu'on lui disoit. Le renard fait quelquefois semblant d'être mort. Il fit semblant de s'en aller.)

On dit aussi, (Faire semblant que... Faites semblant que cela vous plaît, que c'est là votre avis, faites semblant qu'on vous en a prié.)

On dit, *Ne faire semblant de rien*, pour dire, Avoir attention à ne rien dire, à ne rien faire qui puisse donner à connoître ce que l'on pense, le dessein qu'on a. (Si vous voulez réussir dans cette entreprise, ne faites semblant de rien. Observez ce qui se passe sans faire semblant de rien.)

SEMBLER. v. n. Paroître avoir une certaine qualité, ou être d'une certaine manière. (Ces choses-là me semblent belles & bonnes. Le vin lui semble amer. Quand on est dans un bateau qui va bien vîte, le rivage semble fuir. Cette couleur ne me semble pas assez vive. Cela me semble ainsi. Il vous semble sage, & il ne l'est pas. Vous me semblez tout mélancolique.)

Il est souvent impersonnel; & alors il se peut rendre par l'impersonnel, il paroît. (Il semble à vous entendre parler, que je vous en doive de reste.)

On dit par manière de parenthèse, *Ce me semble*, pour dire, Selon moi, à mon avis. Et l'on dit quelquefois à peu près dans le même sens, *Ce semble*.

On dit, *Il me semble, il vous semble que...* pour dire, Je crois, vous croyez que... Et ordinairement quand le pronom personnel est mis devant le verbe *Semble*, c'est ainsi qu'on en peut rendre la signification. *Il me semble que je le vois*, pour dire, Je crois que je le vois. *Il me sembloit que cela étoit ainsi*, pour dire, Je croyois que cela étoit ainsi. *Il vous semble donc?* pour dire, Vous croyez donc? *A ce qu'il vous semble*, pour dire, À ce que vous croyez.

Il se joint aussi avec la préposition *De*. (Que vous semble de cette affaire? Que vous semble-t-il de ce tableau? Que vous en semble? Je lui ai dit ce qu'il m'en sembloit.) Et toutes ces phrases, *Que vous semble? Que vous en semble? Ce qu'il m'en sembloit*, se peuvent rendre par, Que croyez-vous? Qu'en croyez-vous? Ce que j'en croyois.

Il se joint encore avec le mot *Bon*. Ainsi l'on dit, *Si bon lui semble. Si bon leur semble. Comme bon vous semblera. Il en a usé comme bon lui a semblé. Il nous a semblé bon*, pour dire, S'il lui plaît. S'il leur est agréable. Comme il vous plaira. Comme il a trouvé à propos. Nous avons trouvé bon.

SÉMÉÏOLOGIE, ou SÉMÉÏOTIQUE. s. f. Partie de la Médecine, qui traite des signes & des indications des maladies, & de la santé.

SEMELLE. s. f. Pièce de cuir qui fait le dessous du soulier, de la botte, de la pantoufle, & qui a à peu près la figure de la plante du pied. (Fortes semelles. Bonnes semelles. Souliers à simple semelle, double semelle, à une, à deux, à trois semelles. Il faut mettre des semelles à ces bottes, à ces souliers.)

On dit dans le même sens, (Semelle de liége. Semelle de feutre. Semelle d'acier.)

Il se dit aussi d'Un morceau de toile ou de drap dont on garnit le pied d'un bas de laine, de soie, &c. (Mettre des semelles à des bas.)

On appelle *Semelles de crin*, De petits matelas de crin taillés en semelles pour mettre dans des souliers.

On dit, *Sauter tant de semelles*, pour dire, Sauter un espace de terre qui contient tant de fois la longueur du pied d'un homme raisonnablement grand.

On dit popul. *Battre la semelle*, pour dire, Voyager à pied. Il se dit ordinairement des artisans qui courent le pays en exerçant leur métier, & quelquefois Des vagabons. (Il a bien battu la semelle. Il aime à battre la semelle.)

SEMENCE. s. f. Grains que l'on sème. (Blé de semence. Combien faudra-t-il de semence pour semer cette pièce de terre? Un boisseau, un setier de semence. L'année a été mauvaise, Les Laboureurs n'ont pas recueilli leurs semences. Si vous ne voulez plus qu'il tienne vos terres, il faut au moins lui payer les labours & les semences, *ou simplement*, les labours & semences.) Il ne se dit proprement que Du froment, du seigle, de l'orge & de l'avoine.

SEMENCE, se prend aussi généralement pour Tout ce qui se sème, soit grains, soit graines, noyaux, pepins, &c. (Les graines sont la semence des herbes & des légumes. Chaque fruit a sa semence.)

Les graines de melon, de citrouille, de concombre & de courge, sont appelées, *Les quatre semences froides*.

SEMENCE, sign. aussi, La matière dont les animaux sont engendrés.

Il signifie figur. Une cause éloignée, d'où il doit naître de certains effets dans leur temps. (Les instructions qu'on donne à cet enfant, à ce jeune homme, sont des semences de vertu. Ces rapports-là sont des semences de discorde. Tant de clauses dans un contrat, sont des semences de procès. Un tel article du traité est une semence de guerre.)

On appelle *Semence de perles*, De très-petites perles dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain. (La semence de perles se vent à l'once.)

SEMER. v. a. Épandre de la graine ou du grain sur une terre préparée, afin de les faire produire & multiplier. (Semer du blé, de l'orge. Semer de la navette, du chenevis. Semer du gland, des pepins, &c.)

On dit, *Semer de l'oseille, du persil, du pourpier, de la laitue, des pavots, des œillets, du sainfoin, du lin, du pied d'alouette, &c.* pour dire, Semer de la graine d'oseille, de persil, de pourpier, de laitue, de pavots, &c.

On dit, *Semer un champ, semer des terres, semer une planche, une couche*, pour dire, Y épandre de la graine. (Qui est-ce qui a semé vos terres? Elles n'ont pas été bien semées.)

Il se met quelquefois absolument en parlant Des grains. (Il fait bon semer. C'est la saison de semer.)

On dit proverbialement, *Il faut semer pour recueillir, semer avant que de recueillir*, pour dire, qu'On ne doit point espérer de récompense, de profit, avant que d'avoir travaillé.

On dit figurément, *Semer en terre ingrate*, pour dire, Faire du bien à une personne qui n'en a point de reconnoissance; ou pour dire, Donner des enseignemens, soit pour les mœurs, soit pour les sciences, à des personnes qui n'ont pas les dispositions nécessaires pour en profiter.

On dit figurément, *Semer de l'argent*, pour dire, Distribuer de l'argent à plusieurs personnes, pour les attirer dans son parti. (Il fallut semer de l'argent, pour gagner le peuple & les soldats.) On dit de même, *Cet homme sème de l'argent*, pour dire, Il est extrêmement libéral.

On dit figur. (Semer la discorde, semer la zizanie entre les personnes. Semer des erreurs. Semer une mauvaise doctrine. Semer de faux bruits. Semer de fausses nouvelles. Semer des libelles.)

On dit proverb. *Semer des marguerites devant les pourceaux*, pour dire, Parler des choses sacrées devant des personnes profanes; ou, Dire devant des sots & des ignorans, des choses qui sont au-dessus de leur portée.

SEMÉ, ÉE. participe. (Terre semée de blé. Chemin semé de fleurs.)

On dit figur. (Un chemin semé de fleurs, semé d'épines.)

On dit encore figur. (Un écrit, un libelle tout semé d'injures. Un discours, un écrit semé de pointes.)

On dit aussi en termes de Blason, (Semé de fleurs de lis, semé de trèfles, &c.) Et cela ne se dit que lorsque les pièces dont on parle sont tellement répandues par tout l'écu, que vers les bords de l'écu elles ne sont point entières.

On dit en termes de Chasse, qu'*Un cerf est mal semé*, Quand il a plus d'andouillers d'un côté que de l'autre.

SEMESTRE. adj. de t. g. Qui dure six mois. Il se dit Des Compagnies qui servent par demi-année, comme le Grand Conseil, la

Chambre des Comptes de Paris, &c. (On a rendu ce Parlement semestre.)

Il se dit aussi Des Officiers qui ne servent que six mois dans une Compagnie. Ainsi on dit, (Conseiller d'État semestre. Il n'est pas Conseiller d'État ordinaire, il n'est que semestre.)

SEMESTRE. s. m. L'espace de six mois consécutifs. Il ne se dit qu'en parlant de certains emplois qu'on est obligé de remplir pendant la moitié de l'année. (Il est de semestre. Il est hors de semestre. Cette cause se jugera dans votre semestre. Il a laissé passer ce semestre qui ne lui étoit pas favorable. Ils servent par semestre.) *Il y a plusieurs Compagnies qui servent par semestre*, c'est-à-dire, qu'Une partie de la Compagnie sert pendant six mois, & l'autre partie pendant les autres six mois.

On appelle *Semestre de Janvier*, Le semestre qui commence le premier jour de Janvier; & *Semestre de Juillet*, Le semestre qui commence le premier jour de Juillet. (Il est du semestre de Janvier, du semestre de Juillet. Semestre d'hiver. Semestre d'été.)

SEMESTRE, se dit aussi de la moitié d'une Compagnie qui sert par semestre. (Assembler les semestres, les deux semestres.)

On le dit Des Officiers de guerre qui ont la liberté de s'absenter de leur Regiment pendant six mois. (Les Officiers ont tiré leur semestre. La Cour a envoyé les semestres.)

On dit aussi, qu'*Un Officier a servi son semestre*, pour dire, qu'il a servi à son Régiment les six mois qu'il est obligé d'y servir.

SEMEUR. subst. mas. Celui qui sème du grain.

On dit figur. *Semeur de discorde*, *semeur de zizanie*, *&c.* pour dire, Un homme qui se plaît à brouiller, à diviser les esprits. Et, *Semeur de faux bruits*, pour dire, Celui qui répand des bruits désavantageux à quelqu'un.

SEMI. Mot pris du Latin, & qui signifie Demi. Il ne se dit que lorsqu'il est joint à un autre mot, & n'est guère d'usage que dans les mots suivans. (Les Semi-Pélagiens. Semi-Ariens. Un semi-ton, en Musique. Une fête semi-double. Une semi-Prébende. Un semi-Prébendier. Une semi-pite. Une semi-preuve. Une fleur semi-double.)

SEMILLANT, ANTE. adj. Remuant, extrêmement vif. (Enfant semillant. Cette petite fille est bien semillante.) Il est du style familier.

SÉMINAIRE. s. m. Lieu destiné pour élever, instruire, former des Ecclésiastiques dans la piété & dans les autres devoirs de leur état. (Le Séminaire d'un tel Diocèse. Le Séminaire de Saint Sulpice, de Saint Nicolas, &c. Le Séminaire des Missions étrangères.)

Il se prend aussi pour tous les Ecclésiastiques qui demeurent dans le Séminaire. (Tout le Séminaire se trouva à ce Sermon.)

SÉMINAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui a rapport à la semence. (Les vésicules séminales.)

SÉMINARISTE. s. m. Celui qui est élevé, instruit dans un Séminaire. (Un Séminariste de S. Sulpice, de S. Nicolas, &c.)

SEMOIR. s. m. Espèce de sac où le semeur met le grain qu'il répand sur la terre.

On appelle aussi *Semoir*, Des machines inventées depuis peu pour distribuer la semence avec plus d'exactitude & d'économie qu'il n'est possible de le faire quand on sème à la main.

SEMONCE. s. f. Invitation faite dans les formes pour quelque cérémonie. (Les Cours supérieures se trouvèrent à la cérémonie, après la semonce qui leur avoit été faite.)

SEMONCE, se dit aussi d'Un avertissement fait par quelqu'un qui a autorité. (Malgré toutes les semonces que son Curé lui a faites, il ne s'est point corrigé. Après des semonces réitérées.)

SEMONDRE. v. a. Inviter, convier à quelque cérémonie, à quelque action publique. Il n'est plus guère d'usage qu'à l'infinitif, & dans ces phrases. (Semondre à des obsèques, à un convoi, à un enterrement, à un service pour un mort. Le Maître des cérémonies est allé semondre le Parlement de se trouver à une telle cérémonie.) Il vieillit.

SEMONNEUR. s. m. Celui dont la fonction est de porter des billets pour certaines convocations. (Semonneur d'enterrement. Semonneur de Confrérie.) Il est vieux.

SEMOULE. s. f. Pâte faite avec la farine la plus fine, réduite en petits grains.

SEMPER VIRENS. Expression Latine, qui signifie, *Toujours verdoyant*, & qui est en usage parmi les Jardiniers-Fleuristes, pour distinguer une sorte de chevrefeuille qui, pendant toute l'année, même pendant l'hiver, porte des feuilles & des fleurs.

SEMPITERNEL, ELLE. adj. Il n'est plus d'usage qu'en cette phrase, *Une vieille sempiternelle*, pour dire, Une femme très-vieille. Il est du style familier.

SEN

SÉNAT. s. m. Assemblée de plusieurs personnes considérables, dans laquelle réside la principale autorité en certains États. (L'ancien Sénat de Rome. Le Sénat de Venise. Le Sénat de Pologne. Le Sénat de Gènes, &c. Une délibération du Sénat. César fut tué en plein Sénat.)

Les Orateurs & les Poëtes donnent quelquefois le nom de *Sénat* aux Parlemens. (Cet auguste Sénat.)

Il se dit aussi en quelques endroits, De l'Assemblée des personnes dont est composé un Tribunal de Justice qui juge en dernier ressort; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Le Sénat de Chambéry. Le Sénat de Nice.)

SÉNATEUR. s. m. Celui qui est membre d'un Sénat. (Sénateur Romain. Sénateur de Vénise. Sénateur de Pologne. Il a été fait Sénateur.) On appelle à Rome, *Le Sénateur*, Celui qui est à la tête du Corps de Ville.

SÉNATORIAL, ALE. adj. Qui appartient au Sénateur. (La dignité sénatoriale. Pourpre sénatoriale. Gravité sénatoriale.)

SÉNATRICE. s. f. Femme de Sénateur. Il ne se dit que Des femmes des Sénateurs de Pologne. (Les Reines de Pologne font asseoir chez elles les Sénatrices.)

SÉNATUS-CONSULTE. s. m. Terme de Droit Romain. Décision du Sénat.

SENAU. s. m. Espèce de petit bâtiment dont on se sert sur mer, sur tout pour la course.

SÉNÉ. s. m. Arbrisseau qui croît au Levant, & dont on nous apporte les feuilles, que l'on nomme aussi *Séné*. C'est un grand purgatif. On appelle *Follicules de Séné*, L'enveloppe de la semence du séné. (Les follicules du séné ne purgent pas aussi puissamment que les feuilles. Une drachme de séné. Le poids d'un écu de séné. Faire infuser du séné dans la décoction. Se purger avec du séné.)

SÉNÉ BÂTARD, ou ÉMERUS. s. m. Arbrisseau qui croît naturellement dans la plupart des contrées méridionales de l'Europe, & que l'on cultive dans les jardins pour l'ornement. On l'a nommé *Séné bâtard*, à cause de quelques vertus un peu analogues à celles du vrai Séné. Il se multiplie de rejetons, de boutures, de branches couchées & de semences.

SÉNÉCHAL. s. m. Officier qui dans un certain ressort est chef de la Justice, & qui est aussi Chef de la Noblesse, quand elle est convoquée pour l'arrière-ban. Les Sénéchaux de la Noblesse ne rendent plus la Justice que par des Lieutenans de robe longue. (Le Sénéchal d'Anjou. Le Sénéchal de Lyon.)

SÉNÉCHAL, est aussi Un Officier Royal de robe longue, qui est chef d'une Justice subalterne. (Sénéchal de Rennes.)

SÉNÉCHAL, se dit en quelques endroits Du principal Officier de Justice des Seigneurs particuliers qui ont haute, moyenne & basse Justice. (Le Sénéchal d'un tel Seigneur.)

SÉNÉCHAUSSÉE. s. f. Étendue de la Juridiction d'un Sénéchal. (La Sénéchaussée d'Anjou.)

SÉNÉCHAUSSÉE, signifie aussi, Le lieu où se tient le Tribunal dont le Sénéchal est le chef.

SENEÇON. substantif masculin. Espèce de plante qu'on donne ordinairement à certains oiseaux. Il est aussi employé en Médecine.

SÉNESTRE. adj. de t. g. Gauche. (Le côté sénestre.)

SÉNESTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des pièces qui en ont d'autres à leur gauche.

SÉNESTROCHÈRE. s. m. Terme de Blason, qui se dit Du bras gauche représenté dans un écu, par opposition à Dextrochère.

SÉNEVÉ. s. m. On appelle ainsi La menue graine dont on fait la moutarde, & la plante qui produit cette graine. (Un demi-arpent de sénevé. Un boisseau de sénevé. Broyer du sénevé pour faire de la moutarde.) Cette plante a les mêmes vertus que le cresson alénois. Sa semence sert utilement dans le calcul & la suppression des règles.

SÉNIEUR. Nom qu'on donne dans plusieurs communautés au plus ancien. (Le Sénieur de Sorbonne.)

SENS. s. m. Faculté de l'animal, par laquelle il reçoit l'impression des objets extérieurs & corporels. (Les cinq sens de nature. La vue, l'ouie, l'odorat, le toucher, le goût sont les cinq sens de nature. La vue est le sens le plus subtil. Beaucoup de Philosophes disent, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait passé par les sens. Cela frappe, touche, flatte les sens. Les sens trompent quelquefois. C'est une belle vieillesse, il a tous les sens aussi vifs, aussi entiers qu'un homme de vingt ans. Il a encore l'usage de tous ses sens. Quand il fut blessé à la tête, il perdit l'usage des sens. Reprendre ses sens.)

On dit, *Ne refuser rien à ses sens*, don-

ner tout à ses sens, pour dire, S'abandonner à tous les plaisirs que les sens demandent. Et, *Mortifier ses sens*, pour dire, Se priver des plaisirs des sens.

On dit figurément, *Mettre*, *appliquer tous ses sens*, & familièrement, *tous ses cinq sens de nature à quelque chose*, pour dire, Y employer tous ses soins, toute son industrie.

SENS, signifie encore, La faculté de comprendre les choses, & d'en juger selon la droite raison. (C'est un homme de bon sens, de grand sens, de peu de sens, de petit sens. Il a du sens. Il a bon sens, le sens droit. Il n'a que le sens naturel. Ce qu'il vous dit là est de bon sens. Où aviez-vous le sens quand vous avez fait telle chose? Il est de sens rassis. Il a perdu le sens. Il est hors de son bon sens. Il a le sens troublé, égaré, aliéné.)

On dit proverbialement, *Grosse tête peu de sens.*

On appelle *Sens commun*, La faculté par laquelle la plupart des hommes jugent raisonnablement des choses. (Cela est contre le sens commun. C'est un brutal qui n'a pas le sens commun. Cela choque le sens commun.)

SENS, se prend pour La signification qu'a un discours, un écrit. (Prenez bien le sens de ce que je vous dis. C'est le sens de mes paroles. Le vrai sens de la Loi. Détourner le sens d'un passage. Donner un faux sens à un Auteur. Un sens forcé. Quel sens donnez-vous à ce passage? Cela ne sauroit avoir un bon sens. Trouvez-y un bon sens, un sens raisonnable. Des paroles à double sens. Ce que vous dites n'a point de sens. Ce mot à deux sens. Cette phrase souffre deux sens. Le sens propre. Le sens figuré. Les sens de l'Écriture-Sainte. Le sens littéral & le sens mystique ou spirituel. Le sens allégorique. Le sens moral. Ce que vous dites-là renferme un grand sens. Cela fait un beau sens. Cette sentence a un sens fort noble. Dans cette période le sens n'est pas achevé.)

SENS, signifie aussi, Avis, opinion, sentiment. (Vous ne donnez pas dans mon sens. Selon mon sens. À mon sens. Chacun a son sens. Il est fort attaché à son sens. Il abonde en son sens.)

SENS, signifie encore, Le côté d'une chose, d'un corps. (Mettez cette table, cette couverture, &c. de ce sens-là. Mettez-la du bon sens. Tournez-la de ce sens-là. Cela a tant de pieds en tout sens. On a mis cette étoffe du mauvais sens. Couper un jambon du bon sens.)

Il se dit figurément Des affaires, & même des personnes. (Il a pris cette affaire-là de tous les sens qu'on a pu imaginer. De quelque sens que vous la preniez...... J'ai tourné cet homme-là de tous les sens, & je n'en ai pu rien tirer, rien apprendre.)

SENS DESSUS DESSOUS, Façon de parler adverbiale, & du style familier, qui signifie qu'Une chose est tellement bouleversée, qu'on ne reconnoît plus ni le dessus ni le dessous.

On dit aussi, *Sens devant derrière*, pour dire, qu'On ne reconnoît plus ce qui doit être derrière, ni ce qui doit être devant.

SENSATION. s. f. Impression que l'ame reçoit des objets par les sens. (Il est difficile d'expliquer comment la sensation se fait. Sensation agréable. Sensation douloureuse. Des sensations vives.)

SENSÉ, ÉE. adjectif. Qui a du bon sens, qui a de la raison, du jugement. (C'est un homme sensé. Une personne bien sensée.)

Il signifie aussi, Qui est fait conformément à la raison, au bon sens. (Un discours sensé. Une réponse bien sensée. Il a fait une action fort sensée. Cela est fort sensé.)

SENSÉMENT. adv. D'une manière sensée, d'une manière judicieuse. (Il parle sensément. Il écrit fort sensément. Tout ce qu'il fait, il le fait sensément.)

SENSIBILITÉ. s. f. Qualité par laquelle un sujet est sensible aux impressions des objets. (Il est d'une grande sensibilité à toutes les impressions de l'air. Avoir une égale sensibilité pour le froid & pour le chaud. La sensibilité des parties nerveuses.)

Il se dit de même dans les choses morales. (Avoir une grande sensibilité pour la gloire. Sa sensibilité sur le point d'honneur, sur tout ce qui regarde la réputation, est extrême. Être d'une grande sensibilité aux moindres reproches.)

SENSIBILITÉ DU CŒUR, se dit tant Des sentimens d'humanité qui font qu'on est touché des misères d'autrui, que Des sentimens de tendresse & d'amour. (C'est une chose très-louable que la sensibilité du cœur aux misères d'autrui. La sensibilité de son cœur aux moindres impressions de l'amour, est surprenante.)

SENSIBLE. adj. de t. g. Qui se fait sentir, qui fait impression sur les sens. (Un objet sensible. Le froid a été très sensible cette année. Le mal de dents est un mal très-sensible.)

Il s'emploie aussi au figuré, & dans les choses morales. (C'est un déplaisir bien sensible de perdre ses amis. Il m'a fait un plaisir très-sensible. Il a eu une joie sensible. J'en ai une satisfaction très-sensible. Il est très-sensible à un homme de bien de se voir soupçonné.)

Il signifie encore, Qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. (L'œil est une partie fort sensible. Les parties nerveuses sont les plus sensibles. Ce cheval a la bouche fort sensible. Un cheval sensible à l'éperon. Être sensible à la douleur. Il a une santé délicate, il est sensible aux moindres impressions de l'air. Sensible au froid, au chaud.)

Il s'emploie aussi dans le moral. (Sensible aux maux d'autrui. Sensible à l'amitié.)

En parlant Des choses dont quelqu'un est le plus touché, on dit, que (C'est son endroit sensible.)

SENSIBLE, signifie aussi, Qui se fait apercevoir, qui se fait remarquer aisément. (Le flux de la mer n'est sensible que proche des côtes. Ce mouvement est sensible. L'effet, l'opération de cette médecine n'est pas sensible. Cela est sensible. Vous doutez de cette vérité, je vais vous la rendre sensible.)

On appelle en Musique, *Note sensible*, La note qui fait un demi-ton au dessous de la tonique. Dans le mode d'ut, la note sensible est si.

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière sensible & perceptible. (Cela se connoît, se voit sensiblement. On voit croître sensiblement la rivière.)

Il signifie aussi, D'une manière sensible, & qui affecte le cœur. (Il a été sensiblement touché de cette perte.)

SENSITIF, IVE. adj. Qui a la faculté de sentir. (Qui dit animal, dit sensitif. La vertu, la faculté sensitive. L'appétit sensitif se divise en concupiscible & irascible. L'ame sensitive.) Il ne se dit que dans le didactique.

SENSITIVE. s. f. Espèce de plante qu'on appelle ainsi, parce que dès qu'on la touche elle replie ses feuilles.

SENSORIUM. s. m. Terme didactique. Les Philosophes appellent ainsi la partie du cerveau qui passe pour être le siège de l'ame, & sur laquelle ils sont partagés.

SENSUALITÉ. s. f. Attachement aux plaisirs des sens. (Boire avec sensualité. Vivre avec sensualité. Il y a de la sensualité dans tout ce qu'il fait. Être plongé dans la sensualité. Ce sont des sensualités indignes d'un Chrétien.)

SENSUEL, ELLE. adjectif. Voluptueux, trop attaché aux plaisirs des sens. (C'est un homme sensuel. Une femme sensuelle. Mener une vie sensuelle.)

SENSUEL, se met aussi quelquefois substantivement. (Les sensuels, les voluptueux.)

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière sensuelle. (C'est un homme qui vit fort sensuellement.)

SENTE. s. f. *Voyez* SENTIER.

SENTENCE. s. f. Dit mémorable, apophtegme, maxime qui renferme un grand sens, une belle moralité. (Les proverbes de Salomon sont autant de sentences admirables. Un discours plein de sentences. Le style de Sénèque est rempli de sentences. Une des plus belles sentences des Anciens.)

On dit proverbialement d'Un homme qui affecte de parler gravement, & de dire à tout propos des moralités générales. *C'est un homme qui ne parle que par sentences.*

On appelle *Le Maître des Sentences*, Pierre Lombard, Évêque de Paris, qui a fait un traité théologique, intitulé, *Le livre des Sentences.*

SENTENCE, signifie aussi Un Jugement rendu par des Juges inférieurs & subalternes. (Sentence contradictoire. Sentence provisoire. Sentence interlocutoire. Sentence arbitrale. Sentence juridique. Sentence par défaut. Sentence criminelle. Prononcer une Sentence. Obtenir une Sentence. Être condamné par Sentence. Confirmer une Sentence. Faire casser une Sentence. Infirmer une Sentence. Faire signifier une Sentence. Appeler d'une Sentence. Acquiescer à la Sentence. Exécuter une Sentence. Mettre une Sentence à exécution. Lever une Sentence. Sentence de condamnation.)

Pour marquer qu'on ne veut pas s'en tenir à la décision, au jugement de quelqu'un, on dit proverbialement, qu'*On appelle de sa sentence.*

On dit aussi prov. *De fou Juge, brièvé Sentence*, pour dire, qu'Ordinairement ce n'est que faute de lumière qu'on décide trop vîte.

SENTENCE, en parlant Des Juridictions Ecclésiastiques, se dit aussi Des Jugemens rendus par le Primat, de même que de ceux qui ont été rendus par l'Évêque ou par l'Archevêque, parce qu'en matière ecclésiastique, l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois Sentences conformes.

En parlant de quelques Tribunaux des

Pays étrangers, *Sentence*, signifie, Toutes les décisions qu'on y fait, tous les Jugemens qui s'y rendent. Ainsi on appelle *Sentences*, Tous les Jugemens de la Rote.

SENTENCE, se dit aussi Du Jugement de Dieu contre les pécheurs. (Les pécheurs recevront leur Sentence au jour du Jugement. Lorsque Dieu prononcera la Sentence contre les pécheurs.)

SENTENCIER. v. a. Condamner quelqu'un par une Sentence. Il ne se dit qu'en matière criminelle, & n'est guère d'usage qu'au participe, & aux temps qui en sont formés. (*Il a été sentencié.*)

SENTENCIÉ, ÉE. participe. (Un homme sentencié.)

SENTENCIEUSEMENT. adv. D'une manière sentencieuse. (Parler sentencieusement.)

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient des maximes, des mots remarquables. (Discours sentencieux.) Il s'emploie aussi en parlant Des personnes. Ainsi on dit d'Un homme qui s'explique ordinairement par sentences, par maximes, que (C'est un homme sentencieux.)

SENTEUR. s. f. Odeur, ce qui frappe l'odorat. (Bonne senteur. Mauvaise senteur. Senteur trop forte. La fleur d'orange a une agréable senteur, est d'une agréable senteur.)

SENTEUR, absolument, se prend d'ordinaire pour Parfum, ou pour une composition qui rend une odeur agréable, & alors il se met le plus souvent au pluriel. (Avoir des senteurs. Acheter des senteurs. Aimer les senteurs. Porter des senteurs sur soi. Craindre les senteurs. Il a toujours des senteurs.)

On dit au singulier, (Des eaux de senteur. De la poudre de senteur. Des gants de senteur. Des sachets de senteur.)

SENTIER. s. m. Chemin étroit au travers des champs, des bois, &c. (Il y a un sentier qui abrège le chemin. Ce sentier passe dans la prairie.)

Il se dit aussi au figuré. (Suivre les sentiers de la vertu.)

SENTIMENT. s. m. Perception que l'ame a des objets, par le moyen des organes des sens. (Sentiment vif. Sentiment douloureux. Sentiment agréable.)

Il signifie de même, La faculté qu'a l'ame de recevoir l'impression des objets par les sens. (Avoir le sentiment exquis, le sentiment délicat.)

SENTIMENT, se dit encore De l'action & de la fonction des esprits animaux. (Il y a encore quelque sentiment dans cette partie. Il n'y a plus de sentiment dans son bras. Il semble qu'il soit mort, il n'a plus de mouvement ni de sentiment. Il a perdu le sentiment.)

SENTIMENT, se dit Des affections, des passions, & de tous les mouvemens de l'ame. (Sentiment noble, élevé, généreux, bas, lâche. Sentiment d'honneur, de probité. Sentiment d'amour, de tendresse. Sentiment de haine, d'aversion, de colère, de vengeance. Sentiment de pitié. Sentiment de joie, de plaisir. Sentiment de douleur, Sentiment de reconnoissance. Sentiment d'estime, de respect. Sentiment de repentir. Il est mort dans les meilleurs sentimens du monde, dans de grands sentimens de pitié, de religion. C'est un homme qui a des sentimens très-vertueux.)

On dit absolument, *Avoir des sentimens* pour dire, Avoir des sentimens d'honneur, de générosité, de probité, &c. Et, *Être capable de sentimens, se piquer de sentimens*, pour dire, Avoir l'ame sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'ame.

On appelle *Sentimens naturels*, Certains mouvemens qui sont inspirés par la nature. (La tendresse des pères envers leurs enfans, & celle des enfans envers leurs pères, sont des sentimens naturels.) On dit dans le même sens, (Ce père a perdu tous les sentimens de la nature. Il n'a aucun sentiment d'humanité.)

On dit par plaisanterie, *Pousser les beaux sentimens*, pour dire, Affecter de dire des choses recherchées & passionnées en matière de galanterie.

SENTIMENT, signifie aussi, L'opinion qu'on a de quelque chose, ce qu'on en pense, ce qu'on en juge. (Bon sentiment. Mauvais sentiment. Il est dans de bons sentimens. Il n'a pas des sentimens bien orthodoxes. Je ne suis pas de son sentiment. Je suivrai toujours vos sentimens. Selon mon sentiment. Je voudrois bien savoir quel est son sentiment sur cela. Avoir de grands sentimens de la Divinité.)

Il signifie encore, La connoissance que nous avons de ce qui se passe dans notre ame sans aucun secours des sens. (Il y a des choses que nous ne connoissons que par sentiment.)

SENTIMENT, en parlant des chiens, se dit De leur odorat. (Les chiens ont d'ordinaire le sentiment très-fin, très-subtil. Voilà des chiens qui n'ont point de sentiment.)

SENTINE. s. f. La partie la plus basse du navire, dans laquelle s'écoulent toutes les ordures. (Il faut avoir soin de nettoyer la sentine. Vider la sentine.)

En parlant d'Une ville où l'on donne retraite à toutes sortes de gens, on dit figurément, que (C'est la sentine de tous vices.)

SENTINELLE. s. f. Fantassin qui fait le guet le jour ou la nuit pour la garde d'un Camp, d'une Place, d'un Palais, &c. & qui est détaché pour cela d'un corps de gens de guerre. (Poser la sentinelle. On posa des sentinelles à toutes les portes, à toutes les avenues. On trouva la sentinelle endormie. Visiter les sentinelles. Relever la sentinelle.)

SENTINELLE, se prend aussi pour La fonction de la sentinelle. (Faire sentinelle aux portes. Être en sentinelle. Relever de sentinelle.)

On dit figur. *Relever quelqu'un de sentinelle*, pour dire, Lui reprocher avec hauteur, avec insulte, la faute où il est tombé. Il est familier.

On dit figurément, *Mettre quelqu'un en sentinelle*, pour dire, Le mettre en un endroit où il puisse observer ce qui se passe.

SENTIR. v. a. *Je sens, tu sens, il sent. Nous sentons, &c. Je sentois. Je sentis. Je sentirai. Que je sente, &c.* Recevoir quelque impression par le moyen des sens. (Sentir un frais agréable. Sentir un grand plaisir. Sentir une chaleur douce. Quand on est bien las, on sent un grand plaisir à se reposer. Sentir un grand froid. Sentir du froid. Sentir une grande douleur de tête. Sentir une pesanteur dans les bras. Sentir des inquiétudes dans les jambes.) Il ne se dit point Des simples perceptions de la vue & de l'ouie.

Il s'emploie aussi, en parlant Des différentes affections de l'ame. (Il a senti une grande joie de la nouvelle qu'il a reçue. Il a senti une grande affliction de la mort de son fils.)

SENTIR, signifie figurément, Avoir le cœur touché, l'ame émue de quelque chose d'extérieur. (Il sent comme il doit le bien qu'on lui fait. Il ne sent point les affronts. Il ne sent point la perte qu'il a faite. C'est un homme qui sent les moindres plaisirs qu'on lui fait.)

SENTIR, signifie aussi, Flairer. (Sentir une rose. Sentir une tubéreuse. Quand il sent des parfums, il se trouve mal. Il est enrhumé, il ne sent rien.)

SENTIR, sign. aussi, Exhaler, répandre une certaine odeur. (Sentir bon. Sentir mauvais. Cela sent le brûlé. Cela sent la fleur d'orange. Sentir l'enfermé. Sentir le relent. Sentir le serpolet, le sauvagin.) En ce sens, il se prend quelquefois neutralement. (Cela sent trop fort. Cela sent désagréablement.)

Dans ce sens on dit à l'impersonnel, *Il sent bon, il sent mauvais, il sent le brûlé dans cette chambre*, pour dire, Il y a ici une bonne, une méchante odeur, une odeur de brûlé. Étant mis absolument dans le même sens, il signifie, Sentir mauvais. (Fi, que cela sent! Son haleine sent. Ses pieds sentent. Cette viande commence à sentir.)

SENTIR, se dit Du goût, de la saveur d'une viande, d'une boisson. (Cette soupe ne sent rien. Cette eau sent la terre. Cette carpe sent la bourbe. Ce vin sent la framboise, sent le fût, sent le terroir, sent un goût. Ce cidre sent le pourri.)

On dit figurément, qu'*Un homme sent le terroir*, pour dire, qu'Il a les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. On le dit de même des ouvrages d'esprit quand ils portent les marques du pays de leur Auteur.

On dit fig. qu'*Une action sent le gibet, la roue, les coups de bâtons*, pour dire, que Celui qui l'a commise, court risque d'être pendu, roué, bâtonné.

On dit prov. & figur. qu'*Un homme sent le fagot*, pour dire, qu'Il est soupçonné de libertinage ou d'hérésie. Et cette phrase s'est formée du temps que l'on brûloit les hérétiques.

On dit prov. & figur. qu'*Un homme sent le sapin*, pour dire, qu'Il est mal-sain, infirme, & qu'il a la mine de mourir bientôt, parce qu'on met les morts dans une bière de sapin.

On dit prov. & figur. que *La caque sent toujours le hareng*, en parlant De ceux qui, par quelque action ou par quelque parole, font voir qu'ils retiennent encore quelque chose de la bassesse de leur naissance, ou des mauvaises impressions qu'ils ont reçues. (Il étoit hérétique, il s'est converti par intérêt; mais la caque sent toujours le hareng.)

On dit proverb. qu'*Un homme*, qu'*un valet sent le vieux battu, sent son vieux battu*, pour dire, qu'Il est devenu insolent, parce qu'il n'a pas été châtié depuis long-temps.

SENTIR, fig. quelquefois, S'appercevoir, connoître. (Je sens bien qu'on me trompe. Je sentois bien qu'on n'y alloit pas de bonne foi. Je me sens trop foible pour cela. Il sentoit bien qu'on ne le craignoit plus. On sens dans ces vers quelque chose de dur, de négligé. Il sent son ignorance. Il sent bien ses forces.)

On dit dans le même sens, *Je le sentis venir de loin*, pour dire, Je connus, je pénétrai où il en vouloit venir.

On dit prov. qu'*Un homme sent de loin*, pour dire, qu'il découvre, qu'il prévoit les choses de loin.

Il signifie quelquefois, Éprouver. (Il sentira ma colère. Il lui fera sentir sa colère.)

SENTIR. v. n. Signifie, Avoir les qualités, les manières, l'air, l'apparence de... (Il sent l'enfant de bonne maison. Il sent son enfant de bonne maison. Il sent l'homme de qualité, son homme de qualité. Cette action-là ne sent point l'honnête homme, son honnête homme. L'action de cet homme-là sent bien ce qu'il est. Cette proposition sent l'hérésie.)

On dit dans le même sens, qu'*Un homme*, qu'*une femme sent son bien*, pour dire, qu'Ils ont les manières, l'un d'un homme bien né, l'autre d'une femme bien élevée.

SE SENTIR. Connoître, sentir en quel état on est. (Je me sens bien, je ne suis pas si malade qu'on croit. Il ne se sentit point mourir. Il est si ravi, il a tant de joie, qu'il ne se sent pas. Ce jeune homme, cette jeune fille commence à se sentir.)

On dit d'Une personne engourdie de froid, ou qui a été long-temps dans une même situation, qu'*Elle ne se sent pas*. (Il est si engourdi qu'il ne se sent pas. Il ne se sens pas de froid.)

On dit figur. dans ce sens, qu'*Un homme se sent*, *se sent bien*, pour dire, qu'Il connoît bien les qualités, les forces, les ressources qu'il a, ce que l'on doit à son rang, à son mérite. (Il se sentoit bien, quand il a entrepris une affaire si difficile. Cet homme se sent, il ne souffrira pas qu'on manque à ce qu'on lui doit.)

On dit, *Se sentir de quelque chose*, pour dire, simplement, Sentir quelque chose. (Depuis quand commence-t-il à se sentir de la goutte? Il ne se sent point des incommodités de la vieillesse.)

On dit, *Il ne se sent pas de joie*, pour dire, Il est si pénétré, si occupé de sa joie, qu'elle lui ôte tout autre sentiment.

On dit, *Se sentir de quelque mal*, *de quelque bien*, pour dire, En avoir quelque reste. (Il a eu la fièvre quarte, il s'en sent encore. Il fit une grande chute, il s'en sentira toujours. Il a fait une grande perte au jeu, il s'en sentira long-temps. Ce pays se sent encore de la guerre. Le père étoit dans la faveur, les enfans s'en sentent encore. Quoiqu'il y ait long-temps qu'il soit à Paris, il se sent toujours de la Province.)

Il fig. aussi, Avoir part au bien ou au mal. (S'il y a du bien ou du mal, il s'en sentira. On a donné tant pour les domestiques, il faut le distribuer entre tous, afin que chacun s'en sente.)

On dit prov. & ironiq. à l'occasion d'un homme qui est ivre. *On ne sauroit si peu boire qu'on ne s'en sente*, pour dire, que Pour peu qu'un homme boive plus qu'à l'ordinaire, il y paroît dans ses actions, dans ses discours.

SENTI, IE. participe. Il est en usage au propre & au figuré.

S E O

SEOIR. v. n. Être assis, être dans une posture où le corps porte sur les fesses. Il n'est plus en usage qu'à ses participes. *Séant* & *Sis*. *Voyez* SÉANT & SIS.

On le disoit aussi autrefois au réciproque, *Se seoir*; mais il est pareillement vieux. On dit, *S'asseoir*.

SEOIR. v. n. Être convenable à la personne, à la condition, au lieu, au temps, &c. Ce verbe, dont l'infinitif n'est plus en usage, ne s'emploie que dans certains temps, & toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel. *Il sied*, *ils siéent*, *il seyoit*, *il siéroit*, *il siéra*. Il n'a point de temps composés. (Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas. Cela vous sied à merveille. Les couleurs trop voyantes ne vous siéront pas. Cet habit vous sied bien, vous sied mal. La coiffure que cette Dame portoit, lui seyoit mal.) Il se dit aussi au gérondif. (Ces couleurs vous seyant si bien, vous auriez tort d'en porter d'autres.)

Il est aussi impersonnel. (Il vous sied bien de réformer les autres. Il sied mal à un homme de qualité de se familiariser avec des valets.)

S E P

SÉPARABLE. adj. de t. g. Qui se peut séparer. (C'est une erreur en bonne morale & en bonne politique, de prétendre que l'utile soit séparable de l'honnête. Naturellement les accidens ne sont pas séparables de la substance.)

SÉPARATION. s. f. Action de séparer, (Séparation entière. La séparation des chairs d'avec les os. Séparation d'habitation. Rien n'est plus rude aux amis que la séparation. Séparation fâcheuse, cruelle, difficile à supporter. Un mur de séparation. Ce fossé fait la séparation des deux héritages. Avant la séparation de l'armée.)

En Chimie, on dit, *La séparation des métaux*, pour dire, L'action par laquelle on sépare des métaux qui étoient mêlés ensemble.

Il se dit quelquefois De la chose même qui sépare. Ainsi on dit, *Il faut ôter cette séparation*, pour dire, Il faut ôter cette cloison, cette haie qui fait la séparation.

On appelle *Séparation de corps entre mari & femme*, La Sentence ou l'Arrêt par lequel il est permis à un mari de ne plus habiter avec sa femme, & à une femme de ne plus habiter avec son mari.

On appelle de même, *Séparation de biens*, La Sentence ou l'Arrêt qui rompt la communauté de biens. (Requête en séparation de biens.)

SÉPARÉMENT. adv. À part l'un de l'autre. (On les a interrogés séparément. Ils font leur ordinaire séparément. Mettez toutes ces choses-là séparément.)

SÉPARER. v. a. Désunir des parties d'un même tout, qui étoient jointes ensemble. (Un seul coup lui sépara la tête du corps, d'avec le corps. Séparer les chairs d'avec les os.)

Il se dit aussi Des choses qui étoient mal rangées, & qu'on n'a fait qu'ôter les unes d'auprès des autres, pour les mettre dans un meilleur ordre. (Voilà des livres qu'on a mis pêle-mêle, il faut les séparer par matières.)

Il se dit encore, en parlant De certaines choses de différente espèce, qui étoient sans distinction les unes avec les autres, (Séparer le bon grain d'avec le mauvais. Séparer les boucs d'avec les agneaux. Au dernier jour, les Anges sépareront les bons d'avec les méchans. Séparer les louis d'or d'avec les écus.)

On dit, *Séparer de biens un mari & une femme*, pour dire, Ordonner en Justice qu'il n'y aura plus entr'eux de communauté de biens. Et on dit de même, *Les séparer de corps*, pour dire, Ordonner en Justice qu'ils n'habiteront plus ensemble.

On dit, qu'*Un mari & une femme se séparent de corps ou de biens*, pour dire, que L'un des deux obtient en Justice sa séparation. Et, qu'*Un mari & une femme se marient séparés de biens*, pour dire, que Par leur contrat de mariage ils conviennent qu'il n'y aura point de communauté de biens entr'eux.

On dit, *Séparer deux hommes*, *deux animaux qui se battent*, pour dire, Faire cesser leur combat, en les éloignant l'un de l'autre.

On dit, *Cette rivière sépare ces deux Provinces*, *les Pyrénées séparent la France d'avec l'Espagne*, pour dire, Cette rivière sert de bornes communes à ces deux Provinces, les Pyrénées servent de bornes communes à la France & à l'Espagne.

SÉPARER, s'emploie aussi généralement, pour dire, Faire que deux personnes, deux animaux, deux choses ne soient plus ensemble. (La fortune, la mort, l'absence les a séparés. Séparer des chevaux en différentes écuries.)

Il sign. encore, Diviser un tout par quelque chose qu'on met entre les différentes parties. (Séparer une cour en deux par un mur. Séparer une chambre en trois par des cloisons.)

On dit à peu près dans le même sens, (Séparer les biens, les héritages.)

SÉPARER, fig. simplement, Partager. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Séparer les cheveux sur le front.)

Il est aussi réciproque. (L'écorce de cet arbre s'est séparée du bois. Après avoir causé quelque temps ensemble, ils se séparèrent. L'armée se sépara en deux corps.)

On dit proverb. (Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare.)

SÉPARER les quêtes, en termes de Vénérie, C'est distribuer aux valets de limier une forêt par canton pour y détourner le cerf.

SÉPARÉ, ÉE. participe.

On dit, *Mener un cheval les rênes séparées*, pour dire, que le Cavalier tient une rêne de chaque main. C'est ainsi qu'on s'y prend pour commencer de jeunes chevaux.

SEPS. s. m. Lézard dont les jambes & les pieds sont si courts & si peu apparens, qu'il ressemble à un serpent.

SEPT. adj. numéral de t. g. Nombre impair qui suit immédiatement le nombre de six. (Les sept Planètes. Les sept jours de la semaine. Les sept Pseaumes Pénitentiaux. Les sept Sacremens. Les sept Sages de la Grèce. Sept hommes. Sept chevaux.) Le *P* se prononce comme un *T*, & la finale ne se prononce pas lorsque *sept* est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne. (Sept cavaliers. Sept chevaux.) Dans les autres occasions, le *T* se prononce (Sept écus. De vingt qu'ils étoient, il n'en reste que sept.)

SEPT, se met quelquefois pour Septième. (Charles sept. Le sept du mois.)

Il est aussi quelquefois substantif. (Un sept de chiffre.) Dans un jeu des cartes, on appelle *Un sept*, La carte qui est marquée de sept points. (Le sept de cœur manque à ce jeu. Il lui est rentré le sept de trèfle.)

SEPTANTE. adj. numéral de tout genre.

Soixante & dix, nombre composé de sept dizaines. Il n'est guère d'usage.

On dit absolum. *Les Septante*, pour dire, Les soixante & dix Interprètes qui, suivant l'opinion commune, par ordre de Ptolomée Philadelphe, Roi d'Égypte, traduisirent les Livres de l'Ancien Testament d'Hébreu en Grec. (La version des Septante. La traduction des Septante.)

SEPTEMBRE. s. m. Le mois qui étoit le septième de l'année quand on la commençoit au mois de Mars, & qui est présentement le neuvième. (L'Automne commence dans le mois de Septembre. Je ferai un voyage dans le mois de Septembre. Cela se passa en Septembre de telle année.)

SEPTÉNAIRE. adj. de t. g. On dit *Nombre Septénaire*, pour dire, Nombre de sept.

On appelle *Septénaire*, Celui qui pendant sept années consécutives a professé dans une Université. (Les Septénaires avoient des prérogatives sur les simples Gradués, quant à la réquisition des bénéfices qui vaquoient en mois de rigueur.)

Il est aussi sub. & il sign. Un des espaces de la vie de l'homme, quand on en divise tout le cours en plusieurs parties chacune de sept ans, à compter du jour de la naissance. (Premier septénaire. Second septénaire. On a dit que les hommes changent de tempérament à chaque septénaire.)

SEPTENNAL, ALE. adj. Qui arrive tous les sept ans.

SEPTENTRION. s. m. Nord, un des poles du monde, celui qui dans nos climats est élevé sur l'horizon. (L'aiguille aimantée se tourne toujours vers le Septentrion, vers le pole du Septentrion.)

On dit, qu'*Un pays est au Septentrion d'un autre*, pour dire, qu'il est plus proche du Septentrion. (L'Angleterre est au Septentrion de la Normandie. Le Danemarck est au Septentrion de l'Allemagne. L'Écosse est au Septentrion de l'Angleterre.)

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du Septentrion. (L'Océan Septentrional. Les Pays Septentrionaux. À l'égard de la France la Hollande est Septentrionale.)

SEPTIÈME. adj. de t. g. (Le P ne se prononce point.) Nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième. (Le septième enfant. La septième génération.)

Il est aussi sub. & sign. La septième partie d'un tout. (Il est pour un septième dans cette affaire.)

On dit quelquefois, *Le septième du mois*, *le septième de la lune*, pour dire, Le septième jour du mois, de la lune.

On dit d'Une femme grosse, qu'*Elle est dans son septième*, ou *dans son sept*, pour dire, qu'Elle est dans le septième mois de sa grossesse. Dans certaines maladies, on dit, que *Le malade est dans son septième*, ou *dans son sept*, *dans le sept*, pour dire, qu'Il est dans le septième jour de sa maladie.

SEPTIÈME se dit encore au jeu du Piquet, d'une suite de sept cartes de même couleur ; & alors il est féminin. (Une septième major ; une septième de Roi.)

SEPTIÈMEMENT. adv. (Le P ne se prononce point.) En septième lieu. (Septièmement, je dis que...)

SEPTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit Des topiques qui font pourrir les chairs sans causer beaucoup de douleur.

SEPTUAGÉNAIRE. adj. de t. g. (Le P se prononce dans ce mot & dans le suivant.) Âgé de soixante & dix ans. (Il est septuagénaire. Une femme septuagénaire.)

Il est aussi substantif. (Les septuagénaires sont exempts de certaines charges publiques.)

SEPTUAGÉSIME. s. f. Terme de Calendrier ecclésiastique. On appelle ainsi le Dimanche qui précède la Sexagésime, & qui est le troisième avant le premier Dimanche de Carême. (Le Dimanche de la Septuagésime. C'est aujourd'hui la Septuagésime.)

SÉPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. (Inscription sépulcrale. Vase sépulcral. Une sépulcrale. Cérémonie sépulcrale. Lampes sépulcrales.)

On dit figurément, *Voix sépulcrale*, pour dire, Une voix qui semble sortir du tombeau.

SÉPULCRE. s. m. Tombeau, monument, lieu particulier destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit plus dans le style ordinaire, que pour signifier Les tombeaux des Anciens. (Sépulcre souterrain. Sépulcre orné d'architecture. Sépulcre magnifique. Sépulcre taillé dans le roc. Bâtir, creuser un sépulcre. Le sépulcre de Notre-Seigneur est nommé ordinairement le saint Sépulcre. Notre-Seigneur appelle les hypocrites des sépulcres blanchis. Les sépulcres s'ouvrirent à la mort de J. C. Chaque famille des Anciens avoit son sépulcre.)

SÉPULTURE. s. f. Lieu où l'on enterre un corps mort. (Il a choisi sa sépulture dans une telle Église. Il sera porté en telle Église, lieu de sa sépulture. Cette famille a sa sépulture dans un tel Monastère.)

SÉPULTURE, se prend aussi pour L'inhumation même. Dans ce sens on dit, *Il a été privé des honneurs de la sépulture*, pour dire, On n'a point fait à son inhumation les cérémonies convenables, usitées. On dit aussi, *Il a été privé de la sépulture ecclésiastique*, pour dire, Il n'a point été enterré en terre sainte.

On appelle *Droit de sépulture*, Le droit qu'on a d'être enterré en quelque endroit d'une Église. Et, *Droit de sépulture*, Ce qui est dû au Curé ou à l'Église pour l'inhumation d'un mort.

S E Q

SÉQUELLE. s. f. Nom collectif. Il se dit par mépris d'Un nombre de gens qui sont attachés au parti, aux sentimens, aux intérêts de quelqu'un. (Je me moque de lui & de toute sa sequelle.) Il est du style familier.

SÉQUENCE. s. f. Terme de certains jeux des cartes. Suite de plusieurs cartes de même couleur, & du moins au nombre de trois, dans le rang que le jeu leur donne. (Séquence de Roi de cœur. Séquence de Dame de pique. Avoir flux & séquence.)

On appelle aussi *Séquence*, L'arrangement particulier que chaque Cartier a coutume de donner à ses jeux de cartes.

SÉQUESTRE. s. m. État d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de Justice, ou par convention des Parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé & jugé à qui elle appartiendra. (Les revenus de ce Bénéfice ont été mis en séquestre. Le Juge a ordonné le séquestre.)

Il se dit de même Des personnes. (Les parens sont demeurés d'accord de mettre cette fille en séquestre dans un tel Monastère, chez une telle Dame.)

Il sig. aussi, en termes de Droit, Celui entre les mains de qui les choses sont mises en séquestre. (Il faut choisir un séquestre solvable. Contraindre le séquestre. Décharger le séquestre.)

SÉQUESTRER. v. a. Mettre en séquestre. (Les revenus ont été séquestrés. On a séquestré les fruits.)

Il signifie figurément, Écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. (C'est un homme fâcheux, il faut le séquestrer d'avec nous. Depuis sa dévotion, il s'est séquestré de tout commerce du monde.) En ce sens, on le dit quelquefois. Des choses. (Il a séquestré ses meilleurs effets, pour frauder les héritiers de sa femme.)

SÉQUESTRÉ, ÉE. participe.

SEQUIN. s. m. Sorte de monnoie d'or, qui a grand cours à Venise & dans le Levant. (Ce payement a été fait tout en sequins.)

S E R

SÉRAIL. s. m. Nom particulièrement affecté aux Palais qu'habitent les Empereurs des Turcs. (Le Sérail de Constantinople. Le Grand-Seigneur a des Sérails en plusieurs villes.)

Il se dit plus communément, mais improprement, Du Palais ou de la partie du Palais du Grand-Seigneur où les femmes sont renfermées, dont le véritable nom est le *Harem*. (Le vieux Sérail. Les Eunuques du Sérail. Une femme du Sérail.) Et en ce sens on dit aussi Des Grands du pays, & de plusieurs autres Princes Mahométans, qu'*Ils ont des Serails*.

SÉRAIL, se dit encore De toutes les femmes qui sont dans le Sérail, & de leur suite. C'est dans cette acception qu'on dit. (Le Grand-Seigneur a marché, mais son Sérail n'a pas suivi)

Il se dit abusivement d'Une maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir. (Cette maison est un vrai Serail. Il en fait son Sérail.)

SÉRANCOLIN. s. m. Sorte de marbre de couleur d'agate, qui tire son nom du lieu des Pyrénées où se trouve la carrière.

SÉRAPHIN. s. m Esprit céleste de la première Hiérarchie des Anges. (Les Séraphins & les Chérubins chantent les louanges de Dieu. Un Séraphin purifia les lèvres d'Isaïe avec un charbon de feu.)

SÉRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient aux Séraphins. (Ardeur séraphique. Zèle séraphique.)

On appelle saint François d'Assise, *Le Séraphique saint François*. Et les Religieux Franciscains appellent leur Ordre, *L'Ordre Séraphique*.

SÉRASQUIAR. s. m. Nom que les Turcs donnent à un Général d'armée.

SERDEAU. s. m. Officier de la Maison du Roi, qui reçoit des mains des Gentilshommes servans, les plats que l'on dessert de la table de Sa Majesté. Il signifie aussi, Le lieu où l'on porte les plats de cette desserte, & où mangent les Gentilshommes servans.

SEREIN, EINE. adj. Qui est clair, doux & calme. Il ne se dit proprement que De la constitution de l'air. (Un temps clair & serein. Un beau jour & bien serein. Le ciel, l'air étoit serein. Pendant une nuit claire & sereine.)

On dit fig. qu'*Un homme a le visage serein*, *le front serein*, Lorsqu'il porte sur

son visage, sur son front, des marques de tranquillité d'esprit.

On dit figur. & poëtiquement, *Jours sereins*, pour dire, Jours heureux.

SEREIN, se dit aussi quelquefois de l'esprit. (Le matin on a ordinairement l'esprit plus ouvert & plus serein.)

On appelle *Goutte sereine*, La privation soudaine de la vue, causée par l'obstruction du nerf optique.

SEREIN. s. m. Vapeur froide & maligne, qui retombe au coucher du soleil. (Le serein est plus dangereux en certains pays qu'en d'autres. Le serein est plus dangereux l'été qu'en d'autres saisons. Le serein est tombé. Le serein pénètre, perce. Craindre le serein. Aller au serein. Se tenir au serein.)

SÉRÉNADE. s. f. Concert de voix ou d'instrumens, que l'on donne le soir, la nuit, dans la rue sous des fenêtres. (Il donna une sérénade avec les vingt-quatre violons. La sérénade fut troublée. La sérénade réussit bien.)

SÉRÉNISSIME. adj. de t. g. Titre qu'on donne à quelques Souverains & à quelques Princes. (La Sérénissime République de Venise. Votre Altesse Sérénissime. On donne de l'Altesse Sérénissime à tel Prince.)

SÉRÉNITÉ. s. f. État du temps, de l'air qui est serein. (La sérénité de l'air, du temps, du ciel. Voilà une grande sérénité.)

On dit figur. (La sérénité du visage. La sérénité de l'esprit.)

On dit aussi figur. *Rien ne trouble la sérénité de ses jours*, pour dire, Le bonheur de sa vie.

SÉRÉNITÉ, est aussi Un titre d'honneur qu'on donne à quelques Souverains. (On traite le Doge de Venise, le Doge de Gènes, de Sérénité.)

SÉREUX, EUSE, adj. Aqueux. (Humeur séreuse. La partie séreuse du sang.) Il signifie aussi, Trop chargé, trop plein de sérosité. (Sang séreux.)

SERF, ERVE. s. f. (l'F se prononce.) Qui n'est pas libre, qui est entièrement dépendant d'un maître. (Les hommes serfs. En Pologne, les Paysans sont serfs, de condition serve.)

SERGE. s. f. Sorte d'étoffe légère faite de laine. (Serge drapée. Serge fine. Grosse serge. Serge de Saint Lo, d'Aumale, de Londres, de Rome, de Nismes, &c. Serge à deux envers. Serge grise, minime, noire, &c. Habit de serge. Être vêtu de serge.)

Il y a aussi des serges faites de soie.

SERGENT. s. m. Bas Officier de Justice, dont la fonction est de donner des exploits, des assignations, de faire des exécutions, des contraintes, des saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y a décret. (Sergent Royal. Sergent d'une telle Justice. Sergent à verge. Sergent à cheval. Sergent exploitant par tout le Royaume. Acheter un Office de Sergent. S'il ne me paye, je lui enverrai un Sergent, le Sergent. Les affaires de cet homme vont mal, on voit tous les jours des Sergens chez lui. Les Sergens le tenoient au collet. Les Sergens sont à ses trousses.)

SERGENT, est aussi Un bas Officier dans une Compagnie d'Infanterie. (Sergent dans une Compagnie. Sergent dans le Régiment des Gardes, *ou* Sergent aux Gardes. Les Sergens portent une hallebarde dans leur Compagnie.)

On appeloit autrefois *Sergent de bataille*, ou *Sergent général de bataille*, Un Officier général de l'armée, dont la fonction étoit de ranger les troupes en bataille sous les ordres du Général.

On appeloit autrefois *Sergens Majors d'un Régiment, d'une Place*, Ceux qu'on appelle aujourd'hui simplement *Majors*.

SERGENTER. v. a. Presser par le moyen des Sergens. (C'est un mauvais payeur, il le faut sergenter.) Il n'est plus guère d'usage au propre. Au figuré, il signifie, Presser, importuner, fatiguer pour obtenir quelque chose. (Il vous sergentera tous les jours, jusqu'à ce que vous lui ayez accordé ce qu'il vous a demandé.) Il est du style familier.

SERGENTERIE. subst. f. Office de Sergent. (Sergenterie royale. Sergenterie héréditaire.)

SERGER. s. m. Ouvrier qui fait, qui fabrique des serges.

SÉRIE. s. f. Terme de Mathématique. Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. (Série infinie. Trouver la somme d'une série.)

SÉRIEUSEMENT. adv. D'une manière grave & sérieuse. (Ce jeune Prince écouta la harangue fort sérieusement. Il parle de tout sérieusement.)

Il signifie aussi, Froidement. (Il m'a reçu sérieusement.)

Il signifie, Sans plaisanterie. (Je vous parle sérieusement.)

Il signifie encore, Tout de bon, avec suite, avec ardeur. (Il travaille sérieusement à sa fortune, à son salut.)

On dit, *Prendre une chose sérieusement*, pour dire, Se formaliser d'une chose, quoiqu'elle ait été dite en badinant, & sans aucun dessein d'offenser. (Je vous ai dit cela en badinant, & vous le prenez sérieusement.)

SÉRIEUX, EUSE. adj. Grave. Il est opposé à Enjoué, à gai. (Visage sérieux. Air, maintien sérieux. Mine sérieuse. Discours sérieux. Conversation sérieuse. Prendre un air sérieux. Faire une mine sérieuse.)

On appelle *Pièce sérieuse*, Une pièce de théâtre plus grave, par opposition à Pièce plus gaie.

Il signifie aussi, Solide, important: alors il est opposé à Frivole, léger, de peu de conséquence. (Faire des propositions sérieuses. Passer à des matières sérieuses. L'affaire dont il s'agit est sérieuse. Il n'y a point d'affaire plus sérieuse que celle du salut.)

En parlant d'Un combat, on dit, que *L'affaire devient sérieuse*, pour dire, qu'Elle devient considérable, hasardeuse. On le dit de même de plusieurs autres choses, comme des maladies, du jeu, &c.

Il se prend encore pour Sincère, vrai. (Ce que je vous dis-là est sérieux. Les protestations d'amitié qu'il vous fait sont sérieuses.)

On dit en termes de Pratique, qu'*Un contrat*, qu'*un traité est sérieux*, pour dire, qu'Il n'est pas simulé. On dit de même d'Une dette, qu'*Elle est sérieuse*, pour dire, qu'Elle n'est point feinte, qu'elle n'est point simulée. Et, qu'*Une intervention est sérieuse*, pour dire, qu'Elle n'est point mendiée.

SÉRIEUX, est aussi substantif, & signifie, Gravité dans l'air, dans les manières. (Il affecta un grand sérieux. Prendre son sérieux. Il a un sérieux qui glace. Il est tombé tout d'un coup dans le sérieux.)

On dit d'Un Acteur, d'un Comédien, qu'*Il n'est bon que pour le sérieux* qu'*il n'est pas bon pour le sérieux*, qu'il *joue bien dans le sérieux*, pour dire, Dans les rôles sérieux.

On dit, *Prendre une chose dans le sérieux*, pour dire, La prendre pour vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie & par jeu. Et, *Prendre une chose au sérieux*, pour dire, Se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant, & sans aucun dessein d'offenser.

SERIN, INE. s. Petit oiseau dont le chant est fort agréable, & auquel on apprend à siffler, à chanter des airs. (Serin de Canarie. Serin commun. Serin jaune. Serin blanc. Serin panaché.)

SERINETTE. s. f. Instrument enfermé dans une boîte, duquel on joue par le moyen d'une manivelle, & dont le premier usage étoit d'instruire un serin.

SERINGAT. subst. m. Fleur blanche qui vient au printemps, & dont l'odeur est très-forte.

SERINGUE. s. f. Petite pompe qui sert à attirer & à repousser l'air ou les liqueurs. (Seringue d'étain. Seringue de fer blanc. Seringue d'argent. Seringue à clystère, à lavement. Seringue à ballon. Seringue à nettoyer des plaies. Grande seringue. Petite seringue. Le canon d'une seringue. Le piston, le bâton d'une seringue.)

SERINGUER. v. a. Pousser une liqueur avec une seringue. (Seringuer de l'eau-de-vie, de l'esprit de vin.)

On dit, *Seringuer une plaie*, pour dire, Jeter avec une seringue quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer.

SERMENT. substantif m. Affirmation d'une chose en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. (Serment solennel. Serment en Justice. Faux serment. Serment captieux. Faire serment sur des Reliques, sur les Évangiles, &c. Affirmer par serment. Prêter serment. La prestation de serment. Avoir serment en Justice. Je m'en rapporte à son serment. Il en sera cru à son serment. Déférer le serment. Référer le serment. Vous m'avez déféré le serment, je vous le réfère. Je demande son serment. Je vous prends à foi & à serment. Rompre, violer le serment, son serment. Se purger par serment. Prêter serment de fidélité pour une Charge, pour un Évêché. Prêter serment entre les mains du Roi. Entre les mains du Chancelier. Faire enregistrer le serment de fidélité.)

On dit prov. *Serment de joueur*, *serment d'amant*, pour dire, Des sermens sur lesquels il ne faut pas compter.

Il se prend aussi pour Jurement. (Il fait des sermens exécrables pour la moindre chose. Il a fait un serment horrible.)

SERMON. subst. m. Prédication, discours chrétien, qui ordinairement se prononce en chaire, dans une Église, pour instruire & pour exhorter le peuple. (Beau sermon. Sermon pathétique, instructif, édifiant. Les Sermons du Carême, de l'Avent, de l'Octave du Saint-Sacrement. Il y a Sermon tous les Dimanches dans cette Église. Faire un Sermon. Composer un Sermon. Aller au Sermon. Voilà le Sermon qui sonne, qui tinte. Le Sermon commence, finit. Aller à la Messe & au Sermon. Imprimer des Sermons. Dormir au Sermon. Les Sermons de Massillon, de Fléchier.)

Il se dit quelquefois dans le style familier, d'Une remontrance ennuyeuse & importune. (Il m'est venu faire un sermon, un grand sermon. Il fait des sermons à tout le monde.)

SERMONNAIRE. subst. masc. Recueil de Sermons. (Sermonnaire pour le Carême, pour l'Avant, pour toute l'année. Il y a dans sa bibliothèque beaucoup de Sermonnaires.)

SERMONNÉ, ÉE. participe.

SERMONNER. v. a. Il n'est guère d'usage que dans la conversation familière, pour dire, Faire des remontrances ennuyeuses & hors de propos. (Il vient nous sermonner à toute heure. C'est un homme qui ne fait que sermonner.)

SERMONNEUR. s. m. Il n'est guère d'usage que dans la conversation familière, en parlant d'Un homme qui fait des remontrances hors de propos. (C'est un sermonneur, un sermonneur éternel.) Il se prend toujours en mauvaise part.

SÉROSITÉ. subst. fém. Humeur aqueuse qui se mêle dans le sang & dans les autres humeurs. (Un sang plein de sérosités.)

SERPE. subst. f. Instrument de fer, large, & plat, qui est recourbé vers la pointe, emmanché de bois, & dont on se sert pour couper du bois, pour émonder des arbres, pour les tailler, &c. (Une serpe bien emmanchée. Étêter, élaguer des arbres avec une serpe.)

On dit proverbialement d'Un ouvrage de la main grossièrement fait, qu' (Il est fait à la serpe, qu'on en feroit autant avec une serpe. Voilà des ouvrages de menuiserie faits à la serpe.)

On dit figurément d'Un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné, qu'(Il est fait à la serpe ;) & d'Un homme mal fait, mal bâti, qu' (Il semble qu'il ait été fait avec une serpe.)

SERPENT. s. m. Reptile. On comprend sous ce nom, Les vipères, les couleuvres, les aspics, &c. (Gros serpent. La peau d'un serpent. La dépouille d'un serpent. On dit que les serpens changent de peau tous les ans. La morsure d'un serpent. Le venin du serpent. Les sifflemens d'un serpent. Marcher sur un serpent. Écraser un serpent. Notre-Seigneur a dit : Soyez prudens comme les serpens, & simples comme les colombes.)

On dit proverbialement d'Une personne médisante, que (C'est un vrai serpent, une langue de serpent.)

On dit proverb. & figurément, *C'est un serpent que j'ai rechauffé dans mon sein*, pour dire, C'est un ingrat qui s'est servi du bien que je lui ai fait pour me faire du mal.

En parlant Des choses qui sont dangereuses, mais dont le danger est caché sous une belle apparence, on dit figurément, que (Le serpent est caché sous les fleurs.)

On appelle *Œil de serpent*, Certaines petites pierres dont on fait des bagues, & qui ressemblent à un œil de serpent.

On appelle *Serpent*, Un certain instrument de musique à vent, dont on se sert dans les chœurs de musique d'Église pour soutenir les voix, & qui est fait à peu près en forme d'un gros serpent. On appelle aussi *Serpent*, Celui qui joue de cet instrument. (Il y a dans cette Église un excellent serpent.)

SERPENTAIRE. s. f. Plante qui naît dans les haies à l'ombre, sur tout dans les pays chauds. Ses feuilles sont vulnéraires. Sa racine séchée à l'ombre & mise en poudre, s'emploie en Médecine.

SERPENTAIRE. s. masc. Constellation de l'hémisphère boréal.

SERPENTEAU. substantif masculin. Le petit d'un serpent. (Une couvée de serpenteaux.)

En parlant De feux d'artifice, on appelle *Serpenteaux*, Les petites fusées enfermées dans une grosse fusée, dont elles sortent avec un mouvement tortueux comme celui d'un serpent. (Il y a des fusées à serpenteaux & des fusées à étoiles.)

SERPENTER. v. n. Il se dit Des ruisseaux & des rivières qui ont le cours tortueux. (Un ruisseau qui serpente dans la prairie. Cette rivière va en serpentant dans la plaine.)

On dit aussi, qu' (Un chemin va en serpentant.)

SERPENTIN. adj. m. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Marbre serpentin*, qui se dit d'Une sorte de marbre dont le fond est vert, avec des taches rouges & blanches.

SERPENTIN. s. m. Pièce de la platine d'un mousquet, à laquelle on attachoit autrefois la mèche. (Mettez la mèche sur le serpentin.)

SERPENTIN, en Chimie, est Un tuyau d'étain ou de cuivre étamé, qui va en serpentant depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas. (Eau-de-vie coupée au serpentin.)

SERPENTINE. s. f. Sorte de pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent. (Un vase, une tasse de serpentine.)

SERPENTINE. s. f. Sorte d'herbe, ainsi appelée, parce qu'elle rampe sous les autres plantes. (La serpentine est un remède contre les venins.)

SERPENTINE. adj. f. Il se dit de la langue du cheval, qui remue sans cesse cette partie au dehors ou au dedans de sa bouche, ce qui déplace ordinairement le vrai point d'appui du mors.

SERPER. v. n. Terme de Marine. Lever l'ancre. Il ne se dit que des galères & des bâtimens de bas-bord. (Dès que l'escadre eut appareillé, les galères serpèrent.)

SERPETTE. s. f. Petite serpe qui sert à tailler la vigne, à couper les raisins en vendanges, à émonder les arbres, & à d'autres usages. (Emmancher une serpette.)

SERPILLIÈRE. s. f. Toile grosse & claire dont se servent les Marchands pour emballer leurs marchandises. (Serpillière neuve. Vieille serpillière.)

On le dit aussi Des grosses toiles que les Marchands mettent aux auvents de leurs boutiques pour se garantir du soleil, & par extension, *Serpillière* se dit De toute sorte de grosse toile.

SERPOLET. subst. masc. Sorte de petite herbe odoriférante qui vient dans les lieux extrêmement secs. (Les lapins & les moutons qui se nourrissent de serpolet, sont ordinairement de meilleur goût que les autres.)

On l'emploie en médecine comme céphalique, & propre pour les vapeurs.

SERRE. subst. f. Lieu couvert, où pendant l'hiver on serre les orangers, les jasmins, & autres arbres ou plantes qui ont le plus besoin d'être à couvert de la gelée, & où l'on serre aussi quelquefois des fruits. (Une grande serre. Une belle serre. Tirer les orangers de la serre.)

SERRE, se dit aussi Du pied des oiseaux de proie, qui s'appelle Main en termes de Fauconnerie. (Le milan a les serres bonnes. L'aigle a les serres bien fortes. Cet oiseau de proie tenoit une perdrix dans ses serres.)

En parlant d'Un homme qui a la main extrêmement forte, on dit, qu'(Il a la serre bonne.) Et figur. on dit d'un avare, d'un larron, d'un concussionnaire, &c. qu' (Il a la serre bonne.)

SERRE, signifie aussi, L'action de serrer, de presser les raisins & autres fruits qu'on met au pressoir, & qu'on serre à diverses reprises. (La première serre. La seconde serre.)

SERRE FILE. s. m. On appelle ainsi, dans un bataillon, Le soldat qui est le dernier de sa file.

SERRÉMENT. adv. D'une manière trop ménagère, avec trop d'économie. (Il vit fort serrément.)

SERREMENT. s. m. Action par laquelle on serre. (Il lui a témoigné son amitié par un serrement de main.)

On appelle *Serrement de cœur*, L'état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse. (Il est mort d'un serrement de cœur.)

SERRE-PAPIERS. s. m. Arrière cabinet où l'on serre des papiers.

On appelle aussi *Serre-papiers*, Une sorte de tablette divisée en plusieurs compartimens, qui se met ordinairement au bout d'un bureau, & où l'on arrange des papiers.

SERRER. v. a. Étreindre, presser. (Serrer la main à quelqu'un, lui serrer les doigts. Des souliers qui serrent les pieds. Ce cordon-là est trop lâche, il le faut serrer davantage. Serrer les sangles d'un cheval. Serrer les pouces à quelqu'un sous le chien d'un pistolet, pour lui faire avouer quelque chose.

On dit figurément, *Serrer les pouces à quelqu'un*, pour dire, Le contraindre, à force de tourmens ou de menaces, à avouer la vérité. (S'il n'avoue tout, il lui faudra serrer les pouces.)

On dit figurément & familièrement *Serrer le bouton à quelqu'un*, pour dire, Le presser vivement sur quelque chose.

On dit figur. *Serrer les nœuds de l'amitié*, pour dire, Rendre l'amitié plus étroite entre deux personnes. (Cela a serré davantage les nœuds de leur amitié.)

SERRER, signifie aussi Joindre près à près, mettre près à près. (Serrez vos rangs. Serrez vos files.) *Serre la file*, Façon de parler ordinaire, lorsqu'on veut faire avancer diligemment des troupes qui marchent ; &, *Serre la botte*, lorsqu'on veut faire entendre aux cavaliers d'un même rang, de s'approcher l'un de l'autre.

On dit dans le même sens, *Se serrer les uns contre les autres*, pour dire, Se presser, s'approcher davantage les uns des autres. (Serrez-vous l'un contre l'autre.)

On dit encore dans le même sens, (Votre écriture n'est pas assez pressée, serrez-là davantage, serrez davantage vos lignes ;) &, *Serrer les dents*, pour dire, Presser la mâchoire d'en bas contre la mâchoire d'en haut.

On dit en termes de Marine, *Serrer les voiles*, pour dire, Plier les voiles.

On dit, *Serrer quelqu'un de près*, pour dire, Le poursuivre vivement ; &, *Ser-*

rer l'éperon à un cheval, pour dire, Lui donner de l'éperon pour le faire aller à toute bride.

On dit figur. *Serrer son style*, pour dire, Retrancher ce qu'il y a de superflu dans le style.

Au jeu du Trictrac, on dit, *Serrer son jeu*, pour dire, Le presser, ne pas l'étendre pour ne se pas découvrir. (Il serre son jeu. Il serre trop son jeu.)

SERRER, veut dire aussi, Mettre quelque chose en lieu où il ne soit exposé ni à être volé, ni à s'égarer, ni à se gâter. (Serrer des hardes. Serrer quelque chose sous la clef. Serrez votre bourse, votre argent. Je ne sais où j'ai serré ce papier. Je vous l'ai donné à serrer. Il faut serrer ces fruits, ces confitures, en lieu sec.)

On dit, *Serrer les foins*, *serrer les blés*, pour dire, Les mettre à couvert dans le grenier, dans la grange.

SERRER, est aussi un terme de Manége dans cette phrase, *Serrer la demi-volte*, qui signifie, Faire revenir un cheval avec justesse sur le terrein où il commence la demi-volte.

SERRÉ, ÉE. participe. (Ce drap est bon, bien serré. Le drap d'Espagne n'est pas si serré que le drap d'Angleterre. Avoir un style serré.)

On dit, *Avoir le cœur serré*, pour dire, Avoir le cœur saisi de douleur. (À cette nouvelle il eut le cœur si serré, que....)

On dit aussi, *Avoir le ventre serré*, pour dire, N'aller pas librement à la garde-robe.

On dit, qu'*Un cheval est serré du devant*, *du derrière*, pour dire, qu'Il est étroit du devant, du derrière.

On dit figurément & familièrem. qu'*Un homme est serré*, pour dire, qu'Il est avare, qu'il a peine à donner du sien, qu'il dépense avec regret.

Au trictrac, on appelle *Un jeu serré*, Un jeu qui n'est pas étendu, & où l'on ne se découvre point. (Voilà un jeu bien serré. Il a un jeu bien serré.)

SERRÉ, est quelquefois adverbe, & signifie, Bien fort. Alors on le fait d'ordinaire précéder d'une de ces particules. *Bien*, *Si*, (Il a gelé bien serré cette nuit. Il lui a donné sur les oreilles si serré, bien serré.) Il est familier.

On dit vulgairement, *Mentir bien serré*, pour dire, Mentir impudemment, effrontément, &c.

On dit d'Un homme qui ne joue qu'à beau jeu, & qui ne hasarde pas volontiers, qu'(Il joue serré.)

SERRETTE. *Voyez* SARRETTE.

SERRON. subst. masc. Boîte dans laquelle on apporte des drogues des pays étrangers. (Un serron de baume. Un serron d'ambre.)

SERRURE. s. f. Sorte de machine ordinairement de fer ou de cuivre, qu'on applique à une porte, à un coffre, pour servir à les fermer & à les ouvrir, qui s'ouvre & se ferme par le moyen d'une clef. (Une bonne serrure. Une serrure à double tour. Serrure à deux attaches, à trois pênes. Serrure à bosse. Serrure à secret. Le secret d'une serrure. Lever une serrure. La serrure est mêlée. Fausser les gardes d'une serrure. Changer les gardes à une serrure. On fait quelquefois des serrures de bois.)

SERRURERIE. s. f. L'art du Serrurier. (La Serrurerie est à présent dans une grande perfection.)

SERRURERIE, se prend aussi pour les ouvrages même des Serruriers. (Il y a bien de la serrurerie dans cette maison. La serrurerie de cette maison est fort belle.)

SERRURIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire des serrures, & quelques autres ouvrages de fer.

SERTIR. v. a. Terme de Lapidaire. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTI, IE. participe.

SERTISSURE. s. f. Manière dont une pierre est sertie.

SERVAGE. s. m. Terme des anciennes Coutumes. État de celui qui est serf, esclave. (Mettre en servage. Réduire en servage. Tenir en servage. Tirer de servage.)

Les Poëtes appellent *Servage*, L'attachement qu'un amant a pour sa maîtresse. Il n'est plus d'usage en prose, & vieillit en Poësie.

SERVANT. adj. m. Qui sert chez le Roi. On appelle *Gentilshommes servans*, Certains Officiers qui servent à table par quartier. (Les Gentilshommes servans portent les plats sur la table du Roi.)

Dans l'Ordre de Malte, on appelle *Frères servans*, Ceux qui entrent dans l'Ordre sans faire preuve de Noblesse, & qui sont d'un rang inférieur aux autres Chevaliers. On les appelle quelquefois par abus, *Chevaliers servans*.

Dans quelques Ordres Religieux, on appelle *Frères servans*, Les Frères convers qui sont employés aux œuvres serviles du Monastère.

En termes de Jurisprudence, on appelle *Fief servant*, Celui qui releve d'un autre qu'on nomme *Fief dominant*.

SERVANTE. s. f. Femme ou fille qui est employée aux plus bas offices d'une maison, & qui sert à gages. (Jeune servante. Vieille servante. Servante de cuisine. Une servante de cabaret. Une servante d'hôtellerie. Servante de basse-cour. Prendre une servante. Changer de servante.)

SERVANTE, est aussi Un terme de civilité dont se servent les femmes, soit en parlant, soit en écrivant. (Je suis votre servante. Je suis votre très-humble & très-obéissante servante.)

Une femme dit, *Je suis votre servante*, pour dire, Je ne suis pas de votre avis, je ne saurois faire ce que vous désirez. Il est du style familier.

SERVIABLE. adj. de t. g. Qui est prompt & zélé à rendre service, qui aime à rendre de bons offices, qui est officieux. (C'est un homme serviable. C'est la personne du monde la plus serviable. Il est extrêmement serviable.)

SERVICE. s. m. La fonction d'une personne qui sert en qualité de domestique. (Être au service de quelqu'un. La pauvreté l'a contrainte de mettre ses filles en service. Il a été long-temps au service d'un tel. Le service chez cet homme-là est aisé, dur, difficile, ingrat. Un service vil & bas.)

On dit, *Le service d'un domestique*, pour dire, Le service que rend un domestique. (Il est content du service de son domestique ;) &, *Le service d'un maître*, pour dire, Le service qu'on rend à un maître. C'est dans cette dernière acception qu'on dit proverbialement, *Service de Grand n'est pas héritage*, pour dire, qu'On fait rarement fortune à servir les Grands.

On dit, *Se consacrer au service de Dieu*, pour dire, Embrasser la profession ecclésiastique, ou la profession religieuse. (Il a renoncé au monde, il s'est consacré au service de Dieu.) La même chose se dit aussi De tous ceux qui se donnent entièrement aux œuvres de piété.

SERVICE, se dit aussi en parlant de l'usage qu'on tire de certains animaux & de certaines choses. (Une étoffe de bon service. Ce cheval est d'un bon service, de bon service.)

On dit dans ce sens, que *Les jambes*, que *l'estomac refuse le service*, pour dire, que Les jambes, que l'estomac ne font plus leurs fonctions qu'avec peine.

SERVICE, sign. aussi, Assistance qu'on donne, bon office qu'on rend à quelqu'un. (Service important. Grand service Il m'a rendu de bons services. Il est venu lui faire offre de service, lui offrir ses services.)

Quand on demande à quelqu'un, *Comment vous portez-vous* ? Il répond par politesse, *A votre service*. Et pour dire à quelqu'un qu'on est dans la disposition de le servir, on dit, *Je suis à votre service*.

SERVICE, se dit encore De l'emploi, de la fonction de ceux qui servent le Roi, dans la Magistrature, dans les Finances, &c. (Ce Président, ce Maître des Requêtes a tant d'années de service.)

Quand on dit absolument, *Service*, il s'entend Du service que les gens de guerre rendent au Roi dans ses armées. (Il y a vingt ans qu'il est dans le service. Il a trente ans de service. Il a quitté le service. Il a renoncé au service. Il s'est retiré du service. Ce jeune homme entre dans le service.)

Dans la Maison du Roi, on appelle *Service*, Tous ceux qui sont nécessaires au service actuel du Roi. (Le Roi ne mène à ce voyage que le service.)

SERVICE, en termes de Religion, se prend pour La célébration de l'Office Divin, de la Messe, & pour toutes les Prières publiques qui se font dans l'Église. (Le service est fort bien fait, le service se fait fort bien dans cette Église, dans cette Paroisse. Il arriva un grand sujet de scandale qui interrompit le service.)

SERVICE, se dit aussi Des Messes hautes, & des Prières publiques qui se disent pour un mort. (Nous avons été au service d'un tel. Vous êtes priés au service, enterrement, &c. Un tel a fondé un service pour l'ame de...)

SERVICE, se dit encore d'un nombre de plats qu'on sert à la fois sur table, & que l'on ôte de même. (Repas à trois services. Un festin à cinq, à plusieurs services. On le traita à tant de services.)

Il se dit aussi d'Une certaine quantité de vaisselle ou de linge qui sert à table. (Service d'argent. Service de vermeil doré. Service de toile damassée.)

SERVICE, au jeu de la Paume, se dit Du côté où est celui à qui on sert la balle. (Être du côté du service.)

Il se dit aussi De l'action de celui qui sert & jette la balle sur le toit. (Un méchant service. Un service difficile.)

SERVIETTE. s. f. Linge qui fait partie du couvert que chacun trouve devant soi en se mettant à table. On s'en sert aussi à divers autres usages. (Serviette pleine. Serviette ouvrée. Serviette damassée. Changer de serviette. Une douzaine de serviettes. Serviettes sales. Ourler des serviettes. Donner la serviette pour essuyer les mains, *ou simplement*, Donner la serviette.)

On dit, *Donner la serviette au Roi*, *aux*

Princes,

Princes, pour dire, Présenter au Roi, aux Princes une serviette mouillée par un bout, afin qu'ils s'en servent à laver & à essuyer leurs mains ; & c'est un honneur considérable de donner la serviette au Roi, & la fonction la plus honorable du service.

SERVILE. adj. de t. g. Qui appartient à l'État d'esclave, de valet. (Emploi servile. Homme de condition servile.)

On dit figurément, *Une ame, un esprit servile*, pour dire, Une ame basse, un homme qui a les sentimens, les manières d'agir d'un valet, d'une personne de basse condition. On dit dans le même sens, (Complaisance servile. Flatterie basse & servile.)

En termes de Théologie, on dit, *Crainte servile*, par opposition à *Crainte filiale*.

On dit d'Un Traducteur, qu'*Il est trop servile*, pour dire, qu'Il s'attache trop à la lettre, aux termes de son original. Et, *Traduction servile*, pour dire, Traduction où l'on s'attache trop à la lettre.

SERVILEMENT. adverbe. D'une manière servile. (Il fait servilement sa cour aux Grands.)

On dit d'Un Traducteur, qu'*Il traduit servilement*, pour dire, qu'Il s'attache trop à la lettre de son Auteur.

SERVIR. v. a. *Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent. Je servois. Je servis. Je servirai*, &c. Être à un maître comme son domestique. (Servir un maître. Il y a dix ans qu'il me sert. Il me sert depuis trois ans en qualité de valet de chambre. Personne ne peut servir deux maîtres à la fois ;) ou, suivant les anciennes traductions de l'Écriture, (Nul ne peut servir à deux maîtres.)

On dit absolument, *Il ne peut plus servir, il est las de servir* ; &, *Servir à la chambre, servir à la cuisine*, pour dire, Être employé au service de la chambre, de la cuisine.

On dit, que *Le Diacre*, que *le sous-Diacre servent le Prêtre, le Célébrant à l'Autel*, pour dire, qu'Ils y font les fonctions de Diacre & de sous-Diacre ; & *Servir à la Messe, servir la Messe*, pour dire, Servir le Prêtre qui dit la Messe.

On dit, *Servir son maître à table*, pour dire, Lui donner à boire, lui donner des assiettes, &c.

On dit, *Servir les viandes sur table*, & absolument *Servir*, pour dire, Mettre les viandes sur la table. (À quelle heure voulez-vous qu'on serve ? On a servi.) On dit dans le même sens, (Vous êtes servi.)

On dit figurément & familièrement, *Servir quelqu'un à plats couverts*, pour dire, Lui rendre en secret de mauvais offices. Et en parlant d'Un homme qui a rendu ouvertement quelque mauvais office à un autre, on dit, (Au moins il ne l'a pas servi à plats couverts.)

On dit, *Servir une table*, pour dire, La couvrir de plats, de mets, &c. (Dans le temps de cette fête, on servoit six tables à la fois. On servit six tables en même temps.)

SERVIR, signifie encore, Donner d'une viande, d'un mets à quelqu'un de ceux avec qui on est à table. (On m'a servi un excellent morceau. Servez de la poularde, de la perdrix à Monsieur.)

En parlant de l'artillerie, on dit, qu'*Elle a été bien servie*, pour dire, qu'On a tiré le canon avec beaucoup de diligence & d'adresse. (L'artillerie fut bien servie à ce siége.) Et au contraire, que *L'artillerie a été mal servie*, pour dire, ou que Les choses nécessaires pour la bien servir ont manqué, ou que les Officiers n'ont pas bien fait leur devoir. On dit de même, *Servir le canon. Servir l'artillerie.*

SERVIR, signifie aussi, Rendre de bons offices à quelqu'un, l'aider, l'assister. (Servir ses amis. Il m'a bien servi dans une telle affaire. Je vous servirai par tout. Servir de son crédit, de son épée. Il sert bien quand il veut. Il vous a servi en bon ami.)

On dit, *Servir Dieu*, pour dire, Rendre à Dieu le culte qui lui est dû, & s'acquitter de tous les devoirs d'un bon Chrétien.

On dit aussi, *Servir l'Église, servir sa Patrie, servir l'État*, pour dire, Faire quelque chose d'avantageux pour l'Église, pour la Patrie, pour l'État.

On dit, *Servir les pauvres*, pour dire, Leur rendre les mêmes services qu'un domestique rend à son maître.

On dit, *Servir le Roi*, pour dire, Être dans quelque Emploi ou de Guerre, ou de Magistrature, ou de Finance, &c. pour le service du Roi. (Servir le Roi dans ses Armées. Servir le Roi dans les Ambassades, dans la Marine, dans son Conseil, dans ses Parlemens.) En ce sens, on le met aussi absolument ; & alors il se dit Du service militaire. (Il y a vingt ans qu'il sert. Il a servi en Allemagne, en Italie. Il a servi sous ce Général.)

On dit poëtiquement, *Servir une Dame*, pour dire, Rendre des soins assidus à une Dame, faire profession d'être son amant. Il vieillit.

On dit au jeu de la Paume, *Servir la balle*, ou absolument, *Servir*, pour dire, Jeter la balle sur le toit à celui contre qui on joue ; &, *Servir sur les deux toits*, pour dire, Jeter la balle de manière qu'elle aille sur les deux toits avant que de tomber à terre.

On dit aussi, *Servir*, au jeu du ballon, au jeu de la longue paume, & au jeu du volant, pour dire, Jeter le ballon, la balle & le volant à celui contre qui l'on joue.

Figurément on dit, *Servir quelqu'un sur les deux toits*, pour dire, Lui fournir l'occasion de faire avec facilité ce qu'il désire.

À certains jeux de Dés, on dit, *Servir*, pour dire, Mettre les dés dans le cornet de celui qui doit jouer. (C'est à vous à servir.)

SERVIR DE, est neutre, & signifie, Tenir la place, faire l'Office de.... (Servir d'Écuyer à une Dame. Il m'a servi de père. Cela lui a servi de médecine dans le besoin. Mon manteau me servira de couverture. Servir de prétexte. Cela ne sert de rien.)

On dit figur. & familièrement, *Servir de couverture*, pour dire, Servir de prétexte.

SERVIR À, signifie, Être utile, propre, bon à quelque chose. (Cet instrument sert à un tel usage. À quoi sert cette machine ? Cela ne sert à rien. À quoi ce valet peut-il vous servir ? Ce cheval sert à tirer & à porter.)

Il signifie encore, Être d'usage. (Ces gants, ces souliers vous pourront servir. Cet habit ne me sauroit servir. Ce cheval ne peut plus guère servir.)

Il est aussi réciproque, & signifie, User de... (Il s'est servi de mon argent. Se servir de la bourse de son ami. Il se sert de mes meubles, de mes chevaux. Si vous avez affaire de telle chose, servez-vous-en. Se servir de toutes sortes de moyens. Il se sert trop souvent du même mot. Il s'est servi d'un tel expédient. Se servir de l'occasion. Il se sert bien de la conjoncture des affaires. Il se sert bien de son crédit, de sa faveur.)

SERVI, IE. participe.

SERVITEUR. s. m. Celui qui sert en qualité de domestique. Il ne se dit guère dans le style ordinaire qu'avec une épithète, ou en certaines phrases. (Bon serviteur. Fidelle serviteur. Les vieux serviteurs. Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres.) On se sert plus communément du terme de *Valet*, pour signifier, Un bas domestique.

On dit en termes de Pratique, (Les serviteurs de cette maison. Un serviteur domestique.)

En termes de l'Écriture, on dit toujours, *Serviteurs*, pour dire, Domestique. (Heureux le serviteur que son maître trouvera veillant.)

On dit d'Un homme, que *C'est un grand serviteur de Dieu*, pour dire, que C'est un homme d'une grande piété, d'une grande charité, uniquement occupé de la prière & des bonnes œuvres.

Le Pape se qualifie dans ses Bulles, *Serviteur des serviteurs de Dieu*.

On dit de même, qu'*Un homme est bon serviteur du Roi*, pour dire, qu'Il est zélé & fidelle dans ce qui regarde le service du Roi.

SERVITEUR, en termes de civilité, signifie, Attaché à, disposé à rendre service. (J'ai toujours été serviteur de votre maison, de votre famille. Je suis votre ami & votre serviteur.)

VOTRE SERVITEUR, VOTRE TRÈS-HUMBLE ET TRÈS-OBÉISSANT SERVITEUR. Termes de compliment, dont on se sert dans le discours ordinaire & dans la souscription des lettres.

On dit familièrement à quelqu'un, ou de quelqu'un, qu'*On est son serviteur*, pour marquer, qu'On refuse quelque chose qu'il demande ou qu'il propose, ou que l'on n'est point de même avis. (Il prétend que je lui dois faire des excuses, je suis son serviteur. Vous me demandez telle chose, je suis votre serviteur.) On dit aussi simplement, *Serviteur*, pour dire, Je n'en veux rien faire, je n'en ferai rien.

On dit dans le style familier, *Serviteur à la promenade*, pour dire, qu'Il n'y a plus moyen de se promener, ou qu'on ne veut plus se promener, & ainsi de plusieurs autres choses.

On dit à un petit garçon, *Faites serviteur*, pour dire, Faites la révérence. Il est populaire.

SERVITUDE. s. f. Esclavage, captivité, état de celui qui est serf, qui est esclave. (Mettre en servitude. Le joug de la servitude. Délivrer, tirer de servitude. Sortir de servitude.)

On dit dans le sens moral, *La servitude du Démon, la servitude du péché, la servitude des passions*, pour dire, L'état d'un homme assujetti au péché, livré à ses passions.

Il signifie aussi, Contrainte, assujettissement. (Il est obligé de se rendre là tous les jours à telle heure, c'est une grande servitude. C'est une grande servitude de

s'être imposé la nécessité de faire tous les jours certaines choses.)

Il signifie encore, en termes de Droit, Assujettissement imposé sur un fonds, un champ, une maison, &c. par lequel celui qui en est possesseur, est obligé d'y souffrir certaines charges, certaines incommodités, comme l'écoulement des eaux, un passage, une vue, &c. (Imposer une servitude. Racheter une servitude. Il y a telle & telle servitude sur cette maison. Servitude réelle. Servitude personnelle.)

S E S

SÉSAME. s. m. Plante dont la tige ressemble à celle du millet. Sa graine fournit une huile bonne à brûler.

SÉSAMOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit De certains petits os gros comme de la graine de sésame, qui se trouvent dans quelques articulations.

SÉSÉLI. s. m. Plante qui est une espèce de fenouil fort commun aux environs de Marseille. Il porte une graine longue & âcre, qui entre dans la composition de la thériaque.

SESQUIALTÈRE. adj. de t. g. Terme de Mathématique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Raison sesquialtère*, pour dire, Un rapport de nombres qui sont entr'eux comme trois est à deux. (Six est à quatre en raison sesquialtère.)

SESSION. s. f. Séance d'un Concile.) La première session. La seconde session.)

SESSION, se dit aussi De l'article qui renferme les décisions publiées dans la séance d'un Concile.

SESTERCE. s. m. Terme d'Antiquité. Monnoie d'argent chez les Romains, qui faisoit originairement le quart d'un denier, & valoit deux as & demi. On parle de *grand* & de *petit sesterce*, mais c'est une façon de parler impropre. Le grand sesterce n'étoit pas une monnoie réelle, mais idéale, comme le talent chez les Grecs, la livre sterling des Anglois, &c.

S E T

SETIER. s. m. Mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux. (Un setier de blé. Un setier d'avoine. Un setier de vin. Le setier de blé à Paris est de douze boisseaux. Le setier de vin est de huit pintes.)

On entend communément par *Demi-setier*, La moitié d'une chopine.

On dit aussi, *Un setier de terre*, pour marquer autant de terre labourable qu'il en faut pour y semer un setier de blé.

SÉTON. s. m. Petit cordon fait de plusieurs fils de soie ou de coton, dont on se sert en plusieurs opérations de Chirurgie, en le passant au travers des chairs. (On lui a appliqué un séton au cou, pour détourner la fluxion qui lui tomboit sur les yeux.)

S E V

SÉVE. s. f. L'humeur qui se répand par tout l'arbre, par toute la plante, & qui lui fait pousser des fleurs, des feuilles, de nouveau bois. (La séve de Mars. La séve du Printemps. La séve d'Août. La première séve d'un arbre. Quand la séve monte au sarment. Selon quelques Physiciens, la séve circule.)

On dit, qu'*Un arbre est en séve*, Quand la séve pousse avec force. (Il ne faut pas couper les arbres quand ils sont en séve.)

Il se dit quelquefois par extension, d'Une certaine force, d'une certaine vigueur qui est dans le vin, & qui le rend agréable. (Ce vin est trop mûr. il n'a plus de séve. Ce vin a une bonne séve, une séve agréable.)

SÉVÈRE. adj. de t. g. Rigide, qui exige une extrême régularité, & qui pardonne peu ou point. (Un Prince sévère. Un Juge sévère. Un sévère Censeur. Ce père est trop sévère envers ses enfans, à l'égard de ses enfans.)

Il se dit aussi Des choses. (Une vertu sévère. Une punition sévère. Une loi sévère. Morale sévère. Il fit une sévère réprimande. Il a la mine sévère, l'air sévère. Il prit une mine sévère. Il lui parla d'un ton sévère.)

SÉVÈREMENT. adv. D'une manière sévère, avec sévérité. (Châtier sévèrement. Punir sévèrement. On l'a traité sévèrement.)

SÉVÉRITÉ. s. f. Rigidité, rigueur. (La sévérité des lois. La trop grande sévérité est une cruauté. User de sévérité. Traiter avec sévérité. La sévérité est quelquefois nécessaire.)

SÉVICES. s. m. pl. Rude traitement que fait un mari à sa femme, & qui va jusqu'aux coups. Il n'est en usage qu'au Palais. (Cette femme veut se faire séparer d'avec son mari, pour cause de sévices.)

SEUIL. s. m. Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture de la porte, & qui la traverse. (Il étoit sur le seuil de la porte. Quand il eut passé le seuil de la porte.)

SÉVIR. v. n. Agir avec rigueur. Il n'est guère d'usage qu'au Palais, & en parlant d'Un mauvais traitement d'un Supérieur à l'égard d'un inférieur, comme d'un père à l'égard de son fils, d'un mari à l'égard de sa femme, d'un maître à l'égard de son domestique. (Cette femme se plaint que son mari a sévi plusieurs fois contre elle.)

SÉVIR, se dit aussi en parlant De la punition que les Juges ordonnent contre des coupables. (Les Juges ne sauroient trop sévir contre les voleurs, contre les scélérats.)

SEUL, EULE. adj. Qui est sans compagnie (Je l'ai trouvé seul. Vous voilà bien seul. Il étoit tout seul. Ils se trouvèrent seul à seul. Je les ai trouvés seuls. Ils sont tous deux tout seuls.)

SEUL, signifie aussi Unique. (Un seul Dieu. Un seul Roi. Il n'y a qu'une seule personne qui vous en puisse dire des nouvelles. C'est le seul homme qui vive de la sorte. C'est le seul bien qui me reste. La seule loi qu'il faut suivre. C'est le seul cas qu'on pourroit craindre. Le seul remède à cela c'est de....)

On dit à peu près dans le même sens, *La seule pensée de cette action est criminelle*, pour dire, La simple pensée de cette action est criminelle ; &, (La seule imagination en fait horreur. Il étonne de son seul regard. La seule idée, la seule proposition en fait frémir.)

SEULEMENT. adv. Rien de plus, pas davantage. (Je vous demande seulement votre parole. Dites-lui seulement un mot. Nous seront trois seulement.)

Il s'emploie aussi pour signifier, Du moins. Ainsi l'on dit, *Laissez-moi seulement reposer un demi-quart d'heure*, pour dire, Laissez-moi reposer du moins un demi quart d'heure. Et, (Regardez seulement. Souffrez seulement qu'il vous fasse la révérence.)

Il s'emploie encore dans d'autres acceptions. Ainsi en parlant d'Un homme qu'on avoit cru mort, on dit, *Il n'a pas seulement été malade*, pour dire, Il n'a pas même été malade. Et on dit, *Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui*, pour dire, Le courrier n'est arrivé que d'aujourd'hui.

NON-SEULEMENT. Façon de parler adverbiale. *Voyez* NON.

SEULET, ETTE. adj. Diminutif de Seul. Il n'est guère en usage que dans de petites chansons pastorales. (Je n'irai plus au bois seulette.)

SEVRER. v. a. Tirer un enfant de nourrice. Ce mot n'est en usage au propre, qu'en parlant Des enfans auxquels on ôte leur nourrice afin qu'ils ne tettent plus. (On n'a sevré cet enfant qu'à deux ans. Il n'avoit que dix mois quand on le sevra.)

Il se dit aussi en parlant des animaux. (Sevrer un veau, un chien, &c.)

SEVRER, s'emploie figur. pour dire, Priver, frustrer quelqu'un de quelque chose. (On l'a sevré de l'espérance dont il se flattoit. Se sevrer des plaisirs du monde. Le malheur des temps l'a obligé à se sevrer de bien des commodités, de bien des choses.)

SEVRÉ, ÉE. participe.

S E X

SEXAGÉNAIRE. adj. de t. g. Qui a soixante ans. (Un homme sexagénaire. Une femme sexagénaire.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est un sexagénaire.)

SEXAGÉSIME. s. f. Le Dimanche qui précède de quinze jours le premier Dimanche de Carême. (Le Dimanche de la Sexagésime.)

SEXE. s. m Ce qui fait la différence du mâle & de la femelle. (Sexe masculin, féminin. Une femme qui a un courage au dessus de son sexe. A la prise de cette Place, on tua tout sans distinction d'âge ni de sexe. Les Hermaphrodites ont les deux sexes. Il se trouve des animaux qui ont les deux sexes.)

Quand on dit, *Le beau sexe*, ou absolument *Le sexe*, Cela s'entend toujours des femmes ; mais cette façon de parler n'est plus du bel usage.

SEXTANT. s. m. Terme d'Astronomie. Instrument qui contient la sixième partie d'un cercle, c'est-à-dire, soixante degrés.

SEXTE. s. f. Une des Heures Canoniales, appelées ordinairement, *Les petites Heures*, qui, selon l'institution, devoit se dire à la sixième heure du jour, à compter depuis le soleil levé. (Prime, Tierce, Sexte, None.)

SEXTIL, ILE. adj. Terme d'Astrologie. Il se dit pour marquer la distance de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante degrés. (Aspect sextile.)

SEXTULE. s. m. Poids de Droguiste, qui pèse une drachme & un scrupule, ou quatre scrupules.

SEXTUPLE. adj. de t. g. Qui contient six fois. (Douze est sextuple de deux.)

Il se prend aussi substantivement. (Le sextuple de deux est douze.)

S H E

SHÉRIF. s. m. (On prononce *Schérif*.) Officier en Angleterre, qui est chargé de faire exécuter les Lois, nommer les Jurés, & faire expédier les affaires.

S I

SI. Conjonction conditionnelle, qui se peut resoudre par En cas que, pourvu que, à moins que. Je vous donnerai tant, si vous faites ce que vous m'avez promis. Il ira, s'il fait beau temps. Il n'en fera rien, s'il ne veut. Il viendra à bout de cette affaire,

si les Puissances ne s'y opposent.)

Si, devant le pronom *Il*, perd son *i*, mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence, quand même ce seroit par un *i*. (Il viendra, s'il peut. Ils auront tort, s'ils se fâchent de cela. Si elle vient. Si à l'heure de son dîner il reçoit quelque nouvelle. Si on vous dit que. . . . . Si un homme étoit assez téméraire. Si Isocrate avoit moins vécu. Si Irène avoit tenu une autre conduite.)

Il s'emploie quelquefois substantivement, comme dans ces phrases, *Il a toujours un si ou un mais. Il ne donne jamais de louange qui ne soit suivi d'un si*, pour dire, qu'À la fin il y a toujours quelque chose qui rabat, de ce que l'on a dit, ou qui le détruit.

Il s'emploie encore substantivement & populairement, pour marquer un défaut dans la chose dont il s'agit. (Voilà un bon cheval, il n'y a point de si. Quel si y trouvez-vous ?) Dans ce sens on dit proverbialement, *Avec un si, on mettroit Paris dans une bouteille*, pour dire, qu'Avec de certaines suppositions, on rendroit tout possible.

Si est-ce que. Néanmoins. (Quoique vous en puissiez dire, si est-ce que je ne crois pas. . . .) Il vieillit.

Si, se met quelquefois tout seul dans le même sens. (Vous avez beau reculer, si faudra-t-il que vous en passiez par-là.) Il n'est plus que du style familier.

Si, se dit aussi pour Quelque. (Si petit qu'il soit.)

On dit dans le style familier, *Si tant est que....* pour dire, S'il est vrai que.... (Si tant est que la chose soit comme vous le dites, il faudra que...)

Si, précédé de la conjonction *Et*, s'emploie dans la conversation, pour dire, Cependant avec cela, néanmoins ; & alors il ne perd jamais sa voyelle, non pas même devant le pronom. (Il est brave & vaillant, & si il est doux & facile. Il est très-savant, & si il est modeste. Je souffre plus que vous, & si je ne me plains pas.)

Si, est quelquefois particule affirmative, & s'oppose à Non. (Vous dites que non, & je dis que si. Je gage que si, je gage que non.) Il est du style familier.

Si fait. Façon de parler familière, & qui n'est pas du bel usage, dont on se sert pour affirmer le contraire de ce qu'un autre a dit. (Je crois qu'il n'a pas été là, si fait il y a été. Si fait vraiment.)

Si ferai, si ferai-je. Autres façons d'affirmer, qui ont vieilli.

Si, est quelquefois particule dubitative. (Je ne sais si cela est vrai. Je doute si vous viendrez à bout de cette affaire. Dites-moi si vous irez-là. Vous demandez si je vous aime. Me pourriez-vous dire s'il a achevé son ouvrage ?)

Si, signifie encore, Tellement, à tel point ; & alors il est suivi d'un *Que*. (Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres. Il est si sage, si savant, qu'il n'a pas son pareil. Il est si entêté, si fort entêté de cette opinion, qu'il dispute...)

Il se met aussi absolument. Je ne connus jamais un si savant homme, un si brave homme. N'allez pas si vîte. Ne courez pas si fort.)

Il est aussi comparatif, & signifie autant, aussi ; & alors il ne se met qu'avec la négative. (Il n'est pas si riche que vous. Il ne se porte pas si bien. Il ne fait pas de si beaux vers.)

Si bien que. adv. Tellement que, de sorte que. (Les choses étoient en telle & telle disposition, si bien qu'il ne nous restoit plus que....)

Si. s. m. C'est le nom de la septième note de musique.

S I A

SIAMOISE. s. f. Étoffe de coton fort commune, imitée des toiles de coton fabriquées à Siam.

S I B

SIBYLLE. s. f. Les Anciens ont appelé de ce nom plusieurs filles, auxquelles ils attribuoient la connoissance de l'avenir, & le don de prédire. (La Sibylle Cumée. La Sibylle Erythrée. L'antre de la Sibylle. Les Romains consultoient les livres des Sibylles dans les affaires importantes. On prétend qu'il y a eu jusqu'à douze Sibylles.)

On dit figurément & familièrement, d'Une fille âgée, qui fait parade d'esprit & de science, que (C'est une vieille Sibylle.)

SIBYLLIN. adj. m. Ce terme n'est guère d'usage qu'au pluriel, & dans ces phrases, *Les oracles, les livres, les vers Sibyllins*, qui se disent, Des prétendus oracles, des livres & des vers des Sibylles.

S I C

SICAMOR. s. m. Terme de Blason, qui signifie un berceau.

SICCITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est sec.

SICILIQUE. s. m. Poids de Droguiste, qui pèse un sextule & deux scrupules.

SICLE. s. m. Certain poids, & certaine monnoie en usage, particulièrement parmi les Hébreux. (On dit que le sicle du Sanctuaire étoit plus pesant que le sicle commun.)

S I D

SIDÉRAL, ALE. adj. Terme d'Astronomie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Année sidérale*, pour signifier, Le temps de la révolution de la terre d'un point de son orbite au même point.

SIDÉRITIS. *Voy.* Crapaudine.

S I E

SIÈCLE. s. m. Espace de temps composé de cent années. (Nous sommes dans le dix-huitième siècle de l'Ere Chrétienne. Il y a tant de siècles depuis le déluge, depuis la création du monde. De siècle en siècle. Le commencement, le milieu, la fin d'un siècle. La durée d'un siècle. Ils vivoient dans le même siècle, en notre siècle. Le siècle précédent. Le siècle courant. Le siècle qui court a commencé le premier jour de l'année 1701. Aux siècles passés. Aux siècles à venir. À la fin des siècles. À la consommation des siècles.)

On dit, *Les siècles les plus éloignés, les siècles les plus reculés*, tant pour signifier Les siècles qui ont précédé de beaucoup le nôtre, que pour signifier Ceux qui viendront long-temps après. (Il rapporte là-dessus des exemples des siècles les plus éloignés, les plus reculés. Sa réputation ira jusqu'aux siècles les plus reculés.)

En parlant des quatre différens âges du monde, tels que les Poëtes les supposent, on se sert souvent du mot de *Siècle* ; ainsi on dit, (Le siècle d'or, le siècle d'argent, le siècle d'airain, le siècle de fer.)

On appelle figurément, *Siècle d'or*, Un temps heureux, où l'abondance & la paix régnent. (Ce Prince nous a ramené le siècle d'or.) Et *Siècle de fer*, Un temps rempli de malheurs, de guerres, de misères, &c. (On peut dire que c'étoit alors le siècle de fer.)

Siècle, signifie aussi un espèce de temps indéterminé. (Les mœurs de notre siècle. Nous avons vu le siècle bien différent de ce qu'il est. C'est un homme qui fait honneur à son siècle. On peut dire à la honte du siècle....)

Il se dit d'Un temps célèbre par le règne de quelque grand Prince, par les actions, les ouvrages de quelque grand Homme, ou par quelque autre chose de très-remarquable. (Le siècle d'Auguste. Le siècle de Louis le Grand. Le siècle d'Homère. Le siècle de Virgile & d'Horace. Le siècle de la belle Latinité. Les beaux siècles de l'Église, de la Grèce, de Rome.)

Siècle, se dit aussi par rapport aux bonnes ou aux mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le siècle dont on parle ; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Ce siècle étoit ignorant, barbare, grossier. Le siècle est corrompu. La corruption du siècle. C'étoit un siècle de barbarie, un siècle d'ignorance. Depuis cela, il est venu des siècles plus polis, plus éclairés.)

Siècle, dans le style familier, se dit par exagération en parlant De quelque temps que ce soit, lorsqu'on le trouve trop long. Ainsi en parlant d'Un homme qu'il y a quelque temps qu'on n'a vu, ou qu'on attend depuis long-temps, on dit, (Il y a un siècle qu'on ne vous a vu, il y a un siècle qu'on vous attend.)

À tous les siècles, aux siècles des siècles. Termes de l'Écriture-Sainte, pour dire, Éternellement, dans toute l'éternité.

On dit quelquefois, *Le siècle futur*, pour dire, La vie future. (Il ne faut pas sacrifier les espérances du siècle futur, pour les plaisirs du siècle présent.)

Siècle, signifie encore, L'état de la vie mondaine, en tant qu'il est opposé à l'état d'une vie chrétienne, de la vie religieuse. (Les gens du siècle. Il est demeuré dans le siècle. Il se retira du siècle. Vivre suivant les maximes du siècle.)

SIÉGE. s. m. Meuble fait pour s'asseoir. (Un siége pliant. Donnez un siége. Donnez des siéges. Apportez un siége.)

On appelle *Siéges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, &c.* Des siéges dont le fond n'est garni que de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, &c. Il y a aussi des siéges qui ne sont que de bois.

On appelle aussi *Siéges*, Des bancs de pierre ou de marbre, & de petites élévations de gazon qu'on pratique quelquefois dans des jardins. (Des siéges de pierre. Des siéges de gazon.)

En parlant d'Un carrosse, on appelle *Le siége du cocher*, L'espèce de coussin où le cocher est assis pour conduire les chevaux, & pour mener le carrosse. (La housse qui couvre le siége du cocher.)

On appelle aussi *Siége d'une selle*, La partie de la selle sur laquelle le cavalier est assis.

Siége, signifie aussi La place où le Juge s'assied pour rendre la justice. (Le Juge étant dans son siége.)

Il se prend encore pour La salle, la chambre où l'on rend la justice dans les juridictions subalternes. (Allez au Siége. Vous le trouverez au Siége.)

Il se dit de même Du Corps & de la Ju-

ridiction des Juges subalternes. (Ce Siége est composé de tant d'Officiers. C'est l'usage d'un tel Siége.) Dans cette acception, en parlant Des différentes Juridictions, on dit, (Siége Royal. Siége Présidial. Le siége de la Maréchaussée. Le Siége de la Sénéchaussée, &c.) Et l'on dit, (Le ressort de ce Siége est d'une telle étendue.)

Siége, signifie encore, Évêché & sa Juridiction. (Siége Patriarchal. Siége Épiscopal. Siége Pontifical. (En ce sens, on dit absolument, (Cet Évêque a tenu le Siége tant d'années. Pendant la vacance du Siége.)

On appelle Le Siége de Rome, Le saint Siége, le Siége Apostolique. (Pendant la vacance du saint Siége, du Siége Apostolique.)

En parlant De la ville Capitale d'un Empire, d'un État, on dit, qu'*Elle est le Siége de cet Empire, de cet Etat.* (Rome étoit le Siége de l'Empire Romain. Paris est le Siége des Rois de France. Madrid est le Siége des Rois d'Espagne.) On dit à peu près dans ce même sens, *Le saint Siége fut transféré à Avignon*; *le Siége de l'Empire a été quelque temps à Ravenne*, pour dire, que Le Pape alla résider à Avignon avec toute la Cour Romaine; que l'Empereur Honorius demeura quelque temps à Ravenne.

Dans une acception à peu près pareille, on dit, (Athènes étoit le Siége des Sciences & des beaux Arts. Rome étoit le Siége de l'idolâtrie.)

On dit figurément, que (Le cerveau est le siége de la raison)

Siége, signifie quelquefois, Le fondement, Ce que les Médecins appellent l'Anus. Il est vieux.

Siége, se dit aussi De l'établissement d'une Armée autour d'une Place, pour l'attaquer, la prendre. (Mettre le siége devant une Place. Grand siége. Long siége. Siége dans les formes. Faire un siége. Presser le siége. Lever le siége. Le siége dura tant de jours, tant de mois. La ville de Troye soutint un siége de dix ans.)

SIÉGER. v. n. Tenir le Siége Pontifical. (Un tel Pape siégea tant d'années.)

Siéger, se dit aussi Des Juges, des Tribunaux. (Le Parlement vient siéger au Châtelet pour la séance des Prisonniers.)

SIEN, ENNE. adjectif possessif & relatif. (Quand vous aurez dit votre avis, il dira le sien. Ce n'est pas mon avantage, c'est le sien. Mes intérêts & les siens sont les mêmes. Ce sont vos affaires comme les siennes. Quand on voit le feu dans la maison de ses voisins, on peut craindre pour la sienne. Quiconque se charge des affaires d'autrui, est souvent obligé de négliger les siennes. Il croyoit ne travailler que pour son profit, mais chacun y trouvera le sien.)

Sien, est quelquefois substantif, & sign. Son bien. (Il ne demande que le sien.)

On dit prov. (Chacun le sien n'est pas trop.)

Siens, au pluriel, se prend substantivement pour Les parens, les héritiers, les descendans, les domestiques, les soldats de quelqu'un, & en général pour tous ceux qui appartiennent à quelqu'un en quelque manière que ce puisse être. (C'est un bon parent, il a soin des siens. Il a stipulé pour lui & pour les siens. Ce Général fut abandonné par les siens.)

On dit dans le langage de l'Écriture, que *Dieu connoît les siens*, que *Dieu protège les siens*, *éprouve les siens*, pour dire, Ceux qui se consacrent, qui se dévouent à lui.

On dit familièrement, *Faire des siennes*, pour dire, Faire des folies, des fredaines, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie.

SIESTE. s. f. Mot emprunté de l'Espagnol. Le temps qu'on donne au sommeil pendant la chaleur du jour. (Faire la sieste.)

SIEUR. s. m. (Il n'est que d'une syllabe.) Espèce de titre d'honneur, dont l'usage ordinaire est renfermé dans les Plaidoyers, dans les Actes publics, & autres écritures de la même sorte. (Je plaide pour le sieur Marquis de... pour les sieurs...)

C'est aussi un titre qui se donne dans les lettres missives & autres écritures particulières par un supérieur à un inférieur. (Vous direz au sieur tel qu'il fasse...)

C'est aussi un terme qui marque Seigneurie. (Un tel, sieur d'un tel lieu.)

S I F

SIFFLANT, ANTE. adj. Qui siffle, qui fait, qui produit un sifflement. Il ne se dit guère qu'au féminin & en Grammaire, en parlant de quelques consonnes. (*J. C. H. S. Z.* sont des consonnes sifflantes.)

SIFFLEMENT. s. m. Le bruit qu'on fait en sifflant. (Il étourdit tout le monde par des sifflemens continuels.)

Il se dit aussi Du bruit que quelques animaux font en sifflant. (Le sifflement des serpens. Le sifflement des oies.)

Il se dit de même du bruit aigu que fait le vent, une flèche, une balle de mousquet, une pierre poussée avec force. (Le sifflement du vent, d'une flèche, &c. Le sifflement d'une balle.)

On le dit encore d'Un certain bruit que l'homme & quelques animaux malades du poumon font en respirant. (Quand il dort, sa respiration est accompagnée d'un sifflement qui marque que sa poitrine souffre.)

SIFFLER. v. n. Former un son aigu en serrant les lèvres en rond, & en poussant son haleine. (Il siffle bien fort. Il siffle bien. Je l'ai entendu siffler. Siffler pour avertir quelqu'un, pour appeler quelqu'un.)

On dit fig. *Il n'a qu'à siffler*, pour dire, Il n'a qu'à faire connoître sa volonté pour être obéi. Il est du style familier.

Siffler, se dit aussi Du son aigu que forment quelques animaux, comme les serpens, les cignes, les oies, &c. quand ils sont en colère. (On entendoit siffler les serpens.)

Il se dit encore Du bruit aigu que fait le vent, une flèche, une balle de mousquet, une pierre poussée avec force, &c. (Écoutez le vent comme il siffle. Il entendoit les balles de mousquet qui lui siffloient aux oreilles.)

On le dit Du bruit que font naturellement ceux qui n'ont pas la respiration libre. (On l'entend siffler quand il dort, sa poitrine siffle.)

Siffler, est aussi actif, & signifie, Chanter un air en sifflant. (Il siffle toutes sortes d'airs. Siffler une courante. Ce merle, ce serin siffle tous les airs qu'on lui apprend.)

On dit, *Siffler un oiseau*, pour dire, Siffler devant lui pour lui apprendre à siffler des airs, des chansons. (Qui est-ce qui a sifflé votre merle, votre linotte?)

On dit prov. & popul. *Siffler la linotte*, pour dire, Boire plus que de raison, faire la débauche.

On dit figurém. *Siffler quelqu'un*, pour dire, L'instruire de ce qu'il aura à dire, ou à faire en certaines occasions. (On l'a bien sifflé, il ne manquera pas à l'interrogatoire. Il répondit à merveille, on l'avoit bien sifflé.)

Siffler, se dit encore à l'actif pour Désapprouver avec dérision. (On a sifflé son ouvrage. Cette Comédie a été sifflée. Si vous faites cette proposition, on vous sifflera. D'abord qu'il a paru, tout le monde l'a sifflé.)

Sifflé, ée. participe.

SIFFLET. s. m. Petit instrument avec lequel on siffle. (Sifflet de bois, d'argent, de verre, &c. Porter un sifflet dans sa poche. Sifflet de chaudronnier. Sifflet de berger. Sifflet de Comite.)

On dit figur. De plusieurs corps de troupes, de plusieurs personnes qui sont éloignées les unes des autres, mais qui se peuvent rassembler facilement & en peu de temps, qu'(On les rassembleroit d'un coup de sifflet.)

On dit prov. d'Un homme, *S'il n'a point d'autre sifflet, ses chiens sont perdus*, pour dire, que S'il n'a point d'autre moyen que celui qu'il dit avoir pour faire réussir une affaire, il y perdra sa peine.

Sifflet, signifie aussi, La trachée-artère, ou le conduit par lequel on respire. (On lui a coupé le sifflet;) & ce n'est qu'en cette phrase qu'il est d'usage. Il est du style familier.

On dit aussi figurément & familièrement, *Couper le sifflet à quelqu'un*, pour dire, Le rendre muet, le mettre hors d'état de répondre.

Sifflet, se dit aussi d'Une mauvaise opération que font quelques Maréchaux. Elle consiste à faire un trou au-dessus de l'anus des chevaux lorsqu'ils sont poussifs, dans l'intention de leur faciliter l'action de respirer.

SIFFLEUR, EUSE. adj. Qui siffle. (Qui est ce siffleur-là? Voilà un siffleur importun.)

S I G

SIGILLÉ, ÉE. adj. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, (Terre sigillée,) qui se dit d'Une sorte de terre glaise qui vient des Îles de l'Archipel, & qui ordinairement est marquée d'un sceau.

SIGMOÏDE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. On appelle *Cartilages sigmoïdes*, Certains cartilages qui ont la forme de la lettre grecque appelée *Sigma*, tels que ceux de la trachée-artère.

SIGNAL. s. m. Signe que l'on donne pour servir d'avertissement. (Faire un signal. Donner le signal. À ce signal, tout le monde se rangea autour de lui. Ils tirèrent trois coups de canon pour signal. Au premier signal l'armée se mit en marche. On leur fit plusieurs signaux. Ils étoient convenus des signaux. Ils firent les signaux dont ils étoient convenus. On a introduit divers signaux dans la Marine. Signal de combat. Signal de conseil.)

Il se dit aussi au figuré. (Le signal de la révolte)

SIGNALEMENT. s. m. Description que l'on fait de la figure d'un déserteur ou d'un criminel, & que l'on donne pour le faire reconnoître (On a envoyé les signalemens de ces déserteurs.)

SIGNALER. v. a. Faire par écrit une espèce de description de la figure d'un soldat

qu'on enrôle, marquant son âge, sa taille, son poil, &c. (On a signalé les soldats de recrue.)

SIGNALER, signifie aussi, Rendre remarquable. (Il a signalé son courage, sa valeur dans cette occasion. Il a signalé son zèle.)

SIGNALER, avec le pronom personnel, signifie, Se distinguer, se rendre célèbre. (Il s'est signalé en diverses occasions.)

On le dit quelquefois en mauvaise part, mais alors on marque la qualité des actions. (C'est un homme qui s'est signalé par une infinité de mauvaises actions.)

SIGNALÉ, ÉE. participe. (Ce jour signalé par tant de victoires.)

Il est aussi adjectif, & signifie, Remarquable. (Un service signalé. Une vertu, une victoire signalée. Un crime, un vol signalé. Un signalé fripon. Un des plus signalés Orateurs de son siècle.)

SIGNATURE. s. f. Le seing, le nom de quelqu'un écrit de sa main, mis à la fin d'une lettre, d'une cédule, d'un billet, d'un contrat, d'un Arrêt, ou d'un autre acte, pour le certifier, pour le confirmer, & pour le rendre valable. (Je connois sa signature. Il y a vingt signatures à ce contrat. C'est un habile faussaire, il contrefait toutes les signatures. Cette signature est fausse. Plaider contre sa signature. Reconnoître sa signature.)

On dit, *Mettre, envoyer un Arrêt, un Brevet, une Ordonnance, un Acte à la signature*, pour dire, Les mettre entre les mains de celui qui doit les signer, ou les faire signer.

SIGNATURE, signifie aussi, Action de signer. (Ce Ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature.)

On appelle *Signature* en Cour de Rome, La minute originale d'un acte par lequel le Pape accorde un Bénéfice, ou quelque autre grâce. (Obtenir une signature en Cour de Rome.)

On appelle aussi à Rome, *Signature de Justice, signature de grâce*, Deux Tribunaux où l'on décide différentes sortes d'affaires. (Préfet de la signature de Justice. Préfet de la signature de grâce. On a tenu aujourd'hui la signature de grâce.) Et on dit en style de Cour de Rome, (Référendaire de l'une & de l'autre signature.) En termes d'Imprimerie, on appelle *Signature*, Les lettres que l'on met au bas de chaque feuille imprimée. (Il faut vérifier les signatures.)

SIGNE. s. m. Indice, ce qui est la marque d'une chose. Il se dit, tant De ce qui est la marque d'une chose présente, que de ce qui marque une chose passée ou une chose à venir. (Signe infaillible. Signes équivoques. Signes douteux. Signe évident. Signe remarquable. La fumée est signe de feu. La campagne étoit couverte d'ossemens, c'étoit signe qu'il s'étoit donné là quelque grand combat. Le pouls intermittent est souvent un signe de mort prochaine. Quand les hirondelles volent bas, c'est signe de pluie, c'est signe qu'il pleuvra. Quand la lune est rouge, c'est signe de vent. Ce que vous dites-là est un signe de malheur. C'est un bon signe, c'est un mauvais signe. Les Sacremens sont des signes sensibles de la grâce. La respiration est un signe de vie. Il ne donne plus aucun signe de vie. Les signes découvrent au Medecin l'état de la santé, la nature, les causes & la durée d'une maladie.)

On dit figurément, qu'*Un homme ne nous a donné aucun signe de vie*, qu'*il n'a pas donné le moindre signe de vie*, pour dire, que Dans les occasions il n'a donné aucune marque de son souvenir.

SIGNE, se dit aussi De certaines marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. (Avoir un signe au visage, un signe sur la main.)

SIGNE, se dit pareillement De certaines démonstrations extérieures que l'on fait, pour donner à connoître ce que l'on pense ou ce que l'on veut. (Ils ont établi entr'eux de certains signes, pour s'entendre l'un l'autre sans parler. Faire signe de la tête, des yeux, de la main. Se parler par signes. Je lui ai fait signe de venir. Je n'entends point tous ces signes-là. Donner des signes d'amitié. En signe d'amitié. En signe de réjouissance.)

On appelle *Le signe de la Croix*, L'action que les Chrétiens font en portant la main de la tête à l'estomac, & puis aux deux épaules, en forme de croix. (Faire le signe de la Croix.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Signe* se prend quelquefois pour Miracle. (Cette Nation demande des signes, & elle n'aura que celui de Jonas.)

SIGNE, se prend pour Constellation, amas d'un certain nombre d'étoiles fixes, qu'on suppose former certaine figure; & il ne se dit que Des douze constellations du Zodiaque. (Les douze signes. Le signe du bélier, du taureau, &c. Le Soleil étoit dans le signe de la Vierge. Le Soleil parcourt les douze signes en un an.)

SIGNES, au pluriel, se dit Des phénomènes que l'on voit quelquefois dans le Ciel, & qu'on regarde comme des espèces de présages. (Le Jugement universel sera précédé de plusieurs signes dans le Ciel.)

SIGNER. v. a. Mettre son seing à une lettre, à une promesse, à un contrat, ou à un autre acte, pour l'autoriser. (Signer un contrat. Signer une Requête, un Arrêt. Je ne veux pas signer que je ne voie. Il signa aveuglément tout ce qu'on voulut. Il a déclaré ne savoir signer. Quand vous avez signé cet acte, vous avez signé votre condamnation. Signer une lettre, une dépêche.)

On dit, *Signer à un contrat*; & alors il ne se dit ordinairement que Des témoins ou de ceux qui y signent par honneur. (Le Roi lui a fait l'honneur de signer à son contrat de mariage. Tous les Princes ont signé au contrat d'un tel. Tels & tels ont signé au contrat comme amis, comme parens.)

Figurément, lorsqu'on veut marquer que ce qu'on dit est très-vrai, & qu'on tiendra infailliblement ce que l'on promet, on dit, (*Je vous le signerois de mon sang. Je suis prêt à vous le signer de mon sang.*)

En parlant des Martyrs, on dit figurément, qu'(*Ils ont signé leur confession de leur sang.*) En parlant populairement, on dit quelquefois, *Se signer*, pour dire, Faire le signe de la Croix. Il est vieux.

SIGNÉ, ÉE. participe.

SIGNET. s. m. (Le G ne se prononce plus.) On appelle ainsi plusieurs petits rubans ou filets liés ensemble, qui tiennent à un bouton ou peloton, & qu'on met au haut d'un Bréviaire, d'un Missel, &c. pour marquer les endroits qu'on veut trouver aisément. (Signet de Bréviaire. Signet pour des Heures. Ce signet n'est pas assez grand pour un Missel.)

SIGNET, se dit aussi d'Un petit ruban que les Relieurs attachent à la tranchefile du haut d'un livre, pour servir à marquer l'endroit du livre où l'on en est demeuré. (Faire mettre des signets à tous les livres qu'on fait relier.)

SIGNIFICATIF, IVE. adj. Qui signifie, qui exprime bien, qui contient un grand sens. (Ce terme, ce mot est bien significatif. Se servir de mots significatifs.)

On dit d'Un geste, d'un souris, &c. qu'*Il est fort significatif*, pour dire, qu'Il exprime sensiblement la pensée, l'intention de celui qui le fait.

SIGNIFICATION. s. f. Ce que signifie une chose. (Dites-moi la signification de ces hyéroglyphes, de ce symbole. La signification d'un mot. Ce mot a plusieurs significations. Signification active.) V. ACTIF. *Signification passive.* V. PASSIF.

Il signifie aussi en termes de Palais, La notification, la connoissance que l'on donne d'un Arrêt, d'une Sentence, d'un Acte, par voie de Justice. (La signification d'un Arrêt, d'une Sentence. Faire faire une signification par un Sergent, par un Huissier.)

SIGNIFIER. v. a. Dénoter, marquer quelque chose. Être signe de quelque chose. (Tous ces murmures, toutes ces assemblées clandestines ne signifient rien de bon.)

On dit d'Un homme qui dit beaucoup de choses qui ne vont point au fait, & dont on ne peut rien induire, rien conclure, que *Ce qu'il dit ne signifie rien.* (Tout cela ne signifie rien.)

SIGNIFIER, s'emploie aussi en parlant de Langue & de Grammaire; & il se dit pour marquer Ce qu'on entend par un mot. (Ce mot Latin signifie en François... Ce mot signifie telle chose au propre, il signifie telle chose au figuré. Qu'est ce que ces mots-là signifient?)

SIGNIFIER, veut dire aussi, Notifier, déclarer, faire connoître quelque chose par paroles. (Je lui ai déja signifié que je ne voulois pas qu'il mît le pied chez moi. Je vous ai suffisamment signifié mes intentions. On lui a signifié que...)

Il se prend aussi pour Notifier par procédure de Justice. (Signifier un Arrêt, une Sentence. Signifier une vente de meubles, une adjudication. Elle a fait signifier qu'elle renonçoit à la communauté, qu'elle acceptoit la communauté. Signifier au Procureur. Signifier à domicile. Signifier en parlant à la personne. Signifier qu'on a porté son argent chez le Notaire.)

SIGNIFIÉ, ÉE. participe.

SIGUETTE. s. f. Terme de Maréchallerie. Nom qu'on donnoit anciennement à une sorte d'embouchure. (Mors à la siguette.)

SIL

SIL. s. m. Terre minérale, dont les Anciens faisoient des couleurs rouges & jaunes.

SILENCE. s. m. Ce terme ne se dit proprement que De l'homme, & sert à marquer l'état où est une personne qui se tait, qui s'abstient de parler. (Garder le silence. Observer le silence. Faire silence. Faire faire silence. Rompre le silence. Puisque vous le voulez, je me tiendrai, je demeurerai dans le silence. Mon silence vous en dira plus que mon discours. Le silence est quelquefois éloquent. Il ne répond rien à toutes ces accusations, son silence le con-

damne. Imposer silence. Dans les Monastères, il y a l'heure du silence. Silence perpétuel. Un morne silence. Un long silence. Un profond silence.

On s'en sert aussi, soit pour marquer cessation de commerce de lettres entre personnes qui ont accoutumé de s'écrire, soit pour faire connoître qu'un Auteur n'a rien dit de la matière dont on parle. (Il y a long-temps que je n'ai reçu de vos nouvelles, qu'elle est la cause de votre silence, de ce long silence? Après avoir été long-temps sans vous écrire, je romps enfin le silence. Il n'y a rien de cela dans les Auteurs contemporains, leur silence est une preuve pour la négative.)

En termes de Chancellerie & en matière criminelle, on dit, que *Le Roi impose silence à ses Procureurs-Généraux*, pour dire, qu'Il leur défend de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il a accordé ses Lettres d'abolition.

On dit, *Passer une chose sous silence*, pour dire, N'en parler point. (Passez cela sous silence.) Ainsi les Orateurs disent, (Je passe sous silence ses attentats, ses infidélités. Je passe sous silence les belles actions de ses ancêtres.)

On dit tout court, *Silence*, pour dire, Faire silence, faisons silence.

SILENCE, se dit aussi figurément, pour Le calme, la cessation de toute sorte de bruit. (Grand silence. Profond silence. Le silence de la nuit. Le silence des bois. Le silence des vents.)

SILENCIEUX, EUSE. adj. Taciturne, qui ne parle guère. (C'est un homme fort silencieux.)

SILIQUASTRE. *Voyez* PIMENT.

SILIQUE. s. f. Terme de Botanique. C'est l'enveloppe d'un fruit, formée de deux panneaux qui s'ouvrent de la base vers la pointe, & qui sont séparés par un diaphragme ou cloison à laquelle les semences sont attachées. Les siliques des plantes légumineuses se nomment *Gousses*.

SILLAGE. s. m. Terme de Marine. Trace que fait le vaisseau en naviguant. (Les vagues étoient si hautes, qu'on ne pouvoit remarquer le sillage.) On dit, *Faire bon sillage*, pour dire, Naviguer heureusement. (Pendant quelques jours nous fîmes bon sillage.) Et on dit, qu'*Un vaisseau double le sillage d'un autre*, pour dire, qu'Il va une fois plus vîte.

SILLE. s. m. Poëme mordant en usage chez les Grecs. (Le sille des Grecs répond à la satire des Romains.)

SILLER. v. n. Terme de Marine. Il se dit d'Un vaisseau qui coupe, qui fend les flots en avançant sur sa route. (Ce vaisseau silloit à l'Ouest, au Nord.)

SILLER, est aussi un terme de Fauconnerie, qui signifie, Coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point. En ce sens il est actif.

SILLET. s. m. Petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un violon, d'un luth, ou autre instrument à cordes, & sur lequel portent les cordes. (La longueur des cordes se mesure du sillet au chevalet.)

SILLON. substantif m. Longue trace que le soc, le coutre de la charrue fait dans la terre qu'on laboure. (Ces sillons ne sont pas assez profonds. Des sillons bien droits, bien espacés. La pluie avoit rempli les sillons.)

SILLON, se dit encore Des rides qui se trouvent au palais des chevaux.

SILLONNER. v. a. Faire des sillons. Il n'est guère en usage au propre que dans le participe. (Un champ bien sillonné.)

On dit figurément & poëtiquement, *Sillonner les mers*, *les plaines salées*, *les plaines humides*, *la plaine liquide*, pour dire, Naviguer.

On dit aussi figurément & poëtiquement, (L'âge lui a sillonné le front. Son front est tout sillonné de rides.)

SILLONNÉ, ÉE. participe.

SILVE. s. f. Pièce de Poësie, composée dans un moment de fougue, & sans grande méditation. (Les silves de Staces.) Quelques Auteurs ont donné le nom de *Silves* à des recueils ou collections de pièces détachées, & qui n'ont aucun rapport les unes aux autres.

S I M

SIMAGRÉE. s. f. Terme familier, qui se dit De certaines façons de faire affectées, de certaines minauderies. (Cette femme fait bien des simagrées. Prenez ce qu'on vous donne, ne faites point tant de simagrées. Voilà bien des simagrées. Tout son fait n'est que pure simagrée.)

SIMAROUBA. s. m. Arbre qui croît à la Jamaïque & à la Caroline. On nous apporte son écorce, qui est d'un grand usage dans la dyssenterie.

SIMARRE. s. f. Habillement long & traînant dont les femmes se servoient autrefois. (Une simarre magnifique.)

Il se dit encore présentement d'Une espèce de robe que les Présidens, les Prélats, &c. mettent quelquefois quand ils sont chez eux. (Simarre de velours. Simarre violette.)

SIMILAIRE. adj. de t. g. Il se dit d'un tout qui est de la même nature que chacune de ses parties, ou des parties qui sont chacune de la même nature que leur tout. (Une masse d'or est un tout similaire, parce que chacune de ses parties est or. Ses parties sont similaires.)

SIMILITUDE. s. f. Figure de Rhéthorique. Comparaison par laquelle on fait voir quelque rapport entre deux choses de différentes espèces. (Il nous fit comprendre cette vérité par une belle similitude. Les similitudes de l'Écriture-Sainte sont ordinairement appelées Paraboles. Le Prophète Nathan fit connoître à David son péché par une similitude. Les similitudes de l'Évangile.) Il vieillit.

SIMILOR. s. m. Composition métallique qui est un mélange de cuivre & de zinc.

SIMONIAQUE. adj. de t. g. Il se dit Des personnes & des choses. En parlant des choses, il signifie, Où il entre, où il y a de la simonie. (Contrat simoniaque. Traité simoniaque. Ordination simoniaque.) En parlant Des personnes, il signifie, Qui commet simonie. (Dans ce siècle-là il y avoit beaucoup d'Ecclésiastiques simoniaques.)

Il s'emploie substantivement en parlant Des personnes. (C'est un simoniaque. C'est un franc simoniaque.)

SIMONIE. s. f. Convention illicite, par laquelle on donne ou on reçoit une récompense temporelle pour quelque chose de saint & de spirituel. (Le traité dont vous parlez est une franche simonie, pure simonie. Commettre simonie. Il y a de la simonie dans ce contrat. La simonie y est visible, y est toute claire. Prendre ou donner de l'argent pour un Bénéfice, c'est une simonie. La confidence en matière de Bénéfices est une simonie. Simonie expresse. Simonie tacite.)

SIMPLE. adjectif de t. g. Qui n'est point composé. (Dieu, l'ame, sont des êtres simples. Les élémens sont des corps simples. Les machines les plus simples sont les meilleures. En Grammaire, il y a des noms & des verbes simples, & des noms & des verbes composés. *Saison* est un nom simple, & *Arrière-saison* est un nom composé.)

SIMPLE, signifie aussi, Seul, unique. (Il n'a qu'un simple valet pour le servir. En hiver il n'a sur le corps qu'une simple chemise. Il n'a qu'une simple couverture sur lui. Des souliers à simple semelle. Un simple placet a fait son affaire. Après une simple Requête. Après une simple sommation, un simple exploit. Ce simple exposé de la chose le justifie. On l'a cru sur sa simple parole.)

En parlant d'Une chose qui est aisée à comprendre, on dit, qu'(Il ne faut pour cela que le simple sens commun.)

Il est aussi substantif dans cette acception; & on dit, (Parier le double contre le simple.)

On appelle *Simple tonsure*, La tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux Ordres Ecclésiastiques.

On appelle *Bénéfice à simple tonsure*, ou *Bénéfice simple*, Un Bénéfice qui n'a point charge d'ames, qui ne demande point résidence, & qui peut être possédé par un Clerc qui n'a que la tonsure. (Prieuré simple. Permuter une Cure contre un Bénéfice simple.)

On appelle *Simple Clerc*, Celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre Mineurs; *Simple Prêtre*, Un Prêtre qui n'a point de Bénéfice; *Simple Religieux*, Un Religieux qui n'a point d'Office; *Simple Gentilhomme*, Un Gentilhomme qui n'est point titré; *Simple Soldat*, *simple Cavalier*, Un homme qui n'est encore que dans le rang de Soldat, de Cavalier. Et on dit aussi, *Le simple peuple*, pour dire, Le bas peuple.

On appelle *Donation pure & simple*, Une donation qui est sans condition. On dit dans le même sens, (Résignation pure & simple. Démission pure & simple.)

On dit, que *Le sujet d'une pièce de théâtre est simple*, pour dire, que L'action qui y est représentée est peu chargée d'incidens.

SIMPLE, signifie aussi, Qui est sans ornement, sans enrichissement. (Je ne veux point de broderie ni de galon à mon habit, je ne veux qu'un habit tout simple. Son discours est simple & sans ornement. Une relation simple & naïve. Le récit qu'il nous a fait est fort simple.)

On dit d'Un homme qui évite l'ornement & le luxe dans ses habits, dans ses meubles, qu'(Il est simple dans ses habits, dans ses meubles.)

SIMPLE, signifie aussi, Qui est sans déguisement, sans malice. (Simple comme un enfant. Notre-Seigneur a dit: Soyez simples comme les colombes. Dieu aime les humbles & les simples.)

Il signifie encore Niais, qui se laisse facilement tromper. (Il est si simple, que le premier venu le trompe. Je ne suis pas si simple que de m'en fier à sa parole. Vous êtes bien simple, si vous le croyez.)

SIMPLE. substantif m. Terme de Musique, qui se dit d'Un air, d'une chanson, d'une pièce de luth, de clavecin, chantée &

jouée suivant le chant naturel & tout uni, par opposition à Double, qui se dit Du même air, de la même chanson, de la même pièce, quand on y ajoute des diminutions. (On ne chante guère le double d'un air, qu'on n'ait chanté le simple.)

SIMPLE. s. m. Nom général des herbes & plantes médicinales. (La centaurée est un simple d'une grande vertu.) Il est plus usité au pluriel. (Il connoît bien les simples. Les vertus des simples. Le jardin des simples.)

SIMPLEMENT. adverbe. D'une manière simple. Cet adverbe reçoit différentes significations. Ainsi on dit, *Je lui ai dit simplement que......* pour dire, Je lui ai dit seulement que..... *Il est vêtu bien simplement*, pour dire, Sans ornement. *Je vous raconterai la chose simplement*, c'est-à-dire, Naïvement, sans art, sans déguisement. *C'est un bon homme, il y va, il y procède bien simplement*, c'est-à-dire, Bonnement, sincèrement, sans finesse.

SIMPLESSE. subst. f. Il n'est guère d'usage que dans le discours familier, & dans cette phrase, (Il ne demande qu'amour & simplesse,) qui se dit en parlant d'Un homme ingénu, qui a les manières douces & aisées, & qui ne demande qu'à vivre en paix.

SIMPLICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est simple. (Simplicité naturelle. Simplicité chrétienne. La simplicité d'un enfant, d'un bon Religieux. Simplicité de mœurs. Grande simplicité d'esprit. Simplicité de cœur. Il affecte une grande simplicité dans ses mœurs, dans son langage, dans ses habits, dans ses meubles. Simplicité de style.)

Il signifie aussi, Niaiserie, trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. (Je ne vis jamais une si grande simplicité. Je vais vous conter une grande simplicité d'un tel.)

SIMPLIFIER. v. a. Rendre simple, moins composé. (Simplifier le récit d'un fait, un raisonnement. Simplifier une opération de Finance.)

On dit, *Simplifier un Bénéfice*, pour dire, Faire d'un Bénéfice à charge d'ames, ou qui demande résidence, un Bénéfice simple.

SIMPLIFIÉ, ÉE. participe.

SIMULACRE. s. m. Image, statue, idole, représentation d'une fausse Divinité. (Les simulacres des Dieux. Le simulacre de Jupiter.)

Il signifie aussi, Spectre, fantôme. En ce sens, il se met ordinairement avec l'épithète de Vain. (De vains simulacres.)

Il se dit figurément d'Une vaine représentation de quelque chose. (Dans les derniers règnes des Mérovingiens, il n'y avoit qu'un simulacre de Royauté. Après Jules-César, il n'y eut plus qu'un vain simulacre de République.)

SIMULATION. subst. f. Terme de Palais. Déguisement. (Il y a bien de la simulation dans ce contrat.)

SIMULER. v. a. Terme de Pratique. Feindre, faire paroître comme réelle une chose qui n'est point. (Simuler une vente. Simuler une donation.)

SIMULÉ, ÉE. participe. (Dettes simulées. Vente simulée. Donation simulée.) On dit aussi, (Réconciliation simulée. Paix simulée. Dévotion simulée.)

SIMULTANÉE. adj. de t. g. Il se dit de deux actions qui se font dans un même instant. (Mouvement simultanée. Effort simultanée.)

SIN

SINAPISME. sub. m. Médicament topique composé de substances chaudes & âcres, dont la graine de moutarde fait la base.

SINCÈRE. adj. de t. g. Véritable, franc, qui est sans artifice, sans déguisement. Il se dit Des personnes & des choses. (C'est un homme sincère dans ses discours, dans ses actions. Vous n'êtes pas sincère. Avoir un procédé sincère. Il a des manières sincères. Je vous en ferai un récit, une relation sincère. L'aveu que je vous fais est sincère.)

SINCÈREMENT. adverbe. D'une manière sincère. (Je vous parle sincèrement. Je vous le dis sincèrement. Il agit sincèrement.)

SINCÉRITÉ. s. f. Candeur, franchise, qualité de ce qui est sincère. (Il paroît une grande sincérité dans ses actions, dans ses discours, dans ses manières. Je vous parle avec sincérité. Il n'y a point de sincérité dans son procédé.)

SINCIPUT. subst. m. Terme d'Anatomie, emprunté du latin. On donne ce nom à la partie supérieure de la tête, qu'on appelle aussi *Le sommet.*

SINDON. s. m. On donne ce nom en Chirurgie à un petit plumasseau de charpie rond & aplati, qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

On nomme quelquefois *Sindon*, Le linceul dans lequel JESUS-CHRIST fut enseveli.

SINGE. s. m. Animal à quatre pieds, fort souple & fort agile, & celui de tous les animaux qui ressemble le plus extérieurement à l'homme. (Gros singe. Petit singe. Singe à longue queue. Il y a plusieurs espèces de singes.)

On dit proverbialement, *Payer en monnoie de singe, en gambades*, pour dire, Se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire.

On dit d'Un homme extrêmement laid, qu' (Il ressemble à un singe, qu'il est laid comme un singe, qu'il a le visage d'un singe.) On dit d'Un homme fort adroit, fort agile, & fort souple de son corps, qu' (Il est adroit comme un singe.) On le dit de même d'Un cheval qui est fort adroit au manège.

On dit aussi, (Malin comme un singe.)

SINGE, signifie figurément Qui contrefait, qui imite les gestes, les actions de quelque autre. (Un tel contrefait le geste, l'action, la parole de tous ceux qu'il voit; c'est un vrai singe.)

En parlant d'Un Écrivain qui imite avec trop d'affectation le style, le tour & les manières d'Un Auteur célèbre, on dit, qu' (Il en est le singe.)

On appelle *Singe*, Un instrument qui sert à copier mécaniquement des desseins, des estampes, sans aucune connoissance du dessein ou de la gravure. On l'appelle aussi *Pantographe.*

SINGERIE. substantif f. Grimace, gestes, tours de malice. (Il fait mille singeries. Je ne prends point de plaisir à ses singeries. Il y a des enfans qui font de plaisantes singeries.)

SINGULARISER. v. réciproque. Il ne se met qu'avec le pronom personel, & signifie, Se distinguer, se faire remarquer par quelque singularité, par des opinions, des actions, des manières singulières. Il ne s'emploie guère qu'en mauvaise part. (Il est dangereux de se singulariser. Il faut éviter de se singulariser.)

SINGULARITÉ. s. f. Ce qui rend une chose singulière. (La singularité de cet événement. J'ai un exemplaire de ce livre, où il y a une singularité remarquable.) Il signifie aussi, La manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler, &c. différente de celle de tous les autres. (Il croit se faire considérer par cette singularité. Ses singularités le rendent ridicule. La singularité est une marque de bizarrerie ou d'orgueil. Il faut éviter la singularité. La singularité de ses sentimens. La singularité de cette opinion révolta beaucoup de monde.)

SINGULIER, IÈRE. adj. Unique, particulier, qui n'a point son semblable, rare, excellent. (Cet exemple est singulier. Façon singulière. Vertu, piété singulière. Cet homme est singulier dans son art.)

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, Bizarre, capricieux, affectant de se distinguer. (Il est singulier dans ses opinions, dans ses expressions, dans sa manière d'agir, de s'habiller, &c. Cet homme est trop singulier, d'une humeur singulière.)

On appelle *Combat singulier*, Un combat d'homme à homme. (Anciennement on permettoit les combats singuliers pour découvrir la vérité. Ce Gentilhomme fut tué dans un combat singulier.)

En Grammaire, on appelle *Nombre singulier*, par opposition à *Nombre pluriel*, Le nombre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose. Dans cette acception, il s'emploie aussi substantivement. (Ce n'est pas là un pluriel, c'est un singulier. Ce mot doit être mis au singulier. Les mots de *Ténèbres* & de *Prémices* n'ont point de singulier. Le singulier de l'indicatif.)

SINGULIÈREMENT. adver. Particulièrement, spécialement, principalement, sur toutes choses. (Être singulièrement attaché au devoir de son état. Il vous a recommandé ses enfans, & singulièrement l'aîné. Le quinquina est bon pour diverses espèces de fièvres, & singulièrement pour les fièvres intermittentes.)

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, D'une manière affectée, d'une manière bizarre. (Il parle, il marche, il s'habille singulièrement.)

SINISTRE. adj. de t. g. Malheureux, funeste, qui cause des malheurs, ou qui les présage. (Un accident sinistre. Une aventure sinistre. Présage sinistre. Sinistre augure. On crut que cela présageoit quelque chose de sinistre.) On dit en termes de Chiromance, *Ligne sinistre*, pour dire, Une ligne qui présage des malheurs.

On dit, qu'*Un homme a la physionomie sinistre*, qu'*il a quelque chose de sinistre dans le visage*, pour dire, qu'il a dans la physionomie, dans le visage, quelque chose de funeste & de mauvais augure.

On dit aussi, qu'*Un homme a le regard sinistre.* Et figurément, dans cette même acception, les Astrologues en parlant des planètes, disent, (L'aspect sinistre des Astres.)

Il signifie aussi, Méchant, pernicieux. (Cet homme a des desseins sinistres.)

SINISTREMENT. adverbe. D'une manière sinistre, désavantageuse, peu favorable. (Vous jugez toujours sinistrement de l'état de vos affaires. C'est un homme qui pense sinistrement de tout.)

SINON. adverbe. Autrement, à faute de quoi, sans quoi. (Faites ce qu'il souhaite, sinon n'en attendez aucune grâce. Je vous garantis ce cheval-là de tout défaut, sinon marché nul. Par la Coutume, il faut faire le retrait lignager dans l'an, sinon on est déchu de son droit.)

SINON. Particule exceptive. (Il ne lui répondit rien, sinon que.... Je ne sais rien, sinon qu'on dit que.... Tous les peuples le regardoient, sinon comme leur Maître, au moins comme leur Libérateur.)

SINOPLE. subst. m. Terme de Blason, qui signifie, La couleur verte. (Il porte de sinople à l'aigle d'argent. Il porte d'or à trois bandes de sinople.)

En gravure, le sinople se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base.

SINUEUX, EUSE. adj. Qui est tortueux, qui fait plusieurs tours & détours. Il n'est guère d'usage que dans la Poësie. (Le replis sinueux d'un serpent, d'une couleuvre. Le cours sinueux du Méandre.)

Les Chirurgiens nomment *Sinueux*, Les ulcères qui sont étroits, profonds & tortueux.

SINUOSITÉ. s. f. Qualité d'une chose sinueuse. (Cette rivière a beaucoup de sinuosités, fait beaucoup de sinuosités. La sinuosité des boyaux.)

On dit aussi en termes de Chirurgie, qu'*Une plaie a beaucoup de sinuosités*, pour dire, qu'Elle fait des tours & des détours.

SINUS. sub. m. Terme des Mathématiques. Ligne droite, menée perpendiculairement d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité. (Table des sinus, des tangentes & des sécantes.)

SINUS. s. m. Terme de Chirurgie. Cavité, espèce de poche, de petit sac qui se fait aux côtés ou au fond d'une plaie, d'un ulcère, & où il s'amasse du pus, de la matière. (En sondant la plaie, on trouva, on découvrit un sinus.)

En termes d'Anatomie, on appelle *Sinus de la veine porte*, Le tronc de la veine porte. On nomme *Sinus laiteux*, La réunion de tous les canaux excrétoires des glandes qui forment les mamelles. On appelle aussi *Sinus*, les plis des membranes. (Les sinus de la dure-mère.)

SIP

SIPHON. s. m. Tuyau recourbé, dont les jambes sont inégales, & dont on se sert pour faire passer une liqueur d'un vase dans un autre. (Siphon de verre. Siphon de fer blanc. On se sert du siphon pour les expériences sur la pesanteur des liqueurs. C'est avec un siphon que l'on souffle dans certaines parties dissequées du corps de l'homme & des animaux.)

SIPHON. s. m. Terme de Marine. Il se dit d'un tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, & qu'on nomme *Siphon*, dans l'idée qu'il enlève & pompe l'eau de la mer. (Les vaisseaux courent grand risque quand ils sont portés sous un siphon.) On l'appelle aussi *Trombe*.

SIR

SIRE. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois Seigneur, & dont on ne se sert plus qu'en parlant De ceux qui possèdent de certaines Terres auxquelles ce titre-là est comme attaché. (Le Sire de Couci. Le Sire de Pons. Le Sire de l'Esparre. Le Sire de Créqui, &c.)

C'est aussi un titre d'honneur, qui après avoit été donné seulement aux personnes fort qualifiées, fut donné ensuite à toutes sortes de personnes. Les Juges & Consuls des Marchands de Paris le prennent encore aujourd'hui. (Sire Jacques, Sire Pierre, &c.) On dit dans le discours familier & en plaisantant, (Beau Sire, Oui, beau Sire.)

SIRE, absolument, est Un titre qu'on donne aux Rois seuls, en leur Parlant, ou en leur écrivant. (Sire, Votre M... été très-humblement suppliée.)

SIRÈNE. s. f. Monstre fabuleux, qui, selon quelques Poëtes, étoit moitié femme, moitié poisson; & selon d'autres, moitié femme, moitié oiseau: & qui, par la douceur de son chant, attiroit les voyageurs dans les écueils de la mer de Sicile, où il se tenoit. (Les Poëtes disent que les Sirènes étoient trois sœurs, fille d'Acheloüs & de Calliope. Ulysse se fit attacher au mât de son vaisseau, pour se garantir du danger de les entendre.)

On dit d'Une personne qui chante bien, qu'(Elle chante comme une sirène.) On le dit aussi d'une femme qui séduit par ses attraits, par ses manières insinuantes.

SIRERIE. s. f. Titre de certaines Terres. (La Sirerie de l'Esparre. La Sirerie de Pons.)

SIRIUS. s. m. Terme d'Astronomie. Étoile de la constellation du grand Chien. Cette étoile est la plus grande & la plus brillante du ciel.

SIROC. s. m. Nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qui se nomme Sud-Est sur l'Océan.

SIROP. s. mas. (On ne prononce point le P.) Liqueur composée du suc des fruits, des herbes, ou des fleurs, avec du sucre ou du miel, & qu'on fait cuire ordinairement pour la pouvoir garder. (Sirop de roses pâles, de capillaires, de fleurs de pêcher, &c. Sirop violat. Sirop de groseilles, de cerises, d'abricots, de grenades, &c. Prenez une once, deux onces de sirop. Le sirop de ces confitures n'est pas assez fait, assez cuit.)

SIROTER. v. n. Boire avec plaisir, à petits coups & long-temps. (Il se plaît à siroter.) Il est populaire.

SIRTES. substantif f. pluriel. Terme de Marine. Sables mouvans, tantôt amoncelés, tantôt dissipés, & très-dangereux pour les vaisseaux.

SIRVANTE. substantif m. Sorte de Poësie ancienne, en Langue Françoise ou Provençale, ordinairement consacrée à la Satire, & quelquefois à l'Amour & à la Louange. La Sirvante étoit aussi une sorte de Poësie lyrique, connue chez les Italiens.

SIS

SIS, ISE. participe du verbe *Seoir*, qui n'est plus en usage. Il ne s'emploie guère que comme adjectif, & en style de Pratique, où il signifie, Situé, située. (Un héritage sis à...... Une maison sise rue Saint Antoine.)

SISON. substantif m. Plante qui croît dans les terres humides & un peu marécageuses. (Le sison est apéritif, carminatif & stomacal.)

SISTRE. subst. m. Instrument dont les Anciens se servoient pour battre la mesure dans les concerts. (Le sistre étoit un petit cerceau de métal, traversé de plusieurs baguettes, dont l'agitation produisoit un son.)

SIT

SITE. s. m. Terme de Peinture, qui signifie Situation. (Les sites du Titien.)

SITUATION. subst. f. Assiette, position d'une ville, d'une place de guerre, d'une maison, d'un château, d'un jardin, &c. (Belle situation. Situation avantageuse, commode, agréable. Voilà une vilaine situation.)

Il se dit aussi Des hommes & des animaux, & signifie, La position, la posture où ils sont. (Ce malade est dans une situation fort incommode. Il faut changer de situation. J'étois dans ce carrosse en une situation bien contrainte. On ne sauroit faire cette opération au malade sans le mettre dans telle situation.)

Il signifie figurément, L'état, la disposition de l'ame. (J'ai laissé son esprit dans une situation fort tranquille. Son cœur est à votre égard dans la situation où vous le pouvez souhaiter. Il étoit fort aigri, le voilà présentement dans une situation plus favorable pour vous.)

Il se dit aussi De l'état, de la disposition des affaires. (Ses affaires sont présentement dans une heureuse situation. Elles n'avoient jamais été dans une situation plus fâcheuse. Ce générale étoit alors dans une situation bien embarrassante. Depuis la perte de son procès, il se trouve dans une triste situation.)

SITUATION, se dit en parlant Des pièces de Théâtre. Il signifie, Des changemens subits qui surviennent dans l'état des personnages. (Dans cette Tragédie, il y a des situations surprenantes, fort heureuses, fort intéressantes.)

SITUER. v. a. Placer, poser en certain endroit, par rapport aux environs ou aux parties du ciel. (Vous avez dessein de bâtir une maison, où voulez-vous la situer? On a mal situé ce château, il falloit le situer sur le bord de la rivière. Cette maison est bien située, mal située. Elle est située à mi-côte. Elle est située dans un vallon. Son camp étoit bien situé.)

SITUÉ, ÉE. participe. On dit en termes de Pratique, (Une maison, une pièce de terre sise & située.)

SIX

SIX. adjectif numéral de t. g. Nombre pair composé de deux fois trois, & qui se place entre cinq & sept. X ne se prononce pas quand le mot *Six* est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne. (Six Bataillons. Six Compagnies. Six Princes. Six Princesses.) Dans toutes les autres occasions, on fait sentir X, & il se prononce comme une *S*. (Six écus. Six hommes. Six intervalles. De douze qu'ils étoient, il n'en est resté que six.)

Il est quelquefois substantif. (Un six de chiffre. Un six de carreau.)

On dit quelquefois *Six* pour sixième. (Charles six. Urbain six. Le six du mois.)

SIXAIN. s. m. (X se prononce comme Z.) Petite pièce de Poësie, composée de six vers. (Un tel a mis plusieurs maximes de morale en sixains.)

Il signifie aussi, Un paquet de six jeux de cartes. (Trois sixains de cartes entières, de cartes de piquet, d'hombre, &c.)

SIXIÈME. adj. de t. g. (X se prononce comme Z.) Nombre d'ordre. (Le sixième rang. La sixième année. Le sixième jour.)

On dit absolument, *Le sixième de Janvier*, *le sixième de Mars*, *le sixième de sa maladie*, pour dire, Le sixième jour de....

On dit, *La sixième*, pour dire, La sixième classe d'un Collége, par laquelle on commence ordinairement le cours de ses études. (La sixième peut contenir trois cents écoliers.) Dans cet exemple, il signifie La Salle. (Cet écolier est en sixième Régent de sixième.) On dit aussi d'Un écolier qui est en cette classe, (C'est un sixième. Il a fait une faute de sixième.) Dans toutes ces phrases, il est substantif.

SIXIÈME, est aussi substantif masculin, & signifie, La sixième partie d'un tout. (Il est héritier pour un sixième. Il a un sixième dans cette affaire.)

SIXIÈME, se dit encore au jeu des cartes, d'Une suite de six cartes de même couleur; & alors il est subst. féminin. (Une sixième de Roi. Une sixième major.)

SIXIÈMEMENT. adverbe. En sixième lieu. (Cinquièmement, sixièmement.)

SIXTE. s. f. Terme de Musique. Intervalle de six sons de la gamme. (Sixte majeure. Sixte mineure.)

SOB

SOBRE. adj. de t. g. Tempérant dans le boire & dans le manger, qui boit & qui mange peu. Il est opposé à Gourmand & à Ivrogne. (C'est un homme fort sobre. Sobre dans ses repas.) Quoiqu'il se dise particulièrement des personnes, on dit, que *Quelqu'un a fait un repas sobre*, pour dire, qu'Il a fait un repas où il a peu bu & peu mangé.

On dit figurément, qu'*Un homme est sobre en paroles*, *sobre à parler*, pour dire, qu'Il parle peu, qu'il parle avec retenue.

SOBREMENT. adv. D'une manière sobre. (Il vit sobrement. Il mange sobrement.)

On dit figurément, *Parler sobrement*, pour dire, Parler peu, parler avec circonspection, avec retenue. (Il faut toujours parler des Grands sobrement. Il en parle sobrement.)

On dit aussi figurément, qu'*Il faut user sobrement de quelque chose*, pour dire, En user avec discrétion, avec retenue. (Ce mot est bon, cette phrase est reçue, mais il en faut user sobrement. On vous a donné du pouvoir dans cette affaire, de l'autorité dans cette Compagnie, mais il faut en user sobrement. Ce remède est bon, mais il faut en user sobrement.)

SOBRIÉTÉ. s. f. Tempérance dans le boire & dans le manger. (Grande sobriété. La sobriété est utile à la santé.)

On dit figurément, d'après saint Paul, qu'*Il faut être sage avec sobriété*, pour dire, qu'Il faut garder une certaine modération, même dans les meilleures choses de peur de les outrer.

SOBRIQUET. s. m. Sorte de surnom, qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, & qui est fondé sur quelque défaut personnel, ou sur quelque singularité. (Sobriquet offensant, injurieux, plaisant, ridicule. Donner un sobriquet. Il y a des sobriquets qui sont devenus les surnoms de certaines familles illustres.)

SOC

SOC. s. m. Instrument de fer, qui fait partie d'une charrue, & qui sert à fendre & à renverser la terre. (Le bec d'un soc. L'oreille du soc. Ce soc est usé. Il faut reforger le coutre & le soc. Ces terres étoient en friche, c'étoient des landes, jamais le soc n'y avoit passé, n'y étoit entré.)

SOCIABLE. adj. de t. g. Qui est naturellement porté à chercher la compagnie, qui est né pour vivre en compagnie. (L'homme est un animal sociable. Il y a des nations plus sociables les unes que les autres.)

Il signifie aussi, Qui aime la compagnie, avec qui il est aisé de vivre, qui est d'un bon commerce. (C'est un homme sociable. Je le verrois quelquefois, s'il étoit sociable. Une humeur, un esprit sociable. C'est un bourru, un fantasque, il n'y a pas d'homme moins sociable.)

SOCIAL, ALE. adj. Qui concerne la société. (Les vertus, les qualités sociales.)

On désigne dans l'Histoire Romaine par le nom de *Guerre sociale*, La longue & sanglante guerre que les peuples de l'Italie révoltés contre la République, & liés entr'eux par une confédération presque générale, firent aux Romains du temps de Marius & de Sylla.

SOCIÉTÉ. s. f. Assemblage d'hommes qui sont unis par la nature ou par des lois, commerce que les hommes ont naturellement les uns avec les autres. (L'homme est né pour la société. Les hommes se défendent, se maintiennent par la société. Cet homme étoit ennemi de la société. La société naturelle. La société civile. Troubler la société. Il mérite d'être banni de la société civile.)

SOCIÉTÉ. Compagnie, union de plusieurs personnes jointes pour quelque intérêt, ou pour quelque affaire, & à certaines conditions. (Une société de Traitans, de Marchands. Cette société est riche & puissante. Entrer en société. Contrat de société. La société est rompue de droit par la mort de l'un des associés. L'acte de société.)

On appelle *Société léonine*, Une société où tous les profits sont pour l'un, & toutes les charges pour l'autre. (Toute société léonine est nulle par elle-même.)

SOCIÉTÉ, se dit aussi d'Une compagnie de gens qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer ensemble sur certaines sciences. (Maison & société de Sorbonne. La société royale de Montpellier, de Londres.)

Il se prend encore pour une compagnie de gens qui s'assemblent ordinairement pour des parties de plaisir. (Société agréable. C'est un homme de bonne compagnie, il faut l'admettre dans notre société. Il le faut bannir de notre société.

SOCINIANISME. s. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent tous les mystères de la Religion, & singulièrement la Divinité de J. C. On les appelle *Sociniens*.

SOCLE. s. m. Terme d'Architecture. Membre carré plus large que haut, & qui sert de base à toutes décorations d'Architecture & d'Édifices.

Il se dit aussi d'Une sorte de petit piédestal, sur lequel on pose des bustes, des vases. (Socle de bois. Socle de marbre.)

SOCQUE. s. m. Sorte de chaussure de bois, haute de trois ou quatre pouces, que portent certains Religieux.

On appelle aussi *Socque*, Une chaussure basse, dont les anciens Comédiens se servoient dans les pièces comiques; & il est opposé à *Cothurne*, qui étoit une chaussure haute, dont ces Comédiens se servoient dans les Tragédies. Aujourd'hui on le dit au figuré, pour opposer la Comédie à la Tragédie,

SOD

SODOMIE. s. f. Péché contre nature.

SODOMITE. s. m. Celui qui est coupable de sodomie.

SŒU

SŒUR. s. f. Terme relatif Fille née de même père & de même mère que la personne de qui elle est sœur, ou née de l'un des deux seulement. (Sœur aînée. Sœur cadette. Elles sont sœurs. Le frère & la sœur.)

On appelle *Sœurs jumelles*, Celles qui sont nées d'un même accouchement.

On appelle *Sœurs de père & de mère*, ou *Sœurs germaines*, Celles qui sont nées de même père & de même mère; *Sœurs de père* ou *Sœurs consanguines*, Celles qui ne sont sœurs que du côté paternel; *Sœurs de mère* ou *Sœurs utérines*, Celles qui ne sont sœurs que du côté maternel. *Sœur germaine*, *sœur consanguine*, & *sœur utérine*, se disent plus ordinairement en Jurisprudence.

Dans le style familier, on appelle *Demi-sœurs*, Celles qui ne sont sœurs que de père ou de mère.

On appelle *Sœur naturelle*, *sœur bâtarde*, Celle qui est née de même père ou de même mère, mais hors du mariage.

On appelle *Sœur de lait*, La fille de la nourrice, par rapport au nourrisson qui a sucé le même lait. Et il se dit par extension Des autres filles que la nourrice a nouries. (Elles sont sœurs de lait. C'est ma sœur de lait.)

Les Rois & les Reines de la Chrétienté se traitent de *Frères* & de *Sœurs*, en s'écrivant les uns aux autres.

On dit figurément, que *La Poësie & la Peinture sont sœurs*.

Les Poëtes appellent Les Muses, *Les neuf Sœurs*.

SŒUR, est aussi un nom que toute Religieuse prend dans les actes publics, & que les Religieuses qui ne sont point dans les charges, ou qui n'ont point encore atteint un certain âge, se donnent entre elles & qu'on leur donne aussi ordinairement. (Sœur Marie de l'Incarnation. Sœur Thérèse.) On appelle *Sœurs laies*, & plus ordinairement, *Sœurs converses*. Les Religieuses qui ne sont point du Chœur.

SŒUR, est encore un nom que l'on donne à certaines filles qui vivent en communauté, sans être pourtant Religieuses. (Les Sœurs de la Charité. Les Sœurs Grises.)

SOF

SOFA. s. m. Terme emprunté de la Langue Turque. Espèce d'estrade fort élevée, & couverte d'un tapis. (Le grand Visir donne ses audiences sur un sofa. Quand le Grand Visir reçoit des Ambassadeurs, on met leur siége sur le sopha;) & c'est ce qu'on appelle *Les honneurs du sofa*.

On appelle aussi *Sofa*, Une espèce de lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme de siége. On confond souvent les Canapés avec les Sofas.

SOFFITE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit d'Un plafond ou lambris de menuiserie formé de poutres croisées, de corniches volantes avec des compartimens & des renfoncemens enrichis de peintures & de sculptures. On en voit au Louvre & dans d'autres Palais.

SOFI. s. m. Nom que les Occidentaux donnent au Roi de Perse.

SOI

SOI. Pronom de la troisième personne. Substantif de tout genre, & seulement du nombre singulier. Quand il s'emploie absolu-

ment, il ne se met qu'avec une préposition, & dans des phrases où il y a un pronom indéfini, ou exprimé, ou sous-entendu. (On doit parler rarement de soi. Chacun travaille pour soi. Quiconque rapporte tout à soi, n'a pas beaucoup d'amis. Prendre garde à soi. Ne vivre que pour soi. Prendre sur soi l'événement d'une affaire.)

On dit *Etre à soi*, pour dire, Ne dépendre de personne, être maître de son loisir. (Qu'il est fâcheux de ne pouvoir être à soi un quart-d'heure dans toute une matinée !)

DE SOI, signifie quelquefois, De sa nature, & se place indifféremment ou devant ou après le substantif auquel il le rapporte. (De soi le vice est odieux. La vertu est aimable de soi.)

SUR SOI, signifie quelquefois sur son corps, sur sa personne (La santé demande qu'on soit propre sur soi.)

SOI, joint à *Même* par -, ne signifie rien de plus que *Soi* mis absolument ; mais il signifie, d'Une manière plus expressive, & n'a pas toujours besoin d'être accompagné d'une préposition. (Il faut conduire ses affaires soi même. On n'a point de meilleur messager que soi-même. Cela parle de soi-même.)

SOI-DISANT. Terme de Palais, qu'on emploie quand on ne veut pas reconnoître la qualité que prend quelqu'un. (Un tel soi disant héritier, soi-disant légataire, &c.)

Il se dit aussi par raillerie ou par mépris. (Un tel soi-disant Docteur, soi-disant Gentilhomme.)

SOIE. s. f. Certaine matière propre à filer, & qui est la production d'une espèce de ver, que pour cette raison on appelle Ver à soie. (Soie blanche, Soie aurore. Soie bleue. Soie crue. Soie cuite. Soie apprêtée. Soie de Messine. Soie de Perse. Soie de la Chine. Soie torse. Soie de Grenade. Soie plate. Filer de la soie. Dévider de la soie. Un écheveau de soie. Des balles de soie. Des étoffes de soie. Coton de soie. Des bas de soie.)

On dit en Poësie, *Des jours filés d'or & de soie*, pour dire, Le cours d'une vie heureuse & glorieuse.

SOIE D'ORIENT. s. f. Plante qui produit des gousses où il y a une espèce de soie.

SOIE. s. f. Il se dit Du poil long & rude de certains animaux. (Des soies de cochon. Des soies de sanglier.)

Il se dit au pluriel par extension, Du poil doux & long d'un barbet, d'un épagneul, d'un bichon. (Cet épagneul, ce bichon a de belles soies, de fort belles soies.)

SOIE. s. f La partie du fer d'une épée & d'un couteau, qui entre dans la poignée, dans le manche. (La soie d'une épée. La soie d'un sabre. La soie de ce sabre est trop foible.)

SOIERIE. s. f. collectif. Toute sorte de marchandise de soie. (Les soieries du Levant Les soieries de Messine. C'est un homme qui entend bien la soierie.)

SOIERIE, se dit aussi d'Une fabrique de soie, de la manière de préparer la soie, & du lieu où on la prépare. (Établir une soierie.)

SOIF. s. f. (F se prononce même devant les consonnes. (Altération, désir, envie, besoin de boire. (Grande soif. Soif brûlante, ardente, cruelle, pressante. Avoir soif. Brûler de soif. Mourir de soif. Enrager de soif. Étancher sa soif. Éteindre sa soif. Ne boire qu'à sa soif. Boire sans soif. Cela fait passer la soif. Cela ne fait qu'irriter la soif. Je n'ai ni faim ni soif.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*On ne sauroit faire boire un âne s'il n'a soif*, pour dire, qu'On ne sauroit obliger une personne à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire.

On dit figurément & proverbialement, De deux personnes qui n'ont point de bien, & qui se marient l'une avec l'autre, (C'est la faim qui épouse la soif.)

On dit figurément & proverbialement, *Garder une poire pour la soif*, pour dire, Garder quelque argent, quelques effets, quelques provisions, pour s'en servir au besoin.

SOIF, signifie figurément, Désir immodéré. (Soif de biens, d'honneur, de gloire, de vengeance, &c. Soif de régner. On ne peut éteindre la soif des grandeurs. Brûler de la soif des grandeurs, des richesses, des honneurs.)

Il est dit dans l'Évangile, (Bienheureux ceux qui ont faim & soif de la Justice.)

SOIGNER. v. n. Avoir soin, veiller à quelque chose. (Vous soignerez à cela. Qui soignera à votre ménage durant votre absence ?) Il vieillit en ce sens, & n'est plus d'usage que parmi le peuple.

Il est aussi actif, & signifie, Traiter avec beaucoup de soin. (On l'a bien soigné. Il a été bien soigné durant sa maladie. Les orangers sont des arbres qui veulent être soignés) *Soigner des enfans*, C'est avoir soin qu'ils soient propres, bien entretenus, &c.

SOIGNÉ, ÉE. participe.

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec soin, avec attention, avec exactitude. (J'ai examiné soigneusement cette affaire, ce livre. Travaillez-y soigneusement.)

SOIGNEUX, EUSE. adj. Qui agit avec soin, avec vigilance. (C'est un homme fort soigneux. Il faut être plus soigneux. Il est soigneux de son honneur, de sa réputation, de conserver sa réputation, d'obliger ses amis. Cette femme est soigneuse de sa réputation. Ce domestique est peu soigneux.)

SOIN. s. m. Application d'esprit à faire quelque chose. (Grand soin. Peu de soin. Soin particulier. Avoir du soin. Avoir soin, le soin de quelque affaire. Cet ouvrage n'est pas travaillé avec assez de soin. Prenez soin, le soin de cela, je vous en laisse le soin. Je m'en fie à vos soins J'y apporterai tous mes soins. Ce n'est pas manque de soin. Cet homme est négligent, Il n'a soin de rien. Il y a mis tous ses soins.) *Les soins du ménage*, ce qui se dit particulièrement Des détails du ménage, & de l'attention qu'ils demandent.

On dit, *Avoir soin de quelqu'un*, pour dire, Pourvoir à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune.

On dit, *Rendre des soins, à quelqu'un*, pour dire, Le voir avec assiduité, & lui faire sa cour. Et, *Rendre de petits soins à une Dame*, pour dire, lui marquer beaucoup d'attention, s'attacher à lui rendre de petits services qui lui soient agréables.

SOIN, signifie aussi, Inquiétude, peine d'esprit, souci. (La vie des Grands est pleine de soins L'ambition cause bien des soins.)

SOIR. s. m. La dernière partie du jour, les dernières heures du jour. (Il travaille depuis le matin jusqu'au soir. Il prie Dieu soir & matin. Il se retire dès quatre heures du soir. J'irai chez vous demain matin ou demain au soir. Il se promène tous les soirs. Nous nous verrons un de ces soirs à la promenade.)

SOIRÉE. s. f. L'espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. (Une belle soirée. Une agréable soirée. En hiver, les soirées sont longues, sont ennuyeuses quand on est seul. Passer la soirée au jeu.)

SOIT. Conjonction alternative. (Soit qu'il le fasse, soit qu'il ne le fasse pas.) Quelquefois au lieu de répéter *Soit*, on met *Ou*. (Soit qu'il fasse, ou qu'il ne le fasse pas.)

SOIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, Que cela soit, je le veux bien.

SOIXANTAINE. s. f. collectif. Nombre de soixante ou environ. X se prononce comme deux SS dans ce mot & dans les mots suivans. (Une soixantaine de personnes. Une soixantaine d'années.)

SOIXANTE. adj. numéral de t. g. Nombre composé de six dixaines. (Soixante hommes. Soixante pistoles. Soixante & un. Soixante deux.)

SOIXANTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Soixantième chapitre. Il est dans sa soixantième année.)

Il est quelquefois substantif, & signifie, la soixantième partie d'un tout. (Il a un soixantième dans cette affaire-là. Il n'y a qu'un soixantième.)

S O L

SOL. *Voyez* SOU.

SOL. s. m. Terroir considéré suivant sa qualité. (Ce sol est propre pour la vigne. Quand ont veut faire un jardin, il faut considérer le sol.)

Dans une mine, on nomme *Sol* ou *Muraille*, La partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé.

En Jurisprudence, *Sol* se dit Du fonds. (Qui est maître du sol, est maître d'élever sa maison tant qu'il veut.)

SOL. s. m Note de Musique, qui est la cinquième de la gamme. (Il a pris un sol pour un fa.)

SOLAIRE. adj. de t. g. Appartenant au soleil. (Les rayons solaires. L'année solaire. Cadran solaire.)

SOLANDRES. subst. fémin. pluriel. Maladie qui est la même que l'on appelle *Malandres*, & qui survient au pli du genou du cheval. Celle-ci affecte le pli des jarrets.

SOLANUM. s. m. ou DULCAMARA, ou DOUCE AMÈRE. Plante qui pousse des sarmens longs de deux ou trois pieds. Elle est fébrifuge & propre aux maladies de la poitrine. On lui attribue plusieurs autres vertus. Son suc efface les taches du visage. On donne aussi le nom de *Solanum* à toutes les Morelles. *Voyez* MORELLE.

SOLBATU, UE. adj. Terme de Maréchallerie, qui se dit d'Un cheval dont la sole a été foulée.

SOLBATURE. s. f. Terme de Maréchallerie. Meurtrissure de la chair sous la sole d'un cheval.

SOLDANELLE. s. f. Plante qui croît sur les bords de la Méditerranée, & qui étant macérée dans le vinaigre, purge puissamment par le bas les sérosités.

SOLDAT. s. m. Homme de guerre qui est à la solde d'un Prince, d'un État, &c. (Il faut réprimer la licence des soldats, du soldat. Lever, enrôler, faire, casser,

congédier des soldats. Vieux soldats.)

Il se dit Des simples soldats, à la différence des Officiers. (Les Officiers & les soldats firent également leur devoir.)

Il se dit plus particulièrement de ceux qui servent dans l'Infanterie. (On a plus de peine à lever, à faire des soldats, que des cavaliers. Il a tant de soldats dans sa Compagnie.)

On dit, qu'*Un homme est soldat*, pour dire, qu'il est brave, vaillant, déterminé (Il est plus soldat que Capitaine.)

Il se prend quelquefois adjectivement, comme en cette phrase, (Il a l'air soldat.)

SOLDATESQUE. s. f. Les simples soldats. (La Bourgeoisie étoit exposée aux insultes de la soldatesque. La simple soldatesque. La soldatesque s'est révoltée contre les Officiers.)

SOLDE. s. f. La paye qu'on donne à ceux qui portent les armes pour le service d'un Prince, d'un État. (Payer la solde. Ce Prince a tant de mille hommes à sa solde. Les troupes étrangères qui étoient à la solde du Roi. Il tire double solde. Prendre à sa solde.)

SOLDE, signifie aussi, Le payement qui se fait pour demeurer quitte d'un reste de compte.

SOLDER. v. a. Terme de Pratique & de Commerce, qui n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Solder un compte*, pour dire, Clore un compte, en payer le reliquat.

SOLDÉ, ÉE. participe.

SOLE. s. f. Certaine étendue de champ, sur laquelle on sème successivement par années, des blés, puis des menus grains, & qu'on laisse en jacère la troisième année. (On divise ordinairement une terre en trois soles. Il y a à cette ferme-là quatre-vingt-dix arpens en tout, c'est trente arpens par sole. Les soles de cette ferme ne sont pas égales. La sole de froment est plus forte cette année qu'à l'ordinaire.)

SOLE. s. f. Le dessous du pied d'un cheval, d'un mulet, d'un âne, d'un cerf, &c. (Ce cheval a la sole entamée, la sole fort tendre.)

SOLE. s. f. Sorte de poisson de mer, qui est plat & de figure approchante de l'ovale. (Grande sole. Petite sole. Soles frites. Soles en ragoût.)

SOLÉCISME. s. m. Faute grossière contre la syntaxe. (Faire un solécisme. Il y a un solécisme dans cette phrase.)

SOLEIL. s. m. L'astre qui fait le jour. (La lumière du soleil. Éclipse de soleil. Le cours du soleil. Le mouvement diurne du soleil. Le disque du soleil. Le soleil levant. Le soleil couchant. Le lever, le coucher du soleil. Les douze maisons du soleil. Quand le soleil est dans un tel signe du Zodiaque. Le soleil en son midi, en plein midi, en son apogée, en son périgée. Regarder le soleil fixement. Exposer au soleil. Il avoit le soleil sur la tête. Le soleil lui donnoit à plomb sur la tête. Ne vous tenez pas au soleil. L'armée ennemie avoit le soleil dans les yeux. A l'abri du soleil. Le soleil est pâle. Sa montre va comme le soleil. Cadran au soleil. Ces peuples adoroient le soleil. Hâlé du soleil. Il s'est hâlé au soleil.)

On dit, *Il fait déjà grand soleil*, *il fait encore grand soleil*, pour dire, Il est déjà grand jour, il est encore grand jour. *Le soleil est encore bien haut*, pour dire, Le coucher du soleil est encore loin. *Il fait trop de soleil*, pour dire, Le soleil est trop ardent. Et, *Marcher entre deux soleils*, pour dire, Marcher entre le lever & le coucher du soleil. (Par les Ordonnances, les voitures de l'argent du roi ne se font qu'entre deux soleils.)

On appelle *Coup de soleil*, L'impression violente & quelquefois mortelle, que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. (Il est mort d'un coup de soleil.)

Autrefois dans les combats singuliers, les Juges du camp *Partageoient le soleil entre les combattans*, c'est-à-dire, qu'ils plaçoient les combattans de telles sortes, que le soleil n'incommodoit pas plus l'un que l'autre.

On dit fig. *Adorer le soleil levant*, pour dire, S'attacher, faire sa cour à une puissance ou à une faveur naissante.

On dit en Poësie, (Le char du soleil. Les chevaux du soleil.)

On appelle selon l'Écriture, Notre Seigneur Jesus-Christ (Le Soleil de justice.) En termes de Chimie, *Soleil* signifie L'or.

On appelle *Soleil*, Un cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double christal, destiné à renfermer l'Hostie consacrée, & qui est posé sur un pied ordinairement du même métal. (Il a fait présent à cette Église d'un magnifique Soleil.

SOLEIL. s. m. Sorte de grande fleur jaune à haute tige, autrement dite, *Tournesol* ou *Héliotrope*.

SOLENNEL, ELLE. adj. (On prononce toujours *Solannel* ; ce qui s'observe de même dans les dérivés.) Accompagné de cérémonies publiques & extraordinaires de Religion. (Fête solennelle. Jour solennel. Procession solennelle. Pâque, la Pentecôte, &c. sont des Fêtes solennelles ; Messe solennelle. Obsèques solennelles. On lui a fait un Service solennel dans une telle Église.

On appelle *Vœu solennel*, Un vœu fait en face de l'Église avec les formalités prescrites par les Canons. On l'oppose à *Vœu simple*.

Il sig. aussi, Célèbre, pompeux, avec cérémonie. (Audience solennelle. Entrée solennelle. Jeux solennels.)

Il sign. aussi, Authentique, revêtu de toutes les formes, accompagné des formalités requises. (Acte solennel. Testament solennel. Arrêt solennel. Déclaration solennelle.)

SOLENNELLEMENT. adv. D'une manière solennelle. (Ce mariage a été fait solennellement. La paix a été jurée, publiée solennellement.)

SOLENNISATION. s. f. Action par laquelle on solennise. (La solennisation d'une Fête. On a fait de grands préparatifs pour la solennisation de cette Fête.)

SOLENNISER. v. a. Célébrer avec cérémonie. (Solenniser une Fête. C'est un jour de réjouissance, il le faut solenniser. Solenniser la naissance d'un Prince.)

SOLENNISÉ, ÉE. participe.

SOLENNITÉ. s. f. Célébrité, cérémonies publiques qui rendent une chose solennelle. (La solennité d'une Fête. La solennité du jour. La solennité de Pâques. Solennité d'un mariage. Il fut reçu avec grande solennité. La solennité des noces.) Il se dit aussi Des formalités qui rendent un acte solennel, authentique. (Solennité d'un testament.)

SOLFIER. v. a. Chanter un air, en appelant, en prononçant les notes. (Solfier un air. Il solfie déjà tout couramment.)

SOLFIÉ, ÉE. participe.

SOLIDAIRE. adj de t. g. Terme de Pratique. Qui produit la solidité entre plusieurs coobligés. (Cette obligation est solidaire. Avoir action solidaire contre quelqu'un.)

On le dit aussi Des personnes. *Il est solidaire*, pour dire, Il est obligé solidairement.

SOLIDAIREMENT. adv. Terme de Pratique. D'une manière solidaire, tous ensemble, & un seul pour tous. (Ils sont obligés solidairement.)

SOLIDE. adj. de t. g. Qui a de la consistance, & dont les parties demeurent naturellement dans la même situation. Il est opposé à Fluide. (Les corps solides, les corps fluides. Les parties solides du corps humain.)

Il sig. aussi, Qui a une fermeté capable de résister au choc des corps & à l'injure du temps. En ce sens, il est opposé à Fragile & à peu durable. (Cela n'est guère solide ; si vous le laissez tomber, vous le casserez. Un bâtiment solide. Bâtir sur des fondemens solides. Cet édifice est beau, mais il n'est pas solide.)

On appelle *Alimens solides*, Les alimens qui ont de la consistance. (On l'a mis aux bouillons, on lui a interdit toute sorte de nourriture solide, toute sorte de viandes solides. Il se porte mieux, il commence à prendre des alimens solides.)

SOLIDE, se prend aussi substantivement, & se dit d'Un corps ferme & qui a de la consistance. (Il faut creuser jusqu'au solide avant que de faire les fondations d'un bâtiment. Bâtir sur le solide.)

SOLIDE, en termes de Mathématiques, signifie, Le corps considéré comme ayant les trois dimensions, longueur, largeur & profondeur. En ce sens, il est opposé à Ligne & à Superficie, & il se prend aussi substantivement. (La Géométrie mesure les solides.)

SOLIDE, signifie figurément, Qui est réel, qui est effectif, durable. En ce sens, il est opposé à Vain, chimérique, frivole, de peu de durée. (C'est un bien solide. Un principe solide. Vous ne me promettez que des chimères, je veux quelque chose de solide. Je ne vois rien de solide en tout ce que vous me proposez. Doctrine solide. Raison solide. Piété solide. Dévotion solide. C'est un homme solide, à qui on se peut fier. Ce n'est pas un esprit de bagatelles, c'est un esprit solide. Un jugement solide. Une amitié solide. Un établissement solide.)

Il se prend aussi substantivement en ce sens. (Chercher le solide. Aller au solide. C'est là le solide.)

SOLIDEMENT. adverbe. D'une manière solide. (Bâtir solidement. Établir solidement sa fortune. Penser, raisonner solidement.)

SOLIDITÉ. s. f Qualité de ce qui est solide. (La solidité des corps. La solidité d'un bâtiment. La solidité d'un discours, d'un raisonnement. Ce discours a du brillant, mais il n'a point de solidité.)

SOLIDITÉ, signifie en termes de Pratique, engagement, l'obligation où sont plusieurs débiteurs de payer, un seul pour tous, une somme qu'ils doivent en commun. (Ce contrat, cette obligation porte solidité. Quand une Ville, un Bourg, une Com-

munauté sont obligés, la solidité tombe sur chacun des habitans.)

SOLILOQUE. s. m. Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guère qu'en cette phrase, (Les Soliloques de saint Augustin.) Dans les Pièces de Théâtre, on dit, *Monologue*.

SOLIPÈDE. adj. de t. g. Il se dit Des animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied. (Le cheval, l'âne, le mulet, le zèbre sont des animaux solipèdes.)

SOLITAIRE. adj. de t. g. Qui est seul, qui aime à vivre dans la solitude, à être seul, qui fuit le monde. (Homme solitaire. Femme solitaire. Vous êtes bien solitaire aujourd'hui. Il a une humeur solitaire. Vie solitaire. (Il se dit aussi Des lieux déserts, des lieux retirés du commerce du monde. (Ce lieu est fort solitaire. C'est un homme qui n'aime que les lieux solitaires.)

On appelle *Ver solitaire*, Un ver plat, fort long, blanc, articulé ou annelé, qui s'engendre seul de son espèce dans les intestins. Il est aussi substantif. (Il est solitaire.) Il se dit principalement Des Anachorètes & des Moines qui vivent dans la solitude. (Les Solitaires d'Égypte, de la Thébaïde. C'est un pieux Solitaire.)

SOLITAIRE, est aussi le nom d'Un jeu qui se joue au moyen d'une petite table percée de 37 trous, & avec 36 chevilles.

SOLITAIREMENT. adv. D'une manière solitaire. (Il a toujours vécu solitairement. Il aime à vivre solitairement.)

SOLITUDE. s. f. État d'un homme qui est seul, qui est retiré du commerce du monde. (Il aime la solitude. Il ne sauroit souffrir la solitude. Troubler la solitude de quelqu'un. Soutenir, supporter la solitude.)

Il signifie aussi, Lieu éloigné du commerce, de la vue, de la fréquentation des hommes. (Affreuse solitude. Se retirer dans la solitude. Il y a des solitudes agréables. C'est une charmante solitude.) En ce sens, on dit d'Un lieu qui cesse d'être fréquenté, qu'(Il est devenu une solitude, que c'est une solitude.)

SOLIVE. s. f. Pièce de charpente qui sert à former & à soutenir le plancher d'une chambre, d'une salle, &c. & qui porte sur les murs de la chambre, ou sur les poutres. (Solive de brins. Solives de sciage.)

SOLIVEAU. s. m. Petite solive. On le confond quelquefois avec *Solive*.

SOLLE-BATTU. adj. *Cheval solle-battu*, est celui qui a une solle-battue, ou la solle meurtrie.

SOLLICITATION. s. f. Instigation, instance. (C'est à la sollicitation d'un de ses amis qu'il a fait telle chose. Joseph résista aux sollicitations de la femme de Putiphar. Sollicitation forte, foible.)

Il signifie aussi, Le soin qu'on prend dans la Poursuite d'une affaire, les diligences qu'on fait pour le succès d'une affaire. (Un tel est chargé de la sollicitation de toutes les affaires d'une telle Ville, d'un tel Chapitre. Il a employé bien du temps à la sollicitation de ses procès.)

Il signifie plus ordinairement, La recommandation qu'on fait à des Juges. (Puissante sollicitation. Forte, continuelle sollicitation. Malgré toutes ses sollicitations, il a perdu son procès. Quand on a de bons Juges, les sollicitations sont inutiles. Faire des sollicitations. J'ai passé toute la journée en sollicitations, à la sollicitation de mon procès.)

SOLLICITER. v. a. Inciter, exciter à faire quelque chose. (Qui est-ce qui vous a sollicité à cela? Solliciter à la révolte. L'outrage qu'il a reçu le sollicite à la vengeance. Soliciter au mal, au péché. On trouve plus d'exemples qui sollicitent au mal, qu'on n'en trouve qui excitent à la vertu Solliciter quelqu'un à faire quelque chose, de faire quelque chose. Ils l'avoient sollicité d'entrer dans leur parti.)

On dit familièrement, *Solliciter quelqu'un de son déshonneur*, pour dire, Exiger de lui des choses qui sont contre son devoir, le porter à ce qu'il lui seroit honteux de faire.

SOLLICITER, signifie aussi, Prendre soin d'une affaire, la poursuivre. (Solliciter un procès. Solliciter son payement. Solliciter son congé. Solliciter la liberté, l'élargissement de son ami. Solliciter une grâce auprès du Roi, la faire solliciter par ses amis. Cette affaire a été bien sollicitée.)

On dit, *Solliciter son rapporteur*, *ses Juges*, pour dire, Leur recommander son affaire; & absolument, (Je viens de solliciter. Mes amis ont sollicité pour moi. Je suis las de solliciter.)

SOLLICITÉ, ÉE. participe. (Une affaire bien sollicitée. Des Juges bien sollicités.)

SOLLICITEUR. s. m. Celui qui est employé à solliciter les procès, les affaires d'autrui (Un habile solliciteur. Un diligent solliciteur. Un solliciteur d'affaires. Solliciteur de procès.) Ce dernier ne se prend guère qu'en mauvaise part.

Il se dit aussi généralement De tous ceux qui sollicitent une procès, une affaire pour eux-mêmes ou pour leurs amis. (Je me rendrai votre solliciteur.) En ce sens, il se dit aussi au féminin. (Une solliciteuse pressante.)

SOLLICITUDE. s. f. Souci, soin affectueux. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, (La sollicitude pastorale.) Saint Paul appelle *La sollicitude des Eglises*, Le soin qu'il prenoit des Fidelles dispersés dans les différentes Églises.

On dit en termes de l'Ecriture, *Les sollicitudes du siècle*, pour dire, Les soins des choses temporelles.

SOLO. s. m. Terme de musique emprunté de l'Italien. Il se dit Des endroits d'une pièce de Musique qu'un instrument doit jouer seul. (Ce violon a exécuté un beau solo.)

SOLSTICE. subst. m. Terme d'Astronomie. Temps auquel le soleil est dans son plus grand éloignement de l'Équateur. (Solstice d'hiver. Solstice d'été. Entre les deux solstices.)

SOLSTICIAL, ALE. adj. Terme d'Astronomie. Qui a rapport aux solstices. (Hauteur solsticiale.)

SOLVABILITÉ. s. f. Le pouvoir, les moyens qu'on a de payer. (Doutez-vous de ma solvabilité.)

SOLVABLE. adj. de t. g. Qui a de quoi payer. (Il est solvable. Caution bonne & solvable.)

SOLUBLE. adj. de t. g. Qui peut être résolu. (Ce problème n'est pas soluble.)

Il se dit aussi Des substances qui ont la propriété de se joindre, de s'unir à un liquide. (Les sels sont solubles dans l'eau.)

SOLUTION. s. f. Dénouement d'une difficulté. (Donnez la solution de cet argument, de cette difficulté. La solution est bonne, n'est pas bonne. Solution d'un problème.)

On dit en termes de Chirurgie, *Solution de continuité*, pour dire, Division, séparation des parties.

En termes de Pratique, *Solution* s'emploie pour payement. (Jusqu'à parfaite solution & payement.)

SOLUTION, en chimie, signifie, L'action de se joindre à un liquide. Ce n'est point un synonyme de Dissolution, parce que par la *Solution*, les corps ne sont pas décomposés, au lieu que par la dissolution, ils le sont. (Un sel est en solution dans l'eau. Un métal est en dissolution dans l'eau-forte.)

SOM

SOMATOLOGIE. s. f. Terme de médecine. Traité des parties solides du corps humain. (La Somatologie renferme l'Ostéologie & la Myologie.)

SOMBRE. adj. de t. g. Qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière. (Cette maison est bien sombre. Dans une sombre forêt. Un temps sombre.)

On dit, *Il fait sombre*, pour dire, Le temps est sombre; & qu'*Il fait sombre dans un appartement*, pour dire, qu'Un appartement est sombre, peu éclairé.

On appelle *Une lumière sombre*, Une lumière foible & qui éclaire mal. Et *Couleurs sombres*, Les couleurs qui sont moins éclatantes que les autres, & qui tirent sur le brun.

SOMBRE, se prend aussi quelquefois pour Obscur, ténébreux. (Cette nuit est bien sombre.)

On dit en Poësie, *Les Royaumes sombres*, *les rivages sombres*, pour dire, Les enfers, selon la doctrine des Païens.

SOMBRE, signifie figurément Mélancolique, morne, taciturne, rêveur, chagrin. (Un esprit sombre. Une humeur sombre. Un visage sombre. Il a l'air bien sombre.)

SOMBRER. v. n. Terme de Marine, qui se dit d'Un vaisseau, lorsqu'étant sous voiles, il est renversé par un coup de vent qui le fait périr & couler bas. (Ce vaisseaux sombra sous voiles.)

SOMMAIRE. adj. de t. g. Succinct, court, abrégé, qui expose un sujet en peu de paroles. (Traité sommaire. Réponse sommaire. Discours sommaire. Requête sommaire.)

En termes de pratique, on appelle *Matière sommaire*, Une affaire provisoire, qui doit être jugée promptement & avec peu de formalités.

Il est aussi substantif, & signifie, Extrait, abrégé. (Sommaire des chapitres. Le sommaire d'un livre, d'un discours. Faire un sommaire. Lire le sommaire des chapitres.

SOMMAIREMENT. adv. D'une manière sommaire, brièvement, succinctement, en peu de mots, en abrégé. (Je vous rapporterai sommairement ce qui se passa en cette occasion, ce qui est contenu dans ce livre.)

SOMMATION. sub. f. Action de sommer. Sommation verbale. Sommation par écrit. Faire une sommation. Trois sommations Les sommations requises & nécessaires. Réitérer les sommations. Cette Place s'est rendue à la première sommation.)

Il signifie plus particulièrement L'acte par écrit, contenant la sommation faite en Justice. (Voilà les trois sommations qui lui ont été faites. Voilà les trois sommations attachées ensemble.)

On appelle *Sommation respectueuse*, La sommation qu'un fils de 30 ans ou une fille majeure font à leur père & à leur mere, pour leur demander de consentir à

leur mariage. (La sommation respectueuse met à couvert de l'exhérédation.)

SOMMATION. subst. f. Terme de Mathématique. Action de trouver la somme de plusieurs quantités. (La sommation des suites.)

SOMME. s. f. Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, un âne, &c. (Somme de blé. Somme de vendange. Bête de somme. Cheval de somme.)

SOMME. s. f. Une quantité d'argent. (Petite somme. Grosse somme. La somme de trois mille livres, &c. Ces trois sommes jointes ensemble sont la somme de...)

On appelle *Somme totale*, ou simplement *Somme*, La grandeur qui résulte de plusieurs autres jointes ensemble. On dit aussi quelquefois, *Somme toute*.

On dit adv. prov. & figur. *Somme toute*, pour dire, Enfin, pour conclusion. (Somme toute, ce n'est pas un homme en qui vous deviez vous fier. Somme toute, qu'en sera-t-il? Hé bien! somme toute, qu'est il arrivé?) On dit aussi, *En somme*, dans le même sens. (En somme, c'est un fort bon garçon.)

SOMME, se dit De quelques ouvrages, de quelques livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine, &c. (La somme de saint Thomas.)

SOMME. s. m. Repos de l'animal, causé par l'assoupissement naturel de tous les sens. Il ne se dit guère qu'en parlant De l'homme. (Un long somme. Un bon somme. Un léger somme. Je ne dormirai jamais de bon somme, que je ne sois venu à bout de cette affaire. À son premier somme.)

On dit familièrement, *Il a fait la nuit tout d'un somme*, pour dire, Il a dormi toute la nuit d'un sommeil non interrompu.

SOMMEIL. subst. m. Il signifie la même chose que Somme; mais il a des usages différens; par exemple, on ne diroit pas, *Faire un sommeil*, comme on dit, *Faire un somme*. (Profond sommeil. Sommeil tranquille, doux, paisible, inquiet, fâcheux, interrompu. Long sommeil. Troubler, rompre, interrompre le sommeil d'une personne. Être enseveli dans le sommeil.)

On dit figurément, que (Le sommeil est le frère, est l'image de la mort.)

On dit figurément & poëtiquement, (Les pavots du sommeil.)

SOMMEIL, fig. aussi, Une grande envie de dormir. (Accablé, abattu de sommeil. Il n'en peut plus de sommeil.)

SOMMEILLER, v. n. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. (Il n'avoit pu dormir depuis quinze jours, mais il a sommeillé cette nuit. Sommeiller à diverses reprises. Il commence à sommeiller. Je ne dormois pas tout-à-fait, je ne faisois que sommeiller.)

On dit figurément, *Sommeiller*, pour dire, Travailler avec négligence. (Il n'y a guère d'Auteurs qui ne sommeillent quelquefois.)

SOMMELIER, IÈRE. s. Celui, celle qui dans une Communauté, dans une maison, a en sa charge le linge, la vaisselle, le pain, le vin & les liqueurs. (Bon, habile Sommelier.)

SOMMELLERIE. s. f. La charge, la fonction de Sommelier. (Il entend bien la sommellerie.)

Il signifie aussi, Le lieu où le Sommelier garde le linge, la vaisselle qu'il a en sa charge. (Manger dans la sommellerie.)

SOMMER. v. a. Signifier, déclarer à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose, sinon qu'on l'y obligera. (Je l'ai sommé de payer, sommé de sortir de la maison qu'il tient de moi. On a sommé le Gouverneur de se rendre. Étant sommé & interpelé de dire son nom.)

On dit, *Sommer quelqu'un de sa parole*, pour dire, Lui demander qu'il tienne sa parole.

On dit, *Sommer une Place*, pour dire, Sommer le Commandant de la Place. (Envoyer un Trompette sommer une Place.)

SOMMER, en termes de Mathématiques, signifie, Trouver la somme de plusieurs quantités algébriques ou numériques. (Sommer une suite.)

SOMMÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit d'Une pièce qui en a une autre au-dessus d'elle.

SOMMET. s. m. Le haut, la partie la plus élevée. Il ne se dit que de certaines choses élevées, comme d'une montagne, d'un rocher, d'une tour, de la tête, &c. (Sur le sommet d'une montagne. Au sommet d'un rocher. Le sommet de la tête.) Les Poëtes appellent le Parnasse, *La montagne au double sommet*.

On dit figurément, *Le sommet des grandeurs*, *le sommet de la gloire*, pour dire, Le comble des grandeurs, de la gloire; & il ne se dit guère que dans le style soutenu.

SOMMIER. s. m. Cheval de somme. (Les sommiers d'un tel messager. Les sommiers pour les Officiers de chez le Roi.)

On appelle chez le Roi & chez certains Princes, *Sommier de Chapelle*, L'Officier qui a le soin de faire porter à l'Église, à la Chapelle, le drap de pied, les carreaux, &c. du Roi, de la Reine, &c.

Dans chacun des Offices de la Maison du Roi, il y a un Chef, un Aide & un Sommier. (Sommier de fourière. Sommier d'échansonnerie, &c.)

SOMMIER, signifie aussi, Un matelas de crin servant de paillasse. (Sommier de crin.)

SOMMIER, signifie encore Une espèce de coffre, dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les différens tuyaux. (Ce sommier perd le vent, n'est pas bien clos.)

SOMMIER, se dit aussi De deux pièces de bois, qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse d'Imprimerie. (Baisser le sommier. Relever le sommier.)

SOMMITÉ. s. f. Terme de Botanique. Le petit bout, la pointe, l'extrémité du haut des herbes, des fleurs, des arbustes & des branches d'arbres. (Ne prenez que la sommité de ces herbes, de ces fleurs, &c. La sommité des jeunes branches.)

SOMNAMBULE. s. Celui ou celle qui se lève tout endormi, & qui marche sans s'éveiller. (C'est un somnambule. Une somnambule.)

SOMNIFÈRE. adj. de t. g. Qui provoque, qui cause le sommeil, qui fait dormir. (Le pavot est somnifère. Une potion somnifère.)

Il est quelquefois substantif. (Le pavot est un somnifère fort connu. Il faut donner les somnifères avec précaution.)

SOMPTUAIRE. adj. de t. g. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Les Lois somptuaires*, pour dire, Les Lois qui réforment le luxe, qui règlent la dépense dans les festins, dans les habits, dans les bâtimens, &c.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière somptueuse. (S'habiller somptueusement. Vivre somptueusement.)

SOMPTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, splendide, de grande dépense. (Somptueux édifice. Habit somptueux. Un festin somptueux. Faire une dépense somptueuse.) Il se dit aussi Des personnes. (Il est somptueux en habits, en équipages, en festins, en bâtimens.)

SOMPTUOSITÉ. s. f. Grande & magnifique dépense. (Somptuosité en habits, en bâtimens, &c.)

SON

SON, SA, SES. adj. possessifs, qui répondent aux pronoms de la troisième personne, *Soi*, *se*, *il*. Ils se mettent toujours devant le subst. Le premier est du genre masc. au sing. (Son père, son argent, son habit.) Le second est du genre fémin. au sing. (Sa sœur, sa patrie, sa santé.) Le troisième est de tout genre au plur. (Ses biens, ses amis, ses prétentions.)

Il faut remarquer, qu'encore que *Son* soit de sa nature masculin, néanmoins il tient lieu de féminin, lorsque le nom qui suit commence par une voyelle ou par H sans aspiration, comme, (Son amitié, son habitude, son héroïne.)

Dans le discours familier, *Son*, *sa*, joint au verbe *Sentir*, équivaut à l'article. (Il sent son homme de qualité. Il sent son bien.)

SON. s. m. La partie la plus grossière du blé moulu. (Gros son. Un boisseau de son. Il en a tiré toute la farine, il n'en reste plus que le son. Eau de son. Il faut donner de l'eau de son à ce cheval pour le rafraîchir. On fait une espèce d'eau de son propre pour la poitrine.)

On dit proverbialement d'Une personne qui épargne sur sa nourriture pour faire de la dépense en habits, (Robe de velours, ventre de son.)

SON. s. m. Bruit, l'objet de l'ouie, ce qui touche, ce qui frappe l'ouie. (Son aigu, perçant, éclatant, redoublé. Son clair, doux, harmonieux. Son rude. Son qui étourdit. Les sons différens. Le son de la voix. Un beau son de voix. Cela fait, cela rend un son agréable. Un son importun. Le son du tocsin. Cette cloche a un son argentin. Le son des cloches. Au son des cloches. Au son du tambour. Au son des trompettes & des timbales. Le son des instrumens de Musique, &c. Tirer un beau son de luth. Crier à son de trompe. Le son des paroles. L'oreille juge des sons. Cette Chanteuse a une belle voix; mais elle ne forme pas bien ses sons.)

SONATE. s. f. Terme de Musique. Pièce de violon, de flûte, de clavecin, &c. composée ordinairement de quatre morceaux de Musique, dont les mouvemens sont alternativement lents & vîtes. (Cette sonate est belle, mais d'une difficile exécution.)

SONDE. s. f. Instrument dont on se sert pour sonder. La sonde dont on se sert à la mer & dans les rivières est un plomb attaché à une corde. (Jeter la sonde. Dans ce détroit-là il faut toujours avoir la sonde à la main. Il reconnut avec la sonde qu'il n'y avoit que tant de brasses d'eau, & que le vaisseau alloit toucher. On graisse le bout de la sonde, pour savoir si le fond est sable ou rocher.)

On appelle aussi *Sonde*, Un instrument de fer ou d'argent dont les Chirurgiens se servent. (Une sonde pour la pierre. Une sonde pour les plaies.)

SONDER. v. a. Reconnoître, par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde, ou de quelqu'autre chose semblable, la qualité du fond ou la profondeur d'un lieu dont on ne peut voir le fond. (Sonder le rivage, la côte. Sonder un port de mer. Sonder l'entrée d'un havre. Sonder un gué. Sonder une rivière, la faire sonder pour trouver un passage.)

On dit figurément, *Sonder le gué*, *sonder le terrein*, pour dire, Tâcher de connoître s'il n'y a point de danger dans une affaire, & comment il faudra s'y prendre.

SONDER, signifie, en matière de Chirurgie, Chercher avec un instrument dans le corps humain la cause cachée de quelque mal, ou l'état d'une plaie. (Sonder une plaie. Sonder un homme pour savoir s'il a une pierre dans la vessie. Ce Chirurgien n'a pas la main rude, il sonde fort doucement.)

On dit aussi, (Sonder un melon, un jambon. Sonder une tinette de beurre. Sonder une poutre, un bâtiment, &c.)

SONDER, se dit figurément, en parlant Des choses morales. Ainsi on dit, *Sonder quelqu'un*, pour dire, Tâcher de découvrir sa pensée, son intention, son secret, &c. (Je l'ai sondé là-dessus.) On dit à peu près dans le même sens, qu' (Il n'appartient pas à l'homme de sonder la profondeur, les abymes des jugemens de Dieu. Il n'appartient qu'à Dieu de sonder les cœurs.)

SONDÉ, ÉE. participe.

SONGE. s. m. Rêve, idée, pensée, imagination d'une personne qui dort. (Un beau songe. Un songe agréable. Songe fâcheux. Un songe qui inquiète, que l'on croit être de mauvais augure. Un songe suivi, interrompu, confus. J'ai eu un songe cette nuit. Expliquer, interpréter les songes. Dites-moi ce que signifie ce songe-là? Ajouter foi aux songes. Il se réveilla sur ce songe. Ce songe le réveilla.)

On dit proverbialement, que *Songes sont mensonges*. Et proverbialement & figurément, que *Le mal d'autrui n'est que songe*, pour dire, que Le mal d'autrui fait peu d'impression.

On dit aussi figur. que *Les choses de ce monde ne sont qu'un songe*, que *la vie n'est qu'un songe*, pour dire, que Les choses du monde n'ont nulle solidité, que la vie passe comme un songe.

EN SONGE. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en parlant Des songes qu'on a eus durant le sommeil. (J'ai vu cela en songe. Un Ange lui apparut en songe. Il me sembloit en songe que....)

SONGE-CREUX. s. m. On appelle ainsi Un homme qui est dans l'habitude de rêver profondément à quelque projet chimérique, ou à quelque malice noire. (N'en attendez rien de solide, de raisonnable, ce n'est qu'un songe creux. Défiez-vous d'un tel, c'est un songe-creux qui vous trompera.)

SONGER. v. n. Faire un songe. (Je dormois & songeois que... J'ai songé que j'étois...) En ce sens, il s'emploie aussi activement. (J'ai songé telle & telle chose. Qu'avez-vous songé cette nuit? Cet homme ne songe que chasse, que combats, que bals, que fêtes, que réjouissances.)

Ce verbe, au neutre, se construit quelquefois avec la préposition *de*. Ainsi on dit, (Songer d'eau bourbeuse. Il songe toujours de fêtes, de chasse, &c. Il est du style familier.

SONGER, sign. aussi, Penser, considérer. En ce sens, il est toujours neutre (Toutes les fois que j'y songe. Songez à vos affaires. Songer à quelque chose. Il y faut songer plus d'une fois. Songer aux moyens de faire réussir une affaire. Il y a long-temps que j'y songe. Vous n'y songez pas. À quoi songez-vous?) Ces deux dernières phrases s'emploient quelquefois par manière de reproche, en parlant à un homme qui fait ou qui dit quelque chose qui n'est pas raisonnable.

Dans cette acception, il se construit quelquefois avec la particule *que*. (Je songeois que... Songez qu'il y va de votre intérêt, de votre honneur.)

On dit aussi quelquefois activement dans le même sens, (J'ai songé une chose.) Il est du style familier.

SONGER, signifie aussi, Avoir quelque vue, quelque dessein, quelque intention. (Il songe à se marier. Il ne songe nullement au mariage. Il songe à acheter une telle charge, une telle maison. Il ne songe qu'à son salut.)

On dit qu'*Un homme songe toujours à malice, à la malice*, pour dire, ou qu'Il songe à faire quelque malice, ou qu'il donne un sens trop libre à des choses dites très-innocemment; ou en général, qu'il interprète malignement tout ce qu'on dit.

On dit, qu'*Un homme songe creux, ne fait que songer creux*, pour dire, qu'Il rêve profondément à des choses chimériques, ou à quelque malice noire. (Il ne fait que songer creux.)

SONGÉ, ÉE. participe.

SONGEUR. s. m. Celui qui a raconté ses songes. Il ne se dit guère que dans la phrase de l'Écriture, (Voici notre songeur,) en parlant de Joseph.

Il signifie aussi Un homme accoutumé à rêver profondément. Il n'est que du style familier.

SONICA. Terme du jeu de la Bassette, qui se dit d'Une carte qui vient, ou en gain ou en perte, tout le plutôt qu'elle puisse venir pour faire gagner ou pour faire perdre. (Il a gagné sonica.)

On a transporté ce mot dans la conversation, pour dire, À point nommé, justement, précisément. (On alloit partir sans lui, il est arrivé sonica.)

SONNAILLE. s. f. Clochette attachée au cou des bêtes, lorsqu'elles passent ou qu'elles voyagent.

SONNAILLER. verb. a. Sonner souvent & sans besoin. (On ne fait que sonnailler dans ce Couvent.) Il est du discours familier.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend un son clair. (De l'étain sonnant. Airain sonnant.) On appelle *Horloge sonnante*, *montre sonnante*, Une horloge, une montre qui sonne les heures, à la différence de celles qui ne font que les marquer. Et on dit, *Espèces sonnantes*, pour dire, Monnoie d'or, d'argent, &c.

On dit aussi, *À l'heure sonnante*, pour dire, À l'heure précise. (Je suis arrivé à sept heures sonnantes.) On appelle en style dogmatique, *Propositions mal sonnantes*, Des propositions qui peuvent être prises dans un sens peu orthodoxe.

SONNER. v. n. Rendre un son. (Les cloches sonnent. Cet écu est faux, faites-le sonner, vous verrez qu'il ne vaut rien. Cela sonne creux. J'entends sonner la trompette. Il sonne bien de la trompette. Sonner de la trompe, *ou absolument*, Sonner. Ce Piqueur sonne bien.)

En termes de Grammaire, on dit figur. qu'*Il faut*, ou *qu'il ne faut pas sonner une lettre*, pour dire, qu'Une lettre doit être pleinement exprimée dans la prononciation, ou qu'il ne faut presque point l'y faire sentir. (*R* du subst. *Mer* doit toujours sonner; mais *R* de l'infinitif *Aimer*, ne doit sonner que devant une voyelle.)

On dit aussi fig. qu'*Un mot sonne bien à l'oreille*, pour dire, que Le son en est agréable.

On dit de même fig. qu'*Un vers*, qu'*une stance*, qu'*une période sonne bien*, pour dire, que L'arrangement des paroles en est harmonieux.

On dit prov. qu'*Une action sonne bien*, *ne sonne pas bien*, qu'*elle sonne mal dans le monde*, pour dire, qu'Elle est bien ou mal reçue du Public.

On dit figurément & familièrement, *Faire sonner bien haut une action*, *une victoire*, *une conquête*, *sa qualité*, *un service*, *un bon office*, *&c.* pour dire, Vanter, exagérer, faire valoir beaucoup une action, une victoire, une conquête, sa qualité, un service qu'on a rendu.

SONNER, sign. aussi, Être indiqué, marqué, annoncé par quelque son. (Vêpres sonnent à la Paroisse. Le Sermon sonne à la Cathédrale. Voilà midi qui sonne.)

SONNER, est aussi actif, & fig. Tirer du son, faire rendre du son. (Sonner les cloches. Sonner la sonnette. Sonner la clochette. Sonner le tocsin.)

Il sign. encore, Indiquer, marquer, annoncer quelque chose par un certain son. (Sonner Vêpres. Sonner le sermon.)

On dit aussi, en parlant Des Offices de l'Église pour lesquels on sonne plusieurs coups, (Sonner le premier coup, le dernier coup de Vêpres, de Matines; *ou simplement*, Sonner le premier, sonner le dernier.

On dit, *Sonner ses gens*, pour dire, Sonner la sonnette pour faire venir ses domestiques. On dit aussi absolument, (Sonner pour les morts. On a sonné toute la nuit pour un tel.)

On dit prov. & fig. qu'*On ne sauroit sonner les cloches & aller à la Procession*, pour dire, que Lorsqu'on fait de certaines choses, il y en a d'autres qu'il n'est pas possible de faire en même-temps. Il est populaire.

On dit en termes de Chasse, (Sonner le débûcher, sonner le laisser courre, sonner du gros ton, sonner du grêle, &c.) Et en termes de Guerre, *Sonner la charge*, *sonner la retraite*, *sonner le boute-selle*, *sonner à cheval*, pour dire, Sonner pour faire monter à cheval la Cavalerie, &c.

On dit proverb. & figur. qu'*Il est temps de sonner la retraite*, pour dire, qu'Il est temps de se retirer du commerce du monde.

On dit aussi fig. & famil. *Ne sonner mot*, pour dire, Ne dire mot. (Tel est mon projet, mais je vous prie de n'en sonner mot. J'eus beau lui faire des reproches, il ne sonna mot.)

SONNÉ, ÉE. participe.

SONNERIE. s. f. Collectif. Le son de plusieurs cloches ensemble. (Il y a une bonne sonnerie dans une telle Église. La grosse sonnerie. La petite sonnerie.)

On appelle aussi *Sonnerie*, Les ressorts, le

timbre, & tout ce qui sert à faire sonner une montre, une pendule. (Il y a quelque chose à refaire à la sonnerie de cette montre.)

SONNET. s. m. Ouvrage de Poësie, composé de quatorze vers distribués en deux quatrains & deux tercets, les deux quatrains étant sur deux rimes seulement. (On dit que les Provençaux sont les inventeurs du sonnet. Sonnet Italien. Sonnet François. Sonnet à rimes croisées. Faire un sonnet. Composer un sonnet à la louange d'un tel, pour une telle. Les sonnets de Pétrarque. Les sonnets de Gombaud. La chute d'un sonnet.)

SONNETTE. s. f. Espèce de clochette fort petite, dont on se sert pour appeler ou pour avertir. (Sonnette d'argent. Sonnette de cuivre. Sonnette de fonte. Tirez la sonnette, afin qu'on vous vienne ouvrir la porte. Avoir une sonnette sur sa table pour appeler ses gens.)

SONNETTE, se dit aussi d'Un grelot, d'une boulette de cuivre ou d'argent qui est creuse & fendue, & dans laquelle il y a un petit grain de fer qui sonne & fait du bruit quand on l'agite. (Collier à sonnettes. Un Pantalon avec des sonnettes. Attacher des sonnettes aux oreilles, au cou d'un chien. On met des sonnettes aux pieds des oiseaux de proie. Sonnettes de mulet.)

SONNETTE, est aussi le nom d'une machine dont on se sert pour enfoncer des Pilotis. La sonnette porte le mouton, & sert à l'élever & à le laisser retomber.

SONNEUR. s. m. Celui qui sonne les cloches. (Payer les Sonneurs.)

SONNEZ. s. m. Terme dont on se sert au jeu de Trictrac, lorsque le dé amène deux six. (Il a rempli par un sonnez. J'ai amené de suite deux sonnez, qui m'ont fait perdre la partie.)

SONORE. adj. de t. g. Qui a un beau son, un son agréable & éclatant. (Une voix sonore. Cela rend le vers plus sonore.)

On le dit aussi Des lieux qui rendent bien la voix, qui sont favorables à la voix. (Cette Église est sonore.)

S O P

SOPHISME. s. m. Argument captieux qui ne conclut pas juste, parce qu'il pèche ou dans les termes, ou dans la forme. (Prenez garde à cet argument, c'est un sophisme. Ce livre est tout plein de sophismes. Découvrir, développer un sophisme.)

SOPHISTE. s. m. Ce nom se donnoit parmi les anciens aux Philosophes & aux Rhéteurs, & se prenoit d'abord en bonne part; mais depuis il s'est pris plus ordinairement en mauvaise part. Il signifie aujourd'hui, Celui qui fait des argumens captieux. (Ce n'est pas un Philosophe, c'est un Sophiste, un pur Sophiste.)

SOPHISTIQUE. adj. de t. g. Captieux, trompeur. (Un argument, un raisonnement sophistique.) Il n'est guère d'usage qu'en ces deux phrases.

SOPHISTIQUER. v. a. Subtiliser avec excès. (Cet Auteur sophistique tout.)

SOPHISTIQUER, sign. aussi, Frelater, falsifier une liqueur, une drogue, en y mêlant quelque chose d'étranger (Sophistiquer du vin. Les Marchands sont sujets à sophistiquer les drogues les plus précieuses. Les drogues qui viennent du Levant sont quelquefois sophistiquées dès la première main. Sophistiquer le bézoard, la laque, la manne, l'ambre gris, &c. Sophistiquer les métaux.)

SOPHISTIQUÉ, ÉE. participe.

SOPHISTIQUERIE. s. f. Fausse subtilité dans le discours, dans le raisonnement. (Il y a bien de la sophistiquerie dans ces raisonnemens là.) Il est du style familier.

Il sign. aussi, Frelaterie, altération dans les drogues, &c. (Il y a de la sophistiquerie dans ce vin là, dans ces drogues-là.)

SOPHONISTES. s. m. pl. Magistrats d'Athènes, dont les fonctions étoient les mêmes que celles des Censeurs à Rome.

SOPORATIF, IVE. adj. Qui a la force, la vertu d'endormir. (L'opium est fort soporatif. Les drogues soporatives.)

Figurément & dans le style familier, en parlant d'Un discours ennuyeux, on dit, que (C'est un discours soporatif.)

Il est quelquefois substantif. (Le laudanum est un grand soporatif.)

SOPOREUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux. (Affection soporeuse.)

SOPORIFÈRE, ou SOPORIFIQUE. adj. de t. g. Ils signifient la même chose que Soporatif, & ils ne s'emploient que dans le style didactique.

S O R

SORBE. s. f. Fruit du Sorbier.

SORBET. s. m. Sorte de composition faite de citron, de sucre, d'ambre, &c. (Une boîte de sorbet. Un pot de sorbet du Levant.)

On appelle du même nom. Le breuvage que l'on fait de cette composition battue avec de l'eau. (Un verre de sorbet. Les Turcs boivent du sorbet. Du sorbet glacé.)

SORBIER. *Voyez* CORMIER.

SORBONIQUE. s. f. Une des trois Thèses que les Bacheliers sont obligés de soutenir pendant leur licence, & qui doit être soutenue dans la Maison de Sorbonne. (Il n'a pas encore soutenu sa sorbonique.)

SORBONNE. s. f. La plus célèbre École de Théologie qui soit dans l'Université de Paris. (Docteur de Sorbonne. Docteur de la Maison & Société de Sorbonne. La Sorbonne a décidé que...) On ne met ici ce mot, que parce qu'il entre dans plusieurs phrases de la langue.

On dit proverbial. & populairement, *La Sorbonne a couché ouverte, les ânes parlent Latin.*

SORCELLERIE. s. f. Opération du sorcier. (Il y a de la sorcellerie à cela. On dit qu'il se mêle de sorcellerie. Il a été accusé de sorcellerie.)

En parlant de quelques tours d'adresse, ou de certaines choses qui paroissent au-dessus des forces de la nature, on dit par plaisanterie, qu'(Il faut qu'il y ait de la sorcellerie. Cela ne se peut faire sans sorcellerie. Cela ne se peut deviner sans sorcellerie.)

SORCIER, IÈRE. s. Celui, celle qui, selon l'opinion du peuple, a un pacte exprès avec le Diable, pour faire des maléfices, & qui va à des assemblées nocturnes, qu'on nomme le Sabbat. (On accuse un tel d'être sorcier. On dit que les sorciers se frottent d'un onguent pour se faire transporter au Sabbat.) Il y a des pays où l'on brûle encore les sorciers.

On dit figurément & populairement d'Un homme vieux & méchant, & d'une vieille & méchante femme, que (C'est un vieux sorcier, une vieille sorcière.)

On dit prov. qu'*Un homme n'est pas grand sorcier*, pour dire, qu'Il n'est pas fort habile; & dans le même sens, (Il ne faut pas être grand sorcier pour faire, pour deviner telle chose.)

SORDIDE. adj. de t. g. Sale, vilain. Il ne se dit guère des personnes que par rapport à l'avarice. C'est un homme avare, vilain, sordide. C'est un avare des plus sordides.)

Il se dit plus ordinairement Des choses morales. (Une avarice sordide. Gain sordide. Intérêt sordide. Épargne sordide.)

SORDIDEMENT. adv. D'une manière sordide. (Il vit sordidement.)

SORNETTE. s. f. Discours frivole, bagatelle. (Il ne dit que des sornettes. Il ne cause que de sornettes. Voilà de plaisantes sornettes. Quelle sornette nous contez-vous-là?) Son plus grand usage est au pluriel.

SORT. s. m. C'est, dans le sens des Anciens, La Destinée, en tant que cause des divers événemens de la vie. C'est dans cette acception qu'on dit, (Le sort l'a ainsi ordonné. Le sort le veut ainsi. Les caprices du sort. Le sort aveugle.)

Il se prend aussi pour L'effet de la destinée, la rencontre fortuite des événemens, bons ou mauvais; & c'est dans cette seconde acception qu'on dit, (Je plains votre sort. Son sort est heureux. Son sort est malheureux. Son sort est déplorable. Le sort des armes. Tel est le sort des Conquérans, le sort des Républiques. Quel est votre sort? Voilà un étrange sort.)

SORT, signifie aussi, La manière de décider quelque chose par le hasard. (Le sort est tombé sur un tel. Le sort en a décidé. Quelquefois les Officiers, les élections se font au sort, par le sort. Il y avoit trois soldats condamnés, on les fit tirer au sort.)

On dit figurém. *Le sort en est jeté*, pour dire, Le parti en est pris.

SORT PRINCIPAL. Terme de Pratique, dont on se sert, pour dire, Le capital d'une rente, qui produit des intérêts. (Il a payé les intérêts de cette rente, il ne doit plus que le sort principal.)

SORT. s. m. Paroles, caractères, drogues, &c. par lesquelles le peuple croit qu'on peut produire des effets extraordinaires, en vertu d'un pacte qu'il suppose fait avec le Diable. (On dit qu'on a jeté un sort sur un tel vignoble, sur les troupeaux d'un tel, sur les blés d'un tel pays. On dit que ce Berger a mis un sort dans l'écurie de son maître & que cela a fait mourir tous ses chevaux. Il prétend qu'on lui a donné un sort.)

SORTABLE. adj. de t. g. Qui est convenable, qui convient à l'état & à la condition des personnes. (Un mariage sortable. Un parti sortable. Cet emploi-là n'est pas sortable pour vous. Cela n'est pas sortable à votre condition. Rien n'est plus sortable pour vous que ce qu'on vous propose.) Il s'emploie plus ordinairement sans régime.

SORTE. s. f. Espèce, genre. (Il y a bien des sortes d'oiseaux. Nourrir toutes sortes de bêtes. Un Marchand qui a de toutes sortes d'étoffes. Une bibliothèque où l'on trouve toutes sortes de livres. Toute sorte de livres ne sont pas également bons. Quelle sorte de plante est cela? Je n'en veux point de cette sorte. En voilà de la sorte que vous demandez. Un Apothicaire qui a toutes sortes de drogues.)

On dit également en bien & en mal, par estime & par mépris, (Un homme de sa sorte, un homme de votre sorte.) En mal, comme (C'est bien à un homme de sa sorte

à ſe vouloir égaler à vous.) En bien, comme, (C'eſt trop vous avilir pour un homme de votre ſorte.)

Sorte, ſignifie auſſi, Manière, façon. (Les François s'habillent d'une ſorte, & les Eſpagnols d'une autre. De la ſorte qu'il le conte, il n'a pas tort. Il a agi de bonne ſorte, de la bonne ſorte dans cette affaire. Voilà une ſorte d'habillement, une ſorte de coiffure qui lui va bien, qui lui ſied bien.)

On dit, *Parler de la bonne ſorte à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une réprimande, lui faire une correction. (Je lui ai parlé de la bonne ſorte, il n'y retournera plus.) Il eſt du ſtyle familier.

Sortes. Les Libraires appellent *Sortes*, Les Livres dont ils ont le privilége, ſoit en tout, ſoit en partie. Ceux dont ils n'ont pas le privilége ſe nomment entr'eux, *Aſſortiment*.

De sorte que, en sorte que. Façons de parler adverbiales, qui ſignifient, Tellement que, ſi bien que. (De ſorte qu'il fut contraint de ſe retirer. Faites en ſorte qu'il ſoit content.)

SORTIE. ſ. f. Action de ſortir. (Il a toujours gardé la chambre depuis un mois, voilà ſa première ſortie. Depuis ſa ſortie hors du Royaume.)

Sortie, s'emploie auſſi, pour dire, Tranſport. (L'entrée & la ſortie des marchandiſes. Droits d'entrée & de ſortie. La ſortie de l'argent hors du Royaume eſt défendue.)

Sortie, ſe dit De l'attaque que font des gens aſſiégés, lorſqu'ils ſortent pour combattre les aſſiégeans, & pour ruiner les travaux. (Les aſſiégés firent une grande ſortie, une vigoureuſe ſortie. Ils font des ſorties de ſix cents hommes. Faire des ſorties avec de la Cavalerie.)

On dit figur. & familièrement, *Faire une ſortie ſur quelqu'un, faire une ſortie à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une rude réprimande, s'emporter de paroles contre lui, ou lui dire bruſquement quelque choſe de dur.

Sortie, ſign. encore, Iſſue, endroit par où l'on ſort. (Cette maiſon a deux, trois ſorties. Il a une ſortie ſur la campagne, & une ſur la rue.)

On dit adverbialement, *A la ſortie*, pour dire, Au moment que l'on ſort. (À la ſortie de l'hiver. À la ſortie du printemps. À la ſortie des Juges. À la ſortie du Louvre. À la ſortie du Sermon. À la ſortie du dîner.)

SORTILÉGE. ſ. m. Maléfice dont ſe ſervent les prétendus ſorciers. (On dit que ce Berger a fait mourir pluſieurs beſtiaux par ſortilége. Il fut brûlé pour ſortilége.)

SORTIR. v. n. *Je ſors, tu ſors, il ſort. Nous ſortons, vous ſortez, ils ſortent. Je ſortois. Je ſortis. Je ſortirai, &c.* Paſſer du dedans au dehors. (Sortir de la chambre. Sortir de ſa place. Sortir de la ville. Sortir du Royaume. Le renard ſort de ſon terrier. La rivière eſt ſortie de ſon lit. Il ſort de cette ſource une grande quantité d'eau. Un ſoldat ne doit point ſortir de ſon rang. Sortir ſur quelqu'un l'épée à la main. Sortez, je vous attends. Il eſt prêt à ſortir. Tout le monde eſt ſorti. Il ne fait que de ſortir. Il vient de ſortir. Sortir au-devant de quelqu'un. Sortir du port.)

On dit, *Sortir de la Meſſe, du Sermon, de Vêpres, du Bal, de la Comédie, du Jeu*, pour dire, Du lieu où l'on a ouï la Meſſe, le Sermon, Vêpres, &c. Dans la même acception, on dit, (Sortir d'entendre la Meſſe. Sortir de dîner.)

On dit, *Sortir de priſon*, pour dire, En ſortir par autorité de Juſtice, être élargi.

On dit, qu'*Un malade ſort, commence à ſortir*, pour dire, qu'Il ſe porte aſſez bien pour ne plus garder la chambre.

On dit proverbialement & figurément, *Faire ſortir quelqu'un hors des gonds*, pour dire, Le mettre tellement en colère, qu'il ſoit comme hors de lui-même. (Ne vous opiniâtrez pas contre lui, vous le ferez ſortir hors des gonds.)

Sortir, ſe dit par rapport au temps. (Sortir de l'hiver. Sortir de l'enfance. Sortir de nourrice.) Par rapport à l'état, à la condition où l'on eſt. (Sortir de maladie. Sortir de page. Sortir d'apprentiſſage. Sortir de charge. Sortir de condition.) En ce ſens on dit figurément, (Sortir d'un grand péril, d'un grand embarras. Sortir d'erreur.) Enfin par rapport aux affaires & aux matières que l'on traite. (Sortir d'affaire. Sortir d'intrigue. Sortir de ſon ſujet. Sortir du ſujet. Sortir de ſa matière. Vous ſortez de la queſtion.)

On dit figurément, *Sortir d'une choſe à ſon honneur*, pour dire, S'en tirer avantageuſement.

On dit auſſi figurément, *Sortir de ſon devoir, ſortir des bornes de ſon devoir*, pour dire, Ne demeurer pas dans ſon devoir. Et dans cette acception on dit, *Sortir des bornes de la bienſéance. Sortir des bornes de la modeſtie.*)

On dit, qu'*Un jeune homme ſort du Collége*, pour dire, qu'Il vient d'achever ſes études.

On dit, qu'*Un ouvrage ſort de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier*, pour dire, qu'Il eſt tout neuf, qu'il vient d'être achevé. Et en parlant d'Un ouvrage d'eſprit, on dit, qu'*Il ſort d'un bon Auteur*, qu'*il ſort d'une bonne plume*, pour dire, qu'Il vient d'un bon Auteur, qu'il eſt fait par un homme qui écrit bien.

On dit en termes de Danſe, *Sortir de cadence*, pour dire, Ne danſer plus en cadence; & en termes de muſique, *Sortir de meſure*, pour dire, Ne chanter, ne jouer plus de meſure. On dit en termes d'Eſcrime, *Sortir de meſure*, pour dire, Se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à ſon ennemi.

Sortir, ſignifie auſſi, Pouſſer au dehors, commencer à paroître. (Les fleurs commencent à ſortir. Les blés, les herbes ſortent de terre. Il lui ſortit un bubon, un charbon. Cet enfant n'a plus la fièvre, depuis que la petite vérole, la rougeole eſt ſortie. Il lui eſt ſorti une dent.) On dit plus ordinairement, (Il lui a percé une dent.)

On dit figurément, en parlant d'Un tableau, qu'*Une figure ſort*, pour dire, qu'Elle ſemble être de relief, & s'avancer hors du tableau.

Sortir, ſe dit quelquefois dans la ſignification d'Exhaler, & c'eſt dans cette acception qu'on dit, (Il ſort une agréable odeur de ces fleurs. Il ſort une grande chaleur de ce fourneau.)

On dit par exagération, d'Un homme en colère, que *Le feu lui ſort par les yeux*, pour dire, qu'Il a les yeux allumés de colère.

Sortir, ſignifie encore, Être iſſu. (Il ſort de bon lieu, de bonne race. Il ſort de gens de bien. Il ſort de parens illuſtres. Il ſent le lieu d'où il ſort. Quand les étalons ſont vieux, les chevaux qui en ſortent ſont foibles.)

On dit, *Au ſortir*, pour dire, Au temps, au moment que l'on ſort. (Au ſortir de là. Au ſortir de ces lieux. Je l'attendis au ſortir du logis, du Conſeil. Au ſortir du lit, de la table, de table. Au ſortir du berceau. Au ſortir de l'enfance.)

Sortir, s'emploie auſſi activement dans quelques phraſes du ſtyle familier. Ainſi, pour dire qu'on a tiré quelqu'un d'une affaire déſagréable, on dit, qu'(On l'a ſorti d'une affaire fâcheuſe.)

On dit dans le même ſtyle, *Sortez ce cheval*, pour dire, Tirez ce cheval de l'écurie.

Sorti, ie. participe.

SORTIR. v. a. *Je ſortis, tu ſortis, il ſortit. Nous ſortiſſons, vous ſortiſſez, ils ſortiſſent. Je ſortiſſois, &c.* Obtenir, avoir. Il n'eſt d'uſage qu'en termes de Palais, & ſeulement en quelques-uns de ſes temps. (Cette Sentence ſortira ſon plein & entier effet. J'entends que cette clauſe ſortiſſe ſon plein & entier effet.)

En termes de Pratique & de Notaires, on dit, qu'*Une ſomme de deniers, un effet mobilier ſortira nature de propre*, pour dire, qu'Il ſera réputé propre, qu'il ſera réputé & partagé comme propre.

SOT

SOT, OTTE. adj. Stupide, groſſier, ſans eſprit & ſans jugement. (C'eſt un ſot homme. Qu'il eſt ſot! Voilà un ſot valet. Une ſotte femme. Un ſot eſprit. Je ne le croyois pas ſi ſot ni ſi étourdi qu'il eſt. Je ne ſuis pas ſi ſot que de le croire. Quelque ſot le croiroit Voilà un ſot animal. Une ſotte bête.)

Il ſe dit auſſi Des choſes faites ſans eſprit & ſans jugement. (Une ſotte entrepriſe. Un ſot deſſein. Un ſot livre. Un ſot diſcours.)

On dit, *Une ſotte affaire*, pour dire, Une affaire fâcheuſe, embarraſſante. (L'enlèvement de cette femme eſt une ſotte affaire pour lui.)

On dit proverbialement, *A ſotte demande, ſotte réponſe.*

Sot, eſt quelquefois ſubſtantif. (C'eſt un ſot. Taiſez-vous, maître ſot.)

On dit proverbialement d'Un homme abſolument bête, que (C'eſt un ſot en trois lettres.)

On dit tout court & par ellipſe dans la converſation, *Quelque ſot*, pour dire, Quelque ſot le diroit, quelque ſot le feroit, quelque ſot s'y fieroit.

SOTIE. ſ. f. Nom des anciennes farces du théâtre François dans ſa naiſſance.

SOTTEMENT. adv. D'une ſotte façon. (Il s'eſt allé ſottement engager. Il a répondu ſottement. Il s'eſt laiſſé ſottement duper.)

SOTTISE. ſ. f. Qualité de celui qui eſt ſot. (La ſottiſe des hommes eſt ſi grande, que... La ſottiſe de la plupart des pères eſt de croire leurs enfans parfaits. C'eſt ſottiſe à vous que de vous imaginer que...)

Il ſe dit auſſi d'Une action ſotte & impertinente. (Il fait tous les jours quelque nouvelle ſottiſe. Grande ſottiſe. Quelle ſottiſe! Je ſuis bien las de toutes vos ſottiſes.)

Il ſe dit de même des diſcours impertinens. (Il ne fait que dire des ſottiſes. Il m'eſt venu dire une ſottiſe.)

Il ſe dit encore Des paroles & des actions obſcènes. (N'écoutez pas ce qu'il veut vous dire, c'eſt une ſottiſe. Il eſt indigne d'un honnête homme de dire des ſottiſes à une femme, devant des femmes.)

SOTTISIER. ſ. m. Recueil de ſottiſes. On

appelle

appelle ainsi particulièrement Un recueil de Vaudevilles & d'autres Vers libres. Il se dit aussi de celui qui débite des sottises. Il n'est que du discours familier.

SOU

SOU. s. m. Monnoie de compte, la vingtième partie de la livre, valant douze deniers. (Un sou. Deux sous. Vingt sous, Trente sous.)

On dit en termes de Pratique, *Sou tournois*, pour dire, Sou de douze deniers; & *Sou parisis*, pour dire, Sou de quinze deniers. (Vingt sous parisis, valent vingt cinq sous tournois, ou vingt-cinq sous ordinaires.)

On dit communément d'Un homme qui n'a point d'argent, qu'Il n'a pas un sou, pas le sou, qu'il n'a ni sou ni double, ni sou ni maille ;) & d'Un homme qui ne possède aucune chose, qu'(Il n'a pas pour un sou de bien.)

On dit, qu'*Un homme met sou sur sou*, pour dire, qu'Il épargne sur les plus petites choses, pour amasser.

En termes de Palais, on dit, *Venir au sou la livre*, pour dire, Être payé à proportion des deniers à partager, & de la somme pour laquelle on est créancier. (Dans une banqueroute, les créanciers qui sont colloqués, qui sont sur l'ordre de distribution, sont payés au sou la livre sur le prix des meubles.)

On dit, *Avoir un sou dans une affaire de Finance ou de Négoce, y être pour un sou, pour deux sous*, pour dire, Y avoir un vingtième, un dixième.

On dit, qu'*Un Financier a dans un Traité deux sous en dehors*, pour dire, qu'Outre la somme principale de l'imposition, il a droit de lever encore deux sous par livre, pour les frais du recouvrement.

On dit de même, qu'*Il a un sou en dedans*, pour dire, que De la somme principale de l'imposition, il lui en appartient pour son profit une vingtième partie.

On dit prov. d'Un mauvais ménager, qu'(Il fait de cent sous quatre livres & de quatre livres rien.)

SOUBASSEMENT. s. m. Espèce de pente que l'on met au bas du lit, & qui descend jusqu'à terre. (Mettre les soubassemens à un lit.)

Il se dit aussi en termes d'Architecture, d'Une espèce de piédestal continu qui sert de base à un édifice. (Le soubassement d'une colonne.)

SOUBRESAUT. s. m. Saut subit, inopiné & à contre-temps. (Ce cheval a fait deux ou trois soubresauts qui m'ont pensé désarçonner. Un carrosse rude qui donne des soubresauts.)

On dit fig. qu'*Un homme a eu un terrible soubresaut*, qu'on lui a donné des *soubresauts*, pour dire, qu'Il a eu un terrible contre-temps, des traverses inopinées dans quelque affaire, dans quelque entreprise.

SOUBRETTE. s. f. On appelle ainsi, par mépris, Une femme de chambre intrigante, (Une petite soubrette. Elle fait la Dame, & ce n'est qu'une soubrette. Il passe sa vie avec des soubrettes.)

On appelle dans les Comédies, *Rôles de soubrettes*, Les rôles des femmes de chambre, des suivantes.

SOUBREVESTE. s. f. Sorte de vêtement sans manches, à l'usage des Mousquetaires du Roi.

SOUCHE. s. f. La partie d'en bas du tronc d'un arbre, accompagnée de ses racines, & séparée du reste de l'arbre. (Ces souches ont repoussé. On a arraché toutes les souches qui restoient dans cet endroit de la forêt. Grosse souche. Souche de noyer. Souche de chêne. Souche de hêtre, &c. La souche est plus dure que le reste de l'arbre. Souche pourrie. Faite du feu avec des souches. Brûler des souches.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est une souche, une vraie souche*, pour dire, qu'Il est stupide & sans esprit.

SOUCHE, en parlant de Généalogie, se dit figurément De celui d'où sort une génération, une suite de descendans. (Adam est la souche de tout le genre humain.)

Il se dit aussi De celui qui est reconnu pour être le plus ancien dans une Généalogie. (Robert-le-Fort, qui vivoit dans le neuvième siècle, est la souche de la Maison de France.)

On dit, *Faire souche*, pour dire, Commencer une branche dans une généalogie, être le premier d'une suite de descendans. (Un tel eut trois enfans ; le premier mourut sans lignée, les deux autres ont fait souche. De tous les enfans de S. Louis, il n'y en a eu que deux qui aient fait souche.)

En termes de Droit, on dit, *Succéder par souche*, pour dire, Succéder par représentation. (La succession par souches est opposée à la succession par têtes.)

SOUCHE DE CHEMINÉE, en termes de bâtimens, est Un assemblage de plusieurs tuyaux joints ensemble, & qui s'élèvent au-dessus du comble.

SOUCHET. s. m. Terme de Maçonnerie. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. (Le souchet est la moindre des pierres de taille.)

SOUCHET. s. m. Plante qui croît dans les marais, le long des fossés & des ruisseaux. Ses racines sont employées en médecine.

SOUCI. s. m. Sorte de fleur jaune, qui a une odeur forte. (Une fleur de souci. Couleur de souci. La fleur de souci a quelques propriétés médicinales.)

On dit proverbialement, *Être jaune comme souci*, pour dire, Avoir le visage extrêmement jaune.

SOUCI. s. m. Soin accompagné d'inquiétude. (Souci cuisant. Cette affaire lui donne bien du souci. Avoir du souci. Vivre sans souci. Prendre du souci.)

Proverbialement, en parlant d'Une chose dont on ne se met nullement en peine, on dit, C'est là le moindre de mes soucis.)

Dans le style familier, en parlant d'Un homme qui ne se tourmente de rien, que rien n'empêche de se divertir, on dit, que, (C'est un sans-souci.)

SE SOUCIER. v. réciproque. S'inquiéter, se mettre en peine de quelque chose, prendre intérêt à quelque chose, faire cas de quelque chose. (Il faut se soucier de son honneur, de sa réputation. De quoi vous souciez-vous? Il se soucie peu de conserver ses amis, & il se soucie beaucoup de conserver son argent. Ils ne se soucient de rien. Je ne me soucie point de cet homme-là. Faites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie guère.) Il s'emploie le plus souvent avec une particule négative.

SOUCIEUX, EUSE. adj. Inquiet, pensif, chagrin, morne, qui marque du souci. (Air soucieux. Une mine soucieuse.) Il ne se dit guère qu'en ces phrases.

SOUCOUPE. s. f. Espèce d'assiette qui a un pied, & sur laquelle on sert ordinairement les verres & les carafes. (Soucoupe d'argent, de vermeil. Servir avec une soucoupe. On met d'ordinaire une carafe de vin, une carafe d'eau & un verre sur une soucoupe.)

Il se dit aussi d'Une espèce de petite assiette de porcelaine, de faïence, & qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière propre à prendre du café, du chocolat, &c. (La taile & la soucoupe sont d'ancienne porcelaine.)

SOUDAIN, AINE. adj. Subit, prompt. (Départ soudain. Mort soudaine. Irruption soudaine. Cela a été bien soudain.)

SOUDAIN, adv. Dans le même instant, aussi-tôt après. (Il reçut l'ordre, & soudain il partit.) Son plus grand usage est dans la Poësie.

SOUDAINEMENT. adverbe. Subitement. (Il mourut soudainement. Il part soudainement.)

SOUDAN. s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Généraux des armées du Calife. Dans la suite, Saladin ayant tué le Calife, s'éleva au trône, sous le nom de *Soudan*, que ses successeurs ont conservé.

SOUDARD. s. m. Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière, en parlant d'Un homme qui a long-temps servi à la guerre. (C'est un vieux soudard.)

SOUDE. s. f. Cendre de la plante nommée *Kali*. Elle sert à faire du verre, à composer le savon, & à blanchir le linge dans les lessives. (Mettre de la soude dans la lessive.) Quelques-uns donnent le nom de *Soude* à la plante même.

SOUDER. v. a. Joindre des pièces de métal ensemble, par le moyen de l'étain ou du cuivre fondu. (Souder de la vaisselle d'argent.)

On soude aussi deux morceaux de fer, en les faisant rougir & amollir au feu, & puis les battant ensemble pour n'en faire qu'une même pièce.

SOUDÉ, ÉE. participe.

SOUDOYER. v. a. Entretenir des gens de guerre, leur payer la solde. (Ce Prince peut aisément soudoyer vingt mille hommes. Par le traité, il est obligé de soudoyer tant de Cavalerie, tant d'Infanterie. Les troupes étoient soudoyées à ses dépens.)

SOUDOYÉ, ÉE. participe.

SOUDRE. v. a. Dont il n'y a que l'infinitif en usage. Terme didactique. Donner la solution, résoudre. (Soudre un problème, un argument.) Il est vieux, & on ne dit plus que *Résoudre*.)

SOUDRILLE. s. m. Ce mot ne se dit que par mépris, pour signifier, Un soldat libertin, fripon, & il n'est d'usage que dans le discours familier.)

SOUDURE. s. f. Composition ou mélange de divers métaux & minéraux, qui sert à souder des pièces de métal.

Il signifie aussi, Le travail de celui qui soude. (Ce tuyau est bon, mais la soudure en est mal faite.)

SOUDURE, se dit encore De l'endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. (Le tuyau est crevé par la soudure.)

SOUFFLE. s. m. Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche avec force. (Il vous renverseroit d'un souffle. Il est si foible, qu'on le renverseroit du moindre souffle.)

Il se dit aussi De la simple respiration ; & c'est dans cette acception qu'on dit d'Un homme extrêmement foible, qu' (Il n'a qu'un souffle de vie.)

Il se dit encore d'Une médiocre agitation de l'air causée par le vent. (Il ne fait pas un souffle de vent. Au moindre souffle de vent.)

En Poësie, on dit, (Le souffle impétueux des vents.)

SOUFFLER. v. n. Faire du vent en poussant l'air par la bouche avec force. (Souffler dans ses doigts. Il lui souffla dans l'œil. Souffler au visage. Souffler sur une table pour en ôter la poussière.)

Il se dit de même De tout ce qui pousse l'air avec force. (Le vent de bise souffle rudement. Le vent qui souffle vers le soir est souvent doux & agréable. Il souffle un vent frais, un vent rafraîchissant. Le vent lui souffloit au nez. Ce soufflet est percé, il ne souffle pas.)

Il se dit aussi De l'homme & des animaux quand ils respirent avec effort. (Dès que cet homme a monté six degrés, il souffle comme un bœuf. Ce cheval est poussif, voyez comme il souffle.)

On dit proverbialement & figurément, *Si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de souffler*, pour dire, Vous vous flattez vainement de cette espérance. Il est populaire.

On dit aussi proverbialement & figurément, (Il croit qu'il n'y a qu'à souffler & à remuer les doigts ;) & cela se dit d'Un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, quoiqu'elle soit fort difficile. Il est du discours familier.

Figurément, & en termes de l'Écriture, on dit, que *Le Saint-Esprit souffle où il veut*, pour dire, que Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît.

On dit figur. & famil qu'*Un homme n'oseroit souffler*, qu'*il ne souffle pas*, pour dire, qu'il n'oseroit ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des remontrances. (Il faut qu'il endure, & qu'il ne souffle pas seulement. Il est si fier, si impérieux qu'on n'oseroit souffler devant lui. Ne soufflez pas. Si vous soufflez...)

On dit figur. *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, pour dire, Lui inspirer, lui vouloir persuader de méchantes choses. (Les flatteurs lui soufflent sans cesse aux oreilles. C'est ce méchant homme qui lui a soufflé aux oreilles.)

SOUFFLER, est aussi actif, comme dans ces phrases, *Souffler le feu*, pour dire, Souffler sur le feu pour l'allumer ; *Souffler une chandelle*, pour dire, Souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre ; *Souffler de la poussière*, pour dire, Souffler sur de la poussière, afin de l'ôter du lieu où elle est ; *Souffler un veau, un mouton*, pour dire, Souffler entre la chair & le cuir d'un veau, d'un mouton, afin d'en séparer plus aisément la peau ; *Souffler l'orgue*, pour dire, Donner du vent aux tuyaux des orgues par le moyen des Soufflets ; &, *Souffler le verre, l'émail*, pour dire, Façonner quelqu'ouvrage de verre, d'émail, en soufflant dans un tuyau, au bout duquel est la matière que l'on travaille.

On dit figurément, *Souffler la discorde, le feu de la discorde, la division, &c.* pour dire, Exciter la discorde, la division, &c.

On dit proverbialement & figurément, *Souffler le chaud & le froid*, pour dire, Louer & blâmer une même chose, parler pour & contre une personne. (Ne vous fiez point à cet homme-là, il souffle le chaud & le froid.)

On dit, *Souffler quelqu'un*, pour dire, Lire bas à quelqu'un les endroits de son discours où la mémoire lui manque. (Souffler le Prédicateur. Il souffle les Comédiens.)

On dit figur. & famil. *Souffler à quelqu'un un emploi, une charge, &c.* pour dire, Lui enlever un emploi, une charge, &c. à quoi il s'attendoit. On se sert du même verbe dans la même figure, en diverses autres occasions.

On dit au jeu des Dames, *Souffler une dame*, pour dire, L'ôter à celui contre qui l'on joue, parce qu'il a manqué de prendre avec celle-là une autre dame qui étoit en prise.

On dit en termes de Chasse, qu'*Un chien a soufflé le poil d'un lièvre*, pour dire, qu'il a presque appuyé le museau dessus, & qu'il l'a manqué.

En termes de Marine, on dit, *Souffler un vaisseau*, pour dire, Renforcer le bordage d'un vaisseau, revêtir un vaisseau par dehors de fortes & nouvelles planches ; ce qui se fait à deux fins, soit pour empêcher que les vers ne piquent le vaisseau dans les voyages de long cours, soit pour faire qu'un vaisseau qui porte mal la voile, & qui se tourmente trop à la mer, prenne mieux son assiette. (Il faut souffler ce vaisseau.)

SOUFFLER UN EXPLOIT. Façon de parler dont on se sert pour exprimer la friponnerie d'un Sergent, lorsqu'il fait paroître qu'il a donné un exploit à un homme, quoiqu'il ne l'ait pas donné. (On lui a soufflé un exploit.)

SOUFFLER, pris absolument, signifie quelquefois, Chercher la pierre philosophale, chercher à faire de l'or, de l'argent, par les opérations de l'Alchimie. (Il a dépensé tout son bien à souffler. Il y a long-temps qu'il souffle.)

SOUFFLER AU POIL. Expression usitée parmi les Maréchaux, dans le cas d'une suppuration dans la partie intérieure du sabot, & lorsque la matière suppurée reflue & se fait jour à la couronne. (La matière souffle au poil.)

SOUFFLÉ, ÉE. participe.

SOUFFLET. subst. m. Instrument servant à souffler, à faire du vent. (Soufflet d'Orfèvre, de Maréchal. Soufflet de forge. Soufflet d'orgue. Prenez ce soufflet & allumez le feu.)

SOUFFLET, se dit aussi d'Une espèce de petite calèche, dont le dessus se replie en manière de soufflet. (Il a fait ce voyage-là dans un soufflet. Les soufflets sont commodes par leur légèreté.)

SOUFFLET, signifie encore, Un coup du plat de la main, ou du revers de la main sur la joue. (Donner un soufflet. Recevoir un soufflet. Appliquer un soufflet. Je te donnerai un soufflet, un bon soufflet.)

On dit figurément & famil. d'Un homme à qui il arrive quelque dommage, quelque échec dans sa fortune, par une intrigue de Cour, qu' (Il a reçu un vilain soufflet, qu'on lui a donné un vilain soufflet. On lui a ôté ses appointemens, voilà un vilain soufflet. Il a reçu un vilain soufflet, on lui a ôté sa Charge.)

On dit proverbialement, *Donner un soufflet à Ronsard*, pour dire, Faire une faute grossière contre la Grammaire françoise.

SOUFFLETER. v. a. Donner des soufflets à quelqu'un. (Il faudroit souffleter ce fripon-là. Il mérite d'être souffleté. On le souffleta comme il faut.)

SOUFFLETÉ, ÉE. participe.

SOUFFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui souffle, comme ayant peine à respirer. (C'est un souffleur perpétuel.)

Il se dit aussi d'Un homme qui souffle continuellement le feu. (Voilà un importun souffleur.)

On appelle *Souffleur d'orgues*, Celui qui fait aller les soufflets de l'orgue.

On appelle aussi *Souffleur*, Celui qui étant derrière une personne qui parle en public, lit en même temps, pour lui suggérer les endroits où la mémoire viendroit à lui manquer. (Il seroit demeuré court en prononçant sa harangue, sans le souffleur. Le souffleur de la Comédie.)

On appelle encore *Souffleur*, Celui qui, par l'Alchimie, cherche la pierre philosophale. (C'est un dangereux métier que celui de souffleur, on s'y ruine toujours.)

On appelle *Cheval souffleur*, Celui dont le flanc n'est pas agité au-delà de ce qu'il doit être, quand l'animal a couru, mais qui souffle extraordinairement en courant. en ce sens il est adjectif.

SOUFFLEUR. s. m. Sorte de poisson à peu près semblable à une baleine, & ainsi appelé, parce qu'il souffle, & qu'il rejette en l'air, comme la baleine, l'eau de la mer. (Les souffleurs vont d'ordinaire en bande comme les marsouins.)

SOUFFLURE. s. f. Terme de Fonderie. Cavité qui se trouve dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte.

SOUFFRANCE. s. f. Douleur, peine, état de celui qui souffre. (Longue souffrance. extrême souffrance. Être dans la souffrance. Après de longues souffrances. Les souffrances de Notre-Seigneur. Les souffrances des Martyrs.)

SOUFFRANCE, se dit aussi en termes de Pratique, De la tolérance qu'on a pour certaines choses que l'on pourroit empêcher. (Ces vues, cet égoût ne sont point une servitude ; c'est une souffrance du propriétaire qui le permet.)

SOUFFRANCE. Terme dont on se sert à la Chambre des Comptes, pour dire, Suspension, par laquelle on diffère d'allouer ou de rejeter une partie mise en compte, jusqu'à ce qu'on rapporte des pièces justificatives. (Cet article est en souffrance. Mettre une partie en souffrance. Tenir une partie en souffrance.)

SOUFFRANCE, est aussi un terme de Coutume, & se dit Du délai que le Seigneur dominant accorde à son Vassal, pour lui rendre la foi & hommage, jusqu'à ce que la minorité ou quelque autre empêchement ait cessé.

SOUFFRANT, ANTE. adj. Qui souffre. (Il a le visage d'un homme souffrant.)

Dans le corps humain, *La partie souffrante* se dit De la partie du corps qui est affligée, affectée, malade.

On dit figurément, qu'*Un homme est la partie souffrante d'une compagnie*, pour dire, que La perte, le dommage, la plaisanterie tombe sur lui.

On appelle l'*Église souffrante*, Les ames des Fidelles qui sont dans le Purgatoire. (L'Église triomphante, l'Église militante, & l'Église souffrante.)

SOUFFRANT, s'emploie quelquefois pour Patient, endurant, comme dans cette phrase, (Il n'est pas d'une humeur souffrante.)

SOUFFRE-DOULEUR. s. m. Terme qui se dit d'Une personne qu'on n'épargne point, & qu'on expose à toutes sortes de fatigues.

(Ce valet est le souffre douleur de la maison.) Il se dit aussi d'Un cheval, & même de quelques meubles, dans le même sens. Il est du style familier.

SOUFFRETEUX, EUSE. adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté. Il est vieux.

SOUFFRIR. v. a. *Je souffre, tu souffres, il souffre. Nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent. Je souffrois. Je souffris. Je souffrirai, &c.* Endurer. (Souffrir patiemment, constamment, sans murmurer, sans crier. Souffrir la douleur. Souffrir le mal. Souffrir les tourmens, la mort, les affronts, les injures, la faim, la soif, la pauvreté, la prison, la persécution. Souffrir le martyre. Il souffre de grands maux. Il souffre comme un damné. Souffrir une perte, un dommage.)

On dit, que (Notre-Seigneur a souffert mort & passion pour nous.)

On dit figur. popul. & par exagération, *Souffrir mort & passion*, pour dire, Être impatienté. (Sa lenteur me fait souffrir mort & passion.)

On dit figur. *Souffrir le martyre*, pour dire, Souffrir de grands maux.

On dit, *Souffrir une rude, une furieuse tempête*, pour dire, Être agité d'une rude, d'une furieuse tempête; *Souffrir un coup de vent*, pour dire, Être battu d'un coup de vent; *Souffrir un assaut*, pour dire, Soutenir l'assaut. Et on dit, qu'*Une place n'est pas capable de souffrir un siége*, pour dire, qu'Elle n'est pas assez forte pour soutenir un siége.

On dit, *Souffrir du pied, souffrir de la tête*, pour dire, Sentir de la douleur au pied, à la tête; & *Souffrir de quelqu'un*, pour dire, Endurer de lui des choses qui déplaisent. Dans ces phrases, il s'emploie neutralement.

SOUFFRIR, se met quelquefois absolument, & signifie, Pâtir. (L'armée a beaucoup souffert dans sa marche, faute de provisions. Sa modestie souffre quand on le loue. Souffrir en son corps & en ses biens. Si vous avez fait le mal, pourquoi faut-il que j'en souffre?)

On dit, qu'*Une poutre*, qu'*une muraille souffre*, pour dire, qu'Elle est trop chargée. On dit de même, que *Les vignes*, que *les blés ont souffert*, pour dire, qu'Ils ont été maltraités par le mauvais temps.

SOUFFRIR, signifie aussi Supporter. (C'est un corps qui souffre la fatigue, le froid, la faim, &c. Il ne sauroit souffrir le soleil, le serein, &c. Cet homme ne peut souffrir la mer. Il est si incommodé, qu'il ne sauroit souffrir ni le carrosse, ni le cheval.)

On dit d'Un homme pour qui on a de l'éloignement, de l'aversion, qu' (On ne le sauroit souffrir.) Et proverbialement, que, *Le papier souffre tout*, pour dire, qu'On écrit sur le papier tout ce qu'on veut, vrai ou faux.

SOUFFRIR, signifie encore, Tolérer, n'empêcher pas, quoiqu'on le puisse. (Pourquoi souffrez-vous cela? Je ne veux pas souffrir qu'il y ait des vues sur ma cour, qu'on chasse sur mes terres. On souffre toutes sortes de Religions en un tel pays. Il souffre tout à ses enfans. Il y a des choses qu'on souffre dans la conversation, que la liberté de la conversation souffre.)

SOUFFRIR, veut dire aussi, Permettre. (Souffrez, Monsieur, que je vous dise. Je ne souffrirai pas que vous me parliez découvert.)

SOUFFRIR, signifie aussi, Admettre, recevoir, être susceptible; & il ne se dit que des choses. (Cela ne souffre point de retardement, de délai, de difficulté, de comparaison. Cette raison ne souffre point de replique, point de repartie. Il n'y a point de règle si générale qui ne souffre quelque exception. Cela souffre différentes explications.)

SOUFFERT, ERTE. participe.

SOUFRE. s. m. Minéral qui s'enflamme facilement, & qui sent mauvais en brûlant. (Soufre jaune, gris. Fleur de soufre. Esprit de soufre. Vapeur de soufre. Sel de soufre. Huile de soufre. Cela put le soufre Cela sent le soufre. Blanchir du drap à la fumée du soufre.)

On appelle aussi *Soufre*, L'un des trois principes de la Chimie, & celui qui a le plus de feu & d'activité. (Le soufre de Mars. Tirer le soufre d'un corps. Les soufres d'un sel minéral sont différens de ceux d'un autre. De l'esprit de soufre.)

SOUFRER. v. a. Enduire, frotter de soufre. (Soufrer des alumettes.)

On dit, *Soufrer de la toile de soie, de la toile d'ortie*, pour dire, La passer sur la vapeur de soufre. Et *Soufrer du vin*, pour dire, Donner l'odeur de soufre au tonneau où on le met, par le moyen d'un linge soufré & allumé qu'on brûle dedans.

SOUFRÉ, ÉE. participe. (Toile soufrée. Vin soufré.)

SOUGARDE. s. f. Morceau de fer, en forme de demi-cercle, qui est au-dessous de la détente d'une arme à feu, & qui empêche que quelque chose venant à la toucher, elle ne se débande.

Il se dit aussi en parlant d'une épée.

SOUGORGE. s. f. Morceau de cuir qui est attaché à la tête d'un cheval, & qui passe sous sa gorge.

SOUHAIT. s. m. Désir, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. (Souhait juste, légitime. Souhait ardent. Souhait vain, inutile. Faire des souhaits. Former des souhaits. Il a obtenu l'accomplissement de ses souhaits.)

À SOUHAIT. Manière de parler adverbiale. Selon ses desirs. (Tout lui vient, tout lui arrive à souhait. L'homme que je vous propose est un homme à souhait pour l'emploie dont vous parlez.)

SOUHAITABLE. adj. de tout genre. Désirable. (Avoir des qualités souhaitables. Il n'y a rien de si souhaitable que la vertu. C'est la chose du monde la plus souhaitable.)

SOUHAITER. v. a. Désirer. (Souhaiter ardemment. Souhaiter avec passion. Souhaiter la santé, les richesses. Souhaiter toutes sortes de prospérités à quelqu'un. Souhaiter d'avoir une Charge. Je souhaiterois pouvoir vous obliger. Nous ne souhaitons rien tant que de vous faire connoître... Il seroit à souhaiter que.... Vous avez été fort souhaité dans cette compagnie.)

SOUHAITER, signifie aussi, Saluer une personne en faisant des vœux pour elle. (Souhaiter le bon jour, la bonne année.)

SOUHAITÉ, ÉE. participe.

SOUILLE. s. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier.

SOUILLER. v. a. Gâter, salir, couvrir de boue, d'ordures, de sang, &c. (Souiller ses habits, ses mains de boue, de sang, &c.)

On dit fig. *Souiller ses mains du sang innocent*, pour dire, Faire mourir un innocent.

On dit aussi fig. (Souiller sa conscience. Le péché souille l'ame, Souiller son honneur, sa vie, sa réputation.)

On dit pareillement, *Souiller le lit nuptial, souiller la couche nuptiale*, pour dire, Commettre un adultère.

SOUILLÉ, ÉE. participe.

SOUILLON. s. Celui, celle qui tache, qui engraisse ses habits. (C'est un petit souillon. La salope, la petite souillon.) Il ne se dit que des enfans & plus ordinairement des filles. Il est du style familier.

On appelle *Souillon de cuisine*, ou simplement, *Une souillon*, Une servante qui est employée à laver la vaisselle, & à d'autres bas services.

SOUILLURE. subst. fém. Tache, saleté sur quelque chose. Il n'est guère d'usage au propre.

On dit au figuré. (C'est une souillure à son honneur, à sa réputation. La souillure du péché. La souillure que le péché cause. La souillure de l'ame. C'est la souillure causée par le péché.)

Parmi les Juifs, on appeloit *Souillures légales*, L'impureté contractée, soit par certaines maladies, soit par certains accidens qui rendoient immonde.

SOÛL, OÛLE. adj. Pleinement repu, extrêmement rassasié. (Il a bien dîné, il est bien soûl. Elle est soûle. Il est si soûl qu'il crève. Soûl à crever.)

Il signifie aussi, Ivre, plein de vin. (Cet homme est toujours soûl. Cet femme est soûle dès le matin.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a trop bu, qu' (Il est soûl comme une grive.)

On dit familièrement, qu'*Un homme est soûl de perdrix*, ou *d'autres viandes*, pour dire, qu'Il en a tant mangé, qu'il en a du dégoût.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est soûl de musique, de vers, &c.* pour dire, qu'Il en est rebuté, ennuyé. On dit dans le même sens, (Je suis si soûl de cet homme-là, de ses façons, que je ne puis plus le souffrir. Vous en serez bientôt soûl.)

SOÛL. s. m. Il se met ordinairement avec les pronoms possessifs, *Mon, ton, son, &c.* pour dire, Autant qu'il suffit; & il ne s'emploie guère que dans des manières de parler adverbiales & familières. (J'en ai tout mon soûl. Il a bu & mangé son soûl. Les pauvres gens ne mangent pas à demi leur soûl. Il a mangé son soûl de viande.)

Il se dit aussi figur. dans le style familier; & alors il s'emploie quelquefois avec l'article *Le.* (Il a eu du mal, de la peine tout le soûl. Si vous aimez les procès, il vous en donnera tout le soûl, tout votre soûl.)

SOULAGEMENT. s. m. Diminution de mal, de douleur, adoucissement de peine ou de corps ou d'esprit. (Grand soulagement. Donner, apporter, recevoir du soulagement. Sentir, demander, attendre, espérer du soulagement. Il a reçu beaucoup de soulagement de ce remède. C'est un grand soulagement d'esprit.)

SOULAGER. v. a. Ôter une partie d'un fardeau. (Ce Crocheteur est trop chargé, il faut lui ôter une partie de sa charge pour le soulager. Il faut soulager ce mulet, sa charge est trop lourde.)

On dit dans le même sens, *Soulager une poutre, soulager un plancher*, pour dire, Diminuer une partie de la charge que porte une poutre, diminuer

une partie de la charge d'un plancher.

On dit dans une acception pareille, *Soulager un vaisseau dans une tempête*, pour dire, Jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge.

Soulager, s'emploie figurément pour dire, Diminuer & adoucir le travail, la peine, le mal, la douleur de quelqu'un. (Il lui faut donner quelqu'un pour le soulager dans son travail. Il a un Commis qui le soulage fort. Tout le monde m'accable, & personne ne me soulage. Soulager quelqu'un dans sa douleur. Soulager la douleur, le mal, la misère de quelqu'un. La médecine qu'il a prise l'a fort soulagé.)

On dit, qu'*Un homme s'est soulagé d'une partie de son travail*, pour dire, qu'Il a pris quelqu'un pour le soulager dans son travail. (Il avoit une Charge qui l'accabloit, il a pris deux Commis pour se soulager.)

Soulagé, ée. participe.

SOÛLANT, ANTE. adjectif. Qui soûle, qui rassasie. (C'est un mets bien soûlant, c'est une viande soûlante.) Il est populaire.

SOÛLER. verb. act. Rassasier avec excès, gorger de vin, de viande. (S'il aime les perdrix, il trouvera de quoi s'en soûler.)

Ce mot employé absolument, signifie, Enivrer. (On l'a tant fait boire, qu'on l'a soûlé. Il se soûle d'abord. Il ne faut que deux verres de vin pour le soûler.)

On dit fig *Soûler ses yeux de sang, de carnage*, pour dire, Prendre plaisir à voir répandre le sang. Il est vieux.

On dit aussi fig. *Se soûler de toutes sortes de plaisirs*, pour dire, Prendre toutes sortes de plaisirs avec excès. Il est de peu d'usage.

Soûlé, ée. participe.

SOULÈVEMENT. s. m. Il n'est d'usage au propre que dans cette phrase, *Soulèvement de cœur*, qui signifie un mal d'estomac causé par le dégoût & l'aversion qu'on a pour quelque chose. (Cela me donna un soulèvement de cœur.)

On dit, *Le soulèvement des flots*, pour dire, L'émotion des flots.

Il sign. au figuré, Révolte, émotion. (Le soulèvement d'une Province. Le soulèvement des passions.)

Il signifie quelquefois, Mouvement d'indignation, & c'est dans ce sens qu'on dit, (Cela causa dans la compagnie un soulèvement général contre lui.)

SOULEVER. v. a. Élever quelque chose de lourd, & ne le lever guère haut. (Ce fardeau est si pesant, qu'à peine le peut-on soulever.)

En parlant à un malade qui est couché, on dit, *Soulevez-vous un peu*, pour dire, Haussez un peu le corps; & *Soulevez la tête*, pour dire, Haussez un peu la tête.

On dit, que *La marée soulève les navires qui sont sur la vase*, pour dire, qu'Elle les détache de la vase, & qu'elle les met à flot; & que *La tempête soulève les flots*, pour dire, qu'Elle les émeut, qu'elle les agite. Dans cette acception, il s'emploie au réciproque. (La mer commence à se soulever.)

Soulever, signifie figurément, Révolter, exciter à la rebellion. (Il a soulevé toute la Province. Il a soulevé les peuples.)

Il sign. aussi figur. Exciter l'indignation. (La proposition souleva toute la compagnie. Son insolence souleva tout le monde contre lui.)

Dans ces deux acceptions, il s'emploie au réciproque. Ainsi on dit, que (L'armée s'est soulevée contre son Général, que les peuples se soulevèrent contre le tiran, que tout le monde s'est soulevé contre une proposition, & qu'elle a fait soulever tout le monde.)

On dit, que *Le cœur soulève à quelqu'un*, pour dire, qu'Il a mal au cœur, qu'il a envie de vomir. En ce sens il est neutre. (Le cœur me soulève. Cela me fait soulever le cœur.)

On dit au figuré, qu'*Une chose fait soulever le cœur*, pour dire, qu'Elle cause du dégoût. (Ses flatteries sont si fades, qu'elles font soulever le cœur.)

Soulevé, ée. participe.

SOULEUR. s. f. Frayeur subite, saisissement. (En le voyant si changé, si affreux, j'eus une si grande souleur que....) Il ne s'emploie guère que dans le discours familier.

SOULIER. s. m. Chaussure qui est ordinairement de cuir, qui couvre tout le pied, & qui s'attache par-dessus. (Soulier d'homme. Soulier de femme. Soulier pour homme. Soulier pour femme. Gros soulier. Soulier mignon. Soulier à simple semelle. Soulier de marroquin. Soulier de veau. Soulier de chasse. Des souliers de femme brodés. Souliers de velours, &c. Empeigne, semelle, talon, oreille de soulier. Une paire de souliers. Chausser un soulier, des souliers. Voilà un soulier qui vous chausse bien. Ce soulier me presse, me blesse. Mettre ses souliers en pantoufle.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme n'a pas de souliers*, pour dire, qu'Il est fort pauvre. Et pour donner à entendre qu'On ne se soucie point du tout de quelque chose, on dit proverb. qu' (On ne s'en soucie non plus que de ses vieux souliers.)

SOULIGNER. v. a. Tirer une ligne sous un mot, ou sous plusieurs mots. (On souligne dans une copie manuscrite ce qui doit être imprimé en italique.)

Souligné, ée. participe.

SOULOIR. v. n. Avoir coutume. (Il souloit dire. Il souloit faire.) Il est vieux, & il ne s'est guère dit qu'à l'imparfait.

SOUMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Réduire, ranger sous la puissance, sous l'autorité, mettre dans un état d'abaissement & de dépendance. (Soumettre à l'obéissance d'un Souverain. Soumettre une Province à ses Lois, à son Empire. Se soumettre à une domination étrangère. Soumettre sa raison à la Foi. Soumettre les Rebelles.)

On dit, *Se soumettre aux ordres, à la volonté de quelqu'un*, pour dire, Y conformer ses actions, ses sentimens. (Il faut se soumettre aux ordres du Roi. Se soumettre à ce que la raison demande. Nous devons nous soumettre sans murmurer aux ordres de la Providence, nous soumettre entièrement à la volonté de Dieu.)

On dit aussi, *Se soumettre à quelque chose, à souffrir quelque chose*, pour dire, S'engager, consentir à subir quelque peine. (Je me soumets à la peine du quadruple, si cela est. Je me soumets à tout ce qu'il vous plaira, en cas que cela soit.)

On dit encore, *Soumettre une chose au jugement, à la censure, à la critique de quelqu'un*, pour dire, S'engager à déférer au jugement qu'il en portera. (Je vous prie de lire toute la pièce, je la soumets, je me soumets à votre jugement. Se soumettre à un jugement arbitral. Un Auteur Orthodoxe qui écrit sur des matières de Foi, déclare ordinairement, qu'il soumet ses écrits au jugement, à la censure de l'Église.)

Soumis, se. participe.

SOUMISSION. s. f. Déférence respectueuse. (Il a toujours une grande soumission pour ses Supérieurs. Il se tient dans la soumission où il doit être. Demeurer dans la soumission. Avoir une grande soumission d'esprit pour les choses de la Foi. La soumission à la volonté de Dieu. La soumission aux ordres de Dieu.)

Il s'emploie quelquefois au pluriel, pour marquer Les respects qu'un inférieur doit à ceux qui sont au-dessus de lui. (C'est un homme qui aime qu'on lui fasse de grandes soumissions.)

Il se prend aussi pour Les démonstrations respectueuses dont un inférieur use à l'égard d'un Supérieur, pour apaiser son indignation, pour lui faire satisfaction. (Le Roi reçut ses soumissions avec bonté. Ils furent députés de la Ville pour porter au Roi les soumissions du peuple.)

C'est aussi un terme de Pratique. Ainsi on dit, *Faire sa soumission au Greffe*, pour dire, Comparoître au Greffe d'une Juridiction, & y faire sa déclaration que l'on entre dans les engagemens prescrits par le Jugement. On dit aussi en termes de Finance, *Faire sa soumission*, pour dire, Offrir de payer une certaine somme. (Il a fait une soumission de vingt mille francs pour cette Charge.)

SOUPAPE. s. f. Terme de Mécanique. Sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, & qui se referme pour empêcher que l'eau ne rentre. (Soupape de cuivre, de bois, &c. Grande soupape.)

Il se dit aussi De ce qui sert dans l'orgue ou autres instrumens semblables, pour donner passage au vent, & pour empêcher qu'il ne rentre.

Il se dit encore d'Un tampon de forme conique, qui sert dans un réservoir, pour boucher le trou par lequel l'eau peut aller dans les canaux. (Il faut lever la soupape pour faire aller les jets d'eau.)

SOUPÇON. s. m. Opinion, croyance désavantageuse accompagnée de doute. (Soupçon injuste, téméraire, injurieux, mal fondé. Léger soupçon. J'ai un léger soupçon, un violent soupçon, un grand soupçon que... C'est un esprit rempli de soupçons. Avoir du soupçon. Prendre, donner du soupçon. Éclaircir, détruire un soupçon. Le soupçon tombe sur lui. Il est exempt de soupçon, au-dessus des soupçons.)

Il se dit aussi d'Une simple conjecture, d'une simple opinion que l'on a de quelque chose, indépendamment du bien ou du mal. (Ce n'est pas une certitude, ce n'est qu'un soupçon. J'ai quelque soupçon que c'est lui. Il y a quelque soupçon de peste, de petite vérole, dans...)

SOUPÇONNER. v. a. Avoir une croyance désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un, touchant quelque chose. (Soupçonner un homme d'un crime, d'une trahison. On le soupçonne d'avoir empoisonné son parent. On le

soupçonne d'hérésie. On soupçonne cette dévotion d'hypocrisie. Il y a lieu de soupçonner de foiblesse une pareille conduite.)

Il signifie aussi, Avoir une simple conjecture, une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. (Je soupçonne que cela peut être. Je ne suis pas assuré de cela, mais je le soupçonne.)

SOUPÇONNÉ, ÉE. participe.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Défiant, qui est enclin à soupçonner, qui soupçonne aisément. (C'est un homme soupçonneux. Elle est défiante & soupçonneuse.)

SOUPE. s. f. Potage, sorte d'aliment, de mets fait de bouillon & de tranches de pain, & qu'on sert à l'entrée du repas. (Soupe grasse. Soupe maigre. Soupe aux écrevisses. Soupe aux herbes. Soupe aux moules. Soupe à l'oignon. Soupe aux navets. Soupe aux choux. Soupe au lait, &c. Une soupe de santé. Une bonne soupe. Une soupe succulente. Dresser, tremper la soupe. Faire mitonner la soupe. Servir la soupe. Manger de la soupe.)

On dit dans le style fam. *Venez manger de ma soupe, j'irai demain manger votre soupe*, pour dire, Venez dîner avec moi, j'irai demain dîner avec vous.

On dit d'Un cheval de poil blanc tirant sur l'isabelle, qu'*Il est soupe de lait.* (Un cheval soupe de lait.)

On dit aussi d'Un pigeon blanc tirant sur l'isabelle, qu' (Il est de plumage soupe de lait, que c'est un pigeon soupe de lait.)

SOUPE, se dit aussi d'Une tranche de pain coupée fort mince. (Une soupe de pain. Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon.) En ce sens on dit, *Tailler la soupe*, pour dire, Couper du pain pas tranches pour en faire de la soupe.

On appelle *Soupe au vin, soupe au perroquet*, Des tranches, des morceaux de pain dans du vin.

On dit prov. & fig. *Ivre comme une soupe*, pour dire, Fort ivre.

SOUPENTE. s. f. Assemblage de plusieurs larges courroies, cousues l'une sur l'autre, & servant à soutenir le corps d'un carrosse.

SOUPENTE, signifie aussi, Un retranchement d'ais, soutenu en l'air, & pratiqué dans une cuisine, dans une écurie, ou dans un autre lieu, pour loger des domestiques.

SOUPER. v. n. Prendre le repas ordinaire du soir. (On vous attend à souper. Quand il a bien dîné, il ne soupe point. Il ne soupe jamais. Il est jour de jeûne, on ne soupe point, il n'est pas permis de souper. Vous avez bien soupé aujourd'hui.)

On appelle familièr. *Soupe sept heures*, Un homme qui soupe de bonne heure; & par extension, un homme retiré, qui ne voit personne le soir. (C'est un soupe sept heures.)

SOUPER, ou SOUPÉ. s. m. Le repas du soir. (Grand souper. Souper superbe. On leur servit un magnifique souper. Qu'avez-vous à votre souper?) *Aller au souper du Roi*, ou absolument, *Aller au souper, revenir du souper*; ce qui s'entend toujours du souper du Roi.

On dit dans cette même acception, (Avez vous été au souper?)

SOUPESER. v. a. Lever un fardeau avec la main, & le soutenir pour juger à peu près combien il pèse. (Vous croyez que cela n'est pas lourd, soupesez-le un peu pour en juger.)

SOUPESÉ, ÉE. participe.

SOUPIERE. s. f. Sorte de plat plus creux que les plats ordinaires, qui a deux anses, & dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR. s. m. (On fait sentir R, même devant une consonne.) Respiration plus forte & plus longue qu'à l'ordinaire, causée souvent par quelque passion, comme l'amour, la tristesse, &c. (Grand soupir. Long soupir. Soupir amoureux. Soupir de douleur, d'amour, &c. Ardens soupirs. Tendres soupirs. Jeter des soupirs. Pousser de grands soupirs, des soupirs entrecoupés, des soupirs redoublés. La douleur s'exhale par les soupirs. Retenir, arrêter, étouffer ses soupirs.)

En parlant d'Une fille, d'Une femme dont quelqu'un est fort amoureux, on dit, que (C'est l'objet de ses soupirs.)

On appelle *Dernier soupir*, Le dernier moment de la respiration, le dernier moment de la vie. (Je vous servirai, j'aurai de la reconnoissance jusqu'à mon dernier soupir.)

On dit, *Rendre le dernier soupir, les derniers soupirs*, pour dire, Mourir. Et, *Recevoir, recueillir les derniers soupirs de son ami*, pour dire, L'assister jusqu'à la mort.

SOUPIR, en Musique, est une pause du tiers ou du quart d'une mesure. (Prenez garde en chantant à bien marquer, à bien observer ces soupirs, suivant la note.)

Il se dit aussi De la figure en forme de virgule, qui marque l'endroit où l'on doit faire un soupir. (Il y a un soupir marqué à cet endroit-là.)

SOUPIRAIL. s. m. Ouverture que l'on fait pour donner de l'air, pour donner du jour à une cave ou à quelque autre lieu souterrain. (Faire un soupirail. Des soupiraux.)

SOUPIRANT. s. m. Amant. (Elle a beaucoup de soupirans.) Il est du style familier.

SOUPIRER. v. n. Pousser des soupirs, faire des soupirs. (Soupirer de douleur, d'amour, de regret. Gémir, pleurer & soupirer. Soupirer du fond du cœur. Il soupire sans cesse. Vous en soupirez.)

On dit, qu'*Un homme soupire pour une fille, pour une femme*, pour dire, qu'Il en est amoureux.

On dit aussi d'Un avare, qu' (Il ne soupire que pour les richesses.)

On dit proverbialement, (Cœur qui soupire, n'a pas ce qu'il désire.)

SOUPIRER, signifie quelquefois, désirer ardemment, rechercher avec passion. Et en ce sens il est ordinairement suivi de la préposition *Après*. (Il y a long-temps qu'il soupiroit après cette Charge, qu'il soupiroit après cela.)

SOUPIRER, est quelquefois actif dans le figuré. (Soupirer ses peines. Soupirer ses douleurs.) Il ne se dit ainsi qu'en vers.

SOUPLE. adj. de t. g. Flexible, maniable, qui se plie aisément sans se rompre, sans se gâter. (Voilà du cuir fort souple, en voilà d'autre qui n'est guère souple. L'osier est souple.)

Il se dit aussi Des personnes & de certains animaux. (Il faut qu'il soit bien souple, pour faire tous les tours qu'il fait. Ce Bâteleur a le corps bien souple, a les reins souples. Il faut avoir les mains bien souples, pour jouer des gobelets. Ce cheval a le jarret souple, les jambes souples.)

SOUPLE, signifie figur. docile, complaisant, soumis, qui a l'humeur accommodante, l'esprit flexible aux volontés d'autrui. (Pour réussir à la Cour, il faut être souple. Il a ruiné sa fortune, faute d'avoir été assez souple. Il a l'esprit souple.)

On dit prov. qu'*Un homme est souple comme un gant*, pour dire, qu'Il s'accommode à tout ce qu'on veut; & souvent cela s'entend en mauvaise part, pour signifier Une complaisance servile.

SOUPLEMENT. adv. D'une manière souple, avec souplesse.

SOUPLESSE. s. f. Flexibilité de corps, facilité à mouvoir son corps, à se plier comme on veut. (Il a une souplesse de corps admirable. Il fait mille choses extraordinaires par la souplesse de son corps. Ce Joueur de gobelets a une grande souplesse de mains. Ce Joueur escamotte des cartes, des dés, il a une grande souplesse de mains. Ce Sauteur fait des tours de souplesse qui surprennent. Le singe est un animal qui a beaucoup de souplesse. Ce cheval a de la souplesse dans les jambes.)

SOUPLESSE, se dit aussi fig. & sig. Docilité, complaisance, soumission, flexibilité aux volontés d'autrui. (Il faut avoir de la souplesse dans les affaires, dans le commerce du monde. Il est difficile de réussir à la Cour, si on n'a de la souplesse, de la souplesse d'esprit.)

On appelle fig. *Tours de souplesse*, Des moyens subtils, adroits, cachés, artificieux, dont on se sert pour arriver à ses fins (C'est un homme dangereux dans les affaires, dans le commerce, il faut se donner de garde de ses tours de souplesse. Ce n'est que par des tours de souplesse qu'il est parvenu à... Il a fait mille tours de souplesse pour supplanter cet homme, pour l'empêcher de réussir dans son entreprise.)

SOUQUENILLE. s. f. Sorte de surtout fort long, fait de grosse toile, & qu'on donne ordinairement aux cochers & aux palfreniers, pour s'en couvrir quand ils pansent leurs chevaux. (Donner une souquenille à un cocher.)

SOURCE. s. f. L'eau qui commence à sourdre, à sortir de terre en certain endroit pour continuer son cours; ou l'endroit, le lieu d'où l'eau sort. (Source claire. Source vive. Source qui ne tarit jamais. Ce ruisseau ne provient pas des pluies, c'est une eau de source, qui coule de source. Trouver une source. On ne sauroit trouver la source. Cette rivière est navigable dès sa source. Elle prend sa source en un tel lieu. Remonter jusqu'à la source d'une rivière. Remonter une rivière jusqu'à sa source. Les sources du Nil. Empoisonner une source.)

En parlant d'Un pays abondant & fertile en certaines choses qu'il communique à ses voisins ou aux autres, on dit figurém. qu'*Il en est la source.* (La Champagne & la Bourgogne sont les sources des bons vins. Le Pérou est une source inépuisable de richesses.)

SOURCE, signifie figurément, Le principe, la cause, l'origine, le premier auteur de quelque chose, d'où quelque chose procède. (La source de tous les biens. Le cœur est la source de la vie. Le péché originel est la source de tous nos maux. Cette humeur mélancolique est la source de vos maladies. Il faut aller à la source. Remonter à la source. D'où vient tel bruit? Il faut aller à la source. Il fait toujours de

bonnes nouvelles, il est à la source, il puise à la source. Il ne s'arrête ni aux versions, ni aux commentaires, il va droit aux sources, il puise dans les sources.)

Figurément, en parlant De ce qu'une personne dit ou écrit d'une manière facile & naturelle, ou conformément à son génie, au caractère de son esprit, aux sentimens de son cœur, on dit, que *Cela coule de source.* (Il écrit facilement, cela coule de source.)

SOURCIL. s. m. Le poil qui est en manière d'arc au bas du front, au-dessus de l'œil. (Sourcil noir, clair, épais, touffu. Hausser, baisser, froncer les sourcils.) *Se faire les sourcils*, pour dire, Les accommoder, les ajuster.

On dit figur. *Froncer le sourcil*, pour dire, Se fâcher, montrer qu'on n'est pas content. (Aussi-tôt qu'on lui parle de cela, il fronce le sourcil.)

SOURCILLER. v. n. Remuer le sourcil. Il ne s'emploie ordinairement qu'avec la négative. (Écouter une Harangue, un Sermon sans sourciller.)

On dit, qu'*Un homme a écouté une mauvaise nouvelle sans sourciller*, qu'*il n'a pas sourcillé quand on lui a prononcé son Arrêt*, pour dire, qu'Il n'a laissé paroître alors aucune marque d'altération sur le visage.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Il ne s'emploie que figurément & poëtiquement, pour dire, Haut, élevé; & il n'est guère en usage que dans ces phrases, (Monts sourcilleux. Montagnes sourcilleuses. Rochers sourcilleux. Roches sourcilleuses.)

SOURD, OURDE. adj. Qui ne peut ouïr par le vice, le défaut, l'obstruction de l'organe de l'ouïe. (Il est devenu sourd. Cette maladie l'a rendu sourd. Sourd de nature. Il est sourd & muet.)

On dit figurément, qu'*Un homme est sourd aux prières, aux cris, aux raisons, aux remontrances*, pour dire, qu'Il est inexorable, insensible, inflexible aux prières, aux cris, &c.

On dit proverbialement en parlant d'Un homme qui fait semblant de ne pas entendre une proposition qu'il entend très-bien, mais qui lui déplaît, qu' (Il n'est pire sourd, qu'il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.)

On dit proverbialement, *Faire le sourd, faire la sourde oreille*, pour dire, Ne vouloir pas entendre à quelque proposition, ne vouloir point se rendre à une remontrance. (Quand on lui parle de cela, il fait la sourde oreille.) Il se prend aussi subst. (Un sourd. Une sourde.)

On dit fam. qu'*Un homme frappe comme un sourd*, pour dire, qu'Il frappe sans mesure & sans pitié.

SOURD, se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'elles ne retentissent pas autant qu'elles devroient, qu'elles ne rendent pas un son aussi fort qu'elles devroient. (Cette Église est sourde. Ce luth est sourd. Une voix sourde.)

On appelle *Bruit sourd*, Un bruit qui n'est pas éclatant. (Il sort un bruit sourd, on entend un bruit sourd qui sort de cette caverne.) Et on dit fig. *Il court un bruit sourd*, pour dire, qu'On se dit à l'oreille une nouvelle qui n'est pas encore publique ni certaine.

On appelle *Douleur sourde*, Une douleur interne qui n'est pas aiguë.

On appelle *Lime sourde*, Une lime faite exprès pour limer ou couper le fer sans faire beaucoup de bruit. Et fig. on appelle *Lime sourde*, Une personne qui parle peu, & qui cache quelque malignité dans son ame.

On appelle *Lanterne sourde*, Une sorte de lanterne faite de telle façon, que celui qui la porte voit sans être vu, & qu'il en cache entièrement la lumière quand il veut. On dit, *Sourdes pratiques, pratiques sourdes, sourdes menées, menées sourdes*, pour dire, Pratiques cachées, menées secrètes. Il se prend toujours en mauvaise part. En Mathématique, on appelle *Quantités sourdes*, Les quantités incommensurables, c'est-à-dire, qui ne peuvent être exprimées exactement, ni par des nombres entiers, ni par des fractions (La racine carrée de deux, est une quantité sourde.)

SOURD. Reptile. *Voyez* SALAMANDRE.

SOURDAUD, AUDE. s. Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. (C'est un sourdaud.) Il est du style familier.

SOURDEMENT. adverbe. D'une manière sourde, peu retentissante, qui fait peu de bruit. (Le tonnerre grondoit sourdement.)

Il signifie figur. D'une manière secrète & cachée. (Il a fait cela sourdement. Négocier sourdement. Traiter une affaire sourdement.)

SOURDINE. s. f. Ce qui se met dans une trompette, & à certains instrumens de musique, pour en affoiblir le son. (Il y a des airs qu'on fait jouer aux violons avec des sourdines. Il faut mettre une sourdine dans cette trompette.)

Dans une montre à répétition, on appelle *Sourdine*, Un ressort, qui, étant poussé, retient le marteau, & l'empêche de frapper sur le timbre ou sur la boîte de la montre.

À LA SOURDINE. Façon de parler adverbiale & figurée. Avec peu de bruit, secrètement. (Les ennemis ont délogé à la sourdine. Il s'est marié à la sourdine. Il s'en est allé à la sourdine. Négocier une affaire à la sourdine.) Il est du style familier.

SOURDRE. v. n. Sortir de terre. Il ne se dit que Des eaux. (C'est un pays fort aquatique, l'eau y sourd par tout. L'eau sourd de la terre, sourd d'un rocher. On voit l'eau sourdre de tous côtés.) Il n'est guère en usage qu'à l'infinitif & à la troisième personne du présent de l'indicatif.

Il se disoit aussi quelquefois au figuré, mais seulement à l'infinitif. *C'est une affaire, une entreprise dont on vit sourdre mille malheurs, mille inconvéniens*, pour dire, Dont il arriva mille malheurs. Il est vieux.

SOURICEAU. subst. masc. Le petit d'une souris. (Un souriceau. Un petit souriceau.)

SOURICIÈRE. s. f. Piège, instrument pour prendre des souris. (Souricière de bois. Souricière de fil d'archal. Tendre une souricière.)

SOURIRE. v. n. (Il se conjugue comme *Rire.*) Rire sans éclater, & seulement par un léger mouvement de la bouche & des yeux. (Sourire obligeamment, malicieusement. Il vint au-devant de moi en souriant. Il ne répondit rien, mais il se mit à sourire.)

SOURIRE À QUELQU'UN, se prend toujours en bonne part, & marque de l'intelligence avec quelqu'un, de l'estime, de la complaisance, de l'affection, &c. (Cette Dame lui sourioit. Elle m'a souri.)

SOURIRE. s. m. Action de sourire. (Sourire agréable, malin, moqueur. Faire un doux sourire. Elle a le sourire gracieux. Sourire fin, spirituel.)

SOURIS. s. m. Il signifie la même chose que Sourire, subst. (Souris agréable. Un doux souris. Un petit souris. Souris malicieux, moqueur.)

SOURIS. s. f. Petit animal à quatre pieds, plus petit que le rat, qui se retire dans les trous des maisons, & qui ronge les grains, la paille, les meubles, &c. (Petite souris. Grosse souris. Les souris rongent les papiers. Le chat a pris la souris. Guetter comme le chat fait la souris.)

On dit proverbialement d'Un jeune enfant vif & fort éveillé, qu' (Il est éveillé comme une potée de souris.) On dit prov. & figur. que *La montagne a enfanté une souris*, pour dire, qu'On s'attendoit à quelque chose de grand & d'extraordinaire, & que le succès n'a pas répondu à cette attente. On dit prov. que *La souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise*, pour dire, que Quand on n'a qu'une ressource, on tombe bientôt dans l'inconvénient que l'on craint.

On appelle dans une éclanche, *La souris*, Certain muscle charnu qui tient à l'os du manche, près de la jointure.

SOURIS, en termes de Maréchallerie, est un cartilage des naseaux du cheval.

On appelle *Cheval souris*, Celui dont la robe ressemble en couleur au poil d'une souris.

SOURNOIS, OISE. adj. Morne, pensif, caché, & qui cache ce qu'il pense. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. (Vous êtes bien sournois. Humeur sournoise.)

Il est aussi substantif. (C'est un sournois.)

SOUS. Préposition qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus. (Sous le Ciel. Les peuples qui sont sous la ligne. Sous le toit. Sous la cheminée. Sous la couverture. Fouir sous terre, cent pieds sous terre. On a lâché les écluses, & on a mis toute la campagne sous l'eau. S'asseoir sous un arbre, sous un dais. Porter sous le bras, sous le manteau. Avoir un carreau sous les genoux, sous les pieds. Mettre un oreiller sous sa tête. Mettre une lettre sous l'enveloppe de quelqu'un. N'avoir pas de quoi mettre sous la dent. Reconnoître une femme sous le masque.)

On dit fig. d'Un Arrêt donné par surprise & sans garder les formes ordinaires, que (C'est un Arrêt donné sous la cheminée.) Et, qu'*Un mariage a été fait sous la cheminée*, pour dire, qu'Il a été fait clandestinement.

On dit aussi fig. *Regarder quelqu'un sous le nez*, pour dire, Le regarder curieusement & de près, avec quelque marque de mépris, ou un manque de respect. Et, *Rire sous cape*, pour dire, Rire de quelque chose, en telle sorte que personne ne s'en apperçoive.

On dit, par forme de menace, qu'*On fera mourir quelqu'un sous le bâton*, pour dire, qu'On l'assommera à coups de bâton.

On dit, *Camper sous une ville, sous le canon d'une ville*, pour dire, Camper auprès d'une ville dont on est le maître, & qui peut tirer sous ceux qui viendroient attaquer le camp. (Les ennemis se retirèrent

sous Bruxelles, sous le canon de Bruxelles.)

On dit aussi, *Être sous le feu d'un bataillon, d'un bastion, &c.* pour dire, Être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion, &c. On dit d'Une chose dont on a été témoin occulaire, (Cela s'est passé sous mes yeux.)

En parlant d'Un cheval de carrosse qui est à la droite du timon, on dit, qu'*Il est sous la main du cocher*; ou simplement, *Sous la main.*

On dit figurément, qu'*Un Régiment*, que *Des soldats sont sous les armes*, Quand ils sont rangés en haie ou en bataille avec leurs armes. (A son arrivée, le Régiment se mit sous les armes.) Et on dit fig. & fam. d'Une femme, d'une fille, qu'*Elle est sous les armes*, pour dire, qu'Elle est extrêmement parée.

On dit, en parlant Du poil d'un cheval, *Un cheval sous poil noir, sous poil gris, &c.* pour dire, Un cheval de poil noir, de poil gris, &c

On dit, qu'*Une chose est sous la clef*, pour dire, qu'Elle est dans un lieu fermé à clef, qu'*Un papier est sous le scellé*, pour dire, qu'Il est enfermé dans une armoire, dans une chambre où l'on a mis le scellé; &, qu'*Une pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, &c.* pour dire, qu'Elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, & qu'elle est énoncée ainsi dans l'inventaire.)

SOUS, sert aussi fig. à marquer la subordination & la dépendance. (Il a tant d'hommes sous lui, sous son commandement, sous son autorité. Les peuples qui sont sous l'obéissance de ce Prince, sous sa domination. Combattre sous les drapeaux, sous les enseignes, sous les auspices d'un Prince. Ceux qui ont vécu sous la Loi de Moïse. Ces Religieux vivent sous la Règle de saint Benoît. Cela est compris sous la même règle. Il est encore sous l'aile de sa mère. Un mineur qui est sous la tutelle d'un tel.)

On dit fig. qu'*Un homme est sous la main d'un autre*, pour dire, qu'Il est dans la dépendance d'un autre. Cela se dit aussi pour signifier, que celui de qui il dépend, peut en disposer à toute sorte d'heure. On dit à peu près dans le même sens, (Être sous la férule de quelqu'un.)

Cette préposition *sous*, se joint à beaucoup de mots de la Langue, pour signifier ce qui est sous quelque chose, sous quelqu'un, soit par la position, soit par la qualité. Ainsi on dit, (Sous-Doyen, Sous-Doyenné, Sous-Chantre, Sous-Gouverneur, Sous-Gouvernante, Sous-Lieutenant, Sous-Lieutenance, Sous-Précepteur, Sous-Prieur, Sous-Prieure, Sous-Sacristain, Sous-Secrétaire, &c.)

SOUS, sert quelquefois à marquer Le temps, comme dans ces phrases, (Il vivoit sous un tel Roi, sous le règne d'un tel Roi. Sous le Pontificat de Benoît, de Clément. Sous un tel Consul. Sous le Consulat de tels & tels Consuls. Sous le ministère, sous l'administration d'un tel. Être né sous une malheureuse planète.)

SOUS, sert encore à marquer La situation de deux lieux, dont l'un est plus élevé que l'autre. (La Ferté sous Jouarre. Villeneuve sous Dammartin.)

SOUS, s'emploie en plusieurs phrases figurées. *Sous prétexte de charité. Sous le voile de la dévotion. Sous apparence de dévotion. Sous ombre, sous couleur de lui rendre service*... pour dire, En se servant du prétexte de la dévotion & du voile de la charité, en feignant de lui vouloir rendre service.

On dit, *Plaider sous le nom de quelqu'un*, pour dire, Se servir du nom de quelqu'un pour plaider. *Faire une promesse sous seing privé*, pour dire, En se contentant de signer, sans l'intervention des Notaires. *Passer quelque chose sous silence*, pour dire, N'en point parler. *Faire quelque chose sous main*, pour dire, Secrétement. Et, *Dire une chose sous le sceau de la confession*, pour dire, En grande confidence, & en exigeant le secret de celui à qui on l'a dit.

SOUS, s'emploie quelquefois, pour dire, Moyennant. (Sous le bon plaisir de la Cour. Sous telle & telle condition.)

On dit, *Sous peine de*, pour dire, À peine de, sur peine de.

SOUS-AFFERMER, & plus communément, SOUS-FERMER. v. a. Donner à sous-ferme, ou prendre à sous-ferme. (Le Fermier général lui a sous-fermé une partie des terres qu'il avoit prises à ferme. Les Fermiers généraux lui ont sous-affermé un tel droit. Il a sous-fermé un tel droit.)

SOUS-AFFERMÉ, & SOUS-FERMÉ. participe.

SOUS-BAIL. s. m. Bail que le preneur fait à un autre, d'une partie de ce qui lui a été donné à ferme. (Il est aisé de voir combien le Fermier a gagné, par les sous-baux qu'il a faits.)

SOUSCRIPTEUR. s. m. Celui qui souscrit, ou qui a souscrit pour l'entreprise de quelque chose. Il ne se dit guère que De ceux qui souscrivent pour l'édition d'un livre.

SOUSCRIPTION. s. f. Signature qu'on fait au-dessous d'un acte pour l'approuver. (Ils ont approuvé cet acte par leur souscription.)

En termes de société, on appelle *Souscription*, La soumission par écrit que font les associés de fournir une certaine somme pour une nouvelle Compagnie, ou pour quelque entreprise. (On a déjà pour cent mille écus de souscriptions. On imprime ce livre par souscription.

Il signifie aussi, La reconnoissance que le Libraire donne à celui qui a souscrit.

On appelle *La souscription d'une lettre*, La signature de celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité, comme, Votre très-humble, &c. (On trouva que la souscription de cette lettre n'étoit pas assez respectueuse.)

SOUSCRIRE. v. a. Écrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver. (Tels & tels ont souscrit ce contrat, je le souscrirai.)

Il signifie figur. Consentir, approuver ce qu'un autre dit. (Je souscris à tout ce que vous dites.) En ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*.

SOUSCRIRE, en termes de Librairie, c'est Donner de l'argent d'avance pour l'édition d'un livre, ou s'engager d'en donner pendant le cours de l'impression. (Ceux qui souscrivent payent moins cher que ceux qui attendent que l'impression soit finie.)

SOUSCRIT, ITE. participe.

SOUS-DIACONAT. subst. masc. Le troisième des Ordres sacrés, qui est au-dessous du Diaconat. (Recevoir le sous-Diaconat.)

SOUS-DIACRE. s. m. Celui qui est promu au Sous-Diaconat, qui est au-dessous du Diacre. (Servir de Sous-Diacre à la Grand'-Messe. C'est au Sous-Diacre à lire l'Épître à la Grand'Messe.)

SOUS-DOUBLE. adj. de t. g. Qui est la moitié. (Deux est sous-double de quatre.)

SOUS-DOUBLÉ, ÉE. adj. Terme de Mathématique. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *En raison sous-doublée*, pour signifier, En raison des racines carrées.

SOUS-ENTENDRE. v. a. Il se dit lorsqu'en parlant on a dans l'intention une chose qu'on n'exprime point. (Quand je vous ai dit cela, j'ai sous-entendu que...)

On dit, qu'*Une chose se sous-entend*, pour dire, qu'Elle est réputée exprimée. (Cela est toujours sous-entendu. C'est une clause, une condition qui se sous-entend toujours.)

Il se dit aussi en termes de Grammaire, De certains mots qu'on n'exprime pas, & qu'on supplée toujours. Dans cette phrase, *Une bouteille de vin, un muid de vin, les mots* pleine & plein *sont sous-entendus.* Dans, *Dormir toute la nuit, on sous entend*, Pendant.

SOUS-ENTENDU, UE. participe.

SOUS-ENTENTE. s. f. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle. (Il ne parle jamais qu'il n'y ait quelque sous-entente à ce qu'il dit. Il y a quelque sous-entente à cela.)

SOUS-FERME. s. f. Sous-bail, convention par laquelle un Fermier général cède une partie de sa ferme à un Fermier particulier. (Le Fermier général fera des sous-fermes. Les sous-Fermiers ont gagné dans leurs sous-fermes. Prendre la sous-ferme d'une terre, d'une métairie.)

SOUS-FERMER. verb. actif. *Voyez* SOUS-AFFERMER.

SOUS-FERMIER, ÈRE. s. Celui, celle qui prend des héritages ou des droits à sous-ferme. (Il n'est que sous-Fermier, que le sous-Fermier.)

SOUS-LOCATAIRE. s. Celui, celle qui loue une portion d'une maison, & qui la tient du principal locataire.

SOUS-LOUER. v. a. Louer une partie d'une maison dont on est locataire.

Il signifie aussi, Louer une portion de maison, non pas du propriétaire d'icelle, mais du locataire de la totalité.

SOUS-MULTIPLE. adj. de t. g. Terme d'Arithmétique. Nombre qui se trouve compris un certain nombre de fois exactement dans un plus grand nombre. (Trois est un des sous-multiples de douze.)

SOUS-NORMALE. s. f. Terme de Géométrie. La sous-normale est la partie de l'axe d'une courbe comprise entre les deux points, où l'ordonnée & la perpendiculaire à la courbe menée du point touchant, viennent rencontrer cet axe. (La sous-normale de la parabole est constante & égale à la moitié du paramètre.)

SOUS-ORDRE. s. m. Terme de Pratique. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, laquelle est répartie entre les créanciers de ce créancier opposans sur lui.

Ceux qui sont ainsi opposans, non pas sur la partie saisie, mais sur un créancier de la partie saisie, sont nommés *Opposans en sous-ordre.*

En général, *en sous-ordre*, se dit De tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. (Il n'est pas en chef dans cette affaire, il n'y est qu'en sous-ordre.)

De-là, *Sous-ordre* eſt devenu ſubſtantif, pour ſignifier, Celui qui eſt ſoumis aux ordres d'un autre, qui travaille ſous lui à une affaire quelconque. (Ceux qui ſont à la tête d'une adminiſtration, doivent veiller ſur leurs ſous-ordres.)

SOUS-PERPENDICULAIRE. ſ. f. Terme de Géométrie. C'eſt la même que *Sous-normale.*

SOUSSIGNÉ, ÉE. participe du verbe *Souſſigner*, qui n'eſt point en uſage. Terme de Formule qu'on n'emploie que dans ces ſortes de phraſes, (Je ſouſſigné, je ſouſſignée, reconnois, confeſſe... Nous ſouſſignés, ſommes convenus... Pardevant les Notaires ſouſſignés... Le Conſeil ſouſſigné penſe...)

SOUS-TANGENTE. ſ. f. Terme de Géométrie. La partie de l'axe d'une courbe compriſe entre l'ordonnée & la tangente correſpondante.

SOUS-TENDANTE. ſ. f. Terme de Géométrie. On appelle *Sous-tendante d'un arc*, La ligne droite menée d'une des extrémités de l'arc à l'autre extrémité.

SOUSTRACTION. ſ. f. Action de ſouſtraire. (Souſtration de papiers, d'effets. Souſtraction d'alimens. Accuſé, convaincu de ſouſtraction de papiers.)

SOUSTRACTION. Terme d'Arithmétique. Opération par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre. (Faire une ſouſtraction. Faites la ſouſtraction. Par la ſouſtraction on connoît...)

SOUSTRAIRE. v. a. (Il ſe conjugue comme *Traire.*) Ôter quelque choſe à quelqu'un, le priver de certaines choſes par adreſſe ou par fraude. (Il a attrapé mon ſac, & en a ſouſtrait les pièces les plus importantes. Il a ſouſtrait des effets conſidérables de la ſucceſſion.)

On dit, *Souſtraire les alimens à un malade*, pour dire, Lui retrancher quelque choſe de ſa nourriture ordinaire.

On dit, *Souſtraire des ſujets de l'obéiſſance de leur Prince*, pour dire, Les faire révolter contre leur Prince.

On dit au réciproque, *Se ſouſtraire de la puiſſance paternelle*, pour dire, Se tirer de deſſous la puiſſance de ſon père; *Se ſouſtraire à la tyrannie*, pour dire, Se délivrer de la tyrannie; &, *Se ſouſtraire au châtiment*, pour dire, Éviter le châtiment.

SOUSTRAIRE. Terme d'Arithmétique. Ôter un nombre d'un autre nombre. (L'Arithmétique enſeigne à additionner, à ſouſtraire, à multiplier & à diviſer.)

SOUSTRAIT, AITE, participe.

SOUSTYLAIRE. ſ. f. Terme de Gnomonique. Ligne qui eſt la commune ſection du plan du cadran, & du méridien perpendiculaire à ce cadran.

SOUS-VENTRIAIRE. ſ. f. Courroie attachée par ſes deux extrémités aux deux limons d'une charrette, & qui paſſe ſous le ventre du limonier.

SOUTANE. ſubſt. f. Habit long à manches étroites, que l'on porte ſous une robe ou ſous un manteau, & que l'on ſerre avec une ceinture. Il eſt à l'uſage des gens d'Égliſe & de quelques Magiſtrats. (Soutane de taffetas, de ſatin, de ſerge, de drap, &c. Soutane noire. Soutane rouge. Soutane violette.)

On dit figurément, qu'*Un homme a pris la ſoutane*, qu'*Il a quitté la ſoutane*, pour dire, qu'Il a embraſſé, qu'il a quitté l'état eccléſiaſtique. (Il a quitté l'épée pour la ſoutane.)

SOUTANELLE. ſ. f. Petite ſoutane, habit court des Eccléſiaſtiques, ſoutane qui ne va que juſqu'à la jarretière. (Se mettre en ſoutanelle. Porter une ſoutanelle.)

SOUTE. ſ. f. Terme de Pratique. Somme qui ſe doit payer par l'un des copartageans, pour rendre les lots du partage égaux en valeur. (Il a payé une telle ſomme pour ſoute de partage à ſon cohéritier, ou à ſes cohéritiers.)

Il ſe dit auſſi Du payement fait pour demeurer quitte d'un reſte de compte. (Il a payé dix mille francs pour ſoute de compte.)

SOUTE, en termes de Marine, ſe dit Des retranchemens faits dans le plus bas étage d'un vaiſſeau, & qui ſervent de magaſins pour les munitions, ſoit de guerre, ſoit de bouche. (Soute aux poudres. Soute au biſcuit.)

SOUTENABLE. adj. de t. g. Qui ſe peut ſoutenir par de bonnes raiſons. Il ne ſe dit guère que d'Une opinion, d'une propoſition, d'une cauſe, d'une affaire. (Cette opinion, cette propoſition, cette cauſe eſt ſoutenable, n'eſt pas ſoutenable. Il a fait une procédure qui n'eſt pas ſoutenable.)

Il ſignifie auſſi, qui ſe peut endurer, ſupporter. (Ce genre de vie, ce procédé n'eſt pas ſoutenable.)

On dit auſſi d'Un poſte où des gens de guerre ne peuvent pas ſe défendre, que (C'eſt un poſte qui n'eſt pas ſoutenable.)

SOUTENANT. ſ. m. Celui qui ſoutient des Thèſes. (Le Soutenant a bien répondu.)

SOUTENEMENT. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Appui, ſoutien. (Mettre un pilier, une étaie, pour ſervir de ſoutenement à un mur, à un plancher.)

Il ſignifie en termes de Pratique, Les raiſons que l'on donne par écrit, pour ſoutenir les articles d'un compte. (Sa Partie a fourni des débats, & il a fourni des ſoutenemens.)

SOUTENEUR. ſ. m. Celui qui ſoutient de mauvais lieux.

SOUTENIR. v. a. (Il ſe conjugue comme *Tenir.*) Porter, appuyer, ſupporter une choſe. (Cette colonne ſoutient tout le bâtiment. Cette pièce de bois ſoutient la charpente. Cet arc-boutant ſoutient cette muraille. Prêter la main à quelqu'un pour le ſoutenir, de peur qu'il ne tombe.)

On dit figurément, *Soutenir le faix des affaires*, *ſoutenir une maiſon*, *ſoutenir une famille*, pour dire, Avoir l'adminiſtration principale des affaires, faire ſubſiſter une maiſon, une famille.

On dit, qu'*Une troupe en ſoutient une autre*, pour dire, qu'Elle eſt deſtinée à l'appuyer, à la ſecourir dans le beſoin. (On détacha cent ſoldats pour commencer l'attaque, & tout le Régiment avoit ordre de les ſoutenir.) On dit dans le même ſens, qu'(On a commandé cinq cents hommes pour ſoutenir les travailleurs.)

On dit en termes de Muſique, que (La baſſe ſoutient le deſſus, & les autres parties.)

On dit figurément, *Soutenir une dépenſe*, pour dire, Fournir ce qu'il faut pour une dépenſe. (Il ne peut pas ſoutenir long-temps la dépenſe qu'il fait.) Et, *Soutenir la converſation*, pour dire, Fournir à la converſation, & empêcher qu'elle ne vienne à languir.

On dit au réciproque, *Se ſoutenir*, pour dire, Se tenir debout, ſe tenir ſur ſes jambes. (Il eſt ſi incommodé, qu'il ne ſauroit ſe ſoutenir. Il a peine à ſe ſoutenir ſur ſes pieds.) On dit proverbialement, dans le même ſens, (Il ne ſe ſoutient non plus ſur ſes jambes, que ſur ſes cheveux.)

On dit auſſi, qu'*Un bâtiment ſe ſoutient bien*, pour dire, qu'Il ne ſe dément point, qu'il demeure à plomb & dans ſon entier.

On dit figur. dans le même ſens, qu'*Une perſonne ſe ſoutient bien*, pour dire, qu'Elle conſerve ſa ſanté, ſa vigueur & ſa fraîcheur plus long-temps que ſon âge ne ſemble le permettre.

On dit, que *Des étoffes ſe ſoutiennent*, pour dire, qu'Elles ſont fermes, & qu'elles ne s'amolliſſent point. (Cette étoffe eſt bien travaillée, elle ſe ſoutient. Ce taffetas, ce damas eſt trop mince, eſt trop foible, il ne ſe ſoutient pas.)

On dit figurément, qu'*Un diſcours ſe ſoutient bien*, pour dire, qu'Il eſt égal par-tout. (Ce diſcours ſe ſoutient bien, il ne ſe ſoutient pas.)

On dit en termes de Muſique, d'Une voix qui eſt belle, & qui n'eſt pas égale, qu'(Elle ne ſe ſoutient pas.) On dit auſſi, qu'*Une perſonne qui chante ſoutient bien ſes cadences*, pour dire, qu'Elle fait des cadences longues & égales.

SOUTENIR un cheval, C'eſt le tenir dans la main & dans les jambes enſemble, ou le tenir dans la main ſeulement.

SOUTENIR, ſignifie encore, Aſſurer, affirmer qu'une choſe eſt vraie. (Il ſoutient un menſonge comme un autre ſoutiendroit une vérité. Il a ſoutenu qu'il n'y avoit rien de ſi vrai. Vous avez dit cela, le ſoutiendrez-vous? Je le lui ſoutiendrai en face. Il eſt prêt à le lui ſoutenir.)

SOUTENIR, ſignifie auſſi, Défendre par raiſon une opinion, une doctrine, &c. (Soutenir une propoſition. Soutenir une cauſe. Il ſoutient ſon droit. Cette opinion ne peut pas ſe ſoutenir. Soutenir des thèſes.) Ce qui ſignifie particulièrement, Répondre dans une diſpute publique.

On dit figurément, *Soutenir ſon rang*, *ſa dignité*, pour dire, Vivre, agir, parler d'une manière convenable à ſa dignité, à ſon rang. On dit dans le même ſens, (Soutenir nobleſſe.)

On dit, *Soutenir ſon caractère*, pour dire, Vivre, agir, parler d'une manière conforme à l'idée qu'on a donnée de ſoi.

SOUTENIR, ſignifie auſſi, Supporter, réſiſter à quelque attaque, à quelque choſe dont il eſt difficile de ſe défendre. (Il ſoutint l'aſſaut des ennemis. Il fut long-temps ſeul à ſoutenir tout le choc. Soutenir un ſiége. Ce petit vaiſſeau ne peut pas ſoutenir le heurt d'un grand navire. Les arbres n'ont pu ſoutenir la force du vent. Il a les yeux trop délicats pour ſoutenir les rayons du ſoleil.)

On dit, qu'*Un homme a ſoutenu la queſtion*, pour dire, qu'il a ſupporté la queſtion ſans rien avouer. (Il eſt d'un tempérament trop foible pour ſoutenir la queſtion.) Et on dit, *Il y a des vins qui ne peuvent ſoutenir la mer*, pour dire, Il y a des vins qui ne peuvent être tranſportés par mer, ſans ſe gâter.

On dit, qu'*Un criminel ne peut ſoutenir la préſence de ſon Juge*, pour dire, qu'Il ſe trouble à l'aſpect de ſon Juge.

On dit auſſi, *Ne pouvoir ſoutenir un reproche*, pour dire, Ne pouvoir endurer, ne pouvoir ſouffrir un reproche; & qu'*Un*

homme ne peut soutenir la raillerie, pour dire, qu'il ne peut souffrir qu'on le raille, qu'il se déconcerte dès qu'on le raille.

SOUTENIR, signifie aussi figurément, Favoriser, appuyer de crédit, d'argent, de recommandation. (Il ne subsisteroit pas, si on ne le soutenoit. C'est un tel qui l'a soutenu dans cette affaire. Il l'a soutenu contre tous ses ennemis.)

SOUTENIR, signifie aussi, Sustenter, donner de la force, & il se dit Des alimens. (La bonne nourriture soutient.)

SOUTENU, UE. participe.

On dit, qu'*Un discours est soutenu*, pour dire, qu'il est d'une égale force par tout. Et on appelle *Style soutenu*, Le style oratoire.

On dit, que *Dans un roman, dans une pièce de théâtre, les caractères sont soutenus*, pour dire, que Les personnages introduits gardent les mêmes mœurs & les mêmes caractères.

Il se dit en termes de Blason, d'Une pièce qui en a une autre dessous.

SOUTERRAIN, AINE. adj. Qui est sous terre, qui vient de dessous terre. (Chemin souterrain. Conduit souterrain. Vents souterrains. Vapeurs souterraines. Feux souterrains.)

Il est aussi subst. & sign. dans une Place de guerre, Un lieu voûté, & pratiqué pour mettre les troupes & les munitions à couvert des bombes.

Dans le figuré, on appelle *Souterrains*, Des voies, des pratiques secrètes pour parvenir à quelque fin. (Cet homme a des souterrains dont vous ne vous doutez point. Il a un souterrain qu'il faut tâcher de decouvrir. Il a fait fortune par des souterrains.) Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

SOUTIEN. s. m. Ce qui soutient, ce qui appuie. (Ce pilier est le soutien de toute la voûte, de toute la salle. C'est le soutien de tout l'édifice.)

Il signifie figur. Appui, défense, protection. (Le soutien de l'État, de la Religion. C'est tout mon soutien. Je n'ai autre soutien, d'autre soutien que lui. Il est le soutien de sa famille.)

SOUTIRAGE. s. m. Action de soutirer. (Il lui en a coûté tant pour le soutirage de son vin.)

SOUTIRER. v. a. Transvaser du vin ou quelqu'autre boisson d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. (Il faut soutirer le vin avant que la vigne soit en fleur.)

SOUTIRÉ, ÉE. participe.

SOUVENANCE. s. f. Souvenir, mémoire. (J'ai souvenance. Je n'en ai qu'une légère souvenance.) Il vieillit.

SOUVENIR, SE SOUVENIR. v. réciproq. (Il se conjugue comme *Venir*.) Avoir mémoire de quelque chose. (Se souvenir de son enfance. Vous souvenez-vous bien d'un tel, d'une telle chose? Quand il n'y sera plus, on se souviendra de lui. Je m'en suis souvenu. Si je m'en souviens bien, cela se passa en un tel temps. Je m'en souviens un peu. Je ne m'en souviens presque plus. Je ne m'en souviens guère.)

On dit prov. & ironiquement, d'Un homme qui veut paroître moins vieux qu'il n'est en effet, (Il n'est pas vieux, mais il se souvient de loin.)

SE SOUVENIR, s'emploie aussi, pour dire, Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnoître, soit d'une injure pour s'en venger. (Il m'a fait plaisir, je m'en souviendrai toute ma vie. Si vous lui faites ce chagrin, il s'en souviendra long-temps. C'est un homme qui ne se souvient ni des bienfaits, ni des injures. Seigneur, ne vous souvenez point de nos offenses.)

Il sign. encore, Avoir soin. (Je me souviendrai de votre affaire. Souvenez-vous des intérêts de vos amis.)

Il est souvent impersonnel. (Il me souvient d'avoir lu. Vous en souvient-il bien? Il m'en souviendra long-temps. Il lui en souviendra toute sa vie. Il ne m'en souvient que comme d'un songe.)

SOUVENIR. s. m. Action de la mémoire par laquelle on se ressouvient. (Suis-je encore dans votre souvenir? Je n'en ai qu'un léger souvenir, qu'un souvenir confus. Je garderai un éternel souvenir du bien que vous m'avez fait. Je ne saurois effacer cette action de mon souvenir. Le triste souvenir m'en revient toujours dans l'esprit. Vous serez toujours dans mon souvenir.)

Il sign. aussi, La pensée par laquelle nous nous souvenons de quelque chose. (Agréable souvenir. Terrible souvenir. Fâcheux, ennuyeux, importun souvenir. Perdre le souvenir de quelque chose. Rappeler le souvenir... Le souvenir de la mort doit être sans cesse devant nos yeux.)

Il sign. encore, Ce qui rappelle le souvenir de quelque chose. (Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. Ses infirmités sont de tristes souvenirs des déréglemens de sa jeunesse.)

SOUVENT. adv. de temps. Fréquemment, plusieurs fois en peu de temps. (Il arrive souvent, le plus souvent, fort souvent, très-souvent. Il n'arrive pas souvent. Voyez-le le plus souvent que vous pourrez. Il y alla tant & si souvent, que... On se trompe souvent en jugeant sur les apparences. À force de faire souvent une chose, on en contracte l'habitude.)

SOUVERAIN, AINE. adj. Suprême, très-excellent en son genre. (L'Être souverain. Le souverain bien. La souveraine félicité. Un remède souverain. Vertu souveraine. Bonté souveraine. Souverain bonheur. Cela est bon au souverain degré.)

Il signifie aussi, Absolu, indépendant. (Un Prince souverain. Chez les Romains, le Dictateur avoit un pouvoir souverain. La dignité souveraine. Il est souverain dans ses États.)

En parlant De certains Juges qui ne jugent pas toujours en dernier ressort, on dit, qu'*Ils jugent au souverain*, pour dire, qu'ils jugent sans appel dans le fait en question. (Il a été jugé au souverain par les Requêtes de l'Hôtel.)

On appelle *Cours souveraines*, Celles où le Roi est réputé présent, & dont les Arrêts sont intitulés de son nom.

On appelle dans le même sens, *Conseils Souverains*, Des Tribunaux qui jugent en dernier ressort. (Le Conseil Souverain d'Alsace. Le Conseil Souverain du Roussillon.)

SOUVERAIN, est aussi subst. masc. & se dit d'un Prince indépendant, & qui ne relève d'aucune autre puissance. (C'est le plus puissant Souverain de la Chrétienté. C'est un petit Souverain.)

On appelle aussi *Souverains*, Les Princes qui jouissent des droits régaliens, comme de faire des Lois, de battre monnoie, d'avoir droit de vie & de mort, d'ériger des Charges, de faire la paix & la guerre, &c. quoiqu'ils relèvent d'un autre Souverain, comme les Princes d'Allemagne, qui relèvent de l'Empire.

SOUVERAINEMENT. adv. Excellemment, parfaitement. (Dieu est souverainement bon. La Loi de Dieu est souverainement juste.)

Il se dit quelquefois en mal, dans le style familier. (Cet ouvrage est souverainement mauvais.)

Il sign. aussi, D'une manière souveraine & indépendante. (Commander souverainement. Juger, décider souverainement.)

SOUVERAINETÉ. s. f. Qualité & autorité du Prince souverain. (On lui dispute sa souveraineté. C'est là un des plus beaux droits de la souveraineté. Il a presque tous les droits de la souveraineté dans ses terres. Il posséde ces terres-là en souveraineté.)

Il sign. aussi, L'étendue du pays où un Prince commande souverainement. (Il peut faire des Lois dans sa Souveraineté. Cette Souveraineté n'a pas dix lieues d'étendue.)

SOY

SOYEUX, EUSE. adj. Fin & doux au toucher comme de la soie. (De la laine soyeuse. Un poil de castor fort soyeux. Du fil soyeux.)

Il signifie aussi, Plein de soie, épais de soie, bien garni de soie. En ce sens, il ne se dit que Des étoffes de soie. (Taffetas bien soyeux. Ce satin-là est plus soyeux que l'autre.)

SPA

SPACIEUSEMENT. adverbe. Au large, en grand espace. (Il est logé fort spacieusement.)

SPACIEUX, EUSE. adj. Qui est de grande étendue. Il ne se dit que Du lieu, & non du temps. (Un lieu spacieux. Un jardin spacieux. Une cour fort spacieuse.)

SPADASSIN. s. m. Breteur, traîneur d'épée. (Les braves gens méprisent les spadassins.)

SPADILLE. s. m. C'est le nom qu'on donne au jeu de l'Hombre, & à quelques autres, à l'as de pique, qui est la plus haute triomphe, en quelque couleur qu'on fasse jouer. (Spadille m'est rentré. Il avoit spadille sixième.)

SPAGYRIQUE, ou SPAGIRIQUE. adj. f. Il se dit De la Chimie qui s'occupe de l'analyse des métaux & de la recherche de la pierre philosophale. C'est la même chose que la *Chimie métallurgique*, ou la *Métallurgie*.

SPAHI. s. m. Soldat Turc qui sert à cheval. (Les Spahis forment le premier corps de Cavalerie Turque.)

SPARADRAP. s. m. Toile trempée dans un emplâtre fondu. On l'étend, & on la laisse refroidir.

SPARSILE. adj. f. Terme d'Astronomie, qui se dit Des étoiles répandues dans le ciel hors des constellations, & auxquelles les Anciens ni les Modernes n'ont pas encore donné cette forme. Elles sont aussi appelées *Informes & Sporades*, & ces trois adjectifs sont presque toujours pris substantivement. (Hévélius a réduit plusieurs sparsiles en constellations sous différentes figures.)

SPASME. s. m. Terme de Médecine, synonyme de Convulsion.

SPASMODIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit Des mouvemens dont sont agitées les personnes qui ont des convulsions.

Il se dit aussi Des remèdes propres aux convulsions. Quelques-uns les nomment *Anti-spasmodiques*.

SPASMOLOGIE. s. f. Traité des spasmes ou convulsions.

SPATH. s. m. Mot emprunté de l'Allemand, pour désigner une pierre feuilletée qui accompagne très-souvent les mines. Quelques-uns disent, *Spar*.

SPATULE. s. f. Instrument de Chirurgie & d'Apothicairerie, qui est rond par un bout, & plat par l'autre. (Il étendit l'onguent avec la spatule.)

S P E

SPÉCIAL, ALE. adj. Déterminé à quelque chose de particulier. (Par grâce spéciale. Procuration spéciale. Pouvoir spécial. Procureur général & spécial. Cela est exprimé par une clause spéciale. Hypothèque spéciale.)

SPÉCIALEMENT. adv. D'une manière spéciale, qui détermine, qui exprime une personne, une chose particulière. (Il lui a donné tous ses meubles, & spécialement ses livres. Il lui a affecté, hypothéqué tous ses biens, & spécialement une telle terre. Tous les Officiers de finance, & spécialement les Receveurs généraux....)

SPÉCIALITÉ. s. f. Expression, détermination d'une chose spéciale. Il n'est guère en usage que dans la Pratique, & principalement en cette phrase, en parlant d'hypothèque, (Sans que la spécialité déroge à la généralité.)

SPÉCIEUSEMENT. adv. D'une manière spécieuse, avec apparence de vérité. (Il déguise les choses si spécieusement, que... Il a exposé le fait si spécieusement, qu'il a séduit tout le monde.)

SPÉCIEUX, EUSE. adj. Qui a apparence de vérité & de Justice. (Prétexte spécieux. Raisons spécieuses. Ce qu'il dit est fort spécieux. Il a donné à son affaire un tour fort spécieux.)

On appelle *Arithmétique spécieuse*, Celle qui a pour objet le calcul des quantités représentées par des lettres. On la nomme plus ordinairement *Algèbre*.

SPÉCIFICATION. s. f. L'expression, la détermination des choses particulières, en les spécifiant. (Il fut dit dans le contrat qu'il payeroit en denrées, sans autre spécification.)

SPÉCIFIER. v. a. Exprimer, déterminer en particulier, en détail. (Il faut par le contrat spécifier les choses que vous voulez retenir. Elles sont spécifiées par l'Arrêt. Cela est spécifié dans le marché.)

SPÉCIFIÉ, ÉE. participe.

SPÉCIFIQUE. adj. de t. g. Propre spécialement à quelque chose. Il ne se dit guère qu'en ces phrases: (Différence spécifique. Vertu spécifique. Qualité spécifique. Remède spécifique.)

Il est quelquefois subst. (Le quinquina est un grand spécifique contre la fièvre intermittente.)

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière spécifique.

SPECTACLE. s. m. Représentation théâtrale que l'on donne au public. (L'Opéra est un beau spectacle. La Comédie est un agréable spectacle. Aller aux spectacles. Les spectacles ont été établis pour amuser les peuples. Il aime les spectacles. Assister à un spectacle. On ne voit que lui aux spectacles. Courir aux spectacles.)

SPECTACLE, se dit aussi De certaines grandes cérémonies ou réjouissances publiques. (Lorsqu'un Roi fait son entrée dans sa Capitale, c'est un beau spectacle. C'est un grand & beau spectacle, que le couronnement du Pape. Les feux de joie, les carrousels sont des spectacles fort agréables au peuple.)

SPECTACLE, se dit aussi De tout objet qui attire les regards, l'attention, qui arrête la vue. (Beau spectacle. Triste, horrible spectacle. Spectacle tragique. Les supplices des criminels sont des spectacles utiles au peuple.)

On dit, *Être en spectacle*, pour dire, Être exposé à l'attention publique. (Quand un homme est dans une grande Charge, dans un Emploi considérable, il doit songer qu'il est en spectacle à tout le monde.)

On dit, *Se donner en spectacle*, pour dire, S'exposer aux regards & au jugement du public; &, *Servir de spectacle*, pour dire, Être exposé à la risée, au mépris du public. Dans ce dernier sens, il ne se dit qu'en mauvaise part.

SPECTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui est présent à un spectacle, comme à la Comédie, à l'Opéra, à un Carrousel, à une course de bague, &c. (Être spectateur. Cette pièce a ravi les spectateurs. Les Acteurs & les Spectateurs.)

Il se dit figur. De celui qui n'agit point, qui n'a point de part dans une affaire, & qui a seulement attention à ce qui s'y passe. (Il n'a point été acteur dans cette négociation, il n'a été que simple Spectateur. Il n'a point eu de part à cette action, il n'en a été que simple spectateur. Spectateur des mœurs du siècle. Elle a été spectatrice de tout cet événement.)

SPECTRE. s. m. Fantôme, figure surprenante que l'on voit, ou que l'on croit voir. (Spectre hideux, effroyable. Il lui est apparu un spectre. Il dit qu'il a vu un spectre épouvantable.)

On dit famil. & par exagération, d'une personne qui est fort grande, hâve & maigre, que (C'est un spectre.)

En Physique, on appelle *Spectre*, L'image colorée & oblongue que forment sur la muraille d'une chambre obscure, les rayons de lumière rompus & écartés par le prisme. (Spectre coloré.)

SPÉCULAIRE. adj. f. Il se dit d'Une pierre composée de feuillets brillans & transparens. On en fait du plâtre.

SPÉCULATEUR. s. m. Qui spécule. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des astres & des phénomènes du ciel. (Spéculateur des corps célestes. C'est un grand spéculateur.) On dit plus communément, *Observateur*.

SPÉCULATIF, IVE. adj. Qui a coutume de spéculer attentivement. (Les Philosophes spéculatifs. C'est un esprit spéculatif, trop spéculatif.)

Il se dit de même Des choses qui sont l'objet de la spéculation. (Science spéculative. C'est un ouvrage purement spéculatif.)

Il est aussi substantif; & alors il ne se dit guère que De ceux qui raisonnent profondément sur les matières politiques. (Les spéculatifs croient que toute cette négociation n'aboutira à rien.)

SPÉCULATION. s. f. Action de spéculer. (La spéculation des astres. Spéculation métaphysique. Belle, profonde, continuelle spéculation. Il n'a rien découvert de nouveau par toutes ses spéculations.)

Il signifie aussi, Les observations faites, écrites par les spéculateurs. (Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière.)

Il signifie encore, Théorie, & en ce sens il est opposé à Pratique. (Cela est bon dans la spéculation, & ne vaut rien dans la pratique. Cela n'est bon que dans la spéculation.)

SPÉCULER. v. a. Regarder ou observer curieusement, soit avec des lunettes, soit à la vue simple, les objets célestes ou terrestres. (Il passe la nuit à spéculer les astres, *ou simplement*, à spéculer. Il spécule sans cesse.) On dit plus communément, *Observer*.

Il signifie aussi, Méditer attentivement sur quelque matière; & alors il est neutre. (Ce n'est pas le tout que de spéculer, il faut réduire en pratique.)

SPÉCULÉ, ÉE. participe.

SPECULUM OCULI, UTERI, ANI, ORIS. s. m. Mots empruntés du Latin, & adoptés dans notre Langue, pour exprimer les instrumens dont les Chirurgiens se servent pour tenir l'œil ouvert, pour dilater le vagin & la matrice, l'anus, & pour forcer un malade à ouvrir la bouche.

SPÉE. s. f. Bois d'un an ou deux.

SPERMATIQUE. adj. de t. g. Terme de Physique. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Vaisseaux spermatiques*, pour dire, Les vaisseaux dans lesquels coule la semence.

SPERMATOCÈLE. s. f. Terme de Chirurgie. Fausse hernie, causée par le gonflement des vaisseaux déférens, qui les fait tomber dans le scrotum.

SPERMATOLOGIE. s. f. Traité ou dissertation sur la semence.

SPERME. s. m. Terme de Physique. La semence dont l'animal est engendré.

S P H

SPHACÈLE. s. m. Mortification entière de quelque partie du corps, causée par l'interception de la circulation du sang & des autres humeurs.

SPHACÉLÉ, ÉE. Qui est attaqué du sphacèle. (Membre sphacélé.)

SPHÉNOÏDE. subst. masc. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un des os de la tête. On l'appelle aussi *Basilaire*, parce qu'il forme une partie de la base du crâne.

SPHÈRE. subst. fémin. Terme de Géométrie. Globe, corps solide, dont toutes les lignes tirées du centre à la circonférence, sont égales. (Les propriétés de la sphère.)

SPHÈRE, se prend plus ordinairement pour Une espèce de machine ronde & mobile, composée de divers cercles, qui représentent ceux que les Astronomes imaginent dans le ciel. (Acheter une sphère & deux globes.) Les Astronomes appellent cette sorte de sphère, *Sphère armillaire*.

SPHÈRE, se dit aussi De la disposition du ciel, suivant les cercles imaginés par les Astronomes. (La sphère céleste est représentée par la sphère artificielle. Les différentes positions de la sphère. Sphère droite, oblique, parallèle.)

Il sign. aussi, La connoissance des principes de l'Astronomie, qu'on apprend par le moyen d'une sphère. (Il étudie la sphère. Il a un Maître qui lui enseigne la sphère.)

Il sign. encore, L'espace dans lequel les Astronomes conçoivent qu'une planète fait son cours. (La sphère de Jupiter. Saturne parcourt sa sphère en trente années.) On

dit en termes de Physique, *Sphère d'activité*, pour dire, L'espace dans lequel la vertu d'un agent naturel peut s'étendre, & hors duquel il n'a point d'action.

SPHÈRE, signifie figur. Étendue de pouvoir, d'autorité, de connoissance, de talent, de génie. (Cela est hors de sa sphère. Cela n'est pas de votre sphère. Quand vous le mettez sur telle matière, sur telle science, il est hors de sa sphère. Sortir de sa sphère.)

On dit quelquefois, qu'*Un homme sort de sa sphère*, pour dire, qu'il sort des bornes de son état, de sa condition.

SPHÉRICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sphérique. (La sphéricité de la terre.)

SPHÉRIQUE. adj. de t. g. Qui est rond comme un globe. (Corps sphérique. Figure sphérique.

Il sign. aussi, Qui appartient à la sphère. (Traité des triangles sphériques.

SPHÉRIQUEMENT. adv. D'une manière sphérique, en forme sphérique.

SPHÉRISTÈRE. sub. fém. Lieu destiné aux différens exercices où les balles s'employoient.

SPHÉRISTIQUE. adj. de t. g. Nom générique, qui comprenoit chez les Anciens, tous les exercices où l'on se servoit de balles.

On l'emploie presque toujours substantivement; & alors on le fait toujours féminin. (La Sphéristique étoit une partie de la Gymnastique ancienne.)

SPHÉROÏDE. s. m. Terme de Géométrie. Corps solide, dont la figure approche de celle de la sphère. (Sphéroïde alongé. Sphéroïde aplati.)

SPHINCTER. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit De certains muscles qui servent à fermer, à resserrer des parties. (Le sphincter de la vessie. Le sphicter de l'anus.)

SPHINX. s. m. Monstre imaginaire, que les Poëtes disent avoir eu le visage & les mamelles d'une femme, le corps d'un lion, & les ailes d'un aigle. Quelques Auteurs l'ont fait féminin.

On appelle aussi *Sphinx*, en termes de Sculpture. Une figure qui a le visage & les mamelles d'une femme, & le reste du corps d'un lion. (Un sphinx de bronze. Un sphinx de marbre.)

SPI

SPICA. sub. m. Terme de Chirurgie. Sorte de bandage, dont les tours représentent en quelque sorte un épi de blé.

SPICILÉGE. s. m. Terme didactique. Recueil, collection de pièce, d'actes, &c.

SPINA VENTOSA. s. m. Expression latine adoptée dans notre langue, pour désigner & pour caractériser une carie interne des os. Maladie qui, parvenue à un certain degré, est accompagnée d'une douleur vive & piquante.

SPINELLE. adj. Il se dit d'Un rubis d'un rouge pâle. (Rubis spinelle.)

SPIRALE. s. f. Terme de Géométrie. Courbe décrite sur un plan, & qui fait une ou plusieurs révolutions autour d'un point où elle commence, & dont elle s'écarte toujours de plus en plus. (Il y a une infinité de sortes de spirales, parmi lesquelles celle d'Archimède est la plus célèbre.)

Il est aussi adj. (Ligne spirale. Ressort spiral. Montre à ressort spiral.)

SPIRATION. s. f. Terme de Théologie, qui n'est d'usage que pour exprimer comment le Saint-Esprit procède du père & du fils. (Spiration active. Spiration passive. Le Saint-Esprit procède du Père & du fils par voie de spiration.)

SPIRE. sub. f. Terme de Géométrie. Il se dit quelquefois De la ligne spirale en général, & plus exactement d'un seul de ses tours.

SPIRE, se dit aussi en Architecture, De la base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant.

SPIRITUALISATION. s. f. Terme de Chimie. Réduction des corps compactes en esprit. (La spiritualisation se fait par la distillation.)

SPIRITUALISER. v. a. Réduire en esprit les corps mixtes. (On spiritualise les liqueurs, les sels, par les opérations chimiques.)

SPIRITUALISÉ, ÉE. participe.

SPIRITUALITÉ. s. f. Théologie mystique, qui regarde la nature de l'ame, la vie intérieure. (La spiritualité de l'ame. Livre de spiritualité.)

SPIRITUEL, ELLE. adj. Incorporel, qui est esprit. (Les Anges sont des substances spirituelles.)

SPIRITUEL, signifie aussi, qui a de l'esprit; & il se dit Des personnes. (Un homme fort spirituel. Une femme très-spirituelle.)

Il se dit même Des choses, & signifie, Ingénieux, où il y a de l'esprit. (Une réponse spirituelle.) On dit, qu'*Un homme a l'air spirituel, la physionomie spirituelle*, pour dire, qu'À son air, à sa physionomie, on présume qu'il a de l'esprit.

SPIRITUEL, en matière de dévotion, sign. Ce qui regarde la conduite de l'ame, l'intérieur, la conscience. Il est opposé à *Sensuel*, *charnel*, *corporel*, (L'homme spirituel. La vie spirituelle. Livres spirituels. Pensées spirituelles. Entretiens spirituels. Cantique spirituel. Exercice spirituel. Père spirituel.)

On appelle *Communion spirituelle*, La part que ceux qui ne communient point prennent à l'action du Prêtre, quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit. On dit, qu'*Un Ecclésiastique est Seigneur spirituel & temporel*, Quand avec l'autorité spirituelle, il a aussi la Seigneurie temporelle. Il se dit aussi substantivement; & alors il est opposé à *Temporel*. (Le spirituel d'un Bénéfice. Il ne se mêle que du spirituel.)

SPIRITUEL, sig quelquefois Allégorique par opposition à *Littéral*. (Jacob & Esaü, dans le sens spirituel, représentent les bons & les méchans.)

SPIRITUELLEMENT. adv. D'une manière pleine d'esprit. (Il lui répondit fort spirituellement.)

Il sig. aussi, En esprit. (Communier spirituellement avec le Prêtre.)

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'esprit, qui est volatil, subtil, pénétrant, composé de parties actives, légères & disposées à s'exhaler. (Ce vin est fort spiritueux. Cette liqueur est fort spiritueuse.)

SPL

SPLANCHNOLOGIE. s. f. Partie de l'Anatomie, qui traite des viscères.

SPLENDEUR. s. f. Grand éclat de lumière. (La splendeur du soleil. (La splendeur des astres.) Il n'est d'usage que dans le style soutenu, & en Poësie.

Il signifie figur. Grand éclat d'honneur & de gloire. (La splendeur de son nom. La splendeur de sa race. Cette maison étoit en grande splendeur. Il est en grande splendeur.) Il signifie encore, Magnificence, pompe. (Il vit avec beaucoup de splendeur. Il a vécu dans son ambassade avec splendeur.)

SPLENDIDE. adj. de t. g. Magnifique, somptueux. (Un homme splendide. Il nous donna un repas splendide. Festin splendide. Il tient une table splendide. Avoir une Cour splendide.)

SPLENDIDEMENT. adv. D'une manière splendide. (Il vit splendidement. Il nous a traité splendidement.)

SPLÉNIQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie, Qui appartient à la rate, qui a rapport à la rate. Il se dit aussi Des médicamens propres aux maladies de ce viscère.

SPO

SPODE. s. f. Terme de Chimie. On appelle ainsi Le zinc calciné par le feu, & réduit en une cendre légère, qui s'attache comme de la suie aux fourneaux où l'on a traité du zinc. C'est un remède dessiccatif qui s'emploie dans les maladies des yeux. On le nomme aussi *Tutie*.

SPOLIATION. s. f. Terme de Palais. Action par laquelle on dépossède par violence ou par fraude. (Avant la spoliation de la succession.)

SPOLIER. v. a. Terme de Palais. Déposséder par force ou par violence. (On l'a spolié de son Bénéfice. Il faut avant toutes choses rétablir, réintégrer celui qui a été spolié.)

SPOLIÉ, ÉE. participe.

SPONDAÏQUE. adj. de t. g. Terme de Poësie Latine ou Grecque. *Le Vers spondaïque* est un vers hexamètre, qui est tout composé de spondées, ou du moins qui a deux spondées à la fin.

SPONDÉE. s. m. Sorte de mesure ou de pied, dans les vers Grecs & dans les vers Latins, composé de deux syllabes longues. (Le vers hexamètre est composé de dactyles & de spondées.)

SPONGIEUX, EUSE. adj. Poreux, de la nature de l'éponge, semblable à l'éponge. (Le poumon est spongieux. La rate est de substance spongieuse. Os spongieux. La pierre ponce est spongieuse.)

SPONTANÉE. adj. de t. g. Terme didactique. Il n'est d'usage qu'en parlant des choses que l'on fait volontairement. (Mouvement spontanée. Action spontanée.)

En termes de Médecine, il se dit Des mouvemens qui s'exécutent d'eux-mêmes & sans la participation de l'ame. (Les mouvemens du cœur, du cerveau, des artères, &c. sont des mouvemens spontanées.)

SPONTANÉITÉ. s. f. Terme didactique, qui sig. Le consentement de la volonté, & qui n'est guère d'usage que dans les matières de Physique & de Théologie.

SPONTON. *Voyez* ESPONTON.

SPORADE. *Voyez* SPARSILE.

SPORADIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine, qui se dit des maladies qui ne sont point particulières à un pays, qui se montrent en tout temps, & qui attaquent séparément & par des causes particulières, chaque personne. Il est opposé à *Épidémique*.

SPU

SPUTATION. s. f. Terme de Médecine. Action de cracher.

SQU

SQUAMMEUSE. adj. f. Terme d'Anatomie, qui se dit De la suture des temporaux & des pariétaux, parce qu'elle représente une espèce d'écaille.

SQUELETTE. s. m. Carcasse, tous les ossemens d'un corps mort & décharné, joints

ensemble comme ils le sont dans leur situation naturelle. (Un squelette d'homme. Un squelette d'enfant. Le squelette d'un cheval, d'un oiseau, d'un poisson, d'un serpent. Dans le cabinet de cet Anatomiste. on voit plusieurs squelettes, dont les ossemens sont rattachés avec du fil d'archal. Squelette artificiel. Faire un squelette d'ivoire.)

On dit figur. d'Une personne extrêmement maigre & décharnée, que (C'est un squelette, un vrai squelette.)

SQUINANCIE. *Voy.* ESQUINANCIE.

SQUINE, ESQUINE, *ou* CHINA. s. fém. Plante qui croît à la Chine & aux Indes Orientales. Sa racine devient grosse comme le poignet d'un enfant. Elle est rougeâtre en dehors, & de couleur de chair au dedans. Elle est chaude, dessiccative, propre sur-tout à purifier le sang. On l'emploie avec succès dans un grand nombre de maladies.

SQUIRRE. s. m. Tumeur dure & non douloureuse, causée par quelque obstruction, ou par l'épaississement des liqueurs. (Le squirre se forme au foie, à la rate, dans les reins, & quelquefois en d'autres parties. Le squirre invétéré devient incurable. Une femme qui a une squirre au sein, est menacée de le voir dégénérer en cancer. Pour guérir le squirre, il faut résoudre la matière endurcie par des remèdes émolliens.)

SQUIRREUX, EUSE. adj. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Tumeur squirreuse*, qui se dit d'Une tumeur qui tient de la nature du squirre.

STA

STABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est stable. (La stabilité d'un édifice. Ce pont de bois n'a point de stabilité.)

On dit au figuré, (La stabilité d'un État. La stabilité des Lois. Il n'y a point de stabilité dans les choses du monde. Il faut se défier du peu de stabilité de son esprit.)

STABILITÉ, se dit aussi De l'état de permanence dans un lieu; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Faire vœu de stabilité dans une Communauté Religieuse. Avoir droit de stabilité.)

STABLE. adj. de t. g. Qui est dans un état, dans une assiette, dans une situation ferme. (Un édifice stable. Cet échaffaud-là n'est pas assez stable.)

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, & fig. Assuré, durable, permanent. (Le temps qu'il fait n'est pas stable. Une paix ferme, stable & de perpétuelle durée. Il n'y a rien de stable ni d'assuré dans sa fortune. On ne peut se répondre de rien avec lui, ce n'est point un esprit stable. Rien n'est stable en ce monde. Il n'y a rien de stable, de véritablement stable que Dieu.)

STACHIS. s. f. Plante qui croît dans les terres incultes, & que les Médecins emploient dans les bains.

STADE. s. m. Carrière où les Grecs s'exerçoient à la course, & qui étoit de cent vingt cinq pas géométriques de longueur. (Courir dans le stade. Gagner le prix du stade.)

Il signifie aussi, en parlant à la manière des Grecs, Une longueur de chemin pareille à celle de cette carrière. (Les Grecs mesuroient les chemins par stades. Il courut vingt stades sans se lasser. Un tel lieu est distant d'une telle ville de trente stades.)

STAGE. s. m. On appelle ainsi dans quelques Églises, La résidence que doit faire chaque nouveau Chanoine, afin de pouvoir jouir des honneurs & des revenus attachés à la Prébende dont il a pris possession.

STAGNANT, ANTE. adj. Il se dit principalement Des eaux qui ne coulent point. Il se dit aussi des humeurs du corps humain. Le G est dur.

STAGNATION. s. f. État des eaux stagnantes.

Il se dit aussi Du sang ou autres humeurs qui cessent de circuler.

STALATITE. s. f. Pierre ou concrétion pierreuses, qui se forme dans les grottes & souterrains, & qui ressemble aux glaçons qui s'attachent en hiver aux toits des maisons.

STALAGMITE. s. f. Espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons.

STALLE. s. m. On appelle ainsi dans les Églises, Les siéges de bois qui sont autour du Chœur, dont le fond se lève & se baisse, sur lesquels sont assis les Chanoines, les Religieux, & ceux qui chantent au Chœur. (En telle cérémonie, les Compagnies supérieures occupoient les hauts stalles.)

STANCES. s. f. pl. Sorte d'ouvrage de Poësie, composé de plusieurs couplets, qui ordinairement sont tous de même nombre de vers & de la même mesure que le premier couplet. (Stances héroïques. De belles stances. Faire des stances. Réciter des stances.)

On appelle *Stances irrégulières*, Celles dont les couplets ne sont pas de même mesure.

STANCE, au singulier, se dit De chaque strophe des stances. (La seconde stance de cet ouvrage est plus belle que les autres.)

STANGUE. s. f. Terme de Blason, qui se dit De la tige d'une ancre.

STANTÉ. adj. m. Terme de peinture, qui signifie, Peiné, où le travail se fait trop sentir.

STAPHILIN. s. m. Espèce d'insecte qui vit sur les fromens, & dont la piqûre passe pour leur être pernicieuse. *Voy.* RACHITISME.

STAPHISAIGRE, ou HERBE AUX POUX. s. f. Plante qui vient dans les pays chauds. Elle s'élève à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles sont grandes, larges & découpées profondément. Sa semence est un vomitif qu'on n'emploie plus à cause de sa violence. Réduite en poudre, & incorporée avec du beurre, on en frotte la tête pour faire périr la vermine, comme son nom l'indique.

STAPHILÔME. s. m. Maladie de l'œil. Tumeur qui s'élève sur la cornée, en manière de grain de raisin.

STAROSTE. s. m. Seigneur Polonois qui jouit d'une Starostie.

STAROSTIE. s. f. Fief faisant partie des anciens Domaines de Pologne, cédé par les Rois à des Gentilshommes pour les aider à soutenir les frais des expéditions militaires. Les Rois se réservent seulement le droit de nommer à ces Fiefs, & ils chargent les Starostes de payer le quart de leur revenu, qui est plus ou moins considérable, pour servir à l'entretien de certain nombre de Cavaliers. Il y a des Starosties qui ont une Juridiction, & d'autres qui n'en ont point.

STASE. s. f. Terme de Médecine. Séjour du sang ou des humeurs, tellement engagées dans les vaisseaux les plus ténus, que leur passage est impossible.

STATHOUDER. s. m. Mot emprunté du Hollandois, qui sign. Amiral & Capitaine Général. C'est le nom que l'on donne au Chef que les Provinces-Unies se donnent quelquefois, par un choix qui se fait séparément dans chaque Province. Anciennement l'élection d'un *Stathouder* étoit personnelle, mais en 1747, le Stathouderat a été rendu héréditaire dans la Maison de Nassau-Diest, même en faveur des femelles, à défaut de mâles.

STATHOUDERAT. s. m. Dignité du Stathouder.

STATION. s. f. Pause, demeure de peu de durée qu'on fait en un lieu. Il se dit particulièrement en parlant Des Églises, Chapelles & Autels marqués par le Supérieur Ecclésiastique, pour y faire certaines prières, afin d'y gagner les Indulgences. (Stations pour gagner le Jubilé. Les Stations des sept Églises à Rome.)

On dit, *Faire ses stations*, pour dire, Visiter les Églises marquées pour y gagner les Indulgences.

On dit dans le style familier, *Faire une station en quelque endroit*, pour dire, S'y reposer quelque temps.

On dit, *Donner une Station à un Prédicateur*, pour dire, Le nommer pour prêcher dans une Église pendant l'Avent, ou pendant le Carême. (Cette Église est une bonne Station. L'Évêque lui a donné une telle Église pour Station.)

STATION, dans les opérations trigonométriques & de nivellement, sign. Les différens lieux où l'instrument a été posé, où il y a eu observation faite. (Un coup de niveau est compris entre deux stations.)

STATION, en termes d'Astronomie, sign. L'état d'une planète lorsqu'elle paroît n'avancer ni reculer dans le Zodiaque. (Entre la direction & la rétrogradation, il y a toujours une station.)

STATIONNAIRE. adject. de t. g. Terme d'Astronomie. Il se dit d'une planète lorsqu'elle semble n'avancer ni reculer dans le Zodiaque. (Jupiter étoit alors stationnaire, & Mercure retrograde.)

On appeloit dans l'Empire Romain, *Soldats stationnaires*, Des Soldats distribués en différens lieux, pour avertir leur Chef de ce qui s'y passoit. Les Médecins appellent *Fièvres stationnaires*, Des fièvres continues qui règnent plus généralement & plus constamment que les autres pendant une ou plusieurs années.

STATIONNALE. adj. f. Il se dit Des Églises dans lesquelles on fait des stations dans les temps du Jubilé.

STATIQUE. s. f. Science qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATMEISTRE. s. m. Nom qu'on donne à Strasbourg à un Gentilhomme qui est admis au Gouvernement municipal avec les Ammeistres, qui sont les Échevins. (Les Statmeistres & les Ammeistres.)

STATUAIRE. s. m. Scupteur qui fait des statues. (Un habile statuaire. Un excellent Statuaire.) Il ne se dit guère qu'en parlant des Sculpteurs de l'Antiquité. En ce sens il est adjectif.

On appelle *Marbre statuaire*, Du marbre propre à faire des statues, qui est blanc & sans aucune tache ni veine, à la différence de celui qu'on emploie aux ouvrages d'Architecture.

STATUE. s. f. Figure d'homme ou de femme de plein relief. (Statue de marbre, de

bronze, d'or, d'argent, de bois, d'argile, &c. Statue de grandeur naturelle. Statue coloſſale. Statue équeſtre. La Statue de Jupiter. La Statue de Minerve. Statue antique. Dreſſer, élever, ériger des ſtatues. Céſar releva les ſtatues de Pompée. Briſer, renverſer les ſtatues des faux Dieux.)

On dit fig. d'Une perſonne qui eſt ordinairement ſans action & ſans mouvement, que *C'eſt une ſtatue*.

STATUER. v. a. Terme de Chancellerie & de Pratique. Ordonner. (Nous avons ſtatué & ordonné. Il faut voir ce que la Loi ſtatue ſur cela. Le Juge n'a rien ſtatué ſur ce chef, ſur cette requête.)

STATUÉ, ÉE. participe.

STATURE. ſ. f. Hauteur de la taille d'une perſonne. (Il eſt de grande ſtature, de moyenne ſtature.)

STATUT. ſ. m. Règle établie pour la conduite d'une Compagnie, ſoit Laïque, ſoit Eccléſiaſtique, pour la conduite d'une Communauté des Corps de métiers. (Les ſtatuts des Chevaliers du S. Eſprit. Les ſtatuts d'une Confrérie. Les ſtatuts de l'Académie Françoiſe. Il y a un Statut qui porte que... Faire des ſtatuts. Dreſſer des ſtatuts. Statuts Synodaux. Statuts des Orfévres, des Marchands Merciers, &c.)

S T E

STÉATITE. ſ. f. Marne très-fine & feuilletée, qui ſe diſſout à l'eau, & y fait de l'écume comme le ſavon.

STÉATOCELE. ſ. m. Fauſſe hernie. Tumeur du ſcrotum.

STÉATÔME. ſ. m. Tumeur enkiſtée, qui contient une matière graſſe pareille à du ſuif.

STÉGANOGRAPHIE. ſ. f. Art d'écrire en chiffres, & de les expliquer.

STELLIONAT. ſ. m. Terme de droit. Crime que commet un homme en vendant un héritage qui n'eſt pas à lui, ou en déclarant par un contrat que le bien qu'il vend eſt franc & quitte de toute hypothèque, quoiqu'il ne le ſoit pas. (Crime de ſtellionat. Il eſt accuſé de ſtellionat. Commettre un ſtellionat.)

STELLIONATAIRE. ſ. m. Celui qui commet le crime du ſtellionat. (C'eſt un ſtellionataire & faux vendeur.)

STÉRÉOGRAPHIE. ſ. f. Terme de perſpective. L'art de repréſenter les ſolides ſur un plan.

STÉRÉOMÉTRIE. ſ. f. Terme de Géométrie. La ſcience qui traite de la meſure des ſolides. (Traité de Stéréométrie.)

STÉRÉOTOMIE. ſ. f. Terme de Géométrie. La ſcience de la coupe des ſolides. (Traité de Stéréotomie.)

STÉRILE. adj. de t. g. Qui ne porte point de fruit, quoiqu'il ſoit de nature à en porter. (Champ ſtérile. Terre ſtérile. Arbre ſtérile.)

On dit d'Une femme qui n'a point d'enfans, après pluſieurs années de mariage, qu'*Elle eſt ſtérile*.

On appelle *Année ſtérile*, Une année dans laquelle la récolte eſt mauvaiſe.

On dit fig. qu'*Un ſiècle a été ſtérile en grands hommes*, pour dire, que Dans ce ſiècle-là il y a eu peu de grands hommes; & que *La ſaiſon eſt ſtérile en nouvelles*, pour dire, qu'il y a alors peu de nouvelles. On dit, qu'*Un eſprit eſt ſtérile*, qu'*un Auteur*, qu'*un Poëte eſt ſtérile*, pour dire, qu'il ne produit rien de lui-même.

STÉRILE, ſe dit auſſi figur. De pluſieurs autres choſes. Ainſi on dit, qu'*Un ſujet eſt ſtérile*, pour dire, que De lui-même il ne fournit pas beaucoup de matière à l'Orateur. Et on appelle *Louanges ſtériles*, De ſimples louanges qui ne ſont accompagnées d'aucune récompenſe, quoiqu'elles duſſent l'être. On appelle auſſi *Gloire ſtérile*, Une gloire dont on ne retire aucun avantage; & *Admiration ſtérile*, Des éloges qui ſe bornent à la ſimple admiration, & qui ne vont point juſqu'à faire imiter ce qu'on admire.

STÉRILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſtérile. (La ſtérilité de ce champ, de ces terres. Chez les Anciens, la ſtérilité d'une femme étoit une eſpèce d'opprobre. La ſtérilité d'une année.)

On dit fig. (La ſtérilité d'un Auteur, la ſtérilité d'un ſujet, &c.)

On dit figur. d'Un temps où il y a peu ou point de nouvelles, qu'(Il y a ſtérilité de nouvelles;) & d'un ouvrage d'eſprit où il y a peu ou point de penſées, qu'(Il y a une grande ſtérilité de penſées.)

STERLING. ſ. m. Sorte de monnoie de compte en uſage en Angleterre. Il ne ſe dit point ſeul. (Une livre ſterling. Un ſou ſterling. Un denier ſterling.) Ce qui répond au moins au décuple de notre livre, ſou & denier tournois.

STERNUTATOIRE. adj. de t. g. Il ſe dit Des remèdes qui excitent l'éternuement. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. (Le tabac, la bétoine ſont des ſternutatoires.)

STERNUM. ſ. m. Terme d'Anatomie, emprunté du Latin. Le Sternum eſt une partie oſſeuſe qui s'étend du haut en bas de la partie antérieure de la poitrine, & avec laquelle les côtes & les clavicules ſont articulées.

S T I

STIBIÉ, ÉE. adj. Mot emprunté du Latin. Il ſe dit Des remèdes qui ſont tirés de l'antimoine. *Le tartre ſtibié* eſt la même choſe que le tartre émétique.

STIGMATES. ſ. m. pl. Marques des plaies de Notre-Seigneur J. C. (Saint François a porté les Stigmates de J. C.) Il ne ſe dit guère que dans cette phraſe.

STIGMATISÉ, ÉE. adj. Qui porte des ſtigmates. (S. François a été ſtigmatiſé.)

STIL DE GRAIN. ſ. m. Nom que les Peintres donnent à une couleur jaune qu'ils emploient dans leurs ouvrages. Elle ſe fait avec du blanc de céruſe & des grenettes.

STIPENDIAIRE. adj. de t. g. Qui eſt à la ſolde de quelqu'un. (Des troupes ſtipendiaires.)

STIPENDIER. v. a. Payer, gager quelqu'un, l'avoir à ſa ſolde. Il ne ſe dit guère que Des Soldats. (Stipendier des troupes.)

STIPENDIÉ, ÉE. participe.

STIPULANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui ſtipule. (Un tel ſtipulant & acceptant pour un tel. Les Parties ſtipulantes dans ce contrat.)

STIPULATION. ſ. f. Terme de Pratique, qui ſe dit De toutes ſortes de clauſes, conditions & conventions qui entrent dans un contrat. (Stipulation expreſſe, préciſe.)

STIPULER. v. a. Terme de Pratique. Demander, exiger, faire promettre à quelqu'un en contractant, l'obliger à telle & telle choſe. (J'ai ſtipulé cela. Il a ſtipulé une garantie dans le contrat. Ils ont ſtipulé que...)

STIPULÉ, ÉE. participe.

S T O

STOÏCIEN, IENNE. adj. On ne le met pas ici comme le nom d'une ſecte de Philoſophes, mais parce qu'il eſt en uſage en diverſes phraſes de la Langue. Ainſi on appelle *Maxime Stoïcienne*, Une maxime auſtère & ſévère, telle qu'étoient celles des Stoïciens.

Il eſt auſſi ſubſtantif, & alors il ſignifie, Un homme ferme, ſévère & inébranlable. (C'eſt un vrai Stoïcien. Il a reçu cette mauvaiſe nouvelle en Stoïcien.)

STOÏCISME. ſ. m. Fermeté, auſtérité, telle qu'étoit celle des Stoïciens. (C'eſt par pur ſtoïciſme qu'il vit ainſi.)

STOÏQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'inſenſibilité & de la fermeté qu'affectoient les Stoïciens. (Vertu ſtoïque. Mœurs ſtoïques. Mine ſtoïque. Cœur, ame, courage ſtoïque.)

STOÏQUEMENT. adv. En Stoïcien, avec le courage & la fermeté d'un ſtoïcien.

STOKFICHE. ſ. m. Nom de toute ſorte de poiſſon ſalé & ſéché.

Il ſe dit en particulier d'Une eſpèce de morue sèche.

STOMACAL, ALE. adj. Qui fortifie l'eſtomac. (Le bon vin eſt fort ſtomacal. Une poudre ſtomacale.)

STOMACHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'eſtomac. (Veines ſtomachiques.) Il ſignifie encore, Bon à l'eſtomac. (Élixir ſtomachique. Poudre ſtomachique.) Il s'emploie ſubſtantivement. On dit, *C'eſt un bon ſtomachique*, & non pas un *bon ſtomacal*.

STORAX, ou STYRAX. ſ. m. Eſpèce de réſine odoriférante, qui découle d'un arbre des Indes. Il s'emploie dans la Pharmacie. Il eſt ou liquide ou ſec. Cet arbre ſe nomme auſſi *Storax*, ou *Styrax*.

STORE. ſ. m. Eſpèce de rideau de coutil ou de taffetas, qui ſe lève & ſe baiſſe par un reſſort, & qu'on met devant une fenêtre ou à une portière de carroſſe, pour ſe garantir du ſoleil. (Avoir des ſtores à ſes fenêtres. Lever les ſtores. Abaiſſer les ſtores. Des ſtores à reſſort ſpiral. Il y a des ſtores de ſimple coutil. Des ſtores vers.)

S T R

STRABISME. ſ. m. Terme de Médecine. Situation dépravée du globe de l'œil dans ſon orbite. (Le ſtrabiſme rend louche, & fait regarder de travers.)

STRAMONIUM. ſ. m. Plante que l'on cultive dans quelques jardins. Son fruit ſe nomme *Pomme épineuſe*, ou *noix mételle*. Son ſuc eſt auſſi dangereux que celui de la juſquiame & celui de la ciguë.

STRANGULATION. ſ. f. Terme didactique qui ſignifie, Étranglement.

STRANGURIE. ſ. f. Terme de Médecine. Envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle on ne peut rendre l'urine qu'en petite quantité, goutte à goutte & avec douleur.

STRAPASSER. v. a. Maltraiter de coups. (Il fut bien ſtrapaſſé par les ennemis dans cette action.) Il eſt vieux & du ſtyle familier.

STRAPASSÉ, ÉE. participe.

STRAPASSONNER. v. a. Peindre groſſièrement. (Ce Peintre ne fait que ſtrapaſſonner ſes figures.)

STRAPASSONNÉ, ÉE. participe.

STRAPONTIN. ſ. m. Siége garni, que l'on met ſur le devant dans les carroſſes coupés, ou aux portières dans les grands carroſſes. (Se mettre ſur le ſtrapontin.)

STRAPONTIN, en termes de Marine, est synonyme de *Hamac*.

STRAS. s. m. Composition qui imite le diamant, qui tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

STRASSE. s. f. Bourre ou rebut de la soie.

STRATAGÈME. subst. m. Ruse de guerre. (Vieux, nouveau, merveilleux stratagème. Trouver un stratagème. User, se servir de stratagème.)

Il se prend figurément pour Finesse, tour d'adresse, subtilité, surprise dont on use dans toutes sortes d'affaires. (Inventer un stratagème. Se servir d'un stratagème. Plaisant stratagème.)

STRATIFICATION. s. f. Terme de Chimie. Arrangement de diverses substances qu'on place par couches dans un vaisseau.

STRATIFIER. verbe a. Terme de Chimie. Arranger par couches des substances dans un vaisseau.

STRATIFIÉ, ÉE. participe.

STRATOGRAPHIE. sub. f. Gouvernement militaire.

STRÉLITZ. s. m. pl. Les Strélitz étoient un corps d'Infanterie Moscovite, & à peu près ce que les Janissaires sont en Turquie. (Le corps des Strélitz a été cassé par le Czar Pierre.)

STRIBORD. subst. m. Terme de Marine Le côté droit du vaisseau. Il est opposé à Bâbord.

STRICT, ICTE. adj. Qui est étroit, resserré. Il ne s'emploie qu'au moral. (Obligation stricte. Devoir strict.)

STRICTEMENT. adverbe. D'une manière stricte.

STRIES. subst. f. plur. Filets semblables à des aiguilles.

STRIÉ, ÉE. adj. Formé d'un assemblage de corps semblables à des aiguilles.

Il se dit en Architecture, des colonnes & des pilastres qui sont cannelés dans toute leur hauteur.

STRIGILLE. subst. m. Instrument dont les Anciens se servoient dans le bain pour racler la peau.

STRONGLE. s. mas. Terme de Médecine. Ver long & rond qui s'engendre dans les intestins.

STROPHE. s. f. Couplet ou stance d'une Ode. (Il y a de fort belles strophes dans cette Ode. La seconde strophe de cette Ode est la plus belle de toutes.)

STRUCTURE. s. f. La manière dont un édifice est bâti. (La structure de ce bâtiment est agréable. Ce Palais est d'une structure solide. Belle structure. Structure magnifique. Structure légère.)

On dit, *La structure du corps humain*, pour dire, La manière dont le corps humain est composé, dont les parties du corps humain sont arrangées entre elles. On dit de même, (La structure du corps des animaux.)

On dit figurément, *La structure d'un discours*, pour dire, L'ordre, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours. (En examinant la structure de ce discours, on trouva que....) On dit aussi, (La structure d'un poëme.)

STRYGES. s. m. Synonyme de Vampire.)

S T U

STUC. s. m. Espèce de mortier qui est fait de marbre blanc pulvérisé & mêlé avec de la chaux, & dont on fait quelquefois des enduits de murailles, des ornemens d'architecture & des figures. (Corniche de stuc. Figures de stuc. Ouvrages de stuc.)

STUCATEUR. s. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec soin. (Studieusement travaillé.)

STUDIEUX, EUSE. adj. Qui aime l'étude. (Un tel est fort studieux. Une personne studieuse.)

STUPÉFAIT, AITE. adj. Il se dit familièrement De celui que la surprise de quelque chose rend comme interdit & immobile. (Il demeura tout stupéfait.)

STUPÉFIER. v. a. Engourdir, étonner, rendre immobile. Il n'est que du discours familier.

STUPÉFIÉ, ÉE. participe.

STUPEUR. subst. f. Terme de Médecine. Engourdissement, assoupissement, diminution de sentiment & de mouvement.)

STUPIDE. adj. de t. g. Hébété, d'un esprit lourd & pesant. (Il est si stupide. Un esprit stupide.)

Il se dit quelquefois Des choses. (Silence stupide. Insensibilité stupide.)

Il est aussi substantif, en parlant Des personnes. (C'est un vrai stupide. Un gros stupide. Un franc stupide.)

STUPIDEMENT. adv. D'une manière stupide. (Il répond toujours stupidement.)

STUPIDITÉ. subst. f. Pesanteur d'esprit. (Grande stupidité. Admirez la stupidité de cet homme.)

S T Y

STYLE. s. m. C'étoit parmi les Anciens Une sorte de poinçon ou grosse aiguille, avec la pointe de laquelle on écrivoit sur des tablettes enduites de cire.

STYLE, se dit aussi De l'aiguille d'un cadran solaire. (Poser un style. Ce style est mal posé.)

STYLE, signifie encore, La manière de composer, d'écrire. (Style sublime, noble, grand, pompeux, haut, élevé. Style enflé, ampoulé. Style languissant, rampant, bas. Style médiocre. Style sec & décharné. Style plein & nourri, périodique & nombreux. Style soutenu. Style mâle & nerveux. Style diffus. Style asiatique ou lâche. Style décousu. Style ferré. Style dur. Style fleuri. Style serré. Style laconique ou concis. Style égal, inégal. Style historique. Style épistolaire. Style dogmatique. Style didactique. Style simple. Style familier. Style burlesque. Style poëtique. Style oratoire. Style lapidaire. Style affecté *ou* précieux. Style obscur, embarrassé. Style pathétique. Mauvais style. Je connois son style. Il n'a point de style certain, réglé.) En ce sens, on dit absolument, (Il n'a point de style. Gâter son style. Former son style sur tel ou tel Auteur.)

On dit, *Style de l'Écriture*, pour dire, Les expressions usitées dans l'Écriture-Sainte. On dit, *style du Parlement*, *style du Palais*, pour dire, Les formules selon lesquelles on dresse les actes judiciaires. On appelle aussi *Style*, Le Livre qui contient ces formules. On dit, *Style de Pratique*, pour dire, Les termes dont on ne se sert que dans la Pratique.

Il signifie aussi, La manière de procéder en Justice. (Le style du Châtelet. Le style du Parlement. Le style du Conseil. Le style de la Chancellerie. Le style des Finances. Style de la Cour de Rome.)

On appelle *Vieux style*, La manière dont on comptoit dans le Calendrier, avant sa réformation par Grégoire XIII. Et, *Nouveau style*, La manière dont on compte depuis cette réformation. (Il est aujourd'hui le quinzième de Janvier, selon le vieux style, *ou bien simplement*, vieux style, & le vingt-sixième de Janvier, selon le style nouveau.)

STYLE, signifie figurément & familièrement La manière d'agir, de parler. (Il peut bien avoir parlé de la sorte, avoir fait telle chose, c'est bien-là son style. Voilà justement son style.) *Il faudra bien qu'il change de style*, pour dire, Il faudra bien qu'il change de conduite, de manières.

STYLET. s. m. Sorte de poignard, dont la lame est ordinairement triangulaire, & si menue, que la blessure qu'il fait est presque imperceptible. (Il fut assassiné à coups de stylet.)

STYLER. v. a. Former, dresser, habituer. (Il est fort stylé dans les affaires. On l'a stylé à cela.) Il est du style familier.

STYLÉ, ÉE. participe.

STYLOBATE. s. m. Terme d'Architecture. Piédestal d'une colonne ou le soubassement de l'avant-corps d'un édifice.

STYPTIQUE adj. de t. g. Terme de Médecine. Qui a la vertu de resserrer. Il se prend aussi substantivement. (Un styptique.)

STYRAX. *Voy.* STORAX.

S U A

SUAIRE. subst. m. Linceul dans lequel on ensevelit un mort. (Lazare sortit de son tombeau enveloppé de son suaire.)

On appelle *Saint Suaire*, Les linges que l'on croit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur.

On appelle aussi *Saint Suaire*, une petite représentation en peinture du Saint Suaire. (Il m'a apporté de Turin, de Besançon un Saint Suaire.)

SUANT, ANTE. adj. Qui sue. (Il est venu tout suant. Il a la peau suante, les mains suantes.)

SUAVE. adj. de t. g. Qui est doux & agréable. Il n'est guère d'usage qu'en parlant Des odeurs. (Une odeur suave. Un parfum fort suave.)

SUAVITÉ. s. f. Douceur, agrément. (Dans les ouvrages de ce Peintre, de ce Musicien, il y a une suavité qu'on ne trouve point ailleurs. La suavité de cette harmonie. La suavité de ses mœurs. La suavité de cette odeur, de ces parfums.)

Il signifie en termes de Spiritualité, Certaine douceur qui se fait sentir à l'ame, quand Dieu la favorise. (Durant l'oraison, il sent des suavités merveilleuses.)

S U B

SUBALTERNE. adj. de t. g. Qui est subordonné à quelqu'un, qui est sous quelqu'un ; & c'est dans cette acception qu'on dit dans l'ordre de la Justice, *Juge subalterne*, *Juridiction*, *Siége*, *Justice subalterne*, pour dire, un Juge, un Siége, une Juridiction qui est au-dessous d'une autre.

En termes de guerre, on appelle *Officier subalterne*, Un Officier qui est sous un autre Officier, comme un Lieutenant sous un Capitaine.

Il se dit aussi en parlant Des arts, des sciences & des professions qui dépendent de quelqu'autre art & de quelqu'autre science.

On dit quelquefois absolument, (Les subalternes ;) & alors on sous-entend le mot de Juges ou d'Officiers.

SUBDÉLÉGATION. s. f. Commission par laquelle un Officier supérieur commet un

particulier pour agir sous ses ordres & en son absence. Il se dit principalement en parlant Des Officiers députés pour agir en certaines occasions sous les Intendans des Provinces.

SUBDÉLÉGUER. v. a. Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier. Il se dit, lorsqu'Un homme ayant autorité de son Prince, commet quelqu'un pour agir en sa place. (L'Intendant de la Province a subdélégué un tel Officier pour informer. Un Légat en France ne peut subdéléguer pour l'exercice de sa légation, sans l'exprès consentement du Roi.)

SUBDÉLÉGUÉ, ÉE. participe.

SUBDÉLÉGUÉ, est aussi substantif masculin. (Les Intendans des Provinces ont des Subdélégués dans les principales Villes de leur Intendance.)

SUBDIVISER. verbe a. Diviser en plusieurs parties la partie d'un tout déjà divisé. (Il a divisé son sermon en trois points, & a subdivisé chaque point en plusieurs autres parties.)

SUBDIVISÉ, ÉE. participe.

SUBDIVISION. subst. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé. (Tant de divisions & de subdivisions embrouillent un discours plutôt qu'elles ne l'éclaircissent.)

SUBHASTATION. s. f. Terme de Coutumes. Vente publique au plus offrant & dernier enchérisseur, soit de meubles, soit d'immeubles.

SUBINTRANTE. adj. f. Il ne se dit que dans cette phrase, *Fièvre subintrante*, pour signifier, Une fièvre dont un accès commence avant que le précédent soit fini.

SUBJONCTIF. subst. m. Terme de Grammaire. On appelle ainsi Un des modes dans la conjugaison du verbe. (J'aimasse, j'aimerois, sont au subjonctif du verbe aimer.)

SUBIR. v. a. Être assujetti à ce qui est ordonné, prescrit, imposé. (Subir la loi du vainqueur. Subir la peine à laquelle on est condamné. Subir le joug. Quelque chose que vous ordonniez, je subirai votre jugement.) En cette phrase, *Subirai*, signifie principalement, *Je me soumettrai*.

On dit, *Subir la question*, pour dire, Être mis à la question. Et, *Subir l'examen*, pour dire, Être mis à l'examen suivant les formalités ordinaires.

On dit en termes de Palais, *Subir l'interrogatoire*, pour dire, Comparoître devant le Juge, & répondre à ses interrogations.

SUBI, IE. participe.

SUBIT, ITE adj. Prompt, soudain, qui arrive tout à coup. (Mouvement subit. Une mort subite. Changement subit. Cela a été si subit que....) Son départ a été fort subit.)

SUBITEMENT. adverbe. Soudainement, d'une manière subite. (Il partit si subitement, qu'il ne dit adieu à personne. Il est mort subitement. Cela est arrivé bien subitement.)

SUBJUGUER. v. a. Réduire en sujétion par la force des armes. (Subjuguer une Province, une Nation. Les Romains subjuguèrent les Carthaginois, subjuguèrent les Gaules.)

SUBJUGUER QUELQU'UN, se dit dans la conversation, pour dire, Prendre le dessus, prendre l'ascendant sur quelqu'un. (Il avoit accoutumé de dominer dans toutes les maisons, mais il a trouvé un homme qui l'a subjugué.)

SUBJUGUÉ, ÉE. participe.

SUBLIMATION. s. f. Opération de Chimie, par laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent au haut du vaisseau.

SUBLIMATOIRE. substantif m. Terme de Chimie. Vaisseau dans lequel on recueille les parties volatiles élevées par le moyen du feu.

SUBLIME. adj. de t. g. Haut, relevé. Il n'est d'usage que dans les choses morales, ou qui regardent l'esprit. (C'est un homme d'un mérite sublime. Un génie sublime. Esprit sublime. Ame sublime. Pensée sublime. Style sublime. Les sciences sublimes. Les plus sublimes connoissances.)

Il se met aussi substantivement; & alors il se dit De ce qu'il y a de grand & d'excellent dans les sentimens, dans les actions vertueuses, dans le style. (Il y a du sublime dans ces sentimens là. Il y a du sublime dans cette action. Longin a fait un Traité du sublime.)

SUBLIMÉ. subst. masculin. On appelle ainsi Les parties volatiles du mercure, élevées par le moyen du feu dans un matras, ou dans une cornue. (Il y a plusieurs sortes de sublimés. Sublimé doux. Sublimé corrosif.)

SUBLIMEMENT. adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER. v. a. Terme de Chimie. Élever les parties volatiles d'un corps par le moyen du feu, dans un matras, ou dans une cornue. (Sublimer de la fleur d'antimoine, de soufre, de benjoin. Sublimer du mercure.)

SUBLIMÉ, ÉE. participe.

SUBLIMITÉ s. f. Qualité de ce qui est sublime. (La sublimité du style. La sublimité des pensées. La sublimité de cette science. La sublimité de son rang.)

SUBLUNAIRE. adj. de t. g. Qui est entre la Terre & l'orbite de la Lune. (Les corps sublunaires. Tous les êtres sublunaires. La région sublunaire.) Il n'est guère en usage que dans le didactique.

SUBMERGER. v. a. Inonder, couvrir d'eau. (Le déluge submergea toute la terre. Si l'on rompt ces digues, on submergera tout le pays.) On dit d'Un vaisseau qui a péri en enfonçant dans l'eau, qu'*Il a été submergé*; & que *Ceux qui étoient dedans ont été submergés*, pour dire, qu'Ils ont été noyés.

SUBMERGÉ, ÉE. participe.

SUBMERSION. s. f. Grande & forte inondation, qui couvre totalement le terrain inondé. (Cela a causé la submersion de tout le pays.)

SUBORDINATION. s. f. Certain ordre établi entre les personnes, & qui fait que les unes dépendent des autres. (La subordination maintient la discipline dans les armées. Un état ne peut subsister sans subordination. C'est un homme ennemi de toute subordination.

Il s'emploie aussi particulièrement, pour signifier, La dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. (Il est toujours demeuré dans une grande subordination à l'égard d'un tel. Il y a de la subordination du Lieutenant au Capitaine.)

Il se dit de même De la dépendance où certaines sciences & certains arts sont à l'égard de quelques autres, comme la Pharmacie à l'égard de la Médecine.

SUBORDONNÉMENT. adv. En sous-ordre.

SUBORDONNER. v. a. Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. (Les Officiers inférieurs sont subordonnés aux supérieurs. Les Prêtres sont subordonnés aux Évêques.)

Il se dit aussi De certaines choses. (Dieu a subordonné certaines causes à d'autres. Les Lois du Royaume ont subordonné certaines Juridictions à d'autres.)

SUBORDONNÉ, ÉE. participe.

SUBORNATION. subst. f. Séduction par laquelle on engage quelqu'un à faire quelque chose contre son devoir. (Subornation de témoins. Il est convaincu de subornation. On le soupçonne d'avoir eu part à la subornation de cette fille.)

SUBORNER. v. a. Séduire, induire, porter à faire une mauvaise action, une action contre le devoir. (Suborner des enfans de famille. Suborner des domestiques. Il a suborné cette fille. Suborner des témoins pour leur faire déposer faux.)

SUBORNÉ, ÉE. participe.

SUBORNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui suborne. (Suborneur de filles. Suborneur de témoins. C'est un suborneur. On l'a condamnée comme suborneuse.)

SUBRÉCARGUE. s. m. Mot emprunté de l'Espagnol. Nom que l'on donne à des Officiers de la Compagnie des Indes, dont les principales fonctions sont de vendre dans les comptoirs de la Compagnie, les marchandises qu'elle y a fait porter, & d'y acheter celles qui leur ont été désignées avant leur départ.

SUBRÉCOT. s. m. Le surplus de l'écot, ce qui reste à payer au-delà de ce qu'on s'étoit proposé de dépenser. (Ils avoient compté de ne dépenser chacun qu'une pistole, il y a eu un écu de subrécot par tête.) Il est du style familier.

Il se dit aussi familièrement au figuré, pour dire, Une demande qui vient pardessus les autres, & à laquelle on ne s'attendoit point. (Nous étions convenus de cela, & il m'a demandé telle chose par subrécot.)

SUBREPTICE. adj. de t. g. Terme qui se dit Des grâces obtenues par surprise. (Lettres obreptices & subreptices.) Il y a pourtant cette différence, qu'*Obreptices*, se dit particulièrement Des lettres de Chancellerie, obtenues sur un exposé où l'on avoit omis d'exprimer quelque chose d'essentiel; & *Subreptices*, De celles qui ont été obtenues sur un exposé faux.

SUBREPTICEMENT. adv. D'une manière subreptice. (Il a obtenu ces lettres subrepticement.)

SUBREPTION. s. f. Ce qui fait que des lettres sont subreptices. On appelle *Moyens d'obreption & de subreption*, Les moyens par lesquels on prouve que des lettres sont *obreptices & subreptices*, pour en obtenir la nullité.

SUBROGATION. s. f. Terme de Pratique. Acte par lequel on subroge. (Requête de subrogation. Il a consenti à la subrogation. La subrogation assure mon hypothèque.)

SUBROGER. verbe a. Terme de Pratique. Substituer, mettre en la place de quelqu'un. (Subroger quelqu'un en ses droits. J'amortirai cette rente, à la charge que vous me ferez subroger en la place de votre créancier. J'ai été subrogé en son lieu & place, en ses droits, noms & actions. Subroger un poursuivant aux criées.)

On dit, en parlant des procédures du

Conseil, *Subroger un Rapporteur*, pour dire, Nommer un Maître des Requêtes en la place d'un autre qui étoit Rapporteur.

SUBROGÉ, ÉE. participe.

On appelle *Subrogé tuteur*, Celui qui est nommé par les parens & par le Juge, pour empêcher que le tuteur ou la tutrice ne fassent rien contre les intérêts du mineur, & sur tout pour soutenir les droits du mineur contre son tuteur, lorsqu'ils ont quelque chose à se demander l'un à l'autre.

SUBSÉQUEMMENT. adv. Terme de Pratique. Ensuite, après. (Il a déclaré verbalement, qu'il ne vouloit pas se prévaloir de cette donation, & subséquemment il y a renoncé en forme.)

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui suit, qui vient après. (Par un acte subséquent. Par un traité subséquent. Un testament subséquent annulle le premier.)

SUBSIDE. s. m. Impôt, levée de deniers qu'on fait sur le peuple pour les nécessités de l'État. (Nouveau subside. Imposer, lever un subside, des subsides.)

Il se dit aussi De tous les secours d'argent que des Sujets donnent à leur Souverain. (On demande tant au Clergé, par forme de subside)

SUBSIDE, se prend encore pour Un secours d'argent, qu'un Prince donne à un autre Prince son allié, en conséquence des Traités faits entr'eux. (Cet État donne de grands subsides à ses Alliés.)

SUBSIDIAIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Qui sert à fortifier ce qu'il y a de principal dans une affaire contentieuse, ce qu'on emploie à la suite des raisons qu'on a déjà employées. (Des moyens subsidiaires.)

On appelle *Conclusions subsidiaires*, Des conclusions par lesquelles on demande, qu'en cas que les premières conclusions ne soient pas accordées, les secondes soient adjugées.

On appelle *Hypothèque subsidiaire*, Une seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, & qui ne l'est qu'au défaut de l'autre. *Caution subsidiaire*, se dit dans le même sens.

SUBSIDIAIREMENT. adv. Terme de Pratique. D'une manière subsidiaire, en second lieu. Ainsi on dit, que (Le certificateur est tenu subsidiairement, quand le débiteur & la caution sont insolvables. Il conclut subsidiairement à ce que...)

SUBSISTANCE. s. f. Nourriture & entretien. (Pourvoir à la subsistance d'une armée. Fournir à la subsistance de quelqu'un. Il a sa subsistance assurée. Il travaille pour la subsistance de sa famille.)

SUBSISTANCE, se dit aussi d'Une imposition jointe à la taille, & affectée à la subsistance des troupes. (Payer la taille & la subsistance.)

SUBSISTER. v. n. Exister, être encore, continuer d'être. (Les pyramides d'Égypte subsistent depuis plus de trois mille ans. La plupart des grands édifices des Romains ne subsistent plus. La plus grande partie du Colisée subsiste encore. La rotonde subsiste en son entier à Rome.)

SUBSISTER, signifie aussi, Demeurer en force & en vigueur. Il se dit particulièrement Des Lois, des Coutumes, des Traités, des propositions qu'on avance, & autres choses semblables. (Cette Loi subsiste encore. Les Arrêts que j'ai obtenus subsistent toujours, on n'y a point donné d'atteinte. On a révoqué cette Déclaration, elle ne subsiste plus. Tandis que les Traités subsisteront. Tant que vous ne direz rien de plus fort, ma proposition subsistera toujours.)

SUBSISTER, signifie aussi, Vivre & s'entretenir convenablement à un certain état. (Quoiqu'il ait peu de bien, il ne laisse pas de subsister honnêtement. Faire subsister une armée. Ces troupes ne peuvent pas subsister long-temps dans un si mauvais pays. Comment peut-il subsister en faisant de si grandes dépenses? Il n'a pas les moyens de subsister. Il subsiste par industrie. Un tel le fait subsister.)

SUBSTANCE. s. f. Terme de Philosophie. Être qui subsiste par lui-même, à la différence de l'accident, qui ne subsiste qu'étant adhérent à un sujet. (Substance spirituelle, corporelle. Dans le Mystère de l'Eucharistie, la substance du pain & du vin se change au Corps & au Sang de J. C. & les espèces demeurent.)

SUBSTANCE, se dit De toute sorte de matière. (Ce fruit est d'une certaine substance molle & aqueuse. Substance pierreuse. Substance spongieuse. Substance compacte. Substance ligneuse, &c.)

SUBTANCE, se prend aussi pour ce qu'il y a de meilleur, de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose. (Les arbres, les plantes attirent la substance de la terre. Il n'y a guère de substance dans ces sortes d'alimens. On a fait trop tremper cette viande, l'eau en a tiré toute la substance, la substance s'en est allée.)

On dit figurément, qu'*Il y a beaucoup de paroles & peu de substance dans un discours, dans un livre*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de verbiage & peu de solidité.

SUBSTANCE, signifie figurément Ce qu'il y a de plus essentiel dans un discours, dans un acte, dans une affaire, &c. (Je n'ai pu retenir tout ce qu'il a dit, mais je vous rapporterai, je vous en dirai la substance en peu de mots.)

SUBSTANCE, se dit encore figurément De ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. (Ses enfans lui ont tiré toute sa substance. Il s'est engraissé de la substance du peuple.)

EN SUBSTANCE. Façon de parler adverbiale. Sommairement, en abrégé, en gros. (Voici en substance de quoi il s'agit. Je vous dirai en substance ce que ce Traité contient.)

SUBSTANTIEL, ELLE. adj. Il se dit De ce qu'il y a de plus succulent, de plus nourrissant dans un aliment. (On a tiré de cette viande ce qu'elle a de substantiel, ce qu'il y avoit de plus substantiel.) Il signifie aussi, Qui est succulent, nourrissant, rempli de substance. (Une nourriture substantielle.)

Il se dit figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. (On a extrait de ce livre, de ce discours, ce qu'il y a de plus substantiel. Je vous dirai ce qu'il y a de substantiel dans ce discours, dans ce Traité.)

On disoit autrefois en termes de l'École, *Les formes substantielles*, pour dire, Une substance qui détermine la matière à être une certaine chose. (La nouvelle Philosophie n'admet point de formes substantielles.)

SUBSTANTIELLEMENT. adv. Quand à la substance. Terme dogmatique, qui ne se dit guère que Dans cette phrase, (Dans le Sacrement de l'Eucharistie, on reçoit le Corps de Notre-Seigneur réellement & substantiellement.)

SUBSTANTIF. adj. masc. Terme de Grammaire. Il se dit De tout nom qui signifie quelque substance, quelque être, quelque chose que ce soit; & qui peut s'employer dans le discours sans le secours d'aucun autre nom. Ainsi, *Homme, animal, oiseau, chaleur, beauté, sont des noms substantifs.* (Un mot substantif.)

Parmi les Grammairiens, le verbe *Être* est appelé *Verbe substantif*, quand il n'est pas auxiliaire, c'est-à dire, quand il ne sert pas à former les temps des autres verbes. *Voyez* AUXILIAIRE.

Ce mot, quoiqu'adjectif, s'emploie quelquefois comme s'il étoit substantif. (Le substantif & l'adjectif doivent s'accorder en genre & en nombre.)

SUBSTANTIVEMENT. adv. En manière de substantif. (Il y a plusieurs adjectifs qu'on emploie quelquefois substantivement, qui se prennent substantivement.)

SUBSTITUER. v. a. Mettre une chose, une personne à la place d'une autre. (On l'accuse d'avoir tiré des pieces du sac, & d'en avoir substitué d'autres. L'enfant qu'elle nourrissoit étant mort, elle substitua son fils à la place.)

SUBSTITUER, est aussi un terme de Droit, & signifie, Appeler quelqu'un à une succession après un, ou au défaut d'un autre héritier. (Il a laissé tous ses biens à son frère, & il lui a substitué son neveu.)

Il se dit de même Des héritages qu'on laisse à quelqu'un par testament, pour en jouir après le premier héritier. (Il a substitué cette Terre aux aînés de sa maison.)

SUBSTITUÉ, ÉE. participe.

SUBSTITUT. subst. masculin. Officier de Judicature chargé de soulager, de remplacer le Procureur Général, le Procureur du Roi. (Le premier Substitut du Procureur Général. Tous les Procureurs du Roi sont Substituts du Procureur Général.)

SUBSTITUTION. subst. f. Disposition par laquelle on substitue ses biens, ou une partie de ses biens. (Il n'y a plus en France de substitutions à l'infini. L'Ordonnance d'Orléans a réduit les substitutions à trois degrés. La substitution n'est ouverte que par la mort de l'héritier institué. Sustitution graduelle & perpétuelle.)

SUBTERFUGE. subst. masculin. Fuite & échappatoire en matière de chicane, d'affaires, ou de dispute. (Trouver des subterfuges. Chercher des subterfuges. User de subterfuges. Il ne manque pas de subterfuges.)

SUBTIL, ILE. adj. Délié, fin, menu. Il est opposé à Grossier, à épais. En ce sens, il ne se dit guère que dans les phrases suivantes. (Matière subtile. Air subtil. Sang subtil. Trait de pinceau, trait de plume fort subtil. On a fait évaporer ce qu'il y avoit de plus subtil.)

SUBTIL, se dit aussi De certaines choses qui sont de nature à pénétrer, à s'insinuer promptement. (Venin subtil. Le vif argent est fort subtil.)

On le dit figurément Des sens. Ainsi on dit, qu'*Un homme a la vue subtile, l'œil subtil, l'ouie subtile, l'oreille subtile*, pour dire, qu'Il voit & qu'il entend aisément ce que la plupart des autres hommes ne voient & n'entendent qu'avec peine.

SUBTIL, signifie aussi figurément, Qui est adroit à faire des tours de main, sans

qu'on

qu'on puisse s'apercevoir de la manière dont il les fait. (Ce joueur de gobelets est fort subtil. Un subtil voleur. Un subtil coupeur de bourses. Il a la main subtile pour escamoter.) On dit à peu près dans le même sens, que (Le renard est un animal fort subtil, que le chat, le singe est fort subtil.) On dit de même, qu'*Un tour de main est subtil*, pour dire, qu'Il est fait avec beaucoup d'adresse.

Il se dit encore en parlant De l'adresse de l'esprit en certaines choses. (Esprit subtil. Pensée subtile. Argument subtil. Ce raisonnement-là est plus subtil que solide. Un homme subtil dans la dispute, dans l'École. Scot est nommé le Docteur subtil.)

SUBTILEMENT. adverbe. D'une manière subtile & adroite. (Disputer subtilement. Cela est subtilement imaginé. Dérober, escamoter subtilement. Il entra subtilement dans mon cabinet. Il se dégagea subtilement d'entre les mains des Archers. Se retirer subtilement d'une mauvaise affaire.)

SUBTILISATION. s. f. Terme de Chimie. Action de subtiliser certaines liqueurs par la chaleur du feu. (La subtilisation des essences, des liqueurs.)

SUBTILISER. v. a. Rendre subtil, délié, pénétrant. (Le vin subtilise les esprits. Cela subtilise le sang.)

Il est aussi neutre, & signifie, Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. (On s'éloigne quelquefois de la vérité à force de subtiliser. Il ne faut pas tant subtiliser dans les affaires.)

SUBTILISÉ, ÉE. participe.

SUBTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est subtil, ou de celui qui est subtil. (La subtilité de l'air. La subtilité du poison. La subtilité des sens. Subtilité d'esprit. La subtilité d'un bâteleur, d'un voleur. Subtilité de main. Trop de subtilité dans les affaires ne sert quelquefois qu'à les gâter.)

SUBVENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Venir*, excepté dans les temps composés, où il prend l'auxiliaire *Avoir.*) Il s'emploie avec la préposition *à*. Secourir, soulager. (Il faut subvenir charitablement aux misérables. Subvenir à quelqu'un dans son besoin.)

Il signifie aussi, Pourvoir, suffire. (On ne peut pas subvenir à tout. Comment voulez-vous que je subvienne à tant de dépenses ? Subvenir aux pressantes nécessités de l'État. On a subvenu à ses besoins.)

SUBVENU, UE. participe.

SUBVENTION. subst. f. Secours d'argent, espèce de subside. (La subvention qu'on demandoit à cette Province a été accordée. Droit de subvention.)

SUBVERSION. subst. f. Renversement. Son plus grand usage est au figuré. (Cela causa l'entière subversion de cet État.)

SUBVERTIR. v. a. Renverser. Son plus grand usage est au figuré. (Subvertir la Religion.)

SUBVERTI, IE. participe.

SUBURBICAIRE. adj. de tout genre. Il s'est dit d'abord des Provinces d'Italie qui composoient le Diocèse de Rome. On en a compté ensuite jusqu'à dix. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il ne falloit entendre par ce mot, que les quatre Provinces voisines de Rome; mais l'opinion la plus certaine est, que les dix Provinces nommées Suburbicaires, comprenoient l'Italie depuis le Pô, avec les Îles de Sicile, de Corse & de Sardaigne.

SUC

SUC. subst. m. Liqueur qui s'exprime de la viande, des plantes, des herbes, des légumes, des fleurs, &c. & qui contient ce qu'elles ont de plus substantiel (Le suc de ce fruit est acide. Le suc de l'absinthe est amer. Tirer, exprimer le suc d'une herbe, d'un fruit. Il y a bien du suc dans cette viande, elle a bien du suc. Un suc nourrissant. Il n'en prend, il n'en avale que le suc.)

On appelle aussi *Sucs*, Certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux, ou dans la terre. (Les sucs qui sont filtrés dans l'estomac servent à la digestion. Le suc nourricier. L'alun, le soufre, selon les Naturalistes, sont des sucs congelés.)

SUC, se dit figurément De ce qu'il y a de bon, de ce qu'il y a de substantiel dans un livre. (Il a bien profité de la lecture de ce livre, il en a tiré, il en a pris tout le suc.)

SUCCÉDER. verbe neutre qui s'emploie avec la préposition *à*. (On prononce les deux C, le premier comme K, le second comme S; & de même dans les dérivés.) Venir après, prendre la place de... (La nuit succède au jour. Le jour succède à la nuit. Le jour & la nuit se succèdent l'un à l'autre, succèdent l'un à l'autre. Les saisons succèdent, se succèdent les unes aux autres.)

On dit aussi, *Succéder à quelqu'un*, pour dire, Posséder après lui une Charge, un Emploi, une Dignité, un Bénéfice. (Un tel a succédé à un tel dans son Emploi. Il lui a succédé dans la Charge de Chancelier, de Premier Président.)

On dit, *Succéder à un Royaume*, *succéder à l'Empire*, *succéder à la Couronne*, pour dire, Parvenir à un Royaume, parvenir à l'Empire, à la Couronne, après un autre.

On dit aussi, *Succéder*, pour dire, Recueillir l'hérédité d'une personne par droit de parenté. (Les enfans succèdent au père. Succéder *ab intestat*. Il lui a succédé en tous ses biens. Être habile à succéder. Être capable de succéder.)

On dit figur. & famil. d'Un homme vif & alerte pour ses intérêts, qu'*Il est habile à succéder.*

SUCCÉDER, signifie aussi Réussir. (Tout ce qu'il entreprend lui succède. Tout lui succède à souhait.)

SUCCÈS. s. m. On prononce les deux C, le premier comme K, & l'autre comme S.) Ce qui arrive à quelqu'un de conforme ou de contraire au but qu'il se proposoit dans un dessein qu'il avoit formé. (Bon, heureux, avantageux succès. Malheureux succès. Les grands succès, les glorieux succès des armes du Roi. Cette entreprise a eu tout le succès qu'on désiroit. Je désespère du succès de cette affaire. Tout dépend du succès qu'elle aura, du bon ou du mauvais succès qu'elle aura.) Il est à remarquer que *Succès*, mis absolument, se prend d'ordinaire en bonne part. (Le succès de ses armes. Prêcher avec succès.)

SUCCESSEUR. s. m. Celui qui succède & entre en la place d'un autre, dans ses biens dans une Dignité, dans une Charge, dans un Emploi. (Successeur légitime. Le successeur au Pontificat. Les Évêques sont les successeurs des Apôtres. Les successeurs abolissent souvent les actes de leurs prédécesseurs. Il nomma son successeur à l'Empire. Il n'eut point de successeur. Le Roi des Romains est reconnu pour le futur successeur à l'Empire.)

SUCCESSIF, IVE. adj. Il se dit De certaines choses dont les parties n'existent point ensemble, mais se succèdent les unes aux autres sans interruption, & dans cette acception, son plus grand usage est dans cette phrase, (Mouvement successif.)

On dit encore, *L'ordre successif des nuits & des jours*, pour dire, L'ordre dans lequel les nuits & les jours se succèdent.

Il se dit encore De certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. (Cette place ne fut emportée qu'après plusieurs attaques successives.)

On appelle en termes de Jurisprudence, *Droits successifs*, Les droits qu'on a à une succession, à une hérédité.

SUCCESSION. s. f. Hérédité; les biens, les effets qu'un homme laisse en mourant. (Succession directe. Succession collatérale. Grande, riche succession. Succession endettée, embrouillée, onéreuse, chargée de beaucoup de dettes. Curateur à la succession vacante. Les effets d'une succession. Il lui est échu deux successions en un an. Renoncer à une succession. Accepter, recueillir, partager une succession.)

SUCCESSION, se dit aussi d'Une suite de plusieurs personnes d'une même maison, qui ont succédé les unes aux autres. (Dans la Maison de France, il y a une succession de Rois de mâle en mâle, non interrompue depuis plus de sept cents ans.)

SUCCESSION, se dit encore, en parlant De temps. Ainsi on dit, (Il n'est rien arrivé de semblable dans toute la succession des temps, dans toute la succession des siècles.)

On dit, *Par succession des temps*, pour dire, Par une longue suite de temps.

SUCCESSIVEMENT. adv. L'un après l'autre. (Toutes ces choses arrivèrent successivement.)

SUCCIN. s. m. C'est la même chose que l'ambre jaune.

SUCCINCT, INCTE. adj. (Les deux C se prononcent, le premier comme K, & l'autre, comme S.) Court, bref. Il est opposé à Prolixe, & ne se dit proprement que Du discours. (Un discours succinct. Une relation succincte. Faire un mémoire succinct.)

On le dit aussi Des personnes, par rapport au discours. (Cet homme-là est succinct dans ses réponses.)

On dit figur. & par plaisanterie, qu'*Un repas est succinct*, qu'*on a fait un repas fort succinct*, pour dire, Un repas, léger, & où il y avoit peu à manger.

SUCCINCTEMENT. adv. D'une manière succincte, en peu de mots. (Il nous conta succinctement ses raisons. Je vous dirai la chose le plus succinctement que je pourrai.)

On dit, *Déjeûner*, *dîner*, *souper succinctement*, pour dire, Déjeûner, dîner, souper légèrement. Il est du style familier.

SUCCION. subst. f. Terme de Physique. Action de sucer. (Il y a des plaies qu'on guérit par la succion.)

SUCCOMBER. v. n. Être accablé sous un fardeau que l'on porte. (Ce Crocheteur succomboit sous le poids. Succomber sous le faix. Ce mulet est trop chargé, il succombera sous le poids.)

On dit, *Succomber sous le faix des affaires*, *succomber sous le travail*, pour dire, Être tellement accablé d'affaires & de tra-

vail, qu'on ne peut plus y résister.

On dit aussi, *Succomber à la douleur*, *succomber à la tentation*, *succomber à la fatigue*, pour dire, Se laisser vaincre à la douleur, se laisser aller à la tentation, être accablé de fatigue.

SUCCOMBER, signifie figurément, Avoir du désavantage en quelque chose qu'on entreprend contre quelqu'un. (Vous attaquez un homme trop puissant, vous succomberez, il vous fera succomber. Il avoit entrepris un mauvais procès, aussi y a-t-il succombé. N'entreprenez pas cette affaire-là, vous y succomberiez.)

SUCCUBE. s. m. Sorte de Démon, qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme, pour avoir la compagnie charnelle d'un homme.

SUCCULENT, ENTE. adj. Qui a bien du suc, & qui est fort nourrissant. Il ne se dit que des alimens. (Viande succulente. Bouillon succulent. Potage succulent.)

SUCCURSALE. adj. f. On appelle *Eglise succursale*, Une Eglise qui sert d'aide à une Paroisse. (Ce n'est pas une Paroisse, ce n'est qu'une Église succursale, *ou absolument*. Une succursale.) Alors il est substantif.

SUCER. v. a. Tirer quelque liqueur ou quelque suc avec les lèvres. Il se dit également De la liqueur qu'on attire, & du corps dont on attire la liqueur. (Sucer le lait. Sucer un os, la moelle d'un os. Les loups sucent le sang des brebis. La belette suce le sang des pigeons. Faire sucer une plaie par quelqu'un. On applique des sangsues, afin qu'elles sucent le mauvais sang. Les abeilles sucent les fleurs.)

On dit figurément d'Un homme qui a de bonne heure été imbu d'une bonne ou d'une mauvaise doctrine, ou qui a contracté de bonne heure quelque habitude que ce soit, qu'*Il l'a sucée avec le lait*. (Il a sucé la vertu, la piété avec le lait. C'est une aversion de famille qu'il a sucée avec le lait.)

SUCER, signifie figurément & familièrement, Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne. (Il a des Procureurs, des Solliciteurs qui le sucent. C'est une vraie sangsue qui le suce jusqu'aux os, jusqu'à la moelle des os.)

SUCÉ, ÉE. participe.

SUCEUR. s. m. Il n'est guère d'usage qu'en parlant De certaines personnes qui sucent les plaies pour les guérir.

SUÇON. s. m. Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant violemment.

SUCRE. subst. m. Certain suc extrêmement doux, qui se tire d'une sorte de cannes qui viennent dans les Pays chauds, & surtout aux Indes Occidentales, & qui s'épaissit, se durcit, se blanchit par le moyen du feu (Cannes à sucre. Moulin à sucre. Faire du sucre. Épurer, raffiner le sucre. Sucre fort blanc. Sucre raffiné. Pain de sucre. Raper, égruger du sucre. Ce vaisseau a apporté tant de caisses de sucre. Rôtie au sucre. Faire fondre du sucre. Aux Indes Orientales on nourrit les Éléphans avec des cannes à sucre.)

On appelle *Sucre brut*, Le sucre qui, après s'être cuit, n'est pas encore façonné, & qu'on envoie en France pour y être raffiné; *Sucre raffiné*, Le sucre brut qu'on fait fondre dans une quantité proportionnée d'eau de chaux, qu'on nettoie avec des blancs d'œufs, dans de l'eau, sur un feu qu'on proportionne à mesure qu'il se clarifie, & qu'on cuit après; *Sucre royal*, Le sucre qui a été raffiné deux fois; *Sucre noir*, Le sucre brut qui n'a pas un bel œil, & qu'on n'a pas assez essuyé & écumé quand on l'a cuit; le sucre bis est fait de ce sucre noir.

On appelle *Sucre candi*, Une sorte de sucre encore plus raffiné & plus épuré que l'autre, & réduit en forme de congélation; *Sucre d'orge*, Une composition qui est faite avec du sucre & de l'eau d'orge, & de laquelle on se sert ordinairement pour le rhume; *Sucre tors*, Une composition faite de sucre & de jus de réglisse, qui est en petits bâtons tortillés, & dont on se sert pour la même incommodité; & *Sucre rosat*, Du sucre blanc cuit dans de l'eau rose & réduit en tablettes.

On fait aussi une espèce de sucre avec le suc qu'on tire de l'érable & du bouleau qu'on incise.

On appelle *Confiture à mi-sucre*, Les confitures où l'on ne met que la moitié du sucre qu'on a accoutumé de mettre aux autres.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme, qu'*Il est tout sucre & tout miel*, pour dire, qu'il est fort doucereux.

SUCRER. v. a. Mettre du sucre en masse ou en poudre sur quelque chose. (Ces confitures sont trop sucrées. Sucrer des fraises.)

SUCRÉ, ÉE. participe. On dit, que *Des confitures sont trop sucrées*, pour dire, qu'On y a mis trop de sucre en les faisant.

On appelle familièrement, *Pois sucrés*, Des dragées rondes, & particulièrement celles qui sont faites avec de l'anis; mais ce n'est guère qu'avec des enfans qu'on se sert de cette façon de parler.

On dit d'Un fruit fort doux, qu'*Il est sucré*. (Ces poires sont sucrées. Melons sucrés.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une femme qui, par des manières affectées, fait la modeste, l'innocente, la scrupuleuse, qu'*Elle fait la sucrée*.

SUCRERIE. s. f. Lieu destiné pour faire le sucre. (Il y a tant de sucreries dans l'île de la Martinique.) Il signifie aussi Le lieu où on le raffine. (Il y a une belle sucrerie dans cette Ville-là.)

SUCRERIE, se dit encore De certaines choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, tourtes, massepains, &c. Et en ce sens il n'est guère d'usage qu'au pluriel (Je n'aime point les sucreries. Il a les dents gâtées pour avoir mangé trop de sucreries.)

SUCRIER. s. m. Pièce de vaisselle élevée & ronde, dans laquelle on met du sucre en poudre, dont le haut est fait en dôme & percé de petits trous. (Sucrier d'argent. Sucrier de vermeil.)

SUCRIN. adj. m. Qui a le goût du sucre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des melons. (Melon sucrin.)

SUD

SUD. s. m. Le Midi, la partie du monde exposée au Nord, au Septentrion. (Le vaisseau courut tant de degrés vers le Sud. Naviguer du côté du Sud. Le vent du Sud, de Sud.)

On dit absolument *Le Sud*, pour dire, Le vent du Sud. (Le Sud est bon pour passer de France en Angleterre. Le Sud souffle depuis long-temps.)

SUD-EST. s. m. Vent qui est entre le Sud & l'Est. On dit aussi, *Sud Sud-Est*, pour marquer le vent qui est entre le Sud-Est & le Sud.

SUD-EST, se dit en Géographie, pour marquer la partie du monde qui est entre le Sud & l'Est.

SUD-OUEST. s. m. Vent qui est entre le Sud & l'Ouest. On dit aussi, *Sud Sud-Ouest*, pour marquer le vent qui est entre le Sud & le Sud-Ouest.

Il se dit en Géographie, pour marquer La partie du monde qui est entre le Sud & l Ouest.

SUDORIFÈRE, & plus communément SUDORIFIQUE. adj. de t. g. Qui provoque la sueur. (Poudres sudorifiques. Breuvages sudorifiques.)

Il est aussi substantif. (On lui a donné un sudorifique.

SUE

SUÉE. s. f. Inquiétude subite & mêlée de crainte. Il est très-bas. (On leur donna une terrible suée. Il eut une fâcheuse suée.)

SVELTE. adj. de t. g. Terme de Peinture. Léger, délié, menu. (Les figures des tableaux du Poussin sont sveltes.)

SUER. v. n. Rendre par les pores quelques humeurs. (Suer à grosses gouttes. Suer de foiblesse. Suer pour s'être trop échauffé. Se faire suer. Suer de la tête, du visage, de tout le corps. Les mains lui suent.)

En parlant de l'humidité qui paroît sur les murailles dans le temps de dégel, on dit par extension, que (Les murailles suent.)

On dit aussi par exagération, qu'*Un homme sue de l'encre, de l'huile*, pour dire, que Sa sueur a quelque chose de noir, de gluant, d'huileux.

SUER, signifie figurément, Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. (J'ai bien sué pour cette affaire. Il m'a bien fait suer. Il a bien sué sur cet ouvrage.)

En parlant d'Un homme dont la conversation est pesante & importune, on dit, (C'est un homme qui fait suer.)

On dit figurément & par exagération, *Suer sang & eau*. (Il a fallu suer sang & eau, pour le réduire à la raison.) Dans cette phrase il se prend activement.

On dit, *Suer la vérole*, pour dire, Se faire suer pour guérir de la vérole; & dans cette phrase, il se prend encore activement.

On dit aussi absolument, *Suer*, dans le même sens. (Il ne guérira point s'il ne sue, s'il ne se fait suer.)

SUETTE. s f. Espèce de maladie contagieuse, qui consiste dans une sueur abondante, avec fièvre maligne, frisson, tremblement, palpitation de cœur, transport au cerveau, hémorragies & autres accidens funestes.

SUEUR. s. f. Humeur, eau, sérosité qui sort par les pores quand on sue. (Sueur abondante. Sueur copieuse. Sueur bénigne. Sueur aigre. Sueur puante. Une sueur froide. La sueur de la mort. La sueur me vint au front. La sueur lui couloit sur le visage. Il étoit tout en sueur, dégouttant de sueur. Son mal s'en ira par les sueurs. La crise est parfaite, quand la sueur est universelle.)

Ce terme de *Sueur*, se prend quelquefois dans la simple signification de l'action de suer; & c'est proprement dans cette acception qu'on dit, (Cela provoque la sueur.

Il lui prit une petite sueur. Il lui prend des sueurs de temps en temps.)

On dit proverbialement, *Gagner son pain, gagner sa vie à la sueur de son corps, à la sueur de son visage*, pour dire, En travaillant beaucoup, en se donnant beaucoup de peine. (Ce sont de pauvres gens qui gagnent leur vie à la sueur de leur corps. Dieu, après le péché d'Adam, lui dit, qu'il mangeroit son pain à la sueur de son front.)

SUEURS, se dit figur. au pluriel Des peines qu'on s'est données pour réussir à quelque chose. (Après bien des fatigues & des sueurs, il est venu à bout de son entreprise.)

S U F

SUFFETTES. s. m. pl. Terme d'Antiquité. C'est le nom que portoient à Carthage les premiers Magistrats de la République. (Les Suffettes avoient à Carthage le même rang que les Consuls à Rome.)

SUFFIRE. v. n. *Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. Je suffisois. J'ai suffi. Je suffirai. Suffis, suffisez. Que je suffise. Je suffirois, &c.* Pouvoir fournir, pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à quelque chose. Il se dit également Des choses & des personnes. Quand il se dit Des choses, il signifie, qu'Elles sont de la qualité, ou dans la quantité nécessaire; & quand il se dit Des personnes, il signifie, qu'Elles ont les talens & les moyens nécessaires pour faire ce qu'elles se proposent, ou ce qu'on exige d'elles. (Cent écus par an suffisent pour sa subsistance. Cette somme ne suffit pas pour payer toutes les dettes. S'il perd ce procès, tout son bien n'y suffira pas. Peu de bien suffit au sage. La dépense est trop grande, il n'y peut pas suffire. Ce valet ne sauroit suffire à servir tant de personnes. On ne peut pas suffire à tout. Il est trop accablé d'affaires, il ne peut pas suffire à toutes. Cinquante pistoles ne peuvent suffire pour toutes ces emplettes-là.)

On dit dans le style familier, *Cela me suffit, cela suffit*, & simplement, *Suffit*, pour dire, Voilà qui est bien, c'est assez, n'en parlons plus.

On dit proverb. *A chaque jour suffit sa peine*, pour dire, qu'Il ne faut pas se tourmenter inutilement pour l'avenir. Il s'emploie souvent impersonnellement. (Il suffit de tant de blé pour tant d'hommes. Qu'il vous suffise que je l'ai voulu. Il suffit de vous dire... Vous êtes content, il suffit. Il suffit d'un calomniateur pour perdre un honnête homme.)

SUFFISAMMENT. adv. assez. (Il a du bien suffisamment pour s'entretenir. Ce Fermier n'aura pas de blé suffisamment pour vivre & pour semer. Il est suffisamment informé de cette affaire-là. Je l'en ai suffisamment instruit.)

SUFFISANCE. s. f. Ce qui suffit, ce qui est assez. (Avoir suffisance de blés, de vivres, &c. Vous êtes le maître, prenez-en votre suffisance. Il ne souhaite pas plus de bien, il en a sa suffisance. Il a sa suffisance de bien, il n'en souhaite point davantage.) Ce terme ne s'emploie ordinairement que dans le style familier.

On dit proverbial. *Qui n'a suffisance n'a rien*, pour dire, que Quelques biens que possède un homme, s'il ne sait pas s'en contenter, il est aussi malheureux que s'il n'avoit rien.

À SUFFISANCE. Manière de parler adverbiale, & du style familier. Suffisamment, assez. (Il y a eu cette année du blé & du vin à suffisance.)

SUFFISANCE, signifie aussi, Capacité, aptitude pour quelque emploi. (Le Roi étant informé de sa capacité & suffisance.) Il n'est guère en usage que dans le style de Chancellerie.

Il signifie encore, Vanité, présomption. (N'admirez-vous pas la suffisance de cet homme-là? Il a une suffisance insupportable, une sotte suffisance.)

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui suffit. (Cent hommes sont suffisans pour défendre ce Château. Tant d'argent, tant de setiers de blé seront suffisans pour faire subsister la garnison pendant six mois. Cette somme est suffisante. Cette grange est suffisante pour contenir tant de milliers de gerbes. Il est suffisant pour payer. Bonne & suffisante caution. La grâce suffisante.)

SUFFISANT, signifie aussi, Orgueilleux, présomptueux. (Je vous trouve bien suffisant, bien suffisante. Le suffisant personnage! Qu'il est suffisant! Il a l'air suffisant. Une mine suffisante.) Il se prend aussi substantivement. (C'est un suffisant, une suffisante. Faire le suffisant.)

SUFFOCANT, ANTE. adj. Qui suffoque. (Catarre suffocant. Vapeur suffocante. Chaleur suffocante.)

SUFFOCATION. s. f. Étouffement, perte de respiration, ou grande difficulté de respirer. (Si ce catarre lui tombe sur la poitrine, la suffocation est à craindre.)

On appelle *Suffocation de matrice*, ou *hystérique*, Une grande difficulté de respirer, causée par des vapeurs de mère, dont l'effet est un resserrement de la poitrine & de la gorge, qui empêche une femme de respirer, & l'étrangle comme si elle avoit une corde qui lui serrât le cou, ou un morceau qu'elle ne pût avaler.

SUFFOQUER. v. a. Étouffer, faire perdre la respiration. Il se dit ordinairement Du manque de respiration qui arrive par quelque cause intérieure. (Une esquinancie, un catarre l'a suffoqué. La douleur le suffoquoit, & lui ôtoit la parole. Les vapeurs de mère la suffoquent.)

Il s'emploie aussi quelquefois au neutre. Ainsi on dit d'Un homme qui étouffe, qu' (Il est prêt à suffoquer;) & par exagération, en parlant d'Un homme qui a une extrême envie de parler, on dit, (Si vous ne le laissez parler, il va suffoquer.)

SUFFOQUÉ, ÉE. participe. Il est aussi, adj. & dans cette acception il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Viandes suffoquées*, par laquelle on entend La chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang. (Par le premier Concile de Jérusalem, il est ordonné de s'abstenir des viandes suffoquées.)

SUFFRAGANT. adj. m. Il se dit d'Un Évêque à l'égard de son Métropolitain. (Les Évêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans & de Blois, sont suffragans de l'Archevêque de Paris.)

Il s'emploie plus ordinairement au subst. (L'Archevêque de Tours a pour ses suffragans, les Évêques de..... Les Suffragans de l'Archevêque de Paris, sont les Évêques de... Appeler du Suffragant au Métropolitain.)

SUFFRAGANT, se dit aussi d'Un Évêque qui, n'ayant que le titre d'un Évêché *in partibus*, est attaché à faire les fonctions épiscopales dans le Diocèse d'un autre Évêque.

SUFFRAGE. s. m. Déclaration qu'on fait de son sentiment, de sa volonté, & qu'on donne, soit de vive voix, soit par écrit ou autrement, dans l'occasion d'une élection, d'une délibération. (Je lui ai donné mon suffrage. Il a eu tous les suffrages. Il a été élu à la pluralité des suffrages. Envoyer son suffrage par écrit. Prendre les suffrages. Compter les suffrages. Il n'a pas eu tous les suffrages. Dans cette délibération, les suffrages furent partagés.)

Il se prend aussi quelquefois pour Approbation. (Cette pièce a mérité, a enlevé les suffrages de toute l'assemblée.)

On appelle, *Suffrages de l'Église*, Les prières que l'Église universelle fait pour les Fidelles; & *Suffrages des Saints*, Les prières que les Saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent.

On appelle encore *Suffrages*, Certaines prières qui se disent dans l'Office à la fin de Laudes & de Vêpres, en certains jours de l'année, pour la Commémoration des Saints.

On appelle *Menus Suffrages*, Certaines Oraisons de dévotions particulières. Il se prend toujours ironiquement.

SUFFUMIGATION. s. f. Il sign. la même chose que *Fumigation*, & s'emploie particulièrement en Médecine, & en parlant de cérémonies superstitieuses.

SUFFUSION. s. f. Terme de Médecine. Épanchement. Il se dit Du sang ou de la bile qui s'épanche entre cuir & chair. (La jaunisse vient d'une suffusion de la bile.)

S U G

SUGGÉRER. v. a. Mettre, insinuer, faire entrer dans l'esprit de quelqu'un, lui inspirer quelque chose, quelque dessein. (Suggérer un bon expédient à quelqu'un. Suggérer un bon conseil. Suggérer un mauvais dessein.)

On dit, *Suggérer un testament*, pour dire, Faire faire un testament par adresse, par artifice, ou par insinuation, à l'avantage de quelqu'un, ou à son désavantage.

SUGGÉRÉ, ÉE. participe.

SUGGESTION. s. f. Il ne se dit qu'en mauvaise part. Instigation, persuasion. (Pernicieuse, dangereuse suggestion. Il a fait telle chose à la suggestion d'un tel. C'est une suggestion du malin esprit. Une suggestion diabolique. Ce testament a été fait par suggestion.)

S U I

SUICIDE. s. m. Action de celui qui se tue lui-même.

SUIE. s. f. Matière noire & épaisse que la fumée laisse, & qui s'attache au tuyau de la cheminée. (Noir comme suie, comme de la suie. La cheminée est pleine de suie. C'est un noir de suie.)

SUJET, ETTE. adj. Soumis, astreint, qui est dans la dépendance. (Nous sommes tous sujets aux Lois & aux Coutumes des pays où nous naissons. Une femme est sujette à son mari. Un fils est sujet à son père. Une fille est sujette à sa mère. Je ne veux point être sujet à ces conditions-là.)

Il signifie aussi, Être obligé à supporter quelques charges, & à payer certains droits (Il est sujet au logement des gens de guerre, sujet à la taille, sujet à telles corvées. Il est sujet à un tel devoir, à une telle rente.)

Il signifie aussi, Qui est astreint à quelque nécessité inévitable. (Tous les hommes sont sujets à la mort. La nature humaine est sujette à beaucoup d'infirmités.)

On dit, *Être sujet à l'heure*, pour dire, Être obligé de se rendre exactement en quelque endroit à certaine heure précise.

On dit proverb. dans le même sens, (Être sujet à un coup de marteau.)

SUJET, s'emploie aussi absolument. Ainsi on dit, qu'*Un maître tient ses domestiques fort sujets*, pour dire, qu'il exige d'eux un service fort assidu; qu'*Un père tient son fils de court, & fort sujet*, pour dire, qu'Il ne lui laisse presque aucune liberté; &, qu'*Une femme est fort sujette auprès de son mari*, pour dire, qu'Elle se tient continuellement auprès de lui. Il est du style familier.

En ce sens, on dit d'Un emploi, d'un métier qui oblige à une grande assiduité, que *C'est un emploi où il faut être extrêmement sujet*; & absolument, que *C'est un emploi fort sujet*, pour dire, que C'est un emploi fort assujettissant. Ce dernier est populaire.

SUJET, sign. encore, Qui a accoutumé de faire quelque chose, qui s'y trouve porté par inclination ou par habitude. (Il est sujet à boire, à s'enivrer.

On dit dans la même acception, (Être sujet au vin, sujet à sa bouche, sujet aux femmes, sujet à ses fantaisies. Être sujet à ses goûts, sujet à ses plaisirs, à ses passions.) On dit, que *Les hommes les plus parfaits sont sujets à faillir*, pour dire, qu'Il n'y a point d'homme si parfait qui ne fasse quelque faute.

On dit, *Être sujet à de grandes maladies, sujet à la goutte, à la gravelle, à la migraine, être sujet aux vapeurs, être sujet à tomber du haut mal*, pour dire, Être souvent attaqué de grandes maladies, avoir souvent la fièvre, la migraine, &c.

SUJET, se dit à peu près dans le même sens, De plusieurs choses différentes. (Ce pays est sujet aux inondations, aux tremblemens de terre. Cette vallée est sujette aux ravines. Ces couleurs sont sujettes à changer.)

On dit, qu'*Une démarche est sujette à bien des inconvéniens*, qu'*une entreprise est sujette à bien des difficultés*, pour dire, qu'il y a des inconvéniens à faire une démarche, qu'il y a bien des difficultés à surmonter pour réussir dans une entreprise. On dit aussi, qu'*Un passage est sujet à plusieurs interprétations différentes*, pour dire, qu'Il est susceptible de différentes interprétations.

On dit prov. d'Un homme auquel il ne faut pas trop se fier, qu' (Il est sujet à caution.)

SUJET, est aussi sub. & signifie, Celui qui est sous la domination d'un Roi, d'une République, ou de quelque autre Souverain. (Il est né sujet du Roi. C'est un Prince qui aime ses Sujets. En prenant des Lettres de naturalité, on devient Sujet de l'État où l'on se fait naturaliser. Les sujets de la République de Venise, des Suisses, &c.)

Il se dit quelquefois par extension & abusivement, en parlant De ceux qui sont dans la dépendance d'un Seigneur Haut-Justicier. (Un tel Seigneur a plus de cinq cents Sujets dans sa Paroisse.)

SUJET. s. m. Cause, raison, motif. (Il vous a querellé sans sujet, pour un sujet fort léger. Vous ne lui en avez point donné sujet. J'ai sujet de me plaindre. À quel sujet avez-vous fait telle chose? Il n'en use pas de cette sorte sans sujet. Il lui a donné des sujets de plainte. Voilà le sujet de leur querelle, de leur rupture. On lui a donné de grands sujets de mortification.)

SUJET, signifie aussi, La matière sur laquelle on compose, sur laquelle on écrit, sur laquelle on parle. (Quel est le sujet de son livre? Un sujet de Comédie. Sujet stérile. Sujet difficile. Traiter un sujet. Un vieux sujet. Un sujet rebattu, usé. Manier bien un sujet. Travailler sur un sujet. Épuiser un sujet. Sortir de son sujet. Le sujet de leur conversation, de leur entretien, de leur dispute, étoit....)

En ce sens, il se dit Des Arts. (Le sujet de ce tableau est l'entrée de N. S. dans Jérusalem. Les batailles de Louis XII & de François I sont les sujets des bas-reliefs qui sont autour de leurs tombeaux.)

Il fig. aussi, L'objet d'une science. (Le sujet de la Physique, c'est le corps naturel. Le sujet de la Médecine, c'est le corps humain.) Les Chirurgiens appellent Un corps dont ils font l'anatomie, *Un sujet*. Et l'on dit en termes de Médecine, qu'*Un malade est un bon sujet*, ou *un mauvais sujet*, pour dire, qu'Il est d'une bonne ou d'une mauvaise constitution.

En termes de Musique, on appelle *Sujet*, L'air sur lequel on fait les parties. (La basse est assez souvent le sujet d'un air.)

En termes de Logique, on appelle *Sujet*, Le terme de toute proposition, duquel on affirme ou l'on nie quelque chose. Ainsi dans cette proposition, *Le soleil est grand*, *Soleil* est le sujet, & *grand* est l'attribut.

SUJET, se dit d'Une personne, par rapport à sa capacité & à ses talens. (L'homme dont vous parlez, n'est pas un sujet capable de cet emploi. C'est un sujet, un grand sujet, un digne sujet.) Il se dit de même en mauvaise part, par rapport aux mœurs, ou à l'incapacité. (C'est un mauvais sujet.)

En parlant d'Un Cardinal qui a les qualités requises pour pouvoir parvenir au Pontificat, on dit, que (C'est un sujet papable.)

SUJÉTION. s. f. Dépendance, état de ce qui est astreint, de ce qui est obligé à quelque chose, à quelque nécessité. (Demeurer dans la sujétion qu'on doit aux Lois. Tous les besoins de la vie sont de grandes sujétions. Il est dangereux de se faire certaines habitudes, elles deviennent ensuite des sujétions. Il s'est fait une manière de sujétion de se lever tous les jours à la même heure. Tout état de sujétion est dur par lui-même. La sujétion aux Souverains est un devoir de Religion.)

SUJÉTION, se dit aussi De l'assiduité d'un domestique auprès de son maître, d'une femme auprès de son mari, d'une garde auprès d'un malade, &c. (C'est un homme auprès de qui il faut une grande sujétion.) Il se dit de même de l'assiduité que demande une charge, un emploi. (C'est un emploi d'une grande sujétion.)

Il se dit encore De certaines servitudes auxquelles une maison est sujette. (C'est une maison fort incommode, & où il y a de grandes sujétions.)

SUIF. s. m. Graisse dont on se sert principalement pour faire de la chandelle. (Suif de mouton. Suif de bœuf. Fondre du suif. Chandelle de suif. On tire de ce pays-là de la cire, des suifs, &c.)

SUINT. s. m. Humeur épaissie qui suinte du corps des animaux. (Le suint de la laine des moutons.)

SUINTEMENT. s. m. Action de suinter. (Le suintement d'une plaie.)

SUINTER. v. n. Il se dit d'Une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement. (Du vin qui suinte entre deux douves. Il y a des sérosités qui suintent de cette plaie.)

Il se dit de même Du vase d'où la liqueur coule, & de la plaie d'où l'humeur sort. (Ce tonneau suinte. Cette plaie est fermée, mais elle suinte encore.)

SUISSE. s. m. On ne met point ce mot comme un nom de peuple, mais comme le nom d'un domestique à qui l'on confie la garde d'une porte. (Le Suisse d'un Hôtel.)

SUITE. s. f. coll. Ceux qui suivent, ceux qui vont après. (On laissa passer les trois premiers, & on ferma la porte à toute la suite.)

On dit dans le style de la conversation, qu'*Un homme n'a point de suite*, pour dire, qu'Il n'a point de famille, point d'enfans.

Il fig. aussi ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur, qui sont autour de lui, devant ou après lui, pour lui faire honneur. (Il a une belle suite. Sa suite est bien leste. Les Gentilshommes de sa suite. Une grande suite de courtisans. Il a toujours plusieurs Gentilshommes à sa suite.)

On appelle *Carrosses de suite*, Les carrosses qui sont chez un Prince, chez un Ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques; & *Vin d'une suite*, Du vin destiné pour la table des domestiques d'une maison.

SUITE, se dit quelquefois absolument De ce qui suit, de ce qui est après. (Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite. Le commencement de cette histoire m'a ennuyé, on dit que la suite est plus intéressante.)

En parlant de certains ouvrages d'esprit, il fig. Continuation, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. (La suite de l'Astrée. La suite de Don Quichotte. La suite des Annales de Baronius.)

SUITE, se dit De l'enchaînement de plusieurs choses qui sont arrivées les unes après les autres. (La vie de cet homme n'a été qu'une suite de disgrace. Le règne de ce Prince n'a été qu'une suite de victoires.)

On dit à peu près dans le même sens. (J'ai vu toute la suite de cette affaire. La suite des temps.)

Il se dit aussi d'Un certain nombre de choses de même espèce, que l'on range selon l'ordre des temps ou des matières. (Une belle suite de médailles, de monnoies, d'estampes, de portraits. Une belle suite de livres d'histoires, d'Historiens;) & d'Un certain nombre de personnes qui ont été successivement revêtues de la même dignité. (Il compte parmi ses ancêtres une longue suite de Rois.)

SUITE, se dit Des événemens causés par quelque chose qui a précédé. (Cette affaire a déjà eu de fâcheuses suites, d'heureuses suites. Cette querelle peut avoir bien des suites, de funestes suites. Il n'y a pas d'apparence que cela ait aucune suite. Les suites en sont à craindre.)

On dit absolument & ordinairement en mauvaise part, *Cela peut avoir des suites*, pour dire, Il en peut arriver quelque chose de fâcheux.

SUITE, se dit encore dans le sens d'ordre, de liaison. Ainsi on dit, qu'*Il n'y a point de suite dans un discours*, pour dire, qu'Il n'y a point d'ordre dans un discours, point de liaison entre ses différentes parties.

On dit figurément, qu'*Un homme n'a point de ſuite dans l'eſprit*, ou qu'*il n'a pas un eſprit de ſuite*, pour dire, qu'Il n'eſt pas capable d'une attention continue ; & qu'*Il n'a point de ſuite dans ſa conduite*, pour dire, qu'Il y a beaucoup d'inégalité dans ſa conduite.

Suite, eſt auſſi un terme de Pratique. On dit, que *Les meubles n'ont point de ſuite*, pour dire, qu'Il n'y a point d'hypothèque ſur les meubles.

En termes de Chaſſe, on appelle *Suites*, Les teſticules d'un ſanglier, par corruption pour *Luites*, qui eſt le véritable nom.

Etre à la ſuite, ſe dit en pluſieurs phraſes différentes. Ainſi l'on dit, *Etre à la ſuite d'un Ambaſſadeur*, pour dire, L'accompagner, être de ſon cortège. *Etre à la ſuite de la Cour*, pour dire, Suivre la Cour par tout où elle va. *Etre à la ſuite du Conſeil*, pour dire, Suivre le Conſeil pour quelque affaire que l'on a à ce Tribunal. Et, *Etre à la ſuite d'une affaire*, pour dire, La pourſuivre, la ſolliciter. Ce dernier s'emploie auſſi, pour dire, Être attentif à tout ce qui ſe paſſe dans le cours d'une affaire, en obſerver tous les incidens. (Il eſt depuis dix ans à la ſuite de cette affaire, perſonne n'en ſait mieux que lui tous les détails.)

On dit, qu'*Un Officier eſt réformé à la ſuite d'un Régiment*, *d'une Place de guerre*, en parlant d'Un Officier réformé qui doit ſuivre un tel Régiment, qui eſt attaché à une telle Place.

A la ſuite, ſe conſtruit encore avec quelques autres verbes, & ſignifie Après, *Marcher*, *entrer à la ſuite de quelqu'un*, C'eſt marcher, entrer après lui.

De suite. adv. L'un après l'autre, ſans interruption. (Faites-les marcher de ſuite. Il a fait trois courſes de bague tout de ſuite. Il ne ſauroit dire deux mots de ſuite.)

Il ſe dit encore De l'ordre dans lequel les choſes doivent être rangées. (Ces livres, ces médailles ne ſont point de ſuite. Mettez-les bien de ſuite.)

SUIVANT, ANTE. adj. Qui eſt après, qui va après. (Le livre ſuivant contient l'hiſtoire de... Par les nouvelles ſuivantes, vous apprendrez que... Il en a uſé de la ſorte par les raiſons ſuivantes.)

On appelle *Demoiſelle ſuivante*, Une Demoiſelle attachée au ſervice d'une grande Dame, & quelquefois on l'appelle abſolument *Suivante*. Alors *Suivante* eſt employé au ſubſtantif, & ce mot n'eſt plus en uſage que dans les pièces de théâtre.

On dit proverbialement d'Un homme qui n'a ni enfans, ni parens fort proches, qu'(Il n'a ni enfans ni ſuivans. (Il eſt du ſtyle familier.

SUIVANT. Prépoſition. Selon. (Suivant votre ſentiment. Suivant l'opinion d'Ariſtote. Suivant St. Thomas. Suivant ce qu'il me dira.)

Suivant que. Conjonction. Selon que. (Je le récompenſerai ſuivant qu'il m'aura ſervi.)

SUIVRE. v. a. *Je ſuis, tu ſuis, il ſuit. Nous ſuivons, vous ſuivez, ils ſuivent. Je ſuivois. Je ſuivis. J'ai ſuivi. Je ſuivrai. Suis, ſuivez, &c.* Aller après. (Il marchoit le premier & les autres le ſuivoient. Je l'ai ſuivi long-temps. Allez toujours devant, je vous ſuis, je vous ſuivrai. Son train, ſon bagage le ſuivoit. Suivre de près. Suivre de loin. Je l'ai ſuivi de rue en rue, de ville en ville. Je l'ai fait ſuivre pour ſavoir où il alloit. Je vous ſuivrai de fort près. Suivez-moi. Suivre à la piſte. Suivre pas à pas.)

On dit proverbialement, *Qui m'aime me ſuive*, pour dire, que Celui qui a de l'amitié, de l'attachement pour moi, faſſe ce que je ferai, qu'il m'imite, qu'il prenne mon parti, qu'il ſe déclare pour moi.

Suivre, ſignifie auſſi, Aller après pour prendre, pour attraper. (Quand on a levé un lièvre ſur ſa terre, on le peut ſuivre par tout. Nous avons ſuivi ce loup pendant quatre heures. Le Prévôt a ſuivi les voleurs pendant dix jours.)

Suivre, ſignifie encore, Accompagner, eſcorter, aller avec. Il ſe dit d'un inférieur à l'égard d'un ſupérieur. (Il a ſuivi ce Prince dans tous ſes voyages, dans les occaſions les plus périlleuſes. Il ſuivit la Cour dans un tel voyage. Il ſe fait ſuivre par des Gardes.)

On dit figurément en ce ſens, (L'envie ſuit la proſpérité. L'embarras ſuit les grandes dignités.)

On dit, *Suivre un chemin*, *ſon chemin*, pour dire, Aller par un chemin, continuer de marcher dans un chemin.

En ce ſens, on dit figurément, (Suivre le chemin, le ſentier de la vertu, ſuivre le chemin de la gloire, ſuivre les traces de ſes ancêtres.)

On dit figurément & familièrement, *Suivre ſa pointe*, pour dire, Continuer dans ſon entrepriſe.

On dit, *Suivre une affaire*, pour dire, S'attacher à une affaire avec perſévérance, & ne rien négliger de ce qui peut la faire réuſſir ; ou pour dire, Tâcher de découvrir ce qu'il y a de plus caché dans une affaire, & toutes les circonſtances qui peuvent en faire juger.

On dit fig. *Suivre le parti de quelqu'un*, pour dire, Être du parti de quelqu'un. (Les uns ſuivoient le parti des Guelphes, les autres celui des Gibelins.)

On dit, *Suivre une doctrine*, *une opinion*, pour dire, Faire profeſſion d'une doctrine, Être d'une opinion. Et, *Suivre Ariſtote*, *ſuivre Platon*, *ſuivre Deſcartes*, pour dire, Être du ſentiment d'Ariſtote, du ſentiment de Platon, du ſentiment de Deſcartes.

On dit, *Suivre la Cour*, *ſuivre le Barreau*, pour dire, S'attacher à la Cour, fréquenter le Barreau.

On dit, *Suivre un Prédicateur*, pour dire, Être aſſidu aux ſermons d'un Prédicateur.

On dit, *Suivre un homme dans un diſcours*, *dans un raiſonnement*, pour dire, Être attentif à ſon diſcours, à ſon raiſonnement, en ſorte qu'on n'en perde rien. (Ce Prédicateur parle ſi rapidement, qu'il eſt difficile de le ſuivre. Vous étiez diſtrait, prêtez-moi attention, & ſuivez-moi.)

Suivre, ſignifie, être après, par rapport au temps, au lieu, à la ſituation, au rang, &c. (L'Été ſuit le Printemps. Vous n'avez vu que le commencement, voyez ce qui ſuit. La page qui ſuit.)

Suivre, ſignifie auſſi, S'abandonner à... s'attacher à... ſe laiſſer conduire à... (Suivre ſa penſée. Suivre ſes imaginations. Suivre ſa paſſion, ſon caprice, ſon emportement, ſon inclination, ſon inſtinct, &c.)

Il ſignifie encore, Se conformer à... (Suivre la mode, l'uſage, les coutumes d'un pays. Suivre les avis, les conſeils, l'exemple de quelqu'un. Suivre les bons exemples. Suivre les ordres qu'on a reçus. Suivre la Loi. Suivre la règle. Suivre les conſeils de l'Évangile. Suivre l'Évangile.)

Suivi, ie. participe.

On dit, *C'eſt un Prédicateur*, *un Profeſſeur en Philoſophie*, *en Théologie*, *fort ſuivi*, pour dire, Qui attire un grand nombre d'Auditeurs.

On dit auſſi dans le même ſens, d'Une pièce de théâtre, que (C'eſt une pièce fort ſuivie.)

On dit, *Un diſcours*, *un raiſonnement*, *un deſſein bien ſuivi*, *une pièce bien ſuivie*, pour dire, Un diſcours, un raiſonnement, une pièce dont toutes les parties ont l'ordre & la liaiſon qu'elles doivent avoir les unes avec les autres.

SUL

SULFUREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du ſoufre. (Matière ſulfureuſe. Exhalaiſons ſulfureuſes.)

SULTAN. ſ. m. Titre qu'on donne à l'Empereur des Turcs. (Sultan Soliman. Sultan Ibrahim.)

C'eſt auſſi un titre de dignité qui ſe donne à pluſieurs Princes Mahométans, & en particulier aux Princes Tartares. (Sultan Galga. Sultan Noradin.)

SULTANE. ſ. f. Titre qu'on donne aux femmes du Grand-Seigneur. (La Sultane Mère. La Sultane Reine.)

SULTANE. ſ. f. Sorte de vaiſſeau de guerre dont les Turcs ſe ſervent en diverſes occaſions. (Mettre une Sultane en mer.)

SUM

SUMAC. ſ. m. ou VINAIGRIER. Arbriſſeau qui croît dans nos Provinces méridionales. Ses fruits viennent en grappes ; on s'en ſert pour faire le vinaigre, & l'on en fait uſage en médecine dans la dyſſenterie. On tire par inciſion des vieux pieds de Sumac une réſine propre à faire du vernis.

SUP

SUPER. v. n. Terme de Marine, Se boucher.

On dit, qu'*Une voix d'eau a ſupé*, pour dire, que L'ouverture s'eſt bouchée, ſoit par l'herbe, ſoit par quelqu'autre choſe que le haſard y a conduit.

SUPERBE. ſ. fém. Orgueil, vaine gloire, préſomption, arrogance. (L'eſprit de ſuperbe. La ſuperbe précipita le Démon dans les enfers. (Il n'eſt guère d'uſage que dans les matières de dévotion, & il commence à vieillir. (La ſuperbe eſt le premier des ſept péchés capitaux.)

SUPERBE. adj. de t. g. Orgueilleux, arrogant, qui s'eſtime trop, qui préſume trop de lui. (C'eſt un homme fort ſuperbe. Les eſprits ſuperbes. Tarquin le Superbe.)

On le dit auſſi par analogie De quelques animaux, & ſurtout dans le ſtyle ſoutenu. (Le Paon eſt un oiſeau ſuperbe. Il étoit monté ſur un ſuperbe courſier.)

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. (Dieu réſiſte aux ſuperbes.)

Superbe, ſignifie auſſi, Somptueux, magnifiques (Entrée ſuperbe. Superbes bâtimens. Superbes ornemens. Feſtin ſuperbe. Habit ſuperbe. Meubles ſuperbes. Train ſuperbe. C'eſt un homme ſuperbe en habits, en bâtimens, en équipages.)

SUPERBEMENT. adv. Orgueilleuſement, d'une manière ſuperbe. (Plus on lui parle avec ſoumiſſion, plus il répond ſuperbement. Il marche ſuperbement.)

Il ſignifie auſſi Magnifiquement. (Il étoit

vêtu superbement. Être superbement meublé.)

SUPERCHERIE. s. f. Tromperie, fraude avec finesse. (Je me fiois à lui, & il m'a fait une supercherie.)

SUPERFÉTATION. s. f. Conception d'un fétus, lorsqu'il y en a déjà un dans le ventre de la mère. (Les uns admettent la superfétation, les autres la nient.)

SUPERFICIE. s. fém. Selon les Géomètres, c'est longueur & largeur sans profondeur. (La superficie des corps. La superficie de la terre.) Et dans l'usage ordinaire, C'est la simple surface. (La superficie d'un champ.)

En termes de Droit, on dit, que *La superficie cède au fonds*, pour dire, que La surface du terrain, & en conséquence tout ce qui est bâti ou planté dessus, appartient au Propriétaire du fonds.

Il se dit aussi De la surface des corps, considérée comme ayant quelqu'épaisseur, quelque profondeur; de ce qui se présente le premier aux yeux dans chaque corps. (Nous ne voyons que la superficie des corps.)

On dit figurément De ceux qui n'ont qu'une légère connoissance des choses, qu' (Ils ne savent que la superficie des choses, qu'ils s'amusent à la superficie. C'est un homme qui n'approfondit rien, il s'arrête à la superficie.)

SUPERFICIEL, ELLE. adj. Qui n'est qu'à la superficie. (Cette plaie n'est que superficielle.) Il n'est guère d'usage dans le propre.

On dit figurément, *Connoissance superficielle*, pour dire, Une connoissance légère qui ne va qu'à effleurer les matières sans les approfondir; & *Homme superficiel*, pour dire, Un homme qui n'a qu'une légère connoissance des choses, & qui ne sait rien à fond.

SUPERFICIELLEMENT. adv. D'une manière superficielle. (Ce coup ne l'a touché que superficiellement.)

Il se dit plus souvent au figuré. (Il ne sait les choses que superficiellement. Les matières ne sont traitées dans ce livre que superficiellement.)

SUPERFIN. adj. Qui ne se prend d'ordinaire que substantivement. *C'est du superfin*, pour dire, Cela est très-fin.

SUPERFLU, UE. adj. Qui est de trop. (Ces meubles, ces ornemens sont superflus. Ces viandes sont superflues. Dépense superflue. Train superflu.)

Il signifie quelquefois inutile. (Des paroles superflues. Des raisonnemens superflus. Regrets superflus.)

SUPERFLU, est quelquefois substantif, & signifie, Ce qui est de trop, ce qui est au delà du nécessaire. (Les sages ne désirent que le nécessaire, ils méprisent le superflu. Le superflu n'a point de bornes. Les avares ne connoissent point de superflu. On est obligé de donner le superflu de son bien aux pauvres, de leur donner son superflu.)

SUPERFLUITÉ. s. f. Abondance vicieuse, ce qui est superflu. (La superfluité est condamnable en toutes choses. Éviter la superfluité de paroles dans le discours. Superfluité en habits. A quoi bon cette superfluité? On se fût bien passé de toutes ces superfluités. Il faut retrancher toutes les superfluités.)

SUPÉRIEUR, EURE. adj. Qui est au-dessus. Il est opposé à Inférieur. (La région supérieure de l'air. L'orifice supérieur de l'estomac.)

Il se dit aussi dans le moral. (Génie supérieur. C'est un esprit supérieur à tous les autres. Un esprit d'un ordre supérieur. Entre les Anges, il y a des Ordres supérieurs & des Ordres inférieurs.)

On appelle La raison, *La partie supérieure de l'ame*, par opposition à la partie inférieure où résident les passions.

Il signifie aussi, Qui a autorité, pouvoir sur les autres. (Puissances supérieures. Officier supérieur.)

On dit, *Force supérieure*, pour dire, Force au-dessus d'une autre.

En termes de Géographie ancienne, on dit, Pannonie supérieure, Pannonie inférieure, &c.) Ce qui est la même chose que haute Pannonie, basse Pannonie.

Il signifie aussi, Qui est au-dessus d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en forces. (Supérieur en science. Supérieur en doctrine, en mérite. Les ennemis nous étoient supérieurs en nombre, en infanterie.)

Il se dit aussi absolument dans le même sens. (Les ennemis étoient fort supérieurs. Notre canon étoit supérieur. Cicéron étoit fort supérieur aux Orateurs de son temps.)

On appelle *Cours supérieures*, Les Cours qui jugent en dernier ressort, & qu'on appelle autrement, *Cours souveraines*.

On appelle aussi dans le même sens, *Conseils supérieurs*, Des Tribunaux qui jugent en dernier ressort. (Le Conseil supérieur d'Alsace.)

SUPÉRIEUR, EURE. s. Qui a commandement, autorité sur un autre. (Il faut obéir à ses supérieurs, nous laisser conduire par nos supérieurs. Il est mon égal, non pas mon supérieur. Supérieur pour le temporel. Supérieur pour le spirituel.)

On appelle ordinairement dans les Couvents, *Le Supérieur*, *Le Père Supérieur*, *la Supérieure*, *la Mère Supérieure*, Celui ou celle qui dirige, qui gouverne le Monastère.

SUPÉRIEUREMENT. adv. D'une manière supérieure. (Ces deux Auteurs ont écrit sur la même matière, mais l'un bien supérieurement à l'autre.)

Il s'emploie aussi absolument, & sans qu'il y ait de comparaison exprimée. Ainsi on dit, qu'*Un homme pense supérieurement*, qu'*il écrit supérieurement*, pour dire, qu'il pense avec beaucoup de noblesse, qu'il écrit parfaitement bien.

SUPÉRIORITÉ. s. fém. Autorité, prééminence. (Sa Charge lui donne une grande supériorité, lui donne la supériorité sur beaucoup de gens.)

Il signifie aussi, Élévation, excellence au-dessus des autres. (Supériorité de génie. Supériorité d'esprit. Supériorité de courage, de mérite, de forces.)

Il se dit aussi De l'emploi, de la dignité de Supérieur dans un Couvent, dans une Communauté. (Il aspire à la supériorité de cette Maison Religieuse. Elle est parvenue à la Supériorité de....)

SUPERLATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Qui est au-dessus du comparatif, & qui exprime le degré de comparaison le plus élevé. (Nom superlatif.)

Il est aussi substantif. (La Langue Françoise a peu de véritables superlatifs.) On se sert ordinairement de la particule *Très*, quelquefois de l'adverbe *Fort*, pour désigner le superlatif. (Très-puissant est le superlatif de puissant. Fort bon est le superlatif de bon. Illustrissime, Sérénissime, &c. sont des superlatifs empruntés de l'Italien. qui les a pris du Latin.)

On dit dans le style familier, qu'*Une chose est bonne ou mauvaise au superlatif*, pour dire, qu'Une chose est extrêmement bonne, ou extrêmement mauvaise.

SUPERLATIVEMENT. adv. Au superlatif. Il n'est d'usage que dans le style burlesque. (Elle est superlativement laide.)

SUPERPOSITION. s. f. Terme didactique. Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. (On démontre quelquefois en Géométrie par superposition.)

SUPERPURGATION. s. fém. Purgation outrée. (Les superpurgations sont dangereuses. Ce remède est bien violent, je crains qu'il ne vous cause une superpurgation.)

SUPERSÉDER. v. n. Terme de Pratique. Surseoir, différer pour un temps. (On supersède aux poursuites, à l'exécution de l'Arrêt. Ordonné qu'il sera supersédé aux poursuites.) Il est vieux, & on se sert ordinairement de *Surseoir*.

SUPERSÉDÉ, ÉE participe.

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. D'une manière superstitieuse. (Il y a des gens qui s'attachent superstitieusement à de certaines pratiques, à de certaines dévotions.)

Il se dit aussi figurément De toutes les choses où l'on porte l'exactitude jusqu'à l'excès, comme si elles avoient rapport à la Religion. (Il est bon d'être exact, mais il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.)

SUPERSTITIEUX, EUSE. adj. Qui a de la superstition. (Il est superstitieux. Femme superstitieuse. Le peuple est superstitieux.)

Il se dit aussi Des choses où il y a de la superstition. (Culte superstitieux. Cérémonies superstitieuses. Cela est superstitieux.)

Il se dit encore figurément De ceux qui pèchent par excès d'exactitude, en quelque matière que ce soit. (Il est si exact, si ponctuel sur toutes choses, qu'il en est presque superstitieux.)

SUPERSTITION. s. f. Fausse idée que l'on a de certaines pratiques de la Religion, & auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou trop de confiance. (Les esprits foibles sont sujets à la superstition. La superstition est ennemie de la Religion. Rien n'est plus opposé à la véritable dévotion que la superstition. Les femmes ont beaucoup de penchant à la superstition. Les Augures entretenoient la superstition parmi le peuple.)

Il se dit aussi Du vain présage qu'on tire de certains accidens qui sont purement fortuits. (Il y a de la superstition à croire que la rencontre d'une belette, qu'une salière renversée, & le sel répandu sur la table, présagent un malheur. Croire que lorsqu'on se trouve treize à table, il en doive mourir un dans l'année, c'est une superstition.) Il se dit de même Des pratiques superstitieuses. (La confiance qu'on avoit aux Devins, aux Oracles, étoit une superstition païenne.) Il se dit figurém. De tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit. (Il est si jaloux de sa parole, qu'il va sur cela jusqu'à la superstition.)

SUPIN. s. m. Terme de Grammaire Latine, dont on se sert pour exprimer Cette partie du verbe Latin qui sert à former plusieurs temps. (La Langue Françoise n'a point de supins.)

SUPINATION. s. f. Terme didactique. On appelle *Mouvement de supination*, Celui par lequel on tourne le dos de la main vers la terre.

SUPPLANTER. v. a. Faire perdre à un homme le crédit, la faveur, l'autorité, l'établissement qu'il avoit auprès de quelqu'un, le ruiner dans son esprit, & se mettre à sa place. (Il a supplanté son rival, supplanté tous ses concurrens. Ils partageoient les bonnes grâces du Prince, & ne travailloient qu'à se supplanter l'un l'autre.)

SUPPLANTÉ, ÉE. participe.

SUPPLÉER. v. a. Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. (Ce sac doit être de mille francs, & ce qu'il y aura de moins, je le suppléerai, je suppléerai le reste.)

On dit, *Suppléer ce qui manque à un Auteur*, pour dire, Remplir les lacunes qui se trouvent dans ses ouvrages.

On dit en termes de Pratique, (Et autres raisons que la Cour suppléera de droit.)

Il sign. aussi, Sous-entendre dans un discours un mot qui n'y est pas exprimé. Dans cette phrase, *Il est allé à Notre-Dame*, il faut suppléer, *L'Eglise de...* Et c'est ce qu'on appelle *Ellipse*.

SUPPLÉER, est aussi neutre, & signifie, Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. (Suppléez à mon défaut. Je suppléerai à tout, à tout ce qui manquera. Son mérite supplée au défaut de sa naissance. L'amitié supplée à bien des choses. La valeur supplée au nombre.)

SUPPLÉ, ÉE. participe.

SUPPLÉMENT. s. m. Ce qu'on donne pour suppléer. (On lui a donné tant en argent pour supplément, pour supplément de partage. Supplément de dot. Supplément de Finance.)

On dit aussi, *Le Supplément d'un Auteur, d'un livre*, pour dire, Ce qu'on a ajouté à un livre, pour suppléer à ce qui y manquoit.

SUPPLIANT, ANTE. adj. Qui supplie. (De fier qu'il étoit, il est devenu suppliant. Je l'ai vue suppliante & prosternée à vos pieds.) On dit aussi, (Une voix suppliante. Un visage suppliant.)

SUPPLIANT, est aussi substantif, & alors il se dit Des personnes qui supplient & présentent des Requêtes en Justice ou à quelque Puissance, pour obtenir quelque chose. (Remontre très-humblement le Suppliant, la Suppliante, que.... Le Suppliant continuera ses prières à Dieu pour votre santé & prospérité. Le Suppliant demande, conclut..... En posture de Suppliant. Un air, une mine de Suppliant.)

SUPPLICATION. s. f. Prière avec soumission. (Très-humble supplication. Faire une supplication, des supplications. Il en fallut venir aux supplications. Par prières & supplications.)

Le mot de *Supplications* désigne particulièrement dans l'Histoire Romaine, Certaines prières publiques ordonnées par le Sénat en diverses occasions importantes, & accompagnées de cérémonies religieuses dont le Rit étoit prescrit. Dans cette acception, ce mot ne s'emploie qu'au pluriel.

Le Parlement appelle *Supplications*, Les remontrances de vive voix qu'il fait au Roi en certaines occasions.

SUPPLICE. sub. m. Punition corporelle ordonnée par la Justice. (Le supplice de la roue, du gibet, du fouet, de la fleur de lis. Cruel, horrible supplice. Notre-Seigneur a souffert le supplice de la Croix pour nous racheter.)

On dit, *Condamner quelqu'un au dernier supplice*, pour dire, Le condamner à la mort. Dans le même sens, *Mener au supplice*, signifie ordinairement, Mener à un supplice qui est suivi de la mort.

On appelle *Supplices éternels*, Les peines des damnés.

SUPPLICE, se dit par extension De tout ce qui cause une douleur de corps vive, & qui dure quelque temps. (La gravelle, la goutte est un supplice.)

SUPPLICE, se dit figurément De tout ce qui cause une peine, une affliction, une inquiétude violente. (C'est un supplice pour moi que d'entretenir cet homme-là. L'avarice, l'ambition, l'envie, l'amour ont leurs supplices.) Il ne se dit guère d'Une peine momentanée.

SUPPLICIER. v. a. Faire souffrir le supplice de la mort. (On a supplicié aujourd'hui trois voleurs. Il fut supplicié en Grève.)

SUPPLICIÉ, ÉE. participe.

SUPPLIER. v. a. Prier avec soumission. (Je vous supplie, Monsieur, d'aller, de faire.... Je vous supplie de croire. Je vous supplie très-humblement. Nous vous supplions, ô mon Dieu, par les mérites infinis de N. S. J. C.)

SUPPLIÉ, ÉE. participe.

SUPPLIQUE. s. f. Terme de la Daterie de la Cour de Rome. Requête qu'on présente au Pape. (Présenter sa supplique. Une supplique tendante.....)

On appelle aussi dans les Universités, *Supplique*, La Requête que l'on présente pour demander quelque grâce.

SUPPORT. s. m. Ce qui soutient quelque chose sur quoi elle pose. (Si vous ôtez cette colonne, la voûte tombera, car elle n'aura plus de support. Ce pilier est le support de toute la voûte.)

Il signifie figurément, Aide, appui, soutien, protection. (Ce fils est le support de sa famille, de la vieillesse de son père. Je n'ai point d'autre support au monde que lui. Servir de support à quelqu'un. Il a des amis, il n'est pas sans support. Il trouvera du support & des amis.)

SUPPORT, en termes de Blason, se dit Des figures d'Anges, d'hommes ou d'animaux qui soutiennent un écusson; & il n'est guère d'usage qu'au pluriel. (Avoir deux lions pour supports dans ses armes. Il avoit deux sauvages pour supports. Les armes de France ont deux Anges pour supports.)

SUPPORTABLE. adj. de t. g. Tolérable, qu'on peut supporter, souffrir. (Je sens de la douleur, mais c'est une douleur supportable. L'humeur de cet homme-là n'est pas supportable. Si cette expression n'est pas des plus excellentes, elle est du moins supportable.)

Il signifie aussi, Excusable, ce qu'on peut tolérer, excuser. (Cela n'est pas supportable à un homme, dans un homme de son âge, de sa qualité, de sa profession.)

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière supportable, tolérable. (Cela est écrit supportablement.)

SUPPORTANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces au-dessus desquelles il se trouve quelque chose qui ne porte pas absolument dessus. Dans ce cas on se serviroit du mot *Chargé*.

SUPPORTER. v. a. Porter, soutenir. (Ces piliers, ces colonnes supportent toute cette maison. Il n'y a qu'un seul pilier qui supporte toute la voûte.)

SUPPORTER, signifie aussi, Souffrir, endurer. (Il supporte le froid, le chaud, toutes les injures de l'air. Il ne sauroit rien supporter. Il supporte son mal, son affliction patiemment. Supporter impatiemment quelque chose. Il a plus de mal qu'il n'en peut supporter.)

Il signifie quelquefois, Souffrir avec patience. (Il y a de la charité à supporter les défauts, les infirmités de son prochain. Il ne sauroit supporter l'humeur, les manières de cet homme.)

SUPPORTÉ, ÉE. participe.

SUPPOSER. v. a. Poser une chose pour établie, pour reçue, afin d'en tirer ensuite quelque induction. (Je veux bien supposer que cela soit, quelle conséquence en tirerez vous? Vous supposez une chose impossible, une chose qui ne peut jamais arriver. Vous supposez ce qui est en question.)

En ce sens, on dit à l'ablatif absolu, *Cela supposé*, & absolument, *Supposé que*, pour dire, Cela étant supposé. On dit de même, (La chose supposée de la manière que vous dites.....)

SUPPOSER, signifie aussi, Alléguer comme vrai quelque chose de faux. (Vous supposez un fait qui est absolument faux.)

Il signifie encore, Produire pour vraie en Justice une pièce fausse. (Supposer un testament. Supposer un contrat, une donation.)

On dit, *Supposer un enfant*, pour dire, Vouloir le faire passer, le faire reconnoître pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. (On supposa un enfant pour frustrer les héritiers collatéraux.)

SUPPOSÉ, ÉE. participe.

SUPPOSITION. s. f. Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer ensuite quelque induction. (Dans la supposition que vous faites, il faudroit que... Il ne faut point faire de suppositions de choses qui soient contradictoirement opposées.

Il signifie aussi Une chose controuvée & alléguée faussement. (Voilà une étrange supposition. Ce qu'il dit là est une pure supposition.)

Il signifie encore, Production, allégation en Justice d'une pièce fausse. (La supposition d'un contrat. La supposition d'un testament. La supposition d'un titre.)

On dit à peu près dans le même sens, (Supposition d'enfant.)

Dans le style du Palais, on appelle *Supposition de part*, Le crime de celui ou celle qui suppose un enfant comme né de ceux qui ne lui ont pas donné l'être, ou qui ôte à un enfant son état véritable pour lui en donner un faux.

SUPPOSITOIRE. sub. m. Sorte de médicament en forme de cône long & gros comme le petit doigt, que l'on met dans le fondement pour lâcher le ventre. (User de suppositoire. Il est fort resserré, il a besoin d'un suppositoire.)

SUPPÔT. s. m. Celui qui est membre d'un Corps, & qui y remplit de certaines fonctions pour le service du même Corps. (Les suppôts de l'Université. Le Recteur & ses suppôts. Les Imprimeurs & les Libraires sont suppôts de l'Université.) Il n'est guère d'usage dans cette acception, qu'en parlant de l'Université.

SUPPÔT, se dit aussi De celui qui est fauteur & partisan de quelqu'un dans le mal, qui sert aux mauvais desseins d'un autre. (Il n'y a que les émissaires & les suppôts d'un scélérat qui puissent parler de la sorte. Je ne me soucie ni de lui, ni de ses suppôts.

C'est un des plus dangereux suppôts de cette cabale.)

On dit d'Un méchant homme, que *C'est un suppôt de Satan.* (Satan & ses suppôts.)

SUPPRESSION. s. f. Action de supprimer. Ce mot est en usage dans toutes les différentes acceptions du verbe *Supprimer.* Ainsi, *La suppression d'un livre, d'un libelle*, se dit De l'action par laquelle on empêche la publication d'un livre, d'un libelle, ou par laquelle on empêche qu'il n'ait cours. *La suppression d'un contrat*, se dit De l'action par laquelle on cèle frauduleusement un contrat. *La suppression d'une circonstance*, se dit De l'action par laquelle, ou de dessein formé, ou par oubli, on passe une circonstance sous silence *La suppression d'une Loi*, se dit De l'abolition d'une Loi. *La Suppression d'un Ordre Religieux, la suppression d'une Charge, la suppression d'un impôt, &c.* se disent De l'extinction d'un Ordre Religieux, d'une Charge, d'un impôt, &c. *Edit de suppression*, est Un Édit par lequel le Roi éteint & supprime quelque Charge, quelque impôt, &c.

SUPPRESSION, en termes de Médecine, se dit Du défaut d'évacuation de quelque humeur. Ainsi on appelle *Suppression d'urine*, Une maladie qui empêche l'urine de se séparer du sang, & de se filtrer dans les reins. (Il est mort d'une suppression d'urine:) & *Suppression de mois* ou *suppression* absolument, La retenue des purgations que les femmes ont accoutumé d'avoir tous les mois.

En termes de Palais, on appelle *Suppression de part*, Le crime de celui ou celle qui met obstacle à la naissance d'un enfant, ou qui ôte la connoissance de son existence & de son état.

SUPPRIMER. v. a. Empêcher de paroître, ou faire cesser de paroître. Dans cette acception, il se dit d'Un écrit, d'un livre, d'un libelle, dont on empêche la publication, dont on défend le cours. (On a supprimé un tel livre.)

Il se dit aussi d'Un acte, d'un contrat, ou de quelqu'autre pièce dont on veut ôter, dont on veut dérober la connoissance. (Il vouloit supprimer un acte qui étoit contre lui, mais on lui en produisit une copie collationnée. Supprimer une pièce essentielle.)

Il sign. Taire, passer sous silence. (Cet Avocat a supprimé les meilleures raisons de sa Cause. Je supprime beaucoup de circonstances qui seroient trop longues à rapporter. Vous rapportez tout ce qu'il fait pour vous, mais vous avez supprimé telle & telle chose. Ici, il faut suppléer un mot qui est supprimé.)

SUPPRIMER, sign. encore, Abolir, annuller. (Il n'appartient qu'au Prince de créer & de supprimer des Charges. On a supprimé toutes les Charges inutiles. Supprimer des impôts. Le Pape a supprimé un tel Ordre Religieux.) *Nous avons éteint & supprimé*, Terme dont le Roi se sert dans ses Édits de suppression.

SUPPRIMÉ, ÉE. participe.

SUPPURATIF, IVE. adj. Qui facilite la suppuration, qui aide les plaies à suppurer. (Onguent suppuratif.)

Il est quelquefois subst. (C'est un bon suppuratif.)

SUPPURATION. s. f. La formation, l'écoulement du pus qui s'est formé dans une plaie, dans un ulcère, dans un abcès, &c. (Si sa plaie vient à suppuration. La suppuration se fait bien. La suppuration est abondante.)

SUPPURER. v. n. Rendre, jeter du pus. (Une plaie qui commence à suppurer. Une plaie qui ne suppure point.)

SUPPUTATION. s. f. Calcul. (Supputation exacte. Supputation d'un compte. La supputation d'une dépense. Faire une supputation. La supputation des temps. Il se trompe dans sa supputation. Sa supputation est juste. Sa supputation est fausse.)

SUPPUTER. v. a. Calculer, compter à quoi montent plusieurs nombres. (Supputer un compte. Supputez à quoi toutes ces sommes-là montent. Il faut supputer à quoi se monte la dépense de ce bâtiment, à combien monte ce mémoire. Supputons combien il y a d'années.)

SUPPUTÉ, ÉE. participe.

SUPRÉMATIE. s. f. Terme qui n'est d'usage qu'en parlant Du droit que les Rois d'Angleterre, & même les Reines qui le sont de leur chef, se sont attribués d'être chefs de la Religion Anglicane. Ainsi, *Prêter le serment de suprématie*, signifie, Prêter un serment par lequel on reconnoît ce pouvoir. (Le serment de suprématie fut ordonné par Henri VIII.)

SUPRÊME. adj. de t. g. Qui est au-dessus de tout en son genre, en son espèce. (Pouvoir suprême. Autorité suprême. Dignité suprême. Une vertu suprême. Une bonté suprême. Dieu est l'Être suprême.)

On dit d'Une parfaitement belle femme, qu'(Elle est belle au suprême degré;) & d'Une fort laide femme, qu'Elle est laide au suprême degré.)

SUR

SUR, URE. adj. Qui a un goût acide & aigret. (Ce fruit est sur. Ces pommes sont sures. L'oseille ronde est fort sure.)

SÛR, ÛRE. adj. Certain, indubitable, vrai. (C'est une chose sûre. Cela est sûr. Rien n'est si sûr, rien n'est plus sûr. Cela est-il bien sûr?)

Il se dit aussi Des choses qui doivent arriver infailliblement, ou qu'on regarde comme telles. (Rien n'est si sûr que la mort. Cette Charge lui est sûre.)

SÛR, signifie aussi, Qui produit ordinairement son effet. (Le remède dont je vous parle, est un remède sûr.)

On dit, qu'*Un Chirurgien a la main sûre*, pour dire, qu'Il a la main ferme dans les opérations qu'il fait; qu'*Un homme a un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice*, pour dire, qu'Il a un coup presque immanquable; & qu'*Il a la mémoire sûre*, pour dire, que Sa mémoire ne le trompe jamais.

On dit de même, qu'*Un homme a le goût sûr.* (Ce Cuisinier a le goût sûr.) La même chose se dit au figuré d'Un homme qui juge bien des ouvrages d'esprit. (Cet homme a le goût sûr, il ne prendra jamais une mauvaise chose pour une bonne.)

On dit d'Un cheval, qu'*Il a le pied sûr, la jambe sûre*, pour dire, qu'Il ne bronche jamais

ÊTRE SÛR, sign. Savoir certainement, infailliblement quelque chose. (Je suis sûr de ce que je vous dis. Je suis sûr que cela est. Je n'en suis pas tout-à-fait sûr. Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez?)

On dit, qu'*Un homme est sûr de son fait*, pour dire, qu'Il est certain du succès de ce qu'il a entrepris; & on dit dans le même sens, qu'(Il est sûr de son coup.)

On dit, qu'*Un homme est sûr d'un autre*, pour dire, qu'Il est certain que cet homme ne lui manquera pas. (Êtes-vous bien sûr de cet homme-là?)

On dit en parlant de Musique, qu'*Un homme est sûr de sa partie*, pour dire, qu'Il chante sa partie à livre ouvert, sans faire de faute.

On dit aussi au jeu, qu'*Un homme est sûr de sa partie*, pour dire, qu'Il a fait sa partie de manière qu'il est assuré de gagner; & figurément & familièrement, pour dire, qu'Il a si bien pris ses mesures dans une affaire, qu'il est assuré qu'elle réussira.

On dit au jeu des cartes, qu'*Un homme a jeu sûr*, pour dire, qu'Il a si beau jeu, qu'il est impossible qu'il ne gagne.

SÛR, sign. aussi, Celui en qui on se peut fier. (C'est un ami sûr. Un valet sûr. Ce Banquier est sûr.)

SÛR, se dit en parlant Des lieux, des chemins, des passages, & de certaines autres choses. Ainsi on dit, que *Les chemins sont sûrs*, pour dire, qu'Il n'y a rien à craindre des voleurs; qu'*Un vaisseau est sûr*, pour dire, qu'On peut s'y embarquer sans crainte; & qu'*Un port est sûr*, pour dire, que Les vaisseaux y sont en sûreté.

On dit dans la même acception, qu'*Une planche est sûre*, pour dire, qu'on peut passer dessus; qu'*Une échelle est sûre*, pour dire, qu'On y peut monter sans rien craindre; & dans un sens à peu près égal, que *Le temps n'est pas sûr*, pour dire, qu'Il y a apparence que le temps deviendra bientôt mauvais.

On dit, *Il ne fait pas sûr en ce lieu-là*, pour dire, on n'y est pas en sûreté.

On dit, *Mettre un homme en lieu sûr*, pour dire, Le mettre en lieu de sûreté, où il n'a rien à craindre.

On dit encore, *Mettre un homme en lieu sûr*, pour dire, Le mettre en quelque lieu où l'on soit assuré de sa personne.

SÛR, s'emploie aussi substantiv. pour dire, (Le parti le plus sûr. (Aller au plus sûr. Prendre le plus sûr.)

À COUP SÛR. Façon de parler adverbiale. Immanquablement, infailliblement. (Vous le trouverez à coup sûr.)

SUR. Préposition de lieu, qui sert à marquer La situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient. (Sur la terre. Sur terre. Sur mer & sur terre. Sur le haut d'une maison. Sur une montagne. Sur un cheval. Sur un vaisseau. Sur sa tête. Sur un arbre. S'appuyer sur un bâton. Un bâtiment porté sur des colonnes.)

On dit d'Un oiseau qui plane, qu'(Il se soutient sur ses ailes.)

Cette préposition sert aussi à marquer Ce qui est simplement au-dessus. (Les globes célestes qui roulent sur nos têtes. Un oiseau qui plane sur la rivière.)

SUR, sign. Joignant, tout proche. (Les Villes qui sont sur la Seine, sur le Rhin. Une maison sur le grand chemin. Une Abbaye sur la frontière.)

Il se dit encore en d'autres phrases, par rapport à la situation des choses dont on parle. (Cet Hôtel ouvre sur deux rues. Cet appartement donne sur le jardin.)

On dit, qu'*Une maison domine sur la campagne*, pour dire, que De là on découvre toute la campagne; & qu'*Elle a vue sur le jardin*, pour dire, que De la maison on a la vue du jardin.

Il signifie Dans. (Écrivez cela sur votre livre, sur vos tablettes, sur le registre,

sur le compte. Couché sur l'état. Il l'a mis sur son testament.) On dit, *Avoir sur soi*, *porter sur soi*, pour dire, Porter dans ses poches.

Il signifie quelquefois *A*, comme dans ces phrases. (Il fallut mettre quatre chevaux sur ma chaise pour la tirer du bourbier. Cet Imprimeur a mis deux ouvriers sur la même feuille, pour aller plus vite.)

Sur, se dit en parlant Des denrées, des autres choses dont on paye l'entrée, & de toute sorte d'imposition. (Les impositions sur le vin, sur le pied fourché. Les subsides qu'on lève sur les peuples.) C'est à peu près en ce sens qu'on dit, (Donner à prendre sur un fonds. On lui déduira tant sur ses gages.)

Il sert à marquer la supériorité, la domination, la juridiction, l'excellence, l'avantage d'une personne, d'une chose à l'égard d'une autre. (Régner sur plusieurs Nations. Avoir autorité, pouvoir, juridiction sur quelqu'un. On lui a donné inspection sur tous ces gens-là. Il a un grand avantage sur vous. Il a un ascendant sur moi. L'avantage que cette maison-là a sur l'autre, c'est qu'elle est bien mieux située.)

Il sert à marquer La matière dont on parle, le sujet auquel on s'applique, auquel on travaille, la cause qui fait agir. (Il prit cette résolution sur ce qu'il apprit que... Il partit avec précipitation sur l'avis qu'on lui donna que... Nous en étions sur un tel propos. Je vous dirai sur ce sujet. Ils disputent sur une telle question. Disputer sur la pointe d'une aiguille. Vous résoudrez sur cela ce qu'il vous plaira. Ils se prirent de paroles, & sur cela ils se battirent. Qu'a-t-il été jugé sur ce différent? Jeter les yeux sur un tableau. Il est toujours sur ses livres. Il travaille sur un tel sujet. Il travaille sur l'or, sur l'argent. Il a fait des commentaires sur l'Écriture-Sainte. Faites réflexion sur cette affaire. Juger sur l'étiquette du sac. Juger sur les apparences. Juger de quelqu'un sur la mine.)

On dit, *Faire des vers sur un air*, pour dire, Accommoder des paroles à un air déjà fait.

Il sert aussi à marquer Le motif, le fondement en vertu duquel on fait, on dit, on prétend quelque chose. (J'ai fait cela sur votre parole. Sur la foi des traités. Il lui a prêté cette somme sur un nantissement, sur gages, sur des gages. Il croit qu'il trouvera de l'argent sur sa bonne mine, sur son crédit. Je suis fondé sur de bonnes raisons, sur un Arrêt, sur une Loi.) On dit dans le même sens, *Ecrire, parler sur parole*, pour dire, sur la foi d'autrui.

Il sert encore à marquer l'affirmation de quelque chose. (Sur mon honneur. Sur ma conscience. Sur ma foi. Sur ma vie. Sur mon ame. Sur ma parole.)

On dit, *Jurer sur les Saints Evangiles*, pour dire, Faire un serment en mettant les mains sur le livre des Évangiles.

Il sert enfin à marquer Le temps; & alors il signifie, Durant, environ, vers. (Il vint sur l'heure du dîner, sur le midi. Sur l'aube du jour. Sur le tard. Sur la brune. Sur ces entrefaites. Sur le champ. Sur la fin de l'hiver. Sur le point de partir. Ces arbres sont vieux, ils sont sur le retour, sur leur déclin. Une femme qui est sur le retour. Il est sur son départ.)

Sur, s'emploie en plusieurs autres façons de parler. Ainsi on dit, (Je me décharge de cette affaire sur vous. Je m'en repose sur vous, sur votre prudence. Le sort tomba sur lui. Quand le malheur est sur quelqu'un, sur une maison. Marcher sur les traces de ses ancêtres. Vous le prenez là sur un ton bien haut. Il aura toujours cela sur le cœur. Prendre sur l'ennemi, sur le paysan. Être sur la défensive, sur le qui vive, sur le quant à moi. Marcher sur le bon pied. Être sur le bon pied. Être sur un bon pied. Remettre ses affaires sur pied. Je saurai le mettre sur le bon pied. Demeurer sur son appétit. Mettre un cheval sur les voltes. Il faut tourner sur la droite, sur la gauche. Être sur les dents. Être sur ses fins. Être sur les crochets de quelqu'un. Être sur ses pieds, &c.) L'explication particulière de la plupart de ces phrases est renvoyée aux noms qui servent à les former.

On dit, *Prendre quelque chose sur sa conscience*, pour dire, Charger sa conscience, de quelque chose: *Prendre l'événement d'une affaire sur soi*, pour dire, Se charger de l'événement d'une affaire. Et on dit, qu'*Un homme prend trop sur lui*, pour dire, qu'il se charge de trop de soins, de trop de travail, de trop d'affaires.

On dit, *Sur toutes choses*, pour dire, Principalement, par préférence à toute autre chose. Je vous prie, je vous recommande sur toutes choses, de... Et on dit également, *Sous & sur peine de la vie*, pour marquer qu'il y va de la vie. (Il est défendu sur peine de la vie, de... On est obligé sur peine de la vie, de...)

La préposition *Sur* entre dans la composition de plusieurs mots de la langue, pour signifier, Ce qui est sur quelque chose, soit par sa position, soit par sa qualité, par son excès, &c. On trouvera à leur ordre les mots que l'usage a admis.

Sur et tant moins. Façon de parler dont on se sert, pour dire, En déduction. (On lui a payé telle somme, sur & tant moins de ce qu'on lui doit.)

Sur le tout. Terme de Blason. Il se dit d'Un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. (Il porte écartelé de... & de... & sur le tout de...)

On dit aussi en termes de Blason, *Brochant sur le tout*, en parlant d'Une pièce qui va d'un côté à l'autre d'un écu dans lequel il y a d'autres pièces dont elle couvre une partie.

On dit encore, *Sur le tout du tout*, en parlant d'Un écusson qui est sur le milieu de l'écartelure d'un écusson qui est déjà sur le tout.

SURABONDAMMENT. adv. Plus que suffisamment. (J. C. a satisfait surabondamment pour tous les hommes.)

SURABONDANCE. s. f. Très-grande abondance. (Surabondance de grâces, de bénédictions, de toutes sortes de biens. Surabondance de droit. Il ajoutoit par surabondance.)

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui surabonde. (Pour preuve surabondante de son bon droit, il allègue... Une grâce surabondante.)

Il signifie aussi quelquefois, Superflu. (Vous avez déjà fait entendre ce que vous vouliez dire, ce que vous ajoutez est surabondant.)

SURABONDER. verbe neutre. Abonder excessivement. Il n'est guère en usage que dans cette phrase de l'Écriture, (Où le péché abondoit, la grâce a surabondé.)

SURACHETER. v. a. Acheter une chose plus qu'elle ne vaut.

Suracheté, ée. participe.

SUR-ALLER. v. n. Terme de Vénerie. Il se dit d'Un limier ou chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre & sans rien dire.

SUR-ANDOUILLER. s. m. Terme de Vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

SURANNATION. s. f. Il n'est guère d'usage qu'en style de Chancellerie & dans cette phrase, (Lettres de surannation, qui sont Des Lettres qu'on obtient du Prince, pour rendre la force & la validité à celles qui sont surannées.)

SURANNER. v. n. Avoir plus d'un an de date. Il se dit principalement Des Lettres de Chancellerie. (Il a laissé suranner ses Lettres, il ne peut plus en faire usage.)

Suranné, ée. participe. Il se dit De certains actes publics, lorsque l'année audelà de laquelle ils ne peuvent avoir d'effet, est expirée. (Un brevet, un committimus est suranné après un tel temps. Vous ne sauriez vous servir de ces Lettres, elles sont surannées. Procuration surannée.)

Il se dit aussi Des concessions qui, faute d'être enregistrées dans le temps prescrit, deviennent nulles.

Il se dit encore De certaines choses qu'on regarde comme déjà vieilles. (Cet habit est un peu suranné. Une mode surannée. Une façon de parler surannée.)

Il se dit de même Des personnes. (Un galant suranné. Elle fait encore la jolie, mais elle est déjà surannée. Une beauté surannée.)

SUR-ARBITRE. s. m. Celui qu'on choisit par-dessus deux ou plusieurs arbitres pour décider une affaire, quand ils sont partagés. (On leur a donné deux arbitres & un sur-arbitre. Si nos arbitres ne peuvent s'accorder, nous prendrons un tel pour sur-arbitre.)

SURARD. adj. m. Il ne se dit qu'en cette phrase, (Vinaigre surard,) en parlant d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURBAISSÉ, ÉE. adj. Terme d'Architecture. Il se dit Des arcades & des voûtes qui ne sont pas en plein cintre, mais qui vont en s'abaissant par le milieu. (Une voûte surbaissée.)

SURBAISSEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCENS. s. m. Terme de Jurisprudence féodale. Première rente seigneuriale dont un héritage est chargé par-dessus le cens. (Il lui est dû vingt deniers de cens & vingt livres de surcens.)

SURCHARGE. s. f. Nouvelle charge ajoutée à une autre. (Ce cheval est assez chargé, il ne lui faut point de surcharge. Cette surcharge l'accablera.) Il se dit aussi au figuré. (Il avoit déjà de la peine à subsister, & pour surcharge il lui est survenu deux enfans. Il n'étoit pas trop à son aise & pour surcharge il a perdu son procès. C'est une grande surcharge à un homme qui étoit déjà accablé de douleur.)

SURCHARGER. v. a. Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. (Vous avez surchargé ce cheval, il ne sauroit aller. Ce mul est surchargé.)

Il se dit aussi en parlant d'Une excessive imposition de deniers. (On a surchargé

cette Ville, cette Généralité, cette Province.

On dit, qu'*Un homme eſt ſurchargé de travail*, qu'*il eſt ſurchargé d'affaires*, pour dire, qu'il en a trop. Et en parlant d'un homme qui mange exceſſivement, on dit, qu'(Il ſe ſurcharge l'eſtomac, qu'il ſe ſurcharge d'alimens, qu'il ſe ſurcharge de vin & de viande.)

SURCHARGÉ, ÉE. participe.

SURCOMPOSÉ, ÉE. adj. Terme de Grammaire. Il ſe dit Des temps des verbes dans la conjugaiſon deſquels on redouble l'auxiliaire *Avoir*. *J'aurois eu fait, vous auriez eu dit*, ſont des temps ſurcompoſés.

SURCOMPOSÉ. ſ. m. Terme de Chimie. Corps qui réſulte de la combinaiſon des corps que l'on appelle *Compoſés*.

SURCROÎT. ſ. m. Augmentation, ce qui eſt ajouté à quelque choſe, & qui en accroît le nombre ou la quantité. (Grand ſurcroît. Notable ſurcroît. Surcroît de munitions, de proviſions. Pour ſurcroît d'appointement, on lui donna... Ils n'étoient que quatre, il en arriva deux autres de ſurcroît. Par un ſurcroît de malheur, de miſère, il eſt arrivé que... Pour ſurcroît de bonheur, il lui eſt échu une ſucceſſion à laquelle il ne penſoit pas. C'eſt un grand ſurcroît d'affliction pour lui, que la mort de ſon fils. Quel ſurcroît de douleur !)

SURCROÎTRE. v. n. Il ne ſe dit guère que De la chair qui vient dans les plaies, & en plus grande abondance qu'il ne faudroit. (Il faut faire manger la chair qui ſurcroît en cette plaie, qui commence à y ſurcroître.)

SURDENT. ſ. f. Dent qui vient hors de rang ſur une autre, ou entre deux autres dents. (Il lui eſt venu une ſurdent qu'il faut arracher.)

On dit auſſi d'Un cheval qui a quelques dents plus longues que les autres, qu'(Il a les ſurdents, des ſurdents. Ôter les ſurdents à un cheval.)

SURDITÉ. ſ. f. Perte ou diminution conſidérable du ſens de l'ouïe. (Guérir la ſurdité d'un homme. Guérir un homme de la ſurdité.)

SURDORER. v. a. Dorer doublement, dorer à fond, ſolidement. (Surdorer un lingot d'argent qui doit être mis à la filière.)

SURDORÉ, ÉE. participe.

SURDOS. ſubſ. maſc. Bande de cuir qui porte ſur le dos du cheval de carroſſe, & qui ſert à ſoutenir les traits & le reculement.

SUREAU. ſ. m. Eſpèce d'arbre moëlleux, qui produit des fleurs blanches, & des fruits rouges noirâtres. (Fleur de ſureau. Quenouille de ſureau. Canonière de ſureau.) Les feuilles & l'écorce moyenne du ſureau ſont d'un grand uſage en topique pour faire déſenfler les jambes des hydropiques. Elles ont encore, auſſi-bien que les fleurs & les fruits, quelques autres propriétés médicinales.

SUREMENT. adv. Avec ſureté, en ſureté, en aſſurance. (De l'argent placé ſurement. Vous pouvez marcher ſurement par-là.)

Il ſignifie auſſi, Certainement. (Cela eſt ſurement arrivé comme on le dit.)

SURENCHÈRE. ſ. f. Enchère qu'on fait au-deſſus d'une autre enchère. (Il a fait une ſurenchère ſur moi.)

SURENCHÉRIR. v. a. Faire une ſurenchère. (Un tel avoit pris cette ferme, un autre eſt venu ſurenchérir, & a fait un tiercement.)

SURENCHERI, IE. participe.

SURÉROGATION. ſ. f. Ce qu'on fait de bien au-delà de ce qu'on eſt obligé de faire, ce qui n'eſt pas préciſément d'obligation. Il ſe dit proprement De ce qui eſt au-delà des obligations, ou du chriſtianiſme, ou de la profeſſion religieuſe. (Les préceptes ſont d'obligation étroite, les autres choſes ſont de ſurérogation. Tout ce qui n'eſt point d'obligation, eſt regardé comme œuvre de ſurérogation. Les faux dévots aiment mieux faire des œuvres de ſurérogation, que de ſatisfaire à celles d'obligation.)

Il ſe dit auſſi dans la même acception, en parlant De celui qui fait plus qu'il ne promet. (Non-ſeulement il a fait ce qu'il avoit promis, mais par ſurérogation il a fait encore telle choſe.)

SURÉROGATOIRE. adj. de t. g. Qui eſt au-delà de ce qu'on eſt obligé de faire. (Œuvre ſurérogatoire. Cela eſt ſurérogatoire.)

SURET, ÈTE. adj. Diminutif de *Sur*. (Ce fruit eſt ſuret, a un petit goût ſuret. Cette pomme eſt ſurète.)

SURETÉ. ſ. f. Éloignement de tout péril, état de celui qui n'a rien à craindre. (Grande ſureté. Pleine & entière ſureté. Pourvoir à ſa ſureté. Dormir en ſureté. Il n'y a pas de ſureté à demeurer-là. Il n'y a pas de ſureté en ce lieu là. La ſureté publique eſt bien établie. Violer la ſureté publique. Être en ſureté. Se rendre, ſe mettre en lieu de ſureté.)

On dit, *Etre en lieu de ſureté*, pour dire, Être dans un lieu d'aſile, dans un lieu où l'on n'a rien à craindre pour ſa perſonne. Et, *Mettre un homme en lieu de ſureté*, pour dire, Le mettre en priſon, s'aſſurer de ſa perſonne.

On dit, qu'*Une choſe ne ſe peut faire en ſureté de conſcience*, pour dire, qu'Elle ne peut ſe faire ſans bleſſer la conſcience. On dit prov. (La défiance eſt mère de ſureté.)

SURETÉ, ſe dit auſſi d'Une ſorte de caution, de garantie que l'on donne pour l'exécution d'un traité. (Quand il fait une affaire, il prend toutes les ſuretés poſſibles. Je veux avoir mes ſuretés. Vous voulez que je vous donne mon argent, où eſt ma ſureté ?)

On appelle *Places de ſureté*, Les Places qu'un Prince donne ou retient pour la ſureté de l'exécution d'un traité.

SURFACE. ſ. f. Superficie, l'extérieur, le dehors d'un corps. (Surface plate, unie, raboteuſe. La ſurface de la terre. La ſurface de l'eau. Une ſurface plane. Une ſurface concave. Une ſurface convexe.)

SURFAIRE. v. a. (Il ſe conjugue comme *Faire*.) Demander plus qu'il ne faut d'une choſe qui eſt à vendre. (Surfaire ſa marchandiſe. Les Marchands ſurfont ordinairement. Ne me ſurfaites point.)

SURFAIT, AITE. participe.

SURFAIX. ſ. m. Sangle de cheval qui ſe met ſur les autres ſangles, & qui paſſant ſous la ſelle, embraſſe le dos & le ventre du cheval.

SURGEON. ſ. m. Rejeton qui ſort du tronc, du pied d'un arbre. (Cet arbre n'a point pouſſé de rameaux, il en eſt ſeulement ſorti quelques ſurgeons.)

On le diſoit autrefois figur. pour dire, Iſſu, deſcendant d'une race. (Surgeon de la race de Charlemagne.) On appelle *Surgeon d'eau*, Un petit jet d'eau qui ſort naturellement de terre ou d'une roche.

SURGIR. v. n. Arriver, aborder. (Surgir au port. Surgir à bon port.) Il n'eſt guère d'uſage qu'à l'infinitif, & il vieillit.

SURHAUSSEMENT. ſ. m. Action de ſurhauſſer. (Le ſurhauſſement des marchandiſes.)

SURHAUSSER. v. a. Terme d'Architecture. Élever plus haut. Il ne ſe dit guère qu'en parlant Des voûtes qu'on élève au delà de leur plein cintre. (Cette voûte eſt ſurhauſſée.)

SURHAUSSER, ſignifie, Mettre à plus haut prix ce qui étoit déjà aſſez cher. (Surhauſſer le prix d'une choſe, ou la ſurhauſſer. Il a ſurhauſſé ſa marchandiſe, il l'a ſurhauſſée de prix.)

SURHAUSSÉ, ÉE. participe.

SURJET. ſ. m. Eſpèce de couture qui ſe fait en tenant les deux étoffes qui doivent être jointes, appliquées l'une ſur l'autre bord à bord, & en les traverſant toutes deux à chaque point d'aiguille.

SURJETER. v. a. Terme de couture. Coudre en ſurjet.

SURJETÉ, ÉE. participe.

SURINTENDANCE. ſ. f. Inſpection & direction générale au-deſſus des autres (Il a la ſurintendance des vivres des Hôpitaux.)

Il ſe dit auſſi De la charge, de la commiſſion de Surintendant, de la Surintendante. (La Surintendance des Finances. La Surintendance des Bâtimens. La Surintendance de la Maiſon de la Reine a été donnée à une telle Princeſſe.) On appelle encore dans les Maiſons Royales, *Surintendance*, La demeure du Surintendant des bâtimens. (Il eſt logé à la Surintendance.)

SURINTENDANT. ſ. m. Qui a l'Intendance de quelque choſe au-deſſus des autres. Il ſe dit principalement De ceux qui ſont Ordonnateurs, Adminiſtrateurs en chef des Finances du Roi. (Un tel a été Surintendant des Finances, *ou ſimplement* a été Surintendant. Cette Ordonnance a été donnée par le Surintendant. Il n'y a plus aujourd'hui de Surintendant des Finances. Le Directeur général a ſuccédé au Surintendant des Bâtimens.)

SURINTENDANTE. ſ. f. La femme du Surintendant.

On appelle *Surintendante de la Maiſon de la Reine*, La Dame qui a la première charge de la Maiſon de la Reine. (Il n'y a point actuellement de Surintendante en titre.)

SURLENDEMAIN. ſ. m. Le jour qui ſuit le lendemain.

SURMENER. v. a. Il ne ſe dit que Des chevaux & des autres bêtes de ſomme, pour dire, Les excéder de fatigue, en les faiſant aller ou trop vîte, ou trop long-temps. (Surmener un cheval.)

SURMENÉ, ÉE. participe.

SURMONTER. v. a. Monter au-deſſus. (Il faut ſecourir ce pauvre homme, l'eau le ſurmonte. Au déluge l'eau ſurmontoit de quinze coudées les plus hautes montagnes.)

Il ſe met auſſi abſolument. (Quand l'huile eſt mêlée avec de l'eau, l'huile ſurmonte toujours.)

Son plus grand uſage eſt au figuré ; & alors il ſignifie, Vaincre, dompter. (Surmonter ſes ennemis. Se ſurmonter ſoi-même. Surmonter ſa colère, ſa haine, ſon amour, &c. Surmonter tous les obſtacles,

toutes les difficultés.) Il signifie aussi Surpasser. (Surmonter quelqu'un en générosité, en bonté, en toutes sortes de vertus, en science, en éloquence.) Il ne se dit en ce sens-là, que quand il y a une espèce de concurrence, de combat.

SURMONTÉ, ÉE. participe.

On appelle en termes de Blason, *Pièce surmontée*, une piece au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. (Au chevron d'or surmonté d'une étoile.)

SURMOÛT. s. m. Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni été pressuré. (Un muid de surmoût. Faire du surmoût.)

SURMULET. s. m. Poisson. (Le surmulet est un poisson de mer.)

SURNAGER. v. n. Nager dessus. Il se dit seulement Des liqueurs, qui étant plus légères que l'eau ou quelqu'autre liqueur, se soutiennent dessus sans s'y mêler. (L'huile surnage sur l'eau.) Il s'emploie aussi absolument. (Quand on met de l'huile dans de l'eau, l'huile surnage.)

SURNATUREL, ELLE. adjectif. Qui est au-dessus des forces de la nature. (Effet surnaturel. La grâce est un don surnaturel. Cause, puissance, vertu surnaturelle. Lumière surnaturelle. Qualité surnaturelle.)

On appelle *Vérités surnaturelles*, Les vérités que l'on ne connoît que par la Foi.

SURNATURELLEMENT. adv. D'une manière surnaturelle. (Cela ne se peut faire que surnaturellement.)

SURNOM. s. m. Le nom de la maison, de la famille dont on est, qui se met après le nom de Baptême, après le nom propre, comme Bourbon, Autriche, Lorraine, Savoie, &c. (Je sais bien son surnom, mais je ne sais point son nom propre. Je le connois par nom & par surnom.)

Il signifie aussi, L'épithète qu'on ajoute au nom ou au surnom d'une personne, pour marquer quelqu'une de ses actions, ou de ses qualités bonnes ou mauvaises, pour la désigner par quelque chose de remarquable. (Scipion qui eut le surnom d'Africain. On donna le surnom de Hardi à Philippe, fils du Roi S Louis; à Charles père du Roi Pepin, le surnom de Martel. Henri IV, Louis XIV se sont acquis le surnom de Grand par les grandes choses qu'ils ont faites. Charles le Mauvais, Roi de Navarre.)

SURNOMMER. v. a. Ajouter une épithète au nom ou au surnom d'une personne, pour marquer quelqu'une de ses actions, ou de ses qualités bonnes ou mauvaises, pour la désigner par quelque chose de remarquable. (Scipion fut surnommé l'Africain pour avoir conquis l'Afrique. Guillaume Duc de Normandie fut surnommé le Conquérant. Un des Ducs de Guise fut surnommé le Balafré.)

SURNOMMÉ, ÉE. participe.

SURNUMÉRAIRE. adj. de t. g. Qui est au-dessus du nombre déterminé. (Il a été reçu surnuméraire dans la première Chambre des Enquêtes.)

SUROS. s. m. Tumeur dure située sur la jambe du cheval, & qui dépend de l'os même. (Il a acheté bien cher un cheval, & s'est aperçu ensuite qu'il avoit un suros. Il n'a ni suros ni malandre.)

SURPATIENT, ENTE. adj. Terme d'Arithmétique & de Géométrie. Il se dit de la partie dont il s'en faut qu'un nombre ou une grandeur quelconque ne soit contenue juste dans une autre.

SURPASSER. v. a. Excéder, être plus haut élevé. (Cela surpasse la muraille de deux pieds. Il est beaucoup plus grand que lui, il le surpasse de toute la tête.)

Il sig. figur. Être au-dessus de quelqu'un, le surmonter en quelque chose; & il se dit en bien & en mal. (Il les surpasse tous en science. Cette entreprise surpasse tous les ouvrages de l'Antiquité. Surpasser tous les autres en richesses, en vertu. Il surpassoit tous ses camarades à toute sorte d'exercices. Il le surpasse en méchanceté.)

On dit, qu'*Un homme s'est surpassé lui-même*, pour dire, qu'il a beaucoup mieux fait qu'à son ordinaire; & cela se dit d'Un homme qui a accoutumé de réussir dans ce qu'il fait. (Il a fait des merveilles aujourd'hui, il s'est surpassé lui-même.)

SURPASSÉ, ÉE. participe.

SURPAYER. v. n. Payer au-delà de la juste valeur. (Cette étoffe-là ne vaut pas davantage, c'est la surpayer que d'en donner tant.)

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Payer au-delà de ce qui est dû. (C'est vous surpayer. Vous êtes surpayé par là. Je ne vous donnerai rien davantage, je vous ai surpayé.) Ce mot n'est pas d'un grand usage.

SURPAYÉ, ÉE. participe.

SURPEAU. sub. fém. Nom qu'on donne quelquefois à l'épiderme. *Voyez* ÉPIDERME.

SURPLIS. s. m. Sorte de vêtement d'Église, fait de toile, & dont les manches sont fort longues & fort larges, les unes rondes & fermées, les autres pendantes. (Être en surplis. Il vint en surplis & en bonnet carré. Surplis sans manches.)

On dit, qu'*Un Ecclésiastique porte le surplis dans une Paroisse*, pour dire, qu'Il est du Clergé d'une Paroisse, qu'il y assiste ordinairement au service; & il se dit particulièrement des jeunes Clercs.

SURPLOMB. s. m. Défaut de ce qui n'est pas à plomb. (Ce mur est en surplomb, il penche.)

SURPLOMBER. v. n. Être hors de l'aplomb. (Ce mur surplombe.)

SURPLUS. s. m. Ce qui reste, l'excédent. (Je vous quitte le surplus, du surplus. Vous me payerez le surplus.)

AU SURPLUS. Façon de parler adverbiale, pour dire, Au reste. (Au surplus vous saurez. Il a quelque défaut, mais au surplus il est honnête homme.)

SURPRENANT, ANTE. adj. Étonnant, qui cause de la surprise. (Discours surprenant. Nouvelle surprenante. Action surprenante. Cette femme est d'une beauté surprenante.)

SURPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Prendre quelqu'un sur le fait, le trouver dans une action, dans un état où il ne croyoit pas être vu. (Surprendre un voleur qui crochette un coffre.)

Il s'emploie communément pour prendre à l'imprévu, au dépourvu. (Nos gens ont surpris l'ennemi. Si on ne fait bonne garde la nuit, on est sujet à être surpris. La Ville a été surprise. Le Sage n'est jamais surpris. Quand vous viendrez dîner avec moi, ne me surprenez pas.)

Il se prend aussi pour Tromper, abuser, induire en erreur. (Vous ne pouvez pas manquer d'être surpris, vous agissez trop franchement. Défiez-vous de cet homme, il vous surprendra. Il est bien aisé de surprendre les simples, les bonnes gens. Ce discours est captieux & propre à surprendre. Il a surpris ses Juges.) On dit dans le même sens, (Surprendre la Religion des Juges.)

On dit encore, *Surprendre*, pour dire, Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. (Il a surpris un privilége. On surprit des Lettres au Sceau.)

On dit, *Surprendre des lettres*, pour dire, Les prendre furtivement, les intercepter.

On dit, *Surprendre la confiance de quelqu'un*, pour dire, Se l'attirer par artifice. On dit aussi dans le même sens, (Surprendre le secret de quelqu'un.)

SURPRENDRE, se dit pour Étonner. (Cette nouvelle m'a extrêmement surpris. Ce Capitaine fut bien surpris de se voir abandonné des siens. Ne surprenez pas votre cheval, que vos mouvemens soient suivis.)

Il se dit aussi De toutes les choses auxquelles on ne s'attendoit point. (La pluie nous a surpris. Leur carrosse se rompit, & la nuit les surpris en chemin.) Il se dit plus souvent Des choses désagréables, & qui traversent nos desseins.

On dit d'Un mal qui arrive subitement, inopinément, qu'*On en a été surpris*. (Il a été surpris d'une apoplexie.)

SURPRIS, ISE. participe.

SURPRISE. s. f. Action par laquelle on surprend. (Il s'est rendu maître de cette Place par surprise. Il s'est servi de surprise autant que de force. C'est une étrange surprise. Il faut se garder des surprises des chicaneurs.)

SURPRISE, se prend aussi pour Étonnement, trouble. (Cet accident a causé une grande surprise. Tout le monde fut dans une surprise inconcevable.)

SURSAUT. s. m. Surprise. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *S'éveiller en sursaut*, pour dire, Être éveillé subitement par quelque grand bruit, ou par quelque violente agitation.

SURSÉANCE. s. f. Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise. (Toutes choses demeurant en surséance. Il y a un Arrêt, des Lettres de surséance. Surséance de tant de jours, de semaines, de mois.)

SURSEMER. v. a. Semer une nouvelle graine dans une terre déjà ensemencée.

SURSEMÉ, ÉE. participe.

SURSEOIR. v. a. *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. Je sursoyois. Je sursis. Je surseoirai. Je surseoirois. Que je sursisse.* Les autres temps ne sont d'aucun usage. Suspendre, remettre, différer. Il ne se dit guère que Des affaires, des procédures. (On a sursis toutes les affaires. Surseoir une délibération. Il vouloit faire surseoir le jugement du Procès, les poursuites, l'exécution d'un Arrêt.)

On dit dans le même sens, en termes de Palais, (Surseoir au jugement d'une affaire. Il sera sursis à l'exécution de l'Arrêt.) Alors il est neutre, & le participe actif *Sursoyant*, est aussi usité en termes de Palais.

SURSIS, ISE. participe.

SURSIS, se prend quelquefois substantivement en termes de Palais, & signifie, Délai. (On a ordonné un sursis. Il a obtenu un sursis.)

SURSOLIDE. s. & adj. de t. g. Terme d'Algèbre. Il se dit de la quatrième puissance

d'une grandeur, que l'on nomme ainsi, par la supposition ou la fiction qu'elle a une dimension de plus que le solide.

SURTAUX. s. m. Taux excessif pour la taille. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, (Plaider en surtaux,) qui sig. Porter sa plainte en Justice, d'une imposition que l'on prétend être trop haute.

SURTAXER. v. a. Taxer trop haut. (Il se plaint qu'on l'a surtaxé.)

SURTAXÉ, ÉE. participe.

SURTOUT. adv. Principalement, plus que toute autre chose. (Il lui recommanda surtout de bien servir Dieu. Faites telle & telle chose, mais surtout n'oubliez pas...)

SURTOUT. s. m. Il se dit d'une sorte de justaucorps fort large, que l'on met sur tous les autres habits. (Il a un surtout sur son justaucorps. Il avoit un beau surtout. Il a deux beaux surtouts.)

On appelle aussi *Surtout*, Une espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, & qui sert à porter du bagage.

On appelle encore *Surtout*, Une grande pièce de vaisselle d'argent, de cuivre doré, &c. qu'on place au milieu des grandes tables, & sur laquelle il y a un sucrier, un poivier, un vinaigrier, des salières, &c.

SURVEILLANT, ANTE. s. Qui surveille. (C'est un surveillant soigneux, habile, éclairé. Il faut leur donner un bon surveillant. Il ne sait pas que je lui ai donné un surveillant.)

SURVEILLE. s. f. Avant-veille, le jour qui précède immédiatement la veille. (La surveille de Noël. La surveille de son départ, de sa mort. La survaille du combat.)

SURVEILLER. v. n. Prendre garde à quelque chose, l'observer avec attention & diligence. (Ce n'est pas assez que tels & tels prennent le soin de cette affaire, il faut encore quelqu'un pour y surveiller. Un Général d'Armée doit surveiller à tout ce qui se passe.)

On dit aussi activement, *Surveiller quelqu'un*, pour dire, Être attentif à sa conduite.

SURVEILLÉ, ÉE. participe.

SURVENANCE. s. f. Terme de Jurisprudence. Arrivée que l'on n'a point prévue. (Une donation est révocable par survenance d'enfans.)

SURVENANT, ANTE. adjectif, Qui survient. Son plus grand usage est au substantif. (Il y a place pour les survenans.)

SURVENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Vendre.*) Vendre trop cher, vendre plus que les choses ne valent. (Il ne faut pas survendre. Il n'est pas juste que vous me survendiez. Tout a été survendu à cet inventaire.)

SURVENDU, UE. participe.

SURVENIR. v. n. (Il se conjuge comme *Venir.*) Arriver inopinément. (Comme ils étoient ensemble, il survint du monde. S'il me survient des affaires. Comme nous étions prêts à partir, il survint un orage.)

Il signifie aussi, Arriver de surcroît. (Si la fièvre survenoit là-dessus, s'il survient le moindre accident, c'est un homme mort.)

SURVENU, UE. participe.

SURVENTE. s. f. Vente à un prix excessif. (C'est une survente trop visible.)

SURVIDER. v. a. Ôter un partie de ce qui est dans un vaisseau, dans un sac trop plein. (Il faut survider ce sac, ce vaisseau.)

SURVIDÉ, ÉE. participe.

SURVIE. sub. fém. Terme de Pratique. État de celui qui survit à un autre. (Et en cas de survie, l'un des contractans s'oblige ...)

SURVIVANCE. s. f. Droit, faculté de succéder à un homme dans sa Charge après sa mort. (Il a un Gouvernement, & le Roi lui a accordé la survivance pour son fils. Il a été reçu en survivance. Lettres, Brevet de survivance.)

SURVIVANCIER. s. m. Qui a la survivance d'une Charge. (Souvent le survivancier exerce du vivant du titulaire, & de son consentement.)

SURVIVANT, ANTE. adj. Qui survit à un autre. On l'emploie toujours substantivem. (Le survivant, la survivante aura tout le bien.)

SURVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre.*) Demeurer en vie après une autre personne. (Selon l'ordre de la nature, les enfans doivent survivre au père. On ne peut vivre long-temps, qu'on ne survive à plusieurs de ses amis.)

Il s'emploie aussi avec le régime simple, mais plus rarement. (Il a survécu son fils, sa femme.)

On dit figurément, *Survivre à son honneur, à sa réputation, à sa fortune*, pour dire, Vivre encore après la perte de son honneur, de sa réputation, de sa fortune. Au figuré, il est toujours suivi de la préposition *à*.

On dit aussi, *Survivre à soi-même, se survivre à soi-même*, pour dire, Perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles; comme la mémoire, l'ouie, la vue, la raison. Il se dit particulièrement De ceux qui tombent en enfance.

SUS

SUS. Préposition. Sur. Il n'est plus guère d'usage que dans cette phrase, (Courir sus à quelqu'un.) C'est un terme de Déclarations, d'Ordonnances, &c.

Dans l'usage ordinaire, *La moitié, le tiers, le quart en sus*, est l'addition de la moitié, du tiers & du quart d'une somme. (Quatre francs & le quart en sus, font cinq livres.) Mais en termes de Finance, *Le tiers, le quart en sus*, veut dire, La moitié, le tiers d'une première somme, lequel y étant ajouté, fait le tiers ou le quart du total. (Le quart en sus de douze mille francs, est quatre mille francs. Le tiers en sus de six mille francs, est trois mille francs. Quinze mille francs & le quart en sus, font vingt mille francs.)

SUS. Interjection dont on se sert pour exhorter, pour exciter. (Sus mes amis, sus donc, levez-vous. Or sus dites-nous.) Il est du style familier.

SUSCEPTIBLE. adj. de t. g. Capable de recevoir en soi. (La matière est susceptible de toutes sortes de formes.)

Il se prend aussi figurément. (L'esprit de l'homme est susceptible de bonnes, de mauvaises impressions, de toutes les opinions. Susceptible du bien & du mal. Susceptible d'amour, de haine, &c.)

On dit, qu'*Une proposition*, qu'*un passage est susceptible de plusieurs sens, d'interprétations différentes*, pour dire, qu'Une proposition peut être entendue dans plusieurs sens différens; qu'un passage peut être expliqué, peut être interprété de bien des façons différentes.

On dit quelquefois d'Une personne; qu'*Elle est trop susceptible*, pour dire, qu'Elle est trop sensible, qu'elle s'offense facilement.

SUSCEPTION. s. f. Il ne se dit qu'en parlant De l'action de prendre les Ordres sacrés.

SUSCITATION. sub. f. Suggestion, instigation. (Il a fait cela à la suscitation d'un tel.)

SUSCITER. v. a. Faire naître, faire paroître dans un certain temps. Il se dit particulièrement Des hommes extraordinaires que Dieu inspire, qu'il conduit & pousse à exécuter ses volontés. (Dieu a suscité des Prophètes. Il suscita les libérateurs de son peuple.)

On dit en termes de l'Écriture, *Susciter lignée à son frère*, pour dire, Faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve pour en avoir des enfans: ce qui étoit d'usage parmi les Juifs.

SUSCITER, se prend plus ordinairement en mauvaise part, & se dit en parlant Des embarras, des mauvaises affaires, &c. qu'on fait naître à quelqu'un pour lui nuire. (Il lui a suscité des ennemis. Il les a suscités contre lui. Susciter un procès, une querelle.)

SUSCITÉ, ÉE. participe.

SUSCRIPTION. s. f. Le dessus qu'on met à une lettre. (C'est lui qui a mis la suscription à cette lettre. La suscription étoit au Roi, à son Altesse Royale, à son Éminence, à Monsieur de....)

SUSIN. s. f. Terme de Marine, Pont brisé, ou partie de tillac depuis la dunette jusqu'au grand mât.

SUSPECT, ECTE. adj. Ce qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être. Il se dit Des choses & des personnes. (Ce Rapporteur m'est suspect, me devient suspect. Il m'est suspect en ce que..... Tout ce qui vient de la part d'un tel est suspect. Votre silence sur cette affaire m'est suspect. Le témoignage de cet homme m'est suspect. Cela le rendit suspect à son parti. Depuis ce temps-là on l'eut pour suspect, on le tient pour suspect. Vous êtes suspect de partialité. Des caresses suspectes de trahison. Un discours suspect d'artifice. Une opinion suspecte d'hérésie. Un contrat suspect de fraude. Un traité suspect de simonie. Cela s'est fait dans un temps suspect. Il a dit cela dans un temps non suspect. Il ne faut pas ajouter fois à ces lettres-là, elles viennent d'un lieu suspect.) *Lieu suspect, pays supect*, se disent aussi d'Un lieu, d'un pays qu'on soupçonne être infecté de peste; & c'est dans ce sens qu'on dit, que (Des marchandises viennent d'un lieu suspect de peste, de contagion, *ou absolument*, d'un lieu suspect, d'un pays suspect.)

SUSPENDRE. v. a. Élever quelque corps en l'air, l'attacher, le soutenir en l'air avec un lien, de telle sorte qu'il pende & qu'il ne porte sur rien. (Suspendre en l'air. Suspendre des lustres, des chandeliers. Suspendre une lampe. Suspendre des chevaux pour les embarquer. Suspendre des chevaux de chasse-marée pour empêcher qu'ils ne se couchent. Suspendre un corps de carrosse. Un carrosse qui est mal suspendu.)

On dit figurément, que (Les nuées sont suspendues en l'air, que les corps célestes sont suspendus sur nos têtes, qu'une clef demeure suspendue à une pierre d'aiman.)

Suspendre, sign. figur. Surseoir, différer pour quelque temps, cesser, discontinuer. (Suspendre l'exécution d'un Arrêt. Suspendre son ressentiment, les effets de son ressentiment. Dieu suspend pour quelque temps les effets de sa colère.)

On dit, que *Des troupes ont suspendu leur marche, ont eu ordre de suspendre leur marche*, pour dire, qu'Elles ont discontinué leur marche, qu'elles ont eu ordre d'interrompre leur marche pour quelque temps.

On dit aussi, *Suspendre son jugement sur quelque chose*, pour dire, Ne porter son jugement ni en bien ni en mal, ne rien décider; & *Suspendre son travail*, pour dire, Interrompre son travail.

Suspendre, se dit encore figur. en parlant d'Un Ecclésiastique que l'on interdit de ses fonctions pour un temps. (Suspendre un Prêtre de ses fonctions.)

Suspendu, ue. participe.

SUSPENS. adj. m. Interdit. Il n'est d'usage qu'en parlant d'Un Prêtre, ou d'un autre Ecclésiastique qu'on a suspendu des fonctions de son état. (Un Prêtre suspens, déclaré suspens. Il est suspens de fait & de droit.)

En Suspens. Façon de parler adverbiale, qui sign. En incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. (Je suis en suspens de ce que je dois faire. Vous me laissez plus en suspens que jamais.)

On dit, qu'*Une affaire est demeurée en suspens*, pour dire, qu'Elle est encore indécise.

SUSPENSE. s. f. Censure par laquelle un Ecclésiastique est déclaré suspens. (Un Prêtre qui a encouru la suspense.)

Il sig. aussi, L'état où un Ecclésiastique est mis par cette censure. (Un Prêtre qui dit la Messe pendant sa suspense, devient irrégulier.)

SUSPENSIF, IVE. adj. Qui suspend, qui arrête & empêche d'aller en avant. (Il y a des cas où le simple appel est suspensif. Il y en a où il n'est que dévolutif.)

SUSPENSION. s. f. Surséance, cessation d'opération pour quelque temps. (La suspension de l'exécution d'un Arrêt. Suspension entière des puissances, des facultés de l'ame.)

On dit, *Suspension d'armes*, pour dire, Cessation d'actes d'hostilité.

On appelle *Suspension*, Ce qui tient le St. Sacrement suspendu en certaines Églises.

Suspension, est aussi une figure de Rhétorique, qui consiste à tenir les auditeurs en suspens, pour leur dire ensuite des choses inattendues. (La suspension augmente l'effet des choses qu'on doit annoncer.)

SUSPENSOIRE. s. m. Terme de Chirurgie. Sorte de bandage dont on se sert pour empêcher le progrès des descentes de boyaux, & autres incommodités pareilles. (Les Cavaliers portent des suspensoires, pour prévenir les descentes.)

SUSPICION. s. f. Soupçon, défiance. Il n'est guère d'usage qu'en termes de Pratique. (Grande suspicion. Juste suspicion. Suspicion de fraude. Suspicion de simonie. Avoir suspicion. Donner suspicion. Entrer en suspicion.)

SUSTENTER. v. a. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des alimens. Il ne se dit que Des hommes. (Tant de livres de pain par jour suffisent pour sustenter tant de pauvres. Il n'a pas de quoi se sustenter.)

Sustenté, ée. participe.

SUT

SUTURE. s. f. Terme d'Anatomie. Jointure de deux parties du crâne qui entrent l'une dans l'autre, & qui paroissent cousues ensemble. (Les sutures du crâne.)

En termes de Chirurgie, on appelle aussi *Suture*, La couture que l'on fait pour rejoindre & réunir les lèvres d'une plaie, soit que cette réunion s'opère avec les aiguilles & le fil, soit qu'on y parvienne par le moyen des emplâtres.

SUZ

SUZERAIN, AINE. adj. Terme de matière féodale. Il se dit d'Un Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. (Seigneur suzerain. Dame suzeraine.)

SUZERAINETÉ. s. f. Qualité de suzerain.

SYC

SYCOMORE. s. m. Sorte d'arbre qui a les feuilles fort larges, & presque semblables aux feuilles de vignes. (Allées de sycomores. Il y a des sycomores dans sa cour.)

SYCOPHANTE. s. m. Mot emprunté du Grec, qui signifie, Fripon, délateur, coquin.

SYL

SYLLABE. s. f. Une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. (Rois & Lois sont des mots d'une syllabe. Dans le mot *Avoir*, *A*, fait une syllabe, & *Voir* en fait une autre. La première syllabe d'un tel mot est longue, la seconde est brève. Un mot d'une, de deux, de trois syllabes. Il prononce gravement & pèse sur toutes les syllabes. Il n'en a pas perdu une syllabe. J'ai dit mot pour mot, syllabe pour syllabe ce que vous m'avez ordonné. Je n'y ai pas manqué d'une syllabe.)

SYLLABIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport aux syllabes.)

SYLLEPSE. s. f. Figure de Grammaire, par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales. *Il est six heures*, au lieu de dire, *Il est la sixième heure*, est une syllepse.

SYLLOGISME. s. m. Terme de Logique. Argument composé de trois propositions; savoir la majeure, la mineure & la conséquence. (Faire un syllogisme. Ce syllogisme n'est pas en forme.)

SYLLOGISTIQUE. adj. Qui appartient au syllogisme. (La forme syllogistique.)

SYLPHE, IDE. s. Nom que les Cabalistes donnent aux prétendus génies élémentaires de l'air.

SYLVAIN. s. m. Dieu champêtre des Romains.

SYM

SYMBOLE. s. m. Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par le moyen de la peinture ou de la sculpture, soit par le discours. (Le chien est le symbole de la fidélité. La colombe est le symbole de la simplicité. Le renard est le symbole de la ruse, de la finesse. La girouette est le symbole de l'inconstance. Le lion est le symbole de la valeur. La palme & le laurier sont des symboles de la victoire.)

En termes de Religion, on appelle *Symboles & symboles sacrés*, Les signes extérieurs des Sacremens. (J. C. nous a donné son Corps & son Sang dans l'Eucharistie sous les symboles du pain & du vin.)

Symbole, se dit aussi Du formulaire qui contient les principaux articles de la Foi. (Les trois Symboles de la Foi, sont le Symbole des Apôtres, le Symbole de Nicée, & le symbole attribué à Saint Athanase.) Ordinairement, quand on dit absolument, *Le Symbole*, on entend celui qu'on appelle *Le Symbole des Apôtres*.

SYMBOLIQUE. adj. de t. g. Qui sert de symbole. (L'hermine est une figure symbolique, ou une image symbolique de la pureté.)

SYMBOLISER. v. n. Terme didactique. Avoir du rapport, de la conformité. (Les Alchimistes disent que les Planetes symbolisent avec les métaux, que le Soleil symbolise avec l'or, & que la Lune symbolise avec l'argent, &c.)

SYMÉTRIE. s. f. Proportion & rapport d'égalité ou de ressemblance que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles, & avec leur tout. (La symétrie est bien observée dans cette architecture. Voilà une belle symétrie, une symétrie agréable. Cela est contre la symétrie. S'il y a tant de croisées d'un côté, il faut pour la symétrie qu'il y en ait autant de l'autre.)

Il se dit aussi De toutes les choses arrangées suivant une certaine proportion. (Des tableaux, des vases arrangés avec symétrie. Il n'y avoit point de symétrie. Garder, observer la symétrie. Négliger la symétrie.)

SYMÉTRIQUE. adj. de t. g. Qui a de la symétrie. (Arrangement symétrique.)

SYMÉTRIQUEMENT. adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER. v. n. Faire symétrie (Les deux pavillons de ce bâtiment symétrisent.)

SYMPATHIE. s. f. Correspondance des qualités que les Anciens imaginoient entre certains corps. (Il semble qu'il y a de la sympathie entre certaines plantes, entre certains animaux.)

On appelle *Poudre de sympathie*, Une poudre préparée que l'on applique sur le sang sorti d'une blessure, & que l'on prétend qui agit sur la personne blessée, quoiqu'elle soit éloignée. (Cet Empirique prétend avoir guéri son malade avec de la poudre de sympathie.)

Sympathie, se dit aussi De la convenance & du rapport d'humeurs & d'inclinations. (Grande sympathie. Forte sympathie. Il y a une grande sympathie entre eux.)

SYMPATHIQUE. adj. de t. g. Il se dit De ce qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie. (Vertu sympathique, Qualités sympathiques. Mouvemens sympathiques. Nerfs sympathiques.)

SYMPATHISER. v. n. Avoir de la sympathie. (Leurs humeurs ne sympathisent pas ensemble. Il est difficile de trouver deux hommes qui sympathisent entièrement.) Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes.

SYMPHONIE. s. f. Concert d'instrumens de musique. (Belle symphonie. Excellente symphonie. Aimer la symphonie. La symphonie est fort bonne dans cet Opéra.) Il se prend encore pour Les instrumens de musique qui accompagnent les voix. (Les voix n'étoient pas belles, mais la symphonie étoit fort bonne.)

SYMPHONISTE. s. m. Celui qui joue des instrumens de musique, ou qui compose des pièces qu'on joue dessus. (Ce Musicien a été un des plus grands Symphonistes de son temps.)

SYMPHYSE. subst. m. Terme d'Anatomie. Nom que les anciens Anatomistes donnoient à la liaison ou connexion de deux os ensemble.

SYMPTOMATIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui appartient au symptôme, qui en dépend. (Mal symptomatique. Fièvre symptomatique.)

SYMPTÔME. s. m. Accident produit par une maladie, & dont on tire quelque présage, quelque conséquence. (Mauvais, fâcheux symptôme. Bon symptôme. Les Médecins jugent d'une maladie par les symptômes.)

Il se dit figur. en parlant Des États, des Républiques, &c. (La fermentation qui est dans ce Royaume, est le symptôme d'une révolution prochaine.)

S Y N

SYNAGOGUE. s. f. L'assemblée des Fidelles sous l'ancienne Loi. (Saint Paul, avant qu'il fût converti, avoit beaucoup de zèle pour la Synagogue. Enfant de la Synagogue. Docteur, Chef de la Synagogue.)

Depuis la publication de l'Évangile, *La Synagogue* se dit par opposition à l'Église. (L'Église a succédé à la Synagogue.)

Il se dit aussi Du lieu où les Juifs s'assembloient hors du Temple pour faire des lectures, des prières publiques. (Notre-Seigneur alloit souvent enseigner dans les Synagogues.)

Il se dit encore présentement Des lieux où les Juifs s'assemblent pour l'exercice public de leur Religion. (La Synagogue de Metz. La synagogue d'Amsterdam, d'Avignon, &c.)

On dit figurément & proverbialement, *Enterrer la Synagogue avec honneur*, pour dire, Finir une entreprise, une partie, une fonction, une liaison par quelque chose de marqué. Il ne se dit qu'en bonne part. (Cet Avocat, avant que de quitter le Barreau, a fait une action d'éclat, il a enterré la synagogue avec honneur. Je ne veux pas rompre le Carême, le voilà bien avancé, il faut enterrer la synagogue avec honneur. J'ai été vingt fois sur le point de rompre avec cet homme-là, mais notre société va finir, je veux enterrer la synagogue avec honneur.)

SYNALÈPHE. s. m. Terme de Grammaire. Élision où réunion de deux syllabes en une seule dans deux mots. *Quelqu'un*, pour *Quelque un*.

SYNALLAGMATIQUE. adj. de t. g. Terme de Droit. Il se dit Des actes passés entre deux personnes qui contractent des engagemens mutuels. (Les actes synallagmatiques faits sous signature privée, doivent être faits doubles.)

SYNARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à l'articulation de l'os qui se fait sans mouvement.

SYNCHONDROSE. s. f. Terme d'Anatomie. Symphyse cartilagineuse.

SYNCHRONE. adj. de t. g. Terme didactique. Il se dit Des mouvemens qui se font dans le même temps. (Les oscillations de ces deux pendules sont synchrones.)

SYNCHRONISME. s. m. Terme didactique. Rapport de deux choses qui se font, ou qui sont arrivées dans le même temps. (Le synchronisme de deux événemens. Le synchronisme des oscillations de deux pendules.)

SYNCOPE. s. f. Défaillance, Pâmoison, quelquefois avec convulsion & avec intermission du mouvement du cœur, & du battement du pouls. (Tomber en syncope.)

SYNCOPE, est aussi une figure de Grammaire, qui consiste dans le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Ainsi on écrit quelquefois, *J'avoûrai*, pour *j'avouerai*; *nous joûrons*, pour *nous jouerons*, *dénoûment*, pour *dénouement*.

SYNCOPE, se dit en termes de Musique, d'Une note qui appartient à la fin d'un temps & au commencement d'un autre.

SYNCOPER. v. a Terme de Musique. Faire une syncope. (Il y a plusieurs notes dans cet air qui syncopent.)

SYNCRÉTISME. s. m. Terme didactique. Conciliation, rapprochement de diverses sectes, de différentes communions. (Il n'y aura jamais de vrai syncrétisme, que la tolérance civile.)

SYNDÉRÈSE. s. f. Terme de Dévotion. Remords de conscience. (Les mouvemens de la syndérèse. La syndérèse le tourmente continuellement. Avoir une perpétuelle syndérèse.)

SYNDIC. s. m. Celui qui est élu pour prendre soin des affaires d'une Communauté, d'un Corps dont il est membre. (Procureur Syndic. Le Syndic de la Faculté. Le Syndic des Créanciers. Le Syndic des Rentiers. Le Syndic des États d'une Province. Syndic d'une Ville, d'une Paroisse, d'une Communauté, &c. Il y a des Syndics en titre d'office. Syndic onéraire. Syndic honoraire.)

SYNDICAL, ALE. adj. Il ne se dit guère qu'avec le mot de Chambre. (La Chambre syndicale des Libraires.)

SYNDICAT. s. m. La charge, la fonction de Syndic. (Durant son Syndicat. On l'a nommé au Syndicat. Accepter le Syndicat.)

SYNECDOQUE. s. f. Figure par laquelle on fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus; on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout.

SYNÉRÈSE. s. f. Terme de Grammaire Grecque ou Latine. Contraction, réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot. *Vemens*, pour *Vehemens*.

SYNÉVROSE. s. f. Terme d'Anatomie. Symphyse ligamenteuse.

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au Synode. (Assemblée Synodale. Réglemens Synodaux. Statuts Synodaux. Constitutions Synodales.)

SYNODALEMENT. adv. En Synode. (Les Curés synodalement assemblés.)

SYNODE. s. m. Assemblée des Curés & autres Ecclésiastiques, qui se fait dans chaque Diocèse par le Mandement de l'Évêque. (Aller au Synode. Convoquer le Synode. Tenir un Synode. Le Synode. Le Synode de l'Évêque. Le sydode des Archidiacres. Le Synode du Chapitre.)

Les prétendus Réformés appellent aussi *Synode*, L'assemblée de leurs Ministres & de leurs Anciens, pour ce qui regarde leur Religion. (Synode national, général. Synode provincial.)

SYNODIQUE. adj. de t. g. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase affectée à l'Histoire Ecclésiastique, *Lettres synodiques*, en parlant Des lettres qui étoient écrites, au nom des Conciles, aux Évêques absens.

On appelle en Astronomie, *Mouvemens synodiques de la lune*, Le mouvement de cet astre depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre; & *Mois synodiques*, Le temps qui s'écoule entre deux lunes consécutives.

SYNONYME. adj. de t. g. Mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification presque semblable. (Épée peut être regardée comme synonyme de glaive. Aimer & chérir, dispute & contestation, sont mots synonymes, sont termes synonymes, sont synonymes.)

Il est aussi subst. (Peur est le synonyme de crainte. Craindre & redouter sont deux synonymes. Cet Auteur se sert trop de synonymes. Il ne faut pas toujours bannir les synonymes. Il n'y a point de synonymes parfaits dans aucune langue.)

SYNOQUE. adj. f. Il se dit d'Une fièvre qui est continue sans redoublement. Il s'emploie aussi substantiv. (La synoque simple ne dure guère que quatre jours. La synoque putride va jusqu'à quatorze.)

SYNOVIALES. (GLANDES) adj. f. pl. Terme d'Anatomie. Les glandes synoviales servent à séparer une humeur d'une consistance médiocre, qu'on appelle *Synovie*. Elle est destinée à rendre les articulation libres & coulantes. (Les glandes synoviales sont fixées aux articulations des os dans de petits enfoncemens.) *Voy.* GLANDES.

SYNOVIE. s. f. Terme de Médecine. Liqueur visqueuse & mucillagineuse qui se trouve dans toutes les articulations mobiles, où elle est renfermée dans les capsules. (La synovie humecte les articulations, & en facilite le mouvement.)

SYNTAXE. s. f. Arrangement, construction des mots & des phrases, selon les règles de la Grammaire. (Observer la syntaxe. Il n'y a point là de syntaxe.)

SYNTAXE, sign. aussi, Les règles de la construction des mots & des phrases. (Savoir la syntaxe. Apprendre la syntaxe. Cela est contre la syntaxe. Pécher contre la syntaxe.)

SYNTAXE, sign. aussi, Le livre qui comprend ces règles.

SYNTHÈSE. s. f. Terme didactique. Méthode de composition. (La synthèse est opposée à l'analyse.)

En Chirurgie, on appelle *Synthèse*, L'opération par laquelle on réunit les parties divisées, comme les lèvres d'une plaie.

En Pharmacie, on appelle *Synthèse*, La composition des remèdes.

SYNTHÉTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la synthèse. (Méthode synthétique.)

SYNTHÉTIQUEMENT. adverbe. D'une manière synthétique.

S Y R

SYRINGOTOME. s. m. Instrument dont le Chirurgien se sert pour couper les sinus fistuleux à l'anus.

SYROP. *Voyez* SIROP.

S Y S

SYSSARCOSE. subst. f. Terme d'Anatomie. Symphyse charnue.

SYSTALTIQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Qui a la vertu de contracter, de resserrer.

SYSTÉMATIQUE. adj de t. g. Qui appartient au système. (Ordre systématique. Esprit systématique.)

SYSTÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière systématique.

SYSTÈME. s. mas. Assemblage de plusieurs propositions, de plusieurs principes vrais ou faux, liés ensemble, & des conséquences qu'on en tire, & sur lesquelles on établit une opinion, une doctrine, un

dogme, &c. (Le système de Ptolomée. Le système de Copernic. Il a imaginé, il a fait un nouveau système.)

On appelle aussi *Système*, Un assemblage de corps. *Le système planétaire.*

SYSTOLE. s. f. Terme d'Anatomie. Mouvement naturel & ordinaire du cœur lorsqu'il se resserre. (La systole & la diastole. Le sang passe du cœur dans les artères pendant la systole.)

S Y Z

SYZYGIE. s. f. Terme d'Astronomie. On appelle ainsi également le temps de la nouvelle lune, & celui de la pleine lune. (La lune est dans les syzygies.)

T

T Subst. m. Lettre consonne, la vingtième de l'alphabet François. (Un grand *T*. Un double *T*.) On prononce *Té*.

Lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle, est suivi immédiatement des pronoms, *Il*, *Elle*, *On*, on met un *T* entre le verbe & le pronom, uniquement pour empêcher l'hiatus. (Dira-t-on? Fera-t-il? Joue-t-elle?)

T A

TA. Pronom possessif féminin. (Ta mère. Ta sœur. Ta vie. Ta chambre. Ta hardiesse.) Devant les noms féminins qui commencent par une voyelle ou par *H* sans aspiration, on dit, *Ton*, au lieu de *Ta*. (Ton adresse. Ton épée. Ton espérance. Ton honnêteté. Ton admirable beauté.)

Il a *Tes* au pluriel. (Tes affaires. Tes maisons. Tes habitudes.)

T A B

TABAC. s. m. ou NICOTIANE. s. f. Plante originaire de l'Amérique. Elle fut apportée en France par Nicot, Ambassadeur du Roi François II, auprès de Sébastien, Roi de Portugal. Elle fut présentée au Grand-Prieur & à la Reine; ce qui lui fit donner les noms d'*Herbe de l'Ambassadeur*, *herbe au grand-Prieur*, *herbe à la Reine*, *Nicotiane*. Quant au nom de *Tabac*, il lui vient de l'Île de Tabaco, d'où le premier a été apporté en Espagne. Les naturels du pays l'appellent *Petun*.

Tout le monde connoît les usages ordinaires de cette plante. Elle est encore employée en Médecine comme vomitif, comme vulnéraire, pour les maladies de la peau, & dans quelques autres occasions. (Bon tabac. Un rouleau de tabac. Du tabac en rouleau. Du tabac en corde. Fumer une pipe de tabac. Mâcher du tabac. Tabac en mâchicatoire. Prendre du tabac en poudre par le nez. Raper du tabac. Tabac d'Espagne. Tabac rapé. Tabac de Pongibon. Tabac de Malte, de Brésil, de S. Domingue. Du Tabac de la Havanne.)

TABAGIE. s. f. Lieu destiné pour fumer du tabac. (Il va tous les jours à la tabagie. Il fait de sa maison une tabagie.)

On appelle aussi *Tabagie*, Une sorte de petite cassette dans laquelle on serre du tabac, des pipes, & tout ce qui est nécessaire pour fumer.

TABARIN. subst. m. On appelle ainsi Un Farceur qui représente dans les places publiques, étant monté sur des tréteaux. (C'est un Tabarin. Des plaisanteries de Tabarin.)

On dit d'Un homme qui fait ordinairement le bouffon, qu'Il fait le Tabarin.)

TABARINAGE. s. m. Action de Tabarin. Bouffonnerie.

TABATIÈRE. s. f. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. (Tabatière d'or, d'argent, d'écaille, d'ivoire, &c.)

TABELLION. s. m. Notaire, Officier public qui reçoit & passe les contrats & autres actes. (Notaire & Tabellion Royal.) Ce mot n'est guère en usage qu'en certaines Provinces, sur tout dans les campagnes.

TABELLIONAGE. s. m. Office, exercice, fonction de Tabellion. (Il a le Tabellionage d'un tel lieu. Il a pris à ferme le Tabellionage.)

On appelle *Droit de Tabellionage*, Le droit qu'ont les Seigneurs Hauts-Justiciers d'établir un Tabellion ou Notaire, pour instrumenter dans l'étendue de leur Justice.

TABERNACLE. s. m. Tente, pavillon. En ce sens, il n'est d'usage qu'en parlant Des tentes, des pavillons des Israélites. (Retourne, Israël, dans tes tabernacles. L'Écriture marque que S. Pierre, à la Transfiguration de Notre-Seigneur, lui dit, Seigneur, Faisons ici trois Tabernacles.)

Dans le même sens, la tente où reposoit l'Arche d'Alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert, a été appelée, *Le Tabernacle du Seigneur*, & par excellence, *Le Tabernacle*, jusqu'au temps où le Temple fut bâti.

La fête des *Tabernacles* étoit une des trois grandes solennités des Hébreux. Ils la célébroient après la moisson, sous des tentes, sous des feuillées. Les Juifs d'aujourd'hui la célèbrent encore de la même manière.

Dans le Nouveau Testament, le Ciel est appelé, *Les Tabernacles éternels.*

TABERNACLE, se prend aujourd'hui parmi nous pour Un ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, de marbre, &c. fait en forme de petit temple, & mis au-dessus de la table de l'Autel, pour y renfermer le S. Ciboire. (Tabernacle doré. Il y a un beau Tabernacle dans cette Église.)

TABIDE. adj. de t. g. Terme de Médecine Qui est d'une maigreur excessive par Phthisie, consomption, &c.

TABIS. s. mas. Sorte de gros taffetas ondé. (Gros tabis. Petit tabis. Tabis doublé. Tabis plein. Tabis à fleurs. Doublure de tabis.)

TABISER. v. a. Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis. (Tabiser du ruban. Tabiser de la moire.)

TABISÉ, ÉE. participe. (De la moire tabisée. Ruban tabisé.)

TABLATURE. s. f. Arrangement de plusieurs lettres ou marques sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent, ou qui jouent des instrumens. (Chanter sur la tablature. Jouer sur la tablature. Tablature de luth, de violon, d'orgues, &c. Entendre bien la tablature.)

On dit figurément, qu'*Un homme donneroit de la tablature à un autre*, *sur quelque chose*, pour dire, qu'Il est plus habile que lui en cela, & qu'il le redresseroit.

On dit aussi figurément, *Donner de la tablature à quelqu'un*, pour dire, Lui donner de l'embarras, lui susciter quelqu'affaire fâcheuse. Il est du style familier dans les deux sens.

TABLE. s. f. Meuble ordinairement de bois, fait d'un ou de plusieurs ais, & posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages. (Table de chêne. Table de noyer. Table de marqueterie. Table à un pied, à deux, à trois, à quatre pieds. Table ronde. Table carrée. Table ovale. Table brisée. Table qui se plie, qui se tire. Table qui se tire par les deux bouts. Table à tiroirs. Tréteaux de table. Table de marbre. Table de pierre. Table à manger. Table de buffet. Table à jouer.) *Table d'ombre*, *de brelan*, *de piquet*, pour dire, Table où l'on joue à l'ombre, au brelan, au piquet.

On appelle *Table de nuit*, Une petite table qui se place à côté du lit, & sur laquelle on met les choses dont on peut avoir besoin durant la nuit.

TABLE, se prend particulièrement & absolument pour Une table à manger. (Servir sur une grande table. Mettre sur table. Il est trois heures à table. Il cause bien quand il a les pieds sous la table. Il va du lit à la table, & de la table au lit. Le dos au feu & le ventre à table. Être à table. Aimer la table. Les plaisirs de la table. Les propos de table. Il dépense tant pour sa table. Il a tant pour sa table.)

On dit, *Se mettre à table*, pour dire, S'asseoir auprès de la table pour manger; & *Sortir de table*, *se lever de table*, pour dire, Interrompre ou finir le repas.

On dit figurément, *Mettre quelqu'un sous la table*, pour dire, L'enivrer.

On dit, qu'*Il y a tant de tables chez le Roi. La table du Chambellan. La table du Maître d'Hôtel*, &c. en parlant Des tables servies réglément, où certains Officiers ont droit de manger.

Dans les grandes Maisons, on dit, *La première table*, pour dire, La table des Maîtres; *La seconde table*, pour dire, La table des principaux domestiques; & *La table du commun*, pour dire, La table des valets. Dans les Communautés, *La première table* est La principale table qui se sert à une heure réglée; & *La seconde table*, Celle qui est le supplément de la première. On dit, *Tenir la première*, *la seconde table*, pour dire, Faire les honneurs de la première, de la seconde table. On dit de même, *La grande table. La petite table.*

On dit, *Tenir table*, pour dire, Donner ordinairement à manger. (Il tenoit table autrefois. Il ne tient plus table. Il tient une table de douze couverts, & très-proprement servie.) On dit aussi, *Tenir table ouverte*, pour dire, Tenir une table où l'on reçoit tous ceux qui se présentent. On dit encore, *Tenir table*, pour dire, Demeurer long-temps à table, tenir table long-temps.

On dit, *Retrancher sa table*, *réformer sa table*, pour dire, Faire moins de dépense pour sa table qu'on n'avoit accoutumé de faire; & *Rompre sa table*, pour dire, Cesser de tenir table.

On dit, *Donner sa table à quelqu'un*, pour dire, Le nourrir en le faisant manger à sa table. (Il s'est retiré chez un de ses amis qui lui donne sa table.)

On dit, *Courir les tables*, *piquer les tables*, pour dire, Aller manger chez ceux qui tiennent table. Il est du style familier, & ne se dit que des parasites.

On dit, *Manger à table d'Hôte*, pour dire, Manger à l'hôtellerie, à l'auberge, à un certain prix réglé.

Il est parlé dans les anciens Romans *Des Chevaliers de la table ronde.* Ils prenoient ce titre d'une table ronde, autour de laquelle ils s'asseyoient pour éviter toute préséance.

On appelle *Sainte Table*, L'Autel; & figurément, la Communion. (S'appro-

cher de la sainte Table. Se présenter à la sainte Table.)

TABLE, se dit figurément De la bonne ou mauvaise chère que l'on fait à la table de quelqu'un. (Bonne table. Table délicate. Table frugale.)

En termes de Jurisprudence féodale, on dit, qu'*Un Seigneur met en sa table un Fief qui relevoit de lui*, pour dire, qu'Il le réunit à son Domaine, soit par retrait féodal, ou autrement.

TABLE, se dit aussi d'Une lame ou plaque de cuivre, d'airain, d'argent ou d'autre métal, d'un morceau de pierre ou de marbre plat & uni, sur quoi on peut écrire, graver, peindre, &c. On dit dans ce sens, (Les Tables de la Loi, *ou* Les Tables de Moyse. Les Lois des douze tables. Graver sur une table d'airain, sur une table de plomb, sur une table de marbre.)

On appelle dans ce sens, *Table rase & table d'attente*, Une lame, une pierre, ou une planche qu'on destine pour graver quelque chose.

On dit figurément De quelqu'un qui n'a reçu encore aucune instruction qui ait fait impression sur lui, & qui par conséquent est susceptible de toutes celles qu'on lui voudra donner, que (C'est une table rase, une table où l'on gravera tout ce que l'on voudra.)

On appelle *Tables*, Les deux lames osseuses qui composent le crâne.

TABLE, signifie aussi, Index, fait ordinairement par ordre alphabétique, pour trouver les matières ou les mots qui sont dans un livre. (Il n'y a point de table à ce livre. Cette table est bien faite. Cette table est fautive. Table des matières. Table alpha bétique.)

On appelle *Table des chapitres*, La table où l'on marque la matière, qui est traitée dans chaque chapitre d'un livre.

TABLE, signifie encore, Une feuille, une planche sur laquelle les matières dogmati ques, historiques, &c. sont rédigées & réduites méthodiquement & en racourci, afin qu'on les puisse voir plus facilement & d'un même coup d'œil. (Table généa logique. Table chronologique. Il enseigne la Grammaire, la Philosophie par tables Il met toutes les sciences & tous les arts en tables.)

TABLE ISIAQUE. *Voyez* ISIAQUE.

On appelle *Tables astronomiques*, Des tables qui contiennent le calcul du mouvement des Astres. Il y a de même dans les autres parties des Mathématiques différentes espèces de tables.

On appelle *Table Pitagorique*, Une table qui contient tous les produits possibles depuis un jour jusqu'à neuf.

On appelle *Table des sinus*, Des tables qui contiennent par ordre les longueurs des sinus, tangentes & sécantes de tous les degrés & minutes d'un quart de cercle. (Il y a des tables des sinus où l'on a poussé l'exactitude jusqu'à calculer ces lignes de dix secondes en dix secondes. Il y en a qui, outre les lignes, contiennent encore leurs logarithmes.)

Au Trictrac, on appelle *Tables*, Les pièces plates & rondes avec lesquelles on joue à ce jeu. On les nomme plus ordinairement *Dames*.

Il y a une sorte de jeu qui se joue dans un Trictrac, & qu'on nomme *Toutes tables*. (Il joue beaucoup mieux à Toutes tables qu'au Trictrac.)

TABLE, en parlant De certains instrumens de Musique, se dit De la partie supérieure de ces instrumens, sur laquelle les cordes sont tendues. (Table de luth. Table de clavecin. Table de basse, de viole, &c.)

TABLE, est aussi un terme dont on se sert en parlant De pierreries. Ainsi on appelle *Diamant en table*, Un diamant taillé de manière que la surface en est plate. On dit de même, (Table de rubis. Table d'émeraudes.) Et on appelle *Table de bracelet*, Plusieurs pierres taillées en table, & arrangées pour servir à un bracelet.

TABLE DE MARBRE. s. f. C'étoit autrefois une grande table de marbre dans la Grand'Salle du Palais à Paris, sur laquelle se faisoient les festins royaux, quand les Rois tenoient Cour plénière. Aujourd'hui on appelle ainsi la Connétablie, l'Amirauté, & la juridiction des Eaux & Forêts.

TABLEAU. s. m. Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, &c. ou sur de la toile. (Un beau tableau. Un grand tableau. Un tableau de Raphaël, du Titien, du Poussin, &c. Le fond d'un tableau. Le dessein & l'ordonnance d'un tableau. Les ombres d'un tableau. Mettre la dernière main à un tableau. La bordure d'un tableau. Un tableau de prix. Un cabinet de tableaux. Un tableau bien fini. Un tableau bien copié. Être curieux en tableaux. Tableau de chevalet. Tableau mouvant.)

On dit figurément d'un léger défaut qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage, que (C'est une ombre au tableau.) Il signifie figurément La représentation naturelle & vive d'une chose, soit de vive voix, soit par écrit. (Il a fait dans son histoire, un fidelle tableau des guerres civiles. Le tableau des passions. Le tableau de la vie humaine. Faire un tableau en raccourci des vices & des vertus des hommes.)

TABLEAU, se dit aussi De la table, carte ou feuille sur laquelle les noms des personnes qui composent une Compagnie, sont écrits selon l'ordre de leur réception. (On a député tant de Conseillers selon l'ordre du tableau. On a effacé son nom du tableau.)

TABLER. v. n. Terme dont on se servoit autrefois au jeu du trictrac, pour dire, Poser, arranger les tables du trictrac suivant les points qu'on a amenés. (Attendez, je n'ai pas encore tablé. Vous ne tablez pas juste. Vous tablez faux.) En ce sens il est vieux, & l'on dit aujourd'hui *Caser*.

On dit figurément, *Vous pouvez tabler là-dessus*, pour dire, Vous pouvez compter là-dessus, faire fonds là dessus. (La nouvelle est telle que je vous le dis, vous pouvez tabler là-dessus.)

TABLETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait des échiquiers, des trictracs & des tables ou dames, pour jouer aux échecs, au trictrac, &c. des billes pour jouer au billard, & autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, &c. (Il est Maître Tabletier.)

TABLETTE. s. f. Planche posée pour mettre quelque chose dessus. (Mettre des tablettes dans une Bibliothèque pour y ranger des livres. Plusieurs rangs de tablettes. Vous trouverez sur la première tablette le livre que vous demandez. Les tablettes d'une armoire. De petites tablettes. Des tablettes dorées. Des tablettes vernissées.)

On appelle aussi *Tablette*, Les pierres ordinairement plates, dont on se sert pour terminer les murs d'appui, ou autres pièces de maçonnerie.

On appelle de même Une planche de bois, ou une pièce de marbre qui est posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, ou sur l'appui d'une fenetre. (La tablette de cette cheminée n'est pas assez large.)

TABLETTE, chez les Apothicaires, est Une certaine composition de sucre & de drogues purgatives ou confortatives, réduite en forme plate. (Tablette purgative. Tablette d'aloës. Tablette de roses de Provins. Prendre des tablettes. User de tablettes.)

On appelle aussi du même nom certaines autres compositions. (Tablette de chocolat. Tablette à faire du bouillon, &c.)

TABLETTES. s. f. pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, &c. qui sont attachées ensemble, & qu'on porte ordinairement dans la poche, pour écrire avec un crayon, ou avec une aiguille d'or ou d'argent, les choses dont on veut se souvenir. (Tablettes garnies d'or, d'argent, &c.)

On dit proverbialement & figurément, *Otez cela de dessus vos tablettes, rayez cela de vos tablettes, de vos papiers*, pour dire, Ne comptez pas là-dessus. On dit aussi proverbialement, *Vous êtes sur mes tablettes*, pour dire, Vous m'avez déjà donné sujet de me plaindre de vous. Et cela ne se dit guère que d'un supérieur à un inférieur, & par manière de menace.

TABLETTERIE. s. f. Le métier du Tabletier, & les ouvrages qu'il fait. (Il travaille bien en tablatterie.)

TABLIER. s. m. Échiquier, ou damier distingué par soixante & quatre carrés de deux différentes couleurs, comme blanc & noir, rouge & jaune, &c. & sur lequel on joue aux échets, aux dames, &c. Il est vieux.

TABLIER. s. m. Pièce de toile, de serge, de cuir, &c. que les femmes & les artisans mettent devant eux pour conserver leurs habits en travaillant. (Tablier de toile. Tablier de serge. Tablier de cuisine.) *Tablier à bourse*, c'est-à-dire, Tablier au devant duquel il y a une bourse pour mettre de l'argent.

On appelle *Tablier*, Certain morceau de toile ou de taffetas que les femmes mettoient devant elles pour l'ornement. (Tablier de point. Tablier à dentelle. Tablier de teffetas. Tablier de damas.)

On nomme aussi *Tablier de timbale*, Un morceau d'étoffe enrichi de broderie, qui se met autour d'une timbale.

On appelle encore *Tablier*, Chacune de deux parties d'un trictrac. (Chaque tablier contient six flèches ou cases.)

TABLIER, se dit encore d'Un ornement sculpté sur la face d'un piédestal.

TABLOIN. s. m. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

TABOURET. subst. m. Sorte de petit siege à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. (Tabouret de velours. S'asseoir sur un tabouret.)

AVOIR LE TABOURET. C'est avoir droit de s'asseoir sur un tabouret, ou sur un siege pliant en présence du Roi, en présence de la Reine. (Les Duchesses ont le tabouret.)

TABOURET. Plante. *Voyez* BOURSE À PASTEUR.

TAC

TAC. s. mas. Certaine maladie contagieuse

qui

qui attaque les brebis & les moutons. (Quand le tac se met dans un troupeau, il le fait tout mourir.)

TAC-TAC. Mot dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

TACET. s. m. Terme de Musique pris du Latin. Il n'est en usage que dans ces phrases, (Tenir le tacet, faire le tacet,) qui se disent d'Une partie qui se tait pendant que les autres chantent.

Figurément, en parlant d'Un homme qui est toujours demeuré sans rien dire dans une conversation, on dit, qu' (Il a toujours gardé le tacet.) Il est du style familier.

TACHE. s. f. Souillure sur quelque chose, marque qui salit, qui gâte. (Une vilaine tache. Une tache d'huile. Une tache de graisse. Cela a fait une tache sur votre habit.)

TACHE, se dit aussi De certaines marques naturelles qui paroissent sur la peau. (Avoir des taches de rousseur.)

Il se dit encore Des marques qui sont sur la peau ou sur le poil de certaines bêtes. (Un chien blanc qui a des taches noires.)

En parlant du Soleil, on appelle *Taches*, Certains endroits obscurs qu'on remarque avec le télescope sur le disque du Soleil On dit figurément & proverbialement d'Un homme qui cherche à trouver des défauts dans les choses les plus parfaites, les plus accomplies, qu'il veut trouver des taches dans le Soleil.)

On dit figurement, *La tache du péché*, pour dire, La souillure que l'ame contracte par le péché. (Le Baptême efface la tache du péché originel.)

On emploie figurément *Tache*, en parlant De tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. (C'est une tache à son honneur, à sa réputation. C'est une grande tache dans une si belle vie. Il s'imagina que cet affront étoit une tache qu'il ne pouvoit laver que dans le sang de son ennemi.)

On dit aussi figurément & familièrement De ces sortes de taches, que (Ce sont des taches d'huile qui s'effacent difficilement.)

TÂCHE. s. f. L'ouvrage, le travail qu'on donne à faire à une ou plusieurs personnes, à certaines conditions, dans un certain espace de temps. (Donner une tâche à des écoliers, à des enfans. Donner une tâche à des ouvriers. Voilà la tâche que je vous donne pour aujourd'hui. Achever sa tâche. Avez-vous fait votre tâche? Il a achevé sa tâche plutôt que les autres. S'imposer une tâche. Se prescrire une tâche.)

Travailler à la tâche, *être à la tâche*, *&c.* se dit Des ouvriers qui travaillent à un ouvrage qu'ils ont entrepris en gros, & dont ils doivent être payés, suivant le marché fait avec eux, sans égard au nombre des journées qu'ils y auront employées. (Entreprendre une besogne à la tâche, la prendre à la tâche. Donner un ouvrage à la tâche. Ces ouvriers travaillent à la tâche, sont à la tâche, & non pas à la journée.)

On dit dans le même sens, que (Des ouvriers travaillent à leur tâche, sont à leur tâche.)

On dit figurément, *Prendre à tâche de faire une chose*, pour dire, S'attacher à faire une chose, ne perdre aucune occasion de la faire. (Il semble qu'il ait pris à tâche de me ruiner, de me perdre. Avez-vous pris à tâche de me contredire sur tout? On diroit qu'il a pris à tâche de choquer tout le monde. C'est une affaire qu'il a pris à tâche de faire réussir.)

EN BLOC ET EN TÂCHE. Façon de parler adverbiale, qui signifie, En gros, & sans entrer en discussion du détail. (Marchander des ouvrages en bloc & en tâche. Entreprendre quelqu'ouvrage, quelque travail en bloc & en tâche.)

TACHÉOGRAPHIE, ou TACHYGRAPHIE. s. f. L'art d'écrire par abréviation. (Il y a plusieurs traités de Tachéographie.)

TACHER. v. a. Souiller, salir, faire une tache. (Cela a taché votre habit. Tacher du linge avec de l'encre.)

Il se dit aussi figurément, (Il ne faut qu'une méchante action pour tacher la plus belle vie du monde.)

TACHÉ, ÉE. participe.

TÂCHER. v. n. Faire ses efforts pour venir à bout de quelque chose. (Je tâcherai de vous satisfaire. Il tâche de débrouiller ses affaires. Tâchez d'avancer cet ouvrage.)

Quand il est suivi de la particule *à*, ou de l'équivalent, il signifie *Viser à*. (Je vois bien que vous tâchez à m'embarrasser. Il tâche à me nuire.)

On dit populairement lorsqu'on a heurté quelqu'un, ou qu'on lui a fait mal par mégarde, *Je vous demande pardon, je n'y tâchois pas*, pour dire, Je n'y songeois pas, je l'ai fait contre mon intention.

On dit aussi par plaisanterie, quand un homme a fait quelque chose de bien, plutôt par hasard que par adresse: Pardonnez lui, il n'y tâchoit pas.) Il est du style familier.

TACHETER. v. a. Marquer de diverses taches. Il se dit proprement Des taches qui sont sur la peau des hommes & de certains animaux. (Le grand soleil, le grand hâle lui a tacheté le visage. La nature semble avoir pris plaisir à tacheter de blanc & de noir la peau de ce chien.)

TACHETÉ, ÉE. participe. (Chien blanc tacheté de noir.)

TACITE. adj. de t. g. Qui n'est point formellement exprimé, mais qui est sous-entendu, ou qui se peut sous-entendre. (Condition tacite. Convention tacite. Un pacte tacite. Consentement tacite. Approbation tacite. Aveu tacite.) Il n'est guère en usage que dans ces sortes de phrases.

On appelle *Tacite réconduction*, La continuation d'un bail qui n'a point été renouvelé à son expiration, & en vertu duquel on ne laisse pas de jouir d'une ferme, d'une maison, &c.

TACITEMENT. adv. D'une manière tacite, sans être formellement exprimé. (Cela n'est pas exprimé dans le traité, mais cela y est compris tacitement.)

TACITURNE. adj. de t. g. Qui est de tempérament & d'humeur à parler peu. (Un homme morne & taciturne. C'est un homme extrêmement taciturne. Vous voilà bien sombre & bien taciturne.)

TACITURNITÉ. s. f. Humeur, tempérament, ou état d'une personne taciturne. (Demeurer dans une grande taciturnité.)

TACT. s. m. (Le C & le T se prononcent.) Le toucher, l'attouchement, celui des cinq sens par lequel on connoît ce qui est chaud ou froid, dur ou mou, uni ou raboteux, &c. (Le tact est le moins subtil de tous les sens. Cela se connoît au tact.)

On dit figurément, *Avoir le tact fin, sûr*, &c. pour dire, Juger finement, sûrement en matière de goût.

TACTILE. adj. de t. g. Qui se peut toucher, qui est ou peut être l'objet du tact. Il n'est d'usage que dans le didactique. (Les esprits ne sont point tactiles. Il n'y a que les corps qui aient des qualités tactiles.)

TACTION. s. f. Terme didactique. Action du toucher.

TACTIQUE. s. f. L'art de ranger des troupes en bataille, & de faire les évolutions militaires. (La tactique des Anciens. Entendre bien la tactique.)

TAE

TAEL. subst. masc. Monnoie de compte de la Chine. (Le tael vaut environ une once d'argent.)

TAF

TAFFETAS. s. m. Étoffe de soie fort mince & tissue comme de la toile. (Taffetas d'Avignon, de Tours. Taffetas de la Chine, d'Angleterre, de Florence. Taffetas double. Taffetas incarnat. Taffetas rayé. Taffetas à fleurs. Habit de taffetas. Doublure de taffetas. Coiffe de taffetas.)

TAFIA. s. m. Eau-de-vie de sucre.

TAI

TAIE. s. f. Linge qui sert d'enveloppe à un oreiller. (Une taie d'oreiller.)

TAIE, signifie aussi, Certaine pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil. (Il lui est venu une taie à l'œil. Il a une taie sur l'œil, sur la cornée. Abattre une taie.)

On appelle encore *Taie*, en terme d'Anatomie, l'enveloppe du fœtus & de quelques viscères, tels que le foie, &c.

TAILLABLE. adj. de t. g. Qui est sujet à la taille. (Les Gentilshommes, les Ecclésiastiques ne sont point taillables. Les Officiers des Maisons Royales ont le privilége de n'être point taillables. On a réimposé cette somme sur tous les taillables de la Paroisse.)

TAILLABLE, se dit aussi en parlant des provinces & des villes, dont les habitans sont sujets à la taille. (Une ville taillable. Une Province taillable.)

Il se dit encore des terres mêmes & des biens sur lesquels on impose la taille dans les pays de taille réelle. (En Languedoc, ni les biens nobles, ni les biens ecclésiastiques ne sont taillables.)

TAILLADE. s. f. Coupure, balafre dans la chair, dans les chairs. (En se rasant, il s'est fait une grande taillade au menton. On l'a fort maltraité, on lui a fait de grandes taillades au visage.)

Il se dit aussi Des coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits; soit que ces coupures gâtent l'étoffe & l'habit, soit qu'elles soient faites pour orner l'habit. (Il a fait une grande taillade dans cette étoffe, soit par hasard, soit par malice. On portoit autrefois des pourpoints à taillades. Les hauts-de-chausses des Cent-Suisses sont à taillades.)

TAILLADER. v. a. Faire des taillades. Il se dit, tant des balafres qu'on fait sur la peau & dans les chairs, que des coupures qu'on fait dans l'étoffe. (On lui a tailladé le visage. Taillader un pourpoint.)

TAILLADÉ, ÉE. participe.

TAILLANDERIE. s. f. Métier, art du Taillandier. (Exercer la Taillanderie.)

C'est aussi un terme collectif, sous lequel on comprend tous les ferremens, tous les ouvrages que fait un Taillandier. (Une caisse de taillanderie.)

TAILLANDIER. s. m. Ouvrier qui fait toute

sorte d'outils pour les Charpentiers, les Charrons, les Tonneliers, les Laboureurs, &c. comme haches, cognées, serpes, &c. (Maître Taillandier.)

TAILLANT. s. m. Le tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, &c. (Le taillant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, d'une cognée. Aiguiser le taillant d'un couteau. Prendre un couteau du côté du taillant, par le taillant.)

TAILLE. s. f. Le tranchant d'une épée. En ce sens, il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Frapper d'estoc & de taille*, pour dire, Frapper de la pointe & du tranchant.

TAILLE. s. f. La coupe, la manière dont on coupe certaines choses. (La taille des arbres. La taille d'un habit. Ce Jardinier entend bien la taille des arbres. La taille de cet habit-là ne vaut rien.)

On dit, qu'*Un habit est galonné sur les tailles*, pour dire, qu'Il est galonné sur tous les endroits où il est taillé, sur toutes les coutures.

TAILLE, se dit aussi De la manière dont on coupe les pierres dures pour un bâtiment. (Un ouvrier qui entend bien la taille des pierres.) Et on appelle *Pierres de taille*, Les pierres propres à être taillées pour un bâtiment.

Il se dit aussi De la manière dont on travaille les pierres précieuses. (Un lapidaire qui entend bien la taille des diamans. La taille des pierres est différente, selon les differens pays.)

Il se dit pareillement De la manière dont on coupe une plume pour écrire. (La taille de cette plume ne vaut rien.)

TAILLE, en termes de monnoie, se dit De la division d'un marc d'or ou d'argent, en une certaine quantité de pièces égales. (Les louis sont à la taille de trente au marc.)

TAILLE, sign. L'opération qu'on fait pour tirer les pierres de la vessie. (La taille est dangereuse dans le grand froid & dans le grand chaud. Il est mort dans l'opération de la taille.)

TAILLE, sign. La stature du corps. (Belle taille. Grande taille. Médiocre taille. Moyenne taille. Riche taille. Taille fine. Taille noble. Petite taille. Il est d'une taille avantageuse. Avoir la taille aisée, la taille dégagée, la taille effilée. Il est de ma taille.) En ce sens, il se dit aussi de quelques animaux. (Un cheval de bonne taille. Un chien de bonne taille.) *Un cheval entre deux tailles*, c'est un cheval d'une taille médiocre.

Il se dit particulièrement & principalement de la conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. (Avoir la taille vilaine. Avoir la taille gâtée. Un habit qui fait bien la taille, qui gâte la taille.) On dit d'Une femme grasse & courte, qu'(Elle n'a point de taille.)

TAILLE, signifie encore Un bois qui commence à revenir après avoir été coupé. (Une jeune taille. Une taille de deux ans. Le gibier se retire dans les tailles.)

TAILLE, se dit d'Un petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur & l'acheteur font des coches pour marquer la quantité de pain, vin, viande, &c. que l'un fournit à l'autre. (Prendre à la taille le vin au cabaret. Prendre à la taille le pain chez le Boulanger, & la viande chez le Boucher. Il faut que les deux tailles se rapportent.)

On dit, que *Des joueurs jouent à la taille*, pour dire, que S'étant proposés de jouer ensemble plusieurs jours de suite, ils sont convenus de part & d'autre, qu'au lieu de payer sur le champ, on écrira à chaque partie, qui aura gagné, ou qui aura perdu, pour ne payer que le dernier jour.

TAILLE, en termes de Finance, se dit d'Une certaine imposition de deniers qui se lève sur le peuple. On appelle *Taille personnelle*, Celle qui s'impose & se lève sur chaque personne taillable ; & *Taille réelle*, Celle qui s'impose & se lève sur les terres & les possessions. (Être mis, être imposé à la taille. Etre exempt de taille. Être bien haut à la taille. Les mandemens, les rôles des tailles. La taille est haussée, est augmentée, est diminuée. Receveur des tailles. Receveur des tailles d'une telle Élection. Collecteur des tailles. Sergent des tailles. L'Intendant fait le département des tailles. Taille proportionnelle. Taille arbitraire.)

TAILLE, en termes de Jeu, se dit De chaque fois que le Banquier, qui tient le jeu à la Bassette ou au Pharaon, achève de retourner toutes les cartes (Il a gagné à la première taille, mais il a perdu à la seconde. Combien voulez-vous nous donner des tailles ?)

TAILLE, en termes de Musique, se dit De celle des quatre parties qui est entre la basse & la haute-contre. (Chanter la taille. Tenir la taille. Une belle voix de taille.)

On dit d'Un homme qui a une belle voix de taille, que (C'est une bonne taille, une belle taille.)

On appelle *Haute taille*, Une voix qui approche de la haute-contre ; & *Basse-taille*, Une voix qui approche de la basse.

On appelle *Taille de violon*, Un violon sur lequel on joue la taille.

BASSE-TAILLE, en termes de Sculpture, se dit Des figures de peu de saillie, sur le marbre, sur la pierre, sur le bronze, &c. On appelle ordinairement ces sortes de figures, *Des Bas reliefs*.

TAILLE-DOUCE, se dit d'Une gravure faite au burin seul sur une planche de cuivre ; & *Taille de bois*, De celle qui est faite sur une planche de bois. (Gravure en taille-douce. Des estampes en taille-douce. Gravure en taille de bois.)

On appelle de même, *Taille de bois*, L'estampe qui est tirée sur une taille de bois ; & *Taille-douce*, Celle qui est tirée sur une taille-douce. (Une belle taille-douce. Une belle taille de bois.)

TAILLER. v. a. Couper, retrancher d'une matière, en ôter avec le marteau, le ciseau ou autre instrument, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner certaine forme, pour la mettre en certain état, pour en faire une statue, une colonne, &c. (Tailler une pierre pour la faire servir à un bâtiment. Tailler un bloc de marbre pour en faire une colonne, pour en faire une statue. Tailler des arbres pour les rendre plus beaux. Tailler des palissades. Tailler des arbres fruitiers, des arbres nains, dans le temps convenable, pour leur faire porter plus de fruit. Tailler la vigne dans sa saison. Tailler une plume à écrire. Tailler une pierre précieuse. Tailler un diamant.)

TAILLER, se dit aussi en parlant De certaines choses qui se coupent en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux (Tailler des soupes. Tailler la soupe. Tailler des morceaux. Tailler du pain par morceaux. Tailler un habit, un manteau. Tailler des chemises. Tailler de l'ouvrage, de la besogne. Cet ouvrier taille bien. Tailler un habit en plein drap.)

On dit figurément, *Tailler en pièce une armée*, pour dire, La défaire entièrement ; & dans le même sens on dit, (Tailler en pièces un Régiment, une Compagnie.)

On dit fig. & famil. *Tailler des croupières à une troupe de gens de guerre*, pour dire, La mettre en fuite, la poursuivre ; & proverbialement, *Tailler des croupières à quelqu'un*, pour dire, Lui susciter des affaires, des embarras, lui donner bien de l'exercice.

On dit figurém. & familièrement, *Tailler de la besogne à quelqu'un*, pour dire, Lui susciter bien des affaires, ou lui donner beaucoup de choses à faire. (C'est un chicaneur, il m'a taillé bien de la besogne. Voilà bien des commissions, vous me taillez plus de besogne que je n'en puis faire.)

On dit fig. & fam. *Tailler les morceaux à quelqu'un*, pour dire, Lui limiter ce qu'il doit dépenser, ou lui prescrire ce qu'il doit faire. (Il lui a taillé ses morceaux. On nous a taillé nos morceaux bien courts, bien court, &c.)

On dit figur. & proverb. *Tailler & rogner*, pour dire, Disposer des choses à sa fantaisie. (Il est le maître dans cette maison, il taille & rogne à son gré, comme il veut. Nous avons pris des arbitres, qu'ils taillent & qu'ils rognent comme il leur plaira.)

On dit aussi fig. & prov. qu'*Un homme peut tailler en plein drap*, qu'*il a de quoi tailler en plein drap*, pour dire, qu'Il a amplement & abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution de son dessein, & qu'*Un homme a taillé en plein drap*, pour dire, qu'Il a été en pouvoir de faire ce qu'il a voulu.

TAILLER, signifie aussi, Inciser, faire une incision pour tirer la pierre de la vessie. (Il a la pierre, on ne sauroit le guérir sans le tailler. Il a été taillé deux fois.)

TAILLER, se dit aussi en parlant De certains jeux des cartes, comme la Bassette & le Pharaon, où un seul, qu'on nomme le Banquier, tient les cartes & joue contre plusieurs (Tailler à la Bassette, au Pharaon. Qui nous veut tailler? Il a promis de tailler après souper ?) En cette signification, il est neutre.

TAILLÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est bien taillé*, pour dire, qu'Il est bien fait, qu'il a le corps bien proportionné.

On appelle *Cotte mal taillée*, Un arrêté en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. (Ils étoient en contestation sur plusieurs sommes respectivement dues, ils ont fait une cotte mal taillée.) *Voyez* COTTE.

TAILLÉ, est aussi un terme de Blason, & se dit d'Un écu, lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. (Il porte taillé d'argent & de gueules.)

TAILLERESSE. s. f. Terme de Monnoie. Ouvrière qui réduit les pièces au poids de l'Ordonnance.

TAILLEUR. s. m. Celui qui taille. (Tailleur d'habits, Tailleur de pierres.) On dit quelquefois, *Tailleur d'arbres. Tailleur de diamans* ; mais quand on dit absolument, *Tailleur*, on entend un Tailleur d'habits

(Tailleur pour homme. Tailleur pour femme. Bon Tailleur. Maître Tailleur. Le Tailleur d'un tel.)

TAILLIS. adj. m. Il n'est d'usage en cette acception, qu'étant joint avec le substantif *Bois*. Ainsi on appelle *Bois taillis*, Un bois que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps.

Il est aussi substantif. (Un taillis. Un jeune taillis. Il met tant d'arpens de taillis en coupe tous les ans.)

On dit proverbialement & figurément, *Gagner le taillis*, pour dire, S'enfuir & se mettre en sureté.

TAILLOIR. s. m. Assiette de bois, sur laquelle on taille, on coupe de la viande. Il est de peu d'usage.

TAILLOIR, en termes d'Architecture, est la partie supérieure du chapiteau des colonnes, & sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON. s. m. Imposition de deniers, qui se lève comme la taille. (Receveur général. Receveur particulier du taillon.) Autrefois le taillon étoit affecté au payement de la Gendarmerie.

TAIN. s. m. Feuille ou lame d'étain fort mince, que l'on met derrière des glaces pour en faire des miroirs. (Le tain de ce miroir est gâté.)

TAÏAUT. Cri du Chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TAIRE. v. a. *Je tais, tu tais, il tait. Nous taisons, vous taisez, ils taisent. Je taisois. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Tais, qu'il taise. Taisez. Que je taise. Je tairois. Que je tusse. Taisant.* Ne dire pas. (Il vous a bien dit telle & telle chose, mais il vous a tu ce qu'il y avoit de principal. C'est un homme sûr, & qui ne dit jamais rien de ce qu'il faut taire. Il sait taire ce qu'il faut taire.)

SE TAIRE. v. réc. Garder le silence, s'abstenir de parler. (Après avoir dit cela, il se tut. Il y a temps de parler & temps de se taire. On ne sauroit le faire taire. Faites taire ces enfans. Il s'est tu à propos. Elle s'est tue.)

On dit proverb. *Qui se tait, consent*, pour dire, que Quand on ne dit mot sur quelque proposition, c'est une marque qu'on ne s'y oppose point.

On dit plus ordinairement, (Qui ne dit mot, consent.)

On dit, qu'*Un homme ne se peut taire d'une chose*, pour dire, qu'Il la publie partout, qu'il en parle sans cesse. (Il ne peut se taire de la grâce que vous lui avez faite. Je ne puis m'en taire.)

SE TAIRE, signifie quelquefois simplement, Ne point faire du bruit. En ce sens, il se dit Des animaux, & généralement de tout ce qui est capable de faire du bruit. (Faites taire ces chiens. La mer & les vents se turent à la voix de JESUS-CHRIST.) Cette dernière phrase est du style soutenu.

On dit, *Notre canon a fait taire celui des ennemis*, pour dire, qu'Il a mis celui des ennemis hors d'état de continuer à tirer; & dans le même sens on dit, qu'(Un feu supérieur fait taire le moindre.)

TU, UE. participe.

TAISSON. subst. masc. Blaireau, animal sauvage à quatre pieds, qui se terre. (La chasse du taisson. Puant comme un taisson.)

T A L

TALAPOIN. s. m. Prêtre idolâtre du Royaume de Siam & du Pégu. (Les Talapoins sont des espèces de Moines mendians.)

TALC. s. m. (Le C se prononce comme un K, même devant les consonnes.) Sorte de pierre qui se trouve dans les carrières de plâtre, qui est transparente, & se lève par feuilles. (On met du talc, des feuilles de talc sur les miniatures pour les conserver.)

TALED. s. m. Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans leurs synagogues.

TALENT. s. m. Certain poids d'or ou d'argent, qui étoit différent, selon les différens pays où l'on s'en servoit anciennement. (Talent Attique. Talent Romain. Talent Babylonien. Talent Hébraïque. Talent d'or. Talent d'argent. Grand talent. Petit talent. Il porta tant de talens au trésor public.)

TALENT, signifie figur. Don de la nature, disposition & aptitude naturelle pour certaines choses, capacité, habileté. (Dieu lui a donné de grands talens. Un talent rare, particulier, extraordinaire. C'est un beau talent que celui de bien parler. Il n'est pas propre aux affaires du Palais, ce n'est pas son talent. Il a beaucoup de talent pour la prédication. C'est un homme qui ne manque pas de talent. Il a du talent pour les affaires. Il a du talent pour la guerre. Il est sans talent.)

On dit figurément. *Faire valoir le talent*, pour dire, Se servir utilement de son esprit, de son adresse; & figurément, par une métaphore tirée d'une parabole de l'Évangile, *Enfouir, enterrer son talent, ses talens*, pour dire, Rendre ses bonnes qualités inutiles par pure paresse.

TALER, ou DALER. s. m. Monnoie d'Allemagne & de Pologne, à peu près de la valeur d'un écu.

TALION. subst. masc. Punition pareille à l'offense. (La Loi du talion ordonne qu'on fasse souffrir au coupable le même mal qu'il a fait; que l'on crève un œil à celui qui a crevé un œil à un autre; que le meurtrier soit puni de mort; que le faux accusateur, le faux témoin reçoive le même châtiment qu'il vouloit faire souffrir à celui qu'il accusoit. Souffrir la peine du talion. La loi du talion n'est point en usage parmi les Chrétiens.)

TALISMAN. subst. masc. Pièce de métal fondue & gravée sous certains aspects de planètes, sous certaines constellations, & à laquelle on attribue des vertus extraordinaires. On appelle du même nom certaines figures & certaines pierres chargées de caractères, auxquelles on attribue les mêmes vertus. (La superstition des talismans a un grand cours dans l'Orient. Il s'imagine qu'il y a de la vertu dans les talismans. Faire un talisman. Il prétend avoir un talisman pour le jeu.)

TALISMANIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient au talisman. (Vertu talismanique.)

TALLIPOT. s. m. Arbre de l'île de Ceylan. (Les feuilles du tallipot sont si grandes, qu'on en fait des tentes.)

TALMOUSE. s. f. Pièce de pâtisserie faite avec du fromage, des œufs & du beurre. (Manger des talmouses.)

TALMUD. s. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale & les traditions des Juifs. (Le talmud de Jérusalem est du troisième siècle. Le talmud de Babylone, qui est le plus estimé, est du quatrième siècle.)

TALMUDISTE. substantif masculin. Celui qui est attaché aux opinions du talmud.

TALOCHE. s. f. Coup donné sur la tête à quelqu'un avec la main. (Il a eu une taloche. Il lui a donné une vilaine taloche.) Il est populaire.

TALON. s. m. La partie postérieure du pied. (Il a le talon écorché. On a dit qu'Achille ne pouvoit être blessé qu'au talon. Avoir les mules aux talons. L'os du talon. On peint Mercure avec des ailes aux talons.)

On dit à un Cavalier de *Serrer les talons*, pour lui dire, D'appuyer deux coups d'éperon à son cheval.

On dit d'Un cheval, qu'(Il a le talon haut, le talon bas, qu'il est relevé de talon, bas de talon.)

La distance du talon du pied du cerf aux os ou ergots, sert à connoître son âge. Dans les jeunes cerfs, cette distance est de quatre doigts; dans les vieux, le talon joint presque les os; plus il en approche, plus le cerf est vieux.

On appelle aussi *Talon*, La partie d'un soulier ou d'une botte, sur laquelle pose le derrière du pied. (Souliers à talon de bois. Souliers à talon de cuir. Le talon d'une botte. Talon bas. Talon haut.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui en suit toujours un autre, qu'(Il est toujours à ses talons, sur ses talons.)

On dit figurément & familièrement, *Marcher sur les talons de quelqu'un*, pour dire, Le suivre de près en richesses, en dignité, en réputation, jusqu'à lui pouvoir donner de la jalousie, lui faire de la peine, lui porter ombrage.

On dit encore figurément & familièrement, qu'*Une fille ou un garçon marchent sur les talons de leur père ou de leur mère*, pour dire, qu'Ils sont déjà grands & en âge de les remplacer.

On dit figurément d'Un homme qu'on a fait fuir, qu'*Il a montré les talons*. (On lui a fait montrer les talons.) Il est familier.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui manque d'esprit en quelque occasion, qu'(Il a l'esprit aux talons.)

On dit proverbialement & populairement, *Se donner des talons dans le cul*, pour dire, donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver.

TALON, se dit aussi Du fer dont est garnie la partie d'en bas d'une hallebarde, d'une pique, d'un esponton, &c.

On appelle *Talon*, à certains jeux des cartes, Ce qui reste de cartes, après qu'on a donné à chacun des Joueurs le nombre qu'il leur en faut. (Il manque une carte dans le talon, au talon. Le talon est faux. Compter le talon.)

TALONNER. v. a. Poursuivre de près. (Les ennemis se retiroient, & on les talonnoit de fort près.) Il est du style familier.

Il signifie aussi, Importuner, presser vivement, jusqu'à l'importunité. (Je le talonnerai de si près, que je l'obligerai de me payer.) Il est du style familier.

TALONNÉ, ÉE. participe.

TALONNIÈRE. s. f. On appelle ainsi Les ailes que les Poëtes feignent que Mercure portoit aux talons. (Les talonnières de Mercure.)

TALUS. s. m. Inclinaison que l'on donne à

la surface latérale & extérieure d'un mur, de telle sorte que de haut en bas il aille toujours en s'épaississant. Il se dit aussi d'Une terrasse sans murs, lorsque ses faces latérales s'élargissent de haut en bas. (Il faut donner du talus, plus de talus à cette muraille, à cette terrasse.)

TALUTER. v. a. Mettre en talus. (Il faut taluter les bords d'un étang. Taluter un fossé.)

TALUTÉ, ÉE. participe.

TAM

TAMARIN. s. m. Arbre qui croît dans l'Égypte, l'Arabie, l'Éthiopie & le Sénégal. Il s'élève aussi haut que nos noyers. Son fruit est une silique ou gousse grosse comme le pouce & longue comme le doigt, qui renferme une pulpe dans laquelle se trouvent des noyaux ou semences approchant des lupins. Ce fruit se nomme aussi *Tamarin*. Sa pulpe est purgative & astringente. On l'emploie dans plusieurs occasions, & singulièrement pour corriger les purgatifs trop violens, tels que le tithymale, la scammonée, &c.

TAMARIS, ou TAMARISC. s. m. Sorte de plante ou de petit arbre, dont le fruit, le bois, l'écorce sont employés en Médecine, comme atténuans, & propres à dissiper les obstructions. (Une tasse de bois de tamaris.)

TAMBOUR. s. m. Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont de peaux tendues, au son de laquelle on assemble l'infanterie, on la fait marcher, on l'anime au combat, &c. (Battre le tambour. Au premier coup de tambour. Dès que le tambour battra aux champs. La garnison sortit tambour battant, mèche allumée.)

On dit, que *Le Tambour appelle*, pour dire, que Le tambour bat pour assembler les soldats, & leur faire prendre les armes.

On dit figurément & familièrement d'Un homme sur qui on a remporté plusieurs avantages consécutifs dans le jeu, dans la dispute, dans un procès, dans une affaire, qu' (On l'a mené tambour battant.)

On dit proverbialement d'Un homme enflé, ou pour maladie, ou pour avoir trop mangé, qu' (Il a le ventre tendu comme un tambour.)

On dit proverbialement, en parlant d'Une entreprise qui a besoin de secret pour réussir, & que l'on divulgue mal à propos avant que de l'avoir exécutée, que (C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour.)

On appelle *Tambour de basque*, Une sorte de petit tambour, qui n'a qu'un fond de peau tendue sur un cercle de bois, autour duquel il y a des plaques de cuivre & des grelots, & dont on joue avec le bout des doigts. (Jouer du tambour de basque. Danser au son du tambour de basque. Danser avec un tambour de basque à la main.)

On dit proverbialement, *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour*, pour dire, que Des biens acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dépensent aussi aisément qu'ils ont été amassés.

TAMBOUR, se dit aussi De celui dont la fonction est de battre le tambour, & qui le porte ordinairement pendu à son côté. (Il est tambour d'une telle Compagnie. On envoya un Tambour sommer la Place, demander l'échange des prisonniers, &c. Le Tambour-Major d'un Régiment. Les Tambours de la Ville.)

TAMBOUR, est encore Une avance de menuiserie avec une porte au-devant de l'entrée d'une chambre, pour empêcher le vent.

On appelle *Tambour*, dans certains jeux de Paume, Une avance ou saillie de maçonnerie faite en biais, qui est du côté de la grille, & qui en détournant le cours de la balle, la rend plus difficile à juger. (La balle donna dans le tambour. Le tambour renvoya la balle de l'autre côté.)

On appelle *Tambour*, dans une montre, dans une horloge, Un cylindre sur lequel est roulée la corde ou la chaîne qui sert à les monter.

On appelle aussi *Tambour*, Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne.

TAMBOURIN. s. m. Sorte de tambour moins large & plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat d'une seule main, & qu'on accompagne ordinairement avec la petite flûte pour danser. (Jouer du tambourin.)

On le dit aussi d'Un air qui se joue sur le tambourin. (Il y a dans cet Opéra un joli tambourin.)

On appelle encore *Tambourin*, Celui qui joue du tambourin.

On disoit autrefois *Tabourin*, & il s'est conservé dans ce proverbe. (Il vient comme tabourin à noces,) que l'on dit, en parlant d'Un homme qui survient à propos dans quelque occasion.

TAMBOURINER. v. n. Battre le tambour ou le tambourin. Il ne se dit proprement que Des petits enfans, lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet. (Ces enfans tambourinent tout le jour.)

TAMBOURINEUR. s. m. Terme de mépris. Celui qui tambourine.

On dit proverbialement d'Un homme qui, pour ses intérêts, ménage avec bassesse jusqu'aux personnes les plus méprisables, qu' (Il fait sa cour au valet du valet du tambourineur.)

TAMIS. s. m. Espèce de sas qui sert à passer des matières pulvérisées, ou des liqueurs épaisses. (Tamis fin, délié. Gros tamis. Passer au tamis, par le tamis.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a passé par le tamis*, pour dire, qu'On l'a examiné sur sa doctrine, ou sur ses mœurs.

TAMISER. v. a. Passer par le tamis. (Tamiser de la farine, de la poudre à poudrer.)

TAMISÉ, ÉE. participe.

TAMPON. s. m. Bouchon, morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid, une cruche, ou quelqu'autre sorte de vaisseau. (Tampon de liége. Tampon de bois.)

Il se dit aussi d'Un bouchon fait avec du linge ou du papier. (Un tampon de linge. Un tampon de papier.)

TAMPONNER. v. a. Boucher avec un tampon. (Tamponner une cruche d'huile.)

TAMPONNÉ, ÉE. participe.

TAN

TAN. s. m. Écorce de chêne moulue, avec laquelle on prépare les gros cuirs. (Moulin à tan. Peler de jeunes chênes pour en faire du tan.)

TANAISIE. s. f. Plante dont la fleur est un bouquet arrondi. Elle a une odeur forte & désagréable; elle est amère au goût. Elle croît le long des chemins, près des haies, dans les champs & dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, incisive, vulnéraire, hystérique & vermifuge. (La Balsamique est une des espèces de Tanaisie.)

TANCER. v. a. Réprimander. (Sa mère l'a tancée. Il en fut tancé par son Supérieur.) Il est du discours familier.

TANCÉ, ÉE. participe.

TANCHE. subst. f. Sorte de poisson d'eau douce, dont la peau est noirâtre & gluante. (Une fricassée de tanches. Des tanches farcies.)

TANDIS. Préposition. Elle est toujours suivie de *que*, & signifie, Pendant que, durant que. (Tandis que vous y êtes. Tandis qu'il m'en souvient.)

TANGAGE. s. m. Terme de Marine. Balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière, & de l'arrière à l'avant alternativement.

TANGENTE. s. f. Terme de Géométrie. Ligne droite qui touche une courbe en quelqu'un de ses points. (Tirer une tangente, mener une tangente à une courbe.)

On appelle *Tangente d'un angle*, La ligne qui est tangente à l'extrémité de l'arc décrit entre les deux côtés de l'angle, & qui est terminée par ces deux côtés.

TANGUER. v. n. Terme de Marine. Il se dit d'Un vaisseau qui éprouve le balancement de tangage. (Notre vaisseau tanguoit.)

Il se dit aussi d'Un vaisseau qui enfonce trop dans l'eau par son avant. (Ce vaisseau tangue sur l'ancre.)

TANIÈRE. s. f. Caverne, concavité dans la terre, dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent. (Un ours dans sa tanière. La tanière d'un lion.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme d'humeur sauvage, & qui sort rarement de chez lui, qu' (Il est toujours dans sa tanière.)

TANNE. s. f. Sorte de petite bube durcie, qui s'engendre dans les pores de la peau. (Tirer une tanne avec une épingle. Faire sortir une tanne en pressant la peau avec les doigts.)

On dit De certaines drogues, qu'*Elles font mourir les tannes*, pour dire, qu'Elles les ôtent de telle sorte, qu'elles ne reviennent plus.

TANNER. v. a. Préparer les cuirs avec du tan. (Tanner des cuirs de vaches.)

TANNER, signifie aussi, Fatiguer, ennuyer, molester; & dans ce sens on dit aussi, *Tannant*. (C'est un homme tannant. C'est un homme qui me tanne.) Il est du discours familier.

TANNÉ, ÉE. participe.

TANNÉ, est aussi adjectif; & alors il signifie, Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. (Du drap tanné. Du velours tanné. Un chien tanné. Une chienne tannée.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (Cela tire sur le tanné.)

TANNERIE. s. f. Le lieu où l'on tanne les cuirs.

On dit proverbialement, *A la boucherie toutes vaches sont bœufs, & à la tannerie tous bœufs sont vaches*, pour dire, que Quand on veut faire passer des marchandises pour meilleures qu'elles ne sont, on les appelle du nom qui peut les faire débiter plus facilement.

TANNEUR. sub. m. Ouvrier qui tanne les cuirs.

TANT. Adv. de quantité indéfinie. Il est aussi conjonction avec *Que*. On va rapporter ses différens emplois. (Il a tant d'amis qu'il ne manquera de rien. Il a tant de bonté, tant de vertu... J'ai été tant de fois chez lui. Il a tant de richesses qu'on ne les sauroit compter. Il en a tant & tant, tant & plus. Je n'ai plus de poudre, donnez-moi un peu de la vôtre, donnez-m'en tant soit peu, tant & si peu qu'il vous plaira. Le jour qu'il plut tant.)

On dit, *Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes*, pour dire, Tout ce que nous sommes de gens, tout ce que vous êtes de gens.

On dit populairement, *Il pleut tant qu'il peut*, pour dire, qu'il pleut beaucoup.

On dit proverbialement, *Tant tenu, tant payé*, pour dire, qu'On est quitte envers quelqu'un, en le payant à proportion du service qu'il a rendu.

On dit proverbialement & figurément, *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre*, pour dire, que C'est l'esprit, l'intelligence du maître qui fait valoir son bien, sa Charge, &c. plus ou moins.

On dit proverb. & fig. *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*, pour dire, par forme de menace ou de prédiction, qu'En retombant souvent dans la même faute, on court risque à la fin de s'en trouver mal; ou qu'en s'exposant trop souvent à un péril, on pourra bien y demeurer.

On dit proverbialement & populairement, *On crie tant Noël qu'il vient*, pour dire, qu'On parle si souvent d'une chose, qu'enfin elle arrive.

TANT, se dit aussi De toute sorte de nombre qu'on n'exprime point. (Nous partagerons, il y aura tant pour vous & tant pour moi. Il me demanda combien j'avois de revenu, je lui dis que j'en avois tant. Je lui ai donné soixante & tant de livres)

On dit famil. au jeu, *Nous sommes tant à tant*, pour dire, Notre jeu est égal, nous avons tant de points, autant de parties l'un que l'autre.

TANT, sert aussi à marquer Une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle. (Tant plein que vide. Tant bon que mauvais. Je le sers tant pour lui que pour me faire plaisir Ce n'est pas tant manque de soin, que manque d'argent.)

TANT, signifie encore, À tel point. (Tant il étoit abusé. Tant le monde est crédule Tant il est vrai que... Tant il est difficile d'être modéré dans la bonne fortune.)

On dit, *S'il faisoit tant que.. Quand il faisoit tant que...* pour dire, S'il se portoit jusques-là. Quand il se portoit jusqu'à faire une telle chose. (Si je faisois tant que d'aller à Rome, je voudrois... Quand il faisoit tant que de se mettre à table, il y demeuroit.)

TANT QUE. Aussi loin que. (Tant que la vue se peut étendre. Tant que la terre le pourra porter.)

TANT QUE. Aussi long-temps que. (Tant que je vivrai. Tant qu'il portera une épée à son côté. Tant que le monde durera Pour tant & si long-temps, pour tant & si peu qu'il vous plaira.)

TANT PLUS QUE MOINS. Façon de parler dont on se sert pour dire. À peu près (Il a dix mille livres de rente, tant plus que moins) Il est du style familier.

TANT MIEUX Façon de parler adverbiale, dont on se sert, pour marquer qu'Une chose est avantageuse, qu'on en est bien aise. (Le malade a eu une sueur cette nuit, tant mieux. S'il en use bien, tant mieux pour lui.)

TANT PIS. Autre façon de parler adverbiale, dont on se sert pour marquer qu'Une chose est désavantageuse, & qu'on en est fâché. (S'il ne se corrige pas, tant pis pour lui.)

On dit quelquefois, *Tant pis, tant mieux*, pour marquer, qu'On ne se soucie guère de la chose dont on parle, & qu'elle est indifférente. Il est du style familier.

TANT S'EN FAUT QUE. Façon de parler dont on se sert pour dire, Bien loin que. (Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il y répugne.)

TANT Y A QUE. Façon de parler, dont on se sert dans la conclusion d'un discours familier, & qui à peu près signifie, Quoi qu'il en soit. (Je ne sais pas bien ce qui se passa, mais tant y a qu'ils se battirent. Tant y a qu'il est mort.) Il commence à vieillir.

SI TANT EST. Façon de parler, dont on ne se sert plus guère que dans le style familier, pour dire, Si la chose est, supposé que la chose soit. (Je ne manquerai pas d'y aller, si tant est que je le puisse. Si tant est que cela arrive, que cela soit comme vous le dites.)

SUR ET TANT MOINS. Façon de parler, dont on se sert, lorsqu'on paye quelque chose à compte (Il m'a donné cent pistoles sur & tant moins de ce qu'il me doit.) *Voy.* SUR.

TANTE. s. f. relatif. La sœur du père ou de la mère. (Tante paternelle. Tante maternelle.) On appelle *Grand'tante*, La sœur de l'aïeul ou de l'aïeule; & *Tante à la mode de Bretagne*, Celle qui a le germain sur quelqu'un, soit du côté paternel, soit du côté maternel.

TANTÔT. adverbe de temps qui s'emploie pour le futur, & qui signifie, Dans peu de temps. Sa signification est ordinairement renfermée dans l'espace du jour où l'on parle. (Je l'ai vu ce matin, & je le reverrai encore tantôt. Je finirai cela tantôt. J'en serai quitte tantôt.)

Il s'emploie aussi pour le passé, & signifie, Il y a peu de temps; mais toujours en parlant de la même journée. (J'ai vu tantôt l'homme dont vous me parlez. On m'a dit que vous étiez venu tantôt me chercher.)

TANTÔT, se prend quelquefois dans le style familier, pour Un temps plus indéterminé, & les verbes que l'on y joint se mettent ordinairement au présent. (Ce bâtiment est tantôt achevé. La circonvallation est tantôt faite. Ce livre est tantôt fini. J'en suis tantôt quitte. Il est tantôt nuit)

TANTÔT, redoublé, s'emploie pour marquer Des changemens consécutifs & fréquens d'un état à un autre. (Il se porte tantôt bien, tantôt mal. Il est tantôt d'un avis, tantôt d'un autre. Il est tantôt gai, tantôt triste.)

TAO

TAON. s. m. (On prononce *Ton*.) Sorte de grosse mouche qui s'attache ordinairement aux bœufs, aux vaches, & aux autres gros animaux.

On dit proverbialement & figurément, *La première mouche qui le piquera, sera un taon*, pour dire, Le moindre mal, le moindre malheur qui lui arrivera, achevera de le perdre.

TAP

TAPABOR. s. m. Bonnet de campagne, dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps.

TAPAGE. s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. (Faire tapage. Faire du tapage.) Il n'est que du style familier.

TAPAGEUR. s. m. Celui qui fait du tapage. (C'est un tapageur.) Il est familier.

TAPE. s. f. Coup de la main, soit ouverte, soit fermée. (Il lui a donné une bonne tape.) Il est populaire.

On dit proverbialement, *Donner une tape sur l'œil*, pour dire simplement, *Donner une tape*.

TAPECU. s. m. Sorte de bascule qui s'abaisse par un contre-poids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière.

TAPER. v. a. Frapper, donner un coup. (Il l'a bien tapé. Je vous taperai.) En ce sens il est populaire.

On dit, *Taper les cheveux*, pour dire, Les arranger & les relever avec le peigne, d'une certaine manière qui les renfle, & les fait paroître davantage. (Taper les cheveux. Elle se tape les cheveux. Tapez-moi les cheveux.)

On dit, *Taper du pied*, pour dire, Frapper la terre, le plancher avec le pied; & alors il est neutre.

TAPÉ, ÉE. participe. (Bien tapé. Des cheveux tapés. La frisure tapée lui sied bien.)

Il se dit De certains fruits aplatis & séchés au four. (Des pommes tapées. Des poires tapées.)

TAPINOIS, EN TAPINOIS. Façon de parler adverbiale. Sourdement, en cachette. (Il est venu en tapinois.) On s'en sert aussi en parlant d'Un homme rusé & dissimulé, qui va adroitement à ses fins par des voies sourdes & détournées. (C'est un homme qui n'agit point ouvertement, il ne fait rien qu'en tapinois.)

TAPIR, SE TAPIR. v. réciproque. Il n'est d'usage qu'avec les pronoms personnels; & il signifie, Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie & resserrée. (Se tapir contre une muraille. Se tapir derrière une haie. Se tapir derrière une porte Se tapir sous un arbre, dans un blé. Se tapir dans un coin.)

TAPI, IE. participe.

TAPIS. s. m. Pièce d'étoffe, ou de tissu de laine, de soie, &c. dont on couvre une table, une estrade, &c. (Tapis de table. Tapis de pied. Tapis de Turquie. Tapis de Perse. Tapis de la Savonnerie. Tapis vert. Tapis de velours.)

On dit figurément, *Mettre une affaire, une question sur le tapis*, pour dire, La proposer pour l'examiner, pour en juger.

On dit aussi figurément, *Tenir un homme sur le tapis*, pour dire, Parler de lui, en faire le sujet de la conversation.

On dit encore figurément, *Amuser le tapis*, pour dire, Entretenir la compagnie de choses vaines ou vagues, soit à dessein ou autrement. (Il ne faisoit qu'amuser le tapis. Il amusoit le tapis pour gagner du temps)

Au jeu des cartes, lorsque quelqu'un manque à mettre au jeu, on dit proverb. que (Le tapis brûle.) Il est du style familier.

On appelle figurément, *Tapis vert*, Un endroit gazonné dans un jardin. (Un tapis vert au milieu d'une grande allée bordée d'arbres)

On dit d'Un cheval, qu'*Il rase le tapis*, pour dire, qu'Il ne relève point.

TAPISSER. v. a. Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une salle, d'une chambre, &c. (Tapisser une salle, une chambre. Les rues étoient tapissées. Une chambre tapissée.)

On dit par extension, (Tapisser une chambre de papier peint. Sa chambre n'est tapissée que d'images.)

TAPISSÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & poëtiquement, que (La terre est tapissée de fleurs au printemps.)

TAPISSERIE. s. f. Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, &c. (Travailler en tapisserie. Tapisserie de point de Hongrie, de point d'Angleterre, de point d'Espagne. Tapisserie de petit point. Des chaises de tapisserie. Un lit de tapisserie, à bandes de tapisserie.)

On appelle aussi *Tapisserie*, De grandes pièces d'ouvrages faites au métier avec de la laine, de la soie, de l'or, servant à revêtir & à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, &c. (Tapisserie de haute lice. Tapisserie de basse lice. Tapisserie à personnages. Tapisserie relevée d'or & de soie. Tapisserie antique. Tapisserie du dessein d'un tel Peintre. Tapisserie de verdure. Tapisserie de Flandre. Tapisserie des Gobelins. Tapisserie de Beauvais, d'Auvergne, d'Oudenarde. Tapisserie de Bergame. Tenture de tapisserie. Bordure de tapisserie. Tapisserie à grande, à petite bordure. Cette tapisserie est passée. Cette tapisserie a tant d'aunes de haut & tant d'aunes de cours, tant d'aunes de tour. Tenture de tapisserie de tant de pièces. Tendre, détendre une tapisserie. Pièce de tapisserie.)

On dit, *Garnir une tapisserie*, pour dire, La doubler de toile.

On appelle aussi du nom de *Tapisserie*, Toute sorte d'étoffe servant à couvrir & à parer les murailles d'une chambre, &c. (Tapisserie de cuir doré. Tapisserie de brocatelle. Tapisserie de velours, de damas, de satin à bandes, &c.)

TAPISSIER. s. m. Ouvrier qui travaille en toute sorte de meubles de tapisserie & d'étoffe. (C'est un tel Tapissier qui a fait ce meuble. Un habile Tapissier. Garçon Tapissier. Le Tapissier qui a tendu cet appartement. Avoir un valet de chambre Tapissier.)

TAPISSIÈRE. s. f. La femme d'un Tapissier. C'est aussi une ouvrière qui fait de la tapisserie, qui travaille en tapisserie à l'aiguille. (Cette Dame a une Tapissière qui travaille chez elle.)

TAPON. s. m. Expression familière, qui s'emploie en parlant Des étoffes, de la soie, du linge, &c. qui se bouchonnent & se mettent tout en tas.

TAPOTER. v. a. Donner de petits coups à plusieurs reprises. (Cette mère est de mauvaise humeur, elle tapote toujours ses enfans.) Il est familier.

TAPOTÉ, ÉE. participe.

TAQ

TAQUER. v. a. Terme d'Imprimerie. Passer le taquoir sur une forme.

TAQUÉ, ÉE. participe.

TAQUIN, INE. adj. Vilain, avare. (C'est un homme fort taquin. Il a l'humeur taquine.) Il est du style familier. Il signifie aussi, Mutin, opiniâtre.

Il se met aussi substantivement. (C'est un taquin.)

TAQUINEMENT. adv. D'une manière taquine.

TAQUINERIE. s. f. Avarice sordide. (Tout le monde parle de sa taquinerie.) Il est familier. Il signifie aussi, Caractère mutin, opiniâtre.

TAQUOIR. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite planche de bois de sapin, dont on se sert pour faire entrer également dans le châssis tous les caractères dont une forme est composée.

TAQUON. s. m. Terme d'Imprimerie. Ce que l'on met sur le grand tympan, ou sous les caractères, afin que l'impression vienne bien.

TAR

TARABUSTER. v. a. Importuner par des interruptions, par du bruit, par des discours à contre-temps. (Qui est-ce qui me vient ici tarabuster ? Vous me tarabustez l'esprit.) Il est familier.

TARABUSTÉ, ÉE. participe.

TARARE. Espèce d'interjection familière, dont on se sert pour marquer qu'On se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas.

TARAUDER. v. a. Percer une pièce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

TARAUDÉ, ÉE. participe.

TARD. adv. de temps dont on se sert indifféremment, pour dire, Après le temps nécessaire, déterminé, convenable, après le temps ordinaire & accoutumé. (Le secours arriva tard, arriva trop tard, arriva trop tard de quelques jours. Vous venez bien tard, un peu tard. Se lever tard. Se coucher tard. Il faut mourir tôt ou tard. Les vendanges se feront tard cette année. Vous avez attendu bien tard. Vous vous en avisez bien tard.)

On dit proverbialement, *Il vaut mieux tard que jamais.*

On dit en termes de Pratique, *Venir à tard*, pour dire, Faire quelque acte, quelque opposition en Justice après le temps expiré.

TARD, se dit aussi par rapport seulement à la durée du jour ; & alors il signifie, Vers la fin de la journée. *Nous ne pouvons arriver que tard au gîte.*

TARD, s'emploie aussi substantiv. dans les différentes acceptions de l'adverbe. (Il est tard de songer à Dieu, quand on est prêt de mourir. Vous vous en avisez sur le tard. Il est bien tard pour commencer. Il est déjà tard. Il est bien tard. Il se fait tard. Je ne croyois pas qu'il fût si tard. Le Soleil se couche, il commence à se faire tard.)

TARDER. v. n. Différer à faire quelque chose. (On a trop tardé à envoyer ce secours. Il ne faut pas tarder un moment. La chose presse, que tardons-nous ? Pour peu que l'on tarde, on laissera passer l'occasion.)

Il signifie aussi, S'arrêter ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. (Où avez-vous tant tardé ? Allez & ne tardez pas. Il a bien tardé en chemin. Vous avez bien tardé à venir.)

TARDER, s'emploie aussi impersonnellement ; & alors il ne se dit que pour marquer que L'on a impatience de quelque chose, & que le temps semble long dans l'attente de ce qu'on souhaite. (Il me tarde bien que je sois hors d'affaire. Il lui tardoit fort de sortir de prison.)

TARDIF, IVE. adj. Qui tarde, qui vient tard. (Repentir tardif, trop tardif.)

Il signifie aussi Lent. (Mouvement tardif. Pas tardif.)

Il signifie aussi, Qui n'est en sa bonté, en sa perfection, que bien tard. (Les chevaux de Naples sont tardifs. Ces sortes d'esprits sont tardifs. Les melons & les muscats sont tardifs cette année.)

On appelle *Fruits tardifs*, Les fruits qui ne mûrissent qu'après les autres de même espèce. (Cérises tardives. Pêches tardives. Poires tardives.) On dit aussi, *Des agneaux tardifs, des poulets tardifs, des perdreaux tardifs*, pour dire, Des agneaux, des poulets, des perdreaux qui viennent après les autres.

TARE. s. f. Déchet, diminution, soit pour la quantité, soit pour la qualité. (J'ai compté tous ces sacs d'argent, il n'y a point de tare, ni pour le compte, ni pour les espèces ; j'y ai trouvé tant de tare. Ces marchandises ont été gâtées dans le vaisseau, il y a pour cent écus de tare.)

Il signifie aussi figurément, Vice, défaut, défectuosité. (Ce bois est bon, il n'y a point de tare. Vous vous plaignez de ce cheval, quelle tare y trouvez-vous ? C'est un homme sans tare, qui n'a ni tare ni défaut.)

Les Marchands appellent encore *Tare*, Les barils, pots, caisses, emballages, &c. qui contiennent les marchandises ; & *Net*, Les marchandises mêmes, déduction faite de la tare.

TARÉ, ÉE. adj. Vicieux, gâté, corrompu. (Marchandises tarées.)

Il se dit aussi Des personnes. On dit, *Un homme taré*, pour dire, Un homme qui a mauvaise réputation par une ou plusieurs mauvaises actions connues.

TARÉ, en termes de Blason, se dit De la position du héaume ou timbre de l'écu. (Taré de front. Taré de côté ou de profil.)

TARENTISME. s. m. Maladie occasionnée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE. s. f. Espèce de grosse araignée qui se trouve aux environs de Tarente & dans les pays voisins, dont le venin est de telle nature, que celui qui en est mordu, tombe dans un grand assoupissement, dont il ne peut guérir qu'en s'agitant beaucoup. (Il a été mordu de la tarentule.) On nomme encore *Tarentule*, Une espèce de petit lézard.

TARERONDE, PASTINAGUE, ou PASTINAQUE. s. m. Poisson de mer plat, cartilagineux, sans écailles ni aiguillons, excepté sur la queue, où il en a un long, pointu & découpé, de chaque côté, en forme de scie.

TARGE. s. f. Sorte de bouclier dont on se servoit autrefois.

TARGETTE. s. f. Petite plaque de fer, qui est ordinairement de forme ovale, avec un petit verrou, & qu'on met aux portes & aux fenêtres pour les fermer. (Targette de fer. Targette de bronze. Targette dorée, bronzée.)

TARGUER, SE TARGUER. v. réciproq. Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. (Il se targue du pouvoir de son maître. Il se targue de sa noblesse, de son crédit, de ses richesses.) Il est du style familier.

TARGUM. s. m. Nom des Commentaires Caldaïques du texte Hébreu de l'ancien Testament.

TARI. s. m. Liqueur qui se tire des palmiers & des cocotiers.

TARIÈRE. s. f. Outil de fer, dont les Charpentiers, les Charrons, les Menuisiers se

servent pour faire des trous ronds dans une pièce de bois. (Grosse tarière. Petite tarière.)

TARIF. s. m. Rôle qui marque le prix de certaines denrées, ou les droits d'entrée, de sortie, de passage, &c. que chaque sorte de marchandise doit payer.

On appelle *Tarif des monnoies*, Le rôle, la table qui marque le prix courant des monnoies.

TARIFER. v. a. Réduire à un tarif.

TARIFÉ, ÉE. participe.

TARIN. s. m. Sorte de petit oiseau qu'on apprivoise aisément, dont le ramage est un peu aigre, & qui est de plumage gris-jaune tirant sur le vert.

TARIR. v. a. Mettre à sec. (Tarir un puits. Tarir un étang. Les grandes chaleurs, les grandes sécheresses ont tari toutes les fontaines. C'est une source qu'on ne sauroit tarir.)

Il est aussi neutre, & signifie, Être mis à sec, cesser de couler. (Les grandes chaleurs ont fait tarir les ruisseaux. Une source qui ne tarit jamais. Un puits qui ne tarit point. Ses larmes ne tarissent point.)

TARIR, se dit figurément, tant à l'actif qu'au neutre, en parlant Des choses morales, pour signifier, Faire cesser, ou cesser, arrêter, ou s'arrêter. (Les bienfaits du Prince ont tari la source de nos maux. Ses larmes ne tarissent point.) Et en parlant de la miséricorde de Dieu, on dit, que (C'est une source inépuisable qu'on ne sauroit jamais tarir, qui ne tarit point.) On dit figur. au neutre, d'Un homme qui fournit beaucoup à la conversation sur certains sujets, qu' (Il ne tarit point sur ces sujets-là.)

TARI, IE. participe.

TARISSABLE. adj. de t. g. Qui se peut tarir, qui peut être tari. Il n'est guère d'usage qu'avec la négative. (Cette source là n'est pas tarissable. La source de ses larmes n'est pas tarissable.)

TARISSEMENT. s. m. Desséchement, état de ce qui est tari. (Les chaleurs excessives furent cause du tarissement de tous les puits & de la plupart des fontaines. Le tarissement des eaux.)

TAROT. s. m. *Voy.* BASSON.

TAROTÉ, ÉE. adj. Il n'est d'usage qu'en cette phrase. (Des cartes tarotées,) qui signifie, Des cartes marquées & imprimées sur le dos de grisaille en compartimens.

TAROTS. s. m. pluriel. Sortes de cartes à jouer, qui sont marquées d'autres figures que les nôtres, & dont le dos est imprimé de grisaille en compartimens. (Jouer aux tarots. Les tarots sont en usage en Allemagne, en Suisse, en Espagne, &c.)

TAROUPE. s. f. Nom qu'on donne au poil qui croît entre les sourcils. (On arrache la taroupe avec de petites pincettes.)

TARSE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à la partie du pied qui est avant les doigts.

TARTANE. s. f. Sorte de petit bâtiment dont on se sert sur la Mer Méditerranée, & qui porte une voile triangulaire.

TARTARE. s. m. Nom que les Poëtes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers.

TARTARE. s. m. Nom qu'on donne aux valets qui servent les troupes de la Maison du Roi en campagne.

TARTAREUX, EUSE. adj. Qui a la qualité du tartre. (Les parties tartareuses d'une liqueur.)

TARTE. s. f. Pièce de pâtisserie faite avec de la crême ou avec des confitures, & qui n'est pas couverte par-dessus. (Tarte à la crême.)

TARTELETTE. s. f. Petite tarte. (Tartelettes toutes chaudes. Manger des tartelettes.)

TARTRE. s. m. Dépôt terreux & salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin, & qui s'attache aux douves du tonneau, s'y durcit & se forme en croûte. (Les vins de Champagne n'ont guère de tartre. Les vins d'Orléans & de Languedoc ont beaucoup de tartre. Tartre de Montpellier. Huile de tartre. Sel de tartre. Crême de tartre. Tartre vitriolé.)

TARTRE ÉMÉTIQUE. s. m. Sorte de remède composé d'antimoine préparé, & qui purge par haut & par bas. (Se purger avec du tartre émétique.) On l'appelle aussi *Tartre stibié*.

TARTUFE. s. f. Faux dévot, hypocrite. (C'est un dangereux tartufe. Un vrai tartufe.) On appelle quelquefois *Tartuferie*, Une action, un maintien de tartufe.

TAS

TAS. s. m. Monceau, amas de quelque chose. (Gros tas. Tas de gerbes, de foin, de pommes, de fagots, d'échalas, de pierres, de blé. Faire un tas. Mettre en un tas. Assembler en un tas. Amasser en un tas. Il y a tant de sauterelles dans la campagne, qu'on les trouve par tas.)

On dit famil. qu'*Une personne se met toute en un tas*, pour dire, qu'Elle s'accroupit, se ramasse & se met toute en un peloton.

On dit proverbialement d'Un homme qui se plaint de manquer d'une chose dont on sait qu'il a une grande abondance, qu' (Il crie famine sur un tas de blé.)

On dit proverbialement & populair. en parlant Des choses qui sont mises confusément ensemble, qu'(Elles sont mises *ablativo* tout en un tas.)

TAS, se dit aussi d'Une multitude de gens amassés ensemble ; & alors il ne se dit guère qu'en mauvaise part & par mépris. (Un tas de coquins, de fainéans, de fripons, de filous. Un tas de je ne sais qui. Un tas de gens de néant.)

TAS, se dit encore d'Une petite enclume portative, qui sert aux Orfèvres & à divers autres ouvriers.

TASSE. s. f. Sorte de vase qui sert à boire, & dont les bords ne sont pas fort élevés. (Tasse d'argent. Tasse de cristal. Tasse de Faïence. Tasse de porcelaine. Boire à pleine tasse *ou* à tasse pleine.)

On appelle de même, *Tasse*, Les gobelets dans lesquels on prend du thé, du café, &c.

TASSE, se prend aussi pour La liqueur qui est contenue dans la tasse, & c'est dans ce sens qu'on dit, (Prendre une tasse de café, une tasse de chocolat.)

TASSEAU. s. m. Terme de menuiserie. Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSÉE. s. f. Autant qu'il en peut tenir dans une tasse. (Une tassée d'eau.) Il est de peu d'usage.

TASSER. v. a. Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. (Tasser du blé.) Il est aussi neutre. Cette oseille a bien tassé.) En ce sens il signifie encore. Croître, multiplier.

TASSÉ, ÉE. participe.

TASSETTE. s. f. On appelle ainsi Les pièces d'une armure qui sont au bas & au défaut de la cuirasse.

TAT

TÂTER. v. a. Toucher, manier doucement une chose, pour connoître si elle est dure, molle, sèche ou humide, froide ou chaude, &c. (Tâtez cette étoffe, elle est douce, moelleuse, &c.)

On dit, *Tâter le pouls*, pour dire, Toucher l'artère pour connoître le mouvement du sang ; & figur. & famil. *Tâter le pouls à quelqu'un sur une affaire*, pour dire, Essayer de connoître ses dispositions, ses sentimens sur une affaire.

On dit d'Un homme qui ne se peut appuyer fortement en marchant, qu' (Il tâte le pavé.) Et figurément & familièrement, *Tâter le pavé*, pour dire, Agir avec irrésolution & avec timidité dans une affaire. (C'est un homme timide & irrésolu dans les affaires, il ne fait que tâter le pavé.)

On dit aussi, *Ce cheval tâte le terrein*, pour dire, qu'Il ne marche pas franchement, qu'il a les pieds douloureux.

TÂTER, signifie aussi, Goûter à quelque chose, goûter de quelque chose. (Tâter aux sauces. Tâter au vin. Tâtez de ce vin-là. Tâter d'un pâté, d'une perdrix.)

On dit proverbialement, & figurément, *Il n'en tâtera que d'une dent*, pour dire, Il n'en aura point du tout. Il est du style familier.

TÂTER, signifie figur. Essayer de quelque chose, connoître par expérience ce que c'est. (Il ne veut plus entendre parler de procès, il n'en a que trop tâté. Il lui faut laisser tâter du métier de soldat.) Il est du style familier.

Il se dit aussi figur. pour dire, Essayer de connoître les sentimens d'une personne sur quelque chose. (Je l'ai tâté sur cette affaire, il ne s'y veut point engager.)

On dit dans le même sens, (Tâter l'ennemi. Tâter le courage de quelqu'un.)

TÂTER, se dit figur. avec le pronom personnel, dans le même sens qu'on dit, S'examiner, se sonder sur quelque chose. Ainsi en parlant d'Un homme qui consulte en lui-même s'il s'engagera dans une affaire, on dit, qu' (Il s'est tâté là-dessus.)

Il se dit de même avec le pronom personnel, pour signifier, Être trop attentif à sa santé. (C'est une femme qui a un si grand soin de sa santé, qu'Elle se tâte continuellement.)

TÂTÉ, ÉE. participe.

TATILLON. s. de t. g. Celui, celle qui tatillonne.

TATILLONAGE. s. f. Action de tatilloner. Il est populaire.

TATILLONER. v. n. Entrer mal à propos, inutilement dans toute sorte de petits détails. (Elle ne fait que tatillonner.) Il est familier.

TÂTONNEMENT. subst. m. Action de tâtonner.

TÂTONNER. v. n. Chercher dans l'obscurité en tâtant. (Je tâtonne pour voir si je trouverai l'endroit où j'ai mis mon livre.)

Il signifie aussi, Tâter avec les pieds & les mains pour se conduire plus surement ; & en ce sens il ne s'emploie guère qu'au gérondif. (Marcher en tâtonnant.)

Il signifie figurément, Procéder avec timidité ou avec incertitude, faute d'avoir les lumières nécessaires. (Il est incertain en toutes choses, il ne fait que tâtonner. Il

n'a point de méthode certaine, il ne fait rien qu'en tâtonnant.)

TÂTONNEUR. substantif. m. Celui qui tâtonne.

À TÂTONS. adv. En tâtonnant dans l'obscurité. (Je ne saurois trouver à tâtons ce que vous me demandez. On ne voit goutte ici, il faut y aller à tâtons, il marche à tâtons.)

Il se dit aussi figur. & signifie, Sans les lumières & les connoissances nécessaires, d'une manière incertaine, en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr. (Les Philosophes Païens cherchoient la vérité à tâtons. J'ai si peu de connoissance de ces choses-là, que je n'y vais qu'à tâtons.)

TAU

TAU. s. m. Terme de Blason. Croix dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse, & qui se trouve dans plusieurs armoiries.

TAVAÏOLLE. s. f. Sorte de linge garni de dentelles, & quelquefois tout entier de dentelle.

TAUDION. s. m. *Voyez* TAUDIS. *Taudion* est populaire.

TAUDIS. s. m. Petite maisonnette, petit logement en mauvais état. (Il loge dans un taudis, dans un pauvre taudis, dans un misérable taudis.)

On dit d'Une chambre, d'un appartement où tout est en désordre & mal propre, que (C'est un taudis, un vrai taudis.)

TAVELER. v. a. Moucheter, tacheter. Il n'est guère d'usage qu'en parlant Des taches de moucheture que la Peinture représente sur la peau de certains animaux. (Le Peintre n'a pas encore achevé de taveler comme il veut la peau du tigre.) Il est aussi réciproque. (La peau de cet animal commence à se taveler.)

TAVELÉ, ÉE. participe. (Serpent tavelé. Un léopard tavelé. Une panthère tavelée. Il a le visage tout tavelé.)

TAVELURE. s. f. Bigarrure d'une peau tavelée. (La tavelure de la peau de ce chien est extraordinaire.)

TAVERNE. s. f. Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. (Bouchon de taverne. Tenir taverne. Aller à la taverne. C'est un ivrogne qui ne bouge de la taverne.) Il ne se dit guère que par mépris.

TAVERNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient taverne. (Il s'est fait Tavernier.) Il vieillit.

TAUPE. s. f. Petit animal qui a le poil noir, court & délié, qui fouille entre deux terres, & y habite. (Le peuple croit que la taupe ne voit goutte. Noir comme une taupe. Un trou de taupe. La taupe a fouillé là. Prendre des taupes.)

On dit prov. d'Un homme qui ne voit pas bien, qu' (Il ne voit pas plus clair qu'une taupe.)

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui marche doucement, sans faire de bruit, qu' (Il va comme un preneur de taupes.)

On dit proverb. & popul. qu'*Un homme est allé au royaume des taupes*, pour dire, qu'il est mort.

TAUPE, est aussi Une tumeur qui se forme à la tête, & à laquelle les chevaux ne sont pas moins sujets que les hommes.

TAUPIER. s. m. Preneur de taupes.

TAUPIERE. s. f. Morceau de bois creusé avec une soupape, & qui sert à prendre des taupes.

TAUPINÉE, ou TAUPINIÈRE. s. f. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. (Une prairie pleine de taupinières.)

TAUPINS. s. m. pl. (Les francs Taupins.) Nom qu'on donnoit à un corps de milice Françoise sous Charles VII.

TAURE. s. f. Jeune vache qui n'a point encore porté. (Une taure bien grasse. Une jeune taure.)

TAUREAU. s. m. Bête à cornes, qui est le mâle de la vache. (Taureau sauvage. Taureau domestique. Taureau bannal. Mener une vache au taureau. Les taureaux mugissent. Faire combattre des taureaux. Un combat de taureaux.)

Il y a un des douze Signes du Zodiaque qu'on appelle *Le signe du taureau.* (Le Soleil entroit dans le taureau.)

TAUROBOLE. s. m. Terme d'Antiquité. Espèce de sacrifice expiatoire, où l'on immoloit un taureau en l'honneur de Cybèle, avec des cérémonies particulières. (Les tauroboles n'ont guère été pratiqués que dans les derniers siècles du Paganisme.)

TAUTOGRAMME. s. m. Il se dit des Poëmes où l'on affecte de n'employer que des mots qui commencent tous par la même lettre. Il y a plusieurs de ces chef-d'œuvres de patience & de mauvais goût.

TAUTOLOGIE. s. f. Terme didactique. Répétition inutile d'une même idée en différens termes.

TAUTOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la Tautologie.

TAUX. s. m. Le prix établi pour la vente des denrées. (Le Juge de Police a mis le taux au pain, à la chandelle, au foin, &c.)

TAUX, se prend aussi pour le denier auquel les intérêts de l'argent sont réglés par l'Ordonnance. (Prêter de l'argent au taux réglé par l'Ordonnance, au taux fixé par l'Ordonnance, au taux de l'Ordonnance.) On dit plus ordinairement en ce sens. (Au taux du Roi.)

TAUX, signifie aussi, La somme à laquelle un homme est taxé pour la taille. (Son taux est trop haut. Il ne sauroit porter ce taux-là.)

TAX

TAXATION. s. f. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel, & signifie, Certains droits attribués à quelques Officiers qui ont le maniement des deniers du Roi. (Il a tant pour ses taxations. De tout l'argent qui lui passe par les mains, il a cinq deniers pour livres de taxations.)

TAXE. s. f. Réglement fait par autorité publique pour le prix des denrées. (Faire la taxe des vivres & de toutes sortes de denrées. Payer les denrées suivant la taxe.)

Il signifie de même, le prix établi par le Réglement. (La taxe de la livre de pain, de la livre de viande, est de tant. C'est une taxe trop haute, trop basse.)

Il se dit aussi d'Une imposition en deniers sur des personnes en certains cas. (On a imposé une taxe sur les aisés, sur les Traitans.)

Il signifie encore, La somme portée par le Réglement d'imposition. (Une taxe excessive. Une taxe modique. Ils ont payé leur taxe. Il n'a payé qu'une légère taxe.)

On appelle *Taxe de dépens*, Le Réglement fait par autorité de Justice, de certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès.

TAXER. v. a. Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises, & de quelque autre chose que ce soit. (On a taxé les vivres. On a taxé le cent de foin à tant. Taxer les dépens d'un procès. On a taxé ses vacations à tant.)

TAXER, sign. aussi, Faire une imposition, soit en deniers, soit en denrées. (On l'a taxé comme aisé. On a taxé la Province à tant. Chaque village fut taxé à tant de milliers de foin. Taxer l'industrie.)

On dit, *Taxer d'office*, pour dire, Régler par autorité supérieure & extraordinaire, la taxe qu'un taillable doit porter. (Les Collecteurs l'avoient imposé trop haut, l'Intendant a diminué sa taxe, & l'a taxé d'office.)

On dit, *Se taxer*, pour dire, Se cotiser. (Il s'est taxé lui-même. Tous ses amis se taxèrent pour le tirer de prison. Toutes les Villes se taxèrent à l'envi pour subvenir aux besoins de l'État. Il se taxe à tant pour sa part.)

TAXER, sign. aussi Accuser. (On le taxe d'avarice. On le taxe d'être avare.

On dit dans le style de la conversation, *Je ne taxe personne*, pour dire, Je ne fais tomber sur personne nommément, le soupçon, l'accusation dont il s'agit.)

TAXÉ, ÉE. participe.

TE

TE. Pronom personnel. *Voy.* TU.

TÉ. s. m. Terme de Mineur. Disposition de plusieurs fourneaux de mine, en forme de *T*, pour faire sauter une fortification.

TE DEUM. s. m. On appelle ainsi un Cantique de l'Église, qui commence par ces mots, *Te Deum*, & qui, outre qu'il se dit ordinairement à la fin de Matines, se chante extraordinairement avec pompe & cérémonie, pour rendre publiquement grâces à Dieu d'une victoire remportée, ou de quelqu'autre événement heureux. (On chanta le *Te Deum* en action de grâces de la paix, de la conclusion de la paix. On chanta cette année-là plusieurs *Te Deum.*)

Il se prend aussi pour la cérémonie qui accompagne cette action de grâces. (Les Compagnies furent invitées au *Te Deum.* La marche des Compagnies au *Te Deum.* Avoir place au *Te Deum.* Se trouver au *Te Deum.*)

TEC

TECHNIQUE. adj. de t. g. Artificiel. Il se dit principalement Des mots affectés aux arts.

On appelle *Vers techniques*, Des vers faits pour soulager la mémoire, en y rappellant en peu de mots beaucoup de faits, de principes, &c. (Les racines grecques sont en vers techniques.)

TEG

TÉGUMENT. s. m. Terme d'Anatomie. Ce qui sert à couvrir. (Les peaux, les membranes sont des tégumens.)

TEI

TEIGNASSE. s. f. Mauvaise perruque. On prononce communément *Tignasse.* Il est populaire.

TEIGNE. s. f. Gale plate & sèche, qui vient à la tête, & qui s'y attache.

TEIGNE, se dit aussi d'Une espèce de gale qui vient à l'écorce des arbres.

On dit prov. d'Une chose qui tient bien, & qu'on ne peut pas aisément ôter, (Cela tient comme teigne.)

TEIGNE, est encore Une espèce d'insecte qui ronge les étoffes, les livres, &c. Il est dit dans l'Évangile, (Amassez-vous des

trésors que la rouille ni la teigne ne puissent gâter.)

TEIGNES. f. m. pl. Maladie qui consiste dans la pourriture de la fourchette du pied du cheval : pourriture occasionée par une sérosité fort âcre, & qui se décèle par une odeur très-fétide, par une démangeaison violente, par le heurt continuel du pied contre terre, & par la chûte de la partie pourrie.

TEIGNERIE. f. f. Hôpital où l'on ne panse que des teigneux.

TEIGNEUX, EUSE. adj. Qui a la teigne. (Il est devenu teigneux.)

On dit proverbialement & par mépris, d'Une assemblée de peu de personnes, & de gens très-peu considérables, qu' (Il n'y a que trois teigneux & un pelé.) Il est populaire.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Bal les teigneuses*, Les balles dont le cuir est trop humecté, & sur lesquelles l'encre ne peut pas prendre.

TEILLER. v. a. Rompre les brins de chanvre, & séparer les chenevotes de l'écorce qui se doit filer. On appelle *Teille*, Cette écorce déliée d'un brin de chanvre ou de lin.

TEILLÉ, ÉE. participe.

TEINDRE. v. a. *Je teins, tu teins, il teint. Nous teignons, vous teignez, ils teignent. Je teignois. Je teignis. J'ai teint. Je teindrai. Teins, teignez. Que je teigne. Que je teignisse. Je teindrois.* Faire prendre à une étoffe ou à quelqu'autre chose, une couleur différente de celle qu'elle avoit, en la plongeant dans une liqueur préparée dont elle s'imbibe. (Teindre du fil, de la laine, de la soie, de la toile, du drap, &c. Teindre en bleu, en vert, en rouge, &c.)

On dit, qu'*Un drap est teint en laine*, pour dire, que La laine a été teinte avant que l'on ait fait le drap.

TEINDRE, se dit aussi Des choses qui colorent l'eau & les autres liqueurs où on les jette. (Le bois de Brésil teint en rouge l'eau où on le jette. On teint le vin blanc avec de gros vin rouge. Après la bataille, la rivière étoit teinte de sang.)

Il se dit aussi de plusieurs autres choses qui impriment ordinairement une couleur qu'on ne peut ôter que mal-aisément. (Les mûres teignent les mains, le linge.)

TEINT, EINTE. participe.

TEINT. f. m. Manière de teindre. On appelle *Le grand teint*, Le teint qui se fait avec des drogues chères, & qui donnent une couleur vive; & *Le petit teint*, Celui qui se fait avec des drogues de moindre prix & de moindre effet. (On teint les draps fins au grand teint, les gros draps & les serges au petit teint.)

TEINT. f. m. Le coloris du visage. (Teint brun. Teint blanc. Teint naturel. Teint vermeil. Teint vif. Teint jaunâtre, plombé, olivâtre, huileux, gras, farineux, couperosé, échauffé, hâlé, pâle, défait. Teint de more. Teint basané, fin, délicat. Teint fleuri, uni. Teint grossier, livide. Teint de roses & de lis. Teint frais. Teint brouillé. Teint reposé. Elle a le teint beau. Cela embellit, rafraîchit, gâte le teint. Cela vous perdra le teint.)

TEINTE. f. f. Terme de Peinture. On appelle ainsi, Le degré de force que les Peintres donnent aux couleurs. (Teinte forte. Teinte foible. La diminution des teintes Cela est d'une teinte plus foible.)

On appelle *Demi-teinte*, Une teinte extrêmement foible & diminuée. Et l'on dit, que *Des figures sont dans la demi-teinte*, Lorsqu'elles sont d'une teinte extrêmement foible, qui les fait paroître dans un plus grand éloignement.

TEINTURE. f. f. Liqueur préparée pour teindre. (Préparer de la teinture. Mettre des étoffes à la teinture. Donner la teinture trop chaude à une étoffe.)

Il se prend aussi pour L'impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes & sur les autres choses que l'on teint. (Du drap d'une belle teinture, d'une bonne teinture, d'une vilaine teinture. Ce drap a bien pris la teinture.)

TEINTURE, en termes de Chimie, sign. La couleur d'un minéral ou d'un végétal, tirée par le moyen de quelque liqueur que ce soit. (Tirer de la teinture des fleurs de pêcher avec de l'eau. Les acides tirent la teinture des plantes. Teinture de roses. Teinture d'or. Teinture d'antimoine. Teinture de corail. Teinture de Mars, &c.)

TEINTURE, signifie figurément, Connoissance superficielle dans quelque science, dans quelque art. (Il avoit déjà quelque teinture de Philosophie. Il n'a pas la moindre teinture de Théologie. Avoir quelque teinture, une légère teinture des Belles-Lettres.) Il signifie aussi, L'impression que la bonne ou mauvaise éducation laisse dans l'ame. (Il a été nourri parmi de prétendus esprits forts, il lui en est demeuré une teinture, quelque teinture de libertinage. Il a été instruit par des gens de bien, il lui est resté quelque légère teinture de piété.)

TEINTURIER, IÈRE. f. Celui, celle qui exerce l'art de teindre. (Maître Teinturier. Envoyer du drap au Teinturier.)

TEL

TEL, ELLE. adj. Pareil, semblable, de même, de la même qualité. (Il n'y a pas eu ce pays-ci de telles coutumes. Il n'y a pas de tels animaux. Je ne vis jamais rien de tel. Il tint à peu près un tel discours.)

Lorsque *Tel* sert à marquer le rapport, la vraisemblance de deux choses que l'on compare ensemble, il se construit avec *Que*. (Il est tel que son père. C'est un homme tel qu'il vous faut. Cette étoffe est telle que vous la voulez. Je ne suis pas tel que vous pensez.) Il se construit de même avec *Que*, dans plusieurs autres phrases où il tient lieu d'un adjectif qui seroit joint à la particule *Si*. *Son crédit est tel que...* pour dire, Si grand, qu'on en doit tout espérer. (Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien. Il est d'une telle laideur, d'une telle difformité, qu'on n'a jamais rien vu de semblable. Il y avoit une telle multitude de gens, qu'on ne pouvoit pas se remuer. Il faisoit un tel bruit, qu'on ne pouvoit rien entendre. Vous me diriez telle chose, telle raison, vous m'apporteriez telles preuves, que je n'aurois plus rien à vous répondre. Cela viendroit de la part d'une telle personne, d'une personne d'une telle considération, qu'il n'y auroit qu'à obéir.)

On dit à peu près dans le même sens, *Telle est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais contens de ce qu'ils possèdent*, pour dire, que Les hommes sont faits de telle manière que...

On dit prov. *Tel maître, tel valet*, pour dire, qu'Ordinairement les valets suivent l'exemple du maître. On dit aussi, *Telle vie, telle fin*, pour dire, que D'ordinaire on meurt comme on a vécu.

TEL, s'emploie souvent dans le style soutenu, pour exprimer Les comparaisons. (Il est tel qu'un lion. Il est contre les attaques de la fortune tel qu'un rocher contre la fureur des flots.) Il s'emploie aussi en Poësie, tant au commencement du premier membre qui établit une comparaison, qu'au commencement de celui où elle est appliquée & redite. (Tel qu'un lion rugissant met en fuite les Bergers épouvantés, tel Achille...)

TEL, se dit Des personnes, des lieux, des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut marquer qu'indéterminément. (Il est tantôt chez un tel, tantôt chez une telle. C'est un homme qu'on ne sauroit trouver, il est tantôt chez Monsieur un tel, tantôt chez Madame une telle.) Il signifie aussi, Quelqu'un indéterminément. (L'orage tombera sur tel qui n'y pense pas. Tel fait des libéralités, qui ne paye pas ses dettes. Tel pense prendre, qui est pris.)

TEL, s'emploie encore par rapport aux choses qu'on a déjà dites. (Tel étoit alors l'état des affaires. Tel fut le discours qu'il tint. Tel fut le résultat de l'assemblée.)

TEL QUEL. Manière de parler dont on se sert pour signifier, Aussi mauvais que bon, & même quelquefois plus mauvais que bon, de peu de valeur, de peu de considération. (Il y avoit dans cette chambre un lit tel quel. C'est une maison telle quelle.) En ce sens on dit, *Des gens tels quels*, pour dire, Des gens de peu de considération. Il est du style familier.

TÉLESCOPE. f. m. Nom générique de tous les instrumens d'Astronomie, soit à réflexion, soit par réfraction, qui servent à observer les objets éloignés, tant sur la terre que dans le ciel. (La planète de Saturne est si loin de nous, qu'on ne sauroit appercevoir tous ses satellites qu'avec de grands télescopes.) Mais depuis que les télescopes à réflexion, tels que ceux qu'on nous a d'abord apportés d'Angleterre, sont devenus très-communs, on ne donne plus guère le nom de télescope qu'à ces derniers. (Un bon télescope Newtonien. Un télescope Grégorien bien commode.) Et l'on nomme *Lunette d'approche*, ou simplement *Lunette*, Tout télescope à tuyau qui n'est composé que de verres, l'objectif & l'oculaire ou les oculaires. Les lunettes d'approche ou de longue vue furent inventées au commencement du dix-septième siècle.

TELLEMENT. Conjonction. De telle sorte que. (Il est tellement préoccupé, que... Il est tellement au-dessus des autres, que....)

TELLEMENT QUE. De sorte que. (Tellement donc que vous ne voulez point sortir d'affaire.) Il n'est que du style familier.

TELLEMENT QUELLEMENT. Manière de parler adverbiale & familière. D'une manière telle quelle. (Il s'acquitte de son devoir tellement quellement.)

TEM

TÉMÉRAIRE. adj. de t. g. Hardi avec imprudence. Il se dit Des personnes & des choses. (Il est plutôt téméraire que vaillant. Il faut être bien téméraire pour avan-

cer ce que vous dites. Un esprit téméraire. Action téméraire. Dessein téméraire. Discours téméraire. Entreprise téméraire. Démarche téméraire.)

En matière de Doctrine, & principalement en matière de Morale & de Théologie, on appelle *Proposition téméraire*, Une proposition trop hardie, de laquelle on peut tirer des inductions contraires à la véritable doctrine. (Ce Prédicateur avança une proposition téméraire. Sa proposition fut condamnée comme téméraire.) On appelle *Jugement téméraire*, Le jugement qu'on fait de quelqu'un en mauvaise part, sans être fondé sur de bonnes preuves. (Vous croyez qu'il a fait cette mauvaise action, c'est un jugement téméraire. Vous faites un jugement téméraire.)

TÉMÉRAIRE, s'emploie aussi substantiv. (Le téméraire se jette dans le péril sans le connoître. C'est un téméraire. Un jeune téméraire.)

TÉMÉRAIREMENT. adv. Avec une hardiesse imprudente, inconsidérément. (Se jeter témérairement au milieu des ennemis. Parler témérairement. Juger témérairement. Avancer témérairement une proposition.)

Il signifie quelquefois contre droit & raison. Ainsi les Arrêts qui condamnent à une réparation, à une amende honorable, portent quelquefois ces mots. (Pour avoir méchamment & témérairement avancé, dit, &c.)

TÉMÉRITÉ. s. f. Hardiesse imprudente & inconsidérée. (Il y a plus de témérité en cette action, que de véritable valeur. Il y a des témérités heureuses. Il y a de la témérité à juger des choses qu'on ne connoît point. Il y a beaucoup de témérité à avancer cette proposition. Il y a de la témérité dans cette proposition. Il y a de la témérité à mal juger des intentions d'autrui.)

TÉMOIGNAGE. s. m. Rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, soit de vive voix, soit par écrit. (Témoignage authentique. Témoignage de vive voix. Témoignage par écrit. Témoignage convaincant. Témoignage irréprochable. Faux témoignage. Témoignage suspect. Témoignage juridique. Aller en témoignage. Être ouï en témoignage. Être appelé en témoignage. Recevoir le témoignage de quelqu'un. Cette bataille fut sanglante, selon le témoignage de tous les Historiens de ce temps-là. On a rendu au Roi de bons témoignages de vous, de votre capacité, de votre conduite. Selon le témoignage de tout le monde. Rendre témoignage à la vérité. Les Martyrs ont porté témoignage de la Divinité de J. C.)

On dit communément, qu'*Il faut toujours rendre témoignage à la vérité*, pour dire, qu'Il ne faut point qu'aucune considération empêche de dire le vrai. On appelle, *Témoignage de la conscience*, Le sentiment & la connoissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, & de la bonté ou de la méchanceté d'une action. (Je m'en rapporte au témoignage de sa conscience. Quand on a pour soi le témoignage de sa conscience, on est bien fort. L'estime de toute la terre ne sert de rien à un homme qui n'a pas le témoignage de sa conscience pour lui.)

TÉMOIGNAGE, s'emploie aussi pour Une preuve ou marque de quelque chose. (Il ne s'est point enrichi, quoiqu'il en ait eu de grandes occasions ; c'est un témoignage de son désintéressement. Sa conduite est un témoignage de la pureté de ses intentions. Il a donné de grands témoignages de sa valeur, de sa probité, de sa fidélité. Donner des témoignages d'amitié, des témoignages d'amour. Il lui a donné de grands témoignages de son affection.)

TÉMOIGNER. v. a. Porter témoignage, servir de témoin. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'absolument. (Témoigner contre quelqu'un.)

TÉMOIGNER, signifie aussi, Marquer, faire connoître ce qu'on sait, ce qu'on sent, ce qu'on a dans la pensée. (Je témoignerai par tout ce que je lui ai vu faire. Je le témoignerai hautement. Témoigner du chagrin. Témoigner de la douleur, de la joie, de l'impatience, de l'inquiétude. Témoigner de l'amitié, de la bienveillance. Témoigner de l'estime. Témoigner du mépris. Témoigner de l'amour. Témoigner de la haine. Il lui en témoigna son ressentiment. Il témoigna que cela ne lui plaisoit pas. Il le témoigna ouvertement. Je vous ai assez témoigné qu'elle étoit ma pensée là-dessus. Il lui témoigna en secret qu'il n'en étoit pas content.)

TÉMOIGNÉ, ÉE. participe.

TÉMOIN. s. m. Celui qui a vu ou entendu quelque fait, & qui en peut faire rapport. (Témoin oculaire. Témoin auriculaire. Témoin corrompu, suborné, reprochable, suspect, aposté, attiré. Témoin sans reproche. Témoin irréprochable. Faux témoin. Témoin à gages. Servir de témoin. Faire ouïr des témoins. Entendre, interroger, examiner des témoins. Reprocher des témoins. Produire des témoins. Récoler & confronter des témoins. Assigner des témoins. Témoin à charge. Témoin à décharge. Les témoins ont déposé. La déposition des témoins porte... Les témoins sont uniformes là-dessus. J'ai de bons témoins de ce que je dis. La chose dont on parle s'est passée sans témoins, il est difficile d'en savoir la vérité. Je suis témoin de plusieurs actions de charité qu'il a faites.)

Il se dit aussi en parlant d'Une femme, & s'emploie cependant au masculin. (Elle est témoin de ce qui s'est passé, elle en est un bon témoin.)

On dit, d'Une chose qu'on a vue soi-même, (Mes yeux en sont témoins.) On dit par une espèce de serment, *Dieu m'est témoin*, *Dieu m'en est témoin*, pour dire, Dieu sait que ce que je dis est véritable.

On appelle *Témoins nécessaires*, Des témoins qui ne sont reçus, que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. (Un enfant est quelquefois un témoin nécessaire. Les domestiques sont des témoins nécessaires en certaines occasions.) On dit, *Prendre quelqu'un à témoin*, pour dire, Invoquer son témoignage, le sommer de déclarer ce qu'il a vu.

On appelle *Témoin muet*, Une chose qui peut servir d'indice, ou d'une sorte de preuve, ordinairement dans une affaire criminelle. (Son épée ensanglantée, trouvée dans la chambre du mort, fut un témoin muet contre lui. Les témoins muets suffisent quelquefois pour convaincre un criminel.)

On dit figur. & poëtiq. (Arbres, forêts, témoins de mes peines. Rochers, témoins de mes soupirs.)

TÉMOIN, sign. quelquefois, Marque, monument, ce qui sert à faire connoître. (Ses blessures sont les témoins de son zèle pour le service de son Prince. Telles & telles Églises sont les témoins de la piété de nos Rois. Le Colisée est encore aujourd'hui un témoin de la magnificence romaine.) Et on dit, (Témoin une telle chose. Témoin ce qui est arrivé. Témoin ce que dit Aristote, ce que dit Platon. Témoin les victoires qu'il a remportées. Témoin les blessures dont il est encore tout couvert.) On appelle aussi *Témoins*, De petits morceaux de tuile, d'ardoise, &c. qu'on enterre sous les bornes d'un champ, d'un héritage, afin de connoître dans la suite si ces bornes n'ont point été déplacées. (On a retrouvé les véritables bornes de ce champ, par le moyen des témoins.) Il se dit encore au pluriel, De certaines buttes ou élévations de terre, qu'on laisse pour faire voir de quelle hauteur étoient les terres qu'on a enlevées tout autour. (Les témoins qu'on a laissés, marquent quel travail & quelle dépense il a fallu faire pour mettre toutes ces terres-là de niveau.)

EN TÉMOIN DE QUOI. Façon de parler adverbiale & terme de Pratique, pour dire, En témoignage de quoi, en foi de quoi.

TEMPE. s. f. La partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front. (Un coup de pierre dans la tempe. Les coups dans les tempes sont dangereux.)

TEMPÉRAMENT. s. m. Complexion, constitution du corps, mélange des humeurs dans le corps de l'animal. Il ne se dit guère qu'en parlant de l'homme. (Bon tempérament. Mauvais tempérament. Cela altère, fortifie le tempérament. Être d'un tempérament fort & robuste, d'un tempérament foible & délicat. Tempérament flegmatique. Tempérament mélancolique. Tempérament chaud & bouillant. Un tempérament bilieux. Tempérament sanguin. La bile prédomine dans son tempérament. Son tempérament le porte à telle & telle chose. Un Médecin ne peut réussir auprès de ses malades, s'il ne s'attache à connoître bien leur tempérament. Les tempéramens sont différens.)

Il se dit quelquefois Du caractère, en y joignant une épithète. (Un tempérament violent.) On dit absolument, *Avoir du tempérament*, pour dire, Être fort porté à l'amour.

TEMPÉRAMENT, s'emploie figurément en matière de Négociation, & se dit Des expédiens & des adoucissemens qu'on propose pour concilier les esprits, & pour accommoder les affaires. (Il y a un tempérament à prendre entre ces deux extrémités-là. Proposer divers tempéramens pour concilier des intérêts opposés. Il faut essayer de trouver un tempérament à cela.)

TEMPÉRAMENT, en Musique, sign. Une altération légère qu'on fait aux intervalles, pour les rendre moins dissonans. (Tempérament du clavecin.)

TEMPÉRANCE. s. f. Vertu morale qui règle, qui modère les passions & les desirs déréglés, & particulièrement les desirs sensuels. (La tempérance est une des quatre vertus cardinales. Les règles de la tempérance.)

TEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a la vertu

de tempérance. (C'est un homme fort tempérant. L'homme tempérant est celui qui règle & qui modère ses appétits, suivant la droite raison.)

On emploie ce mot dans le style didactique, pour dire, qui a la vertu de tempérer. (Poudre temperante.)

Il s'emploie aussi substantivem. (Le tempérant evite toute sorte d'excès.)

TEMPÉRATURE. s. f. La constitution, la disposition de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. (La température de l'air est douce & agréable, est rude & fâcheuse en ce pays-là. La temperature de l'air y est très-inégale. La température de l'air est pareille en ces deux Provinces. La température de ce climat, de cette contrée, est fort humide & fort saine.)

TEMPÉRER. v. a. Modérer, diminuer l'excès d'une qualité, de quelque manière que ce soit. (Tempérer l'aigre par le doux. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes rafraîchissantes. Il s'est levé un petit vent frais qui a tempéré la grande chaleur, la grande ardeur du soleil. On le fait baigner pour lui tempérer un peu le sang. Tempérer l'acrimonie des humeurs.)

On dit, *Tempérer sa bile*, pour dire, Réprimer sa colère.

TEMPÉRÉ, ÉE. participe. (Il avoit de la sévérité, mais c'étoit une sévérité tempérée de douceur. Le gouvernement de Sparte étoit un gouvernement monarchique tempéré d'aristocratie.)

TEMPÉRÉ, est aussi adj. *Climats tempérés*, ce sont les climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Et on appelle *Air tempéré*, L'air qui n'est ni trop froid ni trop chaud. *Zône tempérée*, est une zône placée entre la zône torride & une des glaciales. (La zône tempérée du Sud. La zône temperee du Nord.)

TEMPÉRÉ, sig. figur. Modéré, posé, sage. (C'est un homme fort tempéré. C'est un esprit tempéré.)

TEMPÊTE. s. f. Orage, violente agitation de l'air, causée par l'impétuosité des vents, & souvent mêlée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre, &c. Il se dit plus ordinairement Des orages qui arrivent sur mer. (Grande, furieuse, horrible, terrible, violente tempête. Des vaisseaux agités & battus de la tempête, par la tempête. La tempête les a écartés, les a jetés sur une telle côte, les a brisés contre les rochers. La tempête est apaisée, a cessé, a redoublé. Il a été surpris de la tempête, accueilli de la tempête. Il s'est élevé tout d'un coup une furieuse tempête. Tempête sur terre. La tempête a abattu de grands arbres dans la forêt, des clochers, des tours, &c. La tempête a fait de grands ravages dans cette Province. Il semble que la foudre & la tempête ont passé par là. Le peuple, & sur tout les matelots, croient que l'on peut conjurer la tempête. La tempête alla fondre sur telle contrée. Se mettre à l'abri, à couvert de la tempête.)

TEMPÊTE, signifie figur. Grande persécution qui s'élève contre quelqu'un pour le perdre, pour l'accabler. (L'Église Catholique est toujours demeurée ferme au milieu des plus grandes tempêtes. Il voyoit la tempête se former. Il ne savoit où iroit fondre la tempête. Se mettre à l'abri de la tempête, à couvert de la tempête. Laisser passer la tempête. Conjurer, détourner la tempête.)

TEMPÊTER. v. n. Faire bien du bruit. (Il ne fait que crier & tempêter. Qu'a-t-il donc à tempêter comme il fait?) Il est du style familier.

TEMPLE. s. m. Édifice public consacré à Dieu, ou à ce qu'on revère comme Dieu. (Les Temples du vrai Dieu. Les Temples du Dieu vivant. Les temples des faux Dieux. Les temples des idoles. Le temple de Delphes, d'Éphèse. Le temple de Jupiter, de Janus. Temple superbe, magnifique. Dédier, consacrer un temple. Profaner un temple. Le temple de la Paix.)

On appelle absolument *Temple*, Le Temple que Salomon bâtit à Jérusalem par ordre de Dieu. (Le parvis du Temple. Le portique, le pinacle du Temple. La destruction du Temple.)

On appelle aussi absolument *Temple*, Les lieux où demeuroient en certaines Villes, les Chevaliers nommés Chevaliers du Temple, ou Templier, & qui sont présentement possédés, en France, par les Chevaliers de Malte. C'est par cette raison qu'il y a un lieu à Paris appelé *Le Temple*.

On ne donne guère le nom de *Temple* aux Églises des Chrétiens, si ce n'est en Poësie & dans le style soutenu; il en faut cependant excepter les lieux où les prétendus Réformés s'assembloient pour l'exercice de leur Religion.

On dit poëtiquement, qu'*Un nom est écrit dans le temple de la gloire*, *au temple de mémoire*, pour dire, qu'il est assuré d'une réputation immortelle.

On dit figurément, que (Les fidelles sont les Temples, les Temples vivans du Saint-Esprit.)

TEMPLIER. s. m. On appelle *Templiers*, Les Chevaliers d'un certain Ordre militaire & religieux, institué au commencement du douzième siècle, pour défendre contre les Infidelles les Pèlerins qui alloient visiter la Terre Sainte. On leur donna ce nom, parce que la première habitation qu'ils eurent étoit proche du Temple de Jérusalem, & qu'ils en avoient la garde. (L'Ordre des Templiers a été aboli par Clément V, sous Philippe le Bel.)

On dit prov. *Boire comme un Templier*, pour dire, Boire beaucoup, boire avec excès.

TEMPORAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui a rapport aux tempes. (Muscle temporal. Sutures temporales.)

TEMPORALITÉ. s. f. La Juridiction du Domaine temporel d'un Évêché, d'un Chapitre, d'une Abbaye, &c. (Il est Juge de la Temporalité. Il a un procès à la Temporalité.)

TEMPOREL, ELLE. adj. Qui passe avec le temps, périssable. Il est opposé à Éternel & à Spirituel. (Les biens temporels ne doivent pas être comparés à ceux de l'éternité. Il ne faut pas préférer les biens temporels aux spirituels.)

Il signifie aussi Séculier, & il se dit par opposition à Ecclésiastique. (Puissance, Juridiction temporelle. Il n'est que Seigneur temporel. Père temporel.) *Voyez* PÈRE.

TEMPOREL, est quelquefois pris substantivement, & se dit du revenu qu'un Ecclésiastique tire de son Bénéfice. (Il a été contraint par saisie de son temporel.)

Il se dit aussi De l'autorité temporelle des Rois. (Les Rois, quant au temporel, sont indépendans de toute autre Puissance, qui soit sur la terre.)

TEMPORELLEMENT. adv. Il se dit par opposition à Eternellement. (Les méchans ne peuvent être heureux que temporellement, & les bons le seront éternellement. À ne considérer les choses que temporellement.)

TEMPORISEMENT. sub. m Retardement, dans l'attente d'un temps plus favorable. (Ce temporisement pensa tout perdre.)

TEMPORISER. v. n. Retarder, différer dans l'attente d'une occasion favorable, d'un temps propre. (Ne vous hâtez pas, il est bon de temporiser. Il y a un an qu'il temporise.)

TEMPORISEUR. sub. m. Qui temporise. (C'est un grand temporiseur.)

TEMPS. s. m. (Le P ne se prononce point.) La mesure de la durée des choses. (Temps passé. Temps présent. Temps futur, ou temps à venir. Le temps coule. Le temps s'écoule. La durée du temps. Le temps passe bien vîte. En moins de temps qu'il n'y a que je vous parle. En même-temps. Il alla dans le même temps. Il y a bien du temps. Il y a peu de temps. Il y a long-temps. De temps en temps. De temps à autre. Avec le temps. Le temps est cher. Le temps est précieux. C'est un homme qui ne connoît pas le prix du temps. Faire un bon usage du temps, un bon emploi du temps. Employer bien le temps. Ménager bien le temps. Être bon ménager du temps. Passer le temps à quelque chose. Cela demande bien du temps. Cela consume, cela emporte bien du temps. Il faut bien du temps pour cela. Le temps découvre la vérité de toutes choses. Le temps amène tout.)

On dit en style poëtique, que *Le temps dévore tout*; & *Dans la nuit des temps*, pour dire, Dans le temps les plus éloignés, & dont on n'a aucune connoissance certaine.

On dit, *Avant tous les temps*, pour dire, Avant la création du monde; & *Dans le cours des temps*, *dans la suite des temps*, pour désigner Un temps fort éloigné de celui dont on a parlé.

On dit dans le style de l'Écriture-Sainte, *Dans la plénitude des temps*, pour dire, Dans le temps auquel Notre-Seigneur est venu accomplir les Prophéties; & *A la consommation des temps*, pour dire, À la fin des siècles.

On dit, *Perdre le temps*, ou *perdre son temps*, pour dire, Ne rien faire, ou faire des choses inutiles. En ce sens on dit, que (Le temps perdu ne se recouvre point.)

On dit famil. *Passer bien le temps*, *son temps*; & *Se donner du bon temps*, pour dire, Se divertir, & *Passer mal le temps*, *son temps*, pour dire, S'ennuyer beaucoup, ou souffrir.

On dit figurément & familièrem. *Tuer le temps*, pour dire, S'amuser à quelque chose pour se désennuyer; & *Couler le temps*, pour dire, Laisser écouler le temps, dans l'attente de quelque occasion plus favorable.

On dit proverbialem. dans un sens à peu près pareil, (Pousser le temps avec l'épaule.)

En termes de Pratique, on appelle *Laps de temps*, L'écoulement du temps. (La prescription est un droit acquis par un certain laps de temps.)

TEMPS, se prend quelquefois par Terme préfix. (Payer dans le temps porté par l'obligation. Marquer précisément le temps

Prévenir le temps. Devancer le temps. Le temps s'approche. Dès que le temps sera venu, sera échu. Revenir dans le temps. Cet apprenti a fait son temps. Il n'a point fait cela dans le temps. Il revenoit toujours dans le temps accoutumé. Prêtez-moi cela pour quelque temps. Marquez-moi précisément le temps.)

On dit d'un homme qui sort d'un emploi dont le temps étoit limité, ou qui n'est plus propre aux choses dont il s'est mêlé autrefois avec succès, qu' (Il a fait son temps.)

Il se dit aussi Des choses. (Cet habit a fait son temps.)

Temps, se prend pour Délai. (Je vous demande encore un peu de temps pour vous payer. Vous me donnez un temps bien court. Prendre du temps. Prolonger le temps. Abréger le temps. Donner un an de temps.)

On dit, qu'*Un homme ne cherche qu'à gagner du temps*, pour dire, qu'Il ne cherche qu'à différer.

On dit prov. *Qui a temps, a vie*, pour dire, Que quand le terme où l'on doit satisfaire à quelque chose n'est pas arrivé, on peut donner ordre à l'affaire dont il s'agit.

Temps, se prend pour Loisir. (Je n'ai pas le temps de vous parler. Il est si occupé, qu'il n'a pas le temps de manger.)

On dit prov. *Le temps est à Dieu, est à nous*, pour dire, Nous avons le loisir de faire ce qu'il nous plaît.

Dans cette acception, il se joint souvent avec le pronom possessif. (Je vous demande une heure de votre temps. Je ne puis pas disposer de mon temps comme je voudrois.)

Temps, se prend pour Conjoncture, occasion propre. (Le temps est favorable. Il n'est pas encore temps de songer à cela. Le temps n'est pas encore propre. Prendre bien son temps. Laisser passer le temps de faire quelque chose. Le temps le permet. Ce n'est pas le temps de parler de cela. Attendez à un autre temps. Chaque chose a son temps.)

On dit proverbialement, (Il y a temps pour tout. Il y a temps de rire & temps de pleurer, temps de parler & temps de se taire.)

On dit de même, *Tout vient à temps qui peut attendre*, pour dire, qu'Avec de la patience on vient à bout de tout.

Temps, se dit De la saison propre à chaque chose. (Le temps des vendanges. Le temps de la moisson.) *Dans le temps des perdreaux*, pour dire, Dans le temps où l'on va à la chasse des perdreaux. (Le Carême est un temps de pénitence.)

On dit, qu'*Une chose n'a qu'un temps*, pour dire, qu'Elle ne dure que fort peu.

On appelle *Quatre temps*, Les trois jours de jeûne ordonnés par l'Église en chacune des quatre saisons de l'année.

Temps, se dit Des siècles, des différens âges, & par rapport à la Chronologie. (Du temps du déluge. Du temps d'Abraham. Du temps de Moyse. Du temps des Patriarches. Du temps d'Auguste. Les temps y sont exactement marqués. Il s'est trompé au temps. Nous n'avons pas vu, nous ne verrons pas cela de notre temps. Ils vivoient en même-temps, dans le même temps. Il étoit de mon temps. Tous ceux de mon temps. Du vieux temps. De mon jeune temps. Les temps fabuleux. Les temps héroïques. Les temps inconnus. Les temps historiques.)

On dit communément & par manière de proverbe, *Distinguez les temps, & vous concilierez les Écritures*, pour dire, que Les choses qui semblent les plus opposées, se peuvent souvent accorder, quand on a égard à la différence des temps.

On dit prov. & popul. *Du temps du Roi Guillemot, du temps qu'on se mouchoit sur la manche*, pour marquer Des siècles éloignés, des siècles grossiers.

Temps, se dit aussi par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, pour les manières de vivre, pour les modes, &c. (C'étoit un bon temps, un mauvais temps. Du règne d'un tel Prince, c'étoit un temps heureux, un temps misérable, un temps de corruption, un temps de trouble. C'étoit le temps des gens de bien. En temps de paix, & en temps de guerre. Dans les temps fâcheux, difficiles. Il faut s'accommoder au temps, céder au temps. Se gouverner selon le temps, selon les temps. Les temps sont différens. Où est le temps ? Qu'est devenu le temps ? Quand reverrons-nous le temps que... ? Après ce temps-ci il en reviendra un autre. Si ce temps-là dure. Ce n'est plus le temps. Le temps n'est plus comme il étoit. Un temps fut que... Le temps qui court. C'est le goût du temps. C'est une des questions du temps.)

On dit, *Le temps des gens de lettres, le temps des gens de bien, des délateurs*, pour dire, que Le temps leur est favorable ; ou pour marquer un temps où il y en a beaucoup.

Temps, se dit encore de la disposition de l'air. (Il fait beau temps, vilain temps, mauvais temps. Temps sec, humide, pluvieux, orageux, froid, calme, serein. Temps sombre, obscur, couvert, bas. Temps rude. Temps inconstant, variable. Changement de temps. Si ce temps-là continue, dure ;) & dans le même sens, (Le temps se hausse. Le temps change. Le temps s'éclaircit, s'obscurcit, se couvre. Le temps se met au beau. Être exposé à l'injure du temps.)

On dit proverbialement, (Il fait un temps de Demoiselle, il ne fait ni poudre ni soleil.)

On dit figurément & proverbialement, *Prendre le temps comme il vient*, pour dire, Ne s'inquiéter de rien, & s'accommoder à tous les événemens.

On dit figurém. & familièr. d'Un homme puissant, & qui est en grand crédit dans un pays ou dans quelque maison particulière, qu' (Il y fait la pluie & le beau temps.)

On dit prov. & popul. *Hausser le temps*, pour dire, Boire.

On appelle *Gros temps* à la mer, Un temps d'orage.

Temps, se dit dans la Danse, dans l'Escrime, dans les Exercices militaires, &c. De certains momens pendant lesquels il faut faire certains mouvemens qui sont distingués & séparés par des pauses. (Tirer la baguette en deux temps, en trois temps. Observer les temps de la danse. Pousser une botte en deux temps, en trois temps.)

Il se prend aussi dans la Musique, pour Le mouvement & la mesure qu'il faut observer. (Battre la mesure à trois temps, à quatre temps.)

Temps, est aussi un terme de Grammaire, & se dit Des différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps où se passent les actions dont on parle. (Le présent, l'imparfait, le futur, sont des temps différens. Temps de l'indicatif. Temps du subjonctif.)

En Vénerie, on dit, *Revoir de bon temps*, pour dire, Trouver une voie fraîche & de la nuit.

À Temps. Façon de parler adverbiale, pour dire, Assez tôt. (Vous arriverez à temps. Vous y serez assez à temps. Vous n'arriverez pas à temps pour voir...)

Il sign. aussi, Pour un temps fixé. (Galères à temps. Bannissement à temps.)

Au même temps, en même temps. Façons de parler adverbiales. Dans le même instant, à la même heure, ensemble. (Nous sommes partis au même temps. Nous étions au Collége en même temps.)

De tout temps. Façon de Parler adverbiale. Toujours. (De tout temps la vertu s'est fait estimer.)

De temps en temps, de temps à autre. Façons de parler adverbiales. Successivement, à plusieurs reprises. (Ce jeune homme est assez rangé, mais il s'échappe de temps en temps. Il vient me voir de temps à autre.)

En temps et lieu. Façon de parler adverbiale. Dans le temps & le lieu convenable. (Je vous expliquerai cela en temps & lieu.)

TEN

TENABLE. adj. de t. g. En termes de Guerre, il se dit d'Un lieu, d'un endroit, d'une Place où l'on peut se défendre, où l'on peut demeurer sans un trop grand péril. Il ne se dit guère qu'avec la négative. (Cette Place, ce vieux Château n'est pas tenable. Ce poste n'est pas tenable.)

Il se dit aussi figurément dans l'usage ordinaire, pour marquer Un lieu, un endroit où l'on ne peut demeurer commodément. (Il fait trop froid ici, on étouffe de chaud dans cette chambre, la place n'est pas tenable.)

TENACE. adj. de t. g. Visqueux, qui tient extrêmement. Il n'est guère d'usage qu'en parlant Des humeurs du corps humain. (Des humeurs tenaces & gluantes.)

Il signifie figur. Avare, qui ne donne rien qu'avec peine. (Il est extrêmement tenace. Il est d'une humeur si tenace, qu'on n'en sauroit rien tirer.)

Il sig. aussi figur. Un homme attaché opiniâtrément à ses idées, à ses projets. (C'est un homme fort tenace, & qui n'abandonne pas ses prétentions.)

Tenace, est aussi un terme du jeu de l'Hombre, & de quelques autres jeux. Il se dit d'un Joueur, qui, voyant venir avec deux cartes qui ne se suivent pas immédiatement, est assuré de les faire toutes deux. (Il a les deux as noirs & voit venir, il est tenace.)

TÉNACITÉ. s. f. Viscosité, qualité de ce qui est tenace. (La ténacité des humeurs.)

Il signifie figur. Avarice, ou attachement invariable à une idée, à un projet.

TENAILLE. s. f. Instrument de fer composé de deux pièces attachées l'une à l'autre par une goupille, autour de laquelle elles s'ouvrent & se resserrent pour tenir ou pour arracher quelque chose. (Apportez la tenaille. Des tenailles de Maréchal. Ce Serrurier apporta ses tenailles. Des tenailles à attiser le feu.) On le dit plus ordinairement au pluriel.

Tenaille. s. f. Sorte de fortification. C'est un ouvrage construit sur les lignes de dé-

-- fense, vis-à-vis & tout proche de la courtine.

TENAILLER. v. a. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes. C'est un genre de supplice qu'on ne fait guère souffrir qu'aux criminels de lèse-Majesté au premier chef.

Tenaillé, ée. participe.

TENAILLON. s. m. Ouvrage construit vis-à-vis l'une des faces de la demi lune. Il y en a ordinairement deux, qui se nomment aussi *Lunettes*.

TENANCIER, IÈRE. sub. Terme de Droit. Celui, celle qui tient des terres en roture, dépendantes d'un fief auquel il est dû des cens ou autres droits. (Il a fait assigner les tenanciers, pour lui passer déclaration.)

TENANT. s. m. Celui qui dans un tournois, entreprenoit de tenir contre toute sorte d'assaillans. (Les tenans & les assaillans.)

On le dit figur. De celui qui, dans une dispute, soutient une opinion contre ceux qui la combattent. (Il étoit le tenant de la dispute.)

On le dit de même De celui qui défend une personne dans une conversation. (Il est le tenant d'un tel. C'est le tenant déclaré de Descartes.)

On dit d'Un homme qui va souvent dans une maison, & qui y est comme le maître, qu'*Il est le tenant*.

On dit, *Les tenans & les aboutissans d'une terre, d'un héritage*, pour dire, Les héritages adjacens à une pièce de terre, à un héritage. (Donner une déclaration par tenans & aboutissans. Ces deux chemins sont les tenans de cet héritage.)

On dit figur. qu'*Un homme sait tous les tenans & aboutissans d'une affaire*, pour dire, qu'Il en sait toutes les circonstances & dépendances.

Tout en un tenant, tout d'un tenant. Façon de parler dont on se sert en parlant d'héritages, pour dire, Sans interruption, d'une même continuité. (Il a tant d'arpens de terre, de prés, de vignes, de bois, tout d'un tenant, tout en un tenant.)

On appelle *Tenans*, en Blason, Les supports qui ont des mains, comme les Anges, les sirènes, &c.

TENDANCE. s. f. Terme de statique & de dynamique. L'action, la force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers un côté, ou à pousser un autre corps qui l'en empêche. (La tendance des corps vers un centre.)

Tendance, se prend aussi quelquefois pour La simple direction du mouvement.

TENDANT, ANTE. adj. Qui tend à quelque fin, qui va à quelque fin. (Un discours tendant à prouver... Une Requête tendante à ce qu'il plaise à la Cour... Une proposition tendante à hérésie. Semer des libelles tendans à sédition.)

TENDINEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie. Qui a du rapport au tendon, qui approche de la nature des tendons. (Membrane tendineuse.)

TENDON. s. m. L'extrémité du muscle. (Le tendon d'un gros muscle. Le Chirurgien en le saignant lui a piqué un tendon.)

TENDRE. adj. de t. g. Qui peut être aisément coupé, divisé, soit par le fer, soit par quelque autre chose de semblable. Il est opposé à *Dur*. (Du bois extrêmement tendre. Le sapin, le saule & le peuplier sont bois tendres. Bâtir de pierres tendres. Entre les pierres précieuses, il y en a de tendres & de dures. L'amethyste & l'émeraude sont pierres tendres. Le plomb & l'étain sont les plus tendres des métaux.)

Tendre, se dit De la viande, lorsqu'elle est aisée à inciser, à broyer avec les dents. (Une viande extrêmement tendre. On ne peut rien manger de plus tendre. La viande fraîche tuée n'est pas tendre.)

On dit dans cette acception, que (De la viande est tendre au couteau, qu'elle est tendre sous le couteau, qu'elle est tendre sous la dent.)

Dans cette acception, & dans le style familier, en parlant d'Une viande extrêmement tendre, on dit, qu'(Elle est tendre comme rosée.) La même chose se dit Des herbes & des légumes extrêmement tendres.

Tendre, se dit aussi Du pain nouvellement cuit. (Manger du pain tendre. Le pain de Gonesse est excellent quand il est tendre.)

On dit prov. *Jeune femme, pain tendre & bois vert, mettent la maison en désert*, pour dire, que C'est ordinairement ce qui ruine les petits ménages.

Tendre, fig. encore, Sensible, délicat, qui est aisément pénétré par les impressions de l'air. (Il est extrêmement tendre au froid. Avoir la peau tendre. Les jeunes arbres ont l'écorce tendre.)

On dit, qu'*Un cheval est tendre à l'éperon*, pour dire, qu'Il est extrêmement sensible à l'éperon; qu'*Il a la bouche tendre*, pour dire, qu'Il a la bouche délicate, & qu'il ne faut pas le gourmander de la main; qu'*Il est tendre aux mouches*, pour dire, qu'Il est extrêmement sensible aux moindres piqûres des mouches.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui s'offense des moindres choses, qu'*Il est tendre aux mouches*.

On dit, *Dès ses plus tendres années, dès sa plus tendre jeunesse, dans un âge tendre*, pour dire, Dès son enfance, dès sa plus grande jeunesse, dans sa grande jeunesse.

On dit, *Avoir la vue tendre, les yeux tendres*, pour dire, Avoir la vue délicate & foible.

On dit figur. *Avoir la conscience tendre*, pour dire, Être délicat sur les choses qui intéressent la conscience.

Tendre, signifie figur. Sensible à l'amitié, à la compassion, & plus particulièrement à l'amour. (Avoir l'ame tendre, le cœur tendre. Il est tendre. Il est d'un naturel tendre.)

Il se dit de même Des choses propres à inspirer l'amitié, la compassion, & principalement l'amour. (Un discours tendre. Des paroles, des vers tendres. Il y a dans ce Poëme, dans cette Tragédie, des sentimens fort tendres. Parler d'un air tendre. Regarder d'un air tendre.)

Tendre, se dit aussi Du son de la voix. Ainsi on dit, *Avoir le son de la voix tendre*, pour dire, Avoir le son de la voix touchant & gracieux. Et en Musique, on appelle *Un air tendre*, Un air touchant & passionné.

Tendre, en termes de Peinture, se dit de certains coups de pinceau extrêmement délicats. C'est dans cette acception qu'on dit, qu'(Il y a des touches extrêmement tendres dans un tableau.)

Et on dit, qu'*Un Peintre a le pinceau tendre*, pour dire, qu'Il a le pinceau fort délicat.

Tendre, est aussi substantif, & signifie, Tendresse. (Il a du tendre pour cette Dame.)

TENDRE. v. a. *Je tends, tu tends, il tend, nous tendons, vous tendez, ils tendent. Je tendois. J'ai tendu. Je tendis. Je tendrai, &c.* Tirer & bander quelque chose, comme une corde, un arc, &c. (Tendre une corde. Tendre un arc. Tendre les chaînes d'une ville. Tendre des filets aux oiseaux. Tendre des toiles pour le sanglier. Tendre un piége. Tendre un panneau. Tendre une souricière.)

On dit figurément, *Tendre un panneau à quelqu'un, lui tendre un piége*, pour dire, Faire ensorte qu'il tombe dans quelque ridicule, l'induire à commettre quelque faute.

Tendre, dans la signification de *Tendre des filets aux oiseaux*, s'emploie quelquefois absolument & sans régime. *Tendre aux bécasses. Tendre aux grues.*

On dit, *Tendre un pavillon, une tente*, pour dire, Les dresser & les mettre en état de servir.

On dit dans un sens à peu près pareil, (Tendre un lit, tendre une tapisserie.) Et on dit, *Tendre une chambre*, pour dire, La tapisser, la parer de tapisserie. (Tendre un appartement, le tendre de damas, de velours. Tendre de deuil une chambre. L'église étoit toute tendue de noir.)

Tendre, se dit absolument dans la même acception; & dans ce sens on dit, qu'*On a ordonné de tendre dans toutes les rues, de tendre par tout*, pour dire, qu'On a ordonné de tapisser le devant de toutes les maisons.

Tendre, signifie aussi Présenter en avançant. (Tendre la main pour demander l'aumône. Tendre son chapeau pour demander quelque chose. Tendre le dos aux coups. Tendre les épaules. Tendre la joue. Il tendit le cou au bourreau. Tendre les bras à quelqu'un pour l'embrasser. Tendre les mains au Ciel. Il s'alloit noyer, on lui tendit une corde. Tendre le pied à quelqu'un pour le faire tomber.)

On dit, qu'*Une personne tend le cou, tend le ventre*, pour dire, qu'Elle avance trop le cou, qu'elle avance trop le ventre.

On dit figurément, *Tendre les bras à quelqu'un*, pour dire, Lui donner du secours dans son besoin. (Il lui a tendu les bras dans sa disgrace.) Et, *Tendre les mains à quelqu'un*, pour dire, Implorer son secours.

Tendre, est aussi verbe neutre, & signifie, Aller à un certain terme, aboutir. (Où tend ce chemin-là? Où tendent vos pas? Toutes choses tendent à leur centre, tendent à leur fin.)

En ce sens, il s'emploie plus ordinairement au figuré. (Où tendent tous ces tours & détours, tous ces propos? Ces disputes ne tendent point à éclaircir la matière. A quoi tendent vos désirs, vos desseins? Tout cela ne tend à rien. Tendre à la perfection.)

On dit, qu'*Une maladie tend à la mort*, pour dire, qu'Elle est mortelle. Et, qu'*Un malade tend à sa fin*, pour dire, qu'Il est bien près de sa fin.

On dit figur. d'Un homme qui a toujours ses intérêts en vue, que (C'est un homme qui tend à ses fins.)

Tendu, ue. participe.

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit tendu, toujours tendu*, pour dire,

qu'Il l'a fortement appliqué à quelque chose. (Il a eu l'esprit si tendu tout le jour, qu'il faut bien qu'il prenne quelque relâche.)

TENDREMENT. adv. Avec tendresse. (Les mères aiment tendrement leurs enfans. Cette femme étoit tendrement aimée de son mari. Regarder tendrement. Chanter tendrement.)

On dit d'Un Peintre qui a le pinceau délicat & léger, qu'*Il peint tendrement.*

TENDRESSE. s. f. Il ne se dit que De la sensibilité à l'amitié ou à l'amour. (La tendresse d'un père pour ses enfans. Aimer avec tendresse. Tendresse de cœur. Tendresse d'ame. Il lui a donné mille marques de tendresse, de sa tendresse.)

TENDRESSE, se prend quelquefois pour La passion même de l'amour. (Il a beaucoup de tendresse pour elle. Elle a le cœur plein de tendresse pour lui.)

TENDRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit que Des viandes, des fruits, des légumes. (La tendreté d'un gigot, d'un lièvre, de ces légumes, de ces fruits.)

TENDRON. s. m. Bourgeon, rejeton tendre de quelques arbres, de quelques plantes. (Les chèvres broutent les tendrons des arbres & des plantes.)

Figurément, en parlant d'Une jeune fille on dit, que (C'est un jeune tendron.) Il est familier.

On appelle encore *Tendrons*, Les cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux. (Une fricassée de tendrons de veau.)

TÉNÈBRES. s. f. pl. Privation de lumière, obscurité. (Les ténèbres de la nuit. Épaisses ténèbres. Dissiper les ténèbres. Les ténèbres se répandirent sur toute la terre à la mort de Notre-Seigneur. L'Écriture Sainte dit que les ténèbres d'Égypte étoient palpables.)

Il se dit figur. dans le Moral. (Les ténèbres de l'idolâtrie. Les ténèbres du péché. Les ténèbres de l'ignorance. Marcher dans les ténèbres. Des œuvres de ténèbres. L'histoire profane, au-delà des Olympiades, est pleine de ténèbres. Percer les ténèbres des anciens temps. C'est un homme qui répand des ténèbres sur toutes les matières qu'il traite.)

En parlant de l'Office de la Semaine sainte, on appelle *Ténèbres*, Les Matines qui se chantent l'après-dînée du Mercredi, du Jeudi & du Vendredi. (Aller à Ténèbres. Entendre les Ténèbres. Chanter une leçon de Ténèbres.)

TÉNÉBREUX, EUSE. adj. Sombre, obscur. (Les voiles ténébreux de la nuit.)

On appelle en Poësie, L'Enfer, *Le séjour ténébreux.*

On dit figurément, *Les temps ténébreux de l'Histoire*, pour dire, Les temps où l'Histoire est obscure & incertaine.

On dit aussi figurément d'Un homme mélancolique, qu'*Il est sombre & ténébreux*, qu'*il a l'air sombre & ténébreux.*

TÈNEMENT. s. m. Terme de Pratique. Métairie dépendante d'une Seigneurie. (Tènement roturier.)

Il se dit aussi d'Une sorte de prescription admise dans quelques Coutumes. (Tènement de cinq ans.)

TENESME. s. m. Épreintes fort douloureuses qu'on sent au fondement, avec des envies continuelles & presque inutiles d'aller à la selle.

TENETTE. s. f. Instrument de Chirurgie, qui sert à saisir & à tirer la pierre de la vessie, dans l'opération de la taille.

TENEUR. s. f. Terme de Pratique. Ce qui est contenu mot à mot dans un écrit. (Une Sentence dont voici la teneur, dont la teneur s'ensuit. Il faut avoir la teneur de cet Arrêt. L'Arrêt sera exécuté selon sa forme & teneur.)

TENEUR. s. m. Terme de Négoce. Il n'est en usage que dans cette phrase, *Teneur de livres*, qui signifie, Celui qui chez un Négociant a soin de mettre par écrit ce qui s'y vend & ce qui s'y achète, les sommes qu'on y paye & celles qu'on y reçoit. (Il est important pour un Négociant, pour un Marchand, d'avoir un bon Teneur de livres.)

TÉNIA. s. m. Mot emprunté du Latin, dont on se sert en François pour signifier, *Le ver solitaire.* Voyez VER.

TENIR. v. a. *Je tiens, tu tiens, il tient. Nous tenons, vous tenez, ils tiennent. Je tenois. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Tiens. Tenez. Que je tienne. Que je tinsse. Je tiendrois.* Avoir à la main, avoir entre les mains. (Tenir un livre. Tenir une épée. Tenez bien cela, tenez-le ferme, tenez-le serré, Je le tiens bien, il ne m'échappera pas. Tenir quelqu'un par le bras, par le corps. Tenir les rênes des chevaux. Tenir des chiens en lesse. Tenir des enfans par les cordons. Tenir le gouvernail d'un vaisseau. Tenir le timon d'un navire.)

On dit par exagération, *Se tenir les côtés de rire*, pour dire, Rire démésurément.

On dit proverbialement, *Tenir le loup par les oreilles*, pour dire, Être dans une situation embarrassante, ne savoir quel parti prendre, parce qu'il y a du péril de tous côtés.

On dit, *Tenir quelqu'un à la gorge*, pour dire, Lui serrer la gorge avec les mains; & figurément, pour dire, Le réduire dans un état à ne pouvoir faire aucune résistance à ce qu'on veut de lui. On dit à peu près dans la même acception, (Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un.) On dit aussi figurément dans le même sens, *Tenir le poignard sur la gorge à quelqu'un.*

On dit proverbialement & figurément, *Tenir quelqu'un au cul & aux chausses*, pour dire, Le tenir, le serrer de si près, qu'il ne peut échapper, qu'il ne peut s'empêcher de faire ce qu'on veut.

On dit proverbialement & figurément, *Tenir quelqu'un dans sa manche*, pour dire, Disposer souverainement de quelqu'un, être en état d'en exiger ce qu'on voudra. On dit de même, *Tenir quelque chose dans sa manche*, pour dire, En être assuré.

Dans le style familier, en parlant De quelqu'un à qui il arrive quelque grand sujet de joie, on dit, qu'*Il croit tenir Dieu par les pieds.*

On dit dans le style familier, *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*, pour dire, Le tenir toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer.

On dit, *Tenir des chevaux au filet*, pour dire, Les attacher avec un filet dans la bouche, pour les empêcher de manger: & figur. *Tenir quelqu'un au filet*, pour dire, Lui faire long-temps espérer quelque chose sans lui rien donner.

On dit figurément, *Tenir quelqu'un par les cordons*, pour dire, Le mener comme un enfant.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme tient le bon bout pardevers lui*, pour dire, qu'il est nanti, qu'il a ses sûretés.

On dit au jeu des dés, *Tenir le dé*, pour dire, Tenir le cornet, avoir la main pour jeter les dés. Et figur. on dit, qu'*Un homme veut toujours tenir le dé dans la conversation*, pour dire, qu'il veut s'en rendre le maître & toujours parler.

On dit d'Un fou, d'un furieux, qu'*Il faut le tenir à quatre*, pour dire, qu'Il faut être plusieurs à le tenir: & figur. d'Un homme difficile & emporté, qu'*Il faut le tenir à quatre*, pour dire, qu'On a de la peine à le contenir, à l'empêcher de faire des violences.

On dit de même d'Un homme qui fait le difficile dans un accommodement, qu'*Il se fait tenir à quatre.*

On dit absolument, *Tenez*, pour dire, prenez ce que je vous présente. Et dans le discours familier, on dit, *Tenez*, pour s'attirer l'attention. (Tenez, tout ce que vous dites-là ne me touche pas.) Il se dit aussi, pour avertir de prendre garde à quelque chose, & dans le même sens qu'on a accoutumé de dire, *Voyez.* (Tenez, le voilà qui passe.)

On dit proverbialement, *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, pour dire, que La possession d'un bien présent, quelque modique qu'il soit, vaut mieux que l'espérance d'un plus grand bien à venir & incertain.

On dit proverbialement & populairem. à un homme de qui on veut se moquer, en faisant semblant de lui vouloir donner une chose qu'on ne lui donne pas, *Serrez la main & dites que vous ne tenez rien.*

On dit aussi proverbialement & par plaisanterie, d'un homme qui manque à réussir dans quelque chose, qu'*Il ne tient rien.* (Il pensoit toucher cet argent, avoir cette Charge, mais il ne tient rien. Il croyoit nous attraper, mais il ne tient rien.)

On dit encore proverbialement, figurément, & avec une espèce de joie maligne, d'Un homme à qui il arrive, par sa faute, quelque chose de fâcheux, de désagréable, d'embarrassant, de honteux, qu'*Il en tient.* (Il a perdu son procès, il en tient. Il n'a rien à répliquer à cela, il en tient.)

On dit aussi d'Un homme qui devient amoureux, (Cette femme lui a donné dans la vue, il en tient.) Et d'Un homme ivre, (il a bu plus que de raison, il en tient.)

On dit proverb. qu'*Un homme tient bien ce qu'il tient*, soit pour dire, qu'il n'est pas aisé de lui faire quitter prise sur quelque chose, soit pour faire entendre qu'il est avare.

On dit proverbialement & figurément, qu'*On tient un homme*, pour dire, qu'On l'a réduit en tel état, qu'il ne peut plus trouver d'échappatoire, qu'il ne peut plus éluder comme auparavant. (Il a beau faire à présent, je le tiens.)

On dit, *Tenir un enfant sur les fonts de Baptême*, pour dire, En être le parrain ou la marraine, & figur. *Tenir quelqu'un sur les fonts*, pour dire, S'entretenir de lui avec d'autres personnes. Il se dit plus ordinairement en mal. (Vous avez bien fait de venir, on vous tenoit sur les fonts.) On dit aussi figurément dans le même sens, (Tenir quelqu'un sur le tapis.)

Tenir, signifie Posséder. (Les Mahométans tiennent les plus belles Provinces de l'Asie. Tenir un pays en souveraineté. Tenir une terre en fief. Tenir un Bénéfice en commende. Tenir une terre en franc-aleu. Tenir une terre à ferme, à bail. Tenir une maison à loyer, à bail judiciaire. Ce Prince ne tint l'Empire que peu de temps. Ce Pape mourut après avoir tenu le siége dix ans entiers.)

On dit, *Tenir une terre par ses mains*, pour dire, La faire valoir soi-même, au lieu de l'affermer.

On dit, *Tenir une terre à foi & hommage de quelqu'un*, pour dire, Posséder une terre qui relève de quelqu'un. (Les Rois d'Angleterre ont tenu autrefois la Normandie & la Guyenne à foi & hommage de la France.) On dit aussi absolument, (Tenir de quelqu'un à cause de quelque terre. Un tel Prince tient de l'Empire. Je tiens d'un tel Seigneur.)

On dit figurément, qu'*On ne tient rien de quelqu'un*, pour dire, qu'on ne dépend point de lui. (Vous n'avez rien à lui commander, il ne tient rien de vous.)

On dit aussi figurément, qu'*On tient quelque chose de quelqu'un*, pour dire, qu'On lui en a l'obligation. (Tout ce qu'il a, il le tient de votre libéralité. C'est une grâce que je tiens du Roi seul. C'est de vous qu'il tient son avancement, sa fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient des bons exemples qu'on lui a donnés. C'est d'un tel qu'il tient tout ce qu'il fait.)

On dit, *Tenir la vie de quelqu'un*, pour dire, Lui avoir obligation de la vie.

On dit encore, *Tenir quelque chose de quelqu'un*, pour dire, L'avoir appris de quelqu'un. (De qui tenez-vous cela? Je tiens ce secret-là, ce remède-là d'un homme habile. C'est une nouvelle que je tiens de bonne part. Tenir une nouvelle de quelqu'un.)

On dit, *Tenir une chose de race, de naissance*, pour dire, que C'est une chose qui s'est transmise avec le sang, & qu'on a reçue de ses ancêtres, qu'on a apportée en naissant. (Ils sont tous extrêmement polis dans cette maison-là, ils tiennent cela de race.)

On dit, *Tenir quelque chose de son père & de sa mère*, pour dire, Leur ressembler en cela; & absolument, *Tenir de son père & de sa mère*, pour dire, Leur ressembler, soit par la figure & les manières, soit par les inclinations & par les mœurs. (Il est timide & a l'air embarrassé, il tient cela de son père. Il tient beaucoup de son père, il en a tous les traits.)

On dit dans le même sens, d'Un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère, qu'(Il a de qui tenir. Il est bien fait, il a de qui tenir. Il est brave, il a de qui tenir.) Dans ces phrases, il s'emploie neutralement; & c'est à peu près dans le même sens qu'on dit, (Cette architecture tient du gothique. Ce style tient un peu du burlesque.) Alors *Tenir* signifie Participer.

On se sert quelquefois du mot de *Tenir*, en parlant Des Maladies, tant du corps que de l'esprit, & des différentes passions de l'ame dont on est comme possédé ou saisi. (Il y a long temps que ce mal-là le tient, que la fièvre le tient. Quand son accès le tient. Dès qu'une fois sa verve le tient. Sitôt que sa colère le tient, il n'est plus maître de lui. Sa belle humeur, sa mauvaise humeur le tient.)

En ce sens, on dit d'Un homme, *Qu'a-t il, qu'est-ce qui le tient*, pour dire, Quel sujet, quelle raison a-t-il de faire comme il fait? (Je sais bien ce qui le tient.)

Tenir, signifie aussi, Occuper un espace, une place. (Serrez-vous un peu, vous tenez trop de place. L'armée tenoit deux lieues de pays. Une forêt qui tient dix lieues de long.)

On dit, *Tenir une maison, un appartement*, pour dire, Occuper une maison, un appartement pour son logement. (Il tient la maison toute entière. Il ne tient qu'un appartement. Il tient le premier étage, le second étage.)

Il se dit encore, en parlant De certains lieux que l'on occupe, de certaines choses dont on fait métier & profession pour l'utilité & la commodité du public. (Tenir auberge. Tenir hôtellerie. Tenir chambre garnie. Tenir cabaret. Tenir boutique. Tenir banque. Tenir pension. Tenir école. Tenir Académie.) Ce dernier se dit Des Académies de jeu, comme de celles où l'on fait ses exercices.

Dans le sens d'Occuper, *Tenir*, s'emploie en plusieurs phrases. Ainsi on dit d'Une Ville, d'une Place de guerre, qu'*Un Officier, un Commandant la tient pour le Roi, pour le service d'un Prince*, pour dire, qu'Il y commande, qu'il la garde pour les intérêts du Prince: & cela se dit ordinairement, quand on parle de temps de troubles, de temps de guerre, ou quand il s'agit de droits contestés. (Il se jeta dans la Place & la tint pour le Roi, pour le service du Roi.)

On dit en termes de Guerre, qu'*Une armée tient la campagne*, pour dire, qu'Elle est en campagne, en état de s'opposer aux ennemis, ou d'entreprendre sur eux. (Les ennemis n'oseroient tenir la campagne.) On dit dans le même sens, qu'(Une flotte tient la mer.)

On dit, qu'*Un vaisseau tient le vent*, pour dire, qu'Il va le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent.

On dit en termes de Pratique, *Tenir prison*, pour dire, Demeurer en prison: & l'on disoit autrefois, *Tenir le lit, tenir la chambre*, pour dire, Demeurer dans son lit, dans sa chambre. (Il a été ordonné qu'il tiendra prison jusqu'à ce qu'il ait payé. Il tient le lit depuis quelques jours. Il tient la chambre, parce qu'il est un peu incommodé.)

Tenir, se dit en parlant De l'ordre dans lequel les personnes ou les choses sont placées, du rang qu'elles occupent, soit en effet, soit dans l'opinion des hommes. (Il faut que dans les compagnies chacun tienne son rang. Les livres de Théologie tiennent tout le premier rang de ses tablettes. La libéralité tient le milieu entre la prodigalité & l'avarice.)

On dit figurément, qu'*Un homme tient bien son rang, sa place, son poste*, pour dire, qu'Il occupe dignement l'emploi où il est, qu'il l'exerce avec dignité, avec capacité.

On dit à peu près dans le même sens, qu'(Il tient bien son coin.) Il est familier.

Et on dit, *Tenir le milieu dans une affaire*, pour dire, Prendre un tempérament, un expédient entre deux extrémités, entre deux choses opposées.

On dit en termes de Musique, *Tenir sa partie*, pour dire, Chanter, ou jouer sa partie.

Et on dit figurément & familièrement, qu'*Un homme tient bien sa partie*, pour dire, qu'Il s'acquitte bien de ce qu'il doit, qu'il fait bien ce qu'il a à faire dans l'emploi qu'il remplit.

Tenir, se dit en parlant des assemblées, des fonctions publiques, soit ordinaires, soit extraordinaires, qui regardent le gouvernement & la police d'un État. (Le Pape, après avoir tenu le Concile... Le Pape tenoit Consistoire, tenoit Chapelle. On tient les États tous les ans en Languedoc. Les jours que le Roi tient Conseil. Le Roi tenant son Lit de Justice. Quand le Chancelier tient le sceau. Les Commissaires du Roi tenoient les grands-jours. Tenir les plaids. Tenir les assises. C'est un tel Président qui tient cette année la Chambre des vacations.)

Tenir, signifie, Mettre & garder en quelque lieu. (Il tient son argent dans son cabinet. On ne sait où il tient son argent. Il faut tenir cela à la cave pour le conserver. Il tient tous ses papiers sous la clef. On a tenu cela trop long-temps enfermé. C'est un homme qu'on tient enfermé il y a long-temps. On le tient en prison.)

On dit, qu'*Un homme tient sa femme à la campagne, dans un Couvent*, pour dire, qu'Il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un Couvent: qu'*Il tient son fils au Collége, à l'Académie*, pour dire, qu'Il l'a mis au Collége, à l'Académie, pour y étudier, pour y faire ses exercices.

On dit, *Tenir des écoliers en pension*, pour dire, Les avoir en pension chez soi.

On dit, *Tenir quelqu'un chez soi*, pour dire, L'avoir chez soi. (Puisque nous vous tenons ici, nous ne vous laisserons pas partir sitôt.) Il se dit de même, pour dire, Loger quelqu'un chez soi, lui donner sa table.

On dit, qu'*Un Prince tient des Ambassadeurs, des Résidens dans quelques Cours, auprès de quelques Princes*, pour dire, qu'Il entretient des Ambassadeurs des Résidens, &c.

On dit aussi, qu'*Un Prince tient garnison dans une telle Ville*, pour dire, qu'Il y entretient une garnison.

Tenir, signifie, Maintenir, entretenir; & dans cette acception, il n'est guère d'usage que dans ces phrases. (Tenir en état, tenir en bon état. En attendant que je revienne, tenez les choses en état, tenez tout en bon état.)

On dit, *Tenir des chevaux en exercice, en haleine*, pour dire, Les exercer souvent.

Tenir, signifie, Renfermer en un certain espace, dans une certaine mesure. (Cette grange peut tenir dix milliers de gerbes. Un muid doit tenir tant de pintes. Une bouteille qui tient chopine. Un verre qui tient demi-setier.)

On dit d'Un muid, d'un seau, &c. qu'*Il tient bien l'eau*, qu'*il tient bien le vin*, pour dire, que L'eau ou le vin qu'on y met ne s'enfuit point.

Tenir, signifie, Arrêter, fixer. (Il est si vif, si remuant, qu'on ne le sauroit tenir.)

Il signifie encore, Réprimer, empêcher de faire, de dire. (C'est un homme qui ne peut tenir sa langue. Quand il est une fois en train de parler, rien ne le peut tenir.)

On dit dans cette acception, *Je ne sais qui me tient, je ne sais à quoi il tient que je ne lui rompe en visière*, pour dire, Je ne

fais qui m'empêche, qui me retient....

On dit, *Il n'y a parenté, amitié, &c. qui tienne*, pour dire, Il n'y a aucune considération de parenté, d'amitié, &c. qui empêche que... (Il n'y a crédit ni richesses qui tiennent, je le condamnerai, s'il a tort.)

En ce sens, *Tenir* s'emploie avec les pronoms personnels. (Il ne sauroit se tenir de parler. Il ne se tiendra jamais de jouer. Il ne s'en peut tenir. Je ne pus me tenir de lui dire que cela n'étoit pas bien.)

On dit à une personne qui importune par des gestes incommodes ou trop libres, (Tenez-vous en repos. Tenez-vous.) Le dernier est familier.

On dit, *Tenir quelqu'un de court*, pour dire, Ne lui laisser pas la liberté de faire ce qu'il voudroit ; & qu'*Un emploi tient en sujétion*, pour dire, qu'Il ne laisse guère de loisir, guère de temps libre.

On dit, *Tenir rigueur à quelqu'un*, pour dire, Le traiter avec rigueur, ne lui faire aucune grâce.

TENIR, signifie aussi, Faire qu'on soit, qu'on demeure dans un certain état, dans une certaine situation, dans une certaine posture. (Tenir les peuples dans le devoir. Tenir les enfans dans un très-grand respect, les tenir dans une grande sujétion. Tenir les esprits en suspens. Tenir les affaires en balance. Cette affaire tient toutes choses en échec. Tenir quelqu'un en échec. Tenir l'équilibre entre deux partis, entre deux Puissances. Cette nouvelle le tient alerte, le tient en cervelle. Tenir sa maison propre. Tenir des enfans proprement vêtus. Tenir une ville bloquée. Tenir une Place assiégée. Tenir les portes fermées. Tenir les fenêtres ouvertes. Tenir les flambeaux allumés. Cela tient frais. Tenir ses cheveux frisés. Tenir les yeux ouverts. Tenir les yeux baissés. Tenir les mains jointes. Tenir la tête droite.)

On dit d'Une Place de guerre, qu'*Elle tient le pays en respect*, qu'*elle tient le pays en crainte*, pour dire, que Tout le pays est en quelque sorte sous sa domination, sous sa dépendance.

On dit, qu'*Un corps de troupes a tenu les ennemis en respect*, pour dire, que Par le poste qu'il occupoit, & par sa contenance, il les a empêchés de faire aucune entreprise.

TENIR, signifie, Occuper durant quelque temps. (C'est une cérémonie qui est longue, elle vous tiendra long-temps. Il nous a tenus deux heures à ne rien faire. Je ne vous tiendrai guère. Cela m'a tenu plus que je ne pensois. (Cet Avocat tint toute l'Audience.)

TENIR, signifie, Réputer, estimer, croire. (Je tiens cela vrai, pour vrai, puisque vous le dites. Je tiens que cela a besoin d'explication. Je tiens ces deux opinions-là également soutenables. De ces deux étoffes, je tiens la première la plus belle, je tiens que la première est la plus belle, je tiens la premiere pour la plus belle. Je tiens l'affaire faite à l'heure qu'il est. Je le tiens honnête-homme, je le tiens pour honnête-homme. C'est un homme que l'on tient ruiné. Si vous me venez voir, je tiendrai cela à honneur.)

On dit à peu près dans la même acception, (Tenir un dogme. Tenir une opinion. L'Église Catholique tient la consubstantialité des Personnes divines, tient la transsubstantiation. Les Mahométans tiennent l'unité de Dieu. Les Indiens tiennent la Métempsycose. Selon la Loi que nous tenons. Les maximes qu'ils tiennent sont opposées aux nôtres.)

TENIR, dans le sens de Réputer, s'emploie aussi avec les pronoms personnels. (Je me tiens heureux d'avoir pu vous servir en quelque chose. Dès qu'il apprit cela, il se tint perdu. Il ne se tient pas encore pour battu. Je me tiens pour satisfait.)

On dit communément, *Je me le tiens pour dit*, pour dire, Il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage, que vous m'en fassiez davantage souvenir. On dit de même, *Tenez-vous pour dit que*... pour dire, Soyez assuré que...

TENIR UN CHEMIN, UNE ROUTE, signifie, Suivre un chemin, une route, aller par un chemin, par une route. (Je l'ai rencontré, il tenoit le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous ? Il y a divers chemins à tenir.)

On dit figurément, dans ce sens, *Tenir une bonne conduite, une mauvaise conduite*, pour dire, Se conduire bien, se conduire mal. (Il tient une étrange conduite depuis quelque temps.)

On dit, *Tenir le parti de quelqu'un*, pour dire, Suivre le parti de quelqu'un, être du parti de quelqu'un.

On dit, *Tenir sa parole, tenir sa promesse*, pour dire, Exécuter ce qu'on a promis. (Je vous tiendrai ce que je vous ai promis. Vous ne m'avez pas tenu parole.)

On dit prov. *Promettre & tenir sont deux*, pour dire, que Souvent on manque à faire ce qu'on a promis.

On dit *Tenir un traité, tenir un marché, tenir une convention*, pour dire, Exécuter un traité, exécuter une convention, exécuter un marché.

On dit, *Tenir des discours, tenir des propos, tenir un langage*, pour dire, Parler d'une certaine façon, avancer de certains propos, dire de certaines choses. (Il tient des discours un peu libres. Aux propos qu'il me tint, je vis bien qu'il ne falloit rien attendre de lui. Vous me tenez un langage qui me surprend.) Et on dit, *Tenez cela secret*, pour dire, Gardez le silence sur cela, n'en parlez point.

On dit proverbialement dans le même sens, *Il nous a tenu le cas secret*, pour dire, qu'Il a affecté de n'en point parler, qu'il en a fait mystère.

On dit, *Tenir sa colère, tenir son courage*, pour dire, Persister dans son ressentiment. (Il est prompt, mais il ne tient pas sa colère.) Et, *Tenir sa gravité, tenir sa morgue*, pour dire, Affecter d'avoir une mine grave, une mine fière & dédaigneuse.

On dit, *Tenir table*, pour dire, Donner ordinairement à manger chez soi, sans inviter. (Il tient table, une grande table. Il tient table ouverte.)

On dit d'Un homme qui donne ordinairement à manger chez lui, *Il tient table aujourd'hui, il ne tient pas table aujourd'hui*, pour dire, Il donne aujourd'hui à manger, il ne donne pas aujourd'hui à manger.

On dit aussi, *Tenir table*, pour dire, Demeurer long-temps à table. (Il y a deux heures qu'ils tiennent table.) Et on dit de celui qui fait les honneurs d'une table, qui ordonne à ceux qui la servent, que (C'est lui qui tient la table.)

On dit, *Tenir Chapelle*, V. CHAPELLE.

On dit, *Tenir la plume dans une Compagnie*, pour dire, Être préposé pour écrire les actes, les délibérations d'une Assemblée. *Tenir la caisse chez un Banquier, chez un Receveur, &c.* pour dire, Être chargé du soin de recevoir & de payer l'argent pour un Banquier, pour un Receveur, &c. Et, *Tenir les livres, les registres chez un Banquier, chez un Receveur, chez un Marchand*, pour dire, Être chargé du soin d'écrire dans les livres, dans les registres, les choses qui doivent y être écrites.

On dit aussi, *Tenir registre de quelque chose*, pour dire, Écrire quelque chose dans le livre, dans le registre. Et on dit figurément, qu'*Un homme tient registre de tout*, pour dire, qu'Il remarque tout exactement, & qu'il s'en souvient.

On dit pareillement, *Tenir compte d'une somme à quelqu'un*, pour dire, Lui passer cette somme en compte. Et figurément, que *L'on tiendra compte de quelque chose à quelqu'un*, pour dire, qu'On cherchera les occasions de reconnoître les obligations qu'on lui a. Et figurément encore, *Ne tenir compte de quelqu'un, de quelque chose*, pour dire, N'en faire point cas, ne s'en pas soucier. Ce dernier est du style familier.

On dit figurément, *Tenir tête à quelqu'un*, pour dire, Lui résister, ne lui point céder. (Si vous voulez agiter cette question-là avec lui, vous trouverez un homme qui vous tiendra tête. Vous n'avez qu'à lui proposer de jouer, il vous tiendra tête. C'est un homme hardi & insolent dès qu'il voit qu'on le craint; mais il s'adoucit, dès qu'on lui tient tête.)

On dit figurém. & familièrem. *Tenir pied à boule*, pour dire, Être extrêmement assidu, s'attacher sans discontinuation à quelque étude, à quelque travail, à quelque emploi. (C'est un homme qui veut que l'on tienne pied à boule auprès de lui. Il est commis dans un tel Bureau, & il tient pied à boule depuis le matin jusqu'au soir.)

On dit, *Tenir la main à quelque chose*, pour dire, Prendre garde à quelque chose, avoir soin que quelque chose se fasse comme il faut. (Ne vous mettez pas en peine, je tiendrai la main à cela. Je vous réponds que la chose se fera, je me charge d'y tenir la main.)

On dit, *Faire tenir des lettres, faire tenir des hardes, faire tenir de l'argent*, pour dire, Faire en sorte que des lettres soient rendues, faire rendre des lettres, faire que des hardes soient remises, faire toucher de l'argent.

On dit, *Tenir jeu à quelqu'un*, pour dire, Continuer à jouer contre lui autant qu'il veut. Et dans les jeux de renvi, comme dans ceux où la couche n'est pas réglée, *Tenir* se dit pour signifier, Y aller de tout l'argent dont un autre y va. (Vous y allez de cent pistoles, je les tiens, je tiens tout ; *& absolument*, je le tiens, je tiens.)

TENIR, se dit aussi absolument au Trictrac, pour dire, N'être pas forcé par le dé de rompre son plein, ou continuer à jouer sans lever les dames.

TENIR, est aussi neutre, & signifie, Être attaché à quelque chose, être difficile à arracher ou à déplacer. (Sa chemise lui tient au dos. On trouva que la pierre tenoit à la vessie. Le vent empêche la gelée de tenir sur les arbres. On ne sauroit

arracher

attacher ce clou, il tient trop. Cela ne tient ni à fer, ni à clou, on peut aisément l'arracher. Cela tient à chaux & à sable. Tenir à chaux & à ciment. Tout cela tient bien ensemble.)

On dit prov. d'Une chose qui est extrêmement attachée à une autre, en sorte que l'on a de la peine à l'en détacher, qu'(Elle tient comme poix. On dit aussi, qu'(Elle tient comme teigne.) Ils sont tous deux populaires.

On dit figur. d'Un infirme, ou d'un malade qui est sur le point de mourir, que (Sa vie ne tient qu'à un fil, à un filet;) & d'Un homme d'Église, d'un homme de robe, qui n'a nul attachement à sa profession, ou qui est tout prêt à la quitter à la première occasion, que (Sa soutane, sa robe ne tient qu'à un bouton.) Ce dernier est familier.

On dit d'Un homme qui est en prison pour dettes, qu'(Il tient pour une telle somme.) On dit de même Des choses qui sont en gage pour une certaine somme, qu'(Elles tiennent pour tant. Ses pierreries tiennent pour mille écus.) Ces phrases sont du style familier.

On dit figurém. que *Quelque chose tient au cœur*, pour dire, qu'On l'affectionne extrêmement, qu'on s'y intéresse fort. (C'est une affaire qui me tient au cœur, vous m'obligerez sensiblement de vous employer pour la faire réussir.) On dit aussi, que *Quelque chose tient au cœur*, pour dire, qu'On en a du ressentiment. (L'injure qu'il a reçue lui tient au cœur.)

On dit figurém. d'Un enfant, d'un jeune homme vif & qui est toujours en mouvement, ou d'un homme qui marche, qui danse fort légèrement, que (Ses pieds ne tiennent pas à terre, qu'il ne tient pas à terre.) On dit figur. qu'*Un homme tient à un autre*, pour dire, qu'Il y est attaché par quelque lien d'intérêt, d'amitié, de reconnoissance, &c. (Il tient à cet homme-là par bien des endroits. Il tient à ce parti-là par des raisons de famille. C'est un homme qui ne tient à personne.) Et on dit figur. d'Un homme détaché des choses du monde, qu'(Il ne tient plus à la terre.) on dit, qu'*Un homme ne tient à rien*, pour dire, que Rien ne l'empêche de... (Me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien;) & à peu près dans le même sens, (Je vous payerai quand vous voudrez, votre argent ne tient à rien.)

Il se dit aussi impersonnellement Des obstacles, des considérations qui empêchent de faire quelque chose. (À quoi tient-il que nous ne partions? À qui tient-il que cela ne se fasse? Il ne tient pas à moi. Je ne sais à quoi il tient que je ne l'abandonne tout à fait. Il tint à peu de chose que je ne lui fisse un affront. S'il ne tient qu'à donner dix pistoles, je les donnerai.) On dit, qu'*Il ne tient pas à quelqu'un qu'une chose ne se fasse*, pour dire, que Ce n'est pas lui qui y apporte de l'obstacle, ou pour dire, qu'il y contribue autant qu'il peut. (Il ne tient pas à moi qu'un tel n'ait satisfaction. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne gagne son procès. Il ne tient plus qu'à votre Rapporteur que vous ne soyez jugé.)

TENIR, signifie aussi, Être contigu. (Ma maison tient à la sienne. Mes terres tiennent aux siennes.)

TENIR POUR QUELQU'UN. Façon de parler dont on se sert, pour dire, Être dans les intérêts dans le parti de quelqu'un; être de l'opinion, du sentiment de quelqu'un. (Il tient pour le bon parti. Il a toujours tenu pour le Roi dans les temps les plus difficiles. Quelques Philosophes tiennent pour Platon, & d'autres pour Aristote. En matière d'opinions, il ne faut tenir pour personne, il faut tenir seulement pour la vérité. Il tient pour la nouvelle Philosophie.)

TENIR, sign. aussi Résister. (Ce vaisseau ne sauroit tenir à la mer, tenir contre les vagues. Cette Place ne peut pas tenir encore huit jours. On ne peut pas tenir contre des forces si supérieures. Il joue trop bien, il n'y a pas moyen de tenir contre lui. La compagnie est trop mauvaise, on n'y peut pas tenir. Tenir dans une Place contre une armée ennemie. Il a tenu trois mois de tranchée ouverte.)

On dit figur. qu'*On ne peut pas tenir contre les prières, contre les raisons de quelqu'un*, pour dire, qu'On ne sauroit résister à ses prières, à ses raisons.

On dit dans le même sens, qu'(On ne sauroit tenir contre les charmes d'une belle personne, qu'un homme ne tient point contre l'intérêt, contre l'argent, contre les louanges,) & qu'*Un homme ne tient point contre la raillerie, contre la plaisanterie*, pour dire, que Dès qu'on le raille, qu'on le plaisante, il s'embarrasse, il se décontenance.

On dit, *Tenir bon, tenir ferme*, pour dire, Résister, se défendre. (Il a tenu bon quinze jours durant dans une Place qui ne valoit rien. Il faut qu'un Juge tienne ferme contre les sollicitations. Ce bataillon tint ferme jusqu'à ce qu'on amenât du canon.) On dit aussi, *Tenir bon, tenir ferme*, pour dire, Ne se point relâcher, ne se point laisser aller aux persuasions d'autrui. (Il a envie de votre Charge, tenez bon, tenez ferme, vous en tirerez tout ce que vous voudrez.)

TENIR, se dit d'Un traité, d'une convention, d'un marché; & signifie, Subsister sans aucun changement, sans aucune altération. (Il faut que le traité tienne. Notre marché tient.)

TENIR, signifie aussi, Demeurer en un certain état; & dans ce sens, on dit, que (La frisure ne tient pas.) On dit en termes de Musique, que (Des instrumens ne tiennent pas d'accord.) On dit dans un sens à peu près pareil, que (Le temps ne tiendra pas.) On dit en termes de Chasse, que *Les perdrix ne tiennent pas*, pour dire, qu'Elles n'attendent pas, qu'elles partent de loin. Et en termes de guerre, on dit, que *Les ennemis ne tiendront pas*, pour dire, qu'ils n'attendront pas qu'on aille à eux, & qu'ils se retireront.

TENIR, signifie aussi, Être compris dans un certain espace, dans une certaine mesure. Ainsi on dit à l'impersonnel. (Il tient tant de pintes dans un muid. Il tiendroit tant de milliers de gerbes dans cette grange.) Et au neutre, on dit, (Tous vos meubles ne peuvent pas tenir dans cette chambre. Tout le monde ne peut pas tenir ici.)

On dit proverbialement & populairement, d'Une chose dont on veut assurer qu'on n'a point du tout, qu'(On n'en a non plus qu'il en pourroit tenir dans l'œil.)

TENIR, signifie encore, Durer, être pendant un certain temps. (Pendant que ce concile tenoit. Le Parlement commence à tenir à la saint Martin. L'assemblée du Clergé tient de cinq en cinq ans. Tant que l'Assemblée du Clergé tiendra. Les grands Jours se tenoient alors en Auvergne. La foire de S. Germain tient depuis le troisième Février jusques vers la Semaine Sainte. Le marché tient tous les Mercredis & les Samedis.) Outre les façons de parler qui ont été marquées ci-dessus, dans lesquelles le verbe *Tenir* s'emploie avec les pronoms personnels, il y en a encore plusieurs autres, dans lesquelles il a force, tantôt de verbe actif, & tantôt de verbe réciproque, comme on le verra dans les exemples suivans.

TENIR, SE TENIR. S'arrêter, s'attacher à quelque chose pour s'empêcher de tomber. (Il se tint à une branche. Il se tint aux crins du cheval.)

On dit figurément & proverbialement, *Se tenir au gros de l'arbre*, pour dire, Demeurer fermement attaché au bon parti, au pouvoir reconnu pour légitime. (Je m'en rapporte à ce que l'Église en a décidé, je me tiens au gros de l'arbre. Dans les brouilleries de la Cour, il n'a point quitté le service du Roi, il s'est toujours tenu au gros de l'arbre.)

On dit, *Se tenir bien à cheval*, pour dire, Y être ferme & de bonne grace; & *S'y tenir mal*, pour dire, N'y être pas ferme, y être de mauvaise grâce.

On dit figurément, *Se tenir à quelque chose*, pour dire, S'y arrêter, s'y fixer de telle sorte qu'on ne veuille rien de plus. (Je me tiens, je m'en tiens à la decision de l'Église. Je m'en tiens là, & je n'en veux pas savoir davantage. Il s'en tient à sa donation, à son legs.) On dit en jouant à de certains jeux des cartes, *Je m'y tiens*, pour dire, Je suis content des cartes que j'ai, je n'en demande pas d'autres.

On dit, *Se tenir à son mot*, pour dire, S'arrêter, se fixer à ce qu'on dit; & cela se dit ordinairement d'Un Marchand, lorsqu'il demeure ferme à ne vouloir rien rabattre du prix de sa marchandise. (Dès que ce Marchand vous a dit le prix, il s'en tient à son mot.) On dit, entre gens qui vendent & achètent, & entre personnes qui traitent ensemble, *Se tenir à peu, se tenir à peu de chose*, pour dire, S'arrêter, se fixer tellement aux propositions, aux offres qu'on a faites d'abord, que quoiqu'il s'agisse de peu de chose de plus ou de moins, on ne veuille, de part ou d'autre, ni se relâcher, ni passer outre. (Vous vous tenez à trop peu de chose. Il ne faut pas se tenir à si peu de chose. Ils se tiennent tous deux à peu de chose. Vous vous tenez à une pistole sur un marché de mille écus. Il se tient à une vétille, à une chose de rien, dans une affaire qui peut faire sa fortune.) On dit dans le même sens, *Se tenir à rien*, pour dire, Se tenir à très-peu de chose.

SE TENIR, signifie aussi, Être, demeurer dans un certain lieu. (Tenez-vous-là, & n'en partez pas. Tenez-vous auprès de moi. Se tenir deux heures à une porte. Il se tient au vent & au soleil. Il se tient toutes les après-dînées chez lui. Il se tient tous les matins dans sa chambre.)

On dit, qu'*Un homme se tient six mois à la campagne, & six mois à la ville*, pour dire, qu'Il passe six mois à la ville, & six mois à la campagne.

On dit prov. & comme par dépit, d'Un homme dont on entend vanter le bonheur. (S'il est bien, qu'il s'y tienne.) On dit

encore proverb. *Quand on est bien, il faut s'y tenir*, pour dire, qu'Il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve bien dans son état. Et, *Quand on est bien, on ne peut s'y tenir*, pour dire, que La seule envie du changement fait qu'on s'ennuie de tout.

SE TENIR, signifie encore, Être, demeurer dans une certaine situation, dans un certain état. Ainsi on dit, (Se tenir à ne rien faire. Se tenir toujours propre. Se tenir caché. Se tenir clos & couvert. Se tenir à genoux. Se tenir droit, courbé. Faire de l'exercice pour se tenir en haleine.)

On dit figur. *Se tenir les bras croisés*, pour dire, Demeurer dans l'inaction lorsqu'on devroit agir. On dit par forme de menace & famil. (Vous avez offensé un homme qui ne pardonne jamais, vous n'avez qu'à vous bien tenir.)

SE TENIR, se dit aussi en parlant d'Assemblées publiques ou particulières. (Il se tint une Assemblée de Notables. Il se tint un Conseil entre eux. Cette Assemblée ne se tient que trois fois la semaine.)

TENU, UE, participe. (Un jardin bien tenu. Une maison bien tenue.)

On dit proverbialement, *Tant tenu, tant payé*, pour dire, qu'On ne récompense une personne, ou qu'on ne paye une chose qu'à proportion du temps qu'on s'en est servi.

Il signifie aussi, Qui est obligé à faire quelque chose. (Je ne suis pas tenu à cela. Il est tenu de m'acquitter. Un héritier est tenu des faits & promesses de celui dont il hérite. Les Locataires sont ordinairement tenus des menues réparations.) On dit proverbialement, (À l'impossible nul n'est tenu.)

TENON. s. m. Terme commun à plusieurs Arts, & particulièrement à la Charpenterie, où il se dit Du bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortoise. (Ce tenon est encore trop gros pour entrer dans la mortoise.)

TÉNOR. s. m. Terme de Musique emprunté de l'Italien. Il répond à ce que nous appelons en François une voix de taille, ou simplement une taille. C'est une voix moyenne entre la haute-contre & la basse-taille.

TENSION. s. m. État de ce qui est tendu. (Tension de nerfs. Cette fluxion lui causoit une grande tension à la peau.)

Il se prend aussi fig. pour Grande application d'esprit. (Il s'est épuisé par une trop grande tension d'esprit. Il travailla avec une si grande tension d'esprit, qu'il en tomba malade.)

TENSON. s. m. Terme d'ancienne Poësie, qui se disoit d'une dispute galante entre deux Poëtes.

TENTANT, ANTE. adj. Qui tente, qui cause une envie, un desir. (L'occasion étoit bien tentante. Cela est bien tentant.)

TENTATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui tente. (C'est un tentateur.) Pris absolument, il s'entend du démon. Le tentateur.)

Il s'emploie aussi adjectivement. (L'esprit tentateur.)

TENTATION. s. f. Mouvement intérieur qui excite l'homme au mal, & qui vient ou de quelque objet extérieur, ou de la suggestion du diable, ou de la concupiscence. (Grande tentation. Forte tentation. Résister à la tentation. Succomber, céder à la tentation. C'est une tentation du malin esprit. Les tentations du diable. La tentation de la chair. Les ames les plus saintes & les plus pures ne sont pas exemptes de tentations. Il faut chasser cette pensée de votre esprit comme une tentation. Induire en tentation.)

TENTATION, se dit aussi Du mouvement intérieur par lequel on est porté à des choses qui sont d'elles-mêmes indifférentes, & quelquefois même à des choses où l'on trouve quelque sorte d'inconvénient. (Il avoit une grande tentation de bâtir. Il résista à la tentation de répondre, d'écrire, de voyager. Il a bien de la peine à se défendre de la tentation de manger du fruit.)

TENTATIVE. s. f. Action par laquelle on tente, on essaye de faire réussir quelque chose. (Faire une tentative auprès de quelqu'un. Il fit plusieurs tentatives inutiles.)

On appelle aussi *Tentative*, Le premier acte qu'on fait en Théologie. (Il a fait sa tentative.)

TENTE. s. f. Espèce de pavillon fait ordinairement de toile, de coutil, &c. dont on se sert à la guerre, à la campagne, pour se mettre à couvert. (Les murailles d'une tente. Les mâts, les arbres, les cordages, les piquets d'une tente. Camper sous des tentes. Il étoit dans sa tente. L'armée étoit sous les tentes. La Caravane ne faisoit que de tirer ses tentes quand les Arabes arrivèrent. Les Marchands avoient tendu leurs tentes à la foire.)

TENTE, se dit aussi d'un petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies, pour y porter plus facilement le remède, & pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt. (Il a encore une tente dans sa plaie.)

TENTER. v. a. Essayer, mettre quelque moyen en usage pour faire réussir quelque chose. (La chose est trop difficile, je ne veux pas seulement la tenter. Que vous coûtera-t-il de la tenter? J'ai tenté toutes sortes de moyens. Tenter une entreprise.)

On dit, *Tenter fortune*, pour dire, Hasarder quelque chose dans l'espérance du succès.

TENTER, signifie aussi, Solliciter au péché, au mal. (Le diable tente les hommes pour les porter à offenser Dieu. Le serpent tenta Eve. Le diable tenta Notre-Seigneur au désert. Dieu permet que les Saints soient tentés. L'occasion le tente. On l'a tenté avec de l'argent.)

On dit, *Tenter Dieu*, pour dire, Lui demander des miracles, des effets de sa toute-puissance, sans nécessité. (Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Tenter*, signifie quelquefois, Éprouver la fidélité. (Dieu tenta Abraham.)

TENTER, signifie aussi, Donner envie, faire naître le desir, l'envie de faire quelque chose. (Quoi, ces viandes ne vous tentent elles pas? Ce beau temps ne vous tente-t-il pas de vous promener?)

On dit communément, qu'*Un homme est bien tenté de faire quelque chose*, pour dire, qu'Il en a une extrême envie. (Je suis bien tenté d'aller prendre l'air à la campagne. Je fus bien tenté de lui répondre d'une manière qui ne lui auroit pas plu.)

TENTÉ, ÉE. participe.

TENTURE. s. f. Certain nombre de pièces de tapisserie ordinairement de même dessein, de même ouvrage, de même suite d'Histoire. (Une fort belle tenture de tapisserie. Une fort belle tenture. Une tenture de verdure.) On dit aussi (Une tenture de velours, une tenture de damas, une tenture de cuir doré, une tenture de deuil.)

TÉNU, UE. adj. Qui est fort délié, qui est peu compacte. Il n'est d'usage que dans le didactique. (Substance ténue. Les parties ténues.)

TENUE. s. f. Il se dit Du temps pendant lequel certaines Assemblées se tiennent. (Durant la tenue des États. Durant la tenue du Concile, la tenue des Grands-Jours.)

Il sign. aussi, Affiette ferme d'un homme à cheval. (C'est un homme qui n'a point de tenue à cheval. La tenue d'un homme à cheval ne consiste pas à ne point tomber, mais à conserver & à maintenir toutes les parties de son corps dans l'attitude où elles doivent être pour bien opérer.)

On dit Des selles rases, des selles à l'Angloise, qu'*Elles n'ont point de tenue*, pour dire, qu'Il n'est pas aisé de se tenir ferme sur ces sortes de selles. On dit en termes de Marine, qu'*Un fond est de bonne tenue, de mauvaise tenue*, pour dire, qu'Il est bon ou mauvais pour l'ancrage, que l'ancre y tient ou n'y tient point.

On dit figurément, que *Le temps n'a point de tenue*, pour dire, qu'Il est fort variable.

On dit de même d'Un homme léger qui change souvent d'avis, qu'*Il n'a pas de tenue*. (Ne vous fiez pas à ces esprits-là, ils n'ont point de tenue.)

On dit, *Tout d'une tenue*, pour dire, Tout d'un tenant. (Il possède tant d'arpens de terre tout d'une tenue.)

En matière de Fief, on appelle *Tenue noble*, Un fief qui relève d'un autre Fief.

TENUE, en termes de Trictrac, signifie, L'action du joueur qui, ayant gagné un trou, ne s'en va pas, ne relève pas ses dames. (Voilà une mauvaise tenue.)

TENUE. Terme de Musique. La continuation d'un même ton pendant quelques mesures.

TÉNUITÉ. s. f. Qualité d'une chose ténue. Il n'est d'usage que dans le didactique. (La ténuité de cette substance. La ténuité des parties.)

TENURE. s. f. Terme dont on se sert en matière féodale. Mouvance, dépendance & étendue d'un Fief. (Cette Terre est dans la tenure, de la tenure d'un tel Marquisat, d'un tel Duché.)

TEO

TÉORBE. s. m. Instrument de Musique. *V.* TUORBE.

TER

TERCET. s. m. Espèce de couplet composé de trois vers. (Le sonnet est composé de deux quatrains & de deux tercets.)

TÉRÉBENTHINE. s. f. Résine qui coule du térébinthe. (Térébenthine véritable. Térébenthine falsifiée. Térébenthine commune. Térébenthine de Venise.)

TÉRÉBINTHE. s. m. Sorte d'arbre résineux & toujours vert, dont le fruit vient par grappes, & est à peu près de la grosseur de la graine de genièvre. Le térébinthe croît en Languedoc. On fait au tronc & aux grosses branches de cet arbre des incisions, d'où coule une térébenthine différente de celle qu'on tire du Melèze, &

que l'on emploie intérieurement en Médecine.

TÉRÉBRATION. s. f. Action de percer un arbre pour en tirer la gomme, la résine, &c.

TÉRÉNIABIN. s. m. Espèce de manne liquide qui vient de Perse.

TERGIVERSATION. s. f. Action de tergiverser. (User de tergiversation.)

TERGIVERSER. v. n. Prendre des détours, prendre des faux fuyans pour éloigner, ou pour éluder la conclusion d'une affaire, la décision d'une question, & pour ne pas faire une réponse positive, &c. (C'est un chicaneur qui ne fait que tergiverser. Il a beau tergiverser, il n'échappera pas.)

TERME. s. m. Fin, borne des actions & des choses qui ont quelque étendue de temps ou de lieu. (Le terme d'une course. Le terme de la course étoit à cinq cents pas du lieu où ils partirent. Le terme de la vie. Chaque chose a son terme.)

On dit en Physique, que (Tout mouvement a deux termes, le terme d'où l'on part, & le terme où l'on va.)

Les Logiciens disent aussi, en parlant Du rapport & de la relation que deux choses ont entr'elles, (Toute relation a deux termes de relation. Père & fils sont deux termes de relation.)

En Mathématique, on appelle *Terme d'un rapport*, *d'une proportion*, *d'une progression*, Chacune des quantités qui entrent dans le rapport, dans la proportion, dans la progression. Et, *Terme d'une quantité algébrique*, Chacune des quantités qui sont séparées par des signes *plus* ou *moins*.

TERME, signifie Un temps préfix de payement. (Les loyers des maisons se payent à Paris aux quatre termes accoutumés. Le terme de la saint Jean, de la saint Remi, &c. Payer dès que le terme est échu. Il m'a fait une promesse de mille écus, payable en six termes. Vous me donnez le terme bien long.) Il signifie aussi, La somme due au bout du terme. (Il doit deux termes à son hôte. Il ne doit que le terme qui court. Il a payé un terme. Il a payé son terme.)

On dit proverbialement, *Qui a terme, ne doit rien*, pour dire, qu'On ne peut être contraint de payer avant le terme échu. Et, *Le terme vaut l'argent*, pour dire, que Quand on a beaucoup de temps devant soi pour payer, on a tout le temps nécessaire pour satisfaire à ses engagemens.

TERME, se dit Du temps au bout duquel une femme doit accoucher, dans le cours ordinaire de la nature; & en ce sens il se met ordinairement sans article. (Elle n'est pas à terme. Elle est accouchée avant terme. Cet enfant est venu à terme.) Il se joint aussi aux pronoms possessifs. (Cette femme n'est pas encore à son terme. Son terme viendra bientôt. Elle approche de son terme.)

Il se dit de même, en ce sens, Des femelles de quelques animaux, comme des vaches, jumens, &c (Sa jument a mis bas avant terme. Une vache qui n'est pas encore à terme.) On dit d'Un homme qui est à l'article de la mort, qu'(Il est à son dernier terme.)

TERME, se dit d'Une sorte de statue qui n'a que la seule tête ou le haut du corps, & qui finit en forme de pilastre ou de scabellon, qui servoit anciennement de borne ou de limite. (Il y a des termes de marbre aux coins des allées de ce jardin. Les Romains tenoient qu'il y avoit une Divinité particulière qui présidoit aux bornes, aux limites des terres, & ils l'appeloient Le Dieu Terme.)

On dit d'Un homme qui est continuellement en quelque endroit sans agir, qu'(Il est planté-là comme un terme.)

TERME, sign. Mot, diction. (Terme propre. Terme figuré. Terme barbare, significatif, nouveau, usité, dur, expressif, clair & intelligible. Terme hors d'usage. Vieux terme. Termes nobles, pompeux, bas, forts, obscurs, vagues. Terme honnête, mal-honnête. Termes emphatiques. Terme équivoque, ambigu. Il parle en bons termes, en beaux termes, en termes choisis. Vous usez trop souvent de ce terme. Expliquez cela en meilleurs termes. Il n'y a point de termes pour exprimer la grandeur de Dieu. Le contrat porte cela en termes exprès. Il faut s'en tenir aux termes du contrat.) *Aux termes du contrat, vous êtes obligé à telle chose*, pour dire, Selon les termes.... (Ce sont les termes formels de l'accord. Il ne dit que les mêmes choses en d'autres termes. Entendre la force des termes. En termes précis.) *Je lui ai dit la chose en propres termes*, c'est-à-dire, Dans les mêmes termes que je viens de rapporter.

On dit, *S'exprimer en termes propres*, pour dire, Employer des termes convenables à la chose dont on parle. Et *Mesurer, peser, composer ses termes*, pour dire, Parler avec circonspection. *Parler de quelqu'un en bons termes*, C'est en dire du bien. *En parler en mauvais termes*, C'est en dire du mal.

Il se dit aussi Des façons de parler qui sont particulières à quelque Art, à quelque Science. (Il ne sait pas les termes de l'Art. Termes de Logique, de Mathématique, de Grammaire. Cela s'appelle ainsi en termes d'Architecture, de Fortifications. Termes de Palais. Termes de Pratique, de Finance, de Commerce, de Négoce. Il n'entend point les termes de la Guerre, les termes de la Marine. En termes de l'Écriture.)

TERMES, au plur. se dit De l'état où est une affaire, ou une personne par rapport à une affaire. (En quels termes est cette affaire? Elle est en bons termes, en mauvais termes. L'affaire d'un tel est en termes d'accommodement. Les Parties sont en termes de conclure à l'amiable. Ce mariage est en termes de se conclure, de se renouer. En quels termes êtes-vous avec lui depuis votre querelle?)

TERMINAISON. s. f. La désinence d'un mot. (Terminaison rude, douce, agréable. Il y a peu de rimes de cette terminaison. Terminaison masculine. Terminaison féminine. Terminaison françoise. Terminaison en ur, en or, en ir, &c.)

TERMINER. v. a. Mettre des bornes, borner. (La mort termina les conquêtes d'Alexandre. Ce bois termine agréablement la vue. Ces montagnes terminent agréablement l'horizon.)

Il sign. aussi, Achever, finir. (Il a terminé glorieusement ses jours. Il a terminé heureusement sa vie, sa course, sa carrière, &c. Terminer une campagne par une victoire.)

On dit à peu près dans le même sens, (Terminer un procès par un accommodement. Terminer un différend à l'amiable. Cette querelle n'a pu être terminée que par la mort des deux Parties.)

TERMINER, SE TERMINER. v. récip. Il sig. Se passer, s'achever. (Cette campagne ne se terminera point sans combat. Cette entrevue ne se terminera point sans querelle. Tout cela s'est heureusement terminé.)

Il se dit aussi De la désinence d'un mot, de la manière dont un mot s'écrit & se prononce à la dernière syllabe. (Les verbes dont l'infinitif se termine en er, en ir, &c. Les noms qui se terminent en eur, en ence, &c.)

TERMINÉ, ÉE. participe.

TERMINTHE. s. m. Tubercule inflammatoire, sur lequel s'élève une pustule noire, ressemblante en quelque façon au fruit du Térébinthe.

TERNAIRE. adj. de t. g. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Le nombre ternaire*, pour dire, Le nombre de trois.

TERNE. adj. de t. g. Qui n'a point l'éclat qu'il doit avoir, ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose. (Votre argenterie est terne. Ces pierreries sont ternes. Le cristal est terne auprès du diamant. L'haleine rend terne une glace de miroir.)

TERNES. s. m. Terme du jeu de Trictrac, & qui se dit lorsqu'on amène deux trois. (Amener ternes. S'il amène un terne, il a perdu.)

TERNISSURE. subst. f. État de ce qui est terni. (La ternissure d'une glace, d'un miroir.)

TERNIR. v. a. Rendre terne, obscur, ôter ou diminuer l'éclat de quelque chose. (L'haleine ternit la glace d'un miroir. Ternir les couleurs. La vapeur des boues ternit les meubles, ternit l'argent. Cela ternit le teint.)

Il se dit figur. en parlant Des choses morales; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Ternir sa réputation. Ternir sa gloire. C'est un vice qui ternit toutes ses vertus. Cela ternit sa mémoire.)

Il est aussi récip. au propre & au figuré. (Son teint se ternit. Ces couleurs se ternissent aisément. Sa réputation, sa gloire commencent à se ternir.)

TERNI, IE. participe.

TERRAGE. s. m. Terme de Coutume. Droit qu'ont certains Seigneurs de prendre en nature une certaine partie des fruits provenus sur les terres qui sont dans leur censive.

TERRAIN. s. m. Espace de terre, considéré, soit par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire, soit par rapport à quelque action qui s'y passe. (Les lignes des assiégeans occupoient un grand terrain. Les assiégeans gagnoient le terrain peu à peu. Les assiégés disputèrent long-temps le terrain. Reconnoître le terrain. Son jardin occupe un grand terrain. Il n'y a pas assez de terrain pour faire tout ce qu'il veut faire. Il a un beau terrain pour bâtir. Une armée rangée en bataille tient un grand terrain.)

On dit, *Ménager le terrain*, pour dire, Employer utilement le peu d'espace de terre qu'on a. (Il a bâti une maison, & a bien ménagé le peu de terrein qu'il avoit.) Et figur. pour dire, Se servir avec prudence de ce que l'on a de moyens pour réussir dans une affaire.

TERRAIN, s'emploie figurém. en plusieurs phrases, comme, *Disputer le terrain*, pour dire, Ne pas laisser prendre facilement de l'avantage sur soi dans une affaire, dans une dispute; & , *Connoître bien le terrein*, pour dire, Connoître fort bien

l'humeur, les inclinations, les intérêts des personnes de qui dépendent les affaires dont il s'agit, & avec qui l'on a à traiter. On dit à peu près dans le même sens. (Reconnoître le terrain, tâter, sonder le terrain.)

On dit, *Gagner du terrain*, pour dire, Avancer peu à peu dans une affaire.

TERRAIN, se dit aussi De la terre par rapport à certaines qualités, comme d'être molle, d'être dure, &c. (Prenez garde, le terrain est glissant. Le terrain est mauvais. Le terrain est bon. Le terrain est mou, est dur. Ce terrain est inégal.)

TERRAL. s. m. Terme de Marine. Vent de terre. (On ne peut sortir de cette baie qu'avec un bon terral.)

TERRASSE. s. f. Levée de terre dans un jardin, dans un parc, faite de main d'homme, pour la commodité de la promenade, & pour le plaisir de la vue. (Une terrasse de trente toises de large sur deux cents toises de long. Une terrasse qui a une belle vue. Une terrasse revêtue de maçonnerie. La terrasse des Tuilleries. La terrasse de Saint-Germain.) On dit, qu'*Un jardin est en terrasse*, pour dire, qu'Il est élevé en forme de terrasse; & qu'Il est tout en terrasses, pour dire, qu'Il y a plusieurs terrasses l'une sur l'autre.

TERRASSE, se dit d'Un ouvrage de maçonnerie, en forme de balcon & de galerie découverte. (Sa chambre aboutit à une grande terrasse.)

TERRASSE, se dit Du toit d'une maison, lorsqu'il est en plate-forme & à découvert. (Il y a une terrasse au haut de cette maison. Tous les toits de cette Ville sont en terrasse.)

En Peinture, on appelle, *Terrasse*, Le devant des paysages.

TERRASSER. v. a. Mettre un amas de terre derrière une muraille, pour la fortifier, & pour divers autres usages. (On a fait terrasser cette muraille. Toutes les murailles de cette Ville sont terrassées.)

TERRASSER, fig. aussi, Jeter de force par terre. (Ils se prirent au collet, mais l'un eut bientôt terrassé l'autre.)

Il signifie figur. Consterner, faire perdre courage. (Sa présence est seule capable de terrasser ses ennemis.)

On dit aussi figurément, qu'*On a terrassé un homme à force de raisons*, pour dire, qu'On l'a convaincu par des raisons si fortes, qu'il n'a rien eu à répondre.

TERRASSÉ, ÉE. participe.

On dit, en termes de Blason, qu'*Un arbre est terrassé*, pour dire, qu'On voit autour de l'arbre la motte de terre dans laquelle sont ses racines. (Un tel porte d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même.)

On dit aussi simpl. *Terrassé*, pour dire, que La pointe de l'écu est occupée par de la terre couverte d'herbe. (Un tel porte d'argent terrassé de sinople.)

TERRASSIER. s. m. Ouvrier qui travaille à des terrasses, qui travaille à remuer, à transporter des terres. (Faire marché avec des Terrassiers. Faire travailler des Terrassiers.)

TERRE. s. f. Le plus pesant des quatre élémens. (Le feu, l'air, l'eau & la terre sont les quatre élémens. Les animaux qui s'engendrent dans la terre, qui vivent dans la terre. Chemin sous terre. Cette maison a ses offices sous terre. Je voudrois être cent pieds sous terre. Joncher la terre de fleurs. Couvrir la terre de morts. Baiser la terre. Se coucher à terre, à plate terre. Mettre un bâtiment rez pied, rez terre. Jeter un homme à terre, contre terre. Porter son ennemi par terre. La terre est toute crevassée du chaud qu'il fait. La terre s'est ouverte, s'est entr'ouverte sous lui. La terre a fondu sous ses pieds. Il l'a cherché par mer & par terre.)

Il se prend aussi pour Tout le composé de terre & d'eau; & c'est dans ce sens qu'on dit, que (Dieu créa le ciel & la terre. Le globe de la terre. On demande si le soleil tourne autour de la terre, ou si la terre tourne autour du soleil. Les deux poles de la terre. Le diamètre de la terre. Le tour de la terre. Toute la rondeur de la terre. Les divers climats de la terre. L'ombre de la terre fait l'éclipse de la lune.)

On dit communément, *On ne voit ni ciel ni terre*, pour marquer, qu'On est dans une grande obscurité.

On dit prov. *Tant que terre nous pourra porter*, pour dire, Aussi loin que nous pourrons aller. (Nous partirons de bon matin, & nous irons tant que terre nous pourra porter.) Et on dit quelquefois dans le même sens; (Tant que terre, *absolument*, Nous irons tant que terre.)

TERRE, se dit Des diverses parties ou portions du globe de la terre. (Terres inhabitées. Terres australes. Terres inconnues.)

Il se dit aussi Des diverses natures de terre, par rapport à leur état ou à leurs qualités. (Terre grasse, stérile, sèche, fertile, sablonneuse, ingratte. Terre de bon rapport. Terres brûlantes, froides. Terres grises, rouges, blanches, noires. Terres fortes, légères. Terre glaise. Terres labourables. Labourer des terres. Fumer des terres. Terre à froment. Terre en friche. Terre en jachère. Terre neuve, & qui n'a point encore porté. Terre cultivée. Terre franche. Terre inculte. Les biens de la terre. Prier Dieu pour les biens de la terre. Un arpent de terre. Une pièce de terre.)

On appelle *Terres rapportées*, Des terres que l'on a tirées d'un endroit pour les porter dans un autre. (Cette terrasse est faite de terres rapportées.) On appelle *Terre à Potier*, Une terre dont les Potiers se servent pour faire leurs ouvrages. On s'en sert aussi pour ôter les taches. En parlant du démêlé d'un homme foible & sans appui, avec un homme puissant, on dit fig. & famil. que (C'est le pot de terre contre le pot de fer, *ou que* C'est un pot de terre contre un pot de fer.)

On dit, *Se jeter à terre*, *tomber à terre*, *jeter à terre*, quoique ce soit dans une chambre, sur un parquet, sur un tapis.

En parlant d'Un homme avare & timide, qui craint à tout moment que l'argent ne vienne à lui manquer, on dit, qu'(Il a peur que terre lui manque, que terre ne lui manque.)

On dit figurément, que (L'homme n'est que terre, qu'il n'est qu'un ver de terre devant Dieu.) On dit figur. & famil. *Donner du nez en terre*, pour dire, Succomber dans une affaire. Et, qu'*Une chose n'est pas tombée à terre*, pour dire, qu'On a relevé quelque parole que quelqu'un a dite, qu'on y a extrêmement pris garde. On dit dans le même sens, (Il ne laissera pas tomber cela à terre.)

On dit famil. qu'*Une affaire n'a pas touché à terre*, pour dire, qu'Elle a passé tout d'une voix, sans difficulté; & qu'*Un homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, pour dire, qu'Il ne donne pas le temps de se reconnoître, de respirer. On dit en termes de Manége, qu'*Un cheval va, travaille terre à terre*, pour dire, que Son galop est de deux temps, & de deux pistes. (Le terre à terre, qui est une des allures artificielles du cheval, est le fondement des airs relevés.) On dit figur. d'Un homme qui a les vues peu élevées, d'Un Auteur qui a l'esprit peu élevé, que (C'est un homme qui ne va que terre à terre.) On dit proverb. *Bonne terre, mauvais chemin*, pour dire, qu'Ordinairement dans les bonnes terres les chemins sont fort mauvais. On dit en termes de Guerre, (On a bien remué de la terre, on a bien remué la terre à un tel siége. Se couvrir de terre. Ouvrage de terre. Bastion de terre. Sac à terre.)

On appelle La Palestine, *Terre de promission*, ou *Terre promise*, parce que Dieu l'avoit destinée & promise au peuple d'Israël: & on appelle Le même pays, *La Terre Sainte*, parce que Notre-Seigneur y a pris naissance, & y a opéré les mysteres de notre Rédemption.

On dit, qu'*Un homme est enterré en terre sainte*, pour dire, qu'On l'a enterré dans l'Église, ou dans le cimetière de l'Église.

TERRE, se dit dans la même acception, sans aucune épithète. (Il y a huit jours que le pauvre homme est en terre, qu'on l'a mis, qu'on l'a porté en terre. Bénir la terre d'un cimetière. Ouvrir la terre. On paye tant dans cette Paroisse pour l'ouverture de la terre.) En ce sens, on dit prov. (Six pieds de terre suffisent au plus grand homme.)

On dit prov. qu'*Un homme sent la terre*, pour dire, qu'Il est près de sa mort.

On dit proverbialement & populairement, qu'*On aimeroit mieux un homme en terre qu'en pré*, pour dire, qu'on aimeroit mieux le voir mort, que de le voir en vie.

TERRE, se dit De l'étendue d'un pays; & en ce sens il s'emploie ordinairement au pluriel. (Les terres de France. Les terres d'Espagne. Nous sommes en terre étrangère. Être en terre Papale, en terre ennemie. Entrer dans les terres des ennemis. Piller, ravager leurs terres.)

On dit aussi, *Cette Ville est bien avant dans les terres*, pour dire, Bien éloignée de la mer.

TERRE, se dit d'Un domaine, d'un fonds d'héritages. (Terre Seigneuriale. Terre noble. Terre en franc-alleu. Terre mouvante du Roi, qui relève du Roi, d'un tel Prince, d'une telle Seigneurie. Terre substituée. Terre qui a haute, moyenne & basse Justice.) *Terre bien plantée*, c'est-à-dire, Où il y a de beaux plants. *Terre bien située*, *Terre bien bâtie*, c'est-à-dire, Où il y a un château bien bâti. (C'est une belle terre, une grosse terre. Terre d'Église. Terre appartenante à l'Église. Terre en valeur, en non valeur. Faire valoir une terre. Tenir sa terre par ses mains. Quitter la terre pour le cens. Déguerpir une terre. Exempter, faire exempter une terre du passage des troupes. Vendre, acheter, échanger, céder une terre. Décréter une terre. Saisir une terre par décret, la mettre en décret, la faire passer par décret. Faire le décret d'une terre. Engager, hypothéquer une

terre. Ériger une terre en Marquisat, en Duché, en Pairie. Donner, prendre une terre à ferme. Donner une terre à moitié. Le fermier d'une terre. Le revenu d'une terre. Le bail d'une terre. Il rend tant par an de cette terre.)

On dit, qu'*Un homme n'a pas un pouce de terre*, pour dire, qu'Il n'a point de bien en fonds de terre. Et l'on dit, qu'*Un homme est riche en fonds de terre*, pour dire, qu'Il posséde de grandes, de belles terres.

On dit prov. *Qui terre a, guerre a*, pour dire, que Qui a du bien est sujet à avoir des procès; &, *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre*, pour dire, que Les terres, les charges, les emplois rapportent à proportion de la capacité de celui qui les posséde.

On dit prov. *Faire de la terre le fossé*, pour dire, Tirer de la chose même les dépenses nécessaires pour l'agrandir, ou pour l'entretenir.

Terre, se prend encore pour la terre qui est sur le bord de la mer, & pour le fond de la terre qui est sous l'eau. (Côtoyer la terre. Une chaloupe qui rase la terre. Un vaisseau qui range la terre. Ils furent trois mois sans voir terre. Gagner la terre. Le vent de terre. Le vent est de terre. Les Marins jugent quelquefois de l'endroit où ils sont, par la couleur, par les qualités de la terre qu'ils tirent du fond de l'eau.)

En termes de Marine, ou de voyage par mer, on dit, *Prendre terre*, pour dire, Aborder, descendre à terre, mettre à terre.

On dit aussi, *Perdre terre*, Lorsqu'étant dans une rivière, on trouve des endroits dont on ne peut pas, étant debout, toucher le fond avec les pieds.

En termes de Marine, *Perdre terre*, se dit d'Un bâtiment qui s'éloigne assez de la terre, pour qu'il la perde de vue.

On dit figur. qu'*Un homme dans une dispute a fait perdre terre à un autre*, pour dire, qu'Il a réduit celui contre qui il disputoit, à ne savoir que répondre.

On dit en termes de Marine, que *Des galères, des félouques, ou d'autres petits bâtimens vont terre à terre*, pour dire, qu'Ils ne s'éloignent par des côtes.

On dit, que *Des vaisseaux rasent la terre*, pour dire, qu'Ils vont près des côtes. Et au figuré on dit, *Raser la terre*, pour dire, Ramper, ne pas s'élever.

On appelle *Terre ferme*, Tout le continent, & tout ce qui tient au continent, sans être environné d'eau, à la différence des Îles. (Après avoir passé les Îles du Brésil, nous descendîmes en terre ferme.)

Terre, se prend figur. pour les habitans de la terre. (Alexandre fit trembler toute la terre, vouloit soumettre toute la terre. Ce Monarque est respecté de toute la terre, craint de toute la terre.)

Il sign. aussi Un grand nombre de personnes, par rapport au lieu & aux circonstances où l'on se trouve. (Vous dites cela comme une nouvelle, toute la terre le sait, toute la terre en parle. Vous deviendrez l'horreur de toute la terre, si vous ne changez de conduite. Cela est reçu par toute la terre.)

Terre, s'emploie figur. en termes de morale chrétienne, & se dit Des biens & des plaisirs de la vie présente. (Vous aimez la terre, vous tenez trop à la terre, vous ne songez qu'à la terre. Les vrais Chrétiens méprisent la terre.)

Terre, en termes de Chimie, signifie, Ce qui reste de plus terrestre d'un corps, duquel on a tiré les sels, les esprits, les huiles. (Il est resté beaucoup de terre de ce mixte. On lessive les terres qui restent après la distillation.)

TERREAU. s. m. Fumier pourri & réduit en terre. (Il faut mettre du terreau au pied de ces arbres. Couche de terreau pour des melons, pour des fleurs.) On le nomme aussi *Terre végétale*.

TERRE-NEUVIER. s. m. Pêcheur qui va à la pêche des Morues sur les Bans de Terre-Neuve. On donne aussi ce nom aux vaisseaux qui servent à cette pêche. (Vaisseau Terre-Neuvier.) En ce sens, il est adjectif.

TERRE-NOIX. s. f. Plante ombellifère & bulbeuse, qui croît dans les bois & les lieux humides, & dont on fait usage en Médecine.

TERRE-PLEIN. s. m. Terme de fortification. Surface plate & unie d'un amas de terre élevé. (Le terre-plein d'un rempart, d'un bastion. Le terre-plein d'un cavalier.)

TERRER. v. récip. Il n'est d'usage qu'avec les pronoms personnels, & ne se dit au propre, que De certains animaux, pour sign. Se cacher sous terre. (Ce lapin, ce renard s'est terré quand il s'est vu poursuivi. Un blaireau qui se terre.)

On dit communément, que *Des gens de guerre se sont bien terrés*, pour dire, qu'Ils se sont si bien mis à couvert par des travaux de terre, que le feu des ennemis ne leur peut nuire. (Nous nous terrâmes promptement contre la batterie de la Place. Les assiégeans s'étoient si bien terrés, qu'ils étoient entièrement à couvert du feu de la Place.)

Terré, ée. participe.

TERRESTRE. adj. de t. g. Qui appartient à la terre, qui vient de la terre, qui tient de la nature de la terre. (Les animaux terrestres. Vapeurs, exhalaisons terrestres. On a tiré de cette liqueur ce qu'il y avoit de plus terrestre.)

On appelle *Paradis terrestre*, Le lieu où Dieu mit Adam & Eve aussi-tôt qu'il les eut créés. Et on dit figur. d'Un lieu, d'un jardin, d'un pays délicieux & abondant, que (C'est un paradis terrestre, un vrai paradis terrestre.)

Terrestre, en termes de Morale chrétienne, se dit par opposition à Spirituel & Éternel. (C'est un homme qui n'agit que par des vues terrestres & charnelles. Un homme qui n'a que des sentimens terrestres. Pensées terrestres.)

TERRESTRÉÏTÉS. s. f. pl. Terme de Chimie. Les parties les plus grossières des substances.

TERREUR. s. f. Émotion causée dans l'ame par l'image d'un mal ou d'un péril prochain, épouvante, grande crainte. (Jeter la terreur parmi les ennemis. Répandre la terreur par tous les lieux où l'on passe. Remplir de terreur. Il portoit la terreur par-tout.)

En parlant d'un Conquérant, on dit, qu'*Il remplit tout de la terreur de son nom*, pour dire, que son nom imprime la terreur par-tout.

En parlant d'Un grand Capitaine, on dit, qu'(Il est la terreur des ennemis.) Et d'un Juge sévère, qu'(Il est la terreur des scélérats.)

On appelle *Terreur panique*, une terreur subite, dont on est troublé sans sujet & sans fondement. (Il lui prit une terreur panique. Il se répandit une terreur panique dans l'armée.)

TERREUX, EUSE. adj. Mêlé de terre. (Sable terreux. Métal terreux.)

Terreux, fig. aussi, Qui est sali de terre, qui est plein de crasse & de poussière. (Il est revenu de son travail avec les mains toutes terreuses. Il a les mains aussi terreuses que s'il avoit travaillé à la terre. Un enfant qui a le visage terreux.)

On dit, qu'*Un homme a le visage terreux*, pour dire, qu'Il a le visage malsain, qu'il a le visage d'un mort.

TERRIBLE. adj. de tout genre. Qui donne de la terreur, qui est propre à donner de la terreur. (Les Jugemens de Dieu sont terribles. L'heure de la mort est terrible.)

Il signifie fig. & fam. Étonnant, étrange, extraordinaire dans son genre. (C'est un homme qui a une terrible humeur. C'est une terrible humeur, on ne peut vivre avec lui. Il fait un temps terrible. On fait un terrible bruit. Cet homme fait une terrible dépense. Il joue un jeu terrible. Il est arrivé un accident terrible. Voilà une terrible nouvelle, une terrible aventure, un terrible revers.)

On dit de quelqu'un, que *C'est un terrible homme*; & cela se dit tant en bien qu'en mal, par rapport à ce qui en a été dit auparavant. Il n'est que de la conversation.

Terrible, se dit quelquefois par dérision & par mépris. (C'est un terrible faiseur de vers. C'est un terrible harangueur.)

TERRIBLEMENT. adv. D'une manière à inspirer de la terreur. (Un démoniaque qui roule terriblement les yeux, qui se démène terriblement. On entendit les lions rugir terriblement. Il tonnoit terriblement.)

Il se dit aussi, pour signifier, Extrêmement, excessivement. (Il pleut terriblement. Il neige terriblement. Gagner terriblement au jeu. Perdre terriblement. Manger terriblement. Travailler, fatiguer terriblement. Il étudie terriblement. Il parle terriblement. Il est terriblement ennuyeux.) Il est du style familier.

TERRIEN, IENNE. s. Celui, celle qui posséde beaucoup de terres, qui est Seigneur de plusieurs terres. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, *Grand Terrien*, qui se dit, tant d'Un Seigneur qui est propriétaire de plusieurs terres, que d'un grand Prince, dont la domination s'étend sur beaucoup de pays. (L'homme dont vous parlez est un grand Terrien. Ce Prince est un des plus grands Terriens de l'Univers.)

TERRIER. adj. m. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Papier terrier*, qui signifie, Registre contenant le dénombrement, les déclarations des particuliers qui relèvent d'une Seigneurie, & le détail des droits, cens & rentes qui y sont dûs. (Le papier terrier de la Baronnie de.... Faire un papier terrier. La confection d'un papier terrier.)

En ce sens, il est aussi sub. (Faire un nouveau terrier. Insérer une déclaration dans un terrier.)

Terrier. s. m. Trou, cavité dans la terre, où certains animaux se retirent. (Terrier de lapin. Terrier de renard. Terrier de blaireau. Ce renard a été acculé au fond du terrier, est venu mourir dans son terrier.)

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il s'est retiré dans son terrier*, pour dire, qu'Il ne paroît plus dans le monde, qu'il vit dans une retraite obscure; & qu'*Il est allé mourir dans son terrier*, pour dire, qu'Il est allé finir sa vie dans sa maison paternelle, dans sa Province.

On dit prov. & popul. *Une toux de renard, qui mène au terrier*, pour dire, Une toux qui ne finira que par la mort.

TERRINE. s. f. Sorte de vaisseau de terre de figure ronde, plat par en bas, & qui va toujours en s'élargissant par en haut. (Terrine vernissée. Terrine à mettre du lait. Terrine à savonner.)

On appelle aussi *Terrine*, Une sorte de ragoût fait dans une espèce de terrine, & qu'on sert d'ordinaire pour entrée. (On servit une terrine de queues de moutons & d'ailerons.)

TERRINÉE. s. f. Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. (Manger une terrinée de lait. Une terrinée de crême.) Il est familier.

TERRIR. v. n. Il ne se dit proprement que Des tortues qui, sortant de la mer en certain temps, viennent sur le rivage, & après y avoir fait un trou dans le sable, y pondent leurs œufs, puis les recouvrent. (La saison où les tortues terrissent.)

On le dit quelquefois en termes de Marine, pour dire, Prendre terre après un long voyage. (Nous terrîmes à tel endroit.)

TERRITOIRE. s. m. L'espace de terre qui dépend d'une Juridiction. (Le territoire d'une Baronnie, d'une Châtellenie. La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.)

Lorsqu'un Evêque dans son diocèse permet à un autre Évêque de faire certaines fonctions épiscopales, on dit qu' (Il lui donne territoire, qu'il lui prête territoire.)

TERROIR. sub. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture. (Terroir fertile. Bon terroir. Mauvais terroir. Terroir gras. Terroir sec. Terroir humide. Terroir maigre. Terroir aride, pierreux, sablonneux. Terroir ingrat. Le terroir de la Beausse est bon pour les blés. Le terroir de la Bourgogne est bon pour les vins.)

On dit, que *Du vin sent le terroir*, qu'*il a un goût de terroir*, pour dire, qu'Il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir. Et figurém. qu'*Un homme sent le terroir*, pour dire, qu'Il a les défauts qu'on attribue ordinairement aux gens de son pays.

TERTRE. sub. m. Petite montagne colline, éminence de terre dans une plaine, (Tertre élevé. Les ennemis se postèrent sur un petit tertre. Nous nous faisîmes d'un tertre, d'où nous regardions la contenance des ennemis. Un Château situé sur un tertre.)

TES

TEST. s. m. Terme d'Histoire moderne. Mot Anglois, qui sig. *Epreuve*. Le serment du test, dans son origine, étoit un acte par lequel on nioit la transsubstantiation, & l'on renonçoit au culte de la Vierge & des Saints. On n'étoit obligé de prêter ce serment que lorsqu'on vouloit posséder quelque charge publique. Mais sous Charles II, en 1674, les Communes voulurent que ce serment fût général, & qu'il fût prêté par tous les Sujets.

TESTACÉE. adj. de t. g. Terme d'Histoire naturelle, qui se dit Des animaux, tels que les coquillages. (Les animaux testacées, du genre testacée.)

Il est quelquefois sub. (La tortue est du genre des testacées. Les huîtres, les moules, les cancres & tous les coquillages sont du genre des testacées.)

TESTAMENT. s. m. Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. (Testament passé pardevant Notaire. Testament solennel. Testament bon & valable. Testament dicté mot à mot. Testament clos & scellé. Testament qui pêche dans la forme. On est demeuré d'accord de la nullité du testament. Faire son testament. Donner, léguer par testament. Signer un testament. Les héritiers se sont pourvus contre le testament. On a fait casser le testament. Les Notaires qui ont reçu le testament. Le testament a été exécuté. Il a nommé un tel pour exécuteur de son testament. Révoquer un testament. Confirmer un testament. Suggérer un testament. Supposer un testament. Un testament supposé. Il l'a mis dans son testament. Tous ses domestiques sont sur son testament. Il l'a oublié dans son testament. Trouvez-vous à l'ouverture du testament. Ouvrir un testament.) *Testament olographe*, c'est-à-dire, Qui est écrit tout entier de la main du testateur. *Testament inofficieux*, c'est-à-dire, Dans lequel celui qui teste ne fait nulle mention de quelqu'un de ses plus proches héritiers de droit. Et, *Testament militaire*, Un testament fait à l'armée, sans toutes les formalités nécessaires aux autres testamens.

On appelle *Testament de mort*, La déclaration libre & volontaire d'un criminel, après sa condamnation à la mort.

On appelle *L'Ancien Testament*, Les Livres saints qui ont précédé la naissance de J. C. & *Le nouveau Testament*, Les Livres saints postérieurs à la naissance de Jesus-Christ. (Il a traduit le Nouveau Testament. Il fait des notes sur l'ancien Testament.)

Il se prend aussi pour L'alliance de Dieu avec les hommes. (L'Ancien Testament n'étoit que la figure du Nouveau.)

TESTAMENTAIRE. adj. de t. g. Qui concerne le testament. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases, *Disposition testamentaire*, qui se dit Des dispositions contenues dans un testament; & *Exécuteur testamentaire*, qui signifie, Celui qui est chargé de l'exécution d'un Testament.

TESTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui fait un testament. (Le Testateur l'a ordonné en termes exprès. La volonté, l'intention du Testateur doit être sacrée & inviolable, à moins que le testament ne soit fait contre les Lois. Cela est contre la disposition du Testateur. La Testatrice a ordonné que....)

TESTER. v. n. Déclarer par un acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort. (Il est mort sans avoir testé. Il y a plus de dix ans qu'il a testé. Un Religieux ne peut pas tester. Il n'a testé que de ses meubles.) Ce dernier est de Pratique.

TESTICULE. s. m. Partie qui est double dans chaque animal, & qui sert à perfectionner la matière destinée à la génération. (Le testicule droit. Le testicule gauche.)

TESTIMONIAL, ALE. adj. Qui rend témoignage. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, & dans ces phrases. (Lettres testimoniales Preuves testimoniales.)

TESTON. s. m. Ancienne Monnoie d'argent, qui n'a plus maintenant de cours en France. (Cela ne vaut qu'un teston.)

TESTONNER. v. a. Peigner les cheveux, les friser, les accommoder avec soin. Il s'est fait testonner par le Baigneur.) Il est vieux.

Testonné, ée. participe.

TET

TÊT. s. m. Morceau d'un pot de terre cassé. (Ramasser des têts de pot.) On dit quelquefois *Tesson*.

TÊT. s. m. Écuelle ou vaisseau dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand. On l'appelle aussi *Scorificatoire*, ou *Têt à vitrifier*.

TÊT. s. m. Crâne; os qui couvrent le cerveau. (Il a le têt offensé, fêlé, brisé.) Il est vieux.

TÉTANOS. s. m. Mot emprunté du Grec, & dont les Médecins se servent pour désigner une convulsion, dans laquelle la roideur du corps est telle, qu'il ne peut se pencher ni d'un côté ni de l'autre.

TÊTARD. s. m. Insecte noir qui vit dans l'eau.

TETASSE. s. f. Terme de dénigrement. Mamelles flasques & pendantes.

TÊTE. s. f. Chef, la partie de l'animal, qui dans la plupart des animaux tient au reste du corps par le cou, & qui est le siége des organes des sens. (Le devant, le derrière de la tête. Le sommet de la tête. Le haut de la tête. La fontaine de la tête. Avoir la tête ronde, la tête plate, la tête pointue.) *Avoir la tête enfoncée dans les épaules*, c'est-à-dire, Avoir les épaules un peu trop élevées; ce qui est une difformité. *Avoir les yeux à fleur de tête*, c'est-à-dire, Avoir les yeux un peu plus avancés qu'ils ne le sont ordinairement. (Lever la tête. Baisser la tête. Tourner la tête. Branler la tête. Faire signe de la tête. Examiner quelqu'un de la tête aux pieds, depuis les pieds jusqu'à la tête. La tête lui branle. Branlement de tête. Couper la tête. Trancher la tête à un criminel. On le condamna à avoir la tête tranchée, à perdre la tête sur un échafaud. La tête d'un mort. Une tête de mort. La tête d'un lion. La tête d'un cheval. Ce cheval porte bien sa tête, place bien sa tête, ramène bien sa tête. La tête d'un oiseau. La tête des poissons & des serpens tient immédiatement au reste du corps.)

On dit, (Tomber la tête la première, tomber cul par-dessus tête.) Le dernier est du style familier.

On dit proverbialement, (Il est accoutumé à cela, comme un chien à aller nue tête.)

On se sert souvent du mot de *Tête*, pour signifier seulement, Le crâne, la partie de la tête qui comprend le cerveau & le cervelet; & c'est dans cette acception qu'on dit, qu' (Un homme s'est cassé la tête, qu'il s'est donné un coup à la tête, qu'il s'est fait un trou à la tête. Les coups à la tête sont dangereux.) On dit dans le même sens, *Tête pelée, tête chauve*, en parlant d'une personne qui n'a point du tour de cheveux, ou qui n'en a point sur une partie de la tête.

On dit, *Avoir la tête pesante*, pour dire, Embarrassée. On dit aussi, (Mal de tête, douleur de tête;) & dans ces phrases, *Tête* signifie Le dedans de la tête.

On dit proverbialement, *Grosse tête, peu de sens*, pour dire, que Communément les personnes qui ont la tête fort grosse, n'ont pas beaucoup d'esprit; &, *Tête de*

fou ne blanchit jamais, soit pour dire, que Les fous ne vivent pas ordinairement long temps; soit pour dire, que Comme ils ne se mettent en peine de rien, ils sont exempts par là des peines & des soucis, qui passent communement pour être cause que les cheveux blanchissent de bonne heure.

On dit proverb. & popul. d'Un homme léger, vain, étourdi, extravagant, qu'(Il a bien des chambres à louer dans sa tête.)

On dit familièrement dans le même sens, (Avoir la tête mal timbrée, la tête fêlée. Être blessé à la tête. Avoir un coup de hache à la tête.)

On dit aussi prov. d'un homme prompt, colère, & qui se fâche aisement, qu'(Il a la tête près du bonnet.) Et on dit De deux personnes qui sont toujours du même sentiment que, (Ce sont deux têtes dans un bonnet.)

On dit communément, qu'*Un homme a cinquante ans, soixante ans, &c. sur la tête*, pour dire, qu'Il est âgé de cinquante ans, de soixante ans, &c. qu'*Il a des affaires par-dessus la tête*, pour dire, qu'Il a beaucoup d'affaires; qu'*Il a des dettes par-dessus la tête*, pour dire, qu'Il est accablé de dettes; &, qu'*Il ne sait où donner de la tête*, pour dire, qu'Il ne sait que devenir.

On dit d'Une entreprise où il est impossible de réussir, que (C'est vouloir donner de la tête contre les murs.)

On dit proverbialement & figurément, *A laver la tête d'un more, à laver la tête d'un âne, on n'y perd que sa lessive*, pour dire, que C'est inutilement qu'on se donne beaucoup de soin & beaucoup de peine, pour faire comprendre quelque chose à un homme qui n'en est pas capable, ou pour corriger une personne incorrigible.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*On a bien lavé la tête à un homme*, pour dire, qu'On lui a fait une forte réprimande.

On dit proverb. & figur. d'Un homme à qui on ne peut faire aucun reproche avec justice, qu'(Il peut aller par-tout la tête levée, qu'il va tête levée par-tout.)

On dit figur. d'Un homme qui va brusquement & courageusement au combat, qu'(Il y va tête baissée.) On dit aussi d'Un homme qui entreprend avec chaleur une affaire qu'on lui propose, qu'(Il y donne tête baissée.)

On dit proverb. & popul. d'Un homme qui s'emploie avec ardeur & de toute sa force pour faire réussir quelque chose, qu'(Il y va de cul & de tête, comme une corneille qui abat des noix.)

On dit figur. d'Un homme qui s'engage brusquement & inconsidérément dans une affaire périlleuse, qu'(Il s'y est jeté la tête la première.)

On dit proverb. d'Un homme qui se trémousse fort pour quelque chose, & qui fait bien des voyages inutiles, que (Sa tête donne bien de l'exercice à ses pieds.)

On dit par exagération, *La tête me fend*, pour dire, J'ai un très-grand mal de tête, &, *La tête me tourne*, pour dire, que Les objets me paroissent comme s'ils tournoient autour de moi.

On dit, que *La tête a tourné à un homme*, pour dire, qu'Il est devenu fou. Et figurément, on dit d'Un homme qui se trouble dans le péril, dans quelque occasion importante, où l'on a besoin de fermeté & de présence d'esprit, que (La tête lui tourne.) On dit aussi d'Un homme qui étant élevé en dignité, en faveur, vient à se méconnoître & à abuser de sa fortune, que (La tête lui a tourné.)

On dit figur. & famil. *Tourner la tête à quelqu'un*, pour dire, Lui inspirer une sorte de folie, changer sa façon de penser. (Cette femme lui a tourné la tête. Une fortune trop subite tourne souvent la tête à des hommes qui n'étoient pas faits pour y arriver.)

On dit figur. & famil. *Crier à pleine tête, crier à tue tête, du haut de sa tête*, pour dire, Crier de toute sa force; *Rompre la tête à quelqu'un de quelque chose*, pour dire, L'en importuner; &, *Se rompre la tête, se casser la tête à faire quelque chose*, pour dire, S'y appliquer avec une grande contention, un grand travail d'esprit. (Il est si sourd, que quand on lui parle, il faut crier à pleine tête, à tue tête. J'ai bien affaire qu'il me vienne rompre la tête de ses folies. Il se rompt la tête à faire des vers, à résoudre des problèmes de Géométrie.)

On dit Proverb. d'Un vin gros & fumeux, que (C'est du casse-tête, un vrai cassetête.) On dit aussi, que *Du vin donne dans la tête, porte à la tête, monte à la tête*, pour dire, qu'Il envoie des vapeurs, des fumées à la tête.

On dit d'Un homme qui boit beaucoup sans s'enivrer, qu'(Il a la tête bonne.)

On dit prover. & figur. qu'*Un homme a martel en tête* pour dire, qu'Il est jaloux; ou pour dire, en général, qu'Il a dans l'esprit des choses qui l'inquiètent. Et l'on dit qu'*Une chose met martel en tête, donne martel en tête*, pour dire, qu'Elle donne de l'inquiétude, de la défiance, du chagrin.

On dit proverb. *Jeter une marchandise à la tête*, pour dire, L'offrir à vil prix. (Il y avoit tant de gibier au marché, qu'on le jetoit à la tête.) Et on dit, qu'*Il ne faut pas se jeter à la tête des gens*, pour dire, qu'Il ne faut pas être trop facile à offrir ses services, ses soins; qu'il est bon quelquefois de se faire un peu rechercher.

On dit proverbialement, *Je parie ma tête à couper, qui est la gageure d'un fou, que cela est*, pour dire, Je parie tout ce qu'on voudra, que cela est; je me soumets à perdre tout ce qu'on voudra, si cela n'est pas. Et proverbialement, à propos de quelque cérémonie, de quelque réjouissance publique dont on parle, on dit, pour marquer L'incertitude de la vie, (Tel a beaux yeux en tête qui n'en verra pas la fête.)

On dit figurément, qu'*Il y a eu beaucoup de têtes cassées à un siége*, pour dire, qu'On y a tué beaucoup de gens; &, que *La prise d'une Place a coûté bien des têtes*, pour dire, qu'Il en a coûté la vie à beaucoup de monde. On dit dans le même sens, (Hasarder sa tête pour le service d'un homme. Il y va de votre tête. Vous en répondrez sur votre tête.)

On dit, *Il lui en coûta la tête*, pour dire, On lui coupa la tête sur un échafaud.

On appelle *Tête de cerf*, Le bois du cerf. (Le cerf a mis bas sa tête. Belle tête de cerf.)

On dit, *Tête couronnée*, pour dire, Empereur ou Roi. (Il ne faut parler qu'avec respect des Têtes couronnées. La République de Venise & celle des Provinces-Unies ont le rang des têtes couronnées, le rang de têtes couronnées.)

On dit famil. qu'*Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle & telle chose*, pour dire, qu'Il n'y a aucun homme assez hardi. . . . . Et proverbialement, *Autant de têtes, autant d'opinions*, pour dire, Autant de personnes, autant d'opinions.

On dit communément, *Payer tant par tête*, pour dire, Payer tant par chaque personnes. (On leur fit payer une pistole par tête. Dîner à tant par tête. Traiter à tant par tête.)

On dit, *Succéder par tête*, Lorsque chacun des copartageans vient de son chef à la succession, & sans représentation d'aucun autre. (La succession du père s'est partagée par tête, parce que tous les enfans étoient vivans; celle de la mère s'est partagée par souches, parce que deux des enfans étoient morts, & que les petits enfans sont venus à partage avec leurs oncles, par représentation de leurs pères.)

Tête, se dit aussi De l'esprit, de l'imagination, des différentes conformations & dispositions des organes qui servent aux opérations de l'esprit; & dans ce sens on dit, (Se mettre des chimères en tête, dans la tête. Se remplir la tête de sottises. Il s'est mis l'amour en tête. Il a en tête d'aller là. Il n'a que cela en tête. On ne lui peut ôter de la tête qu'il mourra bientôt. Rouler de grandes choses dans sa tête. Avoir la tête dure, la tête mal faite, la tête légère. Dans l'état où il est, il n'est pas capable d'application, il a la tête encore trop foible, il n'a pas la tête encore assez forte. Je n'ai pas assez de tête pour voir tant de papiers en si peu de temps. C'est un homme qui a une tête de fer, il étudieroit vingt heures de suite.)

On dit d'Un homme, que *C'est une bonne tête, une excellente tête, une forte tête*, pour dire, que C'est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de jugement, de beaucoup de capacité. (C'est une des meilleures têtes du Conseil. C'est une des plus fortes têtes du Parlement.)

Et on dit, *Agir de tête, jouer de tête, payer de tête, faire un coup de tête, des coups de tête*, pour dire, Agir avec beaucoup de capacité, beaucoup de prudence & de résolution.

On dit, *Il a fait un coup de sa tête*, pour dire, Il s'est déterminé de lui-même sans avoir pris conseil de personne; & dans le même sens, (C'est un homme qui ne veut rien faire qu'à sa tête.)

On dit aussi quelquefois en mauvaise part, qu'*Un homme a fait un coup de sa tête*, pour dire, qu'Il a fait une fausse démarche, faute d'avoir pris conseil.

On dit d'Un homme, que *C'est une tête folle, une tête verte, une tête écervelée, une tête évaporée, une tête sans cervelle, une tête éventée, une tête à l'évent, une tête de linotte, une tête de girouette*, pour dire, que C'est un homme extravagant, sans jugement, sans conduite, d'un esprit frivole & léger.

On dit, *Une tête légère*, pour dire, Un homme qui n'a pas le jugement mûr; *Perdre la tête*, pour dire. Perdre le sang froid nécessaire pour prendre un parti.

On dit, qu'*Un homme a la tête chaude*, pour dire, qu'Il prend feu; qu'il s'emporte aisément.

On dit, qu'*Un homme a la tête froide*, pour dire, qu'Il conserve son sang froid,

On dit d'Un homme, qu'*Il a de la tête*, pour dire, qu'Il a du sens, du jugement; & qu'*Il a perdu la tête*, pour dire, qu'Il a perdu le jugement.

On dit aussi, qu'*Une personne a de la tête*, pour dire, qu'Elle est opiniâtre, capricieuse. (C'est une assez bonne femme, mais elle a de la tête.) On dit de même d'Une personne opiniâtre & d'humeur fâcheuse, que (C'est une étrange tête, une mauvaise tête.)

On dit proverbialement, *Bonne femme, mauvaise tête*, pour dire, que Souvent les plus honnêtes femmes sont d'une humeur fâcheuse & difficile.

On dit figur. *Tenir tête à quelqu'un, faire tête à quelqu'un*, pour dire, S'opposer à lui, & lui résister, ne lui point céder en quelque chose. (Il s'imaginoit qu'il n'y auroit personne qui osât lui résister, mais il trouva des gens qui lui tinrent tête, qui lui firent tête. Ils se mirent plusieurs ensemble pour lui tenir tête au jeu, à la dispute. On ne trouva personne qui pût lui tenir tête à boire.)

On dit dans le même sens, *Mettre un homme en tête à quelqu'un*, pour dire, Lui opposer quelqu'un qui puisse lui résister. (On lui mit un homme en tête qui l'embarrassa fort. Je vous mettrai un homme en tête, qui vous jouera beau jeu.)

On dit, *Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un*, pour dire, Constituer une rente viagère, pour en jouir durant la vie de quelqu'un.

TÊTE, en parlant Des corps politiques & des assemblées, se dit figur. & signifie La première place, le premier rang. (Il porta la parole à la tête du Clergé. Etre à la tête de la Noblesse. Le Roi l'a mis à la tête de son Conseil, à la tête du Parlement. Marcher à la tête de l'armée. Se mettre à la tête des troupes. Charger à la tête des enfans perdus. Il le tua à la tête des deux armées. Se mettre à la tête des séditieux, à la tête des mutins.)

On dit, qu'*Un homme est à la tête des affaires*, pour dire, qu'Il a la principale direction des affaires.

En parlant de marche d'armée, on dit, qu'*Un Régiment a la tête de tout*, pour dire, qu'Il a l'avant-garde de toute l'armée. (Un tel Régiment étoit à l'avant garde, & avoit la tête de tout.)

On dit, *La tête d'une armée*, pour dire, Les premières troupes d'une armée.

On dit aussi d'Une armée qui avance en corps de troupes en quelque endroit, soit pour s'opposer à l'ennemi, soit pour lui dérober la connoissance de quelque chose, qu'(Elle montre une tête de ce côté-là. On fit avancer une tête de ce côté-là.

En termes de Guerre, on appelle *La tête de la tranchée*, L'endroit de la tranchée qui est le plus avancé du côté de la Place assiégée. (On a joint les deux têtes de la tranchée par une ligne parallèle. Il fut tué à la tête de la tranchée, à la tête des travaux.) Et l'on appelle *La tête du camp*, La partie du camp qui regarde le terrain destiné pour y mettre des troupes en bataille. (On fortifia la tête du camp. La paix fut publiée à la tête du camp. On assembla les gardes à la tête du camp.)

On appelle *La tête d'un pont*, Le bout du pont qui est du côté des ennemis. (Ces troupes gardent la tête d'un tel pont.) On dit quelquefois, *Les deux têtes du pont*, Quand le pont est fortifié des deux côtés. On dit de même, *La tête d'un défilé*,

On dit aussi, *A la tête d'un livre*, pour dire, Au commencement d'un livre. (Il y a une belle préface à la tête de son livre.)

On appelle *Têtes de vin*, Les premières cuvées des meilleurs vins de Champagne & de Bourgogne.

TÊTE, se prend aussi pour Chevelure. (Avoir la tête belle. Il a une belle tête. Il a la tête frisée.)

On appelle en ce sens, *Tête naissante*, Des cheveux qui reviennent après avoir été coupés, & qui sont déjà un peu longs.

TÊTE, se dit aussi De la représentation, de l'imitation d'une tête humaine par un Peintre, par un Sculpteur, &c (Il a plusieurs bustes antiques, & la plupart sont des têtes grecques. Une tête antique. Une belle tête. Ce Peintre a une grande variété dans ses airs de tête. Cela a l'air d'une tête du Carache. C'est une tête du Titien.)

En parlant Des monnoies & des médailles, on appelle *La tête*, Le côté où est l'effigie.

COURIR LES TÊTES. Sortes d'exercice à cheval, qui se pratique dans les Académies où l'on enseigne à monter à cheval. Il consiste dans quatre tours de manége au grand galop. Dans le premier tour, le Cavalier doit enlever, avec la lance, une tête de carton, posée pour cet effet sur un poteau: dans le second, lancer un dard contre une autre tête semblable: dans le troisième, tirer un coup de pistolet contre une troisième; & dans le dernier tour, enlever de terre une quatrième tête avec la pointe de l'épée.

TÊTE, se dit en Vénerie, Du bois du cerf. On dit, *Tête portant trochures*, pour dire, Bois qui porte trois ou quatre andouillers à la sommité. *Tête enfourchie*, pour dire, Bois dont les andouillers du sommet font la fourche. *Tête paumée*, pour dire, Bois dont le sommet s'ouvre & représente les doigts & la paume de la main. *Tête couronnée*, pour dire, Bois dont les andouillers forment une espèce de couronne.

TÊTE, se dit Du sommet des arbres. (Un chêne, un sapin qui porte sa tête jusques dans les nues. Des arbres coupés par la tête.)

On dit, qu'*Un oranger fait bien sa tête*, pour dire, que La tête en est bien garnie & bien ronde.

TÊTE, se dit encore De certaines plantes, de certains légumes; & à l'égard des uns, il se dit De l'extrémité d'en haut, comme, (Des têtes de pavot, des têtes d'artichaut, une tête de chou:) à l'égard des autres, De l'extrémité d'en bas, comme, (La tête d'un oignon, la tête d'un poireau. (Il se dit aussi De certains fruits, & signifie, L'extrémité opposée à la queue. (Cette pomme commence à se pourrir par la tête. Poire à deux têtes.)

On dit, *La tête d'un clou*, pour dire, L'extrémité ronde ou aplatie qui est opposée à la pointe. *La tête d'une épingle*, est Un petit bouton arrondi, ajusté à l'extrémité opposée à la pointe, pour retenir l'épingle dans la toile, ou l'étoffe, & l'empêcher de passer d'outre en outre, comme feroit une aiguille. (La façon de la tête d'une épingle occupe un assez grand nombre d'ouvriers.) Et, *La tête d'une aiguille*, est Le bout qui est percé pour l'enfiler.

On appelle *La tête d'un compas*, Le sommet de l'angle que les deux jambes du compas forment en s'écartant. Et, *La tête d'un marteau, d'une coignée*, La partie dans laquelle entre le manche.

On nomme *La tête d'une Comète*, Cette lumière plus ou moins vive, & de figure ronde, qui forme le corps de cet astre; & on lui donne le nom de *Tête*, par opposition à la traînée de lumière vague qui l'accompagne ordinairement, & que l'on appelle, tantôt *Queue de la Comète*, quand cette lumière s'étend du côté opposé au soleil; tantôt *Barbe de la Comète*, quand elle se dirige vers le soleil, tantôt *Chevelure de la Comète*, quand elle environne son corps, qu'on nomme improprement *sa tête*, & qu'on appelle aussi quelquefois *Le noyau de la Comète*.

TÊTE MORTE, en termes de Chimie, se prend pour les parties terrestres & insipides d'un corps qui a été distillé.

On appelle *Tête de mort*, Un vaisseau de cuivre étamé en dedans, qui sert dans quelques distillations.

TÊTE À TÊTE. Façon de parler adverbiale. Seul à seul. (Parler tête à tête. Dîner tête à tête. Jouer tête à tête. Ils furent longtemps tête à tête.)

TÊTE À TÊTE, s'emploie aussi substantiv. & alors il se dit d Une conversation, d'une entrevue de seul à seul. (Ils ont eu un long tête à tête.)

TÊTE POUR TÊTE. Autre façon de parler adverbiale, pour dire, L'un devant l'autre. (Après avoir été deux ans sans se voir, ils se rencontrèrent dans la rue tête pour tête.) Il est du style familier.

TÊTE-CORNUE. s. f. Plante dont la fleur est composée de fleurons, & dont les embryons deviennent des semences terminées par deux pointes.

TETER. v. a. Sucer le lait de la mamelle d'une femme, ou de la femelle de quelque animal. (Teter une femme. Teter sa nourrice. Teter une vache, une chèvre. On dit que Romulus & son frère tetèrent une louve.)

On dit, qu'*Un enfant a teté de quatre laits différens*, pour dire, qu'Il a eu quatre nourrices. On dit encore, (Il a teté de mauvais lait.)

TETER, se dit quelquefois absolument. (Cet enfant tette bien. Donnez-lui à teter. Il ne tette plus. Il ne sauroit plus teter. On dit que les petits des lions, des ours, &c. ne tettent que peu de temps.)

TETÉ, ÉE. participe.

TÊTIÈRE. s. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfans nouveaux nés. (Une têtière d'enfant. Un enfant en têtière.)

Il se dit aussi De cette partie de la bride qu'on met autour de la tête d'un cheval, & qui soutient le mors. (Têtière de cuir de Hongrie. Têtière de cuir de Russie.)

TETIN. s. m. Le bout de la mamelle, soit aux hommes, soit aux femmes. (Cet enfant vivra, il prend le tetin. Cet enfant s'est endormi sur le tetin. Cet homme a été blessé sous le tetin.)

Il se prend aussi généralement pour Toute la mamelle; mais en ce sens il est vieux.

TETINE. s. f. Il ne se dit proprement que du pis de la vache ou de la truie, considéré comme bon à manger. (Tetine de vache. Manger d'une tetine. Faire griller une tetine. Tetine de truie.)

TETINE, se dit aussi De l'enfoncement qu'un coup de mousquet, de pistolet, ou d'une autre arme offensive, fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre. (Le coup de mousquet qu'il a reçu sur sa cuirasse, y a fait une tetine.)

TETON. f. m. Mamelle. Il ne fe dit proprement que Des femmes. (Le teton d'une nourrice. Un enfant qui eft encore au teton. Une nourrice qui donne le teton à fon enfant. Les enfans appellent leur nourrice, maman teton.)

TÉTRACORDE. f. m. Lyre à quatre cordes.

TÉTRADRAGME. f. f. Monnoie Grecque. Pièce d'argent qui valoit quatre dragmes.

TÉTRAÈDRE. f. m. Terme de Géométrie. Corps régulier dont la furface eft formée de quatre triangles égaux & équilatéraux.

TÉTRARQUE. f. m. Terme d'Hiftoire & d'Antiquité. Titre par lequel on défignoit des Princes du fecond ordre, subordonnés à une puiffance fupérieure, & ainfi nommés, parce que leurs États étoient cenfés faire à peu près la quatrième portion des Monarchies autrefois confidérables, dont ils avoient été démembrés.

TETTE. f. f. Le bout de la mamelle. Il ne fe dit guère que Des bêtes. (Tette de chèvre, de truie.)

TÊTU, UE. adj. Opiniâtre, qui eft trop attaché à fon fens, à fes opinions. (Il eft fi têtu, que jamais il ne démord de ce qu'il a dit. C'eft l'homme du monde le plus têtu. C'eft la femme du monde la plus têtue.)

T E X

TEXTE. f. m. Les propres paroles d'un Auteur, confidérées par rapport aux notes, aux commentaires, aux glofes qu'on a faites deffus. (Le texte de l'Écriture-Sainte. Le texte Hébreu. Le texte Grec. Le texte de la Vulgate. Le texte de Platon, d'Ariftote. Cet Avocat a rapporté le texte de cette Loi. C'eft le texte pur & formel. Ce texte eft corrompu, falfifié, obfcur. Le texte n'eft pas correct. Texte fuppofé. Le texte ne dit pas cela.)

Lorfque l'explication qu'on donne à un Auteur n'eft pas bien claire, on dit proverbialement, que (C'eft la glofe d'Orléans, qui eft plus obfcure que le texte.)

On dit, *Reftituer un texte*, pour dire, Rétablir l'ordre, les mots, ou la ponctuation dont on fuppofe que l'Auteur s'eft fervi.

On appelle abfolument *Texte*, Un paffage de l'Écriture-Sainte qu'un Prédicateur prend pour fujet de fon Sermon. (Ce Prédicateur a pris un beau texte. Il a bien choifi, bien appliqué fon texte. Texte heureux, nouveau, trivial.)

On dit, *Revenir à fon texte*, pour dire, Revenir au fujet principal dont il eft queftion.

On appelle *Gros texte*, Un caractère d'Imprimerie, qui eft entre le Gros-Romain & le Saint-Auguftin; & *Petit Texte*, Un caractère qui eft entre la Gaillarde & la Mignonne.

TEXTILE. adj. de t. g. Qui peut être tiré en filets propres à faire un tiffu (L'amiante eft une pierre textile. Le verre fortant du feu eft textile.)

TEXTURE. f. f. Ce qui fait qu'une chofe eft tiffue. Ce mot a peu d'ufage au propre; mais au figuré on dit, *La texture d'un ouvrage, d'une pièce de théâtre*, pour dire, La liaifon des différentes parties qui conftituent l'ouvrage.

T H A

THALICTRON. f. m. Plante qui croît dans les prés & autres lieux humides. Ses racines & fes femences font vulnéraires & apéritives.

T H É

THÉ. f. m. Arbriffeau qui croît à la Chine & au Japon. On nous en apporte les feuilles, que nous appelons auffi *Thé*. Cette feuille eft plus longue que large, pointue par le bout & dentelée. On en fait une infufion que l'on prend chaude, & que l'on nomme auffi *Thé*. (Prendre plufieurs taffes de thé. Thé vert. Thé bou *ou* Thé noir.)

Le *Thé bou* eft du thé féché au foleil, & le *Thé vert* eft féché au four.

THÉATRAL, ALE. adj. Qui appartient au théâtre, qui eft propre au théâtre, qui ne convient guère qu'au théâtre. (Action théâtrale. Expreffion théâtrale. Manière théâtrale.)

THÉÂTRE. f. m. Sorte d'échafaud fur lequel on repréfente des tragédies, des comédies, des opéra & d'autres fpectacles, & où l'on danfe des ballets, &c. Un théâtre magnifique. Un fuperbe théâtre. Un beau théâtre. La décoration d'un théâtre. Le théâtre change plufieurs fois de décoration.) *Changement de théâtre*, pour dire, Les changemens de décoration dans la même pièce. (Jouer fur le théâtre. Repréfenter fur le théâtre. Des habits de théâtre. Une pièce de théâtre. Écrire pour le théâtre. Travailler pour le Théâtre. Mettre une pièce au théâtre, fur le théâtre.)

On dit, *Monter fur le théâtre*, pour dire, Faire la profeffion de Comédien. (Il y a long-temps que cet Acteur monte fur le théâtre.)

On dit, qu'*Un Acteur eft né pour le théâtre*, pour dire, qu'Il a des difpofitions naturelles pour bien repréfenter; & qu'*Il n'eft pas encore affez accoutumé au théâtre*, pour dire, qu'Il n'a pas encore pris l'habitude pour bien jouer.

On dit qu'*Un Comédien a quitté le théâtre*, pour dire, qu'Il a renoncé à fa profeffion. On le dit auffi d'Un Poëte, pour dire, qu'Il ne veut plus faire des Pièces de théâtre. On dit en ces deux fens. (Renoncer au théâtre.)

On dit, *Fermer le théâtre*, pour dire, Ceffer les repréfentations pendant quelque temps; &, *Ouvrir le théâtre*, pour dire, Recommencer à jouer.

On dit, que le premier Acteur qui paroît fur le théâtre, (Ouvre le théâtre.)

On dit figur. d'Un Roi qui n'a aucune autorité dans fes États, que (Ce n'eft qu'un Roi de théâtre.)

On dit figur. que (Le monde eft un grand théâtre;) & d'Un homme qui eft dans un grand emploi, qu'(Il eft expofé fur un grand théâtre.) On dit auffi d'Une Province, qu'*Elle eft le théâtre de la guerre*, pour dire, que C'eft le lieu où la guerre fe fait actuellement.

Il fe dit en général De tout le lieu qui eft deftiné, tant pour repréfenter que pour voir les fpectacles publics; & c'eft dans ce fens que l'on entend ce qui eft dit des théâtres des Anciens. (Le théâtre de Pompée, de Marcellus.)

THÉÂTRE, fe prend auffi pour les règles de la Poëfie dramatique, ou pour la Poëfie dramatique même. (Cet Auteur fait bien des vers, mais il n'entend pas le théâtre. Dans ce dernier temps, on a fort purgé le théâtre;) & dans cette acception, en parlant Des Tragédies & des comédies d'une nation, on dit, (Le théâtre Grec. Le théâtre Anglois, Italien, &c.)

On dit, *Une pièce de théâtre*, pour dire, Une comédie ou une tragédie, & dans le même fens, (Les règles du théâtre, la pratique du théâtre.)

On appelle *Coup de théâtre*, Un événement imprévu, quoique préparé, qui arrive dans une pièce. (Les reconnoiffances font des coups de théâtre.)

On le dit auffi au figuré. (L'exil *ou* le rappel de ce Miniftre fut un coup de théâtre. La journée des dupes fous Louis XIII, fut un des grands coups de théâtre.)

On dit, *Accommoder un fujet au théâtre*, pour dire, Difpofer un fujet de telle forte qu'il foit propre à être repréfenté fur le théâtre. Et lorfqu'on raconte quelque chofe, en y fupprimant ou ajoutant à deffein quelques circonftances, on dit figur. que (C'eft une hiftoire accommodée, ajuftée au théâtre.)

THÉÂTRE, fe dit Des recueils de toutes les pièces d'un Auteur qui a travaillé pour le théâtre. (Le théâtre de Corneille. Le théâtre de Molière. Le théâtre de Quinault.)

THÉÏÈRE. f. f. Vafe d'argent, de porcelaine, &c. pour faire infufer le thé.

THÉÏSTE. f. m. Celui qui reconnoît l'exiftence de Dieu. Il eft oppofé à Athée.

THÈME. f. m. Sujet, matière, propofition que l'on entreprend de prouver ou d'éclaircir. (Cet homme-là n'a pas bien pris, n'a pas bien fuivi fon thème.) Il n'eft d'ufage que dans le didactique.

Dans le ftyle familier, pour donner à entendre que quelqu'un a avancé quelque chofe mal à propos, furtout en préfence de certaines gens, on dit figur. qu'(Il a mal pris fon thème.)

THÈME, fe dit auffi De ce qu'on donne aux écoliers à traduire de la langue qu'ils favent dans celle qu'on veut leur apprendre. (Thème difficile. Thème aifé. Thème pour les prix, pour l'examen, pour les places. Donner, dicter un thème.)

Il fe dit auffi De la compofition de l'écolier. (Il a bien fait fon thème. Il a fait fon thème en deux façons. Corriger un thème.)

Faire fon thème en deux façons, fignifie figur. Dire la même chofe de deux manières différentes. (Répéter en d'autres termes ce que l'on a déjà dit, c'eft faire fon thème en deux façons.)

En termes d'Aftrologie, on appelle *Thème célefte*, ou fimplement *Thème*, La pofition où fe trouvent les aftres, par rapport au moment de la naiffance de quelqu'un, & au lieu où il eft né, & fur laquelle les Aftrologues tirent des conjectures, qu'ils appellent *Horofcope*.

THÉOCRATIE. f. f. Efpèce de Gouvernement où les Chefs de la nation ne font regardés que comme des Miniftres de Dieu, dont l'autorité immédiate fe manifefte par des fignes vifibles. (Le Gouvernement des Hébreux fous les Juges & avant qu'ils euffent un Roi, étoit une véritable Théocratie.)

THÉOCRATIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la Théocratie. (Les Juifs ont vécu long-temps fous le gouvernement théocratique.)

THÉOGONIE. f. f. Naiffance des Dieux. Ce mot, dans l'acception générale & commune, s'applique à tout fyftème religieux imaginé dans le Paganifme. On dit dans ce fens, (La Théogonie des Égyptiens, la Théogonie des Grecs, la Théogonie des Perfes, &c.)

Il se dit aussi par extension, De quelques ouvrages particuliers sur la même matière, comme, (La Théogonie d'Hésiode, &c.)

THÉOLOGAL. s. m. Chanoine institué dans le Chapitre d'une Église Cathédrale, pour enseigner la Théologie, & pour prêcher en certaines occasions. (Théologal de Paris, de Sens, &c. La plupart des Théologaux n'enseignent plus.)

THÉOLOGALE. s. f. Qualité, dignité de Théologal. (Il a la Théologale d'une telle Église.)

THÉOLOGALE. adj. f. Terme dogmatique, qui ne se dit que Des vertus qui ont Dieu principalement pour objet. (La Foi, l'Espérance & la Charité sont les trois vertus théologales.)

THÉOLOGIE. s. f. Science qui a pour objet Dieu, & les vérités que Dieu a révélées. (Théologie positive. Théologie scolastique. Théologie morale. Théologie mystique. Une Théologie sublime. Une Théologie profonde. Cela ne se peut pas soutenir en bonne Théologie. Cela est contraire à la véritable Théologie, à la saine Théologie. Docteur, Bachelier, Licencié en Théologie. Professeur de Théologie. La Faculté de Théologie. Cours, thèses, actes de Théologie. Cahiers, écrits de Théologie. Leçon de Théologie. Traité de Théologie. Question de Théologie. Chaire de Théologie. Somme de Théologie. Enseigner la Théologie. Étudier en Théologie. Savoir bien la Théologie.) *Faire sa Théologie*, C'est faire son cours de Théologie.

THÉOLOGIE, se dit aussi, en parlant De la science qui, chez les anciens Païens, avoit pour objet les choses de leur Religion; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Selon la Théologie des Païens. Nous n'avons pas une connoissance bien distincte de la Théologie des anciens Païens.)

THÉOLOGIEN. s. m. Celui qui sait la Théologie. (Grand Théologien. Docte, subtil, profond Théologien. Tous les Théologiens sont d'accord que....)

Il se peut dire au féminin, en parlant d'Une femme ou d'une fille qui sauroit ou qui prétendroit savoir la Théologie. (Elle fait la Théologienne. Elle veut passer pour Théologienne.)

THÉOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui concerne la Théologie. (Matière théologique. Proposition, question, doctrine théologique. Somme théologique. Entretiens théologiques.)

THÉOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière théologique, en théologien. (Il a répondu théologiquement. Il a traité cette matière théologiquement.)

THÉORÈME. s. m. Proposition d'une vérité spéculative, qui se peut démontrer. Ce terme est plus en usage dans les Mathématiques que dans les autres Sciences. Cette proposition, les trois angles d'un triangle rectiligne sont égaux à deux droits, est un théorème: construire un triangle équilatéral, est un problème.

THÉORIE. s. f. Spéculation, connoissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique. (Ce que vous dites est beau dans la théorie, mais ne réussit pas dans la pratique. La théorie en est belle, mais la pratique en est difficile. Réduire la théorie en pratique. La théorie de la Musique, de la Sculpture, de la Peinture, &c. Il a plus de théorie que de pratique.)

On appelle *Théorie de Planètes*, La science qui apprend à connoître leurs mouvemens, leur distance, leur grandeur, &c.

THÉORIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la théorie. (Ce que vous dites-là est purement théorique.)

THÉORIQUEMENT. adv. D'une manière théorique. (Traiter une matière théoriquement.)

THÉRAPEUTES. s. m. plur. Moines du Judaïsme qui se livroient à la vie contemplative & mortifiée. (Les Thérapeutes ont été les modèles de la vie monastique. Ils étoient une branche des Esséniens.)

THÉRAPEUTIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport aux Thérapeutes. (La vie thérapeutique.)

THÉRAPEUTIQUE. s. f. Partie de la Médecine, qui enseigne la manière de traiter & de guérir les maladies, ou d'en adoucir les symptômes, lorsqu'elles sont incurables. (La Thérapeutique emploie la diète, la Chirurgie & la Pharmacie.)

THÉRIACAL, ALE. adj. Qui a la vertu de la thériaque. (Essence thériacale. Eau thériacale. Herbe thériacale. La scorsonère est une herbe thériacale.)

THÉRIAQUE. s. f. Composition médicinale en forme d'opiat, servant de cordial & d'antidote, & dont la base est la chair de vipère. (Excellente thériaque. Thériaque de Venise. Une prise de thériaque. La thériaque se fait à Paris publiquement, au jardin des Apothicaires.)

THERMAL, ALE. adj. Il se dit particulièrement Des eaux minérales chaudes. (Des eaux thermales.)

THERMANTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit Des remèdes qui réchauffent, augmentent & raniment la chaleur naturelle.

Il se prend aussi substantivement.

THERMES. s. m. pl. Bâtimens qui, chez les Anciens, étoient destinés pour les bains, & qui faisoient originairement partie des gymnases. C'étoient des édifices somptueux chez les Romains. (Les thermes d'Auguste. Les thermes de Dioclétien. Les thermes de Julien.)

THERMOMÈTRE. s. m. Instrument fait pour indiquer les degrés de la chaleur ou du froid actuel, par le moyen de la liqueur qui est renfermée dedans, & qui monte ou descend par la dilatation ou la condensation dont elle est susceptible. (Graduer un thermomètre. Thermomètre de Florence. Thermomètre de Réaumur.)

THÉSAURISER. v. n. Amasser des trésors (Cet homme thésaurise.)

On dit figur. que (Le Chrétien ne doit thésauriser que pour le Ciel.)

THÈSE. s. f. On appelle ainsi Toutes sortes de propositions, de questions qui entrent dans le discours ordinaire. (Thèse générale. Thèse particulière. Vous sortez de la thèse. Vous ne prenez pas bien la thèse. Défendre une thèse. Il faut expliquer la thèse. Ce n'est pas la thèse. Vous changez la thèse.)

On dit figurément en ce sens, *Soutenir thèse pour quelqu'un*, pour dire, Prendre les intérêts & la défense de quelqu'un contre ceux qui l'attaquent par leurs discours.

THÈSE, se dit particulièrement De toute proposition, soit de Philosophie, soit de Théologie, soit de Droit, soit de Médecine, qu'on soutient publiquement dans les Écoles, dans les Universités. (Une thèse de Philosophie. Des thèses de Théologie. Une thèse de Médecine. Une thèse de Droit. Le syndic a censuré ses thèses. Ses thèses sont hardies, téméraires. C'est une thèse de positive. Un tel a été nommé pour examiner sa thèse.)

THÈSE, se prend quelquefois pour La dispute des thèses. (Soutenir une thèse. Assister à une thèse. Le jour, la veille, le lendemain de sa thèse. J'ai été à la thèse d'un tel. Présider à une thèse. Disputer, argumenter à une thèse. Se trouver à l'ouverture d'une thèse.)

On appelle *Thèse*, Une feuille imprimée, soit en papier, soit en satin, qui contient plusieurs propositions, tant générales que particulières, de Philosophie, de Théologie, de Droit, de Médecine, & qui est ordinairement enrichie de quelque estampe. (Belle thèse. Thèse de satin. Thèse magnifique. Il faut que j'aille à son acte, il m'a envoyé une thèse. Distribuer des thèses. Porter des thèses. Présenter des thèses. Afficher des thèses. Papier à thèses. Il a dédié sa thèse à...)

On imprime aussi des *Thèses* en cahiers, & on les distribue de même que celles qui sont en feuilles.

THESMOTÈTHE. s. m. Terme d'antiquité. Gardien des Lois. C'est le titre qu'on donnoit à des Magistrats considérables dans les Républiques Grecques. (À Athènes, le nom de Thesmotèthe étoit affecté aux six derniers Archontes.)

THEURGIE. s. f. Espèce de magie, par laquelle on croyoit entretenir commerce avec les Divinités bienfaisantes. (La theurgie étoit opposée à la goëtie, comme la magie blanche, dans le style vulgaire, l'est à la magie noire.)

T H L

THLAPSI. s. m. Plante qui croît dans les terres humides & sablonneuses. Sa semence entre dans la composition de la thériaque. Elle est chaude, diurétique & apéritive.

T H O

THON. s. m. Gros poisson de mer, qui se prend d'ordinaire sur les côtes de Provence, d'Espagne, d'Italie, & en divers autres lieux de la Mer Méditerranée, en certaines saisons. (La pêche du thon a été bonne cette année. Thon mariné. Le thon se vend tant la livre. Manger du thon.)

THORACHIQUE. adj. de t. g. Qui est relatif à la poitrine. Il se dit Des médicamens propres aux maladies de la poitrine, qu'on appelle aussi *Pectoraux*.

On appelle *Canal thorachique*, Un vaisseau qui part du réservoir du chyle, & aboutit à la veine sous la clavière gauche, dans laquelle il porte le chyle.

THORAX. s. m. Terme d'Anatomie emprunté du Grec. C'est le nom qu'on donne à la poitrine.

T H R

THRUMBUS. s. m. Tumeur qui arrive souvent après la saignée, à l'endroit où le vaisseau a été ouvert. Elle est occasionnée par du sang épanché & grumelé dans les tégumens.

T H U

THURIFÉRAIRE. s. m. Terme qui n'est d'usage que dans le cérémonial des Églises, & qui se dit Du Clerc dont la fonction est de porter l'encensoir & la navette où est l'encens.

T H Y

THYM. s. m. Plante odoriférante que l'on cultive dans les jardins, & qui en Médecine est regardée comme incisive, apéritive & céphalique. (Les abeilles sucent le

thym. Des bordures de thym. Fleurs de thym. Bouquet de thym. Eau de thym.)

THYMBRE. s. m. Plante odoriférante que l'on cultive dans les jardins. Elle diffère du thym, en ce que ses fleurs naissent en anneaux autour des tiges. Elle est carminative, céphalique, apéritive & hystérique.

THYRSE. s. m. Javelot environné de pampre & de lierre, dont les Bacchantes étoient armées. (Le thyrse est le symbole de Bacchus.)

T I A

TIARE. s. f. Ornement de tête, qui étoit autrefois en usage chez les Perses, chez les Arméniens, &c. & qui servoit aux Princes & aux Sacrificateurs. Présentement on appelle *Tiare*, Un bonnet orné de trois couronnes, que le Pape porte quelquefois dans les grandes cérémonies.

On dit fig. *Porter la tiare*, pour dire, Être Pape.

T I B

TIBIA. s. m. Terme d'Anatomie, emprunté du Latin. C'est le nom de l'os intérieur de la jambe.

T I C

TIC. s. m. Sorte de maladie qui vient aux chevaux, & qui fait que de temps en temps ils ont une espèce de mouvement convulsif, & prennent la mangeoire avec les dents & la rongent. (Un cheval qui a le tic.)

TIC, se dit aussi, d'Une sorte de mouvement convulsif, auquel quelques personnes sont sujettes. (Il a un tic, une espèce de tic.)

Il se dit par extension De certaines habitudes plus ou moins ridicules, & que l'on a contractées sans s'en apercevoir. (Il raccommode toujours sa perruque, c'est son tic. Il répète toujours un certain mot, c'est son tic.)

TIQUE. s. f. Insecte noirâtre qui s'attache aux oreilles des chiens, des bœufs, &c. (La tique crève après s'être gorgée de sang.)

T I E

TIÈDE. adj. de t. g. Qui est entre le chaud & le froid. Il ne se dit proprement que Des choses liquides. (De l'eau tiède. Un bain tiède.)

Il signifie figur. Nonchalant, qui manque d'activité, d'ardeur, de ferveur dans les choses où il est besoin d'en avoir. (Un ami tiède. Un amant tiède. Une amitié tiède. Une dévotion tiède.)

TIÈDEMENT. adv. Il n'est guère d'usage que pour signifier, Avec nonchalance. (Il sert ses amis tièdement. Dieu ne veut pas qu'on le serve tièdement, qu'on se porte tièdement aux choses du salut.)

TIÉDEUR. s. f. Qualité de ce qui est tiède. (Cette eau n'est pas assez refroidie, elle a encore quelque tiédeur.)

Il signifie figur. Nonchalance, manque d'activité & de ferveur dans les choses où il est besoin d'en avoir. (Agir avec tiédeur. Servir ses amis avec tiedeur. Il y a bien du relâchement, bien de la tiédeur dans sa dévotion. D'une grande ferveur il est tombé dans une extrême tiédeur.)

TIÉDIR. v. n. Devenir tiède. (Laisser tiédir de l'eau. Faire tiédir de l'eau.)

TIÉDI, IE. participe.

TIEN, TIENNE Pronom possessif, relatif, de la seconde personne du singulier. (Voilà mes livres, où sont les tiens? C'est-là mon épée, cherche la tienne.) Il faut remarquer que *Tien* & *Tienne* ne se mettent jamais devant aucun nom, & qu'on les fait ordinairement précéder par l'article *Le* ou *La*, comme dans les exemples ci-dessus. Il se met quelquefois sans l'article. (Ces biens-là peuvent devenir tiens.) Il est vieux.

TIEN, est aussi sub. & fig. Le bien qui t'appartient. (Tu veux le tien, cela est juste; & moi je veux aussi le mien. Le tien & le mien sont la cause de toutes les querelles, de tous les procès.)

On dit sub. *Les tiens* au plur. pour dire, Tes proches, tes alliés, ceux qui t'appartiennent en quelque façon, & qui te sont attachés. (Tu devrois considérer les tiens, faire du bien aux tiens, plutôt qu'à des étrangers. Voilà un des tiens. Il ne se soucie ni de toi ni des tiens.)

TIERCE. s. f. En termes de Musique, c'est Un intervalle composé de deux sons de la gamme, entre lesquels il n'y en a qu'un selon l'ordre des notes de la gamme. (La tierce majeure, ut mi, est élevée de deux tons. La tierce mineure, mi sol, n'est élevée que d'un ton & demi.)

TIERCE, au jeu du Piquet, se dit De trois cartes d'une même couleur qui se suivent. (Tierce major. Tierce de Roi, de Dame, &c. Tierce basse.)

TIERCE, se dit en termes d'escrime, d'Une certaine botte qu'on porte ayant le poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, & au-dessus du bras de l'ennemi, en laissant son épée à droite. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Porter une tierce, porter une botte en tierce, *& absolument*, porter en tierce.)

TIERCE, est encore Une des Heures Canoniales, laquelle dans son institution se chantoit à la troisième heure du jour, selon la manière de compter des Anciens, qui, suivant la nôtre, répond à neuf heures du matin, (Prime, Tierce, Sexte & None.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Tierce*, Une dernière épreuve que le Prote confère avec la précédente, pour être sûr que toutes les corrections sont exécutées. S'il en est échappé quelques-unes, il les fait sur la presse & sans déplacer la forme.

TIERCE, en termes de Mathématiques & d'Astronomie, signifie La soixantième partie d'une seconde, comme la seconde est la soixantième partie d'une minute. (Les tierces sont absolument imperceptibles dans l'observation. Dans le calcul on néglige les tierces, quand leur somme ne monte pas à une seconde.)

TIERCÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit de l'écu divisé en trois parties, en long, en large, diagonalement ou en mantel.

TIERCE-FEUILLE. sub. m. Terme de Blason, qui se dit d'un trèfle avec une queue.

TIERCELET. s. m. On appelle ainsi Le mâle de quelques oiseaux de proie. On le nomme *Tiercelet*, parce qu'il est d'un tiers plus petit que les femelles. (Un tiercelet d'autour. Un tiercelet de faucon. Tiercelet de lanier.)

Il se dit figur. & par mépris, en parlant d'Un homme qu'on prétend être fort au-dessous de ce qu'il croit être. (Tiercelet de Gentilhomme. Un tiercelet de Docteur.) Il est familier, & se dit rarement.

TIERCEMENT. s. m. Augmentation du tiers du prix d'une chose après l'adjudication faite. (Faire un tiercement. Il y a un temps limité pour les tiercemens.)

TIERCER. v. n. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après que l'adjudication en a été faite. (Si vous voulez le déposséder & avoir le bail judiciaire de cette maison, il faut tiercer.)

TIERCER, fig. au jeu de la Paume, Servir de tiers d'un côté & tenir une place vers la corde. (Il tierce bien.)

TIERÇON. s. m. Mesure de liquides qui contient le tiers d'une mesure entière. (Un tierçon de muid est de 96 pintes.)

TIERS, ERCE. adj. Troisième. Il n'est plus d'usage que dans certaines phrases, comme, (La tierce partie d'un tout. De cette succession il ne lui en revient qu'une tierce partie. Un tiers arbitre. Il se forma un tiers parti. Parler en tierce personne.)

On appelle *Fièvre tierce*, Une fièvre périodique qui revient de deux jours l'un & par conséquent le troisième jour. (Sa fièvre tierce s'est tournée en continue.)

On appelle *Fièvre double tierce*, Une fièvre intermittente, dont les accès reviennent tous les jours; & *Double tierce continue*, Celle dont les redoublemens reviennent dans les mêmes intervalles.

On appelle *Le tiers Ordre de S. François*, Les Religieux de la troisième Règle de S. François.

On appelle *Tiers Etat*, La partie des habitans de ce Royaume qui n'est comprise ni dans le Clergé, ni dans la Noblesse.

TIERS, est aussi s. m. & se dit Des personnes. (Il ne faut point de tiers en pareille affaire. Il survint un tiers. Il s'alla mettre en tiers avec tel & tel. Il faut prendre un tiers qui ne soit point intéressé dans l'affaire. Le droit du tiers. Il ne faut pas faire tort à un tiers. Servir de tiers dans une partie de jeu.)

En termes de pratique, on appelle *Tiers opposant*, Celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que la Sentence ou l'Arrêt lui fait tort, & s'oppose à l'exécution; & l'acte qu'il fait signifier à cette fin, s'appelle *Tierce opposition*.

LE TIERS ET LE QUART. Façon de parler familière, qui s'emploie, pour dire, Toutes sortes de personnes indifféremment & sans choix. (Il est fâcheux d'être réduit à prier le tiers & le quart. Qu'est-il besoin de conter cela au tiers & au quart?)

TIERS, se dit aussi Des choses, & sign. Une des parties d'un tout qui est divisé en trois. (Il a le tiers dans cette succession. Le tiers lui appartient. J'en suis, j'y suis pour un tiers. Deux aunes & un tiers. Trois aunes & deux tiers. Le tiers de neuf est trois. Trois livres & le tiers en sus font quatre livres.)

On appelle *Tiers & danger*, Certain droit domanial qui se lève sur le prix de la vente des bois dans certaines Provinces, & sur tout en Normandie.

T I G

TIGE. s. f. La partie de l'arbre qui sort de la terre, & qui pousse des branches. (Cet arbre a une belle tige. Tige d'oranger. Tige branchue. Laisser monter la tige d'un arbre.)

TIGE, en parlant Des autres plantes, se dit de la partie qui pousse les feuilles & les fleurs. (Laisser mourir une fleur sur sa tige. Tige de lis. Tige de pavot. Plante à plusieurs tiges.)

On appelle *La tige d'une botte*, La partie de la botte depuis le pied jusqu'à la genouillère.

TIGE, en termes de Généalogie, fig. La branche principale à l'égard des branches cadettes qui en sont sorties. Cette branche est sortie de la tige royale. Ces deux familles sortent d'une même tige. C'est un

rejeton d'une illustre tige. Robert le Fort est regardé comme la tige de la Maison de France.)

TIGÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des arbres & plantes dont la tige est d'un émail différent.

TIGNON. f. m. Il se dit, en parlant des femmes. De la partie des cheveux qui est derrière la tête. (Tignon relevé. Tignon bien frisé.)

TIGNON, se prend aussi quelquefois pour Toute la coiffure des femmes du peuple. (Ces harangères se sont arrachés le tignon.)

TIGNONER. v. a. Se prendre par le tignon. (Ces deux femmes se tignonèrent longtemps.) Il est du style familier.

TIGNONER, fig. aussi, dans le style familier, Mettre en boucles les cheveux du chignon. (Elle se fait tignoner tous les deux jours.)

TIGNONÉ, ÉE. participe.

TIGRE, TIGRESSE. f. Bête féroce, dont le poil est ordinairement moucheté, & qui ressemble à un chat quant à la forme, mais qui est beaucoup plus grand. (Le tigre est un animal cruel. Une peau de tigre. Léger comme un tigre. Une femme furieuse comme une tigresse à qui on a enlevé ses petits.)

On dit figurément d'Un homme, que *C'est un tigre*, *un vrai tigre*, que *c'est un cœur de tigre*, pour dire, qu'Il est cruel & impitoyable.

En parlant d'Une femme qui traite ses amans avec rigueur, on dit dans le style familier, que (C'est une tigresse.)

On appelle *Chevaux tigres*, Des chevaux qui sont tavelés & mouchetés à peu près comme des tigres. (Un attelage de six chevaux tigres. Un attelage de cavales tigres, de jumens tigres. (On dit de même, (Des chiens tigres) Dans ces phrases, il est pris adjectivement.

On appelle aussi *Tigre*, Une sorte d'insecte moucheté qui vient au dessous des feuilles des arbres, & principalement des poiriers en espalier. (Les tigres ont gâté ces arbres, mangé ces fruits.)

TIGRÉ, ÉE. adj. Moucheté comme un tigre. (Cheval tigré. Cavale tigrée. Chien tigré.)

TIL

TILLAC. f. m. Le plus haut pont d'un vaisseau, sur lequel sont ordinairement les Matelots, les Passagers, les Soldats. (Il y avoit cent hommes sur le tillac. Se promener sur le tillac.)

TILLE. f. f. La petite peau fine & déliée qui est entre l'écorce & le bois du tilleul. (On fait des cordes à puits avec de la tille.)

TILLEUL. f. m. Arbre fort commun dans nos climats. Son bois est blanc, tendre, léger & propre pour plusieurs ouvrages. (Une allée de tilleuls. La fleur des tilleuls sent bon. Tilleul à la grande feuille. Tilleul à la petite feuille. Tilleul de Hollande. L'écorce du tilleul sert à faire les cordes à puits.) L'infusion des fleurs de tilleul se prescrit dans l'épilepsie & l'apoplexie.

TIM

TIMARIOT. f. m. Soldat Turc qui jouit d'un bénéfice militaire, au moyen duquel il est obligé de s'entretenir lui & quelques autres miliciens qu'il fournit. Le bénéfice se nomme *Timar*.

TIMBALE. f m Espèce de tambour à l'usage de la Cavalerie, dont la caisse est de cuivre, faite en demi-globe, & couverte d'une peau corroyée, sur laquelle on bat dans la marche de la Cavalerie. (Une paire de timbales. Battre des timbales. Le bruit des timbales est plus sourd que celui du tambour.)

On dit figurément, parmi les soldats, *Faire bouillir la timbale*, pour dire, Faire bouillir la marmite.

TIMBALE. Sorte de gobelet qui a la forme de timbale.

On appelle aussi *Timbales*, De petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, & dont on se sert pour jouer au volant.

TIMBALIER. f. m. Celui qui bat des timbales. (Un bon timbalier. Il y a plaisir à voir les mouvemens & la grâce de ce Timbalier.)

TIMBRE. subst. m. Sorte de cloche qui n'a point de battant en dedans, & qui est frappée en dehors par un marteau. (Le timbre d'une horloge. Timbre d'un réveille matin. Le timbre de cette horloge est très-bon.)

Il se dit quelquefois pour Le son que rend le timbre. (Ce timbre est trop éclatant.)

Il se prend quelquefois figurément pour Le son même de la voix. Et dans ce sens on dit d'une belle voix, (Voilà un beau timbre. Cette voix a un timbre argentin.)

TIMBRE, se dit aussi De la marque imprimée & apposée au papier dont on se sert pour les actes judiciaires, & que l'on appelle Papier marqué ou timbré. (Les timbres des actes judiciaires sont différens, selon les différentes Généralités.)

TIMBRE, en termes d'Armoiries, signifie, Le casque qui est au-dessus de l'écu. (Les Souverains portent le timbre ouvert.)

Il se prend aussi figur. & famil. pour la tête. (Ce vin lui donne dans le timbre. Il a le timbre fêlé.)

TIMBRER. v. a. Terme de Blason. Accompagner d'un timbre ou de quelque autre marque d'honneur, de dignité. (Timbrer une armoirie. Les armes du Pape sont timbrées d'une tiare.)

TIMBRER, signifie, en termes de Pratique, Écrire au haut d'un acte la nature de cet acte, la date & le sommaire de ce qu'il contient. (Timbrer des pièces.)

On dit aussi, *Timbrer du papier*, *timbrer du parchemin*, pour dire, Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par le Roi, pour faire qu'il puisse servir aux actes de Justice.

TIMBRÉ, ÉE. participe. (Papier timbré.)

On dit figur. & famil. *Une cervelle*, *une tête mal timbrée*, *un cerveau mal timbré*, pour dire, Un écervelé, un fou.

En termes de Blason, il se dit De l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMIDE. adj. de t. g. Craintif, peureux. (Les femmes sont naturellement timides. C'est un esprit timide.)

Il se dit aussi De toutes les personnes, qui par une crainte modeste ont quelque peine à se produire dans le grand monde, & qui n'osent presque parler. (Il a beaucoup d'esprit, mais il est timide & parle peu.) On dit à peu près dans le même sens, (Avoir l'air timide.)

TIMIDEMENT. adv. Avec timidité. (Agir timidement.)

TIMIDITÉ. f. f. Qualité de celui qui est timide. (Grande timidité. Extrême timidité. Je n'ai jamais vu une timidité comme la vôtre. Sa timidité l'empêche de faire paroître tout son esprit.)

TIMON. f. m. Pièce de bois du train de devant d'un carosse ou d'un chariot, qui est longue & droite, & à laquelle on attelle les chevaux. (Timon de chariot, de carosse. Lever le timon. Abaisser le timon.)

TIMON, en termes de Marine, signifie, Une longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire, & qui sert à le mouvoir par la force du lévier. C'est ce que les Marins appellent plus ordinairement La barre du gouvernail. (Gouverner le timon. Manier le timon. Tenir le timon. Abandonner le timon.) Dans le discours ordinaire, il se prend pour Le gouvernail même.

On dit figurément, *Prendre le timon des affaires*, pour dire, Prendre le gouvernement des affaires en main. (Dès que le Prince eut pris lui-même le timon des affaires.)

TIMONNIER. substantif m. Celui qui gouverne le timon d'un vaisseau, d'une galère, sous les ordres du pilote. (Bon Timonnier. Un coup de canon emporta le Timonnier.)

TIMORÉ, ÉE. adj. Qui est pénétré d'une crainte salutaire. Il ne se dit qu'en parlant De la crainte d'offenser Dieu. (Il ne faut pas craindre qu'il s'éloigne de son devoir, il a la conscience trop timorée. Il a la conscience timorée. C'est une ame timorée.) Il n'est guère en usage au masculin.

TIN

TINE. sub. f. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau. Il est de peu d'usage, & on se sert ordinairement du mot de *Tinette*.

TINETTE. sub. f. Petite cuve, vaisseau de bois qui n'est point couvert, & qui est ordinairement plus large en haut que par en bas. (Une tinette de beurre.)

TINTAMARRE. f. m. Ce terme se dit De toute sorte de bruit éclatant, accompagné de confusion & de désordre. (Quel tintamarre est-ce que j'entends ? Un grand tintamarre.) Il est du style familier.

TINTAMARRER. v. n. Terme populaire. (Faire du tintamarre.)

TINTEMENT. subst. m. Le bruit, le son d'une cloche, qui va toujours en diminuant dans l'air, après que le coup a frappé. (Le tintement d'une cloche.)

TINTEMENT, se dit aussi De la sensation que l'on éprouve quelquefois sans cause extérieure, comme si l'on entendoit un son aigu tel que le tintement d'une cloche. (Cet homme a de fréquens tintemens d'oreille, il est menacé de devenir sourd.)

TINTENAGUE. *Voyez* TOUTENAGUE.

TINTER. v. a. Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté. (Tinter la grosse cloche, la petite cloche. On tinte à la Paroisse.)

On dit, *Tinter la Messe*, *tinter le Sermon*, pour dire, Tinter la cloche, afin d'avertir qu'on va bientôt commencer la Messe, commencer le Sermon.

On dit figurément, *Vous n'avez qu'à tinter*, *nous sommes à vous*, pour dire, Vous n'avez qu'à donner la moindre marque de votre volonté & nous la suivrons. Il est familier.

TINTER, est aussi neutre. On dit que *La cloche tinte*, pour dire, qu'On tinte la cloche. Et que *Le Sermon tinte*, que *la Messe tinte*, pour dire, que La cloche avertit que le Sermon, que la Messe va commencer.

On dit, *Faire tinter un verre*, pour dire,

Lui faire rendre un son pareil à celui d'une petite cloche.

On dit, que *L'oreille tinte à quelqu'un*, pour dire, que Par un mouvement qui n'est que dans son oreille, il entend un son pareil à celui d'une petite cloche.

On dit prov. à un homme, (Les oreilles doivent vous avoir bien tinté, car on a beaucoup parlé de vous.)

TINTÉ, ÉE. participe.

TINTOUIN. s. m. Bourdonnement, bruit dans les oreilles. (Avoir un tintouin continuel dans les oreilles.) Il est du style familier.

Il se dit fig. & fam. De l'inquiétude qu'on a du succès de quelque chose. (On juge maintenant son procès, il doit avoir du tintouin. Donner du tintouin à quelqu'un.)

TIQ

TIQUER. v. n. Avoir le tic. Il ne se dit proprement que Des chevaux. (Ce cheval tique.)

TIQUETÉ, ÉE. adj. Qui est marqué de petites taches. (Un œillet tiqueté.)

TIR

TIR. s. m. Terme de Guerre. La ligne suivant laquelle on tire un canon, un mousquet.

TIRADE. s. f. Il se dit proprement De quelques endroits suivis d'un ouvrage en prose ou en vers, & qui sont d'ordinaire sur le même sujet. (Il y a de belles tirades dans ce Panégyrique. Il nous a dit une belle tirade de son Poëme. Il ne lui répondit que par une tirade d'injures, par une tirade de sottises.)

On dit adverb. *Tout d'une tirade*, pour dire, Tout de suite, sans s'arrêter. (Il nous a dit une centaine de vers tout d'une tirade.) Il est du style familier.

TIRAGE. s. m. Action de tirer. (On a payé tant pour la toise de moellon, & tant pour le tirage. Il a fallu attacher des chevaux au bateau, & il en a tant coûté pour le tirage. Il faut tant pour le tirage de ces feuilles d'impression, de ces estampes.)

On dit aussi, *Le tirage d'une Lotterie.*

On appelle aussi *Tirage*, sur le bord des rivières, L'espace qu'on laisse libre pour le passage des chevaux qui tirent les bateaux. (Il faut laisser tant de pieds de tirage sur le bord de cette rivière.)

TIRAILLEMENT. s. m. Action de tirailler, sorte de mal-aise ou de sensation importune, excitée dans certaines parties intérieures du corps, par quelque mouvement irrégulier qui s'y passe, & qui les fait sentir comme tiraillées. (Tiraillement d'estomac. Tiraillement d'entrailles.)

TIRAILLER. v. a. & fréquentatif. Tirer une personne à diverses reprises, avec importunité ou avec violence. (Il y a une heure qu'ils ne font que me tirailler. Les Sergens le tiraillèrent long-temps.) Il se dit figur. pour marquer seulement Une importunité fréquente. (Il s'est bien fait tirailler pour consentir à ce qu'on vouloit de lui.)

Il est aussi neutre, & signifie, Tirer d'une arme à feu mal & souvent. (Il y a long-temps qu'ils ne font que tirailler.) Il est du style familier.

TIRAILLÉ, ÉE. participe.

TIRAILLEUR. s. m. Celui qui tiraille. Il ne se dit que Des Chasseurs qui tirent mal, ou des Soldats qui tirent en désordre.

TIRANT. s. m. Cordon servant à ouvrir ou à fermer une bourse. (Les tirans d'une bourse.)

TIRANT, est aussi en termes de Charpenterie, Une pièce de bois qui tient en état les deux jambes de force du comble d'une maison.

On appelle aussi *Tirant*, Une barre de fer attachée à une poutre, & dont l'extrémité porte un œil qui reçoit une ancre pour prévenir l'écartement d'un mur.

TIRANT, se dit encore De certaines portions de nerf de couleur jaunâtre, qui se trouvent dans la viande de boucherie.

TIRANT, en termes de Marine, signifie, La quantité d'eau que tire un navire, la hauteur d'eau dont il a besoin pour être à flot. (Le tirant de ces deux vaisseaux n'est pas égal.)

TIRASSE. s. f. Sorte de filets ou de rets, dont on se sert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, &c. (Prendre des cailles, des perdrix, à la tirasse.)

TIRASSER. v. a. Chasser à la tirasse, prendre à la tirasse. (Ils sont allés tirasser des cailles, tirasser des alouettes.) Il se dit aussi absolument. (Ils s'amusent à tirasser.) Il s'emploie encore au neutre. (Tirasser aux cailles. Tirasser aux alouettes.)

TIRASSÉ, ÉE. participe.

TIRE. s. f. Il n'est d'usage que dans ces phrases, *Voler à tire d'aile*, pour dire, Voler aussi rapidement qu'il est possible. Et, *Tout d'une tire*, pour dire, Sans discontinuation, tout de suite. Ce dernier n'est que du style familier.

TIRE-BALLE. s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour tirer la balle restée dans une blessure faite par une arme à feu. (Il y a plusieurs sortes de tire-balles.)

TIRE-BOTTE. s. m. Tissu de fil ou de soie qu'on attache aux deux côtés d'une botte, pour la chausser plus aisément.

On appelle aussi *Tire-botte*, De gros galons de fil, dont les Tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles.

TIRE-BOUCHON. s. m. Sorte de vis de fer ou d'acier, qui tient à un anneau, & dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles.

TIRE-BOURRE. s. m. Crochet ou extrémité d'un fil de fer roulé en spirale, qui étant mis au bout de la baguette d'une arme à feu, sert à en tirer la bourre, afin d'en pouvoir ôter la charge.

TIRE-FOND. s. m. Instrument avec lequel le Chirurgien enlève la pièce d'os qu'il a sciée avec son trépan.

TIRE-FOND, est aussi Un anneau de fer, qui aboutit en vis, & qui sert aux tonneliers pour enlever la dernière douve du fond d'un tonneau, afin de la faire entrer dans la rainure. Il sert aussi à divers autres usages qui sont à peu près de la même nature.

TIRE-LAISSE. s. m. Terme de style familier, qui se dit lorsqu'un homme vient à être frustré tout d'un coup d'une chose qu'il croyoit ne lui pouvoir manquer. On lui avoit fait espérer un tel emploi, on l'a donné à un autre; voilà un vilain tire-laisse. C'est un tire-laisse qu'on lui a donné.)

TIRE-LARIGOT. adv. Il n'est d'usage que dans cette façon de parler proverbiale, *Boire à tire-larigot*, pour dire, Boire excessivement. *Voyez* LARIGOT. Il est populaire.

TIRE-LIGNE. s. m. Petit instrument d'argent, d'acier ou de cuivre, terminé par une pincette de fer en forme de lance, dont on se sert pour tirer des lignes plus ou moins grosses. (Les deux lames de la pince d'un tire-ligne qu'on approche ou qu'on éloigne à volonté, donne le moyen de tirer des lignes de différentes grosseurs.)

TIRE-LIRE. s. f. Petit vaisseau de terre, ou d'autre matière, fait en forme de boîte ou de petit tronc, ayant une fente en haut, par où l'on met des pièces de monnoie pour faire un petit amas d'argent. (Mettre un sou dans la tire-lire.)

TIRE-MOELLE. s. m. Petit instrument d'argent de la forme d'un manche de cuiller ou de fourchette, mais creusé en gouttière dans sa longueur, & dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os.

TIRE-PIED. s. m. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les Cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux, quand ils travaillent.

TIRER. v. a. Mouvoir vers soi, amener à soi, ou après soi. (Tirer avec force. Tirer sans peine. Tirer en haut. Tirer en bas. Tirer la porte après soi. Tirer un siége. Tirer quelque chose à soi. Des chevaux qui tirent un carrosse. Des bœufs qui tirent la charrue. Tirer un bateau à bord. Des chevaux qui tirent un bateau. Tirer quelqu'un par le bras, par le manteau, le tirer à part, le tirer à l'écart pour lui parler. Tirer les oreilles, les cheveux à quelqu'un.)

On dit figur. qu'*Un homme se fait tirer l'oreille*, pour dire, qu'Il a beaucoup de peine à consentir à ce que l'on demande de lui.

On dit, qu'*Une chose*, qu'*une raison est tirée par les cheveux*, *est tirée aux cheveux*, pour dire, qu'Elle est amenée au sujet avec violence ou avec trop de subtilité.

On dit, *Tirer l'épée contre quelqu'un*, pour dire, Se battre contre quelqu'un. Et, *Faire tirer l'épée à quelqu'un*, pour dire, L'obliger à se battre.

On dit, (Tirer la langue pour la montrer au Médecin, & Tirer la langue pour se moquer de quelqu'un.) Dans ces deux exemples, *Tirer la langue* signifie, Avancer, alonger la langue.

On dit proverbialement & populairement, *Faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long*, pour dire, Le faire languir dans l'attente de quelque assistance dont il a besoin.

On dit d'Un homme de qui on ne peut être payé, qu'(On ne peut tirer d'argent de lui;) d'Un homme qui ne veut point répondre sur quelque chose, qu'(On ne sauroit tirer un mot de lui, qu'on ne peut rien tirer de lui;) & d'Un criminel qui ne veut rien avouer, qu'(On tirera la vérité de sa bouche à force de tourmens.)

On dit, *Tirer de l'eau*, pour dire, Prendre de l'eau au puits; *Tirer du vin*, pour dire, Prendre du vin au tonneau; *Tirer du sang*, pour dire, Saigner; & *Tirer une vache*, pour dire, La traire. (Aller tirer de l'eau au puits. Il est allé à la cave tirer du vin. On lui a tiré du sang. Il lui a fallu tirer du sang. Tirer le pis d'une vache. Tirer une vache deux fois par jour.)

On dit d'Un navire, qu'*Il tire tant d'eau, tant de pieds d'eau*, pour dire, qu'Il enfonce dans l'eau tant de pieds. *Les grands vaisseaux tirent beaucoup d'eau.* Et de

certaines choses, qu'*Elles tirent l'eau*, pour dire, qu'Elles s'imbibent, qu'elles s'abreuvent d'eau. (Ce cuir-là n'est pas bien préparé, il tire l'eau comme une éponge.)

On dit proverbialement, *Tirer le diable par la queue*, pour dire, Avoir beaucoup de peine à subsister.

On dit proverbialement & populairem. *Tirer ses chausses*, *tirer ses guêtres*, pour dire, S'en aller, s'enfuir.

TIRER À QUATRE CHEVAUX. Supplice qui consiste à attacher un criminel par les pieds & par les mains à quatre chevaux, qui le tirent chacun de leur côté, & qui le démembrent.

On dit familièrement, qu'*Une femme est tirée à quatre épingles*, pour dire, qu'Elle est ajustée avec un extrême soin, & de manière qu'elle paroît contrainte & embarrassée dans son ajustement.

TIRER, signifie aussi Ôter. (Tirer les bottes, tirer les bas à quelqu'un. Tirer un diamant de son doigt. Tirer du marbre de la carrière. Tirer de l'or de la mine. Tirer de l'argent de son coffre, de sa bourse, de sa poche. Tirer une écharde du doigt. Tirer les cors des pieds. On ne sauroit le tirer de l'étude, le tirer de dessus les livres. Tirer son épée du fourreau.)

On dit, *Tirer un homme d'un lieu*, pour dire, Le faire sortir d'un lieu. (On l'a tiré de sa Province. On l'a tiré adroitement du lieu où il s'étoit sauvé.)

On dit proverbialement & figurément, *Tirer son épingle du jeu*, pour dire, Se dégager d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. (Il s'étoit mis dans ce parti, dans une fâcheuse intrigue, mais il a tiré son épingle du jeu.) Il se dit aussi, pour signifier, Retirer ce qu'on avoit avancé pour une affaire qui devient mauvaise.

On dit figurément d'Un homme, qu'*Après lui il faut tirer l'échelle*, pour dire, qu'Il a si bien fait en quelque chose qu'on ne le peut égaler. Il est proverbial & populaire.

On dit d'Un homme, qu'*Il s'est tiré du pair*, pour dire, qu'Il s'est élevé au-dessus de ses égaux.)

On dit proverb. *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, pour dire, Faire faire par un autre quelque chose de dangereux, pour en tirer soi-même le profit. On dit aussi, *Tirer les vers du né.* Voyez NEZ.

On dit, *Se tirer d'affaire*, *se tirer d'intrigue*, *se tirer d'embarras*, pour dire, Parvenir à se débarrasser d'une affaire, d'une intrigue, &c.

On dit figur. & famil. qu'*Un homme s'est tiré une épine du pied*, pour dire, qu'Il s'est délivré d'une chose qui l'inquiétoit continuellement.

On dit, *Tirer pied ou aile d'une chose*, pour dire, En tirer quelque profit, de manière ou d'autre; &, *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un*, pour dire, Attraper quelque chose à quelqu'un. Toutes ces phrases sont familières.

On dit populairement, *Tirer la laine*, pour dire, Voler des manteaux la nuit. Il est vieux.

TIRER, signifie, Délivrer, dégager. (Tirer un homme de prison, le tirer de la captivité. Tirer son ami d'un danger, d'un péril. Qui le tirera de cet embarras? On l'a tiré de la misère.)

On dit d'Un homme, qu'*On l'a tiré d'un mauvais pas*, pour dire, qu'On l'a dégagé d'une affaire difficile, embarrassante, fâcheuse.

On dit figurément, qu'*On a tiré quelqu'un de la boue*, *de la poussière*, pour dire, que d'une fortune fort basse, on l'a élevé à un état fort au-dessus de sa première condition.

TIRER, signifie figurément, Recueillir, percevoir, recevoir. (Tirer du profit. Tirer de l'utilité. Quel avantage tirez-vous de là? Il tire dix mille livres de rente de sa terre. Il tire beaucoup de la Cour. Il tire de sa Charge tout ce qu'on en peut tirer. On a tiré beaucoup d'argent des nouveaux Édits, des derniers Traités. C'est un homme qui a tiré bien de l'argent de son Emploi.)

On dit, *Tirer quelque grâce de quelqu'un*, pour dire, En obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. (Il a tiré une donation de lui. Il en a tiré un bénéfice considérable.)

On dit aussi, *Tirer parti de quelqu'un*, *tirer parti de quelque chose*, pour dire, En tirer des services, de l'avantage.

On dit, *Tirer parole*, *tirer promesse*, *tirer quelque éclaircissement de quelqu'un*, pour dire, Faire en sorte qu'il engage sa parole, sa promesse, qu'il donne l'éclaircissement qu'on souhaite de lui.

On dit, qu'*On ne sauroit tirer de raison d'un homme*, pour dire, qu'On ne peut obtenir de lui qu'il se porte à faire ce qu'il doit. On dit aussi, *Tirer raison*, *tirer satisfaction d'une injure*, *d'une offense*, pour dire, Faire réparer l'injure, l'offense, &, *Tirer vengeance*, pour dire, Se venger.

On dit, *Tirer vanité d'une chose*, pour dire, En faire vanité; &, *Tirer avantage d'une chose*, pour dire, La tourner à son avantage, l'interpréter à son avantage. (Il tire vanité d'une chose dont il devroit avoir honte. Il tire avantage de votre modération, de votre retenue, & s'imagine que vous le craignez.)

On dit, *Tirer son origine*, *tirer sa source de...* pour dire, Descendre, être issu, tenir son origine de... (Il tire son origine d'une telle Maison. Cette rivière tire sa source d'une telle montagne.) Et on dit, qu'*Un Généalogiste tire l'origine d'un homme de telle ou telle maison*, pour dire, qu'Il prétend que cet homme en descend.

Tirer une lettre de change, c'est signer une sorte de lettre par laquelle on charge un Correspondant de payer la somme énoncée à celui qui présentera cette lettre. (Tirer une lettre de change payable à deux mois de vue, payable à vue.)

TIRER, signifie, Extraire par voie de distillation ou autrement. (Tirer de l'eau de fleur d'orange par le moyen du feu. Tirer de l'huile sans feu. Tirer le suc des herbes, le suc des viandes. L'eau tire la teinture des fleurs.)

On dit proverbialement d'Un homme habile, adroit, qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui en tire tout l'avantage qu'on en peut tirer, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire, que (C'est un homme qui tire la quintessence de tout.)

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui sait tirer profit de tout, qu'(Il tire de l'huile d'un mur;) & d'un homme avare & tenace, qu'(On tireroit plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui.)

TIRER, signifie aussi figurément, Recueillir, dans le sens où Recueillir se prend pour Extraire. (Il a tiré une infinité de belles sentences des Anciens. Tout ce qu'il a dit de ces pays-là, il l'a tiré des nouvelles relations qui en sont venues. C'est d'un tel Auteur qu'il a tiré tout ce qu'il sait. C'est d'un tel Père, qu'il a tiré ce passage. Cette décision est tirée d'un Auteur suspect.)

On dit, *Tirer une conséquence*, *une conclusion*, pour dire, Inférer, conclure. (De cela j'en tire une conséquence. On tire de là un grand argument contre lui. La conclusion que vous voulez tirer de là n'est pas juste.)

On dit au neutre, qu'*Une chose tire à conséquence*, pour dire, qu'À l'avenir on pourroit s'en autoriser pour quelque chose de pareil, & ordinairement contre la règle. (C'est une chose que vous pouvez lui accorder d'autant plus facilement, qu'elle ne peut tirer à conséquence.)

TIRER, signifie encore Éteindre. (Tirer du linge sur la platine. Tirer une courroie.)

On dit, *Tirer l'or*, *tirer l'argent*, *&c.* pour dire, Les étendre en fils déliés, afin de s'en servir ensuite à divers usages: *Tirer une corde*, *la tenir ferme*, pour dire, La bander le plus qu'on peut; & on dit au neutre, qu'*Une corde tire*, pour dire, qu'Elle est bandée extrêmement ferme.

On dit, *Tirer bien ses bas*, pour dire, Les étendre bien sur la jambe, pour empêcher qu'ils ne fassent des plis.

On dit figurément, *Tirer le rideau sur quelque chose*, & absolument, *Tirer le rideau*, pour dire, Passer sous silence quelque chose qu'il n'est pas à propos de dire.

On dit Proverbialement & figurément, d'Une dépense qu'on a peine à soutenir jusqu'au bout de l'année, que (Pour cela il faut bien tirer la courroie;) & absolument qu'*Il faut bien tirer*, pour dire, qu'Il faut user d'une grande économie. (Il faut qu'il tire bien la courroie pour aller jusqu'au bout de l'an. Il a bien à tirer pour attraper le bout de l'année.)

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*On aura bien à tirer dans une affaire*, pour dire, qu'On aura bien de la peine à la faire réussir. Et en parlant d'Un homme qui a encore beaucoup à travailler, beaucoup de choses à faire avant que de parvenir où il prétend, on dit familièrement, qu'*Il a encore bien à tirer pour en venir là.*

On dit, *Tirer une affaire en longueur*, pour dire, En éloigner la conclusion. (Il tire l'affaire en longueur pour la rompre.)

On dit dans le même sens & au neutre, qu'(Une affaire, ou une maladie tire en longueur, qu'elle tire de long.)

TIRER, signifie aussi Tracer. (Tirer une ligne sur du papier. Tirer une raie sur ce qu'on a écrit. Tirer une allée au cordeau. Tirer un plan sur du papier. Tirer le plan d'une forteresse. Tirer le plan d'une maison.)

On dit, *Tirer l'horoscope d'un homme*, pour dire, Faire l'horoscope d'un homme suivant les règles & les principes de l'Astrologie judiciaire.

TIRER, se dit en quelques phrases, pour signifier, Faire le portrait de quelqu'un. (Tirer un homme au naturel. Il s'est fait tirer par un excellent Peintre.)

Il se dit dans la Sculpture. (On l'a tiré en cire. Il s'est fait tirer en plâtre.)

TIRER, signifie aussi Imprimer. (Tirer des feuilles. Tirer des estampes. On n'a tiré que cent exemplaires de son livre. Il n'y a encore que deux feuilles de tirées. La feuille est composée, il n'y a plus qu'à la tirer. La feuille n'est encore tirée qu'à moitié.)

TIRER, s'emploie en termes d'Escrime. Ainsi on dit, *Tirer des armes*, pour dire, Faire des armes. Dans cette phrase Il est neutre & il vieillit.

On dit, *Tirer une estocade, un coup d'estocade*, pour dire, porter, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes, ou contre qui on se bat véritablement. Dans ces phrases il est actif, & il vieillit.

On dit proverbialement & figurément, *Tirer l'estocade, tirer une estocade à quelqu'un* pour dire, Lui demander de l'argent à emprunter; & cela ne se dit ordinairement que d'Un homme qu'on ne croit pas en pouvoir, ou en dessein de rendre ce qu'il demande à emprunter.

TIRER, en ce sens, se dit plus particulièrement en parlant des armes de trait, ou des armes à feu. (Tirer de l'arc. Tirer de l'arbalète. Tirer de l'arquebuse.) Et dans ces phrases il est neutre.

On dit aussi à l'actif, (Tirer un mousquet. Tirer un fusil. Tirer des flèches. Tirer un pistolet. Tirer un canon. Tirer un coup de mousquet, de fusil, de pistolet, de canon. Tirer des bombes. Tirer des pétards. Tirer des fusées, &c. & *absolument*, Tirer sur quelqu'un. Tirer à quelqu'un. Tirer contre quelqu'un. Les ennemis faisoient un feu continuel, & tiroient incessamment. Tirer aux perdrix. Tirer en l'air. Tirer au blanc.)

On dit, *Tirer en volant*, pour dire, Tirer sur un oiseau dans le temps qu'il vole; & figurément on dit d'Un homme à qui il est difficile de parler, parce qu'il passe toujours avec précipitation, que (Pour lui parler, il faut tirer en volant.) Il est familier.

On dit aussi, *Tirer un oiseau, tirer un lièvre*, pour dire, Tirer dessus.

On dit figurément, *Tirer sa poudre aux moineaux*, pour dire, Prendre de la peine pour une chose qui ne le mérite pas.

On dit aussi figur. *Tirer sur quelqu'un*, pour signifier, Dire des choses offensantes de quelqu'un. Et dans le même sens, *Tirer à cartouches sur quelqu'un*, pour signifier, En dire les choses les plus offensantes.

On dit proverb. *Vous tirez sur vos gens*, pour dire, Vous dites du mal de ceux mêmes qui sont dans vos intérêts.

On dit, *Tirer un feux d'artifice*, pour dire, Mettre le feu aux fusées, aux petards dont il est composé.

En Arithmétique, on dit, *Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre*, pour dire, Trouver la racine carrée, cubique de ce nombre.

TIRER, s'emploie encore au neutre, en parlant D'armes à feu. (Son fusil vint malheureusement à tirer. Dès que le canon eut commencé à tirer les ennemis capitulèrent. Un fusil qui tire juste.)

TIRER, se dit Des choses qu'on remet à la décision du sort, & alors il est neutre. (On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Tirer à la blanque. Faire tirer des soldats au billet.)

Il signifie aussi, Prendre au sort, au hasard; & alors il est actif. (Le plus jeune soldat tira le billet noir, & fut passé par les armes. Tirer un billet à la loterie.)

On dit, *Tirer une loterie*, pour dire, Tirer les billets d'une loterie, pour savoir à qui le sort fera échoir les lots. C'est dans le même sens qu'on dit, *Tirer le gâteau des Rois*, pour dire, Voir à qui la féve qui est dans le gâteau écherra.

On dit figur. & familièrement, *Tirer au bâton, tirer au court bâton avec quelqu'un*, pour dire, Contester avec lui d'égal à égal. (Il ne vous appartient pas de tirer au bâton avec lui.) Et il ne se dit que d'Un homme qui est inférieur à celui avec lequel il conteste dans la chose dont il s'agit. Dans ces phrases il est neutre.

TIRER, signifie, Aller, s'acheminer; & alors il est neutre. (Après la bataille gagnée, l'armée tira vers un tel lieu. De quel côté tirez-vous?)

On dit, *Tirer de long, tirer pays*, pour dire, S'en aller, s'enfuir. Il est familier.

On dit, qu'*Un malade tire à la fin, à sa fin*, pour dire, qu'il approche de la mort.

TIREZ, TIREZ. Termes dont on se sert ordinairement pour chasser un chien.

TIRER, s'emploie aussi au neutre avec la préposition *Sur*; & alors il signifie, Avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Il se dit principalement Du rapport que les couleurs ont ensemble. (Cette pierre tire sur le vert. Le plumage de cet oiseau tire sur le violet.)

TIRÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un visage tiré*, pour dire, Un visage abattu, maigri.

On dit proverbialement, *Ils en sont aux couteaux tirés*, pour dire, Ils sont ennemis déclarés.

TIRET. s. m. Petit morceau de parchemin coupé en long & tortillé, servant à enfiler & à attacher des papiers ensemble. (Attacher des pièces d'écriture avec des tirets.)

On appelle aussi *Tiret*, Un trait de plume qu'on fait au bout de la ligne pour la terminer, ou dont on se sert pour joindre ou pour diviser les mots. Les Imprimeurs l'appellent *Division*.

TIRETAINE. s. f. Sorte de droguet, drap tissu grossièrement, moitié laine, moitié fil. (Un habit de tiretaine.)

TIRE-TÊTE. s. m. Instrument qui sert à tirer la tête d'un enfant mort dans l'accouchement, & resté engagé dans le passage, ou la tête séparée du corps & restée dans la matrice. (Il y a plusieurs sortes de tire-têtes.)

TIREUR. s. m. Celui qui tire. Il s'emploie avec plusieurs mots. Ainsi on appelle *Tireur d'or*, Un ouvrier dont le métier est de tirer de l'or en fils déliés; &, *Tireur d'armes*, Celui dont la profession est de montrer à faire des armes. Le dernier est vieux.

On appeloit autrefois, *Tireur de laine*, Un filou qui voloit les manteaux la nuit.

TIREUR, se dit absolument d'Un chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. (Il a deux tireurs qui lui fournissent de gibier.)

On dit d'Un Chasseur au fusil, que *C'est un bon tireur, un mauvais tireur*, pour dire, qu'il tire bien, qu'il tire mal.

TIREUR, se dit aussi en termes de Commerce & de Banque, pour dire, Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un. (On a condamné le tireur à payer la somme portée par la lettre protestée.)

TIROIR. subst. m. Espèce de petite caisse ou layette, qui est emboîtée dans une armoire, dans une table, dans un comptoir, & qui se tire par le moyen d'un bouton ou de quelque autre chose équivalente. (Mettre des papiers dans un tiroir. Il faut chercher dans les tiroirs de cette armoire.)

On appelle *Pièces à tiroir*, Les pièces de théâtre dont les scènes sont détachées les unes des autres, & n'ont nulle relation entre elles.

TIRONIEN, IENNE. adj. Il se dit Des caractères, des lettres d'abréviations dont Tiron, affranchi de Cicéron, est l'inventeur.

T I S

TISANE. s. f. Breuvage d'eau où l'on a fait bouillir de l'orge, de la réglisse, du chiendent ou autre chose, soit grain, soit racine ou herbe. (Tisane rafraîchissante. Un verre de tisane. Il ne boit que de la tisane.) *Tisane purgative*, C'est celle où l'on a mêlé quelque purgatif.

TISON. s. m. Reste d'une bûche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée. (Tison allumé. Tison ardent. Tison éteint. Rapprocher les tisons.)

On dit d'un homme qui est ordinairement auprès du feu, qu'(Il garde les tisons, qu'il est toujours sur les tisons, qu'il a toujours le nez sur les tisons.)

On dit figur. & famil. Des vieilles gens qui sont toujours au coin du feu, qu'(Ils crachent sur les tisons.)

On appelle populairement, *Tison d'enfer*, Un méchant homme, une méchante femme, qui excite au mal par ses discours, par ses exemples.

On dit proverbialement, *Noël à son pignon, & Pâques à son tison*, pour marquer Le dérangement des saisons.

TISONNÉ. adj. m. Il ne se dit que dans cette phrase, *Gris tisonné*, ou *charbonné*, pour désigner Le poil d'un cheval sur lequel on observe des taches irrégulièrement éparses de côté & d'autre, comme si le poil eût été noirci dans ces endroits avec un tison. (Un cheval gris tisonné.)

TISONNER. v. n. Remuer les tisons sans besoin. (Quand il est auprès du feu, il ne fait que tisonner. Il s'amuse toujours à tisonner.)

TISONNEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui aime à tisonner. (C'est un grand tisonneur.)

TISSERAND. s. m. Ouvrier qui fait de la toile. (La navette d'un Tisserand. Les peignes d'un Tisserand. Les marches d'un Tisserand. Le métier d'un Tisserand.)

On le dit aussi Des Ouvriers qui font du drap de laine, ou des étoffes de soie, & alors on dit, Tisserand en drap, Tisserand en soie.)

TISSER. v. a. Faire un tissu. (Tisser du lin, de la laine, du coton, &c.)

TISSU, UE. participe.

TISSURE. s. f. Liaison de ce qui est tissu. (Tissure ferme, serrée. Tissure lâche. La tissure de cette toile est inégale.)

On dit figur. *La tissure d'un discours, d'un poëme, &c.* pour dire, La disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme. (Il y a d'assez belles choses dans ce discours, mais la tissure n'en vaut rien.)

TISSUTIER. s. m. Rubanier, ouvrier qui fait toute sorte de tissu, de ruban, de gances, &c.

TISTRE. v. a. Faire de la toile ou des étof-

ses, en entrelaçant les fils dont on les doit composer. Il n'est plus en usage, hors des temps formés de *Tissu*, qui est son participe. (Il a tissu cette toile.)

On dit figur. qu'*Un homme a tissu une intrigue*, pour dire, que C'est lui qui l'a conduite, qui l'a menée.

TISSU, UE. participe.

On dit poëtiquement, (Des jours tissus d'or & de soie.)

Il est aussi substantif, & se dit particulièrement De certains petits ouvrages tissus au métier. (Voilà un beau tissu de soie. Un tissu d'or & d'argent. Un tissu de cheveux.)

On dit figurément, *Le tissu d'un discours*, pour dire, Ce qui fait principalement l'ordre & l'économie d'un discours. (Le tissu de son discours étoit fort bon.)

On dit à peu près dans le même sens, *Un tissu de grandes actions*, pour dire, Une longue suite de grandes actions, (Sa vie est un tissu de grandes & belles actions. Un tissu de merveilles.)

TIT

TITHYMALE. s. m. Plante dont il y a un grand nombre d'espèces. Tous les Tithymales sont hydragogues; mais comme ils sont violens, on ne les emploie qu'à très-petite dose, & corrigés par d'autres médicamens qui tempèrent l'action du sel alumineux dont ils abondent.

TITILLATION. s. f. Terme de Médecine qui s'emploie pour *Chatouillement*.

TITRE. s. m. Inscription qui fait connoître la matière d'un livre ou d'un chapitre & quelquefois le nom de l'Auteur qui l'a composé, &c. (Le titre d'un livre. Il a donné un beau titre à son livre. Il n'y a rien dans ce chapitre de ce qui est dans le titre.)

TITRE. Petit trait que l'on met sur une lettre, pour suppléer à quelque autre lettre qui n'est pas marquée, & pour écrire en abrégé. Ainsi pour écrire *Votre*, on écrit quelquefois *Vre*.

TITRE. Qualité honorable, nom de dignité. (Ce Seigneur a le titre de Duc, de Marquis. Cette terre porte titre de Comté. Il se dit héritier d'une telle Maison, Duc d'un tel lieu, mais ce n'est qu'un vain titre, il n'en a que le titre. Il prend le titre de Prince.)

TITRE, se dit aussi De certaines Églises de Rome ou des environs, dont les cardinaux prennent le nom. (Cardinal du titre de Ste. Sabine. Cardinal du titre de S. Pierre aux Liens.)

On appelle *Titre clérical*, & absolument *Titre*, le Bénéfice sur lequel un homme est admis aux Ordres sacrés.

On appelle *Titre patrimonial*, Le revenu que doit avoir un Clerc qui n'a point de Bénéfice, pour être admis aux Ordres, & sans lequel il ne seroit pas reçu.

Et on appelle *Titre de pauvreté*, Le privilége qu'ont les Religieux Profès, d'être promus aux Ordres sacrés sans titre clérical ni patrimonial.

TITRE, se prend pour La propriété d'une Charge, d'un Office. (Il a cette Charge en titre, après l'avoir exercée long-temps par commission. Former opposition au titre d'un Office. Sa commission a été érigée en titre d'Office.)

TITRE, se prend encore pour L'acte ou la pièce authentique, qui sert à établir un droit, une qualité. (Ce titre-là a été tiré du trésor d'une telle Abbaye. Les anciens titres d'une Maison. Les titres & papiers. Il produit des titres authentiques. Titre de Noblesse. Titres & enseignemens.)

On appelle *Titres*, Les provisions d'un Office ou d'un Bénéfice. On le joint quelquefois avec Capacités. (Il a fait voir ses titres & capacités.) Et alors *Capacités* sig. Les preuves qui font voir qu'on en est capable.

TITRE NOUVEL en termes de Pratique, se dit d'Un acte par lequel un nouveau possesseur, un héritier s'oblige de payer la même rente ou redevance que devoit celui qu'il représente. (Il a passé titre nouvel.) Il se dit aussi Du nouvel engagement que l'on est en droit d'exiger du débiteur originaire, lorsqu'il est près d'acquérir la prescription.

TITRE, se prend aussi pour Le droit qu'on a de posséder, de demander, ou de faire quelque chose. (Il possède cette maison à titre d'achat. A quel titre jouissez-vous de ce Bénéfice? Possession vaut titre. Il n'y a point de servitude sans titre. A bon titre. A juste titre. A titre d'héritier. A faux titre. A titre onéreux. A titre lucratif.)

A TITRE, se dit quelquefois, pour dire, En qualité, sous prétexte de. Ainsi on dit, qu'*Un homme s'est introduit dans une maison à titre de parent*, pour dire, qu'Il s'y est introduit en qualité de parent, sous prétexte de parent.

TITRE, en fait de Monnoie, fig. Le degré de fin de l'or ou de l'argent monnoyé. (Cette monnoie n'est pas au titre de l'Ordonnance.)

Il s'étend aussi à la vaisselle, & aux matières d'or & d'argent non fabriquées. Ainsi on dit, que (De la vaisselle est à tel titre, au titre d'une telle Ville, que telles matières sont à un certain titre.)

EN TITRE D'OFFICE. Façon de parler adverbiale, pour dire, Extrêmement & notoirement. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. (C'est un fripon en titre d'office.)

TITRER. v. a. Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre.

TITRÉ, ÉE. participe. On appelle *Homme titré*, Un Duc, un Pair, un Grand d'Espagne, un Maréchal de France.

On appelle *Terre titrée*, Une terre qui a le titre de Duché, de Marquisat, de Comté, &c.

TITRIER. s. m. Terme odieux. Nom qu'on donne à ceux qu'on taxe de faire de faux titres.

TITULAIRE. adj. de t. g. Qui a le titre & le droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en faire la fonction. (Les Princes de cette Maison ont été long-temps Empereurs titulaires de Constantinople.)

Il est aussi substantif, & se dit De celui qui est revêtu d'un titre, d'une Charge, d'un Office, d'un Bénéfice, soit qu'il en fasse la fonction ou non. (Le Titulaire & le Survivancier. Quand le Titulaire & le Survivancier sont de même avis, les deux avis ne sont comptés que pour un. Cette taxe ne regarde point les Titulaires, elle ne regarde que ceux qui exercent par commission.)

TOC

TOCANE. s. f. Vin nouveau fait de la mère goutte. (Bonne, excellente tocane. Tocane de Champagne.)

TOCSIN. s. m. Bruit d'une cloche qu'on sonne à coups pressés & redoublés pour donner l'alarme, pour avertir du feu, &c. (Dès que l'ennemi parut, on sonna le tocsin. Sitôt qu'on sonna le tocsin, on courut de toutes parts pour éteindre le feu. On sonna le tocsin sur eux.)

Dans quelques Villes, il y a une cloche destinée à *sonner le tocsin*, qu'on appelle *La cloche du tocsin*, ou simplement, *Le tocsin*. (Le tocsin est bien placé dans cette tour.)

On dit figurément, *Sonner le tocsin sur quelqu'un*, pour dire, Exciter contre lui le public.

TOG

TOGE. s. f. C'est le nom de la robe que les Romains portoient. (La toge est dans les Auteurs le terme distinctif de l'habillement Romain.)

TOI

TOI. Pronom personnel. *Voy.* TU.

TOILE. s. f. Tissu de fil de lin ou de chanvre. (Toile fine, déliée. Toile claire. Grosse toile. Toile ronde. Toile de ménage. Toile bien unie. Toile lâche, serrée. Toile forte. Toile crue, écrue, qui n'a point encore été à la lessive. Toile jaune. Toile blanche. Toile demi blanche. Blanchir de la toile. Toile de chanvre. Toile de lin. Toile de linon. Toile de batiste. Toile de Hollande *ou* d'Hollande, de Normandie, de Bretagne, &c. Ourdir de la toile. Faire de la toile. Il a tant de pièces de toile sur le métier. Coupon de toile. Coller sur toile.

On appelle *Toile cirée*, Une toile enduite d'une composition qui fait que l'eau ne la traverse pas.

On dit prov. & popul. *Il a trop de caquet, il n'aura pas ma toile*, pour dire, qu'On ne veut point avoir affaire avec de grands parleurs.

On dit d'Une affaire qui recommence toujours & ne finit point, que (C'est la toile de Pénélope.)

On appelle *Toile de coton*, La toile qui est faite de fil de coton; & *Toile de soie*, Celle qui est faite de fil de soie.

On appelle *Toile peinte*, Une toile de coton qui est peinte de diverses couleurs.

Ordinairement, par *Toile peinte*, on entend Une toile peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides & durables. (On imite aujourd'hui en France les toiles peintes des Indes, & on y peint des toiles de chanvre & de lin comme celles de coton.)

On appelle *Toile imprimée*, La toile préparée pour peindre dessus.

On dit, *Les toiles d'un moulin à vent*, pour dire, Les toiles qu'on tend sur les ailes d'un moulin pour le faire aller.

On appelle aussi *Toile d'or*, *Toile d'argent*, Certains tissus légers, dont la trame est d'or ou d'argent, & la chaîne de soie.

On appelle *Toile d'araignée*, Une sorte de tissu que font les araignées avec des fils qu'elles tirent de leur ventre, & qu'elles tendent pour prendre des mouches.

On appelle *Toile*, Le rideau qui cache le théâtre. (Quand la toile fut levée, on aperçut dans le fond du théâtre... Baisser la toile.)

TOILES, au pluriel, signifie en termes de Chasse, Des pièces de toile avec lesquelles on fait une enceinte en forme de parc, pour prendre des sangliers. (Il a

tué le sanglier dans les toiles. Tendre les toiles.)

On appelle aussi *Toiles*, De grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, chevreuils, &c. (Quand on veut prendre des cerfs en vie, on les prend dans les toiles.)

On dit, *Il va se mettre dans les toiles*, pour dire, Il va se coucher. Il est familier.

TOILES, se dit encore De certains rideaux qui descendent depuis le toit jusques sur la muraille d'un jeu de Paume, & que l'on tire pour se mettre à l'abri du soleil. (Tirer les toiles. Aller aux toiles.)

TOILERIE. s. f. Marchandise de toile. (Les statuts de la Toilerie & Lingerie.)

TOILETTE. s. fem. Toile qu'on étend sur une table, pour y mettre ce qui sert à l'ornement & à l'ajustement des hommes & des femmes. (Toilette unie. Toilette à dentelle.)

On appelle *Toilette de point*, Le point préparé pour garnir une toilette. (Elle a acheté une belle toilette de point, de point d'Angleterre.)

On appelle plus particulièrement *Toilette*, Les flambeaux, les boîtes, les flacons, les carrés, &c. de la toilette d'une femme. (Toilette d'argent. Toilette de bois de Sainte Lucie.)

On appelle *Dessus de toilette*, Une pièce de velours, de damas, bordée de dentelle ou de frange, avec laquelle on couvre tout ce qui est sur la toilette. (Dessus de toilette de velours. Dessus de toilette de damas.)

On appelle aussi *Toilette*, Le tout ensemble. (Belle toilette. Riche toilette. Sa toilette étoit magnifique. La toilette de ses noces. Mettre la toilette.)

On appelle aussi le plus souvent *Toilette*, La table même chargée de ce qui sert à la parure d'une femme. (La toilette n'est pas bien là. Approchez la toilette de la cheminée.)

On dit, *Voir une Dame à sa toilette*, *l'entretenir à sa toilette*, pour dire, La voir, l'entretenir pendant qu'elle s'habille.

On appelle familièrement *Pilier de toilette*, Un homme qui assiste assidument à la toilette d'une ou de plusieurs femmes.

En parlant De certaines femmes accoutumées à porter à la toilette des Dames des nippes & des étoffes à vendre, on dit, que (Ce sont des Revendeuses à la toilette;) & c'est dans cette acception qu'on dit, (Vendre à la toilette. Revendre à la toilette.)

On dit proverbialement, *Plier la toilette*, pour dire, Enlever, emporter les meubles d'un homme, d'une femme. (Il plia un beau matin la toilette, & s'en alla.) Il se dit aussi d'Un valet qui vole les hardes de son maître. (Ce valet plia la toilette de son maître, & prit la fuite.)

TOISE. s. f. Mesure longue de six pieds. (Toise marquée par pieds. Mesurer avec une toise, avec la toise, à la toise, la toise à la main.)

On dit figurément & proverbialement, *On ne mesure pas les hommes à la toise*, pour dire, qu'Il faut avoir attention au mérite des personnes plutôt qu'à leur taille.

On appelle aussi *Toise*, La longueur de six pieds. (Il y a tant de toises de muraille. Faire marché à la toise.)

On appelle *Toise courante*, La mesure en longueur de quelque chose que ce soit, dont la hauteur est par tout la même. (Il a fait marché à la toise courante.)

On appelle *Toise carrée*, Une étendue carrée qui a six pieds en tout sens.

On appelle *Toise cube*, Un corps qui a six pieds en longueur, autant en largeur, & autant en profondeur.

TOISÉ. s. m. Mesurage à la toise. (Le Juge a nommé des Experts pour faire le toisé de cette maison. Ce toisé n'est pas juste, n'est pas exact.)

En Mathématiques, on appelle *Le toisé*, La science où l'art de mesurer les surfaces & les solides, & de réduire la mesure en calcul.

TOISER. v. a. Mesurer à la toise. Toiser un bâtiment, une muraille, &c.

TOISÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & populairement, qu'*Une affaire est toisée*, pour dire, qu'Elle est terminée sans espérance de retour. (C'est une affaire toisée, il n'en faut plus parler. Cela est toisé.)

TOISEUR. s. m. Celui qui toise. (Officier Toiseur des bâtimens du Roi.)

TOISON. s. f. La laine que l'on a tondue sur une brebis, sur un mouton. (Toison pesant tant. Il a vendu tant les toisons de ses bêtes à laine. Laver, éplucher les toisons. Abattre la toison.)

On appelle *La toison d'or*, La toison du bélier sur lequel les anciens Poëtes feignent que Phrixus & Hellé passèrent la mer. (Jason alla avec les Argonautes à la conquête de la Toison d'or.)

Il y a un Ordre de Chevalerie institué par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, sous le nom de *La toison d'or*, ou absolument, *La toison*. (Chevalier de l'Ordre de la Toison, de la Toison d'or. Les Rois d'Espagne sont Chefs de l'Ordre de la Toison. Il a la Toison.)

TOIT. s. m. La couverture d'un bâtiment, d'une maison. (Toit plat. Toit en pointe. Toit brisé. Monter sur le toit. Le Couvreur travaille sur le toit. Réparer les toits & les couvertures.)

On dit, que *Deux personnes habitent sous un même toit*, pour dire, qu'Elles logent dans la même maison.

On dit dans le même sens, que *Deux Bénéfices sont sous le même toit*, pour dire; qu'Ils sont desservis dans la même Église. (Ces deux Bénéfices sont incompatibles, parce qu'ils sont sous le même toit.)

On dit fig. d'après l'Évangile, *Publier*, *prêcher une chose sur les toits*, pour dire, en parler publiquement, l'annoncer hautement.

On appelle *Toit*, dans un jeu de Paume, Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie, le côté du dedans, & l'autre bout du jeu où est la grille. (Dans les jeux de Paume qui ont ce qu'on appelle un dedans, il y a trois toits. Quand on joue partie à la Paume, il faut servir la balle sur le toit de la galerie. La balle a porté sur les deux toits. Il a aussi une manière de petit toit au jeu de la longue Paume pour servir la balle.)

On dit proverbialement & figurément, *Servir un homme sur les deux toits*, pour dire, Lui faciliter les moyens de réussir en ce qu'il souhaite, ou lui donner occasion de paroître, de se faire valoir.

On appelle *Toit à cochons*, La petite loge où l'on enferme les cochons. Et on dit figurément d'Une chambre malpropre, que (C'est un toit à cochons.) Dans les mines, on appelle *Toit*, La partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

TOL

TÔLE. s. f. Plaques de fer battues, dont on fait des poëles & d'autres ouvrages. (Son poële n'est pas de fonte, il est de tôle. Cheminée garnie de tôle.)

TOLÉRABLE. adj. de t. g. Qu'on peut tolérer. (Pensez vous que cela soit tolérable? Cela n'est pas tolérable. Cela est en quelque façon tolérable.)

TOLÉRANCE. s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. (Longue tolérance. Ce n'est pas un droit, mais une tolérance. Il ne jouit de cela que par tolérance. Il n'en jouit que par la tolérance de ceux qui le pourroient empêcher.)

TOLÉRANCE, se dit en matière de Religion, pour signifier, La condescendance qu'on a les uns pour les autres, touchant certains points qui ne sont point regardés comme essentiels à la Religion. (L'Église Latine a toujours usé de tolérance pour l'Église Grecque sur le mariage des Prêtres. Il faut que les Catholiques aient une tolérance mutuelle à l'égard des différentes opinions de l'École.)

TOLÉRANCE, se dit aussi De la condescendance politique, qui fait quelquefois que les Souverains souffrent dans leurs États l'exercice d'une autre Religion que celle qui y est établie par les Lois de l'État. (La tolérance est en usage en Hollande.)

TOLÉRANT, ANTE. adj. Qui tolère. Il ne se dit guère qu'en matière de Religion. (Un Prince tolérant.)

TOLÉRANTISME. s. m. Caractère ou système de ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un état toutes sortes de Religions. (Le tolérantisme a lieu dans plusieurs États.)

TOLÉRER. v. a. Supporter, avoir de l'indulgence pour des abus, supporter des choses qui d'elles-mêmes ne sont pas bien. (On tolère toutes sortes de Religions en ce pays-là. Il y a des lieux où l'on permet l'exercice du Judaïsme, & d'autres où l'on ne fait que le tolérer. Dieu tolère les impies pour un temps. Il ne faut pas que les Princes tolèrent les mauvais Juges. Tolérer un abus. C'est une chose qu'on ne devroit pas tolérer. Il faut tolérer les défauts de son prochain. Tolérer quelqu'un.)

TOLÉRÉ, ÉE. participe.

TOLLÉ. Mot latin pris de l'Évangile, & qui n'est d'usage que dans cette phrase, *Crier tollé sur quelqu'un*, pour dire, Crier afin d'exciter de l'indignation contre quelqu'un. Il est du langage populaire.

TOM

TOMAN. s. m. Somme de compte en usage en Perse. Le toman vaut quarante-six livres de notre monnoie.

TOMBAC. s. m. Sorte de métal factice, composé de cuivre & de zinc. (Le tombac est blanc quand le zinc domine, & jaune quand c'est le cuivre.)

TOMBE. s. f. Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, &c. dont on couvre une sépulture. (Tombe de marbre. Tombe de pierre. Tombe de cuivre. Ci gît sous cette tombe.... Lever une tombe. Mettre une épitaphe sur une tombe.)

On dit, *Avoir droit de tombe dans une Église*, pour dire, Avoir droit d'y être en-

terré. Il est vieux. On dit aujourd'hui, *Avoir droit de sépulture*.

TOMBE, se dit aussi pour sépulcre. (Il est dans la tombe.) On dit poëtiquement, *Descendre dans la tombe*, pour dire, Mourir.

TOMBEAU. s. m. Sépulcre, monument élevé à la mémoire d'un mort dans l'endroit où il est inhumé, où il est enterré. (Tombeau magnifique. Superbe tombeau. Les tombeaux des Rois. Élever un tombeau.)

On appelle aussi *Tombeau*, Tout lieu où un homme est enterré. (Quand Notre-Seigneur ressuscita, beaucoup de morts sortirent de leurs tombeaux.)

On dit, qu'*Une famille a son tombeau en tel endroit*, pour dire, qu'On y enterre ordinairement tous les morts de cette famille.

On dit, que *Les tombeaux sont sacrés*, pour dire, qu'Il faut respecter le lieu où les morts sont enterrés.

On dit figurément, *Fouiller dans le tombeau de quelqu'un*, pour dire, Rechercher sa vie après sa mort, pour noircir sa mémoire.

On dit poëtiquement, *L'horreur du tombeau*, *la nuit du tombeau*, pour dire, La mort. Et figur. *Jusqu'au tombeau*, pour dire, Jusqu'à la mort. (Fidelle jusqu'au tombeau.)

On dit figurément, *Mettre au tombeau*, *mener au tombeau*, pour dire, Causer la mort. (Cette maladie le mènera au tombeau.) Et on dit qu'*Un Médecin a tiré une personne du tombeau*, pour dire, qu'Il lui a sauvé la vie.

TOMBELIER. s. m. Charretier qui conduit un tombereau.

TOMBER. v. n. Être tombé du haut en bas par son propre poids. (Tomber lourdement. Tomber à plomb, Tomber à la renverse. Tomber de son haut. Tomber sur le genoux. Tomber à terre. Tomber dans l'eau. Tomber à plate terre. Tomber tout à plat. Tomber aux pieds de quelqu'un. Tomber d'une fenêtre. Tomber de cheval. Tomber dans un fossé. Tomber dans un précipice.)

On dit, qu'(Un bâtiment tombe de vieillesse, qu'il tombe en ruine, que la maladie a fait tomber les cheveux à quelqu'un, que toutes les dents lui sont tombées, qu'une fluxion tombe sur la poitrine, que les larmes tombent des yeux.)

On dit, que (La pluie tombe, que le brouillard tombe, que le serein tombe, que la neige tombe, que la grêle tombe quelque part, que le tonnerre est tombé.) On dit plus ordinairement à l'impersonnel, (Il tombe de la pluie. Il tombe de la grêle. Il tombe de l'eau.)

On dit figur. qu'*Un homme ne peut tomber que debout*, *que sur ses pieds*, pour dire, Que quoiqu'il arrive, ses affaires seront toujours en bon état.

On dit prov & figur. *Tomber de fièvre en chaud mal*, pour dire, Passer d'un état fâcheux dans un pire.

On dit, *Tomber malade*, pour dire, Devenir malade; *Tomber roide mort*, pour dire, Mourir tout d'un coup en tombant: *Tomber du haut mal*, pour dire, Avoir le mal caduc; & *Tomber de foiblesse*, *tomber d'inanition*, pour dire, Être dans une extrême foiblesse, être près de se trouver mal faute de nourriture.

On dit, *Tomber dans une maladie*, pour dire, Devenir malade; & dans un sens à peu près pareil, (Tomber en défaillance. Tomber en démence. Tomber en syncope. Tomber en pamoison. Tomber en enfance. Tomber en délire. Tomber en apoplexie.) On dit figur. qu'*Un enfant est tombé en chartre*, pour dire, qu'Il est devenu étique, qu'il ne profite pas.

On dit figur. dans un sens approchant, *Tomber en pauvreté*, pour dire, Devenir pauvre, *Tomber dans le mépris*, pour dire, Devenir un objet de mépris; & *Tomber en disgrace*, *tomber dans la disgrace*, pour dire, N'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur.

On dit, *Tomber en faute*, *tomber dans le crime*, *tomber dans le péché*, pour dire, Commettre une faute, un crime, un péché. Et on dit absolument dans le langage de l'Écriture, *Tomber*, pour dire, Pécher. (Le Juste tombe sept fois le jour. Sitôt que l'on est tombé, il faut songer à se relever.) On dit aussi figurément dans le langage de l'Écriture, *Tomber dans l'aveuglement*, *dans l'endurcissement*, pour dire, Devenir insensible aux vérités de la Religion.

On dit, *Tomber dans le ridicule*, *tomber dans quelque inconvénient*, pour dire, Faire quelque action ridicule, faire quelque mauvaise démarche qui a des suites fâcheuses.

On dit en termes de Chasse, qu'*Un oiseau tombe sur une perdrix*, pour dire, qu'Il fond tout d'un coup sur une perdrix. Et en termes de Guerre, *Tomber sur les ennemis*, pour dire, Fondre sur les ennemis, charger les ennemis, les attaquer vigoureusement. (La Cavalerie de l'aile droite tomba sur la gauche des ennemis, & la tailla en pièces. Les ennemis ayant fait une sortie, tombèrent sur les travailleurs, & ne furent repoussés qu'avec peine. Six armateurs tombèrent tout à coup sur une flotte de vaisseaux marchands. Après le gain de la bataille, l'armée tomba sur une telle Place.)

En ce sens on dit figurément, *Tomber sur quelqu'un*, *lui tomber rudement sur le corps*, *tomber sur sa friperie*, pour signifier, Dire de quelqu'un des choses dures & désobligeantes, soit en sa présence, soit en son absence. Le dernier est populaire.

On dit, *Tomber sur les bras de quelqu'un*, pour dire, Devenir subitement à sa charge.

On dit figur. *Faire tomber les armes des mains*, pour dire, Fléchir quelqu'un, l'appaiser. (Les soumissions de ses ennemis lui firent tomber les armes des mains.) Et, *Faire tomber la plume des mains*, pour dire, Dégoûter d'écrire. (Cet ouvrage est si beau, qu'il a fait tomber la plume des mains à ceux qui vouloient traiter le même sujet. Le mauvais goût d'un siècle fait tomber la plume des mains à la plupart des bons Auteurs.)

On dit, *Tomber d'accord avec quelqu'un*, pour dire, Convenir avec lui. Et simplement, *Tomber d'accord*, pour dire, Avouer, convenir que..... (Je tombe d'accord que cela est ainsi. Je ne conteste point ce que vous dites, j'en tombe d'accord.)

On dit aussi, *Tomber dans le sens*, *tomber dans le sentiment de quelqu'un*, pour dire, Être de même avis que lui.

On dit, qu'*Une maison est tombée en quenouille*, pour dire, qu'Il n'en reste que des filles. Et, qu'*Une Couronne*, *qu'une Souveraineté tombe en quenouille*, pour dire, que Les filles en peuvent hériter au défaut des mâles.

On dit prov. & fig. *Tomber de son haut*, pour dire, Être extrêmement surpris de quelque chose. (Quand je vois cela, je tombe de mon haut.) Et, *Les bras me tombèrent*, pour dire, Ma surprise fut si grande, que je demeurai sans action.

On dit aussi prov. & figur. *Tomber des nues*, pour dire, Être extrêmement surpris, étonné. (Quand je vois, quand j'entends telle chose, je tombe des nues, il me semble que je tombe des nues.) On dit dans un autre sens, qu'*Un homme semble tombé des nues*, pour dire, qu'Il est embarrassé de sa contenance, qu'il ne sait à qui s'adresser dans une compagnie. Et encore, qu'*Un homme est tombé des nues*, pour dire, qu'Il n'est connu ni avoué de personne.

On dit prov. & figur. *Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe*, pour dire, que Quand les affaires sont venues à un certain point, il faut nécessairement qu'elles éclatent.

On dit figurément, qu'*Un discours n'est pas tombé à terre*, pour dire, que Quelqu'un l'a remarqué, l'a retenu, l'a relevé pour en faire quelque usage. Et on dit, *Il faut laisser tomber cela*, pour dire, qu'Il faut empêcher qu'on y fasse attention. (Laissez tomber tous ces mauvais propos.)

TOMBER, signifie aussi Échoir. (Cette terre est tombée en partage au cadet. Cela est tombé dans son lot. Le sort est tombé sur lui.) Et on dit, qu'*Une chose est tombée entre les mains de quelqu'un*, pour dire, que Par hasard elle lui est venue entre les mains.

On dit dans un sens à peu près pareil, (Cette Charge est tombée entre les mains d'un habile homme. Cela est tombé en de bonnes mains. Tomber entre les mains de ses ennemis. Tomber dans une embuscade à la guerre. Ces vaisseaux marchands tombèrent dans une flotte de vaisseaux ennemis. À l'ouverture du livre, il tomba sur un tel chapitre, sur une telle loi. Faire tomber la conversation sur quelque sujet. Le discours vint à tomber sur les affaires présentes.)

On dit, qu'*Une chose tombe dans l'esprit*, pour dire, qu'Elle survient tout d'un coup dans la pensée. Et, qu'*Une chose ne tombe pas sous le sens commun*, pour dire, que C'est une chose contraire au bon sens. On dit aussi, qu'*Une chose tombe sous le sens*, pour dire, qu'Elle est sensible.

On dit, que *Les biens d'une maison sont tombés dans une autre par un mariage*, pour dire, qu'Ils sont passés dans une autre.

On dit, qu'*Un chemin tombe dans un autre*, qu'*Une rivière tombe dans une autre*, pour dire, qu'Un chemin aboutit à un autre, qu'une rivière se décharge dans une autre.

TOMBER, signifie quelquefois, Cesser, discontinuer. Et c'est dans ce sens qu'on dit, que (Le vent est tombé.) Et figurém. que (La conversation tombe, qu'on a laissé tomber la conversation.)

On dit dans le même sens, que *Le jour tombe*, pour dire, que La nuit approche.

TOMBER, signifie figurément, Déchoir de réputation, de crédit. (Ce livre-là a eu quelque succès d'abord, mais il est tombé.

Cette pièce de Théâtre est absolument tombée. Cet homme-là n'a pas été long-temps en crédit, il est bientôt tombé.)

On dit d'un homme affoibli de corps & d'esprit, que (C'est un homme qui tombe, un homme qui est tombé.)

TOMBER, signifie aussi, Être pendant. (Ses cheveux lui tombent sur les épaules. Son manteau lui tombe toujours sur les talons.)

TOMBÉ, ÉE. participe.

TOMBEREAU. s. m. Sorte de charrette entourée d'ais, servant à porter de la boue, du sable, des pierres, &c. (Les tombereaux des Boueurs de Paris. Tombereau plein d'ordures.)

Il se prend aussi pour Tout ce qui est contenu dans un tombereau. (Un tombereau de gravois. Un tombereau de sable. Il faut tant de tombereaux de sable pour sabler ce jardin.)

TOME. s. m. Volume d'un ouvrage imprimé ou écrit à la main, qui fait partie d'un plus grand ouvrage. (Gros tome. Tome *in folio*, *in-quarto*. Il y a tant de tomes à ce livre-là. Une histoire imprimée en deux tomes, en trois petits tomes. Le premier, le second tome, &c.)

Il signifie quelquefois simplement Volume; & c'est en ce sens qu'on dit, *Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un seul tome*, pour dire, En un seul volume.

TOMIE. s. f. Mot tiré du Grec, qui signifie, Action de couper. Il entre dans la composition de plusieurs mots françois, tels que *Lithotomie*, *Phlébotomie*, *&c.* On les trouvera dans le dictionnaire à leur ordre alphabétique.

TON

TON adj. possessif masculin, qui répond au pronom personnel, *Tu*, *toi*, *te*. (Ton Dieu, ton Roi, ton ami.) Il se joint aussi avec les substantifs & les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, ou par H sans aspiration. Ainsi on dit, (Ton épée. Ton ame. Ton aventure. Ton habileté.)

Il fait au féminin *Ta*. (Ta femme. Ta mère. Ta hardiesse. Ta Hautesse. Ta hallebarde.)

Il fait *Tes* au pluriel du masculin & du féminin. (Tes parens. Tes amis. Tes affaires.)

TON. s. m. Certaine inflexion de la voix, certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix, ou de quelqu'autre son. (Ton de voix. Un ton aigre. Un ton doux. Il a plusieurs tons dans la voix. Un ton plus haut. Un ton plus bas. Il a haussé, il a baissé le ton, d'un ton. Donner le ton. Prendre le ton. Il a de beaux tons dans la voix. Ton de conversation. Ton de déclamateur. Parler d'un ton de maître, d'un ton impérieux, hautain, fier, d'un ton moqueur, railleur. Ton lamentable. Ton plaintif. Il me dit cela d'un ton qui marquoit un peu de chaleur.)

On dit, *Parler à quelqu'un du bon ton*, *d'un bon ton*, pour dire, Lui parler d'une manière propre à le persuader, & à l'amener à ce qu'on veut.

On dit figurément, *Le prendre sur un ton*, *sur un certain ton*, pour dire, Prendre de certaines manières, avoir une certaine conduite, un certain procédé. (Si vous le prenez avec moi sur un ton de fierté, je ferai aussi fier que vous. Prétend-il le prendre sur un ton de maître? Le prenez-vous sur ce ton-là? Il l'a pris sur un ton fort haut, sur le haut ton.)

On dit aussi figurément, *Changer de ton*, pour dire, Changer de conduite, de manières. (Il traitoit tout le monde avec hauteur, mais on l'a bien fait changer de ton.)

Figurément aussi, pour donner à entendre qu'On obligera quelqu'un à parler, à se conduire autrement qu'il n'a fait, on dit, qu' (On le fera bien chanter sur un autre ton.)

TON, dans ce même sens, se joint à divers adjectifs. Ainsi on dit, *Etre sur un ton badin*, *sur un ton sérieux*; Pour dire, Parler d'une manière badine, ou d'une manière sérieuse.

On se sert aussi des phrases suivantes dans une acception pareille. (Être toujours sur un ton doucereux avec les femmes. Il est toujours sur le ton plaintif. Il rebat sans cesse les mêmes choses, il est toujours sur le même ton.)

TON, se prend aussi pour Un des modes sur lesquels on chante les Pseaumes dans l'Église. (Les huit tons de l'Église. Un tel Pseaume se chante sur le troisième, sur le quatrième ton. Le ton de l'Épître, de l'Évangile, de la Préface.)

Il se dit aussi De l'intervalle entre deux notes consécutives de la gamme, excepté l'intervalle du mi au fa, & celui du si à l'ut. De l'ut au ré il y a un ton majeur. Du ré au mi il y a un ton mineur.

On dit, *Donner le ton*, pour dire, Marquer en chantant, ou en touchant un instrument, le ton sur lequel une chose doit être chantée ou jouée. Et figurément on dit, qu'*Un homme donne le ton à la conversation*, pour dire, qu'Il s'en rend le maître, & que par autorité ou par insinuation, il oblige les autres à penser & à parler comme lui.

Il se dit aussi Du son des instrumens. (Ces instrumens sont sur le ton de l'Opéra, au ton de la Chapelle. Son luth étoit monté sur ce ton-là.)

Il se dit aussi Du mode dans lequel une pièce de musique est composée. (Jouer plusieurs pièces sur un même ton. Il faudroit changer de ton pour jouer cette pièce là. Ce Musicien sort du ton.)

DEMI-TON, ou SEMI-TON. s. m. Terme de Musique. La moitié d'un ton. (Il faut chanter cet air d'un demi-ton plus haut. Il faut hausser ce clavecin d'un semi-ton. Cette basse va d'un demi-ton plus bas que l'autre. Il y a dans la gamme un demi-ton du mi au fa, & un autre du si à l'ut.)

TON DE COULEUR, se dit Du degré de force, de vigueur, d'intensité du coloris. (Voilà une assez bonne copie de Rubens; mais quelle différence dans le ton de couleur, entre l'original & la copie!)

Il se dit encore De l'harmonie, ou de l'accord général des couleurs d'un tableau. (Beau ton de couleur. Mauvais ton de couleur.)

Il se dit aussi Des parties d'un tableau (Cette architecture, ce paysage est d'un beau ton de couleur.)

TON DE COULEUR, signifie aussi, L'espèce de couleur qui domine dans un tableau. (Le ton de couleur de ce tableau tire sur le rouge, sur le jaune, &c.)

TONALCHILE. s. m. Une des quatre espèces de poivre qu'on tire de Guinée.

TONDEUR. s. m. Qui tond. (Prendre des tondeurs à la journée pour tondre des troupeaux. Tondeur de draps. Porter des draps au Tondeur. Tondeur de buis. Tondeur de palissades.)

TONDRE. v. a. *Je tonds, tu tonds, il tond. Nous tondons, &c. Je tondois. J'ai tondu. Je tondis Je tondrai. Tonds, tondez, &c.* Couper la laine ou le poil aux bêtes (Tondre les brebis, les troupeaux. Tondre un barbet.)

On dit, *Tondre les draps*, *les feutres*, *&c.* pour dire, En couper les poils trop longs, & les rendre plus unis & plus ras.

On dit aussi, *Tondre une palissade*, pour dire, La rendre unie, en coupant les feuilles & les branches qui débordent. Vous ferez épaissir cette palissade en la tondant.)

On dit à peu près dans le même sens, (Tondre les buis, le gazon, &c.)

TONDRE, se dit aussi Des personnes, & signifie, Raser, faire les cheveux, faire le poil; mais en ce sens il ne se dit guère que dans la conversation, & qu'en plaisantant. (Il est tondu de frais. Le voilà tondu de frais.)

On disoit autrefois, *Tondre un homme*, pour dire, Le faire Moine.

On dit dans le style familier, par forme de serment, (Je veux être tondu, je veux qu'on me tonde, si je fait telle chose.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme, qu'*Il a été tondu sur le peigne*, & plus ordinairement, qu'*Il a été tondu*, Lorsque son avis n'a pas été suivi, quoi qu'il ait pu dire pour l'appuyer.

On dit aussi figur. & proverbialement, d'Un homme avare, qui veut épargner sur tout, même sur les plus petites choses, qu'*Il tondroit sur un œuf*.

TONDU, UE. participe.

On dit figurément & proverbialement, *Il n'y avoit que trois tondus & un pelé*, pour dire, Un petit nombre de gens de peu de considération. (À brebis tondue Dieu mesure le vent.) *Voyez* BREBIS.

TONIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine, qui se dit Du mouvement des muscles qui sont dans une tension, une contraction, une convulsion permanente. Il se dit aussi Des remèdes qui rendent l'action aux muscles, aux fibres relâchées.

TONIQUE, est aussi un terme de Musique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Note tonique*, qui signifie, La note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode. (Ut est la note tonique dans le mode d'ut.) Il se prend plus ordinairement au substantif. (La tonique d'un mode.)

TONLIEU. s. m. Droit seigneurial qui se paye pour les places où l'on étale dans un marché.

TONNANT, ANTE. adj. Qui tonne. (Jupiter tonnant.)

On dit figurément, *Une voix tonnante*, pour dire, Une voix forte & éclatante.

TONNE. s. f. Grand vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid. (Tonne de vin de cinquante muids. Tonne reliée de fer. Tonne de Vinaigrier. Une tonne de bois de sapin. Une tonne à mettre des marchandises Tonne de pruneaux.)

On appelle *Tonne d'or*, suivant la manière de compter de Hollande, & de quelques autres pays, Une somme de cent mille florins. Mais on ne se sert de cette phrase qu'en parlant des gens de ce pays-

là. (Il donne une tonne d'or en mariage à sa fille.)

TONNEAU. s. m. Grand vaisseau de bois, de forme à peu près cylindrique, mais renflé dans son milieu, à deux bases planes, rondes & égales, construit de planches ou douves arc-boutées & contenues dans des cerceaux, & fait pour mettre des liquides, ou pour enfermer des marchandises. (Tonneau de vin. Tonneau de cidre. Du merrain pour faire des tonneaux. Tonneau vide. Vider les tonneaux. Boire sur le cul du tonneau. Enfoncer un tonneau. Défoncer un tonneau.)

TONNEAU, signifie aussi, Une certaine mesure qui tient deux, trois ou quatre muids de vin, de cidre, &c. plus ou moins grand, selon la différence des lieux.

TONNEAU, signifie en termes de Marine, Le poids de deux mille livres. (Un vaisseau de cent, de deux cents, de trois cents tonneaux, du port de tant de tonneaux. On a vu des vaisseaux de plus de deux mille tonneaux.)

TONNELER. v. a. Prendre à la tonnelle. (Tonneler des perdrix.)

TONNELER, signifie figurément, Faire donner, faire tomber dans quelque piége. (Les parens de la fille ont si bien tonnelé le jeune homme, qu'ils la lui ont fait épouser.)

TONNELÉ, ÉE. participe.

TONNELERIE. s. f. Profession de Tonnelier. Il signifie aussi Le lieu où l'on fabrique des tonneaux.

TONNELET. s. m. La partie basse d'un habit à la Romaine.

TONNELEUR. s. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER. s. m. Artisan qui fait & qui raccommode des tonneaux. (Bon Tonnelier.)

TONNELLE. s. f. Sorte de berceau de treillage couvert de verdure. (Il s'endormit sous la tonnelle de son jardin. Manger sous une tonnelle.)

TONNELLE. s. f. Espèce de filet à prendre des perdrix. (Prendre des perdrix à la tonnelle. La tonnelle dépeuple un pays de gibier.)

TONNER. v. n. Il se dit Du bruit causé par les exhalaisons enflammées qui sortent de la nue avec effort. (Il n'a fait qu'éclairer & tonner toute la nuit. Il tonne souvent en ce pays-là.)

Proverbialement en parlant d'Un grand bruit, on dit, qu'(Il fait un si grand bruit, qu'on n'entendroit pas Dieu tonner.)

TONNER, se dit figurément, & par extension, d'Un grand bruit qui imite celui du tonnerre. (L'artillerie commençoit à tonner.)

On dit d'Un Prédicateur qui parle avec beaucoup de force & de véhémence, qu'Il tonne en chaire. (Ce Prédicateur a tonné contre l'ambition, l'avarice, le luxe, &c.)

TONNERRE. s. m. Bruit éclatant & terrible, causé par une exhalaison enflammée qui est enfermée dans la nue. (Le tonnerre commençoit à gronder. Un grand coup de tonnerre. Un grand éclat de tonnerre.)

Il se prend aussi pour La foudre. (Le tonnerre tombe d'ordinaire sur les lieux les plus élevés. Le tonnerre est tombé sur cette tour. Les bizarres effets du tonnerre. Il fut frappé du tonnerre. Le feu du tonnerre. Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas.)

On dit figurément d'Un homme dont la voix est très-éclatante & très-forte, que (C'est un tonnerre, que c'est une voix de tonnerre.)

On dit aussi d'Un aventure fâcheuse & imprévue, qui a abbattu une homme tout d'un coup, que (Ça été un coup de tonnerre pour lui.)

TONNERRE, se dit aussi De l'endroit du canon d'un fusil, d'un pistolet où se met la charge. (Les armes dont le tonnerre n'est pas renforcé, sont sujettes à crever.)

TONNES. s. f. pl. Espèce de coquilles.

TONSURE. s. f. Cérémonies de l'Église, par laquelle celui à qui l'Évêque coupe les cheveux, entre dans la Cléricature, & devient capable d'être admis aux Ordres sacrés, & de posséder des Bénéfices. (Tonsure cléricale. Donner la tonsure. Des lettres de tonsure.)

On appelle *Bénéfice à simple tonsure*, Un Bénéfice que l'on peut posséder n'ayant que la tonsure, & sans être obligé de prendre les Ordres sacrés ni de résider sur les lieux.

On dit proverbialement & figurément, *Un Docteur à simple tonsure*, pour dire, Un Docteur qui n'est pas fort habile.

TONSURE, se dit aussi De la couronne que l'on fait sur la tête aux Clercs, Sous-Diacres, Diacres, Prêtres, &c. en leur rasant les cheveux en rond. (Il a fait faire sa tonsure.)

TONSURER. v. a. Donner la tonsure. (C'est un tel Évêque qui l'a tonsuré. Se faire tonsurer.)

TONSURÉ, ÉE. participe.

TONTE. s. f. L'action de tondre, & la laine qu'on retire en tondant un troupeau. (Faire la tonte. La tonte de son troupeau lui a rapporté beaucoup.)

Il signifie aussi, Le temps où l'on a accoutumé de tondre les troupeaux. (Pendant la tonte.)

TONTINE. s. f. Sorte de rentes viagères sur le Roi, avec droit d'accroissement pour les survivans. La tontine est ainsi appelée du nom de *Tonti*, qui en avoit donné le projet. (Les tontines sont divisées en plusieurs classes de rentiers, suivant les différens âges. Tout le revenu de chaque classe d'une tontine accroît aux derniers vivans de la même classe. Avoir plusieurs actions à la tontine. Payeur de la tontine. Je n'ai pas encore touché ma tontine.)

Les classes des nouvelles tontines sont partagées en plusieurs divisions. Le revenu assigné à chaque division accroît aux survivans de la division.

TONTINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a des rentes de tontine.

TONTURE. s. f. Il se dit, tant du poil que l'on tond sur les draps, que des branches & des feuilles que l'on coupe, que l'on taille aux palissades, aux bordures de buis, &c. (La tonture des draps. La tonture d'une palissade.)

TOP

TOPAZE. s. f. Pierre précieuse, transparente, brillante, de couleur jaune. (Belle topaze. Topaze orientale. Topaze d'Inde. Topaze de Bohême. Topaze du Brésil.)

TOPER. v. n. Terme de jeu de Dès, qui signifie, Demeurer d'accord d'aller d'autant que met au jeu celui contre qui on joue. J'ai massé vingt pistoles, il n'y a pas voulu toper.)

On dit absolument, *Tope*, pour dire, Je tope, ou j'accepte votre offre. (L'un des Joueurs ayant dit, masse dix pistoles, l'autre a dit, tope.) On dit aussi, *Tope & tingue* pour dire, Je tope & je tiens.

Tope & tingue, est encore Le nom d'une sorte du jeu de Dés.

TOPER, signifie figurément Consentir à une offre, à une proposition qui se fait. (On m'a proposé une partie de promenade, j'y ai topé. Je tope à cela.)

TOPINAMBOUR. s. m. Plante qui porte une tige haute de quatre ou cinq pieds, & dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules, dont la peau est brune & la chair blanche. On les nomme aussi *Topinambours*, du nom de la plante. Ils sont bons à manger.

TOPIQUE. adj. de t. g. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Remède topique*, qui signifie, Un remède qui n'opère qu'étant appliqué sur la partie malade, ou sur celle qui y répond. (Les emplâtres qu'on donne pour le mal de dents, sont des remèdes topiques.)

On dit quelquefois substantivement, *Un topique*. (C'est un excellent topique pour ce mal-là.)

TOPIQUES. s. m. pl. On dit, *Les topiques d'Aristote*, *les topiques de Cicéron*, pour dire, Le traité qu'Aristote, que Cicéron a fait des lieux communs d'où l'on tire des argumens.

TOPOGRAPHIE. s. f. Description exacte & en détail d'un lieu, d'un canton particulier. Il est distingué de Géographie, qui est la description général de la Terre, d'un Royaume, ou d'une Province. (Il fait bien la topographie des environs de Paris. Les principaux lieux de cette carte sont bien placés, mais la topographie est défectueuse.)

TOPOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la topographie. (Description topographique. Carte topographique.)

TOQ

TOQUE. s. f. Sorte de chapeau à petits bords, couverts de velours, de satin, &c plat pardessus, & plissé tout autour. (Toque de velours, Toque de camelot. Ces Huissiers, ces Officiers portent la toque. Les Cent-Suisses de la Garde du Roi portent des toques de velours noir.)

TOQUER. v. a. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Toucher, frapper. Il ne se dit plus que dans cette phrase au figuré, *Qui toque l'un, toque l'autre*, pour dire, Qui offense l'un, offense l'autre.

TOQUET. s. m. Sorte de coiffure, de bonnet, qui est à l'usage des femmes du menu peuple, ou des paysannes.

On appelle aussi *Toquet*, Une sorte de bonnet que portent les enfans.

TOR

TORCHE. s. f. Sorte de flambeau, qui est fait de cire & de mèche, appliqué autour d'un long bâton de sapin, & dont on se sert à la Procession du Saint Sacrement. (Les torches d'un tel Prince, d'un tel Seigneur, marchoient les dernières à la Procession de la Fête-Dieu. Allumer, éteindre les torches. Il a été condamné à faire amende honorable la torche au poing.)

TORCHER. v. a. Essuyer, frotter pour ôter l'ordure. (Les nourrices torchent leur enfans.)

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qu'on croit qui n'obtiendra pas ce qu'il prétend, qu'(Il n'a qu'à s'en torcher le bec.) Il est populaire.

TORCHÉ, ÉE participe.

TORCHE-CUL. s. m. Linge, papier ou au-

tre chose, dont on s'essuie le derrière après qu'on a été à la garderobe.

Il se dit aussi figur. & populairement, pour signifier Une chose fort méprisable. (Cet écrit n'est qu'un torche-cul, un vrai torche-cul.)

TORCHE-NEZ. s. m. Corde ou ficelle dans laquelle on passe & on engage la lèvre antérieure du cheval, & que l'on serre ensuite avec un morceau de bois. (Mettez le torche-nez à ce cheval, il sera tranquille.)

TORCHÈRE. s. f. Espèce de guéridon fort élevé, sur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies, dans les salles des Palais & des grandes Maisons. (Belle, magnifique torchère. Torchères d'argent. Torchères de bois doré. Il y avoit plusieurs torchères dans cette salle.)

TORCHIS. s. m. Mortier de terre grasse mêlée avec de la paille, ou avec du foin, pour faire des murs. (En ce pays-là il n'y a point de pierres, toutes les maisons des paysans & les murs de clôture des jardins sont de torchis.)

TORCHON. s. m. Espèce de petite serviette de grosse toile, dont on se sert pour torcher, pour essuyer la vaisselle, la batterie de cuisine, les meubles, &c. (Torchon blanc. Torchon sale. Paquet de torchons.)

On dit populairement, qu'*Une femme est un torchon*, qu'*elle est faite comme un torchon*, pour dire, qu'Elle est mal propre & salope.

TORDRE. v. a. *Je tords, tu tords, il tord. Nous tordons, &c. Je tordois. J'ai tordu. Je tordis. Je tordrai. Tords, tordez, &c.* Tourner en long & de biais en serrant. (Tordre du fil, tordre un lien, des cordes. Je tords du linge. Je tordrai une branche.)

On dit, *Tordre le cou*, pour dire, Faire mourir en tournant le cou & en disloquant les vertèbres. (Tordre le cou à une perdrix, à un poulet.)

On dit, *Tordre la bouche*, pour dire, Tourner la bouche de travers.

On dit proverbialem. & populairement d'Un homme qui mange trop avidement, & qui avale presque sans mâcher, qu'*Il ne fait que tordre & avaler.*

TORDU, UE. participe.

TORE. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit Des gros anneaux des bases des colonnes. (C'est la grosseur du tore qui le distingue de l'astragale.)

TORMENTILLE. subst. f. Plante qui croît dans les bois & dans les lieux ombragés. Sa racine est vulnéraire, astringente & détersive.

TORON. s. m. Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde d'un câble.

TORPILLE. s. f. Poisson qui a la propriété d'engourdir la main de celui qui le touche, soit à nu, soit même avec un bâton.

TORQUE. s. f. Terme de Blason, qui se dit d'Un bourlet qui se pose sur le heaume, & qui est des deux principaux émaux du corps des armoiries.

TORQUET. s. m. Il n'est d'usage que dans cette façon de parler populaire, *Donner un torquet, donner le torquet*, pour dire, Tromper quelqu'un, lui dire une chose contraire à ce qu'on pense, pour le faire tomber dans le panneau. (Je lui ai donné un torquet.) On dit aussi, qu'*Un homme a donné dans le torquet*, pour dire, qu'Il a donné dans le panneau qu'on lui avoit tendu.

TORQUETTE. s. f. Certaine quantité de marée entortillée dans la paille. (Une torquette de poisson.)

TORRÉFACTION. s. f. Opération par laquelle on applique une chaleur violente à un corps.

TORRÉFIER. v. a. Griller, rôtir, appliquer une chaleur violente à un corps. (Torréfier de la rhubarbe.)

TORRÉFIÉ, ÉE. participe.

TORRENT. s. m. Courant d'eau rapide, qui vient ordinairement des orages ou de la fonte des neiges, & qui ne dure que quelque temps. (Torrent rapide, impétueux. Il vint un torrent qui ravagea tout ce pays. Il se forme de grands torrens dans les montagnes. Passer un torrent. Ce n'est pas une rivière, ce n'est qu'un torrent. Ces ravins ont été creusés par des torrens.)

TORRENT, se dit figurément De certaines choses par rapport à leur abondance, ou à leur impétuosité, ou à tous les deux ensemble. (Un torrent de paroles. Un torrent d'injures. Verser un torrent de larmes. Un torrent d'éloquence. Il est difficile de résister au torrent des passions, au torrent du monde, au torrent de la coutume.)

TORRIDE. adj. Brûlant, excessivement chaud. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Zone Torride*, pour dire, La portion de la terre qui est entre les deux Tropiques. (Les habitans de la Zone torride voient le soleil passer à plomb sur leurs têtes deux fois l'année.)

TORS, ORSE. adj. Qui est tordu, ou qui en a la figure. (Cou tors. Colonnes torses. De la soie torse. Du fil tors. Du sucre tors.)

On dit populairement, *Torte* au féminin. (Jambe torte. Bouche torte. Gueule torte.)

TORSE. s. m. Terme de Sculpture, qui se dit d'une figure tronquée, qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras, ou sans jambes. (Le torse de Rome.)

TORT. s. m. Ce qui est opposé à la justice & à la raison. (Lequel est-ce des deux qui a tort? Ils ont tort tous deux. Je ne sais qui a tort. Il a tous les torts du monde. Tout le monde lui donne le tort. Vous avez tort de parler comme vous faites)

On dit, *Mettre quelqu'un dans son tort*, pour dire, Lui faire une offre, une proposition, qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est déraisonnable ou injuste, avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. (Faites-lui encore cette offre-là pour le mettre dans son tort. Parlez-lui honnêtement pour le mettre encore plus dans son tort.)

On dit proverbialement, *Le mort a toujours tort*, pour dire, que Lorsqu'un homme est mort, & qu'il ne peut plus se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit de même, (Les absens ont tort.)

TORT, signifie aussi, Lésion, dommage qu'on souffre, ou qu'on fait souffrir, soit avec injustice, soit sans injustice. (Réparer le tort qu'on a fait. Il ne faut pas faire tort à son prochain. Cela m'a fait grand tort. La grêle a bien fait du tort en ce pays-là. Quel tort cela vous fait-il? Ce Marchand lui a fait grand tort en venant s'établir si près de lui. Il ne lui a pas fait tort d'un écu. Il ne fait tort qu'à lui même. Les gens que vous hantez vous font tort, font tort à votre réputation.)

On dit, que *Les Chevaliers errans réparoient, redressoient les torts.*

À TORT. adv. Sans raison, injustement. (On l'accuse à tort & sans cause. C'est à tort que vous lui imputez...)

À TORT ET À TRAVERS. Sans considération, sans discernement. (Il frappe à tort & à travers Il parle à tort & à travers, sans savoir ce qu'il dit.)

On dit dans le même sens, *A tort & à droit.*

TORTELLE. *Voyez* VÉLAR.

TORTICOLIS. s. m. Mal qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur. (Torticolis fort douloureux. Il a un torticolis.)

Il signifie aussi, Qui porte le cou de travers, le cou penché d'un côté. (De cette attaque d'apoplexie, il est demeuré torticolis.) En ce sens, il est adjectif.

Il se dit fig. & famil. Des faux dévots. (Ne vous fiez pas à ces torticolis.) Et dans cette phrase, il est substantif.

TORTIL. s. m. Terme de Blason. Sorte de diadême dont est ceinte une tête de more représentée sur un écu.

TORTILLANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit Du serpent & de la givre.

TORTILLEMENT. s. m. Action de tortiller, & l'état d'une chose tortillée. (Le tortillement des câbles est pénible. Le tortillement de cette corde est trop lâche.)

TORTILLEMENT, se dit figurément & familièrement Des petits détours, des petites finesses qu'on cherche dans les affaires. (Il ne faut point tant de tortillemens. Je ne m'accommode pas de ses tortillemens.)

TORTILLER. v. a. Tordre à plusieurs tours. Il ne se dit que Des choses faciles à plier, comme le papier, la filasse, le ruban, &c. (Tortiller du ruban, une corde, un cordon, du papier. Tortiller des cheveux.)

Il signifie figurément, Chercher des détours, des subterfuges. (Cet homme ne fait que tortiller dans les affaires. Il ne faut point tant tortiller, il faut aller droit.) En ce sens il est neutre, & n'est en usage que dans le style familier.

TORTILLÉ, ÉE. participe.

TORTILLON. s. m. Coiffure d'une fille du bas peuple; ce qui fait qu'on appelle aussi *Tortillon*, Une petite servante prise au village.

TORTIONNAIRE. adj. de t. g. Inique, contre raison. C'est un terme de Pratique, & qui n'est guère en usage qu'en ces phrases, (Un emprisonnement injurieux & tortionnaire. Une exécution, une saisie, &c. injuste & tortionnaire.)

TORTIS. s. m. Espèce de couronne de fleurs, de guirlande. (Un tortis de fleurs. Un tortis de myrte.) Il est vieux.

TORTIS. s. m. Assemblage de plusieurs fils de chanvre, de laine, de soie, &c. tordus ensemble. En termes de Blason, on appelle *Tortis*, Le fil de perles qui entoure la couronne des Barons.

TORTU, UE. adj. Qui n'est pas droit, qui est de travers. (Cet homme est tout tortu, bossu, &c. Il a les jambes tortues. Le nez tortu. Les pieds tortus. Un arbre tortu. Cette pièce de bois est tortue. Les ceps de vigne sont toujours tortus.) On appelle quelquefois, dans le style familier, La vigne, *Le bois tortu.*

On dit aussi, *Un chemin tortu. Un sentier tortu.* Et figur. & famil. (Avoir

l'esprit tortu. Faire des raisonnemens tortus.)

TORTUE. s. f. Espèce d'animal amphibie qui a quatre pieds, qui marche fort lentement, & dont tout le corps est couvert d'une grande écaille dure, à la réserve de la tête, des pieds & de la queue. (Tortue de mer. Tortue de rivière. Tortue de terre, de haies, de bois. En ce pays-là il y a des tortues de mer d'une prodigieuse grandeur. Écaille de tortue. Œufs de tortue. La chair de tortue est délicate. Potage aux tortues. Peigne d'écaille de tortue. Boîte d'écaille de tortue.)

On dit figurément & familièrement, *A pas de tortue*, pour dire, Lentement. (Il marche à pas de tortue. Il va à pas de tortue.)

TORTUE, étoit chez les Romains, L'espèce d'abri ou de toit que les Soldats faisoient en mettant leurs boucliers sur la tête, & en les serrant les uns contre les autres pour approcher du pied des murailles d'une ville assiégée, à couvert des traits de l'ennemi. (Les travailleurs couverts par la tortue, percèrent le mur. Des Soldats étant montés sur la tortue, en formèrent une seconde.)

TORTUER. v. a. Rendre tortu. (Tortuer une aiguille.) Il s'emploie aussi réciproquement. (Cet arbre commence à se tortuer.)

TORTUÉ, ÉE. participe.

TORTUEUSEMENT. adv. D'une manière tortueuse.

TORTUOSITÉ. s. f. État de ce qui est tortueux.

TORTUEUX, EUSE. adj. Qui fait plusieurs tours & retours. Il ne se dit guère que Des rivières, des chemins & des serpens. (Le cours tortueux d'un fleuve. Un chemin tortueux. Les replis tortueux d'un serpent.)

TORTURE. s. f. Gêne, tourment qu'on fait souffrir. (Les tyrans ont fait souffrir de grandes, d'étranges tortures aux Martyrs. Les Païens ont inventé de nouvelles tortures contre les Chrétiens.)

TORTURE, signifie aussi, Le tourment qu'on fait souffrir à quelqu'un par ordre de Justice, pour lui faire confesser la vérité. (Mettre à la torture. Appliquer à la torture. Donner la torture. Souffrir la torture. Être condamné à la torture.) Dans cette acception, on se sert plus ordinairement du mot de *Question*.

On dit figurément, *Mettre son esprit à la torture*, *donner la torture à son esprit*, *se donner la torture*, pour dire, Travailler avec une grande contention d'esprit, à la recherche, à la discussion de quelque chose. (Ne donnez point la torture à votre esprit pour trouver cette démonstration.)

TORY. s. m. Nom qu'on donnoit en Angleterre aux partisans de Charles II, & qui depuis s'est donné aux partisans de la Cour. Il est opposé à Wigh.

TOS

TOSCAN, ANE. adj. Terme d'Architecture. (L'Ordre Toscan est le plus simple & le plus solide des cinq Ordres d'Architecture. Colonne Toscane.) On le nomme aussi *L'Ordre rustique*.

TOSTE. s. m. Action de porter aux convives la santé d'une personne absente. (Les tostes sont souvent très-ennuyeux.)

TOSTER. v. a. Terme emprunté de l'Anglois, & dont l'origine est historique. Il signifie, Porter dans un repas, à tous les convives, la santé d'une personne absente. (On toste plus ordinairement les femmes que les hommes. On a tosté Madame la Duchesse.) Il est aussi neutre. (On a passé toute la nuit à toster.)

TOSTÉ, ÉE. participe.

TOT

TÔT. adv. de temps. Promptement, vîte, dans peu de temps. (Allez tôt, revenez tôt. Tôt ou tard. Il faut mourir tôt ou tard. Tôt ou tard les méchans sont punis. Cela n'a pas été fait assez tôt. Il est arrivé assez tôt pour... Il s'est déclaré trop tôt. Vous ne sauriez venir trop tôt. Il ne viendra pas sitôt. Votre affaire ne sera pas sitôt finie que la mienne. Je n'arriverai pas sitôt que vous. Il étoit venu plutôt que moi. Son procès sera plutôt jugé que le mien.)

BIENTÔT, se dit pour signifier, Dans peu de temps, dans peu. (Il revient bientôt, bientôt vous le verrez. Il reconnut bientôt.)

PLUTÔT, joint à la particule *Que*, est quelquefois adverbe de préférence & de choix. Ainsi en parlant de deux choses à choisir, on dit, (Je prendrois plutôt l'une que l'autre. Il mourroit plutôt que de rien faire contre son honneur.) *Voyez* PLUS TÔT.

SITÔT QUE, signifie aussi, Dès que, du moment que; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Sitôt qu'il en reçut la nouvelle, il partit.)

TOTAL, ALE. adj. Complet, entier. (Sa ruine totale. Somme totale. Le nombre total. Renversement, abandonnement total.)

TOTAL. s. m. Le tout, assemblage de plusieurs choses considérées comme faisant un tout. (Prenez le total. Je vous abandonne le total. Je vous donnerai tant pour le total. Le total de sa succession. Le total de la somme se monte à... Il y a tant au total. Il a reçu cette somme en total. La somme des totaux.)

TOTALEMENT. adv. Entièrement, tout-à-fait. (Il est totalement ruiné. Il s'est totalement dévoué à cet homme-là.)

TOTALITÉ. s. f. Le total. (La totalité du bien. La totalité de la succession. Il prit tant sur la totalité.)

TOTON. s. m. Espèce de dé, qui est traversé d'une petite cheville sur laquelle on le fait tourner, & qui est marqué de différentes lettres sur ses quatre faces. (Jouer au toton. Les totons sont ordinairement d'os ou d'ivoire.)

TOU

TOUAGE. s. m. Terme de Marine. Action de touer, ou l'effet de cette action. On dit aussi, (Ramener un navire à la toue.)

TOUAILLE. s. f. Linge qu'on pend sur un rouleau auprès d'un lieu où l'on se lave les mains, & qui sert à les essuyer.

TOUCAN. s. m. *Voyez* OIE D'AMÉRIQUE.

TOUCHANT, ANTE. adj. Qui touche le cœur, qui émeut les passions. (Un discours touchant. Un Sermon bien touchant. Cela est fort touchant. Il nous dit des choses si touchantes, que... Une musique touchante. Une beauté touchante.) En Géométrie, on appelle *Point touchant*, Le point où une courbe est touchée par une ligne droite, ou le point dans lequel deux lignes courbes se touchent.

TOUCHANT. prép. Concernant, sur le sujet de. (Il m'a entretenu touchant vos affaires, touchant vos intérêts. Touchant cela, je vous dirai que...)

TOUCHE. s. f. On appelle ainsi dans l'orgue, dans l'épinette & dans le clavecin, Chacune des petites pièces d'ébène, d'ivoire, &c. qui en composent le clavier. (Touches blanches. Touches noires. Cet homme a la main excellente, on ne lui voit pas poser les doigts sur les touches. Il y a deux touches de rompues au clavier de cet orgue.) Dans le luth, dans la viole, & autres instrumens qui ont le manche long, on appelle *Touches*, Les cordes qui embrassent le manche, & qui font la séparation des demi-tons. (Il faut mettre des touches au manche de ce luth.)

TOUCHE, signifie aussi, L'épreuve qu'on fait de l'or ou de l'argent par le moyen de la pierre de touche. (On connut à la touche que cette pièce-là étoit fausse.)

On appelle *Pierre de touche*, Une sorte de pierre noirâtre, dont on se sert pour éprouver l'or. (On a reconnu sur la pierre de touche, que cette pièce d'or étoit fausse.)

On dit figur. que *L'adversité est la pierre de touche des amis*, pour dire, que C'est principalement dans l'adversité qu'on reconnoît les vrais amis.

On dit populairement, qu'*Un homme craint la touche*, pour dire, qu'Il craint d'être battu, d'être grondé. Et dans ce sens, *Touche*, se dit figurément & familièrement Des disgrâces, des maladies, des pertes de biens, & des autres accidens fâcheux. (On lui a signifié une taxe, c'est une rude touche. On a donné une rude touche à ce partisan. Il est bien changé de sa maladie, il a eu une terrible touche.)

TOUCHE, fig. aussi Un petit brin de bois ou de quelqu'autre chose, dont les enfans qui apprennent à lire touchent les lettres qu'ils veulent épeler.

TOUCHE, se dit aussi d'Une petite espèce de baguette d'os ou d'ivoire, dont on se sert aux jonchets pour lever chaque pièce de jonchets, après qu'on les a fait tomber. (Lever des jonchets avec la touche.)

TOUCHE, se dit aussi en termes de Peinture, De la manière dont le Peintre indique & fait sentir le caractère des objets qu'il représente, par certains coups de pinceau dans les ombres & dans les lumières. (La touche doit être suivant les objets qu'on imite, hardie, fière, mâle, vigoureuse, large, spirituelle, moelleuse, fine, légère. Dans les ouvrages des Artistes médiocres, la touche est souvent molle, incertaine, timide, foible, mesquine, sans esprit, dure & pesante.)

TOUCHER. v. a. Mettre la main sur quelque chose, à quelque chose. (Les laïques ne doivent point toucher les vases sacrés, toucher aux vases sacrés. Il ne faut toucher aux reliques qu'avec respect. Il ne lui a pas touché le bout du doigt. Ne touchez pas cela. Regardez cela, mais n'y touchez pas.)

On dit, *Toucher dans la main*, pour dire, Mettre sa main dans celle d'un autre, en signe de réconciliation, d'amitié ou de conclusion de marché, &c. (Le marché est conclu, il m'a touché dans la main. Nous nous sommes touchés dans la main. On les a réconciliés, ils se sont touché dans la main. Il me tendit la main, & me dit: touchez-là, l'affaire est faite.)

TOUCHER, se dit aussi en parlant du Roi, lorsqu'il applique & met la main sur ceux qui sont malades des écrouelles, en di-

sant : Dieu te guérisse, le Roi te touche. On dit en ce sens absolument, (Le Roi touche, le Roi touchera un tel jour, une telle fête.)

TOUCHER, se dit encore, en parlant Du contact qui se fait, soit immédiatement par le moyen des autres parties du corps, soit médiatement par quelque chose que ce soit. (Toucher du pied, toucher du bras. Il le toucha du coude. Il l'a touché avec son gant, avec son manchon. Il l'a touché de sa baguette. Tirer un coup de pistolet à bout touchant.)

On dit en termes de Manége, *Toucher de la gaule*, pour dire, Aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. (Venez à courbette par le milieu de la place touchez de la gaule.)

On dit, *Faire toucher une chose au doigt & à l'œil*, pour dire, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles de la vue & du toucher.

TOUCHER, se dit aussi en parlant Du contact qui arrive entre toutes sortes de corps lorsqu'ils se joignent tellement qu'il n'y a rien entre-deux. (Ces deux pierres se touchent. Les lambris & la muraille ne se touchent pas. Ces deux maisons se touchent) En Géométrie, on dit, qu'*Une ligne droite touche une courbe*, Lorsqu'elle la rase en un seul point sans la couper. On dit aussi dans le même sens, que (Deux courbes se touchent)

On dit, qu'*Un vaisseau touche*, Quand faute d'eau la quille touche le fond de la mer ou de la rivière, ou que par quelque accident il vient à toucher une roche, un banc de sable, &c.

On dit, qu'*Un vaisseau a touché les côtes, a touché une telle île*, pour dire, qu'Il y a mouillé, qu'il y a abordé.

On dit par exagération d'Un homme qui danse ou qui court légèrement, qu'(Il ne touche pas des pieds à terre.) Et en parlant de bons joueurs de paume, on dit qu'(Ils ne laissent pas toucher la balle à terre.)

On dit fig. qu'*Une affaire ne touchera pas à terre*, pour dire, qu'Elle passera sans difficulté.

On dit, *Toucher*, en parlant de certains instrumens de musique, pour dire, En jouer. (Toucher l'orgue, le clavecin, le tuorbe, les toucher agréablement, délicatement.)

On dit figurément, *Toucher la grosse corde*, pour dire, Parler de ce qu'il y a de principal & de plus essentiel dans une affaire. Et pour dire, qu'Une affaire est délicate & qu'il n'en faut pas parler, on dit, que (C'est une corde qu'il ne faut pas toucher. Il ne faut pas toucher cette corde-là.)

On dit, *Toucher de l'or*, pour dire, L'éprouver avec la pierre de touche, (Cette pistole est douteuse, elle a été touchée deux ou trois fois.)

TOUCHER, se dit en parlant d'Une somme d'argent, & signifie, Recevoir. (Il a touché ses appointemens Je lui ai fait toucher une telle somme. Toucher de l'argent.)

TOUCHER, fig. aussi, Atteindre à quelque chose. (Il est si grand qu'il touche au plancher. Il y touche de la tête. Il y touche de la main. Toucher du doigt.)

On dit fig. *Toucher à un certain temps*, pour dire, en être proche. (Il n'y a pas quinze jours d'ici à Pâques, nous y touchons. Nous touchons au dernier moment. Le terme n'est pas éloigné, nous y touchons.) Dans ces deux dernières acceptions, *Toucher*, s'emploie neutralement.

TOUCHER, veut dire encore, Frapper pour faire aller, chasser devant soi; & il se dit Des bêtes, comme vaches, bœufs, chevaux, &c. (Il touchoit un troupeau devant lui. Il touchoit des bœufs devant lui. Touchez, cocher, allons plus vîte. Touche, cocher.) Dans le sens de *Frapper*, il se construit quelquefois avec *Sur*. (Toucher sur les uns & sur les autres.) On le dit aussi absolument. (Touchez fort.) Dans ces deux phrases il s'emploie neutralement.

TOUCHER À QUELQUE CHOSE, sign. quelquefois, En prendre, en ôter. (On ne touchoit au trésor de la République que dans les grandes nécessités. Je garde cet argent pour une affaire importante, je n'y veux pas toucher. Les assiégés n'ont pas encore touché à leurs magasins.)

On dit encore, *Toucher à une chose, à une affaire*, pour dire, Y apporter quelque changement. (Le Roi a révoqué tels & tels Édits, mais il n'a pas touché à celui-là. Le Conseil n'a pas voulu toucher à cet Arrêt du Parlement. On a retranché quelques Compagnies dans tels Régimens, mais on n'a point touché à celui-là. Assurément on n'y touchera pas. Ce Prince changea presque tout dans son État, mais il n'osa toucher à la Religion, toucher aux lois fondamentales. Il n'a pas voulu toucher à cet article.)

On dit d'Un homme qui est en partie Auteur d'un ouvrage d'esprit, qu'(Il y a touché.)

TOUCHER, fig. aussi Exprimer. Ainsi on dit qu' (Un Poëte, qu'un Orateur touche bien les passions. Il y a dans cette tragédie des endroits bien touchés.)

On dit, *Toucher une chose, une matière*, pour dire, En parler incidemment dans un discours. (Il a touché ce point-là fort adroitement. Il ne l'a voulu toucher qu'en passant, que légèrement. Touchez-en quelque chose dans votre préface.)

On dit d'un tableau, qu'*Il est bien touché*, pour dire, que Les coups de pinceau sont donnés avec beaucoup d'entente, de force, de hardiesse, &c.

TOUCHER, signifie figur. Émouvoir. (Dieu lui a touché le cœur. Dieu l'a touché, il s'est converti. Rien ne touche si efficacement que la parole de Dieu. Ce prédicateur touche beaucoup. Cette nouvelle, cette mort l'a fort touché. Il en est sensiblement, vivement, extrêmement touché. Il en est touché jusqu'au fond du cœur. Laissez-vous toucher à la pitié, aux larmes des orphelins. Il en fut touché de pitié, de douleur.)

TOUCHER, fig. aussi fig. Concerner, regarder. (Cela ne me touche point. En quoi est-ce que cela vous touche? Je prends beaucoup de part, je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous touche, à tout ce qui touche vos intérêts. Cet édit touche tout le Clergé, toute la Noblesse.) Il sign. encore, Appartenir par le sang. (Il me touche de près, il est mon cousin. Il ne me touche ni de près ni de loin.)

TOUCHÉ, ÉE. participe.

On dit aux jeux des Dames & du trictrac, *Dame touchée, Dame jouée*; & aux Échecs, *Pièce touchée, Pièce jouée*, pour dire, que Quand on a touché une pièce, il la faut jouer. On dit, (Jouer au gage touché.) *Voy.* GAGE.

TOUCHER. s. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connoît les qualités palpables, comme le mou & le dur, le froid & le chaud, l'humide & le sec. (Cela se connoît au toucher. Le sens du toucher.)

On dit aussi Des Joueurs de certains instrumens, comme du clavecin, de l'orgue, du luth, de la guittare, &c. qu'*Ils ont un beau toucher, un toucher délicat, un toucher brillant*, pour dire, qu'Ils jouent de ces instrumens délicatement, agréablement, d'une manière brillante, &c.

TOUE. s. f. Bateau commun sur les rivières & principalement sur la Loire.

Il se dit aussi De l'action de touer un vaisseau.

TOUER. v. a. Terme de Marine. Faire avancer un navire, en tirant un câble à force de bras, ou au moyen du cabestan; au lieu qu'on remorque au moyen d'un bâtiment à rames.

TOUÉ, ÉE. participe.

TOUFFE. s. f. Assemblage de certaines choses, comme arbres, herbes, fleurs, cheveux, rubans, plumes, &c. lorsqu'elles sont en quantité & près à près. (Touffe d'arbres. Touffe de cheveux. Touffe de plumes, &c.)

TOUFFU, UE. adj. Qui est en touffe, qui est épais, bien garni. (Un bois touffu. Un arbre bien touffu. Une fleur bien touffue. Une barbe touffue.)

TOUG ou TOUC. s. m. Espèce d'étendard. Demi pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or, & qu'on porte devant les Visirs, les Bachas & les Sangiacs.

TOUJOURS. adv. de temps. Continuellement, sans interruption, sans cesse, sans relâche, sans fin. (C'est une source qui coule toujours. Les Bienheureux jouiront toujours de la vue de Dieu. La lune tourne toujours autour de la terre.

On dit, que *Des gens se sont dit adieu pour toujours*, pour dire, qu'Ils se sont quittés pour ne se plus revoir.

Il signifie aussi, Sans exception, en toute rencontre, en toute occasion. (Les plus grands esprits ne sont pas toujours les plus agréables. Les beautés les plus régulières ne sont pas toujours les plus piquantes.)

Il fig. aussi, Le plus souvent, ordinairement. (Il est toujours en bonne compagnie. Elle est toujours en oraison. On le trouve toujours occupé. Il est toujours en colère. Il est toujours gai, toujours de bonne humeur. Il ment toujours.)

TOUJOURS, fig. aussi, En attendant, cependant. (Je vais sortir, travaillez toujours. Je vous suivrai de près, marchez toujours. Prenez toujours cela présentement. Prenez toujours cela sur & tant moins.) Il est du style familier.

Il se prend encore pour Au moins. (Quand ce que je vous dis pourroit être contesté, il est toujours vrai que.... Toujours est-il vrai... Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.)

On dit proverbialement, *Toujours va qui danse*, pour dire, que Pour peu qu'on agisse dans une affaire, on ne laisse pas d'avancer.

On dit proverbialement, *Toujours pêche qui en prend un*, pour dire, que Quand on n'a pas tout ce qu'on demande, on doit se consoler, pourvu qu'on en ait une petite partie.

TOUPET. s. m. Petite touffe de diverses choses, comme, de poil, de cheveux,

d'arbres, &c. (Les Tartares se rasent la tête, mais ils gardent un toupet de cheveux. Un toupet de barbe. Il n'a qu'un toupet de cheveux sur le front. Au milieu de ses cheveux noirs, il y a un petit toupet blanc. Il a un petit toupet de bois auprès de sa maison. Tout son parc est planté de chênes, excepté un toupet de sapins.)

TOUPET, se dit aussi absolument Du toupet de cheveux qui est au haut du front, & qu'on réserve pour cacher le bord d'une perruque. (Son toupet est si bien ajusté, qu'on ne diroit pas qu'il a une perruque.)

On dit famil. *Quand son toupet lui prend*, pour dire, Un mouvement d'impatience & de colère.

On appelle *Toupet de cheval*, La portion de crin qui tombe de la sommité de sa tête sur le front.

TOUPIE. s. f. Sorte de jouet de bois qui est fait en forme de poire, & qu'on enveloppe d'une corde tournée en spirale, par le moyen de laquelle, lorsqu'on l'en dégage en le jetant, il tourne sur une pointe de fer dont il est armé au bout. (Une petite toupie. Une grosse toupie. Des enfans qui jouent à la toupie.)

TOUPILLER. v. n. Tournoyer comme une toupie. Il n'est d'usage qu en parlant Des personnes, pour dire, Ne faire qu'aller & venir, sans savoir pourquoi. (Elle ne fait que toupiller.) Il est familier.

TOUPILLON. s. m. Petit toupet. *Toupillon de cheveux*. Il se dit aussi Des branches inutiles & confuses d'un oranger.

TOUR. s. f. Sorte de bâtiment élevé, rond, carré, &c. dont on fortifioit anciennement les murailles des villes, des châteaux, &c. (Haute tour. Petite tour. Grosse tour. Tour ronde. Tour carrée. Du haut de la tour. Au pied de la tour. Ville enceinte de murailles & de tours. Muraille flanquée de tours. Les créneaux d'une tour. La tour de Babel. Les tours de la Bastille. La tour du Donjon. Le Château des sept tours.)

On appelle figur. *Tour de Babel*, Un lieu plein de confusion. (Cette maison est une vraie tour de Babel.)

On appelle *Tour*, au jeu des Échecs Une certaine pièce de ce jeu, qu'on appeloit autrefois Roc. (Donner échec & mat avec le Roi & la Tour.)

TOUR, se dit aussi De certains clochers en forme de tour. (Les tours de Notre-Dame.)

TOUR. s. m. Mouvement en rond. (Le tour du soleil, des planètes. Jupiter fait son tour en douze ans. Tour de boule. Tour de roue. Tour de broche. Tour de meule.)

À TOUR DE BRAS. Façon de parler adverbiale, qui n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Il lui donna un soufflet à tour de bras*, pour dire, De toute la force du bras.

On dit, qu'*Une chose a été faite en un tour de main*, pour dire, En un instant. Il est familier.

TOUR, se dit par extension, De plusieurs autres sortes de mouvemens, quoiqu'ils ne soient pas en rond. Ainsi on dit, *Faire un tour*, pour dire, Aller & venir. (Il fit deux tours par la chambre. Faire un tour dans le jardin, un tour de jardin, deux tours d'allée. Faites un tour jusques-là. Vous faites bien des tours.)

On dit, qu'*Un homme est allé faire un tour de promenade*, pour dire, qu'Il est allé se promener; & qu'*Un homme est allé faire un tour*, pour dire, qu'Il est sorti pour revenir bientôt.

On dit dans le même sens, (Il est allé faire un tour en ville, un tour dans son pays.)

On dit prov. qu'*Un homme ne fera point une telle chose, n'ira point en un tel lieu, qu'il n'ait fait ses quinze tours*, pour dire, qu'Avant que d'y aller, il fera, selon sa coutume, mille choses inutiles.

On dit Des rivières qui vont en serpentant, & qui reviennent sur elles mêmes, qu' (Elles font plusieurs tours & retours.)

On dit à peu près dans le même sens, que (Le sang fait plusieurs tours & retours dans les artères & dans les veines.)

On dit encore, (Les tours & les retours d'un labyrinthe.)

On dit, *Un tour de trictrac*, pour dire, Une partie de trictrac de douze trous.

On dit à certains jeux des cartes, *Jouer un tour*, pour dire, Jouer un certain nombre de coups, en sorte que tous les Joueurs successivement aient une fois la main. Et au brelan on dit, *Jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, & un tour au louis*, pour dire, Jouer onze tours en tout, à condition que pendant les cinq premiers, chaque Joueur mettra à chaque coup un écu devant lui, &c.

TOUR, veut dire aussi, Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. (Le tour de la ville, du parc, du village. Le tour du jardin. Cet arbre, cette colonne a tant de tour.)

On dit, *Faire le tour de...* pour dire, Aller autour de... (Ce voyageur a fait le tour du monde. Faire le tour de la ville, d'une ville, d'un jardin, d'un bois, &c. Ce bracelet fait plusieurs tours autour du bras.)

On appelle *Tour de lit*, L'étoffe qui environne le lit, & qui est attachée au bois d'enhaut. (Tour de lit de serge, de damas, de velours, &c.)

On dit d'Une tenture de tapisserie, qu'*Elle a tant d'aunes de tour*, pour dire, qu'Elle a tant d'aunes de cours.

On dit, *Le tour du visage*, pour dire, La circonférence du visage. (Elle a le tour du visage agréable. Un beau tour de visage.)

TOUR DE L'ÉCHELLE. Espace de trois ou quatre pieds au-delà d'un mur, & qui appartient à celui qui a construit son mur en retraite sur son terrain.

TOUR DU CHAT. Intervalle d'un demi-pied dont les fours & les forges doivent être éloignés des murs qui sont dans leur voisinage, suivant les usages de Paris.

TOUR DE LA SOURIS. Intervalle de deux à trois pouces, qui doit rester vide entre une chausse d'aisance, & un mur mitoyen contre lequel elle est posée.

TOUR, se dit De différentes choses dont on se sert, soit pour l'habillement, soit pour la parure, & qui sont mises en rond. (Un tour de cou. Un tour de gorge. Un tour de bonnet. Un tour de cheveux.)

TOUR, fig. Trait de subtilité & d'adresse de main (Tour de Bâteleur. Tour de gibecière, de gobelets. Tour de passe-passe. Tour d'adresse, de souplesse. Il sait faire des tours de cartes, des tours de main.)

Il se prend aussi figur. pour Trait d'habileté, ruse, finesse. (Il lui a joué un tour, d'un tour. Voilà de ses tours. Voilà un bon tour.) Il est familier.

On dit figurément & proverbialement, *Un tour de Maître Gonin*, pour dire, Un trait d'homme rusé; &, *Tour du bâton*, pour dire, Le profit secret & illicite qu'un homme tire de l'emploi, du poste où il est. (Sa Charge lui vaut tant par an, sans le tour du bâton.)

TOUR, se dit généralement Du procédé, de la manière d'agir. (Tour d'habile homme. Tour d'ami. Tour de fripon, de filou. Vilain tour. Il vous jouera d'un mauvais tour.

On dit, *Donner un tour à un affaire*, pour dire, La faire voir d'un certain côté, la faire paroître d'une certaine façon. (C'est un habile homme & qui a beaucoup d'esprit, il donne le tour qu'il lui plaît aux affaires. Il donne un certain tour aux choses. Il a donné un bon tour à cela. Le succès dépend du tour que le Rapporteur donnera à votre affaire.)

TOUR, en parlant d'Éloquence, de Poësie, de Style, de Période, se prend pour La manière dont on exprime ses pensées, & dont on arrange ses termes, soit en parlant, soit en écrivant. (Le tour d'une période. Il y a un tour d'éloquence dans tout ce qu'il écrit. Il donne un tour agréable à tout ce qu'il dit. Ces vers sont d'un beau tour, d'un tour noble, galant, agréable. Il n'y a point de tour dans ce discours. Ce qu'il écrit est d'assez bon sens, mais le tour en est mauvais. La pensée n'est pas nouvelle, mais le tour en est nouveau. Il y a du tour à cela.)

On dit, qu'*Un homme a un tour d'esprit agréable*, qu'*il a un tour agréable dans l'esprit*, pour dire, qu'Il présente les choses sous une forme agréable.

TOUR, fig. aussi, Rang successif, alternatif. (Ce n'est pas votre tour. Je parlerai à mon tour. C'est mon tour à vous traiter. Son tour est passé. Vous n'en êtes pas quitte, vous aurez votre tour. Vous serez recherché à votre tour. Chacun à son tour. À tour de rôle.) *Voy*. RÔLE.

TOUR À TOUR. adv. Successivement, l'un après l'autre. (Ces deux Généraux commanderont tour à tour.)

TOUR, se dit encore d'une machine dont on se sert pour façonner en rond le bois, l'ivoire, la corne, & même les métaux. (Tour pour travailler. Tour en l'air. Tour ovale. Tour figuré. Tour à graver, &c. Cela est fait au tour. Manche de couteau fait au tour.)

On dit, qu'*Une femme a le bras, la main, la gorge faits au tour*, pour dire, qu'Elle les a parfaitement bien faits. On dit dans le même sens, qu'Un homme, qu'une femme sont faits au tour.

TOUR, fig. aussi, Une espèce d'armoire ronde & tournante, qui est posée dans l'épaisseur du mur, & qui sert aux Religieuses pour faire passer ce qu'elles reçoivent du dehors, ou ce qu'elles y envoient. (Faire passer quelque chose par le tour.) On se sert de pareille machine au Conclave.

TOUR DE REINS. s. m. Rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. (Avoir un tour de reins. Donner un tour de reins. Il s'est donné un tour de reins.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme a eu un tour de reins*, qu'*on lui a donné un tour de reins*, pour dire, qu'On lui a nui en quelque chose, qu'on l'a fait échouer dans son dessein.

TOURBE. s. f. Motte faite de terre bitumineuse, propre à brûler. (Il y a des pays où

l'on

l'on ne se sert guère que de tourbes pour se chauffer.)

TOURBE. s. f. Multitude confuse de peuple. Il est vieux.

TOURBILLON. s. m. Vent impétueux, qui va en tournoyant. (Ce tourbillon a bien fait du dégât. Furieux tourbillon.)

Les Philosophes appellent *Tourbillon*, Une quantité de matière qui tourne autour d'un Astre. (Le tourbillon du Soleil. Le tourbillon de la Terre. Le tourbillon de Jupiter.)

On appelle figurément *Tourbillon*, Tout ce qui entraîne les hommes. (C'est un homme emporté par le tourbillon des plaisirs.)

TOURDILLE. adjectif. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Gris tourdille*, pour signifier, Le poil d'un cheval qui est d'un gris sale approchant de la couleur d'une grive.

TOURELLE. s. f. Petite tour. (Il y a quatre tourelles à son château.)

TOURIÈRE. s. f. On appelle ainsi dans les Monastères de filles, Une domestique de dehors, qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte; & c'est dans cette acception qu'on dit, (La Tourière du Couvent. La Sœur Tourière. La Tourière de dehors.) Mais on appelle *Mère Tourière*, La Religieuse préposée pour avoir soin du tour en dedans

TOURILLON. s. m. Terme de plusieurs arts. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, un pont-levis. Il se dit aussi des parties rondes qui sont vers le milieu d'un canon, qui servent à le pointer, & sur lesquelles il est dans une espèce d'équilibre.

TOURMENT. s. m. Grande, violente douleur corporelle. (La goutte, la pierre, la néphrétique sont de cruels tourmens. Ce Chirurgien lui a fait souffrir de cruels tourmens, d'horribles tourmens, des tourmens insupportables. Il faudroit inventer de nouveaux tourmens pour punir un crime si horrible. Les tourmens des damnés.)

Il se prend quelquefois pour Une peine d'esprit. (Cette affaire m'a bien donné du tourment, de la peine & du tourment. Les enfans donnent quelquefois bien du tourment à leurs pères.)

On dit poëtiquement, *Les tourmens amoureux*, pour dire, Les maux que l'amour fait souffrir.

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente.

TOURMENTE. s. f. Orage, bourasque, tempête sur la mer. (Grande, furieuse, horrible tourmente. Durant la tourmente. Il se leva une tourmente. Les bons matelots prévoient la tourmente. La tourmente a dispersé leurs vaisseaux. Ce bâtiment résista long-temps à la tourmente.)

TOURMENTER. v. a. Faire souffrir quelque tourment de corps. (On tourmenta ce misérable à diverses fois. On l'a si horriblement tourmenté, qu'Il en est mort. Les Tyrans faisoient tourmenter cruellement les Chrétiens.)

Il se dit aussi Des douleurs causées par quelque maladie, ou par l'opération des Chirugiens. Et c'est dans ce sens qu'on dit, (Il est tourmenté de la goutte, de la néphrétique. Il a depuis quelque temps une colique qui le tourmente jour & nuit. Les Chirurgiens l'ont cruellement tourmenté.)

TOURMENTER, fig. aussi, Donner de la peine, faire souffrir quelque peine d'esprit. (Ces enfans tourmentent fort leur père. Ses créanciers le tourmentent tous les jours. Son procès le tourmente. Que cela ne vous tourmente point. Il ne fait que me tourmenter. Cet homme est importun, il me tourmente sans cesse. Être tourmenté des remords de sa conscience.)

TOURMENTER, fig. aussi, Agiter violemment. (Le vent tourmenta long-temps notre vaisseau. La mer étoit haute, & le vaisseau fut rudement tourmenté, fut long-temps tourmenté de la tempête. C'est un cheval inquiet, & qui tourmente fort son cavalier.)

On dit, qu'*On est tourmenté des mouches, des cousins*, pour dire, qu'On en est incommodé.

SE TOURMENTER. v. récipr. S'agiter, se remuer. (Tenez-vous en repos, ne vous tourmentez pas tant. Il n'a fait que se tourmenter toute la nuit. Il se tourmentoit fort. Ce cheval se tourmente.)

Il fig. aussi, S'inquiéter, se donner bien de la peine de corps & d'esprit. (A quoi sert de vous tourmenter si fort? Il ne faut pas se tourmenter pour les biens du monde, pour les affaires d'autrui.)

On dit popul. en ce sens-là, (Tourmenter sa vie.)

On dit, que *Du bois se tourmente*, pour dire, qu'Il se déjette.

TOURMENTÉ, ÉE. participe.

TOURMENTEUX, EUSE. adj. Il ne se dit qu'en Marine, en parlant De certains parages qui sont plus sujets aux tempêtes.

TOURMENTIN. s. m. Terme de Marine. Nom du perroquet du mât de beaupré.

TOURNANT. s. m. Le coin des rues, le coin des chemins, & l'endroit où le cours d'une rivière fait un coude. (Le tournant de la rue. Il fut attaqué au tournant d'une telle rue, au tournant du chemin. Au tournant d'une rivière.)

Il se dit aussi d Un lieu, d'un espace où l'on fait tourner un carrosse, une charrette, &c. (Il n'y a pas assez de tournant.)

On dit, qu'*Un cocher n'a pas bien pris son tournant*, qu'*il a mal pris son tournant*, pour dire, qu'Il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner.

TOURNANT, se dit aussi d'Un endroit dans la mer, dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement, & qui est dangereux pour les vaisseaux. (Il y a là un tournant qu'il faut éviter.)

TOURNANT, est aussi adj. & signifie, Qui tourne. (Un pont tournant. Des rames tournantes.)

TOURNEBROCHE. sub. m. Machine servant à faire tourner la broche. (Tournebroche à ressort. Tournebroche à poids.)

On appelle aussi *Tournebroche*, Le chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

On donne le même nom aux petits garçons qui tournent la broche.

TOURNÉE. s. f. Voyage qu'on fait en divers endroits. Il ne se dit proprement que Des courses que les Intendans de Provinces ou autres Officiers font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. (Le Prévôt des Maréchaux a fait sa tournée. Le Receveur Général est allé faire sa tournée.)

Il se dit aussi De certains voyages annuels ou périodiques qu'un particulier fait pour ses affaires ou pour celles d'une compagnie. (Ce marchand est allé faire sa tournée en Hollande. Fermier général de tournée.)

Il se dit aussi famil. De diverses petites courses qu'on fait dans une ville, & d'une rue à une autre. (Il fait tous les matins plusieurs tournées.)

TOURNELLE. s. f. Petite tour. Ce mot est vieux en ce sens-là. On s'en sert en parlant de quelques anciens bâtimens ou de quelques lieux, comme (Le palais des Tournelles. La rue des Tournelles. Le quai des Tournelles à Paris.)

TOURNELLE. s. f. Chambre du Parlement, composée de certain nombre de Juges, qu'on prend tour à tour dans la Grand'-Chambre & les Chambres des Enquêtes, pour juger les matières criminelles. (La Chambre de la Tournelle. Président à la Tournelle. Un Conseiller de service à la Tournelle. L'affaire est à la Tournelle.)

TOURNEMAIN. s. m. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *En un tournemain*, c'est-à-dire, En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. (C'est un esprit inconstant, il change en un tournemain. Il a fait cela en un tournemain.)

TOURNER. v. a. Mouvoir en rond. (Tourner une roue. Tourner une broche.) Il se dit aussi De plusieurs autres mouvemens, pour peu qu'ils tiennent du mouvement en rond. (Tourner la tête. Tournez-vous vers moi. Se tourner sur le côté. Tourner les yeux. Tourner les regards. Se tourner dans son lit.)

TOURNER LE DOS À QUELQU'UN, C'est tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit figur. lorsqu'on quitte quelqu'un, & qu'on le laisse-là par mépris, par indignation, ou lorsqu'on abandonne ses intérêts. *Tourner le dos aux ennemis*, ou simplement *Tourner le dos*, C'est fuir. On dit d'Un homme, qui au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé, qu' (Il tourne le dos où il veut aller.) Et figurément, que *La fortune a tourné le dos à quelqu'un*, pour dire, que La fortune lui est devenue contraire.

On dit pareillement, *Tourner tête*, pour dire, Se tourner pour faire tête, pour faire face aux ennemis. (Il tourna tête vers les ennemis. Les ennemis le poursuivoient, & il tourna tête.)

On dit figur. *Il ne sait de quel côté se tourner*, pour dire, Il est dans un grand embarras.

On dit, *Tourner les pieds en dedans, tourner les pieds en dehors*, pour dire, Porter la pointe des pieds en dedans ou en dehors. Et, *Tourner ses souliers*, pour dire, Les corrompre en marchant de telle sorte que l'assiette du pied ne soit pas droite.

On dit, qu'*Un Prince, qu'un état tourne ses armes, ses forces contre un autre état*, pour dire, qu'Il fait marcher ses troupes de ce côté-là, pour y porter la guerre.

On dit figur. *Tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose*, pour dire, Y appliquer toutes ses pensées, s'y adonner entièrement; & dans le même sens, on dit, Tourner son cœur à Dieu, se tourner vers Dieu.

On dit figur. *Tourner une personne à son gré*, pour dire, Manier son esprit, en

sorte qu'on lui fasse faire tout ce qu'on veut. (Il tourne cet homme-là, cet esprit-là comme il lui plaît.

On dit figur. *Tourner un homme de tous les sens, de tous les côtés*, pour dire, Lui faire diverses questions, & diverses propositions, pour tirer de lui ce qu'il sait d'une affaire, pour savoir quel est son sentiment, son dessein.

On dit figurément, *Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose*, pour dire, Lui donner un bon, un mauvais tour.

On dit proverbialement & populairement, *Tourner la truie au foin*, pour dire, Ne répondre pas juste, & tâcher de détourner le discours sur une autre matière. Et, *Tourner le cul à la mangeoire*, pour dire, Se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire.

En termes de chasse, ont dit, *Tourner un lièvre, tourner une perdrix*, pour dire, Tourner autour d'un lièvre, autour d'une perdrix.

En termes de guerre, on dit, *Tourner un poste, une montagne, &c.* pour dire, Les prendre à revers.

TOURNER, se dit De certaines choses qu'on change de sens, en mettant dessus ce qui étoit dessous. (Tourner les feuillets d'un livre. Tourner une carte. Tourner une étoffe d'un autre sens.)

On dit proverb. quand on a parlé bien ou mal d'un homme ou d'une affaire, *Tourner la médaille*, pour dire, Regarder cet homme, cette affaire du côté opposé.

On dit figurément & familièrement, *Tourner casaque*, pour dire, Changer de parti.

On dit d'Un Cavalier, qu'*Il tourne bride*, pour dire, qu'Il retourne sur ses pas. (Il reçut cette nouvelle en chemin, & aussi-tôt il tourna bride.

On dit, *Tourner tout en bien, tourner tout en mal*, pour dire, Interpréter tout en bonne part, en mauvaise part. Et, *Tourner les choses à son avantage*, pour dire, Les interpréter avantageusement pour soi, ou même en savoir tirer de l'avantage.

On dit, *Tourner quelqu'un en ridicule*, pour dire, Le rendre ridicule par des traits de plaisanterie. Et, *Tourner une chose en raillerie*, pour dire, La prendre comme dite en raillant, & sans dessein de fâcher. (Il ne prit point sérieusement les choses offensantes qu'on lui disoit, Il les tourna en raillerie.) Il signifie aussi, Se moquer de quelque chose, en faire des railleries. (Il tourne en raillerie les meilleurs conseils & les plus sages remontrances.)

On disoit autrefois, *Tourner*, au lieu de Traduire. (Tourner du Latin en François) Il est vieux, & ne se dit guère que dans les Collèges.

TOURNER, veut dire encore, Façonner au tour des ouvrages de bois, d'ivoire, & même de métal (Tourner des colonnes. Tourner des chaises. Tourner l'or, l'argent, le cuivre, le fer, &c.) Il se dit aussi absolument. (Il sait fort bien tourner. Il s'occupe à tourner. Un ouvrier qui tourne bien.)

TOURNER, signifie aussi, Arranger de certaine manière les paroles, les pensées dans un ouvrage de prose ou de vers, leur donner un certain tour, (Il tourne bien les vers. Il tourne bien un vers. Je voudrois tourner cette période autrement.)

TOURNER. v. n. Se mouvoir en rond. (Le Ciel tourne, la Terre tourne autour du Soleil, & la Lune tourne autour de la Terre. Une planète qui tourne sur son axe. Une machine qui tourne sur son pivot. La roue, le moulin tourne. Quand il a bu, il lui semble que tout tourne. Pendant que la broche tournoit. Un cheval qui tourne autour du pilier.)

On dit, *Faire tourner le sas*, pour dire, Faire une espèce de sortilége, en faisant tourner un sas, par le moyen de quoi on prétend découvrir l'auteur d'un crime. On dit aussi à l'actif. (Tourner le sas.)

TOURNER, signifie aussi, Se mouvoir à droite ou à gauche, quoique le mouvement ne se fasse pas tout à fait en rond. (Tourner de côté & d'autre. Tourner tout court. Ce cheval tourne bien, tourne à toutes mains. Tournez, cocher. Dites-lui qu'il tourne par une telle rue. Au bout de la rue on tourne à droite. Après la bataille, une partie de l'armée tourna du côté de l'Allemagne. Le vent a tourné.)

On dit d'Un esprit variable & inconstant, qu'(Il tourne à tout vent, qu'il tourne comme une girouette.)

En parlant d'Une personne qui se trouve étourdie pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé, on dit, *Que la tête lui tourne.* (Ne regardez pas en bas de peur que la tête ne vous tourne.) Il se dit aussi De ceux à qui survient des étourdissemens & des vertiges.

On dit de même d'un homme qui est devenu fou, que (La tête lui a tourné.)

On dit figurément d'Un homme qui se méconnoît dans la bonne fortune, où à qui quelque malheur imprévu a troublé l'esprit, ou qui, par crainte, par vanité, ou par quelqu'autre passion, fait des choses extravagantes, que La tête lui a tourné.)

On dit encore d'Un homme qui a tant d'affaires qu'il ne sait à laquelle entendre, qu (Il est si embarrassé que la tête lui tourne.)

On dit figurement qu'*Un homme tourne autour du pot, ne fait que tourner autour du pot*, pour dire, qu'Il évite de venir au fait, à la conclusion d'une affaire. (Parlez franchement, ne tournez point tant autour du pot. Cet avocat ne vient point au fait, il ne fait que tourner autour du pot. (Il est du style familier.

On dit figur. *Tourner du côté de quelqu'un*, pour dire, Se ranger de son parti. (Aussi-tôt qu'il se fut déclaré, tout le monde tourna de son côté.) Et on dit d'Un homme qui ne sait plus que faire, qui n'a plus de ressource, qu'(Il ne sait plus de quel côté tourner.)

On dit figur. que *la chance a tourné*, pour dire, que Les choses ont changé de face (Il avoit eu jusqu'ici tout le monde pour lui, mais la chance a bien tourné.) Et en parlant d'une affaire, on dit, qu'*Elle a bien tourné, qu'elle a mal tourné*, pour dire, qu'Elle a eu un bon ou un mauvais succès. On dit de même, qu'Elle a tourné autrement qu'on ne pensoit.)

On dit, qu'*Une chose tournera à la honte, à la gloire de quelqu'un, à son honneur, à son déshonneur, à bien, à mal, à profit*, pour dire, qu'Elle produira de la honte de la gloire, de l'honneur, du déshonneur, du bien, du mal, du profit, &c.

On dit d'Un malade, qu'*Il tourna tout d'un coup à la mort*, pour dire, que Tout d'un coup, & lorsqu'on s'y attendoit le moins, il tomba dans un état qui fit juger qu'il alloit mourir. On dit dans le même sens, (Que la maladie tourna à la mort.)

TOURNER, veut dire encore, S'altérer, être changé. (Ce vin ne sera pas de garde, il tournera, il commence à tourner. Quand le lait est vieux il tourne en cuisant. Il ne faut pas trop faire chauffer cette sauce, de peur qu'elle ne tourne.)

On dit, que *Les raisins, les cérises, les groseilles tournent, commencent à tourner*, pour dire, qu'Ils commencent à mûrir, à rougir.

On dit à quelques jeux des cartes, *Il tourne cœur, il tourne carreau, &c.* pour dire, que La carte qu'on découvre, & qui demeure sur le talon, est de la couleur qu'on nomme cœur, carreau, &c.

TOURNER, est aussi réciproque, & signifie; Se changer, passer d'un état à un autre. (La verdeur de ce vin se tournera en force.

On dit, qu'*Un enfant se tourne au bien, au mal*, pour dire, qu'Il commence à se porter au bien, au mal. On dit encore, qu'*Un jeune homme se tourne bien dans le monde*, pour dire, qu'Il y réussit.

On dit, qu'*Une fièvre tierce se tourne en quarte, en continue*, pour dire, qu'Elle devient quarte, qu'elle devient continue. On dit aussi, que *Tout ce qu'on m nge se tourne en bile, &c.* pour dire, Devient bile, &c.

TOURNÉ, ÉE. participe.

On dit fig. & famil. qu'*Un homme est bien tourné*, pour dire, qu'Il est bien fait, qu'Il a bon air.

On dit d'Un homme qui prend ordinairement toutes choses de travers, que (C'est un esprit mal tourné; & quelquefois dans un sens contraire, que (C'est un esprit bien tourné; mais en ce sens on dit plus ordinairement, *Un esprit bien fait.* On dit, qu'*Une maison est bien ou mal tournée*, pour dire, qu'Elle est dans une bonne ou dans une mauvaise exposition. On dit aussi, qu *Elle est bien ou mal tournée*, pour dire, que Les dedans en sont bien ou mal entendus, que les appartemens en sont bien ou mal disposés. On dit de même d'un appartement, d'une chambre, qu'(Ils sont bien tournés ou mal tournés.) En termes de Blason, il se dit d'Un croissant dont les cornes regardent un côté de l'écu, au lieu de regarder le chef, ce qui est sa position naturelle.

TOURNESOL. s. m. ou CORONA SOLIS. Plante à fleur radiée, qu'on nomme ainsi, parce qu'on a prétendu qu'elle suit le cours du soleil. Elle a quelques propriétés médicinales. Quelques-uns la nomment *Soleil.*

TOURNESOL, est aussi une espèce de drogue qui teint l'eau en bleu, & dont se servent les Blanchisseuses.

TOURNEVIS. s. m. Petit instrument de fer avec lequel on serre ou on desserre des vis.

TOURNEUR. s. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. (Excellent tourneur. Tourneur en bois, en ivoire, &c.)

TOURNIQUET. s. m. Croix de bois ou de fer mobile, posée horizontalement sur un pivot, pour laisser passer un à un des gens de pied. (Il y a plusieurs espèces de tourniquets posés en tout sens.)

C'est aussi le nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations.

TOURNOI. s. m. C'étoit autrefois une fête publique & militaire, une assemblée convoquée, où il y avoit d'ordinaire un grand concours de Princes, de Seigneurs, de Chevaliers, &c. où l'on s'exerçoit à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied. (Le Prince fit publier le tournoi. Il y eut, il s'y fit un grand tournoi. Les aventuriers cherchoient les tournois.)

TOURNOIEMENT. s. m. Action de ce qui tournoie. (Le tournoiement de l'eau.)

On appelle *Tournoiement de tête*, une certaine indisposition de cerveau, qui fait qu'il semble à celui qui en est atteint, que toutes choses tournent.

TOURNOIS. adj. de t. g. Nom que l'on donnoit à la monnoie qui se battoit autrefois à Tours, & qui étoit plus foible d'un cinquième que celle de Paris.

Il se dit présentement des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis qui en valoient vingt-cinq. On le dit de même des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis qui en valoient quinze. (Livres tournois. Sous tournois. Double tournois.) Il n'est plus d'usage que dans le style des Notaires & du Palais.)

TOURNOYER. v. n. fréquentatif. Tourner en faisant plusieurs tours. (Cet homme ne fait que tournoyer. Ce fleuve, après avoir tournoyé dans une plaine de longue étendue, se jette dans la mer. Dans l'endroit où vous voyez tournoyer l'eau, il y a un gouffre. Ils n'ont fait que tournoyer. Après avoir long-temps tournoyé, il retrouva son chemin.)

Il signifie figurément & familièrement, N'aller pas droit à la conclusion d'une affaire, mais biaiser, chercher des détours. (À quoi sert de tournoyer? il faut aller au but. Vous avez beau tournoyer, il en faut venir là.)

TOURNURE. s. f. Tour. (Le succès de votre affaire dépend de la tournure qu'on y donnera. Il a une tournure d'esprit agréable.) Il n'est que du style familier.

TOURTE. s. f. Espèce de pâtisserie. (Tourte de pigeonneaux. Tourte de moelle. Tourte d'épinards. Tourte de confitures.)

TOURTEAU. s. m. Sorte de gâteau. Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Blason, où il sign. Une pièce d'armoirie ronde, pleine & de couleur, en quoi il diffère du besan, qui est de même figure, aussi plein, mais de métal. (Il porte d'or à trois tourteaux de gueules.)

TOURTEREAU. s. m. Jeune tourterelle. (Élever des tourteraux. Manger des tourtereaux.)

TOURTERELLE. s. f. Espèce d'oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit, & ordinairement de couleur grise. (Les tourterelles volent ordinairement deux à deux, le mâle & la femelle.)

Quand on parle de cette espèce d'oiseau comme bon à manger, on ne se sert que du mot de *Tourtre*. (Manger des tourtres. On servit un plat de tourtres.)

TOURTIÈRE. s. f. Ustensile de cuisine, qui sert à faire cuire des tourtes. (Tourtière d'argent. Tourtière de cuivre.)

TOURTRE. s. f. Tourterelle. *Voy.* TOURTERELLE.

TOUSELLE s. f. Sorte de grain qui se cultive dans plusieurs Provinces.

TOUSSAINT. s. f. La fête de tous les Saints. (On l'attend à la Toussaint.)

TOUSSER. v. n. Faire l'effort & le bruit que cause la toux. (Il tousse toute la nuit. Ce vieillard ne fait que tousser & cracher. Ce malade tousse beaucoup, mais il ne crache point.)

Il signifie aussi, Faire ce même bruit exprès & à dessein. (Il toussa pour avertir un de ses amis.)

TOUT, TE adj. Qui comprend l'universalité d'une chose considérée en son entier. (Tout l'Univers. Tout le monde. Toute la terre. Tout le jour. Tous les hommes. Tous les animaux Toutes les plantes. Tous les êtres créés. Tout le peuple y accourut. Toute sa famille est en bonne santé. Tous les parens y donnèrent les mains. Toutes les nations de la terre. Tous les habitans de la ville. Il mit toutes les troupes en bataille. Toute la somme est de tant. Toute la dépense monte à tant. Il y a mis tout son bien, tout son argent.)

Il se dit pareillement De l'entière étendue, de l'entière faculté de certaines choses, soit physiques, soit morales; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Travailler de toute sa force. Employer tout son pouvoir, toute son industrie, tout son savoir, toute sa capacité à quelque chose. Il l'a servi de tout son crédit. Aimer Dieu de tout son cœur. Donner tout pouvoir à quelqu'un.)

TOUT, s'emploie dans la signification de Chaque; & alors il n'est point suivi de l'article. (Tout bien est désirable. Tout arbre qui ne porte point de fruit... Toute peine mérite salaire. Toute action qui n'a pas Dieu pour objet... Tout homme est sujet à la mort.)

On dit, *Par toute terre, par tout pays*, pour dire, En quelque lieu que ce soit.

Il se joint encore avec plusieurs autres manières de parler, qui sans cela n'auroient aucun sens. (Tout beau. Tout doux. Tout de bon. Tout à coup. Tout d'un coup. Tout à fait, &c.)

On dit, *Somme toute*, pour dire, Somme totale, toutes les sommes jointes ensemble; & figurément, pour dire, À tout prendre. (Il est riche, il est jeune & assez bien fait, mais somme toute c'est un pauvre homme.)

On dit, *Aller, courir à toutes jambes, à toute bride*, pour dire, aller, courir fort vîte.

On dit, *Prendre à toutes mains*, pour dire, Prendre de tous côtés, acquérir par toutes sortes de voies, soit justes, soit injustes.

À TOUT HASARD. Façon de parler adverbiale, pour dire, qu'On veut courir le risque de tout ce qui peut arriver.

TOUT. s. m. Une chose qui a des parties, considérée en son entier. (Le tout est plus grand que sa partie. Diviser un tout en plusieurs parties. Je ne veux point diviser cela par pièces, prenez le tout si vous voulez. Il vous cédera le tout.) Il s'emploie aussi substantiv. sans être précédé de l'article. (Tout en est bon. Il veut tout avoir. Tout ou rien. Il joue à tout perdre. Est-ce là tout? Avez-vous tout dit? Non, ce n'est pas tout.)

On dit De deux choses que l'on veut comparer ensemble, & qui sont pourtant extrêmement différentes, qu' (Il y a de la différence du tout au tout.)

On dit au jeu du Brelan, *Va tout, faire va tout, faire un va tout*, pour dire, Hasarder en un seul coup tout l'argent qu'on a devant soi.

Il s'emploie encore substantivement, pour dire, Toutes choses, toutes sortes de choses. (Tout est en Dieu, & Dieu est en tout. C'est un homme qui se met à tout. Il peut tout auprès du Prince. Tout bien considéré.)

On dit familièrement, *Se faire à tout, se prêter à tout*, pour dire, S'habituer, se prêter aux usages, aux convenances, &c. suivant les temps, les lieux & les personnes.

On dit fam. *Tout compté, tout rabattu*, pour dire, Tout étant bien examiné, toutes compensations faites. (Tout compté, tout rabattu, il me doit encore cent pistoles. Tout compté, tout rabattu, l'un vaut bien l'autre.)

On dit, *C'est un bon homme, & puis c'est tout*, pour dire, qu'il n'y a rien en lui de considérable que sa bonté.

On dit aussi, *Ce n'est pas tout*, pour dire, Ce n'est pas assez, il ne suffit pas. (Ce n'est pas tout d'avoir la foi, que d'avoir la foi, il faut faire de bonnes œuvres. Ce n'est pas tout d'être assidu, il faut de plus... Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous alliez-là.)

LE TOUT. Façon de parler, dont on se sert après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. (Il a fait telle & telle chose, le tout pour parvenir à son but. Le tout monte à tant.)

On appelle *Le tout ensemble*, Ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties qui forment un tout. (Il y a de beaux endroits dans cette pièce, mais le tout ensemble n'en vaut rien. Il y a des défauts dans ce tableau, mais le tout ensemble en est agréable.)

On dit, *Mettre le tout pour le tout*, pour dire, Hasarder toutes choses, ne rien épargner, ne rien ménager pour venir à bout d'une affaire.

On dit De ce qu'il y a de principal, de plus important dans une chose, que *C'est le tout*. (Quand on est bien avec Dieu, c'est le tout.)

On dit dans le même sens, (Le tout est d'être bien avec Dieu. Le tout est de bien faire son devoir.) Et on dit familièrement De quelqu'un qui est extrêmement aimé d'une autre personne, que (C'est le tout de cette personne-là, que cette personne-là en fait son tout.)

En termes d'Armoiries, on dit, *Sur le tout*, en parlant d'Un écusson mis sur les quartiers. (Il porte écartelé de... & de... & sur le tout de...) Et on dit, *Sur le tout du tout*, en parlant d'un écusson posé sur les quartiers de l'écu qu'on dit être sur le tout.

On dit encore en termes d'Armoiries, *Brochant sur le tout*, en parlant d'une pièce qui paroît toute entière sur les autres pièces de l'écu. (Il porte semé de France au bâton de gueules brochant sur le tout.)

On appelle au jeu, *Le tout*, La troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie & revanche, & où l'on joue autant d'argent que l'on en a joué dans les deux parties précédentes. (Jouer le tout. Jouer partie, revanche & le tout. Perdre le tout. Gagner le tout. Donner le tout. Prendre le tout. Prendre son tout.)

On appelle *Le tout du tout*, La partie qui se joue après que la même personne a perdu partie, revanche & le tout, & dans laquelle on joue autant d'argent que l'on a

joué dans toutes les trois parties précédentes. (Donner, prendre, gagner le tout du tout. Il se piqua, & voulut prendre le tout du tout. Ils en sont au tout du tout.)

A TOUT. Façon de parler adverbiale, propre à certains jeux des cartes, & qui se dit De la couleur dont est la triomphe. (La triomphe est de pique, il faut faire à tout. Jouer à tout. Jouer deux fois à tout.)

On en fait aussi un seul mot; & alors il est substantif masculin. (Jouer un atout. J'ai deux atouts.)

TOUT. adv. Entièrement, sans exception, sans réserve. (Je suis tout à vous. Il est tout dévoué à votre service. Il est tout en Dieu. Ils furent tout étonnés. Il est tout autre que vous ne l'avez vu. Il est tout malade. Ces fruits-là sont tout autres que les premiers. Les chevaux de ce poil-là sont ordinairement tout bons ou tout méchans. Du vin tout pur. Ces vins-là veulent être bus tout purs. C'est un enfant tout plein d'esprit. Ce sont des enfans tout pleins d'esprit. Ce sont des gens tout pleins de cœur. Ce vieillard est encore tout entier.)

TOUT, adverbe, étant mis immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, devient adjectif, & reçoit le genre & le nombre. (Elle est toute malade. Elles furent toutes surprises de le voir. Des femmes toutes pénétrées de douleur. De l'eau-de-vie toute pure. C'est une femme toute pleine de cœur.) Mais devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *Tout* redevient adverbe. (Sa maison est tout autre qu'elle n'étoit. Un chien qui a les oreilles tout écorchées. Des femmes tout éplorées. Avoir les mains tout emportées.)

TOUT, se joint avec plusieurs prépositions ou adverbes, & avec plusieurs façons de parler, dans lesquelles, sans avoir d'autre sens que celui des prépositions & des adverbes avec lesquels il se joint, il sert de superlatif, ou à leur donner quelque énergie. (Il lui dit tout froidement. Tout doucement. Parler tout haut, tout bas. Je vous le dis, tout franc, tout net. Tout au moins. Tout du moins. Tout autant. Tout aussi-bien que lui. Tout ainsi que. Tout comme vous voudrez. C'est tout au plus. Tout du long. Tout le long. Tout au long. Tout de suite. Tout contre. Tout auprès. Tout au travers du corps. Il lui dit cela tout en riant. Il sortit tout en grondant. Tout autour, &c.)

On dit dans le style familier, *Ce que vous dites-là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions*, pour dire, Toutes les choses que vous nous dites sont toutes fables, sont toutes visions.

C'EST TOUT UN. Façon de parler familière, pour dire, Cela est égal, c'est la même chose. Et dans le même sens on dit proverbialement. (C'est tout un, mais ce n'est pas de même.)

TOUT, s'emploie aussi adverbialement avec toutes sortes d'adjectifs, & même avec certains substantifs, dans la signification de Quoique, encore que, ou de quelque. En ce sens, il ne se décline que devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne. (Tout sage qu'il est. Tout votre ami qu'il est. Tout blessé qu'il étoit. Tout habiles & tout artificieux qu'ils sont. Ces hardes sont usées, mais tout usées qu'elles sont. Tout ingrate qu'elle est. Toute femme qu'elle est. Toutes raisonnables qu'elles sont...)

TOUT, s'emploie aussi adverbialement sans se décliner, dans ces façons de parler, *Tout cœur, tout esprit*, pour dire, plein de cœur, plein d'esprit. (C'est une femme qui est tout cœur. Ce sont des gens qui sont tout cœur, tout esprit.) On dit aussi indéclinablement, (Cette femme est tout œil & tout oreille, il n'y a rien qu'elle ne voie & qu'elle n'entende.)

DU TOUT. adv. Il se joint avec *Rien* & *Point*, pour rendre la négative plus forte, & signifie, En aucune façon, nullement, absolument rien. (Il n'aura rien du tout. Je n'en veux point du tout.)

EN TOUT. adv. On s'en sert pour supputer, pour compter, & il signifie, Sans rien omettre, tout étant compris. (Cela lui revient en tout à cent pistoles. Cela fait cent écus en tout.)

EN TOUT ET PAR-TOUT. adv. Entièrement (Je suis de votre avis en tout & par-tout.) Il est du style familier.

PAR-TOUT. adv. En tous lieux. (Il va partout. Il passe par-tout. On dit par-tout.)

Il signifie aussi, En quelque lieu que ce puisse être. (On reprend son bien par-tout où on le trouve. On se moque de lui partout où il va.)

APRÈS TOUT. Manière de parler adverbiale, dont on se sert pour dire, dans le fond, tout bien considéré. (Vos raisons sont bonnes, mais après tout, le parti que vous proposez, nous pourroit jeter dans de fâcheux embarras.)

SUR TOUT. adv. Principalement, plus que tout autre chose. (Il lui recommanda sur tout de bien servir Dieu. Faites telle & telle chose, mais sur tout n'oubliez pas...)

TOUT-OU-RIEN. s. m. Partie de la répétition d'une montre, d'une pendule, qui fait qu'elle repète entièrement l'heure qu'elle indique, ou qu'elle ne répète rien; ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton. (Cette répétition est à tout-ou-rien. Il faut ajouter un tout-ou-rien à ma répétition.)

TOUTE-PUISSANCE. *Voyez* PUISSANCE.

TOUT-PUISSANT. *Voyez* PUISSANT.

TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE.

TOUTE ÉPICE. *Voy*. HERBE AUX ÉPICES.

TOUTEFOIS. Conjonction adversative. Néanmoins, mais, pourtant. (Tous les hommes recherchent les richesses, & toutefois on voit peu d'hommes riches heureux. Si toutefois il est permis de le dire. Et toutefois je vous dirai...)

TOUTENAGUE. s. f. Alliage métallique blanc fait avec de l'étain & du bismuth. On le nomme aussi *Tintenaque*.

TOUTESAINE. s. f. Arbrisseau ainsi nommé, parce que ses feuilles, ses racines, sa semence sont fort utiles en Médecine. Toute cette plante est vulnéraire, apéritive & détersive.

TOU-TOU. s. m. Nom que les enfans donnent aux chiens.

TOUX. s. f. Maladie qui fait faire des efforts à la poitrine, avec bruit, pour pousser dehors une humeur âcre & piquante. (Toux violente. Toux continuelle. Il a une toux sèche. Il a une toux qui le tourmente nuit & jour.)

On appelle *Toux sèche*, Une toux qui ne fait point cracher.

TOX

TOXIQUE. s. m. Nom générique qui se donne à toutes sortes de poisons. (Les animaux, les végétaux & les minéraux fournissent des toxiques.)

TRA

TRABAN. s. m. Soldat de la garde Impériale en Allemagne. (Il y a des Trabans dans les Compagnies Suisses qui veillent particulièrement à la personne du Capitaine.)

TRABÉE. s. m. Nom qu'on donnoit à la robe que les Généraux Romains portoient dans leurs triomphes.

TRAC. s. m. Il se dit De l'allure du cheval, du mulet, &c. (Le trac des chevaux.) Il se prend aussi pour la trace & la piste des bêtes. (Suivre une bête au trac :) & il est vieux dans ces deux sens.

TRACAS. s. m. Mouvement accompagné de trouble, de désordre, d'embarras. (Il y a bien du tracas dans cette maison. Il est dans le tracas du déménagement.)

On dit figur. dans ce sens-là, (Le tracas des affaires, le tracas du monde. Il s'est retiré du tracas, du tracas du monde.) Il est du style familier.

TRACASSER. v. n. Aller & venir, s'agiter, se tourmenter pour peu de chose. (Il ne fait que tracasser tout le long du jour dans sa maison. Il ne se peut tenir en repos, il tracasse sans cesse. Il ne fait que tracasser.)

Il se dit en parlant Des manières d'agir d'un esprit inquiet, indiscret, brouillon & malin. (Ne recevez point cet homme-là dans votre société, il ne fera que tracasser.) Il est du style familier.

Il est aussi actif, & signifie, Inquiéter, tourmenter quelqu'un. (Cet homme-là m'a tant tracassé, que j'ai abandonné l'affaire. Nous ne saurions vivre avec lui, il nous tracasse perpétuellement.) Il est du style familier.

TRACASSÉ, ÉE. participe.

TRACASSERIE. s. f. Méchant procédé, chicane, mauvais incident. (Nous étions en état de conclure notre marché, mais il nous a fait une tracasserie.) Il n'est que de la conversation.

Il sign. aussi, Discours, rapport qui va à brouiller des gens les uns avec les autres. (Il passe sa vie à faire des tracasseries. Il fait toujours quelque nouvelle tracasserie. Il y a une tracasserie entre eux.)

TRACASSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui est sujet à faire de mauvaises difficultés dans les affaires dont il se mêle. (C'est un tracassier, une tracassière.)

Il sig. aussi, Un brouillon, un indiscret, qui par de mauvais rapports commet des personnes les unes avec les autres. (Ne recevez pas cette homme-là dans votre société, c'est un tracassier.)

TRACE. s. f. Vestige, piste qu'un homme, ou quelque animal laisse à l'endroit où il a passé. (Voilà la trace de ses pas. Suivre des voleurs à la trace. La bête a passé par là, en voilà les traces. Trace légère, imperceptible. La trace en est encore toute fraîche. Suivre la trace des chevaux.)

On dit figur. *Marcher sur les traces de ses ancêtres, suivre les traces de ses pères*, pour dire, Imiter ses ancêtres, imiter ses pères; suivre leur exemple. Et cela se peut dire en bien ou en mal, mais on le dit plus ordinairement en bien.

TRACE, se dit encore De la marque & de l'impression que laisse un chariot, un carrosse, ou autre voiture, & de toute autre marque & impression qui reste de

quelque chose. (Suivre la trace d'un chariot, d'un carrosse, ou autre voiture. Il paroît bien que le tonnerre est tombé en cet endroit, on en voit encore des traces, la trace. Les navires ne laissent point de trace dans l'eau, ni les oiseaux dans l'air.)

Il se dit aussi de l'impression que les objets font dans le cerveau; & c'est dans ce sens qu'on dit, qu'*Une chose a laissé de profondes traces dans le cerveau*, pour dire, qu'Elle y a fait une grande impression.

Il se dit figur. De toute autre sorte de marque ou d'impression que laisse une chose quelle qu'elle soit. (L'Évangile avoit été publié dans cet endroit des Indes, mais il n'y en reste presque aucune trace. Il ne lui est resté aucune trace de la bonne éducation qu'il a reçue. Les Arts ont fleuri en ce pays-là, il y en reste encore des traces. De tout ce que vous dites-là, il n'en reste aucune trace dans l'Histoire.)

TRACE, se dit encore Des lignes que l'on fait sur le terrain, pour marquer le dessein d'un parterre. (Faire la trace d'un parterre.)

Il se dit de même des premiers points d'aiguille, des premiers traits que l'on fait sur du canevas, pour marquer les contours des figures d'un ouvrage de tapisserie. (J'ai donné à cette ouvriere tant pour le dessein, tant pour la trace.)

TRACEMENT. substantif masculin. Action de tracer, ou l'effet de cette action. (Le tracement d'un fort sur le terrain.)

TRACER. v. a. Tirer les lignes d'un dessein, d'un plan, sur le papier, sur la toile, sur le terrain, faire les premiers points sur le canevas. (Tracer un plan. Tracer un dessein. Tracer une allée, un parterre, un fort, un bastion, des travaux, &c. Tracer de la tapisserie. Tracer des fleurs sur du canevas. Tracer un léger crayon de quelque chose. Tracer un cadran.)

On dit fig. *Tracer le chemin à quelqu'un*, pour dire, Lui donner exemple. (Ses ancêtres lui avoient tracé un chemin qu'il devoit suivre. Il suit le chemin que ses pères lui ont tracé.)

On dit figur. *Tracer l'image de quelque chose*, pour dire, La représenter par le discours. (Il nous a tracé l'image de ses malheurs.)

TRACER, se dit aussi Des arbres dont les racines s'étendent en rampant sur la terre, & ne s'enfoncent presque pas. (L'orme, le noyer tracent beaucoup.) En ce sens il est neutre, & opposé à *Pivoter*.

TRACÉ, ÉE participe.

TRACHÉE-ARTÈRE. s. f. On appelle ainsi Le canal qui porte l'air aux poumons. (La trachée-artère est placée devant l'œsophage.)

TRADITION. s. f. Terme de Pratique & de Jurisprudence. Action par laquelle on livre une chose à une personne. (La vente se consomme par la tradition de la chose vendue. L'investiture d'un fief se faisoit par la tradition d'un étendard, la vente d'une terre par la tradition d'une glèbe. L'Ordre de Portier dans l'Église se confère par la tradition des clefs.)

TRADITION, fig. dans l'Église Catholique, La voie par laquelle la connoissance des choses qui concernent la Religion, & qui ne sont point dans l'Écriture Sainte, se transmet de main en main, & de siècle en siècle. (La Religion Catholique est fondée sur l'Écriture-Sainte & sur la Tradition. Il y a une Tradition écrite, & une Tradition non écrite ou orale.)

Il se dit aussi Des choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. (Ce point de discipline ne se trouve pas dans l'Écriture-Sainte, ce n'est qu'une tradition.)

On appelle *Traditions Judaïques*, Les interprétations que les Docteurs Juifs avoient données à la Loi de Moyse, & les additions qu'ils y avoient faites, qui, depuis ce temps-là, ont été recueillies par les Rabbins.

TRADITION, se dit encore Des faits purement historiques qui ont passé d'âge en âge, & qu'on ne sait que parce qu'ils se sont transmis de main en main. (Ce sont des faits que la tradition seule nous a appris.)

Il se dit aussi De ces faits mêmes. (Le prétendu voyage de S. Denis l'Aréopagite en France, n'est qu'une tradition.)

TRADITIONNAIRE. s. m. Il se dit Des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. (Le Traditionnaire est opposé au Caraïte.)

TRADITIONNEL, ELLE. adj. Qui a rapport à la tradition. (Des lois, des opinions traditionnelles.)

TRADUCTEUR. s. m. Celui qui traduit d'une langue en une autre. (Bon, fidelle, élégant, exact Traducteur. Mauvais, servile, froid Traducteur. J'ai lu tous les Traducteurs de Platon, d'Aristote.)

TRADUCTION. s. f. L'action de celui qui traduit. (La traduction est un travail pénible. La traduction demande une grande intelligence de deux langues, & de la matière dont il s'agit.)

TRADUCTION, sign. aussi, La version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. (Traduction nouvelle, fidelle, exacte. Excellente traduction. Vieille traduction. Mauvaise traduction. Traduction servile. Traduction libre. Traduction littérale. Traduction de la Bible. Traduction de Plutarque. Traduction en prose. Traduction en vers.)

TRADUIRE. v. a. Transférer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que Des personnes. (On a traduit ce prisonnier des prisons du Châtelet à la Conciergerie.) Il est du style de Pratique.

On dit, *Traduire devant un Juge*, *devant un Tribunal*, pour dire, Tirer un homme d'un Tribunal pour le mener devant un autre. (C'est un chicaneur qui m'a traduit devant tous les Juges, & devant tous les Tribunaux du Royaume.)

TRADUIRE, signifie Tourner un ouvrage d'une langue en une autre. (Traduire du Latin en François. Il traduit un tel livre en François, en Italien. Il le traduit en vers, en prose. Cela est traduit du Grec. Cela est bien traduit, fidellement traduit, traduit mot à mot, traduit à la lettre.)

On dit figurément, *Traduire quelqu'un en ridicule*, pour dire, Le tourner en ridicule.

TRADUIT, ITE. participe.

TRAFIC. s. m. Négoce, commerce de marchandises. (Bon, grand, riche trafic, Le trafic des cuirs, des porcelaines, des grains, des vins, du blé, &c Il fait un grand trafic en Espagne, en Angleterre, &c. Il s'est mis dans le trafic. Il fait trafic de toutes sortes de marchandises.)

Il se dit figur. Des conventions, & des pratiques indues qu'on fait sur certaines choses. (Trafic infame. Trafic illicite. C'est un homme noté par des trafics honteux qu'il a faits. Il n'est pas permis de mettre les choses saintes en trafic. Il fait trafic de son crédit.)

TRAFIQUANT. s. m. Commerçant, Négociant. (C'est un gros Trafiquant.)

TRAFIQUER. v. n. Faire trafic. (Trafiquer par mer en tel ou tel pays. Trafiquer en gros, en détail. Trafiquer en laines, en soies, en épiceries, &c.)

Il est quelquefois actif. (Trafiquer une lettre de change. Trafiquer des billets sur la place.)

TRAFIQUÉ, ÉE. participe.

TRAGACANTE, ou ADRAGANT. s. m. Plante dont on incise le tronc & les grosses racines, & de laquelle il coule une gomme qu'on appelle *Gomme Adragant*, Elle est de quelque usage en Médecine, & employée dans un grand nombre d'Arts & de Métiers.

TRAGÉDIE. sub. fém. Poëme dramatique. Pièce de théâtre, qui représente une action grande & sérieuse entre des personnes illustres, qui est propre à exciter la terreur ou la pitié, & qui finit d'ordinaire par quelque événement funeste. (Composer, représenter une Tragédie. Cet Acteur est admirable dans la Tragédie, il ne l'est pas de même dans la Comédie.)

On distingue quelquefois les Tragédies par le nom des Auteurs, comme (Les Tragédies de Sophocle, les Tragédies d'Euripide, les Tragédies de Corneille, les Tragédies de Racine.) Quelquefois on les nomme du nom du sujet de chaque Pièce. (La Tragédie d'Œdipe. La Tragédie de Médée. La Tragédie de Cinna.)

TRAGÉDIE, se dit figur. d'Un événement funeste. (Il s'est passé d'horribles Tragédies en cette Cour-là. Il s'y est joué, il s'y est représenté une sanglante Tragédie. Il est à craindre que cette intrigue ne finisse par quelque Tragédie.)

TRAGI-COMÉDIE. s. f. Pièce de Théâtre, dans laquelle on représente une action considérable qui se passe entre des personnes illustres, qui est mêlée d'incidens comiques, & qui ne finit point par un événement tragique.

On appelle aussi parmi nous, *Tragi-Comédie*, Une pièce de Théâtre, dont l'action, sans être mêlée de personnages comiques; se passe entre des personnes illustres, & ne finit par aucun événement funeste.

TRAGI-COMIQUE. adj. de t. g. Il n'est d'usage qu'en parlant De quelque accident fâcheux qui tient du comique. (Cette action-là a quelque chose de tragi-comique. Ce que vous dites-là est tragi-comique.) Il est du style familier.

TRAGIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Tragédie. (Poëme tragique. Un Poëte tragique. Il excelle dans le genre tragique.)

Il se prend aussi sub. pour Le genre tragique. (Ce Poëte s'applique au tragique. Il est propre pour le tragique, & ne réussit pas dans le comique. Cet Acteur est excellent dans le tragique.)

TRAGIQUE, signifie figur. Funeste. (Événement tragique. Mort tragique. Histoire tragique. La fin des Tyrans est souvent tragique. Il a fait une fin tragique. Cet homme n'a que des desseins tragiques, des idées tragiques.)

TRAGIQUEMENT. adv. D'une manière tragique. (Il est mort tragiquement. Il a fini tragiquement.)

TRAHIR. v. a. Faire une perfidie à quel-

qu'un, lui manquer de foi. (Judas trahit Notre-Seigneur. Un tel a trahi son Prince. Trahir son Roi. Trahir sa Patrie. Trahir ses amis. Quand il apperçut les soldats, il vit bien qu'il étoit trahi.)

On dit figur. *Trahir ses sentimens, sa conscience, son devoir*, pour dire, Parler, agir contre ses sentimens : *Se trahir soi-même*, pour dire, Agir contre ses propres intérêts. Et on dit aussi, qu'*Un homme s'est trahi lui-même*, pour dire, que Par hasard ou imprudemment il a découvert ce qu'il vouloit tenir caché. (Il s'est trahi par les choses qui lui sont échappées. Il vouloit être inconnu, sa voix l'a trahi. Sa surprise, sa rougeur l'a trahi.)

On dit, *Trahir le secret de quelqu'un*, pour dire, Révéler le secret de quelqu'un à mauvaise intention.

TRAHI, IE. participe.

TRAHISON. s. f. Perfidie, action de celui qui trahit. (Trahison lâche, insigne, signalée, noire, détestable, horrible, énorme, manifeste. J'ai reconnu sa trahison. La trahison est découverte. Il n'a osé le prendre en brave homme, il l'a tué en trahison. Il a fait une trahison à son ami.)

En parlant Des affaires d'Angleterre, on appelle *Crime de haute trahison*, Le crime de Lèse-Majesté, & toute autre entreprise contre les Lois de la Patrie. (Crime de haute trahison. Il fut accusé de haute trahison.)

TRAJECTOIRE. s. f. Terme de Géométrie. Il se dit De la courbe que décrit un corps lancé avec une vîtesse quelconque, & détourné de sa première direction par des forces quelconques. (La trajectoire que décrivent les corps pesans jetés obliquement, est à peu près une parabole. Les trajectoires des Planètes sont à peu près des ellipses)

TRAJET. s. m. Espace à traverser d'un lieu à un autre, par eau. (Le trajet de Calais à Douvres est de sept lieues. Le trajet d'un bord de cette rivière à l'autre est d'un grand quart de lieue. Un long trajet. Un petit trajet.)

Il se dit par extension De l'espace qu'on traverse par terre. (Le trajet de la porte saint Antoine aux Invalides est long.)

Il se dit aussi De l'action de traverser l'espace d'un lieu à un autre. (On fait le trajet de Calais à Douvres en peu de temps. Faire le trajet de Provence en Barbarie Faire le trajet du bord d'une rivière à l'autre, de la porte S. Martin à la porte S. Jacques.)

TRAILLE. s. f. Cable tendu tout au travers d'une rivière dont le Passeur, ou le Batelier s'aide pour la traverser avec son bac.

TRAIN. s. m. Allure. Il se dit principalement Des chevaux & des autres bêtes de voiture. (Le train de ce cheval est doux, est incommode, est rude. Ce cheval va grand train. Il a un grand train.)

On dit, qu'*Un cheval n'a point de train*, pour dire, qu'Il n'a point d'allure réglée.

On dit aussi d'Un homme qui va fort vîte, soit à pied, soit à cheval, soit en carrosse, qu'*Il va bon train*. (Il se fait tard, allons bon train. Il y a loin d'ici au gîte, il faut aller meilleur train pour arriver de jour.) On dit dans le même sens, qu'(Un cocher mène bon train.)

Figurément on dit, qu'*On mènera un homme bon train*, qu'*on le fera aller bon train, beau train, grand train*, pour dire, que Dans la suite d'une affaire on ne le ménagera point, & qu'on lui fera beaucoup de peine.

TRAIN, se dit aussi De la partie de devant & de derrière des chevaux, des mulets, des bœufs & des autres bêtes de service. (Ce cheval a le train de devant foible. Il est estropié du train de derrière.)

TRAIN, en parlant d'Un carrosse ou d'un chariot, signifie, Tout le charronage qui porte le corps du carrosse ou du chariot. (Faire faire un train neuf à un carrosse.)

Il se dit aussi De la trace d'un carrosse, d'un chariot, &c. (Nous avons reconnu au train de votre carrosse le chemin que vous aviez pris.) On dit plus communément, La voie.

On appelle *Train d'artillerie*, Tout l'attirail nécessaire pour servir l'artillerie.

Les Imprimeurs nomment *Train de la presse*, Cette partie de la presse sur laquelle on pose la forme, & qui avance sous la platine, & s'en retire par le moyen de la manivelle.

TRAIN, se dit aussi d'Une suite de valets, de chevaux, de mulets, & particulièrement des gens de livrée. (Grand train, train leste, magnifique, superbe. Il marche à grand train. Il a vingt valets de livrée dans son train. Augmenter son train. Réformer, retrancher, diminuer son train.)

TRAIN, dans le style familier, se dit Des gens de mauvaise vie : & c'est dans ce sens qu'on dit, qu'*Un homme a du train & de mauvais train chez lui*, pour dire, qu'Il a des gens de mauvaise vie logés chez lui. (Le Commissaire a fait sauter tout le train, tout le mauvais train qui étoit dans son quartier.)

TRAIN, se dit encore d'Un long assemblage de bois, soit de charpente ou de menuiserie, soit propre à brûler, assujetti avec des perches & des liens en forme de radeau, & qu'on met à flot sur un canal ou sur une rivière. (Train de bois flotté. On voit descendre le long de la rivière de grands trains de bois carré. Conduire un train.)

TRAIN, se dit figur. Du courant des affaires. (L'affaire est en bon train, va son train. Il faut savoir le train des affaires, le train du monde. Cette affaire prend le train de réussir.)

On dit, qu'*Une affaire va bon train*, pour dire, qu'On y travaille avec beaucoup de diligence, & qu'elle avance.

Il sig. aussi, Manière de vie. (Cet homme mène un train de vie réglé. Il s'est mis dans ce train de vie. Il va toujours son même train.)

On dit, *Être en train, mettre en train*, pour dire, Être en action, en mouvement, mettre en action, en mouvement. (Quand il est en train, rien ne lui coûte. On a de la peine à le mettre en train. Dès qu'il est dans cette compagnie, il met tout le monde en train.) Il est familier.

On appelle *Boute-en-train*, Un homme qui excite les autres à la joie, & qui met toute la compagnie en train. Il est populaire.

TRAÎNANT, ANTE. adj. Qui traîne à terre. (Robe traînante. Queue traînante.) Dans les cérémonies lugubres & militaires, on appelle *Drapeaux traînans*, Les drapeaux qu'on porte renversés, & qu'on laisse traîner à la pompe funèbre d'un Général d'armée ; & *Piques traînantes*, Les piques qu'on y portoit renversées, le fer traînant à terre.

Figurément, en parlant d'Un discours dont le style est languissant, & qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles, on dit, que (C'est un discours traînant, un style traînant.) Et on appelle *Voix traînante*, Une voix foible & lente.

TRAINASSE. *Voy.* RENOUÉE.

TRAÎNE. s. f. Il n'est d'usage que dans ces phrases, *Des perdreaux qui sont en traîne*, pour dire, Des perdreaux qui ne peuvent pas encore voler ; & *Un bateau qui est à la traîne*, pour dire, Un bateau qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU. s. m. Sorte de voiture sans roues, dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace, soit par commodité, soit par plaisir. (Aller en traîneau. En certaines fêtes qu'on donne dans le temps de la neige, les Dames sont menées en traîneau par des Cavaliers, qui étant derrière, conduisent le cheval. Dans les pays du Nord on se sert de traîneaux pour aller sur la glace & sur la neige.

On se sert aussi de traîneaux pour porter des ballots de marchandises, non-seulement sur la neige & sur la glace, mais encore dans les rues & en toutes saisons.

TRAÎNEAU, se dit encore d'Un grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des perdrix, ou dans les rivières pour prendre du poisson. (Chasser au traîneau. Prendre du poisson au traîneau.)

TRAÎNÉE. s. f. Petite quantité de certaines choses épanchées en long, comme blé, farine, cendre, plâtre, &c. (Le sac de plâtre s'est troué, & a fait une longue traînée sur le chemin.)

Il se dit aussi d'Une longue suite de poudre à canon, dont on se sert pour porter le feu à l'amorce. (On fit une longue traînée de poudre pour faire jouer les boîtes. Mettre le feu à la traînée.)

TRAÎNÉE, se dit aussi De la trace qu'on fait avec des morceaux de charogne, pour attirer un loup dans le piège par l'odeur. (Les vieux loups ne se prennent pas à la traînée.)

TRAÎNER. v. a. Tirer après soi. (Les chevaux qui traînent un carrosse, une charrette, un bateau. Les chevaux qui traînoient le canon. Traîner un coffre, une table. Traîner un homme en prison. On l'a traîné dans la boue. Traîner un corps mort sur la claie, le traîner à la voirie.)

On dit, que *La rivière traîne bien des immondices, bien du sable*, pour dire, qu'Elle emporte avec elle bien du sable, bien des immondices.

On dit, qu'*Un homme traîne toujours après lui une longue suite de valets*, pour dire, qu'Il mène par-tout avec lui une grande suite de valets. Et qu'*Un homme traîne son ami par-tout*, pour dire, qu'Il le mène par-tout où il va ; ce qui ne se dit guère qu'en mauvaise part.

On dit d'Un méchant homme qui se fait suivre par des gens de sac & de corde, qu' (Il traîne toujours après lui des gens de sac & de corde.)

On dit fig qu'*Une action a traîné après elle une longue suite de malheurs*, pour dire, qu'Elle a été suivie de beaucoup de malheurs, dont elle a été la source.

On dit, qu'*Un homme traîne la jambe*, pour dire, qu'Il ne marche pas ferme de

cette jambe-là, & qu'il ne la porte que lentement après l'autre.

On dit dans le même sens, qu'*Un cheval traîne la jambe*; & on dit de même, qu'*Un oiseau traîne l'aile*, Quand les ailes lui pendent, ce qui marque qu'il est blessé ou malade.

On dit fig. qu'*Un homme traîne une vie languissante & malheureuse*, pour dire, qu'Il est accablé de chagrin ou d'infirmités. Et on dit d'Un homme qui parle lentement, qu' (Il traîne ses paroles.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme traîne son lien*, pour dire, que Tôt ou tard il périra. Et proverbialement, *N'est pas sauvé qui traîne son lien*, pour dire, qu'Un homme qui est en fuite pour une mauvaise affaire, ou qui se sert de subterfuges, n'est pas pour cela sauvé des mains de la Justice.

On dit figur. qu'*Un homme est un traîne potence*, pour dire, qu'Il porte malheur à ceux qui s'attachent à lui & qui suivent son parti.

Prov. en parlant De certaines choses qu'il vaut presque autant faire d'une façon que d'une autre, on dit, (Autant vaut traîner que porter.)

En parlant d'Un plaideur qui traduit sa partie de tribunal en tribunal, on dit, qu' (Il la traîne dans toutes sortes de tribunaux.)

TRAÎNER, se dit dans le sens d'Alonger, de différer, en parlant De celui qui ne veut pas finir, qui ne veut pas terminer une affaire dont il est le maître. (Il y a six mois que ce Juge me traîne pour le Jugement de mon procès. Vous êtes entre les mains d'un Arbitre qui vous traînera long-temps. L'homme à qui vous avez affaire, vous traînera & ne finira point. Il vous traînera long temps avant que de vous payer.)

SE TRAÎNER, signifie, Se glisser en rampant. (Ce chasseur se traîna pour approcher le gibier. Ce voleur se traîna à travers les broussailles pour surprendre un passant.)

Il signifie aussi, Marcher avec grande peine. (Je me traînerai là comme je pourrai. Il a bien eu de la peine à s'y traîner.)

TRAÎNER, est aussi neutre, & sign. Pendre jusqu'à terre. (Un manteau, une robe qui traîne.)

TRAÎNER, se dit aussi au neutre, en parlant De certaines choses qui demeurent exposées, au lieu d'être mises dans la place où elles devroient être. (Vous laissez traîner vos clefs, votre argent sur une table. Ces papiers ont traîné long-temps dans mon cabinet. Un domestique qui n'a pas soin des hardes de son maître, & qui laisse tout traîner.)

TRAÎNER, se dit de même d'Un homme qui est en langueur sans pouvoir se rétablir. (Il y a long-temps qu'il traîne. Il ne fait que traîner. Il traînera encore quelque temps.)

On dit, qu'*Une affaire traîne*, pour dire, qu'Elle n'avance point. (Il y a deux ans que cette affaire traîne.)

On dit aussi, qu'*Un discours traîne*, pour dire, qu'Il est froid, languissant, &c.

En parlant Des chiens de meute qui ne suivent pas le gros de la meute dans la chasse, on dit, qu'*Ils traînent*. (Dans toute sa meute, il n'y a pas un chien qui traîne.)

TRAÎNER, en termes de Billard, C'est conduire quelque temps sa bille sans qu'elle quitte le bout de l'instrument.

TRAÎNÉ, ÉE. participe.

TRAÎNEUR. s. m. Qui traîne quelque chose. En ce sens il n'est guère d'usage que pour dire, Des Chasseurs au traîneau. (Les Gardes-Chasse ont pris des traîneurs dans la plaine.

Dans le style familier, on appelle *Traîneur d'épée*, Un vagabond, un fainéant qui porte l'épée, & qui n'est engagé dans aucun service, dans aucune Charge.

TRAÎNEUR, se dit aussi Des Soldats qui ne marchent pas avec leur troupe, & qui demeurent derrière, soit par infirmité, soit pour avoir occasion de piller dans les lieux où ils passent. (Dans les marches d'une grande armée, il y a toujours beaucoup de traîneurs.)

On appelle en termes de Chasse, *Traîneurs*, Les chiens qui ne suivent pas le gros de la meute.

TRAIRE. v. a. Tirer. *Je trais, tu trais, il trait; nous trayons, vous trayez, ils traient. Je trayois. J'ai trait. Je trairai. Trais, trayez. Que je traie. Que j'eusse trait. Je trairois. Trayant.* Il n'est guère d'usage qu'en parlant De certaines femelles d'animaux dont on tire le lait. (Traire les vaches. Traire une brebis. Traire une chèvre. Traire une ânesse.)

TRAIT, AITE. participe.

Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases, *De l'or trait, de l'argent trait*, pour dire, De l'or, de l'argent qui est tiré par une filière, & qui n'est point encore mis sur la soie. On le prend aussi subst. (Des boutons de trait. Une broderie de trait.)

TRAIT. s. m. Terme générique, qui signifie également Les flèches qui se tirent avec l'arc ou avec l'arbalète, & les dards & les javelots qui se lancent avec la main. (Décocher, lâcher un trait. Lancer un trait. On distinguoit les armes de trait d'avec les armes d'hast.)

Dans les siècles précédens, on appeloit *Gens de trait*, Ceux qui tiroient de l'arc, de l'arbalète, ou qui lançoient le javelot.

On dit prov. *Vîte comme un trait d'arbalète*, pour dire, Fort vîte. (Il partit comme un trait.)

On dit, qu'*Une chose est à un trait d'arbalète d'une autre*, pour dire, qu'Il y a entre deux un espace à peu près égal à la portée d'un trait. (Ces deux maisons sont à un trait d'arbalète l'une de l'autre.)

On dit figur. Un trait de satire, de médisance, de raillerie; & poëtiquement, (Les traits de l'envie.)

On dit, *Les traits de l'Amour*, Parce que les Poëtes & les Peintres ont accoutumé de représenter l'Amour avec un arc & des flèches. Dans ce sens on dit figurément & poëtiquement, d'Un homme qui est devenu amoureux, que (L'Amour l'a percé de ses traits.) Et des yeux d'une belle personne, que (Ses yeux lancent mille traits.)

TRAIT, signifie aussi Une certaine longe de corde ou de cuir avec quoi les chevaux tirent. (Une paire de traits. Des traits de volée. Ce cheval tire bien, il bande sur le trait. Couper les traits. Ces chevaux tirent à plein trait.)

Il se dit aussi en termes de Chasse, De la longe où est attaché le limier qu'on mène au bois. (Laisser aller un limier de la longueur du trait.)

On dit, qu'*Un limier bande sur le trait*, Lorsqu'étant près de la reposée du cerf, il fait effort pour s'avancer de ce côté-là.

Quand on parle de la torture de la Question, on appelle *Trait de corde*, L'effort que l'on fait en la bandant pour augmenter la douleur du patient. (On lui a donné deux traits de corde.) Cela se dit encore en parlant de l'Estrapade, quand on monte & qu'on laisse retomber plusieurs fois le patient. (Il a souffert deux, trois traits de corde.)

On appelle *Trais de bateaux*, Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière.

TRAIT, est aussi ce qui emporte l'équilibre de la balance, & la fait trébucher. (Aux marchandises qui sont en grand volume & d'un grand poids, le trait doit être plus fort.)

TRAIT, signifie ce qu'on avale de liqueur en une gorgée. (Il n'a bu qu'un trait de vin. Boire un trait de bière.) En ces phrases il est familier.

On dit, *Avaler tout d'un trait*, pour dire, Tout d'une haleine. Et, *Boire à longs traits*, pour dire, Boire lentement, en savourant ce qu'on boit. On dit aussi figurément, (Goûter un plaisir à longs traits.)

TRAIT, sign. Une ligne qu'on trace avec la plume. (Trait de plume. Ce Maître à écrire fait de beaux traits. Il écrit son nom tout d'un trait. Passez un trait sur cette ligne pour l'effacer.)

On dit, qu'*Un homme en enrichit un autre*, ou qu'*il le ruine d'un trait de plume*, Lorsqu'il fait la fortune d'un autre, ou qu'il la détruit par sa seule signature, ou par quelque mot qu'il écrit ou qu'il raye.

TRAIT, en Peinture, signifie Une ligne, au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet. (Dans les contours que trace un habile Artiste, le trait doit être léger ou interrompu dans les lumières, & ressenti dans les ombres.)

On dit, *Copier trait pour trait*, pour dire, Copier exactement, fidellement.

TRAIT, se dit Des linéamens du visage. (Ce fils a tous les traits de son père. Elle a de beaux traits, de grands traits, de petits traits. Des traits mignons. Des traits fins, délicats, agréables.)

TRAIT, se dit d'Un bon ou d'un mauvais office qu'on rend à quelqu'un. (Voilà un beau, un vilain trait. Le trait est noir. Ce n'est point là un trait d'ami.) Il se dit aussi en général Des actions qui ont quelque chose de singulier. (Voilà un trait d'habile homme. Un trait d'ami. Voilà un trait de perfidie, un trait de fripon, un trait d'esprit. Voilà de vos traits. Ce sont de ses traits.)

TRAIT, se dit Des beaux endroits d'un discours, de ce qu'il y a de plus vif & de plus brillant. (Il y a de beaux traits dans ce discours.)

TRAIT, en termes d'Architecture, se dit De la coupe des pierres employées à la construction de quelque morceau de bâtiment. (Voyez cet escalier, considérez en bien le trait. Il n'y a rien de plus beau ni de plus hardi que le trait de cette voûte.)

On appelle *Trait de scie*, Le passage que fait la scie en coupant un morceau de bois. Ainsi, *Scier une voie de bois à deux traits*, C'est en scier chaque bûche en trois morceaux.

On appelle au jeu des Échecs & au jeu des Dames, *Trait*, L'avantage de jouer le premier. (Donner le trait. Avoir le trait.)

En termes de Blason, *Trait*, signifie Une rangée de petits carreaux dans une pièce d'armoiries échiquetée. (Il porte d'or à la bande échiquetée de gueules & d'argent de trois traits.)

TRAIT, se dit encore De certains versets que l'on chante à la Messe entre le Graduel & l'Évangile.)

TRAIT, se dit aussi Du rapport d'une chose à une autre. (Cette affaire n'a point de trait à l'autre.)

TRAITABLE. adj. de t. g. Doux, avec qui on peut facilement traiter. (Il est fort traitable. C'est un esprit doux & traitable. Je ne veux point d'affaire avec cet homme-là, il n'est pas traitable.)

TRAITANT. s. m. Qui se charge du recouvrement des impositions ou deniers publics, à certaines conditions réglées par un traité. (Gros Traitant. Petit traitant. Les Traitans se sont fort enrichis. Les Traitans ont gagné sur cette affaire.)

TRAITE. s. f. Étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter, sans se reposer ; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Aller tout d'une traite d'un lieu à un autre. Si vous faites vos traites trop grandes, vous tuerez vos chevaux. Il y a une bonne traite, une longue traite d'ici là.)

TRAITE, se dit aussi Du transport de certaines marchandises, comme de blés, de vins, &c. d'une Province à une autre, ou d'un État à un autre. (Il s'est fait de grandes traites de blés, de grandes traites de vins. On a permis la traite des blés. La traite des Nègres.)

Il se dit aussi Du commerce des Banquiers. (Ce qui caractérise un lettre de change, c'est la traite de place en place.)

Il se dit pareillement De certain droit qu'on lève sur les marchandises qui sortent du Royaume, ou qui y entrent ; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Les traites foraines. Les traites domaniales. On paye la traite des Marchands en Bretagne, en Dauphiné. Un Commis à la recette des traites.)

TRAITE, en termes de Monnoie, comprend tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnoyées. (La traite comprend le seigneuriage, le brassage, & les remèdes de poids & de loi.)

TRAITÉ. s. m. Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. (Traité de la Grâce. Traité de la Sphère. Traité de Mathématique. Traité du vuide. Traité de Physique. C'est un traité fort savant, fort méthodique, &c.)

TRAITÉ, signifie aussi, Convention, accommodement sur quelque affaire d'importance. (Traité de paix. Traité de confédération. Traité de commerce. Traité d'alliance. Traité conditionnel. Conclure un traité, le signer, le ratifier, le rompre. Contrevenir à un traité. Le traité que les Fermiers font avec le Roi. Cela n'est pas dans son traité, dans le traité qu'il a fait. Traité provisionnel. Traité éventuel.)

TRAITEMENT. s. m. Accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. (Bon traitement. Traitement favorable. Mauvais traitement. On lui a fait, il a reçu toute sorte de bons traitemens. Le traitement que vous lui ferez, on vous le fera.)

Il se dit aussi Des appointemens, des récompenses qu'on donne, des avantages qu'on fait.

TRAITEMENT, se dit De certains honneurs qu'on rend dans les Cours à des personnes de distinction. (Il y a de certains traitemens attachés au caractère d'Ambassadeur. Le traitement de Prince n'est accordé en France qu'à peu de Maisons. À Rome, le Grand Maître de Malte reçoit le traitement de Cardinal. La République de Venise a le traitement des têtes couronnées.)

TRAITEMENT, se dit aussi Des repas que le Roi fait donner en certaines occasions aux Ambassadeurs ordinaires & extraordinaires, & même aux Envoyés ; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Un tel Maître d'Hôtel du Roi fut chargé du traitement d'un tel Ambassadeur, d'un tel Prince.)

TRAITEMENT, se dit encore des soins & des remèdes qu'un Chirurgien emploie pour traiter un malade. (Il faut donner tant au Chirurgien, pour ses traitemens & pansemens.)

TRAITER. v. a. Discuter, agiter, discourir sur, raisonner sur. (Traiter un sujet. Traiter une matière. Un tel Auteur a traité cette question. Il a traité la matière à fond. Il ne l'a traitée que superficiellement. Il a bien traité ce point-là. Ce Prédicateur a fort bien traité son sujet.)

En ce sens il est aussi neutre. (Traiter d'une matière. Ce livre traite des métaux, des plantes, &c.)

TRAITER, sign. aussi, Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire, chercher les moyens d'en convenir, en régler les clauses, les conditions, &c. (Traiter la paix. Traiter une réconciliation. Traiter un mariage. Traiter un accommodement entre des parens.)

En ce sens, il est aussi neutre. (Il est parti pour aller traiter de la paix. Il est allé traiter d'un mariage pour un de ses amis.)

On dit absolument dans ce même sens, (On a eu des nouvelles que ces Princes traitent ensemble. Il est accusé d'avoir traité avec les ennemis.)

Il se dit encore au neutre, pour signifier, Entrer en négociation pour vendre, ou pour acheter, ou pour donner à ferme. (Traiter d'une charge, d'une Terre. Il traite d'une telle quantité de marchandises.) Et on dit, *Traiter d'une dette, d'une prétention, &c.* pour dire, Composer d'une dette, d'une prétention, &c. en la cédant à quelqu'un, ou en la prenant pour un prix, sous certaines conditions.

Employé au temps prétérit, il signifie quelquefois, Avoir passé les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. (Il y a déjà long-temps qu'ils ont traité ensemble de cette Charge.)

TRAITER, à l'actif, signifie aussi, Agir avec quelqu'un, en user avec lui de telle ou de telle manière. (Vous l'avez bien traité, il en doit être content. Il ne l'a pas fort bien traité, il s'en plaint. Vous le traitez trop rudement. Un Prince qui traite bien ses sujets. Un maître qui traite mal ses valets. Traiter honorablement, civilement, humainement. Traiter en frère. Traiter à la rigueur, à toute rigueur.) *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison*, c'est-à-dire, Le réprimander, le châtier sans aucun ménagement, sans aucun égard. (Traiter de haut en bas. Il fut traité en voisin & en ami. Il l'a traité cavalièrement.)

On dit, *Traiter quelqu'un de Prince, &c.* pour dire, Le reconnoître pour Prince en lui parlant, en lui écrivant, &c. *Traiter un Prince de Majesté, d'Altesse Royale, &c.* pour dire, Lui donner ces titres-là ; &, *Traiter quelqu'un de fat, de fou, d'impertinent*, pour dire, L'appeler fat, fou, impertinent.

On dit proverbialem. *Traiter quelqu'un de Turc à More*, pour dire, Le traiter avec toute la rigueur possible.

TRAITER, signifie aussi Régaler, faire bonne chère, donner à manger. (Traiter quelqu'un magnifiquement, splendidement, superbement, à tant de services. On a traité cet Ambassadeur aux dépens du Roi. Cet homme nous a traité splendidement.)

En ce sens, il se met quelquefois absolument. (C'est à son tour à traiter. Traiter en viande & en poisson. Traiter en chair & en poisson.)

On dit, qu'*Un homme se traite bien*, pour dire, qu'il fait un bon ordinaire.

On dit aussi d'Un Maître de cabaret, d'hôtellerie, qu'*Il traite à tant par tête*, pour dire, qu'il donne à manger pour un tel prix. (Un tel traite à tant par tête. Il traite proprement. Il nous a bien traités pour le prix. Traiter à table d'hôte.)

TRAITER, sign. aussi, Penser, médicamenter. (Ce Chirurgien l'a traité de deux grandes blessures. Ce Chirurgien le traite mal, il ne guérit point.)

Il se dit aussi du Médecin qui prend soin d'un malade. (C'est un tel Médecin qui le traite. Il l'a traité d'une fièvre, d'une pleurésie.)

TRAITÉ, ÉE. participe.

TRAITEUR. s. m. Celui qui apprête, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas, tels que des repas de noces.

On donne le nom de *Traiteurs* à ceux qui font la traite avec les Sauvages de la Louisiane. On les nomme en Canada, *Coureurs de bois*.

TRAÎTRE, ESSE. adj. Perfide. (Cet homme-là est bien traître. Un esprit traître. Le cœur du monde le plus traître. Une ame traîtresse.)

On dit prov. (Traître comme Judas.) Il est populaire.

On dit prov. qu'*Un homme n'est pas traître à son corps*, pour dire, qu'il ne s'épargne rien, qu'il ne se refuse aucunes commodités. Il est populaire.

Il se dit de même De quelques animaux, comme des chiens, des chats, des chevaux, qui mordent, qui égratignent, qui ruent lorsqu'on y pense le moins. (Ce chien est traître. Les chats sont ordinairement traîtres. Prenez garde à ce cheval, il est traître.)

TRAÎTRE, se dit aussi Des actions de trahison, de perfidie. (C'est un procédé bien traître. Il lui a joué un tour bien traître. Des faveurs traîtresses.)

Il se dit De certaines choses, pour marquer, qu'Elles sont plus dangereuses qu'elles ne paroissent. (Ces sortes de maux-là sont traîtres. Ce vin-là est traître, il enivre plus aisément, plus promptement que l'on ne croit. Une liqueur traîtresse.)

TRAÎTRE, s'emploie aussi substantivement, & signifie, Celui ou celle qui fait une trahison (C'est un traître. Il l'a tué en traître. On aime quelquefois la trahison, mais on hait toujours les traîtres. C'est une traîtresse.)

On dit adverbialement, (Prendre

quelqu'un

quelqu'un en traître. Il le prit en traître.)

TRAÎTREUSEMENT. adv. En trahison. (Il lui donna un coup de poignard traîtreusement.) Il n'est guère d'usage que dans les procédures criminelles.

TRAMAIL. s. m. Sorte de filet qu'on tend de travers dans les rivières pour prendre du poisson. (Pêcher avec le tramail. Pêcher au tramail.)

TRAME. s. f. Fil passé, conduit par la navette entre les fils qu'on nomme *Chaîne*, & qui sont tendus sur le métier, pour faire de la toile, de la serge, du drap, & autres choses. (Il y a des étoffes dont la chaîne est de fil & la trame de soie.)

On dit figurément & poëtiquement, *La trame de sa vie, la trame de ses jours*, pour dire, Le cours de sa vie, la durée de sa vie.

TRAME, signifie aussi figurément, Complot. (Il est auteur de cette trame. Il a ourdi cette trame.)

TRAMER. v. a. Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur un métier. (Tramer une étoffe, la tramer de soie, la tramer de fil.)

Il signifie figurément, Machiner, faire un complot. (Tramer une conspiration. Tramer une entreprise. Il trame quelque chose contre vous.)

TRAMÉ, ÉE. participe.

TRAMONTANE. s. f. On appelle ainsi dans la Méditerranée, ce qu'on appelle Le vent du Nord dans l'Océan. (Le vent de tramontane. La tramontane.)

Il se prend aussi pour Le côté du Nord. (Une maison exposée à la tramontane. Aller vers la tramontane.)

Il se dit aussi De l'étoile du Nord; & c'est dans cette acception qu'on dit figurément, *Perdre la tramontane*, en parlant d'Un homme qui se trouble, qui ne sait plus où il en est, qui ne sait plus ce qu'il fait ni ce qu'il dit. Il est du style familier.

TRANCHANT, ANTE. adj. Qui tranche. (Couteau tranchant. Épée tranchante.)

On appelle *Ecuyer tranchant*, L'Officier qui coupe les viandes à la table des Rois & des Princes, pour les servir à ceux qui y mangent.

On dit De deux couleurs mises à côté l'une de l'autre, qu'*Elles sont tranchantes*, Lorsqu'elles sont toutes deux fort vives, & qu'il n'y a aucuns adoucissemens, aucune nuance entre elles.

TRANCHANT. s. m. Le fil d'une épée, d'un couteau, d'un rasoir, &c. (Aiguiser le tranchant d'une épée, d'un couteau, &c. Émousser le tranchant. Une épée à deux tranchans.)

TRANCHE. s. f. Morceau coupé un peu mince. Il ne se dit guère que des choses qu'on mange. (Tranche de pain, d'aloyau, de jambon, de pâté. Tranche de melon. Coupez-en une tranche.)

TRANCHE, en termes de Librairie, signifie, L'extrémité de tous les feuillets d'un livre, le côté par lequel ils ont été coupés. (Un livre doré sur tranche, marbré sur tranche. Brunir la tranche d'un livre.)

TRANCHE-ARTÈRE. *V.* CAMPANULE.

TRANCHÉE. s. f. Fosse que l'on fait pour divers usages, comme pour faire écouler les eaux, &c. (Il fit, il tira de grandes tranchées au travers du marais pour le dessécher. On n'a pas encore bâti, mais la tranchée pour les fondations est faite. Faire une tranchée pour planter de la charmille.)

En termes de Guerre, il se dit d'Un fossé qu'on creuse, & que l'on conduit en biaisant & d'angle en angle, pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une place qu'on assiége. (Une tranchée large, une tranchée enfilée. Ouvrir la tranchée. Cette place a tenu tant de jours de tranchée ouverte. À l'ouverture de la tranchée. À la tête de la tranchée. À la queue de la tranchée. Monter la garde à la tranchée. Monter la tranchée. Être de tranchée. Descendre la tranchée. Conduire la tranchee jusqu'au bord du fossé.) *Les assiégés firent une sortie, comblèrent la tranchée, nettoyèrent la tranchée*, c'est-à-dire, Chassèrent ou tuèrent tous ceux qui étoient dans la tranchée.

Quand le terrain est de roche ou difficile à creuser, on forme la tranchée avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre.

TRANCHÉE, se dit De certaines douleurs violentes, aiguës, qu'on souffre dans les entrailles. (Cette médecine lui a causé de grandes tranchées. Cette médecine l'a purgé sans tranchées. Quand les tranchées de l'accouchement prirent à cette femme.)

On dit aussi, qu'*Un cheval a des tranchées*. Et en parlant des chevaux on appelle *Tranchées rouges*, Des tranchées fort violentes, & qui sont ordinairement accompagnées des avives.

TRANCHEFILE. s. f. Terme de Relieur de livres. Petit rouleau de papier ou de parchemin qui est recouvert de soie ou de fil, & qui se met aux deux extrémités du dos d'un livre, pour tenir les cahiers assemblés, & servir d'ornement. (Tranchefile double. Tranchefile ronde.)

TRANCHELARD. s. m. Couteau qui a la lame fort mince, & dont les Cuisiniers & les Rôtisseurs se servent pour couper des tranches de lard.

TRANCHER. v. a. Couper, séparer en coupan. (L'acier de Damas tranche le fer. Trancher la tête à quelqu'un. Ce couteau tranche comme un rasoir.)

Figurément & poëtiquement, en parlant d'Un homme qui est mort, on dit, que (La parque a tranché ses jours, le fil de ses jours.)

On dit proverbialement & populairem. qu'*Un homme est un couteau de tripière, qui tranche des deux côtés*, pour dire, qu'Étant entre deux personnes, ou entre deux partis, il dit également du mal des uns & des autres.

TRANCHER, s'emploie figurément dans plusieurs phrases. Ainsi on dit, *Trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*, pour dire, Résoudre tout d'un coup une question difficile; lever tout d'un coup un obstacle, une difficulté.

En parlant d'Une affaire sur laquelle on attendoit la résolution d'un homme, on dit, qu'*Enfin il a tranché le mot*, pour dire, qu'Il a donné sa réponse décisive.

On dit aussi, qu'*Un homme a tranché le mot*, Lorsqu'après avoir hésité quelque temps, il finit par quelque terme fâcheux & injurieux.

TRANCHER, au figuré est aussi neutre, & signifie quelquefois, Décider, déclarer hardiment. (Il fait le Docteur, il tranche, il décide sur tout.)

On dit familièrement, *Trancher court*, pour dire, Terminer en peu de mot une conversation, un discours; &, *Trancher net*, pour dire, S'expliquer avec quelqu'un en peu de mot & sans ménagement.

On dit, *Trancher du grand Seigneur*, pour dire, Faire le grand Seigneur.

On dit, que *Des couleurs tranchent*, Lorsqu'elles sont de nuances fort vives, & fort différentes les unes des autres. (Le cramoisi tranche fort auprès du vert, sur le vert. Cela tranche trop.)

On dit, qu'*Une chose tranche dans un discours, dans un écrit*, Lorsqu'elle est d'un caractère trop différent de ce qui précède & de ce qui suit.

TRANCHÉ, ÉE. participe.

TRANCHÉ, se dit en termes de Blason, quand l'écu est coupé en ligne diagonale de la droite à la gauche.

TRANCHET. s. m. Outil à l'usage des Cordonniers, Bourreliers, &c. servant à couper le cuir.

TRANCHOIR. s. m. Tailloir, espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANGLES. s. f. plur. Terme de Blason, qui se dit Des faces rétrécies qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire, & qui sont en nombre impair.

TRANQUILLE. adj. de t. g. (Les LL ne se mouillent pas dans ce mot, ni dans ses dérivés.) Paisible, calme, sans aucune émotion. (La mer étoit calme & tranquille. Un temps doux & tranquille. Le Médecin lui a trouvé le pouls fort tranquille. Dormir d'un sommeil tranquille.)
On dit aussi, (Mener une vie tranquille. Avoir l'esprit tranquille. Avoir l'ame tranquille. Tout est tranquille dans l'état. Quand vous serez plus tranquille on vous parlera. Êtes-vous bien tranquille sur l'événement de votre procès? Tenez-vous tranquille là-dessus.)

TRANQUILLEMENT. adv. D'une manière tranquille. (Il dormoit tranquillement. Il passoit tranquillement ses jours, sa vie, hors du bruit & de l'embarras. Vivre tranquillement. Il a reçu cette mauvaise nouvelle bien tranquillement.)

TRANQUILLISER. v. a. Calmer, rendre tranquille. (Ce remède-là est propre pour tranquilliser les humeurs. Tranquilliser l'esprit. Tranquilliser les esprits. Tranquilliser les sens. J'étois inquiet, ce que vous me dites me tranquillise.)

On dit, *Se tranquilliser*, pour dire, Se reposer, se tenir dans un état tranquille. (Que faites-vous-là? je me tranquillise.)

TRANQUILLISÉ, ÉE. participe.

TRANQUILLITÉ. s. f. État de ce qui est tranquille. (La tranquillité de l'air, de la mer. Il dort avec tranquillité. Rien ne trouble la tranquillité de son sommeil.)

On dit aussi, (Passer la vie dans une grande tranquillité. La tranquillité de l'esprit. La tranquillité de l'ame procède d'une bonne conscience. Les gens de bien souhaitent la tranquillité de l'État.)

TRANS. Préposition empruntée du latin, & qui entre dans la composition de plusieurs mots françois, pour ajouter à leur signification naturelle celle de *Au-delà*, à travers, entre; comme (Transcendant, transparant, &c)

TRANSACTION. s. f. On prononce *Tranzaction*.) Acte par lequel on transige sur un différent. (Passer une transaction. Faire homologuer une transaction. Le troisième article de la transaction porte que... Transaction sous seing privé. Transaction pardevant Notaire.)

TRANSCENDANCE. s. f. Supériorité mar-

quée, éminente, d'une personne ou d'une chose sur une autre.

TRANSCENDANT, ANTE. adj. Terme de Philosophie scolastique. Il se dit Des attributs ou des qualités qui conviennent à toutes sortes d'êtres sans exception, comme *Un*, *vrai*, *bon*. Ainsi on dit, qu' (Un, vrai, bon, sont les trois termes transcendans. Les qualités transcendantes. Les termes transcendans s'appliquent à toutes les catégories.)

TRANSCENDANT, signifie aussi, Élevé, sublime, qui excelle en son genre; & il se dit particulièrement De l'esprit, ou de certaines choses qui y ont rapport. (Esprit transcendant. Génie transcendant. Mérite transcendant. Cet homme-là a une vertu transcendante, des qualités transcendantes.)

On appelle *Géométrie transcendante*, celle qui emploie l'infini dans ses calculs. Et on dit en ce sens, (Des courbes transcendantes.)

TRANSCRIPTION. s. f. L'action de celui qui transcrit. (Je vous donnerai tant pour la transcription de ce manuscrit.)

TRANSCRIRE. v. a. Copier un écrit. (Transcrivez-moi ce cahier. J'ai fait transcrire toutes ses lettres. L'homme dont vous parlez n'est pas proprement un Auteur; il ne produit rien de lui même, il ne fait que transcrire ce qu'il a lu dans les livres.)

TRANSCRIT, ITE. participe.

TRANSE. s. f. Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. (Il est toujours en transe. Il est dans de grandes transes, dans des transes mortelles, dans les transes de la mort.)

TRANSFÉRER. v. a. Transporter, porter d'un lieu à un autre, faire passer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que De certaines choses comme dans les phrases suivantes. (Transférer un prisonnier du Châtelet à la Conciergerie. Transférer un Corps mort. Transférer un Corps Saint. Transférer des Reliques.)

TRANSFÉRER, se dit aussi De la Juridiction, de l'autorité, de la puissance, lorsque d'une Ville, d'une Nation, elle vient à passer à une autre. (On transféra le Présidial d'une telle ville dans la ville voisine. La Cour des Aides d'une telle ville a été transférée dans une autre. Le Saint Siége fut transféré de Rome à Avignon. Constantin transféra le Siége de l'Empire de Rome à Constantinople. Dieu, quand il lui plaît, transfère les Couronnes d'une maison à une autre, d'une Nation à une autre.)

On dit aussi, *Transférer une fête*, pour dire, La remettre d'un jour à un autre.

TRANSFÉRÉ, ÉE. participe.

TRANSFIGURATION. s. f. Changement d'une figure en une autre. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, (La transfiguration de Notre-Seigneur.)

TRANSFIGURER. v. a. Changer d'une figure en une autre. Il n'est d'usage qu'en parlant de Notre-Seigneur. (JESUS-CHRIST se transfigura sur le Thabor.)

TRANSFIGURÉ, ÉE. participe.

TRANSFORMATION. s. f. Métamorphose, changement d'une forme en une autre. (Les transformations fabuleuses. La transformation des insectes. La transformation d'une chenille en un papillon.)

TRANSFORMER. v. a. Métamorphoser, changer une personne ou une chose en une autre forme. (La femme de Lot fut transformée en une statue de sel. Homère dit que Circé transforma les Compagnons d'Ulysse en pourceaux. Le Démon se transforme quelquefois en Ange de lumière.) Il se dit aussi figurément d'Un homme qui se déguise, qui prend plusieurs caractères, selon ses vues & ses intérêts. (C'est un homme qui se transforme en mille façons.)

En termes d'Algèbre, on dit, *Transformer une équation*, pour dire, La changer en une autre équation dont la forme soit différente.

TRANSFORMÉ, ÉE. participe.

TRANSFUGE. s. m. Celui qui à la guerre abandonne le parti dont il est, pour passer dans celui des ennemis. (On eut avis par un transfuge..... Les transfuges rapportoient.....)

TRANSFUSER. v. a. Faire la transfusion du sang.

TRANSFUSÉ, ÉE. participe.

TRANSFUSION. s. f. Opération de Chirurgie, par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans le corps d'un autre. (L'expérience de la transfusion n'a pas réussi.)

TRANSGRESSER. v. a. Outre passer, contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. (Cet Ambassadeur a transgressé les ordres qu'il avoit.)

Il se dit plus particulièrement en parlant de la contravention aux Commandemens de Dieu, à la Loi de Dieu. (Transgresser les Commandemens de Dieu. Transgresser la Loi Divine.)

TRANSGRESSÉ, ÉE. participe.

TRANSGRESSEUR. subst. mas. Celui qui transgresse. (Il est dit dans la Loi de Moyse: Le transgresseur de la Loi sera puni de mort.)

TRANSGRESSION. subst. f. Action par laquelle on transgresse une Loi. (La transgression des Commandemens de Dieu. C'est une manifeste transgression de la Loi Divine.)

TRANSIGER. v. n. (On prononce *Tranziger*.) Passer un acte pour accommoder un différent, un procès. (Las de plaider, ils transigèrent. Après qu'ils eurent transigé. Transiger sur tel & tel point. Ils ont transigé de telle chose. Transiger sous seing privé. Transiger pardevant Notaire.)

TRANSIR. v. a. Pénétrer & engourdir de froid. (Il fait un vent qui me transit. Le froid m'a transi. Je suis transi de froid.)

Il se dit aussi De l'effet que la peur & l'affliction font quelquefois. (Cette nouvelle lui transit le cœur. La peur le transit.) Il est aussi neutre. (Transir de froid. Il est transi de peur.)

TRANSI, IE. participe.

On dit par plaisanterie, *Un amoureux transi*, pour dire, Un amant que l'excès de sa passion rend tremblant & interdit auprès de sa maîtresse. On dit, qu'*Un homme fait l'amoureux transi auprès d'une femme*, pour dire, qu'il affecte cette passion timide auprès d'une femme.

TRANSISSEMENT. s. m. L'état où est un homme transi. (Transissement de froid, de peur. À cette nouvelle il lui prit un transissement universel.)

TRANSIT. *Voyez* PASSAVANT.

TRANSITIF. adj. m. (On prononce *Tranzitif*.) Terme de Grammaire qui se dit Des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet dans un autre. (Tous les verbes actifs sont transitifs.)

TRANSITION. s. f. (On prononce *Tranzition*.) Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier un sujet à un autre. (Belle transition. Transition aisée, ingénieuse. Il a passé à une nouvelle matière sans aucune transition. Les transitions font un effet agréable dans le discours, quand elles sont bien ménagées.)

TRANSITOIRE. adj. de t. g. (On prononce *Tranzitoire*.) Terme didactique. Passager. Il se dit des choses de ce monde, eu égard à celles de l'éternité. (Toutes les choses de ce monde sont transitoires.)

TRANSLATER. v. a. Traduire d'une langue en une autre. Il est vieux.

TRANSLATÉ, ÉE. participe.

TRANSLATEUR. subst. mas. Vieux mot qui signifioit *Traducteur*.

TRANSLATION. s. f. Transport, action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu à un autre. Il ne se dit en ce sens que dans ces sortes de phrases, (La translation d'un Corps Saint. La translation des Reliques.)

On dit, *La translation d'une fête*, en parlant d'Une Fête qui a été remise d'un jour à un autre.

On dit, *Célébrer la translation d'un Saint*, pour dire, Célébrer le jour auquel les Reliques d'un Saint ont été transférées d'un lieu à un autre.

On dit par extension, (La translation du Siége de l'empire. La translation du Saint Siége de Rome à Avignon. La translation du Parlement de Paris à Tours. La translation d'un Présidial.)

On dit aussi, (La translation d'un Évêque d'un Siége à un autre Siége.)

TRANSMETTRE. verbe a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Céder, mettre ce qu'on possède en la possession d'un autre. (Celui qui donne, transmet au donataire la propriété des choses données.)

Il se dit figurément dans les choses morales, & signifie, Faire passer. (Il arrive bien souvent que les pères transmettent à leurs enfans leurs vices ou leurs vertus. Les sciences nous ont été transmises par les Grecs & par les Romains.)

On dit dans le même sens, *Transmettre son nom*, *transmettre sa gloire à la postérité*, pour dire, Faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité.

TRANSMIS, ISE. participe.

TRANSMIGRATION. sub. f. Passage d'un peuple, d'une Nation, qui quitte un pays pour en aller habiter un autre. (La transmigration des Peuples est une des causes du changement des langues.)

On appelle en termes de l'Écriture-Sainte, *La transmigration de Babylone*, Le transport du Peuple Juif à Babylone, & le séjour qu'il y fit.

On dit, *La transmigration des ames*, pour dire, Le passage des ames d'un corps dans un autre, selon l'opinion des Pythagoriciens. *Voyez* MÉTEMPSYCOSE.

TRANSMISSIBLE. adj. de t. g. Qui peut être transmis. (Il y a de certains droits qui ne sont point transmissibles.)

TRANSMISSION. substantif féminin. Action de transmettre. (La transmission d'un droit.)

TRANSMUABLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut être transmué. (Les Alchimistes croient que les métaux sont transmuables.)

TRANSMUER. verbe a. Changer, transformer. Il ne se dit guère que des métaux. (Les Chimistes cherchent le secret de transmuer tous les métaux en

or. Transmuer l'étain en argent.)

TRANSMUÉ, ÉE. participe.

TRANSMUTABILITÉ. s. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION. s. f. Changement d'une chose en une autre. (Transmutation métallique. Transmutation des métaux en or. Dans l'ancienne Philosophie, on établit la transmutation réciproque des élémens.) Il n'est guère d'usage que dans le style didactique.

TRANSPARENCE. s. f. Qualité de ce qui est transparent. (La transparence de l'eau, du verre.)

TRANSPARENT, ENTE. adj. Diaphane, au travers de quoi l'on voit les objets. (Le verre est transparent. Les corps opaques, les corps transparens. L'eau est un corps transparent.)

TRANSPARENT. s. m. Il se dit d'Un papier où sont tracées plusieurs lignes noires, & dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier, sur lequel on écrit. (Cet enfant ne sauroit écrire sans transparent. Écrire avec un transparent.)

Il s'emploie aussi en parlant de décoration. (Une illumination en transparent.)

TRANSPERCER. v. a. Percer de part en part. (Le coup qu'il reçut le transperça. Il eut le bras transpercé d'un coup d'épée.) Il n'est plus guère d'usage au propre.

TRANSPERCER LE CŒUR, signifie figur. Pénétrer de douleur. (Cela me transperce le cœur.) On dit aussi, (Transpercer de douleur. À cette nouvelle, il fut transpercé de douleur.)

TRANSPERCÉ, ÉE. participe.

TRANSPIRABLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut sortir par la transpiration.

TRANSPIRATION. s. f. Sortie imperceptible des humeurs par les pores de la peau. (Il faut faire de l'exercice pour faciliter la transpiration. Il y a des maladies qui se guérissent par la seule transpiration. Il a été guéri par insensible transpiration. La transpiration insensible fait quelquefois de meilleurs effets que les remèdes violens.)

TRANSPIRER. v. n. S'exhaler, sortir du corps par les pores, d'une manière imperceptible aux yeux. (Les humeurs transpirèrent au travers de la peau. On l'a mis dans un bain chaud pour faire transpirer les humeurs plus facilement.)

TRANSPIRER, se dit aussi Des corps mêmes, & de la peau par où les humeurs transpirent. (Il y a des corps qui transpirent plus facilement les uns que les autres. Les animaux qui transpirent beaucoup s'en portent mieux. La peau de cet animal est si serrée, qu'elle ne transpire que fort peu.)

On dit figurément, qu'*Il transpire quelque chose d'une affaire, d'une négociation secrète*, pour dire, qu'On commence à en découvrir, à en pénétrer quelque chose

TRANSPLANTATION. s. f. Action de transplanter. (La transplantation des plus grands arbres est devenue aisée depuis quelque temps.)

On appelle aussi *Transplantation*, Une prétendue manière de guérir les maladies, en les faisant passer d'un sujet à un autre, soit végétal, soit animal.

TRANSPLANTER. v. a. Planter des arbres, des plantes dans un lieu différent de celui où ils étoient auparavant. (Transplanter des arbres. Transplanter des laitues, de la chicorée.)

Il sign. aussi, Transplanter, transférer: & en ce sens il se dit d'Une colonie que l'on fait passer d'un pays dans un autre.

On le dit dans le même sens d'une famille, d'une personne qui passe d'une Province, ou d'une ville dans une autre pour s'y établir. (C'est une maison d'Italie qui s'est transplantée en France. À soixante ans il quitta Paris pour s'aller transplanter en Province.)

TRANSPLANTÉ, ÉE. participe.

TRANSPORT. s. m. Action par laquelle on transporte une chose d'un lieu à un autre. (Le transport de l'or & de l'argent hors du Royaume est défendu. Le transport de ses meubles lui a coûté beaucoup. Le transport des terres est d'une grande dépense. Ce malade n'est pas en état de souffrir le transport.)

En termes de Pratique, il se dit aussi De l'action d'un Officier qui va sur le lieu qui fait naître la contestation. (Transport d'Un Juge, d'un Commissaire, d'un Expert.)

TRANSPORT. Cession juridique d'un droit qu'on a sur quelque chose. (Il m'a fait transport de ce qui lui est dû par un tel. Faire transport d'un billet, d'une rente. Accepter un transport. Je n'ai point voulu du transport qu'il me vouloit faire.)

TRANSPORT, se dit figurém. Des passions violentes qui nous mettent en quelque sorte hors de nous-mêmes. (Transport de joie. Transport de colère. Il est dans un si grand transport de joie, qu'il ne se sent pas. Transport d'amour. Transport amoureux. Transport de jalousie. Transport jaloux.)

TRANSPORT AU CERVEAU, se dit d'Un délire passager, qui est ordinairement la suite d'une fièvre violente. (Il a une grosse fièvre, & on craint le transport au cerveau.) En ce sens on dit absolument, *Transport*. (Le transport est à craindre. Le transport n'est pas encore formé.)

TRANSPORTER. v. a. Porter d'un lieu en un autre. (Transporter des meubles, des marchandises d'une Province à l'autre, d'une Ville en une autre.)

On dit en termes de Pratique, *Se transporter sur les lieux*, pour dire, Se rendre sur les lieux; & cela se dit principalement De ceux qui vont en quelque lieu par autorité de Justice, soit ecclésiastique, soit séculière. (Il fut ordonné que deux Conseillers se transporteroient sur les lieux. L'évêque se transporta sur les lieux. Les Juges, les Experts se sont transportés en tel endroit, pour faire leur procès verbal de l'état des choses, pour informer, &c.)

En parlant du ravissement de St. Paul au troisième Ciel, on dit, (St. Paul fut transporté au troisième Ciel.)

On dit, que *L'empire a été transporté d'une Nation à une autre*, pour dire, que L'autorité souveraine a passé à une autre Nation.

On dit, *Transporter un mot du propre au figuré*, pour dire, L'employer dans une signification figurée.

On dit, *Transporter une créance, un droit à quelqu'un*, pour dire, Céder juridiquement à quelqu'un le droit qu'on a sur quelque chose. (Il m'a transporté tous les droits qu'il avoit sur cette terre, sur cet héritage. Transporter une rente, une dette.)

On dit figurément, que *La colère, la joie transporte un homme*, pour dire, qu'Elle le met hors de lui-même. (La fureur le transporte à un tel point, qu'il ne se connoît plus. La joie l'a tout transporté.)

TRANSPORTÉ, ÉE. participe.

TRANSPOSER. v. a. Mettre une chose hors de l'ordre où elle devroit être. Il ne se dit guère qu'en parlant des mots & des phrases. (Il a le style dur, parce qu'il transpose trop les mots.)

On dit aussi, *Transposer des feuilles d'impression en les reliant, transposer des cahiers d'écritures*, pour dire, Les ôter du lieu où ils devroient être. (Transposer des mots, des lignes, en imprimant ou en copiant.)

TRANSPOSER, en termes de Musique, se dit, lorsque celui qui chante ou qui joue d'un instrument, chante ou joue sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. (Cette pièce, cette basse sont notées en G-re-sol, & il les transpose en C-sol-ut.)

TRANSPOSER, se dit aussi en certains jeux, comme la Bassette, le Pharaon, pour dire, Transporter son argent d'une carte sur une autre. (Je transpose le paroli du valet à la dame.)

TRANSPOSÉ, ÉE. participe.

TRANSPOSITION. s. f. Renversement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. (Transposition vicieuse. Transposition élégante. La Poësie souffre plus les transpositions que la Prose. Il y a des transpositions qui ont bonne grâce dans les vers. La Langue Latine use fréquemment de transpositions.)

Il se dit en parlant Des feuilles d'impression, des cahiers d'écriture transposés. (Ce livre est tout plein de transpositions.)

Il se dit aussi en Musique. (Transposition d'un ton à un autre.)

TRANSSUBSTANTIATION. s. f. Changement d'une substance en une autre. Il ne se dit que Du changement miraculeux de la substance du pain & du vin, en la substance du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie. (La transsubstantiation est un des articles de la Foi Catholique. Les Luthériens & les Calvinistes nient la transsubstantiation.)

TRANSSUBSTANTIER. v. a. Changer une substance en une autre. Terme dont la Théologie se sert en parlant de l'Eucharistie. (Les paroles sacramentelles transsubstantient le pain & le vin au Corps & au Sang de J. C. dans le Sacrifice de la Messe.)

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE. participe.

TRANSSUDER. v. n. Passer au travers des pores des corps par une espèce de sueur. (L'eau transsude au travers de certains corps que l'air ne peut pénétrer)

TRANSVASER. v. a. Verser d'un vase dans un autre. Il ne se dit que Des liqueurs.

TRANSVASÉ, ÉE. participe.

TRANSVERSAL, ALE. adj. Terme didactique. Il ne se dit guère que dans ces phrases, *Ligne transversale, section transversale*, pour dire, Ligne, section qui coupe obliquement.

TRANSVERSALEMENT. adv. D'une manière transversale. (Cette ligne coupe ce carré transversalement.)

TRANTRAN. s. m. Mot factice & populaire, dont on se sert quelquefois, pour signi-

fier, Le cours de certaines affaires, la manière la plus ordinaire de les conduire. (Il entend le trantran. Il sait le trantran.) On dit aussi, (Il sait le trantran du Palais, le trantran des affaires.)

TRAPÈZE. s. m. Terme de Géométrie. Figure de quatre côtés, dans laquelle il y a au moins deux côtés opposés qui ne sont point parallèles.

TRAPEZOÏDE. s. m. Terme de Géométrie. Figure de quatre côtés, dont deux sont parallèles, & les deux autres ne le sont pas.

TRAPPE. s. f. Espèce de porte couchée sur une ouverture à rez de chaussée, ou au niveau d'un plancher; & il se dit, tant De l'ouverture que de la porte même. (Lever la trappe. La trappe étoit ouverte, il tomba dans la cave. Monter dans un grenier par la trappe.)

TRAPPE, se dit encore d'une espèce de porte, de fenêtre qui se hausse & qui se baisse dans une coulisse. (Fermer la trappe du colombier. Aux loges des bêtes farouches, il y a ordinairement des trappes.)

TRAPPE, se dit aussi d'une sorte de piége pour prendre des bêtes dans un trou que l'on fait en terre, & que l'on couvre d'une bascule, ou de branchages & de feuillages, afin que la bête venant à passer sur la bascule ou sur les branchages, tombe dans le trou. (Tendre une trappe. Dresser une trappe. Le renard s'est pris dans la trappe.)

TRAPU, UE. adj. Gros & court. Il ne se dit que Des hommes & des animaux. (Un petit homme trapu. Une femme trapue. Un cheval trapu.)

TRAQUENARD. s. m. Espèce d'amble ou d'entre-pas. (Ce cheval va le traquenard.)

TRAQUENARD, est aussi une sorte de danse gaie, qui étoit autrefois en usage. (Danser le traquenard.)

TRAQUENARD, est encore une sorte de piége que l'on tend aux bêtes puantes.

TRAQUER. v. a. Terme de Chasse. Entourer, faire une enceinte dans un bois, de manière qu'en la resserrant toujours, on oblige quelquefois le gibier d'entrer dans les toiles, ou de passer sous le coup des chasseurs. On dit, (Traquer un bois pour prendre un loup, *ou* Traquer un loup dans un bois.)

On le dit par extension De tout ce que l'on resserre dans une enceinte pour le prendre (Traquer des voleurs, des contrebandiers.)

TRAQUÉ, ÉE. participe.

TRAQUET. s. m. Piége qu'on tend aux bêtes puantes. (Il trouva dans le bois un renard pris au traquet.)

On dit proverbialement & figurément, *Donner dans le traquet*, pour dire, Se laisser tromper par quelque artifice. (Il donna dans le traquet comme un sot.)

TRAQUET. s. m. Claquet, morceau de bois attaché à une corde, lequel passe au travers de la trémie, & dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule du moulin. (Le traquet du moulin.)

On dit d'Une personne qui parle beaucoup, que (C'est un traquet de moulin. Sa langue va comme un traquet de moulin.) Il est du style familier.

TRAVADE. s. f. Terme de Marine, qui se dit De certains vents qui en moins d'une heure font le tour du compas, & qui sont accompagnés de pluie, d'éclairs & de tonnerre.

TRAVAIL. s. m. Labeur, peine, fatigue qu'on prend pour faire quelque chose. Il se dit De l'esprit comme du corps. (Grand travail. Travail long. Travail pénible. S'endurcir au travail. S'accoutumer au travail. Se faire au travail. Se mettre au travail. Quitter le travail. Aimer le travail. Se plaire au travail. Fuir le travail. Vous voilà au travail. Je ne veux pas vous détourner de votre travail. Faire cesser le travail. Dieu bénisse votre travail. Dieu bénira vos travaux. Attendez du Ciel la récompense de vos travaux. Les travaux Apostoliques. Les travaux de l'Épiscopat.)

On appelle *Homme de travail*, Un homme qui gagne sa vie par le travail de ses mains, sans être attaché à aucun métier particulier; & *Homme de grand travail*, Un homme qui est fort laborieux.

TRAVAIL, se dit De l'ouvrage même, de quelque nature qu'il soit. (Un beau travail. Un grand travail. Un travail qui a duré long-temps à faire. Un travail de longue haleine. Travail exquis, délicat. Je lui ai fait voir mon travail. Exposer son travail à la censure du public.)

Il signifie aussi, L'ouvrage qui est à faire. (Distribuer le travail aux ouvriers. Je ne puis faire cela à ce prix, il y a trop de travail.)

TRAVAIL, se dit Des remuemens de terre que des troupes font, soit pour attaquer, soit pour se défendre, & principalement de la tranchée que font les assiégeans pour attaquer une Place. (Cet Officier étoit à la tête du travail. Cet Ingénieur conduisoit le travail. Le travail de cette nuit a été poussé jusqu'à un tel endroit.)

Il se dit plus ordinairement au pluriel, en parlant Des ouvrages que l'on fait pour l'attaque & pour la défense des Places, ou pour la fortification d'un camp, d'un poste. (Beaux travaux. Grands travaux. Des travaux avancés. Quand les travaux de cette Place furent achevés. Visiter les travaux. Combler les travaux des Assiégeans. Ruiner les travaux des Assiégés.)

Il s'emploie aussi au plur. pour signifier, Certaines entreprises remarquables, dont Hercule sortit glorieusement. (Les travaux d'Hercule.)

TRAVAIL D'ENFANT, ou simplement *Travail*, se dit De l'état où est une femme, lorsqu'elle commence à sentir des douleurs pour accoucher. (Elle étoit en travail d'enfant, *ou* en travail. Son travail fut long & périlleux. La Sage-femme l'a mise trop tôt en travail.)

On appelle aussi *Travail*, Une espèce de machine de bois à quatre piliers, entre lesquels les Maréchaux attachent les chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour les panser. (Mettre un cheval au travail pour le ferrer.) Dans cette dernière acception, *Travail* fait *travails* au pluriel.

TRAVAILLER. v. n. Faire une besogne, un ouvrage pénible, prendre quelque fatigue de corps ou d'esprit. (Travailler sans relâche. Travailler incessamment. Travailler nuit & jour. Travailler à la journée. Travailler pour soi. Travailler pour autrui. Chercher à travailler. Il se tue de travailler. Il s'est épuisé à travailler. Travailler utilement. Travailler en vain. Il est en âge de bien travailler. Il faut travailler pour faire sa fortune. Travailler à un ouvrage. Travailler à la vigne, à la terre, au jardinage, à un bâtiment. Travailler à un ouvrage d'esprit. Travailler à son salut, à sa fortune. Travailler en or, en cuivre, en bronze, en marbre. Travailler en miniature, en broderie. Travailler en linge, en couture, en gants. Travailler de l'aiguille, à l'aiguille. Travailler du marteau. Il travaille bien de son métier. Travailler en boutique. Travailler en chambre.)

On dit, que *Le poumon travaille*, pour dire, qu'il souffre, qu'il est oppressé; que *L'estomac travaille*, pour dire, qu'il a de la peine à digérer; que *Du bois travaille*, qu'*Un mur travaille*, pour dire, qu'il se déjette; qu'*Une poutre travaille*, pour dire aussi, qu'elle se déjette, parce qu'elle est trop chargée; & que des *ressorts travaillent*, pour dire, qu'ils sont dans un état trop violent.

En parlant Du profit que des usuriers tirent de l'argent qu'ils prêtent, on dit, qu'(Ils font travailler leur argent.)

TRAVAILLER, se dit aussi en parlant Du vin, de la bière, & des autres liqueurs qui fermentent. (Du vin qui travaille. Quand la vigne est en fleur, le vin travaille.)

TRAVAILLER. v. a. Tourmenter, causer de la peine. (Cette fièvre l'a fort travaillé. J'ai eu un songe qui m'a travaillé toute la nuit.)

On dit, *Travailler un cheval*, pour dire, L'exercer, le manier.

Il signifie aussi, Façonner; & il se dit De certaines choses, comme le fer, le marbre, &c. (Ces gens-là travaillent bien le fer. On ne peut pas mieux travailler le marbre.)

Il se dit de même en parlant Des ouvrages d'esprit, & sign. Faire avec application, avec soin. (C'est une pièce qu'il a travaillée soigneusement.)

TRAVAILLER, se joint aussi avec le pronom personnel, dans la signification de Se tourmenter, s'inquiéter. (C'est un homme qui se travaille pour rien. Vous vous travaillez mal-à-propos. Il se travaille en vain à chercher la pierre philosophale.)

On dit dans la même acception, se travailler l'esprit, l'imagination.

TRAVAILLÉ, ÉE. participe. (Ouvrage bien travaillé. Un homme travaillé de la fièvre, de la goutte, de la pierre. Un cheval trop travaillé.)

On dit, qu'*Un cheval a les jambes travaillées*, pour dire, qu'il a les jambes fatiguées, ruinées par le travail.

TRAVAILLEUR. s. m. Celui qui travaille à un ouvrage ou de corps ou d'esprit. (Celui dont vous parlez est homme de quelque esprit, médiocre ouvrier, mais grand travailleur. Employez cet homme-là pour les ouvrages que vous avez à faire, c'est un travailleur.)

Il se dit toujours absolument, en parlant Des soldats qu'on emploie à remuer la terre, ou pour l'attaque d'une Place, ou pour le retranchement d'un poste, &c. (On employa dix mille travailleurs à faire la circonvallation du camp. Les travailleurs employés aux lignes. On avoit fort avancé les tranchées, quand les Assiégés firent une sortie, & tombèrent sur les travailleurs.)

TRAVÉE. s. f. Espace qui est entre deux poutres, ou entre une poutre & la muraille qui lui est parallèle, ou entre deux murs. (Il y a tant de travées à ce plancher. Une grange de tant de travées.)

TRAVÉE DE BALUSTRES, se dit d'un rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux; & *Travée de grille*, se dit d'Un rang de barreaux entre deux pilastres.

TRAVERS. s. m. L'étendue d'un corps con-

ſidéré ſelon ſa largeur. (Il s'en faut deux travers de doigts, que ces deux planches ne joignent.)

Travers, ſignifie auſſi, Le biais, l'irrégularité d'un lieu, d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre, &c. (Il y a bien du travers dans ce bâtiment. Il faut planter là du bois, pour cacher les travers qui ſont dans vôtre jardin.)

Travers, ſignifie figurément, Bizarrerie, caprice, irrégularité d'eſprit & d'humeur. (Il y a du travers dans l'eſprit. Un homme plein de travers. Il a bien des travers dans l'humeur. Il a pris un travers dans cette affaire-là.)

En travers adv. D'un côté à l'autre, ſuivant la largeur. (Cette table eſt fort longue, il faut mettre des barres en travers pour la tenir en état.)

De travers. adv. Obliquement. (Si vous mettez cela de travers, il ne paſſera pas. Il eſt louche, il eſt bigle, il regarde de travers.)

Il ſignifie auſſi, De mauvais ſens, à contre-ſens, tout autrement qu'il ne faudroit. (Cela eſt mis tout de travers, eſt fait tout de travers.)

En ce ſens, il s'emploie figurément. (Cet homme prend tout de travers, entend tout de travers. Il rapporte de travers tout ce qu'on lui dit.)

On dit auſſi figurément, *Regarder quelqu'un de travers*, pour dire, le regarder d'une manière qui marque de l'averſion; & qu'*Un homme a l'eſprit de travers*, pour dire, qu'il a l'eſprit mal fait, mal tourné.

À travers, au travers. Prépoſitions, dont la première eſt toujours ſuivie du régime ſimple, & l'autre de la prépoſition *de*, & qui ſignifient au milieu, par le milieu. (Aller à travers les bois, à travers les champs, à travers champs. Il ſe fit jour au travers des ennemis, à travers les ennemis. Il perça tout au travers d'un bataillon. Il ne craint point les périls, il ſe jette tout au travers. On voit le jour au travers des vitres, des chaſſis. Regarder au travers des barreaux. On ne voyoit le Soleil qu'à travers les nuages.)

On dit proverbialement & figurément, *Tout au travers des choux*, pour dire, Inconſidérément, ſans jugement, ſans aucun égard. (Il eſt allé tout au travers des choux.)

On dit d'Un homme étourdi, inconſidéré, qu'(Il parle toujours à tort & à travers.)

Ils ſignifient auſſi, De part en part. (Un coup d'épée au travers du corps, à travers le poumon.)

On s'en ſert figurément avec les verbes Voir, découvrir, remarquer, & autres ſemblables. (Je vois clair au travers de toutes ces fineſſes. À travers ces artifices, je découvre que.... Au travers de toutes ces ſuppoſitions, il eſt aiſé de remarquer... Au travers de tout ce qu'il dit, on voit bien qu'il n'eſt pas content.)

Par le travers. Terme de Marine. À la hauteur, vis-à-vis, à l'oppoſite. (La flotte étoit par le travers d'un tel cap.)

TRAVERSE. ſ. f. Pièce de bois qu'on met de travers, pour en aſſembler ou pour en affermir d'autres. (Il faudroit mettre là une traverſe, des traverſes.)

Traverse, eſt auſſi terme de fortification, & il ſe dit d'Une tranchée qui ſe fait dans un foſſé ſec d'une Place aſſiégée, ou pour le paſſer, ou pour empêcher qu'on ne le paſſe. Il ſe dit auſſi Des retranchémens que l'on fait pour faire une plus longue défenſe, & pour s'empêcher d'être enfilé.

Traverse, ſe dit encore en parlant d'Un chemin qui coupe d'un lieu à un autre, par une route différente du chemin ordinaire. (Vous trouverez un chemin de traverſe qui va d'un tel lieu à un tel lieu. Il a pris la traverſe au-deſſous d'Orléans pour aller à...)

Traverse, ſignifie figurément, Obſtacle, empêchement, oppoſition, affliction. (Il a bien eu des traverſes. Il a eſſuyé bien des traverſes. Malgré toutes les traverſes qu'il a eues.)

À la traverse. Façon de parler adverbiale, qui ſe dit De ce qui ſurvient inopinément, & apporte quelque obſtacle. (Notre marché eût été conclu, ſi un tel ne fût venu à la traverſe, ne ſe fût pas jeté à la traverſe.)

On dit au jeu, *Des paris de traverſe*, pour dire, Des paris qui ne ſont pas du courant du jeu qu'on joue.

TRAVERSÉE. ſ. f. Il ſe dit en termes de Marine, Du trajet qui ſe fait par mer, d'une terre à une autre terre oppoſée.

Il s'emploie auſſi pour Toute ſorte de voyages par mer, quoiqu'il ne ſe diſe pas d'un voyage de long cours, ni de celui où l'on ne feroit que ſuivre une côte.

TRAVERSER. v. a. Paſſer à travers, d'un côté à l'autre. (Traverſer une Province. Traverſer une campagne, une forêt, une rivière. Vous n'avez que la rue à traverſer. Traverſer une rivière à la nage.)

Il ſignifie auſſi, Être au travers de quelque choſe. (L'allée qui traverſe le jardin. Une piéce d'aſſemblage qui traverſe.) Dans cette dernière phraſe, il ſe conſtruit neutralement.

Il ſignifie encore, Percer de part en part. (La pluie a traverſé ſon manteau, ſes habits. Un coup de mouſquet qui lui traverſoit le corps. Une pièce de bois qui traverſe d'un côté à l'autre.)

Traverser, ſignifie figur. Suſciter des obſtacles pour empêcher le ſuccès de quelque entrepriſe. (Traverſer quelqu'un dans ſes deſſeins. Traverſer un deſſein. Traverſer une entrepriſe.)

On dit en termes de Manége, qu'*Un cheval ſe traverſe*, Lorſque ſes hanches & ſes épaules ne ſont point exactement ſur la même ligne qu'il doit décrire. (Ce cheval ſe traverſe des hanches; cet autre ſe traverſe des épaules.)

Traversé, ée. participe.

On dit, qu'*Un homme eſt tout traverſé de la pluie*, pour dire, qu'Il eſt tout trempé, tout mouillé.

On dit d'Un cheval fort du deſſous, & large du poitrail, qu'(Il eſt bien traverſé.)

TRAVERSIER, IÈRE. adj. Qui traverſe. Il n'eſt guère d'uſage que dans la Marine. Ainſi on appelle *Vent traverſier*. Le vent qui ſouffle droit à l'embouchure d'un port, & qui empêche qu'on n'en ſorte. En ce ſens, il eſt auſſi ſubſtantif. (Le traverſier de ce port eſt le Nord.)

On appelle auſſi, *Barque traverſière*, Une barque qui ſert ordinairement à traverſer d'un endroit à un autre.

En termes de Muſique, on appelle *Flûte traverſière*, Une flûte d'Allemagne, dont on joue en la mettant de travers ſur les lèvres.

TRAVERSIN. ſ. m. Chevet, Oreiller long, qui s'étend de toute la largeur du lit, & ſur lequel on repoſe la tête. (Ce traverſin n'eſt pas aſſez haut.)

TRAVESTIR. verbe a. Déguiſer en faiſant prendre l'habit d'un autre ſexe, ou d'une autre condition. (On le traveſtit en femme pour le ſauver de priſon. On a traveſti des Soldats en Payſans pour ſurprendre la Place.)

Il s'emploie ordinairement avec les pronoms perſonnels. (Il ſe traveſtit ſouvent. Se traveſtir pour paſſer au travers des ennemis.)

On dit figur. qu'*Un homme ſe traveſtit*, pour dire, qu'il change ſa manière ordinaire, qu'il déguiſe ſon caractère. (C'eſt un ſcélérat qui fait le dévot, il ſe traveſtit. C'eſt un eſprit ſouple, facile, il ſe travéſtit, il a le don de ſe traveſtir comme il lui plaît.)

On dit figur. *Traveſtir un Auteur*, pour dire, Faire une ſorte de traduction libre d'un ouvrage ſérieux, pour le rendre comique, burleſque. (Virgile traveſti.)

Travesti, ie. participe.

TRAVESTISSEMENT. ſ. m. Déguiſement. (Son traveſtiſſement ne lui a pas réuſſi.)

TRAYON. ſ. m. Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, &c. que l'on prend dans les doigts pour faire ſortir le lait.

TRE

TRÉBELLIANIQUE. adj. f. Terme de Droit. Écrit.

On appelle *Quarte Trébellianique*, Le droit qu'a l'héritier inſtitué de retenir ſur les Fidéicommis juſqu'à concurrence du quart de la ſucceſſion qu'il doit toujours poſſéder librement.

TRÉBUCHANT, ANTE. adj. Qui trébuche. Il ne ſe dit guère qu'en matière de monnoie d'or & d'argent, & ſignifie, Qui eſt de poids. (Toutes les piſtoles qu'il m'a données ſont trébuchantes.)

TRÉBUCHEMENT. ſ. m. Chute. (Le trébuchement de Phaëton.) Il eſt vieux.

TRÉBUCHER. v. n. Faire un faux pas. (Il ne peut faire un pas ſans trébucher. Une pierre le fit trébucher.)

On dit prov. (Qui trébuche & ne tombe point, avance ſon chemin.)

On dit figur. *Trébucher dans une affaire*, pour dire, Broncher, faire un faux pas dans une affaire.

Il ſignifie auſſi quelquefois ſimplement, Tomber; & en ce ſens il eſt vieux. (Le pont fondit ſous leurs pieds, & ils trébuchèrent dans la rivière.)

En ce ſens, on dit figur. (Trébucher du faîte des grandeurs.)

Trébucher, en matière de poids, ſe dit d'Une choſe qui emporte par ſa peſanteur celle contre laquelle elle eſt peſée. (Cette piſtole trébuche. Ce n'eſt pas aſſez qu'une pièce de monnoie d'or ſoit entre deux fers, il faut qu'elle trébuche.)

TRÉBUCHET. ſ. m. Eſpèce de petite machine pour attraper des oiſeaux. (Cet oiſeau a donné dans le trébuchet, a été pris au trébuchet.)

On dit figurément & proverbialement, *Prendre quelqu'un au trébuchet*, pour dire, L'engager par adreſſe, par de belles apparences, à faire une choſe qui lui eſt déſavantageuſe, ou qui eſt contraire à ce qu'il avoit réſolu.

Trébuchet, ſignifie auſſi, Une petite balance pour peſer des monnoies, ou autres choſes qui ne pèſent pas beaucoup. (Ce trébuchet eſt juſte, n'eſt pas juſte.)

TRÉCHEUR, ou TRESCHEUR. ſ. m. (On

prononce *Trékeur.*) Terme de Blason. Espèce d'orle qui n'a néanmoins que la moitié de sa largeur. Il y en a de simples & de doubles, quelquefois fleuronnés & contre-fleuronnés, & quelquefois fleurdelisés, comme celui du Royaume d'Écosse.

TRÈFLE. s. m. Herbe à trois feuilles, qui vient ordinairement dans les prés. (Il y a bien du trèfle dans ce pré. C'est une bonne herbe pour les chevaux que le trèfle.)

TRÈFLE D'EAU. Plante qui croît dans les marais & autres lieux aquatiques, & qui ressemble au trèfle, en ce que ses feuilles sont trois à trois sur une même queue. Il est employé en Médecine dans le scorbut, l'hydropisie, & quelques autres maladies.

TRÈFLE, est aussi Une des quatre couleurs d'un jeu de cartes, & s'appelle ainsi, à cause que les cartes qui sont de cette couleur sont marquées d'une figure de trèfle. (Roi, dame, valet, dix, &c. de trèfle. Il joue trèfle. Il a tous les trèfles. Il tournoit trèfle.)

TRÉFLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit Des croix dont les extrémités sont terminées en trèfle.

TRÉFONCIER. s. m. Terme de Coutume. Seigneur qui possède des bois sujets aux droits de tiers & danger.

TREILLAGE. s. m. Assemblage de perches ou d'échalas posés & liés l'un sur l'autre par petits carrés, pour faire des berceaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins. Il y en a aussi qui sont soutenus par des barreaux de fer, & qui ne servent point à des palissades ni à des espaliers. (Il a fait faire un treillage. Un grand treillage. Berceau de treillage. Cette allée est terminée par un grand berceau accompagné de deux pavillons de treillage peint en vert.)

TREILLE. s. f. Espèce de berceau ou de couvert fait de ceps de vigne entrelacés & soutenus ordinairement par des pièces de bois, des perches, ou des barreaux de fer. (Treille de perches. Treille de charpente.)

On dit aussi, *Une treille de verjus, de muscat*, pour dire, Une treille chargée de verjus, de muscat. (Les grappes qui pendent à la treille. Vin de treille. A l'ombre d'une treille.)

On appelle poëtiquement Toute sorte de vin, *Le jus de la treille.*

TREILLE, se dit aussi De certains ceps de vigne haut montés contre une muraille, ou contre un arbre.

TREILLIS. s. m. Assemblage de plusieurs petites pièces de bois ou de fer, longues & étroites, passées les unes sur les autres, & qui laissent plusieurs losanges ou carrés vides. (Treillis de bois. Treillis de fer pour un parloir. Il y a un treillis, une jalousie de bois à cette fenêtre. Il y a sur les fenêtres de cette Église, des treillis de fil d'archal pour conserver les vitres.)

TREILLIS, signifie aussi Une sorte de toile gommée, lissée & luisante. (Treillis noir. Veste de treillis.)

TREILLIS, est encore une espèce de grosse toile dont on fait des sacs, & dont s'habillent les paysans, les manœuvres, &c.

TREILLISSER. v. a. Garnir de treillis soit de fer, soit de bois. (Treillisser une fenêtre.)

TREILLISSÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, c'est la même chose que Fretté, mais plus serré. *Voyez* FRETTÉ.

TREIZE. adj. num. de t. g. Qui contient dix & trois. (Cette étoffe coûte treize francs l'aune. Ils furent treize de cet avis. Ceux qui ont l'esprit foible & superstitieux évitent d'être treize à table.)

Il signifie quelquefois Treizième. (Grégoire treize. Louis treize.)

TREIZIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre qui suit le douzième. (Il est le treizième d'une telle Compagnie. Ce passage est dans le treizième chapitre d'un tel livre.)

Il est quelquefois substantif, & signifie, Le treizième denier du prix de l'acquisition d'un fonds, qu'on paye dans quelques Coutumes au Seigneur de qui le fonds relève. (Payer le treizième.)

TRÉMA. adj. de t. g. & de t. n. Il se dit d'Une voyelle accentuée de deux points, qui avertissent que cette voyelle forme seule une syllabe, & ne doit pas s'unir avec une autre. Ces deux points ne se mettent que sur trois voyelles, ë, ï, ü. (Poëte, naïf, ïambe, Saül.)

On dit, (Un ë tréma, un ï tréma, un ü tréma.)

On le fait quelquefois substantif. (Il faut mettre un tréma sur cette voyelle.)

TREMBLAIE. s. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui tremble. (Pâle & tremblant. La tête tremblante. La main tremblante. Voix tremblante.)

On appelle *Pièce de bœuf tremblante*, Une pièce de bœuf si grosse & si entrelardée de graisse, qu'elle tremble au moindre mouvement.

TREMBLE. s. m. Espèce de peuplier dont les feuilles tremblent au moindre vent.

TREMBLEMENT. s. m. Agitation de ce qui tremble. (Il lui prit un grand tremblement. D'où vient ce tremblement de main ? Tremblement de nerfs.)

On appelle *Tremblement de terre*, Les secousses qui ébranlent violemment la terre. (La Sicile est sujette à de grands tremblemens de terre. Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre.)

On appelle aussi *Tremblement*, en termes de Musique, Une sorte de cadence précipitée, qui se fait, soit en chantant, soit en jouant de quelque instrument. (Il faut faire un tremblement sur cette note.)

TREMBLEMENT, se prend figur. pour Une grande crainte. (Il faut opérer son salut avec crainte & tremblement.)

TREMBLER. v. n. Être agité, être mu par de fréquentes secousses. (La fièvre le fait trembler. Les feuilles des arbres tremblent au moindre vent. La tête, la main, les jambes lui tremblent. Tout le corps lui tremble. Trembler de froid. Trembler de peur. Trembler depuis les pieds jusqu'à la tête. Il trembloit comme la feuille. La voix lui tremble. La terre trembla par deux fois. Au bruit de l'artillerie toute la maison trembla, les vitres tremblèrent.)

Il se dit aussi Des choses qui ne sont pas fermes, & qui s'ébranlent facilement. (On ne peut avec sureté passer sur ce plancher, sur ce pont, il tremble.)

On dit populairement, *Trembler la fièvre*, pour dire, Être dans le frisson de la fièvre. Dans cette phrase, il se prend activement.

TREMBLER, signifie figurément, Craindre, appréhender, avoir grand'peur. (Ce Prince est redoutable, il fait trembler toute l'Europe. Toute la terre trembloit devant lui. Je tremble de peur que cela n'arrive ;) & dans le style familier, (Je tremble que cela n'arrive.)

TREMBLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tremble. Il n'est guère d'usage au propre ; & il se dit au figuré, d'Un homme trop circonspect, trop craintif. (Vous ne l'engagerez jamais dans cette affaire, c'est un trembleur.)

En Angleterre, on a donné le nom de *Trembleurs*, à une espèce d'Anabaptistes.

TREMBLOTANT, ANTE. adj. Qui tremblote. (Je le trouvai tout tremblotant de froid.)

TREMBLOTER. v. n. diminutif de Trembler. (Le froid le faisoit trembloter. Il a eu peu de frisson, il a seulement trembloté.) Il est du style familier.

TRÉMIE. s. f. Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut, & fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. (La trémie est pleine. Il n'y a plus de blé dans la trémie.)

On appelle aussi *Trémie*, Une mesure dont on se sert pour le sel.

TRÉMOUSSEMENT. s. m. Action de trémousser. Il ne se dit guère qu'en parlant Des oiseaux. (Trémoussement des ailes.)

TRÉMOUSSER, SE TRÉMOUSSER. v. récipr. Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif & irrégulier. (Ce n'est pas-là danser ce n'est que se trémousser.)

Il signifie figur. & dans le style familier, Faire des démarches, prendre des soins, se donner beaucoup de mouvement pour faire réussir une affaire. (Donnez ordre à tout, trémoussez-vous un peu. Il se trémousse fort. L'affaire étoit importante, il s'est bien trémoussé.)

TRÉMOUSSER, est aussi neutre, en parlant De quelques mouvemens des oiseaux. (Ces oiseaux trémoussent de l'aile.)

TRÉMOUSSOIR. s. m. Machine de nouvelle invention, propre à se donner du mouvement & de l'exercice sans sortir de la chambre.

TREMPE. s. f. Action de tremper le fer. (Cet homme entend bien la trempe du fer. Il a une trempe, il fait une trempe admirable. Donner la trempe.)

Il signifie aussi La qualité que le fer contracte quand on le trempe. (Cette épée est d'une bonne trempe. La trempe de ce coutelas est fort bonne. La trempe de cet acier est excellente.)

On dit figurément, *Un esprit de bonne trempe, d'une bonne trempe*, pour dire, Un esprit ferme & solide.

On dit d'Un homme robuste & bien constitué, que (C'est un corps d'une bonne trempe.)

TREMPER. v. a. Mouiller une chose en la mettant dans quelque liqueur. (Tremper un linge dans l'eau. Tremper du pain, une rôtie, du biscuit dans du vin.)

On dit, *Tremper la soupe*, pour dire, Verser le bouillon sur les soupes de pain.

On dit, *Tremper du fer, de l'acier*, pour dire, Le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir.

On dit, que *La pluie a trempé la terre*, pour dire, qu'Il a plu abondamment, & & que la terre en est pénétrée.

On dit, *Tremper son vin*, pour dire, Y mettre de l'eau en assez grande quantité.

On dit figurément, *Tremper ses mains dans le sang*, pour dire, Commettre un meurtre, ou seulement le conseiller, y consentir.

TREMPER, est aussi neutre, & signifie, De-

meurer quelque temps dans l'eau, ou dans une autre liqueur. (Il y a déjà deux jours que ce linge trempe. Laissez tremper ce cuir dans l'eau. Faire tremper de la morue pour la dessaler. Il faut mettre tremper ces pois, ces pruneaux, pour les amollir. La viande qui trempe trop long-temps, perd tout son suc.)

On dit figurément, qu'*Une personne trempe dans un crime, dans une conspiration*, pour dire, qu'Elle en est complice. (Il n'a point trempé dans ce crime-là.)

TREMPÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est tout trempé, a son habit tout trempé*, pour dire, qu'Il a été extrêmement mouillé.

On dit aussi d'Un homme qui a beaucoup sué, qu'(Il est tout trempé de sueur.)

TREMPLIN. s. m. Planche qui s'élève par une de ses extrémités sur un théâtre, & forme un plan incliné de douze ou quinze degrés, sur lequel les Sauteurs courent pour s'élancer & faire des sauts périlleux. (Le grand saut du tremplin.)

TRENTAIN. Terme dont on se sert à la Paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. (Nous sommes trentain. Quand les Joueurs ont trente de part & d'autre, le Marqueur crie, Trentain.)

TRENTAINE. subst. f. collect. Nombre de trente. (Une trentaine de pistoles, de chevaux, &c.)

TRENTE. adj. Nombre contenant trois fois dix. (Trente hommes. Trente deniers. Trente lieues. Trente & un, trente-deux, &c.)

Au jeu de la Paume, on appelle *Trente*, La moitié d'un jeu qui est de quatre points, dont chacun vaut quinze.

TRENTE ET QUARANTE. Sorte de jeu de pur hasard, qui se joue avec des cartes. (Jouer au trente & quarante.)

TRENTIÈME. adj. Nombre d'ordre de tout genre (Vous n'êtes que le trentième. Dans sa trentième année.)

Il est aussi substantif, & signifie, La trentième partie. (Il est intéressé dans cette affaire pour un trentième.)

TRÉPAN. s. m. Instrument de Chirurgie avec lequel on cerne en rond, & on enlève un morceau du crâne. (Le Chirurgien apporta son trépan, & fit l'opération.)

Il signifie aussi L'opération qui se fait avec cet instrument. (Ce blessé est trop foible, il ne pourra jamais souffrir le trépan. Le trépan est plus dangereux dans de certains pays qu'en d'autres.)

TRÉPANER. v. a. Faire l'opération du trépan à quelqu'un. (On l'a trépané. Trépaner un homme Il a fallu le trépaner.)

TRÉPANÉ, ÉE. participe.

TRÉPAS. s m. Décès, la mort de l'homme. (À l'heure de son trépas.) *Aller de vie à trépas*, Espèce de formule. Ce mot n'est guère d'usage dans le discours ordinaire, mais on l'emploie fort bien en Poësie & dans le style soutenu. (Les horreurs du trépas. Affronter le trépas. Mépriser le trépas. Un glorieux trépas.)

TRÉPASSEMENT. s. m. Trépas. Vieux mot. (Le trépassement de la Vierge.)

TRÉPASSER. v. n. Mourir, décéder, rendre l'ame. Il ne se dit que Des personnes qui meurent de leur mort naturelle, & n'est guère d'usage. (Il trépassa sur le minuit Il y a deux heures qu'il est trépassé.)

TRÉPASSÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif. (Il est pâle comme un trépassé. Priez Dieu pour les Trépassés. Le jour des Trépassés.)

TRÉPIDATION. s. f. Terme d'Astronomie. Sorte de tremblement, de balancement. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, (Mouvement de trépidation,) qui est Un mouvement par lequel les Anciens ont cru que le Firmament étoit balancé du Septentrion au Midi, & du Midi au Septentrion.

TRÉPIED. s. m. Sorte d'ustensile de cuisine, qui a trois pieds, & qui sert à divers usages, comme à faire chauffer de l'eau dans des poëlons, dans des chaudrons, &c.

Parmi les anciens Païens on appeloit *Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon*, Une espèce de siège à trois pieds sur lequel la Prêtresse de Delphes s'asseyoit pour rendre les oracles.

TRÉPIGNEMENT. s. m. L'action de trépigner. (Le trépignement des pieds est souvent une marque de colère.)

TRÉPIGNER. v. n. Battre des pieds contre terre, en les remuant d'un mouvement prompt & fréquent. (Il trépigne de colère. Voyez-vous comme il trépigne des pieds? Il ne fait que trépigner en dansant.)

TRÈS. Particule qui marque l'excellence ou l'excès d'une qualité dans le sujet dont on parle, & qui se joint avec un adjectif ou avec un adverbe. (Bon, meilleur, très-bon. Mauvais, pire, très-mauvais. Sage, plus sage, très-sage. Assuré, très-assuré. Très connu. Très-estimé. Vaillant, plus vaillant, très vaillant. Très-bien. Très fort. Très-sagement. Cet homme-là est très savant, mais celui-là est plus savant encore.)

TRÉSOR. s. m. Amas d'or, d'argent ou d'autres choses précieuses, mis en réserve. (Riche trésor. Trésor inestimable. Trésor inépuisable. Enfouir des trésors. Trouver un trésor caché. La guerre épuise les trésors publics. Le trésor de St. Denis. Le trésor de Notre Dame de Lorette.)

Dans la plupart des Églises, on appelle *Trésor*, Le lieu où l'on garde les Reliques & les ornemens. Il se dit aussi De ces Reliques & de ces Ornemens.

On dit, qu'*Un homme a des trésors, de grands trésors*, pour dire, qu'Il a de grandes richesses.

Figur. *Trésor*, se dit De toutes les choses pour lesquelles on a un grand attachement; & c'est dans cette acception que l'Évangile dit, (Là où est votre trésor, là est votre cœur.)

C'est aussi dans un sens figuré, qu'il est dit ailleurs dans l'Évangile, (Amassez-vous des trésors que les vers & la rouille ne puissent point gâter, & que les voleurs ne puissent point dérober.)

Dans le langage de l'Écriture, *Trésors*, se dit figur. De diverses choses; & c'est dans ce sens que S. Paul dit, que (Le riche amasse sur sa tête des trésors de colere.) Les Prophètes disent, que (Dieu tire de ses trésors les vents, la pluie.) On dit, en parlant De la miséricorde de Dieu, que (C'est un trésor inépuisable. Le trésor des miséricordes de Dieu.) Et en parlant des Indulgences que l'Église accorde, on dit, que (L'Église ouvre ses trésors.)

On appelle *Trésor-Royal*, Le lieu destiné à garder la plupart des revenus du Roi. (Garde du Trésor Royal)

On appelle *Chambre du Trésor*, Une Jurisdiction établie à Paris pour juger des affaires du Domaine du Roi. (La Chambre du Trésor est tenue par les Trésoriers de France.)

TRÉSOR, se dit Du lieu où l'on garde les archives, les titres, les papiers d'une Seigneurie ou d'une Communauté. (Le trésor des Chartres d'une telle Abbaye. Le trésor des Chartres du Roi. Le trésor d'une Seigneurie.)

TRÉSOR, se dit encore figurém. De tout ce qui est d'une excellence, d'une utilité singulière. (L'Écriture-Sainte est un trésor. Un véritable ami est un grand trésor. Cette femme est un trésor. Un bon domestique est un trésor dans une maison. Cet homme est plus habile qu'il ne paroît, c'est un trésor caché.)

TRÉSORERIE. s. f. Bénéfice dont est pourvu celui qu'on appelle Trésorier dans un Chapitre. (La Trésorerie de la Sainte Chapelle de Paris. (On appelle aussi *Trésorerie*, La maison affectée pour le logement du Trésorier d'une Église.

TRÉSORIER. s. m. Officier établi pour recevoir & pour distribuer les deniers du Roi, d'un Prince, d'une Communauté, &c. (Trésorier de la Maison du Roi. Trésorier de l'épargne. Trésorier des revenus casuels. Trésorier de l'ordinaire, de l'extraordinaire des Guerres. Trésorier de la Marine. Trésorier des Galères. Trésorier des menus Trésorier des Bâtimens du Roi. Trésorier du Marc d'or. Trésorier des ponts & chaussées. Trésorier des Suisses, &c.)

On appelle *Trésoriers de France*, Des Officiers préposés pour travailler au département des tailles, & pour connoître de plusieurs autres affaires de Finances, du Domaine, des Ponts & Chaussées, & des chemins publics. (Trésoriers de France en la Généralité de Paris, de Rouen, d'Alençon. Le Bureau des Trésoriers de France. Président des Trésoriers de France.)

TRÉSORIER, se dit aussi De celui qui est pourvu d'une dignité ecclésiastique qu'on appelle Trésorerie, & qui est la première dignité dans quelques Chapitres. (Trésorier de la Ste. Chapelle.)

TRESSAILLEMENT. sub. masc. Agitation, émotion subite d'une personne qui tressaille. (Il est sujet à des tressaillemens)

Il se dit aussi des nerfs. (Tressaillement de nerfs.)

TRESSAILLIR. v. n. *Je traissaille, tu tressailles, il tressaille; nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent. Je tressaillois. Je tressaillis. Je tressaillerai. Je tressaillerois. Que je tressaille*, &c. Être subitement ému par une agitation vive & passagère. (Il tressaille de joie. Il tressaillit de peur, &c. A chaque mot qu'on lui disoit de son fils, ce bon homme tressailloit de joie, de crainte, &c.)

TRESSAILLI, IE. participe. *Nerf tressailli*, pour dire, Nerf déplacé, nerf sorti de sa place par un effort violent.

TRESSE. s. f. Tissu plat fait de petits cordons, fils, cheveux, &c. passés l'un sur l'autre. (Tresse de cheveux. Tresse de soie. Tresse d'argent. Faire une tresse.)

On dit poëtiquem. & figurem. *L'or de sa tresse blonde*, pour dire, Ses cheveux blonds.

On appelle aussi, *Tresse*, Des cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les Perruquiers composent les perruques.

TRESSER. v. a. Cordonner en tresse. (Tresser des cheveux.)

TRESSÉ, ÉE. participe.

TRESSEUR, EUSE. s. f. Celui, celle qui tresse des cheveux, pour en composer une perruque.

TRETEAU. s. m. Pièce de bois longue & étroite, portée ordinairement sur quatre pieds, & qui sert à soutenir des tables, des échafauds, des théâtres, &c. (Il faut deux treteaux pour soutenir le dessus d'une table. Il renversa table & treteaux. Il n'a point d'autre lit que deux ais posés sur des treteaux.)

On dit d'Un méchant bouffon, d'un méchant Comédien, (Il n'est bon qu'à monter sur des treteaux;) & d'Un homme qui a été Saltimbanque, qui a fait le métier d'Opérateur, qu'(Il a monté sur les treteaux.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme dit merveilles quand il est entre deux treteaux*, pour dire, qu'Il parle beaucoup quand il est à table, & qu'il a un peu trop bu.

TRÊVE. s. f. Cessation de tous actes d'hostilité pour un certain temps, par convention faite verbalement, ou par écrit, entre deux États, entre deux partis qui sont en guerre. (Trève de tant de jours, de mois, d'années, pour tant de jours. Trève pour longues années. Longue trève. Faire, demander, accorder une trève. La trève va expirer. Prolonger la trève. Trève générale. Trève particulière. Rompre, enfreindre la trève.)

On appelle *Trève marchande*, Une trève durant laquelle le commerce est permis entre deux États qui sont en guerre.

On nomme *Trève* dans quelques endroits, ce qu'ailleurs on appelle *Succursale*.

TRÈVE, signifie fig. Relâche, (Son mal ne lui donne point de trève, ne lui donne ni paix ni trève. Donnez quelque trève à votre esprit.)

On dit figurém. & communém. *Trève de cérémonie, trève de complimens*, pour dire, Ne faisons plus de cérémonie, plus de complimens.

On dit aussi, *Trève de raillerie*, pour dire, Cessons de railler; & *Trève de comparaison*, pour dire, Ne faisons point de comparaison.

TREUIL. s. m. Machine formée d'un arbre ou essieu auquel on attache des léviers, & qui sert à élever des fardeaux.

TRI

TRIACLEUR. s. m. Vieux mot. Vendeur de thériaque. Il ne se dit qu'en mauvaise part, Des Saltimbanques & des Charlatans qui débitent la thériaque ou autres drogues sur un théâtre. (C'est un Triacleur)

On appelle aussi fig. *Triacleur*, Un homme qui parle beaucoup, à la manière des Charlatans, pour faire valoir ce qu'il dit ou ce qu'il fait, & qui cherche à tromper. (Franc Triacleur.)

TRIAGE. s. m. Choix. Il se dit, tant De l'action par laquelle on choisit, que de la chose choisie. (Faire le triage. Voilà un beau triage.)

TRIAGE, en termes d'Eaux & forêts, se dit De certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait. (Dans cette forêt, on coupe cette année tant d'arpens dans un tel triage.)

TRIAIRES. sub. masc. plur. Terme d'Antiquité. Troisième corps de la Légion Romaine.

TRIANGLE. s. m. Figure qui a trois côtés & trois angles. (Triangle équilatéral. Mesurer un triangle.)

On appelle *Triangle sphérique*, Celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la Sphère.

Les Astronomes donnent le nom de *Triangle* à une constellation de l'hémisphère boréal; & ils appellent *Triangle austral*, Une constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

TRIANGULAIRE. adj. de t. g. Qui a trois angles. (Figure triangulaire.)

TRIBADE. s. f. Femme qui abuse d'une autre femme.

TRIBU. s. f. Une des parties dont un peuple est composé. (Le peuple de la Ville d'Athènes, de Rome, étoit divisé en Tribus. Il a eu les suffrages de toutes les Tribus. Une Tribu toute entière.)

Chez les Juifs, *Tribu*, comprenoit Tous ceux qui étoient sortis d'un des douze Patriarches. (Les douze Tribus d'Israël. La Tribu de Juda.)

TRIBULATION. s. f. Affliction, adversité. (Dieu exerce, éprouve ses Élus par des tribulations. Il a passé par bien des tribulations, par les tribulations.) Ce terme n'est guère usité qu'en parlant Des adversités regardées comme venant de la part de Dieu.

TRIBULE. subst. masc. Plante qui croît aux pays chauds parmi les blés. Elle passe pour être astringente, détersive & apéritive.

TRIBUN. s. m. Terme d'Histoire & d'Antiquité. Nom que portoient à Rome certains Magistrats chargés de défendre les droits & les intérêts du peuple contre les entreprises des Patriciens. (Les Tribuns du peuple étoient des personnes sacrées.)

On appeloit aussi *Tribuns*, Des Officiers qui commandoient en chef un corps de gens de Guerre. (Tribun d'une Légion.)

Et on appeloit *Tribuns militaires*, Des Magistrats qui, durant un temps, ont eu dans Rome toute l'autorité des Consuls, & qui étoient en plus grand nombre.

TRIBUNAL. s. m. Siége du Juge, du Magistrat. (Quand le Juge est dans son Tribunal, assis sur son Tribunal.)

Il sig. aussi la Juridiction d'un Magistrat, ou de plusieurs qui jugent ensemble. (Le Conseil du Roi est le souverain Tribunal. Ce chicaneur m'a traduit devant tous les Tribunaux du Royaume.)

On dit figurément, *Le Tribunal de Dieu*. (Il le cita en mourant au Tribunal de Dieu.)

On dit aussi, *Le Tribunal de la Pénitence, le Tribunal de la Confession*, pour dire, Le lieu où l'on administre le Sacrement de Pénitence.

On appelle fig. *Tribunal de la conscience*, La conscience même. (Il n'y a point de Tribunal plus redoutable & plus rigoureux que celui de la conscience.)

TRIBUNAT. s. m. Charge de Tribun. (La puissance du Tribunat étoit fort grande. Demander, briguer le Tribunat.) Il sign. aussi, Le temps de l'exercice de cette Charge. (Durant son Tribunat.)

TRIBUNE. s. f. Lieu élevé, d'où les Orateurs Grecs & les Orateurs Romains haranguoient le peuple. (La Tribune aux harangues. Il monta dans la Tribune, & parla au peuple.)

Il se dit aussi d'Un certain lieu élevé dans une Église, où l'on place ordinairement les Musiciens. Il se dit encore d'Un lieu particulier & élevé au-dessus du rez de chaussée, où d'autres personnes se mettent pour entendre le Service divin plus commodément. (Il entendit la Messe dans sa tribune. On est mal placé dans cette tribune pour entendre le Sermon.)

TRIBUNITIEN, ENNE. adj. Terme d'Antiquité. Qui appartient au Tribun. (La Puissance Tribunitienne faisoit une partie essentielle du pouvoir des Empereurs Romains.)

TRIBUT. s. m. Ce qu'un état paye à un autre de temps en temps, pour marque de dépendance. (Les Valaques, les Moldaves payent tribut aux Turcs.)

On appelle *Enfant de tribut*, Les Enfans que le Turc lève en certains pays par forme de tribut, sur les Chrétiens qui sont ses Sujets.

TRIBUT, se dit aussi Des impôts que les Princes lèvent dans leurs États. (Ce Prince tire de grands tributs de ses Sujets. Lever un tribut. Imposer un tribut. Payer le tribut.)

On dit fig. que *L'estime, le respect est un tribu qui est dû à la vertu, au mérite*, pour dire, que Tout le monde est obligé d'estimer, de respecter le mérite, la vertu. On dit aussi, que (Les louanges sont un tribut qu'on rend au mérite.)

On dit fig. d'Un homme qui s'est embarqué sur mer pour la première fois, & qui s'y est trouvé mal, qu'(Il a payé le tribut à la mer.)

On dit aussi figur. *Payer le tribut à la nature*, pour dire, Mourir.

TRIBUTAIRE. adj. de t. g. Qui paye tribut à un Prince. Il se dit principal. d'Un état qui paye tribut à un autre Prince, sous la domination ou sous la protection duquel il est. (La Moldavie est tributaire du Grand Seigneur.)

Il est aussi subst. (Il est son tributaire. Les tributaires du Turc.)

TRICHER. v. a. Tromper au jeu. (Prenez garde, il vous triche. Ne trichons point, je vous en prie. Il aime à tricher. Il ne joue pas franchement, il triche.) Il est du style familier.

Il signifie fig. Tromper en quelque chose que ce soit, & principalement en de petites choses, & par des voies petites & basses. (Ne vous fiez pas à cet homme-là, il triche, il cherche à tricher.) Il est du style familier.

TRICHÉ, ÉE. participe.

TRICHERIE. s. f. Tromperie au jeu. (Il a gagné par tricherie.) Il se dit aussi au figuré. (Il m'a fait une tricherie.) Il est du style familier.

TRICHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui triche, qui trompe au jeu. (Ne vous fiez pas à cet homme, c'est un tricheur.) Il est du style familier.

TRICOISES. s. f. pl. Tenailles dont se servent les Maréchaux.

TRICOLOR. s. m. Sorte de plante à grandes feuilles, qui d'abord ne sont que vertes, & qui ensuite deviennent mêlées de jaune, de vert, & de rouge. (Mettre des tricolors dans des vases.)

TRICON. s. m. Terme de jeu de Brelan & de quelques autres, & qui se dit Du jeu de celui qui a trois cartes semblables à celle qui retourne.

TRICOT. s. m. Bâton gros & court. Il n'est d'usage que dans le discours famil. & lorsqu'on parle de battre quelqu'un. (Si je prends un tricot. Il le menaça de coups de tricot. Il lui donna du tricot.)

TRICOTAGE. s. m. Il se dit Du travail d'une personne qui tricote, & de l'ouvrage qu'elle fait. (Apprendre le tricotage. Se

mettre au tricotage. Ce tricotage est lâche & mal fait.)

TRICOTER. v. a. Passer des fils les uns dans les autres & en former des mailles avec de certaines aiguilles longues & émoussées, pour faire des bas, des camisolles & autres ouvrages. (Tricoter des bas. Il a appris à tricoter. Elle tricote bien.)

Il se dit aussi Des dentelles de fil ou de soie, qui se font sur un oreiller avec des épingles & des fuseaux. (Tricoter de la dentelle.)

TRICOTÉ, ÉE. participe.

TRICOTETS. s. m. pl. Sorte de danse. (Danser les tricotets.)

TRICOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tricote.

TRICTRAC. s. m. Sorte de jeu où l'on joue avec deux dés & trente dames, qu'on nomme aussi Tables, dans un tablier qui consiste en deux parties, chacune marquée par de petites fiches d'ivoire, les unes blanches & les autres vertes, sur lesquelles on place les dames, conformément aux règles du jeu (Jouer au trictrac. Il a gagné vingt louis au trictrac.)

Il se prend aussi pour Le tablier même dans lequel on joue. (Grand trictrac. Trictrac d'ébène & d'ivoire.)

TRIDE. adj. de t. g. Terme de Manége. Vif, prompt, serré. (Ce cheval a des mouvemens trides. Son action est tride, vive & prompte.)

TRIDENT. s. m. Fourche à trois dents ou pointes que les Poëtes & les Peintres donnent pour sceptre à Neptune. (Neptune avec son trident.)

TRIENNAL, ALE, adj. Ce terme se dit tant Des emplois qu'on exerce tous les trois ans, que des personnes qui les exercent. En parlant Des emplois, on dit, qu'*Un Office est triennal*, pour dire, qu'On ne l'exerce que de trois ans en trois ans. Et on dit, qu'*Un Officier est triennal*, pour dire, qu'Il n'exerce son emploi que de trois années l'une.

TRIENNAL, Se dit aussi de quelques Supérieurs de Monastères ou Généraux d'Ordre, qui ne sont en place que durant trois ans; & de la dignité même qu'ils remplissent. (Ce Général d'Ordre est triennal. La Prieure de ce Monastère est triennale. Ce Prieuré est triennal.)

TRIENNALITÉ. s. f. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une dignité, d'une administration qui ne dure que trois ans.

TRIER. v. a. Choisir, tirer du plus grand nombre avec choix, avec préférence. (Trier des raisins, trier des pois, des lentilles. Trier du café. Les Libraires ont trié les meilleurs livres de cette bibliothèque. Il a trié les médailles les plus curieuses, les plus rares. Ces trois hommes ont été triés entre les plus habiles de leur Compagnie. On a trié ces soldats parmi les meilleures troupes.)

Fig. & prov. en parlant Des choses choisies entre plusieurs, on dit, qu' (On les a triées sur le volet;) & de même en parlant De personnes distinguées, ou par leur qualité ou par leur réputation, on dit, que (Ce sont des gens triés sur le volet.) Il est du style familier.

TRIÉ, ÉE. participe.

TRIÉRARQUE. s. m. Terme d'Antiquité. Ce mot sig. proprement Capitaine de Galère. À Athènes, on étendoit ce nom aux Citoyens obligés par la loi d'armer une galère & de l'équiper, du moins en grande partie, des choses nécessaires. (Les Triérarques fournissoient les galères, & ne les commandoient pas toujours.)

TRIGAUD, AUDE. adjectif, Qui n'agit pas franchement, mais qui se sert de détours, de mauvaises finesses. (Il est trigaud. Il a la mine trigaude.) Il est du style familier.

Il est aussi sub. (C'est un trigaud, un vrai trigaud, un franc trigaud. Cette femme est une franche trigaude.)

TRIGAUDER. v. n. N'agir pas franchement, se servir de mauvais détours, de mauvaises finesses. (Il ne fait que trigauder.) Il est du style familier.

TRIGAUDERIE. s. f. Action de trigaud. (Ne voyez-vous pas que c'est une trigauderie? Je connois ses trigauderies.)

TRIGLYPHE. s. m. Ornement d'Architecture dans la frise dorique. Le triglyphe est composé de deux cannelures en triangle, & de deux demi-cannelures sur les deux côtés.

TRIGONOMÉTRIE. s. f. La partie de la Géométrie qui enseigne à mesurer les triangles. On appelle *Trigonométrie rectiligne*, Celle qui enseigne à mesurer les triangles rectilignes; & *Trigonométrie sphérique*, Celle qui enseigne à mesurer les triangles sphériques. (Entendre bien la Trigonométrie. La connoissance de la Trigonométrie sphérique est absolument nécessaire aux Astronomes.)

TRIGONOMÉTRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Trigonométrie. (Calcul trigonométrique. Opération trigonométrique.)

TRIGONOMÉTRIQUEMENT. adv. Suivant les régles de la Trigonométrie. (Cette carte a été levée trigonométriquement.)

TRIMESTRE. s. m. Espace de trois mois, pendant lequel on est attaché à certaines fonctions, à certains emplois.

TRIN. adj. m. (On prononce & on écrit plus communément *Trine*.) Il n'est en usage qu'en Astrologie, dans cette phrase, *Trin aspect*, qui se dit de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du Zodiaque.

TRINGLE. s. f. Verge de fer, menue, ronde & longue, qu'on passe dans les anneaux d'un rideau. (Cette tringle est trop courte pour ce lit.)

TRINGLE, sign. aussi une baguette équarrie, longue, plate & étroite, qui sert à plusieurs usages dans la Menuiserie.

TRINITÉ. s. f. Un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils & Saint-Esprit (La Ste. Trinité. Le Mystère ineffable de la Trinité.)

TRINÔME. s. m. Terme d'Algèbre. Quantité composée de trois termes.

TRIQUER. v. n. Boire en choquant le verre, & en se provoquant l'un l'autre. (Ils sont-là trois ou quatre qui trinquent tout le jour. Il aime à trinquer.) Il n'est que du style familier.

TRINQUET. s. m. Terme de Marine. Sur la Mediterranée, on appelle *Trinquet*, Le second arbre enté sur le maître-mât d'une galère.

TRINQUETTE. sub. f. Terme de Marine. Voile de figure triangulaire, espèce de voile latine.

TRIO. s. m. Composition de Musique à trois parties. (Chanter, jouer, exécuter un trio.)

Il se dit fig. & par plaisanterie, De trois personnes qui se trouvent ensemble, ou qui sont en liaison d'intérêt. (C'est un bon trio.)

TRIOLET. s. m. Sorte de petite Poësie de huit vers dont le premier se répète après le troisième, & ce premier & le second se répètent encore après le sixième. (Faire un triolet. Chanter un triolet.)

TRIOMPHAL, ALE. adj. Appartenant au triomphe. (Char triomphal. Arc triomphal. Couronne triomphale. Robe triomphale. Pompe triomphale. Ornemens triomphaux.)

On appeloit à Rome, *Porte triomphale*, La porte par laquelle les Triomphateurs entroient le jour de leur triomphe. L'usage le plus ordinaire de ce terme est en parlant des anciens Romains.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Qui triomphe. (Il a vaincu ses ennemis, il est triomphant; il est glorieux & triomphant.)

On dit, *Armes triomphantes*, pour dire, Armes victorieuses; poetiquement, *Bras triomphans*.

On appelle les Bienheureux qui sont dans le Ciel, *L'Eglise triomphante*, par opposition à l'Église militante.

TRIOMPHANT, sign. aussi Pompeux, superbe. (On ne vit jamais d'entrée si pompeuse & si triomphante.) En ce sens il commence à vieillir.

TRIOMPHATEUR. s. m. Le général d'armée qui entroit en triomphe dans Rome après une grande victoire. (Quand le triomphateur étoit entré dans la ville.)

TRIOMPHE. s. m. Cérémonie pompeuse & solennelle qu'on faisoit chez les Romains à l'entrée dans Rome d'un Général d'armée, lorsqu'il avoit remporté quelque grande victoire. (Le Sénat lui decerna le triomphe. Char de triomphe. La pompe d'un triomphe. Arc de triomphe.) *Mener quelqu'un en triomphe*, C'étoit le mener chargé de chaîne après le char du Triomphateur. (Cléopâtre se donna la mort pour éviter d'être menée en triomphe.)

TRIOMPHE, se dit aussi Des victoires & des grands succès de la guerre. (Les triomphes de ce Prince. Les triomphes d'Alexandre.)

On dit prov. qu'*Il ne faut pas chanter le triomphe avant la victoire*, pour dire, qu'Il ne faut pas se vanter du succès d'une entreprise avant qu'elle ait réussi.

On dit figur. *Le triomphe de la vertu, le triomphe de la foi, &c.* pour dire, Les victoires que la vertu, que la foi remportent sur le vice & sur l'erreur.

On dit poëtiquement, *Le triomphe de l'Amour, le triomphe de la beauté*, pour dire, Les grands effets de l'amour, de la beauté.

TRIOMPHE. s. f. Sorte de jeu des cartes. (Jouer à la triomphe.)

TRIOMPHE, à certains jeux des cartes, se dit aussi De la couleur de la carte qu'on retourne après qu'on a donné aux Joueurs le nombre de cartes qu'il faut, ou de la couleur que celui qui fait jouer a nommée, & qui emporte toutes les autres cartes. (De quoi est la triomphe? Quelle est la triomphe? La triomphe est de cœur. La triomphe est de pique. Combien avez-vous de triomphes?)

On dit fig. & prov. *Voilà de quoi est la triomphe*, pour dire, Voilà de quoi il s'agit présentement.

TRIOMPHER. v. n. En parlant des anciens Romains, il signifie, Faire une entrée pompeuse & solennelle dans Rome après quelque insigne victoire. (Pompée triompha trois fois.) *Scipion triompha de l'Afrique*; c'est-à-dire, Scipion obtint les honneurs du triomphe, pour avoir soumis l'Afrique.

TRIOMPHER, se prend aussi pour Vaincre par la voie des armes. (Ce Prince triomphe de tous ses ennemis.)

Il signifie figur. Remporter quelque avantage que ce soit sur quelqu'un ; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Triompher de ses adversaires. Triompher de ses envieux. Triompher de ses rivaux. Triompher de quelqu'un dans une dispute.)

On dit aussi figurément, (Triompher de ses passions. La beauté de cette femme triomphe de tous les cœurs.) Dans tous ces sens, il ne s'emploie qu'avec la préposition *de*.

TRIOMPHER, signifie aussi Exceller en traitant quelque sujet. (Quand il est sur cette matière il triomphe. Cicéron triomphe sur les louanges de Pompée. Quand il parle sur la générosité, sur la délicatesse des sentimens il triomphe.)

Il signifie aussi, Exceller en quelque chose préférablement à d'autres. (Quand ce graveur a des têtes à graver, il triomphe. Ce Peintre triomphe quand il peint des fleurs, des animaux.)

Il signifie aussi, Être ravi de joie. (Quand on lui parle de ses enfans, elle triomphe.) Il signifie aussi, Faire vanité de quelque chose. (Il triomphe de son crime. Il triomphe de sa perfidie. Il a fait un assassinat, au lieu d'en avoir du remords, il en triomphe. Il triomphe du gain de son procès. Il a obtenu ce qu'il prétendoit, il en triomphe.)

TRIPAILLE. s. f. collectif. Il n'est d'usage qu'en parlant des intestins, des entrailles des animaux. (Ce n'est-là que de la tripaille. Jeter des tripailles à la voirie. Un tombereau de tripailles. Des tripailles de morue.)

TRIPARTITE. adj. f. Qui est divisé en trois. Il ne se dit guère que de l'Histoire abrégée de celle d'Eusebe, Socrate & Sozomène... (l'Histoire Tripartite.)

TRIPE. s. f. collectif. Il se dit des boyaux des animaux, & de certaines partie de leurs intestins. (Cela sent la tripe. Manger de la tripe. Vivre de tripes. Mou comme tripe.) Son plus grand usage est au pluriel. Jeter les tripes des animaux à la voirie. Le Sanglier donna un si furieux coup de défenses à ce chien, qu'il lui fit sortir les tripes. Vendre des tripes. Tripes de morue.)

On dit proverbialement & populairement, d'Un homme qui a vomi avec de grands efforts, qu'(Il a pensé jeter tripes & boyaux ;) & d'Un homme qui est entièrement dévoué à un autre, qu'(il est à lui tripes & boyaux.) Il est très-bas.

TRIPE DE VELOURS, & absolument TRIPE. s. f. Sorte d'étoffe de laine ou de fil, qui est travaillée comme le velours. (Des siéges de tripe de velours. Un fauteuil de tripe.)

TRIPE-MADAME. s. f. Sorte d'herbe bonne à manger, & qu'on met dans la salade.

TRIPERIE. s. f. Lieu où l'on vend les tripes (La triperie de Paris.)

TRIPHTONGUE. s. f. Nom que des Grammairiens ont donné à des syllabes composées de trois voyelles, en confondant les caractères avec les sons. (Nous n'avons point de triphtongues, puisque nous n'avons point de syllabes formées de trois sons.)

TRIPIER. adj. Il se dit Des oiseaux de proie qui ne peuvent être dressés. (Le Milan est un oiseau tripier, parce qu'on ne peut l'empêcher de donner sur les poules.)

TRIPIERE. s. f. Femme qui achete des Bouchers, & qui revend en détail ce qu'on nomme les issues des animaux qu'on tue à la boucherie. (Les tripières se tiennent ordinairement au coin des rues. Bassin de tripière.)

On appelle par dénigrement, *Grosse tripière*, Une femme qui a un gros sein & un gros ventre. Et on dit famil. d'Une femme qui est grosse & courte, qu'(Elle est un peu tripière.)

On appelle figur. & dans le style familier, *Couteau de tripière qui tranche des deux côtés*, Un homme qui dit du bien & du mal de la même personne, selon les occasions, ou qui, entre deux ennemis, fait de mauvais rapports de part & d'autre.

TRIPLE. adj. de t. g. Qui contient trois fois le simple. (Des souliers à triple semelle. Un bâtiment à triple étage. Neuf est le triple de trois.)

On dit, *Un menton à triple étage*, en parlant d'Un menton qui descend fort bas, & qui fait plusieurs plis.

On dit figurém. qu'*Un homme est fripon, menteur, fanfaron à triple étage*, pour dire, qu'Il est fripon à l'excès. Il est familier.

TRIPLE, est aussi subst. (Je payerai le triple si.... Je gagerai le double, le triple contre le simple. Rendre au triple. Être condamné au triple.)

TRIPLEMENT. s. m. Augmentation jusqu'au triple. Il n'est en usage qu'en termes de Finance. (Lever des droits par doublement & par triplement.)

TRIPLEMENT. adv. En trois façons. (Il est triplement coupable.)

TRIPLER. v. a. Rendre triple, ajouter deux fois autant. (Triplez ce nombre. Triplez la somme. Triplez la récompense, si vous triplez le travail.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir triple. (La somme a triplé depuis ce temps-là.)

TRIPLÉ, ÉE. participe.

On appelle en Mathématique, *Raison triplée*, Le rapport qui est entre des cubes.

TRIPLICITÉ. s. f. Nombre ou quantité triplée. (Les Notaires ont fait cet acte triple, à quoi bon cette triplicité ? Dans cette pièce de théâtre, il y a non-seulement duplicité, mais même triplicité d'action.)

En termes de Théologie, *Triplicité* se dit en parlant De la Trinité. (Ainsi on dit, Dans la Trinité il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substance.)

TRIPOLI. s. m. sorte de craie ou de pierre blanche & tendre, dont on se sert pour polir des chenets, des chandeliers, de la vaisselle, &c. (Nettoyer, frotter des chandeliers avec du tripoli.)

TRIPOT. s. m. Jeu de Paume, lieu pavé de pierre ou de carreau, & entouré de murailles, dans lequel on joue à la courte paume. (Tripot couvert, découvert. Balle de tripot. Le maître du tripot.) En ce sens on dit plus ordinairement, Jeu de paume.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est dans son tripot*, pour dire, qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage pour la chose dont il s'agit, qu'il excelle dans la matière dont il est question. (Quand il parle devant une telle compagnie, il est dans son tripot. Quand on le met sur ces questions-là, il est dans son tripot.)

On dit à peu près dans le même sens, (Battre un homme dans son tripot, le tirer de son tripot.)

TRIPOT, se dit aussi d'une maison de jeu.

TRIPOTAGE. s. m. Mélange qui produit quelque chose de mal-propre ou de mauvais goût. (Ces femmes voulant faire des confitures, ont fait un étrange tripotage. Ces enfans on fait là-bas un grand tripotage.)

Il se dit au figuré pour un assemblage de choses qui ne conviennent point, qui ne s'accordent point ensemble. (Dans cette affaire, ils ont fait un étrange tripotage. Je n'entends rien à ce tripotage.) Il est du style familier.

TRIPOTER. v. n. Brouiller, mélanger différentes choses ensemble, & en faire quelque chose de mauvais. (Ces femmes ne font que tripoter. Ces enfans ont tripoté tout le jour avec de la terre & de l'eau.)

Il se dit figurément, en parlant d'affaires. (Il est entré dans cette affaire pour l'accommoder ; mais il a tripoté de telle sorte, qu'il a tout gâté.) Il est du style familier.)

TRIPOTER, est aussi quelquefois actif. (Je ne sais ce qu'ils tripotent ensemble. Ils ont tripoté cette affaire. C'est un tel qui a tripoté tout cela.) Il est du style familier.

TRIPOTÉ, ÉE. participe.

TRIQUE-BALE. s. f. Terme d'Artillerie. Machine propre à transporter des pièces de canon.

TRIQUET. s. m. Espèce de battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. (Il est plus foible que moi, je le jouerois du triquet.)

TRIRÈME. s. f. Terme d'Antiquité. Espèce de Galère à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, EULE. s. Le père, la mère du bisaïeul, ou de la bisaïeule. (Le Roi Louis XIII, est le trisaïeul de Louis XV.

TRISECTION. s. f. Terme de Géométrie. Action de diviser une chose en trois parties égales. Il se dit principalement de la division d'un angle en trois angles égaux. (La trisection de l'angle.)

TRIMÉGISTE. s. m. Terme d'Imprimerie. Nom d'un caractère qui est entre le gros & le petit Canon.

TRISSYLLABE. adj. de t. g. Qui est de trois syllabes. (C'est un mot trissyllabe.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un trissyllabe.)

TRISTE. adj. de t. g. Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. (Il est triste de la mort de son ami. Il est si triste qu'il ne sauroit parler. Notre-Seigneur dit à ses Disciples dans le Jardin des Olives : Mon ame est triste jusqu'à la mort.)

Il signifie aussi, Mélancolique, qui n'a point de gaieté. (Il est triste de son naturel. Avoir le visage triste. Avoir l'œil triste.) Il se dit aussi des animaux. (Un cheval triste.)

On dit proverbialement d'Un homme chagrin & mélancolique qu'(Il est triste comme un bonnet de nuit sans coiffe, *ou simplement*, comme un bonnet de nuit.)

On dit par plaisanterie ou par dénigrement. *Faire triste mine*, pour dire, Avoir la mine chagrine. (Il venoit de perdre son argent, il faisoit triste mine.)

On dit, *Faire triste mine à quelqu'un*, pour dire, Lui faire un mauvais accueil, le recevoir froidement.

On dit, qu'*Un homme a le vin triste*, pour dire, que lorsqu'il a beaucoup

bu, il est triste & comme stupide.

Triste, signifie, Chagrinant, ennuyeux, qui inspire de la mélancolie, du chagrin. (Un triste souvenir. Un triste accident. Un triste spectacle. Un chant triste. Il mène une triste vie. Une triste nouvelle. Ces lieux sont tristes. Tout le monde s'en va, c'est une chose triste de demeurer ici. Cela sera bien triste. C'est un triste bouffon. Ce concert est triste.)

On dit, *Faire un triste repas*, pour dire, Faire un repas où l'on ne se réjouit point. On s'en sert aussi, pour dire, Faire mauvaise chère.

On dit, *Une triste consolation*, *un triste divertissement*, *une triste ressource*, *&c.* pour dire, Une consolation, un divertissement, une ressource, &c. qui sont fort au-dessous de ce qu'on avoit espéré.

Triste, signifie aussi, Pénible, affligeant, difficile à supporter. (Il est triste de se voir traiter de la sorte après avoir bien servi. Il est triste d'être obligé d'attendre cet homme-là trois heures pour lui dire un mot.)

Il signifie encore, Obscur, sombre. (Cette chambre, cette maison est triste. Ce jardin est triste. Cette étoffe est d'une couleur triste.)

On dit, qu'*Une maison a des vues tristes*, & simplement, qu'*Elle est triste*, pour dire, qu'Elle n'a que des vues peu agréables.

On dit, que *Le temps est triste*, pour dire, qu'Il est obscur, bas, couvert, &c.

TRISTEMENT. adverbe. D'une manière triste. (Il me regardoit tristement. Il s'en est allé bien tristement, Il est pauvre, il vit bien tristement.)

TRISTESSE. s. f. Affliction, déplaisir, abattement de l'ame, causé par quelque accident fâcheux (Grande tristesse. Profonde tristesse. Extrême tristesse. Être accablé de tristesse. Il est tombé dans une grande tristesse. La tristesse ruine la santé. Quelle est la cause de votre tristesse?)

Il se prend aussi pour Mélancolie de tempérament. (C'est un homme qui est né avec un fond de tristesse. La tristesse est naturellement répandue sur son visage.)

TRITON. s. m. On appelle dans la Fable, *Tritons*, Des Dieux marins, qui sont de figure humaine depuis la tête jusqu'à la ceinture, & qui se termine en poisson.

TRITON. s. m. Terme de Musique. Accord dissonant, composé de trois tons entiers.

TRITURABLE. adj de t. g. Qui peut être trituré. (Matière triturable.)

TRITURATION. s. f. Terme didactique. Broyement, réduction d'un corps solide en parties très-menues, ou même en poudre. (Les Chimistes font la trituration des bois, des écorces & des minéraux, en les pilant dans des mortiers.)

Il se dit aussi en parlant De la digestion. (Quelques Médecins prétendent que la digestion dans tous les animaux se fait par voie de trituration.)

TRITURER. v. a. Terme de Chimie & de Médecine, Broyer, réduire en parties très-menues, ou même en poudre.

TRIVIAIRE adj. Il se dit d'un carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

TRIVIAL, ALE. adj. Il ne se dit guère que Des pensées & des expressions; & il signifie, Qui est extrêmement commun, usé, rebattu. (C'est une pensée fort triviale. Cela est trivial. Cet Auteur ne dit que des choses triviales. Une façon de parler triviale. Phrases triviales. Expressions triviales. Pointe triviale.)

TRIVIALEMENT. adv. D'une manière triviale. (Il parle, il écrit trivialement.)

TRIVIALITÉ. s. f. Caractère, qualité de ce qui est trivial. Il se dit encore des choses triviales. (Ce discours est plein de trivialités.)

TRIUMVIR. s. m. Titre par lequel on désignoit ordinairement à Rome tout Magistrat ou Officier public, chargés conjointement avec deux Collègues d'une partie de l'administration. (Les Triumvirs nommés pour la fabrication des monnoies, pour le partage des terres.)

Dans la suite, César & les deux Collègues qu'il s'étoit associés contre les Lois, furent appellés *Triumvirs*. Octave & ses deux Collègues prirent le même nom. Et c'est surtout dans ce sens que le mot *Triumvir* est connu maintenant & employé par les Écrivains.

TRIUMVIRAL, ALE. adj. Terme d'Antiquité. Qui appartient aux Triumvirs. (L'établissement de la puissance triumvirale porta un coup mortel à la liberté des Romains. Le despotisme triumviral se signala par les proscriptions.)

TRIUMVIRAT. s. m. On désigne par ce mot, dans l'Histoire Romaine, l'association illégitime de trois Citoyens puissans, qui s'unissoient pour envahir toute l'autorité. (Le Triumvirat de Pompée, de César & de Crassus. Sous le Triumvirat d'Octave, d'Antoine & de Lépide.)

TRO

TROC. s. m. Échange de nippes, de meubles, de bijoux, de chevaux & autres choses semblables. (Faire un troc avec quelqu'un. Donner un cheval en troc pour une montre.)

On dit, *Troc pour trop*, pour marquer L'échange d'une chose contre une autre, sans donner de supplément, sans donner de retour. On appelle cette manière de troc, *Troc de Gentilhomme*.

TROCAR. s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour faire des ponctions. Quelques-uns disent, *Trois-quarts*.

TROCHANTER. sub. m. (On prononce *Trokanter*.) Terme d'Anatomie, qui se dit Des deux apophyses du fémur, où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHES. s. m. plur. Terme de chasse. Il se dit Des fumées à demi-formées, des fumées d'hyver.

TROCHÉE. s. m. Terme de Poësie Grecque ou Latine. Pied de deux syllabes, une longue & une brève.

TROCHET. s. m. Terme de Jardinage. Il se dit Des fleurs & des fruits qui viennent & qui croissent ensemble comme par bouquets. (Un trochet de fleurs. Un trochet de poires. Les noisettes viennent ordinairement par trochets.)

TROCHISQUES. s. m. pl. Médicamens secs & solides, composés de poudres incorporées dans quelque liqueur convenable, & séchés à l'ombre. Il y en a de plusieurs espèces.

TROËNE. s. m. Arbrisseau qui pousse quantité de rameaux, dont le bois est souple, jaunâtre & solide. Ils servent à faire des liens. On attribue aux feuilles & aux fleurs du troëne quelques vertus médicinales.

TROGLODITES. s. m. pl. Nom d'un ancien peuple d'Afrique, qu'on donne figurément à ceux qui habitent sous terre, tels que les mineurs de Suède, de Pologne, &c.

TROGNE. s. f. Terme qui se dit par plaisanterie, d'Un visage plein, qui a quelque chose de facétieux, & qui marque le goinfre. (Il a une plaisante trogne, une bonne grosse trogne.)

Il se aussi d'Un gros visage rebutant.

On apppelle *Rouge trogne*, *trogne enluminée*, Le visage d'un ivrogne.

TROGNON. s. m. Le cœur, le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qui étoit de meilleur à manger. Il se dit principalement Des poires & des pommes.

On dit aussi, *Le trognon d'un chou*, *un trognon de chou*, pour dire, La tige d'un chou dont on a ôté les feuilles.

On dit populairement d'Une jeune fille, (Voilà un joli petit trognon.)

TROIS. adj. numéral. Nombre impair, contenant deux & un. (Trois hommes. Trois pistoles. Ils marchoient trois à trois, de deux en deux, de trois en trois. Ils y étoient tous trois. Partager en trois.)

Il est aussi substantif, & se dit au singulier, pour signifier, Le chiffre qui marque trois. (Ce ballot est marqué d'un trois.)

On dit au jeu des cartes, *Un trois de pique*, *de cœur*, *&c.* pour dire, Une carte marquée de trois piques, de trois cœurs, &c. Et on dit, *Un trois*, aux jeux des dés, pour dire, la face du dé marquée de trois points.

Trois, se dit quelquefois pour Troisième. (Folio trois. Page trois. Henri trois.) *Il plaide à la trois*, pour dire, À la troisième Chambre des Enquêtes.

Trois, deux, un. Terme de Blason. Il se dit de six pièces disposées trois en chef sur une ligne, deux au milieu, & une en pointe de l'écu.

TROISIÈME. adj. Nombre d'ordre. Qui est après le deuxième. (Le troisième jour. La troisième place. Il arriva le troisième.)

On dit d'Un homme, qu'*Il arriva lui troisième*, pour dire, qu'Il vint accompagné de deux autres.

Il s'emploie aussi substantivement. (Nous n'étions que deux, il arriva un troisième.

On dit, *La troisième des Enquêtes*, pour dire, La troisième Chambre des Enquêtes; & dans un Collège, *La troisième*, pour dire, La troisième classe. On dit aussi, d'Un écolier qui étudie dans cette classe, *Un bon troisième*, pour dire, Un bon écolier de troisième.

TROISIÈMEMENT. adv. En troisième lieu. (Secondement, troisièmement,)

TRÔLER. v. a. Il ne s'emploie que dans le style populaire, pour dire, Mener, promener de tous côtés indiscrettement & hors de propos. (C'est un homme qui trôle continuellement sa femme par tout. Il trôle son fils dans toutes les maisons.)

Il est aussi neutre. *C'est un homme qui ne fait que trôler tout le jour*, pour dire, Qui ne fait que courir çà & là; & il est du même style.

Trôlé, ée. participe.

TROLLE. s. f. Terme de Vénerie. Action de découpler les chiens dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer un cerf, parce que l'on n'a pas eu la précaution de le détourner avec le limier. (Aller à la trolle.)

TROMBE. s. f. Terme de Marine. Il signifie

Un tourbillon ou nuage creux, qui descend sur la mer en forme de colonne. (On a cru que la trombe pompoit l'eau de la mer. Les matelots craignent fort les trombes.) On l'appelle aussi *Siphon.*

TROMPE. s. f. Espèce de cor, tuyau d'airain recourbé dont on se sert à la chasse pour sonner. (Emboucher la trompe. Sonner de la trompe.)

TROMPE, se prend aussi quelquefois pour Trompette, dans ces phrases de formule, *Publier à son de trompe*, *crier à son de trompe*, pour dire, Publier quelque chose par autorité du Magistrat au son des trompettes.

On dit figurément, *Publier une chose à son de trompe*, pour dire, L'annoncer, la raconter à beaucoup de gens, afin qu'elle se divulgue. Il n'est que de la conversation.

TROMPE, se dit De cette partie du museau de l'Éléphant, qui s'alonge & se recourbe pour divers usages. (L'Éléphant se sert de sa trompe pour prendre & pour enlever tout ce qu'il veut. La trompe d'un éléphant. Cet éléphant le prit avec sa trompe, & le jeta en l'air.)

TROMPE, se dit de même De cette petite partie avec laquelle les mouches, les cousins, & autres semblables insectes, sucent & tirent ce qui est propre pour leur nourriture.

TROMPE, dans l'Architecture, est Une coupe de plusieurs pierres, appareillées & taillées avec art, pour porter solidement un cabinet en saillie, ou quelque édifice.

On appelle aussi *Trompe*, Un petit instrument de fer, qui a une languette au milieu, & dont on tire du son en le mettant entre les dents, & en le touchant avec le bout du doigt. On l'appelle ordinairement, *Trompe à laquais.*

On appelle encore *Trompes*, Certaines coquilles de mer qui sont en forme de limaçon.

TROMPER. v. a. Décevoir, user d'artifice pour induire en erreur. (Tromper finement, hardiment. Tromper son ami. Tromper au jeu. On est bien trompé en ces sortes de marchandises. Les plus fins y sont trompés. Je ne veux tromper personne. Ne vous fiez pas à lui, il vous trompera. Il tromperoit son père. Tromper ses gardes.)

On dit, *Tromper la vigilance de quelqu'un*, pour dire, Tromper quelqu'un malgré sa vigilance.

Il se dit figurément, en parlant des choses qui donnent lieu à quelque erreur, à quelque méprise. (L'horloge nous a trompés. Sa maladie a trompé tous les Médecins. L'apparence de beau temps m'a trompé.)

TROMPER, signifie aussi figur. Faire ou dire quelque chose contre l'attente de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. (S'il m'accorde cette grâce, il me trompera. Il a trompé nos espérances, trompé notre attente. On attendoit beaucoup moins de lui, il a trompé tout le monde. Je n'attendois rien de bon de cette affaire, j'ai été agréablement trompé.)

On dit poëtiquement, *Tromper son ennui, ses peines*, pour dire, Se distraire du sujet de son ennui, de ses peines.

SE TROMPER. v. réc. Errer, s'abuser. (Vous vous trompez, cela n'est pas ainsi. Il se trompe dans son calcul. Cet Auteur s'est trompé, quand il a dit que... Je puis me tromper, mais... Ne vous y trompez pas. Il se trompe lourdement.)

On dit communément & par ironie d'Un homme qui ne s'abuse que dans les choses où l'erreur peut tourner à son avantage, que (C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit.) Il n'est que de la conversation.

TROMPÉ, ÉE. participe.

TROMPERIE. s. f. Fraude. (Tromperie insigne, manifeste, visible. Je reconnus la tromperie. Il y a de la tromperie, prenez-y garde. Vous aurez de la peine à vous garantir de ses tromperies.)

TROMPETER. v. a. Publier, crier à son de trompe. Il ne se dit guère que Des personnes que l'on assigne à comparoître au ban de trois jours; ou en termes de Pratique, à trois briefs jours. (Trompeter un homme. On lui fait son procès, il a été trompeté par les carrefours.)

Il s'emploie figurément, pour dire, Divulguer une chose qu'on vouloit tenir cachée. (On lui avoit recommandé le secret sur cette affaire, il a été la trompeter partout.) Il n'est que du style familier.

TROMPETÉ, ÉE. participe.

TROMPETTE. s. f. Instrument ou tuyau d'airain ou d'autre métal, dont on sonne dans les réjouissances publiques, & principalement à la guerre. (On sonne de la trompette pour assembler la Cavalerie, pour la faire marcher, pour l'animer au combat. Les fanfares des trompettes. Grand bruit de trompettes. La trompette sonnoit la marche, la charge, la retraite, &c. Emboucher la trompette. Il y avoit un concert de timbales, de tambours & de trompettes.)

On dit figurément, (La trompette de la Renommée.)

On dit figurément, *Entonner la trompette*, pour dire, Prendre le ton sublime.

On dit proverbialement & figurément, *Déloger sans trompette*, pour dire, Déloger, se retirer secrétement, sans faire du bruit.

On dit aussi proverbialement & figurément, *A gens de village, trompette de bois*, pour dire, qu'il ne faut aux ignorans, aux gens grossiers, que des choses proportionnées à leur état, à leur goût, à leur intelligence.

TROMPETTE, se dit figurément d'Un homme qui a accoutumé de publier tout ce qu'il sait. (Cet homme est une vraie trompette. C'est la trompette de la ville, du quartier, &c.) Il est du style familier.

On appelle *Trompette parlante*, Une espèce de grande trompette, faite ordinairement de fer blanc, dont on sert pour faire entendre la voix de fort loin. (Les trompettes parlantes sont d'usage sur la mer, pour se faire entendre d'un vaisseau à un autre:) c'est ce qu'on appelle plus communément *Porte-voix.*

On appelle *Trompette marine*, Un instrument de musique qui n'a qu'une corde. (Jouer de la trompette marine.)

TROMPETTE. s. m. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. (Bon Trompette. Le trompette d'une telle compagnie, d'un tel Régiment. Les trompettes du Roi. Les Trompettes de la Ville On envoya un Trompette sommer la Place.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui ne se soucie guère de tout ce qu'on lui peut dire, qu' (Il est bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit.)

TROMPEUR, EUSE. adj. Qui trompe. (Homme trompeur. Femme trompeuse. Valet trompeur. Visage trompeur. Il a la mine trompeuse. Discours trompeur. Promesses trompeuses. Marchandise trompeuse.)

Il est aussi substantif. (C'est un trompeur. C'est une trompeuse. Il est reconnu pour un trompeur public. Souvent les trompeurs sont trompés.)

On dit proverbialement, *A trompeur, trompeur & demi*, pour dire, qu'Un trompeur mérite de trouver un trompeur plus fin que lui.

TRONC. s. m. (Le C ne se prononce que devant les voyelles.) Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. (Un tronc d'arbre. On a coupé toutes les branches, il ne reste plus que le tronc. Le tronc de cet arbre est creux. Le tronc est pourri.)

TRONC, se dit aussi De la seconde partie du squelette. Le tronc est composé de l'épine, du thorax & du bassin.

On appelle *Tronc*, en termes de Généalogie, La ligne directe des ascendans & des descendans, d'où partent les branches ou lignes collatérales. (Ces deux familles sont de deux branches qui sortent du même tronc.)

TRONC, signifie encore, Une boîte ou coffre de bois ou de fer qu'on pose dans les Églises, & qui a une ouverture par où l'on met l'argent qu'on donne par aumône. (Tronc pour les prisonniers, pour la Fabrique de l'Église, pour les enfans trouvés. Mettre un tronc dans une Église. Mettre dans le tronc. Vider le tronc.)

TRONCHET. s. m. Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

TRONÇON. s. m. Morceau coupé ou rompu d'une plus grande pièce, laquelle est ordinairement fort longue. (Tronçon de pique, de lance, d'épée.)

On appelle aussi *Tronçons*, Des morceaux que l'on coupe de certains poissons qui ont plus de longueur que de largeur. (Tronçons d'anguille, de brochet. Tronçon de saumon. Tronçons d'alose. Couper par tronçons.)

TRONÇONNER. v. actif. Couper quelque chose par tronçons. (Tronçonner une alose, une anguille.)

TRONÇONNÉ, ÉE. participe.

TRÔNE. s. m. Siége élevé où les Rois sont assis dans les fonctions solennelles de la Royauté. (Trône pompeux. Trône magnifique. Trône superbe. Trône éclatant de pierreries. Le Trône de Salomon. Le trône d'Assuérus. Le trône du Roi étoit placé au bout de la galerie. Le Roi se mit sur son trône pour recevoir les Ambassadeurs.)

TRÔNE, s'emploie figurément en diverses phrases, pour dire, La puissance souveraine des Rois. Ainsi on dit, (Monter sur le trône. Prendre possession du trône. Chasser un Prince du trône. Alexandre renversa le trône des Perses, s'empara du trône des Perses. Les bons Ministres sont les appuis du trône, les soutiens du trône. Soutenir un trône chancelant. Relever un trône abattu. Le Prince légitime fut chassé du trône par le tyran. Cette victoire servit à affermir le nouveau Prince sur le trône, à affermir le trône du nouveau Prince.)

TRÔNE, se dit aussi Du siége élevé où le Pape se met dans de certaines cérémonies publi-

ques. (Le Pape étant dans son trône.)

On appelle *Trône Episcopal*, Le siége qui est au haut du Chœur dans quelques Églises, & où l'Évêque se met lorsqu'il officie pontificalement. (L'Évêque étant dans son trône.)

On appelle *Trônes*, au pluriel, Un des neuf Chœurs des Anges. (Anges, Archanges, Trônes, Dominations, &c.)

TRONQUER. v. a. Retrancher, couper une partie de quelque chose. Au propre, il ne se dit que Des statues. (Les Gots ont tronqué la plupart des statues de Rome.)

Il se dit figurément en parlant Des livres & des passages qu'on en tire. (Il a tronqué ce livre, il en a ôté deux Chapitres.) *Il a tronqué ce passage*, pour dire, Il a supprimé une partie de ce passage. Il se dit ordinairement en mauvaise part.

TRONQUÉ, ÉE. participe. (Un Soldat tronqué d'une partie de ses membres.)

TROP. adverbe de quantité. Plus qu'il ne faut, avec excès. (Trop vîte. Trop avant. Trop loin. Trop riche. Trop puissant. Trop fin. Trop bien. Vous l'avez trop poussé. Cette viande est trop cuite. Il a trop bu, trop travaillé. Je n'en veux pas tant, en voilà trop. Il en a trop, beaucoup trop, un peu trop. Je ne puis plus souffrir ses insolences, c'en est trop. Vous avez acheté cela tant, ce n'est pas trop.)

TROP, avec la négative *Pas* qui le précède, veut dire, Guère. (Je ne voudrois pas trop m'y fier. Cela n'est pas trop bien.) Et joint avec *Peu*, qui le suit, il signifie, Pas assez. (Il en a trop peu. Il n'en faut ni trop ni trop peu.)

On dit proverbialement, *Trop est trop, rien de trop*, pour dire, que Tout excès est condamnable.

On dit proverbialement, (Chacun le sien ce n'est pas trop.) On dit aussi proverb. & popul. (Trop gratter cuit, trop parler nuit.)

Dans le style familier, on dit quelquefois, *Par trop*, au lieu de trop. (Cet homme est aussi par trop ennuyeux, par trop complimenteur.)

TROP, est aussi subst. (Ôtez le trop. Je me plains du trop.)

TROPE. s. m. Terme de Rhétorique. Emploi d'une expression en sens figuré. *Cent voiles pour cent vaisseaux, cent chevaux pour cent Cavaliers*, Ce sont des tropes.

TROPHÉE. s. m. La dépouille d'un ennemi vaincu, que l'on mettoit ordinairement sur un tronc d'arbre dont on avoit coupé les branches.

On appelle aussi *Trophée*, Un assemblage d'armes élevées & disposées avec art, pour servir de monument d'une victoire, d'une conquête. (Dresser, élever, ériger un trophée, des trophées. Peindre, graver des trophées d'armes. Sculpter des trophées sur le frontispice d'un bâtiment, sur un arc de triomphe.)

Il se prend poëtiquement pour Victoire. (Tout fier de ses trophées. Fier de tant de trophées.)

On dit figur. mais toujours en mauvaise part, *Faire trophée*, pour dire, Faire vanité, faire gloire. (Faire trophée du vice. Bien loin d'avoir honte d'une si lâche action, il en fait trophée.)

TROPIQUE. s. m. Petit cercle de la Sphère, parallèle à l'Équateur, & qui marque jusqu'à quel point le Soleil s'en éloigne. (Il y a deux tropiques également distans de l'Équateur, le tropique du Cancer, & le tropique du Capricorne. Région située entre les deux tropiques.)

TROPOLOGIQUE. adj. de t. g. Terme de Rhétorique, qui signifie Figuré. (Le sens tropologique d'un emblème.)

TROQUER. v. a. Échanger, donner en troc. (Il a troqué son cheval contre un tableau. Il ne fait autre chose que troquer. Je ne veux pas troquer avec vous. Je n'ai rien à troquer.)

On dit proverbialement, *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, pour dire, Faire un mauvais marché, quoiqu'on cherchât à en faire un bon.

TROQUÉ, ÉE. participe.

TROQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à troquer. (Les curieux sont grands troqueurs.)

TROT. s. m. Sorte d'allure des bêtes de voiture, de somme ou de charge, entre le pas & le galop. (Grand trot. Petit trot. Aller au trot. Il faut mettre ce cheval au trot.)

On dit fig. & famil. *Il mène ces gens-là au grand trot, il les mène grand trot*, pour dire, Il leur fait faire beaucoup d'ouvrages en peu de temps.

TROTTE. subst. fém. Espace de chemin. (Il y a une bonne trotte d'ici-là.) Il est populaire.

TROTTER. v. a. Aller le trot. (Ce cheval trotte rudement. Un cheval qui trotte menu. Faites trotter ce cheval, que je voie s'il boite.)

TROTTER, se dit aussi pour Marcher beaucoup à pied. (Il a trotté tout le jour.) Il est du style familier.

Il se dit figur. pour dire, Faire bien des pas, bien des voyages pour quelque affaire. (J'ai un procès sur le bureau, il y a quatre jours que je trotte. Vous aimez bien à trotter.) Il est du style familier.

TROTTEUR. s. m. On appelle ainsi, dans les Académies, Un cheval qu'on a dressé à n'aller que le trot dans le Manége. (Il ne monte encore que le trotteur.)

TROTTIN. s. m. Terme populaire & bas, qui se dit par mépris d'Un petit laquais. (Elle n'a qu'un trottin, qu'un petit trottin.)

TROTTOIR. s. m. Chemin élevé, que l'on pratique quelquefois le long des quais & des ponts, pour la commodité des gens qui vont à pied. (Les trottoirs du Pontneuf.)

Il se dit fig. & famil. dans cette phrase, *Cette fille est sur le trottoir*, pour dire, qu'Elle est à marier. (Cette fille est sur le trottoir depuis le mariage de sa sœur.)

TROU. s. m. Sorte d'ouverture dans quelque chose, & qui est plus ordinairement ronde ou approchant, pour la distinguer des ouvertures qui sont longues, & qu'on appelle Fentes. (Grand trou. Petit trou. Faire un trou à la muraille, à un ais, à un plancher, en terre. Il y a un trou à vos bas, à votre manteau. Regarder par le trou de la serrure. Les trous d'une flûte. Il est bien blessé, il a un trou à la tête, un trou à la jambe. Trou dans lequel les bêtes se retirent. Trou de taupe. Trou de renard. Trou de lapin. Trou de vers. Il s'est sauvé dans un trou. Ces oiseaux font leur nid dans un trou. Boucher un trou, des trous. Tomber dans un trou. Agrandir, remplir un trou. Voilà un trou qui n'est que dans la superficie, & en voilà un autre qui perce de part en part.)

On dit fig. & famil. qu'*Un homme boit comme un trou*, que *des gens ont bu comme des trous*, pour dire, Beaucoup.

On dit figurément & fam. d'Un homme que la présence d'un autre fait trembler, que. (Cet autre le feroit mettre dans un trou.)

On dit fam. & figur. qu'*Un homme n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*, pour dire, qu'Il n'a aucune connoissance des choses du monde.

On dit famil. & figur. *Boucher un trou*, pour dire, Payer une dette. (Si je recevois cet argent-là, il me serviroit à boucher un trou.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un renard qui n'a qu'un trou est bientôt pris*, pour dire, qu'Un homme qui n'a qu'une ruse, qu'une finesse, qu'une expédient, a quelquefois bien de la peine à se tirer d'affaire, à réussir.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a fait un trou à la lune*, pour dire, qu'Il s'est enfui pour frustrer ses créanciers, pour se sauver, &c.

On dit proverb. & populairement d'Un homme qui trouve des raisons, des excuses bonnes ou mauvaises, sur tout ce qu'on lui dit, ou des expédiens dans les difficultés qu'on propose, (Autant de trous, autant de chevilles. Autant de chevilles que de trous.)

On dit proverb. & populairement, *Mettre la pièce auprès du trou*, pour dire, Ne point appliquer le remède où il faudroit.

On appelle *Trou*, au jeu de Trictrac, L'avantage de douze points, que celui qui les gagne marque par un fichet qu'il met dans un trou. (Il faut douze trous pour gagner la partie.)

On appelle dans les jeux de Paume carrés, *Le trou*, Un trou qui est au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille. (Il donna de volée dans le trou.)

TROU, se dit figur. De tous les lieux habitables dont on veut marquer la petitesse avec mépris. (Ce n'est pas une ville, ce n'est pas une maison, ce n'est qu'un trou. On m'a logé dans un trou.)

TROUBADOUR. s. m. Nom qu'on donnoit aux anciens Poëtes Provençaux. On nommoit *Trouverres* ou *Trouveurs*, nos anciens Poëtes François. (Les Troubadours, les Trouverres ou Trouveurs, couroient de châteaux en châteaux pour y chanter leurs Poëmes.)

TROUBLE. adj. de t. g. Qui est brouillé, qui n'est pas clair. Il se dit ordinairement De l'eau, du vin & autres liqueurs. (Vin trouble. Eau trouble. La rivière est trouble.)

On dit, que *L'air est trouble*, que *le temps est trouble*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de nuages, que le temps n'est pas serein; & que *Du verre est trouble*, pour dire, qu'Il n'est pas bien net, bien clair.

On dit, *Avoir la vue trouble*, & *voir clair*, pour dire, Avoir la vue chargée, ne voir pas bien.

On dit fig. & famil. *Pêcher en eau trouble*, pour dire, Tirer du profit, de l'avantage des désordres publics ou particuliers.

TROUBLE. s. m. Brouillerie, désordre. (Il est cause du trouble de la Province. C'est lui qui fait le trouble, qui met, qui apporte le trouble, du trouble. Toute la famille étoit en trouble. Quand le trouble se met dans une famille, tout est

perdu. Faire cesser le trouble. Apaiser le trouble.)

On l'emploie plus ordinairement au pluriel, en parlant des soulèvemens, des émotions populaires, des guerres civiles. (Exciter des guerres civiles, des troubles dans un État, dans une Province. Apaiser, calmer les troubles. Durant les troubles de la Ligue. L'histoire des troubles.)

Il se prend aussi pour L'inquiétude, l'agitation de l'esprit. (Le trouble de son ame, de son esprit, de son cœur, se remarquoit sur son visage, dans sa démarche, &c.)

Il signifie, en termes de Jurisprudence, L'action par laquelle on inquiète un possesseur dans la jouissance, dans la propriété de ce qu'il possède. (Garantir de tout trouble. Les contrats de vente se font ordinairement à charge de garantir de tout trouble & éviction.)

TROUBLE-FÊTE. s. m. familier. Il se dit d'Un importun, d'un indiscret qui vient interrompre la joie d'une assemblée publique ou particulière. (C'est un vrai trouble-fête.)

TROUBLER. v. a. Rendre trouble. (Les pluies ont troublé la rivière. Si vous remuez ce vin, vous le troublerez. Une frayeur a troublé le lait de cette nourrice. Le tonnerre trouble le vin.)

On dit proverbialement d'Une personne qui paroît simple, & qui ne l'est pas, (On diroit qu'elle ne sait pas l'eau troubler.)

TROUBLER, signifie figurément, Apporter du trouble, du désordre, causer de la brouillerie. (Troubler l'ordre. Troubler le repos public. Troubler un Royaume. Ce malheureux a troublé notre famille, a troublé mon repos. Nous étions en paix, il nous est venu troubler.)

Il se dit aussi en parlant Des sens & des facultés de l'ame. (Troubler les sens. Troubler la raison, le jugement, l'entendement, l'esprit, la mémoire. La peur lui trouble la raison.)

On dit, *Troubler un homme*, pour dire, Troubler sa mémoire, son jugement, &c.

Il signifie encore, Inquiéter quelqu'un dans la possession, dans la jouissance de quelque bien. (Il a été troublé dans la possession de cette Terre, dans la jouissance de ce Bénéfice.)

TROUBLER, se prend pour Interrompre. (Troubler un entretien. Troubler la conversation. Il troubla leur tête-à-tête. J'écrivois, il est venu me troubler. Il arriva un accident qui troubla la fête.)

SE TROUBLER. verbe récip. *Le vin se trouble*, pour dire, qu'il devient trouble.

On dit, que *Le temps commence à se troubler*, pour dire, qu'il commence à se charger de nuages.

On dit aussi, qu'*Un accusé s'est troublé dans son interrogatoire*, pour dire, qu'il s'est embarrassé, Et, qu'*Un Orateur s'est troublé*, pour dire, qu'il a perdu le fil de son discours.

TROUBLÉ, ÉE. participe.

TROUÉE. s. f. On appelle ainsi ordinairement Un espace vide, ou un abattis fait à dessein, & qui perce tout au travers d'un bois. (Les troupes défilèrent par une trouée. Il est facile de faire une trouée dans ce bois.)

Il se dit aussi d'Une ouverture faite dans l'épaisseur d'une haie. (Dans cette haie il y a une trouée par où nous pourrons aisément passer.)

TROUER. v. a. Percer, faire un trou. (Les voleurs ont troué la muraille. Les vers ont troué cet habit.)

TROUÉ, ÉE. participe. (Bas troué. Robe trouée.)

TROU-MADAME. s. m. Espèce de jeu où l'on joue avec de petites boules ordinairement d'ivoire, qu'on tâche de pousser dans des ouvertures en forme d'arcades, marquées de différens chiffres. (Jouer au Trou-Madame.)

On appelle du même nom, L'espèce de machine ouverte en forme d'arcades dans lesquelles on pousse les boules. (Placer un Trou-Madame sur un Billard.)

TROUPE. s. f. Multitude de gens assemblés. (Troupe de paysans. Une troupe d'archers. Une troupe de voleurs.)

On appelle *Troupe de Comédiens*, Un nombre de Comédiens associés pour jouer la comédie en public.

On dit, *Aller en troupe*, *marcher en troupe*, en parlant De gens qui vont ensemble en grand nombre. (Les Pélerins vont en troupe.) Il se dit aussi Des animaux.

En style de Poësie, on dit, *La troupe céleste*, *la troupe immortelle*, pour dire, L'assemblée des Dieux du Paganisme.

On appelle absolument *Troupes*, au pluriel, Les Régimens, les Compagnies, les Corps militaires. (Ce Prince avoit de belles troupes, des troupes fort lestes, bien disciplinées, très-aguerries. Lever des troupes. Mettre des troupes sur pied. Avoir des troupes nombreuses. Il se fioit aux vieilles troupes. Mettre des troupes en bataille.)

En parlant des Gens de Guerre, *Troupe*, se dit aussi au singulier, d'Un petit corps ou de Cavalerie, ou d'Infanterie; & dans ce sens on dit d'Un Officier, qu'il conduit bien sa troupe, qu'il mène bien sa troupe, qu'il tient sa troupe en bon état.)

TROUPEAU. s. m. Troupe d'animaux de même espèce qui sont dans un même lieu. (Troupeau de moutons, de brebis. Troupeau de vaches. Troupeau de cochons.) Et par extension, (Troupeau de dindons. Troupeau d'oies. Le Berger du troupeau. Il avoit un beau troupeau. Les troupeaux parquent. La maladie se mit dans son troupeau.) Quand on dit absolument, *Troupeau*, on entend ordinairement, *Un troupeau de moutons ou de brebis.*

On appelle figurément l'Église, (Le troupeau de JESUS-CHRIST.)

On appelle aussi figurément Le peuple d'un Diocèse, d'une Paroisse, (Le troupeau de l'Évêque, du Curé,) qui en sont appelés *Les Pasteurs.*

TROUSSE. s. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. (Trousse de linge mouillé qu'on rapporte de l'eau. Trousse d'herbes. Trousse de fourrages. Trousse de chaume. Trousse de cordages. Il portoit une grosse trousse sur la croupe de son cheval.)

TROUSSE, se dit d'Un carquois (Tirer des flèches d'une trousse. Une trousse d'ivoire. Vider une trousse. Épuiser une trousse de flèches.)

TROUSSE, se dit d'Une sorte d'étui où les Barbiers mettent tout ce qui est nécessaire pour faire la barbe & les cheveux. Et on appelle *Trousse à peignes*, La partie d'une toilette où l'on a accoutumé de serrer les peignes.

On appelle aussi *Trousses*, Les chausses des Pages. (Il ne fait que quitter les trousses. Les Chevaliers de l'Ordre portent des trousses quand ils ont leurs habits de cérémonie.)

AUX TROUSSES. Façon de parler du style familier, pour dire, À la poursuite. (Je lui mettrai un Prévôt aux trousses, à ses trousses. Il est aux trousses des ennemis, il les poursuit de près.)

On dit aussi, *Être aux trousses de quelqu'un*, pour dire, Être toujours à sa suite, soit pour l'espionner, soit pour quelque autre chose qui l'incommode. (Que voulez-vous faire de cet homme-là, qui est toujours à vos trousses?) Il est familier.

EN TROUSSE. Façon de parler adverbiale, qui se dit en parlant d'Une personne qui est sur la croupe d'un cheval, derrière un cavalier qui est en selle. (Mettre une femme en trousse derrière soi.) Il se dit aussi en parlant Des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

TROUSSEAU. s. m. Petite trousse. Il n'est guère en usage que dans ces phrases, (Un trousseau de clefs. Un trousseau de flèches.)

Il se dit aussi Des hardes, des habits, du linge, & de tout ce qu'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait Religieuse. (Cette mère songe de bonne heure à faire le trousseau de sa fille. Son trousseau est tout prêt. Elle a un beau trousseau.)

TROUSSE-GALANT. s. m. Sorte de maladie périlleuse qui fait mourir promptement, & qu'on appelle ordinairement, *Coléra-morbus*. Il est du style familier.

TROUSSE-QUEUE. s. m. On appelle ainsi un morceau de cuir, de toile, &c. garni de boucles, avec lequel on enveloppe le haut de la queue d'un cheval, & on en retrousse le reste. (Mettre un trousse queue à un cheval.)

TROUSSE QUIN. s. m. Pièce de bois cintrée qui s'élève sur le derrière d'une selle, comme les arçons sur le devant. (Une selle à trousse-quin est bien plus commode qu'une selle rase.)

TROUSSER. v. a. Replier, relever ce qui pend. Il se dit ordinairement Des habits qu'on porte sur soi. (Trousser une robe, un long manteau. Trousser ses jupes.)

Il se dit aussi Des personnes. (Troussez-vous de peur de vous crotter. Troussez cet enfant, afin qu'il marche mieux.)

On dit figurément, *Trousser bagage*, pour dire, Partir brusquement, déloger brusquement de quelque endroit. (Comme il apprit qu'on le cherchoit, il troussa bagage.) Il est du style familier.

On dit figurément & populairement, *Trousser un homme en malle*, pour dire, L'enlever. (Le Prévôt l'a troussé en malle. Si une fois on le trouve, il sera troussé en malle.)

TROUSSER, signifie figur. & dans le style familier, Expédier précipitamment. (Les Juges ont troussé cette affaire dans une matinée.) On dit, qu'(Une maladie violente a troussé un homme en deux jours. Si cette maladie le prend, il sera bientôt troussé.)

TROUSSÉ, ÉE. participe.

Dans le style familier, en parlant d'Un petit homme bien fait, bien proportionné, propre & joli, on dit, que (C'est un petit homme bien troussé.) On dit de même, en parlant d'Un cheval bien fait, bien pris & un peu ramassé, que (C'est un cheval bien troussé.)

On dit aussi familièrement d'Une jolie petite maison, que (C'est une petite maison bien troussée; & d'un compliment bien tourné, que (C'est un compliment bien troussé.)

TROUSSIS. s. m. Pli qu'on fait à une robe, à une jupe, &c. pour la raccourcir & pour l'empêcher de traîner. (Faire un troussis à une jupe.)

TROUVAILLE. s. f. Chose trouvée heureusement. (C'est une bonne trouvaille. C'est une vraie trouvaille.) Il est du style familier.

On dit, *Faire une trouvaille*, pour dire, Rencontrer heureusement quelque chose par hasard.

TROUVER. v. a. Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche, soit qu'on ne le cherche pas. (Il le trouva dans le chemin. Il a trouvé un trésor par hasard en faisant creuser un fossé. Il a tant cherché ce papier qu'il l'a trouvé. Il le trouva sous sa main.)

On dit, *Aller trouver quelqu'un*, pour dire, L'aller voir, aller lui parler. (Il l'alla trouver dès qu'il sut qu'il étoit arrivé. Il lui a envoyé dire de le venir trouver.)

Il se dit pareillement De ce qu'on rencontre, ou de ce qu'on invente par le moyen de l'étude & de la méditation. (Ce Chimiste a trouvé un beau secret. Ce Médecin a trouvé un bon remède. Il a trouvé le secret de faire ce qu'il souhaitoit.)

On dit, *Je trouve cela bon*, *je trouve que cela est bon*, pour dire, Il me paroît que cela est bon. En ce sens on dit, (Je trouve que cet homme est agréable, je le trouve agréable. Je la trouve belle, spirituelle, incommode, fatigante. Il se trouve heureux.)

On dit, *Je trouve bon que vous fassiez cela*, *je trouve mauvais que vous le fassiez*, pour dire, Je consens, j'approuve que vous le fassiez; je ne consens pas, je n'approuve pas que vous fassiez cela.

On dit encore, *Je lui trouve de l'esprit*, *je lui trouve bon visage*, *je lui trouve de la fièvre*, pour dire, Il me paroît qu'il a de l'esprit, qu'il a le visage bon, qu'il a de fièvre.

On dit, *Se trouver mal*, pour dire, Ressentir quelque incommodité; & dans un sens contraire. (Se trouver bien, se trouver mieux.)

On dit aussi dans un sens moins étendu, *Se trouver mal*, pour dire, Tomber en foiblesse, s'évanouir. (Il se trouve mal toutes les fois qu'on le saigne.)

On dit, *Se trouver en quelque lieu*, pour dire, S'y rendre, y être. (Nous croyions être seuls en ce lieu, & il s'y trouva quantité de monde. Je m'y trouverai. Trouvez-vous à telle heure.)

On dit, *Il se trouva que*, pour dire, Il arriva que. (Lorsqu'on croyoit finir cette affaire, il se trouva qu'on y mit de nouveaux obstacles.) On le dit aussi, pour dire, On reconnu que, (Tout bien calculé, il se trouva qu'il étoit redevable de mille écus.)

On dit, *Se trouver bien de quelqu'un*, *de quelque chose*, pour dire, Avoir sujet d'être content de quelqu'un, de quelque chose. (Je me trouve bien d'un tel régime, de ce domestique.)

TROUVÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un enfant trouvé*, pour dire, Un enfant qui a été exposé. (C'est un enfant trouvé. L'Hôpital des enfans trouvés.)

TROUVERRE, ou TROUVEUR. *V.* TROUBADOUR.

TRU

TRUAN, ANDE. s. Vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuse par fainéantise. (Cet homme est un truand, un vrai truand. C'est une grosse truande.) Il est vieux & populaire.

TRUANDAILLE. s. f. Collectif. Ceux qui truandent. (Ce n'est que de la truandaille.) Il est vieux & populaire.

TRUANDER. v. n. Gueuser, mendier. Il est vieux & populaire.

TRUBLE. s. f. Petit filet attaché carrément au bout d'une perche, & qui sert à pêcher du poisson dans les boutiques & les réservoirs.

TRUCHEMAN. s. m. Interprète, celui qui explique à deux personnes qui parlent deux langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. (Habile Thucheman. C'est le Trucheman des Ambassadeurs François qui vont en ce pays-là. S'expliquer par un Trucheman. Il n'a pas besoin de Trucheman, il sait la langue du pays. Ce sont ses Truchemans.)

Il se dit figur. d'Une personne qui parle à la place d'une autre, qui explique les intentions d'une autre. (Cet homme-là bégaye si fort, qu'il auroit besoin de trucheman. Il parle d'une manière assez intelligible, il ne lui faut point de trucheman. Cela s'entend bien sans trucheman.)

TRUCHER. v. n. Mendier par fainéantise.

TRUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui truche, qui mendie. Il est populaire.

TRUELLE. s. f. Petit instrument de fer ou de cuivre, qui est plat, à peu près de forme triangulaire, à manche de bois, & dont les Maçons se servent pour employer le plâtre ou le mortier dans la construction d'un bâtiment. (Apportez l'auge & la truelle. Se servir de la truelle. Enduire avec la truelle.)

On dit famil. d'Un homme qui aime à bâtir, qu' (Il aime la truelle.)

TRUELLÉE. s. f. La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE. s. f. Plante qui n'est en apparence qu'une masse charnue qui se trouve dans la terre, & qui ne pousse ni tige, ni feuilles, ni fleurs, ni racines. Les nouveaux Botanistes prétendent qu'elle n'est qu'un amas de vésicules qui renferment chacune trois ou quatre semences. On l'emploie dans les cuisines, & on la regarde comme un mets très-friand. Les cochons, qui les aiment beaucoup, contribuent à les découvrir. On a aujourd'hui dressé des chiens pour les chercher. (Truffe marbrée. Truffe blanche. Grosse truffe. Ces truffes ne sont pas encore mûres.)

TRUIE. s. f. La femelle du porc. (Grande truie. Truie grasse. Une truie pleine.)

On dit prov. *Tourner la truie au foin*, pour dire, Changer de discours, pour éviter de répondre à ce que quelqu'un dit, pour éluder une demande, ou pour faire cesser une conversation qui déplaît.

TRUITE. s. f. Sorte de poisson fort délicat, qui se trouve ordinairement dans les eaux vives. (Grande truite. Truite grasse.) *Truite saumonée*, c'est-à-dire, Qui tient du goût & de la couleur du saumon.

TRUITÉ, ÉE. adj. Marqueté de petites taches rousses comme une truite. Il n'est guère d'usage qu'en parlant De certains chevaux, de certains chiens dont le poil est marqueté de la sorte. (Cheval truité. Chien truité.)

TRUMEAU. s. m. Le jarret d'un bœuf, la partie d'au-dessus de la jointure du genou d'un bœuf. Il ne se dit de cette partie, que lorsqu'elle est coupée pour être mangée.

TRUMEAU, Terme d'Architecture. Il se dit De l'espace d'un mur entre deux fenêtres. (Les trumeaux de ce bâtiment sont trop étroits.)

Il se dit aussi d'Une glace qui se met ordinairement entre deux fenêtres.

TU

TU, TOI, TE. Pronoms subst. de la seconde personne. Ils sont de tout genre, mais seulement du nombre singulier; & ils ne diffèrent entre eux, que par la place qui leur est assignée dans le discours.

TU, ne peut jamais être que le nominatif du verbe, c'est à dire, le sujet de la proposition; il ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par une de ces particules, *Ne*, *en*, *y*. (Tu es heureux. Tu me parleras. Tu t'en repentiras. Tu en apprendras des nouvelles. Tu y étois. Iras-tu?)

TOI, n'est jamais nominatif, à moins qu'il ne soit mis par opposition. (Toi qui fais tant le brave, tu oserois... Que répondras-tu à cela, toi qui...)

Il s'emploie absolument & comme régime du verbe à l'impératif. (Tais-toi. Retire-toi. Fais-toi justice.) Et alors il suit toujours le verbe, si ce n'est quand le verbe qui le régit, est précédé & gouverné par le verbe *Faire*. (Fais-toi instruire. Fais-toi rendre ton argent.)

Il s'emploie de même après le pronom indéfini *Ce*, suivi du verbe *Être*. (C'est toi. Ce ne peut être que toi.)

Il s'emploie aussi de même après une préposition. (Chez toi. À toi. De toi Avec toi. Pour toi. Contre toi. Sans toi Sur toi.)

TE, ne peut jamais être que le régime du verbe, & il s'élide devant une voyelle. (Je te donne cela. Je te le promets. Je t'en remercie. Je te l'avois bien dit. Sors, & te retire. Va vîte, & ne t'amuse point.)

On ne se sert d'ordinaire de ces pronoms, ni du pronom possessif *Ton*, & du relatif *Tien*, que quand on parle à des personnes, ou fort inférieures, ou avec qui on est en très-grande familiarité. On s'en sert cependant en faisant parler certaines nations, & principalement les Orientaux, lorsqu'on veut leur conserver un caractère étranger, & quelquefois aussi dans la Poësie. Hors de là, on se sert du pronom pluriel *Vous*.

TUA

TUABLE. adj. de t. g. Qu'on peut tuer.

TUANT, ANTE. adj. Fatigant, qui cause beaucoup de peine. (Ce travail est tuant. Que cela est tuant! Conversation tuante. C'est un homme tuant.) Il est du style fam.

TU AUTEM. s. m. Façon de parler familière empruntée du Latin, & dont on se sert pour dire, Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire. (Il en sait le tu autem. C'est là le tu autem.)

TUB

TUBE. s. m. Terme de Mécanique. Tuyau, conduit, canal de plomb, de verre, de fer, &c. par où l'air & les choses liquides peuvent passer & avoir une issue libre. (Le tube d'une lunette de longue vue. Il faut un tube de plomb pour faire cette expérience. Les baromètres se font avec des tubes de verre. Sceller hermétiquement le tube d'un thermomètre.) Il ne se dit guère que des instrumens & des tuyaux dont on se sert

pour faire des observations & des expériences.

TUBERCULE. s. m. Terme de Jardinage. Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante.

Il se dit aussi Des élevures qui surviennent à la peau, & plus particulièrement des petits abcès attachés à la superficie du poumon.

TUBÉREUSE. s. f. Sorte de fleur odoriférante, de couleur blanche, venant d'un oignon, & qui a la tige fort haute. (Une tubéreuse. Un oignon de tubéreuse. Un bouquet de tubéreuses. Un pot de tubéreuse. De l'essence de tubéreuse. Sa chambre étoit toute pleine de tubéreuses.)

TUBÉROSITÉ. s. f. Terme de Médecine. Petite tumeur qui survient dans quelque partie du corps.

Il se dit en Anatomie, d'une éminence, d'une inégalité qui se trouve sur un os, & où s'attachent les muscles. (La tubérosité du tibia.)

TUBULÉ, ÉE. adj. Qui est garni d'un tube ou tuyau. On dit, (Une cornue tubulée.) On dit aussi, *Tubulure*, dans le même sens.

T U D

TUDESQUE. adj. de t. g. Ce mot est synonyme de celui de Germanique ; mais il ne s'emploie guère qu'en parlant De la langue des Germains. (Le langage tudesque. La Grammaire tudesque.) On le prend aussi substantiv. (Le tudesque est un idiôme très-ancien.)

T U E

TUE-CHIEN. *Voy.* COLCHIQUE.

TUER. v. a. Ôter la vie d'une manière violente. (Tuer d'un coup d'épée, à coups d'épée, d'un coup de pistolet, à coups de pistolet. Tuer à coups de bâton. Tuer un homme de sang froid, le tuer en traître. Tuer quelqu'un à son corps défendant. Tuer son ennemi de bonne guerre, le tuer tout roide. Il a été tué à la guerre. Il a été tué d'un coup de canon. Il fut tué beaucoup de gens dans la dernière bataille.)

On ne se sert point du verbe *Tuer*, en parlant Des morts violentes par exécution de Justice, ni en parlant De ceux qui ont été noyés, étouffés, ou empoisonnés.

Il se dit De toutes les morts violentes qui arrivent par accident, & de toutes les morts naturelles causées par des maladies. (Une tuile lui tomba sur la tête & le tua. Un Couvreur tomba du haut du toit & se tua. Il a été tué d'un coup de tonnerre. C'est un coup de fusil qui l'a tué. Un coup de sang l'a tué. L'apoplexie l'a tué. Une médecine prise à contre-temps l'a tué.)

Il se dit pareillement De tout ce qui cause la mort. (Ne vous fiez pas à ce Charlatan, il vous tuera. La tristesse l'a tué. Ses débauches le tueront, s'il n'y prend garde. Le grand travail tue bientôt un homme.)

Il se dit quelquefois par exagération, Des choses qui fatiguent excessivement le corps, ou qui peuvent altérer la santé. (Il porte de trop grands fardeaux, cela le tue. Le chagrin le tue. Vous vous tuez à faire la vie que vous faites. Il se tue à force de boire. Vous tuez votre cheval de le mener toujours au grand galop.)

Il se dit encore par exagération, De tout ce qui incommode, de tout ce qui importune extrêmement. (Il tue le monde avec ses complimens, avec ses discours ennuyeux. Le grand bruit me tue.)

On dit famil. par exagération, *Se tuer le corps & l'ame*, & absolument, *Se tuer*, pour dire, Se donner beaucoup de peine. (Il s'est tué le corps & l'ame, pour amasser de l'argent. On se tue de lui remontrer son devoir.)

On dit figur. que *Le péché tue l'ame* ; & en termes de l'Écriture, que *La lettre tue, & que l'esprit vivifie*, pour dire, que Les paroles de l'Écriture-Sainte prises trop à la lettre, pourroient induire en erreur.

TUER, se dit aussi en parlant des animaux que les bouchers assomment ou égorgent. (Tuer des bœufs, tuer des moutons.) En ce sens, on dit dans le style familier, (Ce boucher tue de meilleure viande qu'un autre. En été, les bouchers tuent leur viande pendant la nuit.) Dans le même sens, on dit quelquefois absolument *Tuer*. (Ce boucher ne tue qu'une fois la semaine.)

Il se dit aussi en parlant d'autres animaux. (Tuer des poulets, des pigeons. Tuer des lapins, des perdrix, &c.)

Il se dit de même en parlant des plantes, des arbres. (Le grand froid a tué la plupart des plantes.)

En parlant De feu, de bougie, de chandelle, &c. il se dit populairement pour Éteindre. (Tuez ce feu. Il faut tuer ces chandelles.)

On dit *Tuer le temps*, pour dire, S'amuser à quelque chose, afin de passer le temps, & de ne pas s'ennuyer. Il est du style familier.

À TUE TÊTE. Façon de parler adverbiale, qui n'est guère d'usage qu'en ces phrases, *Crier à tue tête*, *disputer à tue tête*, pour dire, Crier, disputer de toute sa force.

TUÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme a été bien tué*, pour dire, que Celui qui l'a tué, l'a tué sans fraude, dans un combat régulier ; & qu'*Il a été mal tué*, pour dire, qu'On l'a tué en trahison, qu'on l'a assassiné.

Figur. & famil. en parlant à un homme avec qui on a disputé, & qu'on croit avoir convaincu par de bonnes raisons, on dit, (Êtes-vous bien tué ? êtes-vous bien tué sur cela ?) Et on dit, qu'*Un homme n'est pas encore bien tué*, pour dire, qu'il n'est pas encore bien convaincu, bien persuadé.

TUERIE. s. f. Carnage, massacre. (Horrible tuerie. La tuerie fut grande dans la déroute.)

Il se dit aussi Du lieu où l'on tue les animaux pour en vendre la chair à la boucherie. (Il y a une tuerie dans ce quartier là)

TUEUR. s. m. Celui qui tue. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase du style familier. (C'est un tueur de gens,) qui se dit par plaisanterie d'Un homme qui fait le brave.

T U F

TUF. s. m. Sorte de terre blanchâtre & sèche, qui tient plus de la nature de la pierre que de celle de la terre, & qu'on trouve assez ordinairement au-dessous de la terre franche, de la bonne terre. (Ce terroir n'est guère bon, ce n'est presque que du tuf. En fouillant un demi-pied dans cette terre, on trouve, le tuf. Les arbres meurent quand ils trouvent le tuf. Creuser jusqu'au tuf.)

On dit fig. d'Un homme qui n'a qu'une légère connoissance des choses, & qui ne sait rien à fond, que *pour peu qu'on l'approfondisse, on rencontre bientôt le tuf*, pour dire, que C'est un homme superficiel.

TUF, se dit aussi d'Une certaine pierre blanche fort tendre, & qui devient plus dure & plus blanche lorsqu'elle est employée. (La plupart des maisons de cette province sont bâties de pierres de tuf, *ou absolument*, sont bâties de tuf.) On dit quelquefois, *Tuffeau*, dans ce dernier sens. (Dans ce pays-là on ne bâtit que de tuffeau.)

TUFIER, IÈRE. adj. Qui est de la nature du tuf.

T U I

TUILE. s. f. Espèce de carreau peu épais, fait de terre grasse cuite au fourneau, plus long que large, ordinairement plat, & dont on se sert pour couvrir des bâtimens. (Tuile plate. Tuile creuse. Tuile au petit moule, au grand moule. Un cent de tuiles. Un millier de tuiles. Des tuiles qui ne sont pas assez cuites. Une maison couverte de tuiles.)

On dit, qu'*Un homme est logé près des tuiles*, pour dire, qu'il est logé au plus haut étage de la maison.

On dit prov. & figur. qu'*On ne donneroit pas du feu sur une tuile à quelqu'un*, pour dire, qu'On ne voudroit pas lui donner, lui prêter la moindre chose, lui accorder le moindre secours. Il est du style familier.

TUILEAU. s. m. Morceau de tuile rompue. (Faire un âtre avec des tuileaux. Battre des tuileaux pour en faire du ciment.)

TUILERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la tuile. (Il y a une tuilerie en tel endroit. Ce lieu est propre pour une tuilerie.)

On appelle Un des jardins du Roi à Paris, *Les Tuileries*, parce qu'il y avoit autrefois des Tuileries en ce lieu. (Le jardin des Tuileries. Se promener aux Tuileries. Le Palais des Tuileries.)

TUILIER. s. m. Ouvrier qui fait des tuiles.

T U L

TULIPE. s. f. Sorte de fleur printanière, à tige haute, qui vient d'oignon, qui n'a point d'odeur, & dont le calice est fait en vase. (Tulipe blanche, jaune, rouge, violette. Tulipe panachée, bordée, rayée, &c. Cette tulipe n'a pas bien fait cette année. Une planche de tulipes. Lever des tulipes. Planter des tulipes. Un oignon de tulipe. Un caïeu de tulipe.)

TULIPIER. s. m. Arbre du Canada, qui devient assez gros pour que l'on en fasse des canots d'une seule pièce. On l'a transplanté en France, où il vient fort bien ; mais il est encore trop rare pour que l'on connoisse les usages auxquels il peut être propre.

T U M

TUMÉFACTION. s. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Tumeur, enflure causée extraordinairement en quelques parties du corps. (La tuméfaction est à craindre. Il y a une tuméfaction à ce bras.)

TUMÉFIER. v. a. Terme de Médecine & de Chirurgie. Causer une tumeur en quelque partie du corps. (Il lui est tombé sur l'œil une fluxion qui a tuméfié la partie.)

TUMÉFIÉ, ÉE. participe.

TUMEUR. s. f. Enflure en quelque partie du corps de l'animal, causée par quelque

accident ou quelque maladie. (Il lui est venu une tumeur au genou. Il s'est blessé à la jambe, & il s'y est fait une tumeur, il s'y est formé une tumeur. De l'onguent qui résout, qui dissipe les tumeurs.)

TUMULTE. s. m. Grand bruit accompagné de confusion & de désordre. (On entendit tout d'un coup un grand tumulte. Il s'éleva un grand tumulte. Il s'excita un grand tumulte. Tumulte populaire. On eut beau coup de peine à appaiser le tumulte.)

On dit adverbial. *En tumulte*, pour dire, En confusion, en désordre. (Ils allèrent en tumulte. Ils s'assemblèrent en tumulte.)

On dit figur. *Le tumulte des passions*, pour dire, Le trouble que les passions ex citent dans l'ame.

TUMULTUAIRE. adj. de t. g. Qui se fait avec tumulte, avec précipitation, contre les formes, les lois. (Il se fit une assemblée tumultuaire. Résolution tumultuaire. Délibération tumultuaire.)

TUMULTAIREMENT. adv. D'une manière tumultuaire. (Cela fut résolu tumultuairement. On procéda tumultuairement à cette élection.)

TUMULTUEUSEMENT. adv. En tumulte. (Ils s'assemblèrent tumultueusement. Ils allèrent tumultueusement à la maison du magistrat.)

TUMULTUEUX, EUSE. adj. Qui se fait avec tumulte, avec bruit & confusion. (Assemblée tumultueuse. Un bruit, des cris tumultueux.)

On dit d'Un esprit brouillon, emporté, séditieux, que (C'est un esprit tumultueux.)

TUN

TUNIQUE. s. f. Sorte de vêtement de dessous que portoient les Anciens, & dont on ne fait plus guère d'usage que dans les monastères. (La tunique de Notre-Seigneur étoit sans couture. Plusieurs Religieux portent sous leur robe des tuniques de serge au lieu de chemises.)

TUNIQUE, est aussi Un habillement que les Évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement.)

On appelle aussi *Tunique*, l'habillement des Diacres & des Sous-Diacres, qu'on nomme autrement *Dalmatique*.

On appelle encore *Tunique*, Une sorte de veste dont nos Rois sont revêtus à leur Sacre sous leur manteau royal.

TUNIQUE, se dit Des pellicules ou membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal. (La tunique du cœur. Les tuniques de l'œil.)

Il se dit aussi dans le même sens, en style de Botanique.

TUO

TUORBE. s. m. Espèce de luth à long manche, dont les cordes sont simples, & dont on se sert également pour jouer des pièces & pour accompagner la voix. (Jouer du tuorbe. Le tuorbe est très-propre à soutenir la voix.)

TUR

TURBAN. s. m. Coiffure des Turcs, & de plusieurs autres peuples orientaux, faite d'une longue pièce de toile ou de taffetas, qui est entrelacée autour d'un bonnet. (Il n'est permis qu'à ceux qui sont issus de la race de Mahomet, de porter le turban vert. Les Chrétiens n'oseroient porter le turban blanc dans les États du Turc.)

On dit, *Prendre le turban*, pour dire, Se faire Mahométan.

TURBE. s. f. Terme de pratique, qui ne se dit que dans cette phrase, *Enquêtes par turbes*, & qui signifie, Une enquête aujourd'hui abrogée par l'Ordonnance, mais qui se faisoit autrefois pour constater les usages, les coutumes des lieux. (Les témoins entendus dans les enquêtes par turbes, se nommoient Turbiers, & dix Turbiers ne faisoient qu'un seul témoin.)

TURBINÉ, ÉE. adj. Terme de Conchyologie, qui se dit des coquillages univalves, dont la forme est un cône contourné en spirale.

TURBINITE. s. f. Coquille en spirale, qui se trouve au sein de la terre.

TURBITH MINÉRAL. s. m. Préparation jaune du mercure.

TURBITH. s. m. Plante qui croît en l'île de Ceilan. On nous apporte sa racine, qui est d'usage en Médecine pour purger les sérosités épaisses & visqueuses.

Il y a un *Turbith bâtard*, dont les propriétés sont à peu près les mêmes; mais il purge si violemment, qu'il est dangereux de le substituer au *Turbith* véritable.

TURBOT. s. m. Poisson de mer du genre des poissons plats. (Le turbot est excellent à manger.)

TURBOTIN. s. m. Turbot de la petite espèce. (Les turbotins sont plus délicats que les grands turbots.)

TURBULEMMENT. adv. D'une manière turbulente. (Agir turbulemment.)

TURBULENCE. s. f. Caractère de celui qui est turbulent.

TURBULENT, ENTE. adj. Impétueux, qui est porté à faire du bruit, à exciter du trouble, du désordre. (Esprit turbulent. Cet homme est fort turbulent. Enfant turbulent.)

TURC. subst. m. Nom de Nation, qui ne se met ici, que parce qu'il s'emploie dans quelques manières de parler proverbiales.

On dit, qu'*Un homme est fort comme un Turc*, pour dire, qu'il est extrêmement robuste; & que *C'est un vrai Turc*, pour dire, qu'il est rude, inexorable, qu'il n'a aucune pitié.

On dit prov. *Traiter quelqu'un de Turc à More*, pour dire, Sans quartier, avec toute sorte de rigueur.

En parlant d'Un homme qui étant dans les États du Turc s'est fait Mahométan, on dit, qu' (Il s'est fait Turc.)

On appelle aussi *Turc*, Un petit ver qui s'engendre entre l'écorce & le bois des arbres, & qui en suce la sève.

À LA TURQUE. Façon de parler adverb. & popul. On dit, *Traiter quelqu'un à la Turque*, pour dire, Le traiter sans ménagement.

On appelle *Chien Turc*, Une espèce de chien sans poil. Dans cette phrase, il est adjectif.

TURCIE. s. f. Levée ou chaussée de pierre en forme de digue, pour empêcher l'inondation des rivières. (Intendant des turcies & levées.)

TURELURE. s. f. Refrain de chanson, dont on a fait un subst. féminin, qui ne s'emploie que dans cette phrase familière, *C'est toujours la même turelure*, pour dire, C'est toujours la même chose, la même façon.

TURGESCENCE. *Voyez* ORGASME.

TURLUPIN. subst. m. On appelle ainsi par mépris, Un homme qui fait des allusions froides & basses, & de mauvais jeux de mots. (C'est un franc turlupin. Un vrai turlupin.)

TURLUPINADE. s. f. Mauvaise plaisanterie, fondée ordinairement sur quelque allusion basse, & sur quelques mauvais jeux de mots (Mauvaises turlupinade. Faire des turlupinades.)

TURLUPINER. v. n. Faire des turlupinades. (Cet homme ne fait que turlupiner.) Il est quelquefois actif, & signifie, Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. (Il a turlupiné un tel. Il turlupine tout le monde.) Il est du style familier.

TURLUPINÉ, ÉE. participe.

TURPITUDE. s. f. Infamie, ignominie procédant de quelque action honteuse. (Il y a une grande turpitude dans l'action dont vous parlez. Cela fait voir sa turpitude. Ce Juge est un concussionnaire, je ferai voir sa turpitude. Il y a de la turpitude à cela.)

On dit, *Découvrir la turpitude de quelqu'un, d'une famille*, pour dire, Découvrir quelque chose qui doit faire honte à un homme, à une famille. (Cet homme passe pour un homme de bien, mais tôt ou tard on découvrira sa turpitude. On a découvert la turpitude de cette affaire.)

TURQUETTE. *Voy.* HERNIOLE.

TURQUIN. adj. Il se joint toujours avec Bleu, & signifie foncé, couvert. (Un taffetas bleu turquin. Drap bleu turquin.)

TURQUOISE. s. f. Pierre précieuse de couleur bleue, & qui n'est point transparente. *Turquoise de la vieille roche*, c'est-à-dire, Turquoise tirée d'une mine ancienne.

TUS

TUSSILAGE. *Voy.* PAS-D'ÂNE.

TUT

TUTÉLAIRE. adj. de t. g. Qui tient sous sa garde, sous sa protection. Il n'est guère en usage qu'en parlant Des Anges, des Saints. (L'ange tutélaire de la France. Les Saints tutélaires de ce Royaume.)

On appeloit chez les anciens Païens, *Dieux tutélaires*, Certains Dieux qu'ils regardoient comme Protecteurs de la République, des Villes, des familles, &c.

TUTELLE. s. f. Autorité donnée par la loi ou par le Magistrat, pour avoir soin de la personne & des biens d'un mineur. (Leur oncle est chargé de la tutelle. Il a pris la tutelle. Il a accepté la tutelle. Rendre compte d'une tutelle. Se faire décharger d'une tutelle.)

On dit que *Des enfans sont en tutelle, sont hors de tutelle*, pour dire, qu'ils sont encore ou qu'ils ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur.

On dit, qu'*Un homme a un privilége qui l'exempte de tutelle & de curatelle*, pour dire, qu'il a un privilége qui le dispense d'être tuteur & curateur.

On dit prov. d'Un homme qui est gêné & contraint par quelque personne qui a pris autorité sur lui, en sorte qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut, qu'(Il est comme en tutelle, qu'on le tient en tutelle.)

TUTEUR, TUTRICE. s. Celui ou celle que le Magistrat ou la Loi autorisent pour avoir soin de la personne & des biens d'un mineur. (Tuteur honoraire. Tuteur onéraire. Tuteur testamentaire. Subrogé tuteur. Il faut créer un tuteur à ces mineurs. On l'a nommé, on l'a fait tuteur. La mère est tutrice naturelle de ses enfans.)

En termes de jardinage, on appelle *Tuteur*, Une sorte perche qu'on met en terre à côté d'un jeune arbre, & à laquelle on l'attache pour le soutenir, ou pour le redresser.

TUTIE. *Voyez* SPODE.

TUTOIEMENT. s. m. Terme dont on se sert pour marquer l'action de tutoyer. (En France, le tutoiement n'est guère en usage que de maître à valet, ou entre des amis intimes.)

TUTOYER. v. a. User du mot de *Tu*, & de toi en parlant à quelqu'un. (Il est familier, il tutoie tout le monde. On ne lui fait pas de plaisir de le tutoyer.)

TUTOYÉ, ÉE. participe.

TUY

TUYAU. s. m. Tube ou canal de fer, de plomb, de fer blanc, de cuivre, de bois, de terre cuite, &c. (Tuyau de fontaine. Tuyau d'orgue. Tuyau de lunette à longue vue.) On appelle aussi *Tuyau*, L'ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. (Le tuyau de la cheminée est trop étroit.)

On appelle *Tuyau dévoyé*, Un tuyau de cheminée qui est détourné de son aplomb.

TUYAU, se dit De l'ouverture & du canal d'un privé. (Un tuyau engorgé.)

TUYAU, se dit Du bout creux de la plume des oiseaux, de la tige de leur plume. (Les plumes à écrire & les curedents sont ordinairement des tuyaux de plume d'oie.)

TUYAU, se dit aussi, De la tige du blé & des autres plantes qui ont la tige creuse.

TUYÈRE. s. f. Ouverture à la partie postérieure d'un fourneau, où l'on place les tuyaux ou becs des soufflets.

TYM

TYMPAN. s. m. Terme d'Anatomie. Partie de l'oreille. C'est une membrane lice, mince & transparente.

On appelle *Tympan*, dans l'Imprimerie, Une espèce de châssis composé de quatre barres de bois ou de fer, sur lesquelles est collée une peau de parchemin. (On étend sur le tympan les feuilles pour imprimer.)

On appelle aussi *Tympan*, en termes d'Architecture, l'espace du fronton qui est compris entre les trois corniches qui l'environnent.

TYMPAN, se dit aussi, d'Un panneau de menuiserie, renfermé entre des moulures.

TYMPAN, en Mécanique & en Horlogerie, se dit d'un pignon enté sur son arbre, & qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISER. v. a. Décrier hautement & publiquement quelqu'un, déclamer contre lui. (Il l'a tympanisé par tout. Il a eu peur que l'Avocat de sa Partie ne le tympanisât. Quel plaisir prenez-vous à vous faire tympaniser en plein Palais, à l'Audience?

TYMPANISÉ, ÉE. participe.

TYMPANITE. s. f. Hydropisie sèche, ou plutôt enflûre du bas ventre, causée par des vents qui y sont retenus.

TYMPANON. s. m. Sorte d'instrument de Musique, monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, & qu'on touche avec deux petites baguettes de bois. (Jouer du Tympanon.)

TYP

TYPE. s. m. Modèle, figure originale. En ce sens, il n'est usité que dans le didactique. (Selon les Platoniciens; les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées.)

En parlant de l'Ancien Testament par rapport au Nouveau, *Type* se dit De ce qui est regardé comme la figure, le symbole des Mystères de la Loi nouvelle. (L'agneau Pascal est le type de J. C. La Manne est le type de la Ste. Eucharistie.) Et dans un sens à peu près pareil on dit. (Le type d'une médaille.)

On se sert quelquefois, & sur tout en Astronomie, du mot *Type*, au lieu de Description graphique. (Le type des éclipses est d'un grand secours.)

TYPIQUE. adj. de t. g. Terme didactique symbolique. Allégorique. (Le sens typique.)

TYPOGRAPHIE. s. f. L'art de l'Imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la Typographie. (Caractères typographiques.)

On appelle *Bureau typographique*, Une invention moderne, au moyen de laquelle on apprend à lire, en faisant à peu près les mêmes opérations qu'un Compositeur d'Imprimerie.

TYR

TYRAN. s. m. Celui qui a usurpé, envahi la puissance souveraine dans un état. (Denis le tyran.

Il se dit aussi Des Princes légitimes lorsqu'ils gouvernent avec cruauté, avec injustice, & sans aucun respect des Lois divines & humaines. (Cruel tyran. Ce n'est pas un Roi, c'est un tyran. Il est devenu tyran. Les tyrans qui persécutoient les Chrétiens.)

On appelle encore *Tyrans*, Tous ceux qui abusent de leur autorité contre le droit & la raison. (Tous les Seigneurs de ce pays sont autant de petits tyrans. Ce Gouverneur, ce Magistrat s'est rendu le tyran de la Province; il extorque, il fait des concussions.)

On dit d'Un homme qui, dans la Compagnie dont il est, s'attribue plus d'autorité qu'il ne lui appartient, qu' (Il est le tyran de sa compagnie.)

On dit aussi d'Un homme qui exerce durement son autorité dans sa famille, qu'(Il est le tyran de sa famille, de son domestique, de sa femme.)

On dit figur. que *L'usage est le tyran des langues*, pour dire, que Malgré les règles de la Grammaire, l'usage est ce qui décide des expressions d'une langue, & ce qu'il faut suivre.

TYRANNIE. s. f. Gouvernement d'un tyran, d'un Usurpateur. (Il veut opprimer la République, il aspire à la tyrannie. Le joug de la tyrannie. Gémir sous la tyrannie. Sortir de la tyrannie. Horrible tyrannie. Cruelle tyrannie.)

Il se dit aussi Du gouvernement d'un Prince injuste, cruel & violent. (Exercer la tyrannie.)

Il se dit aussi De toute sorte d'oppression & de violence. (La Province se plaignit des tyrannies de son Gouverneur, & on le destitua. Ces Juges, ces Officiers exigent tout ce qui leur plaît; n'est-ce pas une tyrannie? Il y a de la tyrannie à cela.)

TYRANNIE, se dit figur. Du pouvoir que certaines choses ont ordinairement sur les hommes. (L'éloquence exerce une espèce de tyrannie, une douce tyrannie. La tyrannie de la beauté sur les cœurs. La tyrannie de la coutume, de l'usage, de la mode. La tyrannie des passions.)

TYRANNIQUE. adj. de t. g. Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent, contre droit & raison. (Gouvernement tyrannique. Pouvoir tyrannique. Loi tyrannique.)

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une manière tyrannique. (Gouverner, régner tyranniquement.)

TYRANNISER. v. a. Traiter tyranniquement. (Les Turcs tyrannisent les Chrétiens. Ce Prince, ce Gouverneur, ce Juge, ce Magistrat tyrannise les peuples.)

Il se dit aussi Des choses morales. (Les passions tyrannisent l'ame.)

TYRANNISÉ, ÉE. participe.

U

U Substantif masculin, la vingt & unième lettre de l'Alphabet François, & la cinquième voyelle. (Un grand U. Un petit u.) On met un tréma sur l'*u*, lorsqu'on veut montrer qu'il ne se lie point avec la voyelle précédente. Dans le mot Saül, & dans le mot Esaü, il faut mettre un tréma sur l'u.

UBI

UBIQUISTE. s. m. Terme qui n'est guère en usage que dans l'Université de Paris, en parlant d'Un Docteur en Théologie, qui n'est attaché à aucune Maison particulière, telles que les Maisons de Sorbonne, de Navarre, &c.

ULC

ULCÉRATION. s. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Formation d'ulcère. (Le pus qui coule avec ses urines, marque qu'il y a ulcération à la vessie.)

ULCÈRE. s. m. Ouverture dans les chairs ou dans quelques autres parties du corps, causée par la corrosion d'humeurs âcres & malignes. (Ulcère malin. Vieil ulcère. Ulcère chancreux. Ulcère purulent. Petit ulcère. Il a un ulcère à la jambe, au poumon, à la vessie, au fondement. Les bords, les lèvres d'un ulcère. Cet homme a le sang horriblement gâté, il est plein d'ulcères. Cette plaie a dégénéré en ulcère. Il s'y est fait un ulcère.)

ULCÉRER. v. a. Causer un ulcère, entamer, en sorte qu'il se forme un ulcère dans la partie affectée. (Il lui est tombé des humeurs malignes sur les jambes qui les ont ulcérées. Le poison ulcère la gorge, les intestins. Cette humeur âcre lui a ulcéré la gorge, les gencives, le poumon.)

Il sign. fig. Causer de la haine dans le cœur par quelque action qui offense, y causer une profonde blessure qui est de nature à durer. Il ne se dit guère que De personnes unies par la parenté, ou qui l'étoient par l'amitié. (Je ne sais qui l'a ulcéré contre vous. Ce discours, ce faux rapport l'a fort ulcéré.)

ULCÉRÉ, ÉE. participe.

On dit, *Une conscience ulcérée*, pour dire, Une conscience chargée de crimes, & pressée de remords depuis long-temps.

On dit aussi, *Un cœur ulcéré*, pour dire, Un cœur qui garde du ressentiment.

ULT

ULTÉRIEUR, EURE. adj. Terme dont on se sert en Géographie. Il signifie ce qui est au-delà, & est opposé à *Citérieur*. (La Calabre ultérieure est plus près de la Sicile que la Calabre citérieure.)

En termes de Négociations, on appelle *Demandes ultérieures*, Les demandes qui se font après les premières propositions. (On se réserve la liberté d'ajouter des de-

mandes ultérieures aux demandes préliminaires.)

ULTRAMONTAIN, AINE. adj. Qui est situé au-delà des Alpes, par rapport à celui qui parle. (Pays ultramontain.)

Il signifie encore, Qui habite au-delà des Alpes. (Auteur ultramontain.) En ce sens on l'emploie aussi substantivement. (Les Ultramontains.) Il faut pourtant remarquer que dans cette acception, *Ultramontain* ne se dit guère ni à l'adjectif, ni au substantif, que quand on parle de ceux d'entre les Italiens qui ont écrit sur la Puissance Ecclésiastique. (Maximes ultramontaines. Principes ultramontains.)

U M B

UMBLE. s. m. (On Prononce *Omble.*) On a donné ce nom à trois espèces de poissons qui ont beaucoup de rapport au saumon & à la truite. La première espèce d'Umble a jusqu'à deux coudées de longueur. Elle se trouve dans le lac de Genève, de même que la seconde espèce, qui porte le nom d'*Umble chevalier*, peut être, parce qu'elle est beaucoup plus grande & plus belle que la première. La troisième espèce d'Umble est la plus petite. Elle ne pèse pas plus de deux livres.

U N

UN. adj. Le premier de tous les nombres. (Un, deux, trois, quatre.)

UN, est aussi quelquefois substantif, pour signifier le chiffre qui marque un. (Il faut ajouter là un un. Trois un de suite 111 font cent onze, en chiffres arabes.)

UN, UNE. adj. n. (Un homme. Une femme. Un & un font deux. Un pour cent. Un entre-mille. Il n'en est resté qu'un. Donnez-m'en un. N'en prenez qu'un à la fois.)

UN, signifie aussi, Seul, qui n'admet point de pluralité. (Dieu est un. La Religion est une. La Foi est une.)

On dit, *La vérité est toujours une*, pour dire, qu'Elle n'est jamais contraire à elle-même.

On dit quelquefois, *C'est tout un*, pour dire, Il n'importe, cela est égal. (Que cela arrive, ou n'arrive pas, c'est tout un; ce m'est tout un. Qu'il vienne ou ne vienne pas, c'est tout un.) Il est du style familier. Il s'oppose quelquefois à Autre; alors on y joint l'article, & il tient lieu d'un substantif. (J'ai vu l'un & l'autre. Il ne veut ni l'un ni l'autre. L'un vaut l'autre. L'une & l'autre sont bonnes. Vis-à-vis l'un de l'autre. On a pris l'un pour l'autre. L'un dans l'autre. L'un après l'autre. Ils se sont battus l'un contre l'autre. Ils se gâtent l'un l'autre. L'un est riche & l'autre est gueux. Les uns sont de cet avis, les autres n'en sont pas. De ces deux diamans, l'un est de fort grand prix, & l'autre d'un prix très-médiocre.)

On dit aussi, *Les uns & les autres*, pour dire, Tout le monde sans distinction. (Il n'est point secret, il dit ses affaires aux uns & aux autres. Cet ouvrier travaille pour les uns & pour les autres.) Il est du style familier.

On dit, *Un à un*, pour dire, L'un après l'autre & un seul à la fois. Ils ne sauroient passer là qu'un à un. Je les ai comptés un à un.)

On dit familièrem. *Sur les une heure*, pour dire, Vers une heure, aux environs d'une heure. Et dans cette phrase, on prononce *Les* comme si la première syllabe d'*une* étoit aspirée.

On dit populairement, *Il m'en a donné d'une*, pour dire, Il m'a attrapé, & m'a dit une menterie, il m'a fait une fourberie.

L'UN PORTANT L'AUTRE, L'UNE PORTANT L'AUTRE. Façon de parler adverbiale, pour dire, Faisant compensation de ce qui est moindre dans l'un avec ce qui est meilleur dans l'autre.

UN, se prend quelquefois indéfiniment, pour marquer Quelqu'un indéterminément. (J'ai vu un homme qui disoit... Un homme vous dira que...)

On dit aussi, *C'est un César*, *c'est un Cicéron*, pour dire, C'est un homme aussi intrépide que César, aussi éloquent que Cicéron.

UN, se met quelquefois pour Tout, & pour Quiconque. Ainsi on dit, *Un Chrétien doit faire cela*, pour dire, Tout Chrétien, quiconque est Chrétien. *Un homme peut il raisonner de cette manière*? pour dire, Quiconque est homme... Et, *Un jardin bien cultivé*, *une terre bien cultivée doit produire*, *&c.* pour dire, Tout jardin, toute terre, &c.

U N A

UNANIME. adj. de t. g. Qui est d'une commune voix, d'un commun accord. (Consentement unanime. Résolution unanime.)

UNANIMEMENT. adv. D'une commune voix, d'un commun sentiment. (Ils résolurent, ils conclurent tous unanimement. Ils conclurent tous unanimement à...)

UNANIMITÉ. s. f. Conformité de sentiment. (Il y avoit une grande unanimité dans cette société.)

U N G

UNGUIS. s. m. Mot emprunté du Latin. On appelle *os unguis*, Le plus petit des os de la face, à cause de sa transparence & de sa forme, qui ressemble assez à celle d'un ongle. On le nomme aussi *Os lacrimal.*

U N I

UNI. adv. Uniment. (Cela est filé bien uni.)

UNIÈME. adj. numéral de t. g. Nombre d'ordre. Il ne s'emploie qu'avec les nombres de vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingt, cent & mille. (Le vingt & unième du mois.)

UNIFORME. adj. de t. g. Qui est tout pareil, tout semblable, qui n'a rien de différent. (La croyance des Communions Protestantes n'est pas uniforme. La croyance de l'Église Catholique a été uniforme dans tous les siècles.)

On appelle *Style uniforme*, Un style qui ne se dément point dans tout le corps d'un ouvrage. (Le style de Térence est uniforme.)

On dit, qu'*Un ouvrage est trop uniforme*, & quelquefois simplement, qu'*Il est uniforme*, pour dire, qu'Il n'est pas assez varié dans les endroits où il devroit l'être.

On appelle *Conduite uniforme*, Une conduite toujours égale, qui ne se dément point, où l'on suit les mêmes principes.

On appelle *Mouvement uniforme*, Le mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en temps égaux.

On appelle *Habit uniforme*, Un habit fait suivant le modèle prescrit à une Compagnie, à un Régiment. (Ce soldat portoit son habit uniforme. (Il se prend aussi substantivement. (Les Officiers sont obligés de porter leur uniforme dans les Garnisons.)

UNIFORMÉMENT. adv. D'une manière uniforme. (Ils ont tous opiné uniformément. Tous les Pères ont écrit uniformément sur ce sujet.)

UNIFORMITÉ. s. f. Rapport, ressemblance entre plusieurs choses. (Uniformité de langage, de style, d'opinion, de sentimens. Uniformité d'esprit, d'avis, &c.)

UNIMENT. adv. (Également & toujours de même sorte. (Ce fil est filé uniment.) Cette toile est travaillée uniment.)

Il signifie aussi Simplement, sans façon. (Il vit uniment. Il est habillé fort uniment. Il m'a dit cela tout uniment. Parler uniment.)

UNION. s. f. Jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. (L'union de l'ame avec le corps. L'union des parties d'un même tout.)

En termes de Pratique, on appelle *Contrat d'union*, Un contrat par lequel les créanciers d'un homme obéré s'unissent pour agir de concert, & empêcher que les biens du débiteur ne soient consommés en frais.

On appelle *Union hipostatique*, L'union du Verbe Divin avec la nature humaine dans une même personne.

Il signifie figurément, Concorde, société, correspondance. (L'union conjugale. L'union fraternelle. Ce mariage a fait l'union de ces deux familles. Cet accident a rompu l'union qui étoit entr'eux. L'union des Princes Chrétiens. Ils ont toujours vécu dans une grande union. Il n'y a point d'union dans cette Compagnie. L'union du chef avec les membres.)

On appelle *Esprit d'union*, Un esprit de paix & de concorde.

On dit en Peinture, *Union de couleurs*, pour dire, L'accord des couleurs qui conviennent bien ensemble, & qui sont bien assorties par rapport à la lumière du tableau.

On appelle quelquefois *Union*, La jonction de deux ou de plusieurs choses qui de leur nature étoient séparées. (L'union de deux Terres. L'union de deux Charges, de plusieurs Bénéfices. L'union de deux Évêchés. L'union d'un Bénéfice à une Communauté.)

On appelle *Bulles d'union*, Les Bulles du Pape qui unissent un Bénéfice à un autre, ou à une Communauté. Et on appelle *Lettres d'union*, Les Lettres du Roi qui unissent une Charge à une autre, une Terre à une autre, &c.)

En terme de Manége, on appelle *Union*, L'ensemble d'un cheval.

UNIQUE. adj. de t. g. Seul. (Fils unique. Frère unique du Roi. Unique héritier. On dit que le Phénix est unique en son espèce. Vous êtes l'unique de ce sentiment-là. On ne trouve plus ce livre, j'en ai l'unique exemplaire qui reste. Mon unique soin. Mon unique intérêt. Son unique occupation. En ce genre-là c'est l'unique.)

On dit De certaines Charges, qu'*Elles sont uniques*, pour dire, que Ceux qui en sont revêtus, n'ont point de Collègue.

On appelle figur. & par exagération, *Unique*, Celui qui est infiniment au-dessus des autres, & auquel les autres ne peuvent être comparés. (C'étoit l'unique Capitaine, l'unique Orateur, l'unique Théologien qu'il y eût en ce temps-là.)

On dit d'Un homme qui excelle en quelque chose, qu' (Il est unique en son espèce.)

On le dit aussi par dérision d'Un ridicule & d'un extravagant, pour dire, qu'Il n'a pas son semblable.

En termes de l'Écriture-Sainte, on dit, *L'unique nécessaire*, pour dire, L'affaire du salut.

UNIQUEMENT. adv. Singulièrement, exclusivement à toute autre chose, &c. (Il s'applique uniquement à l'Astronomie, à la Poësie, &c.)

Il signifie aussi, Au-dessus de tout, préférablement à tout. (Il l'aime uniquement.)

UNIR. v. a. Joindre deux ou plusieurs choses en une. (Unir deux terres ensemble Unir à un Fief. Ils ont uni leurs forces, leurs armées. On a uni ces deux Charges, ces deux Fiefs, ces deux Bénéfices. Cela a été uni au Domaine.)

En termes de Manége, on dit, *Unir un cheval*, pour dire, Le mettre ensemble. Il se dit figurément des personnes qui ont quelque liaison ensemble. (C'est l'intérêt commun, c'est l'amitié qui les unit. Unir deux maisons, deux familles par un mariage.)

UNIR, signifie aussi, Rendre égal, ôter les inégalités, les hauts & les bas, polir, aplanir la superficie de quelque chose qui est raboteux. (Il faut unir cette pierre, cette planche, cette allée. Cette glace est bien unie. L'aire de la grange n'est pas bien unie.)

UNI, IE. participe.

En termes de Manége on appelle *Galop uni*, Celui dans lequel la jambe de derrière suit exactement la jambe de devant qui entame.

On appelle *Provinces-Unies*, Les Provinces qui composent la République de Hollande.

Il est aussi adjectif. Ainsi on dit d'Une toile, qu'*Elle est unie*, Quand il n'y a point de nœuds, & qu'elle est également serrée par-tout, Et on dit, que *Du fil est uni*, pour dire, qu'il est filé également.

On dit aussi, qu'*Un habit, du linge, un lit est tout uni*, pour dire, qu'Il n'y a aucun ornement dessus, comme galons, dentelle, frange, broderie, dorure, &c. (Il porte toujours du linge uni. Il avoit un habit tout uni.)

On dit figurément, qu'*Un homme est tout uni*, pour dire, que C'est un homme simple & sans façon.

À L'UNI. adverbial. De niveau. (Il y avoit du haut & du bas dans ce jardin, on a mis tout à l'uni.)

UNISSON s. m. Terme de Musique. Accord de deux voix, de deux cordes, de deux instrumens, qui ne font entendre qu'un même ton. (L'unisson est la plus simple de toutes les consonnances. Chanter à l'unisson. Monter deux cordes, deux instrumens à l'unisson. Ces deux voix sont à l'unisson.)

UNITÉ. s. f. Principe des nombres, & qui est opposé à pluralité. (Plusieurs unités font un nombre. Le nombre est composé d'unités.) Quelquefois il ne renferme qu'Opposition à pluralité. (Il y a en Dieu unité de substance & trinité de personnes L'unité de l'Église. L'unité de la Foi.)

On dit, en parlant De Poëmes dramatiques, qu'(Il y faut observer les trois unités ; l'unité d'action, l'unité de lieu, & l'unité de temps ;) c'est-à-dire, qu'Il faut qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce que cette action se passe dans le même lieu, & qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures.

UNITIF, IVE. adj. Terme de Dévotion mystique, & qui n'est guère en usage qu'au féminin. (Les Mystiques disent qu'il y a trois sortes de vie dans le Chrétien, la Purgative, l'Illuminative, & l'Unitive.)

UNIVALVE. adj. de t. g. Qui se dit Des poissons testacées, dont la coquille n'est composée que d'une pièce. *Coquillages univalves.*

Il s'emploie aussi substantivement. (Les univalves & les bivalves.)

UNIVERS. s. m. Le monde entier. (Les parties de ce grand Univers. Dieu a créé, conserve & gouverne tout l'Univers.)

Il se prend dans un sens particulier pour La Terre. (Aux bouts de l'Univers. Son nom vole par-tout l'Univers. Il n'y a rien de pareil dans l'Univers.)

UNIVERSALITÉ. s. f. Généralité, ce qui renferme les différentes espèces. (L'universalité des êtres, des sciences, des arts.)

C'est aussi un terme de Droit, qui signifie Totalité. (L'universalité des biens.)

C'est encore un terme de Logique, pour dire, La qualité d'une proposition universelle. (L'universalité de cette proposition.)

UNIVERSEL, ELLE. adj. Général, qui s'étend à tout, qui s'étend par tout. (Un bien universel. Un mal universel. Déluge universel. Famine, peste, désolation universelle. Remède universel qui s'applique à tous maux. Méthode universelle qui s'applique à tous les cas de même espèce. Il a l'approbation universelle. Il n'y a point d'hommes universels. Des remèdes universels.)

Il signifie aussi Ce qui embrasse, ce qui renferme, ce qui comprend tout. (Science universelle. Esprit universel.)

On dit, qu'*Un homme est universel*, pour dire, qu'Il a une grande étendue de connoissances.

On dit en termes de Physique, *L'esprit universel*, pour dire, La matière la plus subtile & la plus agitée. (L'esprit universel anime tout, donne le mouvement à tout)

UNIVERSEL est aussi subst. en terme de Logique, & il se dit De ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. Ainsi l'on dit, (L'universel *à parte rei*.) En ce sens, son pluriel est universaux. (On distingue cinq universaux ; le genre, la différence, &c.)

On appelle encore, *Universaux*, Les Lettres circulaires du Roi de Pologne aux Grands du Royaume, & aux Provinces, pour la convocation des Diètes.

UNIVERSELLEMENT. adv. Généralement. (Cela est universellement reçu, universellement approuvé, condamné.)

UNIVERSITÉ. s. f. Corps de Professeurs & d'Écoliers, établi par autorité publique, pour enseigner & pour apprendre les Langues, les Belles-Lettres & les Sciences. (L'Université de Paris, de Toulouse, de Poitiers, de Caën, de Louvain, d'Oxford, de Boulogne. Fameuse Université. Recteur, Chancelier, Suppôts de l'Université. Régent de l'Université. Les quatre Facultés de l'Université sont les Arts, la Médecine, le Droit & la Théologie. Le quartier de l'Université.)

UNIVOCATION. s. f. Terme de Scolastique. Caractère de ce qui est univoque. (L'univocation de l'être.)

UNIVOQUE. adj. de t. g. Terme de Logique. Nom qui s'applique dans le même sens à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèces différentes. (Animal est un terme univoque à l'homme & au lion. Homme est univoque, soit qu'il s'applique à Pierre, soit qu'il s'applique à Paul.)

URA

URANOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Description du Ciel.

URANOSCOPE. s. m. Poisson de mer, ainsi nommé, parce qu'il a les yeux placés au-dessus de la tête, & tournés vers le Ciel. Il est commun dans la Méditerranée ; il n'a pas un pied de longueur.

URB

URBANITÉ. s. f. Politesse que donne l'usage du monde. Il ne se dit guère qu'en parlant de la politesse des anciens Romains. (L'urbanité Romaine.)

URE. s. m. Espèce de Bufle, Taureau sauvage assez commun en Prusse.

URETÈRE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi les deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie. (Il avoit de petites pierres dans l'uretère. L'uretère droit, l'uretère gauche.)

URÈTRE. subst. m. Le canal de la verge par où sort l'urine. (Il a un ulcère dans l'urètre.)

URG

URGENT, ENTE. adj. Pressant, qui ne souffre point de retardement. Il ne se dit guère que dans ces phrases, (Il l'a assisté dans son urgente nécessité. Affaires urgentes. Les urgentes nécessités de l'État. Maladie urgente. Besoin urgent.)

URI

URINAL. s. m. Vase qui est ordinairement de verre, où les malades urinent commodément. (Ce malade demande l'urinal.)

URINE. s. f. Sérosité saline, de couleur de citron, séparée de la masse du sang dans les reins, conduite dans la vessie, & de là poussée au-dehors de temps en temps. (Urine épaisse, chargée, trouble, claire, cuite, crue, âcre, mordicante. Les sédimens de l'urine. Il faut voir de son urine dans un verre. Suppression d'urine. Rétention d'urine. Retenir son urine. Urine de cheval.) Il se dit plus ordinairement de l'homme, & ce terme est plus honnête que celui de Pissat.

URINER. v. n. Pisser, décharger sa vessie. (Il urine bien, il urine abondamment. Il ne sauroit uriner. Il a une difficulté d'uriner.) Il ne se dit guère que Des malades.

URINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'urine, qui a l'odeur de l'urine fermentée. (Les animaux abondent en sels urineux.)

URN

URNE. s. f. Vase antique qui servoit à divers usages, comme à mettre les cendres des morts, à tirer au sort, &c. (Urne sépulcrale. Dans cette petite urne sont les cendres du grand Pompée.)

On donne aussi ce nom aux vases sur lesquels sont appuyés les fleuves que les Peintres, les Sculpteurs représentent sous une figure humaine.

On appelle encore aujourd'hui, *Urnes*, Certains vases de porcelaine ou de faïence, de figure ronde ou presque ronde, gros par le milieu, & que l'on met pour ornement sur des corniches, sur les bords des cheminées, &c.

US

US. s. m. pl. Usage. Terme de Pratique, qui se joint toujours avec Coutume, & qui signifie, Les règles, la pratique qu'on a accoutumé de suivre en quelques pays, en quelque lieu, touchant certaines matières. (Les Us & Coutumes de la mer. Le bail porte qu'il entretiendra la maison selon les Us & Coutumes du lieu. Garder les Us & Coutumes.)

USA

USAGE. s. m. Coutume, pratique reçue (Long, constant, ancien, perpétuel usage. C'étoit l'usage du pays, du temps. Cela est reçu par l'usage. C'est l'usage. L'usage le veut ainsi. L'usage est le maître des langues vivantes. Ce mot n'est pas du bel usage, n'est plus en usage. L'usage l'a reçu. Ce mot n'a d'usage, n'est en usage que dans le style familier. Son plus grand usage est dans le style soutenu. Cela est hors d'usage. Un Bréviaire, un Missel à l'usage de Rome, de Paris.)

Usage, signifie aussi L'emploi à quoi on fait servir, à quoi on applique une chose (Cela est de grande dépense, & de nul usage, d'aucun usage, de grand usage, de peu d'usage. À quel usage cela est-il bon? Mettre une chose en usage. Il se sert de tout, il met tout en usage. Ces choses-là ne sont pas à votre usage. Il n'en consomme pas beaucoup, il en faut peu pour son usage.)

On dit, *Faire un bon, un mauvais usage de quelque chose*, pour dire, S'en servir bien ou mal. (Il fait bon usage des grâces que Dieu lui donne. Si j'avois le bien qu'il a, j'en ferois un meilleur usage. Faire un bon usage du temps.)

Usage, signifie Le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. (En vendant sa Bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant.)

Il se dit aussi Du droit qu'ont les voisins d'une forêt, ou d'un pâcage, d'y couper de quoi se chauffer, & d'y mener paître leur bétail. (On a ôté, on a confirmé les usages aux riverains de ces forêts, de ces marais. J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans un tel bois.)

Les Libraires appellent *Usages*, Les Livres dont on se sert pour le Service Divin, comme Bréviaires, Rituels, Diurnaux, Heures, Processionnels, Missels, &c.

USAGER. s. m. Celui qui a droit d'usage dans de certains bois, ou dans de certains pâcages. (On a taxé les Usagers.)

USANCE. s. f. Usage reçu. (L'usance du pays, des lieux.) Il est vieux.

Il signifie aussi, en matières de Lettres de change, terme de trente jours. (Il a une Lettre sur un tel à usance. Elle est payable à deux usances, à trois usances.)

USANTE. adj. f. Terme de Pratique, qui ne se dit que dans cette phrase, *Fille majeure usante & jouissance de ses droits*, pour dire, Une fille majeure qui n'a ni père ni mère, & qui n'est sous l'autorité de personne.

USE

USER. v. n. Faire usage de quelque chose, s'en servir. (User de remèdes. Il ne faut user que de viandes légères, à cause de votre mal. Il use d'un tel régime. Usez-en sobrement. User d'une façon de parler.) Il ne se met jamais qu'avec la préposition *de*, ou avec *en*.

Il s'étend sur les choses morales. (User de menaces. User de prières. User de violence. User de voies de fait. User de finesse. User d'artifice. User de circonspection. User de précaution.)

On dit, *User bien de quelque chose*, pour dire, en faire un bon usage; &, *User mal de quelque chose*, pour dire, En faire un mauvais usage, en abuser. (Il use bien de son crédit. Il use bien de sa faveur, du pouvoir qu'il a. C'est mal user des grâces que Dieu vous a faites.)

On dit, *En user bien, en user mal avec quelqu'un*, pour dire, Agir bien ou mal avec lui. (Il en use fort bien avec moi. C'est un ingrat, il en use très-mal avec son bienfaiteur.)

On dit aussi, *En user librement, en user familièrement*, pour dire, Avoir un procédé libre, une manière d'agir familière (Je vous demande pardon, si j'en use si familièrement, si librement avec vous.)

On dit aussi, *En user*, pour dire, Agir de telle & telle manière. (Il faut savoir comme on en use en ce pays-là. On en use ainsi entre gens de qualité.)

User, est aussi actif, & signifie, Consommer les choses dont on se sert. (On use bien du bois dans cette maison-là. On use bien des flambeaux durant l'hiver.)

Il signifie aussi, Détériorer imperceptiblement les choses, en les diminuant à force de s'en servir. (Le pavé use les fers des chevaux. Les enfans usent beaucoup d'habits & de souliers.)

On dit figurément, *User sa jeunesse auprès de quelqu'un*, pour dire, Passer sa jeunesse à servir quelqu'un; &, *User ses yeux à force de lire*, pour dire, S'affoiblir la vue à force de lire.

On dit dans la même acception, qu'(Il n'y a rien qui use tant un homme que la débauche, qui use si fort le corps que les longues veilles.)

User, se dit quelquefois simplement pour Diminuer, comme dans ces phrases, (Il faut user sur la pierre la pointe de ces ciseaux. Les Miroitiers usent les glaces.)

C'est encore un terme de Chirurgie, qui signifie Consumer. (Il faut des poudres pour user les chairs.)

User, est aussi récipr. (Les marbres, les pierres s'usent. Les habits s'usent à force de servir.)

Usé, ée. participe. (Un habit usé. Des meubles usés.)

On dit d'Un cheval, qu'(Il est usé, qu'il a les jambes usées;) & d'Un homme affoibli par le travail, par les maladies, ou par les débauches, que (C'est un homme usé.)

On dit figurément, qu'*Un homme a le goût usé*, pour dire, qu'Il a le goût émoussé par le trop fréquent usage des ragoûts forts & piquans, ou des liqueurs violentes.

On dit aussi figurément, qu'*Une pensée est usée*, pour dire, qu'Elle a été employée souvent.

On appelle *Passion usée*, Un amour refroidi, diminué par le temps.

USER, s'emploie quelquefois au substantif. Il se dit au propre, en parlant Des choses qui durent long-temps. (Cette étoffe, ce drap est d'un bon user. Il y a des étoffes qui deviennent plus belles à l'user.) Et au figuré on dit, qu'*Un homme est bon à l'user*, pour dire, que Plus on le fréquente, plus on le trouve officieux, honnête & propre pour la société. Il est du style familier.

USI

USITÉ, ÉE. adj. Qui est en usage, qui est pratiqué communément. (Cela est fort usité en ce pays-là. C'est une chose fort usitée. Cela étoit fort usité en ce temps-là.)

Il se dit principalement Des mots & des phrases qui sont en usage dans une Langue. (Ce mot n'est guère usité, n'est point usité. Une façon de parler fort usitée.)

USQ

USQUEBAC. s. m. Liqueur dont le safran est la base.

USTENSILE. s. mas. Terme qui se dit proprement De toutes sortes de petits meubles servant au ménage, & principalement De ceux qui servent à l'usage de la cuisine. (Tout l'inventaire ne consistoit qu'en quelques ustensiles de cuisine.)

Ustensile, se dit encore De tout ce que l'hôte est obligé de fournir au Soldat qui loge chez lui. Dans ce sens il est collectif, & ne se met qu'au singulier. Sous le nom d'ustensile, on comprend l'usage des ustensiles de cuisine, le feu, le sel & la chandelle. (L'hôte n'est obligé de fournir que l'ustensile.)

Dans cette acception, *Ustensile* se dit Du subside que les Paroisses sont obligées de payer pour l'ustensile, lorsque les troupes qui y devroient loger n'y logent point. (Droit d'ustensile.)

On appelle *Billets d'ustensille*, les billets dont le payement est assigné sur le produit de l'ustensile.

USTION. s. f. Action de brûler. Les Chirurgiens se servent de ce terme pour désigner l'effet du cautère actuel; & les Chimistes, pour signifier une espèce de calcination par laquelle une substance est réduite en cendres, pour en tirer le sel.

USU

USUCAPION s. f. Terme de Jurisprudence. *Voyez* Prescription.

USUEL, ELLE. adj. Dont on se sert ordinairement. Il n'est guère d'usage que dans la Médecine. (Plantes usuelles.) Les Médecins & les Botanistes appellent ainsi Les plantes communes qu'on emploie ordinairement pour l'usage de la vie, & celles dont l'usage est le plus commun en Médecine.

On appelle aussi *Termes usuels*, Des mots d'un fréquent usage.

USUFRUCTUAIRE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits. (Le douaire des femmes est un droit usufructuaire.)

USUFRUIT. subst. m. Jouissance des fruits, jouissance du revenu d'un héritage dont la propriété appartient à un autre. (Il n'a point cette Terre en propre, il n'en a que l'usufruit.)

USUFRUITIER, IÈRE. s. Qui a l'usufruit. (Les Bénéficiers ne sont qu'usufruitiers de leurs Bénéfices. Elle n'est point propriétaire de cette Terre, elle n'en est qu'usufruitière.)

USURAIRE. adj. de t. g. Où il y a de l'usure. (Contrat usuraire. Pactìon usuraire. Intérêt usuraire.)

USURAIREMENT. adverbe. D'une manière usuraire.

USURE. s. f. Intérêt, profit illégitime qu'on exige d'un argent, ou d'une marchandise qu'on a prêtée. (Grosse usure. Double, triple usure. Prêter à usure. Emprunter à usure. Exercer l'usure. Tirer usure de ce qu'on prête.)

On dit figurément, *Rendre avec usure, payer avec usure*, pour dire, Rendre au

double le bien ou le mal qu'on a reçu. (Dieu rend avec usure ce que l'on a fait pour lui. Il m'a fait un plaisir, je le lui rendrai avec usure. Il a fait un mauvais tour à un homme qui l'en a payé avec usure.)

USURE, se dit aussi Du dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles, &c. par le long usage qu'on en fait. (Est-ce usure ou brûlure que je vois à votre manteau? Les coudes de son justaucorps sont percés, c'est d'usure.)

USURIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prête à usure. (Infame usurier. Vieil usurier. Il est usurier comme un Juif. C'est une usurière qui prête sur gages.)

On appelle par extension, *Usuriers*, Ceux qui profitent des malheurs publics, pour vendre plus chèrement les denrées nécessaires à la vie, & particulièrement les blés; & ceux qui profitent de la nécessité des gens avec qui ils traitent, pour faire des gains excessifs & illégitimes.

USURPATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui, par violence ou par ruse, s'empare d'un bien, d'une dignité, d'un état qui ne lui appartient pas. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses importantes. (Les Usurpateurs sont rarement tranquilles. L'Usurpatrice du Trône fut enfin chassée par l'héritier légitime.)

USURPATION. s. f. Action d'usurper.

USURPER. v. a. S'emparer par violence ou par ruse, d'un bien, d'une dignité, d'un état qui appartient à un autre. (Il n'étoit pas héritier de la Couronne, il l'avoit usurpée.)

On le dit quelquefois en parlant d'objets moins importans, moins nobles. (Chaque année ce Laboureur usurpe quelques sillons de terre sur ses voisins.)

USURPÉ, ÉE. participe.

UT

UT. s. m. La première des notes de la Gamme. (Le mode d'ut. Entonner un ut.)

UTE

UTÉRIN, INE. adj. Il se dit Des frères ou sœurs nés de même mère, mais non pas de même père. (C'est son frère utérin. Elle n'est que sa sœur utérine.)

On appelle *Fureur utérine*, Une espèce de manie accompagnée d'actions & de discours indécens & lascifs, & d'une passion amoureuse très-violente.

UTI

UTILE. adj. de t. g. Qui est profitable, avantageux, qui sert ou qui peut servir à quelque chose. (C'est un homme qui vous sera utile dans vos affaires. Si je puis vous être utile en quelque chose, à quelque chose, vous n'avez qu'à parler. C'est une chose qui vous sera utile quelque jour. C'est un emploi, un travail fort utile. Cela est plus honorable qu'utile. La lecture est fort utile. Il lui a rendu des services qui lui ont été fort utiles.)

En style de Pratique, on appelle *Jours utiles*, Les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les Lois, & dans lesquels les Parties peuvent réciproquement agir en Justice. (Les Dimanches ne sont point au nombre des jours utiles.)

UTILE, est quelquefois subst. & signifie, Ce qui est utile. (Préférer l'honnête à l'utile. Joindre l'agréable à l'utile.)

UTILEMENT. adv. D'une manière utile. (Il a travaillé utilement pour lui & pour les siens. Servir utilement l'État. Employer le temps utilement. Se servir utilement de l'occasion. Il a travaillé utilement dans cette affaire.)

En style de Pratique, en parlant d'Un ordre de créanciers, on dit, qu'*Un homme y est utilement colloqué*, pour dire, qu'Il est compris dans l'ordre de telle sorte, qu'il sera payé de ce qui lui est dû. (Il est un des plus anciens créanciers, il ne peut pas manquer d'être colloqué utilement.)

UTILITÉ. s. f. Profit. (Cela n'est pas de grande utilité. Utilité publique. Utilité particulière. Quelle utilité vous en revient-il?

On dit, qu'*Une chose n'est d'aucune utilité*, pour dire, qu'Elle n'est d'aucun usage, qu'elle ne sert de rien.

UTO

UTOPIE. s. f. Titre d'un ouvrage. On le dit quelquefois figurément Du plan d'un Gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon. (L'Utopie de Thomas Morus.)

UVE

UVÉE. s. f. On appelle ainsi Une des tuniques de l'œil. (On lui a percé l'uvée.)

UZI

UZIFUR. s. m. Terme de Chimie. C'est la même chose que le cinabre.

V

V Substantif masculin, la vingt-deuxième lettre de l'Alphabet François, qu'on appeloit abusivement V consonne, & que dans l'appellation moderne on nomme *Ve*. De sorte que l'on dit aujourd'hui un V, comme dans la dernière syllabe des mots, *Rave, féve, &c.*

VA

VA. Soit. Façon de parler adverbiale, pour dire, J'y consens. *Voyez* ALLER.

On dit aux jeux de la Bassette, du Pharaon, &c. *Sept & le va*, *quinze & le va*, *&c.* pour dire, Sept fois, quinze fois la vade. (J'ai gagné deux sept & le va dans cette taille. Je fais quinze & le va au dix.)

VAC

VACANCE. s. f. Le temps pendant lequel un Bénéfice, une dignité, une place n'est pas remplie. En ce sens, il n'est d'usage qu'au singulier. (Durant la vacance du S Siége. La vacance d'une Abbaye, d'un Bénéfice, &c.)

VACANCES. s. f. pl. Le temps auquel les études cessent dans les Écoles, dans les Collèges; ce qui est ordinairement pendant l'automne. (Avoir vacances. Ils ont six semaines de vacances. Voici le temps des vacances. Je ferai cela durant les vacances. Où irez-vous passer les vacances?)

On emploie aussi les mêmes phrases, en parlant Du temps que les Tribunaux cessent, & qu'on appelle autrement *Vacations*.

Il se dit aussi au singulier. (Un jour de vacance.)

VACANT, ANTE. adj. Qui n'est plus occupé, qui est à remplir. Il se dit proprement Des emplois, des places, des dignités, &c. (Le S. Siége étoit vacant. Cette place est vacante. Il y a plusieurs Abbayes vacantes. Bénéfice vacant par mort. Cela a été fait le Siége vacant. Il y avoit une Compagnie vacante dans un tel Régiment, on la lui donna. Il y a une place vacante dans tel Chapitre, dans telle Compagnie.)

On appelle *Succession vacante*, Une succession que personne n'a réclamée lorsqu'elle a été ouverte; & *Curateur aux biens vacans*, Un curateur établi pour la régie & conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain.

Il se dit aussi en parlant Des maisons, & autres choses de même nature, lorsqu'elles sont à remplir. (Maison vacante. Lit vacant dans un Hôpital. Il y a un appartement vacant dans cette maison.)

VACARME. s. m. Tumulte, grand bruit, bruit de gens qui se querellent ou qui se battent. (Il y a du vacarme dans cette maison. Apaiser le vacarme. Faire cesser le vacarme. Voilà bien du vacarme pour peu de chose.)

On dit familièrement, qu'*Un homme est allé faire du vacarme dans une maison*, pour dire, qu'Il y est allé quereller quelqu'un de la maison.

VACATION. s. f. Métier, profession. (De quelle vacation est-il.)

On appelle populairement Un artisan, (Un homme de vacation.)

On dit en termes de Pratique, *Vacation avenante*, pour dire, En cas qu'une Charge, qu'un Bénéfice, &c. viennent à vaquer.

VACATION, signifie aussi, L'espace du temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. (On paye tant aux Experts pour chaque vacation. Il lui faut tant pour ses salaires & vacations. On lui a taxé ses vacations. Le rapport de ce procès a duré tant de vacations.)

Il se dit aussi au pluriel, Des salaires, des honoraires qu'on paye à ceux qui ont travaillé.

VACATIONS. s. f. pl. La cessation des séances des gens de Justice. (Le temps des vacations. J'ai fait cet ouvrage durant les vacations. Durant les vacations du Parlement.)

On appelle *La Chambre des Vacations*, Une Chambre composée d'un Président à Mortier, & de plusieurs Conseillers du Parlement, tirés des différentes Chambres, dans laquelle on administre la Justice pendant les vacations. (Un tel préside à la Chambre des Vacations, tient la Chambre des Vacations. Un tel Conseiller est cette année de la Chambre des Vacations.)

VACHE. s. f. Bête à corne, la femelle du taureau. (Vache blanche. Vache noire. Vache rousse. Vache grasse. Vache maigre. Traire les vaches. Tirer une vache. Mener les vaches aux champs. Garder les vaches. Étables à vaches. Vivre de lait de vache. Une queue de vache. De la bouse de vache. Le pis d'une vache.)

On appelle *Poil de vache*, Le poil roux. Et on dit, *Roux & rousse comme une vache*, pour dire, Extrêmement roux.

On dit proverbialement & famil. d'Un homme qui a souffert de grandes fatigues à la guerre, dans les voyages, dans les navigations, &c. qu'(Il a mangé de la vache enragée.)

On dit, qu'*Un cheval rue en vache*, Quand il rue des pieds de devant.

On dit proverbialement & figurément, *La vache a bon pied*, pour dire, que Celui contre qui on plaide, a moyen de bien payer les dépens du procès; & selon toutes les apparences, *Bon pied*, dans ce proverbe, se dit par corruption au lieu de *Bon pis*. On le dit aussi par extension, d'Un homme qui a les moyens de fournir à la dépense qu'il fait, ou qu'on lui fait faire.

On dit prov. & figur. que *Quand chacun*

se mêle de son métier, *les vaches sont bien gardées*, pour dire, que Toutes choses vont bien, lorsque chacun se renferme & se borne dans ce qui est de sa profession & de son état.

On dit proverbialement, *Bon homme, garde ta vache*, pour dire, Prends garde à toi, à tes intérêts, à ta femme, à ta famille.

On dit aussi, qu'*Il n'est rien tel*, *rien de tel que le plancher des vaches*, pour dire, qu'Il y a plus de sureté à aller par terre que par eau.

On dit proverbialement & popul. d'Un homme qui a épousé une fille grosse d'un enfant dont il n'est pas le père, qu' (Il a pris la vache & le veau.)

On dit aussi prov. & popul. d'Un homme de peu de génie, qui n'a ni finesse, ni habileté, qu'*Il est sorcier comme une vache espagnole*, pour dire, qu'Il n'est rien moins que sorcier.

On dit encore proverb. *S'il ne tient qu'à jurer*, *la vache est à nous*, pour dire, S'il n'est question que d'affirmer, je gagnerai mon procès.

On dit prov. *Le diable est aux vaches*, *le diable est bien aux vaches*, pour dire, Il y a bien du vacarme, du désordre, de la brouillerie, &c.

On appelle figur. & famil. *Vache à lait*, Les personnes & les choses dont on tire un profit continuel. (Ce malade est une vache à lait pour un tel Médecin. Ce procès, ce décret est une vache à lait pour ce Procureur.)

En parlant d'Une femme qui a trop d'embonpoint, on dit prov. & popul. & par moquerie, (C'est une vache, une vraie vache, une grosse vache.)

On appelle aussi *Vache*, La peau de vache corroyée, & propre à faire des souliers, des bottes, des harnois de chevaux, &c. (Acheter une vache, deux vaches. La vache est bien chère. Vache d'Angleterre, Vache de Russie. Vache de pays. Vache bien passée. Vache parée. Souliers de vache retournée.)

VACHER, ÈRE. s. Celui, celle qui mène paître les vaches & qui les garde. (Un vacher. Un petit vacher. Une petite vachère. Le vacher du village. Un cornet de vacher. Le vacher corne.)

VACHERIE. s. f. On appelle ainsi, en certains endroits, Le lieu destiné à retirer les vaches. (Faire rentrer les vaches dans la vacherie.)

VACILLANT, ANTE. adj. (Les deux LL se prononcent fortement dans ce mot, & dans les deux mots suivans.) Qui vacille. (Démarche vacillante. Pied vacillant. Avoir la main vacillante.)

Il signifie figurément, Incertain, irrésolu, chancelant. (Esprit vacillant. Ces témoins sont vacillans dans leurs dépositions.)

VACILLATION. s. f. Mouvement de ce qui vacille. (La vacillation d'une barque, d'un vaisseau.)

Il sign. figurément, Variation, incertitude, irrésolution. (Vacillation dans les sentimens. Vacillation dans les opinions, dans les projets. La vacillation des témoins rendit leur déposition *suspecte*, nulle.)

VACILLER. v. n. Branler, chanceler, n'être pas bien ferme. (La main lui a vacillé. Il faut mettre cette pendule sur quelque chose qui soit ferme, & qui ne puisse point vaciller.)

Il se dit aussi De la langue, quand on dit un mot pour un autre, ou que l'on prononce autrement qu'il ne faut. (La langue vacille aux ivrognes.)

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il vacille dans ses réponses*, Quand il répond tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. (Cet accusé a fort vacillé dans ses réponses.)

On dit aussi d'un homme qui est incertain, irrésolu, qui n'est point ferme dans ce qu'il veut, que (C'est un homme qui vacille toujours, qui ne fait que vaciller.)

VACUITÉ. s. f. Terme de Physique, & principalement de Médecine. L'état d'une chose vide. (La vacuité de l'estomac cause des tiraillemens.) Il est de peu d'usage.

VAD

VADE. s. f. Terme du jeu de Brelan, & de certains autres jeux. La somme, quelle qu'elle soit, dont un des Joueurs ouvre le jeu. (La vade est de dix pistoles. La vade n'est que du fonds du jeu.)

On dit figurément & familièrement, que *Dans une affaire*, *chacun y est pour sa vade*, pour dire, que chacun y est pour son intérêt, pour son compte.

VADEMANQUE. s. f. Terme de Banque. Diminution du fonds d'une caisse.

VAG

VAGABOND, ONDE. adj. Qui erre çà & là. (Homme vagabond. Femme vagabonde.)

On dit aussi poëtiquement, (Course vagabonde.)

Il est quelquefois subst. & alors il se prend toujours en mauvaise part. (C'est un vagabond. Les fainéans & les vagabons.)

VAGABONNER. v. n. Être vagabond, faire le vagabond. Il est populaire.

VAGIN. s. m. Terme d'Anatomie. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE. adj. Qui a rapport au vagin (Ligament vaginal. Membrane vaginale.)

VAGISSEMENT. s. m. Mot qui exprime le cri des enfans, comme mugissement & rugissement expriment le cri de certains animaux.

VAGUE. s. f. L'eau, soit de la mer, soit d'une rivière, soit d'un lac, agitée & élevée au-dessus de la superficie par les vents, par la tempête. (De grandes vagues. Les vagues ont pensé les abymer. Il fut englouti par les vagues. Rompre la vague. Aller au-devant de la vague.)

VAGUE. adj. de t. g. Indéfini, qui n'a point de bornes fixes & déterminées. (Lieux vagues. Espaces vagues.)

On appelle *Terres vaines & vagues*, Des terres inutiles, incultes, & qui ne rapportent rien.

VAGUE, se prend aussi figurément. Ainsi on dit, *Pensées vagues*, *discours vagues*, *propositions vagues*, *promesses vagues*, *raisonnemens vagues*, pour dire, Des pensées, des discours, des propositions, des promesses, &c. qui n'ont rien de fixe & de déterminé, dont on ne peut rien tirer de précis.

VAGUE, est aussi subst. mais il ne s'emploie guère qu'en Poësie, & en ces phrases, (Le vague de l'air, dans le vague des airs.)

VAGUE, signifie en Peinture, Un caractère léger & agréable, soit dans la composition, soit dans le trait; mais il est plus en usage pour le coloris, & pour le clair obscur.

On dit aussi, *Une couleur vague*, *une lumière vague*; & on l'applique à tout ce qui est aërien, comme les cieux, les nuées, la vapeur, qui, répandue dans l'air, rend quelquefois la nature colorée plus harmonieuse qu'à l'ordinaire.

VAGUEMENT. adv. D'une manière vague. (Il n'en a parlé que vaguement.) Il n'est d'usage que dans le figuré.)

VAGUE-MESTRE. s. m. Sorte d'Officier qui est chargé de la conduite des équipages d'une armée.)

VAGUER. v. n. Errer çà & là, aller de côté & d'autre à l'aventure. (Vaguer par les champs.) Il est de peu d'usage.

VAI

VAILLAMMENT. adv. Avec valeur. (Il a vaillamment combattu.)

VAILLANCE. s. f. Valeur, courage. (Grande vaillance. Héroïque vaillance. Cette victoire est due à sa vaillance.) Il n'est plus guère d'usage que dans la Poësie & dans le style soutenu.

VAILLANT, ANTE. adj. Valeureux, courageux. (Un vaillant Capitaine. C'est un peuple vaillant. C'est une nation fort vaillante.)

VAILLANT. s. m. Le fonds du bien d'un homme, son capital. (Il a mis tout son vaillant à cette Charge, à cette Terre.)

Il s'emploie aussi adverb. (Il n'a plus rien vaillant. Il a dix mille écus vaillant.) Il est du style familier.

VAILLANTISE. s. f. Action de valeur. Il est vieux, & ne s'emploie plus que dans le burlesque. (Voilà une belle vaillantise. Il raconte ses prouesses, ses vaillantises.)

VAIN, AINE. adj. Inutile, qui ne produit rien. (Faire de vains efforts. Toutes ses sollicitations ont été vaines.)

On appelle *Terres vaines & vagues*, Des terres inutiles, incultes, & qui ne produisent rien.

Il sign. aussi, Frivole, chimérique, qui n'a aucun fondement solide & raisonnable. (Espérance vaine. Prétention vaine. Pensée vaine. La gloire du monde est une chose bien vaine.)

Il sign. aussi, Orgueilleux, superbe; & alors il ne se dit guère que des personnes. (Il est vain, extrêmement vain. C'est un homme fort vain. C'est une ame vaine. Il est vain dans ses discours. Il est tout vain de l'honneur qu'il a reçu.)

On dit, *Vaine gloire*, pour dire, Orgueil, sotte gloire. (Il est rempli de vaine gloire.)

VAIN, se dit aussi en parlant De la disposition de l'air. Et on dit, que *Le temps est vain*, Lorsque le temps est bas & couvert, & qu'il fait un chaud étouffant. (Il fait un temps vain, un temps bien vain.)

On appelle *Vaine pâture*, Les prés qui ont été fauchés, les terres en jachère, & généralement toutes celles où il n'y a ni semences ni fruits.

EN VAIN. adv. Inutilement. (Il travaille en vain.)

On dit, *Prendre le nom de Dieu en vain*, pour dire, L'employer dans un serment sans nécessité.

VAINCRE. v. a. *Je vaincs*, *tu vaincs*, *il vainc*. (Ce singulier est peu en usage.) *Nous vainquons*, *vous vainquez*, *ils vainquent*. *Je vainquois*. *Je vainquis*. *Je vaincrai*. *Que je vainque*. *Que je vainquisse*, &c. Remporter quelque grand avantage dans la guerre sur ses ennemis. (Les Ro-

mains ont vaincu les plus belliqueuses nations de la terre. Vaincre en bataille rangée. Vaincre ses ennemis. Vaincre par ruse, par finesse. Il faut vaincre ou mourir.)

Il se dit aussi Des avantages qu'on remporte sur ses concurrens, sur ses compétiteurs. (Vaincre quelqu'un à la course, le vaincre à la lutte. Vaincre ses rivaux. Vaincre dans la dispute.)

Il sign. Surpasser, lorsqu'il y a une sorte d'émulation entre les personnes. (Vaincre les autres en générosité, en libéralité, en politesse.)

Il se dit en parlant Des obstacles qu'on surmonte. (Il a vaincu sa mauvaise fortune. Il a vaincu tous les obstacles qui lui étoient opposés.)

Il se dit de même en parlant Des passions qu'on surmonte. (Vaincre sa colère, son dépit, son amour, son ambition.)

On dit en ce sens, *Se vaincre soi-même*, pour dire, Dompter sa passion, ses passions.

On dit, *Se laisser vaincre à la pitié, à des raisons*, ou absolument, *Se laisser vaincre*, pour dire, Se laisser toucher, se laisser persuader.

VAINCU, UE. participe.

Il est quelquefois subst. (Le vaincu doit obéir. Malheur aux vaincus;) & proverb. (Douleur aux vaincus.)

VAINEMENT. adv. En vain, inutilement. (Il a parlé vainement. Il a travaillé vainement & sans fruit.)

VAINQUEUR. s. m. Celui qui a remporté quelque grand avantage dans la guerre sur ses ennemis. (Alexandre fut vainqueur des Perses. Vainqueur généreux, inhumain.)

Il se dit aussi De celui qui a remporté quelque avantage sur son concurrent. (Être vainqueur à la course, à la lutte. Vainqueur aux jeux Olympiques. Il sortit vainqueur de la dispute.)

Il se dit encore en parlant Des obstacles qu'on surmonte, des passions que l'on dompte. (Vainqueur de tous les obstacles qu'on lui a opposés. Le sage est vainqueur de ses passions.)

En Poësie, en termes de Galanterie, on dit au substantif, (Vos yeux mes vainqueurs, &c.) Et en ce sens on dit aussi adjectivement, (Vos yeux vainqueurs. Vos charmes vainqueurs. Objet vainqueur.)

VAIR. s. m. Terme dont on se servoit autrefois pour exprimer Une fourrure blanche & grise. Il ne s'emploie aujourd'hui qu'en matière d'Armoiries, & signifie Un des émaux du Blason, composé de plusieurs petites pièces égales, qui sont ordinairement d'argent & d'azur, rangées alternativement, & disposées de telle sorte, que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, & la base à la base. (Tel porte de vair. Gros vair. Menu vair.)

VAIRÉ. adj. Terme de Blason. Qui imite le vair par la figure, & qui a d'autres couleurs. (Telle maison porte vairé d'or & de gueules.)

VAIRON. adj. m. Il se dit proprement de l'œil d'un cheval dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, ou de celui qui a un œil d'une façon & un d'une autre. (Ce cheval a l'œil vairon. (Il se dit aussi quelquefois en parlant Des hommes.

VAISSEAU. s. m. Vase, ustensile de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liqueurs. (Vaisseau de terre. Vaisseau de bois. Vaisseau de cuivre. Vaisseau d'argent. Un vaisseau fragile. Un vaisseau de métal. Les Chimistes ont besoin de différens vaisseaux pour leurs opérations.)

Dans l'Écriture-Sainte, Les réprouvés sont appelés (Vaisseaux de colère, vaisseaux d'iniquité;) & Saint Paul est appelé dans l'Écriture, (Vaisseau d'élection.) Dans toutes ces phrases, on dit ordinairement aujourd'hui *Vase*.

VAISSEAU, se dit aussi d'Un bâtiment de bois, construit d'une manière propre à transporter des hommes & des marchandises par mer & sur les grands fleuves. (Vaisseau de guerre. Vaisseau de la première grandeur.)

On appelle *Vaisseau du premier rang*, Un vaisseau du port de quatorze à quinze cents tonneaux; *Du second rang*, Un vaisseau du port de onze à douze cents; *Du troisième rang*, Un vaisseau de huit à neuf cents; *Du quatrième rang*, Un vaisseau de cinq à six cents; & *Vaisseau du cinquième rang*, Un vaisseau du port de trois cents tonneaux.

On appelle *Vaisseau de ligne*, Un vaisseau de guerre assez grand & assez bien armé pour être mis en ordre de bataille dans une armée navale. (Vaisseau à deux ponts. Vaisseau à trois ponts. La poupe d'un vaisseau. La proue d'un vaisseau. L'avant d'un vaisseau. L'arrière d'un vaisseau. Les mâts d'un vaisseau. Les voiles d'un vaisseau. Les cordages d'un vaisseau. Les ancres d'un vaisseau. Petit vaisseau. Vaisseau léger. Vaisseau pesant. Un vaisseau bon voilier. Vaisseau du port de cent tonneaux, de deux cents tonneaux. Vaisseau rond. Vaisseau plat. Vaisseau de haut bord. Vaisseau marchand. Vaisseau qui va à voiles & à rames. Vaisseau François. Vaisseau Anglois. Vaisseau de Barbarie. Vaisseau armé en guerre. Équiper un vaisseau. Armer un vaisseau. Monter un vaisseau. Calfater un vaisseau. Radouber un vaisseau. Fréter un vaisseau. Lester un vaisseau. Lancer un vaisseau à l'eau. Faire venir quelqu'un à bord du vaisseau. Accrocher un vaisseau. Remorquer un vaisseau. Le vaisseau a mouillé à la rade de... Le vaisseau s'est entr'ouvert. Ce vaisseau fait eau. Ce vaisseau prend tant d'eau. Le vaisseau est à flot. Vaisseau garde-côte. Vaisseau de conserve. Le vaisseau est à l'ancre.)

VAISSEAU DE REGISTRE. C'est un vaisseau enregistré en Espagne pour le commerce de la mer du Sud.

En parlant d'Une Église, d'une galerie, d'un salon, d'une bibliothèque, & autres grandes pièces d'un bâtiment, considérées en dedans, on dit, que (C'est un beau vaisseau, un grand vaisseau, un vaisseau magnifique.)

VAISSEAU, se dit aussi Des veines, des artères, & de tous les petits canaux, de tous les petits conduits qui contiennent quelque humeur dans le corps des animaux. (Vaisseaux petits, roulans, profonds, apparens. Il faut saigner quand les vaisseaux sont trop pleins. Vaisseaux lymphatiques.)

VAISSELLE. s. f. Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, &c. (Vaisselle d'or, d'argent, de vermeil, d'étain. Vaisselle de terre, de cristal, de faïence, de porcelaine. Vaisselle unie. Vaisselle ciselée. Buffet de vaisselle d'argent, de vaisselle de vermeil. Nettoyer la vaisselle. Sablonner, écurer la vaisselle. Laver la vaisselle. De la vaisselle qui n'est pas marquée, qui n'est pas armoiriée.)

On appelle *Vaisselle montée*, Celle qui est composée de plusieurs pièces jointes ensemble avec de la soudure; & *Vaisselle plate*, Celle où il n'y a point de soudure.

VAL

VAL. s. m. Vallée, espace de terre contenue entre deux côteaux. Il n'est plus en usage que dans les noms propres. (L'abbaye du Val. L'ordre du Val des Choux. Le Monastère du Val de Grâce. (Le mot *Val* a un pl. qui n'est en usage que dans cette phrase, (Par monts & par vaux;) & dans quelques noms propres, comme, (Les vaux de Cernai.)

VALABLE. adj. de t. g. Qui doit être reçu en Justice. (Cet acte n'est pas valable. Quittances valables. Caution bonne & valable.)

On dit, qu'*Une excuse*, qu'*une raison n'est pas valable*, pour dire, qu'Elle n'est pas recevable, qu'elle n'est pas bonne.

VALABLEMENT. adv. D'une manière valable. (Un mineur ne peut pas contracter valablement. Il en est bien & valablement déchargé.)

On dit, qu'*Un mineur n'a pas été valablement défendu*, pour dire, qu'Il n'a pas été défendu comme il pouvoit & devoit l'être suivant son état.

VALÉRIANE. s. f. Plante que l'on cultive dans les jardins, & dont la racine est d'un très-grand usage en Médecine. Elle est sudorifique, vulnéraire, diurétique & alexipharmaque.

La racine de la *Valériane sauvage*, qui croît dans les bois ombragés & dans les lieux humides, est un des meilleurs remèdes que l'on connoisse pour l'épilepsie.

VALET. s. m. Domestique, serviteur. (Bon valet. Méchant valet. Valet à tout faire. Il récompense mal ses valets. Il se laisse gouverner par ses valets. Être à la merci de ses valets. Valet de chambre. Valet de garderobe. Valet de pied. Valet de chiens. Valet de limiers, de léviers. Valet d'écurie. Valet d'étable. Valet de bourreau, &c.)

On appelle *Maître valet*, Celui qui dans une Terre ou dans une Ferme, a autorité sur les autres valets.

On dit, *Ame de valet*, pour dire, Ame basse.

On dit prov. *Tel maître, tel valet*, pour dire, que Le valet se conforme ordinairement aux mœurs, aux manières de son maître.

On dit aussi, *Les bons maîtres font les bons valets*, pour dire, qu'En traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir.

On dit familièrement, qu'*Un homme fait le bon valet*, pour dire, qu'Il fait le complaisant, l'empressé.

On dit encore familièrement, quand on ne veut pas faire quelque chose qu'on nous propose, ou ne pas croire ce qu'on nous dit, (Je suis votre valet. Je suis son valet.)

On dit prov. d'Un homme qui, par zèle ou autrement, fait plus qu'on ne lui dit, qu'(Il est comme le valet du diable, qu'il fait plus qu'on ne lui commande.)

On appelle *Valet à louer*, Un domestique

qui n'a plus de maître. Il se dit aussi figurément & familièrement d'Un homme, de quelque qualité qu'il soit, qui a perdu son emploi, & qui en cherche un autre.

Dans chacune des quatre couleurs d'un jeu de cartes, il y a une carte qu'on appelle du nom de *Valet*. (Valet de cœur. Valet de carreau. Valet de pique. Valet de trèfle.)

On dit famil *Recevoir*, *traiter quelqu'un comme un valet de carreau*, pour dire, Le recevoir très-mal, le traiter avec le dernier mépris.

On appelle aussi *Valet*, un poids qui pend avec une corde derrière une porte, pour faire qu'elle se ferme sans qu'on y touche.

On appelle encore *Valet*, Un instrument de fer qui sert à tenir le bois sur l'établi d'un Menuisier.

On appelle *Valet de miroir*, Une petite pièce de bois attachée derrière un miroir de toilette, pour le soutenir.

VALETAILLE. s. f. Multitude de valets. (Que faites-vous de toute cette valetaille?) Il se dit toujours par mépris.

VALET-À-PATIN. s. m. Instrument de Chirurgie. Sorte de pincette qui sert à pincer les vaisseaux ouverts, & dont on doit faire la ligature.

VALETER. v. n. Avoir une assiduité basse & servile auprès de quelqu'un par intérêt. (C'est une ame basse, il n'a fait que valeter toute sa vie.)

On dit d'Un homme qui a été obligé de faire plusieurs démarches pénibles & désagréables auprès de quelqu'un, pour obtenir ce qu'il demandoit, qu'(Il a été obligé de valeter, qu'on l'a fait valeter longtemps.)

VALETUDINAIRE. adj. de t. g. Maladif, qui est souvent malade. (Cet homme est fort valétudinaire.)

VALEUR. s. f. Ce que vaut une chose, suivant la juste estimation qu'on en peut faire. (Il faut que vous me rendiez mon cheval ou la valeur. Je lui en ai payé la valeur. Il a dans ses greniers la valeur de dix mille écus en blé. Il en a pour la valeur d'une telle somme. Il a des meubles de quelque valeur, de peu de valeur, d'une médiocre valeur, de beaucoup de valeur.)

On appelle *Pièces de nulle valeur*, *papiers de nulle valeur*, Les pièces, les papiers inutiles & qui ne servent de rien.

On dit Des choses qui se vendent bien & avantageusement, qu'*Elles sont en valeur*. (Les blés sont en valeur. Les vins ne sont point en valeur cette année. Les diamans ne sont point présentement en valeur.)

On dit pareillement, qu'*Une terre*, qu'*une ferme est en valeur*, Quand elle est bien cultivée, & en état de rapporter ce qu'elle doit produire. Et en ce sens on dit, *Mettre*, *remettre une terre*, *une ferme*, *des bois*, *des vignes en valeur*, pour dire, Les rétablir en sorte qu'elles rapportent ce qu'elles doivent rapporter.

En Musique, on appelle *Valeur*, La durée que doit avoir chaque note, relativement à sa figure. (La valeur d'une blanche est le double de la valeur d'une noire.)

Il se dit aussi en parlant De la juste signification des termes, suivant l'usage reçu. (Cet homme n'entend pas la valeur des termes dont il se sert.)

En quelques occasions on dit, *La valeur de*, pour exprimer L'estimation qu'on fait à peu près de quelque espace de lieu ou de temps, & de quelque autre chose que ce soit. (Nous avons fait en nous promenant la valeur de deux lieues. Il n'a pas été à l'Église la valeur d'une heure. Il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. Il n'a pas mangé la valeur d'un pain de deux liards.) Il est du style familier.

VALEUR REÇUE. Terme dont on se sert dans les promesses & dans les lettres de change, pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. (Vous payerez à Monsieur dix mille écus, valeur reçue en marchandises, valeur reçue comptant, pour valeur reçue.)

VALEUR. s. f. Bravoure, vaillance, vertu qui consiste à s'exposer courageusement à tous les périls de la guerre. (Valeur héroïque, extraordinaire. Il faut que tout cède à sa valeur. Il a conquis plusieurs Provinces par sa valeur. La fortune ne seconde pas toujours la valeur.)

VALEUREUSEMENT. adv. Avec valeur. (Il a valeureusement combattu.) Il n'est plus guère d'usage que dans le style soutenu.

VALEUREUX, EUSE. adj. Brave, vaillant, qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage. (C'est un valeureux Soldat.)

VALIDATION. s. f. Il se dit en parlant Des lettres par lesquelles des criées non signifiées en parlant à la Partie saisie, sont rendues valides. (Lettres de validation.) Ces lettres ne sont d'usage qu'en un petit nombre de Coutumes.

VALIDATION, se dit aussi Des Jugemens & Arrêts qui font valider des articles de dépense, qui dans la règle étroite n'auroient pas été alloués à un comptable. (Il a obtenu au Conseil un Arrêt de validation.)

VALIDE. adj. de t. g. Valable, qui a les conditions requises par les Lois, pour produire son effet. Il ne se dit guère que des contrats ou autres actes, & des Sacremens. (Cet acte n'est pas valide. Il faut faire homologuer ce contrat au Parlement, pour le rendre plus valide. Le Baptême des Luthériens, des Calvinistes est valide.)

VALIDE, signifie aussi, Sain, vigoureux. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, *Mendians valides*. (Les Ordonnances veulent qu'on prenne & qu'on enferme les mendians valides, pour les faire travailler.)

VALIDEMENT. adv. valablement, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet. (On ne peut contracter validement avec un mineur.)

VALIDER. v. a. Faire valoir, rendre valide. (Le Roi a donné des Lettres pour valider cette dépense, pour faire valider cette dépense. Le consentement subséquent du père & de la mère a validé le mariage. Il faut valider, faire valider cet acte.)

VALIDÉ, ÉE. participe.

VALIDITÉ. s. f. La force & la vertu que certaines choses reçoivent des formalités & des conditions requises pour les rendre valables. (On me conteste la validité de mon titre. La validité d'un acte. La validité des Sacremens dépend de... La validité des preuves.)

VALISE. s. f. Espèce de long sac de cuir, qui s'ouvre dans sa longueur, propre à être porté sur la croupe d'un cheval, & dans lequel on met les hardes pour sa commodité. (Grande valise. Mettre des hardes dans une valise. Ouvrir une valise. Fermer une valise.)

Il y a aussi des valises qui ne peuvent guère être chargées que sur un chariot ou sur une charrette, comme une valise propre à y mettre des matelas. (Une valise de lit.)

VALLAIRE. adj. f. Terme d'Antiquité. On appeloit chez les Romains, *Couronne vallaire*, La couronne que l'on donnoit à celui qui avoit le premier franchi les retranchemens de l'ennemi.

VALLÉE. s. f. Descente. En ce sens, il n'est plus guère en usage que dans ce proverbe, (Il n'y a point de montagne sans vallée.)

VALLÉE. Espace entre deux ou plusieurs montagnes. (Descendre dans la vallée. Un torrent qui tombe dans une vallée.)

VALLÉE, signifie aussi, Espace de terre ou de pays situé au pied de quelque montagne ou côte. (C'est une belle vallée. Une vallée abondante, fertile. Sa maison est située dans la vallée de Montmorenci. Cette vallée est entrecoupée de ruisseaux. La vallée de Tempé.)

Proverbial. quand on se sépare les uns des autres, dans l'idée qu'on ne se reverra plus, on dit, (Nous ne nous reverrons qu'à la vallée de Josaphat.)

En termes de Dévotion, on appelle ce monde, *La vallée de larmes*, pour l'opposer au Bonheur de la vie future.

On appelle à Paris, *La vallée*, Un lieu destiné à la vente de la volaille & du gibier. (La vallée est toujours bien fournie de volaille & de gibier. Aller à la vallée. Acheter de la volaille à la vallée. Se fournir de gibier à la vallée.)

VALLON. s. m. Espace de terre entre deux côteaux. (Nous nous sommes bien promenés dans ce vallon. Son jardin s'étend en partie sur la côte, en partie dans le vallon.) Les Poëtes appellent *Le sacré vallon*, Le vallon qui est entre les deux croupes du Parnasse; & de là on emploie figurément cette phrase, *Le sacré vallon*, pour exprimer Plusieurs choses qui ont rapport à la Poësie. (Il a été nourri dans le sacré vallon. La gloire du sacré vallon.)

VALOIR. v. n. *Je vaux*, *tu vaux*, *il vaut*. *Nous valons*, *&c. Je valois. J'ai valu. Je valus. Je vaudrai. Vaux*, *valez. Que je vaille. Que nous valions*, *que vous valiez*, *qu'ils vaillent. Que je valusse. Je vaudrois. Valant.* Être d'un certain prix. (Cette étoffe vaut tant. Elle vaut dix francs l'aune. Vous ne la payez pas ce qu'elle vaut. La pistole vaut tant. Le louis d'or vaut tant. De ces deux choses-là, l'une vaut bien l'autre.)

On dit familièrement, qu'*Une chose vaut de l'argent*, pour dire, qu'Elle est d'un prix considérable.

On dit prov. d'Une chose qu'on estime beaucoup, qu'*Elle vaut son pesant d'or*, pour dire, qu'Elle est extrêmement bonne dans son genre, & qu'on ne la peut trop payer, trop acheter. Et on dit dans le style familier, d'Un homme dont on veut vanter les bonnes qualités, & particulièrement celles qui regardent la société, que (C'est un homme qui vaut son pesant d'or.)

On dit aussi prov. *Chaque chose vaut son prix*, *chacun vaut son prix*, pour dire, qu'Il ne faut mépriser personne, ni donner à

personne des louanges qui vont à rabaisser les autres. (Vous dites que cet homme-là est le seul Capitaine de notre siècle ; chacun vaut son prix.)

On dit aussi prov. qu'*Un homme en vaut bien un autre*, pour dire, que Celui dont on parle mérite autant d'estime qu'aucun autre, & qu'il a d'aussi bonnes qualités.

On dit proverb. que *Monsieur vaut bien Madame*, ou que *Madame vaut bien Monsieur*, pour dire, qu'Ils sont à peu près d'aussi bonne maison, qu'ils ont autant de bien, autant de bonnes qualités l'un que l'autre.

On dit proverb. d'Une chose qui a augmenté de prix par les soins qu'on s'est donnés, par les peines qu'on a prises, qu'*Elle vaut mieux pistole, qu'elle ne valoit écu.*

On dit proverb. que *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, pour dire, que La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait.

On dit aussi prov. & fig. Des choses, que par expérience on sait être difficiles, fâcheuses, pénibles, de grande dépense, &c. que (L'on sait ce qu'en vaut l'aune. Il a eu des procès, il sait ce qu'en vaut l'aune. Il a bâti, il sait bien ce qu'en vaut l'aune. J'ai passé par-là, je sais ce qu'en vaut l'aune.)

On dit dans le discours familier, qu'*Une chose ne vaut pas un sou, qu'elle ne vaut pas un clou à soufflet, qu'elle ne vaut pas le ramasser*, pour dire, qu'Elle ne vaut quoi que ce soit, qu'elle n'est bonne à rien, qu'elle ne mérite pas qu'on la ramasse. Et on dit d'Un méchant homme, que (C'est un homme qui ne vaut pas le pendre.)

On dit par mépris d'Un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation, qu'*Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde* ; & d'Une chose, d'une affaire de peu de conséquence, qu'*Elle ne vaut pas la peine d'y penser*. On dit au contraire d'Une chose, d'une affaire sérieuse & importante, qu'*Elle vaut bien la peine d'y penser, la peine qu'on y pense*, pour dire, qu'Elle est considérable, & qu'elle mérite qu'on prenne du temps pour en délibérer.

On dit communément ; qu'*Une chose ne vaut rien*, pour dire, qu'Elle n'est presque d'aucun mérite, d'aucun prix, d'aucune utilité, d'aucun usage, qu'elle n'a pas les qualités requises pour être bonne ; & cela se dit, tant Des choses qui se vendent ou qui s'achètent, que des autres, & même Des ouvrages d'esprit. (L'étoffe qu'il a achetée ne vaut rien. Il a vendu un cheval qui ne valoit rien. Cela ne vaut rien. Ce potage ne vaut rien. Ce ragoût ne vaut quoi que ce soit. Il fit un grand discours qui ne valoit rien. Cet ouvrage ne peut rien valoir.)

On dit aussi, qu'*Une chose ne vaut rien*, pour dire, qu'Elle est entièrement usée & hors d'état de servir. (Cet habit ne vaut rien, ne vaut plus rien.)

On dit pareillement, qu'*Un homme ne vaut rien*, pour dire, que C'est un méchant homme, un scélérat. (Ne vous fiez pas à lui, c'est un homme qui ne vaut rien.)

On dit aussi, *Cela ne vaut rien*, pour dire, Cela est mauvais, relativement à diverses circonstances. (Il fait un temps froid & humide, cela ne vaut rien pour moi, ne me vaut rien. Il relève de maladie, les ragoûts, la salade ne lui valent rien.)

On dit encore, *Cela ne vaut rien*, pour dire, Cela ne signifie rien de bon, cela est de mauvais augure. (Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien. Ce vieillard maigrit tous les jours, cela ne vaut rien à son âge.)

On dit proverbialement, *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, pour dire, que La possession d'un bien présent, quelque modique qu'il soit, est préférable à l'espérance d'un plus grand bien à venir & incertain.

On dit proverbialem. *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre*, pour dire, qu'Une terre rapporte à proportion de l'habileté & de l'industrie de celui qui la fait valoir. Il se dit aussi figurément Des affaires, des Charges, des Emplois, pour dire, qu'Ils ne sont considérables, avantageux & utiles, qu'à proportion de l'habileté de celui qui les possède.

On dit impersonnellement, *Il vaut mieux*, pour dire, Il est plus expédient. (Il y a beaucoup d'occasions où il vaut mieux se taire que de parler.)

On dit, *Faire valoir une terre*, pour dire, La mettre en état de rapporter ; & *La faire valoir par ses mains*, pour dire, La régir par soi-même, sans avoir de Fermier.

On dit proverbialement & figurément, *Faire valoir le talent*, pour dire, Tirer du profit, de l'utilité des qualités qu'on a, & des occasions qui se présentent. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part, Et, *Faire valoir sa marchandise*, se dit au propre, Des Marchands qui, par leurs discours & par leur adresse, donnent une grande idée des marchandises qu'ils veulent vendre. Il se dit aussi au figuré, De ceux qui louent beaucoup, & qui n'oublient rien pour faire paroître tout ce qu'ils ont, & jusqu'aux moindres choses qu'ils font ou qu'ils disent.

Se faire valoir, se dit en bonne & en mauvaise part. En bonne part, pour dire, Soutenir sa dignité, ses droits, ses prérogatives. (Il est bon quelquefois de se faire un peu valoir. Vous négligez les droits de votre Charge, vous ne vous faites point valoir. Il laisse prendre trop d'autorité à ses subalternes, il ne se fait pas assez valoir.) Et en mauvaise part, pour dire, S'attribuer de bonnes qualités qu'on n'a pas. (C'est un fanfaron qui veut se faire valoir.)

On dit dans ces deux sens, *Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir*, soit pour dire, qu'Un homme ne se fait estimer qu'autant qu'il fait usage de ses bonnes qualités ; soit pour dire, qu'auprès de certaines gens, ceux qui se vantent beaucoup, paroissent plus que ceux qui parlent modestement d'eux-mêmes.

VALOIR, signifie aussi, Tenir lieu, avoir la force, la signification de. (M en chiffre romain, vaut mille. Le D vaut cinq cents. Le C vaut cent, &c. En chiffre arabe, un 1 devant un o vaut dix. Les jetons valent ce qu'on les fait valoir. L'às au piquet vaut onze. Cette note de musique vaut une mesure, une demi-mesure.)

On dit prov. *Un averti en vaut deux*, pour dire, qu'Un homme qui est averti, qui est préparé, qui est sur ses gardes, a un avantage qu'il n'auroit pas sans cela.

On dit aussi prov. *Cela vaut fait*, pour dire, Assurez-vous que cela ne manquera pas de se faire. Et dans le même sens on dit, (La chose n'est pas encore faite, mais autant vaut.)

On dit Des actes & des formalités qu'on fait par pure précaution, qu'*On les fait pour valoir ce que de raison*, pour dire, Afin qu'ils puissent servir dans l'occasion autant qu'il sera juste & raisonnable.

VALOIR, signifie encore, Procurer, faire obtenir, produire. En ce sens il est actif. (Cette bataille lui a valu le bâton de Maréchal de France. Cette terre lui vaut dix mille livres de rente. Que lui a valu son avarice, sinon de le rendre odieux ?)

À VALOIR. Terme de Négoce & de Finance, qui signifie, ce qu'on fournit, soit en billets, soit en marchandises, à compte d'une plus grande somme qu'on doit fournir. (Je vous envoie vingt balles de draps, dont vous retirerez le prix à valoir sur ce que je dois fournir pour ma part dans la société. Le Receveur Général a envoyé trois lettres de change à valoir sur ce qu'il doit pour les six premiers mois de la recette.) On dit aussi, *J'ai reçu telle chose*, ou *telle somme à valoir sur...* pour dire, Je l'ai reçue en déduction de...

VAILLE QUE VAILLE. TOUT COUP VAILLE. Façons de parler dont on se sert communément, pour dire, À tout hasard. (Donnez votre placet, vaille que vaille. Prenez sa promesse vaille que vaille.)

On dit à de certains jeux, *Tout coup vaille*, pour dire, qu'En attendant la décision d'une chose qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. (Je prétends que la balle a doublé, mais je ne laisse pas de jouer, tout coup vaille. On ne sait laquelle des deux boules est la plus proche du but, je m'en vais jouer, tout coup vaille.)

VALANT. Participe du verbe *Valoir*. (Valant cent mille écus. Un diamant valant mille écus. Une émeraude valant cent écus. Deux maisons valant cinquante mille liv.)

VALUE. s. f. Il ne s'emploie que dans cette phrase de Pratique, *Plus value*, qui signifie, La somme que vaut une chose au-delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée. (Il faut encore payer tant pour la plus value.)

VALVE. s. f. Terme de Conchyologie, qui se dit pour Écaille, & qui fait les mots *Univalve*, en parlant des coquillages qui n'ont qu'une seule coquille, *Bivalve* & *Multivalve*, en parlant De ceux qui en ont deux ou plusieurs.

VALVULE. s. f. Membrane qui fait le même effet, qui a le même usage dans les vaisseaux & autres conduits du corps de l'animal, que les soupapes dans les machines hidrauliques, & qui est située de telle manière, qu'elle empêche que les liqueurs ne retournent par le même chemin par lequel elles sont venues. (Petite valvule. Grande valvule. Les valvules du cœur. Il y a plusieurs valvules dans cette veine, dans cette artère.)

VAM

VAMPIRE. s. m. Nom qu'on donne en Allemagne à des êtres chimériques, à des cadavres qui, suivant la superstition populaire, sucent le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie.

VAN

VAN. s. m. Instrument d'osier, qui est fait en coquille, qui a deux anses, & dont on

se sert pour remuer le grain, en le jetant en l'air, afin de séparer la paille & l'ordure d'avec le bon grain. (Nettoyer du grain avec le van. Ce van est trop lourd, on ne sauroit s'en servir. Séparer du grain la poussière & les ordures par le moyen du van.)

VANDOISE. s. f. Poisson d'eau douce, de couleur mêlée de brun, de vert & de jaune. On lui a aussi donné le nom de *Dard*, parce qu'il s'élance avec beaucoup de vitesse.

VANILLE. s. f. Plante qui croît en Amérique. Son fruit, que l'on nomme aussi *Vanille*, est fait comme un cornichon long de quatre à cinq pouces, & gros comme le petit doigt. Il contient une multitude de petites semences noires. Ce fruit est d'une saveur aromatique, & d'une odeur très-agréable. Il entre dans la composition du chocolat. (La vanille échauffe, fortifie l'estomac, & est très-propre pour les catarres & les maladies froides. Un paquet de vanille. Mettre deux ou trois vanilles dans une livre de chocolat.)

VANITÉ. s. f. Inutilité, peu de solidité. (Tout n'est que vanité dans le monde. L'écriture dit, Vanité des vanités, & tout est vanité. Mépriser les vanités du monde. Il est revenu des vanités du monde.)

Il signifie aussi, Amour propre qui vient des choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut. (La vanité est une marque de petitesse d'esprit. La vanité l'a perdu. Il fait vanité de sa naissance, de tout ce qu'il a.)

SANS VANITÉ. Façon de parler adverbiale, dont on se sert dans le style familier, quand on a à dire de soi quelque chose d'avantageux ou d'extraordinaire. (Sans vanité, je fais ces sortes de choses-là mieux que lui.)

VANITEUX, EUSE. adj. Qui a une vanité puérile & ridicule, soit en actions, soit en paroles. (C'est l'homme le plus sot & le plus vaniteux.) Il est familier.

VANNE. s. f. Espèce de porte de bois, dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, &c. & qui se hausse & se baisse pour laisser aller l'eau, ou la retenir quand on veut. (Il faut lever la vanne pour faire aller le moulin. La vanne est levée, le bateau ne sauroit passer. Abaisser la vanne. Réparer les vannes.)

VANNEAU. s. m. Sorte d'oiseau qui est de la grosseur d'un pluvier, & qui a une huppe noire sur la tête. (Le vanneau n'est pas aussi bon à manger que le pluvier.)

VANNER. v. a. Nettoyer le grain par le moyen d'un van. (Vanner du blé. Vanner de l'avoine. Vanner de l'orge.)

VANNÉ, ÉE. participe.

VANNERIE. s. f. Le métier de Vannier, ou la marchandise du Vannier.

VANNET. s. m. Terme de Blason, qui se dit d'une coquille dont on voit le fond.

VANNETTE. s. f. Sorte de grand panier rond, plat, & à petit bord, dont on se sert d'ordinaire pour vanner l'avoine avant que de la donner aux chevaux.

VANNEUR. s. m. Celui qui vanne des grains.

VANNIER. s. m. Ouvrier qui travaille en osier, & qui fait des vans, des corbeilles, des hottes, des claies, &c. (Ce Vannier travaille bien.)

VANTAIL. s. m. Battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés. (Les vantaux d'une porte.)

VANTARD. s. m. Celui qui se vante. Il est familier.

VANTER. v. a. Louer, priser extrêmement. (Vous vantez bien cet homme-là. On ne sauroit trop vanter son mérite. Vous vous vantez beaucoup. Il se vante trop. Il ne sied pas bien de se vanter soi-même.)

Quand il est suivi de la préposition *de*, ou précédé de la particule relative *en*, il signifie, Se glorifier, se faire honneur de. (Il m'a rendu service, mais il s'en vante trop. Il se vante d'avoir fait réussir cette affaire. Il se vante de lui avoir rendu de grands services.)

Il sign. aussi, Se faire fort de. (Il se vante de le faire consentir à cette affaire.)

On dit prov. (Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas.)

VANTÉ, ÉE. participe.

VANTERIE. s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même, & qui marque de la présomption. (Il y a bien de la vanterie dans ce qu'il dit. Il est insupportable avec ses vanteries continuelles.)

VAP

VAPEUR. s. f. Espèce de fumée qui s'élève des choses humides. (Vapeur grossière, subtile. Les vapeurs qui forment les pluies & les orages. Les vapeurs qui s'élèvent de la mer & des rivières. Le soleil par sa chaleur attire les vapeurs, résout, dissipe les vapeurs. Vapeurs malignes. Vapeurs empestées, condensées.)

On appelle aussi *Vapeurs*, dans le corps humain, Les affections hypocondriaques & histériques, parce qu'on les croyoit causées par des fumées élevées de l'estomac ou du bas ventre vers le cerveau. Les Médecins les attribuent aujourd'hui aux mouvemens spasmodiques des nerfs. (Il lui est monté une vapeur au cerveau qui l'a étourdi. Les vapeurs du vin troublent la raison. Les vapeurs de la rate. Cet homme est sujet aux vapeurs de rate. Vapeurs de mère. Une femme sujette aux vapeurs de mère.)

On appelle *Vapeurs*, au plur. Une certaine maladie, dont l'effet ordinaire est de rendre mélancolique, quelquefois même de faire pleurer, & qui resserre le cœur & embarrasse la tête. (Il a des vapeurs. Il est sujet aux vapeurs.)

En termes de Chimie, on appelle *Bains de vapeurs*, Une distillation dans laquelle le vaisseau où sont renfermées les matières à distiller, est échauffé par les vapeurs de l'eau bouillante.

Prendre les bains de vapeurs, C'est recevoir sur son corps les vapeurs d'une eau minérale chaude.

VAPOREUX, EUSE. adj. Qui cause des vapeurs. Il ne se dit que De certaines choses qui, étant dans le corps humain, causent des vapeurs. (Le lait est vaporeux. La caffe est vaporeuse.)

Il sign. aussi, Qui est sujet aux vapeurs. (C'est un homme vaporeux.) Il est aussi substantif. (C'est un vaporeux.)

VAQ

VAQUER. v. n. Être vide, être à remplir. Il se dit proprement Des Emplois, des Charges, des Dignités, des Bénéfices, &c. (Le Pape étant mort, le saint Siége vaqua plus de trois ans. Voilà un bel Emploi qui vaque. Cette Charge vaque par la mort de celui qui en étoit pourvu. Cette Abbaye, cet Évêché vaque. Il y a une Chaire de Droit qui vaque, qui est à remplir. Ce Canonicat vaque en Régale.)

On dit, qu'*Une Charge vaque aux parties Casuelles*, pour dire, qu'Elle est à vendre aux parties Casuelles, parce que celui qui la possédoit est mort sans avoir payé le droit annuel.

VAQUER, se dit quelquefois Des logemens. (Il y a une maison qui vaque dans ce Chapitre. Il doit avoir le premier appartement qui vaquera.)

On dit à peu près dans le même sens, qu'(Il y a un lit qui vaque dans un Hôpital.)

VAQUER, se dit aussi en parlant des Tribunaux de Justice, lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. Ainsi on dit, que *Le Parlement vaque pendant un tel temps*, pour dire, qu'il n'entre point alors, qu'il ne tient point sa séance.

VAQUER À, signifie, S'appliquer, s'adonner à quelque chose. (Vaquer à ses affaires. Vaquer à l'oraison. Vaquer à l'étude. On ne peut vaquer à tant de choses à la fois.)

VAR

VARANGUE. s. f. Terme de Marine Membre d'un navire, qui se pose le premier sur la quille. (Les varangues sont des chevrons qui sont rangés à angle droit, entre la quille & la carlingue, & qui faisant le fond, commencent à former les flancs d'un vaisseau.)

Bâtiment à plates varangues, est celui dont les varangues sont droites & peu courbées, & qui tire peu d'eau.

VARE. s. f. Mesure qui contient une aune & demie.

VARECH. s. m. Terme de Marine. Ce que la mer jette sur la côte, soit herbe du fond, soit débris. (Plusieurs Seigneurs prétendent avoir le droit de varech, que le varech leur appartient.)

On appelle aussi *Varech*, Un vaisseau submergé, coulé à fond.

VARENNE. s. f. Certaine étendue de pays que le Roi se réserve pour la chasse. (La varenne du Louvre. Capitaine de la varenne du Louvre.)

On appelle aussi *La varenne du Louvre*, La juridiction qui connoît des délits commis dans la varenne du Louvre.

VARIABLE. adj. de t. g. Sujet à varier, qui change souvent. (En ce climat les saisons sont fort variables. Temps variable. Vent variable. La fortune est variable. L'esprit de l'homme est variable. C'est un homme variable dans ses opinions, dans ses résolutions.)

En Mathématiques, on appelle *Quantités variables*, celles qui varient de grandeur, par opposition à d'autres qui ne varient point, & qu'on appelle *Quantités constantes*. (Dans un cercle, le diamètre est une quantité constante, & l'abscisse est une quantité variable.)

VARIANT, ANTE. adj. Qui change souvent. (Esprit variant. Humeur variante. C'est un homme si variant dans ses résolutions.) Il est de peu d'usage hors de ces phrases.

VARIANTE. s. f. Diverse leçon d'un même texte. Son plus grand usage est au pluriel. (Dans cette édition du Nouveau Testament, on a mis toutes les variantes à chaque page.)

VARIATION. s. f. Changement. (La variation des témoins. Il y a beaucoup de variation dans ses dépositions. Les variations des hérétiques rendent leur doctrine suspecte. La variation du temps. La variation des vents.)

On dit sur mer, *La variation de l'aiguille*, *la variation de la boussole*, *la variation du compas*, Lorsque l'aiguille de la boussole ne regarde pas droit vers le Nord, mais décline vers l'orient ou vers l'occident, tantôt plus, tantôt moins. (En tel lieu, nous commençâmes à nous appercevoir de la variation de la boussole. La variation de l'aimant n'est pas toujours la même. La variation n'est pas sensible en tel lieu.)

VARICE. s. f. Veine excessivement dilatée par quelque effort. (Avoir des varices aux jambes.)

VARICOCÈLE. s. f. Tumeur du scrotum, causée par des varices qui se forment autour des testicules & des vaisseaux spermatiques.

VARIER. v. a. Diversifier. (Dans la Peinture il faut varier les airs de tête & l'attitude des figures. Dans les tables délicates, on a soin de varier les services, de varier les entrées, les entremets. Varier un ouvrage d'esprit pour en rendre la lecture plus agréable. Varier ses expressions. Varier ses termes. Varier son style.)

Dans le style famil. On dit, *Varier la phrase*, pour signifier, Dire la même chose en d'autres termes.

VARIER, est aussi neutre, & signifie Changer. (Vous m'aviez porté cette parole, vous m'en portez maintenant une autre, vous variez sans cesse. Pourquoi variez-vous? L'accusé varie dans ses réponses. Les témoins ont varié dans leurs dépositions. Le temps varie continuellement. Depuis hier le vent a varié plusieurs fois.)

VARIER, se dit aussi de l'aiguille aimantée, lorsqu'elle s'écarte du nord, soit du côté de l'orient, soit du côté de l'occident. (À telle hauteur, l'aiguille varie de tant de degrés.)

VARIÉ, ÉE. participe. (Ouvrage varié. Descriptions variées & fleuries. Style varié. Parterre varié de mille fleurs. Spectacle varié.)

VARIÉTÉ. s. f. Diversité. (La variété d'un paysage. La variété d'un parterre. Il y a bien de la variété dans cette musique. La variété des objets réjouit. Livre plein de variétés. Spectacle magnifique & plein de variété. Il n'y a pas assez de variété dans ce tableau, dans ces airs de tête. Un ouvrage d'esprit où il n'y a pas assez de variété.)

VARIETUR, NE VARIETUR. Expression empruntée du Latin, & qui se dit au Palais, Des précautions que la Justice prend pour constater l'état actuel d'une pièce, & prévenir les changemens qu'on pourroit y faire dans la suite. (On a ordonné que la pièce seroit signée & paraphée, *Ne varietur*.)

VARIQUEUX, EUSE. adj. Nom que l'on donne aux tumeurs causées par des varices, & aux veines trop dilatées.

VARLET. s. m. Terme d'Histoire, Nom synonyme de celui de Page, dans le temps de notre ancienne Chevalerie.

VARLOPE. s. f. Sorte de rabot qui est fort en usage.

VAS

VASCULAIRE. adj. de t. g. ou VASCULEUX, EUSE. Terme d'Anatomie. Qui est rempli de vaisseaux. (La membrane vasculaire. Le tissu vasculeux.)

VASE. s. f. Bourbe qui est au fond de la mer, des fleuves, des étangs, des marais, &c. Il y a dans cet endroit beaucoup de vase. Ce navire, ce bateau s'est enfoncé dans la vase.)

VASE. s. m. Sorte d'ustensile qui est fait pour contenir quelque liqueur; mais dont on ne se sert d'ordinaire que pour l'ornement. (Vase d'or, d'argent, de cristal. Vase antique, à l'antique. Vase ciselé. Vase précieux. Vase de porcelaine. Vase de bronze, de marbre. Vase pour mettre des fleurs, des orangers.)

On appelle *Vases sacrés*, Le calice, le ciboire, & quelques autres vases dont on se sert dans l'administration de quelques Sacremens.

On appelle aussi *Vases sacrés*, Les vases qui servoient au Temple de Jérusalem; & il se dit pareillement des vases qui servoient d'ordinaire aux usages de la Religion païenne.

Dans l'Écriture-Sainte, Saint Paul est appelé *Vase d'élection*. Et dans un autre endroit il est dit, qu' (Un Potier de terre peut faire de la même masse, des vases d'honneur, & des vases d'ignominie.)

VASEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la vase, qui a de la vase. (Un fond vaseux Des terres vaseuses.)

VASSAL, ALE. s. Celui, celle qui relève d'un Seigneur à cause d'un fief. (Il est vassal d'un tel Seigneur. Les vassaux d'un tel fief. Les vassaux d'une terre. La Comtesse de... est vassale de...)

VASSELAGE. s. m. État, condition de vassal. (Le vasselage engage à différens devoirs, selon les différentes coutumes.)

Il signifie aussi, Ce que le Seigneur a droit d'exiger du vassal. (Payer le droit de vasselage.)

VASTE. adj. de t. g. Qui est d'une fort grande étendue. (Vaste campagne. Vastes déserts. Vaste mer.)

Il se dit figurément De l'ambition & des autres choses de même nature, lorsqu'elles ne sont pas renfermées dans de certaines bornes. (C'est un homme d'une vaste ambition. Il a de vastes projets, de vastes desseins, de vastes imaginations, de vastes idées.)

On dit, qu'*Un homme a l'esprit vaste*, que *c'est un esprit vaste*, *un vaste génie*, que *c'est un homme d'une vaste érudition*, pour dire, que C'est un esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences, de connoissances, ou qui est capable de grandes affaires, de grandes entreprises.

VAT

VATICAN. s. m. On emploie ici ce mot, pour signifier La Cour de Rome. (Les foudres du Vatican.)

VA-TOUT. Terme de Brelan & autres jeux de renvi. Il signifie, Faire la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi (Faire va-tout. Faire un va-tout. Tenir un va-tout. Tenir le va-tout.) Dans ces trois derniers exemples, il est pris substantivement.

VAU

VAUDEROUTE. *Voyez* ROUTE.

VAUDEVILLE. s. m. Chanson qui court par la Ville, dont l'air est facile à chanter, & dont les paroles sont faites ordinairement sur quelque aventure, sur quelque intrigue du temps. (Chanter un vaudeville.)

À VAU L'EAU. *Voyez* AVAL.

VAURIEN. s. m. Fainéant, fripon, vicieux, libertin, qui ne veut rien valoir (C'est un vaurien. C'est un franc vaurien, un grand vaurien.) Il est du style familier.

VAUTOUR. s. m. Gros oiseau de proie qui aime la charogne. (Les vautours suivent les armées.)

On appelle *Peau de vautour*, La peau du ventre du vautour préparée & garnie de son duvet.

VAUTRAIT. s. m. Équipage de chasse pour le sanglier. (Capitaine du vautrait. Toiles du vautrait.) Il ne se dit qu'en parlant De l'équipage du Roi.

SE VAUTRER. v. récipr. S'enfoncer, s'étendre, se rouler dans la boue. (Le sanglier se vautre dans la fange.) Et par extension on dit, *Se vautrer sur un lit*, *sur l'herbe*, pour dire, S'y étendre.

On dit figurément, *Se vautrer dans le vice*, *dans la débauche*, *dans les voluptés*, pour dire, S'y abandonner tout à fait.

VAUTRÉ, ÉE. participe.

VAY

VAYVODE. s. m. Titre qu'on donne aux Souverains ou aux Gouverneurs de la Valachie, de la Moldavie, de la Transilvanie, & de plusieurs autres endroits.

VEA

VEAU. s. m. Le petit de la vache. (Veau gras. Un veau qui est encore sous sa mère. Acheter un veau.)

En parlant d'un veau, en tant qu'on le met en quartiers à la boucherie, & qu'on l'y débite, on dit, (Longe de veau. Rouelle de veau. Poitrine de veau. Jaret de veau. Ris de veau.)

On appelle *Veau de lait*, Un veau qui tette encore sa mère.

On appelle *Eau de veau*, De l'eau dans laquelle on a fait bouillir quelque temps & sans sel un morceau de veau. (On lui a ordonné de prendre de l'eau de veau pour se rafraîchir.)

On appelle *Veaux de rivière*, Des veaux qu'on engraisse d'une façon particulière aux environs de Rouen.

On dit prov. *Il faut tuer le veau gras*, pour dire, qu'il faut faire quelque régal, quelque fête extraordinaire, pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un.

On dit figur. & par plaisanterie, *Faire le pied de veau*, pour dire. Aller chez quelqu'un lui faire la révérence, ou servilement ou forcément.

On dit prov. & popul. d'Un homme qui a épousé une femme grosse, & soupçonnée de ne l'être pas de son fait, qu' (Il a eu la vache & le veau.)

En parlant d'Un jeune homme qui s'étend nonchalamment, on dit famil. qu' (Il s'étend comme un veau, qu'il fait le veau;) & de quelqu'un qui pleure beaucoup pour peu de chose, qu' (Il pleure comme un veau.)

On dit fig. *Adorer le veau d'or*, pour dire, Faire la cour à ceux qui n'ont d'autre mérite que leur pouvoir, leur crédit & leurs richesses.

On appelle famil. *Bride à veau*, *brides à veau*, Les raisons ridicules & impertinentes dont un homme se sert pour tâcher de persuader quelque chose, & qui ne peuvent en imposer qu'aux sots.

On appelle encore ainsi Certaines nouvelles fausses, qu'on débite exprès pour amuser les gens simples

VEAU, se prend aussi pour Du cuir de veau. (Du veau d'Angleterre. Des souliers de veau. Des livres reliés en veau, couverts

de veau. Reliûre de veau fauve, de veau noir, de veau marbré.)

VEAU-MARIN. Sorte de gros poisson de mer, qui a la tête faite à peu près comme celle d'un veau, & qui a du poil & des pattes. Quelques-uns l'appellent *Loup marin*.

VECTEUR. adj. Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Rayon vecteur*, pour dire, Le rayon tiré du Soleil à une planète, & à l'extrémité duquel la planète se trouve.

VED

VÉDASSE, ou VAIDASSE. s. f. Sel alcali fixe, qui se tire des cendres d'une plante marine, appelé *Guède* ou *Vaide*. Il est de la même nature que le sel de soude, ou celui de potasse.

VEDETTE. s. f. Cavalier détaché pour faire le guet pour la garde d'un camp, d'une place, ou devant le logis d'un Général. (Poser des vedettes. Une vedette avancée. La vedette s'endormit.)

On dit, *Mettre en vedette*, pour dire, Mettre un Cavalier en fonction de vedette: & *Être en vedette*, pour dire, Être en fonction de vedette.

On appelle aussi *Vedette*, Ces petits cabinets ou tourillons placés sur un rempart, & dans lesquels les sentinelles peuvent se retirer.

VEG

VÉGÉTABLE. adj de t. g. Qui peut végéter. (Cet arbre est sec, il n'y a plus rien de végétable, ni dans le tronc, ni dans la racine.)

VÉGÉTAL. s. m. Ce qui végette. (Tout arbre est un végétal. Ce Chimiste travaille sur les végétaux.)

VÉGÉTAL, ALE. adj. Qui appartient à ce qui végette. (Le genre végétal. Le règne végétal. La vertu, la faculté végétale. Matières végétales.)

On appelle *Sel végétal*, Un sel extrait des plantes.

On appelle *Terre végétale*, *terre franche*, ou *terreau*, Celle qui est à la surface des champs.

Au pluriel, il se prend substantivement; & l'on dit, *Les végétaux*, pour signifier collectivement, Les arbres, les plantes, &c.

VÉGÉTATIF, IVE. adj. Qui a la faculté de végéter. (L'homme est végétatif, sensitif & raisonnable. Les plantes n'ont qu'une vie végétative. Quelques Chimistes disent qu'il y a une vertu, une faculté, une propriété végétative dans les métaux.)

VÉGÉTATION. sub. f. Action de végéter (La végétation des plantes.)

VÉGÉTER. v. n. Terme didactique. Croître, pousser par un principe intérieur & par le moyen des racines. (Les plantes végettent toujours jusqu'à ce qu'elles meurent.)

On dit d'Un homme qui n'a presque plus de raisonnement ni de sentiment, qu'(Il ne fait plus que végéter.)

VEH

VÉHÉMENCE. s. f. Impétuosité, emportement. (La véhémence de cet homme-là fait qu'on ne peut traiter d'affaires avec lui. Il veut avec véhémence tout ce qu'il veut. Parler, agir avec trop de véhémence. Parlons sans véhémence. La véhémence de ses passions, de sa colère, de son amour. La véhémence de ses desirs. Il a de la véhémence dans la prononciation, dans la voix, dans les gestes.)

On dit, qu'*Un Orateur a de la véhémence*, pour dire, qu'Il a une éloquence mâle, vigoureuse, accompagnée d'une action vive.

VÉHÉMENCE, se dit aussi en parlant De l'impétuosité du vent. (Le vent souffle avec véhémence.)

VÉHÉMENT, ENTE. adj. Impétueux, qui se porte avec ardeur, avec impétuosité à tout ce qu'il fait. (On ne sauroit presque raisonner avec cet homme-là, il est trop véhément. Esprit véhément. Naturel véhément. Passion véhémente. Désirs véhémens. Action, prononciation véhémente. Ton véhément.)

On dit, qu'*Un Orateur est véhément*, pour dire, qu'Il a une éloquence forte, vigoureuse, vive: &, qu'*Un discours est véhément*, pour dire, qu'Il est plein de force & de vigueur.

VÉHÉMENTEMENT. adv. Terme de Palais, Très-fort. (L'Arrêt le déclare véhémentement suspect d'avoir...)

VÉHICULE. s. m. Terme de Physique. Ce qui sert à conduire, à faire passer plus facilement. (Le vin est un bon véhicule pour ce remède. Ce bouillon servira de véhicule aux poudres que vous devez prendre.)

Il se dit aussi figur. pour Ce qui prépare l'esprit à quelque chose. (Cela servira de véhicule à la proposition que vous devez lui faire.)

VEI

VEILLE. s. f. Privation du sommeil de la nuit. (Courte veille. Longue veille.)

On s'en sert plus ordinairement au plur. (Les longues veilles, les veilles continuelles l'ont abattu. Les grandes veilles, les fréquentes veilles altèrent la santé.)

On appelle *La veille des armes*, Une ancienne cérémonie, qui consistoit en ce que la veille que quelqu'un devoit être fait Chevalier, il passoit la nuit à veiller dans une chapelle où étoient les armes dont il devoit être armé le lendemain; & en ce sens on disoit, (Faire la veille des armes.

VEILLE, signifie aussi, Espace de temps pendant la nuit. (Les anciens distribuoient la nuit en quatre veilles. La première veille, la seconde veille de la nuit.)

On appelle *Chandelle de veille*, Une sorte de longue chandelle qui peut durer toute la nuit: &, *Bougie de veille*, Une très petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit, au moyen d'une mèche extrêmement fine.

On appelle aussi *Mortier de veille*, Un gros morceau de cire avec une mèche allumée au milieu, pour éclairer dans une chambre pendant la nuit.

VEILLES, au plur. se dit figurement de la grande & longue application qu'on donne à l'étude, aux productions de l'esprit, ou aux grandes affaires. (Doctes veilles. Savantes veilles. Cet Écrivain a reçu le fruit de ses veilles. Glorieuses veilles. Pénibles veilles. Le bonheur de l'État est le fruit des veilles du Prince.)

VEILLE, signifie aussi Le Jour précédent. (La veille de Pâques, de Noël, des Rois. J'arrivai la veille de son départ. Le jour étant pris, on commença dès la veille à se préparer.)

On dit proverb. & popul. d'Un homme qui s'est embarqué dans un parti, dans une affaire, lorsqu'il n'y faisoit plus bon, qu'(Il s'est fait poissonnier la veille de Pâques.)

On dit figurément, *Être à la veille de...* pour dire, Être sur le point de... (Nous sommes à la veille de voir de grandes choses. Les armées sont tous les jours à la veille d'en venir aux mains. Il est à la veille de sa perte, de sa ruine. Il commence de grands bâtimens, & il est à la veille de sa mort.)

VEILLÉE. s. f. Veille que plusieurs personnes font ensemble. Il ne se dit guère que Des assemblées que des gens de village ou les artisans font le soir, pour travailler ensemble en causant. (Aller tous les soirs à la veillée. Pendant toute la veillée. Les veillées sont longues en hiver.)

VEILLER. v. n. S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. (J'ai veillé toute la nuit. Ils ont veillé une partie de la nuit. Veiller jusqu'au jour. Veiller auprès d'un malade.)

Il se prend aussi absolument pour Ne point dormir. (Soit que je dorme, soit que je veille.)

Il signifie figur. Prendre garde. (Veiller au salut, au bien, à la conservation de l'État. La providence de Dieu veille sur tous les hommes. Il faut veiller soigneusement à cela. On ne peut pas veiller à tout. Il faut veiller sur la conduite de cet homme. Veiller sur soi-même.)

VEILLER, est aussi actif. Ainsi on dit, *Veiller un malade*, pour dire, Veiller auprès de lui la nuit. (Il est plus mal que de coutume, il faut que quelqu'un le veille.)

On dit, que *Des Prêtres, des Religieux veillent un mort*, pour dire, qu'Ils passent la nuit en prières auprès du corps.

On dit, *Veiller un oiseau*, pour dire, Empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément.

On dit figurément, *Veiller quelqu'un*, pour dire, Prendre garde à ses déportemens. (C'est un homme qu'il faut veiller. Il a de mauvais desseins, il le faut veiller de près.)

VEILLÉ, ÉE participe.

VEILLEUR. s. m. Celui qui veille. Il ne se dit proprement que Des Ecclésiastiques qui veillent auprès d'un mort.

VEINE. s. f. Vaisseau ou espèce de petit canal qui contient le sang de l'animal, & qui, dans le mouvement de la circulation, sert à porter le sang des extrémités du corps au cœur. (Veine cave. Veine jugulaire. Veine médiane, céphalique, basilique. Les veines lui enflent, lui grossissent. Barrer la veine à un cheval. Refermer la veine. Sénèque se fit ouvrir les veines. Il s'est rompu une veine. Le sang coule dans les veines, passe des veines dans le cœur.)

On dit, *Ouvrir la veine*, pour dire, Saigner. (On lui a ouvert la veine.)

On dit figurément, *Quand le sang bout dans les veines*, *quand le sang est glacé dans les veines*, pour dire, Dans la jeunesse, dans la vieillesse.

On dit aussi figurément d'Un homme qui a des mouvemens d'impatience & de colère, que (Le sang lui bout dans les veines.)

On dit proverbialement & figur. d'Un homme qui n'a nulle disposition, nulle inclination pour quelque chose, (Il n'a nulle veine qui y tende. On veut le faire de robe, mais il n'a nulle veine, il n'a veine qui y tende.)

On appelle *Veine poétique*, Le génie poétique, le talent pour la poésie: & dans ce sens on dit aussi, *Veine*, absolument. (Il a une veine noble & féconde. La douceur de sa veine. Sa veine est tarie.)

On appelle *Veines*, dans la terre, Certains endroits longs & étroits où la terre est d'une autre qualité que celle qui est auprès. (Veine de sable. Veine de glaise. Veine de tuf. Veine de terre franche, &c.)

On appelle aussi, *Veines*, dans les mines, Les endroits entre les terres où se trouve le métal. (Veine d'or. Veine d'argent. Veine de soufre. Veine de vitriol, &c. Veine riche, abondante :) & c'est ce qui a donné lieu à cette façon de parler figurée, *Cet homme est tombé sur une bonne veine*, pour dire, Il a rencontré heureusement.

On appelle *Veines*, Les marques longues & étroites qui vont en serpentant dans les bois ou dans les pierres dures. (C'est un bois qui est plein de veines. Le bois de noyer a de très-belles veines. Le lapis a des veines d'or.)

VEINE D'EAU. Petite source d'eau qui court sous terre. (Il y avoit autrefois une veine d'eau en cet endroit, mais elle est tarie.)

VEINÉ, ÉE. adj. Qui est plein de veines. Il ne se dit guère que Du bois, du marbre, & de quelques pierres. (Bois veiné. Marbre veiné. Marbre veiné de blanc & de noir.)

VEINEUX, EUSE. adj. Plein de veines. (Les blessures sont à craindre dans les parties veineuses. Le bois de noyer, d'olivier est très-veineux. La racine de l'olivier est plus veineuse que le tronc.)

On appelle *Artère veineuse*, Une veine que les Anciens ont prise pour une artère, & qui est la veine du poumon.

VEL

VÉLAR, ou ÉRYSIME. substantif m. ou TORTELLE. s. f. Plante très-commune, qui croît aux endroits pierreux, contre les murailles & autres lieux incultes. Ses feuilles sont semblables à celles de la chicorée sauvage ; elles sont velues & découpées profondément. Elle est détersive & incisive. Son principal usage est de faciliter l'expectoration.

VÉLAUT. Terme de Chasse. Cri dont on se sert pour exciter les chiens à la chasse du lièvre.

VÉLER. v. n. Il se dit d'Une vache qui met bas. (La vache vient de véler. C'est une vache qui n'a pas encore vélé.)

VÉLIN. s. m. Peau de veau préparée, qui est plus délicate & plus unie que le parchemin. (Beau vélin. Vélin blanc & bien passé. Vélin bien préparé, bien accommodé. Écrire sur du vélin. Peindre en miniature sur du vélin. Relier des livres en vélin. Les livres couverts de vélin. Reliûre de vélin. Image de vélin.)

VÉLITES. s. m. plur. Soldats armés légèrement. Ils étoient dans la milice Romaine ce que sont aujourd'hui dans nos armées les troupes légères.

VELLÉITÉ. s. f. Volonté foible & imparfaite, qui n'a point d'effet. (Ces belles résolutions que vous faites, ne sont que des velléités, que de simples velléités.)

VÉLOCITÉ. s. f. Vîtesse, rapidité. (Une vélocité sans pareille. La vélocité de son cours, de sa course. La vélocité de la prononciation. La vélocité de la pensée.) Il n'est guère que du style soutenu.

VELOURS. s. m. Étoffe de soie à poil court & serré. On dit, (Velours à deux poils, à trois poils, à quatre poils,) selon la différente quantité de soie qui entre dans la fabrique du velours. (Velours plein. Velours figuré, ciselé. Velours à fleurs, à ramage, à fond d'argent, à fond de satin. Velours de Gènes, de Venise. Velours cramoisi. Robe de velours. Lit de velours. Justaucorps de velours. Bande de velours. Lé de velours. Manteau doublé de velours.)

On appelle *Velours ras*, Une espèce de velours qui n'a point de poil.

On appelle figur. *Chemin de velours*, Un chemin sur une pelouse. Et l'on dit, *Marcher sur le velours*, pour dire, Marcher sur une pelouse.

On dit figur. & familièrement, *Jouer sur le velours*, pour dire, Jouer sur son gain.

On dit proverbialement, qu'*Un chat fait pattes de velours*, Lorsqu'il retire ses griffes en donnant la patte. Il se dit aussi par extension De ceux qui cachent, sous des dehors caressans, le pouvoir ou le dessein qu'ils ont de nuire.

VELOUTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des étoffes dont le fond n'est point de velours, & qui ont des fleurs, des ramages fait de velours. (Satin velouté. Passement velouté. Étoffe veloutée.)

On dit De certaines fleurs, qu'*Elles sont veloutées*, pour dire, que Leurs feuilles ont quelque chose qui approche du velours. (Les pensées, les œillets d'inde, les amarantes sont des fleurs veloutées.)

On appelle *Vin velouté*, Un bon vin qui est d'un beau rouge un peu foncé, & qui n'a nulle âcreté.

On appelle *Crème veloutée*, Une sorte de crême cuite qui sert à l'entremets.

En termes de Joaillier, il se dit Des pierres qui sont d'une couleur foncée obscure. Les saphirs bleus sont sujets à être veloutés.

VELOUTÉ. s. m. Galon fabriqué comme du velours, ou plein, ou figuré. (Il faut mettre un velouté entre ces deux galons d'or ou d'argent.)

On appelle dans l'homme & dans les animaux, *Le velouté de l'estomac, des intestins, de la vessie & de la vessicule du fiel*, La surface intérieure de ces parties, qui est comme hérissée d'un nombre infini de petits filets situés perpendiculairement, & enduits d'une substance ou d'une liqueur glaireuse ou mucilagineuse, qui sert à défendre ces mêmes parties de l'impression trop vives des corps qui les touchent. (Ce remède étoit trop fort, il lui a emporté le velouté de l'estomac.)

VELTE. s. f. Mesure de liquides qui contient six pintes. (Une velte d'eau-de-vie.)

Il signifie aussi Un instrument qui sert à jauger les tonneaux. Et dans ce sens on dit, *Velter*, pour dire, Mesurer à la velte ; *Veltage*, pour dire, Mesurage fait avec la velte ; &, *Velteur*, pour dire, Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

VELU, UE. adj. Plein de poil. Il ne se dit, ni par rapport aux cheveux, ni par rapport à la barbe. (Homme velu. Estomac velu. Mains velues. Jambes velues. Il est velu comme un ours. Velu comme un Sauvage.)

VELVOTE, ou ÉLATINE. s. f. Plante qui croît dans les terres labourées & parmi les blés. Ses fleurs ressemblent à celles de la Linaire. Elle est vulnéraire, adoucissante, & purifie le sang. Son suc pris intérieurement arrête la dyssenterie.

VEN

VENAISON. subst. f. Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, sanglier, &c. (Je lui ai envoyé de la venaison. Un pâté de venaison. Cette viande a un goût de venaison.)

On dit, que *Les cerfs, les sangliers, sont en venaison*, pour dire, qu'Ils sont en graisse.

VÉNAL, ALE. adj. Qui se vend, qui se peut vendre. Il ne se dit dans le propre que Des Charges & des Emplois qui s'achètent à prix d'argent. (Office vénal. Charge vénale. C'est un pays où les plus grandes Dignités de l'État sont vénales.)

On dit figurément, qu'*Un homme a l'ame vénale*, pour dire, qu'Il a l'ame basse, & qu'il ne fait rien que par un intérêt sordide, que pour de l'argent. (C'est une ame vénale.)

On dit aussi figurément d'Un Auteur, que *C'est une plume vénale*, pour dire, qu'Il écrit pour de l'argent, & le plus souvent contre la vérité & contre son propre sentiment.

VÉNALEMENT. adv. D'une manière vénale. (Il exerce vénalement sa Charge.) Il n'est guère en usage.

VÉNALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est vénal. (Depuis que la vénalité des Offices est introduite. La vénalité des Charges.)

VENANT. adj. Qui vient. On ne le dit guère que dans cette phrase, *Allant & venant*. (Cet homme se porte bien, il n'y a pas long-temps que je l'ai vu allant & venant comme un autre. Les rues sont pleines d'allans & venans.)

On dit communément, *A tout venant beau jeu*, pour dire, qu'Un homme est prêt à tenir contre tous ceux qui voudront l'attaquer, soit au combat, soit au jeu.

On dit, qu'*Un homme a dix mille livres de rente bien venant*, pour dire, que Son revenu consiste en dix mille livres de rente, dont il est payé surement & régulièrement.

VENDANGE. s. f. Récolte de raisin pour faire du vin. (Belle vendange. Bonne, mauvaise vendange. Pleine vendange. Porter la vendange au pressoir. Fouler la vendange. Faire vendange. Aller en vendange. Il est occupé à ses vendanges. Les vendanges ont été belles en Bourgogne.)

Il se dit aussi au pluriel, Du temps où se fait la récolte des raisins. (Aller passer les vendanges à la campagne. Les vendanges sont belles cette année. Cela arriva pendant les vendanges. Je vous payerai après les vendanges.)

On dit proverb. d'Un homme qui a le verre en main, & qui s'amuse à parler au lieu de boire, qu'(Il prêche sur la vendange, qu'il ne fait que prêcher sur la vendange.)

On dit aussi proverb. lorsque les vendanges sont passées, ou qu'il est arrivé quelque malheur aux vignes, (Adieu paniers, vendanges sont faites ; & cela se dit figurément De toutes les choses dont on n'a plus affaire, ou dont on ne se soucie plus.

VENDANGER. v. a. Faire la récolte des raisins. (On a tout vendangé. Il n'y a plus rien à vendanger. Vous vendangerez ce clos-là le dernier.)

Il s'emploie aussi absolument. (On vendange déjà par-tout. On a vendangé de bonne heure cette année. Il faut aller vendanger. Quand on aura vendangé d'un côté, on vendangera de l'autre.)

On dit figur. que *La pluie, la grêle, l'orage, ont tout vendangé*, que *les Soldats*

ont tout vendangé, pour dire, qu'Ils ont fait de grands dégâts aux vignes, qu'ils les ont dépouillées de raisins.

Il se dit aussi par extension & famil. en parlant Des blés & des autres fruits de la terre. (La grêle a tout vendangé. Tout est vendangé.)

VENDANGÉ, ÉE. participe.

VENDANGEUR, EUSE. s. Qui cueille, qui coupe les raisins, qui sert à faire les vendanges. (Il a besoin de tant de Vendangeurs, de beaucoup de Vendangeuses. Il donne tant à ses Vendangeurs. La soupe des Vendangeurs. On a de la peine cette année à trouver des Vendangeurs.)

VENDEUR, ÉRESSE. s. Celui, celle qui vend, qui a vendu. (Le Vendeur & l'Acquéreur. Vendeur de bonne foi. Le Vendeur & l'Acheteur. Il est plus de fous Acquéreurs que de fous Vendeurs. La Venderesse est garante....) *Venderesse* n'est que du style de Pratique.

VENDEUR, EUSE. s. Celui, celle dont la profession est de vendre. (Vendeur d'eau-de-vie Vendeuse de fruit. Vendeuse d'herbes. Juré Vendeur.)

On appelle *Vendeur de marée*, & *Vendeur de volaille*, Certains Officiers préposés pour faire vendre la marée & la volaille. Les Huissiers Priseurs sont aussi *Vendeurs de meubles*.

On appelle *Vendeur d'Orviétan*, *de Mithridate*, Celui qui monte sur un théâtre dans les places publiques, & qui y débite quelque drogue pour la santé.

On dit aussi d'Un Médecin qui se vante d'avoir des remèdes pour toutes sortes de maux, que (C'est un Vendeur de Mithridate.) On le dit de même d'Un hableur, d'un trompeur.

On appelle famil. *Vendeur de fumée*, Un homme qui fait parade d'un crédit qu'il n'a point, & qui cherche à en tirer quelque avantage.

On appelle *Faux Vendeur*, Celui qui vend ce qui n'est pas à lui, ou qui use de quelque fraude dans le contrat de vente; celui qui vend à faux poids, à fausse mesure.

VENDICATION. *Voy.* REVENDICATION.

VENDIQUER. *Voy.* REVENDIQUER.

VENDRE. v. a. *Je vends, tu vends, il vend; nous vendons, vous vendez, ils vendent. Je vendois. Je vendis. Je vendrai. Vends. Vendez. Que je vende. Que je vendisse, &c.* Aliéner pour un certain prix une chose qu'on possède. (Vendre une maison, un héritage, une Charge. Il m'a vendu ce cheval cinquante pistoles. Vendre cher, à bon marché, à vil prix, à prix raisonnable, à perte, à crédit, argent comptant. Vendre en gros & en détail. Vendre une Terre au denier vingt, au denier trente. Vendre un héritage franc & quitte. Vendre à la livre, à l'aune, au boisseau, au cent, à l'arpent, au poids, à faux poids & à fausse mesure. Vendre au pot & à la pinte. Vendre avec faculté de rachat, avec faculté de réméré. Vendre avec garantie. Vendre sans garantie. Vendre à l'encan. Vendre par decret, au plus offrant & dernier enchérisseur. Vendre à l'amiable. Vendre en conscience.)

On dit, *Vendre bien cher sa vie*, pour dire, Défendre bien sa vie, & faire périr beaucoup d'ennemis avant que de succomber. On dit dans le même sens, (Vendre bien cher sa peau;) mais il est du style familier.

On dit Des choses qu'on donne à vil prix, (Ce n'est pas vendre, c'est donner.)

On dit prov. *C'est un homme qui est à moi, à vendre & à dépendre*, pour dire, C'est un homme dont je puis entièrement disposer.

On dit aussi, *Cet homme les vendroit tous, il les vendroit à beaux deniers comptans*, pour dire, Cet homme est plus fin qu'eux; ou, Cet homme est capable de les sacrifier au moindre intérêt.

On dit prov. *Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer*, pour dire, Il ne suffit pas de former une entreprise, de promettre quelque chose. Il faut trouver les moyens d'exécuter ce qu'on a projeté, de tenir ce qu'on a promis.

On dit proverbialement, *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'il soit pris, avant qu'il soit mort*, pour dire, qu'Il ne faut point disposer des dépouilles de quelqu'un avant qu'on en soit le maître.

On dit proverbialement, *A qui vendez-vous vos coquilles? A ceux qui reviennent de saint Michel?* & plus ordinairement, *A qui vendez-vous vos coquilles?* pour dire, À qui pensez-vous avoir affaire? Ce qui se dit pour donner à entendre, qu'On est plus fin que celui qui croit nous tromper.

On dit aussi proverbialem. qu'*Un homme vend bien ses coquilles*, pour dire, qu'Il fait bien valoir les choses dont il se veut défaire.

On dit figurém. qu'*Un homme vend son honneur*, pour dire, qu'Il reçoit de l'argent pour faire une action lâche; qu'*Une femme vend son honneur*, pour dire, qu'Elle s'abandonne par intérêt. Et on dit proverbialement, (Femme qui prend, se vend.)

VENDRE, sign. quelquefois, Révéler un secret par quelque raison d'intérêt. (Judas vendit Notre-Seigneur pour trente deniers. Il vendroit son père, son meilleur ami pour cinq sous. C'est lui qui nous a vendus.) On dit De plusieurs personnes qui parlent ensemble tout bas, (Je crois qu'ils vendent la Ville.) Et cela ne se dit que par plaisanterie, & pour signifier, qu'Ils font ensemble quelque complot.

On dit aussi, *Se vendre à un parti, à une cabale*, pour dire, Se livrer à un parti, à une cabale, par des vues intéressées.

VENDU, UE. participe.

VENDREDI. s. m. Le cinquième jour de la semaine; & selon le Bréviaire, la sixième Férie. (Il partira vendredi.)

On appelle *Vendredi Saint*, Le Vendredi de la Semaine Sainte, consacré à célébrer la mémoire de la Passion & de la mort de Notre Seigneur.

On dit prov. *Tel qui rit le vendredi, pleure le Dimanche*, pour dire, que Bien souvent la tristesse succède à la joie en très-peu de temps.

VÉNÉFICE. s. m. Empoisonnement, crime d'empoisonnement. (Accuser de vénéfice. Coupable de vénéfice.) Il n'est guère d'usage que dans les procédures criminelles.

VENELLE. s. f. Petite rue. Il est vieux, & n'est plus guère d'usage que dans cette phrase figurée, mais proverbiale & populaire, *Enfiler la venelle*, pour dire, Prendre la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE. adj. Qui a du venin. Il sig. la même chose que venimeux, avec cette différence, qu'il ne se dit que Des plantes. (Plante vénéneuse. Le suc de la ciguë est vénéneux.)

VENER. v. a. Chasser, courre une bête, pour en attendrir la chair. Il ne se dit guère que Des animaux Domestiques. (À Rome, en Angleterre, on a accoutumé de vener les bœufs.)

On dit, *Faire vener de la viande*, pour dire, La faire mortifier. Ce mot n'est guère en usage, & l'on ne s'en sert qu'à l'infinitif, & aux temps formés du participe.

VENÉ, ÉE. participe. On dit De la viande qui commence à se gâter & à sentir, (Voilà de la viande qui est un peu venée.)

VÉNÉRABLE. adj. de t. g. Digne de vénération. (Vieillard vénérable. Une assemblée vénérable. C'est un homme vénérable par son âge & par son mérite. Avoir l'air vénérable. Les habits pontificaux ont quelque chose de vénérable.)

VÉNÉRABLE est aussi Un titre d'honneur qu'on donne aux Prêtres & aux Docteurs en Théologie dans les actes publics. (Fut présent discrète & vénérable personne, N. Prêtre, Docteur en Théologie, &c.)

VÉNÉRATION. s. f. Respect qu'on a pour les choses saintes; honneur qu'on rend, qu'on porte aux choses saintes. (Grande vénération. Extrême vénération. Profonde vénération. On ne sauroit avoir trop de vénération pour les choses saintes. La vénération des Reliques.)

Il se dit aussi De l'estime respectueuse qu'on a pour certaines personnes. (C'est un homme qui mérite la vénération, qui s'attire la vénération de tout le monde. J'ai beaucoup de vénération pour sa vertu.)

VÉNÉRER. v. a. Porter honneur, révérer. Il n'est guère en usage qu'en parlant Des choses saintes. (Vénérer les Saints. Vénérer les Reliques. (Son plus grand usage est à l'infinitif.

VÉNÉRÉ, ÉE. participe.

VÉNERIE. s. f. L'art de chasser avec des chiens courans à toutes sortes de bêtes, & principalement aux bêtes fauves. (Entendre bien la Vénerie. Un tel Auteur a écrit de la Vénerie.)

Il se dit aussi De tout ce qui concerne l'art de la Vénerie, & particulièrement du corps des Officiers qui servent chez le Roi à la Vénerie. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (La Vénerie est logée en tel endroit. Les chiens de la Vénerie. Les Pages de la Vénerie. L'équipage de la Vénerie. Officier de la Vénerie. Avoir une Charge dans la Vénerie. Gentilhomme de la Vénerie. Lieutenant de la Vénerie. La Vénerie eut ordre de suivre le Roi en un tel voyage.)

On appelle aussi *Vénerie*, Le lieu destiné à loger les Officiers & tout l'équipage de la Vénerie du Roi. (Il est logé à la Vénerie.)

VÉNÉRIEN, IENNE. adj. Ce terme n'est guère en usage qu'en parlant Du commerce charnel entre les hommes & les femmes. (Acte vénérien. Plaisirs vénériens.) On évite de se servir de ce mot.

On appelle *Maladie vénérienne*, La maladie contractée par le commerce charnel entre les hommes & les femmes, lorsqu'il y a du venin de part ou d'autre. On dit aussi dans le même sens, (Mal vénérien. Maux vénériens.)

VENEUR. s. m. Celui qui a soin de faire chasser les chiens courans. (Il a un très-

bon Veneur. Le droit du Veneur.) On appelle *Grand Veneur*, Celui qui commande à toute la Vénerie du Roi.

VENGEANCE. f. f. Action par laquelle on se venge. (Vengeance mémorable, éclatante, pleine & entière. Cruelle vengeance. Il ne respire que vengeance. Courir à la vengeance. C'est porter, c'est pousser la vengeance trop loin. Le sang des innocens demande vengeance, crie vengeance. La vengeance doit être réservée à Dieu. Il en faut laisser la vengeance à Dieu. Dieu s'appelle dans l'Écriture, Le Dieu des vengeances.)

On dit, *Tirer vengeance*, *prendre vengeance*, pour dire, Se venger.

VENGEANCE, se prend aussi pour le désir de se venger. (Il a toujours la vengeance dans le cœur. Mouvement de vengeance. Sentiment de vengeance. Esprit de vengeance. Il a brûlé tout le pays en vengeance de.... C'est par vengeance ce qu'il en a fait.) Cette dernière phrase n'est que du style familier.

VENGER. v. a. Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage. Il se dit également avec le régime des choses dont on tire satisfaction, & avec le régime des personnes qui ont été offensées. Avec le régime des choses, on dit, (Venger une injure. Venger une offense reçue. Venger un affront. Venger un crime Venger un meurtre. Venger un outrage, &c. Venger le mépris des Autels. Dieu vengera les outrages qu'on fait aux gens de bien Il vengera la profanation des Autels. Venger la mort de son père) Avec le régime des personnes, on dit, (Dieu venge tôt ou tard les bons de l'injustice des méchans. Venger son père. Venger son ami. Venger sa patrie. Se venger hautement, avec éclat. Se venger de ses ennemis, d'un outrage, d'une injure. Se venger sur quelqu'un d'une injure qu'on a reçue. Il m'a fait un mauvais tour, je m'en vengerai.)

VENGÉ, ÉE. participe.

VENGEUR, VENGERESSE. f. Celui, celle qui punit, qui venge. (Cet ouvrage, ce crime n'aura-t-il point de vengeur? Dieu est un juste vengeur. Il est le vengeur des crimes. Il est le vengeur des innocens, des opprimés.)

Il est aussi adj. mais il ne se dit au féminin que dans le style soutenu. (Dieu est un Dieu vengeur. Le foudre vengeur. La foudre vengeresse. Main vengeresse. Divinité vengeresse.)

VENIAT. Terme de Chancellerie & de Palais. Il sign. l'ordre donné par le Juge supérieur à un Juge inférieur, de venir se présenter en personne, pour rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE. adj. Il ne se dit que Des péchés légers, & qui ne font point perdre la Grâce, par opposition aux Péchés mortels. (Commettre, faire un péché véniel, une offense vénielle. Faute vénielle. La fréquente rechute dans les péchés véniels est dangereuse.) Dans le style familier, en parlant Des légers manquemens dans ce qui regarde certains petits devoirs, certaines petites bienséances, on dit, que (Ce ne sont que des fautes vénielles, des péchés véniels.)

VENIELLEMENT. adv. Il n'est d'usage que dans cette phrase, (Pécher véniellement.) qui signifie, Faire une faute légere; & qui se dit par opposition à pécher mortellement.

VENIMEUX, EUSE. adj. Qui a du venin Il sig. la même chose que Vénéneux, avec cette différence, que *Venimeux* ne se dit proprement que Des animaux. (Le scorpion est venimeux. La vipère est venimeuse.)

On le dit aussi Des choses qui sont infectées du venin de quelque animal. (On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud & la chenille ont passé, sont venimeuses.)

On dit figur. d'Une personne médisante & maligne, que (C'est une langue venimeuse.)

VENIN. f. m. Sorte de poison, ce qui attaque les principes de la vie par quelque qualité maligne. Il ne se dit guère que De certains sucs ou de certaines liqueurs qui sortent du corps de quelques animaux. (Venin dangereux, mortel. Prompt venin. Le venin de la vipère. Le venin du scorpion, du serpent. Ce crapaud a jeté son venin.)

On dit proverbialement & figurément, *A la queue le venin*, pour dire, que C'est souvent à la fin des affaires que l'on trouve le plus de difficulté. Et on dit, *Morte la bête, mort le venin*, pour dire, qu'On n'a plus rien à craindre d'un ennemi qui est mort.

Il se dit aussi De certaines qualités qui se trouvent dans quelques maladies malignes. (Il y a du venin dans cette fièvre. C'est un venin qui se communique. Le venin de la peste.)

VENIN, se prend figur. pour Rancune, haine cachée, malignité. (Vous avez bien du venin contre lui. Il y a bien du venin à ce que vous dites. Il y a bien du venin dans ce livre. C'est une langue dangereuse, qui répand son venin par tout.)

On dit, qu'*Un homme a jeté tout son venin*, Lorsque dans l'emportement de sa colère, il a dit tout ce qu'il avoit sur le cœur contre un autre. Et on dit d'Un homme qui n'a point de rancune, que (C'est un homme sans venin, qui n'a point de venin.)

VENIN, se dit aussi figur. De tout ce qui est contraire à la Doctrine de l'Église. (Il y a du venin dans cette proposition. Le venin de l'hérésie.)

VENIR. v. n. *Je viens, tu viens, il vient. Nous venons, vous venez, ils viennent. Je venois. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Viens, venez. Que je vienne. Que je vinsse. Je viendrois, &c.* Se transporter d'un lieu à un autre. Il sign. aussi, Se transporter au lieu où est celui qui parle, ou à qui l'on parle. (Il est venu ici, *ou simplement*, Il est venu. Il viendra demain, il va venir. Il vint à nous tout effrayé. Le voilà qui vint. Il vint à ma rencontre, au devant de moi. Il vint à grandes journées. Il vint en poste. Venez çà. Je viens pour vous dire que.... Quand nous viendrez-vous voir? Il vient d'Italie. Je le rencontrai qui venoit de Rome. Je viens de la promenade. En combien de jours le Courrier de Bordeaux vient-il à Paris?)

Il se dit aussi Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. (Il est venu de Rome à Lyon;) & Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné au lieu où est celui qu'on fait parler. (César ordonna à Labiénus de le venir joindre. César fit venir une telle Légion des Gaules.)

VENIR, sign. aussi, Arriver au lieu où est celui qui parle. (Quel jour vient le Courrier? Quel jour viennent les lettres?)

Il se dit quelquefois Du mouvement qui se fait d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais ce n'est que lorsque celui qui parle invite un autre à l'accompagner. (Je m'en vais à Rome, voulez-vous venir avec moi? Nous allons à la promenade, venez avec nous.)

Il se construit quelquefois avec les pronoms personnels & la particule *En*, sans que cela change rien au sens. (Dites-lui qu'il s'en vienne. Nous nous en vinmes ensemble.)

On dit prov. *Ne faire qu'aller & venir*, pour dire, Être toujours en mouvement; &, *C'est un beau venez-y voir*, pour dire, C'est peu de chose, c'est une chose qui ne mérite pas d'être remarquée. Il est familier.

On dit prov. d'Un homme qui paroît éloigner ce qui se passe publiquement, & les choses que tout le monde sait, qu' (Il semble qu'il vienne de l'autre monde.) On dit aussi proverb. dans le même sens, (D'où venez-vous? De quel pays venez-vous)

On dit figur. *Je le verrai venir*, *Il faut le voir venir*, pour dire, Il faut voir ce qu'il fera, quel est son dessein.

VENIR, se dit aussi Des choses inanimées. (Il vient du vent de ce côté-là. Ouvrez la fenêtre, il viendra de l'air.)

On dit, que *Les revenus viennent bien*, pour dire, qu'Ils sont payés surement & régulièrement. (Il a peu de revenu, mais le peu qu'il en a vient bien.)

On dit proverbialement, *Après la pluie vient le bon temps*, pour dire, que Le beau temps succède à la pluie. On le dit aussi au figuré, pour dire, qu'Après un temps fâcheux, il en viendra un favorable.

On dit prov. d'Une chose agréable à manger, & dont l'idée excite l'appétit, quand on en parle, ou qu'on en entend parler, qu'(Elle fait venir l'eau à la bouche.) Cela se dit aussi au figuré, en parlant De toute sorte de choses. (Le récit que vous lui avez fait des richesses de ce pays-là, lui a fait venir l'eau à la bouche.)

On dit figurément & proverbialement, *Faire venir l'eau au moulin*, pour dire, Se procurer, ou procurer aux autres des avantages, de l'utilité, &c. par son industrie, par son adresse.

On dit prov. & popul. qu'*Après la panse vient la danse*, pour dire, qu'Après avoir fait bonne chère, on ne demande qu'à se divertir.

Au jeu de la Paume, un joueur dit à son compagnon, *Laissez-moi venir ce coup-là*, pour dire, Laissez-le moi jouer. Et, fig. on dit, que *La balle vient au joueur*, *au bon joueur*, pour dire, que L'occasion semble chercher ceux qui sont les plus capables d'en profiter.

À différens jeux des cartes, on dit, *Laissez-moi venir cette main*, pour dire, Laissez-moi faire cette levée.

VENIR, se dit aussi Des choses qui arrivent fortuitement & par accident. (Il lui vint une grosse fièvre. Il lui vint une ébullition de sang. Il lui vient toujours beau jeu. Il vint une bourasque, une tempête. S'il vient quelque changement. Il viendra un temps. Il faut prendre le temps comme il vient. Tout lui vient à souhait. Cela lui vient bien à point. Un malheur ne vient jamais tout seul. Quand le temps en sera venu.)

On dit proverbialement, *Tout vient à point, qui peut attendre*, pour dire, que Dans les affaires du monde on vient à bout

de tout avec du temps & de la patience.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme à qui il arrive quelque chose d'avantageux, sans qu'il se soit donné aucune peine, que (Cela lui vient de Dieu grâce.)

On dit aussi prov. d'Un homme qui devient riche sans rien faire, que (Le bien lui vient en dormant.)

On dit figurément, *Cela vint à ma connoissance*, *cette nouvelle est venue jusqu'à moi*, *le bruit en est venu jusqu'ici*, pour dire, J'appris cela, j'ai su cette nouvelle, le bruit en est parvenu jusqu'ici.

On dit figurément, *Il me vint une pensée*, ou *il me vint en pensée*, *il me vint en tête*, *il me vint dans l'esprit*, pour dire, J'eus la pensée...

Il signifie aussi, Arriver par succession, par quelque hasard, échoir. (Je mettrois à la loterie, si je croyois que le bon billet me dût venir. Il ne me vient que des billets blancs. Après la mort du père & de la mère, les biens viennent aux enfans. Les biens qui viennent du côté du père.)

VENIR, se prend encore pour Être issu, être sorti. (Il vient de cette maison par les femmes. C'est un homme qui vient de bon lieu. Il vient de bas lieu.)

On dit, qu'*Un mot vient d'un autre*, pour dire, qu'Il en est dérivé.

Il signifie aussi, Naître, croître, être produit. (Il ne vient point de blé en ce pays-là. On ne sauroit faire venir du vin en cette Province. Il viendra de belles tulipes de ces oignons.) On dit figurément en ce sens, (La raison lui viendra avec l'âge.)

En parlant Des choses liquides qu'on tire d'un vaisseau où elles étoient contenues, il signifie Sortir. (Cela ne vient que goutte à goutte. Le vin est au bas, il vient trouble.)

Il se prend aussi pour Procéder, émaner. (De-là vient qu'il y a si peu de bonne foi dans le monde. Tous ces malheurs viennent de ce que... Cela vient de bonne main. Cela vient d'une personne que j'estime fort.)

On dit proverbialement & figurément, *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour*, ou *ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour*, pour dire, que Des biens acquis par des voies trop faciles ou peu honnêtes, se dépensent mal-à-propos, & aussi facilement qu'ils ont été amassés.

VENIR, signifie encore Parvenir. (Ce Roi vint jeune à la Couronne.)

VENIR, se dit aussi dans plusieurs différentes façons de parler, ou proverbiales, ou figurées. Ainsi on dit, *En venir aux mains*, pour dire, Commencer à se battre. (On en vint aux mains avec les ennemis.)

On dit, *En venir aux reproches*, *aux menaces*, *aux grosses paroles*, *aux injures*, *aux coups*, *aux prises*, *&c.* pour dire, Pousser l'aigreur de la conversation, porter la dispute jusqu'aux reproches, aux menaces, aux injures, aux coups, &c.

On dit encore, *Il faudra en venir aux extrémités*, *à la violence*, *à la force*, pour dire, Il faudra se servir de la violence, de la force. Et on dit, *Il en fallut venir à un procès*, pour dire, Il a fallu plaider.

VENIR À. Façon de parler ordinaire, qui se construit avec toutes sortes de verbes à l'infinitif; comme, (Venir à faire, venir à dire, &c.) sans rien ajouter de particulier au sens du verbe avec lequel elle se construit. Ainsi on dit, *S'il venoit à mourir*, pour dire, S'il mouroit; *Si le secret venoit à être découvert*, pour dire, S'il étoit découvert; *Nous vinmes à parler*, pour dire, Nous parlâmes; & *Il vint jusqu'à me déclarer*, pour dire, Il fit tant qu'il me déclara...

On dit, *Il en vint jusqu'à le menacer*, pour dire, Il le menaça enfin.

On dit De la mort & de tout ce qu'on regarde comme nécessaire, comme inévitable, (Il en faut venir là.) On le dit aussi de ce qu'on regarde comme plus expédient. (Après avoir bien raisonné, vous verrez qu'il en faut venir là.)

On dit, *Ils en vinrent au point de faire telle chose*, pour dire, Ils furent réduits à faire telle chose.

On dit, *Les choses vinrent à un point que... à un tel point que... si avant que...* pour dire, qu'Elles furent portées à un tel excès, si loin que... Et on dit, *Il vint à un tel point d'insolence*, pour dire, Il fut, il devint si insolent.

On dit, *Venir au fait*, *à la question*, *à la discussion d'une affaire*, *à la conclusion*, pour dire, Parler de la chose dont il s'agit, agiter la question, discuter, conclure.

On dit, *Faire venir à la raison*, pour dire, Réduire à la raison, mettre à la raison, soit par la persuasion, soit par la force.

On dit, *Venir à une succession*; pour dire, Hériter. (Venir à une succession par tête, par souche, &c.) Et on dit, *Venir au sou la livre*, pour dire, Partager au sou la livre.

On dit, *Venir à compte*, *à partage*, *à composition*, pour dire, Compter, partager, composer. Et on dit, *Venir à maturité*, *en maturité*, pour dire, Mûrir.

On dit d'Un enfant, qu'*Il est venu au monde un tel jour*, pour dire, qu'Il est né un tel jour; & qu'*Il est venu à terme*, pour dire, qu'Il est né au bout du terme.

On dit, *Venir à rien*, pour dire, Diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. C'est dans cette acception qu'on dit, qu'(Une sauce viendra à rien si on la fait trop bouillir.) Et on dit figur. *Tous ses grands projets viendront à rien*, pour dire, Tous ses grands projets n'auront aucune suite, aucun succès.

VENIR BIEN. Façon de parler dont on se sert, pour dire, Croître, profiter. (Cet arbre vient bien.)

On dit aussi, qu'*Une robe*, qu'*Un habit*, qu'*une perruque*, qu'*une coiffure vient bien à la taille*, *à l'air du visage*, pour dire, qu'Elle convient bien. Et dans la même acception, on dit proverb. qu'(Une chose vient comme de cire.)

On dit de même, que *Des couleurs*, *des nuances viennent bien ensemble*, pour dire, qu'Elles s'assortissent bien ensemble.

On dit d'Un enfant nouveau né, qu'*Il est bien venu*, pour dire, que la mère en est accouchée heureusement. Et lorsqu'une femme grosse a fait quelque chute, quelque effort qui donne lieu de craindre qu'elle ne se soit blessée, on dit, qu'*On craint que son fruit*, *que son enfant ne vienne pas à bien.*

On dit aussi d'Une femme dont les enfans meurent très-jeunes, que *Ses enfans ne viennent pas à bien.*

On dit, *Venir à bout de ses desseins*, *de ses entreprises*, pour dire, Y réussir; *Venir à bout de faire une chose*, *venir à bout d'une chose*, pour dire, Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin; *Venir à bout de ses ennemis*, pour dire, Les surmonter; &, *En venir à son honneur*, pour dire, Réussir dans ce qu'on avoit entrepris.

On dit, *Venir à la traverse*, pour dire, Traverser, troubler un dessein, une affaire.

On dit dans le style familier, *S'il alloit venir faute de lui*, *s'il en venoit faute*, pour dire, S'il venoit à mourir.

VENIR DE. Autre façon de parler ordinaire, qui se construit pareillement avec toutes sortes de verbes à l'infinitif, pour marquer Un temps passé depuis très-peu. (Je viens de la quitter. Il ne vient que de partir. Il vient d'expirer.) Et famil. (Il vient de venir.)

À VENIR. Façon de parler dont on se sert pour dire, Qui doit venir, qui doit arriver. (Le temps à venir. Les temps à venir. Les siècles à venir.)

On dit en termes de Palais, *Donner un à venir*, *faire signifier un à venir*, pour dire, Donner une sommation pour venir plaider à certain jour. On l'écrit plus communément en un seul mot. *Voyez* AVENIR.

VENIR, s'emploie aussi substantivement, comme dans cette phrase, (L'aller & le venir.)

VENU, UE. participe.

Soyez le bien venu, *soyez la bien venue.* Termes de civilité, qui signifient, Soyez le bien arrivé, la bien arrivée. Ils se disent dans le style familier, lorsqu'on reçoit une personne chez soi, ou qu'on se trouve à son arrivée.

On dit aussi, qu'*Un homme est bien venu par tout*, pour dire, qu'Il est bien reçu par tout.

On dit, qu'*Un homme est nouveau venu*, pour dire, qu'Il est nouvellement arrivé. Et en parlant d'Un homme qui vient d'être reçu dans quelque société, on dit, que (C'est un nouveau venu.)

On dit, *Le premier venu*, pour dire, Celui qui est arrivé le premier. Et on dit, *Confier son secret au premier venu*, pour dire, Le confier sans discernement au premier que l'on rencontre.

On dit aussi, *Le dernier venu*, pour dire, Celui qui arrive le dernier.

VENT. s. m. Air poussé d'un lieu à un autre, avec plus ou moins de violence. (Les quatre vents principaux ou cardinaux sont, Le vent du Nord, le vent du Sud, le vent d'Est, le vent d'Ouest. Grand vent. Vent impétueux, froid, chaud, humide, mou, pluvieux, doux, agréable, frais. Il fait grand vent. Le vent souffle. Le vent se lève. Le vent change. Le vent tourne. Le vent cesse, est apaisé, est tombé, s'est abattu tout d'un coup. Être exposé au vent. Être à l'abri du vent.)

On appelle *Vents souterrains*, Les vents qui se forment dans les concavités de la terre; & *Vents coulis*, Un vent qui passe par de petites ouvertures.

On appelle en termes de Jardinage, *Arbres en plein vent*, Les arbres fruitiers de haute tige, qui ne sont point plantés en espalier. Et on dit famil. *Être logé aux quatre vents*, pour dire, Être logé dans une maison mal fermée.

On dit d'Un homme, d'un cheval, &c.

qui est fort vîte, fort léger à la course, qu'(Il va comme le vent, qu'il va plus vîte que le vent;) & d'Un oiseau qui vole avec une grande rapidité, qu'(Il fend le vent.)

On dit d'Un vaisseau qui n'est point gouverné, qu'(Il flotte au gré du vent, à la merci du vent.) Et on dit, que *Des cheveux flottent au gré du vent*, pour dire, qu'Ils flottent sur les épaules.

On dit proverbial. *Regarder de quel côté vient le vent*, pour dire, S'amuser à regarder dehors sans aucun dessein, & comme un homme oisif. On s'en sert aussi pour dire, Observer le cours des affaires & les diverses conjonctures, pour régler sa conduite suivant ce que l'on découvre. Et on dit, *Jeter la plume au vent*, pour dire, Prendre sa résolution au hasard.

On dit proverbialement, *Petite pluie abat grand vent*, pour dire, qu'Une petite pluie fait ordinairement cesser un grand vent. Et figurément, pour dire, qu'Un peu de douceur apaise souvent un grand emportement.

On dit en parlant de promesses auxquelles l'on n'ajoute point de foi, & de menaces dont on ne se soucie point, (Autant en emporte le vent.)

On dit figur. d'Un esprit léger, que (C'est une girouette qui tourne à tout vent, au moindre vent.)

On dit proverb. *A Brebis tondue, Dieu mesure le vent*, pour dire, que Dieu par sa bonté ne permet pas qu'il nous arrive plus de maux que nous n'en pouvons supporter.

On dit en termes de Marine, *Avoir vent arrière*, pour dire, Avoir vent qui porte directement où l'on veut aller. Et dans un sens contraire, *Avoir vent debout*, pour dire, Avoir un vent directement opposé à la route que l'on veut faire.

On ne dit plus guère au propre dans la Marine, (Avoir vent en poupe;) mais il se dit figurément pour signifier, Être heureux, & trouver toutes sortes de facilités dans les choses que l'on entreprend.

On dit en termes de Marine, (Pincer le vent, tenir le vent;) &, *Aller au plus près du vent*, ou seulement, *Aller au plus près*, pour dire, Disposer ses voiles de telle sorte, que le vaisseau aille le plus près qu'il est possible de la ligne sur laquelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle.

On dit en termes de Marine, *Avoir le vent sur un vaisseau, être au vent d'un vaisseau, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un vaisseau*, pour dire, Se trouver, ou se mettre entre le lieu d'où le vent souffle, & le vaisseau dont il s'agit; ce qui se dit aussi d'Une île. On dit de même, *Cette île étoit au vent de nous*, pour dire, Elle étoit entre nous & l'endroit d'où souffloit le vent; & *Cette île nous restoit sous le vent*, pour dire, Nous étions entre cette île & l'endroit d'où le vent soufloit.

On dit figurément, *Avoir le dessus du vent*, pour dire, Avoir l'avantage sur quelqu'un. Et on dit, *Etre au-dessus du vent*, pour dire, Être en état de ne rien craindre. Cette dernière façon de parler n'est point en usage au propre dans la Marine.

On appelle en termes de Marine, *Vent fait*, Un vent qui ne varie plus, & qui paroît devoir durer.

On appelle *Vents alizés*, Des vents faits & réglés, que l'on trouve presque toujours en certains parages entre les deux Tropiques, & qui sont d'un très-grand secours pour les voyages de l'Amérique ou des Indes Orientales; c'est pourquoi les Navigateurs se détournent de leur droite route pour aller chercher ces vents; & dans ce sens l'on dit, (Nous jugeâmes à propos de changer notre route, pour aller chercher les vents alizés.)

On appelle *Vent frais*, Un vent médiocrement fort, & commode pour faire sa route. On dit dans le même sens, (Un bon frais, un bon petit frais,) sans ajouter *Vent*. On appelle dans un sens contraire, *Vent forcé*, Un vent violent, & plus fort qu'il n'est besoin pour faire sa route.

En parlant d'Un vaisseau qui, voulant entrer dans une rivière, dans quelque détroit où la marée se fait sentir, se trouve avoir en même temps le vent & la marée favorables pour la route qu'il fait, on dit, qu'(Il a vent & marée.) & dans un sens contraire on dit, qu'*Il va contre vent & marée*, Lorsqu'en effet la marée & le vent se trouvent contraires à la route qu'il veut faire, auquel cas il ne sauroit aller qu'avec des rames.

On dit figurément, qu'*Un homme va contre vent & marée*, pour dire, qu'Il trouve toutes choses contraires, & qu'il ne laisse pas de persister dans son entreprise.

On dit proverbialement, *Selon le vent la voile*, pour dire, qu'il faut disposer ses voiles de telle manière, que quelque vent qui souffle, on fasse le chemin le plus convenable qu'il est possible, pour arriver au lieu où l'on va; & figur. pour dire, qu'Il faut se conduire avec assez d'adresse, pour que les difficultés nous empêchent le moins qu'il est possible de parvenir à notre but.

On dit aussi, *Aller selon le vent*, pour dire, Régler sa navigation sur le vent. *Aller tout d'un vent, d'un même vent*, pour dire, Faire sa route avec un seul vent; ce qui se fait lorsque la navigation qu'on a à faire est droite, & qu'on n'a besoin que d'un seul vent pour la faire. (On va d'un même vent à deux endroits opposés. On va de tout vent à un même endroit.) Et on dit figur. *Aller selon le vent*, pour dire, S'accommoder au temps.

On dit en termes de Chasse, *Chasser au vent, aller dans le vent*, pour dire, Aller contre le vent.

On dit communément, *Porter au vent, porter le nez au vent*, pour dire, Porter la tête fort haute sans la ramener; ce qui se dit proprement des chevaux cravates, & par similitude des hommes qui portent la tête de la même sorte.

VENT, se prend aussi pour L'air agité par artifice. (Faire du vent avec un chapeau, avec un soufflet, avec un éventail; & en ce sens on dit, *Le vent d'un boulet de canon*, pour dire, L'air agité par le passage d'un boulet de canon. (Le vent du boulet le jeta par terre.)

On appelle *Instrument à vent*, Les instrumens de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit; ce qui se dit par opposition aux instrumens à corde, où le son est formé par les diverses vibrations des cordes. (La trompette, le hautbois, la flûte, &c. sont des instrumens à vent.)

VENT, signifie encore, L'air retenu dans le corps de l'animal. (C'est un homme qui est plein de vents, qui a des vents. Cela cause des vents, donne, engendre des vents. Une hidropisie de vents. Lâcher un vent. Lâcher des vents.)

On dit, *Donner vent à un muid de vin*, pour dire, Y faire quelque petite ouverture pour en laisser sortir l'air, pendant que le vin travaille, ou qu'il est en mouvement. (Si vous ne donnez vent à ce muid, il jetera ses fonds.) On dit aussi, *Donner vent au vin*, pour dire, Faire une ouverture au muid pour y faire entrer l'air. (Ce vin ne viendra point, si on ne lui donne vent par en haut.)

VENT, signifie popul. Respiration, souffle, haleine. (Prendre son vent. Reprendre son vent. Retenir son vent. Retirer son vent.

On lui donna un coup dans l'estomac qui lui fit perdre vent.)

VENT, en termes de Vénerie, signifie, L'odeur, le sentiment qu'une bête laisse dans les lieux où elle a été, où elle a passé. (Le cerf est de plus grand vent que le lièvre.)

Il se dit aussi De l'odeur & du sentiment qui vient de toutes sortes de choses. Ainsi on dit, que *Le sanglier prend le vent de tous côtés avant que de sortir de sa bauge*, pour dire, qu'Il flaire de tous côtés; que *Le sanglier a eu le vent du gland*; que *Les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte*, pour dire, que L'odeur en est parvenue jusqu'à eux.

On dit figur. & popul. dans le même sens, (Avoir vent de quelque chose; *& proverb.* N'en avoir ni vent ni nouvelles, ni vent ni voie.)

On dit figurément, *Le vent du bureau*, pour signifier, Ce qu'on connoît, ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision d'une affaire, ou la distribution des grâces. (Il a le vent du bureau pour lui, contre lui. Le vent du bureau lui est favorable, ne lui est pas favorable.)

VENT, se prend quelquefois figurément pour Vanité. (Il y a bien du vent dans cette tête.) En ce sens, il n'a point de pluriel.

VENTAIL. s. m. Terme de Blason. Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume, qui se joint au nasal, quand on la veut fermer.

VENTE. s. f. Aliénation à prix d'argent. (Vente volontaire. Vente forcée. Vente simulée, frauduleuse. La vente d'une Terre. Contrat de vente. Vente de biens, de meubles. Procéder à la vente & adjudication. S'opposer à une vente. Presser une vente. Poursuivre la vente d'une Terre.)

On dit, *Mettre, exposer une chose en vente*, pour dire, Déclarer, faire savoir qu'on la veut vendre. Et on dit, qu'*Une chose est en vente*, pour dire, qu'On la vend actuellement à ceux qui veulent l'acheter. (Ce livre est en vente.)

On dit, qu'*Une marchandise est de vente, de bonne vente*, pour dire, qu'Elle est de nature à être bien vendue, ou que le temps est propre pour la vendre avantageusement; & on dit, qu'*Elle est dure à la vente*, pour dire, que Le débit n'en est pas aisé.

On dit encore, qu'*Une marchandise est hors de vente*, pour dire, qu'Elle n'est pas en état d'être vendue; & que *La vente d'une marchandise se passe*, pour dire, que Le temps de la bien vendre se passe.

VENTE, signifie aussi, La place publique où l'on vend des marchandises. (Acheter du vin sur la vente. Les Marchands de vin sont tenus de faire porter le tiers de leur vin sur la vente.)

VENTE, se dit aussi Des différentes coupes qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. (Il y a plusieurs ventes dans cette forêt, & chaque vente est de vingt arpens. Les ventes de la forêt de Compiégne, de Montargis, d'Orléans.) Et en ce sens on dit, *Asseoir les ventes*, pour dire, Marquer le bois qui doit être coupé.

On appelle aussi *Vente*, en termes d'Eaux & Forêts, La partie d'une forêt, d'un bois qui vient d'être coupée. (Tout le bois que j'ai coupé est encore dans la vente. Acheter du bois dans la vente.) Et dans ce sens on dit, *Vider, nettoyer les ventes*, pour dire, Enlever le bois qui est coupé.

On appelle *Jeunes ventes*, Les ventes où le bois coupé commence à revenir, à repousser. (Il est détendu de laisser aller les bestiaux dans les jeunes ventes.)

VENTES, signifie au plur. (La redevance dûe au Seigneur de fief pour la vente d'un héritage qui est dans sa censive; & en ce sens, il n'est guère d'usage qu'avec le mot de Lods. Il me doit les lods & ventes de son acquisition. Il n'a pas encore payé les lods & ventes.)

VENTER. v. n. Faire vent. (Il a venté toute la nuit. Qu'il pleuve, qu'il grêle, ou qu'il vente.) Il se construit quelquefois avec le mot de Vent, & sign proprement, Souffler, comme dans ces manières de parler proverbiales: (On ne peut pas empêcher le vent de venter. Quelque vent qu'il vente.)

VENTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux vents. (Cette plage est très-venteuse. L'automne est une saison venteuse.)

VENTEUX, signifie aussi, Qui cause des vents dans le corps. (Légumes venteux. Les pois sont venteux. Les pommes sont venteuses.)

On appelle *Colique venteuse*, Une colique causée par des vents.

VENTILATEUR. s. m. Machine d'invention moderne, qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé, tel qu'une salle de spectacle, une galerie d'hôpital, une prison, un vaisseau, &c.

VENTILATION. s. f. Action de ventiler. (Ventilation de biens.)

VENTILER. v. a. Terme de Pratique. Évaluer une ou plusieurs portions d'un tout, non pas quant à leur valeur réelle, mais quant au prix fixé pour le tout. (On ventile des héritages relevans de différens Seigneurs, lorsqu'ils ont été vendus conjointement, pour fixer les droits dûs à chacun d'eux. On ventile une maison, quand le prix d'icelle est à distribuer entre des créanciers privilégiés sur la superficie, & des créanciers hypothécaires ou privilégiés sur le fond.)

Il signifie aussi, Discuter une affaire, agiter, débattre une question, avant que d'en délibérer en forme. (Il faut ventiler premièrement cette affaire. Après avoir ventilé quelque temps la chose, on en délibéra en forme.)

VENTILÉ, ÉE. participe.

VENTOLIER. adj. m. Terme de Fauconnerie.

On appelle *Oiseau bon ventolier*, Celui qui résiste au vent.

VENTOSITÉ. s. f. Amas de vents dans le corps de l'animal. (Les fruits & les légumes donnent des ventosités. Ce n'est qu'une ventosité.) Il s'emploie plus ordinairement au pluriel.

VENTOUSE. s. f. Instrument de Chirurgie. Vaisseau de verre, de cuivre, d'argent, &c. qu'on applique sur la peau avec des bougies ou de la filasse allumée, pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors. (Appliquer des ventouses.)

On appelle *Ventouses sèches*, Les ventouses qu'on applique sans faire ensuite de scarification.

On appelle aussi *Ventouse*, Une ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air, par le moyen d'un tuyau. (Les tuyaux de cette fontaine crèveront, si on n'y fait une ventouse, si on n'y met des ventouses. Il faut mettre des ventouses à cette cheminée, pour l'empêcher de fumer. La ventouse d'une fosse d'aisance.)

VENTOUSER. v. a. Appliquer des ventouses à un malade. (Il étoit extrêmement malade, il a fallu le ventouser. On l'a ventousé.)

VENTOUSÉ, ÉE. participe.

VENTRE. s. m. La capacité du corps de l'animal, où sont enfermés les boyaux. On l'appelle proprement, *Le bas ventre*. (Avoir mal au ventre. Avoir le ventre enflé, gonflé, tendu. Avoir des vents dans le ventre. Avoir le ventre libre, le ventre lâche, le ventre dur, le ventre paresseux. Cela lâche le ventre. Avoir le flux, le cours de ventre. Décharger son ventre. Gros ventre. Ventre plat. Il reçut un coup d'épée dans le ventre. Il lui passa son épée dans le ventre, au travers du ventre.)

On dit, *Se coucher sur le ventre*; & dans cette phrase, *Le ventre* se prend pour tout le devant du corps. (Il étoit couché sur le ventre. Le capitaine ordonna à ses soldats de se coucher sur le ventre.) On dit dans la même acception, (Il leur cria: Ventre à terre. Il les fit mettre ventre à terre.)

On dit proverbialement & figurément, *Demander pardon, ventre à terre*, pour dire, Demander pardon avec toute sorte de soumission. Et on dit dans le même sens, (Faire venir quelqu'un le ventre à terre.)

On dit figurément, *Passer sur le ventre à quelqu'un*, pour dire, Le terrasser, parvenir malgré lui à ce qu'on veut. (Si les ennemis se présentent, nous leur passerons sur le ventre. On lui a suscité mille obstacles, mais il a passé sur le ventre à tous ses ennemis.)

En parlant d'Un homme qui a été excessivement maltraité; on dit familièrement, qu'on l'a battu dos & ventre, qu'on lui en a donné dos & ventre, sur le ventre & par-tout; & qu'on lui a dansé à deux pieds sur le ventre.) Ce dernier est populaire.

On dit proverbialement & figurément, *Tout fait ventre*, pour dire, que les viandes les plus communes rassasient, nourrissent comme les plus délicates. Et on dit, *Ventre de son, robe de velours*, en parlant d'Un homme qui se nourrit mal, tandis qu'il fait beaucoup de dépenses en habits.

On dit encore proverb. & figurément, *Être sujet à son ventre*, pour dire, Se laisser aller à la gourmandise; *Se faire un Dieu de son ventre*, pour dire, Préférer les plaisirs sensuels à toute autre chose; *Boire, manger à ventre déboutonné*, pour dire, Boire, manger excessivement, *Être le dos au feu, le ventre à table*, pour dire, Prendre toutes ses commodités en mangeant. Et on dit, *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, pour dire; Que quand on est pressé de la faim, on n'est pas en état de rien écouter.

On dit familièrement d'Un homme qui aime les bons morceaux, qu'(Il n'est pas traître à son ventre;) & d'Un enfant qui se mutine, & qui ne veut pas manger, qu'(Il se dépite, qu'il boude contre son ventre.)

VENTRE, se dit aussi de l'Estomac qui est enfermé dans la même capacité, & qu'on appelle pour cela, *Petit ventre*, (Henri III fut blessé au petit ventre.)

VENTRE, se prend encore pour la capacité qui est enfermée sous les côtes. Ainsi l'on dit famil. (Il lui arracha le cœur du ventre:) & prov. (Tant que le cœur me battra dans le ventre.)

On dit figur. *Je saurai ce qu'il a dans le ventre*, pour dire, Je ferai épreuve de sa valeur; ou, Je découvrirai ce qu'il a dans la pensée; ou, Je saurai quelle est sa capacité.

On dit figur. *Remettre le cœur au ventre à quelqu'un*, pour dire, Lui redonner du courage; &, *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, pour dire, L'irriter, l'aigrir, le mettre en colère.

On dit proverbialement, *Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un*, pour dire, Le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer.

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a pas six mois, n'a pas un an dans le ventre*, pour dire, qu'il ne sauroit vivre encore six mois, un an.

VENTRE, en parlant Des femmes & des femelles des animaux, se prend particulièrement pour le lieu où se forment & se nourrissent les enfans, les petits de l'animal. (Ses enfans ont tourné dans son ventre.) On dit en style de Pratique, *Créer un Curateur au ventre*, pour dire, À l'enfant qui doit naître.

En parlant De certains pays où les femmes nobles transmettent la noblesse à leurs enfans, on dit, que (Le ventre ennoblit.)

On dit proverbialement & figurément, *C'est le ventre de ma mère, je n'y retournerai jamais*, pour dire, Je ne m'engagerai plus en pareille affaire.

VENTRE, s'emploie encore dans quelques autres phrases, où il a différentes significations. Ainsi on dit d'Un cheval, qu'*Il n'a point de ventre*, pour dire, qu'il est serré des flancs; d'Une muraille, qu'*Elle fait le ventre*, pour dire, qu'Elle se déjette en dehors & menace ruine; & d'Une bouteille, d'un flacon, ou de tout autre vaisseau, qu'*Il a un gros ventre*, pour dire, qu'il a une grande capacité.

VENTRÉE. s. f. Portée, tous les petits que les animaux font en une fois. (La truie fait quelquefois douze petits d'une ventrée. Cette brebis a fait deux agneaux d'une ventrée.)

VENTRICULE. s. m. Terme didactique. Il se dit De certaines capacités qui sont dans le corps de l'animal, & principalement de celles du cerveau & de celles du cœur. (Les ventricules du cerveau. Les ventricules du cœur. Le ventricule droit. Le ventricule gauche.)

Quand on dit, *Ventricule*, absolument, on entend toujours, L'estomac de certains animaux. (Les animaux ruminans ont plusieurs ventricules.)

VENTRIÉRE. s. f. Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval de carrosse, pour empêcher que le harnois ne tourne, & pour tenir les traits en tel état qu'ils ne puissent ni monter trop haut, ni incommoder le ventre du cheval.

On appelle de même la sangle dont on se sert pour élever des chevaux quand on les veut embarquer, ou les tenir suspendus.

VENTRILOQUE. adj. de t. g. Il se dit d'Une personne qui a la voix sourde & caverneuse ; ce que le peuple appelle Parler du ventre. Il s'emploie aussi substantivement.

VENTRU, UE. adj. Qui a un gros ventre, une grosse panse. (Il devient furieusement ventru. Il est bien ventru. Une femme extrêmement ventrue.) Il est du style familier.

Il s'emploie aussi substantiv. (Un gros ventru. Une grosse ventrue.)

VENUE. subst. fém. Arrivée. (Dès que j'appris sa venue. Votre venue en ce pays-ci m'a donné de la joie.) En ce sens il vieillit.

On dit, *La venue du Messie*, pour dire, son premier avénement.

On appelle *Allées & venues*, Les pas & les démarches qu'on fait pour une affaire. (Enfin après plusieurs allées & venues on a conclu cette affaire.) Et l'on dit, *Le temps se passa en allées & venues*, pour dire, On employa bien du temps à faire des pas & des démarches sans rien conclure.

On dit d'Un jeune arbre grand & droit, qu' (Il est d'une belle venue.) La même chose se dit d'Un jeune homme grand & bien fait. Et on dit proverbialement d'Un homme grand, mal fait & d'Une taille longue, droite, & qui n'est marqué ni aux épaules ni aux hanches, qu' (Il est tout d'une venue.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué, qu'(Il a la jambe toute d'une venue, comme la jambe d'un chien ; *ou simplement*, qu'Il a la jambe toute d'une venue.)

Proverbialem. & popul. on dit, qu'*Un homme a eu l'allée pour la venue*, Lorsqu'ayant été en un endroit pour quelque dessein, il a été obligé de s'en retourner sans rien faire.

On dit aussi proverbialement & populairement d'Un homme qu'on a maltraité, ou d'un homme à qui on a gagné beaucoup d'argent, qu' (On lui en a donné d'une venue.)

Au jeu des Quilles, *Venue*, se dit par opposition à *Rabat*, & signifie, Le coup qui se joue en poussant la boule de l'endroit dont on est convenu.

VÉNUS. s. f. Une des sept planètes, la plus proche du Soleil après Mercure. (Vénus directe. Vénus rétrograde. La Planète de Vénus. Vénus a son croissant & son décours comme la Lune. Le peuple nomme *Vénus* l'Étoile du Berger.)

VÉNUS, en termes de Chimie, signifie, Le cuivre.

On dit, *Vitriol de Vénus*, pour dire, Vitriol bleu ou de cuivre.

VÉNUS, est aussi le nom d'une Divinité des Païens, & qu'on supposoit être la mère de l'Amour, la Déesse de la Beauté.

VEP

VÊPRE. s. m. Le soir, la fin du jour. (Sur le vêpre. Je vous donne, je vous souhaite le bon vêpre.) Il est vieux.

VÊPRES. s. f. pl. Cette partie des Heures de l'Office Divin, qu'on disoit autrefois sur le soir, & qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi. (Dire Vêpres. Chanter Vêpres. Chanter Vêpres en musique. Aller à Vêpres. Entendre Vêpres. Il est à Vêpres. Sonner les Vêpres. Les Vêpres des Morts, du Saint Sacrement, de la Vierge. Les premières Vêpres se disent la veille de la Fête. En Carême, on dit Vêpres avant midi tous les jours de la semaine, hors le Dimanche.)

On dit, qu'*Un homme ne va ni à Messe ni à Vêpres*, pour dire, qu'Il ne fait aucun exercice de sa Religion.

VER

VER. s. m. Petit insecte long & rampant, qui n'a ni vertèbres ni os. (Un gros ver. Un petit ver. Ver de terre. Les vers qui se mettent à de la viande. Des vers qui rongent le bois. Le bois de noyer est sujet aux vers. Il y a des vers qui se mettent aux hardes, aux habits. Quand de certains vers ont piqué un arbre, il sèche sur pied.)

On dit figur. *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, pour dire, Tirer le secret de quelqu'un, en le questionnant adroitement.

On appelle *Ver luisant*, Une sorte d'insecte qui jette une lueur la nuit. (C'est en automne principalement qu'on voit des vers luisans.) Et on appelle *Ver à soie*, Une sorte de ver qui est assez semblable à une chenille, & qui fait la soie.

Il naît aussi des vers dans le corps humain, soit dans les intestins, soit dans les vaisseaux sanguins.

On appelle *Ver solitaire*, un de ces vers, parce qu'il est ordinairement unique. Il croît jusqu'à une longueur prodigieuse : il est plat comme un ruban, ce qui le fait nommer aussi *Ténia*. Il est composé d'anneaux, & quoiqu'on en ait rendu des portions considérables, il ne cesse pas de vivre & de croître, tant que sa tête n'est pas sortie.

On dit figur. d'Un homme qui est dans un état fort abject, que (C'est un ver de terre :) & proverb. qu'*Un ver se recoquille bien*, ou *qu'il se recoquille quand on marche dessus*, pour dire, qu'Il n'est point d'homme si foible, si chétif, qu'il n'ait quelque ressentiment quand on l'offense.

On dit figurément, que *Les méchans ont un ver qui les ronge*, pour dire, qu'Ils sont tourmentés par les remords de leur conscience. Et l'Écriture-Sainte dit, que (Le ver des méchans, des réprouvés, ne meurt point.) En ce sens, on appelle *Ver rongeur*, Le remords qui tourmente continuellement le coupable.

VER-COQUIN. s. m. Sorte de ver, de chenille de vigne. (Le ver-coquin ronge tous ces ceps de vignes.)

On appelle aussi *Ver-coquin*, Une espèce de ver qui s'engendre dans la tête de certains animaux, comme les moutons, & qui après leur avoir causé une violente agitation, les fait enfin mourir.

On appelle pareillement *Ver coquin*, Une sorte de ver qui s'engendre dans la tête des hommes, & qui leur cause des vertiges.

VÉRACITÉ. s. f. Terme dogmatique, qui se dit d'un attribut de Dieu, & qui signifie, qu'Il ne peut jamais tromper. (La véracité de Dieu.)

Il se dit par extension d'Un attachement constant à la vérité. (La véracité de cet Historien est un bon garant de la vérité des faits qu'il rapporte.)

VERACRUM. *Voy.* ELLEBORE BLANC.

VERBAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Qui vient du verbe. (Rongeur, est un adjectif verbal. Action, est un substantif verbal.)

VERBAL, signifie aussi, Qui n'est que de vive voix, & non par écrit. (Promesse verbale. Ordre verbal.)

On appelle *Procès-verbal*, Un rapport par écrit que fait un Juge ou quelque autre Officier de Justice, de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit & fait entre les parties. (Procès-verbal de descente sur les lieux. Procès-verbal de scellé, de perquisition, &c. Dresser un procès-verbal.)

VERBALEMENT. adv. De vive voix & non pas écrit. (Il ne le promit que verbalement.)

VERBALISER. v. n. Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. (Les deux parties se sont trouvées à la levée du scellé, & ont verbalisé fort long-temps. À quoi bon tant verbaliser ?) Il signifie aussi par extension, Dresser un procès-verbal.

Il se dit famil. pour signifier, Faire de grands discours inutiles & qui n'aboutissent à rien. (Il y a long-temps qu'il ne fait que verbaliser.)

VERBE. s. m. Terme de Grammaire. Partie d'oraison, dont le principal usage est de signifier L'affirmation, & qui se conjugue par personnes, par modes & par temps. (Un verbe exprime l'action, l'état ou la qualité d'un sujet. Verbe actif, passif, neutre, réciproque, auxiliaire, substantif, adjectif, régulier, anomal ou irrégulier. Verbe simple. Verbe composé. Ce verbe a toujours un régime.)

On dit familièrement De quelqu'un qui décide avec hauteur, qui parle avec présomption, qu' (Il a le verbe haut ;) & dans cette phrase, *Le Verbe* se prend pour la parole, la voix.

VERBE. substantif masc. Terme de Théologie. La seconde Personne de la Sainte Trinité. (Le Verbe éternel. Le Verbe incarné.)

VERBÉRATION. substantif f. Terme de Physique, qui se dit De l'air frappé qui produit le son. (La verbération de l'air.)

VERBEUX, EUSE. adj. Qui abonde en paroles inutiles. (Une éloquence verbeuse. Un homme verbeux.)

VERBIAGE. s. m. Abondance de paroles qui ne disent presque rien, qui contiennent peu de sens. (Il n'y a que du verbiage dans ce livre, dans cette harangue. C'est un verbiage continuel.)

VERBIAGER. v. n. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. (Il ne fait que verbiager.) Il n'est d'usage que dans le style familier.

VERBIAGEUR, EUSE. f. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Il n'est d'usage que dans le style familier.

VERBOSITÉ. s. f. Caractère, vice de celui, de ce qui est verbeux. (La verbosité de cet Avocat, de ce Mémoire.)

VERDÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le vert. (Couleur verdâtre. De l'eau verdâtre.)

VERDÉE. f. f. Sorte de petit vin blanc de Toscane, dont la couleur tire sur le vert. (Boire de la verdée.)

VERDELET, ETTE. adj. dimin. de Vert. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, *Du vin verdelet*, pour dire, Du vin qui est un peu vert, qui a une petite pointe d'acide. Et figur. en parlant d'Un vieillard, on dit, *Cet homme est encore verdelet*, pour dire, qu'il a encore de la vigueur. Il est familier.

VERDERIE. f. f. Étendue de bois soumise à la Juridiction d'un Verdier. Il se dit aussi de la Juridiction même.

VERDET. subst. m. Couleur verte, tirée du cuivre par le moyen du marc de raisin. (Une once de verdet. Le verdet est un poison. Verdet de Montpellier. Des cristaux de verdet.) On l'appelle aussi *Vert de gris*.

VERDEUR. f. f. L'humeur, la sève qui est dans le bois lorsqu'il n'est pas mort, ou qu'il n'est pas encore sec. (Ce bois-là a encore de la verdeur.)

VERDEUR, se dit aussi De l'acidité du vin. (Ce vin là a une verdeur agréable, a trop de verdeur.)

Il se dit figurém. De la jeunesse & de la vigueur des hommes. (Dans la verdeur de l'âge, de son âge. Il étoit alors dans sa verdeur.)

VERDIER. subst. m. Officier établi pour commander aux Gardes d'une forêt éloignée des Maîtrises. (Les Verdiers connoissent des délits qui n'excèdent pas 50 sous.)

VERDIER. subst. m. Sorte d'oiseau de la grosseur d'un moineau, & dont le plumage est vert.

VERDIR. v. a. Peindre en vert. (Il faut verdir ces balustres, cette porte.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir vert. En ce sens il se dit proprement Des arbres & des herbes. (Au printemps, lorsque tout commence à verdir.) Il se dit aussi Du cuivre, quand il pousse du vert de gris. (Si on n'a soin de nettoyer souvent le cuivre, il verdit.)

VERDI, IE. participe.

VERDOYANT, ANTE. adj. Qui verdoie. (Les arbres verdoyans. Les plantes verdoyantes.) Il est plus de la Poësie que de la Prose.

VERDOYER. v. n. Devenir vert. (Les bois commençoient à verdoyer.) Il est vieux.

VERDURE. f. f. Herbes, feuilles d'arbres, lorsqu'elles sont vertes. (La verdure est agréable au mois de Mai. Nous étions couchés sur la verdure. Cabinet de verdure. Lit de verdure.)

On appelle aussi *Verdure*, ou *Tapisserie de verdure*, Une tenture de tapisserie qui représente principalement des arbres. (Une verdure d'un beau dessein. Il a une belle verdure dans sa chambre.)

VERDURE D'HIVER. *Voyez* PIROLLE.

VERDURIER. f. m. Bas Officier qui a soin de fournir les salades dans les Maisons Royales.

VÉREUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Des fruits dans lesquels s'engendrent des vers, comme les bigarreaux, les prunes, les pommes, &c. (Pommes véreuses. Prune véreuse. Fruit véreux.)

Il signifie figurément Défectueux, qui n'a pas les bonnes qualités qu'il paroît, ou qu'il devroit avoir. (Prenez garde que la caution qu'il vous présente ne soit véreuse. Votre cause est véreuse. Il y a quelque chose de véreux dans cette affaire.) Il ne se dit guère que dans le style familier.

On dit proverbialement De quelqu'un, que *Son cas est véreux*, pour dire, qu'il a une mauvaise affaire. Et on dit, qu'*Il sent son cas véreux*, pour dire, qu'Il connoît lui-même que son affaire est mauvaise, qu'il n'a pas la conscience bien nette. La même phrase se dit par extension, en parlant d'Un homme, qui ayant quelque chose à se reprocher à l'égard d'un autre, l'évite autant qu'il peut. Il est familier.

VERGE. substantif f. Sorte de petite baguette longue & flexible. (Il n'avoit qu'une verge à la main. Il ne porte ni verge ni bâton. La verge d'un fouet de Charretier. Le Cocher a rompu la verge de son fouet. La verge de Moyse. La verge d'Aaron. Les verges des Magiciens de Pharaon.) En parlant d'autres Magiciens, on dit aujourd'hui *Baguette*.

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a ni verge ni bâton*, pour dire, qu'Il n'a aucune sorte d'arme.

On appelle *Verge de Bedeau*, Un grand morceau de côte de baleine, qui est garni d'argent par les bouts, & que le Bedeau porte à la main dans l'Église, quand il fait certaines fonctions.

VERGE, se dit aussi De la baguette, ordinairement garnie d'ivoire, que portent les Huissiers & les Sergens, qu'on appelle *Huissiers à verge, Sergens à verge*.

On appelle *Verge de fer*, *verge de cuivre*, Une longue tringle de fer, de cuivre. Et on dit figurément, qu'*Un Prince gouverne ses peuples avec une verge de fer*, pour dire, qu'Il les traite durement.

En certains pays on appelle *Verge*, Une mesure dont on se sert pour mesurer les terres. On appelle aussi du même nom Une certaine mesure pour les étoffes.

VERGES, au pluriel, se dit De plusieurs menus brins de bouleau, de genêt, d'osier, &c. avec lesquels on fouette les enfans, ou certains criminels. (Poignée de verges. Cet enfant craint les verges. Battre un criminel à coups de verges. Plusieurs Saints ont été battus à coups de verges. Faire baiser les verges à un enfant.)

On dit figurément, *Faire baiser les verges à quelqu'un*, pour dire, Le contraindre à demander pardon après qu'on l'a châtié, ou l'obliger à reconnoître la justice du châtiment.

On dit proverb. *Donner des verges pour se fouetter*, pour dire, Fournir des armes contre soi-même.

Les Militaires disent, *Faire passer quelqu'un par les verges, par les baguettes*, pour dire, Le faire passer entre deux rangs de Soldats armés de verges ou de baguettes d'osier, & qui frappent sur les épaules nues de celui ou celle qui passe.

VERGES, se dit figurément Des peines & des afflictions dont Dieu se sert pour punir les hommes. (Il faut bénir les verges dont Dieu nous châtie.)

On dit figurément, que *Quand Dieu a châtié ceux qu'il veut corriger, il jette souvent les verges au feu*, pour dire, que Souvent il extermine ceux dont il s'est servi pour châtier les autres.

VERGE, signifie aussi Un anneau sans chaton. (Une verge d'or. Une verge d'argent.)

VERGE. f. f. Le membre viril. (Le canal de la verge.)

VERGE D'OR. Plante qui croît dans les lieux montagneux, humides & ombragés. Elle est vulnéraire, apéritive & diurétique. Ses feuilles & ses fleurs se trouvent en quantité parmi les Vulnéraires Suisses. Elles entrent dans la composition de l'Eau d'Arquebusade.

VERGER. f. m Lieu clos & planté d'arbres fruitiers. (Un verger bien planté. Se promener dans un verger.)

VERGETER. v. a. Nettoyer avec des vergettes. (Vergeter un habit, un chapeau.)

VERGETÉ, ÉE. participe.

On appelle *Teint vergeté*, *peau vergetée*, Un teint, une peau où il paroît de petites raies de différentes couleurs, & plus ordinairement rouges. (Elle a la peau toute vergetée.)

VERGETÉ, en termes de Blason, se dit De l'écu chargé de pals au nombre de dix & au-delà.

VERGETTE. f. f. Terme de Blason, qui se dit Du pal diminué.

VERGETTES. f. f. plur. Une époussette, une brosse composée de soies de cochon, de sanglier, ou de menus brins de bruyère attachés ensemble, & servant à nettoyer des habits, des étoffes, &c. (Il faut donner deux ou trois coups de vergettes à ce manteau.)

VERGETTIER. f. m. Ouvrier qui fait & vend des brosses, des vergettes. (Brossier-Vergettier.)

VERGEURE. f. f. (On prononce *Verjure*.) Terme de Papetier. Fils de laiton attachés sur la forme.

Il signifie aussi Les raies que font ces fils, & qui sont marquées sur la feuille de papier.

VERGLAS. f. m. On appelle ainsi Une petite pluie qui se glace en tombant, ou aussi-tôt qu'elle est tombée. (Le pavé est couvert de verglas. Il tombe du verglas.)

VERGOGNE. substantif. f. Honte. (C'est un homme sans vergogne. Il n'a ni honte ni vergogne. Quelle vergogne?) Il vieillit.

VERGUE. sub. f. Antenne, pièce de bois longue & ronde, qui est attachée au mât d'un vaisseau pour en soutenir la voile. (La grande vergue ou la vergue du grand mât. La vergue de hune. La vergue de perroquet. La vergue d'artimon.)

On dit, que *Deux vaisseaux sont vergue à vergue*, pour dire, qu'Ils sont l'un à côté de l'autre, de manière que le prolongement des vergues de l'un rencontre les vergues de l'autre.

VÉRICLE. f. f. Terme de Joailler, qui se dit Des pierres fausses. (Des diamans de véricle.)

VÉRIDICITÉ. sub. f. Caractère de vérité dans le discours. (La véridicité d'un témoin.)

VÉRIDIQUE. adject. de t. g. Qui aime à dire la vérité. (C'est un homme véridique.)

VÉRIFICATEUR. f. m. Celui qui est nommé en Justice pour examiner si une écriture est vraie ou fausse. (On nomme des Banquiers pour être vérificateurs des signatures en Cour de Rome.)

VÉRIFICATION. f. f. Action de vérifier. (Il a été admis à la vérification de tel fait. Les Jurés Écrivains commis pour la vérification des écritures. La vérification des passages cités.)

On dit, *La vérification d'un Édit*, pour dire, L'enregistrement d'un Édit.

VÉRIFIER. v. a. Faire voir la vérité d'une chose, d'une proposition. (Vérifier par té-

moins, par de bonnes pièces, par des passages. JESUS-CHRIST a vérifié toutes les Prophéties.)

On dit, *Vérifier des écritures*, pour dire, Comparer ensemble des écritures, pour connoître si elles sont de la même main

On dit, *Vérifier un passage d'un Auteur, une citation*, pour dire, S'assurer ou faire voir qu'un passage est véritablement dans un Auteur, tel qu'on le rapporte.

On dit aussi, *Vérifier des Edits en Parlement*, pour dire, Les enregistrer.

VÉRIFIÉ, ÉE. participe.

VERIN. s. m. Machine composée d'une vis & d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très-grands fardeaux.

VÉRINE. s. f. Nom de la meilleure espèce de Tabac.

VÉRITABLE. adj. de t. g. Vrai, en tant que vrai est opposé à Falsifié, à Contrefait. (De véritable or. De véritable vin de Canarie.)

On dit, *Un véritable ami*, pour dire, Un ami effectif, un ami solide.

Il signifie aussi, Qui contient vérité, qui est conforme à la vérité. (Ce discours est véritable. La relation véritable. Histoire véritable. Je vous garantis cela véritable.)

On dit, qu'*Un homme est véritable dans ses paroles, dans ses promesses*, pour dire, qu'Il dit toujours la vérité, qu'il tient tout ce qu'il promet.

VÉRITABLE, fig. aussi, Bon, excellent dans son genre. (C'est un véritable Capitaine. Un véritable Orateur.)

VÉRITABLEMENT. adv. Conformément à la vérité.) Parlez-moi véritablement.) Il fig. aussi, Réellement, de fait. (J. C. est ressuscité véritablement.)

Il s'emploie aussi comme adverbe d'acquiescement, de consentement, pour dire, À la vérité. (Véritablement je vous dois cette somme, mais vous m'avez donné du temps pour vous la payer. Véritablement vous m'avez dit cela, mais à condition de ne le dire à personne.)

VÉRITÉ. s. f. Conformité de l'idée avec son objet, d'un récit, d'une relation avec un fait, de ce que l'on dit avec ce que l'on pense. (Une proposition d'éternelle vérité. Son système ne s'éloigne pas de la vérité. Chercher la vérité. Déguiser, cacher la vérité. Découvrir la vérité de quelque chose. Dire la vérité. Éclaicir, démêler la vérité. Cela est contraire à la vérité. Sa déposition, son récit contient vérité. C'est la pure vérité. Il n'y a pas un mot de vérité. Il ne dit jamais parole de vérité. La vérité est que... C'est la vérité toute pure, toute nue.)

On dit en Théologie, que (Dieu est la vérité même, la vérité essentielle, le principe de toute vérité.) Et J. C. a dit de lui dans l'Évangile: (Je suis la voie, la vérité & la vie.)

On dit prov. que (Le temps découvre la vérité; que la vérité est cachée au fond du puits; & qu'il faut tirer la vérité du fond du puits.)

On dit aussi proverb. qu'*Il n'y a que la vérité qui offense*, pour dire, que Les reproches fondés sont ceux qui offensent le plus.

VÉRITÉ, se dit encore par opposition à Fausse opinion, à Erreur. (La vérité de la Religion Chrétienne. Les Défenseurs de la vérité. Les Martyrs ont répandu leur sang pour rendre témoignage à la vérité. Trahir la vérité. Confesser la vérité.)

Il fig. aussi, Principe, axiome, maxime. (C'est une vérité importante, sensible, palpable, reconnue de tout le monde. Les vérités de la Religion. De cette vérité il suit que....)

Il se dit aussi De la sincérité, de la bonne foi. (C'est un homme plein de vérité. Il m'a parlé avec un air de vérité qui m'a persuadé.)

En termes de Peinture, il fig. L'imitation, l'expression parfaite de la nature. (Il y a bien de la vérité dans cette tête, dans ce paysage.)

DIRE À QUELQU'UN SES VÉRITÉS. Façon de parler du style familier, qui signifie, Dire librement à quelqu'un ses défauts, ses vices, ses fautes (Il a affaire à un homme qui lui dira ses vérités. (Ce Prédicateur nous a bien dit nos vérités.)

On dit prov. que (Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.)

EN VÉRITÉ. Façon de parler adverbiale. Certainement, assurément, sincèrement, de bonne foi. (Je vous le dis en vérité. En vérité, Monsieur, vous ne devriez pas... En vérité cela est bien fâcheux. En vérité seriez-vous capable d'une telle action? En vérité croyez-vous que....)

À LA VÉRITÉ. Façon de parler adverbiale, par laquelle on avoue quelque chose, qu'aussitôt on explique ou on restreint. (À la vérité il m'a donné telle somme, mais il me devoit tant. À la vérité je l'ai frappé, mais il m'avoit offensé. À la vérité je vous ai dit cela, mais j'ai voulu vous dire que....)

VERJUS. s. m. Le suc acide qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. (Une pinte de verjus. Sauce au verjus. Œufs au verjus.)

On appelle aussi *Verjus*, Le raisin qu'on cueille encore vert. (Ne mangez pas cette grappe de raisin, elle vous feroit mal, ce n'est que du verjus.)

On appelle encore *Verjus*, Une certaine espèce de raisin qui n'est pas bon à faire du vin, dont les grains sont gros & longs, & ont la peau fort dure. (Du verjus confit.)

On dit d'Un vin qui est un peu trop vert, que (Ce n'est que du verjus.)

On dit prov. De deux choses entre lesquelles on ne remarque aucune différence, & dont le choix est indifférent, (C'est jus vert ou verjus.)

VERJUTÉ, ÉE. adj. Qui a une pointe d'acide comme le verjus. (Du vin verjuté.)

VERMEIL, EILLE. adject. Qui est de la couleur d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Il se dit principalement Des fleurs & du teint. (Rose vermeille. Bouton vermeil. Le teint vermeil. Frais & vermeil. Blanc & vermeil. Bouche vermeille. Lèvres vermeilles. Vermeille comme la rose.)

VERMEIL. s. m. Argent doré. (Un service de vermeil. Un buffet de vermeil, &c.)

VERMICELLE. s. m. Mot emprunté de l'Italien. Espèce de pâte dont on fait des potages. On prononce *Vermichelle*.

VERMICULAIRE. adj. de t. g. Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble par quelque endroit. (Le mouvement vermiculaire des intestins.)

VERMICULÉ, ÉE. adj. Terme d'Architecture. Qui se dit Des ouvrages travaillés de manière qu'ils représentent des traces de vers.

VERMIFUGE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Qui se dit Des remèdes propre à faire mourir les vers engendrés dans le corps humain, ou à les chasser.

VERMILLER. v. n. Terme de Vénerie. Il se dit Des sangliers qui fouillent la terre avec leur boutoir. (Les sangliers vont vermiller dans les pâcages, dans les prés.)

VERMILLON. sub. mas. Sorte de minéral d'une couleur fort rouge, fort vive, fort éclatante, & dans lequel il y a ordinairement de petites veines couleur d'argent. (Une livre de vermillon. La draperie de ce tableau est faite avec de laque & du vermillon.)

VERMILLON, fig. aussi Cette couleur vive & éclatante qui se tire, soit du vermillon de mine, soit du vermillon artificiel. (Mettre du vermillon. Appliquer du vermillon. Vermillon d'Espagne.)

VERMILLON, fig. aussi La couleur vermeille des joues & des lèvres. (Elle a un beau vermillon aux joues. Le vermillon de ses lèvres. Il lui monta un vermillon au visage.)

VERMINE. s. f. Nom collectif, qui signifie, Toutes sortes d'insectes nuisibles & incommodes, comme sont les poux, les puces, les punaises, &c. (Cet enfant est plein de vermine. Il se laisse manger à la vermine. La vermine s'est mise sur cet arbre, & en a gâté les fruits. Il y a bien eu cette année de cette vermine-là sur les arbres.)

On appelle aussi figur. *Vermine*, Toutes sortes de gens de mauvaise vie, de garnemens dangereux & incommodes pour la société. (Le Lieutenant de Police a chassé toute cette vermine.)

VERMISSEAU. s. m. Petit ver de terre. (Ces oiseaux-là vivent de moucherons & de vermisseaux.)

VERMOULER, SE VERMOULER. v. réc. Être piqué de vers.

VERMOULU, UE. participe. Il se dit Du bois, du papier, &c. quand il est percé en plusieurs endroits par les vers. (Ce coffre, ce buffet est tout vermoulu. Cette poutre est vermoulue. Ce livre est vermoulu.)

VERMOULURE. s. f. La trace que les vers laissent dans ce qu'ils ont rongé. (Il y a de la vermoulure dans ce bois) Il fig. aussi. La poudre qui en sort.

VERNAL, ALE. adj. Qui est du Printemps. (L'équinoxe vernal.)

VERNE. *Voyez* AUNE.

VERNIR. v. a. Enduire avec du vernis. (Vernir une image, un cabinet, une table, un pot.)

VERNI, IE. participe.

VERNIS. s. m. Gomme qui sort du bois de genièvre.

Il fig. aussi Une sorte de composition un peu gluante, dont on se sert à enduire du fer, du bois, des tableaux, des carrosses, &c. soit pour les orner & les embellir, soit pour les conserver, & faire qu'ils ne se gâtent pas à l'air, que la rouille, les vers ne s'y mettent pas. (Beau vernis. Vernis de la Chine, du Japon. Vilain vernis. Mettre du vernis sur du bois, sur du fer, sur des vaisseaux de terre. Passer un vernis sur un tableau. Donner un vernis à la porcelaine)

On dit figurément & familièrement, *Donner un vernis*, pour dire, Rendre les vertus, les belles actions de quelqu'un plus éclatantes; ou, Réparer les défauts, la mauvaise conduite de quelqu'un. (La modestie est un excellent vernis sur les vertus

morales, sur l'esprit, les talens. Ce procédé, cette condamnation a donné un vilain vernis à cette personne. (Quand il s'emploie absolument, & sans être déterminé par ce qui suit ou par ce qui précède, il se dit dans le sens de Réparer, couvrir quelque manquement, quelque défaut.

Il y a encore un arbrisseau auquel on a donné le nom de *Vernis*. Il nous a été apporté de l'Amérique, où il est assez commun. Il fournit un suc laiteux, dont on prétend que les Japonois tirent leur vernis.

VERNISSER. v. a. Vernir. Il ne se dit guère que dans la poterie.

VERNISSÉ, ÉE. participe.

VERNISSEUR. s. m. Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie.

VÉROLE. s. f. Espèce de maladie qui fait pousser des boutons au visage & par tout le corps, lesquels laissent ordinairement de petits creux dans la peau après la guérison. On l'appelle toujours *Petite vérole*. (Cet enfant, cette femme a la petite vérole. La petite vérole sort bien. La petite vérole est rentrée. Un grain de petite vérole lui a fait perdre un œil. Il a le visage tout gâté de petite vérole. Il est marqué de petite vérole. Ce village est plein de petite vérole.)

Les Médecins disent, *Une petite vérole confluente*, pour dire, Une petite vérole extrêmement abondante. Et l'on nomme *Discrète*, Quand les boutons ne se touchent point.

On appelle Cette maladie, *Petite vérole volante*, Quand les boutons sont en fort petite quantité, & sans malignité.

On appelle aussi *Vérole*, Une maladie vénérienne, qui consiste dans la corruption générale de la masse du sang, & qui se communique le plus souvent par l'habitation charnelle avec une personne gâtée du même mal. On la nommoit autrefois, *Grosse vérole*, & maintenant on dit absolument, *La vérole*. (Cet homme a la vérole dans les os. Il a pris, il a gagné la vérole avec une telle. Il lui a donné la vérole. Les premiers accidens de la vérole. Guérir de la vérole. La vérole avec le temps carie les os.) On évite de se servir de ce terme-là.

On dit, *Suer la vérole*, pour dire, Suer pour guérir de la vérole. (Il a sué plusieurs fois la vérole.)

VÉROLÉ, ÉE. adj. Qui a la vérole. (Cet homme est vérolé. Cette femme est vérolée.)

Il est aussi subst. (Un vérolé. Une vérolée.) On évite aussi de s'en servir.

VÉROLIQUE. adj. de t. g. Appartenant à la vérole. (Pustule vérolique.)

VÉRON. sub. m. Petit poisson de rivière, ainsi nommé, parce qu'il a différentes couleurs d'or, d'argent, de rouge & de bleu.

VÉRONIQUE. s. f. Plante dont on distingue deux genres. La *Véronique terrestre*, qui croît dans les bois, & dans les lieux pierreux & sablonneux. Cette plante est vulnéraire, sudorifique, détersive & diurétique. Et la *Véronique aquatique*. Voy. BÉCABUNGA.

VERRAT. s. m. Pourceau mâle. (Jeune verrat. Vieux verrat.)

On dit proverb. d'Un homme qui écume de colère, qu'(Il écume comme un verrat.)

VERRE. s. m. Corps transparent & fragile, produit par la fusion d'un mélange de sable & de sel alcali. (Verre de fougère. Verre blanc. Verre de Lorraine. Verre épais. Verre double. Verre mince. Verre clair. Verre net. Verre obscur. Toutes sortes d'ouvrages de verre. Des plats de verre. Tasse, cloche, coupe de verre. Fiole de verre. Bouteille de verre. Verre de lunette. Verre concave. Polir le verre. Lunette à quatre verres. Il a un œil de verre. Châssis de verre. Verre fondu. Quelques-uns ont écrit qu'autrefois on avoit trouvé le secret du verre malléable. Un morceau de verre convèxe rassemble les rayons du Soleil, & brûle les matières qu'on lui oppose à certaine distance. Mettre un verre devant une estampe, devant une miniature.)

On appelle *Verre dormant*, *châssis à verre dormans*, Un verre, un châssis qui ne s'ouvre jamais.

On appelle *Verre fossile*, ou *verre pierreux*, Une certaine pierre transparente & claire qu'on trouve dans des mines.

Il y a des métaux & des minéraux que le feu change en verre. (Verre de plomb. Verre d'antimoine. Verre de bismuth.

VERRE, sign. plus particul. Une sorte de vase à boire, fait de verre. (Verre de fougère. Verre de cristal. Grand verre. Petit verre. La patte d'un verre. Le cul d'un verre. Verre fait en coupe, en cloche. Verre bien net. Laver, rincer, fringuer un verre. Boire un plein verre, à plein verre. Avoir le verre à la main. Cela se casse comme un verre.)

On dit fam. *Choquer le verre*, pour dire, Faire toucher un verre plein de vin contre un autre, en signe de bonne amitié. Et on dit, *Entre les verres & les pots*, pour dire, À table, en buvant.

On dit prov. (Qui casse les verres, les paye.) On emploie aussi ce proverbe figurément, pour dire, que Celui qui fait quelque dommage, doit le réparer.

VERRE, se dit aussi de la liqueur que contient ou peut contenir un verre ordinaire. (Verre d'eau. Verre de vin. Il en a bu six grands verres. Boire un verre d'eau, un verre de vin, un verre de limonade. Il n'avoit que deux verres de vin dans la tête, cependant il étoit presque ivre.)

On dit, que *L'œil d'un cheval est cul de verre*, Lorsque le cristallin a une opacité qui annonce une cataracte.

VERRÉE. s. f. Plein un verre. Il est de peu d'usage.

VERRERIE. s. f. Lieu où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. (Établir une verrerie. Fourneau, magasin de la verrerie.)

Il sign. aussi L'art de faire du verre. (Il entend bien la verrerie.)

Il est aussi s. f. collectif, & sign. Toute sorte d'ouvrages de verre. (Une charretée de verrerie.)

VERRIER. s. m. Ouvrier qui fait du verre & des ouvrages de verre. (Le métier de Verrier ne déroge point à la noblesse.

On appelle *Gentilhomme Verrier*, Un Gentilhomme qui travaille en verrerie.

Il se dit aussi De celui qui vend des ouvrages de verre, & de celui qui est chargé de les porter. Dans la première acception, on dit, (Acheter des ouvrages de verre chez un Verrier;) & dans la seconde, on dit prov. d'Un homme qui marche vîte & légèrement, qu'(Il court, qu'il va comme un Verrier déchargé.)

VERRIER, se dit encore d'Un certain ustensile de ménage, ordinairement fait d'osier dans lequel on met les verres à boire, les carafes, &c.

VERRIÈRE. s. f. Morceau de verre qu'on met au devant des châsses, des reliquaires, ou devant des tableaux, pour les conserver. Il est vieux, ainsi que *Verrine*, qui s'est dit dans le même sens.

VERROTERIE. s. f. Terme de Négoce. Menue marchandise de verre, comme grains, bagues, patenôtres, (On porte beaucoup de verroterie aux Sauvages pour trafiquer avec eux.)

VERROU. s. m. (On écrivoit autrefois *Verrouil*.) Pièce de fer plate ou ronde, au milieu de laquelle tient un bouton ou une queue recourbée, qu'on applique à une porte, afin de pouvoir la fermer, & qui va & vient entre deux crampons. (Gros verrou. Petit verrou. Fermer une porte au verrou, à deux verroux. Verrou à ressort.)

VERROUILLER. v. a. Fermer au verrou. (Verrouiller une porte.) On dit *Se verrouiller*, pour dire, S'enfermer au verrou.

VEROUILLÉ, ÉE. participe.

VERRUE. s. f. Poireau, sorte de durillon & d'excroissance de chair, qui vient d'ordinaire au visage ou aux mains. (Remède pour ôter les verrues.)

VERS. s. m. Paroles mesurées & cadencées, selon certaines règles fixes & déterminées. (Vers Latins. Vers Grecs. Vers françois. Vers Italiens, &c. Vers héroïques. Vers lyriques. Vers burlesques, &c. Grands vers. Petits vers. De beaux vers. Vers galans. Vers pompeux, nombreux. Vers doux, durs, foibles, coulans, faciles, élégans, tendres, amoureux, passionnés. Vers naturels qui ont un beau tour, qui sont bien tournés, mal tournés. Vers libres. Les Grecs & les Latins se servent des mêmes mesures de vers. Les vers Grecs & les vers Latins sont composé de syllabes longues & de brèves. Vers hexamètres. Vers pentamètres. Vers ïambes. Dans la Langue Françoise, tous les vers sont rimés. Vers masculins. Vers féminins. Vers alexandrins. Vers de douze à treize syllabes. Vers de dix à onze syllabes. Vers irréguliers.) *Vers acrostiches*. Voy. ACROSTICHE. (La plupart des autres Nations riment leurs vers. Les Italiens, les Espagnols & les Anglois font aussi des vers sans rimes. Faire des vers. Composer des vers. Tourner bien des vers. Faire des vers à la louange de quelqu'un.)

On appelle *Vers libres*, Une pièce de vers de différentes mesures.

On dit prov. & par ironie, *Faire des vers à la louange de quelqu'un*, pour dire, Médire de quelqu'un.

VERS. Préposition de lieu, servant à désigner à peu près un certain côté, un certain endroit, une certaine situation. (Vers l'orient. Vers le nord. Je ne sais vers où. Vers la Tartarie. Tournez-vous vers moi, vers lui. Levez les yeux vers le Ciel.)

VERS, se met quelquefois au lieu de quelques autres prépositions. Ainsi on dit, *Envoyé vers les Princes d'Allemagne*, pour dire, Ministre auprès des Princes d'Allemagne.

Il est aussi préposition de temps, & sign. Environ. (Vers les quatre heures. Vers le printemps. Cela arriva vers l'année 1500. Vers le commencement, vers la fin, vers le milieu de cette campagne. Vers le milieu d'un tel siècle. Vers le milieu d'un tel régne.)

VERSANT, ANTE. adj. Il n'est d'usage

qu'en parlant Des carrosses & autres voitures semblables. (Les carrosses hauts suspendus sont fort versans. Les berlines sont moins versantes que les autres voitures.)

VERSATILE. adj. de t. g. Qui est sujet à tourner, à changer. Il ne se dit guère qu'au moral. (Un esprit versatile.)

VERSE. Façon de parler adverbiale, qui n'est en usage que dans cette phrase, *Il pleut à verse*, pour dire, Il pleut abondamment.

En Géométrie, on appelle, *Sinus verse d'un angle*, La différence du sinus total au sinus du complément de cet angle à 90 degrés.

VERSEAU. s. m. L'un des douze signes du Zodiaque, que les Astronomes appellent autrement *Aquarius*. (Le signe du Verseau.)

VERSER. v. a. Épancher, répandre, transvaser. (Verser de l'eau dans une aiguière, dans une cruche. Verser de l'eau sur les mains, la verser à terre. Verser du vin dans un verre, dans un tonneau. Verser du plomb fondu.) Voyez RÉPANDRE.

On dit, *Verser des larmes*, pour dire, Pleurer, *Verser son sang pour la Foi, pour le service du Roi, de l'Etat, &c.* pour dire, Répandre son sang, donner sa vie pour... &, *Verser le sang innocent*, pour dire, Faire mourir un innocent.

VERSER, se dit aussi Des grains qu'on répand d'un sac dans un autre, ou autrement. (Verser du blé dans un sac. Verser de l'avoine.)

VERSER, se dit d'Un carrosse, d'une charrette, & de toute autre voiture semblable, lorsque par accident elle tombe sur le côté. En ce sens il est neutre. Et il se dit pareillement Des personnes qui sont dans la voiture. (Les carrosses suspendus trop haut sont sujets à verser. Nous avons versé en tel endroit. Verser en beau chemin. Prenez garde, vous allez verser.)

Il est aussi actif dans ce sens. (Ce Cocher est mal adroit, il nous a versé deux fois. Ce Charretier a versé sa voiture.)

On dit proverbialement & figurément, *Il n'est si bon Charretier qui ne verse*, pour dire, que Les plus habiles font quelquefois des fautes.

VERSER, se dit encore au neutre, en parlant des blés sur pied, lorsque la pluie ou le vent les couche. (S'il pleut longtemps, les blés verseront. Le grand vent fait verser les blés.) En ce sens, il est quelquefois actif. (L'orage a versé les blés.)

VERSÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie, Exercé, expérimenté. (C'est un homme versé dans les matières de Finance, dans les négociations. Il est versé dans la lecture des Poëtes. Il étoit versé dans la Philosophie.)

VERSÉ, en termes de Blason, se dit quelquefois Des pièces renversées, comme le chevron, le croissant, &c. Il se dit aussi particulièrement Du gland dans sa calotte.

VERSET. s. m. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, & contenant le plus souvent un sens complet. Il ne se dit guère qu'en parlant Des livres de l'Écriture. (Les chapitres de l'Écriture-Sainte sont divisés par versets. Le dixième verset d'un tel chapitre, d'un tel Pseaume.)

VERSET, se dit aussi De quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture, & suivies quelquefois d'un répons qu'on dit, qu'on chante dans l'Office de l'Église. (Chanter un verset & un répons.)

VERSIFICATEUR. s. m. Qui fait des vers. Il se dit particulièrement De celui qui a plus de facilité pour la construction du vers, qu'il n'a de génie & d'invention. (Bon Versificateur. On voit assez de Versificateurs, mais on ne voit guère de Poëtes.)

VERSIFICATION. s. f. Manière de tourner les vers. (Versification belle, noble, facile, aisée, douce. Versification rude, antique, dure, sèche. Les règles de la versification.)

VERSIFIER. v. n. Faire des vers. (Il versifie bien. Il ne fait que versifier.)

VERSIFIÉ, ÉE. participe. Il ne se dit guère que dans ces phrases, *Une pièce bien versifiée, mal versifiée*, pour dire, Une pièce dont les vers sont beaux, ne sont pas beaux. (Voilà une pièce assez bien versifiée, mais il n'y a point de Poësie ni d'invention.)

VERSION. s. f. Interprétation, traduction d'une langue en un autre. (Version littérale. La version de la Bible. La version des Septante. La version vulgate, &c. La version Chaldaïque, Arabe, Syriaque. Une version Latine, Italienne, &c. Version fidelle, exacte. Version hérétique. Faire une version.) Son plus grand usage est en parlant Des anciennes traductions de l'Écriture.

VERSION, se dit aussi Des traductions que les Écoliers font dans les Colléges. (Il a remporté le prix de version.)

VERSO. s. m. Terme emprunté du Latin, & qui signifie La seconde page d'un feuillet. On le dit par opposition à *Recto*, qui signifie la première page du feuillet. (Vous trouverez ce passage folio 42 verso. Commencez votre copie au milieu du verso.)

VERT, ERTE. adj. Qui est de la couleur des herbes & des feuilles des arbres. (Drap vert. Satin vert. Sur l'herbe verte. Sous la verte feuillée. Vert comme pré. Tout est vert au printemps. Des arbres toujours verts. Sauce verte. Autrefois on faisoit porter le bonnet vert aux Banqueroutiers.)

En termes de Fondeur, on appelle *Fonte verte*, La fonte qui se fait avec le cuivre tel qu'il vient de la mine, & avec peu d'étain.

VERT, se dit aussi Des arbres, pour dire, qu'ils ont encore quelque sève. (Cet arbre n'est pas mort comme vous le dites, il est encore vert.)

On dit figur. & fam. d'Un homme âgé qui a encore de la vigueur, qu'(Il est encore vert.)

Il se dit aussi pour marquer, que Le bois n'a pas encore perdu son humidité naturelle depuis qu'il est coupé. (Ce bois ne brûlera pas, il est bien vert.)

On dit proverbialement, *Jeune femme, pain tendre & bois vert, mettent la maison au désert*, pour dire, que Ces trois choses ruinent ordinairement les petits ménages.

On appelle *Pierres vertes*, Des pierres fraîchement tirées de la carrière; & *Cuir vert*, Le cuir qui n'a pas encore été corroyé.

On appelle *Morue verte*, La morue qui n'a pas été séchée.

VERT, signifie aussi, Qui n'est pas encore dans la maturité requise. (Ces fruits-là sont trop verts pour les cueillir. Des raisins encore tout verts.)

On dit aussi, que *Du vin est vert*, pour dire, qu'Il n'est pas encore assez mûr, assez fait. Et on appelle *Pois verts*, Les nouveaux pois, par opposition aux pois qui se gardent secs.

On dit figur. & fam. *La verte jeunesse*, pour dire, Les premiers temps de la jeunesse, de la grande jeunesse. On dit aussi, *Une verte vieillesse*, pour dire, Une vieillesse saine & robuste.

On dit figur. & famil. d'Un homme vif, alerte & vigoureux, que (C'est un vert galant.) Et on dit, qu'*Un homme a la tête verte*, *que c'est une tête verte*, pour dire, qu'Il est étourdi, évaporé.

Lorsqu'un homme débite pour vraies Des choses que l'on sait être fausses, on dit proverbialement & populairement, que (C'est un homme qui en donne de bien vertes. En voilà une bien verte.)

Lorsqu'entre deux ou plusieurs choses qui ne sont guère bonnes, il y en a une meilleure & mieux conditionnée que les autres, on dit prov. & figur. (Entre deux vertes, une mûre.)

VERT, se prend encore figurément pour Ferme, résolu. (C'est un homme vert, il faut marcher droit avec lui. (On dit dans le même sens, (Faire une réponse bien verte.)

VERT. s. m. La couleur verte, La couleur des herbes & des feuilles des arbres. (Vert brun. Vert de mer. Vert gai. Vert naissant. Vert céladon. Vert d'émeraude. Voilà un beau vert. Être habillé de vert. Aimer le vert. Cela tire sur le vert. Le vert réjouit la vue. Vert de glaïeul. Vert de terre.)

On appelle *Vert-de-gris*, Une certaine rouille verte qui s'engendre sur le cuivre. On l'appelle aussi *Verdet*.

On nomme *Vert de montagne*, Une terre verte, colorée par le cuivre.

VERT, se dit aussi Des herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux dans le printemps. (Mettre des chevaux au vert. Faire manger le vert à des chevaux.)

On dit figur. & fam. qu'*Un homme mange son blé en vert*, pour dire, qu'Il mange son revenu par avance.

On dit proverb. & fig. qu'*Un homme a employé le vert & le sec dans une affaire*, pour dire, qu'Il y a fait tous ses efforts, qu'il y a employé toute son industrie.

VERT, se dit aussi De l'acidité du vin qui n'est pas encore bien mûr. (Ce vin-là a du vert, mais ce vert se changera, tournera en sève.)

JOUER AU VERT, C'est jouer dans le mois de Mai, à une sorte de jeu, où l'on est obligé, sous de certaines peines, d'avoir toujours sur soi quelques feuilles de vert cueillies le jour même, & où chacun tâche de surprendre son compagnon dans un temps où il n'a point de vert. C'est par allusion à ce jeu, qu'on dit figur. *Prendre quelqu'un sans vert*, pour dire, Le prendre au dépourvu.

VERTÉBRAL, ALE. adj. Qui a rapport aux vertèbres.

VERTÈBRES. s. f. L'un de ces os qui s'emboîtant l'un dans l'autre, composent l'épine du dos de l'animal. Les vertèbres sont unies ensemble par un ligament cartilagineux mitoyen entre deux vertèbres. (La première, la seconde vertèbre. Les

vertèbres

vertèbres du cou, des lombes, &c.)

VERTEMENT. adv. Avec fermeté, avec vigueur. (Il lui parla, il lui répondit vertement. Cette Place fut vertement attaquée.)

VERTICAL, ALE. adj Terme des Mathématiques. Perpendiculaire à l'horizon. (Ligne verticale. Les cercles verticaux. Cadran vertical. Plan vertical.) On appelle *Point vertical*, Le zénith, ou le point du Ciel perpendiculairement elevé sur notre tête.

VERTICALEMENT. adv. Perpendiculairement à l'horizon. (Plan posé verticalement.)

VERTICILLÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique. Qui forme des anneaux. Il se dit Des fleurs & des feuilles des plantes, lorsqu'elles viennent en annéaux autour des tiges.

VERTIGE. s. m. Tournoiement de tête causé par des vapeurs, ou par quelque accident. (Il a des vertiges. Il est sujet à des vertiges.)

VERTIGE, se dit aussi au figuré, pour Égarement des sens, folie. (Il a des vertiges.)

On dit particulièrement dans le style de l'Écriture, *Esprit de vertige*, pour dire, Esprit d'erreur, de folie, d'égarement. (Dieu lui envoya un esprit de vertige.)

VERTIGINEUX, EUSE. adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO. s. m. Il se dit dans le familier, pour signifier, Caprice, fantaisie. (Quand son vertigo lui prend.) Au pluriel, *Vertigos*.

VERTU. s. f. Habitude, disposition habituelle de l'ame qui porte à faire le bien & à fuir le mal. (Vertu chrétienne, morale. Vertu intellectuelle. Vertus naturelles, acquises, surnaturelles *ou* infuses. Les Vertus des Païens. Les quatre Vertus cardinales. Les trois Vertus théologales. Vertu sublime, rare, éminente, héroïque, solide, éprouvée. La Vertu de chasteté, d'humilité, de continence. Les Vertus royales Vertus militaires. Des semences de Vertu. C'est un homme, une femme de Vertu, de grande Vertu, de haute Vertu. Instruire, former à la Vertu. S'avancer dans le chemin de la Vertu. L'amour de la Vertu. Embrasser la Vertu. Faire profession d'honneur & de Vertu. Exemple de Vertu. Miroir de Vertu. On a mis sa Vertu à l'épreuve. Exercer sa Vertu.)

On dit prov. *Faire de nécessité Vertu*, pour dire, Se résoudre à faire avec courage & de bonne grâce ce qu'on ne peut se dispenser de faire.

VERTU, signifie aussi Une qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet. (Vertu oculte, secrète. Vertu spécifique. Les Vertus des plantes, des minéraux. Cette plante a une grande Vertu, a la Vertu de guérir un tel mal. La Vertu magnétique. Ce remède n'a point de Vertu.)

On dit proverbialement d'Un homme qui est d'une complexion très-foible, ou d'une santé très-languissante, qu'*Il n'a ni force, ni vertu*, On le dit de même d'Un homme qui n'a aucun crédit, aucun pouvoir, aucune capacité. Il se dit aussi quelquefois Des choses. (Ce discours n'a ni force ni vertu.)

On dit aussi, que *Face d'homme porte vertu*, pour dire, que La présence d'un homme sert bien à ses affaires.

Il y a dans la Hiérarchie céleste, un Ordre qui s'appelle *Les Vertus*.

EN VERTU. En conséquence, à cause du droit, du pouvoir. (Il a saisi en vertu d'un Arrêt. Il a évoqué la cause aux Requêtes de l'Hôtel en vertu de son Committimus. En vertu de la sainte obédience. En vertu de quoi prétendez-vous cela?)

VERTUEUSEMENT. adv. D'une manière vertueuse. (On l'a toujours vu vivre fort vertueusement.)

VERTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la Vertu. (Il est fort vertueux. Les hommes vertueux. Une femme vertueuse.)

On dit aussi d'Une femme, qu'*Elle est vertueuse*, pour dire, qu'Elle est chaste.

VERTUGADIN. s. m. Gros & large bourrelet que les Dames avoient accoutumé de porter au-dessous de leurs corps de robe. (On ne porte plus de Vertugadins. Cela étoit bon du temps qu'on portoit des Vertugadins.)

VERVE. s. f. Certaine disposition, certain mouvement, certaine chaleur d'esprit, qui excite, qui porte, qui aide à faire quelque ouvrage d'imagination, principalement dans la Poësie & dans la Musique. (Verve poëtique. Quand il est dans sa verve. Quand sa verve le tient.)

Il signifie aussi, Caprice, bizarrerie, fantaisie. (Quand sa verve le prend, lui prend; quand il est dans sa verve. Il a des verves fâcheuses.) En ce sens, il est du style familier.

VERVEINE. s. f. Plante célèbre chez les Anciens, qui l'employoient dans les cérémonies religieuses, & qui la regardoient comme un préservatif contre les dangers. On l'emploie en Médecine comme vulnéraire & apéritive.

VERVELLE. s. f. Espèce d'anneau qu'on met au pied d'un oiseau de Fauconnerie, & sur lequel on grave le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartient.

VERVEUX. s. m. Sorte de filet à prendre du poisson. (Le verveux est une nasse de réseau soutenue sur diverses baguettes.)

VES

VESCE. s. f. Espèce de grain rond & noirâtre, dont on nourrit les pigeons. (Un boisseau de vesce. Semer de la vesce.) Il se prend aussi pour La plante qui porte ce grain. (Un fagot, une botte de vesce.)

VESCE NOIRE. *Voyez* ERS.

VÉSICATOIRE. adj. de t. g. Qui fait venir des vessies. (Les emplâtres vésicatoires.)

Il est aussi substantif masculin. (Il faut lui appliquer un vésicatoire, des vésicatoires.)

VÉSICULE. s. f. Petite vessie. (La vésicule du fiel est un petit sac membraneux attaché à la partie postérieure du foie. Le poumon est un composé d'une infinité de petites vésicules.) Il n'est guère en usage que dans ces phrases.

VESPÉRIE. subst. fém. Le dernier acte de Théologie ou de Médecine, que soutient un Licencié avant que de prendre le bonnet de Docteur, & où celui qui préside donne quelques avis, quelques instructions au Répondant. (Soutenir une vespérie.)

VESPÉRIE, se prend quelquefois figur. pour Réprimande. (Son père lui a fait une rude vespérie.) Il est du style familier.

VESPÉRISER. v. a. Réprimander quelqu'un. (Il l'a terriblement vespérisé. S'il y retourne, il sera bien vespérisé.) Il est du style familier.

VESPÉRISÉ, ÉE. participe.

VESSE. s. f. Ventosité qui sort par le derrière de l'animal sans faire de bruit. (Faire une vesse. Lâcher une vesse.)

VESSE-DE-LOUP. s. f. Faux champignon qui n'est plein que de vent & de poussière. (La poussière qui sort de la vesse-de-loup, appliquée extérieurement, est propre pour dessécher les ulcères & arrêter les hémorragies.)

VESSER. v. n. Lâcher une vesse. (Il vesse. Il a vessé. Il vesse comme un daim.)

VESSEUR, EUSE. adj. Qui vesse.

VESSIE. s. f. Sac membraneux, servant à recevoir & à contenir l'urine. (La vessie est située dans le bassin entre le rectum & l'os pubis. L'urine descend des reins dans la vessie par les uretères, & sort de la vessie par l'urètre. Le col de la vessie est charneux. Un ulcère à la vessie. Une pierre dans la vessie.)

VESSIE, est aussi Cette même partie tirée du corps de l'animal, & que l'on fait sécher. (Vessie de cochon. Enfler une vessie. Nager avec des vessies.)

On dit proverb. & popul. d'Un homme qui débite des choses fausses, & qui les veut faire passer pour vraies, qu'*Il veut faire croire que vessies sont lanternes*.) Et pour marquer qu'on méprise des louanges fades, & des complaisances basses, on dit, (J'aimerois autant qu'on me donnât d'une vessie par le nez.)

VESSIE, signifie encore, Une petite empoule sur la peau. (Il s'est brûlé, il s'est piqué à des orties, il en a de grosses vessies sur la main, par tout le corps. La poudre de cantharides fait élever de grosses vessies.)

VESSIGON. s. m. Tumeur molle, indolente, d'un volume plus ou moins considérable, directement placé entre la corde tendineuse qui passe sur la pointe du jarret du cheval, & la partie inférieure du tibia. Quelquefois le vessigon se montre au-dehors & au-dedans; alors c'est un *Vessigon chevillé*.

VESTALE. s. f. Les Romains donnoient ce nom à des Vierges consacrées à la Déesse Vesta; & parmi nous ce terme signifie, Une femme, une fille d'une chasteté exemplaire. (C'est une vestale. Elle fait la vestale. Elle se donne pour vestale.)

VESTE. s. f. Sorte d'habillement long que les Orientaux portent sous leur robe. (Longue veste. Veste à la Turque. Veste de drap d'or.)

Il se dit aussi d'Une manière de longue camisole qu'on porte sous le justaucorps. (Veste brodée. Veste de satin, &c. Être en veste.)

VESTIAIRE. s. m. On appelle ainsi en certains Couvens, Le lieu où l'on serre les habits destinés aux Religieux & aux Religieuses.

VESTIAIRE, se dit aussi De la dépense que l'on fait pour les habits des Religieux & des Religieuses, ou de l'argent qu'on leur donne pour s'habiller.

VESTIBULE. s. m. La pièce du bâtiment qui s'offre la première à ceux qui entrent, & qui sert de passage pour aller aux autres pièces. (Un grand vestibule. Un beau vestibule. Il n'entra pas dans la salle, il demeura dans le vestibule.)

VESTIGE. s. m. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. (Il n'y paroit aucun vestige.) En ce sens, il n'est guère usité qu'au pluriel. (Je vois des vestiges d'hom-

ne. (Son plus grand usage est dans le style soutenu.

On dit figurément, *Suivre les vestiges de quelqu'un*, pour dire, L'imiter. (Il a suivi les vestiges de ses aïeux.)

VESTIGE, se dit aussi De certaines marques qui restent sur la terre, & qui montrent qu'il y a eu dans ce lieu-là des maisons, des fortifications, des remparts, des retranchemens, &c. (Il y avoit là autrefois un château, une ville, on en voit encore les vestiges. J'ai remarqué en ce pays là des vestiges de plusieurs camps des Romains, de vieux vestiges, d'anciens vestiges. Vous dites qu'il y a eu là une Église, il n'en paroît, il n'en reste aucun vestige, pas le moindre vestige.)

On dit aussi, qu'*On ne trouve aucun vestige d'une chose dans l'Histoire*, pour dire, qu'On n'y en trouve aucune trace, aucun témoignage.)

On dit de même, *On trouve dans ce pays-là des vestiges de cette Religion, de cette coutume, de cette opinion*, pour dire, Un reste de...

En Chirurgie, on appelle *Vestige*, Une espèce de fracture des os plats.

VET

VÊTEMENT. s. m. Habillement. Son plus grand usage est dans la Poësie & dans le style soutenu. (Le Grand Prêtre déchira ses vêtemens. Les vêtemens sacerdotaux.)

VÉTÉRAN. s. m. Il se dit Des anciens Officiers de Magistrature, qui après avoir servi un certain temps, jouissent encore, en vertu des Lettres du Prince, d'une partie des prérogatives de leurs Charges, quoiqu'ils ne les possèdent plus. (Il est vétéran. Il jouit des droits de vétéran. Il a sa place comme vétéran. Lettres de vétéran.)

On dit d'un Écolier, que *C'est un vétéran de Rhétorique, de Seconde, &c.* pour dire, qu'Il étudie une seconde année en Rhéthorique, en seconde, &c.

Les Romains appeloient *Vétérans*, Les Soldats qui, après avoit servi un certain temps, les uns plus, les autres moins, obtenoient leur congé & les récompenses dûes à leurs services. (La République dans un si pressant besoin, fit reprendre les armes aux Vétérans.)

VÉTÉRANCE. s. f. Qualité de Vétéran. (La vétérance par un certain nombre d'années de service. Lettres de vétérance.)

VÉTILLARD, ARDE. s. *Voyez* VÉTILLEUR.

VÉTILLE. s. f. Bagatelle, chose de rien ou de peu de conséquence. (Il ne s'amuse qu'à des vétilles. La moindre vétille l'arrête.)

VÉTILLER. v. n. S'amuser à des vétilles. (Il ne fait que vétiller. Il vétille toujours.)

VÉTILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. (C'est un grand Vétilleur. Ce n'est qu'un Vétilleur. C'est une petite Vétilleuse.)

VÉTILLEUX, EUSE. adj. Qui demande qu'on ait soin des moindres choses. (Ouvrage vétilleux.)

VÊTIR. v. a. *Je vêts, tu vêts, il vêt. Nous vêtons, vous vêtez. Ils vêtent. Je vêtois. J'ai vêtu. Je vêtis. Je vêtirai. Vêtant. Vêtu.* Le singulier du présent de l'indicatif & l'impératif ne sont guère usités. Habiller, donner des habits à quelqu'un. (C'est une des œuvres de miséricorde de vêtir les pauvres, de vêtir les nus. À son enterrement on a vêtu douze pauvres. Il est obligé de nourrir & de vêtir cet enfant.)

On dit aussi, *Vêtir un enfant*, pour dire, Lui donner sa première robe. (Cet enfant devient fort, il est temps de le vêtir.)

On dit, *Vêtir une robe, une soutane, une camisole, &c.* pour dire, Mettre sur soi une robe, une soutane, une camisole, &c.)

Il s'emploie plus ordinairement avec les pronoms personnels, & signifie, Prendre son habillement sur soi, s'habiller. (Il est long-temps à se vêtir. Vêtez-vous promptement. Vous êtes vêtu trop légèrement pour la saison. Que ne vous vêtez vous mieux)

On dit, *Se vêtir à la Françoise, à la Turque*, pour dire, Suivre la mode des François, des Turcs, dans ses habillemens.

VÊTU, UE. participe. (Vous voilà bien vêtu pour votre hiver. Vous voilà bien vêtu, mal vêtu.)

Il se dit particulièrement Des habits de dignité. (Le Roi étoit vêtu de ses habits royaux.)

On dit proverb. d'Un homme qui a plusieurs vêtemens l'un sur l'autre, qu'Il est vêtu comme un oignon.)

En termes de Blason, il se dit De l'écu chargé d'une losange qui en occupe le champ, & dont elle laisse voir les quatre angles.

VÊTURE. s. f. Cérémonie qui se fait dans les Couvens, en donnant l'habit à un Religieux, à une Religieuse. (Il a assisté à la vêture d'une telle.)

VÉTUSTÉ. s. f. Ancienneté. Il ne se dit qu'en parlant Des édifices que le laps de temps a fait dépérir. (Cette Chapelle tombe de vétusté.)

VEU

VEUF, EUVE. adj. (F se prononce, & même au pluriel.) Celui dont la femme est morte, & qui n'est point remarié; Celle dont le mari est mort, & qui n'est point remariée. (Un homme veuf. Une femme veuve. Il est veuf. Elle est veuve pour la seconde fois.)

Au féminin, il est plus ordinairement substantif. (Une pauvre veuve désolée. Riche veuve. Dieu est le protecteur des veuves & des orphelins. Protéger la veuve & l'orphelin.)

On appelle *Église veuve*, Une Collégiale qui a été Cathédrale, dans laquelle il y avoit anciennement un Évêque. (L'Église de Saint-Quentin est une Église veuve.)

On appelle *Veuve*, parmi les Fleuristes, Une sorte de tulipe panachée de blanc & de violet.

VEULE. adj. de t. g. Mou, foible. Il est du style familier. Il se dit en termes de Jardinage, d'Une terre trop légère & des branches longues & foibles.

VEUVAGE. s. m. État de l'homme dont la femme est morte, & qui n'est point remarié; ou de la femme dont le mari est mort, & qui n'est point remariée. (Triste veuvage. Long veuvage. Perpétuel veuvage. Durant son veuvage.)

VEX

VEXATION. s. f. Action de vexer. (Le procès qu'on lui fait est une vexation manifeste, c'est une pure vexation. Il a été puni de ses vexations.)

VEXER. v. a. Tourmenter, faire de la peine injustement à quelqu'un. (Un Seigneur qui vexe ses vassaux. Les habitans de cette Paroisse sont étrangement vexés par leur Seigneur, par ses Officiers.)

VEXÉ, ÉE. participe.

VIA

VIABLE. adj. de t. g. Terme de Médecine & de Droit. Qui est assez fort, assez formé pour faire espérer qu'il vivra. (Un enfant né avant le septième mois n'est pas viable.)

VIAGER, ÈRE. adj. Qui est à vie, dont on ne doit jouir que durant sa vie. (Rente viagère. Pension viagère. Il a mis tout son bien à fonds perdu, il n'a qu'un revenu viager.)

Il se dit aussi substantivement. *Il n'a que du viager.*

VIANDE. s. f. La chair des animaux terrestres & des oiseaux dont on se nourrit. (Le mouton est une bonne viande. Le cerf est une viande grossière, de mauvais suc. Viande délicieuse, délicate, exquise, fort nourrissante. De bonne viande. De belle viande. Viande mortifiée. Viande fraîche, fraîche tuée. Viande bouillie, rôtie, grillée, chaude, froide. Viande bien aprêtée. Viande de bon goût, de mauvais goût, savoureuse, indigeste, de dure digestion.) *Viande neuve*, c'est-à-dire, Qui est servie pour la première fois. (Ce hachis est de viande neuve. La fumée des viandes. Table couverte, chargée de viandes. Un plat de viande. Laisser sécher, laisser brûler de la viande. Mettre du fagot au feu pour donner couleur à la viande.) *Viande blanche*, c'est-à-dire, La viande de volaille. *Viande noire*, c'est-à-dire, La viande de lièvre, bécasse, sanglier, &c. *La grosse viande*, ou *viande de boucherie*, comme Le bœuf, le mouton, le veau. *La menue viande*, comme la volaille, le gibier, &c. (Le pourvoyeur a fait marché pour fournir la grosse & la menue viande. Abstinence de viande. On ne mange point de viande en Carême. Viande piquée, lardée, bardée, &c.)

On dit, *Viande faisandée, hasardée*, pour dire, Viande qui est prête à se gâter.

VIANDE, se dit aussi quelquefois généralement De toutes les chairs, soit des animaux terrestres & des oiseaux, soit des poissons, qui servent à la nourriture. (Le saumon n'est pas une viande de malade.)

En ce sens on appelle *Viande de carême*, Le poisson salé, la morue, le hareng, le saumon, &c. même le riz, les fruits secs, comme figues, raisins, &c. les légumes & autres choses qu'on ne mange ordinairement qu'en ce temps-là. (Faire provision de viande de Carême.)

On dit chez le Roi, les jours maigres, comme les jours gras, *La viande est servie.* Et on dit, *Aller à la viande*, pour dire, Aller chercher les plats qu'on doit servir sur table.

On dit proverbialement, que *La viande prie les gens*, pour dire, qu'Il n'est point nécessaire de presser de manger, quand on a servi de quoi faire bonne chère.

On dit figurément, *Viande creuse*, par opposition à Nourriture véritable & solide. (La crème fouettée est une viande creuse pour un homme de bon appétit.) Il se dit aussi, en parlant Des divertissemens qu'on propose à un homme qui a besoin de manger. (La musique est une viande

bien creuse pour un homme qui a bien faim.) Et en parlant d'Un homme qui se remplit d'imaginations chimériques & d'espérances mal fondées, on dit, qu' (Il se repaît de viandes creuses.)

On dit proverbialement d'Une chose qu'on attend, qu'on espère, & que cependant on ne peut pas avoir si-tôt, que (Ce n'est point viande prête;) d'Un homme paresseux, qui n'aime point à travailler, que (C'est un mangeur de viandes apprêtées;) & d'une chose à laquelle un homme ne peut pas prétendre, que (Ce n'est pas viande pour ses oiseaux.)

VIANDER. v. n. Pâturer. Terme de Vénerie. Il ne se dit que Des cerfs & autres bêtes fauves. (Le cerf va viander la nuit. Le cerf a viandé cette nuit dans cette prairie.)

VIANDIS. s. m. Pâture du cerf & d'autres bêtes fauves. (Quand le cerf est au viandis.)

VIATIQUE. subst. m. Provisions ou argent qu'on donne à quelqu'un pour un voyage. (On lui a donné cent écus pour son viatique.) Il n'est guère d'usage que chez les Religieux.

On appelle *Le Viatique*, Le Sacrement de la Sainte Eucharistie, quand on l'administre aux malades qui sont en péril de mort. (On lui a donné le Viatique. Ce malade a reçu le Saint Viatique. Il a reçu N. S. en Viatique.) *Il a communié en Viatique*, c'est-à-dire, Sans avoir été obligé d'être à jeun.

VIB

VIBORD. s. m. Terme de Marine. Grosse planche posée de champ, qui borde & embrasse le dernier pont d'un vaisseau, & qui lui sert de parapet.

VIBRATION. subst. f. Terme de Physique. Mouvement d'un poids suspendu librement, & qui étant en branle, décrit une portion de cercle. (Les vibrations du pendule dans une horloge sont plus ou moins lentes, selon que le fil ou la verge à laquelle le poids est attaché, est plus ou moins long.)

Il se dit aussi Des mouvemens, des tremblemens des cordes d'un instrument de Musique, de la corde d'un arc, d'un ressort spiral, & autres choses semblables.

VIBRER. v. n. Terme de Mécanique. Faire des vibrations. Il est principalement d'usage dans cette phrase, *Corde vibrante*, pour signifier Une corde sonore mise en vibration.

VIC

VICAIRE. s. m. Celui qui est établi sous un Supérieur pour tenir sa place en certaines fonctions. (Il y a des Princes qui se disent vicaires de l'Empire.)

Il se dit plus ordinairement De celui qui fait des fonctions Ecclésiastiques sous un Supérieur. (Vicaire perpétuel d'une Paroisse. Vicaire amovible. Le Curé & son vicaire. Grand-Vicaire d'un Archevêque, d'un Évêque, d'un Abbé.)

On appelle dans certaines Communautés, *Le Père Vicaire*, Le Religieux, qui en l'absence du Supérieur en fait les fonctions.

On appelle Le Pape, *Vicaire de* Jesus-Christ.

VICAIRE. subs. f. La fonction du Vicaire d'une Paroisse. Il signifie la même chose que *Vicariat*, & est moins en usage. Il y a aussi dans certaines Églises Cathédrales des Bénéfices qui s'appellent *Vicairies.*

VICARIAL, ALE. adj. Qui a rapport au Vicariat. (Fonctions vicariales.)

VICARIAT. subst. m. Fonction, emploi du Vicaire. (Le Vicariat de l'Empire en telle Province. Le Vicariat d'une telle Paroisse est bon. L'Évêque lui a donné le grand Vicariat de son Diocèse.)

Il se prend aussi quelquefois pour le Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du Vicaire, soit Séculier, soit Ecclésiastique. (Un tel Prince est Vicaire de l'Empire en tels & en tels pays, & dans tout son Vicariat il a tels & tels droits. Les Curés du grand Vicariat de Pontoise.)

VICARIER. v. n. Faire les fonctions de Vicaire dans une Paroisse. (Il a vicarié pendant dix ans.)

VICE. s. m. Défaut, imperfection. (Vice de nature. Vice de conformation. Ce cheval n'a point de vice. Il y a un vice considérable dans cet acte.)

Il signifie aussi Faute, comme dans cette phrase, (C'est un vice de Clerc.)

Vice, signifie aussi dans l'homme, Une habitude de l'ame qui porte au mal; & en ce sens il est opposé à vertu. (Vilain, horrible vice. Se plonger dans le vice. Haïr, quitter le vice. Protéger, autoriser le vice. Faire régner le vice. C'est le vice de la Nation. L'ivrognerie est un vilain vice. Ce n'est pas son vice. Il s'est abandonné, livré à toutes sortes de vices.)

On dit proverb. (Nul sans vice.)

On dit aussi, (Pauvreté n'est pas vice.)

Il signifie dans un sens plus étroit, L'impureté. (Croupir dans le vice. Veut-il donc mourir dans le vice & dans le désordre?)

On dit d'Un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il ne puisse les satisfaire, (Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice.)

VICE-AMIRAL. s. m. Qui commande une armée navale en l'absence de l'Amiral, & sous ses ordres quand il est présent. (Vice-Amiral du Ponent. Vice-Amiral du Levant. Le Roi a donné la Charge de Vice-Amiral.)

On le dit aussi Du second vaisseau d'une flotte. (Il servoit dans le Vice-Amiral.)

VICE-AMIRAUTÉ. s. f. Charge de Vice-Amiral. (La Vice-Amirauté du Levant.)

VICE-BAILLI. subst. m. Officier de Robe-courte, qui fait la fonction de Prévôt des Maréchaux, & qui prend connoissance des causes criminelles contre les voleurs, les faux Monnoyeurs & les vagabonds. (Il a acheté la Charge de Vice-Bailli.)

VICE-CHANCELIER. s. m. Officier qui fait la fonction de Chancelier en l'absence de ce Magistrat. (Vice-Chancelier de Lithuanie, de Pologne. Le Cardinal qui gouverne la Chancellerie de Rome est appelé Vice-Chancelier.)

VICE-CONSUL. subst. m. Celui qui tient la place de Consul, & qui est établi dans les Ports ou Échelles & autres lieux de commerce chez les étrangers, pour juger les différens qui arrivent entre ceux de sa Nation, & pour les protéger contre les Étrangers. (Vice-Consul de France à Saïde, à Porto-Vénéré. Vice-Consul d'Espagne à.....)

VICE-CONSULAT. s. m. Emploi de Vice-Consul. (Il a exercé dix ans le Vice-Consulat d'un tel endroit.)

VICE-GÉRENT. s. mas. Celui qui tient la place de l'Official en son absence. (La Sentence fut prononcée par le Vice-Gérent de l'Officialité de Paris.)

VICE-LÉGAT. s. m. Prelat établi par le Pape, pour exercer les fonctions du Légat en son absence. (Vice-Légat d'Avignon. Vice-Légat d'Urbin.)

VICE-LÉGATION. s. f. L'emploi du Vice-Légat. (Le Pape a donné la Vice-Légation de la Romagne à.....)

VICE-PRESIDENT. s. m. Celui qui exerce la fonction du Président en son absence. (Vice-Président du Conseil aulique. Vice-Président du Conseil de Guerre.)

VICE REINE. s. f. La femme du Vice-Roi. (Vice-Reine du Pérou.)

On le dit aussi d'Une Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un Vice-Roi. (Il y avoit en Portugal une Vice-Reine lors de la révolution de 1640.)

VICE-ROI. s. m. Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de Royaume. (Vice-Roi du Mexique. Vice-Roi de Valence.)

On le dit aussi de quelques Provinces, quoiqu'elles n'aient point eu le titre de Royaume. (Vice-Roi de Catalogne.)

VICE-ROYAUTÉ. s. f. Dignité du Vice-Roi. (Le Roi d'Espagne lui avoit donné la Vice-Royauté du Mexique.)

Il se prend aussi pour Le pays qui est gouverné par un Vice-Roi. La Vice-Royauté du Pérou. La Vice-Royauté de Catalogne.)

VICE-SÉNÉCHAL. s. m. Officier de Robe-courte qui fait la fonction du Prévôt des Maréchaux, & qui prend connoissance des causes criminelles contre les voleurs, les faux Monnoyeurs, les vagabonds, &c. C'est en quelques Provinces la même fonction que celle de Vice-Bailli en d'autres. (Le Vice-Sénéchal avec ses archers cherche ces voleurs.)

VICIER. v. a. Il ne se dit guère qu'en certaines phrases de Pratique, où il est employé absolument, & où il signifie, Rendre nul, rendre défectueux. (Cette clause ne vicie pas. C'est une règle de Droit que, ce qui abonde ne vicie pas.)

Vicié, ée. participe. Terme de Médecine. Gâté, corrompu. (Il a dans le corps quelque partie viciée. Cette maladie vient de ce que les sucs sont viciés.)

VICIEUSEMENT. adverbe. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE. adj. Qui a quelque vice. Il se dit principalement Des chevaux, mulets & autres bêtes de voiture, qui mordent & ruent, qui sont ombrageux ou rétifs. (Ce cheval est vicieux. Il deviendra vicieux.)

Il se dit aussi Des contrats où il y a des clauses contre le droit ou contre les formes. (Cette clause rend votre Contrat vicieux. Une clause vicieuse.)

Il signifie aussi, Qui a quelque habitude portant au mal, & particulièrement à l'impureté. (Cet homme est fort vicieux.)

Il s'emploie quelquefois substantivem. (Cet homme n'aime pas les vicieux. Il fuit le commerce des vicieux.)

On dit, *Façon de parler vicieuse*, pour dire, Une construction qui est contre les règles de la Grammaire, contre l'usage.

VICISSITUDE. sub. f. Révolution réglée, changement de choses qui se succèdent régulièrement les unes aux autres. (La vicissitude des saisons.)

Il signifie aussi, L'instabilité, la mutabilité des choses humaines, c'est-à-dire,

la disposition qu'elles ont à changer très-promptement de mal en bien ou de bien en mal. (De Roi il devint esclave, voilà un étrange effet de la vicissitude des choses humaines.)

On le dit aussi De ces changemens mêmes. (Voilà une terrible vicissitude.) En ce sens, il se met plus ordinairement au pluriel, (Cet État a éprouvé de grandes vicissitudes.) Et alors il se dit plutôt pour Un changement de bien en mal, que pour un changement de mal en bien.

VICOMTE. s. m. Seigneur d'une Terre qui a le titre de Vicomté. (Le Vicomte d'un tel lieu.)

Il signifie aussi en quelque pays, comme en Normandie, Certain Juge Royal au-dessous du Bailli. (Vicomte de Caën. Vicomte de Gisors, &c.) Les Vicomtes sont la même chose que les Prévôts Royaux dans les autres Provinces.

On appelle *Vicomtesse*, La femme d'un Vicomte, ou celle qui de son chef possède une Vicomté.

VICOMTÉ. subst. f. Titre attaché à une Terre. (Terre érigée en Vicomté.)

Il signifie aussi, Le ressort & l'étendue de la Juridiction des Juges qu'on nomme Vicomtes.

VICTIMAIRE. sub. m. Terme d'Antiquité. Celui qui fournissoit les victimes, ou qui faisoit les apprêts du sacrifice.

VICTIME. subst. f. On appeloit ainsi dans l'ancienne Loi, Les animaux qu'on immoloit, & que l'on offroit en sacrifice. (Victime propitiatoire. Victime d'expiation. Le sang des victimes. Le lieu où l'on égorgeoit les victimes.)

On le dit aussi Des animaux que les Païens offroient en sacrifice à leurs Dieux. (Le Consul immola plusieurs victimes.)

On appelle Notre-Seigneur J. C. *La victime offerte pour le salut des hommes.*

On dit figurément, qu'*Un homme a été la victime d'un accommodement*, pour dire, qu'On a sacrifié, abandonné ses intérêts, qu'on s'est accommodé à ses dépens, & qu'*Il a été la victime du ressentiment d'un tel*, pour dire, qu'Un tel par ressentiment lui a causé quelque grand dommage, ou même l'a fait périr.

On dit aussi, qu'*Un homme a été la victime de sa bonne foi, de sa générosité*, pour dire, que Sa bonne foi, sa générosité ont été la cause de ses disgraces, de sa perte.

VICTOIRE. s. f. Avantage qu'on remporte en guerre sur les ennemis, dans une bataille, un combat. (Victoire sanglante. Victoire douteuse. Pleine victoire. Victoire complète. La victoire a coûté cher. Remporter la victoire. Chant de victoire. La victoire est à nous. Courir de victoire en victoire.)

On dit proverbialement, *Il ne faut pas chanter victoire avant le temps*, pour dire, qu'Il ne faut pas se glorifier d'un succès avant qu'il soit bien assuré. On dit dans le même sens, (Il ne faut pas encore chanter victoire.)

Il se dit aussi De tout avantage qu'on remporte sur un rival, sur un concurrent, &c. (Ils ont long-temps disputé ensemble; enfin le plus jeune a remporté la victoire.)

On dit figur. (Remporter la victoire sur ses passions, sur soi-même.)

Les anciens Païens faisoient une Divinité de la victoire, & la représentoient sous la figure d'une femme qui avoit des ailes, & qui tenoit une couronne d'une main, & une palme de l'autre. (Le temple de la Victoire. Une Statue de la Victoire. Les Romains sacrifioient à la Victoire. Derrière la Statue du Prince, il y a une Victoire qui lui met sur la tête une couronne de laurier.)

On personnifie encore la Victoire dans plusieurs autres phrases, comme dans les suivantes. (La Victoire s'est déclarée pour lui. La Victoire le suit par tout. Enchaîner la Victoire.)

VICTORIEUSEMENT. adv. D'une manière victorieuse. On ne l'emploie guère qu'au figuré. (L'éloquence agit victorieusement sur les esprits.)

VICTORIEUX, EUSE. adj. Qui a remporté la victoire. (Il revint victorieux. Il est sorti victorieux de cette entreprise. Armée victorieuse. Troupes victorieuses. Air victorieux. Le parti victorieux.)

Il se dit aussi figur. (La raison n'est pas toujours victorieuse des passions. Grâce victorieuse.)

VICTUAILLE. s. f. collectif. Vivres servant à la nourriture des hommes. Il ne se dit guère qu'au pluriel, & en parlant Des vivres qu'on charge sur des vaisseaux. (Faire provision de victuailles. Avoir soin des victuailles. Nous mouillâmes à tel endroit pour faire des victuailles.)

VID

VIDAME. s. m. Celui qui tenoit des Terres d'un Évêché, à condition de défendre le temporel de l'Évêque & de commander ses troupes. (Le Vidame d'Amiens. Le Vidame de Chartres. Plusieurs Évêques avoient des Vidames.)

Quelques-unes de ces terres sont demeurées érigées en Fiefs héréditaires, & ceux qui possèdent ces fiefs s'appellent encore *Vidames*. Il n'y a plus que cinq ou six Vidames en France.

VIDAMÉ. s. m. ou VIDAMIE. s. f. Dignité de Vidame. (Le Vidamé d'Amiens. La Vidamie de Chartres.)

VIDANGE. s. f. Action de vider. (Ceux qui ont acheté une coupe de bois, n'ont qu'un certain temps pour la vidange. Faire marché pour la vidange d'une fosse. La vidange des terres.)

Il signifie aussi l'état d'Une chose qui se vide. Ainsi l'on dit d'Un tonneau qui n'est pas plein, qu'(Il est en vidange.)

Il sign. encore, Les immondices, les ordures qu'on ôte d'un lieu qu'on vide, ou qu'on nettoie. En ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel. (Les vidanges d'une fosse.)

VIDANGE, en termes de Médecine, se dit des évacuations que les femmes ont après l'accouchement.

VIDANGEUR. s. m. Celui qui vide les fosses des privés. (C'est un vidangeur. Il faut nettoyer ces lieux, & faire venir les vidangeurs.)

VIDE. adj. de t. g. Qui n'est rempli que d'air au lieu de ce qui a coutume d'y être, ou qui ne contient pas ce qu'il a accoutumé de contenir. (Place, espace vide, Muid vide. Tonneau vide. Il a le ventre, les boyaux vides. Il y a long-temps qu'il n'a pris de nourriture, il a l'estomac vide, le cerveau vide. Il n'y a plus personne dans la maison, dans la chambre, elle est vide. Sa bourse est vide.)

On appelle figurément, *Cerveau vide, tête vide*, Un homme qui n'a point de sens. (Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'est un cerveau vide, une tête vide.)

En parlant des ouvrages de broderie, & des autres ornemens sur les habits & sur les meubles, on dit, *Un habit brodé tant plein que vide, des meubles chamarrés tant plein que vide*, pour faire entendre, que Ce qui est brodé, ou chamarré, occupe autant d'espace que ce qui ne l'est pas.

On dit figurément, qu'*Un discours*, qu'*un ouvrage est vide de sens, de raison*, pour dire, qu'Il n'y a ni sens ni raison, qu'il n'y a rien de solide.

En parlant des pièces dramatiques, on dit que *Le théâtre est vide*, lorsque dans le cours d'un acte, les Acteurs qui étoient sur la scène étant sortis, ceux qui leur succèdent commencent une scène qui n'a aucune liaison avec celle qui vient de finir.

VIDE, est aussi subst. & signifie *Espace vide*. (Il est mort beaucoup d'arbres dans cette allée qui y font un grand vide. De quoi remplira-t-on ce grand vide qui est dans votre jardin? Il est défendu de laisser du vide dans un acte, dans un contrat.) Il se dit figurément dans les choses morales, par rapport aux personnes ou aux occupations dont on vient à être privé. (La mort de cette Princesse fait un grand vide à la Cour. Il s'est défait de sa Charge, cela fait un grand vide dans sa vie.)

VIDE, signifie aussi dans le didactique, Un espace tellement vide, qu'il n'y ait aucun corps, pas même de l'air. C'est une question parmi les Philosophes, s'il y a du vide dans la nature.

À VIDE. Façon de parler adverbiale, qui signifie que Ce dont on parle ne contient rien. (La Diligence de Lyon est partie à vide.)

VIDE-BOUTEILLE. subs. m. Petite maison avec un jardin près de la ville. (Il est allé se délasser, s'amuser, faire collation dans son Vide-bouteille.) Il n'est que du discours familier.

VIDER. v. a. Rendre vide, ôter d'un sac, d'un vaisseau, & de quelque lieu que ce soit, ce qui y étoit contenu. (Vider un tonneau. Vider des cruches. Vider un vase, un vivier, un étang. Vider une aiguière. Vider un verre. Vider un sac de blé. Vider un sac d'argent. Vider sa bourse. Vider un appartement. Vider les lieux.)

On dit figur. & famil. *Vider les bouteilles, vider les pots & les verres*, pour dire, Boire beaucoup, faire la débauche.

On dit, *Vider une volaille, du gibier, du poisson*, pour dire, En tirer ce qui n'est pas bon à manger.

Vider un cheval, en termes de Maréchallerie, C'est passer la main dans son fondement pour en retirer les crotins. (Videz ce cheval avant que de lui donner ce lavement.)

En termes de Fauconnerie, on dit, *Vider un oiseau*, pour dire, Le purger.

On dit, qu'*Une médecine a fait vider de la bile, de la pituite*, pour dire, qu'Elle a fait rendre de la bile, de la pituite par les voies ordinaires.

On dit, qu'*un chien se vide*, pour dire, qu'Il rend ses excrémens.

On dit, *Vider une clef*, pour dire, La creuser par le bout : & dans le même sens on dit, (Vider un canon d'arquebuse, de pistolet.)

On dit, *Vider les lieux*, *vider la Province*, *vider le Royaume*, *&c.* pour dire, Sortir des lieux, de la Province, du Royaume, &c. par crainte, par force, ou par autorité de Justice.

On dit aussi d'Un homme entre les mains de qui on a saisi, qu'*Il a été condamné à vider ses mains*, pour dire, qu'Il a été condamné à remettre les deniers qu'il avoit en dépôt, ou les autres choses saisies, à celui à qui la Justice a ordonné qu'il les remettroit.

VIDER, se dit figur. Des affaires, & signifie, Les terminer, les finir par jugement, par accommodement, ou d'une autre manière. (Ce rapporteur vide bien des procès. Nous avons bien vidé des affaires.)

On dit, *Vider ses comptes*, pour dire, Les terminer.

On dit dans la même acception, *Vider un différent*. (Il veut vider ses différens l'épée à la main.)

VIDÉ, ÉE. participe.

On dit en parlant d'Un cheval, *Des jarrets bien vidés*, pour dire, que Les jarrets d'un cheval ne sont pas pleins, ne sont pas gras.

VIDIMER. v. a. Terme de Pratique. Il se dit De la copie d'un acte qui a été collationnée sur son original par un Juge ou autre qui a droit de certifier la collation. (Il faut faire vidimer cet acte. Cette expédition a été vidimée.)

VIDIMÉ, ÉE. participe.

VIDIMUS. subst. m. Terme pris du Latin, & dont on ne se sert qu'en style de Pratique, pour dire, qu'Un acte a été collationné sur l'original. (Le Juge a mis le *Vidimus* à cet acte.)

VIDRECOME. subst. m. Mot emprunté de l'Allemand, qui signifie Un grand verre à boire.

VIDUITÉ. s. f. Veuvage. L'état du mari dont la femme est morte, & qui n'est pas remarié; & celui de la femme dont le mari est mort, & qui n'est pas remariée. Il se dit plus ordinairement en parlant Des femmes que des hommes. (L'état de viduité. Demeurer en viduité.)

VIE

VIE. s. f. L'état où est l'homme quand son ame est unie à son corps. (Les principes de la vie. Ceux dont nous tenons la vie, qui nous ont donné la vie. Dieu est le maître de nos vies. Quand Dieu créa l'homme il souffla en lui un esprit de vie. Être en vie. Il est encore tout plein de vie. Aimer la vie. Mépriser la vie. Renoncer à la vie. Le passage de la vie à la mort. Sortir de la vie. Ce breuvage lui a rendu, lui a redonné la vie. Les débauches lui ont abrégé la vie. Sauver, conserver la vie à quelqu'un. Attenter à la vie, entreprendre sur la vie de quelqu'un, en vouloir à sa vie, lui arracher la vie, lui ravir, lui ôter la vie. Perdre la vie. Donner sa vie pour quelqu'un. Exposer, hasarder sa vie. Mettre sa vie en péril. Défendre sa vie. Disputer sa vie. Vendre bien cher sa vie. Que ne fait on point pour la vie? Il y va de la vie. Votre vie en dépend. À peine de la vie, sur peine de la vie, sous peine de la vie, c'est-à-dire, Sur peine, sous peine de perdre la vie. Si vous faites telle chose, je ne réponds point de votre vie. Le droit de vie & de mort. Il est sanguinaire, il ne fait non plus de cas de la vie d'Un homme que de celle d'un poulet. Je mettrois ma vie, je gagerois ma vie que cela est vrai. Je le soutiendrai au péril de ma vie. Cette vie est passagère, fragile, périssable, caduque, mortelle.)

On dit, *Recommander quelque chose à quelqu'un sur la vie*, pour dire, Le recommander avec la dernière instance.

On dit, *Être entre la vie & la mort*, pour dire, Être dans un extrême péril, soit par maladie, soit par quelque autre accident.

On dit famil. *Revenir de mort à vie*, pour dire, Revenir contre toute espérance d'une maladie très-périlleuse; &, *Aller de vie à trépas*, pour dire, Mourir. Cette dernière phrase vieillit.

On dit, qu'*Un homme a donné la vie à son ennemi*, pour dire, que Le pouvant tuer, il ne l'a pas voulu faire; &, qu'*Un Prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à un criminel*, pour dire, qu'Il a empêché, par l'autorité souveraine, que l'Arrêt qui condamnoit le criminel à mort, ne fût exécuté.

Demander la vie, se dit d'Un homme qui prie son ennemi de ne le pas tuer. (Il lui demanda la vie, il cria la vie, la vie.) Celui qui a l'avantage sur quelqu'un dans un combat, lui crie aussi, (La vie, la vie;) mais alors c'est pour l'avertir de la demander.

On dit De celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie, qu'(Il doit la vie à cet homme, qu'il lui est obligé de la vie, qu'après Dieu, il ne tient sa vie que de lui.) Et on dit figurément d'Une bonne nouvelle, ou de quelque autre chose d'agréable qui arrive à quelqu'un lorsqu'il étoit dans une grande inquiétude, qu'(Elle lui a redonné la vie, qu'elle lui a rendu la vie.)

On dit figurément, qu'*Il y a bien de la vie dans un homme*, pour dire, qu'Il est fort vif, & qu'il a beaucoup de feu. Et on dit de même, qu'*Il y a bien de la vie dans un tableau*, pour dire, que L'action est vive, & que les figures sont fort animées.

On dit aussi, qu'*Un discours est sans vie*, pour dire, qu'Il est sans force, sans énergie.

En style de dévotion, on dit De la Grâce, qu'(Elle est la vie de l'ame.) On dit aussi en Théologie, que (Dieu est esprit & vie.) Et J. C. a dit de lui dans l'Évangile. (Je suis la voie, la vérité & la vie.)

VIE, se prend encore pour la durée de l'union de l'ame avec le corps, pour tout l'espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort. (La vie la plus longue, la plus courte. Le cours de la vie. La fin de la vie. Cette vie n'est qu'un songe.) Il se dit aussi d'une partie considérable de cet espace. (Il a passé sa vie à la Cour, à voyager. Il emploie toute sa vie à des bagatelles. Il est estropié pour toute sa vie. Il en a pour sa vie. Je n'ai vu de ma vie un tel homme. Durant ma vie, ma vie durant. Il ne sera de sa vie aussi habile que son père. La vie de l'homme passe insensiblement, s'écoule insensiblement.)

On dit dans le style familier, *De ma vie vivante je n'ai vu pareille chose*, pour dire, Depuis que je suis au monde, je n'ai jamais vu....

On dit d'Un homme moribond, que (Sa vie ne tient plus qu'à un filet;) & d'Un homme infirme, & qui n'a point de vigueur, qu'(Il n'a qu'un filet de vie.) On dit au contraire, qu'*Un homme a la vie dure*, pour dire, qu'Il est difficile de le tuer, de le faire mourir. (Cet homme tout percé de coups, a vécu encore fort longtemps, il avoit la vie dure.)

On dit De deux personnes qui sont unies étroitement, qu'(Elles sont unies à la vie & à la mort.) Et on dit adverbialement, *A vie*, pour dire, Pendant tout le temps qu'on a à vivre. (Une pension à vie. Bail à vie. Contrat à vie. Acheter une maison à vie.)

On dit proverbialement, *Plus de bien que de vie*, pour dire, que La vie manquera plutôt que les biens.

VIE, se dit aussi en parlant De l'état de l'ame quand elle est séparée du corps; & on l'appelle *La vie future*, *l'autre vie*, par opposition à *La vie présente*. Ainsi on dit, (Les biens de la vie future. L'espérance d'une autre vie fait toute la consolation d'un Chrétien. Notre bonheur ou notre malheur en l'autre vie, dépend du bon ou du mauvais usage que nous ferons de la vie présente. Les biens & les maux de cette vie ne sont rien en comparaison de ceux de l'autre vie.) Et on appelle *La vie éternelle*, L'état des Bienheureux dans le Ciel. (Dieu nous donne sa paix en cette vie, & après sa mort, la vie éternelle.)

VIE, se prend encore pour ce qui regarde La nourriture & la subsistance. (Il a très-peu de bien, il n'a que la vie & le vêtement.) *Mendier sa vie. Demander sa vie*, pour dire, Demander l'aumône. (Chercher sa vie. Gagner sa vie. Il a bien de la peine à gagner sa vie.)

On dit proverbialement, *Être de grande vie*, pour dire, Manger beaucoup; &, *De petite vie*, pour dire, Manger peu.

VIE, se prend aussi pour La manière dont on se nourrit, dont on se traite. (Faire bonne vie, joyeuse vie.) Il est du style familier.

On dit absolument & familièrement, *Faire la vie*, pour dire, Faire bonne chère, se réjouir. Et on dit proverbialement, qu'*Il faut faire vie qui dure*, pour dire, qu'Il faut ménager son bien de telle sorte, qu'on ne le dépense pas tout d'un coup, soit en bonne chère, soit autrement.

VIE, se prend encore pour Ce qui regarde l'usage, les commodités ou incommodités de la vie. (Mener une vie douce, aisée. Mener une vie heureuse, tranquille. Mener une vie triste, misérable. Vie agitée. Vie tumultueuse. Traîner une vie languissante, douloureuse. Les plaisirs, les aises, les douceurs, les commodités de la vie. Les besoins de la vie. Il coule doucement sa vie;) & familier. (Il coule doucement sa vie.)

On dit, *Tourmenter sa vie*, pour dire, Se donner beaucoup de mouvement, s'agiter.

On dit, *Rendre la vie dure à quelqu'un* pour dire, Lui faire de la peine, le chagriner à tout propos.

On dit famil. *Faire vie de garçon*, pour dire, Mener une vie libre & dégagée de toute sorte de dépendances & de soins.

VIE, se dit aussi De ce qui regarde la conduite & les mœurs. (Mener une vie sans reproche, une vie irréprochable, une vie réglée. Mener la vie d'un Saint. Un homme de sainte vie. Une vie sage, angélique, pure, chaste. C'est un homme qui mène une vie obscure, une vie fort retirée, une vie cachée. Mener une vie de Philosophe. Mener une vie commune, une vie ordinaire. Il mène une vie plus réglée

que de coutume. Il a changé de vie. Se repentir de sa vie passée. Voilà son train de vie. Femme de mauvaise vie. Il s'est fait un plan de vie tout différent. Vie oisive, vie fainéante. Vie déréglée, vie dissipée.)

On dit dans le style familier, *Mener une vie de Bohème*, pour dire, Vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu; *Mener une vie de cochon*, pour dire, Vivre dans la crapule, dans la débauche. Et on dit prov. *Vie de cochon, courte & bonne*, pour dire, Une vie passée dans la crapule, & qui s'abrège par les excès.

On dit prov. *Telle vie, telle fin*, pour dire, qu'On meurt ordinairement de la même manière qu'on a vécu. (Il a toujours vécu en bon Chrétien, & il est mort de même; telle vie, telle fin. Il ne vivoit qu'avec des scélérats, il a été tué misérablement; telle vie, telle fin.)

Vie, se dit par rapport aux occupations & aux professions différentes de la vie. (Choisir un genre de vie. S'attacher à un genre de vie. Embrasser la vie religieuse, la vie monastique. Vie active. Vie contemplative. Vie laborieuse, fatigante, &c.)

On dit famil. d'Une chose où un homme se plaît extrêmement, & dont il fait sa principale occupation, que *C'est sa vie*. (Il aime la chasse, c'est sa vie. Il aime l'étude plus que toutes choses, c'est sa vie.)

Vie, se dit De l'histoire, du récit des choses remarquables de la vie d'un homme. (Les vies des Saints. Les vies des Hommes illustres, écrites par Plutarque. Il a écrit la vie d'un tel Prince. Il a écrit lui-même sa vie. Il nous a raconté toute sa vie.)

Vie, se dit aussi Des animaux, tandis qu'ils ont en eux un principe de sensation & de mouvement; & Des plantes, pendant qu'elles ont un principe de végétation. (La vie de l'éléphant est fort longue. Cet arbre est encore en vie. Vie animale. Vie sensitive. Vie végétative. Cet homme ne vit plus que d'une vie animale. Les animaux n'ont qu'une vie sensitive. Les plantes vivent d'une vie végétative.)

On dit, *Cet animal a la vie dure*, pour dire, qu'Il est difficile de lui ôter la vie.

Eau-de-vie. On appelle ainsi une liqueur forte tirée du vin par distillation. On fait aussi des eaux-de-vie de cidre, de blé, de riz, & autres choses semblables. (Il s'est gâté l'estomac à force de boire de l'eau-de-vie.)

Vie, sign. popul. Crierie qui se fait en querellant quelqu'un, en lui reprochant quelque chose, en le reprimandant. (Quand votre femme sera venue, elle vous fera une belle vie, une terrible vie. Ils se querellent toujours dans cette maison, ce sont des vies enragées.)

VIÉDASE. s. m. Terme injurieux, qui dans son origine signifioit, *Visage d'âne*. Il est devenu libre.

VIEIL, ou VIEUX, VIEILLE. adj. Qui est fort avancé en âge. Quand cet adject. employé au masculin, ne précède pas le sub. on dit toujours *Vieux*. On dit de même toujours *Vieux*, quand il précède le sub. si le sub. commence par une consonne; mais s'il commence par une voyelle, on dit plus ordinairement *Vieil*. (Cet homme est fort vieux;) & prov. (Il est aussi vieux que les rues. Habit vieux. Vieux cheval. Vieux renard. Vieux singe. Vieux homme. Vieil oiseau. Vieil ami. Une vieille femme.)

On dit famil. qu'*Un homme ne fera pas vieux os*, pour dire, qu'Il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse.

En parlant De calendrier, *Vieux style*, se dit De la manière de compter qui étoit en usage avant la réformation du Galendrier par Grégoire XIII.

Vieil & Vieux, se dit aussi sans aucun rapport à l'âge. *Un vieux ami, un vieux ivrogne*; c'est-à-dire, Un ami qui est ami depuis long-temps; un ivrogne qui l'est depuis long-temps.

On dit proverbial. que (Les vieux amis & les vieux écus sont les meilleurs;) ou plus brièvement, (Vieux amis, vieux écus.)

Il s'emploie souvent avec les adv. *Plus* & *Moins*, & autres semblables, pour marquer La différence d'âge entre deux personnes. (Il n'a que vingt ans; & vous en avez vingt-cinq, vous êtes plus vieux que lui. Il n'est pas si vieux que vous. Il est plus vieux que lui de six ans.)

Il fig. aussi, Ancien, antique, qui est depuis long-temps. (Le monde est bien vieux. Le vieux temps. Le bon vieux temps. Vieux Château. De vieux contes. De vieilles rapsodies. La vieille mode. Le vieux Coutumier. Vieux titres. Vieilles pancartes. Vieux parchemins.)

On appelle *Turquoise de la vieille roche*, Une turquoise tirée d'une ancienne mine qui est épuisée; & de là on dit figur. *Ami de la vieille roche*, pour dire, Un ami tel qu'on n'en trouve plus.

On dit aussi, *Un homme de la vieille roche*, pour dire, Un homme d'une probité antique & rare.

On appelle *Vieux corps*, Les six plus anciens Régimens d'Infanterie de France. Et on appelle *Petits vieux*, absolument, sans ajouter *Corps*, Six autres Régimens d'Infanterie qui ont rang après les six premiers. (Il est Capitaine dans un vieux Corps. Il a acheté un petit vieux. Il est Lieutenant-Colonel d'un petit vieux.)

Vieux, se dit De certaines choses par comparaison & par opposition à Nouveau. (La vieille Ville. Le vieux Château. De vieux livres. Du vin vieux. Vieille dette. Lettre de vieille date.)

On dit en style de l'Écriture, *Le vieil homme*, pour dire, L'homme qui se livre aux mouvemens de la concupiscence, par opposition à Celui qui suit les impulsions de la grâce. (Dépouiller le vieil homme.)

On appelle *Vieux Testament*, L'Ancien Testament, par opposition au Nouveau Testament.

Vieux, se dit encore en parlant d'Un homme qui fait une profession, un métier, qui mène un certain genre de vie depuis long-temps. (Vieux Magistrat. Vieux Capitaine. Vieux Soldat.) Il sert aussi à marquer Les anciennes habitudes. (Vieux débauché. Vieux pécheur.)

Il se met quelquefois dans des phrases de dénigrement. (Vieux drille. Vieux routier. Vieux coquin. Vieux sorcier. Vieux fou. Vieux radoteur. Vieux rêveur. Vieille folle. Vieille sorcière.)

Vieux, se dit aussi Des choses qui sont usées, principalement des habits, hardes & meubles. (Vieil habit. Vieux chapeau. Vieilles bottes. Vieux linge. Vieux coffre.) *Vieille tapisserie*, à la différence Des anciennes tapisseries, qui sont les plus estimées.

Vieille, est aussi sub. (Une bonne, une pauvre vieille. Des contes de vieilles. Une méchante vieille.)

VIEILLARD. sub. m. Homme qui est dans le dernier âge de la vie. (Bon vieillard. Grave, sage, honorable, vénérable vieillard.)

VIEILLERIE. s. f. Vieilles hardes, vieux meubles. (On ne vend là que de la vieillerie. Il se plaît à acheter des vieilleries. Il ne se meuble que de vieilleries.)

VIEILLESSE. s. f. Le dernier âge de la vie. (Grande vieillesse. Verte vieillesse. Belle vieillesse. Heureuse, honorable vieillesse. Vieillesse extrême, décrépite. Parvenir à la vieillesse. Dans la vieillesse. Je respecte votre vieillesse. Il est mort de vieillesse, cassé de vieillesse.)

On dit famil. qu'(Une maison, qu'un bâtiment tombe de vieillesse.)

On le dit quelquefois pour signifier Les vieilles gens. (La vieillesse est chagrine, est avare, est soupçonneuse, &c.) Et dans ce sens on dit prov. (Si jeunesse savoit, & vieillesse pouvoit.)

Il s'emploie quelquefois en parlant Des animaux. (La vieillesse d'un cerf, d'un aigle, d'un corbeau.)

Il se dit aussi Des arbres. (La vieillesse de ces chênes.)

VIEILLIR. v. n. Devenir vieux. (Cet homme n'amende point pour vieillir. Il a vieilli dans le service, dans les affaires. Il a vieilli sous le harnois.)

On dit, *Nous vieillissons tous les jours*, pour dire, Tous les jours nous avançons en âge.

Vieillir, fig. aussi, Paroître vieux. (Il a bien vieilli depuis deux ans. Je le trouve bien vieilli. Il est frais & gaillard, il ne vieillit point.)

On dit, qu'*Une façon de parler*, qu'*une mode vieillit*, pour dire, qu'Elle commence à n'être plus d'usage.

On dit, que *Certaines affaires, sur-tout les affaires criminelles, amendent en vieillissant*, pour dire, que Le temps y apporte des adoucissemens, qu'elles deviennent moins dangereuses, qu'on s'en tire plus aisément.

Il fig. encore, Rendre vieux, faire paroître vieux avant le temps; & en cette signification il est actif. (Les chagrins l'ont bien vieilli. Six mois de prison l'ont vieilli de dix ans.)

Vieilli, ie. participe.

VIEILLOT, OTTE. s. Celui, celle qui commence à avoir l'air vieux, à paroître vieux. (Il commence à être un peu vieillot. C'est une petite vieillotte. Il a l'air vieillot.) Il ne se dit qu'en plaisanterie, & plus ordinairement Des gens de petite taille. Il est familier.

VIELLE. s. f. Instrument de Musique à cordes de boyau, que l'on fait sonner par le moyen de quelques touches & d'une petite roue qu'on tourne avec une manivelle. (Vielle commune. Vielle organisée. Jouer de la vielle. Danser au son de la vielle.)

On dit prov. & popul. d'Un homme qui est long dans tout ce qu'il fait, qu'(Il est long comme une vielle.)

On dit aussi prov. & popul. (Il est de tous bons accords, il est du bois dont on fait les vielles.)

VIELLER. v. n. Jouer de la vielle. (Il va vieller de porte en porte.)

Il se dit figur. pour dire, User de longueurs inutiles dans une affaire, dans un ouvrage. (Vous n'avancez rien, vous ne

faites que veiller. Pourquoi tant veiller?) Il est populaire.

VIELLÉ, ÉE, participe. Il n'est d'usage que dans cette phrase populaire, (Le bœuf viellé,) qui se dit Du bœuf que les Bouchers promènent dans la Ville le Jeudi gras, au son d'une vielle ou de quelques autres instrumens.

VIELLEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui joue de la vielle. On appelle populairement *Pistoles de Vielleur*, La plus petite monnoie.

VIERGE. s. f. Fille qui a vécu dans une continence parfaite. (C'est une Vierge. l'Évangile parle des Vierges sages & des Vierges folles. Vierges consacrées à Dieu. La couronne des Vierges.)

On appelle par excellence, Marie Mère de Dieu, (La Vierge, la Sainte Vierge, la Vierge Marie. Être dévot à la Vierge. L'Office de la Vierge. Les Fêtes de la Vierge.)

VIERGE, est quelquefois adjectif, & se dit Des hommes qui ont vécu dans une continence parfaite. (Ce garçon est encore vierge.

On appelle *Métaux vierges*, Ceux qui se trouvent purs & sans mélange dans le sein de la terre.

On dit, *De l'argent vierge, de l'or vierge, du mercure vierge, &c.* pour dire, De l'argent, de l'or, du mercure, qui n'ont point passé par le feu.

On appelle *Cire vierge*, La cire préparée, ordinairement mise en pain, & qui n'a encore été employée à aucune ouvrage. *Huile vierge*, La première huile qui sort des olives, sans qu'on les ait encore pressées *Parchemin vierge*, Le parchemin qui est fait de la peau des petits agneaux ou chevreaux mort-nés. Et, *Vigne vierge*, sorte de plante qui ne porte qu'une petite graine inutile, qui a des feuilles semblables à celles de la vigne, & qui sert à palissader & à couvrir des murailles. (La vigne vierge pousse de grands jets.)

VIERGE, sig. aussi Un des douze signes du Zodiaque; c'est le sixième, à commencer par le bélier. (Il est né sous le signe de la Vierge.)

VIEUX. *Voy.* VIEIL.

VIF

VIF, IVE. adj. Qui est en vie. (L'ordre porte qu'il sera pris mort ou vif. Il fut rompu vif, brûlé vif, tout vif. Enterrer vif.)

On dit, *Une carpe vive.* (Cette carpe étoit encore toute vive quand on l'a achetée.)

En parlant d'Un corps vivant, on dit, *Chair vive*, par opposition à chair morte. (Le Chirurgien doit couper jusqu'à la chair vive.)

On dit en termes de Jurisprudence, *Le mort saisit le vif*, pour dire, que Dès qu'un homme est mort, ses biens & ses droits passent à son héritier, sans qu'il ait besoin d'aucune formalité de Justice.

On appelle *Cheveux vifs*, Les cheveux tels qu'on les a coupés sur la tête d'une personne vivante ou morte, lorsqu'on les emploie dans une perruque sans qu'ils aient été bouillis ou mis au four. On ne se sert guère de ce mot, & on dit plus ordinairement, *Cheveux naturels*.

VIF, signifie aussi, Qui a beaucoup de vigueur & d'activité. (C'est un enfant fort vif. Cet animal-là est fort vif. Un cheval vif.)

On dit, qu'*Une personne a les yeux vifs*, pour dire, qu'Elle a les yeux brillans & pleins de feu; &, qu'*Elle a le regard vif & perçant*, pour dire, qu'Elle saisit promptement les objets, & qu'elle les pénètre pour ainsi dire.

On dit, *Avoir le sentiment vif & les sens vifs*, pour dire, Être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. (Il a l'odorat vif. On dit de même, *Avoir les passions vives*, *les sentimens vifs*, pour dire, Avoir l'ame extrêmement sensible, avoir les passions violentes. On dit en ce sens, qu'*Un homme est vif, qu'il est fort vif*, pour dire, qu'Il sent vivement.

On dit, *Avoir l'esprit vif*, *l'imagination vive*, pour dire, Avoir un esprit, une imagination qui conçoit & qui produit promptement & facilement.

On dit, (Expressions vives, traits vifs. Il y a dans cet ouvrage des traits fort vifs, des expressions vives.) Et l'on entend ou Le feu de l'imagination, ou des traits piquans.

On appelle *Couleur vive*, Une couleur fort éclatante. (Elle porte des couleurs trop vives pour une personne de son âge.)

On dit, *Un teint vif*, pour dire, Un teint d'un blanc & d'un vermeil éclatant.

VIF, se dit aussi De certaines choses, soit naturelles, soit morales, pour marquer la violence de l'impression qu'elles font sur nous. (Un froid vif. Quand il gèle, le feu est plus vif. Une vive douleur. Un accès de goutte très vif. Sentiment vif. Reconnoissance vive. Désir vif. Amour vif & ardent. Une éloquence vive.)

On dit, *Attaque vive*, pour dire, Une attaque violente.

On dit en termes de Guerre, *Ils firent un feu fort vif*, pour dire, qu'Ils tirerent beaucoup & près à près.

On appelle *Foi vive*, La foi qui est accompagnée des œuvres. Et on appelle aussi quelquefois *Foi vive*, Une foi ardente, & que rien n'ébranle.

On appelle *Bois à vive arrête*, *poutre à vive arrête*, Du bois dont on a ôté l'écorce & l'aubier pour l'équarrir, & dont les angles ne sont ni écornés ni mutilés.

On dit, qu'*Un attelier est vif*, Quand il y a beaucoup d'ouvriers: & qu'*Une forêt est vive*, Quand il y a de beaux & grands arbres. Les Chasseurs disent aussi, qu'*Une forêt est vive*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de bêtes fauves; qu'*Une garenne est vive*, pour dire, qu'Elle est bien peuplée de lapins; & qu'*Une plaine est vive*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de gibier.

On appelle *Eau vive*, De l'eau qui coule de source; & quelquefois Une eau qui est trop crue. (Les eaux trop vives sont malsaines.)

On appelle *Roche vive*, Une roche qui a ses racines fort profondes en terre, qui n'est point mêlée de terre, & qui n'est point par couches comme les carrières. Et on appelle *Haie vive*, Une haie plantée d'arbres vivans, ordinairement d'épines.

On appelle *Chaux vive*, De la chaux qu'on n'a pas encore mise dans l'eau pour l'éteindre.

On appelle *Dartre vive*, Une dartre qui revient toujours, & qui paroît extrêmement enflammée.

VIF. s. m. Chair vive. (Il a fallu couper beaucoup de chairs mortes avant que de trouver le vif. Il faut couper toutes ces chairs jusqu'au vif. Piquer un cheval jusqu'au vif. Le Maréchal, en ferrant ce cheval, l'a piqué au vif. Il faut couper dans le vif.

On dit figur. *Couper dans le vif*, pour dire, Se priver d'une chose qui fait beaucoup de plaisir, & à laquelle on est très-sensible. (Dans ces occasions-là, il faut couper dans le vif.)

On dit figur. *Être piqué au vif*, *être touché au vif*, en parlant De quelqu'un qui a reçu un déplaisir ou une offense très-sensible, qui est sensiblement touché de quelque chose.

VIF-ARGENT. s. m. Sorte de métal liquide, que l'on nomme autrement *Mercure.* (Une once de vif-argent. Il faut mettre du vif-argent dans ce baromètre. On se sert de vif-argent pour donner le tain aux glaces.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a du vif argent dans la tête*, pour dire, qu'Il est d'une telle vivacité, d'une telle légéreté d'esprit, qu'il dit, qu'il fait souvent des étourderies.)

VIG

VIGIE. s. f. On dit en termes de Marine, *Être en vigie*, pour dire, Être en sentinelle.

VIGILAMMENT. adv. Avec vigilance.

VIGILANCE. s. f. Attention sur quelque chose, ou sur quelqu'un, accompagnée de diligence & d'activité. (Grande vigilance. Extrême vigilance. Vigilance pastorale. Il a beaucoup de vigilance. La vigilance est une qualité essentielle à un Général. Il a eu dans cette affaire toute la vigilance possible. Manquer de vigilance. Se reposer sur la vigilance d'autrui.)

VIGILANT, ANTE. adject. attentif, soigneux, appliqué, qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. (C'est un homme très-vigilant, une femme très-vigilante. Il est vigilant & soigneux dans ses affaires.)

VIGILE. s. f. Veille de certaines Fêtes. (La vigile de saint André. La vigile de saint Laurent. L'Église a ordonné de jeûner certaines vigiles. Il est aujourd'hui vigile. La vigile est remise. La vigile est avancée à cause du Dimanche. La plupart des vigiles sont accompagnées de jeûnes.)

On appelle *Vigiles des Morts*, Les Matines & les Laudes de l'Office que l'on dit ordinairement la veille d'un Service pour un mort, pour les morts.

VIGNE. s. f. La plante qui porte le raisin. (Cep de vigne. Feuilles de vigne. Pampre de vigne. Bourgeon de vigne. Vigne sauvage. Vigne franche. Planter de la vigne. Il y a diverses sortes de plants de vigne. La vigne est fort sujette à geler. Les pluies froides font couler la vigne. La vigne est en fleur. Tailler la vigne.)

Il faut remarquer que le nom de *Vigne* ne se donne pas à un cep seul, & qu'on ne dit pas, *Voilà une belle vigne*, pour dire, Voilà un beau cep de vigne.

Il signifie aussi Une grande étendue de terre plantée de ceps de vigne. (Clos de vigne. Un arpent de vigne. Une bonne vigne. Une vigne bien peuplée, bien venue, bien entretenue. Jeune vigne. Vieille vigne. Planter une vigne, l'arracher, la vendanger. Travailler aux vignes. Labourer les vignes. On donne ordinairement trois façons aux vignes, à la vigne. Fumer une vigne.

On appelle *Vigne vierge*, Une plante dont les feuilles sont semblables à celles de la vigne. Elle ne porte point de fruit bon à manger, & sert à palissader des murailles.

On appelle *Vignes*, Les maisons de plai-

sance aux environs de Rome & de quelques autres Villes d'Italie. (Vigne Pamphile. Vigne Aldobrandine. Vigne Borghèse. La vigne de Madame auprès de Turin.)

On dit, *Travailler à la vigne du Seigneur*, pour dire, S'employer à l'instruction & à la conversion des ames.

On dit proverb. *Un mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement, *Le mariage de Jean des Vignes*, pour signifier un concubinage couvert de l'apparence d'un mariage.

On dit proverbialement & populairement, *Il est dans les vignes*, pour dire, Il est ivre.

On dit proverbialement, *Quand nous serons morts, fera les vignes qui pourra*, pour faire entendre qu'on ne s'embarrasse point de ce qui arrivera quand on sera mort.

VIGNERON. s. m. Paysan qui cultive la vigne. (Pauvre Vigneron. Habile Vigneron.)

VIGNETTE. s. f. Petite estampe qui a plus de largeur que de hauteur, où l'on ne gravoit autrefois pour l'ordinaire que des pampres & des raisins, & où l'on grave présentement toutes sortes d'autres figures. (Les Imprimeurs mettent des vignettes pour ornement au commencement des livres & des chapitres. Il y a de belles vignettes dans ce livre-là.)

VIGNOBLE. s. m. Étendue de pays planté de vignes. (Le vignoble de Mante, d'Argenteuil, de Surêne. Il y a beaucoup de vignobles dans la Champagne. La Bourgogne est un pays de vignoble. Un beau vignoble. Un grand vignoble.)

VIGOGNE. s. m. Sorte d'animal qui tient du mouton & de la chèvre, dont la laine est fort fine, & sert à faire des chapeaux. On ne trouve des vigognes qu'au Pérou.

Il sign. aussi La laine de cet animal. (Un chapeau de vigogne. Vigognes des montagnes du Pérou.) Et on appelle absolument *Vigogne*, Un chapeau fait de laine de vigogne. (Un bon vigogne. Un méchant vigogne. Des bas de vigogne.)

VIGOUREUSEMENT. adv. Avec vigueur. (Il attaque, il se défend vigoureusement. Il agit vigoureusement. Ils disputèrent vigoureusement. Il a soutenu vigoureusement, son opinion, son parti.)

VIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a de la vigueur. (Cet homme est vigoureux, d'une santé vigoureuse. Ce vieillard est encore vigoureux. Une vigoureuse jeunesse. Cheval vigoureux. Cet homme ne mollit point, il est ferme & vigoureux.)

Il se dit aussi Des choses qui se font avec vigueur. (Attaque, résistance vigoureuse. Discours vigoureux. Dispute vigoureuse. Action vigoureuse.)

VIGUERIE. s. f. Charge de Viguier. Il se dit aussi du territoire qui dépend de la Juridiction du Viguier.

VIGUEUR. s. f. Force pour agir. (Grande vigueur. Dans la vigueur de la jeunesse. Dans la vigueur de l'âge. Cheval qui a de la vigueur.)

Il se dit aussi Des plantes. (Cet arbre a repris vigueur, de la vigueur depuis qu'on l'a taillé. Cette plante a encore de la vigueur.)

On appelle *Vigueur d'esprit*, La force d'esprit qui rend capable d'entreprendre des choses grandes, hardies, difficiles, & de les soutenir.

Il se dit aussi De cette force d'esprit qui ne s'affoiblit point avec l'âge. (Ce vieillard conserve la même vigueur d'esprit qu'il avoit à vingt-cinq ans.)

Il signifie encore, Cette qualité de l'esprit qui rend capable de soutenir de grands travaux, sans s'épuiser, & de pénétrer les choses les plus abstraites & les plus difficiles.

Il se dit figurément De l'ardeur jointe à la fermeté qu'on apporte dans les affaires. (Il poussa cette affaire avec vigueur. Il faut en certaines occasions savoir témoigner de la vigueur. Répondre avec vigueur. Cet homme est mou, il n'a point de vigueur. Repousser avec vigueur. Action de vigueur.)

On dit, qu'*Une Loi, que des Lois sont en vigueur*, pour dire, qu'Elles subsistent, qu'elles ne sont point abrogées, & que les Magistrats les suivent dans leurs jugemens.

VIGUIER. s. m. Juge qui, en Languedoc & en Provence, fait les mêmes fonctions que les Prévôts Royaux dans les autres Provinces de France.

VIL

VIL, ILE, adj. Bas, abject, méprisable, soit par la bassesse de la naissance, soit par celle des sentimens. (C'est un homme vil, un homme vil & abject. Un homme de vile condition. Profession vile. Une ame vile & basse. Vil & mercenaire. C'est un trafic trop vil. Des choses viles.)

On dit, qu'*Une chose est de vil prix*, pour dire, qu'Elle est de peu de valeur. (C'est une étoffe de vil prix.)

On dit, qu'*Une marchandise est à vil prix*, pour dire, qu'Elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. (Le blé est à vil prix cette année.)

On dit aussi, qu'*Une chose a été vendue à vil prix*, pour dire, qu'Elle a été vendue au-dessous de sa juste valeur. (Ces livres ont été vendus à vil prix.)

VILAIN. s. m. Il signifioit autrefois Paysan, roturier, homme de néant. Et dans ce sens on dit encore prov. (Peine de vilain n'est à rien comptée ;) & *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra*, pour signifier, Caressez un homme de néant, il vous fera du mal ; faites-lui du mal, il vous caressera. Ces deux proverbes s'emploient quelquefois au figuré ; le premier, en parlant Des gens de peu de mérite, & que l'on méprise ; le second, en parlant Des ames basses.

On dit proverb. *Jeux de main, jeux de vilain*, pour dire, qu'Il n'y a que les gens de la lie du peuple qui se divertissent à s'entre-frapper, à se donner des coups.

VILAIN, AINE. adj. Qui n'est pas beau, qui déplaît à la vue. (Vilain jardin. Vilaine maison. Vilain pays. Vilaine étoffe. Vilaine perruque. Vilain habit.)

Il signifie encore, Incommode, fâcheux, désagréable. (Vilain chemin. Vilain temps. Vilaine voiture. Vilain gîte. Vilain jeu.)

Il se dit aussi Des personnes, des paroles & des actions, & signifie, Sale, déshonnête, impur, méchant, infame. (C'est un vilain homme. Vilaine action. Vilain discours. Vilain métier. Des paroles sales & vilaines. Cela est vilain. Il est bien vilain à vous d'en user de la sorte avec votre ami, avec votre bienfaicteur. Il m'a joué un vilain tour.)

On dit proverb. (Tous vilains cas sont reniables.)

On dit familièrement d'Un homme sale & déshonnête en paroles, en actions, que (C'est un vilain ;) & d'Une femme prostituée, que (C'est une vilaine.) Alors *Vilain* & *Vilaine* sont pris substantivement.

VILAIN, se prend pour Dangereux. (Voilà un vilain rhume.)

VILAIN, signifie quelquefois, Avare, qui vit mesquinement ; & l'on dit proverb. & popul (Il est vilain comme lard jaune.)

Dans cette acception, il est aussi subst. (C'est un vilain.) Et en ce sens on dit prov. *Il n'est chère que de vilain*, pour dire, que Quand un avare se résout à donner un repas à quelqu'un, il le fait avec plus de profusion qu'un autre.

On dit aussi prov. au subst. *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*, pour dire, qu'Un avare pour se dispenser de la reconnoissance, se plaint même des services qu'on lui rend.

On dit proverb. *C'est la fille au vilain*, pour dire, que La chose dont on parle, Charge, Emploi, grâce, &c. se donne à celui qui en offre le plus.

VILAINEMENT. adv. D'une vilaine manière. Il s'emploie dans presque toutes les significations du mot de *Vilain*. *Il fut vilainement battu*, pour dire, Outrageusement. *Il s'enfuit vilainement*, pour dire, Honteusement & lâchement. *Il m'a vilainement trahi, vilainement trompé. Il nous a vilainement abandonnés*, pour dire, d'Une manière infame. *Il fait toutes choses vilainement*, pour dire, Sordidement. *Il s'est logé vilainement*, pour dire, Désagréablement. Et, *Il mange vilainement*, pour dire, Mal-proprement.

VILEBREQUIN. s. m. Outil d'Artisan, qui sert à trouer, percer du bois, de la pierre, du métal, par le moyen d'un petit fer qui a un taillant arrondi, & qu'on fait entrer en le tournant. (Trou de Vilebrequin.)

VILENÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit du lion dont on voit le sexe.

VILENIE. s. f. Ordure, saleté. (Cette maison est pleine de vilenie.)

Il signifie, Paroles injurieuses. (Il lui a dit mille vilenies.)

Il signifie encore, Obscénité. Ce livre est plein de vilenies.

Il signifie, Avarice sordide. (Sa vilenie le fait mépriser de tout le monde.)

Il signifie aussi Mauvaise nourriture, une nourriture mal-saine, pour celui dont on parle. (Cet enfant est malade pour avoir mangé toutes sortes de vilenies.)

VILETÉ. s. f. Bas prix d'une chose. (La vileté du prix. La vileté des denrées.)

Il signifie aussi, Le peu d'importance d'une chose. (La vileté de la matière.)

VILIPENDER. v. a. Traiter de vil, déprimer, traiter avec beaucoup de mépris. Il se dit Des personnes & des choses. (Il ne faut pas tant le vilipender. Ne le vilipendez pas tant, car il vaut bien son prix. Ne vilipendez pas tant sa marchandise.) Il est du style familier.

VILIPENDÉ, ÉE. participe.

VILLAGE. s. m. Grande Ville mal peuplée & mal bâtie. (Les deux LL ne se mouillent point dans ce mot, ni dans les dérivés de Ville.)

VILLAGE. s. m. Lieu non fermé de murailles, composé de maisons de Paysans. (Gros Village. Petit Village. Demeurer au Village. Un homme, une femme, des gens de Village. Curé de Village. Noces de Village. Fête du Village. Seigneur du

du Village. Magister du Village.)

On appelle *Le Coq du Village*, Celui qui a le plus de crédit dans le Village. Il est familier.

On dit proverbialement & figurément, *A gens de Village trompette de bois*, pour dire, qu'Il ne faut aux ignorans, aux gens grossiers, que des choses proportionnées à leur état, à leur goût, à leur intelligence.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du Village*, pour dire, qu'Il ne faut point mépriser son ennemi tant qu'on est en lieu, en situation où il peut nuire.

On dit prov. qu'*Un homme est bien de son Village*, pour dire, qu'Il est bien mal instruit de ce qui se passe.

VILLAGEOIS, EOISE. s. Habitant de Village. (Un pauvre Villageois. Jolie Villageoise. Il est moins denigrant que Paysan.

Il s'emploie aussi adjectiv. (Un air Villageois. Des manières Villageoises.)

VILLANELLE. s. f. Sorte de Poësie pastorale, dont tous les couplets finissent par le même refrain. (Chanter une Villanelle. On ne fait plus guère de Villanelles.)

On donne aussi ce nom à un certain air fait pour danser.

VILLE. s. f. Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, & fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs & de fossés. (Grande Ville. Bonne Ville. Petite Ville. Ville murée, close de murailles. Ville fermée. Ville ouverte. Ville démantelée. Ville Capitale, Épiscopale. Ville maritime. Ville frontière. Ville forte. Ville de Guerre. Ville de Commerce. Ville marchande. Ville de grand passage. Ville riche. Ville fort peuplée. Ville déserte. Fortifier, assiéger, défendre, prendre, bâtir, détruire, raser une Ville. Le Gouverneur a porté les clefs de la Ville au Roi. Les Soldats entrèrent par escalade dans la Place, & crièrent Ville gagnée. Officier de Ville. Hôtel-de-Ville. La Ville & les Fauxbourgs de Paris. La haute & la basse Ville. La Ville neuve. La vieille Ville. Aller par la Ville. On lui a donné la Ville pour prison. Il est allé faire un tour de Ville, un tour en Ville. J'ai fait les quatre coins & le milieu de la Ville pour vous chercher. Il demeure au cœur de la Ville, à l'autre bout de la Ville. Il court un bruit par la Ville. C'est un enfant de la Ville.)

Il se prend aussi pour le Corps des Officiers de Ville. (Le Corps de Ville. La Ville est venue haranguer.)

On dit, qu'*Un homme a une partie de son bien sur la Ville*, pour dire, qu'Il a une partie de son bien en rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris.

VILLE, se prend aussi pour les habitans de la Ville. (Toute la Ville est allée au-devant de lui. Toute la Ville parle de cette nouvelle.)

On dit communément, que *La Ville est bonne*, pour dire, qu'On y trouve aisément tout ce dont on a besoin.

On dit, qu'*Un homme est à la Ville*, pour dire, qu'Il n'est point à la campagne. Et, qu'*Il est en Ville*, pour dire, qu'Il n'est pas actuellement chez lui. Dans ce dernier sens, on dit, qu'*Un homme est allé dîner, souper en Ville*, pour dire, Hors de chez lui. Il est du style familier.

On dit figurément & proverbialement, *Ville qui parlemente est à moitié rendue*, pour dire, qu'Une personne qui écoute les propositions qu'on lui fait, n'est pas éloignée d'accorder ce qu'on lui demande.

On dit figur. De toute difficulté vaincue, surmontée, *Avoir Ville gagnée*.

VILLETTE. subst. f. diminutif. Très-petite Ville.

VIM

VIMAIRE. s. f. Terme d'Eaux & Forêts, qui se dit Du dégât causé dans les forêts par les ouragans.

VIN

VIN. s. m. Liqueur propre à boire, que l'on tire du raisin. (Vin blanc. Vin paillet. Vin gris. Vin couleur d'œil de perdrix. Vin clairet. Vin rouge. Vin rosé. Vin qui n'a point cuvé. Vin excellent. Vin exquis. Vin doux & piquant. Vin qui a de la sève, qui a vert & sève. Vin qui a du corps, qui n'a point de corps, qui a du montant. Vin fait. Vin mûr. Vin droit. Vin net. Vin coulant & aisé à boire. Vin loyal & marchand. Vin de primeur. Vin prompt à boire. Vin qui est en boite. Du vin qui se maintient, qui se soutient, qui a de la force. Vin de l'arrière saison. Du vin de la première cuvée, de la seconde cuvée. Vin de garde, ou vin bon à garder. Vin qui porte l'eau. Vin clair. Vin rassis. Vin reposé. Vin tiré au clair. Vin tiré en bouteilles. Gros vin. Petit vin. Vin foible. Vin vert. Vin âpre. Vin dur. Vin ferme. Vin fumeux. Vin violent. Vin malfaisant. Vin traître. Vin qui donne dans la tête. Vin de pressurage. Vin de quête. Vin doucereux. Vin qui a de la liqueur. Vin de dixme. Vin mince. Vin plat. Vin trouble. Vin louche. Vin qui péche en couleur. Vin qui jaunit. Vin qui s'engraisse. Vin gras. Vin gâté. Vin poussé. Vin qui sent l'évent. Vin éventé. Vin qui sent le fût. Vin battu. Vin mixtionné. Vin sophistiqué. Vin frelaté. Vin cuit. Vin brûlé. Vin soufré. Vin de cabaret. La lie du vin. Vin de France. Vin de lignage. Vin de Brie. Vin François. Vin de Champagne. Vin de Bourgogne. Vin muscat. Vin du Rhin. Vin de Moselle. Vin d'Espagne. Vin d'Alicante. Vin de Piémont. Vin du Nècre. Vin Grec. Vin de Hongrie. Vin de Canaries, &c. Un tonneau de vin. Un muid de vin. Une pièce de vin. Un quartaut de vin, &c. Une bouteille de vin. Une pinte de vin, &c. Un verre de Vin. Faire du Vin. Entonner du Vin. Encaver du Vin. Percer du Vin. Avoir du Vin en cave. Avoir du Vin en perce. Vendre du Vin en gros & en détail. Coller du Vin. Éclaircir du Vin. Tirer du Vin en bouteilles. Boire du Vin. Prendre un doigt de Vin, une goutte de Vin. Boire son Vin pur, son Vin sec. Tremper son Vin. Goûter bien le Vin.) *Porter bien le Vin. Porter bien son Vin*, pour dire, Boire beaucoup sans qu'il y paroisse. (Aimer le Vin. Être sujet au Vin. C'est du Vin de son cru.)

On appelle *Vin de deux feuilles, de trois feuilles, de quatre feuilles*, Du Vin qui a deux ans, trois ans, quatre ans.

On appelle *Vin de copeaux*, Le Vin que l'on a fait passer sur les copeaux, c'est-à-dire, dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir & le rendre plus prompt à boire. *Vin doux*, Du Vin qui n'a point encore cuvé. *Vin bourru*, Du Vin blanc nouveau qui n'a guère cuvé, & qui se conserve doux. *Vin de veille*, Du Vin qu'on met dans la chambre du Roi & des Princes, en cas qu'ils en aient besoin durant la nuit. *Vin de Ville*, Le Vin que les Officiers de la Ville donnent en présent à quelque personne de considération. *Vin de l'étrier*, Le Vin que l'on donne au départ, lorsque quelqu'un est prêt de monter à cheval. *Vin coupé*, Du Vin mêlé avec d'autre Vin. Et *Vin de cerneaux*, Du Vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

On dit figur. & famil. (Vin d'une oreille, vin de deux oreilles.) *Voy.* OREILLE.

On dit, qu'*Un homme est en pointe de Vin*, pour dire, que Le Vin commence à le mettre en gaieté; qu'*Il est chaud de Vin*, pour dire, qu'Il commence à être ivre; & qu'*Il est pris de Vin*, pour dire, qu'Il est déjà ivre.

On dit, *Être entre deux vins*, pour dire, Approcher de l'ivresse.

On dit fig. *Cuver son vin*, pour dire, Dormir pour laisser passer son ivresse.

On dit d'Un grand ivrogne, que *C'est un sac à vin*; & d'Un homme qui est extrêmement ivre, que *Le vin lui sort par les yeux*.

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il a le vin mauvais*, pour dire, qu'Il est querelleur quand il a bu; & qu'*Il a le vin gai, le vin triste, &c.* pour dire, qu'Il est gai, qu'Il est triste, &c.

On dit figur. *S'enivrer de son vin*, pour dire, Se faire illusion, s'entêter de ses propres idées.

On dit prov. *Après bon vin, bon cheval*, pour dire, qu'On est plus hardi quand on a bien bu. Et on dit, *Faire jambes de vin*, pour dire, Bien boire, pour être en état de marcher plus délibérément.

On dit fig. *Mettre de l'eau dans son vin*, pour dire, Se modérer sur quelque affaire, sur quelque prétention, marquer moins de chaleur, d'animosité, &c.

On appelle *Taches de vin*, Une tache rouge que quelques gens apportent en naissant sur le visage, ou sur quelque autre partie du corps. (Il a une tache de vin sur la joue.)

On appelle *Vin de prunelles*, Une boisson que font les Paysans avec des prunelles ou prunes sauvages. Et fig. on dit, *Vin de prunelles*, pour dire, De mauvais vin, du vin qui est foible & aigre.

Il y a plusieurs préparations médicinales qui se font avec du vin, & qui en portent le nom, auquel on joint celui des autres substances qu'on y a mêlées. (Vin d'absinthe. Vin scillitique. Vin rosat. Vin de grenade, &c.)

Le Baume Samaritain, fort recommandé pour les plaies, n'est que du vin & de l'huile d'olive battus ensemble, & réduits à moitié sur le feu.

Le vin tiède est tout ce qu'on peut employer de mieux pour bassiner les blessures & nettoyer les vieilles plaies.

VIN, se prend quelquefois pour la force du vin même. Ainsi on dit d'Un vin qui a peu de force, qu'*Il a peu de vin*; & d'Un vin qui a beaucoup de force, qu'*Il a beaucoup de vin*.

On appelle *Pot de vin*, Ce qui se donne par manière de présent au-delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour un marché, soit vente, soit bail à ferme, &c. (Il veut vendre sa Terre tant, & veut tant pour le pot de vin. Il a stipulé, qu'outre le prix du bail, il auroit cent pistoles de pot de vin. Un gros pot de vin. Le pot de vin est fort.)

On dit aussi, *Boire le vin du marché*, en parlant de deux personnes, dont l'une

donne à manger à l'autre, après avoir conclu ensemble quelque affaire considérable. (Ils sont allés boire le vin du marché.)

On appelle au Palais, *Vin de Messager*, Une somme que l'on alloue à celui qui a gagné son procès avec dépens, lorsqu'il est demeurant hors du lieu où est la Juridiction, pour l'indemniser des frais de port de lettres.

VINAIGRE. s. m. Vin rendu aigre par artifice. (Vinaigre fort. Vinaigre simple. Vinaigre rosat. Vinaigre de sureau, de framboise. Vinaigre d'ail. Vinaigre d'estragon,) c'est-à dire, dans lesquels on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, de l'ail, de l'estragon. (Vinaigre blanc. Vinaigre distillé. Des concombres, du pourpier confits au vinaigre.)

On dit communément, (Le bon vin fait le bon vinaigre.)

On dit proverb. *On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec un tonneau de vinaigre*, pour dire, que l'on réussit souvent mieux par la douceur, que par la hauteur & par la fierté.

On appelle figurément & populair. Un habit trop mince, trop léger pour la saison. (Habit de vinaigre.)

VINAIGRER. v. a. Assaisonner avec du vinaigre.

Vinaigré, ée. participe, employé ordinairement comme adjectif. Qui est assaisonné de vinaigre. (Cela est trop vinaigré. Sauce vinaigrée.)

VINAIGRETTE. s. f. Sorte de sauce froide, faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil & de la ciboule. (Du bœuf à la vinaigrette.)

Vinaigrette, se dit aussi d'Une brouette ou petite chaise à deux roues, traînée par un homme, telle que sont celles qu'on a établies pour la commodité du public. (Aller dans une vinaigrette. On l'a rencontré dans une vinaigrette sur le Pont-neuf.)

VINAIGRIER. s. m. Artisan qui fait & vend du vinaigre & de la moutarde. (Maître Vinaigrier.)

Il se dit aussi d'Un petit vase à mettre du vinaigre. (Vinaigrier de cristal, de porcelaine.)

VINAIGRIER. s. m. *Voyez* Sumac.

VINDAS. s. m. (On fait sentir S.) Machine composée d'un treuil perpendiculaire à l'horizon, sur lequel s'enveloppe un câble. On le fait tourner avec deux léviers que des hommes poussent. (Le vindas sert à remonter des bateaux, à tirer des pierres & autres gros fardeaux.) On l'appelle aussi *Cabestan*, surtout en termes de Marine.

VINDICATIF, IVE. adj. Qui aime la vengeance, qui est porté à la vengeance. (Homme vindicatif. Femme vindicative. C'est un esprit emporté, vindicatif.) Il se prend toujours en mauvaise part.

On appelle *Justice vindicative*, La Justice qui punit les crimes.

VINDICTE. s. f. Terme de Jurisprudence. Il ne se dit qu'en cette phrase, *La vindicte publique*, pour dire, La poursuite d'un crime. (En France, la vindicte publique n'appartient qu'aux Gens du Roi.)

VINÉE. s. f. Récolte de vin. (Nous aurons grande vinée, pleine vinée, demi-vinée.)

VINEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement du vin qui a beaucoup de force. (Ce vin-là est bien vineux.)

Il signifie aussi, Qui a un goût, une odeur de vin. Pêche vineuse. Melon vineux. Les fraises sont vineuses.)

Il signifie encore, Qui est de couleur rouge, comme le vin rosé. (Couleur vineuse. Rouge vineux.)

On appelle *Rouan vineux*, Un cheval rouan, mêlé d'alezan & de bai doré.

VINGT. adj. num. de t. g. Deux fois dix. (Vingt hommes. Vingt chevaux. Vingt & un chevaux. Vingt ans.) Il est à remarquer, que dans la manière ordinaire de compter, on dit, *Quatre-vingts*, *six-vingts*, & même quelquefois, *sept-vingts*, *huit vingts*, mais qu'on ne dit jamais, *Deux vingts*, *trois vingts*, *cinq vingts*, ni *dix vingts*.

Il est aussi à remarquer, que *Quinze-vingts* ne se dit ordinairement qu'en parlant De l'Hôpital qui a été fondé par Saint Louis pour trois cents aveugles, qu'on appelle *Les Quinze-vingts*. Il est encore à remarquer, que lorsque *Vingt*, multiplié par un autre nombre, précède immédiatement un substantif, on ajoute toujours *s* à la fin de *vingt*. Ainsi on dit, (Cent quatre-vingts pistoles, cent quatre-vingts chevaux, six-vingts hommes, quatre-vingts ans.) Mais on ne l'ajoute point, quand il précède un autre nombre auquel il est joint. Ainsi on dit, (Quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-dix, &c.

Vingt, se dit quelquefois pour Vingtième, (Le vingt du mois. Le vingt de sa maladie.)

VINGTAINE. s. f. Nom collectif, qui comprend vingt unités. (Une vingtaine de personnes, de soldats. Donnez-lui une vingtaine de pistoles. Une vingtaine d'arbres.)

VINGTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Le vingtième jour du mois. Dans sa vingtième année. La vingtième partie. Le vingtième denier. Il n'est que le vingtième.)

On dit aussi, (Le vingt & unième du mois.) On dit & on écrit, (Le vingt-deuxième, le vingt-troisième, &c. sans la conjonction &.

Il est quelquefois substantif (Il est pour un vingtième dans cette affaire. Il est héritier pour un vingtième.)

VIO

VIOL. s. m. Violence qu'on fait à une fille, à une femme que l'on prend à force. (Le rapt & le viol sont punis de mort par les Lois. Dans la prise de cette Ville, on défendit le viol & l'incendie.)

VIOLAT. adj. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, *Sirop violat*, qui signifie Le sirop fait avec des violettes; & *Miel violat*, qui signifie du miel où l'on a mis infuser des violettes.

VIOLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui viole les droits, les Lois, &c. (Les violateurs des Lois. On les regardoit comme le violateur des droits les plus sacrés.)

VIOLATION. s. f. Action de violer, d'enfreindre un engagement. (La violation du serment.)

VIOLE. s. f. Instrument de musique à sept cordes de boyau, & dont on joue avec un archet. (Une basse de viole. Joueur de viole. Jouer de la viole. Faire des accords sur la viole. Il accompagne la voix avec la viole Il accompagne de la viole. Airs, pièces de viole. Dessus de viole. Pardessus de viole.)

VIOLEMENT. s. m. Infraction, contravention à ce qu'on doit observer. (Le violement des traités, des promesses, des Lois, &c. Violement des Commandemens de Dieu.)

Il signifie aussi, La violence qu'on fait à une femme qu'on prend à force. (Les Lois punissent de mort le rapt & le violement.) En ce sens on dit plus ordinairement *Viol*.

VIOLEMMENT. adv. Avec violence, avec force, avec impétuosité, avec ardeur. (Ce vent souffle violemment. Ce remède agit violemment. Haïr violemment. Aimer violemment. Ce qu'il veut, il le veut violemment.)

VIOLENCE. s. f. Qualité de ce qui est violent. (La violence des vents, de la tempête, du mal, de la douleur, d'un remède, &c. La violence de son humeur. La violence des passions.)

Violence, signifie aussi, La force dont on use contre le droit commun, contre les Lois, contre la liberté publique. (User de violence. Agir avec violence. Il a pris mes meubles, mes papiers, & les a emportés de violence, par violence. Faire des violences. Quelle violence! Faire violence à quelqu'un.)

On dit figurément, *Faire violence à la Loi*, pour dire, Lui donner un sens forcé & contraire à l'esprit de la Loi.

VIOLENT, ENTE. adj. Impétueux, qui agit avec force, avec impétuosité. (Remède violent. Vent violent. Tempête violente. Mouvement violent.) Il se dit aussi d'une douleur grande & aiguë. (Fièvre violente. Mal violent. Douleur violente.)

On dit proverbialement, (Cela est trop violent, cela ne durera pas. Il a une passion trop violente, elle ne durera pas.)

Violent, se dit aussi Des personnes, des sentimens & des actions. (Une homme violent. Une humeur violente. Une action violente. Un discours violent. Passion violente. Gouvernement violent & tyrannique.)

On appelle *Mort violente*, Une mort causée par quelque accident, & non par une cause naturelle & ordinaire. (Il est mort de mort violente.)

Lorsqu'il s'agit de quelque chose d'injuste, de trop rude, de trop difficile, &c. on répond familièrement, (Cela est trop violent. La proposition est violente. Cela est violent. Il demande cent pistoles, cela est violent)

VIOLENTER. v. a. Contraindre, faire faire par force. (On ne veut point le violenter. Les pères & les mères ne doivent point violenter leurs enfans dans le choix d'un état, d'une profession.)

Violenté, ée. participe.

VIOLER. v. a. Enfreindre, agir contre. (Violer les Lois, le respect qu'on doit à son souverain. Violer sa foi, son serment, sa promesse, les droits de l'amitié. Violer l'hospitalité. Violer un traité. Violer le droit des gens. Violer un vœu, ses vœux. Violer les priviléges, les immunités. Violer les droits les plus sacrés. Violer la capitulation.)

On dit, *Violer un asile*, pour dire, Violer les droits & les priviléges d'un asile.

Violer, signifie aussi, Faire violence à une fille, à une femme, la prendre de force. (Violer une fille, une femme. Il la viola le poignard sous la gorge.)

On le dit aussi absolument. (Les Soldats entrèrent dans la Ville, pillèrent & violèrent.)

VIOLÉ, ÉE. participe.

VIOLET, ETTE. adj. De couleur de la fleur qu'on nomme *Violette*. (Drap, taffetas, satin, ruban violet. Couleur violette. Le grand froid rend quelquefois le visage tout violet, les mains violettes. Prunes de damas violet. Pêches violettes.)

On dit figurément & famil. *Faire du feu violet*, *faire feu violet*, pour dire, Faire quelque chose qui éclate d'abord, où il paroît de la vivacité, & qui se dément dans la suite. *Voir des Anges violets*, pour dire, Avoir des visions creuses.

VIOLET, est aussi subst. masc. & signifie Couleur violette. (Le violet est une couleur noble & modeste. Être vêtu de violet.)

VIOLETTE. s. f. Petite fleur printannière, d'une odeur agréable, de couleur d'un pourpre tirant sur un bleu foncé. (Violette simple. Violette double. Violette de Mars. Bouquet de violettes. Poudre de violettes. Conserve de violettes. Sachet de violettes.) Il y a aussi des violettes blanches. Les feuilles, les racines & les fleurs de violettes sont de quelque usage en médecine.

Il y a une sorte de bois qu'on appelle *Bois de violette*, parce qu'il tire sur la couleur de la violette.

VIOLIER. subst. m. Plante qui vient sur les murs sans être cultivée, & qui porte des fleurs jaunes d'une odeur douce & agréable. (Il y a différentes sortes de violiers, les uns qui portent des fleurs jaunes, & d'autres qui en portent de blanches.) On l'appelle aussi *Giroflier*.

VIOLON. subst. masc. Instrument de Musique à quatre cordes, & dont on joue avec un archet. (Un dessus de violon. Une basse de violon. Jouer du violon. Joueur de violon. Danser au violon, au son du violon.)

On dit, *Donner les violons*, pour dire, Payer les violons d'un bal, donner une sérénade, &c. Et on dit figur. & familièrement, qu'*Un homme se donne les violons*, pour dire, qu'il est content de lui, qu'il s'applaudit de tout, qu'il se vante à tout propos.

On dit figurément & familièrement, *Les autres ont dansé, & il a payé les violons*, pour dire, Il a payé tous les frais d'une chose dont les autres ont eu tout l'honneur, tout le profit ou tout le plaisir. On dit aussi simplement, (Il a payé les violons.)

VIOLON, signifie aussi Celui qui joue du violon. (Une bande de violons. Les vingt-quatre violons du Roi. Il avoit les violons. Retenir les violons. C'est un excellent violon.)

On dit par injure & par mépris, (C'est un plaisant violon.) Il est populaire.

VIOLONCELLE. s. m. Instrument de Musique, qui ne diffère du violon que parce qu'il est beaucoup plus grand. C'est proprement la basse du violon. On prononce *Violonchelle*.

VIORNE. subst. f. Plante boiseuse très-flexible, & qui s'entortille autour des arbres. (Un panier fait de viorne.)

V I P

VIPÈRE. s. f. Espèce de serpent qui fait ses petits vivans, à la différence de la plupart des autres qui font des œufs. (Vipère grise. Vipère noire. Fiel de vipère. Dent de vipère. Chair, poudre de vipère. Il a été mordu d'une vipère.)

On appelle figurément, *Langue de vipère*, Une personne fort médisante. Dans l'Évangile, les Juifs sont appelés *Engeance de vipère*.

VIPÉREAU. subst. masculin. Le petit d'une vipère.

VIPÉRINE, ou LANGUE DE BOUC. s. f. ou ÉCHIUM. subst. masc. Plante que les reptiles venimeux abhorrent. On en connoît de deux espèces; l'une qui est commune aux environs de Paris & dans le Dauphiné; l'autre qui nous est apportée de la Virginie, & qu'on nomme *Vipérine virginienne*.

On prétend que la racine de cette plante suffit aux Indiens pour faire mourir le serpent à sonnette, auquel ils la présentent au bout d'une perche. Elle est sudorifique, propre contre les vers, & pour exciter l'urine.

V I R

VIRAGO. s. f. Fille ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme. (C'est une grande virago.) Il est du style familier, & ne se dit que par dérision.

VIRELAI. sub. masculin. Sorte d'ancienne petite Poësie Françoise, qui est toute sur deux rimes & des vers courts avec des refrains.

VIREMENT. s. m. Terme de Banque & de commerce. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Virement de parties*, qui signifie Le transport d'une dette active de certaine valeur, fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur. (Presque tous les payemens des foires de Lyon se font par virement de parties.)

VIRER. verb. n. Aller en tournant. Il se joint ordinairement avec *Tourner*, & il est populaire. (Tournez & virez tant qu'il vous plaira. Vous avez beau tourner & virer.)

VIRER, est aussi actif dans cette phrase figurée & populaire, *Tourner & virer quelqu'un*, qui signifie, Lui tenir divers discours, lui faire diverses questions pour le faire parler, pour savoir de lui quelque chose.

Il est aussi actif en termes de Marine, & signifie, Tourner d'un côté sur l'autre. Ainsi on dit, (Virer le cap au nord. Virer le cabestan. Virer de bord.)

VIRÉ, ÉE. participe.

VIRES. subst. masc. pluriel. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs anneaux concentriques.

VIREVOLTE. s. f. Tour & retour fait avec vitesse. (Il a fait faire cent virevoltes à son cheval.)

VIREVOUSSE. s. f. Il se dit figurément & familièrement par corruption de Virevolte. (Cet homme fait bien des virevousses.)

VIRGINAL, ALE. adj. Appartenant à une personne vierge. (Pudeur, modestie virginale.)

On appelle *Lait virginal*, Certaine liqueur rouge, composée particulièrement d'esprit de vin, de benjoin, de storax, qui étant jetée dans l'eau, la rend blanche.

VIRGINITÉ. s. f. État d'une personne vierge. (La fleur de la virginité. Garder sa virginité. Il a encore sa virginité. Faire vœu de virginité.)

VIRGOULEUSE. substantif féminin. Sorte de poire fondante, qui se mange dans l'hiver. (Poirier de virgouleuse. Poire de virgouleuse.)

VIRGULE. subst. f. Petite marque faite en forme de *c* renversé, & dont on se sert dans la ponctuation du discours, pour séparer les mots ou les membres d'une période. (Il faut mettre là une virgule. Un point & une virgule.)

VIRIL, ILE. adj. Qui convient à l'homme en tant que mâle. (Sexe viril. Membre viril.)

On appelle *Age viril*, L'âge d'Un homme fait.

On dit figurément, *Ame virile*, *courage viril*, *action virile*, *&c.* pour dire, Une ame ferme, un courage digne d'un homme, une action vigoureuse, &c.

En termes de Droit, on dit, qu'*Une succession a été partagée par portions viriles*, pour dire, que les portions ont été égales.

VIRILEMENT. adverbe. D'une manière virile, avec vigueur.

VIRILITÉ. s. f. Âge viril. (Il est parvenu à la virilité.)

On le dit aussi pour signifier dans l'homme La puissance, la capacité d'engendrer. (Donner des signes de virilité.)

VIROLE. s. f. Petit cercle de fer, de cuivre ou d'autre métal, qu'on met au bout du manche d'un couteau, au bout d'une canne, &c. pour tenir le bois en état ou pour quelqu'autre usage. (Mettre une virole à une canne, des viroles à la masse d'un mail. On met des viroles aux fusils, aux pistolets pour tenir la baguette.)

VIROLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des cornes, buchets, trompes, &c. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

VIRTUALITÉ. s. f. Terme didactique. Caractère, qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE. adj. Terme didactique. Qui est seulement en puissance. On l'oppose à *Actuel*. (Chaleur virtuelle. Intention virtuelle.)

VIRTUELLEMENT. adverbe. Il s'oppose à Formellement & actuellement. (Le feu est virtuellement dans la pierre à fusil.)

VIRTUOSE. s. de t. g. Mot emprunté de l'Italien, pour signifier Un homme ou une femme qui a des talens pour les beaux Arts, comme la Musique, la Peinture, la Poësie, &c. (C'est un virtuose. C'est une virtuose.)

VIRULENT, ENTE. adjectif. Terme de Chirurgie. Qui a du virus, du venin. (Un ulcère virulent. Déjections virulentes.)

VIRUS. s. m. (On fait sentir la dernière lettre.) Terme de Médecine & de Chirurgie emprunté du latin, & qui n'est guère en usage que pour signifier le venin des maux vénériens. (Son mal n'est point dangereux, il n'y a point de virus. Le virus a gagné les parties solides.)

V I S

VIS. subst. f. (On prononce comme si l'on écrivoit *Visse*.) Pièce ronde de bois, de métal, &c. cannelée en ligne spirale, & qui entre dans un écrou qui est cannelé de même. (Une vis de bois, de fer, de cuivre. Une vis de pressoir. Vis d'arquebuse, de pistolet. Les vis d'un lit, d'une serrure. La vis est rompue dans l'écrou. Vis sans fin. Escalier à vis.)

VIS-À-VIS DE. Façon de parler qui sert de préposition. En face, à l'opposite. (Il est

logé tout vis-à-vis de moi, vis-à-vis de mes fenêtres. Je me plaçai vis-à-vis de lui.) On supprime quelquefois le *de* dans le style familier. (Vis-à-vis l'Eglise. Vis-à-vis l'Hôtel de.....) Il se met aussi adv. (Il étoit vis-à-vis.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme s'est trouvé vis-à-vis de rien*, pour dire, qu'Après avoir bien pris de la peine, après avoir eu de grandes espérances, il s'est trouvé sans aucun bien & sans aucune ressource.

VIS-À-VIS. s. m. Sorte de voiture en forme de Berline, mais où il n'y a qu'une seule place dans chaque fond.

VISA. s. m. Terme pris du latin. Formule qui se met sur un acte, & qui doit être signé par celui-là même dont la signature rend l'acte authentique, en sorte qu'il ne seroit pas en forme, si ce *Visa* n'y étoit point. (Le Chancelier de France met son *visa* sur les Édits, Lettres-patentes, Lettres de grâce, &c. Les Archevêques & les Évêques mettent leur *visa* sur les Bulles & expéditions de Rome qui leur sont adressées.)

On appelle aussi *Visa*, en matière Bénéficiale, l'acte par lequel un Évêque confère un Bénéfice à charge d'ames à celui qui est présenté par le patron du Bénéfice. (L'Évêque ne peut refuser son *visa*, sans donner par écrit les raisons de son refus. Il a la nomination du patron de la Cure, mais l'Évêque lui refuse le *visa*.)

VISAGE. s. m. La face de l'homme, la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche, le menton. (Visage large. Visage long, en ovale, rond, étroit. Visage blême, pâle, rouge, enflammé, enluminé, couperosé, boursoufflé. Un beau visage. Un visage agréable. Un visage choquant. Un visage efféminé. Il se porte bien, il a bon visage. Il a un visage de santé. Un visage de prospérité. Son visage ne m'est pas connu, ne m'est pas inconnu. Je ne le connois que de visage. Cela sied bien au visage. Avoir des boutons, des taches au visage. Le feu lui monte au visage. Cela lui a défiguré le visage.)

On dit proverbialement, (Il a le visage long, il est de bonne amitié.) Il est populaire.

On dit proverbialement, *Cela paroît comme le nez au visage*, *au milieu du visage*, pour dire, Cela est très-visible.

On dit, *Tourner visage aux ennemis*, pour dire, Se tourner vers les ennemis pour les combattre. Il se dit proprement De ceux qui fuient, & qui tout d'un coup se retournent pour faire face à ceux qui les poursuivent.

On dit populairement, qu'*On a trouvé visage de bois*, Lorsqu'ayant été chez quelqu'un, on y a trouvé la porte fermée. On le dit aussi par extension, pour dire seulement qu'on n'a trouvé personne, quoique la porte ne fût pas fermée.

VISAGE, se prend aussi pour L'air du visage. (Avoir un visage riant, gai, ouvert, serein, content. Avoir un visage triste, refrogné, rude, morne, mélancolique, chagrin.)

On dit d'Un homme have, pâle, défait, qu'(Il a un visage d'excommunié, un visage de déterré.)

On dit, *Faire bon visage*, *mauvais visage à quelqu'un*, pour dire, Lui faire bonne ou mauvaise mine : *Se composer le visage*, pour dire, Prendre un air sérieux ; *Changer de visage*, pour dire, Changer de couleur, rougir, pâlir, &c. & encore *Changer de visage*, *se démonter le visage*, *prendre tel visage qu'on veut*, pour dire, Prendre un air sérieux ou enjoué, triste ou gai, selon les diverses occasions.

VISAGE, se prend quelquefois pour la personne même, en tant qu'on la connoît par le visage. (Voilà bien des visages que je ne connois point. Des visages nouveaux.)

On dit par mépris, (Voilà un plaisant visage.) Il est familier.

VISCÈRE. s. m. Terme d'Anatomie. Une partie des entrailles & des parties nobles. (Il a ce viscère corrompu. Il a les viscères gâtés. Le cœur est un des viscères. Le cerveau est un viscère.)

VISCOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est visqueux. (Il y a de la viscosité dans ce sang.)

VISÉE. Direction de la vue à un certain point, pour y adresser un coup. (Prendre sa visée. Prenez votre visée plus haut, plus bas.)

On dit figurément & famil. qu'*Un homme a changé de visée*, pour dire, qu'il a changé de dessein.

VISER. verbe neutre. Mirer, regarder un but, pour y adresser un coup de pierre, de trait, d'arme à feu, &c (Il visoit à ce but-là. Il ne vise nulle part. S'il a blessé un tel, c'est par hasard ; il n'y visoit pas.)

En parlant d'Un homme qui a mieux réussi qu'on ne croyoit dans quelque chose qu'il avoit entrepris, on dit figurément & proverbialement, (Ce n'étoit pas mal visé pour un borgne.) Et on dit aussi, *Voilà bien visé pour un borgne*, Lorsqu'on veut se moquer de ce qu'il n'a pas bien réussi. Ces deux phrases sont du style familier.

VISER, signifie figur. Avoir en vue une certaine fin dans une affaire. (Il ne vise pas à cette Charge-là. Il vise plus haut. Je ne sais où il vise, à quoi il vise.)

VISER. v. a. Voir, examiner une expédition, & mettre dessus, *Vu*, *visa*, ou quelque chose de semblable. (Monsieur le Chancelier n'a pas encore visé ces Lettres Patentes, ce Privilége, &c. Le Contrôleur Général vise les Ordonnances de Finance.)

VISÉ, ÉE. participe.

VISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité qui rend une chose visible. (La visibilité est l'un des caractères distinctifs de l'Église Catholique.)

VISIBLE. adj. de t. g. Qui peut être vu, qui est l'objet de la vue. (Il n'y a rien de visible que par la lumière. Les objets, les choses visibles. Les Sacremens sont des signes visibles d'une chose invisible. Dieu s'est rendu visible aux hommes par l'incarnation.)

On dit, qu'*Un homme n'est pas visible*, Quand il ne veut pas recevoir une visite, ou qu'il n'est pas en état de la recevoir. (Il n'est pas visible aujourd'hui. Il ne sera visible que dans une heure.)

VISIBLE, signifie aussi, Évident, manifeste. (Fausseté visible. Imposture visible. Cela est trop visible, tout visible. Il est visible que....)

VISIBLEMENT. adv. D'une manière visible. (Notre-Seigneur monta au Ciel visiblement. La rivière baisse visiblement. La mer monte visiblement. La liqueur du thermomètre monte visiblement, quand on le porte dans un lieu chaud.)

Il signifie aussi, Manifestement, évidemment. (Cela est visiblement faux. Il vous trompe visiblement.)

VISIÈRE. s. f. On appeloit ainsi autrefois La pièce du casque qui se haussoit & qui se baissoit, & à travers de laquelle le Gendarme voyoit & respiroit. (Baisser la visière. Lever la visière. Il a reçu un coup de lance dans la visière.)

ROMPRE EN VISIÈRE, se disoit autrefois au propre, quand un Gendarme rompoit sa lance dans la visière de celui contre qui il couroit ; & il signifie figurément, Dire en face à quelqu'un quelque chose de facheux, d'injurieux, fièrement, brusquement, incivilement. (Il lui rompit en visière.)

On dit figurément, *Donner dans la visière de quelqu'un*, pour dire, Lui donner de l'amour. (Cette femme lui a donné dans la visière.) Il est du style familier.

VISIÈRE, se dit aussi d'Un petit bouton de métal, qui se met au bout du canon d'un fusil, pour conduire l'œil.

VISION. s. f. Terme de Physique, Action de voir. (Les Philosophes disputent de quelle manière & en quelle partie de l'œil se fait la vision.)

On appelle en Théologie, *Vision béatifique*, *vision intuitive*, Celle par laquelle les bienheureux voient Dieu.

Il signifie aussi, Les choses que Dieu, ou quelque Intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit, ou par les yeux du corps. (Les visions des Prophètes. Ce Saint eut une telle vision en dormant. Les visions de Saint Antoine.)

Il signifie figurément, Une idée folle, extravagante. (Je sais qui est l'auteur de ce dessein, c'est une vision d'un tel. Une pure vision. Il a des visions cornues.) *V.* CORNU. On dit aussi dans ce sens-là, (Un homme à visions.)

VISIONNAIRE. adjectif. de t. g. Qui croit faussement avoir des visions, des révélations.

Il se dit figurément De celui qui a des idées folles, des imaginations extravagantes, des desseins chimériques. (Cet homme est visionnaire. Il est aussi substantif. C'est un visionnaire. Ce sont des visionnaires.)

VISIR. *Voyez* VIZIR.

VISITATION. substantif feminin. Il n'est en usage qu'en ces phrases, (La Visitation de la Vierge, la Fête de la Visitation,) c'est-à-dire, La Fête instituée en mémoire de ce que la Sainte Vierge alla visiter Sainte Élisabeth sa cousine. Il y a aussi un ordre de Religieuses, qu'on appelle *L'Ordre de la Visitation*. (Le Monastère de la Visitation. Les Filles de la Visitation.)

VISITE. s. f. Action d'aller voir quelqu'un, par civilité ou par devoir. (Visite ordinaire. Visite de cérémonie. Faire des visites. Visites fréquentes. Visite courte, longue, ennuyeuse. Recevoir visite. Recevoir des visites. Je lui ai rendu sa visite. Aller en visite. Faire un visite. Je lui dois une visite.) *Visite en robe détroussée*, pour dire, Visite de cérémonie.

On dit, *Rendre visite à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une visite quoiqu'on n'en ait point reçu de lui. Et, *Rendre la visite à quelqu'un*, pour dire, Faire à quelqu'un une visite après en avoir reçu une de lui.

VISITE, se dit en parlant d'Un Médecin,

d'un Chirurgien qui va voir un malade. (On paye tant par visite à un tel Médecin, à un tel Chirurgien. Ce Médecin fait payer fort cher ses visites.)

VISITE, signifie aussi, La recherche, la perquisition qu'on fait dans certains lieux, ou pour y trouver quelque chose, quelque personne, ou pour voir si tout y est bien en ordre. (Le Commissaire, le Prévôt a fait la visite dans cette maison, par tout le quartier, pour trouver. . . . . Les Commissaires, les Jurés font leurs visites dans les boutiques, dans les magasins. Les Experts ont fait leur visite. Procès-verbal de visite. Il a tant pour son droit de visite.)

On appelle *Visites de Matrones*, L'examen que des Sages-femmes font par ordre de Justice, de l'état d'une femme ou d'une fille.

On appelle *Visite de cadavre*, L'examen que les Chirurgiens nommés par la Justice font d'un corps mort.

On appelle *La visite des bois*, *la visite d'un bâtiment*, L'examen des bois, d'un bâtiment, fait ordinairement par des Experts nommés par la Justice.

On dit, qu'*Un Evêque*, qu'*un Général d'Ordre*, qu'*un Provincial*, qu'*un Archidiacre font leur visite dans un Diocèse*, *dans un Monastère*, *dans les Eglises*, pour dire, qu'Ils vont examiner l'état des lieux & si tout y est dans l'ordre.

On dit de même, que (La veille des quatre grandes fêtes, le Parlement fait sa visite dans les prisons.)

En termes de procédure, on appelle *La visite du procès*, L'examen que les Commissaires & le Rapporteur font ensemble d'un procès.

VISITER. v. a. Aller voir quelqu'un chez lui. (Visiter son ami.) Il n'est guère en usage qu'en parlant De visites de cérémonie. (Visiter les Cardinaux. Visiter le sacré Collége, &c.

VISITER, signifie aussi, Aller voir par charité, ou par dévotion. (Visiter les pauvres, les malades, les prisonniers. Visiter les Hôpitaux. Visiter les Églises. Visiter les saints lieux.

VISITER, signifie encore, Aller voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. (Un bon Évêque doit visiter tout son Diocèse. Les Provinciaux des Ordres réguliers font visiter les Couvens de leur Province. L'Archidiacre visite les Églises, visite les Curés. Les Jurés visitent les boutiques, les magasins, les marchandises. Le Commis a visité cette malle.)

Il signifie aussi, Examiner quelque chose avec soin, pour en tirer quelque connoissance, ou quelque conjecture (Le Chirurgien a visité sa plaie. On a visité ce corps. Les Matrones l'ont visitée. Cet Architecte a visité toute la maison. Il n'y a coin ni recoin que le Commissaire n'ait visité. Il a visité par toute la maison.)

On dit familièrement d'Un avare, qu'*Il visite souvent son coffre fort.*

On dit en termes de l'Écriture, que *Dieu visite ses Elus*, pour dire, qu'Il les éprouve par des tribulations, par des afflictions.

VISITÉ, ÉE. participe.

VISITEUR. s. m. Celui qui est commis pour visiter les Couvens d'un Ordre Religieux d'une ou de plusieurs Provinces. (Le Révérend Père Visiteur.)

VISORION. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite planchette qui se place sur la casse, & sur laquelle le Compositeur attache sa copie avec le mordant.

VISQUEUX, EUSE. adjectif. Gluant. (Liqueur épaisse & visqueuse. Humeur visqueuse.)

VISSER. v. a. Attacher avec des vis. (Il ne faut pas clouer cette ferrure, vous feriez éclater le bois, il vaut mieux la visser.)

VISSÉ, ÉE. participe.

VISUEL, ELLE. adjectif. Terme de Physique. Qui appartient à la vue. *Le rayon visuel.*

V I T

VITAL, ALE. adjectif. Qui sert à la conservation de la vie, & sans quoi l'animal ne sauroit vivre. (Esprits vitaux. Parties vitales.)

VÎTE. adjectif de t. g. Qui se meut, qui court avec célérité, avec grande promptitude. Il ne se dit que Des animaux & de quelques choses inanimées. (Cheval vîte, fort vîte. Il est vîte comme le vent. Mouvement trop vîte. Il a le pouls fort vîte. Un Copiste qui a la main fort vîte.)

VÎTE. adverbe. Avec vîtesse. (Courez vîte. Allez vîte. Cette horloge va trop vîte. Il parle trop vîte.)

On dit, qu'*Un homme va bien vîte dans quelque affaire*, pour dire, qu'Il agit imprudemment, & avec trop de précipitation, qu'il n'agit pas avec la circonspection & avec les précautions nécessaires.

On dit famil. dans le même sens, *Aller vîte en besogne.*

VÎTEMENT. adv. Vîte. (Allez vîtement. Courez vîtement.) Il est familier.

VÎTESSE. s. f. Célérité, grande promptitude. (La vîtesse d'un mouvement. La vîtesse d'un cerf, d'un cheval, d'une hirondelle. La vîtesse d'un trait d'arbalète, d'une balle de mousquet. Il accourut avec vîtesse. Écrire, lire, prononcer avec vîtesse.)

VITEX. *Voyez* AGNUS CASTUS.

VITRAGE. s. m. collect. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'une Église. (Le vitrage de cette maison coûte extrêmement. Le vitrage de cette Église est d'un grand entretien.)

Il se dit aussi De certains châssis de verre qui servent de cloison dans une chambre. (Le cabinet n'est séparé de la chambre que par un vitrage.)

VITRAUX. s. m. pl. Les grandes vitres des Églises.

VITRE. s. f. Assemblage de plusieurs pièces de verre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. (La grande vitre d'une Église.

VITRE, se dit aussi De chacune des pièces qui composent la vitre. (Panneau de vitres. Carreau de vitre. Il manque là une vitre. Il a cassé une vitre. Vitres bien claires. Vitres troubles. Laver des vitres. Mettre, attacher des vitres à une fenêtre. Remettre des vitres en plomb. Il y a deux vitres cassées.)

VITRER. v. a Garnir de vitres. (Vitrer une fenêtre, une porte.)

VITRÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie Garni de vitres ou de glaces. (Cabinet vitré. Porte vitrée.)

En termes d'Anatomie, on appelle *Humeur vitrée*, Une des trois humeurs de l'œil.

VITRERIE. substantif f. Art & commerce du Vitrier.

VITRESCIBLE. *Voyez* VITRIFIABLE.

VITREUX, EUSE. adj. Terme de Chimie. Qui a de la ressemblance avec le verre. (Mine d'argent vitreuse.)

VITRIER. subst. masc. Ouvrier qui travaille en vitres. (Il faut faire venir le Vitrier. Ce Vitrier fournit toutes les lanternes du quartier.)

VITRIFIABLE. adjectif de tout genre. Propre à être changé en verre. *Terre vitrifiable.* On dit aussi, *Vitrescible.*

VITRIFICATION. substantif fém. Terme de Physique. Action de vitrifier. (Feu de vitrification. La vitrification est le dernier effort du feu. La vitrification des métaux.)

VITRIFIER. v. a. Terme de Physique. Fondre une matière en sorte qu'elle devienne verre. (Le feu vitrifie la fougère, les cailloux, les minéraux, &c. Vitrifier de la brique au miroir ardent.)

VITRIFIÉ, ÉE. participe.

VITRIOL. subst. masculin. Sel austère & astringent, formé par l'union d'un métal & d'un acide qu'on nomme *Vitriolique. Le vitriol blanc* est celui qui est fait avec du zinc. *Le vitriol bleu* est fait avec le cuivre; & *Le vitriol vert*, est celui où il entre du fer. On le nomme aussi *Vitriol martial*, ou *Couperose.*

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Où il y a du vitriol. (Eau vitriolée.)

VITRIOLIQUE. adjectif de tout genre. Qui tient de la nature du vitriol. (Ces eaux sont vitrioliques. Acide vitriolique.)

VITUPÈRE. substantif masculin. Blâme. (Sa vie est exempte de vitupère. Cette action est digne de vitupère.) Il est vieux.

V I V

VIVACE. adj. de t. g. Qui a en lui des principes d'une longue vie. Il se dit Des espèces & des individus. (En tel pays, en telles familles, les hommes sont vivaces. Le corbeau, le cerf sont des animaux vivaces. Cet enfant a l'air fort vivace. Voilà un homme qui a l'air vivace.)

On appelle *Vivaces*, les plantes qui portent des fleurs plusieurs années de suite sur les mêmes tiges, & sans être transplantées.

VIVACITÉ. substantif féminin. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir. (Cet enfant a bien de la vivacité. Il a beaucoup de vivacité en tout ce qu'il fait.)

On dit, *La vivacité des passions*, pour dire, L'ardeur & l'activité des passions. (Dans le tumulte & la vivacité des passions.)

On dit aussi, *Avoir de la vivacité dans les yeux*, pour dire, Avoir les yeux brillans, pleins de feu.)

On dit encore, *La vivacité des couleurs*, pour dire, L'éclat des couleurs. Et figurément, *La vivacité de l'esprit*, *la vivacité de l'imagination*, pour dire, La prompte pénétration de l'esprit, la promptitude à concevoir, à imaginer.

On dit absolument, *Vivacités*, au pluriel, pour dire, Des emportemens légers & passagers. (Il faut tâcher de réprimer ces vivacités.)

VIVANDIER, IÈRE. sub. Celui, celle qui suit l'armée ou un corps de troupes, & qui vend des vivres (Vivandier à la suite de l'armée. Charrette de Vivandier, de Vivandière.)

VIVANT, ANTE. adjectif. Qui vit. (Il est encore vivant. Elle est vivante. Les créatures vivantes. Il a dix enfans tous vivans. Au dernier vivant, au plus vivant les biens.)

On dit par excellence, *Le Dieu vivant*, pour marquer, qu'Il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même.

On dit, *Il n'y a homme vivant qui puisse assurer*. . . . . pour dire, Il n'y a personne qui puisse assurer. . . . . Et on dit, *J'ai été en tel lieu, & je n'y ai trouvé ame vivante*, pour dire, Je n'y ai trouvé personne.

On dit familièrement, *De votre vie vivante*, pour dire, Jamais.

Quand des Gens de main-morte acquièrent une Terre en fief, on dit, qu'*Il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant & mourant*, pour dire, que Pour ne pas frustrer le Seigneur dont la Terre relève, des droits qui lui sont acquis à chaque mutation de vassal, il faut qu'ils nomment un particulier, à la mort duquel le Seigneur puisse recevoir les droits de rachat ou de relief.

On appelle aussi, *Homme vivant & mourant*, Une personne sous le nom de laquelle on paye le droit de survivance, pour conserver un Office. (La famille n'a pas vendu la Charge dans les six mois, elle a donné au Roi un homme vivant & mourant, *& absolument*, Elle a donné un homme au Roi.)

On dit figurément, que (Le Prince est la Loi vivante;) & d'Un homme très-savant, que (C'est une Bibliothèque vivante.)

On dit famil. dans le même sens, qu'(Un fils est le portrait vivant, est l'image vivante de son père.)

On appelle *Langue vivante*, Une langue que tout un peuple parle; & il se dit par opposition à *Langue morte*, qui signifie, Une Langue que tout un peuple a parlé, mais qui ne se trouve plus que dans les livres.

On dit, *Du vivant de...* pour dire, Pendant la vie de... (Du vivant d'un tel. Vous ne verrez pas cela de votre vivant. Cela se faisoit de son vivant.) Et dans le même sens, on dit, *En son vivant*. (Ci gît un tel, en son vivant Bourgeois, Conseiller, &c.) On ne le trouve que dans quelques épitaphes.

VIVANT, est quelquefois substantif masculin. (Dieu viendra juger les vivans & les morts.)

BON VIVANT. s. m. Terme dont on se sert dans le discours familier, pour dire, Un homme d'une humeur facile & aisée, & qui aime à se réjouir sans faire tort à personne. (C'est un bon vivant.) Popul. on dit absolument, *Vivant*, dans le même sens; & quelquefois il signifie Un homme adroit & rusé. (C'est un vivant. C'est une vivante.)

MAL VIVANT. s. m. Terme d'Ordonnances, qui signifie Un homme de mauvaise vie. (C'est un mal vivant. Les vagabonds & mal vivans.)

VIVAT. Mot emprunté du Latin, & dont on se sert pour approuver, pour applaudir. (Tout le monde cria *vivat*.) Il est du style familier.

VIVE. s. f. Espèce de poisson de mer. (Une grosse vive. (La chair de la vive est ferme & de bon goût.)

VIVEMENT. adv. Avec ardeur, avec vigueur, sans relâche. (Poursuivre vivement. Attaquer, presser vivement.)

Il signifie aussi, Sensiblement. (Sentir vivement les coups, le froid. Sentir vivement une affliction, un bienfait, une injure. Il en a été vivement touché, vivement piqué.)

VIVIER. s. m. Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit, ou l'on conserve du poisson pour l'usage journalier. (Grand Vivier. Petit Vivier. Vivier d'eau vive. Il y a de beaux poissons dans ce Vivier.)

VIVIFIANT, ANTE. adj. Qui vivifie, qui ranime, qui est propre à redonner du mouvement. Esprit vivifiant. Élixir vivifiant.)

On dit en termes de Théologie, (Esprit vivifiant. Grâce vivifiante. Le S. Esprit est l'Esprit vivifiant.)

VIVIFICATION. s. f. Action par laquelle on ranime, on vivifie. (La vivification des parties par les esprits.)

VIVIFIER. v. a. Donner la vie & la conserver. (C'est Dieu seul qui vivifie toutes choses.)

Il se dit figur. Du Soleil & de quelques autres agens naturels. Alors il signifie Donner de la vigueur & de la force. (Le Soleil vivifie les plantes.)

Il se dit aussi figur. Des effets que Dieu produit dans l'ame par la Grâce. (La Grâce vivifie. Seigneur, qui sanctifiez & qui vivifiez.)

VIVIFIÉ, ÉE. participe.

VIVIFIQUE. adj. de t. g. Qui a la propriété de vivifier. (Les sucs vivifiques des plantes.)

VIVIPARE. adj. de t. g. Terme de Physique. On appelle ainsi Les animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivans. (Il y a des serpens vivipares, & d'autres qui sont ovipares.)

VIVOTER. v. n. Vivre petitement, & subsister avec peine, faute d'avoir de quoi se mieux nourrir & se mieux entretenir. (Il n'a pas grand bien, mais il vivote tout doucement. Il ne fait que vivoter.) Il est du style familier.

VIVRE. v. n. *Je vis, tu vis, il vit. Nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivois. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Vis, vivez. Que je vive. Je vivrois. Que je vécusse, &c.* Être en vie. (Tous les hommes & tous les animaux qui vivent sur la terre. Les oiseaux vivent dans l'air, & les poissons dans l'eau. Si nous vivons en ce temps-là. Il a vécu cent ans. S. Louis vivoit au treizième siècle. S'il vit âge d'homme. Cesser de vivre. Être las de vivre.)

On dit prov. *On ne sait ni qui meurt, ni qui vit*, pour marquer L'incertitude de la durée de la vie & du temps de la mort. (Il faut lui donner une reconnoissance de l'argent qu'il nous a prêté, car on ne sait ni qui meurt ni qui vit.)

On dit figurément, (Il est toujours malade, il est dans des frayeurs continuelles, ce n'est pas vivre. Il ne vit pas, il ne fait que languir.)

On dit aussi, *Il ne vit que pour lui*, pour dire, Il ne songe qu'à lui, il ne s'occupe que de ses intérêts; & dans le même sens, (Il ne vit que pour servir Dieu; pour étudier, pour les autres, pour le bonheur des autres.)

On dit de Dieu par excellence, qu'*Il vit de toute éternité*, qu'*il vit dans les siècles des siècles*, qu'*il vit par lui-même*, pour marquer son existence éternelle & indépendante. Et on dit des Bienheureux, qu'*Ils vivront éternellement avec Dieu dans la gloire*, pour dire, qu'ils jouiront de Dieu, de la vue de Dieu pendant toute l'éternité.

Il signifie figur. Durer, subsister. Ainsi on dit dans le style soutenu, (Un si grand Prince vivra éternellement dans l'histoire. La mémoire de ce Conquérant, son nom, sa gloire vivra jusques dans la postérité la plus reculée.)

On dit aussi, *Cet ouvrage-là vivra*, pour dire, qu'Il passera à la postérité. (Les ouvrages frivoles ne vivent que peu de temps.)

Il se dit aussi en termes de Dévotion, par rapport à la disposition de l'ame qui est en état de grâce. Ainsi on dit d'Un pécheur converti, qu' (Il vit de la vie de la grâce, qu'il vit d'une vie nouvelle.) Et dans l'Écriture-Sainte, il est dit, que *Le juste vit de la foi*.

VIVRE, signifie aussi, Se nourrir, conserver sa vie par le moyen des alimens. (Donner à quelqu'un pour vivre, de quoi vivre, le faire vivre. Il ne vit que de racines, de légumes. Les oiseaux qui vivent de grain, de proie, de carnage. Cet homme-là vit de peu, vit sobrement. Il vit aux dépens d'autrui, sur le commun, aux dépens du commun. Il fait cher vivre dans cette Ville.)

On dit, *Vivre de régime*, pour dire, Vivre avec beaucoup de règle, pour rétablir ou pour conserver sa santé.

On dit, *Vivre à table d'hôte*, pour dire, Manger dans une hôtellerie, dans une auberge où l'on paye tant par repas. Et en parlant De plusieurs personnes qui n'ont qu'une table à frais communs, on dit qu'(Ils vivent en commun.)

VIVRE, se dit en parlant Des fonds & des moyens qui fournissent de quoi subsister. (Vivre de son bien, de ses rentes. Vivre de son travail, de son métier, &c. Vivre d'emprunt. Vivre d'aumône.)

On dit familièrement, *Vivre de ménage*, pour dire, Vivre avec économie. Et on dit en plaisantant d'Un homme qui vend ses meubles pour subsister, qu'*Il vit de ménage*.

On dit aussi, *Vivre d'industrie*, pour dire, Trouver moyen de subsister par son adresse & par son savoir faire. Il ne se dit ordinairement qu'en mauvaise part.

On dit figurément, *Vivre d'espérance*, pour dire, Vivre dans l'attente de quelque bien, & se soutenir par cette attente. Et en parlant d'Un homme à qui on ne connoît aucun bien, ni aucune ressource pour subsister, on dit familièrement, qu'*Il vit de la grâce de Dieu*, pour dire, qu'On ne sait comment il subsiste. La même chose se dit d'Un homme qui mange très-peu, & à peine autant qu'il faut pour se soutenir

On dit d'Un Artisan, qu'*Il vit au jour la journée*, pour dire, qu'Il n'a pour subsister que ce qu'il gagne chaque jour par son travail. Et on dit proverbialement & figurément, *Vivre au jour la journée*, pour dire, Passer sa vie sans vue, sans prévoyance.

On dit proverb. *Item il faut vivre*, pour dire, que La nécessité de pourvoir à sa subsistance doit excuser beaucoup de choses que l'on fait, & que l'on ne feroit pas sans cela.

On dit, *Vivre à discrétion*, en parlant Des Soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une Ville, pour se

faire traiter à leur gré par les habitans.

Vivre, se dit Par rapport à la dépense qu'on fait pour sa table, pour ses habits, pour son train, & par rapport aux commodités ou incommodités de la vie. (Vivre splendidement, magnifiquement, honorablement, noblement. Vivre en grand Seigneur. Vivre en Prince. Vivre en gueux Vivre avec économie. Vivre mesquinement, sordidement, pauvrement, misérablement. Il ne vit pas selon sa condition.)

On dit aussi, *Vivre noblement*, pour dire, Mener un genre de vie dans lequel il n'y a rien qui déroge à la noblesse.

Vivre, se dit aussi par rapport à la manière de passer sa vie dans les divers états que l'on embrasse, les différens lieux que l'on habite, &c. (Vivre dans le célibat, dans le mariage. Vivre dans le grand monde, dans l'obscurité. Vivre à la Ville, à la campagne, à la Cour. Vivre chez soi, chez ses amis. Vivre dans la solitude, dans la retraite, dans le cloître. Vivre dans la joie, dans la tristesse, dans les plaisirs Vivre heureux, content, tranquille. Vivre malheureux.)

On dit prov. & famil. *Vivre paix & aise*, pour dire, Passer sa vie tranquillement & dans l'abondance.

On dit prov. *Chacun vit à sa mode*, pour dire, que Chacun en use comme il lui plait en ce qui le regarde. (Il faut laisser chacun vivre à sa mode.)

Vivre, fig. encore, Se conduire, se comporter bien ou mal, eu égard aux mœurs & à la Religion. (Vivre en homme de bien Vivre saintement, sagement. Il a toujours vécu sans reproche. Il vit comme un Ange. Vivre régulièrement, religieusement. Vivre en bon Chrétien. Vivre en libertin. Vivre licencieusement. Vivre mal. Il faut bien vivre pour bien mourir. On meurt d'ordinaire comme on a vécu.)

Vivre, fig. aussi, Se comporter, se gouverner bien ou mal, eu égard aux différens devoirs de la société. Ainsi on dit, *Vivre bien avec quelqu'un*, pour dire, Observer tous les égards & toutes les mesures que demandent la bienséance, la politesse, & les divers degrés de liaison qu'on a avec lui. (Il a toujours bien vécu avec sa femme, avec sa famille, avec ses voisins. Quoique nous soyons en procès, nous vivons pourtant bien ensemble. Il vit bien avec toute sa parenté.)

Et on dit, *Vivre mal avec quelqu'un*, pour dire, Ne point observer avec lui les égards & les mesures nécessaires. (Il vit mal avec sa femme, avec sa famille, avec ses voisins.)

On dit encore, *Vivre bien avec quelqu'un*, pour dire, Être en bonne intelligence avec lui. (Ils vivent bien ensemble;) &, *Vivre mal avec quelqu'un*, pour dire, Être brouillé avec quelqu'un, n'être point avec lui en bonne intelligence. (Ils étoient autrefois grands amis, mais aujourd'hui ils vivent mal ensemble.)

Il faut observer, que quand on dit, *Un tel vit mal avec ses amis*, on veut dire, que Le mal vient de lui, que c'est lui qui a tort.

On dit, qu'*On ne sauroit vivre avec un tel*, pour dire, qu'Il est d'une humeur incompatible; &, qu'*Un homme est aisé à vivre*, pour dire, qu'Il est d'un commerce doux & facile, qu'il est aisé de vivre avec lui.

On dit, qu'*Un homme sait vivre*, pour dire, qu'Il a les manières du monde, qu'il sait se conduire suivant les usages reçus parmi les honnêtes gens. (Il a de l'esprit, il a passé une partie de sa vie à la Cour, il sait vivre. Cet homme est fort incivil, il ne sait pas vivre.)

On appelle *Le savoir vivre*, La connoissance & la pratique des bienséances & des usages reçus parmi les gens du monde. Et on dit, *Apprendre à vivre*, pour dire, Acquérir cette connoissance, s'instruire de ces usages.

On dit fam. qu'*On apprendra bien à vivre à quelqu'un*, pour dire, qu'On trouvera bien moyen de le punir de quelque faute qu'il a faite.

On dit, *On donne tant aux Soldats pour le bien vivre*, pour dire, qu'On leur donne une certaine somme dans les quartiers, dans les garnisons, pour les obliger à ne rien exiger de leurs hôtes au-delà de ce qui est prescrit par les Ordonnances.

Vivre, se dit encore par rapport au Gouvernement politique, aux Lois, aux usages du pays dans lequel on demeure. (Vivre sous les Lois d'un Prince. Les Lois, les coutumes suivant lesquelles nous vivons. On vit ainsi en ce pays-là.)

On dit poëtiquement, en termes de galanteries, (Vivre sous les lois d'une Beauté.)

Vive Dieu. Sorte d'affirmation tirée de l'Écriture Sainte.

Vive le Roi, Acclamation pour témoigner qu'on souhaite longue vie & prospérité au Roi. (Le Peuple cria, vive le Roi!)

Vive, est aussi un terme dont on se sert pour marquer qu'On estime quelqu'un qu'on fait grand cas de quelque chose. (Vive un tel, c'est un galant homme. Vive la Champagne & la Bourgogne pour les bons vins. Vive Paris pour la bonne compagnie & la bonne chere.) Il est du style familier.

Qui vive? Terme dont on se sert dans les armées qui sont en campagne, pour demander à quelqu'un que l'on rencontre, qui approche d'un poste, d'une garde, de quelle armée & de quel parti il est. (On lui demanda, Qui vive; il répondit: Vive France. Les deux troupes en vinrent au qui vive.) Dans les Places les Sentinelles crient, (Qui va là?)

Lorsque dans une Cour, dans une Ville, dans une Compagnie, il y a des partis différens qui partagent les esprits, les inclinations, on dit figur. qu' (On y est sur le qui vive.) Et on dit aussi figurém. d'Un homme querelleur & difficile à vivre, qu' (Il faut être toujours sur le qui vive avec lui.)

VIVRE. s. m. Nourriture. (Il lui donne tant pour le vivre & le vêtement.) Il est plus usité au pluriel; & alors il sig. Toutes les choses dont un homme se peut nourrir. (Les vivres sont fort chers dans cette Ville. Les assiégés manquoient de vivres. Fournir de vivres. Munir une Place de vivres. Grand convoi de vivres.)

VIVRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des bandes, fasces, paux, &c. à replis carrés.

VIZ

VIZIR. s. m. On appelle *Vizirs*, Les principaux Officiers du Conseil du Grand Seigneur; & *Grand Vizir*, Le premier Ministre de l'Empire Ottoman. Le nom de Vizir vient d'un verbe Arabe, qui signifie, *Porter*.

VIZIRAT. s. m. Place, Office de Vizir. Il se dit aussi Du temps qu'un Vizir est en place. (Pendant son Vizirat.)

VOC

VOCABULAIRE. s. m. Dictionnaire, recueil alphabétique des mots d'une Langue. (Il y a à la fin de ce voyage un vocabulaire de telle Langue. Excellent vocabulaire. Mauvais vocabulaire.)

VOCABULISTE. s. m. Auteur d'un vocabulaire. Il est de peu d'usage.

VOCAL, ALE adj. Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix. Il n'est guère en usage que dans ces phrases, *Prière*, *Oraison vocale*, qui se disent par opposition à Oraison mentale; & *Musique vocale*, par opposition à Musique instrumentale.

On appelle *Vocaux*, dans les Communautés Ecclésiastiques, Séculières ou Régulières, Ceux qui ont droit de donner leur voix dans quelque élection. (Il n'y avoit que douze Vocaux à cette élection.) Dans cette phrase, il s'emploie substantivement.

VOCATIF. s. m. Terme de Grammaire. Le cinquième cas de la déclinaison des noms dans les Langues où les noms ont des cas, celui dont on se sert quand on appelle quelqu'un Dans notre Langue où il n'y a point de cas, on y supplée par l'interjection O, que l'on sous-entend quelquefois. (Mon Dieu, mon Sauveur! Ô mon Dieu! ô mon Sauveur!) *Que fais-tu, malheureux!* pour dire, *O malheureux!*

VOCATION. s. f. Mouvement intérieur, par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. (Répondre, résister à sa vocation. Ce n'est pas sa vocation d'être d'Église. Avant que de choisir un état, il faut examiner sa vocation.)

On appelle encore *Vocation*, Un certain ordre de la Providence que l'on doit suivre. (Ce Prince suit, remplit sa vocation en s'appliquant fortement à la conduite de son État.)

On appelle aussi *Vocation*, L'ordre extérieur de l'Église, par lequel les Évêques appellent au Ministère Ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. (Vocation extérieure. Les Ministres Protestans n'ont point de vocation légitime.)

On appelle *La vocation des Juifs*, *des Gentils*, Les moyens dont Dieu s'est servi pour appeler ces peuples à la vraie Religion. On dit aussi, La vocation d'Abraham.)

VŒU

VŒU. s. m. Promesse faite à Dieu, par laquelle on s'engage à quelque œuvre que l'on croit lui être agréable, & qui n'est point de précepte. (Vœu solemnel Vœu sacré. Vœu de virginité. Les trois vœux, de pauvreté, de chasteté, & d'obéissance. Faire un vœu. Faire vœu de jeûner, d'aller en pélérinage. Accomplir un vœu. S'acquitter de son vœu. Rompre, violer son vœu. Se faire absoudre, relever de son vœu.)

On appelle *Vœu de stabilité*, L'engagement de quelque Religieux à demeurer toujours en un certain Monastère.

On appelle *Vœu simple*, Un vœu qui n'est pas fait en face de l'Église avec les formalités prescrites par les Canons. On l'oppose à *vœu solemnel*.

On dit fam. *Je n'ai pas fait vœu de faire une telle chose*, pour dire, J'ai la liberté de la faire ou de ne la pas faire, je ne me suis engagé à rien.

Vœu, signifie aussi, L'offrande promise

par un vœu. (Appendre des vœux aux piliers d'une Chapelle. Ce tableau est un vœu.)

On appelle aussi ces sortes d'offrandes, *Des Ex-voto*, d'une expression latine que l'usage a fait passer dans la Langue. (Ce tableau est un *Ex-voto*.)

VŒU, se prend quelquefois pour suffrage; & dans cette acception, il ne se dit qu'en quelques lieux, dans certaines élections & délibérations. (Donner son vœu. Refuser son vœu. Écrire son vœu.)

VŒUX, au pluriel, signifie, Souhaits, desirs. (Exaucer, remplir, combler les vœux de quelqu'un. Faire des vœux pour quelqu'un. Borner ses vœux. Il a les vœux du public. C'est l'objet de ses vœux.)

V O G

VOGLIE. *Voy.* BONNE VOGLIE.

VOGUE. s. f. Terme de Marine, L'impulsion, le mouvement d'une galère ou autre bâtiment, causé par la force des rames. (Vogue lente & foible. Vogue Pressée & forte.)

Il signifie fig. Le crédit, l'estime, la réputation où est une personne. (Ce Prédicateur avoit la vogue, étoit en vogue. Cela l'a mis en vogue.)

Il se dit aussi Des choses qui ont grand cours, qui sont fort à la mode. (En ce temps là les Romans étoient fort en vogue. Cette Dame a mis cet ajustement en vogue. Un tel Marchand, un tel Ouvrier a la vogue. Un tel jeu est présentement en vogue.)

VOGUE-AVANT. s. m. Terme de Marine. Espalier, Rameur qui tient la queue de la rame & lui donne le branle. (Un vieux Vogue-avant. Un bon Vogue-avant.)

VOGUER. v. n. Être poussé sur l'eau à force de rames. (Les galères commençoient à voguer.)

Il se dit quelquefois des vaisseaux qui vont à la voile. Ils voguoient en pleine mer.)

Il fig. aussi, Ramer, mouvoir, faire aller avec la rame.) Il y a des Forçats qui voguent à merveille.)

On dit prov. *Vogue la galère*, pour dire, Arrive ce qui pourra.

VOGUER. s. m. Rameur. (Il avoit de bons Vogueurs sur sa galère.)

V O I

VOICI. préposition. Il sert à montrer, à désigner une chose qui est proche de celui qui parle. (Voici le livre dont on a parlé. Voici la maison en question. Nous voici quatre.)

On le dit aussi Des choses qui ne s'aperçoivent point par les sens. (Voici la preuve de ce que je viens de vous dire. Voici la cause de cette événement.) Et alors on le dit avant que de dire cette cause, cette preuve.

VOICI, est quelquefois suivi d'un que, comme dans cette phrase, (Voici qu'il vient.)

VOIE. s. f. Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. Il ne se dit plus en ce sens, & au propre, qu'en parlant Des grands chemins des anciens Romains, de ces routes conduites de Rome aux extrémités de l'Italie & par-delà, dont il reste encore des vestiges. (La voie Appienne. La voie Flaminienne.) Et dans cette phrase proverbiale, (Cette homme est toujours par voie & par chemin.)

On dit figur. (La voie du Paradis, du Ciel. La voie du salut. La droite voie. J. C. a dit de lui dans l'Évangile : Je suis la voie, la vérité & la vie. Les Catholiques sont dans la bonne voie. Si vous suivez cette voie vous serez sauvé. Être en voie de perdition, dans la voie de perdition.)

En termes de l'Écriture, on appelle *Voie étroite*, La voie du salut; & par opposition, *Voie large*, Le chemin de perdition.

En termes de l'Écriture, *Voie* signifie aussi, Les Commandemens de Dieu, ses Lois. (Seigneur, enseignez-moi vos voies.) Et dans un autre sens, La conduite que Dieu tient à l'égard des hommes. (Les voies du Seigneur sont incompréhensibles, sont impénétrables.) Dans ces deux acceptions, il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

On dit encore dans le style de l'Écriture, (L'impie s'est égaré dans ses voies:) &, que *Toute chair avoit corrompu sa voie*, pour dire, que Les hommes s'étoient abandonnés à toutes sortes de crimes.

On appelle fig. *Voie lactée*, Un amas d'étoiles qui font comme une espèce de trace blanche & lumineuse dans le Ciel.(La voie lactée s'appelle vulgairement Le chemin de Saint Jacques.)

On appelle *La voie des carrosses*, *des charrettes*, L'espace qui est entre les deux roues, (La voie des voitures d'Allemagne est plus étroite que celle des voitures de France.)

On appelle de même, La trace que le carrosse, la charrette fait ou a faite en marchant. (On a suivi la voie du carrosse. Ôtez-vous de la voie du carrosse.)

On dit populairem. *Laisser une chose en voie*, pour dire, La laisser sans la serrer. (Il ne faut rien laisser en voie dans cette maison.)

VOIE, en termes de Chasse, est le chemin par où la bête a passé. (Les chiens sont sur la voie, sur les voies. Les mettre sur les voies. Les chiens ont empaumé la voie.) *Voy.* EMPAUMER.

On dit figur. *Mettre quelqu'un sur les voies*, *sur la voie*, pour dire, Lui donner des lumières propres à lui en faire découvrir davantage, lui donner des moyens qui l'aident à parvenir à l'exécution de son dessein.

VOIE, signifie encore, La voiture par laquelle les personnes, les marchandises sont transportées d'un lieu à un autre. (Quelle voie prendrez-vous pour envoyer cela à Brest ? Je prendrai la voie de l'eau. Je ferai tenir ces hardes par la voie des Rouliers. Je m'en irai par la voie du Messager, du coche. La voie de la poste est la plus prompte pour faire tenir des lettres. Envoyez-moi cela par la voie de Monsieur un tel. C'est une voie sûre.)

En termes de Médecine, on appelle dans le corps humain, *Les premières voies*, Les premiers vaisseaux ou conduits qui reçoivent les sucs alimenteux avant qu'ils soient changés en sang, tels que l'estomac, les intestins, &c.

On dit aussi *Voie* pour Charretée. (Voie de bois. Voie de pierre. Voie de sable.) *Voie de plâtre*, C'est la quantité de douze sacs de plâtre, chaque sac de deux boisseaux & demi.

On appelle *Voie d'eau*, Les deux seaux d'eau que porte un homme. Et en termes de Marine, on appelle *Voie d'eau*, Une ouverture qui se fait dans un vaisseau, & par laquelle l'eau entre. (Il y avoit une voie d'eau à l'avant du vaisseau.)

VOIE, signifie figur. Moyen dont on se sert, conduite que l'on tient pour arriver à quelque fin. (Je ne sais quelle voie je dois tenir pour cela. Vous ne prenez pas la bonne voie pour réussir. Un tel est tout puissant auprès du Roi, adressez-vous à lui, servez-vous de cette voie. C'est la voie la plus courte, la plus sûre, la meilleure. Il ne faut pas se servir de mauvaises voies pour arriver à une bonne fin. Il a fait sa fortune par la voie des armes. La voie de la faveur. Des voies obliques. Des voies souterraines. Des voies canoniques.)

En Chimie, on appelle *Voie*, La manière d'opérer. On en distingue deux principales, la *Voie sèche* & la *Voie humide*. La première emploie le feu, & la seconde les dissolvans.

En termes de Jurisprudence, on appelle *Voies de droit*, Le recours à la Justice, suivant les formes prescrites par les Ordonnances. Et on appelle *Voies de fait*, Les actes de violence qu'on fait sans avoir recours à la Justice.

On dit, *Etre en voie d'accommodement*, *de s'accommoder*, *en voie de faire quelque chose*, pour dire, Y travailler, s'y disposer, être dans le train, être prêt à....

VOILÀ, préposition. Elle a à peu près la même signification que *Voici*, & elle sert encore à marquer Une chose un peu éloignée de celui qui parle. (Voilà l'homme que vous demandez.)

On le dit aussi des choses qui ne s'aperçoivent point par les sens. (Voilà ce qui a été fait par ses ordres Voilà sa raison. Voilà sa preuve.) Et alors on suppose qu'on vient de dire ce fait, cette raison, cette preuve; au lieu que *Voici*, suppose au contraire qu'on ne les a pas dits, mais qu'on va les dire. (Voilà les services que je lui ai rendu, & voici quelle est ma récompense.)

VOILA, est quelquefois suivi d'un *Que*, comme dans cette phrase. (Voilà qu'on sonne.)

VOILE. s. m. Pièce de toile ou d'étoffe destinée à cacher quelque chose. (Voile épais. Voile clair. Les femmes & particulièrement les veuves, se servent de voiles pour se couvrir la tête, pour se cacher le visage. Elle est veuve, elle porte le grand voile. Les femmes en Orient ne sortent point qu'elles ne soient couvertes d'un voile.)

On dit figur. qu'*Un homme a un voile devant les yeux*, Quand les préjugés, les préventions, l'amour, la haine, ou quelque autre passion l'empêche de voir les choses comme elles sont.

On dit poëtiquement, *Les voiles de la nuit*, pour dire, Les ténèbres de la nuit.

On appelle aussi *Voile*, La couverture de tête que portent les Religieuses. Et l'on dit, qu'*Une fille a pris le voile*, pour dire, qu'Elle est entrée au Noviciat, qu'elle a pris le voile que portent les Novices. (Un tel Évêque lui a donné le voile. Bénir le voile. La bénédiction du voile. Elle est encore novice; & n'a que le voile blanc. Les Professes portent le voile noir.)

VOILE, se dit aussi De l'étoffe dont se font les voiles de Religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. (Un habit de voile. Un manteau de voile. Une doublure de voile.)

VOILE, signifie quelquefois un grand rideau, comme en ces phrases, (À la

mort

mort de JESUS-CHRIST, le voile du Temple se déchira en deux parts de haut en bas. On met quelquefois dans les Cathédrales un grand voile, pour séparer le sanctuaire du reste du Chœur.)

Il signifie figurément, Apparence, couleur specieuse, prétexte. (Un scelérat qui se couvre du voile de la piété, de la dévotion. Il faut lui arracher le voile dont il se couvre & faire connoître sa méchanceté.)

VOILE. s. f. plusieurs lés de toile forte cousus ensemble, & que l'on attache aux antennes ou vergues de mâts, pour prendre, pour recevoir le vent. (La grande voile, ou la voile du grand mât. Voile d'artimon, voile de misaine, de trinquet. Voile latine *ou* triangulaire. Voile carrée, &c. Déployer les voiles. Amener, baisser les voiles. Plier, serrer, caler la voile. Aller à la voile. Aller à voiles & à rames. Ils cingloient à pleines voiles, à voiles déployées. Il avoit tendu toutes ses voiles. Bander la voile. Le vent a enflé les voiles. Ils alloient à voiles & à rames.)

On dit, *Mettre à la voile*, pour dire, Partir du port, de la rade, commencer la navigation. En ce sens on disoit autrefois, (Mettre les voiles au vent.)

On dit, *Faire voile*, pour dire, Naviguer : & , *Faire forces de voiles*, *forcer de voiles*, pour dire, Tendre toutes ses voiles pour faire une plus grande diligence.

On dit figurément, *Aller à voiles & à rames dans quelque affaire*, pour dire, Faire tous ses efforts, mettre tout en œuvre pour réussir.

On dit figurément *Il a donné dans ce dessein à pleines voiles*, pour dire, De tout son cœur.

On dit figurément, *Caler la voile dans quelque affaire*, pour dire, Se relacher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur.

VOILES, au pluriel, signifie quelquefois vaisseau. (Une flotte de tant de voiles. Il parut cent voiles à l'embouchure de la rivière.)

VOILER. v. a. Couvrir d'un voile. (Voiler une Religieuse. En ce pays-là toutes les femmes se voilent pour paroître en public, ne sortent que voilées. On voile les images dans les Églises pendant le Carême.) Il s'emploie aussi figurém. (Ils avoient voilé leur révolte du prétexte de la Religion. Voiler son amour des apparences de l'amitié.)

VOILÉ, ÉE. participe.

On dit poëtiquement, *Le Soleil voilé d'un nuage*, pour dire, obscurci par un nuage.

VOILERIE. s. f. Lieu où l'on fait, où l'on raccommode les voiles des vaisseaux.

VOILIER. s. m. Il se dit d'un vaisseau, par rapport à la facilité qu'il a d'aller plus ou moins vîte. Il ne se met jamais seul, mais il se joint toujours avec les épithètes *Bon* ou *Mauvais*, ou avec des termes équivalens. (Votre vaisseau est bon voilier. C'est le meilleur voilier de la flotte. Il est méchant voilier, il demeure toujours derrière.)

VOILURE. s. f. Nom collectif, qui signifie toutes les voiles d'un vaisseau.

Il se dit aussi pour exprimer La quantité de voiles que porte un vaisseau, par rapport au vent qu'il a, & à la route qu'il veut faire. (Nous fûmes obligés de changer de voilure quatre fois dans un jour.)

VOIR. v. a. *Je voi ou je vois, tu vois, il voit. Nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyois. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Vois, voyez. Que je voie. Que je visse Je verrois. Que j'eusse vu. Voyant, &c.* Appercevoir en recevant les images des objets dans les yeux, connoître par les yeux. (Voir un objet. Je vois un homme, je le vois qui vient, qui marche. Cela se voit de loin. Il ne voit pas les objets à deux pas de lui. Voir le jour. Voir la lumière. On voit le jour au travers. Je l'ai vu de mes propres yeux, de mes deux yeux.)

Il se met aussi neutralement. (Voir clair. Voir trouble. Voir confusément. Voir distinctement. Voir de près. Voir de loin. Il ne voit pas à se conduire. Il ne voit goutte. Il ne voit pas devant lui. Les témoins qui ont vu.)

On dit figurément, *Voir de loin*, *voir bien loin*, pour dire, Avoir beaucoup de pénétration, de prévoyance. Et on dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui a peu de lumières, peu de prévoyance, qu' (Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez.)

On dit ordinairement, (Qui voit est vu.)

On dit communément d'Une personne qu'on ne voit pas aussi souvent que l'on voudroit, qu' (On ne la voit pas à demi :) & d'Une femme qui aime extrêmement son mari, ou d'une mère qui aime extrêmement son fils, qu' (Elle ne le croit pas où elle le voit, qu'elle ne le voit pas où il est.)

On dit figur. *Voir quelqu'un de bon œil*, *de mauvais œil*, pour dire, Être bien aise ou fâché de le voir.

On dit famil. qu'*Un homme n'a rien à voir sur un autre*, pour dire, qu'Il n'a nulle juridiction sur lui, nulle inspection sur sa conduite. On dit dans le même sens, (Il n'a rien à voir à cela. Il n'a rien à voir à ce qui me regarde.)

On dit, qu'*Un maison voit sur un jardin*, *sur une rue*, pour dire, qu'Elle est située de sorte que l'on a des vues sur un jardin, sur une rue.

On dit, qu'*Une hauteur voit une Place*, *voit le rempart d'une Place*, pour dire, que De là on découvre la Place, le rempart de la Place, en sorte qu'on est à portée de la battre avec du canon. On dit aussi dans un sens pareil, que *La batterie d'une Place voit à revers*, qu'*une hauteur voit un tel ouvrage à revers*, pour dire, que De cette hauteur on voit l'ouvrage, & qu'on peut le battre par derrière.

On dit par exagération, & pour louer extrêmement quelque chose, que (Qui ne l'a pas vu n'a rien vu.)

On dit d'Une chose extraordinaire, qu'*Elle ne s'étoit jamais vue*, qu'*Elle ne s'étoit point encore vue*, pour dire, qu'Elle n'étoit jamais arrivée, qu'elle n'avoit jamais été. Et on dit dans le même sens, (On n'a jamais vu une chose pareille. On n'a jamais rien vu de pareil.)

On dit par indignation, par étonnement, par admiration, (Vit-on jamais rien d'égal ? Qui vit jamais rien de si extraordinaire ? Voyez quelle insolence ! Voyez l'insolence !)

On dit familièrement à un homme qui doute de ce qu'on lui dit, (Si vous ne le croyez pas, allez-y voir :) & d'Une chose dont on doute, mais qu'on ne se veut pas donner la peine de vérifier, d'examiner, (J'aime mieux le croire que d'y aller voir.)

On dit populairement, par mépris, & pour rabaisser une chose qu'un autre voudroit faire valoir, (Voilà un beau venez-y voir.)

On dit, *Aller voir quelqu'un*, pour dire, Aller chez lui pour lui rendre visite, pour lui rendre ses devoirs, pour l'entretenir, &c. (Je l'ai été voir deux fois. Je l'irai voir le plutôt que je pourrai. Il ne m'est point venu voir.) Et dans ce sens, un aveugle même dit, (J'irai vous voir.)

On dit, *Il n'a point encore vu le Roi depuis son retour*, pour dire, Il n'a point encore salué le Roi, il ne s'est point présenté devant le Roi depuis son retour. Et on dit, *Il a vu le Roi dans son cabinet*, pour dire, Il a eu une audience particulière du Roi.

On dit, *Voir ses Juges*, pour dire, Aller les solliciter chez eux.

On dit, qu'*Un Medecin voit un malade*, pour dire, qu'Il prend soin de lui pendant sa maladie. On dit la même chose d'Un Directeur ou d'un Confesseur qui a soin de la conscience d'un malade pendant sa maladie.

On dit figurément, *Voir venir quelqu'un*, pour dire, Démêler, découvrir, connoître par les démarches de quelqu'un, quel est son dessein. (Il y a long-temps que je le vois venir.) On dit aussi, *Voir venir quelqu'un*, pour dire, Attendre qu'il fasse les premières démarches pour régler sur cela les siennes, & voir quel parti on doit prendre. (Nous voilà bien postés, nous les verrons venir.)

On dit, *J'ai vu l'heure que*, *j'ai vu le moment que*, pour dire, Peu s'en est fallu que, il ne s'en est rien fallu que. Et l'on dit, *J'ai vu le temps que l'on faisoit....* pour dire, J'ai été du temps qu'on faisoit....

On dit popul. *Il semble à voir*, pour dire, On jugeroit. (Il semble à voir qu'il soit le maître ici.)

On dit familièrement, comme par défi, (Je voudrois bien voir cela. Faites cela & vous verrez. Je voudrois bien voir qu'il osât l'entreprendre. Faites cela pour voir.) Ces Deux dernières phrases sont du style familier. Et on dit pour blâmer, (Il fait beau vous voir à l'âge que vous avez, vous amuser à ces bagatelles-là.)

On dit poëtiquement, *Voir le jour*, pour dire, Être né. (Depuis que je vois le jour. Il n'avoit pas encore vu le jour.)

On dit d'Un homme qui a fait une action infame, qu'*Il n'est pas digne de voir le jour*, pour dire, qu'il n'est pas digne de vivre.

On dit aussi, qu'*Un livre*, qu'*un ouvrage n'a pas encore vu le jour*, pour dire, qu'il n'est pas encore imprimé, qu'il n'est pas encore publié.

On dit, *Voir en songe*, pour dire, Imaginer en dormant.

VOIR, signifie Regarder, considérer avec attention. (Voyez ce tableau, c'est une chose à voir. Il mérite d'être vu. Venez voir.)

Il se dit aussi de l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. (Cette affaire a été vue par d'habiles gens, & de

tous les côtés; elle a été vue & revue. Le rapporteur n'a pas encore vu mon procès. Il faudra voir ce qu'il y aura à faire là-dessus. Voyez si cela vous accommoderoit. Si cela arrive, nous verrons ce qu'il faudra faire. Voir une affaire à fond.)

On dit en parlant d'une affaire sur laquelle on se réserve à prendre un parti, *Je verrai, nous verrons*, pour dire, J'examinerai, nous examinerons.

Il se dit encore Des observations & des remarques qu'on fait en lisant. (J'ai vu dans Tite-Live, dans Corneille, Tacite. Où avez-vous vu cette particularité? Dans quel livre avez-vous vu ce passage?)

VOIR, se dit De la connoissance qu'on acquiert des choses du monde, dans les voyages, ou dans la fréquentation & le commerce des hommes. (C'est un homme qui a beaucoup vu. Il a vu beaucoup de pays. Il a vu les pays étrangers. Il a vu toutes les Cours des Princes de l'Europe. C'est un jeune homme qui n'a pas encore vu le monde. Il est tout neuf, il n'a encore rien vu. Il veut voir l'Italie. Il faut voir le grand monde pour se façonner.)

On dit proverbialement, De quelqu'un qui n'a jamais fréquenté le monde, que (C'est un homme qui n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille.) Il est familier.

On dit figurément & proverbialement, *Faire voir du pays à quelqu'un*, pour dire, Lui donner bien de l'exercice, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'affaires.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a vu le loup*, pour dire, qu'Il s'est trouvé en plusieurs occasions de guerre, qu'il a fait des voyages périlleux, ou qu'il est fort rompu dans le commerce & dans les affaires du monde.

On dit proverbialement, *Nous en avons bien vu d'autres*, pour témoigner qu'On n'a point peur des menaces d'un homme, & qu'on ne le craint en rien. Il est familier.

VOIR, signifie, Fréquenter. (Qui voyez-vous à la Cour? Qui voit-il dans son quartier?) En parlant d'Un homme ou d'une femme de mauvaise réputation, on dit, *Ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir*, pour dire, Il n'est pas à propos de les fréquenter.

On dit d'Un homme qui vit dans la retraite, qu' (Il ne voit personne.)

On dit aussi, qu'*Un homme ne voit personne*, Lorsqu'à sa porte on ne laisse point entrer ceux qui viennent pour le voir, pour lui faire compliment. Et on dit dans le même sens, (J'ai été à sa porte aujourd'hui, mais on ne le voyoit point. Il ne verra cette semaine que ses plus intimes amis.)

On dit, que *Deux hommes ne se voient point*, pour dire, qu'ils sont mal ensemble, & qu'ils ne veulent point avoir de commerce l'un avec l'autre. (Il y a longtemps qu'ils ne se voient point. Je les ai réconciliés, & ils se sont toujours vus depuis.)

On dit d'Un mari, qu'*Il ne voit point sa femme*, pour dire, qu'Il ne couche point avec elle. (Il y a long-temps que son mari ne la voit plus.)

VOIR, signifie figurément, S'appercevoir, connoître. (Il y a long-temps que l'on voit qu'il se ruine. Je vis bien qu'il me manqueroit de parole. Ne voyez-vous pas qu'il vous trompe, qu'il se moque de vous? Je vois son dessein, je le vois clairement. Vous voyez comme vous vous en êtes trouvé. Il faut être bien peu pénétrant pour ne pas voir quelle est son intention. Voir clair dans une affaire.)

On dit en termes de Pratique, *Assigner pour voir dire & ordonner...* c'est-à-dire, Pour être présent quand on dira, quand on ordonnera....

Il signifie généralement, Connoître par l'intelligence. Et dans ce sens on dit, que *Dieu voit*, que *les Anges voient*, pour dire, que Dieu connoît, que les Anges connoissent. (Dieu voit le fond des cœurs, voit toutes choses. La béatitude consiste à voir Dieu. Les bienheureux voient Dieu face à face, voient Dieu dans toutes la majesté de sa gloire.)

On dit proverbialement & par menace; *Je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il s'adresse, à qui il a affaire*, pour dire Je lui ferai bien connoître, je lui apprendrai bien...

On dit, *C'est à vous à voir qu'il ne lui manque rien*, pour dire, Faites ensorte qu'il ne lui manque rien; & *Voyez à nous faire souper*, pour dire, Ayez soin de nous faire souper. Ce dernier est de la conversation.

VOIR, signifie aussi, Connoître par le sens du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouie. (Voyez si le vin est bon. Voyez un peu si cela est chaud. Voyez si cet instrument est d'accord. Voyez si ces deux odeurs sont différentes.)

VOIR, signifie aussi, S'informer. (Voyez s'il est chez lui. Voyez s'il est venu.)

VU, UE. participe.

On dit en termes de Banque, qu'*Une Lettre de Change est payable à lettre vue*, pour dire, que Le Banquier est obligé de la payer dès qu'il l'aura vue. On dit plus ordinairement, (Payable à vue.) *Voyez* VUE.

On dit proverbialement, *Juger, faire quelque chose à la boule vue, à boule vue*, pour dire, inconsidérément, sans trop examiner, sans trop prendre garde à ce que l'on fait.

VU, se dit d'une manière absolue & indéclinable en certaines formules de Palais, & en style de Chancellerie. Ainsi on dit; *Vu par la Cour les Pièces mentionnées. Vu les Arrêts énoncés. Vu les raisons & allégations de part & d'autre*, pour dire, Les Pièces mentionnées, &c. ayant été vues, &c.

Il s'emploie encore de la même sorte dans le langage ordinaire, pour signifier, Attendu, eu égard. (La récompense est petite, vu ses grands services, vu son mérite.)

On dit aussi, *Vu que*, pour dire, Attendu que, puisque. (Je m'étonne qu'il ait entrepris cela, vu qu'il n'est pas trop hardi. Comment avez-vous entrepris cette affaire, vu que vous savez bien....)

VU, est aussi quelquefois subst. Ainsi on dit en style de Pratique, *Le vu d'un Arrêt, le vu d'une Sentence*, pour dire, Ce qui est exposé dans un Arrêt, dans une Sentence rendue sur les productions respectives, les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif.

Il s'emploie aussi substantivement en quelques phrases du langage ordinaire. Ainsi on dit, qu'*Une chose s'est faite au vu de tout le monde*, & plus ordinairement, *au vu & au su de tout le monde*, pour dire, que Tout le monde l'a vue, l'a sue, que tout le monde en a été témoin, en a été instruit.

VOIRE. adv. Vraiment. Il est vieux, & on ne s'en sert plus que par plaisanterie ou par ironie, pour nier ce qu'un autre vient d'affirmer, pour s'en moquer.

VOIRIE. s. f. La Charge de Voyer. (La grande Voirie. Un tel a la Voirie dans cette Ville-là.)

VOIRIE, se disoit autrefois pour Grand chemin. Il se prend aujourd'hui plus ordinairement pour le lieu où l'on porte les boues, charognes, & autres immondices. (On a jeté le corps de ce malheureux à la voirie. Traîner un cheval mort à la voirie.)

VOISIN, INE. adj. Qui est proche, qui est auprès, qui demeure auprès. (Nous ne saurions être plus voisins. Dans les lieux voisins. La maison voisine. Les terres voisines de la forêt, de la rivière. Ce jardin-là est trop voisin du grand chemin. Les États voisins. Les Princes voisins.)

Il est aussi substantif; & alors il ne se dit guère que Des personnes, pour signifier, Celui ou celle qui est, qui demeure auprès d'un autre. (Mon voisin. Ma voisine. Bon voisin. Mauvais voisin. Proche voisin. Ils sont voisins & bons amis. Parlez-en à votre voisin.)

On dit proverbialement, qu' (Un grand chemin, une grande rivière & un grand Seigneur, sont trois mauvais voisins.) Et on dit aussi proverbialement, *Qui a bon voisin, a bon matin*, pour dire, Qui a un bon voisin, vit en repos & sans inquiétude, parce qu'il peut compter sur le secours & l'assistance de son voisin.

VOISINAGE. s. m. collectif. Les voisins. (Bon, mauvais voisinage. Il est bien avec tout son voisinage. Tout son voisinage l'aime. Il s'en prit au voisinage. Tout le voisinage accourut au bruit.)

Il signifie aussi, La Proximité d'un lieu. (Le voisinage de la forêt, des montagnes. Les maisons du voisinage.)

VOISINER. v. n. Visiter familièrement ses voisins. (Il ne voisine point. Il se plaît à voisiner.) Il est du style familier.

On dit proverbialement, *il n'est voisin qui ne voisine*, pour dire, que Ce n'est pas être bon voisin, que de ne pas voir ses voisins.

VOITURE. s. f. Ce qui sert au transport des marchandises, des personnes. (Voiture douce, rude. Le carrosse, la litière, le bateau est une voiture fort commode. Je ne saurois m'accoutumer à cette sorte de voiture. Quelle voiture prendrez-vous pour vous en retourner? Je voudrois bien trouver une voiture qui fût douce. La voiture des Rouliers est la moins chère des voitures par terre.)

Il signifie aussi, Les choses ou les personnes que l'on transporte. (Le Roulier, le Voiturier s'en est retourné à vide, Il n'a pu trouver voiture. Il a voiture. Il a sa voiture. Il n'a que demi-voiture. Il a voiture complète.)

Il signifie encore, Le port, le transport, des marchandises, des hardes, des personnes. (On a tant payé pour la voiture de ses marchandises. La voiture s'en fait par mulets, par charroi, par bateau, &c.

(Il a tant pour chaque voiture. La voiture de tant de personnes par le coche, par le carrosse. Voiture & port de deniers.)

On appelle *Lettres de voiture*, La lettre qui contient le dénombrement des choses dont un Voiturier est chargé, & sur laquelle il en doit rendre compte pour recevoir son salaire.

On dit prov. & par plaisanterie, *Adieu la voiture*, Lorsqu'on voit quelque chose qui va tomber.

On dit en plaisantant, qu'*Un homme est venu par la voiture des Cordeliers*, pour dire, qu'Il est venu à pied.

VOITURER. v. a. Transporter par voiture. On le dit principalement des denrées, des marchandises. (Voiturer par mulets, par charroi. Voiturer par eau, par terre. Voiturer l'argent des Recettes générales au Trésor Royal.)

VOITURER, se dit aussi, pour signifier, Mener quelqu'un dans son carrosse. (Voulez-vous me voiturer jusques-là?) Il est du style familier.

VOITURÉ, ée. participe.

VOITURIER. s. m. Celui qui fait le métier de voiturer. (Voiturier par eau. Voiturier par terre. Les Voituriers de tel endroit. Faire venir des meubles par des Voituriers. Ce n'est pas un Marchand, ce n'est qu'un Voiturier.)

VOITURIN. s. m. On appelle ainsi Celui qui loue des chevaux, des chaises à des voyageurs, & qui les conduit. Il ne se dit que Des Voituriers dont on se sert en Italie & dans les Provinces de France qui en sont voisines. (Notre Voiturin nous mena à une méchante hôtellerie. Notre Voiturin pensa nous égarer. Le Voiturin de Lyon à Turin.)

VOIX. s. f. Son qui sort de la bouche de l'homme. (Voix forte. Voix foible, grêle, aigre, aiguë. Voix haute, basse. Voix plaintive. Voix mourante. Voix casse. Voix cassée. Voix usée, éteinte, enrouée. Voix harmonieuse, sonore. Bonne, belle voix. Voix douce. Voix rude. Voix articulée, inarticulée, discordante. Voix flûtée. De beaux sons de voix. Un beau port de voix. Concert de voix & d'instrumens. Ces voix-là ne s'accordent pas. Marier la voix avec les instrumens. Cela fortifie la voix, gâte la voix. Étouffer la voix. Il a encore de la voix. Il n'a plus de voix. Il a une voix de basse, de taille, &c. Il n'a qu'un filet de voix. Extinction de voix. Sa voix mue. J'entends une voix qui m'appelle. Les brebis entendent la voix du berger. De vive voix ou par écrit.)

Il y a dans les Orgues un jeu qu'on appelle *La voix humaine.*

VOIX, s'emploie aussi pour Chanteur & Chanteuse. (Il y avoit six voix & huit instrumens à ce Concert.)

Il se dit quelquefois de certains animaux. (La voix du perroquet. La voix des oiseaux. La voix des chats-huants paroît la voix d'un homme.)

On dit en termes de Chasse, *La voix des chiens*, pour dire, L'aboiement des chiens après leur gibier.

On dit figur. en langage de l'Écriture, (La voix du sang de l'innocent s'élève jusqu'au Ciel, crie vengeance, &c.)

On appelle en termes de Dévotion, *Voix intérieure*, Les inspirations de Dieu. Les Poëtes appellent La Renommée, *La Déesse aux cent voix.*

On dit figurément, *Apprendre quelque chose par la voix de la Renommée*, pour dire, L'apprendre par le bruit public.

VOIX, se prend pour Suffrage, opinion. (Donner sa voix. Aller aux voix. Recueillir les voix. Compter les voix. Peser les voix. Sa brigue étoit forte, il l'a emporté de tant de voix. À la pluralité des voix. Tout d'une voix. Il a eu toutes les voix. Toutes les voix seront pour lui. Je lui donnerai ma voix. Vous a-t-il demandé votre voix? Il a acheté les voix.)

Il signifie aussi, Droit de suffrage. (Voix délibérative. Il n'a point encore de voix dans l'Assemblée. Il a sa voix comme un autre. Il a deux voix dans le Conseil.)

En ce sens, on appelle *Voix active*, Le pouvoir d'élire; & *Voix passive*, La capacité d'être élu. (Il n'a que voix active. Il a voix active & passive.)

On dit figur. qu'*Un homme a voix en Chapitre*, pour dire, qu'Il a du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. Il est du style familier.

VOIX, signifie aussi, Sentiment, jugement, (La voix publique est pour lui, est contre lui. Il a la voix publique pour lui, contre lui.) Et quand on dit absolument, *La voix publique*, il se prend pour Approbation. (Il a la voix publique.)

On dit proverbialement, que *La voix du peuple est la voix de Dieu*, pour dire, que Le sentiment général est ordinairement bien fondé.

VOL

VOL. s. m. Mouvement de l'oiseau, lorsqu'il fend l'air par le moyen de ses ailes. (Vol élevé, fort, roide, vîte, lent, rapide. Le vol de l'hirondelle est fort vif. Le vol du pigeon est fort roide. L'aigle a le vol fort haut. Les Anciens observoient curieusement le vol des oiseaux, pour en tirer des présages.)

Il se dit aussi De l'étendue & de la longueur du vol qu'un oiseau fait ordinairement en une fois. (Le vol de la perdrix n'est pas long. À son premier vol, à son second vol.)

En quelques Coutumes, *Le vol du chapon*, se dit d'Une certaine étendue de terre qui est autour du château, ou principal manoir. (Le vol du chapon appartient à l'aîné.)

On dit figurément, *Prendre un vol trop haut*, pour dire, S'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières plus hautes que celles qui conviennent à la qualité dont on est, faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. (Il a pris un vol trop haut.) On dit dans le même sens, (Il a pris un trop grand vol. Il ne pourra pas soutenir le vol qu'il a pris.)

On dit d'Un homme qui a été élevé à une Dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires, qu'(Il y est parvenu de plein vol.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme a le vol pour telle & pour telle chose*, pour dire, qu'Il est propre à telle ou telle chose, qu'il a des talens particuliers pour réussir en telle ou telle chose. (C'est un homme qui a été déjà employé en des affaires importantes, il a le vol pour les négociations difficiles.)

On dit à peu près dans le même sens, qu'*Un homme a le vol pour les grands Seigneurs, qu'il a le vol des grands Seigneurs*, pour dire, qu'Il a le talent de réussir auprès des grands Seigneurs.

Dans les pièces de Théâtre en machines, on appelle *Vol*, L'action de la machine par laquelle un ou plusieurs personnages montent ou descendent en fendant l'air comme s'ils voloient. (Il y a dans cet Opéra des vols bien hardis & bien exécutés.)

VOL, se dit d'Un nombre d'oiseaux de proie, qu'on entretient pour prendre diverses sortes de gibier. (Le vol pour le Héron. Le vol pour la Corneille. Le vol pour le Milan, pour la Pie. Un tel chez le Roi est le chef d'un tel vol. Ce Prince entretient des vols pour toutes sortes d'oiseaux.)

Il signifie aussi, La chasse qu'on fait avec des oiseaux de proie. (Se plaire au vol de la Corneille, au vol de la Pie.)

Il se dit encore en termes de Fauconnerie, De la distance qu'il y a entre les deux bouts des ailes d'un oiseau, lorsqu'elles sont écartées autant qu'elles peuvent l'être. Ainsi, en parlant Des ailes d'un grand oiseau, on dit, qu'(Il a tant de pieds de vol.)

VOL, en termes de Blason, signifie, Deux ailes d'oiseau, étendues & jointes ensemble. (Il porte d'or à un vol de sable.) Et on appelle Une aile seule, *Un demi-vol.*

VOL. s. m. Action de celui qui prend, qui dérobe. (Un vol de grand chemin. Vol avec effraction. Vol domestique.)

Il signifie aussi La chose volée. (On l'a trouvé saisi du vol. Il avoit caché son vol en tel endroit. J'ai recouvré mon vol.)

VOLABLE. adj. de t. g. Qui peut être volé. (Ce n'est pas un homme volable.)

VOLAGE. adj. de t. g. Qui est d'humeur changeante & légère. (Amant volage. Cœur volage. Esprit, humeur volage. La jeunesse est volage.)

On appelle *Feu volage*, Une espèce de dartre ou de gale qui vient au visage des enfans.

VOLAILLE. s. f. Nom collectif, qui comprend Les oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour. Il se dit plus particulièrement Des poules, poulets & chapons. Et quand on dit, *Mettre une volaille au pot*, on n'entend parler que d'Une poule ou d'un chapon.

VOLANT, ANTE. adj. Qui a la faculté de voler. (Dragon volant. Poissons volans.)

On dit, *Petite vérole volante*, pour dire, Une petite vérole qui n'a rien de dangereux.

On appelle *Fusée volante*, Une fusée attachée à une baguette, & qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. (On tira à cette fête un grand nombre de fusées volantes.)

On appelle *Feuille volante*, Une simple feuille d'écriture ou d'impression, qui n'est attachée à aucune autre. (Cela étoit écrit sur une feuille volante. Ce n'est qu'une feuille volante. Cet écrit n'est qu'une feuille volante qu'on vend dans les rues.)

On appelle *Assiette volante*, Une assiette que l'on sert entre des plats, & sur laquelle il y a quelque mets, quelque ragoût.

En terme de Peinture, on dit, *Une draperie volante*, pour dire, Une draperie légère, & qui paroît agitée par le vent.

On appelle *Pistole volante*, Une pistole qu'on suppose revenir toujours à son maître, dans quelques mains qu'elle passe.

On appelle en termes de Guerre, *Camp*

volant, Une petite armée composée sur-tout de Cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis, ou pour les observer. (Il commande un camp volant.)

PONT VOLANT. *Voyez* PONT.

CACHET VOLANT. *Voyez* CACHET.

VOLANT. s. m. Petit morceau de bois, d'os, d'ivoire, de liége, garni de cuir, &c. percé de plusieurs trous, où l'on fait entrer des plumes, par le moyen desquelles il se soutient quelque temps dans l'air, après qu'on l'a poussé avec des palettes ou des raquettes. (Jouer au volant. Ce volant ne va pas bien. Un volant mal emplumé.)

VOLANT, se dit aussi d'Une aile de moulin à vent. (Raccommoder un volant de moulin. Un des quatre volans a été rompu par le vent. Remettre un volant à un moulin.)

VOLANT, est aussi une sorte de surtout qu'on ne double point pour le rendre plus léger.

VOLATIL, ILE. adj. Terme de Chimie. Il se dit Des substances que l'action du feu fait élever & dissiper. Il est opposé à *Fixe*. (Sel volatil. Alcali volatil. L'arsenic est très-volatil.)

VOLATILE. s. m. Animal qui vole. (Cet animal est du genre des volatiles. Parmi les volatiles...) Son usage le plus ordinaire est au pluriel.

VOLATILLE. s. f. Il se dit De tous les oiseaux qui sont bons à manger. (Il ne leur donna à dîner que de la volatille.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

VOLATILISATION. s. f. Opération chimique, par laquelle on rend volatil un corps qui étoit fixe. (La volatilisation des sels fixes.)

VOLATILISER. v. a. Rendre volatil. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'arsenic se volatilise aisément*, pour dire, La chaleur fait aisément dissiper l'arsenic.

VOLATILISÉ, ÉE. participe.

VOLATILITÉ. subst. f. Qualité de ce qui est volatile. (La volatilité de l'esprit de vin.)

VOLCAN. substantif masculin. Ouverture, gouffre qui s'ouvre dans la terre, & plus ordinairement sur les montagnes, & dont il sort de temps en temps des tourbillons de feu & de matières embrasées. Il y a beaucoup de volcans dans l'Amérique.

VOLE. s. f. Il se dit à quelques jeux des cartes, quand l'un des joueurs fait toutes les mains. (Il a entrepris la vole. Il a fait la vole. Cette vole lui a valu cinquante jetons.)

VOLÉE. substantif féminin. Le vol d'un oiseau. (Il a pris sa volée. On dit que les hirondelles traversent quelquefois la mer tout d'une volée. De la première volée.)

Il est aussi collectif, & il se dit d'Une bande d'oiseaux qui volent tous ensemble. (Une volée de pigeons. Une volée d'étourneaux. Une volée de moineaux.)

En parlant Des pigeons, on dit, *La volée de Mars, & la volée d'Août*, pour dire, Des pigeons éclos en Mars ou en Août.

Il se dit figurément De gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition, & sur-tout de jeunes gens. (Il y avoit alors une volée de jeunes gens à la Cour. Il sortit du Collége une volée de jeunes écoliers. Dans ce temps-là il y avoit une volée de beaux esprits, d'excellens Poëtes. Il n'étoit pas de cette volée-là.) Il est du style familier.

VOLÉE, signifie aussi figurément & familièrement, Rang, qualité, élévation, force. (C'est une personne de qualité de la haute volée, de la première volée. Il ne doit pas traiter d'égal avec ce Seigneur, il n'est pas de sa volée.)

On dit figurément, *Une volée de canons*, pour dire, La décharge de plusieurs canons faite en même temps. (La muraille fut abattue d'une volée de canons.)

On dit aussi, *Une volée de canon*, pour dire, Un coup de canon. (Il eut la tête emportée d'une volée de canon. S'ils ne se rendent à la première volée de canon, ils n'auront point de quartier. L'armée essuya plusieurs volées de canon.)

En parlant d'Une pièce de canon, on dit aussi, *Tirer à toute volée*, pour dire, Tirer avec un canon posé sur la semelle, sans lui donner de but, mais de manière que le boulet retombe & fasse ricochet. (Un canon tiré à toute volée, peut aller jusques-là.)

On appelle *Volée d'un canon*, La partie de la pièce comprise entre les tourillons & la bouche.

On dit aussi, *Sonner à toute volée*, pour dire, Mettre les cloches tout à fait en branle. Et, *Sonner une, deux, trois volées*, pour dire, Mettre les cloches en branle une, deux, trois fois.

On appelle familièrem. *Volée de coups de bâton*, Un grand nombre de coups de bâton donnés à la fois.

En termes de jeu de la Paume & du Ballon, on dit, *Jouer de volée, prendre de volée, à la volée*, pour dire, Pousser la balle, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. (Il faut jouer ces coups-là de volée, les prendre de volée, à la volée. Il joue bien de volée.)

On dit aussi en ce dernier sens, qu'*Un homme a la volée bonne, la volée sûre*, pour dire, qu'Il est fort adroit à prendre la balle de volée & à la placer.

On dit, *Donner de volée dans la grille, dans l'ais*, pour dire, Donner dans la grille, donner dans l'ais, sans que la balle touche ni à terre, ni au tambour.

On dit encore au jeu de la Paume, *Prendre une balle, prendre un coup entre bond & volée*, pour dire, Prendre la balle dans le moment qu'elle est prête à s'élever après avoir touché à terre. Et en parlant d'Un homme qui a obtenu une grâce en saisissant une conjoncture heureuse, on dit figurément & fam. qu'(Il l'a obtenue tant de bond que de volée, qu'il l'a attrapée entre bond & volée.)

On dit aussi proverbialement & figurément, *Faire une chose tant de bond que de volée*, pour dire, La faire comme on peut, de façon ou d'autre.

VOLÉE, se dit aussi d'Une pièce de bois de traverse, qui s'attache au timon d'un carrosse, d'un fourgon, d'un chariot, & à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. (Il faut mettre ces chevaux à la volée.)

À LA VOLÉE. adv. Inconsidérément. (Il fait toutes choses à la volée. Il ne sait ce qu'il dit, il parle à la volée.) Il est du style familier.

VOLER. v. n. Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. (C'est le propre des oiseaux de voler. Un oiseau qui vole bas, qui vole haut, qui vole sur l'eau. Un oiseau qui vole à tire d'ailes, qui vole roide. Tirer un oiseau en volant. Il y a des insectes, des poissons, des serpens qui volent. Il s'est trouvé des hommes qui ont cherché l'art de voler, le secret de voler.)

VOLER, signifie figurément Courir avec grande vîtesse. (Ce cheval vole. Il ne court pas, il vole. Voler au secours de son ami.)

En ce sens on dit, que (Le temps vole.)

VOLER, se dit aussi Des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vîtesse, comme les traits, les pierres, &c. (Les flèches voloient. Le vent faisoit voler les tuiles. Le vent faisoit voler la poussière.)

VOLER, se dit figurément Du bruit & de la renommée. (Sa renommée voloit par tout. Le bruit de ses hauts faits vole par toute la terre.)

On dit figurément, *Voler avant que d'avoir des ailes*, pour dire, Faire de la dépense avant que d'avoir de quoi la soutenir, entreprendre quelque chose sans avoir les fonds & les moyens nécessaires pour y réussir. Et on dit, *Voler de ses propres ailes*, pour dire, Agir par soi-même, sans le secours d'autrui.

VOLER, est aussi actif, & signifie, Chasser. En ce sens, il se dit De certains oiseaux de proie qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelqu'autre sorte de gibier. (Le Faucon, l'Autour, le Lanier, apprennent facilement à voler. Cet oiseau vole la Pie, vole le Héron, vole la Perdrix.)

Il se dit aussi Des hommes qui chassent en faisant voler ces oiseaux. (Il se plaît à voler la Corneille, à voler le Héron. J'irai voler aujourd'hui. Je volerai la Pie cette après dînée.)

On dit proverbialement & figur. d'Un esprit léger & frivole, ou d'un homme qui ne s'occupe qu'à des choses de rien, à des choses chimériques, & qui change souvent d'objet, que (C'est un homme qui vole le papillon.)

VOLER. v. a. Prendre furtivement ou par force ce qui appartient à un autre. (Voler la bourse de quelqu'un. Voler de l'argent. Voler des hardes. Voler les deniers du Roi.)

On dit aussi, *Voler quelqu'un*, pour dire, Lui prendre quelque chose qui lui appartient. (Ce valet a volé son maître. J'ai été volé cette nuit.)

On dit absolument & sans régime, (Voler sur les grands chemins. On vole par tout à la campagne. Ce sont des Cavaliers qui volent. C'est un homme qui voleroit jusques sur l'Autel.)

VOLER, se dit figurément en parlant De ceux qui s'approprient les pensées & les expressions des autres, & qui s'en servent sans les citer. (Il a volé cela d'un tel livre, dans un tel livre. Non-seulement il a volé les pensées de cet Auteur, il en a même volé jusqu'aux expressions.)

VOLÉ, ÉE. participe.

VOLERIE. subst. f. Terme de Fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux, ou quelque autre sorte de gibier. (Il a haute & basse volerie.)

On appelle *Haute volerie*, La volerie du Faucon sur le Héron, sur les Canards & sur les Grues; celle du Gerfaut sur le Sa-

ere & sur le Milan, &c. Et on appelle *Basse volerie*, Celle du Laneret & du Tiercelet de Faucon, qui volent la Perdrix, la Pie, &c.

VOLERIE. s. f. Larcin, pillerie. (C'est une vraie volerie, une grande volerie.) Il est du style familier.

VOLET. s. m. Pigeonnier, lieu où l'on retire des pigeons. (Il ne lui est pas permis d'avoir un colombier à pied, il n'a qu'un petit volet.)

Il se dit aussi De l'ais qui est à l'entrée de la volière. (Les pigeons se mettent au soleil sur le volet.)

Il se dit de même d'Une tablette, d'un petit ais rond, sur lequel on tire des choses menues, comme sont des graines, des pois, des lentilles, &c.

On dit proverbialement & fig. Des personnes ou des choses qu'on a choisies avec soin, qu'(Elles sont triées, qu'on les a triées sur le volet.)

On appelle encore *Volet*, Une certaine herbe qui pousse de sa racine de grandes feuilles larges, plates & rondes, qu'on voit nager sur l'eau. Elle se trouve plus ordinairement dans les étangs & sur les bords des rivières où l'eau n'est pas rapide. (De l'eau de volet.)

VOLET, se dit aussi d'Un ouvrage de Menuiserie, qui sert à couvrir un des panneaux de vitre d'une croisée, & qui s'ouvre & se ferme suivant le besoin qu'on en a. (Le volet d'une fenêtre. Un volet brisé. Fermer les volets. Ouvrez les volets.)

VOLETER. v. n. fréquentatif. Voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux qui n'ont pas la force de voler longtemps, ou comme les papillons. (Il prend plaisir à voir voleter les abeilles sur les fleurs. La mère crioit & voletoit autour de son nid, lorsqu'on emportoit ses petits. Le papillon ne cesse de voleter autour de la chandelle.)

VOLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui vole, qui dérobe. (Les voleurs de grands chemins. Voleur domestique. Voleur de nuit. Crier au voleur. C'est une voleuse. C'est elle qui est la voleuse.)

Il se dit aussi De ceux & de celles qui sont sujets à dérober, qui sont dans l'habitude de voler. (C'est une voleuse, une grande voleuse, une vraie voleuse. Il est connu pour un grand voleur.)

VOLEUR, se dit par exagération De celui qui exige plus qu'il ne lui appartient. (Ce Commis est un voleur, un franc voleur, un vrai voleur.)

VOLIÈRE. s. f. Lieu qui est ordinairement fermé de fil d'archal, & où l'on nourrit des oiseaux pour son plaisir (Il a une belle volière. Une volière à l'air, découverte. Il a fait faire une volière dans un bois. Il a une volière dans sa chambre.)

On donne aussi le nom de *Volière* à Une grande cage qui a plusieurs séparations, pour mettre plusieurs sortes d'oiseaux.

Il se dit encore d'Un réduit où l'on nourrit des pigeons. (Les pigeons de volière sont les plus délicats.)

VOLIGE. s. f. Planche mince de bois de sapin, ou d'autre bois blanc.

VOLITION. s. f. Terme de l'École. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE. adj. de t. g. Qui se fait sans contrainte, de franche volonté. (Action volontaire. Mouvement volontaire. Accord, traité volontaire. On ne vous y force pas, cela est volontaire. On distingue ce qui est volontaire de ce qui est libre.)

VOLONTAIRE, signifie aussi, Qui ne veut s'assujettir à aucune règle, ni dépendre de personne, qui ne veut faire que sa volonté. Et en ce sens il s'emploie quelquefois substantivement. (Vous ne ferez jamais rien de cet enfant, c'est un petit volontaire. Il est trop volontaire, il n'apprendra rien.)

Il signifie encore Un homme de guerre, qui sert dans une armée sans y être obligé, & sans tirer aucune paye. (Un jeune Volontaire. Les Volontaires firent merveille ce jour-là. Il servoit en qualité de Volontaire. Cet Officier n'étoit pas commandé, il alla à cette action comme Volontaire, il y alla Volontaire.)

VOLONTAIREMENT. adv. De bonne & franche volonté, sans contrainte. (Il a fait cela volontairement & de son bon gré. Il s'y est obligé volontairement.)

VOLONTÉ. subst. fém. Faculté de l'ame, puissance par laquelle on veut. (L'entendement éclaire la volonté. La volonté est souvent déterminée par la passion.)

Proverbialement, en parlant Des choses qu'on laisse à la liberté de quelqu'un de faire ou de ne faire pas, on dit, que (Les volontés sont libres.)

Il signifie aussi, Les actes de cette faculté. (Forte volonté. Volonté efficace. Volonté absolue. Un bon Religieux n'a point de volonté. Je n'ai point d'autre volonté que la vôtre.)

On appelle *La volonté de Dieu*, Ses ordres, ses décrets. (Rien ne se fait dans le monde que par la volonté de Dieu. Il faut obéir à la volonté de Dieu.)

VOLONTÉ, signifie aussi Ce qu'on veut qui soit fait. (Est-ce là votre volonté? Faites-en à votre volonté. Combien me demandez-vous? Votre volonté,) c'est-à-dire, Ce qu'il vous plaira. Ce dernier est populaire.

On dit, en parlant d'Un homme opiniâtre, (Vous aurez beau lui remontrer, il n'en fera qu'à sa volonté.) Il est du style familier.

On appelle *Billet payable à volonté*, Un billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé.

On dit, *Faire ses volontés*, pour dire, Faire tout ce qu'on a envie de faire, sans pouvoir souffrir qu'on y mette d'obstacle. (Il aime à faire ses volontés.)

On appelle *Dernières volontés*, Le testament d'Un homme.

On appelle *Bonne* ou *mauvaise volonté*, La bonne ou mauvaise disposition où l'on est pour quelqu'un. (Il a beaucoup de bonne volonté pour vous. J'ai reconnu sa mauvaise volonté envers moi. Il ne manque pas de bonne volonté pour lui. Je lui suis obligé de sa bonne volonté.)

On dit d'Un Officier, d'un Soldat, qu'*Il est de bonne volonté*, pour dire, qu'il est prêt à exécuter tous les ordres qu'on lui donne, & même à s'offrir pour cela.

On dit aussi, en parlant d'Un homme qui a beaucoup d'ardeur pour les choses de son état, qu'(Il a une grande volonté, bien de la volonté.) On dit encore, (C'est un homme de grande volonté.)

VOLONTIERS. adv. De bonne volonté, de bon gré, de bon cœur. (Il écoutera volontiers cette proposition. Ferez-vous cela? je le ferai volontiers.)

VOLTE. s. f. Terme de Manège. Certain mouvement que le Cavalier fait faire au cheval en le menant en rond. (Mettre un cheval sur les voltes. Faire aller un cheval sur les voltes.)

On dit aussi, *Demi-volte*, en termes de Manège. (Serrer la demi volte.)

On dit, *Faire volte-face*, pour dire, Tourner visage à l'ennemi qui poursuit. (Les ennemis fuirent jusqu'à un certain endroit, où ils firent volte-face.)

VOLTER. v. n. Terme d'Escrime. Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGEMENT. subst. m. Action ou effet de ce qui voltige. (Le voltigement d'un papillon, d'un pavillon, d'un rideau, &c.)

VOLTIGER. v. n. Voler à petites & fréquentes reprises. Il se dit Des abeilles & des papillons qui volent çà & là autour des fleurs. Il se dit aussi Des oiseaux. (Cet oiseau voltigeoit autour du nid.)

On dit, que (Des cheveux, qu'un étendart, un voile, &c. voltigent au gré du vent.)

On dit figurément d'Un homme inconstant & léger, qu'*Il ne fait que voltiger*, pour dire, qu'Il va de maison en maison sans aucun attachement, ou qu'il change souvent d'occupation, de conversation, d'étude, &c. sans rien approfondir, sans rien finir.

VOLTIGER, est aussi verbe neutre, & sign. Faire différentes sortes d'exercices sur le cheval de bois, pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. (Il apprend à voltiger. Il voltige bien. Un maître à voltiger.)

VOLTIGER, signifie encore, Faire des tours de souplesse & de force sur une corde élevée & attachée par les deux bouts, mais qui est tendue fort lâche. (Après avoir dansé sur la corde, il voltigea, il vint voltiger.)

VOLTIGER, signifie aussi, Courir à cheval çà & là, avec légèreté & vitesse. (Un parti de Cavalerie des ennemis vint voltiger autour du camp, autour de la Place, sur les avenues du camp.)

VOLTIGEUR. s. m. Qui voltige sur un cheval. (C'est un bon Voltigeur.)

On appelle aussi *Voltigeur*, Celui qui voltige sur une corde attachée par les deux bouts, tendue fort lâche. (Ce Voltigeur fit des tours admirables.)

VOLUBILITÉ. s. f. Faculté de se mouvoir, ou d'être mû en rond. (La volubilité des roues d'une machine. Cela tourne avec une grande volubilité.)

Quelquefois il se dit d'Une articulation nette & rapide. (Ces vers demandoient à être récités avec plus de volubilité.)

On dit, *Volubilité de langue*, pour dire, Une grande habitude de parler trop & trop vîte. (C'est un homme qui a une grande volubilité de langue.)

VOLUME. subst. m. L'étendue, la grosseur d'une masse, d'un corps, d'un paquet, par rapport à l'espace qu'il tient. (Des corps de même matière & de même volume. Cela est de beaucoup de volume & de peu de poids. Des marchandises d'un grand volume. Serrer un paquet, afin qu'il ait moins de volume.)

VOLUME, se dit aussi d'Un livre relié ou broché. (Cet ouvrage pourra faire un juste volume, un volume raisonnable.)

On appelle *Volume in-folio*, Un livre où la feuille de papier fait deux feuillets; *Volume in-quarto*, Celui où la feuille pliée fait quatre feuillets; & *Volume in-octavo*,

in-douze, *in-seize*, &c. Ceux dont la feuille fait huit, douze, seize feuillets, &c. (Il a plus de dix mille volumes dans sa bibliothèque. Des livres en grand volume. Des livres en petit volume. Il a fait relier les deux tomes en un seul volume.)

VOLUMINEUX, EUSE. adj. Qui est fort étendu, qui contient beaucoup de volumes. (Un ouvrage volumineux. Une compilation volumineuse.)

VOLUPTÉ. s. f. Plaisir corporel, plaisir des sens. (Il y a de la volupté à boire quand on a soif.)

Il s'emploie quelquefois, pour marquer Les plaisirs de l'esprit. (L'ame a ses voluptés comme le corps. Les Savans trouvent de la volupté dans la découverte des vérités.) L'Écriture dit, que (Les Justes seront abreuvés dans un torrent de voluptés.)

Quand on dit absolument, *La volupté*, *les voluptés*, on entend toujours, Les plaisirs défendus. (Il faut résister à la volupté. On accuse les Épicuriens de faire consister le souverain bien dans la volupté. Se plonger dans les voluptés. Languir dans les voluptés. La volupté est contraire à la vertu. La volupté affoiblit l'esprit & corrompt le cœur.)

VOLUPTUEUSEMENT. adv. Avec volupté. (Boire, vivre voluptueusement.)

VOLUPTUEUX, EUSE. adj. Qui aime & qui cherche la volupté. (Il est voluptueux Voluptueux dans ses repas.)

Il signifie aussi, Qui cause de la volupté, du plaisir. (Ce bain est voluptueux. Un repas voluptueux. Mener une vie voluptueuse.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est un voluptueux. Le voluptueux ne pense guère à son salut.) Il se prend toujours en mauvaise part.

VOLUTE. s. f. Terme d'Architecture. Certain ornement du chapiteau de la colonne ïonique & de la colonne composite, fait en forme de spirale.

VOLUTE, se dit aussi Des coquilles univalves tournées en cône pyramidal.

VOLVULUS. s. m. Mot emprunté du Latin, & dont les Médecins se servent pour exprimer ce que nous appellons *Passion iliaque*. (Il est atteint du volvulus.)

VOM

VOMER. s. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin. On appelle ainsi l'os qui sépare le nez dans sa partie postérieure en deux narrines. Il tire son nom de sa ressemblance avec le soc d'une charrue.

VOMIQUE. adj. Il ne se dit qu'avec le mot de Noix. *Noix vomique*, qui signifie, Une espèce de noix qui est un poison pour quelques animaux, comme les chiens, &c. (On lui a donné une noix vomique. Il se défit de ce chien avec une noix vomique.)

VOMIQUE. s. f. Abcès qui se forme ordinairement dans le poumon, & qui fait rendre du pus par la bouche. (On l'a ouvert, & on lui a trouvé une vomique dans la poitrine. Il a rendu une vomique.)

VOMIR. v. a. Rejeter par la bouche, & ordinairement avec effort, quelque chose qui étoit dans l'estomac. Il se dit Des animaux aussi bien que des hommes. (Cette drogue provoque à vomir, fait vomir. Il a mal au cœur, il vomit à toute heure. Il a vomi de la bile. Il a fait de grands efforts pour vomir. Vomir le sang clair. Ce chien vient de vomir.)

On dit fig. *Vomir tripes & boyaux*, pour dire, Vomir avec excès. Il est populaire.

On dit figurément, *Cela fait vomir*, pour dire, Cela est fort dégoûtant.

On dit en style de l'Écriture, *Dieu vomit les tièdes*, pour dire, Dieu rejette ceux qui n'ont pas assez de zèle pour son service, assez de piété.

On dit figur., qu'*Un homme vomit des injures*, *des blasphèmes*, *vomit son venin contre quelqu'un*, pour dire, qu'il profère des injures, des blasphèmes, qu'il dit tout le mal possible d'une personne.

On dit, qu'*Un volcan vomit des flammes*, *des monceaux de cendres*, pour dire, qu'Il jette des flammes, des cendres. (Le mont Etna, le mont Vésuve vomissent quelquefois des torrens de flammes.)

VOMI, IE. participe.

VOMISSEMENT. s. m. Action de vomir. (Il est sujet à de grands vomissemens. L'eau tiède provoque le vomissement. Il faut arrêter ce vomissement.)

On dit en style de l'Écriture, *Retourner à son vomissement*, pour dire, Retomber dans ses erreurs ou dans son péché.

VOMITIF, IVE. adj. Qui fait vomir. (Remède vomitif. Drogue vomitive.)

Il est plus ordinairement subst. (Puissant vomitif. Il a l'estomac chargé, il faut lui faire prendre un vomitif.)

VOMITOIRE. s. m. Il signifioit la même chose que *Vomitif*; mais il est vieux.

En parlant Des Théâtres des Anciens Romains, on appelle *Vomitoires*, Les issues par où le peuple sortoit à la fin du spectacle.

VOR

VORACE. adj. de t. g. Carnassier, qui dévore, qui mange avec avidité. (L'aigle est un oiseau vorace. Le loup est un animal vorace. Le brochet est un poisson vorace.)

On dit d'Un homme qui mange goulument, qui mange avec avidité, qu'*Il est vorace.*

On dit aussi, qu'*Un estomac est vorace*, pour dire, qu'Il a besoin de beaucoup de nourriture.

VORACITÉ. s. f. Avidité à manger. (La voracité des loups, des oiseaux de proie. Il mange avec voracité.)

VOT

VOTATION. s. f. Action de voter.

VOTER. v. n. Donner sa voix, son suffrage. Il est principalement d'usage dans les Chapitres & autres assemblées Ecclésiastiques. (Il n'est pas encore en âge de voter.)

VOTIF, IVE. adj. Qui appartient au vœu. Ainsi on dit, *Tableau votif*, pour dire, Un tableau qui a été offert pour acquitter un vœu.

En parlant Des anciens, on appelle *Boucliers votifs*, Des boucliers que l'on appendoit quelquefois dans les Temples ou dans d'autres endroits, pour des occasions particulières.

Le féminin n'est en usage qu'avec le mot *Messe*. Ainsi on appelle *Messe votive*, Une Messe que l'on dit à dévotion pour quelque intention particulière, comme pour les malades, pour les voyageurs, pour les défunts, & qui n'est point de l'Office du jour.

VOTRE. adjectif possessif de t. g. Qui répond au pronom personnel *Vous* Il se dit en parlant à une personne ou à plusieurs. Dans cette acception, il se met toujours devant le substantif; il ne reçoit jamais d'article, & il fait *Vos* au pluriel. (Votre père. Votre patrie. Votre Religion. Votre bien. Votre vie. Votre intérêt, Monsieur, votre intérêt, Messieurs, est que... Vos Dieux. Un de vos ancêtres. Vos femmes. Vos biens.)

Il est aussi possessif relatif. Alors il reçoit l'article; il ne fait jamais que *Vôtres* au pluriel; & il ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé. (Quand vous aurez entendu nos raisons, nous écouterons les vôtres. Il a pris ses livres & les vôtres. Renvoyez-moi mon cheval, & je vous renverrai le vôtre.)

VÔTRE, se met aussi pour Ce qui vous appartient; & alors il fait au pluriel *Vôtres*. Ainsi on dit, *Cette personne est des vôtres*, pour dire, De votre parti, ou de votre compagnie. (Je ne ferai pas aujourd'hui des vôtres. Tous les mécontens seront des vôtres)

Il faut remarquer, que quand *Votre* précède le substantif, l'*O* est bref. *Votre livre*; & qu'il est long, quand *Votre* suit l'article. (C'est le vôtre.)

VOU

VOUER. v. a. Consacrer. Il se dit proprement par rapport à Dieu. (Vouer ses enfans à Dieu. Ses parens l'avoient voué à Dieu dès l'instant de sa naissance. Se vouer, se consacrer à Dieu, au service de Dieu. Une fille qui a voué sa virginité à Dieu.)

On dit par extension, mais toujours par rapport à Dieu, (Vouer sa fille à la Vierge. Vouer un enfant à saint François.)

VOUER, signifie aussi, Promettre par vœu. (Vouer un temple à Dieu. Vouer une lampe à la Vierge.)

Il signifie figurément, Promettre d'une manière particulière. (Vouer obéissance au Pape. Vouer ses services à un Prince. Vouer à quelqu'un le plus fidelle attachement.)

VOUÉ, ÉE. participe.

VOULOIR. v. a. *Je veux*, *tu veux*, *il veut. Nous voulons*, *vous voulez*, *ils veulent. Je voulois. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Que je veuille*, *que tu veuilles*, *qu'il veuille. Que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veuillent. Que je voulusse. Je voudrois*, &c. Avoir intention de faire quelque chose, s'y déterminer. (Il veut partir demain. Il veut faire ce voyage. Il n'en veut rien faire. Il le fera quand il voudra.)

Il signifie aussi, Commander, exiger avec autorité. (Dieu veut. Le Roi veut que vous obéissiez. Faites ce que je veux. Il le veut.)

Il signifie aussi, Désirer, souhaiter. (Il veut être payé. On vous donnera tout ce que vous voudrez. Il aime le bien, il en veut avoir à quelque prix que ce soit.)

Quelquefois pour marquer modestement son désir, on dit, *Je voudrois*, au lieu de, *Je veux.*

On dit, qu'*Un homme veut ce qu'il veut*, pour dire, qu'Il l'exige ou qu'Il le désire fortement. Et on dit proverbialement, *Ce que femme veut*, *Dieu le veut*, pour dire, que Les femmes veulent les choses absolument, & qu'il faut leur obéir.

On dit par forme de souhait, *Dieu le veuille.* On le dit aussi, pour marquer qu'On doute d'une chose, quoiqu'on la souhaite.

En parlant d'Un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que

ce soit, & par toutes sortes de moyens justes ou injustes, on dit proverb. qu' (Il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille le Diable.)

On dit, pour marquer Une espèce d'autorité, comme de supérieur à inférieur. *Je veux bien que vous sachiez*, pour dire, Sachez, apprenez.

On dit, *Vouloir du bien*, *vouloir du mal à quelqu'un*, pour dire, Avoir de l'affection ou de la haine pour lui. (Il vous veut du bien, beaucoup de bien. Il ne vous veut point de bien. Il lui veut du mal, grand mal. Que le mal que je lui veux me puisse arriver.)

On dit, *En vouloir à quelqu'un*, pour dire, Le haïr, être porté à lui nuire. (Je sais bien qu'il nous en veut. Les envieux, les jaloux de sa fortune lui en veulent. Il en veut à tout le monde.)

Il signifie aussi, Avoir quelque désir, quelque prétention sur une personne, sur une chose. (Il en veut à cette fille. Il en veut à cette Charge.) Il est du style familier.

On dit, *A qui en voulez-vous?* pour dire, Qui demandez-vous? qui cherchez-vous? On le dit aussi, pour dire, Qui prétendez-vous attaquer, offenser? (A qui en voulez-vous par ce discours-là? C'est à vous que j'en veux.)

On dit, *A qui en veut-il?* pour dire, De quoi se plaint-il? d'où lui vient son chagrin? (Il ne fait que gronder, à qui en veut-il?)

On dit, *Que veut dire cet homme?* pour dire, Que prétend cet homme? que demande-t-il? que prétend-il me faire entendre?

On dit de même Des mots & des choses qu'on n'entend point. *Que veut dire ce mot? que veut dire ce procédé?* pour dire, Que signifie ce mot-là? que signifie ce procédé? Et *Que veut dire cette clause, que veulent dire ces vers?* pour dire, ou qu'ils n'ont point de sens, ou qu'on ne comprend pas le sens qu'ils ont. On dit quelquefois, *Que veut dire cela?* pour marquer Un simple étonnement.

VOULOIR, signifie quelquefois simplement, Consentir. (Oui, je le veux bien. Si vous le voulez, il le voudra aussi.)

On dit dans le discours familier, *Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit*, pour dire, Je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas; ou pour dire, Quand cela seroit vrai...

VOULOIR, signifie aussi, Être d'une nature à demander, à exiger. (Les Nègres, les Galériens veulent être traités durement. Cette affaire veut être conduite avec ménagement. Ce tableau veut être vu dans son jour.)

En parlant Des choses inanimées, *Vouloir*, se dit quelquefois dans le sens de Pouvoir. (Cette machine ne veut pas aller. Ce jet d'eau ne veut pas jouer. Ce bois ne veut pas brûler.)

VOULU, UE. participe. Il est de peu d'usage.

Il s'emploie comme adjectif dans ces phrases. (Elle est bien voulue dans cette maison. Il est mal voulu partout.)

VOULOIR. s. m. Acte de la volonté. (Il en a le pouvoir & le vouloir. Je n'ai point d'autre vouloir que le vôtre.) L'Apôtre dit, que (C'est Dieu qui nous donne le vouloir & le faire.)

Il signifie aussi, Intention, dessein. (Il a témoigné son malin vouloir. Il y a longtemps qu'il a un malin vouloir contre moi.)

Dans cette dernière acception, il n'est guère d'usage qu'en ces sortes de phrases du style familier.

VOUSSOIRS, ou VOUSSEAUX. s. m. pl. Termes d'Architecture. Ils se disent Des pierres taillées de manière à former une voûte par leur réunion, & dont les côtés, s'ils étoient prolongés, aboutiroient à un centre commun.

VOUSSURE. s. f. Terme d'Architecture. Courbure, élévation d'une voûte, ce qui en forme le cintre. On le dit aussi Des portes & des fenêtres en arc.

VOÛTE. s. f. Ouvrage de Maçonnerie fait en arc, & dont les pièces se soutiennent les unes les autres. (Voûte en plein cintre. Voûte en anse de panier, en demi-globe. Le cintre de la voûte. Une voûte bien hardie.) *Clef de la voûte*, C'est la pierre du milieu de la voûte.

On dit figur. & poëtiq. *La voûte du Ciel, la voûte des Cieux*, & *la voûte azurée, la voûte étoilée, la voûte céleste*, pour dire, Le Ciel.

On appelle *Voûte du fer d'un cheval*, La partie intérieure de l'arc de ce même fer, laquelle est opposée à la pince.

VOÛTER. v. a. Faire une voûte qui termine le haut d'un bâtiment, ou d'une pièce dans un bâtiment. (Voûter une Église, une salle, une cave. En cette maison-là, tous les offices sont voûtés.) En parlant Des personnes dont la taille commence à se courber, on dit, qu'*Elles se voûtent*. (Les personnes de grande taille se voûtent plus promptement que les autres. Il commence fort à se voûter.)

VOÛTÉ, ÉE. participe. (Une Église voûtée. Un vieillard qui a le dos voûté.)

VOY

VOYAGE. s. m. Le chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. (Grand voyage. Long voyage. Faire voyage. Faire un voyage en Italie, en Perse, aux Indes. Revenir de voyage, d'un voyage. Être en voyage. Avez-vous achevé vos voyages? C'est un beau voyage. Les fatigues des voyages. Comment vous portez-vous de vos voyages; Voyage au Levant. Voyage à Jérusalem.) *Voyages d'Outre-mer*; c'est ainsi qu'on appelle Les voyages que les Chrétiens entreprenoient autrefois pour faire la guerre aux infidelles. (Voyage par mer. Voyage par terre. Faire voyage en carrosse. Faire voyage à cheval. Faire voyage en poste. Adieu, je vous souhaite bon voyage, un bon voyage. Adieu, bon voyage.)

On appelle Les grands voyages sur mer, *Des voyages de long cours*, & *Relation d'un voyage*, ou simplement *Voyage*, La relation des événemens d'un voyage, & de ce qu'on a vu, découvert, ou appris en voyageant. (J'ai lu un voyage d'Égypte. Recueil de voyages.)

VOYAGE, se dit aussi De toute allée & venue d'un lieu à un autre. (J'ai fait deux voyages à Versailles. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. Il m'a fait faire vingt voyages inutilement.)

Il se dit de même De l'allée ou venue que quelqu'un fait pour notre service, soit pour porter quelque chose, soit pour faire quelque message. (Ce Crocheteur, ce Charretier a fait tant de voyages pour moi. Il faut payer ses voyages.)

Il se dit quelquefois pour Séjour dans un lieu où l'on ne fait point sa demeure ordinaire. (Le voyage de la Cour à Fontainebleau sera de trente jours. Il est du voyage de Marli.)

VOYAGER. v. n. Faire voyage, aller en pays éloigné. (Il a bien voyagé, il a bien vu du pays. Voyager par toute l'Europe. Voyager en Italie, en Grèce, en Asie, &c. Les Etrangers qui viennent voyager en France. Il a passé sa vie à voyager. On apprend bien des choses en voyageant. Voyager par terre, par mer. Voyager à son aise. Voyager en poste. voyager à cheval.)

VOYAGEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui est actuellement en voyage. (J'attends des nouvelles de nos Voyageurs. Cette hôtellerie est fort commode pour les Voyageurs. Il est rare de voir des femmes voyageuses.)

On appelle aussi *Voyageurs*, Ceux qui ont fait de grands voyages. (C'est un grand voyageur. Les voyageurs sont sujets à mentir.)

VOYANT, ANTE. adj. Il ne se dit que Des couleurs qui sont extrêmement éclatantes. (Voilà une couleur très-voyante. Cette étoffe est trop voyante pour une personne de votre âge. Cela est trop voyant pour lui.) Il est familier.

VOYANT, ANTE. adj. Qui voit. Dans la Communauté des Quinze-vingts, on appelle *Frères voyants*, Ceux de cette Communauté qui voient clair, & qui sont mariés à une femme aveugle; & *Sœurs voyantes*, Les femmes qui voient clair, & qui sont mariées à des aveugles.

VOYANT, est aussi s. m. en termes de l'Écriture, pour signifier Celui qui voit. Il a le même sens que Prophète, & c'est dans cette acception que Samuel est appelé *le Voyant*.

VOYELLE. s. f. Terme de Grammaire. Lettre qui a un son parfait d'elle-même, & sans être jointe à une autre. (Les cinq voyelles de notre alphabet sont *a, e, i, o, u*. La diphtongue se forme de deux voyelles jointes ensemble. Les bons Écrivains évitent la rencontre trop fréquente des voyelles.)

VOYER. s. m. Officier préposé pour avoir soin de faire raccommoder les chemins à la campagne, & faire garder les alignemens dans les Villes. (Les Voyers d'un tel lieu, d'une telle Ville. On ne sauroit bâtir sur la rue, sans la permission du Voyer.) La Charge de grand Voyer de France a été supprimée, & les fonctions en ont été attribuées aux Trésoriers de France.

VRA

VRAI, AIE. adj. Véritable, qui est conforme à la vérité. (Cette proposition est vraie, sera toujours vraie. Le bruit qui court est-il vrai? Cela n'est pas vrai. Dites-nous des choses vraies, si vous voulez qu'on vous croie. Cette nouvelle n'est pas vraie.)

On dit, qu'*Un homme est vrai*, pour dire, qu'il parle & qu'il agit sans déguisement.

On dit, pour affirmer quelque chose, (Aussi vrai qu'il est jour. Vrai comme il faut mourir. Aussi vrai que nous sommes ici, &c.)

VRAI, signifie aussi, Qui est tel qu'il doit être, qui a toutes les qualités essentielles à sa nature; & en ce sens il se met le plus souvent avant le substantif. (Le vrai Dieu. Vrai marbre. Vrai diamant. Vrai ami. Vrai Poëte. Vrai Capitaine. Vrai Philosophe. Vrai Savant.)

Dans les choses morales, *Vrai* se met quelquefois avant le substantif. Ainsi on dit, *La vraie cause, le vrai sujet, le vrai motif*, pour dire, simplement, L'unique,

& quelquefois, La principale cause, l'unique ou le principal sujet, &c.

On dit, *Voilà la vraie place de ce tableau; c'est une vraie Charge pour cet homme-là; voilà des rubans de la vraie couleur qu'il falloit à son habit, &c.* pour dire, La place, la Charge, la couleur convenable.

On dit par exagération, qu'*Un homme est un vrai cheval, un vrai singe, un vrai lion,* pour dire, que Cet homme a une partie des qualités du cheval, du singe, du lion.

VRAI, est quelquefois substantif, & signifie Vérité. (Cet homme ne dit pas toujours vrai. Il n'y a pas un mot de vrai. Voilà le vrai. Discerner le vrai d'avec le faux. Avouez le vrai. Dites le vrai. À vous dire le vrai. À dire vrai. Parler vrai.)

AU VRAI. adverbial. Selon le vrai. Conformément à la vérité. (Contez-nous la chose au vrai. Voilà au vrai comme la chose s'est passée. Un état au vrai.)

VRAIMENT. adv. Véritablement, effectivement. (Il est vraiment sage. Il est vraiment Orateur.)

On s'en sert quelquefois pour affirmer plus fortement. (Oui vraiment;) & quelquefois aussi on s'en sert ironiquement. (Ah! vraiment oui. Vraiment je vous en croirai. Vraiment vous êtes un joli garçon.)

VRAISEMBLABLE. adj. de t. g. Qui paroît vrai, qui a l'apparence de la vérité (La chose est assez vraisemblable. Cela n'est pas vraisemblable. Ce que vous nous dites peut être vrai, mais il n'est pas vraisemblable. Opinion vraisemblable.)

Il est aussi quelquefois subst. (Préférer le vraisemblable au vrai. Garder le vraisemblable. Il faut garder le vraisemblable dans les Poëmes, dans les Romans.)

VRAISEMBLABLEMENT. adv. Apparemment, selon la vraisemblance. (Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui.)

VRAISEMBLANCE. substantif. Apparence de vérité. (Il n'y a pas de vraisemblance à ce que vous dites. Cela choque la vraisemblance. Sans vraisemblance. Hors de la vraisemblance. Contre la vraisemblance. Garder, Observer la vraisemblance. Cela n'est pas dans la vraisemblance. Cela péche contre la vraisemblance.)

VRE

VREDER. v. n. Aller & venir sans objet. (Cet enfant ne fait que vreder.

VRI

VRILLE. s. f. Outil de fer propre à percer, & assez semblable à un forêt.

On appelle aussi *Vrilles*, Certains liens avec lesquels la vigne s'attache aux corps dont elle est voisine.

VUE

VUE. s. f. La faculté par laquelle on voit, celui des cinq sens par lequel on apperçoit les objets. (Avoir la vue bonne, perçante, subtile. La vue foible, mauvaise. La vue tendre. La vue courte. La vue basse. La vue trouble. La vue égarée. Cela gâte, choque, blesse, éblouit, réjouit la vue, est nuisible à la vue. Il n'a presque plus de vue. Il a perdu la vue.)

Il se prend aussi pour L'organe même de la vue, pour les yeux, pour les regards. (Jetez la vue là dessus. Tournez la vue de ce côté-là. Baisser la vue.)

On dit, que *Le Soleil donne dans la vue*, pour dire, que Les rayons du Soleil donnent droit dans les yeux. (Le Soleil me donne dans la vue, & m'éblouit.)

On dit figurément, *Donner dans la vue*, pour dire, Frapper, surprendre par un éclat agréable. (Cette étoffe donne dans la vue plus que l'autre. Cette fille lui a donné dans la vue.) On dit de même figurément d'Une chose qui excite le désir, l'ambition, qu'*Elle donne dans la vue.* (Cette Charge lui a donné dans la vue.)

On dit, *Tant que la vue se peut étendre*, pour dire, Jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. Et dans le même sens on dit, (Jusqu'où la vue peut porter. Ma vue ne porte pas jusques-là.)

On dit à peu près dans le même sens, *A perte de vue.* (Cette allée est à perte de vue.) Et on dit figurément, *Faire des discours à perte de vue*, pour dire, Faire des discours très-longs, fort éloignés du sujet, & qui ne concluent rien. On dit de même, (Des Complimens à perte de vue.)

On dit, *Perdre de vue une chose*, pour dire, Cesser de la voir. (Le vaisseau s'éloigna en peu de temps & nous le perdîmes de vue. L'oiseau prit l'essor, & on le perdit bientôt de vue.) Et on dit, qu'*On a perdu un homme de vue*, pour dire, qu'On a cessé de le voir. On dit aussi d'Une affaire, qu'*On l'a perdue de vue*, pour dire, qu'On ne sait ce qu'elle est devenue.

On dit figurément, qu'*Une mère ne perd point sa fille de vue*, pour dire, qu'elle l'observe soigneusement. Et on dit d'Un homme qui se jette dans des discours trop élevés, qu'(On ne peut le suivre, & qu'on le perd de vue.)

On dit, *Garder un prisonnier à vue*, pour dire, Le garder de telle sorte, qu'on le voie toujours. Et on dit à peu près dans le même sens, (Chasser un cerf à vue. Les lévriers ne courent qu'à vue.)

On dit, *A vue d'œil*, pour dire, Autant qu'on en peut juger par la vue seule.

On dit encore, *A vue d'œil*, pour dire, Visiblement. Et cela se dit par exagération, en parlant Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement qui est véritablement imperceptible aux yeux dans le temps qu'il se fait, mais qui ne laisse pas de paroître notable au bout de quelque temps. (Cet enfant croît à vue d'œil. Cette femme embellit à vue d'œil. Ce malade dépérit à vue d'œil.)

On dit figurément, *Avoir vue sur quelqu'un*, pour dire, Avoir droit d'inspection sur quelqu'un, pour l'observer, pour le diriger, pour le conduire: &, *Avoir la vue sur quelqu'un*, pour dire, Veiller actuellement sur sa conduite.

On appelle *Lunette de longue vue*, Une lunette d'approche qui sert à voir distinctement les objets éloignés. (Il a une lunette de longue vue, avec laquelle il apperçoit les satellites de Jupiter.)

VUE, se prend aussi pour L'inspection des choses qu'on voit: & dans ce sens on dit, (Voyez ces étoffes, la vue ne vous en coûtera rien.)

On dit en termes de Banque, qu'*Une lettre est payable à vue*, pour dire, que Le Payeur la doit payer sur le champ, lorsqu'on la lui présente: & on dit, *À tant de jours de vue*, pour dire, À tant de jours après qu'on l'aura fait voir à celui qui la doit payer.

On dit, *Juger d'une chose à la première vue*, pour dire, La première fois qu'on la voit, à la première inspection: &, *Marcher à vue de pays, se conduire à vue de pays*, pour dire, Sans savoir précisément la route du lieu où l'on va: & figurément, *Juger à vue de pays*, pour dire, Juger des choses en gros & sans entrer dans le détail; juger sur les premières connoissances, & avant que d'avoir approfondi.

On dit aussi, *Etre en vue, être exposé à la vue*, pour dire, Être en un lieu d'où l'on peut être vu: & dans le même sens à peu près, (Mettre une chose en vue. Faire une chose à la vue de tout le monde. Les deux armées étoient en vue. Il campa à la vue de l'ennemi. Nous étions alors à vue du Cap de Bonne-Espérance. Nous mouillâmes à vue de terre.)

On dit d'Une chose qu'on marchande sans l'avoir vue, qu'*On en donnera tant la vue dessus*, pour dire, À condition qu'on verra auparavant comment elle est.

VUE, signifie aussi, La manière dont on regarde un objet. (Une vue de côté. Une vue de haut en bas. Vue de bas en haut.) Et dans ce sens on dit, *Un plan à vue d'oiseau*, pour dire, Le plan d'un bâtiment, d'un jardin, d'un lieu, vu de haut en bas.

VUE, signifie aussi, Toute l'étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. (Cette maison a une belle vue, n'a point de vue. La vue de ce château est fort diversifiée. Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. Son appartement a vue sur la rue, sur la rivière. Vue qui plonge. Vue rasante. Échappée de vue.)

On appelle *Point de vue*, L'étendue d'un lieu qui borne la vue, & où la vue peut se porter. (Cette maison a de beaux points de vue.) On appelle aussi *Point de vue*, L'endroit précis d'où il faut voir les objets pour les bien voir. (Ce tableau n'est pas dans son point de vue.) Et on dit figurémen d'Un homme qui aspire à quelque chose qu'il espère d'obtenir, de posséder, que (C'est là son point de vue.)

VUE, signifie aussi, Un tableau, une estampe qui représente un lieu, un Palais, une Ville, &c. regardés de loin. (Vue de Rome. Vue de Paris. Il a acheté un recueil des vues du Château de Versailles, de Fontainebleau.)

Il signifie aussi, Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. (Faire boucher, faire condamner des vues. Pourquoi avez-vous ouvert une vue sur mon jardin? Ordinairement on n'a point droit de vue sur son voisin. Réduire les vues d'une maison aux us & coutumes de Paris. Vue de servitude, de souffrance.)

VUE, signifie figur. Le dessein qu'on a, le but, la fin que l'on se propose dans une affaire. (C'est un homme qui a de grandes vues. Il n'a d'autre vue en cela que celle de faire son devoir. Cet homme-là a des vues cachées. Pourquoi a-t-il fait cela, quelle est sa vue? Il a fait cette démarche en vue de telle chose. C'est en vue des services qu'il a rendus, & de ceux qu'il peut rendre, qu'on lui a fait cette grace. Agir en vue, dans la vue de la recompense. Faire toutes choses dans la vue de Dieu, dans la vue de son salut. Entrer dans les vues de quelqu'un.)

On dit, *Avoir une chose en vue*, pour dire, Se la proposer pour objet. (Il n'a que son intérêt en vue.)

On dit aussi, *Il borne ses vues à telle chose*, pour dire, Il n'a pour objet que telle chose.

On dit, *Avoir des vues pour quelqu'un*, pour

pour dire, Avoir dessein de lui procurer quelque avantage : &, *Avoir des vues sur quelqu'un*, pour dire, Avoir dessein de l'employer à quelque chose.

On dit aussi, *Avoir des vues sur quelque chose*, pour dire, Former le dessein, se proposer de l'obtenir.

VUE, se dit aussi généralement De l'action par laquelle l'esprit connoît (C'est un homme d'une grande pénétration, rien n'échappe à sa vue. Il porte sa vue bien loin dans l'avenir. Grandes vues. Vues bornées.)

On dit à peu près dans le même sens, que (Rien n'est caché à la vue de Dieu.)

VUL

VULGAIRE. adj. de t. g. Qui est commun, qui est reçu communément. (Notion vulgaire. Croyance vulgaire.)

On appelle aussi *Vulgaire*, Ce qui n'a lieu, ce qui n'est reçu que parmi le peuple. (Opinion vulgaire. Expression vulgaire.)

On appelle *Langues vulguaires*, par opposition à *Langues savantes*, Les différentes Langues que les peuples parlent aujourd'hui. (Les traductions de la Bible en langues vulgaires. Dans le Grec vulgaire, on reconnoît l'ancien Grec, qu'on appelle Grec littéral.)

VULGAIRE, signifie aussi quelquefois, Trivial. Ainsi on appelle *Pensées vulgaires*, *sentimens vulgaires*, Des pensées triviales, des sentimens tels que le commun du peuple a accoutumé d'en avoir.

On appelle par mépris, *Homme vulgaire*, *ame vulgaire*, *esprit vulgaire*, Un homme qui ne se distingue en rien du commun.

VULGAIRE, est aussi substantif, & signifie, Le peuple, ou ceux, de quelque état qu'ils soient, qui n'ont pas plus de lumières que le peuple. (Il suit en cela l'opinion du vulgaire. Combattre les erreurs du vulgaire. Les habiles gens ne pensent pas ordinairement comme le vulgaire.)

VULGAIREMENT. adv. Communément. (Vulgairement parlant. On dit vulgairement que.....)

VULGATE. substantif f. Version latine de l'Écriture-Sainte, qui est en usage dans l'Église Catholique. (Ce passage est traduit selon la Vulgate. La Vulgate a été déclarée authentique par le Concile de Trente.)

VULNÉRABLE. adj. de t. g. Qui peut être blessé. *Invulnérable* est plus en usage que *Vulnérable*.

VULNÉRAIRE. adj. de t. g. Il se dit Des médicamens qui sont propres à guérir les plaies. (Le Millepertuis est une des principales herbes vulnéraires. On prise fort les herbes vulnéraires des montagnes de Suisse. Plante vulnéraire.)

On appelle *Eau vulnéraire*, Celle qu'on tire des herbes vulnéraires.

Il est aussi substantif. (Il se sert de vulnéraires. On lui a donné des vulnéraires. On se sert utilement des vulnéraires pour les maux d'estomac, pour les coups de tête, &c.)

VULNÉRAIRE, se dit en particulier d'Une plante qui est recommandée pour les plaies & les blessures récentes.

VULVE. s. f. Terme d'Anatomie. L'orifice du vagin.

WIG

WIGH. s. f. Nom de parti célèbre en Angleterre. Les Wighs étoient originairement ce qu'on appelle aujourd'hui Le parti de l'opposition. (Les Wighs sont opposés aux Toris.)

X

X Substantif masculin. Lettre consonne, qui est la vingt-troisième lettre de l'Alphabet François. Suivant l'ancienne appellation, on la nommoit *ics*, & suivant la nouvelle on l'appelle *xe*, comme dans la derniere syllabe des mots *Axe*, *fixe*, *luxe*.

X tantôt a le son de *C S* joints ensemble, comme dans *Xantippe*, *Xerçés*, *extrême*, tantôt de *G Z* aussi joints ensemble, comme dans *Exercice*, *Xavier*; tantôt d'un *C* dur, comme dans *Excepter*; tantôt enfin il se prononce comme *S*, comme dans *Auxerre*, *Bruxelle*, *&c.*

À la fin du mot, il a le son, tantôt de *C S* joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la Langue Grecque dans la nôtre, (Styx, Sphinx, Linx, &c) & dans ce mot pris du Latin, *Préfix*; tantôt il se prononce comme *S* à la fin d'un mot, c'est-à-dire, que devant une voyelle, il a le son adouci du *Z*, comme, (Baux à longues années ;) & que devant une consonne, ou à la fin d'un sens, il ne sert qu'à rendre plus longue la dernière syllabe du mot, comme, (Prix, crucifix, paix, choix, animaux, généreux.)

En certains mots, tels que *Dix & six*, il ne se prononce point devant une consonne ; il a le son du *Z* devant une voyelle ; & quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *S*.

XAN

XANTHIUM. s. m. Plante qui croît dans les étangs & les marais desséchés. Elle est apéritive & propre à faire sortir le sable & les graviers. On applique avec succès ses feuilles pilées sur les tumeurs scrofuleuses.

XEN

XÉNÉLASIE. s. f. Interdiction faite aux étrangers du séjour d'une Ville. C'étoit une des Lois de Lycurgue. (La Xénélasie étoit particulière aux Lacédémoniens.)

XER

XEROPHAGIE. s. f. Nom qu'on donnoit dans la primitive Église à l'abstinence des premiers Chrétiens, qui pendant le Carême ne mangeoient que du pain & des fruits secs.

XEROPHTALMIE. s. f. Ophtalmie sèche, qui consiste dans une cuison, une démangeaison & rougeur dans les yeux, sans enflure ni écoulement de larmes.

XIP

XIPHIAS. s. m. Constellation de l'Hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

XIPHOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui ne se dit qu'en cette phrase, (Cartilage xiphoïde.) C'est ainsi qu'on nomme Le cartilage qui est au bas du sternum, & qu'on appelle vulgairement *La fourchette*.

XYL

XYLON. s. m. Plante qui porte le coton.

XYLOSTÉUM. s. m. Arbrisseau qui croît sur les Pyrénées & autres montagnes couvertes de bois. Ses baies sont émétiques.

Y

Y Substantif masculin. On l'appelle *I Grec*. C'est la vingt-quatrième lettre de l'Alphabet François, tantôt caractère simple, tantôt caractère double.

Caractère simple il n'a pas d'autre valeur que celle de l'*I* voyelle, & il n'est plus admis dans notre orthographe, quant aux mots purement François, que dans le très-petit nombre de ceux qui vont être rapportés ci-dessous ; mais nous continuons à l'employer, pour marquer l'origine de plusieurs mots dérivés du Grec, (Hymen, Hymne, étymologie, Physique, hypocrisie, &c.) On le conserve aussi dans les noms propres, & dans quelques mots empruntés des Langues étrangères, (York, Yach, Ynca, &c.) Caractère double, ce sont deux *I* accouplés, dont le premier finit une syllabe, & le second en commence une autre, comme dans (Citoyen, employer, royal, appuyer, pays, &c.) qui se prononcent comme s'il y avoit *Citoi-ien*, *emploi-ier*, *roi-ial*, *appui-ier*, *pai-is*, C'est mal à propos que quelques Auteurs ou Imprimeurs écrivent *Citoïen*, *moïen*, *&c.* avec un *i* tréma.

Y. adv. relatif. Il signifie, en cet endroit-là. (Voulez-vous y aller ? Rendez-vous-y. Y est-il ? J'y passerai. N'allez pas là, il y fait chaud.)

Y, dans cette acception, n'est quelquefois qu'une espèce de particule explétive, comme dans ces phrases, (Il y a des gens. Y a-t-il quelque chose pour votre service ?)

Il signifie aussi, À cela, à cet homme-là. (J'y répondrai dans la suite. Quant à la raison que vous m'alléguez, je m'y rends. C'est un honnête homme, fiez-vous-y.)

Il faut observer que quand *Y* est mis immédiatement après la seconde personne singulière de l'impératif, le mot finit par *S*, comme (Vas-y. Donnes-y tes soins. Cueilles-y des fruits.)

YAC

YACHT. s. m. Sorte de bâtiment qui va à voiles & à rames. *Les yachts sont fort en usage en Angleterre & en Hollande*. On prononce *Iaque*.

YEU

YEUSE. s. f. Sorte de chêne. *Voy.* CHÊNE VERT.

YEUX. Le pluriel d'Œil. *Voy.* ŒIL.

YPR

YPRÉAUX. s. m. Espèce d'orme à larges feuilles, qui est venu premièrement des environs de la Ville d'Ypre. (Une allée d'ypréaux. Une avenue d'ypréaux.)

Z

Z Sub. masc. Lettre consonne, la vingt-cinquième & dernière de l'Alphabet François. L'appellation ancienne la nommoit *Zède*, & suivant la nouvelle, on la nomme *Ze*, comme dans la dernière syllabe des mots *Onze*, *douze*.

On dit d'Un homme tortu & contrefait, qu' (Il est fait comme un *Z* ;) & dans cette phrase, on conserve la prononciation ancienne.

ZAG

ZAGAIE. s. f. Sorte de javelot dont les Mores se servent en combattant à cheval. (Lancer la zagaie.)

ZAI

ZAÏM. s. m. Soldat Turc, dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du Timarior.

ZAIN. adj. m. Il se dit d'un cheval qui est tout noir, ou tout bai, sans aucune marque de blanc. (On dit que les chevaux zains sont tout bons ou tout mauvais. Il est rare de trouver un cheval zain.)

ZAN

ZANI. s. m. Personnage bouffon dans les Comédies en Italie.

ZEB

ZÈBRE. f. m. Animal quadrupède du Cap de Bonne-Espérance. Il est de la grandeur d'un petit cheval, & à peu près de la forme d'un mulet. Le fond de sa peau est blanc, traversé par tout de bandes noires presque symétriques. (Il y a eu un zèbre à la Ménagerie.)

ZED

ZEDOAIRE. f. f. Plante qui est une espèce de gingembre.

ZEL

ZÉLATEUR, TRICE. f. Celui, celle qui agit avec zèle pour la Patrie, pour la Religion. (Grand zélateur de la gloire de Dieu, de la Religion. Zélateur du salut des ames, du bien public.) Il ne se dit point absolument & sans régime.

ZÈLE. f. m. Affection ardente pour quelque chose. Il se dit principalement à l'égard Des choses saintes & sacrées. (Zèle pour la gloire de Dieu. Zèle pour la Foi, pour les choses saintes. Le zèle du salut des ames. Le zèle de la Religion. Le zèle des Autels. Le zèle de la Maison de Dieu.)

On dit en termes de l'Écriture, *Le zèle de la Maison de Dieu le dévore*, pour marquer Un zèle extrême pour le service de Dieu.

On appelle *Zèle indiscret*, *zèle inconsidéré*, Un zèle qui n'est pas réglé par la prudence; & *Faux zèle*, *zèle aveugle*, Un zèle mal conduit, mal entendu, ou qui n'a pas pour objet la véritable Religion.

ZÈLE, se dit aussi De ce qui regarde certaines obligations principales de la vie civile. (Le zèle de la Patrie. Le zèle pour la Patrie. Zèle pour le bien public. Avoir beaucoup de zèle pour son Prince, pour le service de son Prince. Témoigner du zèle pour l'honneur de sa Compagnie, pour le service, pour les intérêts de ses amis.)

ZÉLÉ, ÉE. adj. Qui a du zèle. (C'est un homme de bien & fort zélé. Un Prédicateur fort zélé. Un zélé serviteur de Dieu. Il est zélé pour la Foi, pour le service de son Prince, pour le salut de sa Patrie. Je ne vis jamais d'homme plus zélé pour ses amis.

Il se prend quelquefois substantivement. (C'est un zélé. C'est une zélée.)

ZEN

ZÉNITH. f. m. On appelle ainsi Le point vertical, ou le point du Ciel qui est élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre. Il est opposé à *Nadir*. (Le Zénith & le Nadir.)

ZEP

ZÉPHYR. f. m. On appelle ainsi Toute sorte de vents doux & agréables. (Les doux zéphyrs. Un agréable zéphyr. Un zéphyr rafraîchissant.)

En Poësie, & en parlant De ce vent, comme d'une Divinité de la Fable, on écrit & on prononce *Zéphire*; & alors on le met sans article.

ZER

ZÉRO. f. m. On appelle ainsi en Arithmétique, Un o, qui de lui-même ne fait aucun nombre, mais qui étant mis après les autres nombres, sert à les multiplier par dix. (1 & zéro font dix. 2 & zéro font vingt. Trois zéros après un quatre, font quatre mille.)

On dit d'Un homme qui n'est d'aucune considération, que (C'est un zéro, un vrai zéro.)

ZES

ZEST. f. m. Il n'est d'usage que dans cette phrase proverbiale & familière, (Entre le zist & le zest,) qui se dit d'Une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise.

ZEST, est aussi Une espèce d'interjection, dont on se sert dans le langage familier, quand on veut rejeter ce qu'un homme dit, qu'on s'en veut moquer. (Il se vante de faire telle chose, zest !)

ZESTE. f. m. Ce qui est au dedans de la noix, & qui la sépare en quatre. (Le zeste d'une noix.)

ZESTE, se dit aussi d'Une partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'une orange, d'un citron, d'un cédrat, &c. (Couper un zeste. Des zestes confits.)

On dit fam. pour marquer Le peu de cas qu'on fait d'une chose, ou son peu de valeur. (Cela ne vaut pas un zeste. Je n'en donnerois pas un zeste.)

ZET

ZÉTÉTIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Il ne se dit guère que De la méthode dont on se sert pour résoudre un problème, en recherchant la raison & la nature d'une chose. (La méthode zététique.)

ZIB

ZIBELINE. f. f. Sorte de martre. (Une robe de chambre de zibeline. Un manchon de zibeline. Les zibelines les plus noires sont les plus belles.)

On dit aussi adjectivement, (Martre zibeline.)

ZIG

ZIGZAG. f. m. Sorte de machine qui est composée de plusieurs pièces de bois ou de fer, attachées de manière qu'elles se plient les unes sur les autres, & que l'on alonge ou que l'on rétrécit comme on veut. (Donner une lettre par le moyen d'un zigzag.)

On appelle *Broderie en zigzag*, Une broderie qui représente la figure d'un zigzag à demi alongé.)

On dit, qu'*Une tranchée est faite en zigzag*, pour dire, qu'Elle est composée de plusieurs parties, qui vont l'une à droite, l'autre à gauche, en avançant toujours vers la Ville que l'on assiège. Et l'on dit d'Un chemin qui va en serpentant, qu'(Il va en zigzag.)

On dit, qu'*Un ivrogne fait des zigzags*, Quand en marchant il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

ZIN

ZINC. f. m. Demi-métal qui a la propriété de rendre le cuivre jaune. On l'appelle autrement *Antimoine femelle*. Le zinc mêlé avec l'étain, le rend plus dur & plus sonnant.

On appelle *Fleurs de zinc*, Du zinc sublimé par le feu.

ZINZOLIN. substantif masculin. Sorte de couleur qui est un violet rougeâtre. (C'est du zinzolin.) Il s'emploie adjectivement dans cette phrase, (Du tafetas zinzolin.)

ZIS

ZIST. *Voyez* ZEST.

ZIZANIE. f. f. Ivroie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. Il n'est plus en usage au propre. Il se dit au figuré, pour signifier Division. (Ils étoient bien unis, quelqu'un a semé la zizanie parmi eux.)

ZOC

ZOCLE. *Voyez* SOCLE.

ZOD

ZODIACAL, ALE. Qui appartient au Zodiaque. (La lumière zodiacale. Étoiles zodiacales.)

ZODIAQUE. f. m. L'un des grands cercles de la Sphère, où les planètes se meuvent, & qui est divisé en douze signes. (Le Soleil parcourt tous les ans les douze signes du Zodiaque. La ligne écliptique coupe le Zodiaque dans toute son étendue en deux parties égales.)

ZOI

ZOÏLE. f. m. Nom propre d'un ancien Critique d'Homère, & qu'on emploie ici, parce qu'on le donne aux envieux & aux mauvais Critiques.

ZON

ZONE. f. f. (La premiere syllabe est longue.) Chacune des cinq parties du globe qui sont entre les deux Poles, dont celle du milieu est la zone torride; les deux qui la suivent de chaque côté, les Zones tempérées; & les deux autres, les Zones glaciales. (La Zone torride. Les deux Zones tempérées. Les deux Zones glaciales.)

On dit prov. & figur., *Passer la Zone torride*, pour dire, Traverser un endroit où le Soleil est fort brûlant, & où il n'y a aucune ombre.

ZOO

ZOOGRAPHIE. f. f. Description des animaux.

ZOOLATRIE. sub. f. Adoration des animaux.

ZOOLITE. f. m. Partie des animaux qui s'est changée en pierre.

ZOOLOGIE. f. f. C'est la partie de l'Histoire naturelle qui a pour objet les animaux.

ZOOPHORE. f. m. Terme d'Architecture. *Voyez* FRISE.

ZOOPHYTE. f. m. Corps naturel, qui tient quelque chose de l'animal & de la plante. On met les éponges au nombre des zoophytes.

ZOP

ZOPISSA. f. f. Goudron que l'on racle des vieux navires. On lui attribue une vertu astringente & propre à cicatriser les ulcères. On l'appelle aussi *Poix navale*.

ZYM

ZYMOSIMÈTRE. f. m. Mot formé du Grec, qui signifie, Mesure de la fermentation, & que quelques Naturalistes ont employé en ce sens. Instrument de Physique expérimentale, qui n'est autre chose que le Thermomètre, puisqu'il mesure réellement, non la fermentation, qui pourroit avoir bien d'autres causes & d'autres effets que la chaleur, mais uniquement & directement la chaleur qui en résulte. Il est de peu d'usage.

ZYMOTECHNIE. f. f. Partie de la Chimie qui s'occupe de la fermentation.

FIN.

SUPPLEMENT
AU SECOND VOLUME
DU
DICTIONNAIRE
DE
[illegible]



SUPPLÉMENT
AU SECOND VOLUME
DU
DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

CONTENANT les Mots, adoptés par l'uſage, qui ne ſe trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie, extraits d'un Ouvrage Imprimé chez l'Etranger, en l'année 1786.

L = Z

SUPPLÉMENT.

L A C

LACERET. f. m. Petite tarière dont fe fervent les ouvriers en bois.

LACRYMULE. f. f. Petite larme.

L A G

LAGÉNITE. f. f. Pierre qui repréfente une bouteille.

LAGETTO f. m. Arbre de la Jamaïque. On tire de la feconde écorce de cet arbre 12 à 14 fortes de toiles.

L A I

LAITAGE. f. m. Ce qui fe fait de lait, beurre, crème, fromage.

L A M

LAMIERS. f. m. pl. Ouvriers qui font des lames pour les manufactures d'étoffes.

LAMPADOPHORIES. f. f. pl. Fêtes dans lefquelles on fe fervoit de lampes pour les facrifices & pour les jeux.

LAMPSANE ou HERBE AUX MAMELLES. f. f. Plante dont le fuc eft efficace pour guérir les mamelles ulcérées.

L A N

LANÇOIR. f. m. Pale qui arrête l'eau du moulin, & qu'on lève lorfqu'on veut le faire moudre.

LANDGRAVINE. f. f. Femme d'un Landgrave. Princeffe qui pofsède un Landgraviat.

LANGRENUS. f. m. Une des taches de la lune.

LANTER ou LENTER. v. a. Terme de Chaudronnier. Faire avec la tête du marteau de petits agrémens fur le cuivre qu'on met en œuvre.

LANTERNEAU. f. m. Terme de Salines. Petite chauffée qui fépare les méans dans les aires.

LANTURE. f. f. Terme de Chaudronnier. Action de lanter.

LANUSURE. f. f. Terme de Plombier. Pièce de plomb fous les amortiffemens.

LANZANI. f. m. Animal d'Afrique, craint par le lion même.

L A Q

LAQUÉAIRE. f. m. Sorte d'Athlète qui avoit d'une main un lacet & de l'autre un poignard.

L A R

LARENIER. f. m. Terme de Menuifier. Pièce de bois qui avance au bas d'un châffis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur d'un bâtiment.

LARINGOTOMIE. f. f. Incifion à la trachée artère.

LARUS. f. m. Oifeau dont la cervelle guérit l'épilepfie; le cœur hâte l'accouchement, & l'eftomac facilite la digeftion.

L A T

LATÉRALEMENT. adv. D'une manière latérale.

LATERCALE. f. m. Officier qui avoit foin du cabinet de l'Empereur Grec.

L A V

LAVAGNE. f. f. Efpèce de pierre ou d'ardoife à Gènes.

LAVARONUS. f. m. Poiffon de la Méditerranée. Il a dans la tête des pierres qui, réduites en poudre, font bonnes contre la gravelle.

LAVÉE. f. f. *Lavée de laine.* Tas de laine tirée de l'eau.

LAVÉGE. f. f. Pierre dont on fait des vafes qui réfiftent au feu.

LAVE-MAIN. f. m. Réfervoir d'eau où on fe lave les mains à l'entrée d'une facriftie ou d'un réfectoire.

LAVETON. f. m. Groffe bourre qui fort des draps qu'on foule.

LAVIGNON. f. m. Petit coquillage de mer dont le poiffon eft d'un fort bon goût.

L A U

LAURE. f. f. Lieu où des folitaires avoient des cellules féparées les unes des autres.

LAURIOT. f. m. Terme de Boulangerie. Sorte de petit baquet.

L A Y

LAYEUR. f. m. Celui qui fait des laies, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

L A Z

LAZAGNES. f. f. pl. Efpèce de pâtifferie en façon de ruban, dont la pâte eft faite avec de la femoule.

L E A

LÉARD. f. m. C'eft le peuplier.

L E C

LECTICAIRE. f. m. Chez les Romains, ouvrier qui faifoit des litières, ou porteur de litière.

LECTRICE. f. f. Chez les Religieufes, celle qui lit dans le réfectoire.

L E D

LÈDE. f. f. *La lède d'un marais falant.* Le milieu & le plus grand efpace du jas.

L E G

LÉGATINE. f. f. Sorte d'étoffe moitié fleuret & moitié foie ou laine.

LÉGATOIRE. adj. m. & f. Gouverné par un Lieutenant chez les Empereurs Romains.

LÉGITIMEMENT. adv. Juftement, avec raifon.

L E I

LEICHE. f. f. Herbe qui fe trouve dans le foin & qui bleffe la langue des animaux.

L E M

LEMBAIRES. f. m. pl. Chez les anciens Romains, troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit fur les rivières.

LÉMUNCULE f. m. Bateau dont les Anciens fe fervoient pour pêcher.

LEMURIES ou LÉMURALES. f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Rome en l'honneur des Lémures.

L E U

LEUCANTHÈME. f. f. Plante dont on mâche les racines, les feuilles & le bois, pour apaifer le mal de dents.

L E U

LEUCÉ. f. f. Tache blanche à la peau, & qui pénètre jufqu'à la chair.

LEUCOGRAFITE. f. f. Pierre blanche, facile à diffoudre, dont on fe fert pour donner de l'éclat au linge qu'on blanchit. Elle eft bonne pour les pertes & les crachemens de fang.

L E V

LEVRETTER. v. n. Chaffer au lièvre avec des lévriers. Faire des lièvres.

LEVRETTERIE. f. f. Méthode d'élever des lévriers.

LEVRETTEUR. f. m. Celui qui a foin d'élever des lévriers.

LEVRICHE. f. f. Femelle d'un petit lévrier.

L I A

LIANT, TE. adj. Souple, doux, qui fert à lier, à unir.

LIARD. f. m. Sorte de petite monnoie.

LIARDER. v. n. Bourfiller, donner chacun une petite fomme.

LIASSE. f. f. Papiers cotés & liés enfemble. Ce qui fert à lier les papiers.

L I B

LIBRAIRESSE f. f. Femme de Libraire. Style burlefque.

L I E

LIERNE. f. f. Terme de Charpenterie & d'Architecture. Pièce de bois qui fert à faire les planchers en galetas. Nervures dans les voûtes gothiques.

LIERNER. v. a. Attacher avec des liernes.

LIERRÉ, ÉE. adj. Terme de Fleurifte. Il fe dit Des anemones.

LIEU. f. m. Celui qui lie les gerbes durant la moiffon.

L I G

LIGNER. v. a. Terme de Chaffe. Couvrir une louve.

LIGNETTE. f. f. Médiocre ficelle pour faire des filets.

LIGNIPERDA. f. m. Ver ou chenille dont les pêcheurs fe fervent pour amorce.

L I M

LIMÉNARQUE. f. m. Terme d'Antiquaire. Capitaine. Gouverneur d'un port.

LIMINARQUE. f. m. Terme d'Hiftoire. Chez les Romains, Officier qui veilloit fur les frontières de l'Empire.

LIMONER. v. n. Terme d'Eaux & Forêts. En parlant du bois, Être affez gros pour faire des limons.

LIMOSINE. f. f. Anemone verte, rouge & blanche.

L I N

LINETTE. f. f. Semence de la plante qui produit le lin.

LINGUE. f. f. Morue verte qui n'a prefque que la peau & l'arête.

LINGUET f. m. Terme de Marine. Pièce de bois attachée fur le tillac d'un vaiffeau pour arrêter le cabeftan.

LIOUBE. f. f. Entaille pour ajuster un mât sur un autre.

L I Q

LIQUIDEMENT. adv. D'une manière claire & liquide.

L I S

LISASPHODÈLE. f. m. Plante dont la fleur ressemble à celle du lis, & la racine à celle de l'asphodèle.

LISERAGE. f. m. Broderie qui se fait autour d'une étoffe avec un cordonnet d'or, de soie, &c.

LISOIR. f. m. Pièce de carrosse sur laquelle posent des pièces qu'on nomme *Moutons*. C'est aussi une pièce de chariot.

LISERON ou plutôt LICERON. f. m. Partie de métier des Tissutiers-Rubaniers; elle soutient les lices.

LISSETTES. f. f. pl. Dans la fabrique des gazes, ficelles qui servent à faire lever les fils de la chaîne.

LISSURE. f. f. Polissure faite avec une lissoire.

L I T

LITER. v. a. *Liter du poisson salé.* L'arranger par lits dans les barils.

LITHOGRAPHIE. f. f. Traité sur les pierres, & leur description.

LITHOLABE. f. m. Pincette pour tirer la pierre hors de la vessie.

LITHONTRIBON. f. m. Poudre propre à briser la pierre qui se forme dans les reins & la vessie.

LITURGIQUE. adj. Qui a rapport à la Liturgie.

L I U

LIVARDE. f. f. Terme de Corderie. Corde d'étoupe autour de laquelle on tortille le fil pour le rendre plus uni.

LIÛRE. f. f. Câble d'une charrette qui sert à lier les fardeaux dont on la charge. En Marine, Plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. En terme de Charpentier, Pièces de bois courbes par un bout, pour élever les bords d'un bateau.

L L M

LLAMMA. f. m. (Mouillez les *ll.*) Animal du Pérou semblable à un petit chameau.

L O C

LOCHET. f. m Sorte de bêche étroite qui sert pour labourer: elle sert aussi aux Mineurs.

L O K

LOK. f. m. Électuaire pour les maux de poitrine.

L O M

LOMBIS. f. m. Terme de Rocailleur. Grosse coquille vermeille.

LOMBOYER. v. a. Terme de Salines. Méliorer. Saler. Épaissir.

LOMBRICAL, ALE. adj. *Muscles lombricaux.* Ceux qui font mouvoir les doigts de la main ou des pieds.

L O N

LONDRE. f. m. Vaisseau de bas-bord en façon de galère, mais plus matériel.

LONGPAN. f. m. Le plus long côté d'un comble qui a environ le double de sa largeur.

LONGUE. f. f. Sorte de note de Musique.

L O R

LORÉ, ÉE. adj. En Blason, *Nageoires lorées*, d'un émail différent de celui des poissons.

L O U

LOUPEUX, EUSE. adj. *Un arbre loupeux*, qui a des loupes.

LOUTARI. f. m Poisson de lac à Madagascar. Quand il est cuit & qu'on l'ouvre, il en sort un suc délicieux qui lui sert d'assaisonnement.

LOUVER. v. a. Faire un trou dans une pierre, & y mettre la louve pour lever la pierre.

LOUVEUR. f. m. Celui qui fait un trou aux pierres pour y engager la pièce de fer appelée *Louve*.

L U B

LUBERNE. f. f. Femelle du léopard.

L U C

LUCIFER. f. m. Dans le christianisme, Prince des ténèbres, chef des Démons. Chez les anciens Païens, l'étoile de Vénus, lorsqu'elle précédoit le soleil.

LUCUMO. f. m. Arbre du Pérou dont le fruit a à-peu-près le goût & la consistance du fromage fraîchement fait.

L U N

LUNETTER. v. n. Se servir de lunettes. Style burlesque.

L U P

LUPINAIRE. f. m. Marchand de lupins.

L U S

LUSTROIR. f. m. Petite règle doublée de chapeau, pour enlever les taches des glaces.

L U T

LUTATION. f. f. En chimie, l'action de luter les vaisseaux.

LUTHÉRIEN, ENNE. f. Celui ou celle qui suit la doctrine de Luther.

M A C

MACARONISME. f. m. Genre de poësie macaronique.

MACER. f. m. Arbre de Barbarie. Écorce de cet arbre; elle est bonne contre la dyssenterie.

MACHA-MONA. f. f. Calebasse d'Afrique & d'Amérique dont la chair est fort rafraîchissante.

MACHINOIR. f. m. Outil du Cordonnier pour blanchir les points du derrière des souliers.

MÂCHURAT. f. m. Terme d'Imprimerie. Apprenti Imprimeur sujet à barbouiller, à gâter les feuilles qu'il tire.

M A D

MADRURE. f. f. Tache ou marque sur la peau de quelque animal. Il se dit aussi Des veines du bois qui est madré; c'est-à-dire, qui a de petites taches brunes & solides.

M A G

MAGASINAGE. f. m. Le temps qu'une marchandise reste dans un magasin.

MAGISME. f. m. Ancienne religion des Mages de Perse.

MAGNÈS ARSÉNICAL. (Prononcez *Maguenesse.*) f. m. Terme de Chimie. Mélange de parties égales d'arsenic, de soufre & d'antimoine fondus ensemble.

MAGNOLIE. f. f. Sorte de plante.

M A I

MAILLETAGE. f. m. Terme de Marine. La surface du doublage de la carène d'un vaisseau recouverte de clous.

MAILLETER. v. a. Couvrir de clous le doublage d'un vaisseau.

MAJORAT. f. m. Droit d'aînesse établi en Espagne.

LE MAJUSCULE. f. m. Dans quelques Églises, dignité qui répond à celle de Chantre.

M A L

MALABÂTRE. f. m. Feuille médicinale qui entre dans la composition de la thériaque.

MALACORDÈME. adj. m. & f. Terme d'Histoire Naturelle. Qui a la peau molle.

MALAGME. f. m. Cataplasme émollient.

MALAPRE. f. m. Terme d'Imprimerie. Ouvrier qui a de la peine à lire.

MALART. f. m. Mâle des canes sauvages.

MAL-EMPOINT. adv. En mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune.

MAL-NUIT. f. f. Nuit qu'on passe avec insomnie ou avec douleur.

MAL-FAIM, MALE-FAIM. f. f. Faim mauvaise, cruelle. Style burlesque.

MALICORIUM. f. m Écorce de la grenade.

MALLARD. f. m. Petite meule à Remouleur.

MALLÉAMOTHE. f. m. Arbrisseau du Malabar. On fait des manches de couteau avec sa racine, & ses feuilles servent à fumer les terres.

MALLETIER. f. m. Ouvrier qui fait des malles.

MALVACÉES. adj. f. pl. Se dit Des plantes comprises dans la classe des mauves.

MALVOULU, UE. adj. Qui est haï, à qui on veut du mal.

M A N

MANACA. f. m. Arbrisseau du Brésil. Sa racine est un violent purgatif.

MANCELLE. f. f. Petite chaîne qui tient au collier des chevaux de voiture.

MANCHERONS. f. m. pl. Les parties de la charrue qu'on tient avec les mains lorsqu'on laboure.

MANEQUINAGE. f. m. La sculpture qu'on emploie dans les édifices.

MANGLE ou MANGUE. f. m. Arbre d'Afrique ou d'Amérique. Ses branches se baissent jusqu'à terre, y prennent racine & forment de nouveaux arbres.

MANICLE. f. f. Terme de Tondeur de draps. Instrument qui fait agir les forces.

MANICLES. f. f. pl. Les fers qu'on met aux mains des prisonniers. On dit mieux *Menottes*.

MANIÉRISTE. f. m. Peintre, qui, dans ses ouvrages, n'imite pas la belle nature.

MANIETTE. f. f. Terme d'Imprimeur en toile. Petit morceau de chapeau pour frotter le châssis.

MANIPULAIRE. f. m. Chez les anciens Romains, chef d'une petite troupe de gens de guerre.

MANSFÉNI. f. m. Oiseau de proie des Antilles: la chair en est excellente.

MANTELINE. f. f. Manteau que portent les femmes à la campagne.

MANTILLE. f. f. Sorte de mantelet sans coqueluchon.

MANTONNET. f. m. Terme d'Artisan Petite pièce de bois ou de fer avec un cran pour soutenir & arrêter quelque chose.

M A Q

MAQUE ou MACQUE. f. f. Instrument propre à briser le chanvre.

MAQUER. v. a. Briser avec la maque.

MAQUILLEUR. f. m. Bateau pour la pêche des maquereaux.

M A R

MARABOUTIN. f. m. La principale voile du grand mât des galères.

MARER. *Marer une terre.* C'est la labourer avec la mare ou la houe.

MARNERON. f. m. Ouvrier qui travaille aux marnières.

MAROUCHIN. f. m. Pastel de mauvaise qualité.

MARTICLES. f. m. pl. Petites cordes dont on se sert dans un vaisseau, & qui aboutissent à des poulies qu'on nomme *Araignées*.

M A S

MASSACREUR. f. m. Celui qui fait un massacre.

MASSE-MORE. f. f. Biscuit pilé dont on nourrit les bestiaux sur un navire.

MASSELOTTE. f. f. Terme de Fondeur. Superfluité du métal qui se trouve au

moule des canons & des mortiers qu'on vient de fondre.

MASSETER. ſ. m. Un des muſcles de la mâchoire.

MASSIVEMENT. adverb. D'une manière maſſive.

MASSORETTES. ſ. m. pl. Ceux qui ont travaillé à la Maſſore.

MASSORÉTIQUE. adj. Qui a rapport à la Maſſore.

MASULIT. ſ. m. Chaloupe des Indes calfatée de mouſſe.

M A T

MATASION. ſ. m. Petits cordages qui ſervent à attacher les petites pièces d'une galère.

MATASSE. ſ. f. Soie qui eſt encore par pelotes & ſans être filée.

MATASSINADE. ſ. f. Action folâtre de mataſſins.

MATASSINER. v. a. Folâtrer, danſer les mataſſins.

MATE ou MATTE. ſ. f. Herbe du Paraguay. Matière métallique impure, qu'on obtient par la première fonte du minéral.

MATELOTAGE. ſ. m. Salaire des matelots.

MÂTEUR. ſ. m. Ouvrier qui fait des mâts de vaiſſeaux.

MÂTINEAU. ſ. m. Petit mâtin.

MATITE. ſ. f. Pierre figurée, couleur de cendre, qui imite les mamelles de la femme.

MATOIR. ſ. m. Outil de Graveur & de Damaſquineur, qui ſert pour amatir l'or & le faire tenir dans les ciſelures.

MATUTINAIRE. ſ. m. Autrefois le livre qui contenoit l'office des Matines.

MATUTINAL, ALE. adj. Qui appartient à Matines.

M A V

MAVALI. ſ. m. Poiſſon d'une groſſeur extraordinaire dans les Indes Occidentales.

M E C

MÉCONITE. ſ. f. Pierre compoſée de grains de ſable marin conglutinés.

M E L

MÉLICA ou BLÉ BARBU. ſ. f. Eſpèce de millet qui ſert ſur-tout à nourrir les poules & les pigeons.

MÉLIER. ſ. m. Eſpèce de raiſin blanc agréable au goût, & dont on fait de bon vin.

M E N

MENEAU. ſ. m. Terme d'Architecture. Séparation des ouvertures des grandes croiſées.

MENINGOPHILAX. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie pour le panſement du trépan.

MENSOLE. ſ. f. Clef de voûte.

MENTULE. ſ. f. *Mentule marine.* Eſpèce de ſangſue de mer.

MENUISER. v. a. Travailler de l'art de Menuiſerie. Non uſité.

M E R

MERDAILLE. ſ. f. Troupe importune de petits enfans. Il eſt populaire.

MÉRELLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. Qui repréſente des mérelles.

MERLIN. ſ. m. Terme de Marine. Cordage à trois fils qui ſert à faire des rabans.

MERLINER. *Merliner une voile.* L'attacher à la ralingue avec du merlin.

M E S

MÉSANIO. ſ. m. Eſpèce de corail.

MÉSAULE. ſ. m. Terme d'Architecture Grecque & Romaine. Petite cour entre deux corps de logis.

MÉSIRE. ſ. f. Maladie du foie.

MÉSOCOLON. ſ. m. Terme d'Anatomie. Partie du méſentère couchée ſur le boyau appelé *Colon.*

M E T

MÉTACISME. ſ. m. Défaut dans la prononciation de la lettre *m.*

MÉTAPHRASE. ſ. f. Traduction littérale.

MÉTAPHRASTE. ſ. m. Celui qui traduit littéralement.

MÉTEL. ſ. m. Plante. Eſpèce de Stramonium.

MÉTEMPTOSE. ſ. f. Terme de Mathématique. Équation ſolaire qu'il faut faire pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tard.

METOPION. ſ. m. Arbre de Lybie, d'où diſtille la gomme ammoniaque.

MÉTOPOSCOPE. ſ. m. Celui qui prétend connoître les inclinations des hommes par l'inſpection de leur viſage.

MÉTRIQUE. ſ. f. Partie de la Muſique ancienne qui s'occupoit de la quantité des ſyllabes.

MÉTRIQUE. adj. m. & f. *Un vers métrique*, compoſé de longues & de brèves, comme les vers grecs & latins.

MÉTROMÈTRE. ſ. m. Machine pour régler la meſure d'un air de muſique.

M E Y

MEYDAN. ſ. m. En Perſe, un Marché, une Place où l'on vend des denrées.

M E Z

MEZANCE ou MEIGE. ſ. f. Sur une galère, la chambre du Comite.

MEZXABOUT. ſ. m. Voile de galère qu'on n'appareille que pendant la tempête.

M I C

MICROGRAPHIE. ſ. f. Deſcription des parties & des propriétés des objets fort petits.

MICROPHONE. ſ. m. & adj. m. & f. Qui augmente la voix ou les ſons.

M I E

MIÉLAT. ſ. m. Exhalaiſon huileuſe qui retombe le matin ſur les feuilles des arbres & des plantes : elle leur eſt fort nuiſible quand le ſoleil vient à darder ſes rayons.

M I G

MIGNOTIE. ſ. f. ou ŒIL DE CHRIST. ſ. m. Belle plante qui ſe marcotte & ſe replante tous les ans. Autrefois, Gentilleſſe, Ajuſtement.

M I L

MILLE-PORE. ſ. m. Production poreuſe percée de quantité de trous.

MILORT. ſ. m. Serpent ſans venin, commun dans le Milanez.

M I N

MINÉRALOQUE. ſ. m. Celui qui explique la nature des minéraux & ce qui les concerne.

MINERVE. ſ. f. Déeſſe des Beaux-Arts. Figurément, l'Eſprit.

MINISTÉRIAT. ſ. m. Gouvernement.

MINUSCULAIRE. ſ. m. Commis des Fermes & des Gens d'affaires chez les anciens Romains.

M I R

MIRAB. ſ. f. Étoile fixe qui eſt au cou du Cygne.

MIRACH. ſ. m. Étoile fixe dans la ceinture d'Andromède.

MIRAUDER. v. a. Regarder avec attention.

MIRCOLION. ſ. m. Petit animal armé de deux cornes : il vit dans le ſable & dort tout l'hiver.

M I S

MIS. ſ. m. Terme de Palais. Date du jour qu'on a mis un procès au Greffe.

MISOMESSE. ſ. m. Ennemi déclaré de la Meſſe.

MISTRACE. ſ. f. Tous les bas Officiers d'une galère.

M I T

MITRAL, ALE. adj. Qui a la forme d'une mitre, qui reſſemble à une mitre.

M O D

MODÉNATURE. ſ. f. Les membres ou moulures de l'Architecture.

MOISON. ſ. f. Bail à terme, par lequel un Laboureur-Métayer s'oblige de cultiver une terre, & d'en partager les fruits avec le Propriétaire.

MOISON DE DRAP. Longueur de la chaîne du drap.

MOISONNIER. ſ. m. Celui qui doit au Roi la moiſon.

M O L

MOLER. v. n. Terme de Marine. Faire vent arrière, ou prendre le vent en poupe.

MOLYBDITE. ſ. f. Pierre minérale dans laquelle on trouve du plomb.

MOLYBDOÏDE. ſ. f. Eſpèce de mine de plomb moins peſante, mais beaucoup plus dure que la commune.

M O N

MONARCHIQUEMENT. adv. D'une manière monarchique.

MONITEUR. ſ. m. Celui qui avertit, qui donne des conſeils.

MONNOIERIE. ſ. f. Lieu de l'Hôtel des Monnoies où l'on marque l'empreinte des pièces.

MONNOYÈRE. ſ. f. Plante rampante, dont les feuilles ſont rondes & épaiſſes comme des feuilles de monnoie.

MONOCÉROS. ſ. m. Licorne.

MONOCHROMATE. ſ. & adj. Tableau d'une ſeule couleur. Camaïeu.

MONOGAME. ſ. m. & f. Qui n'a été marié qu'une fois.

MONOGAMIE. ſ. f. État de ceux qui n'ont été mariés qu'une fois.

MONOMACHIE. ſ. f. Duel ou combat ſingulier d'homme à homme.

MONOPOLER. v. a. Autrefois, Faire des cabales.

MONOPTÈRE. ſ. m. Temple rond des Anciens, ſans muraille, & dont la couverture n'étoit ſoutenue que ſur des colonnes.

MONOTRIGLYPHE. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſpace d'un triglyphe entre deux colonnes ou deux pilaſtres.

MONS. ſ. m. Abréviation mépriſante du mot *Monſieur.*

M O Q

MOQUE. ſ. f. Eſpèce de mouſle ſans poulie, & qui eſt percée en rond par le milieu.

MORAILLER. v. a. *Morailler le verre.* Se ſervir des morailles pour l'alonger.

MORAINE. ſ. f. La laine que l'on a fait tomber avec la chaux de deſſus les peaux de moutons & brebis qui meurent de maladies.

MORCE. ſ. f. Terme d'Architecture. Les morces ſont les pavés qui commençant un revers, font des manières de herpes, afin de faire liaiſon avec les autres pavés.

MORDACHE. ſ. f. Sorte de tenaille propre à remuer le gros bois dans le feu.

MORDIENNE. *A la groſſe mordienne.* Sans façon, ſans fineſſe, ſincèrement.

MORDILLER. v. a. Diminutif de mordre.

MORGUEUR. ſ. m. Guichetier qui eſt au guichet de la Morgue.

MORILLON. ſ. m. Sorte de raiſin noir.

MORILLONS. Émeraudes brutes, qui ſe vendent au marc.

MORINGA. ſ. m. Arbre du Malabar, dont la racine paſſe pour un excellent antidote.

MORTE-SAISON. ſ. f. Le temps où la pratique ceſſe, où l'on ne fait rien.

MORVER. v. n. Pour dire, avoir la morve. Se pourrir.

M O S

MOSCOVADE. ſ. f. Sucre brut, avant qu'il ait été raffiné.

MOSETTE. ſ. f. Eſpèce de chaperon que portent les Évêques.

M O U

MOUCHETTE. ſ. f. Sorte de rabot de

Menuisier. En Architecture, La partie la plus haute & la plus avancée de la corniche.
MOUFER. v. a. Prendre ensemble les joues & le nez à quelqu'un, en sorte qu'on lui fasse boursouffler les joues.
MOUFLETES. s. f. pl. Morceaux de bois dont se servent les Vitriers, pour tenir un fer à souder.
MOULAGE. s. m. Carreaux moulés. La partie du moulin qui sert à faire tourner les meules pour moudre Mesurage de bois à brûler. Action par laquelle on les mesure.
MOULANT. s. m. Celui qui fait moudre, le garçon du Meunier, qui est occupé à faire moudre le grain.
MOULINER. v. a. Creuser Terme de Fleuriste. *Ces vers moulinent*, creusent la terre.
MOULINIER. s. m. Ouvrier qui met sur le moulin la soie dévidée sur les bobines.
MOULLA. s. m. Terme de Relation. Docteur de la loi de Mahomet, Prêtre qui fait la prière sur le toit des Mosquées.
MOUTONNAILLE. s. f. Se dit burlesquement De ceux qui suivent trop l'exemple des autres.

M U I

MUITE. s. f. L'eau salée qu'on tire des puits de Salins pour en faire le sel.

M U L

MULON. s. m. Grand tas de sel qu'on amasse sur le bord de la mer.
MULOTER. v. n. Il se dit Du sanglier qui fouille les caveaux des mulots pour en manger le grain.
MURMURATEUR. s. m. & adj. Qui murmure.
MURRHINE. s. f. Ancienne boisson composée de vin doux & d'aromates qui lui conservoient toujours sa douceur.

M U S

MUSCADELLE. s. f. Espèce de poire qui sent un peu le musc.
MUSCADIER. s. m. Arbre qui porte la muscade.
MUSCULE. s. f. Nom de deux veines de la cuisse, l'une interne, l'autre externe.
MUSULMANISME. s. m. La Religion Musulmane.

M U T

MUTAFARACA. s. m. Terme de Relation. Officier de la garde du Grand Seigneur.
MUTANDE. s. f. Caleçons de certains Religieux.
MUTIR. En parlant Des oiseaux de proie, se décharger le ventre. Fienter.
MUTISME. s. m État d'une personne muette.

M Y R

MYRMÉCIE. s. f. Terme de Médecine. Espèce de verrue dans la paume de la main ou sous la plante des pieds.
MYRMÉCITE. s. f. Pierre figurée qui a l'empreinte d'une fourmi.

M Y T

MYTULE ou MYTILE. s. m. Petit poisson de mer ou de rivière à coquille. On en vante la vertu pour guérir les taies de l'œil, & pour éclaircir la vue.

N A G

NAGÉE. s. f. Espace d'eau que l'on parcourt à la nage.
NAGEOIR. s. m. Lieu où l'on nage.

N A R

NARCISSITE. s. f. Pierre figurée qui représente la fleur du narcisse par sa couleur & sa transparence.

N A S

NASARDER. v. a. Donner des nasardes. Il est familier.

NAVICULAIRE. s. m. Os du pied qui ressemble à un petit navire.
NAVILE. s. m. Canal d'eau fait par art.
NAUTONNIER, s. m. Marinier. Celui qui conduit une barque ou un navire. Style poëtique.

N E C

NÉCROSE. s. f. Terme de Médecine. Mortification entière de la chair de quelque partie.

N E G

NÉGRIER. adj. *Un vaisseau négrier*, qui sert à la traite des Nègres.

N E M

NÉMÉONIQUE. s. m. Vainqueur dans les jeux Néméens.

N E O

NÉOGRAPHE. s. & adj. Qui écrit & orthographie d'une manière nouvelle.
NÉOGRAPHISME. s. m. Nouvelle manière d'écrire les Mots.

N E P

NEPTUNE. s. m. Dieu des Eaux & de la Mer, selon la Fable. En Poësie, La Mer. *Dompter l'un & l'autre Neptune.*

N E R

NERVAISON. s. f. Terme de Médecine. Assemblage des nerfs, fibres & ligamens.
NERVAL, ALE. adj. Bon & propre pour les nerfs.

N E S

NESKRE. s. m. Terme de Relation. Lettre ou écriture courante des Persans.

N E U

NEUME. s. m. Terme de Plain-chant Addition des notes du ton de l'antienne, sur la dernière syllabe.
NÉVROGRAPHIE. s. f. Description des nerfs.

N I C

NICEMENT. adv. Simplement.
NICHOIR. s. m. Sorte de cage propre à mettre couver des serins.

N I G

NIGAUTAUX. s. m. pl. Morceaux de tuile dont les Couvreurs se servent aux solins & tuilées.

N I T

SAINTE-NITOUCHE. s. f. Hypocrite qui fait semblant de n'y pas toucher. Il est familier.

N O B

NOBILISSIMAT. s. m. Dignité de Nobilissime.

N O C

NOCTURNÉMENT. adv. Nuitamment, pendant la nuit. Il est peu usité.

N O I

NOIRCISSEURS. s. m. pl. Ouvriers qui font l'achévement des noirs.

N O M

NOMANCE ou NOMANCIE. s. f. L'art superstitieux de deviner par les lettres du nom de quelqu'un.
NOMARQUE. s. m. Officier qui gouvernoit un nome, ou une région de l'Egypte.
NOMBLE. s. f. Terme de Vénerie. La partie du cerf qui s'élève entre ses cuisses.

N O P

NOPAL. s. m. Sorte de plante. Figuier d'Inde.
NOPAGE. s. m. Action de noper les draps.
NOPER. *Noper une pièce de drap.* En arracher les nœuds avec une petite pince. On dit aussi *Enouer.*
NOPEUSE. s. f. Ouvrière qui nope ou énoue une pièce de drap.

N O Q

NOQUETS. s. m. pl. Petits morceaux de plombs carrés, pliés & attachés aux jours des lucarnes.

NOTULE. s. f. Petite note en marge d'un livre.

N O U

NOUASSE. s. f. Espèce de noix muscade sauvage.
NOUÉES. s. f. pl. Terme de Vénerie. Fiente des cerfs depuis la mi-Mai jusqu'à la fin d'Août.

N U A

NUAGEUX, EUSE. adj. *Une pierre fine nuageuse*, qui n'est pas nette. *Un ciel nuageux*, couvert de nuages.

N U B

NUBÉCULE. s. f. Vice de l'œil par lequel on voit comme au travers d'un nuage.

N U I

NUISANCE. s. f. Dommage. Il est vieux.
NUTATION. s. f. Sorte de courbure. On dit, *La nutation des plantes* : elle consiste dans une courbure que prennent les tiges pour présenter les fleurs au soleil, ou les jeunes pousses au grand air.
NUTRITUM. s. m. Onguent dessicatif & rafraîchissant. Préparation de plomb avec de l'huile & du vinaigre ou du sucre de solanum.

O B E

OBÉDIENCIAIRE. s. m. Première dignité du Chapitre de St. Just à Lyon.
OBÉDIENCIEL, ELLE. adj. Qui obéit par un ordre exprès de Dieu.

O B J

OBJURGATION. s. f. Reproche, réprimande. Il est vieux.

O B R

OBRON. s. m. Terme de Serrurier. Morceau de fer percé par le milieu, attaché à l'obronière d'un coffre.
OBRONIÈRE. s. f. Bande de fer à charnière, attachée au dedans du couvercle d'un coffre-fort.

O C A

OCAIGNER. v. a. *Ocaigner un gant*, l'enduire en dedans d'une composition de gomme d'adragan & d'huile de senteur, unies ensemble.

O C C

OCCISEUR. s. m. Tueur, meurtrier.

O C T

OCTAÉTÉRIDE. s. f. Terme d'Astronomie & de Chronologie. Espace, durée de huit années.
OCTAVINE. s. f. Petite épinette qui n'a que la petite octave ou le petit jeu du clavecin.
OCTOPHORE. s. f. Terme d'antiquité. Litière portée par huit hommes.
OCTOSTYLE. s. f. Bâtiment qui a huit colonnes de front.

O D O

ODORER. v. a. Sentir par l'odorat. Style dogmatique.

Œ I

ŒILLADER. v. a. Jeter des œillades. Regarder. Il est peu usité.
ŒILLETONNER. v. a. Ôter les œilletons des œillets, des artichauts & des autres plantes.

O F F

OFFICIÈRE. s. f. Religieuse qui a un office, une charge, un emploi dans un Couvent.

O I G

OIGNEMENT. s. m. Action par laquelle on oint, on parfume. Il est peu usité.

O L A

OLAMPI. s. m. Gomme d'Amérique, détersive, dessicative.

O L E

OLÉCRANE. s. m. Eminence derrière le

pli du coude sur laquelle on s'appuie.

O L I

OLIBRIUS. s. m. Terme burlesque. Glorieux, arrogant.

O M B

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. Il est vieux.

O M P

OMPHACIN, INE. adj. Terme de Pharmacie. *Huile omphacine*, qu'on tire des olives avant qu'elles soient mûres.

O N A

ONAGRE. s. m. Ancienne machine de guerre pour jeter des pierres.

O N C

ONCRE. s. m. Sorte de bâtiment de mer.

O N I

ONIROCRATIE. s. f. Art prétendu d'expliquer les songes.

ONIROCRITIQUE. s. m. Interprète des songes.

ONIROCRITIQUE. s. f. Art de deviner ce que signifioient les songes.

O P E

OPERCULE. s. m. Terme de Conchyliologie. Couvercle pour défendre l'entrée de la bouche d'une coquille.

O P T

OPTIMÉ. adv. Latin. Fort-bien, très-bien.

O R A

ORAL. s. m. Grand voile que le Pape met sur sa tête, qui se replie sur ses épaules & sur sa poitrine. Autrefois, Voile ou coiffe de femme.

ORANGISTE. s. m. Celui qui élève des orangers, qui en a soin.

O R B

ORBIS. s. m. Gros poisson de mer dont la forme est orbiculaire. Ses dents broyées arrêtent le cours de ventre & les hémorragies.

O R E

ORES. adv. Présentement. Il est vieux.

O R P

ORPHIE. s. f. Poisson de mer assez commun en Normandie.

O R T

ORTHOGONALEMENT. adv. Perpendiculairement.

ORTHOGRAPHISTE. s. m. Auteur qui traite de l'orthographe.

ORTIER. v. a. Piquer avec des orties.

O R Y

ORYX. s. m. Bouc sauvage.

O S S

OSSIFIQUE. adj. *Qualité ossifique*, Qui convertit en os une partie de la nourriture.

OSSILLON. s. m. Petit os d'oiseau.

OSSU, UE. adj. Qui a de gros os.

O S T

OSTÉOCOPE. s. m. Douleur aiguë & profonde comme si on brisoit les os.

O T A

OTACOUSTIQUE. adj. m. & f. Qui perfectionne le sens de l'ouïe.

O V I

OVICULE. s. m. Terme d'Architecture. Petite ove.

O U R

OURDISSOIR. s. m. Outil sur quoi certains ouvriers mettent la soie ou le fil lorsqu'ils ourdissent.

OURDISSURE. s. f. Action d'ourdir de la toile ou quelque tissu.

OURDON. s. m. Petit séné.

OURQUE. s. f. Gros poisson de mer.

O U T

OUTARDEAU. s. m. Le petit d'une outarde.

OUTRE-MOITIÉ. Phrase adverbiale. Au-delà de la moitié.

O U V

OUVAVE. subst. m. Rose de Madagascar : son bois sert à teindre en rouge.

O X Y

OXYCÈDRE. s. m. Cèdre à feuilles pointues.

OXYCRATER. v. a. Laver avec de l'oxicrat. Dissoudre avec du vinaigre.

OXYCROCÉUM. s. m. Terme de Pharmacie. Emplâtre composé de safran, de vinaigre & d'autres ingrédiens.

OXYREGMIE. s. f. Terme de Médecine. Aigreur de l'acide de l estomac qui cause des rapports.

P A C

PACAL. s. m. Arbre d'Amérique, dont les cendres mêlées avec du savon, guérissent les dartres & les feux volages.

PACIFÈRE. adj. m. & f. Terme d'Antiquité, Qui porte la paix.

PACO. s. m. Pierre métallique qui se tire des mines d'argent du Chili & du Pérou.

PACOSÉROCA. s. f. Plante du Brésil & de la Martinique, dont le fruit donne une belle teinture rouge, & la racine une belle teinture jaune.

PACTISER. v. n. Terme de Pratique. Faire un pacte ou une convention.

P A D

PADELIN. s. m. Terme de Verrerie. Pot ou creuset dans lequel on fond la matière du verre.

PADRI. s. m. Arbre du Malabar, dont le suc mêlé avec celui de limon est un remède contre la manie.

P A G

PAGANALES. s. f. pl. Fête payenne qui se faisoit autrefois dans les villages, *in pagis*

PAGNONES. s. f. pl. Pièces de bois qui font la fusée ou le rouet d'un moulin.

PAGURUS. s. m. Écrevisse de mer qui pèse quelquefois jusqu'à dix livres.

P A I

PAILLO. s. m. Terme de Maréchalerie. Dans une galère, la chambre où l'on met le biscuit.

PAILLON. s. m. Terme d'Orfévrerie. *Paillon de soudure*. Petit morceau de métal mince, prêt à placer sur l'ouvrage à souder. On dit aussi *Paillette*.

PAISSONNER. v. a. Terme de Gantier. Étendre & tirer une peau sur le paisson.

P A L

PALADE. s. f. Terme de Maréchalerie. Mouvement des pales des rames.

PALANQUER. v. a. Terme de Marine. Mettre les grands fardeaux dans le bord d'un vaisseau par le moyen des palans.

PALANQUINET. s. m. Corde qui sert à mouvoir le timon des galères.

PALARDEAUX. s. m. pl. Terme de Marine. Bouts de planches garnis de bourre & de goudron pour boucher les trous du bordage.

PALÉAGE. s. m. Terme de Marine. Travail des Matelots qui remuent des grains, du sel, &c. avec la pelle.

PALETER. v. a. Faire glisser le palet sur la terre ; & familièrement, Jouer fréquemment au palet.

PALINDROMIE. s. f. Terme de Médecine. Reflux des humeurs peccantes, vers les parties nobles du corps.

PALMER. v. a. *Palmer les aiguilles*. Les aplatir par le bout opposé à la pointe.

PALMETTE. s. f. Ornement en forme de feuilles de palmier sur une moulure

PALOURDE. s. f. Espèce de coquillage de mer.

PALPABLEMENT. adv. D'une manière palpable.

PALUDIER. s. m. Homme qui travaille aux salines.

PANCRÉATIQUE. adj. *Suc pancréatique*. Liqueur qui sort du pancréas.

PANELLE. s. f Terme de Blason. Qui signifie une feuille de peuplier.

PANETON. s. m. Partie d'une clef qui entre dans la serrure.

PANOPLIE. s. f. Armure complète.

PANTINE. s. m. Certain nombre d'écheveaux de soie, de fil ou de laine liés ensemble.

PANTOMÈTRE ou HOLOMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles de longueur ou de hauteur.

PANTOQUIÈRES. s. f. Terme de Marine. Cordes pour tenir plus fermes les haubans.

P A P

PAPELARDISE. s. f. Hypocrisie. Fausse dévotion. Il est familier.

PAPILLAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Il se dit d Une tunique ou membrane de la langue. Les deux *ll* ne sont pas mouillées.

PAPILLES. s. f. Éminences de la langue qui servent au sens du goût.

PAPILLOTS. s. m pl. Taches sur la peau quand on a la fièvre pourprée.

PAPULES. s. f. pl. Terme de Médecine. Pustules, vices de la peau d'une nature rougeatre & maligne.

P A R

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole. En Geométrie, en décrivant une parabole.

PARACHEVEMENT. s. m. Fin, perfection d'un ouvrage.

PARAGOGE. s. f. Alongement, addition d'une syllabe au bout d'un mot. En latin, *Dicier*, pour *dici*.

PARAGOGIQUE. adj. Qui s'ajoute.

PARAISONIER. s. m. Terme de Verrerie. Celui qui souffle les glaces à miroir.

PARANYMPHER. v. a Faire le portrait de quelqu'un dans un paranymphe.

PARAPLÉGIE. s. f. Paralysie qui succède à l'apoplexie. Paralysie de toutes les parties au dessous de la tête.

PARA SCÉNIUM ou POST SCÉNIUM. s. m. Le derrière d'un théâtre chez les Anciens.

PAREAUX. s. m. pl. Terme de Pêcheur. Gros cailloux ronds qu'on attache de distance en distance au bas du filet appelé *Seine*.

PARFONDRE. v. a. Faire fondre l'émail également par-tout.

PARME. s. f. Terme d'Antiquité. Sorte de bouclier ancien.

PARNASSIE. s. f. Plante astringente & rafraîchissante.

PARNASSIM. s. m. Directeur d'une Synagogue.

PAROIR. s. m. Boutoir. Instrument avec lequel on pare le pied d'un cheval.

PAROIRE. s. f. Instrument d acier avec lequel on gratte le cuivre avant de l'étamer.

PARONOMASE. s. f. Figure de Rhétorique par laquelle on renverse le sens d'un mot par un autre dont le son est le même, mais dont la signification est très différente.

PARONS ou PAIRONS. s. m. pl. En Fauconnerie, les pères & les mères des oiseaux de proie.

PARTITEUR. s. m. En Arithmétique, Diviseur.

PARULIS. s. m. Terme de Médecine. Inflammation des gencives.

P A S

PASQUIN. s. m. Statue tronquée & mutilée qui est à Rome. On le dit aussi au figuré d'un esprit bouffon & satirique qui fait rire par ses saillies.

PASQUINISER. v. act. Faire des pas-

quinades. Médire du tiers & du quart. Il est familier.
PASSE-METEIL. s. m. Blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.
PASSE-MUR. s. m. Coulevrine extraordinaire.
PASSE-MUSCAT. s. m. ou PASSE-MUSQUÉE. s. f. Espèce de muscat.
PASSE-POMME. s. f. Pomme précoce & sans pepins.
PASTÉNAGUE. s. f. Poisson de mer de la figure d'une raie.

P A T

PATHÉLISME. s. m. L'art d'émouvoir les passions.
PATORÉALE. s. f. Espece de canard du Chili, qui a une crête rouge sur le bec.
PATRAT, ou PÈRE PATRAT. s. m. Chef des Féciaux chez les anciens Romains.
PATRES, AD PATRES *Aller ad patres.* Mourir. *Envoyer ad patres*, Faire mourir. Bas & burlesque.

P A U

PAULETTER. v. a. Payer la Paulette.
PAUMILLON. *Paumillon de charrue.* Partie de la charrue qui tient l'épars où sont attachés les traits des animaux qui tirent la charrue.

P E C

PECTINEUX s. m. Terme d'Anatomie. Le troisième des quinze muscles de la cuisse.

P E D

PÉDILUVE. s. m Bain pour les pieds.
PÉDOTROPHIE s. f. La maniere de nourrir les enfans à la mamelle.

P E I

PEINTURER. v. a. Peindre une chose d'une seule couleur. Il est peu usité.
PEINTURLURER. v. a. Peindre ou peinturer. Style bas & bouffon.

P E L

PELAINS. s. m. pl. Satins de la Chine.
PÉLASTRE. s. m La partie la plus large d'une pelle.
PELIN ou PLAIN. s. m Chaux éteinte dans l'eau, ou les Tanneurs mettent tremper les cuirs pour les peler.
PELOIR. s. m. Rouleau de bois avec quoi le Mégissier fait tomber le poil des peaux.
PELTE. s. f. Terme d'Antiquaire. Petit bouclier des Anciens.

P E N

PÉNAILLE. s. f. Assemblée de Moines. Style burlesque.
PENDILLON. s. m. Terme d'Horlogerie. Verge rivée avec la tige de l'échappement.
PENDOIR. s. m. Chez les Charcutiers, morceau de corde pour pendre le lard.
PENNADE. s. f. Coup de pied.
PENNADER. v. n. Donner un coup de pied.
PENTAGLOTTE. adj. m. & f. Qui est en cinq langues.
PENTAPOLE. s. f. Contrée où il y a cinq villes.
PENTHIÈRE. s. f. Espèce de grand filet fait de mailles carrées & à losanges, propre à prendre des bécasses & d'autres oiseaux.

P E R

PERCE-BOIS. s. Espèce d'abeille.
PERCE-BOSSE. s. f. Plante qui s'appelle aussi *Corneille.*
PERCE-CHAUSSÉE. s. m. Insecte gros comme un hanneton.
PERCEUR. s. m. Celui qui perce.
PERCHANT. s. m. Terme d'Oiselier. Oiseau attaché par le pied pour faire venir les autres oiseaux.
PERCHIS. s. m. Terme de Jardinier. Clôture qui se fait avec des perches.
PERGOLÈSE. s. m. Sorte de raisin.
PERGOUTE. s. f. Fleur blanche qui a quelque chose de la marguerite.
PÉRIBOLE. s. f. Transport des humeurs ou de la matière morbifique sur la surface du corps.
PÉRIBOLE. s. m. Espace de terre planté que les Païens laissoient autour de leurs temples. Parapet ou garde-fou.
PÉRIER. s. m. Morceau de fer emmanché qui sert à faire l'ouverture des fourneaux, afin de faire couler le métal quand on veut jetter quelque ouvrage en bronze. Oiseau de la couleur & de la grandeur d'une alouette commune.
PÉRIPLOCA. s. f. Plante qui croît dans les bois. C'est un poison pour les animaux à quatre pieds.
PÉRISSOLOGIE. s. f. Choses superflues dans le discours.
PÉRONS. Terme de Fauconnerie. Les pères & mères des oiseaux.
PÉRONIER. s. m. Muscle du péroné.
PÉROU. Contrée de l'Amérique méridionale, très riche en mines d'or, d'argent, &c. Voilà pourquoi on dit, *C'est un Pérou*, une affaire très lucrative.
PERPÈTRES. s. f. Plusieurs terres communes qui ne sont en la possession d'aucun particulier.
PERRAU. s. m. Sorte de chaudron de cuivre étamé.
PERRIQUE, s. f. Petit perroquet.
PERSICITE. s. f. Pierre argileuse, imitant la pêche.
PERSIQUE. s. f. Pêche très-grosse, rouge, pointue, &c.
PERSONNALISER. v. act. Personnifier.

P E S

PESEUR. s. m. Celui qui pèse.
PESTARD. s. m. Terme d'Écolier. Rapporteur, malin, &c.

P E T

PÉTARASSE. s. f. Terme de Marine. Hache à marteau pour pousser l'étoupe dans les grandes coutures.
PÉTORITE. s. m. Terme d'Antiquaire. Sorte de chariot à quatre roues.
PÉTREAU. s. m. Terme de Jardinier. Sauvageon qui repousse au pied d'un arbre.
PÉTREUX, EUSE. adj. En Anatomie, Pierreux. Qui tient de la pierre.
PÉTRICHERIE. s. f. Terme de Marine. Appareil de la pêche de la morue.

P E U

PEUILLE. s. f. Terme d'Affineur. Petit morceau de métal sur lequel on a fait l'essai du reste.

P H A

PHARMACOCHIMIE. s. f. Partie de la Chimie qui enseigne la préparation des remèdes chimiques.
PHARMACOLOGIE. s. f. Science de la Pharmacie.

P H I

PHILACTÈRE. s. m. Sorte de remède superstitieux qu'on attachoit à quelque membre du corps. Préservatif. Au plur. Bande de parchemin que certains Juifs portoient au front, & où étoient écrites les paroles de la loi.
PHILARQUE. s. m. Chef de Tribu; Magistrat de l'ancienne Athènes.
PHILAUTIE. s. f. Amour de soi-même.
PHILOMÈLE. s. m. En Poësie, Rossignol.

P H T

PHTHISIOLOGIE. s. f. Terme de Médecine. Discours, traité de la phthisie.

P H Y

PHYLLON. s. m. Espèce de mercuriale, émolliente & laxative.
PHYSITÈRE. s. m. Souffleur, sorte de poisson.

P I A

PIANE-PIANE. adv. Doucement, lentement.
PICAVERET. s. m. Oiseau qui ressemble beaucoup à la linotte.
PICÉA. s. m. Espèce de sapin.
PICHOLINE. s. f. Olive de la plus petite espèce.
PICOLETS. s. m. pl. Petits crampons qui tiennent le pêne dans la serrure.

P I E

PIÉTER. *Piéter le gouvernail.* Y mettre des marques de distance en distance, pour connoître combien il enfonce dans l'eau.

P I G

PIGEONNER. v. n. Mettre du plâtre par poignées.
PIGNORATIF. (Prononcez *Piguenoratif.*) adj. Qui engage. *Contrat pignoratif.*
PIGOU. s. m. Terme de Marine. Chandelier de fer à deux pointes.

P I L

PILETTE. s. f. Instrument qui sert à piler la laine.
PILONER. *Piloner la laine.* v. a. La fouler.
PILOT. s. m Tas de sel ramassé en rond dans un marais salant.

P I M

PIMPRELOCHER. v. a. Coiffer d'une manière bizarre.

P I N

PINASTRE. s. m. Pin sauvage.
PINÇURE. s. f. Faux pli d'un drap chez le Foulon.
PINDE. s. m. Poëtiquement, le Parnasse, montagne consacrée aux Muses. *Le Pinde* est une chaîne de montagnes dans la Grèce. On les appelle aujourd'hui *Mezzowo.*
PINEAU. s. m. Raisin fort noir.
PINÉE. s. f. La plus estimée des morues sèches.
PINSONNÉE. s. f. Chasse aux petits oiseaux pendant la nuit.
PINTEREAU. s. m. Terme de mépris. Mauvais Peintre.

P I Q

PIQUE-BŒUF. s. m. Charretier qui fait avancer ses bœufs avec un aiguillon.
PIQUE-CHASSE. s. m. Terme d'Artificier. Poinçon aigu pour percer les châsses ou sacs à poudre.

P I R

PIRIFORME. adj. Terme d'Anatomie. Qui a la forme d'une poire, qui s'emploie souvent substantivement. *Le Piriforme*, le premier des muscles adducteurs de la cuisse.
PIRON. s. m. Espèce de gond.

P I S

PISSE-FROID. s. m. Terme injurieux. Sérieux, mélancolique, insensible.
PISSOTTE. s. f. Petite canule de bois au bas d'un cuvier à lessive.
PISTOLER. v. a. Tuer à coups de pistolet.
PISTOLIER. s. m. Cavalier qui est habile à tirer le coup de pistolet.

P I T

PITO-RÉAL. s. m. Oiseau vert du Pérou. Il donne son nom à une herbe dont il se purge, & qui réduite en poudre dissout le fer & l'acier.

P L A

PLACIER. s. m. Fermier de quelque place de marché.
PLACITÉ, ÉE. adj. Terme de Barreau. Approuvé.
PLAIDABLE. adj. Terme de Palais. *Un jour plaidable*, où il y a audience. *Cette cause n'est pas plaidable*, ne vaut rien.
PLAMER. *Plamer un cuir.* Lui faire tomber le poil.
PLANÉTOLABLE. s. m. Instrument pour mesurer les planètes.
PLANEUR. s. m. Terme d'Orfévre. Artisan qui plane la vaisselle.
PLANTADE. s. f. Plant d'arbres.
PLANTAT. s. m. Terme d'Agriculture. Vigne qui n'est plantée que depuis un an.

PLAQUIS.

PLAQUIS. s. m. Incrustation d'un morceau mince de pierre, sans liaison.
PLATE. s. f. Terme de Blason. Besant d'argent. Espèce de grand bateau plat.
PLATONICIEN, ENNE. s. m. & f. & adj. Qui suit la Philosophie de Platon, ou qui y a rapport.
PLÂTRERIE. s. f. Lieu où l'on fait le plâtre. Carrière d'où on le tire.
PLAUSIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est plausible.

PLE

PLÉTHORIQUE. adj. Replet, abondant en humeurs.

PLI

PLINGER. v. a. Donner la première trempe à la mèche, lorsqu'on fait de la chandelle.
PLISSON. s. m. Mets délicat qui se fait avec de la crème & du lait.

PLO

PLOMBIÈRE. adj. f. *Pierre plombière*, qui ressemble au plomb, & a les mêmes propriétés que la mine de plomb.

PLU

PLUMAIL. s. m. Petit balai de plumes.
PLUMART. s. m. Houssoir de plumes de volaille.
PLUMETIS. s. m. Brouillon d'une écriture.
PLUMETTE. s. f. Petite étoffe ordinairement toute de laine.
PLUMEUX, EUSE. adj. Qui tient de la plume. Qui est fait de plume.
PLUMOTAGE. s. m. Façon que l'on donne à la terre qui sert à raffiner le sucre. On la rafraîchit & on la pétrit.
PLUMOTER. v. n. Faire le plumotage.

POA

POALLIER. s. m. Terme de Fondeur. Grosse pièce de cuivre dans laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche.

POD

PODOMÈTRE. s. m. Instrument avec lequel on peut compter tous les pas que l'on fait, tous les tours de roue d'un carrosse.

POI

POILETTE. s. f. Vaisseau de gros fer, où l'on met la graisse qui sert à graisser un moulin.
POILIER. s. m. Grosse pièce de fer qui porte la fusée & la meule d'un moulin.
POILU, UE. adj. Garni de poil.
POINTILLADE. s. f. Arbrisseau étranger qui se cultive en Europe.
POINTILLE. s. f. Vaine subtilité.
POINTUS. s. m. pl. Les quatre petits morceaux d'étoffe que les Chapeliers couchent sur les capades.
POISSE. s. f. Fascine ou petit fagot enduit de poix.
POITRINIÈRE. s. f. Traverse qui passe d'un montant à l'autre à l'endroit où est la poitrine d'un ouvrier rubanier.

POL

POLASTRE. s. m. Terme de Plombier. Poêle de cuivre dans laquelle on met de la braise pour souder des tuyaux.
POLÉMONIUM. s. m. Sorte de plante toujours verte.
POLÉMOSCOPE. s. m. Terme d'Optique. Lunette à longue vue, destinée au service de la guerre.
POLIANTHÉE. adj. Qui a plusieurs fleurs.
POLICHINEL. s. m. Sorte de bouffon qui ne joue que des rôles comiques. Marionette bouffonne.
POLYANTHÉA. s. m. Recueil alphabétique de lieux communs.

PON

PONTAL. s. m. La hauteur ou le cœur d'un vaisseau.
PONTIL. s. m. Terme de Verrerie. Instrument de fer pour la fabrique des glaces qui se soufflent à la fêle.
PONTILLER. v. n. Se servir du pontil pour reprendre la glace à l'opposite de la fêle.
PONTILLES. s. f. pl. Pieux de bois qu'on met debout sur le plat bord d'un vaisseau.

POQ

POQUER. v. a. Jeter sa boule en l'air de façon qu'elle ne roule pas.

POR

PORTE-DRAPEAU. s. m. Enseigne dans les Gardes Françoises.
PORTE-ÉPERON. s. m. Morceau de cuir mis pour soutenir l'éperon du cavalier.
PORTE-ÉTRIERS. s. m. Sanglet attaché sur le derrière des panneaux de la selle, qui sert à lever les étriers.
PORTEMENT. s. m. On appelle *Portement de croix*, Une peinture ou gravure de Jesus-Christ qui porte sa croix.
PORTE-PIÈCE. s. m. Outil dont le Cordonnier se sert pour pièces les souliers.
PORTE-TRAIT. s. m. Morceau de cuir destiné à soutenir le trait des chevaux de carrosse.
PORTOIR. s. m. Sorte de machine où l'on porte la portion des Religieux dans la plupart des Communautés Religieuses.

POS

POSSESSOIREMENT. adv. D'une manière possessoire.
POSSET. s. m. Liqueur d'Angleterre, qui se fait avec du lait, de la bière ou du vin & de l'eau.
POSTDATE. s. f. Date postérieure à la vraie date d'un acte.
POSTDATER. v. a. Reculer une date. Ces deux mots ne sont pas si usités que leur contraire, *Antidate*, *Antidater*.
POST-POSER. v. a. Mettre après. Il est peu usité.
POSTULAT. s. m. Demande que fait le Géomètre, qu'on lui accorde une proposition qui ne répugne en rien.
POSTULATEUR. s. m. Celui qui est chargé de poursuivre le procès d'une canonisation.

POT

POTELET. s. m. Petit poteau qui soutient l'appui d'un escalier.
POTELOT. s. m. Pierre minérale. Mine de plomb. Autrefois *Plombagine*.
POTENTILLE. s. f. Plante appelée ainsi à cause de ses grandes vertus. On la nomme aussi *Argentine*.

POU

POUCE-PIED. s. m. Coquillage multivalve.
POUCIER. s. m. Ce qui couvre le pouce de quelques Ouvriers lorsqu'ils travaillent.
POU-DE-SOIE. s. m. Sorte d'étoffe de soie.
POUDRETTE. s. f. Sorte de fumier sec.
POUILLERIE. s. f. Lieu d'un hôpital où l'on met les habits des pauvres.
POULEVRIN. s. m. Terme d'Artillerie. Poudre fine pour amorcer le canon.
POULIER. v. a. Élever un fardeau par le moyen d'une poulie.
POULIEUR. s. m. Celui qui fait ou celui qui vend des poulies.
POUPELINIER. s. m. Vase où l'on fait fondre du beurre pour beurrer les poupelins.
POUPETIER. s. m. Celui qui fait & vend des poupées.
POUSSE-BALLE. s. m. Instrument de fer avec lequel on commence à enfoncer une balle dans une carabine.
POUSSOIR. s. m. Instrument d'un Chirurgien-Dentiste.
POUTIE. subst. fém. Petite ordure qui se trouve sur les habits. Il est peu usité.

PRE

PRÉCEPTORAT. s. m. Qualité de Précepteur.
PRÉDIAL, ALE. adj. Qui concerne les fonds & les héritages. *Des rentes prédiales*.
SE PRÉLASSER. v. réf. Se carrer, marcher gravement. Style familier.
PRÊLER. v. a. Terme de Tourneur & de Vernisseur. Frotter ou polir avec de la prêle.
PRELIRE. *Prélire une copie*. La lire avant qu'on l'imprime, & la corriger.
PRÉLONGE. s. f. Cordage long & gros pour guinder & traîner le canon sur les montagnes.
PRÉSIDIAUX. s. m. pl. Juges d'un Présidial.
PRESSEUR. s. m. Ouvrier dont l'emploi est de presser les étoffes, les toiles, &c.
PRESSORIER. s. m. Celui qui a la conduite du pressoir. On dit aussi *Pressurier*, *Pressoireur*, *Pressureur*.
PRESTIGIATEUR. s. m. Imposteur qui fait des prestiges & des illusions. Il est peu usité.
PRÉTERMISSION. s. f. Figure de Rhétorique. La même chose que prétérition.

PRI

PRIMA MENSIS. s. m. Assemblée des Docteurs de Théologie de Paris qui se tient le premier jour de chaque mois.
PRIMICÉRIAT. s. m. Qualité, Dignité, Office de Primicier.

PRO

PROBABILISME. s. m. Probabilité. Doctrine des opinions probables.
PROBABILISTE. s. m. Celui qui soutient la doctrine des opinions probables.
PRO-COMMISSAIRE. s. m. Celui qui tient la place d'un Commissaire.
PROFUSÉMENT. adv. D'une manière prodigue.
PROLOGIES. s. f. pl. Fêtes qu'on célébroit chez les Grecs avant de cueillir les fruits.
PROLONGE. s. f. Cordage qui sert à tirer le canon en retraite, & quand une pièce est embourbée.
PROMINENCE. s. f. Terme didactique. Avancement. *La prominence de la lèvre*.
PROMPTUAIRE. s. m. Texte. Abrégé. Il est peu usité.
PRONATEUR. adj. m. *Les deux muscles pronateurs*, sont ceux qui font que la paume de la main se tourne vers la terre.
PRONOSTICATION. s. f. Prédiction qu'on fait par l'observation des pronostics. Il est peu usité.
PROSTASE. s. f. Supériorité d'une humeur sur les autres.
PROSTYLE. adj. m. *Un temple prostyle*, chez les Anciens, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure.
PROTÈSE. s. f. Addition qu'on fait à un mot, comme le *g* dans *gnavus* pour *navus*.
PROVIGNEMENT. s. m. Action de provigner.

PRY

PRYTANAT. s. m. Dignité de Prytanes.
PRYTANIDE. s. f. Chez les Grecs, veuve qui gardoit & entretenoit le feu sacré de Vesta.

PSO

PSOAS. s. m. Muscle de la cuisse, autrement le *Lombaire*.
PSOROPHTALMIE. s. f. Ophtalmie accompagnée de démangeaison.

PTE

PTÉRYGION. s. m. Sorte de maladie de l'œil.

PTILOSE. s. f. Chute des cils.

PUE

PUÉ. s. f. Arrangement & disposition des fils de diverses matières dans la chaîne des droguets & autres étoffes.

PUEIL. s. m. *Bois en pueil*; c'est un jeune taillis qui n'a pas encore trois ans.

PUI

PUISAGE. s. m. Action de puiser.

PUISOIR. s. m. Vaisseau de cuivre pour tirer le salpêtre de la chaudière.

PUL

PULSILOGE. s. m. Instrument propre à mesurer la vîtesse du pouls.

PUR

PUREAU. s. m. La partie de la tuile & de l'ardoise qui demeure découverte après avoir été posée sur le toit.

PURETTE. s. f. Poudre magnétique, noire, brillante, que l'on met sur l'écriture.

PURGE. s. f. Action de désinfecter les marchandises infectées de la peste.

PURGEOIRS. s. m. pl. Bassins chargés de sable, dans lesquels les eaux de source se purifient avant d'entrer dans les canaux.

PURGERIE. s. f. Lieu où l'on met les formes de sucre pour les blanchir.

PYC

PYCNOSTYLE. s. m. Espace trop serré entre deux colonnes.

PYR

PYRÉTOLOGIE. s. f. Traité des fièvres.

PYROLE. s. f. Plante astringente, propre à consolider les plaies.

PYROMANCE ou PYROMANCIE. s. f. Divination par le feu.

PYROMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer les divers degrés du feu & de ses effets.

PYRONOMIE. s. f. Science qui enseigne à régler le feu dans les opérations de Chimie.

QUA

QUADRANGLE. s. m. Figure qui a quatre angles & quatre côtés.

QUADRIENNAL, ALE. adject. Qui dure quatre ans.

QUATERNAIRE. (Prononcez *Quaternaire*.) adj. Nombre de quatre unités, ou un multiplié par quatre.

QUI

QUILBOQUET. s. m. Instrument de Menuisier.

QUINQUINATISER. v. a. Faire prendre une dose de quinquina.

QUINTADINER. v. n. En parlant De tuyau d'orgue, ne pas bien résonner.

QUINTAU. s. m. Quantité de gerbes, de fagots assemblés dans un champ, dans un bois, pour la commodité du compte ou de la charge.

QUINTER. *Quinter l'or & l'argent*. Le marquer après l'avoir essayé & pesé.

QUINTILLE. s. m. Jeu de l'hombre à cinq.

QUIOSSAGE. s. m. Action de passer les cuirs sous la quiosse.

QUIOSSE. s. f. Pierre à aiguiser, avec laquelle on quiosse le cuir.

QUIOSSER. v. a. Frotter le cuir avec une sorte de pierre à aiguiser.

QUIPOS. s. m. pl. Terme de Relation. Nœuds de laine qui servent d'écriture aux Indiens de l'Amérique.

QUO

QUOCOLOS. substantif masculin. Pierre d'Italie qui, mise au feu, se convertit en terre.

RAB

RABLURE. s. f. Terme de Marine. Entaille sur la quille d'un vaisseau pour emboîter les gabords.

RABOTIER. s. m. Table cannelée de sillons dans lesquels les Monnoyeurs arrangent leurs carreaux l'un contre l'autre.

RAC

RACAGES. s. f. pl. Terme de Marine. Boules de bois enfilées qu'on met sur les mâts pour faciliter le mouvement des vergues.

RACER. v. a. sans régime. Terme d'Oiseleur. Produire un petit semblable à soi.

RACHALANDER. v. a. *Rachalander une Boutique*, Y faire revenir des chalands.

RACHE. s. f. *Rache de goudron*, Lie du méchant goudron.

RACINER. v. a. sans régime. Pousser des racines.

RACINER. v. a. Teindre avec des racines, avec un racinage.

RACLE-BOYAU. s. m. Mauvais joueur d'instrument. Il est familier.

RACCOUPLER. v. a. Remettre ensemble ce qui avoit été accouplé.

RAD

RADERIE. s. f. Droit qui se paye en Perse pour l'entretien des *Radars* ou des Gardes qui veillent à la sureté des grands chemins.

RADICATION. s. f. Action par laquelle les plantes poussent des racines.

RADOIRE. s. f. Instrument avec lequel les Mesureurs de sel & de grains rasent les mesures.

RADOTEUX, EUSE. s. m. & f. Celui, celle qui radote.

RAF

RAF. s. f. Terme de Marine. Sorte de marée forte & rapide.

RAFFES. s. f. pl. Rognures de peau.

RAFRAÎCHISSOIR. s. m. Vaisseau de cuivre rouge dans lequel on met rafraîchir les sirops qu'on a travaillés en sucre blanc.

RAG

RAGOTER. v. n. Murmurer auprès de quelqu'un. Il est populaire.

RAGRAFER. v. a. Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR. v. a. Agrandir de nouveau.

RAGUET. s. m. Sorte de petite morue verte.

RAI

RAIN. *Rain de bois ou de forêt*. s. m. Lisière d'un bois ou d'une forêt.

RAINEAU. s. m. Pièces de charpente qui tiennent en liaison des pilotis dans une digue ou dans les fondations d'un édifice.

RAJUSTEMENT. s. m. Raccommodement de personnes brouillées ensemble.

RAL

RALINGUER. v. n. *Faire ralinguer*. En termes de Mer, faire couper le vent par les ralingues, en sorte qu'il ne donne point dans les voiles.

RALLONGEMENT. s. m. Terme de Charpentier. La ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe, jusqu'au pied de l'arêtier, qui porte sur l'encoignure de l'entablement.

RAM

RAMADOUER. v. a. Radoucir quelqu'un en le caressant.

RAMADOUX. s. m. Rat d'Inde.

RAMAILLAGE. s. m. Terme de Chamoiseur. Action de ramailler.

RAMAILLER. v. a. Donner aux peaux de boucs, de chèvres & de chevreaux, la façon nécessaire pour les passer en chamois.

RAMBOURRAGE. s. m. Apprêt que l'on donne aux laines de diverses couleurs qu'on a mêlées ensemble, pour fabriquer des draps mélangés.

RAMENDAGE. s. m. Terme de Doreur sur bois. Morceau de feuille d'or que l'on met où il en manque.

RAMENERET. s. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des arêtiers.

RAMILLES. s. f. pl. En terme des Eaux & Forêts, menus bois qu'on met en bourrées.

RAMISTE. adj. f. *Les j & les v sont deux lettres ramistes*, parce qu'elles ont été inventées en 1557 par Ramus.

RAN

RANCHE. s. f. Cheville d'un rancher ou escalier.

RANGUILLON. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite pointe de fer attachée sur le tympan pour tenir la feuille égale.

RAPAREILLER. v. a. Remettre avec son pareil.

RAPINEUR. s. m. Fripon.

RAPISTRE ou RAPHAMISTRE. s. m. Plante qui tient du raifort sauvage, & de la rave.

RAPONTIC. s. m. Rhubarbe des Moines.

RAPPRENDRE. v. a. Apprendre de nouveau.

RAPPRIVOISER. v. a. Rendre privé un animal qui a été effarouché.

RAPUROIR. s. m. Vaisseau où les Salpêtriers mettent le salpêtre de la première cuite.

RAQ

RAQUE. s. f. Petite boule de bois enfilée autour du mât. Eau-de-vie très-forte des Siamois faite avec du riz.

RAQUETON. s. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire.

RACQUIT. s. m. Action de racquitter, de regagner ce qu'on avoit perdu.

RAR

RARÉFIANT. adj. m. Qui dilate. *Un remède raréfiant*.

RARISSIME. adj. Qu'on trouve ou qui arrive fort peu. Il est familier.

RAS

RASE. s. f. Terme de Marine. La poix qu'on met avec du brai pour calfater les vaisseaux.

RASETTE. s. f. Terme d'Organiste. Petite étoffe sans poil. Fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche.

RASIÈRE. s. f. Mesure de grain en Flandres.

RASPATOIR. s. m. Instrument de Chirurgie qui sert à racler un os. On l'appelle aussi *Rugine*.

RASSADE. s. f. Espèce de verre ou d'émail dont on fait de petits grains pour des bracelets, des colliers, &c.

RASURE. s. f. Coupe du poil, ou des cheveux.

RAT

RATILLON. s. m. Petit rat.

RATIOCINATION. s. f. Action par laquelle on exerce la faculté de raisonner.

RATIOCINER. v. a. Terme de Logique. User de son raisonnement.

RATISER. v. a. Raccommoder le feu, mettre les tisons les uns près des autres. Au figuré, Ranimer.

RATISSÉ. s. m. Terme de Jardinage. Espace ratissé avec soin.

RATOPOLIS. s. f. La ville capitale des rats. *La Fontaine*.

RATTENDRIR. v. a. Faire devenir tendre.

RAV

RAVAUX. subst. masc. pluriel. Terme de Chasse. Grandes perches garnies

de branches pour abattre les oiseaux.

RAUCOUST. s. m. Drogue qui sert aux Teinturiers.

RAVENELLE. s. f. Sorte de fleur.

RAVET. s. m. Petit insecte d'Amérique.

RAVIERE. s. f. Terre semée de raves.

RAVIGOTE. s. f. Sauce verte avec de l'échalotte & divers ingrédiens.

RAVOIR. s. m. Parc de rets ou de filets, tendu sur les grèves que la mer couvre & découvre par son flux & reflux.

RÉAPPOSER. v. a. Apposer de nouveau.

RÉAPPRÉCIATION. s. f. Nouvelle réappréciation d'une chose.

REARPENTAGE. s. m. Nouvel arpentage.

RÉATTELER. v. a. Atteler de nouveau.

R E B

REBAISER. v. a. Terme de Monnoie. Baiser de nouveau. Rajuster les carreaux pour les rendre à leur juste poids.

REBAISSER. v. a. Baisser de nouveau.

REBANDER. v. a. Terme de Marine. Bander de nouveau. Remettre à un autre bord; retourner à un autre côté.

REBAPTISATION. s. f. L'action de rebaptiser.

REBAPTISER. v. a. Baptiser de nouveau.

REBARDER. Terme de Jardinier. *Rebarder une planche*. En retirer un peu de terre autour de sa longueur & de sa largeur.

REBAT. s. m. Terme de Fauconnerie. Action de rebattre les tonneaux. *Lâcher de rebat* Lâcher l'autour après sa première secousse.

REBÂTER. v. a. Remettre le bât sur un âne, un mulet; leur faire faire des bats neufs.

REBÉNIR. v. a. Bénir de nouveau.

REBLANCHIR. v. a. Blanchir une seconde fois.

REBLE s. m. Grateron, sorte de plante.

REBOIRE. v. a. & réduplicatif. Boire de nouveau.

REBOTTER. v. a. Remettre les bottes. *Se rebotter*, Remettre ses bottes.

REBOUCHEMENT. s. m. Action par laquelle une chose se rebouche.

REBOUILLIR. v. a. Bouillir de nouveau.

REBOUISAGE. s. m. Action de rebouiser un chapeau.

REBOUISER. v. a. Nettoyer, lustrer à l'eau simple. Filouter. Déniaiser. Réprimander.

REBOURGEONNER. v. n. Pousser de nouveaux jets ou bourgeons.

REBOUTONNER. v. a. Boutonner une seconde fois.

REBRIDER. v. a. & réduplic. Remettre la bride à un cheval ou à une autre bête.

REBROUILLER. v. a. Brouiller de nouveau.

REBROUSSE. s. f. Instrument qui sert à rebrousser le poil du drap.

REBROUSSOIR. s. m. Outil pour relever à rebours le poil du drap.

REBROYER. v. a. Broyer de nouveau.

REBRUNIR. v. a. Brunir une seconde fois.

R E C

RECACHER. v. a. Cacher une seconde fois.

RECACHETER. v. a. Remettre le cachet à une lettre décachetée.

RECALER. v. a. Unir & polir le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché & dégrossi.

RECAMER. v. a. Enrichir un brocard d'or ou d'argent d'un nouvel ouvrage en forme de broderie.

RECASSER. v. a. Donner le premier labour à une terre après qu'elle a porté du blé.

RÉCASSIS. s. m. Terre qu'on a cassée après que le blé en a été moissonné.

RECÉDER. v. a. Céder à quelqu'un ce qu'il avoit cedé.

RÉCHAFAUDER. v. a. Faire de nouveaux échafauds.

RECHANGER. v. a. Changer une ou plusieurs fois; changer de linge ou d'habit.

RECHANTER. v. réc. Répéter la même chanson. Répéter la même chose par manière d'avis ou d'instruction.

RECHARGE. s. f. Surcharge. Augmentation qui charge plus qu'on n'étoit chargé; seconde charge, en parlant des armes.

RECHASSEUR. s. m. Celui qui est chargé de faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties.

RECHAUSSOIR. s. m. Instrument qui sert à battre le métal & à le rechausser.

RECHEOIR. v. n. Retomber, tomber de nouveau. Il est vieux.

RECHINSER. *Rechinser la laine*. La laver dans l'eau claire pour la bien dégraisser.

RÉCIPROQUER. v. a. Rendre la pareille.

RECIRER. v. a. Repasser de la cire sur une chose cirée.

RECISE. s. f. Sorte de plante appelée aussi *Benoîte*.

RÉCLINAISON. s. f. En Gnomonique, situation d'un plan qui est incliné sur l'horizon.

RÉCLINANT. adj. Terme de Gnomonique. Qui n'est pas à plomb, qui est incliné sur l'horizon.

RECLOUER. v. a. Clouer une seconde fois.

RECLUSION. s. f. Demeure, cellule d'un reclus.

RÉCOGNITION. s. f. Examen de quelque chose. Style didactique.

RECOIFFER. v. a. Coiffer une seconde fois.

RECOMMENCEMENT. s. m. Action de recommencer.

RECOMPTER. (Prononcez *Reconter.*) v. a. Compter une seconde fois.

RÉCONFORTATION. s. f. Action de réconforter.

RECONFRONTER. v. a. Confronter de nouveau. *On a reconfronté les témoins avec les accusés.*

RECONSTRUCTION. s. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE. v. a. Réédifier. Construire de nouveau.

RECONSULTER. v. a. Consulter de nouveau.

RECONTER. v. a. Conter de nouveau un fait, une histoire.

RECONTRACTER. v. a. Contracter de nouveau.

RECONVENIR. v. a. Terme de Palais. Demander en Justice à celui qui demandoit. L'action par laquelle on fait cette demande, s'appelle *Réconvention.* s. f.

RECONVOQUER. v. a. Convoquer de nouveau, rassembler.

RECOPIER. v. a. Transcrire de nouveau.

RECORRIGER. v. a. Retoucher. Corriger de nouveau.

RECOUCHER. v. a. Remettre au lit. On dit aussi, *Se recoucher.* v. réf.

RECOUCHER *son ennemi par terre.* Le terrasser une seconde fois.

RECOUSU, UE. adj. Cousu de nouveau.

RECRACHER. v. a. Cracher de nouveau, rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

RÉCRÉDENCIAIRE. s. m. Celui qui a obtenu la jouissance provisionnelle d'un Bénéfice litigieux.

RÉCRÉPIR. v. a. Crépir de nouveau. *Cette vieille se récrépit le visage*, Met du rouge. Style plaisant.

RECREUSER. v. a. Creuser de nouveau ou plus avant.

RECRIBLER. v. a. Cribler plusieurs fois.

RECROTTER. v. a. Crotter de nouveau.

RECTORAL, ALE. adj. De Recteur.

RECTORERIE. s. f. En plusieurs provinces, Cure, direction d'une paroisse.

RECTORIER. v. a. Payer au Recteur de l'Université de Paris, le droit qui lui est dû sur le parchemin.

REÇU. s. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnoit avoir reçu.

RECUEILLOIR. s. m. Terme de Cordier. Morceau de bois pour tortiller la ficelle.

RECUITE. s. f. Action par laquelle on remet au feu les métaux.

RECUITEUR. s. m. Officier des Monnoies pendant son apprentissage.

RÉCUPÉRATION. s. f. Terme d'Astronomie. Recouvrement de la lumière que fait un astre après avoir été éclipsé. On dit aujourd'hui, *Émersion.*

RECURER. v. a. Donner un troisième labour à une vigne.

RECURRENT. adj. m. *Le nerf recurrent*, est celui qui jette plusieurs petits rameaux dans les muscles du larynx. *Vers recurrens.* Ceux qui se lisent à rebours.

R E D

REDANSER. v. a. Danser de nouveau.

REDÉBATTRE. v. a. Débattre de nouveau.

REDÉCLARER. v. a. Déclarer de nouveau.

REDÉDIER. v. a. Dédier de nouveau.

REDÉFAIRE. v. a. Défaire de nouveau.

REDÉJEÛNER. v. a. Faire un second déjeûner.

REDÉLIBÉRER. v. a. Remettre une chose en délibération.

REDÉLIVRER. v. a. Délivrer une seconde fois.

REDEMEURER. v. a. Demeurer de nouveau.

REDÉMOLIR. v. a. Démolir de nouveau.

REDENS. s. m. pl. Entailles & dents des pièces d'un vaisseau, qui dans l'assemblage entrent les unes dans les autres.

REDÉPÊCHER. v. a. Renvoyer exprès & en diligence.

REDESCENDRE. v. a. Descendre de nouveau. Ce verbe avec un régime simple, prend *Avoir : J'ai redescendu le bois.* Sans régime simple, il prend *Être : Je suis redescendu à six heures.*

REDÉVIDER. v. a. Dévider de nouveau.

REDISEUR. s. m. Qui répète ce qu'il a dit ou ce qu'il a ouï dire.

REDISTRIBUER. v. a. Distribuer de nouveau.

REDISTRIBUTION. s. f. Nouvelle distribution. *La redistribution d'un procès.*

REDOMPTER. v. a. Dompter de nouveau.

REDORER. v. a. Dorer de nouveau. Poétiquement, Éclaircir de nouveau. Répandre la lumière sur quelque chose.

REDORTE. s. f. Terme de Blason. Branches d'arbre retortillées en anneaux les unes sur les autres.

RÈDRE. s. m. Grand filet pour prendre du hareng.

REDRESSOIR. s. m. Instrument pour redresser la vaisselle d'étain bossuée.

R E F

REFÂCHER. v. a. Fâcher de nouveau. Il est peu usité.

REFAÇONNER. v. a. Façonner une seconde fois

REFACTION. s. f. Remise de l'excédant de poids des marchandises qui ont été mouillées.

REFAUCHER. v. a. Faucher une seconde fois.

RÉFECTORIER, ORIÈRE. subst. masc. & féminin. Celui, celle qui a soin du

réfectoire & de tout ce qui [illegible] unir de telle sorte les chairs, qu'il n'y ait plus d'ouverture.

REFERRER. v. a. Remettre des fers.

REFÊTER. v. a. Rétablir la fête d'un Saint qu'on avoit retranchée.

REFEUILLER. v. a Faire deux feuilles en recouvrement, soit pour recevoir les volets d'une croisée, soit pour loger un dormant.

REFEUILLURE. s. fém. L'action de faire deux feuillures en recouvrement.

REFICHER. v. a. Ficher de nouveau. Remaçonner les joints d'une vieille muraille.

REFIGER & SE REFIGER. Figer & se figer de nouveau.

REFIN. s. m. Terme de Manufacture. Sorte de laine très-fine.

REFIXER. v. a. Fixer une seconde fois.

REFLATTER. v. a. Flatter de nouveau.

RÉFLÉCHISSANT. adj. Qui est cause d'une réflexion, qui fait rejaillir un corps

REFLEURET. s. m. Seconde laine d'Espagne

RÉFLEXE. adj. m & f. Vision réflexe; celle qui se fait par réflexion.

REFORGER. v. a. Forger une seconde fois.

REFOUETTER. v. a. Fouetter de nouveau.

REFOUILLER. v. a. Fouiller une seconde fois.

REFOURBIR. v. a. Fourbir de nouveau.

REFOURNIR. v. a. Fournir de nouveau.

RÉFRACTOIRE. s. f. Sorte de courbe.

REFRAPPER. v. a. Frapper de nouveau. On refrappe les monnoies quand elles ne sont pas bien venues d'abord.

RÉFRAYER. v. a. Rendre la vaisselle de terre plus unie avec le doigt.

REFRIRE. v. a. Frire de nouveau.

REFRISER. v. a. Friser de nouveau.

REFROTTER. v. act. Frotter, battre de nouveau.

REFUIR. v. n. Terme de Vénerie. Il se dit Du cerf & du gibier qui fuit devant les Chasseurs.

R E G

RÉGALADE. s. f. *Boire à la régalade*, la tête renversée, & en versant la boisson dans la bouche.

RÉGALEUR. s. m. Celui qui étend la terre avec une pelle à mesure qu'on la décharge ou qui la foule avec des battes.

REGARNIR. v. a. Garnir de nouveau. *Regarnir des bas.*

REGARNIR *une étoffe de laine*, En tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

REGAYER. v. a. Passer le chanvre par l'instrument qu'on nomme *Regayoir.*

REGAYOIR. s. m. Espèce de séran, par les dents duquel on passe le chanvre pour le purger de ses ordures.

REGAYURE. s. f. Ce qui demeure dans le regayoir quand on regaye le chanvre.

REGELER. v. n. Geler de nouveau.

REGERMER. v. a. Germer de nouveau.

REGIMBEMENT. s. m. L'action de regimber.

REGISTRAIRE. s. m. Gardien des registres.

REGISTRATA. Terme de Palais. L'extrait d'un arrêt d'enregistrement.

RÉGLEUR. s. m. Ouvrier qui règle le papier. Le féminin est *Régleuse.*

RÉGLOIR. s. m. Outil pour régler le papier. Instrument de bois ou d'os à l'usage des Cordonniers.

RÈGLURE. s. f. Ouvrage de Régleur.

REGOÛTER. v. a. Goûter de nouveau.

REGRATERIE. s. f. Marchandise de regrat.

REGREFFER. v. a. Greffer, enter de nouveau.

[illegible] Guinder une seconde fois.

R E H

REHACHER. v. a. Hacher de nouveau.

REHANTER. v. a. Hanter, fréquenter de nouveau.

REHASARDER. v. a. Hasarder de nouveau.

REHEURTER. v. a. Heurter de nouveau.

R E J

REJANNER. v. n. Contrefaire par manière d'insulte, le ton & la voix de quelqu'un.

REJAUNIR. v. act. & n. Rendre jaune de nouveau. Redevenir jaune.

REJETONNER. *Rejetonner les plantes de tabac*, en arracher les rejetons, les fausses tiges ou feuilles.

RÉINFECTER. v. a. Infecter de nouveau.

RÉINSTALLER. v. a. Installer une seconde fois.

RÉINTERROGER. v. act. Interroger de nouveau.

RÉINVITER. v. a. Inviter de nouveau.

REJOINTOYER. v. a Terme d'Architecture. Remplir & ragréer les joints des pierres d'un bâtiment.

REJOUER. v. a. Jouer de nouveau.

REJOÛTER. v. a. Joûter de nouveau.

R E L

RÉLARGIR. v. a. Élargir de nouveau. Élargir ce qui est trop étroit.

RELATIONNAIRE. s. m. Celui qui fait des relations.

RELAVER. v. a. Laver de nouveau.

RELÉGUÉ. s. m. Récompense d'un Gendarme de la Garde ou d'un Chevau léger, lorsqu'après avoir servi long temps, il veut se retirer. On l'appelle *Retraite* dans les Gardes-du-Corps.

RELEVEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Qui relève. Nom de différens muscles.

RELIEN. s. m. Terme d'Artificier. Poudre grossièrement écrasée sans être tamisée.

RELIMER. v. a. Retoucher. Polir.

RELOCATION. s. f. Sorte de contrat.

RELOGER. v. a. Loger où l'on a déjà logé.

RELOUAGE. s. m. Temps que le hareng fraye.

RELOUER. v. a. Louer à d'autres une partie de ce qu'on avoit loué. Louer une seconde fois.

RELUSTRER. v. a. Redonner du lustre, lustrer de nouveau.

R E M

REMANDER. v. act. Mander de nouveau. Faire revenir.

REMANGER. v. a. Manger de nouveau.

REMARCHANDER. v. act. Marchander de nouveau.

REMARCHER. v. a. Marcher de nouveau. Aller dans un lieu où l'on est envoyé, après avoir déjà fait plusieurs marches.

REMARIER. v. a. Faire passer à de secondes noces. Marier de nouveau.

SE REMARIER. v. réc. Se marier de nouveau.

REMASQUER. v. a. Remettre un masque.

REMBALLER. v. a. Emballer de nouveau.

REMBLAVER. v. a. Ressemer de blé une terre.

REMBOUGER. v. a. Remettre de la liqueur dans un vaisseau.

REMBRASER. v. a. Embraser de nouveau.

REMBRASSER. v. a. Embrasser de nouveau.

REMBROCHER. v. a. Embrocher mieux ou de nouveau.

REMEIL. s. m. Terme de Chasse. Courant d'eau où les bécasses se retirent.

REMÊLER. v. a. Mêler de nouveau.

REMENÉE. s. f. Terme de Maçonnerie. Arrière-voussure ou petite voûte au-dessus des portes & des fenêtres.

REMEUBLER. v. a. Regarnir un appartement dont on avoit ôté les meubles.

REMAILLOTER. v. a. Remettre un enfant dans son maillot.

REMMANCHER. v. a. Remettre un nouveau manche à quelque outil.

REMOLAR. s. m. Officier qui a la charge des rames d'une galère.

REMOLLIENT, ENTE. adj. REMOLLITIF, IVE. adj. Qui adoucit & résout les humeurs.

REMONTANT. s. m. L'extrémité de la bande du baudrier qui est fendue en deux, & qui tombe sur les pendans.

REMOUCHER. v. a. Moucher de nouveau.

REMOUILLER. v. a. Mouiller de nouveau.

REMOUS. s. m Terme de Marine. Tournoiement d'eau quand un navire passe.

REMPAQUEMENT. s. m. L'action d'arranger par lits le hareng.

REMPAQUETER. v. a. Empaqueter de nouveau.

REMPAREMENT. s. m. Terme de guerre. Rempart, terrasse.

REMPLOYER. v. a. Employer de nouveau.

REMPOCHER. v. a. Remettre dans la poche.

REMPOISSONNEMENT. s. m. Poisson qu'on met dans un étang après la pêche, pour le repeupler.

REMPOISSONNER. v. a. Repeupler de poisson un étang, un vivier.

REMPRISONNER. v. a. Remettre en prison.

REMPRUNTER. v. a. Emprunter de nouveau.

REMUEUR. s. m. Celui qui est chargé de remuer le blé.

R E N

RÉNAL, ALE. adj. Qui est voisin des reins. *Les glandes rénales.*

RENARDÉ. adj. Eventé. *Votre ambre est renardé.*

RENCAISSER. v. act. Remettre dans une caisse. *Rencaisser un figuier, un oranger.*

RENCHAÎNER. v. a. Remettre à la chaîne.

RENCOURAGER. v. a. Redonner du courage, de la hardiesse.

SE RENDETTER. v. réc. S'endetter de nouveau.

RENDORMISSEMENT. s. m. Action de se rendormir.

RENEIGER. v. n. Neiger de nouveau.

RENETTOYER. v. a. Nettoyer de nouveau.

RENFONCER. v. a. Mettre un fond à un tonneau. Repousser vers le fond.

RENFORMIR ou RENFORMER. v. a. Rétablir une muraille par un enduit épais.

RENFORMOIR. s. m. Instrument sur lequel les Gantiers élargissent leurs gants.

RENIFLERIE. s. f. Action de renifler.

RENIVELER. v. a. Examiner si on a bien nivelé. Niveler de nouveau.

RENOIRCIR. v. a. Noircir de nouveau.

RENSEMENCER. v. a. Ensemencer de nouveau.

RENTAMER. v. a. Entamer de nouveau. Au figuré, Reprendre un discours qui avoit été interrompu.

RENTASSÉ, ÉE. adject. Trapu, engoncé. *C'est un petit homme rentassé.*

RENTASSER. v. a. Entasser de nouveau. Presser.

RENTERRER. v. a. Remettre en terre.

RENTONNER. v. a. Remettre dans un tonneau.

RENTORTILLER. v. a. Entortiller de nouveau.

RENTOU ou RENTON. s. m. Jointure de deux pièces de bois de même espèce sur une même ligne.

RENTRAÎNER. v. a. Entraîner de nouveau.

RENVAHIR. v. a. Envahir de nouveau.
RENVELOPPER. v. a. Remettre sous une enveloppe.
RENVENIMER. v. a. Aigrir de nouveau.

R E P

RÉPAISSIR. v. a. & n. Rendre ou devenir plus épais.
REPÉTRIR. v. a. Pétrir de nouveau.
RÉPARAGE. s. m. Seconde coupe que le tondeur donne aux draps. *Tondre en réparage*, une seconde fois.
RÉPARITION. s. f. Terme d'Astronomie. Opposé à *Occultation*. Vue d'un astre, lorsqu'après une éclipse, il recommence à se montrer.
REPARLER. v. a. Parler de nouveau.
REPAROÎTRE. v. n. Se montrer de nouveau.
REPAVER. v. a. Paver de nouveau.
REPAYER. v. a. Payer une seconde fois.
REPEIGNER. v. a. Peigner de nouveau.
REPEINDRE. v. a. Peindre de nouveau.
REPENDRE. v. a. Attacher ce qui étoit tombé ou détaché.
REPENSER. v. a Penser de nouveau. Méditer avec plus d'attention.
REPERCER. v. a. Percer une seconde fois.
REPERDRE. v. a. Perdre une seconde fois. Perdre ce qu'on avoit gagné.
REPESER. v. a. Peser de nouveau.
REPILER. v. a. Piler une seconde fois.
REPIQUER. v. a. Piquer une seconde fois.
REPLACER. v. a. Remettre une chose dans la place d'où on l'avoit ôtée.
REPLAIDER. v. a. & n. Rentrer en procès. Plaider plusieurs fois.
REPLANCHÉIER. v. a. Faire de nouveaux planchers, ou enduits de planchers.
REPLANTER. v. a. Planter de nouveau.
PEPLEUVOIR. v. n. Pleuvoir de nouveau.
REPLISSER. v. a. Plisser de nouveau.
REPLONGER. v. a. Plonger de nouveau.
REPORTAGE. s. m. Redevance de la moitié de la dîme.
REPORTER. v. a. Porter une chose où elle étoit avant de l'avoir apportée. Redire. Faire des rapports. *Se reporter dans un endroit*, s'y transporter de nouveau.
RÉPOUS. s. m. Terme de Maçonnerie. Mortier fait avec de la chaux & de la brique, ou de la vielle maçonnerie pulvérisée.
RÉPOUSER. v. a. Épouser une seconde fois.
REPRENNEUR. s. m. Qui trouve à redire à tout. Il est familier.
REPRÊTER. v. a. Prêter de nouveau.
REPRIER. v. a. Prier une seconde fois, ou prier à son tour ceux par qui on a été prié.
REPRISER. v. a. Faire une seconde prisée.
REPRODUIRE. v. a. Produire de nouveau.
REPROMETTRE. v. a. Promettre de nouveau.
RÉPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, opposé.
RÉPULLULER. v. n. Renaître en quantité.
REPURGER. v. a. Purger de nouveau.

R E Q

REQUART. s. m. Terme de Palais. Quart denier du quatrième denier de l'estimation de la vente. Donation ou autre aliénation d'un héritage.
REQUÊTER. v. a. Terme de Chasse. Quêter de nouveau la bête.
RÉQUIPER. v. a. Équiper de nouveau.

R E S

RESCAMPIR. v. a. Terme de Doreur en détrempe. Réparer avec du blanc de céruse les taches que le jaune ou l'assiette a pu faire en bavochant sur des fonds blancs.
RESINGLE. s. m. Terme d'Horlogerie. Outil pour redresser les boites bossuées.
RESPIRABLE. adj. Qu'on peut respirer.
RESPONSIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui contient une réponse.
RESPONSION. s. f. Pension ou charges que les Chevaliers d'un Ordre militaire ou leurs Commanderies payent à l'Ordre.
RESSACRER. v. a. Sacrer de nouveau.
RESSAIGNER. v. a. Saigner de nouveau.
RESSAISIR. v. a. Reprendre, saisir de nouveau.
SE RESSAISIR DE. v. réc. Se remettre en possession de quelque chose.
RESSALUER. v. a. Rendre le salut, ou saluer plusieurs fois.
RESSARCELÉ, ÉE. adj. En Blason, il se dit d'Une croix qui en renferme une autre, conduite en filet & d'un autre émail.
RESSAUTER. v. a. Sauter de nouveau, ou plusieurs fois.
RESSÉCHER. v. a. Sécher de nouveau.
RESSELLER. v. a. Remettre la selle à un cheval.
RESSEMER. v. a. Semer de nouveau.
RESSÉPAGE. s. m. Nouvelle coupe d'un bois mal coupé, ou qui n'est pas d'une belle venue.
RESSÉPER. v. a. Recouper de nouveau un bois qui a été mal taillé ou ébourgeonné par les bestiaux. Couper la tête d'un pieu ou d'un pilotis, pour le mettre de niveau avec les autres.
RESSOUDER. v. a. Remettre de la soudure aux endroits où il en manque.
RESSUI. s. m. L'endroit où les bêtes fauves & le gibier se retirent, pour se sécher après la pluie ou la rosée du matin.
RESTITUER. s. m. Celui qui rétablit un texte, un passage d'un Auteur. Celui qui renouvelle d'anciennes opinions.
RESTOR. s. m. Terme de Commerce maritime. Dédommagement. Recours pour les avances que l'on fait.
RÉSURE. s. f. Terme de Marine. Appât fait avec des œufs de morue & de maquereau pour attirer la sardine.

R E T

RETAILLÉ. s. m. Il se dit De ceux qui pour montrer qu'ils ne sont ni Juifs ni circoncis, se sont fait rhabiller le prépuce par opération de Chirurgie.
RETAILLEMENT. s. m. Action par laquelle on taille une seconde fois.
RETAILLER. v. a. Tailler de nouveau.
RETARDATION. s. f. Terme de Pratique. Délai. Retardement.
RETÂTER. v. a. Manier plusieurs fois. Goûter de nouveau.
RETEINDRE. v. a. Remettre en couleur. Teindre de nouveau.
RÉTEINDRE. v. a. Éteindre de nouveau.
RÉTENDEUR. s. m. Ouvrier qui étend & dresse les étoffes au sortir du Foulon ou du Teinturier.
RETENDRE. v. a. Tendre de nouveau.
RÉTENDRE. v. a. Étendre de nouveau.
RETENTER. v. a. Faire une seconde tentative.
RÉTENTIF, IVE. adj. Terme Didactique. Qui tient. *Muscles rétentifs.*
RÉTENTIONNAIRE. s. Qui retient, qui a entre les mains ce qui appartient à d'autres.
RÉTIFORME. adj. m. & f. Qui a la forme d'un rets.
RÉTIPORE. s. f. Plante pierreuse, qui imite les réseaux.
RETOISER. v. a. Remesurer avec la toise.
RETONDRE. v. a. Tondre de nouveau.
RETORDEUR. s. m. Ouvrier qui retord des fils avec des moulins à bras.
RETORSOIR. s. m. Rouet à faire du bitord.
RETOUPER. v. a. Terme de Potier de terre. Refaire un ouvrage qui a été manqué.
RÉTRACTION. s. f. Terme de Médecine. Raccourcissement. Contraction d'une partie.
RETRAINDRE. v. a. Battre un lingot d'argent sur l'enclume, pour en faire des tasses, des écuelles.
RETRAVAILLER. v. a. Travailler de nouveau.
RETREINDRE. v. a. Terme de Fondeur. Emboutir.
RETREMPER. v. a. Tremper de nouveau.
RETRESSER. v. a. Tresser de nouveau.
RÉTRILLER. v. a. Étriller de nouveau.
RETROUSSEMENT. s. m. L'action de retrousser.
RÉTUDIER. v. a. Étudier de nouveau.
RÉTUVER. v. a. Étuver de nouveau.

R E V

RÉVEILLEUR. s. m. Celui qui a soin de réveiller les autres à certaines heures.
REVERDISSEMENT. s. m. L'action de reverdir.
RÉVÉREMMENT. adv. D'une manière respectueuse.
REVERNIR. v. a. Appliquer un nouveau vernis sur quelque chose.
REVERSAUX. s. m. pl. En Allemagne, certains décrets par lesquels on déclare que ce qui s'est passé par nécessité dans un cas particulier, ne pourra nuire aux règles générales.
RÉVERSEAU. s. m. Pièce de bois pour empêcher l'eau d'entrer dans la feuillure du châssis d'une porte croisée.
REVERSER. v. a. Verser une liqueur dans un vaisseau d'où on l'avoit tirée. Verser de nouveau.
REVÊTISSEMENT. s. m. L'action de revêtir. Ce mot se dit sur-tout en parlant de murailles.
RÉVISER. v. a. Revoir. Examiner de nouveau.
REVISITER. v. a. Visiter de nouveau.
REVOLER. v. a. Retourner en volant en quelque lieu.
REVOLER. v. a. Dérober de nouveau.
REVOULOIR. v. a. Vouloir de nouveau.
REVOYAGER. v. act. Faire un nouveau voyage. Se remettre en route.

R H A

RHAGADES. s. f. pl. Terme de Médecine. Fentes sur les lèvres. Ulcères, crevasses à la bouche & ailleurs.
RHAGADIOLE. s. m. Plante propre à guérir les rhagades.

R H I

RHINOCÉROT. s. m. Oiseau. Pie du Brésil, *ou* Toucan.
RHISAGRE. s. m. Instrument pour tirer les racines ou chicots des dents.

R H O

RHODITE. s. f. Pierre qui, par sa couleur & par sa forme, imite la rose.
RHODOMEL s. m. Miel rosat.
RHOGME. s. f. Espèce de fracture du crâne.
RHOMBA. s. m. Baume de l'île de Madagascar.
RHOMBITE. s. f. Pierre où est imprimée la figure d'un turbot.

R I B

RIBAUDURE. s. f. Espèce de faux pli ou bourlet aux draps de laine qu'on foule.
RIBLETTE. s. f. Tranche de viande déliée qu'on fait rôtir sur le gril, & qu'on assaisonne de sel & de poivre.
RIBOT. s. m. Pilon d'une baratte pour faire du beurre.

R I C

RICINOÏDE. s. f. Noix des Barbades.

RICOCHON. f. m. Apprenti Monnoyeur.

R I D

RIDÉES. f. f. Terme de Vénerie. Fientes & fumées des vieux cerfs.

RIFLARD. f. m. Outil d'Artisan. Gros rabot pour dégrossir le bois. Ciseau dentelé pour travailler en pierre.

RIFLOIR. f. m. Lime un peu recourbée par le bout.

R I M

RIMAILLE. f. f. Mauvais vers.

R I N

RINGARD. f. m. Barre de fer pour manier de grosses pièces à forger.

RINSTRUIRE. v. a. Instruire de nouveau.

R I P

RIPE. f. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur pour gratter une muraille ou une figure.

RIPER. v. a. Ratisser ou gratter avec la ripe.

R I S

RISAGAL. f. m. Sorte d'arsenic rouge.

RISBERME. f. f. Terme de Fortification. Composé de fascinage & de grillage.

RISSOU. f. m. Terme de Marine. Ancre à quatre bras qui sert aux vaisseaux de bas bord.

R I T

RITUALISTE. f. m. Celui qui a traité des divers rites de l'Église.

R I V

RIVESALTES. f. m. Sorte de vin muscat.

RIVET. f. m. Extrémité du clou rivé. Chez les Cordonniers, couture de fil, tranche-file.

RIVIÉREUX. adj. m. Terme de Fauconnerie. *Faucon riviereux*, propre à voler sur les rivières.

RIVURE. f. f. Terme de Serrurier. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

R O A

ROABLE. f. m. Terme de Boulangerie. Tire-Braise.

R O B

ROBER. v. a. Terme de Chapelier. Enlever le poil d'un chapeau avec la peau d'un chien de mer.

ROBUSTEMENT. adv. D'une maniere robuste.

R O C

ROCHOIR. f. m. Petite boîte où les ouvriers en métal mettent la roche nécessaire pour faire couler, & pour appliquer leur soudure.

R O M

ROMANESQUEMENT. adv. D'une manière romanesque.

ROMANISER. v. a. Faire des Romans. Donner à une Histoire un air de Roman.

ROMANISTE. f. m. & f. Faiseur, Faiseuse de Romans.

ROMBALIÈRES. f. f. Planches de bordage qui font le revêtement des planches d'une galère.

ROMBE. f. f. Sorte de coquillage.

ROMES. f. f. pl. Les deux principales pièces du métier où se fabrique la basse-lice.

ROMPURE. f. f. Terme de Fondeur de caractères. L'endroit par où le jet a été séparé de la lettre.

R O N

RONCEROI. f. m. Endroit rempli de ronces.

RONGE. f. m. Terme de Vénerie. *Le cerf fait le ronge*, rumine.

R O S

ROSERAUX. f. m. pl. Fourrures qu'on tire de Russie.

ROSSANE. f. m. Pêche *ou* Pavie de couleur jaune.

ROSSANE. f. f. Manière d'apprêter les lapins & les lapereaux.

ROSSINANTE. f. m. Mauvais cheval, rosse. Il est familier.

R O T

ROT. Peigne au châssis par lequel un Tisserand passe les fils de sa chaîne.

ROTATEUR. adj. m. Il se dit des muscles obliques de l'œil.

RÔTISSOIR. f. m. Machine pour faire rôtir beaucoup de viande.

ROTONDE. f. f. Bâtiment rond par dedans & par dehors.

ROTONDE. f. f. Sorte de collet.

R O U

ROUETTES. f. f. Menues branches d'osier.

ROUGISSURE. f. f. Terme d'Artisan. Couleur de cuivre rouge.

ROULET. f. m. Instrument de bois pour fouler les chapeaux sur la foule.

ROULOIR. f. m. ou PLATINE. f. f. Terme de Marchand Epicier-Cirier. Outil qui sert à rouler les bougies & les cierges sur une table.

ROULON. f. m. Bâton d'un échelon, balustre, ridelle.

ROUMÂRE. f. m. Espèce de poisson.

ROUPEAU. f. m. Espèce de héron.

ROUQUET. f. m. Terme de chasse. Mâle du lièvre.

ROUTAILLER. v. a. Terme de Chasse. Suivre une bête avec le limier.

ROUTOIR. f. m. Fosse pleine d'eau où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVRE. f. m. Chêne gros & tortu, moins haut que le chêne ordinaire.

ROUVRIR. v. a. Ouvrir de nouveau.

SE ROUVRIR. v. réc. S'ouvrir après avoir été fermé.

R U B

RUBANERIE. f. f. Profession de Rubanier. Marchandise de rubans.

RUBANTÉ, ÉE. adj. Garni de rubans.

RUBASSE. f. f. Cristal coloré artificiellement.

RUBETTE. f. f. Poison tiré du suc d'une grenouille venimeuse.

R U D

RUDÉRATION. f. f. Terme d'Architecture. La plus grosse maçonnerie d'un mur.

R U E

RUÉE. f. m. Amas de litière sèche, de chaume, de bruyère, &c. que l'on fait pourrir, afin de les mêler ensuite avec du fumier.

RUELLER. *Rueller la vigne*. Enlever avec la pioche la terre du milieu d'une perche de vigne, & la relever de côté & d'autre contre les ceps.

R U G

RUGINER. v. a. Ôter avec une rugine la carie d'une dent.

R U I

RUILLÉE. f. f. Terme de Couvreur. L'enduit de mortier qui se met sous les tuiles.

RUILLER. v. a. Faire des repaires pour dresser des plans & des surfaces.

RUINURE. f. f. Terme de Maçonnerie. Entaille faite avec la coignée aux côtés des poteaux ou des solives pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois ou une cloison.

R U T

RUTOIR. f. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

S A B

SABAH. sub. m. Terme de Relation. *L'heure du sabah*. Le point du jour chez les Turcs.

SABRENAS. f. m. Terme populaire. Il se dit De tout Artisan qui travaille grossièrement, mal-proprement.

SACCAGE. f. m. Droit de minage qui se prend sur un sac de grain.

SACCATIER ou SACQUATIER. f. m. Charroyeur de charbon dans les forges.

SACOME. f. m. Moulure en saillie.

SACRAIRE. f. m. Terme d'Érudition. Petit temple oratoire destiné au culte des faux Dieux.

SACRAMATION. f. m. Herbe potagère d'Amérique.

SACRET. f. m. La femelle du sacre.

SACROLOMBAIRE. adj. Terme d'Anatomie. *Le muscle sacrolombaire* sert à resserrer la poitrine.

S A D

SADUCÉISME. f. m. Doctrine des Saducéens.

SAIÉTER. v. a. Nettoyer une besogne d'Orfévre avec la saie.

S A L

SALA. f. f. Terme de Relation. Oraison des Turcs le vendredi à neuf heures du matin.

SALICITE. f. f. Pierre figurée imitant les feuilles du saule.

SALPA. f. f. Poisson de mer gros & long qui ressemble à la merluche.

S A M

SAMEQUIN. f. m. Sorte de vaisseau Turc pour aller terre à terre.

S A N

SANCTIFICATEUR. f. m. Qui travaille à sanctifier. *L'Esprit sanctificateur de nos ames.*

SANDALIER. f. m. Celui qui fait des sandales.

SANGLARGAN. f. m. Drogue médicinale propre à arrêter le sang.

SANTONINE, SEMENCINE, BARBOTINE ou SEMEN-CONTRA. f. f. Graine propre à faire mourir les vers.

S A P

SAPHÈNE. f. m. Veine qu'on ouvre quand on saigne du pied.

SAPINE. f. f. Terme d'Architecture. Solive de bois de sapin.

SAPINETTE. f. f. Petite coquille qu'on trouve sous un vaisseau qui a été long-temps en mer.

SAPINIÈRE. f. f. Lieu planté de sapins, Bateau de sapin.

SAPONAIRE. f. f. Plante qui nettoie la peau, & en emporte les taches comme fait le savon.

S A R

SARCITE. f. f. Pierre figurée.

SARCOCOLE. f. f. Gomme d'un arbre de Perse propre à consolider les plaies.

S A S

SASSET. f. m. Petit sas.

SASSOIRE. f. f. Pièce du train de devant du carrosse qui est au bout des armons.

S A T

SATINAIRE. f. m. Celui qui fabrique le satin.

SATRAPIE. f. f. Gouvernement de Satrape.

SATRON. f. m. Petit poisson qui sert d'appât.

SATTEAU. f. m. Barque ou grosse chaloupe pour la pêche du corail.

S A U

SAUGRENÉE. f. f. Assaisonnement de pois avec du beurre, des herbes fines, de l'eau & du sel.

SAUMÉE. f. f. Sorte de mesure de terre d'environ un arpent.

SAUTELER. v. a. Aller en sautant tant soit peu. Il est vieux.

SAUTELLE. f. f. Terme d'Agriculture. Sarment qu'on transplante avec sa racine.

SAUTRIAUX. s. m. pl. Petits bâtons qui servent pour attacher les lames des Basses ciers.
SAUVE-RABAN. s. m. Terme de Marine. Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues, pour empêcher que les rabans ne soient coupés par les écoutes des hunes.

S C A

SCABIEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à la gale. *Eruptions scabieuses.*
SCALME. s. f. Bouts d'une pièce de bois sur laquelle on appuie les rames.
SCALVINE. s. f. Gourde, calebasse.
SCAMMONITE. s. m. Vin de Scammonée.
SCAPHA. Terme d'Anatomie. Nom de deux os, l'un du carpe, & l'autre du tarse.
SCAPHOÏDE. s. & adj. Qui a la forme d'une barque.
SCARAMOUCHE. s. m. Bouffon de la Comédie Italienne.
SCÉLITE. s. f. Pierre figurée qui représente la jambe humaine.
SCÉNITE. s. m. & f. Qui habite sous des tentes.

S C O

SCORDIUM. s. m. Espèce de germandrée aquatique. Cette plante est apéritive, sudorifique, &c.

S C U

SCURILE. adj. Qui est bas, qui est dit indécemment, dont l'expression est basse.
SCURRILEMENT. adv. Bassement.

S E C

SÉCANCE. s. f. Au jeu de Hoc, plusieurs cartes de suite & de même couleur.
SÉCHÉRON. s. m. Pré qui est en terre sèche.
SÉCHOIR. s. m. Carré de bois où les Parfumeurs mettent sécher leurs pastilles, leurs savonnettes.
SECTILE. adj. Qui peut se fendre ou scier. *Oignons sectiles*, Plantés par quartier.

S E G

SÉGREYAGE ou **SEGRAGE.** s. m. Droit du Seigneur dans les bois qui se vendent par les Vassaux.
SÉGRAYER. s. m. Celui qui possède en commun la propriété d'un bois. Receveur du droit de ségréage.
SÉGRÉGER. v. a. Séparer. Mettre à part. Ce mot est peu usité.

S E I

SÉIZAINE. s. f. Grosse ficelle dont se servent les Emballeurs. Paquet de seize cerceaux.

S E M

SEMIS. s. m. Endroit où l'on sème des graines d'arbres.
SEMONCEUR. s. m. Celui qui invite, qui va prier d'assister à quelque cérémonie. Il vieillit.

S E N

SÉNATORIEN, ENNE. adj. Qui est de famille de Sénateur.
SÉNÉCHALE. s. f. Femme du Sénéchal.

S E P

SEPARATOIRE. s. m. Vaisseau chimique, inventé pour séparer les liqueurs. Instrument de Chirurgie pour séparer le péricrâne.
SÉPEAU ou **CÉPEAU.** s. m. Tronc de bois sur lequel les ouvriers frappent les monnoies.
SÉPÉE. s. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.
SEPTUPLE. s. m. & adj. m. & f. Sept fois autant. *Il a du bien au septuple de ce qu'il en avoit.*

S E Q

SÉQUESTRATION. s. f. Action par laquelle on met quelque chose en séquestre.

SÉRAN ou **SÉRANS.** s. m. Outil propre à préparer le chanvre ou le lin.
SÉRANCER. v. a. Passer le chanvre, le lin & le crin par l'instrument nommé *Séran.*
SERFOUETTE. s. f. Outil de Jardinier pour remuer la terre autour des plantes.
SERFOUETTER, SERFOUIR. v. a. Mouvoir la terre avec la serfouette.
SERGERIE. s. f. Manufacture & commerce de serge.
SERGETTE. s. f. Serge fort légère & fort mince. Sorte de petite robe qu'on porte au lieu de chemise.
SERVIOTE. s. f. Terme de Marine. Pièce de sapin qui sert à former l'éperon & à le tenir en état.
SÉRUM. s. m. Liqueur aqueuse dans le corps humain, qui rend le chyle & le sang plus fluide.

S E S

SESBAN. s. m. Arbrisseau qui croît en Égypte.
SESSE. s. f. Bande de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban.
SEXTÉ. adj. m. Terme de Gabelles. *Un registre sexté*, qui contient le nom & les facultés de ceux qui doivent prendre du sel à un grenier.

S I D

SIDÉRATION. s. f. Terme de Chirurgie. Mort ou mortification de quelque partie du corps.

S I M

SIMAISE. s. f. Le plus haut membre des grandes corniches.
SIMBLEAU. s. m. Terme de Charpenterie. Cordeau servant à tracer de grands cercles.
SIMBLOT. s. m. Assemblage de petites ficelles au côté droit d'un métier monté pour faire une étoffe figurée.

S I N

SINDIQUER. v. a. Blâmer les actions d'autrui, les vouloir corriger.

S I S

SISTER. Terme de Barreau. *Sister en Justice, en Jugement.* Assigner quelqu'un pour comparoître en Justice.

S M A

SMARADIN. adj. Qui est de couleur verte ou d'émeraude.

S M I

SMILAX. s. m. Plante sudorifique & bonne pour les douleurs des jointures.
SMILLE. s. f. Marteau qui sert à piquer le moellon ou le grès.
SMILIER. v. a. Piquer du grès avec le marteau nommé *Smille.*

S O I

SOIXANTER. Au piquet, faire un soixante, un pic.

S O L

SOLINS. s. m. pl. Espaces qui sont entre les solives au dessus des poutres. Enduits de maçonnerie le long d'un pignon pour y joindre & retenir les premières tuiles.

S O M

SOMACHE. adj. f. Terme de Marine. *Eau somache.* Eau salée.

S O N

SONAT. s. m. Peau de mouton passée en mégie.
SONDEUR. s. m. Celui qui sonde.
SONGE-MALICE. s. m. & f. Malin qui s'applique à faire quelque niche, quelques mauvais tours, &c. Il est familier.

S O P

SOPHISTIQUEUR. s. m. Qui vend des drogues fausses & altérées ou corrompues, pour des bonnes, &c.

S O R

SORBONNISTE. substantif masculin. Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.
SORDIDITÉ. s. f. Mesquinerie. Avarice.
SORI. s. m. Espèce de minéral grossier, poreux, noir, &c.
SORIE. s. f. Laine d'Espagne. *La sorie ségoviane*, & *la sorie commune.*
SORNE. s. f. Scorie, écume, crasse qui sort du fer en le forgeant.
SORORAL, LE. adj. Terme de Jurisprudence. Qui concerne la sœur.
SORORIANT, TE. adj. Qui croît, qui s'enfle, en parlant Du sein des filles.

S O U

SOUS-BACHA ou **SOUS-BACHI.** s. m. Officier Turc, le premier après le Bacha.
SOUS-BANDE. s. f. Bande qu'on met la première aux fractures & sous les autres.
SOUS-BARBE. Coup sous le menton. Au figuré, Affront. Il est vieux.
SOUS-BARBE. Partie du cheval, qui porte la gourmette. En terme de Marine, Pièce de bois qui soutient l'étrave d'un vaisseau sur le chantier.
SOUS-BARQUE. s. f. Terme de Charpentier. Dernier rang des planches ou bordage d'un bateau. Poncet.
SOUS-BERME. s. f. Terme de Marine. Descente d'eau causée par les pluies ou par les neiges fondues, laquelle fait grossir les rivières.
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE. s. m. Garde d'une bibliothèque sous celui qui a le titre de Bibliothécaire.
SOUS-BRIGADIER. s. m. Officier de Cavalerie qui commande sous le Brigadier.
SOUS-CAMÉRIER. s. m. Celui qui fait les fonctions du Camérier en son absence.
SOUCHETAGE. s. m. Le compte de la marque des bois de futaie qu'on peut abattre. Visite des Officiers des Eaux & Forêts, pour compter les souches abattues.
SOUCHETEUR. s. m. Expert nommé pour assister au souchetage.
SOUCHEVER. v. a. Ôter dans une carrière la pierre nommée *Souchet*, pour faire tomber le banc de volée.
SOUCHEVEUR. s. m. Ouvrier qui travaille à ôter le souchet.
SOUS-CHEVRON. s. m. Terme de Charpenterie. Pièce de bois d'un dôme ou d'un comble en dôme, &c.
SOUCIE. s. f. Espèce de moineau ou de passereau.
SOUS-CLAVIER, ÈRE. adjectif. Terme d'Anatomie. *Muscle sous clavier*, qui est entre la clavicule & la première côte supérieure. *Artères sous-clavières*, situées sous les clavicules.
SOUS-CLERC, SOUS-COMITE, SOUS-COMMIS, &c. subst. masc. Gens qui servent au-dessous des Clercs, Comites ou Commis.
SOUDOIR. s. m. Instrument avec lequel les Ciriers soudent ensemble les bras des flambeaux de poing.
SOUS-FAÎTE. s. m. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui se met sous le faîte pour rendre les assemblages plus solides.
SOUFFLAGE. s. m. L'art de souffler le verre. L'action de celui qui le souffle.
SOUFFLETADE. s. m. Soufflets déchargés coup sur coup.
SOUFFLETEUR. s. m. Qui soufflette.
SOUFROIR. s. m. Petite étuve bien close pour y blanchir la laine par la vapeur du soufre.
SOUILLARD. s. m. Terme de Charpentier. Pièce de bois assemblée sur des pieux, & que l'on pose au-devant des glacis qui sont entre les piles des ponts.

SOUS-LOCATAIRE. f. m. Celui qui loue une portion de maison d'un principal Locataire.

SOUS-MAÎTRE. f. m. Celui qui commande sous un Maître, à sa place.

SOUPEAU. f. m. Terme d'Agriculture. Bois qui sert à tenir le soc de la charrue avec l'oreille, & qui est tout au-dessous.

SOUS-PÉNITENCERIE. f. f. Titre de Sous-Pénitencier.

SOUS-PÉNITENCIER. f. m. Aide du Pénitencier.

SOUPIREUR. f. m. Celui qui pousse des soupirs.

SOURDELINE. f. f. Musette d'Italie.

SOURDON. f. m. Coquillage qui a beaucoup de rapport au lavignon.

SOUS-RÉFECTORIER, ÈRE. f. Second Réfectoire dans un Monastère.

SOUS-RENTE. f. f. Rente qu'on tire d'une chose qu'on tient soi-même à ferme.

SOUS-RENTIER. f. m. Celui qui donne à rente à un autre ce qu'il tient déjà lui-même à rente.

SOURIQUOIS, OISE. adj. Qui regarde les souris & les rats. *Le peuple souriquois* ; *la gent souriquoise.* Style badin.

SOUS-SCAPULAIRE. f. m. Le dernier muscle du bras.

SOUS-TENDANTE. f. f. *La sous-tendante d'un arc.* La ligne droite menée d'une extrémité de l'arc à l'autre.

SOUS-TRAITANT. f. m. Celui qui est Sous-Fermier.

SOUS-TRAITÉ. f. m. Sous-Ferme. Le verbe est

SOUS-TRAITER. v. a. Prendre une sous-ferme d'un Traitant général.

SOUS-VENTRIÈRE. f. f. Courroie de cuir sous le ventre du cheval.

SOUS-VICOMTE. f. m. Député d'un Vicomte pour agir en sa place.

S P A

SPACÎMENT ou SPACIEMENT. f. m. Promenade de Chartreux & de quelques autres Religieux, dans leur enclos ou dans les champs voisins.

SPAGIRIE. f. f. La Chimie.

SPALMER. v. a. Enduire les navires de brai ou de goudron.

SPALT. f. m. Pierre luisante dont les Fondeurs se servent pour mettre en fusion les métaux.

SPARTON. f. m. Terme de Marine. Cordage fait de genêt d'Espagne.

SPATAGUE ou SPATANGUE. f. m. Coquillage du genre des oursins.

S P E

SPÉ. f. m. C'est le plus ancien des Enfans de chœur de la Cathédrale de Paris.

SPÉCIA. f. f. Terme de Commerce. Solde d'un compte.

SPÉCULATOIRE. f. f. Science qui a pour objet l'interprétation des éclairs, du tonnerre, des comètes, & autres phénomènes semblables.

SPERGULE. f. f. Espèce de morgeline qui augmente le lait des vaches. On en nourrit aussi les poules & les pigeons.

SPÉRONELLE. f. f. Consoude royale ; espèce de fleur.

S P H

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. Qui appartient au sphénoïde.

SPHÉRISTE ou SPHÉRISTIQUE. f. m. Chez les Anciens, Maître dans l'art de jouer à la paume ou au ballon.

SPHÉROMACHIE. f. f. Exercice de la paume ou du ballon.

SPINAL, ALE. adj. Qui appartient à l'épine. *Le nerf spinal.*

S P L

SPLÉNITE. f. f. Veine de la main gauche.

S P O

SPOLIATEUR. f. m. Qui vole, qui dépouille.

SPONDILE. f. m. Terme d'Anatomie. Vertèbre.

SPONDILOLITE ou SPONDYLOLITHE. f. f. Pierre qui ressemble à la vertèbre d'un petit animal.

SPONGITE. f. f. Pierre remplie de plusieurs trous, & qui imite l'éponge.

SPORTE. f. f. Sorte de panier de jonc que porte le Capucin qui fait la quête.

SPORTULE. f. f. Chez les Romains, petit présent de monnoie que l'on distribuoit au peuple avec du pain & du vin. Panier ou corbeille dans laquelle les pauvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient.

S P U

SPUMOSITÉ. f. f. Qualité de ce qui est rempli d'écume.

SPUTER. f. m. Métal blanc, dur, aigre & cassant.

S Q U

SQUADRONISTE. f. m. Dans les Conclaves, Cardinal qui n'est d'aucune faction.

SQUAJOTE. f. f. Espèce de héron.

SQUILLE. f. f. Sorte de crustacée de mer & de rivière.

SQUILLITIQUE. adj. *Médicament squillitique*, composé de squilles.

S T A

STABLAT. f. m. Habitation que se font les paysans dans les étables, où ils s'enferment pendant l'hiver avec leurs bestiaux.

STACTÉ. f. m. Graisse qui se tire de la myrrhe fraîche pilée avec un peu d'eau.

STADIODROME. f. m. Terme d'Antiquité. Celui qui dans l'exercice de la course ne couroit que l'espace d'un stade.

STAGIER. f. m. Chanoine qui fait son stage.

STAIMBOUC. f. m. Espèce de chamois.

STAMATE. f. f. & **STAMETE.** f. f. Deux sortes d'étoffes.

STAMPE. f. f. Instrument qui sert à marquer les Nègres.

STATICE. f. f. Plante bonne contre le cours de ventre & les hémorragies.

S T E

STÉGANOGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la stéganographie.

STEGNOTIQUE. f. m. & adj. Terme de Médecine. Médicament propre pour resserrer & reboucher les orifices des vaisseaux.

STELLION. f. m. Lézard marqué de petites taches semblables à des étoiles.

S T I

STIGMATISER. v. a. Marquer une personne au front avec un fer chaud. *On stigmatisoit les cerfs fugitifs.*

S T R

STRATIOTES. f. m. Sorte de plante aquatique.

STRIURES. f. f. pl. Cannelures des colonnes. Rayure des coquillages.

S T U

STUPÉFACTIF. adj. m. *Remède stupéfactif*, Qui endort les parties malades, & qui en ôte le sentiment.

STUPÉFACTION. f. f. Engourdissement d'une partie du corps. Au figuré, Étonnement extraordinaire & extatique.

S T Y

STYGIENNE. adj. f. *Eau stygienne.* En Chimie, Eau-forte.

SUAVEMENT. adv. Doucement, agréablement. Il est peu usité.

S U B

SUBDUPLE. adj. m. & f. Terme d'Arithmétique & de Géométrie. Qui est la moitié d'un autre. *Trois est subduple de six.*

SUBHASTER. v. a. Vendre des héritages à cri public.

SUBJECTION. f. f. Figure de Rhétorique qui consiste à s'interroger & à se répondre soi-même.

SUBJUGAL, ALE. adj. Terme de Plain-Chant. Soumis, subordonné. *Un ton subjugal.*

SUBLINGUAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui est sous la langue.

SUBORDINÉMENT. adv. Avec subordination. En terme de Pratique, En conséquence, par une suite & dépendance nécessaire.

SUBORNATEUR. f. m. Terme de Palais. Qui suborne des témoins.

SUBROGATIS. f. m. Terme de Palais. Ordonnance du Chef d'une Compagnie, par laquelle un Rapporteur est subrogé à un autre.

SUBROGATUR. f. m. L'action qui subroge un Rapporteur à la place d'un autre.

SUBTRIPLE ou SOUS-TRIPLE. adj. m. & f. Terme de Mathématique. *Le nombre 2 est subtriple de 6*, Est contenu 3 fois dans 6.

S U C

SUCCISE. f. f. Plante ; espèce de scabieuse.

SUCEMENT. f. m. L'action de sucer.

SUÇOTER. v. a. Sucer peu à peu, & à diverses reprises.

S U G

SUGILLATION. f. f. Meurtrissure.

S U L

SULTANIN. f. m. Espèce de monnoie d'or de Turquie.

S U P

SUPÉRATION. f. f. Terme d'Astronomie. L'excédant du mouvement d'une planète par rapport à une autre.

SUPERCESSIONS. f. f. pl. Arrêts du Conseil d'État, qui concernent la décharge des comptables.

SUPINATEUR. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Les muscles supinateurs*, sont deux muscles qui font tourner en haut la paume de la main.

SUPPLANTATEUR. f. m. Qui supplante.

S U R

SURAIGU, UE. adj. Terme de Musique. Fort aigu.

SURALE. f. f. & adj. Terme d'Anatomie. Veine considérable qui va se terminer à la veine crurale. *La veine surale.*

SURBANDE. f. f. Ce qui s'applique par-dessus les compresses.

SURCASE. f. f. Au trictrac, case remplie de trois ou quatre dames.

SURCHAUFFURES. f. f. Terme de forge. Paille ou défauts dans l'acier.

SURCILIER. f. m. Terme d'Anatomie. Le premier des seize trous externes de la tête.

SURCOSTAUX. f. m. pl. Muscles placés sur les parties postérieures des côtes.

SURCROISSANCE. f. f. Ce qui croît au corps par dessus la nature.

SURDEMANDE. f. f. Terme de coutume. Demande excessive.

SURÉMINENT, TE. adj. Éminent au suprême degré.

SURÉPINEUX. adject. masculin. Terme d'Anatomie. Il se dit d'Un muscle du bras.

SURGARDE.

SURGARDE. s. m. Nouveau garde établi après d'autres.

SURGE. adj. f. *Laine surge*, grasse, qui se vend sans être lavée ni dégraissée.

SURHUMAIN, AINE. adj. Qui surpasse les forces de l'homme.

SURLONGE. s. f. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule & la cuisse, & où l'on prend les aloyaux, &c.

SURMARCHER. v. n. Terme de Chasse. *La bête surmarche*, revient sur ses erres, repasse par le même lieu. Au figuré, Noter, censurer.

SURMESURE. s. f. Ce qui est au-delà de la mesure.

SURNAÎTRE. v. n. Naître sur quelque chose.

SURNEIGÉES. adj. f. pl. Terme de Chasse. Il se dit Des voies des bêtes sur la neige.

SURPLUÉES. adj. f. pl. Terme de Chasse. Il se dit Des voies des bêtes où il a plu.

SURTONDRE. v. a. *Surtondre la laine*, En couper les extrémités les moins fines avant de la laver.

SURVÊTIR. v. a. Mettre un habillement par dessus un autre.

S U S

SUS-BEC. s. m. Terme de Fauconnerie. Rhume chaud & subtil qui fait mourir beaucoup d'oiseaux.

SUSTENTATION. s. f. Aliment, nourriture suffisante pour entretenir la vie de l'homme.

S Y N

SYNAXAIRE. s. m. Recueil, abrégé de la vie des Saints chez les Grecs.

SYNAXE. s. f. Assemblée des Chrétiens où l'on faisoit les prières en commun.

SYNCHRONISTE. adj. & s. m. Qui a vécu dans le même temps. Contemporain.

SYNODON. s. m. Poisson de la mer Adriatique.

SYNODONTIDE. Pierre qui se trouve dans la tête du Synodon.

S Y R

SYRINGA. s. m. Bel arbrisseau que l'on cultive dans les jardins.

T A B

TABIFIQUE. adj. Qui fait mourir de langueur & de consomption.

T A C

TACAMACA. s. m. Gomme propre à résoudre les tumeurs.

T A D

TADORNE. s. f. Oiseau aquatique qui ressemble au canard.

T A I

TAILLE-MÈCHE. s. m. Instrument avec lequel les Ciriers coupent leurs mèches.

TAILLEVENT. s. m. Oiseau de mer qui a un vol fort rapide.

TAILLURE. s. f. Terme de Brodeur. Broderie de rapport ; pièces découpées qui s'appliquent sur un fond d'étoffe.

TAINS. s. m. pl. Pièces de bois sur lesquels on pose la quille ou vaisseau que l'on construit.

TALBE. s. m. Terme de Relation. Docteur Mahométan au Royaume de Fez & de Maroc.

TALINGUER. v. a. Terme de Marine. Attacher le câble à l'arganeau de l'ancre.

TALMUDIQUE. adj. Qui appartient au Talmud.

TALONNIER. s. m. Ouvrier qui fait des talons de bois.

TALPA. s. f. Terme de Chirurgie. Tumeur qui se forme à la tête.

TAMANDUA. s. m. Animal à quatre pieds qui ressemble au renard, sans en avoir la finesse.

TAMISEUR. s. m. Celui qui dans une Verrerie prépare & tamise ce qui sert à fondre la matière du verre.

T A N

TANDROLE. s. f. Terme de Verrerie. Sel qui surnage au-dessus de la première fonte du verre.

TANGARA. s. m. Petit oiseau du Brésil.

TANGER. v. a. Terme de Marine. *Tanger la côte*, voguer le long de la côte.

TANQUEUR. s. m. Porte-faix qui charge & décharge des navires ou des gabarres.

T A P

TAPÈRE. s. f. Terme de Marine. Longue pièce de bois dans les côtés d'un vaisseau.

TAPURE. s. f. Frisure de cheveux tapés avec le peigne.

T A R

TARAGAS. s. m. Animal dans le ventricule duquel se trouve le bézoard occidental.

TARANCHE. s. f. Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir par le moyen des omblets & des léviers.

TARANDE ou TARANTE. s. m. Animal sauvage, gros comme un bœuf.

TARAUD. s. m. Pièce d'acier à vis, qui sert de matière pour faire des écrous, dans lesquels doit entrer une vis.

TARDIVEMENT. adv. Avec lenteur.

TARDIVITÉ. s. f. Lenteur à mûrir. Lenteur de mouvement.

TARDONE. s. f. Oiseau qui ressemble à un canard.

TARER. v. a. Peser un pot, une bouteille, avant d'y mettre la drogue ou la liqueur.

TARGUMIQUE. adj. Qui appartient aux Targums.

TARGUMISTE. s. m. Auteur d'un Targum.

TARSO. s. m. Marbre très-dur de Toscane, qu'on emploie dans la composition du verre.

TARTARISER. v. a. Purifier par le sel de tartre.

TARTUFERIE. s. f. Action, maintien de Tartufe. Il est familier.

TARTUFIER. v. n. Mot comique.

TARUGA. s. m. Espèce de cerf du Pérou.

T A T

TATAUBA. s. f. Arbre du Brésil dont le bois est extrêmement dur.

TÂTE-POULE. s. m. Sobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuse aux petits soins du ménage. Il est familier.

TÂTE-VIN. s. m. Instrument pour tirer le vin par un bondon.

TÂTEUR, EUSE. s. m. & f. Celui, celle qui tâte ; qui est irrésolu.

TATI. s. m. Petit oiseau des Indes ; oiseau-mouche.

T A V

TAVELLE. s. f. Sorte de passement fort étroit.

TAUGOURS. s. m. pl. Petits léviers pour tenir un essieu de charrette bandé sur les brancards.

TAUMALIN. s. m. Matière grasse dans le corps des crâbes & autres coquillages.

T A X

TAXATEUR. s. m. Au Palais, celui qui fait la taxe des frais & dépens.

T E N

TENAR. s. m. Terme d'Anatomie. Le quatrième des cinq muscles du pouce.

TÉNARE. s. m. L'enfer. Style poëtique.

TENDELET. s. m. Terme de Marine. Pièce d'étoffe à la poupe de la galère, pour mettre à l'abri du soleil ou de la pluie.

TENDERIE. s. f. Chasse où l'on tend des piéges pour attraper des oiseaux ou des animaux.

TENDEUR. s. m. Celui qui tend quelque chose.

TENEUR. Terme de Fauconnerie. Troisième oiseau qui attaque le héron de son vol.

TENGA. s. m. Arbre ; autrement *Cochi*, ou *Coco*.

TENIE. s. f. Terme d'Architecture. Monture plate, bande ou listel qui appartient à l'épistyle dorique.

TENTEMENT. s. m. Terme d'Escrime. Action de battre deux fois l'épée de son adversaire avec la sienne.

T E R

TERRAGEAU ou TERRAGEUR. s. m. Seigneur qui a le droit de terrage.

TERRAGER. v. a. Lever le terrage.

TERRASSEUR. s. m. Celui qui travaille à hourder des planchers, des cloisons.

TERRIR. v. n. Prendre terre après une longue course en mer, ou après une longue traversée. *Les tortues terrissent*, font un trou dans le sable, y pondent leurs œufs, & les recouvrent.

TERSER. v. a. Donner un troisième labour à la vigne.

T E S

TESSEAUX. s. m. pl. Terme de Marine. Pièces de bois enclavées dans les mâts qui soutiennent les hunes.

TESSONS. s. m. pl. Morceaux ou pièces rompues des vases de terre ou de grès. On dit aussi *Têt*.

TESTIF. s. m. Poil de chameau.

T E T

TETE-CHÈVRE. s. f. Oiseau nocturne.

TÉTRAGONE. adj. Qui a quatre angles & quatre côtés.

TÉTRASTILE. s. m. Terme d'Architecture. Bâtiment soutenu par quatre colonnes.

T E X

TEXTUAIRE. adj. & s. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaire. Celui qui sait bien le texte des lois.

T H A

THAUMATURGE. s. m. & f. Faiseur de miracles.

T H E

THÉANDRIQUE. adj. m. & f. Divin & humain tout ensemble. Style dogmatique.

THÉMIS. s. f. Au figuré, la Justice.

T H L

THLASPIDIUM. s. m. Plante détersive, apéritive, &c.

T H O

THOLUS. s. m. Pièce de bois dans laquelle s'assemblent toutes les courbes d'une voûte de charpente.

THOMISME. s. m. Doctrine de St. Thomas sur la prédestination & la grâce.

THOMISTE. s. m. Théologien qui soutient le Thomisme.

T I B

TIBIAL. adj. *Muscle tibial*, qui sert à étendre la jambe.

T I E

TIERCEUR. s. m. Celui qui fait un tiercement.

TIERS-POINT. s. m. Triangle. Trois points en forme de triangle. Point qu'on prend à discrétion sur la ligne de vue où aboutissent les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures. En terme d'Horloger, Lime formée de trois angles ; ce qui donne un branle à plusieurs machines dans la mécanique.

TIMAR. f. m. Étendue de terre dont le Grand-Seigneur donne l'usufruit aux Spahis, a condition de servir dans ses armées; ceux qui possèdent ces sortes de terres s'appellent *Timariots*.

TIMBREUR. f. m. Celui qui timbre.

TIMORPHITE. f. f. ou LITHOTIRON. f. m. Pierre figurée qui imite un morceau de fromage.

T I N

TINTAMARRER. v. n. Terme populaire. Faire du tintamarre.

T I P

TIPHOMANIE. f. f. Maladie du cerveau qui empêche de dormir.

T I R

TIRE-BOUTON. f. m. Instrument dont le Tailleur se sert pour tirer le bouton, & le mettre dans la boutonnière.

TIRE-CLOU. f. m. Instrument de Couvreur.

TIRE-D'AILE. f. m. Battement d'aile prompt & vigoureux que fait un oiseau quand il vole vîte.

TIRE-LAINE. f. m. Filou qui vole la nuit.

TIRE LICES, ou CONTRE-LAMES. f. f Tringles de bois dans les métiers à gaze.

TIRE-LIRER. v. a. Crier comme l'alouette.

TIRE-PLOMB. f. m. Rouet qui sert à filer le plomb qu'on emploie aux vitres.

T I S

TISONIER. f. m. Outil de forgeron pour remuer le feu.

T O I

TOILÉ. f. m. C'est le fond de la dentelle.

TOILIER, ÈRE. f. Marchand de toiles.

T O M

TOM. f. m. Petit ver qui vient aux pieds en Amérique.

T O N

TONAGE. f. m. En Angleterre, Droit qu'on paye au Roi pour les marchandises qui se voiturent par terre ou par eau.

TONDAILLE. f. f. La laine qu'on a tondue de dessus les moutons.

TONDIN. f. m. Terme d'Architecture. Petite baguette au bas des colonnes.

TONDIN. f. m. Gros cylindre, ou rouleau de bois.

T O R

TORCHE-PINCEAU. f. m. Petit linge avec lequel le Peintre nettoie ses pinceaux & sa palette.

TORCHE-POT, ou GRIMPEREAU. f. m. Petit oiseau qui grimpe sur les arbres de branche en branche.

TORCHETTE. f. f. Osier tortillé au milieu de la hotte.

TORDAGE. f. m. *Tordage de la soie.* La façon qu'on lui donne en doublant les fils sur le moulin.

TORDE. f. f. Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues d'un vaisseau.

TORDEUR, EUSE. f. m. & f. Celui ou celle qui tord la laine pour les Lainiers.

TORDILE. f. m. Plante dont la racine est anti-néphrétique, &c.

TORMINAL. f. m. Arbre dont le fruit est bon contre les tranchées, la dyssenterie.

TORSER. v. a. Contourner le fût d'une colonne en spiral ou en vis pour la rendre torse.

T O T

TOTANUS. f. f. Sorte d'oiseau aquatique.

T O U

TOURBEUX, EUSE. adj. *Un marais tourbeux*, propre à faire de la tourbe.

TOURET. f. m. Clou tourné en rond qui a une grosse tête arrêtée dans la partie du bas de la branche de la bride du cheval de selle. Trois sortes de petits anneaux, dont deux sont aux gardes d'un peson. Instrument de tour à tourner l'ivoire, &c.

TOURNETTE. f. f. Sorte de dévidoir.

TOURNEVIRE. f. f. Terme de Marine. Grosse corde qui sert avec le cabestan à retirer l'ancre du fond de l'eau.

TOURNOIR. f. m. Bois de houx, dont les Potiers se servent pour faire tourner leur roue.

TOURTOIR. f. f. Terme de Vénerie. Houssine avec quoi on fait les battues dans les buissons.

TOURTOUSE. f. f. Corde qu'on met au cou du patient qu'on pend.

TOUSSEUR, EUSE. f. m. & f. Celui, celle qui tousse souvent.

TOUTE-SCIENCE. f. f. Attribut de Dieu qui sait tout.

T R A

TRABE. f. m. Météore enflammé en forme de poutre & de cylindre. Bâton qui supporte l'enseigne & la bannière, &c.

TRACERET. f. m. Outil de fer pointu qui sert à marquer & à piquer le bois.

TRAÇOIR. f. m. Poinçon d'acier dont se servent les Orfévres & les Graveurs pour tracer & dessiner. Outil dont le Jardinier se sert pour tracer.

TRACTRICE. f. f. Terme de Géométrie. Ligne courbe que décrit une corde avec laquelle on tire un corps pesant.

TRANCHEFILER v. a. Mettre de la soie sur une tranche-file.

TRANCHE-MONTAGNE. f. m. Fanfaron.

TRANCHIS. f. m. Rang d'ardoises ou de tuiles échancrées que l'on met en recouvrement sur d'autres entières.

TRANLER. v. a. Terme de Chasse. Quitter un cerf au hasard lorsqu'on ne l'a point détourné.

TRANSCENDANTAL, ALE adj. Qui surpasse, qui l'emporte par dessus un autre.

TRANSVERSE. adj. Oblique. *Un muscle transverse.*

TRAPAN. f. m. Le haut de l'escalier où finit la rampe.

TRAQUET-GROULARD ou TARIER. f. m Oiseau de buisson, & qui remue toujours les ailes.

TRASI. f. m Plante dont la racine est bonne pour les maux de poitrine & pour la dyssenterie.

TRATES. f. f. pl. Grosses pièces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent.

T R E

TRÉFLER. v. a. Terme de Monnoyeur. Faire un mauvais rengrénement des espèces & des médailles.

TREFONDS. f. m. Terme de Coutume. Propriété. Figur. & famil. *Savoir le fonds & le tréfonds d'une affaire*, la posséder parfaitement.

TRÉMEAU. f. m. Terme de Fortification La partie du parapet terminée par les deux autres parties.

TRÉMION. f. m. Bois qui soutient la trémie. Bande de bois qui sert à soutenir la hotte d'une cheminée.

TREMPEMENT. f. m. L'action de tremper. Il est hors d'usage.

TREMPOIRE. f. f. La première cuve pour préparer l'indigo.

TREMPÛRE f. f. Terme de Meunier. Poids qui sert à faire moudre d'une certaine manière.

TREMUE. f. f. Terme de Marine. Passage de planches depuis les écubiers jusqu'au dernier pont de quelque vaisseau, pour faire passer les câbles frappés aux ancres.

TRENTANEL. f. m. Plante de Languedoc & de Provence, qui sert aux teintures.

TRÉPOINT. f. m. ou TRÉPOINTE. f. f. Petite bande de cuir sur laquelle on coud la semelle du soulier, de la botte, &c.

TRÉPORT. f. m. Terme de Marine. Grosse pièce de bois assemblée avec le bout supérieur de l'étambord, pour former la hauteur du château de poupe.

TRESTOIRE. f. f. Instrument de Vannier; espèce de tenaille de bois.

TREVIER. f. m. Terme de Marine. Ouvrier qui fait les voiles; Maître des voiles.

T R I

TRIBALE. f. f Chair de porc frais cuite dans la graisse.

TRIBORD. f. m. Le côté droit du vaisseau, quand on le regarde de dessus la poupe.

TRIBORDAIS. f. m. Terme de Marine. La partie de l'équipage qui doit faire le quart du tribord.

TRIBOULET. subst. masc. Terme d'Orfévre. Grosse quille de bois pour arrondir la besogne.

TRIBRAQUE. f. m. Pied de vers grecs ou latins, composés de trois brèves.

TRICHIASE. f. m. Maladie des paupières. Maladie des reins & de la vessie. Maladie des mamelles, appelée vulgairement *le Poil.*

TRIENNAT. f. m. L'espace de trois ans, durant lequel on exerce une charge, on possede une dignité.

TRIÉRARCHIE. f. f. Charge de Triérarque; armement & commandement d'une galère chez les Athéniens.

TRILATÉRAL, ALE. adj. Qui a trois côtés.

TRILION. f. m. Terme d'Arithmétique. Trois millions.

TRIMÈTRE. adjectif. Vers ïambique de six pieds.

TRINGLER. v. a. & n. Tracer sur une pièce de bois une ligne droite avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge pour la façonner.

TRINGLETTES. f. f pl. Pièces de verre dont on compose les panneaux de vitre. Outil de Vitrier qui sert à ouvrir le plomb.

TRINQUART. f. m. Petit bâtiment pour la pêche du hareng.

TRINQUENIN. f. m. Le plus haut bordage extérieur du corps de la galère.

TRINQUETIN. f. m. Troisième voile du mât d'une galère.

TRIOMPHALEMENT adv. En triomphe, en victorieux. Il est peu usité.

TRIPETALE. adj f. Il se dit d'une fleur à trois feuilles.

TRIPETTE. f. f. Petite tripe. Populair. *Il ne vaut pas tripette*, il ne vaut rien.

TRIPLIQUER. v. a. Terme de Palais. Répondre à des dupliques.

TRIPLIQUES. f. f. plur. Réponse à des dupliques.

TRIPOLIR. v. a Nettoyer avec du tripoli.

TRIQUE. f. f. Gros bâton; parement de fagot.

TRIQUER. v. a. Tirer des triques ou des morceaux de bois.

TRISAGIUM. f. m. Hymne où le mot de saint est répété trois fois.

TRISSECTION. f. f. Terme de Géométrie. Division en trois parties.

TRITHÉISME. f. m. Hérésie qui admet trois Dieux, les trois Personnes divines comme trois Dieux.

TRITHÉISTE. subst. masc. Qui suit le Trithéisme.

TRITICITE. ſ. f. Pierre figurée qui imite les épis de blé.

T R O

TROCHAÏQUES. adject. Il ſe dit Des vers latins qui ont des trochées aux pieds pairs.

TROCHILE. ſ. m. Ornement d'Architecture, rond creux.

TROCHITE. ſ. f. Pierre dont la figure reſſemble à la toupie des enfans. Pyramide ou colonne de différens tronçons d'une pierre légère.

TROCHOÏDE. ſ. f. Cycloïde.

TROCHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Bois de cerf lorſqu'il ſe diviſe en trois ou quatre cors au ſommet de la tête, comme un trochet de fleurs.

TROCHUS. ſ. m. Coquillage de mer qui a la figure d'un ſabot avec lequel les enfans jouent.

TROCLÉATEUR. ſ. m. Le muſcle de l'œil, appelé autrement *Le grand oblique.*

TROMPETEUR. ſ. m. Terme d'Anatomie. Muſcle qui part des racines des dents molaires.

TROMPILLON. ſ. m. Terme d'Architecture. Petite trompe de peu de plan & de portée.

TRONIÈRE. ſ. f. Terme d'Artillerie. Ouverture qu'on fait dans les batteries pour tirer le canon.

TROUBLE-EAU. ſ. m. Inſtrument qui ſert à la pêche.

TROUVERRE ou TROUVEUR. ſ. m. Ancien Poëte François. Troubadour.

T R U

TRUAU. ſ. m. Filet de Pêcheur. En certains cantons, meſure d'un boiſſeau & demi.

TRUSQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan qui travaille en bois, & qui lui ſert à marquer l'endroit où il doit faire les mortoiſes.

T U A

TUAGE. ſ. m. La peine de tuer & d'accommoder un cochon.

T U B

TUBÉRAIRE. ſ. f. Plante déterſive & aſtringente.

T U E

TUE-VENTS. ſ. m. pl. Petites cabanes ſous leſquelles les Fendeurs & les Tailleurs d'ardoiſes ſe mettent à couvert.

T U I

TUILER. v. a. Commencer un verſet de l'Office Divin, avant que le côté oppoſé ait achevé le ſien.

T U N

TUNICELLE. ſ. f. Petite tunique blanche que quelques Religieux portent ſous leur habit.

T U R

TURBANS. ſ. m. Toiles de coton rayées, bleues & blanches, dont on ſe ſert pour couvrir le turban.

TURBE. ſ. m. Terme de Relation. Chez les Turcs, ſépulcre fait en forme de chapelle ronde.

TURBINE. ſ. f. Jubé où ſe mettent pour chanter quelques Religieux ou Pénitens, qui ne veulent pas être vus.

TURIPÉRAIRE. adj. & ſ. m. Il ſe dit Des Clercs qui portent l'encenſoir à l'autel & dans les proceſſions.

TURLUT. ſ. m. Sorte d'alouette.

TURLUTER. v. n. Imiter le chant du turlut. Contrefaire le flageolet.

TURPOT. ſ. m. Terme de Marine. Soliveau de ſix à ſept pieds au château d'avant d'un navire.

TURQUET. ſ. m. Eſpèce de petit chien. Eſpèce de froment dont l'épi eſt bleu.

TURITE. ſ. f. Plante inciſive, apéritive & ſudorifique.

V A D

VADÉ MECUM. ſ. m. On ſe ſert de ce mot en parlant d'Une choſe qu'on porte ordinairement avec ſoi.

VADROUILLE. ſ. f. Terme de Marine. Balai pour nettoyer un vaiſſeau.

V A I

VAIGRIER. v. a. Lambriſſer un vaiſſeau, y mettre les vaigres.

VAIGRES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Planches qui font le revêtement intérieur d'un navire.

VAIRÉ. ſ. m. Herbe déliée autour des rochers où ſont attachées les huitres.

V A L

VALANT. adj. Qui vaut, qui eſt dans les formes.

VALETAGE. ſ. m. Service de valet. Il eſt bas.

VALVULAIRE. adjectif. Qui a beaucoup de valvules.

V A N

VANEAUX. En Fauconnerie, les plus groſſes plumes des oiſeaux de proie.

VANTAUX. ſ. m. pl. Volets de fenêtres.

VANTEUR. ſ. m. Celui qui ſe vante.

VANTILLER. v. a. Terme de Charpenterie. Mettre des doſſes ou de fortes planches pour retenir l'eau.

V A P

VAPORATION. ſ. f. L'action de la vapeur.

V A R

VARAIGNE. ſ. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans le premier réſervoir des marais ſalans.

VARANDER. v. a. Égoutter & ſécher le hareng, pour enſuite être mis en caque.

V A T

VATICINATION. ſ. f. Prédiction des choſes futures. Il eſt vieux.

V E G

VÉGÉTANT, ANTE. adj. Qui prend nourriture ou accroiſſement du ſuc de la terre.

V E I

VEILLOIR. ſ. m. Terme de Bourrelier ou de Cordonnier. Table où ils mettent la chandelle & les outils dont ils ont beſoin quand ils veillent.

VEILLOTTE. ſ. f. Petit tas de foin qu'on fait lorſque l'herbe du pré eſt fauchée & qu'on la fane.

V E L

VELTAGE. ſubſt. maſc. Meſurage fait avec la velte.

VELTER. v. a. Meſurer avec la velte.

VELTEUR. ſ. m. Celui qui jauge, qui meſure à la velte.

V E N

VENADO. ſ. m. Eſpèce de petit cerf du Pérou.

VENDITION. ſ. f. Terme de Palais. Vente d'héritage.

VENTEROLLES. ſ. f. Terme de Coutume. Droit dû au Seigneur par l'Acheteur, en cas de vente d'héritages cenſuels.

VENTIER. ſ. m. Marchand de bois qui achete une forêt, & qui la fait exploiter ſur les lieux.

VENULE. ſ. f. Petite veine.

V E R

VERBOQUET. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Contre-lieu ou cordeau pour attacher des pièces de bois au gros câble de l'engin.

VERCOQUIN. ſ. m. Petit ver qui ronge le bourgeon de la vigne. C'eſt auſſi un ver qui s'engendre dans la tête des animaux & les fait mourir. C'eſt encore un ver qui cauſe des vertiges aux hommes.

VERDILLON. ſ. m. Châſſis des Tapiſſiers Haute-liciers, auquel ils attachent les fils de leur chaine.

VERGEAGE. ſ. m. Meſurage des toiles, rubans, étoffes, &c. avec la meſure appelée *Verge.* Jaugeage. Défaut dans une étoffe dont les fils ne ſont pas unis, ou qui eſt mal teinte.

VERGÉE. adj. f. *Une étoffe vergée*, qui n'eſt pas bien unie ou du côté de la ſoie, ou du côté de la teinture.

VERGETTES. ſ. f. pl. Cercles qui ſervent à ſoutenir & à faire bander les peaux dont on couvre les tambours.

VERMIFORME. adj. Terme d'Anatomie. Qui reſſemble à des vers.

VERMILLONNER. v. a. Terme de Chaſſe. *Le blaireau vermillonne*, cherche des vers pour pâturer.

VERNIMBOK. ſ. m. Bois propre à teindre.

VERNISSURE. ſ. f. Application de vernis. Le vernis appliqué ſur quelque bois.

VERSADE. ſ. f. Action de verſer, quand on eſt en voiture. Il eſt peu uſité.

VERT-D'IRIS. ſ. m. Sorte de couleur dont on ſe ſert pour peindre.

VERTELLE. ſ. f. Eſpèce de bonde qui ſert à fermer les varaignes dans les marais ſalans.

VERTENELLES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Charnières qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvernail ſuſpendu à l'étambord.

VERTEVELLES. ſ. f. pl. Pièces de fer en forme d'anneaux pour faire couler & retenir le verrou des ferrures à boſſe.

VERTICILLES. ſ. m. pl. Anneaux qui entourent les branches des arbres.

VERTICILLÉ, ÉE. adj. Qui forme des anneaux.

V E S

VESSIR. v. n. Il ſe dit Des vents que le feu & l'air font ſortir lorſqu'un Eſſayeur tirant l'eſſai, ne le laiſſe pas refroidir adroitement.

V I B

VIBRANT, TE. adj. Choſe miſe en vibration. *Une corde vibrante.*

V I C

VICENNAL, ALE. adj. Terme d'Antiquité. Qui eſt de vingt ans, qui ſe fait après vingt ans.

V I D

VIDELLES. ſ. f. Inſtrument dont le Pâtiſſier ſe ſert pour couper la pâte.

VIDURE. ſ. f. Ouvrage à jour. Ce qu'on ôte de quelque choſe.

V I G

VIGORTE. ſ. f. Modèle où l'on entaille les calibres des pièces d'Artillerie, pour leur chercher des boulets convenables.

V I L

VILEMENT. adv. D'une manière vile & baſſe. Il eſt peu uſité.

V I M

VIMINAL, ALE. adj. Terme d'Antiquité. Il ſe dit d'Une colline, & d'une rue de l'ancienne Rome.

V I N

VINAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qui ſe paye en vin, qu'on prend dans la cave.

VINGEON. ſ. m. Oiſeau de Madagaſcar.

V I O

VIOLATRIE. ſ. f. Celle qui viole, qui enfreint une loi, &c.

V I R

VIREVEAU. ſ. m. Terme de Marine. Machine pour lever l'ancre ou des fardeaux.

Morceau de bois pour s'aider à tourner de grosses cordes.

VIROLET. s. m. Terme de Marine. Noix de bois qui se met dans le hulot du gouvernail.

VIS

VISIGOT. s. m. Satiriquement, grossier, peu poli, sauvage. Les *Visigots* étoient des Peuples d'Occident.

VIT

VITONIÈRES. s. f. pl. Terme de Marine. Canaux qui règnent à fond de cale de la proue à la poupe pour faire un égout qui conduit les eaux à la pompe. On dit aussi, *Bitonnières* ou *Anguilliers*.

VITREC. s. m. Sorte d'oiseau.

VITUPÉRER. v. a. Blâmer. Il est vieux.

VIV

VIVELLE. s. f. Petit réseau qu'on fait à l'aiguille pour raccommoder un trou dans une toile déliée, au lieu d'y mettre une pièce.

VOC

VOCALEMENT. adv. D'une manière qu'on entende la voix. D'une manière opposée à *Mentalement*.

VOCAUX. s. m. pl. Dans les Communautés Ecclésiastiques séculières ou régulières, ceux qui ont droit de donner leur voix dans une élection.

VOL

VOLETTES. s. f. pl. Plusieurs rangs de petites cordes qui tiennent à un réseau ou à une sangle dont on couvre les chevaux pour les garantir des piqûres des mouches.

VOLTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Double.

VOLTIGLOLE. s. f. Terme de Marine. Cordon de la poupe qui sépare le corps de la galère de l'aissade de poupe.

VOLUBILIS. s. m. Nom générique des plantes dont la tige monte & s'entortille autour de ce qui les approche.

VOLUE. s. f. Terme de Tissesand. Petite fusée qui tourne dans la navette & porte la tissure.

VOLUTER. v. a. Dévider le fil sur des fusées ; faire des volues.

VON

VOMBARE. s. m. Papillon bigarré de différentes couleurs.

VOU

VOUGE. s. f. Terme de Vénerie. Épieu de veneur à un large fer.

VRILLER. v. n. Terme d'Artificier. Pirouetter en montant comme en vis.

VRILLIER. s. m. Ouvrier qui fait des vis & d'autres petits outils de fer ou d'acier.

ULM

ULMARIA. s. f. Plante sudorifique, cordiale, vulnéraire.

UNI

UNIÈMEMENT. adv. Qui s'emploie comme le mot Unième, avec le nombre vingt, trente, &c. comme *Vingt & unièmement*.

URA

URANIE. s. f. Vénus céleste. Une des neuf Muses.

URANOMÉTRIE. s. f. La science des Astronomes qui mesurent le Ciel.

URE

UREBEC. s. m. Petit animal qui ronge les bourgeons des arbres.

URI

URINATEUR. s. m. Terme de Marine. Plongeur ou pêcheur de perles, &c.

USN

USNÉE. subst. fém. Plante qui croît sur le chêne & sur plusieurs autres arbres. Mousse d'arbre.

UTR

UTRICULE. subst. masc. Petite outre, sac, tunique.

UVA-CAVA. s. m. Arbre des Indes Occidentales.

UVA-OVASSOURA. s. m. Espèce de Poirier des Indes Occidentales.

UVA-PYRUP. s. f. Arbre fort épineux des Indes Occidentales.

UVAURE. s. m. Espèce de veau marin qu'on trouve dans les îles vers le golfe de Saint-Laurent.

YAP

YAPU. s. m. Oiseau du Brésil.

YAT

YATISI. L'heure du coucher chez les Turcs.

ZAC

ZACCON. s. m. Espèce de prunier de Jérico : on tire de ses fruits une huile bonne contres les humeurs froides.

ZACINTHE. s. f. Plante dont les feuilles sont excellentes contre les verrues.

ZAG

ZAGU. s. m. Grand arbre semblable au palmier.

ZAI

ZAÏMET. s. m. Fonds destiné à la subsistance de Zaïm.

ZIZ

ZIZIPHE. s. m. Arbre qui porte les jujubes.

ZOO

ZOOPHORIQUE. adj. *Colonne zoophorique*, qui porte un animal.

ZOP

ZOPLÊME. s. m. Plante qui croît au pied du mont Olympe.

ZOR

ZOROCHE. s. m. Minéral d'argent assez semblable au talc.

ZOU

ZOUCET. s. m. Oiseau, sorte de plongeon.

Fin du Supplément.



